SUPPLEMENT AU GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE GENEALOGIQUE, ...

Louis Moreri




21-1-8



SUPPLEMENT

AU GRAND

DICTIONAIRE HISTORIQUE

GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.

DE

M. LOUIS MORERI,

Pour ſervir à la derniere Edition de l'an 1732.
& aux précédentes.

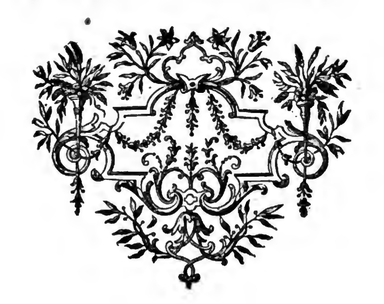
TOME SECOND.



SUPPLEMENT
AU GRAND
DICTIONAIRE HISTORIQUE
GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.
DE
M. LOUIS MORERI,

Pour servir à la derniere Edition de l'an 1732. & aux précédentes.

TOME SECOND.

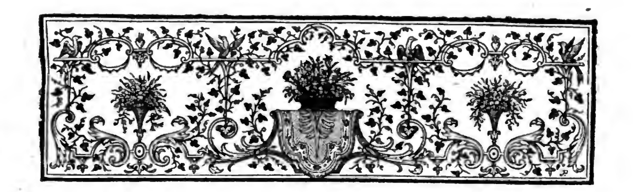


A PARIS,

Chez JACQUES VINCENT, rue & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD.
PIERRE-GILLES LEMERCIER.
JEAN-THOMAS HERISSANT. } rue S. Jacques.

M. D. CC. XXXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



SUPPLÉMENT
AU
DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE MORERI.



MAAN, (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine & *précenteur* de l'église métropolitaine de Tours, s'est rendu célébre dans le XVII. siécle par son érudition. Il étoit du Mans; & ayant été attaché à l'église de Tours, il la servit par sa science & par ses conseils, aussi bien que par son assiduité à l'office. On a de lui un grand ouvrage qui fait autant d'honneur à ladite église de Tours qu'à son auteur. Il est intitulé: *Sancta & metropolitana ecclesia Turonensis sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus & sanctissimis conciliorum institutis decorata.* Cette histoire de l'église de Tours, qui fut imprimée en 1667. dans la maison même de l'auteur à Tours, est un *in-fol.* qui va depuis l'an de Jesus-Christ 251. jusqu'en 1655. Cet ouvrage a attiré beaucoup d'éloges à son auteur, & c'est à son honneur que René Robichon, conseiller à Tours a consacré ces deux vers:

Unus erat quondam Turonum gloria Mannus,
Nunc quoque Turonum gloria Mannus erit.

* *Bibliot. S. ac Metrop. eccles. Turon. seu catal. libror. qui in ead. biblioth. asservantur*, page, 108. 109. & les premieres pages du livre même de M. Maan, intitulé, *Sancta & metropolitana ecclesia Turonensis*, &c.

MABILLON, (Dom Jean) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'article que l'on a donné de ce sçavant religieux dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Il étoit né à saint Pierre-Mont, au diocèse de Reims en Champagne, non à saint Pierre du Mont, *comme on l'a dit.* Ce lieu est situé à deux lieues de Mouson, en latin *Mosomium.* 2°. Dom Massuet s'est trompé dans l'éloge du pere Mabillon mis à la tête du cinquiéme volume des annales de l'ordre de S. Benoît, en mettant Pierre-Mont distant de deux lieues de *Mussipontum*, qui veut dire Pont-à-Mousson, qui est à dix-huit lieues de Mouson. Cette faute a été suivie par dom de Vic dans sa traduction latine de la vie du P. Mabillon écrite en françois par D. Thierri Ruinart, traduction imprimée à Padoue en 1714. avec quelques augmentations. M. de la Barre est aussi tombé dans la même faute dans ce qu'il a dit du P. Mabillon dans la nouvelle édition des *Vetera analecta* de ce pere, qu'il a publiée en 1723. *in fol.* 3°. On dit qu'il commença à se faire connoitre au public en 1667. par sa nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard: cela n'est pas tout-à-fait exact. Avant 1667. D. Mabillon avoit déja publié les sermons de S. Bernard, & en 1666. il avoit fait une piéce en prose quarrée sur la mort de la reine Anne d'Autriche, intitulée, *Gallia ad Hispaniam lugubre nuntium.* 4°. Le pere Mabillon étoit prêt de donner une troisiéme édition des œuvres de saint Bernard quand il mourut, & elle a été publiée en 1719. par les soins de dom Massuet & de dom François Tixier. Outre trois lettres, deux chartes pour le monastere de Luxeuil, & une troisiéme partie de la lettre *ad fratres de Monte-Dei*, qui n'étoit point dans les deux premieres éditions *in-fol.* ni dans celle *in-8°.* On trouve de plus dans cette édition de 1719. deux préfaces, l'une de dom Tixier, l'autre de dom Massuet, où ce religieux tâche de prouver que la lettre aux freres de Mont-Dieu, & le traité *De contemplando Deo*, sont de Guigues, non de saint Bernard. 5°. La dissertation sur le Monachisme de saint Gregoire qui est dans le premier volume des *Vetera analecta*, de l'édition *in-8°.* a été aussi imprimée séparément en 1675. Elle est adressée au sçavant M. de Valois. 6°. Les différentes préfaces qui sont au-devant des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & que l'on regarde, avec raison, comme des chefs-d'œuvre, ont été imprimées sépa-

tément à Rouen *in-4°.* en 1732. avec le traité du même, *De cursu Gallicano*, qui avoit déja paru. 7°. *On a encore omis de dire que* sa dissertation sur le pain azime ayant été attaquée, & que le pere Macedo, Cordelier, ayant prétendu que le sentiment du cardinal Bona, combattu par le pere Mabillon, étoit hérétique, ce pere se crut obligé de donner des éclaircissemens à son traité pour faire voir que quoique le sentiment du cardinal Bona ne fût pas véritable, on ne pouvoit le qualifier d'hérétique. 8°. En 1677. dom Philippe Bastide ayant présenté une requête au chapitre général de cette année, tendante à demander que le pere Mabillon se retractât de ce que de quatre-vingt Saints dont il parle dans le premier volume des actes de l'ordre de saint Benoît, il n'en assure incontestablement que vingt-cinq à cet ordre; ce sçavant religieux fut obligé de se justifier, & le fit d'une maniere si persuasive que son adversaire ne remporta que de la confusion de sa requête. 9°. Les *Animadversiones in vindicias Kempenses* faites pendant la dispute au sujet du livre de l'Imitation, & imprimées en 1677. *in-8°.* sont contre les *Vindiciæ Kempenses* du pere Testelette, chanoine régulier de sainte Geneviéve, & pour venger le pere Delfau, Bénédictin, que le chanoine avoit attaqué sur ce sujet. Ces *Animadversiones* sont réimprimées dans le premier volume des œuvres posthumes des RR. PP. DD. Mabillon & Ruinart. 10°. L'édition de la Diplomatique de 1709. est dûe aux soins du même dom Ruinart qui l'a augmentée de nouveaux titres qui avoient échappés à la diligence du pere Mabillon. 11°. Le traité *De liturgia Gallicana* est de 1685. dédié à M. le Tellier archevêque de Reims. Le premier volume du *Musæum Italicum* est de 1687. le second de 1689. l'un & l'autre imprimés à Paris, & le premier seulement réimprimé à Rouen, sous le titre de Paris, en 1724. La lettre latine sur le culte des Saints inconnus a été réimprimée à Utrecht en 1707. selon la premiere édition, fort différente de la seconde, & selon l'une & l'autre dans le premier volume des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart. Cette lettre a été traduite en françois par divers auteurs. 12°. Les écrits du pere Mabillon *dont on n'a point parlé dans le dictionaire historique, outre ceux cités dans cet article*, sont une lettre circulaire sur la mort de la mere Jacqueline Boëte de Blemur, religieuse Bénédictine de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement, si connue par les ouvrages qu'elle a donnés au public, *in-4°.* 1696. une traduction de la regle de saint Benoit, avec les statuts d'Etienne Poncher, évêque de Paris, pour l'usage des religieuses de Chelles, *in-18.* en 1697. Lettre aux Catholiques d'Angleterre sur le bruit répandu dans ce royaume qu'il avoit changé de religion en 1698. La mort chrétienne, *in-12.* en 1702. plusieurs hymnes, pour saint Adelar, sainte Batilde, & autres saints, piéces composées dans sa jeunesse : l'épître dédicatoire latine des ouvrages de saint Augustin, & la préface du dernier tome, qu'il fut obligé de donner bien différemment de celle qu'il avoit faite d'abord, & que l'on n'a point imprimée : enfin un discours sur les anciennes sépultures de nos rois, imprimé dans les mémoires de l'académie des belles lettres, dont le pere Mabillon étoit membre honoraire, & réimprimé dans les œuvres posthumes. Dans lesdites œuvres posthumes de ce pere & de dom Ruinart données en 1724. par D. Vincent Thuillier en trois volumes *in-4°.* il n'y a d'écrits du pere Mabillon qui n'avoient point encore paru, que les suivans; un assez grand nombre de lettres : la relation latine du voyage qu'il fit en Bourgogne en 1682. un éloge historique du pere Marsole quatriéme général de la congrégation de saint Maur: *De ratione studiorum monachorum: Votum de quibusdam Isaaci Vossii opusculis :* Reflexions sur les dots des religieuses : Avis pour ceux qui travaillent aux histoires des monasteres : Réflexions sur les prisons des religieux : Remarques sur les antiquités de l'abbaye de saint Denys. Dès que le pere Mabillon fut mort, on fit plusieurs piéces à sa louange ; & M. de Boze, sécretaire de l'académie des belles lettres, en fit un magnifique éloge historique qu'il lut dans l'académie, & qui a été imprimé. MM. de la Monnoye, Hersan, Boivin, le Roi, de Villiers, Bosquillon, Gourdan, Grenan, & plusieurs autres, composerent des piéces soit en vers, soit en prose, qu'on lira toûjours avec plaisir. Il est assez étonnant que l'on n'ait point réimprimé la piéce en vers latins de M. Grénan parmi les piéces que l'on a données de ce célebre professeur dans les *Selecta carmina* de quelques professeurs de l'université de Paris : cette *epistola consolatoria ad amicum* vaut bien la plûpart de celles de ce recueil. L'éloge en prose quarrée composé par dom Roussel, est un chef-d'œuvre. On le trouve imprimé dans la bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur par dom le Cerf de la Vieuville, & dans celle que le pere Pez, Bénédictin Allemand, avoit donnée auparavant en latin, & ailleurs.

MABOUL, (Jacques) évêque d'Alet, mort dans cette ville le 21. de Mai 1723. étoit Parisien d'une famille distinguée dans la robe, fils, frere & oncle de maîtres des requêtes. Après avoir rempli long-tems les fonctions de grand vicaire sous M. de la Poype, évêque de Poitiers, il fut nommé évêque en 1708. Feu M. le duc d'Orleans, régent, le chargea en 1716. de travailler à un accommodement de la grande affaire de la constitution *Unigenitus*, & ce prélat publia à cette occasion deux *Mémoires*, le premier sur un projet à M. le duc d'Orleans pour chercher les moyens de terminer cette affaire : le second adressé aux évêques de France, sur le danger où toutes ces divisions exposent l'église de France. Mais ce que nous avons de plus considérable de ce prélat consiste en des oraisons funébres, sçavoir, celle de *Michel le Tellier, chancelier de France*, à Paris en 1680. *in-4°.* de *dame Marie-Françoise de Lezai de Lusignan, premiere prieure perpétuelle des religieuses de Notre-Dame de S. Sauveur de Puyberland en Poitou*, prononcée dans l'église de Puyberland le 18. . . . . . 1708. & imprimée la même année : de *Louise Hollandine palatine de Baviere, princesse électorale, abbesse de Maubuisson*, prononcée à Maubuisson le 22. d'Août 1709. imprimée à Paris la même année *in-4°.* & *in-12.* chez Simart : de *Louis Dauphin de France*, prononcée à Montpellier le 7. de Janvier 1712. à Paris *in-4°.* une autre *du même prince*, prononcée à saint Denys en France le 28. Novembre 1725. imprimée à Paris *in-4°.* de *Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne*, prononcée à Montpellier le 23. de Janvier 1729. imprimée à Paris *in-4°.* * *Mémoire du tems.*

MACAIRE, (saint) d'Egypte, surnommé l'*Ancien. Corrigez ce qui suit dans cet article des éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* L'édition de ses homélies avec les œuvres de S. Gregoire Taumaturge, n'est pas de 1623. mais de 1622. La version des mêmes homelies qu'on dit imprimée à Franfort en 1549. est de 1594.

MACAIRE, dit le *Jeune*, &c. *Ajoûtez à son article que* Jacques Tollius a fait imprimer dans ses *insignia itinerarii italici* un discours de saint Macaire sur la mort des justes & des pécheurs, & comment leurs ames sortent de leurs corps. Ce discours est en grec & en latin.

MACCOVIUS, (Jean) dont le vrai nom Polonois étoit *Makowski*, étoit un gentilhomme Polonois, né à Lobzenie en 1588. Il étudia un peu tard, mais il étudia avec ardeur. Il apprit la langue latine & la philosophie à Dantzic & se distingua parmi les meilleurs disciples de Kekerman. De retour chez son pere, il fut mis en qualité de gouverneur auprès de quelques jeunes gentilshommes avec qui il voyagea. Il aimoit la dispute, & cherchoit volontiers les occasions d'y briller. Les Jesuites & les Sociniens furent ceux avec qui il entra le plus en lice. Il disputa contre les premiers à Prague, à Spire & ailleurs, & contre les autres à Lublin. Après avoir visité les académies les plus fleurissantes d'Allemagne, il se rendit à Franeker, où il prit le bonnet de docteur en théologie le 8. de Mars 1614. L'esprit & l'érudition qu'il fit paroître en cette occasion engagerent les curateurs de l'académie de le retenir, & pour cet effet ils le firent professeur extraordinaire en théologie le premier d'Avril 1615. & professeur ordinaire en 1616. Il exerça cette charge depuis ce tems-là jusqu'à sa mort arrivée vers la fin de Juin 1644. Sa chaleur dans la dispute, ses vivacités contre les Arminiens, lui firent des affaires. Il fut accusé de plusieurs erreurs au synode de Dordrecht; il y fut taxé de Paganisme, de Judaïsme, de Pélagianisme, de Socinianisme, &c. On lui nomma des commissaires, & sur leurs rapports il fut déchargé de toute

accusation, & renvoyé absous. On le blâma seulement de s'être servi de termes obscurs & ambigus, d'avoir nié plusieurs propositions que l'on pouvoit soûtenir; d'avoir dit que la distinction entre la suffisance & l'efficace de la mort de Jesus-Christ étoit vaine, d'avoir prétendu que le genre humain tombé dans le peché n'étoit pas l'objet de la prédestination, c'est-à-dire, que réellement il étoit tombé dans plusieurs des erreurs dont on l'accusoit, & que ses juges ne l'avoient déclaré innocent que parce qu'ils étoient eux-mêmes coupables des mêmes erreurs. La plûpart de ses ouvrages n'ont été imprimés qu'après sa mort par les soins de Nicolas Arnold, Polonois & professeur en théologie à Franeker. On connoît entr'autres les suivans: *Collegia theologica. Loci communes. Distinctiones & regulæ theologicæ & philosophicæ. Opuscula philosophica. Anabaptistarum* πρῶτον ψεῦδος *sive ostensio primi falsi Armenianorum. Prælectiones pro Perkinso contra Arminium. Dissertationes de Trino vero Deo*, &c. Coccejus a prononcé son oraison funebre qui a été imprimée, & que l'on peut consulter.* *Voyez* aussi Bayle, *dictionaire crit.* quatriéme édition; Brandt, *histoire de la Réformation*, tome second, page 133. &c.

MACE', (Gilles) né à Caën le 22. de Février 1586. étoit fils de *Benedict* Macé, fort estimé pour son sçavoir, & de qui l'on a entr'autres un sonnet sur la traduction de Darés de Phrygie faite par Charles de Bourgueville. Benedict étoit fils de ROBERT Macé, descendu d'un autre ROBERT, qui le premier en Normandie & en Bretagne exerça l'imprimerie avec des caracteres de fontes, & eut pour domestique & apprenti le célébre Christophe Plantin, depuis si habile imprimeur. Gilles Macé fut avocat, & fréquenta le barreau avec applaudissement: mais il cultiva dès son enfance les mathématiques, & les enseigna publiquement dans l'université de Caen. Il s'attacha en particulier à l'astronomie, & à la vaine science de l'astrologie. Il a composé & publié un livre estimé sur la cométe de l'an 1618. Il eut aussi du talent pour la poësie, & l'on voit de lui des vers qui ne sont pas méprisables. *Voyez* ce qu'en dit M. Huet dans ses origines de Caën, de la seconde édition *in* 8°. chapitre XXIV. Gilles Macé mourut à Paris le 8. de Mars 1637. âgé de cinquante-un ans. DANIEL Macé, son fils, fut tuteur de Pierre-Daniel Huet, depuis évêque d'Avranches, & lui donna la bibliothéque & les manuscrits de son pere.* *Voyez* Huet, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 11. 13. 196.

MACE', (François) étoit de Paris, d'une famille honnête. M. son pere a été employé avec distinction dans les affaires du roi. François Macé prit de bonne heure la tonsure cléricale & l'habit ecclesiastique, & fut pourvû d'une charge de secrétaire du conseil de la reine, femme du feu roi (Louis XIV.) Il n'a jamais été que bachelier en théologie, & il entra assez tard dans les ordres sacrés. Il n'étoit encore que Diacre, & cependant âgé d'environ quarante-cinq ans, lorsqu'il fut pourvû des canonicat, chévecerie, & cure de l'église royale, collégiale, & paroissiale de sainte Opportune à Paris, le 15. de Novembre 1685. & il reçut le sacerdoce peu de tems après. Il eut ce bénefice par la résignation de M. Nicolas Gosset, prêtre, docteur en théologie, qui le possedoit depuis 1640. & qui est auteur de la vie de sainte Opportune. M. Macé a possedé la même dignité, la seule qui soit dans le chapitre de sainte Opportune, jusqu'au premier de Février 1721. qu'il la résigna à feu M. Claude Benard, licentié ès loix. Il mourut le 5. du même mois, fort regretté de tous ceux qui connoissoient son esprit & sa pieté. Il a donné des marques éclatantes de l'un & de l'autre dans les differens ouvrages qui sont sortis de sa plume. Plus occupé de l'étude de l'écriture sainte, de la morale chrétienne, & de l'histoire ecclesiastique, que des sciences profanes, sur-tout depuis qu'il eut été engagé dans les ordres sacrés, il n'a presque écrit que sur ces matieres, sans néanmoins négliger les dernieres, dans lesquelles il a montré qu'il étoit capable de s'acquerir une grande réputation. On a 1. dans le premier genre une traduction des pseaumes & des cantiques de l'église, imprimée en 1677. à Paris chez André Pralard, & réimprimée en 1686. *in* 8°. avec une version du même de la paraphrase latine de Louis Ferrand. Cet ouvrage a été réimprimé encore en 1706. *in* 12. 2. Un abregé chronologique, historique & morale de l'ancien & du nouveau Testament, *in* 4°. à Paris en 1704. 2. vol. Cet abregé est bien fait, & peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans la discussion des auteurs originaux. 3. La science de l'écriture sainte divisée en quatre tables, dont la premiere est de l'écriture en general; la seconde de l'ancien Testament; la troisieme du nouveau; la quatrieme contient les comparaisons du nouveau avec l'ancien, *in* 4°. à Paris en 1708. dédiées au cardinal d'Estrées, qui engagea l'auteur de les donner au public. M. Macé dit dans sa preface, qu'il avoit fait d'autres tables suivant la même méthode, sur plusieurs livres de la bible en particulier, sur les principaux mysteres de notre religion, & sur quelques points des plus importans de la theologie, & il avoit promis de donner ainsi tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament réduits en tables, mais on n'en a presque rien trouvé parmi ses papiers. 4. Une traduction françoise du Testament des douze patriarches, ouvrage fort ancien, que Robert Grosse-Tête, évêque de Lincolne, traduisit le premier en latin l'an 1242. & qui a été donné dans le dernier siecle, vers la fin, en grec & en latin à Oxford. M. Macé a donné sa traduction françoise en 1713. *in* 12. chez Nulli à Paris, avec une préface historique. 5. Une autre traduction françoise des méditations de Busée, 2. vol. *in* 12. 6. Une de l'Imitation de Jesus-Christ, imprimée en 1698. & 1699. à Paris chez Coignard, & une des épîtres & évangiles des dimanches & fêtes de l'année, & pour le carême & l'avant, 2. vol. *in* 12. à Paris, réimprimés en 1715. chez François Rochard. 7. Depuis sa mort on a publié une histoire morale de sa composition intitulée, *Mélanie*, ou *la veuve charitable*, qui a été reçue avec beaucoup d'applaudissement, & que l'on avoit attribuée d'abord à l'abbé de Choisi de l'académie Françoise. Dans le genre littéraire, on ne connoît de M. Macé que *l'histoire des quatre Cicerons*, dans laquelle on fait voir par les historiens Grecs & Latins, que le fils de M. T. Ciceron étoit aussi illustre que son pere, vol. *in* 12. à Paris 1714. Cet ouvrage est un morceau fort estimé & plein de recherches curieuses. On l'avoit attribué mal à propos au pere Hardouin, Jesuite. On l'a réimprimé à la Haye en 1715. avec une épître dédicatoire du libraire Hollandois, au prince de Kourakin. M. Macé avoit aussi du talent pour la prédication, qu'il a souvent exercée & avec applaudissement. Il avoit achevé avant sa mort deux ouvrages considérables sur la religion qui mériteroient d'être donnés au public, & sur-tout le premier, qui a été approuvé par feu M. d'Arnaudin, chanoine du Sepulcre, le 13. de Mai 1722. Cet ouvrage est intitulé: *l'esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce pere: contenant les dogmes, décisions, points historiques, chronologie, raisonnemens & pensées les plus remarquables de ce saint docteur, suivant l'édition des peres Benédictins; par traités, livres, & chapitres: avec des préfaces à chaque traité, des argumens à chaque livre, & des notes sur les endroits les plus difficiles.* Ce manuscrit est compris en cinq mille cent & sept pages d'écriture *in* 8°. Le deuxiéme ouvrage a pour titre: *Explications des prophéties de l'ancien & du nouveau Testament, qui prouvent que Jesus-Christ est le fils de Dieu, le véritable Messie, & que la religion chrétienne est la vraie & seule religion contre les athées, les impies, les libertins, les Juifs, les heretiques, divisées en deux parties.* Outre ces deux ouvrages que M. Macé avoit achevés lorsqu'il mourut, il a laissé encore une histoire critique des papes depuis saint Pierre jusqu'à Alexandre VII. Cet ouvrage est considerable par sa matiere, par les recherches que l'on y trouve, & par sa longueur. Mais l'auteur n'y avoit nullement mis la derniere main, & ce ne sont presque que d'excellens matériaux.* *Memoires du tems.*

MACE', (Gilles) celebre avocat du parlement de Paris, écuyer, conseiller & secrétaire du roi, s'est fait un grand nom dans le barreau par ses talens & par sa profonde connoissance du droit. Il avoit reçû de la nature des qualités excellentes, qu'il cultiva avec soin, & qui le firent briller parmi ses confreres dès sa premiere jeunesse. Judicieux, vrai, désinteressé, il s'attira l'estime & la confiance des grands & des petits, & s'acquit la reputation d'un des plus dignes orateurs qui ait paru de son tems dans le parlement de Paris. Il étoit d'ailleurs

infatigable dans le travail, & pendant environ trente ans qu'il plaida, on ne sçut jamais ce que l'on devoit le plus admirer en lui ou de sa profonde science, ou de l'excellent usage qu'il sçut en faire. Retiré dans son cabinet après ces travaux publics, il n'en fut pas moins consulté avec empressement, de la cour, de la ville, & des provinces; il n'en fut pas moins disposé à donner son tems & ses lumieres à ceux qui eurent recours à lui. Il fut plusieurs fois admis dans les conseils des princes, qui s'en rapportoient à lui dans les affaires les plus importantes & les plus épineuses. C'étoit d'ailleurs un homme doux, affable, bienfaisant, bon ami, & dont la probité fut toujours victorieuse des tentations les plus fortes. Il est mort âgé de soixante ans le 26. de Decembre 1724. Il a laissé plusieurs enfans, dont deux ont embrassé l'état ecclesiastique: l'un est conseiller-clerc au parlement de Paris, & chanoine de Verdun, l'autre qui n'est point entré dans les ordres sacrés a pris pour son partage la retraite & l'étude de la théologie. M. Macé avoit amassé une bibliotheque assez nombreuse & bien choisie, dont le catalogue dressé par M. Martin, Libraire, dont le goût & la capacité sont connus, a été imprimé *in* 12. en 1725. On voit à la tête un éloge très-élegant de M. Macé, avec l'épitaphe suivante.

Æterna memoriæ.
Homo luge hominis vices.
Qui mentis acumine,
Animi judicio,
Ingenii perspicacitate,
Cæteros æquabat, superabat,
Fumus & umbra est:
ÆGIDIUS MACÉ,
Eques.
Regi à consiliis & secretis.
Antiquis in supremo senatu patronus,
Disertissimus orator,
In privati juris & publici notione.
Vir eximius, sine superbia,
Virtute clarus & probitate,
Æqui defensor austerus,
Consiliarius principum,
Amicorum deliciæ,
Familiæ decus & honos,
Et amor,
Sexaginta natus annis
Quem dederat cursum natura,
Peregit ocyus, moribus candidis,
Carissimus parens jam vixit.
Eheu! quisquis es, luge hominis vices.

MACEDO, (François de saint Augustin) Portugais de nation, de Jesuite devenu Frere Mineur. *Ajoûtez ce qui suit au peu que l'on en a dit dans le Dictionaire de Moreri.* Après qu'il fut entré chez les Cordeliers, il vint à Paris sur la fin du ministere du cardinal de Richelieu, & soit qu'il eût prêché devant le roi, soit qu'il ait eu simplement le brevet, il se qualifia dans la suite de *conseiller & prédicateur ordinaire de sa majesté très-Chrétienne.* Il demeura quatre ou cinq années en France, pendant lesquelles il composa quelques ouvrages, comme: *Elogia Gallorum*, à Aix, *in* 4°. & *Jus succedendi in Lusitaniæ regnum Catharinæ regis Emmanuelis ex Eduardo filio Neptis, doctorum sub Henrico rege ultimo Conimbr. sententiis confirmatum*, &c. à Paris, chez Cramoisi en 1641. *in fol.* Cet ouvrage est en faveur du duc de Bragance, élevé à la couronne de Portugal. Le pere Macedo a toujours été un des plus zelés défenseurs de ce prince. Ce pere étoit encore à Paris en 1648. & comme les disputes sur l'*Augustinus* de Jansenius, évêque d'Ypres, commençoient à s'agiter avec chaleur, il voulut y prendre part, & il fit imprimer cette même année en faveur des amis de Jansenius, l'ouvrage intitulé: *Cortina sancti Augusti de prædestinatione.* Ayant peu de tems après passé de France en Angleterre, il y fit imprimer les mêmes principes & les mêmes conclusions sous le titre de: *Oracula sancti Augustini.* Il fit imprimer encore quelques autres écrits dans les mêmes principes contre les Arminiens. Mais dès qu'Innocent X. eut condamné les cinq fameuses propositions, il prétendit que Jansenius les avoit enseignées dans le sens dans lequel on les condamnoit: & qu'il s'efforça de prouver dans le livre intitulé: *Mens divinitus inspirata Innocentio X.* &c. qu'il dédia au cardinal Barberin. Cet ouvrage plût si fort à Rome, que Macedo y fut appellé pour y enseigner la théologie au collége *De propaganda fide.* Ce pere s'y rendit vers 1658. après avoir fait un voyage en Portugal, sa patrie, & afin d'y soutenir sa réputation, il soutint en 1658. des théses publiques pendant trois jours sur toute sorte de matieres. On y accourut de toute part, & l'on ne cessoit de combler le soutenant de louanges. Il est vrai que le pere Macedo y fit paroître un genie supérieur. Quoiqu'âgé alors de soixante ans, on l'entendit répondre sur le champ en vers latins, à quantité de questions differentes ausquelles il n'avoit pas lieu de s'attendre. Quelque tems après ayant été appellé par la république de Venise, à Padoue, pour y enseigner, il voulut y donner de nouvelles marques de sa capacité par des théses publiques qu'il soutint pendant huit jours sur toute sorte de matiere, excepté sur les mathématiques, & les vers latins coulerent encore en cette occasion de sa veine poëtique avec plus de facilité & de rapidité que dans la premiere rencontre. On dit que quelqu'un croyant le pousser à bout, lui proposa de faire sur le champ la description de la Gygantomachie, & celle de Medée en fureur, & que Macedo les fit sur l'heure, & y employa plus de deux mille vers. Pour fermer ses theses il composa une épigramme à l'honneur de la république de Venise, que cette république trouva si belle, qu'on l'exposa par son ordre dans la bibliotheque de saint Marc, écrite de la main de l'auteur, & que le senateur Grimani fit faire son portrait. Cependant, s'étant mêlé de quelque affaire dans laquelle il ne devoit point entrer, il encourut la disgrace de la république, qui le fit mettre en prison à Venise même, & il y mourut en 1678. âgé de plus de quatre-vingts ans. Il avoit un grand fonds de lecture, une grande présence d'esprit, une mémoire prodigieuse: mais il manquoit de modération & de politesse, & la plupart de ses écrits polémiques sont remplis d'aigreur & de vivacité. Il a eu des démêlés assez vifs avec le cardinal Bona, au sujet du pain azyme, & le cardinal Noris, & la réponse qu'il fit au premier fut trouvée très-mauvaise, & fut mise à Rome à l'*index* des livres défendus. Macedo ne s'en irrita pas, mais ayant appris que son adversaire l'avoit traité de *petit frere*, il fit réimprimer sa réponse avec des corrections considerables, & il mit en tête toutes ses qualités, en ces termes: *Disquisitio theologica de ritu azymi & fermentati, S. P. D. N. Clementi papæ X. dicata: authore patre fratre Francisco à sancto Augustino Macedo Minorita; magistro Conimbricensi, lectore sui ordinis jubilato: professore publico Patavino: electore regio Madriti: pontificio Romæ in collegio de propaganda fide, & il alma sapientià, exqualificatore sancti officii Romani: concionatore & consiliario regis Christianissimi, & serenissimi regis Lusitaniæ historico latino, Veneto cive*, &c. Les ouvrages du pere Macedo, sont *Apotheosis sancti Francisci Xaverii, epico carmine. Apotheosis S. Elisab. regin. Lusitan. epico carmine. Theses rhetoricæ in unum volumen collectæ. Epitome chronologiæ ab orbe condito ad Christum natum. Elegiæ septem. Vita dom. Ludovici de Attayde. Historia recentium martyrum Japonensium. Apologeticus pro Lusitania vindicata*, & un grand nombre d'autres, dont on peut voir le catalogue que le pere Macedo en a donné lui-même dans un de ses derniers ouvrages, intitulé: *Myrothecium morale.* On voit par ce catalogue que ce pere avoit une plume très-feconde, & qu'il a écrit sur toute sorte de sujets. M. de Furstemberg, évêque de Paderborn, & ensuite de Munster, lui a adressé des vers qui se trouvent parmi les autres poësies de ce prélat. Le pere Macedo dit aussi de lui-même dans le *Myrothecium*, qu'il a récité en sa vie 53. panégyriques, 60. harangues en latin, 32. harangues funebres, 48. poëmes épiques; qu'il a composé 123. élegies, 115. épitaphes, 212. épitres dédicatoires, plus de 3000. épigrammes, & qu'il a écrit ou prononcé sur le champ plus de 150000. vers. Dans la dispute que le pere Macedo eut avec le pere Noris, qui n'étoit pas encore cardinal, au sujet du Monachisme de saint Augustin, que celui-ci soutenoit, & que le premier attaquoit, & au sujet des sentimens de ce saint sur la grace, dont ils ne convenoient point entre-eux,

il se passa une chose très-singuliere, dont peu de personnes sont instruites. Comme la dispute s'échauffoit, ils reçûrent l'un & l'autre une défense d'écrire davantage sur ces matieres. Le pere Noris se tût; le pere Macedo cessa aussi d'écrire, mais afin de ne pas paroître avoir tort, & donner gain de cause à son adversaire, il lui envoya un cartel de défi où il lui exposoit, selon les loix de l'ancienne chevalerie, le sujet de leur démêlé; le provoque au combat en champ clos ou ouvert à Boulogne, où il promet de se rendre pour entendre ses raisons & y répondre. Cette piéce, qui est fort rare, fut répandue dans Rome & ailleurs, conçûe en ces termes:

Libellus provocationis ad certamen litterarium in causa gratiæ & Augustini, missus à patre fratre Franc. sancti Augustini Macedo observante, ad patrem Franc. Henricum Noris, eremitam Augustinianum.

Causa Duelli.

Studium defendendæ doctrinæ gratiæ christianæ & Augustinianæ ab erroribus & calumniis: quod est antiquissimum Macedo.

Occasio.

Dictum Noris de Macedo in vindiciis Augustinianis, *cap. 30.* Pater Macedo mihi autor fuit ut tum historiam Pelagianam, tam hasce vindicias evulgarem. *Non potuit Macedo suasor esse operis, in quo cum plurima sunt à veritate aliena; tum nonnulla adversa gratiæ & Augustino.*

Jus.

Quando non licet per superiores quidquam mandare typis, reliquum est ut certamine decernatur.

Materia.

Tredecim propositiones Noris pugnantes cum doctrinâ gratiæ & Augustini: errores inde pullulantes decem; injuriæ totidem illatæ Augustino.

Modus.

Propositiones suis, uti sunt in libro Noris, conceptæ verbis, perspicue afferentur. Errores fideliter adducentur: Augustini injuriæ manifeste exponentur: obsignatis libellis, productis testimoniis, ut negari nequeant.

Finis.

Veritas, & honor Augustini.

Eventus.

Noris prævaricator & desertor gratiæ & Augustini; Macedus utriusque defensor & vindex apparebit.

Lex.

Noris quibuscumque armis & sociis velit uti, licitum esto; Macedo cum vel minimo provocet: in uno Augustino omnia sunto.

Ero Bononiæ.

On vit en Italie cette feuille de cartel: néanmoins le grand duc informé des intentions du pape, qui avoit imposé silence aux deux parties, empêcha le pere Noris de se rendre à Boulogne. Ainsi finit le different. Il parut cependant peu de tems après un écrit très-mordant, que l'on a attribué à un ami du pere Noris, qui est plus vraisemblablement du pere Noris lui-même, intitulé: *Miles Macedonicus plautino sale perfrictus.* On y répondit par un autre qui ne le cedoit point en vivacité, & qui parut sous ce titre: *Henricus de Noris dogmatistes, Augustino injurius, summis pontificibus, cardinalibus, SS. Patribus, doctoribus scholasticis infestus demonstratus.* On attribue faussement au pere Macedo, un autre ouvrage imprimé à Mayence contre le même pere Noris, intitulé: *Prodromus veritatis*, & publié sous le faux nom de *Bruno Neusser*, non Neuffler, comme le dit M. Baillet, dans sa liste des auteurs déguisés, qui croit aussi que le pere Macedo s'étoit caché sous ce nom. Il est certain que cet ouvrage est du pere Honoré Fabri, Jesuite, qui avoit sur la grace des sentimens différens de ceux du pere Macedo. Ce qui a pû tromper, c'est qu'on trouve dans le *Prodromus*, une dissertation sur Vincent de Lerins, qui est en effet du pere Macedo. * *Voyez* le *Myrothecium morale*, cité dans cet article, Gerberon, *histoire du Jansen. tom. 1. p. 253. & suiv.* Relation manuscrite ses sçavans d'Italie, par le pere Poisson de l'Oratoire.

MACER, (Jean) né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, étoit licentié en droit, & fut professeur en droit canon à Paris, vers le milieu du XVI. siecle. Il fit aussi quelque séjour à Avignon, & partout il fut estimé pour sa science. Zelé pour sa patrie & pour la gloire des François, il écrivit en faveur de l'une & de l'autre, & souffrit impatiemment ceux qui y étoient opposés, ou même qui n'en étoient pas amis. Presque tous ses ouvrages roulent sur l'un & l'autre sujet, sçavoir: *De prosperis Gallorum successibus, libellus*, à Paris en 1553 *in* 8°. Il y traite aussi *de tributorum exactionibus, cum de jure quo Galli sibi vindicant Provincias quas repetunt.* Jean le Blond, qui avoit été son ecolier, & qui fut conseiller au Parlement de Dijon, y a ajoûté ses notes latines. *Panegyricus de laudibus mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, en 1556. à Paris *in* 8°. encore avec les notes de le Blond. *Indicarum historiarum ex oculatis & fidelissimis testibus perceptarum, l. 3.* à Paris en 1555. Cet ouvrage fut fait sur ce que Macer apprenoit dans les entretiens qu'il avoit à Avignon avec un homme qui avoit passé trente années dans les Indes. *Philippique contre les Poetastres & Rimailleurs de notre tems*, à Paris en 1557. La Croix du Mayne, & du Verdier-Vauprivas parlent de Macer dans leurs Bibliothéques.

MACHAULT, (Jean de) Jésuite, mort en 1619. est auteur d'un livre contre l'histoire de M. de Thou, écrit en latin, & imprimé en 1614. à Ingolstadt, *in* 4°. Le titre de cet ouvrage, qui est rare, est: *In Jacobi Thuani historiarum libros notationes lectoribus utiles & necessariæ.* L'auteur se déguisa sous le nom de *Gallus*, en françois le Coq, qui étoit le nom de sa mere, & sous le titre de Jurisconsulte. L'abbé Lenglet dit dans son catalogue des auteurs qui est à la fin de sa méthode pour étudier l'histoire, que ce livre fut condamné par une sentence du châtelet à être brûlé par la main du bourreau. Cette sentence qui est de Henri de Mesme, lieutenant civil de Paris, & qui a été imprimée en latin & en françois *in* 4°. à Paris, chez Durand en 1614. & qui se trouve dans le tome 2. de la bibliothéque du droit françois de Bouchel, supprime seulement cet ouvrage *comme pernicieux, contenant plusieurs discours tendant à sédition, contre le repos public, & édits de pacification, plein d'impostures & de calomnies contre les magistrats & officiers du roi.*

MACHIAVEL. (Nicolas) *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on a déja dit de ce fameux politique dans le dictionaire historique éditions 1725. & de 1732.* Il étoit fils de BERNARD Machiavel, d'une famille noble & patricienne dans laquelle on vit quelquefois la dignité de Gonfalonier la plus considerable qui soit à Florence, & le nom de cette famille subsiste encore aujourd'hui. Machiavel fut le premier de sa race qui se distingua dans les lettres. Tous ses ouvrages sont en italien. Ceux qu'il a écrits en vers doivent être regardés pour la plûpart, comme des fruits de sa jeunesse, quoiqu'il n'y manque ni fecondité, ni agrémens. Ce ne sont presque que de petits poëmes, que les Italiens appelloient alors *Capitoli.* Quelques-uns sont historiques, comme les *Duoi Decennali*, où l'on trouveroit ce qui s'est passé en Italie pendant vingt ans, jusqu'en 1494. si Machiavel eût achevé son plan. Il y a des poëmes moraux, comme sur l'occasion, sur la fortune, &c. Son Ane d'or est fait à l'imitation de Lucien & d'Apulée. Son Belphegor, ou Belfagor que la Fontaine a imité, l'emporte, selon quelques-uns, sur Bocace. Machiavel fit aussi deux comedies, mais en prose, où il imita plaute: l'une a pour titre la Mandragore, il s'y montre satirique outré, & quoiqu'il y blâme des defauts réels, il y donne trop de liberté à son génie mordant. L'autre est intitulée, *Clitia*: c'est une copie de la Casina de Plaute, mais où l'auteur a ajoûté & retranché selon ses vûes. Après cela, Machiavel publia ses discours sur la premiere Décade de Tite-Live, ou trois livres de la république. Il y explique la politique du gouvernement populaire, & y montre un grand zéle pour ce qu'il appelle la liberté. Suit le livre du prince, (*del Principe*) qu'il composa étant vieux, & pour servir de suite à ses discours sur Tite-Live. Machiavel a fait aussi un traité de l'art militaire, qui selon M. le chevalier Folard, dans ses observations sur Polybe, *tome 1.* ne lui fait pas beaucoup d'honneur, quoiqu'il ait pillé Vegece, qu'il a très-mal travesti. L'histoire de Florence est le dernier des ouvrages de Machiavel. Il y remonte jusqu'aux plus anciens tems de cette ville, & descend jusqu'à l'an 1492. On prétend qu'elle est beaucoup plus exacte que

plusieurs auteurs ne le disent, & que ce n'est que par envie que Paul Jove l'a accusé de mauvaise foi & de partialité. On s'y apperçoit quelquefois néanmoins de ces défauts. Mais Paul Jove les a outrés. La premiere édition des ouvrages de Machiavel est ancienne, mais on n'y voit pas le lieu de l'impression, quoique quelques-uns prétendent qu'elle fut imprimée à Venise en 1530. Il y a à la tête du premier volume un privilége du pape Clement VII. pour l'*histoire*, les *discours de la république*, & le *prince*, accordé à Antoine de Blado, imprimeur de Rome. La date est du 23. d'Août 1531. La derniere fut faite à la Haye en 1726. *in* 12. en plusieurs volumes. L'auteur de l'ouvrage que l'on intitule dans le *dictionaire historique* l'Anti-Machiavel, quoique ce ne soit pas le vrai titre du livre, est *Innocent Gentillet*. Il combat dans son ouvrage tous les principes que Machiavel a avancés dans celui *del principe* (du prince) & il les traite de faux, de dangereux, d'impies, &c. M. Baillet n'a pas eu raison de mépriser cet ouvrage de Gentillet; on y trouve beaucoup de solidité. Beaucoup d'autres auteurs se sont declarés contre le livre du prince, & il est étonnant qu'il ait trouvé des apologistes. Cependant M. Amelot de la Houssaye, prétend le justifier dans la préface de la traduction françoise qu'il a faite de ce livre, & plusieurs autres qui ont fait aussi des apologies de Machiavel. Jean Frederic Christius, originaire de Franconie, a fait un ouvrage exprès qui a paru en latin en 1731. à Hall & à Lipsic, où il prend par-tout la défense de ce politique, & le comble d'éloges. Mais la plûpart des choses qu'il prétend faire pour des preuves, ne sont que des conjectures hazardées, & quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition & de remarques utiles dans cette apologie, elle fait peu d'impression quand on la lit sans prévention, & qu'on est bien instruit que la vraie politique n'a rien de contraire aux regles séveres du Christianisme. Certainement la politique tirée de l'écriture sainte, donnée par le sçavant évêque de Maux, & si généralement approuvée, ne s'accorde gueres avec le prince de Machiavel, & il faut avoir une grande demangeaison de tout justifier, pour mettre ce dernier à la tête de tous les bons politiques, & pour se fâcher aussi sérieusement que le fait M. Christius, contre tous ceux qui persistent à croire que le prince de Machiavel, ne formera jamais un politique Chrétien, ni même un prince qui aura une exacte probité pour guide. * *Voyez* ce que les auteurs de la *bibliothéque raisonnée, tome XI. deuxiéme partie*, disent de l'ouvrage de cet Allemand; ils y réfutent plusieurs raisonnemens de son apologie.

MACHUREAULT, (Josias) étoit de la Religion Prétendue Réformée, & de Châlons en Bourgogne. Il nâquit le 8. de Mai 1561. & mourut le 4. de Mai 1622. âgé de soixante-un ans. Dès l'âge de 17. ans, il s'étoit appliqué à la chirurgie, & étant allé à Arles, il y soutint des théses de chirurgie qui lui firent tant d'honneur, qu'on lui donna solemnellement le titre d'*abbé*, c'est-à-dire, intendant des chirurgiens d'Arles. A Paris, Machureault étudia sous Dulaurens, médecin célébre & professeur d'anatomie de grande réputation. De retour en sa patrie, il y obtint des lettres de prévôt des maîtres chirurgiens, & exerça son art avec beaucoup d'honneur & de succès. On a de lui, *Exercices de Josias Machureault de Châlon sur Saone, touchant l'amitié*, en 1611. sans nom de ville, ni d'imprimeur, *in* 12. & la même année à Genève, *in* 12. chez Chouet. *Traité des vertus & des vices*, manuscrit. Il a mis des vers françois au-devant des ouvrages de Job Bouvot. * *Voyez* Jacob, *de scriptorib. Cabilonens. pag.* 70. &c.

MACKI, (Jean) écuyer, étoit Anglois, & a joué dans le siécle dernier & dans celui-ci un personnage assez singulier. Né avec un génie inquiet, actif, & propre aux découvertes, d'une certaine espece, il fut intriguant par caractere, par gout, & par état. Son zéle pour la religion & pour les privileges de sa nation, & plus encore son génie particulier, & son interêt propre le firent entrer de bonne heure dans les mesures qui produisirent la révolution de 1688. Il fit longtems le métier d'espion, toujours pen séant, quelque motif que l'on ait, & quelque couleur qu'on lui donne, & il séjourna long-tems en cette qualité à Paris, & surtout à saint Germain. Il s'est vanté que c'étoit lui qui avoit découvert les desseins de la cour de saint Germain, & qu'il n'avoit rien omis de ce qu'il pouvoit faire pour surprendre les relations qu'elle entretenoit au-delà de la mer. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi Jacques devoit faire en Angleterre, & qui fut cause par-là de l'heureux succès de la bataille de la Hogue. Ce service, & quantité d'autres de la même espece, qu'un honnête homme seroit bien fâché de voir entrer dans sa propre histoire, lui valurent successivement une inspection sur les côtes & l'intendance des Paquebots en France. La guerre qui recommença après la mort du roi Guillaume, ayant fait cesser de nouveau la communication entre les deux royaumes, cet emploi lucratif fut perdu pour l'auteur, & sa fortune en souffrit considérablement. Heureusement la bataille de Ramelies, en rendant les alliés maîtres de la Flandre, le remit lui-même dans une meilleure situation, en le remettant dans son premier métier d'espion. Une correspondance directe fut établie entre l'Angleterre & Ostende, & milord Godolphin en donna la direction à M. Macki. Dès lors nouveaux travaux de sa part dans le même genre, & nouveaux succès dans ce hardi métier, malgré tous les incidens qui ont coutume de le rendre si difficile. En 1708. il fit manquer la fameuse entreprise du roi Jacques, chevalier de saint Georges sur l'Ecosse, par son activité à en faire passer des avis certains à la cour de Londres. Quelques autres découvertes furent aussi heureuses. Mais enfin, ayant donné avis par un exprès au duc de Malborough de l'arrivée secrette en Angleterre de M. Prior, & de l'abbé Gaulriet, quoiqu'on lui eût ordonné de ne parler de ce secret, & de ce qu'il falloit faire en conséquence qu'au seul secretaire d'état, on révoqua sa commission, on l'abandonna à ses créanciers, il fut mis en prison, & n'en sortit qu'à l'avenement de George I. au trône. Comme ses services étoient oubliés, il eut beaucoup de peine à obtenir, après plusieurs années de sollicitations, d'être employé dans les pays étrangers. Il y reçut des gratifications considerables jusqu'à sa mort, qui arriva à Rotterdam en 1726. En 1695. il publia un petit ouvrage qui a pour titre: *Tableau de la cour de saint Germain*, dont on vendit en Angleterre jusqu'à trente mille exemplaires. Ce n'est qu'une satyre très-sanglante de la conduite du roi Jacques II. Ce prince si respectable y est traité avec une indécence que les guerres & les haines les plus vives n'ont jamais dû autoriser. M. Macki a fait, presque dans le même goût, un ouvrage plus considerable en anglois: ce sont ses propres *mémoires contenant*, selon le titre, *les caracteres de la cour d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume III. & d'Anne I. tracés à la réquisition de son altesse royale Sophie, électrice de Hanovre*. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à la Haye *in* 12. en 1733. on y trouve plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressans, mais en general beaucoup de partialité & de satyre. Il y a à la fin deux supplémens touchant Burnet, où l'on apprend sur ce prélat des faits que l'on n'a point fait entrer dans la vie que l'on en a donnée il y a quelque tems, peut-être parce qu'ils font fort peu d'honneur à ce prélat. M. Macki prouve cependant ces faits par des témoignages qu'il paroît très-difficile de récuser.

MACLOT, (Edmond) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit chanoine Prémontré de la réforme de Lorraine, docteur en théologie, & fut vicaire general de sa congrégation. Il fut élu abbé de Létanche près de saint Mihiel en 1685. C'étoit un religieux de beaucoup de pieté & d'érudition. Il étoit, dit-on, également propre à instruire & à édifier. Il partageoit son tems entre la priere & l'étude, mais sans être ennemi de la conversation qu'il avoit assez vive & agréable. Ceux qui l'ont connu ont beaucoup loué sa modestie & sa politesse. Il a composé plusieurs ouvrages sur differens sujets de pieté, qui mériteroient, à ce qu'on assûre, d'être donnés au public. On n'a imprimé que son histoire de l'ancien testament, & celle du nouveau. La premiere a paru à Nancy en 1705. & la seconde à Paris en 1712. L'auteur étoit mort le 6. d'Octobre de l'année précedente 1711. Dans son histoire de l'ancien testament, il ne s'attache pas simplement à rapporter ce que le texte de l'écriture contient, il y mêle quantité de remarques de théologie, de morale & d'histoire. On s'apperçoit aisément que cet auteur avoit

beaucoup lû, & que son histoire de l'ancien testament en particulier, est le fruit de plusieurs années d'application : mais il s'y montre quelquefois mauvais physicien, comme on le voit entr'autres dans les raisonnemens qu'il fait pour prouver que la lune n'est point un corps opaque. Il a suivi à peu près la même méthode dans son histoire du nouveau testament. * *Mémoires du tems.* Du-Pin, *bibliothèque des auteurs du XVIII. siécle, tome 1.* &c.

MACRIN, poëte Latin. *Dans le Moreri on l'appella* SALOMON ou SALMON : il faut seulement SALMON ; c'étoit son nom de famille.

MADAILLAN, baronie située dans l'Agenois, a donné son nom à une ancienne maison, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce qui est dit de cette maison dans le Moreri.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTVIEL & de MONTATAIRE, *& marquis de* LASSAY.

XIV. ARMAND de Madaillan de Lespare, marquis de Lassay, &c. fut fait par Louis XV. chevalier des ordres de sa majesté à la promotion de la Pentecôte 1724. Il est né le 28. de Mai 1652.

A l'égard des autres corrections, voyez l'édition de Moreri de 1732.

MADELENET, (Gabriel) *voyez* MAGDELENET.

MAFE'E, (Jean Pierre) Jesuite, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit qu'*il mourut en 1603. âgé de soixante-quatorze ans : on s'est trompé. Maffée mourut à Tivoli le 20. d'Octobre 1605. âgé d'environ soixante-neuf ans, étant né à Bergame vers l'an 1536. Ses ouvrages, *dont on a aussi parlé peu correctement*, sont, *Libri tres de vita & moribus sancti Ignatii Loyolæ*, à Venise en 1585. *in-8°.* & plusieurs fois réimprimés depuis *in-12.* & *in-18. Historiarum Indicarum libri XVI.* à Florence en 1588. & à Cologne en 1589. *in fol.* & plusieurs fois réimprimés depuis *in-8°.* ou autrement. Deux auteurs ont traduit cet ouvrage en françois : François-Arnaud de la Boire, dont la traduction parut à Lyon en 1604. *in-8°.* & l'abbé de Pure, dont la traduction a été imprimée à Paris en 1665. *in-4°.* Il y a dans cette histoire bien du merveilleux qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de véritable. *Selectarum ex India epistolarum libri IV. Maffeio interprete*, joint à l'histoire des Indes. Gregoire XIII. lui avoit ordonné d'écrire l'histoire de son pontificat ; le pape Clement VIII. le fit venir au Vatican pour l'achever & la continuer jusqu'à lui. Maffée en fit trois livres en italien, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin.

MAFFE'E VEGIO. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il a fait un traité de l'éducation des enfans, *ajoûtez que* ce traité est excellent : il est en latin, & fut imprimé à Paris *in-4°.* en 1511. Il est intitulé, *De educatione liberorum, & eorum claris moribus.* On le trouve aussi dans le *tome XXVI. seconde partie de la bibliothèque des Peres*, imprimée à Lyon. Le Dialogue de la vérité exilée se trouve aussi avec le traité de l'éducation, &c. de l'édition de 1511.

MAGDELEINE, (sainte) ordre militaire, &c. *Ajoûtez à ce que l'on dit dans cet article de* Jean Chesnel, seigneur de la Chappronaye, qu'en 1618. il fit imprimer les *Révélations de l'Hermite solitaire*, in-8°. à la fin desquelles on trouve *la regle & constitutions des chevaliers de l'ordre de la Magdeleine.* Chesnel demanda encore en la même année que le roi autorisât cet ordre dont Chesnel même étoit l'inventeur.

MAGDELENET, que d'autres écrivent aussi MADELENET. (Gabriel) *Ajoûtez ce qui suit à ce qu'on a déja dit de ce poëte dans le dictionaire historique.* Menage s'est trompé en disant qu'il étoit de Champagne : Il étoit Bourguignon, *comme on l'a dit à son article*, fils de *Henri* Magdelenet, & de *Toussaint* le Clerc. Il étudia à Nevers & à Bourges en philosophie, en théologie & en droit. Il vint à Paris en 1610. fut reçu avocat au parlement, & se fit bientôt des amis illustres. Le cardinal du Perron se déclara son protecteur, & dans la suite le cardinal de Richelieu l'honora de la charge de son interprête Latin. Louis XIII. lui avoit donné une pension de 1500. liv. & le cardinal de Richelieu y ajoûta 700. liv. Magdelenet se croyant poëte François, fit plusieurs piéces en ce genre, une entr'autres sur la prise de la Rochelle en 1628. Mais ces poësies n'eurent pas grand succès : Balzac les méprisa ; quelques autres beaux esprits de ce tems là s'en raillerent. Magdelenet changea de ton, & ne fit plus que des vers latins qui furent généralement estimés. C'étoit son talent. Voyez *ce qu'on en a dit à son article.* Pierre Petit est l'auteur de l'éloge du poëte qu'on voit à la tête du recueil qu'on a fait de ses poësies latines : mais on en doit l'édition à Henri-Louis de Lomenie de Bienne, *cherchez* LOMENIE. On n'a point sa piéce sur les douleurs de la gravelle dont il étoit tourmenté. On dit que c'étoit un excellent morceau. Magdelenet étant mort à Auxerre le 20. de Novembre 1661. *comme on l'a dit à son article*, Jean Magdelenet, son neveu, le fit enterrer dans l'église de Notre-Dame *La d'Hors*, paroisse de cette ville, avec cette épitaphe :

D. O. M.

Memoriæ GABRIELIS MAGDELENETI, *à consiliis & secretis regis Christianissimi, sermonisque latii interpretis. Nec enim tumulo obscurum jacere justum est qui tum dum viveret in cœlum heroas evexit. Claruit primum foro, dum aulæ servivit, otio denique vacavit, ne justitiæ, ne fidei, ne sibi deesset. Neque tamen ignotum virtus latere passa est. Gratia regum Ludovici XIII. & XIV. alumnum elegit. Cardinalium Perronii, Richelii & Mazarini studium fovit. Docti omnes coluère. Quantus porro vir qui tantos habuit Musarum suarum fautores! Gratus olim Delphino futurus, ni dum hunc orientem adoraret, ipse occasum suum sensisset, soli Deo in posterum victurus. Bene precare viator ut cœlo gloriosus vivat, quem laurus in terris non patietur mori. Obiit Altissiodori XIII. Kal. Decem. an. Domini M. DC. LXI. ætat 74 in ædibus & complexi Joannis Magdeleneti, ex fratre nepotis amantissimi, qui hoc ei monumentum.*

P. L. C.

Gabriel Magdelenet avoit aussi cultivé la peinture & la sculpture, & il jouoit habilement du luth.

MAGNEN. (Jean-Chrysostome) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* professeur en médecine à Paris : c'étoit à Pavie.

MAGNI, (Valerien) Capucin très-célébre. *Ajoûtez* aux ouvrages de ce sçavant religieux *Acta Rheinsfeldentia patris Valeriani & duorum aliorum Capucinorum cum Haberkornio & hereticis duobus aliis, edita à patre Valeriano*, à Cologne en 1652. L'assemblée dont il est parlé dans ce livre se tint chez le lantgrave Ernest : le pere Valerien y ayant parlé contre l'infaillibilité prétendue des papes, le Jesuite Rosendal, confesseur du lantgrave Ernest, attaqua ce qu'il en avoit dit, la même année 1652. Par-là la dispute fut engagée. Un anonyme (Pierre Bonau) publia contre le Jesuite une apologie du pere Valerien qui fut brûlée à Cologne. Le pere Valerien se défendit aussi par une lettre écrite sur ce sujet. Il eut quelque tems après une autre dispute publique avec quelques hérétiques, dont le récit a été imprimé à Cologne en 1657. On l'accusa aussi d'avoir avancé en 1652. que la primauté du pape ne pouvoit point être prouvée par l'écriture. Cette accusation fondée sur une lettre de ce pere écrite à un religieux de son ordre le 18. d'Avril 1652. & qu'il envoya lui-même à la congrégation *de propaganda fide*, donna lieu à quelques hérétiques de triompher. Le Calviniste de Court fut de ce nombre. Le Jesuite Rosendal regardant ce triomphe comme un scandale, écrivit la même année 1652. contre celui qui se l'attribuoit & celui qui y avoit donné lieu. Ce fut une nouvelle occasion au pere Magni d'écrire contre Rosendal, en quoi il fut soûtenu par un pere Bonaventure Rutenus, du même ordre. Ce dernier écrivit en allemand. Il y eut plusieurs autres écrits de part & d'autre sur cette matiere, & le pere Valerien écrivit sur ce sujet une longue lettre datée du 18. d'Avril 1653. qu'il envoya à Rome le 21. du même mois. Il donna un *Appendix*, & un *Appendicula* sur la même matiere en 1654. Mais comme il avoit demandé une permission à Rome d'écrire ouvertement contre les Jesuites, elle lui fut refusée, & Alexandre VII. donna en 1655. un decret qui défend à tous Missionaires de rien faire imprimer sans avoir consulté auparavant le saint Office. Ce n'étoit pas sans raison que ce decret avoit été sollicité par les parties interessées, car le pere Magni avoit souvent essayé la

plume contre les Jesuites. Dès 1733. on trouve une lettre italienne de ce pere écrite contre eux, & plusieurs autres écrits sur le compte des mêmes qui n'en furent pas contens. Dans une autre lettre écrite en latin au pape Alexandre VII. le 28. d'Avril 1656. & qui se trouve à la fin du second tome du recueil intitulé, *Tuba magna*, &c. il dit lui-même qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il s'étoit cru obligé d'écrire contre les Jesuites, même à leur général Vitelefchi, qui ne lui fit point de réponse, au pape, & à plusieurs cardinaux. Aussi n'obéit-il pas au decret *dont on vient de parler*. Il fit même à cette occasion son apologie qui lui attira de fâcheuses affaires. Il fut enlevé par ordre civil, & mis en prison à Vienne, *ainsi qu'on l'a dit à son article dans le dictionaire historique*. De sa prison, il écrivit au pere Louis *à Salice*, de son ordre, le 8. de Février 1661. une lettre assez longue, où il entre dans le détail des accusations formées contre lui & qui avoient occasionné sa disgrace, & il y répond. On y voit que la principale accusation étoit de ce qu'il avoit accusé les Jesuites d'hérésie & de corruption dans la morale. Cette lettre se trouve dans le *Tuba magna*, tome 2. avec celle par laquelle le provincial des Capucins fait le récit de l'emprisonnement du pere Valerien, & des démarches inutiles qu'il avoit déja faites pour lui faire rendre sa liberté.

MAGNIN, (Antoine) s'est distingué dans le siécle dernier par ses emplois & par ses poësies françoises. Il étoit originaire de Bourg en Bresse, & fut conseiller honoraire au bailliage de Mâcon, & subdelegué de M. l'intendant de Bourgogne. Il a été aussi membre de l'académie d'Arles, & mourut à Mâcon au mois de Juillet 1708. âgé de plus de soixante-dix ans. Il fut enterré dans la collégiale de saint Pierre de cette ville. Il avoit beaucoup de goût pour les belles lettres, & l'on s'en appercevoit dans ses conversations où son érudition brilloit quand on le mettoit sur ces matieres. Il remporta en 1689. le prix de l'éloquence au jugement de l'académie d'Angers, & son discours fut imprimé la même année à Mâcon. Dès 1687. il avoit composé pour les prix de la même académie, deux piéces, l'une en prose, & l'autre en vers: le sujet de la premiere étoit, *Le triomphe de Louis le Grand sur l'hérésie*: celui de la seconde, *Le nouveau canal de la riviere d'Eure*. Elles ont été imprimées la même année à Mâcon. Ses autres piéces sont: la gloire de Louis le Grand, poëme *in-4°*. Le portrait de Louis le Grand, poëme. Clovis à Louis le Grand, poëme. Henri le Grand au peuple François sur la déclaration de guerre de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre & de la république de Hollande contre la France en 1689. en vers. Epître en vers à M. le duc de Saint Agnan, avec des devises, *in-4°*. Eloge de M. Colbert, ministre d'état, poëme. Devises pour madame de Maintenon. Ode à M. Boucherat, chancelier de France, avec des devises, *in fol.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres un *Etat historique de la Bourgogne*. * *Mémoire du tems.*

MAGNON (Jean) de Tournus, dans le Mâconnois, & non né dans la province de Bresse, comme le dit M. Brossette dans ses notes sur Boileau, fit ses études chez les Jesuites de Lyon. Après avoir été quelque tems avocat au présidial de cette derniere ville, il vint à Paris & s'y établit. Il y mourut dans un âge encore jeune après l'an 1661. On dit qu'il fut assassiné sur le Pont-Neuf. Il s'appliqua à la poësie dès sa jeunesse, & a mis sur le théatre François des tragédies & des comédies qui ont été peu estimées, sçavoir: *Artaxerxe*, tragédie, à Paris en 1645. *in 4°*. *Les amans discrets*, en 1645. à Paris. *Le grand Tamerlan & Bajazet*, en 1648. *in-4°*. à Paris. *Le mariage de Dorontade & de Statyra*, en 1648. à Paris. *Josaphat & Barlaam*, à Paris. *Sejan* en 1648. à Paris. *Zenobie, reine de Palmyre*, à Paris en 1660. Il a laissé quelques autres piéces de théatre manuscrites. Mais il a encore fait imprimer en vers françois, *La science universelle*, in-4°. L'auteur mourut pendant l'impression de cet ouvrage qui parut en 1663. Dès 1654. il avoit donné *Les heures du Chrétien devisées en trois journées*, &c. en vers & en prose, *in-8°*. L'auteur y prend le titre d'historiographe de sa majesté. Il avoit été ami de Moliere lorsque celui-ci se fut associé avec quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation à laquelle il s'exerçoit avec eux. Ils jouoient dans le fauxbourg saint Germain, & dans le quartier saint Paul, & on appelloit leur société *l'illustre théatre*. L'*Artaxerxe* de Magnon, imprimée en 1645. avoit été représentée par cette troupe. * *Mémoires du tems* Maupoint, *Bibliothéque des théatres*. L. Jacob, *de script. Cabilonens.* Brossette, *notes sur le trente-sixiéme vers de l'Art poetique de* M. Despreaux, &c.

MAHEUST, (Matthieu) sieur de Vaucouleurs, habile médecin, né le 5. d'Octobre 1630. exerça & professa la médecine avec succès. Il prit le degré de docteur dans l'université de Reims, & obtint sans dispute une chaire de professeur dans l'université de Caën. Il mourut subitement le 2. d'Avril 1700. âgé de soixante-neuf ans. On estime beaucoup sa dissertation sur le lait. Il a laissé quelques traités sur les Aphorismes d'Hippocrate, & des théses sçavantes & curieuses qu'il avoit composées pour ses disciples. C'étoit un homme d'une grande application, bon anatomiste & physicien très-habile. M. Huet ancien évêque d'Avranches, en parle avec beaucoup d'éloges dans ses origines de Caën, seconde édition *in-8°*. page 407.

MAIGRET. (Georges) *Dans le Moreri éditions de 1725. & 1732 on le dit* mort en 1633. il mourut après l'an 1641. Il étoit docteur de Louvain, & fut provincial des Augustins de Flandres. *Aux citations* au lieu de *fest. Lovan.* lisez *fasti, Lovan.*

MAILLÉ, illustre & ancienne maison, &c. *On a fait dans l'édition de 1732. quelques corrections dans la généalogie de cette maison, on les repetera ici en faveur de ceux qui ont l'édition de 1725. & l'on ajoûtera ce que l'on a pu apprendre de l'état present de la famille.*

XVI. Louis de Maillé, dit de la Tour-Landry, marquis de Gilbourg, &c. *Ajoûtez ce qui suit à l'égard de ses enfans* du second lit. ANDRÉ de Maillé de la Tour-Landry, seigneur de S. Jean de Mamerets *dont il va être parlé*, *Charles* de Maillé, se qualifiant comte de la Tour-Landry, seigneur d'Entrames, marié 1°. avec *Jeanne* Pelisson, veuve de *Jacques* de Biragues, seigneur & baron d'Entrames, morte au château d'Entrames au mois de Mai 1704. fille de *Daniel* Pelisson, & de *Magdelene* le Clerc: & 2°. à l'âge de quarante-neuf ans le 12. de Septembre 1708. avec *Marie* Guitton, âgée alors de trente-six ans, & fille de *Robert* Guitton, & de *Françoise* Guesnier, dont un fils, né & mort le 15. d'Octobre 1709. après avoir été ondoyé; & *Marie* de Maillé de la Tour-Landry, mariée à l'âge de vingt-sept ans le 30. d'Avril 1680. avec *Charles* de Buchepot, chevalier, seigneur de Froumanteau, Fougerolle, &c. en Berri.

ANDRÉ de Maillé de la Tour-Landry, seigneur de saint Jean de Mamerets, qui avoit été élevé page du roi en sa grande écurie, en 1668. laissa de *Marie-Louise* Thieslin, sa femme, *Charles-André* de Maillé, appellé *le marquis de Maillé-la-Tour-Landry*, seigneur de Gilbourg, colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée par commission du 7. de Mai 1702. & réformé en 1714. après la paix d'Utrecht. Celui-ci épousa au mois d'Octobre 1710. *Suzanne-Antoinette* de Rancurel de saint Martin, fille d'*Aléxis-Joseph* de Rancurel, seigneur de saint Aubin, saint Martin, &c. & d'*Eléonor-Dorothée* de Walkembourg, & en a eu *Anne-Charlotte* de Maillé de la Tour-Landry, née le 17. de Septembre 1711. & baptisée pour les cérémonies le 21. d'Août 1713. ayant eu pour parain & maraine le comte de Charolois & la princesse douairiere de Condé.

De cette branche est *Michel-François* de Maillé de la Tour-Landry, prêtre du diocèse d'Angers, chanoine & chevecier de l'église cathédrale de Chartres, vicaire général de l'évêque de Chartres, & abbé de l'abbaye de saint Pierre de Lesterp, ordre de saint Augustin, diocèse de Limoges, à laquelle il fut nommé au mois d'Octobre 1729. & laquelle fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 24. de Juillet 1730. & 19. de Novembre 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LISLETTE, marquis de KERMAN *qu'on prononce* CARMAN.

XVIII. CHARLES de Maillé II. du nom, marquis de Kerman, &c. *Corrigez seulement dans l'édition de 1725.* ce qui suit. *Charles* comte de Maillé, lisez *Leonor-Charles* comte de Maillé, mort sans enfans de *Marie* de Peschart, qu'il avoit épousée

épousée le 21. d'Octobre 1653. & qui étoit fille de *François* de Peschart, seigneur de Limoges, & d'*Olive* du Coudray.

Réformez ainsi les dégrés suivans dans les éditions de 1725. & de 1732.

XX. Henri de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé & de la Marche, baron de Lesquelen, premier banneret de Leon, mourut en son château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en basse Bretagne, le 4. de Décembre 1728. dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. *Marie-Anne* Dupuis du Marinais, sa premiere femme; étoit morte à Paris le 7. de Juillet 1707. âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épousé en secondes nôces une damoiselle de Basse Bretagne du nom de *Kersaingily*, de laquelle il eut une fille. De sa premiere femme sont venus, Donatien, marquis de Kerman, qui suit; & *Charles* de Maillé de Kerman, prieur de Montfaucon & de Pontchrist l'an 1707. qui peut être celui qui, n'étant que clerc tonsuré, fut nommé abbé de Notre-Dame de Moreaux, ordre de saint Benoît, diocèse de Poitiers, au mois de Septembre 1725.

XXI. Donatien de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de Lesquelen, seigneur des terres de Dameny & de Villeromain, premier banneret de Leon, né au mois de Juin 1675. capitaine de cavalerie, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom de nouvelle levée par commission du 20. de Mars 1702. fut marié le 29. d'Octobre 1706. avec *Marie* Binet de Marcoignet, veuve de *Julien* de Salligné, marquis de la Chaise, lieutenant de roi en Poitou, & fille de *Nicolas* Binet, seigneur de Marcoignet, gouverneur de la Rochelle, mort le 17. de Janvier 1717. à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle fut faite dame d'honneur de Charlotte de Hesse-Rhinfels, duchesse de Bourbon, au mois de Juin 1728. & se démit de cette place au mois d'Août 1733. Leurs enfans sont entr'autres un fils, chanoine de l'église métropolitaine de Tours, nommé abbé de Notre-Dame de Moreaux, diocèse de Poitiers, au mois de Mars 1734; *Marie-Eleonore* de Maillé de Kerman, mariée le 13. Novembre 1733. avec *François-Jean Baptiste-Joseph* de Sade, comte de la Coste & de Saumane dans le comtat Venaissin, colonel général de cavalerie du pape dans l'état d'Avignon. Elle fut nommée en même tems dame de compagnie de la même duchesse de Bourbon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREZE', & de Benehart.

XVI. Henri de Maillé, marquis de Benehart, &c. épousa *Françoise* de la Barre, &c. On ne fait de *François-Henri* qu'un fils, c'en sont deux. *Henri* de Maillé, le plus jeune, fut reçû chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 21. de Novembre 1663. *François* de Maillé, aîné de *Henri*, fut comte d'Espichelieres, seigneur de Roujon & de Fresne, & fut partagé par *René* de Maillé, marquis de Benehart, son frere aîné, le 3. de Juillet 1669. Il épousa par contrat du 20. de Novembre 1680. *Françoise-Marguerite* Bouteiller, fille majeure de feu *Marin* Bouteiller, seigneur de Châteaufort, & de *Marie* de Breuille, & il en eut *Louis* de Maillé baptisé dans l'église paroissiale de Fresne, diocèse de Blois le 5. de Mai 1685. & reçû page du roi en sa petite écurie au mois de Décembre 1704.

Corrigez les deux derniers dégrés de cette branche ainsi qu'il suit.

XVII. René de Maillé, marquis de Benehart, seigneur des Hayes, Roujon, Molan, Champ-Sénéchal, saint Germain, Verron, la Baudiniere, &c. conseiller du roi en ses conseils, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de ses chasses au comté du Maine & château du Loire, épousa 1°. par contrat du 20. de Juillet 1665. *Gabrielle* de Guillebert de Siqueville, morte à Paris le 17. de Juillet 1669. fille de *Louis* de Guillebert, seigneur marquis de Siqueville, baron de Coulonces, gouverneur des ville, château & comté de Vire, & de *Louise* d'Apehon: & 2°. *Jacqueline-Françoise* de Billes, fille d'*Antoine* de Billes, seigneur du Foyer, en Normandie, & de *Françoise* de Vipart. Du premier mariage sont venus Louis-Joseph de Maillé, baron de Coulonces, qui suit; *Jean-Charles-Hardouin* de Maillé, marquis de Benehart, baptisé le 3. de Décembre 1667. qui étoit capitaine de vaisseaux, & qui vivoit en 1700. marié avec *Henriette-Elisabeth* Herbert; & un troisiéme fils, ondoyé le 5. de Février 1669. Les enfans du second mariage sont René-François de Maillé, marquis de Benehart, *qui sera mentionné ci-après*: *Anne-Henri-Honorat* de Maillé, mort jeune; & *Constance* de Maillé, religieuse à la Visitation de Caën.

XVIII. Louis-Joseph de Maillé, baron de Coulonces & de Siqueville, appellé *le marquis de Maillé*, né à Paris le 7. de Juin 1666. reçû guidon le 24. de Février 1692. & enseigne de la compagnie des gendarmes Flamans le 25. d'Avril 1694. mourut à Paris le 3. de Juillet 1698. & fut inhumé le 5. en l'église de saint Paul, sa paroisse. Il avoit été marié par contrat du 24. de Février 1691. avec *Louise-Marie* Malier, dame du Houssay & de saint Maurice, près de Boneval, diocèse de Chartres, morte en 1719. âgée de plus de soixante ans, fille & héritiere de *Claude* Malier, seigneur patron de Houssay & de saint Maurice, & de *Genevieve* de Houdetot. Il en laissa *Marie-Anne-Genevieve* de Maillé fille unique, mariée le 8. de Juin 1711. par contrat du 6. précedent avec *Philippe-Claude* de Montboissier-Beaufort de Canillac, appellé *le marquis de Montboissier*, alors colonel-lieutenant du régiment de Condé, infanterie, puis en 1712. cornette de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi, dont il fut fait capitaine-lieutenant le 10. d'Avril 1729. & maréchal des camps & armées de sa majesté le 20. de Février 1734.

XVIII. René'-François de Maillé, marquis de Benehart, seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. fils de René' de Maillé, marquis de Benehart, & de *Jacqueline-Françoise* de Billes du Foyer sa seconde femme, fut destiné à l'état ecclésiastique qu'il quitta après la mort de ses freres aînés. Il épousa en 1720. *Françoise-Magdelene* de la Luzerne, fille de *Gui-Cesar* de la Luzerne, marquis de Beuſſeville, baron de Garencieres, & de Beaudemont, seigneur de Lorcy & de Courtheville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, & de *Magdelene-Françoise* de Pommereuil, dame de Moulin-Chapelle, Pommereuil & Misetay. Il en a eu plusieurs enfans.

MAILLY, maison de Picardie. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette maison, raportée dans ce dictionaire.*

XIII. Thibault de Mailly, seigneur de Remaugis & d'Otvilliers, &c. & *Jacques* de Mailly, seigneur de Mareuil, &c. l'aîné de ses enfans fut *Louis* de Mailly, seigneur du Fresnoy, de Fécamp, la Neufville, &c. qui fut cornette des chevaux-legers du prince de Condé, & ensuite capitaine-lieutenant de ses gendarmes, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & qui mourut à Paris le 21. de Septembre 1689. âgé de cinquante-neuf ans, & fut inhumé le lendemain à saint Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Marguerite* de Marteau, veuve de *Maximilien-Claude-François*, comte de Gomiecourt, mort le 13. de Mars 1665. & fille d'*Hector* de Marteau, seigneur de Villegeris, & de *Marie* de Maupeou. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1733. âgée de plus de quatre-vingt-dix ans, & fut inhumée à saint Nicolas des Champs, ayant eu de son second mari un fils appellé *le comte de Mailli*, non marié en 1735; *Elisabeth* de Mailly, mariée par contrat du 24. de Septembre 1708. avec *Joachim* de la Viefville, seigneur de Plainval, Levremont, Rouvillé, &c. capitaine de fregates legéres du roi, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis; & *Therese* de Mailly, de Féchamp, morte fille depuis 1708.

XVII. René' VI. du nom, marquis de Mailly, &c. colonel d'un régiment d'Orléanois, mort, *ajoûtez* en son château de Mailly, au mois de Juillet 1698.

XVIII. Victor-Alexandre sire & marquis de Mailly, aîné de sa maison, né le 10. de Décembre 1696. fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Montesquiou, & auparavant Isenguien, par commission du 15. de Septembre 1717. & brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. quitta le service & se démit de son régiment au mois de Mars 1735. Il a eu de *Victoire-Delfine* de Bournonville, son épouse, *Marie-Louise-Françoise-Victoire* de Mailly, née le 17. de Janvier 1721; *Louis* comte de Mailly, né le premier Avril 1723. enseigne au régiment de son pere l'an 1733. & *Charles* de Mailly, né le premier Février 1725.

BRANCHE DES MARQUIS DE NE'ELLE.

Corrigez ainsi qu'il suit le degré

XVII. Louis de Mailly, III. du nom, marquis de Néelle,

& de Mailly en Boulonnois, prince d'Orange & de l'Isle sous Montreal, comte de Fohain, de Beaurevoir, & de Bernon, baron d'Engotsen, de Mery, & de Remaugis, seigneur de Maurup, Pargny, Menneville, Monthulin, Livry en Lannoy, &c. chevalier des ordres du roi, né posthume à Paris le 27. de Fevrier 1689. fit sa premiere campagne en 1706. dans les mousquetaires du roi, & se trouva le 23. de Mai à la bataille de Ramillies, où il fut blessé legérement. Il eut au mois de Fevrier 1707. l'agrément du roi pour traiter de la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, commandant la gendarmerie, dont il fut pourvû le 7. d'Avril suivant. Il a servi le 11. de Juillet 1708. à la journée d'Oudenarde, où avec le seul escadron des gendarmes Ecossois, il battit deux escadrons des ennemis, & fit l'arriere-garde de toute l'armée. Depuis, il se trouva encore à la bataille de Malplaquet, où il fut blessé, au combat de Denain, & aux siéges de Marchiennes, de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain. Il quitta le service en 1714. il avoit fait prendre possession en son nom l'an 1710. de la principauté d'Orange, en vertu d'un arrêt du conseil d'état privé du roi, obtenu le 25. de Janvier 1706. par *Jeanne* de Monchy, son ayeule, par lequel il lui étoit permis de se qualifier princesse d'Orange, sans préjudice du droit des parties. Le marquis de Néelle fut chargé en 1717. d'aller recevoir à son débarquement à Calais, Pierre Alexiowitz, czar de Moscovie, de le complimenter de la part du roi, & de le conduire à la cour. Ce fut lui qui porta la queue du manteau du roi, lorsque sa majesté reçut le collier de l'ordre du saint Esprit à Reims le 27. d'Octobre 1722. Le roi l'ayant proposé le 2. de Fevrier 1724. pour être chevalier de ses ordres, il en reçut la croix & le collier le 3. de Juin suivant. Il avoit épousé le 2. d'Avril 1709. *Felice-Armande* Mazarini fille de *Paul-Jules* de la Porte Mazarini, duc de Rethel-Mazarin, de la Milleraye, & de Mayenne, pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande* de Durfort-Duras. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27. d'Avril 1725. & elle mourut à Versailles, d'une fluxion dans la tête le 14. d'Octobre 1729. âgée de trente-huit ans. Son corps fut porté à Néelle pour y être inhumé dans l'église collégiale de ce lieu. Il a eu d'elle *Louise-Julie* de Mailly de Néelle, née le 16. de Mars 1710. mariée le 31. de Mai 1726. avec *Louis* comte de Mailly, son cousin, ayant le germain sur elle, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, & commandant de la gendarmerie. Elle fut faite dame du palais de la reine, au lieu & place de feue sa mere au mois d'Octobre 1729; un fils, mort âgé de douze jours sans avoir été nommé, le 28. d'Août 1711; *Pauline-Felicité* de Mailly, damoiselle de Néelle, née au mois d'Août 1712; *Diane-Adelaide* de Mailly, damoiselle de Moncavrel, née le 13. de Janvier 1714; *Hortence-Felicité* de Mailly, damoiselle de Châlon, née le 11. de Fevrier 1715; & *Marie-Anne* de Mailly, damoiselle de Monchy, née au mois d'Octobre 1717. L'une de ces quatre dernieres a été mariée le 19. Juin 1734. avec *Louis* de la Tournelle, marquis de la Tournelle en Nivernois, seigneur de Courancy, Chomard, &c. âgé de 16. ans.

BRANCHE DES COMTES DE MAILLY.

XVI. Louis comte de Mailly, menin de monseigneur le dauphin, &c. *Anne-Marie-Françoise* de sainte Hermine, sa veuve, qui avoit été dame d'atours de la Dauphine, morte en 1712. fut nommée le 27. Avril 1725. pour remplir la même charge auprès de la reine. Elle s'en démit au mois d'Août 1731. en faveur de la duchesse de Mazarin, sa fille, & s'étant ensuite retirée en l'abbaye de Poissy, où elle fit bâtir un magnifique appartement, elle y mourut le 6. de Novembre 1734. dans la soixante-septiéme année de son âge. Ses trois fils sont: 1. Louis comte de Mailly, qui suit; 2. *Louis* de Mailly, comte de Rubempré, baptisé dans la chapelle du château de Versailles le 7. de Février 1700. & tenu sur les fonts par le dauphin, & par la duchesse de Bourgogne, reçû chevalier de l'ordre de N. D. du Montcarmel, & de saint Lazare de Jerusalem, le 15. d'Octobre 1721. Il étoit en 1723. cornette de la compagnie des chevaux-legers d'Anjou, & en 1726. sous-lieutenant de celle des gendarmes Ecossois dont il fut fait capitaine-lieutenant, & commandant la gendarmerie au lieu & sur la démission de son frere aîné le 15. de Juillet 1733. Il épousa en 1731. une fille de *François-Louis* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, & de Champigny, & de *Marie-Anne* Mousle, sa seconde femme; & 3. *Louis-Alexandre* de Mailly, le troisiéme chevalier non profés de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, reçû au grand prieuré de France le 22. d'Août 1699. étoit en 1726. capitaine de dragons; *Françoise* de Mailly, leur sœur aînée, née le 30. d'Août 1688. veuve de *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, & de Château-neuf sur Loire, comte de saint Florentin, commandeur des ordres du roi, & sécrétaire d'état, mort le 7. de Septembre 1725. s'est remariée le 14. de Juin 1731. avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarini, duc de Rethel-Mazarini, de la Milleraye, & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Porcien, marquis de Chilly, & de Long-Jumeau, comte de Marle, &c. gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, Hennebon, & Quimperlay en Bretagne, mort le 7. de Septembre suivant. Elle avoit été faite dame d'atours de la reine, au lieu & par la démission de sa mere le 19. d'Août précedent, & elle avoit prêté serment pour cette charge le même jour.

XVII. Louis comte de Mailly, seigneur de Rubempré, de Rieux, d'Avecourt, de Bohard, du Coudray, &c. fait capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, & commandant la gendarmerie, par la démission du marquis de Néelle, son cousin germain, le 26. de Juillet 1714. se démit lui-même de cette charge en faveur du comte de Rubempré son frere au mois de Juillet 1733. Il fut marié le 31. Juillet 1726. avec *Louise-Julie* de Mailly de Néelle, sa niéce à la mode de Bretagne, fille aînée de *Louis* de Mailly, marquis de Néelle & de Mailly, chevalier des ordres du roi, & de *Felice-Armande* Mazarini.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HAUCOURT.

Réformez ainsi qu'il suit le degré

XVI. Antoine de Mailly, seigneur d'Haucourt, d'Assigny, de saint Leger, de Guillencourt, de Brunvil, de Villedieu, de Bivil, & de saint Michel, baron de saint Amant, mourut à Abbeville en 1713. *Marie* Petit sa premiere femme qu'il avoit épousée à Paris le 12. Mai 1654. & qui mourut sans posterité le 30. de Septembre 1657. étoit fille de *Richard* Petit, chevalier, seigneur de la Selle, Louzoir, Villiers, &c. conseiller du roi en ses conseils, maître d'hôtel ordinaire de sa majesté, & de *Marie* de Lavernot, suivant l'acte de son mariage célébré en la paroisse de saint Gervais à Paris. Il épousa 2°. par contrat du 7. de Février 1658. *Marthe* Beuzelin, morte en 1672. fille de *Jean* Beuzelin, seigneur de Boismelet, conseiller au parlement de Normandie, & d'*Antoinette* Diel des Hameaux: 3°. par contrat du 6. de Fevrier 1678. *Françoise* de Cannesson, dame de Cany, de Bellefontaine, & de Grandsart, morte le 8. de Février 1694. fille de *François* de Cannesson, seigneur du Bellefontaine, Cany, & Estolleménil, vicomte de Grandsart & de Bristel, & de *Gabrielle* de Mercatel: & 4°. *Angelique* Manmel, veuve du seigneur de Hangest, & de Louvencourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. De sa seconde femme, vinrent *Jean-Baptiste* de Mailly, capitaine des cuirassiers, tué à Mayence en 1690; *Claude-François*, appellé le comte de *Mailli-Haucourt*, lieutenant de vaisseaux du roi, mort à Paris le 30. de Juin 1704. & inhumé le lendemain à saint Etienne du Mont; & *Marthe* de Mailly, religieuse de l'ordre de Fontevraud, au Clair-Ruissel en Normandie. De sa troisiéme femme sortirent Joseph marquis de Mailly-Haucourt, qui suit; *Jerôme* de Mailly, seigneur de saint Leger; & *Marie-Anne* de Mailly, religieuse au Clair-Ruissel.

XVII. Joseph de Mailly, seigneur marquis de Mailly-Haucourt, d'Assigny, saint Leger, Brunvil, Bivil Villedieu, Guillencourt, saint Michel de Harcourt, baron de saint Amant, châtelain de la Faigne de Pontvalain, Douvre, &c. baptisé le 13. de Novembre 1678. & reçû page du roi en sa petite écurie en 1694. épousa en 1704. *Louise-Magdelene-Joseph-Marie* de la Riviere, dame de la Roche de Vaux-Corbuon, du bois de Macquesly, de Requeil, de Flacé, & d'Estival, châtelaine du Bouchet, fille de *François* de la Riviere, seigneur des mêmes lieux, ancien conseiller au parlement de Metz, & de *Magdelene* de Lombedon des Essarts, & en a eu Augustin-Joseph comte de Mailly Haucourt, qui suit; *Michel-Eléonor-Joseph* de Mailly; *Jerôme-François-Joseph* de Mailly; & *Marie-Joseph* de Mailly, fille.

XVIII. AUGUSTIN-JOSEPH de Mailly, seigneur comte de Mailly-Haucourt, baron de saint Amand, seigneur d'Assigny, de Guillencourt, &c. mestre de camp de cavalerie, & nommé sous-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Berri le 25. de Mars 1634. fut marié le 21. d'Avril 1732. avec *Constance* Colbert de Torcy, troisiéme fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Torcy, de Croissy, de Collegien, de Sablé, & de Bois-Dauphin, ministre, & ci-devant secretaire d'état, commandeur, & ci-devant chancelier des ordres du roi, & de *Catherine-Felicité-Arnaud* de Pomponne. Elle mourut à ses secondes couches, en son château d'Assigny près de Dieppe, le 13. de Décembre 1734. dans la vingt-cinquiéme année de son âge, étant née au mois de Mai 1710. De ce mariage sont venues trois filles : une née au mois de Septembre 1733; & deux autres jumelles nées le 13. du mois de Décembre 1734. dont la cadette mourut le 14. du même mois, l'aînée de ces deux dernieres se nomme *Jeanne-Marie-Constance* de Mailly.

Il ne paroît pas qu'aucune des autres branches de cette maison, *qui sont rapportées dans le dictionaire*, subsistent, si ce n'est celle de MAILLY LA HOUSSAYE, *dont il est seulement fait mention dans le dictionaire à l'article séparé de Robert de* MALLY, seigneur de Rumesnil. La généalogie de cette maison retouchée, & augmentée considérablement a été inserée dans la nouvelle histoire des grands officiers de la couronne, *tom. 8. p. 625.* La filiation, qui dans les précédentes éditions, ne commençoit qu'à GILLES I. du nom, seigneur de Mailly, y est remontée jusqu'à ANSELME de Mailly, son bisayeul, qui fut tué au siége de Lille en l'année 1070. & l'on cite quelques titres pour prouver que COLART, seigneur de Mailly, tué à la bataille d'Azincourt, étoit fils de GILLES VI. du nom. Cette filiation n'avoit été donnée jusqu'à présent que par conjecture.

MAILLY, (Africain de) d'une famille ancienne, originaire de Bourgogne, étoit chevalier, baron d'Escots, seigneur de Villars-les-Paux, conseiller, chambellan ordinaire & pannetier du roi, chevalier d'honneur du parlement de Dijon. Il fut pourvû de cette derniere charge le 4. de Septem. 1532. après la mort de Charles de Courcelles, son cousin maternel. Il la remit au mois de Mai 1545. à Hélion de Mailly, son neveu. Africain fut encore reçû bailli de Dijon le 6. de Juillet 1537. Ce gentilhomme qui étoit versé dans les affaires d'état, fut député par le roi François I. avec le cardinal du Bellay, & François Olivier, premier président du parlement de Paris, & chancelier d'Alençon, pour aller à la diette de Spire, convoquée par l'empereur Charles V. en l'année 1544. Mais l'empereur ayant refusé de leur donner un sauf-conduit, ils retournerent à Nancy, ce qui donna lieu à Mailly de composer contre l'empereur plusieurs piéces qui ont été imprimées en latin en 1544. à Paris chez Robert Etienne, *in-4°.* sous le titre de *Joan. cardin. Bellaii, episc. Paris. Francisci Olivarii, in senatus Paris. præsid. & Africani Mallei ballivi Divionensis, Francisci I. legatorum, orationes duæ*, &c. On croit que de Mailly mourut vers 1550. Jean Girard, poëte Dijonnois, lui a adressé la centiéme épigramme de sa troisiéme centurie.

MAIMBOURG, (Louis) Jesuite, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Ce pere qui eût sorti depuis de la societé des Jesuites, ayant attaqué vivement la traduction du nouveau Testament dite de Mons, dans quelques sermons faits le 28. d'Août & le 4. de Septembre 1667. dans l'église des Jesuites de la rue saint Antoine à Paris, on envoya à MM. Arnauld & Nicole, qui étoient alors en l'abbaye de Haute-Fontaine, les extraits de ces discours : ce qui donna lieu à l'ouvrage de ces deux messieurs, qui a pour titre : *Défense de la traduction du nouveau testament imprimée à Mons, contre les sermons du pere Maimbourg, & les lettres d'un docteur en théologie.* Cet ouvrage fut fait à Haute-Fontaine même, & il parut *in-12.* dès 1669. sous le titre de Cologne.

MAIMBOURG, (Théodore) cousin du précédent, *dont on a aussi parlé dans le Moreri : Il faut ajoûter à son article : qu'il a publié contre la Méthode pacifique pour ramener sans dispute les Protestans, &c.* composée par Louis Maimbourg, un *Examen du premier traité de controverse du pere Louis Maimbourg, intitulé, Méthode*, &c. Cet examen a paru en Hollande en 1683.

MAINA, païs occupé par un petit peuple appellé *Mainotes*, ou *Magnotes. Mainotarum regio Bracchio de Mayna*, en Europe.

MAINA, nom propre d'une contrée, & d'une petite ville de la Morée, située dans l'intérieur des hautes montagnes de Maina sur le golfe de Coron. Ce païs, qui est une presqu'isle, s'étend depuis la ville de Calmatra, jusqu'à celle de Castelrampano, tout le long des golfes de Coron & de Colchine; ce qui s'appelle le bras de Maina, & qui est une langue de terre du même nom, située au midi de la Morée, & qui s'avance en forme de presqu'isle dans la mer Méditerranée qui l'environne de trois côtés, & qui est vis-à-vis du golfe de la Sidra. Elle est défendue du côté de la terre par des rochers d'une hauteur prodigieuse, & pour ainsi dire inaccessibles, qui la mettent à couvert des insultes des garnisons Turques, qui sont dans le plat païs; & des trois autres côtes, elle est environnée de la mer & bordée de rochers escarpés qui ferment entierement ce païs, & qui se terminent sur ces rives, & dans lesquels rochers du côté de la mer il y a un passage soûterain de plus d'un quart de lieue assez spacieux, quoiqu'obscur, qui conduit en serpentant sous les différens rochers, & qui descend depuis l'interieur du païs, jusqu'à la mer, où ils ont un assez bon port, qui est l'endroit où ils font leur principal commerce, qui consiste en huiles, raisins secs, figues, orge, suifs, cailles marinées, & autres denrées de pareilles especes, qu'ils vendent ordinairement aux bâtimens de Corfou, & aux Provençaux. Ce peuple, qui est Grec Schismatique, compose six à sept mille ames dans cette langue de terre, qui contient dix-sept à dix-huit lieues communes de France de longueur, sur huit, dix, & douze lieues de largeur, suivant que le terrain s'élargit plus ou moins. Quoique ces peuples soient en commerce avec ceux de Corfou & les Provençaux, néanmoins ils ne souffrent pas, ou du moins très-rarement, qu'aucun étranger entre dans l'intérieur de leur païs, attendu qu'ils sont soupçonneux & méfians; cependant M. le commandant Junius, chevalier de Malte, qui a donné cette relation, a eu assez de faveur dans le tems de ses caravanes pour le service de son ordre, pour y avoir pu entrer, & y avoir demeuré deux jours, où il a reçû bien des accueils & politesses, tant du despote, que des principaux de cette nation. Les Mainotes, qui ont donné le nom à ce païs, sont Lacédémoniens Grecs d'origine, qui, à la faveur de leurs hautes montagnes & de la situation avantageuse de leur païs, ont toûjours conservé leur liberté, malgré la puissance formidable des Turc, qui ayant pris Candie en 1669. une partie des Mainotes craignant d'être opprimée par une puissance si formidable & si avoisinée, il s'en retira cinq ou six cens familles des plus timides dans l'isle de Corse, & environ autant dans le duché de Toscane. Mais les plus braves de cette nation resterent dans leurs païs, où ils se sont toûjours maintenus contre la puissance des Turcs, & où ils sont encore à présent, nonobstant les différentes attaques qu'ils ont toûjours soutenues avec vigueur, tant par leur valeur, que par la situation avantageuse de leur païs; on dit qu'ils tiennent beaucoup de l'humeur des anciens Lacédémoniens. Ce peuple a toûjours été, & est encore gouverné par un despote qui a sa cour, & qui a à sa suite ordinairement cinq ou six cens hommes armés. Ce peuple est belliqueux & surveillant; une de ses principales occupations militaires, est de descendre de tems en tems dans le plat païs, pour y surprendre les Turcs, & même les Grecs qui leur sont soumis. Ils sont très-agiles, & remontent avec legereté dans leur territoire, qui est de difficile accès.

MAINBŒUF, en latin *Magnobodus*, évêque d'Angers, &c. *Dans le dictionaire historique, edition de 1725. & de 1732. on dit qu'il* naquit vers l'an 574. *lisez*, naquit le 6. de Janvier 577. Saint Lezin, *ajoûte-t-on*, lui donna l'administration du monastere de Colonet. C'est Chalones, qui n'est plus qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Serge d'Angers. M. Baillet a eu tort d'attribuer à Maimbœuf la fondation de cette abbaye; on en fait honneur à Clovis. Maimbœuf mourut le 5. de Novembre 654. Il est auteur de la vie de S. Maurille, l'un de ses prédécesseurs, qui est imprimée dans le Spici-

lege de dom Luc d'Acheri, *tome 10.* de l'édition *in-4°.* il eut pour successeur S. Niculfe, abbé de S. Aubin d'Angers.

MAIRE ou MAJOR. (Jean) Il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1506. non en 1505. *comme on l'a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Jerôme Hangest, *lisez*, Jerôme de Hangest.

MAIRE. (Jean le) *Dans les mêmes éditions du Moreri, on dit qu'*il vivoit vers l'an 1610. cela n'est pas vrai : Jean le Maire mourut dès l'an 1548.

MAIRE, (Guillaume le) évêque d'Angers. *On n'a parlé de ce prélat qu'en deux mots & avec peu d'exactitude dans le dictionaire de Moreri à l'article* Guillaume le MAIRE. On croit qu'il naquit en Anjou dans le bourg de Baracé, où l'on voit encore une maison avec ses armes, & où l'on trouve plusieurs personnes de même nom, qui prétendent être issues de la même famille. Il est certain, selon son propre témoignage, qu'il fut élevé dans le diocèse d'Angers, qu'il étoit docteur en droit, & qu'il y avoit professé cette science. Il dit aussi qu'il avoit été pendant sept ans grand chapelain, & en cette qualité, commensal de Nicolas Gellant, évêque d'Angers, mort le premier de Février de l'an 1290. Il étoit chanoine & grand pénitencier de la même église, lorsqu'il en fut élû évêque le mercredi avant Pâques de l'an 1290. L'année suivante, le pape Nicolas IV. ayant écrit aux prélats de France, après la prise d'Acre & la perte entiere de la Terre-sainte, qu'il venoit d'apprendre, pour les consulter sur les moyens de regagner ce qu'ils venoient de perdre, chaque métropolitain assembla un concile de sa province, & celui de la province d'Anjou se tint à Angers. Guillaume le Maire y assista, & y donna des marques de l'interêt qu'il prenoit à ce qui affligeoit le pape lequel mourut le 4. d'Avril de l'année suivante 1292. En 1294. le Maire assista au concile qui fut assemblé cette année-là à Saumur, au sujet de quelques subsides que le roi Philippe le Bel demandoit au Clergé, pour l'aider à soûtenir la guerre contre les Anglois. Cinq ans après, sçavoir en 1299. il se plaignit au roi de l'entreprise des juges laïcs sur les libertés de l'église, & il excommunia pour ce sujet le bailli d'Anjou & son lieutenant. En 1301. commença le fameux différend entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe le Bel, à l'occasion de Bernard de Saisset, premier évêque de Pamiers, que ce prince avoit fait arrêter, après qu'il eût été convaincu d'avoir déclamé contre sa majesté d'une maniere très-injurieuse, & d'avoir excité à la révolte contre elle, le comte de Foix, celui de Comminges, & la ville & le comté de Toulouse. Boniface se laissa aller à cette occasion à des excès peu dignes de sa place, & du prince qu'il en vouloit rendre la victime; & Philippe le Bel défendit entr'autres à tous les prélats & autres ecclésiastiques de son royaume d'aller à Rome, sous peine de désobéissance. Il y en eut néanmoins un assez grand nombre qui désobéirent, intimidés par les menaces du pape. Guillaume le Maire fut de ce nombre. Il étoit à Rome en 1302. Mais à son retour, il rentra dans son devoir, & signa l'acte d'appel que le roi interjetta en Juillet 1303. au futur concile de tout ce que le pape avoit fait, ou pourroit faire, contre sa personne, ses droits, & son royaume. Il signa aussi l'acte d'adhésion des autres prélats à cet appel. Il se trouva en 1311. au concile général de Vienne; & suivant les intentions du pape Clement V. il y apporta un mémoire qu'il avoit composé, de tout ce qu'il convenoit d'y régler pour le bien de l'église. Raynaldus le rapporte comme d'un évêque dont on ne sçait pas le nom : & M. l'abbé Fleuri en a même ignoré l'auteur. Mais ce mémoire qui contient quantité d'avis importans, est certainement de Guillaume le Maire. Bail s'est entierement écarté de la vérité en le donnant, avec doute, à un évêque de Mende, apparemment à Guillaume Duranti, qui assista en effet à ce concile, & y présenta aussi son mémoire. Le Maire mourut vers l'an 1317. MM. de Sainte-Marthe, qui mettent sa mort en 1314. se trompent, puisque nous avons des actes de ce prélat de l'an 1315. & 1316. Il eut pour successeur Hugues Odard, qui fut élû à la fin de l'an 1317. Guillaume le Maire a donné aussi un journal des principaux événemens arrivés sous son épiscopat, sous ce titre : *Gesta Guillelmi Majori Andeg. episc. ab ipsomet relata.* On trouve cette piéce qui est importante pour l'histoire de ce tems-là dans le pere Dacheri, tome 10. du Spicilége, & dans l'appendix du tome 13. Ce prélat prit soin aussi de recueillir les statuts synodaux de Nicolas Gellant son prédécesseur, & on les a avec ceux qu'il publia lui-même, imprimés dans le tome 11. du Spicilége cité ci-dessus, avec une préface ou mandement qui est de l'an 1314. & plus amplement dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, imprimés *in 4°.* en 1680. par l'ordre de Henri Arnaud évêque de ladite ville. * *Voyez* les endroits cités des volumes du Spicilége de D. Luc d'Acheri; Fleuri, *histoire ecclesiastique*, in-4°. *tome 18. pag. 548. & tome 19. p. 199. 290. & suiv.* MM. de Sainte-Marthe *Gall. Christ.* Raynald. *ad ann. 1311. n. 55.* Baillet, *démêlés de Boniface VIII. avec Philippe le Bel, pag. 204.* Bail, *summa concilior.* Œuvr. posth. du pere Mabillon, *tome 1. pag. 442.*

MAIRE, (le Lord) est le chef du gouvernement civil de la ville de Londres. C'est le seul maire en Angleterre, avec celui d'Yorck, qui porte le titre de Lord. Celui de Londres est choisi tous les ans par les citoyens le 29. de Septembre, & il entre en charge le 29. d'Octobre suivant. Son autorité s'étend sur la ville & une partie des fauxbourgs, excepté quelques lieux particuliers, & sur la Tamise, dont il fut déclaré conservateur par Henri VII. Sa jurisdiction sur cette riviere s'étend depuis le port de *Stanes* jusqu'à l'embouchure de *Medway*. Il est le premier de Londres, & a le pouvoir de citer & d'emprisonner. Il a sous lui de grands & de petits officiers, & entre les premiers un porte-épée. Il a le privilege de chasser par tout dans les trois provinces de Midlesex, Sussex, & Surrey. Le jour du couronnement du roi, il fait l'office de grand échanson, présente à boire au roi dans une coupe d'or; & après que le roi a bû, la coupe est à lui. Lorsque Jacques I. fut invité à venir prendre possession de la couronne, le Lord signa le premier l'acte avant les pairs du royaume. Quand il paroît en public à cheval, c'est avec un riche harnois, & toûjours en robe longue, ou d'écarlate ou de pourpre. Il est aussi accompagné de divers officiers qui le précedent & qui le suivent. Son élection se fait à Guidhall dans la cour des Hustings. Dès qu'il a été élû, il prête serment de maintenir les privileges, ce qui se fait le jour où il entre en charge. Il doit être membre d'une des douze compagnies de corps de métiers qui ont des privileges particuliers. Le jour qu'il entre en charge est remarquable par sa solemnité. Il va par eau de Black-Friars à Westminster dans une espece de Galere, accompagné des échevins dans leurs habits de cérémonie. Les douze principales compagnies des corps de métiers, & quelques autres, le suivent, portant leurs robbes fourées. Chaque corps est dans sa barque ornée de ses armes, de drapeaux, & de banderolles. Il met pied à terre à Westminster, suivi des mêmes compagnies qui marchent en ordre à la grande salle. On porte devant lui la masse & l'épée. Le maire & les échevins saluent les cours de justice qui sont assemblées. Ensuite ils vont à la cour de l'Echiquier, où le Maire prête serment. Il y a aussi beaucoup de cérémonies lorsqu'il s'en retourne. On peut en voir le détail dans l'état présent de la grande Bretagne, sous George II. *tome premier*, &c.

MAIRET, (Jean) poëte François, mort vers 1660. étoit né en 1607. à Bezançon, & fut sécretaire de M. de Montmorenci, patron du poëte Théophile Viaud, ce qui avoit lié ces deux poëtes ensemble. Mairet devint dès sa plus tendre jeunesse partisan des muses, & en fut quelquefois favorisé. Il dit lui-même dans son épitre dédicatoire des galanteries du duc d'Ossone à Antoine Brun, procureur général du parlement de Dol, que quoiqu'il n'eût encore alors que vingt-six ans, il étoit néanmoins le plus ancien poëte dramatique de son tems. En effet il n'avoit que seize ans, lorsqu'au sortir de philosophie, il composa sa premiere piéce de théatre intitulée, *Chryseide* : sa *Sylvie* parut l'année suivante. Il fit la *Sylvanire* à vingt-un ans, le *duc d'Ossone* à vingt-trois, *Virginie* à vingt-quatre, *Sophonisbe* à vingt-cinq, *Marc-Antoine & Solyman* à vingt-six. On a encore de lui *la Sydonie*, *l'illustre Corsaire*, & *Roland le furieux*. La Sophonisbe a eu grand succès, & cette piéce a eu, dit-on, l'avantage sur la Sophonisbe de Corneille. Mairet survécut Théophile de plus de trente ans, puisqu'il vivoit encore dans le tems du traité de la paix des Pyrenées, conclue en 1659. On lui attribue

même un sonnet sur ce sujet : mais l'on n'a aucune connoissance de cette piéce. * Menage, *Anti-ballet*, *pag. 202. de l'édition de Paris*, in-4°. M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des sçavans de* M. Baillet, *tom. 5. pag. 226.* Le *Menagiana de 1715. t. 1. pag. 245.* & non tome 2. comme on lit dans le *Parn. Franç.* Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit.* in-fol. *page 264. & suiv.*

MAISTRE (le) de la Garlaye, maison d'une ancienne noblesse militaire de l'évêché de Nantes dans la province de Bretagne, porte pour armes d'*azur à un lion d'argent, acosté de deux épées de même, garnies d'or, les pointes en haut, aussi d'or.* Le premier de cette maison qui soit connu par les titres, est ARTUR le Maistre, seigneur de Boisvert, paroisse de S. Aubin-des-Châteaux, chevalier chambellan de Jean II. duc de Bretagne comte de Richemont, qui par acte du 20. d'Octobre 1289. dont l'original se trouve dans les archives de l'abbaye de S. Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en son nom avec Maurice, seigneur de Craon & de Sablé, chevalier, pour raison du désistement que ce seigneur devoit donner au duc de ses prétentions sur les terres qu'Amauri de Craon avoit cédées à Pierre I. duc de Bretagne. On trouve ensuite FRANÇOIS le Maistre, qui assista avec les seigneurs de Beaumanoir, de Montauban, & autres, au partage fait au château de Succenio en l'année 1311. entre les enfans de Jean II. duc de Bretagne, & d'Iolande de Dreux, sa femme. LOUIS le Maistre, capitaine de Carhaix l'an 1342. dans le tems que cette ville fut prise par Charles de Blois sur Jean de Montfort. JEAN le Maistre, écuyer de la compagnie du sire de Clisson, chevalier banneret, suivant une montre faite à Ploërmel le premier de Mai 1380. ALAIN le Maistre, seigneur du Boisvert, qui peut être le même que celui qui suit, & JEAN le Maistre, son frere, sont nommés dans le parlement général tenu à Rennes par Jean IV. duc de Bretagne le 9. de Septembre 1398. *Jean* le Maistre fut aussi du nombre des chevaliers & écuyers commandés pour accompagner Richard, frere du duc de Bretagne, ausquels Jean de Mauleon paya un mois & demi en 1414.

I. ALAIN le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, est le premier depuis lequel la filiation de cette maison est prouvée par titres autentiques. Il donna partage à viage à *Jean* le Maistre, son frere puîné, & à *Gillete* le Maistre, sa sœur, le 17. d'Avril 1360. & se trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit cinquante lances, & il y fit de si belles actions, que pour l'en récompenser le duc Jean IV. comte de Montfort, le fit capitaine des ville & château de Jugon. Il avoit épousé par contrat du 7. d'Août 1351. *Jacqueline* de Fercé, de laquelle il eut celui qui suit.

II. GUILLAUME le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, fut marié par contrat du 18. d'Avril 1389. avec *Jeanne* de Chamballan, & laissa pour enfans OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert qui suit ; & *Robert* le Maistre du Boisvert, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dit *de Rhodes*, & commandeur de la commanderie de Faugaret de la ville de Guerrand, l'an 1438. mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la vingt-deuxiéme liasse des archives de la commanderie de saint Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER le Maistre, chevalier, seigneur du Boisvert, assista en 1426. avec le comte de Richemont, le seigneur de Châteaubriant, le maréchal & l'amiral de Bretagne, & plusieurs autres à l'ordonnance faite par Jean V. duc de Bretagne, pour une levée, & l'assemblée de l'arriere-ban dans tout le duché, & il donna pouvoir le 14. de Mars 1465. à son fils puîné *Pierre* le Maistre de la Garlaye, d'affermer le bois de la seigneurie du Boisvert. Il laissa de *Jeanne* de la Fontaine, du pays du Maine, qu'il avoit épousée par contrat du 14. de Septembre 1423. ROLAND le Maistre, seigneur du Boisvert, qui suit ; & PIERRE le Maistre, duquel sont sortis les seigneurs de GARLAYE, *rapportés ci-après*. L'on trouve *Jean* & *Alain* le Maistre au nombre des nobles qui prêterent le serment à Guingamp au duc Jean V. de conserver la succession de son duché de mâles en mâles.

IV. ROLAND le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, reçut des dons considérables de François, duc de Bretagne, en reconnoissance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres. Il fit reconnoitre à *Pierre* le Maistre écuyer seigneur de la Garlaye, son frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il usa de liberalité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4. de Mars 1466. pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la noblesse de son extraction. Pour lui, il fut marié avec *Louise* de la Ferriere, de laquelle il laissa *Jeanne* le Maistre, fille unique, qui épousa 1°. *Robert* de la Pommerais, écuyer dont elle n'eut point d'enfans : & 2°. *Pierre* de Marbré, chevalier capitaine des ville & château du Gave, dont elle eut pour fille unique *Helene* de Marbré, mariée avec *Jean* de l'Epinay, écuyer seigneur de l'Epinay-Chaffaux, qui vendit & démembra les fiefs & domaines de la terre du Boisvert qui étoient considérables.

IV. PIERRE le Maistre, écuyer seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert, & de *Jeanne* de la Fontaine, épousa par contrat du 19. de Juin 1466. *Françoise* de Guiheneuc, fille de *Georges* de Guiheneuc, chevalier seigneur de la Garenne, capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite* de Montboucher. Il en laissa JEAN le Maistre, seigneur de Garlaye, qui suit ; & *Olive* le Maistre, dame de la Mordelais par donation de son oncle maternel, à laquelle son frere, comme héritier principal & noble de ses pere & mere, donna partage à viage dans leur succession le 7. de Février 1493. Elle fut mariée avec *César* de Mauny, chevalier seigneur des Rosiers.

V. JEAN le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, se trouva à la bataille de Fornoue en 1495. & y combattit vaillamment auprès du roi Charles VIII. Il est employé pour quatre aulnes trois quarts de drap parmi les gentilshommes chambellans de la reine Anne de Bretagne dans le compte rendu par Victor Gaudin, argentier de cette princesse, du deuil & beguin du feu roi son mari. Depuis il suivit le roi Louis XII. en Italie, & après le départ de ce prince, il se mit dans le corps de troupes que Beraud Stuart, seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & se trouva le jour de Noël de l'année 1502. au combat de Terrenove, où les Espagnols, commandés par D. Hugues de Cardonne furent entierement défaits par les François. A son retour en France il fut fait capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes par brevet du 9. de May 1503. & ensuite gouverneur de Montreuil sur mer en Picardie. Il avoit épousé par contrat du 3. de Janvier 1490. *Guyonne* Blanchet du Plessis de Besné, fille de *César* Blanchet, chevalier seigneur du Plessis, & de dame *Julie* de Talhouet, de laquelle il laissa JACQUES le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit ; *Gilles* le Maistre, auquel son frere aîné, donna partage à viage des successions de leurs pere & mere le 16. de Mai 1538. & qui fut capitaine des chevaux-legers, & eut commission du roi Henri II. le 29. de Juillet 1549. pour conduire cent hommes d'armes de Pontoise à Montreuil sur mer ; *Jean* le Maistre, qui traita avec son frere aîné pour raison du partage à viage qui lui étoit dû, le 24. de Novembre 1554 ; & *Blanche* le Maistre, mariée avec *Jean* Chalot, écuyer seigneur de la Chaloussais & du Boschet, qui en eut *Etienne* Chalot, écuyer seigneur de Boschet, pere de *Susanne* Chalot, femme d'Auffray de Lescouet, chevalier premier président de la chambre des comptes de Bretagne.

VI. JACQUES le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, épousa par contrat du 15. d'Octobre 1545. *Françoise* de Kerouallan, fille de *Guillaume* de Kerouallan, chevalier seigneur de Kerver, & de *Jeanne* du Langcouen, & laissa d'elle GUILLAUME le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit ; *Jacques* le Maistre, qui fut partagé noblement par son frere aîné, ainsi que ses autres freres & sœurs, comme juveigneur d'une maison noble de toute antiquité ; ETIENNE le Maistre, seigneur de la Mastinais, *dont il sera dit un mot ci-après* ; *Isaie* le Maistre, tué dans les guerres de la ligue, tenant le parti du roi ; *Louise* le Maistre, mariée par contrat du 23. de Mars 1566. avec *François* de Mauhugeon, chevalier seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, qui en eut *Marie* de Mauhugeon, fille unique, qui épousa *François* d'Apelvoisin, chevalier seigneur de Brébauder en Poitou.

VII. GUILLAUME le Maistre, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, de Cherchal & du Douet-Garnier, fut fait prisonnier dans le château de Blein,

dont il étoit capitaine, & vendit la terre du Douet-Garnier pour payer sa rançon. Il fut aussi capitaine pour le roi des ville & château de Vitré, qu'il défendit contre le duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, qui après avoir été contraint de lever le siége de Vitré, fit brûler une tour du château de la Garlaye; mais le roi Henri IV. lui donna trois mille livres le premier d'Octobre 1594. pour l'aider à la rebâtir. Ce prince le nomma en 1595. pour assister de sa part aux conférences qui devoient se tenir à Fougeray pour y traiter de la paix avec le duc de Mercœur, dont il obtint un passeport le 7. de Décembre de la même année pour luy & dix hommes à cheval de sa suite ordinaire. Il reçut du roi le 3. de Janvier 1596. une gratification de trois mille livres pour ses bons & importans services, fut fait capitaine de cinquante hommes d'armes par brevet du 12. d'Avril 1597. & eut permission le 10. de Janvier 1600. d'assembler ses vassaux, & ceux de ses voisins pour faire des battuës dans toutes les forêts. Il avoit été marié par contrat du 18. d'Octobre 1595. avec *Magdelene* de Chezelles, fille de *Christophe* de Chezelles, chevalier seigneur de Noëuil sous Faye la Vineuse, & de la Loutiere, capitaine de cent hommes d'armes, & gouverneur des ville & château de Sedan, & de *Marie* de Montleon. Il laissa d'elle Samuel le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *Louise* le Maitre, mariée le 7. de Janvier 1627. avec *Gabriel* de Goullaynne, chevalier seigneur du Mortier; *Jeanne* le Maistre, mariée le 17. de Septembre 1629. avec *Hardi* de Vay, chevalier seigneur de la Fleuriais; & une troisiéme fille mariée avec le seigneur de Bonnemaison, & de Lorme, du surnom de Préauvé.

VIII. Samuel le Maistre, premier du nom, chevalier seigneur de la Garlaye, de Launay Basouin, & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le premier Maurice de Nassau, puis fut fait capitaine d'infanterie en France sous le roi Louis XIII. Il épousa par contrat du 10. d'Août 1627. *Susanne* du Bouays, fille aînée de *Pierre* du Bouays, chevalier seigneur de Mesneuf, & de *Susanne* de la Roussardiere, dame de la Saugere. De ce mariage vint celui qui suit.

IX. Samuel le Maistre II. du nom, chevalier seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, & de Cherhal, fils unique, fut marié par contrat du 10. d'Avril 1660. avec *Judith* Couyer, fille de *Jean* Couyer, chevalier, & de *Judith* du Chastellier, seigneur & dame du Tertre, de Treviset, de Treloubau-lès-Kéroger, &c. en eut celui qui suit.

X. Jean René le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, de l'Orme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre, & de Kéroger, lieutenant colonel du régiment de Martel, depuis de Laubanie, mourut en son château de la Garlaye le 4. de Juillet 1733. âgé d'environ soixante-six ans. Il avoit épousé par contrat du 5. de Décembre 1694. *Anne-Elisabeth* de Scepeaux, morte le 2. d'Août 1729. fille de *Charles* de Scepeaux, chevalier seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyere, & de la Corbiniere, & d'*Isabelle* Mesnardeau de Maubreil. De ce mariage sont venus Jean-François Henri le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit; *François-Marie* le Maistre, de la Garlaye, né au château de la Garlaye, paroisse de Derval, diocèse de Nantes le 22. de Novembre 1700. ondoyé le landemain, & baptisé pour les cérémonies dans l'église de saint Sulpice à Paris le 17. de Février 1715. reçu chanoine de l'église & comte de Lyon, le 6. de Novembre 1728. après avoir fait sa preuve de noblesse militaire de seize quartiers, vicaire général du diocèse de Lyon, conseiller & aumônier du roi par brevet du 27. Décembre 1730. & nommé abbé commandataire de l'abbaye de Chery, ordre de Cîteaux diocèse de Reims, par brevet du 24. de Septembre 1734. Il fut élû le 22. de Mars 1735. par l'assemblée provinciale de Lyon pour député du second ordre de cette province à l'assemblée générale du Clergé de France tenue à Paris la même année; *Paul-Marie* le Maistre de la Garlaye, né au château de la Garlaye le 25. de Septembre 1702. ondoyé le lendemain, & baptisé pour les cérémonies à Paris le 17. de Février 1715. mort en 1723; & une fille, née le 3. d'Août 1698. non encore nommée.

XI. Jean-François-Henri le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, de l'Orme, & de la Vallée Plémaudan, né le 29. de Janvier 1696. reçû page du roi en sa grande écurie au mois de Mars 1712. puis capitaine de dragons réformé à la suite du régiment colonel général, fut marié par contrat du 23. d'Avril 1732. avec *Françoise Marie* de la Bourdonnaye, fille d'*Yves-Marie* de la Bourdonnaye, chevalier marquis de la Juliennais, seigneur de la Cordomaye de Montluc & de la Vallée Plémaudan, président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne* de Bodoyec de Kervillio. Il en a eu *Marie-Henri-Charles* le Maistre de la Garlaye, né le 6. du mois d'Avril 1733.

VII. Etienne le Maistre, seigneur de la Mastinais, troisiéme fils de Jacques le Maistre, seigneur de la Garlaye, & de *François* de Kerouallan, qui fut pere de *Samuel* le Maistre seigneur de la Reinelaye, qui de *Lea* de Vassault, sa femme, laissa pour fille unique *Marguerite* le Maistre, qui fut mariée avec *Olivier* du Boisguiheneuc, seigneur de la Cour de Boué, dont elle eut deux filles, l'aînée desquelles fut mariée avec le seigneur de Boispean, & la cadette, nommée *Susanne* du Boisguiheneuc, morte le 4. d'Avril 1720. âgée de soixante-dix ans, avoit épousée *Amauri* de Madaillan chevalier comte de Lesparre, de Chauvigny en Anjou, mort le premier de Septembre 1719. âgé de soixante-dix-neuf ans, duquel elle laissa *Louis-Joseph* de Madaillan de Lesparre, seigneur de Chauvigny, marquis de Montataire, cidevant enseigne & ensuite sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, marié le 7. de Juillet 1718. à l'âge de vingt-sept ans avec *Anne-Julie* Bechameil de Nointel, fille de *Louis* Bechameil, marquis de Nointeil, Noyelle, &c. conseiller d'état ordinaire, & de *Magdelene-Hyacinte* le Ragois de Bretonvilliers; & *Marie-Louise* de Madaillan de Lesparre, femme de *Michel-François* de Vagadous, seigneur de Pertus, nommé gouverneur de Bellegarde en Roussillon au mois de Janvier 1731. * *Archives de la chambre des comptes de Nantes. Titres de* Penthievre, de Blein, & de la Garlaye. *Histoire de Bertrand du Guesclin, par* Paul Hay du Chastelet. *Preuves de l'histoire de Bretagne de* dom Lobineau. *Preuves pour la grande écurie. Histoires des grands officiers de la couronne, tome 9.*

MAISTRE, (François le) *Ajoutez à ce qui le regarde dans sa généalogie rapportée dans le Moreri, à la branche premiere VI. degré.* Il étoit fils de François le Maistre lequel étoit frere de Jean le Maistre, II. du nom, seigneur de Ferrieres, & qui mourut conseiller en la grande chambre du Parlement de Paris le 14. de Septembre 1685. François le Maistre son fils, & de dame *Marie* le Féron, fut seigneur de Persac en Poitou, de Belloc, & en partie du marquisat de Ferrieres, conseiller honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 2. de Juillet 1692. Il est mort au château de Montrouge, près de Paris, âgé d'environ soixante-cinq ans le 28. de Septembre 1733. & a été inhumé chez les Cordeliers de Paris dans la sépulture de sa famille. Il avoit été marié le premier d'Août 1695. avec *Marie Marguerite* Boucher, morte le 2. d'Avril 1721. dans la quarante-septiéme année de son âge, fille de *Nicolas* Boucher, vivant secretaire du roi, grand audiencier de France, & de *Marie* Banelier. Il n'en a laissé que *Marie-Anne* le Maistre, née le 27. de Mai 1700. & mariée le 22. de Décembre 1722. avec *Nicolas* le Camus, premier président en la cour des Aydes de Paris, & seigneur de Montrouge, qui avoit épousé en premieres nôces *Magdelene-Charlote* Baugier, morte le 2. d'Octobre 1722.

MAISTRE. (Gilles le) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. qu*'il étoit né à Montlhéri au diocèse de Paris.

MAISTRE, (Simon le) sieur de Sericourt, Frere de MM. Antoine le Maistre de Saci, de Vallemont & de Saint-Elme, fut engagé par ses parens à prendre le parti des armes, & il fit plusieurs campagnes. Il eut pû s'avancer par sa valeur & par la bonté de son caractère dans le parti où on l'avoit engagé; mais ayant appris la retraite éclatante de son frere, Antoine le Maistre, qui étoit en son tems l'ornement du barreau, il résolut de l'imiter, quoiqu'il n'eût alors que vingtsix ans. Dès qu'il fut en quartier d'hyver il vola à Paris, vint voir son frere avec qui il eut un entretien tout brûlant de charité. Quand il le vit dans l'espéce de tombeau où il s'étoit comme enseveli tout vivant, & dans cet air de pénitence, lu-

gubre en apparence, qui l'environnoit, il parut saisi d'étonnement. M. le Maistre s'en apperçut, & il lui dit d'un air gai : « Eh bien, mon frere, me reconnoissez-vous ? Voilà ce M. le » Maistre d'autrefois, il est mort maintenant au monde, & il » ne cherche plus qu'à mourir à lui-même. J'ai assez parlé » aux hommes dans le public, je ne cherche plus qu'à parler » à Dieu : je me suis tourmenté fort inutilement à plaider la » cause des autres, je ne plaide plus que la mienne aujour- » d'hui dans le secret & le repos de ma retraite. » Il lui parla ensuite avec tant de foi du bonheur de n'être qu'à Dieu que M. de Sericourt résolu de quitter l'épée, comme son frere s'étoit dépouillé de sa robbe, écrivit son dessein à M. de saint Cyran, qui étoit alors au château de Vincennes, & qui ne put qu'approuver cette généreuse résolution. Les deux freres demeurerent ensemble, & marcherent à grands pas dans la voie la plus rude de la pénitence. De Paris ils allerent à Port-Royal des Champs, où ils continuerent ce même genre de vie, & ayant été obligés d'en sortir, ils se retirerent à la Ferté-Milon d'où ils revinrent en 1639. à Port-Royal. M. de Sericourt s'occupa alors à tout ce qui se présentoit pour le service de la maison, comme à faire les foins, à scier les bleds, à cueillir les fruits, &c. Cependant, craignant de ne pas faire encore assez pour son salut, il voulut se retirer chez les Chartreux, & se présenta en effet à Bourgfontaine, où l'on promit de le recevoir d'abord, mais on le refusa ensuite pour des raisons de politique. Il revint donc à Port-Royal, où il prit ses mêmes exercices de pénitence, & comme il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à l'étude, il aida au moins les autres dans celle qu'ils faisoient, en copiant leurs manuscrits, & en tirant des Peres de l'Eglise & des autres auteurs les passages qu'on lui marquoit. Il est mort treize ans après sa conversion, le 4. d'Octobre 1650. n'ayant pas encore quarante ans. * *Mémoires du tems.*

MAISTRE. (Antoine le) *Il faut corriger & ajoûter ce qui suit pour servir au Moreri édit. de 1725. & de 1732.* 1°. On le fait auteur de la réponse à la remontrance du pere Yves, Capucin : mais cette piéce est plûtôt attribuée à M. Hermant, chanoine de Beauvais. 2°. Sa lettre pour justifier la traduction des hymnes des heures de Port-Royal par M. de Saci, est de 1651. 3°. M. Antoine le Maistre est auteur des écrits suivans, au moins selon les preuves que nous en avons : Réponse au livre de M. l'évêque de Lavaur, (Abra de Raconis) contre la fréquente communion. M. de la Barde y a aussi travaillé; cette piéce a paru en 1644. Réplique à l'anatomie de M. de Lavaur, avec le même M. de la Barde en 1645. Il a eu part à la remontrance de M. Arnauld aux peres Jesuites sur leur manifeste de Jansenius. A la premiere lettre apologétique du même à un évêque, (M. de Châlon) du 10. de Mars 1656. Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansenius, du 28. d'Août 1657. avec MM. Arnauld & Nicole. Lettre d'un avocat au parlement touchant l'inquisition qu'on veut établir en France, du premier de Juin 1657. avec M. l'abbé Perrier. Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la compagnie établie en la ville de Caën, appellée l'*Hermitage*, avec MM. Nicole & du Four, abbé d'Aulnai. Lettre au cardinal de Richelieu sur la détention de M. l'abbé de saint Cyran en forme d'apologie. Lettre à M. le chancelier Seguier sur sa retraite. (de lui M. le Maistre.) Lettre à M. son pere sur le même sujet. Ces trois lettres sont au commencement du premier volume des lettres de M. de saint Cyran, de l'édition de Lyon de 1679. Dès 1654. il fit un mémoire daté du 9. de Janvier, pour défendre les religieuses & les solitaires de Port-Royal contre ceux qui en parloient mal à l'occasion de la bulle d'Innocent X. contre les cinq propositions. Ce fut M. Litolfi Maroni, évêque de Bazas, qui l'engagea à traduire en françois le traité du sacerdoce par saint Jean Chrysostôme : M. le Maistre y ajoûta une belle préface, & la lettre de M. de saint Cyran sur les dispositions au sacerdoce. Il revit la traduction de l'échelle sainte de saint Jean Climaque, qui est de M. d'Andilly, & engagea M. Thomas du Fossé à consulter les manuscrits grecs de cet auteur, & le commentaire d'Elie de Crete qui sont dans la bibliothéque de saint Victor à Paris. Dans un recuil de piéces fait pour servir de supplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735. *in-4°*. On trouve encore quelques lettres & mémoires de M. le Maistre. A l'égard de ses *factums*, voyez ci-devant ISSALI.

MAISTRE, (Louis-Isaac le) connu sous le nom de M. de Saci, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* La premiere édition de sa traduction en vers françois du poëme de saint Prosper contre les ingrats est de 1646. On l'a souvent réimprimé depuis. Il y a eu deux éditions consécutives de ses *Enluminures du fameux almanach des Jesuites*, &c. l'une du 15. de Janvier, la seconde du 8. de Février 1654. Celle-ci est augmentée : on les a réimprimées depuis & en dernier lieu en 1733. *in-12*. Les figures de la Bible sous le nom de *Royaumont*, sont de M. Nicolas Fontaine, *cherchez* FONTAINE. Sur ce qui regarde la vie de D. Barthelemi des Martyrs, voyez l'article de M. THOMAS, sieur du Fossé. M. le Maistre de Saci ne fit point non plus la traduction du nouveau Testament après sa sortie de la Bastille, *comme on le dit*; elle étoit faite avant son emprisonnement, & elle est plus de M. Antoine le Maistre, son frere, que de lui. Dans un recueil de piéces fait pour servir de supplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735. on a donné quelques piéces nouvelles de M. le Maistre. A l'égard des lettres spirituelles de M. le Maistre de Saci, données depuis sa mort en deux volumes *in-8°*. à Paris en 1690. on a l'obligation de ce recueil à la sœur Magdelene de sainte Christine Briquet, religieuse de Port-Royal. Elle recueillit ces lettres, en dressa les titres, & obtint le privilége pour l'impression. Dès 1670. ou environ M. le duc de Montausier avoit engagé M. de Saci à composer la vie de saint Louis, pour l'instruction de M. le Dauphin; mais n'ayant pas obtenu ce qu'il désiroit; il renouvella ses instances en 1672. M. de Saci s'en défendit sur son explication de la bible à laquelle il travailloit; cependant il consulta sur cela M. Pavillon, évêque d'Alet, dont on ignore la réponse. Ce fut M. Filleau de la Chaise qui fit cette vie. M. de Saci a fait encore avec M. Arnauld la censure de l'apologie des Casuistes du 11. de Novembre 1658. Enfin on donne à M. le Maistre de Saci une traduction françoise de trois comédies de Térence; une traduction des fables de Phédre, sous le nom de *Saint-Aubin*; une autre des IV. & VI. livres de l'Eneide de Virgile, sous le nom de *Bonlieu*, en 1666. *in-4°*. à Paris; les vers françois qui sont dans les Racines grecques de Claude-Lancelot. Tout le monde sçait aussi que ce fut à la Bastille que M. de Saci fit sa traduction de l'ancien Testament. Pour les explications spirituelles & littérales, il n'en a fait qu'une partie, MM. Huré, Thomas du Fossé, & Touret de sainte Catherine ont fait la plus grande partie; *Voyez* HURE' & THOMAS DU FOSSE'. à la fin de ses heures canoniales sur le pseaume CXVIII. il a joint des soliloques sur le pseaume *Miserere*.

MAISTRES DES EAUX ET FORETS. Sous les deux premieres races des rois de France, le pays étoit si rempli de bois & de forêts, que les rois n'en faisoient prendre soin que par rapport à la chasse. Ils avoient établi pour cela des gardes & forestiers, qui n'étoient chargés que de la garde des bêtes & des garennes, & n'avoient aucune jurisdiction. Ils rendoient compte aux grands veneurs, ou aux commissaires généraux que les rois envoyoient tous les ans dans les provinces. Ce fut sous Philippe Auguste qu'on commença à conserver les bois & les forêts. L'on continua sous Philippe III. Charles V. & Charles VI. qui firent des ordonnances pour la conservation des bois & forêts de leurs domaines, & établirent des maîtres des eaux & forêts, & autres officiers pour les faire exécuter. Sous François I. les forêts furent conservées avec encore plus de soin. Depuis Etienne Bienfaite, qui étoit maître des eaux & forêts en 1294. jusqu'au régne de Henri III. cette charge a été unique, & toûjours remplie par des personnes de maison très-distinguée. Henri III. par son édit de 1575. la supprima, & créa six conseillers, grands-maîtres, enquesteurs, & généraux réformateurs des eaux & forêts. Il y a eu depuis plusieurs augmentations & suppressions d'offices en différens tems. Aujourd'hui les eaux & forêts du royaume de France, sont distribuées en dix-sept grandes maitrises dans chacune desquelles il y a des grands-maîtres anciens alternatifs & triennaux qui ont été créés par

édits de 1687. 1703. & 1706. Ces grands-maîtres sont 1. de Paris, 2. de Soissons, Valois, Senlis. 3. Picardie. 4. Champagne. 5. Haynault. 6. Alsace. 7. Duché & Comté de Bourgogne. 8. Lyonnois, Forès, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné. 9. Languedoc. 10. Guienne. 11. Poitou, Aunis, Saintonges, Angoumois, Limousin, haute & basse Marche, Bourbonnois & Nivernois. 12. Touraine. 13. Bretagne. 14. Rouen 15. Caën. 16. Alençon. 17. Blois & Berry. La jurisdiction des eaux & forêts établie à la table de marbre du palais à Paris, est fort ancienne & d'une grande étendue. Elle a été instituée pour connoître des abus & malversations qui se commettent dans les bois du roi, & dans ceux des particuliers, & de toutes les entreprises faites dans les bois, garennes, rivieres, isles, islots, moulins, pêche, chasse, droits de grurie, tant au civil qu'au criminel entre toute sorte de personnes. Outre les appellations des maîtrises & des jurisdictions particuliers pour le fait des eaux & forêts qui sont dans l'étendue du ressort du parlement de Paris, elle reçoit encore celle des autres parlemens, où il n'y a point de table de marbre, comme de Grenoble, Bourdeaux, Dijon, Aix, & Metz. Elle a aussi droit de prévention sur les officiers des forêts & bois des autres parlemens. Les ducs & pairs y procedent par privilege à toutes autres chambres des eaux & forêts des autres parlemens, quoique les choses qui sont en litige, soient situées dans toute leur étendue, nonobstant leur droit de *committimus*, ou autres privileges. Cette jurisdiction est ordinaire & extraordinaire. Les appels de l'ordinaire ressortissent au parlement, & les grands-maîtres des eaux & forêts ont droit d'aller présider à cette jurisdiction, & les jugemens qui s'y rendent en leur présence sont intitulés de leurs noms. La jurisdiction extraordinaire juge en dernier ressort; c'est le premier président au parlement de Paris qui y préside, assisté de sept conseillers de la grande chambre, & de quatre officiers de la jurisdiction des eaux & forêts. Ce sont aussi les gens du roi qui pour lors donnent leurs conclusions.* *Etat de la France. Description de la France par* Piganiol de la Force, *tome 1.* &c.

MAIZIERE, (Philippe de) prêtre, docteur en théologie, né en 1630. dans le bourg de Chagny, à trois lieues de Châlon-sur-Saonne, a été pendant plus de quarante ans curé de Laynet, dans le même diocèse. Sur la fin de ses jours il quitta cette cure, & acheta une charge de conseiller-clerc au présidal de Châlon. Il a fondé deux lits dans l'hôpital de cette ville. Il y fut enterré en 1709. âgé de près de quatre-vingt ans. Il écrivoit facilement, avec feu, & avec agrément. On a de lui quelques poësies françoises, sçavoir un poëme en l'honneur de Jean de Maupeou, évêque de Châlon; à Châlon *in-4°*. en 1660. & un sonnet au-devant de l'*état autrefois varié, à présent stable de la paroisse de Chagny*, par Antoine Thibault curé dudit lieu. De Maiziere a écrit en prose, discours théologiques des perfections de Dieu, en forme de lettres, adressées au roi, & à diverses personnes considérables, &c. *in-12.* 3. vol. à Lyon en 1689. Lettres sçavantes sur les grandeurs de Dieu, 3. volumes, à Lyon. Vers 1700. il fit imprimer un mémoire ou catalogue de plusieurs autres ouvrages qu'il avoit composés, & qu'il vouloit publier; mais ils n'ont point paru.

MALAVAL, (François) auteur fort distingué parmi les mystiques modernes, naquit à Marseille le 17. de Décembre 1627. & devint aveugle à l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît la langue latine, & qu'il ne se rendit habile par la méditation des lectures qu'on lui faisoit. Prévenu de bonne-heure de grands sentimens de piété, il s'appliqua beaucoup à la contemplation, & se laissa éblouir par les lueurs d'une perfection imaginaire, & d'une spiritualité raffinée que la guide spirituelle du Quiétiste Molinos sembloit annoncer. Il recueillit les sentimens de cet hérétique Espagnol, & les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans un livre qu'il intitula: *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, & qui fut censuré, & mis à Rome à l'*index* des livres défendus, lors de l'affaire du Quiétisme. Cependant on n'a pas craint de mettre ces deux vers à la tête de cet ouvrage.

Tam puro populos dudum cum lumine pascas,
Lumine quis captum te, MALAVALLE, *putet?*

Et dans le Mercure de France, mois de Juin 1731. On va jusqu'à le comparer pour la science, & pour la profondeur de génie, au célébre Didyme, le maître de saint Jérôme, & l'oracle de son tems. Il faut cependant rendre cette justice à M. Malaval, que comme il n'avoit erré que par surprise, il se soûmit à la censure que l'on avoit faite de son livre; il se retracta, & se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. C'est ce qu'on voit en particulier dans sa lettre à M. de Fortesta de Colongue, à Marseille en 1695. *Ses poesies spirituelles*, qui sont remplies de la même mysticité, furent imprimées à Paris en 1671. Elles sont divisées en six livres, & il y a plusieurs pieces que l'on peut lire avec profit. Il y avoit plus de vingt ans qu'elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714. *in 8°*. non à Cologne, comme porte le titre, mais à Amsterdam. M. Malaval a fait encore des vies des saints, la vie de saint Philippe Beniti, général des Servites, & quelques autres ouvrages de pieté. Il en a laissé un plus grand nombre manuscrits: entr'autres, un traité des usages de la doctrine chrétienne; un traité de l'obligation de sanctifier le Dimanche, un autre intitulé: *Deliciæ ubi explicatione quorumdam articulorum symboli fides stabilitur adversùs Deistas, Gentiles, & aliquot hæreticos;* un autre contenant des avis pour la conduite des grands; un recueil de lettres de pieté & d'érudition, écrites à differentes personnes depuis 1648. Parmi ces lettres, dont plusieurs sont en latin, il y en a une écrite au pape, & une autre au roi Louis XIV. sur la condamnation de sa *pratique facile*, &c. & pour témoigner la sincerité de sa soumission, M. Malaval donna en effet un éclaircissement au public, qu'il envoya à presque tous les prélats du royaume, à la Sorbonne, & à plusieurs généraux d'ordre, & l'on en parut satisfait. Il a laissé encore une lettre à un curé de Marseille contre la neutralité en fait de réligion. Il étoit en relation de lettres avec le pieux & sçavant cardinal Bona, qui lui obtint une dispense du pape pour recevoir la cléricature, quoiqu'aveugle: Christine, reine de Suéde, le cardinal Cibo, plusieurs évêques & généraux d'ordre, & d'autres personnes de tout état, lui écrivoient souvent, & l'on a trouvé parmi ses papiers la plus grande partie de leurs lettres, qui sont autant de témoignages de l'estime qu'il faisoient de sa pieté, & même de ses lumieres, au moins dans la spiritualité. Il avoit eu des liaisons particulieres avec François Picquet, consul de France & de Hollande à Alep, ensuite évêque de Césarople, puis de Babylone; & il avoit recueilli beaucoup de mémoires concernant ce prélat, qui ont servi utilement à M. Antelmi, qui a publié sa vie en 1732. M. Malaval mourut à Marseille le 15. de Mai 1719. âgé d'environ 92. ans. * *Mémoires du tems.* Le pere Colonia, Jésuite, *bibliothéque Jansen.* seconde édition, *p. 474. & 479. & suiv. Journ. litter. de la Haye, t. 5 mois de Septembre & d'Octobre 1714. p. 210. Mercure de France, mois de Juin 1723.*

MALEBRANCHE. (Nicolas) *Ajoûtez* à ses ouvrages: *Avis touchant l'entretien d'un philosophe Chrétien, avec un Chinois*, &c. pour répondre à ce que les auteurs des mémoires de Trévoux avoient dit contre cet entretien, en 1708. *in-12. Méditation pour se disposer à l'humilité, à la pénitence*, &c. en 1701. *Lettre sur sa réponse à M. Régis*, dans le Journal des sçavans, du premier de Mai 1694. *Réponse à un avis de M. Regis*, Journal des sçavans, May en 1694. *Deux lettres à M. Arnauld*, en 1694. *Réponse à la troisiéme lettre de M. Arnauld*, touchant les idées & les plaisirs, en 1704. *Reflexions sur la lumiere & les couleurs, & sur la génération du feu*, dans les mémoires de l'academie des Sciences, pour l'annee 1699. *Réflexions sur la prémotion physique*, à Paris en 1715. C'est le dernier ouvrage du pere Malebranche.

MALESPINE, (Salla ou Saba de) étoit de la noble & ancienne famille de ce nom, *dont on a parlé dans le dictionaire de Moreri.* Il étoit doyen de Malte, & secretaire du pape Jean XXI. comme on le croit. Les François ayant attaqué Aouste, ville de la Sicile, en 1268. les habitans qui purent se sauver prirent la fuite, & Saba de Malespine fut de ce nombre. Il se jetta dans un vaisseau qui périt quelque tems après, & laissa dans les eaux la plûpart de ceux qu'il portoit. Malespine trouva moyen d'arriver à bord, on ne sçait de quelle maniere, & il dit lui-même qu'il a essuié depuis plusieurs autres

autres dangers dont le Seigneur l'avoit toûjours délivré. On ignore le tems de sa mort. Il a écrit six livres de son histoire de Sicile, en latin, depuis l'an de Jesus-Christ 1250. jusqu'en 1276. M. Baluze les a fait imprimer dans le VI. tome de ses *Miscellanea*, page 197. & M. Louis-Antoine Muratori les a publiés de nouveau dans le VIII. tome de ses écrivains de l'histoire d'Italie, *in-folio*, à Milan en 1726. page 785. *Voyez* la préface de M. Baluze, & celle de M. Muratori.

Il y a eu dans le même tems un autre historien de la même famille nommé RICORDAN DE MALESPINE, que l'on regarde comme le premier qui ait écrit quelque histoire en langue italienne. Il dit dans celle de Florence, qui nous reste de lui en cette langue, que sa famille tenoit un rang considérable dans cette ville, & qu'elle y occupoit les premieres places. Il faut qu'il soit mort vieux, puisqu'il n'a point fini ses jours avant l'an 1281. & qu'il dit en 1200. qu'il avoit été à Rome, où il avoit commencé à lire l'histoire. Celle de Florence a été donnée par M. Muratori, dans le volume de son recueil cité ci-dessus. *Voyez* la page 879. de cet ouvrage. Jachetti de Malespine, neveu de Ricordan, a continué cette histoire jusqu'à l'an 1286.

MALETTON, (Henri de) gentilhomme Breton, diacre & maitre des requêtes du roi, ayant été accusé en 1344. & convaincu du crime de leze-majesté, en fut puni d'une maniere ignominieuse. On le promena par les rues principales de Paris, tête nûe, & assis dans un tombereau où il étoit enchaîné par le cou & par les mains d'une grosse chaîne de fer. Après cette cérémonie, le greffier de la cour le remit entre les mains de l'official de Paris, qui le fit mettre au haut d'une échelle que l'on voyoit encore il n'y a pas long-tems à l'entrée de l'église de Notre-Dame. Là il fut donné en spectacle au peuple qui l'insulta pendant long-tems. Cette échelle se transportoit au parvis devant le grand portail de Notre-Dame : elle avoit au haut un quarré où le patient étoit à genoux, & sur son dos on mettoit un écriteau qui contenoit en deux mots le crime pour lequel il étoit puni. * Grancolas, *Histoire de l'Eglise de la ville & de l'université de Paris, tome II. pages 146. 147.*

MALEZIEU, (Nicolas de) naquit à Paris en 1650. de Nicolas de Malezieu, écuyer seigneur de Bray, & de *Marie* des Forges, originaire de Champagne. Il s'avança si bien dans l'étude dès la plus tendre jeunesse, qu'à l'âge de douze ans il finit sa philosophie au college des Jesuites à Paris. Il se perfectionna dans cette étude sous le célébre M. Rohaut, & s'appliqua dans le même tems aux mathématiques dans lesquelles il a fait de si grands progrès. L'application qu'il donnoit à ces sciences, ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, l'histoire, le grec, l'hebreu, & même la poësie dans laquelle il a réüssi beaucoup au-de-là de ce qu'on auroit dû attendre d'un profond mathématicien. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le connut lorsque ce jeune homme avoit à peine 20. ans, & il ne fut pas difficile à ce prélat de démêler dès-lors tout son mérite. M. de Malezieu ayant été appellé vers le même tems en Champagne pour des affaires de famille, eut aussi l'avantage de connoître & de fréquenter M. de Vialart, évêque de Châlons, aussi connu par la beauté de son esprit, que par la sainteté de ses mœurs. Il se maria à vingt-trois ans avec damoiselle *Françoise* Faudelle de Faveresse. Après dix ans de sejour en Champagne, M. de Montausier & M. Bossuet jetterent les yeux sur lui pour le mettre auprès de M. le duc du Maine, avec M. de Court & M. Chevreau. Ce dernier étoit déja précepteur de ce jeune duc. Le génie vif & brillant de M. de Malezieu, joint au riche fonds de connoissances utiles qu'il avoit acquis, lui firent un grand nombre d'amis à la cour ; & quand M. le duc du Maine se maria, la jeune duchesse qui avoit une grande délicatesse d'esprit, & beaucoup de goût pour les sciences, s'attacha particuliérement M. de Malezieu, en qui elle trouvoit tout ce qu'il lui falloit pour apprendre tout. Celui-ci répondit pleinement à l'attente de la princesse ; il n'eut jamais rien de caché pour elle, & souvent on lui a vû traduire sur le champ, en présence de toute la cour, Virgile, Terence, Sophocle, Euripide, &c. M. de Malezieu secondoit aussi le goût que cette princesse avoit pour donner chez elle des fêtes, des divertissemens, des spectacles, dans lesquels il vouloit qu'il y entrât de l'idée & de l'invention. C'étoit lui qui imaginoit, qui ordonnoit, qui composoit souvent les vers. Les impromptu lui étoient assez familiers. On trouve par cette raison plusieurs vers de sa composition dans le recueil intitulé : *Divertissement de Sceaux*, deux volumes *in-12.* à Trevoux 1712. & 1715. ils consistent dans plusieurs chansons, lettres sonnets, la fête de Chatenay, un conte de 1300. vers, auques l'abbé Genest a aussi travaillé, intitulé : *La crête du coq d'inde.* Il a fait aussi représenter sur le théatre de Sceaux quelques piéces comiques, comme l'*Heautontimorumenos* de Térence en François. *Polichinelle demandant une place dans l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionettes de Brioché, est aussi une piéce qu'on lui attribue : elle se trouve dans les *Piéces échapées du feu* recueil *in-12.* à Plaisance en 1717. que l'on a attribué à M. du Bois de S. Gelais, qui l'a désavoué. Un Académicien opposa à cette piéce *Arlequin chancelier*, que nous n'avons point vû imprimé, non plus que *Brioché chancelier*, qui fut fait contre la même piéce. M. de Malezieu étoit en même tems chef des conseils de M. le duc du Maine ; il étoit chancelier de Dombes, premier magistrat de cette souveraineté, & il cultivoit toûjours ses cheres mathématiques. Ce fut lui qui eut l'honneur de les apprendre à M. le duc de Bourgogne en 1696. & il choisit pour faire le fond de ses leçons les élemens de Géométrie de M. Arnauld, le docteur, comme ceux qui lui paroissoient les plus clairs & les mieux digerés ; il y fit seulement quelques additions & quelques retranchemens. Pour fixer davantage le jeune prince ; il lui proposa d'écrire de sa main au commencement d'une leçon ce qui lui avoit été enseigné la veille. Toutes ces leçons écrites par le prince pendant le cours de quatre ans, ont été rassemblées, & ont fait un corps que M. Boissiere, bibliothécaire de M. le duc du Maine, fit imprimer en 1715. sous le titre d'*Elemens de géometrie de M. le duc de Bourgogne.* Il y a à la fin du livre quelques problêmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit de M. de Malezieu. Au renouvellement de l'académie des sciences en 1699. M. de Malezieu fut un des honoraires, & en 1701. il entra à l'académie Françoise. Il faisoit dans sa maison de Chatenay, près de Sceaux des observations astronomiques selon la méthode pratiquée à l'Observatoire, & il les communiquoit à l'académie des sciences. Il mourut d'apoplexie le 4. de Mars (non le 4. de Mai, comme on lit dans le *Parnasse François.*) 1727. dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. Il a laissé cinq enfans vivans, trois garçons, dont l'aîné est évêque de Lavaur ; le second brigadier des armées du roi, & lieutenant général d'artillerie ; & le troisiéme, capitaine des carabiniers ; & deux filles, dont l'une est mariée à M. de Messimy, premier président du parlement de Dombes, & l'autre à M. le comte de Guiry, lieutenant général du pays d'Aunis, & mestre de camp de cavalerie. * *Histoire de l'académie des sciences, année 1727.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, édition *in-fol. page 619.*

MALHERBE. (François) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu*'il a traduit quelques livres de Tite-Live : il n'a traduit que le trente-troisiéme livre. *Ajoûtez aussi qu*'on a plusieurs lettres de ce poëte, & un *factum* sur la mort de son fils, outre ses poësies *dont on a parlé.* Ce fils avoit été tué en duel par un gentilhomme Provençal, nommé *de Piles*

MALLEMANS, (Claude) seigneur de Messanges, village situé dans le Val de Vergy, étoit né à Beaune en Bourgogne. Il vint assez jeune à Paris, & entra en 1674. dans la maison de l'Institution des Prêtres de l'Oratoire. Il demeura peu dans cette congrégation, s'attacha à l'université de Paris, & y professa pendant trente-quatre ans la philosophie au college du Plessis. Il eut aussi l'honneur de donner des leçons de cette science à feue madame la duchesse de Bourgogne. Il étoit prêtre. Sur la fin de ses jours, se trouvant dans une situation peu commode, il se retira dans la communauté des prêtres de saint François de Sales, où il mourut le 17. d'Avril 1723. âgé de soixante-dix-sept ans. C'étoit un homme habile, inventif & zelé pour la philosophie de Descartes. On lui doit : *Machine pour faire toutes sortes de cadrans solaires. Nouveau systême de l'aimant*, chez Cusset, & dans le *Journal des sçavans de 1674. L'ouvrage de la création : Traité physique*

du monde: Nouveau systême: Raisonnemens différens de ceux des anciens philosophes, à Paris en 1679. *in-12.* avec un recueil de plusieurs piéces astronomiques du même sur son nouveau systême. Solution du problême de la quadrature du cercle, à Paris en 1683. & 1686. sous ce titre: *Fameux problême de la quadrature du cercle résolu géométriquement par le cercle & la ligne droite*, à Paris, chez Coignard. Cet ecrit est dédié à M. de Montausier. Replique à la réponse de l'inconnu sur la quadrature du cercle, dans un des *Journeaux des sçavans de 1698.* Discours sur trois articles des *Mémoires de Trevoux*, pour la défense de son nouveau systême du monde, à Paris en 1705. Extrait d'une réponse à une lettre italienne écrite de Rome sur le même systême, dans le *Journal des sçavans de 1716. au mois de Juillet.* Outre ces écrits, M. Mallemans en a encore publié d'autres sur d'autres matieres, sçavoir: Sonnet au-devant du remede anglois contre les fiévres par le sieur de Blegny en 1682. Réponse à une critique satyrique intitulée, *Apotheose du dictionaire de l'académie Françoise*, à Paris en 1696. *in-12.* Fautes remarquées par M. Mallemans de Messanges dans toutes les cartes de géographie sur le sujet de la Pentapole, dans la terre de Chanaan, appellée aujourd'hui *la Terre-sainte*, dans un des *Journaux des sçavans de l'an 1698.* Réponse à la lettre écrite contre ces remarques, avec une suite de cette réponse, dans les *Journaux des sçavans de 1699.* Le pere Le-Long, dans sa bibliothéque sacrée, donne ces remarques & cette réponse à M. Mallemans, chanoine de sainte Opportune, frere de Claude. La question decidée sur le sujet de la fin du siécle; si l'année 1700. est la derniere du XVII. siécle, ou la premiere du XVIII. à Paris en 1699. *in-12.* & dans le Journal des sçavans de la même année. Il avoit promis plusieurs autres ouvrages qui n'ont point paru. M. Mallemans a eu deux autres freres qui se sont fait aussi connoitre par leurs ouvrages, sçavoir Etienne Mallemans, aussi né à Beaune, marié à Paris, & mort dans la même ville le six d'Avril 1716. âgé de plus de soixant-dix ans. Il n'a fait que des poësies françoises, dont il n'y en a eu qu'un petit nombre qui ait été imprimé: entr'autres un madrigal sur le camp de Loudun, qui a été mis en musique par M. du Parc, & qui se trouve dans le *Mercure de Septembre 1698.* un sonnet dans celui de Mars 1703. Le défi des Muses en trente sonnets moraux, *in-12.* à Paris en 1701. Ils furent remplis en trois jours sur les mêmes bouts rimés, donnés par madame la duchesse du Maine. L'auteur ayant appris qu'on l'accusoit d'être à bout par ces trente sonnets, en ajoûta dix autres sur les mêmes bouts rimés, & pour peu qu'on l'eût encore animé, il ménaçoit d'aller jusqu'à la centaine. On a aussi de lui quelques chansons sur l'avenement de Philippe V. à la couronne d'Espagne. Le troisiéme frere est Jean Mallemans, encore vivant en Juin 1735. Il est né à Beaune, comme ses autres freres, le 22. de Janvier 1649. & après avoir demeuré long-tems dans l'état laïc, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvû d'un canonicat de l'église royale & collégiale de sainte Opportune à Paris. Avant ce tems-là & depuis il a fait de fréquens voyages en Hollande, en Angleterre, en Flandres, en Allemagne & ailleurs. On a sçû de lui-même qu'il alla une fois à Mons, dans l'unique dessein de chercher la premiere édition de la traduction du Nouveau Testament qui porte le nom de cette ville, & qu'il y croyoit imprimé, quoiqu'il soit certain que l'impression s'en est faite en Hollande. Singulier dans ses sentimens, il n'a fait aucun ouvrage où il ne se soit écarté des opinions les mieux fondées, & où il n'ait donné dans des bisarreries insoûtenables. Quand il vit que son frere, le professeur en philosophie, prenoit parti pour Descartes, il se facha sérieusement contre lui. Ce philosophe ne méritoit à ses yeux aucune estime. Il ne faut point s'en étonner: on lui a souvent entendu dire que saint Augustin n'étoit qu'un théologien fort médiocre, & qu'il n'avoit rien entendu sur-tout dans les matieres de la grace. En 1716. il donna une traduction françoise de Virgile en *prose poëtique*, & il prétendit y avoir expliqué ce poëte *en cent endroits dont toute l'antiquité a ignoré le vrai sens.* « Mais, dit M. Vaillant « dans sa traduction des éclogues de Virgile publiée en 1724. « il paroît que le public n'a pas été plus content de sa traduction que de ses autres ouvrages. En effet, ajoûte-t-il, « bien loin d'avoir cette politesse que demande cet ouvrage « composé principalement pour les dames, selon le dessein « de M. Mallemans, on peut dire qu'elle est rampante, sans « élevation, & même barbare. » M. Mallemans avoit déja donné l'histoire de la religion en six volumes *in-12.* depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien: de ces six volumes il y en a deux qui comprennent l'histoire de la vie de Jesus-Christ tirée des quatre Evangélistes, *sans en rien omettre, & sans y rien ajouter.* C'est une espéce de concorde que l'auteur estime beaucoup au-dessus de tous les autres ouvrages de même nature. En 1718. il publia ses *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'évangile de saint Jean*: ce qu'il appelle *L'histoire de l'éternité.* Il y a quelque conjectures heureuses dans ces pensées: l'auteur y réforme toutes nos traductions, & quelquefois sa critique est juste. Le journal intitulé, *Europe sçavante*, n'ayant pas parlé à son gré de ses pensees, il y fit une réponse fort aigre, où il accuse les auteurs de ce journal de Socinianisme; mais ayant déferé aux avis d'une personne à qui il avoit communiqué cette piéce, il la supprima. Ses pensées sur saint Jean devoient être suivies de *Pensées* de même goût sur les dix-huit ou vingt premiers versets des trois autres évangélistes. Ces écrits sont achevés depuis plus de quinze ou vingt ans, mais le privilege que l'auteur demandoit pour les faire imprimer lui ayant été refusé à cause des singularités dont ils sont remplis, il les a gardés jusqu'à présent dans son cabinet. Il n'en est pas de même d'un certain nombre de dissertations, ou de reflexions particulieres sur divers endroits de l'Ecriture sainte, qu'il a composées. La facilité qu'il a trouvée de les faire inserer dans les journaux les a rendu publiques. De ce nombre sont: *Lettre à M. le comte de Noirval: où est donnée l'évidente intelligence du second verset du sixiéme chapitre de la Genese, & contenant le véritable systême du paradis terrestre, établi contre le sentiment de Calvin, de Scaliger*, &c. dans les *Memoires de Trévoux du mois de Septembre 1707.* Lettre au R. P. de Tournemine pour établir le vrai sens de ces paroles de S. Luc: *Homo quidam abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum & reverti*, dans les mêmes memoires de Juillet 1708. Lettre au même pour justifier cette traduction de ce passage de saint Luc, 22. *Sinite usque huc*, &c. *Permettez ou avec votre permission, souffrez que je m'avance jusques-là*, dans les mêmes memoires Août 1708. Il y eut une réponse à cette lettre, qui se trouve dans les mêmes mémoires au mois de Septembre, & M. Mallemans y fit une replique, dans les mêmes mémoires du mois de Décembre. Le pere Athanase de Paris, religieux Picpuce ayant fait aussi des réflexions sur cette lettre, M. Mallemans répondit dans les mêmes mémoires. Lettre pour prouver la divinité de Jesus-Christ contre les Sociniens, dans les mêmes mémoires Mars 1709. Lettre sur l'endroit de l'évangile concernant la malédiction du figuier, dans les mêmes mémoires Novembre 1709. Il a fait beaucoup d'autres réflexions semblables qui ne sont point imprimées, de même que la vie des philosophes, dont il a parlé à plusieurs de ses amis. On a encore de lui une conduite pour entendre chrétiennement la messe, à Paris en 1696. & plusieurs *factums* & requêtes dans les démêlés assez fréquens qu'il a eus avec son chapitre en corps, ou avec plusieurs membres, & dans lesquels on trouve souvent plus que de la vivacité. * *Voyez* sur ces écrits touchant l'Ecriture sainte, la bibliothéque sacrée du P. le Long, dans l'édition *in-fol.*

MALLET, (Charles) docteur en théologie, maison & société de Sorbonne, né au diocèse d'Amiens, fut reçû docteur en 1659. & dans la suite il fut fait chanoine & archidiacre de l'église de Rouen. Il est mort le 20. Août 1680. durant la chaleur des disputes où il étoit entré avec M. Arnauld, docteur de Sorbonne, à l'occasion de la version du Nouveau Testament, connu sous le titre de Mons. M. Mallet fit d'abord un *Examen de quelques passages* de cette version, qu'il publia sans se faire connoitre en 1667. elle est en françois. Il y accusoit les traducteurs d'un grand nombre de falsifications & même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. M. Arnauld qui avoit eu quelque part au Nouveau Testament de Mons, & qui étoit intimement

lié à MM. Antoine le Maistre, & Isaac le Maistre de Saci qui en étoient les principaux auteurs, se crut obligé de travailler à une *nouvelle défense* de cette version, comme il avoit déja fait contre le P. Maimbourg, Jésuite, par un ouvrage qu'il fit en commun avec M. Nicole, étant l'un & l'autre vers 1668. dans l'abbaye de Haute-Fontaine en Champagne. Mais lorsqu'il fut sur le point de publier le premier volume de cette *nouvelle défense*, ayant été averti qu'il étoit à propos d'en demander la permission au roi, il s'y rendit & dressa une requête fort longue que l'on trouve imprimée dans le troisiéme volume *p. 140.* des lettres de ce docteur. On pourroit la regarder comme une réfutation anticipée de l'ouvrage de M. Maller. Cette requête néanmoins ne fut point presentée, parce qu'ayant été répandue avant que d'être donnée au roi, l'on indisposa ce prince contre M. Arnauld, qui peu de tems après se retira dans les Païs-Bas. M. Mallet prit droit sur ce silence, & continua d'écrire: il fit un *traité* françois *de la lecture de l'écriture sainte en langue vulgaire*, où il se fit connoître pour auteur de l'*examen*, & ce livre fut imprimé *in*-12. à Rouen en 1679. M. Arnauld répondit à ces deux ouvrages: au premier, par sa *nouvelle defense de la traduction du nouveau Testament imprimé à Mons*, à Cologne (c'est-à-dire en Hollande) en 1680. 2. vol. *in*-12. Au deuxiéme, par son *traité de la lecture de l'écriture sainte, contre les paradoxes de M. Mallet*, *in*-8°. en 1680. & *in*-12. en 1682. Ces deux ouvrages étoient composés avant la mort de celui qui y est réfuté. Ce fut à l'occasion du peu de ménagement que M. Arnauld crut devoir garder dans le deuxiéme volume de la *nouvelle défense* pour le sieur Mallet; que ce célébre docteur fit une longue *dissertation selon la méthode des géométres, pour la justification de ceux qui emploient en écrivant dans certaines rencontres des termes que le monde estime durs*. Elle se trouve dans le troisiéme volume de ses lettres, p. 251. * *Mémoires du tems.*

MALLEVILLE. (Claude) *Ajoûtez au Moreri édition de 1725. qu'*on a de lui des *Epitres à l'imitation de celles d'Ovide*, citée par M. Pelisson. Un recueil de *Lettres d'amour*. Un recueil de poësies françoises, *in*-4°. en 1649.

MALLONI. (Daniel) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Au commencement du XVI. siécle; il falloit dire du XVII. siécle.

MALPIGHI. (Marcel) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Marcel Malpighi, célébre médecin Italien du dernier siécle, nâquit le 10. de Mars 1628. d'une famille honnête à Crevalcuore, dans le voisinage de Boulogne en Italie, & mourut à Rome le 29. de Novembre 1694. dans sa soixante-septiéme année. Son corps fut transferé à Boulogne, où il fut enterré avec cette épitaphe.

D. O. M.

MARCELLUS MALPIGHIUS, *philosophus & medicus Bononiensis collegiatus: In Patria & Pisana universitate ordinarius: In Messana verò primarius medicinæ professor. Operibus editis clarorum Europæ academiarum æstimationem promeritus, ab Innocentio XII. P. M. in Archiatrum electus, ac inter Romanos nobiles, & cubicularios intimos participantes adscriptus: In proximo cænotaphio, quod sibi & posteris extrui mandaverat, requiescit: anno salutis 1694. ætatis suæ 67.*

On voit par cette épitaphe que Malpighi, après avoir été reçû docteur en médecine en 1653. eut en 1656. une chaire de professeur en cette science qui lui fut conferée par le sénat de Boulogne; mais que le grand duc l'appella la même année à Pise pour y professer la médecine théorique, d'où il retourna à Boulogne en 1659. Qu'en 1662. il fut appellé à Messine pour remplir la place de premier professeur en médecine, d'où il revint encore à Boulogne environ quatre ans après. Qu'enfin, Antoine Pignatelli ayant été fait pape en 1691. sous le nom d'Innocent XII. le fit venir à Rome, & le fit son premier médecin. Ciampini avoit été aggregé en 1669. à la societé royale de Londres, & en 1694. l'année même de sa mort, il fut reçû dans l'académie des Arcadiens de Rome. Ses ouvrages sont: *De pulmonibus, epistola duæ.* Plusieurs lettres sur des matieres d'anatomie dans le recueil intitulé: *Tetras anatomicarum epistolarum*, en 1665. *De viscerum structura*, &c. en 1666. Cet ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1682. à Paris. *De bombyce*, en 1669. *De formatione pulli in ovo*, en 1673. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en françois à Paris en 1686. *Anatome plantarum*, 2. vol. *in-fol.* en 1675. & 1679. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Londres, *in-fol.* 2. vol. en 1686. & à Leyde en 1687. *in*-4°. Il y a encore de Malpighi les traités suivans: *De externo tactus organo*, en 1665. Une lettre sur l'anatomie qui se trouve dans le journal de Parme en 1689. Sa vie composée par lui-même en latin, & mise au-devant de ses œuvres posthumes qui ont paru *in fol.* en 1697. & pour la seconde fois en 1698. *in*-4°.

MAMBRUN, (Pierre) Jésuite, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* né à Clermont en Auvergne l'an 1581. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été son disciple, qui fut toûjours son ami, & qui en parle avec de grands éloges dans ses origines de Caën, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, dit qu'il nâquit à Montferrand en Auvergne l'an 1600. & qu'il mourut dans la soixante-uniéme année de son âge le dernier d'Octobre 1661. Il ajoûte qu'après avoir professé pendant quatre ans la rhétorique à Paris, il fut envoyé à Caën, où il enseigna la philosophie pendant six ans, & qu'il ne recevoit point d'écoliers qui n'eût auparavant quelque teinture de la géométrie; qu'on vit dans sa classe plus de trois cens étudians; qu'on le retira de Caën pour lui faire professer ailleurs la Théologie, & qu'il a enseigné cette science à la Fléche, où il est mort, les huit dernieres années de sa vie. * Huet, origines de Caën, seconde édition, pages 423. & suivantes: le même, *in Commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 28. 29. 36. 173. 174.

MAMME'E, ou plûtôt MAME'E. (Julie) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le dictionaire historique.* Mamée femme en premieres nôces de *Genesius* Marcianus, homme consulaire, & en secondes nôces d'un homme d'un rang inférieur, & mere de l'empereur *Alexandre Severe*, fut une princesse sage & très-réglée dans ses mœurs, selon le témoignage des auteurs Chrétiens & Payens. Les derniers l'appellent même une femme excellente. Son fils *Alexandre Sevére*, successeur d'Heliogabale, ne faisoit rien sans ses conseils, & s'en trouvoit bien. En effet, elle eut un très-grand soin de l'eloigner de tous les vices dans lesquels Heliogabale étoit tombé, & pour empêcher, depuis qu'il fut empereur, que l'oisiveté & les mauvaises compagnies ne corrompissent ses mœurs. Mamée étant à Antioche l'an 218. comme on le croit, & ayant oui parler du célébre Origene, & de la grande intelligence qu'il avoit dans les sciences divines, désira de le voir, l'envoya chercher par quelques gardes de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident en chemin, le reçut fort bien, & l'écouta avec plaisir. Origene demeura quelque-tems avec cette princesse, & lui fit voir par beaucoup de preuves quelle est la gloire de Jesus Christ, & l'excellence de ses préceptes. On croit que cet entretien fit concevoir à Mamée une si haute idée du Christianisme qu'elle l'embrassa, soit qu'elle soit demeurée dans l'état des Catéchuménes, soit qu'elle ait réellement participé aux mysteres. Orose & Cedrene disent positivement qu'elle étoit Chrétienne. Abulfaraje dit aussi qu'elle croyoit en Jesus-Christ, & qu'elle servit beaucoup aux fidéles. Eusebe dit qu'elle avoit une très-grande pieté envers Dieu. C'est aussi l'opinion des meilleurs critiques des derniers siécles & du nôtre. Les objections qu'on y oppose sont trop foibles pour faire impression. Mamée apprit à Alexandre son fils à respecter Jesus-Christ, & lui fit connoître les mœurs & la doctrine des Chrétiens, ce qui donna beaucoup de paix à ceux-ci pendant les treize années du regne de ce prince. Cependant Mamée avoit des défauts: elle étoit ménagere avec excès & aimoit l'or. Hérodien dit, qu'elle s'acqueroit même des biens & les successions de quelques personnes par des voies peu légitimes. Cet historien l'accuse de fautes encore plus grandes: mais on sçait qu'il étoit sujet à se tromper, & un auteur même Payen prétend qu'il a eu de la passion contre Alexandre: ce qui peut rendre suspect ce qu'il a écrit contre la princesse sa mere. Les honneurs divins que le sénat décerna à Mamée après sa mort lui ont été injurieux, sur-tout si elle a été Chrétienne, mais ç'a été le crime des autres plûtôt que le sien. Elle fut tuée avec

ſon fils à Mayence, ou en un autre lieu des Gaules ; vers le Rhin, par des ſoldats mécontens que l'on croit avoir été engagés à ſe révolter par le Got Maximin, qui ſuccéda à Alexandre. C'étoit l'an de Jeſus-Chriſt 235. * Tillemont, *hiſtoire des empereurs*, article d'*Alexandre*, & *notes 1. & 10.* Le même, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, *t. 3.* titre d'*Origene*, art. 14.

MANASSE'S, I. du nom, cinquante-uniéme évêque de Meaux, ſuccéda à Gautier de Chambly à la fin de l'an 1105. il étoit alors archidiacre de cette Egliſe, & l'année précédente, il avoit été un des témoins de la déclaration ſolemnelle que le roi Philippe premier fit, de renoncer à Bertrade comteſſe de Montfort, que ce prince avoit épouſée publiquement du vivant de Berte ſa femme légitime qu'il avoit répudiée. En 1108. il aſſiſta au ſacre de Louis le Gros, à Orleans. Ce prélat fit de grandes donations aux chanoines de la cathédrale, & par un acte qui eſt daté de l'an 1107. par lequel il leur fait la plûpart de ces donations, il exige que l'on faſſe ſon anniverſaire dans la cathédrale, & que ce jour-là même il y ait un repas pour les chanoines. Manaſſés mourut en 1120. & eut Burchard pour ſucceſſeur. * D. Du Pleſſis, *hiſtoire de l'égliſe de Meaux*, *tome 1.*

MANCINI, (Paul) &c. *Ajoûtez à la fin de cet article que* LOUIS JULES Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, prince de Vergagne, né en 1716. a reçû les cérémonies du baptême en la paroiſſe de ſaint Euſtache à Paris le 3. d'Avril 1723. & qu'il a été tenu ſur les fonts de baptême par Barbon Moroſini, ambaſſadeur ordinaire pour la république de Veniſe en France, & par la ducheſſe de Sforce. Il a été fait colonel du régiment de Limoſin le 20. de Février 1734 & il avoit été marié le 18. de Decembre 1730. avec *Helene-Angelique-Françoiſe* Phelypeaux de Pontchartrain, née au mois de Mai 1715. ſeconde fille de *Jerôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur des ordres du roi, ci-devant ſecrétaire d'état & des commandemens de ſa majeſté, & d'*Helene Roſalie-Angelique* de Laubeſpine de Verderonne, ſa ſeconde femme. *Il faut auſſi ajoûter que* JACQUES HIPOLYTE, appellé *le marquis Mancini*, *mentionné dans le même article*, & né le 2. de Mars 1690. a épouſé *Anne-Louiſe* de Noailles, née le 26. d'Août 1695. veuve de *Jean-François* le Tellier, marquis de Louvois, capitaine colonel de la compagnie des cent Suiſſes de la garde du roi & meſtre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, mort le 24. de Septembre 1719. & derniere fille de feu *Anne-Jules* duc de Noailles, pair, & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere compagnie de ſes gardes du corps, gouverneur de Rouſſillon, & de *Marie-Françoiſe* de Bournonville. Ils ne déclarerent leur mariage que le 16. de Juillet 1726. ayant alors une fille. Depuis ils eurent auſſi un fils, qui fut baptiſé dans la chapelle de l'archevêché à Paris le 26. de Novembre 1727. & qui eut pour parain & maraine, le cardinal de Noailles, ſon grand oncle maternel, & la comteſſe de Toulouſe, ſa tante maternelle. Mais cet enfant mourut quinze jours après.

La généalogie de la maiſon Mancini, originaire de la ville de Rome, & dont les armes ſont *d'azur à deux poiſſons d'argent poſés en pal*, ſe trouve imprimée pour la premiere fois dans l'*hiſtoire des grands officiers de la couronne de la troiſiéme édition*, *tome 3. p. 462.*

MANDEVILLE, (N.) fameux Deiſte, qui ne s'eſt fait dans ce ſiécle une réputation étendue que par des ouvrages contraires à la religion, étoit né à Dort en Hollande, & mourut à Londres le 19. de Janvier 1733. âgé d'environ 63. ans. Il étoit médecin de profeſſion, & paſſoit pour habile. Il a ſoulevé contre lui tous les gens judicieux par ſa *fable des abeilles*, & ſes *penſées libres ſur la religion*, deux de ſes ouvrages qui ont fait le plus de bruit, & où l'on trouve plus d'irréligion. Quelques mois avant ſa mort, il avoit publié une *Lettre à Dion à l'occaſion de ſon livre intitulé*, *Alcyphron, ou le petit philoſophe.* Elle eſt contre le docteur Berkeley. Il venoit de donner auſſi ſes *Recherches ſur l'origine de l'honneur*, & *ſur l'utilité du Chriſtianiſme dans la guerre*, à Londres en 1730. *in-8°.* Ces ouvrages ſont écrits en anglois. On dit que l'auteur vivoit comme il écrivoit : ſi l'accuſation eſt bien fondée, ſon nom ne fera pas un grand honneur au parti Deiſte, diſent les auteurs de la bibliothéque Britannique. Dans ſa *fable des abeilles*, il prétend entr'autres choſes, que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, & par ſes raiſonnemens il autoriſe ces vices : cependant il poſe un principe contraire dans ſes recherches ſur l'origine de l'honneur : il y reconnoit qu'il vaut mieux ſe conduire ſelon les lumieres de la droite raiſon, que de s'abandonner à ſes paſſions, & que la vertu eſt préférable au vice, non-ſeulement par rapport à la paix & au bonheur général de la ſocieté, mais auſſi par rapport à la félicité temporelle des particuliers qu'elle procure. N'eſt-ce pas là une contradiction manifeſte ? * *Voyez* la bibliothéque Britannique, *tom. 1. pag. 1. & 244. 245.*

MANESSON MALET, (Alain) Pariſien, étoit ingénieur des camps & armées du roi de Portugal. Il étoit habile dans ſa profeſſion, & bon mathématicien. Il a fait pluſieurs ouvrages que l'on eſtime & qui ſont recherchés, ſçavoir : les travaux de Mars, ou l'art de la guerre, en 1691. 3. volumes *in-8°.* avec figures : Deſcription de l'univers, contenant les differens ſyſtêmes du monde, les cartes générales & particulieres de la géographie ancienne & moderne, & les mœurs, religion, & gouvernement de chaque nation, à Paris, en 1683. 5. vol. *in-8°.* avec figures. Géométrie pratique. Géographie & Marine. On a ſon portrait gravé.

MANETTI, (Jannot) de l'ancienne & noble famille des MANETI ou MANETTI de Florence, qui a donné de grands magiſtrats à cette ville, & pluſieurs perſonnes illuſtres dans la guerre, étoit fils de BERNARD Manetti, & de *Perrette* Guidacci. Il naquit le jour des nones de Juin de l'an 1396. Il fut appliqué de bonne heure aux belles lettres pour leſquelles il avoit beaucoup de goût & d'inclination, & ſon pere lui donna un maître particulier pour l'inſtruire dans l'arithmétique. Jannot tempéroit la ſécheteſſe de cette étude par une lecture très-aſſidue des meilleurs poëtes de l'antiquité Romaine, & des ouvrages de Ciceron. Il ne négligea pas cependant l'étude des ſciences abſtraites, ni celle de la phyſique, où il fit de ſi grands progrès, qu'on le voyoit toujours avec plaiſir dans les aſſemblées de quelques habiles gens qui faiſoient des conférences ſur ces matieres. De ces connoiſſances il paſſa à celle de la théologie, & ce fut la ſcience qu'il préféra le reſte de ſes jours à toutes les autres, & à laquelle il donna la plus grande partie de ſes heures d'étude. Il apprit auſſi la politique, & les langues orientales, entr'autres l'hébreu & le ſyriaque, & il parvint à les ſçavoir auſſi-bien que le grec & le latin. A l'âge de trente-cinq ans, il paſſoit pour le plus habile homme de ſon tems, au moins en Italie. Ce fut à cet âge qu'il ſe maria, & depuis ce tems-là, il fut ſouvent employé dans les affaires & les négociations les plus importantes, tantôt auprès du roi Alphonſe, premier roi de Naples, tantôt auprès du pape Nicolas V. ou des Venitiens, quelquefois ailleurs. Il parvint auſſi aux premieres charges de ſa patrie, & il s'acquit une réputation ſi illuſtre, que les princes, & les rois même recherchoient ſon amitié. Il fut ſucceſſivement gouverneur de Piſcia, & de Piſtoie. Nicolas V. le fit chevalier, & le combla de témoignages d'amitié & de bienfaits. Il fut créé *décemvir* dans ſa patrie, & après avoir reçû tous les honneurs qu'un mérite récompenſé pouvoit obtenir, il mourut à Naples en 1459. le 7. des calendes de Novembre, âgé de ſoixante-trois ans. Il avoit été l'ami de tous les ſçavans de ſon tems ; & malgré les occupations preſque continuelles que les affaires de la république lui donnoient, il étoit ſi ménager de ſon tems, ſi actif pour le travail, ſi ennemi de toute diſſipation, qu'il trouva encore le moyen de compoſer un aſſez grand nombre d'ouvrages. Voici ceux dont on trouve la liſte dans le tome 20. de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie par M. Muratori : Un livre de la maniere de bien élever les enfans, adreſſé à Colas Cajetan, pendant que Manetti étoit à Pouzzol. Un livre de la louange des Genois. Un de la louange d'Agnès Numantina, ou de Numantin. Apologie de l'Eſpagnol Nunio. L'hiſtoire de Genes, en 2. livres. Dialogue ſur la mort d'un de ſes fils. Six livres où il traite des hommes illuſtres qui ont vécu longtems. Dix livres contre les Juifs. Un traité de l'excellence & de la dignité de l'homme, en quatre livres adreſſés à Alphonſe roi de Naples. Un traité du tremblement de la terre adreſſé

au même. De la meilleure maniere de traduire, au même. L'histoire de Pistoie. Le banquet. Vies de Socrate, de Senéque, du Dante, de Petrarque, de Bocace, & du pape Nicolas V. en autant de livres; excepté la derniere qui est en quatre. Plusieurs discours: sçavoir, des pompes séculieres & ecclesiastiques; sur la vie de Léonard Aretin; au roi Alphonse sur les nôces de son fils; aux Sienois pendant qu'Alphonse assiégeoit Plombino; aux Venitiens pendant le même siége; au roi Alphonse où il l'exhorte à garder la paix; au pape Nicolas V. sur son élevation au souverain pontificat; à l'empereur Fréderic sur son élection; au pape Calixte III. sur l'élection d'un général *contra Teucros;* un autre enfin sur la mort du chevalier Jannotius Pandolphini. Un recueil de lettres à differentes personnes. La vie du roi Alphonse: cet ouvrage est imparfait. Il a traduit aussi 1°. du syriaque, les 150. pseaumes; 2°. du grec, les quatre Evangelistes, les épîtres de S. Paul, les épîtres canoniques, & l'apocalypse: les morales d'Aristote à Nicomaque; les huit livres du même à Eudemins, & les deux livres des grandes morales. Naldo Naldi, habile Florentin, a écrit la vie de Jannot Manetti son compatriote, en latin & fort détaillée. Cette vie qui est très-curieuse se trouve dans le tome 20. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori. Naldo avoit composé cette vie sur les mémoires manuscrits de Bonogiunta Manetti, comme il le dit lui même. * *Voyez* cette vie.

MANNOZZI, (Jean) surnommé de *S. Jean*, du nom de sa patrie, qui est un village situé dans le Valdarno près de Florence, où il nâquit en 1590. Ses parens l'avoient destiné à l'étude des loix, mais il suivit son génie qui le portoit à la peinture, au hazard même d'encourir l'indignation de ceux qui vouloient contraindre son inclination. Pour la suivre avec plus de liberté, il se vit obligé d'abandonner la maison paternelle, & de se refugier à Florence auprès de Matthieu Rosselli, où il aima mieux endurer la plus grande misere, pourvû qu'il pût apprendre un art vers lequel il se sentoit si fortement entraîné. En peu de tems il y fit des progrès surprenans, & ce qu'il fit dans sa jeunesse est d'un goût de couleur exquis. On en peut juger par ce beau morceau de peinture à fraisque, qu'il a peint sur le pignon d'une maison qui se présente à ceux qui arrivent à Florence du côté de Rome. C'étoit dans ces sortes de grands ouvrages que ce peintre se plaisoit, & qu'il réussissoit le mieux. Il avoit acquis une merveilleuse facilité pour la peinture à fraisque, mais ses derniers ouvrages ne soutiennent pas la réputation que ses premiers lui avoient mérité. Il mourut à Florence en 1636. âgé de 46. ans. * *Abcedario pittorico, p.* 211. Baldinucci, *notizie de' professori del disegno*, à Florence, en 1728. *in* 4°.

MANSFELD, maison d'Allemagne, dont il ne subsiste plus que la branche aînée, toutes les autres étant éteintes.

▶ XIV. CHARLES-FRANÇOIS, prince du saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, mort subitement à Prague le 8. de Juillet 1717. dans la trente-huitiéme année de son âge, étant né le 2. de Novembre 1679. avoit épousé le 14. de Février 1705. *Marie-Eleonore* de Mansfeld, sa cousine germaine, née en 1682. seconde fille de *Henri-François* prince du saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime d'état de l'empereur, maréchal général de camp de ses armées, gouverneur de Comorre en Hongrie, mort le 8. de Juin 1715. & de *Marie-Louise* née comtesse d'Aspremont, duchesse douairiere de Lorraine sa premiere femme. Il laissa d'elle HENRI-FRANÇOIS II. du nom, prince de Mansfeld, qui suit; *Marie-Antoinette-Elisabeth* de Mansfeld, mariée en 1725. avec le comte de Kaysersteig, qui mourut le 20. de Juin 1728; *Marie-Françoise* de Mansfeld, mariée le 19. d'Octobre 1730. avec *Jean-Guillaume*, prince du saint Empire Romain & de Trautson, comte de Falckeinstein, baron de Sprechenstein & de Schrovenstein, grand-Maître d'hôtel héréditaire de la basse Autriche, & maréchal héréditaire du Tyrol, né le 5. de Janvier 1700. & veuf de *Marie-Anne-Joseph* de Weissenwolff; *Marie-Anne* de Mansfeld, & *Marie-Eleonore* de Mansfeld, née en 1710.

XV. HENRI-FRANÇOIS II. du nom, prince du saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, seigneur de Heldrungen, de Seeburg, de Schraplau, de Doberschutz, de Heiligenfeld, de Neuhaus, & de Arnstein, né le 6. de Juillet 1712. & faisant sa résidence à Arnstein, fut marié à Prague au mois de Janvier 1735. avec une comtesse de Thun.

MANSVELD, (Regner de) philosophe des Pais-Bas, qui a fleuri dans le XVII. siécle, sortoit d'une bonne famille d'Utrecht, où ANTOINE, son pere, & *Jean*, son grand-pere avoient été conseillers, & où *Antoine* son frere parvint aussi à la même dignité. Regner commença ses études à Utrecht, & s'appliqua aux langues grecque & hébraïque, à la philosophie & à la théologie. Il étudia la derniere à Leyde, & depuis il fut fait docteur en philosophie à Utrecht, & ministre. Il étoit prêt d'aller en Espagne à la suite d'un ambassadeur, lorsqu'on lui offrit la chaire de philosophie à Utrecht, vacante par la mort de Daniel Voëtius. Regner de Mansveld accepta cet emploi, enseigna la philosophie ancienne & nouvelle, & se fit beaucoup d'honneur dans sa profession. C'étoit un homme très-laborieux, mais à qui les occupations du cabinet, & les méditations les plus profondes ne faisoient rien perdre de sa politesse & de ses manieres affables. Il mourut épuisé par l'étude au mois de Mai 1671. à la fleur de son âge. Il a publié un traité *de legitima ratiocinandi ratione*, & diverses dissertations. Après sa mort on imprima son ouvrage contre le traité théologique & politique de l'impie Spinosa. Il avoit aussi composé un commentaire sur l'Enchiridion d'Epictete. * J. G. Grævius, *orat. in obitum Regneri Mansveldi*.

MANTAILLE. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on rapporte mal le sentiment de Guichenon sur ce lieu:* cet historien dit que Mantaille est dans le territoire dit la Valloire, (*vallis aurea*) & de la paroisse appellée *Mante.* * Voyez son *histoire de Bresse, part.* 1. *p.* 16.

MANTON, (Thomas) fameux ministre Presbyterien Anglois, & docteur en théologie, nâquit en 1620. à Lawrence-Lydiard, dans le comté de Sommerset, où son pere étoit ministre. A l'âge de quinze ans il alla à Oxford, & y fut reçû au collége de Wadham. Il fut ministre à Culliton en Devon, desservit ensuite une église à Midlesex, & enfin celle de Covent Garden à Londres. Du tems du rétablissement de Charles II. n'ayant pas voulu se *conformer*, il refusa un doyenné, & retourna chez les Puritains. L'attachement au parti qu'il avoit pris lui attira plusieurs persécutions, & même la prison. On dit qu'il étoit excellent prédicateur. Il mourut le 18. d'Octobre 1677. Le docteur Bates prononça son oraison funébre. Il a publié des commentaires sur les épîtres de saint Jacques & de saint Jude, en anglois: *Smectymnus redivivus:* & depuis sa mort on a imprimé cinq volumes de ses sermons, & quelques traités de morale. * *Voyez* le discours de Bates sur la mort de Manton; Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c.

MANTZ, (Felix) fils de *Jean* Mantz, docteur en droit, prévôt du chapitre de la cathédrale de Zurich, & chanoine de Suten, étoit fort versé dans la langue hébraïque. Il aida beaucoup Zwingle dans sa traduction de la Bible. Mais il donna dans la suite dans le fanatisme. Devenu disciple de l'Anabaptiste Muntzer, il manqua la chaire de professeur en hébreu à Zurich en 1525. & s'efforça de répandre la doctrine pernicieuse & extravagante de son maître. Il eut des sectateurs malgré la vigilance des magistrats, & forma un nombreux troupeau d'Anabaptistes à *Zollicoffen* à une lieue de Zurich. Mis en prison en 1526. on tâcha inutilement de le faire revenir de ses sentimens. Dès 1525. il avoit soûtenu une dispute publique pendant trois jours contre Zwingle, Leo Juda, & Gaspard Megander, & il y fut appuyé par Grebelius & Blawrok. Le dessein de ceux qui avoient accepté cette dispute étoit de faire sortir Mantz de son enthousiasme: mais ils ne purent y réussir. Mantz fut la victime de son obstination; il fut condamné le 5. de Janvier 1527. à être noyé, & Blawrok à être fustigé & banni. Le premier souffrit la mort avec ce faux héroïsme si ordinaire aux fanatiques, & sa mere ne cessa pendant le chemin de l'exhorter à demeurer ferme, & le vit d'un œil sec jetté dans l'eau. * Ottii, *Annal. Anabaptistar. ad annum* 1525. &c. Hottinger. *Helvet.* Ruchat, *Histoire de la Reforme, tome I. page* 279. &c.

MANZINI, (Charles) gentilhomme de Bologne en Italie, s'appliqua singulierement dans le XVII. siécle à l'étude

des mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il est mort à Bologne dans un âge très-avancé, vers l'an 1678. Il a donné au public : 1. *Astrorum simulacra.* 2. *Tabula primi mobilis quibus nova dirigendi ars, & circuli positionis invento exhibetur.* 3. *Della sicura incertezza nella declinatione dell' ago magnetico dal meridiano, &c.* 4. *Stella Gonzaga, sive geographica ad terrarum orbis ambitum, & meridianorum differentias.* 5. Une dioptrique pratique, en italien. 6. Un discours sur les cometes, dans la même langue. 7. Un ouvrage de morale, fort utile, contre le duel, sous ce titre : *Il duello schernito, overo la offesa e la sodisfazione ; trattato morale per aggiustar le differenze, tra cavalieri, e daltre person d'honore, in ordine alla pace.* Enfin on a encore de Charles Manzini une vie de S. Bruno, fondateur des Chartreux, écrite en italien, sous ce titre : *Incentivi alla vita solitaria*, &c. Il avoit fait aussi l'apologie de ce saint sur le véritable sujet qui l'engagea à se retirer, contre ce qu'en a écrit M. de Launoi, qui a rejetté, avec raison, la fable du pretendu chanoine qui fit entendre, dit-on, après sa mort que c'étoit inutilement que l'on prioit Dieu pour lui, & qu'il étoit réprouvé. * Le pere Poisson, de l'Oratoire, *relat. manuscr.* sur quelques sçavans d'Italie.

MARA, (Guillaume de) Normand de nation, né dans un village du Côtentin, fleurit sous le régne de Charles VIII. roi de France, & sous son successeur, par son esprit, & par les postes qu'il a remplis. On dit que sa famille étoit noble, & qu'une solide pieté illustroit encore plus ses parens. Jean Bochard, célébre théologien de ce tems là, & qui avoit été évêque d'Avranches, & confesseur du roi, ravi de trouver en lui d'heureuses qualités, prit soin de son éducation. Il lui donna de bons maîtres, & veilla lui même avec soin sur l'instruction qu'on lui donnoit. Quand le tems le lui permettoit, il l'instruisoit aussi lui-même, & il se plaisoit à voir les progrès de ce jeune homme. Guillaume de Mara perdit trop tôt ce protecteur pour son avancement temporel. Après sa mort il vint achever ses études dans l'université de Paris, où l'on connut bien-tôt ses talens pour l'eloquence & pour la poësie. Robert Briffonet, archevêque de Reims, & alors chancelier de France, informé de son merite, le fit son secretaire. Lorsque ce prelat fut mort, le roi Charles III. qui avoit deja vû quelques piéces de poësie françoise de Guillaume, qui connoissoit son talent pour écrire, & qui n'en trouvoit point de pareil, le donna à Gui, ou Guillaume de Rochefort, son chancelier. Guillaume Briffonet, cardinal, evêque de saint Malo, le lui demanda, & l'ayant obtenu, il le fit aussi son secretaire & son homme de confiance. Mais de Mara dégoûté de la cour, & de la vie que l'on mene chez les grands, se retira à Caën, où il fut recteur de l'université, & il y prit le dégré de docteur en l'un & l'autre droit. Il y revit aussi & y corrigea un poëme latin divisé en trois chants, qu'il avoit ébauché parmi les embarras de ses premiers emplois. Il est intitulé, *Chimæra*, la chimere, & il y combat fortement l'orgueil, la volupté & l'avarice. Il dédia ce poëme en 1510. à Jean de Ganay, chancelier de France, & il a été imprimé en 1513. *in-4°.* à Paris, chez Badius Ascensius, avec un commentaire latin de Jean Vatel qui l'a dédié à Jean-Michel de Savigny, professeur *en saintes lettres.* Vatel demeuroit alors au college de Harcour à Paris : Savigny avoit été son maître, & étoit oncle de Guillaume de Mara. Ce poëme fit beaucoup d'honneur à son auteur que l'on tira de Caën peu après 1510. pour le faire trésorier & chanoine de l'église de Coutances. Il avoit ces deux titres dès 1512. puisque cette année même il les prit dans un autre poëme qui traite à peu près la même matiere que celui *dont nous venons de parler*, & qui parut avant lui en 1512. à Paris, chez Henri Etienne, *in-4°.* sous ce titre : *Guillermi de Mara, utriusque censura doctoris, ac Constantiensis ecclesiæ thesaurarii ac canonici, de tribus fugiendis ventre, plumâ & venere, libelli tres.* Celui-ci est dédié à Adrien Gouffier, cardinal prêtre du titre des SS. Marcellin & Pierre, & évêque de Coutances, qui mourut en 1523. étant evêque d'Albi. * *Voyez* la préface du commentaire de Vatel, *dont nous parlons dans cet article ;* Maittaire, *Annal. typogr. t. 2. part. 1. page 240.*

MARALDI, (Jacques-Philippe) étoit de Perinaldo dans le comté de Nice, où il nâquit le 21. d'Août 1665. de *François* Maraldi, & d'*Angela-Catherine* Cassini, sœur du fameux astronome de même nom. Après qu'il eut fini avec distinction le cours des études ordinaires, son goût naturel le porta aux mathématiques, & il y avoit tant fait de progrès à l'âge de vingt-deux ans, que son oncle, établi en France depuis plusieurs années, l'y appella en 1687. pour cultiver lui-même ses talens. Il en fit un éleve digne de lui, & qui devint dans la suite un maître très-habile & très-recherché. Dès les premiers tems que M. Maraldi se mit à observer le ciel, il conçût le dessein de faire un catalogue des étoilles fixes plus précis & plus exact que celui de Bayer dont les astronomes se servent le plus ordinairement. Ce travail lui coûta bien des veilles ; il lui fallut passer un grand nombre de nuits à l'air dans toutes les saisons de l'année pour faire ses observations, aussi altera-t-il beaucoup sa santé par un si long & si rude travail ; il en contracta de fréquens maux d'estomac, dont il s'est toûjours ressenti, parce qu'il ne put s'empêcher d'en entretenir toûjours la cause. Cependant il communiquoit assez facilement ce qui lui avoit tant coûté. De son ouvrage, qui n'est encore que manuscrit, il en a détaché des positions d'étoiles dont quelques auteurs avoient besoin, par exemple, M. de l'Isle pour son globe celeste, M. Manfredi pour ses éphémerides, M. Isaac Bronkner pour un globe dont il est parlé dans les mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1725. Présque toute la vie de M. Maraldi s'est passée à la construction de ce catalogue, aux observations soit journalieres, soit rares, & dont le tems se fait beaucoup attendre, à faire des applications adroites des méthodes données par M. Cassini, des vérifications de théorie dont il est important de s'assurer, &c. En 1700. il travailla sous M. Cassini à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume, & eut beaucoup de part à cet ouvrage. De-là il alla en Italie, où le pape Clement XI. profita de ses lumieres pour la correction du calendrier, & M. Bianchini pour la construction d'une grande méridienne qu'il traçoit pour l'église des Chartreux de Rome. En 1718. M. Maraldi alla avec trois autres membres de l'académie des sciences de Paris terminer la grande méridienne du côté du septentrion. Il faisoit aussi des observations physiques sur des insectes, sur des pétrifications curieuses, &c. Celles qu'il a faites sur les abeilles lui ont coûté beaucoup de peines & d'assiduité. Les mémoires de l'académie des sciences contiennent un grand nombre de ses observations, & de réflexions qu'il a faites sur ces matieres. Il étoit membre de cette académie. Il mourut le premier de Décembre 1729. * *Histoire de l'académie des sciences pour l'année 1729.*

MARATTI, (Charles) né à Camerino, dans la marche d'Ancône, l'an 1625. s'appliqua à la peinture à Rome sous Andre Sacchi, & fit connoitre bien-tôt ce qu'il seroit un jour dans cet art. Les progrès qu'il y fit surprirent Rome, & Maratti devint en peu de tems un objet d'admiration, même pour les plus habiles. On voit dans tout ce qui est sorti de sa main beaucoup de grace, des idées nobles, un pinceau agréable. Les premieres églises de Rome possedent de ses chefs d'œuvre, que les citoyens, comme les étrangers, ne se lassent point d'admirer. Dès sa jeunesse il inventoit de lui même avec facilité, & les études qu'il fit pour lors d'après Raphaël & les Carraches, contribuerent beaucoup à son avancement. Sa réputation devint si grande dans la suite, que plusieurs princes étrangers lui demanderent avec instance de ses ouvrages. Louis XIV. en reçût un qui valut à Maratti une récompense des plus honorables, & qui lui mérita une place dans l'académie de peinture. Le pape Clement XI. qui l'avoit connu particulierement n'étant que cardinal, le combla de nouvelles graces, lorsqu'il fut parvenu au souverain pontificat : il le fit chevalier de l'ordre de Christ. On ne doit pas omettre une circonstance très-honorable pour ce peintre, c'est d'avoir contribué à la conservation des peintures de Raphaël au Vatican, & au petit Farnese ; & à celles des Carraches dans la galerie du palais Farnese, qui menaçoient une ruine prochaine. Non content d'avoir rendu ces services à la mémoire de ces deux grands maîtres, il leur fit encore ériger des monumens dans l'église de la Rotonde,

où ils sont inhumés. Maratti est mort à Rome le 15. de Decembre 1713. & a été enterré dans l'église des Chartreux sous un tombeau superbe qu'il s'étoit fait ériger de son vivant. On lui fit les funérailles les plus pompeuses, & les plus honorables que l'on puisse jamais faire à un particulier. C'étoit un effet de l'estime universelle qu'il s'étoit acquise, & qu'il avoit si justement méritée.

MARBACH. (Philippe) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Philippe Marbach, fils de *Jean*, né à Strasbourg le 29. d'Avril 1550. commença ses etudes dans sa patrie, & les continua à Basle, où il alla en 1570. En 1571. il alla à Tubinge, & en 1572. il visita Francfort & Rostock. Il fut fait maitre-ès-arts à Basle en 1570. & licencié en théologie en 1573 à Rostock. Sa réputation le fit appeller à Gratz, où on le fit correcteur, & ensuite recteur. En 1579. il prit le dégré de docteur en théologie à Basle; & l'électeur Louis lui ayant donné une chaire de professeur, & l'emploi d'inspecteur du college de la Sapience à Heidelberg, il passa dans cette ville, d'où il fut appellé peu après à Clagenfurt dans la Carinthie. Il demeura dans cette ville jusqu'à ce que son frere Erasme Marbach étant mort, il fut appellé pour remplir sa place de professeur de théologie à Strasbourg en 1593. Il mourut en 1611. On a de lui, *Refutatio examinis M. Christophori Irenai, quod adversùs primum caput Christianæ concordiæ edidit: Responsio necessaria & vera ad maledicum librum fratrum Heidelbergensium: Ad responsionem doctoris, Christophori Petzelii de sacra cœna ἀντιπόδωμα: Apologia libri concordiæ: Disputationes theologicæ de præcipuis doctrinæ Christianæ controversiis cum ponticiis, enchiridio Francisci Costeri opposita.* * Witte, *memor. theolog.* Fecht, *apparat. ad epistol. Marbach.* &c.

MARBODUS, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & 1732. que* son traité *des pierres précieuses*, a été traduit en françois par un auteur contemporain. C'est la plus ancienne traduction françoise que l'on connoisse: elle a été imprimée en 1708. dans l'édition des œuvres d'Hildebert & de Marbodus. On ignore le nom du traducteur.

MARC, évêque d'Aréthuse, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il se trouva au concile de Sardique avec les Eusebiens: *il faut dire qu*'il se trouva au concile que les Ariens tinrent à Philoppolis, & à qui ils donnerent le nom de *Sardique*.

MARC de Viterbe, ainsi surnommé, parce qu'il étoit de Viterbe, fut le vingt-deuxiéme général des freres Mineurs en 1359. Le pape Urbain V. s'en servit dans la suite avec succès pour accommoder les différends qu'il y avoit entre Amedée, comte de Savoye, & Jean marquis de Montferrat, entre ce même Jean & Galéace Visconti, entre les évêques de Verceil & d'Aste, & entre les Pisans & les Florentins. Plusieurs milliers de soldats Anglois & François s'étant attroupés en Italie, & y faisant beaucoup de dégats, Marc négocia une ligue entre les princes d'Italie, & par cette voie le désordre fut appaisé, & ceux qui le causoient furent exterminés ou mis en fuite. Pour reconnoître ces services, Urbain V. éleva Marc au cardinalat le 18. de Septembre 1366. Marc de Viterbe mourut à Viterbe même le 3. de Septembre 1369. Il laissa entr'autres ouvrages, *summa casuum conscientiæ*: Des sermons, &c.

MARCA. (Pierre de) *Comme on n'a dit que deux mots des ouvrages de ce prélat dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. il faut y suppléer ici.* Tout le monde connoit son gros ouvrage, *de concordia sacerdotii & imperii*, & nous ne répeterons point *ce qui en est dit dans le Moreri.* Les autres ouvrages de M. de Marca, sont: 1. *Histoire de Bearn*, &c. *in-fol.* à Paris 1640. 2. *Libellus quo editionis librorum de concordia sacerdotii & imperii consilium exponit, opus apostolicæ sedis censuræ submittit*, &c. à Barcelone en 1646. *in-4°.* & inséré depuis dans les éditions du livre *De concordia*, &c. procurées par M. Baluze, avec quelques autres écrits du même prélat. 3. *Vigilii papæ epistola decretalis pro confirmatione V. synodi œcumenicæ*, avec la traduction latine de M. de Marca, à Paris en 1642. *in 8°.* avec une dissertation de l'éditeur & traducteur, les anathémes du cinquiéme concile général; une lettre du patriarche Eutychius au pape Vigile, & la réponse du dernier. 4. *Dissertatio de primatu Lugdunensi, & ceteris primatibus*, à Paris en 1644. *in-8°.* 5. *Epistola ad Henric. Valesium de tempore quo primùm in Galliis suscepta est Christi fides*, à Paris en 1658. *in-8°.* 6. *Histoire de Notre-Dame de Betaran dans le Bearn*, à Barcelone en 1648. *in-8°.* 7. *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653. dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions*, à Paris en 1657. *in 4°.* C'est contre cette relation que M. Nicole a écrit le *Belga percontator*, ou les scrupules de François Profuturus, théologien Flamand, sur ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1656. *in 4°.* en 1657. Ce ne fut pas le seul adversaire que M. de Marca eut sur les bras à cette occasion; mais M. Nicole n'eut aucune part à leurs écrits, dont quelques-uns plus passionnés que solides, & en cela bien différens du caractere de ceux de M. Nicole, furent condamnés à Paris & à Rome. 8. *Mémoire pour servir au jugement de l'instance générale de la régale*, dans le deuxiéme volume des mémoires du clergé recueillis par le Gentil. 9. Lettre sur le livre de Bertram, touchant l'Eucharistie, au-devant du tome 2. du Spicilege du P. d'Acheri. 10. *Marca Hispanica*, &c. On en a parlé dans le Moreri. En 1669. M. Baluze réunit en un volume *in-8°.* Trois dissertations de M. de Marca qui avoient déja été imprimées: sçavoir, *De Decreto papæ Vigilii pro confirmatione quintæ synodi*, avec les lettres mêmes de Vigile & d'Eutychius, & les anathématismes du cinquiéme concile: *Dissertatio de primatibus*, & *Dissertatio de tempore quo primùm suscepta est in Galliis Christi fides.* M. Baluze y joignit ses notes, & un *appendix* d'actes anciens, & mit une préface au commencement. L'année précedente 1668. Paul de Faget, prêtre, cousin germain de M. de Marca, conseiller, & auparavant agent du clergé, fit imprimer pour la premiere fois de nouvelles dissertations de M. de Marca. Ce recueil imprimé *in 4°.* à Paris, contient quatre traités latins, 1. Sur le sacrement de l'Eucharistie, avec le sentiment de Théodoret sur ce sacrement; 2. Une dissertation sur le sacrifice de la Messe; 3. Une dissertation sur l'institution du patriarchat de Constantinople; 4. Un court écrit sur l'origine du ciel & de la terre: & trois traités françois, sçavoir, le premier sur le sacrement de l'Eucharistie; le deuxiéme sur celui de pénitence; le troisiéme sur celui du mariage. La vie de M. de Marca en latin par l'abbé de Faget, est à la tête de ce recueil: elle est étendue & fort curieuse. Il s'éleva à l'occasion de ce recueil & de cette vie une dispute entre M. Baluze & l'abbé de Faget, qui fit peu d'honneur à l'un & à l'autre, par les injures réciproques dont ils s'accablerent dans leurs lettres, qui ont été rendu publiques à la fin d'une nouvelle édition dudit recueil & de ladite vie, faite en 1669. *in-12.* sans nom de lieu d'impression. Cette édition est préferable à la premiere. Enfin en 1681. M. Baluze fit encore imprimer à Paris en un volume *in-8°.* & une longue préface de sa façon, de nouveaux opuscules de M. de Marca, tous en latin; sçavoir, sur la généalogie de Jesus-Christ; sur les Mages; sur la primauté de saint Pierre; sur la difference des clercs & des laïcs de droit divin; sur le tems du synode de Sirmich; sur la lettre synodique d'un concile d'Illyrie, sur le cinquiéme canon du concile de Constantinople de l'an 361. sur les anciennes collections des canons; sur l'explication du chapitre *Clericus*: sur la patrie de Vigilance; sur l'origine & le progrès du culte de la sainte Vierge au Montferrat; sur l'origine du monastere de l'Echelle-Dieu, au diocèse de Tarbes; sur la châsse des reliques de saint Jean-Baptiste qui est dans l'église des Dominicains de Perpignan; contre les satyres; de l'appel des comtes; sur l'explication du canon 17. du concile d'Ancyre; quel est le propre prêtre; sur l'ordination des prêtres, un discours prononcé à Barcelone le 15. de Juillet 1644. récit d'un voyage fait de Paris dans la Gaule Narbonoise en Novembre 1654. ce récit est en vers latins; quatre vers latins sur le vin de Fontignan: ce recueil est terminé par deux dissertations latines du pere Sirmond, Jesuite, sur le tems & les formules du synode de Sirmich; & par une du pere Petau, aussi Jesuite, sur l'hérétique Photin & sa condamnation. * *Voyez outre les citations déja rapportées à la fin de l'article de M. de Marca dans le Moreri*; la vie de ce prélat par l'abbé de Faget; *l'histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, en plusieurs endroits de la premiere partie; & l'*Histoire du Jansen.* par Gerberon.

MARCASSUS, (Pierre de) auteur du XVII. siecle, né vers l'an 1584. à Gimont, petite ville de Gascogne, vint jeune à Paris où il régentoit déja la troisiéme au college de Boncourt en 1617. Il fut ensuite précepteur de François de Vignerot, marquis de Pont-de-Courlay en Poitou, neveu du cardinal de Richelieu, & frere de madame la duchesse d'Aiguillon. Il fut pourvû après d'une chaire d'éloquence au college de la Marche, qu'il a occupée long-tems. Il mourut dans cet emploi à Paris, au mois de Décembre 1664. & non en 1660. comme l'a dit le pere le Long. Il avoit au moins 84. ans. Cet auteur a voulu être en même tems historien, poëte & traducteur, & n'a réussi que très-médiocrement dans tous ces genres. Son histoire grecque, le plus connu de ses ouvrages, qui fut imprimée en 1647. *in fol.* est remplie de défauts essentiels. Il ne s'y est occupé qu'à décrire les guerres, & il ne fait aucune mention de tout ce qui est arrivé d'ailleurs de considerable dans toute la Grece. Il n'a rien dit des grands hommes qui s'y sont distingués, soit dans les sciences, soit dans les arts; & quoique son livre porte le titre d'histoire universelle de la Grece, on n'y trouve qu'une legere partie de cette histoire. L'ordre des tems n'y est point non plus observé, & le style de l'ouvrage est insupportable à quiconque n'a pas perdu entierement le goût. Marcassus avoit dessein de publier trois volumes de cet ouvrage, mais il a en vain imploré le crédit de M. le chancelier, par un poëme françois, où il introduit l'histoire grecque qui a recours à ce magistrat, pour l'engager à user de son autorité pour faire imprimer les deux autres volumes : il n'a trouvé personne qui ait voulu en faire les frais. On ne recherche pas plus la traduction que cet auteur a faite de l'Argenis de Barclay, & qui a été imprimée en 1633. *in-8°.* à Rouen, sous ce titre : *l'Argenis, ou les amours de Poliarque & d'Argenis*, traduit du latin de Jean Barclay. D'ailleurs la belle traduction que M. l'abbé Josse a donnée depuis peu de cet ouvrage de Barclay, a fait éclipser toutes les traductions précédentes que l'on en avoit faites. Nous connoissons encore de Pierre de Marcassus, une traduction françoise des trois livres de l'ame, écrits en grec par Aristote : cette traduction parut en 1641. *in-8°.* à Paris. Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers françois, à Paris en 1621. *in-4°.* Les amours de Daphnis & de Chloë, traduites du grec de Longus, à Paris en 1626. *in-8°.* Libre version des épodes d'Horace en 1664. *in-8°.* L'auteur dit qu'il la commença à l'âge de quatre-vingt ans, & qu'il la finit en deux mois : il y prend les titres singuliers de *particulier & principal historiographe du roi, rayé de l'état.* Dans l'épître dédicatoire au roi, qui est extravagante, il y dit de lui-même, que parmi les gens de lettres il a l'avantage de n'avoir personne au-dessus de lui, comme il a celui d'en avoir beaucoup au dessous. Il s'y plaint beaucoup de ce que l'on ne le traitoit pas selon ce prétendu mérite qu'il croyoit bien réel. Le sage en cour, traduit de Matthieu Peregrin. Marcassus, *comme nous l'avons dit*, voulut aussi écrire en vers, & qui plus est, être poëte comique; & nous avons de lui en ce genre, *Les pêcheurs illustres*, comédie qui parut en 1633. & *La pastorale d'Eromene.* Ses autres poësies sont. *Ad illustrem comitem de Servien, fulvula idyllium*, in-4°. *Comiti de Servien Eucharistia*, in-4°. *Christina regina Carmen*, en 1652. *in-4°.* *Ad eandem, soteria*, en 1652. *Carmen joculare & tamultuarium*, en 1653. *Desiderium Gallia ad comitem de Servien, Eidillion*, en 1653. *Medoni Nymphe*, en 1655. *Spes*, en 1653. *Petri de Marcassus ad illustr. virum Martinum Dalancaum inter principes chirurgorum sui saculi summe eximium de seipso soteria*, en 1656. Remerciment de la poësie à M. le cardinal Mazarin pour la paix, en 1660. Plusieurs autres poësies dans le recueil intitulé : *Les Muses illustres*, &c. à Paris en 1658. *in-12.* Il est un des commentateurs de Ronsard, & il choisit pour sa tache la franciade de ce poëte. On a aussi de lui des lettres morales en 1629. *in-8°.* & trois romans : sçavoir, la Cloriméne en 1626. *in-8°.* Le Timandre, roman historique, où il raconte sous des noms empruntés plusieurs histoires du tems, *in-8°.* à Paris, & l'Amadis de Gaule, en 1629. *in-8°.* Il étoit ami de l'abbé de Marolles, qui l'engagea à traduire les Dionysiaques du poëte grec Nonnus, mais il n'en a fait imprimer en 1631. que les deux premiers livres, de quarante-huit dont cet ouvrage est composé. Il avoit connu particulierement Moliere, alors fort jeune; & son fils nommé aussi Pierre de Marcassus, qui mourut en 1709. âgé de 89 ans, avoit été lié particulierement avec ce fameux comique. Nous ignorons si Pierre de Marcassus le fils a écrit. Son pere l'avoit engagé à traduire Tacite en françois, prétendant qu'il pouvoit l'emporter sur la version de M. d'Ablancourt : mais cette traduction, si elle a été faite, est encore manuscrite. * *Mémoires du tems.* L'abbé de Marolles dans son *dénombrement*, &c. Niceron, *Mémoires, &c.* tome 31.

MARCEL. (Guillaume) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ce sçavant mourut en 1709. On s'est trompé. M. Marcel mourut à Arles le 27. de Décembre 1708. âgé de soixante-un ans. Sa femme lui a fait faire l'épitaphe suivante, où l'on trouve plusieurs circonstances de sa vie :

D. O. M.
Inclito præstantissimoque DD. GUILLELMO MARCEL,
J. V. D. Tolosâ oriundo;
Viro in omni scientiarum, doctrinarum, linguarumque peritiâ versatissimo;
Ingenii perspicacitate, tenacissimâque memoriâ celeberrimo:
Tabulis chronologicis, historiâque Gallorum aut cæteris scriptis
Per universam Europam notissimo;
Qui Gallici commercii rebus in Ægypto probe excussis & restitutis, paceque varie tentata ac pene desperata inter Gallos & Barbaros Algerienses, ut Ludovici magni legatus, anno 1677 initia, & quasi in perpetuum fœdus totius Christianæ republica bono firmata, ac demum per XII. annos in urbe & tractu Arelatensi honorifice functus maritimarum rerum classiumque regiarum præfecturâ, repentino apoplexia morbo occubuit Decembris 27. die, reparatæ salutis anno 1708.
Ætatis verò 61.
Nobilissima piissimaque Maria de Batilli mœrens ac dolens, ut altera Artemisia in æternum connubialis amoris pignus & monumentum hoc epitaphium carissimo & incomparabili conjugi P.C.

Outre ses Tablettes chronologiques dont il est parlé dans cette épitaphe, & ce qu'il a fait sur l'*histoire de France*, on a encore de lui des conjectures sur quelques monumens d'Arles. (*In tabellam marmoream Arelatensem divinationes*, in-4°. à Arles 1695.) Quand il est mort, il avoit, dit-on, prêt à mettre sous presse, un dictionaire pour apprendre plusieurs langues, & un livre de signaux dont sa femme & un de ses amis avoient la clef. Les PP. DD. Martenne & Durand, parlent avec éloge de M. Marcel, dans le premier tome de leur *Voyage litteraire*, *pag.* 280. 281.

MARCEL, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît, fut fondée par le roi Gontran, à un quart de lieue de Châlon sur Saone. Ce prince y établit l'usage de chanter les louanges sans interruption, ce qu'on appelle *Laus perennis*: & il y voulut être enterré. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré conventuel possedé par les religieux réformés de Cluni, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maison qui ne céde point en beauté & en magnificence à celle du fondateur. On y conserve les reliques de saint Marcel martyr à Châlon, & de saint Agricole évêque de cette ville; de même que les corps de saint Desiré & de saint Silvestre, aussi évêques de Châlon. Dans le côté collatéral se voit le sépulcre du fameux Pierre Abailard : il est représenté avec son habit monachal. Ce sepulcre étoit autrefois dans la chapelle de l'infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût transporté au Paraclet : mais cette chapelle ayant été détruite, les religieux, pour ne point laisser perir cet ancien monument, l'ont transporté dans l'église. * *Voyage litter.* des PP. DD. Martenne & Durand, de la congregation de saint Maur, *tome 1. premiere partie, pag.* 225. 226. D. Gervaise, *vie d'Abailard*, sur la fin, &c.

MARCELLIN, que l'on regarde comme le premier évêque d'Ambrun, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il rencontra vers 313. Eusebe évêque de Verceil, il faut dire, qui fut depuis évêque de Verceil.

MARCELLIS, (Pierre) de Tongres, après avoit fait ses humanités à Louvain dans le college du Château, étudia en théologie dans le college du pape Adrien VI. & y fut fait curé de la paroisse de saint Michel dans la même ville, qu'il gouverna

verna pendant plus de trente ans, avec tout le zéle & toute l'application d'un pasteur fidele & vigilant. S'il ne s'est pas rendu célébre par ses ouvrages, tous ceux qui l'ont connu sçavent que ce n'est ni l'érudition ni une capacité fort étendue qui lui ont manqué; ses occupations & son humilité lui ont fait garder le silence sur cet article. Mais il a servi très-utilement l'université de Louvain, & sur-tout la faculté des arts, par ses conseils & par ses soins, dans des affaires très-importantes & très-difficiles. Ferme & courageux au milieu de la peste qui affligea son peuple, il exposa continuellement sa vie pour le secourir dans ses besoins spirituels & corporels, & tous les Pays-Bas lui ont obligation du renouvellement de ferveur & de piété que l'on y a vû, de la décence avec laquelle on a recommencé à célébrer les divins offices, & de la plûpart des établissemens utiles pour l'instruction des fidéles. Plus ami du bien public que de ses propres interêts, un grand nombre de familles lui ont dû leur établissement; une multitude étonnante de pauvres, le soulagement de leurs miseres. On lui mettoit entre les mains les haines les plus inveterées, les procès les plus animés, & il pacifioit tout & réconcilioit les plus divisés. Il étoit d'ailleurs docteur en théologie, & censeur apostolique & royal des livres, pour toute l'étendue de la Germanie inférieure; & son amour pour ceux en qui il voyoit de vraies dispositions pour l'étude, principalement pour celle de la théologie, étoit si grand, qu'il faisoit étudier à ses dépens tous ceux qui ne pouvoient pas en trouver le moyen dans leurs propres familles. Il s'opposa aussi, autant qu'il fut en lui, à toutes nouveautés prophanes en fait de doctrine & de morale, & il s'étoit rendu redoutable à tous ceux qui osoient tenter d'alterer l'une ou l'autre. Dieu ayant achevé de le purifier par les douleurs de la pierre, qu'il supporta toûjours avec beaucoup de patience & de soumission, il mourut à Louvain le 7. d'Août 1707. âgé de 83. ans. * *Mémoires du tems.*

MARCHE. (Olivier de la) *Dans l'article que l'on a donné de ce gentilhomme dans le dictionnaire historique, on le dit* de la Franche-Comté *: c'est une faute.* Olivier de la Marche dit lui-même au commencement de ses *Mémoires*, qu'il étoit de Bourgogne. Ce n'est pas le seul de ses ouvrages, il a fait encore les suivans, *dont on ne dit rien dans le dictionaire*, excepté du *Parement & triomphe des dames d'honneur*. 1. *Le chevalier deliberé ou la vie & la mort de Charles duc de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy*, en rimes françoises, en 1486. à Paris. Le pere le Long s'est trompé en donnant cet ouvrage dans sa bibliothéque de France, à George Châtelain. 2. De la puissance de nature, & comment les corps célestiaux gouvernent naturellement le monde, *in-4°.* manuscrit. 3. *Traités & avis de quelques gentilshommes François touchant les duels & gages de batailles*, à Paris en 1586. 4. Sommaire description de la taille, mœurs, complexion, piété, & faits mémorables des deux derniers ducs de Bourgogne, ses maitres, manuscrit. 5. Discours adressé à M. l'Avitailleur de Calais, des états, offices, police & revenu annuel de la maison de Bourgogne, manuscrit. 6. *Etat de la maison des ducs de Bourgogne: Enterrement des ducs de Bourgogne, & cérémonies d'un baptême. Les curieux possedent aussi plusieurs poemes & beaucoup de poesies particulieres* en vers françois du même auteur. Olivier de la Marche fut enterré dans l'église des chanoines réguliers de Cauberg, ou Cauvemberg, autrement Monfroid. Cette église étoit près du palais des ducs de Brabant. Le tombeau d'Oliver a été ruiné par les Religionaires.

MARCHE *ou plutôt* MARQUE'S, (François) prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome, s'appliqua beaucoup à l'étude des antiquités ecclésiastiques dans lesquelles il étoit très-versé. Ce Pere étoit Milanois, mais il vint de bonne-heure à Rome, & il demeura très-long-tems dans cette ville à la *Chiesa Nuova*. Il y prêchoit tous les jours avec beaucoup de feu, &, dit-on, avec autant de solidité que d'éloquence. Sa charité, sa piété & ses manieres affables lui avoient gagné les cœurs, & on le regardoit à Rome, comme un second Philippe de Nery. Son érudition ne le faisoit pas moins estimer des sçavans. Il a composé l'apologie du pape Honorius, qu'il fit imprimer en 1677. & l'on y trouve en faveur de ce pape des raisonnemens plus imposans que ceux que Bellarmin, le pere Petau, & quelques autres ont employés, & des autorités plus frapantes. Il avoit fait des recueils considérables touchant les appellations dans les causes majeures, & il avoit eu dessein de corriger les annales de Baronius, mais il n'a rien fait imprimer sur cet ouvrage. Ce pere vivoit encore à Rome en 1678. C'etoit un homme de grand travail, & de beaucoup de lecture. * Relation manuscrite des sçavans d'Italie, par le feu pere Poisson, de l'Oratoire de France.

MARCHETTI. (Alexandre) *Les quatre ou cinq lignes que l'on a rapportées sur cet habile homme dans le dictionaire historique de Moreri, sont fort insuffisantes pour le faire connoitre.* Il naquit le 17. de Mars 1633. à Pontormo, ancien château qui est sur la route de Florence à Pise, d'une famille très-illustre dans le pays. Il fut élevé à Florence, & dès sa premiere jeunesse il parut qu'il étoit poëte. Il lut avec avidité les plus fameux poëtes Italiens, & profita si bien en effet de leur lecture, qu'à l'âge de quatorze ans il composa des piéces qui méritérent les éloges des plus habiles gens en ce genre. Un de ses sonnets fut même inseré par Crescembeni dans son histoire de la poësie italienne, comme l'ouvrage le plus parfait qu'il eût encore vû. Après les humanités il étudia en droit à Florence; mais s'étant bientôt dégoûté de cette étude, il alla à Pise pour y étudier en philosophie sous Alexandre Marsigli de Sienne, & Maffei de Pise. Quatre ans après, las de ne leur entendre citer qu'Aristote, il les quitta, & se rendit disciple de Borelli que le grand duc Ferdinand II. venoit d'appeller dans cette ville. Il étudia d'abord sous cet habile maitre les élémens d'Euclide; il lut ensuite les ouvrages de Galilée, & ceux des autres philosophes & mathématiciens les plus renommés, tant anciens que modernes. Il étudia dans le même tems la médecine, dans le desir d'être utile aux autres, & pour augmenter ses connoissances: & quoique ces études fussent très-éloignées de celles des belles lettres, Marchetti ne laissoit pas de cultiver toûjours celle-ci, & principalement la poësie pour laquelle il a toûjours eu un attrait particulier. Ses études finies, il fut reçû docteur à Pise, & le grand duc le nomma l'année suivante professeur en logique. Il logeoit alors avec Borelli, & ils s'excitoient mutuellement à faire de nouveaux progrès dans les sciences qu'ils avoient embrassées. L'année suivante il fut professeur extraordinaire en philosophie, & il enseigna pendant huit ans en cette qualité, après quoi il fut fait professeur ordinaire pendant douze ans. Borelli étant mort en 1679. le grand duc Come III. lui donna sa chaire de mathématique qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut d'apoplexie au château de Pontormo le 6. de Septembre 1714. dans sa quatre-vingt-deuxiéme année. Il avoit épousé à l'âge de 39. ans, *Anne-Lucrece* de Cancellieri de Pistoie, dame d'une noblesse illustre, & d'un mérite distingué. Les ouvrages de M. Marchetti ne sont presque que de deux sortes: des poësies, & des traités de physique ou de mathématique. Du premier genre sont: *Nel pigliare il sacro habito di religiosa, nel monasterio di san Desiderio di Pistoia la signora Angela Baldinotti col nome di suor Constante, canzoni due*, Pistoia 1697. *in-fol. Epitalamio nelle nozze del signor cavaliere Jacobo Baldinotti, con la signora Maria-Giulia Forteguerri*, in Pistoia 1698. *in fol. Saggio delle rime eroice, morali, e sacre*, in Firenze 1704. *in 4°.* il n'y a dans ce livre qu'une partie des poësies de Marchetti: on en trouve d'autres dans quelques recueils italiens. *Anacreonte tradotto del testo greco in rime Toscane*, à Lucques en 1707. *in-4°.* L'académie de la Crusca, dont Marchetti étoit membre, faisoit un grand cas de cette traduction, & tous ceux qui l'ont lue y ont presque retrouvé toute la délicatesse du poëte grec; mais cette version déplut à l'inquisition qui la supprima, ce qui fait qu'elle est devenue fort rare. *Di Tito Lucrezio caro della natura delle cose, libri, tradotti dal Alessandro Marchetti.* Cette traduction qui est en vers non rimés, n'a été imprimée qu'après la mort de l'auteur en 1717. à Londres *in-8°.* M. Marchetti l'avoit commencée dès 1669. Ses ouvrages de physique & de mathématique, sont: *Exercitationes mechanicæ*, à Pise en 1669. *in-4°. De resistentia solidorum*, à Florence en 1669. *in-4°. Fundamenta universæ scientiæ de motu uniformiter accelerato...evidentibus demonstrationibus stabilita*, à Pise en 1674. *in-4°. Problemata sex.... resoluta cum binis*

theorematibus geometricis, à Pise en 1675. *in-12. Septem problematum geometrica ac trigonometrica resolutio*, à Pise en 1675. *in 12.* C'est une nouvelle résolution des problêmes précédens. *Lettera nella quale si ricerca, d onde Auvenga che alcune perette diuetro, rompendosi loro il gambo, tutte si fritolino*, à Florence en 1677. *in-4°.* Une lettre italienne sur la nature des cométes, à Florence en 1684. *in-4°.* Deux lettres & un autre écrit, tous trois en italien, contre le pere Grandi, Camaldule, au sujet d'un livre de celui-ci sur la quadrature du cercle. Cette dispute n'avoit rien de fort interessant. Marchetti étoit meilleur géométre que physicien. Ce sçavant étoit originaire d'Empoli, où il se retiroit ordinairement quand il avoit servi son quartier à Pise, d'où le mauvais air chasse ceux qui ont la liberté & le moyen de vivre ailleurs. * *Voyez* son éloge dans le *Journal de Venise, tome XXI. pag. 213.* Niceron, *Mémoires, tome VI. page 300.* Relation manuscrite sur quelques sçavans d'Italie, par le pere Poisson, de l'Oratoire de France.

MARCULFE, moine, auteur des formules anciennes, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* plusieurs auteurs de nom prétendent qu'il a été abbé de saint Oustril ou Austregesile, abbaye autrefois fameuse, aujourd'hui église collégiale dans la ville de Bourges. A l'égard des formules de Marculfe, on se contente de dire que le sçavant Jerôme Bignon les publia en 1613. avec des notes, *in-8°. Il faut ajouter qu*'il revit depuis son travail, qu'il augmenta de nouvelles notes, qu'il amplifia plusieurs de celles qu'il avoit déja données, & qu'il changea quelques endroits. M. Nivard jurisconsulte d'Angers, eut soin après la mort de ce magistrat, d'examiner son manuscrit, de mettre les notes au net & de les arranger. Enfin on fit réimprimer en 1665. ces formules de Marculfe, avec les anciennes & les nouvelles notes de Jerôme Bignon, & le livre de la loi Salique publié déja par François Pithou, enrichi dans cette nouvelle édition des notes du même Jerôme Bignon. Le tout forme un assez gros volume *in-4°.* dont l'édition fut achevée le 9. de Novembre 1665. quoique le frontispice marque 1666. On trouve dans cette édition un abregé de la vie de Jerôme Bignon au commencement, & à la fin un recueil d'éloges consacrés au même, en prose & en vers, qui avoit déja paru à Strasbourg en 1656. par Jean-Albert Portner.

MARCY, (Balthazar & Gaspard) freres, célébres sculpteurs, né à Cambrai, ont fait quantité d'ouvrages qui feront passer leur nom jusqu'à la posterité la plus reculée. Gaspard étoit l'aîné. Ils travaillerent ensemble à l'excellent groupe qui étoit ci-devant placé dans une des niches de la grotte d'Apollon à Versailles, d'où il a été transporté depuis dans les jardins de ce château. Ce groupe représente deux tritons qui abreuvent deux chevaux du soleil, & tous les connoisseurs conviennent qu'il ne se peut rien de plus exquis pour le goût du dessein, comme on ne peut rien souhaiter au-delà pour la richesse de la composition. Ces deux freres qui travaillerent presque toûjours conjointement aux mêmes ouvrages, en ont fait beaucoup que l'on voit à Versailles & ailleurs, & qui sont des preuves de leur grande habileté, & de leur goût exquis. Balthazar étoit adjoint & professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture lorsqu'il mourut en 1674. Gaspard n'est mort qu'en 1679. * *Abcedario pittorico, p. 88.* Felib. *Entret. sur les vies des peintres, X. Entr.* en deux endroits.

MARE, (Philibert de la) conseiller au parlement de Dijon, avoit beaucoup de génie pour écrire l'histoire & les éloges des sçavans, parmi lesquels il a tenu lui-même un rang fort distingué. Son style latin, formé sur celui de M. de Thou, étoit très-propre à ce genre d'écrire, & tout ce qu'il a donné sur ces matieres a été reçû du public avec empressement, & fait desirer que l'on publie ce qu'il a laissé manuscrit. Il est mort dans sa patrie en 1687. Son mérite lui avoit fait acquerir la qualité de citoyen Romain, comme il le marque lui-même *page 36.* de la vie de Guillaume Philander, où l'on voit aussi qu'il étoit en grande relation avec le sçavant Marie Suarès, évêque de Vaison. Il étoit fort versé dans la littérature & dans l'histoire, comme on le peut voir par ses ouvrages, qui sont: *Commentarius de bello Burgundico apud Sequanos*, à Dijon en 1642. *in-4°.* Il y décrit ce qui s'est passé dans la guerre de 1636. Philippe de la Mare, son fils en a donné une seconde édition en 1689. avec des augmentations. *Historicorum Burgundiæ conspectus*, en 1689. *in-4°.* Ce n'est qu'un catalogue des piéces manuscrites & imprimées que M. de la Mare avoit recueillies pour composer une histoire de Bourgogne qu'il avoit eu dessein d'entreprendre, & à laquelle il a travaillé. La vie de Jacques, Jean, André & Hugues Guijon, quatre freres, nés à Autun, & distingués parmi les sçavans. Cette vie, qui est en latin, est au-devant de leurs œuvres, dont l'édition est dûe aussi aux soins de M. de la Mare, en 1658. *in-4°.* La vie de Guillaume Philander, ou Filandrier, de la ville de Chatillon sur Seine, en latin, en 1667. La vie d'Hubert Languet, Bourguignon, conseiller de Saxe, en latin, imprimée en 1700. à Hale par les soins de Jean-Pierre Ludovic, que quelques-uns en ont fait mal-à-propos auteur. Le manuscrit de cette vie contient de plus que l'imprimé une épître dédicatoire à Louis XIV. *Voyez* la préface de l'édition que Ludovic a donnée en 1709. des lettres d'Hubert Languet, sous le titre de *Arcana sæculi decimi sexti*, in-4°. Il y avoue qu'il avoit reçû une copie de cette vie de Vincent Languet, comte de Gergy, plénipotentiaire à la diéte de Ratisbonne, qui la lui avoit fait venir de Dijon en 1700. & qu'elle est de M. de la Mare. M. de la Mare a laissé manuscrites les vies de Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, mort le 16. de Février 1587; de Philippe Lantin, conseiller à Dijon; de Jacques comte de Vintimilles, conseiller au même parlement, avec un discours de la race des Vintimilles, Paleologues & Lascaris; d'Etienne de la Boëtie, conseiller au parlement de Bourdeaux, de Pierre le Goux de la Berchere, premier président au parlement de Dauphiné; de Othe Guillaume, duc & comte de Bourgogne; & celle de Claude Saumaise. Presque toutes ces vies sont écrites en latin. M. de la Mare envoya cette derniere à feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été ami de Saumaise. Ce prélat la lut, la corrigea, y fit des augmentations, & renvoya à M. de la Mare le manuscrit qui n'a jamais été imprimé. M. de la Monnoie dans ses notes sur les jugemens des sçavans de M. Baillet, dit que ce qui en a empêché l'impression, c'est que Philippe de la Mare, fils de l'auteur, possesseur de tous les manuscrits de son pere, a apprehendé que la publication de cette vie ne lui fit tort & aux siens dans l'esprit de Louis XIV. parce que Saumaise n'avoit point été Catholique, comme si c'étoit un crime d'écrire la vie d'un homme de lettres, quoiqu'engagé dans l'erreur. Enfin M. de la Mare a laissé encore manuscrits des mémoires contenants ce qui s'est passé depuis l'an 1673. jusqu'en 1687. qui fut celui de sa mort, trois volumes *in-fol.* * Le Long, *Bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits. Baillet, *Jugemens des sçavans, édition de 1722. tome V. page 59.* P. D. Huet, *De rebus ad eum pertinentibus, pag. 275.*

MARE, (Nicolas de la) doyen des commissaires du Châtelet, mort le 15. d'Avril 1723. âgé d'environ quatre-vingt-deux ans, est auteur du *Traité de la Police, où l'on trouve l'histoire de son établissement, les fonctions & les prérogatives de ses magistrats, les loix & les reglemens qui la concernent.* Cet excellent ouvrage est en trois volumes *in-fol.* Le premier a été imprimé à Paris en 1705. le second en 1710. le troisiéme en 1719. Les recherches importantes & l'exactitude font le mérite particulier de cet ouvrage, quoiqu'on ne puisse pas dire que tout y soit absolument exact. M. le Roy, ancien contrôleur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, encore vivant en 1735. en a refuté solidement plusieurs endroits sur l'origine du commerce par eau, & de ses priviléges dans Paris, dans cette belle & sçavante *Dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville*, que l'on trouve à la tête de l'*histoire de Paris* par les Bénédictins. *Voyez* la troisiéme partie de cette dissertation. M. de la Mare, pendant près de quarante ans qu'il a exercé la charge de commissaire, fut toûjours chargé des commissions les plus importantes, & surtout de celles qui concernoient le service du roi, & le bien de l'état. Le feu roi Louis XIV. informé de son mérite & du zele avec lequel il l'avoit toujours servi, lui donna l'intendance de la maison de M. le comte de

Vermandois ; & après la mort de ce jeune prince, Louis XIV. le gratifia en 1684. d'une pension de 1000. qui fut augmentée l'année suivante d'une pareille somme. Le traité de la police montre que son auteur étoit rempli d'érudition, qu'il avoit bien approfondi en particulier notre histoire, & qu'il avoit beaucoup de jugement & de solidité d'esprit. Dès 1678. M. Colbert & M. de la Reynie, jetterent les yeux sur lui pour le charger de quantité d'affaires qui concernoient le service du roi & le bien du public. Il eut aussi l'inspection de la librairie & de l'imprimerie ; fut employé aux perquisitions & recouvremens des meubles de la couronne, & d'autres effets appartenans au roi, & chargé de plusieurs autres commissions pour réprimer divers abus commis dans la marine, dans les finances, dans la construction des bâtimens du roi, &c. Dans les disettes de grains en 1693. il fut envoyé dans les provinces de Brie, Hurepoix, Bourgogne & Champagne. Il fit encore depuis une autre descente dans ces provinces en 1699. & en 1700. & une septiéme en Champagne en 1709. & il apporta partout la paix & la tranquillité. M. le Clerc du Brillet, procureur du roi de l'Amirauté de France, qui a travaillé pendant quelques années avec M. de la Mare au traité de la police, a fait une suite de ce traité, dont il promet un quatriéme volume *in-fol.* qui doit être suivi de quelques autres. * *Mémoires du tems. Mercure de France, mois de Mai 1723.* &c.

MARECHAL DE FRANCE, dignité & office militaire. *Additions pour l'article de la succession chronologique de ceux qui ont été honorés de cette dignité. Maréchaux de France, morts depuis les deux dernieres éditions du dictionaire de 1725. & 1732.*

1693. François de Neuville, duc de Villeroi, mort dans la 87. année de son âge, le 18. de Juillet 1730.

1702. Louis-Hector, duc de Villars, mort à Turin, âgé d'environ 82. ans, le 17. de Juin 1734.

1703. Nicolas Châlon du Blé, marquis d'Huxelles, mort dans la 79. année de son âge, le 10. d'Avril. 1730.

René de Froulay, comte de Tessé, mort âgé d'environ 74. ans, le 30. de Mai 1725.

Camille duc d'Hostun, comte de Tallard, mort dans la 77. année de son âge, le 30. de Mars 1728.

1706. Jacques-Fitz-Jame duc de Berwick, tué d'un coup de canon au siége de Philisbourg, où il commandoit dans la 66. année de son âge, le 12. de Juin 1734.

1708. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, mort dans la 83. année de son âge, le 6. de Décembre 1729.

1709. Jacques Bazin, seigneur de Besons, mort dans la 88. année de son âge, le 22. de Mai 1733.

Pierre de Montesquiou d'Artaignan, mort âgé de plus de 80. ans, le 12. d'Août 1725.

1724. Victor-Maurice comte de Broglio, mort âgé d'environ 80. ans, le 4. d'Août 1727.

Jacques-Leonor Rouxel, comte de Medavy, mort âgé de 70. ans, le 6. de Novembre 1725.

Yves marquis d'Alégre, mort âgé d'environ 80. ans, le 9. de Mars 1733.

Louis vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, mort dans la 52. année de son âge, le 29. de Janvier 1725.

Antoine duc de Gramont, mort âgé de 53. ans, huit mois, le 16. de Septembre 1725.

Suite de la succession chronologique des Maréchaux de France. Année 1730.

Alain-Emanuel de Coëtlogon, marquis de Coëtlogon, né en 1646. Il fut d'abord enseigne dans le régiment Dauphin en 1668. ensuite il passa du service de terre dans celui de mer en 1670. en qualité d'enseigne de vaisseaux. Il fut fait lieutenant en 1672. & capitaine le 26. Janvier 1675. Il s'est trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme en 1676. le vaisseau qu'il montoit, fut un des dix qui attaquerent une des têtes de l'armée ennemie, qui fut mise en désordre, & ensuite suivie par toute l'armée de France, qui fit périr plusieurs vaisseaux. Pendant la guerre de Sicile, il fut chargé de l'exécution de plusieurs entreprises. A l'attaque de la ville & du château d'Agouste, il obligea une forteresse de se rendre, ainsi que la ville de Barlet dans la Pouille, où il brûla un vaisseau de guerre, & plusieurs navires marchands sous l'artillerie de la place. En 1686. commandant un vaisseau de 44. canons dans l'entrée de la Mediterranée, il rencontra entre Gibraltar & Malaga deux vaisseaux de guerre Espagnols, l'un de 56. & l'autre de 44. canons, qui ayant refusé de saluer le pavillon de France, il les attaqua, & les obligea de se retirer la nuit sous la place de Malaga, sans allumer les feux ordinaires à leurs poupes. En 1687. il se rendit maître à l'abordage d'un vaisseau de guerre Algérien. L'année suivante, il se trouva au bombardement d'Alger sous les ordres du maréchal d'Estrées, & au combat de Bantry en Irlande sous ceux du marquis de Châteaurenaud, depuis maréchal de France. Dans cette derniere action le feu prit à son vaisseau, & fit sauter à la mer plus de trente personnes, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut fait chef d'escadre le premier de Novembre 1689. Il servit en cette qualité au combat de la Hougue en 1692. & secourut le vaisseau amiral qui étoit en grand danger, monté par le comte de Tourville, depuis maréchal de France, qui commandoit la flotte. En 1693. Il brûla deux vaisseaux de guerre dans le port de Gibraltar, & s'empara de plusieurs navires marchands, qui se trouvoient sous cette forteresse. Il fut fait chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 2. de Février 1694. & lieutenant general des armées navales le premier de Juin 1701. Il fut aussi capitaine général pour le roi d'Espagne Philippe V. dans les mers de l'Amérique. Le 22. de Mai 1703. il attaqua à la côte de Portugal, avec cinq vaisseaux qu'il commandoit, cinq vaisseaux de guerre Hollandois, qui escortoient une flotte de navires marchands. Il s'en rendit maître après un combat de deux heures assez rude, & il fit prisonnier dans cette occasion le comte de Vallenstein, ambassadeur de l'empereur en Portugal, & plusieurs autres passagers qui se trouverent sur ces vaisseaux. Il servit en qualité de vice amiral du corps de bataille dans le combat donné sous les ordres du comte de Toulouse amiral, devant Velez-Malaga, contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, le 24. d'Août 1704. Il commanda en 1705. une escadre de 17. vaisseaux, & le roi lui donna le 6. d'Octobre de la même année, une place de commandeur de l'ordre de saint Louis, avec 3000. livres de pension. Il en eut une autre de 4000. livres de pension le 5. d'Août 1715. & il fut fait conseiller au nouveau conseil de marine au mois de Septembre suivant. La charge de vice-amiral du Levant, & la grand-croix de l'ordre de saint Louis, vacantes par la mort du maréchal de Châteaurenaud, lui furent données le 18. de Novembre 1716. Le roi l'ayant nommé le 2. de Février 1724. pour être chevalier de ses ordres, il en reçut le collier & la croix le 3. de Juin suivant. Le bâton de maréchal de France lui fut donné le premier de Juin 1730. & il mourut dans la maison du noviciat des Jesuites à Paris le 7. du même mois, âgé de 83. ans, 6. mois sans avoir été marié. Il fut inhumé le 9. suivant à saint Sulpice sa paroisse. Il étoit le septiéme fils de Louis de Coëtlogon, vicomte de Méjusseaume, châtelain de la Gaudinaye, seigneur de Lespran, de Kerveguen, d'Anetemel & de Penenver, qui avoit été reçû conseiller au parlement de Bretagne le 6. Novembre 1623. & de *Louise* le Meneust de Brequigny. La maison de Coëtlogon tire son origine de la châtellenie de Coëtlogon, fief de Haubert dans l'évêché de saint Brieu en basse Bretagne. La généalogie en est rapportée dans l'*histoire des grands officiers de la couronne de la troisiéme édition, tom. 7. pag. 717.* Ses armes sont *de gueules à trois écussons d'Hermines, posés 2. & 1.*

Année 1634. le 14. de Juin.

Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron, pair de France, né le 5. d'Août 1663. lieutenant général des armées du roi du 26. d'Octobre 1704. crée maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais déclaré seulement le 17. de Janvier 1735. prêta le serment de fidelité entre les mains du roi pour cette dignité le 26. du même mois. *Voyez* son article

dans le supplément, sous le nom de BIRON. Il y faut ajoûter, que *Louis-Antoine* de Gontaut, comte de Biron, l'un de ses fils puînés, colonel du régiment royal Roussillon, par commission du 22. d'Avril 1729. passa en Italie au mois d'Octobre 1733. & servit à la tête de son régiment aux siéges de la forteresse de Gherra-d'Adda, & du château de Milan. Il fut fait brigadier d'Infanterie le 20. de Février 1734. fit la campagne en cette qualité en Italie, & se trouva aux batailles de Parme & de Guastalla. Il reçut à la premiere une contusion à la cuisse, & à la fin de la derniere il se trouva à l'attaque d'une cassine, où les Imperiaux avoient laissé quelques troupes pour faciliter leur retraite. Il fut nommé maréchal de camp le 18. d'Octobre suivant, & il avoit été fait inspecteur d'infanterie au mois de Juillet précédent. Les témoignages avantageux que le roi de Sardaigne, qui l'avoit vû dans l'action, rendit de sa valeur, engagerent le roi à le choisir au mois de Janvier 1735. pour colonel lieutenant & inspecteur de son régiment d'infanterie, à la place du feu marquis de Pezé, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla. Il fut aussi nommé au mois de Février suivant pour être employé à la campagne prochaine dans l'armée d'Italie, en qualité de maréchal de camp. *Charles-Antoine* de Gontaut, dernier fils du maréchal de Biron, appellé *le marquis de Gontaut*, & né le 8. Octobre 1708. fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par la démission du marquis de Mailly, au mois de Mars 1735.

Jacques de Chastener, seigneur de Puysegur, vicomte de Busancy, l'un des quatre comtes de Soissons, fut successivement capitaine & lieutenant colonel du régiment du roi infanterie, maréchal général des logis des camps & armées de sa majesté en 1690. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 6. Février 1694. brigadier d'infanterie le 3. Janvier 1696. gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne au mois de Juin 1698. maréchal de camp le 29. de Janvier 1702. lieutenant général des armées du roi le 26. d'Octobre 1704. & gouverneur de Condé au mois d'Octobre 1707. Il fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il est fils de Jacques de Chastenet, seigneur de Puysegur, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, colonel du régiment de Piémont & lieutenant général des armées de sa majesté, mort le 4. de Septembre 1682. âgé de quatre-vingt-deux ans, *dont il y a un article dans le dictionaire universel, sous le nom de* PUYSEGUR, & de *Marguerite* du Bois du Liege, ses pere & mere. Le maréchal de Puysegur a été marié le 3. d'Octobre 1714. avec *Jeanne-Henriette-Augustine* de Fourcy, née le 9. de Novembre 1692. fille de feu *Henri-Louis* de Fourcy, seigneur comte de Chessy, Chalifer, Jablines, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Villiers, & en a des enfans.

Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, connu d'abord pendant long-tems sous le nom de *chevalier d'Asfeld*, étant mestre de camp d'un régiment de dragons, fut fait brigadier le 28. Avril 1694 & nommé en même tems pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandres pendant la campagne prochaine. Il fut fait maréchal de camp le 23. de Décembre 1702. & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 20. de Janvier 1703. Il eut ordre au mois de Décembre suivant d'aller servir en Espagne, & fut nommé lieutenant général des armées du roi le 26. d'Octobre 1704. Il réduisit à l'obéissance du roi Catholique au mois de Janvier 1706. les villes de Graus, du Fons, de Benavarri, & de saint Istevan de Litera; servit la même année au siége de Barcelone; qui ne réussit pas; se signala le 25. Avril 1707. à la bataille d'Almanza en Valence, après laquelle il poursuivit les ennemis, & fit un grand nombre de prisonniers de guerre; fut détaché au mois de Mai suivant avec vingt bataillons & trente-six escadrons, pour reduire le reste du royaume de Valence, & prit d'assaut la ville de Xativa le 25. du même mois de Mai, & le château de cette ville par composition au mois de Juin suivant. Le grand cordon de l'ordre de saint Louis avec la pension de 4000. livres, lui fut accordée le 19. de Septembre 1707. En 1708. il servit à la prise de Tortose au mois de Juillet; prit d'assaut la ville de Denia le 12. de Novembre, & le château le 17. suivant, & se rendit maître de la Ville d'Alicante le 3. de Décembre, *il n'en soumit le* château que le 18. d'Avril 1709. Après la paix d'Utrecht, étant revenu en France, il fit en 1713. la campagne en Allemagne, fut chargé d'investir Landau le 4. Juin; commanda le 20. de Septembre une des attaques du camp retranché des Imperiaux près de Fribourg, & servit ensuite au Siege de cette place, dont le commandement lui fut confié après sa réduction. En 1714. il servit sous le Maréchal de Berwick au siege de Barcelone, qui fut emportée le 12. de Septembre, ensuite de quoi il fut établi commandant général en Catalogne. En 1715. il fut chargé de l'expédition de l'isle de Mayorque. Il y débarqua le 15. de Juin, & la soumit entiérement à l'obéissance du Roi d'Espagne le 3. de Juillet suivant, sans avoir tiré un seul coup de canon. Sa majesté catholique Philippe V. en considération de sa qualité, & de la conduite heureuse qu'il avoit tenue pour l'honneur de ses armes dans la conquête de cette isle, & pour la reconnoissance de ses services, par lesquels il avoit signalé son mérite en Espagne pendant le cours de la derniere guerre, le créa chevalier de la Toison d'or, & lui fit don du collier de cet ordre royal, par decret fait au palais du Buenrétiro le 21. d'Août de la même année 1715. Philippe V. par autre décret du 30. des mêmes mois & an, lui fit aussi don d'un titre en Castille sous l'appellation de marquis d'Asfeld, avec pouvoir d'en faire un majorat, en considération des grands & signalés services qu'il avoit rendus à sa majesté catholique, tant dans la défense de ses royaumes, que dans la conquête de celui de Mayorque, qu'il venoit de réduire à son obéissance; ce titre transmissible à ses enfans, descendans, & parens, & à tous ceux de son nom, tant en ligne directe que collatérale à perpetuité, avec faculté d'ajoûter à l'écu de ses armes celles du royaume de Valence, & pour devise, *Bellica virtutis in Hispania præmium*, & de jouir dans ses royaumes de tous les droits, honneurs, rang, priviléges, distinctions, & franchises attribués au marquis. A son retour en France, il fut fait au mois de Novembre 1715. directeur général des fortifications de France, & conseiller aux conseils de guerre & de marine nouvellement établis. Il fut nommé au mois d'Avril 1719. pour commander en chef dans la province de Guienne, en l'absence du maréchal de Berwick; & la guerre ayant été déclarée à l'empereur au commencement du mois d'Octobre 1733. il reçut ordre de se rendre à l'armée qui fut envoyée en Italie, & il servit aux siéges de Gherra-d'Adda sous Pizighitone, & du château de Milan. Il fut rappellé d'Italie au commencement de l'année 1734. pour passer à l'armée d'Allemagne, dont il prit le commandement en chef, comme le plus ancien lieutenant général, après la mort du maréchal de Berwick, qui fut tué d'un boulet de canon le 12. de Juin devant Philisbourg. Il continua le siége de cette place, & s'en rendit maître le 18. de Juillet au bout de quarante-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir surmonté tous les obstacles que les débordemens du Rhin causerent pendant le cours de ce siége. Il avoit été déclaré Maréchal de France le 14. de Juin; & le gouvernement de Strasbourg, vacant par la mort du maréchal duc de Berwick, lui fut donné au mois d'Août. Il remit alors celui du Château-Trompette à Bourdeaux, dont il étoit revêtu. Etant arrivé de l'armée à Fontainebleau le 6. de Novembre 1734. il prêta le serment de fidelité le 10. du même mois entre les mains du roi, à cause de son office de maréchal de France.

Pierre Bidal, baron d'Asfeld, pere du maréchal d'Asfeld, ayant rendu des services considerables à Christine, reine de Suéde, dont il fut agent général dans les cours de France, d'Italie, & d'Espagne, cette princesse, par ses lettres patentes données à Stockolm, le 12. d'Octobre 1653. l'éleva à la dignité de baron, lui, ses enfans & descendans, tant mâles, que femelles, lui permettant de porter pour armes, *au premier & quatriéme de gueulles à une bande d'azur, chargée de 3 couronnes d'or au 2. & 3. d'azur à un lion naissant d'argent couronné, & sur le tout d'argent à un ancre posé en pale d'azur, surmonté de deux fléches de même, passées en santoir, les pointes en haut, qui est* de Bidal, *l'écu couronné d'une couronne de baron, ayant à chacune de ses extrémités un casque ouvert & couronné, se regardant l'un & l'autre, sommé chacun d'un lion d'azur, couronné, affronté, & tenant celui de la droite une*

fléche d'argent, & celui de la gauche un ancre de même; les lambrequins d'argent & d'or; & afin qu'il eût non-seulement le titre de baron, mais encore une baronie & domaine où il pût résider, & dont il pût s'intituler, elle lui fit don, à lui, sa femme, & ses enfans, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruch dans le duché de Poméranie, & de Harsefeldt, dit depuis d'Alfeldt, dans le duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances & dépendances, droit de chasse & de pêche, de tous autres droits, de sorte qu'il pût à l'avenir se qualifier du titre de baron de Willembruch, & seigneur d'Harsefeldt, voulant que lui, sa posterité, toute sa famille fussent reconnus pour tels. Pierre Bidal fut depuis résident pour le roi Louis XIV. à Hambourg & dans la basse Allemagne. Il avoit été marié le 25. de Janvier 1637. avec *Catherine* Bastonneau, morte veuve de lui à Paris le 21. de Janvier 1690. Il eut d'elle entr'autres enfans *Etienne* Bidal, prêtre, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 22. de Juin 1680. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de l'Escal-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse de Tarbes, le 31. d'Octobre 1690. Il étoit alors résident pour le roi à Hambourg, où il eut depuis le caractere d'envoyé extraordinaire. Il y resta jusqu'au 14. de Juillet 1703. qu'il retourna en France, où il mourut en 1722. dans la maison de l'institution des PP. de l'Oratoire à Paris. On a de lui des *lettres* au sieur Aymon, avec celles de celui-ci *à lui & aux archiprêtres de France*, in-8°. en 1704; *Alexis* Bidal, baron d'Asfeld, qui fut d'abord capitaine de dragons dans le régiment de Lorraine, puis mestre de camp d'un régiment de dragons en 1676. brigadier en 1681. & maréchal de camp des armées du roi le 24. Août 1688. Il fut établi commandant dans Bonn, où il essuya un blocus de quatre mois, & un bombardement, & la place ayant été ensuite attaquée dans les formes par l'électeur de Brandebourg, & par le prince Charles de Lorraine, & la tranchée ouverte le 24. de Septembre 1689. il en soutint le siége avec beaucoup de valeur & de courage, & il ne capitula qu'à la derniere extrémité le 12. d'Octobre suivant, après avoir été blessé à la cuisse au dernier assaut qui y fut donné. Il sortit de la place le 15. avec tous les honneurs militaires; & s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, il y mourut peu de tems après de sa blessure, & des fatigues qu'il avoit souffertes, n'étant âgé que de trente-cinq ans; *André* Bidal, mort âgé de dix-huit ans, le 4. de Novembre 1673; *Benoît* Bidal, baron d'Asfeld, mestre de camp d'un régiment de dragons, fait brigadier au mois de Mars 1691. maréchal de camp, le 3. de Janvier 1696. & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20. Janvier 1703. qui servit la même année aux siéges de Brisac & de Landau, & qui mourut à Paris le 29. d'Avril 1715. âgé de 57. ans. Il avoit été marié le 23. de Décembre 1698. avec *Anne* Pucelle, fille unique de feu *Pierre* Pucelle, vivant premier président au parlement de Grenoble, & commandant pour le roi en la province de Dauphiné, & d'*Anne* Roujault; elle mourut de la petite vérole le 6. d'Avril 1714. dans la trente-cinquiéme année de son âge, & mere de *Thecle-Félicité* Bidal d'Asfeld, fille unique, mariée au mois de Janvier 1721. avec *Jean* le Nain baron d'Asfeld, à cause d'elle, avocat du roi au Châtelet, puis avocat général en la cour des Aydes de Paris le 18. de Mai 1722. & ensuite maitre des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 19. de Juillet 1726. & intendant de la généralité de Poitiers au mois d'Août 1731; *Jacques-Vincent* Bidal, d'Asfeld, baptisé le 23. de Janvier 1664. nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville, ordre de Citeaux, diocèse de Dol, au mois d'Avril 1688. reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 27. de Juin 1692. & vivant encore en 1735. Il se démit de son abbaye en 1706. & il s'est rendu recommandable par sa piété & sa doctrine, *cherchez* DU-GUET; & *Claude-François* Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France, le dernier des enfans de ses pere & mere; *qui a donné lieu à cet article*. Il a été marié 1°. le 28. d'Avril 1717. avec *Jeanne-Louise* Joly de Fleury, morte de la petite vérole le 23. de Novembre de la même année, âgée de dix-neuf ans, quatre jours, fille de feu *Joseph-Omer* Joly seigneur de Fleury, & de la Mousse, avocat général au parlement de Paris, & de *Louise* Berault sa veuve: & 2°. le 20. de Septembre 1718. avec *Anne* le Clerc de Lesseville, morte en couches le 30. de Janvier 1728. âgée d'environ trente ans, fille de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, seigneur du Menil-Durand, & de Thun, conseiller du roi en ses conseils & d'honneur en sa cour de parlement de Paris, & grand'-chambre d'icelle, président honoraire en la cinquiéme chambre des Enquêtes, & de *Marguerite-Louise* Vaillant, sa seconde femme. De cette derniere sont nés *Claude-Etienne* Bidal d'Asfeld, âgé de seize ans en 1735; *Anne* Bidal, damoiselle d'Asfeld, âgée d'environ treize ans en 1735; *Jean-Guillaume* Bidal d'Asfeld, âgé d'environ dix ans en 1735; *Françoise-Charlotte* Bidal, damoiselle d'Avaux, née le premier de Mars 1227; & un fils né à quatre mois, au mois de Janvier 1728. & mort incontinent après avoir été baptisé.

Adrien-Maurice duc de Noailles, pair de France, comte d'Ayen, & de la Mothe-Tilly, marquis de Montclar, de Monchy, & de Maintenon, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, premier capitaine des gardes du corps de sa majesté, & lieutenant général de ses armées du 29. de Mai 1706. gouverneur & capitaine général des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans, & Cerdaigne, gouverneur des villes, château & citadelle de Perpignan, aussi gouverneur du château, & capitaine des chasses de saint Germain en Laye, & de ses dépendances, né le 29. de Septembre 1678. fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. & prêta le serment, de fidélité au roi à cause de cette dignité le 9. de Janvier 1735. *Voyez son article dans le dictionaire, & dans le supplément, sous le nom de* NOAILLES.

Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, comte souverain de Luxe, comte de Beaumont en Gatinois, seigneur de Dollot, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées du 30. de Septembre 1708. lieutenant général au gouvernement de la Flandre Françoise, gouverneur de Valenciennes, & des ville & château de Mantes, lieutenant de roi du pays Mantois, né le 9. de Février 1675. fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais il ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il prêta le serment de fidelité entre les mains du roi à cause de cette dignité le 26. du même mois de Janvier, & il prit le titre de maréchal de Montmorency.

Du 29. Juin 1734.

François de Francquetot, comte de Coigny, baron de Nogent sur Loire, seigneur de Villerai, de Maisoncelles, de Croisilles, & de Poligny, né le 16. de Mars 1670. fut fait mestre de camp du régiment royal étranger de cavalerie en 1691. ensuite gouverneur des ville & château de Caën, & bailli de la même ville, & brigadier de cavalerie le 29. de Janvier 1702. Il chargea & battit en Flandres le 15. de Juin 1703. une troupe de 150. ou de 200. chevaux ennemis. Il fut fait inspecteur général de cavalerie au mois de Décembre de la même année, & maréchal de camp le 26. d'Octobre 1704. Il fut pourvû le 7. Décembre suivant de la charge de colonel général des dragons, sur laquelle il obtint un brevet de retenue de 300000. livres, & pour laquelle il prêta le serment le 10. du même mois. La croix de l'ordre de S. Louis lui fut accordée en 1705. & le roi le fit lieutenant général de ses armées le 18. de Juin 1709. Il se trouva le 11. Septembre suivant à la bataille de Malplaquet. Il se signala, & eut grande part au succès de l'attaque d'un camp des ennemis près d'Arleux, qui fut forcé le 12. de Juillet 1711. Il eut un cheval tué sous lui dans cette occasion. Il se trouva aussi à la reprise du poste d'Arleux le 23. du même mois, & il attaqua & défit le 31. d'Août un parti de cavalerie & de dragons qui escortoit des fourageurs vers Landrecies. Il fit prisonniers dans cette rencontre entr'autres deux officiers généraux des ennemis. En 1712. il servit à l'attaque du camp de Denain, où les ennemis furent entiérement défaits le 24. de Juillet. Ensuite il fut un des officiers généraux qui furent chargés d'investir le Quesnoy, & il servit au siége de cette place qui fut prise le 4. d'Octobre de l'année suivante. Il servit encore aux siéges de Landau & de Fribourg au mois de Février 1718. Il fut fait du conseil de guerre en 1719. Après avoir été employé à la prise de Fontarabie & de saint Sebastien, il prit le château d'Urgel, dont il fit la garnison prisonniere de guerre. Le roi le nomma chevalier de ses or-

dres le 2. de Février 1724. & il en reçut le collier & la croix le 3. de Juin suivant. Le gouvernement de la ville, château & principauté de Sedan lui fut donné au mois de Novembre 1725. Ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé en qualité de lieutenant général dans l'armée qui fut envoyée en Italie, il servit au siége de Cherra-d'Adda sous Pizighitone, & au commencement de Janvier 1734. il fut chargé de faire le siége de Novare, qu'il prit en deux jours de tranchée ouverte. Après le départ du maréchal de Villars le 27. de Mai 1734. il prit le commandement en chef des troupes Françoises en Italie. Il gagna la bataille de Parme sur les Imperiaux le 29. de Juin; & à celle de Guastalla, qui fut donnée le 19. de Septembre, & à laquelle le roi de Sardaigne se trouva, il commanda la gauche de l'armée. A son retour en France il prêta le serment de fidelité entre les mains du roi le 14. de Janvier 1735. pour la dignité de maréchal de France à laquelle il avoit été élevé le 29. de Juin précedent. Le roi le nomma le 24. du même mois de Janvier 1735. général de son armée en Allemagne. Il partit de Paris le 16. d'Avril suivant pour aller prendre ce commandement. Il est fils de ROBERT JEAN-ANTOINE de Franquetot, comte de Coigny, gouverneur & grand bailli de Caën, lieutenant général des armées du roi, directeur général de la cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & en dernier lieu commandant un corps de troupes sur la Moselle, mort à Conigsmakeren, deux lieues au-dessous de Thionville le 10. d'Octobre 1704. & de *Marie Françoise* de Goyon de Matignon, morte le 11. d'Octobre 1719. Le maréchal de Coigny a été marié par contrat du 5. de Décembre 1699. avec *Henriette* de Montbourcher, fille de *René* de Montbourcher, marquis du Bordage, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Elisabeth* de Goyon de la Moussaye. Il en a eu *Marie-Françoise-Adelaide* de Franquetot de Coigny, née le 16. de Septembre 1700; JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS de Franquetot, comte de Coigny, *dont il sera parlé ci après: Charlote-Henriette-Bibiane* de Franquetot de Coigny, née le 11. de Novembre 1703 mariée le 27. de Février 1726. avec *Jean-Baptiste-Joachim* Colbert, marquis de Croissy, capitaine des gardes de la porte du roi, colonel du régiment royal infanterie par commission du 6. de Mars 1719. & fait brigadier des armées du roi le premier d'Août 1734; & *Elisabeth-Marie* de Franquetot de Coigny, née le 29. d'Août 1705.

Jean-Antoine-François de Franquetot, comte de Coigny, né le 27. de Septembre 1702. gouverneur & grand bailli de la ville & château de Caën, capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment d'Orleans, avec brevet de mestre de camp, fut fait colonel général des dragons par la démission de son pere le 20. de Janvier 1734. brigadier le 15. Février suivant, & maréchal de camp le premier d'Août de la même année. Il avoit apporté au roi le 5. de Juillet précedent la nouvelle de la victoire remportée sur les Impériaux à la batataille de Parme; & étant retourné en Italie, il se trouva encore à la bataille de Guastalla, & après l'action il fut détaché pour marcher à la poursuite des ennemis. Le roi le nomma au mois de Février 1735. pour faire la campagne en Allemagne sous le maréchal son pere. Il a été marié au mois de Novembre 1729. avec *Catherine* de Neret, héritiere en Bretagne. La maison de Franquetot, originaire de basse Normandie, porte *de gueules à la fasce d'or chargée de trois étoiles d'azur, & accompagnée de trois croissans montans d'or, deux en chefs & un en pointe.*

François-Marie comte de Broglio & de Revel, baron de Ferrieres, né à Paris le 11. de Janvier 1671. fut fait mestre de camp du régiment du roi cavalerie en 1694. brigadier le 23. de Décembre 1702. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 20. de Janvier 1703. & maréchal de camp le 26. d'Octobre 1704. Il eut le commandement de quatre cens dragons, & de cent hussars, lorsque le maréchal de Villars s'empara le 3. de Mai 1706. des retranchemens de Lauterbourg. Le 20. de Juillet suivant le maréchal de camp de Streiff, qui avoit été chargé de s'emparer de l'isle du Marquisat au-delà du Rhin, vis-à-vis du Fort-Louis, ayant été tué à la premiere décharge que firent les ennemis, le comte de Broglio prit le commandement des troupes destinées à cette entreprise. En 1707. il fut employé le 23. de Mai à l'attaque des lignes de Stholhoffen, & des retranchemens que les Imperiaux avoient faits le long du Rhin, où ils furent forcés avec perte de leur artillerie & de leurs munitions. Ensuite il fut détaché avec quinze cens chevaux vers la Franconie, d'où il amena plusieurs ôtages pour les contributions qu'il y avoit établies. Le 30. de Juin il s'empara de Lauffen, petite ville sur le Nekre à deux lieues au-dessus d'Hailbron. En 1709. il fit la campagne en Flandres, & défit le 11. d'Octobre un parti de fourageurs ennemis, dont plus de six cens furent tués, environ 150. faits prisonniers, & trois cens chevaux pris. Le roi le fit lieutenant général de ses armées le 29. de Mars 1710. & il continua de servir en Flandres, où il fut chargé le 2. de Juin avec le marquis de Nangis de l'attaque du poste de Biache, qui fut emporté l'épée à la main, & où il fit 220. prisonniers. En 1711. pendant que le comte de Gassion attaquoit le 12. de Juillet un corps de troupes des alliés qui couvroit leurs travailleurs occupés à fortifier le poste d'Arleux, le comte de Broglio, pour faire diversion eut ordre de charger la garde avancée de la droite de l'armée ennemie. En 1712. le gouvernement de Mont-Dauphin en Dauphiné lui fut donné au mois de Février. Il s'empara du poste de l'Ecluse sur la Sensée près d'Arleux le 30. de Mars, y fit prisonniers de guerre 700. hommes qui s'y fortifioient & en fit ensuite démolir les retranchemens. Le 7. de Juillet il défit un parti de 700. chevaux ennemis dont il ne se sauva au plus que 200. en ayant fait 250. prisonniers & le reste ayant été tué ou noyé dans le canal de Douai à Lille. Le 24. suivant il servit à l'affaire de Denain, dans laquelle il commanda 40. escadrons, il attaqua un côté des lignes des ennemis, & les ayant trouvé peu garnies il les força sans résistance. Il tomba ensuite sur un convoi de 500. chariots de pain, & défit l'escorte composé de 500. chevaux, & de 500. fantassins, qui furent tous tués, ou pris. Après le combat il fut chargé d'aller investir le poste de Marchienne sur la Scarpe, qu'on fut obligé d'assiéger dans les formes, & qui se rendit néanmoins le 29. du même mois. Il fut aussi chargé d'investir la ville de Douay du côté d'Auby, pendant que le comte Albergotti l'investissoit du côté du pont à Rache. En 1713. Il fit la campagne en Allemagne, où ayant été chargé d'investir Landau, il arriva le 4. de Juin devant cette place avec l'avant-garde de l'armée. Il fut aussi employé au siége de Fribourg qui fut pris le premier de Novembre suivant. Il fut fait au mois de Mai 1719. directeur général de la cavalerie, & des dragons; & ayant été nommé par le roi au mois de Janvier 1724. pour son ambassadeur en Angleterre, il partit de Paris le 15. de Juin suivant pour se rendre à Londres, où étant arrivé le 28. du même mois au soir, il eut le 30. sa premiere audience particuliere du roi de la Grande Bretagne à Kensington. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 13. de Mai 1731. Ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé dans l'armee qui fut envoyée en Italie, il servit au siége de Gherra d'Adda sous Pizighitone, d'où il fut détaché le 23. de Novembre pour aller s'emparer de Sabionette, & de Bozzolo, que les Imperiaux abandonnerent à son approche. En 1734. il fut nommé au mois d'Avril pour être encore employé dans la même armée pendant la campagne prochaine. Il se trouva le 19. de Juin à la bataille de Parme; & ayant été détaché le 2. de Juillet avec un corps de troupes, il marcha à Guastalla, dont il obligea le gouverneur de capituler le 5. & le fit prisonnier de guerre avec la garnison composée de 1200. hommes. Le 15. de Septembre son quartier fut attaqué à l'improviste par un corps de 10000. Imperiaux qui occuperent d'abord sa maison, d'où s'étant retiré heureusement avec ses fils, il alla se mettre à la tête de la brigade de Champagne, qui étoit le corps de troupes le plus à sa portée. Il perdit dans cette occasion tout son équipage. Le 19. du même mois il commandoit la droite de l'armée à la bataille de Guastalla: mais voyant que la principale action se passeroit à la gauche commandée par le maréchal de Coigny, il le vint joindre, & se distingua beaucoup à cette journée. Il avoit été déclaré maréchal de France le 29. de Juin, & le gouvernement de Bergue Saint-Vinox lui avoit été donné au mois de Mai précedent. Depuis le départ du maréchal de Coigny qui se rendit en France au commencement de Janvier 1735. il com-

manda l'armée jusqu'à ce que le maréchal de Noailles étant arrivé pour en prendre le commandement, il partit le 4. d'Avril pour retourner en France. Il est troisiéme fils de VICTOR-MAURICE comte de Broglio, marquis de Brezolles, maréchal de France, & gouverneur d'Avesnes, mort dans son château de Buhy le 4. d'Août 1727. âgé d'environ quatre-vingt ans, & de *Marie* de Lamoignon, morte le 12. de Janvier 1733. dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge; & il a épousé au mois de Février 1716. *Therése-Gillette* Loquet, dame de Granville, de la ville de Saint Malo, fille de feu *Charles* Loquet, seigneur de Granville, & de *Gillette* Rotou, de laquelle il a eu entr'autres enfans deux fils, dont l'aîné appellé, *le comte de Broglio*, apporta au roi le 26. de Septembre 1734. la premiere nouvelle de la bataille de Guastalla, & eut au mois d'Octobre suivant l'agrément du régiment de Luxembourg. La maison de Broglio, originaire de Quiers en Piémont, porte *d'or au sautoir encré & alisé d'azur*. La généalogie en est rapportée dans l'*histoire des grands officiers de la couronne, troisiéme édition, tome VII. page 686.*

MAREFOSCHI, (Prosper) cardinal, prêtre du titre de saint Silvestre *in capite*, vicaire général de Rome, & de son district, étoit né à Macerata dans la Marche d'Ancône, le 29. de Septembre 1653. Etant chanoine de la Basilique de saint Pierre du Vatican, il fut sacré évêque de Cirène *in partibus infidelium* le 7. de Juin 1711. & le pape Clement XI. le nomma le 27. de Septembre 1712. pour exercer la charge d'auditeur de sa sainteté, vacante par la promotion de Pierre Corradini au cardinalat. Il en prit possession au mois de Décembre suivant. Le même pape l'ayant déclaré archevêque de Cesarée en Cappadoce, proposa pour lui ce titre dans un consistoire le 3. de Février 1721. & lui assigna en même tems une pension de 300. écus sur l'évêché de saint Pierre de Rieti. Le pape Innocent XIII. à son événement le retint pour son auditeur le 9. de Mai de la même année 1721. & il fut encore continué dans cette charge par le pape Benoît XIII. au mois de Juin 1724. Ce dernier le créa & déclara cardinal le 20. de Décembre de la même année, & lui accorda en même tems un bref pour conserver jusqu'à nouvel ordre le titre & les fonctions de sa charge d'auditeur. Il fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 23. suivant, & lui fit présent d'une cédule de 3000. écus pour l'aider à se mettre en équipage convenable à sa nouvelle dignité. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 29. de Janvier 1725. lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Chrysogon, & le mit des congrégations des Rites, du concile, *de propaganda fide*, & de l'immunité ecclésiastique. Le cardinal Marefoschi assista au concile Romain, qui fut ouvert à saint Jean de Latran le 15. d'Avril de la même année, laissa son premier titre, & opta celui de saint Calixte le 19. de Novembre suivant, & fut declaré protecteur du college Grec à Rome au mois de Février 1726. & vicaire général de Rome le 12. Juin de la même année. Il quitta encore son titre de saint Calixte, & opta celui de saint Silvestre *in capite*, le 20. de Septembre 1728. dont il prit possession le 21. de Novembre suivant. Il fut continué par le pape Clement XII. dans le vicariat de Rome, qu'il exerça jusqu'à son décès. Il mourut après quelques jours de rhume le 24. de Fevrier 1732. à quatre heures du matin, âgé de soixante-dix-huit ans, quatre mois & vingt-six jours, & de cardinalat sept ans, deux mois & dix neuf jours. Son corps fut porté le même jour de sa mort sur le soir à l'église de sainte Marie de Lorette de la nation Marchoise, où il fut inhumé le lendemain, après la célébration de ses obséques. Ce cardinal qui n'étoit point de naissance, voulut néanmoins perpétuer son nom. Il avoit un frere qu'il fit son héritier universel, avec substitution en faveur d'un de ses neveux de la famille de Compagnoni, à la charge de porter le nom de Marefoschi, & à la reserve des biens qu'il avoit à Osimo, qu'il laissa à un autre neveu de la famille de Simonetti, qu'il désigna pour succeder au premier, au cas qu'il vint à mourir sans enfans. Il fit aussi quelques legs particuliers, mais il n'eut pas le tems d'achever son codicile, ni de faire transport de ses pensions.

MARESCOTTI, (Hyacinthe) Romaine, tante du cardinal, *dont on va parler*, étoit née en 1585. & fille de MARC-ANTOINE Marescotti, qui avoit le titre de comte, & d'*Octavie* Orsina, ou des Ursins. Elle prit à l'âge de vingt ans l'habit monacal du Tiers-Ordre de saint François dans le monastere de saint Bernardin à Viterbe, où elle mourut religieuse professe en odeur de sainteté le 30. de Janvier 1640. âgé de cinquante-quatre ans. Elle fut béatifié en vertu d'un décret de la congrégation des Rits par un bref du pape Benoît XIII. du 7. d'Août 1726. La cérémonie en fut faite le premier de Septembre suivant dans la Basilique de saint Pierre à Rome avec un grand appareil; & D. François-Marie-Ruspoli, petit-neveu de la bienheureuse, fit les honneurs de cette fête.

MARESCOTTI, (Galeas) Romain, né le premier d'Octobre 1627. fut d'abord archevêque de Corinthe, nonce en Pologne, & ensuite en Espagne pendant la minorité du roi Charles II. Le pape Clement X. le créa cardinal le 27. de Mai 1675. & lui donna le titre presbyteral de saint Bernard aux Termes de Diocletien. Il fut fait en 1676. légat de Ferrare, exerça aussi la charge de secrétaire d'état, & obtint en 1679. l'évêché de Tivoli. Depuis il remplit encore plusieurs autres charges de la cour de Rome, & entr'autres celle de préfet de la congrégation du saint Office, & fut fait protecteur de l'ordre des Dominicains au mois de Novembre 1697. Il s'étoit démis au mois de Février 1696. de la protection de l'ordre des Capucins. Il opta le 30. d'Avril 1708. le titre de saint Laurent *in Lucina*, le premier des cardinaux prêtres, vacant par la mort du cardinal François Nerli. Son grand âge & ses infirmités le porterent à remettre au mois de Mai 1715. ses bénéfices & ses pensions entre les mains du pape, sans vouloir se réserver aucun bénéfice ecclésiastique. Il avoit déja donné dès le mois d'Avril 1713. sa démission de la préfecture du saint Office. Il mourut à Rome le 3. de Juillet 1726. âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, neuf mois & trois jours, & de cardinalat cinquante-un ans, un mois & seize jours, étant l'ancien du sacré collége. Le lendemain de sa mort son corps fut porté le soir dans l'église de Jesus, où ses obséques ayant été célébrées le 5. avec l'assistance du pape, de vingt-deux cardinaux, & de toute la prélature Romaine, il fut inhumé dans la sepulture de ses ancêtres. Ce cardinal s'étoit acquis le beau titre de pere des pauvres par les grands biens qu'il avoit dépensés de son vivant tant en aumônes qu'en œuvres pieuses. On les faisoit monter à plus de 100000. écus. Aussi ne laissa-t-il à sa famille qu'une modique succession. Le dixiéme jour de l'octave de sa mort D. François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri, son neveu, voulant donner des marques publiques de sa vénération pour la mémoire respectable de cette éminence, fit célébrer dans l'église de saint Laurent *in Lucina*, titre du défunt, & paroisse de ce seigneur, un service funébre avec beaucoup de magnificence, & un grand nombre de Messes, la Messe solemnelle ayant été célébrée pontificalement par Pompée Aldrovandi, archevêque de Neocésarée, & doyen des auditeurs de Rote, comme parent des familles Marescotti & Ruspoli. Il y eut un concours extraordinaire de peuple, non-seulement le matin, dans le tems des obséques, mais toute la journée, tant pour admirer le somptueux appareil de ce service, que pour prier pour le repos de l'ame du défunt.

MARESCOTTI. (*N.*) Il y a eu dans le dernier siécle (le XVII.) un noble Polonois de ce nom qui entreprit un dessein digne d'un vrai sçavant, & d'un homme qui a un grand désir d'être utile à la république. Après avoir fait d'assez grandes études pour se mettre en état d'être assez bien venu auprès des sçavans en tout genre avant l'âge de trente ans, il partit de son païs dans le dessein de visiter toute l'Europe, & de recueillir avec soin tout ce qu'il trouveroit de singulier dans chaque ville touchant l'antiquité, les titres, les inscriptions, les priviléges, les épitaphes, les coûtumes écrites, ou d'usage. Il se proposoit d'y voir les livres rares qui y seroient, les cabinets des curieux, & d'en faire des descriptions exactes. Les cérémonies, les faits publics, les édifices remarquables, les vêtemens, les remédes même généraux, ou particuliers, entroient dans son plan. Plein de ces idées, il vint d'abord en France, où il séjourna quelque tems; ensuite il passa en Pologne; & après avoir visité

presque toute l'Allemagne, il revint en France dans le dessein de s'y reposer un peu avant que de continuer son entreprise. Il n'y eut point de sçavant, ou d'habile artiste qu'il ne vît dans tous les lieux où il passa, & il remplit exactement par-tout le plan qu'il s'étoit formé. Comme il dessinoit très-bien, il exécutoit tout par lui-même ; & son avide curiosité de tout sçavoir, n'épargna rien pour se satisfaire. Il visita jusqu'aux ouvriers les plus renommés dans chaque lieu ; & il avoit dessiné la figure même de leurs outils lorsqu'il leur avoit trouvé quelque chose de singulier. Mais étant de retour à Paris, où il vouloit seulement reprendre haleine, une fiévre violente l'y saisit subitement, & l'emporta à la fleur de son âge vers l'an 1670. Ses recueils montoient déja à plusieurs gros volumes qui furent détournés à sa mort sans qu'on ait pû, dit-on, sçavoir en quelles mains ils sont tombés. Il jouoit de toute sorte d'instrumens assez bien pour être goûté des connoisseurs ; il sçavoit plusieurs langues qu'il parloit aisément, & avoit un grand goût pour les mathématiques & toutes les parties de la philosophie. Il y a eu aussi un VINCENT Marescotti de la même famille, & qui est mort depuis en Italie, qui a passé pareillement en son tems pour un philosophe, & pour un mathématicien habile. Mais nous ignorons s'il a donné quelques ouvrages. * Relation manuscrite sur quelques sçavans d'Italie, par le pere Poisson, de l'Oratoire.

MARESTS, (Jean des) surnommé *de saint Sorlin*, &c. *Comme on n'a pas donné dans le Moreri une liste exacte de ses ouvrages il est bon d'avertir qu*'on la trouvera dans l'*Histoire de l'académie françoise*, de M. Pelisson, de l'édition de M. l'abbé d'Olivet. Mais cette abbé a oublié les *Avis du Saint Esprit au roi*, & les lettres spirituelles du même : ouvrages, sur-tout le premier, où l'on trouve les plus grandes extravagances, & le fanatisme le plus outré. Pour connoitre le sieur des Marests, il faut lire *Les visionaires* de M. Nicole, & l'avertissement qui est au devant de cet ouvrage. *Voyez aussi* quelques endroits de l'*Histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, & l'article de SAINTE-CROIX-CHARPY *dans ce Supplément*.

MARETS, (Samuel des) en latin *Maresius*, &c. *Il est bon d'ajoûter à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. de ce fameux ministre Protestant que* le catéchisme latin sur la grace, qu'il publia à Groningue en 1651. n'est presque qu'une traduction de celui que M. Matthieu Feydeau avoit publié en françois en 1650. *comme on l'a dit à son article* ; mais soit malignité, soit quelqu'autre raison, le sieur des Marets ajoûta à sa traduction une longue préface, & de fort amples remarques faites pour accommoder le livre au goût des Calvinistes pour décrier l'église Romaine, & pour décrier en particulier les disciples de saint Augustin suspects à Rome. Toutes ces raisons obligerent M. Hermant, chanoine de Beauvais, à écrire contre ce livre plusieurs lettres latines adressées à M. de Sainte-Beuve, docteur en théologie. Ces lettres ont été imprimées *in-4°.* à Paris en 1654. sous le titre de, *Fraus Calvinistarum retecta, sive catechismus de gratia ab hereticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus theologicis aliquot epistolis ad Jacobum de Sainte-Beuve*. M. Hermant prit le nom de *Hieronymus ab Angelo-forti*, qui est l'anagrame du sien. *Voyez* la vie de M. Hermant par M. Baillet, pages 55. & suivantes, & l'article FEYDEAU, ci-devant.

MARGUARIN DE LA BIGNE. *Ajoutez à son article dans le Moreri qu*'il est mort en 1608. âgé d'environ soixante-huit ans. En 1610. on ajoûta un *appendix* à sa bibliothéque des Peres, déja imprimée deux fois. L'édition de Morel en 1644. est en 12. tomes. Celle de 1618. est en 15. *Aux citations*, au lieu de *la Boulaye*, lisez *Du Boulay*.

MARGUILLIER, celui qui a l'administration des affaires temporelles d'une église paroissiale, qui a soin de sa fabrique & de l'œuvre. En France, il y a dans les grandes paroisses deux premiers marguilliers ou marguilliers d'honneur, qui sont ordinairement des personnes en place ou en dignité, & deux marguilliers comptables, que l'on prend dans la bourgeoisie. Les marguilliers vont les premiers du peuple à l'offrande, & à la procession ; ils representent en quelque sorte le corps des paroissiens. L'intendance de la fabrique des églises appartenoient anciennement à l'évêque. Les évêques s'en déchargerent sur les archidiacres, & les archidiacres sur les curés. L'avarice ou la négligence des derniers fut cause qu'on choisit des personnes notables & zélées entre les paroissiens pour prendre la direction des affaires de l'église. Cependant les évêques ont prétendu que ces marguilliers, quoique laïques, n'étoient point dispensés de rendre compte de leur administration devant le juge ecclésiastique. Ils y ont été maintenus par divers édits & arrêts du conseil. Les juges seculiers se sont cependant maintenus en possession, parcequ'il s'agit de biens temporels, & que les marguilliers qui sont les comptables, sont de condition laïque. Ainsi les marguilliers ne sont point justiciables des évêques, ni pour leur élection, ni pour leur destitution, ni pour leurs comptes. Le mot de marguillier, vient de *matricularius*. La matricule étoit un registre public où l'on enrolloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des églises, & les marguilliers étoient les gardes de ces registres, & les distributeurs de ces aumônes. On a confié depuis ce soin à ceux qui ont la garde du revenu des églises, & on les a aussi nommés marguilliers. Originairement, on choisissoit quelques-uns d'entre les pauvres qui étoient aux portes des églises pour y rendre les mêmes services, comme de les balayer, de les orner, & de sonner les cloches. Les marguilliers d'une autre espece, & que l'on nomme vulgairement bedeaux, ont pris leur place. Odon, évêque de Paris, établit dans son église, quatre clercs & quatre laïcs, qui à cause de leur *marguillerie*, font une hommage-lige à l'évêque. Ils devoient garder l'église & sonner les cloches. M. Du-Pin remarque, que les marguilliers ont commencé à être établis dans le XIV. siécle. * Furetiere, *dictionaire de l'édition de 1727*. Du-Pin, *abregé de l'histoire de l'Eglise, tome 3*. &c.

MARGUNIO, (Massino) évêque de Cerigo, Grec de nation, a excellé dans la poësie lyrique. Conrard Rittershusius a traduit en latin ses hymnes anacréontiques ; & David Hæschelius a publié la plûpart de ses autres poësies sacrées. On a encore de ce prélat, des homélies en grec vulgaire, & deux livres en la même langue, l'un contre les Jésuites, & l'autre contre les Cordeliers. Il y a aussi de lui des notes sur quelques liturgies. Margunio étoit de Candie. Il passa plusieurs années à Venise, & il mourut vers la fin du mois de Juin 1602. Il a legué sa belle bibliotheque aux religieux de Candie.* Bayle, *dictionaire critique, quatriéme édition*. Teissier, *eloges, &c. quatriéme édition*.

MARIANA, (Jean) Jésuite Espagnol, &c. *Il faut corriger & ajoûter ce qui suit pour servir au Moreri éditions de 1725 & de 1732.* 1°. *On dit qu*'il publia quelques traités de Luca de Tudelensis : il falloit dire Luc de Tuis, (en latin *Lucas Tudensis, Episcopus*) 2°. Son traité *de rege & regis institutione*, si rempli de maximes pernicieuses, & tendantes à la révolte, a aussi paru à Mayence en 1605. avec un privilége de l'empereur : cet écrit est dédié au roi d'Espagne Philippe III. 3°. *On rapporte mal* le titre du livre que Mariana a fait contre sa société ; il est intitulé, *Des maladies de la societé de Jesus, de leurs causes & de leurs remedes*. Ce n'étoit pas l'intention de Mariana de le rendre public ; mais pendant qu'il étoit en prison, François Soza, général de l'ordre de saint François, le lui enleva avec ses papiers, & le fit imprimer à Bourdeaux après la mort de l'auteur en 1625. Il a été traduit en latin, en françois & en italien. En 1725. le pere Charenton, Jésuite a publié une nouvelle traduction françoise de l'histoire d'Espagne de Mariana en cinq volumes *in-4°.* à Paris. M. l'abbé de Vayrac en avoit annoncé pendant long-tems une nouvelle qu'il avoit, dit-on, fort avancée lorsqu'il est mort, & que M. Mongin de Richebourg a achevée, & qu'il promet de publier avec des remarques de feu M. l'abbé de Longuerue. En 1733. on a réimprimé en latin la même histoire de Mariana, avec une continuation par le pere Joseph-Emanuel Miniana, de l'ordre de la Rédemption des captifs. *Voyez* MINIANA, & LONGUERUE. Pierre de l'Etoile, dans son journal du régne de Henri IV. parle en plusieurs endroits de Mariana, & surtout de son livre *de rege & regis institutione*, dont il extrait plusieurs propositions. L'auteur de l'Anti Mariana, réimprimé en 1610. n'est pas Roufflet, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725*. mais Michel Roussel, avocat. Petrus

Mantuanus

Mantuanus publia en 1611. un recueil en espagnol des fautes de Mariana. Elles concernent presque tout ce qu'il a dit de la patrie du poëte Prudence. Le critique a étalé une grande montre d'érudition. Thomas Tamaio de Vargas y répondit dans un autre ouvrage espagnol qui fut imprimé à Tolede en 1616. *in-4°.*

MARIENFELD, en latin *Campus Mariæ*, est la plus riche & la plus illustre abbaye qui soit dans la Westphalie, après celle de Corvée. Elle est située dans une grande solitude à douze lieues de Munster, de Paderborne, & d'Osnabruch, le terrain y est très aride, & on y cueille un espece de grain dont le pain est noir comme du charbon, & presque pesant comme de la pierre. On dit que le sçavant Juste-Lipse en ayant un, s'écria : *O qualis regio, in qua homines coguntur comedere terram!* (Quel pays où les hommes sont obligés de manger de la terre!) On l'appelle communément du *Bon pournic.* Ce nom lui est resté à l'occasion d'un François qui appelloit son cheval *Nicolas*, & qui s'étant vû servir de ce pain, en eut horreur, & s'écria qu'il étoit bon pour Nie; » Encore ne sçai-je, dit-il, si les chevaux en voudroient man- » ger. » Il est certain qu'en France, il n'y a aucun paysan, quelque pauvre qu'il fût, qui en voulût. Cependant plusieurs personnes en font-là leurs délices. Herman, évêque de Munster, qui avoit été religieux de l'ordre de Citeaux, fonda cette abbaye pour des religieux du même ordre l'an 1190. & la choisit pour le lieu de sa sépulture. On voit son tombeau au milieu du sanctuaire. L'église est belle, & tout le monastere est renouvellé. Il reste cependant un côté de l'ancien cloître, qui fait regretter les premiers édifices. La bibliothéque n'est pas fort considerable, & il n'y a point de manuscrits, au moins qui soient dignes de remarque. * *Mémoires du tems.* Le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, *tom. 2. p. 237. & 238.* &c.

MARIENMUNSTER, abbaye de l'ordre de saint Benoît, à cinq lieues de celle de Gerden, & à cinq ou six de Paderborne, est dans une très-grande solitude. Il y a quarante religieux, dont treize desservent des cures ou des monasteres de filles. Car dans toute l'Allemagne, les religieux Benedictins ont plus de cures, que les chanoines réguliers & les Prémontrés. Il ne reste dans ce monastere aucun monument qui ait échapé à la fureur des hérétiques des derniers siécles. * *Voyez* le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand Benedictins, *tom. 2. p. 253. & 254.* &c.

MARIGNI. (Jacques Carpentier de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Jacques Carpentier de Marigni n'étoit point de Nevers, *comme on l'a dit dans le Moreri edit. de 1725. & de 1732.* & comme on le lit dans le *Parnasse françois* de M. Titon du Tillet, mais de Marigni même près de Nevers, dont son pere étoit Seigneur : il n'y a donc pas lieu de croire non plus qu'il fût fils d'un marchand de fer, comme le dit encore M. Titon, qui convient de sa noblesse, mais qui prétend qu'il n'en fut informé que parce qu'étant en Flandres, il fut reconnu par quelques gentilshommes pour être de leur famille, & qu'à son retour il se fit réhabiliter. Il étoit fort porté à la raillerie, & se plaisoit à debiter des nouvelles extraordinaires, & en quelque sorte séditieuses, ce qui lui attira dans la suite beaucoup de chagrin. Il embrassa l'état ecclesiastique, & s'attacha à M. le prince, qu'il suivit en Flandres. De retour en France, il se retira auprès de M. le cardinal de Retz. Son occupation étoit de le divertir. Il étoit toujours de bonne humeur, franc, & aimant la bonne chere & le plaisir. C'est ainsi que le dépeint Saint-Amand, dans son poëme intitulé, *la vigne*, imprimé en 1627.

> MARIGNI, *rond en toutes sortes,*
> *Qui parmi les brocs te transportes,*
> *Et dont l'humeur que je chéris,*
> *M'a pû faire quitter Paris.*

Il avoit beaucoup voyagé, sur-tout en Italie & en Suede, & sçavoit bien plusieurs langues étrangeres. Il mourut d'apoplexie à Paris en 1670. Il faisoit assez bien des vers françois. Son *poëme du pain beni*, qu'il fit contre les marguilliers de saint Paul, qui vouloient l'obliger à rendre le pain beni, est rempli de railleries, qu'il porte un peu trop loin, quoique l'on y trouve beaucoup de finesse & de naturel. Nous avons plusieurs de ses lettres imprimées *in-12.* à la Haye en 1655. On connoît ses ballades du tems de la fronde. Il réussissoit en impromptus, & l'abbé Ménage a dit de lui dans sa dissertation sur les sonnets pour la belle Matineuse : *Lè un grande improvisatore questo signor di Marigni.* Il en donne une idée agréable dans les hendécassyllabes qu'il lui adresse, p. 105. de l'édition de ses poësies à Amsterdam 1687. Guy Patin, dans sa 155. lettre, parle aussi de Jacques de Marigni comme d'un homme de beaucoup d'esprit. Il lui attribue un livre intitulé, *Traité de politique*, qui a été traduit en anglois. L'abbé de Marolles en parle avec éloge dans son *dénombrement* de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, &c. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article; le Menagiana, surtout au premier volume, & le quatriéme du recueil de poësies choisies, chez Barbin.

MARILLAC, (Michel de) garde des sceaux de France, &c. *Dans le dictionaire historique où l'on parle de ce magistrat, on dit bien, qu*'il est auteur du *Code Michau*, mais on devoit ajoûter qu'il l'est aussi d'une traduction des pseaumes en vers françois, & de plusieurs autres poësies imprimées. Il commença cette traduction des 150. pseaumes en 1623. pendant le loisir que le roi donna aux magistrats, lorsque sa majesté se retira à saint Germain-en-Laye, à cause des maladies contagieuses qui affligerent alors la ville de Paris. Il la continua depuis, & l'acheva la veille du jour où il fut fait sur-intendant des finances en 1624. Il la publia au commencement de 1625. & l'ayant revûe & corrigée depuis qu'il fut fait garde des sceaux en 1626. il en donna une deuxiéme édition à Paris, chez Edme Martin en 1630. Le pere le Long, bibliothécaire de l'Oratoire, s'est trompé en mettant dans sa *Bibliothéque sacrée* la premiere édition en 1622. puisque l'auteur dit luimême qu'il ne commença sa traduction qu'en 1623. On trouve dans la seconde les cantiques inserés dans l'office de l'église, aussi traduits en françois, & quelques autres poësies sur des sujets pieux, la plûpart tirés de l'écriture sainte. Enfin on a de M. de Marillac une dissertation sur l'auteur du livre de l'Imitation qu'il attribue à Gersen.

MARILLAC. (Louis de) *Dans le même dictionaire historique, on dit qu*'il fut arrêté le 30. d'Octobre 1630. pour avoir opiné contre le cardinal de Richelieu à la journée des dupes : mais cette journée ne fut que le 11. de Novembre, ainsi ce ne pût être qu'à la fin de ce mois qu'il fut arrêté. On a aussi de CHARLES de Marillac, archevêque de Vienne, des mémoires de son tems qui ne sont point imprimés, mais qui se trouvent manuscrits dans plusieurs bibliothéques. *Voyez* quelques autres corrections sur la famille de M. de Marillac, *dans le dictionaire historique édition de 1732.*

MARION, (Simon) baron de Druy, premiere baronie du Nivernois, avocat général au parlement de Paris, étoit né à Nevers, & fils de MILES Marion d'une ancienne famille de la même ville, & de *Paule* Guillaume sa femme. C'étoit un homme d'un grand sçavoir, & il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, une imagination féconde, & une mémoire si fidelle, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qui lui avoit été confié. Ce fut par ces heureux talens qu'il se rendit illustre dans le barreau du parlement de Paris, qu'il fréquenta pendant trente-cinq années en qualité d'avocat des parties, étant celui de son tems qui fut le plus employé dans les grandes causes, tant pour la plaidoirie, que pour les écritures & la consultation. Il étoit avocat général de la reine mere Catherine de Médicis, & conseiller & aussi avocat général du duc d'Alençon, frere du roi Henri III. en sa cour souveraine de l'Echiquier, & de tout l'appanage de ce prince. Il étoit encore le conseil de plusieurs autres princes & seigneurs, dont le crédit ne lui fut pas inutile dans une occasion où il s'étoit attiré l'indignation du roi Henri III. & dont le récit se trouve dans le journal du regne de ce roi. L'habileté de Simon Marion, & sa dextérité à manier les affaires, firent oublier au roi son ressentiment, puisqu'il le chargea bientôt après du réglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne, & que pour récompense des services qu'il rendit en cette occasion, il lui accorda au mois de Janvier 1583. des lettres de noblesse pour lui, & sa posterité. Simon Marion, nonobstant ses grandes occupations, ne laissa pas de ramasser ses plaidoyers avec les arrêts, ausquels ils avoient donné lieu, & les fit

imprimer à Paris en 1594. sous le titre d'*Actions forenses*. Depuis il fut pourvû d'un office de conseiller-clerc, & président aux énquêtes du parlement de Paris par lettres du 18. de Decembre 1596. & il y fut reçû le 30. des mêmes mois & an. Le roi le fit aussi conseiller en son conseil d'état par brevet du 13. de Janvier 1597. & enfin il fut institué avocat général au parlement par lettres du 23. de Mai suivant, & reçû en cet office le 31. du même mois. Il l'exerça, dit le président de Thou dans l'histoire de son tems, avec autant de jugement que d'éloquence, & il défendit avec beaucoup de constance les droits du roi, la liberté publique, & l'honneur du royaume. Il mourut dans sa maison à Paris âgé de 64. ans & trois mois, & fut inhumé dans l'église de saint Merri, sa paroisse, où l'on voit son épitaphe, le 15. de Févtier 1605. suivant le journal de Pierre de Lestoille, qui l'appelle : « Homme » accort, fin, subtil, déguisé, & qui, dit-il, est mort en » réputation d'un des premiers hommes du palais, des plus » habiles, & des mieux disans, (plus éloquent que pieux, » dit quelqu'un,) dont le jugement appartient à Dieu, & » non aux hommes. » Il s'étoit démis avant sa mort de son office d'avocat général en faveur de Cardin le Bret, avocat général en la cour des Aydes. Au jugement du cardinal du Perron : « Simon Marion étoit un grand orateur, & avoit » cette partie, qu'en discourant, il persuadoit fort, & n'émouvoit pas moins en mettant par écrit. C'est le premier » homme du palais qui ait bien écrit, ajoûtoit ce cardinal, » & possible qu'il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je » dis plus, continuoit-il, que depuis Ciceron, il n'y a pas eu » un avocat tel que lui. » Ce sçavant cardinal ayant appris sa mort à Rome lui fit l'épitaphe suivante :

Sur ce tombeau, paré en mainte sorte
D'honneurs muets, gît l'éloquence morte ;
Car MARION, *du sénat l'ornement,*
Et du palais le miracle suprême,
N'est pas le nom d'un homme simplement,
Mais c'est le nom de l'éloquence même.

Ce magistrat, quoique d'un mérite distingué, & qu'il passât pour un très zélé défenseur de la religion Catholique, n'a pas laissé d'être traité d'hérétique par l'auteur de la bibliothéque des Jésuites. Il avoit été marié avec *Catherine* Pinon, fille de *Nicolas*, seigneur de Manei, conseiller notaire & secretaire du roi, & de *Catherine* du Moulinet, & en avoit eu *Simon* Marion, baptisé le 17. de Fevrier 1571. & mort peu après ; SIMON Marion, baron de Druy, qui suit ; & *Catherine* Marion, baptisée le 13. de Janvier 1573. & mariée en 1585. avec le célébre *Antoine* Arnauld, conseiller & procureur général de la reine mere Catherine de Médicis, avocat au parlement & conseiller de la ville de Paris, seigneur d'Andilly & de Trie, dont elle resta veuve le 29. de Decembre 1619. après en avoir eu vingt enfans. Depuis elle acheta & donna aux religieuses de Port Royal des Champs la place & le terrain sur lequel fut bâtie leur maison de Paris. Elle y prit ensuite l'habit à l'âge de 50. ans des mains de l'abbesse sœur *Marie-Angelique* Arnauld, sa propre fille, & y fit profession sous le nom de sœur de *sainte Felicité* au bout de trois ans de noviciat, après avoir fini toutes ses affaires dans le monde. Elle mourut le 28. de Février 1641. à l'âge de 68. ans, au milieu de douze de ses filles, ou petites-filles, toutes religieuses comme elle de cette maison. Elle avoit eu en partage de la succession de ses pere & mere la terre d'Andilly, que *Robert* Arnauld d'Andilly, son fils vendit depuis 50000. écus, & une maison à Paris, rue de la Verrerie, appellée depuis *l'hôtel de Pompone*.

SIMON Marion, baron de Druy, baptisé le 2. de Janvier 1572. étant avocat, fut pourvû par lettres du 4. de Février 1596. d'un office de conseiller au parlement de Paris, auquel il fut reçû le 12. d'Août suivant. Il fut fait maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi par lettres du dernier de Decembre 1604. & reçû en cette charge le 12. de Juillet 1605. & president au grand conseil en 1607. fit hommage de sa terre & baronie de Druy à l'évêque de Nevers le 2. de Juillet 1610. fut fait conseiller du roi en son conseil d'état & privé par brevet du 14. de Juillet 1618. & résigna ensuite la charge de maître des requêtes en 1619. Depuis il fut encore nommé contrôleur général des finances le 10. de Mars 1626. & gratifié d'une pension de 1500. liv. le 21. d'Octobre de la même année. Il suivit le roi au siége de la Rochelle, comme il paroît par une lettre que Robert Arnauld d'Andilly, son neveu, lui écrit de Paris le 12. de Novembre 1627. au camp devant cette place. Il mourut l'année suivante à l'âge de 56. ans, suivant l'acte de tutelle de ses enfans en date du 18. de Decembre 1628. Il avoit été marié, 1°. par contrat du 22. de Mars 1601. avec *Magdelene* de Montescot, qui vivoit encore le 8. de Fevrier 1621. fille de *Claude* de Montescot, seigneur du Plessis, de Lalleu-Bellouge & Mainvillier, conseiller notaire & secretaire du roi, & trésorier général de sa maison & de ses parties casuelles, & de *Magdelene* Havetdin : & 2°. avec *Marguerite* du Fay, qui lui survêquit. Il laissa de la premiere *Robert* Marion, baron de Druy, qui étoit majeur lors du décès de son pere en 1628. & qui mourut depuis dans un âge peu avancé, laissant de *Gabrielle* de Pluvinel, sa femme, fille d'*Antoine* de Pluvinel, seigneur du Plessis-Feucherolles, conseiller d'état, chevalier de l'ordre du roi, & sous-gouverneur de Louis XIII. auparavant écuyer de la grande écurie, & chef d'académie, & de *Marie* de Mansel, un fils unique, nommé *François* Marion, baron de Druy, mort à l'âge de six ans le 18. d'Avril 1639. dont la mere se remaria en secondes nôces avec *Charles* de Biencourt, seigneur de Poutrincourt : & en troisiémes avec *Charles* de Poix, ecuyers du roi, & chefs d'académies sous leurs noms ; CLAUDE Marion, baron, puis comte de Druy, *qui continua la postérité*, & qui suit ; *Leonard* Marion, qui vivoit le 18. de Decembre 1628. âgé de quatorze ans ; *François* Marion, âgé de dix ans au mois de Decembre 1628. & qui fut depuis ecclesiastique ; *Magdelene* Marion de Druy, âgée de douze ans en 1628 ; & *Catherine* Marion de Druy, qui ayant été élevée depuis l'âge de dix ans dans le monastere de Port Royal, y fut admise au noviciat à l'âge de seize ans, sous le nom de sœur de *saint Alexis* ; elle fut attaquée presque aussi-tôt d'une griéve maladie, dont elle mourut, après avoir reçû l'habit de religion, & prononcé ses vœux à l'article de la mort.

CLAUDE Marion, baron, puis comte de Druy, seigneur de Villeneuve & de Massonvilliers, étoit âgé de dix-sept ans le 18. de Decembre 1628. & succéda depuis à *François* Marion, son neveu, dans la terre & baronie de Druy, dont il obtint l'érection en titre de comté par lettres patentes du mois d'Octobre 1658. Il fut institué conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & des finances par lettres du 11. de Juillet 1661. & il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse de Henri Lambert d'Herbigny, intendant à Moulins, le 3. de Mars 1667. Il avoit été marié par contrat du 4. de Novembre 1643. avec *Marie* Damas d'Anlezy, morte au mois de Janvier 1678. fille de *Paul* Damas, seigneur & comte d'Anlezy, de Crux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'état & privé, & de *Helene* Gouffier. Il en laissa FRANÇOIS-EUSTACHE de Marion, comte de Druy, qui suit ; *Claude-Louis* de Marion de Druy, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Rigny, ordre de Citeaux, diocèse d'Auxerre, au mois d'Avril 1687. & élû des états de la province de Bourgogne en 1709. mort au mois de Septembre 1727 ; & *Eustache-Louis* de Marion de Druy, marquis de Courcelles & de Bonencontre, capitaine exempt des gardes du corps du roi, puis fait major général de la gendarmerie de France le 12. de Septembre 1690. & tué à la bataille de la Marsaille en Piémont le 4. d'Octobre 1693. Il avoit été marié dans l'église de Bonencontre, bailliage de saint Jean de Losne, le 29. de Juillet 1686. avec *Henriette-Marguerite* de Saulx de Tavannes, veuve de *Louis* de Monsaulnin, marquis du Montal, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort le 28. de Juin 1686. & fille de *Noel* de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavanne & de Mirebel, & de *Gabrielle* Joubert de Barrault. Il en laissa *Louise-Gabrielle-Henriette* de Marion de Druy, née le 28. de Fevrier 1688. & baptisée à saint Sulpice à Paris le 2. de Mai suivant, qui prit l'habit de chanoinesse dans l'abbaye de Poulangis en Champagne, diocèse de Langres, le 13. de Decembre 1709. & qui fut nommée

abbesse de l'abbaye des chanoinesses de Sainte Marie de Metz au mois de Septembre 1724; *Marie-Anne-Felicité* de Marion, appellée la *Damoiselle de Vitri*, qui prit aussi l'habit dans l'abbaye de Poulangis, avec sa sœur le 13. de Décembre 1709; & *Benedictine-Charlotte* de Marion, appellée la *Damoiselle de Courcelles*, qui assista à la prise d'habit de ses sœurs en 1709. & qui a été mariée depuis avec *Joseph* d'Estut, comte de Tracy, capitaine réformé.

François-Eustache de Marion, comte de Druy, fut fait aide de camp des armées du roi le 20. d'Avril 1672. capitaine de cavalerie au régiment de Montal le 10. de Septembre 1673. major de ce régiment en 1675. commandant dans la ville de Binch le 27. de Décembre 1677. mestre de camp d'un régiment de cavalerie le 24. d'Avril 1678. enseigne des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles le 17. de Janvier 1687. brigadier au mois d'Avril 1691. lieutenant desdits gardes du corps en 1693. & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 6. de Février 1694. fut blessé dangereusement le 27. de Mai de la même année 1694. à la bataille du Ter, commandant la cavalerie dans l'armée de Catalogne; fut fait maréchal de camp le 6. de Janvier 1696. & enfin lieutenant général des armées du roi le 23. de Décembre 1702. servit en 1703. en Allemagne, & se trouva au premier combat d'Hochstet, commanda en 1704. pendant l'hiver à Ausbourg sous les ordres du maréchal de Marchin, combattit la même année le 13. d'Août à la bataille d'Hochstet, & fut rétabli au mois de Mai 1706. commandant les troupes du roi dans la ville & province de Luxembourg, & comté de Chini, & dans le pays de Tréves. Il avoit encore ce commandement lorsqu'il mourut à Luxembourg le 11. de Février 1712. à l'âge d'environ soixante-six ans. Il avoit été marié à Paris en la paroisse de saint Sulpice le 4. de Mars 1669. avec *Cassandre-Marie* de Montsaulnin, morte vers le commencement de l'année 1695. âgée d'environ quarante-sept ans, fille de *Charles* de Montsaulnin, comte de Venarey, seigneur de Montal, des Aubus, de saint Brisson, & de la terre Aumer, alors maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur des ville & forteresse de Charle roi, & depuis lieutenant général des armées de sa majesté, chevalier de ses ordres, & gouverneur de Montroyal, & de *Gabrielle* de Solages de Fredault. De ce mariage sont venus *Jean-Baptiste* de Marion, comte de Druy, né le 5. de Janvier 1675. & baptisé le 30. d'Août suivant en la paroisse de Druy; dans le diocèse de Nevers, reçu page du roi en sa petite écurie au mois de Janvier 1688. ensuite exempt des gardes du corps de sa majesté, mestre de camp de cavalerie par permission de l'année 1703. puis successivement enseigne & lieutenant de la premiere compagnie des gardes du corps, & créé brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. mort à Paris sans avoir été marié le 19. d'Octobre 1729. dans la cinquante-huitiéme année de son âge; *Charles* de Marion de Druy, pourvû au mois d'Avril 1687. d'une pension de 2000. livres sur l'abbaye de Rigny lorsqu'elle fut donnée à son oncle, & d'une autre de 1000. sur celle de Blanchelande; puis nommé abbé commandataire des abbayes royales de saint Seine, ordre de saint Benoit, diocèse de Langres, le 24. de Décembre 1795. & de celle de Notre-Dame de Bellefontaine-la-vieille, ordre de saint Benoît, diocèse de la Rochelle, le 22. de Mars 1704. mort à Paris le 6. de Décembre 1709. âgé de trente-six ans, & inhumé le lendemain à saint Germain l'Auxerrois; & *Cassandre* de Marion de Druy, mariée avec ... de Regnier, comte de Guerchi, colonel du régiment de Tierache, puis du royal les vaisseaux, & successivement brigadier en 1702. maréchal de camp en 1704. & lieutenant général des armées du roi en 1710. nommé gouverneur de Huningua en Alsace au mois de Mars 1733. L'avocat général Marion avoit un frere puiné, qui s'étant établi en Languedoc, y épousa une femme de fort bonne maison, qui vivoit veuve au mois de Juillet 1612. demeurante à Beziers, & qui tenoit bien le lieu d'où elle venoit, au rapport de Robert Arnauld d'Andilly dans ses mémoires. Son mari avoit laissé à son fils aîné, outre la baronie de Praignes, & autres belles terres, la charge de président des trésoriers de France de la Province de Languedoc, & avoit marié ses filles à des personnes de qualité.

Les armes de cette famille sont, *écartelé au premier & quatre d'azure à un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or, & au deux & trois d'or a un arbre de Sinople sur une terrasse de même.* * Le président de Thou, *Hist. sui temporis.* Eloges par Antoine Teissier. Recherches de Pasquer. Opuscules de Loysel, recueillies par Joly, *Perroniana. Mémoires* de Joseph Arnauld d'Andilly. *Nécrologe de Port-Royal*, &c.

MARIOTTE, (Edme) célébre physicien, étoit Bourguignon & prieur de saint Martin sous Beaume, à quatre lieues de Dijon. Il fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1666. & mourut au mois de Mai 1684. Ses ouvrages sont plus connus que l'histoire de sa vie. Ils sont en assez grand nombre & fort estimés. En 1717. on les a recueillis à Leyde en deux volumes *in-4°.* qui comprennent les traités suivans. *Traité de la percussion ou choc du corps: Essai de physique*, ou *Mémoires pour servir à la science des choses naturelles: Traité du mouvement des eaux, & des autres corps fluides; Regle pour les jets d'eau; Nouvelles découvertes touchant la vûe; Traité du nivellement, avec la description de quelques niveaux nouvellement inventés; Traité du mouvement des pendules; Expériences touchant les couleurs & la congellation de l'eau; Essai de logique contenant les principes des sciences, & la maniere de s'en servir pour faire de bons raisonnemens.* Tous ces écrits avoient été publiés séparément, excepté celui sur le mouvement des pendules qui n'avoit point encore paru. On attribue à M. Mariotte le distique suivant sur les conquêtes de Louis XIV. qui se trouve imprimé sans nom d'auteur en plusieurs écrits:

Una dies Lotharos; Burgundos hebdomas una:
Una domat Batavos luna, quid annus erit?

M. de Fontenelle n'a point fait d'éloge particulier de M. Mariotte: il l'a loué seulement dans celui de M. Newton.

MARIUS ou MAYER, (Simon) mathématicien d'Anspach en Franconie, naquit en 1570. à Guntzenhausen, où son pere étoit bourguemestre. Le progrès qu'il fit dans la musique lui procura les bonnes graces de George Fréderic marquis d'Anspach, qui le fit recevoir en 1582. dans la nouvelle académie de Heilbronn, d'où il passa peu après dans la chapelle du prince à Anspach même, où il servit pendant quatre ans. George Fréderic, ami des sciences, mit Marius en état d'étudier l'astronomie sous le fameux Tycho-Brahé, sous qui il fit de grands progrès. Il alla se perfectionner en Italie, & demeura quelques années à Padoue & à Venise. De retour à Anspach, il eut le titre de mathématicien du prince, & s'appliqua sur-tout à faire des almanachs. Un conseiller privé de la cour, ayant acquis une lunette de longue vûe, s'en entretint avec Marius. Jusqu'alors on ne s'étoit servi de ces instrumens que pour la découverte ou la considération des objets éloignés sur la terre. Mais Marius tenta aussi de s'en servir pour des découvertes célestes. En 1609. il découvrit quelques petites étoiles autour de Jupiter que l'on ne connoissoit point encore. Il conjectura que ce pouvoit-être des planettes. Il commença ensuite depuis le 29. de Décembre, à mettre ses observations par écrit. Il ne découvrit d'abord que trois satellites de Jupiter. Ayant ensuite reçû de Venise des lunettes plus exactes, il continua ses observations jusqu'au 12. de Janvier de l'année suivante, & se confirma de plus en plus dans la pensée que Jupiter avoit quatre satellites. D'où l'on conclut que Marius a découvert les satellites de Jupiter avant Galilée, quoiqu'on attribue la découverte à celui-ci. En 1614. Marius publia à Nuremberg son *Mundus jovialis*, où tout ceci est expliqué fort au long. Il a aussi traduit en allemand les six premiers livres d'Euclide. Il mourut en 1624. * Riccioli, *in Almagest. tom. 1. chronolog. invent. nov. antiq. pag. 435.*

MARNAS, nom de la fausse divinité des habitans de la ville de Gaza. Ils disoient que Marnas étoit le vrai Jupiter natif de Crete. Le mot *Mar*, ou *Maran* signifie seigneur en syriaque, & *Marnasha* le seigneur des hommes, titre que les poëtes donnoient à Jupiter. Le temple de Marnas étoit rond, & accompagné de deux portiques, ou aîles, qui

régnoient tout-autour. Le pere Calmet croit qu'il y a apparence que le temple que Samson renversa étoit semblable à celui de Marnas. * D. Calmet, *dictionnaire de la Bible*. Selden. *de Diis Syris*. Erasme, sur la lettre de saint Jerôme à Lœta. Reland, dans sa Palestine, *livre V.* au mot *Gaza*.

MARONI, (Litolfi) *voyez* LITOLFI.

MAROT. (Jan, ou Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri*. Jean Marot, pere de *Clement* Marot, & grand pere de *Michel*, étoit aussi poëte, & poëte très-estimable. Il naquit en 1463. au village nommé *Matthieu*, près de Caën, où sa famille subsiste encore. Son penchant le portant aux belles lettres & à la poësie, il y fit par lui-même, & sans le secours des maîtres, de très-grands progrès. On voit par ses écrits qu'il avoit lû avec application l'histoire & la fable, & les poëtes François qui l'avoient précedé. Son esprit & sa bonne conduite l'ayant fait estimer d'Anne de Bretagne, depuis reine de France, cette princesse le fit son poëte, lui permit d'en porter le titre, & lui ordonna d'accompagner Louis XII. dans son voyage de Gênes & de Venise pour en faire une relation. Jean Marot s'acquitta parfaitement de cette commission. Il a décrit ces deux voyages en vers en homme très-versé dans la poësie, & en historien exacte & fidele. On en a fait plusieurs éditions. La premiere est de Paris en 1532. Jean Marot fut depuis au service du roi François I. en qualité de valet de garderobe, comme il paroît par l'état de la maison de ce prince, qui est à la chambre des comptes. Il est probable que la charge de valet de chambre étoit alors la même; car Clement Marot qui succeda à la charge de son pere, s'est toujours qualifié valet de chambre du roi François I. Jean Marot mourut en 1523. âgé de soixante ans. Outre la description *des deux heureux voyages de Genes & de Venise victorieusement mis à fin par le Très-Chrétien roi Louis XII. de ce nom pere du peuple. & véritablement écrits par icelui Jean Marot, alors poete & écrivain de la très-magnanime royne Anne, duchesse de Bretagne, & depuis valet de chambre du Très-Chrétien roi François I. du nom*; l'on a encore plusieurs autres piéces de Jean Marot, comme le doctrinal, les épitres des dames de Paris, les chants royaux, les rondeaux, les vrai disant, avocate des dames; trois ballades d'amour, & autres piéces que l'on a recueillies dans l'édition des œuvres poëtiques des trois Marot, à la Haye en 1731. En 1723. On imprima à Paris chez Urbain Coutelier les poësies de Jean Marot & de Michel, fils de Clement, *in-12*. * *Voyez* la préface de cette édition, & de celle de 1731. Niceron, *Mémoires*, *to. 16*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *pag. 111*.

MAROT. (Clement) *Ajoûtez ce qui suit à l'édition du Moreri de 1725*. Ce poëte naquit à Cahors en Quercy vers l'an 1495. Ce fut en 1543. qu'il s'enfuit à Genève. On ignore pourquoi il en sortit dans la suite, & les raisons que l'on donne de cette sortie ne paroissent que des contes faits à plaisir. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans. Les œuvres de Marot ont été réimprimées à la Haye en 1700. & en 1702. à Rouen, & en dernier en 1731. à la Haye en 4. volumes *in-4°*. & en 6. volumes *in-12*. avec les œuvres de Jean & Michel Marot, par les soins du chevalier Gordon de Percel, c'est-à-dire, l'abbé Langlet du Fresnoi. Cette édition est remplie de remarques satyriques, & où la pudeur est encore plus souvent blessé que la verité.

MARQUE, (Jacques de) célébre chirurgien, étoit de Paris, neveu de *Jacques* de Marque aussi chirurgien, qui étoit de Nantes, & qui mourut le 17. de Décembre 1618. Jacques, son neveu, étoit fort versé dans les belles lettres, & habile dans sa profession. On lui est redevable d'une introduction à la chirurgie qu'il composa en faveur des commençans, qui est très estimée, & qui a souvent été réimprimée. Il y a suivi le plan & la méthode d'un ouvrage latin sur ce sujet par Jean Tagaut, célébre docteur & professeur en médecine dans la faculté de Paris. La clarté, la solidité des principes & des instructions, & le grand jour qu'il apporte aux matieres qui y sont traitées, sont le caractere de cet ouvrage de Jacques de Marque, qui mourut le 22. de Mai 1622. M. Devaux en parle avec beaucoup d'éloge dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, page 37. & c'est une marque que cet auteur le méritoit, M. Devaux n'ayant été rien moins que prodigue de louanges. On a encore de Jacques de Marque un *traité des bandages de chirurgie*, dont M. Devaux ne parle point, & qui a été imprimé à Paris en 1618. *in-8°*.

MARQUEMONT. *Il faut réformer ainsi le commencement de cet article pour servir au Moreri, édition de 1725*. DENYS Simon de Marquemont, cardinal & archevêque de Lyon, étoit fils de DENYS Simon, sieur de Marquemont, receveur des tailles de Paris, & de *Marie* Rouillart. Il fut envoyé à Rome par le roi Henri IV. au commencement de son régne, avec Jacques Davy du Perron, alors évêque d'Evreux, & depuis cardinal. Il y fut fait auditeur de Rote, &c.

MARSCHALLUS, (Thomas) Anglois, fort versé dans les langues, naquit à Barbey, dans le comté de Leicester en 1621. & étudia à Oxford, où attiré par les sermons d'Usserius, il résolut de l'imiter dans sa vie, & dans ses études. Du tems des troubles on l'obligea à porter les armes pour le roi. Il passa ensuite la mer, & fut ministre de la compagnie Angloise à Rotterdam & à Dordrecht. En 1668. il fut reçû membre du collége de Lincoln à Oxford, & quelque tems après recteur de ce college, & depuis chapelain du roi. En 1680. il obtint la cure de Bladon dans le diocèse d'Oxford, & un doyenné à Glocester, où, après avoir résigné sa cure, il demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1685. Il legna à la bibliothéque de l'université d'Oxford tous ses livres imprimés & ses manuscrits qui ne s'y trouveroient pas déja, & destina le reste au collége de Lincoln. On assure qu'il excelloit dans la prédication, & qu'il étoit de mœurs très-regulieres. Il étoit bon critique, & fort sçavant dans les langues, sur-tout dans celles du Septentrion, comme on le voit par ses *Observationes in evangelium Gothicum & Anglo-Saxonicum*, à Dordrecht en 1665. *in-4°*. Il a aussi publié en Anglois une *explication du catechisme de l'église Anglicane*. La préface qui est à la tête de la traduction Malaile des quatre Evangelistes par le docteur Hyde *in 4°*. à Oxford en 1677. est de lui, & il a eu beaucoup de part à la vie d'Usserius, publiée *in-fol.* par R. Parr. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c. Le-Long, *biblioth sac.* in-fol. *pag. 147*.

MARSEILLE. *On a parlé de cette ville dans le dictionnaire historique, il faut donner ici un article de son* ACADEMIE.

L'académie des belles lettres de Marseille fut établie en 1726. par lettres patentes du roi sous la protection de feu M. le maréchal duc de Villars, gouverneur de Provence, & adoptée en même tems par l'académie Françoise, à laquelle elle envoye pour tribut annuel un ouvrage de sa composition en prose, ou en vers. Les objets de l'occupation de cette académie sont l'éloquence, la poësie, l'histoire & la critique. Toute matiere de controverse sur le fait de religion est interdite dans l'académie. Les Académiciens sont au nombre de vingt. Ils ont trois officiers: un directeur, un chancelier & un secrétaire. Le sort renouvelle tous les ans les deux premiers. Le directeur est le chef de la compagnie pendant son année d'exercice; il porte la parole, & recueille les voix. Le chancelier tient le sceau de l'académie, & fait l'office de trésorier. Il fait les fonctions du directeur en son absence. Le secrétaire est perpétuel. Il écrit les lettres de l'académie, il fait l'éloge historique des Académiciens qui meurent, & supplée le directeur & le chancelier en leur absence. Outre ces trois officiers l'académie élit tous les ans au sort quatre examinateurs, qui, conjointement avec les officiers, examinent tout ce qui doit être lû dans les assemblées publiques, ou imprimé. L'académie a vingt associez étrangers, dont chacun est obligé de lui envoyer tous les ans un ouvrage de sa composition, & qui ont droit de séance dans l'académie lorsqu'ils sont présens. Il leur est permis de travailler pour le prix fondé par M. le maréchal de Villars, excepté à ceux qui viennent se domicilier à Marseille, qui dès-lors sont exclus du concours par une délibération de l'académie du 23. d'Avril 1731. En 1733. M. le maréchal de Villars son premier protecteur, y fonda par un contrat une rente annuelle de 300. livres qu'il lui avoit données tous les ans depuis son établissement pour être employées à une médaille d'or qu'on donne pour prix tous les ans à un ouvrage en prose ou en vers alternativement, dont l'académie donne le sujet. Cette médaille qui jusqu'à présent a porté

d'un côté les armes du protecteur, & au revers la devise de l'académie, portera à l'avenir d'un côté le buste, & au revers la devise de M. le maréchal de Villars. M. le duc de Villars ayant succedé à M. le marechal son pere en la place de membre de l'académie Françoise, lui a succedé aussi en la place de celle de protecteur de Marseille. Celle-ci s'assemble tous les Mercredis, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq dans la salle que sa majesté lui a donné dans l'arsenal. Elle cesse de s'assembler depuis la saint Louis, jusqu'au premier Mercredi après la saint Martin. Elle tient une assemblée publique une fois l'année dans la même sale & à la même heure. Cette assemblée qui avoit été tenue pendant les deux premieres années le premier Mercredi de Janvier, & ensuite le premier Mercredi après Quasimodo, fut fixée par le contrat de fondation du prix au 25. d'Août, jour & fête de saint Louis. C'est dans cette assemblée que le prix est adjugé. L'académie accorde la vétérance à ceux de ses membres qui vont se domicilier hors de Marseille, ou que leurs infirmités mettent hors d'état d'assister à ses assemblées. Ces vétérans sont remplacés par de nouveaux académiciens, mais ils conservent le droit d'assister aux assemblées, & y ont seulement voix consultative. Il faut avoir les deux tiers de suffrages, pour être élû académicien, ou associé, & il faut que les électeurs soient au moins douze. En 1734. l'académie obtint de sa majesté la permission d'associer dix personnes versées dans les sciences. Il n'y a encore qu'une de ces places remplie. La devise de l'académie est un phenix sur son bucher, renaissant de sa cendre aux rayons d'un soleil naissant, avec ces mots pour ame: *primis renascor radiis*, par allusion à l'ancienne académie de Marseille qui est en quelque sorte ressuscitée au commencement du regne de sa majesté, dont le soleil est l'emblême.

LISTE DE L'ACADEMIE DES BELLES LETTRES de Marseille en l'année 1735.

ACADEMICIENS.

MESSIEURS,

Hector de Sainte-Colombe de l'Aubepin, Bailli, & cidevant grand-maréchal de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, chef d'escadre des galéres du roi.

Henri François-Xavier de Belzunce de Castelmoron, évêque de Marseille, abbé commendataire de l'abbaye royale de saint Arnould de Metz, & de celle de Notre-Dame de Chambons.

Jean-Baptiste Bertrand, docteur en médecine.

Felix Carry.

Antoine-Louis de Chalamont de la Visclede, secrétaire perpetuel de l'académie.

Melchior de Croze, religieux de l'abbaye de S. Victor de Marseille.

Paul-Alexandre Dulard.

Balthazar Eimar, chanoine théologal de l'église cathédrale de Marseille.

Thomas le Fournier, religieux de l'abbaye de saint Victor de Marseille.

Jean-Joseph Gerin, chevalier commandeur des ordres de Notre-Dame du Montcarmel & de saint Lazare de Jerusalem, lieutenant général, civile & criminel en l'amirauté de Marseille, & des mers du Levant.

Matthieu-Claude Olivier, avocat en la cour du Parlement de Provence.

Charles Peissonnel, avocat en la cour du parlement de Provence.

Pierre de Robineau, commissaire des guerres.

Marcel de Lopis-la-Fare, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine des galéres, & de la compagnie de messieurs les gardes ds l'étendart Réal des galéres de sa majesté.

Bénigne-Jerôme du Trousset d'Hericourt, intendant général des galeres de France & des fortifications du département de Marseille, conseiller d'honneur au parlement de Provence.

Jean-Baptiste-Ignace-Elzear de Sinéty de Puilong, commissaire des galéres de sa majesté.

Antoine Pellissery, docteur en médecine.

Jean-Philippe d'Orléans, grand-prieur de France de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, général des galéres de France, lieutenant général des mers & armées du Levant, grand d'Espagne.

ACADEMICIENS VETERANS.

MESSIEURS,

Joseph-Felix Gravier, ancien avocat au conseil.

Paul-Augustin de Portade.

Marc-Antoine Tasil.

Jean-Baptiste du Pont, prêtre.

Charles de Soissans, religieux de l'abbaye de saint Victor de Marseille.

ASSOCIE'S ETRANGERS.

MESSIEURS,

Le marquis de la Batie, d'Avignon, ci-devant envoyé de sa majesté à la cour de Florence.

...... Sablier de Paris.

Le marquis d'Ubai, de Montpellier.

...... De Chalamont procureur du roi au siége d'Arles.

Le marquis de Caumont, d'Avignon.

...... Peissonnel, de Marseille, domicilié & médecin royal à la Guadeloupe.

L'abbé de Lopis-la-Fare, domicilié à Paris.

...... Du Bellis, de Marseille, chancelier de la nation Françoise à Seyde.

Le comte de Valouze, de Carpentras.

L'abbé de Saint Marc, d'Aix.

...... De Bellecourt, commissaire général des galéres de France.

Jean-Ernest Hebenstreit, docteur en médecine, & membre de l'académie Impériale de Leipsic.

Le baron Hopken, secrétaire du cabinet du roi de Suéde.

...... Cuenz, conseiller d'état de la république de S. Gal, & chargé des affaires de cette république auprès de sa majesté, domicilié à Paris.

Frederic Maurice Lageinte Dubu, secrétaire de M. le duc de Villars, protecteur de l'académie, à Paris.

ASSOCIE' POUR LES SCIENCES.

MONSIEUR

Antoine Gerbier, maitre-ès-arts de l'université de Paris, associé correspondant de l'académie royale des sciences, professeur royal de mathématiques, entretenu pour la compagnie de messieurs les gardes de l'étendart Réal des galéres de France, maitre & professeur d'hydrographie pour la ville de Marseille.

ACADEMICIENS MORTS.

MESSIEURS,

Jean-Pierre Rigord, chevalier de l'ordre de saint Michel, ancien commissaire de la marine, subdelegué de feu monsieur Lebret, intendant en Provence, mort à Marseille le 20. de Juillet 1727. âgé d'environ soixante quinze ans.

Joseph de Vaccon, chanoine en l'église cathédrale de Marseille.

Louis Gouffier, chevalier de Gonor, comte de Roanez, commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, lieutenant général des galéres du roi.

ASSOCIE'S ETRANGERS MORTS.

MESSIEURS,

...... De Romerville-Saint-Quentin, d'Apt.

Le chevalier de Romieu, d'Arles.

MARSHAM. (Jean) *Ajoûtez aux citations de cet article*, Mémoires sur l'origine des lettres grecques par M. l'abbé Renandot, au tome 2. des *mem. de l'acad. des inscrip. & belles lettr. p. 258.* On y voit le jugement que ce sçavant abbé faisoit de l'ouvrage de Marsham, intitulé: *Canon Ægyptiacus*, &c. Witzius, ministre d'Utrecht, dans son *Ægyptiaca*, &c.

MARSIGLI, (Louis Ferdinand) fils du comte CHARLES-FRANÇOIS Marsigli, issu d'une ancienne maison patricienne de Bologne, & de la comtesse *Marguerite* Cicolani, naquit

à Bologne le 10. de Juillet 1658. quoique l'auteur de la bibliothéque françoise ne mette sa naissance qu'en 1660. Il alla dès sa premiere jeunesse chercher tous les plus illustres sçavans d'Italie : il apprit les mathématiques de Geminiano Montanari & d'Alphonse Borelli, l'anatomie de Marcel Malpighi, l'histoire naturelle des observations que son genie lui fournissoit dans ses voyages. La lecture qu'il avoit faite dès son enfance des différentes histoires de l'empire Ottoman, lui ayant donné de grandes idées des forces de cet empire, il désira de s'en instruire par lui-même lorsqu'il en trouveroit l'occasion. Il n'avoit que vingt-deux ans, en le supposant né en 1658. Lorsqu'elle se présenta. Le sénateur Venitien Ciurani, qui avoit été gouverneur & général de Dalmatie, allant relever à Constantinople le fameux procurateur Morosini, M. Marsigli accompagna le nouveau Baille en Turquie en 1680. Comme il se destinoit à la guerre, il s'informa, mais avec toute l'adresse & toutes les précautions nécessaires, de l'état des forces Ottomanes, & en même tems il faisoit quantité d'observations physiques où son goût le portoit. Une partie de celle qu'il fit alors sur le cours des eaux qui semblent sortir toutes de la mer Noire, se trouve dans le voyage de M. Pitton de Tournefort, célébre botaniste. Les mêmes expériences lui firent composer le traité du Bosphore de Thrace, qui parut à Rome en 1681. dédié à la reine Christine de Suéde : c'est le premier ouvrage du comte Marsigli. Il travailloit en même tems à un autre auquel il s'est remis à diverses reprises, qu'il n'a achevé que sur la fin de sa vie, & qui n'a paru qu'après sa mort sous ce titre *Stato militare dell' imperio Ottomanno, incremento e decremento del medesimo*, à la Haye 1733. *in-fol.* c'est-à-dire, l'état de l'empire Ottoman, ses progrès & sa décadence. Cet ouvrage a paru traduit en françois avec l'original italien : mais la traduction est fautive en plusieurs endroits. Après onze mois de séjour en Turquie, M. Marsigli revint dans sa patrie, & peu de tems après il entra au service de l'empereur Leopold, contre les Turcs, servit à Javarin sous le prince Herman de Bade, fut établi sur les ouvrages qu'on fit faire au bords du Rab, fut récompensé en 1683. d'une compagnie d'infanterie, se signala quand les ennemis parurent pour passer le Rab, y fut blessé, & tomba entre les mains des Tartares le 2. de Juillet 1683. Il a fait de sa captivité une relation exacte, où l'on voit qu'il eut beaucoup à souffrir. Deux Turcs, freres & très-pauvres, l'acheterent, le menerent à leur cabane, & toutes les nuits on l'y enchaînoit à un pieu, de peur qu'il ne prît la fuite. Il ne fut racheté que le 25. de Mars 1684. Remis en liberté, il alla à Bologne, de-là à Vienne, où il reprit ses emplois militaires. Il fut chargé de fortifier Strigonie, & quelques autres places, & d'ordonner les travaux nécessaires pour le siége de Bude que méditoient les Imperiaux. Il eut part à la construction d'un pont sur le Danube, & fut fait colonel en 1689. En cette même année l'empereur l'envoya deux fois à Rome pour faire part aux papes Innocent XI. & Alexandre VIII. des grands succès des armées chrétiennes & des projets formés pour la suite. Lorsqu'après une longue guerre, l'empereur & la république de Venise d'une part, & la Porte Ottomane de l'autre, vinrent à songer à la paix, le comte Marsigli fut employé par l'empereur pour établir les limites entre les états de ces trois puissances, & l'on fut très-satisfait de son travail. Se trouvant en cet occasion sur les confins de la Dalmatie Venitienne, il reconnut à quelque distance de là une montagne au pied de laquelle habitoient les deux Turcs dont il avoit été esclave. Il s'informa s'ils vivoient, se fit voir à eux environné de troupes qui lui obéissoient ou le respectoient, & soulagea leurs miseres en les comblant de biens & de présens. Il demanda même & obtint du grand Visir un emploi assez considérable pour l'un de ces deux Turcs. Au milieu de ses travaux qui l'occuperent jusqu'en 1701. le comte Marsigli faisoit presque tout ce qu'auroit fait un sçavant qui auroit voyagé tranquillement pour acquerir des connoissances. Les armes à la main, il levoit des plans, déterminoit des positions par les méthodes astronomiques, mésuroit la vitesse des rivieres, étudioit les fossiles de chaque païs, les mines, les métaux, les oiseaux, les poissons, tout ce qui pouvoit mériter son attention. Il alloit jusqu'à faire des épreuves chimiques & des anatomies. Par-là il amassa un grand recueil, non seulement d'écrits, de plans, de cartes, mais encore de curiosités d'histoire naturelle. La succession d'Espagne ayant occasionné la guerre en 1701. le comte Marsigli y servit en qualité de général de bataille au service de l'empereur Joseph. Il commanda dans cette guerre sous le comte d'Arco au siége de Brissac, qui se rendit par capitulation à feu M. le duc de Bourgogne le 6. de Septembre 1703. après une forte résistance de la part des assiégés. Cependant l'empereur croyant que Brisac avoit été en état de se défendre plus long tems, & que la capitulation s'étoit faite contre les regles, nomma pour connoître de cette affaire des juges qui prononcerent le 4. de Février 1704. une sentence par laquelle le comte d'Arco fut condamné à être décapité, ce qui fut executé, & le comte Marsigli a été déposé de tous honneurs & charges avec la rupture de l'épée. Cependant on prétend que ce jugement ne fut qu'un effet de la politique, & pour sauver l'honneur du prince de Bade qui commandoit en chef, & qui avoit fait la faute de laisser une nombreuse artillerie dans une mauvaise place avec une garnison très-foible. Le comte Marsigli ayant sollicité en vain pendant huit mois à la cour de l'empereur la révision du procès, se fit justice à lui-même en répandant dans toute l'Europe un grand mémoire imprimé pour sa justification. Un anonyme ayant répondu, il y repliqua, & envoya toutes ses piéces justificatives à l'académie des sciences de Paris, dans laquelle il avoit une place d'académicien honoraire & étranger depuis 1705. Etant venu en France, il parut à la cour sans épée : mais le roi lui donna l'épée qu'il portoit, & l'assura de ses bonnes graces. Il se retira ensuite à Marseille où il trouva occasion de racheter un Turc qui y étoit galérien, & qui étoit le même à qui l'on avoit confié le soin de l'attacher toutes les nuits au pieu *dont nous avons parlé*. Le comte fut rappellé de Marseille en 1709. par les ordres du pape Clement XI. qui lui donna le commandement d'une armée qu'il devoit opposer aux troupes de l'empereur Joseph, qui s'étoient déja saisi des salines de *Comacchio*. Mais cette guerre n'eut pas de suites. Ce fut dans ce voyage que M. Marsigli écrit une lettre italienne à M. Ansidei, assesseur du saint Office, où il refute l'erreur de ceux qui croient que les anciens ont eu le secret d'une lumiere perpetuelle dans les lampes sépulcrales. Cet ouvrage est entre les mains de M. Bruzen de la Martiniere, que l'auteur avoit prié d'en faire une traduction latine. Ce fut aussi pendant un autre séjour en Italie, que M. Marsigli établit depuis à Bologne cette célébre académie, connu sous le nom d'*Institut de Bologne*, dont nous avons parlé au mot INSTITUT. Revenu en Provence, il y continua ses recherches qu'il y avoit commencées : elles produisirent son *Essai physique de l'histoire de la mer*, que M. le Clerc a traduit en françois sous le titre d'*Histoire physique de la mer*, & qui parut ainsi en 1725. *in-fol.* à Amsterdam. M. Marsigli étant en Hollande y prit aussi des arrangemens pour l'impression de son grand ouvrage sur le Danube qui parut en 1726. en six vol. *in-fol.* pour lesquels l'auteur ne négocia que des livres pour son Institut de Bologne. Avant ce tems-là, étant en Angleterre il y publia son *Traité des Champignons*. Il comptoit finir ses jours en Provence : mais des affaires domestiques l'ayant rappellé à Bologne, il y mourut d'apoplexie le premier de Novembre de l'an 1730. Outre l'académie des sciences de Paris dont il étoit honoraire *comme nous l'avons dit*, il étoit encore de la société royale de Londres, & de l'académie des sciences de Montpellier. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans la suite des éloges des académiciens de l'académie royale des sciences *in-12.* en 1733. & dans la *bibliothéque françoise*, où il se trouve quelques différences & plusieurs additions, *tome 17. deuxiéme partie*.

MARSOLLES, (Vincent) superieur général de la congrégation de S. Maur, né à Doué, (*in oppido Teorvado*. Mabill.) ville en Anjou, embrassa dans sa jeunesse l'institut de Fontevraud, qu'il abandonna ensuite pour s'engager dans celui de S. Benoît, de la réforme de S. Maur. Il fit son noviciat dans l'abbaye de S. Melaine à Rennes en Bretagne; & après ses vœux qu'il y prononça le 7. de Septembre 1643. il ne tarda pas à remplir plusieurs postes importans dans sa congrégation. Il fut maître des novices, & prieur en différentes maisons, &

enfin supérieur général en 1672. après D. Bernard Audebert. Dom Marsolles remplit cette place pendant neuf ans de suite. Exact observateur de la régle, on ne put l'obliger de s'en relâcher malgré la foiblesse de sa santé, & l'application continuelle qu'il donnoit à ses devoirs & aux besoins de ses freres. Il refusa même plusieurs fois jusqu'aux adoucissemens les plus necessaires dans des maladies dangereuses où il étoit tombé. Mais il etoit doux & attentif pour les autres, prévenant toujours leurs besoins, & n'épargnant rien de ce qui pouvoit rendre leur état agréable ; sans souffrir néanmoins que l'on altérât la régle. Il fut très-zelé pour le rétablissement des études parmi les Benedictins, & ce fut lui qui engagea dom Blampin à travailler, après la mort de dom Delfau, à une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin. Il forma le même dessein pour les éditions de saint Ambroise, de saint Jerôme, & de plusieurs autres peres de l'église, & il n'omit rien de tout ce qui pouvoit favoriser l'execution de ces entreprises qui ont été si utiles à l'Eglise, & dont le fruit subsistera toujours. D. Marsolles est mort dans l'abbaye de saint Germain-des-Prés le 5. de Septembre 1681. âgé de soixante-cinq ans, dont il en avoit passé environ trente-neuf dans la congregation de saint Maur. * Mabillon, *de quibusdam factis* domni Vincentii Marsolli, *tom. 2. collectionis cui titulus est*, Ouvrages posthumes des PP. Mabillon & Ruinart, *pag. 33. & suiv.*

MARSOLLIER. (Jacques) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Jacques Marsollier, chanoine régulier de sainte Geneviéve, puis prévôt d'Usès, & ensuite archidiacre du même diocèse, est un de nos auteurs François qui a écrit avec le plus de pureté & de politesse. Il étoit né à Paris l'an 1647. d'une bonne famille de robbe, & étant entré chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve, il fut envoyé à Usès avec quelques autres religieux de sa congrégation, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, qui étoit alors régulier. L'abbé de sainte Geneviéve ayant voulu quelque-tems après envoyer des visiteurs à Usès, pour les visiter ; l'évêque, Michel Poncet de la Riviere, qui les avoit appellés, s'y opposa, & il y eut un arrêt du conseil qui défendit la visite à l'abbé de sainte Geneviéve, & qui permit à ces religieux de demeurer à Usès ou de retourner dans leur congrégation. M. Marsollier demeura à Usès & fut dans la suite fait prévôt de cette cathédrale, dignité dont il se démit ensuite en faveur de M. Poncet, depuis évêque d'Angers. On travailloit alors à séculariser la cathédrale d'Usès, mais cette affaire n'ayant pas été terminée alors, M. Marsollier fut fait archidiacre. Il est mort à Usès le 30. d'Août 1724. dans sa soixante-dix-huitiéme année. On a de lui : 1. l'*histoire du Cardinal Ximenès*, en 1693. & réimprimée plusieurs fois depuis. M. Fléchier a traité le même sujet. Mais l'ouvrage de M. Marsollier fait plus connoître dans Ximenès l'homme public, & le politique, & celui de M. Fléchier s'attache plus au chrétien & à l'homme privé. 2. *Histoire de Henri VII. roi d'Angleterre*, surnommé *le sage*, & le *Salomon d'Angleterre*, en [illegible]7. & 1727. c'est le chef-d'œuvre de M. Marsollier. 3. *Histoire de l'inquisition & son origine*, en 1693. Cet ouvrage est très-curieux. 4. *La vie de saint François de Sales*, en 1700. & 1701. elle a été traduite en italien par l'abbé Salvini, & imprimée à Florence en 1714. 5. *La vie de dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé*, abbé & réformateur de la Trappe, en 1703. 6. *Un traité du mépris du monde*, joint à plusieurs autres opuscules de pieté, le tout traduit d'Erasme, en 1713. 7. *Apologie ou justification d'Erasme*, en 1713. Cette apologie a été attaquée par un Jesuite dont on trouve l'écrit dans les *mémoires de Trévoux*, *Juin 1714.* & dans les *mémoires litteraires*, attribués à M. de Thémiseuil, & imprimés à la Haye en 1716. *pag. 339.* Le pere Gabriel, Augustin de la place des Victoires, a donné aussi en 1719. une *critique de l'apologie d'Erasme de M. Marsollier.* C'est très-peu de chose. On trouve dans le *Journal littéraire de la Haye*, tome 6. p. 374. une réponse à l'ouvrage du Jesuite, & une seconde dans les *mémoires litteraires*, que nous venons de citer, *pag. 355.* Ces deux piéces qui sont très-solides passent pour être du pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve. Enfin nous avons encore de M. Marsollier, les *Entretiens sur les devoirs de la vie civile, & sur plusieurs points de morale*, in-12. en 1714. & en 1715. augmentés. *La vie de madame de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie*, 2. vol. *in-12.* en 1717. & l'*Histoire de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, 3. vol. en 1719. * *Mémoires du tems.* Niceron, *mém. t. 7. & 10.*

MARTENNE, (dom Edmond) religieux Benedictin de la congrégation de S. Maur, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* Son traité *de antiquis Monachorum ritibus*, parut en 1690. Les deux premiers volumes de son traité *de antiquis ecclesiæ ritibus*, furent publiés en 1700. & le troisiéme parut en 1702. Celui *de divinis officiis* est de 1706. Sa *collectio nova veterum scriptorum, &c.* in-4°. est de 1700. Son *thesaurus anecdotorum* en 5. volumes *in-fol.* est de 1717. En 1724. il donna une nouvelle collection de piéces sous le titre de *Veterum scriptorum historicorum, dogmaticorum, & moralium amplissima collectio*, en 3. volumes *in-fol.* qui furent suivis de six autres jusqu'en 1733. Dom Ursin Durand l'a beaucoup aidé dans ces collections ; il l'avoit accompagné dans ses voyages, dont l'histoire qui est curieuse & utile a paru sous leur nom en deux volumes *in-4°.* avec le titre de *Voyage litter.* &c. le premier volume en 1717. le deuxiéme en 1724. Dom Martenne a eu aussi quelque part à la nouvelle édition du Spicilege de dom Luc d'Acheri, procurée en 1723. *in fol.* par les soins de M. de la Barre, de l'académie des belles lettres. On assure qu'il a composé l'histoire de l'abbaye de Marmoutier, qui n'a point encore paru. *Voyez ci-après l'article de dom* MOPINOT.

MARTIGNAC. (Etienne Algai, sieur de) *Dans le Moreri mêmes éditions, on dit qu'il* commença à se montrer comme traducteur vers 1680. *il falloit dire* vers 1670.

MARTIN, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Autun, fut fondée par la reine BRUNEHAUT. On croit qu'elle est construite dans le même lieu où saint Martin, évêque de Tours, avoit détruit un temple d'Idoles, comme il est rapporté dans sa vie par Sulpice Sévere. Ce qui reste de ses anciens monumens montre quelle a été la magnificence de cette maison. L'église est toute bâtie de grosses pierres de taille liées ensemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais, à ce qu'on prétend, avec des crampons de fer qui ne paroissent pas. Tous les pilliers sont autant de colonnes d'un très beau marbre avec leurs chapiteaux d'une grosseur extraordinaire. L'arcade qui termine le chœur vers le grand autel, lequel est tout de marbre, est portée sur deux colonnes, & passe pour un chef d'œuvre dans l'esprit des experts. La reine Brunehaut fut enterrée dans la chapelle souterraine de Notre-Dame, où elle avoit cette épitaphe :

> *Brunechil fut jadis reine de France,*
> *Fondatresse du saint lieu de céans :*
> *Cy inhumée l'an six cent quatorze ans,*
> *En attendant de Dieu vraie indulgence.*

Comme cette chapelle menaçoit ruine, le cardinal Rolin, abbé du monastere, fit transporter le tombeau dans l'église, proche de la sacristie, sous une arcade de pierre de taille. Il est d'un beau marbre gris en forme d'une auge, couvert d'un gros marbre noir marqueté de blanc, élevé sur quatre pilliers de marbre. On y voit son épitaphe en fort mauvais vers françois. L'an 1632. Nicolas de Castille, qui étoit abbé de saint Martin, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel on trouva un coffre de plomb où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon ; on les y remit & on le referma. Le tombeau de Jean Petit, dernier abbé régulier de ce monastere, est remarquable. Il y est representé tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'est parce qu'on le dépouilla de son abbaye pour la donner au cardinal Rolin, quoiqu'il fût homme de bien & qu'il gouvernât son monastere avec édification. * *Mémoires du tems. Description de la France, &c. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, *tome 1. premiere partie, page 157. & suiv.*

MARTIN, (Saint) dite *saint Martin aux Jumeaux*, abbaye située dans la ville d'Amiens, étoit originairement une abbaye de l'ordre de saint Benoît. Ayant été détruite, elle fut rebâtie dans l'onziéme siécle, & donnée à des chanoines

réguliers, dont le premier ne prit d'abord que la qualité de prieur. Thierri, évêque d'Amiens en 1145. l'honora du titre d'abbé. Ces chanoines ont possedé cette abbaye jusqu'au tems où l'on a bâti la citadelle d'Amiens. Pour lors, comme il n'y avoit plus que deux chanoines, on donna leur maison aux religieux Célestins, qui l'ont rebâtie magnifiquement dans l'endroit même, comme on a lieu de croire, où saint Martin, n'étant que Catéchuméne, partagea son manteau pour en donner une partie à Jesus-Christ, qui, selon le récit de Sulpice Sévere, son disciple, lui demandoit l'aumône en la personne d'un pauvre. En mémoire de cette action on y lit ces vers gaulois:

En l'an trois cent, ajoûtez trente-sept
Saint Martin chi divisa s'en Mantel.

Et ces autres latins:

Hic Christo clamidem Martinus dimidiavit,
Ut faciamus idem nobis exemplificavit.

L'église est très-propre, la bibliothéque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits, entr'autres des ouvrages de Lactance, d'Okam, de Petrarque, de Thomas de Cracovie sur l'eucharistie, la vie de saint Pierre Célestin, l'épitre aux freres du Mont-Dieu sous le nom de saint Bernard, deux commentaires sur la régle de saint Benoit, l'un du vénérable pere Antoine Pocquet, Célestin, qui mourut en 1546. & l'autre de Pierre de Lantwiic, Celestin de Brabant, qui vivoit en 1569. Dom Calmet, abbé de Senones, parle du premier, & ne dit rien du second, dans sa liste des auteurs qui ont écrit sur la régle de saint Benoit. * Sulpic. Sev. *vita S. Martini*. D. Calmet, *commentaire sur la régle de saint Benoit, en 1735. tome 1. Voyage littéraire*, de D. Martenne & de D. Durand, Bénédictins, *tome 1. deuxiéme partie*, &c.

MARTIN, (Saint) abbaye de Prémontrés, à Laon en Picardie. Dans son origine, elle étoit desservie par des clercs séculiers. Barthelemi, évêque de Laon, qui s'acquit en son tems une grande réputation par sa pieté & par les fondations qu'il fit, dès le commencement de son pontificat y mit des clercs réguliers, mais s'étant apperçû qu'ils n'augmentoient ni en nombre ni en vertu, il demanda à saint Norbert des religieux de Prémontré, qu'il mit en leur place. Ils en prirent possession l'an 1124. & ils répandirent une si bonne odeur dans le pays par leur vertu, que Gaultier, premier abbé de ce monastere, en fut tiré pour être consacré évêque de Laon. L'abbaye est une des plus considérables de l'ordre: elle a été réguliere jusqu'à notre tems, & l'abbé est un des trois qui doivent confirmer l'élection de l'abbé de Prémontré. Entre les manuscrits que l'on possede dans la bibliothéque, on voit le mémorial historique en 4. volumes *in-fol.* de Jacques de Guise, abbé de saint Vincent, qui vivoit vers l'an 1380. * *Le voyage littéraire ci-dessus, tom. 2. p. 47. 48.*

MARTIN, (dom Claude) né à Tours le 2. d'Avril 1619. d'une mere sainte, qui obtint par ses prieres & par ses soins la sanctification de son fils, quitta le monde avant de l'avoir aimé, & se consacra à Dieu dans la congrégation de saint Maur le 3. de Février 1642. pour s'éloigner de toutes les occasions qui pourroient lui en faire naître l'amour. Son mérite le fit élever à la supériorité du monastere des Blancs-Manteaux de Paris dès l'an 1654. Il a été supérieur pendant trente-huit ans, & assistant sous plusieurs généraux pendant seize ans. En 1690. il fut nommé prieur de l'abbaye de Marmoutier lès Tours, où il mourut en odeur de sainteté le 9. d'Août 1696. âgé de plus de 77. ans. C'étoit un homme humble, plein de mépris pour lui-même, très-zelé pour le bien du prochain, & pour celui de l'église en général qu'il a édifié par ses rares vertus, & par sa pieté solide & constante. Comme il ne sortoit de sa retraite que pour ses devoirs il a sçû se ménager du tems pour composer plusieurs ouvrages qui sont autant de monumens de sa pieté: sçavoir, 1. *Des méditations chrétiennes* dédiées à la reine, 2. volumes *in-4°.* à Paris en 1669. Le pere D. Pierre-François Metzer, Bénédictin d'Allemagne, & docteur en théologie dans l'université de Saltzbourg, les a traduits en latin, & fait imprimer à Saltzbourg en 1695. 2. La *Pratique de la régle de saint Benoit*, dont il s'est fait six éditions. La premiere en 1674. La sixiéme en 1712. Ce livre a été aussi traduit en latin, & imprimé à Bruxelles & à Douai. 3. *Conduite pour la retraite du mois qui se pratique dans la congrégation de saint Maur*, en 1670. *in-12.* & réimprimée sept ou huit fois depuis. 4. Méditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule, *in-16.* à Paris en 1678. avec une dissertation sur le martyre de cette sainte & de ses compagnes, où le pere Martin tâche de démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans leur histoire. Cependant il y a peu de critique dans cette dissertation. 5. *Méditations pour la fête & l'octave de saint Norbert*, à Caën. 6. *Oraison funébre de M. de Pompone de Bellièvre*, premier président du parlement de Paris, prononcée dans l'église de saint Germain-des-Prez le 14. d'Avril 1657. 7. La vie & les lettres de sa mere, morte premiere supérieure des Ursulines de Quebec en Canada, où elle finit ses jours en odeur de sainteté en 1672. après avoir quitté généreusement son pays dans le dessein de travailler à la conversion de ces peuples. Ces deux ouvrages ont été imprimés *in-4°.* en 1672. à Paris. Dom Martin a donné aussi au public deux retraites de cette sainte femme, avec une courte explication du cantique des cantiques. La préface, dans laquelle on explique les différentes sortes d'oraisons, est du pere Martin. En 1684. il publia encore un catéchisme que sa mere avoit fait pour instruire les pensionnaires & les novices: il l'a intitulé, *L'école sainte*, & y a fait une préface. On lui attribue des *Avis très-importans pour les religieuses*, & après sa mort dom Martenne a publié à Rouen *in-12.* en 1698. des *Maximes spirituelles* que dom Martin avoit composées. Il en reste plusieurs autres à imprimer, dont on peut voir le catalogue dans la vie de dom Claude Martin, composée par le pere Martenne, & imprimée à Tours *in-8°.* en 1697. Cette vie a été supprimée par ordre des supérieurs de la congregation, parce que, dit-on, elle avoit été faite sans leur participation. Ce que nous ne devons point omettre ici, c'est que ce fut dom Claude Martin, selon l'auteur de sa vie, qui inspira le dessein de faire une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin, & qui fut chargé du soin de l'exécution. Un jour qu'il s'entretenoit avec le sçavant dom Luc d'Acheri, celui-ci lui dit que cinq ou six docteurs s'étoient unis depuis peu pour revoir ensemble les ouvrages de saint Augustin, & en donner une édition plus digne de ce pere & plus utile au public; qu'ils avoient conferé assidûment tous les manuscrits de ce saint docteur, qui étoient dans la bibliothéque de l'abbaye de saint Germain-des-Prés, mais qu'il croyoit que rebutés par les difficultés ils avoient abandonné l'entreprise. Dom Martin dit alors au pere d'Acheri, que ce dessein étoit digne des solitaires tels que les Bénédictins, & qu'ils devoient faire ce qu'il, étoit si difficile d'executer au milieu du siécle. Il en parla avec tant de force, & trouva des solutions si frappantes à toutes les difficultés qu'on lui opposa, que l'on tint une assemblée extraordinaire où l'on appella les prieurs des Blancs Manteaux & de S. Denys en France, pour y écouter les avis de dom Martin. Ces avis furent pesés mûrement dans cette assemblée: dom Martin répondit avec clarté à toutes les difficultés, & il persuada si bien tous ceux qui l'écoutoient, qu'on ordonna à dom Martin lui-même d'agir au nom du général pour disposer dans tous les monasteres de la congrégation des manuscrits qu'on avoit besoin de consulter, & des religieux capables de faire réussir cette noble entreprise, dont le pere Martin eut la consolation de voir la fin avant que de mourir. Cependant le fait est, que la premiere idée de donner une nouvelle édition de saint Augustin, fut donnée aux Bénédictins par M. Arnauld. Ce docteur consultant chez eux, après la paix de l'église, quelques manuscrits des œuvres de saint Augustin, loua beaucoup le zele des docteurs de Louvain, qui avoient donné leurs soins à la révision des ouvrages de ce pere, mais il fit voir les défauts de leur édition, & ajoûta qu'il n'y avoit que les Bénédictins qui pûssent les réparer par une nouvelle. Cette proposition plût à D. Victor Tixier, & celui-ci s'en ouvrit à D. Martin, qui en parla au général D. Bernard Audebert, & n'omit rien de ce qu'il put faire pour lever tous les obstacles que l'on opposa à l'execution de ce dessein. * *Voyez* la vie de D. Martin citée ci-dessus, au chapitre 3. pag. 134. & D. le Cerf, dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, qui

néanmoins

néanmoins ne dit rien de ce fait à l'article de D. Martin, & qui n'est pas exact en tout à l'article de D. Blampin, où il en dit quelque chose.

MARTIN, (David) un des plus sçavans Protestans de nos jours, nâquit le 7. de Septembre 1639. à Revel, ville du diocèse de Lavaur, dans le haut Languedoc, de *Paul* Martin, qui y fut deux fois honoré du consulat, & de *Catherine* Cordes. Il commença ses études à Revel, & alla en 1655. faire sa rhétorique à Montauban, où étoit l'académie des Prétendus Réformés. Il y demeura deux ans, & au mois d'Octobre 1657. il alla faire son cours de philosophie dans l'académie de Nismes sous David Dérodon, qui devint bientôt son ami, & qui l'a toujours été depuis. Martin soûtint des thèses sur toute la philosophie depuis le matin jusqu'au soir sans président, & fut reçû maître-ès-arts & docteur en philosophie le 21. de Juillet de l'an 1659. Il se consacra ensuite à la théologie qu'il étudia d'abord à Puy-Laurent, où l'académie de Montauban avoit été transportée. Il y profita beaucoup des lumieres de Verdier & d'André Martel, qui y étoient alors professeurs. De retour chez lui, son cabinet devint son lieu de délices. Il s'y appliqua à la lecture de l'écriture sainte, des commentateurs & des Peres, aux langues orientales, à l'histoire ecclésiastique, & à la littérature même tant sacrée que prophane. Dès qu'il eut été reçû au ministere il se transporta au synode qui se tenoit à Mazamet au mois de Décembre 1663. & y ayant été vivement sollicité de se charger de l'église d'Espérance, au diocèse de Castres, il accepta cette vocation. Il trouva dans son église des divisions que son prédecesseur, quoiqu'homme sage & d'expérience, n'avoit pu calmer, & il y rétablit la paix & l'union, de même que dans son consistoire qu'il ne trouva pas moins troublé. Au mois de Juin 1666. il épousa *Florence* de Malecare, fille de *Pierre* de Malecare, gentilhomme, & avocat en la chambre mi-partie de Castres en Albigeois. En 1670. l'église de la Caune, au diocèse de Castres, le demanda pour pasteur, & il a rempli cette vocation jusqu'à la suppression qui fut faite de cette église par la révocation de l'edit de Nantes le 22. d'Octobre 1685. En 1681. on le pressa de se charger de l'église de Milhau dans le Rouergue, & ensuite de la place de professeur en théologie dans l'académie de Puy-Laurent, vacante par la mort de Théophile Arbussy, mais l'attachement qu'il avoit pour son église de la Caune, le porta à refuser ces deux postes. Ses ennemis le déférerent à l'évêque de Castres, auprès duquel ils l'accuserent d'avoir contrevenu aux ordres du roi: il parut devant ce prélat, se justifia, fit connoître son innocence, & ne fut point condamné. Mais ayant voulu encore gouverner l'église de la Caune, après même que son temple eût été démoli en 1685. il manqua d'être arrêté; il en fut averti, passa en Hollande, & arriva à la Haye au mois de Novembre de la même année 1685. Il se rendit peu après à Utrecht, où dès le 16. de Février 1686. les magistrats de Déventer lui adresserent la vocation de professeur en théologie & de pasteur de l'église Wallone de cette ville. Mais messieurs de la régence d'Utrecht s'opposerent à ce qu'il leur fût enlevé, & le retinrent pour pasteur chez eux. Comme il n'aimoit point le changement, & qu'il avoit d'ailleurs beaucoup de modestie, il refusa successivement plusieurs églises, tant de la république, que d'autres pays, & en particulier celle de la Haye après la mort d'Isaac Claude, fils de Jean Claude, ministre à Charenton, arrivée en 1695. M. Martin donnoit chez lui des leçons de philosophie & de théologie à des jeunes gens, entre lesquels il y en avoit de differens pays que sa réputation avoit attirés à Utrecht; & souvent de jeunes seigneurs, des fils même de souverains lui ont demandé plusieurs heures de conversation afin d'y profiter de ses lumieres. Comme il joignoit à beaucoup d'ordre beaucoup de netteté dans ses idées, il répandoit sur les matieres les plus abstraites une si grande clarté, qu'elles paroissoient faciles à comprendre. A l'égard de ceux qui se destinoient à desservir des églises, il ne se bornoit pas à en faire des théologiens & des prédicateurs, il s'attachoit aussi beaucoup à leur inspirer des sentimens de probité, de modestie & de douceur; qualités que tout le monde admiroit en lui. Il ne se délassoit de ses occupations que par les visites frequentes qu'il faisoit de son troupeau, & par le commerce de lettres qu'il entretenoit avec des sçavans & avec ses amis. On a trouvé parmi ses papiers des lettres de sçavans de tout ordre & de tout pays qui sont pleines d'érudition. Il avoit bien étudié la langue françoise, il en possedoit bien les regles, & lorsque l'académie Françoise voulut publier la seconde édition de son dictionaire, il lui envoya des remarques & des observations dont cette compagnie profita, & dont elle remercia l'auteur avec beaucoup de politesse. Cependant, quoi qu'en disent les admirateurs de M. Martin, son style a quelque chose de sec & de dur, & l'on n'y trouve point la delicatesse qu'ils y apperçoivent. Mais il parloit & écrivoit avec facilité. Il avoit l'esprit vif & pénetrant, une mémoire heureuse & beaucoup de jugement. Il avoit le cœur affectueux, tendre & compatissant. Il aimoit à faire du bien, même à ceux qui n'y répondoient pas, & étoit très-attaché à ses amis. A l'âge de 82. ans accomplis il prêcha encore sur la providence avec une vigueur d'esprit & de corps, une force de raisonnement, & une élevation d'idées qui surprirent son auditoire: mais à peine eut-il cessé de parler qu'il se sentit épuisé. Il fut attaqué d'une fievre violente, & deux jours après, le 9. de Septembre 1721. il mourut à huit heures du soir. En 1680. il ne craignit point de se mesurer avec l'illustre M. Bossuet, en écrivant contre l'*Exposition de la doctrine de l'église Catholique*, mise au jour par ce prélat: mais plusieurs contretems ayant suspendu l'impression de cette réponse, elle est encore manuscrite. Vers le même tems il entreprit un commentaire sur l'épître aux Ephésiens, qu'il poussa jusqu'au quatriéme chapitre, qu'il n'a pas achevé depuis, & qui est demeuré imparfait. Ses ouvrages imprimés sont: 1. des notes sur le nouveau Testament de la version ordinaire retouchée pour le langage; de nouvelles prefaces sur chaque livre, des considerations generales sur la religion Chrétienne qui servent aussi de préface: cet ouvrage a été ainsi imprimé à Utrecht *in-4°.* en 1696. 2. L'*Histoire du vieux & du nouveau Testament*, en deux vol. *in fol.* à Amsterdam en 1700. avec 424. belles estampes. Cette histoire fut réimprimée & traduite en hollandois. On en a donné une nouvelle édition à Genève sans figures en trois volumes *in-12.* & depuis on l'a encore imprimée à Amsterdam *in-4°.* avec de petites estampes. 3. Une nouvelle édition de la Bible, retouchée pour le style, enrichie de notes & de prefaces, en deux volumes *in-fol.* à Amsterdam en 1702. réimprimée au même lieu en 1712. *in-4°.* avec les passages paralleles, & de petites notes en marge, & en 1710. *in-12.* sans notes, ni paralleles. 4. Sermons sur divers textes de l'écriture sainte, à Amsterdam en 1708. *in-8°.* 5. L'excellence de la foi & de ses effets, expliquée en vingt sermons sur le chapitre XI. de l'épitre aux Hebreux, prononcés à Utrecht en 1708. & 1709. à Amsterdam *in-8°.* en 1710. deux volumes. 6. Traité de la religion naturelle, à Amsterdam en 1713. *in-8°.* & traduit en hollandois, & imprimé ainsi à Utrecht en 1720. & en anglois, à Londres la même année. 7. Le vrai sens du pseaume CX. (c'est-à-dire, CIX. chez les Catholiques.) opposé à l'application qu'en a faite à David l'auteur de la dissertation (Jean Masson) insérée dans les trois premiers tomes de l'histoire critique de la république des lettres, à Amsterdam en 1715. *in-8°.* Masson avoit répondu vivement au synode de Breda, qui avoit condamné son écrit comme impie, & n'épargna pas M. Martin qui avoit été de ce synode, & ce fut ce qui engagea celui-ci à faire l'ouvrage dont on parle. Masson y opposa des *remarques apologetiques*, &c. dans le tome huitiéme de l'histoire critique, &c. Mais comme il n'y avoit rien de nouveau, M. Martin ne jugea pas à propos de répliquer. 8. Deux dissertations critiques, la premiere sur le verset 7. du chapitre V. de la premiere épitre de S. Jean, IL Y EN A TROIS AU CIEL, &c. dans laquelle on prouve l'autenticité de ce texte: la seconde sur le passage de Joseph touchant Jesus-Christ, où l'on fait voir que ce passage n'est point supposé, à Utrecht en 1712. *in-8°.* Ces deux dissertations sont excellentes: elles ont été traduites en anglois, & imprimées à Londres. 9. Traité de la religion révelée, où l'on fait voir que les livres du vieux & du nouveau Testament sont d'inspiration divine; on donne des regles generales

pour les expliquer, &c. à Lewarde en 1719. *in-8°.* deux volumes. 10. Examen de la réponse de M. Emlyn à la dissertation critique sur le verset 7. du chapitre V. de la premiere épître de saint Jean, à Londres en 1719. *in-8°.* Elle parut en même tems en anglois & en françois. Emlyn y répondit en 1720. & M. Martin répliqua en 1721. par un écrit imprimé à Utrecht, & intitulé, *Vérité du texte de la premiere épître de S. Jean, démontrée par des preuves,* &c. M. Martin y répond aussi à une lettre que le P. le Long de l'Oratoire, venoit de faire paroître à Paris dans le Journal des sçavans, par laquelle il entreprenoit de combattre les éditions de Robert Etienne, en produisant des manuscrits qu'il croyoit avoir été ceux de cet habile imprimeur, dans lesquels le passage en question ne se trouve point. M. Martin, à qui cette lettre est adressée, fait voir que le pere le Long a été trop facile à prendre pour les manuscrits d'Etienne ceux de la bibliotheque du roi de France qu'il a produits, & tâche de prouver par ces mêmes manuscrits qu'ils ne peuvent être ceux d'Etienne. Le pere le Long répondit par une autre lettre insérée dans le Journal intitulé, *Europe sçavante,* &c. tome XII. & M. Martin répliqua par une nouvelle lettre. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca sacra,* édition *in-fol.* Extrait d'un mémoire sur la vie & les ouvrages de David Martin, par M. Claude, petit-fils du fameux ministre de ce nom, inséré dans le tome XXI. des *Mémoires* du pere Niceron, &c. *Voyez aussi l'addition à l'article du pere le* LONG *dans ce présent supplément.*

MARTINEAU, (Isaac) Jesuite, étoit arriere-petit-fils de *Nicolas* Martineau, surnommé la *Grande Barbe*, juge de la prevôté d'Angers, & maire de la même ville, qui s'est acquis en son tems une grande réputation par sa droiture & sa vigilance pour la police. Il fut un magistrat si integre, qu'ayant trouvé plus de mérite dans François Eveillard, son lieutenant, que dans son propre fils, pour posseder sa charge, il l'en revêtit, & ne donna à son fils que la charge de lieutenant qu'occupoit Eveillard. Isaac eut aussi un pere illustre, *François* Martineau de Princé, qui fut un des premiers membres de l'académie d'Angers. Pour lui il choisit le parti de la retraite, & il prit l'habit de Jesuite avec lequel il s'avança, & ne fut pas inutile à deux de ses freres, chanoines d'Angers, à qui son crédit obtint à chacun une abbaye. Après avoir été maître des novices, il fut engagé à professer la théologie, & il se distingua aussi dans la prédication. Il étoit provincial quand il fut choisi pour confesseur de Louis de France, duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant la vie de ce prince, & à sa mort, & dont il nous a tracé les vertus dans un écrit imprimé à Paris *in-4°.* en 1712. sous ce titre: *Les vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, ensuite dauphin.* Il nous a laissé aussi une oraison funébre de Louis XIV. qu'il avoit prononcée, & une lettre sur la vie du pere Bourdaloue, avec les lettres du président de Lamoignon sur ce fameux prédicateur. Le pere Martineau est mort de langueur en 1720. Lorsque le pere de la Chaise en parla au feu roi pour être confesseur des princes, enfans de France, il lui dit qu'il n'y trouvoit qu'un inconvénient, c'est qu'il étoit extrêmement laid: mais quand Louis XIV. l'eut vû, il répondit qu'à la verité il n'avoit pas un visage gracieux, mais que sa belle taille le dédommageoit, & que d'ailleurs il ne vouloit pas en faire un homme de cour. * *Mémoires du tems.*

MARTINEAU, (Bernard) missionnaire apostolique à Siam, & évêque *in partibus,* est né à Angers le 8. de Décembre 1654. Il étoit fils de Guillaume Martineau, correcteur en la chambre des comtes de Nantes. Après ses premieres études, il entra dans le séminaire des missions étrangeres, & le feu roi Louis XIV. ayant envoyé des missionnaires à Siam en 1685. avec ses ambassadeurs, M. Martineau fut du nombre des premiers. Il s'embarqua avec plusieurs autres à la suite de feu M. de la Loubere, de M. de Chaumont, & de M. l'abbé de Choisi, & étant arrivé à Siam, il y suivit, autant qu'il lui fut possible, tous les mouvemens de son zele. Le pape Innocent XII. le nomma à l'évêché de *Sabula*, vacant par la mort d'Alphonse de Villa, & peu après il le fit coadjuteur de l'évêque de Metillopolis. Ce prélat, usé par les travaux, mourut à Siam le vingt-cinquiéme jour du mois d'Août 1695. * *Mémoires du tems.*

MARTINET, (Louis) étoit un bel esprit du dernier siécle, qui a composé un assez grand nombre de poësies, dont plusieurs se trouvent dans les premiers Mercures galans. Il faisoit, dit-on, d'heureux *impromptu* le verre à la main. Il avoit une charge d'aide des cerémonies chez le roi, dont il se défit, parce qu'elle ne s'accordoit point avec son caractere indépendant. Il est mort vers 1694. Il étoit fils de l'avocat Martinet, dont parle M. Brossette dans ses notes sur la seconde épître de M. Despreaux, vers 36. & dont il rapporte ces deux vers faits sur Jacques Corbin, qui plaida sa premiere cause à quatorze ans:

Vidimus attonito puerum garrire senatu.
Bis pueri, puerum qui stupuere senes.

C'est de Louis Martinet dont le pere Sanlecque a voulu parler sous le nom de *Baudinet* dans l'épigramme contre un mauvais auteur qui avoit fait un poëme intitulé: *Tombeau de Turenne*: ce poëme étoit en effet l'ouvrage de Martinet. * Le Clerc. *Bibliotheque du Richelet.* Sanlecque. *poesies p. 73. de l'édition de Lyon en 1726.*

MARTINIEN, celebre dans les poësies de S. Gregoire de Nazianze, étoit de Cappadoce, ou avoit gouverné cette province: car S. Gregoire l'appelle Καππαδόκων μέγ' ἄεισμα la gloire de la Cappadoce, & plus bas il le dit Cappadocien. Il se signala en Sicile, & dans l'Afrique, & peut-être fut-il gouverneur de l'une & de l'autre. Ce qui est sûr, est qu'il donna de grandes marques de valeur, & de grands exemples d'équité & de vertu. Il parvint à une heureuse vieillesse qu'il passa à la cour des empereurs, où il fut toujours estimé. On trouve dans le code Théodosien trois rescrits de Constance de l'an 358. qui sont adressés à un Martinien, gouverneur d'Afrique, & il y a tout lieu de croire que c'est celui dont nous parlons. Saint Gregoire de Nazianze a fait à son sujet douze ou treize épigrammes, où il lui donne de grandes louanges, & déclame avec force contre ceux qui oseroient violer son tombeau. Il paroît par toutes ces piéces que le saint prélat avoit connu Martinien, & qu'il s'intéressoit à sa gloire. Les épigrammes dont on vient de parler se trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillies dans ses *Anecdota græca*, imprimés à Padoue en 1709. *in-4°.* Il ne faut pas confondre ce Martinien avec MARTIUS MARTINIANUS, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique*, ni avec un autre MARTINIEN, gouverneur de Rome sous le grand Constantin, & au sujet duquel on trouve cette inscription dans Gruter:

D. N. FL. CONSTANTINO
Clementissimo ATQ. VICT. AUG.
MARTINIANUS *V. P. præses*
Provinc. Norici Mediterr.
D. N. M. ejus.

* *Voyez* les notes de Louis-Antoine Muratori sur les épigrammes concernant Martinien, dans les *Anecdota græca*, depuis la page 14. jusqu'à la page 17.

MARTINOT, (Henri) fils de *Gilles* Martinot, valet de chambre horloger du roi, né à Paris le 11. Novembre 1646. a été le plus celebre de son siécle dans sa profession. Son pere attaché au service du roi, ne pouvant pas vaquer à son éducation, l'envoya à Rouen à l'âge de huit ans sous la conduite d'un nommé le Baleur, qui étoit un des plus experts de son tems. Henri Martinot étoit né avec des dispositions si heureuses, qu'à peine avoit-il les premieres teintures de son art, que son maître ne dédaignoit pas de le consulter lorsqu'il avoit quelques nouvelles machines à construire, & il se trouvoit toujours bien de ses conseils. Les grands progrès qu'il faisoit engagerent Louis XIV. sur les bons témoignages qu'on lui en rendit, à lui accorder la survivance de la charge de son pere en 1658. n'étant encore âgé que de 12. ans. De retour à Paris, son pere lui fit apprendre toutes les parties des mathématiques qui avoient rapport à son art, sçavoir, la géometrie, les méchaniques, & l'astronomie. Il prit aussi quelque teinture du dessein, mais elle lui fut de peu d'utilité, parce qu'il avoit accoûtumé dès l'enfance son imagination à se charger de toutes ses productions. Ces nouvelles

connoissances devinrent pour lui un fond très-fertile, & l'amour de sa profession lui fit imaginer quantité de machines, pour imiter autant que l'art le pouvoit permettre, tous les mouvemens des astres. Ces vûes lui firent préferer les pendules aux montres de poches, celles-ci étant d'un trop petit volume pour pouvoir produire de grands effets. Il perdit son pere en 1669. dans un appartement aux galleries du Louvre, que le roi lui avoit accordé en 1656. Henri trouva d'abord quelques difficultés pour obtenir la même marque de distinction. M. Colbert, ce digne ministre d'un prince qui vouloit faire fleurir les beaux arts, ne croyoit pas un jeune homme de vingt-trois ans capable de remplir un de ces postes; mais le roi ayant déclaré que s'il le méritoit, il vouloit qu'il lui fût accordé, il en obtint le brevet environ deux ans après: il est daté du 7. Septembre 1670. En 1672. le roi voulant éprouver sa capacité lui demanda un horloge en globe, sur la surface inférieure duquel il vouloit voir le mouvement annuel & journalier du soleil & de la lune, les quantiémes du mois, les jours de la semaine, & le lever & coucher du soleil. Cet ouvrage, augmenté de plusieurs autres effets aussi utiles que curieux, fut achevé en 1677. Il fut regardé comme le plus parfait que l'on eût encore vû en ce genre, & mérita à son auteur les bonnes graces du roi, & de M. Colbert. Ce premier globe fut suivi d'un second encore plus singulier pour sa construction; il représente toutes les parties du globe de la terre; l'équateur en est mobile, & emporte avec lui les vingt-quatre heures, de sorte que l'on peut connoître dans le même instant l'heure qu'il est dans toutes les parties du monde. Le soleil y décrit aussi sa révolution annuelle dans son écliptique. Ce globe enferme quatre mouvemens différens qui n'ont point d'autres principes que le poids de toute la machine, de sorte qu'on le remonte en le soulevant environ de huit ou neuf pouces. Ce morceau fut achevé en 1686. il est suspendu au milieu du cabinet des médailles à Versailles. Dans le même intervale de tems, il composa une pendule à répétition, & quantiémes, dans une boête destinée & exécutée par François GIRARDON, son beau pere, *dont on peut voir l'article ci-devant*. Cet ouvrage, achevé en 1685. est dans les appartemens de Trianon. Le dernier globe n'étoit pas encore terminé, lorsqu'un nommé de Poilly présenta au roi un calendrier perpetuel qu'il avoit inventé, mais dont on ne pouvoit faire usage, qu'en tournant à la main certaines roues, les unes tous les huit jours, & d'autres tous les mois. Le roi content de cette invention proposa à Martinot d'en faciliter l'usage, en faisant que l'on pût se passer de tourner soi-même ces roues. Martinot fit encore plus: il composa un mouvement qui ne se remonte que tous les trois mois, & qui fait de lui même toutes ces opérations. En 1688. & 1689. il composa les deux pendules à boêtes d'argent qui sont dans la chambre & le cabinet du roi à Versailles. Celle de la chambre, quoique d'un très-petit volume, sonne les heures & les quarts, & est chargée d'une répétition continuelle, elle marque aussi les mois & leurs quantiémes, les phases & quantiémes de la lune, & les jours de la semaine. Celle du cabinet est d'autant plus singuliere, qu'il a fallu composer les mouvemens pour la forme de la boête, qui représente une cassollette. L'éguille est fixe, il n'y a de mobile que le bord du vase sur lequel sont gravées les heures. Martinot a fait encore un nombre considérable d'autres ouvrages pour toutes les maisons royales: le roi l'ayant chargé même de la conduite des grosses horloges, telles que sont celles de Versailles, de Marly, de Fontainebleau, de saint Germain, & de saint Cyr, qu'il a composées & fait exécuter. Outre tous ces grands talens, il s'est encore rendu recommandable par la douceur de ses mœurs & son grand amour pour la justice & pour la vérité. Louis XIV. en étoit si persuadé qu'il a répeté plusieurs fois, que Martinot ne lui avoit jamais menti. Il mourut d'accident à Fontainebleau le 4. de Septembre 1725. âgé de près de 79. ans. * *Mémoire communiqué* par M. Martinot, fils de celui *dont on vient de parler*, qui est aussi valet de chambre horloger du roi, & qui soûtient avec beaucoup d'honneur la réputation de son pere.

MARTINUSIUS. (Georges) *Son article a besoin des corrections suivantes.* Il sortoit de la famille des Utissenoviski, & naquit en 1482. *non* 1481. Il fut abbé de Cestoconiano, *non* Gesto Koniano. *Il n'est pas vrai que* Jean Zapol (*non* de Zapol) institua la reine Elesabeth & Martinusius, seuls tuteurs du jeune prince Etienne son fils. Il déclara à la vérité la reine & Martinusius régens du royaume, mais il n'institua que celui-ci pour tuteur de son fils. *Pour être bien instruit de ce qui regarde Martinusius, il faut lire* sa vie par l'abbé Bechet; elle est bien faite, exacte, & assez bien écrite.

MAS, (Pierre du) (c'est ainsi que son nom est écrit par tout dans sa vie du pere César de Bus) naquit en 1638. à Castel-Fertus dans le diocèse de Montauban, & fut admis dans la congrégation de la doctrine Chrétienne le 6. de Juin 1655. Il s'y distingua extraordinairement dans tous les emplois dont il fut chargé, dans les belles lettres, dans les autres sciences; & il parut avec beaucoup d'éclat dans les conférences que M. Régis faisoit à Toulouse sur la nouvelle philosophie. Un esprit élevé, une piété tendre & peu commune, une vaste & solide érudition, lui acquirent l'estime de tous ceux qui le connurent, & le lierent avec toutes les personnes de son tems les plus distinguées par leur mérite. Il avoit une mémoire prodigieuse, & ce fut principalement à l'Ecriture-sainte qu'il la consacra; il la sçavoit toute entiere par cœur imperturbablement. De Toulouse il fut applé à Aix par M. le cardinal Grimaldi; & M. Genet, évêque de Vaison, l'ayant pressé de se charger de la direction de son séminaire, il étoit actuellement en mission avec ce prélat au mois de Janvier 1688. lorsqu'accusé d'être un des plus zélés défenseurs des filles de l'Enfance, il fut arrêté & conduit au château de Valence. Il y fut très-étroitement resserré & privé de tous secours spirituels, quoiqu'il les demandât avec la plus vive instance. Par un arrêt rendu à Marseille le 12. de Février 1689. il est ordonné que son procès lui sera fait: mais cet arrêt n'eut point lieu, & le pere du Mas sortit de prison en 1690. Ses supérieurs l'appellerent à Paris en 1701. pour y mettre la derniere main à la vie qu'il avoit composée du vénérable Cesar du Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine Chrétienne. Mais ils ne tarderent gueres à recevoir des ordres de la cour pour le renvoyer dans la province. Ils obéirent, en lui donnant la supériorité de leur collége de Villefranche qui se trouvoit vacante, & dont il ne fut pas long tems chargé, étant mort le 8. de Décembre 1703. On n'a de lui sous son nom que la vie *dont on vient de parler*, & qui parut à Paris la même année 1703. *in*-4°. Mais chacun sçait qu'il est auteur d'un éloge de M. Pavillon, évêque d'Alet, & de differentes épitaphes de M. Arnauld, de M. de Citon, de Jacques II. roi d'Angleterre, de M. de Fieubet, &c. toutes piéces où brillent également son esprit, sa réligion, & son merveilleux talent pour le style lapidaire. On sçait aussi que c'est lui qui faisoit les lettres du pere Cerle au pape Innocent XI. & qu'il étoit sans cesse occupé à composer des instructions pastorales, des mémoires, des harangues, d'autres discours pour différentes personnes des plus respectables, qui connoissoient son mérite supérieur & qui s'adressoient à lui. * *Mémoire manuscrit du* pere Baizé, bibliothécaire de la doctrine Chrétienne, de la maison de saint Charles à Paris.

MASCLEF, (François) prêtre, chanoine de l'église cathédrale d'Amiens, où il étoit né de parens d'une fortune & d'une condition médiocres, reçut la tonsure dans un âge fort jeune, & après ses études d'humanité & le cours ordinaire de philosophie & de théologie, il s'appliqua à l'Ecriture-sainte, & en fit son étude principale. Pour mieux pénétrer dans les difficultés de la lettre, il étudia les langues dont la connoissance lui étoit nécessaire pour lire les textes originaux. Il apprit non seulement l'hébreu & le grec, mais le syriaque, le chaldéen, & même l'arabe. Il s'appliqua davantage à l'hébreu, & l'approfondit. Ayant été chargé de la cure de Raincheval, à cinq lieues d'Amiens, il partagea son tems entre les fonctions du ministere, & l'étude qui remplissoit tous les momens que les autres lui laissoient vuides. Quelques années après, M. Brou évêque d'Amiens ayant eu occasion de connoître par lui-même, quelle étoit l'étendue de ses connoissances, & la solidité de son mérite, il le tira de sa cure, le chargea de la direction des jeunes ecclésiastiques de son diocèse, & voulut qu'il n'eût point d'autre table que la sienne. Ce sage prélat ne faisoit presque rien qu'il ne consultât

M. Mascle f. C'étoit un homme de confiance & son théologien. Celui-ci de son côté ne se servit de la confiance que son évêque avoit en lui, que pour procurer tout le bien qu'il pouvoit à son diocèse. Pour rendre les études des jeunes clercs, dont il avoit la direction, plus faciles & plus solides, il composa une philosophie & une théologie qui devoient être imprimées à l'usage des ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, mais que differens incidens, & principalement la mort de M. de Brou, arrivée en 1706. ont obligé de laisser manuscrites. Après la mort de ce prélat, M. Masclef n'ayant pas été long-tems du goût de M. Sabbatier, son successeur, on lui ôta le soin du seminaire & presque toute autre fonction publique. Heureusement que M. de Brou lui avoit donné un canonicat de la cathédrale, qui le mettoit en état de n'être point inquieté par le soin de se procurer le temporel, & qui lui donnoit plus de facilité pour se livrer entiérement à l'étude. Aussi s'y abandonna-t-il sans réserve. Il se remit de nouveau à celle des langues qu'il sçavoit déja, & il apprit de plus l'italien & l'espagnol suffisamment pour entendre les livres écrits en ces deux langues, sans le secours des traductions. Cette application trop suivie, jointe à une retraite presque continuelle & à une vie mortifiée, l'épuiserent enfin, & le firent passer à une meilleure vie, le 14. de Novembre 1728. âgé d'environ 65. ou 66. ans. On a de lui: 1. *Les conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, sur les devoirs & les obligations de l'état ecclésiastique, & sur les principales vérités de la religion*, en plusieurs volumes *in-12*. 2. Une grammaire hébraïque très-claire & très méthodique, pour apprendre cette langue sans le secours des points, c'est un volume *in-12*. qui fut imprimé en 1716. à Paris. Il est précedé de sçavans prolégoménes, où l'on admire autant l'erudition que la belle latinité. L'auteur y éclaircit bien des difficultés dont le dénouement applanit l'étude de la langue hébraïque. La liberté avec laquelle M. Masclef y parle contre les points & voyelles, & plusieurs autres minuties rabbiniques, ayant choqué dom Guarin, sçavant Bénédictin, qui préparoit depuis long-tems, une grammaire hébraïque dans un systême opposé à celui de M. Masclef, il attaqua ce sçavant chanoine dans le premier volume de sa grammaire qui parut *in-4°*. à Paris, chez Collombat en 1724. M. Masclef répondit à cette premiere attaque (car le Bénédictin en promettoit plusieurs) par une lettre de 24. pages en françois, imprimée en 1724. En 1728. étant venu faire un voyage à Paris au mois de Juillet, il emporta en s'en retournant le second volume de la grammaire de dom Guarin, que l'on venoit d'achever d'imprimer, & dans laquelle le Bénédictin attaquoit au long la grammaire sans points. Comme M. Masclef préparoit alors une nouvelle édition de sa grammaire, il s'appliqua aussi à répondre à tous les points combattus par dom Guarin, & ce fut au milieu de ce travail que la mort l'enleva. Cette grammaire a été donnée après sa mort en 1730. en 2. vol. *in-12*. Le premier ne contient que la grammaire hébraïque qui avoit déja été donnée, mais fort augmentée dans cette nouvelle édition. Le second contient trois autres grammaires, Chaldéenne, Syriaque, Samaritaine, & les réponses à dom Guarin, sous le titre de *Vindiciæ*, qui ont été achevées par le pere de la Bletterie, pere de l'Oratoire, ami de M. Masclef. Ce chanoine est encore auteur du catéchisme d'Amiens, & des ouvrages suivans. 1. Lettre au cardinal de Rohan, & trois lettres à M. Sabbatier, évêque d'Amiens, au sujet de la bulle *Unigenitus*. 2. Dénonciation à M. Sabbatier d'un libelle en forme de catéchisme, intitulé, *Instruction familiere sur la soumission dûe à la bulle* Unigenitus, brochure *in-12*. en 1713. 3. Trois dénonciations au même prélat de plusieurs propositions soutenues & enseignées au college des Jesuites d'Amiens *in-4°*. en 1719. La troisiéme est de 24. pages, & les deux autres un peu plus courtes. 4. Un écrit pour la signature du formulaire, qui n'a point été imprimé. 5. Une quatrieme dénonciation en forme de lettre écrite à M. l'évêque d'Amiens, de deux théses soutenues au collége des Jesuites d'Amiens, l'une au mois de Mars, & l'autre au mois de Juin 1724. Cette lettre est demeurée manuscrite, & se trouve entre les mains de plusieurs personnes, de même que l'écrit sur le formulaire. * *Memoires du tems.*

MASCON, ville, &c. L'abbaye que l'on nomme *dans cet article*, Marsilli les Nonains, s'appelle *Marsigny les Nonains*.

MASDACK, célébre imposteur qui parut en Perse dans le sixiéme siécle, ou vers la fin du cinquiéme. Prédicateur zelé d'une secte abominable, échapée des Manichéens, sous le vain prétexte d'abolir les guerres & les disputes entre les hommes: il établissoit la communauté des biens, & même celle des femmes. Cet imposteur trouva moyen de s'introduire à la cour de Cobad, roi de Perse, fit goûter ses erreurs à ce prince, & à la fin l'en persuada si bien, qu'il se fit, dit-on, accorder la jouissance même de la reine. Cette princesse étoit alors mere d'un prince, qui succéda depuis à la couronne & qui est connu sous le nom de Nouschiruan, ou de *roi juste*. Ce jeune prince, pénetré de l'injure que sa mere alloit souffrir, & ne pouvant s'opposer à l'absolue volonté du roi son pere, se jetta aux pieds de Masdack, & à force de prieres & de larmes, obtint de lui qu'il s'abstiendroit d'un tel outrage. On croit que cet imposteur alla aussi prêcher ailleurs ses abominations. Nouschirouan régna après son pere, & mourut en 577. Il fut grand ennemi du Christianisme. * M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, *pag. 108*.

MAS D'ASYLE, ou MAS D'AZILE, abbaye de l'ordre de saint Benoît, en Languedoc. Son origine est peu connue, ce que l'on en sçait de certain, c'est que ce monastere, dont l'église étoit dédiée sous l'invocation de saint Etienne, subsistoit sous l'empire de Charlemagne, & que du tems de Louis le Débonnaire, un seigneur appellé Ebolatus, de concert avec sa famille, fit donation à Asnarius, abbé du Mas-d'Azile, & successeur de Calastus, d'un lieu nommé *Sylva agra*, & de l'église de saint Pierre, où reposoient les reliques de saint Rustique, martyr, que l'on croit avoir été le même que l'évêque de Cahors de ce nom que les habitans de cette ville firent mourir sous le régne de Dagobert I. Le lieu nommé *Sylva agra*, dont on vient de parler, étoit situé dans le comté de Toulouse sur un petit ruisseau, appellé *Jerles*, voisin de la Garonne. C'est sans doute le même où il y a une église ou paroisse de saint Rustique, à une lieue de ce Fleuve, au voisinage de la baronie de Castelnau d'Estretsons. L'abbaye du Mas-d'Azile subsiste encore aujourd'hui dans le pays de Foix sur la petite riviere de la Rize, au diocèse de Rieux, à quatre lieues, du côté du levant de Pamiers, & dans l'étendue de l'ancien diocèse de Toulouse. * *Histoire générale du Languedoc*, par dom Vaissette, *tome I. livre IX*. *Voyage litteraire* de dom Martenne, & de dom Durand, *tome I. seconde partie*, &c.

MAS-GARNIER, ou SAINT PIERRE DE LA COURT, abbaye de l'ordre de saint Benoît dans le diocèse de Toulouse, fut fondée par un vicomte & une vicomtesse de Béziers dans le même tems que celle de Lezat, qui étoit aussi anciennement dans le diocèse de Toulouse, & qui est aujourd'hui dans celui de Rieux. Le pere Mabillon, qui ne met cette fondation qu'au milieu du X. siécle, donne le nom d'Aton-Benoît au vicomte, & celui d'Amelie à la vicomtesse; mais il est constant que si cette abbaye du Mas-Garnier a été fondée par le vicomte de Béziers, qui a fondée celle de Lezat, il faut que l'une & l'autre doivent leur fondation à Antoine, vicomte de cette ville dans le milieu du IX. siécle. La femme de celui-ci s'appelloit Adoyre, & l'on a peut-être confondu son nom avec celui d'Amelie. Quoi qu'il en soit, l'abbaye du Mas-Garnier est située à la gauche de la Garonne, à cinq lieues de Toulouse, vers le Nord-ouest, dans la judicature de Verdun. * Mabillon, *ad ann. 940*. n°. 13. *Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissette, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, *tome I. livre X*. &c.

MASMINSTER, abbaye de l'ordre de saint Benoît, est aussi nommée *Masevaux*, en latin, *Masonis monasterium*. Cette abbaye est en Alsace. Elle a été fondée par le comte Maso, parent du comte Ebérard, fondateur de celle de Morbac. Elle fut fondée pour des religieuses Bénédictines, qui dans la suite ont pris la qualité de chanoinesses. Elles vivent encore en commun, & font quelques vœux. Les peres dom Martenne & dom Durand en parlent dans leur *voyage littéraire*, *tome II. seconde partie*, *page 140*.

MASQUIERE, (Françoise) Parisienne, fille d'un maître d'hôtel du roi, a eu beaucoup d'amour pour l'etude, & en

a fait sa principale occupation. Elle étoit connue & estimée de beaucoup de personnes d'un mérite distingué, & en commerce de belles lettres avec plusieurs. Mademoiselle l'Héritier à qui elle avoit fait un legs, a célebré sa mémoire par ces vers:

C'est ici le tombeau de la sage MASQUIERE;
Pour elle au Roi des rois, passant, fais ta priere.
Son esprit éclairé d'une docte clarté,
Fut rempli de solidité.
Ses vers furent ornés d'une noble élégance:
Et l'on vit ses vertus, ses talens, sa science
Couronnés par la pieté.

Mademoiselle Masquiere est morte à Paris en 1728. & a été enterrée à saint Nicolas des Champs. Elle a réussi dans la poësie françoise. L'on trouve dans ses vers de l'imagination, de la délicatesse & de l'agrément. On estime sur-tout, sa description de la galerie de saint Cloud; l'origine du luth; son ode sur le martyre, qui est imprimée avec une élegie de sa façon dans le *nouveau choix de poesies*, imprimé à la Haye en 1715. * *Mémoires du tems.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *page* 633.

MASSAI, (saint Martin de) en latin *sanctus Martinus Massiacensis*, est une abbaye de Bénédictins, qui est dans le Berri, à sept lieues de Bourges, près d'un bourg aussi nommé Massai, qui doit sa naissance à l'abbaye. Elle est une des plus anciennes du royaume, fondée en 738. sous l'invocation de saint Martin par un comte Egon. Elle a été brulée trois ou quatre fois. Charlemagne l'a rétablie & passe pour son fondateur, à cause des grands biens qu'il lui a faits. Ces religieux suivent la regle de saint Benoît, mais non pas la réforme. Ce monastere n'est pas fort considérable aujourd'hui, & n'a que cinq à six mille livres de rente. Le pere Labbe, Jesuite, a fait imprimer dans le tome 2. de sa nouvelle bibliothéque des manuscrits une chronique de Charles Martel, de Pepin, & de Charlemagne, tirée d'un ancien manuscrit de l'abbaye de Massai. Elle commence à l'an 726. & va jusqu'en 796. On y trouve année par année en deux ou trois lignes au plus, les principales actions du roi pour cette année là. Lorsque les intendans des provinces de France eurent ordre d'envoyer des mémoires en cour pour l'instruction du duc de Bourgogne, celui qui travailla pour le Berri, n'oublia pas cette chronique du monastere de Massai: « La chronique de cette abbaye, dit-il, a beaucoup d'autorité dans » l'histoire, sur-tout pour les regnes de Charles Martel & de » ses enfans. Cette chronique est du commencement du XI. » siecle: mais on ignore l'auteur. Elle se trouve manuscrite dans la bibliothéque de Genève, & peut-être est-ce l'original. On y apprend quelques particularités qui regardent Massai, entr'autres que son château fut détruit en 999. ce qui marque que l'auteur n'a écrit que depuis cette année; & comme ce château ou fort a été rebâti en 1015. suivant la chronique de Vierzon, & qu'il n'en dit rien, on peut croire qu'il a écrit dans cet intervalle. *Voyez* sur cela les remarques sur cette chronique qui se trouvent dans le tome 18. de la bibliothéque Italique, *pag.* 236. *& suiv.* l'ouvrage cité du pere Labbe. Boulainvilliers, *état de la France*, tome 2. pag. 201. &c.

MASSALIENS ou MESSALIENS. *Dans le dictionaire historique de Moreri on ne parle que* des hérétiques de ce nom qui parurent sous le regne de Constance dans le IV. siecle. Mais l'histoire fait mention de deux sortes de Messaliens ou Massaliens, dont les premiers plus anciens que les hérétiques de ce nom, étoient payens, & n'avoient rien de commun ni avec les Juifs, ni avec les Samaritains, ni avec les Chrétiens. Quoiqu'ils admissent plusieurs dieux, cependant ils n'en adoroient qu'un seul, qu'ils appelloient Tout-puissant. On croit que c'étoient ces Hypsistains, ou adorateurs du Très-haut, dans la secte desquels Gregoire, évêque de Nazianze, pere du théologien, avoit été engagé avant que d'embrasser la religion Chrétienne. Ils tenoient leurs assemblées dans des places découvertes, comme dans des cours ou places publiques, semblables aux oratoires que les Juifs & les Samaritains avoient autrefois, & dont il y en avoit encore un à Sichem du tems de saint Epiphane. Ils s'y assembloient le soir & le matin, y allumoient quantité de lampes, & y chantoient des cantiques composés par les habiles de leur secte. C'est de là qu'on les a nommés Euphemites en grec, & Messaliens en syriaque, c'est-à-dire, des gens adonnés à la priere. Quelques magistrats par zele pour la religion, en firent mourir plusieurs, sous prétexte qu'ils corrompoient la verité, & qu'ils imitoient les usages de l'Eglise, sans être Chrétiens. Mais cette severité augmenta le mal, loin de le diminuer. Car les Massaliens prirent les corps de ceux d'entre eux envers qui l'on avoit agi avec ce zéle peu prudent, & les ayant enterrés dans des lieux particuliers, ils s'y assemblerent pour prier, regardant ceux qu'ils y avoient mis comme des martyrs, ce qui leur a fait encore donner le nom de Martyriens. De cette secte vint encore celle des *Sataniens*, parce qu'ils donnoient au démon une grande puissance pour faire le mal, qu'ils l'adoroient & le prioient pour l'appaiser.

A l'égard des Messaliens hérétiques, *dont on a parlé dans le dictionaire, il faut remarquer qu*'outre ce premier nom, on leur a aussi donné, comme aux premiers avec lesquels on les a quelquefois confondus, les noms d'Euchites ou d'Euphemites, & de Martyriens. Mais on les a appellés de plus *Adelphites* du nom d'*Adelphius* leur chef, ou plûtôt l'un de leurs chefs; car ils avoient encore à leur tête, Dadoës, Sabas, Herme & Simeon. Adelphius étoit laïc, Sabas portoit l'habit de solitaire, & étoit surnommé l'*Eunuque*, parce qu'il s'étoit mutilé lui-même. Dans un manuscrit de la bibliothéque de l'empereur, où il est parlé de ces hérétiques, on les trouve nommés *Lampetiens.* Ailleurs ils sont nommés *Bogomiles*, c'est-à-dire, qui implorent la miséricorde de Dieu; Phundagiagites, &c. Mais il y a lieu de croire que la plûpart sont différentes branches de la secte des Massaliens. Outre la condamnation portée contre ces hérétiques par Flavien dans un concile d'Antioche tenu vers l'an 390. *& dont on a parlé dans le dictionaire historique*, on pouvoit ajoûter qu'après cette condamnation un grand nombre se retira dans la Pamphilie & la Lycaonie, où saint Amphiloque, évêque d'Icone, l'une des villes épiscopales de cette derniere province, s'éleva contre eux, & purgea son troupeau de l'hérésie dont ils l'avoient infecté. Ils les poursuivit même jusques dans la Pamphilie où il assembla un concile à Side métropole de la province, pour les y faire condamner. Saint Amphiloque y présida, & l'on croit que ce fut lui qui se chargea d'écrire la lettre synodale qu'ils addresserent à Flavien d'Antioche, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans leur assemblée. Nous n'avons plus cette lettre, ni les actes que l'on dressa dans ce concile. Ces jugemens réitérés contre ces hérétiques n'arrêterent pas le cours de leurs erreurs. Ils les répandirent encore dans la petite Armenie, & en infecterent quelques monasteres; ils trouverent même quelque protection auprès d'un évêque, à qui Flavien d'Antioche en écrivit pour le lui reprocher. Letoïus, évêque de Melitine dans la même province, par un excès contraire à ce défaut de vigueur, s'étant informé du caractere de ces hérétiques, & de ce qu'ils enseignoient, mit le feu à leurs habitations. Beaucoup d'autres évêques se déclarerent aussi contre eux. Sisinne, successeur d'Attique dans le siége de Constantinople, les condamna dans un concile qu'il assembla dans cette ville, & ils furent de même condamnés dans un concile d'Ephèse. Il y a une loi contre eux dans le code Theodosien, datée du 30. de Mai 428. Ils se maintinrent cependant en Orient, & il y en avoit du tems de Photius qui contribua à la conversion de plusieurs. Il falloit que cette secte fût encore considérable sous l'empereur Alexis Commene au commencement du XI. siécle, puisque ce prince fut obligé d'agir contre eux avec sévérité, & qu'il se crut en droit de faire brûler à Constantinople Basile leur chef, qui professoit la médecine sous un habit de moine, & qu'Euthymius Zigabenus, moine de Constantinople, qui florissoit sous cet empereur, écrivit fortement contre eux une lettre qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de l'empereur, & qu'il a célebré le triomphe qu'Alexis Comnene remporta contre eux, dans l'*appendix* de sa Panoplie contre les hérésies, *appendix* qui a été imprimé en grec & en latin dans les *Insignia itinerarii Italici* de Jacques Tollius, publiés à Utrecht en 1696. *in-4°.* On trouve dans cette piece plusieurs anathêmes contre ces hérétiques.* *Voyez* cet ouvrage de Zigabenus; *excerpta è Constantini Hermenopuli*, *Se-*

basti Nomophylacis & judicis Thessalonicensis, libello de opinionibus hæreticorum; excerpta ex Psello de conviviis nocturnis Euchitarum, dans les notes de Tollius, sur l'ouvrage de Zigabenus; le tome 5. de *l'histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Cellier, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine; & les autres citations *rapportées dans le Moreri des éditions de 1725. & de 1732.*

MASSEI (Barthelemi) Toscan, cardinal, prêtre du titre de S. Augustin, légat de la Romagne, évêque d'Ancône, &c. est né à Montepulciano en Toscane le 2. de Janvier 1663. Il fut d'abord chanoine de la Basilique de sainte Marie majeure à Rome, puis de celle de saint Pierre du Vatican au mois de Décembre 1712. & coupier ou échanson du pape Clement XI. qui le déclara le 22. de Juillet 1717. prélat domestique, & le commit pour exercer par intérim la charge de son maître de chambre, avec la jouissance des appointemens & émolumens attachés à cette place. Depuis il partit de Rome le 9. Avril 1720. pour se rendre de la part de sa sainteté à la cour de France, où étant arrivé il fut nommé archevêque d'Athénes le premier Février 1726. Ce titre fut proposé pour lui dans un consistoire à Rome le 3. suivant, & le même jour il fut déclaré nonce extraordinaire en France, & maître de la chambre du pape. Il eut en cette qualité sa premiere audience particuliere du roi le 18. de Mars suivant; puis ayant été nommé le 25. d'Août 1722. nonce ordinaire en la même cour, il fit son entrée publique à Paris le 9. d'Octobre suivant, & eut sa premiere audience publique du roi à Versailles le 11. du même mois. Il fut crée & déclaré cardinal par le pape Clement XII. le 2. d'Octobre 1730. Il étoit parti de Paris pour s'en retourner en Italie le 21. de Septembre précédent, après avoir pris son audience de congé du roi le 12. du même mois. Il arriva à Rome *incognito* le 5. de Décembre, y fit son entrée solemnelle par la porte du Peuple le 10. fut déclaré le lendemain légat de la Romagne; & reçut le chapeau dans un consistoire public avec les cérémonies accoûtumées le 18. du même mois. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 8. de Janvier 1731. & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Augustin, dont il prit possession le 20. du même mois. Il partit de Rome le 19. de Février suivant pour se rendre à sa légation, après avoir pris congé du pape le 6. précedent. Depuis, l'évêché d'Ancône étant venu à vaquer par la translation du cardinal Prosper Lambertini, à l'archevêché de Bologne, lui fut donné & proposé pour lui par le pape dans un consistoire secret le 21. de Mai 1731.

MASSIEU, (Guillaume) né à Caën, (& non à Paris, comme l'a dit l'auteur de la bibliotheque françoise, tome 1.) le 13. Avril 1665. d'une famille honnête, mais pauvre, fit ses humanités avec succès, & composa, dit-on, plusieurs petites pieces en vers latins à l'honneur des hommes sçavans qui avoient illustré sa patrie, & qu'il se proposoit déja pour modéles. Sorti de ses humanités il vint à Paris, fit son cours de philosophie au collége des Jesuites, chez qui il entra peu de tems après. Ces peres, réjouis de cette acquisition, l'envoyerent régenter les humanités à Rennes, & au bout de quelques années, il revint à Paris étudier en théologie. On prétend qu'il avoit beaucoup de talent pour devenir un profond théologien, mais il prit le parti des belles lettres, & pour suivre ce goût sans contrainte, il quitta la societé & rentra dans le monde. Il étoit prêtre alors. Ses talens le firent bientôt connoître, entr'autres, de M. de Sacy de l'académie Françoise, qui le prit chez lui pour avoir soin de l'éducation de son fils. M. Massieu n'oublia rien pour orner l'esprit de celui qui lui étoit confié, de connoissances utiles, & il fit pour lui en particulier des traités de Sphére, de géographie & d'histoire, aussi clairs que solides. Les amis de M. de Sacy devinrent les siens, & entre ceux-là M. de Tourreil, qui trouva dans M. Massieu ce critique éclairé qu'il cherchoit depuis du tems pour l'aider dans sa traduction de Démosthene. M. de Toureil le goûta si bien qu'il ne lui fut plus possible de s'en passer, & en 1705. il le nomma son éleve à l'académie des belles lettres, selon l'usage qui subsistoit alors, & que l'on a aboli depuis. M. Massieu lut en sa réception un discours sur la poësie qui fut fort applaudi. Au bout de sept ou huit mois il devint associé, & il remplissoit déja une place de pensionnaire en 1710. La même année il fut nommé à une chaire de professeur royal en langue grecque, qu'il a rempli avec beaucoup d'exactitude; & le jour de son installation, il prononça sur les beautés de la langue dont il alloit donner des préceptes, un discours latin dont les meilleurs siecles n'auroient pas rougi, *Homere*, *Pindare*, *Théocrite & Démosthene* étoient ses auteurs favoris, & ce sont ceux qu'il a le plus souvent expliqués. Ses leçons étoient celles d'une homme qui possedoit en perfection les sujets qu'il traitoit, & qui avoit le rare talent de sçavoir adoucir les sécheresses de la grammaire, par une netteté d'expressions, une justesse d'esprit, & une varieté surprenante de traits d'érudition également enjoués & utiles. Il fut reçû à l'académie Françoise en 1714. à la place de son ami M. de Toureil qui lui abandonna en mourant le soin de la nouvelle édition qu'il préparoit des harangues de Démosthene. M. l'abbé Massieu, fidele à la mémoire de son ami, n'a épargné ni soin ni tems, pour rendre ce dépôt plus digne du public. Il a retouché ou suppléé tout ce qui manquoit à sa traduction, & il y a joint tout ce qu'il a pu rassembler de ses autres ouvrages. Ce recueil forme deux volumes *in-4°.* ou quatre volumes *in 12.* qui parurent à la fin de 1721. précedés d'une préface où brillent de toute-part les traits d'une éloquence mâle opposée aux affectations du nouveau langage, une critique qui met le prix aux vraies beautés, & des sentimens nobles & élevés, dignes de la beauté du génie, & de la bonté du cœur de M. Massieu. Les dernieres années de sa vie il devint sujet à des attaques de goutte très-fréquentes, & ces attaques ne furent que le prélude de deux cataractes qui le rendirent entiérement aveugle. Il s'en fit lever une au bout de trois ans, & quoique l'autre fût presque aussi parvenue au point de maturité nécessaire pour faire l'opération, il se contenta d'en avoir recouvré un qui suffisoit à ses travaux, & il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de tems pour le second. Il lui survint une espéce de paralysie vers le milieu du mois d'Août de 1722. & un tremblement violent s'empara de ses mains. Il prit tous les remedes convenables pour empêcher les suites de cet accident, & il se flattoit d'être bientôt hors de danger, lorsqu'il eut au mois de Septembre de la même année une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 26. du même mois dans sa cinquante-huitiéme année. Il a eu soin d'une édition grecque du nouveau Testament qui a été donnée à Paris en 1715. en deux volumes *in-12.* & l'on trouve les dissertations suivantes de sa composition dans les mémoires de l'académie des belles lettres. Dissertation, *sur les boucliers votifs*, tome I. page 177. *sur les sermens des Anciens*, ibid. page 191. *Parallele d'Homere & de Platon*, tome II. pag. 1. *Défense de la poësie*, ibid. page 171. *Dissertations sur les graces*, tome III. page 8. *sur les Hesperides*, ibid. page 28. *sur les Gorgones*, ibid. page 51. *sur les jeux Isthmiques*, tom. V. page 44. *Réflexions critiques sur Pindare*, ibid. page 95. sur le mot ἱσίδωρος *ibidem* page 209. *Deux odes olimpiques* de Pindare, & *deux odes Isthmiques* du même traduites en françois avec des remarques, tome VI. page 283. & 331. Il avoit entrepris une traduction entiere de Pindare avec des notes, & ce travail étoit fort avancé, au moins pour la traduction, lorsqu'il mourut. C'est M. l'abbé Sallier, de l'académie Françoise, & de celle des belles lettres, qui s'est chargé de continuer, & de perfectionner ce travail. M. Massieu avoit aussi entrepris une histoire de la poësie françoise qu'il avoit conduit depuis son origine jusqu'à François I. & qu'il se proposoit de pousser jusqu'à Corneille & Racine. Il a été remplacé à l'académie Françoise par M. l'abbé Houteville, autrefois de l'Oratoire, & sa chaire de professeur royale en langue grecque a été donnée au sçavant M. Capperonier, de qui on a une excellente édition de Quintilien, *in-fol.* à Paris chez Coutellier. M. Massieu avoit composé dans sa jeunesse des vers latins à l'honneur de Malherbe, de Sarrazin, de Bochard & de quelques autres personnes illustres de la ville de Caën. Le pere Bouhours rapporte de cet abbé un madrigal en vers françois dans son recueil de vers choisis. * *Voyez* son éloge par M. de Boze dans l'*histoire de l'académie des inscriptions & belles lettres, tome 5. page 421.* Niceron, *Mémoires, tome XII. page 51. Biblioth. Françoise.*

tome I. page 113. Titon du Tillet, *Parnasse François, édition* in-fol. *page 582.*

MASSOLAC, lieu dont il est parlé dans les anciennes chroniques, dans nos annales, & dans plusieurs chartes autentiques. Nos rois de la premiere race y avoient un palais où ils se retiroient quelquefois, soit pour y prendre le divertissement de la chasse, soit pour y tenir leurs états, ou y faire quelque autre action éclatante. Ce fut-là que Clotaire II. fit comparoître devant lui l'an 613. Alethée, patrice de Bourgogne, qui n'ayant pu se justifier des crimes dont il étoit accusé, fut condamné à périr par le glaive. Dagobert I. étant mort, ce fut aussi à Massolac que les seigneurs de Neustrie & de Bourgogne s'assemblerent l'an 637. pour proclamer roi son fils Clovis. C'est ce qu'on lit dans Fredegaire, auteur du tems, & dans Aimoin, qui est venu depuis. Il y a lieu de croire que ce lieu est celui que l'on appelle aujourd'hui Massay-le-Roi, à une lieue de Sens, sur la riviere de Vanne, peu éloignée de la forêt d'Othe qui étoit alors fort vaste, & qui l'est encore assez aujourd'hui.* Eclaircissemens de M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, sur un ancien palais de nos rois de la premiere race, dont personne n'avoit fixé la situation. * *Mercure de Février 1730.*

MASSON. (Dom Innocent le) *On dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* qu'il a écrit contre le systême de la grace generale de M. Nicole; *ajoûtez que* l'on trouve l'extrait de deux de ses lettres sur ce sujet dans les *Mémoires de Trévoux du mois d'Octobre de 1712.* On y voit un fort mauvais théologien. Dom le Masson a eu quelque dispute avec M. de Rancé, abbé de la Trappe, sur quoi *voyez ce que nous avons ajoûté à l'article de ce saint abbé dans ce supplément.* Il est parlé de dom le Masson dans l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole.

MASSUET, (Dom René) né à S. Ouen de Maucelles, au diocèse d'Evreux, le 3. d'Août 1665. &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il régentoit la théologie dans l'abbaye de Fescamp lorsque parut la lettre d'un prétendu abbé d'Allemagne contre la derniere édition des ouvrages de S. Augustin publiée par ses confreres les Benedictins de la congrégation de saint Maur. Dom Massuet la lut & la réfuta par un écrit qu'il publia en 1700. sous ce titre: *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. E. L. J.* (C'est-à-dire, au reverend pere Etienne Lallemant, Jesuite.) Elle fut imprimée, selon le titre, à Osnabruck. L'addition qui est à la fin n'est point de l'auteur. On lui doit encore un écrit fort ample qui sert de réponse à la censure qu'avoit faite M. l'évêque de Bayeux de plusieurs propositions tirées des écrits de quelques professeurs Benedictins de Caën. Il est adressé à M. l'évêque de Bayeux même, daté du 3. de Janvier 1708. & imprimé *in-8°.* à la Haye, si on en croit le titre. Dom Massuet avoit bien lû saint Jean-Chrysostôme, & en avoit tiré tout ce qui sert à prouver & à appuyer la doctrine de la grace, telle que S. Augustin l'a enseignée: par cette raison il avoit intitulé son ouvrage; *Augustinus græcus*, c'étoit un volume *in-fol.* bien digeré, mais qui est demeuré manuscrit. On assure qu'il a beaucoup servi à ceux qui ont travaillé aux grands *Hexaples* faits à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, en plusieurs volumes *in-4°.* On trouve cinq lettres latines de Dom Massuet à dom Bernard Pez, Benedictin d'Allemagne, dans le treiziéme tome des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn. La premiere de 1710. la derniere de 1715. *Ajoûtez* aux citations la *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de S. Maur*, par dom le Cerf de la Viéville; & la *continuation de la bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVIII. siécle* de M. Du-Pin, par M. G. *tome I.*

MASVAUX, *cherchez* MASMINSTER.

MATEFELON (Foulques de) évêque d'Angers, étoit d'une famille illustre, qui subsiste encore dans l'Orleannois. La baronie de Matefelon, source de cette maison, est dans la paroisse de Seiche à quatre lieues d'Angers. Foulques fut d'abord trésorier de la cathédrale d'Angers, & ayant été sacré évêque de cette ville, il y fit son entrée le 17. de Juin 1324. Il se trouva en 1329. à la conférence qui fut tenue à Paris le 8. de Décembre entre le roi Philippe de Valois & Pierre de Cugnieres, parlant au nom de ce prince, & plusieurs prélats François, au sujet de la puissance spirituelle & temporelle. Cette conference fut continuée le 15. & le 22. à Paris, & le 29. & le 30. à Vincennes, & Foulques de Matefelon assista à toutes ces séances. Il se trouva en 1336. au concile provincial tenu à Château-Gontier sous Pierre Frerot, ou plûtôt Frétaud, archevêque de Tours. C'est celui que Maan, dans ses conciles de Touraine, a placé mal-à-propos en 1320. sous l'archevêque Geoffroi de la Haye, & qu'il dit être le quatriéme de Saumur. Ce concile a été imprimé en françois dans le quinziéme siécle: mais cette traduction, dont l'édition est en gothique, est très-rare. Les onze suffragans de la métropole de Tours assisterent à ce concile, avec les abbés de la province. Il ne s'y agit presque que de la conservation de la jurisdiction de l'église & de ses biens temporels. Foulques ne mourut que quelques jours avant la fête de Noël de l'an 1355. dans un âge fort avancé. Il fut inhumé dans son église cathédrale avec cette épitaphe:

Hic jacet Dominus FULCO DE MATEFELON, *staturâ decorus, linguâ facundus, legum doctor, multis scientiis providus, & in agilibus circumspectus, hospitiis decus, honoris titulus, zelator justitiæ, pugil ecclesiæ, episcopus Andeg. per an. 32. & amplius, & obiit die Martii ante Nativit. Domini an. ejusdem 1355.*

Bochel nous a donné les statuts que ce prélat publia dans ses synodes des années 1326. 1327. & 1328. & on les trouve aussi dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers imprimé en 1680. *in-4°.* On en conserve quelques autres dans les archives de l'évêché d'Angers. Il y en a qui prétendent que ce prélat est auteur des statuts imprimés dans le même recueil depuis la page 114. jusqu'à 120. sous le nom de Guillaume le Maire, *dont nous avons parlé.* * Voyez le recueil cité. Bochel, *decret. eccl. Gallic.* Fleuri, *histoire ecclésiastique, tome 19. page 452. & suiv. & 539. édition in-4°.* Salmon, *étude des conc. page 248.*

MATHOUD, (dom Claude-Hugues) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, sortoit d'une famille noble de la ville de Mâcon, où il nâquit. A l'âge de seize ans il entra dans la congrégation de S. Maur, & il fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 26. de Septembre 1639. Il a été pendan douze ans prieur des abbayes de S. Pierre le Vif, ou le Vic, & de sainte Colombe de Sens. M. de Gondrin, archevêque de Sens, eut tant d'estime pour sa piété & pour ses talens, qu'il le fit un de ses grands-vicaires. En 1669. dom Mathoud fut nommé prieur de l'abbaye de saint Benigne de Dijon, & en 1675. prieur de celle de S. Etienne de Caën. Il mourut en l'abbaye de S. Pierre de Châlons le 29. d'Avril 1705. âgé de 83. ans. Dès 1655. il donna au public les trois livres des sentences du cardinal Robert Pullus, Anglois du XII. siécle, qui n'avoient point encore été imprimées: il les accompagna de fort longues observations, & du livre des sentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'église de Paris dans le XII. siécle, qu'il orna de notes succintes. Il fut aidé dans ce travail par dom Hilarion le Févre, habile théologien. Depuis 1655. jusqu'en 1687. dom Mathoud, trop occupé de ses supériorités, ne pensa point à travailler pour le public, mais en cette année 1687. il publia un livre *in-4°.* intitulé, *De vera Senonum origine*, où il réfute M. de Launoi, qui dans un écrit publié en 1659. sembloit révoquer en doute que S. Savinien eut été envoyé dans les Gaules par l'apôtre saint Pierre. Dom Mathoud a joint à cet ouvrage un *appendix* contre M. Du-Pin, qui dans le tome premier de sa Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques, semble favoriser le sentiment de M. de Launoi. En 1688. le pere Mathoud publia en latin *in-4°.* un catalogue fort exact des archevêques de Sens, qui renferme l'abregé de leur vie. On voit à la fin une apologie fort succinte de Leoteric ou Leuteric, archevêque de Sens, que Baronius prétend avoir été infecté des erreurs pernicieuses qu'a depuis enseignées Berenger sur l'eucharistie. * *Mém. du tems.* Dom le Cerf, *bibliotheque des auteurs de la congrégation de S. Maur.* Du-Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVII. siécle.*

MATHURINS, ordre religieux, *cherchez* TRINITAIRES.

MATIGNON, ou GOYON MATIGNON. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire.*

BRANCHE DES COMTES DE THORIGNY, devenus ducs de VALENTINOIS, *pairs de France, & princes souverains de* MONACO.

Changez, ainsi qu'il suit, le degré

XVIII. JACQUES-FRANÇOIS-ELEONOR Goyon, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, duc de Valentinois, pair de France, prince administrateur de Monaco, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigny, baron de S. Lo, seigneur de Hambie, &c. lieutenant-general au gouvernement de Normandie, gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, de Granville, de saint Lo, & de l'isle de Chausé, né à Thorigny, diocèse de Bayeux, le 21. de Novembre 1689. & ondoyé le 23. suivant, reçut les cérémonies du baptême en la paroisse de saint Sulpice à Paris le 23. de Mars 1700. Il fut fait à l'âge de treize ans colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée au mois de Septembre 1702. & mestre de camp du régiment royal étranger de cavalerie au mois de Novembre 1710. Il servit à la tête de ce régiment en Flandres pendant les campagnes de 1711. & de 1712. au combat de Denain, & aux siéges de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain; en Allemagne en 1713. aux siéges de Landau & de Fribourg; & en Espagne en 1719. sous les ordres du maréchal duc de Berwick. Il quitta le service militaire, & se défit de son régiment au mois d'Avril 1720. Son pere s'étoit démis en sa faveur dès 1713. de la lieutenance generale de Normandie, & de ses autres gouvernemens. Son mariage ayant été arrêté avec *Louise-Hypolite* Grimaldi, née le 10. de Novembre 1697. fille aînée & héritiere présomptive d'*Antoine* Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac, qu'il épousa le 20. d'Octobre 1715. le roi lui accorda un brevet donné à Marly le 24. de Juillet 1715. en vertu duquel le duché de Valentinois fut de nouveau érigé en pairie en sa faveur, & de ses descendans mâles, par lettres données à Vincennes au mois de Décembre suivant, lesquelles ayant été registrées au parlement de Paris le 2. de Septembre 1716. il y fut reçû pair de France après avoir fait le serment accoûtumé le 14. de Décembre de la même année. Sa femme devint souveraine de Monaco par la mort de son pere, arrivée le 20. de Février 1731. mais sa régence fut de peu de durée, étant morte elle-même de la petite vérole à Monaco le 29. de Décembre de la même année 1731. dans la trente-cinquiéme année de son âge. De son mariage sont venus *Antoine-Charles-Marie* Grimaldi, marquis de Baux, né à Monaco le 16. de Décembre 1717. mort au mois de Février 1718; *Charlotte* Grimaldi, damoiselle de Monaco, née à Paris le 19. de Mai 1719; HONORE'-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince de Monaco, qui suit; *Marie-Charles-Auguste* Grimaldi, comte de Carladés, appellé depuis *le marquis d'Estouteville*, né à Paris le premier de Janvier 1722; un fils né à Paris le 9. de Juin 1725. mort peu après sa naissance; *Louise-Françoise* Grimaldi, damoiselle de Baux, née à Paris le 21. de Juillet 1724. & mort le 15. de Septembre suivant; *François-Charles-Magdelene-Joseph* Grimaldi, né à Paris le 4. de Février 1726. appellé d'abord *le comte de Thorigny*, & ensuite *le marquis de Grimaldi*; *Charles-Maurice* Grimaldi, dit *le chevalier de Monaco*, né à Paris le 14. de Mai 1727. reçû chevalier de Malte de minorité; & *Louise-Françoise-Therese* Grimaldi, damoiselle d'Estouteville, née à Paris le 20. de Juillet 1728.

XIX. HONORE'-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince souverain de Monaco, né à Paris le 10. de Septembre 1720. fut déclaré & reconnu souverain de Monaco en vertu des ordres envoyés par son pere le 7. de Novembre 1734. au chevalier Grimaldi, gouverneur de cette principauté, & il fut ensuite en cette qualité présenté au roi à Versailles le 14. de Décembre de la même année par son pere, qui reprit, avec la permission de sa majesté, le titre de duc de Valentinois, se réservant cependant celui de prince administrateur de Monaco pendant la minorité de son fils.

BRANCHE DES COMTES DE GACE'.

XVI. *lisez* XVII. CHARLES-AUGUSTE Goyon de Matignon, comte de Gacé, baron de Briquebec, seigneur d'Orglandes, &c. gouverneur & lieutenant general pour le roi du pays d'Aulnis, ville & gouvernement de la Rochelle, isles de Rhé & d'Oleron, Brouage, pays, côtes & forteresses adjacentes, maréchal de France, &c. *Ajoûtez avant ces mots* il épousa le 8. d'Avril 1681. *qu*'il est mort à Paris le 6. de Décembre 1729. dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge, & qu'il fut inhumé le lendemain dans l'église des Carmelites du fauxbourg S. Jacques . . . *Marie-Thomas-Auguste* Goyon de Matignon, baron de Briquebec, seigneur comte de Bombon, de Montjay, & d'Ormoy, son troisiéme fils, appellé *le marquis de Matignon*, né le 18. d'Août 1684. fut fait garde marine en 1698. enseigne de vaisseau en 1703. & ensuite mestre de camp d'un régiment de cavalerie au lieu & place du feu chevalier de Gacé, son frere, par commission du 18. de Février 1707. Depuis il servit jusqu'à la paix à la tête de ce régiment, qui ayant été licencié en 1714. il obtint sa réforme dans le régiment dauphin étranger, & il fut fait brigadier des armées de sa majesté le premier de Février 1719. Le roi le nomma au mois de Mars 1724. pour aller faire la demande de feue madame la princesse de Bade en mariage pour M. le duc d'Orléans, & le proposa le 3. de Juin 1724. pour être chevalier de ses ordres, dont il reçut la croix & le collier le premier de Janvier 1725. *Edmée-Charlotte* de Brenne de Bombon, sa femme, fut nommée l'une des dames du palais de la reine le 27. d'Avril 1725. *Outre la fille qui est mentionnée dans le Dictionaire*, ils ont encore eu deux filles, vivantes, ainsi que la premiere en 1729; & un fils appellé *le comte de Gacé*, né le premier de Juin 1731.

XVII. *lisez* XVIII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE Goyon de Matignon, comte de Gacé & de Montmartin, baron de Gié, appellé *le comte de Matignon*, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general du pays d'Aulnis, ville & gouvernement de la Rochelle, isles de Rhé, & d'Oleron, Brouage, pays, côtes & forteresses adjacentes, *ajoûtez qu*'il fut fait lieutenant general des armées du roi le 28. de Février 1734. *& qu*'ayant ensuite été nommé pour commander en chef en Poitou & Aulnis, il fit son entrée en cette qualité à la Rochelle le 22. de Juin suivant au bruit du canon des remparts & de la place d'armes. Il n'a point eu d'enfans de sa seconde femme, non plus que de la premiere.

MATTHIEU, (Pierre) historien de France, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. qu*'il étoit né à Porentru au diocèse de Basle le 10. de Décembre 1563. & que par conséquent étant mort le 12. d'Octobre 1621. il étoit alors âgé de cinquante-huit ans, non de cinquante-sept seulement, *comme on le dit dans le Moreri*, ni de cinquante-cinq, comme le dit Jean Imperiali, dans son *Musæum historicum. Ajoûtez aussi que* cet historien étoit fils d'un tisserand, qu'après avoir fait ses premieres études chez les Jesuites, il vint les achever à Paris, où il se distingua entre ses égaux par la vivacité de son esprit, & par des discours oratoires, principalement à la louange des grands, qu'il publia. Il paroît dans ses histoires autant philosophe qu'historien, & il y montre assez de connoissance de la politique. Son fils, dont on ne marque point les emplois, étoit conseiller au parlement de Paris dans le tems que Jean Imperiali écrivoit son *Musæum historicum*, qui parut à Venise *in-4°.* en 1640. Ce même auteur dit que Pierre Matthieu fut inhumé à Paris, il est sûr cependant qu'il mourut à Toulouse.

MATTHIEU, (Nicolas) prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, n'étoit que diacre, lorsqu'il fut nommé par la faculté de médecine le 19. d'Avril 1678. à la cure de saint André des Arcs de la même ville de Paris, vacante par la mort du sieur Antoine de Breda arrivée le 16. précedent. Jean Robert, docteur en théologie, grand archidiacre & chanoine de Chartres, prétendant à la même cure, en prit aussi possession, quoique l'archevêque de Paris eût donné des provisions *ad conservationem juris* au sieur Matthieu. On plaida, & le procès dura trois ans. Le *factum* pour M. Matthieu,

thien, & auquel on prétend qu'il a eu part, est d'autant plus curieux qu'on y entre dans un grand détail des droits de l'université de Paris, & que cette piéce est suivie de beaucoup de piéces importantes, entr'autres d'un catalogue des benefices de l'université de Paris, & plusieurs actes, &c. utiles à l'histoire. Le pere le Long a oublié cette piéce dans sa *Bibliotheque historique de la France*. Enfin par arrêt du Jeudi 26. de Juin 1681. M. Matthieu fut maintenu & gardé en la possession de la cure de saint André, dont il a joui jusqu'à sa mort. Ce curé est le premier qui ait introduit en France l'usage des motets. Pendant plusieurs années du XVII. siecle il avoit établi chez lui un concert toutes les semaines, où l'on ne chantoit que de la musique latine composée en Italie par les grands maitres qui y brilloient depuis 1650. sçavoir, Luigirossi, Cavalli, Cassati, Carissimi, à Rome; Legrenzi, à Venise; Colonna, à Boulogne; Alessandro Melani, à Rome; Stradella, à Gènes; & Bassani, à Ferrare, qui seul a fait imprimer plus de trente ouvrages. Ces auteurs ont été les restaurateurs de la bonne musique en Europe, & les destructeurs du goût flamand qui l'avoit infectée pendant plus d'un siecle: & c'est par M. Matthieu que ces bons ouvrages ont été pour la premiere fois connus à Paris. Voici de quelle maniere l'auteur des dons des enfans de Latone (M. de Serré) en parle dans son poëme de la musique, *chant IV. page 112. & 113.*

D'un pieux amateur le zéle curieux
Dans la France attira des motets précieux,
Qui traçant à nos chants une route nouvelle,
A nos auteurs naissant servirent de modéle.
D'ouvrages renommés il forma son concert;
De tous les connoisseurs il fut l'azile ouvert.
Les exécutions vives & difficiles
Firent dans l'art du chant des éleves habiles;
Et le latin offrant plus de fécondité,
Dans un tour tout nouveau sçavamment fut traité.

Nicolas Matthieu mourut à Paris le Mardi 30. de Mars 1706. à cinq heures du soir, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de son église de S. André des Arcs. Il étoit dans la soixante-troisiéme année de son âge.* *Mémoires du tems.*

MAUCROIX (François) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* a traduit en françois les homelies d'Astenius, *lisez* d'Asterius. *Dans les mêmes éditions on lui donne* le recueil de traductions qui a paru d'abord sous le titre d'*Oeuvres posthumes de M. de Maucroix*, in-12. Mais tout le monde sçait aujourd'hui que ces traductions sont de M. Thoulier, plus connu sous le nom de l'abbé d'Olivet, alors Jesuite, aujourd'hui de l'académie Françoise: il s'en est déclaré depuis lui-même l'auteur dans plusieurs de ses autres écrits.

MAUGRAS, (Jean-François) Parisien, entra dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne le 4. de Juillet 1701. Il y fut d'abord appliqué à enseigner les humanités dans les colléges de la congrégation, & il le fit avec beaucoup de succès, mais sans négliger les études plus sérieuses que les fonctions du saint ministere, auxquelles il étoit plus particulierement appellé, demandoient de lui. Une lecture assidue de l'écriture & des Saints Peres, & sur-tout de saint Chrysostôme & de saint Augustin, jointe à une grande facilité de génie & à une mémoire des plus heureuses, le mirent bientôt en état de satisfaire le zele ardent qu'il se sentoit pour l'instruction des Fidéles. Il a prêché plusieurs avents & carêmes dans les plus grandes chaires de Paris; mais son attrait particulier fut toûjours pour les instructions familieres, qui satisfaisoient davantage sa modestie, en ce qu'elles sont moins éclatantes, & qu'il jugeoit beaucoup plus utiles que les discours étudiés. C'est l'extrême ardeur avec laquelle il s'abandonna en toute occasion à ce saint exercice qui lui causa le crachement de sang dont sa vertu fut éprouvée les quatre dernieres années de sa vie, & qui enfin la termina le 26. Août 1726. lorsqu'il n'étoit encore âgé que d'environ quarante-quatre ans. Il avoit donné dès 1722. en deux petits volumes *des instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*; & profitant de tous les relâches que son mal lui donnoit, il publia encore en 1725. & 1726. *une instruction chrétienne sur les dangers du luxe; quatre lettres en forme de consultation sur l'aumône, en faveur des pauvres des paroisses; les vies des deux Tobies, de sainte Monique, & de sainte Geneviéve, avec des réflexions à l'usage des familles & des écoles Chrétiennes*; & trois autres piéces différentes à l'occasion de la procession de sainte Geneviéve qui se fit cette année 1725. Tous ouvrages peu considérables par leur étendue, mais qui le sont beaucoup par le grand fonds de religion, & par la piété tendre & solide qui y régnent. L'auteur n'avoit pas moins de génie & de facilité pour la poësie, comme il paroît par quelques piéces en vers qu'on a de lui, & dont la plus connue est une *Ode sur l'endurcissement des hommes*, laquelle fut imprimée en 1721. *in-4°.* & qui est d'ailleurs inserée dans ses instructions sur les afflictions.* *Mémoire manuscrit.* du pere Baize, de la Doctrine Chrétienne, bibliothécaire de la maison de saint Charles à Paris.

MAUGUIN, (Gibert) &c. *Il faut remarquer que* plusieurs auteurs prétendent que ce président n'est que le pere adoptif des 2. vol. *in-4°.* qui parurent sous son nom, & qui contiennent le recueil des auteurs du IX. siécle qui ont écrit sur la grace, avec des dissertations. Dom le Cerf dans sa *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, donne ce recueil à dom Robert Quatremaires; & M. l'abbé d'Olivet le revendique au président Mauguin, excepté l'*Historia & chronologica synopsis controversiæ Gothescalcanæ*, au-devant du second volume, qu'il donne à l'abbé de Bourzeis dans ses notes sur l'histoire de l'académie Françoise de M. Pellisson. *Il ne faut pas dire non plus que* M. Mauguin entra en dispute avec le pere Sirmond, Jesuite, sur l'hérésie prédestinatienne qui est une pure chimere, mais sur le *prædestinatus* publié par ce Jesuite.

MAUMENET, (Louis) chapelain de Madame, & chanoine de l'église de Notre-Dame de Beaune, mort à Paris le 9. d'Août 1716. âgé de soixante-un ans, étoit né à Beaune le 22. de Septembre 1655. Il étoit fils d'un conseiller du roi, & enquesteur du bailliage de cette ville. Cet abbé aima la poësie, la cultiva & y réussit. Il entra dans la plûpart des lices que le parnasse a ouvertes en differens endroits du royaume dans le siecle dernier, & il y remporta plusieurs fois les prix. L'académie Françoise lui adjugea le sien en 1689. Il eut presque dans le même tems celui de l'académie d'Arles que merita son poëme sur la jonction des deux mers. Ces deux piéces le firent connoître de M. de Montausier, & de M. Bossuet, évêque de Meaux, qui l'ont honoré de leur estime. M. Maumenet remporta aussi deux prix à l'académie d'Angers, dont il devint membre, & quatre dans celle de Toulouse. Le poëme intitulé: *Les plaintes de l'Europe*, qui fut couronné en 1709. à Toulouse, est une de ses meilleures piéces. Celle qui eut le prix en 1715. est un poëme au roi sur la paix de 1714. L'ode qu'il fit sur la prise de Lerida, & qu'il traduisit lui-même en vers latins, lui fit honneur. On connoît encore de lui les piéces suivantes: Description de la maison de Brunon pour M. Prunet, garde du trésor royal, en vers en 1688. Ode à M. l'abbé Bignon, en 1713. Ode latine à M. Languet, alors évêque de Soissons. Ode sur la simplicité chretienne, dans le *Journal des sçavans de 1717*. Il a laissé un plus grand nombre de piéces manuscrites. Il se disposoit à en donner un recueil choisi lorsqu'il mourut. Les sentimens dominent dans la plûpart de ses ouvrages, mais non pas toûjours avec ce temperament exact & recherché qui s'accorde avec les regles de l'art. Il ne limoit pas assez sa poësie. Thomas Corneille dans son *dictionaire géographique*, article Bibracte, parle d'une dissertation de M. Maumenet pour prouver que Bibracte est Beaune. Richelet maltraite fort cet abbé, parce que celui-ci avoit pris parti en vers & en prose contre lui. * *Nouvelles litteraires de la Haye, tome V. page 135.* Archimbaud, *Pieces fugitives, tome I.* Eloge de M. Maumenet, par M. l'abbé Papillot, dans le *Journal des sçavans du mois de Mars 1717.*

MAUPERTUY, (Jean-Baptiste Drouet de) d'une famille noble, originaire du Berri, nâquit à Paris le 17. de Juillet 1650. Il étoit fils d'un avocat au parlement qui le fit étudier au college de Clermont, dit aujourd'hui de *Louis le grand.*

Il y brilla par son esprit : né avec du goût pour l'éloquence & pour la poësie françoise, il fit n'étant encore qu'écolier des piéces en ces deux genres qui lui firent honneur. Quelque tems après avoir fait son cours de Philosophie dans le même collége, il étudia en droit, lût avec dégoût les institutes de Justinien, & abandonna bientôt tous ces principes de jurisprudence qui ne flatoient pas son imagination, pour se livrer à la lecture des poëtes, des livres de belles lettres, & même à celle des romans. Il regnoit alors une espece de fureur pour composer de ces derniers, & une passion démesurée pour les lire, malgré le faux & le frivole qui font le caractere de ces sortes d'ouvrages, & l'insipide qui dominoit encore plus dans ceux de ce tems-là. Un oncle de M. de Maupertuy, qui étoit fermier général, crut l'attacher à l'âge de 22. ans à ces occupations peu sérieuses, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume, mais le même amour des mêmes livres y suivit le jeune homme, & son emploi fut sa moindre occupation : il s'en reposa sur des commis fidéles & laborieux, pendant qu'il prit pour lui la lecture & le plaisir. Il composa alors une piéce en prose qui a pour titre : *l'Amour peintre*, & qui fut inserée dans un des Mercures de ce tems-là. Après avoir ainsi passé quinze ou seize ans dans la province, plus occupé de ses divertissemens que d'amasser du bien, & ayant même dissipé son patrimoine, âgé d'environ 40. ans, il renonça subitement au monde & à toute vûe de fortune dans le siécle, revint à Paris, s'y pratiqua une solitude assez grande, & ayant fait avec courage pendant deux ans l'essai de cette vie nouvelle, il prit l'habit ecclésiastique en 1692. à l'âge de quarante-deux ans. Il se retira ensuite dans un séminaire où il demeura cinq ans. Il y prononça quelques discours sur divers textes de l'évangile, dont quelques personnes qui les avoient entendus ont recueilli des pensées détachées, qui ont été imprimées dans la suite à l'insçu de l'auteur, sous le titre de *Pensées chrétiennes & morales sur divers textes de l'Evangile*, à Paris chez Josse en 1703. *in-12*. Sorti du séminaire, M. de Maupertuy se consacra à une plus grande retraite dans l'abbaye de Sept-Fonds à six lieues de Moulins capitale du Bourbonnois. Son séjour y fut de cinq autres années qu'il tacha de sanctifier par la priere, & par la composition de quelques ouvrages. C'est dans ce lieu qu'il traduisit le premier livre des institutions divines de Lactance, qui traite de la fausse religion, & qui ne fut imprimé qu'en 1709. à Avignon *in-12*. Le traité de Salvien, de la Providence, qui parut en 1701. à Paris *in-12*. Timothée, autre ouvrage de Salvien, touchant l'aumône, imprimé à Bourges en 1704. *in-12*. Les actes des Martyrs, recueillis par dom Thierri Ruinart *in-4°*. avec une préface aussi utile que sçavante contre le ministre Dodwel. M. de Maupertuy traduisit aussi cette préface : sa traduction de l'ouvrage complet parut en 1718. à Paris en 2. vol. *in-8°*. On l'a réimprimée sans la préface en 2. vol. *in-12*. en 1732. La derniere traduction que M. de Maupertuy fit à Sept-Fonds, fut celle de l'histoire des Goths de Jornandés, archévêque de Ravenne, qui fut publiée en 1703. *in-12*. à Paris chez la veuve de Barbin. En quittant Sept-Fonds en 1702. il alla se cacher dans une autre solitude du Berri, où il composa deux petits ouvrages, les *sentimens d'un Chrétien touché d'un veritable amour de Dieu*, &c. qui furent imprimés avec des figures *in-12*. à Paris en 1702. & dont il s'est fait dix éditions, & l'*histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonds*, qui parut la même année chez Louis Guerin, *in-12*. à Paris. Cette histoire fut mal reçûe à Sept-Fonds : dom Eustache de Beaufort, abbé & réformateur de ce monastere, s'en plaignit dans une lettre du 14. de Mai 1702. qui a été imprimée, & où il dit entr'autres qu'il y a peu de faits dans cette histoire où la vérité ne soit alterée. Cet ouvrage est d'ailleurs écrit d'une maniere fort édifiante. M. de Maupertuy avoit alors un canonicat à Bourges, que l'archevêque, qui étoit le cardinal de Gesvres, lui avoit donné, & qu'il ne garda que deux ans. Appellé à Vienne en Dauphiné par l'archevêque Armand de Montmorin, il y reçut les trois ordres sacrés, quatorze ans depuis qu'il eut été tonsuré. Dans le même tems il entreprit d'écrire, à la sollicitation de M. de Montmorin, l'*histoire de la sainte église de Vienne*, qu'il donna au public en 1708. *in-4°*. à Lyon. Il demeura douze ans à Vienne pendant lesquels il publia encore les ouvrages suivans : *Prieres pour le tems de l'affliction & des calamités publiques*, &c. à Vienne en 1709. *Eloges historiques, portraits, mémoires, fragmens, ou abregé de la vie & des actions mémorables de quelques rois & princes souverains, qui regnent en Europe au commencement de ce XVIII. siecle, ou qui sont morts dans le XVII.* &c. à Amsterdam en 1710. *in-12*. *Abregé de la vie de frere Arsene de Janson, religieux de la Trappe, connu dans le siécle sous le nom du* comte de Rosemberg, &c. traduit de l'italien, à Avignon en 1711. *in-12*. *Les avantures d'Euphormion, histoire satyrique*, en 3. volumes *in-12* à Anvers en 1711. & depuis à Amsterdam en 1713. en un volume. *Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*, &c. traduite en françois, du latin du pere Izquierdo, Jesuite, qui a écrit aussi cet ouvrage en espagnol, à Vienne en 1711. *in-12*. *De la vénération rendue aux reliques des saints, selon l'esprit de l'église, & purgée de toute superstition populaire*, à Avignon en 1712. *in-12*. *Des confreries érigées en l'honneur des saints*, à Avignon en 1714. *in-12*. *Du choix d'une religion, ou des marques ausquelles on peut connoître la véritable*, traduit du latin de Lessius, Jesuite, à Lyon en 1715. *in-12*. *Le commerce dangereux entre les deux sexes*, traité moral & historique, &c. à Bruxelles en 1715. *La femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers ausquels elles s'exposent par un commerce fréquent & assidu avec les hommes*, &c. à Nancy en 1714. *in-12*. Trois ans après la mort de M. de Montmorin, M. de Maupertuy revint à Paris, & quelque tems après il se retira à saint Germain en Laye, où il a toûjours vêcu depuis. En 1730. âgé de 80. ans, il traduisit en françois, les *Elementa historica*, qu'un Jesuite Allemand avoit donnés depuis quelque tems au public. La traduction a été imprimée à Paris en 1730. & dédiée à M. le duc de Chartres, en deux volumes *in-12*. sous ce titre : *Elemens historiques, ou méthode courte & facile pour apprendre l'histoire aux jeunes gens.* * *Mémoires du tems.*

MAUR, (saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Verdun, fut fondée par l'évêque Haimo pour des religieuses Bénédictines, qui dans la suite des tems éprouverent le sort de la fragilité humaine. Elles se relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient presque plus de regularité au commencement du XVII. siécle. Comme le relâchement est ordinairement suivi de la pauvreté & de la misere, elles étoient réduites à neuf ou dix religieuses, qui à peine avoient de quoi vivre. Mais l'exemple du révérend pere dom Didier de la Cour, & des religieux de saint Vanne, les ayant réveillées de leur assoupissement, elles résolurent de se réformer vers l'an 1609. & afin d'être conduites par de bons guides dans la voie qu'elles vouloient suivre, elles obtinrent des bulles du pape pour être toûjours dirigées par les religieux de saint Vanne. Ces peres l'ont fait jusqu'à présent avec tant de bénédictions, & les semences de régularité qu'ils ont jettées dans cette communauté, ont si heureusement fructifiées, qu'elle peut servir de modéle aux autres maisons religieuses. Elles vivent dans une exacte observance, sans s'être relâchées en rien depuis plus de cent vingt ans. Cette maison est composée aujourd'hui de plus de quarante religieuses qui sont fort à leur aise, & qui n'exigent aucune dot des filles qu'elles reçoivent. Leur maison est bien bâtie, & assez agréable. * *Mémoires du tems. Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, de la congrégation de saint Maur, *tome I. deuxiéme partie, pag. 109.*

MAUR. (la congrégation de saint) *Ajoûtez à la*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des généraux de la congrégation de saint Maur.

1720. Dom Denys de sainte Marthe, mort le 30. de Mars 1725.

1725. Dom Pierre Thibault, élu le troisiéme de Mai, déposé en 1729.

1729. Dom Jean-Baptiste Alaydon, mort dans la soixante-deuxiéme année de son âge le 6. de Juin 1733.

Dom Hervé Ménard est actuellement en place.

MAURICEAU, (François) chirurgien très-connu & très-estimé, étoit de Paris, & fut ancien prévôt de saint Côme.

C'étoit un homme d'une très-grande probité, de beaucoup de prudence, & fort versé dans les belles lettres. Il n'ignoroit rien de ce qui regardoit sa profession, & il a fait long-tems un usage utile de ses connoissances pour le bien public. Après s'être appliqué pendant plusieurs années avec succès à la théorie & à la pratique de la chirurgie, il résolut de se borner presque uniquement aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes. Pour y réussir, peu content des lumieres qu'il avoit déja acquises, il s'exerça long-tems dans l'Hôtel-Dieu de Paris, & se dévoua ensuite au service du public, qui lui a toûjours rendu justice en cette partie, & qui l'a regardé comme le plus habile opérateur de son tems. Dans la suite des tems, il conçut le dessein de faire part aux autres, & sur-tout à ceux qui embrasseroient le même parti où il s'étoit acquis une si grande réputation, ce que l'expérience & les réflexions lui avoient appris. C'est ce qui a produit les ouvrages suivans. 1. *Traité des maladies des femmes grosses, & de celles qui sont accouchées*, avec une description de toutes les parties de la femme qui servent à la génération, à Paris chez d'Houry, en 1694. *in-4°.* avec figures. On a plusieurs éditions de cet ouvrage. M. Mauriceau le traduisit lui-même en latin en faveur des étrangers, & ceux-ci l'ont aussi traduit en leur langue. On l'a en anglois, en flamand, en hollandois, en allemand, en italien. 2. *Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, & sur leurs maladies, & celles des enfans nouveaux-nés*, à Paris en 1694. *in-4°.* Philippe Peu, chirurgien celebre & accoucheur renommé, a attaqué quelques endroits de ces observations dans une réponse qu'il y a faite, & qui parut la même année 1694. *in-8°.* 3. *Dernieres observations sur les maladies des femmes grosses & accouchées*, à Paris en 1708. *in-4°.* M. Mauriceau mourut l'année suivante 1709. le 17. d'Octobre. Quelques années avant sa mort il s'étoit retiré à la campagne, où il faisoit depuis ce tems-là son séjour le plus ordinaire, tout occupé des pensées de l'éternité & des moyens de s'avancer dans la pieté, qu'il avoit non-seulement toûjours respectée, mais aimée. Il mourut d'une maladie chronique, dans le lieu de sa retraite, sans laisser de postérité. * *Mémoires du tems.* Devaux, *index funereus Chirurgor. Parisiens.* pag. 90. & 91. &c.

MAURO CORDATO, (Alexandre) ministre d'état à la cour Ottomane, étoit Grec de naissance. Il fut d'abord à la cour Ottomane en qualité de truchement, à la place de Panagiotti, & il contribua beaucoup en 1677. à l'élargissement de Georges Chmielinski. Il fut ensuite premier interprête de l'empire Ottoman, mais en 1683. il fut enveloppé dans le changement qui se fit dans l'état, après la mort du grand visir Cara Mustapha, & il fut mis dans une rude prison, où il fut très-souvent maltraité. Il acheta sa liberté après une longue captivité au prix de tous ses biens qui étoient considérables. Soliman III. étant monté sur le trône en 1687. Mauro Cordato rentra dans tous ses emplois, & en 1688. il fut l'un des ambassadeurs que le grand Turc envoya à Vienne, pour y faire part de son élevation sur le trône, & y faire des propositions de paix. Depuis ce tems-là, son crédit ne fit que croitre, & toute affaire importante passoit par ses mains. En 1699. après qu'il eut contribué, en qualité de plénipotentiaire, à conclure la paix de Carlowitz, le grand Sultan l'honora du titre d'*Excellence*, lui confirma les gages dont il jouissoit durant le congrès, & nomma un de ses fils interprête ordinaire de la Porte. L'empereur Leopold lui fit présent de 25000. écus, & du corps de l'histoire Byzantine que l'on tira de la bibliotheque de Vienne. Mauro Cordato mourut en 1710. il a toûjours fait profession de la religion des Grecs. Il avoit étudié la médecine, & l'on a de lui une lettre au docteur Wedel. Plusieurs même croyent qu'il avoit été docteur en médecine. En 1675. le grand Sultan lui donna ordre de traduire en langue turque l'Atlas de l'édition de Hollande en douze volumes *in-fol.* Aidé d'un Jésuite François, qu'il avoit fait venir de Chio pour cet effet, il acheva ce grand ouvrage. Son fils aîné fut nommé hospodar de la Valachie & de la Moldavie en 1709. mais ayant été soupçonné d'une correspondance secrette avec le czar de Moscovie, il fut déposé depuis la mort de son pere. * Ricaut, *état de l'empire Ottoman.* Wedel, *exercitat. medic.* &c.

MAURY, (Jean) né dans les pays des Cévennes, a toûjours fait profession de la religion Catholique. Il étoit théologien & poëte. Il a fait un grand nombre de poësies latines qui ont été imprimées en differens tems, & sur divers sujets, la plûpart concernant les affaires ou les personnages du XVII. siecle. Les plus considérables, dans un autre genre ou sur d'autres sujets, sont sa paraphrase sur Job, imprimée à Toulouse en 1678. La philosophie pratique, ou paraphrase sur les proverbes de Salomon, à Paris en 1672. Le théâtre de la vanité universelle, ou paraphrase sur l'Ecclésiaste, à Paris en 1664. & en 1668. & à la Haye en 1660. Les paraphrases en vers latins sur les livres de Salomon, sont dédiés à M. de Choiseul, évêque de Tournay. Jean Maury a fait aussi quelques vers françois. Il est mort en 1697. * Le Long, *bibliotheca sacra*, in-fol. *pag.* 853. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres*, &c.

MAUSSAC. (Philippe-Jacques) *Ajoûtez à son article, qu'*il étoit né à Toulouse vers l'an 1590. qu'il a publié ses notes sur Harpocration en 1614. *in-4°.* & qu'il avoit promis la grammaire grecque de Denys de Thrace, qui a enfin paru dans la bibliotheque grecque de Jean Albert Fabricius, livre v. chapitre VII. page 26.

MAXENCE, étoit un homme qui paroît avoir été de naissance illustre, mais qui certainement a été en grand crédit à la cour de Constantinople dans le IV. siecle de l'Eglise. Nous ne connoissons que saint Gregoire de Nazianze qui en parle, mais il en parloit sûrement, l'ayant connu particulierement. On voit par ce qu'il en dit, que Maxence fut élevé aux premiers honneurs dans ce siecle, & que les empereurs lui donnerent leur confiance. Mais l'élevation enfla son cœur: il devint superbe au milieu des honneurs, & abusa de sa puissance. Dieu le permit pour l'humilier ensuite; il fut abbaissé, & rejetté de la cour, ou du moins dépouillé de ses emplois. Dans cet état il se connut mieux lui-même, il changea de vie, & il paroit même qu'il embrassa la profession monastique. Le reste de sa vie fut employé à se punir du passé, & à avancer dans toute sorte de vertus. C'est ce que dit saint Gregoire dans deux épigrammes grecques qu'il a consacrées à ce Maxence, & qui se trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillies dans ses *Anecdota græca*, pag. 135. & 136. Dans la premiere, il fait parler ainsi Maxence, selon la traduction en vers latins que feu M. Boivin le cadet a faite de cette épigramme.

Clarâ stirpe satus, regalem admittor in aulam:
Grande supercilium attollo; mox omnia Christus
Dissipat, errantem revocans. Vestigia flecto
Per varias incerta vias, jactantibus auris
Votorum, donec vitæ via certa reperta est.
Ærumnis corpus variis tibi, Christe, subegi.
Nunc levis alta super redeo MAXENTIUS *astra.*

MAXIME DE TURIN. *Ajoûtez à son article que* les peres DD. Martenne & Durand, ont donné six nouvelles homelies de ce prélat dans le tome IX. de leur très-ample collection d'anciens monumens historiques, dogmatiques, &c. *in fol.* à Paris en 1733.

MAXIMILIEN II. fils de Ferdinand I. &c. *Il faut remarquer que dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. les dix dernieres lignes de cet article, à commencer à ces mots,* l'on trouve à la fin du recueil des lettres, &c. *appartiennent à l'article de* MAXIMILIEN I. *qui précede.*

MAXIMIN, (saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Tréves. Elle est certainement la plus ancienne de toute l'Allemagne. On croit à Tréves qu'elle fut fondée dès le tems de l'empereur Constantin. Il est sûr au moins qu'il y avoit des religieux dès le tems de saint Augustin, ses confessions en font foi. Pour ses richesses & pour les grands hommes qu'elle a renfermés dans son sein ou qu'elle a donnés à l'Eglise, il n'y a que Fulde qui pourroit le lui disputer. Cette abbaye a eu cependant ses révolutions, comme tant d'autres. Dans le IX. siecle, elle fut détruite par les Normands; & dans les dernieres guerres des François, elle fut rasée entierement avec l'église collégiale de saint Paulin & la Chartreuse. Dieu punit l'auteur de cette exécution qui étoit un officier Protestant. Passant à cheval sur le pont, son cheval, frappé

d'un coup d'éclair, prit l'épouvante & le jetta dans la riviere, où il fut noyé. L'abbé Alexandre, frere de l'abbé de saint Matthias, la rétablit en peu de tems avec plus de magnificence qu'auparavant. Mais on ne réparera jamais certains monumens qui ont été entierement ruinés. Tel est le tombeau d'Ada, fille du roi Pepin, & sœur naturelle de Charlemagne. Ce tombeau étoit au milieu du chœur avec cette épitaphe: *Ada ancilla Christi soror Caroli-Magni*. Le nécrologe de saint Maximin en fait mention avec éloge en ces termes: *V. Idus Maii obiit Ada ancilla Christi piæ memoriæ, filia Philippi regis, soror Caroli-Magni imperatoris, quæ multa bona circa & infra Maguntiam & Wormatiam, in loco Nachowe S. Maximino contulit, & post finem vitæ hic sepulta quievit.* Les religieux de saint Maximin sont très-réguliers. La retraite, le silence, l'assiduité & le recueillement à l'office divin, & generalement toutes les saintes pratiques de la religion y sont autant en vigueur qu'en aucun monastere des plus reformés de France. Ils se levent tous les jours à minuit; ils disent tous les jours l'office de la Vierge, même le Vendredi saint. Leur plein-chant est majestueux; leurs cérémonies sont simples, mais vénérables. Ils ont gardé l'abstinence de la viande prescrite par la regle, jusqu'aux derniers tems qu'ils furent extrêmement incommodés par les guerres. Mais ils ne se relâcherent sur ce point que malgré eux, & après avoir consulté toutes les plus fameuses universités d'Allemagne qui leur conseillerent de se relâcher sur cet article. A cela près, on peut dire que l'observance est dans toute sa vigueur dans cette maison. On compte entre les saints qui ont vécu dans ce monastere, S. Basin, qui de duc de Lorraine, s'y fit moine, fut ensuite archevêque de Tréves, & redevint religieux de cette maison; S. Bernard qui en fut abbé; S. Fibice qui en fut le neuviéme abbé, & qu'on éleva ensuite sur le siege de Tréves; S. Hidulfe, ensuite archevêque de Tréves, & fondateur du monastere de Moyen-Moutier; les deux freres Jean & Benigne; S. Nicet, depuis archevêque de Tréves; S. Poppon, abbé de S. Maximin même, & de plusieurs autres monasteres en France; S. Ramnold, ensuite abbé de S. Emmeran; S. Sandrad, depuis abbé de Gladbach & de Vitenbourg, & réformateur du monastere de S. Gal; S. Simeon moine d'Orient, qui a fait un long séjour à S. Maximin; S. Spinul, depuis abbé de Sainte-Croix au mont de Vosge; saint Wolfgang, ensuite évêque de Ratisbonne; saint Wenidon; S. Weomad, ensuite archevêque de Tréves; saint Wolfhelm, d'abord chanoine de la cathédrale de Cologne, ensuite moine à S. Maximin, & depuis abbé de Gladbach & de Brunwiller; S. Clou, depuis évêque de Metz. L'abbaye de S. Maximin a fourni aussi un grand nombre d'hommes illustres en pieté & en science, dont on peut voir les noms & les qualités dans le *voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome 2. page 281.* &c.

MAYER, (Simon) *cherchez* MARIUS.

MAYER, (Jean-Frédéric) Luthérien fort sçavant, étoit de Leipsic, fut docteur & professeur en théologie, très-versé dans les langues hébraïque, grecque & latine, & surintendant général des églises de Pomeranie. Il est mort en 1712. ses écrits, qui sont en grand nombre, concernent presque tous l'écriture-sainte. On connoit de lui, 1. la *Bibliothéque de la bible*, où il parle des plus célebres auteurs Juifs & Chrétiens, Catholiques, Calvinistes & Lutheriens, qui ont écrit sur l'écriture-sainte, en 1702. & 1704. *in-4°.* à Griphswalde, & en 1709. à Francfort & à Leipsic; & enfin en 1713. à Rostok, continuée par Charles Arndius. 2. *De la meilleure maniere d'étudier l'écriture-sainte*, à Hambourg en 1694. *in-4°.* 3. *Si l'on a aujourd'hui les originaux de la bible*, à Hambourg, *in 4°.* en 1692. & en 1693. à Francfort. 4. *Histoire de la version allemande de la bible de Martin Luther, avec une idée des versions de la bible avant Luther, & une explication des notes des anciens, des obeles, des asterisques & autres*, à Hambourg en 1701. *in-4°.* 5. *Des modernes qui ont écrit contre l'écriture-sainte*, à Griphswalde en 1707. 6. *Dissertation historique & ecclésiastique sur les patriarches des Hébreux* à Griphswalde en 1707. *in-4°.* 7. *Sur le troisiéme temple des Juifs*, à Griphswalde en 1707. *in-8°.* 8. *Dissertation sur l'arbre de la science du bien & du mal*, à Wittemberg en 1685. *in-4°.* & une autre *Dissertation sur les fautes & la punition des animaux.* Ces deux dissertations se trouvent dans le tome premier du trésor de dissertations philologiques. 9. *Sur le mariage de Jacob avec les deux sœurs*, à Leipsic en 1674. *in 4°.* 10. *Si Moyse a tué avec justice l'Egyptien, dont il est parlé dans l'Exode*, à Wittemberg en 1685. *in-4°.* 11. *Sur le sacrifice du matin & du soir*, à Griphswalde en 1704. *in-4°.* 12. *Sur la bénédiction sacerdotale*, à Griphswalde en 1705. *in-8°.* 13. *Sur les renards de Samson*, à Wittemberg en 1686. *in-4°.* 14. *Sur Elie nourri par un corbeau*, à Wittemberg en 1685. 15. *Sur ce qui est dit du roi Josias au deuxiéme livre des rois, chapitre* XXIII. *versets 6. & 7.* à Wittemberg en 1685. *in-4°.* 16. *Job sanctifiant ses enfans*, à Griphswalde en 1705. *in* [illegible] 17. *Explication des deux premiers pseaumes*, &c. à Griphswalde en 1702. *in-4°.* 18. *Sur les soixante-dix semaines de Daniel*, à Wittemberg en 1685. 19. *Sur la pénitence que firent les bêtes de Ninivites*, à Leipsic en 1673. *in-4°.* 20. *Sur les maîtres de J. C.* à Griphswalde en 1704. *in 4°.* 21. *Sur l'oraison dominicale*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 22. *Sur les sept paroles de J. C. mourant*, &c. à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 23. *Sur Anne la prophetesse*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 24. *Sur Jesus âgé de douze ans*, à Griphswalde. 25. *Sur ce qui s'est passé entre J. C. Moyse, & Elie sur le Thabor*, à Hambourg en 1688. *in-4°.* 26. *Dissertation sur la sueur de sang de J. C.* à Griphswalde en 1707. *in 4°.* 27. *Sur le secours qu'un Ange donna à J. C. dans son agonie au jardin des Oliviers*, à Wittemberg en 1683. *in-4°.* 28. *Sur les miracles de J. C. avant celui des nôces de Cana*, à Griphswalde en 1703. *in-4°.* 29. *Sur la lapidation de saint Etienne*, à Hambourg en 1690. *in-4°.* & à Francfort en 1693. 30. *Dissertation sur l'épitre aux Galates*, à Griphswalde en 1709. *in-4°.* 31. *Sur ce qui est dit dans l'apocalypse, chapitre 13. de l'agneau immolé depuis l'origine du monde*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* Ces écrits sont en latin. Vers 1692. Mayer eut une dispute avec le ministre Orbius, qui occasionna quelques écrits de la part de l'un & de l'autre, au sujet du Catéchisme du ministre Poiret, qu'Orbius avoit fait reimprimer, qu'il vouloit introduire, & à l'introduction duquel Mayer s'opposoit. En 1698. il publia aussi à Hambourg in-4°. *une dissertation latine touchant* Catherine Bore, *femme de Luther*, où il s'applique à réfuter l'historien Varillas, & rapporte plusieurs faits particuliers. * Le Long, *biblioth. sacra*, page 854. *Lettres de Bayle, avec les notes de* M. Desmaizeaux, *tome 2. pag. 545. & 730.*

MAYERNE, (Théodore Turquet, sieur de) &c. *Il faut remarquer que* la monarchie aristodémocratique de Louis de Mayerne, pere de Théodore, n'est qu'une traduction des *Vindiciæ contra Tyrannos* du faux *Junius Brutus* ..... *on cite* Louis d'Orleans dans sa *plainte humaine*, *lisez* dans sa *plante humaine.*

MAYTART. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on ne l'appelle que* Matthieu, *il se nommoit* Jean Matthieu. *Ajoûtez aussi qu'il* est mort en 1642. âgé de 52. ans.

MAZARIN *Ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionaire.*

III. HORTENSE Mancini, epousa le 28. de Février, &c. *Ajoûtez* que *Marie-Charlotte* Mazarin, marquise de Richelieu, mourut à Dieppe le 13. de Mai 1729. dans la 68. année de son âge.

IV. PAUL JULES Mazarin de Ruzé, duc de Rethel, dit *de Mazarin*, de la Meilleraye, & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Portien, marquis de Chilly, & Lonjumeau, comte de Marle, la Fere, Rozoy, Beffort, Ferrette, Thanne, baron de Massi, Ham, Parthenay, saint Mexant, Altkirch, seigneur d'Issenheim, de Dolle, &c. gouverneur pour le roi des villes & citadelles du Port-Louis, Hennebon, & Quimperlay en Bretagne, qui avoit pris séance au parlement de Paris le 25. d'Août 1700. mourut à Paris en la maison de l'institut de la congrégation de l'Oratoire le 7. du mois de Septembre 1731. dans la soixante-sixiéme année de son âge, & il fut inhumé le 11. suivant dans l'église du college Mazarin. Il s'étoit remarié en secondes nôces le 14. de Juin de la même année avec *Françoise* de Mailly, veuve de *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, & de Château-neuf, comte de saint Florentin, commandeur des ordres du roi,

& secrétaire d'état. *Charlotte-Félicité-Armande* de Durfort, sa premiere femme, étoit morte à Paris le 27. de Décembre 1730. âgée de cinquante-huit ans. *Armande-Felice* Mazarin leur fille, marquise de Néelle, qui avoit été nommée dame du palais de la reine le 27. d'Avril 1725. mourut à Versailles le 14. Octobre 1729. âgée de trente-huit ans, un mois, onze jours.

V. Gui-Paul-Jules Mazarin de Ruzé, devint par la donation que son pere lui fit au mois d'Août 1729. duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Portien, marquis de Chilly & de Lonjumeau, &c. *Charlotte-Antoinette* Mazarin sa fille unique & présomptive héritiere, née le 24. de Mars 1718. fut mariée le premier Juin 1733. avec *Emanuel-Felicité* de Durfort, duc de Duras, appellé *le duc de Durfort*, son cousin germain, né le 19. de Décembre 1715. fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant du nom de Gensac, le 20. Fevrier 1734.

MEAUX, ville, &c.

CONCILES DE MEAUX.

*On a parlé de plusieurs conciles tenus à Meaux à l'article de cette ville dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. mais on a oublié d'y parler d'*un V. concile, lequel fut tenu en 1204. Ce fut Jean, abbé de Casemare, ordre de Cîteaux, & légat du saint siége, qui tint ce concile pour établir la paix & la concorde entre Philippe Auguste, & Jean, roi d'Angleterre. Il s'agissoit du Poitou que Philippe avoit cedé à Jean à titre de fief, & dont il s'étoit remis en possession. Anseau, évêque de Meaux, assista à ce concile avec d'autres évêques François; & dans la crainte que le légat ne décidât ce différend en faveur du roi d'Angleterre, ces prélats en appellerent au pape, & allerent à Rome pour y poursuivre leur appel. Anseau mourut en 1207. au monastere des Barbeaux près de Melun, au diocèse de Sens, le 8. de Juin. *Dans le Moreri édition de 1725. seulement on a fait les fautes & les omissions suivantes.* 1°. Il n'y a que cinquante-six chapitres du concile de Meaux de l'an 845. dans le tome VIII. des conciles, non soixante-six. 2°. En 962. sous l'épiscopat de Gildrie, & d'Agerac, les évêques des deux provinces, de Sens & de Reims, tinrent un concile au diocèse de Meaux, où l'on voulut rétablir Hugues de Vermandois, sur le siége de Reims; mais ce prélat excommunié ne fut pas rétabli, & Odolic fut élû en sa place. A la fin du second volume de l'histoire de l'église de Meaux composée par dom Toussaint du Plessis, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1731. on trouve les statuts synodaux de cette église depuis l'an 1246. jusqu'à ceux de M. de Bissy inclusivement en 1724. Du reste, cette histoire est superficielle, & remplie de partialités, sur-tout contre M. Bossuet, ce qui a engagé M. de S. André, grand-vicaire de ce diocèse, de désavouer l'auteur sur cet endroit, & sur plusieurs autres, dans une lettre *in-4°.* imprimée la même année à Meaux.

MECHINIERE, (Louis Odespun de la) *voyez* ODESPUN.

MECKELBOURG, ou plûtôt MECKELENBOURG, mais que l'on prononce en France MECKELBOURG. *Corrections & changemens à faire dans la généalogie de la maison de Mecklenbourg rapportée dans ce dictionaire.*

BRANCHE DE SCHWERIN.

XI. Frederic duc de Mecklenbourg, fils du second lit du duc, &c. *Christian-Louis* duc de Mecklenbourg, résident ci-devant à Grabau, né le 15. de Mai 1683. frere puîné du duc *Charles-Leopold*, est celui qui a été désigné administrateur des états de son frere. De *Gustave-Caroline* de Mecklenbourg-Strelitz, née le 12. de Juillet 1694. qu'il épousa le 13. de Novembre 1717. il a eu *Frederic* de Mecklenbourg, né le 9. de Novembre 1717; *Ulrique Sophie* de Mecklenbourg, née le premier de Juillet 1723. & *Louis* de Mecklenbourg, né à Neustadt le 6. d'Août 1725.

XII. Charles-Leopold duc de Mecklenbourg, prince des Vandales de Schwerin, & de Ratzebourg, seigneur de Rostock & de Sturgard, né le 26. de Mai 1679. chef de cette branche qui s'étoit retiré à Dantzick au mois de Décembre 1721. après une absence de plus de huit ans de ses états, y retourna, & arriva à Schwerin le 8. de Juin 1730. pour y faire sa résidence. Ce prince ne s'étant point voulu soumettre aux différens décrets rendus par l'empereur à l'occasion de ses démêlés avec la noblesse de son pays, le conseil Aulique imperial publia au mois de Mai 1728. une sentence qui le déclaroit déchu de la régence de ses états, & nommoit le duc son frere administrateur du duché; mais cette sentence n'avoit point encore eu d'exécution au commencement de l'année 1733. & le pays étoit toûjours gouverné au nom de l'empereur par des commissaires d'exécution. Ce ne fut que le 27. de Mai 1708. que ce prince fut marié avec *Sophie-Hedwige*, née princesse de Nassau-Dietz le 8. de Mars 1690. qu'il répudia le 2. de Juin 1710. *Catherine* Iwanowna, princesse de Russie, née le 15. de Juillet 1692. avec laquelle il se remaria le 19. d'Avril 1716. n'étoit point veuve du duc de Courlande, c'est *Anne* Iwanowna, sa sœur puînée, reconnue czarine de Moscovie & souveraine de toutes les Russies le 30. de Janvier 1730. qui avoit épousé *Guillaume*, duc de Courlande, dont elle resta veuve le 20. de Janvier 1711. Le duc de Mecklenbourg a eu de cette *Catherine* Iwanowna *Elisabeth-Catherine-Christine* de Mecklenbourg, née le 18. de Décembre 1718. fille unique, actuellement vivante, (en 1735.) & un fils, né le 18. de Janvier 1722. & mort en bas âge.

BRANCHE DE STRELITZ.

XI. Adolphe-Frederic II. du nom, second fils du second lit, &c. *Charles-Louis-Frederic* duc de Mecklenbourg, frere & seul héritier présomptif des états du duc de Mecklenbourg-Strelitz, fut créé chevalier de l'ordre de saint Hubert par l'électeur comte palatin du Rhin le 2. de Février 1729. & étant entré au service de l'empereur, il fut fait au mois de Février 1732. lieutenant colonel du régiment de Cuirassiers du baron d'Uffelen.

XII. Adolphe-Frederic duc de Mecklenbourg-Strelitz, né le 7. de Juin 1686. fut fait chevalier de l'ordre de l'Elephant par le roi de Danemarck, & *Christian-Frederic* VI. le 6. de Juin 1731. jour de son couronnement. Ce prince n'a plus d'enfans. *Marie Sophie*, la seule fille qui lui resta, mourut le 21. de Février 1728. dans la dix-huitiéme année de son âge. Elle s'étoit fait élire abbesse de Rhun d'une maniere clandestine, & contre les droits & privileges de *Christian-Louis* duc de Mecklenbourg-Gustrau, qui s'en plaignit.

ME'DAILLES, (Académie des) *cherchez* INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES.

MEDARD, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Soissons, appellée par le peuple *l'abbaye de saint Marc*, est l'une des plus anciennes & des plus illustres de l'ordre de saint Benoit. Elle reconnoit pour fondateur le roi Clotaire I. Ce prince ayant fait apporter à Soissons le corps de saint Médard, évêque de Noyon, fit commencer une église sur le corps du saint, assez près de son palais, & Sigobert, son fils l'acheva. Ces deux princes y furent enterrés aux piés du saint; car en ce tems-là les rois n'avoient point encore de tombeaux elevés, leurs figures même qui sont gravées sur leurs tombeaux ne sont pas de cette antiquité. Il y en a qui ont cru qu'il y avoit eu autrefois à saint Médard quatre cens religieux qui chantoient les louanges de Dieu jour & nuit sans interruption : mais ce fait est très-incertain. Ce qui est sûr est que ce monastere a été en tout tems très-célébre, qu'il s'y est tenu plusieurs conciles; que saint Boniface, apôtre d'Allemagne & archevêque de Mayence, y a couronné Pepin, roi de France; que l'empereur Louis le Débonnaire y a été mis en prison par ses propres enfans; que Pepin le jeune, roi d'Aquitaine, y a été renfermé & obligé d'y recevoir la tonsure. L'abbaye de saint Médard compte au nombre de ses abbés les rois Eude & Raoul, & elle a donné à l'Eglise plusieurs grands évêques, & entr'autres Raoul, archevêque de Bourges, Foucher, évêque de Soissons, Geoffroi, évêque de Châlons, &c. Elle a servi de retraite à de grands prélats qui ont quitté volontairement leurs évêchés pour se sanctifier avec tant de pieux solitaires. Ce fut en particulier la vûe qu'eut Leidrade en quittant l'archevêché de Lyon pour se faire religieux à saint Médard. Ce monastere subsista avec splendeur jusqu'à ce que la fureur

des Calvinistes le réduisit à n'être plus qu'une ombre légere de ce qu'il avoit été. Ils pillerent les châsses d'argent de trente corps saints, & trois châsses d'or, renverserent les lieux réguliers, & l'église qui étoit magnifique. Le relâchement des moines suivit de près ces desordres, & il n'a fait qu'augmenter jusqu'à la réforme qui y fut introduite par la congrégation de saint Maur. Il n'y avoit plus alors que huit religieux qui vivoient presque sans régularité; tous les ornemens de la sacristie consistoient dans une aube & un calice d'étain, le cloître étoit plein de décombes, les voûtes du chapitre & du réfectoire étoient à bas l'herbe avoit crû dans le dortoir, l'abbé commendataire qui avoit fait rebâtir l'église, s'étant servi d'un Calviniste pour cette entreprise, celui-ci lui donna la véritable forme d'un prêche, n'y faisant ni Autel, ni chapelle. Tel étoit l'état de cette maison lorsque les religieux de la congrégation de saint Maur y furent introduits vers l'an 1637. La piété s'y établit avec eux, & ils y ont fait une grande dépense pour y rétablir tout dans l'ordre. On voit encore dans le jardin des masures d'une ancienne église bâtie sur le modele de celle de sainte Sophie de Constantinople, & que l'on nomme encore sainte Sophie. Il y a douze chanoines qui sont obligés d'assister les Dimanches à la messe des religieux. De tous les anciens monumens il ne reste à saint Médard qu'un ancien texte des évangiles écrit en lettres d'or onciales. Toutes les pages sont en deux colonnes, travaillées avec tant de soin qu'il n'y en a pas deux de semblables. C'est un présent que l'empereur Louis le Débonaire fit au monastere, lorsqu'on y apporta le corps de S. Sebastien. Il est couvert d'un très-beau filagrame de Vermeil doré qu'Ingram, abbé de saint Médard, fit faire en 1168. * *Mémoires du tems. L'histoire de l'abbaye de saint Médard de Soissons. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins, *tome II. pages 13. & suivantes.*

MEGE, (Dom Antoine-Joseph) *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *qu*'il se consacra à Dieu dans l'abbaye de Vendôme, ordre de saint Benoît, le 17. de Mars 1643. âgé de 18. ans. 2°. En 1681. il fut nommé prieur de Réthel en Champagne. Mais ce monastere ayant été ensuite démembré de la congrégation de saint Maur, il se retira dans l'abbaye de saint Germain-dès-Prés, où il mourut, *comme on l'a dit*. Il s'est appliqué toute sa vie à la composition de divers ouvrages de piété. En 1661. il donna *la morale de Jonas*, in-12. C'est la traduction françoise du traité *de institutione Laïcali*, que Jonas évêque d'Orléans, sous le régne de Louis le Débonaire & de Charles le Chauve, avoit composé pour le comte Matfred. En 1664. il publia *Sanctæ Gertrudis virginis & abbatissæ ordinis sancti Benedicti insinuationum divinæ pietatis exercitia*, avec l'office de sainte Gertrude. En 1672. il donna le même ouvrage en françois avec la vie de sainte Gertrude. La même année il publia une traduction des pseaumes attribuée à dom Antoine, roi de Portugal. En 1675. l'explication ou paraphrase des pseaumes de David, avec la vie de ce saint Roi, par rapport aux pseaumes, & pour en faciliter l'intelligence, *in-4°*. en 1687. un *Commentaire*, en François, *sur la régle de saint Benoît, où les sentimens & les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles, des Saints Peres, des plus illustres solitaires, & des principaux auteurs qui ont traité de la vie monastique*, in-4°. à Paris. Cet ouvrage a été accusé de relâchement. En 1689. le pere Mege donna une dissertation sur l'origine, l'excellence, & les avantages de la virginité, &c. & la traduction des livres de la virginité écrits en latin par saint Ambroise. En 1690. la vie de saint Benoît *in-4°*. avec des explications & une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans cet ordre. Dom Mege a eu un frere qui est entré & qui est mort dans l'ordre de saint Dominique. C'étoit un assez bon prédicateur pour son tems. Il a fait une réponse modeste à un écrit présenté contre lui par les curés d'Amiens contre plusieurs sentimens qu'il avoit débités dans ses sermons. * *Mémoires du tems*. Dom le Cerf, dans sa *Bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur*, &c. L'abbé de Marolles, dans son *dénombrement*, &c.

MEGERLIN, (Pierre) docteur en droit canon & civil, professeur des mathémathiques dans l'université de Bâle. *Le peu que l'on en a dit dans le dictionaire historique d'après le bibliothécaire Konig étant fort peu exact, il faut y suppléer ici.* Megerlin, quoique peu connu, sur-tout en France, étoit un assez bon historien, un mathématicien habile, une astronome estimable, & un jurisconsulte même assez profond. Il paroît par l'épitre dédicatoire de son *Theatrum divini regiminis*, qu'il étoit né Catholique, puisqu'il remercie les magistrats de Bâle de l'avoir reçû dans la ville, lorsqu'il fut obligé de s'exiler pour embrasser une doctrine plus pure que celle qu'il suivoit; langage, qui dans la bouche d'un Protestant, marque, ce semble, assez clairement qu'il a quitté la communion de l'église Romaine pour embrasser celle de Luther, ou de Calvin, qu'il qualifie faussement *de plus pure*. Quoi qu'il en soit, Bâle lui ouvrit ses portes, lui donna le titre de citoyen, & quelque tems après le fit professeur. Konig lui attribue une défense de l'astrologie, & une table *Mathematico historica*. Celle-ci est partagée en deux parties où il paroît un très-grand travail. Ces deux parties parurent à Bâle en 1677. avec une traduction abregée pour en faciliter l'intelligence. Il ajoûta en 1680. trois longs commentaires chronologiques, en latin, *in-4°*. Il y traite des années sabbatiques, de la maniere de compter les années des juges d'Israël, du tems du régne de Nabuchodonosor, des soixante-dix années de la captivité de Babylone, des rois de Perse, & de l'état des Juifs après la captivité, du calcul ecclésiastique, de la période Julienne, des cycles, des planettes, & des éclipses, &c. Cet ouvrage est terminé par une disquisition chronologique touchant la papesse Jeanne, dont il s'efforce de réaliser la fable, malgré les autorités & les raisons contraires du Protestant Blondel, qu'il tâche de réfuter: mais il y réussit mal. Ces commentaires sont précédés d'un plus grand ouvrage que Megerlin a intitulé *Index historicus chronologicus*. Cet index, qui est fort ample, & qui paroît très-utile, est par ordre alphabétique. Le recueil complet de ces différens traités a pour premier titre: *Theatrum divini regiminis à mundo condito*, &c. L'auteur n'avoit encore qu'environ soixante-quatre ans quand il le publia en 1683. Nous ignorons combien de tems il a vécu depuis. Dans le second chapitre de ses *Commentarii chronologici in tabulam mathematico-historicam* il réfute avec modestie, mais solidement, le systême des années mystiques de Jean-Jacques Hainlin, célébre mathématicien, dont il avoit été le disciple à Tubinge. Hainlin étoit mort depuis plusieurs années lorsque cette réfutation parut. *Voyez* HAINLIN.

MEGRIGNY, (Renée de) abbesse de Charenton, dans le XVII. siécle, issue d'une noble maison assez connue en France, fut formée à la piété dès ses plus tendres années dans l'abbaye de Malnou, près de Paris. Agée de seize ans, elle s'y consacra à Dieu par les vœux solemnels de la vie religieuse. Son esprit aisé, naturel & orné, joint à ses autres qualités, la fit aimer de tout le monde & engagea ses supérieurs à lui confier l'œconomie de la maison, dont elle s'acquitta avec tant de sagesse qu'elle contenta toutes ses sœurs. Madame de Rohan, abbesse de la Trinité de Caën, *dont nous parlerons ailleurs*, ayant été transferée à Malnou, goûta beaucoup madame de Megrigny, l'aima, lui donna sa confiance; & lorsque de Malnoue elle alla à Paris dans la maison du Chasse-Midi, elle voulut l'avoir auprès d'elle, pour trouver dans sa prudence & dans sa sagacité les conseils dont elle avoit besoin. Elle s'en trouva bien, & la maison aussi, qui doit à ces deux illustres religieuses tout le bien & le bon ordre qu'on y a vû régner depuis. L'abbaye de N. D. de Charenton sur la riviere de Marmande étant venue à vacquer par la démission de madame de la Rochefoucaul, M. de Megrigny, pere de madame de Megrigny, la demanda au roi, & l'ayant obtenue, y amena lui même sa fille. Il la fit passer par ses terres, où elle eut soin de se fournir de linge, de vaisselle, & de beaucoup d'autres petits meubles qui lui furent d'un très-grand secours: car lorsqu'elle arriva à Charenton, elle ne trouva pas un lit pour se coucher, ni une serviette pour sa table, & ses religieuses furent obligées d'en emprunter pour la recevoir. La pauvreté de cette maison étoit si grande qu'il n'y avoit point de serrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruine, & la maison étoit sans ressource pour les réparer. Loin de

trouver la plus petite somme dans son abbaye, les dettes étoient si grandes que les marchands ne vouloient plus rien donner à crédit. Cette extrême pauvreté la surprit sans l'abbattre. Sa confiance en Dieu, & son genie supérieur l'éleverent au-dessus de cette extrême misére, & sans songer à profiter du crédit de M. son pere pour être placée ailleurs, elle crut que cette abbaye étoit son partage, & que Dieu l'y vouloit pour y rétablir le spirituel & le temporel, dont le premier n'étoit gueres en meilleur état que le second. Elle avoit une pension de 500. livres de sa famille, madame sa sœur qu'elle avoit amenée de Malnoue en avoit autant; avec cette petite ressource & la moitié des dots de trois novices dont l'autre moitié étoit déja dépensée, elle fit publier dans toutes les paroisses que ceux à qui son abbaye devoit quelque chose vinssent la trouver. Elle paya d'abord une partie des dettes les plus pressées, & parla de façon aux créanciers qu'ils s'en retournerent tous satisfaits de sa politesse, de ses bonnes manieres & de sa conduite. Elle s'appliqua ensuite à prendre une parfaite connoissance de son abbaye, fit mettre tous les titres en ordre par un homme entendu, retrancha les abus qui s'étoient glissés dans la nourriture par la négligence de l'abbesse à qui elle succedoit; & quoiqu'elle trouvât sur ce point beaucoup de contradictions de la part des religieuses, elle tint ferme, supporta leur mauvaise humeur, répondit doucement à leurs plaintes, & se fit obéir. Après avoir acquitté les dettes, voyant que l'église étoit nue, dépavée, & si humide que les crapaux & d'autres insectes en interdisoient presque l'entrée, elle la fit rehausser de cinq piés, & paver au-dedans & au-dehors, fit faire un beau retable de sculpture au grand autel, boiser & griller très-proprement le chœur des religieuses, & au lieu de bancs sur lesquels elles s'asseoient pendant l'office, elle fit faire de fort belles chaises de chœur. Elle pensa ensuite à la sacristie qu'elle pourvût d'ornemens convenables, & qu'elle garnit de linges: elle engagea ses religieuses à travailler elles-mêmes à de beaux points pour mettre aux aubes, aux surplis, aux napes de communion, elle y travailloit elle-même, & les faisoit travailler dans sa chambre. Elle fit faire de plus un ciboire de vermeil doré, une boëte d'argent pour mettre les saintes huiles, une cuvette, des burettes, un benitier avec son aspersoir, une coquille pour le sel, le tout d'argent. Enfin elle fit faire pour les paroisses de la campagne qui dépendoient de son abbaye des ornemens, des calices, des soleils d'argent, des tabernacles, ce qui lui attira l'estime & la vénération de tous les environs, & de tous ceux qui en entendirent parler. Après avoir ainsi pourvû à la maison de Dieu, elle songea à la sienne. Elle fit construire le logis abbatial, des dortoirs, des infirmeries, une basse cour & des étables pour les bestiaux. Sa conduite pour le spirituel ne fut pas moins digne de sa pieté & de sa sagesse. Elle s'appliqua à rétablir toutes les observances qu'elle avoit trouvé fort alterées. Ayant réparé le chapitre, elle y assembloit souvent ses filles pour leur représenter leurs devoirs, & les exhorter à les pratiquer, & pour corriger les fautes contre la régularité, ce qu'elle faisoit avec tant de prudence & de charité qu'elle gagna insensiblement tous les cœurs. Les fêtes principales de l'année elle faisoit un discours sur le mystere ou autre sujet de la solemnité; elle parloit alors avec tant de netteté, de facilité & d'onction que ses religieuses sortoient toûjours pénétrées & remplies d'admiration. Elle se trouvoit toûjours la premiere à l'office, où elle portoit le recueillement & la modestie la plus grande, & elle en sortoit la derniere; elle ne s'en exemtoit que rarement, & jamais que pour des nécessités indispensables. Dans ses maladies même, toute languissante qu'elle étoit, elle s'y faisoit porter. Elle communioit les Dimanches & les fêtes, & souvent dans la semaine, parce que l'on jugeoit que la sainteté de sa vie étoit une disposition toûjours présente pour approcher si fréquemment de cet auguste sacrement. Elle exhortoit ses religieuses à se rendre dignes de cette participation fréquente, en vivant, autant qu'il étoit possible, avec toute la pureté que demandoit leur etat, & que l'approche de ce sacrement exige. Lorsqu'elle remarquoit quelqu'une de ses religieuses qui s'écartoit de son devoir, elle l'en avertissoit avec douceur, mais quand l'abus continuoit elle étoit ferme pour le retrancher. Les fautes qui ne regardoient qu'elle-même, elle les souffroit avec patience, ne faisoit paroître aucune altération, & embrassoit la coupable & pleuroit avec elle lorsqu'elle venoit lui faire satisfaction. Comme la pieté ne peut se nourrir ordinairement, ni s'entretenir sans le secours de la lecture, elle acheta un assez grand nombre de livres utiles & bien choisis, d'une morale pure & exacte, & forma pour sa communauté une bibliothéque suffisante pour entretenir & augmenter le bien que ses instructions produisoient. Elle s'en fit une particuliere pour elle-même, où elle mit tout ce que l'on avoit alors de meilleur pour l'instruction d'une supérieure qui veut connoître ses devoirs, & les pratiquer avec exactitude. Dans les conversations il n'y avoit rien de gêné, & elle laissoit d'autant plus la liberté à ses religieuses de lui parler, qu'elle trouvoit toûjours l'occasion de les instruire & de les édifier sans rien affecter ni de trop sérieux, ni de trop grave: mais dans les heures du silence elle vouloit qu'on le gardât inviolablement, & faisoit alors des visites pour s'assurer par elle-même si tout étoit dans l'ordre. Quoiqu'elle eût été nommée à son abbaye dès 1677. elle ne se fit benir que peu d'années avant sa mort à la sollicitation de ses parens. Elle reçut la bénédiction à Paris des mains de l'archevêque de Bourges en l'église des Capucins de saint Honoré, dont son frere étoit alors gardien. Elle commença dans ce voyage à sentir qu'elle étoit attaquée d'un cancer, mais elle ne découvrit son mal que lorsqu'elle ne pût plus le cacher. L'archevêque de Bourges informé de son état, lui permit d'aller à Paris y chercher du remede; mais n'en ayant point trouvé, elle se hâta de retourner en son abbaye, où elle fut le reste de sa maladie qui devint aussi horrible que douloureuse, un modéle parfait de patience, d'amour pour les souffrances, & de résignation à la volonté de Dieu. Elle mourut dans ces saintes dispositions le 26. de Decembre 1697. sur les sept heures du soir, après avoir consolé ses filles très-affligées de sa situation, & avoir reçû les derniers sacremens avec une grande ferveur & une entiere présence d'esprit. Elle étoit âgée de cinquante-huit ans, & avoit gouverné vingt-deux ans son abbaye, où sa mémoire est encore avec raison en grande bénédiction. * *Extrait d'un mémoire envoyé* par madame de Mongon, abbesse de Charenton, & inséré dans le *Voyage litteraire* des RR. PP. DD. Martenne & Durand, de la congrégation de saint Maur, *tome I. premiere partie. Voyez aussi l'article de madame* de ROHAN; *les Origines de Caën*, par M. Huet, & la vie de ce prélat écrite par lui-même.

MEIR, (Joseph) fameux rabbin, né à Avignon l'an 1496. Meïr son pere étoit un de ces Juifs qui avoient été chassés d'Espagne l'an 1492. par le roi Ferdinand, & la reine Isabelle sa femme. En 1501. Joseph quitta Avignon, & suivit son pere en Italie, où il vint s'établir auprès de Gênes. Il étoit extrêmement attaché à sa secte, & il la vantoit en toute occasion, ou en prenoit la défense. Il est mort après l'an 1554. mais on ne sçait pas l'année. On a de lui un ouvrage très-rare qu'il composa en hébreu, intitulé: *Annales des rois de France, & de la maison Ottomane.* Il a été imprimé *in-8°.* à Venise, chez Corneille Adelkind, l'an de la petite supputation des Juifs 314. ce qui revient à l'année 1554. de Jesus-Christ. Ces annales sont estimées & écrites d'un stile simple, mais convenable à l'histoire. Elles sont divisées en deux parties: dans la premiere, après l'histoire d'Adam & de sa postérité, il rapporte ce qui s'est passé dans le royaume de Juda & de Jerusalem, & les guerres que les François ont soutenues contre les Ottomans pour la conquête de la terre Sainte. Il prend de-là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Cette partie finit à l'an 1520. Dans la deuxiéme, qui finit à l'an 1554. il fait de fréquentes digressions sur les différentes expulsions des Juifs en quelque royaume qu'elles soient arrivées. Ceux qui ont le mieux lû cet auteur prétendent qu'il est ordinairement sincere & exact dans ses narrations. On remarque qu'il étoit très-zelé pour les François contre les Espagnols. Le pere le Long, dans sa *Bibliotheque de la France*, fait cet auteur Espagnol, & le dit fils de *Josué*, fils de Meïr. Il dit aussi d'après M. Plantavit de la Pause, dans sa bibliotheque rabbinique, qu'il n'est ni exact ni sincere, mais

MM. Gaulmin & Ferrand en ont jugé autrement, après avoir bien lû l'ouvrage de ce rabbin.* Le Long, *bibliotheque de la France, page 362.* Ferrand, *conspectus, seu synopsis lib. hebr. qui inscribitur, Annales, &c.* Bougerel, *mémoires pour servir à l'histoire des Juifs*, dans les *mém. de litter. & d'histoire, tome 2. part. 2.*

MELICQUE, (Nicolas) écuyer, sieur de saint Georges, trésorier des menus plaisirs, &c. Ce gentilhomme est auteur d'un livre de pieté assez connu, intitulé : *le caractere des vrais Chrétiens.* M. Moreau de Mautour, auditeur en la chambre des comptes, & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné une quatriéme édition de cet ouvrage en 1714. Elle est revûe & augmentée sur les manuscrits de l'auteur, qui est mort en 1705. âgé de soixante-cinq ans. On a encore de M. de Melicque une *nouvelle traduction du livre des pseaumes selon la vulgate & les differens textes, avec les notes litterales & grammaticales*, dédiée au clergé de France, assemblé en 1695. & imprimée en 1705. *in-8°.* à Paris. Il avoit publié auparavant une traduction des méditations de Jerôme Savonarole, sur l'oraison dominicale, & le cinquantiéme pseaume, *Miserere mei Deus, secundum, &c.* *Archimbaud, piéces fugitives de littérature & d'histoires, *tom. I. Mémoires du tems.*

MELUN. Maison, &c. *Ajoûtez à la branche d'Espinoy, pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732. ce qui suit.*

XXI. ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, prince d'Espinoy, &c Ajoûtez qu'*Anne-Julie*, née le 11. d'Août 1672. est morte le 2. de Novembre 1734. sans avoir été mariée. Elle étoit dans la soixante-troisiéme année de son âge. C'est celle que l'on ne nomme qu'*Anne* dans le Moreri. *A l'égard des autres corrections faites sur cette maison pour servir à l'édition du Moreri de 1725. il faut les chercher dans celle de 1732.*

MENAGE, (Matthieu) chanoine théologal d'Angers, nâquit dans le Maine vers l'an 1388. sous le regne de Charles VI. Il fit ses études d'humanités & de philosophie à Paris, y prit le degré de maître-ès-arts vers l'an 1408. & y enseigna la philosophie avec beaucoup de réputation en 1413. & dans les années suivantes. Il fut fait recteur de l'université en 1417. Ensuite tournant toutes ses études du côté de la théologie, il prit le degré de bachelier dans la faculté de Paris, comme on l'apprend par les actes du concile de Basle. Appellé à Angers, il y fut théologal de l'église de saint Maurice, & chargé d'y enseigner la théologie. Son mérite le fit choisir en 1432. par l'évêque & le chapitre d'Angers, pour se trouver en leur nom au concile de Basle, & on lui donna pour adjoints Guy de Versailles, chanoine de la même église, & Jean Bohale, qui y exerçoit la fonction de maitre-école. Matthieu Menage, & Guy de Versailles y soutinrent avec force les prétentions de l'université d'Angers qu'ils représentoient, & voulurent avoir le pas sur les envoyés de l'Université d'Avignon qui le leur disputoient, & cette contention donna lieu à un decret du concile du v. des calendes de Juin 1434. favorable aux députés de l'université d'Angers. Vers le même tems, Menage fut envoyé à Florence vers le pape Eugene IV. de la part des peres du concile de Basle, afin de l'engager à observer, & à faire observer les decrets du concile, & à abroger les annates & les évocations des causes à la cour Romaine. Ce fut Jean de Bacchenstein, docteur en droit, qui porta principalement la parole en cette occasion, & l'on a encore le discours qu'il fit alors. Menage parla aussi à Eugene IV. sur les moyens de réunir les Grecs à l'église Romaine, & sur l'abus des indulgences. De retour à Basle, il fut nommé commissaire par le concile pour distribuer les indulgences ; & Guy de Versailles ayant été rappellé par le chapitre d'Angers le 27. de Février 1435. Menage eut ordre de demeurer encore à Basle d'où il ne sortit qu'en 1437. On le fit alors chanoine de saint Martin de Tours. Mais en 1441. Jean Michel, évêque d'Angers, prélat d'une sainte vie, lui donna un canonicat de sa cathédrale dont il prit possession ; & le prélat le chargea en même tems d'enseigner la théologie & de prêcher, fonctions dont il s'acquitta avec beaucoup de zéle & de succès. Ce fut lui qui en 1443. le 22. de Mai eut l'honneur de haranguer la reine Isabelle, femme de René, roi de Sicile & duc d'Anjou, laquelle passoit par Angers. Chargé des affaires les plus importantes de son église, il en fut souvent député vers le roi de Sicile, l'archevêque de Tours, l'évêque d'Angers, l'abbé de saint Serge, &c. Il fut envoyé aussi au concile de Bourges le 9. de Septembre 1444. Il mourut peu de tems après son retour à Angers le 16. de Novembre de l'an 1446. & il fut enterré dans l'église cathédrale, dans la chapelle des chevaliers. Matthieu Menage étoit un des ancêtres de *Gilles* Menage, si connu parmi les sçavans, & qui a composé en latin la vie de Matthieu qu'il a accompagnée de beaucoup de remarques historiques & critiques. Cette vie parut *in-4°.* à Paris en 1674. *Gilles* Menage parle aussi de Matthieu dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé, mais il n'y dit rien de plus que ce que nous avons rapporté.

MENAGE. (Gilles) *Il faut ajoûter ce qui suit pour servir au Moreri édition de 1725.* 1°. Ce fut le 15. d'Août, non le 23. qu'il nâquit. 2°. L'abbé Menage eût été enfin de l'académie Françoise, sans un compétiteur (M. Bergeret) qui l'emporta, lorsqu'il fut proposé. 3°. Ses *Origines de la langue Françoise*, furent imprimées en 1650. & l'auteur en préparoit une nouvelle édition quand il mourut : elle a parue en 1694. avec des augmentations. *Ce qui suit servira au Moreri des éditions 1725. & de 1732.* 1°. Il ne faut pas mettre M. Boileau Despreaux entre ceux qui ont proprement écrit contre l'abbé Menage, mais Gilles Boileau, frere de M. Despreaux. 2°. *Il faut ajoûter les ouvrages suivans de* l'abbé Menage, à ceux *dont on a déja parlé dans le Moreri : Vita M. Gargilii Mamurræ parasito-pædagogi*, contre le professeur Montmaur. à Paris en 1643. *in-4°. Gargilii Mamurræ parasito-sophistæ metamorphosis*, contre le même, en 1643. *in-4°.* Ces piéces ont été depuis insérées dans les *Micellanea*, ou œuvres mêlées de l'abbé Menage, à Paris *in-4°.* en 1652. & dans la vie de Montmaur par M. de Sallengre. La *requête des Dictionnaires*, dans lesdites œuvres mêlées. *Recueil des éloges faits par le cardinal Mazarin*, à Paris, *in-fol.* en 1666. M. de la Ménardiere, & deux autres ont eu aussi part à ce recueil. Origines de la langue Italienne, en Italien, à Paris en 1669 *in-4°.* & à Genève en 1685. *in-fol.* Cette deuxiéme édition est la meilleure. Une édition des poësies de Malherbe, avec des notes, à Paris en 1666. & 1689. corrigée. Notes sur les poësies de M. Della Casa, en italien, à Paris en 1667. *in-8°.* La vie de Matthieu Menage, en latin : *nous en avons parlé dans l'article précedent.* Mêlanges, en italien, à Paris en 1678. & à Rotterdam en 1692. avec des augmentations. Histoire des femmes philosophes, en latin, en 1690. *in-12.* & à la fin de ses observations sur Diogene Laërce de l'édition de Hollande. Anti-Baillet, en 1690. *in-12.* 2. vol. réimprimé avec les *Jugemens des sçavans* de M. Baillet, & les notes de M. de la Monnoye, de l'édition de Hollande en 1727. & à Paris *in-4°.* avec les mêmes notes en 1730. *Menagiana*, d'abord en un volume, ensuite en deux, & enfin M. de la Monnoye en a donné une édition fort augmentée en 4. vol. *in-12.* en 1715. La vie de Pierre Ayrault, en latin, à Paris en 1675. *in-4°.* Il a laissé une suite encore manuscrite de son histoire de Sablé.

MENANDRE, dit *Protector*, &c. On le fait vivre *dans le Moreri en* 1598. au lieu de 598.

MENARD, (Claude) né à Angers vers l'an 1580. fut lieutenant de la prévôté d'Angers à l'âge de 33. ans, & lorsqu'il fut devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique. Il se seroit fait Chartreux, si on ne l'en eût détourné. Mais il en mena presque la vie, & en embrassa les jeûnes. Il contribua beaucoup à la réforme de plusieurs monasteres en Anjou, & à plusieurs autres œuvres de pieté. Néanmoins il a beaucoup écrit, principalement sur l'histoire ecclésiastique, & civile de France. Il aimoit passionnément l'antiquité, & avoit passé une bonne partie de sa vie à fouiller dans les archives des compagnies ecclésiastiques & civiles, principalement de la province d'Anjou, d'où il avoit tiré quantité de titres originaux. La dissipation de ces piéces est une des pertes les plus considerables qu'ait pû faire l'histoire d'Anjou, & même celle de France. Les piéces curieuses dont Menard enrichissoit de tems en tems le public, en sont la preuve. On a de lui, 1. l'histoire de S. Louis par Joinville, que le premier éditeur, Pierre de Rieux, avoit défigurée, sous prétexte d'en corriger la diction. Menard l'a fait imprimer telle qu'il l'avoit trouvée dans un original échapé à la fureur des Protestans, & l'a enrichie de notes, où il paroît

beaucoup

beaucoup de jugement & d'érudition ; c'est un *in-4°.* imprimé à Paris en 1617. 2. On lui est redevable de l'édition des deux livres de S. Augustin contre Julien, qu'il avoit tirés de la bibliotheque de l'église d'Angers. 3. Plainte apologetique pour M. l'évêque d'Angers (Charles Miron) contre son chapitre. C'est une réponse au livre de Jacques Boutreux pour le chapitre d'Angers. L'ouvrage de Menard est un *in-8°.* imprimé à Angers en 1625. le chapitre y répondit l'année suivante. 4. L'éloge latin de Gabriel Michel de la Rochemaillet (mort en 1642.) imprimé à la page 59. de la bibliothéque des coûtumes, *in-4°.* à Paris en 1699. 5. *Recherches & avis sur le corps de S. Jacques le majeur*, à Angers en 1610. dediées à Charles Miron, évêque d'Angers. Cet ouvrage est très-singulier. L'auteur entreprend d'y prouver que le corps de S. Jacques répose dans un ancien tombeau d'une des cryptes de la collégiale de saint Maurille d'Angers. Cette prétendue découverte donna lieu aux vers suivans :

Nous allions par monts & par vaux ;
Quand nous fûmes au pont qui tremble,
Nous nous rencontrâmes ensemble,
Trente pelerins sans chevaux.

Nous trouvâmes un Poitevin
Qui nous jura par sa coquille,
Que l'on voyoit à saint Maurille
Ce grand saint Jacques *Angevin.*

Il nous dit en homme sçavant
Approuvé par bon témoignage,
Qu'on ne fera plus le voyage
Qui se faisoit par ci-devant.

Si ce n'est, dit-il, le majeur,
C'est le mineur, *c'est l'un ou l'autre :*
Saint Jacques, *c'est un grand apôtre,*
Toujours bon pour le voyageur.

Puisque saint Jacques *est à Angers,*
Adieu Galice, adieu Castille,
Nous passerons à saint Maurille
Le pont qui tremble, sans dangers.

6. *Disquisitio novantiqua amphitheatri Andegavensis Grohannii*, *in-4°.* en 1638. Outre ces ouvrages imprimés de Claude Menard, on conserve encore plusieurs de ses ouvrages manuscrits, comme son histoire de l'hérésie de Berenger, celle d'Anjou qu'il intitula, *Rerum Andegavensium pandectæ*, qui est en deux volumes *in-fol.* d'un latin très-dur, & qui souvent auroit besoin de commentaire. L'auteur y a omis, ou traité trop briévement, ce qui regarde les conciles tenus en Anjou, les coûtumes du pays, les monasteres, & même les vies des évêques. On conserve dans la bibliothéque de saint Magloire à Paris, parmi les manuscrits de MM. de Sainte-Marthe, la premiere partie de cette histoire d'Anjou, intitulée : *Peplus Andegavensis, illustrium Andegavensium, in ecclesia bellis, atque rerum gerendarum & togâ clarissimorum, elogia vultusque componens.* Claude Menard mourut le 20. de Janvier 1652. Menage, *page 86.* de son histoire de Sablé, l'appelle *le pere de l'histoire d'Anjou*, & il est vrai qu'on trouve dans tous les ouvrages de cet auteur beaucoup de recherches curieuses & utiles, quoiqu'il se soit souvent mepris, & qu'il ait assez souvent manqué de critique, sur-tout dans plusieurs de ses premiers écrits. * *Discours historique & critique sur quelques écrivains de l'histoire d'Anjou*, dans le tome XIII. partie II. article IV. de la *Bibliothéque françoise*, ou *histoire littéraire de la France.* Le Long, *Bibliotheque des auteurs de l'histoire de France*, *pages 201. 767. 871. 876. Mémoires du tems.*

MENARD, (Pierre) natif de Tours, &c. Il ne mourut pas en 1701. *comme on l'a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* mais vers 1685.

MENARD, (Jean de la Noë) prêtre du diocèse de Nantes, & premier directeur de la communauté ecclésiastique de saint Clement, né à Nantes le 23. de Septembre 1650. étoit fils de *Louis* Menard, qui a été consul, échevin & sous-maire de Nantes, & de *Louise* Fouré de la Noë, d'une très-honnête famille. Il montra dès son enfance une grande ardeur pour le bien, & une pieté fort au-dessus de son âge ; vertus dans lesquelles il fit chaque jour de si grands & de si solides progrès, que le pere Amelotte, prêtre de l'Oratoire, qui a été long-tems le directeur de sa conscience, a toûjours dit qu'il étoit presqu'assuré qu'il n'avoit jamais perdu l'innocence de son baptême. Après ses premieres études, durant lesquelles il se dépouilla plusieurs fois lui-même de quelques-uns de ses vêtemens pour en revêtir les pauvres, & se relevoit souvent les nuits pour prier, on l'envoya au college des peres de l'Oratoire de Nantes, où il ne tarda pas à montrer qu'il n'avoit pas moins de facilité pour les sciences, & de beauté de genie, que de pieté & de vertu. Il soûtint avec un grand éclat ses théses de philosophie, ne reçut que des applaudissemens lorsqu'il fut fait maître-ès-arts, & vint à Paris en 1669. pour y étudier en droit civil. Reçû avocat au parlement de la même ville, il brilla dans le barreau par son éloquence, sa capacité peu commune, la justesse de son esprit, & les rares exemples de vertu qu'il y donna. Après plus de trois ans de séparation, ses parens ne pouvant supporter plus long-tems son absence, il se rendit auprès d'eux à Nantes, & continua d'y plaider au présidial de cette ville, jusqu'à ce que le gain qu'il fit d'une cause, dont il avoit eu peine à se charger, doutant de sa justice, & la perte qu'il fit d'une autre dont le droit étoit certain, le dégoûterent de cette profession, & lui firent prendre la résolution de la quitter. Déterminé à l'état ecclésiastique par son penchant, & par les décisions des plus grandes lumieres de son tems ausquelles il eut recours dans ses doutes, il revint secretement à Paris, & après en avoir obtenu avec beaucoup de difficultés le consentement de madame sa mere, il entra au séminaire de saint Magloire vers la fin de 1675. y étudia la théologie sous le fameux pere Thomassin, & s'appliqua particulierement à l'étude des ouvrages de saint Augustin & de saint Thomas qu'il n'a cessé de méditer toute sa vie, sur-tout les écrits du premier. Il se nourrit aussi de la lecture & de la méditation de l'écriture-sainte qui a toûjours fait ses chastes délices, fit des catéchismes dans la paroisse de S. Jacques du Haut-Pas, & s'engagea dans les ordres sacrés lorsque ses supérieurs le lui eurent commandé. Après être demeuré assez long-tems dans celui de diacre, il reçut celui du sacerdoce après un commandement réïteré du pere Amelotte, à l'âge de vingt-huit ou vingt-neuf ans. On voulut alors l'attacher au diocèse de Paris ; mais craignant de se détourner de l'ordre que la providence sembloit lui avoir marqué par sa naissance, il retourna à Nantes, où on lui offrit d'abord le second archidiaconé de la cathédrale, & peu après la cure de la chapelle Basse-mer, à trois lieues de cette ville, bénéfice de plus de mille écus de revenus. Mais l'humble & désinteressé Menard refusa constamment l'un & l'autre ; & lorsque dans la suite on l'exposa à des épreuves encore plus fortes, on le trouva toûjours aussi ferme à n'accepter aucune dignité dans l'église. Tout Nantes est témoin que M. le cardinal de Noailles qu'il avoit connu au séminaire de saint Magloire, & qui a toûjours conservé pour ce saint prêtre une vénération profonde, l'ayant proposé à Louis XIV. pour l'évêché de saint Paul de Leon, il en fut allarmé & affligé jusqu'à en devenir malade, & qu'il ne recouvra sa santé que lorsqu'il eut sçû que le roi lui avoit preferé M. l'abbé de la Bourdonnaie. Il s'étoit aussi retiré précipitamment de Paris dans un voyage qu'il y avoit fait, parce que le pere de la Chaise, Jesuite, confesseur du roi, avoit voulu lui faire accepter un canonicat de la Sainte-Chapelle, en l'assurant qu'il ne tarderoit pas à lui donner bientôt d'autres marques plus sensibles de son attention. M. Menard se contenta donc toûjours du patrimoine que la providence lui avoit donné, sur lequel il ne prenoit que son nécessaire, & dont il distribuoit le reste aux pauvres, ou l'employoit à de saints établissemens. Retiré d'abord à la communauté de S. Clement de Nantes, il y fut chargé des conférences ecclésiastiques qui se faisoient alors tous les Jeudis dans la salle du presbytere ; sa lumiere & son zele éclaterent dans chacune. M. l'évêque de Nantes, qui en fut souvent témoin, ne tarda pas à le faire travailler dans un champ plus vaste ; il le fit directeur du séminaire, & l'on peut dire que pendant plus

de trente années que M. Menard y a demeuré, il en a été l'ame & la lumiere, & que c'est lui qui l'a mis dans la réputation d'être un des séminaires de France le plus florissant. Les conferences & les autres occupations de cette place ne l'empêcherent pas d'exercer le ministere de la confession, lorsqu'on l'obligea à s'en charger, avec autant de zéle & d'application que s'il n'eût eu que cette seule fonction à remplir, & de composer même quelques ouvrages aussi utiles que solides. L'unique qui ait été imprimé jusqu'à présent est le catéchisme de Nante qu'il fit, & pour l'instruction des fidéles, & pour celle des clercs qu'il forma lui-même à l'emploi de catéchiste après avoir établi cet emploi dans toutes les paroisses de la ville, & dans les villages même. Ce catéchisme de Nantes est un chef-d'œuvre dans son genre. Il est approuvé par MM. les évêques de Nantes & de Vannes; M. l'évêque de Saint-Malo par son ordonnance du 4. d'Octobre 1718. l'a adopté pour son diocèse à l'exclusion de tout autre, de même que MM. les évêques de Metz & d'Arras, & c'étoit celui dont M. l'évêque de Tripolis & les autres Missionnaires de la Chine, compagnons de ce prélat, se servoient dans leurs missions. Peu de tems après M. Menard étant venu à Paris pour y faire une retraite, il travailla de nouveau ce catéchisme, en corrigea quelques endroits, en augmenta d'autres, & le publia à son retour à Nantes. Cette seconde édition a été suivie en differens tems d'une troisiéme & d'une quatriéme. C'est un volume *in-8°*. Peu avant la seconde édition, c'est-à-dire, vers la fin de 1695. M. de Beauvau, évêque de Nantes, donna à M. Menard la direction de la communauté des ecclésiastiques de son diocèse, dont l'union avec le seminaire avoit déja été faite sous le prédecesseur & l'oncle de ce prélat, M. de la Baume le Blanc. On doit encore à M. Menard l'établissement d'une maison du Bon-Pasteur pour la conversion des filles tombées dans le péché, la plus grande partie de la chapelle du seminaire, quantité de réparations faites à ses dépens dans plusieurs autres églises, ou dans des hôpitaux, la delivrance de beaucoup de prisonniers, & ce qu'il y a de plus admirable, tout le diocèse de Nantes lui doit la lumiere qui l'a éclairé, l'instruction de quantité de bons ecclésiastiques qu'il a formés, ces reglemens si utiles, principalement pour les catéchismes; reglemens qu'il avoit faits d'abord pour le clergé de saint Jacques du Haut-Pas à Paris, & qui ont servi ensuite de modéle à ceux qui ont été faits pour les autres clergés des différentes paroisses de cette grande ville, & les reglémens particuliers qu'il a faits pour la maison du Bon-Pasteur de la ville de Nantes, dont il refusa toûjours d'être le supérieur, quoique cet établissement fût presqu'uniquement son ouvrage. M. Menard travailla aussi avec beaucoup de succès à la conversion des hérétiques que sa politesse, sa douceur, la force de ses raisonnemens gagnoient souvent dès la premiere conférence qu'il avoit avec eux. Il est étonnant jusqu'où l'attention de M. Menard a été portée, quels biens de toute espéce il a faits; & combien avec tant de travaux, de soins & d'occupations, il a été encore un homme de priere, de mortification & d'austérité même. Dans les dernieres années de sa vie on prévint son évêque contre lui, & cette prévention occasionna beaucopp de chagrins particuliers qu'il supporta toûjours avec une grande patience. Il voulut néanmoins se retirer du diocèse; il en fit la proposition à son évêque, qui se plaignoit en particulier de quelques mémoires que M. Menard avoit fait passer jusqu'en cour, & dans lesquels ce prélat se croyoit interessé, & cependant il ne voulut jamais lui permettre de se retirer. M. Menard demeura même encore du tems dans le seminaire, & n'en sortit enfin que pour se retirer d'abord dans une maison particuliere, & ensuite dans la communauté de saint Clement de la même ville. Ce fut dans cette communauté qu'il mourut en odeur de sainteté, à trois heures & demie du matin le 15. d'Avril 1717. âgé de 66. ans, 7. mois & 22. jours. Dès que la nouvelle de sa mort fut sçûe, il y eut à sa maison un concours prodigieux de personnes de tout état & de tout sexe qui s'empressoient de lui marquer leur vénération; & quoiqu'il eût ordonné d'être enterré avec une grande simplicité, non seulement on vit à son convoi plus de trois cens ecclésiastiques en surplis, & les croix de plus de douze églises; les Benédictins & les PP. de l'Oratoire voulurent y assister tous aussi un cierge à la main, & tout ce qu'il y eut de distingué dans la ville y vint pareillement par respect pour sa mémoire. Outre son catéchisme de Nantes, qui est generalement estimé de tous les diocèses, il avoit fini les ouvrages suivans que l'on espere donner au public, sçavoir, 1. Un traité complet sur l'usure. 2. Des conférences sur les devoirs de la vie chrétienne & ecclésiastique. Ce dernier n'est pas entierement achevé, mais l'on assure qu'il y manque peu de chose. Le portrait de M. Menard a été gravé, & l'on trouve ces vers au bas de cette gravûre:

D'un généreux clergé le pere & le modéle,
Zelé, docte, pieux & ministre fidéle,
Par ses sages leçons il réforma les mœurs:
Aux vices, l'erreur opposa son courage,
Et mourut consolé d'avoir eu l'avantage
De donner à la foi d'illustres défenseurs.

Une personne qui avoit connu particulierement M. Menard, en composa la vie qui fut achevée dès 1718. & dont M. le cardinal de Noailles, qui ne parloit jamais du défunt, qu'il avoit connu, que comme d'un saint, avoit accepté la dédicace. Mais différens accidens ont retardé la publication de cet ouvrage jusqu'en 1734. C'est un volume *in-12.* intitulé: *Vie de M. de la Noë-Menard, prêtre du diocèse de Nantes*, avec l'histoire de son culte & des relations des miracles operés à son tombeau. On trouve dans le tissu de l'histoire deux lettres de M. l'abbé Duguet, & une troisiéme à la fin, écrites à M. Menard: plus le testament du défunt, & son épitaphe en latin & en françois, & un assez long fragment d'une dissertation latine présentée contre lui à M. l'évêque de Nantes par un directeur du seminaire. Ce fragment est aussi en françois. Il s'y agit de quelques points de la matiere de la pénitence dont M. Menard a été l'homme de son tems le mieux instruit. La troisiéme lettre de M. Duguet à M. Menard qui se trouve à la fin de l'histoire de sa vie, & qui est la plus longue des trois, se trouvoit déja imprimée p. 1. & suiv. du II. vol. du *Recueil des lettres de M. Duguet*.

MENCKE, (Louis-Othon) pere du célebre *Burchard* Mencke, naquit le 22. de Mars 1644. à Oldenbourg, ville de la Westphalie, de *Jean* Mencke, marchand & senateur de cette ville. Après ses premieres études faites dans sa ville natale, il passa à l'âge de dix-sept ans à Breme, où il s'appliqua à la philosophie. L'année suivante 1662. il retourna à Leipsic, où il fut fait maitre-ès-arts en 1664. Ensuite il visita les universités de Jéne, de Wittemberg, de Groningue, de Franeker, d'Utrecht, de Leyde & de Kiel. Il soûtint à Jéne des théses sur des subtilités de métaphysique qu'il aimoit beaucoup alors, & ausquelles les plus habiles ne purent lui répondre d'une maniere satisfaisante, & il donna des leçons sur ces matieres. Revenu à Leipsic, il s'appliqua à la jurisprudence & à la théologie; fut fait en 1668. professeur de morale, & prit en 1671. le degré de licence en théologie. Il se maria le 24. de Septembre 1672. & continua toûjours ses leçons de morale, ayant rempli ce poste jusqu'à sa mort. Il fut cinq fois recteur de l'université de Leipsic, & sept fois doyen de la faculté de philosophie. Il mourut le 29. de Janvier 1707. dans sa soixante-troisiéme année. En 1677. il fit imprimer à Leipsic *in-fol.* l'histoire Pélagienne du cardinal Noris. L'édition du *Canon chronicus Ægyptiacus, Græcus*, du sçavant Marsham, qui a paru dans la même ville *in-4°*. est dûe à ses soins; de même que celle des annales de la reine Elisabeth d'Angleterre par Camden, & de quelques autres ouvrages, entr'autres celle de l'histoire universelle sacrée & prophane, écrite en latin par Marc-Zuer Boxhorn, à laquelle il a joint une continuation de dix années, *in-4°*. à Leipsic, en 1675. & celle de l'*Orbis politicus* de George Hornius, auquel il a ajoûté ses remarques, à Leyde en 1668. *in-12.* Il a été le premier auteur du journal de Leipsic, auquel il a travaillé jusqu'à la fin de sa vie, avec plusieurs autres. Il y en avoit trente volumes quand il mourut. Ses autres écrits sont: *Micropolitia, seu respublica in microcosmo conspicua*, à Leipsic en 1666. *Jus majestatis circa venationem*, à Leipsic en 1674. *De justitia auxiliorum contra*

fœderatos, à Leipsic en 1685. *Programma de origine domus Hohenzolleriana*, en 1703. *Programma, an recentiones logici quos ab ideis non male, parum licèt latine, ideales dixeris, jemet aliis artis ratiocinativæ magistris jure meritoque præferant*, en 1704. à Leipsic. * *Nova litteraria Germaniæ anni 1707.* &c.

MENCKE, (Jean Burchard) né à Leipsic le 27. de Mars 1675. étoit fils de *Louis-Othon* Mencke, professeur de morale, & le premier auteur des *Acta eruditorum*. Il fut reçu maitre-ès-arts en 1694. & se fit connoître de bonne-heure par ses talens. Dès l'an 1694. il publia une dissertation latine sur la consécration des empereurs & des impératrices prouvée par les médailles, & une autre en 1695. *De eo quod decorum est*, qui lui valurent la qualité d'assesseur de la faculté de philosophie. La théologie, l'éloquence, la poësie, & les sciences même abstraites occupetent son tems, & firent briller son esprit. Pour se perfectionner il parcourut la Hollande & l'Angleterre, & fit connoissance avec un grand nombre de sçavans dont il acquit l'estime, & avec qui il entretint correspondance. En 1700. il fut admis au nombre des membres de la société royale de Londres, & quelques années après il fut aggrégé à celle de Berlin. Dès 1699. il fut fait professeur en histoire à Leipsic, & peu après il s'appliqua à la jurisprudence avec tant d'ardeur qu'en 1701. il fut reçû docteur en droit à Halle. Dans la suite il s'attacha à enseigner l'histoire, & en 1708. il eut la place d'historiographe de Friderick-Auguste roi de Pologne, & électeur de Saxe, après la mort de M. Tentzel. Il devint conseiller un an après, & en 1723. conseiller de la cour. Il mourut le premier jour d'Avril 1732. dans sa cinquante-septiéme année: ou dans sa cinquante-huitiéme, selon les actes de Leipsic qui mettent sa naissance le 8. d'Avril 1674. Sa mort arriva à Leipsic, où il a laissé deux fils qu'il a eus de la fille de Jean-Frideric Gledirsch, fameux libraire de cette ville, qu'il avoit épousée, & avec qui il a vécu plus de 30. ans. L'aîné *Frideric-Otton*, est licencié en droit, & continue les *Acta eruditorum*. Le second, *Charles-Otton*, continue ses études académiques. M. Mencke a donné plusieurs ouvrages qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Le plus considérable est un recueil d'historiens d'Allemagne, (*Scriptores rerum Germanicarum speciatim Saxonicarum*) en 3. vol. *in-fol.* les deux premiers en 1728. & le troisiéme en 1730. Il avoit publié en 1703. diverses lettres, instructions & mémoires de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, & de quelques autres. Le premier recueil de ses poësies parut en 1705. *in-8°.* le second en 1706. & le troisiéme en 1710. On les a réimprimés en 1713. En 1707. il fit imprimer la vie de l'empereur Leopold; *Analecta de calamitate litteratorum*, avec une préface, & les lettres de Jean-Antoine Campanus. Les *Analecta de calamitate litteratorum* sont un recueil d'ouvrages de différens auteurs sur ce sujet: sçavoir, *Medices legatus, sive de exilio*, de Pierre Alcyonius, les deux livres de Pierius Valerianus, & celui de Cornelius Tollius, *de infelicitate litteratorum*; enfin le traité de Joseph Barberius, *de miseria poëtarum græcorum*. Tout le monde connoît les deux discours de M. Mencke sur la charlatanerie des sçavans, qui ont paru en latin en 1715. & qui ont été traduits en diverses langues. On en a une bonne traduction françoise qui a été imprimée à la Haye en 1721. avec des remarques critiques de différens auteurs. Le premier de ces deux discours fut fait le 9. de Février 1713. & le second le 14. de Février 1715. M. Mencke a fait plusieurs autres discours qui ont été imprimés, sçavoir: sur les sçavans de Leipsic, en 1709. *in-4°.* *De monogrammate Christi*, en 1696. *in-4°.* *De viris togâ & sago illustribus*, en 1699. *in-4°.* *De causis bellorum inter eruditos*, en 1699. *in-4°.* *De eo quod justum est circa testimonia historicorum*, en 1701. *De græcorum latinarumque litterarum instauratoribus in Misnia*, en 1701. *De Mindelhemio, Suevia urbe ac dynastia in principatum imperii nuper erecta*, en 1706. *De Nævis politicis Caroli V. imperatoris*, en 1706. *De feimeris, veteris Westphalorum judiciis Scabinis*, en 1707. *De Angla & Scotia unione*, en 1701. *De viris militiâ æque ac scriptis illustribus*, en 1708. L'auteur de ce discours est proprement Jean-Chrétien Biel: M. Mencke l'a retouché. *De comentariis historicis quos Galli* Mémoires *vocant*, en 1708. *De electoratu Saxoniæ Friderico bellicoso jure meritoque collato*, en 1709. La vie & les actions de l'empereur Leopold I. en allemand, en 1707. Il a donné en 1714. une nouvelle édition corrigée & augmentée de la méthode pour étudier l'histoire, par l'abbé Lengler, qui a lui-même depuis augmenté son ouvrage considérablement. Il a eu part au dictionaire des sçavans publié à Leipsic en allemand en 1715. *in-fol.* Il a continué le journal de Leipsic après la mort de son pere pendant vingt-cinq ans, & en a publia trente-trois volumes. Enfin on a le catalogue de sa bibliothéque dressé par lui-même, & imprimé en 1723. & en 1727. augmenté. Il avoit rendu cette bibliothéque publique jusqu'en 1728. qu'il l'a vendue. Il a laissé manuscrites un grand nombre de dissertations que l'on promet de donner au public. Elles sont presque toutes sur des sujets interessans. *Voyez-en* la liste dans la bibliothéque Germanique, *tome XXV. p. 230.* d'où nous avons extrait presque tout ce que nous venons de rapporter; les *Mémoires de Trevaux, mois de Septembre 1733. pages 1679. & suiv.* & les actes de Leipsic de l'an 1732. *page 233.* &c.

MENECHME, de Sicyone, &c. *A cet article dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. in dit qu'*une troisiéme personne de ce nom a commencé les élémens d'Euclide, *lisez* a commenté, &c.

MENESTRIER, (Claude-François) &c. *A la fin de l'article de ce Jesuite dans le dictionaire historique on dit que* Jean Baptiste Menestrier, de Dijon, & Claude Menestrier, antiquaire du pape Urbain VIII. étoient parens de ce Jesuite: *c'est une faute.* Le Jesuite étoit de Lyon, & son nom s'écrivoit Menestrier: les deux autres étoient de Dijon, & leur nom étoit le Menestrier. Il n'y avoit aucune parenté entre eux & le Jesuite. Claude le Menestrier étoit habile antiquaire: ce fut en cette qualité qu'il fut si bien venu auprès du cardinal Barberin, qui devint dans la suite pape sous le nom d'Urbain VIII. Le Menestrier mourut vers 1657. Ce ne fut qu'après sa mort que l'on imprima en 1657. même son ouvrage intitulé: *Symbolica Dianæ Ephesiæ statua à Claudio Menetreio Cimeliothecæ Barberinæ præfecto exposita*, avec figures. C'est un *in 4°.* plusieurs fois réimprimé depuis. A l'égard de Jean-Baptiste le Menestrier, il naquit aussi à Dijon en 1654. & il fut conseiller du roi, secrétaire de sa chambre, & contrôleur provincial de l'artillerie au duché de Bourgogne. Il fut aussi un des plus fameux antiquaires de son tems, & l'un des plus curieux. Il a fait imprimer de son vivant un petit ouvrage intitulé, *Médailles, monnoyes, & monumens antiques d'Imperatrices Romaines*, à Dijon en 1625. *in-fol.* Depuis sa mort arrivée en 1634. on a donnée ses *Medailles illustrés des anciens empereurs & impératrices de Rome*, en 1642. *in-4°.* à Dijon, que plusieurs auteurs ont attribué mal-à-propos au pere Menestrier, Jesuite, comme M. A. de Valleneourt le reproche en particulier dans son éclaircissement au sujet d'un mémoire de M. Moreau de Maurour concernant une correction dans Suetone & dans Dion, imprimé dans le *Mercure de Juillet 1730.* lequel éclaircissement a été publié en 1732. dans le *tome XVIII. seconde partie* de la *Bibliothéque Françoise*. Jean-Baptiste le Menestrier a vécu soixante-dix ans. On voyoit autrefois son épitaphe peinte sur une des vitres de la paroisse de saint Medard de Dijon, en ces termes singuliers & peu sérieux:

Cy gît Jean le Menestrier;
L'an de sa vie soixante & dix,
Il mit le pied dans l'étrier
Pour s'en aller en Paradis.

Presque tous nos antiquaires modernes ont parlé de lui avec de grands éloges.

MENGOLI. (Pierre) *On n'en a dit que trois lignes dans le dictionaire de Moreri: ce sçavant mérite d'être plus connu.* Il étoit l'un des disciples du pere Bonaventure Cavalieri, de l'ordre des Jesuites, inventeur des premiers principes du calcul des infinimens petits. Il fut fait professeur en mechanique au collége des nobles de l'accadémie de Bologne, & se distingua par la solidité de ses leçons, & par ses ouvrages. Il en publia un *in-4°.* en 1659. qui a pour titre, *Geometriæ speciosa elementa*, &c. à Bologne. C'est une espéce d'essai des infi-

nimens petits. L'auteur y employe les mêmes signes de M. Leibnits par une partie de ses calculs déja mis en usage par Viette, Herigonius, Cavalieri, &c. Les autres ouvrages de Mengoli sont: *Nova quadratura arithmetica, seu de additione fractionum. Via regia ad mathematicas ornata.* Il dédia cet ouvrage à la reine Christine de Suède lorsqu'elle reçut les complimens de l'université de Bologne. *Refrazzione è paralasse solare. Speculatione di musica.* Ces spéculations sur la musique sont pleines de choses curieuses. *Circolo. Arithmetica rationalis elementa. Arithmetica realis:* tous ces ouvrages sont fort estimés. Le dernier est un nouveau système, où traitant toute sortes de matieres selon la méthode des mathématiciens, il déduit plusieurs conclusions de certaines propositions qu'il établit. Par le moyen de ses propositions il prétend instruire des principales vérités naturelles avec facilité. Ainsi pour donner un essai des choses intelligibles qu'il faut sçavoir il a composé sa *géometrie speciense*, dont on a parlé plus haut, son arithmétique rationelle, & son cercle, qui sont aussi rapportés ci-dessus: & pour les choses sensibles, il a donné sa musique spéculative, & son arithmétique réelle. Ainsi tous ses ouvrages sont unis & tendent à un même but, qui est d'éclairer & d'instruire solidement. Cet habile homme vivoit encore en 1678. * *Relation manuscrite sur quelques sçavans d'Italie*, par le pere Poisson, de l'Oratoire, *Biblioth. Ital. tome IX. page 190.*

MENOCHIUS, (Jean-Etienne) Jesuite, &c. *Ajoûtez à ce que l'on a dit dans le Moreri éditions de 1725.* qu'il a donné en italien une histoire de la vie de Jesus-Christ, & une histoire sacrée tirée des actes des Apôtres; six volumes de dissertations sur différens sujets, principalement sur l'Ecriture sainte. Après sa mort on a donné son traité de l'œconomie Chrétienne, & une histoire sacrée, mélangée, &c. L'édition de son ouvrage sur la bible, procurée par le pere de Tournemine, aussi Jesuite, est de 1719. en deux volumes *in-fol.* Le pere de Tournemine y a réuni quelques autres ouvrages de ses confreres sur la bible, & ses propres dissertations.

MENOT, (Michel) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit François, mais on ignore de quelle province il étoit natif. Etant entré dans l'ordre des Cordeliers, il s'y distingua par le zele avec lequel il prêcha la parole de Dieu, & se fit dans le monde une réputation qu'il ne méritoit point. Henri Willot lui donne le titre de professeur en théologie, & ce titre lui est aussi attribué au frontispice de ses sermons. La Croix du Maine, & Louis Bail après lui, lui attribuent aussi la qualité de docteur en théologie de la faculté de Paris, mais les bibliothécaires des Franciscains ne lui donnent point cette qualité. Il a fleuri du tems des rois Louis XI. Charles VIII. Louis XII. & François I. On croit qu'il mourut au commencement du régne du dernier, ou au plus tard en 1518. comme on le prouve par l'édition de ses sermons imprimés en lettres gothiques chez Claude Chevallon, à Paris en 1519. *in-8°.* où il paroît par la préface, que Menot étoit mort depuis peu. On ne peut nier que ce Cordelier ne prêchât avec un zele & une hardiesse singuliere; & qu'il ne déclamât en toute liberté contre tous les vices de son tems, sans être retenu par aucun respect humain. Mais ses sermons sont plus comiques que sérieux: ils sont remplis de traits burlesques & bouffons; pleins d'ailleurs d'ignorance, de mauvaises plaisanteries, & d'allusions indécentes. Ils sont écrits en fort mauvais latin. Il falloit être bien de mauvais goût pour courir, comme l'on faisoit, à un tel prédicateur. Tous les sermons de Menot, semblables pour le redicule à ceux de Barler, d'Olivier, Maillard, & de Robert Meissier, consistent en quatre carêmes, publiés sous ces différens titres: 1. *Fr. Michaelis Menoti, zelantissimi prædicatoris ac sacræ theologiæ professoris, ordinis Minorum, perpulchra epistolarum quadragesimalium expositio, secundùm ferias & dominicas, declamatarum in amantissimo & devotissimo conventu fratrum Minorum Parisiensium anno Domini 1517.* à Paris chez Claude Chevallon en 1519. *in-8°.* 2. *Opus aureum evangeliorum quadragesimalium in academiâ Parisiorum declamatorum per venerabilem P. Michaelem Menotum, ordinis Minorum*, à Paris chez Claude Chevalon en 1519. *in-8°.* 3. *R. P. Mich. Menoti perpulcher tractatus, in quo tractatur per bello de fœdere & pace ineunda, mediâ ambassiatrice pœnitentiâ*, à Paris en 1519. *in-8°.* 4. *R. P. Michaelis Menoti sermones quadragesimales ab ipso olim* (1508.) *Turonis declamati*, à Paris *in-8°.* Il y a encore quelques autres éditions, & cependant ces sermons sont fort rares, en quoi il n'y a pas de mal. * Henrici Willot, *athenæ orthodoxorum sodalitii Franciscani.* Menot y est mal appellé *Menatus*, ce qui est peut-être une faute d'impression. Lucæ Wading, *scriptor. ordinis Minor.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoise.* Louis Bail, *sapientia foris prædicans*, partie 2. *Essais de littérature du mois de Septembre 1702.* Niceron, *mémoires, &c. tome 24.*

MENTZEL, (Chrétien) né à Furstenwald, ville dans le Mittel-Marck, entre Berlin & Francfort sur l'Oder, étoit d'une famille très-honnête, fils de *Christophe* Mentzel, homme consulaire, & qui a rendu de grands services à sa patrie, & de *Marie* de Felbinger, fille d'un conseiller de la même ville. Chrétien Mentzel naquit le 15. de Juin 1622. fut élevé & instruit jusqu'à l'âge de huit ans dans sa maison, & envoyé ensuite au collége fondé en 1607. par Joachim Frederic, électeur de Brandebourg. Mais les guerres qui agitoient alors l'Allemagne, l'obligerent peu après d'en sortir, & de revenir chez lui, d'où il fut envoyé à Berlin. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1637. que la peste, qui ravagea toute la Marche de Brandebourg, le contraignit de revenir encore dans sa patrie, & de se retirer avec eux à la campagne. Il perdit son pere au commencement de 1640. & après sa mort il retourna à Berlin, où il se fit beaucoup estimer par sa bonne conduite, & par les grands progrès qu'il avoit déja faits dans les sciences. L'amour qu'il avoit pour la médecine, & le désir où il étoit d'en faire sa principale étude, l'engagea d'aller à Francfort, où il s'y appliqua pendant deux ans. Il alla ensuite à Konigsberg en Prusse, où il se lia d'amitié avec plusieurs sçavans, & on lui procura d'accompagner à Varsovie & à Cracovie Creitzius, que l'électeur de Brandebourg envoyoit en 1647. à la diette de Warsovie, & auprès de Jean Casimir roi de Pologne à Cracovie. Mentzel reçut beaucoup d'honneur dans cette occasion, & Casimir lui donna des marques particulieres de bienveillance. De retour à Konigsberg, Chrétien Ravius, homme très-sçavant dans les langues, l'invita en 1648. à venir auprès de lui à Dantzic; pour l'aider dans l'instruction de la jeunesse. Mentzel y demeura un an, pendant lequel il fit beaucoup d'observations de botanique. Il revint dans sa patrie en 1650. & de-là il alla à Hambourg, où il s'embarqua pour la Hollande. Il vit Amsterdam, Leyde & plusieurs autres villes, se rembarqua de nouveau & parcourut tout l'Ocean, & vint à Venise. Il vit ensuite Valence, Alicante, les isles de Majorque, de Corse, de Sardaigne, Gênes, Livourne, la Sicile, Malte, Candie, Padoue, Bologne, Pise, Sienne, Florence, Rome, Naples, &c. Il étoit de retour à Padoue en 1654. & il y fut fait cette année docteur en médecine. Après cela il revint chez lui par Verone, Vicence, Trente, Inspurck, Augsbourg, Nuremberg, Jene & Leipsic. Revenu de tant de voyages, il se mit à exercer la médecine, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement & de succès. En 1658. il suivit, en qualité de médecin d'armée, Frideric-Guillaume, électeur de Brandebourg, qui faisoit la guerre dans l'Alsace. La guerre finie, il accompagna le même prince à Cleves, & dans tout le Brandebourg; & ces courses lui valurent les titres de conseiller & de médecin de l'électeur. Vers 1665. il suivit en Hollande le marquis Frederic, depuis roi de Prusse & le conduisit aux eaux d'Aix-la Chapelle, & à celles de Spad, & l'assista utilement de ses conseils. Il étoit à peine de retour à Berlin, que l'électeur le renvoya à la Haye pour y secourir la princesse sa femme qui y étoit arrêtée par la maladie, & attaquée de phtysie, & il la ramena en litiere à Berlin: mais la princesse mourut le 8. de Juin 1667. En 1672. il accompagna encore l'électeur de Brandebourg, que la nécessité d'arrêter les progrès des armes des François obligea de se transporter sur le Rhin, & y fit quelque séjour avec le prince à Francfort sur le Mein & dans les environs, & en 1674. autour de Colmar en Alsace. Il eut l'honneur de l'accompagner de même dans toutes les expéditions suivantes jusqu'en 1677. qu'il alla encore avec lui dans le duché de Cleves. Cet électeur étant mort en 1688. Mentzel qui songeoit déja à la retraite, en demanda la permission à Frede-

ric III. son successeur, & l'obtint ; mais Frederic qui l'estimoit beaucoup envoyoit toutes les semaines sçavoir de ses nouvelles. M. Mentzel avoit de grandes relations, même dans les pays les plus éloignés, comme dans les Indes ; & il s'étoit appliqué si serieusement à l'histoire & à la langue des Chinois, qu'il a peut-être été le premier homme de son siecle dans ces connoissances. Il est mort le 17. de Janvier 1701. âgé de soixante-dix-huit ans, sept mois & deux jours. Il s'étoit marié en 1658. avec *Anne-Eve* Falckenhage, avec laquelle il a vécu 43. ans, & dont il a eu plusieurs enfans. Ses ouvrages sont : *Catalogus plantarum circa Gedanum sponte nascentium*, en 1649. in-4°. *Lapis Bononiensis in obscuro lucens collatus cum phosphoro hermetico Christiani Adolphi Balduini, &c.* en 1675. *Sylloge minutiarum lexici latinosinico-characteristici*, & in-4°. *Index nominum plantarum universalis multilinguis*, à Berlin en 1682. *in-fol.* Une chronologie de la Chine, en allemand, en 1696. *in-4°.* à Berlin. On trouve aussi plusieurs de ses ouvrages, & un grand nombre de ses observations dans le *Lindenius renovatus*, & dans les *Miscellanea curiosa*, Dec. III. an. III. & il a laissé manuscrits, quatre tomes *in fol.* des choses naturelles du Bresil, recueillies & enluminées par le prince Maurice de Nassau, & mis en ordre par Mentzel ; plus, dix volumes *in-fol.* aussi manuscrits tirés du lexicon chinois, intitulé : Cuguey ; & enfin *Flora Japonica, sive flores herbarum & arborum, &c.* en deux volumes.* Sa vie dans les *Miscellanea curiosa, Dec. III. &c.* Manget, *biblioth scriptor. medicor.* tome 2. &c.

MENZINI, (Benedetto, ou Benoît) Florentin célebre, poëte, & sçavant critique, naquit à Florence en 1646. de parens pauvres. Il alla à Rome en 1683. & entra au service de la reine Christine de Suéde, qui estima son esprit, & l'appuya de sa protection. Il fut bientôt après professeur en éloquence au collége de la Sapience, & membre de l'académie nommée l'Arcadie, fondée à Rome en 1690. Il prit le nom d'*Eugenio*. Il est le premier après le *Tasse*, & le *Chiabrera*, qui ait relevé la gloire de la poësie italienne. Ses poësies ne sont gueres inférieures à celles des anciens. *Le Chiabrera* fut son *idole*, & il l'égala par les graces du style, & par les beautés des transpositions. Ses satyres sont très-estimées. Dès sa premiere jeunesse, il composa plusieurs excellens ouvrages & diverses pieces de poësie qui firent augurer dès-lors ce qu'il seroit un jour. Il mourut à Rome en 1704. Voici les principaux de ses ouvrages. *Della costruzione irregolare della lingua Toscana. De poesis innocentia. De litteratorum invidia. De inani gloria studio. De infelicitate terreni amoris, liber Elegiacus. L'arte poetica*, réimprimé à Rome en 1690. & très-estimé. *Del terrestre paradiso, lib. 3. Un libro d'Elegie*, à Rome en 1697. *Inni sacri. Lamentazioni de Geremia in terza rima*, où regne tout le sublime prophétique, à Rome en 1704. *Academia Tusculana*, ouvrage posthume que le *Teglia* publia en 1705. Il est mêlé de prose & de vers ; & quoique l'auteur le composât dans la langueur d'une hydropisie, dont il mourut, il passe pour son chef-d'œuvre. On a encore en manuscrits quatre livres de la philosophie morale, en vers italiens non rimés : des églogues pastorales, en italien ; douze satyres composées en 1680.* *Bibliotheque italienne, tome 2. pag. 287.* &c.

MERBES. (Bon de) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* M. de Merbes, prêtre, docteur en théologie, né à Montdidier, au diocèse d'Amiens, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les belles lettres avec succès pendant quelques années. Sorti de cet emploi, dans lequel il s'étoit formé à une bonne latinité, il s'appliqua particulierement à l'étude de l'écriture-sainte & de la tradition, & à la prédication. Il ne pensoit gueres à être auteur lorsque M. le Tellier, archevêque de Reims, qui connoissoit son mérite, l'engagea à composer en latin une *somme de théologie morale.* M. de Merbes se rendit aux vœux du prélat, & il fut aidé dans ce travail par M. Faure, sçavant docteur de Sorbonne, qui avoit été précepteur de M. le Tellier. L'ouvrage fut imprimé à Paris, chez Dezallier, en 1683. en 2. volumes *in-fol.* & dédié à M. le Tellier, archevêque de Reims. Il est intitulé : *Summa christiana orthodoxa fidei & morum.* La latinité en est pure & élégante : mais l'auteur y est trop rhéteur ; les principes sont fort éloignés de la morale relâchée, mais M. Arnauld disoit, qu'il ne falloit pas s'attendre d'y trouver toûjours une grande justesse : ce qui paroît vrai de quelques endroits seulement, mais en petit nombre ; car M. Arnauld avoue en effet qu'il n'avoit lû que peu de chose de cet auteur, quand il en jugeoit ainsi. Le docteur du Bois, qui a été bibliothécaire de M. de Reims, trouvant cet ouvrage de M. de Merbes trop long & trop diffus, songea à l'abreger, mais ce dessein, qui étoit bon, n'a point été exécuté. M. de Merbes avoit une grande pieté, un grand désintéressement, & beaucoup d'éloignement pour toute place qui l'eût élevé & obligé de trop paroître. Il est mort à Paris, au college de Beauvais, le 2. d'Août 1684. âgé de 68. ans. * *Mémoires du tems. Critique de la bibliotheque de* M. Du-Pin, par Simon, *tom. 2. pag. 385.* Arnauld, *lettres, tom 3. p. 524 & 527.*

MERCADO, en latin *Mercatus*, (Louis de) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit né à Valladolid en Espagne, & fut premier médecin des rois Philippe II. & Philippe III. Il a professé long-tems avec beaucoup de réputation & de succès dans sa patrie, & ce fut l'estime qu'il s'acquit dans cet exercice, qui engagea Philippe II. à le faire venir à la cour, où pendant vingt ans il eut un soin particulier de la santé du roi. Il avoit autant de prudence que d'habileté, & on recouroit à lui dans de certaines maladies particulieres, pour lesquelles on sçavoit qu'il étoit très-expert. Il raisonnoit bien, & avoit une grande pénétration d'esprit. Il est mort âgé de 86. ans d'une retention d'urine causée par la pierre. On a recueilli la plus grande partie de ses ouvrages en 5. volumes *in-fol.* à Francfort ; le premier avoit déja paru à Valladolid en 1604. Le deuxieme au même lieu en 1605. Le troisiéme avoit été publié à Madrid dès 1594. Le quatriéme au même lieu, la même année. Le cinquiéme à Valladolid en 1613. L'édition de Francfort est de 1654. On ne trouve point les traités suivans dans cette édition, sçavoir : *Institutiones chirurgica*, à Madrid en 1594. *in 8°.* & à Francfort en 1619. *Methodus medendi*, à Valladolid en 1572. *Institutiones medica*, en 1594. *De communi & peculiari præsidiorum artis medica indicatione*, in-fol. *Institutiones ad usum & examen eorum qui luxatoriam exercent artem*, traduites de l'espagnol en latin par Charles Pison, en 1624. *in-fol. De pulsibus, lib. 2.* en 1584. & en 1592. *Libellus de essentia, causis, signis & curatione febris maligna, &c.* en 1594. Petrus Castellanus, *de vitis illustr. medicor. Biblioth.* Nicol. Ant. *tom. 2.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. tom. 2.* &c. Vander-Linden, *de script. medic.*

MERCADO, (Michel) étoit de San-Miniato en Toscane, d'une famille ancienne du pays. Il étoit petit-fils de Michel Mercado, en latin *Mercatus*, qui avoit été lié d'une amitié étroite avec le célebre Marsile Ficin, & qui méritoit cette liaison par l'érudition dont lui même étoit orné, & fils de *Pierre* Mercado, philosophe & médecin habile, mort en 1585. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il alla à Pise, où il fut appellé publiquement docteur en philosophie & en médecine. On y eut une si grande idée de son mérite, que des docteurs, même fameux, se rendirent ses disciples, & se firent honneur de prendre ses leçons & ses avis. Après avoir fini le cours de ses études académiques, il alla à Rome ; & quoiqu'il fût à peine sorti de sa vingtiéme année, le pape Pie V. lui donna l'intendance du jardin des plantes au Vatican. Mercado enrichit ce jardin par ses soins, & forma auprès un cabinet de métaux & de fossiles aussi utile que curieux. Il en donna l'explication dans de sçavantes dissertations, & pour en rendre l'explication plus facile, il fit graver correctement ces métaux & ces fossiles. Ferdinand I. grand duc de Toscane, informé de son mérite, lui donna rang parmi les familles nobles de Florence, quoi qu'il ne fût encore que dans sa 27. année ; & l'année suivante, le sénat Romain lui donna aussi la noblesse Romaine. Mercado ne fut pas moins estimé du pape Gregoire XIII. qui le mit au nombre de ses officiers, & ce fut par ses avis qu'il écrivit en italien ses conseils de médecine sur la peste ; sur les causes de la corruption de l'air ; sur la goute, & sur la paralysie : Ces conseils furent imprimés à Rome en 1576. *in-4°.* Les médecins furent si contens de cet ouvrage, que lorsque Cosme II. grand duc de Toscane eut été attaqué de paralysie, les Florentins consul-

terent l'auteur sur les moyens de guerir leur souverain. Le pape Sixte V. fit de grands biens à Mercado, lui donna d'amples revenus, & la dignité de protonotaire apostolique. Il l'engagea aussi d'accompagner en Pologne le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis pape, & qui étoit envoyé auprès de Sigismond III. & de Maximilien, archiduc d'Autriche, pour traiter de paix. Mercado fut très-utile par ses avis au cardinal dans le cours de cette négociation, où il se montra aussi bon politique que médecin. Il profita aussi de ces voyages pour recueillir de quoi augmenter son cabinet de métaux & de fossiles, & il s'écarta souvent dans le même dessein pour pénétrer au loin dans les provinces où il se trouvoit. Durant son voyage en Pologne, il fit, sans le secours de livres, un traité sçavant des obélisques qu'il dédia au pape Sixte V. & dont il donna ensuite un supplément avec de très-doctes remarques sur ce que Latinus Latinius avoit déja fait sur le même sujet. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, ayant été fait pape sous le nom de Clément VIII. Mercado fut son premier médecin; & ayant acheté peu après l'ancienne citadelle de San-Miniato, bâtie par les soins de l'empereur Frideric II. il obtint du pape, que cette ville seroit placée au rang des villes célebres dans la célebre galerie du Vatican. Les Mercado sont encore en possession de cette citadelle. Michel fut employé sous Clement VIII. dans les affaires les plus importantes; & le grand duc de Toscane Ferdinand, se servit souvent du crédit qu'il avoit auprès de ce pape, pour engager celui-ci à traiter avec beaucoup plus de douceur Henri roi de Navarre encore hérétique; & Mercado de son côté usa aussi fort librement pour d'autres affaires du crédit de Ferdinand, ensorte qu'ils s'écrivoient souvent mutuellement. Clement VIII. vouloit élever Mercado à de plus grands honneurs, & il l'avoit déja désigné commandeur du Saint-Esprit en Saxe, lorsque cet habile homme mourut le 7. des Calendes de Juillet de l'an 1593. Clement VIII. ne put retenir ses larmes, lorsqu'il apprit sa mort, & il en témoigna longtems sa douleur. Mercado avoit été étroitement lié avec le bienheureux Philippe de Neri, & durant sa derniere maladie, il se fit un devoir de suivre en tout les avis de ce saint homme, & lui donna toute sa confiance. Ce fut lui qui lui administra le saint Viatique. Il fut aussi fort uni avec le cardinal Baronius, qu'il consultoit volontiers. Il mourut à Rome avec de grands sentimens de pieté, âgé seulement de cinquante-deux ans, deux mois & six jours. Il avoit toûjours respecté & aimé la vertu, & sa conduite avoit toûjours été sage & reglée. C'étoit d'ailleurs un esprit doux, ami de la paix, & toûjours porté à faire du bien. Il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de simplicité; & quoique respecté de tous, consulté sans cesse par les sçavans les plus illustres, uni d'amitié avec les grands, en liaison même avec plusieurs souverains, il n'avoit rien que d'affable, & de modeste. La description des métaux & fossiles qu'il avoit recueillis, fut imprimée long-tems après sa mort par les soins de Jean-Marie Lancisi, premier médecin du pape Clement XI. en 1717. *in fol.* à Rome, avec des remarques de l'éditeur, & au même lieu en 1719. avec de nouvelles notes & de nouvelles figures: cet ouvrage est intitulé, *Methallotheca*, &c. PIERRE Mercado, pere de *Michel*, fut aussi un médecin & un philosophe très-estimé, comme on le marque dans l'épitaphe suivante qu'on lit à San-Miniato, dans l'église de saint François.

PETRO MERCADO
Philosopho, & medico præstantissimo
Qui bonas artes prudentiâ, fide, & religione
Ornavit.
Domi clarus fuit, foris honoratus.
Pio V. & Gregorio XIII.
Summis Pontificibus
Cognitus & gratus.
MICHAEL & FRANCISCUS *filii*,
Parenti optimo posuere.
Vixit annos LXXI dies XIII.
Obiit idibus Maii M. D. LXXXV.

* Manget, *biblioth. script. medicor.* lib. XII. t. 2. *Acta Lipsiensi, an. 1718 & an. 1720.* La preface de la *Metallotheca*, &c.

MERCI, (Notre-Dame de la) ordre royal & militaire de Religieux. *Addition pour le catalogue des généraux de cet ordre.*

LIX. GABRIEL Balbastro, élu général le 16. d'Octobre 1723. mourut à Madrid le 31. Août 1728. à l'âge de quarante-neuf ans.

LX. JOSEPH Campuzano, provincial actuel de la province de Castille, fut élu général à Valence le 4. de Juin 1729. Il prit possession en cette qualité de la grandesse d'Espagne, en se couvrant devant le roi à Seville le 26. de Février 1730. ayant eu pour parain dans cette fonction, le duc del Arco. Il mourut à Madrid le 23. Septembre 1731. à l'âge de 60. ans.

LXI. FRANÇOIS-SAUVEUR Gilaberte, provincial de la province d'Aragon, fut élu pour général, dans le chapitre general, tenu à Huete le 31. de Mai 1732.

MERCIER. (Jean le) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725.* qu'il embrassa la Religion Prétendue Reformée, depuis l'an 1546. & qu'il mourut en 1570. non en 1573.

MERCIER, (Josias le) fils du précedent, n'étoit point fils d'une demoiselle, *comme on le dit dans le Moreri édition de 1725.* mais de *Marie* d'Allier, femme de *Jean* le Mercier, son pere, fille de *Lubin* d'Allier, docteur ès droits, avocat au parlement, & bailli de saint Germain-dès-Prez, & d'*Antoinette* de Loynes, &c. Josias le Mercier fut baptisé dans l'église de S. Sulpice à Paris, avec deux de ses sœurs, depuis le decès de leurs pere & mere, le 29. d'Octobre 1572.

MERCIER. (Nicolas) *Ajoûtez à son article, édition du Moreri de 1725.* qu'il a fait, outre les autres ouvrages dont on parle à son article, un traité latin sur l'Epigramme, qui est fort estimé dont on a une édition *in-8°.* à Paris en 1653. *& aussi de l'édition de 1732.* qu'il est mort en 1657. comme porte son épitaphe.

MERCKLIN, (George-Abraham) médecin, étoit né à Wintzheim, ville libre & impériale en Allemagne, dans la Franconie, l'an 1613. de Jean Mercklin, chirurgien de la même ville, très-habile dans sa profession, & assez bon poëte. Il servit de secretaire pendant trois ans à Wittemberg, au sçavant Daniel Sennert, depuis 1635. jusqu'en 1638. & profita beaucoup sous cet habile médecin. En 1640. Il fut créé lui-même docteur en médecine à Altorf, & la même année il fut fait physicien ordinaire de la ville libre & impériale de Wissembourg. Il y exerça la médecine pendant vingt ans de suite avec beaucoup de succès, après quoi il fut médecin & conseiller du comte de Pappenheim, alors régent, & commandeur souverain de l'ordre Teutonique dans la Franconie, qui résidoit à Ellingen, & de plusieurs autres grands, avec des appointemens considérables. En 1660. il alla à Hersbruck où il exerça la médecine pendant cinq ans, & en 1667. il se retira à Nuremberg, où il fut fait physicien ordinaire de la République, associé du college de médecine, & médecin juré de la maison de l'ordre Teutonique en cette ville. Il mourut d'apoplexie dans la même ville en 1683. à l'âge de soixante-onze ans. On n'a de lui qu'une observation dans les Ephéremides de l'académie des curieux de la nature, *De foramine in ventriculo demortui reperto;* mais il en a laissé un grand nombre d'autres qui sont entre les mains de M. Manget, qui en parle avec honneur dans sa bibliotheque des médecins auteurs, livre XII.

MERCKLIN, (George-Abraham) *fils du précédent*, naquit à Wissembourg, & fit ses études, partie dans sa patrie, & partie à Nuremberg. Il fréquenta ensuite l'université de Wittemberg, où il alla en 1660. & où il s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie & de la physique, & ensuite à celle de la médecine sous les freres Michel & André Sennert. En 1664. au mois de Septembre, il soutint avec honneur sous l'aîné une dispute publique sur le cœur, qu'il avoit composée lui-même. Il alla peu après à Hersbruck auprès de son pere, sous lequel il continua de s'instruire, & au mois de Mai 1665. il vint à Altorff, où il écouta avec profit les célebres professeurs Maurice Hoffman, & Jacques Pancroce Brunon. Il s'y mêla souvent dans les disputes publiques où il parut toûjours avec honneur, soit qu'il attaquât, soit qu'il répondît; il y étudia serieusement l'anatomie, & la botanique, & il se fit aimer & estimer de tous les sçavans de cette

ville qu'il eut occasion de connoître. Le desir d'augmenter en connoissances l'engagea ensuite à parcourir d'autres universités, soit en Allemagne, soit en Italie, & il s'arrêta pendant quelque tems dans celle de Padoue, où il fréquenta les plus habiles médecins & physiciens, & pratiqua même la chirurgie dans les hôpitaux de cette ville. Revenu à Nuremberg en 1670. il fut fait docteur en médecine à Altorf, & en eut non-seulement le titre, mais les droits & les privileges, & la même année il fut admis au collége des médecins de Nuremberg, ce qui le rendit collégue de son pere qui voyoit avec joye les progrès de son fils, & les honneurs dont son mérite étoit comblé. Il fut quatre fois doyen de ce college, & visiteur des apotiquaireries. En 1684. il succéda à son pere, mort l'année précedente, dans les titres & fonctions de médecin de la maison de l'ordre Teutonique à Nuremberg, & de plusieurs princes & autres grands. En 1676. il fut reçû dans l'academie impériale des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'une quantité d'observations physiques, où l'on admire autant sa sagacité que son érudition en ce genre. Il s'étoit marié en 1672. avec *Esther-Julienne* de Sundershull, fille d'un conseiller de Nuremberg, qu'il perdit en 1682. & il se remaria en 1683. & eut plusieurs enfans de l'un & de l'autre mariage. Il est mort le 19. d'Avril 1702. âgé de cinquante-huit ans. On a de lui, *Josephi Pandolphini tractatus de ventositatis spina sevissimo morbo, revisus, correctus, & annotationibus, novisque observationibus illustratus*, in-12. en 1674. *Tractatio medica, de ortu & occasu transfusionis sanguinis*, in-8°. en 1679. *Lindenius renovatus*, en deux livres, en 1686. *in-4°. Sylloge casuum medicinalium, incantationi vulgò ascribi solitorum*, &c. *in-4°.* en 1698. Plusieurs autres traités de médecine, en allemand, & un grand nombre d'observations dans les mémoires ou journaux de l'académie des curieux de la nature, & dans les *Miscellanea curiosa*, *decad. II. ann. III.* * *Voyez* ces deux derniers recueils, & la bibliothéque des médecins qui ont écrit, par M. Manget, *tome second*, *livre XII.* &c.

MERE-FOLLE, (la compagnie de la) étoit célébre à Dijon, & a subsisté pendant plusieurs siécles. On en a fait remonter l'origine jusqu'à l'an 1381. auquel un certain Adolphe, comte de Cleves, établit dans ses états une société qu'il nomma la *société des fous*. Elle étoit composée de trente six gentilshommes. Le pere Helyot, religieux du Tiers Ordre de saint François, en rapporte la patente instructive dans son histoire des ordres religieux & militaires. On croit que ce fut cette société qui donna naissance à la Mere-Folle de Dijon, qui y a beaucoup de rapport. Cette compagnie étoit composée en partie d'infanterie, & en partie de cavalerie, & l'on portoit un guidon toutes les fois qu'elle étoit en marche. Les associés portoient un bonnet de trois couleurs, jaune, rouge & vert; & les habillemens devoient être de même: mais les officiers se distinguoient par la forme de l'habit, la qualité des étoffes, les galons & l'arrangement des grelots & des sonnetes, c'est-à-dire, qu'ils paroissoient plus fous que les autres. Le chef de la compagnie qui s'appelloit *Mere-Folle*, & qui méritoit ce nom, avoit sa cour composée d'officiers, de même que les princes & les souverains ont la leur. On ne pouvoit faire sans lui aucune *Montrée*, (c'est ainsi que l'on nommoit la marche de la compagnie) ni le service des habits de trois couleurs. Les jugemens qu'il rendoit étoient souverains, & exécutés nonobstant appel; & ce qui paroîtra singulier, est que le parlement a toûjours confirmé ces jugemens, lorsque l'appel a été porté pardevers lui. Le procureur fiscal de la compagnie se nommoit *le procureur fiscal vert*. Les convocations, les réceptions, les jugemens & autres actes, les entretiens même pendant les assemblées, devoient se faire en vers burlesques ou comiques: les lettres qu'on s'écrivoit devoient être du même style. Cette compagnie, quoique composée de plus de 500. hommes, n'admettoit dans son corps que des notables, tant des cours supérieures, que de la bourgoisie de la ville & des environs. Des personnes de la plus haute considération y reçurent le bonnet en 1626. car cette compagnie subsistoit encore alors. Mais elle fut entiérement abolie, sous de grosses peines en cas de contravention, par arrêt rendu le 21. de Juillet 1630. en la ville de Lyon, & homologué au parlement de Dijon le 25. du même mois. Le sieur des Champs étoit alors *Mere-Folle*. Le pere Menestrier, Jesuite, qui a tant traité de matieres singulieres & théatrales, parle de cette compagnie dans son livre des représentations en musique, anciennes & modernes. Un homme d'esprit de Bourgogne a promis aussi une histoire complette de cet établissement extravagant, comme on le voit par une lettre qu'il a écrite sur ce sujet à M. Moreau de Mautour, auditeur des comptes à Paris; & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres. On trouve cette lettre dans le *Mercure de France*, *mois de Janvier 1734.*

MERI, en latin *Mauriacum*, bourg situé aux environs de Troye en Champagne, est, comme on le croit, le lieu où Attila, après la levée du siége d'Orleans, planta son camp au milieu d'une vaste plaine où il avoit la liberté d'étendre son armée extrêmement nombreuse. Cette plaine, qu'on appelloit la campagne de Châlons, (*Campi Catalaunici*) du nom de cette ville qui en étoit la principale, avoit cent lieues de long sur soixante-dix de large, comptant, selon Jornandès, la lieue Gauloise de cent cinquante pas. C'est dans cette campagne qu'Aëce & Théodoric ayant joints Attila, & que les deux armées étant en présence, on se disposa au combat. La bataille se donna aux environs du même lieu de Meri; Attila, roi des Huns, y fut défait; & Théodoric, roi des Visigoths, y fut tué au commencement de l'action. * Jornandès, *c. 36. & suiv. Gregor. Turon. & nota* Ruinart, *in Gregor.* Idatii, *Chronicon. apud Sirmond*, &c.

MERI, (François) *voyez* MERY.

MERSENNE. (Marin) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. au lieu* du bourg d'Oyse, *lisez* le bourg d'Oysé. *Ajoûtez que* l'on trouve plusieurs lettres latines de ce sçavant Minime parmi celles de Martin Ruar, célébre Socinien. Outre la vie du pere Mersenne, par le pere Hilarion de Coste, il faut voir celle de Descartes, par M. Baillet, *in-4°.* Il y est souvent parlé du pere Mersenne.

MERULA, (Ange) né Catholique, & devenu apostat, vint au monde à la Brille l'an 1482. entra dans l'état ecclésiastique, reçut les ordres sacrés à Utrecht, & fut curé de Henflee dans la province d'Utrecht. Mais s'étant laissé entraîner aux nouveautés profanes qui se répandirent de son tems avec tant de violence, & qui causerent de si grands ravages, fit d'abord quelques changemens dans les prieres du sacrifice; il ne reconnut plus les mérites & l'intercession des Saints. Il se mit ensuite à déclamer contre l'église Romaine, qu'il abandonna enfin. En 1553. on se saisit de ses livres & de ses manuscrits, on le mit en prison, on l'interrogea plusieurs fois, on le convainquit d'erreurs capitales. On voulut les lui faire abjurer, il parut le faire en effet, & après qu'on eut lû en sa présence la formule de l'abjuration à la Haye, où il étoit détenu, on brûla tous ses papiers. Mais soit qu'il n'eût rien entendu de ce qu'on lui faisoit abjurer, comme on le prétend, soit qu'il n'eût pas agi lui-même de bonne foi, lorsqu'il eut été transferé de la Haye dans un couvent à Delft, il composa une réfutation de la sentence qui avoit été prononcée contre lui, & en 1555. ayant été conduit à Louvain, il y déclara qu'il croyoit tout ce qu'il avoit enseigné & dit, & qu'il ne prétendoit pas l'avoir abjuré, comme il étoit résolu de le soûtenir. Comme on vouloit le gagner par la douceur & par la voie de la persuasion, on entra plusieurs fois en conférence avec lui à Louvain, dans une abbaye du Haynault, où il fut transferé, & enfin à Mons, où on lui fit son procès en 1557. Il fut conduit au bucher pour y être brûlé; mais s'étant mis à genoux auprès, il mourut avant que le feu y fût mis. On brûla néanmoins son cadavre: c'étoit au mois de Juillet 1557. Ange Merula étoit sçavant, & avoit beaucoup étudié l'écriture, mais non avec l'humilité & la docilité qui conviennent à un Chrétien. Il aimoit les pauvres, & avoit fait bâtir pour eux un hôpital à la Brille. Il étoit fort âgé quand il mourut, & grand oncle de Paul MERULA, professeur à Leyden, *dont on a parlé dans le Moreri.* Ce professeur a publié une relation des souffrances de son oncle, qu'il ne craint point de traiter de martyr. * *Voyez* aussi les *Mémoires littéraires de la grande Bretagne*, *tome I. page 82.*

MERY, (Jean) né à Vatan en Berry, le sixiéme de Janvier

1645. suivit la profession de chirurgien qu'exerçoit son pere, & vint à dix-huit ans s'instruire à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il se fit connoître en 1681, par une *Description de l'oreille* qu'il donna dans la seconde édition du traité de M. Lamy, docteur en médecine, sur l'ame sensitive, & par une lettre très-modeste sur le même sujet, imprimée dans le même ouvrage. Il fut pourvû la même année d'une charge de chirurgien de la feue reine femme de Louis XIV. En 1683. M. de Louvois le mit aux Invalides en qualité de chirurgien major, & l'envoya l'année suivante en Portugal pour donner du secours à la reine de ce royaume qui mourut avant son arrivée. On lui fit les offres les plus avantageuses pour l'arrêter en Portugal; on en fit autant en Espagne à son passage, mais rien ne put vaincre l'amour de la patrie. A son retour il entra dans l'académie des sciences en 1684. Il suivit la cour à Chambort pour avoir soin de la santé de M. le duc de Bourgogne, encore enfant, & en 1692. il fit par ordre de la même cour un voyage en Angleterre dont on ignore le sujet. En 1700. M. de Harlay, premier président, le nomma premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où il a rendu de très-grands services. Il étoit très-profond dans l'anatomie, à laquelle il s'étoit toûjours appliqué avec un grand soin, & il avoit un cabinet anatomique des plus curieux. Les *Mémoires de l'académie des sciences* contiennent beaucoup de morceaux de sa façon, qui sont autant de preuves de son habileté & de son extrême application à tout ce qui regardoit son art. Il mourut le 3. de Novembre 1722. âgé de soixante-dix-sept ans. Il a laissé six enfans de *Catherine* Carrere, fille du premier chirurgien de feu Madame, dont un, qui est entré dans l'état ecclésiastique, a rempli plusieurs postes dans Paris avec beaucoup de piété & d'utilité pour les peuples; il est encore vivant. * Eloge de M. Mery par M. de Fontenelle dans l'*histoire de l'academie des sciences*.

MERY, (Dom François) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, étoit de Vierzon en Berry, & entra de bonne heure chez les Bénédictins qu'il a édifiés par sa régularité, & chez lesquels il a fait d'assez grands progrès dans les lettres. Il en auroit fait de plus considérables si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge le 16. d'Octobre 1723. en l'abbaye de saint Martin de Maçai, près Vierzon, où il étoit allé pour recueillir des memoires qui pussent servir à sa bibliothéque des auteurs de la province de Berry qui étoit deja fort avancée. Ses mémoires ont ete envoyés à dom Rivet, sçavant Bénédictin. Dom Mery étoit, lorsqu'il mourut, bibliothécaire de la bibliothéque publique dont Guillaume Proufteau, célebre professeur en droit de l'université d'Orléans, a fait présent au monastere de Bonne-Nouvelle de cette ville, par une donation entre-vifs passée le 6. d'Avril 1714. Dom Billouet, qui l'a précedé dans cet emploi de bibliothécaire, avoit commencé à dresser le catalogue de cette bibliothéque, que dom Mery a achevé & fait imprimer en 1721. *in-4°.* à Orléans. Il commence par un bel éloge historique de M. Proufteau, écrit en latin. Cet éloge est de dom Mery, qui est encore auteur de la *Discussion critique & théologique des remarques de M.....* (le Clerc, prêtre Sulpicien, à Lyon) *sur le dictionaire de Moreri de l'édition de 1718.* en 1720. C'est une brochure de 96. pages. Dom Mery donna cet écrit sous le nom emprunté de *M. Thomas*, qui étoit le nom de sa mere, & y prit le titre supposé de *docteur de Louvain*. Dom le Cerf, auteur de la bibliothéque des écrivains de la congrégation de saint Maur, a eu tort de donner cet écrit à dom Billouet. Les *remarques* qui y sont discutées ont été imprimées à Orléans en 1719. *in-8°.* sans nom de lieu. Laurent-Josse le Clerc, fils du célébre graveur Sebastien le Clerc, qui en est auteur, a continué ces remarques, & en a fait imprimer un second volume en 1720. & un troisiéme en 1721. elles ne vont pas au-de-là du troisiéme volume de Moreri. A l'égard de dom Mery, il avoit aussi traduit en françois plusieurs traités de quelques Peres Grecs, & y avoit joint des dissertations théologiques; mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. * Lettre de dom Richoux de Norlas, (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) sur la *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, par dom le Cerf. *pages 9. & 10. Nouvelle littéraire*, in-8°. du mois de *Décembre 1723. page 26.* qui n'est pas exacte en tout. * *Mémoires du tems.*

MESCHINIERE, (Louis ODESPUN ou ODESPUNCK de la) *cherchez* ODESPUN ou ODESPUNCK. (Louis)

MESNARDIERE, (Hippolyte-Jules Pilet de la) docteur en médecine, lecteur ordinaire de la chambre du roi, membre de l'académie Françoise, commença à se faire connoître par un écrit qu'il fit au sujet de la prétendue possession des religieuses de Loudun, sa patrie. Marc Duncan, médecin Ecossois, ayant publié une dissertation où son dessein étoit de prouver qu'il n'arrivoit rien à ces religieuses qui ne pût être l'effet d'une imagination dérangée par un excès de mélancolie, M. de la Mesnardiere entreprit, quoique fort jeune alors, de defendre la thése contraire, ce qu'il fit par l'ouvrage intitulé: *Traité de la mélancolie: sçavoir si elle est la cause des[illegible] que l'on remarque dans les possédées de Loudun*, vo[illegible] *in-8°.* à la Fléche en 1635. Cet ouvrage plût beaucoup au cardinal de Richelieu, & M. de la Mesnardiere, flatté par ce premier succès, vint à Paris, où il fut d'abord medecin ordinaire de Gaston, duc d'Orléans. C'est le titre qu'il prenoit en 1638. comme on le voit dans l'ouvrage suivant qu'il donna cette même année, *Raisonnements de la Mesnardiere, conseiller & médecin de S. A. R. sur la nature des esprits qui servent aux sentiments*, à Paris, *in-12.* & dans le privilege de sa *Traduction françoise du panégyrique de Trajan*, à Paris, *in-4°.* Il fut ensuite *maitre d'hôtel & lecteur* chez le roi. Il fut reçu à l'académie Françoise en 1655. & mourut le 4. de Juin 1663. Ses autres ouvrages sont: *La poetique*, à Paris, *in-4°.* en 1640. Un traité du *caractere élégiaque*, à Paris. *La Pucelle d'Orleans, tragédie.* Paul Boyer, dans sa *Bibliothèque Françoise*, la donne à Benserade. *Alinde*, tragédie. Une traduction françoise trop servile *de trois premiers livres de Pline le consul.* Des poësies differentes en un volume *in-fol.* en 1656. *Lettre du sieur du Rivage contenant quelques observations sur le poeme épique, & sur le poeme de la Pucelle. Chant nuptial*, pour le mariage du roi, *in-fol.* d'environ 700. vers. *Relation de guerre contenant le secours* d'Arras en 1654. le siége de Valence en 1656. & le siége de Dunkerque en 1658. volume *in-8°.* à Paris en 1662. * M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*histoire de l'academie Françoise* de M. Pelisson. Samuel Chappuzeau dans son *Théatre François*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *page 281. & suiv.*

MESNIL ROMERY, (Antoine du) natif de Guise, fut disciple du sçavant Juste-Lipse à Louvain: & à Caën, où il vint enseigner la rhétorique à l'âge de vingt-quatre ans dans le collége des Arts; on sentit qu'il avoit profité de ce qu'il avoit appris sous un si excellent maitre. Il étoit bienfait de sa personne, éloquent, persuasif, & le concours fut si grand, non-seulement de ses disciples, mais encore de ceux que la curiosité attiroit à ses leçons. L'université le fit son recteur, mais l'amour de la patrie l'enleva à Caën Charles de Gonzague, duc de Nevers, le choisit pour rendre la justice dans sa nouvelle ville de Charleville. Comme il rapportoit depuis long-tems ses principales études à la jurisprudence, il écrivit un sçavant commentaire sur les institutes. Pendant que les lettres humaines l'occuperent, il cultiva la poësie latine avec succès. Dans le concours du Palinode il vainquit ceux qui entrerent en lice avec lui. Le peu qui nous reste de ses vers donne une grande idée de son génie, & un grand regret de ceux que le tems, ou sa modestie nous ont dérobés. * Huet. *Origenes de Caen, seconde édition, p. 418.* &c.

MESSIER, (Robert) religieux de l'ordre des Freres Mineurs, & ministre de la province de France, a été à la fin du XV. siécle & au commencement du XVI. un de ces prédicateurs singuliers qui se sont plus abandonnés dans leurs sermons au goût bisarre de leur tems & à leur génie particulier, qu'à ce qui doit guider tout prédicateur, l'ecriture & la tradition. Il professa la théologie dans son ordre, & fut commissaire particulier du couvent du même ordre à Paris, cependant il est très-peu connu. M. Colomiers qui avoit lû les sermons de ce religieux pour le Carême, dit dans un extrait que nous avons vû écrit de sa propre main, qu'il y a trouvé *plura lepida, inepta & profana*, beaucoup de traits joyeux

joieux, ridicules, & profanes: à peu près comme les sermons de Barlette, de Menot, & d'Olivier Maillard, qui sont fort rares, & que l'on ne recherche que pour leur ridicule & leur singularité. Ceux de Messier paroissent encore plus rares: ils sont écrits en latin. L'exemplaire que nous en avons eu entre les mains est un volume *in-12°*. imprimé en 1524. chez Claude Chevallon, libraire juré de l'université de Paris. Dans un extrait de requête qui se trouve à la tête de ce volume, & par laquelle Robert Messier demandoit au parlement qu'il fût fait défenses d'imprimer ses ouvrages de son vivant, on rapporte le jugement de la faculté de théologie de Paris sur ces sermons, qui dit: qu'elle *a trouvé cet opuscule de sermons assez tolerable & utile*. On y trouve cependant quantité d'explications forcées, & de mauvaises applications de l'écriture-sainte; du françois mêlé avec le latin; des historiettes indignes de la chaire, & avec tout cela, quantité de traits de morale qui auroient mérité une meilleure place.

METAYER, (Martin le) licencié de Sorbonne, & dans la suite curé de saint Thomas d'Evreux, s'est acquis une grande réputation dans Paris, à Evreux où il étoit né, & dans tout le royaume, par sa grande pieté, & par sa science profonde. Il fit ses humanités dans le college même d'Evreux, & sa philosophie & sa théologie à Paris. Il y soutint sa thése appellée *Tentative*, le 8. de Janvier 1650. sous la présidence de Noël de la Lane, abbé de Val-Croissant, *dont nous avons parlé en son lieu*. Il dédia cette thése à Messire Roger, duc de Liancour, dont il avoit merité la protection, tant par son mérite particulier que par la recommandation de madame du Plessis, abbesse de saint Sauveur d'Evreux, tante de M. de Liancour. Il entra ensuite dans la maison de Longueville, où il fut chargé de l'éducation des deux fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, mort en 1663. & de Marie-Anne-Geneviéve de Bourbon-Condé, qui mourut en 1679. Il exerçoit cet emploi avec une attention & un succès qui lui attirerent l'estime de tous ceux qui s'interessoient à cette éducation, lorsqu'il fut pourvû du prieuré de saint Martin du Bellay, qu'il ne garda que jusqu'à ce qu'il eût été nommé à la cure de saint Thomas d'Evreux. Il ne parvint pas jusqu'au doctorat, parce qu'en 1656. il fut un des sept licenciés qui refuserent de souscrire à la censure de la Sorbonne contre M. Arnauld. Il fut ensuite nommé à la cure de Berniéres proche Vernon, qu'il résigna peu après à son vicaire. Comme il avoit refusé de payer une pension dont cette cure étoit chargée, tant parce qu'il la croyoit contraire à l'esprit des canons, que parce que son prédécesseur avoit un revenu honnête, il fut obligé de se défendre contre les poursuites de celui-ci, ce qui l'engagea à faire une espéce de *factum*, où il examine cette matiere, & qui fut imprimé à son insçu. C'est l'ouvrage *dont nous parlons à la fin de cet article*. Madame de Longueville le fit nommer au doyenné de Gournay, & à la cure de Trie-Château: mais il refusa ces deux bénéfices. Historien, philosophe & théologien, il a tenu un rang distingué entre les sçavans de son tems; & sans presque rien faire imprimer, il a beaucoup & très utilement servi le public par ses lumieres, ses instructions, ses avis, ses conférences. Il est un de ceux qui ont combattu avec plus de force, dans ses discours publics, & dans ses entretiens particuliers, les Calvinistes de Paris, du diocèse d'Evreux & des pays voisins. » Cependant, dit M. le » Brasseur, dans son histoire civile & ecclésiastique du comté » d'Evreux, presque pendant tout le tems que messire Henri » de Maupas fut évêque de cette ville, cet habile homme eut » de grandes contradictions à souffrir de la part de ceux qui » le traverserent auprès de ce prélat, & M. le Métayer, cé- » dant à l'orage, commença par se retirer de lui-même des » conférences ecclésiastiques, dont il avoit été l'ame jusques » alors. » Ensuite, il s'éloigna du diocèse d'Evreux, passa jusqu'en Italie, & s'arrêta à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, ayant encore été desservi, il manqua d'être enfermé dans les prisons du saint Office; mais le pape Innocent X. ayant fait examiner ses démarches, & n'y ayant rien trouvé de criminel, selon le rapport qu'on lui en fit, on le laissa tranquille. Le cardinal Spinola, gouverneur de Rome eut même avec lui deux entretiens dont il fut très satisfait, & il lui fit beaucoup d'accueil. Cependant ayant jugé à propos de revenir en France, après avoir demeuré deux mois à Rome il reçut ordre, peu aprés son retour, de se retirer au Havre-de-Grace, où il vécut en parfait solitaire. L'air de cette ville étant contraire à sa vûe qui étoit très-foible, il fut envoyé à Vire en Normandie, où il resta près de deux ans, & d'où il ne revint que par les sollicitations de mademoiselle de Bouillon qui obtint sa liberté de Louis XIV. Jacques de Novion, successeur de M. de Maupas dans le siége d'Evreux, connoissant le mérite de M. le Métayer, lui témoigna beaucoup d'estime & de considération, & un chanoine ayant eu dessein de le nommer à la cure de saint Thomas d'Evreux, le prélat y consentit, & lui donna son agrément & sa confiance. M. le Métayer entra dans cette cure en 1684. & la gouverna pendant vingt ans. Il avoit sur sa paroisse un avocat, nommé Jacques Rual, homme très-sçavant, avec qui il avoit de fréquentes conversations sçavantes. L'un & l'autre s'unirent pour faire détruire le presche de Cahel à une lieue d'Evreux, qui avoit été établi en conséquence du traité de Catherine de Médicis, qui avoit fait conclure la paix avec les Calvinistes. Le ministre de Cahel fut assigné au bailliage. M. Ruaul plaida contre lui en faveur de l'église Catholique: le ministre se défendit: on alla du bailliage au parlement, & du parlement au conseil. Enfin le ministre fut débouté, & le presche démoli. M. le Métayer mourut de paralysie à Evreux le 14. d'Octobre 1704. âgé de soixante-dix-neuf ans. Voici son épitaphe telle que la rapporte M. le Brasseur, qui la donne à M. Guillaume le Févre, confrere & ami du défunt, mais qui est de M. Adam, curé de saint Thomas d'Evreux, auteur de plusieurs piéces répandues dans les Mercures de France, & qui marquent son érudition, & de qui l'on attend une nouvelle histoire d'Evreux: il n'y a que l'*accusator fratrum* que l'on trouve dans cette épitaphe qui ne vient point de l'auteur.

Hic latet inter mortuos, qui ut lucerna fulsit, latens inter vivos
MARTINUS LE METAYER
Licentiatus theologus Parisiensis, pius pariter & doctus, presbyter Ebroicus,
Parochiæ sancti Thomæ pastor vigilantissimus.
Tutorum, inconcussorumque SS. Augustini & Thomæ Aquinatis dogmatum
Vindex acerrimus;
Morum & disciplinæ sanctioris exemplar fidele;
Calvinianorum, maxime Ebroicensium profligator & malleus:
Theologicis, historicis philosophicis rebus ad unguem instructus;
Quem quisque sapiens tutò consuluit,
Et secutus est monentem;
Quem sæpe pauper & egenus imploravit
Et laudavit largitorem;
Quem fratrum accusator sæpe lacessivit,
Nec unquam sensit ultorem.
Impulsus ut caderet, semper fuit à Domino suo susceptus;
Paralysi percussus, lingua & aliquot aliorum membrorum usu privatus,
Mortuus est antequam moreretur:
Nec diù post, bonis carus, & ab omnibus desideratus,
Lugente amicorum turbâ, totus abiit.
Explevit annum rectoratûs vicesimum, ætatis septuagesimum nonum;
Decimâ quartâ Octobris anni 1704. invenit requiem. Amen.

Parmi les ouvrages de François Petard Castel, avocat au parlement, on trouve un *Traité des pensions* sur les cures, sans nom d'auteur. Il est de M. le Metayer, selon dom Noël d'Argonne, qui donne de grandes louanges à ce dernier dans ses *mélanges d'histoire & de littérature*, imprimés sous le nom de *Vigneul Marville*, voyez le to. 2. p. 334. & 335. de l'édition de 1725. Ce *traité des pensions* fut achevé par l'auteur le 15. de Mai 1667. Il ne s'y agit pas seulement des pensions sur les cures, mais des pensions en général données sur des bénéfices. On en a une édition séparée *in-12.* imprimée à Rouen en 1671. sous ce titre: *Dissertation sur les pensions selon les libertés de l'Eglise Gallicane*. Ce traité est excellent, & l'on y voit que l'auteur avoit une parfaite connoissance des principes de la vraie morale, & des canons des conciles. On trouve à la fin un arrêt du conseil privé du roi, portant décharge des pensions créées sur les cures & prébendes,

du diocèse d'Alet : & un autre du grand conseil, signifié aux agents généraux du clergé de France, portant aussi cassation des pensions sur les cures. Enfin deux arrêts du parlement de Rouen sur la même matiere des pensions. On prétend aussi que M. le Métayer a eu beaucoup de part aux cinq fameux articles de doctrine signés de MM. Girard & de la Lane, & que d'autres etoient être l'ouvrage de MM. Nicole & Girard. Ce qu'il y a de sûr, est qu'après la mort de M. le Métayer on trouva ces cinq articles écrits de sa propre main corrigés, augmentés & diminués à trois differentes reprises, & bâtonnés d'une main étrangere, ce qui prouve au moins qu'il avoit été consulté sur cela, & qu'il y avoit eu quelque part. * Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, pag. 411. 412. *Memoires manuscrits de* M. Pierre Thomas, sieur du Fossé. Vigneul Marville, *en l'endroit cité.*

METEZEAU, (Paul) étoit Parisien, mais originaire de Dreux, d'où étoit *Clement* Metezeau son frere, celebre architecte des bâtimens du roi, & l'un des inventeurs & exécuteurs de la fameuse digue de la Rochelle. Paul prit un parti différent, & s'engagea dans l'état ecclesiastique. Il fut avec M. de Berulle un des fondateurs de la congrégation de l'Oratoire de France. Il travailla à ce grand ouvrage en 1611. n'étant encore âgé que de vingt-huit ans, & étant alors licencié de la maison & societé de Navarre. M. Du-Pin le fait docteur de cette maison, & dit qu'il fut elevé à cet honneur en 1613. ce sont deux fautes. Il n'a jamais été docteur, & il étoit licencié en 1611. M. de Launoy s'est trompé, par la même raison, en ne le faisant entrer à Navarre qu'en 1613. ou environ. En 1612. ou 1613. il fit le voyage de Lorette en Italie, & dès 1614. il fut établi premier supérieur de Dieppe. En 1616. il commença l'établissement de la nouvelle congrégation à Tours. La même année il prêcha à Angers avec tant d'éclat & de succès, qu'en 1619. on donna le college de cette ville aux peres de l'Oratoire. Ses prédications furent suivies en plusieurs autres lieux d'un semblable succès. En 1618. ayant prêché le carême dans l'église métropolitaine de Toulouse, Gilles le Mazuyer, premier président du parlement, & Jean de Rudele, grand vicaire de l'archevêque, engagerent les paroissiens de la Dalbade à se procurer des sujets d'un corps qui prêchoit si dignement la doctrine de Jesus-Christ. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, qui l'avoit entendu, le retint aussi pour prêcher l'année suivante dans son église, & écrivant sur cela à son chapitre il leur dit : *Je vous envoie un autre Paul en chaire.* Paul Metezeau fit en effet l'admiration de la ville de Bourdeaux, & Dieu opéra par son ministere un grand nombre de conversions éclatantes. Le parlement qui aimoit à l'entendre changea plusieurs fois les heures de ses séances, afin de pouvoir se trouver à ses prédications. Après avoir été pendant deux ou trois ans supérieur à Lyon, le pere Metezeau alla prêcher en 1624. l'avent dans la ville de Marseille, où il fut encore si goûté, que l'année suivante on donna aux peres de l'Oratoire la direction du college de cette ville, & presque dans le même tems celle du college de Toulon, où le bruit des sermons de ce célèbre prédicateur s'étoit aussi répandu. L'année suivante 1625. il fit imprimer un corps de théologie propres aux prédicateurs, & à tout théologien, sous ce titre : *Theologia sacra juxta formam evangelicæ prædicationis distributa, autore Paulo Metezello Parisiensi congregationis Orator. J.C. Presbytero, Lugduni, sumptibus Lud. Prost. 1625 in-fol.* M. de Launoy & M. Du-Pin se sont trompés en mettant cet ouvrage en 1624. Il fit imprimer deux ans après, *l'exercice intérieur de l'homme intérieur*, par le pere Paul Metezeau, &c. à Paris, chez Huré en 1627. & non en 1617. comme a dit M. Du-Pin ; & le *traité de la vie parfaite par imitation & ressemblance de J. C.* à Paris chez Adrien Taupinart, en 1627. *in 8°.* Quatre ans après, il donna un autre ouvrage plus considérable sous ce titre : *Pauli Metezelli, Paris. congreg. Orator. D. Presbyteri, de sancto sacerdotio, ejus dignitate & functionibus sacris, ad sacerdotum atque omnium qui orationi, ministerio verbi, curæ animarum incumbunt, piam institutionem*, à Paris chez Billaine en 1631. *in-8°.* Le pere Metezeau mourut à Calais le 17. de Mars 1632. dans le cours d'un carême, âgé seulement de cinquante ans. M. Du-Pin s'est trompé en mettant sa mort en 1640.* *Memoires manusc.*

METZ, ville, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on a dit de cette ville dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il y a peu de villes où l'ordre de saint Benoît ait été si florissant : car sans parler des maisons qui ne subsistent plus, on y compte encore sept monasteres, quatre d'hommes, & trois de filles. Le plus illustre aujourd'hui est saint Vincent, quoique le dernier fondé. Cette abbaye doit son origine à l'evêque *Théodoric*. L'abbé est le premier chapelain de l'évêque ; en son absence il a droit d'officier toutes les grandes fêtes à la cathédrale. Le samedi Saint, les chanoines envoient chercher à saint Vincent du feu nouveau. La congrégation de saint Vanne y a introduit la réforme. L'abbaye de saint Arnould étoit autrefois hors de la ville ; mais ayant été rasée avec celle de saint Clement, de saint Symphorien, de saint Pierre, & de sainte Marie, au siége de Metz, formé par l'empereur Charles-Quint, les religieux furent transferés dans la ville. On leur donna par ordre du roi le couvent des Dominicains presque tout abandonné, parce que les religieux avoient embrassé le parti de Luther. Il n'en restoit que trois ou quatre qui prirent l'habit de saint Benoît, & moururent dans la maison. La congrégation de saint Vanne y a aussi introduit la réforme. André Valladier, qui en a été abbé, en a écrit l'histoire. *Cherchez* VALLADIER. Saint Clément est aujourd'hui superbement bâti dans la ville près de saint Vincent, dont il n'est séparé que par les jardins. L'abbaye de saint Symphorien étoit aussi hors la ville autrefois. Les peres de la congrégation de saint Vanne possedent ces quatre abbayes. Il y en avoit encore une de l'ordre de saint Benoît sous l'invocation de saint Martin hors la ville, mais les évêques de la maison de Lorraine ayant dessein d'ériger à Nancy une église primatiale, ils ont supprimé cette abbaye & en ont uni les revenus à cette église. Les trois abbayes de filles qui sont à Metz, sont saint Glossinde, saint Pierre, & sainte Marie. Elles sont de l'ordre de saint Benoît : mais les deux dernieres ont pris de leur propre autorité la qualité de chanoinesses, & ont tâché le plus qu'elles ont pû de se séculariser. Outre ces sept abbayes de l'ordre de saint Benoît, il y en a encore deux dans Metz de l'ordre de Cîteaux ; l'un d'hommes, qui se nomme Pontifroi, qui fut fondée du tems du pape Jean XXII. & qui est réduite aujourd'hui à un abbé régulier, sans religieux : l'autre de filles qu'on appelle *Clairvaux.* Il y a au moins quatre cens ans qu'elle est dans la ville, & ce n'étoit en ce tems-là qu'un prieuré. Il y avoit encore autrefois une abbaye de Prémontrés hors la ville, au-delà de la Moselle, & qui a été depuis transferée dans la ville. Elle est aujourd'hui possedée par les Jesuites. M. de Coislin, dernier évêque de Metz, & prédécesseur immédiat de M. de saint Simon, qui est aujourd'hui sur le siége de cette église, a fait à la ville de Metz de très-grands biens, dont les monumens subsistent. *Cherchez* COISLIN.* *Voyez* aussi le *voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tome 1. deuxiéme partie.*

MEUN, (Jean de) surnommé *Clopinel. On en a parlé au mot* CLOPINEL *dans le Moreri : mais nous croyons devoir donner ici son article de nouveau.* Jean de Meun, surnommé *Clopinel* d'un défaut qu'il avoit à une jambe, étoit né en 1279. ou 1280. à Meun, petite ville sur la Loire, à quatre lieues au-dessous d'Orléans. Il sortoit de parens aisés & considerés ; c'est au moins lui-même qui le dit, & cela lui faisoit trop d'honneur pour qu'en qualité de poëte il ne s'en glorifiât point.

Dieu m'a par maintz perilz conduit sans meschéance,
Dieu a donné aux miens honneur & chevissance,
Dieu m'a donné servir les plus grands gentz de France,
Dieu m a trait sans reproche de jeunesse & d'enfance.

C'est ce qu'il dit dans son codicile, où il ajoûte qu'il avoit une petite maison de campagne, ou du moins de retraite, dans un des fauxbourgs de Paris. Il n'a jamais été Dominicain, comme M. Baillet & plusieurs autres l'ont dit, ni d'aucune autre ordre, & il est plus que douteux s'il a été docteur en théologie. Ceux qui ont lû attentivement son roman de la Rose, & ses autres poësies, ont cru y trouver des preuves qu'il n'a jamais été que laïc. Son service auprès des grands, & les avantures qui lui arriverent à la

cour, le prouvent assez. Il ne laissoit pas d'avoir étudié la théologie, la philosophie, la chymie, l'astronomie, l'arithmétique, & avoit lû les bons livres. Il fut les délices de la cour de Philippe le Bel par la gentillesse de son esprit qui lui donnoit entrée par-tout; & quoique satyrique & médisant même, il fut aimé des dames, sans doute parce qu'il sçavoit les amuser par ses saillies, & par l'enjouement qu'il répandoit dans ses entretiens. On prétend qu'il vivoit encore en 1364. Si cela est il devoit être dans un âge très-avancé. On ne peut approuver ce qu'il fit à la mort. Il choisit par son testament l'église des Dominicains de la rue saint Jacques à Paris pour le lieu de sa sépulture; & par reconnoissance leur légua un coffre rempli de choses précieuses, à ce qu'on pouvoit juger, au moins par sa pésanteur; mais il ordonna que le coffre ne seroit ouvert qu'après ses funérailles. Quand le tems en fut venu on ne le trouva rempli que de belles & grandes piéces d'ardoise sur lesquelles Jean de Meun avoit tracé de l'arithmétique & des figures de géometrie. Ces religieux indignés de se voir joués par un poëte, s'aviserent de déterrer son corps; mais le parlement de Paris rendit un arrêt qui les obligea à donner au defunt une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Il n'avoit que vingt-trois ans, ou environ, lorsque *le roman de la Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer, & de l'achever. Guillaume de Lorris qui le premier entreprit ce roman, étoit de la petite ville du Gatinois dont il portoit le nom. Il vivoit au milieu du treiziéme siécle, & mourut en 1260. ou 1262. Son ouvrage dont il n'a fait, selon les uns, que les 4150. premiers vers, & plus vraisemblablement, selon d'autres, jusqu'au onze mille cent trente-quatriéme vers, montre la facilité de son esprit. Il étoit jeune & amoureux lorsqu'il commença ce roman, & ce fut pour sa maîtresse qu'il se mit à versifier ce livre. Jean de Meun qui le continua quarante ans après, avoit plus de vivacité que Guillaume de Lorris, mais il n'avoit pas autant de mœurs & de sentimens que son prédécesseur. On dit communément qu'il fit son ouvrage en 1300. mais au moins il y a des preuves qu'il étoit fait avant 1305. L'on sçait que l'ordre des Templiers fut aboli en 1309. Dès 1307. on avoit arrêté plusieurs de ses membres, prévenus, disoit-on, des crimes les plus horribles: on avoit fait courir ces bruits, vrais ou faux, au moins un an ou deux auparavant. Ainsi dans la prévention où on étoit alors, cet ordre n'étoit point à citer comme un corps fort régulier. C'est néanmoins ce que fait Jean de Meun, & c'est le plus moderne des faits historiques par lequel on peut juger du tems où a été fait ce roman. Tous les autres points de l'histoire moderne semés dans cet ouvrage s'étendent depuis l'an 1100. jusqu'au tems que nous venons de marquer. L'amour profane, la satyre & la morale, mais sur-tout les deux premiers, régnent dans le roman de la Rose. C'est un roman parce que c'est une histoire *controuvée* & imaginée, remplie de fictions; & on lui a donné aussi le nom de poëme, parce qu'on y trouve des vers mesurés & rimés. Il est fort bien écrit pour un tems où notre langue ne faisoit que sortir de la barbarie qui lui étoit resté des langues celtique & theudesque lorsqu'il fut commencé. Mais en le copiant on l'a souvent altéré en voulant le corriger, ce qui fait que les premiers manuscrits sont souvent différens des plus récens, & encore plus de quelques imprimés. Les premiers de ces Imprimés, qui sont tous en caracteres gothiques, ne différent que très-peu des derniers manuscrits du XV. siécle; mais la différence est sensible comparés avec ceux du XIV. Ce livre ayant repris faveur sous le régne de François I. Clement Marot prit la résolution de le faire réimprimer. Il le fit en 1527. avec des changemens si considérables, que cela fut moins pris pour une correction que pour une véritable altération du texte. Dans la vûe de lui donner un tour plus françois, il hazarda d'en refaire beaucoup de vers, d'en ajoûter quelques-uns, d'insérer des gloses dans le texte, enfin d'en faire comme de son propre ouvrage. Cette édition parut d'abord *in-fol.* en caracteres gothiques l'an 1527. & depuis on l'a réimprimé en 1529. en caractere romain, ou lettres rondes, chez Galliot du Pré. Jean Longis réimprima ce livre pour la troisiéme fois en 1537. & en caracteres gothiques, & depuis ce tems jusqu'en cette année 1735. on ne l'avoit point réimprimé, quelque rare qu'il fût devenu. On doit cette derniere édition à M. l'abbé Langlet du Fresnoy, très-connu d'ailleurs. Il a revû ce roman sur plusieurs éditions, & sur quelques anciens manuscrits, & il y a joint plusieurs autres ouvrages, des notes où l'on reconnoît le faux Gordon de Percel, éditeur des ouvrages des trois Marot, un glossaire qui malgré ses défauts & ses méprises, ne laisse pas que d'avoir son utilité, & une double préface historique, l'une & l'autre imprimées, mais dont une seule paroît à la tête de l'édition de 1735. à Paris en 3. vol. *in-12*. Le roman de la Rose finit avec le second volume. Le troisiéme contient le codicile de Jean de Meun, piéce morale & satyrique contre les hypocrites de son tems, le testament du même, intitulé dans des manuscrits, *Le trésor de Jean de Meun*, en vers de huit syllabes pleines; *Les remontrances de nature à l'alchimiste errant*, avec la *réponse de l'alchimiste à nature*, piéces encore attribuées à Jean de Meun; *Le sommeil philosophique de Nicolas Flamel*, aussi en vers; & *La fontaine des amoureux de sciences*, par Jean de la Fontaine en Haynaut, encore en vers. Enfin ce troisiéme volume est terminé par un *Glossaire* qui contient l'explication des anciens termes qui se trouvent dans le roman de la Rose. Après la préface on trouve la *vie de Jean Clopinel, dit de Meung par André Thevet*. M. l'abbé Lenglet convient que le roman de la Rose a eu d'illustres adversaires; que Gerson, entr'autres, chancelier de l'église de Paris, & la plus grande lumiere de cette université, écrivit contre ce poëme, qu'il attaque du côté de mœurs qui y sont en effet violées en bien des endroits, ce qu'il ne regardoit pas comme *une bagatelle*, ainsi qu'en parle indécemment notre nouvel éditeur en propres termes. Mais l'abbé Lenglet a ignoré, sans doute, que Jean de Monstreuil, prévôt de l'Isle, ami de Gerson, prit contre ce grand homme la défense de l'ouvrage de Jean de Meun, qu'il apelle, *opus profundum & memoriæ percelebris*, dans une de ses lettres raportées par le reverend pere dom Martenne, au tome second de son *Thesaurus novissimus anecdotorum*, page 1419. Martin Franc, secrétaire du pape Felix V. écrivit aussi contre le roman de la Rose son *Champion des dames*, livre dans lequel outre une poësie assez châtiée pour le tems, on trouve encore beaucoup de singularités, & même des lumieres historiques. Enfin pour faire encore plus d'honneur à ce roman, Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, & historiographe de Maximilien I. l'a moralisé & mis en prose, pour en faire un livre de pieté, & il a été ainsi imprimé à Paris en 1521. Jean de Meun a fait encore une traduction du livre de la consolation de la philosophie par le célébre Boëce, une autre des lettres d'Abaillard, un petit ouvrage sur les réponses des Sibylles, & quelques autres. * *Voyez*, outre les écrits cités dans cet article, Fauchet dans son *Traité des anciens poëtes françois*, in-4°. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes*: Papire Masson; Jean Bouchet; La Croix-du-Maine, dans sa *bibliothéque*, &c. *Observations sur les écrits modernes*, lettre onziéme, & un des *journaux des sçavans de 1735.*

MEURISSE, (Henri-Emanuel) chirurgien très-estimé, étoit de saint Quentin. Il s'est distingué à Paris par son habileté, & dans son corps par le zéle qu'il a toûjours témoigné pour sa gloire. Ce fut par un effet de ce zéle que touché de voir que l'on avoit si fort négligé l'histoire des premiers tems de la chirurgie, il tâcha au moins d'y remédier pour l'avenir. Il y avoit dans la salle de saint Côme des tables où on lisoit les noms des chirurgiens qui étoient morts, & leur surnom quelquefois, avec la date de leur mort. Mais ces tables étoient sans ordre & prêtes à périr par leur venusté. Il les rétablit, en fit une exacte recherche, les mit en meilleur ordre, les rendit plus exactes, & ajoûta aux noms & surnoms des défunts ce qu'il put trouver de plus digne d'être remarqué touchant leurs personnes. Il observa la même chose par rapport à ceux que la mort enleva pendant le tems de sa vie. Ce sont ces tables qui ont servi de matériaux à feu M. Devaux pour composer son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, qu'il a augmenté de ses propres recher-

ches, & qu'il a continué jusqu'à sa mort. *Voyez* DEVAUX. M. Meurisse ne borna pas là son zéle pour sa communauté ; il a eu beaucoup de part à la construction d'un nouvel amphiteâtre de saint Côme ; il prit soin des ornemens qu'on y admire, il le fit graver, & fit frapper des médailles où l'on estime autant les sentences qu'on y lit, que l'art qui y brille. On lui doit aussi un *traité de la saignée*, qui a toûjours été fort estimé. M. Devaux, son ami a donné la forme à cet ouvrage, l'a enrichi de ses propres réflexions, & l'a mis en état de voir le jour en 1689. C'est un volume *in-12*. M. Meurisse ne survécut que quelques années à l'impression de ce traité, étant mort le 17. de Mai 1694. dans un âge peu avancé. * Devaux, *Index funer. chirurg. Parisf.* dans la preface sur la fin, & dans le corps du livre *pag. 74. & 75. Eloge historique* de M. Devaux, tome VIII. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, *premiere partie, pag. 125.* &c.

MEURSIUS, (Jean) fils de JEAN Meursius, de qui nous avons un si grand nombre d'ouvrages, & d'*Anne-Catherine* Bilderbeccela, d'une ancienne famille de Hollande, suivit comme son pere la profession des lettres pour lesquelles il avoit beaucoup de talent & d'inclination. Jean Meursius le pere, ayant été appellé en 1625. par Christen IV. roi de Dannemarck, pour remplir une chaire de professeur en histoire & en politique dans l'université de *Sora*, Jean Meursius le fils s'y transporta aussi, & y mourut quelque tems après à la fleur de son âge. Il étoit né à Leyde vers 1613. On a plusieurs ouvrages de sa composition sçavoir : *Majestas Veneta*, à Leyde en 1640. Cet ouvrage roule sur le droit des Vénitiens sur le royaume de Chypre. *Collectanea de tibiis veterum*, à Sora en 1641. *Observationes politico-miscellaneæ*, en 1641. *Arboretum sacrum, sive de arborum, fruticum & herbarum consecratione, proprietate, usu & qualitate*, en 1642. & réimprimé plusieurs fois depuis. Le pere Labbe a mal-à-propos attribué cet ouvrage à Meursius le pere, dans sa *Mantissa antiquariæ supellectilis. De coronis, liber.* en 1643. *Dissertatio apologetica de trapezitis.* On lui a attribué un ouvrage infâme qui n'est pas de lui, mais de Jean Westrene, jurisconsulte de la Haye. * Niceron, *mém. t. 12.*

MEYSSONIER, (Lazare) naquit à Lyon, & suivit d'abord la secte des Protestans. Il s'attacha particulierement à la médecine, & même à l'astrologie, & il fut membre du college des médecins à Lyon. Comme il étoit fort prévenu en faveur de l'astrologie, il publioit tous les ans un almanach sous ce titre : *Almanach du bon hermite*, & il en tiroit bien de l'argent ; ses autres ouvrages se ressentent entierement de ce génie porté aux sciences vaines, dont il faisoit beaucoup plus de cas qu'elles n'en méritent. De ce nombre sont : *la belle magie ou science de l'esprit*, à Lyon en 1669. *in-12. Pentagonum philosophicum. Le médecin du cœur du monde. Introduction à la belle magie. La philosophie des Anges*, à Lyon en 1648. *in-8°. La magie naturelle de Porta traduite*, &c. Il a néanmoins donné quelques ouvrages plus utiles, comme l'*histoire du college de médecine de Lyon, de son origine & de ses progrès*, à Lyon en 1644. *in-4°.* Un cours de médecine en françois, *in-4°.* Une Pharmacopée abregée, ou un *vade mecum*, en faveur des pauvres. Il changea de religion & d'état dans la suite, & il se fit Catholique & ecclésiastique, sans abandonner néanmoins l'étude de la médecine. Il publia alors une apologie de sa conversion, & composa quelques ouvrages de pieté. Il mourut chanoine de saint Nizier en 1672. & fut enterré dans le cloître des Cordeliers, où on lit son épitaphe. On lui donne le titre de médecin du roi. Meyssonier a fait aussi quelques écrits en vers. * Le pere Colonia, Jesuite, *hist. lit. de Lyon, tome 2.*

MEZERAY, (François-Eudes de) célébre historien. *Quoiqu'on en ait parlé dans le dictionaire, comme on l'a fait avec peu d'exactitude, nous avons cru qu'il seroit à propos de donner de nouveau son article, sur ce que nous en avons dit dans l'édition de ce dictionaire de 1732. en faveur de ceux qui n'ont que les éditions précedentes Nous y ajoûterons aussi quelques traits nouveaux.* François-Eudes de Mezeray, étoit fils d'Isaac, chirurgien établi à Ry, village de basse-Normandie, entre Argentan & Falaise, & de Marthe Corbin, & il naquit à Ry même en 1610. Il a eu deux freres, l'aîné nommé *Jean-Eudes*, fut instituteur d'une congrégation de prêtres, qui prirent le nom d'*Eudistes*, qu'ils portent encore aujourd'hui ; & le deuxiéme, qui étoit plus jeune que Mezeray, fut *Charles Eudes*, chirurgien, fameux accoucheur, qui prit le nom de *Douay*. François ayant fait ses études à Caën, vint à Paris, frequenta M. Vauquelin des Yveteaux, qui avoit été précepteur de Louis XIII. & suivant les avis de cet ami sensé, il ne tarda pas à renoncer presque entiérement à la poësie à laquelle la vivacité de sa jeunesse & de son imagination l'avoit appliqué d'abord avec une ardeur incroyable, pour faire son étude principale & presque l'unique de l'histoire & de la politique. M. des Yveteaux lui procura aussi dans notre armée de Flandres, l'emploi d'officier pointeur, que Mezeray occupa pendant deux campagnes, & qu'il ne quitta que pour s'enfermer pendant plusieurs années au collége de sainte Barbe, au milieu des livres & des manuscrits dont il fit une étude assidue. Son objet principal étoit l'histoire de France qu'il avoit dessein de donner en notre langue, & d'une maniere utile à la nation, & intéressante pour les lecteurs. Pour former son style il donna d'abord quelques traductions, & n'ayant encore que trente-deux ans, il publia le premier volume *in-folio* de son *Histoire de France*, qui ne tarda pas à être suivi de deux autres. Il n'est pas vrai que cet ouvrage eût été commencé par Baudouin, & que Mezeray fut chargé de le continuer après sa mort. Baudouin ne mourut que longtems après l'impression du premier volume de Mezeray. Dans l'intervalle du second au premier, il continua l'*histoire des Turcs depuis 1612. jusqu'à 1649.* Cette continuation est un volume *in fol.* qui parut en 1650. Le dernier volume de son histoire fut publié l'année suivante. Le premier l'avoit été en 1643. & le deuxiéme en 1646. Après avoir surpassé dans ce grand ouvrage tous ceux qui avoient fourni avant lui cette carriere, il se surpassa lui-même dans l'abregé qu'il fit de cette histoire, aidé des lumieres & des conseils de M. de Launoy & de M. du Pui, & qu'il donna en trois volumes *in-4°.* en 1668. Comme il y inséra l'origine de tous nos espéces d'impôts avec des réfléxions que l'on jugea peu nécessaires, M. Colbert s'en plaignit. Mezeray, que la cour gratifioit de quatre mille francs de pension, promit de se corriger dans une seconde édition. Il le fit en effet, mais le ministre trouvant que ses corrections n'étoient que de vraies palliations, il fit supprimer une moitié de la pension de l'auteur, qui en ayant murmuré n'obtint pour satisfaction que la suppression de l'autre moitié. Très-chagrin de cet évenement, il choisit pour écrire une matiere qui ne pût plus l'exposer à de pareils revers ; il fit alors son traité *de l'origine des François*, qui a été & qui est encore si applaudi. M. Conrart de l'académie Françoise étant mort, cette académie qui considéroit Mezeray comme un homme laborieux, lui donna la place de sécrétaire perpétuel, que cet académicien laissa vacante. Il a travaillé en cette qualité au canevas du dictionnaire de cette académie. Mezeray mourut le 10. de Juillet 1683. Outre son histoire de France, & la continuation de celle des Turcs, nous avons encore de lui : *Les vanités de la cour*, traduit du latin de Jean de Salisbery, à Paris en 1640. *La vérité de la religion chrétienne*, traduit du latin de Grotius, *in-8°.* à Paris en 1644. On lui a attribué un grand nombre de satyres ; celles en particulier qui portent le nom de *Sandricourt*, & qui furent faites en son tems contre le gouvernement, &c. Notre historien avoit pris le nom de *Mezeray* d'un hameau qui étoit de la paroisse de Ry, lieu de sa naissance. * *Vie de Mezeray*, in-12. à Amsterdam en 1726. par Daniel de la Roque, & à la tête de la continuation de l'histoire de Mezeray, *in-4°.* à Amsterdam en 1728. M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*histoire de l'académie Françoise.* Cet auteur s'éleve fortement contre la vie de Mezeray imprimée en Hollande.

MICHAELIS, (Jean) né à Sufat en Westphalie l'an 1606. étoit fils d'un sénateur de cette ville. En 1630. il fut fait maître en philosophie, & créé l'année suivante docteur en médecine. Il eut ensuite successivement plusieurs chaires en médecine dans lesquelles il brilla. En 1631. il eut celle de professeur extraordinaire en médecine ; en 1633. celle de philosophie ; en 1643. celle de pathologie ; en 1657. il fut déclaré professeur ordinaire en médecine. Dès 1641. il fut fait premier médecin de Frederic Guillaume prince de Saxe Alten-

bourg; & en 1662. il eut la même place auprès de Jean George II. électeur de Saxe. Il mourut en 1667. âgé de soixante-un ans. C'étoit un homme très-habile : il avoit bien étudié la chymie, & il pratiquoit la médecine avec succès. Il a fait imprimer les ouvrages de plusieurs de ses confreres, comme le *Spadacrenen* de Henri de Heer; la *Praxis chymiatrica* de Jean Hartmann; la *Basilica chymica* de Oswald Crollius, augmentée par Jean Hartmann, à Genève en 1643. *in-8°.* & en 1658. avec de nouvelles augmentations; & la *Chymie pratique* de Caravant, à Leipsic en 1661. *in-4°.* On a de sa composition *Regula circa modum pharmacopolia visitandi observanda*, avec le *Portalis medicus*, qui est d'un autre, & qui a été imprimé en 1688. *in-12.* * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum, libro XII. tom. 2. p. 323.*

MICHEL, (saint) abbaye de Prémontrés à Anvers, est une des plus anciennes & des plus riches de cet ordre. Elle a été honoré de la présence de saint Norbert, fondateur & instituteur dudit ordre. On y voit encore l'autel où il disoit la messe, lorsqu'il vint à Anvers réfuter les impietés de Tanquelin ou Tanchelin, *dont nous parlerons en son lieu.* Les gravûres que le pere Papebroch, Jesuite, a données des bâtimens de cette abbaye, en donnent une idée extraordinaire. Cependant on n'y voit rien qui passe le commun des abbayes de France. La classe & le dortoir sont ce qu'il y a de plus beau. La classe est une grande salle pavée de marbre & ornée d'une très-belle boiserie. Le géographe Ortelius, & le célébre peintre Rubens, y sont enterrés.

MICHEL DE COXAN, (saint) abbaye ancienne de l'ordre de saint Benoît, près de la ville de Perpignan, fut fondée du tems de l'empereur Charles *le Chauve*, dans un lieu que l'amour seul de la pénitence peut faire trouver agréable. Ce fut dans ce monastere que saint Pierre Urséole, doge de Venise, se retira pour faire pénitence. On voit encore son tombeau sur les formes du chœur, & ses reliques dans une châsse de bois qui est conservée dans une chapelle. L'église n'est ni belle, ni ancienne : on ne peut y entrer que par le cloître, ce qui fait voir qu'autrefois les femmes n'y entroient point; puisqu'elles n'avoient point d'accès dans le cloître.

MICHEL, (abbaye du mont saint Michel) *cherchez* SAINT MICHEL.

MICHEL, roi ou prince de Bulgares, &c. *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* Photius qui fut depuis patriarche de Constantinople, écrivit plusieurs lettres à ce prince, une entr'autres qui contient d'excellentes maximes pour la conduite d'un prince. Elle a été traduite en vers françois par dom Bernard de Varenne, dont le vrai nom est *Chandemoulin*, ancien supérieur des Théatins, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1718. Ce traducteur est connu par d'autres ouvrages, comme par une histoire de l'empereur Constantin, imprimée depuis *in-4°.* & par un recueil de poësies françoises de sa composition.

MICHEL, (Jean) évêque d'Angers, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Ce fut le 11. de Septembre, non de Mars, qu'il mourut. Les statuts ou reglémens qu'il a faits pour son diocèse, se trouvent dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, imprimées en 1680. On a fait plusieurs fois des poursuites à Rome pour la canonisation de ce prélat, dont la sainteté est connue. Mais ces tentatives ont été inutiles; parce qu'Eugene IV. fâché de ce qu'on avoit soutenu l'élection de ce prélat, contre les prétentions de M. d'Estouteville, avoit traité Jean Michel de faux évêque dans une lettre écrite à Charles VI. en 1439. & qu'il l'avoit excommunié. Mais toute cette procédure d'Eugene IV. fut cassée au concile de Basle. *Dans l'article de ce prélat, on dit qu*'il fut sécrétaire de Louis, duc d'Anjou, & d'Iolande sa femme, *il faut* & d'Iolande sa veuve.

MICHEL, (Jean) fut premier médecin du roi Charles VIII. & conseiller au parlement. Il est auteur d'une tragédie de la Passion qui fut réprésentée à Angers, *moult triomphament & somptueusement* le Dimanche 20. Août 1531. & les jours suivans, & imprimée à Paris, chez Philippe le Noir. Les regles du théâtre ne sont nullement observées dans cette piéce : au lieu de n'y rapporter que la passion de J. C. on y décrit toute la vie de Jesus-Christ, à commencer par le baptême de saint Jean, & l'on y débite quantité d'absurdités. Un des endroits des plus comiques est la résurrection du Lazare qui raconte tout ce qu'il a vû en enfer. La répétition de la piéce dura trois jours, & la réprésentation en dura autant. Elle se fit au bas des Halles, & les regiftres de la cathédrale d'Angers, disent que l'on avança ces jours-là la messe haute, & qu'on retarda les vêpres, pour donner le tems d'y assister, & que le premier jour on célébra une messe haute dans le parterre. Il y accourut du monde de toute la France. Elle fut aussi représentée à Poitiers, à Saumur, & ailleurs, avec le même concours. C'étoit là ce qu'a dit depuis M. Boileau :

Jouer les saints, la Vierge, & Dieu par pieté.

Cette ridicule simplicité s'étoit introduite dès le régne de Charles VI. les acteurs formoient une troupe sous le nom de confreres de la Passion, & dans la suite ils acheterent à Paris l'hôtel que l'on a appellé depuis l'hôtel de Bourgogne, & qui est occupé aujourd hui par les comédiens Italiens. On voit encore sur la porte, qui est dans la rue Françoise, la Passion de Jesus-Christ représentée en pierres. Jean Michel mourut au mois d'Août 1494. à Quiers, dans le comté de Foix, à la suite de Charles VIII. qu'il accompagnoit en Italie. Les registres de l'hôtel de ville du 3. Août 1495. & du 17. de Janvier 1509. parlent de lui avec éloge, à l'occasion de sa veuve dont il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée à *Pierre* du Tremblay, conseiller au parlement, & trisayeul du fameux pere *Joseph* le Clerc du Tremblay, capucin, favori du cardinal de Richelieu. Plusieurs auteurs ont confondu JEAN Michel le médecin, avec un autre *Jean* Michel, soixante-deuxiéme évêque d'Angers, décedé dès 1447. & qui n'étoit d'aucune faculté, quoiqu'il ne manquât pas de science pour son tems. * *Mémoires manuscrits.* Brossette, notes sur l'*art poëtique* de Boileau, *chant troisiéme, tome 2. édition en 4. vol. in-12.* p. 115. *Mercure de Decembre 1729.*

MICHEL (Gabriel) de la Roche-Mailler, avocat au parlement de Paris, & au conseil privé du roi, étoit fils de *René* Michel, parisien, qui suivit long-tems le parti des armes, & prit ensuite celui du barreau. Il est auteur de l'épitaphe de Scevole de sainte Marthe, que l'on trouve en vers latins page 43. du recueil intitulé : *Sc. Samarthani tumulus.* Gabriel Michel naquit à Angers, & après avoir étudié à Paris avec distinction au college des Jesuites, il revint étudier le droit à Angers. Il y soutint des théses avec tant d'éclat & d'applaudissement qu'on lui eût donné un chaire s'il s'en fût trouvé alors de vacante. Se voyant donc sans emploi, il retourna à Paris, s'attacha à René Choppin, son compatriote, & sous la conduite de cet habile jurisconsulte, il suivit le barreau, & fixa son séjour dans cette ville. Il commençoit à faire grand bruit au parlement, lorsqu'il fut attaqué d'une surdité qui l'obligea de quitter le barreau, & de se consacrer au cabinet. Il a vécu jusqu'à quatre-vingts ans dans une parfaite santé, à la surdité près, ayant une mémoire heureuse, un esprit pénétrant, & menant une vie très-chrétienne. Il mourut le 9. de Mai 1642. & non dès 1633. comme plusieurs l'ont dit. Il fut enterré à saint Severin. Gabriel Michel a beaucoup & utilement travaillé : on lui doit la meilleure édition que l'on ait des édits & ordonnances des rois de France, recueillis par Fontanon, avocat au parlement, depuis Louis VI. dit *le Gros*, l'an 1180. jusqu'au roi Henri III. avec un *appendix* qui conduit ces édits & ordonnances jusqu'à Louis XIII. trois tomes *in-fol.* à Paris en 1611. partagés en 4. volumes. Gabriel Michel dit dans l'épître dédicatoire de ce recueil à M. Nicolas Brulart de Sillery, chancelier de France, qu'il avoit déja donné une édition augmentée de la conférence des ordonnances & édits royaux, de Pierre Guenois, conseiller & lieutenant particulier au siége & ressort d'Issoudun, & de Ferrot, ce qui ne peut s'entendre que de l'édition de 1606. la premiere qui parut après celle que Guenois donna en 1596. *in-fol.* à Paris. Ainsi l'édition de 1617. que le pere le Long donne comme la premiere à laquelle Michel ait travaillé, ne peut être que la deuxiéme, puisqu'il parle en 1611. de l'édition qu'il en avoit déja donnée. On en a publié une beaucoup plus ample, où l'on a aussi inseré ses augmentations en trois volumes *in-fol.* à Paris en 1678. On donne à Gabriel Michel les Tables chronologiques qui sont au-devant de ce

recueil. On a encore de lui une nouvelle édition du code du roi Henri III. rédigé par écrit par Barnabé Brisson, président au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs en 1591. L'édition de Michel comprend avec ses notes & les édits des rois Henri IV. & Louis XIII. celles de Louis Charondas. C'est un *in-fol.* qui fut imprimé à Paris en 1622. Dès 1604. il avoit donné une nouvelle édition augmentée & enrichie d'annotations des *Coûtumes générales & particulieres de France & des Gaules*, *in-fol.* avec les notes de Dumoulin. On a depuis réimprimé ce coûtumier général plusieurs fois avec de nouvelles augmentations. Enfin, on doit à Gabriel Michel une édition des arrêts de Louet, donnés depuis par Brodeau, qui les a commentés; une traduction françoise des commentaires latins de René Chopin sur la coûtume d'Anjou, qui forment le premier volume des œuvres de Chopin de l'édition de Paris 1662. en cinq volumes *in-fol.* La traduction du commentaire de Bourdin, sur l'ordonnance de 1539. celle du traité des bénéfices de Duaren, avec des augmentations; & du commentaire de Jean Boiceau, sur un article de l'ordonnance de Moulins. Il a fait aussi des notes sur la coûtume d'Anjou. Il a revû & fait imprimer les œuvres de M. Pierre Charron. Il a revû & augmenté le style général de pratique, avec le praticien François. Mais outre ces ouvrages qui regardent sa profession, il en a donné d'autres d'un autre genre, sçavoir les *Eloges des hommes illustres qui ont fleuri en France depuis l'an 1502.* jusqu'en 1600. avec leurs portraits *in-fol.* Les éloges des patriarches, des papes, des empereurs, des rois de France, d'Espagne, &c. La vie de Scévole de Sainte-Marthe, président des trésoriers de France à Poitiers, *in 4°.* à Paris en 1629. & se trouve avec le recueil des œuvres de MM. de Sainte-Marthe, *in-4°.* en 1632. La vie de Pierre Charron, au devant de son traité de la sagesse dans les éditions faites depuis la mort de l'auteur, arrivée en 1603. Théâtre géographique du royaume de France, contenant les cartes gravées de Jean le Clerc, & les descriptions de Gabriel Michel, *in-fol.* à Paris en 1632. Cet auteur a laissé trois fils de son mariage avec *Antoinette* Riviere des Granges, fille d'un conseiller au parlement; l'aîné desquels fut conseiller au parlement de Rouen. M. Ménard de Tours, dans un éloge qu'il a fait de Gabriel Michel de la Rochemailler, prétend que sa famille descendoit des Michel ou Michaëli de Venise, qui avoit rempli les premieres dignités dès le XV. siécle, & même avant, & que ce fut *Jean* Michel & *Jeanne* de la Mesle sa femme, qui ayant acquis en 1453. la terre de la Rochemailler en firent porter le nom à leurs descendans. Selon le même, Jean MICHEL évêque d'Angers, *dont nous parlons dans ce Supplément*, étoit de la même famille. * *Mémoires du tems.* Le Long, *bibliothéque historique de France pag. 8. 586. 587. 700. 735. 871. 873.* Eloge de M. de la Rochemailler par Ménard, dans la *bibliothéque des coûtumes*, in 4°. pag. 59.

MICHEL (Nicolas) sieur des Prez, né dans un village vers Caën, étoit noble du côté maternel, mais naquit cependant dans l'obscurité. Son mérite le distingua beaucoup dans la suite. N'ayant pas encore vingt ans, il enseigna avec succès les humanités à Caën, dans le college du Bois. Mais par le conseil de son ami Beroald Marege de Bremont, docteur en médecine, il s'appliqua à l'étude de la médecine, & y réussit. Il prit le degré de bachelier dans cette faculté, & fut ensuite recteur de l'université en 1579. Après avoir travaillé huit ans dans cette université, voulant se perfectionner dans la médecine, il vint à Paris, où il connut Dorat, Ronsard, Sainte Marthe, Baïf, Passerat, & plusieurs autres personages distingués dans les lettres, qui ranimerent son goût pour la littérature, & lui firent presque entierement abandonner l'étude de la médecine. Michel, docile à leurs avis enseigna la rhétorique au college de Harcourt, & eut un grand nombre de disciples. Au bout de deux ans il fut rappellé à Caën par un décret public, pour y succéder à Jean Rouxel, dans l'emploi de professeur royal d'éloquence. Michel l'accepta, & refusa pour le remplir, des postes plus lucratifs qu'on lui offrit en Italie. Cependant n'ayant pas reçû des échevins de Caën le traitement qu'il s'en étoit promis, il quitta sa chaire, se remit à la médecine, & fut fait docteur. Il mourut d'une fiévre populaire au commencement du mois de Septembre de l'année 1597. & fut enterré dans l'église de saint Pierre. Sa vertu, sa charité envers les pauvres, & sa douceur envers tous, le firent beaucoup regretter. Jacques de Cahaigne prononça publiquement son oraison funebre dans la faculté des arts. Il avoit formé son style sur celui de Ciceron, & en effet, il écrivoit très-bien en latin. Il réussit dans la poësie latine & dans la françoise. Il étoit sçavant en grec, & n'étoit pas ignorant en hébreu. Il fut fort versé dans la connoissance de l'antiquité, & l'on peut juger de son érudition par la lettre que lui écrivit Joseph Scaliger, & que l'on voit dans le recueil de ses épîtres. Il laissa en mourant sa bibliothéque au sieur le Maître de Savigny, chanoine de l'église cathédrale d'Avranches, principal du college du Bois, où M. Michel avoit choisi sa demeure. M. de Savigny l'a laissé ensuite au college des Jesuites de Caën. * Pierre Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *origines de Caen*, *deuxiéme édition, pag. 234. 348. & suiv. 360. & 362.* Jacques de Cahaigne dans ses éloges des illustres Cadomois, en latin.

MICHOV, ou DE MICHOVIA (Mathias) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri & peu exactement*, étoit né en Pologne dans la ville de Michov, dont il a pris le nom sous lequel il est connu. On voit par les fastes de Pologne, qu'il fut fait docteur en médecine en 1679. après trois années d'exercice ou d'étude. Il avoit étudié principalement à Cracovie, où il paroît qu'il fut élevé, & il embrassa la philosophie d'Aristote, après l'étude de laquelle il se livra aux connoissances physiques. Pour se perfectionner il parcourut les principales universités de l'Allemagne, d'où il alla en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & revint dans sa patrie honoré du doctorat. Stavolscius assure que la Pologne n'avoit point alors de médecin plus habile. Sa réputation étant parvenue jusqu'à la cour du roi Sigismond I. ce prince l'appella auprès de lui, & le fit son médecin. Michov répondit à la haute idée que l'on avoit de son mérite, & il ne se fit pas moins estimer par sa prudence, & par sa sagesse, que par son habileté. Mais enfin las de la cour, il embrassa l'état ecclesiastique, prit les ordres sacrés, & fut fait chanoine de Cracovie. Il eut encore quelques autres bénéfices; mais il fit un bon usage de ses revenus. Il en employa une grande partie pour l'utilité publique, & à quantité d'œuvres pieuses; ce qui le fit autant respecter qu'il étoit aimé & estimé. Il mourut à Cracovie en 1523. Il laissa deux livres, l'un de la Sarmatie Européenne, l'autre de la Sarmatie Asiatique. Cet ouvrage écrit en latin fut imprimé à Paris en 1532. avec quelques autres, touchant l'histoire du nouveau monde. Il a fait aussi *Chronica Polonorum*, imprimé à Cracovie en 1521. *in-fol.* & à Basle en 1537. & 1582. & traduite en italien vulgaire par Annibal Maggi, *in-fol.* à Venise en 1582. & enfin un traité excellent sur les moyens de conserver sa santé. * Vossius, *de historic. Latin. Histor. Gymnas. Patav. t. 2. p. 188.* Manget, *biblioth. script. Medicor. tom. 2. lib. 12. pag. 336.* &c.

MIERIS, (François) Hollandois, disciple de Gerard Dau de Leyde, ne se rendit pas moins recommandable que son maître par la beauté de son pinceau. Quelque travaillés que soient les ouvrages de Gerard Dau, ceux de son disciple le sont dans un détail encore plus surprenant. Il paroit inconcevable comment il a pû pousser l'art jusqu'à ce degré de perfection. On voit de ses tableaux où dans un très-petit espace; il a représenté une infinité d'objets avec tant de vérité, que la chose même ne paroîtroit pas plus vraie. Aussi comme il est mort à la fleur de son âge, & que ses tableaux sont en très-petit nombre, à cause du tems considérable qu'il y employoit, ils sont extrêmement recherchés, & d'un très-grand prix. Sandrart rapporte que l'archiduc d'Autriche Leopold-Guillaume, paya deux mille florins pour un de ses tableaux dans lequel il avoit peint une boutique de marchand. Il est mort en 1681. * *Abced. pittorico, pag. 271.*

MIGNARD, (Pierre) peintre celebre, né à Troyes en Champagne au mois de Novembre 1610. d'une famille originaire d'Angleterre. Son pere s'appelloit PIERRE More, mais Henri IV. l'ayant vû un jour avec six de ses freres, tous officiers dans l'armée royale, & bien faits de corps & d'une figure agréable, dit: « Ce ne sont pas là des Mores, ce sont » des Mignards; » & depuis ce tems-là le nom de *Mignard*, leur est resté, & est devenu celui de toute cette nombreuse

famille. Pierre, cadet de Nicolas MIGNARD, *dont on a parlé en son lieu dans le Moreri*, ayant eu la liberté de suivre l'attrait qu'il avoit pour la peinture, fut envoyé à Bourges dès l'âge de douze ans, pour apprendre les premiers élemens de cet art auprès de Bouchet qui étoit fort estimé dans la province. Il n'y demeura qu'un an, revint ensuite à Troyes dessiner sous François Gentil, habile sculpteur; & après avoir commencé à donner des essais de son goût & des progrès qu'il avoit faits dans la peinture, le maréchal de Vitry le mit à Paris sous la conduite de Simon Vouet premier peintre du roi. Il y fit de si grands progrès que Vouet voulut en faire son gendre; mais Mignard qui croyoit ne rien sçavoir encore s'il n'avoit parcouru l'Italie, partit sur la fin de l'année 1635. & arriva à Rome en 1636. sous le pontificat d'Urbain VIII. Il y trouva le célébre Dufrenoi, avec qui il a été lié jusqu'à la mort de celui-ci, & à qui il a souvent donné des marques de la plus sincere amitié. Après environ dix-sept ans de sejour à Rome, Mignard alla trouver Dufrenoi à Venise, & passa auparavant à Rimini, à Bologne, à Parme, à Mantoue, mandé dans toutes ces villes par ce qu'il y avoit de plus considérable dans la noblesse, & laissant par-tout, comme il avoit fait à Rome, des chefs-d'œuvres de son art. Après avoir demeuré huit mois à Venise avec Dufrenoi, il retourna seul à Rome, où après vingt ans révolus de séjour il épousa sur la fin de l'année 1656. *Anna* Avolara, fille de *Juan Carlo* Avolara, architecte Romain; & peu de tems après il fut obligé d'obéir aux ordres du roi de France qui le rappelloit dans sa patrie pour laquelle il s'embarqua le 10. d'Octobre 1657. regretté des Romains qui le regardoient comme naturalisé. Il fit son voyage en homme qui cherche toûjours à apprendre, & qui montre par-tout qu'il a beaucoup appris. Il n'y eut gueres de ville considérable depuis son débarquement à Marseille où il ne laissât quelque ouvrage de sa main, comme autant de monumens de son extrême habileté; & étant arrivé à Fontainebleau, il fut présenté au roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis son retour en France chacun voulut avoir son portrait de sa main, & il y a peu de personne de marque qu'il n'ait peint après la cour presqu'entiere par où il commença. C'est à lui aussi à qui l'on est redevable de la coupe du Val de Grace & de quantité d'autres grands ouvrages qui lui ont acquis une réputation immortelle. M. le Brun étant mort au mois de Février 1690. le roi donna sur le champ à M. Mignard la charge de premier peintre, & celle de directeur & garde général du cabinet des tableaux & desseins de sa majesté. Il fut nommé en même tems directeur & chancelier de l'académie royale de peinture & de sculpture, & directeur de la manufacture des Gobelins. Ce fut au milieu de ces honneurs que Pierre Mignard mourut le 13. de Mai 1695. âgé de quatre-vingt-quatre ans, six mois & quelques jours. Il étoit également profond dans les trois parties de la peinture, l'invention, le dessein & le coloris. Le maréchal de la Feuillade disoit un jour au roi: « Votre majesté » n'a qu'à donner à Mignard un maçon, & il verra sortir » de ses mains une belle statue. » Sa composition est riche, gracieuse & noble. Grand poëte dans l'invention, sa disposition est sçavante & sage, son style héroïque & sublime; son pinceau hardi, moëlleux & leger. Ses expressions sont vraies, conformes à l'action, moderées sans être insipides, toûjours nobles, toûjours élevées. Il a drappé d'un grand goût, ses plis sont grands & bien jettés. Il s'étoit fait à Rome une maniere conforme à celle des Caraches, mêlant avec beaucoup d'art, la grace & l'onction de Louis à la vivacité & à la fierté d'Annibal. Tous les ouvrages qu'il a faits à Rome depuis 1645. jusqu'à son départ, & ceux qu'il fit à son retour en France, sont de cette premiere maniere, à laquelle il substitua dans la suite celle du Guide. Mais toûjours maître de son art, il a sçû dans tous les tems traiter ses sujets, tantôt dans un goût plus ferme & plus prononcé, tantôt dans cette maniere claire que les Italiens appellent *vague*. Il ne faisoit pas moins bien le paysage, les animaux & l'architecture, que l'histoire même, & ne réussissoit pas moins en petit qu'en grand, qualité rare dans les plus fameux maîtres. A tant de talens s'unissoient les qualités du cœur & de l'esprit, mérite supérieur à tout autre. Une probité rare a toûjours fait son caractere. Quoiqu'on ne le crût pas liberal, ses amis malheureux ont souvent éprouvé sa générosité. Ses talens & les bienfaits qu'ils lui avoient procuré l'avoient mis en état de faire du bien à un grand nombre. Il a laissé quatre enfans, *Charles*, *Pierre*, *Rodolphe*, & *Catherine* Mignard. CHARLES, qui étoit l'aîné, est mort sans enfans avec la qualité de gentilhomme de Monsieur, frere unique du feu roi. *Pierre* est entré dans l'ordre des Mathurins; *Rodolphe* le cadet, est vivant. *Catherine* a épousé en 1696. *Jules* de Pas, comte de Feuquiéres, colonel du régiment d'infanterie de son nom, lieutenant général au gouvernement, province & duché de Toul. * *Voyez* la vie de Pierre Mignard par M. l'abbé Mazieres de Montville, en 1730. On trouve à la tête de cette vie, qui est *in-12.* un catalogue des œuvres gravés d'après les tableaux de Pierre Mignard, mais il n'est pas aussi parfait qu'on auroit pu le donner.

MIGNARD, (Pierre) neveu du précédent, & fils de NICOLAS, étoit d'Avignon. Il eut aussi beaucoup de goût pour la peinture, & s'est fait un nom dans cet art. Il a été peintre ordinaire de feue la reine Marie-Therese d'Autriche. Il étoit de plus membre de l'académie royale d'architecture, & chevalier de l'ordre de Christ en Portugal. Il a exercé pendant toute sa vie avec réputation la peinture & l'architecture. Il est mort à Avignon le 10. d'Avril 1725. âgé de 85. ans. Il étoit né le 27. de Février 1640. Il a laissé plusieurs tableaux de sa main, & plusieurs desseins originaux de Raphaël, du Carache & d'autres grands maîtres, plusieurs belles copies peintes d'après les plus habiles par Nicolas Mignard, son pere, & par lui, & un très-grand recueil d'estampes qu'il avoit amassées avec soin, & en connoisseur habile.

MIGNAULT, (Claude) avocat du roi au baillage d'Etampes, & doyen des professeurs en droit canon à Paris, plus connu dans le monde sçavant sous le nom de *Minos*. Il étoit né à Talant, petite ville, ou plûtôt ancien château des ducs de Bourgogne à trois ou quatre lieues de Dijon. Sorti du cours ordinaire des études qu'il commença assez tard, il professa pendant plusieurs années la philosophie au collége de Reims à Paris; ensuite il expliqua tous les bons auteurs Grecs & Latins, principalement ceux qui regardent l'éloquence, la poësie & la philosophie morale. Quelque tems après il passa dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne, & il fit l'ouverture de ses classes par des discours qui furent imprimés *in-8°.* en 1575. à Paris, chez Richer. Ils sont intitulés: *De liberali adolescentum institutione*, &c. *An sit commodius adolescentes extra Gymnasia quam in Gymnasiis ipsis institui.* En 1578. Mignault étudia en droit à Orléans, où il s'étoit retiré à cause de la peste qui se répandit vers ce tems-là, & qui y fit du désordre pendant quatre ans. On ne sçait pas quand il revint en cette ville. Il y étoit doyen de la faculté de droit en 1597. En 1600. & en 1601. il fut nommé pour travailler à la réformation de l'université, avec Edmond Richer, Nicolas Ecelain, docteur en médecine, & Jean Gallart, procureur du collége de Boncourt. En 1602. il composa avec Richer l'*Apologie du parlement & de l'université* contre un écrit de George Critton Ecossois, professeur royal, intitulé, *Paranomus*, c'est-à-dire, qui renverse les loix. Mignault mourut peu de tems après vers 1603. dans un âge fort avancé. C'étoit un homme très-sçavant, & que le cardinal Bona a appellé avec raison dans son catalogue d'auteurs au-devant du traité *De Psalmodia*: *Vir multa lectionis & eruditionis.* Outre les ouvrages de ce sçavant, *dont nous avons parlé*, on a encore de lui, une vingtaine de distiques latins, & un sonnet françois au-devant du *paradoxe* de la cure de la peste par Cl. Fabry, médecin, en 1568. En 1567. une lettre latine à M. Colin, conseiller au parlement de Dijon, qui lui avoit envoyé ses poësies pour les faire imprimer. Une édition des satyres de Perse, *in-4°.* en 1574. avec des leçons diverses & des argumens. La même année six distiques latins à la louange de Jacques Bourdin, au-devant des phrases de Manuce en françois par Bourdin. La même année encore, *De re litteraria*, en trois discours, *in-8°.* & *les emblêmes d'Alciat*, in-16. avec des notes latines. Cette édition, qui est très-belle, fut suivie d'un grand nombre d'autres

jusqu'en 1661. Mignault traduisit aussi ces emblêmes en vers françois, & les fit imprimer ainsi avec des notes, & la vie d'Alciat, à Paris en 1584. *in-12.* & non en 1583. comme a dit La-Croix-du-Maine. En 1600. Mignault prononça un discours qu'il fit imprimer à Paris : il est intitulé, *Panegyricus, sive relatio pro schola juris pontificii.* Ses autres ouvrages sont : *Eidyllium de felici & christiana professione principis Caroli à Lotharingia, marchionis Cenomani, ad sacrum bellum in Turcos susceptum*, en 1572. Traduction en vers françois de cet ouvrage, la même année. *Partitiones oratoriæ Ciceronis*, &c. en 1576. La rhétorique latine d'Omere Talon, avec des commentaires, en 1577. & plusieurs fois depuis. *In partitiones oratorias tabulæ & syntagmata*, en 1582. *Ausonii Gryphus ternarii numeri cum explicatione* en 1583. *in 8°. Commentarii in orationes Ciceronis pro Sylla & pro Marcello*; en 1584. *Ausonii eidyllia duo ad nepotem de studio puerili, & de ambiguitate eligendæ vitæ, cum notis*, en 1575. &c. *Q. Horatii epistolarum L. 2. cum prælectionibus methodicis*, &c. en 1584. *Epistola Arnulphi Lexoviensis*, en 1585. *Plinii secundi epist. L. X. cum notis*, en 1588. *in-4°.* &c. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Bel-état, qui vivoit du tems de Mignault, l'appelle *Minos*, dans ses tableaux hieroglyphiques, dont un lui est adressé, avec ces vers au commencement :

Vous qui avez veillé aux livres dès l'enfance,
Et d'un esprit fecond maint bel œuvre avez fait,
Méritez l'animal qui nous rend le portrait
De la fécondité & de la vigilance.

Il parle du livre qui fait le sujet du tableau qu'il lui adresse. * *Voyez* une dissertation de M. Papillon, chanoine de Dijon, sur les ouvrages de M. Mignault, au tome VII. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart, premiere partie, & Niceron, *Mémoires, tome XIV. page 81.* &c. *Tableaux hieroglyphiques des Egyptiens*, treizieme tableau, par Langlois, en 1583.

MIHEL ou MIHIEL, (Saint) est l'abbaye la plus illustre & l'une des plus anciennes de toute la Lorraine. Elle n'est pas éloignée de Pont-à-Mousson. On y suit la regle de saint Benoît. VOLFOAD, maître du palais, la fonda vers l'an 708. dans une grande solitude, que l'on appelle *le Vieux-Moustier*, Il n'y reste plus aujourd'hui qu'une église très-ancienne dans laquelle on voit encore le tombeau du fondateur, & celui de sa femme. L'abbé Smaragde, illustre par sa piété & son érudition, qui vivoit sous l'empereur Louis le Débonnaire, la transfera sur la riviere de Meuse, où elle a ensuite formé la ville de saint Mihel, une des plus belles de la Lorraine. *On a parlé de cette ville dans le dictionaire historique à l'article* SAINT MICHEL. Les religieux néanmoins conserverent une attache si grande à leur premiere demeure, que jusqu'au tems d'Urbain II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur sépulture, quoiqu'il y ait plus d'une lieue de distance. Le pape les dispensa de cet usage. Le R. P. dom Henri Hezon, religieux de la congrégation de saint Vanne, & abbé régulier de saint Mihel, homme d'une grande piété & d'un génie supérieur, y a fait un des plus somptueux édifices qui soit dans la Lorraine, & même dans tout l'ordre de saint Benoît. C'est un corps de bâtiment de 350. pieds de long, dont la face est toute de pierres de tailles, avec des pilastres, des corniches, & d'autres ornemens. Le logis abbatial qui a été bâti par le cardinal de Lorraine, est très-magnifique. On possede dans cette abbaye une châsse très-riche de saint Anatole, évêque de Cahors, dont la maison de S. Mihiel est en possession depuis long-tems, quoiqu'aujourd'hui on n'ait aucune connoissance de la vie de ce saint prélat. La bibliothéque est une des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en province. * *Voyez l'Histoire de Lorraine*, par le révérend pere dom Augustin Calmet, abbé régulier de Senones ; & le *Voyage litteraire* des PP. dom Martenne & dom Durand de la congrégation de saint Maur, *tome premier, seconde partie*, &c.

MILAN (Conciles de) *En parlant des conciles de Milan dans l'édition de ce dictionaire de l'année 1732. on dit qu'*Othon, archevêque de Milan, en célebra un dont il reste dix canons. *Il faut dire* : Othon Visconti archevêque de Milan, y célébra dans l'église de sainte Thécle le 12. de Septembre 1287. un concile dont il reste vingt-neuf chapitres, ou canons, qui ont été imprimés pour la premiere fois dans le tome VIII. des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori, *in fol.* à Milan 1726. Ils traitent en particulier des nécessités de l'église d'Orient, & des moiens d'entreprendre la croisade. Dans le même recueil, *tome 9.* on trouve un autre concile de la province de Milan, assemblé au mois de Juillet 1311. à Bergamo, ou Bergame, sous l'archevêque Casson ou Caston Turrien. On y fit trente-quatre réglemens. Le premier ordonne de faire une recherche exacte des hérétiques, afin de les convertir ou de les punir. Le deuxiéme défend aux clercs de s'habiller comme les séculiers, & de porter d'autres habits que ceux qui conviennent à la décence & à la modestie de leur état. Le troisiéme leur défend le port des armes, le jeu, & tout ce qui peut blesser la sainteté de leur condition. Le quatriéme leur interdit la tutelle & la curatelle des laïcs, de se mêler d'affaires séculieres, & de paroître pour procès devant les Juges laïcs. Le cinquiéme regle la maniére de célébrer les divins offices. Le sixiéme éloigne des clercs tout ce qui pourroit violer en eux la continence à laquelle ils s'engagent. Le septiéme parle des dispositions que doivent avoir ceux que l'on éleve aux dignités ecclésiastiques, comme au gouvernement des églises paroissiales. Le huitiéme défend de recevoir quelqu'un pour chanoine, avant que le bénéfice soit vacant. Le neuviéme d'entrer dans un bénéfice sans institution canonique. Les suivans parlent des peines qu'encourent ou méritent ceux qui ne payent pas ce qui est dû aux églises, qui les dépouillent, qui maltraitent les clercs, & qui ont demeuré long tems dans l'excommunication, qui portent des armes contre la défense qui leur en est faite, qui traînent les clercs devant les juges séculiers. Le dix-septiéme défend de faire des élections ecclésiastiques en présence des laïcs. Le dix-neuviéme dit qu'on ne doit excommunier que pour des crimes énormes, comme pour un homicide fait ou conseillé, une incendie volontaire, un adultere dans lequel on demeure publiquement, & pour les crimes qui sont au-dessus, &c. Le vingtiéme défend de violer ou de diminuer les droits des évêques & des monasteres. Le vingt-uniéme interdit les appellations clandestines. Le vingt-deuxiéme est contre les réguliers qui prennent rarement la discipline. Le vingt-troisiéme défend de disposer sans la permission de l'évêque diocésain des biens volés ou autrement mal acquis, à moins qu'on ne connoisse véritablement les propriétaires. Le vingt-quatriéme & le vingt-cinquiéme sont contre l'usure & les usuriers. Le vingt-sixiéme ordonne que les curés avertiront au moins une fois tous les trois mois, qu'on ait à leur donner connoissance des legs pieux qui ont été faits dans l'espace de cinq années précedentes, afin de veiller à leur exécution. Le vingt-septiéme ordonne de faire une revûe de tous les réglemens, statuts, ordres, &c. qui auroient été donnés ou faits contre la liberté ecclésiastique, afin de les abolir ou de les réformer. Le vingt-huitiéme recommande l'aumône, & principalement aux clercs envers les clercs. Le vingt neuviéme contient les cas pénitentiaux reservés à l'évêque. Le trentiéme est pour remédier aux entrées illicites dans les bénéfices, & ordonne que quiconque sera pourvû de quelqu'un, viendra devant l'évêque, pour rendre compte de son entrée, si l'institution a été canonique, &c. Le trente-uniéme défend de promouvoir les apostats à aucun bénéfice ecclésiastique, tant qu'ils ne rentreront point dans l'ordre d'où ils sont sortis. Le trente-deuxiéme ordonne qu'on tiendra registre, & qu'on fera estimation des biens des églises, afin que les collectes & autres charges soient payées avec égale proportion. Le trente-troisiéme ordonne que les évêques, les chanoines des cathédrales, & les curés, porteront toûjours dans l'étendue du diocèse l'habit le plus décent, & le plus convenable à la gravité, & à la modestie ecclésiastique. Enfin le trente-quatriéme est contre les puissances séculieres qui violent les libertés des églises. On croit que ce concile fut assemblé à Bergame & non à Milan, parce que la premiere de ces deux villes etoit moins exposée aux troubles que les factions des Guelphes & des Gibelins excitoient alors en Italie, & surtout dans l'état de Milan.

MILET, (Jacques) licencié-ès-droits, poëte François, vivoit dans le XV. siécle. On connoit de lui une piéce dramatique

matique intitulée : *La destruction de Troye la Grant, mise par personnages.* Elle est divisée en quatre journées, & l'ouvrage entier est de près de 28000. vers, la plûpart de huit syllabes. La premiere édition que l'on connoisse de cette piece, est de Lyon, *in-4°. imprimée par maistre Matthieu Hucz, finie le 5. Janvier l'an 1485.* On y voit le même ordre, & à peu près le même style que dans le mystere de la Passion. Il y régne la même naïveté, & le même burlesque, souvent assez insipide. Dans le *Mercure de France du mois de Décembre 1734* où l'on parle de cette piece en peu de mots, on nomme l'auteur *Jean Millet*, quoique les exemplaires ausquels on renvoie portent *Jacques Millet.* Cette tragédie est fort rare : cependant elle fut reimprimée à Paris *in-fol.* gothique en 1498. chez Jean Driart, qui en tira sur du velin, & l'on en voit ainsi à la bibliotheque du roi de France. Elle a été encore réimprimée à Lyon chez Matthieu Hucz, & dans la même ville en 1544. *in-fol.* avec figures. * *Voyez* outre l'endroit cité du Mercure, *histoire de l'imprimerie & de la librairie* par Jean de la Caille, *pag. 69.* Maittaire, *annales Typographici* sous l'an 1498. *Le catalogue de la bibliotheque* de M. Imbert de Cangé, *pag. 72.* &c.

MILET, (Germain) *cherchez* MILLET.

MILICIUS, (Jean) chanoine & célebre prédicateur à Prague dans le XIV. siecle, naquit en Moravie de parens d'une fortune médiocre. Ayant été fait archidiacre de Prague sous l'archevêque Ernest, il quitta cette dignité pour vivre en son particulier, & s'occuper à la prédication. Il prêchoit d'abord en Bohêmien, mais ensuite il le fit en allemand en faveur des marchands & d'autres étrangers qui venoient à Prague, & qui entendoient cette langue. Il avoit un si grand nombre d'auditeurs, que quelquefois il étoit obligé de prêcher trois fois le jour. C'étoit un homme d'une vie fort austere : il ne mangeoit ni chair ni poisson, & ne bûvoit jamais de vin. Ayant succedé à Conrad Stickna, qui mourut en 1369. dans la chaire de prédicateur d'une église de Prague, il y fit beaucoup de fruit, sur-tout par rapport à la réformation des mœurs. Il convertit un grand nombre de femmes débauchées, & changea le lieu de leurs infamies en une maison de pénitence, où il les nourrissoit. Dans une autre maison, il instruisoit de jeunes ecclésiastiques dans la théologie. Cependant on assure qu'il fût un des précurseurs du Hussitisme, & le Jesuite Balbin, qui a voulu le justifier dans son histoire de Bohême, ne dit rien d'assez fort pour prouver son innocence. Il s'opposa peut-être avec trop de vivacité, au retranchement de la communion sous l'espece du vin, avec Conrad Stickna, prédicateur éloquent. Le pape Gregoire XI. ordonna à l'archevêque de Prague, & à ses suffragans de le poursuivre, lui & ceux qui prenoient le même parti ; & il exhorta l'empereur Charles IV. à l'aider dans cette poursuite. Milicius fut exilé en 1366. & l'on croit qu'il mourut dans son exil en 1374. il a laissé plusieurs ouvrages, comme des *Postilles*, des *Sermons*, un *traité de la croix & des tribulations de l'Eglise de Dieu.* Ses œuvres furent du nombre des 200. volumes taxés d'hérésie que l'archevêque Sbinko fit brûler en 1410. * L'enfant, *histoire de la guerre des Hussites, & du concile de Basle, tome 1. p. 54. & suivantes.*

MILICIUS, (Jacques) médecin Allemand. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri sous le nom de* MELICH. (Jacques) Jacques Milicius, né le 24. de Janvier 1501. à Fribourg en Brisgaw, étoit fils du principal magistrat de cette ville, dont le fils aîné eut ensuite la même charge. Jacques ayant fait ses études dans sa patrie, fut envoyé à Vienne en Autriche, où il s'attacha aux mathématiques sous George Purbach, & Jean de Mont-Royal. Il étoit ami particulier d'Erasme, & sur les biens qu'il entendit dire à celui-ci de Melancthon, il alla trouver ce dernier à Wittenberg, & devint son ami. Il fut fort lié aussi avec Eobanus Hessus, & Joachim Camerarius. Milicius étoit un homme d'un esprit droit, d'un jugement solide, fort appliqué à l'étude, & doué d'une grande prudence. Il avoit beaucoup d'amis, & rendoit service à tous, autant qu'il le pouvoit. Il avoit un grand soin de sa famille, & il n'en étoit pas seulement le chef, il en étoit aussi le docteur. Il lui lisoit & lui expliquoit tous les jours la parole de Dieu. Il enseigna la médecine avec applaudissement, & la pratiqua avec succès. Il mourut le 10. de Novembre 1559. Ses ouvrages sont : un commentaire sur le deuxiéme livre de Pline de l'histoire du monde ; un discours de la vie d'Hippocrate ; un autre de la vie de Galien ; un troisiéme de la vie d'Avicenne ; un quatriéme sur la sympathie & l'antipathie ; un cinquiéme sur l'art de la médecine ; un sixiéme sur l'étude de l'anatomie ; un septiéme sur les parties & les mouvemens du cœur ; un huitiéme sur le poulmon & la différence de la trachée artere, & de l'œsophage. L'examen de cette question, si Xenophon a eu raison de dire, qu'il falloit boire jusqu'à ce qu'on n'eût plus soif ; une autre question touchant les accès de la fiévre & leur différence. Tous ces écrits sont en latin * Melchior Adam, *in vit. medicorum.* Teissier, *éloges tirés de l'histoire de* M. de Thou, *quatriéme édition, &c.*

MILIEU, (Antoine) Jesuite, né à Lyon l'an 1573. professa long-tems les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie dans le college de la Trinité de cette ville. Il en fut recteur, & ensuite provincial. Il étoit déja dans sa soixantiéme année lorsque ceux qui connoissoient son talent pour la poësie, le presserent de faire imprimer les vers latins qu'il avoit faits en différentes occasions. Mais le pere Milieu loin de se rendre, étant tombé malade & se croyant en danger, brûla presque tout ce qu'il avoit fait, au nombre de plus de vingt mille vers. Le seul premier livre de son *Moyse voyageur* échapa ; & lorsqu'il fut gueri, le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, voulut qu'il achevât ce poëme. Le pere Milieu obéit, & le poëme parut en deux parties, la premiere en 1636. en douze livres *in-8°.* à Lyon, & la seconde en 15. livres, trois ans après, au même lieu & dans la même forme. Ce poëme est intitulé : *Moyses viator, seu imago militantis ecclesiæ, Mosaïcis peregrinantis synagogæ typis adumbrata.* Ce pere mourut à Rome le 14. de Février 1646. Il étoit allé dans cette ville pour une congrégation générale. Le célebre Charles Fevret, de Dijon, avoit étudié sous lui à Dole, & il le loue beaucoup sur son talent pour la poësie. * Fevretus, *carmen de vita sua*, au tome 2. des *mémoires de littérature* du pere Desmolets. Le pere Colonia, *histoire littéraire de Lyon, tome 2.* Titon du Tillet, *parnasse François*, in-fol. *pag. 222.*

MILLANGES, (Simon) ceux qui l'ont appellé *de Millanges* se sont trompés. *On a eu tort aussi de dire dans le dictionaire de Moreri qu*'il avoit été long-tems professeur dans le college de Guienne à Bourdeaux, & qu'il fut obligé d'abandonner le lieu aux Jesuites en 1572. ce qui l'engagea à se faire imprimeur. Ces faits ne sont point exacts. Simon Millanges étoit né en 1540. à Baur, à l'extrémité du diocèse de Limoges, du côté de l'Auvergne, où sa famille subsiste encore aujourd'hui. Il fit de bonnes études, & professa pendant quelque tems avec éclat au college de Guienne à Bourdeaux. Il quitta cet emploi à l'âge de trente-deux ans, c'est-à-dire, en 1572. pour dresser à Bourdeaux une des plus belles imprimeries qui fut alors dans le royaume. Il y fut engagé par les officiers ou jurats de Bourdeaux qui le soutinrent de tout leur crédit & de leur argent dans cette entreprise. Millanges pour rendre ses éditions les plus correctes qu'il lui seroit possible, corrigeoit lui-même avec application tous les livres qu'il imprimoit. Il mourut en 1621. âgé de 82. ans, ayant été imprimeur près de 50. ans.* Gabriel de Lurbe dans sa *chronique Bourdeloise*, & Jean Darnal son continuateur. Baillet, *jugement des sçavans, tom. 1. de l'édition de 1722.* in-4°. *pag. 377.*

MILLET, (Germain) moine Bénédictin, &c. *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. qu*'on le nommoit dom *Simon Millet*, lorsqu'il n'étoit que religieux non réformé de l'abbaye de saint Denys en France. En 1624. il publia une traduction françoise des dialogues attribués à saint Gregoire le Grand, avec des remarques, & un traité de la translation du corps de saint Benoît où il prend le nom de dom Simon Millet. Ceux qui en ont fait deux auteurs différens se sont trompés. On ajoûte qu'il publia en 1638. une description des reliques conservées à saint Denys : mais il doit y avoir eu une édition antérieure de cet ouvrage : du moins celle-ci est-elle dite seconde édition. Cet ouvrage est intitulé : *Le trésor sacré de saint Denys.* C'est un *in-12.* qui comprend non-

seulement un précis de l'histoire & le catalogue des reliques de cette abbaye, mais encore une vie abregée des rois de France, & ce qui s'est passé de plus remarquable sous leur régne. Le pere Millet mourut le 28. de Janvier 1647. âgé de soixante-douze ans. L'ouvrage où M. de Launoy l'a attaqué est sa dissertation *de duobus Dionysiis*. Dom le Cerf de la Viéville, dans sa *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur*, en parlant des écrits du pere Millet en faveur de S. Denys l'Areopagite, comme évêque de Paris, dit qu'il a eu l'honneur & la gloire de défendre cette cause; comme si l'honneur & la gloire se trouvoient dans la défense d'une fausseté, dont l'attachement à la soutenir ne pouvoit venir que d'un défaut de critique.

MILLETIERE. (Theophile Brachet, sieur de la) *Il faut ajoûter ce qui suit pour servir au Moreri des éditions de 1725. & de 1732.* Ce n'étoit point M. de la Milletiere qui étoit attaché à l'Arminianisme, mais Tilénus. Le synode national des églises Prétendues Réformées de France, tenu à Alençon en Mai, Juin & Juillet 1637. condamna les écrits de conciliation que M. de la Milletiere avoit faits, & approuva ceux que le ministre Daillé y avoit opposés. Il est absolument faux que M. Arnauld ait jamais ou écrit ou enseigné les principes de la Milletiere répandus en son *Pacifique véritable*. On sçait même avec quelle force ce docteur s'éleva contre tout ce qu'il y avoit d'erroné, ou de faux dans cet écrit. En 1637. M. Chapelas, alors syndic de Sorbonne, donna le 15. de Décembre une censure contre un autre écrit de M. de la Milletiere, intitulé: *Le moyen de la paix Chrétienne*, & M. Rivet, ministre de Hollande, ayant publié le premier cette censure, M. de la Milletiere présenta le premier jour d'Août 1642. une *remontrance à MM. de la faculté de théologie assemblés en l'école de Sorbonne*, où il s'attacha à faire voir la nullité de cette censure dans la forme & dans le fond, & prétendit qu'elle n'avoit jamais été approuvée par la faculté; que ce n'étoit que l'ouvrage de M. Chapelas, à qui l'autorité supérieure avoit même imposé silence, avec défense de passer outre. La Milletiere joignit à cette *remontrance*, une *profession sincere de la foi Catholique*, contenue en 12. articles; & le tout fut imprimé ensemble en 1642. *in-12.* à Paris. Les principes de cet auteur, devenu ensuite Catholique, sur les liens intérieurs & extérieurs de l'Eglise, n'ont été adoptés par aucun Catholique au moins connu.

MILLETOT, (Benigne) d'une famille originaire de Flavigny, étoit né à Semur, capital de l'Auxois. Il fut pourvû d'une charge de conseiller au parlement de Dijon le 6. de Juin 1585. Il avoit été auparavant conseiller à la table de marbre au palais. Il commença en 1594. à se faire connoître au public par une épître dédicatoire adressée à Humbert de Marsilly, seigneur de Cipierre, bailli de Charolois, à la tête de la *Consolation du sieur de Juilly à son fils, prisonnier*. On croit que Milletot avoit eu aussi part à cet ouvrage. En 1612. par lettres patentes du roi, il fut commis pour faire exécuter l'édit de Nantes dans le bailliage de Gex, & y rétablir l'exercice de la religion Catholique. Cette commission le lia avec S. François de Sales, qui devint son ami jusqu'à l'appeller son cher frere. En 1626. Milletot devint doyen du parlement de Dijon. Dès 1611. il donna un traité *Du delit commun & cas privilégié en la distinction des deux puissances ecclésiastique & seculiere*, qui a fait beaucoup de bruit. Il fut imprimé à Dijon, chez Guyot, mais sans nom d'auteur, ni d'imprimeur. Un anonyme l'attaqua par des vers satyriques qui engagerent les amis de l'auteur à répondre aussi en vers qui furent recueillis & imprimés sous le titre de: *La défense du traité du délit commun*, &c. à Dijon *in 8°.* en 1611. Le traité a souvent été réimprimé depuis, & on l'a aussi publié en latin; mais le traducteur ne nous est pas connu. L'édition françoise de 1615. est augmentée considérablement. Milletot y a joint une *Réponse à la question à lui proposée par un sien ami touchant la dénomination de l'église Gallicane en Juillet 1615.* Cette réponse n'a jamais été séparée de l'ouvrage. Elle se trouve avec le traité dans le premier volume des libertés de l'Eglise Gallicane, édition de 1731. Saint François de Sales faisoit une estime singuliere du traité du délit commun, & il employa tout son crédit pour empêcher qu'il ne fût mis à l'*Index* des livres défendus à Rome; mais il ne put empêcher qu'il ne fût mis dans la premiere classe de cet *index*.

MILLOTET, (Marc-Antoine) d'une famille originaire du comté de Bourgogne, fut reçû avocat général au parlement de Dijon le 8. de Mars 1594. Il posséda cette charge jusqu'en 1633. qu'il la résigna à son fils. Il vint à Paris en 1635. & y mourut en 1636. Il fut enterré à saint Etienne du Mont. Il fut toûjours très-zelé pour les droits du roi pendant les troubles de la ligue, & il s'est acquis la réputation d'un magistrat aussi intégre qu'éclairé. Il avoit aussi du goût pour la littérature, & pour la poësie en particulier. C'est à lui que l'on doit l'inscription qui est au bas de la statue équestre de Henri IV. sur le Pont-Neuf, & de ces deux beaux vers qui sont sur la porte de l'arsenal de Paris:

Ætna hæc arma Jovi vulcania tela ministrat,
Tela Giganteos debellatura furores.

Il y a beaucoup d'autres vers de Millotet, comme un sonnet italien, & 20. vers au-devant du dictionaire de rimes de Tabourot, édition de 1588. deux pieces en vers latins dans l'*Hugonis Langlei epicedium*, donné par Jacques Guijon en 1595. *in-4°.* Un sonnet à la tête de Denys d'Alexandrie donné par Saumaise en 1597. Ode françoise, dans la défense du *Traité du delit commun* de Milletot, page 55. Plusieurs inscriptions pour differentes maisons de Toulouse, entr'autres celle qui est aux Pénitens bleus. Une autre inscription latine rapportée par Robert dans son *Galliana Christiana* pour être mise sur le pont élevé au confluant de l'Isere & du Rhône par ordre du connétable de Lesdiguiéres, & renversé vers 1650. Vers latins ïambiques au devant du premier volume des arrêts de Bouvot, en 1623. Autres au-devant du second volume. Asie, Uranie & quelques autres vers françois, sans date; *in 8°. Carmen numerale quo basis regia marmoreis anexisque emblematis ornata absolvitur*, en 1636. *Rupella capta, epigramma*, dans l'*Epinicia musarum*, page 75. *in-4°.* en 1634. On a de plus de Millotet, Remontrance faite au parlement de Dijon à l'ouverture des plaidoiries après la saint Martin de l'an 1601. dans le recueil des remontrances faites à la cour du parlement, &c. *in-8°.* en 1605. à Paris, chez Binet, & dans le premier recueil des *Publiques actions de l'eloquence françoise*, à Lyon *in-8°.* en 1604. & encore dans les *Harangues publiques*, à Paris en 1609. page 581. L'auteur a eu un fils nommé comme lui *Marc-Antoine* Millotet, né à Dijon le premier de Mai 1603. qui fut reçû le 16. de Mai 1635. dans la charge d'avocat général au parlement de Bourgogne: & qui mourut à Châlon en 1687. âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit travaillé sur l'histoire de Bourgogne: mais ce qu'il a fait est encore manuscrit. Il fut deux fois maire de Dijon, & rendit plusieurs services importans à cette ville.

MILON, évêque de Palestine & cardinal, étoit François. Il fut d'abord religieux Benedictin dans l'abbaye de saint Aubin d'Angers, & un de ceux que cette abbaye députa à Rome en 1093. vers le pape Urbain II. pour y sollicitér la restitution du prieuré de saint Clement de Craon, que Geofroi Martel, comte d'Anjou, avoit ôté aux religieux de saint Aubin, pour le donner à ceux de Vendôme. Milon fut envoyé deux fois vers le pape en particulier, pour cette affaire & une troisiéme fois avec son prieur & un autre religieux; & dans toutes les conférences qu'il eut sur ce sujet avec Urbain II. il fit paroître tant de capacité & de prudence, que ce pape le retint auprès de lui pour se servir de ses conseils. Cependant Urbain II. fit faire une suspension de procédures entre les deux monasteres, & chacun parut s'en retourner content. Ce pape donna sur ce sujet une bulle datée de Tarente le 24. de Novembre 1093. mais il ne finit cette affaire qu'en 1096. dans une assemblée d'évêques qui se tint à Saintes, & où Milon se trouva par ordre de ce pape. En 1095. Urbain II. étant à Plaisance, il envoya Milon en France, en qualité de légat, pour y disposer de toutes choses au concile general; qu'il avoit dessein de tenir à Clermont en Auvergne, & qui s'y tint en effet la même année 1095. au mois de Novembre. Le pape s'y trouva en personne, & , à la sollicitation de Milon, il honora ensuite la ville d'Angers de sa présence, & y consacra l'église de l'abbaye de saint Nicolas

le 10. de Février 1096. Ce fut cette même année que Milon fut créé cardinal en la place de Hugues le Blanc, partisan de l'anti-pape Guibert. Le nouveau cardinal assista à l'élection de Paschal II. successeur d'Urbain en 1099. & il en fut également estimé. L'an 1103. il fut envoyé une seconde fois légat en France pour plusieurs affaires ecclésiastiques, & surtout pour terminer un differend qui s'étoit élevé entre Norgaud évêque de Mâcon, & saint Hugues abbé de Cluni, au sujet des privileges du monastere de Cluni. Il tint une assemblée d'évêques à Marseille, où ces privileges furent confirmés. Il déposa aussi pendant sa légation plusieurs évêques accusés de simonie. Ce prélat mourut peu de tems après, c'est-à-dire, vers l'an 1106. où l'on trouve que Conrad qui lui succéda dans le siege de Palestrine, en étoit déja évêque. Marbodus a fait à la louange de Milon un poëme, à la fin duquel il l'invoque comme un saint. On trouve ce poëme dans l'*appendix* du tome 5. des Ann. Bened. du pere Mabillon, page 670. *Voyez* encore Baluze, *Miscell. tom. 2. p. 164. & suiv. jusqu'à 175. Ann. Bened. t. 5. passim.*

MILTIADE. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Miltiade auteur qui vivoit dans le II. siecle de l'Eglise, est mis au nombre des apologistes de la religion Chrétienne. Il florissoit sous les empereurs Marc-Aurele & Commode. Tertullien l'appelle le *sophiste des églises* à cause de son éloquence & de la profondeur de sa doctrine. Un auteur du troisiéme siecle cité par Eusebe, le compte entre ceux qui ont soûtenu par écrit la divinité de Jesus-Christ avant le pontificat de Victor, qui commença l'an 192. de Jesus-Christ, la derniere année de Commode. Il n'étoit pas moins éminent en sainteté. Entre les écrits qu'il composa pour la défense de la vérité, il y en avoit un contre les Montanistes dans lequel il faisoit voir que les véritables prophétes ne perdoient pas la raison en prophétisant. Saint Jerôme en parle comme d'un livre excellent. Les Montanistes y firent une réponse qui fut réfutée par Astere Urbain, qui écrivoit vers l'an 232. Eusebe fait encore mention de deux livres de Miltiade contre les Juifs, & de deux autres contre les Gentils. Tous ces écrits sont perdus, de même que l'apologie qu'il adressa, comme on le croit, à Marc-Aurele & Commode, ou aux gouverneurs des provinces, pour defendre la religion Chrétienne. Tertullien place aussi Miltiade au rang de ceux qui ont écrit contre les Valentiniens, & qui ont découvert & refuté leurs folies par des ouvrages pleins de force. * Du Pin, *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siecles.* Dom Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & profanes, tom. 2. pag. 131. 132.* Le Vassour, *apologie de Tertullien trad. en franç. notes.*

MILTON. (Jean) *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.* Ce sçavant naquit à Londres en 1608. non en 1606. comme l'a dit l'éditeur de ses ouvrages en prose. Il commença ses études dans la maison paternelle, les continua au college de saint Paul sous le docteur Gilles, & les acheva à Cambridge. Quelques années après il alla voyager, &c. En 1643. il épousa *Marie* de Powel, fille de *Richard* Powel de Foresthill, dans la province d'Oxford, gentilhomme. *Ce qui suit servira aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732. On n'a rapporté qu'une partie des ouvrages de ce célebre écrivain Anglois dans l'article qui le regarde. Il y faut ajoûter* les suivans : 1. *De la réformation de la discipline de l'église en Angleterre, & des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, en Anglois *in-4°.* en 1641. 2. *De la prélature épiscopale, où l'on examine si elle vient des Apôtres.* 3. *De l'origine du gouvernement ecclésiastique contre la prélature épiscopale.* Ce livre est contre le sçavant Usserius. 4. *Remarque sur la défense des Remontrans.* Cet écrit est contre Joseph Hall. 5. *Apologie contre les Remontrans.* 6. *De l'éducation des enfans.* 7. *Areopagitica*, ou, *discours au parlement en faveur de la liberté d'imprimer toute sorte de livres sans demander la permission des examinateurs.* 8. *Le droit des rois & des magistrats, où l'on prouve qu'un tyran peut être mis en justice, déposé & mis à mort.* Ce livre est détestable. 9. *Traité de la puissance civile dans les matieres ecclésiastiques.* 10. *Considérations sur les moyens les plus faciles pour éloigner de l'Eglise les mercenaires.* 11. *Notes sur un discours du docteur Griffith sur la crainte de Dieu, & le respect pour le roi.* 12. *Moyen facile & commode pour former une république libre.* 13. *Artis logicæ plenior institutio.* 14. *Poemata anglica & latina* 15. *Epistolarum familiarium liber unus.* 16. *Litteræ senatûs Anglicani Cromwelli & aliorum nomine ac jussu scriptæ.* 17. *Courte description de la Moscovie*, &c. 18. *Caractere du long parlement & de l'assemblée des theologiens.* Entre ses poësies on estime beaucoup son *Paradis perdu*, poëme, dont le sujet est la chûte de l'homme. Jusqu'à présent, personne n'avoit fait paroître ce poëme en françois, mais en 1729. M. Dupré, aujourd'hui maître des comptes, & l'un des quarante de l'académie françoise, en a donné une excellente traduction, avec les remarques de M. Addisson, & la vie de l'auteur, à Paris, *in-12.* 3. volumes, & en moins de trois ans on a donné quatre éditions de cette traduction. Milord Sommers, à qui l'on attribue une édition *in fol.* des ouvrages poëtiques de Milton, a donné dans cette édition des notes sur le *Paradis perdu*, fort diffuses, mais très-curieuses, & avec le secours desquelles on peut facilement entendre ce fameux poëme. Cette édition devient rare. Ce poëte a le premier trouvé l'art de donner de la force & de la cadence à des vers non rimés, qui, pour ainsi dire, empiétent les uns sur les autres. Milton estimoit davantage son *Paradis reconquis*, autre poëme de sa composition, qui a été aussi donné en françois en 1730. par un Jesuite. Mais assûrément ce poëme est bien inférieur au premier. On a encore de Milton d'autres piéces estimées, comme le *masque de Comus*, *l'Allegro*, *il penseroso*, & *Lycidas*. Quelques tems après la mort de Charles I. le livre intitulé, εἰκὼν βασιλική, ou, *imago regia Caroli*, &c. qui a été traduit en François par Porrée sous ce titre : *Le portrait du roi de la grande Bretagne*, ayant paru en 1649. Cromwel sollicita Milton de réfuter ce livre. Milton obéit, & donna l'ouvrage intitulé : *Iconoclastes*, ou refutation du livre intitulé, &c. il est en anglois, & a été traduit en françois en 1652. & imprimé à Londres sous ce titre : *Réponse au livre du feu roi d'Angleterre*, &c. Saumaise prit la défense de Charles, & fit *Defensio regia*, à laquelle Milton opposa *Defensio Joan. Miltoni, pro populo Anglicano contra Salmasii defensionem*, à Londres en 1651. Ce livre fut brûlé à Paris & à Toulouse, & il produisit les écrits intitulés : *Pro rege & populo Anglicano apologia contra Joan. Milton. defensionem*, à Anvers en 1651. *Joan. Philippi Angli responsio ad apologiam pro rege & populo Anglic.* à Londres, en 1652. *Supplementum ad apologiam pro rege & populo Anglic. adversus Miltoni defensionem per Rowlandum, pastorem Anglican.* 1650. En 1652. Alexandre Morus, depuis ministre de Charenton, publia un livre de Pierre du Moulin le fils, intitulé : *Clamor regis sanguinis ad cælum*, à la Haye, avec une préface de sa façon. Milton opposa à cet ouvrage, *Joan. Miltoni defensio secunda contra libellum cui titulus, Clamor regis sanguinis, &c.* à Londres en 1654. Il y maltraite fort Morus, qu'il croyoit auteur de cet ouvrage. Morus repliqua par l'écrit intitulé, *Alexandri Mori fides publica contra calumnias Miltoni*, à la Haye en 1654. Milton répondit par *Joannis Miltoni Angli pro se defensio contra Alexandrum Morum libelli cui titulus, Regii sanguinis clamor, authorem*, à la Haye en 1655. à ce nouvel écrit de Milton, Morus opposa *Alexandri Mori supplementum fides publica contra calumnias Miltoni*, à la Haye en 1655. Un sçavant Italien a dit de Milton :

Græcia Mæonidem, jactet sibi Roma Maronem ;
Anglia MILTONEM *jactat utrique parem.*

* Vie de Milton, au devant de la traduction du *Paradis perdu.* Niceron, *mémoires, &c. tom. 2. & 10. Mémoire manuscrit.* Lettre sur quelques poëtes Anglois, dans le *Mercure de France, May 1735.*

MINADOUS. (Jean-Thomas) *Tout ce que l'on en a dit dans le Moreri d'après Konig, est qu'il* est auteur de deux livres sur la fiévre maligne ; d'un traité de la ptisane, imprimé en 1584. & d'une histoire de la guerre des Turcs contre les Perses : *ce qui ne suffit pas pour faire connoître cet auteur qui est célebre.* Jean-Thomas Minadous étoit d'une famille originaire de Sicile, qui passa d'abord à Naples, ensuite à Manfredonia dans la Pouille, & enfin à Rovigno dans l'état de Venise. Ce fut-là que Minadous naquit. Lorsqu'il fut en état de choisir un genre de vie, il se détermina à la médecine

qu'il alla étudier à Padoue, où il mérita d'être créé docteur. Quelque tems après il exerça sa profession auprès des consuls de Syrie Theodore Bilbo & Jean Michaeli, Venitiens. De retour en Italie il eut l'emploi de médecin du palais auprès de Guillaume, duc de Mantoue, à qui il demeura attaché pendant quelques années. Des cures fort heureuses qu'il fit en différens tems lui attirerent des honneurs, même publics, & peu ordinaires, en plusieurs villes d'Italie, & des récompenses proportionnées à son mérite & à ses succès. L'éclat dont il brilla par cette voye engagea la ville de Padoue à l'appeller pour remplir la premiere chaire de médecine pratique extraordinaire, & il eut ainsi le premier rang entre les professeurs de cette ville en 1596. En 1607. il eut la chaire de médecine pratique ordinaire qu'avoit rempli Hercule de Saxe, & la premiere chaire de cette classe en 1612. Ce fut dans ce poste qu'il vieillit. Le grand duc de Toscane l'ayant appellé à Florence en 1615. pour qu'il le traitât dans sa maladie, Minadous mourut dans cette ville le III. des calendes de Juin de la même année. On a de lui 1. un premier livre de disputes de médecine sur des sujets importans, & qui sont bien traités. Cet ouvrage a été imprimé *in 4°.* en latin en 1590. & en 1610. 2. *De variolis & morbillis*, à Padoue en 1603. *in-4°.* 3. *De febre maligna libri 2.* à Venise en 1604. & la même année à Padoue, *in-4°.* 4. *De arthritide*, à Padoue en 1602. *in 4°.* & à Venise en 1603. *in-4°.* 5. *Philodicus, sive de ptisana, ejusque cremore pleuriticis propinando, dialogus*, à Venise en 1587. & 1591 *in 4°.* & à Mantoue en 1584. *in 4°.* 6. *De humani corporis turpitudinibus cognoscendis & curandis libri tres*, &c. Padoue en 1600. *in fol.* 7. *Pro quadam sua sententia, disputatio*, à Padoue en 1604. *in-4°.* 8. *Consilia medica*, dans la collection de Joseph Lautenbach, à Francfort en 1605. 9. *Pro Avicenna, oratio*, à Padoue en 1598. *in 4°.* 10. *Disputationes duæ, I. de causa periodicationum in febribus: II. De febre ex sanguinis putredine*, à Padoue en 1599. *in-4°.* 11. *Apologia contra Joannem Leunclavium*, à Venise en 1596. * *Lindenius renovatus. Histor. Gymnas. Patav.* tome 1. page 345. Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* lib. XII. pag. 338. 339. &c.

MINANA, en latin *Minianа* ou *Mignana*, (Joseph-Emanuel) né à Valence en Espagne le 15. d'Octobre 1671. ayant perdu sa mere dès l'âge de neuf ans, fut élevé durement & hors de sa maison paternelle. Il trouva cependant le moyen de faire ses études, & il les fit sous les Jesuites qui ne purent le gagner pour leur societé. Au sortir de ses études il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption des captifs à l'âge de dix-neuf ans. Ses supérieurs l'envoyerent peu après à Naples, où il demeura sept ans, & où il se perfectionna dans la langue latine. Il y apprit aussi la peinture, & il montra depuis son habileté dans cet art par deux tableaux qu'il fit, & que l'on voit encore à Morvedro dans un couvent de son ordre, où ils sont placés sur le grand autel de l'église. De retour à Naples il professa la langue latine pendant huit ans, quatre à Liria, & quatre à Morvedro. Il fut ensuite régent de rhétorique pendant quelques années à Valence, sa patrie. Mais comme il avoit de plus grandes vûes, & qu'il lui falloit du tems pour exécuter ses projets, il demanda la démission de son emploi, & sur le refus qu'en fit la ville de Valence, il le quitta de lui même & ne voulut plus toucher les gages ordinaires. Il profita particulierement de ce loisir pour continuer l'histoire d'Espagne du fameux Mariana, Jesuite. Il y travailla douze ans, & peu de jours après l'avoir achevée il mourut à Valence le 27. de Juillet 1730. étant alors supérieur de sa maison pour la troisiéme fois. Il avoit été deux fois visiteur de son ordre dans la province d'Arragon. Il avoit joint l'étude du grec à celle du latin, & sa mémoire qu'il avoit excellente le servoit presque toûjours à propos. N'étant encore qu'écolier il apprit de mémoire presque tous les livres de l'écriture-sainte, sur-tout les livres historiques. Sa continuation de l'histoire de Mariana qu'il a conduite jusqu'à la fin du XVI. siécle est en latin. Gregoire Mayans, (*Gregorius Majansius*) célebre jurisconsulte à Valence, ayant obtenu que l'original seroit remis entre ses mains après la mort du pere Minana, ce sçavant l'a envoyé à la Haye, où cette continuation a été imprimée avec l'histoire même de Mariana, aussi en latin en quatre volumes *in-fol.* en 1733. On y a joint les portraits en taille douce des rois d'Espagne. Le style du continuateur est assez élegant, mais il approche trop de celui de Plaute que l'auteur sçavoit par cœur. On voit aussi dans le récit de beaucoup de faits un historien & un religieux Espagnol qui n'est pas toûjours exempt de préjugés, ni de partialité. Du reste cette continuation est curieuse. Le pere Minana avoit aussi composé en latin l'histoire de ce qui s'étoit passé lorsque les troupes de l'archiduc, aujourd'hui empereur, & celles de ses alliés entrerent dans le royaume de Valence. Cette piece intitulée: *Bellum rusticum Valentinum*, n'est point encore imprimée. On espére que l'on en fera part au public avec un dialogue sur le théatre de Sagonte par le même, un recueil de ses lettres, dont on n'en trouve que cinq imprimées dans le second livre de celles de Gregoire Mayans avec qui il étoit en grande relation. On pourroit encore donner l'ébauche d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre de *Saguntineis*, parce qu'il y décrit la ruine de l'ancienne Sagonte. * *Voyez* un abregé de la vie à la tête de sa continuation de l'histoire d'Espagne, & l'extrait que l'on en trouve dans la *bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome XI. seconde partie. Voyez aussi* Gregorii Majansii *epistola*, imprimées à Valence en Espagne en 1732. Il y est parlé avec beaucoup d'éloges du pere Minana dans beaucoup d'endroits.

MINERVIUS, (Tiberius-Victor) est le premier, non par son ancienneté, mais par son mérite, dont le poëte Ausone fait l'éloge entre les professeurs de Bourdeaux. Il naquit dans cette ville à la fin du III. siecle. Il avoit une mémoire si heureuse que l'on assûre qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois lû ou entendu. Il étoit d'une humeur douce, agréable & enjouée. Son éloquence étoit vive, pure & abondante. Ausone dit qu'il possédoit tout ce que Démosthene demande pour faire un bon orateur, & qu'il n'avoit pas moins de talens pour bien écrire que pour bien parler. Il excelloit dans le panegyrique, & dans le genre de déclamation, en quoi on le jugeoit comparable à Quintilien. Minervius enseigna d'abord la rhétorique à Bourdeaux, de là à Constantinople, puis à Rome, d'où il revint à Bourdeaux, où il continua les mêmes fonctions. Il enseignoit à Rome vers 354. & saint Jerôme assûre qu'il y brilloit beaucoup. Il mourut à Bourdeaux à l'âge de soixante ans. Il eut un fils nommé Alethius Minervius, aussi rhéteur, qui mourut avant lui. * Saint Jerôme dans sa chron. Auson. *Professor.* & les notes de M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles lettres, dans la derniere édition d'Ausone, *in-4°.* à Paris. D. Rivet, & D. Colomb dans le premier tome de leur *Histoire littéraire de la France*, seconde partie, &c.

MINGON, (François) premier commentateur de la coûtume d'Anjou depuis la réformation de cette coûtume, étoit fils de l'homme d'affaires de Jeanne de Laval, seconde femme de René, roi de Sicile, duc d'Anjou. Il étoit né au château de la Menistrée, dans la paroisse des Rosiers, vers l'an 1480. & on croit qu'il a été sénéchal de Beaufort en Anjou; mais cette opinion n'est pas fondée: il n'a été que lieutenant du sénéchal. Ce qui a trompé, c'est qu'il est quelquefois qualifié de *præses apud urbem Bellofortensem*; & que le privilége de son commentaire sur la coûtume d'Anjou, qui est du parlement, comme c'étoit l'usage alors, l'appelle *juge de Beaufort*. On lui donne aussi la qualité de *très-excellent interprête du droit*, quoiqu'il n'ait jamais été professeur en droit, & qu'on ne puisse pas dire qu'un commentateur de coûtumes soit un interprête des loix. Son commentaire est de l'an 1530. * *Memoires du tems.*

MINICIUS, (Caïus) célebre dans l'histoire d'Espagne & de Portugal, étoit dans le combat où Claudius Unimanus, en qui la république Romaine avoit mis toute son esperance, fut défait en combattant contre Viriatus. C'est ce que l'on apprend d'une ancienne inscription rapportée par Résende & par Mariana. Cette inscription porte ce qui suit: « Caïus Minicius, fils de Caïus Lemonia Jubatus, tribun » de la dixiéme légion, ayant reçû plusieurs blessures dans » un combat contre Viriatus, le géneral Claudius Unimanus

» l'abandonna comme mort sur le champ de bataille : mais » ayant été trouvé par Ebutius, soldat Lusitanien, celui-ci » en eut tant de soin qu'il vécut encore plusieurs jours; il » est mort tristement sans avoir pu récompenser à la ma- » niere des Romains celui qui l'avoit si bien mérité. » Mariana dit que Minicius, qu'il a tort d'appeller Lucius Æmilius, perdit la vie près de Viseo, où l'on voit, dit-il, son tombeau avec l'inscription précédente, & ajoûte qu'Unimanus fut tué aussi dans cette action. Mais l'inscription dément ce dernier fait, puisqu'il y est dit qu'Unimanus abandonna Minicius; s'il y avoit été tué, comment l'auroit-il pu abandonner? De plus, Resende, mieux informé, parlant du lieu où cette inscription fut trouvée, ne dit pas que c'étoit auprès de Viseo; il dit le contraire. « Colla, dit-il, ville con- » sidérable, est située dans la province d'Ourique. Les ap- » proches en sont difficiles. Dans le coin d'une tour à démi » ruinée de cette ville l'on a trouvé une table de marbre sur » laquelle on lit cette inscription. » C'est celle dont il est question. On voit par-là que c'est à Colla, non à Viseo, qu'étoit le tombeau de Caïus Minicius. Le voisinage de Colla & d'Ourique, où Unimanus fut battu, rend la chose plus certaine. Il étoit plus naturel au soldat Lusitanien qui secourut Minicius de le transporter à Colla qui étoit tout près du lieu où la bataille s'étoit donnée, que de le transporter à Viseo qui en étoit fort éloigné. Mariana qui dit avoir lû cette inscription, a eu tort de corrompre aussi le nom de Minicius, qu'il appelle Minutius, & de changer Jubatus en Lubatus* Resende, livre IV. de ses *Antiquités Lusitaniennes*, pages 216. 217. du tome premier. Mariana, *histoire d'Espagne*. La Clede, *histoire de Portugal*, tome I. pages 37. & suivantes de l'édition *in-4°*.

MINTURNE. (Antoine-Sebastien de) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* ce prélat fut transferé d'Ugento à Cottone, *lisez* à Cotrone dans la Calabre ultérieure; *& ajoûtez* à ses ouvrages l'*arte poetico*, qui contient des instructions pour tous les genres de poësie, les regles des sonnets & de toute sorte de vers Toscans, avec la méthode de les composer à la maniere de Petrarque.

MINUTIUS FELIX, (Marcus) orateur Romain, mais, comme on le croit, Africain de nation, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* la meilleure édition de l'utile & élegant dialogue de cet ancien auteur Chrétien, est celle de Rigault en 1643. Cette édition n'est pas mauvaise, mais il y en a plusieurs autres qui sont meilleures, entre lesquelles on peut donner le premier rang à celle que Jean Davies donna en 1678. à Cambridge, & qui a été réimprimée en 1711. à Londres. *Ajoûtez aussi pour l'edition du Moreri de 1732. que* l'Octavius de Minutius Felix a été traduit en françois par M. Perrot d'Ablancourt. Cette traduction, à Paris chez Barbin en 1660. est adressée à Philandre, c'est-à-dire, à M. Conrart, de l'académie Françoise, ornée d'une préface au commencement, & de remarques sensées à la fin. Un nommé Dumas avoit publié avant M. d'Ablancourt une traduction françoise du même ouvrage, mais elle est d'un fort mauvais style.

MIQUELETS, c'est ainsi que l'on nomme les Espagnols qui demeurent dans les Pyrenées sur les frontieres de Catalogne & d'Arragon. Ils portent les armes, & en tems de guerre le parti contre lequel ils se déclarent en est fort incommodé par les partis qu'ils detachent continuellement. Les hautes montagnes du pays, qui ne sont accessibles que pour eux, les favorisent dans ces occasions. En tems de paix ils tâchent de vivre de pillage, & de dépouiller les voyageurs qui n'ont pas la précaution d'en prendre un à leur suite & de les payer. Mais quand on prend cette mesure on passe, dit-on, sans aucun danger. Les armes ordinaires des Miquelets sont un poignard, une carabine & un pistolet qu'ils portent pendu au ceinturon.

MIRAUMONT. (Pierre de) *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. qu'*il est mort subitement à Paris un Mardi 8. de Juin 1611. âgé de soixante ans. On le trouva mort dans sa chambre couvert de son drap, ainsi que le rapporte Pierre de l'Etoile dans son *Journal de Henri IV.* tome II. page 271. sur l'année 1611.

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perse, qui en 1722. se souleva contre le Sophi. Il étoit fils de cet Emir qui avoit enlevé la province de Candahar au Sophi qui en étoit le légitime souverain, & il prenoit le titre de *prince de Candahar*. La religion avoit été le prétexte de la révolte d'Emir, il n'avoit d'autre dessein, disoit-il, que d'obliger le Sophi à embrasser la doctrine de Mahomet, & à abjurer celle de Hali, à laquelle les Persans se tiennent attachés. Son fils à qui il avoit donné à commander un corps de 12000. hommes, remporta la premiere victoire sur le Sophi le 8. de Mars 1722. & s'empara de la ville d'Ispahan. Il se montra en cette occasion non-seulement cruel, mais violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe pour la sûreté de leurs personnes & de leurs marchandises. Par cette victoire Miriweyss soutenu dans ses entreprises par le grand Mogol, se vit affermi en Perse, & en état de faire de nouveaux progrès, d'autant plus que le Sophi étoit sans forces, & les frontieres, sur-tout du côté de la Georgie, se trouvoient dans les mains du rebelle, & que presque tout le royaume de Perse étoit subjugué. Miriweyss sçut si bien s'insinuer auprès de l'empereur des Turcs, qu'il mit encore cette nation dans son parti. Il représenta au Sultan que son entreprise n'avoit d'autre but que d'introduire la religion de Mahomet dans des états où l'on refusoit de la reconnoître; que le Sophi d'ailleurs étoit un prince cruel qui soulevoit contre lui tous ses sujets par ses inhumanités; que son fils ainé n'avoit pas de meilleures qualités; que les grands ne pouvant plus supporter un tel joug, avoient pris la résolution de mettre la couronne sur la tête du cadet; qu'ainsi il falloit profiter de ces conjonctures pour le bien de la religion. Il demanda donc du secours à la Porte, & on lui en accorda. Le Sophi résista tant qu'il put, gagna plusieurs fois divers avantages sur les rebelles. Il eut aussi recours à la Porte, & offrit des provinces entieres pour le secours qu'il demandoit: mais Miriweyss l'ayant prévenu, on ne lui accorda rien. Le Czar à qui il s'adressa pareillement, refusa aussi d'abord de le protéger; mais ensuite s'appercevant des vûes dangereuses du rebelle, il accorda au Sophi les secours qu'il désiroit, s'empara des places frontieres de la Perse, & même de quelques provinces entieres. Ces actions du Czar firent peur à la cour de Constantinople, l'on se prépara à une guerre ouverte, & le Sultan donna ordre au Bassa établi sur les frontieres de Perse, de se joindre à l'armée de Miriweyss, & d'agir avec lui contre les Moscovites. Ainsi le rebelle se vit appuyé en 1724. du Mogol & du Turc. Mais les affaires changerent de face en 1725. La cour Ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, & commença même d'agir contre lui. Miriweyss fit face à tout, il se défendit contre le Turc avec valeur, & remporta sur lui plusieurs avantages. Mais au milieu de ses succès Eschref-Chan, fils de sa femme, laquelle le rebelle avoit enlevée à son mari légitime, prince d'une partie de la province de Candahar, irrité de cette insulte, le tua au mois d'Octobre 1725.* *Mémoires du tems. Histoire de la derniere révolution de Perse*, par le P. du Cerceau, Jesuite, &c.

MIRON, (Charles) fils de *Marc* Miron, premier médecin du roi Henri III. étoit d'une famille noble, qui a produit plusieurs personnes illustres dans la robe. On la prétend originaire de la Catalogne. *Voyez ce que l'on en a dit dans le dictionnaire historique de Moreri édition de 1732.* Charles fut nommé à l'évêché d'Angers par Henri III. en 1588. mais comme il n'avoit que 18. ans, le chapitre s'opposa à sa prise de possession, & appella comme d'abus de l'obtention de ses bulles. Mais ayant été obligé de se désister de son appel, M. Miron prit possession le 14. Avril 1589. & fut sacré à Tours par Simon de Maillé le 11. Avril 1591. Il fut fort attaché à Henri IV. à qui il rendit de grands services. Il fut présent à l'abjuration que ce prince fit à S. Denys le 25. Juillet 1593. Il assista à son sacre qui fut fait à Chartres le 27. de Février de l'année suivante, & en 1610. il prononça son oraison funébre qui fut très-goûtée. Il fut un des prélats députés à l'assemblée des Etats généraux tenus à Paris en 1615. & au mois de Mai 1616. Rebuté des différends qu'il avoit avec son chapitre au sujet de la jurisdiction épiscopale dont ces chanoines se prétendoient exemts, il se démit de son évêché en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne

qui lui donna les abbayes de Saint Benoît sur Loire, d'Ainay proche Lyon, & de Saint Laumer de Blois. M. Miron se retira alors à Paris, au milieu de sa famille, & de la faveur de la cour où il avoit toûjours beaucoup de crédit. Le cardinal de Richelieu en ayant pris ombrage, le fit nommer de nouveau évêque d'Angers, après la mort de Guillaume Fouquet arrivée au mois de Juin 1621. & il en prit une seconde fois possession le 23. Avril 1622. Louis XIII. le transfera au mois de Décembre 1626. à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du cardinal de Marquemont. Charles Miron mourut à Lyon le 6. d'Août 1628. étant alors le plus ancien prélat de France. On trouve les réglemens qu'il fit à Angers dans le recueil *in-4°.* des statuts de ce diocèse, imprimé en 1680. par les soins de l'évêque Henri Arnauld, frere du célebre docteur de ce nom. *En parlant des* MIRON *dans le Moreri on a oublié de dire que* FRANÇOIS Miron, médecin de Charles IX. est auteur de la relation de la mort de Henri de Lorraine, duc de Guise, (en 1588.) imprimée dans *l'histoire des cardinaux*, par Auberi, partie 5. page 551. *in-4°.* & dans la *monarchie Françoise* de Marcel, tome 4. page 626. ROBERT Miron mort intendant des finances en Languedoc en 1641. a laissé aussi des mémoires concernans les affaires des Suisses & de la Valteline, pendant son ambassade depuis 1619. jusqu'en 1624. Ces mémoires ne sont point imprimés. *Voyez les articles de* Claude MENARD, *de* Jacques BOUTREUX, *& de* Jacques EVEILLON. * *Mémoires du tems.* Le Long, *biblioth. hist. de la Fr.* pag. 417. & 669.

MISSON (Maximilien) François, après avoir été conseiller au parlement de Paris, où il brilla par son esprit, se retira en Angleterre où il se montra très-zelé pour la secte des Protestans. Il donna ensuite dans le fanatisme le plus outré, & en entreprit la défense, mais d'une maniere si basse, & si remplie d'ignorance, qu'il surprit tous ceux qui avoient été témoins de ses talens, & de la beauté de son esprit. En 1688. il avoit entrepris un voyage en Italie qu'il fit en homme poli & plein d'érudition, & il en a publié trois volumes *in-12.* à la Haye, sous le titre de *nouveau voyage d'Italie.* Il s'y montre trop crédule, sur tout ce qui est contraire aux Catholiques. On a traduit ce voyage en Anglois, & cette traduction est plus ample. L'original françois a été réimprimé plusieurs fois. On en a une quatriéme édition faite à la Haye en 1702. En 1722. M. Addisson a ajoûté un quatriéme volume auquel M. Misson n'a eu aucune part. Ce volume est intitulé: *Remarques sur divers endroits d'Italie, pour servir au voyage de M. Misson*, tome 4. à Paris, *in-12. Voyez* ADDISSON, Depuis la retraite de M. Misson en Angleterre, il a donné *le Théatre sacré des Cevenes, ou récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, & des petits prophétes*, in 8°. à Londres en 1707. On peut pousser plus loin la crédulité & l'apologie du fanatisme, que Misson le fait dans cet ouvrage où il a donné d'ailleurs dans le bas & dans le populaire avec tout le zéle des personnes les plus ignorantes. On a encore de lui, *Observations & remarques d'un voyageur*, in-12. à la Haye, chez Vanderburen. Il est mort à Londres le 16. de Janvier 1721. * *Mémoires du tems.*

MITRE, sorte d'ornement de tête, dont nos évêques se servent dans les cérémonies. Dans un ancien pontifical de l'église de Cambrai où l'on entre dans le détail de tous les ornemens des évêques, il n'est point fait mention de la mitre. Il n'en est point parlé non plus dans les anciens pontificaux manuscrits, ni dans Amalaire, dans Raban, dans Alcuin, ni dans les autres anciens auteurs qui ont traité des rits ecclésiastiques. C'est peut-être ce qui a fait dire à Onuphre, dans son explication des termes obscurs à la fin de ses vies des papes, que l'usage des mitres dans l'église Romaine ne remontoit pas au-delà de 600. ans. C'est aussi le sentiment du pere Hugues Menard dans ses notes sur le sacramentaire de saint Gregoire, où il répond aux opinions contraires. Mais le pere Martene, dans son traité des anciens rits de l'Eglise dit, qu'il est constant que l'usage de la mitre a été suivi dans les évêques de Jerusalem successeurs de S. Jacques, comme cela est marqué expressément dans une lettre de Théodose, patriarche de Jerusalem, à S. Ignace, patriarche de Constantinople, qui fut produite dans le huitiéme concile général. « Il est certain aussi, ajoûte-t-il, que l'usage des mitres a eu lieu dans l'église d'Occident long-tems avant l'an mille, comme il est aisé de le prouver par l'ancienne figure de S. Pierre qui est au-devant de la porte du monastere de Corbie, & qui a plus de mille ans, & par les anciens portraits des papes que les Bollandistes ont rapportés dans leur vaste recueil. » Theodulfe, évêque d'Orléans, parle aussi de la mitre dans une de ses poësies, où il dit, parlant des ornemens d'un évêque:

Illius ergo caput resplendens MITRA *tegebat.*

Le pere Martenne dit que pour accorder les différens sentimens sur cette matiere, il faut dire que l'usage des mitres a toûjours été dans l'Eglise; mais qu'autrefois tous les évêques ne la portoient point, s'ils n'avoient un privilege particulier des papes pour la porter. Dans la cathédrale d'Acqs on voit en effet la couverture d'un tombeau, où un évêque est représenté avec sa crosse sans mitre. Le pere Mabillon dans sa préface sur le IV. siecle Benédictin, rapporte plusieurs autorités décisives pour prouver la même chose. On voit aussi par l'histoire des guerres rapportées dans le sixiéme tome des *Antiquæ lectiones* de Canisius, de l'édition *in-4°.* par Jacques de Vitri, dans son histoire orientale, & par plusieurs autres, que les évêques d'Orient ne portoient point de mitre, excepté les patriarches. Jacques Goar, & le cardinal Bona, prouvent la même chose des Grecs d'aujourd'hui. En Occident, quoique l'usage de la mitre ne fût pas commun aux évêques mêmes, cependant on vint ensuite à l'accorder non seulement aux évêques & aux cardinaux, mais aussi aux abbés. Le pape Alexandre II. l'accorda à l'abbé de S. Augustin de Cantorberi, & à d'autres. Urbain II. à l'abbé du Mont-cassin & à celui de Cluni; d'autres papes ont accordé les mêmes privileges à d'autres abbés, quoique S. Bernard & Pierre de Blois se soient récriés contre cette facilité, & ayent taxé pour cela les abbés d'ambition. Les chanoines de l'église cathédrale de Besançon portent le rochet comme les évêques, & la mitre lorsqu'ils officient. Le célébrant & les chantres portent aussi la mitre dans la cathédrale de Mâcon. La même chose est pratiquée par le prieur & le chantre de N. D. de Loches, & par plusieurs autres. Aujourd'hui il y a bien des abbés en Europe, soit régulier, soit séculiers, qui ont droit de mitre & de crosse. La forme de cet ornement n'a pas toûjours été & n'est pas encore par tout la même, comme le P. Martene le montre dans son traité *de antiquis Ecclesiæ ritibus*, & dans le premier volume de son voyage littéraire. Celles qui sont représentées sur un tombeau d'évêques à saint Remi de Reims ressemblent plûtôt à une coëffe qu'à une mitre. La couronne du roi Dagobert sert de mitre aux abbés de Munster. * *Voyez* sur cela les auteurs cités dans cet article; le cardinal Bona, *de rebus liturgicis*; le Glossaire latin de M. du Cange, de la nouvelle édition, aux mots MITRA, MITRÆ, &c.

MŒBIUS, (Godefroi) né à Lauch en Thuringe l'an de Jesus-Christ 1611. étoit fils de Martin Mœbius, consul de ce lieu. Il fut fait docteur en médecine à Jene en 1640. La même année on lui donna une chaire de professeur dans l'université de cette ville, & presque dans le même tems il fut fait premier médecin de Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguste duc de Saxe, & de Guillaume duc de Saxe Veimar. Il fut aimé & estimé de ces trois princes qu'il servit avec zéle & avec succès. Il mourut à Hall en Saxe en 1664. à l'âge de 53. ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés: sçavoir 1. Les fondemens physiologiques de la médecine, &c. à Jene en 1657. *in 4°.* & 1661. aussi *in 4°.* Cette seconde édition est revûe & augmentée. La derniere édition fut faite au même lieu en 1678. *in-4°.* Cet ouvrage est en latin. 2. De l'usage du cœur, à Jene en 1654. *in 4°.* De l'usage du foye & de la bile, la même année. Tous ces ouvrages sont latins. *De usu camphoræ, &c.* à Jene en 1660. *in-4°.* Abregé des élemens de médecine, en latin, avec trente-trois tables, à Jene en 1661. *in-fol.* Un autre abregé aussi latin, selon le sistême des modernes, en 1663. *in-fol.* & en 1690. aussi *in-fol.* Abregé de médecine pratique, pareillement en latin, donnée après la mort de l'auteur, par les soins de son fils, GODEFROI Mœbius, en 1667. *in-folio.* Godefroi Mœbius le fils étoit aussi un médecin habile. * Manget parle de l'un & de l'autre dans sa bibliothéque des médecins, livre XII. page 341.

MOERIS, grand lac d'Egypte. *Comme on n'en a rien dit à son titre dans le dictionaire, où l'on n'a parlé que du Labyrinthe qui étoit à l'extrémité méridionale de ce lac, il est bon d'en faire ici un article.* Ce lac, le plus grand & le plus admirable de tous les ouvrages des rois d'Egypte, étoit à 72. milles de Memphis vers l'Occident, & avoit environ trente ou quarante mille de tour, c'est-à-dire, environ douze à quinze de nos lieues, & trois cens pieds de profondeur. C'étoit le roi Mœris qui l'avoit fait creuser, pour corriger autant qu'il se pourroit les irrégularités du Nil, dont le trop ou le trop peu d'inondation étoit très-funeste aux terres. Les anciens, & après eux le sçavant M. Bousset, dans son *histoire universelle*, ont donné à ce lac beaucoup plus de circuit que nous ne venons de marquer, mais on convient communément qu'ils se sont trompés. Pour rendre ce monument plus célebre, on avoit érigé au milieu de ce lac deux pyramides, qui s'élevoient au dessus de l'eau de trois cens pieds, & qui occupoient dessous un pareil espace : chacune de ces pyramides portoit une statue collossale placée sur un trône. Ce lac communiquoit au Nil par le moyen d'un grand canal qui avoit plus de quatre lieues de longueur & cinquante pieds de largeur. De grandes écluses ouvroient & fermoient le canal & le lac selon le besoin. Il en coûtoit cinquante talens, c'est-à-dire, cinquante mille écus, pour les ouvrir ou les fermer. La pêche de ce lac valoit au prince des sommes immenses. * Bossuet, *histoire universelle*. Rollin, *histoire ancienne*, &c. tom. 1. pag. 16. &c. Herodote. Diodore de Sicile. Pline.

MOIEN-MOUTIER, abbaye célebre dans la Lorraine, doit sa fondation à saint Hidulfe. Ce saint après avoir quitté l'évêché de Tréves, se retira sur le mont de Vosge qui sépare la Lorraine de l'Alsace. L'endroit qu'il choisit est situé presque à moitié chemin de la ville de Nanci, capitale de la Lorraine, à la ville de Colmar dans l'Alsace supérieure, entre saint Diez & Ravon, près de la riviere de Rahodeau qui se décharge dans la Meurte, éloignée dudit lieu d'environ deux milles. Cet endroit étoit un vrai désert, tout couvert de bois, rempli de bêtes de toute sorte, mais d'ailleurs inhabité, quoique plusieurs saints personnages se fussent déja appliqués à le defricher. Mais comme le lieu étoit étroit, entouré de rudes montagnes, ils l'avoient abandonné, & il étoit entiérement inculte quand saint Hidulfe s'y établit comme dans un lieu qui pouvoit satisfaire davantage son amour pour la solitude. Il croyoit y vivre inconnu ; mais sa pieté perça l'obscurité de ce lieu, & y attira des imitateurs de sa vertu, pour lesquels il fut obligé de fonder un monastere ; & comme l'espace lui manquoit, il obtint de l'église de Senones & d'un autre monastere plusieurs portions de terre qui lui furent très avantageuses. Quand le monastere fut bâti, considérant la situation du lieu où il étoit, il l'appella *Medianum-Monasterium*, d'où l'on a fait Moien-Moutier, c'est-à-dire, monastere situé au milieu de quatre autres. Le nombre de ceux qui vouloient vivre sous sa conduite, tant clercs que laïcs, croissant tous les jours, il se vit obligé de faire bâtir diverses cellules, ou petits monasteres dans les environs, sçavoir, au ban de Sapt, à saint Jean d'Ormont, auprès d'Hurbache, à saint Preyé, à Veseval, à la Haute-pierre, à Mortefosse, & à Bégencelle, autrement saint Blaise. Le pouvoir que saint Hidulfe eut & exerça sur ces différentes habitations, ses successeurs l'eurent aussi après sa mort ; & comme ces terres incultes furent défrichées, & que tous ces lieux déserts furent rendus habitables, les paysans & d'autres vinrent s'y loger insensiblement, d'où il est arrivé par la suite que ces petits monasteres soumis au grand, furent changés en paroisses, & leurs oratoires en eglises paroissiales, & que la jurisdiction des abbés de Moien-Moutier s'est étendu sur elles. En effet chaque paroisse a encore son district propre & particulier, & les abbés de Moien-Moutier ont une entiere jurisdiction sur le clergé & sur le peuple, & sont semblables en cela aux abbés de Senones & de saint Diez. C'est que la partie que ces trois monasteres occupent dans le Vosge est située sur les limites des trois diocèses de Toul, de Strasbourg & de Basle, & que cette partie n'ayant été ni cultivée, ni habitée après que la religion se fut établie en France, elle ne paroissoit soumise à aucun évêque, & ainsi la jurisdiction est demeurée aux abbés qui l'ont possédée les premiers, saint Gondelbert pour Senones, saint Diez pour le monastere de ce nom, & saint Hidulfe pour celui de Moien-Moutier. Outre les habitations enfermées dans le district de Moien-Moutier, il y en eut d'autres dans la suite en différens endroits qui lui étoient aussi soumises, mais qui ont été séparées par succession de tems. Saint Hidulfe donna à ses moines la régle de saint Benoît & de saint Colomban, & dans la suite ils s'attacherent à la régle seule de saint Benoît qu'ils ont toûjours observée depuis. L'abbaye de Moien-Moutier a toûjours été très-célebre, & mise au rang des plus illustres monasteres de l'ordre de saint Benoît. En 1604. cette maison fit liaison avec celle de saint Vanne de Verdun, & donna le commencement & le nom à la congrégation réformée dite de saint Vanne & de saint Hidulfe, réforme qui s'est étendue en Lorraine, en France, & dans les Pays-Bas, & qui a servi toûjours depuis l'Eglise par son édification, par son zéle, & par les sçavans qui en sont sortis. *Voyez* VANNE. (congrégation de saint) L'église de Moien-Moutier simple & petite dans son origine, mais augmentée & ornée par différens abbés, porte aujourd'hui le titre de saint Hidulfe. La maison est belle & commode. Il y a une bibliothéque nombreuse & bien choisie. Elle avoit autrefois des terres & des revenus considérables : aujourd'hui elle est beaucoup moins riche. Elle a ordinairement trente religieux. Dom Humbert Belhomme, abbé de ce monastere, mort depuis quelques années, a composé l'histoire de Moien-Moutier en latin. C'est un gros volume *in-4°*. imprimé à Strasbourg en 1724. sous ce titre : *Historia Mediani in Monte Vosago monasterii ordinis sancti Benedicti, ex congregatione sanctorum Vitoni & Hidulfi.* Cette histoire est fort bien faite. *Cherchez* BELHOMME. (Humbert) Dom Remi Ceillier, si connu par ses ouvrages, aujourd'hui prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, a été doyen de Moien-Moutier.

LISTE DES ABBE'S DE MOIEN-MOUTIER.

Saint Hidulfe, archevêque de Tréves, fondateur & premier abbé, vers l'an 671.

Leutbald fut abbé du vivant de saint Hidulfe, & mourut en 704. Après sa mort saint Hidulfe, cédant à la priere de ses moines, reprit le gouvernement jusqu'à sa mort arrivée en 707.

Regimbert, ou Reimbert, fut abbé pendant au moins cinquante ans, & mourut en 758.

Sunrabert fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut en 789. ou 790.

Maldavin, ou Madalvin, mort en 801. ou 802.

Fortunat, patriarche de Grade. S'étant trouvé à la cour de Charlemagne, pendant que les moines de Moien-Moutier étoient en contestation sur l'élection d'un abbé, Charlemagne lui ordonna de prendre le soin de ce monastere, qu'il gouverna en effet environ 22. ans.

Waldo, neveu de Maldavin, fils de sa sœur.

Isinond, ou Isimond. Il avoit été évêque, mais on ne sçait de quel siege. Il eut pour successeur Thierri, Reginard, Humbert dont on ne sçait rien.

Pipin. Sous son gouvernement Zuentebold, fils du roi Arnoul, donna l'abbaye en bénefice au comte Hilin, qui en chassa l'abbé & les moines, & y mit des chanoines en l'an 896. Hilin eut plusieurs successeurs qu'on appella des abbés comtes, sçavoir, Riquin, Otton, Boson, Amard, Gislibert. Ce dernier voulant rétablir l'ordre monastique à Moien-Moutier, y mit pour abbé Adalbert, moine de Gorze entre le commencement de l'an 954. & à la fin de l'an 959. Adalbert employa tous ses soins pour faire refleurir la régle dans la maison, & mourut en 985. Il eut pour successeurs,

Alman, qui mourut en l'an 1011.

Hardulfe, qui fut déposé l'an 1016.

Ensibold remplaça Hardulfe ; & étant mort deux ans après, Hardulfe fut rétabli, & déposé de nouveau en 1026. ou 1027.

Willerm gouvernoit l'an 1028. Il avoit déja été le pere de plusieurs monasteres.

Norbert fut fait abbé en 1029. & mourut en 1039.

Lambert gouverna jusqu'à l'an 1062.

Benoît, gouverna quatorze ans & mourut en 1076. Il eut pour successeurs,

Bertric, mort en 1115.
Milon, mort en 1147.
Herman, premier du nom, mort en 1154.
Rainard, qui fut abbé la même année.
Hermand II. qui mourut en 1180.
Henri, qui gouvernoit en 1181.
Ponce, qui étoit abbé en 1186. & 1189.
Simon, qui l'étoit en 1193. & 1206.
Gerard, qui vivoit encore en 1222.
Pierre ;
Nicolas, qui gouvernoit en 1238. & 1244.
Matthieu ;
Jean, en 1258. & 1260.
Alexandre, en 1262. 1275. 1294. 1302.
Waultier, qui vivoit en 1304. & qui est mort en 1316.
Bancelin, mort en 1341.
Jean Malla, ou de Mall, mort en 1361.
Haneman, mort en 1372.
Gobert, mort en 1379. ou 1380.
Thierri, ou Thirion d'Ogivilliers, fut abbé depuis l'an 1380. jusqu'en 1429.
Didier d'Ogivilliers, mort en 1438.
Valentin mort en 1451.
Jean de Bayon, mort en 1476.
Jean de Faucon, ou de Faux, mort en 1488.
Guerard de Gomberval, qui gouverna jusqu'en 1524.
George de Hassonville, mort en 1534.

Nicolas de Lorraine eut le premier cette abbaye en commende : il mourut en 1546.

Jean de Martin, second commendataire, mort en 1552.

Jacques de Maisieres, troisiéme commendataire, résigna en 1568. à Jean de Maisieres, qui résigna aussi à Antoine le Noir, lequel céda son abbaye en faveur de Nicolas Bertrand en 1577.

Nicolas Bertrand résigna à Charles de Lorraine, dit *le cardinal de Vaudémont*, qui mourut en 1577.

Erric de Lorraine, évêque de Verdun, fut abbé commendataire après lui, & résigna en 1608.

François de Lorraine, aussi évêque de Verdun, lui succeda, & fut cinquante-trois ans abbé. Il mourut en 1661.

Philibert Galavaux fut elu après lui : mais Nicolas François de Lorraine obtint la commende : cependant il céda tous ses droits à Galavaux en 1661. Ce dernier mourut en 1676. Il eut pour successeur Hiacinte Allyot, mort en 1705.

Dom Humbert Belhomme étant abbé, obtint en 1719. du saint siége le reverend pere dom Humbert Barrois pour perpétuel & irrévocable coadjuteur, avec le droit de lui succeder.

MOINE. (Etienne le) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri, quoique plus parfait dans l'édition de 1732. que dans celle de 1725.* Etienne le moine, ou le Moyne, naquit à Caën au mois d'Octobre 1624. Il apprit dans sa patrie les premiers élemens des sciences, & passa ensuite à Sedan, où il fit sa théologie sous le ministre du Moulin. Delà il alla en Hollande, & s'y appliqua aux langues orientales dans l'université de Leyde. A son retour en France en 1650. il fut appellé au ministere, & servit quelques années en qualité de pasteur de l'église de Gésosse, d'où il passa peu après au gouvernement de l'église de Rouen, & il fut long-tems ministre dans cette ville. Zélé pour la secte Calviniste, dans laquelle il étoit né, il ne manquoit aucune occasion d'augmenter le nombre de ses proselytes, & s'attira quelques affaires à cette occasion. Il fut mis entr'autres sur la fin de 1674. dans les prisons du bailliage de Rouen, & y fut détenu quelques mois, parce qu'il avoit favorisé la retraite en Angleterre de la fille d'un conseiller au parlement qui ne voulut pas suivre l'exemple de son pere, qui avoit eu le bonheur d'abjurer la religion Protestante. Ayant reçû ensuite quelque chagrin parmi ses collegues, & M. Van Beuningen le sollicitant d'un autre côté au nom des états d'Hollande, de se retirer chez eux, il accepta ce parti. Il sortit de France en 1676. & ayant été prendre le bonnet de docteur à Oxford, il alla à Leyde, où il fut reçu professeur en théologie à des conditions fort avantageuses. Il est mort en cette ville le 3. d'Avril 1689. âgé de 64. ans & six mois. Il avoit tourné toutes ses études du côté des antiquités sacrées. Il possédoit à fond les langues orientales, la grecque & la latine, & il avoit joint à ces connoissances un grand usage des lettres profanes. Il avoit une mémoire excellente, étoit plein de candeur, désinteressé, ennemi de la médisance, fidéle & officieux ami, ennemi des contestations & des disputes. On a de lui 1. *Varia sacra, seu sylloge variorum opusculorum græcorum ad rem ecclesiasticam spectantium*, à Leyde en 1685. *in-4°.* 2. vol. c'est un recueil de pieces grecques, précédées de longs prolégomenes, & suivies de notes fort amples: on y reconnoit l'étendue du sçavoir de l'auteur & la profondeur de son érudition. Il se préparoit à donner un troisiéme volume lorsqu'il est mort. 2. *Dissertatio Theologica ad locum Jeremiæ* XXIII. *v. 1. de jehovah justitia nostra*, &c. en 1700. *in-12.* publiée par les soins de Salomon Van Til. 3. *Epistola de Melanophoris*, dans l'*harpocrates* de Gisbert Cuper, à Utrecht en 1687. *in-4°.* Les Mélanophores étoient des prêtres Egyptiens habillés de noir. 4. *Fragmentum ex libro de universo sub Josephi nomine quondam à Davide Hæschelio editum.* Ce fragment avec la traduction de le Moine, se trouve dans l'édition de Josephe l'historien faite à Oxford en 1700. *in-fol.* 5. Son oraison inaugural prononcée à Leyde en 1677. a été imprimée, de même qu'une harangue sur le régne du Messie qu'il prononça en quittant le rectorat. Il avoit travaillé pendant plusieurs années à corriger & à expliquer l'historien Josephe, & ayant appris que plusieurs sçavans d'Angleterre s'appliquoient au même travail, il se plaignit que les Anglois voulussent lui enlever la gloire de donner cet historien au public. Cependant après sa mort on n'a rien trouvé sur ce sujet dans ses papiers, soit que cet ouvrage ait été pris, ou qu'il ne fût pas si avancé qu'il le publioit. * Son éloge par M. Basnage de Bauval, dans l'*histoire des ouvrages des sçavans, Avril 1689.* Huet, *origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pag. 403. & 404. *Lettres de Bayle, avec les notes de* M. Desmaiseaux en plusieurs endroits du premier volume. Petri Danielis Huetii, *commentar. de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 47. 179. 181. 255.

MOINE, (Pierre le) Jesuite. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Pierre le Moine étoit de Chaumont en Bassigni où il naquit l'an 1602. Il n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il entra à Nancy dans la société des Jesuites, qu'il a servi de sa plume autant qu'il a été en lui, & chez qui il a rempli plusieurs postes. Il est aussi le premier de tous les poëtes François de cette société qui ayent acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire. Costar & plusieurs autres lui ont donné à cette occasion des louanges excessives. La plûpart des critiques conviennent qu'il avoit le génie poëtique & élevé, & sont assez du sentiment du pere Rapin, son confrere, qui prétend que nous n'avions pas encore eu aucun ouvrage dans notre langue où il y eût tant de poësie que dans le *Poeme de saint Louis*, qui est le chef-d'œuvre du pere le Moine, & qui est divisé en 18. livres, mais que l'auteur n'a pas assez de retenue, qu'il se laisse trop aller à la vivacité de son esprit, & que son imagination le méne toujours trop loin. Ces défauts que le pere Rapin reproche à son confrere sont encore plus sensibles dans ses *Peintures morales* en prose & en vers, où d'ailleurs il y auroit bien d'autres corrections à faire d'un autre genre, pour en faire un ouvrage utile. C'est aussi contre le *Poeme de saint Louis, ou la sainte couronne reconquise sur les infideles*, que le pere Mambrun, autre Jesuite, a fait son traité du poëme épique Les autres poësies du pere le Moine sont: *Le triomphe de Louis XIII. La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi. Les hymnes de la sagesse & de l'amour de Dieu.* Un *recueil de vers theologiques, heroïques & moraux.* Diverses pieces détachées, comme *le portrait du roi : les jeux poetiques : l'éloge du prince de Condé*, & quelques autres. Toutes ces poësies ont été rassemblées dans un volume *in fol.* orné d'estampes, à Paris, chez Louis Bilaine, en 1671. Le pere le Moine a écrit en prose la vie du cardinal de Richelieu, par ordre & sur les mémoires de la duchesse d'Aiguillon, sœur de ce cardinal. Tout le monde connoît aussi son livre intitulé, *La dévotion aisée*, imprimée

imprimée à Paris en 1652. petit *in-8°.* & dédié à madame la duchesse de Montmorenci. Cet ouvrage qui remplit parfaitement son titre, est précédé d'une assez longue lettre, au lieu de préface, à madame de Toisy. Plusieurs théologiens de ce tems-là l'ont critiqué dans quelques écrits particuliers, où ils ont aussi attaqué *les peintures morales* du même. On peut voir entr'autres l'onziéme lettre de M. Pascal, sous le nom de *Montalte*, les notes de M. Nicole sous le nom de *Vendrock*; les enluminures de M. le Maître de Saci, &c. Le pere le Moine est mort à Paris le 22. d'Août 1671. M. Titon du Tillet lui a donné un article dans son *Parnasse François*, in-fol. & M. Baillet en parle aussi assez au long dans ses *Jugemens des sçavans sur les poetes*, &c.

MOITOREL DE BLAINVILLE, (Antoine) architecte. Il n'étoit pas de Dijon, quoiqu'il l'ait dit dans ses ouvrages. Il étoit né à Pichange, & fils du notaire de ce lieu, qui est un village à quatre lieues de Dijon. Né avec du goût pour l'architecture & la géométrie, il se tourna du côté de ces sciences, & ses talens lui procurerent de l'emploi à Rouen. Il y fut choisi pour *arpenteur & jaugeur royal du bailliage & de la vicomté*: à quoi le roi joignit une commission pour les bierres qui se vendoient à Rouen. Il mourut dans cette ville le 14. de Janvier 1710. âgé d'environ soixante ans. Ses ouvrages qui sont estimés des gens du métier, sont: 1. Un *traité du jauge universel, avec la méthode de toiser les ouvrages de maçonnerie, les pierres*, &c. à Lyon en 1697. à Rouen en 1698. & à Paris en 1726. Il y en a eu une seconde édition à Rouen en 1714. par les soins de M. Hacquet, prêtre de la même ville, sous ce titre: *Nouveaux élémens de géométrie de* Blainville, *contenant*, &c. 2. *Traité du grand négoce de France, pour la correspondance des marchands*, &c. à Paris *in-8°.* en 1698. & à Rouen en 1728. augmenté en 2. vol. 3. *L'arithmétique universelle*, &c. à Rouen 1707. & 1721. avec les *Nouveaux élemens de géométrie pratique*, réimprimée en 1724. à Rouen par les soins du sieur Chizot, Hollandois; & au même lieu en 1728. 4. *Abregé du Nivellement*, à Paris & à Rouen 1726. 5. *Abregé de la sphere avec les tables de déclinaison & d'ascension droite du soleil*, &c. en 1700. 1701. 1714. Cette derniere édition a été augmentée par M. Hacquet.

MOLA, ou LE MOLE, (Pierre-François le) naquit en 1621. dans le diocèse de Côme. Son pere qui étoit architecte, ayant eu occasion d'aller à Bologne pour y conduire un bâtiment, mena avec lui son fils, & le recommanda à l'Albane qui le prit dans son école où il fit de grands progrès. Il passa ensuite à Venise où l'étude & la vûe des ouvrages du Titien & de Paul Veronèse lui firent augmenter de force son coloris, & prendre une maniere qui lui devint propre, & lui acquit un grand nom. De Venise il vint à Rome, où sa réputation s'augmenta de telle sorte, que le feu roi Louis XIV. souhaita de le voir en France & de l'employer. Ce prince lui fit proposer des conditions si flateuses que le Mole qui se trouvoit déja fort honoré du choix que l'on faisoit de lui, se préparoit à venir lorsqu'il mourut à Rome en 1666. âgé de 45. ans. * Pascoli, *vie des peintres modernes, sculpteurs, &c. en ital.* in-4°. à Rome en 1730.

MOLAN ou MOLANUS. (Jean) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Jean Molanus en flamand Vander-Meulen, naquit à Lille en Flandres l'an 1533. Henri Vander-Meulen, Schoonhoven, son pere qui faisoit son séjour ordinaire à Louvain, étant venu passer quelque tems à Lille pour y apprendre la langue françoise, sa femme y mit au monde celui dont nous parlons. Le peu de séjour que Molan fit à Lille, & sa demeure à Louvain qu'il ne quitta presque point, font qu'il s'est toûjours dit *Lovaniensis*, citoyen de Louvain. Ce fut là qu'il fit toutes ses études. Après son cours de philosophie, il se livra à l'étude de la théologie & de l'antiquité ecclésiastique, visita avec soin les bibliothéques, & profita de ce qu'il y trouva. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 12. de Septembre 1570. & professa quelques années cette science. Il fut aussi nommé censeur des livres de la part du pape & du roi d'Espagne, & chanoine de l'église de saint Pierre de Louvain. Il mourut le 18. de Septembre 1585. âgé de 52. ans, & fut enterré dans l'église de saint Pierre. On lui a dressé l'épitaphe suivante.

Conditus hic jacet D. JOANNES MOLANUS, *Lovaniensis, sacræ theologiæ professor apostolicus ac regius librorum censor: ecclesiæque hujus canonicus, qui editis libris clarus, & insigni condito testamento, quo pauperibus studiosis ad curam pastoralem seriò se præparantibus annuos trecentos florenos legavit. Obiit Lovanii magno sui relicto desiderio, anno 1585. Septemb. 18.*

Ses ouvrages sont 1. Une édition du martyrologe d'Usuard, avec une préface, des additions, des notes, &c. en latin, à Louvain, *in-8°.* On préfere cette édition à celles qu'il a données depuis, parce que dans celles-ci il y a des retranchemens qu'on l'avoit obligé de faire. On trouve à la fin un traité des martyrologes, & une liste alphabétique & chronologique des saints des Païs-Bas. 2. *Natales sanctorum Belgii & eorum chronica recapitulatio*, à Louvain, en 1595. *in-8°.* & à Douai, en 1626. *in-8°.* avec les augmentions d'Arnoul de Raisse. 3. *Medicorum ecclesiasticum Diarium*, à Louvain, en 1598. *in-8°.* par les soins de Henri Cuyckius, qui a mis à la tête un éloge abrégé de Molanus. 4. *Calendarium ecclesiasticum*, à Anvers, en 1574. *in-12.* 5. *Liber de picturis & imaginibus*, avec une réponse à trois questions, sçavoir sur l'usage des images dans les églises; sur les prieres pour le martyre; sur la communion Eucharistique accordée ou refusée à ceux qui sont suppliciés, à Louvain, en 1570. & 1594. *in-8°.* 6. *De historia sacrarum imaginum & picturarum, pro vero earum usu, &c.* à Louvain, en 1595. & à Anvers en 1617. 1619. 1626. *in-8°.* 7. *De fide hereticis servanda, de fide rebellibus servanda, deinde ac juramento quæ à tyrannis exiguntur*, à Cologne en 1584. *in-8°.* 8. *De piis testamentis, &c.* en 1584. & 1661. 9. *Theologiæ practicæ compendium, &c.* en 1585. 1590. & 1626. 10. *De canonicis, l. 3.* en 1587. *in-8°.* 11. *Militia sacra ducum ac principum Brabantiæ*, avec les notes de Pierre Louwius, en 1592. *in 8°.* C'est un des meilleurs ouvrages de Molanus, *in-12.* *Annales urbis Lovaniensis ac obsidionis illius historia*, en 1572. 13. *Antuerpiæ, &c.* à Leide en 1605. *in-8°.* C'est une histoire de la ville d'Anvers & du dernier siége qu'elle avoit souffert. 14. *Bibliotheca materiarum theologica, &c.* en 1618 *in-4°.* 15. Trois discours sur les *Agnus Dei*; le payement des décimes, & leur recette. Les Prolegoménes qui sont à la tête d'une édition de saint Prosper donnée par Jean Ulimmerius, à Anvers, en 1574. sont de lui; & il a eu part aussi, avec quelques autres théologiens de Louvain, à l'édition des œuvres de saint Augustin, faite dans cette ville l'an 1577. * Son éloge par Cuickius. Cornelii Loos, *illustr. German. scriptor. catalogus. La bibliothéque belgique de* Valere André, & les éloges d'Aubert le Mire. *Les fastes de l'université de Louvain, &c.* Le Pere Niceron, *tome 27. de ses mémoires, &c.* & M. Baillet, dans son judicieux discours sur les vies des Saints.

MOLE. (Pierre-François le) *voyez* MOLA.

MOLETIUS (Joseph) *voyez* MOLEZIO.

MOLEZIO. (Joseph) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on n'en parle que comme d'un célébre mathématicien*: il n'a pas été médecin moins habile, & il a exercé la médecine avec beaucoup de succès. *Il faut ajoûter qu'*on lui a dressé l'épitaphe suivante dans l'église de saint François le Majeur à Padoue:

JOSEPHO MOLETIO
Messanensi
Doctrinâ, probitate, affabilitate,
Viro clarissimo:
Post operam egregiam datam
Vincentio Mantuæ principi serenissimo
Ad mathematicas disciplinas restituendo,
Iisdem per annos XII.
In Gymnasio Patavino
Interpretandis operibus & lucubrandis,
Kalendario ex voluntate Gregorii XIII.
Pontificis maximi,
Et serenissimæ Venetorum Respub. corrigendo;
Ætate annor. LVII. extincto,
Procuratores hereditatis
Anno MDLXXXVIII.
Ætatis suæ LVII.

Il faut aussi ajoûter la liste de ses écrits oubliés dans le Moreri, sçavoir : 1. Ephémerides pour 20. ans, à commencer en 1564. & finissant en 1584. en latin, en 1564. *in-4°.* à Venise. 2. *Tabulæ geographicæ ex prutenicis deductæ pro motu octavæ sphera, ac luminum*, à Venise, en 1580. *in-4°.* 3. *Josephi Scalæ Siculi Netini artium & medicinæ doctoris Ephemerides annos 12. incipientes ab anno 1589.* avec une introduction de Molezio en italien, en 1589. *in-8°.* 4. Les Ephémerides pour 18. ans, à commencer en 1563. *in-4°.* en italien, à Venise, en 1563. 5. Discours général contenant tous les termes & toutes les regles appartenans à la géographie, en italien, en 1561. & 1573. *in-4°.* & à la fin de la géographie de Ptolomée traduite en italien par Jerôme Ruscelli. 6. Il a publié la géographie de Ptolomée, traduite en latin par Bilibald Pirckeimher, avec un commentaire fort long sur le premier & le septiéme livre : trente-huit tables nouvelles, &c. 1562. *in-4°.* 7. *De calendarii correctione & computo ecclesiastico, &c.* Mongitori, *biblioth. sicula*, tome 1. Manget, *biblioth. scriptor. lib. 12.*

MOLIERE, (Jean-Baptiste Poquelin) poëte comique, &c. *On en a parlé dans le dictionaire historique éditions de 1725. & de 1732. mais son article merite les corrections & les additions suivantes.* 1°. *On a dit qu*'il naquit vers 1620. & l'on n'a donné à son pere que la qualité de valet de chambre tapissier du roi. Il est certain que Moliere est né à Paris en 1620. dans une maison qui subsiste encore sous les pilliers des halles, & que l'on croit être la troisiéme en entrant par la rue saint Honoré, & que son pere étoit marchand frippier de même que valet de chambre tapissier chez le roi. 2°. *On dit qu*'il fut destiné par ses parens à l'etude du droit ; mais on le dit contre toutes preuves : il est sûr au contraire que *Jean-Baptiste* Poquelin, son pere, & *Anne* Boutet, sa mere, lui donnerent une éducation conforme à leur état, & qu'ils n'eurent point d'autres vûes que celles de le voir de leur profession. Il apprit un peu à lire & à écrire, & du reste il ne connut jusqu'à quatorze ans que la boutique de son pere, & l'état qu'il exerçoit. On eut soin même de lui faire obtenir la survivance de la charge de valet de chambre tapissier chez le roi ; mais son aversion pour sa profession, & son penchant pour l'étude l'engagerent à solliciter son grand-pere qui le menoit quelquefois à la comédie à l'hôtel de Bourgogne, de porter son pere à le faire étudier. Il l'obtint enfin : on le mit dans une pension, & il étudia comme externe chez les Jesuites, *ainsi qu'on l'a dit.* Il y suivit pendant cinq ans le cours des classes d'Armand de Bourbon, premier prince de Conti, & il s'y lia avec Chapelle & Bernier, qui y étoient écoliers, & qui se sont distingués beaucoup l'un & l'autre dans la suite ; le premier par ses poësies, & le second par ses voyages, & par ses ouvrages philosophiques, & sur d'autres matieres. Cette liaison lui donna lieu dès-lors de connoître le célébre philosophe Gassendi qui lui apprit la philosophie, de même qu'à ses deux compagnons, & sous lequel il continua de s'instruire lorsqu'il fut sorti du collége. Cependant son pere étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer les fonctions de son emploi auprès du roi Louis XIII. qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. A son retour à Paris, sa passion pour la comedie qui l'avoit déterminé à faire ses études, se réveilla, & il résolut de la satisfaire en devenant en même tems comédien & auteur. Il s'associa quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation. Ils jouoient dans le fauxbourg saint Germain, & au quartier saint Paul, & on appella leur société l'*illustre théatre.* Poquelin qui prit alors le nom de Moliere faisoit de petites comédies pour les provinces, le docteur amoureux, les trois docteurs rivaux, le maître d'école, & quelques autres qui n'ont point été imprimées. La premiere piéce réguliere qu'il composa fut l'étourdi en cinq actes. Il la représenta à Lyon en 1653. & il fit aussi en province, & y joua, le dépit amoureux & les précieuses ridicules, en présence du prince de Conti qui tenoit les états de Languedoc à Beziers. Moliere avoit alors trente-quatre ans. *Le reste de l'article qui le regarde dans le dictionaire historique est exact, si ce n'est que vers la fin on dit qu*'il reçut plusieurs pensions du roi Louis XIV. *& au commencement on avoit dit*, ce qui est vrai, qu'il n'en eut jamais qu'une qui étoit de mille livres. Moliere se maria, choisit fort mal sa compagne, & fut très-malheureux en ménage. Il mourut âgé de cinquante-trois ans, & non de cinquante-un seulement : & lorsque le roi eut obtenu de l'archevêque de Paris qu'on l'enterrât en terre sainte, on porta son corps à saint Joseph, qui est un aide de la paroisse de saint Eustache.

MOLINET, (Jean) & non Jean du MOLINET, *comme on le nomme dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il ne vivoit pas seulement non plus à la fin du XV. siecle, mais aussi au commencement du XVI. où on le vit à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Païs-Bas. Il y étoit en 1505. & mourut en 1507. Ses ouvrages, *dont on ne parle point dans le Moreri*, sont, *le siége d'amours, & la recollection des merveilleuses avennes de notre tems, commencée par très-elegant orateur messire Georges Chatelain, & continuée par maistre Jehan Molinet.* Il a donné aussi une paraphrase en prose du roman de la Rose, dont il s'est efforcé de faire un ouvrage de morale. Les poësies de Molinet ont été imprimées à Paris en 1723. *in-12.* chez Urbain Coutelier, avec celles de Charles Bordigné ou Bourdigé, qui vivoit dans le même tems. *Voyez ci-devant l'article de* MEUN, (Jean de) & la lettre que l'on attribue à M. de Lauriére, qui est au-devant de l'édition de Coutelier.

MOLINETTI, (Antoine) étoit né à Venise d'une famille honnête, & suivit son inclination pour l'étude de la médecine. Les progrès qu'il y fit furent tels, que lorsqu'il fut sorti des universités, & retourné dans sa patrie, tout jeune qu'il étoit, il fut recherché avec empressement. Florius, celui des médecins de Venise qui avoit alors le plus de réputation, voulut en faire son ami, & ne lui cacha rien de ses lumieres. Molinetti en profita, & joignant la pratique à la théorie, il fit des cures considérables, se rendit si habile dans l'anatomie & dans la dissection des cadavres, que personne n'eut alors plus de réputation en cette partie. Un défaut qu'on lui reproche, & qui en effet ne convient jamais dans un homme veritablement habile, c'est qu'il étoit trop libre à censurer les autres, & à les rabaisser. Cependant il fut souvent appellé par les grands, même hors de l'Italie, & ces courses lui furent toûjours utiles. Le duc de Baviere fut un de ceux qui le comblerent davantage de présens, & de bienfaits. Toute la ville de Padoue, où Molinetti faisoit ordinairement son séjour, a rendu justice à son mérite & à ses succès. Il y a rempli depuis l'an 1667. les postes de premier anatomiste, & de premier professeur en médecine théorique ordinaire ; il eut ce dernier emploi après la mort de Licet, & il conserva l'un & l'autre jusqu'à sa mort, qui arriva à Venise vers l'an 1675. On estime beaucoup son traité latin *des sens & de leurs organes.* Il a fait encore un traité *de arte anatomica.* Le premier ouvrage a été imprimé à Padoue en 1669. *in-4°.* & le second à Venise en 1675. *in-4°.* *Voyez* l'histoire de l'université de Padoue, tome premier, page 370. le *Lindenius renovatus*, & M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. XII. Antoine Molinetti a eu un fils nommé *Michel Ange*, qui a été très-habile dans l'anatomie & dans la chirurgie. Il a professé l'un & l'autre après Dominique de Marchetti dont il eut la chaire le 13. de Janvier 1688. On augmenta ses appointemens dès ce tems-là, & en 1715 on les fit encore monter plus haut. C'étoit le 5. de Décembre, & cet habile homme mourut le 9. du même mois. Jean Baptiste Morgagni, si connu aujourd'hui dans toute l'Europe, eut sa place.

MOLLERUS (Daniel-Guillaume) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Daniel-Guillaume Mollerus naquit à Presbourg en Hongrie le 26. de Mai 1642. d'*Othon* Mollerus, orfévre & jouaillier de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie ; mais la peste l'obligea de sortir de Presbourg, & il fut envoyé à Transchin, où il apprit la langue esclavone. Après plus d'un an de séjour il retourna à Presbourg, & y acheva ses études. En 1660. il parcourut l'Autriche, la Moravie, la Bohême, la Saxe, & le Danemack, & vint à Wittemberg, où il apprit le grec, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, & l'italien. Il y fit aussi un cours de théologie, & étudia en médecine. Ces études finies il reprit ses voyages, vit l'Angleterre, la Hollande, une partie

de l'Allemagne, la Prusse, & la Pologne. Il revint par Strasbourg, où il s'arrêta pour s'y appliquer de nouveau à la théologie, & aux langues grecque & hébraïque, & il y joignit la langue françoise. Etant passé à Colmar, le gouverneur de cette ville lui commit l'éducation de ses enfans, & dans le même tems Mollerus s'appliqua à l'alchymie. Il visita ensuite la Suisse, & vint en France dont il fit le tour. Il étoit à Paris en 1667. lorsqu'on y apprit la mort du pape Alexandre VII. Sur cette nouvelle, Mollerus curieux de voir les cérémonies de l'installation du nouveau pape, partit pour Rome, vit Naples & Venise, parcourut les principales villes de l'Italie, & revint à Presbourg en Novembre 1670. Il y fut en 1671. sous recteur du college après qu'il eut fait encore un tour en Hongrie. En 1672. il fut député à l'empereur au nom des Protestans de Presbourg, pour demander la conservation de quelques privileges qu'ils prétendoient avoir; il demeura six mois à la cour; mais ayant appris qu'on avoit dessein de l'arrêter, il s'enfuit à Nuremberg, & en 1674. il fut fait professeur de métaphysique & d'histoire dans l'université d'Altorf. Il fut aussi bibliothécaire de la même université, & membre des académies des curieux de la nature, de l'histoire de l'empire, & des Ricovrati de Padoue. Il mourut à Altorf le 25. de Février 1712. On lui a dressé l'épitaphe suivante:

Quidquid mortale est
DANIELIS-GUILLELMI MOLLERI
Comitis Palatini Cæsarei;
Historiarum & metaphysices profess. publ.
Bibliothecarii universitatis senioris,
Inclutarum societatum naturæ curiosorum,
Et historicorum imperialium
Itemque recuperatorum in Italia,
Membri spectabilis,
Terra hæc continet.
Natus erat Posonii 28. Maii
An. MDCXLII.
Obiit die 25. Februar. an. MDCCXII.
Vixit annos 70.

Mollerus, malgré ses courses, a beaucoup écrit, entr'autres: Un discours sur la confusion des langues à la tour de Babel, en latin. *Justissima retorsio ad immodestam & ineptam criminationem novi logica perturbatoris Sinnegassii nova logica cum antiquâ collatione opposita & remissa.* Daniel en prieres, ou courtes & devotes prieres dressées à l'usage des membres des quatre facultés des universités. *De Bohemico nihilo alchymistico. Meditatio stoica de conditione temporis præsentis ad amicum. Meditatio de insectis quibusdam hungaricis prodigiosis anno proximè præterito ex aere unà cum nive in agros delapsis. Horaria meditatio quæstionis num S. Pauli caput primum ad Rom. sine profanorum auctorum, maximè Petronii cognitione intelligi queat. Curriculum poeticum. Opuscula ethica & problemata critica. Opuscula medica historica philologica. Promissum de mulieribus hominibus exsolutum cum epistola ad amicum. Indiculus medicorum philologorum ex Germania oriundorum. Liberti Morelli Trutina doctorum expensa.* La perte des églises & des écoles de Presbourg, par Reimondus Rimandus, en allemand. Avertissement aux étudians Allemans, & principalement aux Protestans qui veulent faire le voyage d'Italie, pour les engager à le faire avec plus d'utilité & de fruit. *Salamandra.* Il a fait de plus un très-grand nombre de dissertations, dont on peut voir la liste dans les *mémoires* du P. Niceron, tome XII. *Voyez* aussi David. Czuittingeri *specimen Hungariæ litteratæ Vita professorum philosophiæ academiæ Altorfinæ*, par Sigismond-Jacques Apini, en 1728.

MOLOSSUS, (Tranquille) &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on le dit* de Casal en Piémont; *il falloit dire* de Casal dans le Crémonois. *Dans les citations au lieu de* Caillet, *lisez* Bailler.

MOLZA, (François-Marie) *lisez* François Marius, &c.

MOMBRITIUS. (Boninus) *Ajoûtez au Moreri édition de 1725.* qu'il a vécu sous le duc Galeas-Marie qui fut assassiné le 26. de Décembre 1476. & que ses actes des saints en deux volumes *in-fol.* ont été imprimés sans nom de lieu & sans marque de tems. Il a aussi traduit en vers latins la Théogonie écrite en vers grecs par Hésiode.

MONALDESCHI, (Louis de) de la noble & ancienne famille de ce nom, vint au monde à Orviette l'an 1326. au mois de Juin. Il le dit lui-même au commencement de ses annales. Il ajoûte qu'il fut élevé à Rome, & selon son copiste, il y passa presque tout le tems de sa vie, qui fut, selon le même, de cent quinze ans, pendant lesquels il jouit toûjours, si on l'en croit, d'une santé parfaite & d'un jugement très-sain. On a de lui des annales, ou plûtôt des fragmens d'annales romaines, écrites en italien depuis l'an 1328. jusqu'en 1340. Cet ouvrage a été imprimé par les soins du sçavant Louis-Antoine Muratori, dans le tome douziéme de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1728. Il paroît par le commencement que l'auteur avoit dessein de pousser ces annales plus loin, & d'écrire toute l'histoire de son tems. Peut-être même a-t-il exécuté ce projet, & que ce que nous n'avons pas est perdu, ou caché encore dans quelque bibliothéque.

MONANTHEUIL. (Henri de) *Le peu que l'on a dit de ce sçavant dans le dictionaire de Moreri devant être compté pour rien, nous en donnerons ici un nouvel article.* Il naquit à Reims en 1536. ou à la fin de 1535. d'une famille noble qui possedoit la terre de Monantheuil dans le Vermandois. C'est sans aucune raison que Konig en a fait trois hommes différens, dans sa *bibliotheca vetus & nova.* Il fut élevé à Paris dans le college de Presle sous la discipline de Ramus, à la philosophie duquel il fut depuis fort attaché. Il joignit à la profession de la médecine, dans laquelle il prit le degré de docteur, celle des mathématiques. Il professa la premiere avec succès, & fut doyen de sa faculté, & il étoit dès l'an 1576. professeur en mathématiques au college Royal, selon l'auteur du livre intitulé: *Le college Royal de France*, &c. imprimé à Paris, *in 4°.* en 1649. Il eut entre ses principaux disciples dans ce college, le célebre Jacques-Auguste de Thou, qui étudia sous lui les élemens de l'arithmétique & de la géometrie, & qui fut dans la suite conseiller d'état, & président à Mortier au parlement de Paris, & le sçavant Pierre de Lamoignon. Monantheuil occupa cette chaire pendant plus de trente ans. Il n'oublia pas néanmoins les droits de la faculté de médecine dont il étoit docteur. Il les soutint avec zele, les défendit avec vigueur, & fit plusieurs discours contre un empyrique de ce tems-là, nommé *la Riviere*, & plus connu sous le nom de *Roch le Bailly.* Ce zele de M. de Monantheuil, joint à ses grandes connoissances, & à la pureté de ses mœurs, lui firent beaucoup d'amis & de partisans. Le garde des sceaux Guillaume du Vair avoit pour lui une amitié singuliere, & ce magistrat en parle avec beaucoup d'éloge sous le nom de Musée, dans son discours de la constance. Il demeura toûjours fidélement attaché à son roi pendant les troubles de la ligue; & lorsqu'elle dominoit à Paris, on faisoit chez lui des assemblées fréquentes, où, sous prétexte de parler des sciences, on cherchoit les moyens de remettre cette ville entre les mains du roi Henri IV. Lorsque ce dessein eut été accompli, il fut le premier qui loua publiquement le vainqueur, & qui félicita la ville de Paris dans un discours qu'il prononça au college Royal. Monantheuil mourut en 1606. âgé de soixante-dix ans, avant que d'avoir achevé un grand ouvrage intitulé: *Heptatechnon mathematicum*, auquel il travailloit depuis du tems. Voici les ouvrages qu'il a fait imprimer, selon le catalogue qu'il en avoit dressé lui même. *Oratio pro mathematicis artibus Parisiis habita in collegio Triquetico*, chez Denys Dupré en 1574. *Liber de angulo contractus adversus Jacobum Peltarium*, en 1581. Le pere Niceron donne autrement le titre de cet ouvrage, & le place en 1591. Il paroît qu'il y a faute dans les mots *de angulo contractus*, au lieu de *contactus* qui est dans l'édition dont nous parlons, conformément au catalogue dressé par l'auteur même. *Panegyricus dictus Henrico IV. statim à felicissima & auspicatissima urbis restitutione*, en 1595. Le pere Niceron dit 1596. quoiqu'il cite ce catalogue. Ce discours a été aussi imprimé en françois. *Oratio pro suo in regiam cathedram reditu*, en 1585. Ce discours est omis dans le catalogue dressé par l'auteur. *Oratio quâ ostenditur quale esse deberet collegium Regium*, en 1596. *Ludus jatromathematicus, seu oratio quâ ostenditur, non solum utilis, sed etiam omnino necessaria, septem artium mathematicarum cognitio medico Hippocrateo & Galenico, habita per quatuor dies in aula Cameracensi*, en 1597. & en 1600. Le pere Niceron dit 1700. M. Manget, dans sa bibliotheque des mé-

decins, cite un autre ouvrage de Monantheuil, intitulé: *Ludus jatro-mathematicus, Musis factus ad averruncandum tres academiæ perniciosissimos hostes,* πολεμὸν, λιμὸν, λοιμὸν, à Paris en 1597. *in-8°. Commentarii in librum Aristotelis* περὶ τῶν μηχανικῶν, avec le texte grec d'Aristote, & une version nouvelle, en 1599. Monantheuil fait ses efforts pour rendre à Aristote cet ouvrage que François Patricius & Jerôme Cardan lui avoient ôté. *De puncto primo geometriæ principio liber*, à Leyde en 1600. On avoit attribué cet ouvrage à Thierri de Monantheuil son fils, mais le pere l'a mis parmi ses propres ouvrages. *Problematis omnium quæ à 1200. annis inventa sunt nobilissimi demonstratio*, en 1600. Les ouvrages manuscrits que Monantheuil a laissé, & qui se trouvent dans son catalogue, sont en plus grand nombre que les imprimés: il y en a de mathématique, de philosophie & de médecine: parmi ces derniers, on trouve un discours latin contre l'empyrique la Riviere, qui fut chassé de Paris par arrêt du parlement; un traité de la maniere de bien instruire un enfant, tant en françois qu'en latin; ce qui ne paroit gueres appartenir à la médecine, non plus que son apologie contre ce qui est écrit de lui dans le livre du *Manant & du Maheutre*, dialogue fait du tems de la ligue, & qui se trouve au tome 3. de la satyre Menippée de l'édition *in 8°.* en 1714. C'est aux pag. 485. & 486. qu'il est parlé de Monantheuil: il y est accusé d'être entré dans les complots contre les Seize. De tous les ouvrages que Monantheuil a laissé manuscrits, on dit que l'on n'a pû recouvrer que ses commentaires sur le serment d'Aristote, que Jacques Mentel, docteur en médecine de la faculté de Paris avoit promis de publier, mais qui n'ont pas encore vû le jour. Henri de Monantheuil avoit épousé *Jeanne* Marcés, qui mourut en 1610. âgée de cinquante ans. Il en avoit eu un fils & deux filles. Le fils, Thierri de Monantheuil, fut avocat au parlement de Paris, & très-versé dans le droit civil & canonique. Il passa de son tems pour le pere des pauvres; & comme il n'avoit point d'enfans, il donnoit encore plus abondamment. On ne recouroit jamais à lui dans ses besoins sans être soulagé. On l'a fait auteur du traité *de Puncto*: mais nous avons vû plus haut, que son pere a mis cet écrit dans le catalogue de ses propres ouvrages. Thierri mourut en 1621. âgé de cinquante ans. Il est enterré à S. Benoît: il étoit bienfaiteur de cette église. *Catherine*, l'une de ses deux sœurs, épousa *Pierre* Roussel, dont elle demeura veuve après un an de mariage: elle resta dans le veuvage pendant près de soixante ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1649. âgé de soixante-dix-huit ans. *Charlotte*, la seconde de ses sœurs, épousa *Jerôme* Goulu, professeur royal en langue grecque, & docteur en médecine. Elle mourut en 1638. âgée de cinquante-sept ans. * Les eloges de la famille des Goulu donnés en latin par Nicolas Goulu, fils de Jerôme, & imprimés en 1650. *in-4°.*

MONCE', abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux. Cette abbaye, située au-dessus d'Amboise, doit son origine à quelques filles de pieté, qui s'étant retirées dans ce lieu, alors fort désert, pour y vivre dans la pénitence & dans la contemplation, répandirent une si grande odeur de vertu dans tout le pays, que Sulpice, seigneur d'Amboise, en fut touché, & leur offrit de leur faire bâtir un monastere. Elles accepterent ses offres, & se donnerent à l'ordre de Cîteaux, dont elles dépendent encore aujourd'hui. La supérieure ne prit d'abord que le titre de prieure, & elle étoit élective par la communauté, ce qui a duré jusqu'en 1652. que le pape Innocent X. à la demande du roi Louis XIV. l'érigea en abbaye en faveur de madame d'Epinoy. Il y a au diocèse de Châlons en champagne une abbaye de même nom, de l'ordre de Prémontré, desservie par des hommes. On croit qu'elle a été fondée par JEANNE de Saint Cheron, dame d'Aillebaudieres & du Châtelet, qui, selon son épitaphe que l'on voit dans l'église de cette abbaye, mourut l'an 1380.* *Descript. de la France. Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. premiere partie, & seconde partie.*

MONDONVILLE, (Jeanne de Juliard de) d'une bonne famille de Languedoc, étant demeurée veuve à la fleur de son âge, de monsieur de Turle, seigneur de Mondonville, forma le dessein de consacrer le reste de ses jours aux œuvres de charité. Comme elle avoit des biens assez considérables, elle attira auprès d'elle plusieurs filles de pieté, & entreprit avec leur secours un grand nombre de bonnes œuvres. Elle entretenoit chez elle plusieurs pauvres femmes & filles nouvellement converties qu'elle instruisoit. Elle recevoit en pension plusieurs jeunes filles de toutes conditions, qu'elle formoit à la vertu, & aux travaux convenables à leur âge & à leur sexe; elle faisoit faire gratuitement des écoles dans sa maison, & dans plusieurs endroits de la ville de Toulouse où elle demeuroit; elle avoit un soin particulier des malades, & les visitoit elle-même très-fréquemment. Le fruit que produisirent ces bonnes œuvres, engagerent plusieurs personnes à lui suggerer le dessein de les perpétuer en fondant une congrégation de filles qui pussent les soutenir à l'avenir, & qui s'y consacrassent entierement. Madame de Mondonville ayant goûté ce dessein, le communiqua à feu M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui l'approuva. M. l'abbé de Ciron, chancelier de l'église & de l'université de Toulouse en dressa les constitutions en 1662. & madame de Mondonville les ayant envoyées à Rome, le pape Alexandre VII. les approuva, & confirma le nouvel institut par un bref daté du 6. de Novembre de la même année. Après la mort de M. de Marca, les grands vicaires rendirent une ordonnance le 4. de Juillet 1664. qui défendoit à ladite dame de continuer ses exercices, à peine d'excommunication. Le fondement de cette ordonnance étoit une lettre de cachet qui leur ordonnoit d'empêcher toute novation pendant la vacance du siége. Mais le roi ayant peu après revoqué cette lettre, les mêmes grands vicaires rendirent une seconde ordonnance, qui permettoit à ladite dame de continuer ses exercices. Pour assurer son institut, autant qu'il étoit en elle, elle le fit autoriser, avec ses constitutions, par un arrêt du parlement de Toulouse du 31. d'Août 1663. & par des lettres patentes de sa majesté qui furent entegistrées au même parlement le 17. de Novembre suivant, & au greffe de la ville le 21. de Mars 1664. Dans la suite l'institut & les constitutions ont été approuvées par dix-huit évêques. Les filles de l'Enfance continuerent pendant quelque tems leurs exercices avec succès: mais le roi fit surséoir à l'exécution des lettres patentes par deux arrêts de son conseil. En conséquence, madame de Mondonville fit fermer toutes les écoles que ses filles faisoient en divers endroits de la ville de Toulouse. Cette interdiction dura peu. M. de Boutlemont, archevêque de Toulouse, se fit remettre les constitutions du nouvel institut, les examina avec feu M. de Montpesat, pour lors évêque de saint Papoul, & mort archevêque de Toulouse, & M. de Bezons, commissaire départi dans la province de Languedoc; & après en avoir réformé quelques articles, il les approuva & les confirma par son ordonnance du 26. d'Avril 1667. & fit defense de troubler la dame de Mondonville & ses filles dans leurs exercices. Le 22. d'Avril 1668. il y eut aussi un arrêt du Conseil qui annula les deux précedens, & ordonna l'exécution des lettres patentes. L'institut s'accrut, & l'on en vit en peu de tems plusieurs maisons à Pezenas, au diocèse d'Agde; à saint Felix, au diocèse de Toulouse; à Montesquieu, au diocèse de Rieux; à Aix en Provence. Feu M. le cardinal Grimaldi protégea cet établissement jusqu'à sa mort: le cardinal de Bonzy, archevêque de Toulouse, le confirma d'abondant en 1672. M. de Montpesat fit la même chose en 1684. Cependant cet établissement dura peu. Madame de Mondonville vint à Paris à la premiere nouvelle qu'elle eut de ce qu'on vouloit faire contre son institut: mais à peine y eut-elle fait quelque séjour, qu'elle fut exilée à Coutances en 1686. dans le couvent des Hospitalieres de la même ville, où elle est morte le 4. de Janvier de l'an 1704. après plus de quinze années de séjour. A peine étoit-elle à Coutances que sa majesté rendit un arrêt le 12. de Mai 1686. qui révoque les lettres patentes susdites, supprime l'institut, & ordonne que l'arrêt soit exécuté. Il le fut en effet dès la même année: & l'institut des filles de l'Enfance n'a plus existé depuis. Ses constitutions ont été imprimées, & M. Antoine Arnauld a donné une relation de son origine, de ses progrès, & de sa destruction, qui a été souvent imprimée, & dont il parle lui-même en beaucoup d'endroits de ses lettres en huit volumes *in-12.* En 1734. parut à Avignon une *Histoire de la congrégation des filles de l'Enfance*, qui a été condamnée à être brûlée comme *calomnieuse & libelle diffamatoire*, par un arrêt du parlement

de Toulouse du 25. de Mai 1735. sur la requête de Guillaume de Juliard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église de Toulouse, dont il faut voir le mémoire qui a été imprimé *in-folio*.

MONET, (Philibert) *dont on n'a dit que deux mots dans le dictionaire historique*, étoit né à la Bonne, ville en Savoye, & se fit Jesuite. Il fut pendant vingt-deux ans préfet des basses classes du collége de la Trinité à Lyon, & ce fut dans cette ville qu'il composa ses ouvrages, & qu'il mourut l'an 1643. Il a fait connoître qu'il possédoit la proprieté, la force & l'énergie des termes latins de son *Delectus latinitatis*, qu'il fit imprimer d'abord *in-12.* & ensuite *in-8°.* avec des augmentations considérables. On a encore de lui dans le même genre, *l'Inventaire de la langue latine & françoise*, & le parallele de ces deux langues. Ce pere a travaillé aussi sur la géographie & l'histoire de France, & nous avons de lui sur ce sujet: *Geographia Galliæ veteris noveque*, à Lyon, *in-12.* en 1634. *Nomenclatura geographica Galliarum*, à Lyon, en 1643. *Rupecula capta. Origines & pratiques des armoiries à la Gauloise*, à Lyon en 1631. *in-4°.* & en 1639. il a laissé manuscrits des mémoires de Bourgogne, sous le titre de *Burgundionica*. La grammaire latine donnée sous le nom supposé de *Vilbonius* est encore de Monet; aussi-bien que l'ouvrage intitulé: *Abacus Romanarum rationum, seu de re nummaria romana & græca*, à Lyon en 1618. *in-8°.* * Le Long, *bibliotheque historique de la France*. Le P. Colonia, *histoire littéraire de Lyon, tome 2.*

MONET, (Aymon) gentilhomme Savoyard, professeur en droit à Orléans, fils de *Jacques* Monet, avocat fiscal en la ville capitale du mandement de Souvigni en Savoye, & de *Jeanne* Revere. Après avoir fini ses études en droit à Turin, il passa en France, se rendit à Paris pour prêter le serment d'avocat en la cour, & suivre le barreau où en effet il plaida avec succès. Résolu de se fixer à Paris, ou du moins en France, il épousa le 7. Juillet 1619. *Marie* Beaucorps, d'une honnête famille, & quelques années après, Jean Mathieu le Grand, professeur en droit à Orléans, étant mort, les amis de M. Monet lui conseillerent de disputer la chaire que ce professeur laissoit vacante par sa mort. Il se trouva plusieurs contendans, les contestations qui survinrent entr'eux furent portées à la grande chambre du parlement de Paris, qui par son arrêt du 25. Juin 1626. nomma M. Monet; & le roi Louis XIII. voulant l'attacher à sa profession, & le fixer en France, lui donna à Fontainebleau, au mois de Décembre 1631. des lettres de naturalité qui furent régistrées en la chambre des comptes à Paris. Cette faveur reçûe du roi & par son mérite personnel, le firent députer plusieurs fois par ses confreres pour les différens interêts de la compagnie, comme pour être exemts de marguillerie, & il réussit toûjours au gré de ceux qui l'employerent. Jean Fitte porteur des quittances du trésorier des parties casuelles, l'ayant attaqué personnellement en exécution de la déclaration de sa majesté, du 26. Janvier 1639. qui demandoit à M. Monet, en qualité d'étranger, la somme de onze cens livres, ses confreres intervinrent dans cette affaire; & le roi par son arrêt du conseil d'état, du dernier Août 1639. accorda l'exemption au total de la somme demandée, ce qui fit entreprendre à M. Monet l'ouvrage intitulé: *Antecessor immunis* qu'il dédia à M. le chancelier Seguier en 1640. Cependant son prince naturel, Victor Amenée, duc de Savoye, & son altesse le prince Thomas de Carignan qui l'avoient toûjours honoré de leur protection & de leurs lettres, songerent serieusement à le rappeller dans sa patrie: ce dessein ne fut effectué que par madame Royale, Chrétienne de France, veuve de Victor Amedée. Cette princesse nomma en 1643. M. Monet sénateur dans le souverain sénat de Chamberi, à la place du feu M. Prosper Davisé: mais quelque reconnoissant que M. Monet fût de cette faveur, le chagrin de quitter ses amis & l'incertitude de la saison (car il reçut l'acte de sa nomination au mois de Septembre) lui firent différer son voyage jusqu'au mois de Mai suivant. Il se disposoit donc alors à partir pour prendre possession de sa nouvelle dignité, lorsqu'une attaque d'apoplexie le retira du monde. Il mourut à Orléans le 26. Mai 1646. & fut enterré à Bonne-Nouvelle sa paroisse. Quoique Marie Beaucorps sa veuve n'eût eu aucun enfant, elle ne laissa pas que de lui succeder, *per bonorum possessionem unde vir & uxor*, exemple singulier & très-rare dans la jurisprudence françoise. Ses biens ont passé à *Marie* Beaucorps sa niéce, femme d'*Antoine* Proost, dit *Proust* de Chambourg, professeur en droit à Bourges, & aux fils & petits-fils, jusqu'à AYMON Proust de Chambourg, vivant encore en 1735. à Orléans où il remplit avec dignité une chaire de professeur. * *Extrait d'un mémoire manuscrit* de M. Aymon Proust de Chambourg, professeur en droit à Orléans.

MONGLAT, (Anne-Victoire de Clermont) abbesse & réformatrice des religieuses Bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèse de Paris, étoit fille de FRANÇOIS de Clermont, seigneur de Monglat, commandeur des ordres, & grand maître de la garderobe du roi, & d'*Elisabeth* de Cheverny, petite fille du chancelier de même nom. Elle naquit dans la terre de Monglat, & fut baptisée le 30. de Septembre 1647. Elle fut élevée dès l'âge de deux ans dans l'abbaye de Port-Royal sous la conduite de madame la comtesse d'Aumont, sa tante maternelle qui s'y étoit retirée. Elle avoit l'esprit vif & le jugement solide, le cœur grand & généreux, la mémoire des plus heureuses; & elle apprit aisément toutes les sciences qui convenoient à son sexe, & ausquelles ont eut soin de la former. Elle sçut lire dès l'âge de trois ans, & elle n'en avoit que cinq ou six lorsqu'on lui apprit la langue latine, à laquelle on joignit l'étude de la poësie, & celle de la géographie, & de l'histoire tant sacrée que profane. On l'appliqua particulierement dès ses premieres années à l'étude & à la méditation de l'Ecriture sainte, qui a toûjours été depuis sa principale occupation. A l'âge de douze ans elle perdit madame d'Aumont, sa tante, & peu après elle fut attaquée elle-même d'un rhumatisme si violent, que ses nerfs se retirerent, qu'elle ne crut plus en grandeur depuis ce tems-là, & qu'elle en resta très incommodée, & même contrefaite. Dégoûtée du monde, elle demanda l'habit de religieuse, & quoiqu'elle n'eût que quatorze ans, on lui accorda ce qu'elle demandoit. Ses instances & sa ferveur firent passer par dessus les regles ordinaires. Cependant peu de tems après qu'elle eut pris l'habit, on reçut une défense de la cour de lui faire faire profession, & un ordre de la rendre à ses parens. Il fallut obéir: elle sortit du cloitre, mais elle en conserva l'esprit, & ne voulut point en quitter l'habit. Elle se retira à l'abbaye du Val-de-Gif, au diocèse de Paris, où madame de Cheverni, sa tante étoit religieuse & prieure, & qui avoit alors pour abbesse madame Françoise de Courtils, & elle y vécut en qualité de pensionnaire dans une grande retraite & une exacte application aux exercices de la maison. M. de Monglat son pere l'arracha malgré elle à cette solitude, parce qu'il esperoit qu'elle pourroit rentrer dans sa premiere maison; mais les obstacles s'étant multipliés avec les tems, il lui permit de retourner à Gif environ trois ans après en être sortie. Elle y rentra le premier jour d'Octobre de l'an 1665. & elle il y prit l'habit trois mois après. Elle fit sa profession à l'âge de près de vingt ans, le 17. de Février 1667. entre les mains de madame de Courtils qui étoit encore abbesse de ce monastere; & qui mourut deux ans après. Madame Hurault de Cheverni, tante de mademoiselle de Monglat, lui ayant succedé dans la dignité d'abbesse, obligea sa niéce, dont elle connoissoit les talens & la vertu, à accepter successivement les charges de seconde maitresse des novices, puis de soûprieure, & enfin celle de premiere maîtresse des novices. Ce fut sous le gouvernement de madame de Cheverni que la réforme commencée fort avantageusement sous le gouvernement des dames de Mornai de Villarceaux, fit de nouveaux progès dans l'abbaye de Gif, qui jusques-là avoit été mitigé, quoiqu'édifiante; & madame de Monglat seconda autant qu'elle put par son exemple & par ses discours le zele de sa tante & de celles qu'elle eut pour imitatrices de sa ferveur. Mais il n'y eut point sur cela de reglemens en forme, & depuis 1671. on se contenta de laisser dans la mitigation celles qui ne se sentoient pas encore assez de force pour pratiquer la régle de S. Benoit dans sa pureté. En 1676. madame de Cheverni se démit de son abbaye en faveur de sa niéce, après en avoir reçû l'agrément de la cour, & les provisions de Rome nécessaires; & madame de Monglat, malgré ses répugnances & toutes les raisons qu'elle put alléguer pour n'être pas chargée de ce fardeau, fut con-

trainte de le prendre le 7. de Mai 1676. Plus elle se vit élevée, plus elle augmenta en ferveur & en amour pour la pénitence. Elle ne voulut avoir personne à son service dans le tems même de ses maladies; elle ne voulut jamais avoir de feu dans sa chambre, & passa plus de dix ans sans s'en approcher. Elle jeûnoit très-austerement, & poussoit en tout la mortification presqu'à l'excès, par rapport à sa compléxion des plus délicates. Le grand amour pour la pénitence l'engagea de proposer de nouveau à ses sœurs de demander que l'on établit dans la maison l'étroite abservance de la régle, entr'autres l'entiere abstinence, & l'observation des jeûnes réguliers de la régle de S. Benoît. Une grande mortalité qui affligea sa maison au commencement de son gouvernement, & qui enleva onze ou douze membres en dix mois; entr'autres cinq ou six des religieuses qui avoient montré le plus d'opposition à la réforme, lui fut très-utile dans son dessein: elle s'en servit pour faire admirer la justice de Dieu, & la faire craindre, & parla si vivement & d'une maniere si chrétienne des avantages que l'on pouvoit retirer de la pratique exacte de la régle que l'on avoit pris pour guide, qu'elle en persuada beaucoup. Enfin sur le consentement du plus grand nombre, elle se détermina à travailler sérieusement à cette réforme, & à rentrer, comme elle disoit, dans l'héritage de ses peres: c'est ainsi qu'elle nommoit les pratiques de la pénitence, prescrites par la régle de S. Benoît. Elle trouva cependant encore beaucoup d'oppositions à l'exécution de son dessein: elle les vainquit par sa persévérance, & par ses prieres, secondée en cela par M. Claude Ameline, grand archidiacre de l'église de Paris, alors visiteur de cette maison, qui servit beaucoup en cette occasion le zéle de l'abbesse. Mr de Harlay, archevêque de Paris, à qui cette affaire fut remise, consentit enfin, après plusieurs refus, à la nouvelle réforme, qui commença à être suivie dès la fin de 1676. & qui a toûjours subsisté depuis. Ce grand ouvrage paroissant affermi, madame de Monglat se prépara à recevoir la bénédiction abbatiale, qui lui fut donnée le 25. d'Avril de l'année suivante 1677. par le P. le Boutz, de l'Oratoire, célébre prédicateur, alors évêque de Perigueux, qui loua beaucoup en cette occasion la réforme que la nouvelle abbesse venoit d'introduire dans son monastere. Les infirmités de madame de Monglat s'étant augmentées avec le tems, & la grandeur de son humilité lui causant continuellement d'extrêmes peines sur sa dignité d'abbesse, elle en fit la démission pure & simple le 3. d'Avril 1686. après avoir fait agir pour que l'abbaye fût donnée à madame Anne-Eleonore de Bethune d'Orval, professe de l'abbaye de Royallieu de l'étroite observance de Citeaux, & qui étoit alors par ordre de ses supérieurs, & contre son inclination, dans l'abbaye de S. Pierre de Reims. Louis XIV n'ayant pas d'abord répondu aux vœux de madame de Monglat, elle lui en écrivit, & sa majesté accepta sa démission, sans faire connoître celle qu'il vouloit nommer en sa place. Mais ce prince n'en nomma point d'autre que celle que madame de Monglat avoit désirée. Cette nomination si souhaitée fut faite le jour de l'Assomption de la même année, & madame de Bethune alla en conséquence à Gif le 28. de Février 1687. & quelque tems après, madame de Monglat voulut bien accepter la qualité de Prieure dans une maison dont elle venoit de quitter la premiere dignité. Elle mourut le 30. de Septembre 1701. n'étant encore âgée que de cinquante cinq ans, & après trente-quatre ans & demi de profession. Madame de Bethune d'Orval, *dont nous venons de parler*, & qui est morte au mois de Novembre 1633. a écrit la vie de cette digne abbesse. Cette histoire où régne beaucoup de politesse de style, & d'onction, méritoit d'être donnée au public. Nous nous en sommes servis pour dresser l'article que l'on vient de lire, de même que de l'éloge de madame de Monglat, contenu dans la lettre circulaire des religieuses de Gif, dattée du 10. d'Octobre 1701. qui a été imprimée, & que l'on donne à madame de Bethune, qui a eu pour lui succeder Marie-Anne Basile de Segur qu'elle avoit depuis du tems pour coadjutrice, & qui étoit digne de la remplacer par ses talens & par ses vertus. *Voyez* ORVAL, (Anne-Eleonore de Bethune d') & MORNAI de Villerceaux (Magdelene de) *voyez aussi* une lettre de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, page 75. du huitiéme volume du *recueil des lettres* de ce docteur. Il y est fait mention d'un miracle arrivée en la personne de madame de Monglat à l'âge d'environ treize ans, pendant qu'elle demeuroit à Port-Royal. C'étoit au mois d'Avril 1661.

MONGOMMERI (Louis de Courbouzon Mongommeri, ou Montgommeri.) On croit qu'il étoit fils du capitaine Courbouzon, si célébre dans les guerres de religion du XVI. siécle; & par conséquent neveu du fameux comte de Mongommeri, qui tua Henri II. en 1559. par accident, en joûtant contre ce prince dans un carrousel public, & qui eut lui-même la tête tranchée en 1574. sous divers prétextes, entr'autres de ce qu'il avoit arboré les enseignes d'Angleterre en venant secourir la Rochelle. Louis de Courbouzon, après avoir suivi la religion Prétendue Réformée, l'abjura, & se fit connoître par quelques écrits; entr'autres, par son *Anti-Calvinomantie*, qui a été sans doute inconnu à M. Baillet, puisqu'il n'en dit rien dans son traité des satyres personnelles qui portent le titre d'*Anti*. M. de Courbouzon est aussi auteur d'un livre intitulé: *La milice françoise réduite à l'ancien ordre & discipline militaire des légions, & comme la souloient observer les anciens François, à l'imitation des Romains & des Macédoniens*. On lui doit encore une réponse à l'*Anti-Coton*, ouvrage fameux, qui parut en 1610. contre les Jesuites, & le P. Coton en particulier, & que l'on a attribué à tant d'auteurs differens, sans que l'on puisse dire encore aujourd'hui bien certainement de quelle plume il est sorti. Il est plus probable que c'est l'ouvrage de *César de Plaix, sieur de l'Ormoye, avocat au parlement*. La réponse de M. de Courbouzon est intitulée: *Le fleau d'Aristogiton*. On y fit une réplique qui porte pour titre: *Remerciment des beurrieres de Paris au sieur de Courbouzon*, à Niort en 1610. Un auteur moderne, anonyme, en donnant le catalogue d'une partie des écrits qui ont paru contre l'Anti-Coton, dit que Louis de Montgommeri, & M. de Courbouzon-Montgommeri, répondirent à cette satyre, en quoi il fait deux écrivains différens contre l'Anti-Coton. Mais il s'est trompé; ce n'étoit qu'un seul & même homme. * *Journal littr. de la Haye, an. 1730. tom. 16. partie premiere, pag. 233. 234. Recueil de litter. de philosophie & d'histoire*, à Amsterdam, chez l'Honoré, en 1730. pag. 121. & 122.

MONNIER, (Pierre le) sieur de l'Enauderie, *cherchez* ENAUDERIE, (Pierre de l')

MONNOIE, (Bernard de la) *cherchez* MONNOYE.

MONNOIES. (Cour des) Il y a tout lieu de croire que dès le commencement de la Monarchie de France il y a eu dans ce royaume des officiers proposés pour ce qui regarde le fait des monnoies. Mais ceux qui ont écrit de cette matiere le plus exactement conviennent qu'on ne sçait rien de certain sur ce sujet pour les régnes de nos premiers rois. On sçait néanmoins que long-tems avant l'érection de la cour des monnoies en cour souveraine, il y avoit trois officiers qui prenoient le titre de *généraux maîtres des Monnoies* du roi de France & de tout le royaume, & qui après avoir été quelque tems ambulatoires, furent ensuite unis & incorporés avec les maîtres des comptes qui n'étoient pareillement que trois, & les trois trésoriers génétaux, & placés dans le palais à Paris, au lieu appellé encore *le bureau de la chambre des comptes*. Ces premiers généraux maîtres des monnoies de France ont toûjours jugé souverainement & privativement à tous les autres juges du royaume de tout le fait des monnoies, de ses circonstances & dépendances, tant des monnoies que nos rois faisoient faire sous leurs coins & armes que de celles des prélats & des barons qui en avoient le pouvoir en ce royaume, qui étoient seigneurs liges dans leurs terres, & sur lesquels nos rois avoient droit de souveraineté & de ressort. Ces premiers généraux non-seulement connoissoient du fin & du faux de toutes ces monnoies, ils jugeoient aussi des abus, des fautes & des malversations qui se commettoient dans leur fabrication par leurs maîtres, gardes, officiers, ouvriers & monnoyeurs qui furent toûjours soumis à leur jurisdiction souveraine. Cette jurisdiction étoit telle que ces généraux avoient le pouvoir d'instituer ces officiers & de les destituer de leurs charges, de leur en donner les provisions scellées de leurs sceaux à queue pendans, que le roi confirmoit par ses lettres d'attache. Ils les changeoient & transferoient aussi d'une monnoie à une autre,

felon qu'ils le jugeoient à propos. Ils le maintenoient & conservoient envers & contre tous dans la jouissance de leurs privileges, franchises & exemptions. Il n'y eut que trois ou quatre généraux maîtres des monnoies de France, dont un étoit souvent député dans les provinces, & les autres demeuroient ou à Paris, ou à la suite de nos rois, jusque sous le régne du roi Jean, qui, voyant que ce nombre n'étoit pas suffisant, jugea à propos de l'augmenter par ses lettres patentes données à Paris le 21. de Septembre 1350. Ces officiers, destinés principalement à être envoyés dans les provinces, furent nommés visiteurs & réformateurs généraux des monnoies. Pendant la prison du roi Jean, Charles, son fils ainé, qui gouvernoit le royaume, augmenta & régla lesdits généraux & autres officiers des monnoies, & les sépara du corps de la chambre des comptes, pour en faire une compagnie particuliere qui porta le nom de *chambre des Monnoies*. Cette séparation fut faite en l'année 1358. & il y eut alors huit généraux maîtres des monnoies que le roi Jean confirma par son ordonnance donnée à Paris le 27. de Septembre 1361. De ces huit, six étoient pour demeurer à Paris, & les deux autres étoient pour les provinces au-de-là de la Loire, & avoient la qualité de commissaires. Charles VI. réduisit par son ordonnance du 7. de Janvier 1400. le nombre de six qui étoient pour Paris, à quatre, & cette chambre des monnoies fut transferée à Bourges en 1418. où elle demeura jusqu'en 1437. que Charles VII. la remit *en son ancien bureau du palais à Paris*. Le nombre des six généraux fut aussi rétabli dans la suite, & il a encore varié en différens tems. On en trouve sept en 1443. huit en 1494. &c. La premiere fois que la *Chambre des monnoies* se trouve qualifiée de *Cour*, est en 1498. dans une ordonnance donnée à Compiégne par le roi Louis XII. au commencement de son régne, le 8. de Juin de cette année, & dans laquelle tous les officiers & suppôts de ladite chambre sont nommés; sçavoir, huit généraux maitres, un greffier, un avocat, un procureur, un receveur des gages, profits & émoluments des monnoies, un receveur des exploits & amendes, un huissier, & un essayeur. La premiere création d'un président & de deux conseillers est de l'an 1514. le 2. de Janvier. Le nombre des derniers fut augmenté de huit en 1522. & confirmé en 1547. Ces officiers ont toûjours eu le droit de connoître & de juger souverainement & privativement à tous autres juges du royaume, de la police royale des monnoies, ses circonstances & dépendances, & tous les autres officiers subalternes ont toûjours été soûmis à leur jurisdiction; ce qui leur a été confirmé plusieurs fois par nos rois, avant même l'érection de la cour des monnoies en cour souveraine. Mais en 1551. le roi Henri II. voulant confirmer plus amplement & d'une maniere stable ces priviléges & cette jurisdiction, érigea cette cour en cour souveraine, par son édit du mois de Janvier de cette année, par lequel il créa aussi un second président & trois nouveaux conseillers, nombre qui a été encore augmenté dans la suite en différens tems. Par cet édit Henri II. donna à la cour souveraine des monnoies tout pouvoir & autorité de connoître en dernier ressort & sans appel, privativement à tous ses autres juges, tant de ses cours de parlement, chambres des comptes, trésoriers de France, qu'autres officiers & justiciers de son royaume, même jusqu'à exécution de mort sur les personnes, du jugement des boëttes de toutes les monnoies; ensemble des fautes, abus & malversations commises, & qui se commettroient à l'avenir par les maîtres, gardes, prévôts, essayeurs, tailleurs, contregardes, ouvriers, monnoyeurs, changeurs, bateurs & escacheurs d'or & d'argent, mineurs, cueilleurs d'or, de paillole, orfévres, joualiers, tireurs d'or, graveurs, fondeurs, balanciers, & autres faisant fait desdites monnoies, circonstances & dépendances, &c. Cet édit fut enregistré au grand conseil du roi le 27. de Février de la même année, & peu après au parlement de Paris, & ensuite dans les autres parlemens du royaume. Cette jurisdiction souveraine a été depuis confirmée à la cour des monnoies par les trois successeurs de Henri II. qui ont aussi augmenté cette compagnie d'officiers, afin qu'elle ne fût point obligée pour juger en dernier ressort dans les causes criminelles, d'appeller des conseillers du parlement, ou du Châtelet, pour faire le nombre des juges requis par les ordonnances, & afin qu'elle pût d'elle-même soûtenir son autorité de même que les autres cours & compagnies souveraines. Aujourd'hui cette cour est composée de neuf présidens & trente-six conseillers, de deux avocats, d'un procureur général, de deux substituts du procureur général, d'un greffier en chef avec ses commis, d'un receveur général, d'un controleur, d'un receveur des amendes, de six huissiers. Il y a de plus un directeur général des monnoies de France, un trésorier général desdites monnoies, & un contrôleur général. Pour la monnoie de Paris, outre les officiers susdits, il y a encore deux juges gardes, un directeur particulier de ladite monnoie, un contrôleur dudit directeur, un receveur au change, un contrôleur de ce receveur, un essayeur général & un particulier, un graveur général & un graveur particulier, & enfin un inspecteur du monnoyage, un directeur & contrôleur du balancier des médailles, & un payeur des gages des officiers des monnoies. Les villes de France où l'on bat monnoie sont, Paris, Rouen, Caën, Lyon, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bourdeaux, Bayonne, Toulouse, Montpellier, Riom, Dijon, Perpignan, Orléans, Reims, Nantes, Troyes, Amiens, Bourges, Grenoble, Aix, Rennes, Metz, Strasbourg, Besançon, Lille, Pau. Chacune de ces monnoies a sa marque particuliere. A Paris les audiences de la cour des monnoies se tiennent le Mercredi & le Samedi matin; les présidens & conseillers servent par semestre, quatre présidens par chacun avec dix-huit conseillers, & il y a un des neuf présidens qui a le titre de premier président, & qui est pour les deux semestres.

LES PRE'SIDENS DE LA COUR DES MONNOIES. de Paris avant la souveraineté de cette cour en 1551. sont:

Charles le Cocq, seigneur de Combs-la-Ville, & général de la chambre des monnoies. Il fut le premier reçû en l'office de président de cette chambre le 16. de Mars 1522. créé par édit du 11. desdits mois & an.

Louis Vachot succéda audit le cocq, & fut confirmé en ladite charge par le roi Henri II. en Février 1547.

LES PREMIERS PRE'SIDENS DE LA COUR DES Monnoies depuis la souveraineté de cette cour en 1551. sont:

Claude Bourgeois, seigneur de Vychastenay, conseiller au grand conseil, & président au parlement de Dijon, pourvû de la charge de premier président de la cour des monnoies le 22. de Novembre 1554. Il exerça cette charge avec celle des maîtres des requêtes.

Jean Le-Lieur, seigneur de Baugouet, pourvû le 15. de Septembre 1558.

François Du-Lyon, reçû le 12. de Juillet 1571.

Claude Fauchet, reçû en 1590. célebre par son érudition & par ses ouvrages. *Voyez* FAUCHET.

Guillaume le Clerc, reçû le 21. de Juin 1599. sur la résignation de Claude Fauchet.

Guillaume Lusson, reçû le 10. de Mai 1610.

Jacques Poictevin, reçû le 22. d'Avril 1637.

André de Pajot, seigneur de Plouy, Limermont & Cordon, reçû le 8. de Février 1642.

Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri & du Breuil, vicomte de Monstreuil & de Bernoy, généalogiste des ordres du roi, ci-devant conseiller au parlement de Paris, reçû le 10. de Mars 1662.

Jacques Hosdier, ci-devant conseiller en la cour des Aydes, reçû le 24. d'Avril 1694.

Etienne-Alexandre Choppin de Gouzangré, chevalier, premier président de la cour des monnoies en 1734.

PRE'SIDENS DE LA COUR DES MONNOIES depuis son érection en cour souveraine en 1551.

Alexandre de la Tourette, ci-devant conseiller en ladite cour, reçû président le 18. de Septembre 1553.

Claude Fauchet, reçû le 29. de Mars 1569. auparavant conseiller au Châtelet de Paris, & depuis premier président de ladite cour des monnoies.

Claude Parent, reçu le 20. de Mai 1569.

Raoul Chalopin, reçû ladite année 1569.
Louis le Clerc, reçû la même année.
Claude de Reuil, reçû le 14. de Mars 1570.
Jean Gilles, reçû en 1576.
Guillaume le Clerc, reçû le 21. de Juin 1579. Il fut depuis premier président.
Jean Regin, reçû le 27. de Juin 1588.
Jacques Parfait, reçû le 2. de Juin 1594. au lieu de Claude Parent qui avoit légué cette charge à l'Hôtel-Dieu de Paris.
Guillaume Lusson, reçû le 30. de Mars 1604. Il fut depuis premier président.
Pierre Champin, seigneur de Plailly, reçû le 23. de Novembre 1618.
Balthasar de Lionne, reçû le 27. de May 1631.
Raoul Chalopin, reçû le 21. de Février 1633.
Gilbert Mauguin, reçû le 5. de Mai 1637. célebre par son érudition, même théologique, & par plusieurs ouvrages qui sont connus. *Voyez* MAUGUIN.
Louis le Clerc, seigneur de Feuquieres, reçû le 27. d'Août 1639. & depuis reçû commissaire en 1655.
Benjamin le Taneur, reçû le 22. d'Avril 1644.
Constant de Sylvacane, reçû le 12. de Septembre 1646.
Joseph Charlot, Seigneur de Princé, reçû le premier de Mai 1647. Il fut grand maître des eaux & forêts de Champagne, & conseiller honoraire au Châtelet de Paris.
Jacques Matharel, reçû le 21. de Juin 1650.
Jean Piot, reçû le 23. de Janvier 1651.
Louis Cousin, reçû le 19. d'Octobre 1654. C'étoit un très-habile homme: il a été de l'académie Françoise. *Voyez* COUSIN *dans le dictionaire.*
Claude-François Labbé, sieur de Fortelles, reçû le premier d'Avril 1658.
Jean-Baptiste d'Arnolet, vicomte de Peuy & de Lochefontaines, baron de Bourgogne, marquis de Bussy d'Amboise, reçû le 3. de Mai 1667.
Claude Houllier, sieur de Mericourt, reçû le 9. de Juillet 1676.
Jean Feydeau, reçû le 5. d'Août 1677.
René Pinterel, sieur Des-Biés, reçû le 18. d'Avril 1682
Nicolas Faudel, reçû le 2. de Janvier 1686.
Nicolas le Vacher, reçû le 7. de Février 1687. auparavant avocat général.
Constant de Sylvacane, au lieu de M. son pere, reçû le 23. de Juin 1694.
Nicolas Foy, sieur de saint Maurice, reçû le 25. d'Octobre 1698.
Jean Chenart, reçû le 22. de Septembre 1700.
Louis Geuffier, reçû le 13. de Mars 1706.
François Gineste, vivant.
Philippe Lambert, vivant.
Matthieu Douart, vivant.
Charles-Jean Haudiqué, vivant.
Jean-François Legier, vivant.
Claude-Gabriel Aymier, vivant.
Michel-Louis Hazon, vivant.
Alexis-Denys Massot, vivant

Il faut consulter sur l'histoire de la cour des monnoies de Paris principalement, le *Traité de la cour des monnoies & de l'étendue de sa jurisdiction*, par Germain Constant, avocat au parlement, juge garde de la monnoie de Toulouse, *in-fol.* à Paris en 1658. Cet ouvrage est bon, exact, & devenu rare.

MONNOYE, (Bernard de la) né à Dijon le 15. (non le 16.) de Juin 1641. &c. *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.* Ce sçavant a fait des remarques sur le *Ménagiana*, dont la derniere édition, qui est en quatre volumes *in-12*, publiée en 1715. contient de plus beaucoup de piéces de poësie de sa composition, & une dissertation curieuse sur le livre, vrai ou supposé, *de tribus impostoribus.* Quelqu'un ayant attaqué cette dissertation, il y repondit, & sa réponse se trouve dans la seconde partie des *Mémoires de littérature*, publiés par M. de Sallengre. Sa dissertation sur *Pomponius Latus* se trouve, au moins par extrait, dans la nouvelle édition des *Jugemens des sçavans* de M. Bailler, qui a été publiée en 1722. en sept volumes *in-4°.* & que M. de la Monnoye a ornée de quantité de remarques & de corrections, ausquelles il y auroit beaucoup à ajoûter pour rendre cet ouvrage parfait. Il a rendu le même service à l'*Anti-Baillet* de M. Menage, & ces notes & corrections se trouvent dans l'édition de cet ouvrage donnée à Paris en 1730. *in-4°.* Tout le monde connoît ses Noëls Bourguignons, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre d'esprit, mais où l'on a trouvé plusieurs pensées, expressions & propositions que l'on a cru devoir censurer. C'est encore à lui que l'on doit l'édition de plusieurs de nos anciens poëtes François, imprimés à Paris chez Coutelier; & le recueil de piéces choisies en prose & en vers, imprimé en 1714. à Paris, sous le titre de Hollande, en deux volumes *in-12.* chez Emeri & compagnie. La préface est de l'éditeur. Il a laissé des remarques manuscrites sur les contes de Jacques Pelletier, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour les éditions de 1725. & de 1732. ensemble.* M. de la Monnoye est mort à Paris le 15. d'Octobre 1720. âgé de quatre-vingt-sept ans & quatre mois. En 1716. & en 1721. M. de Sallengre donna à la Haye en Hollande, un recueil de poësies françoises de M. de la Monnoye, & son éloge; mais celui-ci a désavoué la premiere édition dans le *Journal des sçavans du Lundi 7. de Décembre 1716.* Il n'est point non plus l'auteur de l'histoire de Bayle & de ses ouvrages, imprimée *in-12.* en 1716. Cette piéce est de M. l'abbé du Revest. Il la communiqua à M. de la Monnoye, qui lui indiqua plusieurs corrections dans un mémoire qui est encore manuscrit. C'est apparemment ce qui a donné lieu de l'attribuer à M. de la Monnoye. Cette vie a été réimprimée depuis avec des augmentations. Mais elle est peu exacte, & sur Bayle il faut s'en tenir à la vie qu'en a donné M. des Maiseaux. En 1726. M. de la Monnoye traduisit en vers françois les trois hymnes latines de M. Coffin, principal du college de Beauvais à Paris, sur le miracle opéré à la procession du Saint Sacrement dans la paroisse de sainte Marguerite, à Paris le 31. de May 1725. Ces hymnes ont été imprimées avec la traduction, *in-4°.* & *in 8°.* en 1726. chez Claude Thiboust. Peu de jours avant sa mort il fit sur le champ les six vers latins suivans qu'il envoya à M. Martin, libraire à Paris, très-habile, & homme d'esprit:

Sæpe libros mittis, nullum tamen esse repono,
Sit duplex quamvis bibliotheca mihi.
Nempe hac librorum quid inedita copia prodest?
Prodessest; pralis si frueretur ope.
Parce meo post hac igitur, MARTINE, *pudori;*
Nec jam alios libros mitte, sed ede meos.

Depuis sa mort on a imprimé en 1731. *in-12.* à Paris la *Bibliotheque choisie* de Colomiés avec ses notes & celles de plusieurs autres, & à la fin ses notes latines sur les opuscules du même Colomiés de l'édition *in-4°.* publiée par Fabricius; & en 1732. une lettre à M. Maittaire, *in-8°.* à Dresde, contenant des remarques sur les annales de l'imprimerie, & les vies des Etiennes, célebres imprimeurs, ouvrages latins de M. Maittaire. Enfin M. de la Monnoye avoit fait des remarques sur les bibliotheques françoises de la Croix-du-Maine & de Du-Verdier de Vauprivas, mais ces notes sont encore manuscrites. M. l'abbé Papillon a donné dans sa bibliotheque des auteurs de Bourgogne, encore manuscrite, un long article sur M. de la Monnoye, & un catalogue de ses écrits; & l'on trouve sur la mort du même dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, tome VIII. deux piéces, l'une en vers latins qui est du pere Oudin, Jesuite; l'autre en vers françois, de l'abbé le Blanc, connu depuis par un recueil d'élégies françoises.

MONSTIER. *Dans le Moreri édition de 1725. on le nomme* Artus, *& dans celle de 1732. par une faute d'impression* Artatus. Il se nommoit Arturus du Monstier. Le troisiéme volume de son ouvrage intitulé, *Neustria Miscellanea*, a paru sous le titre de *Neustria pia, sive de omnibus singulis abbatiis & prioratibus Normanniæ.*

MONSTREUIL, (Jean de) prévôt de l'Isle, secrétaire du dauphin, du duc de Bourgogne, & enfin de Charles VI. roi de France, qui l'employa sur la fin du XIV. siécle, & au commencement du XV. dans des diverses ambassades auprès des papes, des rois étrangers, & de plusieurs princes souverains. De Monstreuil s'acquitta avec honneur de ces divers emplois, & y répondit aux idées avantageuses que son prince

prince avoit conçûes de lui. Mais son attachement à son roi légitime ayant déplû à Jean duc de Bourgogne, qui fut l'auteur de tant de troubles qui agiterent en ce tems-là le royaume de France, il fut tué à Paris par les partisans de ce duc en 1418. au mois de Juin. On trouve une grande partie de ses lettres, qui sont écrites en latin, dans le deuxiéme volume du *Thesaurus novissimus anecdotorum* des PP.DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur. On apprend sur-tout dans ces lettres plusieurs particularités curieuses & utiles au sujet du schisme qui agita l'Eglise du tems du sieur de Montreuil. Mais ces faits sont en très-petit nombre, & la plûpart peu détaillés. On trouve aussi parmi ces lettres une lettre très-longue que Jean de Monstreuil envoye à Charles VI. dans laquelle on ne voit qu'un long tissu d'injures & de faits calomnieux contre l'empereur Sigismond, protecteur du concile de Constance, & qui donnent de ce prince une idée toute différente de celle sous laquelle tous les historiens contemporains nous l'ont représenté.

MONT. (François du) *Ajoûtez & corrigez ce qui suit dans le Moreri, édition de 1725.* Ce fut en 1699. non en 1689. qu'il publia ses *Mémoires politiques* en quatre volumes, *pour servir à l'intelligence de la paix de Riswick.* Ces mémoires cependant ne traitent pas de cette paix: ils contiennent seulement un abregé de ce qui s'est passé de plus considérable dans les affaires civiles depuis 1641. jusqu'en 1676. On a encore de M. du Mont, des *voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte, & en Turquie*, imprimés en 1694. en un volume *in 12.* & réimprimés en quatre en 1699.

MONT, (Jean-Baptiste du) *cherchez* MONTANUS.

MONT, (Henri du) abbé séculier d'Amas, licencié en théologie dans l'université de Louvain, natif de Viesme, village en Hesbaïe, diocèse & pays de Liege, éloigné de cette ville de cinq lieues, eut un des premiers rangs dans son cours de philosophie. Il étudia la théologie du tems de M. Jansenius, depuis évêque d'Ipres. Appellé à Liége, il y enseigna la philosophie pendant quelques années dans le séminaire, & il fut ensuite professeur de théologie pendant plus de quarante ans. Il fut aussi président du même séminaire pendant plus de trente-cinq ans, & enfin proviseur. Il a été aussi chanoine théologal, vice-prévôt, & scholastique de l'église cathédrale de Liége. Son mérite seul l'éleva à toutes ces dignités, & il en eût possedé de plus grandes si son humilité, supérieure à ses talens, ne l'eût porté à les refuser. C'est peu dire qu'il refusa le doyenné de l'église cathédrale que tout le chapitre lui offroit: on sçait aussi qu'il a refusé l'évêché & principauté de Liége. Le prince Maximilien Henri étant venu dans cette ville, M. du Mont lui dédia des théses sur toute la théologie, où son altesse assista dans le tems que les Jesuites du pays sollicitoient pour avoir le séminaire. Mais le prince fut si content de la maniere dont M. du Mont répondit à un de ces peres qui avoit argumenté, qu'il dit en se levant: *Ero tui memor de Monte; si tanta est in discipulo scientia, quanta erit in magistro?* Environ un an après M. Pasquier, chanoine théologal de Liége étant mort, son altesse envoya en effet la collation de cette prébende par un trompette à M. du Mont. Il fut à son insçû & sans y avoir pensé élu unanimement abbé d'Amas par le chapitre de ce nom. Lorsqu'il vint à Liége, il trouva qu'aucun curé de cette grande ville ne faisoit ni prônes, ni instructions. Il en fut touché, & résolut de réformer cet abus. Il commença à faire faire des instructions par ses séminaristes, il leur confia des catéchismes dans les paroisses, & insensiblement les nouveaux curés qui sortoient du séminaire firent leur devoir à la ville & dans les campagnes. Ce sçavant homme a rendu de très-grands services aux Pays-Bas par son zéle, par son érudition, & par son crédit. Il avoit une piété sincere, & une foi vive & ardente, une humilité profonde, & un très-grand amour pour la priere. Il a été en liaison avec presque tout ce qu'il y a eu de plus respectable de son tems, & s'est toûjours montré le pere des pauvres & des orphelins, sur-tout des jeunes gens qui pourroient rendre un jour service à l'Eglise. Afin de vivre pour Dieu avec encore plus de liberté, il quitta tous ses emplois plusieurs années avant sa mort, qui arriva à Huy le 14. de Févriet de l'an 1700. dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge. On a mis sur son tombeau l'épitaphe suivante dans le chœur de l'église des Blanches-Dames, à Huy même où il est enterré.

Hic jacet sepultus Reverendus ac perillustris Dominus Henricus du Mont, *abbas sæcularis Ammaniensis, &c. Vir fuit pietate, sapientiâ vitæ, ac doctrinæ integritate clarissimus. Inter honores nihil sibi, inter opes totus egenis.*

Henricus du Mont.

Anagramma.
Hic ter mons unde?
Præsul hic Henricus trinus mons emicat, unde?
Doctrinâ, meritis, ac pietate suâ.

* *Mémoires du tems.* Son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin, & imprimé peu après sa mort.

MONTAGNANA, (Barthelemi) étoit, ou natif ou originaire de Montagnana, petite ville de l'état de Venise en Italie, dans le Padouan, à six lieues de Vicenze; & depuis sa famille a retenu le nom. Il étoit citoyen de Padoue, & fut un philosophe excellent, un médecin renommé, & un physicien habile. Il a fait connoître ses talens à Bologne & à Padoue, & ces deux villes lui ont eu obligation. Il florissoit vers l'an 1446. & il paroît qu'il n'a pas vécu au-delà de 1460. On a de lui 305. consultations de médecine, & quelques autres traités, qui ont été imprimés dans un même recueil à Venise en 1497. *in fol.* à Lyon en 1525. *in-4°.* à Francfort en 1604. *in-fol.* à Nuremberg en 1652. *in-fol.* Les deux dernieres éditions ont été revûes avec soin & corrigées par Pierre d'Uffenbach. On en a aussi une édition de Venise en 1565. *in-fol.* Son traité latin *De urinarum judiciis*, a paru séparément à Padoue, en 1487. *in-4°.* de même que son traité des bains, & celui de la composition & de la dose des médicamens, aussi en latin, à Padoue en 1556. avec plusieurs traités de quelques médecins sur la même matiere, & encore depuis en différentes villes. Il y a eu encore un Barthelemi Montagnana, que l'on croit avoir été son neveu, qui a été professeur en médecine à Padoue, & qui a passé pour un homme éloquent & plein d'érudition. Vieux, il vint demeurer à Venise, où sa réputation le suivit, & il y mourut en 1525. Il a fait, *Responsa reparandæ conservandæque sanitatis: De morbo Gallico ad principem cardinalem, & pro regem Poloniæ: De pestilentia ad Adrianum pontificem maximum*, & plusieurs autres. * Voyez *Histor. Gymnas. Patav.* t. 1. Manget. *Biblioth. script. medicor.* lib. 12. &c.

MONTAGNANA, (Marc-Antoine) de la famille des précédens, étoit de Padoue, & professa la chirurgie avec distinction dans cette ville. Il a fleuri principalement depuis l'an 1545. jusqu'en 1570. Il vivoit encore en 1572. comme on le voit par la préface de ses œuvres, & l'on croit qu'il mourut en 1573. Son traité *De herpete phigedana, gangræna, sphacelo, & cancro*, a paru à Venise en 1589. *in-4°.* Pierre Montagnana, son frere, qui depuis long-tems étoit connu & estimé à Padoue, eut sa chaire de professeur en chirurgie: mais il mourut environ trois mois après lui. Il étoit grand physicien, bon philosophe, & habile dans la médecine & dans l'anatomie. Il a fait une description très-estimée des parties intérieures de l'homme, un traité des urines, un autre des blessures, & un autre des ulcéres & de leurs remedes. Ces traités sont en latin, & en italien. * *Voyez* les mêmes auteurs que ceux qui sont cités à la fin de l'article précédent.

MONTAGUE, (Charles) comte de Hallifax, quatriéme fils de George Montague, comte de Northampton, né le 16. d'Avril 1661. étudia dans sa jeunesse aux universités de Cambridge & d'Oxford, & acquit une grande facilité à s'exprimer éloquemment & à faire des vers. Guillaume III. étant parvenu à la couronne, il rendit de grands services à ce prince dans la chambre des communes. Il en fut récompensé par une pension & par la charge de commissaire du trésor qu'il obtint en 1691. En 1694. il fut nommé chancelier de l'échiquier & sous-trésorier. Il fut l'auteur des billets de l'échiquier, si commodes dans le commerce d'Angleterre, & fut le premier mobile des remedes qu'on apporta aux desordres qui s'étoient glissés dans les monnoies, & au rétablissement du crédit. Il eut aussi fort à cœur l'augmentation du

commerce. En 1699. le roi le créa lord baron de Hallifax. Peu de tems après, accusé par la chambre basse au sujet du traité de partage d'Espagne, la chambre haute le déclara innocent. Après la mort du roi, on voulut le rendre odieux; mais il se maintint dans les bonnes graces de la reine-Anne, qui le confirma dans tous ses emplois. En vertu d'une commission qui lui fut donnée, il contribua beaucoup à avancer & à soûtenir la réunion entre l'Angleterre & l'Ecosse. Il ne travailla pas avec moins de zele dans le parlement, pour y faire fixer la succession à la couronne dans la maison de Hanovre. Il fut nommé pour porter l'acte de naturalisation dans la maison electorale, & en même tems l'ordre de la jarretiere au roi Georges II. pour lors prince electoral. En 1710. il fut un des accusateurs du docteur Sacheverell, & en 1711. le ministere ayant changé, il tomba en disgrace auprès de la reine. Il n'en perdit rien de sa fermeté; défendit constamment le parti des Wighs, ausquels il fut toûjours attaché, & se déclara pour leurs ministres congédiés. Il protesta avec d'autres contre la tréve avec la France en 1712. Aprés la mort de la reine Anne, il fut un des régens du royaume jusqu'à l'arrivée du roi Georges I. qui le nomma d'abord comte de Hallifax, conseiller privé, chevalier de la jarretiere, & premier commissaire du tresor. Il demeura dans tous ces emplois jusqu'à sa mort arrivée le 30. de Mai 1715. Il institua pour héritier de ses biens & de ses titres *George*, fils de son frere, n'ayant point eu d'enfans de la veuve du comte de Manchester sa femme. Il étoit fort zelé pour les sçavans, qu'il a toujours aimés & protegés. * *Mémoires du tems. Histoire d'Angleterre* par Rapin de Thoyras.

MONTAIGNE. (Philippe de la) *On l'a appellé dans le dictionnaire* Philippe MONTAN: mais son vrai nom est *de la Montaigne*. Il étoit professeur en grec, & mourut à Douai environ l'an 1575. au lieu que l'on a dit que ce fut au mois de Mai 1576. Les trois bourses qu'il a fondées le furent au collége de Marchiennes à Douai. *Le reste de son article est juste*. Il y a eu d'autres personnes de sa famille qui se sont distinguées, sçavoir, *Christophe* & *Pierre* de la Montaigne, freres. Le premier a été d'abord chanoine de l'église de saint Donaës à Bruges, & après avoir resigné ce bénéfice à Laurent de Molendino, son cousin, il se retira à Prague, & de-là à Vienne en Autriche, où il fut chapelain & aumônier de l'empereur. Sa majesté impériale le fit doyen de l'église cathédrale de Vienne, & lui donna de plus une prébende de la ville de Mons en Hainaut. Il est mort à Vienne vers la fin du XVI. siécle. *Pierre* de la Montaigne, son frere, est mort en France. Il avoit été marié; & a laissé une fille qui a été mariée à Lille en Flandres à *Leonard* Cobrisse, natif de Bruges.

MONTALBANI. (Ovidio) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on se contente de dire qu*'il a été célébre vers l'an 1630. & 1640. & l'on ne rapporte aucun de ses ouvrages. 1°. Il a enseigné pendant 32. ans à Bologne la logique, la médecine théorétique, la philosophie morale, les mathématiques, & il mourut vieux en 1672. 2°. Ses principaux ouvrages latins, sont: une notice de toutes les plantes desséchées qu'il avoit recueillies, *in-4°.* à Bologne en 1624. *De illuminabili lapide Bononiensi epistola familiaris. Epistola varia ad eruditos & praclaros viros de rebus in Bononiensi tractu indigenis*, en 1634. à Bologne *in-4°. Bibliotheca botanica, seu herboristarum scriptorum promota synodia*, sous le nom de *Jean-Ant. Bumaldi*, à Bologne en 1657 *in-24. Hortus botanographicus, herbarum ideas & facies suprà bis mille concludens*, à Bologne en 1660. *in-8°.* * *Memoires du tems.*

MONTARANI, (Germiniano) célebre mathématicien, étoit de Modéne en Italie, & mourut à Bologne vers la fin du XVII. siécle. Il avoit une connoissance particuliere de l'astronomie, comme il l'a fait voir en bien des rencontres, & principalement dans ses observations sur la cométe, intitulées: *Astronomyco physica dissertatio de cometa*. On a aussi de lui quelques discours sur des expériences physiques qui se faisoient dans la maison de l'abbé Sampieri. Il se declara encore par écrit en faveur du livre d'*Ottavio Finetti*, son écolier, intitulé: *Prostasis physico mathematica*, contre Donato Rossetti, professeur à Pise, qui l'avoit attaqué. Les autres ouvrages de Montanari sont des *réflexions physiques* sur le verre qu'on fait refroidir dans l'eau, & qui se brise en mille parties quand on en rompt la moindre; comme on le voit dans les larmes de Hollande. Un *discours sur les étoiles fixes* qui ont cessé de paroître dans le ciel, & d'autres qui commencent de s'y faire voir, avec plusieurs autres découvertes astronomiques. Les mémoires de l'académie *de Golati* ont aussi annoncé de ce grand mathématicien plusieurs autres ouvrages qu'il avoit achevés, entr'autres un *sur l'instabilité du firmament*, un autre d'*experiences sur l'équilibre des liqueurs*, plusieurs *observations sur les planétes*, un traité de la maniere d'observer les phenomenes célestes, &c. Montanari pensoit assez comme Gassendi: il supposoit comme de petits vuides en quelques endroits, par le moyen desquels il expliquoit plusieurs phénomenes de la nature. Il a eu une dispute assez vive avec le sieur Kavina, mathématicien de Faënza, à l'occasion d'un globe de feu qui parut en l'air le soir du 31. de Mars de l'année 1676. sur lequel ces deux sçavans firent des observations différentes que chacun prétendit soûtenir. Mais soit que Montanari ne voulût pas paroître ouvertement dans cette dispute, soit qu'il ne jugeât pas Kavina digne d'entrer en lice avec lui, il abandonna sa défense à Dominique Guglielmini, son écolier qui fit sur ce sujet les deux ouvrages suivans, ausquels on ne doute point que Montanari n'ait eu beaucoup de part: 1. *Volantis flamma à D. Gemin. Montanar. & geometria examinata epitropeia*, à Bologne en 1677. *in-4°.* 2. *Volantis flamma epitropeia, sive propositiones geographico astronomico-Geometrico optico à D. G. D. Montanaris discipulo demonstrata*, à Bologne en 1677. *in-4°.* Guglielmini soûtient dans ces defenses de son maître que les Turcs n'ont aucune isle qui réponde à l'orient d'été de Faënza, que le pays des Mainotes n'étoit pas une isle, &c. Kavina repliqua & prit aussi le nom de *Cantoni*, son écolier. Montanari joignoit une grande érudition à la science des mathématiques qu'il professa avec éclat pendant long-tems dans le collége de Bologne. * *Relations manuscrites sur quelques sçavans d'Italie*, par le pere Poisson, de l'Oratoire. *Mémoires du tems. Journal de Venise tome III.*

MONTANUS, (Jean-Baptiste) né à Verone d'une famille noble, qui a occupé plusieurs emplois considérables à l'armée, fut élevé avec soin dans les sciences. Il apprit le grec de Marc Musurus, & fit sa philosophie à Bologne sous Pomponace. Ensuite il fut envoyé par son pere à Padoue pour y étudier la jurisprudence. Mais son goût pour la médecine lui en fit préferer l'étude, & négliger la premiere, ce qui le mit toûjours mal avec son pere. Montanus fit cependant des progrès qui auroient dû satisfaire celui-ci. A peine eut-il été fait docteur qu'il exerça la médecine avec beaucoup de succès & de réputation en différentes villes d'Italie, comme à Naples, à Rome & à Padoue. Il professa publiquement dans l'université de cette derniere ville pendant vingt ans. Il étoit aussi profond philosophe que médecin habile. Il possédoit en perfection l'art d'enseigner: sa méthode étoit claire, facile & solide. Il a aussi excellé dans la poësie, & presque toutes les académies d'Italie se sont empressé de l'avoir dans leur société. L'empereur Charles V. François I. roi de France, Côme, grand duc de Toscane, l'ont sollicité de se rendre auprès d'eux; & quoique ces empressemens lui fissent beaucoup d'honneur, il aima mieux demeurer à Padoue. Le senat le pria cependant de se rendre une fois aux desirs du duc d'Urbin dont la femme étoit malade. Montanus déja âgé & tourmenté par les douleurs de la pierre, se retira ensuite à Terrazzo, maison de campagne qu'il avoit dans le territoire de Verone, & il y mourut le 6. de Mai 1551. Son corps fut porté à Verone & enterré honorablement dans l'église de sainte Marie de l'Echelle. Nicolas Chiocco prononça son oraison funebre, & Jerôme Fracastor lui dressa l'épitaphe suivante.

Dum medica, MONTANE, *doces ope vincere fata,*
Et Lachesi invitâ vivere posse diù,
Lethao indignans pressis te parcâ sopore,
Et fecuit vitæ grandia fila tuæ.
Sic animus & tu, Æsculapi, dum subtrahis orco,
Te quoque sævorum perdidit ira Deûm.

On a de Jean-Baptiste Montanus trois volumes de consulta-

tions de médecine. Trois discours avec la seconde centurie. Des leçons sur les aphorismes d'Hippocrate. L'explication de la partie du traité du même touchant les maladies populaires, publiée par Valentin Lublin. Des commentaires *in primam fenn Avicenni*. Deux volumes *in* 8°. qui contiennent beaucoup de traités divers de medecine, imprimés à Basle, l'un en 1558. l'autre en 1565. Ses disciples firent imprimer aussi ses sentimens sur beaucoup de points de médecine recueillis de ses leçons. Enfin on a beaucoup d'autres traités de Montanus sur les mêmes matieres dont on peut voir la liste dans la bibliotheque des médecins par Manget, liv. XII. Voyez aussi *Verona illustrata* par le marquis Scipion Maffei, livre IV. qui traite des écrivains de Verone, page 174. & suivantes de l'édition *in fol.* & *Bibliographia anatomicæ specimen*, &c. par Jacques Douglas, à Londres en 1715. *in* 8°. page 87. Ce dernier dit que Montanus nâquit en 1498. & convient, comme il est vrai, qu'il mourut en 1551. mais il ne seroit mort en ce cas qu'à l'âge de cinquante-trois ans, ce qui ne se rapporte point avec ce que Chioccus, qui a fait son oraison funebre, dit que Montanus étoit vieux, *jam senex*, quand il se retira à Terrazzo, ni à ce que dit Fracastor dans son épitaphe: *Et secuit vitæ grandia fila tuæ.*

MONT-CARMEL, *voyez* LAZARE.

MONTCHAL, (Charles de) archevêque de Toulouse, &c. *Ajoutez ce qui suit au Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Charles de Montchal étoit né à Annonai en Vivarais, & fit ses études à Paris, où il fut boursier au college Bertrand. Ce ne fut point par la résignation, mais après la démission du cardinal de la Valette, qu'il fut élevé sur le siege de Toulouse. Le pere le Quien, sçavant Dominicain, a donné quelques lettres de ce prélat dans le premier tome de l'édition des œuvres de saint Jean Damascene, publiée en 2. volumes *in fol.* Elles prouvent qu'il avoit du goût pour les lettres, & qu'il favorisoit les sçavans. Aussi; par reconnoissance, n'ont-ils point épargné les louanges à son égard. Il avoit été engagé par le clergé de France à procurer l'édition des Peres Grecs, qu'il étoit plus à propos de faire imprimer: mais son travail sur cela n'a pas été loin. En 1718. on a donné à Rotterdam en 2. volumes *in* 12. les *Memoires de M. de Montchal, archevêque de Toulouse, contenant les particularités de la vie & du ministere du cardinal de Richelieu.* L'assemblée du clergé tenue à Mante en 1641. a donné occasion à ces memoires. M. de Montchal étoit un de ceux qui furent exclus de cette assemblée par ordre du roi. Il en donne ici l'histoire, & persuadé que le cardinal de Richelieu étoit l'auteur des violences commises contre les prélats de Mante, il ne le ménage nullement: il en parle en homme passionné. Le caractere qu'il en fait est cependant conforme à celui que nous en ont donné les historiens les plus exacts. Les éditeurs de ces mémoires de M. de Montchal ont été fort négligens, ou ont rencontré un fort mauvais manuscrit. Il y a quantité de phrases inintelligibles, & souvent même des periodes entieres omises dans leur édition. On en a rétabli un grand nombre d'endroits dans l'*Europe sçavante*, mois de Novembre 1718. & on y a ajoûté une dissertation que l'on croit aussi de M. de Montchal, où l'auteur veut prouver *que les puissances séculieres ne peuvent imposer sur les biens de l'église aucunes taxes, tailles, subsides, & autres droits, sans le consentement de l'église même.* C'est le titre de cette dissertation qui est assez mal digerée, & où l'auteur donne trop aux papes, & ôte trop aux puissances séculieres.

MONTEREUL, & non pas Montreuil, comme beaucoup de personnes l'écrivent, (Matthieu de) frere de Jean de Montereul, *dont on trouve un article dans le Dictionaire de Moreri*, & fils d'un avocat au parlement de Paris, nâquit en 1620. Il a toujours porté l'habit ecclesiastique sans être lié aux ordres. Il avoit de l'esprit, & ses poësies lui donnerent de la réputation; mais il fut accusé d'affecter de faire mettre ses vers dans les recueils de poësies choisies que les libraires faisoient imprimer. C'est à quoi M. Despreaux fait allusion dans ces vers de la satyre VII.

On ne voit point mes vers à l'envie de MONTREUIL
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

On prétend néanmoins que M. de Montereul n'étoit point coupable de cette affectation. Elle étoit, dit-on, entierement du côté du libraire de Sercy, qui, pour multiplier les volumes des poësies choisies qu'il imprimoit, ne mettoit dans la plûpart des pages qu'un madrigal seul de six vers, & souvent de quatre, avec le nom de Montereul au bas en grosses lettres. Barbin en usa de même lorsqu'en 1666. il imprima les vers du même auteur à la suite de ses lettres. M. de Montereul au reste ne se fâcha point du trait de M. Despreaux; ils ont toûjours été l'un & l'autre fort unis, & le dernier avoit soin d'envoyer au premier un exemplaire de ses œuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'abbé de Montereul mourut à Valence en Dauphiné au mois de Juillet 1692. âgé de soixante-douze ans. Il étoit alors logé chez M. de Cosnac, son ami, évêque de Valence, & depuis archevêque d'Aix. Outre l'édition des vers & des lettres de cet auteur faite par Barbin en 1666. M. de Montereul fit imprimer lui-même toutes ses œuvres, c'est-à-dire, ses vers & ses lettres en 1671. à Paris. Ses madrigaux ne sont pas d'une versification guindée, comme ceux des Italiens. Ils sont clairs, faciles, naturels. Richelet s'est trompé quand il place la mort de cet auteur en 1682. Montereul avoit une sœur douée de beaucoup d'esprit, & qui faisoit fort bien des vers françois. Elle se retira chez les Ursulines dans le tems qu'elle étoit recherchée pour le mariage avec empressement. M. Titon a rapporté un beau sonnet qu'elle adressa en se retirant à l'un de ceux qui la recherchoient * *Notes de* M. Brossette, *sur la satyre VII. de* M. Boileau. M. de la Monnoye, *Notes sur les Jugemens des sçavans de* M. Baillet *tome V. de l'édition* in 4°. Pelisson, *Histoire de l'académie Françoise, avec les notes de* M. l'abbé d'Olivet, *tome premier, pages 335. 310. de l'édition* in 12. Menage, *Anti-Baillet, page 57. de l'édition* in 4°. Titon du Tillet, *Parnasse François, édition* in fol. *pages 444. 445.*

MONTFAUCON. (Dom Bernard de) *L'article de ce sçavant Benedictin tel qu'il est dans le Moreri, demande les corrections suivantes, pour servir à l'édition de 1725.* 1°. Il nâquit en 1656. à Roquetaillade au diocèse d'Alet. 2°. Le pere Pouget, de la même congrégation, travailla aussi avec lui & le pere Loppin aux *Analectes*, dont on parle. 3°. Son édition des œuvres de saint Athanase est de 1698. Son histoire de Judith, où il en démontre la verité, est de 1690. Son *Diarium italicum* est de 1702. *in* 4°. Sa collection d'anciens ouvrages de Peres Grecs est de 1706. en deux volumes *in fol.* Son édition des hexaples d'Origene est de 1713. Sa traduction françoise du livre de Philon de la vie contemplative est de 1703. Sa Paleographie grecque est de 1708. *in fol.* La nouvelle édition de son *antiquité expliquée* est de 1721. Il a donné depuis un supplément à cet ouvrage en cinq volumes aussi *in fol.* Ce fut en 1719. qu'il fut fait académicien honoraire de l'académie des belles lettres. *Toutes ces dates sont tronquées ou omises dans le Moreri édition de 1725. & ont été rétablies dans l'édition de 1732. Mais outre ces corrections, il faut ajoûter ce qui suit, & que l'on ne trouve dans aucune édition du Moreri.* Dom Bernard de Montfaucon est entré dans la congrégation de saint Maur en 1675. & a fait profession le 13. de Mai 1676. dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade, âgé de vingt ans. Etant à Rome il y exerça la fonction de procureur general de sa congrégation en cette cour, après la mort de dom Claude Estiennot, arrivée en 1699. En 1700. il fit imprimer à Rome ses *Vindiciæ editionis sancti Augustini à Benedictinis adornatæ*, in 12. contre la lettre d'un Jesuite qui s'étoit caché sous le titre de l'abbé Allemand. Dom de Montfaucon prit dans sa réponse le nom de dom Baptiste de Riviere: ces *Vindiciæ* ont été depuis réimprimées en France. En 1709. M. Fiorani ayant publié quelques remarques critiques sur le *Diarium italicum*, du pere de Montfaucon, celui-ci y répondit dans le supplément du Journal des sçavans de Paris du mois de Janvier 1709. Peu après il parut sous le nom de dom Romuald Ricobaldi, religieux du mont Cassin, *Apologia del Diario italico*, où M. Fiorani est encore repris & censuré solidement. Le *Diarium italicum* avoit déja été traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1703. mais l'estime que le public en fit, & les sçavantes apologies du pere de Montfaucon, & du prétendu dom Ricobaldi, n'empêcherent pas que les auteurs des mémoires de Trévoux ne l'attaquerent. Le pere de Montfaucon a

été plus d'une autre fois l'objet de la critique de ces journalistes, mais il les a laissé s'applaudir en paix, comme il le dit dans sa lettre à M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne; *Orbis litterarii*, dit-il, *judicium exspectabimus, nihil, curantes Trevoltianos illos qui officinam nostram à multis jam annis frustra lacessunt*. Le sçavant Benedictin fit présent de sa traduction du livre de Philon, dont on a parlé, à M. Bouhier de Savigni, alors président à mortier au parlement de Bourgogne, aujourd'hui résident à Paris, membre de l'académie Françoise; cet habile magistrat en le remerciant de son présent, lui marqua qu'il n'étoit pas de son avis sur la religion des Thérapeutes, dont il avoit parlé dans ses observations sur le livre de Philon. Cette lettre de M. Bouhier est du cinquiéme de Fevrier 1710. Dom de Montfaucon répondit par une lettre du 18. Juillet suivant, & M. Bouhier répliqua par une seconde lettre du 12. de Novembre de la même année. Ces lettres ont été imprimées sous le titre de *Lettres pour & contre la question Si les Thérapeutes étoient Chrétiens*, à Paris en 1712. *in* 12. En 1710. dom de Montfaucon fit imprimer une dissertation latine sur ce fait, Si saint Athanase étant enfant a baptisé des enfans; il est pour la négative, & il examine dans le même écrit quelle a été l'année de la mort de saint Alexandre d'Alexandrie, & celle de saint Athanase. En 1715. le pere de Montfaucon publia *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana*, &c. *in fol.* On imprime actuellement sa bibliothéque des manuscrits, en latin, ouvrage précieux pour la littérature, qui sera en deux volumes *in fol.* & qui sera publie avant la fin de la présente année 1735. La lettre à M. Salmon dont on a parlé est du mois de Juin de la même année. Il y approuve le projet de l'*index Sorbonicus* de M. Salmon & de ses associés, y desavoue au nom de sa congrégation la lettre de dom Martin contre ces docteurs, & y annonce les derniers volumes de son édition des ouvrages de saint Jean Chrysostome, dont le douziéme achevée, & dont le treiziéme & dernier sera mis incessamment sous presse.

MONTFORT, (François de Salvat, écuyer sieur de) fils de MICHEL de Salvat, & de *Rachel* de Casset, s'est fait connoître par quelques pieces de Theâtre qu'il composa, & entre autres par la tragedie de Sesostris, qui n'a point été représentée. Il avoit d'abord été Jesuite; il fut ensuite précepteur du marquis de Mirepoix, fils aîné de Gaston-Jean-Baptiste de Levis de Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix, gouverneur & lieutenant general de la province de Foix, mort le 6. Mai 1687. Il épousa la veuve de ce seigneur nommée *Magdelene* du Puy du Fou de Champagne, & mere de son écolier. Ils furent mariés ensemble le 17. de Mai 1689. cette dame étant alors âgée de quarante-huit ans, & lui de trente-huit. Il prend dans l'acte de son mariage, qui fut d'abord tenu secret, la qualité d'écuyer. Cependant son pere n'étoit que greffier d'un village de Gascogne.

MONTFORT, (Louis-Marie Grignion de) prêtre, missionaire apostolique, dont la vie a été donnée au public, étoit fils de noble homme JEAN-BAPTISTE Grignion, sieur de la Bachelerayе, avocat au bailliage de Montfort la Canne, diocèse de saint Malo en Bretagne, & de *Jeanne* Robert. Il nâquit au mois de Fevrier 1673. & fut baptisé dans l'église de saint Jean de Montfort. Il fut envoyé à Rennes en 1685. & il y commença ses classes au college des Jesuites, sous le pere Camus. Après sa philosophie il vint à Paris en 1693. pour y étudier en theologie, & M. Bottu de la Barmondiere, alors curé de saint Sulpice, le mit dans une petite communauté qu'il avoit établie dans sa paroisse pour examiner la vocation de ceux qu'il y plaçoit. Ce curé étant mort le 18. de Septembre 1694. & sa communauté ayant cessé par sa mort, M. Tronson, homme de mérite, alors superieur du séminaire de saint Sulpice, fit entrer M. de Montfort, au petit séminaire, & celui-ci après avoir pris les ordres inférieurs au sacerdoce, fut ordonné prêtre le samedi des quatre-tems de la Pentecôte de l'an 1700. par Messire Jean Hervieu Bazan de Flamanville, évêque de Perpignan, que M. l'archevêque de Paris avoit commis pour faire l'ordination de son diocèse. M. de Montfort dès son enfance avoit montré beaucoup de pieté, un grand amour pour la pénitence, & pour l'humilité, un grand zele pour le salut des ames & pour le soin des pauvres. Ces vertus se fortifierent avec l'âge par l'abondance des graces qu'il plaisoit à Dieu de répandre en lui. Il avoit déja fait dans la paroisse de S. Sulpice des cathéchismes dont on n'avoit pas tardé à voir les fruits. Dès qu'il fut prêtre, il brûla du desir de se consacrer aux missions; il souhaitoit même d'aller prêcher l'évangile aux infidéles; mais il se borna presque à la France. Nantes & Poitiers furent les premiers théâtres de son zele, & il y a fait beaucoup de bien. Etant revenu ensuite à Paris, M. le cardinal de Noailles l'envoya au Mont-Valerien pour y confesser dans cette maison, que cette éminence aimoit beaucoup, & à qui il n'a cherché qu'à faire du bien. Mais comme les occupations que M. de Montfort y trouva ne remplissoient pas toute l'étendue de son zele, il en sortit peu après pour aller servir les pauvres dans l'hôpital de la Salpêtriere. Les administrateurs ayant trouvé sa conduite trop singuliere & trop severe, il fut congedié au bout de quatre ou cinq mois, & il retourna à Poitiers où il arriva vers le milieu de l'an 1703. Il se dévoua au service spirituel & même temporel de l'hôpital de cette ville, qu'il fut encore obligé d'abandonner à cause de la singularité de sa conduite. Presque toute sa vie s'est passé depuis à faire des missions dans les paroisses de Montbernage, de saint Savin, de saint Saturnin, de sainte Catherine, & ailleurs. Croyant apparemment que la France ne suffisoit pas à son zele, il partit pour aller à Rome au commencement de 1706. ne portant avec lui que la bible, son bréviaire, un crucifix, son chapelet, une image de la sainte Vierge, & un bâton à la main. Il alla à pied, s'arrêta quinze jours à Lorette, & étant arrivé à Rome il fit demander audience au pape Clement XI. à qui il offrit ses services pour aller dans les missions des Infideles. Mais le pape lui dit qu'il y avoit assez à travailler en France, & qu'il desiroit qu'il ne cherchât point d'emploi ailleurs. M. de Montfort obéit, revint, & continua ses missions, avec la qualité de missionnaire apostolique que Clement XI. lui avoit donnée. Rennes, Dinan, Montfort la Canne, Moncontour, Nantes, Crosac, Pont-château, le diocèse de Luçon, ceux de la Rochelle & de Saintes, l'isle d'Oleron, Mervent, Fontenay, Rouen, Saumur & plusieurs autres lieux, furent témoins de ses prédications, de ses réformes, de ses humiliations, de ses souffrances. Après que la mission de saint Pompin fut achevée, il en alla commencer une autre à saint Laurent sur Sayvre, au diocèse de la Rochelle, au commencement du mois d'Avril 1716. Il tomba malade en ce lieu, & y mourut le 28. du même mois. Dix-huit mois après sa mort on trouva son corps sans corruption lorsqu'on voulut faire lever sa tombe pour en faire mettre une de marbre en la place. On grava l'épitaphe suivante sur cette nouvelle tombe.

Quid cernis viator,
Lumen obscurum
Virum charitatis igne consumptum,
Omnibus omnia factum
LUDOVICUM MARIAM GRIGNION DE MONTFORT?
Si vitam petis, nulla integrior;
Si pœnitentem, nulla austerior;
Si zelum, nullus ardentior;
Si pietatem in Mariam, nullus Bernardo similior.
Sacerdos Christi, Christum moribus expressit,
Verbis ubique docuit:
Indefessus, non nisi in feretro recubuit.
Pauperum pater,
Orphanorum patronus,
Peccatorum reconciliator.
Mors gloriosa vitæ similis,
Ut vixerat devixit:
Ad cœlum Deo maturus evolavit,
Die 28. mensis Aprilis anno Domini
1716. obiit,
Ætatis suæ 44.

Sa vie a été écrite en françois par M. Joseph Grandet, curé de sainte Croix d'Angers, & superieur du séminaire de saint Sulpice de la même ville, mort le premier de Decembre de l'an 1724. & imprimée *in* 12. à Nantes la même année 1724. L'auteur fait l'apologie dans la préface de quantité d'actions singulieres que l'on avoit blâmées dans M. de

Montfort pendant sa vie; & dans le cinquiéme livre de son histoire, il entre dans un grand détail de ses vertus, & rapporte plusieurs lettres de differentes personnes qui font l'éloge de sa grande pieté & de son zele ardent.

MONT-GAILLARD, (Pierre-Jean-François de Persin de) étoit fils de PIERRE Pol de Persin, baron de Mont-Gaillard, seigneur de la Grue, de Maumusson, de Seran, &c. Il nâquit le 29. de Mars 1633. & fut élevé avec beaucoup de soin. Il étoit entré dans l'état ecclesiastique lorsque son pere eut la tête tranchée pour la raison *rapportée dans le Moreri à l'article* MONT-GAILLARD. Ce fut pour consoler la famille du défunt que le roi donna dans la suite l'évêché de Saint-Pons à Pierre-Jean-François de Persin de Mont-Gaillard, second fils de Pierre Pol de Persin. Ce prélat mourut le 13. de Mars 1713. âgé de 80. ans. Il avoit acquis une grande érudition ecclésiastique, & il a toujours montré un grand zele pour la pureté de la morale & de la discipline, & pour la conversion des hérétiques. La lettre latine qu'il écrivit au pape Innocent XI. en 1677. pour féliciter ce pape de son élevation au pontificat, est une preuve, & de l'étendue de ses lumieres, & de la pureté & sincerité de son zele. Il faut porter le même jugement de celle qui fut envoyée la même année au pape sous son nom & celui de M. l'évêque d'Arras, quoique M. de Saint-Pons l'ait fait écrire par M. Nicole, parce que celui-ci écrivoit bien plus facilement en latin, car ce théologien n'a fait qu'exprimer les sentimens de M. de Saint-Pons. Ces deux lettres se trouvent aussi en françois, & avec la premiere on a un bref du pape en réponse, qui est une entiere approbation de la lettre. L'année suivante 1678. M. l'évêque de Toulon ayant cru pouvoir condamner le rituel d'Alet, donné sous l'autorité de M. Pavillon, évêque de ce diocèse, M. de Saint-Pons prit la défense de ce rituel & celle de M. d'Alet, dans une lettre qu'il écrivit à M. de Toulon. Ce dernier répondit à cette lettre, & M. de Saint-Pons répliqua par une autre du 19. d'Août de la même année 1678. Cette seconde lettre est un traité complet divisé en deux parties, où M. de Saint-Pons fait voir dans la premiere qu'un métropolitain ne peut condamner un de ses suffragans sans l'avoir oui, & sans avoir observé toutes les formalités requises en ce cas; & dans la seconde, il prend de nouveau la defense du rituel d'Alet. Un anonyme fit des *observations* sur cette lettre qui ont été imprimées, & qui sont favorables à M. de Toulon. Ce prélat répondit aussi en peu de mots à M. de Saint-Pons, promettant d'examiner sa lettre à loisir. Mais dans cet intervalle, les *observations* dont on vient de parler ayant été rendues publiques, M. de Saint-Pons crut devoir y répondre au long, & il adressa encore à M. de Toulon sa lettre écrite le 19. de Décembre de la même année 1678. Enfin il parut de secondes *observations* d'un théologien, qui donnerent lieu à un nouvel écrit de M. de Saint-Pons, intitulé: *Extrait de plus de six vingts faussetés, ou menteries, ou falsifications, ou erreurs, &c.* Cet extrait raisonné est long. Cette affaire n'étoit pas entierement terminée, que M. de Saint-Pons fut engagé dans une autre, qui n'eut pas de moindres suites pour lui. Il avoit dressé un *directoire des offices divins*, pour l'an 1681. Quelques esprits en prirent occasion de decrier le prélat auprès du pape, à cause des changemens qu'il avoit jugé à propos de faire, soit dans les offices, soit dans les fêtes. L'ayant appris il en écrivit au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, & sa lettre qui a été imprimée en fut bien reçûe. Le cardinal en lui répondant le loua beaucoup, sur la connoissance qu'il avoit des matieres ecclesiastiques; & M. de Saint-Pons regardant ces louanges comme un avis que le cardinal lui donnoit de se justifier par des canons & par des faits tirés de la discipline de l'église, il composa un ouvrage intitulé, *Du droit & du pouvoir des évêques de regler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siécles depuis Jesus-Christ jusqu'à présent.* Il a été imprimé en 1686. *in* 8°. On trouve avec cet ouvrage les *factums* que ce prélat a fait distribuer au parlement de Toulouse pour la défense du *directoire* de son diocèse, sur l'appel comme d'abus qu'en avoit fait M. d'Olargues, archidiacre de Saint-Pons, & conseiller-clerc dans ce Parlement. Les difficultés contre ce droit des évêques y sont proposées & détruites d'une maniere pleine d'érudition, & il y est solidement traité des offices du dimanche & de la ferie, de la disposition du calendrier, &c. Ces *factums* sont au moins en partie l'ouvrage de M. de Saint-Pons lui-même. Il y a trois *factums*, après lesquels on trouve quelques autres pieces, entr'autres le placet que M. de Saint-Pons présenta à Louis XIV. sur la même affaire, pour se justifier contre les faits avancés par M. d'Olargues contre lui. *Dans le Moreri on a rapporté la généalogie de M.* de Saint-Pons, *& on ne lui donne qu'une sœur religieuse;* mais il en nomme une seconde qui étoit Carmelite, dans son placet au roi. *Voyez* toutes les piéces citées dans cet article. *Il faut encore ajouter aux écrits de M.* de Mont-Gaillard, plusieurs instructions pastorales, & une lettre écrite en 1687. au commandant des troupes employées contre les Prétendus Réformés en Languedoc, où il condamne les communions forcées. Le ministre Jurieu l'a inserée dans sa *pastorale* du premier de Mars 1688.

MONTHOLON ou MONTHELON (Jean de) né à Autun, fils de l'avocat du roi du bailliage de cette ville, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de vingt-deux ans. Il entra dans l'ordre de saint Victor où il fit profession, & son mérite le fit nommer au cardinalat: mais il mourut avant que de jouir de cet honneur en 1521. Il fut enterré à saint Victor de Paris. Il étoit très-versé dans la théologie scholastique. En 1517. il publia chez Henri-Etienne le traité latin d'Etienne d'Autun sur le sacrement de l'Autel, qui se trouve aussi dans le sixiéme volume de la bibliotheque des Peres. En 1520. il donna *Promptuarium juris*, espece de dictionaire alphabetique des matieres de droit, en deux volumes *in-fol.*

MONTIGNI, abbaye de l'ordre de sainte Claire, en Bourgogne, fut fondée par Alis de Bourgogne, vicomtesse de Vesoul. Otton, comte de Bourgogne, & neveu d'Alis, confirma au mois de Janvier 1286. les dons qu'elle avoit faits pour cette fondation. On lit dans des lettres patentes de Philippes II. roi d'Espagne, en date du 10. Mai 1581. que les religieuses de cette abbaye *étoient toutes de bonne & noble maison.* Cependant on n'y a pas introduit l'usage de faire la preuve des quartiers. On s'y contente que l'aspirante soit d'une maison connue pour noble du côté paternel. Les guerres des XVI. & XVII. siécles, ont enlevé à l'abbaye de Montigni, ses titres & la plus grande partie de ses biens. Les prébendes y sont fort modiques, & les religieuses n'y subsistent que par le secours de leurs parens. L'habit des dames de sainte Claire à Montigni, comme à Lons-le-Saunier & à Migette, est semblable à celui des dames de Baume & de Château-Châlon, excepté que la ceinture des trois premieres est de laine blanche. Leur habit tiroit aussi sur le gris, mais à present elles le portent noir. * *Histoire des Sequanois & de la province Sequanoise, &c.* par M. Dunol sur la fin.

MONTMAUR. (Pierre de) *Il faut ajouter à son article que* M. de Sallengre a donné en deux volumes *in* 8°. à la Haye en 1715. sous le titre *histoire de Montmaur*, un recueil de pieces, presque toutes faites contre ce professeur, ou à son occasion; avec une préface qui en explique toutes les particularités, & quelques estampes. Ce recueil est curieux & badin. Plusieurs des pieces qu'il contient étoient difficiles à rassembler.

MONTMORENCY. *Changemens arrivés dans la maison de ce nom depuis les deux dernieres éditions du dictionaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, devenus l'an 1570. les aînés de la maison de MONTMORENCY.

XX. ANNE de Montmorency, marquis de Thuri, baron de Fosseux, &c. FRANÇOIS de Montmorency, seigneur de Charsonville, & de Châteaubrun en Berri, qui fut d'abord abbé de Moléme & du Tronchet, renonça depuis à ses bénéfices, & épousa le 26. Juin 1640. *Catherine* Roger, dont il eut: 1. FRANÇOIS de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, qui suit; 2. *Charles* de Montmorency, seigneur de Neuvy-Pailloux en Berri, qui de *Catherine Elisabeth* de Muzard, sa femme, remariée depuis avec *Leonard-François* du Monard de la Bussiere, seigneur de Vanrenat en Limosin, laissa *Charles-Marie* de Montmorency, seigneur de Neuvy-Pailloux, mort au mois de Novembre 1701. sans laisser d'enfans d'*Angelique-Marguerite* de Battefort, fille de *Charles-Achil-*

les de Battefort, comte de l'Aubepin, & d'Arintoz, chevalier de l'ordre royal d'Alcantara, chevalier d'honneur au parlement, & grand maître des eaux & forêts du comte de Bourgogne, & de *Charlotte* de Haussonville de Vaubecourt, qu'il avoit épousée le 11. Août 1697. & laquelle mourut le 15. d'Avril 1732. âgée de 51. ans; 3. *Etienne* de Montmorency, mort jeune; 4. *Louis* de Montmorency, seigneur de Plantaire, prieur commendataire de saint Genitoux du Blanc en Berri, mort depuis 1686; & 5. *Catherine* de Montmorency, mariée 1°. avec *André* de Bridiers, seigneur de Gardemps, de Serez, de la Chaise, & de Lestang; & 2°. avec *Jean* de Moras, seigneur de Chamborant. FRANÇOIS de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, gouverneur pour le roi des villes & châteaux de Châteauroux, Bourg de Deols, & Saint-Gildas, gentilhomme de la chambre du prince de Condé, mort depuis 1686. avoit été marié par contrat du 21. de Mars 1646. avec *Marie* de Strozzi, morte le 12. d'Avril 1669. âgée de quarante-cinq ans, fille de *Nicolas* Strozzi, seigneur de Chagnolles près d'Evreux, & d'*Adrienne* de Toisny, & en avoit eu *Claire-Clemence* de Montmorency, née le 30. de Janvier 1648. & baptisée pour les cérémonies le 25. d'Avril 1661. ayant eu pour maraine Claire-Clemence de Maillé, princesse de Condé; & *Jean-Nicolas* de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, né le 25. de Décembre 1659. reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem; le 25. de Mars 1697. successivement mousquetaire du roi, cornette dans le regiment commissaire général de la cavalerie, capitaine dans celui de Duras, depuis Villequier aussi de cavalerie, mestre de camp par brevet du 22. de Novembre 1705. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, mestre de camp, lieutenant du regiment du Maine cavalerie en 1712. brigadier le premier de Février 1719. & enfin maréchal de camp des armées du roi le 20. de Février 1734. ci-devant premier gentilhomme de la chambre, & premier écuyer de feu Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Il épousa au mois de Mars 1703. *Marie-Louise* de Vachon, fille de *Louis* de Vachon; & de *Charlotte* le Court. Il n'en a eu que deux filles mortes au berceau.

XXIII. LEON de Montmorency, chef du nom & armes de sa maison, premier baron Chrétien en France, seigneur châtelain de Courtalain, Bois-Ruffin, Arroue, Neuilly, Menieres, &c. né le 31. d'Octobre 1664. & baptisé pour les cérémonies en l'église de saint Sulpice à Paris le 21. de Février 1665. fut élevé page de la chambre du roi en 1679. & fut ensuite lieutenant general pour sa majesté au gouvernement & bailliage du pays Chartrain, capitaine dans le régiment du roi infanterie, & au mois de Mars 1693. colonel du regiment de Forêts, dont il se défit en quittant le service au commencement de l'année 1704. De *Marie-Magdeleine-Jeanne* Poussemothe de Lestoille sa femme, qu'il fiança le 20. de Juin 1697. fille de *Jean* Poussemothe de Lestoile, seigneur de Monthrizeuil, conseiller honoraire en la grand-chambre du parlement de Paris, & ancien président de la seconde chambre des requêtes du palais, & de *Marie-Magdeleine* Renaud, il a eu *Marie-Charlotte* de Montmorency, née le 8. de Février 1701. & mariée le 4. de Décembre 1726. avec *Louis* de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses camps & armées, & au gouvernement de la province d'Auvergne, veuf de *Marie-Françoise* Colbert de Croissy; *Anne-Julie* de Montmorency, née le 16. de Septembre 1704. mariée le 18. de Juillet 1724. avec *Emanuel* de Rousselet, comte de Châteaurenaud, & de Crozon, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, capitaine de vaisseaux du roi, & lieutenant général pour sa majesté au gouvernement de la haute & basse Bretagne, veuf de *Marie-Emilie* de Noailles; ANNE LEON de Montmorency, qui suit; & *Matthieu* de Montmorency, né le 13. de Décembre 1706. & mort en 1708.

XXIV. ANNE-LEON de Montmorency, premier baron Chrétien en France, seigneur de Courtalain, Bois-Ruffin, le Plessis, d'Arroue, le Poilay, le Vernay, & par feue sa femme, des deux Modaves, de Biemerée, de Banderelle, de Fermée, Termoigne, &c. né en 1705. & appellé *le baron de Montmorency*, successivement guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, enseigne de celle des gendarmes de Berri, sous-lieutenant de celle des gendarmes Dauphins, & au mois de Fevrier 1735. capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Anjou, avoit été marié le 11. de Septembre 1730. avec *Anne-Marie-Barbe* de Ville, fille & unique heritiere de feu *Arnold* de Ville, chevalier, baron libre du saint Empire Romain, & des deux Modaves, du ban de Selles, Termoigne, seigneur de Biemerée, Fermée, Frere, ancien échevin de la justice du pays & cité de Liege, gouverneur & directeur de la machine de Marly, dont il étoit l'inventeur, & d'*Anne-Barbe* de Courcelles. Elle mourut en couches à Paris le 13. d'Août 1731. âgée de 18. ans, 7. mois, & mere d'*Anne-Leon* de Montmorency, né le 11. d'Août 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAURESSE, sortis de la branche des seigneurs de FOSSEUX.

Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. réformez ainsi qu'il suit le degré

XXI. PIERRE de Montmorency, baron de Lauresse, Brusson, Hauteperche, &c. avoit épousé en 1628. *Louise* de Lombelon des Essars, morte veuve à Paris, le 24. de Novembre 1678. âgée d'environ soixante-trois ans, & inhumée le lendemain à saint Sulpice sa paroisse, fille d'*Alexandre* de Lombelon, seigneur des Essars, de Groulart, Losniere, & la Poultiere en Normandie, gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Verneuil, & de *Magdeleine* de saint Aignan. De ce mariage vinrent *Henri* de Montmorency, baron de Lauresse, mort jeune; & *Louise* de Montmorency, qui étoit veuve sans enfans en 1670. d'*Antoine* de Stainville, comte de Couvonges, lieutenant général des armées du roi. Elle mourut à Paris le 14. d'Avril 1694. âgée au plus de soixante-cinq ans, quoique les registres de la paroisse de saint Sulpice, où elle est enterrée, portent qu'elle en avoit soixante-quinze.

BRANCHE DE MONTMORENCI-LUXEMBOURG

Cette branche est rapportée dans le dictionaire à la suite de l'ancienne maison de LUXEMBOURG, *mais comme l'on a omis de rapporter sous ce nom dans le supplément les changemens arrivés dans cette branche depuis les deux dernieres éditions, on les va donner ici, en suivant les degrés qui sont marqués dans la généalogie de* LUXEMBOURG.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, &c. avoit fait sa premiere Campagne en 1683. s'étant trouvé en qualité de volontaire aux sieges de Courtrai, de Furnes & de Dixmude, & en 1684. à celui de Luxembourg. Depuis il servit à ceux de Philisbourg, de Manheim, & de Frankendal en 1688. au combat de Valcourt en 1689. & en 1690. à la bataille de Fleurus, dont il apporta le détail au roi, qui le fit brigadier de cavalerie. En 1691. il se trouva au siege de Mons, & au combat de Leuse, dont il apporta aussi au roi la nouvelle; en 1692. à la prise de Namur, & ensuite au combat de Steinkerque. Le 30. de Mars 1693. il fut fait maréchal de camp, & servit en cette qualité au siége d'Hui, à la déroute de Tongres, à la bataille de Nerwinde où il fut blessé, & à la prise de Charleroi. En 1694. il fit la campagne sous les ordres du dauphin, & du maréchal de Luxembourg son pere, & se trouva à la fameuse marche de la Meuse à l'Escaut. Il continua d'être employé les années suivantes jusqu'à la paix dans l'armée de Flandres commandée par le maréchal de Villeroi. La charge de gouverneur de Normandie lui avoit été donnée dès le mois de Mai 1691. Il en prêta serment, & prit séance en cette qualité au Parlement de Rouen le 5. de Mai 1695. Il prêta aussi serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le 4. de Mai 1696. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 29. Janvier 1702. & il servit en Flandres en cette qualité la même année sous le duc de Bourgogne, & en 1703. & 1704. sous le maréchal de Villeroi. Il fut envoyé en 1709. à Rouen pour y appaiser une émotion, que la misere du tems y avoit excitée. Il y resta cinq ans & demi pour y commander. Le roi l'ayant

nommé pour être chevalier de ses ordres, il en reçut la croix & le collier le 3. de Juin 1734. Il mourut à Paris après une courte maladie le 4. d'Août 1726. dans la soixante-cinquiéme année de son âge, & le 7. suivant il fut inhumé dans l'église des Capucines. *Anne* de Montmorency Luxembourg, son second fils, né le 2. Janvier 1707. appellé d'abord le *comte de Ligny*, & depuis le *comte de Montmorency*, fut fait colonel d'un regiment d'infanterie par commission du premier Janv. 1721. & brigadier des armées du roi le 1. Août 1734.

XXIII. Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg II. du nom, duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingry, seigneur de Precy, &c. né le 31. de Decembre 1702. fut fait colonel du régiment de Touraine par commission du 15. Mars 1717. & gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province de Normandie, en survivance de son pere, par lettres du 27. de Septembre de la même année, prêta serment pour cette charge le 27. de Novembre suivant. Il prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutumé le 15. Janvier 1728. & il fut fait brigadier des armées de sa majesté le 20. de Février 1734. Il fut marié le 8. de Janvier 1724. avec *Marie-Sophie* Colbert, marquise de Seignelay, dame de Gournay, &c. née le 20. de Septembre 1709. fille & seule heritiere de feu *Marie-Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, maître de la garderobe du roi, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment de Champagne, mort le 26. de Février 1712. & de *Marie-Louise-Maurice* de Furstemberg, née princesse du saint Empire, sa veuve. Il en a eu *Anne-Maurice* de Montmorency Luxembourg, née le 7. de Mars 1729; & *Marie-Françoise-Sophie* de Montmorency-Luxembourg, née le 6. de Novembre 1732.

BRANCHE DES DUCS DE CHATILLON.

XXII. Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, marquis de Royan, comte d'Olonne, seigneur de Hallot, de Briquemault, Fenestraux, Chebart, saint Mauric, & Montereffon, Mormant, Solterre, baron d'Aspremont & de Commequiers, avoit d'abord été capitaine dans le regiment du roi, puis colonel du regiment de Nivernois le 5. de Septembre 1684. ensuite de celui de Provence, & en dernier lieu du regiment de Piémont. Ayant été depêché par le maréchal de Luxembourg son pere, pour porter en cour la nouvelle du combat de Steinkerque, le roi le fit brigadier de ses armées le 11. d'Août 1692. Il fut blessé dangereusement à la jambe, à la bataille de Nervinde le 20. de Juillet 1693. ce qui le mit hors d'état de continuer de servir. Il mourut à Paris le 28. d'Octobre 1731. dans la soixante-huitiéme année de son âge, & fut inhumé aux Célestins avec sa premiere femme. Il s'étoit remarié le 20. de Février précedent avec *Elisabeth* Rouillé, née le 22. de Juin 1694. veuve de *Jean-Etienne* Bouchu, marquis de Sansergues, & de Lessart, baron de Loisy, seigneur de Pontetelle, conseiller d'état ordinaire, & fille de *Jean* Rouillé, comte de Meslay, conseiller d'état ordinaire, direction & finances, & de *Marie* de Comans d'Astrie.

XXIII. Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. porta du vivant de son pere le titre de duc d'Olonne. Il fut fait colonel d'un regiment d'infanterie portant son nom, & auparavant celui de Sansay, par commission du 24. de Septembre 1716. puis de celui de Normandie par autre commission du 28. d'Octobre 1720. & brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. Les enfans qu'il a eus d'*Anne-Angelique* de Harlus de Vertilly, sa seconde femme, née le 2. de Mai 1700. sont: *Charles-Anne-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, marquis de Royan, né le 31. d'Août 1721. *Louis-Victoire* de Montmorency-Luxembourg, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, né le 6. de Février 1724. mort le 20. d'Août 1725. & enterré aux Célestins de Paris; & *Marie Renée* de Montmorency-Luxembourg, née le 18. de Juin 1726.

BRANCHE DES PRINCES DE TINGRY.

Il faut réformer l'article du prince de Tingry, *à présent le maréchal de* Montmorency, *ainsi qu'il suit.*

XXII. Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, comte souverain de Luxe, comte de Beaumont, seigneur de Dollot, né le 9. de Février 1675. & reçû de minorité chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, au grand prieuré de France le 6. de Juin 1676. apprit les premiers élemens de la guerre sous les yeux du maréchal de Luxembourg son pere, & se trouva en 1692. au combat de Steinkerque, & en 1693. à la bataille de Nerwinde, où tout jeune qu'il étoit il donna beaucoup de marques de bravoure & de tête. Il fut fait en la même année 1693. colonel du regiment de Provence, & au mois de Février 1700. de celui de Piémont, par la démission du duc de Châtillon son frere. Le roi lui donna au mois d'Avril 1701. une pension de 6000. liv. & le fit brigadier d'infanterie le 29. de Janvier 1702. Il se trouva le 13. de Janvier 1703. à la prise du poste de Bondanella en Italie, où il fut chargé de la principale attaque, battit le 11. de Mars suivant le regiment imperial de dragons d'Herbeville, & fut commandé le 10. d'Avril 1704. avec trente compagnies de grenadiers pour attaquer la ville de Reveré sur la Secchia, que les imperiaux, après avoir fait leur premiere décharge abandonnerent. Il fut ensuite dépêché pour porter à la cour de France la nouvelle de la prise de cette place, & il fut fait maréchal de camp le 26. d'Octobre de la même année. A son retour en Italie, il fut employé au siége de Verrue, qui se rendit le 9. d'Avril 1705. se distingua le 16. d'Août suivant à la bataille de Cassano; se trouva le 16. d'Octobre à l'attaque des retranchemens que les Impériaux avoient faits à la tête d'un pont, qu'ils avoient jetté sur le Serio au village de Montodeno, & le 18. du même mois étant à leur poursuite il reçut une contusion. Il continua en 1706. de servir en Italie, d'où il passa en 1707. à l'armée de Flandres. Ayant traité au mois de Janvier 1708. de la charge de lieutenant-général au gouvernement de la Flandre françoise, le roi lui accorda le 14. du même mois un brevet de retenue de 25000. écus sur cette charge, pour laquelle il prêta serment de fidelité entre les mains de sa majesté le 17. d'Avril suivant. Il se trouva le 11. de Juillet de la même année au combat d'Oudenarde, où il mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étoient sous ses ordres. Le 28. de Septembre suivant étant parti de Douay avec 2000. carabiniers, cavaliers, ou dragons, il traversa l'armée des alliées qui assiégeoit Lille, & introduisit heureusement dans cette place des poudres, dont elle manquoit. Le roi ayant reçû le 30. suivant la nouvelle de cette expédition, le nomma sur le champ lieutenant-général de ses armées. Après la reddition de la ville de Lille, il entra dans la citadelle, pendant le siége de laquelle il fit une sortie le 12. de Novembre dans laquelle les assiégeans perdirent près de 800. hommes, sans les blessés. Le 11. de Septembre 1709. il se trouva à la bataille de Malplaquet, près de Mons, où il conduisoit le corps de réserve, & il commanda l'arriere-garde dans la retraite honorable que fit l'armée françoise après la perte de cette sanglante bataille. Le gouvernement de Valenciennes lui fut donné au mois de Mars 1711. & la même année il prit le titre du prince de Tingry en se mariant, ayant porté jusqu'alors celui de chevalier de Luxembourg. En 1712. il servit aux siéges des villes de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain, qui furent reprises après l'heureux succès de l'affaire de Denain. Il obtint au mois de Février 1729. le gouvernement des villes & château de Mantes, & la lieutenance de roi du pays Mantois; & ayant été proposé le premier Janvier 1731. pour être associé en qualité de chevalier à l'ordre du saint-Esprit, il en reçut la croix & le collier le 2. Février suivant. En 1733. il servit au siége du fort de Kell, qui fut pris au mois d'Octobre après dix jours de tranchée ouverte; & en 1734. le 4. de Mai, après s'être emparé d'un fort qui couvroit d'un côté les lignes d'Etlingen, il entra dans ces lignes avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il servit ensuite au siége de Philisbourg, qui se rendit le 18. de Juillet après 45. jours de tranchée. Le roi voulant reconnoitre ses longs & importans services, déclara le 17. de Janvier 1735. qu'il l'avoit crée maréchal de France le 14. Juin 1734. Il prêta serment de fidelité entre les mains de S. M. pour cette dignité le 26. du même mois de Janvier, & il prit alors le titre de maréchal de Montmorency. C'est

le dixiéme de cette illustre maison qui a été honoré de cette charge. Il fut marié le 7. de Decembre 1711. avec *Louise-Magdelene* de Harlay, née en 1694. fille unique de feu *Achilles de Harlay*, comte de Beaumont en Gâtinois, conseiller d'etat ordinaire, & de *Louise-Renée* de Louet de Coëtjenval. Il en a eu CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, qui suit; *Eleonore-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 9. de Mars 1715. & mariée le 26. d'Avril 1729. avec *Louis-Leon* Potier, comte de Tresmes, né le 28. de Juillet 1693. mestre de camp du regiment de cavalerie de Gesvres du mois de Septembre 1726. & auparavant lieutenant de vaisseaux, fait brigadier des armées du roi le premier d'Août 1734; *Marie-Louise-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, née le 30. de Septembre 1716. *Joseph-Maurice-Annibal* de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, né le 15. de Novembre 1717. *Sigismond-François* de Montmorenci-Luxembourg, né le 15. de Mars 1720. reçû chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, & mort le 30. de Juin de la même année; & *Nicolas-Achille-Louis* de Montmorency-Luxembourg, né au mois d'Août 1723. aussi reçû chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & mort le 18. de Juin 1725.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency, prince de Tingry, comte de Luxe, né le 30. de Novembre 1713. fait colonel du regiment de Soissonnois par commission du 2. de Fevrier 1731. a été marié le 4. d'Octobre 1730. avec la fille de *François* Olivier, seigneur de Senozan, de Rosny, de Magny, &c. chevalier de l'ordre royal de saint Michel, & intendant général du clergé de France, & de *Jeanne-Anne-Magdelene* de Grolée de Viriville.

BRANCHE DES COMTES D'ESTERRE ET DE MORBEC, princes de ROBEC.

Réformez ainsi qu'il suit le degré.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorency, prince de Robec, comte d'Esterre, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant général des armées du roi, major-dome-major de la reine d'Espagne, seconde douairiere, fut fait colonel du regiment de Normandie au mois de Mars 1700. se trouva au combat de Chiari le premier de Septembre 1701. & y fut blessé; fut employé à l'attaque & prise du château de Robbio dans le Novarrois, le 12. de Mars 1704. & servit au siége de Verrue, qui ne se rendit que le 9. d'Avril 1705. Depuis étant passé en Espagne, il servit à la prise de la ville de Lerida, & ensuite au siége du château de cette place, qui capitula le 11. de Novembre 1707. & à celui de Tortose au mois de Juillet de l'année 1708. Le roi le fit maréchal de camp le 30. de Mars 1710. Il fut du détachement que le duc de Noailles fit marcher du Roussillon contre les troupes des ennemis qui avoient debarqué au port de Cette en Languedoc le 24. de Juillet 1710. & qui furent obligées de se rembarquer le 29. suivant. Il fut employé au siége de Gironne qui fut investi le 15. de Décembre 1710. & d'où il fut detaché le 20. de Janvier 1711. pour aller à la rencontre d'un regiment Napolitain, qui cherchoit à se jetter dans la place. Il tomba dessus la nuit du 21. au 22. en tua ou blessa une bonne partie, fit 250. prisonniers avec le lieutenant-colonel & sept officiers & poursuivit le reste jusques dans les montagnes, où il fut dissipé entierement. La place s'étant rendue le 25. il fut dépêché par le duc de Noailles pour en porter la nouvelle au roi Catholique à Saragosse, où il arriva le 2. de Fevrier, & le 8. suivant en considération des services qu'il avoit rendus à ce siége, sa majesté Catholique le nomma chevalier de l'ordre de la Toison d'or. En 1714. il servit au siége de Barcelone, au commencement duquel il fut chargé de l'attaque du fort des Capucins qu'il emporta en peu de tems le 17. de Mai. Il devint prince de Robec, & grand d'Espagne de la premiere classe en 1716. par la mort sans enfans de son frere aîné arrivée le 15. d'Octobre. Il avoit porté jusqu'alors le titre de comte d'Esterre. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 31. de Mars 1720. & major dome-major de la reine d'Espagne, seconde douairiere en 1725. En 1734. il fit la campagne en Allemagne, & servit au siége de Philisbourg. Il avoit été marié le 23. de Décembre 1722. avec *Catherine-Félicité* du Bellay, nommée dame du palais de sa majesté Catholique la reine d'Espagne, seconde douairiere, en 1725. fille de *Charles* comte du Bellay, chevalier seigneur de la Palliu, de la châtellenie de Benest & seigneurie du Buatt, & de *Catherine-Renée* de Jancourt de Villarnoul, dame de la baronie de la Forest. Elle mourut à Paris le 3. de Juin 1727. dans la dix-neuviéme année de son âge, & elle fut inhumée le 5. au soir à saint Sulpice, sa paroisse. Elle laissa un fils, né & ondoyé le 11. de Novembre 1725; & une fille nommée *Magdelene-Françoise-Anne-Felicité-Isabelle* de Montmorency, née le 20. de Mai 1727. & baptisée le lendemain.

BRANCHE DES DUCS DE MONTMORENCY.

XVI. GUILLAUME, seigneur de Montmorency, d'Escouen, &c. *Dans l'edition de ce dictionaire de 1732. au lieu de* mariée 1°. à *Ferru* de Mailli, *lisez* mariée 1°. à *Ferri* de Mailli.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROISILLES.

XVIII. BAUDOUIN de Montmorency, seigneur de Croisilles &c. mort vers l'an 1567. &c. *Dans la même édition & dans celle de 1725.* mariée par traité du trois de Juin 1350. *lisez* du trois de Juin 1550.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEUVILLE WISTACE, vicomtes de ROUILLERS.

XX. GUILLAUME de Montmorency, seigneur de Neuville, &c. *Dans l'edition de 1725. effacez ces mots* N... mariée à N.... de Stainville, seigneur de Couvonges, gouverneur de Casal. Cette fille est de la branche des seigneurs de Lauresse.

Dans la même édition il faut réformer les derniers dégrés ainsi qu'il suit.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Roullers, épousa *Claire Eugenie*, fille de *Philippe*, comte de Hornes-Havers Kercke, & de *Dorothée* de la Ligne-Aremberg, & en eut *Guillaume-François*, mort à l'âge de douze ans en 1674. FRANÇOIS, dit *le prince de Montmorency*, qui suit; *Marc* de Montmorency, capitaine dans le régiment royal infanterie en 1691. lieutenant dans celui des gardes Françoises en 1691. colonel du régiment de Condé par la démission de son frere en 1696. brigadier d'infanterie le 26. d'Octobre 1704. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1705. fait prisonnier à l'attaque de Leffingue le 25. d'Octobre 1708. & repris avant la fin de l'action, nommé maréchal de champ le 30. de Mars 1710. & enfin lieutenant-général des armées du roi le 31. de Mars 1720; *Claude-Albertine-Rosalie* de Montmorency, nommée fille d'honneur de madame la Dauphine au mois de Juin 1687. morte à Paris le 24. de Juin 1690. âgée d'environ 21. ans, & inhumée le 25. à S. Sulpice; une autre religieuse aux filles de sainte Marie à Amiens; *Marie-Thérese* de Montmorency, chanoinesse & dame de Remiremont, puis mariée le 26. de Juin 1702. avec *Claude-Edmé* de Dreux, comte de Nancré, seigneur de Carency en Artois, de Torp, &c. capitaine dans le régiment royal des carabiniers, puis mestre de camp de cavalerie, & secrétaire du roi, mort le 12. de Septembre 1730; *Honorine* de Montmorency, chanoinesse à Mons, & une autre fille morte novice au couvent des filles de sainte Marie à Amiens.

XXII. FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Roullers, appellé *le prince de Montmorency*, colonel du régiment d'infanterie de Condé en 1690. quitta le service en 1696. & mourut à Gand le 14. de Septembre 1704. âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit épousé *Charlotte-Louise* de Saveuse, baptisée à saint Sulpice le 17. de Novembre 1665. & fille de *François* de Saveuse, chevalier seigneur de Coisy, & de *Françoise* d'Estourmel de Fouilloy, de laquelle il eut *Françoise-Louise* de Montmorency, née à Paris le 24. d'Août 1696; LOUIS FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Roullers, qui suit; *Philippe François* de Montmorency, seigneur de Coisy, appellé *le comte de Logny*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Toulouse, avec commission de mestre de camp; & *François* de Montmorency, né posthume à Paris le 29. de Novembre 1704. mort en bas âge.

XXIII. LOUIS FRANÇOIS de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roullers, seigneur de Neuville appellé *le prince*

prince de Montmorency, meſtre de camp de cavalerie à brévet, ayant remis ſa compagnie de cavalerie dans le régiment du roi, partit de Paris le 9. d'Août 1729. pour aller épouſer à Gand la damoiſelle de Belhem, riche héritiere en Flandres.

BRANCHE DES SEIGNEURS BARONS D'ESQUENCOURT, comtes de Bours, *éteinte.*

XXI. Daniel de Montmorency, ſeigneur d'Eſquencourt, Bours, Guéchart, Villeroye, Tilloy, Retonvilliers, Olizy, Crecy, &c. fut ſucceſſivement premier capitaine dans le régiment du maréchal de Schulemberg, enſeigne de la compagnie des gendarmes du ſeigneur de Soyecourt, lieutenant-général en Picardie, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers dans le régiment de la Ferté, qu'il commanda pendant dix ans, puis meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, maréchal de camp, & enfin lieutenant-général des armées du roi, & vivoit encore en 1666. Il avoit épouſé *Marthe* le Fournier de Neuville, morte le 13. d'Avril 1650. & dont le corps fut porté le 20. du même mois à Arten ville près de Roye en Picardie, lieu de ſa ſépulture. On lui donne une ſeconde femme du nom de Warluzel, veuve du ſeigneur de Sorel Saint Sulpy. Il eut de la premiere *Benjamin-Alexandre-Céſar* de Montmorency, comte de Bours, baron d'Eſquencourt, ſeigneur de Guéchart, &c. qui fut durant vingt ans capitaine de chevaux-legers au régiment de Clétambault, & qui mourut au mois d'Avril 1702. ſans poſterité. Des mémoires lui donnent pour femme *Jeanne-Magdelene* de Laval; quoiqu'il en ſoit il n'en eut point d'enfans. On lui donne *auſſi pour frere dans l'édition du dictionaire de 1725.* d'après l'*Hiſtoire des grands officiers de la couronne*, imprimée en 1712. un prétendu *Jean* de Montmorency, baron de Neuville, ſeigneur d'Auchy, qui fit abjuration du Calviniſme le 21. & non le 22. de Juillet 1700. âgé de 20. ans, ce qui a été ſuivi dans la derniere édition de l'*Hiſtoire des grands officiers*, tome III. imprimée en 1728. page 616. B. mais on n'a pas fait attention que n'étant âgé que de 20. ans en 1700. il ne pouvoit être fils de *Marthe* le Fournier, morte dès l'an 1650. Ce prétendu *Jean* de Montmorency étoit *Jean* le Fournier, qui joignoit à ſon nom celui de Montmorency, & qui ſe qualifioit baron de Neuville, ſeigneur d'Auneu, ſaint Acheu, Cayeux, Montigny, Auchy, Feté, &c. Il étoit fils de *Jean* le Fournier, ſeigneur de Neuville, qui ſe retira pour cauſe de religion en Angleterre en 1686. & petit-fils d'*Iſaac* le Fournier, ſeigneur de Neuville, & de *Magdelene* de Montmorency, ſœur de *Daniel* de Montmorency, ſeigneur d'Eſquencourt. Après la mort de *Benjamin-Alexandre Céſar* de Montmorency, comte de Bours, ſa ſucceſſion, qui étoit conſidérable, & de quatre cens mille livres au moins, fut réclamée par ce *Jean* le Fournier, ſeigneur de Neuville, au droit de ſon pere, réfugié en Angleterre; mais par arrêt du parlement de Paris du 5. de Mars 1706. elle fut adjugée à Guillaume-Nicolas du Bois, chevalier ſeigneur de Belloſtel, & Céſar-Alexandre du Bois, écuyer, ſon frere, capitaine de cavalerie dans le régiment du Luc, comme fils & héritier de François du Bois, chevalier ſeigneur de Belloſtel, qui au jour du décès du comte de Bours, s'étoit trouvé le plus proche parent qu'il eût en France, étant fils de Charles du Bois, ſeigneur de la Freſnaye, & de *Marie* de Montmorency, tante du comte de Bours, des biens duquel il s'agiſſoit.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AQUEST, & de Villeroye.

XXI. Daniel de Montmorency, ſeigneur de la Courtaubois, paroiſſe de Mons, diocèſe d'Amiens, & d'Aqueſt, épouſa *Marthe* de Halart, fille de *Maurice* de Halart, & d'*Antoinette* le Fournier, & mourut en 1686. à l'âge de ſoixante-douze ans, laiſſant pour enfans Daniel de Montmorency, ſecond ſeigneur de la Courtaubois, qui ſuit; Amaulri-Louis de Montmorency, *dont il ſera parlé après ſon frere*; *Henri* de Montmorency, capitaine au régiment d'Orléans, tué à Mayence à l'âge de dix-huit ans; *Antoinette Geneviéve* de Montmorency, fille majeure, l'an 1678. & morte en 1681. ſans alliance; *Judith* de Montmorency, mariée par contrat du 8. de Février 1700. avec *Alexandre* le Ver, chevalier ſeigneur de Vaſſorerie, capitaine & major d'un régiment de dragon, & morte ſans enfans le 21. de Novembre 1713; *Catherine* de Montmorency, femme de *François* de Fontaines, colonel d'infanterie, morte ſans enfans; *Charlotte* de Montmorency, mariée avec *Charles* de Lamiré, chevalier ſeigneur de Laret; *Marthe* de Montmorency, mariée avec *Pierre* de la Grené, ſeigneur de la Motte; *Marie* de Montmorency femme du ſeigneur de Selincourt, capitaine dans le régiment du roi infanterie, morte le 11. de Novembre 1706; & *Magdelene* de Montmorency, qui étoit veuve en 1704. de *Philippe* de Carbonnet, chevalier ſeigneur de la Motte-Montpaſſé, capitaine au régiment de Nivernois. Elle ſe rémaria depuis avec *Guillaume-Nicolas* du Bois, ſon couſin du troiſiéme au quatriéme degré, chevalier ſeigneur de Belloſtel, comte de Bours.

XXII. Daniel de Montmorency, II. du nom, chevalier ſeigneur de la Courtaubois, & d'Aqueſt, capitaine d'une compagnie de la brigade d'Achy dans le regiment royal des carabiniers, fut reçû chevalier des ordres de N.D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 6. de Fevrier 1705. & fut fait au mois de Septembre 1706. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie vacant par la mort du marquis de Verac. Il mourut à Montauban au mois de Septembre 1708. âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* de Leſcar: & 2°. à Paris dans la paroiſſe de ſaint Sulpice le 30. d'Octobre 1699. avec *Charlotte* le Ver de Buménard, âgée alors d'environ trente-cinq ans, fille de *Louis* le Ver, chevalier ſeigneur de Buménard, & de feue *Eliſabeth* de Sarravilliers. Il laiſſa de la premiere Joseph-Alexandre de Montmorency, qui ſuit; & *Charles* de Montmorency, reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 17. de Décembre 1712. capitaine, puis colonel d'infanterie réformé à la ſuite du régiment de Bourbon, & ci-devant premier gentilhomme de la chambre de Charles de Bourbon, comte de Charollois.

XXIII. Joseph-Alexandre de Montmorency, reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de ſaint Lazare de Jéruſalem le 17. de Décembre 1716. fut auſſi capitaine dans le regiment de Bourbon infanterie, & étoit en 1723. meſtre de camp de cavalerie à brévet. Depuis ayant paſſé à la cour d'Auguſte, roi de Pologne, électeur duc de Saxe, ce prince le fit au mois d'Août 1727. ſous-commandant de ſes chevaliers gardes, & lieutenant-général de ſes armées en Saxe, & il épouſa la comteſſe de Pociei, veuve du grand général de l'armée de la couronne de Pologne. Il ſervit de ſecond au ſeigneur de Vicedome, miniſtre d'état & grand chambellan de l'électorat de Saxe, dans le combat ſingulier où ce dernier fut tué en Pologne près de Warſovie par un François appellé *le marquis de Saint Gilles*, le 13. d'Avril 1726.

XXII. Amaulri-Louis de Montmorency, chevalier, ſecond fils de Daniel de Montmorency, ſeigneur de la Courtaubois, & d'*Antoinette* le Fournier, fut élevé page du roi en ſa grande écurie, & entra en 1685. dans la premiere compagnie des mouſquetaires de ſa majeſté, dont il fut ſous-brigadier depuis 1704. juſqu'en 1714. Il fut marié à Paris en la paroiſſe de ſaint Sulpice à l'âge de trente-cinq ans le 25. de Novembre 1699. avec *Etiennette* le Normand, âgée alors de vingt-ſix ans, fille de *Pierre* le Normand, de la ville de Quebec en la Nouvelle France, & de *Catherine* le Normand. Il en a eu *Marie-Etiennette* de Montmorency, née le 9. & baptiſée le 11. de Juillet 1700. morte le 20. d'Octobre 1701. & enterrée à ſaint Sulpice; & *Louis-Anne* de Montmorency, né le 2. & baptiſé le 4. de Juillet 1704. capitaine au régiment de Bourbon infanterie l'an 1728.

Il y a une branche de la maiſon de Montmorency établie en Bretagne, qui a été donnée au public pour la premiere fois dans la troiſiéme édition des grands officiers de la couronne, tome III. imprimée en 1728. page 599. & ſuivantes. Elle deſcend de Georges de Montmorency, ſeigneur de la Neuville en partie, *fils naturel* de Georges de Montmorency, baron d'Aumont, ſeigneur de la Neuville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, de la branche de Foſſeux, & de damoiſelle *Françoiſe* de Bouquerie, fille de *Claude* de Bouquerie, ſeigneur de la Palliere en Ponthieu, & d'*Anne-Marie* Poitiere. Il fut légitimé comme enfant de

pere & mere folus, & non mariés, par lettres du roi Henri III. données à Paris au mois de Février 1576. & regiſtrées le 2. de Mars ſuivant en la chambre des comptes. Nonobſtant ces lettres de légitimation ſes deſcendans ont prétendu qu'il devoit être regardé comme légitime, le défaut de ſa naiſſance ayant été réparé par le mariage ſubſéquent de ſes pere & mere. Pour prouver leur prétention, ils ont produit entr'autres piéces une quittance de Georges de Montmorency faite en ſon château d'Aumont le 24. de Mai 1581. de la ſomme de 1600. livres du reſte de plus grande ſomme pour les deniers dotaux à lui promis par le contrat de mariage d'entre lui & *Françoiſe* de Bouquerie, ſon épouſe; une procuration du 10. de Juillet 1582. donnée par le même à dame *Françoiſe* de Bouſquerie, ſon épouſe, & une obligation paſſée le 11. du même mois de Juillet 1582. par le même Georges de Montmorency, faiſant tant pour lui que pour haute & puiſſante dame *Françoiſe* de Bouquerie, ſon épouſe. Ils ont encore rapporté quelques certificats qui ſont favorables à leur prétention. Cette branche ne ſubſiſte plus en 1735. qu'en la perſonne de François de Montmorency, chevalier ſeigneur de la Riviere d'Abarets, Monjonnet, la Vrilliere & la Touche, né le 8. d'Octobre 1676. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée le 25. de Juillet 1702. & de celui de Breſſe en 1704. Il reçut une bleſſure au col le 10. de Juin 1712. en chaſſant les ennemis qui faiſoient un fourage aux environs de Beuvrage près de Valenciennes, & il fut fait brigadier des armées du roi le premier de Fevrier 1719. Il a été marié avec *Emilie-Felicitée* de Cornullier, fille de *Touſſaints* de Cornullier, marquis de Châteaufremond & Vet, baron de Montrelais, préſident à Mortier du parlement de Bretagne, & en a eu *Marie* de Montmorency, fille unique, née au mois de Janvier 1721. & mariée en 1732. avec .... le Sénéchal, marquis de Carcado, en Bretagne; fait colonel du régiment de Breſſe ſur la démiſſion de ſon beau-pere par commiſſion du 15. d'Octobre 1735.

MONTMORENCY, (Anne de, premier baron, pair, maréchal, grand-maître & connétable de France, &c. *Dans les deux dernieres éditions de ce dictionnaire il eſt dit qu*'il ſecourut Corbie, Terouane & Marianne, *liſez qu*'il ſecourut Corbie, Terouane & Marſeille.

MONTMORT, (Pierre Remond de) né à Paris, d'une famille noble, le 27. d'Octobre 1678. étudia en droit malgré lui après ſon cours d'humanités; & ne pouvant fléchir ſon pere, qui vouloit en faire un magiſtrat, il ſe ſauva en Angleterre, d'où il paſſa dans les Pays-Bas, & enſuite en Allemagne chez M. de Chamois ſon parent, plénipotentiaire de France à la diéte de Ratiſbonne. Ce fut-là que M. de Montmort lut la *recherche de la verité*, & il en éprouva deux effets, il devint philoſophe & véritable Chrétien. Il revint en France en 1699. & perdit M. de Remond ſon pere deux mois après ſon retour. M. de Montmort âgé de vingt deux ans, maître de lui-même & d'un bien aſſez conſidérable, n'étudia plus que la philoſophie & les mathématiques, ſuivant en tout les conſeils du pere Malebranche de l'Oratoire. En 1700. il fit un ſecond voyage à Londres pour y voir les ſçavans, & peu de tems après, ſon frere cadet qui avoit été revêtu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, ſans trop conſulter ſon inclination, engagea ſon aîné à en accepter une démiſſion. M. de Montmort y ayant conſenti avec beaucoup de peine, porta à la rigueur tout le poids dont il venoit de ſe charger, & ne donna à l'étude que les momens qui ne le demandoient point aux offices complets du jour & de la nuit, mais auſſi donna-t-il aux mathématiques tous ces momens de ſurplus ſans en perdre aucun. Il fit vers ce tems-là imprimer à ſes frais l'ouvrage de M. Guiſnée ſur l'*application de l'algebre à la géometrie*, & celui de M. Newton ſur la *Quadrature des courbes*. Il marioit ou faiſoit religieuſes des filles à qui le bien & les ſecours manquoient, & il ne manquoit dans nulle occaſion ni à l'amour des ſciences, ni à celui du prochain. Il quitta ſon canonicat & l'habit eccléſiaſtique en 1706. ſe maria avec mademoiſelle de Romicourt, petite niéce de madame la ducheſſe d'Angouleſme, & paſſa depuis la plus grande partie de ſa vie à la campagne, & ſur-tout à la terre de Montmort qu'il avoit achetée en 1704. Il donna en 1709. ſon excellent *Eſſai d'analyſe ſur les jeux de hazard*, & ſe fit par-là connoître & rechercher des plus habiles mathématiciens avec qui il fut en liaiſon, tant en France que dans les pays étrangers. Mais la mort de madame la ducheſſe d'Angouleſme, arrivée en 1713. dérangea un peu ſes études pour quelque tems. Cette princeſſe, belle fille de Charles IX. mourut chez M. de Montmort, & à ſa terre même, où elle occupoit depuis trois ans un corps de logis; & en faiſant M. de Montmort ſon exécuteur teſtamentaire, elle lui laiſſa deux procès qui l'obligerent ſouvent d'aller à Verſailles & au palais à Paris. M. de Montmort compoſa ſon épitaphe, lui fit faire des obſéques magnifiques, & malgré les embarras où cette mort le jetta, il ne laiſſa pas que de donner en 1714. une ſeconde édition de ſes *jeux de hazard*, conſidérablement augmentée, & enrichie de ſon commerce épiſtolaire avec MM. Bernoulli, oncle & neveu, célebres mathematiciens. En 1715. il fit un troiſiéme voyage en Angleterre, pour y obſerver l'éclypſe ſolaire qui devoit être totale à Londres, & avant que de s'en retourner, la ſocieté royale de cette ville l'aggrégea à ſon corps. Par reconnoiſſance M. de Montmort lui envoya un grand écrit ſur les *ſuites infinies*, qu'elle fit imprimer dans ſes *tranſactions* en 1717. Il deſtinoit un pareil morceau à l'académie des ſciences de Paris, où il avoit été reçû aſſocié libre en 1716. mais ayant été attaqué de la petite vérole en 1719. il en mourut à Paris le 7. d'Octobre. Il travailloit depuis quelque tems à l'*hiſtoire de la géometrie*, mais il avoit peu avancé cet ouvrage. Tous les pauvres, & ſur-tout les payſans des trois paroiſſes dont il étoit ſeigneur pleurerent amérement ſa mort. Ils perdoient un pere. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences*.

MONT-NOTRE-DAME, célebre abbaye de l'ordre de Citeaux, bâtie à un quart de lieue de la ville de Provins, fut fondée vers l'an 1236. & brulée l'an 1298. Depuis elle fut pillée par les Anglois au commencement du XV. ſiécle. L'abbé de Citeaux diſperſa alors les religieuſes en differentes maiſons, mit l'abbeſſe dans le monaſtere du Thréſor en Normandie, & réunit le revenu à l'abbaye de Prulli. Depuis, l'abbé de Prulli envoya un de ſes religieux ſur les lieux, tant pour avoir le ſoin du temporel, que pour acquitter les meſſes qui étoient de fondation. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 1648. que Dom Nicolas Deſlyons, ou des Lyons, religieux de Prulli, & prieur du Mont-Notre-Dame, remit les choſes en leur premier état. Un jour que ce religieux étoit dans ſa chambre, un eſſain de mouches y vint fondre tout d'un coup. Il voulut le diſſiper & ne le put. Au milieu de l'agitation qu'il ſe donna, il dit en lui-même: « Autrefois, cette maiſon a été habitée par de ſaintes vierges, qui par » la douceur de leur vie reſſembloient à des abeilles, Dieu » ne voudroit-il pas me faire connoître par cet événement, » que je dois y rétablir des abeilles ſpirituelles, & remettre » le choſes en leur premier état? » Comme il rouloit cette penſée dans ſon eſprit, il la communiqua à un de ſes amis qui l'y confirma, & lui conſeilla de réſigner ſon bénéfice en cour de Rome à madame d'Auvet des Marets, abbeſſe du Mont-Sainte-Catherine. Le pere des Lyons y conſentit. On fit venir des bulles de Rome; on eut le conſentement du roi; la nouvelle abbeſſe fit ſon noviciat au monaſtere de Champ-Benoît, elle fit profeſſion, & depuis ce tems-là Dieu a beni cette abbaye, où il y a toûjours eu depuis vingt-quatre religieuſes. Champ-Benoît étoit autrefois une abbaye de l'ordre de Citeaux, mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un prieuré de l'ordre de ſaint Benoît, à la nomination de l'archevêque de Sens, qui en eſt ſupérieur. * *Mémoires du tems. Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *tom. I. premiere partie, &c.*

MONTREUL ou MONTREUIL, (Matthieu de) *cherchez* MONTEREUL.

MONTREUX. (Nicolas de) *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* ce gentilhomme naquit vers 1561. *qu*'il fut auteur dès l'âge de ſeize à dix-ſept ans, *& qu*'il mourut en 1604.

MONT-SAINT-MICHEL, *voyez* SAINT-MICHEL.

MONT-SAINT-QUENTIN, abbaye, *cherchez* QUENTIN.

MOPINOT, (dom Simon) religieux Bénédictin de la

congrégation de saint Maur, né à Rheims en 1685. d'une famille honnête, fit son cours d'humanités dans cette ville, & après ses premieres études, il alla en 1700. à saint Faron de Meaux pour y prendre l'habit de Bénédictin. Il fit profession dans la même abbaye le 18. de Février 1703. Il fit ensuite son cours de philosophie & celui de théologie à saint Denys en France, & pendant l'un & l'autre il fut comme il l'avoit eté dès son enfance, dans son noviciat, & depuis sa profession, un modéle de piété & de régularité. Après l'année de récollection qui suit chez les Bénédictins les cours de philosophie & de théologie, on l'envoya professer les humanités & la rhétorique à Pont-le-Voi, dans le diocèse de Blois. Pendant qu'il y régentoit la rhétorique en 1714. il alla Rheims pour y prêcher à la profession de sa sœur religieuse de sainte Claire, & il le fit avec tant d'onction & de solidité, qu'il laissa lieu de douter si la chaire ne devoit pas être son occupation principale. Ses supérieurs en disposerent autrement. Ils l'appellerent à Paris en 1615. ou environ & feu dom Pierre Coustant se l'associa pour travailler à cette laborieuse collection des lettres des papes, dont le premier volume fut publié à Paris en 1721. *in-fol.* L'épître dédicatoire au pape Innocent XIII. est de dom Mopinot, à qui l'on doit aussi l'ordre, l'élégance & la délicatesse qu'on admire dans l'excellente préface qui est à tête de ce premier volume. Rome néanmoins n'en ayant pas été contente, parce qu'on n'y avoit pas parlé assez favorablement, à son gré de ses prétentions, dom Mopinot fut obligé d'écrire, pour la défense de cet ouvrage, plusieurs lettres qui n'ont point été imprimées. Après la mort de dom Coustant arrivée en 1721. dom Mopinot fit connoître au public les vertus & les talens de ce religieux, par un mémoire qu'il fit imprimer dans le Journal des sçavans du 12. Janvier 1722. & se trouvant par cette mort chargé seul de la continuation de la collection des lettres des papes, il y donna tout le tems que l'office divin auquel il a toûjours assisté régulierement le jour & la nuit, & les autres exercices du monastere, ausquels il fut toûjours très-fidele, lui laissoient de libre. Il étoit près de faire imprimer le second volume, lorsqu'il mourut d'une dyssenterie violente, après plus d'un mois de maladie, le 11. d'Octobre 1724. à onze heures du matin dans la trente-neuviéme année de son âge. Sa mort est une perte pour sa congrégation, pour le public & pour l'Eglise. Dom Mopinot réussissoit également en prose & en vers, & il écrivoit en latin avec toute la pureté & toute l'élégance des meilleurs auteurs. Lorsqu'il n'étoit encore qu'écolier, ce qu'il faisoit en vers & en prose étoit trouvé si parfait, que tout ce qui sortoit de sa plume étoit proposé pour modele, & que M. l'abbé de Louvois, qui avoit l'inspection du collége à Rheims, vouloit le lire & en étoit charmé. Etant professeur de rhétorique, il fit une tragédie qui fut fort goûtée. On chante dans plusieurs monasteres de sa congrégation des hymnes que de bons connoisseurs mettent au-dessus même de celles de M. de Santeul de S. Victor. Il n'eut pas moins réussi dans la satyre, si sa piété n'eut arrêté son génie. Il a fait en ce genre un nombre de piéces qu'il a supprimées lui-même autant qu'il lui a été possible. Cependant, quoique ses vers fussent excellens, souvent ils les faisoit sur le champ, tels que ceux qu'il fit après avoir offert le S. sacrifice de la messe pour feu M. de Langle, évêque de Boulogne, & qui sont rapportées dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, recuillis par le P. Desmolets, & imprimés à Paris. Dom Mopinot les fit en sortant de l'autel & avant que d'être rentré dans la sacristie. On a encore de lui l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, & un éloge funebre composé en latin en forme de prose quarrée, ou style lapidaire, à l'honneur de M. Prousteau, professeur en droit dans l'université d'Orléans. Cet éloge est à la tête du catalogue de la bibliothéque publique d'Orléans, léguée par M. Prousteau, imprimé en 1721. *in-4°.* Dom le Cerf, dans sa bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur, a eu tort de donner cet éloge à dom Billouet que le Journal des sçavans de Déc. 1731. n'a pas dû appeller dom Brouet, ni nommer deux fois dom Coustant, dom Constant. Ce même Journal en parlant de dom le Richoux de Norlas, qui a repris la premiere faute dans dom le Cerf, auroit dû avertir aussi, comme a fait l'auteur de l'éloge de dom Mopinot, dont le Journal donne l'extrait en cet endroit, que ce dom le Richoux de Norlas est un nom supposé, sous lequel M. Perdoux de la Perriere, sçavant gentilhomme d'Orléans, s'est caché. On lui a attribué les préfaces de la *Collectio amplissima* des PP. DD. Martenne & Durand, mais on prétend qu'elles ne sont pas de lui. * *Voyez* l'éloge de dom Mopinot par M. Goujet, chanoine de saint Jacque de l'Hôpital, au *tom. 10. premiere partie des mémoires de littr. & d'hist.* chez Simart. La bibliothéque de dom le Cerf. *Voyez aussi l'article de dom* ME'RI *dans ce supplément.*

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE, (Louis de) naquit au diocèse d'Evreux, & entra dans la maison de Sorbonne en 1607. Il en fut prieur en 1608. & prit le bonnet de docteur en 1610. Dix ans après, touché comme on le croit de la retraite de son neveu de Harlay de Sancy, qui entra dans la congrégation de l'Oratoire à la fin de 1619. il se retira dans la même congrégation au mois d'Avril 1620. Peu après il fit unir à la maison de Paris l'abbaye de N. D. des Chateliers, dans l'isle de Rhé, dont M. de Harlay s'étoit démis en sa faveur. Son neveu ayant été nommé à l'évêché de saint Malo, il l'y suivit en qualité de grand vicaire, & il lui fut d'un grand secours. Il continua d'employer le même zéle pour le gouvernement de ce diocèse sous M. de Neuville, & il mourut à saint Malo en 1654. Nous avons de lui deux ouvrages: le premier intitulé, *Réponse à un libelle diffamatoire, fait sous le nom de l'ami de la vérité, contre la lettre de monseigneur le reverendissime évêque de Nantes* (M. de Cospean,) *à monseigneur l'illustrissime cardinal Bentivoglio, comprotecteur de France, adressée au même illustrissime Bentivoglio par Louis de Morainvilliers, docteur en théologie de la faculté de Paris, & prêtre de l'Oratoire de Jesus*; à Paris, chez Etienne en 1622. *in 8°.* Le deuxième a pour titre: *Examen philosophiæ Platonicæ, authore Ludov. de Morainvilliers d'Orgeville, presbyt. Orat. D. J. doct. Sorbonico, & vicario generali illustriss. ac reverendiss. D. Fernandi de Neuville, episcopi Maclovienfis*, à saint Malo, chez Antoine de la Mare en 1650. *in 8°.* en deux volumes, dont le deuxiéme n'a paru qu'en 1655. après la mort de l'auteur, par les soins du pere Berthault. Il devoit être suivi d'un troisiéme auquel l'auteur travailloit lorsque la mort l'enleva. * *Mémoires manusc.* Simon, *lett. crit. tom. 2. p. 61. de l'édition de* M. Bruzen de la Martiniere en 1730.

MORBAC, abbaye de l'ordre de saint Benoît, l'une des plus illustres, non-seulement de l'Alsace, mais aussi de toute l'Allemagne, reconnoit pour fondateur le comte EBERARD. Les anciens appelloient cette abbaye *Vivarium peregrinorum.* Le comte la fonda dans un desert affreux, serré de tous côtés de hautes montagnes, qui n'a point d'autres charmes que ceux que l'amour de la pénitence inspire. On y recevoit autrefois tous ceux que l'on croyoit appellés à la vie solitaire & religieuse. Mais depuis du tems, on n'y reçoit personne qui ne fasse preuve de seize quartiers de noblesse; & avant que de donner l'habit à un novice, sept gentilshommes jurent en présence de l'abbé, sur les saints évangiles, que le sujet a tous les dégrés de noblesse requis. De la maniere que le monastere est bâti, il paroît qu'autrefois l'on n'entroit dans l'église que par l'intérieur de l'abbaye, & qu'ainsi l'entrée en étoit fermée aux femmes. On y voit le tombeau du fondateur à côté du grand autel, & à l'opposite celui de sept religieux martyrs, massacrés par les Huns. La bibliothéque dont les livres les plus rares sont les manuscrits, est dans le clocher. * *Voyez* les historiens ecclésiastiques d'Allemagne, & le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. seconde partie*, &c.

MOREAU, (René) docteur en médecine, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* on le dit né à Angers: *c'est une faute*: il naquit à Montreuille-Bellay, en Anjou. *Dans le même dictionaire on ne parle que* de son traité, *De missione sanguinis in pleuritide*; ajoûtez 1°. que cet ouvrage fut imprimé a Paris en 1632. *in 8°.* & que l'on trouve à la fin la vie de Pierre Brissot, docteur en médecine de la faculté de Paris, par Moreau, en latin: 2°. *que* Moreau a fait encore les ouvrages suivans: *Epistola exegetica ad Cl. V. Baldum de affecto loco in pleuritide*, à Paris en 1641. *in-8°.* & à Rome en 1645. *in-8°.* *Epistola de Laryngotomia*, avec les

Exercitationes angina, &c. de Thomas Bartholin, à Paris, en 1646. *in-8°*. La vie (en latin) de Jacques Sylvius ou du Bois, imprimée avec les ouvrages de ce médecin, à Genève en 1630. *in-fol.* 3°. *Qu'il* a donné une nouvelle édition de l'Ecole de Salerne, en latin, augmentée, mise en meilleur ordre, & ornée des commentaires du sieur de Villeneuve, & des remarques de l'éditeur, à Paris en 1625. *in-8°*. M. Manget parle de René Moreau dans sa bibliotheque des médecins, livre XII. mais, comme les autres, il le dit d'Angers.

MOREAU, (Etienne) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, conseiller du roi en ses conseils, avocat général en la chambre des comptes de Bourgogne & Bresse, né à Dijon le premier de Septembre 1639. & mort dans cette même ville le 27. d'Avril 1699. âgé de soixante ans & quelques mois, étoit un homme de beaucoup d'esprit, bon orateur, bon poëte, réussissant également dans l'héroïque comme dans le lyrique, dans la musique, dans les décorations, les dévises & les emblêmes; mais trop railleur, & n'épargnant pas même ses meilleurs amis. On croit que, nonobstant ce défaut, il n'auroit pas laissé d'être maire de Dijon, s'il ne fût mort quelques mois avant l'élection. Ce qui donna lieu à cette épitaphe.

Cy gist des bons mots le grand maître,
En vers, en prose connoisseur,
MOREAU *qui croyant un jour être*
Le tribun de Dijon, en est mort le censeur.

On a de M. Moreau une lettre très-curieuse & bien écrite au sujet de la mort de M. Boisot, abbé de saint Vincent de Besançon. Elle a été imprimée en 1694. à Dijon, chez Ressayre, *in-4°*. & en 1727. dans la premiere partie du quatriéme volume des *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Demolets de l'Oratoire. On trouve avec cette lettre plusieurs piéces de poësies, latines & françoises, composées par différentes personnes à l'honneur de l'abbé Boisot. On a encore de M. Moreau, 1. Un mémoire fort judicieux que ce magistrat présenta au roi en 1686. au sujet du rang des officiers de ce royaume. Ce mémoire ou discours, est la premiere piéce du deuxiéme volume des piéces fugitives recueillies par l'abbé Archimbaud, en 1727. à Paris. 2. Un discours sur l'établissement d'une académie de belles lettres dans la ville de Dijon, *in-4°*. à Dijon en 1693. chez Michard. 3. Plusieurs piéces de poësies, entr'autres une intitulé, *l'amour & la folie*, dans le deuxiéme volume des piéces fugitives de l'abbé Archimbaud, *page 86*. On a d'ailleurs un recueil des premieres poësies de M. Moreau, sous le titre de *nouvelles fleurs du Parnasse*, imprimé à Lyon chez Daniel Gayet en 1667. On trouve dans ce recueil des vers sur la mort de Seneque, qui faisoient partie d'une grande explication latine & françoise d'une énigme en tableau, représentant la mort de Seneque, que M. Moreau prononça en public au collége des Jesuites de Dijon, où il avoit fait ses études. On a encore de lui plusieurs autres piéces de vers répandues dans les différens recueils de poësie de son tems; un recueil de réjouissances faites dans la ville de Dijon, au sujet de la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, imprimé chez Grangier en 1682. Une description du feu de joye fait pour la naissance de monseigneur le duc d'Anjou, imprimée chez Pierre Palliot. Une relation de la pompe funebre faite à la sainte chapelle de Dijon, sur la mort du grand prince de Condé, à Dijon en 1687. Une description des réjouissances faites à Dijon au sujet de la prise de Philisbourg par M. le Dauphin, à Dijon, chez Ressayre en 1688. Ces petits ouvrages sont accompagnés de devises, d'emblêmes, de vers, & de desseins de son invention. De plusieurs discours qu'Etienne Moreau a fait à la chambre des comptes aux ouvertures de la saint Martin depuis 1672. le dernier fait en 1676. a été imprimé la même année. On a aussi celui qu'il prononça au parlement de Dijon, à la présentation des lettres de M. le marquis d'Huxelles, lieutenant de roi de la province. Ce discours a été imprimé à Dijon en 1677. chez Grangier. Dans le *funus Santolinum* sur la mort du poëte Santeul, on trouve de M. Moreau deux piéces en vers françois sur le même sujet; on en trouve aussi au-devant de la coûtume de Bourgogne de Taisan, avec un distique latin, dans le tome 2. du *Menagiana*, édition de 1715. &c. M. Moreau de Mautour, son frere, de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné des stances très-belles sur sa mort, & qu'il faut consulter pour connoître la diversité des talens de ce magistrat. Elles commencent ainsi: *Muses, Orante est mort*, &c. On trouve ces stances dans le quatrieme volume des piéces fugitives recueillies par M. l'abbé Archimbaud, *pag 95*. On voit dans le même recueil, *pag. 98*. l'épitaphe que feu M. du May, conseiller honoraire de Dijon, l'un des plus sçavans hommes & des meilleurs poëtes de son tems, a consacrée à la mémoire de M. Moreau, la voici:

MORÆUS *isto conditus saxo jacet*
Vigil patronus utriusque curiæ,
Voce hinc clientes, inde juvit principem,
Virosque juvit principes facundiâ.
Ingressus in ipso publicorum numerum,
Censor severus publicis sermonibus
Legem quot annis, moribus gravis dedit.
Ipsa & MORÆI scripta jactat Divio,
Trophæa queis ornavit, ac festas faces,
MORÆO *utrimque gallicus risit lepos,*
Et ille carminum, & ille musicæ sciens,
Quæ longus ac lethalis excipit dolor
Sed mox sequitur gloria perennitas.

En parlant des freres d'Etienne Moreau, *dans le peu que l'on a dit de ce magistrat dans le dictionaire historique de Moreri, on dit que* JACQUES fut abbé de Hautefeuille en Lorraine: *il falloit dire* d'Hautefeille. *On ajoûte que* cette famille est alliée à celle de Souvert-Mullieres: *lisez* de Souvert-Millieres. * *Mem. de litter. de* Sallengre, à la Haye, *t. 1. seconde partie p. 27. Mem. de litter. & d'hist.* chez Simart, à Paris, *tome 4. pag. 1. & 20.* & dans l'*errata*. Le-Long, *biblioth hist. de la France, pag. 212. 685. 869.* Corneille, *dictionaire geog. au mot* DIJON: on y trouve un catalogue des ouvrages imprimés de M. Moreau, mais qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires de ce dictionaire. *Mem.. du tems.*

MOREAU, (dom Jean-Baptiste) oncle du suivant, & frere d'ETIENNE, né à Nevers en 1645. entra jeune dans l'ordre de Cîteaux, & fut prieur de cette abbaye. Il fut aussi vicaire de son ordre. Il n'étoit que bachelier en théologie. C'étoit un homme d'esprit & qui avoit beaucoup de pieté. Il est mort le premier d'Avril 1726. âgé de plus de 81. ans, dans l'abbaye de Villiers, proche la Ferté, au diocèse de Sens. Il étoit directeur de cette abbaye. Nous avons de ce religieux deux piéces imprimées: Eloge funébre de dame Marguerite le Cordier du Tronc, abbesse de Villiers, à Paris en 1720. Compliment à madame de Clermont de Chatte, abbesse de Villiers, dans le Journal de Verdun, Octobre 1720. On a trouvé parmi ses papiers, plusieurs de ses sermons: Un traité de la grace composé en 1703. Ses sentimens touchant la prédestination & l'accord de la liberté de la grace. Un abregé des conciles généraux de l'Ecriture sainte, &c. & un traité de l'Eucharistie, composé pour les nouveaux convertis du diocèse de Rhodes. * *Voyez* son éloge par M. Moreau de Mautour, son frere, doyen des auditeurs des comptes de Paris, & pensionnaire de l'académie des belles lettres, dans le *Mercure d'Avril 1726.* & séparément imprimé à Nancy en 1728.

MOREAU, (Jacques) fils unique d'ETIENNE Moreau; *dont on vient de parler*, naquit à Dijon le 18. d'Août 1663. Il prenoit la qualité de sieur de Brassey, quoique cette terre n'ait jamais appartenu à sa famille. Il prit le parti des armes, & fut capitaine de cavalerie dans le régiment des Cuirassiers Espagnols du comte de Louvigny. Il est mort âgé de soixante ans, à Briançon en Dauphiné. Quoiqu'il ne se fût pas livré à l'étude avec autant d'application que son pere, son génie vif & aisé suppléa en quelque sorte à ce qui pouvoit lui manquer du côté de l'erudition. C'est lui qui est auteur du *Journal de la campagne de Piémont sous le commandement de M. de Catinat*, en 1690. *in-12.* Ce journal est court, mais bien fait. Autre Journal de la campagne de Piémont pendant 1691. & du siége de Montmélian, sous M. de Catinat, en

1692. *in-12.* Relation de ce qui s'est passé à Châlon-sur-Saone à l'entrée du duc de Bourgogne, le 14. d'Avril 1701. *in-4°.* à Lyon. Jacques Moreau a fait d'autres ouvrages d'un genre différent qui lui ont fait peu d'honneur: sçavoir, la suite du Virgile travesti de Scarron, ou les cinq derniers livres de Virgile travesti, *in-12.* en 1706. Les bienséances sont violées dans tout cet ouvrage. Elles sont encore plus blessées dans le suivant: intitulé, *Mémoires politiques, amusans, & satyriques de Messire* J. N. D. B. C. de L. colonel du régiment de dragons de Casanski, & brigadier des armées de sa majesté Czarienne, 3. vol. *in-12.* à Veritopolie, chez Jean Disant-vrai, en 1716. mais réellement à Amsterdam chez Etienne Roget. Dans le troisiéme volume qui contient bien des poësies libres, l'auteur a inseré aussi deux comédies de sa composition, *la prévention ridicule*, & *l'Escroc.* Jacques Moreau épousa en premiéres nôces *Charlotte* Segaud, de Beaune, & en secondes nôces *N.* de la Vallee, fille du grand écuyer du duc de Zell, & veuve du sieur de la Primaudaye, de la Religion Prétendue Réformée, qu'elle suivoit aussi, mais qu'elle abandonna en faveur de son mariage avec M. Moreau.

MOREAU (Jacques) docteur en médecine, fils d'*Aminadab* Moreau, receveur du domaine du roi, & de *Françoise* Masson, naquit à Châlon-sur-Saone le 15. de Mai 1647. Il prit le parti de la médecine, & fut disciple du fameux Patin, qui devint son ami. Après ses études, de retour à Châlon, il y soutint dans l'hôpital des théses publiques, qui exciterent contre lui la jalousie & la haine des anciens médecins. Ils l'accuserent d'avoir soutenu biens des propositions condamnables. Moreau se défendit par plusieurs écrits que les personnes sans partialité estimerent. Il mourut le 4. de Juin 1729. Il avoit eu aussi beaucoup de goût pour la peinture. Ses ouvrages sont: Consultation sur un rhumatisme, avec une réfutation d'une réponse qu'on y a faite, à Châlon en 1688. Traité chymique de la véritable connoissance des fiévres continues, pourprées, & pestilentielles, avec les moyens de les guérir, &c. à Dijon en 1689. Apologie sur la maladie d'une damoiselle. Lettre à un médecin réfugié en Suisse, sur la cause des fiévres continues, arrivées en 1709. &c. à Châlon en 1709. Réfutation d'une réponse faite à la consultation sur un rhumatisme, en 1689. sans nom d'imprimeur. Réfutation d'une réponse faite sous le nom du sieur Bacot, médecin à Verdun, au sujet de la lettre écrite à un médecin en Suisse. Réfutation de la réponse de M. Martiny, docteur en médecine à Ville-franche, à la lettre de M. Moreau sur les fiévres, en 1710. Exposition des erreurs & des contradictions du même M. Martiny, sur le même sujet, en 1711. Dissertation physique sur l'hydropisie en 1712. Oraison pour obtenir son salut, à Châlon en 1713.

MOREAU, (Pierre) natif de Paray le Monial dans le Charolois, étoit de la Religion Prétendue Réformée. Il a employé une grande partie de sa vie à voyager, où il courut souvent de grands risques. Il fut fait prisonnier à Belgrade, & ayant tenté de se sauver, il fut découvert & condamné à être pendu: mais il obtint sa grace. De retour de ses voyages, il fit imprimer à Paris l'*Histoire des derniers troubles du Bresil,* (où il avoit demeuré deux ans) entre les Hollandois & les Portugais, depuis 1644. jusqu'en 1648. in-4°. *Relation du voyage de Roulox Baro interpréte & ambassadeur ordinaire de la compagnie des Indes d'Occident, de la part des provinces-unies de la terre ferme du Brésil.* Cette relation se trouve dans les relations veritables & curieuses de Madagascar & de Brésil, *in-4°.* en 1651. par Morisot. Moreau est mort à Paray vers 1660.

MOREL, (Jean) seigneur de Grigny, &c *Ajoûtez ce qui suit dans l'édition du Moreri de 1725.* Il fut maréchal ordinaire des logis de la reine, & valet de chambre, & depuis maître d'hôtel du roi. *On dit que* sa fille *Camille*, qui étoit fort sçavante vivoit encore en 1584. *Cela est vrai*; mais elle vivoit encore le 20. de Mars 1589. *On s'exprime fort peu correctement sur* le premier mariage d'*Antoinette* de Loynes, femme en secondes nôces de *Jean* Morel. Elle avoit épousé en premieres nôces *Lubin* Dallier, docteur ès droits, avocat au parlement de Paris, & bailli de saint Germain-des Prés, qui vivoit encore en 1540. Elle en eut *Marie* Dallier, qui fut mariée le 18. de Janvier 1552. (vieux style) avec *Jean* Mercier, professeur & lecteur public du roi en langue hébraïque à Paris. *Voyez* MERCIER, (Jean) *dans le dictionaire historique.*

MOREL. (Guillaume) *Dans le Moreri édition de 1725. On dit qu'il* eut un frere nommé JEAN, qui fut, *dit-on*, mis en prison pour cause de religion, & que les Calvinistes ont mis au nombre de leurs saints. *Tout ce récit est faux.* JEAN Morel n'a jamais été prisonnier pour le fait de la religion. Il ne mourut point non plus le 25. de Févrer 1559. il vivoit encore à Orléans le 27. d'Avril 1562.

MOREL, (Jean) docteur en médecine en la faculté de Montpellier, né à Châlon-sur-Saone en 1593. étoit très-habile dans la langue grecque & dans la langue latine. Il est auteur d'un traité estimé, *De febre purpurata, epidemia; & pestilenti qua ab aliquot annis in Burgundiam & omnes fere Galliæ provincias misere debacchatur*, en 1641. & en 1654. augmenté. Il étoit aussi poëte Latin, & on trouve de ses vers au-devant d'une édition du *Traité de l'indifférence* de Guillaume Bernardon, doyen de Châlon, & d'autres gravés sur le tombeau de Louis Béraut, médecin, son compatriote, dans l'église des Carmes de Châlon. Morel est mort au mois de Septembre 1668. âgé de 75. ans. Il a laissé un fils, déja célébre du vivant de son pere. *Nous en parlons dans l'article suivant.*

MOREL, (Jacques Philibert) fils du précédent, étoit aussi né à Châlon le 21. d'Avril 1632. Il fut médecin du roi. On a de lui d'excellens *Discours anatomiques*, qu'il avoit prononcés en differentes occasions, & qui ont été imprimés à Châlon en 1716. Il a été encore plus recommandable par une piété exemplaire & persévérante. A quatre vingt onze ans il avoit encore l'esprit si présent, qu'il récitoit des pages entieres d'auteurs grecs & latins qu'il avoit lûs dans sa jeunesse. Il avoit quatre-vingt-quatorze ans commencés quand il mourut le 30. de Mai 1725.

MOREL, (Andoche) Jesuite, né le 17. de Janvier 1599. à Dijon, fils d'un avocat, se fit Jesuite en 1616. professa dans sa partie pendant plusieurs années, fut recteur à Aix & à Lyon, & mourut à Grenoble le 7. d'Avril 1674. Ses ouvrages montrent quel a été son zéle pour sa société. On a de lui: Lettre d'un ecclésiastique d'Avignon sur l'année séculaire de sa compagnie, en 1640. Réponse générale aux lettres répandues dans le public contre la doctrine des Jesuites en 1656. L'image de la noblesse chrétienne proposée dans la mort du vicomte Alexandre de Pasquier en 1638. Discours prononcé au jour des devoirs funébres rendus à la vénérable mere de Chantal, par les religieuses de la Visitation de sainte Marie, en 1642. *Tractatus historicus de falso imposita SS. Patrum ratione docendi fideles tam in fide quàm in moribus*, en 1661. Seize discours sur la canonisation de saint François de Sales, en 1665. Relation de ce qui s'est passé à saint Pierre d'Avignon, pour réprimer la licence du carnaval. * Sotwel, *bibliot. scriptor. societ. Jesu.*

MOREL, (dom Robert) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, auteur de plusieurs ouvrages de piété, étoit né à la Chaise-Dieu en Auvergne d'une honorable famille en l'année 1653. Il fit sa profession religieuse dans l'abbaye de saint Faron de Meaux en 1671. Après ses études à saint Germain-dès-Prés, où il s'étoit distingué, il y dit sa premiere messe en 1679. & en 1680. on le fit bibliothécaire de la même abbaye. Ensuite ayant été prieur à Meulan, à saint Crespin de Soissons, & secretaire du visiteur de France, il se fit décharger de la supériorité, & vint demeurer à saint Denys en 1699. où il a passé le reste de ses jours, & s'est occupé à composer des ouvrages de piété, *dont voici le catalogue.*

Effusions de cœur, ou entretiens spirituels & affectifs d'une ame avec Dieu sur chaque verset des pseaumes & des cantiques de l'Eglise, à Paris en 1716. *in-12.* 4. voulumes.

Méditation sur la régle de saint Benoît, en 1717. *in-8°.*

Entretiens spirituels en forme de prieres sur les évangiles des Dimanches & des mysteres de toute l'année: sur la passion de N. S. J. C. distribués pour tous les jours du carême: sur l'Incarnation, distribués pour tous les jours de l'avant, en 1720. *in-12.* 4. volumes.

Entretiens spirituels pour la fête & l'octave du Saint Sacre-

ment, avec l'office du jour à l'usage de Rome & de Paris, en 1722. un volume *in-12*.

Imitation de *N. S. J. C.* traduction nouvelle, avec une priere affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, un volume *in 12*. en 1723.

Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année, 2. volumes *in-12*. en 1726.

Du bonheur d'un simple religieux & d'une simple religieuse qui aiment leur état & leurs devoirs, un vol. *in-12*. en 1727.

Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort, un vol. *in-12*. en 1727.

Retraite de dix jours sur les principaux devoirs de la vie religieuse, avec une paraphrase sur la prose du Saint Esp. it, un vol. *in-12*. en 1728.

De l'espérance chrétienne & de la confiance en la miséricorde Dieu, un vol. *in-12*. en 1728.

L'office de la semaine sainte, & de celle de Pâques, en latin & en françois, avec des méditations sur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions sur l'office & les cérémonies, & des instructions & prieres pour la confession & pour la communion, un vol. *in-12*. en 1729.

Effusion de cœur sur le cantique des cantiques, un volume *in-12*. en 1730. C'est son dernier ouvrage imprimé, qui fait le cinquiéme volume des effusions de cœur sur les pseaumes.

Il avoit commencé environ un an avant sa mort un ouvrage de même genre sur Job, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. Tous ses ouvrages sont imprimés chez Jacques Vincent, libraire à Paris.

Dom Robert Morel a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états, tirées des seules paroles de l ancien & du nouveau Testament, avec des élévations vers Dieu*, un volume *in-12*. Toutes les élevations sont de lui, ce qui compose un tiers de l'ouvrage.

Le R. P. D. Robert Morel avoit la taille petite, le corps mince, la tête longue & grosse, sur-tout par derriere, le front en bosse, le né long & aquilain, les yeux vifs & petits, la bouche petite & gracieuse, la voix douce, le visage long terminé en pointe, le menton bien fini, l'air & l'abord riant, la physionomie fine & spirituelle. M. Retout, peintre du roi, a tiré son portrait avant sa mort sans qu'il en ait eu connoissance. Son esprit étoit clair, vif, juste & fécond : il avoit reçu de Dieu la plénitude de la science des Saints, il excelloit sur-tout dans les matiéres de piété, la connoissance des mœurs & des régles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation étoit vive & délicate, ses réponses spirituelles & promptes, son humeur douce, égale & égayée : mais toujours accompagné d'humilité & de retenue. Ses paroles ne respiroient que la piété, la droiture, la charité, la sincerité & l'innocence des mœurs. Une grande simplicité & une modestie, dont il ne s'écartoit jamais, lui servoient à cacher ses talens, la beauté de son génie. Il est mort de la mort des saints le Dimanche dix-neuviéme jour du mois d'Août 1731. âgé de soixante-dix-neuf ans commencés. * *Mémoires du tems.*

MOREL, (André) étoit de Berne en Suisse, & de la Religion Prétendue Réformée. Il a été un des plus habiles antiquaires du dernier siécle. On en a un témoignage dans cinq lettres latines imprimées en un recueil, que le sçavant Ezechiel Spanheim lui a écrites, & dans lesquelles il parle de lui très-avantageusement. Il vint assez jeune à Paris & brilla par son érudition dans les assemblées des sçavans, principalement dans celle qui se tenoit alors dans l'hôtel du duc d'Aumont, où plusieurs sçavans travailloient ensemble dans des conférences à éclaircir par les médailles l'histoire des empereurs Romains. Morel, qui avoit rapporté presque toutes ses études aux médailles dont il avoit fait ses délices dès sa premiere jeunesse, & qui en avoit ramassé & dessiné un très-grand nombre, soit dans les provinces, soit à Pari où le cabinet des médailles du roi lui fut ouvert ne pouvoit manquer d'être fort utile dans ces conférences, & par conséquent d'y être bien reçû. Ces sçavans ne tarderent pas à l'exhorter de rassembler en un corps toutes les médailles antiques, ou déja publiées dans les livres, ou renfermées dans sa collection particuliere. Il se rendit à leurs desirs, & il commença à donner un essai de son travail dans le plan qu'il donna de son ouvrage en 1683. Le titre de ce livre imprimé à Paris est : *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ, quod litteratorum reipublicæ proponit Andreas Morellus, Helvetius.* Peu après la publication de cet essai, M. Rainssant qui travailloit à mettre par ordre le cabinet des antiques du feu roi, dont il avoit la direction, ayant besoin d'un aide pour ce travail, demanda & obtint M. Morel qui fut chargé de dessiner toutes les medailles antiques. Un jour que le roi Louis XIV. sous les yeux duquel il dessinoit quelquefois, admiroit l'application qu'il apportoit à son travail, ce prince ayant remarqué qu'il consideroit quelques médailles avec une attention plus particuliere, lui demanda la raison. M. Morel la lui dit, & lui fit en même tems le plan d'un grand ouvrage qu'il projettoit. Louis XIV. qui l'écoutoit avec plaisir, lui ordonna de faire entrer dans son recueil toutes les médailles de son cabinet. Cependant après qu'il eut fini ce dont il avoit été chargé, comme on ne se pressoit pas de récompenser son travail, il le demanda à M. de Louvois, & n'ayant pas été content de la réponse de ce ministre, il s'en plaignit avec une liberté helvétique qui le fit mettre à la Bastille au commencement de Juillet 1688. Il dit dans une de ses lettres manuscrites adressée à M. Toinard le 27. du même mois de Juillet : « Pour ce qui est des époques que vous me demandez, je n'en ai point « d'autre en tête que celle depuis que je suis ici, sçavoir, « trois semaines. » Et plus bas : « Peut-être que la devise de « M. Fouquet me pourroit servir, *Inclusum carcer illustrat*, « un vers à soye : car c'est mon travail qui me cause ma pri- « son. » On a prétendu cependant que c'étoit à cause de sa religion. Il fut toûjours traité fort honorablement dans sa prison, & aux dépens du roi. Ses amis avoient souvent la liberté de le visiter, & lui-même avoit celle de continuer ses recherches sur les médailles : on lui fit même porter une partie du moyen bronze du cabinet de sa majesté. Il touchoit également la pension que sa majesté lui faisoit depuis du tems, & depuis le commencement de Juillet 1687. jusqu'au 5. de Janvier 1689. il avoue qu'il avoit reçû plus de deux mille livres. Lorsque M. Rainssant, garde du cabinet des médailles de sa majesté, eut été trouvé noyé dans le canal de Versailles au commencement de Juin 1689. M. de Villacerf alla trouver M. Morel à la Bastille, pour lui offrir la place du défunt, à condition qu'il embrasseroit la religion Catholique ; mais n'ayant pas voulu accepter cette condition, quelque raisonnable qu'elle fût, ses amis n'eurent plus la permission de le voir, & lui-même fut beaucoup plus resserré. Mais comme on respectoit toûjours en lui le mérite, dont il étoit orné, malgré son obstination, M. de Villacerf qui l'estimoit sincérement, ne cessa pas de solliciter sa liberté, & il l'obtint enfin. M. Morel sortit de la Bastille un Mardi au soir 30. d'Août de l'an 1689. Il fut arrêté une seconde fois & conduit encore à la Bastille au mois d'Avril 1690. & il n'en sortit que le 16. Novembre 1691. à la sollicitation du grand conseil de Berne, qui adressa à cet effet des lettres d'intercession au roi, & à M. Amelot ambassadeur de France. M. Morel n'eut pas la place de garde du cabinet des médailles : elle fut donnée à M. Oudinet, qui étoit très-capable de la remplir. *Voyez* OUDINET, RAINSSANT, & DRON. Mais il eut plusieurs audiences de Louis XIV. qui le reçut toûjours avec plaisir, & qui lui fit plusieurs gratifications honnêtes. A la fin de Janvier 1694. le comte de Schwartzemberg qui avoit un beau cabinet de médailles qu'il enrichissoit tous les jours l'appella auprès de lui, & M. Morel qui étoit retourné à Berne dès le mois d'Août ou de Septembre mil six cens quatre-vingt-douze, se rendit à Arnstad, lieu de la résidence du comte. Le baron de Spanheim qui étoit retourné à la cour de Berlin depuis le commencement de la guerre de mil six cens quatre-vingt-neuf, lui donna un rendez-vous à Hall en Saxe, où l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, devoit se rendre avec toute sa cour pour la solemnité de l'établissement d'une nouvelle université que ce prince vouloit y faire. Dans le premier entretien que M. Morel eut en cette occasion avec MM. de Spanheim & Frederic-Benedict Carpzovius, sénateur de Lipsic, celui-ci lui promit de lui procurer un libraire à Leipsic pour imprimer son grand ouvrage, dont il n'avoit point abandonné le projet, ni pendant sa

détention, ni depuis le recouvrement de sa liberté. M. Eberard Danckelman, qui gouvernoit alors toutes les affaires de l'Electeur de Brandebourg, & à qui M. de Spanheim présenta aussi Morel, lui promit pareillement sa protection & ses bons offices auprès de l'électeur de qui Morel eut peu après une audience qui ne fut pas moins favorable. Flatté de ces espérances, Morel après être retourné à Arnstad, revint à Berlin pour visiter le cabinet de l'électeur, & sçavoir ce qu'on avoit résolu sur son compte. En passant à Leipsic il régla presque tout avec un libraire pour l'impression de son grand recueil, & quand il fut arrivé à Berlin, l'électeur, instruit plus au long de son projet, lui fit espérer les effets de sa liberalité, & consentit que l'ouvrage lui fût dédié quand il paroitroit. L'année suivante 1695. il fit réimprimer à Leipsic son *Specimen*, retouché & augmenté, & il y joignit cinq lettres de M. de Spanheim, dont les trois dernieres étoient toutes nouvelles; les deux premieres avoient été inserées dans la premiere édition du *Specimen*, fait à Paris, mais elles parurent ici fort augmentées. Ces lettres roulent presque toutes sur l'explication de quelques médailles. M. Liebe en a mis trois à la fin de sa *Gotha nummaria*. Quelque tems après, & l'ouvrage n'étant point encore commencé à imprimer, M. Danckelman, son protecteur, fut disgracié, & par surcroît d'infortune il se vit lui-même attaqué d'une paralysie du côté droit qui l'obligea d'interrompre son travail. Il le reprit cependant lorsqu'il se sentit un peu mieux, & esperant toûjours le donner au public, il en donna une idée nouvelle dans une lettre au sçavant Perizonius qui a été imprimée, & que l'on trouve dans l'écrit intitulé: *Jac. Perizon. & And. Morel. quæst. epistol. de nummis consularibus*, à la suite de la dissertation *de ære gravi*, qui parut en 1713. à Leyde *in-12*. On y trouve encore quelques autres lettres de Morel, parce qu'il eut avec ce sçavant un commerce de lettres qui dura peu, Morel étant mort à Arnstad le 11. d'Avril 1703. Il a laissé un fils qui est aujourd'hui ministre de l'église de Berne. Son grand ouvrage a paru enfin en 1734. à Amsterdam en deux volumes *in-fol.* non tel qu'il l'avoit projetté, mais tel qu'il l'avoit laissé à sa mort. On le doit aux soins de Sigebert Havercamp qui l'a orné d'un commentaire perpétuel de sa façon, & d'une préface. Le titre est: *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*, &c. * *Memoires du tems.* Lettres manuscrites de M. Dron à M. Morel, & de M. Morel à M. Dron, chanoine de saint Thomas du Louvre à Paris. *Bibliotheque raisonnée*, à l'endroit cité dans cet article. Préface du *Thesaurus Morellianus*, &c.

MORERI. (Louis) *Ajoûtez ce qui suit pour son article.* 1°. Il a donné au public à Lyon en 1671. *in-12*. les *Relations nouvelles du Levant, ou traités de la religion du gouvernement & des coûtumes des Perses, des Armeniens & des Gaures*, composés par le P. Gabriel de Chinon, Capucin. Moreri a mis à la tête une longue préface où il fait l'éloge de son auteur. A l'égard de son grand dictionaire historique, si augmenté depuis lui, quoiqu'il porte toûjours son nom, ce ne fût d'abord, *comme on l'a dit à son article*, qu'un volume *in-fol.* qui parut en 1674. à Lyon, chez Guerin. Moreri en donna quelques années après une seconde édition augmentée d'un volume. Le premier étoit achevé quand il mourut, le sieur Paralyre, premier commis de M. de Pompone, prit soin de l'impression du second tome, & dédia tout l'ouvrage au roi. Cette seconde édition est de l'an 1681. La troisiéme parut à Paris en 1683. aussi en deux volumes *in-fol.* Elle a été faite sur la seconde. Les deux suivantes, dont la quatriéme est de l'an 1687. & la cinquiéme de 1688. ont été faites à Lyon en deux volumes augmentés de quelques articles. En 1689. on donna à Paris un supplément *in-fol.* que l'on attribue à l'abbé de saint Ussan. Ce supplément fut inseré dans la suite dans la sixiéme édition, avec de nouvelles corrections & augmentations, à Amsterdam en 1691. *in-fol.* 4. vol. Jean le Clerc, fameux ministre de Hollande, mort en 1735. en est l'éditeur & l'auteur des corrections & augmentations. La septiéme édition entierement semblable à la précédente, à peu de chose près, se fit à Amsterdam en 1694. en quatre volumes *in-fol.* La huitiéme qui lui ressemble aussi, parut encore à Amsterdam en 1698. en quatre volumes *in-fol.* La neuviéme a été donnée par les soins de M. Vaultier à Paris l'an 1699. en quatre volumes *in-fol.* La dixiéme est encore d'Amsterdam, & a été faite sur la révision de M. le Clerc l'an 1702. en quatre volumes *in-fol.* La onziéme a été donnée par M. Vaultier, avec de nouvelles augmentations à Paris en 1704. en quatre volumes *in-fol.* Elle avoit été précédée d'un *projet* du même pour la correction de ce dictionaire, à Paris en 1701. *in-4°*. & elle fut suivie de *Remarques critiques* sur l'édition de 1704. qui parurent en 1706. & dont M. Bayle donna une seconde édition en la même année à Rotterdam avec une préface & des notes. La douziéme porte encore le nom de M. Vaultier; elle est de 1707. à Paris en quatre volumes *in fol.* La treiziéme est du même lieu, & de l'an 1712. en cinq volumes *in fol.* M. Du-Pin y a eu beaucoup de part. En 1714. on imprima un supplément dans la même ville en un gros volume *in-fol.* qui fut réimprimé en 1716. à Amsterdam en deux volumes *in-fol.* avec des augmentations nombreuses de M. Bernard. La quatorziéme édition est d'Amsterdam en 1717. en six volumes *in-fol.* en comptant le supplement qui n'a pas été fondu dans le corps de l'ouvrage. La quinziéme a été donnée à Paris en 1718. en cinq volumes *in-fol.* M. Du-Pin y a eu encore beaucoup de part, & y a inseré quantité d'articles qui ont fait rechercher toûjours cette édition. On y a mis aussi en leur place les articles du supplémement de Hollande. Cependant comme ces sortes d'ouvrages arrivent très-difficilement à un certain dégré de perfection qui puisse les mettre au dessus de la critique, MM. de Pouilli, freres, M. Themiseuil, & les autres auteurs qui travailloient alors au journal intitulé, l'*Europe sçavante*, insererent dans leur quatriéme tome un mémoire où l'on fait voir que dans la seule lettre Z, qui est une des moins abondantes, il y a plusieurs fautes & quantité d'articles omis. M. l'abbé le Clerc, prêtre de la communauté de saint Sulpice, fit sur la même édition des remarques beaucoup plus amples, & en bien plus grand nombre sur les trois premiers tomes seulement. Ces remarques, où l'on trouve quelque littérature, mais plus encore de dispute théologique, ont été imprimées en trois petits volumes *in-8°*. Le premier en 1719. le second en 1720. & le troisiéme en 1721. Il en avoit fait d'aussi amples sur le quatriéme volume qui sont manuscrites entre les mains de plusieurs personnes. D. François Meri, Bénédictin, fit une *Discussion critique* de plusieurs de ces remarques des deux premiers volumes, qu'il publia à Orléans en 1720. *in-8°*. & où il prit le nom supposé de *M. Thomas docteur de Louvain*. On y trouve plusieurs remarques fort judicieuses. M. le Clerc a parlé de cette dispute dans sa *Bibliotheque du Richelet. Voyez aussi l'article* MERY (D. François) *dans ce supplément*. La seiziéme édition du dictionaire historique parut en 1725. à Paris en six volumes *in-fol.* M. de la Barre, de l'académie des belles lettres, & M. le Clerc, *dont on vient de parler*, y ont fait un grand nombre d'additions, & quelques corrections & suppressions; & M. Vailly, avocat, a retouché en quelques endroits les généalogies. En 1731. on réimprima à Basle en six volumes *in-fol.* le dictionaire historique sur l'édition de 1725. dont on a augmenté un assez grand nombre d'articles, sans compter beaucoup d'autres nouveaux que l'on y a mis. Mais on y a fait très-peu de corrections, & presque par tout l'édition de Paris se trouve copiée dans celle-ci jusqu'aux fautes d'impression. Dans le même tems on réimprimoit à Paris l'édition de 1725. qui parut à la fin de Février 1732. aussi en six volumes *in-fol.* Presque toutes les généalogies y sont rétablies dans la verité par M. de Lavaux, & de plus on y a fait au moins mille corrections sur les autres articles. Ces corrections sont de M. l'abbé G ** chanoine de saint Jacques de l'Hôpital. C'est contre toute verité qu'il est dit dans une lettre prétendue du sieur Brandmuller, libraire à Basle, inserée dans les *Mémoires de Trevoux du mois de Juin 1735*. que l'on ne trouve pour toutes corrections dans cette édition de 1732. que *quelques notules de parti*. Croit-on en imposer ainsi au public qui a des yeux, & qui voit le contraire en une infinité d'endroits de cette edition de 1732. qui en effet est déja enlevée. *Voyez le reste de ce qui regarde* M. MORERI *à son article dans le dictionaire historique*.

MORESTEL, (Pierre) prêtre, docteur en théologie, chanoine de la collégiale de S. Louis de la Saussaye, au diocèse

d'Evreux, avoit été d'abord curé de saint Nicolas de la Taille dans l'archevêché de Rouen, au païs de Caux, & avoit résigné cette cure le 26. Septembre 1640. Il étoit né à Tournus en Bourgogne. Ce fut lui qui prit soin de l'éducation & des études de Charles d'Elbeuf, duc de Lorraine. Il étoit très-versé dans les belles lettres & dans les langues grecque & latine, & entre ses ouvrages, il y en a plusieurs qui sont encore fort recherchés. On connoît les suivans : *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum, mensibus, &c.* en 1605. *Alyptus, sive de priscorum Romanorum feriis*, en 1605. *Les secrets de nature ou la pierre de touche des poëtes, &c.* en 1607. *La philosophie occulte des devanciers de Platon, d'Aristote, &c.* en 1607. *De pompa ferali, seu justa funebria*, en 1621. *Artis cabbalisticæ academia*, en 1621. *Methodus ad acquirendas omnes scientias*, en 1632. *Le guidon des prélats & bouclier des pasteurs*, en 1634. Ce livre fit beaucoup de bruit : ayant d'abord été condamné par l'archevêque de Rouen, l'auteur se pourvut au parlement de cette ville, qui défendit à l'imprimeur d'achever l'impression de la censure du prélat. Pendant ce tems-là la faculté de théologie de Paris à qui l'archevêque de Rouen s'étoit adressé, fit examiner le livre. Morestel l'ayant sçû, alla trouver les docteurs commissaires, promit de se soûmettre à leur jugement, & obtint qu'il ne seroit point parlé de censure. L'archevêque de Rouen fit aussi casser par un arrêt du conseil toute la procédure du parlement. *Regina omnium scientiarum qua duce ad omnes scientias & artes qui litteris delectantur facile conscendent*, en 1632 *Encyclopedia sive artificiosa ratio & via circularis ad artem magnam Lulli, &c.* en 1646. & 1648. *Le séjour delicieux*, en 1623. Morestel mourut le 7. de Septembre 1658. dans sa 83. année.

MORHOF, (Daniel-George) naquit à Wismar, ville ancienne & très-fortifiée du duché de Meckelbourg, le 6. de Février 1639. d'une honnête famille. Après avoir fait ses premieres études dans le lieu de sa naissance, il alla à l'âge de seize ans en 1655. à Stetin, où il étudia la philosophie sous Jean Micrælius, l'hébreu sous Joachim Fabricius, & le droit sous Jean Sithmann, sans cependant négliger les belles lettres qu'il a toûjours cultivées. En 1657. il passa à Rostok pour y continuer ses études de droit. Il étoit encore dans cette ville en 1660. lorsqu'il fit une piéce de vers qui plut aux connoisseurs, & qui lui fit donner la chaire de professeur en poësie dans la même ville. Mais il obtint qu'il n'entreroit en exercice que l'année suivante, & qu'on lui laisseroit auparavant satisfaire le desir qu'il avoit de voyager. Il employa cette année à visiter la Hollande & l'Angleterre, & revint à Rostok en 1661. Mais en 1665. le duc de Holstein ayant fondé une université à Kiel, ce duc engagea Morhof à accepter la charge de professeur en éloquence & en poësie dans cette nouvelle académie. En 1670. il fit un second voyage en Hollande & en Angleterre, & de retour à Kiel il se maria le 25. d'Octobre 1671. Deux ans après, il fut fait professeur en histoire, & l'on ajoûta en 1680. à cette charge celle de bibliothécaire de l'université. L'ardeur qu'il avoit pour l'étude le faisoit suffire à ces différens emplois, & lui faisoit trouver encore du tems pour composer. Mais enfin le travail l'épuisa, & après avoir langui long tems, il mourut à Lubec le 30. de Juillet 1691. âgé de cinquante-trois ans. Il a beaucoup écrit, & la plûpart de ses ouvrages sont estimés. Le premier est *Diatriba de morbis & eorum remediis juridica*, à Rostok en 1658. c'est une thése de droit qu'il soûtint à Rostok, où il traite du droit des malades. Le 2. *Lessus in ciconiam Adrianam*, (c'est-à-dire, appellée Adrien) *carmen joculare & ludicrum*, à Rostok en 1660. *in-4°.* ce fut cette piéce qui lui procura la chaire de professeur en poësie. Le 3. *Dissertatio de enthusiasmo & furore poetico*, à Rostok en 1661. *in-4°.* Le 4. *Theologia gentilis politica dissertatio prima de divinitate principum*, à Rostok *in-4°.* en 1662. elle roule sur le culte idolâtre que les payens ont rendu à leurs princes. Le 5. *Dissertatio de jure silentii*, à Francker en 1661. *in-4°.* c'est la thése qu'il soûtint le 26. de Septembre 1661. lorsqu'il se fit recevoir docteur en droit en passant par Francker. Le 6. *Memoria Henrici Rahnii, academiæ Rostokiensis jurisconsulti publica oratione celebrata*, à Rostok en 1662. *in 4°.* Le 7. *Querela Halecis ad Neptuni tribunal, carmen joculare*, à Rostok *in-4°.* en 1662. Le 8. *Prosphonema in Christiani Kortholti summos in theologia honores*, à Rostok en 1663. *in 4°.* L'auteur y traite de l'accord de la philosophie & de la théologie. Le 9. *Diatribe philologica de novo anno ejusque vitibus*, à Rostok en 1663. *in-4°.* Le 10. *Carmen de ente rationis heroïcum joculare*, à Rostok en 1663. Le 11. *Princeps medicus*, à Rostok en 1665. *in-4°.* C'est une dissertation sur la guérison des écrouelles par les rois de France & d'Angleterre : car il donne aussi cet avantage aux derniers, & il soûtient que cette guérison est miraculeuse. Jean Joachim Zentgrave, théologien de Strasbourg lui a opposé un écrit où il le réfute, à Wittemberg en 1669. Le 13. *Oratio de tribus causis ob quas multi ad minus solidam aliquam sapientiam perveniant*, en 1666. Le 14. Une traduction latine de quelques traités de physique écrits en Anglois par Robert Boyle, avec qui il étoit lié. Cette traduction parut à Hambourg en 1671. Le 15. *Disputatio de sole igneo academica*, Kilonii en 1672. *in-4°.* Le 16. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, en 1672. & 1703. Le 17. *Oratio de intemperantia in studiis, & eruditorum, qui ex ea oriuntur morbis*, en 1672. Le 18. *Epistola de transmutatione metallorum*, à Hambourg en 1673. L'auteur montre beaucoup de crédulité dans cet écrit sur ce que les chercheurs de la pierre philosophale ont dit de la transmutation des métaux. Le 19. *Dissertatio de paradoxis sensuum*, en 1676. Le 20. Un traité écrit en allemand, de la langue & de la poësie allemande, de leur origine, de leurs progrès & de leurs ségles, où il parle aussi de la poësie des autres peuples, à Kiel en 1682. & à Lubec en 1700. Le 21. *De Patavinitate Livianâ, ubi de urbanitate & peregrinitate sermonis latini universè agitur*, à Kiel en 1685. *in-4°.* Le 22. *Disputatio de eloquentia in tacendo*, à Kiel en 1684. *in-4°.* Le 23. *Phylocrisum, seu de laudibus auri*, à Lubec en 1690. Il y a deux discours : le premier est de Majoragio, professeur d'éloquence à Milan : le deuxiéme est de Morhof. Le 24. est l'ouvrage de Morhof qui est le plus connu, & qu'il donna sous le titre de *Polyhistor, sive de notitia auctorum & rerum commentarii*, à Lubec en 1688. *in-4°.* Il parut un troisiéme livre au même lieu en 1692. après la mort de l'auteur, & ces trois livres ont été depuis réunis & imprimés au même lieu en 1695. *in-4°.* En 1708. Jean Moller en donna une nouvelle édition augmentée, & avec la vie de l'auteur, à Lubec *in-4°.* 2. vol. & enfin Jean-Albert Fabricius, si connu des sçavans, en donna une troisiéme édition en 1732. à Lubec, en 3. vol. *in-4°.* revûs, corrigés & augmentés : c'est la meilleure édition d'un ouvrage où l'on trouve des choses excellentes, mais où la méthode manque. Enfin on a encore de Morhof, *commentatio de disciplina argutiarum*, en 1693. *Collegium epistolicum*, en 1693. *Opera poëtica* avec une préface de Henri Mutilius, en 1694. *Orationes & programmata*, en 1698. *Dissertationes academicæ & epistolicæ*, en 1699. *Delitiæ oratoriæ intimioris, &c.* en 1701. On trouve dans ces derniers recueils plusieurs piéces de Morhof déja imprimées séparément. * *Voyez* son éloge à la tête de son *Polyhistor*, de l'édition de 1708. & de celle de 1732.

MORIGIA, (Bonincontri) de la famille dont le suivant a été, fleurissoit dès le commencement du XIV. siécle. Il étoit de Monza, aujourd'hui ville du duché de Milan. C'est sans raison que plusieurs auteurs, comme Gaspard Bugati, de l'ordre des freres Prêcheurs, & Paule Morigia, général des Jésuites, font remonter cette famille jusqu'au tems de saint Ambroise. Il falloit se contenter de dire qu'elle est ancienne, & que depuis plusieurs siécles elle jouit à Milan, où il paroît qu'elle vint s'établir dans le XIV. siécle, de tous les priviléges des nobles. Elle fut toûjours fidéle au parti des Gibelins : les Guelphes ennemis de ce parti exilerent le pere de Bonincontri, & le fils n'en fut pas moins favorable aux Visconti. Il paroît qu'il les défendit par les armes, comme il les appuya de son crédit, & il dit lui-même que le premier jour de Novembre de l'an 1322. il alla à Milan au secours de Galeas Visconti avec deux cens hommes de pied. En 1329. il fut un des douze que le gouverneur de Monza pour Louis de Baviere, eut pour conseillers, & ce fut la ville qui fit ce choix. En 1343. il fut envoyé en ambassade auprès de l'archevêque de Milan, pour les intérêts de sa patrie, & il réussit. Il a écrit l'histoire de Monza depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'an 1349. ou étoit même qu'il avoit poussé

poussé plus loin cette histoire, mais le reste est perdu, ou n'est pas encore publié. Ce que nous en avons, nous le devons aux soins du sçavant Louis-Antoine Muratori qui l'a donné dans le tome XII. de ses *Scriptor. rer. italic.*

MORIGIA, (Paul) general des Jesuates, non des Jésuites, *comme on l'a dit dans le dictionaire de Moreri de l'édition de 1725. car cette faute est corrigée dans celle de 1732.*

MORILLON, (Maximilien) prevôt d'Aire, & depuis évêque de Tournay dans le XVI. siecle. Il fut le confident particulier du cardinal de Granvelle, son grand vicaire, son intendant & le plus cher de ses amis. Il avoit son chiffre, & il lui rendoit un compte exact de ce qui se faisoit, & de ce qui se passoit à la cour de Bruxelles, dont il importoit à Granvelle d'avoir des nouvelles certaines. Ce cardinal ne pouvoit pas se reposer sur un homme plus capable de le bien servir. Morillon avoit non-seulement un très-grand esprit & un profond sçavoir, mais encore une probité singuliere, & une adresse admirable. Il étoit laborieux, agissant, constant, généreux, fidele, doux, discret, désintéressé. Le pape Pie V. ayant chargé le cardinal de Granvelle de demander au célébre Michel Baïus, docteur de Louvain, qu'il se soumît à la censure que l'on avoit faite de son livre *de libero hominis arbitrio*, il se déchargea de cette commission sur Morillon par deux lettres qu'il lui écrivit de Rome le 13. de Novembre 1567. dont l'une n'étoit que pour lui, & dont il pouvoit montrer l'autre à Baïus. Morillon répondit parfaitement à ce qu'on avoit attendu de sa prudence, & la cour de Rome dût être contente de ses démarches. On peut voir dans les lettres mêmes de Morillon au cardinal de Granvelle ce qu'il fit pour réussir, & quel fut ce succès. L'une est datée de Bruxelles le 20. de Juin 1568. & l'autre le 28. de Juin de l'année suivante. Baïus donna la rétractation que l'on demandoit: mais on ne lui demanda pas alors de la signer. Morillon en dressa seulement un procès verbal qu'il envoya à Rome, & le pape s'en contenta. Mais depuis on voulut absolument que ce docteur signât son abjuration, & le pere Toler fut envoyé exprès en Flandres pour l'y déterminer. Morillon fut encore chargé de plusieurs autres affaires dont il s'acquitta avec sa prudence ordinaire. On a de lui manuscrit un grand nombre de lettres & de mémoires qui sont autant de monumens très-précieux pour l'histoire de son tems. * *Voyez* les lettres de Morillon au cardinal de Granvelle, imprimées dans le projet de la vie de ce cardinal par l'abbé Boisot, dans le quatrieme tome, premiere partie des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart.

MORILLON, (dom Julien-Gatien) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Maur, s'est acquis de la réputation par ses vers françois. Il étoit né à Tours en 1633. & il fit profession chez les Bénédictins de l'abbaye de saint Melaine de Rennes le 3. d'Août 1652. âgé de dix-neuf ans. Suivant son inclination pour la poësie, il ne s'occupa que de sujets de piété afin de sanctifier cette étude, & il les tira la plûpart de l'écriture-sainte. En 1668. il donna en vers françois une *paraphrase du livre de Job*, à Paris, chez Billaine. Celle qu'il a donnée sur l'Ecclésiaste parut au même lieu en 1670. Il en publia une autre sur le livre de Tobie à Orléans en 1674. Son *Poeme de Joseph*, ou l'*Esclave fidèle* a été imprimé à Tours en 1679. Il y en a d'autres éditions. Après sa mort on fit réimprimer à Tours en 1695. un petit recueil de poësies badines qui n'ont presque rien qui puisse soutenir la réputation du poëte. Dom Morillon est mort à Rennes le 13. de Janvier 1694. * Dom le Cerf, *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur.*

MORILLOS, (Barthélemi) de Séville en Espagne, né en 1613. après avoir cultivé la peinture avec succès dans sa patrie, il voyagea en Italie, où il se fit admirer de nouveau par une maniere de peindre qui lui étoit propre, & qui produisoit un grand effet. Les Italiens étonnés de la beauté de son génie, & de la fraicheur de son pinceau, ne firent point de difficulté de le comparer au célebre Paul Veronèse. De retour en Espagne, Charles II. le fit venir à sa cour dans le dessein de le déclarer son premier peintre. Mais Morillos s'en excusa sur son âge qui ne lui permettoit pas de se charger d'un emploi aussi important. Son extrême modestie en étoit néanmoins l'unique cause. Il mourut en 1685. * *Abecedar. pittorico, pag. 91. Mémoires du tems.*

MORIN, (Jean Baptiste) docteur en médecine, & professeur royal de mathématiques à Paris, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour suppléer à ce qu'on a dit de cet astronome dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *On dit qu'il* refusa les thèses de Villon, c'est Antoine Veillon, provençal, appellé vulgairement à Paris *le philosophe soldat.* 2°. *On dit qu'en* 1635. il donna un livre intitulé, *Quod deversit*: le titre est, *Quod sit Deus. Quod deversit* n'a pas de sens. 3°. *Le titre de celui qu'il publia en* 1631. *est aussi exprimé de façon qu'il fait dire à l'auteur ce qu'il n'a pas voulu dire*: il falloit mettre, *famosi problematis de telluris motu, vel quiete hactenus optata solutio.* 4°. Landcberge médecin: *c'est plutôt* Lansberg. Bouillaud, *c'est* Bouilliaud. *On a mis aussi* Naudé, *pour* Neuré, philosophe, ami de Gassendi. 5°. L'*Astrologia Gallica* de Morin n'a paru qu'après sa mort, *in-fol.* à la Haye en 1661. Sa vie est en tête. Poilly grava son portrait en 1657. sur l'original peint par Flamen; & Claude Mercier, neveu de Morin du côté maternel, le dédia à Guillaume Tronson, conseiller secrétaire du roi. On lit ces deux vers au bas de ce portrait:

Quis, qualis, quantusque fuit MORINUS, *habetur*
Ex scriptis, cœli Themate & effigie.

On parle dans sa vie, & dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome III. de quelques autres ouvrages *dont on n'a rien dit dans le dictionaire historique: on peut consulter sur cela ces auteurs.* Mais ni les uns, ni les autres ne font mention de plusieurs opuscules astronomiques du même Morin qui sont demeurés manuscrits, *& dont on ne sera pas fâché que nous parlions.* Le premier de ces opuscules est un abrégé de la sphere, tant céleste que terrestre. (*Doctrina spherica tam cœlestis quam terrestris epitome.* Le second qui est plus considérable, est un traité d'astronomie divisé en deux parties: dans la premiere Morin explique la doctrine de la sphere, c'est-à-dire la théorie de la sphere & sa pratique, ou la maniere de s'en servir. Dans la seconde il donne les théories des planétes démontrées par l'hypothèse de Copernic, selon le sentiment de Kepler. Il avoit enseigné publiquement ce traité au collége royal en 1631. & 1632. Ses amis l'engagerent depuis & le presserent même de le publier, & à leurs sollicitations il le revit, l'éclaircit, l'augmenta, & en abandonna l'original en 1654. à M. François Henri, avocat au parlement, son ami. Celui-ci examina de nouveau ces deux traités, car Morin lui communiqua aussi l'original du premier. Il y mit encore plus d'ordre qu'il n'y en avoit, les corrigea, & les augmenta de telle sorte qu'il en fit presque deux traités nouveaux, du vivant même de l'auteur à qui il communiquoit son travail. Nous avons vû ces deux traités écrits de la main même de M. Henri qui est mort en 1686. sans les avoir donnés au public. *Voyez* HENRI. La seconde partie de cette astronomie de Morin, qui contient la théorie des planétes, est proprement un troisiéme traité, & il est orné d'une préface particuliere. M. Henri faisoit une grande estime de ces écrits. François Bernier a fait contre Morin un écrit où il le traite assez mal. Il a pour titre: *Favilla ridiculi muris, hoc est, dissertatiuncula ridicule defensa à* Joan. Bap. Morino, *astrologo adversus expositam à* Petro Gassendo, *Epicuri philosophiam, per* Franc. Bernetium, *Andegavum, doctorem medicum Monspeliensem*, à Paris en 1653. *in-4°.* Morin est encore plus maltraité dans deux lettres de M. de Neuré de 1649. l'une sous le nom *de la Roche*, l'autre sous son vrai nom; & dans celle de M. de Barancy, docteur en droit & avocat au parlement, de la même année 1649. toutes les trois écrites pour venger M. Gassendi contre les injures de Morin qui avoit obligé M. Gassendi à faire son apologie contre lui. *Voyez le détail de ce différend à l'article de* NEURE'. (Mathurin de) M. de Neuré dans la seconde de ses lettres rapporte plusieurs circonstances de la vie de Morin que nous n'avons point vûes dans la vie de cet astronome, tant dans la latine que dans la françoise, ni dans le pere Niceron. Il dit 1°. qu'il étoit proche parent du fameux Simon Morin qui fut brûlé à Paris pour ses sentimens impies. *Voyez* MORIN.

(Simon) 2°. qu'il avoit fait le métier de *maître d'école* jusqu'à 40. ans, *allant de porte en porte, la plume à l'oreille, & l'écritoire au côté, mendier l'écolier, & gagner le mois, montrant à écrire, lire, calculer & compter tant au ject qu'à la plume :* 3°. qu'il n'avoit eu la chaire de professeur royal à Paris qu'à la recommandation de la reine, *séduite par l'apparence de mille fausses prédictions dont Morin amusoit sa crédulité, & dont elle témoigna du regret à sa mort, s'en voyant surprise en un tems bien éloigné de celui qu'il lui avoit promis*, &c. Neuré fait voir aussi dans cette lettre que Morin avoit tort de s'autoriser du discours du pere Charles de Condren, second supérieur général de l'Oratoire, touchant l'astrologie, pour persévérer dans l'étude de cette fausse science qui lui avoit tant de fois manqué au besoin, & que ce discours l'a condamné loin de l'approuver. Le pere de Condren avoit fait ce discours à la sollicitation du cardinal de Richelieu qui prenoit plaisir à exercer l'esprit des auteurs de son tems sur des sujets singuliers qu'il leur assignoit, & sur lesquels il les engageoit d'écrire. L'écrit du pere de Condren se trouve parmi ses autres œuvres: il n'est point achevé. *Il faut encore ajouter à ces circonstances que* Morin enseigna publiquement la philosophie à Aix avant l'âge de vingt ans; qu'il n'en avoit que seize quand il fit l'abrégé de la philosophie magnétique de *Gilbertus Anglus*; qu'il fut reçû docteur en médecine à Avignon le 9. de Mai 1613. & que Claude Dormi ne l'envoya pas seulement en Hongrie, mais d'abórd en Allemagne.

MORIN, (Jean) pere de l'Oratoire, &c. *Il faut ajouter & corriger ce qui suit à son article du Moreri édition de 1725.* Après être sorti de la maison du cardinal du Perron, il fut quelque tems auprès de M. l'évêque de Langres. Ses *Exercitationes biblicæ* sont en deux parties: la premiere parut en 1633. la seconde ne fut publiée qu'en 1669. après sa mort par les soins du pere Fronteau, chanoine régulier de sainte Geneviéve. *On dit qu'*il étoit encore jeune quand il composa l'histoire de la délivrance de l'Eglise, &c. Il avoit plus de 40. ans. *De cette histoire, & de ce qu'il a écrit sur le progrès de la souveraineté des papes, &c. on fait mal-à-propos deux ouvrages :* c'est un seul volume *in fol.* dont le titre entier est, *L'histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin, & de la grandeur & souveraineté temporelle donnée à l'église Romaine par les rois de France.* Les *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, dont on parle dans le même article, ont paru *in-8°.* à Londres en 1682. *Voyez ce que nous en avons dit à l'article de* SIMON. (Richard) Les ouvrages du pere Morin, *dont on n'a point parlé dans le Moreri édition de 1725.* sont, *Diatribe de sinceritate hebræi græcique textus dignoscenda*, &c. contre Simeon de Muïs, & tous ceux qui avoient écrit contre ce qu'il avoit dit de peu favorable à l'autenticité du texte hébreu. Sept lettres latines à Leo Allatius sur les Basiliques des Grecs, dans les *Mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, tome premier, seconde partie. Un traité *des défauts du gouvernement de l'Oratoire*, imprimé en 1653. *in-4°.* Il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits.

MORIN, (Simon) fanatique très-connu dans le XVII. siécle, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, naquit vers l'an 1623. à Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux en Normandie, d'une famille obscure & peu aisée. Ne trouvant pas dans son pays de quoi subsister, il vint à Paris, & comme il écrivoit fort bien, il entra en qualité de commis chez M. Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres; mais son esprit visionaire qui se manifestoit déja, & le peu d'application qu'il donnoit à son état, le firent congédier au bout de quelque tems. Il se servit alors pour subsister du seul talent qu'il avoit, & se fit écrivain copiste. L'oisiveté & son penchant naturel l'entrainerent bientôt dans les visions des Illuminés qui n'étoient alors que trop communs à Paris; & ayant été compris dans la recherche que l'on en faisoit faire, il fut conduit dans la prison de l'Officialité de Paris. Mais s'y étant bien conduit à quelques égaremens d'esprit près, qui se manifesterent, on le renvoya comme un esprit foible qui pourroit se rétablir de lui-même dans un état plus commode & plus libre. Morin remis en liberté, se logea chez une fruitiere dans la rue saint Germain l'Auxerrois près d'un jeu de paume qui est à présent le grenier à sel. Il y abusa de la fille de la fruitiere, appellée Jeanne Honadier, l'épousa ensuite, & en eut plusieurs enfans. Il fit connoissance avec les joueurs qui venoient se rafraîchir & boire de la bierre chez son hôtesse, & insinua ses visions à plusieurs, dont le nombre augmenta insensiblement. Ils se rendoient dans sa chambre, il leur faisoit de longs discours sur la spiritualité telle qu'il l'a concevoit; & quoiqu'il fût sans lettres, & très-ignorant, il se fit écouter, & sa chambre ne pouvant plus contenir la multitude de ceux qui venoient à ses assemblées, il loua un plus grand appartement dans une maison voisine. Le magistrat de la police fut informé de ces conventicules, & Morin fut arrêté de nouveau & conduit à la Bastille le 28. de Juillet 1644. Il y demeura 21. mois, en sortit sans aucune autre peine, & continua toûjours de débiter ses rêveries. Il composa alors le livre de ses *pensées* pour faire connoitre ses sentimens, & pour satisfaire, dit-il, un curé de Paris qui le lui avoit démandé dans sa prison. Il distribua d'abord cet ouvrage manuscrit, mais ne pouvant suffire à ceux qui le désiroient, il le fit imprimer secrétement avec ce titre: *Au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit, Pensées de Morin, dédiées au roi. Naïve & simple deposition que Morin fait de ses pensées aux pieds de Dieu, les soûmettant au jugement de son Eglise très-sainte, à laquelle il proteste tout respect & obéissance, avouant que s'il y a du mal, il est de lui; mais s'il y a du bien il est de Dieu, & lui en donne toute la gloire. Suppliant très-humblement toutes personnes de quelque condition qu'elles soient de le supporter un peu pour Dieu à cause de la vérité qu'il a à dire, & pour lesquelles il encoureroit la condamnation de Dieu, s'il se taisoit. Avec approbation, 1647.* in-8°. *pages 176.* Dans ce livre, qui est fort rare, on voit un avant-propos, trois oraisons à Dieu, à Jesus-Christ, à la Vierge, & quatre épitres, 1. *au roi;* 2. *à la reine & à nos seigneurs de son conseil;* 3. *au Chrétien lecteur;* 4. *aux faux freres fourés en l'église Romaine. Confession de l'auteur. Pensées de Morin. Cantiques spirituels. Quatrains touchant les trois états du Chrétien. Missive de l'auteur écrite pendant sa prison à quelques ames désireuses de la perfection.* Il n'y a point d'approbation, quoique le titre porte le contraire. Cet ouvrage est un tissu de revêries & d'ignorances qui renferme les principales erreurs condamnées depuis dans les Quiétistes, si ce n'est qu'il les pousse encore plus loin. Morin en envoya un exemplaire au curé de saint Germain l'Auxerrois, & sur ce que ce curé lui demanda quelle étoit sa mission, & de qui il la tenoit, il répondit qu'il la tenoit de Jesus-Christ même qui s'étoit incorporé en lui pour le salut de tous les hommes. Le curé lui demanda s'il pensoit aux châtimens que méritoit un sentiment si impie: Morin répliqua qu'il ne craignoit ni ménaces, ni supplices, & qu'il ne seroit jamais assez lâche pour dire, *Transeat à me calix iste.* Alors le curé indigné de son impieté le chassa, & en avertit le lieutenant de police, qui envoya le lendemain pour faire arrêter Morin, mais on ne le trouva point. Il avoit changé de quartier & de nom, & s'étoit retiré avec sa femme & ses enfans dans l'isle Notre-Dame, où l'on croit qu'il composa sa *Requête au roi & à la reine régente, mere du roi*, imprimée *in-8°.* en huit pages, & datée du 27. d'Octobre 1647. Il y demande qu'on ne l'arrête plus que sa majesté ne soit instruite par elle-même de ses sentimens. Mais on n'y eut point d'égard, & on le cherchoit toûjours lorsqu'il fut découvert par une rencontre singuliere. Le commissaire Picart revenant un soir de chez un de ses amis chez qui il avoit soupé, accompagné de son clerc & d'un laquais, rencontra en son chemin un petit garçon qui portoit à sa main une chandelle allumée enveloppée de la premiere feuille du livre de Morin, & disposée de maniere qu'on lisoit distinctement sur ce papier *pensées de Morin.* A cette vûe le commissaire aborda le petit garçon, le questionna, remarqua son embarras, & pour le faire parler plus clairement, lui dit qu'il étoit intime ami de Morin, & qu'il avoit à lui apprendre une nouvelle qui lui feroit plaisir. Le petit garçon trompé, avoua qu'il étoit son fils, & dit au commissaire de le suivre. Pendant ce tems-là le laquais courut chercher la robe de son maître, & avertir le guet. Le commissaire entra d'abord suivi de son clerc, mais sans robe, & remarquant l'étonnement de Morin, il lui dit

qu'ils venoient pour lui rendre leurs hommages en qualité de nouveau Messie, & pour recevoir ses instructions, & qu'il y avoit plusieurs personnes de leur connoissance qui souhaitoient aussi d'être ses disciples. Il lui parla aussi de son livre de *pensées*, dont il fit un si grand éloge que Morin lui montra confidemment tout ce qu'il en avoit d'imprimé, avec quantité de lettres qui lui avoient été écrites par diverses personnes. Durant cette conversation le laquais arriva avec la robe de son maître, qui l'endossa, & suivit du guet qui garda la maison. A cet aspect Morin & sa femme entrerent en fureur: mais la colere ne servoit de rien. Le commissaire saisit les livres & les papiers, & Morin fut conduit pour la seconde fois à la Bastille, où il demeura jusqu'au commencement de 1649. qu'il en sortit après avoir fait une rétractation de ses erreurs, qu'il fit imprimer la même année. C'est un *in-4°*. de quatre pages. Elle est datée du 7. de Février. Morin y reconnoit qu'il a été trompé par l'esprit malin, & détrompé par l'abbé de Montmorency, auquel il renvoie ceux qui veulent être détrompé comme lui. Quatre mois après il fit imprimer une nouvelle déclaration, sous ce titre: *Déclaration de Morin, de sa femme, & de mademoiselle Malherbe, touchant ce qu'on les accuse de vouloir faire une secte nouvelle, & comme quoi ils ont toujours été, & demeureront soumis à l'Eglise.* Cette piéce est datée du 10. de Juin 1649. & contient quatre pages *in-4°*. Mais dans la suite il rétracta l'abjuration qu'il avoit faite entre les mains de M. l'abbé de Montmorency pour sortir de la Bastille, dogmatisa comme de coûtume, & eut part, comme on le croit, aux pieces que François Davenne, son disciple, publia en 1650. & 1651. Le parlement se saisit pour lors de lui, le fit enfermer à la Conciergerie, & jugeant qu'il y avoit plus de folie en lui que de malice, le condamna par arrêt à être envoyé aux Petites-Maisons pour y finir ses jours. Morin qui oublioit à chaque incident nouveaux la fausse fermeté dont il avoit fait parade devant le curé de saint Germain, fit encore pour sortir de ce lieu une nouvelle abjuration le Dimanche 26. de Mars 1656. dans l'église de l'hôpital des Petites-Maisons, en présence de deux notaires, du curé & de plusieurs témoins. Il fit une profession de foi Catholique, & l'on en chanta le *Te Deum*. Mais le cœur n'ayant point eu de part à cette abjuration, il la désavoua dès qu'il fut en liberté, & recommença à enseigner ses erreurs. Il composa au mois de Janvier 1661. un écrit intitulé: *Témoignage du second avénement du Fils de l'Homme*, & au mois de Décembre de la même année Jean Desmarets de Saint-Sorlin feignant de vouloir être son disciple, tira de lui tout le secret de ses sentimens. Il y eut entre eux une suite de conversations les plus extravagantes & les plus impies, & la demoiselle la Chapelle, aussi confidente de Morin, lui donna deux écrits de celui-ci, l'un contenant les clauses de l'alliance de Dieu avec Lucifer & ses adhérens, & l'autre contre le dogme de la transsubstantiation. Quand le visionaire Desmarets eut sçû tout ce qu'il vouloit sçavoir, il se para du titre de fidéle sujet du roi, & communiqua tout ce qu'il sçavoit à la cour, ensorte que Morin fut arrêté de nouveau dans le tems qu'il mettoit au net un discours qu'il vouloit présenter au roi, & qui commençoit par ses mots: *Le Fils de l'homme au roi de France.* Il fut d'abord conduit à la Bastille avec sa femme & son fils, & ensuite au Châtelet, où on lui fit son procès. Desmarets se rendit son accusateur, & l'on a sa déposition qui est du 23. de Mai 1662. Il fut confronté avec Morin le 12. de Juillet de la même année, & le procès du dernier ayant été instruit, il fut condamné par sentence du Châtelet du 20. de Décembre 1662. à faire amende honorable, & ensuite à être brûlé vif avec son livre & tous ses écrits. Ayant appellé de cette sentence au parlement, on le transféra avec ses complices dans la prison de la Conciergerie. Mais la cour ayant examiné de nouveau son affaire, confirma la sentence du Châtelet par arrêt du 13. de Mars 1663. & le renvoya à ses premiers juges. On dit qu'après la lecture de son jugement, M. le premier président de Lamoignon lui ayant demandé, en raillant; s'il étoit écrit quelque part que le nouveau Messie dût éprouver le supplice du feu, il répondit par ce verset du pseaume XVI. *Igne me examinasti, & non est inventa in me iniquitas.* Le lendemain 14. de Mars 1663. son arrêt lui fut lû de nouveaux & à ses complices, & il fut exécuté le même jour. Lorsqu'il eut fait amende honorable & qu'il eut été remonté dans le tombereau, il fit appeller les officiers du Châtelet, & en leur présence, & devant le sieur Drugeon, son confesseur, il rétracta toutes ses erreurs, & fit une profession de foi Catholique. Il réitera cette confession dans la place de Grève, où il fut brûlé le 14. de Mars 1663. âgé d'environ quarante ans. Ses complices furent punis de diverses peines, mais aucun ne fut condamné à mort. * Extrait d'un mémoire fort curieux composé sur les pieces originales, par M. Barré, auditeur des comptes, & communiqué au pere Niceron qui l'a inséré dans le tome XXVII. de ses *Mémoires*, &c.

MORIN. (Etienne) *Suppléez cet article à celui du Moreri qui est de beaucoup trop superficiel.* Etienne Morin, né à Caën le premier de Janvier 1625. d'*Isaac* Morin, marchand de cette ville, & de *Suzane* de Rue, perdit son pere à l'âge de trois ans, & fut élevé avec soin par sa mere. Il fit ses études d'humanités & sa philosophie dans sa patrie, & alla à Sedan faire sa théologie sous Pierre du Moulin, & ensuite à Leyde pour continuer cette étude sous André Rivet. Morin joignit à ces connoissances celle des langues orientales qu'il apprit sous Jacques Golius, Constantin l'Empereur, & Louis de Dieu. De retour en sa patrie, il fut fait en 1649. ministre de saint Pierre-sur-Dive & de saint Sylvin, bourgs voisins de Caën. Il se maria en 1652. & épousa *Helene* le Paulmier, niéce du sçavant Jacques le Paumier de Grentemesnil. En 1664. l'église de Caën l'ayant appellé, il y alla exercer le ministere, quoiqu'il l'eût déja refusé une fois, de même que l'église d'Alençon. Il fut lié avec tous les sçavans qui étoient alors à Caën, & admis dans l'académie des belles lettres qui s'assembloit alors dans cette ville, malgré la loi qui en excluoit ceux de la religion Prétendue Réformée. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer à Leyde en 1685. & de-là à Amsterdam, où il fut nommé professeur en langues orientales en l'université de cette ville, & deux ans après on y joignit l'emploi de ministre ordinaire. Il est mort le 5. de Mai 1700. âgé de soixante-quinze ans. On a de lui: *Dissertationes octo in quibus multa sacra & prophana antiquitatis monumenta explicantur.* La premiere édition est de Genève en 1683. La seconde de Dordrecht en 1700. Elle est augmentée. *Oratio inauguralis de linguarum orientalium ad intelligentiam sacræ scripturæ utilitate*, à Leyde en 1686. *Dissertatio de horis passionis Domini nostri Jesu-Christi*, à Leyde en 1686. *in-8°*. Cette dissertation est pour concilier saint Marc & saint Jean sur le tems du crucifiement de Jesus-Christ. *Exercitationes de lingua primæva*, &c, à Utrecht, *in 4°*. en 1694. *Exemplationes sacræ & philologicæ in aliquot V. & N. T. loca*, à Leyde en 1698. *in-8°*. La vie de Jacques le Paulmier de Grentemesnil, en latin, à la tête de l'ouvrage de ce sçavant, intitulé: *Græciæ antiquæ descriptio*, que M. Morin fit imprimer après la mort de son auteur à Leyde en 1678. *in-4°*. La vie de Samuel Bochart, à la tête de la troisiéme édition des œuvres de ce sçavant, que Morin publia aussi à Utrecht en 1692. *in-fol.* Dissertation latine sur le paradis terrestre, parmi les œuvres du même Bochart. Plusieurs lettres latines adressées à M. Vandale sur le pentateuque samaritain. Elles se trouvent dans l'ouvrage de Vandale. *De origine & progressu idolatriæ*, à Amsterdam en 1696. &c. Lettre sur l'origine de la langue hébraïque, avec la réponse de M. Huet, dans les dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet, tome premier. * *Voyez* Huet, *Origines de Caen*; Pierre Francius, dans le recueil de ses discours; Niceron, *Mémoires*, &c. *tome XII.*

MORIN. (Louis) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Louis Morin, docteur en médecine, reçû à l'académie des sciences à Paris en 1699. en qualité d'associé botaniste, né au Mans le 11. de Juillet 1635. fut l'aîné de seize enfans. Il fit ses humanités dans son pays, & s'appliqua en même tems à la botanique, & il vint faire sa philosophie à Paris à pied & en herborisant. Sa philosophie faite, il étudia en médecine, & vécut en anachorete. Il ne mangeoit que du pain & ne bûvoit que de l'eau, tout au plus se permettoit-il quelques fruits. Paris étoit pour lui une Thébaïde, à cela près qu'il lui fournissoit des livres & des sçavans. Il fut

reçû docteur en médecine en 1662. & après quelques années de pratique il fut reçû *expectant* à l'Hôtel-Dieu. Il fut dans la suite médecin pensionnaire de cette maison ; mais l'argent qu'il recevoit de sa pension demeuroit à l'Hôtel-Dieu même, il le remettoit dans le tronc après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. Sa réputation le fit choisir par mademoiselle de Guise pour son premier medecin ; il eut beaucoup de peine à accepter cette place ; il prit néanmoins carosse par bienséance sans rien diminuer du reste de ses austerités. Au bout de deux ans & demi la princesse tomba malade, & M. Morin lui annonça la mort lorsqu'elle se croyoit hors de danger. Mademoiselle de Guise touchée de son zéle tira de son doigt une bague qu'elle lui donna, & lui laissa par testament 2000. livres de pension viagere. A peine la princesse fut-elle morte qu'il se débarassa du carosse, & se retira à saint Victor sans aucun domestique, ayant cependant augmenté son ordinaire d'un peu de ris cuit à l'eau. Il passa en 1707. de la place d'associé botaniste de l'académie des sciences à celle de pensionnaire après la mort de M. Dodart. En 1700. il fit les démonstrations des plantes au jardin royal en la place de M. Tournefort, qui partit cette année pour aller herbotiser dans le Levant. M. Tournefort le paya de ses peines, en lui rapportant de l'Orient une nouvelle plante qu'il nomma *Morina orientalis*. M. Morin a eu part aussi, au moins par ses conseils, au catalogue des plantes du jardin royal. Sur la fin de ses jours il fut obligé de prendre un domestique à cause de ses infirmités, & il consentit à user d'une once de vin par jour. Il se réduisit aussi aux malades de son quartier. Il mourut enfin le premier de Mars 1715. âgé de près de quatre-vingts ans. Il se couchoit à sept heures du soir en tout tems, & se levoit à deux heures du matin. Il passoit trois heures en prieres. Entre cinq & six heures en été, & l'hyver entre six & sept, il alloit à l'Hôtel-Dieu, & entendoit ordinairement la messe à Notre-Dame. A son retour il lisoit l'écriture-sainte, & dinoit à onze heures. Il alloit ensuite au jardin royal jusqu'à deux heures. Après cela il se renfermoit chez lui, à moins qu'il n'eût des pauvres à visiter. On a trouvé dans ses papiers un *index* d'Hippocrate grec & latin beaucoup plus ample & plus fini que celui de Pini. Il a fait aussi un journal de plus de quarante années, où il a marqué exactement l'état du barométre, du thermométre, la sécheresse, ou l'humidité de l'air, le vent & ses changemens, la pluie, le tonnerre, & jusqu'aux brouillards. Il a laissé une bibliothéque de près de 20000. écus, un médailler, & un herbier, nulle autre acquisition. On trouve de lui dans les mémoires de l'académie des sciences de l'année 1701. le *projet d'un systême touchant les passages de la boisson & des urines.* * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences. Mémoire du tems.*

MORIN, (Guillaume) sieur de Benneville, étoit de la famille de ROBERT Morin d'Ecajeul, conseiller du roi au bailliage de Caën, & de *Jeanne* Vauquelin des Yvetaux. Il a donné des éloges de plusieurs illustres François, & cet ouvrage est estimé. L'auteur, qui a laissé d'autres ouvrages manuscrits, mourut le premier de Mars 1660. Robert Morin d'Ecajeul, dont il étoit parent, avoit beaucoup de talent pour la poësie latine, comme on le voit par les piéces qui nous restent de lui. Il avoit entrepris de traduire Stace en vers françois ; mais il mourut au milieu de ce travail. Il laissa un fils aussi amateur des lettres, qui fut trésorier de France à Caën, & ensuite premier président de la cour des aydes lorsqu'elle y fut transferée.* *Voyez* M. Huet, dans ses *origines de Caen*, &c.

MORINS, (Robert de) Anglois, fut d'abord chanoine de Merethon, qui étoit un prieuré de chanoines reguliers fondé l'an 1117. par Henri V. roi d'Angleterre. Il fut ensuite prieur de Dunstaple en 1211. Deux ans après il fut nommé visiteur des maisons des chanoines réguliers de la province d'Iorck. Ensuite un légat du pape le nomma visiteur de tous les monasteres du diocèse de Lincoln, à l'exception de ceux des Templiers, des Hospitaliers, & de ceux des ordres de Citeaux & de Prémontré. Il se trouva avec plusieurs autres prieurs au concile de Latran tenu en 1215. sous le pontificat d'Innocent III. En revenant du concile il s'arrêta à Paris & y demeura une année entiere, fréquentant les écoles de théologie. Il y examina avec soin la maniere d'enseigner, & la doctrine que l'on y professoit, afin, comme on le croit, de faire observer l'une & l'autre dans son monastere. Il se démit de son prieuré en 1240. & il mourut au mois d'Avril 1242. suivant la chronique de Dunstaple, dont il est auteur. Tant qu'il fut prieur il eut plusieurs procès à soutenir pour son monastere, & il paroît qu'il fut très-zélé à en soutenir les droits. Au reste ce chanoine régulier s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & même dans les pays étrangers, & il paroît dans sa chronique plein de sentimens de probité & de religion. Cette chronique commence avec l'ére chrétienne ; mais depuis ce tems-là jusqu'au XIII. siécle on n'y voit qu'une chronologie des papes, auquel l'auteur joint quelquefois des traités de leur vie, & quelques remarques fort courtes sur l'histoire d'Angleterre. Mais elle forme un ouvrage assez suivi depuis l'an 1210. jusqu'en 1296. On y voit les principaux événemens arrivés sous chaque régne par rapport à l'Angleterre, & aux pays voisins. Quelquefois on y a joint des bulles des papes, & d'autres piéces qui ont rapport à l'histoire du tems, ou des faits particuliers qui regardent l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, sur-tout celle du prieuré de Dunstaple. On croit que le travail de Robert de Morins ne va que jusques vers l'an 1240. ce qui est depuis cette année jusqu'en 1381. où finit cette chronique, est d'une ou de plusieurs autres mains. Hunfrey-Wanley, sçavant Anglois, le premier qui ait découvert l'auteur de cette chronique, l'avoit copié sur un ancien manuscrit & enrichi de notes ; mais ne l'ayant pas publié, M. Hearne l'a donné au public avec ces notes, en 1733. à Oxfort, *in-8°.* Il y a joint des extraits tirés du cartulaire du prieuré de Dunstaple, que M. Wanley avoit recueillis, & un *appendix* qui est composé de plusieurs pieces, entr'autres de deux dissertations latines de M. Sellith, l'une sur deux inscriptions grecques qu'on a trouvé gravées sur deux morceaux de marbre proche de Persepolis : la seconde, sur le mot barbare *Onochoëtes* ; qui se trouve dans Tertulien.

MORISOT, (Claude-Barthelemi) né à Dijon le 12. d'Avril 1592. & mort au même lieu le 22. d'Octobre 1661. Son *Henricus magnus*, imprimé en 1624. à Dijon, *in-8°.* & en 1627. à Genève, *in-12. dont on a parlé dans le dictionaire historique*, est beaucoup moins une histoire de Henri IV. qu'un panégyrique de ce prince. Morisot a donné encore, outre les ouvrages nommés à son article, & que nous ne répétons point ici, une continuation ou augmentation des fastes d'Ovide. Il a ajoûté à l'Euphormion de Barclay, son ami, un livre sous le titre de *veritatis lacrimæ*, qui est une espece de satyre contre les Jesuites, qui le firent condamner par un arrêt que l'on trouve dans le *Ménagiana*. Il a donné encore un ouvrage latin intitulé : *Orbis maritimus*, à Dijon, en 1643. *in-fol.* c'est une histoire générale des mers, & des isles & côtes maritimes. On y trouve de bonnes choses sur la géographie maritime, & l'histoire des expéditions qui se sont faites sur mer. Les autres ouvrages que l'on connoît de Morisot, *& dont on n'a point parlé dans le dictionaire*, sont : l'Epitre de Nestor à Léodamie sur la mort de Protésilas, en 1621. Consolation de M. de Bellegarde sur la mort de M. de Termes : Vers latins sur le même sujet : Traduction françoise des épitres d'Aristenete. L'édition n'en a point été achevée. *Panegyricus Ludov. Justo scriptus*, en 1629. *Querela Apollinis Romani de emin. cardin. Richelio, quod poet. as Gallicos praferat Romanis*, en vers latins. *Publii Ovid. Nason. fastorum lib. 12. quorum sex posteriores, à* Cl. Barth. Morisoto *substituti sunt*, en 1602. *Carolus I. Britannorum rex à securi & calamo Miltoni vindicatus*, en 1652. Relations véritables & curieuses de l'isle de Madagascar & du Brésil, &c. il n'y a que la premiere relation qui soit de Morisot. *Epistolarum centuria II.* Morisot avoit appris les humanités sous Marsile, le grec sous Criton, la philosophie sous Cospean, le droit à Toulouse sous Cadan. Il fut reçû avocat, mais il en exerça fort peu la profession pour laquelle il n'avoit point de goût. Il fut lié avec les sçavans de son tems les plus connus. On trouve bien des particularités dans ses lettres : mais on est presque sûr qu'elles n'ont jamais été adressées aux personnes dont les noms sont en tête.

MORNA. (Ambroise) *Comme ceux qui ont beaucoup édifié l'Eglise par leurs vertus, ne méritent pas moins d'être con-*

tant que ceux qui l'ont instruite par leurs écrits, nous croyons qu'il n'est pas inutile de donner place ici à celui dont nous parlons. Ambroise Morna étoit d'une honnête famille d'Anjou. Il reçut de ses parens une éducation chrétienne, & ayant été déterminé à l'état ecclésiastique par ceux qui étoient informés des grandes dispositions qu'il avoit pour y réussir, il s'appliqua avec soin aux études qui y sont convenables. Il reçut tous les ordres de la main de messire Henri Arnauld, évêque d'Angers; & après avoir exercé avec autant d'édification que de zéle les fonctions du ministere en différens endroits, M. Julien Gardeau, alors curé de saint Etienne du Mont à Paris, le donna pour confesseur aux religieuses Bénédictines réformées de S. Martin de Boran, au-dessus de Beaumont au diocèse de Beauvais. M. Gardeau étoit alors supérieur de ce monastere, & madame de Grieux, d'une famille noble, mais plus distinguée encore par ses rares talens & par sa pieté, en étoit prieure. M. Morna s'acquitta pendant deux ans de l'emploi qui lui fut confié avec toute la lumiere & toute la prudence que l'on auroit pû attendre d'un homme consommé dans la conduite des ames. Il défendit aussi les droits du monastere avec zéle, & ce fut sa fermeté qui lui fit quitter cette solitude. Ayant déplû à quelques personnes dans une affaire où il s'agissoit des interêts de cette maison, M. le cardinal de Janson le pria de se retirer, & M. Morna retourna à Paris auprès de M. Gardeau. Celui-ci ne le laissa pas long-tems sans emploi. Madame de Bethune d'Orval, alors nouvellement abbesse de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, au diocèse même de Paris, ayant eu besoin d'un confesseur pour sa maison, M. Gardeau qui avoit été visiteur de ce monastere, lui adressa M. Morna, qui alla dans ce monastere avec l'agrément de M. l'archevêque de Paris. Il commença d'y exercer son ministere le 13. du mois d'Août 1688. & il l'a continué dans cette maison durant 34. ans. On ne tarda pas à reconnoître que Dieu l'avoit envoyé dans sa misericorde, & qu'il avoit toutes les qualités d'un digne ministre des autels, & d'un fidéle dispensateur des divins mysteres. Sa solitude faisoit ses délices, l'application à ses devoirs fut continuelle, son zéle fut toûjours ardent; il eut la confiance de toute la communauté, & la direction de tout le spirituel; & tous les momens que l'exercice du ministere lui laissoit libres, il les employoit à la priere & à l'étude. Il avoit une grande connoissance de l'écriture & de la tradition, & quoiqu'il n'ait jamais rien écrit, il avoit les lumieres d'un théologien solide & éclairé. Ami de la paix & de l'union si nécessaires pour l'édification & le soûtien d'une communauté, il a toûjours entretenu l'un & l'autre à Gif avec un grand soin, & Dieu a donné tant de bénédiction à son travail sur ce point, que l'on n'a pas vû durant toute sa vie l'ombre même de trouble dans la maison qu'il conduisoit. L'on y doit à son zéle l'établissement de la cérémonie de la renovation des vœux au jour de l'Epiphanie. On les commença en 1701. On lui doit aussi la retraite générale des quatre jours précedens, & plusieurs autres pratiques de pieté qui se sont toûjours conservées depuis dans cette maison. Il veilloit aussi avec le même soin sur les domestiques de dehors, & dans leurs maladies il étoit non-seulement leur pere, mais leur serviteur, & leur rendoit les services les plus bas. Il pensoit leurs playes, il les visitoit souvent, il les veilloit, & les secours qu'il ne pouvoit leur rendre il avoit l'attention de les leur procurer avec la plus grande exactitude. Mais extrêmement dur à lui-même, il poussoit si loin la pénitence que l'on pourroit dire qu'il la portoit jusqu'à l'excès. Il n'y a point de genre de mortification qu'il n'ait pratiqué, & il a retracé dans sa vie ces austerités dont le récit nous étonne dans l'histoire de la vie de plusieurs saints que l'Eglise honore d'un culte public. Les jours de jeûne ordonnés par l'Eglise, il ne faisoit jamais qu'un repas léger. Durant dix ou douze ans il a passé les carêmes à ne manger que sur les cinq heures du soir, environ six onces de pain, & un peu de lentilles cuites à l'eau. Lorsqu'on lui eut ordonné de moderer cette excessive pénitence, il se retrancha toûjours le poisson, le beurre, & le vin: ses veilles étoient longues & fréquentes, & il en passoit une bonne partie à étudier, parce qu'il ne trouvoit pas assez de tems pour le faire pendant la journée. Mais enfin, quoiqu'il eût un temperament fort vigoureux, ses forces succomberent sous le poids des austerités qu'il pratiquoit. A l'âge de soixante-trois ou soixante-quatre ans, il se trouva attaqué d'un tremblement de membres du côté gauche qui devint bientôt universel par un relâchement de nerfs qui se faisoit sentir à l'extérieur. Il se soumit par obéissance aux remédes qu'on lui prescrivit, mais les remédes furent inutiles. Le mal augmenta toûjours & l'obligea de cesser toutes les fonctions de son ministere pendant près de cinq ans. Il accepta cet état avec une entiere soumission, & y fut un modéle parfait de patience chrétienne. Il demanda alors à M. le cardinal de Noailles une place dans la communauté de S. François de Sales, destinée aux ecclésiastiques pauvres & infirmes, & il y passa quelque tems avec une édification extraordinaire. Il charma tous ceux qui le virent par une patience, une douceur, & une égalité d'esprit toûjours constantes. Enfin, voyant que ses infirmités croissoient, il souhaita de revenir dans la solitude de Gif, où il a vécu le reste de ses jours. Pendant les trois dernieres années de sa vie, sans autre occupation que celle de souffrir, il passoit une grande partie de la journée à l'église dans la priere & dans la méditation des années éternelles dans lesquelles il se trouvoit prêt d'entrer. Mais Dieu voulut encore éprouver auparavant sa patience par de nouvelles douleurs. Lorsqu'on le croyoit soulagé par les remedes d'une maladie dans laquelle il tomba, & que l'on avoit cru devoit être la derniere, il perdit l'usage de tous ses membres, & ses nerfs se retirerent de telle sorte, que quoiqu'il eût été d'une taille fort haute, il devint si racourci, qu'il ne paroissoit pas plus grand qu'un enfant de douze ans. Durant ce tems de douleurs excessives, qui dura plus de trois mois, les yeux, l'ouïe, & la parole resterent libres, & l'esprit demeura sain, & il ne fut occupé qu'à s'offrir continuellement à Dieu comme une victime qu'il le prioit d'accepter, en unissant ses souffrances à celles de Jesus-Christ. Sa vertu s'affermit par tant d'épreuves, & il mourut entre les bras du pere d'Albizi, religieux Dominicain, célébre par son érudition & sa capacité, qui ne le quitta point les derniers jours de sa maladie. M. Morna termina sa vie pénitente & laborieuse par une mort tranquille & précieuse devant Dieu le 17. de Juin 1724. âgé de 69. ans. Son corps repose dans l'église de Gif, & sa mémoire est en vénération dans ce monastere. * *Extrait du Nécrologe manuscrit de l'abbaye de Gif.*

MORNAC, (Antoine) avocat au parlement de Paris, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* Antoine Mornac étoit né à Tours, ou au moins né en Touraine. Il fut reçû avocat en 1579. & mourut à Paris en 1619. Il n'étoit pas seulement habile jurisconsulte, il étoit aussi poëte. L'année même de sa mort, on donna un recueil *in-8°.* de ses vers latins, sous le titre de *Feria forenses*, parce que M. Mornac les avoit faits pour se divertir durant les vacations du palais. Ces vers contiennent entr'autres, les éloges des gens de robbe, & des jurisconsultes qui avoient paru avec éclat en France depuis l'an 1500. Il avoit fait aussi en 1589. & 1590. un poëme épique en neuf livres sur les troubles & les guerres civiles du royaume: ce poëme n'est point imprimé. En 1724. on a réimprimé à Paris ses ouvrages en 4. volumes *in-fol.*

MORNAI, (Philippe de) premier du nom, tige de la famille noble & ancienne de MM. de Mornai, *dont on a rapporté la généalogie dans le Moreri, sur-tout de l'édition de 1732. plus exacte que les précédentes*, vivoit du tems de Louis le Jeune & de saint Bernard. Il étoit ami de ce dernier qui donna des religieux de son ordre pour mettre dans l'abbaye de Fondmorigni en la place de ceux de S. Benoît. Philippe, seigneur de Mornai en Berri, fut un des bienfaiteurs de cette abbaye, comme on le voit par un acte de l'an 1152. où il est dit que Philippe de Mornai, & sa sœur *Hodierne*, ont donné à ce monastere tout ce qu'ils avoient à André, depuis la haye de Ferate, jusqu'aux Celles, & la part qu'ils avoient dans les bois de Corbay sous le cens annuel d'un septier de froment, & d'un autre d'orge, de seize deniers monnoie d'Orléans; lequel cens, ajoûte l'acte, les freres qui servent Dieu à Fondmorigni payeront à Montfaucon le jour qu'ils voudront, depuis la saint Jean jusqu'à la fête de tous les Saints, selon leurs facultés. Cet acte fait encore mention d'autres biens accordés audit monastere. La seigneurie de Mont-

faucon, dont il est parlé, est à présent la baronie de Villequier. On croit que Philippe de Mornai contribua aussi à la réforme de Fondmorigni, & que ses peres avoient été les fondateurs de cette maison : au moins ne voit-on pas d'autres fondateurs ; & d'ailleurs ce monastere étoit situé dans leurs terres, & l'on voit encore les armes de Mornai aux plus anciens bâtimens de cette abbaye.

MORNAI, (Pierre de) évêque d'Orléans, puis d'Auxerre, & chancelier de France, étoit fils de GUILLAUME, seigneur de Mornai, chevalier, vivant en 1282. & de *N.* sa femme. Il étoit originaire de Berri, comme on l'apprend de son épitaphe & de l'ancienne famille de Mornai. Il fut élevé à Orléans, & l'on croit que c'est lui qui a été aumônier du roi S. Louis. En 1281. il assista, comme témoin, au serment de Simon, évêque de Chartres, par lequel ce prelat s'obligeoit à Pierre de France, comte d'Alençon & de Blois, à ne pas laisser perdre la ville de Chartres à ses hoirs. On voit aussi par des lettres du roi Philippe le Bel, données à Paris le Dimanche d'après la Pentecôte de l'an 1286. pour Matthieu de Montmorency & Erard son frere, que Pierre de Mornai étoit pour lors clerc du roi, c'est-à-dire, son conseiller & son secrétaire, & qu'il étoit encore archidiacre de Sologne en l'église d'Orléans, non de Chartres, comme on l'a dit dans la généalogie de Mornai *rapportée dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. In personâ dilecti clerici nostri magistri Petri de Mornayo, archidiaconi Sigalonia in ecclesia Aurelianensi, &c.* Il fut élu évêque d'Orleans en 1288. & il gouverna ce diocèse avec beaucoup d'édification & de zéle. La comtesse de Blois, femme de Pierre de France comte d'Alençon, fils du roi S. Louis, qui sçavoit quel étoit l'amour de ce prélat pour les pauvres, le nomma en 1291. pour exécuteur de son testament, afin de distribuer six-vingt mille livres aux pauvres de Chartres & de Châteaudun. Le mérite de Pierre de Mornai le fit élever à la dignité de chancelier de France sous Philippe *le Bel*, & l'on croit qu'il eut autant de part à l'érection que Philippe *le Bel* fit du parlement, que Gilles de Rome, à qui on l'attribue. Le pape Boniface VIII. le transféra à l'évêché d'Auxerre en 1295. lorsque Ferry de Lorraine & Pierre de Grés eurent renoncé à leurs prétentions à cet évêché, que cette division avoit beaucoup troublé. Les grandes dépenses que fit le nouvel évêque pendant six jours qu'il demeura en l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, à cause du nombre & de la qualité de ceux qui l'accompagnerent, engagerent le pape à fixer par un bref la depense du nouvel avénement pour l'avenir à dix livres par jour. Les grands différends entre ce pape & Philippe *le Bel*, ayant éclaté peu après, Pierre de Mornai fut employé dans le secret de cette affaire. Il assista à cette fameuse assemblée que le roi fit au Louvre le 21. de Janvier 1296. & il souscrivit comme évêque d'Auxerre à la consultation qui y fut faite. Il fut ensuite envoyé à Rome pour différer le tems auquel le pape avoit indiqué le concile général, & pendant ce voyage Nogaret fut mis en sa place en qualité de vice-chancelier, & non pas de chancelier, comme plusieurs l'ont dit, puisque Nogaret n'a eu cette dignité que deux ans après la mort de Pierre de Mornai. Le prélat étant revenu de Rome. Boniface lui adressa ce bref si plein de hauteur, qu'il est rapporté dans l'histoire de ce différend, & qui alluma plus que jamais la guerre entre ce pape & le roi. L'évêque d'Auxerre fit d'inutiles tentatives pour les concilier, mais il demeura toûjours fidéle à son prince, & en 1303. il en donna des marques dans l'assemblée des grands du royaume qui se tint à Château-Thierri, & à laquelle il fut appellé. La même année il souscrivit au testament de Marguerite de Bourgogne, reine de Jérusalem & de Sicile, & conserva la dignité de chancelier jusqu'à sa mort arrivée en 1306. Il a fait plusieurs fondations & donations à son église. Il fut enterré dans le chœur de sa cathédrale. Il avoit occupé le siége d'Auxerre environ treize ans : il en étoit le soixante-sixiéme évêque, comme on le voit par son épitaphe qui est conçûe en ces termes :

PETRUS DE MORNAYO, *66. episcopus, natione Gallus, Bituricensis, vir nobilis genere, successit in episcopatu Guillelmo de Gressio, qui obiit anno 1293. vir utique in utroque jure peritissimus, magni consilii, circa regem autorisabilis multum, inde cancellarius regis factus: creatus fuit episcopus Autissiodorensis, & usque ad vitæ exitum officium cancellarii prædictum obtinuit anno 1306.*

MORNAI, (Etienne de) doyen de S. Martin de Tours, & chancelier de France, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit de la famille des précedens. Il fut chanoine dans huit ou dix cathédrales, & dans plusieurs autres églises ; mais dans les actes où il paroît, il prend plus souvent la qualité de doyen de S. Martin de Tours, comme la plus honorable. Il étoit dès l'an 1313. chancelier de Charles comte de Valois, d'Alençon, du Perche & d'Anjou, frere de Philippe *le Bel*. Il fut chancelier de France dès le commencement de l'an 1314. & ce fut en cette qualité qu'il fut député par le roi Louis *Hutin*, avec Charles, comte de Valois, Louis, comte d'Evreux, Gaucher de Châtillon connétable de France, & quelques autres seigneurs, pour traiter de la paix avec Louis, fils aîné du comte de Flandres, & autres. Dans ce traité, Etienne de Mornai prend les qualités de chanoine d'Auxerre, de clerc du roi & de son chancelier. En 1318. il fut chanoine de Paris, & ensuite de la sainte Chapelle dans la même ville. En 1330. ou 1331. après la promotion de Talerand de Perigord au cardinalat, on voulut l'élire évêque d'Auxerre ; mais comme il avoit des ennemis, Emeri Guernand fut élû le jour de Noël 1331. Mornai est nommé encore en cette occasion chancelier de France, dans l'*histoire des évêques d'Auxerre*, donnée par le pere Labbe : il ne l'étoit plus cependant depuis quelques tems, & peut-être depuis quelques années : mais ceux qui prétendent qu'il n'a eu cette dignité que jusqu'à la Trinité 1316. paroissent s'être trompés, & il y a des preuves qu'il en étoit encore revêtu en 1318. Dans les derniers jours de Juillet, où dès les deux premiers du mois d'Août 1332. il fit son testament par lequel, selon une dévotion assez ordinaire en ce tems-là, il ordonne qu'on le revêtisse avant sa mort de l'habit de religieux, & qu'on l'inhume dans l'église de S. Laurent au diocèse d'Auxerre. Par le même testament il fit des legs & des fondations dans la plûpart des églises où il avoit possédé des titres. Par un codicille fait après l'Assomption de la même année, il change le lieu de sa sépulture, & choisit pour cela l'abbaye de Fondmorigni. Il légue cent livres à l'église du Puy, où il avoit été précenteur. Il mourut le dernier jour du mois d'Août de la même année 1332. comme il est marqué dans le Nécrologue de saint Gervais de Soissons, où il est dit qu'il étoit doyen de saint Martin de Tours, & qu'il avoit été chanoine diacre de ladite église de saint Gervais. * *Voyez les noms & qualités de ses freres & sœurs dans le dictionaire historique, après son article.*

MORNAI, (Philippe de) seigneur du Plessis Marli, &c. de la famille des précedens, &c. *On en a parlé assez au long dans le Moreri. Il faut ajoûter ici que* Hugues Grotius, dans ses lettres le fait auteur d'un traité *de Monarchia*, qui fut publié sous le nom de Junius Brutus. M. Bossuet dit, qu'il n'en fut que l'éditeur, & que l'ouvrage est d'un autre sçavant de la Religion Prétendue Réformée. *Outre les citations rapportées dans le Moreri après cet article, & celles de la généalogie de MM. de Mornai, il faut consulter* les *vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornai, avec leur généalogie*, vol. in-4°. imprimé à Paris chez Jean-Baptiste Coignard en 1689. L'auteur est René de Mornai de la Villeterre, prieur de saint Germain en Laye. Cet ouvrage contient bien des recherches, & est fait avec exactitude. On y trouve trop de réflexions morales, & de trop longues, & un style peu élégant : mais ces défauts ne nuisent point à la vérité de l'histoire qui y est appuyée sur les titres les plus authentiques. M. Arouet de Voltaire fait un fort beau portrait de Philippe de Mornai dans son poëme de la Ligue, où la *Henriade*.

MORNAI DE VILLERCEAUX, (Magdelene de) fille de Louis de Mornai, seigneur de Villerceaux, que l'on prononce aujourd'hui & que l'on écrit Villarceaux & de Magdelene de Grouches, *dont on peut voir les alliances dans la généalogie de Mornai, rapportée dans le dictionaire historique*, fut pourvûe très-jeune de l'abbaye de Gif, ordre de saint Benoit, au diocèse de Paris. Elle avoit pris l'habit dans ce monastere le premier jour de Mars 1620. âgé de 14. ans,

& y fit profeſſion deux ans après le 22. de Juillet 1612. En 1614. elle fut faite coadjutrice de madame Magdelene de Montenai, ſa couſine, auparavant religieuſe profeſſe de ſaint Sauveur d'Evreux, dame de beaucoup de piété. Le ſpirituel & le temporel du monaſtere de Gif étant également déchus pendant les guerres civiles, madame de Mornai répara l'un & l'autre. Toute jeune qu'elle étoit, elle perſuada aux religieuſes de garder la clôture, de vivre en commun, & de reprendre la plûpart des pratiques regulieres qui ne s'y gardoient plus. Tel fut le commencement de cette réforme, qui fit de nouveaux progrès ſous madame de Cheverni, & qui fut portée à ſa perfection ſous madame de Clermont Montglat. *Cherchez* MONTGLAT. L'archevêque de Paris, ſupérieur de cette maiſon, informé des vertus & de la régularité de madame de Mornai, l'envoya à l'abbaye de Malnoue pour y mettre plus d'ordre qu'il n'y en avoit, & réunir les religieuſes avec l'abbeſſe. Elle gagna ſi bien les eſprits par ſa douceur, & ſçut tellement les ménager par ſa prudence, que toute la maiſon ſe rendit à ſes avis, & ſe ſoumit à ce qu'elle leur propoſa; & quand elle fut obligée de s'en retourner, toutes les religieuſes ne la virent partir qu'avec un extrême regret. En 1629. elle devint abbeſſe de Gif en chef par la mort de madame de Montenai, arrivée le 19. d'Août de la même année, & pendant les neuf ans qu'elle gouverna encore cette maiſon, elle en augmenta beaucoup le ſpirituel & le temporel par ſes ſoins & par ſes exemples. Dieu ayant permis qu'elle fût éprouvée par de grandes & douloureuſes infirmités, elle devint un vrai modéle de patience, & de détachement du monde; mais comme elle ne pouvoit plus vacquer comme auparavant au gouvernement de ſa maiſon, elle demanda pour coadjutrice Claude de Mornai de Villarceaux, ſa ſœur, qui avoit été déja prieure & maîtreſſe des novices dans la même maiſon, où elle étoit à l'âge d'onze ans, & où elle avoit fait profeſſion le 11. de Novembre 1618. Claude de Mornai mourut avant ſa ſœur le 24. de Juillet 1637. âgée ſeulement de 38. ans, & Magdelene la ſuivit de près, étant morte le 12. de Septembre 1638. dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge. L'abbaye de Gif fut donnée, aux prieres & aux inſtances ſollicitations de toutes les religieuſes, à *Magdelene de Mornai*, niéce des défuntes, qui n'avoit encore que vingt-un ans, mais dont la piété, la prudence, & la régularité étoient fort au-deſſus de ſon âge. C'eſt elle qui a fait bâtir entierement l'égliſe, la porte de la clôture, un deuxiéme dortoir, le réfectoire & pluſieurs autres lieux réguliers, avec le dehors de ce monaſtere qui n'étoit auparavant remarquable que par ſa caducité. Elle a fait tout cela ſans avoir engagé en aucune maniere le bien de la maiſon, & ſans avoir jamais rien diminué des aumônes qu'elle faiſoit avant cette entrepriſe. Elle entretint auſſi le bon ordre & la régularité dans la maiſon, affermit, & augmenta même l'un & l'autre. Elle ne s'eſt jamais diſtinguée de ſes religieuſes, que par une plus grande application à ſes devoirs, & une plus grande humilité. Mais elle mourut, n'ayant encore que trente-quatre ans, le 21. d'Octobre 1651. Elle étoit fille de *Pierre* de Mornai, ſeigneur de Villarceaux, colonel du régiment du même nom, qui fut aſſaſſiné en 1624. & d'*Anne* Olivier de Leuville, fille de *Jean* Olivier, ſeigneur de Leuville, & de *Magdelene* de l'Aubeſpine. * *Vies des anciens ſeigneurs de la maiſon de* MORNAI, par René de Mornai de Villeterre. Vie manuſcrite de madame de Clermont-Monglat, par madame de Bethune d'Orval, abbeſſe de Gif. *Extrait du Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif.*

MORNAI, (Marie de) demoiſelle de Buhy, fille de PIERRE de Mornai, ſeigneur de Buhy & de la Chapelle, ſous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi, & de *Catherine* de Saveuſe, ſa femme, fille de *Louis* de Saveuſe, ſeigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin, naquit en 1616. à Paris, & fit paroître dès l'enfance les commencemens de cette piété qui crut en elle avec l'âge, & qui l'a fait regarder avec vénération dans tout le royaume. Comme Dieu ne l'avoit pas moins douée d'eſprit que de vertu, on eut ſoin de cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Dès l'âge de trois ans elle ſçut lire, & elle apprit dès l'enfance a deſſiner, & les autres ouvrages dont on occupe les filles de condition. Mais elle apprit de plus que le commun de celles-ci, les langues latine, italienne & eſpagnole, la philoſophie morale, l'hiſtoire, & la géographie, & elle réuſſit dans toutes ces ſciences. Sa ſœur aînée s'étant retirée au Val de Grace, où elle a fait profeſſion, & où elle eſt morte, & elle reſtant ſeule dans le monde, ſes parens chercherent à lui procurer un établiſſement avantageux, la produiſirent dans les grandes compagnies & à la cour, & par tout elle ſe fit encore plus admirer par ſa modeſtie que par ſa beauté & la vivacité de ſon eſprit. Elle avoit environ vingt-un ans quand elle perdit M. ſon pere, & avec lui preſque toutes les eſperances de ſa maiſon. La premiere perte la toucha beaucoup; la piété la rendit fort peu ſenſible à la ſeconde. Elle fut recherchée par les partis les plus conſidérables, & ſe montra toûjours diſpoſée à ſuivre ſur ce point la volonté de ſa mere, mais les conditions que celle-ci exigeoit firent toûjours manquer chaque affaire lorſqu'on croyoit qu'elle alloit être terminée. Dieu ſe ſervit de la liberté qu'on lui conſervoit par-là pour la conſacrer à ſon ſervice d'une maniere plus particuliere. Mademoiſelle de Buhy, après avoir toûjours été très-ſage, & très-reglée, & beaucoup plus vertueuſe que l'on ne l'eſt communément, même dans un monde ſage & inſtruit, fut touchée tout d'un coup d'un amour ſi grand pour la pénitence, qu'elle réſolut de tout quitter afin de ne plus vivre que pour Dieu, à qui elle ſentoit bien que tout étoit dû, & qu'un Chrétien étoit obligé de lui rapporter tout. Madame ſa mere s'opiniâtra en vain à la produire dans le grand monde, & à la conduire malgré elle à ſes vains & dangereux divertiſſemens, ſon cœur goûtoit d'autres joyes qui lui rendoient celles-ci inſipides. Elle ſe dédommageoit la nuit par la priere, & par les veilles des exercices auſquels elle ne pouvoit vacquer ſi facilement pendant le jour; & quand elle n'étoit point en préſence de madame ſa mere, elle s'y livroit entierement. Elle profitoit d'ailleurs de tous les momens qu'elle pouvoit obtenir ou ſurprendre pour s'appliquer à de ſaintes lectures, à la méditation de l'Ecriture ſainte, aux bonnes œuvres. Elle faiſoit l'aumône aſſidûment, & prenoit même ſur ſon néceſſaire pour la faire plus abondante. Elle abrégeoit les viſites qu'on l'obligeoit de faire pour donner une partie de ſon tems à la viſite des hôpitaux & au ſoin des malades, & à la fréquentation des priſons. S'étant apperçûe que madame ſa mere avoit repris la réſolution de la marier, elle ſe retira dans la maiſon des filles de ſainte Marie de la rue ſaint Antoine, & elle y ſeroit toûjours demeurée ſi M. l'archevêque de Paris, vaincu par les ſollicitations de madame de Mornai, ne l'eût engagée d'en ſortir pour retourner auprès de ſa mere. Peu de tems après ſa ſortie, afin de n'être plus expoſée à prendre aucun engagement dans le ſiécle, elle fit vœu de chaſteté, & avançant de plus en plus dans la pratique des bonnes œuvres, non-ſeulement elle travailla avec ſuccès au ſpirituel & au temporel des Urſelines de Magny, petite ville du Vexin François entre Paris & Rouen, à l'établiſſement deſquelles madame ſa mere avoit beaucoup contribué, mais tout Paris même ſe reſſentit de ſon zéle & de ſes bonnes œuvres. Elle contribua beaucoup à la converſion de pluſieurs perſonnes, dont quelques-unes étoient diſtinguées par leur naiſſance. On la conſultoit ſur des affaires importantes: elle étoit reſpectée des plus vertueux, & elle n'en étoit que plus humble & plus portée à s'anéantir elle-même. Elle eut beaucoup à ſouffrir de la part de ſa mere & de pluſieurs autres de ſes parens, à qui ſes auſterités & ſon amour pour la retraite & pour les œuvres de charité n'étoient point agréables, elle ſupporta leur perſécution avec patience, & augmenta en ferveur. Enfin elle mourut à Buhy en odeur de ſainteté le 11. d'Avril 1664. âgée de quarante-huit ans. Son corps fut porté à l'abbaye du Thréſor, ordre de Cîteaux, parce que ce monaſtere reconnoît pour fondateurs les ancêtres de mademoiſelle de Buhy. Ses entrailles demeurerent à l'égliſe de Buhy, & ſon cœur fut porté aux Urſelines de Magny. On prétend qu'il s'eſt operé depuis ſa mort pluſieurs miracles à ſon invocation, ou par l'attouchement de ce qui lui avoit appartenu. Sa vie a été écrite en huit livres par M. René de Mornai de Villeterre, prieur de ſaint Germain en Laye, & imprimée avec les vies des anciens ſeigneurs de la maiſon de Mornai, *in-4°.* à Paris en 1689.

MOROSINI, (André) d'une des plus illuſtres familles de

Venise, *dont on a parlé dans le Moreri*, naquit dans cette ville le 13. de Février 1557. c'est à dire, 1558. avant Pâques, de *Jacques* Morosini, senateur; & de *Cecile*, fille de *Paul* Cornato, procurateur de saint Marc. Il apprit le latin sous Balde-Antoine Penna, & le grec sous Parthenio. Il passa ensuite à la philosophie qu'il apprit à Venise sous Louis de Pesaro. Après ces études il alla à Padoue où il prit les leçons de François Picolomini, & de Jacques Zabarella, deux célébres philosophes de ce tems-là. Il s'y appliqua aussi à l'éloquence, au droit, à la musique & à jouer des instrumens. Après trois ans de séjour à Padoue, la peste l'en chassa en 1576. & de retour à Venise il y fut fait dès le 18. de Mars 1583. *Sage des ordres*, degré par où commence la noblesse Venitienne. Après avoir rempli quelques autres postes, il fut mis le 28. de Mars 1593. du nombre des trois avocats généraux. Le 21. de Mars 1593. il fut élû *Sage de Terre ferme*, & il a rempli cette charge onze fois. Le premier d'Octobre 1600. il eut entrée au senat, & fut élu *Sage-grand* le 30. de Septembre 1605. En 1606. il fut du conseil des dix, & il en a été deux fois depuis, en 1615. & 1617. Il fut aussi trois fois réformateur de l'université de Padoue, en 1608. 1612. & 1616. Dès 1598. il fut nommé à la place de Paul Paruta, pour écrire l'histoire de la république, & il s'en est acquitté au gré de ceux qui l'avoient employé, & en fidele historien. Il mourut dans le célibat le 29. de Juin 1618. âgé de soixante ans. Cette histoire de Venise, *dont on vient de parler*, est en latin, & ne va que depuis l'an 1521. jusqu'en 1615. Elle parut à Venise en 1623. *in-fol.* & a été réimprimée à Venise *in 4°.* en 1719. dans le recueil des historiens de Venise. Ce fut son frere Paul Morosini qui la fit imprimer la premiere fois & la dédia au doge Antoine Priuli. Ses autres ouvrages sont: 1. une premiere partie, qui n'en a point eu de seconde, d'opuscules divers, & de lettres, *in-8°.* à Venise en 1625. On y trouve une vie de S. Thomas d'Aquin; un traité des reliques trouvées dans l'église de saint Marc; des méditations; un autre où il examine s'il est permis à l'homme de vivre de la chair des animaux; un autre où il recherche pourquoi la chair humaine est interdite à l'homme; un éloge du doge Jean Bembo, mort en 1618. un éloge de Louis Giorgi, procurateur de saint Marc, mort en 1615. un éloge de Christophle Valiero, mort à Corfou le 30. de Juin 1615. en revenant de Constantinople, où il avoit été baile de la république; un discours sur l'arrogance; des lettres; & la vie de Leonard Donato doge de Venise, mort en 1612. Ces opuscules sont en latin. 2. *L'impresse e espeditioni di terra santa e l'acquisto fatto del imperio di Constantinopoli dalla serenissima republica di Venetia*, à Venise en 1627. *in-4°.* Placcius dans son théatre des anonymes a fait beaucoup de fautes en parlant de cet ouvrage. Morosini avoit un frere nommé *Nicolas* qui a été illustre par son habileté dans les langues grecque, hébraïque & latine, & à qui on commit le 23. de Novembre 1601. le soin de la bibliothéque de S. Marc. Il étoit *Sage de Terre ferme*, lorsqu'il mourut le premier de Mars 1602. dans sa quarante-cinquiéme année, étant né le 13. de Février 1558. * Jacques Alberici, *Catalogo de Gli scrittori Venetiani*. Pierre Ange Zeno, *de scrittori Veneti patritii*. La vie de Morosini par Nicolas Crasso, à la tête de son histoire de Venise, édition de 1719.

MOROSINI, (Angelo) &c. *C'est à tort que dans le Moreri & dans plusieurs autres on nomme cet auteur* Morosini, *il se nommoit* Monosini. Il est vrai que dans ses deux éditions de ses *Flores italicæ linguæ*, non *flores italici*, comme le dit Placcius dans son *Théatre des anonymes*, on trouve *Morosini*, mais c'est une faute d'impression, ou d'inadvertance.

MORSIUS, (Joachim) de Hambourg, d'une famille distinguée, né en 1593. & mort en 1639. a partagé le peu d'année de vie que la Providence lui a accordé à voyager & à étudier principalement les belles lettres. Il a plus été l'éditeur des ouvrages d'autrui qu'il n'en a donné de son propre fonds. Attentif à recueillir au milieu de ses voyages les piéces fugitives des grands hommes, qui se sont rendus célébres dans la république des lettres, il a fait imprimer celles qui n'avoient point encore vû le jour. De ce nombre sont, *Antonii Florebelli panegyricus*, qu'il a fait imprimer a Leyde en 1619. *in-4°.* Ce panegyrique avoit été prononcé devant l'empereur Charles V. deux lettres latines *de Jules-Cesar Scaliger*, imprimées la même année & au même lieu, & réimprimées dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, pag. 269. Une lettre de Morsius lui-même, dans ce dernier ouvrage, pag. 271. Une autre dans la collection d'Antoine Matthieu, à Leyde en 1695. * *Voyez* Placcius, *in Theatr. anonym. & Pseudon.* pag. 241. Abregé de sa vie donné avec celles des Lindembroges à Hambourg en 1723. *in-8°.* Eloge de Morsius en vers latins dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ*, pag. 284.

MORVILLIERS, (Jean de) evêque d'Orléans, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il fut déchargé de l'évêché d'Orléans en 1670. Le catalogue des évêques d'Orleans que l'on trouve imprimé à la fin des statuts sinodaux de ce diocèse, recueillis & publiés sous l'autorité de M. Delbene, met la démission de M. de Morvilliers en 1563.

MORUS, (Thomas) chancelier d'Angleterre, &c. *Ajoûtez, outre ce qu'on a dit de lui dans le Moreri, que* l'on a encore de ce grand homme des épigrammes en vers latins, & d'autres poësies; & que son Utopie, ou idée d'une république heureuse, a été traduite en françois par le sieur Gueudeville, ci-devant Benédictin de la congrégation de saint Maur, & depuis Calviniste. Sa traduction a paru, ornée de figures, à Amsterdam en 1730. *in 12.* Le traducteur a mis en tête une vie de Thomas Morus, & quelques lettres de plusieurs sçavans concernant l'Utopie.

MORUS, (Michel) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Michel Morus, né en Irlande de parens Catholiques, étudia d'abord à Nantes sous les peres de l'Oratoire, & ensuite à Paris, où il professa quelques années après la rhétorique & la philosophie avec honneur. Mais sa patrie ayant besoin de lui, milord Tirconnel, viceroi d'Irlande, dont il fut le confesseur & le conseil, l'engagea à se décharger du gouvernement du collége de Dublin, où il fit refleurir les sciences, aussi bien que dans toute cette université. Il y demeura jusqu'à ce que le roi Jacques fut obligé de quitter le pays. Morus qui avoit l'estime de ce prince revint alors à Paris qu'il quitta une seconde fois pour voir Rome & l'Italie. Le pieux cardinal Barbarigo informé de sa capacité & de son zéle, le nomma professeur en théologie, & supérieur de son séminaire de Montefiascone. M. Morus y attira des personnes habiles dans les belles lettres, la philosophie, les langues sçavantes & l'Ecriture sainte, ce qui rendit ce nouvel établissement très-florissant. Etant revenu en France il fut bientôt après élu recteur de l'université de Paris, & principal du collége de Navarre, & Louis XIV. lui donna une chaire de professeur de philosophie grecque & latine au collége royal qu'il a rempli avec distinction jusqu'à ce que, de son consentement, elle a été donnée à M. l'abbé Terrasson, de l'académie des sciences. M. Morus est mort au collége de Navarre le 22. d'Août 1726. âgé de quatre-vingt-sept ans, & a été enterré au collége des Lombards, occupé depuis long-tems par des étudians de sa nation, ainsi qu'il l'avoit souhaité. Il leur a laissé sa bibliothéque, & a légué le reste de son bien aux pauvres: mais il consistoit en peu de chose, parce qu'il avoit eu soin de le leur distribuer pendant sa vie. Il a composé quelques ouvrages assez estimés. Ceux qui ont été imprimés sont: *De existentia Dei & humanæ mentis immortalitate, secundum Aristotelis & Cartesii doctrinam, disputatio*, à Paris en 1696. volume *in 12.* *Nova scientiarum methodus*, à Paris en 1718. *in 12.* & quelques autres. On a eu tort de lui attribuer dans quelques écrits la traduction latine de la théologie morale de Grenoble composée par M. Genet, évêque de Vaison. Voici l'histoire de cette traduction. M. Durand, Ex Doctrinaire, étant professeur en théologie morale au séminaire de Montefiascone, dont M. Morus étoit supérieur sous l'épiscopat de monseigneur Barbarigo, traduit en latin plusieurs endroits choisis de cette théologie qu'il dicta à ses disciples. On ne sçait si son dessein étoit de la traduire en entier, mais il est sûr que n'ayant point achevé cette traduction, elle le fut par M. Genet, bénéficier à Vaison, frere de l'évêque de ladite ville. Cette traduction ainsi finie, & mise en état d'être imprimée parut d'abord à Venise, & ensuite à Montefiascone en 1702. dédiée au pape Clement XI. Cette même traduction

a

a été imprimée depuis à Paris. * *Mém. du tems. Mém. de littérature & d'histoire*, tome 3. partie premiere, page 202.

MORUS. (Henri) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans l'édition du Moreri de 1725.* qu'il a encore fait un traité de l'immortalité de l'ame; un autre, contre les enthousiastes; un *Enchiridion Ethicum*, &c.

MOSCA, (Agabite) cardinal, diacre du titre de S. Georges *in Velabro*, né à Pezaro dans le duché d'Urbin le 28. Avril 1678. fut mis dans la prélature par le pape Clement XI. qui étoit son parent à cause d'*Helene* Mosca sa mere, & fut nommé chanoine de la Basilique de saint Pierre du Vatican le premier d'Août 1707. déclaré vice-légat de la Romagne au mois de Decembre 1713. puis gouverneur de Lorette; ensuite président de la chambre Apostolique, & enfin clerc de la même chambre le 30. Avril 1728. Le pape Clement XII. voulant rendre à la famille de Clement XI. le chapeau qu'il avoit reçû de lui, créa & déclara cardinal Agabite Mosca le 1. Octobre 1732. lui mit la barette sur la tête le même jour, & lui donna le chapeau dans un consistoire public le 4. suivant. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 17. de Novembre, & lui assigna ensuite la diaconie de saint Georges *in Velabro*. Il lui assigna en même tems les congrégations du bon gouvernement, de la Consulte, de l'Indice, & *de Propaganda fide*; & pour le mettre en état de soûtenir sa dignité, il lui donna au mois de Janvier 1733. une pension de mille écus sur les revenus de la daterie. Il fut déclaré légat de Ferrare le 30. d'Août 1734. & partit de Rome le 16. de Septembre suivant pour aller prendre possession de cette légation.

MOSCOVIE. *Voici les différens changemens arrivés depuis 1725. dans la succession des derniers souverains de Moscovie.*

I. GEORGES Romanowitz, eut pour enfans NIKITZ Romanowitz, qui suit; & *Anastasie*, mariée avec *Jean* Basilides II. czar de Moscovie.

II. NIKITZ Romanowitz, gouverneur de Novogrod, fut pere de

III. FOEDOR NIKITITZ, qui s'étant separé de sa femme, prit les ordres, & fut archevêque de Rostow, & de Jaroslaw, & ensuite patriarche de Moscovie. Il mourut en 1633. Il avoit épousé *Iconomasie*, nommée autrement *Marie* Iwanowna, fille de *Jean* Basilowitz, & sœur de *Fœdor* Iwanowitz, dernier czar de l'ancienne race des Basilides, mort en 1597. Il en eut pour fils

IV. MICHAEL Fœderowitz, qui fut élû czar & grand duc de Moscovie en 1613. au lieu & place d'Uladislas, prince de Pologne, qui fut chassé. Il mourut le 12. de Juillet 1645. âgé de 49. ans, après avoir regné 33. ans. Il avoit épousé *Eudoxe* Lucanowna, morte le 20. du même mois, douze jours après lui. Il en laissa ALEXIS Michaelowitz, qui suit; & *Irene* Michaelowna, accordée avec Woldemar, *fils naturel* du roi de Danemarck, mais morte avant la consommation du mariage.

V. ALEXIS Michaelowitz, né le 17. de Mars 1630. devint czar, & grand duc de Moscovie par la mort de son pere en 1645. & mourut le 8. de Fevrier 1676. dans la 46. année de son âge, & la 31. de son régne. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Iliawna-Miloslawski en 1651: & 2°. en 1647. avec *Natalie* Kiriliowna, fille de *Kirilow* prince de Natiskin, morte le 4. de Février 1694. Il eut de la premiere *Alexis* Alexiowitz, né en 1653. & mort en 1670. avant son pere; FOEDOR Alexiowitz, surnommé *Theodore*, qui suit, JEAN Alexiowitz, *qui sera rapporté après son frere; Tatiane* Alexiewna; *Eudoxe* Alexiewna; *Anne* Alexiewna; *Catherine* Alexiewna, morte au mois de Juin 1718; *Marie* Alexiewna, morte à Petersbourg, le 20. de Mai 1723. dans la soixantiéme année de son âge, & inhumée le 23. suivant dans l'église de la citadelle de la même ville; & *Sophie* Alexiewna, qui après la mort du czar *Theodore* son frere, mécontente de n'avoir aucune part au gouvernement par l'exclusion de son frere *Jean*, engagea à la révolte les Strelitzes, espece de milice, alors très-puissante en Moscovie, par le moyen desquels elle excita une sédition, où plusieurs personnes du premier rang furent massacrées, & pendant laquelle le prince *Jean* fut proclamé czar, & associé au gouvernement; mais cette princesse, trop ambitieuse pour se contenter de cette premiere réussite, persuada au Cknés Cowanski, général des Strelitzes, qu'il pourroit parvenir au trône en l'épousant. Ce fut dans cette vûe qu'ils conspirerent ensemble contre la vie des deux czar *Jean* & *Pierre*, mais leur dessein fut découvert par deux des complices, qui en eurent horreur. Le Cknés Cowanski fut pris dans une embuscade, & conduit au monastere de Troiski, où il eut la tête tranchée, & la princesse fut enfermée dans le monastere de Dewitz près de Moscou, où elle fut étroitement gardée le reste de ses jours. Elle y mourut au mois de Juillet 1704. Du second mariage du czar Alexis Michaelowitz, vinrent PIERRE Alexiowitz *qui sera mentionné après ses freres;* & *Natalie* Alexiewna, morte le 18. Juin 1716.

VI. FOEDOR Alexiowitz, surnommé *Theodore*, czar, & grand duc de Moscovie, né en 1657. succeda à son pere le 8. Fevrier 1676. & prit possession de ses états le 28. Juin suivant. Il mourut sans posterité le 27. d'Avril 1682. dans la 25. année de son âge, & dans la 7. de son régne. Il avoit été marié 1°. en 1680. avec *Eufemie* Rutetski, ou suivant d'autres *Agathe* Grutzeschka, Polonoise de naissance, morte peu après son mariage: & 2°. en 1682. peu de tems avant sa mort avec *Marie-Eufrosine* Matweona, morte le 21. Janvier 1716.

VI. JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moscovie, né en 1663. fut exclus de la couronne par le czar *Theodore*, son frere, qui le crut trop valetudinaire pour le charger du gouvernement, ce prince étant aveugle, & sujet à plusieurs autres infirmités; mais par les menées de sa sœur *Sophie*, qui souleva en sa faveur la milice Moscovite, il fut proclamé czar, & associé au gouvernement conjointement avec le czar *Pierre*, son frere cadet. Il mourut le 26. Janvier 1696. à l'âge de [illegible]. ans. Il avoit épousé en 1684. *Proscovie* Fœderowna Soltikow-Apraxin, fille du Boiar *Fœdor* Petrowitz-Soltikof, morte le 24. Octobre 1723. âgée de 60. ans, & en eut *Marie* Iwanowna, morte jeune; *Theodosie* Iwanowna, aussi morte jeune; *Catherine* Iwanowna, née le 15. Juillet 1692. mariée le 19. d'Avril 1716. avec *Charles Leopold*, duc de Mecklembourg-Schwerin, & morte à Petersbourg, le 25. Juin 1733. laissant une fille unique nommée *Elisabeth-Catherine-Christine* de Mecklembourg, née le 18. de Decembre 1718; ANNE Iwanowna, czarine de Moscovie, imperatrice de Russie, *dont il sera parlé dans un l'article separé;* & *Proscovie* Iwanowna, née en 1695. morte à Moscou, après quelques jours de maladie, sans avoir été mariée, le 19. d'Octobre 1731. dans la 37. année de son âge.

VI. PIERRE Alexiowitz, surnommé *le Grand*, czar, & grand duc de Moscovie, empereur & authocrateur de toutes les Russies, né le 11. de Juin 1672. succéda à son frere aîné le czar *Theodore* le 27. d'Avril 1682. & fut proclamé czar quelques jours après, en vertu de la disposition testamentaire de son frere, qui l'avoit désigné son successeur préferablement au czarowitz *Jean*, quoique l'aîné. Mais par les intrigues de la princesse Sophie, ce dernier fut aussi proclamé czar, & associé au gouvernement, cette princesse ayant excité pour cet effet une sedition, au commencement de laquelle le czar Pierre fut enlevé à propos de son appartement par le prince Boris Alexiowitz-Gallitzin, & conduit secretement au monastere de Troiski, place forte à douze lieues de Moscou, sans quoi il auroit couru risque de perir dans le premier feu de la révolte. Il régna conjointement avec le czar *Jean*, son frere, jusques en 1696. que celui-ci mourut. Alors étant devenu seul possesseur des états de son pere, il déclara la guerre aux Turcs, & dans la même année 1696. il s'empara d'Asoph sur la mer Noire. Ce prince, qui étoit né avec de grandes qualités, & des talens extraordinaires, & qui dès sa plus tendre jeunesse avoit fait paroître un genie pénétrant, & capable d'exécuter les plus grands projets, connoissant par l'histoire des régnes précedens, que la forme du gouvernement, telle qu'il l'avoit trouvée à son avénement au trône, n'étoit pas capable de rendre ses peuples aussi policés, aussi industrieux, & aussi sçavans qu'il le désiroit, songea à la perfectionner; mais pour ne pas faire de changement, dont il ne pût s'assurer de la réussite par l'expérience, il prit la resolution de voyager dans les états les mieux gouvernés, & de s'y faire donner des mémoires exacts sur tout ce qui pouvoit être avantageux à son dessein, & de s'y instruire parfaitement dans les méchaniques qui pouvoient être utiles au bien général de ses états. Ce fut dans ces vûes

qu'après avoir fait punir en 1697. les auteurs d'une conspiration qu'il avoit heureusement découvertte, & reglé tout ce qui étoit nécessaire pour la sûreté de ses états pendant son absence, il partit pour voyager *incognito* dans les païs étrangers. Il alla d'abord en Hollande, & séjourna en Amsterdam, s'instruisant à fond de tout ce qui concernoit la marine, & mettant souvent lui-même la main à l'œuvre sur les chantiers. De là il passa à Londres; & après y avoir demeuré trois mois, il se rendit en 1698. à Vienne en Autriche. Les avis réïterés qu'il y reçut d'une nouvelle conspiration formée pour déclarer le trône vacant par son absence, le rappellerent à Moscou, où il trouva les rebelles défaits par l'amiral Gordon, Ecossois. Il y fit punir le reste des conjurés, & employa l'année 1699. à faire plusieurs réglemens pour l'administration de ses finances, pour l'utilité du commerce & pour la police. En 1700. il fit une tréve de vingt-cinq ans avec les Turcs, & déclara la guerre au roi de Suéde. Les commencemens de cette guerre ne lui furent pas favorables. Dès la premiere campagne, il perdit la moitié de sa nombreuse armée à la bataille de Narva en Livonie, où elle fut entierement défaite par l'armée Suédoise, quoique très-inférieure en nombre à la sienne. En 1702. la bataille de Stagnitz en Livonie, dont il sortit victorieux, lui facilita la prise des villes de Wolmar, Mariembourg, Dorpt & Nottembourg. En 1704. il prit Narva, où il avoit échoué en 1700. En 1705. ses troupes entrerent en Lithuanie sous la conduite du Welt-maréchal Czeremetorff, mais elles furent battues près de Warsovie par le comte de Lewenhaupt, général Suédois. Les campagnes de 1706. & 1707. furent désavantageuses aux alliés de ce prince. En 1708. le roi de Suéde étant entré fort imprudemment en Moscovie dans le dessein de prendre Smolensko, & même Moscou, ses troupes furent entierement défaites par l'armée Russienne, à la fameuse bataille de Pultowa qui se donna pendant la campagne de 1709. En 1710. le czar fit son entrée triomphante dans Moscou, & dans la même année ses généraux firent la conquête d'Elbing, de Riga, & de presque toute la Livonie. En 1711. l'empereur des Turcs jaloux des progrès des Moscovites, & voulant en arrêter le cours, rompit la treve qu'il avoit faite avec le czar. Un combat engagé assez mal-à-propos par le czar, mais qui ne fut point décisif, quelques escarmouches, & plusieurs négociations entre le grand Visir & le Welt-maréchal Czeremetoff mirent fin à cette nouvelle guerre, qui fut terminée par un traité fait à Falczin, en exécution duquel le czar rendit Asoph après l'avoir démoli, & la forteresse de Taganroke. En 1713. le czar soumit la Pomeranie. En 1714. sa flote commandée par l'amiral Apravin, battit la flote Suédoise dans le golfe de Finlande. En 1715. il établit une académie de marine à Petersbourg, ville qu'il avoit fondée dans le dessein d'y transporter tout le commerce de ses Etats. En la même année 1715. il institua un nouvel ordre de chevalerie en faveur des dames sous le nom de Sainte Catherine. Il le conféra d'abord à la czarine sa femme, avec pouvoir à elle de le conférer aux personnes de son sexe qu'elle en jugeroit dignes. Les marques de cet ordre sont un ruban blanc passé en écharpe, au bout duquel pend une médaille sur laquelle est d'un côté l'image de sainte Catherine, & de l'autre une croix pâté, & une étoile sur la robe au côté gauche de l'estomac, au milieu de laquelle se voit une croix avec cette devise: Par l'amour & la fidelité. En 1717. le czar vint en France. Il arriva à Dunkerque le 22. Avril, & à Paris le 9. Mai suivant. Il y fut reçû avec tous les honneurs dûs à son rang, & on lui avoit préparé un appartement superbement meublé au vieux louvre; mais ce prince qui gardoit l'*incognito*, & qui vouloit être en liberté, aima mieux aller demeurer au bel hôtel de Lesdiguieres près de l'Arsenal, où il fut cependant servi par les officiers du roi. Pendant son séjour à Paris il vit tout ce qu'il y avoit de curieux, & ayant visité les principales maisons royales il partit le 20. Juin pour retourner dans ses états, après avoir assisté à une assemblée de l'académie royale des sciences à laquelle il demanda de lui être associé, & d'avoir avec elle des correspondances. A son retour à Petersbourg, la punition rigoureuse des différentes personnes qui avoient donné pendant son absence des conseils de desobéïssance au czarowitz son fils, & les premieres négociations de l'Isle d'Ahland pour la paix entre la Suéde & lui l'occuperent pendant l'année 1718. Il méditoit de faire une descente en Suéde en 1719. lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi Charles XII. & de la proclamation de la reine Ulrique Eleonor, par une lettre de cette princesse, qui en lui faisant part de son avénement à la couronne, lui proposoit de rétablir l'ancienne amitié entre les deux nations. Les conferences pour parvenir à cette paix furent continuées dans l'Isle d'Ahland; mais ayant été rompues quelques mois après, le czar fit en Suéde la descente qu'il avoit projettée, y brûla plusieurs villes, & détruisit quelques mines de cuivre. En 1720. le czar, le roi & la reine de Suéde étant convenus des préliminaires d'un nouveau traité, il fut signé à Nidstat en Finlande le 10. Septembre 1721. & par ce traité le czar demeura paisible possesseur de la Livonie, de l'Estonie, de l'Ingermanie, d'une partie de la Carelie, du district du fief de Wibourg, & de presque toutes les places qu'il avoit conquises pendant la guerre du Nord. Le 22. d'Octobre suivant jour de la publication de ce traité, ce prince fut proclamé par le senat pere de la patrie, & empereur de toute la Russie. Il fut depuis reconnu en cette qualité par les Etats généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas le 24. d'Avril 1722. par le roi & les états de Suéde le 29. de Juin 1723. & aussi par le roi de Prusse, & par le sultan des Turcs. En 1722. & 1723. le czar sous prétexte de secourir le jeune sophi de Perse, qui avoit imploré son secours, contre l'usurpateur Miry-Mamouth, chef des rebelles de Perse, qui avoient détrôné le vieux sophi, porta ses armes du côté de la mer Caspienne, où il prit sur cet usurpateur les villes de Derbent, & de Terki, & conquit plusieurs provinces, qui étoient auparavant sous l'obéïssance du sophi de Perse, & dont il s'assura la possession tant par l'accord qu'il fit avec le jeune sophi pour le faire monter sur le trône de son pere, que par un traité qui fut conclu en 1724. à Constantinople entre son ministre, & les commissaires de la Porte Ottomane. Il faisoit encore travailler à de grands armemens, lorsqu'il tomba malade d'une colique violente, causée d'une rétention d'urine, dont il mourut en 12. jours de tems à Petersbourg, le huitiéme jour de Fevrier de l'année 1725. à cinq heures du matin, âgé de cinquante-deux ans, sept mois, & vingt-sept jours, ayant donné des ordres secrets pendant sa maladie à ses principaux ministres touchant la succession au trône. Son corps fut exposé le même jour au soir sur un lit de parade, le visage couvert, & tout le monde fut admis à lui baiser la main. Le 10. après midi on lui decouvrit le visage, & on le laissa voir pendant quelque tems, après quoi il fut mis dans un cercueil d'argent du poids de 1200. marcs, pour être mis en dépôt dans l'église du monastere d'Alexandre Nefski, jusqu'au jour de ses funerailles, qui furent célebrées avec une très grande pompe le 21. de Mars suivant dans l'église de saint Pierre de la forteresse de Petersbourg, où il fut mis en dépôt. La Moscovie fut redevable à ce prince d'une correspondance plus réglée avec les autres nations, qui ne pouvoit être que très-utile à son commerce; de l'établissement d'une marine florissante; de l'introduction des sciences & des arts, dont cette nation, jusqu'alors grossiere, & presque barbare, avoit à peine connoissance; de la suppression de plusieurs coûtumes superstitieuses, & d'une discipline militaire, qui d'une infanterie, ne servant qu'à la défense de l'état, en avoit formé des soldats propres à faire des conquêtes. Le trop grand attachement de ses sujets à suivre d'anciens usages, avoit souvent retardé l'exécution de ses projets, & l'avoit obligé quelquefois d'avoir recours à la severité, à laquelle il avoit naturellement quelque penchant. Il avoit été marié 1°. le 27. de Janvier 1689. avec *Ottokesa*, nommée par d'autres *Eudoxie* Fœderowna, fille du boïar *Fœdor* Abramowitz Lapuchin, qu'il répudia en 1692. & qui fut mise ensuite dans le monastere de Susdahl en 1698. où elle est morte le 8. de Septembre 1731. âgée de soixante ans: & 2°. avec CATHERINE Alexiowna, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*. Du premier mariage sortirent ALEXIS Petrowitz Czarovitz, qui suit; & *Alexandre* Petrowitz Czarowitz, né le 23. d'Octobre 1691. mort jeune; & du second sont venus *Anne* Petrowna, princesse de Russie, née le 7. de Fevrier 1708. & mariée à Petersbourg le premier de Juin 1725. avec *Charles-Frederic* duc de Holstein-Gottorp, qui le même jour fut déclaré généralissime des armées de la grande Russie, & fait le 23. d'Avril 1726. lieu-

tenant colonel du regiment des gardes Russiennes de Préobrasinski, mais qui après la mort de la czarine sa belle mere, quitta la cour Russienne, & retourna dans ses états en Allemagne, avec la princesse sa femme, qui mourut d'une fiévre chaude double tierce, à Kiel, lieu de leur résidence, le 15. de Mai 1728. dans la 21. année de son âge; *Elisabeth* Petrowna, née le 19. de Décembre 1710. qui avoit été destinée par la czarine sa mere pour épouse à Charles-Auguste duc de Holstein, évêque & prince de Lubeck; mais ce mariage projetté n'eut point lieu, tant à cause de la mort de la czarine, qu'à cause de celle de ce prince, mort à Petersbourg le premier de Juin 1727; *Marie* Petrowna, née à Dantzick le 20. de Mars 1713. morte jeune; *Anne-Marguerite* Petrowna, née le 19. de Septembre 1714. aussi morte jeune; *Pierre*-Petrowitz Czarowitz, né le 8. de Novembre 1715. qui fut déclaré & reconnu héritier présomptif, & prince héréditaire de Moscovie, par l'abdication & dégradation du czarowitz *Alexis* Petrowitz, son frere aîné, le 14. de Fevrier 1718. mais il mourut en quatre jours de maladie d'une fiévre violente à Petersbourg, le 6. de Mai 1719. sur les cinq heures du soir dans la quatriéme année de son âge, & il fut inhumé le lendemain dans le cloître du monastere d'Alexandre Neski; *Paul* Petrowitz, né à Wesel en Hollande le 13. de Janvier 1717. & mort le même jour; & *Natalie* Petrowna, née le 31. d'Août 1718. morte de la rougeole après seize jours de maladie à Petersbourg le 13. de Mars 1725. à midi, & inhumée le 21. suivant avec le czar son pere.

VII. ALEXIS PETROWITZ Czarowitz, fils de PIERRE le Grand, I. du nom, czar, & grand duc de Moscovie, & *Eudoxie* Fœderowna, sa premiere femme, étoit née le 18. Fevrier 1690. ce prince s'étant laissé séduire par de mauvais conseils pendant l'absence du czar son pere en 1716. & ayant conçu des desseins ambitieux, se retira secretement dans les pays étrangers: mais ayant été ramené par le général Tolstoi d'Italie à Moscou, le 11. Fevrier 1718. il fut degradé & exclus de la succession à la couronne le 14. du même mois dans une assemblée solemnelle, composée de tous les ministres Boyars & conseillers, & qui avoit été convoquée à cet effet dans le château de Moscou, qui étoit entouré des gardes & de toutes les troupes de la garnison de la ville. Il signa luimême dans cette assemblée un acte, par lequel il se déclaroit incapable de gouverner; & renonçoit à tout droit à la couronne. Il fut ensuite enfermé, & gardé très-étroitement. Depuis sa maîtresse ayant été arrêtée le 27. de Juin de la même année, & trouvée saisie de papiers qui découvroient une conspiration, que ce prince avoit tramée contre le czar son pere; le czar assembla tous les ordres de la monarchie, & leur ordonna de faire le procès au czarowitz son fils dans la rigueur des loix, sans aucun égard à la qualité, mais seulement à la justice, & au bien de l'état. En conséquence de ces ordres son procès fut instruit dans les formes, & ayant été convaincu des faits dont il étoit accusé, il fut condamné à mort. Sa sentence lui ayant été prononcée, il en fut tellement épouvanté, qu'il perdit connoissance, & il eut ensuite un attaque d'apoplexie dont il mourut à Petersbourg le 26. Juillet 1718. dans la 19. année de son âge, après avoir demandé pardon au czar son pere qui étoit venu le voir dans cette extrémité, & qui lui avoit accordé la vie dans le moment qu'il étoit prêt à la perdre. Le corps de ce malheureux prince après avoir été exposé quelques jours à la vûe du peuple, fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit été marié à Torgaw le 15. Octobre 1711. avec *Charlotte-Christine-Sophie* de Brunswick-Wolfenbuttel, sœur d'*Elisabeth-Christine* de Brunswick-Wolfenbutel, femme de l'empereur *Charles* VI. & fille de *Louis-Rodolphe* de Bruswick-Wolfenbutel-Blankemberg, & de *Christine-Louise*, née princesse d'Oëttingen; elle mourut à Petersbourg, le 1. Novembre 1715. à onze heures du soir le dixiéme jour de ses couches, âgée de 21. ans. De ce mariage sortirent *Natalie-Alexiowna* Czarowitz, née à Petersbourg le 23. Juillet 1714. & morte à Moscou après quelqués mois d'une maladie de poitrine le 2. Decembre 1728. à huit heures du soir, dans la quinziéme année de son âge; & PIERRE Alexiowitz, qui suit;

VIII. PIERRE Alexiowitz II. du nom, empereur & autocrator de toutes les Russies, de Moscovie, de Kiovie, de Wolodimirie, de Novogrodie, czar de Cazan, czar d'Astracan, czar de Siberie, seigneur de Pscovie, grand duc de Smolensko, duc d'Eonie, de Livonie, de Carelie, de Twer, de Sugorie, de Permie, de Wianka, de Bulgarie, & autres endroits, seigneur & grand duc du Bas-Nowogrod, de Czernikowie, de Rostowie, de Jaroslavie, de Beloscro, d'Udorie, d'Obdorie, de Candesnie, & empereur de toutes les côtes septentrionales, seigneur du pays d'Iberie, & des czars de Cartalinie & Gruwinie, & du pays de Labardinie, seigneur héréditaire, & souverain des ducs de Circassie, & des autres ducs des montagnes. Ce sont-là les titres que prenoit ce prince, qui étoit né à Petersbourg le 23. Octobre 1715. Il fut proclamé czar, & empereur de toutes les Russies le 18. de Mai 1727. conformément au testament de l'impératrice *Catherine*, sa grande belle-mere, morte le jour précedent, après l'avoir designé & nommé pour son successeur au trône de cette vaste monarchie. On lui forma, à cause de son jeune âge, un conseil de régence, par l'avis duquel il fit arrêter le 19. de Septembre suivant le prince Menzikoff, son premier ministre, qui s'étoit rendu trop puissant, & qui fut relégué dans une forteresse en Siberie. Le jeune czar avoit été fiancé le 6. Juin précedent avec *Marie* Alexandrowna fille aînée de ce ministre, laquelle fut envelopée dans la disgrace de son pere. Ce jeune monarque s'étant rendu avec toute sa cour de Petersbourg à Moscou, capitale de ses états, il y fit son entrée solemnelle le 15. de Fevrier 1728. & il y fut couronné le 7. de Mars suivant. Après la disgrace du prince Menzikoff, Alexis Gregorewitz, prince Dolgorucki, ministre & conseiller actuel d'etat, grand maître de la cour, & chevalier de l'ordre de S. Andre, s'étoit rendu maître des affaires. Le czar s'étant rendu le 29. de Novembre 1729. chez ce nouveau ministre, lui fit la demande en mariage de *Catherine* Alexiowna, sa fille aînée, âgée de vingt ans, & ayant obtenu son agrement, il déclara le lendemain ce futur mariage, & ils furent fiancés ensemble le 11. de Decembre suivant, mais les choses en resterent-là; car le czar s'étant trouvé abbattu avec un grand mal de tête le 17. de Janvier 1730. au retour d'une grande chasse, il fut obligé de se mettre au lit. La petite vérole commença à paroître le 18. & sortir d'abord si heureusement, que le 26. les medecins assurerent qu'il étoit hors de danger; mais la nuit suivante ayant été attaqué d'une fiévre violente avec un transport au cerveau, il mourut dans son palais à Moscou, la nuit du 29. au 30. de Janvier 1730. à minuit & demi, âgé de quatorze ans, trois mois, sept jours, & ayant regné deux ans, huit mois & onze jours. Il fut inhumé le 22. de Fevrier suivant dans le tombeau impérial en l'église de S. Michel de Moscou. La couronne passa après lui à ANNE Iwanowna, sa tante à la mode de Bretagne, *comme on le verra dans l'article suivant.*

VII. ANNE Iwanowna, czarine, & grande duchesse de Moscovie, impératrice de toutes les Russies, née le 7. de Juin 1693. fille puînée de JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moscovie mort le 26. de Janvier 1696. & de *Proscovie* Fœderowna Solticow sa femme, fut mariée le 13. de Novembre 1710. avec *Frederic-Guillaume*, duc de Courlande, & resta veuve de lui sans enfans, le 21. de Janvier 1711. immédiatement après la mort du czar PIERRE Alexiowitz II. du nom, son neveu à la mode de Bretagne, elle fut reconnue impératrice, & souveraine de toutes les Russies, & fut proclamée telle à Moscou le 30. de Janvier 1730. vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au son de toutes les cloches. Cette princesse étoit alors à Mittau en Courlande, lieu de sa résidence ordinaire. Elle y reçut le 5. de Fevrier la nouvelle de la mort du jeune czar, & en même tems celle de sa proclamation par l'arrivée du Prince Dolgorucki, qui lui avoit été envoyé de Moscou par le sénat & les grands avec trois autres seigneurs, & un lieutenant des gardes du corps. Elle partit peu de jours après & arriva à Moscou le 19. du même mois de Fevrier; & après avoir passé quelques jours dans un monastere des environs, elle fit son entrée publique dans cette capitale le 26. Les députés qui lui avoient été envoyés à Mittau, lui avoient présenté de la part du haut conseil quelques articles, par lesquels le pouvoir monarchique avoit été beaucoup restreint, & suivant ces articles elle ne devoit gouverner que de concert

avec le haut conseil. Elle avoit accepté & signé ces conditions. Depuis le haut conseil, les généraux & la noblesse avoient résolu de lui présenter encore d'autres propositions; mais le 8. de Mars, trois cens quatre-vingt-dix gentils-hommes, dont la plûpart possedoient des charges militaires, & civiles, ayant à leur tête le Velt-maréchal Trubetzkoi, & le Knées Alexis Czerkaski, senateur, se rendirent au palais, & démanderent audience à la nouvelle czarine, qui la leur accorda après avoir mandé les membres du haut conseil. Le maréchal de Trubetzkoi, étant entré dans la salle d'audience avec toute sa suite, présenta à la czarine un mémoire, contenant que comme parmi les articles qu'elle avoit signés, il y avoit diverses choses qui pourroient être préjudiciables à l'état, ils prioient sa majesté de leur permettre de déliberer encore sur la forme d'une prochaine régence; ce qu'elle leur accorda. L'après midi le maréchal Trubetzkoi, étant rentré avec sa suite dans la salle d'audience, représenta à la czarine, qu'après une mure déliberation ils avoient résolu que le gouvernement monarchique étoit le seul qui convînt à l'empire Russien, que pour cet effet ils la supplioient de vouloir accepter la souveraineté en entier, & avec la même autorité que ses prédecesseurs l'avoient possédée. Sur quoi la czarine leur répondit que son intention étoit de gouverner ses sujets en paix & en justice; mais que comme elle avoit signé certains articles, elle devoit sçavoir si les membres du haut conseil consentoient qu'elle acceptât les offres de son peuple. Les membres de ce conseil ayant sur cela fait connoître par une inclination de tête qu'ils y consentoient, la czarine accepta la souveraineté, & fit rapporter les articles qu'elle avoit signés, qui furent déchirés sur le champ. Ensuite elle réunit en un seul corps le haut conseil privé, & le sénat sous le nom de sénat de régence, & elle le composa de 21. membres. Elle fut couronnée dans la grande église de Moscou avec beaucoup de solemnité le 9. de Mai 1730. & après avoir fait publier le 28. de Decembre 1731. un manifeste, ou décret concernant la succession future au trône de la monarchie Russienne, elle partit de Moscou avec sa cour le 11. de Janvier 1732. pour se rendre à Petersbourg, où étant arrivée le 26. suivant, elle y fit le lendemain son entrée en cérémonie.

Catherine Alexiowna, surnommée depuis, suivant quelques mémoires, *Marthe* Mathwtiwna, seconde femme de Pierre I. du nom, surnommé *le Grand*, czar & grand duc de Moscovie, empereur de Russie, étoit née le 27. de Janvier 1689. on la disoit fille d'un gentilhomme Suédois, nommé *Albendiel*, & veuve d'un lieutenant-colonel de la même nation, nommé *Thiebenhausen*. Le czar qui l'avoit épousée secretement au mois de Fevrier 1707. ne déclara son mariage avec elle qu'en 1711. Elle fut couronnée dans l'église de Moscou le 18. de Mai 1724. ayant reçû la couronne impériale, & le sceptre royal des mains du czar son mari. Après la mort de ce prince elle fut reconnue & déclarée grande duchesse de Moscovie, & souveraine impératrice de toutes les Russies le 8. de Fevrier 1725. par un acte solemnel conformément aux volontés du feu czar son mari. Elle signala son avénement au trône par plusieurs marques de clémence, & par le rappel de la plûpart des exilés. Elle fit aussi abattre les potences & les roues sur lesquelles étoient exposés les corps & les têtes de plusieurs personnes exécutées pour malversations, & elle permit à leurs familles de les faire enterrer. Le 6. d'Avril 1725. après avoir reçû en cérémonie dans l'église de la sainte Trinité à Petersbourg, les marques d'honneur de l'ordre de S. André des mains du prince Menzicoff, & du grand chancelier de Moscovie, elle institua un nouvel ordre sous le titre de S. Alexandre Neski, dont elle ordonna que les marques d'honneur seroient un cordon rouge, & une croix rouge, sur laquelle le patron de l'ordre seroit représenté à cheval avec cette devise: *pour le travail & la patrie*. Elle déclara en même tems qu'elle ne confereroit cet ordre qu'à ceux qui auroient le rang de majors généraux, ou d'autres titres plus éminens. Le 12. de Mai 1726. elle reçut encore en cérémonie le collier, & l'étoile de l'ordre de l'Aigle-Blanc, que le roi de Pologne, électeur duc de Saxe lui avoit envoyé. Cette princesse étant devenue valétudinaire, & sujette à différentes incommodités, mourut dans son palais à Petersbourg, d'une attaque d'apoplexie, après 27. jours de maladie le 17. de Mai 1727. âgée de trente-huit ans, trois mois & vingt-deux jours, ayant regné deux ans, trois mois, & neuf jours. Ses obseques furent célebrées le 27. du même mois de Mai avec une grande pompe & beaucoup de magnificence dans l'église de S. Pierre & S. Paul de Petersbourg, où elle avoit commencé à faire construire un superbe tombeau impérial, qui n'ayant été achevé que depuis son décès, le corps du feu czar son mari & le sien, y furent inhumés le 9. de Juin 1731. avec beaucoup d'appareil, en présence de toute la généralité, de l'amirauté, & des colleges respectifs, & au bruit d'une décharge de 51. pieces de canon. Les enfans qu'elle avoit eus du czar Pierre I. *sont rapportés ci-devant à l'article de ce prince*. Elle eut pour successeur au trône Pierre Alexiowitz, II. du nom, petit-fils du czar Pierre I. *comme on l'a vû ci-dessus*.

MOTHE LE VAYER, (François de la) *dont on a parlé trop superficiellement dans le Moreri*, naquit à Paris en 1588. Sa famille qui est originaire du Mans, a donné & donne encore aujourd'hui d'excellens sujets à la robe. Il prit le même parti dans sa jeunesse, & fut long-tems substitut de M. le procureur general du parlement, charge qu'il avoit héritée de son pere, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*. Il s'en défit ensuite afin de n'avoir plus à s'occuper que de ses ouvrages. Il y a tout embrassé, l'ancien, le moderne, le sacré & le profane, mais presque sans confusion. Il avoit beaucoup lû & beaucoup retenu, & il a fait usage de tout ce qu'il sçavoit. Quand il fut question de donner un précepteur à Louis XIV. on jetta les yeux sur lui; mais la reine ayant pris la résolution de ne point donner cet emploi à un homme marié, on songea à un autre. M. de la Mothe-le-Vayer exerça cet emploi auprès de Philippe, alors duc d'Anjou & depuis duc d'Orléans, frere unique du roi. Il fut reçû à l'académie Françoise le 14. de Fevrier 1639. A l'âge de 76. ans, étant veuf depuis bien des années, il se rémaria, & mourut sans enfans en 1672. dans sa quatre-vingt-cinquiéme année. Il avoit eu un fils de sa premiere femme, né avec de l'esprit, avec d'heureuses inclinations, qu'il éleva avec soin, & qui tenoit déja un rang distingué entre les gens de lettres lorsqu'il mourut au mois de Septembre 1664. âgé seulement de trente-cinq ans. C'est à ce fils à qui M. Boileau Despreaux adresse sa quatriéme satyre: *D'où vient cher le Vayer*, &c. Nous avons de lui d'excellentes notes sur une traduction de Florus, qu'il publia en 1656. sous le nom de *Monsieur* frere du roi, mais dont vraisemblablement il est l'auteur. Ce fut, dit-on, pour se consoler de la perte de ce fils, que François de la Mothe-le-Vayer se remaria: il épousa la fille de M. de la Haye, lequel avoit été Ambassadeur à Constantinople, & cette demoiselle avoit alors quarante ans ou environ. Les ouvrages de cet auteur sont: *Discours de la contrarieté d'humeur qui se trouve entre certaines nations, & singulierement entre la Françoise & l'Espagnole: avec deux discours politiques, l'un sur la bataille de Lutzen & l'autre sur la proposition de trêve aux Pays-Bas en 1633.* à Paris *in-8°.* en 1636. *Petit discours chrétien de l'immortalité de l'ame avec le corollaire, & un discours sceptique sur la musique*, à Paris *in-8°.* en 1637. *Considérations sur l'eloquence françoise de ce tems* à Paris *in-8°.* en 1638. *Discours de l'histoire*, à Paris *in-8°.* en 1638. *De l'instruction de M. le Dauphin*, à Paris *in-4°.* en 1640. *De la vertu des Payens*, à Paris *in-4°.* en 1642. C'étoit en particulier contre cet ouvrage que M. Arnauld entreprit son traité de la nécessité de la foi en Jesus-Christ, que M. Du Pin a mis au jour avec une préface de sa façon, & quelques autres additions. *De la liberté & de la servitude*, à Paris *in-12.* en 1643. *Opuscules, ou petits traités* en 4. parties, la premiere en 1643. la seconde & la troisiéme en 1644. la quatriéme en 1647. chaque partie contient sept traités. *Opuscule, ou petit traité sceptique sur cette commune façon de parler*, n'avoir pas le sens commun, à Paris *in-12.* en 1646. *Jugement sur les anciens & principaux historiens Grecs & Latins*, à Paris *in-4°.* en 1646. *Lettres touchant les nouvelles remarques* (de Vaugelas) *sur la langue françoise*, à Paris *in-8°.* en 1647. *Petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes studieuses.* à Paris *in-4°.* en 1647. *La géographie du prince*, à Paris *in-8°.* en 1651. *La rhetorique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1651. *La morale du prince*, à Paris

in-8°. en 1651. *L'œconomique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1653. *La politique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1654. *La logique du prince*, à Paris, *in-8°.* en 1655. *En quoi la piété des François differe de celle des Espagnols dans une profession de même religion*, à Paris *in-12.* en 1657. *La physique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1658. *Nouveaux traités en forme de lettres*, à Paris *in-8°.* en 1659, *Derniers petits traités en forme de lettres*, à Paris *in-8°.* en 1660. *Prose chagrine*, 3. vol. *in 12.* à Paris en 1661. *La promenade, dialogue entre Tubertus Ocella & Marcus Bibulus*, 4. vol. en 1662. & 1663. *Homélies académiques*, 3. vol. en 1664. 1665. & 1666. *Problêmes sceptiques*, *in-12.* en 1666. *Doute sceptique, si l'étude des belles lettres est preferable à toute autre occupation*, *in-12.* en 1667. *Observations diverses sur la composition & sur la lecture des livres*, *in-12.* en 1668. *Deux discours, le premier du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire: le second, de la connoissance de soi-même*, *in 12.* en 1668. *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences*, *in-12.* en 1669. *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses*, *in-12* en 1670. *Hexameron rustique: in-12.* en 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Les deux suivans sont supposés quant à la date & au lieu de l'impression; ces deux ouvrages sont: *Quatre dialogues faits à l'imitation des anciens par Orasius Tubero*, à Francfort *in-4°.* en 1606. *Cinq autres dialogues du même &c.* à Francfort *in-4°.* en 1606. Ces deux ouvrages n'ont point été mis, non plus que quelques autres, dans le recueil des ouvrages de l'auteur, dont l'édition en quinze tomes *in-12.* est, à cela près, complette: l'edition *in fol.* ne contient que les ouvrages publiés jusqu'en 1667. On voit dans presque tous ces écrits que l'auteur donnoit beaucoup à ses sentimens sceptiques; ce qui en rend la lecture de plusieurs dangereuse. FRANÇOIS le Vayer de Boutigni, maître des requêtes, de la même famille, & mort en 1688. est auteur du roman intitulé: *Tarsis & Zelie*. ROLLAND le Vayer de Boutigni, aussi maître des requêtes, & mort intendant de Soissons en 1685. publia à Paris en 1669. *in-12.* un *Traité de l'autorité du roi, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*. Ce livre fit beaucoup de bruit: il parut dans le tems que les quatre généraux d'ordre vinrent à Paris. Il y eut une critique de ce traité qui parut sans nom de ville ni d'auteur en 1672. & où il y a beaucoup d'invectives. En 1682. on imprima du même, à Cologne selon le titre, une *Dissertation sur l'autorité légitime des rois en matiere de régale*, *in-12.* Cet ouvrage a été réimprimé, augmenté en 1700. *in-12.* sous le nom M. Talon, ci-devant avocat général, &c. & sous le titre de *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'Eglise*, à Amsterdam. Enfin on a encore de M. le Vayer de Boutigni, un *Traité de la peine du peculat, selon les loix & usages de France, avec des apostilles pour servir d'autorités*, *in-4°.* en 1665. On fit sur ce traité des *Observations* qui furent imprimées en 1666. * Pelisson, *histoire de l'académie Françoise*, & continuation de cette histoire par l'abbé d'Olivet. Brossette, notes sur les œuvres de M. Boileau Despreaux. Naudé. *Dialogue du Mascurat*. Guy Patin, *lettre du 30. de Décembre 1664.* Le Long, *bibliothéque historique de la France*, en plusieurs endroits, &c.

MOTHE, (Claude Grosteste de la) né à Paris de *N.* Grosteste de la Buffiere qui étoit d'Orléans, & frere de Marin Grosteste des Mahis, mort chanoine d'Orléans, naquit comme celui-ci dans le sein de la Religion Prétendue Réformée dans laquelle il est mort. Après avoir fait ses humanités avec succès, on l'envoya à Orleans où il fut reçu docteur en droit civil & canonique le 15. de Décembre 1664. Le 23. de Novembre 1665. il fut mis dans la matricule des avocats du Parlement de Paris, & il se distingua dans le barreau par son éloquence & par ses lumieres. Goutant ensuite le conseil qu'on lui donna d'étudier en théologie, il se rendit à Saumur, & en 1675. ayant été demandé par l'église Protestante de Lisy, il y fit preuve de son sçavoir. Le synode de l'Isle de France, tenu à Vitri au mois de Mai suivant, lui imposa les mains, & l'accorda à l'église de Lisy. M. de la Mothe attaché à son troupeau, refusa toute autre vocation jusqu'en 1682. qu'il se rendit aux sollicitations de l'église Calviniste de Rouen qui le demandoit. Cependant touché de voir que le clergé de France refusoit qu'on lui donnât un successeur à Lisy, il y retourna, y demeura encore deux ans, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Dieu ne lui ayant pas accordé la même grace qu'à son frere M. des Mahis, & qu'il fit aussi à son pere, à sa mere & à plusieurs autres de sa famille, de rentrer dans le sein de l'église Catholique, il se réfugia en Angleterre. Jacques II. ayant permis par ses lettres patentes d'établir en ce royaume une église de réfugiés sous la discipline de l'église Anglicane, M. de la Mothe fut choisi pour la gouverner avec MM. Alix & Lombard, & il la servit plusieurs années gratuitement. En 1694. il fut appellé à desservir l'église de la Savoye à Londres, & il est demeuré dans ce poste jusqu'à sa mort arrivée vers 1715. En 1712. il avoit été fait membre de la societé royale des sciences à Berlin. Sa veuve a donné la bibliotheque de son mari pour l'usage des ministres de la Savoye & autres. On a de M. de la Mothe un traité de l'inspiration des livres sacrés, à Amsterdam en 1695. Un traité anglois contre les Sociniens. La correspondance de l'église Anglicane, en 1705. Entretiens sur la correspondance fraternelle, en 1707. Relation de la societé de la propagation de l'évangile, traduite de l'anglois avec trois sermons, en 1708. Relation abregée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la societé de la propagation durant l'année 1710. jusqu'au mois de Fevrier 1711. Autre relation jusqu'au mois de Fevrier 1712. Mémoires sur le changement de religion de la reine d'Espagne, aujourd'hui impératrice, en 1710. Le devoir du Chrétien convalescent, en 1713. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. On a mis un abregé de sa vie à la tête d'un volume de ses sermons imprimés en 1715. & M. du Bourdieu, son collegue, en parle avec beaucoup d'éloge dans un sermon imprimé dans le tome V. de l'histoire critique de la république des lettres. *Cherchez* GROSTESTE. (Matin)

MOTIN, (Pierre) natif de Bourges, a laissé des poësies françoises qui sont imprimées dans les recueils de son tems avec celles de Malherbe, de Racan, de Maynard & de quelques autres, ses contemporains. Balzac, lettre V. du vingt-deuxiéme livre, fait mention de certains vers latins du pere Teron, Jesuite, que le roi Henri IV. ordonna à Mothin de traduire. Celui-ci étoit ami du poëte Regnier qui lui a adressé sa quatriéme satyre, & Mothin a fait une ode qui est au devant des satyres de Regnier. Cette liaison avec un grand poëte n'a point donné plus de feu à ses propres vers, & M. Despreaux dans son art poëtique, chant quatriéme, le taxe en effet d'être un poëte très froid.

J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où MOTIN *se morfond & nous glace.*

Motin étoit mort en 1615. comme il paroit par des stances du sieur Bonnet, son neveu, imprimées la même année dans les délices de la poësie françoise de Rosset, p. 933. * *Voyez* les notes de M. Brossette sur le quatriéme chant de l'*Art poëtique* de M. Boileau Despreaux, & celles qu'il a données sur les œuvres de Regnier le satyrique, pages 17. & 46. de l'édition *in-8°.* en 1730. faite sur celle de Londres *in-4°.*

MOTTEVILLE, (Françoise Bertaut, dame de) étoit niéce de *Jean* Bertaut, abbé d'Aunay, évêque de Sées, & premier aumônier de la reine Marie de Medicis, mort en 1611. & connu par ses poësies, & fille de *Pierre* Bertaut, écuyer seigneur de Noisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Louise* de Bessin de Mathonville, dont la mere étoit *Charlotte* de Saldagne, de l'illustre maison de Saldagne en Espagne. Elle naquit vers l'an 1615. & fut élevée à la cour de la reine Anne d'Autriche qui honoroit sa mere de son amitié & de sa confiance. Françoise Bertaut plût à cette reine par ses manieres aimables, & par son esprit. Mais s'étant trouvée enveloppée dans la disgrace qui fut commune à toutes les favorites d'Anne d'Autriche, elle se retira avec sa mere en Normandie, où elle épousa *Nicolas* Langlois seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie. C'étoit un magistrat distingué dans sa province, mais déja âgé, & elle en demeura veuve au bout de deux ans. Le cardinal de Richelieu qui l'avoit fait exiler, étant mort, la reine, déclarée régente, la rappella à la cour, & la retint toûjours auprès d'elle en qualité de dame employée sur l'état de la maison de la

reine mere, après la dame d'honneur & la dame d'atour. L'attachement que madame de Motteville avoit pour cette princesse lui fit entreprendre d'écrire son histoire. Pour exécuter ce dessein elle s'appliqua à marquer régulierement ce qui se passoit tous les jours de plus considérable, & ce qu'elle apprenoit dans les entretiens familiers qu'elle avoit avec elle. Madame de Motteville voyoit aussi familierement la reine d'Angleterre *Henriette-Marie* de France, & ce fut elle qui suggéra à cette princesse l'établissement d'un nouveau monastere de religieuses de la Visitation au village de Chaillot, près de Paris. Lorsque cet établissement fut fait, mademoiselle Bertaut, sœur cadette de madame de Motteville, s'y retira, & y fit profession, & madame de Motteville animée par son exemple s'y retira aussi fréquemment, mais sans y prendre aucun engagement. Quoique les religieuses lui eussent donné la qualité de bienfaitrice séculiere, ne voulant pas leur être à charge, elle leur donna une somme d'argent avec une pension viagere, qu'elle a toûjours payée exactement. Elle est morte à Paris le 29. de Décembre 1689. âgée d'environ soixante-quatorze ans. On a d'elle des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, imprimés à Amsterdam en 1723. en cinq volumes *in-12*. Le P. le Long s'est trompé en citant une édition de 1717. Celle de 1723. est la premiere. L'éditeur, ou quelqu'autre a retouché le style, qui cependant n'est pas encore trop bon, & il y a inseré mal-à-propos bien des morceaux d'histoire générale qu'on ne demandoit point, & qui se trouvent par-tout. * *Voyez* son éloge dans le *Journal des sçavans du mois de Mai 1734*. Le Long, *Bibliothéque historique de la France*. Ce pere nomme madame de Motteville, Bertrand, pour Bertaut.

MOTTIEUX, (Pierre le) sçavant d'Angleterre, mais né en Normandie, mort depuis 1720. avoit fait une étude particuliere des ouvrages de Rabelais, & il est auteur de la traduction des deux derniers livres de cet écrivain original, publiée il y a quelques années en anglois. Les trois premiers livres sont de M. Thomas Urwhart, chevalier & baronet. M. le Motteux a fait aussi pour l'expliquer des remarques sur le Gargantua & le Pantagruel, où il éclaircit plusieurs points d'histoire importans, & tâche de prouver que Panurge n'est point le cardinal d'Amboise, mais Jean Montluc, évêque de Valence: que Pantagruel n'est point Henri II. mais Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, pere de Henri IV. & bisayeul de Louis XIV. que Grandgousier, est Jean d'Albret, roi de Navarre, &c. Ces remarques sont très-curieuses: elles ont été imprimées avec le Rabelais anglois, & traduites en françois dans la bibliothéque Britannique, premier volume & suivans.

MOTTHE, (Antoine-Houdard de la) étoit né à Paris le 17. de Janvier 1672. Après avoir fait ses humanités, il étudia en droit, dont il ne fit aucun usage. Son goût pour la déclamation, & pour les spectacles qui l'a dominé presque toute sa vie, l'entraina vers le théatre, & dès ces premiers tems de sa jeunesse, son occupation la plus agréable pour lui étoit de représenter diverses comédies de Moliere avec plusieurs jeunes gens de son âge. Il voulut aussi essayer deslors ses forces pour la composition; & il n'avoit encore que 21. ans, lorsqu'on représenta en 1693. sa premiere piéce au théatre Italien. C'est une comédie en trois actes, mêlée de prose & de vers, intitulée: *Les originaux ou l'Italien*, & non ou *l'Italie*, comme on l'a écrit dans le *Parnasse François*, in-fol. Elle se trouve dans le quatriéme tome du theatre Italien de 1700. Soit que le peu de succès de cette piéce eût dégoûté M. de la Motthe, soit que des réflexions plus sérieuses & dignes d'un Chrétien, lui eussent fait concevoir le frivole, & le dangereux même de cet amusement, il cessa pendant quelque tems de travailler pour le théatre; il parut même dégoûté absolument du monde, & suivant un attrait meilleur que celui qui l'avoit fait voler au théatre, il se retira dans la celebre abbaye de la Trappe, résolu de s'y consacrer sans réserve à une salutaire pénitence. Malheureusement il ne fut pas constant dans sa résolution; après plusieurs mois de retraite & d'austerités sa ferveur s'évanouit, il revint à Paris, & se livra de nouveau au théatre pour lequel il n'a cessé de travailler depuis jusqu'à la fin de sa vie. Il débuta par *l'Europe galante*, ballet qui fut représenté sur le théatre de l'Opera en 1697. Cette piéce fut suivie d'*Issé*, pastorale héroïque, en 1699. de l'*Amadis de Grece*, tragedie, la même année: de *Marthesie*, reine des Amazones, tragedie, en 1699. du *Triomphe des arts*, ballet, en 1700. de *Canente*, tragedie, en 1700. d'*Omphale*, tragédie, en 1703. d'une piéce intitulée, *Le Carnaval, & la folie*, ballet, en 1704. de *la Venitienne*, ballet, en 1705. d'*Alcione*, tragédie, en 1706. de *Semelé*, tragédie, en 1708. de *Scanderberg*, tragédie, & du ballet *des âges*. Toutes ces pieces ont été représentées sur le théatre de l'Opera. Les deux dernieres ne l'ont été qu'après la mort de l'auteur. Outre la comédie des *Originaux*, M. de la Motthe a encore donné au théatre Italien *L'amante difficile*, piéce en cinq actes, en 1717. Cette même piece a été mise en vers par l'auteur. Ses poëmes dramatiques, qui sont presque ses derniers ouvrages, sont: *Les Machabées*, tragédie, en 1721. *Romulus*, tragedie, en 1722. *Inès de Castro*, tragédie, en 1723. *Œdipe*, tragédie en 1726. La même en prose. *Le Talisman*, comédie en un acte, en 1726. *La matrone d'Ephèse*, comédie en prose. *Richart Minutolo*, comédie en prose. *Le Magnifique*, comedie en deux actes, en prose. Toutes ces pieces ont été jouées par les comédiens François à qui il avoit donné dans sa jeunesse deux autres petites piéces qu'il avoit fait avec M. Boindin, l'une intitulée: *Le port de mer*, & l'autre *Le bal d'Auteuil*. Plusieurs de ces piéces ont essuyé bien des critiques, entr'autres *Inès de Castro*, qui a été l'occasion d'un grand nombre de brochures pour & contre. Celle qui est intitulée, *Apologie de M. Houdart de la Motthe*, in-8°. par M. Bel, conseiller au parlement de Bourdeaux, est une des plus ingénieuses critiques que l'on ait fait de cette tragédie. M. de la Motthe s'est mis peu en peine de répondre à toutes ces critiques, & il s'est presque contenté des réflexions qu'elles l'ont engagé de faire sur la nature & le caractere de la tragédie, & sur les piéces de cette espéce qu'il a données lui-même au théatre. Ces réflexions forment autant de discours que l'on voit à la tête de chacune de ces pieces tragiques dans la nouvelle édition de ses œuvres de théatre en deux volumes *in-8°*. à Paris, chez Gregoire Dupuis. Il semble au reste que ce devroit être le sort de la plûpart des ouvrages de M. de la Motthe d'attirer contre eux bien des critiques. Ses *Odes*, qu'il donna pour la premiere fois en 1702. en deux volumes, & qui ont reparu plusieurs fois depuis avec des augmentations, ont été souvent & vivement censurées. Ses *Fables nouvelles*, imprimées *in-4°*. & *in-12*. en 1719. ont eu un sort encore plus triste. Mais son *Iliade d'Homere* en vers françois, imprimée *in-8°*. en 1714. est celui de tous ses ouvrages qui a enfanté une querelle plus longue, & qui a dû être plus mortifiante pour lui. Le discours qui est à la tête de cette traduction, ou plûtôt de cette espece d'imitation de l'Iliade d'Homere, souleva contre lui les partisans des anciens déja blessés de ses jugemens sur Pindare, Anacréon & Horace, & de son ode de l'émulation. C'est ce qui a fait naître l'ouvrage de madame Dacier intitulé: *Des causes de la corruption du goût*, qui contient d'excellentes reflexions, mais plus encore de mediocres, & beaucoup trop de vivacité. M. de la Motthe n'y répondit que par ses *Reflexions sur la critique*, qui en général sont judicieuses & bien écrites, & dans lesquelles il y a une grande modération, & beaucoup de politesse. Elles ont été imprimées *in-8°*. en 1715. L'ouvrage de madame Dacier commença la dispute, d'autres la continuerent. On vit paroître consécutivement, l'*Homere vengé*, du sieur Gacon; *Homere en arbitrage*, consistant en trois lettres, dont deux du pere Buffier à madame la marquise de Lambert, & la troisiéme de cette marquise; l'*Apologie d'Homere & bouclier d'Achile*, par M. Boivin le cadet: la *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homere*, par l'abbé Terrasson: *Apologie d'Homere*, par le Pere Hardouin, Jesuite, &c. L'abbé de Pons se mit aussi sur les rangs, & écrivit plusieurs lettres en faveur de M. de la Motthe. L'opinion de M. de la Motthe que tous les genres d'écrire traités jusqu'à présent en vers pouvoient l'être heureusement en prose, a trouvé aussi plus d'un adversaire. Les plus illustres ont été feu M. de la Faye, de l'academie Françoise, qui a produit sur ce sujet une belle ode en faveur de la poësie, que l'on trouve dans le tome 2. des œuvres de théatre de

M. de la Motthe : M. Arouet de Voltaire qui a combattu ce syſtême par des réflexions également bien écrites & judicieuſes auſquelles M. de la Motthe a répondu, & M. de la Chauſſée dans ſa belle *Epitre de Clio au ſujet des nouvelles opinions répandues depuis peu contre la poeſie*. Cette piece, qui eſt en vers françois, n'a paru qu'un mois ou deux après la mort de M. de la Motthe. On doit la regarder comme un art poëtique des plus eſtimables. Ce n'eſt pas le premier écrit que M. de la Chauſſée ait fait contre M. de la Motthe ; dès 1719. il avoit attaqué les fables de cet auteur dans la *Lettre de madame la marquiſe de** ſur les fables nouvelles, avec la réponſe ſervant d'apologie*. Outre tous ces ouvrages de M. Houdart de la Motthe, on connoît encore de lui une *Ode à la louange de madame Dacier*, dans le premier volume de ſes œuvres de théatre ; l'*Eloge funébre de Louis XIV. prononcé* dans l'académie Françoiſe le Jeudi 19. de Décembre 1715. pluſieurs diſcours qui ont remporté le prix de proſe à l'académie Françoiſe, & à celle des jeux floraux de Toulouſe ; le diſcours qu'il fit lorſqu'il fut reçû à l'académie Françoiſe le 8. de Février 1710. pour remplir la place de Thomas Corneille. Ce diſcours eſt une des meilleures pieces en ce genre. On trouve pluſieurs autres pieces de lui dans les recueils de la même académie. On aſſure auſſi qu'il y a dans ſon cabinet une ſuite d'éclogues, avec un diſcours ſur ce genre de poëſie ; un mémorial de l'hiſtoire de France en vers ; un autre de l'hiſtoire Romaine ; des heures en vers, &c. M. de Fontenelle dans le diſcours apologétique de M. de la Motthe, prononcé à la réception de l'évêque de Luçon à l'académie Françoiſe, le Jeudi 6. de Mars 1732. dit de plus en parlant de ſon ami : que le public ne connoît ni un grand nombre de ſes pſeaumes & de ſes cantates ſpirituelles, ni beaucoup de pieces galantes enfantées par l'amour ; il pouvoit ajoûter, ni beaucoup de requêtes, de *factums*, & d'écrits d'une eſpéce toute différente qui n'étoient nullement du reſſort de M. de la Motthe, & qui ne convenoient ni à ſon état, ni au caractere des ouvrages qu'il avoit donnés juſques-là. M. de la Motthe eſt mort à Paris le 26. de Décembre 1731. entre ſix & ſept heures du matin, âgé de près de ſoixante ans, & a été enterré à ſaint André des Arcs, ſa paroiſſe. Voici le portrait qu'un auteur très-moderne nous fait de ce poëte. Parmi un grand nombre d'ouvrages en vers, il en a publié pluſieurs dignes de louanges, ſur-tout dans ſa jeuneſſe, où la premiere édition de ſes odes fit naître ſa réputation. Sa fécondité & ſa facilité extrême nuiſirent à la perfection de ſes écrits, dont il ſemble qu'il ne faiſoit lui-même qu'un cas médiocre, puiſque jamais il n'en retoucha aucun. Preſque tous les genres de poëſie exercerent ſon talent : odes, poëme épique, fables, tragédies, comédies, &c. Tout le monde convient que c'eſt dans l'ode qu'il a le mieux réuſſi, & peut-être auroit-il dû s'y borner. Ses fables, quelques ingenieuſes qu'elles ſoient pour la plûpart, ont paru écrites avec plus d'affectation que de délicateſſe, & avec moins de ſel que d'eſprit. Ses tragédies ſçurent intereſſer le parterre par des ſituations romaneſques... Je ne parle point de ſes comédies qui ſont peu de choſe. La délicateſſe & la préciſion caractériſoient ſa maniere d'écrire en proſe, qui quelquefois n'étoit ni aſſez aiſée, ni aſſez naturelle. Ses paradoxes ſur Homere ont preſque également nui à ſa réputation, & à celle du pere des poëtes, vengé en même-tems par le malheureux ſuccès de ſon Iliade françoiſe, le plus mauvais de tous ſes ouvrages. Ses cenſeurs les plus ſéveres lui ont toûjours accordé beaucoup de talent, & il faut convenir qu'il avoit un eſprit ſupérieur & rare, capable d'impoſer & de s'attirer bien des ſuffrages. Il a regné pendant quelque tems ſur le parnaſſe, & il ſembloit avoir donné le ton à ſon ſiécle.... La politeſſe de ſon eſprit & la douceur de ſon commerce faiſoient les délices de ſes amis, & auroient pû faire celles mêmes de ſes adverſaires. Dans les douze ou quinze dernieres années de ſa vie il étoit tout-à-fait aveugle, & ſi accablé d'infirmités qu'il ne pouvoit pas faire un pas ſeul, ni même ſe tenir de bout. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des légumes & du lait. Il avoit porté autrefois l'habit eccléſiaſtique qu'il quitta en 1697. mais il a toûjours vécu dans le célibat. * *Mémoires du tems. Mercure de Janvier 1732. Nouvelliſte du Parnaſſe*, lettre 47. à la fin. Diſcours de M. de Fontenelle prononcé à la réception de M. l'évêque de Luçon, ſucceſſeur de M. de la Motthe à l'académie Françoiſe. Lettre à madame T. D. L. F. ſur M. Houdart de la Motthe, par l'abbé Trublet. Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. page 655.

MOUFFET, ou MUFFET. (Thomas) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve deja dans le Moreri ſous le nom de* MOUFETT. Thomas Mouflet, né à Londres vers le milieu du XVI. ſiécle, commença ſes études dans cette ville, & les continua à Oxford. Il parcourut enſuite une bonne partie de l'Europe, & fit de grands progrès dans la médecine & dans la chymie. Il a paſſé pour un des plus grands hommes en ce genre. Il prit le degré de docteur en médecine hors de ſa patrie, & de retour à Londres il y pratiqua ſa profeſſion avec un très-grand ſuccès. Sur la fin de ſa vie il ſe retira à Bulbridge, près de Wilton dans le comté de Wilt, avec une penſion que lui faiſoit la famille de Pembrock, au ſervice de laquelle il étoit. Il eſt mort ſur la fin du régne de la reine Eliſabeth, ou vers l'an 1600. & fut enterré à Wilton. Ses ouvrages ſont : *De jure & preſtantia chymicorum medicamentorum, dialogus apologeticus*, à Francfort en 1584. *in-8°*. & depuis à Urſell, en 1602. *in-8°*. On y trouve auſſi quelques lettres de médecine écrites à différens médecins. Le tout a été réimprimé dans le premier volume du *Theatrum chymicum*, à Straſbourg en 1623. *Noſomantica Hippocratea, ſeu Hippocratis prognoſtica cuncta*, &c. à Francfort, *in-8°*. en 1588. *Inſectorum, ſive minimorum animalium theatrum*, à Londres en 1634. *in-fol.* Cet ouvrage avoit été commencé par Edouard Wotton, Conrad Geſner & Thomas Penn. Mouffet l'acheva, l'augmenta & le perfectionna, & l'enrichit de beaucoup de gravûres. Mais il ne put le publier lui-même : ce fut Théodore de Mayerne qui prit ce ſoin, & qui y ajoûta une préface. Laurent Scholzius en avoit déja publié quelque choſe, mais fort imparfaitement, dès 1598. Cet ouvrage de Mouffet a été traduit en anglois, & imprimé ainſi à Londres en 1658. Martin Liſter parle fort mal de ce théatre & de ſon auteur : mais M. Ray croit qu'il n'a rendu juſtice ni à l'un, ni à l'autre. On a encore de Mouffet le régime de ſanté, &c. en anglois, à Londre en 1655. *in-4°*. avec les additions & les corrections de Chriſtophe Bennet. * *Athenæ Oxonienſes*, tome 1. page 248. Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, lib. XII. pages 370. & le pere Niceron. dans ſes *Mémoires*, &c. tome XXIV. p. 146. & ſuiv.

MOULIN, (Charles du) juriſconſulte célébre. *Ajoûtez ce qui ſuit pour ſervir à ce que l'on en a déja dit dans le Moreri.* Il fit ſes études de grammaire, d'humanités & de philoſophie dans l'univerſité de Paris. Enſuite ſon pere l'envoya d'abord à Orléans, puis à Poitiers où il étudia en droit. Il demeura dans ces deux villes pendant les années 1517. & 1518. juſqu'en 1521. Il étoit de retour à Orléans en cette derniere année, & il y fit des leçons publiques ſur le droit qui commencerent à lui faire une grande réputation. Après ſept ans d'étude en droit il fut reçû avocat au parlement en 1522. & pendant trois ans il ſuivit le Châtelet, où il plaida avec applaudiſſement. Dans le même-tems il parut auſſi avec éclat au parlement de la même ville de Paris. Au commencement de 1538. après avoir montré long-tems beaucoup d'oppoſition pour le mariage, il épouſa *Louiſe* de Beldon, fille de *Jean* de Beldon, ſecrétaire du roi, & greffier des préſentations de la cour du parlement, & de *Huguette* de Quinquempoix. Au mois de Janvier 1556. il fut arrêté par trahiſon à Montbeliard, conduit en priſon, & transferé enſuite dans la ville de Blammont, où il fut enfermé dans une tour, d'où il ne fut délivré que plus de quatre mois après à la ſollicitation de ſa femme. Celle-ci étant morte le 30. Decembre 1556. il ſe rémaria le dernier Juin 1558. avec *Jeanne* du Vivier. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on renvoye à* la vie de Charles du Moulin par Brodeau, imprimée, *dit-on*, en 1650. il faut en 1654. C'eſt un *in-4°*. imprimé à Paris, & dédié au chancelier Seguier. Cette vie eſt curieuſe : l'auteur y entre ſur-tout dans un grand détail des ouvrages de du Moulin, des perſécutions qu'il a ſouffertes, & des éloges qui lui ont été donnés.

MOULIN. (Pierre du) *Suppléez cet article à celui du Moreri.* Pierre du Moulin, miniſtre Calviniſte, fils de *Joachim* du Moulin, miniſtre à Orléans, naquit dans un bourg

du Vexin au mois d'Octobre 1568. & étudia à Paris, & ensuite en Angleterre. C'étoit un esprit délicat & brillant, mais satyrique. Il enseigna la philosophie à Leyde en Hollande, fut depuis reçû ministre à Charenton, & entra en cette qualité auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri le Grand, mariée l'an 1599. avec Henri de Lorraine, duc de Bar. En 1615. il passa en Angleterre à la sollicitation du roi de la Grande Bretagne, & il y dressa un plan de réunion des Eglises Protestantes. David Blondel l'a rapporté dans ses actes authentiques. Les Eglises Prétendues Reformées de France avoient nommé en 1618. du Moulin & André Rivet pour se rendre au synode de Dordrecht, mais le roi leur défendit d'y aller. Du Moulin se contenta donc d'envoyer à Diodati un long mémoire contre les Remontrans, qui fut lû dans la session 143. du synode, qui en fit remercier l'auteur. Les curateurs de l'université de Leyde envoyerent en France en 1619. Erpenius pour le demander, de même que Rivet, avec offre de leur donner à chacun une chaire de Théologie. Rivet seul accepta l'offre. Du Moulin présida au synode des églises de son parti qui se tint à Alais en 1620. & peu après il reçut avis par Drelincourt que le roi vouloit le faire arrêter, parce qu'il avoit écrit au roi Jacques pour le solliciter de secourir l'électeur Palatin, son gendre, & qu'il avoit fait entendre que l'on étoit peu favorable en France aux Sectaires. Sur cet avis du Moulin se retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie & ministre ordinaire. Les synodes demanderent depuis inutilement son retour. Il mourut à Sedan en 1658. âgé de quatre-vingt-dix ans. Entre ses ouvrages on connoît 1. l'anatomie de l'Arminianisme, en latin, imprimé en 1618. L'auteur étoit fort ennemi de cette secte. L'ouvrage ne fut livré au public qu'après le synode de Dordrecht, & eut plusieurs adversaires. Corvinius entr'autres l'a refuté au long. 2. L'Anticoton qu'on lui attribue n'est point de lui, & le véritable auteur n'est pas bien connu. 3. Un traité latin de la connoissance de Dieu. 4. Un traité, aussi latin, de la penitence & des clefs de l'église. 5. *Le Capucin, ou l'histoire de ces moines*: c'est un assez mauvais livre. 6. Le bouclier de la foi. 7. Défense des Eglises Réformées, contre les accusations du sieur Arnoux, Jesuite. Montigni, Durant & Mestrezat, collegues de du Moulin, ont travaillé avec lui à cet ouvrage. 8. Du juge des controverses & des traditions. 9. Anatomie de la Messe: c'est un ouvrage plein d'un zéle amer, de fades railleries & de blasphêmes; il est d'ailleurs écrit d'un stile fort mauvais. 10. La vie religieuse des papes Leon I. & Gregoire I. 11. Accroissement des eaux de Siloé contre le purgatoire & les indulgences papales. 12. Défense de la foi Catholique pour le livre du roi Jacques I. d'Angleterre, & la nouveauté du Papisme. On a encore de lui des sermons, des lettres, des relations de conférences, &c. Grotius le désigne sous le nom de *Fronton*, parce qu'il l'a cru auteur d'un livre intitulé: *Hippolyti Frontonis caracotte refutatio adversùs commentationem Grotianam de Anti-Christo*, à Amsterdam en 1640. *in-8°*. On prétend que Pierre du Moulin étoit de la même famille que Charles du Moulin célébre jurisconsulte. * *Vie de du Plessis Mornai*. Edit de Nantes, &c. tome 2. *Histoire de la réformation, par* Gerard Brandt, tome 1. Pictet, *Théologie franc.* 10. 3. *Synodes nationaux des Eglises Prétendues Réformées de France*, par Aymond, t. 2. Grotii *Manes* t. 2. p. 824. &c.

MOULIN, (Pierre du) fils aîné du précedent, fut docteur en théologie, demeura long-tems en Angleterre & en Irlande, & s'acquit un nom par ses prédications à Oxford. Charles II. ayant été rétabli sur le thrône, il fut chapelain de ce prince, & chanoine de Cantorberi, où il mourut en 1684. âgé de quatre-vingt quatre ans. Il est auteur du livre intitulé, *La paix de l'ame*, fort connu chez les Protestans, & qui a été traduit en plusieurs langues. M. Sartoris, de Genève, en a retouché le langage, & l'a orné de notes dans l'édition qu'il en a donné en 1729. Il en a donné aussi un abregé par maximes. On a encore de Pierre du Moulin *Clamor regii sanguinis ad cœlum*, contre Jean Milton qui attribua cet ouvrage à Almore: une défense de la Religion Protestante, en anglois, contre le *Philanx Anglicus*, attribué à un Jesuite, & imprimé en 1662. des sermons en anglois & en latin. Les Jesuites sont fort maltraités dans sa *Défense*, &c. On prétendit y trouver des faits calomnieux, & l'auteur s'attira par-là des affaires dont il se débarassa enfin en partie. * *Mémoires du tems*.

MOULIN, (Louis du) frere cadet du précedent, fut docteur en médecine à Leyde, d'où il passa en Angleterre. Il profita des troubles de ce royaume, & la faction dominante le nomma professeur d'histoire à Oxford. Au rétablissement de Charles II. il fut privé de ce poste. Il mourut à Westminster en 1680. âgé de soixante-dix-sept ans. Il a toûjours été ennemi déclaré & même violent du gouvernement ecclésiastique Anglican. Sa *Paranæsis ad ædificatores imperii in imperio adversùs Amyraldum*, in-4°. dédiée à Olivier Cromwel, est un ouvrage seditieux. Ce caractère régne aussi dans son *Patronus bonæ fidei in causa Puritanorum*; dans ses *Epistolæ ad amicum*; dans son *Papa Ultrajectinus*, &c. On dit qu'avant sa mort il retracta ses injures contre le clergé Anglican. Il avoit encore un frere nommé CYRUS du Moulin, ministre, auteur d'un traité de la paix de l'Eglise, & d'un catéchisme de controverse. * *Mémoires du tems*. Wood, *Athenæ Oxonienses*. Gerard Brandt, *Histoire de la réformation*. La *Théologie françoise* de Pictet, tome 3. &c.

MOULINET, (Claude du) sieur des Thuilleries, plus connu dans le monde sous le nom de l'*abbé des Thuilleries*, né à Sées d'une famille noble, & mort à Paris le 15. de Mai 1728. âgé de soixante-sept ans & quelques mois, avoit fait une partie de ses études à Valogne en Normandie, où il y avoit alors une communauté célébre consacrée à l'éducation de la jeunesse. Il fut lié pendant quelque-tems avec le fameux Richard Simon, dont il se separa dans la suite, & s'appliqua à des études fort différentes de celles que ce sçavant a faites toute sa vie. Il étoit venu à Paris en 1677. & il y revint au commencement de 1678. pour s'y fixer. Il recommença sa philosophie & sa théologie, & il étudia les mathématiques sous M. Varignon. Il sçavoit fort bien le grec & l'hébreu; mais son étude favorite fut celle de l'histoire de France, sur laquelle il a composé un assez grand nombre de dissertations, dont une partie est encore manuscrite. Ayant eu dessein en particulier de donner une histoire de Normandie, il visita presque toutes les archives de cette province, de l'Anjou & de la Bretagne, & recueillit tout ce qui pouvoit être utile à son but. Nous ignorons jusqu'où il a poussé son travail sur ce sujet. A l'égard de ses dissertations imprimées, voici ce que nous en connoissons. Il donna en 1711. *in 12.* à Paris des *Dissertations sur la mouvance de Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie prétendoient, & sur quelques autres sujets historiques*. Ces autres sujets historiques traités dans ce recueil, sont: une dissertation où l'on fait voir que l'histoire de la translation & du retour du corps de saint Martin à Tours, attribuée à saint Odon de Cluny, est une piéce supposée; & une autre *Dissertation touchant quelques points de l'histoire de Normandie sur lesquels le nouvel historien de Bretagne* (Dom Lobineau, Bénédictin) *s'est mépris*. Ses dissertations sur la mouvance de Bretagne ayant été attaquées par dom Lobineau, Bénédictin, qui y répondit par un ouvrage fait exprès, imprimé à Nanci, & dans lequel il suppose que c'est l'ouvrage d'un de ses amis, & par une lettre imprimée en son nom en 1712. & adressée à M. de Brilhac, premier président du parlement de Bretagne, M. l'abbé des Thuilleries fit imprimer la même année à Paris, chez Guignard, la *défence de ses dissertations* sur ce sujet, qui contient plusieurs pieces sur cette matiere, entr'autres une lettre à M. l'abbé de Vertot, qui a écrit aussi sur la mouvance de Bretagne, contre dom Lobineau. En 1716. M. des Thuilleries donna dans les mémoires de Trevoux du mois de Juin un *Mémoire où il est prouvé que le livre des miracles de saint Martin, attribué à Herbert, ou Herben, abbé de Marmoutier, puis archevêque de Tours dans le X. siécle, est d'un imposteur*. Dans les mêmes mémoires de la même année il publia une dissertation où il attaque principalement le pere Coustant sur ce que ce sçavant Benédictin avoit dit dans ses *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ* contre le pere Germon, Jesuite, peu favorable à une lettre de Gilles d'Evreux, où le sceau de ce prélat est encore attaché, & à la tête de laquelle est une copie d'une lettre de Hugues, archevêque de Rouen, son oncle. Cette dissertation est du 20. de Septembre

Septembre 1715. & M. le Brasseur l'a fait réimprimer, mais très-peu correctement, dans son histoire du comté d'Evreux, parmi les pieces. Cet historien l'a intitulé, *Défense des lettres de Gilles d'Evreux*, &c. titre que l'abbé des Thuilleries n'avoit point donné à sa dissertation. Le pere Daniel, Jésuite, ayant prétendu dans son histoire de France en 1713. que l'élection de nos anciens rois avoit été aussi absolument inconnue dans la premiere race qu'elle l'est encore à présent dans la troisiéme, & qu'elle avoit été néanmoins pure & simple dans la seconde; M. des Thuilleries, qui publia en ce tems-là une dissertation sur l'origine de la race de nos rois régnante actuellement, y joignit un éclaircissement dans lequel il soûtint que la couronne de France n'avoit été ni moins successive au droit du sang dans la seconde race que dans la premiere, ni moins élective au droit du peuple dans la premiere race que dans la seconde. Il a fortifié depuis & étendu ses preuves, & a répondu à quelques difficultés faites contre son sentiment dans un nouvel éclaircissement qu'il composa en 1724. & que l'on trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, tome IV. seconde partie. M. l'abbé de Vertot est aussi entré dans cette dispute, & n'a embrassé ni le sentiment du pere Daniel, ni celui de l'abbé des Thuilleries. *Voyez* sa dissertation imprimée dans le quatriéme volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, page 617. M. des Thuilleries a ajoûté à la fin de son second éclaircissement une réfutation abregée d'un écrit de M. Rival, chapelain du roi d'Angleterre, imprimé à Londres, dans lequel cet Anglois entreprend de justifier le droit imaginaire que les rois d'Angleterre s'attribuent sur la couronne de France depuis Edouard III. & qui dans les siécles passés a fait tant verser de sang aux deux nations. Les Jésuites ayant attaqué dans leurs mémoires de Trévoux, la *Dissertation de* M. des Thuilleries *sur l'origine de la maison de France*, cet abbé prit la défense de sa dissertation, & fit imprimer cette piece en 1713. M. le chancelier Daguesseau ayant eu le dessein de faire travailler à un nouveau recueil des actes de l'histoire des François, dont les Bénédictins se sont chargés depuis, M. des Thuilleries dressa au mois de Décembre 1717. un mémoire très-judicieux sur ce projet. On le trouve page 960. de la *Bibliotheque historique de la France* du pere le Long. L'année précedente 1716. M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent, mort à Eu le 19. de Mars 1734. voulant pressentir le goût du public sur l'histoire qu'il a composée du comté d'Eu, il en publia un essai dans les *Mémoires de Trévoux du mois de Mai* de la même année. Ce sçavant prétendoit que les *Essui* de César étoient les peuples du comté d'Eu, & il conjecture que ce nom leur venoit de ce qu'ils avoient adoré plus particulierement que les autres, Esus, Dieu favori des Gaulois, & que c'étoit de ce peuple dont César vouloit parler lorsqu'il dit, qu'il avoit envoyé chez les *Essui* (in Esluos) une de ses légions commandée par Roscius. Cette étymologie paroissoit contraire à celle que M. Huet avoit donnée de la ville d'Eu dans ses origines de Caën, où il prétend que l'étymologie d'*Eu* venoit de quelques mots allemands qui signifie un *Pré*, parce qu'effectivement *Eu* est dans une prairie. A cette occasion M. l'abbé des Thuilleries publia pour le sentiment de M. Huet son ami, une piece intitulée, *Objection contre l'essai historique sur l'antiquité du comté d'Eu*. Elle est dans les mémoires de Trévoux du mois de Septembre 1716. M. Capperon laissa pour lors cette *Objection* sans réponse; mais quelques vieux tombeaux ayant été découverts dans le comté d'Eu sur la fin de 1721. & en faisant fouir lui-même ayant trouvé des ossemens dans quatre ou cinq fosses, & une urne remplie de terre grise, il conjectura que ces sépulcres étoient de Romains Payens. Sa raison est que les Romains idolâtres enterroient, selon lui, leurs morts, ou entiers, ou après les avoir brûlés, mettant seulement dans des urnes les cendres & les ossemens de ceux-ci, & enterrant à côté de ces vases le surplus des ossemens que les urnes ne pouvoient contenir. M. des Thuilleries peu content des preuves de M. Capperon y répondit par une piece imprimée dans les Mercures de 1722. & intitulée, *Défense de l'étymologie que feu M. Huet, évêque d'Avranches, a donnée du nom de la ville d'Eu, & sur laquelle M. Capperon, ancien doyen de saint Maxent, assure que ce prélat n'a pas pensé juste*. Il y parle aussi de la cessation de l'usage de brûler les corps humains. Dans les mémoires de littérature & d'histoire déja cités, on trouve de M. des Thuilleries la seconde partie de ses *Remarques sur le systême de M. l'abbé de Camps touchant l'origine de la maison de France, & ses prérogatives*, tome 9. seconde partie de ces mémoires. La premiere partie de ces remarques avoit été imprimée dès 1720. dans le *Mercure du mois de Décembre*. M. l'abbé des Thuilleries a eu aussi avec dom Bouillard, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, une dispute assez longue *sur l'antiquité du portail de l'église de saint-Germain des-Prés*. Les écrits pour & contre dans cette dispute se trouvent dans les *Mercures de Mai & Juin 1723. Mars, Avril, Mai & Juillet 1724.* à la fin de l'*Histoire de l'abbaye de saint-Germain-des-Prés*, par dom Bouillard, & dans la premiere partie du tome IX. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart. A la fin de l'*Histoire d'Evreux*, par M. le Brasseur, on trouve une piece de 51. pages *in-4°.* sans nom d'auteur, qui est de M. des Thuilleries. Cet abbé l'avoit finie dès le 2. d'Avril 1721. M. le Brasseur la lui demanda pour en orner son ouvrage qui parut en 1722. & c'est-là où elle se trouve après toutes les pieces justificatives: le titre est, *Examen de ce qui est dit de la charge de connétable de Normandie dans la dissertation sur les dignités héreditaires attachées aux terres nobles*, & dans le mémoire (de M. de la Roque) pour servir de supplément à cette dissertation, *qui sont dans les Mercures du mois de Septembre 1720. & de Fevrier 1721. comme aussi de ce qui y est remarqué touchant quelques autres offices, & les prérogatives des pairies*. Cet examen est accompagné de notes utiles. La même année M. des Thuilleries adressa une lettre aux auteurs du Mercure, que ceux-ci firent imprimer dans leur mois de Mai 1722. au sujet d'une espece d'énigme chronographique qui renferme un point d'histoire & de chronologie du pays qui fut proposé à expliquer, & sur laquelle on envoya un grand nombre d'explications, dont la plus heureuse, & peut-être la meilleure en tout sens vint de Verdun, & fut imprimée dans le second volume du Mercure du mois de Mars. La lettre de M. des Thuilleries est pour désabuser les auteurs de la nécessité où ils croyoient avoir été d'expliquer ce chronographe, & il y fait des remarques sur l'explication venue de Verdun; il a sçû y faire entrer l'agréable & l'utile. M. l'abbé de Vayrac ayant publié dans plusieurs volumes dudit Mercure une *Explication historique & topographique de la carte qui marque les lieux par où l'infante d'Espagne passa pour venir en France en 1722.* M. des Thuilleries fit sur cette explication des réflexions qu'il publia dans le Mercure de Mai de la même année. Cette lettre adressée aux auteurs du Mercure, fut suivie d'une autre envoyée aux mêmes, & insérée dans le supplément du même mois de Mai 1722. M. de Vayrac y fit une *Réponse* dans le Mercure de Juin, & M. des Thuilleries y fit une réplique dans le Mercure d'Août. La même année il publia des *Remarques sur une dissertation de l'abbé de Camps*, dans le Mercure de Décembre, au sujet du sacre & du couronnement des rois de France depuis Pepin jusqu'à Louis le Grand. La piece qui donna lieu à ces remarques est dans le supplement du mois de Mai 1722. La lettre aux auteurs du Mercure au sujet de l'epitaphe de Poissi, dans le Mercure de Fevrier 1726. est encore de M. des Thuilleries, de même que l'article concernant le diocèse de Sées qui est dans le *Dictionaire universel de la France*, imprimé en 1726. Dès 1710. il publia quinze *Lettres écrites à un ami sur les disputes du Jansenisme & autres matieres théologiques du tems*, in-12. Il y dit le pour & contre, se montre indifférent pour l'un & pour l'autre, & ne s'attache à aucune opinion; mais on trouve dans ces lettres plusieurs anecdotes curieuses. Tels sont les ouvrages imprimés de M. l'abbé des Thuilleries dont nous avons connoissance. Il en a laissé beaucoup d'autres encore manuscrits, entr'autres une *Histoire du diocèse de Sées*, qui est, dit-on, entre les mains de M. de Ponchairie, son neveu: une dissertation au sujet de la dispute émue entre le pere Mabillon, Bénédictin, & le pere Germon, Jésuite, sur la maniere de distinguer les titres véritables des titres faux: une lettre du 25. d'Avril 1724. contenant des remarques sur un mémoire en faveur

des religieux de la congrégation de saint Maur, au sujet des prieurés qu'ils possedent : un examen de la troisiéme dissertation du second volume des amenités de la critique de dom Liron touchant Robert, évêque de Chartres dans le XI. siécle : des remarques sur les œuvres de M. de saint Cyran; sur les conciles du pere Thomassin ; sur l'histoire d'Alençon par Gilles Bry ; sur les fables de Phédre de M. le Fevre ; sur l'histoire de Normandie par le Megissier ; sur l'histoire de Rouen ; sur les origines de Caën de M. Huet, & plusieurs autres: un mémoire sur les finances, &c. M. l'abbé des Thuilleries avoit toûjours joui d'une bonne santé, malgré ses veilles : mais il tomba malade vers la fin du mois de Janvier 1728. presqu'au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans sa patrie. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 15. de Mai 1728. *comme on l'a dit*. Il est enterré à saint Etienne du Mont, sa paroisse. Un de ses amis lui a dressé l'épitaphe suivante :

Adsta viator
Et quisquis es lethi necessitatem cogita.
Hic in pace jacet
CLAUDIUS DU MOULINET DES THUILLERIES,
Nobile prosapiâ Neustriaco-Sagensi editus.
Vir clarus ingenio,
Animi præclarior moderatione,
Vitæ præstantissimus integritate,
Multiplici pollens genere doctrinarum.
Historiam delegit
Quam assiduo labore elucidavit,
Scriptis illustravit.
Heu!
Hydrope pectorali suffocatus,
Fato cessit Lutet. Parisiorum,
Non sine magno
Sui apud litteratos desiderio.
An. Chr. MDCC XXVIII.
Mich. Adam Ebroicens. medic. hoc antiquæ necessitudinis
Monumentum mœrens posuit ;
Calend. Sept. 1728.

* *Mémoires manuscrits*, les écrits *cités dans cet article* : la *Bibliotheque historique de la France* par le pere le Long; le *Mercure de Juin 1722. & le même mois de 1731.* &c.

MOULINS, (Laurent des) poëte François, contemporain de Pierre Gringore, aussi poëte, à la fin du XV. siécle & au commencement du XVI. étoit, comme on le croit, de Chartres, ou des environs de cette ville. Il étoit prêtre, & ne manquoit pas de quelque érudition. Il composa un ouvrage de morale en vers françois, où il paraphrase un grand nombre de passages choisis de l'écriture-sainte, des Peres de l'église, & même des auteurs profanes, dans la vûe de retirer les François du vice, & de les porter à la vertu. Il dédia cet ouvrage à Miles d'Illiers, grand doyen de l'église de Chartres, & à M. Pigart, chanoine & official de la même église, qu'il avoit connus dès son enfance, comme il le dit dans son épître dédicatoire. Le titre de ce livre est : *Le Catholicon des malavisés, autrement dit le cymetiere des malheureux, fait par maître Laurens des Moulins.* On lit à la fin : *Cy fine le Catholicon des malavisés*, autrement dit *le cymetiere des malheureux, composé par vénérable & discrete personne maître Laurent des Moulins, prêtre, imprimé à Paris le deuxiéme jour d'Août 1513. pour Jean Petit & Michel le Noir, libraires jurés*, &c. Cet ouvrage avoit déja paru sans la participation de l'auteur, & très-peu correctement, comme on le voit par la plainte qu'il en fait dans son épître dédicatoire, en ces termes :

Lequel livre ainsi qu'il étoit fait,
N'a pas été imprimé, ne parfait,
Selon le sens de la vraie verité,
Ainsi que étoit composé & dicté.
Mai ne sçais quels ignares imprimeurs,
Qui en tous pays on deüt nommer brouilleurs
L'ont imprimé en leur entendement,
Et de scelus ont pris tant seulement
La simple paille, & ont laissé le grain
Sans en suivre ne mesure ne train :
De rhétorique ils ont brisé les vers,
Mots, syllabes ont mis à l'envers,
Cotations y ont été omises,
Et l'une devant l'autre ou y a mises :
Dont moi voyant cette grant forfaicture,
Qui me tournoit à honte & à laidure,
J'ai corrigé le livre en diligence,
Et ai ôté l'erreur & négligence,
Des imprimeurs : puis ai mis maints notables
Et maints beaux dits de docteurs vénérables,
Et y ai mis beaucoup de additions,
Qui pour plusieurs sont vraies monitions
De bien vivre & songer à leurs cas.

Ce ne fut que dans cette seconde édition que l'auteur y mit le titre dont on a parlé, comme il le dit encore dans la même épître dédicatoire. On en fit une nouvelle édition à Lyon, chez Olivier Arnoullet, l'an 1534. On attribue encore à des Moulins l'épitaphe d'Anne de Bretagne, reine de France, à Paris. Dom Liron, Bénédictin, n'a rien dit de cet auteur dans la *Bibliotheque Chartraine* ; & M. Maittaire n'a pas connu, sans doute, aucune des éditions du *Catholicon des malavisés* ; au moins n'en dit-il rien dans ses annales de l'imprimerie. On en trouve un article dans les singularités historiques & litteraires, p. 350. & suivantes. Le Catholicon est fort rare.

MOURGUES, (Michel) Jesuite fort célebre, a été longtems professeur royal dans l'université de Toulouse, où il a enseigné avec éclat la rhétorique & les mathématiques. Il est mort en cette ville au service des pauvres en 1713. année funeste par le mal contagieux qui affligea Toulouse. Le pere Mourgues, que plusieurs ont appellé mal-à-propos *de Morgues*, joignoit une politesse très-fine à une érudition exquise ; il étoit aimé & recherché des gens de lettres, & sa droiture & sa probité ne le rendoient pas moins cher aux honnêtes gens, que respectable aux libertins mêmes, objets ordinaires de son zéle. Sa plume étoit si féconde, qu'il donnoit presque tous les ans des poësies nouvelles, & un volume sur quelque matiere de science. Ses ouvrages les plus connus sont : *Ses nouveaux élemens de géometrie par des méthodes particulieres, en moins de cinquante propositions*, vol. *in-12.* Un recueil de bons mots mis en vers françois. Un traité de la poësie françoise publié en 1684. & réimprimé en 1724. à Paris, par les soins du pere Brumoi, Jésuite, qui y a ajoûté plusieurs observations sur chaque espece de poësie. *Plan theologique du Pythagorisme, & des autres sectes sçavantes de la Grece, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des peres, contre les payens*, à Toulouse 1712. 2. vol. *in 8°.* & réimprimé la même année à Amsterdam. On trouve dans le deuxiéme une traduction françoise de la *Therapentique* de Theodoret, & deux dissertations, l'une sur le regne de Semiramis, & l'autre sur les oracles. Parallele de la morale Chrétienne avec celle des anciens philosophes, pour faire voir la superiorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine, à Paris en 1701. *in-12.* Ce parallele contient, outre plusieurs discours faits pour montrer la difference de la morale des Payens, d'avec celle de Jesus-Christ, une traduction du manuel d'Epictete, & de la paraphrase grecque de ce manuel, qui avoit été faite par un ancien solitaire, & que l'on n'avoit encore qu'en grec & en latin, une vie d'Epitecte, & une traduction de la lettre d'Arian à Lucius Gellius. * *Mémoires du tems.*

MOUSSAYE. Gouyon de la Moussaye, nom & titre de la premiere branche cadette de la maison de Gouyon-Matignon, ancienne & illustre famille de Bretagne.

I. ETIENNE Gouyon, fut la tige de la branche de la Moussaye. Il étoit fils puiné d'ETIENNE Gouyon, seigneur de Matignon, & de *Jeanne* Paynel. Il vivoit au milieu du quatorziéme siécle. Il eut divers emplois honorables sous Jean IV. duc de Bretagne, dit *le Conquerant*. Il fut élû maréchal de Bretagne avec trois autres seigneurs Bretons, dans l'association des nobles de cette province tenue le 25. Avril 1379. pour soutenir le parti de Jean IV. leur duc, contre toute personne, excepté le roi en souveraineté. Il fut choisi la même année pour chef de l'ambassade envoyée par les seigneurs Bretons en Angleterre vers Jean IV. qui s'y étoit retiré, pour l'engager à retourner en Bretagne. Il fut em-

ployé depuis par le même Jean IV. en différentes ambassades, tant en France qu'en Angleterre. Il porta aussi la qualité d'amiral de Bretagne. De *Thomine* de Dinan, fille de *Roland* IX. seigneur de Montafilan, & de *Thomase* de Château-Briand, il eut BERTRAND Gouyon, qui suit; & une fille nommée *Thomine*, qui épousa *Olivier*, seigneur du Bois-Jean. * D'Argentré. Lobineau, *histoire de Bretagne.*

II. BERTRAND I. Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, épousa en 1455. *Marguerite* Madeuc, fille de *Roland* seigneur de Guemadeuc, & d'*Honorée* de Mont-Boucher; de ce mariage vint

III. BERTRAND II. Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Isabelle* Betard, fille de *Lancelot* Berard, seigneur de Kermartin, & de *Jeanne* de Rohan. Leur fils se nommoit

IV. BERTRAND III. Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Marie* de Marcillé, fille de *Jean* de Marcillé, & de *Marie* Romillé, & d'eux naquit

V. GUY Gouyon, seigneur de Launay-Gouyon, qui épousa *Gillette* de la Mouſſaye de Plouer & du Cargouet: il eut d'elle

VI. JACQUES I. Gouyon, seigneur de la Mouſſaye, qui épousa *Louise* de Château-Briand, fille de *Jean* sieur de Château-Briand, & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Epinay. D'eux naquit

VII. AMAURI I. Gouyon, seigneur de la Mouſſaye & de Plouer, qui épousa 1°. *Catherine* de Guemadeuc: 2°. *Claude* d'Acigné. Il eut pour fils

VIII. CHARLES Gouyon, seigneur de la Mouſſaye & de Plouer, qui épousa *Claude* du Châtel, fille de *Jean* du Châtel, & d'*Anne* d'Acigné, dame de Tonquedec le Poment, Marcé & du Juch. Ils eurent trois enfans. AMAURY Gouyon, marquis de la Mouſſaye, qui suit; JACQUES Gouyon, baron de Marcé, *dont il sera parlé après son frere*; & CLAUDE Couyon, seigneur de Tonquedec, *dont il sera fait mention après ses freres.*

IX. AMAURY Gouyon, marquis de la Mouſſaye, épousa *Catherine* de Champagne, fille de *Louis*, comte de la Suse, & de *Magdelene* de Melun. De qui il eut *Amaury* Gouyon, marquis de la Mouſſaye, comte de Quintin & de Plouer, qui épousa *Henriette Catherine* de la Tour-d'Auvergne, née princesse de Sedan, fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Ils eurent plusieurs enfans: sçavoir *[illegible]andelis* Gouyon, comte de Quintin, qui fut tué en duel en 1651. par le comte de Tavanne; *Henri* Gouyon, comte de Quintin, qui épousa *Susanne* de Montgomery, mort sans enfans; *Marie* Gouyon, marquise de la Mouſſaye, qui ne se maria point; & *Elisabeth* Gouyon, qui porta le marquisat de la Mouſſaye dans la famille du Bordage, ayant épousé en 1669. *René* de Mont-Boucher, marquis de Bordage, maréchal de camp, tué au siége de Philisbourg, desquels sont venus le marquis du Bordage d'aujourd'hui; & *N.* de Mont-Boucher, qui a épousé le marquis de Cogny, colonel général des dragons de France, & lieutenant général des armées du roi.

IX. JACQUES II. Gouyon, baron de Marcé, fils puiné de *Charles* Gouyon, sieur de la Mouſſaye. De son mariage avec *Elisabeth* du Mats, dame de Terchant, fille de *Philippe* du Mats, & de *Marguerite* de Beaumanoir, naquirent CLAUDE-CHARLES Gouyon, qui suit; & *Claude* Gouyon, qui épousa *Benjamin* Emproux, conseiller au parlement de Paris.

X. CLAUDE-CHARLES Gouyon, baron de Marcé, épousa 1°. *Marie* d'Appel-Voisin, dame de Fercé: & 2°. *Henriette-Claude* de la Muce. Du premier lit, il eut *Elisabeth-Marie* Gouyon, dame de Fercé, qui épousa *Theodore* de Beringhan, conseiller au parlement de Paris; & *Marguerite* Gouyon, qui épousa *Paul* d'Espagne, marquis de Vennavelle. Du second mariage vinrent AMAURY II. Gouyon, qui suit; *Urseline* Gouyon, qui épousa *François* Pauteu, seigneur de la Guerre; & *Renée* Gouyon, qui épousa *Christophe* de Couzance, seigneur de la Celle.

XI. AMAURY II. Gouyon, comte de Marcé, conseiller au parlement de Bretagne, est aujourd'hui l'aîné de la branche de la Mouſſaye, & a épousé *Catherine-Françoise* Boschier, dame D'ourxigné, qui est d'une des plus anciennes familles de Bretagne, dont on trouve le nom dès le douziéme siécle, & les armes dès le trézième, comme il paroit par les actes de ce tems, lorsque les seigneurs Bretons accepterent l'ordonnance de Jean I. par laquelle il changea en rachat le droit de prendre à bail le bien des mineurs. * Lobineau, *histoire de Bretagne.*

IX. CLAUDE Gouyon, seigneur de Tonquedec, troisiéme fils de *Charles* Gouyon, seigneur de la Mouſſaye, épousa *Anne* Franchet, dame de l'Aumosne, dont il eut 1. *Claude* Gouyon, seigneur de Touraude, qui épousa *Jeanne* de l'Epinay Chaſſaux, dont sont venus *Amaury* Gouyon, comte de Beaufort, qui a épousé *N.* l'Epinay Chauſſaux. De qui sont nées deux filles, dont l'aînée *Renée* Gouyon, a épousé le sire marquis de l'Epinay; & la cadette *Sophie* Gouyon, a épousé *N.* Freslon, marquis de la Touche Trebry; 2. *Jean-Baptiste* Gouyon, capitaine des vaisseaux du roi, commissaire général d'artillerie; 3. *Charlotte* Gouyon, qui épousa le seigneur de la Touche Higourdaye; 4. & *Claude* Gouyon, qui épousa le marquis de Duras, seigneur des Portes.

MOUTON. (Gabriel) Cet auteur étoit de Lyon, & excella dans les mathématiques. L'*histoire de l'académie des sciences* de Paris, en fait une mention honorable à l'occasion d'un *traité sur les Logaritmes*, que M. Mouton lui adressa en 1694. Cet auteur mourut la même année le 28. de Septembre, âgé de soixante seize ans. Dès l'âge de quarante ans, il avoit été aggregé à l'église collégiale & paroissiale de Lyon, & il fut dans la suite perpetuel vicaire & prébendier de la même église, où il est enterré. Outre son traité des Logaritmes, il publia dès 1670. en latin *in-4°.* à Lyon, *Observationes diametrorum solis & lunæ apparentium*, &c. Observations sur la hauteur du Pole, à Lyon; Remarques sur l'usage du Telescope, & de la pendule pour les observations astronomiques; Dissertation sur l'inégalité des jours; Vraie & fausse équation du tems; Nouvelle méthode pour conserver & transmettre à la posterité toute sorte de mesures. Ces ouvrages sont écrits en latin. * *Reg. scientiar. acad.* l. 4. c. 2. Le pere Colonia, Jesuite, *hist. litt. de Lyon*, t. 2.

MOYEN-MOUSTIER, *voyez* MOIEN-MOUSTIER.

MOYLE, (Gautier) écuyer, né à Bake, près de Loo, dans la province de Cornouaille, mourut le 9. de Juin 1721. âgé de quarante-neuf ans. Ce gentilhomme avoit du sçavoir & du mérite. Il fut député à la chambre des communes vers la fin du régne de Guillaume III. & y parut un des plus ardens pour congédier les troupes après la paix de Riswick. La cour irritée de son procedé, empêcha son avancement, ce qui l'engagea à se retirer sur ses terres, où il passa le reste de ses jours dans le repos & le commerce des lettres. On l'a soupçonné d'avoir eu peu de religion. M. Th. Sergeant recueillit ses ouvrages & les fit imprimer en 1726. à Londres, en deux volumes *in-8°.* On trouve dans le premier un *Essai sur la constitution du gouvernement de Rome.* Une *Exhortation* adressée à l'assemblée des grands jurés à Lescard, en 1706. Plusieurs lettres sur divers sujets de littérature, & une suite d'autres lettres de MM. Moyle & King sur le tems du dialogue, intitulé *Philopatris*, attribué à Lucien, sur plusieurs sujets de l'antiquité & d'histoire naturelle. Le second volume contient des observations sur l'ouvrage de M. Prideaux, intitulé: *Connéxicon du V. & du N. T.* Une dissertation sur le miracle de la légion fulminante sous Marc-Antoine. M. Moyle s'efforce de prouver que c'est un conte, & que ce n'est point un miracle. M. King tient pour le sentiment contraire, & l'on trouve aussi son ouvrage dans ce recueil. M. Moyle désapprouvoit la maniere dont les premiers apologistes du Christianisme avoient défendu la religion: mais ses raisons n'ont aucune force. * *Biblioth. Angl.* tome XIV. premiere partie.

MUET. (Pierre le) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* son premier ouvrage est celui qui a pour titre: *Les Régles des cinq ordres d'architecture, &c.* mais cet ouvrage n'ayant paru qu'en 1633. il doit être mis le troisiéme, puisqu'on a une édition de sa maniere de bien bâtir, de l'an 1623. & une de 1626. de son traité des cinq ordres d'architecture dont on ne cite que l'édition de 1641.

MUFFET, (Thomas) *voyez* MOUFFET.

MULLER, (Jacques) né à Torga, ville de Misnie, l'an de J.C. 1594. étoit fils de *Fabien* Muller, sénateur ou con-

ciller de la ville. Jacques fut désigné professeur des mathématiques à Giessen, en 1618. & la même année il fut créé docteur en médecine. En 1625. il se retira à Marpurg pour y enseigner les mathématiques dans lesquelles il étoit fort habile. En 1637. il fut médecin du prince Jean, landgrave de Hesse, général d'armée, & premier médecin de l'armée que ce prince commandoit en chef. Mais il mourut en Misnie la même année d'une fiévre ardente, à l'âge de quarante-trois ans, & fut enterré honorablement dans sa patrie. On ne connoît que deux ouvrages de cet habile homme: le premier *De coalitu partium genitalium* : c'est une lettre qui se trouve avec les observations singulieres de médecine de Gregoire Horstius, à Ulme, en 1618. *in-4°*. Le second, *De natura motus animalis & voluntarii exercitatio singularis*, *&c.* qui est imprimé dans le même ouvrage de Horstius. *Voyez* la preface de cet ouvrage, & la bibliothéque des ouvrages de médecine, par M. Manget, t. 2. livre XII. &c. *Voyez* aussi *Bibliographia Anatomica specimen*, par M. Duglas, page 179.

MULLER, (André) surnommé de *Greiffenhage*, sa patrie, dans la Poméranie ultérieure, où il naquit vers l'an 1630. finit ses études à Rostock où il alla à l'âge de seize ans. Il faisoit à cet âge des vers en hebreu, en grec & en latin. De-là il passa à Gripswalde où il prit le degré de maitre ès-arts, & ensuite à Wittemberg où il donna des preuves publiques de son érudition, ce qui lui valut la vocation au rectorat à Kœnigsberg dans la nouvelle Marche. Il desservit depuis l'église de Treptow qu'il quitta ensuite à la sollicitation de Walton & de Castell pour passer en Angleterre, afin d'y aider ces deux sçavans qui travailloient alors à la bible polyglotte, & au dictionaire pentaglotte. Il passa dix ans dans la maison de Castell où son application fut sans relâche. Son attachement fut tel que le cortége de l'entrée publique de Charles II. passant sous ses fenêtres, il ne daigna pas même se lever pour regarder la magnificence de cette marche. Etant repassé en Allemagne, il fut nommé pasteur à Bernow dans la Marche moyenne, & en 1667. on le nomma prévôt à Berlin. Mais ne pouvant accorder les grandes occupations de cet emploi avec son ardeur pour l'étude, sur-tout des langues orientales, il le quitta le 1. de Février 1685. & alla à Stetin où il se livra à son étude favorite. Il étoit fort versé dans ces langues, & sur-tout dans la chinoise. Il en avoit promis une clef qu'il devoit publier sous le titre de *Clavis sinica*, par le moyen de laquelle il assuroit qu'une femme même seroit en état en moins d'un an de lire les livres chinois & japonois ; il demandoit deux mille écus pour cet ouvrage ; on le pressa de le faire imprimer ; le sçavant pere Kircher Jesuite l'en sollicita vivement ; mais Muller surpris d'une espéce d'accès de folie qui lui fut causé par des douleurs aigues qu'il ressentit, brûla cet écrit avec la plûpart de ses autres manuscrits. Il mourut le 26. d'Octobre 1694. Comme il avoit une imprimerie chinoise, il la laissa à la bibliothéque de Berlin en reconnoissance des lumieres qu'il avoit tirées du grand nombre de manuscrits chinois qui s'y trouvent. Il a fait graver soixante-six alphabets de langues différentes qu'il a accompagnés de remarques différentes, & l'on voit par tous ses ouvrages & ses traductions quelle a été son application à l'étude de la langue chinoise & des autres langues orientales : en effet, il a traduit de cette langue en latin, ou publié plusieurs historiens & autres auteurs qui peuvent servir pour connoître les pays & la religion de ces peuples : il a donné entr'autres l'histoire de la Chine d'Abdalla Beidava en persan & en latin, avec des notes: *Æstioplagis litterarii Sinensis* : Un alphabet japonois: *Analitica litteraria specimen*, adressé à M. Ludolf: des extraits d'un livre de la connoissance de Dieu & de soi-même, du Tartare Aziz, tirés d'un manuscrit rare, avec des notes : *Basilicon sinense* : *Bibliotheca Sinica œconomia* : Deux catalogues latins des livres chinois de la bibliothéque de Berlin, avec des extraits chronologiques dans le deuxiéme des annales chinoises : Une dissertation sur le Cathai : Une autre sur un Pentateuque hébreu fort ancien qu'il prétend avoir été écrit l'an de J. C. 334. dans l'Isle de Rhodes: Une notice alphabétique pour entendre plus facilement l'histoire chinoise d'Abdalla & celle de la Tartarie : Une dissertation sur l'éclipse arrivée au tems de la mort de J. C. Un index de différens livres tant manuscrits qu'imprimés: De nouvelles recherches sur l'éclipse qui arriva à la mort de J. C. Plusieurs sur les découvertes faites sur la Chine, par lui & les Jesuites : Extraits touchant les Chinois tirés de Grégoire *Malatiensis* : Premiere partie d'un glossaire sacré, & commencement d'un glossaire prophane : Petite histoire des Chinois traduite de l'arménien en latin : *Horologia linguarum orientalium* : Index général des auteurs, des choses & des mots qui sont dans tous ses ouvrages: *Strictura Kalendarii decupli* : Idée d'un léxicon madarin : Carte génerale de l'empire de la Chine traduite du chinois : la même sous trente faces : Carte universelle de l'ancien monde, de même espéce : l'Itineraire de Marc Paul Vénitien, avec des leçons diverses : Histoire orientale en latin, de Haithon l'Arménien : Histoire d'un monument chinois : Abregé géographique de l'empire de la Chine : Observations chinoises : l'Oraison Dominicale en chinois, avec des notes : Préfaces sur l'histoire de la Chine : Proposition de la clef chinoise, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Il a donné en allemand deux voyages à la Chine ; l'un d'un ambassadeur de Moscovie, depuis la Siberie à la Chine, l'autre de Zacharie Wagner dans une grande partie du monde & à la Chine : Un essai chinois, Instruction circonstanciée touchant l'imprimerie chinoise : Apologie contre le docteur Grebnitz. Il a encore publié en latin : *Scrutinium fatorum Gogi (id est Turcarum) Symbola Syriaca* : Un catalogue de tous les opuscules qu'il a publies ou composés jusqu'en 1680. * *Voyez ce catalogue* ; sa vie par Starckius ; M. Leibnitz, *in præfat. noviss. Sinic.* Job Ludolfe, dans sa lettre à Christophe Arnould dans les actes de Struvius, *fascic. 6.* M. Fourmont l'aîné, professeur en langue arabe, au collége royal de France, aujourd'hui pensionaire de l'académie des belles lettres, dont il étoit depuis long-tems associé, &c. a fait une dissertation sur la littérature chinoise, dans laquelle il parle de tout ce qu'à publié Muller. Il avoit lû cette dissertation dans l'académie dont il est pensionaire depuis la mort de l'abbé de Vertot, mais on n'en a donné qu'un léger extrait où il n'est dit qu'un mot de Muller, dans les Mémoires de ladite académie, tome V. comme il s'en plaint lui-même dans le catalogue singulier de ses propres ouvrages, p. 50.

MULLER, (Henri) né à Lubeck en 1631. après avoir commencé l'étude de la littérature orientale, & celle de la philosophie à Rostock, passa en 1647. à Gripswalde où il demeura trois ans. En 1650. rappellé à Rostock, il y fut fait maître-ès-arts, & alla ensuite à Leipsic, où il profita des leçons de Carpzovius, de Hulsemann, & de Geyer. Etant depuis à Wittemberg, il se lia avec Calovius & Meisner. En 1653. il revint à Rostock, & y fut archidiacre dans l'église de saint Marie, & six ans après professeur en grec. En 1660. il prit à Helmstatt le degré de docteur en théologie, & en 1662. il obtint à Hambourg la charge de surintendant des églises, celle de pasteur de l'église de Sainte Marie, & peu après la chaire de professeur en théologe. En 1671. il fut fait sur-intendant des églises de sa patrie, où il mourut quatre ans après. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, &c. Il étoit Luthérien, & a écrit plusieurs ouvrages contre l'église Romaine, qu'il a calomniée sans raison. * Freher. *theatrum*, *&c.* Witten, *memor. theolog. decad.* 15. &c.

MUMMOLE, évêque de Langres après le milieu du VI. siécle, fut surnommé *le Bon*, à cause de ses vertus. Il gouvernoit le monastere de Réomaüs, dont il étoit le troisiéme abbé, ayant succedé à saint Sylvestre, successeur du saint abbé Jean, le fondateur de son monastere, lorsqu'il fut tiré de sa solitude pour remplir le siége épiscopal de Langres après la mort de Pappole. Ce diocèse avoit besoin d'un prélat tel que Mummole, pieux, zelé, instruit, pour réparer les scandales que la jalousie & l'ambition de quelques clercs y avoient donnés, & les désordres qui s'en étoient suivis. Mummole fut un des vingt-un évêques qui assisterent au premier concile de Mâcon, qui se tint l'an 581. par l'ordre du roi Gontram, & où l'on fit dix-neuf canons, dont plusieurs sont contre les Juifs. Ils sont dattés du premier jour de Novembre de l'indiction XV. & de la vingt-uniéme du régne de Gontram, c'est-à-dire, de l'an 581. ou 582. car les caracteres chronologiques qui devroient fixer l'époque de ce concile, varient dans les diverses éditions. Les évêques disent dans la préface, qu'étant assemblés pour des affaires publiques, & pour les

nécessités des pauvres, ils ont plûtôt songé à renouveller les anciens canons, qu'à en faire de nouveaux. On croit que ces affaires publiques pour lesquelles Mummole & les autres évêques étoient assemblés, étoient de chercher les moyens de concilier les intérêts des rois François qui étoient toûjours divisés entre-eux. *Voyez* Gregoire de Tours, *liv. 5. chap.* 5. le tome premier des conciles de France, *pag. 379. & suiv.* le pere Longueval, Jésuite, dans son *histoire de l'Eglise Gallicane*, tome III. livre VII. &c.

MUNDINUS *de lentiis*, *dont on a parlé fort peu exactement dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* étoit un célébre anatomiste du XIV. siecle. Il étoit Florentin, & non de Milan. Il mourut à Bologne en Italie le 30. du mois d'Août 1318. & fut enterré dans l'église de saint Vital, où l'on mit une inscription sur son tombeau. Il a fait une anatomie de toutes les parties intérieurs du corps de l'homme, qui a été imprimée à Pavie en 1478. *in-fol.* à Venise en 1507. *in-fol.* à Strasbourg en 1509. *in-4°.* à Lyon en 1529. *in-8°.* avec des notes d'Arnauld ou Arnoul de Villeneuve; à Marpurg en 1541, *in-4°.* & encore depuis. Non-seulement ces differentes éditions peuvent montrer l'estime que l'on a faite de cet ouvrage, mais l'université de Padoue a fait voir encore plus particulierement le cas que l'on doit en faire en ordonnant dans ses statuts, que ce seroit le seul livre d'anatomie que l'on liroit dans ses écoles, ce qui a été observé long-tems. On a encore de Mundinus des canons universels sur Mesués. Cet écrit se trouve avec les ouvrages de Mesués, imprimés en 1541. *in-fol* Matthieu de Court, en latin, *Matthæus Curtius*, a cependant repris plusieurs fautes dans l'anatomie de Mundinus. * Justus, *in chronologia medicorum.* Manget, *in bibliotheca scriptor. medicorum*, tom. 2. liv. XII. page 375. &c. Konig, *dans sa bibliotheque*, parle de Mundinus, mais peu exactement à son ordinaire.

MUNSTER, abbaye à deux ou trois lieues de celle de Péris, qui est du diocèse de Basle, reconnoît saint Grégoire le Grand pour son patron, & prétend que ses premiers religieux sont venus du monastere de saint André de Rome, fondé par ce saint pape. C'est pour cela que l'on appelle le lieu où il est situé la vallée Grégorientale, qui aujourd'hui est presque toute Luthérienne. Ce monastere a donné des évêques à Strasbourg, & à d'autres églises. Mais dans la suite des tems, les guerres & l'hérésie l'avoient réduit à rien, & c'étoit comme une maison abandonnée lorsque Dieu inspira M. Marchant, religieux de saint Germain-des-Près, qui en étoit abbé, de l'unir à la congrégation de saint Vanne. Cette congrégation si célébre par sa pieté & par les grands hommes qu'elle a donnés, y a fait revivre le premier esprit de saint Benoit & de saint Gregoire, & l'a tiré de la poussiere; & par la bonne œconomie de ceux qui l'ont conduite, elle en a fait une des meilleures maisons de la réforme. On y conserve la couronne du roi Dagobert, qui sert de mitre aux abbés de ce monastere. Péris, en latin, *Parisium*, dont Munster est proche, est de l'ordre de Citeaux, & fut fondé par les seigneurs de Ferret. Ayant été ruiné, ce monastere fut uni à l'abbaye de Mulbrune dans le diocèse de Spire: mais celle-ci étant tombée entre les mains des Luthériens, l'abbé se retira à Péris, rétablit la maison, & y fit revivre le titre abbatial qui étoit éteint depuis long-tems. * *Voyez* dom Martenne & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, dans leur *voyage litteraire*, tome 1. deuxieme partie; & dom Martenne, dans son traité *De antiquis ecclesiæ ritibus*, au chapitre où il parle de la mitre, de son antiquité, de son usage, de sa forme, &c.

MUNSTER, autre abbaye, de l'ordre de saint Benoît, dédiée à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge, étoit autrefois à Luxembourg, dans un lieu assez agréable. Les François ayant pris Luxembourg dans le XVI. siécle, ruinérent entierement l'abbaye de Munster, qui a été sujette à bien des révolutions, à cause que Luxembourg est une place de guerre. Jean Bertels un de ses plus illustres abbés eut soin, lors de cette destruction, de faire transférer le corps de Jean roi de Hongrie, & comte de Luxembourg, qui fut tué à la bataille de Créci, dans l'église des Cordeliers, où il fut déposé derriere l'autel dans une caisse de bois assez simple. L'abbé Pierre Roberti, homme d'un rare mérite, ayant succedé à Bertels, persuada à l'archiduc Albert, de faire ériger à ce prince un mausolée digne de lui. Ce mausolée étoit de marbre & de jaspe. Les plus belles actions de sa vie & de sa mort y étoient représentées en bas relief, & sa figure au naturel en marbre blanc, avec cette épitaphe:

JOHANNES *rex Bohemiæ comes Luxemburgi*
HENRICI VII. *imperatoris filius*,
CAROLI IV. *imperatoris pater*,
WENCESLAI & SIGISMUNDI *imperatorum avus*,
Princeps animo maximus,
Sed uno corporis vitio infelix, quod cæcus.
In Britannos auxilia pro rege affine ducens,
Prælio Cresciaco cecidit.
Acie disruptâ, rebusque desperatis, in victores irruit,
Et cùm non videret hostem periit,
Non pugnando tantum, sed occumbendo fortis.
MCCC. XLVI. III. calendas Septembris.
Tantum hominem jacere sine epitaphio
Magnus Belgarum princeps non passus,
ALBERTUS
Liberalitate & magnificentiâ suâ monumentum fieri
Voluit, & iniquæ sortis, sed invictæ virtutis
Memoriam æternitati commendavit.
CIX. IX. XIII.

Le feu roi Louis XIV. ayant forcé Luxembourg à se rendre, l'abbaye de Munster éprouva de nouveau le sort de la guerre, & fut entierement rasée. Mais sa majesté ne voulant pas l'aneantir, la transféra dans un fond hors de la ville, où elle la fit rebâtir. On y transféra alors les ossemens du roi Jean, qui furent mis encore dans une caisse de bois. * *Mémoires du tems. Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tom. 2. pag. 301. & 302.* &c.

MUNTING, (Abraham) botaniste, & professeur à Groningue, où il étoit né le 19. de Juin 1626. de *Henri* Munting, docteur en médecine, & professeur de botanique & de chymie. Après avoir fait ses études & soutenu des thèses sur la Tourbe sous Martin Schookius, il passa en France en 1649. & visita les lieux où l'on trouvoit les plantes les plus rares. Après deux ans de séjour eu France, & avoir pris le dégré de docteur à Angers, il revint à Groningue. Son pere y étant mort en 1658. il fut nommé à sa place professeur en botanique, & il exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le dernier de Janvier 1683. On a de lui, *De cultura plantarum. De herba britannica;* & un traité des plantes qui a été imprimé en flamand depuis sa mort, par François Kygelaër, *in-fol.* avec deux cens quarante-cinq planches: il est intitulé, *Phytographia curiosa.* En 1711. on en a donné une nouvelle édition latine augmentée des noms synonymes des plantes. * *Mémoires du tems.* Son éloge en latin par Joseph Mensing, professeur d'éloquence, prononcé le 19. de Février 1683. & imprimé dans la bibliotheque des ouvrages de médecine, par M. Manget, tome 2. livre XII. *Voyez* aussi les actes de Leipsic pour l'année 1682.

MURATORI, Louis-Antoine) *dont on s'est contenté de dire quelque mots dans le Moreri*, est encore aujourd'hui un des plus grands ornemens de l'Italie par son érudition, & par les soins infatigables qu'il se donne pour enrichir le public de nouveaux ouvrages. Il n'est plus bibliothecaire de la bibliotheque Ambrosienne, mais il est bibliothecaire de M. le duc de Modène. Son seul recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, dont on a déja 24. volumes *in-fol.* imprimés à Milan, suffiroit seul pour immortaliser son nom dans la république des lettres. Ce recueil est fait avec soin: presque chaque piece a sa préface & quelques notes qui en font connoître l'auteur, & en expliquent quelques endroits. Mais outre ce recueil, *dont on ne dit rien dans le Moreri*, & les anecdotes latines qui sont le seul ouvrage de M. Muratori, *dont on parle dans ce dictionaire*, on connoit encore de ce sçavant les ouvrages qui suivent. *Governo della peste*, & ses remarques sur la peste de Marseille. La vie du pere Paul Segneri, Jésuite, avec une édition des ouvrages de ce pere, en italien. Deux volumes *in-4°.* en italien, où il traite de la perfection de la poësie italienne, à Modéne en 1706. Observations sur les

poëfies de Pétrarque, en italien. Réflexions fur le bon goût par rapport aux fciences & aux arts, en italien, fous le nom de Lamindo Pritanio. Lettre pour la défenfe du marquis Orfi, en italien. Differtation latine fur la coûtume d'enterrer les corps des fidéles dans les églifes. Un gros traité latin où il traite de la modération que l'on doit obferver dans les matieres de religion, fous le nom de *Lamindus Pritanius*, *in-4°*. à Paris en 1714. *Profe fiorentine*, ce font des harangues, oraifons funébres, panégyriques, & autres pieces d'éloquence des plus célébres Florentins. Carlo Dati en avoit déja donné un volume en 1661. celui-ci en eft la continuation. M. Muratori donna une feconde partie de ce recueil en 1716. & un troifiéme volume en 1717. *Delle antiquita eftenfi ed italiane*, à Modene en 1716. Projet d'une république littéraire d'Italie, en italien, à Naples en 1703. Dans ce projet M. Muratori blâme les académies d'Italie de ce qu'elles n'avoient pas des vûes plus relevées, & ne fe propofoient pas des travaux plus utiles au public. « Elles s'affemblent, » dit-il, avec folemnité certains jours de l'an, pour entendre » quelques raifonnemens fur une matiere avec la lecture de » quelques fonnets ou d'autres pieces de poëfies qui n'ont fait » qu'exercer le génie de leurs auteurs. Le plus petit nombre » d'entre-elles fe donne aux arts & aux fciences, pendant que » toutes devroient s'y vouer. » Enfuite il propofe de réunir toutes les academies en une. Il fait régir fa république par un Archonte, cinq confeillers, deux cenfeurs, & un fecrétaire, & en indique les loix & les conditions. En 1700. M. Muratori publia un volume d'anecdotes grecs, *in-4°*. à Padoue; ce volume contient deux cens vingt-huit épigrammes de faint Gregoire de Nazianze; quarante-cinq lettres de Firmus, évêque de Cefarée; quatre lettres de l'empereur Julien; une lettre fuppofée au pape Jules; une differtation fur cette lettre; un autre *de Synifactis & Agapetis*; une troifiéme *de Agapis fublatis*; & une quatriéme fur les anciens fépulchres des Chrétiens. On a encore de lui un traité italien de la charité, &c.* *Bibliotheque italique, tome VI.* & en plufieurs autres endroits de ce journal. *Continuation de la bibliotheque des auteurs ecclefiaftiques de* M. Du-Pin, par M. G. tome 1. en deux endroits.

MURET. (Marc-Antoine (*Subftituez cet article à celui qui eft dans le Moreri.* Marc-Antoine Muret, l'un des plus fçavans hommes du XVI. fiecle, naquit le 12. d'Avril 1526. à Muret, bourg de France, près de la ville de Limoges; & c'eft celui qui a donné le nom à fa famille. Il étoit fils d'un jurifconfulte eftimé, que l'on croit avoir été de la famille de faint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, qui étoit auffi à Muret. On prétend que Marc-Antoine Muret apprit le grec & le latin fans le fecours d'aucun maître. Nous ignorons du moins qui furent ceux dont il fut difciple. Ceux qui pretendent qu'il étudia à Agen fous Jules Céfar Scaliger, fe font certainement trompés: l'âge de Muret ne peut s'accorder avec les circonftances où on le fait aller dans cette ville. Voici ce que Jofeph Scaliger, fils de Céfar, nous en apprend. « Muret, dit-il, vint à Agen à l'âge de dix-huit ans » pour voir Jules Scaliger. De-là, il paffa à Auch, où il commença à expliquer Ciceron & Térence dans la maifon ou le » féminaire de l'archevêque. Il en fortit peu après pour aller à » Villeneuve, où il fe chargea de l'éducation d'un marchand » fort riche, nommé de Brevant, & dans le même tems il expliquoit les auteurs Latins dans l'école publique de cette » ville. Agé de vingt ans il fit un fecond voyage à Agen avec » fes difciples, pour voir encore Scaliger, qui eut la confolation de le recevoir encore une fois ou deux, mais feulement » un ou deux jours. Scaliger, ajoûte Jofeph, le recommanda » aux magiftrats de la ville de Bourdeaux, à qui il fit connoître » fon rare mérite, en forte que Muret quittant Villeneuve fut » chargé de profeffer les belles lettres à Bourdeaux vers l'an » 1547. De cette ville il vint à Paris, qu'il quitta pour aller » à Touloufe, où il expliqua, pour s'exercer, les premiers élemens du droit: mais ayant été obligé de fuir de cette ville, » il fe retira à Venife. » A Paris, il avoit profeffé la troifiéme au collége du cardinal le Moine, où Buchanan enfeignoit en même tems dans la feconde. A l'égard de ce qui l'obligea de fortir de Touloufe, on ne peut le fçavoir. Mais il n'eft nullement probable que ce foit la raifon que plufieurs auteurs ont rapportée, & que l'on a repetée *dans le Moreri.* Si Muret fe fût laiffé aller à Touloufe aux crimes qu'on lui reproche; s'il y eût été, comme on le dit, condamné à être brûlé, y a-t-il lieu de croire qu'il eût été auffi-tôt après fa retraite fi favorablement reçû à Venife, fi confideré à Rome, fi recherché par les cardinaux & par les papes? Scaliger s'eft contenté de dire qu'il fut obligé de fe retirer de Touloufe, d'où il alla à Venife, & nous n'avons aucun monument de ce tems-là qui foit digne de foi qui en rapporte la caufe aux crimes qu'on lui impute. Enfin il eft certain que la vie de Muret à Venife, & à Rome, a toûjours été très-reglée, & même très-pieufe. Auffi Denys Lambin reproche-t-il aux François, d'avoir été ingrats à l'égard de Muret, & leur fait-il un crime de fon expulfion. Il ajoûte que Muret fut obligé de céder aux pourfuites de fes envieux, qui ne pouvoient fouffrir la gloire que fon mérite lui avoit acquife, & que le cardinal François de Tournon avoit fait ce qu'il avoit pû pour lui r'ouvrir l'entrée de la France, mais qu'on l'avoit retenu en Italie. Tout cela, ce femble, prouve fuffifamment, que c'eft injuftement qu'on a laiffé fubfifter dans plufieurs auteurs la tache flétriffante dont on a noirci la réputation de Muret. Ce grand homme retiré à Venife y eut des appointemens confidérables, & y enfeigna publiquement dans le couvent des freres Mineurs de faint François. La république l'envoya enfuite à Padoue pour y inftruire dans les belles lettres la jeuneffe Venitienne, & ce fut alors qu'il lia amitié avec Loredano, Bembe, Contarini, Manuce, & tout ce qu'il y avoit alors en Italie d'hommes célébres par leur érudition. Il n'étoit que dans la 34. année de fon âge, lorfque le cardinal Hyppolite d'Eft de Ferrare, le prit chez lui, à la recommandation du cardinal de Tournon: & Hyppolite étant venu en France, où il étoit envoyé, Muret le fuivit, & pendant le peu de féjour qu'il fit à Paris, il y fit imprimer les Philippiques de Ciceron qu'il dédia à Turnebe. Il étoit de retour à Rome en 1563. & dès la même année le cardinal d'Eft l'engagea à expliquer la morale d'Ariftote, ce qu'il fit jufqu'en 1567. avec un applaudiffement univerfel, & un concours furprenant d'auditeurs. En 1567. il fut chargé de donner des leçons publiques fur le droit civil, ce qu'il fit encore pendant quatre ans. Le refte de fa vie, c'eft-à-dire, jufqu'à fon élevation au facerdoce, fut employé à profeffer les humanités à Rome, pendant lequel tems le pape Grégoire XIII. l'engagea à expliquer Platon, Ciceron, Horace, Seneque & Tacite. Vers le même tems Etienne Bathori, roi de Pologne invita Muret à fe rendre dans fon royaume, & tâcha de l'attirer par les promeffes les plus flateufes; mais les agrémens que Muret trouvoit à Rome, les bienfaits qu'il y recevoit du pape, les liaifons utiles & honorables qu'il y avoit faites, le porterent à remercier Bathori, & à demeurer à Rome. Neuf ans avant fa mort il fut élevé au facerdoce, & depuis ce moment il ne s'occupa plus que des études convenables à la fainteté de cet état, & aux exercices de la pieté chrétienne. Plufieurs ont prétendu qu'il s'étoit fait Jefuite fur la fin de fa vie: mais cette prétention n'eft appuyée fur aucune preuve folide. Il mourut à Rome le quatriéme de Juin de l'an 1585. & fut enterré dans l'églife des Minimes de la Trinité du Mont, où le pere François Benzio, Jéfuite, fit fon oraifon funébre. Ses obfeques furent honorées d'une multitude étonnante de perfonnes de tout état, & en particulier du cardinal de Pellevé, archevêque de Sens; du cardinal de Lorraine, Charles de Vaudemont. On mit fur le tombeau de Muret l'épitaphe fuivante:

M. ANTONIUS MURETUS *Lemovix*
Ad Dei mifericordiam obtinendam
Piorum precibus adjuvari cupiens,
Corpus fuum poft mortem hoc loco
Sepeliri juffit,
Adtributis mille fcutatis hujus monafterii
Sodalibus, impofitoque onere perpetui
Anniverfarii.
NICOLAS DE PELLEVÉ *cardinalis Senonenfis*
Teftamenti executor poni mandavit.
Vixit annos LIX. menf. 11. obiit pridie nonas Jun.
MDLXXXV.

Muret eut un neveu qui fe rendoit digne de fon nom, mais

qui mourut jeune, & qui fut enterré au même lieu où on lui dressa aussi l'épitaphe suivante.

MARCO-ANTONIO MURETO, *magni hujus* MURETI *fratris filio, ætate quidem & nominis celebritate minori, spe autem & expectatione prope pari, immaturâ morte prærepto.* LUDOVICUS RUALDUS, *Lemovix*, MARCUS-ANTONIUS LANFRANCUS, *Veronensis, ejus testamento ad pias caussas facto scripti executores posuere. Vixit ann. XVI. mens. V. obiit pridie nonas Octobr. M D L X X X V I.*

Les ouvrages de Marc-Antoine, après avoir souvent été imprimés séparément, ont été recueillis à Verone en cinq volumes *in-8°*. le premier en 1727. & le dernier en 1730. Le premier volume contient sa vie; son oraison funébre par le pere Benzio, une dissertation sur ses écrits, plusieurs poësies latines sur sa mort, tous ses discours, & sa traduction du cinquiéme livre des morales d'Aristote, où il est traité *de justitia & jure*. Le second volume comprend toutes ses lettres, & celles de Sacratus à Muret. Le troisiéme volume & le quatriéme contiennent ses quinze livres de leçons diverses, avec l'interprétation latine des passages grecs. Le reste du quatriéme tome comprend ses observations sur le droit. Ses poësies latines, entre lesquelles il se trouve une piéce qui n'avoit point encore parue, & ses vers grecs, & les sentences de Publius Syrus avec des remarques. Le cinquiéme & le dernier volume contienent tout ce qu'il a fait sur les morales d'Aristote, sur l'œconomie du même, & son explication du commentaire d'Alexandre *Aphrodisiensis*, sur le VII. livre des Topiques d'Aristote. On ne trouve point dans ce recueil des vers françois qu'il avoit faits dans sa jeunesse, ni quelques autres piéces, comme ses commentaires sur le premier & second livre de la rhétorique d'Aristote; ses remarques sur les livres de Ciceron *de finibus*, sur la premiere tusculane, & sur l'oraison *pro Dejotaro* du même, non plus que ses notes sur plusieurs poëtes. * *Consultez* la vie de Muret, & la dissertation sur ses ouvrages au-devant du premier tome du recueil dont on vient de parler; l'histoire de Thou; le *Musæum historicum* d'Impériali.

MURET, (*N*) naquit à Cannes, bourg du diocèse de Grasse en Provence. Il entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Ensuite s'étant fait connoître à Paris par ses prédications, il remplit le premier emploi dans l'ambassade d'Espagne sous M. de la Feuillade, archevêque d'Ambrun. Il a donné l'oraison funebre du maréchal duc de Vivonne, dont il avoit été aumônier. Nous avons encore de lui les cérémonies funebres de toutes les nations, imprimées *in-12*. à Paris en 1675. Il en est parlé dans le journal des sçavans du 29. de Juillet de la même année. Cet ouvrage avoit paru dès le mois d'Avril précédent à Paris. Un traité des festins imprimé à Paris en 1682. *in 12*. Une explication morale de l'épitre de saint Paul aux Romains, *in-8°*. en 1677. à Paris. Dans la fête que messieurs des Galeres firent à Marseille l'an 1687. pour la convalescence du roi, il prononça le panégyrique de ce prince avec un applaudissement général, il prêchoit cette année le carême à la cathédrale.

MUSÆUS, (Jean) né le 7. de Février 1613. à Langewiesen, bourg de la seigneurie de Schwartzbourg, étoit fils d'un ministre, qui après avoir commencé lui-même l'instruction de son fils, l'envoya à Arnstadt, où il fut dirigé dans la lecture des anciens auteurs, & dans l'étude de la philosophie par Georges Grosbain, recteur. Grosbain ayant été appellé en 1633. à la chaire de professeur en théologie à Erfurt, Musæus le suivit, & avança beaucoup sous lui. En 1634. il soûtint, sous sa présidence, des théses où il attaqua Georges Holzajus, Jesuite d'Ingolstadt, ce qui lui fit tant d'honneur que plusieurs le prirent pour leur maître en philosophie. A Jéne, où il passa ensuite, il soûtint, sous Stahlius, de nouvelles théses de logique, de physique & de métaphysique, & il prit le degré de maitre-ès-arts, en 1635. Il fit ensuite des leçons de philosophie avec tant de succès, que lorsqu'il voulut se retirer en 1643. la faculté des philosophes lui fit donner la chaire de professeur en histoire & en poësie, & qu'en 1646. il eut celle de théologie. Il défendit avec force les théologiens de Jéne, & lui-même, des erreurs dont on les accusa par un écrit public à Wittenberg. Il mourut le 4. de Mai 1681. Il étoit Luthérien, & tous ses écrits se sentent des hérésies auxquelles il étoit attaché. On connoît entre ses ouvrages: un traité de la conversion du pécheur ou de son retour à Dieu: un autre de l'usage des principes de la raison dans la théologie, contre Nicolas Vedelius, deux disputes contre Kekerman & du Moulin: un traité du décret de l'élection: un autre de la présence réelle & véritable du corps & du sang de Jesus-Christ dans la Céne: un autre de la Communion sous les deux especes: un autre de la sainte Céne, contre Vorstius: les fondemens de l'union projettée par Jacques Masenius: de l'insuffisance de la lumiere naturelle pour le salut, contre Herbert de Cherbury: une introduction à la théologie: disputes théologiques sur la foi, avec deux discours sur la certitude du salut: dissertation où il examine si le mariage entre plus de deux personnes est valide: un traité du style du nouveau Testament, si l'hostie dont on se sert dans la Céne est un pain véritable: Si l'écriture seule est le principe des conclusions théologiques: une dissertation sur les versets 11. 12. & 13. du IX. chapitre de saint Paul aux Romains: Si les Gentils peuvent parvenir au salut, ou éviter la peine du feu par une grace extraordinaire sans la foi de Jesus-Christ: Si les conclusions tirées d'une proposition revelée, & d'une autre évidente, ou de deux propositions revelées par une conséquence évidente, sont de foi: du péché contre le Saint-Esprit: discours sur les anges selon la tradition Apostolique: du droit de punir les enfans pour le péché de leurs peres: un ouvrage contre le traité théologique & politique de Spinosa: De la liberté de philosopher. Des pactes & alliances de Dieu avec les hommes, &c. *Quæstiones theologicæ de syncretismo & scriptura sacra: Prælectiones in epitomen formulæ concordiæ*, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Il a publié en allemand les fondemens inébranlables de la confession d'Ausbourg. Il a fait encore en latin *Biblia Lutheri Ernestina vindicata*: un traité de l'église & quelques autres. Le docteur Bayer, son gendre, a pris sa défense dans deux dissertations qui se trouvent dans la seconde decade de ses disputes théologiques en latin. * Calovius, *in historia syncret.* Caroli, *Memorab. eccles. sæc. XVII.* Zeumerus, *in vitis professor. Jenens.*

MUSÆUS, (Pierre) frere du precédent, né au même lieu le 7. de Février 1620. commença ses études à Arnstadt, & les acheva à Jéne, où il alla en 1638. & où il demeura six ans. Il prit le degré de maitre ès arts, & y fit des leçons qui furent très-suivies. Il visita ensuite les universités de Wittenberg, de Leipsic & de Helmstatt, & demeura quelque tems dans la derniere, où il fit liaison avec Calixtus, & y fit des leçons. En 1648. on lui donna à Rintelen une chaire de professeur en philosophie & en logique: & ayant pris depuis le degré de docteur en théologie, il fut nommé professeur en cette faculté. Il accepta ensuite la charge de professeur en théologie à Helmstatt, & lorsque l'université de Kiel fut établie en 1665. il y fut appellé pour y occuper la premiere chaire de professeur en théologie. Il y fut aussi élû le premier vice-recteur magnifique, & quelque tems après vice-chancelier de l'université. Il mourut à Kiel le 20. de Décembre 1675. Il s'étoit fait bien des ennemis, parce que de concert avec le docteur Jean Henningius, il avoit fait un accommodement de religion avec les Réformés au colloque de Cassel en 1661. & qu'il avoit pris le parti de Calixtus de Helmstatt. Il fut attaqué vivement sur cela par les théologiens de Wittenberg, & quelques autres. On a de lui en latin, une introduction à la théologie: un traité de la personne de Jesus-Christ: un autre de la loi civile: un autre *de fugiendo syncretismo*: des théses de théologie, & des disputes sur toute la théologie: un petit écrit sur la béatitude éternelle, sur la condamnation & sur la mort & la résurrection. Un discours contre les Athées: une dissertation contre Herbert de Cherbury, sur la maniere de chercher la vérité: des disputes sur cette question: Si le prince est exemt des loix: de l'office de Jesus-Christ comme médiateur: un traité sur le péché originel: un autre sur le mystere de la régénération: un autre sur l'exorcisme: un autre du droit en général, & du droit de nature en particulier. * Calovius, *in historia syncretismi.* Spanhemius, *in elench. controvers.*

append. Pomarius, *de moderat. theologor. differtat. 5.* &c.

MUSÉE, poëte Grec, a écrit en vers l'histoire de Héro, jeune prêtresse de Vénus dans la ville Seste, & de Léandre, jeune homme d'Abyde, si fameux l'un & l'autre par l'ardeur de leur amour naturel, & par la singularité du genre de leur mort. Mais il est difficile de déterminer quel étoit ce Musée. Ce nom a été commun à plusieurs grands hommes de la Grece, poëtes, historiens, philosophes: celui-ci est appellé dans les manuscrits, *Musée le Grammairien*. Il semble avoir été inconnu, aussi bien que son ouvrage, à tout ce qu'il y a d'anciens scholiastes & compilateurs, & plusieurs de ses vers paroissent empruntés des Dionysiaques de Nonus de Panopolis. Ces raisons ont fait croire à Casaubon, & à plusieurs autres sçavans après lui, qu'il ne falloit point aller chercher ce poëte Musée dans une antiquité bien reculée, & qu'il ne pouvoit gueres avoir vécu pour le plûtôt que vers le tems de Nonus, c'est-à-dire, vers le IV. siécle de l'ere Chrétienne. Aussi Tzetzès est-il, ce semble, le premier qui fasse mention de ce Musée sous le nom de *Musée le grammairien*. Ce poëte, quel qu'il soit, s'est servi du vers héroïque dans son ouvrage, parce que sa piéce renfermant un récit suivi, approchoit plus du poëme héroïque que d'un autre genre de poësie. Son ouvrage est plein d'exactitude & de délicatesse, le style en est pur, & les expressions en sont toûjours choisies. Jules-César Scaliger qui ne rendoit point assez de justice au mérite d'Homere, ne fait pas difficulté de le mettre au-dessus de Musée, qu'il confond, sans raison, avec l'ancien Musée dont parle Virgile. Barthius prétend trouver dans le poëme de Musée des leçons de pudeur; mais l'amour y est peint trop au vif & trop au naturel, pour y donner des armes contre lui-même. Cet ouvrage a été souvent traduit dans presque toutes les langues vivantes de l'Europe: mais nous n'avons gueres rien en vers françois sur cette matiere que la traduction de Musée par Clement Marot, car la piéce de Scarron mérite peu qu'on en parle. * *Voyez* outre les auteurs cités *dans cet article*, une dissertation sur l'histoire de Héro & de Léandre, par M. de la Nauze, dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome VII.*

MUSITAN, (Charles) l'un des plus célebres médecins du dernier siécle & de celui-ci, (le XVIII.) étoit, à ce qu'on prétend, originaire d'une famille noble de Rome, qui étoit venu anciennement s'établir dans la Calabre. Charles Musitan naquit en effet à Castrovillari, petite ville de la Calabre citérieure, le troisiéme de Janvier 1635. de *Scipion* Musitan, & de *Laure* Puglièse, sa femme. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il y fit des progrès si rapides, qu'il avoit à peine dix ans qu'il parloit déja latin avec facilité, & qu'il possédoit bien les principes de la poësie & de la rhétorique. La nécessité où on étoit alors dans son pays de n'avoir presque que des moines pour maîtres, l'obligea à étudier la philosophie des Péripateticiens, quoiqu'il en sentît déja le faux & l'inutile: mais s'étant engagé dans les ordres sacrés, & étant allé à Naples, il y trouva des philosophes plus instruits, & des principes meilleurs, & il abandonna sans peine ceux qu'on lui avoit donnés dans le lieu de sa naissance. Lorsqu'il eut approfondi la vraie philosophie, & qu'il eut fait des progrès dans la piété Chrétienne, son goût l'entraîna dans l'étude de la médecine, où il eut pour maîtres Thomas Cornelio, Leonard de Capoue & Sebastien Bartholo. Assidu à leurs leçons, & méditant sans relâche ce qu'il apprenoit sous de tels maîtres, il devint en peu de tems un disciple digne d'eux, & bientôt il fit connoître qu'il pouvoit être regardé lui-même comme un maître habile. Il en donna principalement des preuves dans la maladie connue sous le nom de mal de Naples, qui fit alors beaucoup de ravages dans cette ville. Musitan qui s'étoit appliqué à connoître la nature de cette maladie, & les remedes que l'on pouvoit y apporter, donna tous ses soins à la guerison de ceux qui en étoient infectés, & il réussit sur un si grand nombre que l'on le combloit de toute part des plus magnifiques éloges. Des malades de toute espece se mirent alors entre ses mains, il y en eut peu qui ne ressentît les effets des soins qu'il leur donnoit. Ces succès lui firent des envieux. On l'attaqua principalement sur son état qui sembloit en effet demander d'autres soins & d'autres études. Mais Musitan crut acquerir le droit de leur fermer justement la bouche, en obtenant du pape Clément IX. une permission expresse d'exercer la médecine, quoique prêtre. On assure en effet qu'il se comportoit avec tant de circonspection, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de traiter des femmes, & que la réputation de sa chasteté étoit si bien établie, qu'on ne trouva jamais rien en lui qui pût donner matiere au reproche le plus leger sur ce sujet. Il étoit d'ailleurs fort désintéressé, & la charité paroissoit être l'unique motif des peines qu'il se donnoit. Il portoit ce désintéressement jusqu'à refuser tout salaire, & à renvoyer même les présens que lui faisoient ceux qu'il avoit traités. Ces vertus faisant croire, sans doute, qu'il n'avoit pas moins de talens pour diriger les ames, que pour solliciter les corps, engagerent Antoine Pignatelli, cardinal prêtre de la sainte eglise Romaine, archevêque de Naples, & qui a été depuis le pape Innocent XII. à le charger d'entendre les confessions des fidéles, & l'on assure qu'il s'acquitta de ce difficile emploi en directeur aussi éclairé que sage. Ennemi de tout faste & de toute distinction, jamais on ne put l'obliger à fréquenter les maisons des grands, lorsque la nécessité du devoir ne l'y engageoit pas. Il a passé toute sa vie dans le travail, uniquement occupé à servir la patrie par ses conseils & par ses écrits. Il jouit d'une santé parfaite jusqu'en 1698. Ses forces s'affoiblirent depuis cette année, & il mourut plein de jours à Naples en 1714. âgé de près de quatre-vingt ans On lit les vers suivans au bas de son portrait qui a été gravé.

Authorem quæris? mortalem? prabet alumnum
Parthenope, æternum? dogmata, nomen, honos.
Ast ego, si quæras vivum post funera, & ante
Semper præsentem, semper utrumque dabo.
Lector utrumque tenes: quin plura ex ungue leonem
Nosce modo, autoris cætera prodet amor.

Les ouvrages de Charles Musitan après avoir été souvent imprimés séparément, ont été recueillis en deux volumes *in-fol.* avec quelques traités qui n'avoient point encore paru, à Genève en 1716. Le premier volume contient les ouvrages suivans: *Trutina medica*, &c. *Pyretologia, sive tractatus de febribus. De morbis mulierum tractatus. De morbis infantum & puerorum liber unicus. Pyrotechnia sophica. Mantissa ad Hadrianum à Mynsicht, doctorem medicum*, &c. Le second contient des ouvrages de chirurgie, sçavoir: *Trutina chirurgico-physica de tumoribus præter naturam Trutina chirurgico-physica de ulceribus. Trutina chirurgico-physica de vulneribus. Trutina chirurgico-physica de lue venerea.* Ce traité a été traduit en françois par Jean Devaux, célebre chirurgien de saint Côme à Paris, & imprimé ainsi à Trévoux en 1711. en deux volumes *in-12.* avec des notes utiles. *Cherchez* DEVAUX. Enfin le dernier ouvrage contenu dans le second volume des écrits de Musitan est, *Tractatus de luxationibus & fracturis*, &c. C'est une traduction du traité des maladies des os, publié en françois par M. Petit, chirurgien de Paris, membre de l'académie des sciences. Nous ignorons de qui est cette traduction, que l'éditeur a donnée pour suppléer à ce que Charles Musitan avoit promis sur cette matiere. * *Voyez* la préface qui est au devant de la traduction de M. Devaux *citée dans cet article*; un abregé de la vie de Musitan, au-devant du recueil de ses ouvrages; Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, tom. 2. lib. XII. &c.

MUSSATO, (Albertin) de Padoue. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Mussato, historien célebre, & poëte estimé, naquit avec peu de bien, & se vit obligé, pour être moins à charge à son pere, d'enseigner les lettres humaines à la jeunesse, quoique très-jeune lui-même. Il n'avoit que vingt-un ans lorsqu'il perdit son pere. Alors chargé de sa mere, de sept sœurs, & de deux freres, il quitta les arts libéraux, la philosophie & la médecine ausquels il vouloit s'appliquer, pour prendre le parti du barreau, qu'il crut plus avantageux & plus lucratif. L'application qu'il donna à l'étude du droit, son genie naturellement fécond & facile, les amis qu'il se faisoit chaque jour par ses belles manieres, & les agrémens de sa conversation, lui firent en peu de tems une grande réputation. On le rechercha avec empressement. Le peuple sur-tout, qu'il défendoit avec vivacité contre les entreprises des nobles, se fit un point d'honneur de le pro-

téger & de l'avancer. La ville qui étoit libre alors, le combla des honneurs qu'elle donnoit à ses plus chers magistrats. Mussato fut souvent envoyé par elle auprès du pape & des princes en qualité d'ambassadeur. Il profita de cette confiance pour le bien de sa patrie, sans négliger ses propres intérêts. Son crédit & ses richesses accrurent avec sa réputation; il obtint l'abbaye de sainte Justine pour un de ses freres. Mussato fut aussi appellé à Florence, où il exerça avec honneur la magistrature. L'empereur Henri VII. irrité contre ceux de Padoue, parce qu'ils avoient tardé à lui envoyer des ambassadeurs, ne l'eut pas plûtôt vû & entendu, que sa colere s'appaisa, & qu'il accorda même à Padoue tout ce que l'ambassadeur demanda; entr'autres la paix & la liberté. Mais si les Padouans ayant rejetté les conditions de paix qui leur furent proposées, non-seulement ils ne jouirent pas de ces avantages, ils perdirent même la liberté & presque tous leurs privileges. Mussato fut renvoyé néanmoins vers l'empereur, & il obtint la paix pour sa patrie. Mais de nouveaux troubles s'étant élevés, il prit les armes lui-même, & enleva à ceux de Vicenze une partie de ce qu'ils avoient ôté à Padoue. Il fut choisi ensuite pour traiter de la paix avec Can Scaliger; & malgré ces services rendus à sa patrie, sa maison fut pillée dans une sédition populaire, & lui-même fut pris quelque tems après auprès de Vicenze par Can Scaliger, après avoir reçû plusieurs blessures. La paix ayant été faite entre les Padouans & Scaliger, Mussato fut renvoyé dans sa patrie, qu'il continua de servir avec zéle. Mais enfin la guerre ayant recommencé, & Padoue étant tombé au pouvoir des ennemis, Mussato fut empêché de rentrer dans la ville à son retour d'Allemagne, & relegué à Chiozza, ville dépendante des Vénitiens, située dans une petite isle de la mer Adriatique. Ce fut-là qu'il mourut en 1330. âgé d'environ soixante-dix ans. Il a écrit en latin l'histoire de l'empereur Henri VII. & des principaux faits qui sont arrivés sous son régne, en seize livres. L'histoire de ce qui s'est passé en Italie après la mort de Henri VII. sous les Scaligers ou princes de l'Escale, en douze livres écrits en latin; les neuf, dix, & onziéme, sont en vers hexamétres. Un livre des actions de Louis de Baviere; & plusieurs poësies, sçavoir, *Ezzelin*, tragédie; où l'auteur représente la tyrannie & la cruauté de ce capitaine. L'*Achilleide*, autre tragédie; dix-huit lettres en vers élégiaques; dix eclogues; des Soliloques sacrés, & quelques autres. Mais nous n'avons plus que la tragédie d'Ezzelin. Felix Osius de Milan, professeur d'eloquence à Padoue, l'a fait imprimer sur de bons manuscrits, avec les autres ouvrages historiques de l'auteur, & M. Louis-Antoine Muratori, les a donnés de nouveau plus corrects dans le tome X. de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint ses notes avec celles d'Osius, & de plusieurs autres sçavans. Mussato a fait un ouvrage où il faisoit l'histoire de sa vie & de ses mœurs: mais cet écrit n'est point imprimé, & peut-être est-il perdu. Il a eu une fois l'honneur d'être couronné publiquement à cause de ses vers; & Ferreti de Vicenze, son contemporain, a célébré son talent pour ce genre d'écrire, dans un poëme que M. Muratori a fait imprimer dans le tome neuviéme de son recueil. * *Voyez* ce recueil, tome 10. & l'histoire de ce qui s'est passé en Italie après la mort de Henri VII. dans le même volume.

MYCONIUS, (Fréderic) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, article* MICON, étoit surnommé *Mecum*. C'étoit un théologien Luthérien, né à Lichtenfels en Franconie en 1491. A l'âge de treize ans on l'envoya au collége à Anneberg, & il y demeura plus de six ans, après quoi il se fit Franciscain au même lieu. Il y eut la premiere nuit un songe singulier, qu'il écrivit dans une longue lettre à Paul Eberus. Il lut assiduement dans cette maison les ouvrages de saint Augustin, & ceux des meilleurs Scholastiques, & mena une vie réguliere. Ayant été chargé pendant sept ans de lire à table la bible avec les glosses de Nicolas Lyra, il la retint par cœur. Mais ensuite dégoûté de son état, il le quitta & apprit un métier. Il choisit celui de relieur, qu'il quitta pour celui de tourneur, & abandonna encore celui-ci pour se faire menuisier; son inconstance naturelle ne put le fixer à cet état. Il reprit les études, fut ordonné prêtre à Weymar en 1516. & dit sa premiere messe le jour de la Pentecôte, en présence des ducs de Saxe, Jean, & Jean-Fréderic, son fils. L'année suivante Myconius, aussi incertain dans sa religion, que dans sa conduite, ayant entendu l'hérésiarque Luther, se rangea de son côté, mais sans oser encore faire une profession ouverte du Luthéranisme. Ayant même été appellé en 1518. à Weymar pour y prêcher, il parla d'abord conformément à ce que croit & enseigne l'Eglise Catholique: mais cet homme ne pouvoit pas être long-tems constant dans le bien: il lut les écrits de Luther, & cette lecture acheva de séduire son esprit flottant, & depuis ce moment, il s'oposa avec autant de zéle à la verité, qu'il l'avoit aimée foiblement auparavant. Il parcourut différentes villes, plûtôt en fanatique qu'en apôtre, & crut triompher par-tout, parce qu'il attiroit après lui une multitude de paysans & autres personnes sans lettres. Il se trouva à l'assemblée des Protestans tenue à Smalcade, & aux diétes de Francfort & de Nuremberg. Il fit diverses fois le voyage des Pays-Bas avec Jean-Fréderic, duc de Saxe, & disputa publiquement à Cologne en 1527. & fit imprimer le précis de ses disputes qu'il tourna à son avantage. En 1538. il fut envoyé en Angleterre auprès du roi Henri VIII. avec le chancelier de Weymar, & disputa de la religion à Londres avec trois évêques, & quatre docteurs en théologie. Après son retour, Henri, duc de Saxe, l'appella en Misnie en 1539. pour tacher d'y introduire la Prétendue Réforme; & il y réussit malheureusement. Pour perpétuer l'erreur, il visita les églises de la Thuringe, & établit par-tout des écoles. Deux ans avant sa mort il écrivit un traité allégorique contre les courtisans qui voyoient avec peine que l'électeur augmentoit les gages des ecclésiastiques & des maîtres d'école. Il mourut le 7. d'Avril 1546. âgé de cinquante-six ans. Antoine Probe ou Probus, a fait un discours sur sa vie & sa mort, qu'il faut consulter, de même que Melchior Adam, dans ses vies des théologiens Allemands; & Sagittarius, dans son histoire de Gotha, &c.

MYCONIUS, (Oswalde) surnommé *Geisshauser*, *dont on a dit aussi quelque chose dans le Moreri à l'article* MICON, naquit a Lucerne en Suisse l'an 1488. vint à Basle en 1504. y étudia sous Erasme, & sous Henri Glaréan, & obtint successivement les places de maître d'école à saint Theodore, & ensuite à saint Pierre. Il fut peu après fait régent à Zurich; & après y avoir demeuré trois ans, il fut mis à la tête du collége de la ville de Lucerne. Mais comme il insinuoit les erreurs des Protestans à ses écoliers, on le congédia en 1523. il revint alors à Zurich, où il continua de régenter. Mais en 1531. il retourna à Bâle, & y obtint la même année la place de pasteur à saint Alban. En 1532. il fut élu quatriéme pasteur des églises de Bâle, à la place d'Oecolampade, & il demeura dans ce poste vingt ans. Il fut fait en même tems professeur en théologie, & il occupa cette chaire jusques vers 1541. qu'il la résigna, parce qu'il ne vouloit pas prendre le degré de docteur. Il mourut dans son pastorat le 15. d'Octobre 1552. Il a toûjours suivi les erreurs d'Oecolampade, dont il a traduit le catechisme, & en a recommandé la lecture à la jeunesse. Dans les synodes tenus à Constance en 1534. & à Bâle en 1536. il a toûjours témoigné qu'il s'arrêtoit à la confession Helvétique touchant la Céne, & dans l'histoire de la vie de Zuingle qu'il publia, il loue beaucoup la prétendue pureté de cet hérétique sur ce sujet. Outre ces ouvrages qui sont en latin, on a encore de lui en la même langue, une explication de l'évangile de saint Marc; une du pseaume 101. un commentaire sur le poëme de Henri Glaréan sur la situation de la Suisse: un discours aux prêtres de la Suisse, pour les porter à cesser de parler mal de ceux de Zurich: un traité de l'éducation des enfans, &c. * Pantaleon, *prosopographia*, *l. 3.* Urstisius, *in chron. Basileens. 8. c. 14.* Erasme, *epistol. l. 2 pag. 56.* Melchior Adam, *in vitis Theologor. Germanor.* &c.

MYDORGE, (Claude) célebre mathématicien du XVII. siecle, *dont on n'a dit que deux ou trois lignes dans le dictionaire de Moreri*, succéda à M. Viete dans la réputation d'être en son tems le premier mathématicien de France. Il étoit fils de JEAN Mydorge, seigneur de la Maillarde, conseiller au parlement, l'un des meilleurs juges de la grande chambre, & de *Magdelene* de Lamoignon, sœur de *Chrétien* de Lamoignon, président à Mortier, tante de M. de Bullion, surin-

tendant des finances. Il naquit l'an 1585. se maria avec mademoiselle de la Haye, fille d'un auditeur des comtes, sœur de M. de la Haye, ambassadeur à Constantinople, & du pere de la Haye, Jésuite, & il fut d'abord conseiller au châtelet, & ensuite trésorier de France en la généralité d'Amiens, seulement pour avoir un titre : car il avoit de gros biens, & ne vouloit point d'un état qui eût pû le détourner de son application aux mathématiques. M. Descartes l'ayant connu, le goûta beaucoup, & ils se lierent l'un & l'autre de la plus étroite amitié. M. Mydorge, voulant aider ce sçavant dans ses recherches, lui fit tailler à Paris en 1627. & 1628. d'excellens verres, qui furent dans la suite d'une grande utilité à ce dernier pour connoitre & pour expliquer, comme il a fait depuis dans sa dioptrique, la nature de la lumiere, de la vision, & de la réfraction. Il fit plus : la dispute que M. Descartes eut avec M. de Fermat, mathématicien célebre à Toulouse, s'étant échauffée, il se déclara pour lui, fut un de ses meilleurs avocats, & ensuite un des médiateurs de la paix qui se fit entre ces deux sçavans en 1638. Dans une autre occasion il prit sa défense par écrit en l'absence de son ami, & se chargea de répondre de vive voix & par lettres, aux objections que l'on faisoit contre la dioptrique & géometrie de cet habile homme. M. Mydorge s'étoit fait connoître avant ce tems-là par quelque écrit sur les sections coniques au sujet de la proposition de Pappus, & M. Descartes en avoit fait mention dès l'an 1633. En 1639. M. Mydorge donna sur le même sujet un traité latin en quatre livres, que le pere Mersenne Minime a fait entrer dans la suite, dans son gros recueil intitulé : *Abregé de la géométrie universelle, & des mathématiques mixtes.* Cependant, le sujet ne lui paroissant pas encore épuisé, il ajoûta quatre autres livres aux quatre premiers, mais il les garda dans son cabinet jusqu'à sa mort, & ils n'ont point encore été imprimés. En 1640. un seigneur Anglois, nommé Charles Cavendisch, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, grand mathématicien, mort en 1642. tenta d'emmener avec lui en Angleterre MM. Mydorge & Descartes. Celui-ci se laissa ébranler ; le premier qui avoit à Paris une famille & un établissement considérable, fut plus difficile à résoudre. Mylord Cavendisch, ou Candische (ainsi que l'on prononce ce nom) en parla au roi Charles I. qui aimoit les sciences & les beaux arts, le prince promit de se charger de la famille de M. Mydorge, mais les troubles qui commençoient à agiter ce royaume firent échouer l'affaire. MM. Mydorge & Descartes apprehenderent avec raison de n'y pas trouver le repos nécessaire à leurs études, & peut-être même d'y manquer des commodités, que toute la bienveillance du roi obligé à d'autres dépenses dans ces circonstances, auroit pû se voir hors d'état de leur procurer. Ils resterent donc, le premier en Hollande où il étoit depuis quelque tems, & le second à Paris. M. Mydorge y fut très-utile la même année 1640. à son célebre ami, en empêchant par sa prudence que le chagrin que les Jésuites avoient conçû contre ses écrits, ne fût porté à des excès qui eût pû nuire à sa fortune, & peut-être à son repos. M. Descartes perdit peu d'années après ce fidéle ami, que la mort enleva à Paris au mois de Juillet 1647. âgé seulement de soixante-deux ans. Il étoit d'une vertu si égale, qu'on ne pouvoit dire aisément à quoi ses inclinations le faisoient pencher plus volontiers, si on met à part son amour pour les mathématiques, où l'on peut dire qu'il ne gardoit presque point de mesure. Il a dépensé près de cent mille écus de son bien à la fabrique des verres de lunettes, & de miroirs ardens ; aux expériences, & à divers autres usages de mathématiques, ce qui n'avoit pas accommodé sa famille. Outre ses quatre derniers livres des sections coniques, qui n'ont point été imprimés, & que l'on croit avoir passé entre les mains de mylord Candische, M. Mydorge son fils, mort chanoine du saint Sepulchre à Paris, en possedoit quelques autres, qui sont aussi demeurés manuscrits, comme un traité de la lumiere, un second de l'ombre, un troisiéme de la sciorerique, &c. M. Baillet, *vie de Descartes, tom. 1. pag. 36. 37. 149. 150.* &c. *tom. 2. pag. 43. 76. 78. 325. 326.* &c.

MYRTIL, *dont on a parlé peu exactement dans le dictionnaire de Moreri*, étoit regardé par les Grecs comme fils de Mercure. Il étoit l'écuyer d'Œnomaüs roi de Pise, que la fable & les poëtes font fils de Mars, & que Pausanias dit avoir été plûtôt fils d'Alxion. Myrtil conduisoit les chevaux de ce prince avec tant d'adresse, que sur la fin de la course, son maître atteignoit toûjours ceux qui pour avoir Hippodamie, osoient entrer en lice avec lui, & aussi-tôt il les perçoit de son javelot. Myrtil devenu lui-même amoureux de la princesse, & n'osant pas disputer contre Œnomaüs, continua ses fonctions d'écuyer : mais on dit, à ce que rapporte Pausanias, qu'il trahit Œnomaüs en faveur de Pélops, après avoir fait promettre à celui-ci qu'il lui abandonneroit Hippodamie pendant une nuit. Pélops, ensuite sommé par Myrtil de lui tenir sa promesse, fut si indigné de son audace, qu'il le jetta du haut de son navire dans la mer. On dit, ajoûte Pausanias, que son corps poussé par les flots sur le rivage, fut recueilli par les Phénéates, qui lui donnerent sépulture, & qui encore du tems du même Pausanias faisoient tous les ans son anniversaire durant une certaine nuit. Mais il faut remarquer que quand cet historien Grec dit que le corps de Myrtil fut poussé par les flots, il veut dire sur le rivage de l'Alphée, non de la mer : car les Phénéates, comme les autres Arcadiens, étoient bien loin de la mer. Ainsi le corps de Myrtil avoit passé de la mer dans l'Alphée. Pausanias n'est point du sentiment de ceux qui ont cru que l'accident arrivé à Myrtil donna son nom à cette partie de la mer Egée, qu'on nomme *Myrtoum*, entre le Péloponèse, l'Attique & l'Eubée. « Il est aisé de juger, dit cet auteur, que Pélops ne faisoit pas alors « une longue navigation, & que selon toute apparence, il s'é- « toit embarqué vers l'embouchure de l'Alphée pour venir au « port d'Elis. Ainsi, ajoûte-t-il, je ne crois point que la mer « dite *Myrtoum* ait pris son nom de Myrtil ; car cette mer s'é- « tend depuis l'Eubée jusqu'à la mer Egée, avec laquelle elle se « joint auprès d'une isle deserte dite, l'*isle d'Helene*. J'aime « donc mieux croire, continue-t-il, avec les Eubéens les plus « versés dans l'histoire de leur pays, que c'est une femme « nommée *Myrto*, qui a donné son nom à cette mer. * Pau- « sanias, dans sa description de la Grece, *livre VIII.* Ovide, « *in Ibin.* «

NAI NAI



ÆVIUS. (Cnéius) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* ce fut l'an 519. de Rome qu'il fit représenter la premiere de ses comédies. Mais de bons critiques prétendent que ce fut l'an 526. sous le consulat de Marcus Attilius & de Publius Valérius. Aulugelle s'est contredit en mettant dans un endroit la premiere piéce de Nævius l'an 519. & dans un autre l'an 523. & dans l'un & dans l'autre sous le consulat que nous venons de nommer. Il est cependant certain, selon les fastes capitolins, que le consulat d'Attilius & de Valerius doit être placé l'an 526. *Il faut aussi ajoûter pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* Nævius s'étoit fait lui-même cette épitaphe.

Immortales mortalem si foret fas flere,
Flerent Divæ Camenæ NÆVIUM *poetam.*
Itaque postquam est Orcio traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ linguâ latinâ loquier.

M. de Noisi a imité cette pensée dans l'épitaphe qu'il a consacrée à la mémoire de M. de Santeul, chanoine régulier de saint Victor, dont tout le monde connoît & estime les poësies latines.

NAIN, (Sebastien le) sieur de Tillemont. *Outre les ouvrages de ce célébre écrivain dont on a parlé dans le dictionaire,* il y a encore de ce pieux & sçavant auteur, une *Lettre au pere Lami, de l'Oratoire, sur la derniere Pâque de Jesus-Christ, & sur la double prison de saint Jean-Baptiste,* à la fin du second volume de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*; une autre *Lettre à feu M. de Rancé, abbé de la Trappe, avec la réponse de cet abbé à M.* de Tillemont, en 1704. *in-12.* La lettre de M. de Tillemont fut écrite pour se plaindre du refus que l'on avoit fait a la Trappe de laisser parler M. de Beaupuis à Dom le Nain. *Réfléxions sur divers sujets de morale, & quelques lettres de piété,* en mil sept cens onze, *in-12.* Ces réfléxions & ces lettres sont à la suite de sa vie, de la seconde édition, par M. Tronchai, chanoine de Laval, qui avoit vécu avec lui les huit dernieres années de sa vie. M. le duc de Montauzier ayant prié M. le Maistre de Sacy d'écrire la vie de saint Louis, roi de France, celui-ci engagea M. de Tillemont à l'aider dans ce travail, & à lui dresser des mémoires. M. de Tillemont employa en effet plus de deux ans à y travailler: mais M. de Sacy étant mort sans avoir achevé cette vie, M. de la Chaise l'entreprit après lui, & l'exécuta sur les mêmes mémoires de M. de Tillemont. Les notes qui accompagnent les traductions que M. du Bois a données de quelques ouvrages de saint Augustin, sont aussi de M. de Tillemont. M. Arnauld, le docteur, lui ayant pareillement écrit une très-longue & sçavante lettre contre ce que rapporte Hégesippe touchant saint Jacques, évêque de Jérusalem, récit que M. de Tillemont avoit adopté, celui-ci fit un grand nombre de courtes notes sur cette lettre, qui ont été imprimées au bas de la même lettre, dans le recueil des lettres de M. Arnauld, tome VIII. page 527. M. de Tillemont a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, sçavoir: 1. *Mémoires touchant Guillaume de Saint-Amour, docteur en théologie, & les démêlés des Jacobins & des Cordeliers avec la faculté de théologie de Paris, depuis l'an 1252. jusqu'en 1271.* avec des notes. 2. *Remarques sur le bréviaire du Mans & sur celui de Paris.* 3. *La vie de la B. Isabelle, sœur de saint Louis.* 4. *L'histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou.* 5. Des légendes pour le bréviaire d'Evreux que l'on conserve manuscrites dans cette ville: elles sont fort estimées de ceux qui les ont vûes pour leur précision & leur exactitude: l'intention de ceux qui avoient engagé M. de Tillemont à ce travail étoit qu'elles fussent insérées dans le nouveau bréviaire que l'on avoit, dit-on, eu dessein de faire pour ce diocèse qui vient d'adopter celui de Paris qui s'imprime actuellement. *Voyez* TRONCHAI. * *Mémoires du tems.*

NAIN, (Pierre le) frere du précédent. *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri, quoique plus entier dans l'édition de 1732.* Pierre le Nain, frere de M. le Nain de Tillemont, naquit à Paris le 25. de Mars 1640. & fut baptisé dans l'église de saint André des Arcs sa paroisse, le 26. du même mois. Il passa son enfance chez M. le Nain, son grand-pere, qui étoit sous-doyen du parlement de Paris, & fut élevé sous les yeux de madame de Bragelongne, sa grand-mere. C'étoit une dame d'une rare piété & d'un mérite supérieur. Elle avoit été conduite par saint François de Sales, & elle ne négligea rien pour donner à son petit-fils une éducation vraiment Chrétienne. On lui donna ensuite des maîtres également sçavans & pieux & il fit de très-grands progrès dans l'étude. L'auteur de sa vie imprimée à Paris en 1715. chez Saugrain, rapporte qu'ayant été attaqué durant le cours de ses études d'une fluxion dangereuse sur un bras, il fit vœu à Dieu de faire une neuvaine à la sainte Epine que l'on conservoit à Port-Royal & qu'il fut dès-lors parfaitement guéri. Quelque tems après il entra dans la maison des chanoines réguliers de S. Victor à Paris, & y fut ordonné prêtre en 1667. à l'âge de vingt-sept ans. Il y mena une vie de retraite & de priere qui édifia toute la maison. Mais dans la suite se croyant appellé à une vie plus pénitente & plus austere, il se retira à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, au diocèse de Séez, un an après son élevation au sacerdoce, c'est-à-dire, en 1668. Sa retraite fit grand bruit, M. de Perefix, alors archevêque de Paris, le réclama, & demanda qu'il fût renvoyé à saint Victor où on le redemandoit en effet. M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, écrivit au prélat pour le supplier de vouloir bien consentir que le nouveau religieux restât à la Trappe, & l'archevêque y consentit. M. le Nain y reçut donc l'habit le 21. de Novembre 1668. & y fit profession le 21. de Novembre 1669. Il acheva dans cette solitude d'oublier le monde qu'il avoit toûjours haï, & au commencement il écrivit même rarement à M. son pere. Il soulagea M. l'abbé de Rancé dans toutes ses fonctions avec beaucoup de zéle, de sagesse & de prudence, & pleura amérement sa mort lorsque ce saint réformateur fut enlevé au monde le 27. d'Octobre 1700. Enfin après avoir eu part lui-même en qualité de sous-prieur au gouvernement de la même abbaye & y avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus chrétiennes, sacerdotales & religieuses, il y mourut le 14. de Décembre 1713. âgé de soixante-treize ans. Plusieurs années avant sa mort ses austérités l'ayant épuisé, & étant devenu incapable de toute exercice corporel, ou lui permit d'y suppléer par celui de l'esprit, outre qu'il falloit bien s'occuper utilement: & c'est à ce saint loisir que nous devons presque tous les ouvrages que nous avons de lui. Ces ouvrages sont: 1. *Un essai de l'histoire de l'ordre de Citeaux, tirée des annales de l'ordre & de divers autres historiens,* en neuf volumes *in-12.* imprimés en 1696. & 1697. On y trouve beaucoup d'onction & de piété. Mais il ne faut pas y chercher toute la critique qu'un tel ouvrage demandoit, ce semble. Du reste cette histoire a son utilité, même pour les faits historiques. 2. *Homélies sur le prophète Jérémie,* en deux volumes *in-8°.* le premier en 1697. & le second en 1705. c'est un ouvrage de morale qui est excellent. L'auteur en a laissé une suite qui n'est point encore imprimée. 3. La traduction en françois des *Instructions de saint Dorothée,* pere de l'église Grecque, *in 8°.* 4. *La vie de M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe,* en trois

volumes *in-12.* à Paris en 1719. Il y représente plus ce saint abbé comme religieux que les autres auteurs qui ont travaillé sur le même sujet. On assure que M. Bossuet, évêque de Meaux, avoit revû cet ouvrage. 5. Dom le Nain est encore auteur de plusieurs des *Relations de la vie & de la mort des religieux de la Trappe*, dans le recueil qui a été imprimé par parties en differens tems. 6. *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort*, à Paris, chez Babuti, *in-12.* Dans l'histoire de sa vie, qui est au reste assez mal faite, & très-superficielle, on trouve plusieurs de ses lettres, une entr'autres qui est très-longue & excellente, écrite à un conseiller au parlement, *où sont expliqués par l'écriture sainte & par les Peres les devoirs d'un magistrat Chrétien ;* & à la fin de la même vie, on a donné du même deux petits traités, l'un *de l'état du monde après le jugement dernier*; le second *sur le scandale qui peut arriver même dans les monasteres les mieux reglés.* Le premier traité est fort peu de chose. Les ouvrages de dom le Nain qui sont encore manuscrits: sont un troisiéme volume sur Jérémie, qui est un commentaire spirituel & moral sur les lamentations ; une histoire abregée des martyrs qui ont souffert dans les quatre ou cinq premiers siécles de l'église ; les instructions qu'il a faites au chapitre de la Trappe durant plusieurs années qu'il y a présidé ; une dissertation sur le vœu de stabilité ; une tradition de l'Eglise sur l'excellence des devoirs de la profession monastique, tirée des saints Peres. A l'égard de sa famille, voyez *ce qui en est dit à son article dans le Moreri.* * *Mémoires du tems.* La vie de dom Pierre le Nain, à Paris en 1715. *Continuation de la bibliothéque ecclés.* de M. Dupin, par M. l'abbé G. tome. premier. *Histoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, &c.

NANKERUS, évêque de Cracovie, & ensuite de Breslau, étoit issu de la famille noble des Oxes dans la principauté d'Oppeln dans la haute Silésie. Il fut d'abord doyen du chapitre de Cracovie, & en 1320. il fut évêque de cette ville à la place de Jean Muscata. Uladislas Loctice, roi de Pologne, refusa d'abord d'approuver cette élection à laquelle il consentit ensuite, & qui fut confirmée par le pape Jean XXII. Nanker fut un prélat zelé & vertueux, il rétablit dans son diocèse la discipline ecclésiastique fort dérangée par les troubles intérieurs, & par le long exil de son prédécesseur. Il fit rebâtir sa cathédrale que le feu avoit consumée en 1306. Il instruisit dans la foi Chrétienne en 1325. Aldone, fille de Gedimin, grand duc de Lithuanie, qui épousoit Casimir, fils du roi Uladislas, & il baptisa cette princesse à Cracovie. Il étoit fort versé dans le droit canon, & dans la connoissance des regles ecclésiastiques, & il vouloit qu'on les observât exactement. Il reprit un jour le roi qui ne se faisoit point de scrupule de les violer, & ce prince irrité de la remontrance donna un soufflet au prélat, qui n'en diminua rien de son zéle. En 1326. il succéda dans le siége de Breslau à Vite Habdonck qui venoit de mourir, & il y assembla un synode en 1331. dont les statuts ont été imprimés en 1585. Jean, roi de Bohême, étant venu en Silesie en 1337. pour prendre possession de la principauté de Breslau, & voulant avoir le château de Milrsch, sur les frontiers de Pologne qui appartenoit à l'évêque, celui-ci loin de céder y envoya Jean de Wurben, chanoine, pour le défendre en cas d'attaque. Le roi mit l'affaire en négociation. Il envoya des députés à Wurben, qui après le repas, où ils bûrent beaucoup, leur accorda ce qu'ils demandoient. Nanker fit grand bruit, demanda qu'on lui restituât le château, & sur le refus du roi, il alla trouver ce prince avec quatre chanoines au couvent de saint Jacques, (aujourd'hui saint Vincent) à Breslau, & étant entré tenant une croix de sa main droite, & un écrit de la gauche, il exhorta le roi par trois fois à lui restituer le château, & sur son refus il l'excommunia. Le roi s'en mit peu en peine ; mais ayant appris que le prélat avoit fort mal parlé de lui en s'en retournant, soit que le rapport fût vrai ou faux, il chassa de Breslau Nanker & ses chanoines, qui se retirerent à Neisse. Le sénat de Breslau fit r'ouvrir les églises, & en donna la desserte à ceux du clergé qui étoient demeurés. Comme un crime en attire souvent un autre, le roi de Bohême permit aux princes de Silésie de s'emparer des biens ecclésiastiques, & il est aisé de juger combien une permission, qui flattoit si fort la cupidité, fut prise littéralement. Ces désordres durerent pendant quatre ans. Nanker en gémit, & souffrit avec patience ce qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'empêcher. Il mourut à Neisse le 10. d'Avril 1341. & fut enterré à Breslau ; on prétend que l'on songe à sa canonisation. * Dlugoss, *Histor. Polon. ad annum. 1341.* Michow. *in chron. Polon.* lib. IV. Hankius, *de Silesiis indigenis eruditis*, cap. XV. Balbinus *in miscellan. Bohemicis*, &c.

NANQUIER, (Frere Simon) autrement le Coq, ou du Coq, poëte latin, dont M. Baillet n'a point parlé, florissoit dans le XV. siécle. Il y a lieu de croire qu'il étoit religieux comme l'indique cette qualité de frere qu'on lui donne à la tête de ses poësies, *dont nous parlerons dans cet article.* Peut être étoit-ce à saint Faron de Meaux, ou à Cerfroi de l'ordre des Mathurins, dans le même diocèse. Nous avons de lui deux poëmes latins qu'on lit avec plaisir, tant pour les pensées que pour la latinité qui semble au-dessus de son siécle. Dans le premier qui est en vers élégiaques, il entre dans le détail des miseres de l'homme. Cette piéce est pour cette raison intitulée : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria.* Elle est dédiée 1°. à Charles de Billy, abbé de saint Faron de Meaux. De Billy, neveu d'Antoine de Ploisy, fils d'Antoine seigneur de Mauregard, & de Pertonelle de Villiers de l'Isle Adam, étoit prieur de Montolon lorsqu'il fut élû abbé de S. Faron en Septembre 1494. & il permuta cette abbaye avec celle de S. Leonard de Ferriéres en 1517. 2°. à Robert Gaguin, qu'il qualifie de docteur en décret, c'est-à-dire, en droit canon, & qui fut général des mathurins depuis 1473. jusqu'à sa mort arrivée en 1501. 3°. à Faustus Andrelinus, poëte *Laureat*, ou couronné, mort en Février 1519. avant Pâques, ou comme on comptoit alors en 1518. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la piéce de Simon de Nanquier. La seconde piéce de ce poëte qui est en vers héroïques, est sur la mort de Charles VIII. roi de France, arrivée le 6. d'Avril 1498. Cette seconde piéce de Nanquier, est en forme d'éclogue : deux bergers en sont les interlocuteurs. On trouve à la fin deux ou trois épigrammes de Nanquier. Ces piéces ont été imprimées vers le commencement du XVI. siécle *in-4°.* mais la datte, ni le lieu de l'impression ne sont point marqués. Le premier poëme est accompagné dans cette édition d'un long commentaire qui est pour le moins inutile.

NANTES.

CONCILES DE NANTES.

* Il y a eu plusieurs conciles à Nantes, *que l'on s'est contenté d'indiquer dans le dictionaire.* Celui qui fut tenu en 655. ou peu après, mais non en 658. *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* mérite d'être plus connu. Il se tint sous l'évêque Sallapius, autrement Salapus, & ce fut S. Nivard de Reims qui y présida. Les canons qui nous en restent sont d'une exacte discipline, & ne peuvent être attribués à un concile de Nantes du neuviéme siécle, comme plusieurs sçavans l'ont prétendu, puisqu'on trouve la plûpart de ces canons dans le deuxiéme capitulaire de Théodulphe d'Orléans, qui vivoit au milieu du huitiéme siécle, & qu'ils ont été copiés par Hincmar & Reginon dans le neuviéme. Ce concile défend à tous ceux qui sont dans les ordres sacrés, de tenir aucune femme dans leur maison, pas même leur mere. Il ordonnne des pénitences de plusieurs années pour les grands crimes, de priver de l'assistance aux saints mysteres ceux qui vivent dans des inimitiés, & de mettre dehors ceux qui n'étant point en voyage se présentent pour entendre la messe dans une autre église que leur paroisse. Il défend aussi d'avoir plusieurs églises ou bénéfices. Le canon ajoûte, selon la leçon d'aujourd'hui, à moins que le titulaire n'ait un desservant dans celle où il ne réside pas : mais cette exception est constamment une addition, qui s'y est fourée sans aveu, ou une note qui de marge aura passée dans le texte par inadvertance ou par ignorance. Salapius, sous lequel ce concile fut tenu, envoya aussi son archidiacre Chaddo au concile de Châlons-sur-Saone de l'an 650. selon le pere Sirmond, ou de l'an 655. selon le pere Labbe. En 1125. ou 1127. Hildebert, archevêque de Tours, tint un autre concile à Nantes,

où l'on régla que les enfans qui naîtroient d'un mariage inceſtueux, n'auroient aucune part à la ſucceſſion de leurs parens; qu'on obſerveroit les canons dans la collation des ordres; que les enfans des prêtres (on voyoit alors beaucoup de prêtres mariés) ne pourroient être ordonnés, s'ils n'étoient moines ou chanoines réguliers, & que les enfans ne ſuccéderoient point aux bénéfices de leurs peres. Le comte Conan III. qui ſe trouva à ce concile, renonça de lui-même au droit de *Bris*, c'eſt-à-dire, au droit de s'emparer de tous les effets d'un vaiſſeau briſé ou échoué ſur les côtes, & du vaiſſeau même; & il pria les peres du concile de prononcer anathême contre ceux qui voudroient uſer de ce droit dans la ſuite. Les évêques, perſuadés de l'injuſtice de ce droit, prononcerent avec joie cet anathême, mais leur déciſion fut peu ſuivie. Les ſeigneurs de Leon & de Ponthierre entr'autres écouterent plus leurs intérêts que les ordres du concile, & ils ſe firent un droit de cette barbare coûtume, & l'appellerent le droit de Bris ou de Lagam, mot ſaxon, ſelon Spelman, qui ſignifie *jacere*, *ejectus*. Ce droit s'appelle en latin *Laganum*, & s'appelloit auſſi autrefois *peçoi de mer*. Conan renonça auſſi, dans le même concile de Nantes, au droit de s'emparer de tous les meubles d'un homme ou d'une femme défunts, comme étant un droit odieux & injuſte. Ce concile de Nantes de l'an 1125. ou 1127. ſe tint ſous l'épiſcopat de Brice, ou Briceis, & non pas Franceis, comme dom Lobineau paroît l'avoir cru. Ce Brice mourut l'an 1139. ou 1140. En 1264. Il y eut un autre concile à Nantes, dans lequel il fut fait défenſe de promettre un bénéfice avant ſa vacance; de diminuer dans les prieurés le nombre ordinaire des moines; de chaſſer; d'établir des vicaires hors des cas de droit; de préſenter plus de deux plats à l'évêque dans ſes viſites, s'il ne permet de lui en ſervir davantage, & de tenir enſemble deux bénéfices qui demandent réſidence, l'acquiſition du deuxiéme faiſant vacquer de fait le premier. Le canon ajoûte, *ſauf en tout néanmoins le pouvoir de l'évêque diocéſain*, addition que le concile de Saumur de l'an 1276. prouve n'être point du concile de Nantes. Jacques I. dit de Guerrande, qui de chanoine de Paris, & enſuite doyen de Tours, avoit été fait évêque de Nantes au mois de Février de l'an 1264. & qui mourut en 1267. aſſiſta à ce concile. En 1431. au mois d'Avril il ſe tint encore un concile à Nantes, dont aucun hiſtorien ni collecteur des conciles n'a fait mention. Celui-ci ordonne aux évêques de faire lire l'écriture-ſainte à leur table. Il prive du droit d'aſſiſtance ceux qui viennent tard à l'office, ſçavoir, après le premier pſeaume, ou qui en ſortent ſans cauſe raiſonnable avant qu'il ſoit fini. Il défend à tous les eccléſiaſtiques, ſéculiers & réguliers qui donnent à manger de faire ſervir plus de deux plats, & recommande aux prédicateurs l'humilité, & la modeſtie, même dans leurs geſtes, dans le ton de leur voix, &c. Il impoſe une pénitence publique aux blaſphémateurs, &c. Ce concile ſe tint ſous l'évêque Jean II. dit de Château-Giron, & de Maleſtroit, qui étoit chancelier de Bretagne, & avoit été transferé de ſaint Brieu à Nantes l'an 1419. & mourut le 14. de Septembre 1443. après avoir réſigné à ſon neveu, & inſtitué dans ſon égliſe l'office & la fête de la préſentation de la ſainte Vierge. * Lobineau, *hiſtoire de Bretagne*, *tome 1. pag. 202. 204.* &c. Travers, *hiſtoire abregée des évêques de Nantes*, *au t. 7. des mém. de litt. & d'hiſt.* chez Simart, deuxiéme partie pag. 336. 360. 373. 391. *Voyez* BENOIST & BRUERE, (Etienne de la) évêques de Nantes. M. Maan, *métropole de Tours*, on y trouve le concile de Nantes de 1431. mais très-defiguré.

NAOGEORGUS, non NAOGEORUS, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* (Thomas) Allemand, &c. Son veritable nom étoit Kirchmaïer, non Kirchmaſer: ſon eſpece de poëme que l'on intitule, *Bellum Papiſticum*, a pour titre: *Regnum Papiſticum*: il eſt en vers hexamétres & diviſé en quatre livres. Il a fait auſſi pluſieurs autres pieces ſatyriques, & quelques tragédies, mais toutes ſes pieces ſont d'un aſſez mauvais goût.

NARBONNE.

CONCILE DE NARBONNE.

Le lundi 29. de Mai 1430. indiction VIII. la treiziéme année du pontificat de Martin V. les évêques ſuffragans de Narbonne, profitans d'un concile provinciale qui ſe tenoit dans cette ville, dans une chapelle du palais archi-épiſcopal, préſenterent une requête au préſident du concile, (c'étoit l'évêque de Caſtres) pour ſe plaindre de la hauteur avec laquelle les officiers eccléſiaſtiques de l'archevêque de Narbonne agiſſoient envers eux, & de l'uſurpation qu'ils faiſoient ſans ceſſe de leur juriſdiction: cette requête étoit ſouſcrite par les évêques de Beziers, d'Uzés, & d'Agde, & par les procureurs ou agens des évêques de Maguelone, dont le ſiége a été depuis transferé à Montpellier; d'Elne, dont le ſiége eſt maintenant à Perpignan; de ſaint Pons, de Niſmes, & d'Alet. Cette requête s'adreſſoit à l'archevêque de Narbonne, & elle contient un détail des abus de ſes officiaux, procureurs, agens, & autres officiers, ſur-tout au ſujet des appellations aux métropolitains, des abſolutions *ad cantelam*, des défenſes faites aux ſuffragans de connoître de certaines cauſes nées chez eux, & qu'ils étoient plus en état de décider qu'un métropolitain qui court riſque d'être trompé ou mal informé, &c. Les complaignans montrent que tous ces abus énervoient la diſcipline, enhardiſſoient le pecheur, ôtoient aux évêques une partie du reſpect qui leur étoit dû en reſtreignant une autorité qu'on auroit dû plûtôt confirmer, &c. Cette requête mérite d'être lûe. Elle le fut dans le concile; on l'examina enſuite à loiſir; mais l'archevêque de Narbonne ſoutint toûjours que ſon égliſe n'avoit fait qu'uſer de ſes droits, & que ce que les complaignans traitoient d'abus, faiſoit une partie légitime de ſa juriſdiction. C'eſt ce qui ſe paſſa de plus conſidérable dans ce concile provincial de Narbonne dont on peut voir les actes dans le *Theſaurus novus*, des PP. Martenne & Durand, Bénédictins, *tom. 4. p. 351. & ſuiv.*

NASSAU. *Changemens arrivés dans cette maiſon depuis les deux dernieres éditions du dictionaire.*

BRANCHE DE WEILBOURG, ſortie de celle de SARBRUCK, *éteinte en 1728.*

XXI. FREDERIC-LOUIS comte de Naſſau Sarbruck, Sarwerden, Wiſbaden, & Idſtein, né le 3. de Novembre 1651. faiſoit ſa réſidence à Ottweiler. Il mourut le 25. de Mai 1728. dans la 77. année de ſon âge. Comme il ne laiſſa pas de poſterité maſculine, ſes terres d'Ottweiler, Sarbruck, &c. paſſerent à Charles prince de Naſſau-Uſingen, qui avoit déja herité des terres de la branche d'Idſtein. Le comte Frederic-Louis laiſſa de ſa premiere femme, quatre filles mariées: 1. *Chriſtine* ou *Chrétienne*, née le 2. de Septembre 1685. mariée, 1°. le 22. d'Avril 1713. avec *Charles-Louis*, comte de Naſſau-Sarbruck, mort le 5. de Novembre 1723; 2°. le 25. d'Octobre 1728. avec *Frederic-Jules* landgrave de Heſſe-Hombourg, veuf d'*Eliſabeth-Dorothée* de Heſſe-Darmſtadt; 2. *Louiſe*, née le 17. d'Octobre 1686. mariée le 19. de Janvier 1704. avec *Charles* Wild, & Rhingrave de Daun; 3. *Sophie-Amelie*, née le 8. d'Octobre 1688. mariée le 9. de Mai 1708. avec *Georges-Frederic* Burgrave de Kirchberg; & 4. *Dorothée*, née le 10. de Mars 1692. mariée le 8. de Février 1721. avec *Volrad* Wild & Rhindgrave Daun à Puttlingen, né le 26. d'Avril 1686. colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de l'empereur.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, qui portoit le nom de SARBRUCK, *éteinte en 1713.*

XXI. LOUIS-CRATON, comte de Naſſau-Sarbruck, né en 1663. qui étoit entré au ſervice de la France, fut d'abord lieutenant-colonel du régiment de Boufflers cavalerie, & enſuite meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant de Marſilly, puis d'un autre, ci-devant du Mont, auſſi cavalerie, qui lui fut donné au lieu du premier en 1690. après la bataille de Fleurus, à laquelle il s'étoit trouvé. Il fut créé brigadier en 1692. & maréchal de camp le 30. de Mars 1693. & ſervit la même année à la bataille de Nerwinde, enſuite de laquelle le roi lui donna le regiment royal Allemand cavalerie, & le fit lieutenant-général de ſes armées le 23. de Décembre 1702. Il continua depuis à ſervir dans l'armée de Flandres juſqu'à ſa mort, arrivée le 13. de Février 1713. De *Philippine-Henriette*, fille de *Henri-Frederic*

comte de Hohenlohé-Langenbourg, née le 19. de Novembre 1679. qu'il avoit épousée le 15. d'Avril 1699. il ne laissa que des filles, qui sont *Henriette* de Nassau, née le 26. Novembre 1702. *Caroline* de Nassau, née le 12. d'Août 1704. mariée le 21. de Septembre 1719. avec *Chrétien* duc de Baviere, comte palatin du Rhin, III. du nom, prince de Birchenfeld, & de Bischweiler, colonel du regiment d'Alsace infanterie au service de France, & lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Hubert, reconnu duc régent des Deux-Ponts en 1734. & mort le 3. de Février 1735; *Louise* de Nassau, née le 6. de Décembre 1705. mariée le 22. de Septembre 1719. avec *Frederic-Charles* comte de Stolberg-Geudern; & *Eleonore* de Nassau, née le 30. de Janvier 1707. mariée le 25. de Janvier 1723. avec *Louis* comte de Hohenlohé-Langenbourg.

*II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, dite d'*USINGEN*, & devenue aînée de toute la maison de* NASSAU *en 1728.*

XX. WALRAD prince de Nassau, comte de Sarbruck, &c. *Magdelene-Elisabeth*, née comtesse de Lowenstein-Wertheim, sa veuve, & seconde femme, mourut le 5. de Janvier 1733. dans la 71. année de son âge.

XXI. GUILLAUME-HENRI, prince de Nassau-Usingen, mort le 14. de Février 1718. avoit été marié le 16 d'Avril 1706. avec *Charlote-Amelie*, fille de *Henri* prince de Nassau-Dillembourg, née le 13. de Juin 1680. Il en eut *Françoise-Dorothée* de Nassau, née le 7. d'Avril 1707; *Guillaume-Adolphe* de Nassau, né le 10. de Novembre 1710. mort jeune; CHARLES prince de Nassau, qui suit; *Hedwige-Henriette* Nassau, née le 27. d'Avril 1714; & *Guillaume-Henri* de Nassau, né posthume le 6. Mars 1718.

XXII. CHARLES prince de Nassau-Usingen, comte de Sarbruck, Ottweiler, Sarwerden, Wisbaden, & Idstein, né le premier Janvier 1712. recueillit, & réunit en sa personne les terres de la branche de Nassau-Idstein en 1721. & celles de la branche de Nassau-Sarbruck-Ottweiler en 1728. & devint l'aîné de sa maison. Il voyagea en France, & étant sur le point de s'en retourner en Allemagne, il prit congé du roi à Versailles le 11. de Mars 1732. ayant été présenté à sa majesté par le garde des sceaux de France, secrétaire d'état pour les affaires étrangeres. Il partit le 17. du même mois, & arriva le 7. d'Avril à Usingen, lieu de sa résidence, après avoir visité la cour de Lorraine à Luneville. Il fut marié le 26. de Décembre 1734. avec une princesse de Saxe-Eisenach.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE WEILBOURG, dite de IDSTEIN.

XX. GEORGES-AUGUSTE-SAMUEL, prince de Nassau, &c. *Henriette-Dorothée* d'Oëttingen, sa veuve, mourut d'une attaque d'apoplexie à Wisbaden le 19. de Mai 1728. dans la cinquante-septiéme année de son âge, étant née le 14. de Février 1672. *Henriette-Charlote*, l'une de leurs filles, restée veuve de *Maurice-Guillaume* duc de Saxe-Mersbourg, le 21. d'Avril 1731. mourut à Dolisch, le 8. d'Avril 1734. dans la quarante-uniéme année de son âge; *Auguste-Frederique-Guillelmine* une autre de leurs filles, née le 17. d'Août 1699. fut mariée le 17. d'Août 1723. avec *Charles-Auguste* comte de Nassau-Weilbourg.

IV. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE NASSAU-WEILBOURG, laquelle a retenu le nom de WEILBOURG.

XXI. JEAN-ERNEST comte de Nassau-Weilbourg, &c. *Magdelene-Henriette*, l'une de ses filles, née le 11. de Septembre 1691. fut mariée le 29. d'Août 1719. avec *Frederic-Guillaume* comte de Solms-Braunfels. Elle mourut le 28. d'Août 1725.

XXII. CHARLES-AUGUSTE comte de Nassau-Weilbourg, né le 17. de Décembre 1685. colonel des gardes à cheval de l'électeur, comte palatin du Rhin, & général major de ses troupes, fut fait aussi au mois d'Avril 1722. général major des troupes du cercle du haut Rhin, dont il fut déclaré général en 1726. Il a été marié le 17. d'Août 1723. avec *Frederique-Guillelmine*, fille de feu *Georges-Auguste-Samuel* prince de Nassau-Idstein, née le 17. d'Août 1699. & il en a eu une fille née à Kirckheim le 9. de Juin 1724. & morte peu de jours après sa naissance; une autre fille née le 31. d'Octobre 1726; une troisiéme fille, née au mois de Février 1730; & un fils, né au mois de Janvier 1735.

BRANCHE DE NASSAU-SIEGEN, de la ligne Catholique.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-DESIRÉ, prince de Nassau-Siegen, &c. Enfans sortis de son troisiéme mariage: 1. *Alexis-Antoine-Christian Ferdinand*, prince de Nassau & du saint Empire, prêtre du diocèse de Liege, prévôt de l'église collégiale de saint Pierre de Louvain, chancelier de l'université de la même ville, chanoine capitulaire, & tréfoncier de l'église métropolitaine & électorale de Cologne, aussi chanoine de l'église de Liege, abbé de sainte Croix de Bouzonville en Lorraine, de l'ordre de saint Benoît, diocèse de Metz, commandeur de l'ordre de Cologne, fut archevêque de Trapezopolis, ou Trebizonde *in partibus infidelium*, le 20. de Septembre 1728. & sacré le 7. de Novembre suivant à Cologne dans l'église des Jésuites, par l'archevêque de Tharse, nonce apostolique, assisté de l'évêque de Ruremonde, & de l'évêque de Radiopolis, suffragant de Cologne. Il mourut à Cologne, après une longue maladie, le 23. de Mars 1734. & son corps fut transporté à Louvain, où il fut inhumé dans l'église des religieux Minimes, comme fils du fondateur de leur collége. Ils célébrerent pour lui le 6. de Mai suivant un service solemnel, auquel l'université en corps, dont il avoit été 49. ans chancelier, assista; 2. *François-Hugues* prince de Nassau-Siegen, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, mort à Siegen le 4. de Mars 1735. ayant quelque tems auparavant pris en son nom, & en celui d'*Emmanuel-Ignace*, son frere, le serment de soumission de tous les sujets vassaux de la principauté de Siegen, & s'étant mis ensuite en possession du district de Hadamar, qu'il prétendoit garder pour appanage. Il avoit été marié à Battenstein le 3. de Juin 1731. avec *Ernestine-Leopoldina*, comtesse de Hohenlohé-Barteinstein, née le 21. d'Août 1703. fille de feu *Philippe-Charles* comte du saint Empire Romain, de Hohenlohé-Bartenstein, & de Gleichen, chambellan à la clef d'or, & conseiller intime actuel d'état de l'empereur, juge de la chambre imperiale de Wetzlar, & de *Leopoldine* de Hesse-Rhinfels, sa seconde femme. Elle fut nommée par l'impératrice douairiere, dame de son ordre de la Croizade le 3. de Mai 1734. Il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans de ce mariage; 3. *Anne-Louise-Françoise* de Nassau, dame de l'ordre de la Croizade, & veuve depuis plusieurs années d'un comte d'Omberg, mourut au château de Renaix près d'Oudenarde le 26. d'Août 1728. âgée de quarante-huit ans. Elle avoit été autrefois chanoinesse de Nivelle; 4. *Claire-Bernardine-Françoise* de Nassau, religieuse à Bergen; *Jeanne-Baptiste* de Nassau, que l'on trouve aussi nommée *Anne Louise*, mariée le 28. d'Août 1706. avec *François* de Sousa & Pacheco, envoyé extraordinaire, & plénipotentiaire du roi de Portugal en Hollande, resta veuve de lui le 23. de Septembre 1709. & mourut à Bruxelles le 27. de Décembre 1724; & 6. *Ignace-Emanuel*, prince de Nassau & du saint Empire, administrateur de la principauté de Siegen, ci-devant premier lieutenant de la compagnie des gardes du corps Wallons du roi d'Espagne Philippe V. & depuis chambellan à la clef d'or de l'empereur, sergent général de ses armées, & chevalier de l'ordre Palatin de saint Hubert. Il fut nommé au mois de Septembre 1725. capitaine de la noble garde du corps des archers de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens; & étant à Vienne, il prêta serment le 3. de Juillet 1730. dans un conseil d'état tenu au palais de la Favorite, en qualité de membre actuel intime de ce conseil. L'empereur le déclara au mois de Mars 1734. général feld maréchal lieutenant de ses armées avec son rang d'ancienneté, de sorte que d'ancien général major qu'il étoit resté, n'ayant point été compris dans la derniere promotion d'officiers généraux, il se trouva des plus anciens généraux feld maréchaux lieutenans, ayant repris son premier rang selon l'usage du service impérial dans ces sortes de cas. Il fut marié à Paris à l'âge de vingt-trois ans le 14. de Mai 1711. avec *Charlote* de Mailly de Nesle, née en 1688. fille de feu *Louis* de Mailly, marquis de Nesle,

maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Coligny. Il en a eu un fils, né à Paris le 14. de Février 1712. qui mourut le premier Juillet suivant sans avoir été nommé.

Guillaume-Hiacinthe prince de Nassau-Siegen, est né le 18. de Février 1666. Il eut des démêlés avec ses sujets, qui s'étant plaints à la cour Aulique de son mauvais gouvernement, y obtinrent en 1708. une sentence en leur faveur. Le prince en appella à la diette de Ratisbonne, qui accommoda l'affaire en 1709. & le fit rentrer dans ses terres. Il y fut rétabli de nouveau en 1711. par l'électeur Palatin, comme vicaire de l'empire. Cependant le château de Siegen étant demeuré toûjours depuis occupé par une garnison des troupes de l'électeur de Cologne, en qualité de directeur du cercle, le prince se retira en Espagne, sous le nom de comte de Châlon, & le 6. de Janvier 1726. il eut à Madrid une audience du roi Catholique, qui lui accorda une pension de 3000. pistoles. *Voyez ses alliances dans le dictionaire.*

BRANCHE DE NASSAU-SIEGEN, dite de Wilhembourg, *de la ligne Protestante.*

XX. Frederic-Guillaume-Adolphe prince de Nassau, &c. *Charlotte-Frederique-Amelie*, sa fille, & de sa premiere femme, née le 30. de Novembre 1702. fut mariée 1°. le 21. de Juin 1725. avec *Leopold* prince d'Anhalt-Coëthen, mort le 19. de Novembre 1728 : & 2°. le 3. de Mai 1730. avec *Albeng-Wolfgang*, comte de la Lippe-Schaumbourg, de la branche de Buckebourg. *Ajoûtez aux enfans qu'*il a eus de sa seconde femme, *Louis Ferdinand*, né le 29. de Mars 1714; *Caroline-Amelie-Adolphine*, née le 26. de Novembre 1715; *Guillaume-Maurice*, né le premier de Mars 1717; & *Sophie-Marie* de Nassau.

XXI Frederic-Guillaume prince régent de Nassau-Siegen-Wilhembourg, né le 11. Novembre 1706. succéda à son pere en 1722. & il fut fait capitaine d'une compagnie de carabiniers dans le régiment du prince de Hesse-Philipsdhalt, au service de la Hollande, le 18. de Novembre 1723. & colonel d'un régiment d'infanterie Hollandoise le 16. de Juillet 1728. Il fut marié au château de Lodewyck le 23. de Septembre de la même année 1728. avec *Sophie-Polixene-Concorde* de Sayn-Witgenstein, née le 28. de Mai 1709. fille d'*Auguste* comte de Sayn, & de Witgenstein, chevalier de l'ordre de l'Aigle-noir, & de *Concorde* de Sayn & de Witgenstein-Valendar. Il a eu d'elle une fille née le 6. de Juin 1729. & un fils, né au mois d'Avril 1730.

BRANCHE DE NASSAU-DILLEMBOURG, Moderne.

XX. Henri prince de Nassau-Dillembourg, &c. *Sophie-Auguste*, sa fille aînée, qui avoit épousé le 20. d'Octobre 1695. *Guillaume* prince d'Anhalt Hartz-Gerode, dont elle étoit restée veuve le 18. de Décembre 1709. mourut à Usingen le 14. de Janvier 1733. dans la soixante-septiéme année de son âge, étant née le 28. d'Avril 1666. Elle avoit été dame d'honneur de la reine de Danemarck; *Frederique Emilie*, l'une de ses autres filles, née le 28. de Décembre 1674. mourut sans alliance le 28. de Juillet 1724; *Guillelmine-Henriette* leur sœur, née le 26. Août 1677. mourut fille le 26. d'Août 1727.

XXI. Guillaume prince de Nassau-Dillembourg, mourut le 21. de Septembre 1724. sans posterité, âgé de 54. ans, 25. jours, étant né le 28. d'Août 1670. *Dorothée-Jeanne* de Holstein-Ploën-Norburg, sa veuve, mourut le 28. de Novembre 1727. dans la cinquante-uniéme année de son âge, étant née le 24. de Décembre 1676. *Elisabeth-Charlotte* de Nassau, leur fille, qui étoit unique, étoit morte le 23. de Juin 1720. à l'âge de dix-sept ans & demi.

XXI. Christian prince régent de Nassau-Dillembourg, né le 11. d'Août 1688. succéda en 1724. aux fiefs de cette branche par la mort du précédent son frere, & fut marié à Oranjenstein le 15. d'Avril 1725. par contrat passé à Dietz le 31. Janvier précédent, avec *Isabelle-Charlotte* de Nassau-Dietz, née le 22. Janvier 1692. fille de feu *Henri Casimir* prince de Nassau-Dietz, stabouder de Frise, & de Groningue, & d'*Henriette-Emilie* d'Anhalt-Dessau.

*BRANCHE DE NASSAU-DIETZ, surnommée d'*Orange.

XIX. Henri-Casimir prince de Nassau-Dietz, &c. *Henriette-Emilie* d'Adhalt-Dessau, sa veuve, mourut d'une violente colique à Oranjenstein, le 17. d'Avril 1726. dans la soixantiéme année de son âge, étant née le 16. d'Août 1666. *Sophie-Hedwige* leur troisiéme fille, dont le mariage avec *Charles-Leopold* duc de Mecklenbourg Schwerin, avoit été cassé le 2. de Juin 1710. mourut au château d'Oranjenstein en Franconie, le premier de Mars 1734. *Isabelle-Charlotte* leur quatriéme fille, née le 22. de Janvier 1692. fut mariée le 15. d'Avril 1725. avec *Christian* prince de Nassau-Dillembourg.

XX. Jean-Guillaume-Frison prince de Nassau-Dietz, & d'Orange, &c. *Charlotte-Amelie-Louise* de Nassau, sa fille, née le 13. d'Octobre 1710. fut mariée le 3. de Juillet 1727. avec *Frederic* prince héréditaire de Bade-Durlach, dont elle devint veuve le 26. de Mars 1732.

XXI. Guillaume-Charles-Henri Frison, né posthume le premier de Septembre 1711. se qualifie par la grace de Dieu, prince d'Orange & de Nassau, comte de Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Spiegelberg, Beuren, Leerdam, marquis de Ter-Veer, & Flessingue, baron de Breda, de Beylstein, de la ville de Grave, & du pays de Cuyk, d'Yselstein, Cranendonk, d'Einthoven, & de Liesfeldt, seigneur de Bredenvoort, de Turnhout, de Gertrudenberg, de Willemstadt, de Clundert, de saint Maartensdyk, de Seevenbergen, de Herstal, d'Arlay, Noseroy, saint Vith, Burgenbag, Daasburg, & Varneton, seigneur indépendant de l'isle d'Amelandt, Burgrave héréditaire d'Anvers, & de Besançon, maréchal héréditaire de Hollande, stahouder, & capitaine, & amiral général de Gueldres, & du comté de Zutphen, stathouder héréditaire, & capitaine général de la Frise, stathouder, & capitaine général de Groningue & des Ommelandes, & du pays de Twent, & Drenthe. Il fut reconnu par cette derniere province en qualité de son stathouder, & capitaine général aux mêmes droits, prérogatives, & honneurs dont le prince son ayeul avoit joüis, le 19. de Mars 1722. Les états assemblés de la province de Gueldres le reconnurent en la même qualité le 2. de Novembre de la même année 1722. à condition cependant que la province ne lui donneroit qu'une pension annuelle de 6000. florins, & un régiment d'infanterie, des emplois duquel il pourroit disposer, la province s'étant réservée le droit de nommer à toutes les autres charges du pays. Il fut reçû & installé dans les fonctions actuelles de ces charges de stahouder: sçavoir de celle de la province de Groningue le 16. de Septembre 1729. à Zutphen; de celle de la province de Gueldres, le 12. d'Octobre suivant; & à Lewarde de celle de la province de Frise le 4. de Septembre 1731. Il conclut avec le roi de Prusse, électeur margrave de Brandebourg, un traité d'accommodement & de partage pour raison de la succession de feu Guillaume III. roi de la grande Bretagne, & prince d'Orange, le 16. Juin 1732. Le roi d'Angleterre lui ayant destiné sa fille aînée en mariage, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jaretiere le 23. de Juin 1733. & il fut installé en cette qualité par procureur le 2. de Septembre suivant. Il arriva à Londres le 18. de Novembre de la même année pour épouser la princesse royale. Mais peu de jours après son arrivée, il fut attaqué d'une maladie, qui fut longue, de sorte qu'il ne fut marié que le 25. de Mars 1734. avec *Anne* princesse royale d'Angleterre, née le 2. d'Octobre 1709. fille aînée de *Georges-Auguste* II. du nom roi d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, duc de Brunswich-Lunebourg-Hannover, électeur, & architrésorier du saint Empire Romain, & de *Guillemine-Charlotte* de Brandebourg-Anspach. Il s'embarqua avec elle à Gravesend le 5. de Mai pour repasser en Hollande, où étant arrivés ils firent leur entrée publique à Leuwarde avec beaucoup de magnificence le 11. du même mois. Le prince se rendit ensuite à l'armée impériale en Allemagne, où il fit la campagne.

BASTARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

II. Louis de Nassau, *seigneur de la Leck, &c.* Isabelle de

Nassau, sa seconde fille, qui étoit restée veuve de Henri *Bennet, comte d'Arlington, le 9. Août 1685. mourut à Londres au mois de Janvier 1718. âgée de quatre-vingts-huit ans.* .... Mauricette, *mariée au comte de Belcares*, lisez *au comte de Belcarres.*

IV. Maurice-Louis comte de Nassau, II. du nom, *seigneur de la Leck, & de Beverwert, étant lieutenant-général de la cavalerie des états généraux des provinces-unies & commandant d'Ypres, fut nommé le 8. de Mars 1724. gouverneur de la ville de Menin, & prêta serment le 13. du même mois pour cette charge.* Guillaume-Henri comte de Nassau, *son fils aîné, fut fait major de son regiment de cavalerie au mois d'Avril 1724. & un de ses fils puinés ayant été fait cornette dans le regiment des gardes à cheval des états, prêta serment en cette qualité devant les conseillers deputés de Hollande le 16. Août 1724.* Henri comte de Nassau la Leck, *fut fait chambellan de la princesse d'Orange le 3. d'Avril 1734.*

III. Guillaume Adrien comte de Nassau, *seigneur d'Odyek, &c.* Guillaume-Henri *seigneur de Bliekenbourg, son troisiéme fils, mestre de camp de cavalerie, eut la tête emportée d'un boulet de canon tiré du fort de saint Walbourg à Liege au mois d'Octobre 1702.*

III. Henri comte de Nassau, *seigneur d'Owerkerque, mort le 18. d'Octobre 1708. au camp de Rousselar en Flandres, étant alors premier général feld maréchal des troupes de la république de Hollande, avoit eu d'*Isabelle *de Aersens de Sommersdick, sa femme, morte à Whitehall en Angleterre le premier de Février 1702. pour enfans* 1. Isabelle de Nassau, *mariée le 20. de Mars 1691. avec* Charles *de Grenville, comte de Bath, & baron de Landsdown en Angleterre. Elle mourut à Londres en 1692;* 2. Louis de Nassau, *mort le 2. d'Août 1687. âgé de 18. ans;* 3. Henri comte de Nassau d'Owerkerque, *puis créé comte de Grantham, vicomte de Baston. & baron d'Alford, pair d'Angleterre, grand chambellan de la maison de Guillelmine- Charlotte de Brandebourg-Anspach, reine de la grande Bretagne, & auparavant gentilhomme de la chambre du roi.* Henriette *Butler, sa cousine germaine, & sœur de* Jacques *Butler, d'Ormond, qu'il avoit epousée le 22. de Janvier 1697. mourut le 22. d'Octobre 1723. étant alors premiere dame d'honneur de la princesse de Galles;* 4. Corneille comte de Nassau, *seigneur de Woudenberg, nommé brigadier d'infanterie des troupes de Hollande au mois d'Avril 1704. blessé à la cuisse & à l'épaule au siege de Menin le 11. d'Août 1706. fait major général de la cavalerie des états au mois de Mai 1707. blessé à la bataille de Malplaquet le 11. de Septembre suivant, établi gouverneur d'Aire au mois de Novembre 1710. & enfin noyé à la déroute du camp près de Denain le 24. de Juillet 1712;* 5. Maurice comte de Nassau, *fait lieutenant général de la cavalerie Hollandoise le 4. d'Août 1727. & gouverneur de l'Ecluse en Flandres le 26. d'Août 1730;* 6. François comte de Nassau, *brigadier, tué d'un coup de canon au combat d'Almenar en Catalogne le 27. de Juillet 1710;* 7. Elisabeth de Nassau, *mariée avec* Georges *comte de Scholmondley, lieutenant général des armées d'Angleterre:* 8. & Anne de Nassau, *mariée le 17. de Janvier 1705. avec le comte de Bellamont, lord en Irlande, gouverneur de la nouvelle York, duquel elle vivoit veuve en 1720.*

II. Frederic de Nassau, *seigneur de Zuylestein, &c. sa femme nommée* Marie, *étoit fille de* Guillaume *de Killegrew.*

III. Frederic, *que d'autres nomment* Guillaume, *premier du nom, seigneur de Zuylestein, lieutenant général de cavalerie au service des Hollandois, fut créé comte de Rochefort, & vicomte de Tumbridge, pair d'Angleterre le 10. de Mai 1695. Sa femme, nommée* Jeanne, *étoit fille de* Henri *Wroth de Durham. Il en eut entr'autres enfans* Guillaume II. du nom, *comte de Rochefort, tué au combat d'Almenar le 27. de Juillet 1710. sans avoir été marié;* & Frederic *comte de Rochefort vicomte de Tumbridge, pair de la grande Bretagne.*

NATALIS, (Jean) né à Messine le 16. de Mars 1642. fit ses études au collége des Jesuites dans ladite ville, & après sa rhétorique il se livra à la philosophie péripatéticienne. Il passa ensuite à l'étude de la médecine qu'il a toûjours cultivée depuis, & dont il a embrassé toutes les parties avec beaucoup d'ardeur & de succès. Il fut fait docteur en philosophie & en médecine le 6. d'Octobre 1661. & l'application surprenante qu'il donna à cette étude ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, & même la poësie. Aussi a-t-il été lié avec les plus beaux esprits de son pays, sur-tout avec Jean de Vintimille, & Joseph-Marie Mazara, Jésuite. Toutes les académies de sa province voulurent l'avoir pour membre, & il y a souvent donné des preuves de la beauté & de la fertilité de son génie. En 1661. il fut fait secrétaire du magistrat de Messine, pendant quatre ans, & il fut confirmé plusieurs fois dans cet emploi jusqu'en 1673. qu'on le rendit perpétuel pour lui. Cet emploi ne l'empêchoit pas d'exercer la médecine: toute sa vie il l'a pratiquée avec autant de zéle que de succès, & il a été estimé de tous ceux de son tems qui ont excellé dans cette profession, & recherché des princes comme du peuple. On croit qu'il mourut vers 1730. Il a publié en italien un discours ou panegyrique funebre sur la mort de Jean de Vintimille, & un assez grand nombre de poësies italiennes. On a aussi de lui quelques ouvrages de médecine. *Il faut consulter* M. Manger qui en parle assez au long dans sa bibliotheque des ouvrages de medecine, livre XIII. &c.

NATALIUS, confesseur, &c. *C'est ainsi qu'on le nomme dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. mais il falloit dire* NATALIS. *Dans le même article, au lieu de* Theodosiens, *lisez* Théodoriens.

NATOREL, (Pierre) non Pierre le Naturel, *comme on lit dans les deux dernieres éditions du Moreri. Ajoûtez qu'il* étoit préchantre, official & grand vicaire de Chalon-sur-Saône.

NAVAGERO, (André) *Il faut suppléer cet article à celui qui est dans le Moreri.* André Navagero, en latin *Naugerius*, ou *Navagerius*, naquit à Venise en 1483. de Bernard Navagero, d'une des plus nobles familles de cette ville, & de *Lucrece* Polani. Il fit ses premieres études sous Marc-Antoine Sabellicus, qui professoit alors les belles lettres à Venise. Il passa de-là à Padoue, où il étudia le grec sous Marc Musurus, & il en acquit une telle connoissance qu'il l'écrivoit même avec pureté en prose & en vers. Il joignoit à ces sciences l'etude de la philosophie qu'il apprit de Pierre Pomponace à Padoue, & il se lia dans cette ville avec Christophe de Longueil, & plusieurs autres sçavans. Son application trop continuelle à l'étude lui procura une mélancolie qui l'obligea d'interrompre tout ce qui pouvoit occuper trop son esprit, & il se retira alors à Pordenone, où Barthelemi d'Alviano, fameux capitaine, avoit formé une académie de plusieurs sçavans qui s'y étoient retirés, & Navagero brilla dans cette société par ses talens & par son érudition. Lorsque sa santé fut rétablie il revint dans sa patrie, où peu après il succéda en 1506. dans le poste de bibliothecaire de la bibliotheque publique de S. Marc, & on le chargea outre cela d'écrire l'histoire de Venise depuis l'an 1486. où finissoit celle de Sabellicus. Lorsque la république de Venise se fut liguée avec l'empereur Charles-Quint, Navagero fut nommé avec Laurent Priuli, depuis doge, pour aller en ambassade à la cour de ce prince. Il ne partit que le 11. de Juillet de l'année suivante. Arrivé à Pise, il reçut ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'on eût vû ce que deviendroit le siége que François I. roi de France avoit mis devant Pavie, & lorsque l'armée de ce prince eut été défaite, & que le roi eut été fait prisonnier, il eut ordre de se rendre en Espagne, où Charles V. étoit alors. Il partit donc de Pise le 15. de Mars 1525. débarqua à Palamos en Catalogne le 24. d'Avril suivant, & arriva à Tolede, où étoit l'empereur, le onze de Juin. Son ambassade dura jusqu'au 22. de Janvier 1528. qu'il revint dans sa patrie, où il arriva le 24. de Septembre après avoir vû une partie de la France. A peine fut-il arrivé à Venise qu'il eut ordre de passer en France avec le même caractere d'ambassadeur, pour engager François I. à retourner en Italie, afin d'y balancer la puissance de l'empereur qui donnoit de la jalousie à tous les princes du pays. Il se mit en effet en route, & arriva jusqu'à Blois, où la cour étoit alors; mais peu de jours après son arrivée une fiévre considérable le conduisit à la mort le 8. de Mai 1529. âgé de quarante-six ans. Peu de tems avant que de mourir il fit jetter au feu son histoire de Venise qui n'étoit point encore dans l'état de perfection qu'il vouloit lui donner; il y joignit son

son discours sur la mort de Catherine Cornata, reine de Cypre, deux livres *de venatione*, & un autre *de fine orbis*, écrits en vers hexamétres. L'édition la plus complette que l'on ait de ses ouvrages imprimés est celle de Padoue en 1718. *in-4°.* sous ce titre : *Andreæ Naugerii patricii Veneti, oratoris & poetæ clarissimi, opera omnia*, &c. Les éditeurs sont Jean-Antoine & Cajetan Volpi, freres, de Bergame. On voit à la tête une vie fort ample de Navagero, dressée par Jean Antoine Volpi. Les écrits que renferme cette édition sont des discours latins sur la mort de Barthelemi Liviano, Venitien, & de Leonard Loradano, doge de Venise; quatre épîtres ou préfaces; des leçons diverses sur tous les ouvrages d'Ovide; des poësies latines, des poësies italiennes; des lettres en italien écrites d'Espagne; la relation de son voyage en Espagne & en France, en italien. Navagero joignoit à un jugement fin & à une belle littérature beaucoup de modestie & de piété. Il aimoit la retraite & l'occupation, & à faire plaisir à tout le monde. * *Voyez* sa vie citée dans cet article.

NAUDÉ, (Gabriel) *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, naquit à Paris le 2. de Février 1600. & fut élevé avec soin. Après avoir appris dans une communauté de religieux les premiers élemens de la langue latine, & les principes de la religion, il étudia dans l'université de Paris les humanités, & y fit sa philosophie sous MM. Jean Cécile Frey & Pierre Padet; ensuite il fut reçû maître-ès-arts. Sa philosophie finie, il suivit le penchant qu'il avoit pour la médecine, & la maniere dont il s'acquitta de cette étude lui fit une telle réputation que M. Henri de Mesme, président à mortier au parlement de Paris, voulut l'avoir pour son bibliothécaire, & le retint quelque tems chez lui. Mais ce poste empêchant Naudé de se livrer à la médecine, il le quitta en 1626. & alla à Padoue, d'où la mort de son pere le rappella la même année à Paris. La faculté de médecine l'ayant choisi en 1628. pour faire le discours ordinaire à la réception des licenciés, il le fit, & ce discours qui est imprimé fut très applaudi. Peu après le cardinal Bagni, à qui Pierre du Puy le fit connoître, le prit pour son bibliothécaire & son sécrétaire en langue latine, & l'emmena avec lui à Rome en 1631. Louis XIII. roi de France lui donna aussi la qualité de son médecin, avec des appointemens, & ce fut pour cette raison que pendant le séjour que Naudé fit à Rome, où il demeura attaché au cardinal Bagni jusqu'au 24. de Juillet 1641. que ce cardinal mourut, il alla à Padoue où il prit le bonnet de docteur en médecine le 25. de Mai 1633. On a le discours qu'il prononça en cette occasion. Il vouloit revenir en France après la mort du cardinal Bagni, mais le cardinal Antoine Barberin le retint auprès de lui. Naudé n'y fut pas long-tems; le cardinal de Richelieu le rappella, & il arriva à Paris le 10. de Mars 1642. Le cardinal de Richelieu étant mort le 4. dé Décembre suivant, le cardinal Mazarin le prit auprès de lui en la même qualité de bibliothécaire, & Naudé lui forma une très-riche bibliothéque qu'il commença par le premier volume, & que dans l'espace de sept ans il fit monter à plus de quarante mille volumes. Ce fut alors que ce cardinal lui donna deux petits bénéfices, un canonicat de Verdun, & le prieuré de Larrige en Limousin. Lorsque le cardinal eut été éloigné, Naudé eut le chagrin de voir dissiper la bibliotheque qu'il avoit formée, & il en acheta tous les livres de médecine pour 3500. livres. Christine, reine de Suéde, le voyant alors sans emploi, lui proposa de venir remplir auprès d'elle la même place de bibliothécaire, & il l'accepta. Mais le pays lui déplût bientôt, & il le quitta peu après au grand regret de la reine, & de plusieurs autres personnes de considération dont il fut comblé de présens. Les fatigues qu'il eut dans ce voyage lui causerent une fiévre qui l'obligea de s'arrêter à Abbeville en Picardie, & il y mourut le 29. de Juillet 1653. âgé de cinquante-trois ans. C'étoit un homme sage & reglé dans ses mœurs, très-sobre & ne bûvant que de l'eau. Mais il étoit vif, & parloit avec une liberté qui s'etendoit quelquefois sur les matieres de la religion à laquelle cependant on assure qu'il a toûjours été sincerement attaché de cœur & d'esprit. Le pere Jacob lui a consacré l'épitaphe suivante :

D. O. M.

GABRIELI NAUDÆO *Lutetiæ Parisiorum in sancti Mederici parochiâ honestis parentibus IV. Nonas Februari anno* 1600. *nato, medico Patavino, ac Romano regio academico Humoristæ, perpetuo abstemio, canonico Virdunensi, priori Artiguæ apud Lemovicenses integerrimo, philologo eximio, poetæ à natura formato, cultori Musarum celeberrimo, Henrici Memmii senatus Parisiensis præsidis infulati primum, deinde eminentissimorum principum S. Romæ ecclesiæ cardinalium, Joan. Franc. à Balneo, Antonii Barberini, summi pontificis Urbani VIII. ex fratre nepotis, & Julii Mazarini, regum Christianissimorum Ludovici XIII. & XIV. arcanorum consiliorum arbitri, tandem Christinæ Suecorum, Vandalorum, & Gothorum reginæ bibliothecario, viro religione, pietate, morum integritate, & animi candore vere conspicuo, vindici veritatis fortissimo, fidelissimo omnibus literatis amico, scriptori variorum librorum, utroque idiomate eruditissimo, reduci ex Suecia Abbatis-Villæ apud Morinos, violenti febre correpto post susceptà ecclesiæ sacramenta, die XXIX. Julii anno Incarnationis* 1653. *inter suorum manus christiane & pie mortuo.*

Frater LUDOVICUS JACOB A SANCTO CAROLO *Cabilonensis ordinis Carmelitarum, amico singulari amicus singularis posuit.*

M. Naudé est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui montrent son érudition, & son extrême application à l'étude : sçavoir; 1. *Le Marfore, ou discours contre les libelles*, à Paris en 1620. *in-8°.* écrit très-rare. 2. *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des freres de la Rose-Croix*, à Paris en 1623. *in-8°.* 3. *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, à Paris en 1625. & plusieurs fois depuis. 4. *Avis pour dresser une bibliothéque*, à Paris en 1627. & plusieurs fois depuis, & imprimé en latin par Jean-André Schmidt dans un recueil latin *de bibliothecis*, à Helmstadt en 1703. *in-4°.* 5. *De antiquitate & dignitate scolæ medicæ Parisiensis panegyris*, &c. C'est le discours qu'il fit au paranymphe de médecine, à Paris en 1628. *in-8°.* 6. *Addition à l'histoire de Louis XI.* &c. à Paris en 1630. *in-8°.* & encore depuis. 7. Une édition des commentaires latins de Jean Riolan, le pere, médecin du roi de France, *in artem parvam Galeni*, avec une préface, &c. à Paris en 1631. 8. *Liber propedeumatum philosophicorum*, du même, avec une préface, à Paris en 1631. 9. *De studio liberali syntagma*, Urbini en 1632. & plusieurs fois réimprimé depuis. 10. *Quæstio iatro-philologica, an magnum homini à veneris periculum*, à Rome en 1632. & à Genève en 1650. 11. *Discours sur les divers incendies du Mont Vesuve*, &c. à Paris en 1632. 12. *Bibliographia politica*, &c. à Venise 1633. à Paris en 1642. à Francfort en 1643. & encore ailleurs. Cet ouvrage a été traduit en françois par C. Challine, & imprimé ainsi à Paris en 1642. Cette bibliographie est curieuse, mais M. Naudé a reconnu lui-même dans sa lettre latine à Herman Conringius, que l'on trouve dans l'édition de Francfort 1643. qu'il n'avoit point été assez exact. 13. Son discours de remercîment, en latin, après avoir reçû le bonnet de docteur à Padoue, a paru à Venise en 1633. 14. *Del' origine e governo della republica di S. Marino*, &c. C'est un écrit de Matthieu Valli, secrétaire & citoyen de cette république, que Naudé a publié avec une préface en 1633. *in-4°.* 15. Il a donné plusieurs questions de médecine au nombre de quatre, outre la premiere dont ont a parlé, qui après avoir été imprimées séparément ont été recueillies en 1640. à Genève. 16. En 1635. il donna le traité de Cardan *de preceptis ad filios* avec une préface, à Paris. 17. *Nicolai ex comitibus Guidiis Marchionis Montis-belli elogium*, à Rome en 1637. 18. *De studio militari syntagma*, à Rome en 1637. 19. *Epistola ad Baldum Baldum, Florentinum*, &c. à la tête d'une question de médecine & de physique de Baldo Baldi, imprimée à Rome en 1637. 20. Lettre latine sur la mort de M. Peiresc, à Rome en 1637. & à la fin de la vie de M. Peiresc, par Gassendi. 21. *Ludovici Canalis marchionis ab Altavilla elogium*, à Rome en 1638. 22. Considérations politiques sur les coups d'état, à Rome en 1639. & plusieurs fois depuis. 23. *Instauratio tabularii majoris templi Reatini*; &c. en 1638. à Rome. 24. *Epigrammata*, &c. à Rome en

1641. 25. *Lessus in funere domestico cardinalis à Balneo*, &c. à Rome en 1641. 26. *Il testamento del cardinal Bagni*, à Rome en 1641. 27. *Licetus Leonis Allatii carmine graeco & latino Gnidonis de Souvigny Blesensis expressus, cum praefatione*, &c. à Rome en 1641. 28. *Instrumentum plenariae securitatis scriptum anno Justiniani imperatoris 38.* &c. à Rome en 1641. 29. *Quod Sena nomen non Casena Senogalliae conveniat*, &c. à Paris en 1642. 30. Le traite latin de Leonard Aretin *de studiis & litteris*, avec une préface, à Paris en 1642. 31. Eloge latin de Jean de Cordes, chanoine de Limoges, au-devant du catalogue de la bibliothéque de ce chanoine, *in-4°.* à Paris en 1643. 32. Les éditions de Jérôme Cardan *de propria vita*, avec une préface & un jugement sur Cardan, à Paris en 1644. des œuvres d'Adam Blacvod, avec son éloge, à Paris en 1644. du commentaire latin de Jean Goupil sur l'épitre de saint Paul à Timothée, avec une préface, à Paris en 1644. de la vie du philosophe Jules-César Lagalla écrite en latin par Leon Allatius, avec une préface, à Paris en 1644. des commentaires de Barthelemi Perdon, docteur en médecine, &c. en latin, avec une préface, à Paris en 1644. de la dissertation latine de Jean-Baptiste Doni, *de utraque penula*, avec une préface, à Paris en 1644. des opuscules d'Augustin Niphus, avec une preface & un jugement de l'auteur, à Paris en 1645. de deux livres latins de Jerôme Rorario sur l'intelligence des animaux, avec une préface, à Paris en 1645. du livre du mathématicien Scipion Claromonti *de altitudine Caucasi*, avec une préface à Paris en 1646. de deux dissertations latines de Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison, avec une préface, à Paris en 1650. 33. *Panegyricus dictus Urbano VIII.* &c. à Paris en 1644. 34. Adieu à ses amis lorsqu'il sortit d'Italie, en latin, à Padoue en 1645. 35. Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, &c. en 1649. & en 1650. La seconde édition qui est de 717. pages fut supprimée. 36. Deux livres d'épigrammes latines, à Paris en 1650. 37. Remise de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin entre les mains de M. Tubeuf, en 1651. 38. Avis à nosseigneurs de parlement sur la vente de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin, en 1652. 39. Recueil des éloges faits pour Pierre du Pui après sa mort, en 1651. 40. Lettres à M. Gassendi sur les bonnes qualités de l'esprit de la reine de Suede, parmi les lettres de Gassendi, entre lesquelles on en trouve encore quelques autres de M. Naudé, de même que dans le livre de Fortunio Liceti *de quaesitis per epistolas à viris claris responsa de variis rebus philosophis*, &c. à Boulogne en 1640. *in 4°.* 41. *Naudaeana*, &c. La premiere édition est très-peu de chose: l'ouvrage n'est point de M. Naudé; la seconde édition qui est de 1701. contient beaucoup d'additions curieuses. Enfin M. Naudé a joué un grand rôle dans la contestation qui s'est élevée le siécle dernier au sujet de l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ entre les Bénédictins & les chanoines réguliers de sainte Geneviéve. On peut voir la part qu'il a eu dans cette dispute, & les écrits qu'elle l'a engagé de faire dans la curieuse histoire de cette contestation écrite par dom Vincent Thuillier, qui se trouve dans le premier tome des œuvres posthumes des peres DD. Mabillon & Thierri Ruinart, *in 4°. Voyez aussi l'article* à KEMPIS *ci-devant*. Louis Jacob a recueilli tous les éloges en prose & en vers faits à l'honneur de M. Naudé après sa mort, sous le titre de *Naudaei tumulus*, &c. à Paris en 1659. *in-4°.* L'éloge de Naudé qui est au commencement, & qui est en partie historique, est de Pierre Hallei, & à la fin de ce recueil on trouve un catalogue de tous les ouvrages de M. Naudé.

NAVEUS, (Joseph) prêtre, licencié en théologie, & chanoine de saint Paul à Liege, naquit au village de Vismé en Hesbaye, diocèse & pays de Liege, à cinq lieues de cette ville. Il a été un des plus beaux esprits, & un des plus grands théologiens de ce pays-là, qu'il n'a pas moins édifié par ses vertus, & par les grands exemples de piété qu'il y a donnés, & sa mémoire y a toujours été depuis en vénération. Après avoir brillé par ses talens pendant le cours de sa philosophie, il ne se distingua pas moins durant ses études théologiques. Son esprit vif & pénétrant, son jugement solide & étendu, le firent aimer & estimer de tous ceux qui le connurent. Il étoit professeur de poësie au collége de la Trinité à Louvain lorsqu'il y prit le degré de licencié en théologie, & M. Opstraët, son ami, si connu par ses ouvrages, fit en cette occasion des vers latins en son honneur, qui ont été imprimés *in-4°.* & où l'on trouve beaucoup de poësie, de piété & de zéle pour la pureté de la morale évangélique. M. Navéus qui avoit un grand fonds & une grande facilité d'écrire, s'appliqua à réfuter les sentimens du sieur du Bois qui avoit obtenu la leçon publique de l'Ecriture sainte dans l'université de Louvain, & les opinions de quelques autres presqu'à mesure qu'ils les produisoient, & l'on imprimoit presque chaque jour ces réfutations en latin, sous le titre de *Racémations*, dont le recueil forme un ouvrage estimé, mais qui est rare en France. M. Navéus fut ensuite appellé à Liege, où on le chargea de professer la philosophie au séminaire de cette ville, dont M. du Mont, son parent, duquel nous avons donné un article en son lieu, étoit alors président, & il y enseigna les sentimens les plus autorisés des nouveaux philosophes. On a quelques théses qui furent soûtenues sous sa présidence, qui sont imprimées & où l'on trouve beaucoup de solidité. Les sollicitations que firent les peres Jesuites pour avoir le séminaire de Liege, & ce qui suivit ces sollicitations, donnerent lieu à un assez grand nombre d'écrits dont il composa une partie. Il fit d'abord le *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très important de ne pas retirer le séminaire de Liege des mains des théologiens séculiers, & de n'en pas donner la conduite aux peres Jesuites.* Ce mémoire écrit & présenté en latin, fut traduit en françois par le pere Quesnel de l'Oratoire, & imprimé *in-4°.* & *in-12.* Il n'empêcha point que le pere Louis Sabran, Jesuite Anglois, n'eût la présidence dudit séminaire, & cette action donna lieu à M. Navéus d'écrire deux lettres en 1699. qui furent imprimées sous le titre de *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liege contenant le récit de l'intrusion violente du pere Louis Sabran, Jesuite Anglois, dans la présidence du séminaire de Liege.* Ces deux lettres que M. Navéus fit aussi en latin, & qui ont été traduites en françois, ont été imprimées *in-4°.* & *in-12.* Ce théologien eut part encore à quelques autres écrits qui furent faits à l'occasion de la même affaire, & dont plusieurs étoient de M. Van-Espen, du pere Quesnel, & autres. La même année 1699. M. Denys, professeur en théologie à Liege, ayant été accusé d'enseigner des propositions peu orthodoxes, & ce professeur étant alors à Rome, M. Navéus prit la défense au nom de ses disciples dans une longue lettre latine datée le 18. d'Octobre 1699. mais achevée dès le 26. de Septembre précédent, & dans laquelle il refute avec beaucoup de lumiere les objections & les accusations des adversaires du professeur. Cette lettre imprimée *in 4°.* en latin, est intitulée, *Epistola apologetica ad authores & subscriptores resolutionis sacrae (ut ipsi quidem existimari volunt) facultatis Lovaniensis ad quaestiones quasdam dogmaticas, data die 12. Septemb. 1699. & Lovanii edita per quosdam sacrae theologiae studiosos ex S. L. pro professore suo absente.* La faculté de théologie de Cologne prit aussi la défense de la doctrine de M. Denys, & fit imprimer son jugement apologétique en 1701. C'est une piéce fort longue écrite en latin, & imprimée *in-4°.* On l'attribue encore à M. Navéus qui y a eu au moins beaucoup de part. Cette piéce a pour titre: *Sacrae facultatis theologicae Coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina per illustris D. Henrici Denys, Sacrae theologiae licenciati Lovaniensis in seminario Leodiensi professoris, nec non in ecclesia Leodiensi canonici theologi, adversùs ineptias cavillationes, aberrationes, & imposturas doctoris Francisci Martin, in libello cui titulus:* REFUTATIO JUSTIFICATIONIS, &c. *vindicatum per Christianum ab Irendael theologum. Marianopoli*, en 1701. Cette piéce est de 110. pages *in 4°.* M. Navéus étant devenu infirme avoit quitté l'exercice de professeur par le conseil des médecins, & on le fit chanoine de l'église collegiale de saint Paul à Liege, où il résida avec assiduité autant que ses infirmités purent le lui permettre. Son mérite lui avoit attiré la confiance d'un grand nombre de personnes, & de plusieurs théologiens du Pays-Bas, de Liege & de France, d'un esprit & d'un

sçavoit supérieurs. Il s'appliqua particulierement à rendre & à faire rendre aux pauvres tous les devoirs d'une charité vraiment chrétienne, & il eut beaucoup de part aux réglemens sages & judicieux que l'on fit pour l'hôpital des Incurables, & l'établissement pour les filles répenties, que l'on érigea de son tems. Sur la fin de ses jours, voyant que ses infirmités ne lui permettoient plus de remplir les fonctions de la vie canoniale, il résigna son bénéfice à M. Antoine Monfort, prêtre de l'église de Liége, qui, avec M. son frere, aussi prêtre, & plusieurs autres ecclésiastiques, s'appliquoient avec beaucoup d'édification à instruire, visiter & soulager les pauvres, & sur-tout les pauvres malades, qui employoient leurs revenus en aumônes, & distribuoient quantité de bons livres pour affermir dans la vérité & dans l'amour de la religion ceux à qui ils les donnoient, & qu'ils instruisoient aussi de vive-voix très-fréquemment. Au milieu de ses plus grandes infirmités, & touchant presque à sa fin, M. Navéus fit un ouvrage de pieté qui est fort estimé, & qui a pour titre, *Le fondement de la conduite à la vie & à la pieté chrétienne selon les principes que la foi nous en donne dans l'écriture sainte & la doctrine de l'église.* Enfin il mourut à Liége le 10. d'Avril 1705. âgé seulement de cinquante quatre ans. Il fut enterré dans l'église paroissiale de saint Martin de ladite ville, où il avoit donné la leçon établie par M. Hablelaye, pour disposer les ecclésiastiques à se préparer à recevoir dignement les saints ordres, leur apprendre les cérémonies de l'église, la maniere d'enseigner & d'instruire, &c. On trouve dans le supplément au nécrologe de Port-Royal, imprimé en 1735. une lettre très édifiante que le Pere Quesnel écrivit à M. Navéus le 10. de Mars 1705. un mois avant la mort de celui-ci, qui ordonna qu'elle feroit mise dans son cercueil avec un nouveau Testament. * *Mémoires manuscrits. Billet mortuaire de* M. Navéus, imprimé en latin, &c. *Voyez* plusieurs lettres de M. Arnauld dans le recueil que l'on en a donné en huit volumes *in-12.* Ce docteur disoit qu'il n'avoit point connu au Païs Bas de théologiens plus habiles que MM. Navéus & Opstraët.

NAWNTON, (Robert) chevalier, secretaire d'état, & maître de la cour des gardiens sous le roi Jacques, d'Angleterre. Ce noble Anglois étoit un homme d'étude, & un courtisan distingué par son esprit & par son sçavoir. Il est regardé par plusieurs comme le Tacite de l'Angleterre. Les progrès qu'il avoit fait dans les arts & dans les sciences le rendirent considérable dans les colléges de Cambridge, dont il étoit membre, & sa capacité l'en fit élire procureur & orateur. Il brilla dans ces emplois, & l'on n'eut pas de peine à reconnoître bien-tôt qu'il étoit capable de quelque chose de plus que de l'instruction des jeunes gens, quelques talens qu'il faille avoir pour s'en bien acquitter, & que la conduite des affaires d'une communauté, quoique jointe à cette éducation, ne suffisoit pas pour remplir la vaste étendue de son génie. Aussi son mérite ne tarda-t-il pas à l'introduire à la cour. Ayant été engagé pour sa charge d'orateur à haranguer le roi Jacques à Hinchinbrook, ce prince comprit dès ce moment quel étoit son génie, & l'étendue de sa capacité: il en fut touché, il l'admira, & marqua l'estime qu'il en faisoit. Dans ce même-tems le chevalier Overburies, homme sçavant, & qui avoit beaucoup de crédit à la cour, l'ayant pris pour son collegue, le chevalier Georges Villers, son ami, autre courtisan, se joignit à lui pour procurer l'avancement de Nawnton. Ils y réussirent, & celui-ci fut peu après secretaire d'état, & ensuite maître de la cour des gardiens. C'étoit une cour qui avoit été créée du tems de Henri VIII. pour la défense & la protection des personnes & des biens de ceux qui quittoient la Religion Catholique pour passer dans le schisme. Nawnton s'acquitta de ces deux emplois avec autant d'intégrité que d'exactitude. Il avoit l'art de sonder les esprits, & l'on assure qu'il se trompoit rarement dans les jugemens qu'il faisoit du naturel des personnes, & qu'il pénétroit facilement leurs vûes & leurs desirs: c'est-à-dire, qu'il excelloit dans l'art de connoître les hommes, & que rien n'échapoit à la pénétration de son esprit. Il observoit tout, réfléchissoit sur tout, & en profitoit dans l'occasion. Il joignoit à ces talens beaucoup de discrétion & de prudence, quoiqu'il fût d'un naturel assez libre & assez ouvert: mais il étoit dangereux de vouloir se divertir à ses dépens, & rarement a-t-on pris cette liberté impunément à son égard. En voici un exemple. Wiemark, homme riche, mais oisif, du caractere de ceux qui se font des affaires de celles d'autrui, & dont l'occupation la plus ordinaire est d'apprendre & de redire des nouvelles, s'entretenant avec d'autres le jour que l'on décapita le chevalier Rawleigh, & lui échapa de dire, *Que la tete de ce chevalier feroit merveilles sur les épaules de Nawnton.* Cette parole fut rapportée; on en fit un crime à celui qui l'avoit dite, on l'accusa au conseil privé: Wiemark fut obligé d'y comparoître; il y tâcha de se justifier, plaida lui-même sa cause, rendit hommage à la vertu & au mérite de Nawnton, protesta qu'il n'avoit eu aucun dessein de l'insulter, ni de manquer en rien au respect qu'il lui devoit, & que tout ce qu'il avoit voulu faire entendre, c'est que *deux têtes valoient mieux qu'une.* On reçut son apologie pour cette fois, & on le renvoya. Quelque-tems après les riches ayant été appellés pour contribuer selon leurs biens à la fabrique de saint Paul, Wiemark se taxa lui-même à 100. livres sterlings: mais Nawnton lui dit, *Que deux cens livres valoient mieux que cent*, & Wiemark fut obligé de payer deux cens livres sterlings, ce qui revient à environ deux mille six cens livres de notre monnoie de France. Nous ignorons le tems de la mort de Nawnton: vers l'an 1620. il perdit sa charge de secretaire d'état pour avoir déplû au favori Bukingham qui gouvernoit absolument l'esprit du roi Jacques I. & même toute l'Angleterre par l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de ce prince. Nous avons de Nawnton un ouvrage fort estimé, où il donne les caracteres de la reine Elisabeth & de ses favoris, & il en parle en homme instruit, judicieux & sincere. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois en françois par Jean le Pelletier, & imprimé en 1683. *in-12.* à Rouen, sous ce titre: *Fragmenta regalia, ou le caractere véritable d'Elisabeth, reine d'Angleterre, & de ses favoris.* Cet ouvrage se trouve aussi avec *le secret des cours*, traduit de l'anglois de Walsingham, à Lyon en 1695. *in-12.* C'est une traduction differente de celle de M. le Pelletier. L'original de Nawnton a été imprimé à Londres *in-4°.* en 1641. & *in-12.* au même lieu en 1653. * *Voyez* la préface de la traduction de M. le Pelletier, & l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin de Thoyras, au régne de Jacques premier du nom. *Cherchez aussi l'article* WALSINGHAM. (François)

NAZARETH, abbaye de l'ordre de Cîteaux, à quatre lieues d'Anvers, est située à un quart de lieue de la ville de Liere, appellée en latin *Lyra.* Elle reconnoît pour son fondateur Barthelemi Aa, qui fonda encore deux autres abbayes du même ordre, dont trois de ses filles furent abbesses. Il fut enterré à Nazareth. Son épitaphe nous apprend qu'il se consacra à Dieu, & au service des religieuses en qualité de frere convers, & que dans le siécle il étoit châtelain de Bruxelles. Cependant sa vie qui est manuscrite au monastere de Rougecloitre, ne lui donne que la qualité de *Civis Tenensis.*

NEEDHAM, (Marchemont) Anglois, né à Burford, dans le comté d'Oxford en 1620. d'une très-bonne famille, étudia à Oxford, & fut ensuite clerc de Greyss-Hinn. La rebellion ayant commencé, il prit le parti du parlement, & livra sa plume aux ennemis du roi: il écrivit contre lui & ses adhérans un grand nombre de libelles où la satyre & la passion dominoient. Ses amis, plus sages, l'en reprirent, & il eut au moins assez de docilité pour déférer à leurs avis; il se présenta devant le roi à Hamptencourt, lui demanda pardon, & lui baisa les mains. C'étoit en 1647. Peu de tems après il publia son *Mercurialis pragmaticus*, dans lequel il maltraita les Presbytériens. Cet écrit fit du bruit, & l'auteur fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir promis d'écrire en faveur des Indépendans. Il dégagea sa parole, & publia son *Mercurialis politicus.* Quoique le parti du roi fût encore maltraité dans cet écrit, il obtint néanmoins de nouveau son pardon, qui passa au grand sceau dans le tems du rétablissement de la famille royale. On a encore de lui *Mercurius Britannicus: Christianissimus christianandus*, où il donne des avis pour mettre, selon ses vûes, la France dans un état plus chrétien; & quelques autres écrits en anglois. Il mourut en 1678. * Ant. Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c.

NE'ERCASSEL. (Jean) *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on a déja dit de ce prélat dans le Morery.* Il mourut à Zwol, & fut enterré dans l'église des religieuses de Glanne au diocèse de Munster. On a écrit sur sa mort une lettre latine datée de Zwol le 7. de Juin 1686. qui est très-édifiante, & c'est sur cette lettre qu'a été dressé l'éloge du prélat, qui est dans le Necrologe de Port-Royal. M. Arnauld, docteur de Sorbonne, a écrit aussi sur la mort de M. Néercassel plusieurs lettres que l'on trouve dans le quatriéme volume du recueil des lettres de ce docteur. On voit aussi son éloge dans le *billet mortuaire* du prélat, qui a été imprimé sur un feuillet in-4°. *Il faut ajouter aussi ce qui suit au peu que l'on a dit des ouvrages de M. Néercassel dans le Morery.* Son traité de la lecture de l'écriture sainte est un excellent ouvrage de morale & de controverse : il y réfute la maniere des Protestans de lire l'écriture sainte, & montre que ce n'est que dans l'église Catholique qu'on la lit comme on le doit : son titre est, *Tractatus de lectione scripturarum, in quo Protestantium eas legendi praxis refellitur, catholicorum verò stabilitur, Embricæ 1677. in-12.* L'auteur y a joint une dissertation très-solide *de interprete scripturarum.* M. le Roy, abbé de Haute Fontaine, a traduit ce traité & cette dissertation en françois, & sa traduction a été imprimée à Paris *in-8°.* en 1680. L'ouvrage latin de M. Néercassel fut très-bien reçû à Rome, & l'abbé Nazari en a parlé avec beaucoup d'éloge dans son Journal des sçavans écrit en italien en 1677. M. le Roy a traduit aussi en françois le traité du même M. Néercassel, *du culte des saints & principalement de la très-sainte vierge Marie.* C'est un gros volume *in-8°.* La traduction a paru en 1679. à Paris. M. le Roy avoit aussi traduit le traité du même prélat, intitulé *Amor pœnitens*, où l'on trouve une morale si pure & si solide. Mais ayant appris que l'on en donnoit une nouvelle édition considérablement augmentée, il résolut de l'attendre, & il mourut avant que d'être en état de conformer sa traduction à cette nouvelle édition, & ce qu'il avoit traduit n'a point paru. Cette seconde édition de l'*Amor pœnitens* est en deux gros volumes *in-8°.* Elle fut faite en 1684. pour répondre aux objections faites contre cet ouvrage par ceux qui y voyoient réfutés leurs relâchemens sur la morale & pour prévenir celles que l'on pourroit faire ; mais cette seconde ne put paroître que sur la fin de 1685. On fit quelques poursuites pour le faire condamner, mais inutilement. Il faut voir sur cela le quatriéme volume des lettres de M. Arnauld, où toutes ces intrigues sont développées. Il faut aussi remarquer que la deuxiéme partie de l'*appendix* qui est dans la deuxiéme édition de l'*Amor pœnitens*, est l'ouvrage de M. Arnauld, & que M. de Castorie ne fit que l'adopter, comme on le voit par plusieurs des lettres du premier, & sur-tout par la lettre 536. tome IV. Enfin l'on a de M. de Néercassel une relation abregée en latin de sa derniere visite épiscopale en 1688. Il écrivit lui-même cette relation, & comme les fatigues qu'il y essuya lui causerent la maladie dont il mourut, son secretaire acheva ce qui regarde sa maladie & sa mort. Cet écrit fut imprimé *in-8°.*

NEGRO, (Francesco) car c'est ainsi qu'il se nommoit, & non pas *Nigri* comme plusieurs l'ont prétendu, étoit de Bassano. Il est auteur de la *Tragedia del libero arbitrio*, satyre outrée contre l'église Romaine. Il la traduisit depuis en latin. On peut voir dans les bibliothéques de Gesner, Simler & de leurs continuateurs, la liste de ses autres ouvrages. Il étoit disciple du vieux Socin, & mourut un peu au-delà du XVI. siécle, maître d'école à Chiavenne dans les Grisons.

NEHALENNIE, nom d'une prétendue divinité des anciens Celtes. Le cinquiéme de Janvier de l'an 1647. la mer repoussée par un vent d'orient très-violent, ayant laissé à sec une extrémité de l'isle Walcheren, en Zélande, où l'Escaut a ses embouchures, on y découvrit des autels antiques, des médailles, des urnes, &c. & quantité de statues, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs qui représentoient une divinité inconnue jusqu'alors, & appellée *Nehalennia* dans les inscriptions qui accompagnoient sa figure. Elle paroît sous la figure d'une femme vêtue d'une longue robbe. Elle est tantôt seule, & tantôt accompagnée d'autres figures ; comme de celles d'Hercule, d'un Neptune, d'un dauphin, d'un chien. Elle tient ordinairement un panier de fruits, & elle a le pied posé sur une proue de navire. Le nom de *Nehalennia* a fort exercé les sçavans. Quelques-uns prétendent que cette fausse divinité est Phénicienne d'origine. En effet, si l'isle de Walcheren a été peuplée ou conquise par des Phéniciens, grands navigateurs, on ne s'étonnera pas que la déesse de l'Escaut ait tiré son nom de l'hébreu *Nahal*, qui signifie *conduire & mener doucement.* D'autres en tirent l'étymologie du Teuton: les dieux locaux ayant souvent tiré leurs noms de la langue du païs où on les honoroit. Les Germains donnoient le nom de *Neha* aux nymphes de l'eau qu'ils appelloient dans leur langue Aa : ainsi l'on croit que Nehalennia étoit une Nehia. * *Voyez* le Journal des sçavans de l'année 1721. la *bibliotheque universelle* de le Clerc, *tome IX.* le *dictionnaire de Furetiere, édition de 1727. &c.*

NEPOMUCK, (Jean de) chanoine de l'église métropolitaine de Prague, confesseur, prédicateur, & martyr, a honoré son païs dans le XIV. siécle. Il nâquit en effet vers l'an 1320. à Nepomuck, ville de la province de Pilsen en Boheme, & l'on assure qu'il fut pieux dès son enfance. Il fit ses premieres études à Ziateck ville de Boheme, & les acheva à Prague, où il devint en peu de tems docteur en philosophie d'abord, & ensuite en droit canon & civil, & enfin en théologie. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il y brilla également par sa science, par sa grande pieté & par son zéle dans l'exercice du ministere de la parole qu'il accomplit avec fidelité & avec succès, même dans les cours des princes. Il refusa avec constance jusqu'à trois évêchés qui lui furent offerts successivement, & ce ne fut qu'avec peine qu'il accepta le titre d'aumônier de Wenceslas, & qu'il se chargea de la direction spirituelle de la reine Jeanne, femme de Wenceslas, & fille d'Albert duc de Baviere. C'est qu'il haïssoit toutes les distinctions & que son humilité étoit sincere. La pieté dans laquelle la reine Jeanne faisoit de grands progrès sous sa conduite, n'empêcha pas les courtisans, de l'accuser d'avoir avec quelque autre qu'avec le roi un commerce illégitime. Wenceslas trop facile à écouter la calomnie, fait venir Nepomuck, veut l'obliger à déclarer ce que la reine lui disoit en confession ; & sur le refus qu'il en fit, le roi se mit en colere, ce qui n'affoiblit pas le pieux confesseur bien instruit du secret inviolable de la confession. Il osa même peu après se présenter de nouveau devant Wenceslas, pour l'arrêter dans une action cruelle qu'il avoit ordonnée contre un des officiers de sa cuisine, & s'il n'y réussit pas, au moins parla-t-il avec cette liberté chrétienne que le zéle & la vraie pieté donnent ordinairement aux saints. Jean eut pour récompense la prison, d'où Wenceslas ne le tira peu après que pour l'inviter à sa table. Mais c'étoit un nouveau piége qu'il lui tendoit. Dans un entretien particulier, qu'il vouloit en effet avoir avec lui, il le tenta encore pour l'engager à violer le secret de la confession, & comme Jean le refusa toûjours, Wenceslas, irrité plus que jamais, le fait traîner de nouveau en prison, lui fait mettre les entraves aux pieds, & souffrir plusieurs autres tourmens. Cependant Wenceslas revenu à lui-même, condamna sa fureur, fit penser les playes du saint, & le rendit à la liberté & à ses fonctions. Mais ce ne fut pas pour long tems. Wenceslas toûjours agité de la même passion de sçavoir ce que la reine sa femme disoit en confession à Jean, & toujours refusé comme la justice le demandoit, se porta enfin contre lui aux derniers excès où les premiers méritoient de le conduire. Il le fit jetter du pont de la Moldave dans la riviere, où il se noya. C'étoit la surveille de l'Ascension de l'an 1383. Comme il y avoit déja plusieurs années qu'il étoit chanoine de Prague, ses confreres ayant appris sa mort s'emparerent de son corps ; & l'on assure que Dieu a operé plusieurs miracles à son tombeau, & par son intercession. Le saint siége l'a déclaré bienheureux en 1721. & a permis que l'on honorât sa mémoire d'un culte public. On a aussi institué en son honneur une confrairie où le but principal des confreres est de demander le bon usage de la langue, comme on le voit par un traité fait en latin pour eux sur ce sujet, & dans lequel on trouve beaucoup de pieté & de solidité. Il a été imprimé à Mayence en 1725. *in-8°.* & l'on trouve dans le même volume un office pour la fête du bienheureux Jean de Nepomuck, & un abregé de sa vie au commencement de tout l'ouvrage.

NEPOS, (Cornelius) historien Latin, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on le dit seulement* Italien. Il étoit d'Hostilie, petit bourg du territoire de Verone, dans la Gaule Cisalpine. Cet auteur a vécu jusqu'à la sixiéme année d'Auguste. On a une traduction françoise de ses vies des capitaines illustres par M. le Gras, alors de la congrégation de l'Oratoire, à Paris, en 1729. *in-12.*

NERI, (saint Philippe de) &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & 1732. qu'*il mourut à Rome, où il avoit demeuré plus de cinquante ans. Le cardinal Gabriel Paleotte en fait un très-grand éloge dans l'avertissement qui est au-devant de son livre. *De bono senectutis.* Il y propose ce saint pour modéle entr'autres d'une heureuse vieillesse. Philippe mourut en 1595. *comme on l'a dit*, pendant l'impression de cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1598. *in-8°.*

NERIO CAPPONI, de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence qui y a occupé les premiers postes, & qui s'y est fort distinguée dans les armées, étoit fils de GINUS Capponi, qui dès les premieres années du XV. siécle parvint aux premieres dignités de Florence, & qui rendit de grands services à sa patrie par ses conseils & par sa valeur. Ce Ginus mourut l'an 1420. On trouve son portrait gravé dans le tome XVIII. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie de Louis-Antoine Muratori. Nerio, l'un de ses fils, qui se distingua comme lui par sa prudence, sa sagesse & sa valeur, eut plus que lui un génie délicat, une éloquence plus mâle, & même plus d'erudition. On croit qu'il nâquit l'an 1388. Habile dans les négociations, & très-entendu dans les affaires & dans la politique, il fut un des plus grands ornemens de sa patrie en ce siécle-là, & il y eut les premieres dignités. Il fut souvent envoyé en ambassade vers les Vénitiens, & plusieurs autres puissances de l'Europe, pour les affaires les plus importantes, & il s'acquit dans toutes une grande estime. On le regardoit comme un homme né pour le bien de la république, & il eut toujours les suffrages de quiconque avoit de la probité. Il mourut l'an 1457. comme on le voit par l'inscription suivante, qui se lit encore à Florence dans l'église du saint Esprit.

D. S.
NERIO CAPPONIO, GINI *filio*,
Civi praclaro ac de R. P. Flor.,
Domi forisque optime merito.
GINUS *patri Pient.*
Poni procuravit
Vixit annos LXVIII. Men. III. D. XXI.

On a de lui & de son pere une histoire italienne de Florence. Ce que son pere a fait, commence à l'an 1378. & finit à l'an 1419. La continuation de Nerius va depuis 1419. jusqu'en 1456. Cette histoire se trouve dans la collection de M. Muratori, *citée dans cet article* : elle n'avoit point été encore imprimée. Elle est intitulée : *Monumenta historica de rebus Florentinorum*, parce que ce n'est pas en effet une histoire complette, mais le récit d'un grand nombre de faits séparés. On voit aussi le portrait de Nerius dans la même collection. On y trouve pareillement un autre écrit de Nerius beaucoup plus abregé que sa continuation, intitulé ; *La cacciata del conte di Poppi, ed acquisto di quello stato per popol Florentino : scritto da Neri di Gino Capponi.* Barthelemi Platina, ainsi nommé parce qu'il étoit né à Platina, bourg ou village du territoire de Crémone, a écrit la vie de Nerius Capponi, qui n'avoit jamais paru jusqu'en 1731. que M. Muratori l'a fait imprimer dans le tome XX. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette vie est en latin & dédiée à Gini Capponi, fils de Nerius. Elle est fort curieuse.

NERUET, (Michel) médecin d'Evreux, s'est rendu très-célébre dans sa profession qu'il a exercée dans cette ville avec beaucoup de succès & un grand désintéressement, jusqu'au dix-septiéme de Décembre 1729. que la mort l'a enlevé à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Il étoit né à Evreux, le second de cinq freres, dont quatre se sont distingués par leur érudition. Il fit ses humanités dans sa patrie, & une seconde année de rhétorique à Paris, sous le pere Jouvenci, Jésuite, qui sçut bien le distinguer du reste de ses écoliers. La societé fit ce qu'elle pût pour l'engager dans son corps. Mais il suivit son penchant pour la médecine, & s'appliqua en même-tems à l'étude du grec, pour lequel il a eu toute sa vie une inclination, qui alloit presque jusqu'à la passion. Aussi possedoit-il cette langue à fond. Il y joignit la connoissance de l'hébreu, & il se servit principalement de cette connoissance des langues pour étudier l'écriture sainte, dans laquelle il a été extrêmement versé. Les belles lettres lui étoient presque aussi familieres. Il a beaucoup travaillé sur le nouveau Testament, & sur les autres livres saints, sur lesquels il a laissé un grand nombre de remarques qui méritoroient de voir le jour. On n'a imprimé de lui que quatre explications, de quatre passages du nouveau Testament ; le premier tiré de saint Matthieu, chap. 11. verset 19. que la Vulgate traduit ainsi : *Justificata est sapientia à filiis suis.* M. Neruet traduit ainsi ; *Sic sapientia justa est pra filiis suis.* Le deuxiéme passage est celui de saint Paul aux Romains, chapitre 9. verset 3. *Optabam ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis.* M. Neruet traduit : » Je souhaiterois être » anathême à l'égard de J. C. ou être en anathême, ou en » exécration à J. C. » Le troisiéme passage est celui du quatriéme verset du onziéme chapitre de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens ; & le quatriéme est tiré du verset sept du même chapitre. M. Neruet s'écarte sur ces versets de l'explication commune, mais il paroît que la sienne est plus conforme au texte & au sens de l'écriture. Ces explications se trouvent dans quelques lettres que l'auteur adressa à l'abbé Desfontaines, qui travailloit alors au Journal des sçavans, & qui ont été imprimées dans les *Mémoire de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, t. 2. partie premiere. Il avoit envoyé plusieurs autres lettres aux Journalistes des sçavans, où il redresse avec la même solidité plusieurs autres interprétations du nouveau Testament des differens traducteurs françois. Il en avoit préparé lui-même une nouvelle traduction qu'il n'a pas achevée. Il avoit épousé à Paris *Marie-Magdelene-Elisabeth* Boindin, d'une famille connue dans la robbe & dans l'académie des belles lettres. Il en a eu deux filles & deux fils, qui vivent encore aujourd'hui. * *Mémoires du tems.* Le Brasseur, *histoire d'Evreux*, *page 5. Journal des sçavans Mars 1727.*

NESSELIUS, (Daniel) bibliothécaire de l'empereur, né à Lutzen, petite ville de Lunebourg, fils de *Martin* Nesselius, homme d'érudition, & qui étoit assez versé dans la poësie latine. Daniel étudia à Lunebourg, & ensuite dans diverses universités d'Allemagne, & sur-tout à Rostock. Il prit le degré de docteur en droit, mais sans négliger la littérature & l'histoire. Etant venu à Vienne en Autriche, on l'employa comme secretaire en diverses ambassades, jusqu'en 1679. qu'il fut nommé bibliothécaire de l'empereur, à la place du sçavant Lambécius. Ce fut le comte de Harrach principalement qui lui procura ce poste, parce que Nesselius l'avoit persuadé d'abandonner l'hérésie de Luther pour embrasser la religion Catholique. L'empereur chargea d'abord Nesselius de changer l'arrangement de toute sa bibliothéque, & de retirer tous les manuscrits que Lambecius en avoit tirés pour ses propres études. L'empereur Léopold nomma Nesselius son conseiller, & l'annoblit. Ce fut par ordre de cet empereur, que Nesselius fit un extrait des huit tomes des commentaires de Lambecius, sur la bibliothéque de Vienne. Il y fit aussi des additions. En 1690. il donna le projet d'un ouvrage qui eût été fort utile, mais qu'il n'a pas achevé. C'étoit une histoire ou un *index* chronologique de tous les traités de paix, d'alliances, de tréves, &c. depuis l'an 1400. jusqu'en 1685. Il mourut en 1700. *Voyez l'article de* LAMBECIUS.

NEUBRIGE, *cherchez* GUILLAUME DE NEUBRIGE.

NEUCHATEAU, (Barthelemi de) en italien *de Noocastro*, étoit de Messine, & jurisconsulte célébre dans le XIII. siécle. Il vivoit encore en 1293. Il fut avocat du fisc dans le royaume de Sicile, & l'un de ceux que Jacques roi d'Aragon & de Sicile, envoya en ambassade au pape Honoré IV. en 1286. après avoir été couronné roi de Sicile. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1288. il se trouva au siége de Caiette, & vers l'an 1292. il s'appliqua à écrire en latin l'histoire de Sicile depuis la mort de l'empereur Frideric second, c'est-à-dire, depuis l'an 1250. Il dit lui-même, qu'il la com-

posa d'abord en vers, & qu'ensuite, à la priere de son fils, il le mit en prose. C'est en cette derniere maniere que M. Louis-Antoine Muratori nous l'a donné dans le tome XIII. de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Cet ouvrage de Barthelemi *de Neucastro*, finit à l'an 1293. inclusivement, qui fut le premier du pontificat de Boniface VIII. Peut-être l'auteur mourut-il peu de tems après. Son histoire paroît sincere, & l'auteur se montre informé de ce qu'il rapporte : mais son style est dur & souvent barbare ; & d'ailleurs on trouve plusieurs lacunes dans son ouvrage qui en font perdre le sens en quelques endroits. A cela près, elle est curieuse & utile pour l'histoire de ce tems-là. * *Voyez* la préface de M. Muratori, au tome cité.

NEUFVILLE, (N. de la) *cherchez*, QUIEN DE LA NEUVILLE. (le)

NEUFVILLE VILLEROY. *Additions à faire à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionnaire.*

VI. François de Neufville, duc de Villeroy, pair, & premier maréchal de France, &c. Le roi Louis XIV. l'ayant institué par son testament gouverneur de la personne du roi Louis XV. son arriere petit-fils, & successeur ; il fut confirmé dans cette charge par arrêt du parlement de Paris du 2. de Septembre 1715. & par autre arrêt rendu le 12. suivant, le roi Louis XV. séant en son lit de justice. Il en commença les fonctions le 15. de Février 1717. & les continua jusqu'au 10. d'Août 1722. qu'il eut ordre de se retirer en sa terre de Neufville près de Lyon. Ayant obtenu la permission de revenir à Paris, il y arriva le 25. de Juin 1724. & s'étant rendu à Versailles, il eut l'honneur le 27. d'y saluer le roi, étant présenté par le duc de Bourbon. Il mourut en son hôtel à Paris le 18. de Juillet 1730. sur les dix heures du matin, âgé de quatre-vingt-six ans, trois mois, & onze jours, étant né le 7. d'Avril 1644. son corps fut transporté la nuit du 13. au 14. d'Août suivant de Villeroy, où il avoit été conduit, à Lyon, pour y être inhumé dans l'église des Carmelites. *Paul-François* de Neufville-Villeroy, son second fils, archevêque de Lyon, sacré le 30. de Novembre 1714. abbé de Fécamp, diocèse de Rouen, & commandeur des ordres du roi, mourut à Lyon subitement d'une attaque d'apoplexie le 6. de Février 1731. dans la cinquante-quatriéme année de son âge, étant né le 15. de Septembre 1677.

VII. Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, pair de France, marquis d'Alincourt, seigneur de Magny, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps de sa majesté, gouverneur des villes de Lyon, païs Lyonnois, Forest, & Beaujolois, avoit été baptisé à Paris le 25. de Décembre 1663. Il fut fait au mois d'Avril 1680. lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, en survivance de l'archevêque de Lyon, son grand oncle, puis colonel du régiment de Lyonnois, & brigadier d'infanterie le 30. de Mars 1693. servit la même année au siége de Charleroy ; fut nommé maréchal de camp le 3. de Janvier 1696. & le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de son duché, il prêta serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 11. d'Avril de la même année 1696. Il se trouva le 15. d'Août 1702. à la bataille de Luzara en Italie, & ayant été dépêché en France par le duc de Vendôme pour porter au roi la nouvelle de cette affaire, sa majesté le déclara le 13. de Septembre lieutenant général de ses armées, le fit chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 20. de Janvier 1703. & le nomma au mois de Février suivant pour servir dans son armée en Flandres. Il se trouva le 30. de Juin de la même année au combat d'Eckerem, & le 23. de Mai 1706. à la bataille de Ramillies. Le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de la charge de capitaine des gardes du corps, il en prêta serment entre les mains du roi le 14. de Janvier 1708. & obtint au mois d'Octobre 1712. la survivance du gouvernement du Lyonnois. Il fit la fonction de capitaine de la garde Ecossoise en l'absence du duc de Noailles au sacre du roi en 1722. & il commanda aussi le corps de troupes qui campa près de la ville de Rheims pendant le séjour de sa majesté ; enfin il fut reçû chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. Il mourut à Paris subitement d'une attaque d'appoplexie, en sortant de l'office entre onze heures & midi le Jeudi saint 22. d'Avril 1734. dans la soixante-onziéme année de son âge. Il fut inhumé le 28. suivant dans l'église des religieuses du Calvaire au Marais. *François-Camille* de Neufville-Villeroy, son second fils, marquis puis duc d'Alincourt, baron du Marais, & de saint Marc, fut fait lieutenant de roi au gouvernement des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, au mois d'Octobre 1712. fit la campagne de Hongrie en 1717. & ensuite alla voyager en Italie. Il fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie de Villeroy, par commission du 15. de Mars 1718. & il obtint un brévet de duc le 20. de Septembre 1729. Il mourut de la petite vérole à Paris le 26. de Décembre 1732. sur les dix heures du matin, dans la trente-troisiéme année de son âge. De *Marie-Joseph* de Boufflers, sa femme, nommée dame du palais de la reine le 27. de Juin 1726. il avoit eu ..... de Neufville-Villeroy, né le 25. d'Août 1723. appellé d'abord *le comte de Sault*, puis en 1729. *le marquis d'Alincourt*, mort au collége de Clermont à Paris le 24. de Décembre 1730. âgé de sept ans, quatre mois ; *Charles-Nicolas-Joseph* de Neufville-Villeroy, appellé *le marquis d'Alincourt*, né le 28. de Février 1729. & mort le 4. Juin 1731 ; & *Gabriel Louis* de Neufville, appellé *le marquis de Villeroy*, né le 8. d'Octobre 1731. le seul enfant restant de cette maison, & auquel le roi accorda au mois de Mai 1734. la charge de lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, Forest, & Beaujolois, dont le duc de Villeroy son oncle avoit la survivance.

VIII. Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, pair de France, appellé ci-devant *le duc de Retz*, est né au mois d'Octobre 1695. Il fut fait lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, en survivance de son pere, au mois d'Octobre 1712. colonel du régiment de Lionnois par commission du 27. de Février 1714. & nommé capitaine des gardes du corps du roi en survivance le 12. de Décembre 1716. son pere s'étant demis de son duché en sa faveur, il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 9. de Février 1722. Il fut fait brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. & gouverneur de la ville de Lyon, & des païs Lyonnois, Forest, & Beaujolois, au lieu de feu son pere, au mois d'Avril suivant. Etant devenu titulaire de la charge de capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps, il se démit du régiment de Lyonnois au mois de Novembre de la même année 1734. Il n'a point d'enfans.

NEURÉ, (Mathurin de) que d'autres nomment mal *de Nuré*, étoit de Chinon, & a été un des bons mathématiciens du XVII. siécle. Il connut de bonne heure le célebre Gassend, que l'on nomme communément *Gassendi*, qui le fit entrer chez M. de Champigni, intendant de justice à Aix, en qualité de précepteur des enfans de ce magistrat. M. de Neuré lui rend compte des peines qu'il avoit dans cet état dans une lettre qu'il lui écrivit d'Aix le 14. des calendes de Septembre 1643. Cette lettre qui est assez longue, & en latin, fut imprimée page 455. de la premiere édition des ouvrages de Gassendi ; mais elle se trouve dans peu d'exemplaires, parce que M. de Neuré la fit supprimer, & fit faire un carton en cet endroit, ne voulant pas que l'on sçût qu'il avoit été précepteur chez M. de Champigni. Avant que de se charger de cette éducation, il étoit entré chez les Chartreux, où il avoit pris l'habit, mais il en étoit sorti avant que d'y faire profession. Lorsqu'il eut quitté MM. de Champigni, il vint à Paris, où il fut chargé du soin de l'instruction de MM. les princes de Longueville. Il a toujours été très-bien venu chez M. de Vardes, de l'ancienne maison du Bec en Normandie, chevalier des ordres du roi, & capitaine des Cent-Suisses de la garde. Grand défenseur de Gassendi, son premier protecteur, il en a fait l'apologie en plusieurs occasions, & il en avoit écrit la vie, qui n'a point été imprimée. Il faisoit aussi des vers latins assez élégamment, & l'on a plusieurs piéces de lui en ce genre qui ont été imprimées. Il eut une querelle fort vive avec Jean Baptiste Morin, docteur en médecine, & professeur royal de mathématiques à Paris. En voici l'occasion. M. Gassendi se trouvant à Marseille en 1641. avec le comte d'Alais, fit voir sur une galere qui sortit exprès en mer par l'ordre de ce seigneur, qu'une pierre jettée du plus haut du mât, pendant que la galere vogue avec toute la vitesse possible, tombe

nécessairement au même lieu où elle tomberoit si la galére étoit arrêtée, c'est-à dire, toûjours le long du mât, à son pié & de même côté. Cette experience faite en présence du comte & de beaucoup d'autres personnes, ayant paru un paradoxe, Gassendi fit pour l'expliquer son traité *de motu impresso à motore translato*, qui parut la même année en forme de lettre écrite à M. Du-Puy. M. Morin qui avoit fait imprimer peu auparavant son écrit intitulé: *Famosi problematis de terra motu hactenus optata, nunc tandem demonstrata solutio*, crut que M. Gassendi n'avoit fait sa lettre que pour le réfuter, & dans cette pensée il publia un autre écrit, qui a pour titre: *Alæ Telluris fractæ*, où il s'emporte contre M. Gassendi, jusqu'à le traiter d'hérétique. Gassendi ayant vû cet écrit, se crut obligé de faire son apologie, & en envoya une copie en Hollande aux libraires qui la lui demandoient, & un autre en Provence à M. le prieur de la Valette, à qui son apologie même étoit adressée. Morin l'ayant sçû, employa tous ses amis pour empêcher l'impression de la piece, & Gassendi, qui ne vouloit pas lui faire de la peine, retira la copie envoyée à Leyde, & déclara en même tems au prieur, son ami, que son intention étoit que cette piece fût imprimée. M. le prieur de la Vallete la lut à M. de Neuré, qui en fut très-satisfait, mais qui convint qu'il ne falloit pas la laisser paroître, puisque M. Gassendi ne le désiroit pas. En 1646, Morin étant allé en Provence, à la suite de M. de Chavigny, vit à Aix M. le prieur, & M. de Neuré; & s'étant mis à parler le premier de M. Gassendi, il se vanta en leur présence de l'avoir réduit au silence, & en parla avec mépris, de même que de M. Bouilliaud & de quelques autres, ausquels Morin étoit inférieur en science. Le prieur de la Valette, & M. de Neuré, prirent la défense de ces sçavans, & ne pûrent rien ôter à l'entêtement de Morin. Mais quand il se fut retiré, ils résolurent pour rendre à M. Gassendi une justice que celui-ci lui refusoit, de faire imprimer son apologie. De Neuré l'envoya à Lyon, avec une lettre assez longue de sa composition, servant de préface, adressée à M. de Barancy, docteur en droit, & avocat au parlement, qui demeuroit à Lyon, & qui fut chargé de l'édition de cet ouvrage. L'apologie fut donc imprimée; mais la crainte de déplaire à M. Gassendi, la fit retenir captive jusqu'en 1649. qu'elle fut rendue publique. M. Gassendi, qui ne vouloit choquer personne, en désavoua l'édition par une lettre écrite de Marseille le 9. de Mai de la même année, & qu'il fit tenir à M. Morin, à qui il fait beaucoup d'excuse sur l'impression de cette piece, qu'il n'avoit pû prévoir. Mais Morin, qui se trouvoit confondu dans cette apologie, en fut si irrité, que les excuses mêmes de M. Gassendi ne servirent qu'à l'aigrir davantage: il en écrivit avec une hauteur & une vivacité insupportables à M. Gautier, conseiller au parlement de Provence, neveu du prieur de la Valette, qui étoit mort depuis peu. Cette lettre datée de Paris le 23. de Juin 1649. pleine d'injures contre MM. Gassendi, de Neuré, de Barancy, & quelques autres, eut aussi-tôt sa réponse par M. de Neuré même, qui se déguisa sous le nom du sieur de la Roche, elle est intitulée: *Réponse d'un ami de M. Gautier, conseiller au parlement de Provence, à la lettre de Jean-Baptiste Morin, médecin, & professeur en astrologie*; elle est longue, & datée d'Aix le 6. de Juillet 1649. signée, la Roche. Elle n'est pas si vive que celle de Morin, sur le compte duquel l'auteur rapporte cependant quelques faits, que Morin ne lût qu'avec chagrin. Aussi repliqua-t-il à cette lettre, ce qui lui en attira une autre de M. de Neuré, qui ne se déguisa plus, & qu'il adressa à M. Luillier, conseiller du roi au parlement de Metz. Elle est datée de Lyon le 25. de Septembre 1649. & l'on y apprend bien des faits, qui ne font point d'honneur à Morin. M. de Barancy écrivit aussi à ce dernier, & l'on a fait un recueil de toutes ces lettres, qui fut imprimé *in-4°*. à Paris en 1650. chez Augustin Courbé, avec une courte préface.

NEUSER, (Adam) natif de Souabe, fut élevé dans la secte Lutherienne, qu'il quitta ensuite pour celle des Prétendus Réformés; & étant allé dans le Palatinat, il y fut nommé pasteur de l'église de saint Pierre à Heidelberg. Son zéle affecté & son éloquence lui firent un nom, malgré ses vices. Lorsque Frederic III. électeur palatin voulut en 1569. introduire la discipline ecclésiastique de Genève, il s'y opposa, & soutint que cette entreprise étoit opposée à la parole de Dieu. L'électeur déja indisposé contre lui, lui ôta sa charge de pasteur, & lui donna celle de lecteur des prieres du matin dans l'église du saint Esprit à Heidelberg. Neuser, que cette dégradation irrita, chercha pour s'en venger, à introduire le Socinianisme autant qu'il le pourroit. Il mit d'abord dans son parti Jean Sylvanus, pasteur & inspecteur de l'église de Ladenbourg, & quelques autres ministres du Palatinat, & se lia avec George Blandrat, pour lors médecin du Vaivode de Transilvanie. Il chercha aussi à se mettre avec ses partisans sous la protection de Selim, empereur Turc, à qui il écrivit une grande lettre pleine d'extravagances, & la remit à Bekes, ambassadeur de Transilvanie, qui étoit alors à la diéte de Spire. Sylvanus lui donna aussi une lettre pour Blandrat. Mais l'ambassadeur ayant communiqué ces deux lettres à l'empereur Maximilien II. qui étoit à la diéte, Maximilien les remit à l'électeur palatin, qui fit emprisonner Neuser & Sylvanus le 15. de Juillet 1570. Neuser se sauva quelque tems après, mais on le reprit, & il fut conduit à Amberg, d'où il se sauva encore sept semaines après. Il alla alors en Transilvanie, d'où il passa à Constantinople, où il se fit Mahometan. Il y mourut d'une maladie honteuse causée par ses débauches le 12. d'Octobre 1576. On dit qu'il avoit composé plusieurs ouvrages, mais ils n'ont point été imprimés. * *Antiquitates palatinæ*, p. 337. Lubinietzki, *histor. reform. Pol. l. 3. Reflexions sur le Mahométisme & le Socinianisme*, &c.

NEUVEGLISE, (Charles de) &c. *Ajoûtez à ce que l'on en trouve dans le Moreri édition de 1725. que* la lettre du pere Menestrier, Jésuite, qui attaque l'abregé de l'histoire de la souveraineté de Dombes, par Neuveglise, se trouve dans le Journal des sçavans de 1697. *& que* cet abregé fut encore attaqué, non par une autre histoire de Dombes, *comme on l'a dit*, mais dans deux *lettres concernans la critique de l'histoire de Dombes*. L'on trouve ces deux lettres dans les dissertations préliminaires qui sont au-devant des statuts de Bresse, par le même Philibert Collet, imprimés à Lyon en 1698. *Cherchez* COLLET. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit que* l'on ignore quand Neuveglise mourut. Sa mort arriva au mois de Juillet 1719. à l'âge de soixante-cinq ans. Il étoit né à saint Gengoul, au diocèse de Toul, & il avoit été un des aggregés du college & de la communauté de Toissey en Dombes. On a aussi de lui des élemens de mathématiques en deux volumes *in-8°*.

NEUVILLE EN HEZ, (la) village dans le Beauvoisis. *Nous n'en parlons ici que parce que c'est le lieu où* saint Louis a pris naissance, & où le célébre M. Adrien Baillet est né. Le dernier fait est connu: le premier a été long tems ignoré, & bien des gens croient encore que saint Louis est né à Poissy, parce qu'il y a été baptisé. Ce saint roi vint au monde dans le château de la Neuville, que l'on voyoit encore en ce lieu avant les guerres de la religion. On a deux titres de Louis XI. l'un du mois d'Août 1468. & le deuxiéme du 13. d'Octobre 1475. qui exemptent les habitans de la Neuville de la taille pour un tems, *en honneur & souvenir de la naissance de saint Louis*. Un troisiéme titre de Henri IV. de 1601. dit la même chose. On assure que saint Louis a reconnu lui-même par un titre exprès, que ce village étoit le lieu de sa naissance. La Neuville en Hez, est à l'Orient de Beauvais, & non au Nord, comme on le dit dans l'éloge de M. Baillet, imprimé en 1707. & comme l'a dit le pere Niceron d'après cet éloge, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Le dictionaire universel de la France*, imprimé en 1726. s'est trompé bien grossierement en mettant ce village dans le diocèse de Clermont, & le plaçant néanmoins en Picardie. * *Voyez* les remarques sur le Beauvoisis, inserées dans le *Mercure de Janvier 1733.*

NEWTON, (Isaac) un des plus sçavans hommes qui ait été de nos jours, naquit à Volstrope dans la province de Lincoln en Angleterre le jour de Noël (vieux style) de l'an 1642. Il sortoit de la branche aînée de JEAN Newton, baron & seigneur de Volstrope, & dès l'âge de douze ans il fut mis à la grande école de Grantham, où il demeura quelques années pendant lesquelles il prit un grand goût pour l'étude,

Sa mére qui étoit veuve, & qui s'étoit remariée, l'ayant retiré plûtôt qu'on ne s'y attendoit, afin de lui apprendre de bonne heure à gouverner lui-même ses propres affaires, le trouva si distrait par ses livres qu'elle le renvoya à sa premiere école, où M. Newton suivit son goût en liberté. Il passa de-là au college de la Trinité de l'université de Cambridge, où il fut reçû en 1660. Son goût l'entraina vers les mathématiques, & paroissant mépriser Euclide comme trop clair, & trop simple pour lui, il vola d'abord jusqu'à la géometrie de Descartes, & aux optiques de Kepler. A 24. ans il avoit déja fait ses grandes découvertes en géometrie, & posé les fondemens de deux ouvrages qui l'ont rendu dans la suite si célebre, *les principes & l'optique*. Mais il ne voulut commencer qu'en 1687. à se faire connoître dans le monde sçavant, en publiant ses *Principes de mathématiques de la philosophie naturelle*, en latin, à Londres *in-4°.* & qui ont été réimprimés trois fois depuis, en 1713. à Cambridge, en 1714. à Amsterdam, & en 1626. à Londres. Ces deux dernieres éditions sont augmentées. En 1704. il publia en anglois son optique, où il traite des réfléxions, réfractions, inflexions & couleur de la lumiere. C'étoit le fruit de 30. années d'expériences. Samuel Clarcke a traduit cet ouvrage en latin, & l'a fait imprimer en 1706. avec quelques autres petits traités du même auteur sur l'énumeration des courbes du troisiéme ordre, & la quadrature des courbes. On en a fait une nouvelle édition en 1719. augmentée, mais où l'on ne trouve pas ces petits traités. Le même a été traduit en françois, par Coste, & a été imprimé à Amsterdam en 1720. & à Paris en 1722. Quoique M. Newton fût absorbé dans ses spéculations, il n'étoit ni indifférent pour les affaires civiles, ni incapable de les bien traiter. En 1687. Jacques II. ayant attaqué les privileges de l'université de Cambridge, où il étoit professeur en mathématiques dès l'an 1669. il fut un des plus zelés à les soûtenir, & son université le nomma pour être un de ses délegués par-devant la cour de *haute commission*. Il en fut aussi le membre représentant dans le parlement de convention en 1688. & il y tint séance jusqu'à ce qu'il fût dissous. En 1696. le comte de Halifax, chancelier de l'échiquier, obtint du roi Guillaume de créer M. Newton garde des monnoies, & dans cette charge il rendit des services importans à l'occasion de la grande refonte qui se fit en ce tems-là. Trois ans après il fut fait maitre des monnoies, emploi d'un revenu très-considérable, & qu'il a possedé jusqu'à la mort. Il donna aussi des preuves dans le parlement assemblé en 1701. de ce qu'il pouvoit dans les affaires politiques. En 1703. il fut élû président de la societé royale de Londres, & il l'a été sans interruption jusqu'à sa mort, pendant 23. ans. La reine Anne le fit chevalier en 1708. Sous le roi Georges il fut connu plus que jamais, & recherché avec empressement à la cour. La princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, aimoit à l'entretenir, & avoit avec lui des conversations sçavantes. Dès que l'académie des sciences de Paris, par le réglement de 1699. put choisir des associés étrangers, elle ne manqua pas de faire choix de M. Newton qui a toûjours entretenu depuis avec elle un commerce utile & convenable à leurs occupations mutuelles. M. Newton lui envoya les écrits dont nous avons déja parlé, & ceux qu'il avoit fait encore imprimer, ou qu'il publia dans la suite : comme son *Arithmétique universelle*, en latin, avec une méthode, suivant les principes de M. Halley, pour trouver arithmétiquement les racines des équations, à Cambridge en 1707. *in-8°.* réimprimé à Londres en 1722. son *Analysis infinitorum à Jones, cum enumeratione curvarum tertii ordinis, & quadraturâ, &c.* à Londres en 1711. *in-4°.* M. de Montmort a fait faire une édition particuliere du traité de la quadrature des courbes, à Paris. Une édition augmentée & illustrée de la géographie latine de Bernard Varen, *in-8°.* à Cambridge en 1672. & en 1712. M. Newton ayant aussi travaillé à une chronologie des anciens royaumes, reformée, dans laquelle il se trouvoit peu d'accord avec les sentimens communs des autres chronologistes, communiqua ses vûes à la princesse de Galles qui les trouva si neuves & si ingénieuses, qu'elle lui demanda un précis ou abregé de cet ouvrage. Le sçavant Anglois le fit, la princesse le garda avec soin sans vouloir le communiquer; mais s'en étant échapé une copie, elle fut apportée en France, où on la traduisit, & on l'imprima en françois en 1725. *in-12.* M. Freret, de l'académie des belles lettres, y joignit ses observations ausquelles M. Newton répondit avec beaucoup de vivacité en 1726. & accompagna sa *réponse* d'une lettre sur le même sujet à M. l'abbé Conti, par le moyen duquel on avoit vû en France cet abregé chronologique. Le pere Souciet, Jésuite, attaqua peu de tems après le systême chronologique de M. Newton dans plusieurs dissertations ausquelles M. de la Nauze, depuis de l'académie des belles lettres, & de la societé royale de Londres, a répondu en partie avec autant de force que de lumiere, dans cinq lettres que l'on trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire. M. Newton est mort pendant le cours de cette dispute le Lundi 20. de Mars 1727. âgé de quatre-vingt-cinq ans, & fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Il n'a jamais été marié. Outre les ouvrages de ce grand homme, *dont on a parlé dans cet article*, on trouve plusieurs de ses lettres dans le *Commercium epistolicum de Collins*, & dans le recueil de M. Desmaiseaux. L'on a imprimé depuis sa mort sa chronologie des anciens royaumes reformée, en anglois, & ensuite en françois, de la traduction de MM. Granet & Marthan, à Paris *in-4°.* en 1728. On a trouvé parmi ses papiers quantité d'autres écrits sur l'antiquité, sur l'histoire, sur la théologie même, &c. * Son éloge par M. de Fontenelle dans les *Mémoires de l'académie des sciences*. La préface de la traduction de la chronologie réformée.

NICAISE. (Claude) *Comme ce que l'on en a dit dans le dictionaire historique est plus un éloge de cet abbé, qu'un détail de sa vie & de ses ouvrages, nous avons crû devoir ajoûter ce qui suit.* Claude Nicaise, né à Dijon d'une bonne famille du pays, entra dans l'état ecclésiastique, & fit ses études dans sa patrie. Mais ayant résolu ensuite de s'avancer dans l'état où il étoit entré, il vint à Paris, recommença sa philosophie dans l'université, prit le degré de maître-ès-arts, & commença ensuite à étudier en théologie au college de Navarre, où il s'étoit mis en pension. Il n'y avoit qu'une année qu'il y demeuroit, lorsqu'ayant appris qu'un de ses amis alloit à Rome pour des affaires de la maison de Longueville, il se détermina à l'y accompagner. C'étoit au commencement du pontificat d'Alexandre VII. en 1655. ou 1656. Il y étoit sûrement en cette derniere année, & il y vit l'entrée de la reine Christine de Suéde, ce qui arriva en 1656. Il se trouva aussi à la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales, & il y fut un de ceux qui furent chargés de porter les dons qu'on a coûtume de porter à l'offerte. Comme il n'étoit que soudiacre en sortant de Paris, on l'engagea étant à Rome de prendre le diaconat, & ensuite le sacerdoce. Peu de tems après il visita Naples & tout le pays Latin, & s'en revint en France par Venise. Il vit à Rome tout ce qu'il y put trouver de sçavans & d'artistes habiles; il fut aimé & gouté du plus grand nombre, & les plus qualifiés même voulurent l'avoir pour ami. On peut voir le dénombrement de toutes les connoissances qu'il fit en Italie dans ses deux lettres à M. Carrel, inserées dans les *Nouvelles de la république des lettres, du mois d'Octobre 1703.* Il entretint toutes ces connoissances quand il fut de retour en France par un commerce assidu de lettres, & il alla les cultiver de nouveau sur les lieux même vers la fin du même pontificat d'Alexandre VII. Ce second voyage ne fut pas si long que le premier, & il revint en France avec feu M. de Rancé, abbé & réformateur de la célebre abbaye de la Trappe, avec qui il eut toûjours depuis un commerce de lettres. Tout le monde connoît celle que M. de Rancé lui écrivit sur la mort de M. Arnauld, & qui a fait tant de bruit, & a été l'occasion de plusieurs écrits. M. Nicaise quitta cet abbé près de Florence, & prit la route de Gênes, où il fit quelque séjour. Revenu à Dijon il ne pensa presque plus qu'à augmenter sa bibliothéque, qui a été nombreuse & bien choisie, & à entretenir commerce avec tous les principaux sçavans de l'Europe. Le pape Clément XI. lui a écrit avant son exaltation au souverain pontificat, & l'abbé Nicaise le complimenta par lettre sur cette exaltation en 1700. Il mourut l'année suivante 1701. au mois d'Octobre, à Villy, a deux lieues de Dijon, âgé de soixante-dix-huit

huit ans. Peu de tems après sa mort, on fit courir cette épitaphe, qui, quoiqu'en vers burlesques, fait assez bien son caractere. On l'attribue à M. de la Monnoye.

Cy git l'illustre abbé NICAISE,
Qui la plume en main dans sa chaise,
Mettoit lui seul en mouvement,
Toscan, François, Belge, Allemand;
Non par discordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition
A gens de réputation.
De tous côtés à son adresse,
Avis, journaux, venoient sans cesse,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en balots.
Lui toujours en nouvelles riche,
De sa part n'en étoit pas chiche.
Falloit-il écrire au bureau
Sur un phénomene nouveau;
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit, d'une médaille;
S'ériger en solliciteur
Des louanges pour un auteur;
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile & fidele écrivain
N'avoit pas la goutte à la main,
C'étoit le facteur du Parnasse;
Or git il, & cette disgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers & Leibnits;
A Basnage le journaliste;
A Bayle le vocabuliste
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte,
Mais nul n'y perd tant que la poste.

Ce commerce continuel de lettres avec tant de sçavans, a empêché M. Nicaise de se produire lui-même en qualité d'auteur autant qu'il eût pû faire. Tous ses écrits se réduisent: 1. à un éloge latin & une épitaphe (*elogium & tumulus*) de M. Petit, médecin, & poëte latin célébre, avec le catalogue des ouvrages de ce sçavant, tant imprimés que manuscrits. On trouve l'un & l'autre avec l'ouvrage de M. Petit, intitulé: *Homeri Nepenthes*, imprimé en 1689. à Utrecht; 2. à une explication d'un ancien monument trouvé en Guienne, dans le diocèse d'Auch, chargé de quantité de symboles fort curieux, avec une inscription latine au milieu: cette explication fut imprimée en 1689. *in-4°.* l'auteur la fit à Paris. Quelqu'un l'ayant critiqué sans raison, l'abbé Nicaise repliqua à la critique, & fit voir l'ignorance de son adversaire, mais il ne voulut pas faire imprimer sa replique de peur de le mortifier; il se contenta de l'envoyer à M. l'archevêque d'Auch; 3. à une dissertation latine imprimée en 1689. sur une médaille de l'empereur Adrien, qui porte au revers cet empereur, Sabine sa femme, & Antinoüs son favori, représentés sous les figures d'Osiris, d'Isis, & d'Harpocrate, élevée sur les ailes d'une aigle comme déifiée. L'abbé Nicaise intitula cette dissertation, *de numero pantheo Adriani imperatoris*, & la dédia à M. Spanheim; 4. à une *dissertation sur les Syrénes, ou discours sur leur forme & figure*, à Paris en 1691. *in-4°.* dédié à M. Boucherat, chancelier de France; 5. à un quatrain sur la mort de la fameuse *Piscopia*, si louée par les poëtes de son tems, & une lettre latine sur le même sujet à MM. de l'académie des Ricovrati, qui reçut fort agréablement ces piéces & quantité d'autres de diverses personnes que l'abbé Nicaise envoya sur le même sujet, & il en reçut des lettres patentes d'académicien de Padoue; 6. à deux lettres très-curieuses écrites à M. Carrel en 1700. & 1701. & imprimées dans les nouvelles de la république des lettres du mois d'Octobre 1703. L'abbé Nicaise y entre dans le détail de ses voyages, de ses connoissances, & de ses ouvrages; 7. à un discours sur la musique des anciens, qu'il avoit eu dessein de donner avec plusieurs lettres de feu M. Ouvrard, chanoine de la métropole de Tours, & qu'il acheva peu après la mort de ce chanoine à qui il le vouloit dédier; 8. à une traduction françoise de l'italien de Bellori, contenant la description des tableaux du Vatican, avec un discours sur l'école d'Athénes, & sur le Parnasse, deux tableaux de Raphael; 9. à une dissertation latine sur une inscription ancienne qu'il avoit trouvée au village de Villy, où il avoit une maison de campagne; cette inscription commence ainsi: *Mercurio & Minervæ Arnelia*, &c. Il travailloit à un *traité de peinture* lorsqu'il mourut. Ce fut à lui, que le pere Kirker Jesuite dût le plan de ce qu'il y a de plus considérable dans le *Latium*, & qu'il a mis dans son *Latium antiquum*. L'abbé Nicaise le lui obtint du cardinal François Barberin, à qui il présenta un mémorial à ce sujet. * *Voyez* les deux lettres à M. Carrel, &c.

NICERON, (Jean-François) né à Paris l'an 1613. fit ses études avec beaucoup de succès, & entra dans l'ordre des Minimes, où il fit profession en 1632. âgé de 19. ans. Son goût pour les mathématiques se déclara lorsqu'il faisoit sa philosophie, & lorsqu'il eut fini sa théologie, il s'y livra entiérement. Il se borna particulierement à l'optique, & l'on voit dans plusieurs maisons où il a demeuré, sur-tout dans celles de Paris, des morceaux excellens qui sont des preuves de sa grande habileté en ce genre. Il fit deux fois le voyage de Rome; & de retour en sa patrie, on lui fit régenter la philosophie, & ensuite il fut choisi pour accompagner le pere François de la Noue, vicaire général de l'ordre, dans la visite des couvens dudit ordre dans toute la France. On voit dans la vie de Descartes, écrite par M. Baillet, que ce grand philosophe étoit en relation avec lui, qu'il le mettoit au nombre de ses amis, & qu'il lui fit présent en 1644. de son livre *des Principes*. Mais le seigneur qui dispose des hommes comme il lui plait, enleva du monde le pere Niceron, lorsqu'on attendoit de lui les plus grandes merveilles. Il tomba malade à Aix en Provence & y mourut le 22. de Septembre 1646. n'étant encore âgé que de trente-trois ans. Monconis dit dans ses voyages, qu'il ne put le voir que lorsqu'il étoit déja à l'extrémité. Quoique le pere Niceron soit mort dans un âge si jeune, & qu'il ait été tant de fois distrait de son étude principale pendant le court espace de sa vie, ce qu'il a donné au public a toûjours été fort estimé. Ces ouvrages sont: 1. L'interprétation des chiffres, ou régle pour bien entendre & expliquer solidement toute sorte de chiffres simples, tirée de l'italien du sieur Antoine Maria Cospi, secrétaire du grand duc de Toscane; augmentée & accommodée particulierement à l'usage des langues françoise & espagnole, à Paris en 1641 *in-8°.* 2. La perspective curieuse, ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique par la vision directe, de la catoptrique par la réfléxion des miroirs plats, cylindriques & coniques, de la dioptrique par la réfraction des cristaux, à Paris en 1638. *in-folio.* Ce n'est qu'un essai de l'ouvrage suivant. 3. *Thaumaturgus opticus, sive admiranda optices, catoptrices, & dioptrices, pars prima de iis quæ spectant ad visionem directam*, à Paris en 1646. *in-fol.* Il y avoit déja six ans qu'il travailloit à cet ouvrage; mais ses autres occupations l'avoient empêché de le finir, & sa mort ne lui permit pas de faire les deux autres parties qu'il se promettoit de donner. 4. Lettre, dans le troisiéme volume de Liceti, *De quæsitis per epistolas.* Le pere Niceron a aussi dessiné & fait graver au mois d'Août 1636. un monument à l'honneur de Jacques d'Auzole la Peyre, avec son portrait en figure cylindrique. Le pere NICERON, Barnabite, fort connu dans la république des lettres, & sur-tout par ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* dans cette république, & par quelques traductions d'ouvrages anglois en françois, est de la même famille, & fait honneur à ce nom. * *Mémoires du tems. Vies de Descartes*, par M. Baillet. Niceron, *mémoires, &c. tome VII. & tome X. premiere partie.* René Thuillier, *diarium minimorum*, &c.

NICET, en latin, *Flavius Nicetius*, fut un des plus judicieux & des plus eloquens orateurs du V. siécle dans les Gaules. Le pere Sirmond, Jésuite, croit qu'il étoit Lyonnois; & Savaron, dans ses notes sur saint Sidoine Apollinaire, prétend qu'il étoit d'Auvergne, ou au moins que sa famille étoit de ce pays, où l'on voit encore un bourg appellé Nicet. Quoi qu'il en soit, Nicet sortoit d'une famille de Sénateurs,

& il fut d'abord avocat, puis assesseur du préfet du prétoire. Sidoine, qui en parle avec beaucoup d'éloge, étoit encore fort jeune lorsque Nicet brilloit déja dans le public par son éloquence. Il n'étoit pas moins versé dans la jurisprudence qu'habile dans l'art de bien parler, & il joignoit à ces talens une grande modestie & une pudeur admirable. Sidoine en fut aimé, & leur liaison fut si étroite, que jamais rien ne pût l'altérer. Le premier, quoique parvenu à l'épiscopat, se faisoit honneur d'être uni avec ce grand homme, & il avoue que son exemple & ses conseils l'animoient beaucoup au travail. Nicet passoit en effet pour tenir le premier rang entre les gens de lettres de son siécle. A la cérémonie du consulat d'Astere, qui paroît s'être faite à Lyon l'an 449. tous les avocats jetterent les yeux sur lui, qui étoit présent, pour haranguer au jour marqué, & il répondit à leur attente en parlant avec son éloquence ordinaire, & en joignant la gravité à l'action, la force du raisonnement à l'élégance du discours, & à toutes ces qualités un ordre & un arrangement qui surpassoient tout le reste. En d'autres rencontres, il ne se fit pas moins admirer au sujet de la loi de la prescription de trente ans, qui apportoit de grands retardemens dans la prescription des affaires. Avant que cette loi fût connue dans les Gaules, Nicet en avoit développé tous les principes & toutes les conséquences, ce qui lui attira de grands eloges. Son éloquence & son sçavoir l'avoient fait regarder comme un des premiers magistrats de son tems, & un préfet des Gaules, qui fut ensuite consul, ne faisoit rien que par son conseil. Saint Sidoine, deja cité, assure en effet qu'il ne reconnoissoit rien dans Flavius Nicetius, qui ne fût digne de son admiration, & qu'il n'eût souhaité de posseder lui-même. C'étoit en l'an 477. que Sidoine louoit ainsi Nicet, & il en parle comme d'un homme qui vivoit encore. * Sidonii Apolinaris *epistola, lib. 8.* &c. Savaron & Sirmond, notes sur les lettres de saint Sidoine Apollinaire. Tillemont, *histoire ecclésiastique, tome IV. Histoire littéraire de la France*, par DD. Rivet & Colombe, Benédictins de la congrégation de saint Maur, *tome 2. pag. 500. & suiv.* &c.

NICET, (saint) évêque de Tréves, *dont on a parlé trop superficiellement dans le Moreri, sous le nom de* NICETIUS, vivoit dans le VI. siécle de l'église, & fut l'un des plus grands évêques de son tems. Après qu'il eut été instruit dans les lettres, ses parens le mirent sous la conduite d'un abbé d'un monastere inconnu jusqu'ici. On croit qu'il étoit situé dans les états du roi Thierri, sur les frontieres de France & d'Italie, mais non dans le diocèse ou dans la ville de Limoges, comme le dit l'auteur de l'*histoire de Tréves*, publiée par dom Luc d'Acheri, dans son Spicilége, tome XII. de l'édition *in-4°.* Nicet fit à cette école de si grands progrès dans la vertu, qu'après la mort de l'abbé il fut élu pour remplir sa place, Le roi Thierri, plein de vénération pour lui, écoutoit volontiers les avis qu'il lui donnoit, & il le fit élire évêque de Tréves, du consentement du peuple, l'an 527. Theodebert fils & successeur de Thierri, & Clotaire I. ressentirent plus d'une fois les effets de son zéle. Nicet leur parloit avec cette liberté apostolique si désirable dans un évêque. Le dernier s'en offensa cependant & l'exila : mais Nicet fut rappellé peu après par Sigebert, successeur & fils de Clotaire. Le saint prélat rendu à son église, continua de la gouverner avec un zéle qu'il étendit même sur tous les besoins de l'église des Gaules. En 535. il assista au premier concile de Clermont, & au deuxiéme en 549. Il se trouva la même année au cinquieme concile d'Orléans, & en 551. au deuxiéme concile de Paris, dans l'affaire de Saffarac évêque de cette ville. Vers le même tems, & avant l'an 555. il en assembla un dans la ville de Toul, au sujet des mauvais traitemens qu'il avoit reçus de quelques françois incestueux qu'il avoit été obligé d'excommunier. Les actes de ce concile ne sont pas venus jusqu'à nous. Touché du ravage que faisoit l'Arianisme parmi les Lombards, il écrivit à Clodosinde, princesse Catholique, femme d'Alboin, roi de la nation, pour l'engager à retirer de l'heresie le prince son mari ; & ayant appris que l'empereur Justinien s'étoit laissé séduire par les sectateurs de l'Eutychianisme, il écrivit aussi à ce prince pour tâcher de le détromper de son erreur. Ces deux lettres se trouvent dans le recueil des conciles, & dans les collections de Freher & de du Chesne sur l'histoire de France. Le pere Sirmont met vers l'an 563. celle qui est adressée à l'empereur Justinien, & vers 565. celle à Clodosinde. Mais il y a apparence que celle-ci a précedé l'autre, & qu'il faut mettre en 561. ou 562. celle à Clodosinde, & vers 565. celle à Justinien, qui fut envoyée par le prêtre Lactance, qui étoit venu d'Orient dans les Gaules visiter les lieux de dévotion. Outre ces deux lettres dont celle à Clodosinde se trouve encore dans l'appendice des œuvres de saint Grégoire de Tours, on a encore deux petits traités ascétiques de saint Nicet, que dom Luc d'Acheri a publié dans le tome troisiéme de son Spicilége en 1659. Ils sont écrits en latin ; l'un est intitulé, *des veilles des serviteurs de Dieu* : l'autre *des avantages de la psalmodie*. Ils se trouvent dans quelques manuscrits sous le nom de Nicetas, évêque des Daces ; mais celui de l'abbaye de saint Germain des Prés, d'où le pere d'Acheri les a tirés, les attribue à l'évêque Nicet, & l'éditeur prouve que c'est l'évêque de Tréves. Il paroît que l'auteur les composa lorsqu'il n'étoit encore qu'abbé : presque tout ce qu'il y dit ne convient gueres qu'à des moines. Le style en est fort simple, mais clair, net, uniforme, mais la diction en est assez pure pour le tems où écrivoit l'auteur, & l'on trouve beaucoup de justesse dans les pensées. Il seroit à souhaiter que ces deux traités fussent plus profonds. S. Nicet mourut vers l'an 566. & fut inhumé dans l'église de saint Maximin un de ses prédécesseurs, où son tombeau devint célèbre par les miracles que Dieu y opéra. Florien abbé de Roman-Moutier en fait de grands éloges dans deux lettres qu'il lui adressa. Il eut pour successeur dans le siége de Tréves saint Magneric, qui avoit été son disciple. Fortunat de Poitiers donne à saint Nicet une place honorable entre les grands évêques de son tems, qu'il célébre dans ses poësies. Un martyrologe manuscrit, ancien de plus de 600. ans, attribué aussi à saint Nicet le célèbre cantique *Te Deum laudamus*. Mais il est plus ancien que ce prélat, puisqu'il se chantoit dans l'église avant que saint Benoît écrivît sa régle. * Gregor. Turon. *in vitis patrum, c. 17. Spicileg. tom. 3. & 12.* Mabillon, *actes des saints de l'ordre de saint Benoît, tom. 1.* Bulteau, *histoire monastique d'occident*, &c. *Histoire littéraire de la France, tome 3 &c.*

NICOLAI, famille illustre & ancienne dans la robe, &c. *Ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette famille, rapportée dans ce dictionaire édition de 1725.*

VI. Nicolas Nicolaï, premier président de la chambre des comtes, &c. *Nicolas*, marquis de Presle, & d'Ivor, &c. laissa de *Marie* Brion pour fille unique *Marie-Charlotte Elisabeth* Nicolaï, mariée le 29. d'Octobre 1721. avec *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, &c. *Ajoûtez aussi à l'édition de 1732.* que *Marie-Charlotte-Elisabeth* Nicolaï, restée veuve de *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, mestre de camp de cavalerie, & gouverneur des ville & château de saint Malo, le 13. de Janvier 1727. se remaria le 3. de Mars 1732. avec *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, & ci-devant prémier gentilhomme de sa chambre, veuf de *Marie-Henriette* de Beauvilier. *Augustine* de Coëtquen de Combourg, sa fille unique, a été mariée à l'âge de douze ans le premier de Mars 1735. avec le duc de Rochechouart, son beau-fils. *voyez* ROCHECHOUART *dans le supplément.*

VII. Jean-Aimar Nicolaï, marquis de Goussainville, seigneur d'Ivor, &c. *Ajoûtez aussi dans l'édition de 1732.* que *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon sa seconde femme, mourut après une longue maladie le 27. d'Avril 1733. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Il a eu d'elle *Marie-Elisabeth* Nicolaï, née le 28. de Janvier 1707. mariée le 23. de Février 1723. avec *Louis-Charles* de la Chastre, comte de Nançay, seigneur de Malicorne, appellé *le marquis de la Chastre*, colonel du regiment de Bearn, gouverneur du fort de Pecquais en Languedoc, fait brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. & tué le 29. de Juin suivant à la bataille de Parme. La seconde de ses filles se nommoit *Françoise-Christine* Nicolaï, née le 15. de Février 1708. mariée le 9. de Juiller 1725. avec *Michel* de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, seigneur de Manne, mestre de camp du régiment de cavalerie de Bretagne, gouverneur

des isle & citadelle, châteaux, & forts d'Antibes, Grasse & leurs dépendances, & brigadier des armées du roi de la promotion du 20. de Février 1734. AYMAR-JEAN (non *Armand-Jean*, comme on lit dans l'édition de 1725. (Nicolaï, qui suit; *Christine-Louise* Nicolaï, né le 8. May 1711. morte jeune; & *Antoine-Chrétien* Nicolaï, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, né le 12. de Novembre 1711. & fait mestre de camp d'un régiment de dragons au lieu de son frere ainé par commission du 2. de Juillet 1731.

VIII. AYMAR-JEAN Nicolaï, marquis de Goussainville, né le 10. d'Avril 1709. fut fait mestre de camp d'un régiment de dragons par commission du 15. d'Août 1727. mais après la mort de son frere ainé, on lui fit quitter le service, & il fut reçu d'abord conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais le 3. d'Août 1731. & ensuite premier président de la chambre des comptes en survivance le 18. de Décembre de la même année. Il fut installé dans cette charge par l'entiere démission de son pere le 1734. Il a été marié le 16. de Mars 1733. avec *Magdelaine-Charlotte-Guillelmine-Leontine* de Ventimille du Luc, née le 14. de Mars 1715. fille de *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille des comtes de Marseille, marquis du Luc, & de la Marthe, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi, le 20. de Février 1734. & gouverneur des isles de Porqueirolles, & Lingoustier, & de *Marie-Charlotte* de Refuge. Il a eu d'elle *Aymar-Charles* Nicolaï, né le 9. de Septembre 1734.

VIII. JEAN-BAPTISTE, *lisez* ANTOINE-NICOLAS Nicolaï, marquis de Goussainville, &c. né le 10. Octobre 1692. &c. est mort au village d'Auteuil près de Paris, après une longue maladie, le 15. (non le 16. *comme il est dit dans l'edition de 1732.*) de Juin 1731. âgé de 39. ans, sans avoir été marié. Il fut inhumé dans le chœur de l'église d'Auteuil, où l'on voit son épitaphe qui ne contient que ses qualités.

NICOLAI, (Laurent) Jésuite, &c. *Ajoûtez à son article pour l'edition de ce dictionaire 1725. qu*'il mourut à Vilna, dans la Lithuanie le 5. de May 1622. âgé de quatre-vingt-quatre ans.

NICOLAI, (Jean) Dominicain. *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, s'est fait connoître dans le XVII. siécle par ses ouvrages & par la singularité de ses opinions. Il n'étoit pas né à Verdun, *comme on le dit dans le Moreri*, mais à Monza, village du diocèse de Verdun près de Stenay, l'an 1594. Il entra à l'âge de 12. ans dans l'ordre de saint Dominique, où il fit profession en 1612. On l'envoya ensuite à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie le 15. de Juillet 1632. Son érudition le fit retenir dans cette ville où il a régenté pendant vingt ans la théologie dans la maison de son ordre située rue saint Jacques, dont il fut élu prieur en 1661. & il y mourut le 7. de May 1673. âgé de soixante-dix-huit ans. Il fut enterré le neuf. Il a passé une partie de sa vie à travailler sur le texte de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux qui en ont de fort differens de ceux de cette célebre école, ce qui lui a attiré quelques critiques qui ont été fort goûtées par ceux qui ont été versés dans la lecture de saint Thomas & de saint Augustin. Ses ouvrages sont: 1. *Gallia dignitas adversùs praeposterum Catalaniæ assertorem vindicata*, &c. à Paris en 1644. *in-4°*. Cet ouvrage est encore celui du pere Mesplede, son confrere, qui dans sa *Catalania Gallica vindicata*, imprimée à Paris en 1643. avoit rejetté la transaction qu'on prétend avoir été faite au sujet de la Catalogne entre saint Louis, roi de France, & Jacques roi d'Aragon. 2. *Ludovici justi XIII. nuncupati, Galliæ & Navarræ regis triomphalia monumenta*, &c. ouvrage rempli d'emblêmes, de figures, de vers latins & françois, &c. à Paris en 1649. *in-folio*. Cet ouvrage valut au pere Nicolaï une pension de 600. livres de la part de la cour, qui le lui avoit fait entreprendre. 3. La théologie latine de Rainier de Pise de l'ordre des Freres Prêcheurs, &c. avec des corrections & des supplémens, à Lyon en 1655. *in-fol.* 3. vol. & au même lieu en 1670. aussi en 3. volumes *in-fol.* avec de nouvelles corrections & additions, qui ne font pas plus rechercher cet ouvrage qui est presque oublié. 4. *Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi Sorbonici doctoris & socii ad quæstionem juris pertinente, pronuntiatum in comitiis theologicæ facultatis*, &c. à Paris en 1656. *in-4°*. C'est le jugement de quelques docteurs de la faculté de théologie de Paris, contre la proposition de M. Arnauld, *Defuit gratia Petro*, &c. Le pere Nicolaï prétendoit que cette censure n'avoit pas été assez raisonnée, & il s'efforce dans cet ouvrage de montrer qu'elle a été justement prononcée. Il a donné aussi cet écrit en françois sous le titre de, *avis délibératif*, &c. à Paris en 1656. M. Arnauld a répondu à cette censure dans plusieurs écrits, & y a justifié la proposition condamnée, en particulier dans sa *Dissertatio quadripartita*, &c. à laquelle M. Nicole a eu part, & dans les *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem adversùm Joannem Nicolai*, &c. qui est encore un ouvrage de MM. Arnauld & Nicole. On fait voir en particulier dans cet écrit, comme M. Nicole le remarque dans la deuxiéme note sur la premiere lettre au provincial, que le pere Nicolaï n'étoit rien moins que Thomiste, & qu'il avoit entierement abandonné la doctrine de son ordre. 5. Le pere Niceron, dans le tome XIV. de ses mémoires, met au nombre des ouvrages du pere Nicolaï, *les thèses Molinistiques effacées par des notes Thomistiques*, en latin: c'est tout le contraire. Les thèses sont à la vérité du pere Nicolaï, qui les fit soûtenir au mois de Janvier 1656. par François Malié, religieux du même ordre; mais elles sont seulement intitulées, *thèses sur la grace*. L'ouvrage qui a pour titre: *Molinisticæ theses Thomisticis notis expunctæ*, & qui parut la même année, est composé de deux parties: sçavoir, des thèses du pere Nicolaï, & de la réfutation de ces thèses par des notes conformes aux sentimens de saint Thomas, lesquelles notes, beaucoup plus amples que les positions des thèses, sont de M. Nicole. On a réimprimé cet ouvrage dans le recueil intitulé, *causa Arnaldina*, & l'on trouve à la fin un court écrit du même M. Nicole contre le *judicium censorium* du pere Nicolaï: cet écrit est intitulé, essai de calomnies du pere Nicolaï, (*fratris Joannis Nicolai calumniarum specimen ex libello cui titulus, Censorium suffragium, &c.*) Sans cette remarque, on met le pere Nicolaï en contradiction avec lui-même dans le même ouvrage. 6. *Sancti Thomæ Aquinatis expositio continua super quatuor Evangelistas*, &c. à Paris en 1657. *in-fol.* à Lyon en 1670. *in fol.* 7. *S. Thomæ Aquinatis praclarissima commentaria in 4. libros sententiarum Petri Lombardi*, &c. avec des notes, à Paris en 1659. *in fol.* en 4. tomes. 8. *S. Thomæ Aquinatis commentarius posterior super libros sententiarum*, &c. à Paris en 1660. *in fol.* Le pere Nicolaï tâche de prouver dans la préface, que cet ouvrage est de saint Thomas, mais les peres Quétif & Echard, dans la bibliotheque des auteurs de leur ordre, prétendent qu'il est du cardinal *Annibal de Annibaldis*, Dominicain. 9. *S. Thomæ Aquinatis quodlibetales quæstiones*, &c. à Paris en 1660. *in fol.* Cette édition est fort peu correcte. 10. *Festivus fratrum Prædicatorum S. Jacobi pro natali regio plausus*, &c. à Paris, 1661. *in-4°*. C'est un poëme latin. 11. *Summa theologica S. Thomæ Aquinatis accuratius recognita*, &c. avec des notes, à Paris en 1663 *in fol.* & à Lyon en 1685. *in fol.* Cette derniere édition est bien executée pour l'impression. 12. *De jejunii Christiani & Christianæ abstinentiæ vero ac legitimo ritu &c. dissertatio*, à Paris en 1667. *in-12*. La disette des vivres causée par le siége de la ville de Paris en 1649. ayant obligé l'archevêque de cette ville de permettre pendant le carême l'usage de la viande le lundi, le mardi, & le Jeudi de chaque semaine, on agita si l'on étoit aussi dispensé du jeûne ces jours-là. M. de Launoi fut pour la négative & le pere Nicolaï soutint le contraire, mais cependant sans décider clairement la question. 13. Une dissertation latine sur le concile plénier dont S. Augustin allegue le jugement touchant le concile des hérétiques, *in-12*. à Paris en 1667. il veut que ce soit le concile de Nicée, non celui d'Arles comme M. de Launoi avoit tâché de le prouver. En 1668. il donna une seconde dissertation sur le même sujet, aussi en latin, & encore contre M. de Launoi. 14. *De baptismi antiquo usu ab Ecclesia instituto*, &c. en deux dissertations, à Paris en 1667. *in-12*. il prétend dans la premiere contre M. de Launoi, que l'usage de l'église Romaine de n'administrer autrefois le baptême qu'à Pâques & à la Pentecôte, hors les cas de nécessité, étoit généralement observé dans toutes les églises; & dans la seconde, que l'é-

glise n'a jamais contraint les Juifs & les Infidéles à recevoir le baptême. Il avoit fait préluder ces dissertations par un avertissement latin, où il fait aussi son apologie, & cet écrit qui parut en 1658. *in-12.* à Paris, n'est, dit le pere Niceron, plein que de personnalités qui n'interessent en rien le public, & de ces injures qui ne sont propres qu'à blesser la charité, &c. 15. *In catenam auream sancti Thomæ ac P. Nicolai, editionem novam apologetica præfatio*, à Paris en 1668. contre le pere Combefis, avec un *appendix* contre le pere Bernard Guyard, Jacobin. Le pere Combefis ayant repoussé l'attaque, le pere Nicolaï repliqua par un nouvel écrit latin, qui parut à Lyon en 1669. Dès 1644. il avoit publié contre le pere Louis Mesplede du même ordre, par le commandement de ses superieurs, un autre écrit latin pour prouver contre un écrit de ce pere, que l'ordre des Freres Prêcheurs n'avoit pas besoin de renouvellement. Etant à Rome en 1628. il récita un discours latin sur la prise de la Rochelle par Louis XIII. Il a fait aussi l'office de Pie V. & des discours françois, pour demander au roi & à la reine sa mere, regente du royaume, que le droit de suffrage dans les assemblées de la faculté de théologie ne fût pas restreint par rapport aux réguliers, à un certain nombre de personnes pour chaque ordre, & il les a récités dans les assemblées tenues par les députés de ces ordres pour deliberer sur ces matieres. Dans la bibliotheque des écrivains de l'ordre de saint Dominique, on lui attribue un traité *De ritu antiquo & hodierno bacchanaliorum*, que Gronovius a donné en effet sous le nom de ce pere, dans le tome 7. de ses antiquités grecques. Ce traité avoit déja paru à Helmstadt en 1679. mais on le croit de Jean Nicolai, qui a été long tems professeur à Tubingen, & de qui l'on a plusieurs autres dissertations de même genre. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article.

NICOLAS AUX BOIS, (saint) célébre abbaye de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de saint Maur, est située à trois lieues de Laon dans une affreuse solitude. Elle doit son origine à deux hermites, & reconnoit pour fondateur Philippe premier roi France. Il paroît par les masures qui y restent, qu'elle étoit autrefois plus considerable qu'elle n'est aujourd'hui. On y montre une grande salle, dans laquelle on prétend qu'il s'est tenu un concile du tems de saint Bernard, dont on a des lettres ecrites à l'abbé de saint Nicolas. On y voit aussi des prisons royales. Les peuples révérent dans ce monastere Bernard Arquet, qui étant grand vicaire de l'évêque de Basas abbé commendataire de ce monastere, quitta volontairement son emploi, & toutes les commodités de la vie, pour se charger d'une cure de campagne abandonnée. Il y donna toute son attention. Il eut besoin d'une grande patience que Dieu lui accorda. Il n'épargna ni peines, ni travaux; il prêcha de parole & d'exemple, & s'y acquit une si grande réputation qu'étant mort en odeur de sainteté en 1651. les peuples n'ont cessé depuis de venir offrir leurs prieres à Dieu sur son tombeau, & croient obtenir des graces du ciel par son intercession. * *Mém. du tems. Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *in-4°. tome 2. page 49.*

NICOLAS, (Saint) evêque de Myre. *On en a parlé dans le dictionaire, mais il est bon de faire quelques reflexions sur ce qu'on y a dit qu*'il n'y a aucun auteur, ni aucun monument qui prouve qu'il ait assisté au concile de Nicée. Il est vrai que MM. de Tillemont & Baillet, & d'autres célébres ecrivains ont relegué ce saint au nombre des Saints inconnus, & qu'ils ont traité de fable tout ce que Metaphraste en a écrit. Ils ont nié entr'autres qu'il ait vécu sous Constantin, & qu'il ait assisté au concile de Nicée. Cependant Eustratius, prêtre de la grande église de Constantinople, qui vivoit au milieu du VI. siécle, peu après le V. concile général, rapporte dans un de ses ouvrages que nous avons encore à la fin du traité de Leon Allatius *de utriusque ecclesiæ, &c. de purgatorio, consensione*, & dans le pere Combefis, *Bibl. concionat.* au deuxieme jour de Novembre, il rapporte, dis-je, un extrait d'une vie de saint Nicolas écrite au plûtard dans le V. siécle, qui fait voir que ce saint évêque de Myre vivoit au tems du grand Constantin. Le fait dont il s'agit dans cet extrait est ce qui arriva aux trois tribuns que l'empereur tenoit en prison sur de fausses accusations. Un nommé Nepotien invoqua saint Nicolas, quoiqu'absent, pour la délivrance de ces trois innocens, & le saint s'apparut en effet pendant la nuit à Constantin, & le menaça d'une guerre facheuse dans la Dalmatie, s'il ne mettoit les trois prisonniers en liberté. Quand cette apparition seroit fausse, il en resulte toûjours qu'au V. siecle on etoit convaincu que saint Nicolas vivoit au tems de Constantin; or au V. siecle les tems n'etoient pas si éloignés qu'on ne pût pas en être informé. Mais si saint Nicolas a vecu sous Constantin, il n'est pas difficile d'en conclure qu'il a assisté au concile de Nicée. Ce qui a fait dire le contraire, c'est que le nom de ce prelat ne se trouve pas dans les differentes éditions du catalogue latin que nous avons des peres de ce concile. Mais ce catalogue est très-imparfait, puisque de 318. évêques qui composoient cette sainte assemblée, on n'y en trouve gueres que 200. Jean Selden a publié dans ses notes sur un ouvrage d'Eutychius d'Alexandrie de l'origine de son eglise, un autre catalogue arabe, où on lit parmi les prelats qui ont assisté au concile de Nicée, *Nicolaus et Mirdan*, ce qui certainement ressemble assez à *Nicolaus Myronum*, ou *Myreorum*. Voila donc quelques auteurs & quelques monumens qui placent saint Nicolas de Myre sous Constantin, & entre les prelats qui ont assisté au concile de Nicée.* *Dissertation sur saint Nicolas de Myre*, par le pere le Quien, Dominicain, dans le sixiéme volume, premiere partie des *Mémoires de litterature & d'histoire*, chez Simart, *page 106.*

NICOLAS, evêque de Butrinto, ou Botronto, dans l'Albanie, étoit de l'ordre des Freres Prêcheurs, & eut un grand credit auprès de l'empereur Henri VII. Ce prince se servit utilement des conseils & de la prudence de Nicolas dans les troubles & les factions intestines qui dechiroient alors toute l'Italie. Ce prelat fut envoyé par Henri vers le pape Clement V. pour aviser des moyens de remedier à ces maux. Il n'étoit pas encore de retour lorsqu'il apprit la mort prompte de l'empereur arrivée le 24. d'Août 1313. Par reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçûs, & de l'estime que ce prince lui avoit témoignée, il ecrivit sur la fin de la même année une relation fort ample du voyage de Henri en Italie depuis l'an 1310. jusqu'en 1313. & l'adressa au pape Clement V. qui mourut l'année suivante au mois d'Avril. Cette relation qui est écrite en latin, est curieuse, & très-utile pour l'histoire de ce tems-là. M. Baluze l'a fait imprimer le premier à la fin du second volume de ses vies des papes d'Avignon, & M.L.A. Muratori l'a donné, après ce sçavant, dans le tome IX. de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan en 1726. On croit que Nicolas étoit Allemand.

NICOLAS DE CUSA, dit aussi *Cusanus*, cardinal, &c. *Son article est si defectueux dans le Moreri, que nous croyons devoir en donner ici un nouveau.* Nicolas nâquit l'an 1401. & fut appellé *Cusa*, du nom d'un village, sa patrie, situé sur la Moselle dans le diocèse de Trèves. Son pere qui étoit pêcheur, ou batelier, se nommoit *Jean* Crebs, & sa mere *Catherine* Roëmers. Echapé, dit-on, de la maison de son pere, où il étoit maltraité, le comte de Mandrescheidt le prit chez lui & peu après l'envoya à Deventer pour le faire etudier. Il y fut instruit par quelques chanoines réguliers dont le couvent étoit voisin de la ville, & y avança d'un pas égal dans les sciences & dans la vertu. Il visita ensuite les plus fameuses universités de l'Allemagne, commençant par celle de Deventer même, passa en Italie, & prit à Padoue, âgé de vingt trois ans, le bonnet de docteur en droit canon. Outre la langue latine, qu'il entendoit assez bien pour son tems, il apprit encore le grec & l'hebreu. Il s'éleva par la force de son génie au-dessus de la philosophie qui regnoit de son tems, & ressuscita en quelque sorte les mathématiques qui sembloient ensevelies dans l'oubli le plus profond. Il parvint à une connoissance fort étendue de l'histoire ecclesiastique, & possedoit l'écriture mieux qu'aucun de ses contemporains. Un ancien abregé de sa vie écrite en françois dit expressément que ses études finies, il entra chez les chanoines réguliers de saint Augustin dans le monastere de Tartemberg. Lui-même dans son livre *de filiatione Dei*, adressé à un religieux de ce monastere, appelle celui-ci son confrere, & lui parle ainsi: « Personne ne peut nier que nous autres cha» noines ne soyons religieux, & il ajoûte : Si nous sommes en

» certaines choses moins gênés que d'autres, la regle que nous » suivons donne cependant la forme de religion à notre » institut, & c'est pour cela que nous ne pouvons faire ni » donation, ni testament, ni aucun acte de proprieté, bien » que nous ayons l'administration des revenus de nos béné- » fices. » Il parle encore de la même maniere à la fin d'un sermon qui se trouve au livre VI. *des exercices*. Mais on ne trouve nulle part aucune preuve, aucune raison qui puissent faire croire qu'il ait été Dominicain, comme Antoine de Sienne, Alfonse Fernandez, & quelques autres l'ont dit. Les bénéfices qu'il a possedés montrent aussi la fausseté de cette opinion. En effet il fut d'abord doyen, non pas de saint Florent à Constance, *comme on le dit dans le Moreri*, mais de saint Florin à Coblentz. Il fut ensuite archidiacre de Liege, & il étoit révêtu de cette dignité lorsqu'il assista au concile de Bâle en 1431. Cusa entra d'abord dans les sentimens de ceux des membres du concile qui furent opposés au pape Eugene, il leur adressa même un ouvrage *sur l'union qui doit regner entre les Catholiques*. Il employa la connoissance qu'il avoit des mathématiques à former un projet de réformation du calendrier, & présenta ce traité au concile : il montroit la nécessité de corriger celui qui étoit en usage, & proposoit la maniere d'en dresser un plus parfait. Mais les grandes affaires qui s'agitoient à Bâle, & la division qui regnoit entre le concile & le pape, empêcherent qu'on n'eût à son projet toute l'attention qu'il méritoit. Il fut au reste dans ce concile un des plus grands défenseurs de l'autorité du concile, même sur le pape. Il s'attacha cependant dans la suite à Eugene, qui l'envoya en Grece avec l'archevêque de Tarentaise pour la réunion des deux églises, & en conséquence de sa négociation, Jean, empereur de Constantinople, son frere Demetrius, le patriarche, & soixante-dix évêques se rendirent en Italie pour traiter de cette réunion. Ce succès porta le pape à députer de nouveau Cusa à une assemblée que les princes d'Allemagne, les ambassadeurs du roi de France, & ceux d'Espagne tenoient a Nuremberg, & où il fut decidé que tous ces princes garderoient la neutralité. Il se trouva aussi à l'assemblée de Francfort sur le même sujet, & à plusieurs autres colloques. Il alla même jusqu'à la cour de France, & dans cette longue division, il écrivit souvent aux princes & à leurs ambassadeurs. Dans l'intervalle de ces differentes assemblées tenues en Allemagne, Cusa toûjours revêtu de la qualité de légat, travailla avec succès à rétablir la discipline monastique dans plusieurs maisons religieuses. Il faisoit aux moines des discours édifians sur les devoirs de leur vocation, & composa pour la même fin quelques traités de spiritualité. Après la mort du pape Eugene, Cusa se retira dans son archidiaconé de Liege, où il fit un commentaire sur le commencement de la Genese. L'an 1448. le pape Nicolas V. grand amateur des gens de lettres, le fit cardinal, prêtre du titre de saint Pierre aux liens, & lui ayant envoyé une traduction d'Euclide qu'il avoit fait faire sur le grec, Cusa lui adressa un livre de géometrie dans lequel il se proposoit de chercher la quadrature du cercle, qui est encore à trouver. L'évêché de Brixen, dans le Tirol, étant venu à vacquer, le chapitre choisit Leonard Corsmer, chancelier de Sigismond, archiduc d'Autriche, comte de Tirol; mais comme il se trouva quelque irrégularité dans l'élection, le pape crut être en droit de donner ce siége à Cusa, qui y fut maintenu malgré les chanoines, & Sigismond même qui en prit la défense. Mais ce ne fut pas alors, *comme on l'a dit dans le Moreri*, que ce prince fit emprisonner le nouvel évêque. Cusa assista aux cérémonies de l'ouverture du Jubilé à Rome en 1450. & le pape l'envoya légat *à latere* vers les princes d'Allemagne pour les porter à faire la paix entre eux, & à tourner leurs armes contre Mahomet II. qui menaçoit la Chrétienté. Il fut aussi chargé de faire publier en ce pays les indulgence du jubilé, & de travailler à réformer les abus parmi les simples fidéles & les religieux. Cusa se comporta dans sa légation avec toute la pieté possible. Rien n'étoit plus simple que sa marche. Il étoit monté sur une mule; son domestique étoit très-peu nombreux, mais il avoit avec lui des personnes d'une capacité & d'une vertu distinguées, entr'autres Denys le Chartreux, si connu par sa pieté & par ses écrits. On sortoit en foule pour recevoir le légat; les princes & les prélats alloient au-devant de lui par honneur, & Cusa n'en étoit ni moins modeste, ni moins humble. Il defendit aux confesseurs de recevoir sous aucun pretexte de l'argent de ceux qu'ils confesseroient pour le jubilé, & aux pénitens de leur rien donner, & declara nulle la confession de ceux qui désobéiroient à cet ordre. Il ne voulut pas non plus que l'on taxât personne pour la guerre que l'on méditoit contre les infidéles, & se contenta d'exhorter chacun à y contribuer selon ses moyens & sa dévotion. Lui-même refusa de prendre les frais de sa légation sur les sommes qui furent recueillies, refusa tous les présens qui lui furent offerts, & voulut que tous ceux de sa suite l'imitassent dans ce rare désintéressement. Dans les monasteres où il descendoit, il prêchoit, il assistoit aux offices & autres exercices de la communauté, & faisoit de sages decrets pour le retablissement de la discipline. Ayant appris à la diéte de Ratisbonne qu'il y avoit quelque espérance de ramener les Bohémiens à l'église, il en avertit le pape qui le chargea en 1442. de travailler à cette affaire. Mais les Bohémiens ne voulurent jamais permettre qu'il vînt chez eux, & il fut obligé de négocier cette réunion par lettres, ce qui ne produisit pas un grand effet par la mauvaise volonté de ces peuples. Ce fut aussi en 1442. qu'il composa sa *Conjecture sur les derniers jours*, où il met la défaite de l'Ante-Christ & la glorieuse résurrection de l'église dans le XVIII. siécle, & avant l'année 1734. selon un calcul arbitraire qu'il s'étoit imaginé. Cet écrit dont on a parlé beaucoup depuis quelques années a été plusieurs fois traduit en françois. En 1700. on en donna une nouvelle traduction avec le texte latin & des remarques, à Amsterdam *in-12*. avec quelques autres pieces, & cet écrit a encore été traduit de nouveau depuis quelques années *in-4°*. & *in-12*. On y trouve de la pieté, de la pénétration d'esprit, & quelques singularités. En visitant le diocèse de Trèves, Cusa donna dans sa patrie de grands exemples de vertu, sur-tout d'humilité chrétienne, & de liberalité. Il fonda un hôpital à Cusa, & un seminaire à Deventer pour faire élever dans la pieté & dans les lettres vingt pauvres écoliers. Constantinople ayant été prise par Mahomet en 1450. Cusa fit de nouveaux effort pour réunir les princes Chrétiens contre le Turc. Il écrivit à plusieurs sur ce sujet, & composa un livre *de la paix qui devroit regner entre ceux qui ont une même foi*. Calixte III. le renvoya légat en Allemagne. En retournant à Rome il voulut mettre la reforme dans un monastere, l'archiduc Sigismond s'y opposa, & prit le parti des moines : la dispute fut vive, & l'archiduc se déclara violemment contre lui. Pie II. étant monté sur le siége de Rome après Calixte, Cusa lui offrit une réfutation de l'Alcoran, qu'il fit à dessein de prémunir contre le Mahométisme les Chrétiens qui étoient tombés sous la domination du Turc, & Pie II. le députa de nouveau en Allemagne pour y défendre les droits du saint siege contre les princes séculiers. A son retour il le fit légat à Rome même & gouverneur de cette ville pendant son absence, & fit ce qu'il put auprès de Sigismond pour le réconcilier avec lui. Sigismond fit de belles promesses; mais Cusa eut à peine remis le pied dans son diocèse, que l'archiduc le fit enlever par des gens armés & le mit en prison. Dès ce moment on cessa tous les offices divins dans presque tout son diocèse; le pape excommunia Sigismond, & celui-ci relâcha enfin le cardinal à des conditions injustes & très dures. Cusa rendu à son diocèse, mourut quelque tems après le 11. jour d'Août 1454. âgé de soixante-trois ans. Sa mort arriva à Todi, ville d'Umbrie, & son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de saint Pierre aux Liens. Il y a trois catalogues de ses ouvrages. L'abbé Tritheme donna le premier en 1492. il comprend : *De divisione Dei. De pace fidei. Reparatio calendarii. De mathematicis complementa. Cribratio Alcorani. De variatione sapientiæ. De ludo globi. Compendium. Catalogus de Sossesi. De mathematica perfectione contra Behemot. De Beryllo. Dedato patris luminum. De quærendo Deum. De apice theoriæ. De docta ignorantia. De conjecturis. De filiatione Dei. De Genesi & itione de sapientia. De quadratura circuli. De fortuna. Directorium speculantis. Sermones per totum annum. Epistola ad diversos*, &c. en 1514. Stapleton donna un nouveau catalogue des ouvrages de Cusa dans lequel il ne parle ni

du traité de la quadrature du cercle, ni de celui de la fortune, on ajoûte ceux-ci au catalogue de Trithème, *De concordantia Catholica. Dialogus de Deo abscondito. Exercitationum libri 10. Correctio tabularum Alphonsi. De transmutationibus geometricis. De arithmeticis complementis. Complementum theologicum. Apologia doctæ ignorantiæ. De æquitate. Septem epistolæ.* Il cite encore ceux-ci, *Directorium speculantis. Dialogus de Nonaccii. De figura mundi. De æqualitate. Inquisitio veri & boni. Tabula Persica in latinum ex græco reducta.* Le troisiéme catalogue est de Bellarmin. Il n'est ni si imparfait que le premier, ni si ample que le second. Aucun des trois ne contient un traité *De modo habilitandi ingenium ad discursum in dubiis*, que Cusa lui-même dit avoir fait, dans son troisiéme livre de sa concordance Catholique. Enfin dans les ouvrages de Cusa imprimés en trois tomes *in-fol.* à Basle en 1565. on trouve dans le second tome, *De annuntiatione dialogus*, & *De novissimo die*, & dans le troisiéme, *De finibus & cordis; De una recti curvique mensura; Complementum theologicum*: cinq ouvrages, dont le premier, le second & le cinquiéme ne sont que dans Bellarmin, & les deux autres ne se trouvent dans aucun des trois catalogues.* *Ajoûtez aux citations rapportées dans le Moreri*, la vie de Nicolas de Cusa, écrite en latin par Gaspard Hartzeim, Jésuite, & imprimée à Trèves en 1730. Les Journalistes de Trévoux en ont fait un assez bon extrait dans leurs mémoires du mois de Septembre 1733. L'ouvrage du pere Hartzeim est curieux, mais fort mal écrit, & contient plusieurs reflexions qui marquent trop de penchant pour de certaines opinions ultramontaines condamnées en France.

NICOLAS, (Gabriel) seigneur de la Reynie, &c. *Ajoûtez que* GABRIEL-JEAN Nicolas de la Reynie, *dont on parle* comme vivant *dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* est mort à Rome le 26. de Janvier 1734. sans avoir été marié.

NICOLAS EYMERIC, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu*'il fleurit sous Clement VII. *lisez* sous Urbain VI. qui eut Clement VII. pour concurrent à Avignon.

NICOLE, (Jean) pere du célebre PIERRE Nicole, nâquit à Chartres d'une famille connue, & y fut baptisé le 4. d'Octobre de l'an 1600. Il prit le parti du droit, & fit de bonnes études pour le tems où il vivoit. Il fut avocat au parlement & juge chambrier de l'évêque de Chartres. Il étoit bon harangueur, mais mauvais avocat. Plein d'anthousiasme, il donnoit dans un *Phœbus* insupportable, & semoit ses plaidoyers d'assez mauvais vers, ou traits de romans. On en trouva une grande quantité après sa mort dans son cabinet. Sa fille *Charlotte* voulut les vendre à la beurriere, mais *Pierre*, son fils, les fit brûler de peur que la ville ne fût innondée de ces mauvais écrits. Jean Nicole avoit fait ses études à Paris au college de la marche. Il épousa *Louise* Content, selon les registres de la paroisse de saint Martin de Chartres: d'autres registres la nomment *Constant*. Il mourut à Chartres en 1678. Il passe pour certain dans cette ville qu'il n'a jamais rien publié, ni en prose, ni en vers. Cependant l'abbé de Marolles dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, dit expressément que Jean Nicole, pere de Pierre, lui a fait présent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avoit traduites en françois, & l'on en trouve une en effet sous son nom imprimée *in-4°*. L'abbé de Marolles ajoûte, *qu'il en a reçû à diverses fois des vers latins & françois, étant*, continue-t-il, *le plus ancien de mes amis, & de même âge que je suis.* On sent la force de ce témoignage qui doit, ce semble, l'emporter sur la tradition de Chartres, & sur les incertitudes de dom Liron, qui dans sa bibliotheque Chartraine, n'est rien moins qu'exact dans tout ce qu'il dit de Messieurs Nicole.

NICOLE, (Claude) cousin germain du précedent, étoit fils de NICOLAS Nicole, receveur de la ville de Chartres, & de *Marie* Rabet, fille d'*Etienne* Rabet, conseiller au bailliage & siege présidial de Chartres, & de *Françoise* Lainé. Il nâquit à Chartres le 4. de Septembre 1611. & dans la suite il y fut conseiller du roi, & président en l'élection dudit Chartres. Il mourut dans cette ville, & y fut enterré en l'église de sainte Foy le 22. de Novembre 1685. non vers 1680. comme l'a dit M. Titon du Tillet dans son Parnasse François, *in fol.* Il avoit été marié avec *Jeanne* Boutard, fille de *Charles* Boutard, drapier, & de *Marguerite* Drouin, sa seconde femme, fille de *Vastin* Drouin, marchand à Chartres, & de *Marie* Tardiveau, sœur de *Gui* Tardiveau, curé du Boulay, & précepteur des pages de la reine Elisabeth, femme du roi Charles IX. & fille de *Michel* Tardiveau, drapier, & de *Verdune* Fournier. Claude Nicole possedoit bien les langues grecque, latine & Italienne, & écrivoit assez bien en françois. Il avoit du talent pour la poësie françoise; mais il en abusa. La plûpart de ses poësies sont fort licencieuses. La galenterie, & les pieces où la tendresse & les sentimens du cœur ont le plus de part, étoient fort de son goût. Les élegies amoureuses d'Ovide, les odes d'Horace sur des sujets trop libres, & quelques autres ouvrages dans le même goût, ont été les morceaux où il s'est attaché le plus, & où il n'a que trop bien réussi. Après que plusieurs de ses pieces eurent courues en feuilles séparées, il les réunit en deux volumes *in-12.* à Paris en 1660. chez Sercy, & les dédia au roi, sous le titre de *Oeuvres du président Nicole.* Ce recueil parut de nouveau après sa mort, augmenté de plusieurs pieces nouvelles, dont quelques-unes sont sur des sujets de pieté, en 1693. à Paris. Ces œuvres consistent en traductions en vers françois de plusieurs ouvrages d'Ovide, d'Horace, de Perse, de Martial, de Seneque le Tragique, de Claudien, & d'autres; en une traduction d'une élegie & d'une ode d'Anacréon, du poëme des amours d'Adonis par le cavalier Marin, &c. Claude Nicole eut plusieurs enfans, sçavoir *Jacques*, écuyer, conseiller du roi, premier président & lieutenant général au bailliage & siege présidial de Chartres en 1676. maire de la ville, & subdelegué de M. l'intendant d'Orléans à Chartres, mort président honoraire, & enterré en la paroisse de sainte Foy. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Bouvart, inhumée en l'église de sainte Foy le 23. de Juillet 1679. fille de *Jean* Bouvart, greffier de la prévôté de Chartres, & de *Marie* Pipereau, sa premiere femme: 2°. en 1679. avec *Catherine* Cheminais, native de Châteaudun, sœur du pere Cheminais, Jésuite, célébre prédicateur; *Claude*, chanoine de l'église de Chartres, qui après avoir quitté l'état ecclésiastique, alla voyager en pays étrangers, & mourut sans alliance; *Etienne*, reçû chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres par la résignation de *Claude*, son frere, le 29. d'Octobre 1664. inhumé en l'église de l'Hôtel-Dieu de Chartres le 27. de May 1694. étant mort le 26; *Pierre*, sieur d'Ebenville, ci-devant conseiller du roi & président en l'élection de Chartres, qui demeuroit à Paris en 1717. sur la paroisse de saint Sulpice, & étoit marié; *Françoise*, mariée avec *Charles* du Temple, conseiller; *Charles*, sieur de Rigean, mort le 7. de Septembre 1694. âgé de trente-huit ans, & enterré dans l'église de sainte Foy, où l'on voit son épitaphe; *Charlotte*, qui a vécu dans le célibat, & qui fut du nombre des dames de charité de la paroisse de saint Sulpice à Paris, morte à Chartres dans la communauté de l'Union Chrétienne le premier de Décembre 1712. & inhumée dans l'église de sainte Foy. Elle gémissoit beaucoup des poësies licencieuses de son pere, & il ne tint pas à elle qu'elles ne fussent entierement supprimées. Elle brûla toutes celles qui tomberent entre ses mains après la mort de son pere, & qui n'étoient point encore imprimées; & ayant appris qu'un libraire de Chartres vouloit réimprimer celles qui l'étoient déja, elle présenta contre lui à l'évêque de Chartres un placet fort bien dicté, & que l'on assure qu'elle avoit dressé elle-même. Elle y proteste entr'autres que son pere avoit lui-même condamné séverement ces fruits licencieux de sa plume, & qu'il les eût tous anéantis s'il lui eût été possible. On assure aussi qu'ayant appris qu'un autre libraire de Paris vouloit réimprimer lesdites œuvres, elle engagea *Pierre* Nicole, son cousin, à aller trouver ce libraire, que celui-ci le fit avec beaucoup de zéle, & que ce libraire lui ayant demandé à imprimer quelques uns de ses propres ouvrages pour l'indemniser, M. Nicole les lui refusa, *ne jugeant pas convenable*, dit-il, *de mettre des écrits de doctrine & de morale entre les mains d'un homme accoûtumé à n'imprimer que des romans & d'autres ouvrages absolument profanes.* Dans l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, qui a paru en 1733. on attribue ce placet & ces démarches à *Charlotte* Nicole, fille de *Jean*, & sœur de *Pierre*, & l'on conjecture que c'étoit

des poësies de *Jean* dont elle demandoit la suppression ; mais il est plus probable qu'il s'agit des écrits de *Claude*, & des démarches de *Charlotte*, fille dudit *Claude*.* *Mém. du tems.*

NICOLE, (Pierre) célèbre Théologien du XVII. siécle. *Commme on n'a dit que deux mots de sa vie dans le Moreri, il est juste d'en donner ici un nouvel article ; à l'égard de ses ouvrages nous ne parlerons que de ceux que l'on a oubliés, ou dont on n'a pas parlé exactement dans la liste qui suit l'article qu'il a dans le Moreri.* Pierre Nicole, né à Chartres, y fut baptisé dans l'églife de saint Martin le 13. d'Octobre 1625. ainsi il n'étoit pas né le 19. comme l'a dit l'auteur de sa vie, & ainsi que l'a répeté après lui le pere Niceron, qui a donné un extrait détaillé de cette vie dans le vingt-neuviéme volume de ses mémoires. Il étoit fils de JEAN Nicole, *dont on a donné un article plus haut*, & de *Louise* Content ou Constant. Né avec une grande ouverture d'esprit, une mémoire très-heureuse, une docilité raisonnable, une pénétration vive & profonde, il profita bien-tôt des instructions de son pere, qui entendoit bien les langues grecque & latine ; qui voulut être lui-même son précepteur, & qui lui fit lire les meilleurs auteurs de l'antiquité profane. A l'âge de quatorze ans, il avoit achevé le cours ordinaire des humanités, & lû tous les livres latins & grecs qui étoient en bon nombre dans la bibliotheque de son pere, & même plusieurs autres qu'il empruntoit à ses amis. Son pere l'envoya ensuite à Paris pour y faire sa philosophie, & ensuite sa théologie. Il arriva dans cette ville sur la fin de l'année 1642. & après son cours de philosophie, il reçut le degré de maître-ès-art le 23. de Juillet 1644. Il étudia la théologie en Sorbonne sous MM. le Moine & de Sainte-Beuve en 1645. & 1646. & continua sous M. le Maître. Pendant son cours il apprit l'hébreu, & se fortifia dans le grec, & il donnoit encore une partie de son tems à l'instruction de la jeunesse, dont messieurs de Port-Royal s'étoient chargé. Après ses trois années ordinaires de théologie, il prit le degré de bachelier, & soutint la these, qu'on appelle *Tentative*, le 19. de Juin 1649. Il se préparoit à entrer en licence, mais les disputes qui agitoient la faculté de théologie de Paris, à l'occasion des *cinq propositions*, le déterminerent à se contenter du baccalaureat. Plus libre alors, ses engagemens avec Port-Royal en devinrent plus suivis & plus étroits. Il fréquenta souvent cette maison ; il y fit d'assez longs séjours, & travailla avec M. Arnauld, à plusieurs des ouvrages que celui-ci se crut obligé de faire pour sa défense. Dans l'avertissement qui est au devant de quelques éditions des Lettres Provinciales avec les notes de Wendrock, il est dit qu'il étoit en Allemagne quand il composa ces notes ; cependant bien des gens croient que ce n'est qu'une fiction, & qu'il n'étoit en Allemagne qu'en esprit, parce qu'il prenoit un nom Allemand, & qu'il vouloit faire croire que ces notes venoient d'Allemagne. Quoi qu'il en soit, son sejour en ce pays, s'il est vrai qu'il en fit un alors, ne put être long, & il est certain qu'il étoit à Paris vers 1660. En 1664. il alla à Châtillon près de Paris, chez M. Varet, avec M. Arnauld, & il s'y occupa à différens ouvrages. Il demeura depuis en divers endroits, tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris, en l'abbaye de Haute-Fontaine au diocèse de Châlons en Champagne, & ailleurs. Au commencement de 1676. sollicité d'entrer dans les ordres sacrés, il résolut de consulter auparavant M. Pavillon, évêque d'Alet. Il partit pour ce voyage au commencement du printems, demeura trois semaines avec le prélat, & la conclusion fut qu'il resteroit dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, simple tonsuré. Il alla ensuite à Grenoble, passa à Anneci pour vénérer le corps de saint François de Sales qui y repose, & revint à Paris. Il y demeura tranquille jusqu'à l'an 1677. qu'une lettre qu'il écrivit pour les évêques de saint Pons & d'Arras au pape Innocent XI. contre les relâchemens des Casuistes, attira sur lui un orage qui l'engagea à se retirer. Il alla à Chartres, où son pere venoit de mourir ; & après avoir mis ordre à ses affaires temporelles, & fait quelques courses, il se rendit à Beauvais auprès de M. Choart de Buzenval, qui en étoit évêque, & peu après il sortit du royaume au mois de Mai 1679. se retira à Bruxelles, puis à Liege, & depuis à Orval, & en différens autres endroits. Une lettre datée du 6. de Juillet 1679. qu'il écrivit à M. de Harlay, archevêque de Paris, qu'il adressa d'abord à M. Marcelle, curé de saint Jacques du Haut-Pas dans la même ville, avec liberté de la présenter ou de la supprimer, & qui fut réellement remise au prélat, facilita son retour en France M. Robert, chanoine de l'église de Paris, obtint quelques tems après du même prélat, que M. Nicole pût revenir secrétement à Chartres, & il se rendit aussi-tôt dans cette ville sous le nom de M. de Berci, & y reprit ses occupations ordinaires. Ce même ami sollicita depuis pour lui la permission de revenir à Paris, & il l'obtint enfin en 1683. M. Nicole profita du repos qu'il trouva dans cette ville pour travailler à de nouveaux ouvrages. En 1693. voyant que ses infirmités étoient considerables, il résigna un bénéfice de fort modique revenu qu'il avoit à Beauvais. C'étoit une chapelle dans la collegiale de saint Vast, que M. de Buzenval lui avoit donnée pour le mettre sous sa jurisdiction, & dont M. Nicole n'avoit jamais rien retiré. Les deux années qu'il vécut depuis, il ne fit plus que languir, & enfin il mourut d'une seconde attaque d'apopléxie le 16. de Novembre 1695. âgé de soixante-dix ans. Il demeuroit dans la cour du monastere de la Cresche rue Françoise, où est aujourd'hui la communauté de saint François de Sales, & il fut enterré le lendemain dans l'église de S. Médard sa paroisse, au bas des marches de la grande porte du chœur. Il a vécu toute sa vie avec beaucoup de simplicité, & étoit fort peu versé dans les manieres du monde ; mais il avoit un génie profond : il excelloit dans la métaphysique ; sa conversation étoit agréable ; son jugement étoit solide & sain ; il avoit une érudition peu commune, beaucoup de pieté & de religion, & étoit consommé dans la théologie. Il s'étoit attaché d'abord aux belles lettres, & il s'est rendu capable d'imiter le style des meilleurs auteurs Latins, & en particulier celui de Terence. Il avoit une très-grande facilité d'écrire en cette langue. Il s'exerça aussi a écrire en françois, & c'est un des auteurs les plus polis & les plus exacts en cette langue. Il n'y en a gueres qui ait écrit avec tant de force & de solidité contre les Calvinistes, les nouveaux Mystiques, &c.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. NICOLE, oubliés dans le Moreri.

Réflexions sur le traité de la grandeur de l'église Romaine, ouvrage de M. de Barcos, abbé de saint Cyran, neveu de M. du Verger de Haurane, qui avoit eu la même abbaye. M. Nicole n'avoit pas vingt ans quand il fit ces réflexions, qui n'ont point été imprimées.

Le traité contre la comédie qui est à la fin des lettres intitulées : *Visionnaires.* M. Nicole n'avoit que vingt-cinq ans, lorsqu'il fit cet écrit. Il étoit alors à Paris avec M. Wallon de Beaupuis. Voici ce qui y dona lieu : M. de Barcos, abbé de saint Cyran, avoit fait contre les spectacles un traité qui est demeuré manuscrit. M. Nicole, entre les mains de qui il tomba, ne le trouva pas à son goût, ce qui l'engagea à faire celui-ci. Il disoit sur cela que c'étoit à tort que M. Racine, jeune alors, s'étoit plaint qu'il avoit fait ce traité contre lui, puisqu'il étoit composé cinq ou six ans avant qu'il eût entendu parler de ce poëte, & avant que celui-ci eût fait connoître son penchant pour le théatre.

Il a eu part aux principaux écrits faits en 1654. & 1655. pour la défense du livre & de la doctrine de M. Jansenius, évêque d'Ypres ; à la seconde lettre de M. Arnauld à un seigneur de la cour, & aux écrits faits pour défendre cette lettre, & la premiere ; aux *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, en 1656. avec MM. Arnauld & de la Lane ; à l'écrit intitulé, *Responsio ad Holdenum* : aux *Propositiones theologicæ duæ de quibus hodie maxime disputatur, clarissime demonstratæ*, en 1656. avec M. Arnauld ; à la défense de la proposition de M. Arnauld touchant le droit, contre la premiere lettre de M. Chamillard, *in 4°.* en 1656. avec M. Arnauld ; aux écrits intitulés : l'un *Vera sancti Thomæ de gratia sufficiente & efficaci doctrina, dilucide explanata* avec M. Arnauld, en 1656. l'autre, *Dissertatio theologica quadripartita super illa propositione SS. Chrysostomi & Augustini, defuit Petro tentato gratia sine qua nihil poterat*, en 1656. avec M. Arnauld.

En 1656. & 1657. il a revû les deux premieres lettres de M. Pascal au provincial, la sixiéme, la septiéme, & la

huitiéme, a donné le plan de la neuviéme, de l'onziéme, de la douziéme, a revû la treiziéme & la quatorziéme, & a fourni la matiére des trois dernieres.

En 1656. il fit avec MM. Arnauld & Pascal, les avis de MM. les curés de Paris, aux curés des autres diocèses de France sur le sujet des mauvaises maximes de quelques nouveaux Casuistes. *Tredecim theologorum vota ad examinandas quinque propositiones ab Innocentio X. selectorum brevibus animadversionibus illustrata*, *in-4°*. en 1657. & réimprimé dans le *causa Janseniana*, *in-8°*.

Mémoire contre la constitution d'Alexandre VII. & la déclaration de M. de Marca, en 1657. avec M. Arnauld.

Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansenius, du 28. d'Août 1657. avec MM. Arnauld & le Maistre.

Troisiéme, quatriéme, huitiéme & neuviéme écrit des curés de Paris, en 1658. & 1659.

Factum pour les curés de Rouen, contre l'apologie des Casuistes, en 1659. avec M. Arnauld. D'autres donnent ce *factum* à M. Hermant, chanoine de Beauvais,

Censure de l'apologie des Casuistes, pour M. de Janson, alors évêque de Digne, en 1659. avec M. Lombard, sieur de Trouillas.

Censure du même écrit, par M. l'évêque d'Orléans, du 14. de Juin 1658. avec M. Arnauld.

Censure du même par M. Godeau, évêque de Vence, en 1659. On assure que M. Nicole y a travaillé.

Onziéme écrit des curés de Paris, ou extrait de Tamboutin, en 1659. avec M. Arnauld.

Mémoires touchant les moyens d'appaiser les disputes présentes, en 1661. avec M. Arnauld.

Difficultés proposées à l'assemblée du clergé de France, qui se tint à Paris en cette année 1661. sur les délibérations touchant le formulaire.

De l'hérésie & du schisme que causeroit dans l'église de France la signature du formulaire, sans souffrir la distinction du fait & du droit, en 1661.

Trois lettres latines, l'une à Alexandre VII. la deuxiéme au cardinal d'Est, la troisiéme pour le cardinal Rospigliosi, au nom des grands vicaires du cardinal de Retz, en 1661.

Avis à MM. les évêques de France, sur la surprise qu'on prétend faire au pape pour lui faire donner quelque atteinte au mandement de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de la mere Catherine-Agnès de saint Paul Arnauld, à M. le Tellier, secrétaire d'état, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de la même, à la reine mere du roi, avec M. Arnauld, en 1661.

Lettre de la mere Magdelene de sainte Agnès de Ligny, à M. le Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de M. l'évêque d'Angers au roi, sur la signature du formulaire, avec M. Arnauld en 1661.

Traduction latine de la lettre du même pape, sur le formulaire, en 1661.

Lettre du même à M. de Lionne, secrétaire d'état, en 1661. avec M. Arnauld.

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle hérésie des Jésuites, contre le roi & contre l'état. Cet écrit composé en 1662. ne parut qu'en 1664. Il y en a qui veulent qu'il ne soit que de M. Arnauld.

Les illusions des Jésuites dans leur écrit intitulé, *Expositio theseos*, &c. en 1662. avec M. Arnauld.

Factum pour MM. les curés de Paris, contre les thésés des Jésuites, en 1662. avec M. Arnauld.

Deux lettres de M. l'évêque d'Angers au roi, sur le formulaire, en 1662. avec M. Arnauld.

Les justes plaintes des théologiens contre la déliberation d'une assemblée tenue à Paris le 2. d'Octobre 1663. & la défense des évêques improbateurs du formulaire contre l'entreprise de cette assemblée, en 1663. avec M. Arnauld.

Mémoire pour les religieuses de Port-Royal, *in-4°*. en 1664. avec M. Arnauld.

Deux requêtes des religieuses de Port-Royal, à M. de Péréfixe, en 1664.

Réflexions sur la déclaration de M. de Péréfix, avec M. Arnauld, en 1664.

Mandement de M. l'évêque d'Alet, du premier de Juin 1665. avec M. Arnauld.

Eclaircissemens de plusieurs faits particuliers contenus dans la deuxiéme partie de la réponse du sieur Desmarêts de saint Sorlin, à l'apologie de Port-Royal, en 1666.

Quatre mémoires sur la cause des évêques qui ont distingué le fait du droit, en 1666. avec M. Arnauld.

Réfutation du livre du pere Annat, en 1666. avec M. de la Lane.

Sixiéme & septiéme mémoires en faveur des quatre évêques, en 1666.

Remarques sur la bulle contre les censures de Sorbonne, &c. en 1665.

Lettre de plusieurs prélats au roi, sur l'affaire des quatre évêques, en 1668.

Lettre latine de plusieurs prélats au pape Clement IX. avec des changemens faits par l'évêque de Châlons. La même en françois.

Declaration envoyée au pape Clement IX. par MM. de Sens & de Châlons. M. Nicole fit cette piéce à Sens.

Defense du nouveau Testament de Mons, contre Maimbourg, en 1667. avec M. Arnauld. M. Nicole a revû aussi le premier volume de la défense du même nouveau Testament contre Mallet.

Réfutation de la réponse à la lettre sur la constance avec laquelle on doit soutenir la verité, &c. en 1668.

Avertissement du livre de M. Arnauld, intitulé, Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé, L'ancienne nouveauté de l'écriture-sainte, (par le sieur Charpy de Sainte-Croix) en 1665. réimprimé en 1735.

Relation de l'ouragan de Champagne, en 1669. *in-4°*. à Châlons.

Factum pour madame de Longueville, contre madame de Nemours, *in-4°*. avec M. Arnauld.

Dissertation latine sur l'église, en 1671. encore manuscrite.

Oraison funébre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, en 1672. On la donne à M. Nicole.

Memoire latin, manuscrit, envoyé à M. d'Alet, en 1677.

Réfutation des remarques de M. de Barcos, sur un traité de l'oraison mentale, en 1677.

Apologie de M. Nicole, par lui-même, au sujet de sa lettre à M. de Harlay, &c. Cet écrit n'a paru qu'en 1734. *in-12*.

L'histoire de Catherine Fontaine, autrement la Prieuse, *in-12*. en 1688. sans nom de ville, avec la réponse du sieur Villery.

Histoire de Jeanne Malin, avec quelques autres piéces sur le même sujet, *in-12*. 1688.

Mémoire sur la dispute entre le pere Mabillon & M. de Rancé au sujet des études monastiques, imprimé dans les œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinart.

Ecrits sur la grace generale, recueillis en deux volumes *in-12*. en 1715. avec une longue préface de l'éditeur.

Instructions théologiques & morales sur le Décalogue, à Paris, 2. vol. *in-12*. chez Osmont.

Ecrit sur des fontaines minérales de Chartres, manuscrit.

Nouvelles lettres *in-12*. en Hollande, sous le titre de *Lille*, en 1718. On y trouve sa lettre écrite au nom des évêques de saint Pons & d'Arras, celle à M. de Harlai, & quelques autres que l'on avoit déja séparément, ou dans d'autres recueils. On a réimprimé ce volume de lettres *in-12*. en 1735. sans nom de lieu; mais on auroit pû l'augmenter de plus de vingt-cinq lettres encore manuscrites qui sont entre les mains de plusieurs personnes.

Examen d'un écrit de M. Dirois, docteur de Sorbonne, touchant la soumission que l'on doit aux jugemens de l'église sur les livres. Cet écrit fait en 1664. se trouve à la fin d'un recueil de piéces sur le formulaire, imprimé en 1706. *in-12*.

Idée d'un évêque qui cherche la verité, brochure *in-4°*. imprimée en 1728. se trouvoit déja dans la refutation du livre du pere Annat, Jésuite, &c. faite en 1666.

Le traité de l'usure qui parut en 1720. *in 12*. à Paris chez

Babuti:

Babuty, sous le nom de M. Nicole, n'est point de cet auteur & avoit déja été imprimé à Lyon, sous le titre de *Mons*, en 1674. sous ce titre, *Le faux dépôt ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure.* Cet ouvrage est, de D. Bulteau, Benedictin. Dans l'édition de Lyon il est dit qu'il fut fait par un religieux, &c. & dans l'édition de Paris on a mis *pour* un religieux. L'edition de Lyon est aussi un peu plus ample dans quelques endroits, du reste c'est mot à mot le même ouvrage.

Les *Essais de morale* de M. Nicole, si souvent réimprimés, sont maintenant treize volumes *in-12.* ou *in-18.* parmi lesquels on trouve deux volumes de lettres. Ces volumes ont paru séparément en differens tems. La dissertation latine qui est au-devant du *Delectus epigrammatum* est sûrement de M. Nicole : mais le corps de l'ouvrage est de M. Lancelot. La premiere & la deuxiéme partie de la logique de Port-Royal dans la premiere édition, sont de M. Arnauld : mais les autres parties, les préfaces, & autres additions qui se trouvent dans cette édition & les quatre suivantes, sont de M. Nicole. M. Arnauld est auteur de la premiere & de la quatriéme partie de l'apologie des religieuses de Port-Royal ; la deuxiéme partie, la troisiéme, toutes les préfaces, & les dernieres feuilles de la quatriéme partie, faisant environ quarante pages, sont de M. Nicole. M. Arnauld n'a point travaillé aux visionaires ni aux imaginaires, M. Nicole en est seul auteur ; la cinquiéme imaginaire, sur l'excommunication, n'est point non plus de M. de Sainte-Marthe, tout est de M. Nicole. M. Gaudin, official de Paris, est auteur de la réponse à la neuviéme imaginaire. M. Pascal revit la traduction latine des provinciales faite par M. Nicole, & celui-ci traduisit en latin une longue dissertation de M. Arnauld sur la probabilité, & la mit à la fin de la cinquiéme lettre ; il traduisit aussi & insera après la premiere lettre, une autre dissertation de M. Arnauld sur l'amour de Dieu, contre le pere Sirmond, Jesuite. Dans la suite, il augmenta la dissertation de la probabilité de près de moitié, & fit l'histoire des lettres provinciales que l'on a eu depuis à la tête de ces lettres avec ses notes sous le nom de Wendrock. Mademoiselle de Joncoux, non Joncour, traduisit en françois tout l'ouvrage latin de Wendrock, & M. Loüail revit son travail. * *Voyez l'histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, en 1733. *in-12.* Le pere Niceron, tome 29. de ses *Memoires*, &c. Mais nous avons ajoûté ici bien des choses, qui ne sont ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage. En 1734. on a imprimé de M. Nicole des regles pour les tems de persécution à la suite des principes sur la même matiere par M. Hamon.

NICOLSON, (Jean) nommé aussi *Lambert*, Protestant Anglois, fut chapelain de la compagnie Angloise à Anvers. Ayant été averti qu'on avoit donné des ordres pour l'arrêter à cause de ses sentimens, il se retira en Angleterre, où il fut encore poursuivi par Warham, archevêque de Cantorberi. Ce prélat étant mort peu après, Nicolson, plus libre, enseigna publiquement à Londres ; mais il fut déferé à Cranmer, nouvel archevêque de Cantorberi, qui voulut le porter à embrasser les sentimens de Luther. Nicolson le refusa, & en appella au roi, ce qui causa sa perte. Gardiner, évêque de Winchester, persuada à Henri VIII. d'obliger Nicolson à se rendre Catholique, ou de le punir de mort. Sur cela Henri VIII. entreprit de disputer publiquement avec son sujet, en présence d'un grand nombre de seigneurs & d'autres personnes. Le docteur Dayes fit l'ouverture de cette dispute par un discours, dans lequel il loua le roi sur ce qu'il paroissoit dans l'assemblée, non-seulement comme souverain, mais comme docteur & défenseur de l'Eglise. Sur cela le roi ordonna à Nicolson de faire sa confession de foi ; il la fit, le roi opposa quelques argumens, & laissa continuer la dispute à Cranmer, & aux évêques de Winchester & de Londres. La dispute dura plus de cinq heures ; Nicolson épuisé ne put plus répondre ; on cria au triomphe pour le roi & les prélats ; on demanda à Nicolson de se déterminer à se convertir ou à mourir, & il répondit, selon son opiniâtreté, qu'il remettoit son ame à Dieu, & son corps à la disposition du roi, & qu'au reste il s'en tenoit à ses sentimens. On prit donc le parti violent de le faire mourir. Il fut brûlé vif. * *Voyez l'hist. d'Angleterre* par le sieur de Larrey, t. 1. p. 416. & 417. &c.

NICOLSON, (Guillaume) évêque Anglois, né de parens pauvres à Stratford en Sufolck en 1591. fit ses études à Oxford, où il prit les degrés académiques. En 1616. il fut nommé précepteur à l'école de Crogdon en Surrey, où il demeura jusqu'en 1629. & fut fort utile à la jeunesse. Il obtint ensuite une charge ecclésiastique en Carmarthenshire, & un archidiaconat en Brecknock. En 1643. il fut appellé à l'assemblée de théologiens au sujet du gouvernement presbyterien, & ayant refusé d'approuver ce gouvernement, il fut privé de tous ses emplois ecclésiastiques. Il rentra alors dans les fonctions de précepteur, & s'occupa à la défense du gouvernement anglican de l'église d'Angleterre. Lorsque l'autorité royale fut rétablie, on lui rendit son bénéfice, & il obtint l'évêché de Glochester, qu'il posséda jusqu'à sa mort arrivée en 1652. Il a publié plusieurs ouvrages en anglois, qui montrent qu'il étoit théologien, critique, & grammairien. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses*, & *acad. Oxoniens.* &c.

NIEUWENTIT, (Bernard) fils d'*Emanuel* Nieuwentit, ministre, & de *Sara* d'Imbleville, naquit à Westgraafdyk, en Nord-Hollande, l'an 1654. Dès sa premiere jeunesse, il marqua de l'inclination pour les sciences ; mais avec le désir de sçavoir tout, il eut la sagesse de se borner, afin de mieux sçavoir ce qu'il vouloit apprendre. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, & il pénétra ensuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier aussi en médecine & en droit. Il devint par son application continuelle & en fécondant l'étendue de son génie, bon philosophe, grand mathématicien, médecin célébre, magistrat habile & équitable. Cependant plus attentif à cultiver les sciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il se contenta d'être conseiller & bourguemestre de la ville de Purmerende, où il demeuroit, sans briguer des emplois qui l'auroient tiré de chez lui. Il s'est marié deux fois, la premiere avec la veuve de M. *Philippe* Munnik, capitaine de vaisseau au service des états généraux des Provinces-Unies ; la deuxiéme avec mademoiselle *Elisabeth* Lams, née à Wormer. Il est mort le 30. de Mai 1718. âgé de soixante-trois ans. Ses ouvrages sont : 1. *Considerationes circa analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ principia*, &c. à Amsterdam en 1694. *in-8°.* ce n'est qu'une brochure où il propose quelques difficultés contre l'analyse des infinimens petits. 2. *Analysis infirmorum, seu curvilineorum proprietates.* C'est une suite de l'ouvrage précédent, l'auteur tâche d'y remédier aux difficultés qu'il avoit proposées. 3. M. Leibnitz ayant pris la défense des infinimens petits dans une réponse inserée dans le Journal de Lipsic en 1695. Neuwentit répliqua par de nouvelles considérations latines, *in-8°.* à Amsterdam en 1696. Jean Bernoulli, & Jacques Herman ont attaqué cette réplique. 4. *Traité sur le nouvel usage des tables, des sinus, & des tangentes*, en 1714. 5. *Le véritable usage de la contemplation de l'univers par la conviction des athées & des incrédules*, en hollandois, à Amsterdam en 1715. *in-4°.* traduit en anglois, & imprimé quatre fois en cette langue. Le même traduit en françois par M. Noguez, médecin, sur la traduction angloise, & publié sous ce titre : *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, &c. à Paris en 1725. *in-4°.* chez Vincent. Cet ouvrage est un bon traité de physique. M. Bernard y ayant critiqué quelque chose dans l'extrait qu'il en donna dans les *nouvelles de la république des lettres*, l'auteur y répondit par un *mémoire* inseré dans un Journal hollandois, intitulé : *Bibliotheque de l'Europe*, année 1716. 6. Lettre à M. *Bothnia de Burmania*, *sur le vingt-septiéme article de ses météores*, inserée dans les *nouvelles littér. du 22. Avril 1719.* Il avoit achevé une grand ouvrage contre Spinosa, environ un mois avant sa mort, lequel a été imprimé en hollandois, à Amsterdam en 1720. *in-4°.* * *Europe sçavante*, *Avril 1719.* Niceron, *mém. tom. 13. p. 356.* Projet du dictionaire des sçavans de Menken. Eloge de M. Nieuwentit, au-devant de la traduction françoise de son traité de l'existence de Dieu, &c.

NIGRISOLI, (François-Marie) né à Ferrare l'an 1648. étoit fils de *Jerôme* Nigrisoli, philosophe & médecin habile. Il imita l'exemple de son pere, & comme lui il s'appliqua à la médecine dans laquelle il se fit encore une plus

grande réputation. Il prit le degré de docteur dans l'université de sa patrie, & pratiqua dès-lors la médecine avec beaucoup de succès. Il fut pendant trois ans premier médecin à Comacchio dans le duché de Ferrare; & de retour dans le lieu de sa naissance, il fut chargé des dissections anatomiques, & eut successivement la chaire de médecine théorique, & celle de médecine pratique. Il remplit ensuite la premiere chaire de philosophie; & malgré l'assiduité avec laquelle il s'acquitta de toutes ses fonctions, il trouva encore le tems de composer un grand nombre d'écrits, tant sur la médecine, que sur quelques autres matieres. Il n'en a cependant publié qu'une partie, dont quelques-uns sans y mettre son nom, & d'autres sous un nom étranger. *L'anatomia chirurgica delle glandole*, fut publiée, par exemple, sous un nom feint. Ensuite il publia sans nom, ses *observationes ad anchoram sanciatorum D. Weeber*; ses *tractatus varii de morbis*; son traité latin du Quinquina, qui parut d'abord en 1687. & qu'il donna ensuite avec son nom en 1700. Outre ces ouvrages, il a encore publié, *considerazioni intorno alla generazioni de viventi*, &c. à Ferrare en 1712. *Pharmacopea Ferrariensis prodromus*, &c. *Consigli medici molti*, &c.en 1726. à Ferrare; *Parere*, &c. *De charta ejusque usu apud antiquos*, &c. à Venise; *De Onocratalo*, &c.en 1720. *Littera nel quale si considera l'invasione fatta da Toppi nelle compagne di Roma l'anno 1690.* &c. à Ferrare en 1693. Nigrisoli est mort à Ferrare le 10. de Décembre de l'an 1727. M. Manget qui en parle dans sa bibliotheque des écrits de médecine, rapporte aussi les ouvrages de Nigrisoli qui ne sont point encore imprimés. * *Voyez* le livre XIII. de la bibliotheque de M. Manget, &c.

NIL. (saint) *Dans les éditions du dictionaire historique de 1725. & de 1732. en parlant des ouvrages de ce saint moine, on dit qu*'il avoit composé un traité de la philosophie Chrétienne. *Il faut ajouter que* quoique M. Marie Suarès, évêque de Vaison, ait inseré ce traité avec sa version latine, dans les ouvrages de saint Nil; cependant les PP. DD. Martenne & Durand ont encore donné une traduction du même ouvrage dans le tome IX. de leur *collectio amplissima veter. monument. in-fol.* à Paris en 1733. Suarès a intitulé sa traduction, *Tractatus de monastica exercitatione*; mais la traduction donnée par les Bénédictins est différente: on la croit d'Isidore, moine du Mont-Cassin, & c'est le nom qu'elle porte dans les manuscrits. Nos éditeurs croient que c'est le même qu'Isidore Clario, l'un des ornemens de la congrégation du Mont-Cassin, homme très sçavant dans les langues hébraïque & grecque, qui se fit admirer à Rome sous Paul III. & dans le concile de Trente, & qui mourut évêque le 28. de Mai 1555. étant âgé d'environ soixante ans. Selon les mêmes éditeurs, cette traduction est plus élégante & plus fidelle que celle de l'évêque de Vaison.

NIPHUS, (Augustin) né vers l'an 1473. à Jopoli dans la Calabre, & non point à Sessa, dans la terre de Labour, *comme il est dit dans le Moreri, où l'on en parle superficiellement & peu exactement*, fit la meilleure partie de ses études à Tropea, ville de la Calabre. Ayant perdu sa mere de bonne heure, & son pere qui s'étoit remarié n'ayant pour lui que des duretés, il se retira à Naples, & y fut bien reçu par un habitant de Sessa qui l'emmena chez lui pour être précepteur de ses enfans. Il suivit ensuite ses disciples à Padoue, où il s'appliqua à la philosophie sous Nicolas Vernia. A son retour à Sessa ayant appris que son pere étoit mort sans lui laisser de bien, il renonça à sa patrie, il se fixa à Sessa, où il épousa *Angelella*, fille très-sage & très-vertueuse, de qui il eut quelques enfans; & c'est pour cela qu'il se dit de Sessa, *Suessanus*. Quelques tems après on lui donna une chaire de philosophie à Naples, quoiqu'il n'eût gueres plus de dix-huit ans; & dès le commencement de son séjour dans cette ville il y fit un écrit, *de intellectu & de dæmonibus*, où il eut la hardiesse d'enseigner qu'il n'y avoit qu'un seul entendement, & qu'il n'y avoit point d'autres substances séparées de la matiere que les intelligences qui font mouvoir les cieux. Cet écrit se répandit manuscrit, & souleva tellement tout le monde contre l'auteur, qu'il lui en auroit peut-être coûté la vie, si Pierre Batoci, évêque de Padoue, n'eût détourné l'orage, en l'engageant à publier son écrit avec des changemens convenables, ce qu'il fit en 1492. Depuis ce tems Niphus publia coup sur coup un grand nombre d'ouvrages qui le firent rechercher par les plus célèbres universités d'Italie. Il est sûr qu'il a été professeur à Pise avec mille écus d'or d'appointement, vers l'an 1520. qu'il a enseigné aussi dans l'université de Padoue, mais peut-être seulement en passant, & qu'il accepta une chaire de philosophie à Salerne, où il fut attiré par Robert Sanseverino. On dit aussi qu'il fut appellé à Rome par Leon X. pour enseigner la philosophie dans le collége de la Sapience: ce qui est sûr est que ce pape le créa comte palatin, lui permit de joindre à ses armes celles de la maison de Medicis, & lui donna le pouvoir de créer des maitres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés, & des docteurs en théologie, & en droit civil & canon, de légitimer des bâtards, & d'annoblir trois personnes; les lettres patentes de ces privileges sont du 15. de Juin 1521. Niphus vivoit encore en 1545. puisqu'il dédia cette année au pape Paul III. son commentaire sur les livres d'Aristote, *de animalibus*. Il mourut peu après, & sûrement avant l'an 1550. Il étoit alors âgé de plus de soixante-dix ans. Il fut enterré à Sessa dans l'église des Dominicains, où Galeazzo Florimonte, son disciple, lui fit mettre cette épitaphe:

Dum lapidi titulum mœrens Galaacius addit,
Et tristi curat funera cum gemitu:
Si quis honor tumuli, non hoc tibi, NIPHE, *supremum,*
Sed patriæ & misero stat mihi munus, ait:
Ne vivis meliore tui tu parte, levamen
Nos luctus medii quærimus in lacrymis.

Niphus étoit un homme voluptueux, & qui jusqu'à la fin de sa vie eut des maitresses avec lesquelles il poussoit son amour jusqu'à l'extravagance. Le pape Leon X. dans les privileges dont on a parlé, lui donne le titre de docteur en médecine, mais ce n'étoit qu'un titre honoraire. Il avoit l'air fort grossier, & assez mauvaise mine; mais il parloit de bonne grace, sur-tout quand il se mettoit à plaisanter: le talent qu'il avoit d'amuser par ses contes & par ses bons mots lui avoit procuré de l'accès auprès des grands seigneurs & des dames de considération, qui se faisoient un plaisir de l'entendre. La plus grande partie de ses ouvrages, qui sont en grand nombre, sont des commentaires latins sur Aristote & Averroès, & des traductions de différens écrits de ces deux philosophes. On peut en voir le détail dans l'éloge de Niphus que M. Naudé a donné en 1645. à la tête de l'édition des opuscules de morale & de politique de cet auteur. *On a parlé de la plupart des autres ouvrages de Niphus dans le Moreri*: celui que l'on intitule, *De aulico viro* a pour titre dans la premiere édition, *De re aulica*, & fut imprimé à Naples en 1534. *in-4°. Voyez aussi* le P. Niceron, dans ses *Mem. t.* 18. où le catalogue des ouvrages de ce philosophe est complet & détaillé. Il est bon d'observer que Niphus a pris dans ses ouvrages le nom d'*Eutychus*, de *Medices*, de *Maganus*, & de *Philosophus*, suivant qu'il l'a jugé à propos.

NIVARD, (Gabriel) fils d'un pere fameux dans le barreau d'Angers, suivit pendant quelque tems la même profession, avec cette exception qu'il aima mieux plaider par écrit que de vive voix. C'étoit par délicatesse de conscience qu'il avoit fait ce choix; il craignoit qu'un plaidoyé étudié, prononcé avec grace & avec chaleur ne déterminât plus au gain d'une cause que la justice même de la cause; au lieu que dans un *factum* la vérité y paroît sans ces dehors souvent imposans, & laisse aux juges tout le tems de la réflexion. C'étoit par le même motif qu'il usoit d'un style extrêmement concis qui alloit d'abord au but, & qui mettoit une cause dans le plus grand jour sans détour ni circuit. La même délicatesse de conscience l'engagea, quelque estime qu'il se fût acquis dans sa patrie, d'aller travailler à Paris: il craignoit les sollicitations de ses parens en se voyant au milieu d'eux, & que la complaisance qu'il avoit pour eux ne l'engageât quelquefois à leur prêter sa plume & son ministere dans des affaires équivoques. Mais à peine fut-il à Paris que M. Tallemont, maitre des requêtes, choisi par le feu roi pour l'intendance de Languedoc, l'emmena avec lui pour se servir de ses conseils, & en faire son homme de confiance. Pendant le tems que Nivard fut à Montpellier il profita du séjour de cette ville pour s'y instruire dans la botanique, ou connoissance des plantes, & il y lia une étroite amitié avec le célèbre

Bernier, son compatriote. De retour à Paris, il y fut recherché par les plus illustres magistrats, & il s'attacha particulierement à M. Bignon, avocat général, qui a fait l'admiration de ceux qui passoient eux-mêmes pour des prodiges de science. Il fut lié aussi avec l'abbé Ménage, & il étoit un de ceux qui composoient les Mercuriales de ce sçavant, c'est-à-dire, les assemblées qu'il tenoit tous les Mercredis dans le cloître de Notre-Dame à Paris, & où se trouvoit un grand concours de gens de lettres, tant François qu'étrangers. M. Nivard y brilloit autant par son esprit & son érudition, qu'il se faisoit admirer chez M. Bignon & les autres magistrats qu'il fréquentoit, par la connoissance particuliere qu'il avoit du droit, & de ceux qui en avoient traité, par la vaste étendue de sa mémoire qui lui faisoit indiquer en un moment toutes les sources où il falloit puiser, & par la facilité qu'il avoit pour fournir au besoin les matériaux les plus exquis & en fort peu de tems. Mais il étoit le fleau des poëtes; & quoiqu'il fût ami particulier de Ménage & de du Perrier, qui étoit beaucoup au-dessus du premier en ce genre, il ne sçavoit ce que c'étoit que de les ménager, & d'arrêter sur ce sujet la liberté de ses sentimens. Après avoir passé plusieurs années à Paris, se voyant avancé en âge, il se retira chez un frere qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit curé de Morannes en Anjou. Il s'y livra plus que jamais à l'étude, & il se délassoit en cultivant des fleurs. Il y composa en latin l'*Histoire des plus célébres jurisconsultes*, d'un style également élegant & concis. C'est pendant cette retraite qu'il fut nommé par le roi (Louis XIV.) pour un des trente premiers Académiciens de l'académie Françoise établie à Angers en 1685. Il mourut âgé de quatre-vingt ans, après l'an 1685. Il légua aux pauvres sa bibliothéque qui étoit tout son bien, & recommanda expressément que l'académie ne s'assemblât point pour faire son éloge, mais seulement pour prier pour lui dans l'église. L'académie fit l'un & l'autre, elle pria pour lui, comme il le souhaitoit, & elle le loua malgré lui. On prétend que M. de Launay, avocat au parlement, & professeur du droit François en l'université de Paris, avoit traduit en françois la premiere partie de l'excellent commentaire sur la coûtume d'Anjou que Gabriel du Pineau avoit écrit en latin d'un style très-pur; que M. Nivard continua cette traduction, y mit la derniere main, & qu'il en fit un don à l'académie royale d'Angers qui le fit imprimer *in-fol.* à Paris, chez Coignard, en 1698. *Cependant nous avons rapporté à l'article de* Jacques GOUREAU, conseiller, une preuve qui nous paroît très forte pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU. Quoi qu'il en soit M. Pocquet de Livoniere y mit une préface par ordre de l'académie dont il étoit membre. Ce commentaire a été réimprimé en 1725. avec les autres ouvrages de du Pineau en 2. volumes *in-fol.* chez Coignard. * *Mémoires du tems.*

NOAILLE[illegible] maison très illustres, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725. au degré*

V. HELIE II. du nom, seigneur de Noailles, Noaillac, de Montclar, & de Chambres, obtint du roi Charles V. à la recommandation du pape Grégoire XI. son parent, par lettres du 6. de Février 1730. la main levée de ses châteaux de Chambres & de Montclar en Auvergne, qui avoient été confisqués sur lui par surprise. Il soumit à l'obéissance du roi ces deux forteresses, & s'engagea de n'y entretenir que des capitaines, sujets de sa majesté. Il servit le même roi Charles V. dans ses guerres contre le prince de Galles, qui pour s'en venger ravagea ses terres de Limosin. Il avoit épousé, &c. *comme dans le Moreri.*

Ajoûtez aussi à l'édition de 1732. ce qui suit.

XVI. ADRIEN-MAURICE duc de Noailles, pair de France, comte d'Ayen, &c. Ce fut au mois de Fevrier 1711. que la grandesse d'Espagne de la premiere classe lui fut accordée, & qu'il fut fait gouverneur du château, & capitaine des chasses de saint Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1717. Il se démit le 28. de Janvier 1718. de la place de président du conseil des finances, & fut declaré en même tems conseiller au conseil de régence. Il servit au mois d'Octobre [illegible] sous le maréchal duc de Berwick à la prise du fort [illegible]ll. Il fit encore en 1734. la campagne en Allemagne, où il attaqua & força les lignes d'Etlingen le 4. de Mai, & servit ensuite au siége de Philisbourg pendant lequel il fut fait maréchal de France le 14. de Juin. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver, & il obligea les Allemands qui s'étoient emparés de la ville de Wormes, de l'abandonner, & il y mit des troupes Françoises. S'étant rendu à Versailles, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi à cause de sa nouvelle dignité de maréchal de France, le 9. de Janvier 1735. Il fut nommé le 24. du même mois général en chef des troupes Françoises en Italie, & il partit de Paris le 24. de Fevrier pour aller prendre ce commandement. *Philippe* de Noailles, son second fils, né le 7. de Décembre 1715. porta d'abord le titre de *marquis de Monchy*, & ensuite celui de *comte de Noailles*. Le gouvernement & l'intendance de Versailles, Trianon & Marli lui furent donnés au mois de Juin 1720. en survivance de Louis Blouyn, par la mort duquel il en devint titulaire le 11. de Novembre 1729. Il fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de Montrevel au mois de Mai 1731. & colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant d'Estaing Saillans, le 20 de Février 1734. *Marie-Louise* de Noailles, sa troisiéme fille, née le 8. de Septembre 1710. fut mariée le 8. de Janvier 1730. avec *Jacques* de Caumont, marquis de la Force, né le 18. d'Avril 1714. depuis duc & pair de France par la démission de son pere, & appellé *le duc de Caumont*, fait colonel du régiment de Beauce au mois de Novembre 1734.

XVII. Louis de Noailles, comte d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles, né à Versailles le 21. d'Avril 1713 & baptisé le 28. suivant par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, fut tenu sur les fonts par le roi Louis XIV. & par Elisabeth-Charlote de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans. La survivance de la charge de capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps, & celle du gouvernement général des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, du gouvernement particulier des villes, château & citadelle de Perpignan, & du gouvernement & capitainerie de saint Germain-en-Laye lui furent accordées le 2. de Février 1718. Il fut fait mestre de camp du régiment de Noailles de cavalerie par la démission de son pere le 4. de Mars 1730. & il prêta serment de fidelité entre les mains du roi pour la charge de capitaine des gardes du corps le 23. de Décembre 1731. pour entrer en exercice, & servir conjointement avec son pere au premier de Janvier 1732. Il fit en 1733. & 1734. la campagne en Allemagne, & en 1735. il suivit avec son frere, le maréchal leur pere en Italie.

NOAILLES. (Gaston-Jean-Baptiste-Louis) *ajoûtez à ce que l'on en a dit dans la généalogie de sa maison qu*'il fut enterré dans son église cathédrale de Châlons, où on lui a dressé l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Hic jacet.
GASTO JO. BAP. LUD. DE NOAILLES,
Episcopus, comes Catalaunensis,
Par Franciæ,
Vir
In scripturis potens
Et assiduâ lectione patrum edoctus viam Domini :
Juventutem
In laborioso sacri ministerii tirocinio
Sedulus exegit.
Ætate matura
Regere positus ecclesiam Dei,
Commissas oves
Singulari charitate complexus,
Singulari sollicitudine rexit.
Pastores
Qui secum in evangelio collaborarent
Delegit sedulo ;
Delectos
Habuit loco fratrum.
Ecclesiam Catalaunensem unicè dilexit ut sponsam
Universalem piè semper coluit ut matrem.
Domui sua bene præpositus
In sermone verax, asper in victu, in cultu simplex
In utroque facilis : in castimonia severus.
In oratione assiduus, in eleemosynis profusus,
Immatura morte præreptus, acerbum sui

Desiderium bonis omnibus relinquens
Obiit
Die XV. Sept. anno M D CC X X. ætatis suæ L I I.
Episcopatûs vigesimo-quinto
Charitatis suæ in amantissimum fratrem
Monumentum hoc posuit mærens
LUD. ANT. DE NOAILLES,
Archiepiscopus Par. S. R. E. Card.

NOAILLES, (Louis-Antoine de) cardinal de la sainte église Romaine, archevêque de Paris, &c. *Ajoûtez au Moreri édition de 1725. que* ce pieux cardinal est mort à Paris dans son palais archiepiscopal, regretté de tout son diocèse, & de son clergé en particulier, le 4. de Mai 1729. Ce prélat dont il est parlé très-avantageusement dans le nouveau martyrologe de l'église de Paris, imprimé *in-4°.* est enterré dans la grande nef de l'église métropolitaine devant la chapelle de la Vierge, avec l'épitaphe suivante gravée sur un marbre noir, qui s'effaçant de jour en jour mérite d'être conservée à la posterité :

Ad pedes Deiparæ
Quam semper religiosè coluerat
Hic jacet
Ut testamento jussit
LUDOVICUS-ANTONIUS DE NOAILLES,
S. R. E. cardinalis, archiepiscopus Parisiensis ;
Dux S. Clodoaldi, par Franciæ,
Regii ordinis S. Spiritus commendator,
Provisor Sorbonæ, ac regiæ Navarræ superior.
Commissi sibi gregis
Sollicitudine pastor, charitate pater,
Moribus forma,
Domui suæ bene præpositus,
Domus Domini zelo accensus,
In oratione assiduus, in labore indefessus,
In cultu modestus, in victu simplex :
Sibi parcus, in cæteros sanctè prodigus,
A teneris ad senium æqualis idemque,
Semper prudens, mitis, pacificus
Vitam transegit benefaciendo.
Ecclesiam Parisiensem
Annis X X X I V.
Rexit, direxit, excoluit, ornavit :
Ejus beneficentiam homines si taceant,
Hujus basilicæ lapides clamabunt :
Obiit plenus dierum, omnibus flebilis,
Die Maii 4. an. Domini 1729. ætatis 78.
Viro misericordi
Divinam misericordiam apprecare.

NOBLAT, (saint Léonard le) en latin *Nobiliacum*, ville de France dans le Limousin, à cinq lieues de Limoges, est célébre par un concile qui y fut tenu l'an 1290. par Simon, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine. Le but de ce concile provincial étoit de recueillir le centiéme des revenus ecclésiastiques pour être converti au profit de la province. Ce centiéme avoit déja été ordonné dans un concile assemblé à Bourges ; mais les délais du payement étant expirés, & les débiteurs ne se pressans pas de satisfaire, plusieurs même refusans ouvertement de payer, on fut obligé de tenir cette nouvelle assemblée pour réiterer les ordres d'obéir à la décision de la premiere, sous peine d'encourir l'interdit ecclésiastique ou autre peine de même genre. Cette assemblée de saint Léonard le Noblat, se tint le mercredi après la fête de saint Michel, & ainsi apparemment au commencement du mois d'Octobre de l'an 1290. Le peu que l'on sçait de ce concile se trouve imprimé dans le *Thesaurus novus anecdotorum* des peres dom Martenne & dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, tome IV. pages 211. & 212.

NOBLE. (Eustache le) *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725.* Il étoit fils d'EUSTACHE le Noble, seigneur de la Teneliere, président & lieutenant général au bailliage & siége présidial de Troyes en Champagne, & de *Françoise* Amyot ; & petit-fils de PIERRE le Noble, conseiller au grand conseil, président & lieutenant-général au bailliage & siége présidial de Troyes, & de *Simonne* de Mesgrigny. *Ajoûtez à ses ouvrages oubliés dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. Traité de la Monnoye de Metz, avec un tarif de sa réduction avec celle de France. L'hérésie detruite*, poëme en quatre chants. *Epitre morale.* Une traduction en vers des 150. pseaumes, & une traduction des mêmes en prose, avec des réflexions, & le texte latin à côté, ce qui forme un volume *in-8°.* à trois colonnes. Michel Brunet, libraire à Paris, a recueilli les ouvrages de M. le Noble en vingt volumes *in-12.* Le Noble fit mettre à la tête de son histoire de l'établissement de la république de Hollande, son portrait gravé avec ces quatre vers latins qu'il fit lui-même.

Nobilitas si clara dedit nomenque, genusque,
Clarior ingenio, nobiliorque micas.
Invida fortuna sic spernens tela maligna,
Per scopulos virtus sæpius astra petit.

M. Titon du Tillet a jugé à propos de donner place à M. le Noble dans son *Parnasse françois, in-fol.*

NOCITUS, (Gerhard) étoit de Sacca, ville de Sicile ; c'étoit un excellent botaniste, & un homme très-expérimenté dans la composition des remedes. Il s'est rendu célébre par son habileté vers la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. Il vivoit encore en 1511. Paschal en parle avec éloge dans sa bibliothéque de médecine, où il l'appelle mal-à-propos *Gerardus Nositosci* ; ce qui est peut-être une faute d'impression. On en trouve aussi quelque chose dans le traité de Vander-Linden *de scriptis medicis.* On a de Nocitus une exposition sur le livre des medécines simples, à Naples, chez Jean-Antoine de Canuto, le 24. de Mai 1511. *in-4°.* Sylvio Boccone parle d'un autre écrit du même, sur le tems de cueillir les herbes ; & M. Mongitori dans sa bibliothéque de Sicile, dit que Francois Marchési, chanoine de Palerme, avoit du même un traité manuscrit sur les onguents. *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & la bibliothéque des ouvrages de medécine, par Manget, livre XIII.

NOE MENARD, (Jean de la) *cherchez* MENARD.

NOEL, (Etienne) Jésuite, habile philosophe, & sur-tout physicien célébre, étoit né en Lorraine. Il entra jeune chez les Jésuites, où il brilla par son esprit. Il professa dans leur college de la Fléche avec distinction, & il en fut recteur. On croit que ce fut dans cette ville qu'il eut occasion de connoître le célébre philosophe M. Descartes, pour qui il eut toûjours depuis une estime singuliere, & avec qui il ne cessa d'entretenir liaison. Il fut ensuite recteur de plusieurs autres maisons de sa societé, & il l'étoit en 1646. de celle du college de Clermont à Paris, dit aujourd'hui le college de Louis le Grand. On le fit aussi vice-provincial de la societé. Sur la fin de ses jours, il retourna à la Fléche, où il mourut vers l'an 1660. dans un âge avancé. Quoique Péripatéticien de profession, il n'étoit pas fort éloigné des sentimens de M. Descartes. C'est ce que lui-même a donné lieu de croire par divers ouvrages qu'il a publiés sur les rapports différens de la physique nouvelle avec l'ancienne ; sur la comparaison de la pesanteur de l'air avec la pésanteur du vif-argent ; sur le plein de la nature contre l'opinion du vuide. Au sujet de cette derniere opinion, il eut une dispute avec le pieux & sçavant Blaise Pascal, en faveur de M. Descartes d'un côté, & des Péripatéticiens de l'autre. Ils s'écrivirent plus d'une fois ; le pere Noël pour prouver qu'il n'y a point d'espace qui ne soit un corps ; M. Pascal, pour nier l'impossibilité du vuide : tous deux en des termes pleins de civilités l'un pour l'autre, & d'estime pour M. Descartes. Le pere Noël avoit envoyé à ce dernier dès l'an 1646. étant pour lors âgé de soixante-cinq ans, deux nouveaux ouvrages de sa composition ; l'un intitulé, *Aphorismi physici, seu, physica peripatetica principia breviter & dilucidè proposita.* L'autre qui avoit pour titre : *Sol flamma, seu tractatus de sole ut flamma est, ejusque pabulo.* Ce dernier ecrit fut rendu avant l'autre à M. Descartes, par M. de [illegible]lichem, à qui le pere Mersenne, Minime, l'avoit adressé. M. Descartes est cité avec honneur dans ces ouvrages du pere Noël. * *Voyez* les lettres de M. Descartes en plusieurs endroits, & la vie de ce philosophe par M. Adrien Baillet, édition *in-4°.* pag. 159. 284. & 285. &c.

NOGAROLA, (Louis) né à Verone d'une famille illustre, vers le commencement du XVI. siécle, s'appliqua à la langue grecque que l'on cultivoit à lors beaucoup, & s'acquit par ses traductions de cette langue en latin, une grande réputation. En 1545. il fut chargé avec deux autres personnes notables de veiller à ce que la ville de Vérone fût pourvûe de vivres pour prévenir la disette, & peu après on l'envoya au concile de Trente, où il prononça le jour de saint Etienne un discours qui est imprimé. En 1554. il fut du nombre des ambassadeurs qui allerent complimenter de la part de la ville de Vérone le doge de Venise, François Veniero, sur son exaltation, & en cette occasion, il fut fait chevalier de cette république. De retour en sa patrie, il fut élû au mois de Février 1555. président de la jurisdiction des ouvriers en soye. Il accompagna Guy Ubald, duc d'Urbin, à Rome, où il alloit prendre possession du gouvernement des troupes de l'église, que le pape Jules III. lui avoit donné. Il mourut à Vérone en 1559. & Valerio Palermo, orateur & poëte de cette ville, fit son oraison funébre qui a été imprimée à Venise en 1564. *in-4°.* En 1532. Nogarola publia à Vérone *in-4°.* la traduction latine d'un ouvrage attribué à saint Jean Damascene, qui avoit paru en grec au même lieu en 1531. Le sujet est, *De iis qui in fidem dormierunt.* En 1549. il donna à Venise, *Apostolica institutiones in parvum libellum collecta*, *in-4°.* On y trouve le discours qu'il prononça au concile de Trente. En 1552. il fit imprimer au même lieu, *in-4°.* un traité latin touchant l'accroissement du Nil, qui a été imprimé à Milan en 1626. *in-4°.* sous le titre de *Timotheus, sive de Nilo.* La premiere édition est très-rare. Cet ouvrage fut suivi des *Platonica Plutarchi quæstiones in latinum versa, & annotationibus illustrata*; à Venise en 1552. *in-4°.* de sa traduction du livre de Ocellus Lucanus *de universa natura*, sur un manuscrit qui lui fut communiqué à Rome par Basile Zanchi, poëte de Bergame. Il commença dès-lors cette traduction, mais la maladie l'obligea de l'interrompre, & il ne l'acheva qu'au mois de Janvier 1558. Elle parut à Venise en 1559. & fut réimprimée à Heidelberg en 1598. à Cambridge en 1671. En 1646. on donna à Boulogne une nouvelle traduction de cet ouvrage par Charles-Emanuel Vizzani, avec de sçavantes notes de Nogarola. Avant celui-ci, l'ouvrage d'Ocellus avoit déja été traduit: 1°. par Guillaume Chrétien, médecin du roi François I. dont la traduction parut à Lyon en 1541. 2°. par Jean Boschius, qui publia la sienne à Louvain en 1554. Les autres ouvrages de Nogarola, sont: une lettre latine à Adam Fumano, chanoine de Vérone, sur les hommes illustres par leur famille, en Italie, qui ont écrit en grec. Cette lettre se trouve dans la traduction du livre d'Ocellus à Venise, dans les *Opuscula Mythologica*, &c. de l'édition de Cambridge en 1671. & dans les *Supplementa & observationes ad Vossium de historicis græcis & latinis*, donnés par Jean-Albert Fabricius, à Hambourg en 1709. *Scholia ad Themistii paraphrasim in Aristotelis librum tertium de anima*, à Venise en 1570. avec une autre traduction latine du même ouvrage par Nogarola. *Disputatio super regina Britannorum divortio*, in-4°. *Oratio pro Vicentinis ad Maximilianum*, dans Freher. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*; le Journal de Venise tome IX. les *mémoires* du pere Niceron, tomes 12. & 20. *Verona illustrata*, &c. par le marquis Scipion Maffei.

NOIR, (Jean le) théologal de Sées, &c. *Ajoûtez ce qui suit au Moreri éditions de 1725. & de 1732.* On trouve un long article de M. le Noir dans le supplément au Nécrologe de Port-Royal imprimé en 1735. Nous avons vû au bas de son portrait gravé, ces quatre vers françois qui sont de feu M. l'abbé Bettin, son ami, connu lui-même par quelques ouvrages:

Il eut jusqu'à la mort l'invincible courage
Qui fait dans ses écrits parler la verité:
Une longue prison a changé son visage,
Voici ce qui en est resté.

C'est que ce portrait représente M. le Noir défiguré.

NOIRLAC, abbaye de l'ordre de Citeaux, est située à une demi-lieue de saint Amand, & dans son origine fut appellée la Maison-Dieu. On prétend que le nom de Noirlac, *de nigro lacu*, lui fut donné parce que Ebbon de Charenton, fils du fondateur, se noya étant enfant dans un lac voisin. Mais ce récit est faux; l'on a une chartre de cet Ebbon, qui confirme la fondation de son pere. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils, & ceux de leurs femmes, dont les seigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de fondateur, qu'ils veulent s'attribuer, contre toute verité. Manrique dit que le monastere de Noirlac fut fondé l'an 1136. & qu'elle eut pour premier abbé, Robert, neveu de Bernard, qui la gouverna l'espace de cinquante-huit ans. Cependant l'acte de la fondation n'est daté que de l'an 1150. & l'on trouve dans un titre de 1175. un Franco, abbé, qui, selon son épitaphe, fut le troisiéme abbé de Noirlac, & un Guillaume qui fut le quatriéme, à qui le jeune Ebbon de Charenton confirma l'an 1189. la fondation faite par son pere: ce qui renverse tout le systême du long gouvernement de Robert, neveu de saint Bernard, qui a cependant été abbé de Noirlac, puisque le livre de l'Exorde de Citeaux le dit positivement: mais ce fut dans un autre tems, & son gouvernement ne put durer beaucoup. *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, tome IV. de leur *voyage littéraire*, partie premiere, &c.

NOMENOI, seigneur Breton dans le huitiéme siécle, & dans le neuviéme, étoit un homme d'un grand courage. Morvan, autrement *Morman*, duc de Bretagne, ayant été tué par un de ses officiers l'an 818. L'empereur Louis le Debonnaire donna ce duché à Noménoi, qui étoit resté fidéle au prince. Mais en 843. Noménoi, persuadé par le duc Lambert gouverneur de Bretagne pour le roi de France Charles le Chauve, se révolta & se rendit maître de Nantes. Mais Lambert s'étant brouillé ensuite avec Noménoi qui lui ôta son gouvernement, appella les Normans à son secours, & les invita au pillage de Nantes, ville qui étoit dès-lors une des plus riches de France. Sur cette invitation, les Normans se rendirent à Nantes par la Loire, & prirent la ville par escalade le 24. de Juin de l'an 843. Ils saccagerent cette ville, tuerent les moines & les prêtres jusque dans l'église, & sur les autels, pillerent le monastére d'Aindre, dont ils égorgerent les moines, & commirent une infinité de désordres. Le monastere d'Aindre avoit été bâti dans le septiéme siécle par saint Hermeland; & ces barbares le détruisirent tellement, qu'il n'a jamais été rétabli depuis. La même année 843. on tint un concile à Loire dans l'Anjou, & dans l'un des quatre canons qui y furent faits, on eut en vûe Noménoi, & les autres rebelles qui y sont anathématisés. Mais ces censures n'arreterent pas la révolte. Noménoi plus irrité encore, fit des courses jusqu'au Mans, pillant & mettant le feu partout. Dès qu'il vit la France affoiblie par les guerres civiles & par les courses des barbares, il travailla à profiter de la foiblesse des rois, & de la misere des peuples, pour secouer toute dépendance de la France. Il étoit plus capable qu'un autre de faire réussir ce projet. C'étoit un guerrier brave & heureux, un politique adroit, aussi hardi à former une entreprise qu'opiniâtre à la soutenir. La gloire & l'interêt étoient les seuls ressorts de sa conduite; & s'il paroissoit appeller quelquefois la religion à ses conseils, ce n'étoit que pour mieux parvenir à ses fins. Le titre de duc de Bretagne qu'il porta le premier, ses prédécesseurs n'ayant eu que celui de comte, ne lui parut plus assez glorieux. Il prit la qualité de roi; & afin de se l'assurer mieux, il voulut recevoir l'onction royale de la main des évêques, & pour en trouver qui eussent cette lâcheté, il chercha des prétextes pour chasser ceux qu'il crut capables de lui résister, afin d'en mettre d'autres qui tenant de lui leur élevation fissent par ambition ou par crainte, ce que leur devoir leur interdisoit. Les évêques qu'il fit accuser de simonie, afin d'avoir une occasion de leur faire faire leur procès, eurent recours au pape Leon IV. qui venoit d'être élevé sur le saint siége. Mais la réponse de ce pape n'ayant pas satisfait Noménoi, il fit venir d'ailleurs que de la Bretagne, des évêques, & indiqua une assemblée dans l'église de saint Sauveur de Rhédon, pour juger les accusés. Mais il eut soin de les faire intimider auparavant par un de ses émissaires, qui leur fit entendre, que s'ils ne se reconnoissoient coupables dans l'assemblée, le prince leur feroit sur le champ couper la tête. Les évêques se laisserent effrayer. On,

produisit contre eux de faux témoins, & la crainte de la mort l'emportant sur l'amour de l'épiscopat, les accusés s'avouerent coupables, & remirent publiquement dans l'assemblée leurs crosses & leur anneaux. Ils se retirerent ensuite sur les terres de Charles le Chauve, où ils protesterent contre l'aveu qu'on leur avoit extorqué. Noménoi nomma en leur place des sujets dévoués à ses volontés; & comme il prévoyoit bien que l'archevêque de Tours, qui étoit métropolitain, n'ordonneroit pas ces nouveaux évêques, il prit le parti d'ériger de sa propre autorité une métropole en Bretagne, & de quatre évêchés qui étoient dans cette province, il en fit sept pour multiplier les suffragans. Ensuite il fit assembler à Dol les nouveaux évêques & les seigneurs de Bretagne, & reçut l'onction royale par les mains du nouvel archevêque de Dol, qui n'avoit pas plus de pouvoir de le faire roi, que le prince n'en avoit eu de le faire métropolitain. Après cette action, Noménoi écrivit une lettre fort respectueuse au pape, pour tâcher de lui faire approuver ses démarches. Le pape Leon lui répondit que s'il vouloit suivre ses avis, il lui accorderoit volontiers les suffrages de ses prieres, & lui donna ensuite de judicieux avis. Mais Noménoi informé du contenu de la lettre, refusa de la recevoir, & chassa le porteur avec mépris. L'an 849. on assembla à Paris, & non à Tours, un concile contre les entreprises du prince Breton, & il s'y trouva vingt-deux évêques qui écrivirent à ce prince une lettre synodique, où l'on voit beaucoup de traits d'un zéle également vif & sage. Elle est parmi les ouvrages de Loup de Ferrieres, qui a pu la composer. Noménoi, loin d'en être attendri, n'en fut que plus irrité. Il fit de nouvelles courses sur les terres des François; battit derechef les troupes du roi, prit Rennes, Angers, le Mans, & fit le dégat dans ces provinces. Il fit placer sur l'édifice le plus élevé du monastere de Glonne, dit saint Florent le vieux, sa statue le visage tourné du côté de la France. Mais le roi Charles l'ayant appris, la fit abbattre, & fit mettre la sienne en la place, le visage tourné du côté de la Bretagne: ce qui mit tellement Noménoi en fureur, qu'il fit brûler le monastere de Glonne. Enfin, Dieu arrêta les fureurs de ce prince en l'enlevant de ce monde au mois de Mars 851. Noménoi laissa ses états avec sa qualité de roi à Erispoi son fils, qui causa encore bien du mal aux François. *Cherchez* ACTARD. * Dom Lobineau, dans son *hist. de Bretagne. Les annales de saint Bertin. L'histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, liv. xv. &c.

NOMINOE, souverain de Bretagne, *cherchez* NOMENOI.

NONNECHIUS I. autrement, NONNICHIUS & NUNCHIUS, évêque de Nantes en Bretagne, élu sur la fin de l'an 461. ou 462. Il assista cette année-là au concile de Vannes, qui fut célébré certainement en 462. ou 463. avant Pâques. Saint Sidoine, auteur contemporain, donne à Nonnechius la qualité de pape, comme il se pratiquoit alors à l'égard des grands évêques, & il en parle comme d'un prélat distingué par son mérite. De son tems, ou environ, les Saxons conduits par Adoacre, vers l'an 470. mirent à contribution le pays de Nantes.

NONNECHIUS II. autrement, NONNICHIUS, NOVICHIUS, NONVICHIUS, MONNICHIUS, MONNECHIUS, & MUNOCHUS, cousin de saint Felix, est le premier évêque de Nantes de la nomination du roi de France. Il vivoit encore en 592. lorsque la peste qui ravageoit Nantes l'engagea à ordonner des processions, qui appaiserent la colere de Dieu, & firent cesser la contagion, au rapport de saint Gregoire de Tours. Nonnichius avoit été marié avant d'être évêque, & avoit un fils, qui ayant été accusé de ne pas tenir le parti de Gontram, qui dominoit alors à Nantes, fut obligé de prendre la fuite. Il en coûta bien des présens au prélat pour n'être point enveloppé dans une affaire à laquelle il n'avoit aucune part. Cela se passoit avant la 590. car en cette année Childebert étoit reconnu à Nantes, & Théodoric qui y étoit en 595. y mit un comte nommé Theudoad. * Travers, *hist. abregée des évêques de Nantes*, au tome 7. deuxiéme partie des *mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart.

NONNUS, poëte Grec, &c. *Ce qu'on a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. de* la paraphrase de cet auteur du cinquiéme siécle, sur l'evangile de saint Jean, *demande les additions suivantes*. M. Du-Pin dit dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, que le style de Nonnus dans cet ouvrage est dithyrambique & ampoullé: il s'est trompé. La diction de ce paraphraste est claire, nette, élégante & propre à ce genre d'écrire. Elle n'a rien de trop enflé. Mais Nonnus étant poëte, il n'est pas surprenant qu'il ait des expressions poëtiques, qui n'ont cependant rien d'obscur ni d'embarassé. Casaubon, qui étoit bon connoisseur en ce genre de littérature, l'appelle avec raison *poetam eruditissimum*, & le regarde comme un auteur de grand poids. Ce docte critique expliquant une des expressions de ce sçavant poëte Chrétien, dit qu'elle est poëtique, & en même tems attique: *poetice atque etiam attice*. Si le style de Nonnus est dithyrambique, c'est dans ses Dionysiaques, parce que le sujet le demandoit, & non pas dans sa paraphrase, qui est une espéce de petit commentaire sur saint Jean, où il explique souvent une même chose par plusieurs mots pour être plus clair. Cet auteur est fort orthodoxe; & loin d'avoir appuyé l'Arianisme, comme Daniel Heinsius le lui a reproché dans son *Aristarchus Sacer*, il combat manifestement les Ariens, & n'a point d'autre doctrine sur le mystere de la sainte Trinité, que celle de saint Grégoire de Nazianze & de saint Jean Chrysostome, ausquels il a été postérieur. Cet *Aristarchus Sacer* de Heinsius, fait principalement contre Nonnus, est un ouvrage où il y a, à la vérité, beaucoup d'érudition, mais souvent hors de propos, & contraire aux véritables sentimens de Nonnus. * *Voyez* sur cela la critique de la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. Du-Pin, par Richard Simon, *tome 1.*

NOODT, (Gérard) né à Nimégue le 4. de Septembre (vieux style) de l'an 1647. de PIERRE Noodt, & de *Gisberte* Biesman, de bonne & ancienne famille l'un & l'autre, fut envoyé dès l'âge de six à sept ans à l'école latine de Nimégue; & après ses classes, où il fut toûjours un des premiers, il passa à l'académie à l'âge de seize ans. Il s'y attacha à l'histoire & à la littérature avec ardeur, pendant deux ans & demi, sous Jean Schulting, & s'appliqua aussi à la philosophie & aux mathématiques, science qu'il a toûjours beaucoup aimée. Son goût le portoit même à s'y livrer, mais on l'en détourna, & il s'attacha plus particulierement à la jurisprudence sous Pierre de Greve, alors professeur en droit à Nimégue, sous lequel il fit deux cours d'*Institutes*, & autant des *Pandectes*, dans l'espace de trois ans. Dans la troisiéme année il soutint deux disputes publiques: l'une, *de transactionibus*, dont le professeur étoit auteur; la deuxiéme composée par lui-même, *de acquirenda, retinenda & amittenda possessione*. Il alla ensuite visiter les autres académies du pays, commençant par celle de Leyde, où il se rendit au mois de Septembre 1668. Il passa de-là à Utrecht, & ensuite à Franeker en Frise, où il prit le degré de docteur en droit le 9. de Juin 1669. Environ après dix-huit mois qu'il fut de retour à Nimégue, le magistrat le chargea le 17. de Févriet 1671. de servir d'avocat à deux criminels atteints de meurtre, & il défendit si bien leur cause, que l'un des deux fut renvoyé absous, & l'autre banni seulement pour deux ans. La même année le 5. de Décembre, il fut élu professeur ordinaire en droit à Nimégue, quoiqu'il n'eût gueres que vingt-quatre ans. Au mois d'Octobre 1677. pendant la tenue du congrès de Nimégue, le plénipotentiaire de l'electeur de Brandebourg, lui offrit au nom du conseil de régence de Cléves, une place de professeur en droit dans l'université de Doesbourg, qu'il refusa. Le 21. de Mai 1679. la province de Frise le nomma à une chaire de professeur en droit à Franeker, qu'il accepta, & il en prit possession le 6. d'Octobre. Cependant après avoir refusé plusieurs fois de se rendre aux sollicitations de la ville d'Utrecht, qui vouloit l'attirer, & avoir vû ses gages augmentés autant de fois, il se rendit à une troisiéme sollicitation, & alla à Utrecht, où il fut installé professeur en droit le 12. de Février 1684. Il y épousa le 26. d'Avril 1686. *Sara-Marie* Van-der-Marck-van-Leur, d'une honnête famille de la Haye, qu'il perdit le 7. d'Octobre 1699. & qui ne lui laissa qu'une fille qui a épousé *Jean* Ham Van-den-Ende, avocat d'Amsterdam. Il quitta Utrecht en 1686. & alla à Leyde occuper une place de professeur en droit, & ce fut sa derniere demeure. Il mourut dans cette ville le 15. d'Août

1725. dans sa soixante-dix-huitiéme année. Il a été deux fois recteur de l'université de Leyde, en 1698. & en 1705. son corps fut transporté à Nimégue, selon qu'il l'avoit demandé. Ses ouvrages que l'on estime beaucoup: sont 1. *Probabilium juris libri tres*, le premier à Leyde en 1674. *in-4°.* les deux autres au même lieu en 1679. *in-8°.* tous trois réimprimés en 1691. avec des augmentations; un quatriéme livre; deux livres *de jurisdictione & imperio*, & un pour expliquer la loi *Aquilia*. On a réimprimé encore ces ouvrages en 1705. à Leyde, & on y a ajoûté un nouvel ouvrage de Noodt, *de jure summi imperii & lege regia*, déja publié en 1699. & qui a été traduit en françois par Jean Barbeyrac, & imprimé à Amsterdam en 1706. sous ce titre: *Des droits de la puissance souveraine & du vrai sens de la loi royale du peuple Romain*. Il y en a aussi une traduction angloise, & une allemande. 2. *De civili prudentia*, à Franeker en 1679. *in-4°.* 3. *De causis corruptela jurisprudentiæ*, à Utrecht en 1684. 4. *De fœnore & usuris, libri 3. &c.* à Leyde en 1698. Il y est favorable au prêt à usure. 5. *Julius Paulus, sive de partus expositione & nece apud veteres*, à Leyde en 1700. *in-4°.* 6. *Diocletianus & Maximianus, sive de transactione & pactione criminum*, à Leyde en 1704. 7. *De religione ab imperio, jure gentium, libera*, à Leyde 1706. & traduit en françois par M. Barbeyrac, sous le titre de Discours sur la liberté de conscience, &c. 8. *Observationum libri duo*, &c. à Leyde en 1706. *in 4°.* 9. *De forma emendandi doli mali in contrahendis negotiis admissi apud veteres*, &c. à Leyde en 1709. En 1713. on a recueilli & imprimé tous ces ouvrages à Leyde *in-4°.* Ce fut M. Noodt qui donna lui-même cette édition: il y ajoûta deux écrits qu'il n'avoit point encore publiés: sçavoir 1. *De usufructu, libri duo.* 2. *De pactis & transactionibus, ad edictum prætoris.* Depuis, il a encore donné un commentaire latin sur les digestes de Justinien, en quatre livres, à Leyde en 1716. *in 4°.* Une réponse latine aux objections faites contre son livre, *De partus expositione & nece*, &c. par Corneille Van-Bynkershoek, jurisconsulte célébre; & en 1724. il donna une nouvelle édition de tous ses ouvrages, où il fit entrer ceux qu'il avoit donnés depuis celle de 1713. à Leyde *in-fol.* Il donna encore depuis un avis concernant une difficulté qui regarde quelque question sur le mariage. Cet avis est en flamand, & a été traduit en latin: on le trouve en cette langue dans le traité du traducteur (Alexande-Arnold Pagenstecher) intitulé: *Irnerius injuriâ vapulans*, à Groningue en 1702.* *Voyez* l'éloge de M. Noodt par M. Jean Barbeyrac, à la tête d'un recueil de discours sur diverses matieres importantes, à Amsterdam en 1731. & le P. Niceron, *tome XVI.* de ses *mémoires*, &c.

NORIS, (Henri) cardinal, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725. & de 1732.* La chaire d'histoire ecclésiastique qu'il a remplie dans l'université de Pise, fut fondée en sa considération. Outre ses ouvrages, *dont on parle dans le Moreri*, on a encore de lui: 1. *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani & Licinii, cum auctuario chronologico de votis decennalibus imperatorum & cæsarum.* 2. *Cœnotaphia Pisana Caii & Lucii cæsarum dissertationibus illustrata*, à Venise en 1681. 3. *Epistola consolare*, adressée au P. Pagi, en 1683. Le cardinal Noris étoit de l'académie des *Arcadi*, où il avoit pris le nom de *Eucrate Agoretico.* On a recueilli toutes ses œuvres en plusieurs volumes *in-fol.* à Verone, en 1729. & 1730.

NOSTRADAMUS. (Michel) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Michel Nostradamus célébre par ses centuries, nommées communément *prophéties*, étoit de S. Remi, petite ville à quatre lieues d'Arles, au diocèse d'Avignon. Il naquit le 14. Décembre 1503. & fut instruit dès son enfance dans les mathématiques par son grand-pere qui étoit médecin à S. Remi. Son pere y étoit notaire. Après l'étude des humanités, Michel Nostradamus fit sa philosophie à Avignon, d'où il alla étudier en médecine à Montpellier. La peste le chassa de cette ville en 1525. Il alla à Toulouse, puis à Bourdeaux; & après quatre ans de courses, il revint à Montpellier, où il fut reçû docteur. C'étoit en 1529. Continuant peu de tems après ses voyages, pendant lesquels il exerçoit la médecine, il se maria à Agen, eut deux enfans qu'il perdit presque dès leur naissance, & ayant aussi perdu sa femme, il quitta Agen après quatre ans de séjour, retourna en Provence, & s'arrêta à Marseille. Mais en 1544. il alla se fixer à Salon où il se maria pour la seconde fois. Il n'en sortit en 1546. & l'année suivante que pour aller secourir Aix & ensuite Lyon, qui furent successivement affligées de la peste. La premiere ville fut si reconnoissante de ses services qu'elle lui donna une pension qui lui fut continuée pendant quelque tems. Le loisir dont il jouit à Salon l'engagea à se livrer à l'étude, & sur-tout à celle de l'astronomie, & il se mêla de faire des prédictions qu'il renferma dans des quatrains rimés, les rangea par centuries, & adressa les premieres à son fils César Nostradamus, âgé seulement de quelques mois, comme Michel le dit dans sa préface dédicatoire qui est datée de Salon le 1. de Mars 1555. c'est-à-dire, 1556. avant Pâques. Cette premiere édition qui est *in-18.* fut imprimée à Lyon la même année, chez Pierre Rigaud, & contient sept centuries. Leur extrême obscurité, le ton prophétique que l'auteur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, jointes à sa réputation, les firent rechercher, & lui donnerent plus de hardiesse à en donner de nouvelles. En 1558. il fit imprimer les huitiéme, neuviéme & dixiéme centuries, au même lieu, & dans la même forme, & les dédia au roi Henri II. Ce prince & la reine Catherine de Médicis sa mere avoient voulu voir l'auteur, l'avoient fort bien reçû, & ne l'avoient renvoyé qu'avec un présent de deux cens écus d'or. Il fut même envoyé à Blois pour y voir les jeunes princes, enfans de Henri II. qui y étoient, & on le pria de rapporter ce qu'il pourroit découvrir de leur destinée. Nostradamus se tira de son mieux de cette commission difficile; mais on ne sçait point ce qu'il en dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs & de présens, il publia la seconde partie de ses centuries, comme nous l'avons dit, & il reçut peu de tems après la visite d'Emmanuel duc de Savoie, & de la princesse Marguerite de France, sa femme. Charles IX. étant allé à Salon voulut aussi le voir, & tous ses enfans; & lorsqu'il repassa par Arles il l'y manda, & lui fit donner deux cens écus d'or, avec un brévet de médecin ordinaire du roi, & des appointemens. Nostradamus mourut seize mois après, la nuit du premier au deuxiéme Juillet 1566. à Salon, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de cette ville, où l'on voit son épitaphe. Outre ses centuries, on a de lui: 1. Un *traité des fardemens & des senteurs*, en 1552. 2. Des *singulieres recettes pour entretenir la santé du corps*, à Poitiers en 1556. 3. Un traité *des confitures*, à Anvers chez Plantin en 1557. *La paraphrase de Galien* sur l'exhortation de Ménodote à l'étude, & sur-tout à celle de la médecine, traduite du latin en françois, à Lyon 1557. il avoit aussi composé une instruction pour les laboureurs, pour leur marquer les tems & les saisons les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé, l'*Almanach de Nostradamus.* On a imprimé depuis sa mort une onziéme & une douziéme centurie que l'on recueillit de ses mémoires.

NOSTRADAMUS, (Jean) ou *de Nostradame*, frere puîné du précedent, exerça long-tems avec honneur la charge de procureur au parlement de Provence. On a de lui les *vies des anciens poëtes Provençaux*, dits *Troubaddours*, imprimés *in-8°.* à Lyon en 1575.

NOSTRADAMUS, (César) fils aîné de MICHEL, naquit à Salon en 1555. & mourut en 1629. âgé de soixante-quatorze ans. Nous avons de lui, *histoire & chronique de Provence*, *in-fol.* à Lyon en 1614. On dit qu'il avoit fait une suite de cet ouvrage qu'il envoya en 1629. à M. de Peiresc: cette addition commence à l'an 1601. & finit à 1618. il avoit tiré ce qu'il y a de meilleur dans les premiers livres de son histoire des mémoires de Jean de Nostradame son oncle.

NOSTRADAMUS, (Charles) frere du précedent, & second fils de MICHEL, excella, dit-on, dans la poësie provençale, & l'on a de lui quelques piéces en ce genre. Le troisiéme fils de MICHEL se fit Capucin. Cette famille ne subsiste plus. * De Haitze, *vie de* Michel Nostradamus, sous le nom de *Pierre Joseph.* Le Clerc, *Biblioth. de Richelet*, &c.

NOSTRE, (André le) chevalier de l'ordre du roi, contrôleur des bâtimens de sa majesté, dessinateur de ses jardins, né en 1613. & mort au mois de Septembre 1700. âgé de quatre-vingt-sept ans. Son pere étoit au roi, & chargé du soin des jardins des Thuilleries. André le Nostre étoit de ces

hommes rares qu'on ne peut trop louer. Non-seulement il a créé l'art des jardins, mais on peut dire qu'il l'a porté au plus haut degré de perfection. Il avoit près de quarante ans, lorsque M. Fouquet surintendant des finances, lui donna occasion de se faire connoître par les magnifiques jardins de Vaux-le-Vicomte, si célébre, par la Fontaine dans ses poësies. Louis XIV. lui ordonna de travailler à Versailles, à Trianon, à saint Germain, dont il a fait la fameuse terrasse; à Clagny, dont il a fait les délicieux jardins en face d'un grand étang. Ce fut là que l'on vit pour la premiere fois des portiques, des treillages, des berceaux & des cabinets. Le jardin des Thuilleries est encore un des chef-d'œuvres de le Nostre. Feu Monsieur l'employa à saint Cloud; le prince de Condé lui fit faire les jardins de Chantilly; il fit aussi ceux de Fontainebleau, le parterre du Tybre, & les canaux qui donnent tant d'agrément à ce lieu champestre. Il travailla avec un égal succès à Villers-Coterets, à Meudon, à Chaville, à Livry, à Seaux, &c. En 1678. il alla à Rome, avec la permission du roi, & il visita l'Italie où il fut surpris de ne rien trouver en fait de jardins, de ce qu'il avoit imaginé. Ce fut à Rome qu'il connut le cavalier Bernin déja vieux, & qui avoit alors une pension de deux mille écus pour travailler à la statue équestre de Louis XIV. qui se voit encore à Versailles, au haut de la piéce des Suisses: on en a fait un Curtius. Ce fut le Nostre qui fut cause que l'on fit venir cette statue en France, malgré la voix publique qui blâmoit cet ouvrage. Le pape Innocent XI. voulut voir le Nostre, & lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle le Nostre s'écria en s'adressant au pape: « J'ai vû les deux plus » grands hommes du monde, votre sainteté & le roi mon » maître. Il y a grande différence, dit le pape, le roi est un » grand prince victorieux, je suis un pauvre prêtre, serviteur » des serviteurs de Dieu. » Le Nostre charmé de cette réponse oublia qui la lui faisoit, & frappant sur l'épaule du pape, lui répondit à son tour: « Mon révérend pere, vous vous » portez bien, & vous enterrerez tout le sacré college. » Le pape qui entendoit le françois rit du pronostique. Le Nostre charmé de plus en plus de sa bonté & de l'estime particuliere qu'il témoignoit pour le roi, se jetta au cou du pape & l'embrassa. C'étoit au reste sa coûtume d'embrasser tous ceux qui publioient les louanges de Louis XIV. & il embrassoit le roi lui-même toutes les fois que ce prince revenoit de la campagne. Le Nostre à son retour d'Italie fit le magnifique bosquet de la sale du bal, augmenta les jardins de Trianon, & fit plusieurs autres ouvrages de cette nature; mais ayant quatre-vingt ans, & voulant mettre un intervalle entre la vie & la mort, il demanda au roi la permission de se retirer, ce que ce prince lui accorda, à condition qu'il viendroit le voir de tems en tems. Dans une de ses visites, deux ou trois ans après sa retraite, ayant trouvé le roi dans les jardins de Marli, ce prince monta dans sa chaise couverte trainée par des Suisses, & voulut que le Nostre prît place dans une autre à peu près semblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, se voyant à côté du roi, & remarquant M. Mansart surintendant des bâtimens, qu'il avoit produit lui même à la cour, marchant à pied, s'écria: « Sire, en vérité mon bon » homme de pere ouvriroit de grands yeux, s'il me voyoit » dans un char auprès du plus grand roi de la terre: il faut » avouer que votre majesté traite bien son maçon & son jar» dinier. » En 1675. Louis XIV. lui ayant accordé des lettres de noblesse & la croix de S. Michel, voulut lui donner des armes; mais il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. « Sire, » ajouûta-t-il, pourrois-je oublier ma bêche? Combien doit» elle m'être chere? N'est-ce pas à elle que je dois les bontés » dont votre majesté m'honore. » Le Nostre avoit beaucoup de vivacité dans l'esprit, & un goût infini pour les arts en general, & particulierement pour la peinture. Il a enrichi le cabinet du roi de quelques morceaux d'un prix inestimable. Il a conservé jusqu'à sa mort son bon sens & toute la vivacité de son esprit. Il a été enterré à Paris dans l'église de saint Roch, dans la chapelle qu'il avoit fondée. * *Abregé de la vie d'*André le Nostre, dans le tome neuviéme, seconde partie des *Mém. de litt. & d'hist.* chez Simart: cette vie est de feu M. Desgots son néveu, contrôleur des bâtimens du roi.

NOTGERE ou NOTKER, *dont on n'a dit que deux mots dans le dictionaire historique*, fut élevé sur le siége de Liege après la mort d'Eraclius après l'an 990. Il s'y distingua par son zéle, par son érudition & par sa pieté. Il fit rebâtir l'église de S. Lambert, & orna la ville de Liege de plusieurs beaux monumens de sa magnificence; ensorte qu'il parut avoir créé une nouvelle ville. On fit ces deux vers pour marquer les grandes obligations que la ville de Liege avoit à ce prélat, l'un des plus estimables de son tems:

Legia, lege ligans cum prælatis sibi leges,
NOTGERUM *Christo*, NOTGERO *cætera debes.*

Notgere n'eut pas moins de soin de défendre la ville de Liege, que de l'embellir. Voici, entr'autres, le stratagême dont il se servit pour arrêter les incursions & les hostilités du seigneur de Chievremont proche de Liege. Un fils étant né à ce seigneur, l'évêque fut invité pour le baptiser, & il promit de s'y rendre avec tout son clergé. Il fit habiller en ecclésiastiques les meilleurs soldats de ses troupes, & se rendit à leur suite à Chievremont. Le seigneur ayant appris l'arrivée du prélat, sortit au devant de lui avec ses gens, mais il fut étonné lorsque ce prétendu clergé jettant les chappes dont il étoit couvert, & tirant les armes qu'il avoit cachées, se saisit des postes du fort de Chievremont, & se rendit maître de la place, que l'évêque fit démolir pour la sureté du pays. Notgere ne fut pas favorable à Gerbert, qui de moine d'Aurillac étoit monté sur le siége de Reims, & qui fut accusé de plusieurs crimes. Notgere étoit sçavant, & il avoit du talent pour former de jeunes ecclésiastiques dans les sciences convenables à leur état. Plusieurs prélats tels que Gonthere de Saltzbourg, Rothard & Herluin de Cambrai, Raimon de Verdun, Hezelon de Toul, & Aldebode d'Utrecht, sortirent de son école. Notgere tint le siége de Liege trente-six ans. Il nous reste de lui quelques ouvrages: sçavoir les vies de plusieurs saints, entr'autres celle de Landoalde prêtre, que Surius rapporte au 19. de Mars. * Alberici *Chronicon.* Vossius, *lib. 1. de historic. Latinis, cap. 41.* Valere André dans sa bibliotheque Belgique. Le Mire, *in fastis Belg.* MM. de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana.* Le pere Longueval, Jesuite, dans son *histoire de l'église Gallicane, tome 7. liv. 19.* &c.

NOUE, (*N.* de la) s'est distingué dans le XVII. siécle par son ardent amour pour la retraite, par son zéle pour la pénitence & par la sainteté de sa vie & de sa mort. Il étoit Parisien, fils de *Jerome* de la Noue, chirurgien célébre qui est mort à Paris le 17. de Février 1628. Celui dont nous parlons eut beaucoup de pieté dès l'enfance, & il étoit encore jeune lorsqu'il alla en Italie, où il se consacra à la retraite dans le fameux hermitage de saint Ange, près de Viterbe. Il y reçut l'habit d'hermite des mains du révérend pere Ange Massen. C'étoit en 1606. ou 1607. Cependant il ne demeura pas long-tems dans cette retraite, & revint en choisir une autre en France. Celle du Mont-Valerien à trois petites lieues de Paris, lui plût, & il résolut d'y vivre reclus. Il fut le cinquiéme hôte de cet hermitage, & il fut solemnellement enfermé dans sa cellule pour n'en plus sortir, le premier de Mai 1608. par l'évêque de Paris & l'abbé de S. Denys. Il y mena pendant plusieurs années & jusqu'à sa mort une vie très-austére, connu seulement sous le nom de frere Séraphin, & ne vivant que des aumônes de la reine Marguerite de Valois. C'étoit un homme de prieres & de gémissemens, qui ne parloit qu'à Dieu dans sa retraite, & qui n'avoit aucune communication au dehors. Il a sanctifié ce lieu par sa pénitence, & s'est sanctifié lui-même par l'ardent amour qu'il avoit pour Dieu, & qui donnoit le prix à toutes ses œuvres. Le bruit de sa sainteté accompagna celui d'une mort aussi précieuse aux yeux du seigneur. * *Mémoires du tems.* Devaux, *Index funereus chirurgor. Parisiensium*, pages 38, & 39. &c.

NOUES, (Ricard de) gentilhomme du lieu dont il portoit le nom, suivit pendant quelque tems la profession des armes où il s'acquit beaucoup de réputation. Quoique son pere eût pris le parti des ennemis de Berenger, comte de Provence, de Noues n'en fut pas moins bien reçû de ce prince, à la louange duquel il fit plusieurs poësies. « Ce poëte fut bon comique, dit Nostradamus, & alloit chantant ès mai» sons des grands seigneurs, en se promenant & faisant gestes » à

» à ce convenable, par le remuement de sa personne, & » changement de voix, & par autres actions requises à vrai » comique, en quoi il gagna un grand tresor. » Il mourut en 1720.* *Voyez* Nostradamus dans ses *vies des poëtes Provençaux*; Du Verdier Vauprivas, dans sa *Bibliothéque*; *l'Histoire du théatre françois, tome premier*.

NOULIS, (Nicolas Petrineau des) *Voyez* PETRINEAU.

NOULLEAU, (Jean-Baptiste) naquit à saint Brieu en 1604. le 24. de Juin de parens distingués dans la magistrature. Il étudia les humanités au collége de saint Brieu, la rhétorique & la philosophie à Rennes. Il s'appliqua ensuite à la théologie qu'il étudia pendant trois ans à Nantes au collége des peres de l'Oratoire, & pendant trois autres années au collége de Navarre, après lesquelles il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 5. de Janvier 1624. âgé de vingt ans. En 1639. il prit possession de l'archidiaconé de saint Brieu, & l'année suivante de la théologale qu'il conserva jusqu'à la mort. Mais il paroit qu'il s'étoit démis de l'archidiaconé, n'ayant jamais pris la qualité d'archidiacre dans aucun de ses écrits qui sont en grand nombre. En 1641. il travailloit sous M. de Harlay, évêque de saint Malo, avec plusieurs autres de ses confreres, prêtres de l'Oratoire. De-là il vint prêcher à Paris, & il y parut avec distinction à S. Paul & à saint Laurent. C'étoit un homme de mœurs austéres, un ecclésiastique pieux & sçavant, un missionnaire laborieux, & un vrai modéle de pénitence. M. de Villazel, son évêque, l'employoit beaucoup dans les missions & dans ses visites. M. Noulleau prêcha avec tant de force durant la tenue des états à saint Brieu, que M. Boucherat, depuis chancelier de France, en porta des plaintes à son évêque M. de la Barde, qui avoit succedé à M. de Villazel en 1641. M. de la Barde l'excusa en public sur ses intentions & sur son zele, mais le réprimanda en particulier. M. Noulleau lui répondit que la vérité lui étoit plus chere que la vie, & il continua avec la même force à invectiver contre le vice. M. de la Barde ayant excommunié un peu légerement son official, M. Noulleau prit fortement son parti contre l'évêque. Mais ce qui acheva de le brouiller entierement avec lui fut son livre de la *politique chrétienne & ecclésiastique pour chacun de tous messieurs de l'assemblée générale du clergé en 1665. & 1666.* à Paris, chez Alliot, en 1666. *in 12.* Son évêque l'ayant interdit de la prédication, il appella de sa sentence, mais il n'en aucune justice. Pour sa défense il fit imprimer un *traité de la nécessité des conférences, des études & de la vie commune des ecclésiastiques*. Ne pouvant prêcher dans les eglises, il prêchoit dans les carrefours & les places publiques, ce qui porta son évêque à lui faire signifier en 1654. un interdit de toutes fonctions ecclesiastiques dans son diocèse. M. Noulleau composa alors plusieurs écrits & *factums* pour sa défense. Mais n'ayant pû fléchir son évêque, & ne voulant pas se priver de la consolation de célébrer les saints Mysteres, il fit pendant trois ans sept lieues par jour pour se rendre à saint Qué, ou saint Quel, dans le diocèse de Dol, afin d'y offrir le saint sacrifice, ce qui joint à ses autres austérités abrégea ses jours. Il mourut vers 1672. & fut enterré sous la chaire dans l'église cathédrale de saint Brieu. Ses démêlés avec son évêque, le firent exclure de l'Oratoire avant 1647. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages. *Conjuration contre les blasphémateurs*. &c. à Paris, chez Alliot & Gaillard, en 1645. *in-4°*. *Pratiques de l'oraison*, à saint Brieu, chez Doublet en 1645. *L'esprit du Christianisme tiré de cent paroles choisies de Jesus-Christ*, à Paris, chez Dumesnil, en 1664. *Religio Christiana ex meris & solis scriptura patribus & doctoribus ecclesiæ*. Je ne sçai si celui-ci a été imprimé. *L'esprit du Christianisme dans l'exposé de la loi de Moyse selon l'évangile, &c.* à Paris chez Dumesnil, en 1664. *L'esprit du Christianisme dans le S. sacrifice de la messe*, &c. *L'esprit du Christianisme dans la conduite de la vraie pénitence*, &c. *L'idée du vrai Chrétien*, &c. Ces ouvrages ont été imprimés la même année, chez Dumesnil *Politique chrétienne dans les exercices de pieté de monseigneur le Dauphin*, à Paris, chez Alliot, en 1665. Un traité *de l'extinction des procès de l'usage canonique des biens d'église, de la sainte liberté de la parole de Dieu, & de la fermeté du prédicateur évangélique*, & une infinité d'autres petites brochures, tant en latin qu'en françois entr'autres, *Diverses pieces latines & françoises de Jean Baptiste Noulleau, théologal de saint Brieu, sur les libertés de l'église Gallicane*, in-4°. en 1665. & 1666.* *Mémoires du tems*. Le-Long, *biblioth. historique de la France, page 120*.

NOURRY, (dom Nicolas le) né à Dieppe en 1647. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*étant venu de Rouen à Paris il travailla avec le pere de Frisches à l'édition des œuvres de saint Ambroise: cela n'est point exact, *lisez*: étant venu à saint Ouen de Rouen, il travailla avec dom Jean du Chesne & dom Julien Bellaise à l'édition des œuvres de saint Ambroise, qu'il continua à Paris avec dom Jacques de Frisches. Le premier volume, &c. *Dans la même édition on dit qu'*il donna trois volumes *in-8°*. de son *Apparatus ad bibliothecam patrum*; il n'y en a que deux. On a écrit vivement dans le journal de la Haye contre sa dissertation latine dans laquelle il s'efforce d'ôter à Lactance le traité *de mortibus persecutorum*: ses raisons en effet sont au moins très-foibles. Dom le Nourry est mort à Paris le 24. de Mars 1724. âgé d'environ soixante-dix-huit ans. Dom le Cerf en parle assez au long dans sa *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, &c.

NOUSCHIRAD, prince de Perse, fils du roi Nouschirvan qui mourut en 577. Ce jeune prince fut élevé par sa mere dans la religion Chrétienne, malgré Nouschirvan qui en étoit le persécuteur, & qui le devint aussi de son propre fils. Il est vrai que l'on prétend que Nouschirad en embrassant le Christianisme n'en eut point les vertus, & en particulier la douceur & l'obéissance si recommandées aux inférieurs. Quoi qu'il en soit, Nouschirvan le fit enfermer, & lorsqu'il fut obligé de sortir de sa capitale pour soûtenir une guerre que les Tartares & les Turcs venoient de porter dans ses états, il resserra davantage les liens de son fils, de peur qu'il ne profitât de son absence pour se révolter. Nouschirad, malgré ces précautions trouva moyen de s'évader, se saisit du trésor de son pere, leva une armée, & se rendit maître en peu de jours des provinces situées au centre de l'empire. A cette nouvelle Nouschirvan étonné, détacha un de ses généraux avec des troupes d'élite, la bataille se donna, & Nouschirad y périt. On dit que se voyant blessé, & prêt à mourir, il ordonna que l'on rapportât son corps à sa mere, & qu'on la priât de sa part de le faire inhumer *aux piés des serviteurs du Messie qui avoient déja souffert la mort pour la religion*: ce qui fait voir qu'il y avoit deja eu quelques persécutions dans la Perse. *Voyez* MASDACK.* Boulainvilliers, *Vie de Mahomet, pages 109. 110.*

NUCK, (Antoine) exerça d'abord la médecine à la Haye en Hollande, & ensuite il fut fait professeur d'anatomie à Leyde, & président du collége des chirurgiens dans la même ville. Il s'est fait un grand nom dans ces deux villes, dans toute la Hollande, & au-delà dans le XVII. siécle. Il mourut vers l'an 1692. Il est regardé comme l'inventeur des petits conduits supérieurs de la salive. Pendant huit ans il a disséqué plus de soixante corps humains, outre un grand nombre d'animaux. Il étoit d'un travail infatigable, & il a eu un nombre extraordinaire de personnes qui venoient à ses leçons & à ses démonstrations. Il parloit avec facilité, & la clarté caractérisoit ses discours. Ces qualités brillent dans ses écrits, qui sont: *De ductu salivali novo, salivâ, ductibus aquosis & humore aqueo oculorum*, à Leyde en 1686. *in-12. Sialographia & ductuum aquosorum anatome nova*, à Leyde en 1690. *in-8°*. & au même lieu en 1695. avec des figures. On trouve de plus dans cette nouvelle édition une défense de ce qu'il avoit écrit sur les conduits aqueux, & une description nouvelle d'une nouvelle source salivale: *Adenographia curiosa & uteri fœminei anatome nova*, avec une lettre à un ami *de inventis novis*, à Leyde en 1692. *in-8°*. La même année on publia un de ses écrits posthumes intitulé, *Operationes & experimenta chirurgica*, à Leyde *in-8°*. & cet ouvrage qui est fort estimé, fut réimprimé à Jéne en 1698. *in-8°*. & à Leyde en 1714. aussi *in 8°*.* *Voyez* les actes de Leipsic de l'an 1686. & la *Bibliothéque des écrivains de médecine*, par M. Manget, *tome second, livre XIII. page 416. & suivantes*, &c.

NUGNEZ, en latin *Nunnesius*, (Pierre-Jean) de Valence en Espagne, professeur de rhétorique à Barcelone, s'est

acquis une grande réputation dans sa patrie par son amour pour les sciences, & par les progrès qu'il fit dans leur étude. Si l'on en croit l'approbateur ou le censeur des livres qu'il a publiés, c'étoit un homme rempli de toutes sortes de sciences, qui entendoit parfaitement bien le grec & le latin, & qui s'est acquis une haute réputation à professer la rhétorique. Il paroît au moins que cet auteur a été en grande estime parmi ceux de sa nation. André Schot dans ses prolégoménes sur la bibliothéque de Photius en fait beaucoup de cas. Il est vrai que Nugnez & lui étoient liés d'amitié, mais ce n'étoit pas le sentiment particulier de Schot, & l'on voit en effet que Negnez fut appellé à Barcelone pour y enseigner l'éloquence & la langue grecque, & qu'on lui donna une pension considérable. Sa rhétorique qui est imprimée, est divisée en cinq livres, & l'auteur y suit particulierement la méthode d'Hermogene. On peut dire même que son ouvrage est une exacte copie de cet ancien rhéteur, & que quiconque connoît & sçait bien l'un, peut se flatter de connoître & de bien sçavoir l'autre. Nugnez a fleuri dans le seiziéme siécle; mais nous ignorons le tems de sa mort. * Outre Schot *cité dans cet article*, *voyez* Morhof dans son *Polyhistor*. & M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, dans ses *Jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome second, page 197. & tome premier à l'article d*'Hermogene, &c.

NUNNEZ, (Ambroise) Portugais, chevalier de l'ordre de Christ, étoit de Lisbonne, & fut d'abord docteur & professeur en médecine à Salamanque. Il a exercé ensuite la médecine avec beaucoup de succès & de réputation à Seville & à Madrid. De retour en Portugal, il fut fait premier chirurgien & médecin du roi, & mourut comblé d'honneurs. Il avoit déja 74. ans lorsqu'il publia en 1603. à Conimbre une partie de ses commentaires, ou discours sur les trois premiers livres des aphorismes d'Hippocrate, avec une paraphrase sur les commentaires de Galien. C'est un volume *in-fol.* qui est estimé. Dès 1601. il avoit publié en latin un traité général de la peste, qui fut réimprimé en langue castillane à Madrid en 1648. * *Biblioth. Hispan.* par Nicolas Antoine, tome premier, page 54. Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, tome second, livre XIII. page 420.

NURE', (Mathurin de) *cherchez* NEURE'.

NYEWENTYT, *cherchez* NIEWENTYT.

NYMANNUS, (Grégoire) né à Wittemberg en Saxe l'an 1594. étoit fils de *Jerôme* Nymannus, docteur en médecine, & professeur public à Wittemberg. Grégoire suivit la même profession; & s'y distingua. En 1614. il fut fait maître en philosophie dans son université, & en 1618. il fut revêtu du titre de docteur en médecine. La même année on lui donna une chaire de professeur d'anatomie & de Botanique. Il mourut à Wittemberg en 1638. n'ayant encore que quarante-trois ans. On a de lui un traité latin sur l'apopléxie, où il entre dans plusieurs questions anatomiques qu'il traite avec solidité. Cet ouvrage parut à Wittemberg en 1629. *in-4°.* & y fut réimprimé en 1670. *in-4°.* En 1628. il fit imprimer une dissertation latine sur la vie du *fœtus*, ou enfant nouvellement conçû dans le sein de sa mere. Il y prouve qu'un enfant vit dans le sein de sa mere par sa propre vie, non de celle de sa mere, qu'il a & qu'il exerce ses actions vitales, que la mere venant à mourir on peut le tirer souvent de son sein, encore vivant & sans l'offenser; qu'ainsi l'on doit veiller à ce que l'on n'enterre point une femme grosse avant que d'avoir tiré le fruit qu'elle porte, &c. Cette dissertation parut à Wittemberg *in-4°.* & fut réimprimée à Leyde en 1644. *in-12.* Elle se trouve aussi avec l'ouvrage de François Plazzoni sur les parties de la génération, à Leyde en 1664, *in-12.* M. Manget parle de Nymannus avec honneur dans sa *Bibliotheque des ouvrages de médecine*, tome second, *in-fol.* livre XIII. page 420. &c.



(D'). *Il faut ajoûter au pénultiéme degré de cette famille, pour le Moreri édition de 1725. que* Jeanne-Marie du Quesnel, épousa premierement au mois de Septembre 1709. *Gabriel* Bastonneau, vicomte d'Azay, mort le 16. de Mai 1720. 2°. le marquis de Ménilles.

OBEL, (Matthias d') *Suppléez par cet article à celui qui est dans le Moreri.* Matthias d'Obel, né à Lille en Flandres l'an 1538. étoit fils de *Jean* d'Obel, célébre Jurisconsulte. Matthias fut pendant quelque tems à Anvers, & à Delft en Hollande, médecin & botaniste de Guillaume prince d'Orange, & ensuite des états de Hollande. Jacques I. roi d'Angleterre, l'ayant demandé pour exercer auprès de lui les mêmes fonctions, d'Obel y alla, & mourut à Londres en 1616. à l'âge de soixante-dix-huit ans. On a de lui 1°. Une histoire des plantes, avec un livre d'*adversaria* imprimée à Londres en 1572. *in-fol.* à Anvers en 1576. *in-fol.* & de nouveau à Londres en 1655. *in-4°.* cette derniere édition est dûe aux soins de Guillaume How. 2. Des remarques sur le livre de Guillaume Rondelet, intitulé : *Methodica pharmaceutica officina*, à Londres en 1605. *in-fol.* & à Francfort en 1651. *in-fol.* 3. *Balsami, Opobalsami, Carpobalsami, & Xylobalsami explicatio*, à Londres en 1598. *in-4°.* 4. *Diarium pharmacorum parandorum & simplicium legendorum*, à Leyde en 1627. *in-12.* avec le traité de Valerio de Corde, ou Cordi, intitulé, *Dispensatorium pharmaceuticum.* * *Voyez* Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, tome 2. *in-fol.* livre XIV. page 421. &c.

OBSOPÆUS, (Jean) *cherchez* OPSOPÆUS.

OCELLUS, le Lucanien, ancien philosophe Grec de l'école de Pythagore, étoit natif de la Lucanie, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus*. Ses ancêtres étoient de Troye, & sous le régne de Laomedon, ils allerent habiter à Mire, ville de la Lycie. Il vivoit avant le tems de Platon ; & Archytas de Tarente, dans une lettre à Platon, dit à ce philosophe qu'il a trouvé dans la Lucanie des personnes de la posterité d'Ocellus. Ses livres *de regibus & de regno*, ont presque entierement péri, & nous n'en avons que quelques fragmens. Son ouvrage περὶ τοῦ παντὸς, est le seul qui soit venu en son entier jusqu'à nous. L'auteur l'avoit d'abord composé dans le dialecte dorique, & depuis on l'a traduit en dialecte attique. Il tâche de prouver dans cet ouvrage l'éternité du monde, par des argumens qui montrent toute la foiblesse de la cause qu'il s'efforce de soutenir. A la fin de cet écrit il donne quelques regles pour la propagation du genre humain. Ce n'est pas sans raison que l'on croit qu'Aristote a puisé dans les écrits de ce philosophe son sentiment de l'éternité du monde, & il en imite aussi sa division des élémens. Guillaume Christian, & depuis Louis Nogarola ont traduit cet ouvrage en latin ; & l'on a fait plusieurs éditions de leurs traductions. Thomas Gale a inseré celle de Nogarola avec le texte grec dans ses Opuscules mythologiques, physiques, & moraux imprimés à Amsterdam, en 1688. * Joan. Alb. Fabricii *bibliotheca græca*, tom. I. Stobæi *Eclogæ* Diogenes Laërtius, *in Archyta Tarent.* Philo, *de mundi incorrupt.*

OCHIN, (Bernardin) en latin *Ocellus On en a parlé dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. mais son article a besoin de corrections & des additions suivantes.* 1°. Il naquit l'an 1487. & entra jeune chez les religieux de l'observance de saint François, mais il ne demeura pas long-tems dans cet ordre ; il en quitta l'habit & retourna dans le monde, où il s'appliqua à l'étude de la médecine, & s'acquit l'estime du cardinal Jules de Medicis, qui devint dans la suite pape sous le nom de Clement VII. Cependant touché quelque tems après d'un nouveau desir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avoit abandonné, & s'y distingua bientôt par son zéle, sa piété & ses talens ; ensorte qu'il fut élû quelque tems après définiteur général, & qu'il se vit ensuite sur les rangs pour être général. 2°. Le desir d'une plus grande perfection le porta en 1534. à entrer chez les Capucins, dont la réforme commençoit à faire du bruit, & qui étoit établie depuis l'an 1525. Ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il avoit été instituteur de cet ordre. Son zéle pour les observances régulieres, l'édification qu'il portoit par tout, le firent élire en 1538. vicaire général de l'ordre, dans un chapitre qui se tint cette année à Florence. Il gouverna alors avec tant de prudence, & fit observer si exactement la regle, qu'il fut élu une seconde fois pour la même dignité en 1541. dans le chapitre qui se tint à Naples. Mais les conversations qu'il eut dans cette ville avec le jurisconsulte espagnol Jean Valdès, partisan de Luther, lui firent naître des doutes que son ignorance dans la théologie l'empêcha de résoudre. Il commença même dès-lors, à prêcher plusieurs choses contraires à la doctrine de l'Eglise ; ce qu'il continua de faire en quelques autres villes d'Italie. Devenu par-là suspect, il fut cité à Rome, & partit de Verone pour s'y rendre. En passant par Florence, il trouva Pierre Martyr, avec qui il étoit lié, & qui le détourna d'aller à Rome, & lui conseilla de se retirer en païs de sûreté. Ochin suivit son avis, & se rendit à Genève en 1542. & Pierre Martyr partit deux jours après pour la Suisse. 3°. Ochin se maria à Genève ; mais il est incertain si ce fut dès son arrivée dans cette ville, & à une fille qu'il eût amenée d'Italie, *comme on le dit dans le Moreri*, d'après Sponde, qui n'est nullement exact sur tout ce qu'il dit d'Ochin, non plus que l'annaliste des Capucins qui est trop emporté sur le sujet de ce religieux pour en être cru. Ochin ne se fixa pas à Genève ; il passa en divers lieux, entr'autres à Ausbourg, d'où il alla en Angleterre avec Pierre Martyr l'an 1547. à la sollicitation de Cranmer, archevêque de Cantorberi, qui les y avoit mandés. Mais la religion Catholique ayant repris le dessus en Angleterre après la mort d'Edouart VI. ils furent obligés en 1553. de repasser la mer, & ils se retirerent à Strasbourg. Ochin courut ensuite de ville en ville jusqu'en 1555. qu'il fut appellé à Zurich, pour y être ministre d'une église italienne qui s'y forma vers ce tems-là. Il souscrivit d'abord à la confession de foi de l'église de Zurich, & il servit sa nouvelle église jusqu'en 1563. qu'il en fut chassé *pour la raison rapportée dans le Moreri.* 4°. Il mourut à Slaucow, en Moravie, sur la fin de l'année 1564. âgé de soixante-dix-sept ans. Ses deux fils & sa fille étoient morts peu de tems auparavant : pour sa femme elle étoit morte à Zurich avant qu'il en fût chassé. 5°. Les ouvrages d'Ochin, sont, des sermons italiens, imprimés en 1543. en 4. vol. *in-8°.* Ils ont été traduits en latin, & imprimés à Genève en 1543. & 1544. en françois en 1561. & en allemand par Joseph Hochsteter en 1545. Lettre italienne aux seigneurs de Sienne pour rendre compte de sa foi & de sa doctrine, & une autre lettre à Mutio de Justinopolis, pour lui rendre raison de son départ d'Italie. Ces deux lettres ont aussi paru en françois en 1544. *in-8°.* Sermons sur l'épître de saint Paul aux Galates, en italien, & traduits en allemand, à Augsbourg en 1546. *in 8°.* Exposition de l'épître de saint Paul aux Romains, en italien, & traduite en allemand en 1546. *Marsilii Andreasii de amplitudine misericordiæ Dei, oratio ex italico latine conversa per Cœlium Horatium Curionem; accedunt Bernardini Ochini de officio Christiani principis sermones tres, & sacra declamationes quinque, latine, Rodolpho Gualthero interprete*, à Bâle en 1550. Discours italiens sur le libre arbitre, la prescience, la prédestination & la liberté de Dieu, &c. à Bâle, & en latin au même lieu. Apologues contre les abus, les erreurs, &c.

de la synagogue papale, de ses prêtres, moines, &c. en italien, à Genève en 1554. Cet ouvrage plein d'invectives & de calomnies, a été traduit en latin par Sebastien Castalion, & en allemand par Christophe Wirsung. Dialogue sur le purgatoire, en italien, en 1556. traduit en latin par Thadée Dunus, & en françois par un anonyme. Dispute sur la présence réelle de Jesus-Christ dans l'eucharistie, en italien, à Bâle en 1561. & traduit en latin. Le catechisme, ou l'instruction chrétienne, en italien, à Bâle en 1561. Trente dialogues divisés en deux livres, le premier sur le Messie, le second sur différentes choses, sur-tout sur la Trinité, à Bâle en 1563. *in-8°*. Cet ouvrage fut d'abord imprimé en italien, ensuite Castalion le traduisit en latin. Ce fut cet ouvrage qui fit chasser Ochin de Zurich. Cet auteur n'a point fait non plus d'écrit particulier sur la polygamie, mais il en traite dans le vingt-uniéme de ses dialogues. Lorsqu'il publia ces dialogues il étoit veuf & âgé de soixante-seize ans, & ainsi il n'avoit aucun motif personnel, comme on le lui a imputé, de souhaiter qu'on permit la polygamie. 6°. Il faut ajoûter aux citations, *Observationes Hallenses*, tomes 4.& 5. C'est tout ce que l'on trouve de plus exact sur Ochin : il faut y joindre le dix-neuviéme tome des mémoires du pere Niceron, &c.

OCTAVIUS, (François) dont parle M. Baillet dans son traité des déguisemens des auteurs, étoit né à Fano, ville de l'Ombrie, l'an 1447. Il est plus connu sous le surnom de *Cleophilus*, (amateur de la gloire) que Pomponius Lætus lui fit prendre étant à Rome. Ayant passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles lettres avec succès : mais sa sévérité excessive envers ses disciples lui devint funeste. Quelques-uns d'entr'eux le firent attaquer en trahison, & il en reçut une blessure à la main dont il demeura estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria fort bien. Son beau-pere lui promit une dot très-considérable, qui eût accommodé ses affaires, mais il s'en tint aux promesses. On croit même qu'il le fit empoisonner pour éviter l'importunité des demandes réiterées, ou quelques actes de justice. La mort prompte de Cleophilus, jointe à l'extrême avarice du beau-pere, donna lieu à ce soupçon. En effet, comme Cleophilus montoit sur une mule qui devoit le conduire à Fano sa patrie, où on lui avoit offert une chaire d'humanités, il tomba en défaillance, & mourut trois jours après, à l'âge de quarante-trois ans le 26. de Décembre 1490. Il avoit été fort aimé à la cour de Rome, & des princes de la maison de Médicis. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en prose & en vers ; entr'autres une longue piéce en vers élegiaques latins, intitulée : *Octavii Cleophili Phanensis poëtæ venustissimi libellus de cœtu poëtarum, ab Ascensio mendis plusculis tersus, & diligenter explanatus*, *in-4°*. imprimé à Paris en 1503. par Antoine Bonnemere, en caracteres gothiques. Badius, dans une lettre adressée à Gaguin, & qui se voit au commencement de cette édition, promettoit aussi de publier les épigrammes, & les élegies du même poëte si elles tomboient entre ses mains. * M. Baillet, au lieu cité : *voyez* la note de M. de la Monnoye sur cet article. Ce sçavant ne dit rien de l'ouvrage. *De cœtu poëtarum.*

ODACRE, élu évêque de Beauvais l'an 881. Cette église étoit troublée depuis la mort d'Odon, qui étoit abbé de Corbie, lorsqu'il fut élevé sur ce siége, & qui avoit fait de grands biens pendant son épiscopat à son église de Beauvais, dont il avoit augmenté le nombre des chanoines jusqu'à cinquante. Après sa mort, arrivée l'an 881. le peuple de Beauvais avoit choisi Rodulfe pour lui succéder. Mais cette élection fut cassée dans le concile tenu la même année dans l'église de sainte Macre à Fimes, au diocèse de Reims, où l'archevêque Hincmar présidoit. Comme cette élection étoit par-là dévolue aux évêques, le concile députa au roi Louis III. du nom, pour obtenir la permission d'élire un autre sujet. Cependant les citoyens de Beauvais voyant leur premiere élection cassée, en firent une autre en faveur d'un nommé Honorat. Mais le roi sans y avoir égard, non plus qu'à la députation des évêques, fit élire Odacre prêtre de son palais. Alors Hincmar écrivit une lettre très-forte au jeune roi pour lui représenter l'invalidité de cette élection ; & comme Louis s'obstina à la soutenir, & qu'il avoit mis même Odacre en possession des biens de l'évêché de Beauvais, Hincmar écrivit de nouveau au roi avec encore plus de liberté, & peut-être avec trop de hauteur. Enfin voyant que Louis ne se rendoit point, il excommunia, de concert avec ses suffragans, Odacre, par une lettre adressée à tous les évêques. La mort de Louis arrivée le quatriéme d'Août de l'an 882. arrêta les suites que cette affaire pouvoit avoir pour Hincmar. * *Voyez* les lettres de Hincmar dans le deuxiéme volume de ses œuvres, &c.

ODARD, *cherchez* ODON.

ODDO de ODDIS, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit d'une famille noble originaire de Pérouse. Il vint au monde à Padoue en 1448. & y fut élevé avec soin dans les lettres. Son penchant l'entraîna dans la suite vers l'étude de la médecine, & cette science lui doit en partie sa netteté, sa solidité & sa gloire. L'étude qu'il avoit faite des anciens médecins, & les profondes réflexions qui accompagnoient son étude, firent qu'il fut un des premiers entre les modernes qui rendit à cette science son honneur, & qui la tira de la barbarie où elle étoit tombée. Il en donna quelque tems des leçons dans sa patrie, & ensuite il l'exerça longtems à Venise. Mais le sénat de Padoue, fâché de se voir privé de ses lumiéres sur lesquelles il avoit droit, le rappella & lui donna la premiere chaire qu'il remplit avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1558. Il fut enterré à Padoue, & on érigea un monument à son honneur. Oddo avoit beaucoup lû Galien, & il disoit que c'étoit dans cet auteur qu'il avoit puisé presque tout ce qu'il sçavoit. Il a donné des espéces de commentaires sur la premiere & la seconde section des aphorismes d'Hyppocrate ; sur le petit art de Galien un apologie du même par rapport aux sentimens de cet auteur sur la logique, la philosophie & la médecine ; trois livres sur le dîner & le souper : un commentaire *in primam fen Avicennæ* ; & neuf livres sur la peste, ses causes, ses signes, la précaution que demande cette maladie, la maniere de la traiter. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la bibliotheque des ouvrages de médecine par M. Manget, *tom. 2. livre 14.*

ODDO, (Marc) *fils du précédent*, né à Padoue en 1526. fut fait professeur en médecine dans sa patrie en 1583. Il succéda alors dans la chaire de médecine theorétique à Bernardin Trévisan. Dans la suite il fut fait professeur de médecine pratique. Il remplissoit cette place avec honneur lorsqu'il mourut à Padoue en 1591. âgé de soixante-cinq ans. Il est auteur des ouvrages suivans : Méthode pour la composition & le discernement des remédes, avec un *index* ou catalogue des remédes usuels, simples, & composés, leurs proprietés, leur dose, &c. & deux discours, l'un sur la Thériaque, l'autre sur le Turbith, à Padoue en 1583. *in-4°*. Un traité de la nature & de l'essence de la maladie, &c. à Padoue en 1589. *in-4°*. Des réflexions sur la Thériaque & le Mithridat, &c. Ces réflexions sont avec celle de Bernardin Trévisan, de Junius Paulus, & de quelques autres à Venise en 1576. *in-4°*. Une apologie de son sentiment touchant la pourriture, contre Ange-Mercenario, & Thomas Erastus, à Venise *in-4°*. & à Padoue en 1585. *in-4°*. Des tables sur les urines, leurs différences, leurs causes, &c. à Padoue en 1591. *in fol.* Il a achevé & corrigé les livres de son pere sur la peste, son explication de l'art médicinal de Galien, & ce que l'on a du même sur Avicenne. * Manget, *bibl. scriptor. medicor. tom. 2. l. 14. pag. 423.* &c.

ODESPUN ou ODESPUNCK DE LA MESCHINIERE, (Louis) prêtre, né à Chinon en Touraine, fut souvent employé dans les affaires du clergé, dont il donna un recueil en cinq livres qu'il fit imprimer en 1638. Il augmenta & continua dans la suite ce recueil par l'ordre du Clergé qui l'avoit chargé de ramasser ses mémoires à mesure qu'on les lui envoyeroit, & ce recueil augmenté parut en 1646. chez Vitré à Paris en deux volumes *in-fol.* Il est divisé en neuf parties, mais le tout est fait avec précipitation. Le tome premier contient les remontrances & les harangues des députés faites au roi, ce qui concerne les assemblées générales, les officiers & les pensionnaires du clergé, les subventions faites aux rois par ledit clergé. On trouve dans le tome second les édits, ordonnances, lettres patentes, & cahiers présentés au

roi par le clergé, ce qui regarde la police & l'autorité de l'église, les personnes & les bénéfices ecclésiastiques, l'administration temporelle des biens de l'église, les immunités, franchises & priviléges ecclésiastiques. En 1652. on donna un volume *in-4°.* pour servir de continuation ou de supplément à ce recueil. En 1646. Louis Odespunck publia une collection des conciles de France tenus depuis celui de Trente, *in-fol.* Il prétend dans sa préface qu'il n'y en a qu'un seul, qui lui ait échapé, qui est de la province d'Ambrun, & qu'il n'a jamais pû recouvrer. Il a joint à ceux qu'il donne quelques avis & décrets des assemblées générales du clergé, dont une partie est en latin & en françois; & beaucoup de piéces que les PP. Labbe & Cossart n'ont point insérées dans leur collection des conciles, parce qu'on les trouve parmi les mémoires du clergé, où on doit les chercher. Ces piéces grossissent fort inutilement la collection, d'ailleurs assez indigeste, du sieur Odespunck. Cet auteur a donné encore un ouvrage sur les ordres de chevalerie, & des discours touchant les recueils d'estampes qu'il avoit faits en plusieurs volumes qui sont peu recherchés. Nous ignorons le tems de sa mort. * Le Long, *Bibliotheque historique de la France*, en plusieurs endroits. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présens de leurs ouvrages.* M. Salmon, *traité de l'étude des conciles, page 234. & suivantes.* Aubert le Mire, *page 336. de ses écrivains du XVII. siécle.*

ODILE, (sainte) nommée aussi OTHILE, étoit fille d'*Athic*, duc d'Alsace, & niéce par sa mere de saint Leger d'Autun. Elle naquit aveugle, & cette disgrace la fit haïr de son pere, qui ordonna qu'on la fist mourir; mais sa mere la sauva, & la fit élever secrettement dans le monastere de la Baume près de Besançon. Odille y vécut avec beaucoup de pieté, & Dieu lui rendit la vûe lorsqu'elle reçut le baptême. Elle crut alors qu'elle pouvoit paroître devant son pere; elle en fit demander la permission par son frere. Mais le cruel Athic d'un génie dur & féroce, maltraita si fortement le frere d'Odile, qu'il en mourut. Le duc fut frappé de cette mort; il se reprocha sa barbarie & son inhumanité, reçut sa fille avec bonté, & lui donna sa maison d'Hodembourg pour en faire un monastere. C'étoit un château bâti sur la cime d'une montagne, avec une enceinte de murailles d'environ trois lieues de circuit, dont on voit encore des restes qui font juger que cet ouvrage étoit solide. La magnificence des bâtimens répondoit aux grandes richesses du duc. On y voyoit sept oratoires, dont six subsistent encore. Il y en a un dédié à l'honneur des saints de l'Alsace, & un autre qu'on nomme l'Oratoire des larmes, parce que le duc s'y retiroit pour pleurer ses péchés. Odile fit bâtir un hôpital au bas de la montagne pour la commodité des pélerins, & un autre monastere dans la vallée, qui fut nommé Nidermunster, & qui est détruit. On croit qu'Odile embrassa avec ses religieuses la vie canonique. L'auteur de sa vie le dit positivement, & une ancienne statue le représente avec de longs cheveux tressés, ce qui semble un ornement peu convenable à une religieuse proprement dite. La vie de cette sainte qui a fleuri sur la fin du septiéme siécle, ou au commencement du huitiéme, est pleine de traits également singuliers & édifians; il ne lui manque que d'avoir été écrite par un auteur contemporain. Mais si l'on peut révoquer en doute quelques circonstances, le fonds de l'histoire n'en paroît pas moins certain. Cette sainte, premiere abbesse d'Hodembourg, est honorée le treiziéme de Décembre. Hodembourg n'est plus gueres connu que sous le nom de sainte *Othile*, ou *Odile*, * *Vita sanctæ Othiliæ*, &c. *Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, *t. 4. l. 2. pag. 77. & suiv.* &c.

ODILON, (saint) cinquiéme abbé de Cluni. *Il faut ajoûter ce qui suit à son article qui est imparfait dans le dictionaire.* Il étoit de l'illustre maison de Mercœur, *ex equestri ordine*; il fut chanoine de l'église de saint Julien de Brioude, la plus noble & la plus illustre du diocèse de saint Flour; il fonda dans le même diocèse le monastere de la Voute, dont l'église fut consacrée par Etienne évêque de Clermont, en présence d'Odilon, de Blismode sa sœur, abbesse des Chasses, au diocèse de saint Flour, & de dix de leurs neveux. Brioude, les Chasses & la Voute faisoient alors partie du diocèse de Clermont; mais ils appartiennent à l'évêché de saint Flour depuis l'érection de cet évêché en 1317. On croit aussi que ce fut S. Odilon qui fit bâtir l'église qui est aujourd'hui la cathédrale de saint Flour & les murailles de la ville. Ce saint succéda à saint Mayeul dans le gouvernement de l'abbaye de Cluni; mais il n'est pas vrai qu'il ne fut élû abbé qu'après la mort de ce saint. Son élection fut faite du vivant de saint Mayeul, & l'on a encore l'acte de cette élection, signé par Raoul roi de Bourgogne, par deux archevêques, cinq évêques, sept abbés, deux prévôts, trois comtes, &c. & par cent soixante-dix-sept moines. Ce saint mourut le premier jour de l'année 1049. & fut enterré, non dans l'église de Cluni, mais auprès de saint Mayeul, son prédecesseur, à Souvigny en Bourbonnois, au diocèse de Clermont, où il mourut. On voit encore au milieu de la nef de cette église les tombeaux de ces illustres abbés. Outre les quatorze sermons que l'on cite de saint Odilon dans le Moreri, on trouve encore sous son nom dans le tome cinquiéme du *Thesaurus novus anecdotorum*, un sermon sur la Croix, & un autre sur la Nativité de la Vierge: mais pour celui-ci, ce n'est nullement un sermon de saint Odilon; ce n'est qu'un morceau du deuxiéme livre de saint Ambroise *de Virginibus*, commençant au chapitre deuxiéme de ce livre, & finissant vers la fin de l'article douziéme du même chapitre, dans l'édition des Bénédictins. * D. Luc d'Acheri, *Spicileg. tome 6. de l'édition in-4°. pag. 425. Mém. de litt. & d'hist.* chez Simart, *tom. 6. pag. 465. & suiv.*

ODILARD, évêque de Nantes, *cherchez* LAURIACUM.

ODILLON, moine de saint Médard de Soissons dans le dixiéme siécle, &c. *Ajoutez aux ouvrages que l'on cite de lui dans le Moreri*, une lettre latine à Hucbaud, prélat qui avoit de l'érudition. Odilon approuve dans cette lettre la vie de saint Libuin ou Lebuin, que l'évêque Hucbaud lui avoit envoyée pour l'examiner. Cette lettre fut écrite vers l'an 910. & se trouve dans la *Collectio amplissima*, &c. des peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome premier*; *page 266.*

ODON, abbé du monastere de saint Pierre des Fossés & de celui de Glanfeuil, a écrit l'histoire de la translation de saint Maur, à laquelle il a assisté l'an 868. C'est lui aussi qui a publié le premier la vie de saint Maur, dont l'auteur se nomme Fauste, & se dit compagnon du saint. Voici comment Odon recouvra cette vie. Comme il retournoit à Glanfeuil de Bourgogne où il avoit laissé le corps du saint abbé, il s'assit sur les bords de la Saône, en attendant un batteau, il s'y trouva une troupe de pélerins qui revenoient de Rome, & parmi eux un clerc nommé Pierre, du Mont-saint-Michel au diocèse d'Avranches. Ce clerc montra à Odon quelques vieux cahiers qu'il avoit apportés de Rome, parmi lesquels étoit la vie de saint Benoit, & de ses cinq disciples Honorat, Simplice, Théodore, Valentinien & Maur. Odon les ayant achetés, passa vingt jours à corriger la vie de saint Maur, qu'il dédia à Adelmode archidiacre du Mans. Il n'a pas fait un grand présent: cette vie péche souvent contre la vérité de l'histoire, & est très-défigurée d'ailleurs par les anachronismes dont elle est remplie. * *Voyez* cette vie, & l'*histoire de l'église Gallicane* par le pere Longueval Jésuite, *tome sixiéme*, &c.

ODON, (saint) abbé de Cluni, &c. *Outre les ouvrages que l'on cite de lui dans le Moreri*, on trouve encore un sermon du même, sur la fête de saint Martin, dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 5. page 617.*

ODON, de Kent, &c. prieur du monastere de Cantorberi, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il ne nous reste que sa lettre donnée par le P. Mabillon dans ses analectes, tome premier. On a encore une autre lettre de cet Odon, écrite à Philippe comte de Flandres, vers l'an 1171. au sujet des miracles de saint Thomas, archevêque de Cantorberi, & martyr. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont publié cette lettre sur un manuscrit du monastere de Cambrond, dans le tome premier de leur *collectio amplissima veterum monument.* &c. p. 882.

ODON, abbé de saint Corneil de Compiegne, puis successeur du fameux Suger dans l'abbaye de saint Denys en France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne lui donne que* la relation du voyage de Louis VII. en Orient. On trouve encore un jugement porté définitivement par lui au sujet d'une dispute mûe entre le roi Louis, & Henri évêque de Chartres, touchant la nomination aux bénéfices de cette église, vacans après la mort de l'évêque Alberic, & qui vacqueroient dans la suite. Cette contestation avoit été renvoyée à Odon, du consentement des parties; & c'est la matiere du jugement de cet abbé, lequel est de l'an 1144. & se trouve imprimé dans le premier tome de la *Collectio amplissima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, page 1282.

ODON, (saint) deuxiéme abbé de Cluni, &c. *Dans le Morere, on dit qu'*il prit l'habit de religieux à Cluni: on s'est trompé; ce fut au monastere de Baume, au diocèse de Besançon.

ODON, ou ODARD, natif d'Orléans, *dont on a parlé trop superficiellement dans le dictionnaire historique*, fut d'abord un professeur célébre dans l'onziéme siécle. Il enseignoit à Toul avec réputation, lorsque les chanoines de Tournai l'inviterent à venir remplir une chaire de leur école. C'étoit vers l'an 1090. Odon enseigna pendant cinq ans à Tournai, avec une si grande réputation qu'on venoit du fond de la Saxe pour écouter ses leçons, & il avoit jusqu'à deux cens clercs pour disciples. Il excelloit dans la dialectique, & il avoit beaucoup de goût pour les questions abstraites. Comme il étoit réaliste, il fut vivement opposé à la nouvelle doctrine des Nominaux, à laquelle Rambert professeur à Lille donnoit alors beaucoup de réputation. De-là venoit entre les maîtres & les disciples une émulation qui dégeneroit quelquefois en haine. Saint Anselme étoit aussi fort opposé aux Nominaux, & il disoit qu'ils étoient moins des dialecticiens que des hérétiques en matiere de dialectique. Odon ayant acheté par hazard le traité de saint Augustin sur le libre arbitre, le mit dans sa bibliothéque, sans penser qu'il devoit être dans peu l'instrument de sa conversion. Tout occupé alors des subtilités de la dialectique & de la lecture des prophanes & du philosophe Platon, il méprisoit presque les écrits des peres de l'Eglise qu'il ne connoissoit que de nom. Quelque tems après, comme il expliquoit à ses disciples le quatriéme livre de la consolation de la philosophie par Boëce, où il est traité du libre arbitre, il se souvint qu'il avoit un traité de saint Augustin sur le même sujet, l'envoya chercher, & en eut à peine lû quatre pages, qu'il s'écria: « Helas! j'avois » ignoré jusqu'à présent quelle est l'éloquence de S. Augus- » tin. » Il quitta aussi-tôt Boëce, & se mit à expliquer le traité du saint docteur de la grace à ses disciples. Quand il fut arrivé à l'endroit du troisiéme livre où saint Augustin compare la misere d'un pecheur éloigné de la grace, & réduit à lui-même, à la condition d'un esclave condamné à nettoyer un cloaque infect, il pleura & dit: « Nous venons de lire notre » condamnation, nous qui donnons tous nos soins à acque- » rir une vaine science; nous qui négligeons le service de » Dieu, qui nous rendons indignes de la gloire immortelle » pour en acquerir une frivole & périssable. » Après ces mots il descendit de sa chaire, alla dans l'église, & pria avec affection. Ses disciples étonnés le suivirent, de même que les chanoines de Tournai qui ne furent pas moins surpris de cette action. Dès ce moment, on vit toûjours Odon plus assidu à l'église qu'à sa classe, donner plus de tems à la priere qu'à l'étude, & répandre dans le sein des pauvres, sur-tout des pauvres clercs, l'argent qu'il recevoit de ses écoliers. Ces premieres graces lui en attirerent de nouvelles. Il s'associa bientôt quatre personnes, l'abbé Odon qui n'étoit pas son parent, Gerbert, Rodulfe & Guillaume, & tous les cinq résolurent de se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere. En attendant qu'ils se fussent déterminés, s'ils embrasseroient la vie monastique ou canoniale, ils demeurerent dans une petite église de saint Martin proche de Tournai. C'étoit celle d'une ancienne abbaye qui avoit été détruite durant les courses des barbares. Toute la ville de Tournai édifiée de la grandeur de leurs vertus, pria Ratbode, alors évêque de Noyon & de Tournai, de les engager à ne se pas retirer ailleurs; & comme Ratbode ne pouvoit obtenir ce consentement d'Odon, il lui envoya Gislebert, moine de saint Amant, homme d'une grande vertu, & qui avoit, à ce que l'on prétend, le don de prophétie. Odon se rendit à ses prieres, & ayant reçû avec ses compagnons, l'habit de chanoine regulier, l'évêque les conduisit en procession le Dimanche deuxiéme jour de Mai 1092. à l'église de saint Martin qu'il leur donna, pour y vivre selon la régle de saint Augustin. Odon rétablit cette abbaye, & quelques années après il y remit, & y embrassa la vie monastique, ayant reçû l'habit des mains de l'abbé d'Anchin. Dans la suite, Gaucher qui étoit évêque de Cambrai, ayant été déposé pour simonie par le pape Urbain II. & Manassés archevêque de Reims ayant assemblé dans cette derniere ville un concile l'an 1105. pour élire un autre évêque, Odon fut élû, & ordonné pour remplir ce siége. Il avoit les talens & les vertus propres à consoler cette église, & à réparer les maux que son prédecesseur y avoit faits. Mais l'empereur Henri IV. continuant toûjours à soûtenir Gaucher & à le maintenir dans la ville, Odon se contenta de faire les fonctions épiscopales dans le reste du diocèse. Devenu ensuite paisible possesseur de tout le diocèse après la mort de l'empereur, il travailla avec soin & avec zéle à instruire & à édifier son peuple. Sur la fin de sa vie, l'amour d'un saint repos & son goût pour la retraite l'engagerent à se retirer au monastere d'Anchin où il avoit pris l'habit monastique avant son élévation à l'épiscopat, comme on l'a dit. Il y mourut saintement le 16. de Juin de l'an 1113. on lui donne le titre de bienheureux. Il nous reste de lui quelques ouvrages que l'on a imprimés dans la bibliothéque des peres; sçavoir, une exposition du canon de la Messe; un dialogue sur le mystere de l'Incarnation contre les Juifs; une homélie sur le mauvais fermier dont il est parlé dans l'évangile; & un livre de conférences. On lui attribue encore un traité du péché originel en trois livres, & un autre du blasphême contre le saint Esprit: ces traités se trouvent aussi dans la bibliothéque des peres: tous ces écrits sont en latin. Dans un fort beau manuscrit que l'on conserve dans la bibliothéque du collége des Jésuites à Paris, on trouve une paraphrase en vers latins, du commencement de la Genèse sur la création du monde, que l'on croit être d'Odon. Cette paraphrase porte le titre d'Odon évêque d'Orléans. Mais comme il n'y a pas d'Odon évêque d'Orléans, on a seulement voulu désigner par ce titre la patrie d'Odon qui étoit d'Orléans, & évêque de Cambrai. On sçait d'ailleurs que cet Odon étoit bon poëte pour son tems. Il composa dans sa jeunesse un poëme sur la guerre de Troye, comme on l'apprend d'un professeur de Reims, nommé Godefroi, qui fit une piéce de vers à sa louange, intitulée *somnium de Odone Aurelianensi*. Le poëte y fait un bel éloge de la noblesse & des belles qualités d'Odon, aussi bien que de la beauté de ses ouvrages. Cette piéce de Godefroi se trouve aussi dans un manuscrit du collége des Jésuites de Paris, avec quelqu'autres poësies de ce professeur de Reims. Il y a encore parmi les poësies d'Hildebert du Mans, une piéce de vers adressée à Odon, où cet évêque lui dit qu'il ne doit pas compter de faire fortune par ses vers, quelque beaux qu'ils soient. Le pere Beaugendre Bénédictin, à qui l'on doit une belle édition des œuvres d'Hildebert, s'est trompé, en croyant que cette piéce de l'évêque du Mans est adressée à un autre Odon fort connu, qui de moine de Cluni devint pape sous le nom d'Urbain II. personne n'a dit d'ailleurs que ce pape ait été poëte. * Molanus, *in natal. sanctor. Belgii & in auctuar.* Le Mire, *in codice donationum piarum cap. 73.* Trithême & Bellarmin dans leurs traités des écrivains ecclésiastiques. Gazée, *dans son histoire ecclésiastique du Pays-Bas* Valere André, *dans sa bibliothéque Belgique.* Hermanus, *de restauratione monasterii sancti Martini*, dans le spicilége de Dom Luc d'Acheri, tome 12. édition *in-4°. Vita Odonis apud Bollandum, 19. Junii. Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval Jésuite, *tome 8. livre XXII. en plusieurs endroits.* Possevin dans son apparat sacré parle aussi d'Odon, mais il en fait mal-à-propos deux auteurs. Voyez MM. de sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, tome 1. Henri de Gand, &c.

OGER, que d'autres nomment OTGER, surnommé *le Danois* dans nos anciens romans, & qui étoit capitaine de

Charlemagne, roi de France, &c. *Il faut ajoûter ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le dictionaire.* Il étoit originaire de la France Austrasienne, & il est connu dans l'histoire sous le nom d'*Autcaire.* C'étoit un grand guerrier de l'aveu même des ennemis de la nation. Il avoit pris les intérêts des fils de Carloman, qu'il vouloit élever sur le trône au préjudice de Charlemagne; & ayant encouru pour ce sujet l'indignation de ce prince, il fut obligé de se retirer à la cour de Didier roi des Lombards. Charlemagne que le pape Adrien I. ennemi de Didier avoit sçû mettre dans son parti, passa les Alpes avec une puissante armée pour venger la querelle de l'église Romaine. A ses approches, Didier se renferma dans Pavie avec Adalgise son fils, & Hunald duc d'Aquitaine, que le roi Lombard avoit encore débauché à la France, & Oger alla se jetter dans Verone avec la veuve & les enfans de Carloman. Le siége fut mis devant Pavie; mais comme cette ville résistoit long-tems, Charlemagne attaqua Verone, & la pressa de si près que la princesse, les jeunes princes, & Oger se rendirent à lui. Ce fut-là le terme des actions seculieres d'Oger. Dégoûté du monde, & poussé par la grace, qui l'éclairoit, il vint, *comme on l'a dit dans le dictionaire*, prendre l'habit monastique à Meaux; mais ce changement d'état fut accompagné d'une circonstance assez singuliere pour n'être point omise. Oger après avoir balancé quelque tems sur le choix de la maison où il se retireroit, visita plusieurs monasteres où il ne trouva pas assez de régularité pour l'engager à y entrer. Enfin, étant venu à saint Faron de Meaux, il entra déguisé en pélerin dans le choeur de l'église, pendant que les religieux chantoient l'office. Il tenoit à la main un bâton, où il avoit attaché une certaine quantité de grelots, & par une supercherie qui semble assez puerile, il jetta ce bâton au milieu du choeur, pour voir si le bruit qu'il feroit en tombant, ne distrairoit point les religieux, comme cela étoit arrivé ailleurs. Ceux de saint Faron plus recueillis, ne leverent pas seulement les yeux, excepté un seul novice qui en fut puni aussi-tôt par son pere maître. Oger charmé de ce recueillement & de cet amour pour la regle, demanda à Charlemagne la permission de se retirer dans ce monastere, & il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine. Il y vécut avec pieté, & il y mourut au neuviéme siécle, *comme on l'a dit dans le dictionaire*, où il faut voir le reste de ce qui regarde Oger. Un auteur de l'onziéme siécle composa l'épitaphe d'Oger & de son compagnon Benoît: en voici les quatre derniers vers qui suffiront pour faire juger du goût de ce tems-là.

Fortes athletæ, per secula cuncta valete:
Par crucis est species, par erit & requies.
O quàm par pulchrum! par vivere, parque sepulcrum.
Par fuit & tumulus, par erit & titulus.

* Dom Toussaint du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tome premier.* Le pere Longueval Jésuite, *histoire de l'église Gallicane, tome 4.*

OGER, seigneur de Charmentré sur la Marne, à deux lieues au-dessous de Meaux, tenoit dans l'onziéme siécle un rang considérable dans le monde qu'il quitta généreusement pour se consacrer à Dieu dans le monastere de saint Faron, où Oger, connu sous le nom fabuleux d'Oger le Danois, s'étoit fait aussi religieux dans le neuviéme siécle, *comme nous l'avons dit dans l'article précédent.* Ce qui attira le seigneur de Charmentré à ce parti, fut l'exemple de sa soeur Gibeline qui venoit d'abandonner toutes les espérances du siécle pour mener la vie de recluse dans un quartier du monastere de saint Faron, separé de toutes les autres habitations. Dieu se servit de l'exemple des vertus de cette sainte fille pour toucher le coeur d'Oger. Ce seigneur entreprit de marcher sur les traces de celle qui devenoit pour lui un si grand modele, & il eut la consolation de se voir accompagné dans sa retraite de ses deux fils Jean & Walon. On ignore l'année de sa mort. La terre de Charmentré dont Oger portoit le nom, & qu'il donna à l'abbaye de saint Faron, appartient encore aujourd'hui à ce monastere, & fait partie de la mense conventuelle depuis l'extinction des officiers claustraux. * D. Duplessis, *histoire de l'église de Meaux, tom. 1. pag. 109. 110. & note 35.*

OGERIUS ALFERIUS, de l'illustre famille des Alferes est regardé comme le premier historien d'Ast sa patrie, au moins par l'antiquité. Il en a écrit l'histoire depuis l'origine de cette ville, ou plûtôt depuis l'an 1070. jusqu'à l'an 1294. Il mourut vers cette même année. La description qu'il fait de sa patrie dans cette histoire est exacte & très-circonstanciée. Il n'a pas suivi dans la narration des faits l'ordre chronologique, ce qui paroît être un défaut qui diminue de l'estime que cet ouvrage mérite d'ailleurs. Le sçavant Louis-Antoine Muratori l'a fait imprimer, avec ses continuateurs Guillaume Ventura & Secundinus Ventura, sur un manuscrit autentique, dans le tome onziéme de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1727. Il y a joint des notes de l'abbé Joseph Malespina de la noble famille de ce nom. * *Voyez* Muratori, *dans le volume cité dans cet article, page 135.*

OGIER, (François) frere de Charles, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, embrassa l'état ecclésiastique, & s'acquit beaucoup de réputation en son tems par son éloquence & son érudition. Il étoit avec le comte d'Avaux à la paix de Munster en 1648. Il s'étoit déja fait connoître par ses prédications, & par un ouvrage qu'il avoit fait imprimer dès 1623. *in-8°.* sous ce titre: *Jugement & censure de la doctrine curieuse de François Garasse* (Jésuite.) En 1627. Il avoit encore donné l'*Apologie pour M. de Balzac*, où il réfute en particulier un jeune Feuillant, nommé dom André de saint Denys, qui avoit fait contre cet académicien une satyre très-vive qui courut manuscrite sous ce titre: *Conformité de l'éloquence de M. Balzac, avec celle des plus grands personnages du tems passé & du tems présent.* Balzac trouva l'*apologie* si belle, qu'il témoigna à M. Oger qu'il lui feroit plaisir de permettre qu'il s'en dit l'auteur. M. Ogier ne put goûter ce compliment, & sur cela ils rompirent l'amitié qui étoit entr'eux. Il y a un sonnet de M. Ogier sur la mort de Balzac, qui finit par ces vers qu'il adresse à Balzac lui-même.

Je voudrois toutefois pour ton contentement
Répandre quelques fleurs dessus ton monument,
Et de quelques lauriers parer ton effigie:
Mais tes manes jaloux des ouvrages parfaits,
Joignant ton épitaphe à ton apologie,
Pourroient bien se vanter des vers que j'aurois faits.

De retour à Paris, après la paix de Munster, François Ogier fit imprimer la relation des voyages de son frere en Dannemarck, en Suéde & en Pologne, faits à la suite de Claude de Mesmes, comte d'Avaux. Cette relation écrite en latin par Charles Ogier, fut imprimée à Paris en 1656. *in 8°.* On y trouve quelques lettres de Nicolas Bourbon au comte d'Avaux. En 1666. François Ogier donna un recueil de ses sermons, sous le nom d'*actions publiques*, & un panégyrique de Louis XIII. Il est mort le 28. de Juin 1670. non 1678. comme plusieurs l'ont écrit. On trouve plusieurs de ses lettres à la fin du voyage de Munster de M. Joli, imprimé en 1670. Ces lettres écrites de Munster à M. Joli lui-même qui lui a dédié son voyage, sont des années 1647. & 1648. On apprend dans la cinquiéme, que M. Ogier a fait une élégie de cent cinquante vers pour honorer la mémoire d'Antoine de Meaux, baron de Surviliers, mort à la fin de 1647. à Munster, où il étoit avec M. d'Avaux. Il étoit aussi l'auteur de l'épitaphe gravée sur la tombe de ce baron, & rapportée dans cette cinquiéme lettre, avec une épigramme en vers latins sur le même sujet. M. Ogier a écrit encore une longue lettre critique sur l'églogue de M. de Segrais intitulée *Climéne.* Cette lettre adressée à M. Lenquestz, & datée de Paris le 6. de Septembre 1655. se trouve dans le Segraisiana, avec la réponse qu'y fit M. de Segrais, & qu'il adressa à M. Huet, ancien évêque d'Avranches: ces deux lettres sont aussi dans la nouvelle édition des églogues de M. de Segrais donnée en 1733. à Paris *in-8°.*

OGIER, (Charles) *dont on parle dans le Moreri, dans l'édition de 1732. on le dit* mort en 1678. il mourut en 1670. * *Mémoires du tems.*

OGMIUS. C'est le nom d'un des Mercures des Gaulois; car ces peuples reconnoissoient trois especes de differens

Mercures; le premier étoit Mercure *Marchand*, l'autre *Ogmius*, & le dernier *Teutates*. La peinture sous laquelle ils représentoient Ogmius étoit celle d'un vieillard décrépit & chauve. Le peu de cheveux qu'ils lui donnoient étoit tout blanc : il étoit hâlé & ridé comme un vieux nautonnier. Il avoit une peau de lion. Sa main droite étoit armée d'une massue, & sa gauche d'un carquois & d'un arc. Il tenoit par les oreilles une infinité de personnes. Ses chaînes étoient d'or & d'ambre; & quoiqu'elles fussent très fines & fort déliées, aucun de ceux qu'elles arrêtoient ne s'avisoit de les rompre, & nul ne faisoit effort pour ne point marcher. Lucien qui fait ce portrait ajoûte que le peintre ne sçachant où attacher l'extrémité de ces chaînes, puisque les deux mains d'Ogmius étoient occupées, avoient représenté le bout de la langue percé, & c'est par-là qu'il faisoit passer les chaînes qui lioient tous les captifs vers lesquels le prétendu dieu se tournoit avec un soutire mêlé de douceur. Le Mercure que les Gaulois nommoient *Teutates*, étoit, selon quelques-uns, la même divinité (selon la fable) que César assure avoir été honorée dans les Gaules sous le titre de *Dis pater*, & que les Gaulois reconnoissent pour leur pere. Le mot *Teutates* est Gaulois, & signifie pere du peuple. * Dom Martin, *de la religion des Gaulois, tome II.*

OGNA, célébre monastére de Religieux dans la Castille, doit sa fondation à Sanche Garcie, fils de Garcie Fernand, comte de Castille, & héritier présomptif de ces états. Ce prince avoit une mere débauchée nommée *Ogna*, qui étant devenue amoureuse d'un cavalier Maure, forma le dessein de l'épouser. Mais comme elle craignoit son fils qui étoit sage & vertueux, elle résolut de l'empoisonner. Sanche en ayant été averti entra dans une fureur qui lui fit oublier toute sa vertu, & parut même éteindre en lui les sentimens de la nature. Il força sa mere à avaler le poison qu'elle avoit préparé pour lui. Elle en mourut, & le prince ayant rappellé sa raison trop tard, pleura sa faute, & fonda un monastere auquel il donna le nom de sa mere, afin de perpétuer le souvenir du crime qu'il avoit fait, & que cette fondation le lui rappellât sans cesse. Il y choisit sa sépulture, & mourut l'an 1028. * *Voyez* les histotiens d'Espagne, & en particulier l'*histoire des révolutions d'Espagne* par le pere d'Orléans, Jésuite, revûe & mise au jour par le pere Brumoi, de la même societé, *tome premier, page 151.*

OJEDA, (Alphonse de) capitaine Espagnol qui fit plusieurs découvertes dans le nouveau monde à la fin du quinziéme siécle & au commencement du seiziéme. Il étoit gentilhomme, & avoit été au service du duc de Medina Sidonia. Il étoit d'une très petite taille, mais on racontoit des choses presqu'incroyables de sa force & de son adresse. Il eût été difficile de voir un homme plus hardi, plus entreprenant, plus ambitieux, moins intéressé, un esprit plus fécond en ressources. Il échoua néanmoins dans ses entreprises les mieux concertées & les mieux soûtenues. Ce fut lui que Christophe Colomb envoya en 1493. à la découverte des mines de Cibao dans l'isle Espagnole. Il fit plusieurs voyages dans les Indes-Occidentales avec Americ Vespuce avec qui il se brouilla au second voyage. On le nomma en 1509. gouverneur de la nouvelle Andalousie, & l'année suivante il jetta les fondemens de la ville de saint Sebastien. Il faillit plusieurs fois périr dans ces différentes expéditions, & une fois entr'autres on le trouva caché dans des mangles, tenant son épée d'une main, ayant sur ses épaules son bouclier percé de 300. coups de fléches, & prêt à expirer de faim & de foiblesse. Une autre fois ayant été blessé à la cuisse d'une fléche empoisonnée, il se guérit en faisant rougir dans le feu deux plaques de fer qu'il se fit appliquer par son chirurgien aux deux ouvertures de sa plaie. Ce reméde dont bien peu de gens auroient eu le courage de se servir eut son effet en consumant l'humeur froide que le poison avoit glissée dans la blessure; mais il lui enflamma de telle sorte toute la masse du sang qu'on employa une barique entiere de vinaigre à tremper des linges pour le rafraichir. Sorti de ce danger, il alla échouer sur la côte de Cuba, où son vaisseau se brisa. Il voulut ensuite s'approcher de la Jamaïque, & il fit cent lieues en suivant toûjours le rivage de la mer, & si dépourvû de commodités, qu'il fut obligé de marcher trente jours de suite ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ne trouvant rien à manger, & se voyant souvent contraint de se contenter pour boire de l'eau où il marchoit qui étoit saumâtre & fort boueuse. Il arriva enfin à la Jamaïque, & de-là à San-Domingo, où il mourut peu après de chagrin, & si pauvre qu'il fallut mendier un linceuil pour l'ensevelir. * *Histoire de Saint Domingue* par le pere de Charlevoix, tome premier.

OIGNIES, (Saint Nicolas d') célébre monastere de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dans le duché de Brabant, & marquisat d'Aiseaux, au diocèse de Namur, reconnoît pour fondateur un saint prêtre, nommé *Gilles de Walcourt*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui en jetta les premiers fondemens vers l'an 1192. & fit consacrer l'église par l'évêque de Liege en l'honneur de saint Nicolas. Gilles étoit un homme riche, mais encore plus rempli des biens de la grace. Il avoit quatre fils, dont trois furent élevés au sacerdoce, & le quatriéme excella dans l'art de l'orfévrerie. L'amour de la retraite & le mépris du monde engagerent Gilles à chercher un lieu qui lui convînt pour pratiquer plus librement la vertu, & il fit choix d'Oignies sur la Sambre. Il eut pour compagnon Jean de Nivel, docteur en théologie, célébre prédicateur, & doyen de l'église de Liege. Jacques de Vitry, docteur de l'université de Paris, attiré par la réputation de sainte Marie d'Oignies, vint exprès pour la voir; & charmé de sa conversation, il se laissa persuader d'embrasser la vie religieuse, & de se faire chanoine régulier à Oignies. Son mérite le fit bientôt connoître auprès des papes, & il fut élevé au cardinalat, nommé évêque d'Ancone, & employé dans des légations considérables, ce qui lui donna occasion de faire présent à son monastere de plusieurs saintes reliques. Comme il avoit été directeur de sainte Marie d'Oignies, il en écrivit la vie. On voit encore dans le trésor la discipline dont se servoit ce grand cardinal, son missel, son pontifical, sa crosse d'ivoire, & deux de ses mitres, dont une de parchemin, & l'autre plus précieuse. On voit aussi une belle châsse qui renferme le corps de sainte Marie d'Oignies, son coûteau, & sa chemise de laine. L'église est assez belle : on y voit le tombeau de Jacques de Vitry en marbre noir, & celui de Gerard, sire de Morbais, châtelain de Bruxelles, & la famille du marquis d'Aiseaux y a sa sépulture. Cette maison est bien édifiante, & la régularité y est bien observée. Le monastere d'Oignies doit beaucoup à Bernard Denys, qui en a été prieur, & que l'on peut regarder comme le restaurateur de la maison pour le spirituel & pour le temporel. C'étoit un homme d'un grand mérite, qui joignoit à un esprit pénétrant, & à une pieté solide, beaucoup de lumieres, de prudence, d'industrie & de constance. Après avoir rempli les fonctions de souprieur, de maître des novices, d'inspecteur de la jeunesse, & de procureur, il fut chargé de la cure de Wanfercée, où il donna de grandes marques de son zéle & de sa capacité. On le tira de cet emploi pour le faire prieur du monastere d'Oignies, & il y fut élû d'une voix unanime. La maison étoit chargée de trente-six mille florins de dettes lorsqu'il fut nommé pour la gouverner : les bâtimens y tomboient presqu'en ruine, & la discipline réguliere y étoit fort affoiblie; mais son courage n'en fut point effrayé. Il commença par réduire ses religieux à la vie commune; il leur interdit les pensions & le pécule; il fit de grandes aumônes, & avec ce secret que la prudence humaine ne s'aviseroit pas de chercher, il trouva le moyen de payer toutes les dettes, de rebâtir le monastere, de faire une bibliotheque, & des ornemens pour l'église. Il appliqua ses religieux à l'étude, & leur donna de bons maîtres pour les former dans les sciences, ce qui a si bien réussi qu'il y a toûjours eu depuis plusieurs religieux dans ce monastere capables d'enseigner. Pour affermir ses freres dans le bien qu'il avoit établi, il leur fit soûtenir une thése contre le vice de proprieté; il y prouvoit que c'est un déréglement qu'un abbé devoit retrancher, & que chaque religieux étoit obligé en conscience de lui obéir sur ce point, quoiqu'un usage contraire eût prévalu dans ce monastere, & quand même il ne se seroit engagé que dans la vûe de jouir de cette douceur. Cette thése irrita les religieux d'une autre abbaye qui s'en plaignirent. Le pere Denys répondit qu'on ne l'avoit pas soûtenue

tenue pour censurer la conduite d'autrui, qu'on n'avoit eu en vûe que d'exposer la verité; & que jouissant du bonheur de la vie commune, ils se faisoient un véritable plaisir de s'occuper des avantages qu'on peut en retirer pour s'animer à la conserver sans relâche. Cependant deux religieux d'Oignies, dont l'un étoit curé & l'autre vicaire dans des paroisses du monastere, & un autre ecclésiastique, porterent en secret leurs plaintes à l'évêque de Namur qui voulut inquiéter le pere Denys. Mais celui-ci trouva tant d'approbateurs, qu'il triompha sans peine de ceux qui l'avoient accusé. Le conseil d'état de l'empereur à Bruxelles, après avoir demandé l'avis du conseil souverain de Brabant, & un avis raisonné de trois conseillers du grand conseil de Malines sur les plaintes portées contre le prieur & ses réponses, déclara celui-ci innocent par un décret du mois d'Août 1725. & ce décret fut confirmé par ledit conseil d'état, par un autre décret du mois de Septembre suivant, & par un troisiéme du mois d'Octobre, lequel est de l'archiduchesse. Le vicaire ne laissa pas que d'écrire contre son prieur à l'internonce à Bruxelles, & au pape: mais ces lettres furent sans effet. Le pere Denys mourut dans son monastere, âgé de 81. ans le 27. d'Avril 1731. l'an soixantiéme de sa profession religieuse, le cinquante-sixiéme de son sacerdoce, & le trente-septiéme de son gouvernement. * *Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *in 4°.* tome 2. pag. 117. & suivantes. Le papier mortuaire de Bernard Denys en latin sur une feuille *in-folio*. *Historia fundationis venerabilis ecclesiæ beati Nicolai Oigniacensis, ac ancillæ Christi Mariæ Oigniacensis*, pages 327. & suivantes du tome VI. de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, par les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins.

OIGNY, autre abbaye de chanoines réguliers, à quelques lieues de Dijon, en latin *Ungiacus*, est située dans un lieu affreux, sur le bord de la Seine, qui prend sa source à une lieue de-là. On ne peut voir un lieu plus solitaire: aussi ceux qui l'ont fondé s'étoient-ils proposés d'abord de vivre en hermites. Ils embrasserent l'institut des chanoines réguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur esprit de retraite; & on le voit par leurs premieres constitutions qu'ils ont puisées aussi dans la régle de S. Benoît, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *Monachi*, en celui de *Canonici*. Ces constitutions sont fort belles. * *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, dans leur *Voyage littéraire, tome 1. premiere partie*, &c.

OIHENART, (Arnauld) né à Mauleon, &c. *Ajoûtez à son article dans le Moreri, qu'*on trouve une édition de sa *Notitia utriusque Vasconiæ*, de l'an 1659. mais que c'est la même édition que celle de 1639. Il n'y a que la date de changée.

OLDEGAIRE, évêque de Barcelone, & archevêque de Tarragone, fut quelque tems, avant que d'être élevé à l'épiscopat, chanoine d'une église de saint Andrien dans la Catalogne, dont il étoit originaire. Il fut ensuite abbé de S. Ruf d'Avignon, qui étoit un monastere de chanoines dans une grande réputation de régularité. Son absence ne fit pas oublier dans son pays les vertus dont la grace l'avoit orné, & qu'il y avoit fait briller. Il fut évêque de Barcelone vers l'an 1116. Dès qu'il eut eu nouvelle de cette élection, il prit la fuite, pour se dérober aux honneurs qui le cherchoient. Mais on le découvrit, & il fut obligé de se charger du fardeau qu'on vouloit lui imposer, & dont il connoissoit la pésanteur. Son zéle & les grands biens qu'il fit dans son évêché, engagerent Raymond, comte de Barcelone, de lui donner l'archevêché de Tarragone, ville qui avoit été reprise sur les Sarrazins. Le pape Gelase II. confirma cette élection, & le bienheureux Oldegaire travailla avec autant de zéle que de succès à rétablir cette ville, & à rebâtir la cathédrale qui étoit dédiée à Dieu, sous l'invocation de sainte Thecle. Il mourut saintement dans une heureuse vieillesse le 6. de Mars de l'an 1137. Les miracles obtenus par son intercession sont des preuves eclatantes de sa sainteté, & l'église de Barcelone a souvent sollicité sa canonisation. On lui donne la qualité de bienheureux. Saint Bernard, dans sa lettre 126. adressée aux évêques d'Aquitaine, le nomme *Hildegaire*. Mais il y a lieu de croire que c'est une faute de copiste: car tous les autres auteurs l'appellent toujours Oldegaire. Ce prélat avoit assisté l'an 1119. au fameux concile de Reims, qui fut tenu cette année, dont nous avons de si beaux canons, entr'autres contre les investitures, les usurpateurs des biens ecclesiastiques, contre ceux qui exigent de l'argent pour l'administration des sacremens, & pour la sépulture, &c. & dans lequel l'empereur Henri IV. fut excommunié. Oldegaire, pour préparer les esprits à cette excommunication prononça un fort beau discours sur la dignité royale & sacerdotale, qui fut écouté avec attention, & à l'eloquence duquel la sainteté connue du prélat donna une nouvelle force. On trouve dans la *Collectio amplissima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, tome 1. une charte par laquelle Oldegaire donne aux pauvres les lits & draps des clercs défunts: elle est de l'an 1132. * *Voyez* la lettre de S. Bernard, *citée dans cet article*, & les notes de dom Mabillon, Bénédictin; les historiens d'Espagne, & l'*histoire de l'église Gallicane*, par le feu pere Longueval, Jésuite, *tome 8. livre 24. pag. 584. & 585.* Les conciles du pere Labbe, &c. la nouvelle *histoire de Languedoc*, tome second.

OLDFIELD, (Jean) predicateur presbyterien, né à Chesterfield vers l'an 1627. étudia avec soin la théologie, les langues & les mathématiques, & acquit de grandes lumieres dans ces sciences, sur-tout dans les deux dernieres: car il ne put se dégager, par rapport à la premiere, des préjugés de la secte dans laquelle il étoit né. Il avoit aussi du goût pour les méchaniques, & avoit un génie fort inventif. Il fut pasteur à Carsington, dans le comté de Derby: mais n'ayant pas voulu *se conformer*, il fut privé de cet emploi. Il écrivit les raisons qu'il avoit de ne se pas rendre à ce que l'on exigeoit de lui, & cet écrit fut trouvé après sa mort. Il ne laissoit pas de fréquenter l'église épiscopale, & il étoit assez moderé pour ne pas au moins occasionner de nouvelles disputes, & en cela il fut désaprouvé de plusieurs de ses confreres plus ardents que lui, & peut-être plus impétueux. Il passa les dernieres années de sa vie à Alfreton, & mourut le 5. de Juin 1682. Il avoit beaucoup de probité, & de ces qualités utiles à la societé civile. Son discours sur la priere, & un autre écrit en anglois, sont fort estimés en Angleterre, sur-tout parmi les Presbyteriens. * *Mémoires du tems*.

OLDHAM, (Jean) fils d'un ministre, étoit Anglois, & fut élevé à Edmond-Hall à Oxford. Il est auteur de plusieurs traductions si estimées en Angleterre que l'on y prétend qu'elles surpassent les originaux qu'il a traduits. Il étoit poëte, & estimé en ce genre, sur-tout pour la satyre. Il n'a pas épargné ceux qu'il attaquoit, & il l'a fait quelquefois avec trop de vivacité. Il a brillé dans le XVII. siécle, & il mourut à la fleur de son âge dans la maison du comte de Kingston. Driden, fameux poëte Anglois, honora sa mémoire d'un poëme funébre dans lequel il le nomme le Marcellus de la langue angloise. * *Mémoires du tems*.

OLEARIUS, (Godefroi) fils de JEAN Oléarius, *dont il a été parlé dans le dictionaire*, a été aussi célébre que son pere par son érudition, & a composé plus d'ouvrages. Il naquit à Leipsic le 23. de Juillet 1672. montra dès sa premiere jeunesse un amour extraordinaire pour l'étude; & après avoir achevé avec succès ses études académiques, il voyagea en Hollande à l'âge de vingt-un ans, & passa de-là en Angleterre, où il demeura plus d'un an, & s'y perfectionna dans la connoissance de la philosophie, de la langue grecque & des antiquités sacrées. De retour à Leipsic, il fut aggregé en 1699. au premier collége de cette ville, & peu de tems après il eut une chaire de professeur en langues grecque & latine, qu'il quitta en 1708. pour prendre celle de professeur en théologie. Il eut encore en 1709. un canonicat de Meissen, & la direction des étudians, & en 1714. la charge d'assesseur dans le consistoire électoral & ducal. Il est mort le 10. de Novembre 1715. âgé de quarante-trois ans. On a de lui: *Dissertatio de miraculo Piscinæ Betesda*, à Leipsic en 1706. *in-4°.* *Dissertatio de adoratione Dei Patris per J. C.* à Leipsic en 1709. *in-4°.* Cette dissertation est contre les Sociniens. *Philostratorum quæ super sunt omnia*, avec des notes & une nouvelle version, à Leipsic en 1709. *in-folio.* Une traduction latine de l'histoire de la philosophie & des

philosophes, écrite en anglois par le célébre Stanley, avec des dissertations, *in-4°*. à Leipsic en 1712. Des observations latines sur l'évangile selon S. Matthieu, à Leipsic en 1713. *in-4°*. Jesus-Christ le véritable Messie en allemand, à Leipsic, *in-4°*. *Le college pastoral*, (en allemand) c'est une instruction pour les ministres, à Leipsic, en 1718. Introduction à l'histoire Romaine, & à celle d'Allemagne, depuis la fondation de Rome, jusqu'en 1699. en allemand, à Leipsic, en 1699. L'histoire du symbole des Apôtres, en latin, traduite de l'anglois de Pierre King, *in 8°*. à Leipsic, en 1708. * *Nouvell. litter. tom. 2.* Niceron, *mem. tom. 7.*

OLEARIUS, (Adam) étoit Allemand & bibliothécaire du duc de Holstein à Slefwich en 1664. Il avoit voyagé dans la Moscovie & dans la Perse, & il a écrit en allemand une relation de son voyage qui est fort estimée. M. de Wicquefort l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer *in-4°*. à Paris, en deux volumes, en 1656. C'est Olearius lui-même qui en a dessiné toutes les figures que l'on trouve dans l'édition allemande imprimée *in-fol.* à Slefwich en 1656. & 1671. La traduction françoise a été réimprimée en 1726. en 2. vol. *in-fol.* avec beaucoup de cartes & de figures. Olearius avoit eu une occasion favorable de s'informer par lui-même des pays dont il parle dans sa relation: car le duc de Holstein ayant envoyé un ambassadeur au grand duc de Moscovie & au roi de Perse, il fut nommé secrétaire de l'ambassade. Son voyage dura depuis 1633. jusqu'en 1639. Il parle aussi de la Tartarie dans la relation qu'il a faite de ses voyages. De retour dans sa patrie, il s'appliqua à étudier l'histoire, & cette étude a produit un *Abregé des chroniques de Holstein, depuis 1448. jusqu'en 1663.* écrite en allemand, & imprimé à Slefwich, *in-8°*. en 1663. & *in 4°*. au même lieu en 1674. Olearius étoit d'ailleurs habile mathématicien; il sçavoit les langues orientales, & sur-tout le Persan; il possedoit la musique, & jouoit avec goût de plusieurs instrumens. M. de Pontchâteau en parle avec éloge, dans la relation de son voyage de Hollande & de Dannemarck en 1664. qui est encore manuscrite. Nous ignorons l'année de sa mort.

OLIBA CABRETA, fameux dans le dixiéme siécle par ses dignités, & par ses exploits, & encore plus illustre par sa conversion & par sa piété, étoit fils puiné de Miron, & petit-fils de Wifred le Velu, comte de Barcelone. C'étoit un prince naturellement inquiet & querelleux, & maître d'un grand domaine qui comprenoit les comtés de Besalu, de Berga, de Cerdaigne, au-delà des Pyrenées, & ceux de Fenouilledes, de Conflant, & de Valespir en-deçà de ces montagnes. Il se rendit très-redoutable à ses voisins par ses entreprises & le succès qui les accompagnoit. Il eut entr'autres de vifs démêlés avec Roger I. comte de Carcassonne, à qui il livra la guerre qui fut heureuse pour celui-ci. Dans la suite ils firent la paix en 981. Quelques années après Oliba Cabreta, touché de Dieu, répara d'une maniere bien édifiante le scandale qu'il avoit donné, tant par les désordres de sa vie, que par l'abus qu'il avoit fait de l'autorité que Dieu ne lui avoit confiée que pour en user selon les regles de la justice & de l'équité. Frappé de l'exemple édifiant que donnoient les moines de l'abbaye de Cuxa, située dans le comté de Conflant, portion du diocèse d'Elne, qui étoit du domaine de ce prince, & touché en particulier de la sainteté de vie du célébre saint Romuald, qui fonda dans la suite l'ordre des Camaldules, il alla le trouver dans sa cellule, & lui fit un aveu de toute sa vie. Le saint, incapable de flatter le pécheur dans ses crimes, lui dit qu'il ne voyoit point pour lui d'autre moyen de salut, que celui de tout quitter, & de se retirer dans un cloître pour y faire pénitence. Le comte surpris d'une décision qui lui parut trop sévere, repliqua que jamais aucun de ses confesseurs ne lui avoit ainsi parlé; & ayant fait entrer dans la cellule de Romuald quelques évêques & abbés qui l'avoient accompagné, il leur proposa l'avis que le saint venoit de lui donner. Ceux-ci l'approuverent en avouant que la crainte seule les avoit empêchés de lui tenir le même langage. Oliba après les avoir fait retirer, convint avec Romuald qu'il iroit au Mont-Cassin, sous prétexte de pélerinage, & qu'il s'y consacreroit à Dieu par la profession monastique. Ayant donc mis ordre à ses affaires, & cedé ses biens & ses dignités à ses fils, il se mit en chemin en 988. suivi de quinze mulets chargés de ce qu'il avoit de plus précieux. A son arrivée au Mont-Cassin, il congédia tous ses gens, & embrassa l'état religieux dans ce monastere, où il mourut en 990. Il laissa quatre fils d'*Ermengarde*, sa femme, qui après sa retraite eut l'administration de ses domaines. *Berenger*, qui paroît avoir été l'aîné, succéda vers l'an 990. à Suniarius dans l'évêché d'Elne, & mourut au commencement du XI. siécle. BERNARD, le second, fit *la branche des comtes de* BESALU, & eut en partage le comté de ce nom, situé dans le diocèse de Gironne, celui de Valespir dans le diocèse d'Elne, & enfin celui de Fenouilledes, avec les pays de Saut & de Pierre-Pertuse dans le diocèse de Narbonne. *Oliba*, qui étoit le troisiéme fils d'Oliba Cabreta, prit d'abord la qualité de comte. Mais dans la suite, il prit l'habit monastique dans l'abbaye de Riupoll, & en 1009. il fut élu abbé de ce monastere, qui étoit alors fort célebre. La même année il fut élu abbé de Cuxa, & en 1019. évêque d'Ausonne ou de Vic dans la Marche d'Espagne. Il conserva cet évêché avec ces deux abbayes, dont il fut véritablement le pere jusqu'à sa mort arrivée en 1047. *Guifred* ou *Wifred* le dernier des fils d'Oliba Cabreta, a donné *l'origine aux comtés de* CERDAIGNA: il eut en partage le comté de ce nom, dans le diocèse d'Urgel, avec le Capcir & le Donazan en deça des Pyrenées. Il eut outre cela le comté de Berga, qui dépendoit du diocèse d'Ausonne, & le comté de Conflant, dans celui d'Elne. Ermengarde, mere de ces princes, avoit sans doute encore en 994. l'administration de tous leurs domaines, car elle présida alors à un plaid tenu dans le Valespir avec *Berenger*, évêque d'Elne, son fils, *Tote*, sa bru, femme de *Bernard*, comte de Besalu, le vicomte Oliba, & les autres seigneurs du pays ses vassaux. Enfin la même Ermengarde, & le comte *Bernard*, son fils, firent une donation la sixiéme année du régne du roi Hugues Capet, en faveur de l'abbaye de S. Martin de Lez, dans le pays de Fenouilledes. * *Spicileg.* D. Lucæ d'Acherii, *tom. 6. édit. in-4°. Marca Hispanica*, pag. 948. pag. 86. & suiv. Belle, *histoire de Carcassonne*, pag. 83. & suiv. *Petri Damiani*, *vita sancti Romualdi. Histoire générale de Languedoc*, par deux Benédictins de la congregation de saint Maur, *in-fol.* tome second, livre XIII. & autres, &c.

OLIER, (Jean-Jacques) &c. *Ajoûtez à son article*, qu'il étoit le deuxieme fils de JACQUES OLIER, maître des requetes, & de *Marie* Dolu. Celui à qui l'abbé de saint Germain-des-Prés, confia sa cure, étoit M. Alexandre le Ragois de Bretonvilliers. *On dit à la fin de son article*, qu'il a laissé quelques ouvrages, que l'on ne nomme point. On connoît entr'autres ses lettres imprimées à Paris, chez Jacques Langlois, au mont sainte Geneviéve en 1672. On y trouve une spiritualité fort singuliere, & beaucoup de visions. *Voyez* les extraits que M. Nicole en rapporte dans la lettre quarante-deuxiéme de ses nouvelles lettres imprimées à Liege en 1718. *in-12.* & réimprimées *in-12.* en 1735. M. Olier s'étoit associé le sieur de Poussé, docteur de Sorbonne, & quelques autres ecclésiastiques, pour former son séminaire. Ils eurent des lettres patentes en 1645. La chapelle du séminaire fut bâtie en 1650.

OLIVIER, (Jean) fils de JEAN ou JACQUES Olivier, seigneur de Leuville & do Coudrai, près de Châtres, & de *Jeanne* de Noviant, fille d'*Etienne* de Noviant, procureur du roi en la chambre des comptes, fut un célébre évêque d'Angers dans le XVI siécle. Il étoit fils de *Jacques* Olivier, premier président du parlement de Paris, & oncle d'*Antoine*, évêque de Lombès, & de *François* Olivier, chancelier de France. Jean fut 1°. religieux Benédictin dans l'abbaye de saint Denys en France, puis grand aumônier, & vicaire général de la même abbaye. Il fut ensuite abbé des monasteres de saint Médard, de saint Crespin le grand, & de saint Crespin le petit dans la ville de Soissons. Les religieux de saint Denys l'ayant postulé pour leur abbé, il céda, par ordre du roi François I. le droit qu'il avoit sur cette abbaye, en faveur du cardinal de Bourbon, qui en fut le premier abbé commendataire. Quelque tems après, il permuta avec François de Rohan, l'abbaye de saint Médard, avec l'évêché d'Angers, dont il prit possession le 10. de Novembre 1532. Il partagea son tems entre l'etude des divines

écritures & des peres de l'Eglise, & l'application que demandoit la conduite de son diocèse. Il prêchoit souvent, & faisoit de fréquentes visites, même dans les paroisses de la campagne, & dans les monasteres. Il tint aussi plusieurs synodes, où il fit divers réglemens que l'on trouve dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, imprimé *in-4°.* en 1680. Il mourut dans le château d'Eventard près d'Angers le 12. d'Avril 1540. Ce prélat avoit beaucoup d'esprit, & il passoit de son tems pour bon poëte latin. Il a publié plusieurs piéces en ce genre qui lui ont acquis de la réputation, comme *Pandora*, poëme en vers héroïques, qui fut imprimé à Reims en 1518. & traduit en vers françois par Guillaume Michel, de Tours; l'épitaphe de Louis XII. aussi en vers héroïques; une ode à Salmon Macrin; sa propre épitaphe qu'il fit graver sur son tombeau. On lui donne aussi des chroniques du roi François I. Nicolas de Bourbon de Vandœuvre, poëte très-célébre lui a adressé les vers que l'on trouve dans le recueil de ses poësies, (*l. 6. carm. 16.*) où il le loue ainsi:

Est aliquid in te præstantius omnibus unum,
Nempe animus verâ religione pius.
Doctrinam taceo, quam, &c.

* *Mém. manusc. Gall. Christ. t. 2. p. 147.* Statuts d'Angers, *pag. 169* Doublet, *histoire de l'abbaye de saint Denys.* Scæv. Samm. *elog. l. 2. in elog. Franc. Olivarii.*

OLIVIER, (Séraphin) cardinal, &c. *Ajoûtez à son article du Moreri édition de 1725. & de 1732. qu'*il mourut le neuviéme ou le dixiéme de Mars de l'an 1609. âgé de 71. ans, & que l'on a de lui *Decisiones Rotæ Romanæ*, en deux volumes *in-fol.* à Rome en 1614. & à Francfort avec des additions & des notes en 1615.

OLYMPIONIQUES. C'est le nom que l'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux olympiques. Comme on les regardoit comme des gens qui faisoient beaucoup d'honneur à leur patrie, on les y honoroit aussi d'une maniere singuliere. Pindare les a célébrés dans ses poësies: on marquoit aussi les olympiades par le nom des Olympioniques. On comptoit d'abord par les vainqueurs à la lutte. Les Athéniens avoient poussé si loin les dépenses qu'ils faisoient pour récompenser les Olympioniques, que le sage Solon fit une loi pour réprimer cet abus. Il ordonna que l'on se contenteroit de donner à un Olympionique cinq cens dragmes du bien public. Mais cette loi ne fut pas long-tems en vigueur: on reçut les Olympioniques dans le Prytanée, qui étoit le lieu où l'on entretenoit ceux qui avoient bien mérité du public. Les Olympioniques qui avoient remporté trois couronnes, étoient exemtés de toute charge civile, des tutelles, & ils n'étoient plus exposés à pouvoir être notés d'infamie. La vie des Olympioniques étoit si douce, au jugement de Platon, qu'il s'en sert pour faire comprendre les avantages dont devoient jouir les citoyens de la république qu'il méditoit & dont la spéculation est si belle. Celui qui avoit remporté trois fois la victoire dans les jeux olympiques étoit appellé *Trisolympionique.* * Hoffmanni *dictionar. historic. Dictionaire* de Furetiere de l'édition de 1727. &c.

OMAR, (Ebn Phared) que d'autres nomment simplement *Ebn Phared*, natif d'Egypte, fut un poëte célébre Mahométan & Arabe. Il a écrit plusieurs poëmes où il traite de l'amour de Dieu & de son union avec les créatures. C'est en particulier le but de son fameux poëme, *du vin spirituel de l'amour divin.* Plusieurs sçavans Arabes ont commenté les poësies d'Omar. David de Césarée a fait des scholies sur le grand poëme de l'amour divin; & Olwan, sur le *vin spirituel.* Dans la bibliotheque de Leyde, on trouve tous les poëmes d'Omar & ses scholiastes. Jean Fabricius publia à Rostock dans son *Specimen arabicum*, un petit poëme de l'amour divin, tiré du grand ouvrage d'Omar Ebn Phared. Il l'accompagna d'une traduction latine, & d'une analyse grammaticale. * *Mém. du tems.*

ONOSANDER, auteur Grec, & philosophe Platonicien, avoit fait des commentaires sur la politique de Platon, que nous n'avons plus. Son traité du devoir, & des vertus d'un général d'armée, écrit en grec, a été traduit en latin, en italien, en françois, & en espagnol. M. Rigault est le premier qui l'ait fait imprimer en grec avec une traduction latine, qui est la meilleure de toutes celles que l'on en a eues jusqu'aujourd'hui. * *Voyez* la bibliotheque grecque de Jean-Albert Fabricius, & la préface de M. Rigault.

OOSTFRISE, *cherchez* OSTFRISE.

OPORIN, (Jean,) célébre imprimeur, &c. *On n'a rien dit des ouvrages de sa composition dans le Moreri.* On a de ce sçavant imprimeur: 1. Des scholies sur quelques-uns des premiers chapitres de C. Jule Solin Polyhistor, dans une édition de Solin & de Pomponius Mela, donnée à Bâle chez Robert Winter. 2. Des scholies sur les cinq livres des tusculanes de Ciceron, à Bâle, en 1544. *in-4°.* 3. Des notes sur quelques endroits de Démosthene, dans l'édition de Démosthene, faite à Bâle chez Jean Hervagius l'an 1532. *in-fol.* 4. Il publia tous les auteurs Bucoliques depuis Virgile, jusqu'à lui, au nombre de trente-huit, à Bâle. 5. *Darii Tiberti Epitome Vitarum Plutarchi ab innumeris mendis repurgata, per Joannem Oporinum*, à Bale, *in-12.* 6. Il a fait encore des scholies sur plusieurs ouvrages de Ciceron, qui se trouvent dans les éditions de cet auteur faites de son tems, à Bâle. 7. On a donné le catalogue des ouvrages qu'il a imprimés, *in-8°.* en 1671. Il se trouve aussi à la suite de sa vie par André Jociscus (non Lociscus, *comme on le dit dans le Moreri*) de Silésie, professeur de morale dans l'université d'Augsbourg, à Strasbourg en 1569. Cette vie avec le catalogue susdit, se trouve aussi dans les *Vitæ selectæ quorumdam eruditissimorum virorum*, *Uratislaviæ*, en 1711. *in 8°.* Cette vie de Jean Oporin est fort circonstanciée, & le pere Niceron en a donné un bon extrait dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 27.* &c.

OPPAS, archevêque de Séville en Espagne, célébre dans le huitiéme siécle, étoit un homme plus propre à conduire une faction, qu'à gouverner un évêché. Il étoit capable de commettre tous les crimes pour contenter son ambition. Oncle de Sisibut & Ebla, enfans de Vitiza, roi des Goths, il les soutint contre le roi Rodrigue, & entra dans la conjuration du comte Julien contre ce prince l'an 711. & ce complot n'ayant pas tourné à l'avantage de ceux qui l'avoient formé, les neveux du prélat en furent les victimes. Mais Oppas demeura pour lors impuni. Ce prélat se voyant échapé au danger qu'il avoit couru, n'en devint pas plus sage. Il chercha toûjours à brouiller, & l'an 716. il se comporta d'une maniere indigne envers Pélage, seigneur Goth, recommandable par un grand nombre de belles qualités, qui avoit formé le dessein de secouer le joug des Sarrasins. Ceux-ci ayant fait marcher contre ce seigneur une armée considérable, & sçachant qu'il se préparoit dans un antre consacré aujourd'hui sous le nom de Sainte-Marie de Poüadonga, à en repousser les attaques, un héraut d'armes s'avança vers lui, & demanda de la part d'Oppas une conférence paisible, où ils pussent traiter ensemble d'affaire importantes au repos de leur nation & de leur païs. Pélage, qui connoissoit le mauvais caractere du prélat, crut cependant qu'il le falloit entendre, & l'attendit d'une contenance capable de déconcerter un esprit moins audacieux. Oppas lui tint un discours hypocrite, mêlé de pieté & de fierté, pour l'engager à se rendre & à déposer ses armes, & Pélage lui répondit avec une fermeté, qui lui fit sentir qu'il n'avoit rien à esperer de sa feinte négociation de paix. Le prélat se retira donc; mais il revint peu après avec les Sarrasins qui attaquerent le seigneur Goth: & celui-ci opposant le courage à la force, demeura victorieux. Oppas fut pris par les troupes du vainqueur: & l'on conjecture qu'il expia ses perfidies par le supplice qu'il méritoit; du moins depuis ce jour, il n'est fait aucune mention de ce traître. D'autres croient que Pélage, respectant son caractere, se contenta de lui ôter les moyens de nuire, en le privant de la liberté. * *Histoire des révolutions d'Espagne*, par le pere d'Orléans, Jésuite, *tome premier, pages 9. 10. 22. 44. & 47.*

OPSOPÆUS, (Jean) né à Bretten dans le Palatinat en 1556. fit une partie de ses études dans sa patrie, & le reste à Neuhauss, & au collége de la Sapience à Heidelberg où il prit les leçons de Zacharie Ursinus. Après la mort de l'électeur Frederic III. il alla à Francfort sur le Mein vers l'an 1576. & y servit pendant deux ans de correcteur dans l'imprimerie de Wechel, à qui il fut d'autant plus utile, qu'il

étoit fort versé dans les langues grecque & latine. Wechel étant venu à Paris, Opsopæus l'y suivit, & il y fut mis deux fois en prison pour cause de religion ; car il étoit attaché à la secte des nouveaux hérétiques, & il en prenoit le parti avec chaleur. Tout le tems qu'il eut de libre, il l'employa à l'étude de la médecine, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'étant revenu dans sa patrie après six ans de séjour, tant à Paris, qu'en Angleterre & en Hollande, qu'il parcourut en s'en retournant, on lui donna une chaire de professeur en médecine à Heidelberg. Lorsque l'électeur Frederic IV. alla à Amberg, Opsopæus l'y accompagna en qualité de son médecin. Il mourut peu après qu'il fut revenu à Heidelberg en 1596. âgé de quarante ans. Il a publié divers traités d'Hypocrate avec des traductions latines corrigées, & des remarques tirées de divers manuscrits & d'autres ouvrages, comme *Aphorismorum sectiones octo. Coaca præsagia*, &c. On lui doit aussi un recueil des oracles des Sibylles, avec la version latine de Castellion, & ses propres remarques dans lesquelles on trouve beaucoup d'érudition : *Zoroastris Magica, cum scholiis Plethonis & Pselli : oracula metrica Jovis*, avec des remarques, le tout imprimé à Paris en 1607. SIMON Opsopæus, son frere, s'est acquis aussi de la réputation dans la médecine, moins par ses ouvrages que par la pratique. Il fut professeur en médecine à Heidelberg où il mourut en 1619. n'ayant encore que quarante-quatre ans. * J. Vorstii *Parerga*. Melchior Adam, dans ses vies des médecins, écrites en latin, &c.

OPSTRAET, (Jean) sçavant théologien, naquit à Beringhen, petite ville du pays de Liege, le [illegible] d'Octobre 1651. Il commença ses humanités à Liege, & les acheva à Louvain, où peu d'années après il fut choisi pour enseigner au collége de la sainte Trinité, 1°. la syntaxe, & ensuite la poësie latine pour laquelle il avoit beaucoup de talent : mais il se donna bientôt tout entier à la théologie. Il avoit pris goût d'abord aux Casuistes relâchés, dont il devint un des plus ardens adversaires après qu'il se fut appliqué sérieusement à l'étude de l'écriture & des Peres. Il fut fait prêtre en 1680. & en 1681. licencié en théologie. En 1686. il fut choisi par M. Huygens pour enseigner la théologie au collége d'Adrien VI. d'où M. Alphonse de Berges, archevêque de Malines, l'appella en 1686. pour le faire professeur de son séminaire. Ce prélat étant mort, & ayant eu pour successeur M. Humbert de Precipiano, M. Opstraët fut congédié en 1690. Ce théologien revint à Louvain, où il eut grande part aux contestations que M. Steyaërt y avoit excitées, & fut consideré comme le plus habile écrivain qu'eussent à Louvain ceux qui étoient opposés aux sentimens de M. Steyaërt. Ces contestations l'empêcherent de prendre le bonnet de docteur, quoiqu'il en eût commencé les disputes avec beaucoup d'applaudissement. Il fut même banni par lettre de cachet de tous les états du roi Philippe V. en 1704. Il revint à Louvain en 1706. lorsque le pays après la bataille de Ramelies passa à la domination du roi Charles, à présent empereur. En 1709. M. Opstraët fut fait principal du collége du Faucon. Il passa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29. de Novembre 1720. Tout le monde, sans excepter ses adversaires mêmes, demeure d'accord qu'il avoit beaucoup d'esprit & de lecture, & qu'il écrivoit fort bien en latin lorsqu'il le vouloit : car souvent il s'accommodoit exprès au style plus précis des scholastiques. Sa vie fut très-exemplaire, & même austere, & toute sa conduite exemte de soupçon d'ambition ou d'interêt. On le regardoit comme un excellent directeur. Comme il avoit une grande justesse d'esprit, & beaucoup de lumieres, les meilleurs curés du pays, & toute sorte d'ecclésiastiques le consultoient sur une infinité de cas difficiles. Il a refusé un des premiers & des plus riches canonicats de la cathédrale de Liege. Il fut enterré dans l'église de saint Michel, paroisse du collége du Faucon, où il étoit mort, & où l'on voit son portrait tiré avec les habits sacerdotaux. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages que l'on a toûjours cherchés avec avidité, mais dont plusieurs sont rares en France. Voici ceux que nous connoissons.

OUVRAGES DE M. OPSTRAET.

1. Vers latins faits à la licence de M. Navéus, *dont nous avons donné un article*. Ces vers parurent *in-4°*. en 1676. *Cherchez* NAVEUS.

2. *Bellum poëticum adversus hydram, pro scholastico primum exercitio susceptum utiliter, adversus novas & veteres hydromachia, & Cæcilio-mastygis calumnias resumptum fortiter*, &c. *in-12*. en 1685. en prose & en vers. L'auteur y attaque principalement le pere Alexandre, Carme.

3. *Dissertatio theologica de conversione peccatoris*, in-4°. en 1687. à Louvain, & depuis *in-12*. M. de Natte, ecclésiastique, a traduit librement cet ouvrage en françois. Cette traduction a été imprimée sous le titre de, *Idée de la conversion du pécheur*, en 1731 *in-12*. & l'on en a fait plusieurs editions dans la même année, & une derniere en 1732. en deux volumes, augmentée considérablement : les additions de celle-ci ne viennent point du traducteur.

4. *Tempestatis novaturientis novissima discussio & resolutio in ventos sophismatum*, in-4°. en 1687. à Malines, contre l'écrit intitulé, *Tempestas novaturiens novissima*, que le pere Alexandre de sainte Therèse avoit opposé à l'écrit intitulé, *Bellum poëticum*.

5. *Dissertatio theologica de praxi administrandi sacramentum pœnitentiæ*, à Louvain en 1692. *in-4°*. contre M. Steyaërt.

6. *Doctrina de laborioso baptismo asserto ex sacris litteris, conciliis, sanctis patribus & theologis*, en 1692. à Liege, seconde édition en 1696. au même lieu. Cet ouvrage est contre M. Steyaërt.

7. *Appendix ad doctrinam de laborioso baptismo*, à Liege en 1696. & 1697. *in-12*. contre M. Steyaërt.

8. *Doctrina de laborioso baptismo expositio apologetica, cum triplici disquisitione*, à Liege en 1696. *in-12*.

9. *Locus concilii Tridentini vindicatus adversus Martinum* Steyaërt, à Liege en 1697.

10. *Via arcta cœli, & via lata Domini* Steyaërt *eversa*, en 1696. *in-12*.

11. *Responsio pro responsione brevi adversus confutationem responsionis brevis pro* Steyaërt, en 1696.

12. *Ecclesia Leodiensis summo pontifici Innocentio XII. supplicans pro suo seminario, & doctrinam patrum collegii Anglicani societatis Jesu Leodii, denuntians*, in-4°. à Liege, & *in 12*. à Rouen. La premiere dénonciation est datée du 24. d'Août 1699. & la derniere qui est la XVII. est du 24. de Juillet 1701.

13. *Impostura libelli anonymi*, contre le pere Désirant, Augustin. *Cherchez* DESIRANT, en 1699.

14. *Dogma novum de fornicatione inter articulos oblatos eximiis dominis* Harney & Steyaërt *octavum denuntiatu summo pontifici*, &c. *in-4°*. en 1692.

15. *Doctrina de administrando sacramento pœnitentiæ, collectis tum eminentissimorum cardinalium, tum illustr. episcoporum dissertationibus, institutionibus & decretis*, in-4°. à Louvain en 1701. & à Rouen en 1704. La préface de ce recueil est de M. Opstraët, de même que la traduction latine des instructions pastorales de M. l'évêque d'Arras.

16. *Clericus Belga clericum Romanum muniens adversus librum Francolini, Jesuitæ, cui titulus est*, Clericus Romanus, &c. à Liege en 1706. *in-12*.

17. *Ad tirones in academiis & episcoporum seminariis theologiæ alumnos institutiones theologicæ*, en trois parties : la premiere en 1705. à Liege, & une seconde édition en 1706. La seconde la même année 1705. La troisiéme en 1706. Il y a eu une quatriéme partie de M. Opstraët en 1706. pour expliquer la troisiéme, & en prendre la défense contre le docteur Daëlman, sous ce titre, *Ad Tirones institutionis theologicæ tertia assertio*.

18. *Systema novum à Daëlmanno defensum, & per plures theses patrum Dominicanorum & Discalceatorum Lovanii eversum*, à Liege en 1706. Cet ouvrage traite de la grace, de sa nécessité & de ses divisions.

19. *Responsio ad articulos de quibus Joannes* Opstraët *accusatur in libello qui inscribitur :* Propositiones per Belgium disseminatæ, jussu congregationis S. Officii collectæ, &c. coram eodem tribunali exhibitæ, *in 4°*. à Liege en 1694.

20. *Pastor bonus, seu idea, officium, spiritus & praxis pastorum*, in-12. en 1687. en Flandres, & à Rouen en 1699. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. Hermant,

curé de Maltot en Normandie, imprimé en deux volumes *in-12*.

21. *Theologus Christianus, sive ratio studii & vita instituendæ à theologo*, &c. à Louvain, *in-12*. en 1692. seconde édition en 1697. M. de Saint André de Bocheſne, fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble, mort à l'âge de vingt-six ans, a traduit cet ouvrage en françois, & cette traduction, où l'on a retranché de l'original, & ajoûté quelques endroits, a été imprimée à Paris en 1723. sous ce titre, *Le directeur d'un jeune theologien*, &c. *in-12*. chez Babuti.

22. *Certitudo moralis in administratione sacramenti pœnitentiæ à Martino* Steyaërt *oppugnata, à Joanne* Opſtraët *asserta*, à Liege, *in-4°*. en 1694.

23. *Institutiones theologicæ de actibus humanis*, en trois volumes *in-12*. en 1709.

24 *Theologia dogmatica moralis practica & scholastica, pars prima de Deo uno & trino*, en trois volumes *in-12*. à Louvain, chez Denique, en 1726.

25. *Antiquæ facultatis theologiæ Lovaniensis discipuli ad eos qui Lovanii sunt de declaratione sacræ facultatis Lovaniensis recentioris circa constitutionem* Unigenitus, *in-12*. en 1717. La troiſiéme & derniere partie de cet excellent ouvrage eſt contre l'infaillibilité du pape.

26. *Statera Antonii*, Parmentier *appensa per discipulos*, en trois parties.

27. *Pondus novum adjectum ad tertiam partem stateræ appensæ in statera*, &c. *contra post scripta Poelmanni*, &c. à Delft en 1719. *in-12*. M. Opſtraët examine dans cet écrit ſi ſaint Thomas a enſeigné que le pape ſoit infaillible dans la déciſion des queſtions qui regardent la foi & les mœurs.

28. M. Opſtraët a fait d'autres écrits contre le ſieur Parmentier, comme : *Commonitorium : Statera secunda ; Fraus septuplex, Advocatus convictus : Advocatus* Parmentier *è foro ad logicam detrusus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam dimittendus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam demissus : Advocatus* Parmentier *è logico rhetor : Advocatus* Parmentier *rhetoricè in causa Cypriani lapsus : Animadversiones in causam disparem : Sacræ theologiæ baccalaureus è philosopho advocatus : Examen dialecticæ theologico-historicum*.

29. Il y a auſſi quelques écrits de M. Opſtraët contre le pere Meyer, Jeſuite, contre M. Denys, theologal de Liege, contre M. Wit, &c.

30. La plûpart des mémoires envoyés à Rome à M. Hennebel au nom & pour les théologiens de Louvain, ſont de M. Opſtraët. Enfin cet habile théologien a laiſſé un long traité des lieux théologiques, & beaucoup d'autres écrits qui ne ſont point encore imprimés. * *Mémoires du tems. Lettres* de M. Arnauld en pluſieurs endroits, ſur-tout lettres 281. 582. 584. &c. *Du refus de signer le formulaire*, pages 410. & ſuiv. Eloge latin ou papier mortuaire de M. Opſtraët ſur une feuille *in-fol*. &c.

OPTATIEN, (Publius-Porphyrius) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* OPTATIANUS. On trouve un prefet de Rome de ce nom en 329. & en 333. & l'on croit que c'eſt le même que Conſtantin le Grand exila ; on ne ſçait pour quelle faute, & à qui il tendit enſuite la liberté en conſéquence d'un poëme latin qu'Optatien lui adreſſa. En effet celui-ci ſe voyant exilé, & ne ſe ſentant point coupable, au moins du principal crime pour lequel on l'avoit banni, entreprit de ſe juſtifier, & adreſſa à cet effet à Conſtantin un poëme en vers acroſtiches latins qui a dû coûter beaucoup à l'auteur, quoique l'ouvrage ſoit fort médiocre. Les vers ſont hexametres, les uns composés de mots à deux ſyllabes, les autres de trois. Il y en a auſſi de quatre & de cinq. Les acroſtiches y ſont non-ſeulement de travers à la marge, mais encore à rebours en remontant par la premiere lettre du dernier vers juſqu'au premier. Ce genre d'écrire n'étoit pas nouveau : mais peu de perſonnes l'avoient cultivé juſqu'alors, & on l'a regardé depuis avec quelque mépris, & abandonné, avec raiſon, aux eſprits médiocres. Cependant le poëme d'Optatien, que nous avons encore, plut à Conſtantin, & ce prince en remercia l'auteur par une lettre où il lui donne la qualité de ſon très-cher frere, & lui accorda la liberté. Saint Jerôme met le rappel d'Optatien en la vingt-troiſiéme année de Conſtantin, c'eſt-à-dire en l'an 330. de Jeſus-Chriſt. Mais il faut mettre ſon poëme avant l'an 326. puiſqu'il y eſt parlé de Criſpus, fils de Conſtantin, comme étant encore vivant, & que ce jeune prince mourut à Pôle en Iſtrie, par le fer, ou par le poiſon vers le milieu de cette année. Il paroît par ce poëme d'Optatien que l'auteur étoit Chrétien : car il y confeſſe la plûpart des vérités dont les Chrétiens font profeſſion, & il n'y a pas lieu de croire d'ailleurs que Conſtantin eût donné à un Payen la qualité de *son très-cher frere*. M. Pithon fut le premier qui tira le poëme d'Optatien de la bibliothéque de Marc Velſerus, & le fit imprimer à Augſbourg en 1595. On l'a depuis donné avec les notes de Velſerus, & le ſpicilége de Chrétien Daumius, à la ſuite des ouvrages de Velſerus, publiés à Nuremberg *in fol*. en 1682. par les ſoins de Chriſtophe Arnoul. Optatien avoit compoſé encore deux autres poëmes qu'il avoit auſſi adreſſés à Conſtantin, mais nous les avons perdus. L'empereur ayant reçu le premier très-favorablement, l'auteur en remercia ce prince par une lettre que nous avons encore, & qu'il accompagna d'un ſecond poëme que nous n'avons plus. Mais on a encore de ce poëte un écrit ſur l'autel d'Apollon, que Fortunio Liceti a orné d'un commentaire, imprimé à Padoue en 1630. *in-4°*. On cite auſſi ſous le nom d'Optatien pluſieurs épigrammes qui ſe trouvent dans le cinquiéme livre de l'anthologie, que l'on prétend être de cet auteur. Quelques-uns prétendent que parmi les ouvrages qui portent le nom de *Petronius Arbiter*, il y en a beaucoup qui ſont du même. Ceux qui ont confondu cet auteur avec Porphyre le philoſophe ſe ſont trompés. * Je. Alb. Fabricius, *Biblioth. lat tom. 1. édit. de 1721*. D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés & ecclesiast. tome 4. article de* Constantin. Baillet, *Jugemens des sçavans, tome 4*. in-4°. *page 205*. Tillemont, *Histoire des empereurs tome 4. article 61*.

ORANGE, ville. *On en a déja parlé dans le dictionaire historique. Il est bon d'ajoûter ce qui suit*. Orange eſt devenue colonie Romaine environ quarante-cinq ans avant la naiſſance de J. C. par le miniſtere de Tibere Neron, pere de l'empereur Tibere ; car ce fut ſous ſes auſpices que les ſoldats de la ſeconde légion vinrent dans cette ville, & lui procurerent le nom d'*Arausio Secundanorum*. L'an 64. ou environ de l'ére vulgaire, les Romains envoyerent une ſeconde colonie dans cette ville, ſelon l'antiquaire Goltzius, qui aſſûre dans ſon tréſor des médailles, qu'il y en a une de l'empereur Neron, ſur laquelle on lit ces paroles : *Colonia Arausio Secundanorum cohortis 33. voluntariorum*. Car il paroît que par ces paroles, on doit entendre que ſous le régne de Neron, on envoya à Orange une colonie priſe des ſoldats de la cohorte trente-troiſiéme de la ſeconde légion. On ſçait cependant que la légion n'étoit ordinairement diviſée qu'en dix cohortes, la médaille dont parle Goltzius n'eſt point d'ailleurs connue des ſçavans. Gaſſendi, dans ſon premier livre de la vie de M. de Peireſk, écrite en latin, dit que ce ſçavant la chercha & la fit chercher inutilement. Quoiqu'il en ſoit, les Romains ayant honoré cette ville d'une colonie militaire, ils lui accorderent les priviléges & les prérogatives qui y étoient attachés. D'où l'on conclut qu'Orange avoit des pontifes pour regler toutes les affaires concernant la religion ; des augures qui obſervoient, ſuivant leur ſuperſtition ordinaire, le tems qu'ils s'imaginoient favorable pour former une entrepriſe, pour commencer une affaire ; des queſteurs ou tréſoriers pour exiger les deniers publics, & en avoir ſoin, des édits pour veiller à la conſervation des édifices publics tant ſaints que profanes, pour avoir l'œil à l'entretien des grands chemins, des ponts, des aqueducs, &c. On vit auſſi alors pluſieurs temples & autres bâtimens ſomptueux érigés en l'honneur des fauſſes divinités que les Romains adoroient ; & il reſte encore à Orange des veſtiges de pluſieurs de ces édifices. Voyez M. Guib, docteur en droit, dans ce qu'il a écrit ſur l'origine & les antiquités de la ville d'Orange ; ſa diſſertation ſur l'arc de triomphe de cette ville, qui a été imprimée dans le mercure de France, mois de Décembre 1721. Voyez auſſi le mercure de Janvier 1724. &c. Car parmi les anciens, il y en a peu qui ayent parlé d'Orange, ou qui en ayent parlé au long. Strabon, celébre géographe qui vivoit ſous les régnes des empereurs Auguſte & Tibere,

est le plus ancien auteur, que l'on connoisse, qui ait fait mention d'Orange : Pomponius Mela, qui vivoit sous le régne de l'empereur Claude, a aussi parlé de cette ville. On en trouve quelque chose dans Pline le Naturaliste qui vivoit sous Vespasien. Ptolomée, fameux astronome, sous l'empereur Adrien en parle aussi ; de même que l'itineraire attribué à l'empereur Antonin, &c.

ORATOIRE DE JESUS, congrégation de Prêtres, fondée en France par le cardinal de Berulle, &c. *Ajoûtez ce qui suit à la liste des généraux de cette congrégation.*

*Pierre-François d'*Arerez de la Tour, dernier supérieur général, mourut subitement à Paris dans la maison de la rue saint Honoré le 13. de Février 1733. âgé de près de quatre-vingt ans. Il étoit né à Paris en 1653. fils d'Henri d'Arerez de la Tour, premier écuyer de mademoiselle de Montpensier, & de dame Marie-Sibylle de Malleval. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire au mois d'Août 1672. & y professa la philosophie pendant six ans. En 1680. on l'appella au séminaire de saint Magloire, dont il a été directeur & supérieur jusqu'en 1696. qu'il fut élû le 14. de Septembre supérieur général de sa congrégation. C'étoit un homme de beaucoup de talens, & qui a prêché avec beaucoup de réputation & de succès. Il a eu pour successeur dans le généralat *Louis* Thomas de la Vallette, qui fut élû au mois de Juin de la même année, & qui est un homme d'une grande douceur de mœurs, & qui joint à beaucoup de piété le talent de parler avec beaucoup de facilité & d'onction. Il avoit été long-tems supérieur de la maison de l'institution de sa congrégation à Paris. Il est de la famille noble de MM. Thomas de la Vallette, *dont on a parlé dans le Moreri, & dans ce présent supplément.*

ORBELLIS, (Nicolas de) &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il vivoit en 1460. *c'est une faute.* Il est mort en 1455. selon cette inscription qui se voyoit dans le cloître des Cordeliers de la ville d'Angers : *Nicolaus de Orbellis, hujus conventûs alumnus, obiit anno 1455.*

ORDOGNO. Il y a eu quatre rois d'Asturie qui ont porté ce nom, & *dont on n'a parlé dans le Moreri qu'en si peu de lignes au mot* ORDUGNO ; *que ce que l'on en dit n'en apprend presque rien.*

ORDOGNO I. du nom, roi des Asturies & de Leon, succéda à son pere Ramire I. qui n'avoit regné que sept ans, & qui mourut en 850. ou 851. Ordogno fut aussi l'héritier de sa valeur : mais avec d'excellentes qualités il avoit un zéle pour la justice que la prudence ne régloit pas toûjours. C'est ce qui parut en particulier dans la maniere dont il traita Ataulphe, évêque de Compostelle. Ce prélat accusé de quelque crime, fut appellé à la cour pour être jugé. Il obéit tard ; & quand il fut venu, il se présenta au palais la mitre en tête, & revêtu de ses habits pontificaux. Sa lenteur à comparoître avoit prévenu le prince contre sa conduite, & la maniere dont il comparut l'irrita contre sa personne. Ordogno naturellement féroce, au lieu d'entendre sa justification, fit lâcher contre lui un taureau qui sembloit devoir le dévorer. Mais tous les historiens d'Espagne assurent que l'animal se tint aux pieds du prélat sans lui toucher, & que l'on regarda cet évenement comme une preuve de l'innocence de l'accusé, qui n'étoit pas en effet coupable du crime dont on l'avoit chargé. Le prince & toute sa cour en furent touchés, & Ordogno se prosternant devant Ataulphe, lui fit une réparation publique. Ce roi eut de bons & de mauvais succès dans la guerre qu'il fit ensuite aux Maures. Muza, Goth d'origine, mais Mahometan de religion, & sujet de Mahomad roi de Cordoue, fils d'Abdérame second, après avoir fait plusieurs ravages du côté de la Catalogne, & du Languedoc, s'étoit jetté sur les terres du roi des Asturies, avoit pénétré jusqu'à Logrogno, & s'étoit emparé d'Alvéda. Ordogno marcha contre lui, lui donna bataille, & le défit. On croit qu'il mourut de ses blessûres. Lopez, son fils, gouverneur de Tolède, devenu plus sage que son pere par cet exemple, rechercha l'amitié d'Ordogno, & lui demanda du secours contre le roi de Cordoue, qui avoit pris les armes pour l'attaquer. Ordogno y consentit, & envoya dom Garcie son frere, avec de bonnes troupes à Tolède pour en renforcer la garnison. Mahomad, roi de Cordoue, ne laissa pas que de venir assiéger Tolède, mais desesperant de la forcer, il chercha à triompher de ses adversaires par artifice. Il les attira dans une embuscade où ils furent presque tous taillés en piéces. Dix mille Mahometans des leurs, & huit mille Chrétiens demeurerent sur le champ de bataille. Tolède fut contraint de se rendre : Lopez se soumit aussi, & le prince Espagnol se retira dans son pays. Ordogno, affoibli par cette perte, ne se trouva pas en état de s'opposer, comme son pere, à une seconde descente des Normands, qui ravagerent toutes ses côtes. Ce fleau étranger étant passé, l'Espagne vit renaître ses guerres domestiques. Ordogno commençoit à profiter de celles que les Maures se faisoient les uns aux autres, & avoit déja pris quelques villes, lorsqu'une maladie l'emporta dans la douziéme année de son régne, de l'ére Chrétienne 862. Ce prince eut de Nuna Alphonse III. surnommé *le Grand*, qui avoit à peine quatorze ans quand il monta sur le trône de Leon, & qui laissa Garcie, Ordogno, & Froila, tous trois rois après la mort de leur pere.

ORDOGNO II. fils d'Alphonse le Grand, roi de Leon & des Asturies, & petit-fils d'Ordogno I. fut confié par son pere dans son enfance à quelques seigneurs Sarrazins, en qui Alphonse avoit reconnu de grands talens pour faire une bonne éducation, & qui s'étoient retirés à sa cour. Il est à croire que ce roi apporta les précautions nécessaires pour empêcher que ces maîtres infidéles ne donnassent atteinte à la religion du jeune prince, mais cela n'excuse pas l'imprudence d'une action si irréguliere, & si peu digne d'un roi Chrétien. Le jeune Ordogno, devenu grand, entra dans le ressentiment de la reine sa mere contre Alphonse. On ne sçait d'où venoit le mécontentement de la reine. Mais ayant du crédit sur ses enfans, elle leur communiqua son chagrin, & ils intriguerent ensemble pour faire un parti, lorsque le roi mécontenta son peuple par de nouvelles impositions dont il le chargea. La reine & les princes voulant profiter de cette conjoncture, il fut résolu entr'eux que dom Garcie, héritier présomptif de la couronne, leveroit l'étendart publiquement pendant que la reine demeureroit à la cour pour y favoriser la révolte. Alphonse ayant appris cette nouvelle à Zamora, marcha contre son fils, le surprit, s'assura de sa personne, & l'enferma. Les autres rebelles n'en furent que plus irrités ; dom Ordogno se déclara ; dom Nugno Fernandez, comte de Castille, & beau-pere de dom Garcie, arma pour son gendre : le peuple appuya son parti, & la guerre civile dura deux ans. Alphonse, contraint de céder à l'orage, consentit à un traité par lequel il laissa la couronne à Garcie, l'aîné de ses fils, qui passa de la prison sur le trône, & Alphonse mourut à Zamora où il s'étoit retiré, l'an 872. Garcie ne fut que peu de tems roi, il mourut après trois ans de régne, & laissa la couronne à Ordogno II. du nom. C'est lui qui établit le premier la demeure des rois d'Asturie à Leon, & qu'on croit avoir changé l'ancien titre d'Oviédo en celui de Leon. Ordogno eut presque toûjours la guerre avec Abdéramene III. surnommé Almanzor, roi de Cordoue, & il eut d'abord sur lui des avantages considérables. Il prit quelques villes, & gagna une bataille qui obligea le Sarrazin à entrer en négociation. Mais Almanzor ne profita de la paix que pour prendre des mesures plus justes pour attaquer de nouveau, & avec plus de sureté les Espagnols. Il entra en Galice par le Portugal, & y reprit, chemin faisant, Conimbre & la plûpart des villes qu'Alphonse le Grand y avoit conquis. Ordogno l'arrêta à Rondonia, où après une de ces batailles, dont chacun s'attribue le succès, on se retira de part & d'autre, & chacun demeura chez soi. Le roi de Cordoue se remit peu après en campagne avec de nouvelles forces, tourna du côté de la Navarre, & pénétra bien avant dans la Cantabrie. Sanche I. surnommé Abarca, roi de Navarre, trop foible pour résister sans secours à Almanzor, en demanda à Ordogno, qui ayant beaucoup d'interêt à ne pas le laisser opprimer, se joignit à lui en personne avec l'élite de ses états. Ils trouverent le roi de Cordoue dans la vallée de Jonquera, & la bataille y fut donnée l'an 921. le succès fut pour Almanzor, & il y eut un très-grand nombre de soldats & officiers des rois de Navarre & de Leon qui furent tués. Ordogno ne laissa pas que de faire peu après une nouvelle irruption sur les Maures vers la Rioja qui lui réussit assez. Mais il ternit

pour toûjours sa gloire par une action de cruauté qui lui attira en même tems la haine publique. Animé du désir de se venger des comtes de Castille qui l'avoient offensé, on ne sçait dans quelle occasion, il employa pour les perdre la plus horrible trahison. Il feignit d'avoir besoin de leur conseil, & leur donna un rendez-vous, où ils se trouverent: alors il les fit prendre, les envoya à Leon, où après quelques jours de prison il leur fit trancher la tête. Le bruit de cette action causa de grands mouvemens: Ordogno arma pour les arrêter, mais il mourut à Zamora, lorsqu'il y faisoit ses préparatifs, l'an 924. Froïla, son frere, dit le Lépreux, le Cruel, & le Lubrique, usurpa la couronne sur Alphonse IV. fils d'Ordogno: mais Alphonse monta sur le trône quatorze mois après, & le tint jusqu'en 931. que Ramire II. son frere le confina dans un monastere.

ORDOGNO III. fils de RAMIRE second, roi de Leon & des Asturies, épousa pendant la vie de son pere *Urraca*, fille d'un comte de Castille, afin de cimenter l'union entre la Castille & le royaume de Leon. La mort de Ramire arrivée en 950. troubla cette paix. Ordogno III. son fils, qui lui succéda à la couronne de Leon, fut attaqué par son frere dom Sanche, lequel ayant ligué contre lui Garcie roi de Navarre leur oncle, & le comte de Castille beau-pere du nouveau roi, l'obligea d'abandonner sa capitale & de se retirer dans une forteresse. Ordogno s'y rendit inaccessible, & lassa ses ennemis. Le Navarrois & le Castillan qui avoient besoin de leurs forces ailleurs, étant retournés dans leur pays, Ordogno reprit aisément une partie du sien: & aussi-tôt voulant se venger de son beau-pere, il lui renvoya Urraque sa fille, qu'il répudia pour épouser Elvire dont il eut un fils nommé Véremond. Le comte de Castille auroit bien voulu se venger de cet affront: mais le progrès que les armes de dom Sanche frere d'Ordogno, faisoient dans les états de l'un & de l'autre, les obligerent à ne penser qu'à repousser l'ennemi commun. Presque toute la vie d'Ordogno se passa dans ces guerres: il obligea cependant son frere dom Sanche à disparoître; & après avoir réduit la Galice, & désolé les terres des Maures jusqu'aux environs de Lisbonne, il revint victorieux à Leon. La même année il se réconcilia avec le comte de Castille, & peu après il tomba malade à Zamora, & y mourut l'an 955. Il laissa son fils Véremond en si bas âge, qu'il fut facile à dom Sanche de s'emparer encore une fois du royaume; & il paroit qu'il fut reconnu roi d'abord sans contradiction.

ORDOGNO IV. fils du roi ALPHONSE IV. lequel fut surnommé *le Moine*, pour la raison rapportée dans les articles précédens, contesta la couronne à dom Sanche, *dont on vient de parler*, & eut assez de partisans pour obliger Sanche à se retirer en Navarre auprès du roi de Garcie, son oncle. Afin de trouver un appui dans la Castille il demanda en mariage *Urraque*, fille du comte de Gonzalve, que le feu roi de Leon Ordogno III. avoit répudiée, & il l'obtint. Pendant ce tems-là Sanche implora le secours du roi de Cordoue Almanzor, & parut tout d'un coup sur les frontieres de Leon avec une armée formidable de Maures. Ordogno qui de son méchant naturel a été surnommé *le Mauvais*, voyant d'un côté fondre sur lui une armée étrangere, & un roi guerrier; & de l'autre ne pouvant se fier aux siens dont il s'étoit fait haïr, s'enfuit d'abord dans le fond de l'Asturie, & de-là passa en Castille, persuadé qu'il y trouveroit de l'appui dans le comte son beau-pere: mais celui-ci fut si indigné de la lâcheté de son gendre, qu'il lui ôta sa femme, le chassa de ses états, & le réduisit à passer chez les Maures. Peu de tems après il mourut dans un village situé aux environs de Cordoue. Sanche plus tranquille sur le trône de Leon, s'appliqua à remettre l'ordre dans ses états, que la mauvaise administration d'Ordogno y avoit troublé, & à récompenser les troupes du roi de Cordoue, qui l'avoient si bien & si utilement servi. * Vasée. Turquet. Mariana, & les autres historiens d'Espagne. *Histoire des révolutions d'Espagne*, par le pere d'Orléans, Jésuite, revûe & mise au jour par le pere Brumoi, l'un des plus élégans auteurs de la même société: *voyez* le tome premier de cette histoire *in-4°*. en plusieurs endroits.

ORENS, *cherchez* ORIENS.

ORESME, (Nicolas, ou Nicole,) l'un des plus célébres écrivains du XIV. siécle, *dont on a parlé superficiellement & peu exactement dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* étoit de Caën en Normandie. C'étoit au moins l'opinion de M. Hallei, qui est le premier que l'on connoisse qui ait fait cette remarque; & sa conjecture, dit M. Huet, ancien évêque d'Avranches, n'est pas sans fondement. Plusieurs familles de ce nom subsistent encore à Caën. La famille d'Oresme possedoit des biens dans la paroisse de Clinchamps, & dans quelques paroisses voisines. Dans l'acte de fondation du collége de Cloutier, il est parlé d'un *Jean* Oresme, de la paroisse de Fresnay-le-Puceux; & dans un acte passé devant les tabellions, ou Notaires de Caën l'an 1378. on trouve un *Thomas* Oresme, de la paroisse d'Amayé-sur-Orne. Vers le même tems on trouve un *Raoul* Oresme, bourgeois de Caën, demeurant dans la paroisse de saint Jean, & propriétaire d'une maison dans la rue Exmoisine. Cette famille subsiste encore aujourd'hui dans la paroisse de Clinchamps, & dans le fauxbourg de Vaucelle de Caën. Il est constant que Nicolas Oresme étoit Normand, & tant qu'il fut dans l'université de Paris, il étoit de la nation Normande. Sa naissance fait honneur à son pays, par son érudition qui fut fort au-dessus de la portée de son siécle, & par les titres & les dignités que son mérite lui acquit. Il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, & en l'année 1355. il fut élû grand maître du collége de Navarre, où il avoit été élevé. M. de Launoi dit dans l'histoire de ce collége que ce fut lui qui y fit revivre en quelque sorte les études, & qui lui rendit sa gloire presque éteinte. Il fut ensuite successivement archidiacre de Bayeux, doyen de la métropole de Rouen, & trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Le roi Jean le choisit en 1360. pour être précepteur de son fils Charles V. qui lui donna l'évêché de Lisieux en 1377. Dès l'an 1363. il avoit été envoyé vers le pape Urbain V. & le sacré collége à Avignon, & il fit en cette occasion un discours devant le pape & les cardinaux, dans lequel il parla avec beaucoup de lumieres & de liberté contre les déreglemens de la cour de Rome. Flaccius Illiricus a fait imprimer ce discours dans son catalogue des témoins de la vérité, ouvrage plein de partialité & de faux jugemens. Charles V. lui fit beaucoup de bien, & lui accorda des sommes considérables & des pensions, dont la mémoire se conserve dans les regiftres de la chambre des comptes. Ce prince prenoit même dans ses affaires les avis d'Oresme. *Le conseil & administration duquel*, comme nous l'atteste du Tillet, *il oyoit & suyvoit moult volontiers.* Il mourut en l'année 1382. & fut enterré dans son église cathédrale. Il avoit gouverné l'église de Lisieux pendant sept ans, & avoit succedé dans cet évêché à Alfonse Chevrier. Il avoit un sçavoir fort étendu: il étoit grand théologien, grand philosophe, bon mathématicien, humaniste habile, ce qui paroît par les ouvrages qu'il nous a laissés. MM. de Launoi, Du-Pin, Huet & plusieurs autres sçavans, disent qu'il traduisit la bible en françois par l'ordre de Charles V. & composa plusieurs autres traductions d'auteurs profanes. M. Huet ajoûte qu'il fit la traduction de la bible pour convaincre & pour prévenir les altérations qui se trouvoient dans les traductions que les Vaudois, & les autres hérétiques de ce tems-là faisoient des livres sacrés pour favoriser leurs erreurs. Mais il n'est point vrai qu'Oresme ait traduit la bible en françois. Celle que l'on conserve dans la bibliothéque du roi de France ne porte aucun nom, & on la croit plûtôt de Raoul de Presles, si célébre sous le regne de Charles V. M. Simon, dans son *Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, dit qu'il s'est pû faire que l'on ait attribué à Oresme sous Charles V. un ouvrage qui a été fait cent ans auparavant par Guyards des Moulins, chanoine d'Aire. Cet ouvrage achevé dès 1294. fut imprimé en 1487. par ordre du roi Charles VIII. A l'égard des autres traductions d'auteurs profanes que M. Du Pin ne nomme point, ce sont quelques philosophes, comme Aristote dont il traduisit les morales & les politiques par ordre du roi Charles V. Oresme étoit doyen du chapitre de Rouen lorsqu'il fit ces versions. On lui donne encore celle du livre du ciel & du monde, & du livre des remédes de l'une & de l'autre fortune par Pétrarque, & un traité latin de la communication des idiomes. Nicole Gille parle aussi d'un traité qu'il composa en

faveur de l'opinion de l'immaculée conception de la sainte Vierge. Oresme s'est principalement signalé contre les astrologues par des écrits qui ont mérité l'éloge du grand Pic de la Mirandole. Son éloquence paroît dans les sermons qui sont restés de lui, sur-tout dans le discours qu'il fit à Avignon, *& dont on a parlé.* On a dans les bibliothéques des Peres un autre discours de lui contre le changement des monnoies, que Gesner attribue, sans raison, à Guillaume Oresme, frere ou neveu de Nicolas. Il y a plusieurs autres ouvrages manuscrits de Nicolas Oresme dans les bibliothéques, qui mériteroient d'être publiés. Un bénéficier du diocèse de Lisieux avoit eu dessein de donner celui touchant l'Ante-Christ sur un ancien manuscrit de la bibliothéque de saint Victor de Paris, où il est dit que cet ouvrage est de saint Bonaventure, selon quelques-uns, & de Nicolas Oresme, selon d'autres. Il est sûr qu'il est de ce dernier. Le bénéficier du diocèse de Lisieux, *dont on vient de parler*, a communiqué cet écrit aux PP. dom Edmond Martenne & dom Ursin Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, qui l'ont publié dans le neuviéme & dernier tome de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*, &c. à Paris en 1733. *in-fol.* Cet ouvrage d'Oresme est intitulé, *Liber magistri Nicolai Oresme, episcopi, de Anti Christo & ejus ministris, ac de ejusdem adventu, signis propinquis simul remotis. Ex diversis sacrarum scripturarum testimoniis elegantissimè compilatus: quatuor continens particulas.* Cet ouvrage est plein de réflexions sensées, solides & judicieuses: il mérite beaucoup d'être lû, & fait beaucoup d'honneur aux lumieres & à la pieté de son auteur. * Du Tillet, dans sa *Chron.* Papire Masson, dans ses *Annales de France.* Du Pleix & Mezerai, dans leur *Histoire de France.* La Croix du Maine, dans sa *Bibliothéque Françoise.* MM. de Sainte-Marthe, dans le *Gallia Chistiana*, article des évêques de Lisieux. M. de Launoi, dans son histoire latine du collége de Navarre. M. Du-Pin, dans sa *Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du quatorziéme siécle.* Richard Simon, dans sa *Critique de la bibliotheque* de M. Du-Pin, tome premier, & dans son *Histoire des versions du Nouveau Testament*, chapitre XXVIII. L'avertissement des PP. DD. Martenne & Durand, au-devant du livre de Nicolas Oresme, *de Anti-Christo*, &c. M. Huet, *Origines de Caën*, seconde édition. pages 331. & 332.

ORGEMONT, (Lancelot d') *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri édition de 1725.* Lancelot d'Orgemont, premier président du parlement en Languedoc, tenu l'an 1273. avant que le parlement eût été rendu sedentaire, fit son testament l'an 1285. Il y est qualifié *grand magistrat & premier maître du parlement en Languedoc*, & il y fait mention d'Alise d'Estouville, sa femme, & d'Ansel leur fils. Ce magistrat fut enterré dans l'église de l'abbaye de Soréze dans l'ancien diocèse de Toulouse, où son tombeau & son épitaphe furent ruinés avec l'église par les Calvinistes, du tems des premiers troubles dans la religion. Il est appellé *senior religiosissimus.* La Faille dans ses annales de Toulouse, en parlant de ce Lancelot d'Orgemont, conjecture sur la conformité du nom, qu'il étoit de la même famille que Pierre d'Orgemont, qui fut chancelier de France en 1373. à quoi il n'y a nulle apparence. Les ancêtres qu'il donne aussi à ce chancelier, sur la foi de quelques auteurs peu exacts, sont imaginaires. Le chancelier d'Orgemont, *comme on le voit à son article dans le Moreri*, étoit fils d'un bourgeois de Lagny-sur-Marne.

ORGEMONT, (Pierre d') &c. *Ajoûtez au Moreri édition de 1725. qu'*il fut reçû à la charge de premier président le 12. de Novembre 1373. & que le 20. du même mois il fut élû chancelier de France. Celle qu'il épousa, se nommoit *Marguerite* de Voisines, non *Jeanne.*

ORGEVILLE, (Louis de Morainvilliers d') *cherchez* MORAINVILLIERS.

ORGUE, instrument aujourd'hui fort connu, & dont on se sert dans l'office divin. L'empereur Constantin Copronyme voulant s'assurer l'amitié de Pepin, roi de France, lui envoya l'an 757. des ambassadeurs qui lui présenterent une orgue que nos historiens disent être la premiere que l'on ait vûe en France. La description que des auteurs contemporains font de cet instrument, nous fait connoître qu'il étoit semblable à nos orgues, puisqu'ils marquent qu'il y avoit des tuyaux d'airain & des soufflets, par le moyen desquels l'air étant poussé dans des tuyaux imitoit tantôt le bruit du tonnerre, & tantôt le doux son d'une lyre ou d'une flûte. Plusieurs années après, & vers l'an 787. les chantres Romains apprirent aux François à toucher l'orgue, dont on commençoit à se servir dans l'office divin. Walafride Strabon dit qu'une femme fut tellement extasiée en entendant jouer l'orgue, qui étoit alors fort nouveau en France, qu'on ne put la faire revenir à elle-même, & qu'elle en mourut.

Dulce melos tantum vanas deludere mentes
Cœpit, ut una suis decedens sensibus ipsam
Fœmina perdiderit vocum dulcedine vitam.

* Le Moine de saint Gal, livre deuxiéme. Le Moine d'Angoulême dans la *vie de Charlemagne, chapitre 8.* Walafridus Strabo, &c.

ORIBASIUS, médecin de l'empereur Julien, & confident de son apostasie, questeur de Constantinople, mort après l'an 400. *On en a parlé dans le dictionaire historique, mais on n'a rien dit de ses ouvrages.* Il a écrit, selon Photius, soixante-dix, ou selon Suidas, soixante-douze livres de collections qu'il a tirées de Galien, & d'autres médecins qui l'avoient précedé, en y ajoûtant ce que sa propre expérience a pû lui fournir. Ce fut à la priere de l'empereur Julien qu'il composa ces livres, dont il ne nous reste plus que les dix-sept premiers, & un autre qui traite de l'anatomie. Il abrégea ensuite ce grand ouvrage, & le réduisit à neuf livres pour l'usage particulier de son fils Eusthathius. Il écrivit aussi quatre livres touchant les remédes & les maladies, & les dédia à son ami Eunapius qui étoit alors, selon toute apparence, entre les mains des médecins du premier rang. Outre cela Photius parle de deux autres ouvrages, l'un en quatre & l'autre en sept livres, qui existoient encore de son tems, & qui n'étoient proprement qu'un abregé des ouvrages de Galien, qu'il avoit dédié à l'empereur Julien. Les commentaires sur les aphorismes d'Hyppocrate, publiés par Guinther, sous le nom d'Oribasius, sont certainement supposés. Il y est dit que l'auteur écrivit ce livre à la priere de Ptolomée Evergetes; or il y a entre ce prince & Oribasius un intervalle de 600. ans. De plus on y recommande l'écriture-sainte & quelques autres livres qui font voir que ces commentaires, tels qu'ils sont, ont été écrits en latin par quelque Chrétien. En 1557. on imprima à Basle en trois volumes *in-folio*, un assez grand nombre d'ouvrages d'Oribasius, dont plusieurs lui sont supposés. La traduction est de Jean-Baptiste Rosarius. La plûpart des écrits de cette collection a aussi paru séparément, & l'on peut en voir le détail dans la bibliothéque des ouvrages de médecine par M. Manget, livre XIV. * Freind, histoire de la médecine, traduite en françois par Coulet, premiere partie, page 14. Manget, *Bibliotheca scriptorum medicor. l. XIV.* Le pere de la Bletterie, dans sa *vie de Julien l'apostat*, pag. 73. & 471.

ORICHOVIUS, ou ORECHOVIUS, (Stanislas) Gentilhomme Polonois, né dans le diocèse de Premislaw vers le commencement du XVI. siécle, passoit pour un homme si éloquent & si intrépide, qu'il fut surnommé le *Demosthene Polonois.* Il avoit étudié à Wittemberg sous l'hérésiarque Luther, & sous Melancthon & ensuite à Venise sous Baptiste Egnace. Revenu dans sa patrie, il entra dans le clergé, & fut chanoine à Premislaw. Mais son attachement pour Luther & ses erreurs, le perdit. Son évêque l'en reprit d'abord plusieurs fois charitablement. Ces avis salutaires ne servirent de rien. Orichovius séduit dans l'esprit & dans le cœur, éclata enfin, il résigna son bénéfice & se maria. Son prélat le mit alors au ban; mais le nouvel apostat n'en devint que plus furieux. Il écrivit avec passion contre le clergé, & soûtenu par quelques autres fanatiques, il se mit à dépouiller les ecclesiastiques de leurs biens par la violence. Cependant il revint à lui quelque tems après, il eut honte de ses égaremens, & dans le synode tenu à Warsovie en 1561. il abjura l'hérésie, & fit de nouveau une profession publique de la foi Catholique. Il fit imprimer cette confession de foi, & depuis ce tems-là il montra autant de zéle contre les Protestans, qu'il avoit fait auparavant paroître de chaleur pour eux. Il a publié

blié un grand nombre d'ouvrages de controverses dont on peut voir la liste dans les éloges latins de cent Polonois donnés par Starovolscius.

ORIENS, (saint) en latin *Orientius*, évêque d'Ausch. *Il faut ajoûter ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri où on l'appelle* ORENS. Theodoric roi des Visigoths établis dans l'Aquitaine, & successeur de Vallia, ayant tâché inutilement de surprendre Arles, alla mettre le siége devant Narbonne l'an 436. Littorius général des troupes Romaines le fit lever, & remporta plusieurs autres avantages sur les Goths. Théodoric se vit obligé d'envoyer ses évêques Ariens demander humblement la paix. Comme ils ne furent pas écoutés, il députa saint Oriens pour le même sujet. Aëtius reçut le saint évêque avec la distinction qui étoit dûe à son mérite; mais Littorius le méprisa. Ce général fier de ses victoires alla assiéger Toulouse, & fut fait prisonnier. S. Oriens est honoré le premier de Mai. On lit dans une ancienne légende qu'il étoit originaire d'Espagne, & frere du diacre saint Laurent. Mais outre que ses actes n'en disent rien, la différence du tems qui se trouve entre ces deux saints, démontre assez la fausseté de la seconde prétention. A l'égard du poëme intitulé, *Sancti Orentii commonitorium*, & divisé en deux livres, *que l'on attribue dans le Moreri* à l'évêque d'Ausch, il y a lieu de croire qu'il est en effet de ce prélat, & non d'Orèse de Tarragonne, à qui plusieurs auteurs l'ont donné. Les manuscrits l'attribuent à Orientius, & non à Oresius. Il paroit d'ailleurs que l'auteur étoit évêque de la Gaule, parce qu'il en décrit les ravages avec assez de détail.

Per vicos, villas, per rura & compita, & omnes
Per pagos, totis inde vel inde viis,
Mors, dolor, excidium, strages, incendia, luctus:
Uno fumavit Gallia tota rogo.

Ce poëme est un ouvrage plein de fort belles moralités. La vie de saint Oriens donnée par le pere Labbe Jesuite, nous apprend assez peu de choses de ce saint prélat, & l'on ne convient pas de ses prédécesseurs, parce que l'on a souvent confondu les évêques d'Ausch avec ceux d'Eause.

ORIGENE, philosophe Platonicien, différent du célébre Origene, si connu par sa vertu & par ses ouvrages, étoit disciple & ami de Porphyre. Il étudia aussi la philosophie sous Ammonius, & avoit été condisciple d'Herennius & de Plotin. Baronius dans ses annales, & Holstenius dans son traité de la vie & des écrits de Porphyre, le confondent avec Origene Chrétien, & n'en font qu'une même personne, mais ils se trompent. Le philosophe Longin dans son livre *de fine*, met Ammonius & Origene entre les philosophes Platoniciens, qui n'ont point voulu instruire la postérité par des écrits. Cela ne convient point à Origene chrétien qui a beaucoup écrit, mais à notre second Origene qui n'avoit fait qu'un petit traité des démons, qu'il n'avoit écrit qu'à la hâte, & sans aucun dessein de vouloir être auteur. Porphyre dans la vie de Plotin s'exprime de même, & ajoûte seulement qu'outre le traité des démons, notre Origene avoit encore fait quelque écrit à la louange de l'empereur Gallien, & dans lequel il louoit en particulier ce prince de son talent, ou du moins, de son amour pour la poësie. C'est ce qui fournit encore une preuve qu'il s'agit ici d'un Origene différent du chrétien qui étoit mort dès l'an 252. sous l'empire de Gallus & de Volusien, au lieu que Gallien ne commença proprement de regner qu'en 260.* Eusebe, *hist. l. 6. c. 19.* Notes de M. de Valois sur cet endroit d'Eusebe pag. 107. & 108. des annotations dans l'édition grecque & latine *in-fol.* Porphyre, vie de Plotin.

ORIGENE, *Origenes*, dit *Adamantius*, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on écrit que* Porphyre dit qu'Origene étudia la philosophie sous Ammonius. Mais ce n'est pas du célébre Origene dont parle Porphyre, mais de celui *dont on a parlé à l'article précédent. Dans la même édition*, on admet sans raison ce qu'a dit saint Epiphane, qu'Origene pour se tirer de prison feignit d'offrir de l'encens aux idoles, &c. Ce fait est destitué de toute preuve. Les erreurs que l'on attribue au même Origene ne sont pas plus réelles, au moins est-il certain qu'on lui en a beaucoup imputé qu'il n'a jamais enseigné, comme l'ont prouvé M. Thomas du Fossé dans son histoire de Tertullien & d'Origene publiée *in-8°.* sous le nom du sieur de la Mothe; Dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, de la congrégation de saint Vanne, dans son histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques, tomes second & troisiéme; dom Charles de la Rue Bénédictin, dans la préface qui est au-devant du premier tome de sa nouvelle édition des ouvrages d'Origene, dont on n'a encore que les deux premiers volumes qui ont paru en 1733. *in-fol.* à Paris chez Jacques Vincent, &c. *Dans la même édition du Moreri, on dit que* l'on a fait une seconde édition des commentaires d'Origene sur l'Ecriture en Allemagne en 1685. Cette édition est la troisiéme, il y en avoit une seconde à Paris en 1679. Le livre d'Origene sur la priere fut publié par Jean Fell en 1686. non en 1658. Dom Bernard de Montfaucon a donné les Hexaples en 1713. en deux volumes *in-fol.* &c.

ORLEANS, (Chiens d') c'est un sobriquet que l'on donne aux Orléanois, dont on rapporte des raisons différentes. Un historien prétend que cela vient de l'institution d'un ordre de chevalerie, nommé l'ordre du Chien, qu'on dit avoir été faite à Orléans du tems du grand Clovis, par Lisoye, que quelques-uns font la source de la maison de Montmorenci. Mais outre que la certitude de cet ordre n'est nullement sûre, il n'est pas à croire que cela ait été capable de faire donner le nom de Chiens aux habitans d'Orléans. L'origine de cette appellation se trouve dans l'historien Matthieu Paris, qui mourut en 1259. Il marque dans la vie de Henri III. roi d'Angleterre qu'en 1251. pendant la captivité du roi saint Louis, les Pastoureaux vagabonds qui couroient la France sous le prétexte qu'ils marchoient à la délivrance du roi, étant arrivés à Orléans, prirent querelle avec quelques écoliers, qui ne purent souffrir leur insolence, & qu'à cette occasion il y eut plusieurs personnes de tuées, & sur-tout du clergé. Ce que les Orléanois non-seulement souffrirent, mais ce qu'ils semblerent approuver; pourquoi, ajoûte Matthieu Paris, ils mériterent d'être appellés Chiens: *Dissimulante populo, & vertus consentiente unde caninus meruit appellari.* M. de Valois conjecture que ce mot *Caninus* dans cet historien, a été mis pour *Capinus*, abregé de *Cenapinus*, diminutif de *Cenapensis*, dont se sert Orose pour désigner les Orléanois, & que le mot de *Guespin*, titre qu'on leur donne encore, a bien pû être formé de ce dernier. *Voyez* GUESPIN, & une lettre sur ce qu'on appelle les Orléanois, Chiens d'Orléans, dans le mercure de Mai 1735.

ORLEANS, sur la Loire, ville de France, &c. *Ajoûtez à cet article que* l'évêque d'Orléans en 1735. est M. de Paris, qui a succedé à Louis Gaston Fleuriau, son oncle, dont il avoit été nommé coadjuteur en 1723. & qui mourut le 10. de Juin 1733. âgé d'environ 72. ans.

ORLEANS. *Il faut corriger & ajoûter ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.*

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des premiers ducs d'*ORLEANS.

XVIII. Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, &c. *Philippe*, comte des Vertus, &c. laissant pour fils naturel Philippe-Antoine, *bâtard des Vertus*... ajoûtez, *exécuté à mort en 1445. N.* née & morte en Mai 1390. non 1389.

XIX. CHARLES duc d'Orléans & de Milan, pair de France, &c.... avoit épousé 1°. le 26. de Juin, *lisez* le 29.

COMTES D'ANGOULESME.

XX. CHARLES d'Orléans, comte d'Angoulême, &c. 2°. Jean *de Longus*, lisez *de Longwi, seigneur de Givri*: Magdelene, *bâtarde d'Angoulême*, &c. *morte âgée de 49. ans*, lisez *de 67.*

BRANCHE DES COMTES DE DUNOIS, comtes, depuis ducs de LONGUEVILLE.

XIX. JEAN d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, &c.... avoit épousé *Marie* Louvet fille de *Jean*, &c. président au parlement de Provence, *lisez* président en la chambre des comptes & aides de Provence.... & *Catherine* d'Orléans, morte le 19. de Juin 1497. *lisez* restée veuve le 19. de Juin 1497. & morte le 30. de Mai 1501.

XXV. Henri d'Orléans, II. du nom, duc de Longueville & d'Estouteville, &c. *laissa de* Jacqueline d'Illiers, *abbesse de saint Avi, près de Châteaudun, pour fille* naturelle Catherine Angelique *d'Orleans qui fit profession dans l'abbaye de Maubuisson. Elle se retira ensuite à Montivilliers, où elle ne demeura que six mois. Enfin elle fut successivement abbesse de saint Pierre de Reims, du monastere du Lieu-Dieu, & en dernier lieu de Maubuisson. Elle mourut le 16. de Juillet 1664. âgée de 47. ans. Il en est beaucoup parlé dans la vie encore manuscrite de M.* Suyreau, *dite* la mere Marie des Anges, *réformatrice de l'abbaye de Maubuisson, puis trois fois abbesse de Port-Royal, où elle est morte.* Cette addition n'est point *dans le Moreri édition de 1732.* où l'on ne lit que la naissance & la mort de *Catherine-Angelique* d'Orléans.

MARQUIS DE ROTHELIN, issus des ducs de LONGUEVILLE.

XXV. Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin, &c. *Ajoûtez* mourut le 28. d'Août 1698. (non 1693. *comme il est dit dans le Moreri édition de 1732.*).... *Marie* le Bouteillier de Senlis, sa premiere femme, mourut le premier de Juillet 1669.... veuve de *Philippe* de Miraumont, *lisez* Miremont.

XXVI. Henri d'Orléans, II. du nom, &c. *ajoûtez*, il avoit épousé le 25. de Juin 1675. *Gabrielle-Eleonore* de Montault, morte le 30. d'Août 1698. âgée de quarante-un ans.... il en eut *Philippe*, marquis de Rothelin, comte de Moussy, né le 26. de Septembre 1678. &c... *Charles* d'Orléans Rothelin, né le 5. d'Août 1691. prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris du 7. d'Avril 1716. nommé abbé de Cormeilles, diocèse de Lisieux, au mois d'Octobre 1726. reçû l'un des quarante de l'académie françoise le 28. de Juin 1728. (*Ajoûtez aussi à l'édition de 1732.*) & depuis élu honoraire de l'academie des inscriptions & belles lettres.

XXVII. Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, comte & seigneur des deux Moucy, vicomte de Lavedan, marquis de Bénac, né le 15. de Mars 1688. fut fait guidon des gendarmes Ecossois en 1706. il avoit été auparavant capitaine au régiment d'Artois. Il eut en 1707 la sous-lieutenance des chevaux-legers de Berri; qu'il quitta en 1710. Il servit la même année en qualité de volontaire au siége de la ville d'Aire, assiégée par les aliés, & y eut une jambe fracassée d'un coup de feu le 23. de Septembre dans une sortie. Il fut fait en récompense mestre de camp de cavalerie réformé à la suite du régiment Dauphin étranger. Il fut créé brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. Il avoit épousé le 29. de Juillet 1716. *Marie-Philippe Henriette* Martel de Clere, sa niece, fille de *Charles* Martel, comte de Clere, & de *Susanne* d'Orléans Rothelin. Elle mourut le 3. de Février 1728. sans enfans, âgée de 32. ans & demi.

COMTES DE NEAUFILE ET DE ROTHELIN, issus des marquis de ROTHELIN.

XXVI. François-Marc-Antoine-Alexis d'Orléans, comte de Rothelin, &c. mort sans posterité le 28. de Janvier 1728. dans la cinquante-huitéme année de son âge.

DERNIERS DUCS D'ORLEANS.

Ajoûtez ce qui suit au deux dernieres éditions de ce dictionaire.

XXIV. Philippe fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, &c. & *Anne Marie* d'Orléans, qui avoit épousé *Victor-Amedée-François* duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, mourut à Turin à sept heures & demie du matin le 26. Août 1728. d'une violente colique, dont elle avoit été attaquée le jour précedent. Elle étoit âgée de cinquante-neuf ans presque accomplis, étant née le 27. d'Août 1669. Le 6. de Decembre 1728. il fut célébré pour elle par ordre du roi très-Chrétien, son petit-fils, un service solemnel dans l'église métropolitaine de Paris, auquel les cours assisterent avec l'université & le corps de ville, & son oraison funebre y fut prononcée par Michel Poncet de la Riviere, évêque d'Angers.

XXV. Philippe, petit fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, &c. *Philippe-Elisabeth* d'Orléans, damoiselle de Beaujolois, mourut à Bagnolet, près de Paris de la petite vérole, le 21. de Mai 1734. âgée de dix-neuf ans, cinq mois & trois jours. Son corps a été porté dans le monastere du Val-de-Grace, à Paris; & *Louise Diane* d'Orléans, damoiselle de Chartres, sa derniere fille, née à Paris le 27. de Juin 1716. a reçû les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Versailles par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, le 19. de Janvier 1732. & a eu pour parain & maraine le roi Louis XV. & Louise-Elisabeth de Bourbon, princesse, troisieme douairiere de Conti. Elle a été mariée dans la même chapelle le 22. suivant, avec *Louis François* de Bourbon prince de Conti, & gouverneur lieutenant genéral pour le roi du haut & bas Poitou, & reçû chevalier des ordres de sa majesté le premier de Janvier 1732. *Il eut aussi pour fils* naturels Jean-Philippe, *appellé* le chevalier d'Orleans, *grand prieur de France, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, abbé commendataire de l'abbaye d'Hautvillers, grand d'Espagne, & général des galeres de France, né à Paris en 1702. de* Marie-Louise-Magdelene Victoire le Bel de Serri, *fille d'honneur de la duchesse d'Orléans douairiere, & depuis honorée du titre de comtesse d'Argenton en Berri fille de* Daniel le Bel *seigneur de la Boissiere & de Brenouil, & d'*Anne de Malparauit, *sa premiere femme. Il fut* légitim. *par lettres données à Versailles au mois de Juillet 1706. régistrées en la cham. des comptes le 18. & au parlement de Paris le 27. de Septembre suivant, fut pourvû au mois de Juin 1716. de la charge de général des galéres de France sur la demission du maréchal de Tessé, & en prêta le serment le 29. d'Aout suivant. La demission faite en sa faveur par le chevalier de Vendôme du grand prieuré de France ayant été confirmée par un bref du pape Clement XI. qui l'habilitoit à recevoir ce grand prieuré, & ayant été ensuite acceptée par le grand maître de la religion le 21. de Septembre 1719. il fit ses vœux à Malte dans l'église de saint Jean entre les mains du lieutenant du grand maître le 26. du même mois. Le 28. suivant il prêta serment de grand Croix entre les mains du même lieutenant, & fut installé dans le conseil de l'ordre à sa place de grand prieur de France, après quoi il s'embarqua le 7. d'Octobre pour retourner en France sur un vaisseau de la religion, & il arriva le 18 suivant à Marseille. Il prêta serment de fidelité entre les mains du roi à cause de ce grand prieuré le 11. de Février 1720. L'abbaye de Hautvilliers, ordre de saint Benoît, diocèse de Reims lui fut donnée le 8. Janvier 1721. Il accompagna au mois de Décembre 1722. la princesse de Beaujolois jusques sur les frontiers d'Espagne, d'où il se rendit en poste à Madrid, où il arriva le 23. de Janvier 1723. pour faire part à la cour de l'arrivée de la princesse. Le roi Catholique l'honora de la grandesse d'Espagne: & il prit possession des honneurs attachés à cette dignité en se couvrant devant sa majesté Catholique le 28. de Février suivant, ayant eu pour parain à cette cerémonie le duc del Arco. Il eut en 1727. le commandement d'une escadre de six galéres, avec lesquelles il fit voile de Marseille le 22. de Mai; & après avoir parcouru les mers d'Italie, il y rentra le 10. de Septembre suivant, ayant couché dans sa course à Palerme & à Naples, où il alla saluer les viceroix de ces états, & ensuite à Civita Vecchia d'où s'étant rendu à Rome le 26 de Juillet il fut conduit le 28. par le cardinal de Polignac à l'audience du pape, qui le 30. lui envoya un grand régal porté par trente hommes. Il prit congé de sa sainteté le 19. d'Août suivant, & fut encore régalé de quatre bassins remplis d'*Agnus Dei, *& d'autres curiosités Romaines. Il partit de Rome le lendemain pour aller rejoindre son escadre à Civita Vecchia fort satisfait des honneurs qu'il avoit reçus pendant son sejour tant de la part du pape que de celle des cardinaux & des seigneurs & dames Romaines. Il fut choisi en 1731. par le roi pour aller complimenter de sa part* D. Charles *Infant d'Espagne & nouveau duc de Parme à son passage en France. Il partit en poste de Paris pour cet effet le 6 de Décembre, & s'acquitta de sa commission le 17. suivant à Cannes en Provence, où il joignit*

ce prince qu'il accompagna ensuite jusqu'à Antibes; & Charles de Saint-Albin, né le 5. d'Avril 1698. mais non avoué, ni reconnu, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut habilité pour être promû aux ordres par un bref & dispense du pape du 18. d'Octobre 1704. L'abbaye de S. Oüen de Rouen, ordre de saint Benoît, lui fut donnée le 20. de Janvier 1716. & il eut au mois d'Octobre 1717. la coadjutorerie du prieuré du S. Martin des-Champs à Paris, dont il devint titulaire le 5. de Juin 1721. par la mort de Jules-Paul de Lionne qui en étoit commendataire. Il obtint encore l'abbaye de S. Evroul, ordre de S. Benoît, diocèse de Lisieux, le 8. de Janvier 1721. & il fut nommé au mois de Juillet suivant coadjuteur & futur successeur de Louis-Annet *de Clermont-Chaste en l'évêché & duché de Laon, pairie de France, dont il devint titulaire par la mort de ce prélat le 5. d'Octobre suivant, avec confirmation de l'union ci-devant faite à cet évêché de l'abbaye reguliere de S. Martin de Laon. Il fut ordonné prêtre à Versailles par l'évêque de Viviers le 20. de Septembre de la même année, en vertu d'une dispense d'âge obtenue du pape, & il fut reçû docteur en théologie de la faculté de Paris le 23. de Décembre suivant. L'église de Laon ayant été préconisée & proposée pour lui à Rome par le cardinal Ottoboni les premiers de Décembre 1721. & 14. de Janvier 1722. il fut sacré le 26. d'Avril suivant dans l'église de son Prieuré de S. Martin-des-Champs par le cardinal de Rohan, assisté des évêques de Nantes & d'Avranches, & le premier de Mai il prêta le serment de fidélité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orléans, régent. Il prit possession personnelle de son église le 17. du même mois, & il assista le 25. d'Octobre de la même année au sacre du roi* Louis XV. *à Reims, où il fit les fonctions attachées à sa dignité d'évêque duc de Laon, en qualité de pair de France, dont il ne prêta point le serment au parlement. Il fut transferé à l'archevêché de Cambrai le 17. d'Octobre 1723. & il obtint par brevet du 22. de Novembre suivant la continuation des honneurs, entrées au Louvre, & autres prérogatives dont il jouissoit en qualité de duc & pair à cause de son évêché de Laon, nonobstant sa démission. L'eglise archiépiscopale de Cambrai fut proposée pour lui par le pape dans un consistoire le 20. de Décembre 1723. & le pallium lui fut accordé dans un autre consistoire le 12. de Janvier 1724. Après avoir reçû ses bulles il prêta serment de fidélité entre les mains du roi pour cette église le 12. de Mars suivant. Il partit de Paris le 17. de Fevrier 1726. pour se rendre à Cambrai, où le 21. suivant il fit son entrée en grande pompe & au bruit d'une triple salve de l'artillerie & de la mousqueterie de la garnison qui étoit rangée en haye, ayant été complimenté à quatre lieues de la ville par le prévôt & trois chanoines de la métropole, & encore à deux lieues de la ville par quatre autres chanoines. Il fut reçû à l'entrée de son palais par huit chanoines en chappes. Le lendemain 22. il prit possession de son archevêché, & officia pour la premiere fois dans l'église métropolitaine. Il fit ensuite la visite générale de son diocèse; & ayant passé par Bruxelles, il fut admis le 3. de Juin 1626. à l'audience de l'Archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens: & pour fille* naturelle Philippe Angelique de Froissy, *non avouée ni reconnue. Après avoir été élevée dans le convent de la Visitation sainte Marie à saint Denys en France, fut mariée en la paroisse de Gaigni, diocèse de Paris, le 12. de Septembre 1718. avec* Henri-François, comte de Segur, *maître de la garde-robe du duc d'Orléans, régent de France, mestre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans cavalerie, fait brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. gouverneur du pays de Foix, & lieutenant général en Brie en survivance.*

XXVI. Louis duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Némours & de Montpensier, premier prince du sang, & premier pair de France, chevalier des ordres du roi, & de celui de la Toison d'or, grand maître des ordres royaux, militaires, & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jérusalem, gouverneur & lieutenant général de la province du Dauphiné, & ci-devant colonel général de l'infanterie françoise & étrangere, né à Versailles le 4. d'Août 1703. à huit heures du soir, & ondoyé aussi tôt par l'abbé de Grancey, premier aumônier du feu duc d'Orléans son pere, reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Versailles par les mains du cardinal de Janson, grand aumônier de France, le 5. de Juillet 1710. & fut tenu sur les fonts par Louis duc de Bourgogne, & par Charlotte-Elisabeth de Baviere, douairiere duchesse d'Orléans. Etant entré dans sa quinziéme année il prit séance au parlement de Paris le 12. d'Août 1717. entra au conseil de régence le 30. de Janvier 1718. & le lendemain prit séance au conseil de guerre. Le roi par une déclaration regîtrée au parlement de Paris le 24. de Janvier 1719. lui accorda, quoiqu'il n'eût pas encore seize ans, voix déliberative, dans le conseil de régence, & ayant été déclaré le 27. d'Août suivant gouverneur du Dauphiné au lieu & par la démission du duc de la Feuillade, il prêta serment entre les mains du roi pour cette charge le 17. de Septembre de la même année. Il fut nommé le 12. de Septembre 1720. grand-maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare; & après en avoir obtenu les bulles du pape Clement XI. il prêta serment entre les mains du roi pour cette dignité le 23. de Février 1721. reçut l'obédience des chevaliers le 31. de Mars suivant, & tint pour la premiere fois le chapitre de l'ordre, ensuite de quoi il reçut plusieurs chevaliers. La charge de colonel général de l'infanterie françoise & étrangere ayant été rétablie en sa faveur, il en fut pourvû le 11. de Mai 1721. & en prêta le serment le 15. Il représenta le duc de Normandie au sacre du roi le 25. d'Octobre 1722. & le 27. suivant sa majesté fit dans l'église métropolitaine de Reims la cérémonie de lui donner la croix & le collier de l'ordre du S. Esprit. Après la mort du duc d'Orléans, son pere, arrivée le 2. de Décembre 1723. il quitta le titre de duc de Chartres qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de duc d'Orleans, ainsi qu'il avoit été arrêté par le roi le 23. du même mois. Sa majesté par une déclaration du 6. de Janvier 1724. regîtrée en la cour des Aydes le 18. du même mois, lui accorda une maison en qualité de premier prince du sang, composée de différens officiers jusqu'au nombre de 266. avec attribution pour eux, & leurs veuves des privileges des commensaux de sa maison; & par lettres patentes du mois de Janvier 1724. regîtrées en la cour des Aydes le 8. de Février suivant, sa majesté créa un chancelier garde des sceaux, & sept autres officiers de chancellerie pour l'appanage de ce prince. Le roi d'Espagne l'ayant nommé au mois d'Avril 1724. chevalier de l'ordre de la toison d'or, il en reçut le collier à Versailles le 27. de Juin suivant des mains du comte de Toulouse, chargé d'une commission particuliere de sa majesté Catholique à cet effet. Le 18. du même mois de Juin & de la même année 1724. il épousa *Auguste-Marie Jeanne*, princesse de Bade, fille de *Louis Guillaume*, prince de Bade, généralissime des troupes de l'empire, & de *Françoise Sibylle*, duchesse de Saxe-Lavembourg. Elle mourut le 8. d'Août 1726. âgée de vingt-un ans, huit mois & vingt huit jours, ayant eu pour enfans Louis-Philippe, qui suit; & *Louise-Magdelene* d'Orléans, née le 5. d'Août 1726. & morte le 14. de Mai 1728. M. le duc d'Orléans fut chargé en 1725. par le roi de ses pleins pouvoirs pour épouser la reine en son nom. Il fit cette fonction à Strasbourg le 16. d'Août. Ce prince s'est démis de son propre mouvement entre les mains du roi au mois de Décembre 1730. de la charge de colonel général de l'infanterie, qui a été en même tems supprimée.

Louis Philippe d'Orléans, duc de Chartres, fils unique du duc d'Orléans, est né à Versailles entre trois & quatre heures après-midi le 12. de Mai 1725. & fut ondoyé immédiatement après. Les cérémonies du baptême lui furent supplées dans la chapelle du château de Versailles par Jacques Bonne Gigault de Bellefont, aumônier du roi, le 2. de Juin 1732. & il fut tenu sur les fonts par le roi & la reine.

ORLEANS, (Louis d') ou plûtôt Dorléans, fameux ligueur du tems d'Henri IV. roi de France. *Ce qu'on en a dit dans le dictionaire de Moreri étant trop abregé & peu exact, il est bon d'en donner un nouvel article.* Il étoit de la ville d'Orléans, avocat au parlement de Paris, & ne manquoit pas d'érudition pour son tems. Mais sa fureur pour la ligue lui fit faire bien des actions & des ouvrages condamnables, & lui causa bien des embarras. La ligue qui connoissoit son zéle aveugle le choisit pour son avocat, & le députa aux états où il parla d'une maniere digne de lui & de l'assemblée seditieuse qui l'écoutoit. Il fut associé au parti par Charles Hotman, dit

la Roche-Blond, celui à qui les Guises s'adresserent pour tramer la ligue à Paris. D'Orléans étoit déja connu par sa qualité d'avocat, par plusieurs poësies françoises & latines, dans lesquelles il réussissoit assez mal, & par la premiere partie de son *Catholique Anglois*, qu'il avoit publiée en 1585. & qui fut réfutée par M. Duplessis Mornay Protestant, maître Denys Bouthillier avocat, catholique Romain, & par plusieurs autres. Depuis ayant été fait par la ligue avocat général, le 21. de Janvier 1589. il ajoûta une seconde partie à cet ouvrage, qu'il fit imprimer, en y ajoûtant la premiere, chez Guillaume Bichon en 1590. avec privilége du conseil de l'union. Cet ouvrage fut brulé avec plusieurs autres de même espéce à la croix du Trahoir, & à la place Maubert, le 2. d'Avril 1594. & l'imprimeur Bichon fut banni de Paris. Deux ans auparavant, lorsqu'on s'y attendoit le moins, d'Orléans ayant été saisi d'un petit retour subit d'affection pour son pays, il parla vivement dans une assemblée de la ligue du 30. d'Octobre, sur les miseres où la ville de Paris étoit plongée, & pressa fortement le duc de Mayenne d'y mettre fin. Mais ces bons sentimens ne lui durerent gueres, & dès l'année suivante 1593. il fit un libelle encore plus séditieux que les précedens, sous ce titre, *Ludovici* d'Orléans, *unius ex confederatis pro catholica fide Parisiensibus ad A. S. unum ex sociis pro heretica perfidia Turonensibus, expostulatio*, chez Frederic Morel, & réimprimé à Lyon en 1574. dans lequel il ose appeller Henri le Grand, *Fœtidum Satanæ stercus*. M. Rose, évêque de Senlis, mit de sa propre main des notes marginales à cet écrit en signe d'approbation, & le parlement l'obligea de les retracter, & de détester de vive voix tout l'ouvrage; cet ouvrage fut brûlé avec celui *dont on a parlé plus haut*. Ce fut bien pis encore lorsqu'il apprit la conversion de ce prince, & la tréve qui l'avoit suivie. Pendant les trois mois qu'elle devoit durer il composa son *Banquet du comte d'Arete*, libelle parsemé de vers françois de sa façon, imprimé à Paris chez Guillaume Bichon, & qui est la satyre la plus violente & la plus séditieuse que l'on pût imaginer. Plusieurs ligueurs mêmes en blâmerent les emportemens, & tous les bons François détesterent le livre & l'auteur. D'Orléans craignant qu'on ne le punit, comme il le méritoit, se retira à Anvers, sans attendre qu'il fût proscrit, comme il arriva le 30. de Mars de la même année 1594. Il fit réimprimer presque aussi-tôt après son Banquet au lieu de son exil, & il eut la hardiesse d'y mettre son nom. Il logeoit chez le Jésuite Scribanius, & n'alla pas à Bruxelles, où il avoit été relegué. Enfin après un exil d'environ neuf années, ayant trouvé le moyen de faire sa paix par l'entremise de MM. le président Jannin, & de Villeroi, qu'il appelloit ses peres, il revint à Paris sur la fin de Mars 1603. Mais il y fut à peine arrivé qu'il recommença à tenir tant de discours séditieux, que le 12. du mois d'Avril suivant il fut arrêté à cinq heures du matin, & envoyé à la conciergerie, où il fut étroitement serré, sans avoir la liberté de parler ni de communiquer avec aucune personne. Dès le 16. du même mois Henry IV. étant arrivé de son voyage de Metz à Fontainebleau, & ayant appris la détention de Louis d'Orléans, ce prince commanda qu'on le fit sortir, & dit qu'il vouloit que nonobstant tout ce qu'il avoit fait & écrit, il jouît du pardon qu'il lui avoit accordé. Mais quand on eut remontré à sa majesté que cet avocat avoit déclamé d'une maniere très-injurieuse dans ses ouvrages contre la feue reine sa mere, & qu'on lui en eut lû quelques endroits, il s'écria: « O le méchant! mais il est » revenu en France sur la foi de mon passeport; je ne veux » point qu'il ait de mal: d'autant plus, disoit-il encore, » qu'on ne devoit pas plus lui vouloir de mal & à ses sem» blables, qu'à des furieux quand ils frappent, & à des in» sensés quand ils se promenent tout nuds. » D'Orléans sortit donc de prison, après y avoir été environ trois mois, & dès le mois de Novembre de l'année 1604. il fit imprimer sur ce sujet un *Remerciment au Roi*, dans lequel il dit autant de bien de ce prince qu'il en avoit dit de mal. C'est un *in-8°*. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1606. il fit imprimer avec privilége 29. *Discours sur les ouvertures du parlement*, ausquels il joignit les *Remontrances* qu'il avoit faites & prononcées ausdites *ouvertures du parlement* pendant près de 5. ans qu'il avoit fait les fonctions d'avocat général pour la ligue à Paris; mais il y a tout lieu de croire qu'il les avoit prononcés autrement qu'il les fit imprimer. Quoi qu'il en soit ce recueil qui fut imprimé *in-4°*. fut défendu & saisi presque aussi-tôt qu'il parut, à la requête de l'avocat du roi Servin, *plus en haine de l'auteur & de la ligue*, dit Pierre de l'Estoille, *que pour autre chose qui y fût à reprendre; car les hommes doctes même en faisoient état*. Quand Henri IV. eut été tué de la maniere dont tout le monde sçait, d'Orléans fit imprimer sur ce sujet en 1613. un écrit intitulé, *Plainte humaine sur le trépas du roi Henri le Grand*, à Paris, *in-4°*. On a encore de lui un cantique de la victoire du roi Charles IX. imprimé à Lyon en 1569. un poëme intitulé, *Renaud*, *in-8°*. à Paris en 1572. des sonets sur le tombeau du seigneur de la Châtre, dit *de Sillac*, à Paris: un *traité de la loyauté des anciens François*; des commentaires sur Tacite, fort peu estimés: un commentaire sur Séneque. Louis d'Orléans mourut en 1629. dans sa quatre-vingt-septiéme année. * *Voyez* la *Satyre Ménippée*, en plusieurs endroits, remarques sur la *Satyre Menipée*, page 180. & depuis la page 222. jusqu'à la page 229. &c. Pierre de l'Estoille, dans son *Journal de Henri IV.* tome premier, pages 18. 228. 234. tome second, pages 62. & 130. Patin, *Lettres de l'édition de Hollande 1692. tome II. pag. 523*. &c.

ORLEANS, (Anne-Marie-Louise d') souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, duchesse de Montpensier, &c. étoit fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIII. & de *Marie* de Bourbon, fille unique & héritiere de *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier. Elle naquit le 29. de Mai 1627. & mourut sans alliance le 5. d'Avril 1693. en sa soixante-sixiéme année. Cette princesse avoit beaucoup d'esprit, & une érudition fort au dessus des personnes de son sexe. Elle aimoit les sçavans, & sur-tout ceux dont le génie étoit aisé & délicat. Elle avoit fait de l'histoire & des belles lettres une étude assez profonde. Elle avoit une forte passion pour la lecture des romans. Elle en a composé elle-même deux, qui sont en partie historiques, & en partie fabuleux, mais écrits avec goût, & plein d'une fine critique. Ce sont proprement deux satyres ingénieuses contre certaines personnes dont elle connoissoit le ridicule, & qui ne le connoissant pas étoient fort contentes d'elles-mêmes. L'un a pour titre: *La relation de l'isle imaginaire*, & dans d'autres éditions, *La description de l'isle invisible*: l'autre est intitulé: *L'histoire de la princesse de Paphlagonie*. Elle les fit imprimer l'un & l'autre en 1659. mais avec ordre d'en tirer un très-petit nombre d'exemplaires dont elle se réserva la distribution. M. de Segrais qui étoit alors auprès de cette princesse, étoit dans sa confiance, & avoit la clef des noms déguisés. On a réimprimé ces deux petits ouvrages il y a quelques années à la fin du *Segraisiana*. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui avoit eu l'honneur de fréquenter la princesse dans sa jeunesse parle d'elle & de ses écrits avec beaucoup d'éloge, dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 191. & suivantes. *Voyez* aussi la préface du *Segraisiana*. Le célébre poëte du Perrier en a fait aussi l'éloge dans ces vers:

Hæc est illa atavis edita regibus
Forma mille opibus dives & ingeni,
Nec non & patrios haud muliebriter
Audax stringere acinaces.

Depuis peu d'années l'on a imprimé les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, mais si peu correctement que les éditions que l'on en fit ne purent que faire désirer d'en avoir une plus parfaite. C'est ce qui a été exécuté dans l'édition qui a paru à Amsterdam en 1735. en huit volumes *in-12*. On y a joint un recueil de lettres de la même à madame de Motteville, & de celle-ci à mademoiselle de Montpensier: *Les amours de Mademoiselle & de M. de Lausun*: les deux romans *dont on a parlé dans cet article*, & un recueil de *portraits* dont plusieurs sont de mademoiselle de Montpensier.

ORLEANS, (Pierre-Joseph d') Jésuite, né à Bourges en Berri, est un des auteurs de sa société qui a le plus brillé par la politesse de son style, la beauté de son pinceau dans les portraits dont ses ouvrages sont remplis, la justesse dans

les réflexions dont ils sont semés, & le discernement même dans la critique. Il entra jeune dans la compagnie dont il a été membre; & ayant beaucoup de goût pour l'histoire & de génie pour écrire en ce genre, presque toute sa vie s'est passée à étudier & à composer. Il est mort en 1698. dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de sa plume toujours brillante, & ordinairement solide. Le premier ouvrage que nous connoissons de cet auteur, est son *Histoire des deux conquerans Tartares, Chunchi & Cambi, qui ont subjugué la Chine*: c'est un volume *in-8°*. imprimé à Paris en 1688. Cette conquête de la Chine par un prince Tartare, & dès lors étranger à ce vaste empire, est une des plus considérables qu'il y ait eu dans cette nation. Cette histoire fut suivie en 1690. de l'*Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, & de la derniere révolution de cet état*, in-12. imprimée à Tours. Cet ouvrage est fait en partie sur les relations & les mémoires du pere Tachard, Jésuite, qui a cru trop bonnement tout ce que M. Constance lui avoit dit de sa naissance, de son origine, de sa famille & de ses avantures. Son histoire est écrite avec beaucoup d'agrément & de politesse de style; mais la plûpart des faits & le grand zéle pour la religion que l'auteur suppose sans cesse dans M. Constance, sont démentis par les mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui avoit connu particulierement M. Constance, & qui ne rapporte presque rien sur son compte dont il n'ait été témoin oculaire, & dont il n'ait été exactement informé. *La vie du pere Matthieu Ricci*, Jésuite que le pere d'Orléans publia à Paris en 1693. *in-12*. est encore une apologie perpétuelle de ce Jésuite, qu'il représente partout comme un saint, & qu'il égale aux premiers apôtres. Cette histoire est peut-être le plus foible des ouvrages du pere d'Orléans, & l'un des moins estimables. Celui par lequel il est le plus connu, & qui lui a fait le plus d'honneur, est son *Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la Monarchie jusqu'en 1691*. qui parut d'abord *in-4°*. en 1694. à Paris, & qui a été réimprimé plusieurs fois depuis *in-12*. entr'autres en 1719. à la Haye en trois volumes, & en 1724. à Paris en 4. volumes *in-12*. Les étrangers font presque la même estime de cette histoire que les François; & outre tout ce qui fait lire une histoire avec plaisir, la plûpart conviennent que celle-ci est ordinairement exacte, fidele & impartiale. En 1696. le pere d'Orléans publia *in-12*. à Paris, *La vie de Marie de Savoye, reine de Portugal, & de l'infante Isabelle, sa fille*. C'est tout ce que nous connoissons des ouvrages du pere d'Orléans publiés pendant sa vie. Mais quantité de personnes sçavent qu'étant encore tout rempli de ces grands traits dont il avoit peint les *révolutions d'Angleterre*, il avoit entrepris & fort avancé celle de l'Espagne. On attendoit cet ouvrage avec une sorte d'impatience comme le fruit des veilles d'un auteur qui s'étoit acquis un grand nom. Il vouloit pousser son dessein jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique inclusivement. La mort l'interrompit lui-même. Ce qu'il laissa parut d'un prix assez considérable pour mériter un continuateur. On chargea de ce travail le pere Arthuis, de la même société, dont la plume commençoit à se faire connoître dans la république des lettres, lorsqu'il fut arrêté au commencement de sa carriere. Le pere Brumoi dont les ouvrages sont écrits avec tant de goût & de délicatesse, lui fut substitué; & l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, depuis la destruction de l'empire des Goths, jusqu'à l'entiere & parfaite réunion des royaumes de Castille & d'Arragon en une seule monarchie, parut enfin en trois volumes *in 4°*. à Paris en 1734. Ce qu'a fait le pere d'Orléans est compris dans le premier volume, & dans le second jusqu'à la page 449. La suite du second volume jusqu'à la page 225. du troisiéme, est du pere Arthuis: le reste du troisiéme tome est du pere Brumoi. * *Mémoires du tems*. Préface de l'*Histoire des révolutions d'Espagne*.

ORNANO, maison originaire de Corse, &c. *Ajoûtez ce qui suit au troisiéme degré pour le Moreri, édition de 1725*.

III. Jean-Baptiste d'Ornano... mourut le 4. d'Octobre, non de Septembre. M. Arnauld d'Andilly en parle au long dans ses lettres, & plus encore dans ses *Mémoires* qui sont imprimés. On voit dans ces deux ouvrages qu'il a toûjours estimé & servi ce maréchal jusqu'à la fin; ce qui contredit les calomnies répandues sur cela contre M. d'Andilly, dans les mémoires d'un favori du duc d'Orléans, par Daniel sieur du Bois d'Annemetz. *Voyez* sur cela l'Apologie de M. Arnauld d'Andilly dans une lettre sur cette matiere par le pere Bougerel, de l'Oratoire, imprimée dans la bibliotheque des ouvrages des sçavans de l'Europe, mois d'Octobre 1730. article IX. & mois de Janvier 1731. article III. *Voyez aussi* l'avertissement qui est au-devant des *Memoires* de M. Robert Arnauld d'Andilly.

OROSE, (Paul) prêtre de Tarragone en Catalogne, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit avec raison qu*'il a fait une apologie du libre arbitre contre Pélage; mais il faut ajoûter que l'on a inseré dans cette apologie une partie du livre de saint Augustin, *De natura & gratia*, depuis ces mots: *hanc esse intentionem legis arguentis*, jusqu'à ceux-ci: *sicut apostolus ait, Numquid decet figmentum*, &c.

ORSATA, (Sertorio) *cherchez* URSATUS.

ORSI, (Jean-Joseph) fils du marquis Mario Orsi, patrice Boulonnois, & de Dona *Girolama* Gastiglioni, demoiselle Mantouanne, naquit à Boulogne, le 19. de Juin 1652. Il étoit fils unique, & ayant perdu son pere de bonne-heure, sa mere lui en tint lieu, & lui procura une excellente éducation. Après avoir fait ses études jusqu'à sa philosophie même dans sa propre maison, il étudia l'ancienne philosophie sous M. Magnani, professeur estimé dans l'université de Boulogne, & la jurisprudence sous M. Cavazzi. Il apprit la physique & les mathématiques du docteur Geminiano Montanari, Modénois, alors professeur des mathématiques à Boulogne. Mais pendant qu'il prenoit goût à cette étude, Montanari fut appellé à Padoue, & M. Orsi privé de ses leçons se livra à la poësie, & à composer en particulier des comédies qu'il récitoit ensuite dans des compagnies spirituelles de Boulogne. Mais il quitta bientôt cet amusement pour établir une espece d'académie dans sa propre maison où se trouvoient les gens de lettres les plus célébres de cette ville, & où l'on s'entretenoit en particulier des matieres de physique, de la philosophie & des mathématiques. Devenu veuf en 1686. il passa en France, avec son médecin, M. Malizardi, qui ne le quittoit jamais, & il fit beaucoup de connoissance parmi les sçavans de Paris. Il voyagea ensuite à Turin, où il se lia avec le P. Valli, Jésuite; à Milan, où il connut M. Maggi, & le pere Pantaleon Dolera-Croisier; à Rome, où le cardinal d'Est l'avoit invité. S'étant remarié, il revint à Boulogne sur la fin de 1690. & y demeura jusqu'à ce que le cardinal d'Est étant devenu duc de Modêne, l'appella à sa cour. M. Orsi y fit quelque séjour, & lorsqu'il fut revenu chez lui, il y rétablit son académie; & le principal exercice de ces académiciens fut d'examiner & de confronter la morale de Platon & d'Aristote avec celle des écrivains Catholiques, & en général d'examiner la morale en tant qu'elle concerne les maximes, nommées en Italie *Cavalleresche*, c'est-à-dire, *les maximes de la noblesse*. Ces occupations académiques durerent jusqu'en 1712. qu'il se détermina à se fixer à Modêne. Il y forma une nouvelle académie, dont le but étoit d'étudier les anciens auteurs Grecs & Latins, sacrés & profanes, pour en rendre compte à l'assemblée, où M. Orsi brilloit plus que les autres par l'érudition qui accompagnoit toutes ses conversations. Il aimoit beaucoup la poësie, & il y a dans ses sonnets italiens une netteté, une légereté, un tour & une liaison de phrases qui les font distinguer de ceux des autres poëtes par les connoisseurs. Il s'en trouve quelques-uns d'imprimés dans la seconde partie *della perfetta poësia* de M. Muratori, & dans les recueils de Gobbi, & de Crescembeni; & il y en a un plus grand nombre en manuscrit. Il a traduit en prose italienne quantité de tragédies françoises, qui se sont trouvées peu-à-peu imprimées, & comme en secret; car en fait de traduction il n'avouoit que celle qu'il avoit faite de la vie du comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales, composée en françois par le P. Buffier, Jesuite. Cette traduction a été imprimée à Boulogne, chez Pisarri, l'an 1711. & réimprimée à Padoue en 1720. chez Consatti. Il publia en 1703. chez Pisarri ses *Considérations sur la maniere de bien penser du P. Bouhours* divisées en six dialogues. Le comte François Montani écrivit à

ce sujet, & s'attira plusieurs réponses. En 1706. on donna en particulier trois lettres sous le nom du docteur Pier-Francesco Bottazzoni, dont deux sont certainement de M. Orsi: elles parurent à Padoue, & en 1707. le marquis Orsi en adressa quatre autres à madame Dacier pour défendre encore ses considérations, & il y joignit les lettres de quelques autres sçavans qui tendoient au même but. En 1706. il fit imprimer à Cologne, si on en croit le titre, son traité latin *de moralibus criticæ regulis*, dans le dessein de calmer les disputes qui étoient renouvellées entre MM. Marcel Malpighi & Jean-Jerôme Sbaraglia célébres médecins Boulonois. Il composa en faveur de Sbaraglia, qui étoit son ami, un petit ouvrage qui parut à Boulogne en 1711. sous le nom de Malizardi, médecin de M. Orsi. Il est intitulé: *Riposta alle opposizioni fatte da Theofilo Alerino*. L'on croit que ce Theofile Alerino étoit M. Guglielmini. Enfin M. Orsi donna au public, mais sans nom d'auteur, un discours sur le traité de Ciceron *de senectute*, en 1724. à Padoue. On regardoit ce sçavant comme le plus grand maitre qu'il y eût dans toute l'Italie pour décider toutes les questions sur ce que les Italiens appellent *arte cavalleresca*, & qui se rapporte à ce que nous appellons *le point d'honneur & les maximes de la noblesse*. Aussi le consultoit-on de toute part sur cette matiere. Le duc de Modêne & plusieurs autres l'ont souvent employé pour pacifier les differends entre gentilshommes, & il avoit le don de s'insinuer si adroitement, qu'il y a presque toûjours réussi. M. le marquis Scipion Maffei, encore vivant, ayant écrit sur ce sujet un ouvrage que M. Orsi jugea digne de réponse, il y répondit lui-même sous le nom du comte Jérôme Castiglioni; cette réponse parut à Milan, & fut réimprimée à Boulogne l'an 1727. Un autre talent de M. Orsi étoit la facilité qu'il avoit à bien écrire des lettres, rien de recherché ni d'étudie dans les siennes, tout y est clair & naturel, tout y ressent ces graces naïves de l'éloquence qui n'est jamais si belle que quand elle ne veut point paroître. On assûre qu'il avoit encore plus de Christianisme que d'esprit, & que sa piété a été constante & solide. Il mourut à Boulogne le 20. de Septembre 1733. âgé de quatre-vingt-deux ans & trois mois, dans la maison même où étoit en 1584. le célébre Charles Sigonius. Il a porté la compassion envers les malheureux aussi loin qu'il pouvoit le faire, à sa mort, en laissant tous ses biens meubles à un hôpital de Modêne. On a trouvé aussi parmi ses papiers un recueil de plus de cent de ces maximes ou accommodemens, qu'il appelle *pareri e agginstamenti cavallereschi*, & une espece de *répertoire* ou de *dictionaire* sur ces matieres. Ces manuscrits sont entre les mains du sçavant Louis-Antoine Muratori auquel il a laissé tous ses livres par testament. * *Mémoires du tems*. Eloge du marquis Orsi, dans les mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, connus sous le nom de *Mémoires de Trevoux*, mois de Juin 1734. article LX. *Bibliothéque italique*, &c.

ORSISE, *dont on n'a dit que quelques mots dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. sous le nom* d'ORESIESIS, étoit un solitaire très-célebre dans le IV. siécle. Il fut le maître de saint Théodore, abbé de Tabenne qui le retira de sa retraite de Moncose, & le fit venir à Pabau pour y visiter les freres comme leur véritable abbé. C'est qu'il avoit déja gouverné lui-même le monastere de Tabenne pendent cinq ans, après avoir été supérieur de Chenobosque. Saint Pacôme disoit de lui qu'il étoit une lampe d'or dans la maison de Dieu; & saint Antoine vouloit qu'on lui donnât par honneur le nom d'Israëlite. Orsise étoit encore à Pabau lorsque saint Théodore mourut le 27. d'Avril de l'an 367. âgé d'environ cinquante-trois ans. Saint Athanase ayant appris cette mort, pria Orsise par lettres de reprendre le gouvernement de Tabenne, & le saint solitaire ob[...] s'appliqua de toutes ses forces à bien gouverner ses religieux, & Dieu lui donna une nouvelle vigueur & l'intelligence des Ecritures. Il gouverna long-tems, & en paix. Dans les instructions qu'il faisoit aux freres, il avoit coûtume de se servir de comparaisons & de paraboles, ce qui les rendoit fort utiles, parce qu'on les écoutoit avec plaisir, & qu'elles imprimoient plus aisément la vérité dans les esprits. Il les faisoit le soir après le travail & le repas, & les finissoit par la priere, sçachant que c'étoit Dieu qui y donnoit toute la force. Il expliquoit encore à ses disciples les endroits les plus difficiles de l'écriture, en les comparant les uns aux autres. Il leur recommandoit d'observer non-seulement ce que saint Pacôme avoit prescrit pour le bon ordre des monasteres, mais aussi les ordres de tous les autres supérieurs. Il maintint en vigueur la loi de saint Pacôme, qui ordonnoit que tous les freres s'assembleroient deux fois l'année, à Pâques & au mois d'Août. Qu[...] sçait point l'année de sa mort: quelques-uns la mettent au quinziéme de Juin. Gennade le met au rang des auteurs ecclésiastiques, & lui attribue un livre, qui est, dit-il, assaisonné d'un sel ou d'une sagesse toute divine; on y trouve, ajoûte-t-il, tout ce « qui est nécessaire pour la perfection de la discipline monastique, « & presque tout l'ancien & le nouveau testament y sont « expliqués d'une maniere fort abregée, mais propre aux be- « soins que les moines en peuvent avoir. » Il dit encore que l'abbé Orsise donna cet ouvrage à ses freres un peu avant que de mourir, comme son testament. Il y a tout lieu de croire que cet écrit est le même que celui que nous trouvons sous le titre de *La doctrine d'Orsise*, (*sancti Orsiesis abbatis Tabennensis doctrina de institutione monachorum*) dans la bibliothéque des Peres, & dans le code des regles anciennes recueillies par S. Benoît d'Agnane, que Luc Holstenius a fait imprimer à Paris *in-4°.* en 1663. Il est divisé en cinquante-six articles: Ce n'est presque qu'un tissu de passages de l'ancien & du nouveau testament. On y trouve des instructions excellentes pour les supérieurs comme pour les inférieurs. Elles sont vives, belles & solides, & on ne peut les lire sans y appercevoir l'onction & la piété dont l'auteur étoit rempli. On lui attribue un autre traité *de cogitationibus sanctorum*, rapporté par Henri Canisius dans ses *lectiones antiquæ*, tome 1. * *Voyez* Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Gennad. *in catalog. viror. illustrium*. D. Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de saint Vannes, & prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, dans le tome V. de son histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques. M. l'abbé Guijon a rapporté plusieurs des belles pensées d'Orsise dans son recueil intitulé, les apophtegmes, ou belles paroles des saints.

ORVAL, célébre abbaye de l'étroite observance de Cîteaux, dans le diocèse de Tréves, &c. *On a dit dans le Moreri que* ce fut D. Bernard de Montgaillard qui y mit la réforme. *Il est bon d'ajoûter que* cette réforme devint encore beaucoup plus parfaite, & telle qu'elle parut un nouveau réablissement par les soins & le zéle de Charles-Henri de Bentzeradt, quatriéme abbé de ce monastere, mort le jour de la Pentecôte douziéme de Juin de l'an 1707. Il étoit né dans la petite ville d'Echternach, au pays de Luxembourg, sur la frontiere de Tréves, d'un pere qui étoit gentilhomme & qui a passé la plus grande partie de sa vie au service de la France. Charles-Henri de Bentzeradt entra à Orval âgé d'environ vingt-un ans. Il en fut abbé pendant trente-neuf ans, & mourut âgé de soixante-treize ans. Il remplit la maison de sujets qui soutinrent la premiere régularité de l'ordre de Cîteaux, dont il est regardé comme le restaurateur, & il n'eut pas moins de soin du temporel. Il ne voulut pas par humilité, être enterré au lieu où l'on inhume les abbés de la maison, & suivant les desirs on l'enterra dans le cimétiere. Cinq ans auparavant il avoit fait son épitaphe, qu'il avoit presque toûjours devant les yeux pour s'imprimer davantage le souvenir de la mort. Voici cette épitaphe.

Fr. Carol. Henric. licèt indignus Aureæ-vallis olim vocatus abbas XLII. frequentioribus Cleri, populique, ac devoti monachorum cœtus precibus se commendatum cupiens, hic, inter fratres, sibi sepulturam elegit. Obiit an. 1707. 12. Jun. ætat. suæ 73. profess. 51. prælat ferè 40.

* *Mémoires manuscrits.*

ORVAL, (Anne-Eléonore de Bethune d') abbesse de Notre-Dame du Val de Gif, au diocèse de Paris, si connue par sa grande piété, par son esprit supérieur, & par ses écrits, étoit fille de M. FRANÇOIS de Bethune, duc d'Orval, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, & de madame *Anne* de Harville de Palaiseau. Placée dès l'âge de trois ans dans l'abbaye de Royal-Lieu, elle y fut élevée dans la piété, & dans l'innocence, sous les yeux de madame de Vaucełas, sa tante, qui en étoit abbesse. On n'eut

pas moins de soin de cultiver son esprit, & de l'orner de toutes les connoissances qui convenoient à son état, & à la superiorité de son génie. Dès qu'elle se crut en état de prendre un parti, elle n'hésita pas sur le choix. Le monde lui offroit tout ce qu'il y a de plus flateur; mais la grace lui faisoit goûter au fond du cœur des joies pures & solides que le monde ne connoît pas; & vaincue par cet attrait supérieur à celui de la nature, elle résolut de s'engager dans l'état religieux de la maison même où elle avoit été élevée. Elle entra au noviciat à l'âge de quatorze ans, prit l'habit à quinze; & laissant partir sa tante qu'elle aimoit tendrement, & qui fut nommée à une autre abbaye, elle fit profession dans celle de Royal-Lieu à l'âge de seize ans. Dieu l'y affermit dans la vertu par la voie où il a coûtume de conduire ses élûs: elle fut exposée dans un lieu qu'elle aimoit à des peines & à des contradictions qui ne lui firent rien perdre de l'affection qu'elle avoit pour cette maison; & lorsque l'on se fut cru obligé de l'en séparer, elle n'en sortit qu'avec peine, & il fallut, pour ainsi dire, l'en attacher. On la mit dans l'abbaye de saint Pierre de Reims, dont madame sa sœur étoit abbesse; & pendant cinq années qu'elle demeura dans cette maison, on ne put se lasser d'admirer sa foi, sa douceur, sa patience, son application continuelle à ses devoirs, en même tems qu'on la recherchoit pour la beauté de son esprit, & la grandeur de ses talens. Elle n'avoit encore que vingt-neuf ans, lorsque madame de Clermont Montglat, abbesse de Gif, *dont nous avons parlé en son lieu*, voulant se décharger du gouvernement de son abbaye qu'elle envisageoit comme un fardeau sous lequel ses infirmités, & encore plus son humilité, la faisoient gémir, jetta les yeux sur elle pour la remplacer. Jamais choix ne fut plus approuvé, & ne dût plus l'être. Madame d'Orval joignoit à tous les talens dont on a parlé le véritable esprit du gouvernement. Louis XIV. ayant accepté la démission de madame de Montglat, & nommé conformément aux vœux & à la demande de celle-ci, madame d'Orval, cette derniere se rendit à Gif le 28. de Février 1687. & prit possession le même jour. Elle agit toûjours depuis de concert avec l'ancienne abbesse qui accepta par obéissance la qualité de prieure, & pendant quinze ans que madame de Montglat vécut encore, ce fut un combat continuel entre l'une & l'autre à qui montreroit plus de deference, d'attention, & de zéle. Depuis que madame d'Orval eut pris possession de l'abbaye de Gif, & pendant quarante-sept ans qu'elle a gouverné cette maison, tous ceux qui ont eu l'avantage de la connoitre, ont admiré en elle une grandeur d'âme que rien ne pouvoit abbattre; une facilité de génie qui la mettoit en état de fournir à tout; une supériorité de vûes qui lui présentoit en toute occasion les expédiens les plus sages & les mésures les plus convenables; & ce qui est encore plus estimable, un cœur tendre, bienfaisant, généreux, ennemi de la flaterie, & de l'artifice; en un mot un caractere d'autant plus propre à gouverner, qu'il étoit plus élevé au-dessus de ce qui fait aimer les premieres places aux âmes nées sans élévation. Elle joignoit à ces talens une pieté tendre, mais éclairée, & sans ces petitesses qui la gâtent ou qui l'altérent, & qui la font mépriser des personnes du siécle qui ne l'envisagent que par les défauts dont elle n'est point coupable; une humilité profonde, mais sans pusillanimité; un amour universel de la pénitence, mais sans ostentation; un amour constant de l'ordre & de la régle, mais sans dureté; une regularité toûjours égale, & toûjours soûtenue, un don d'exhorter & d'instruire peu commun, appuyé d'un exemple encore plus éloquent & plus efficace. Pendant un si long gouvernement elle n'est sortie qu'une seule fois de sa maison, & cela par un ordre exprès de feu M. le cardinal de Noailles, & pour un dessein digne de la pieté de l'un & l'autre. Elle n'avoit de commerce au dehors que celui auquel la charité, le devoir, les besoins de la communauté, & les bienséances indispensables l'obligeoient. Son amour pour les pauvres n'étoit arrêté que par l'impuissance absolue de les assister plus abondamment. L'hospitalité s'est toûjours exercé par ses ordres avec une générosité noble & chrétienne. Son désintéressement dans la réception des sujets propres à sa maison, a été poussé aussi loin qu'il peut l'être. On ne finiroit pas si on vouloit s'étendre sur ses vertus. Tant que l'esprit de regularité, de pieté, & de religion subsistera dans son monastere, sa mémoire y sera toûjours en vénération. C'est au milieu des justes regrets d'un pieux troupeau de vertueuses compagnes qu'elle avoit formées, & qu'elle a toûjours édifiées, qu'elle mourut le 28. de Novembre 1733. à neuf heures du soir, dans la soixante-seiziéme année de son âge, la soixantiéme de sa profession religieuse, & la quarante-septiéme de son gouvernement. Elle a été remplacée par madame de Segur, qui depuis plusieurs années étoit sa coadjutrice, & qui étoit digne de lui succéder. Madame d'Orval, pleine d'un juste respect pour Madame de Montglat, à qui l'abbaye de Gif doit presque toute la réforme que la premiere trouva dans cette maison lorsqu'elle y entra, a composé sa vie qui est encore manuscrite, & qui mériteroit de voir le jour. A l'égard de ses ouvrages imprimés, nous ne connoissons, 1. que ses *Reflexions sur les évangiles*, imprimées à Paris chez Jean de Nulli, *in-12*. 2. *L'idée de la perfection chrétienne & religieuse pour une retraite de dix jours*, chez le même, *in-12*. en 1719. Cet ouvrage est en deux parties, la premiere contient la retraite dont on vient de parler; la seconde, des méditations pour se disposer à recevoir le saint Esprit, & pour l'octave du saint Sacrement, avec une paraphrase sur le *Te Deum*, &c. 3. Les reglemens de l'abbaye de Gif, avec des réflexions. Le portrait de madame d'Orval a été gravé depuis sa mort. Un ami de sa maison, plein de vénération pour sa mémoire, a fait ces vers à l'occasion de ce portrait: *

Si d'une abbesse illustre en grace, en pieté,
Dans ce portrait tu ne vois que l'image:
Contemple le troupeau que ses soins ont formé,
Ses vertus, ses regrets, t'en diront davantage.

* *Mémoires du tems*. Vie manuscrite de madame de Montglat. Lettre circulaire des religieuses de Gif, sur la mort de madame de Bethune d'Orval, *in 12*. à Paris, de l'imprimerie de Philippe-Nicolas Lottin, &c.

ORY, (François) docteur régent en droit en l'université d'Orléans, se disoit de Sablé au Maine: cependant il étoit de la ville du Mans, fils de *Jean* Ory, marchand drapier, & de *Marie* Neveu, qui épousa en secondes nôces *Jacques* Joubert, notaire de la même ville. François Ory fut appellé a Orléans avec deux de ses sœurs par le sieur Neveu, son oncle maternel, chanoine de l'église d'Orléans, & grand vicaire de l'évêque qui étoit alors M. de l'Aubespine. Ory fut premierement avocat au parlement de Paris, & bailli du Bois-le Vicomte, & de Montrouge près de Paris, & ensuite docteur régent en droit dans l'université d'Orléans. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit, entr'autres: *Apparatus jurisprudentiae de pacto dotalibus instrumentis adjecto*. Nous en trouvons une édition *in-4°*. de l'an 1664. dont le titre entier est: *Pactum renuntiationis, dissertatio de pacto dotalibus instrumentis adjecto*, NE PUELLA QUAM PATER AUT COGNATUS *elocat*, *patri vel cognato succedat*. Ory y rend son nom en latin par le mot *Osius*, avec lequel on ne trouve qu'une ressemblance bien éloignée. Il le prend néanmoins encore dans son *Dispunctor ad Merillium, seu de variantibus Cujacii*. Il rapporte dans cet ouvrage, que dans une contestation qu'il avoit eue avec un de ses confreres sur l'interprétation de la loi *vinum* au digeste, celui-ci mécontent de ce qu'il disoit, lui donna un soufflet. Ce professeur si vif étoit Aimé ou Aimond Menet, gentilhomme Savoyard, natif de Bonneville en Foussigni. Monet, loin d'être fâché de son action, ayant un jour rencontré Merille, qui étoit docteur régent en droit dans l'université de Bourges, & contre lequel Ory avoit écrit, lui montra la main dont il avoit frappé celui-ci, en lui disant: « Voila la main qui vous a vengé. » A l'égard de l'affectation d'Ory de latiniser son nom par celui d'*Osius*, il la portoit jusqu'à dire aux étrangers avec lesquels il s'entretenoit, qu'il étoit de la famille du cardinal Osius, dont le nom cependant étoit Hosius. Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. * *Voyez* le *Menagiana*, & mieux encore la continuation de l'histoire de Sablé par l'abbé Menage. Cette continuation est encore manuscrite.

OSAIBEA, (Ebn Abu) fameux auteur Arabe, qui vivoit dans le treiziéme siécle. On le nomme ordinairement *Abu Elaiebus*. Il a composé une histoire des médecins, divisée en

quinze chapitres fort longs, dont le manuscrit se trouve dans la bibliotheque de Leyde. Il n'y traite pas seulement de l'origine de la médecine & des anciens médecins Grecs; mais des médecins Chrétiens, Mahométans, Arabes, Egyptiens, Syriens, Juifs, &c. Cette histoire va à peu près jusqu'à l'an 1239. de J. C. qui est le tems où l'auteur vivoit. * Seldeni *commentar. in Eutych. Catalogus biblioth. Leydensis*, &c.

OSORIUS ou OSORIO, (Jérôme) *dont on a parlé trop superficiellement dans le Moreri*, naquit à Lisbonne en Portugal l'an 1506. de *Jean* Osorio de Fonesca, & de *Françoise* Gil de Govéa, tous deux de familles très-illustres. Dès sa plus tendre jeunesse il fit voir ce goût pour les letres qui l'a dominé toute sa vie, & s'y livra avec beaucoup d'ardeur. A l'âge de treize ans on l'envoya à Salamanque, où il apprit le latin, le grec, & un peu de droit. Il vint à Paris à l'âge de dix-neuf ans, pour y apprendre la philosophie d'Aristote, qui étoit la seule que l'on enseignât alors. Après quelque séjour en cette ville, il se transporta à Boulogne en Italie, où il s'appliqua à l'étude de l'écriture-sainte, & de la langue hébraïque. Revenu en Portugal, le roi Jean l'engagea d'enseigner les saintes lettres à Coimbre, & Osorio y expliqua le prophéte Isaïe, & l'épître de saint Paul aux Romains. Ses explications furent très-goûtées. Dès qu'il eut été élevé au sacerdoce, Louis infant de Portugal lui procura la cure de Tavara: mais peu après, le cardinal Henri, frere du roi Jean, archevêque d'Evora le fit archidiacre de son église. Il étoit dans ce poste lorsque Catherine d'Autriche, veuve du roi Jean III. régente du royaume pendant la minorité de Sebastien son petit-fils, le nomma à l'évêché de Sylves. Osorio occupoit ce siége depuis quelques années lorsque le roi Sébastien voulut passer en Afrique, malgré les avis du prélat qui prévoyoit les suites funestes de ce voyage. Comme il ne put rien gagner sur l'esprit du prince, & qu'il ne vouloit pas être témoin des malheurs qu'il craignoit, il alla à Rome, où le pape Gregoire XIII. le reçut très-favorablement. Mais le roi l'ayant rapellé au bout d'un an, il revint en Portugal, où peu après il apprit la mort de don Sébastien arrivée le 4. d'Août 1578. dans la bataille d'Alcazer contre les Maures. Il s'appliqua dès-lors à empêcher son peuple de prendre part aux troubles qui agiterent l'état dès ce moment. Mais il conçut lui même un tel chagrin de ces troubles, qu'il en mourut à Tavilla dans son diocèse le 20. d'Août 1580. âgé de soixante-quatorze ans. Ce prélat écrivoit avec facilité & avec éloquence: c'est avec raison qu'on l'appelle le *Ciceron* de Portugal. Son style, le choix qu'il a fait des sujets, la maniere de les traiter, approchent beaucoup de cet orateur. Il joignoit à ces qualités, beaucoup de piete & de charité. Il nourrissoit dans son palais plusieurs hommes sçavans & vertueux. Pendant le repas, il se faisoit lire quelque chose de saint Bernard, & quand la lecture étoit finie, il écoutoit les difficultés que l'on pouvoit avoir sur ce qu'on avoit lû. Ses ouvrages ont été recueillis & réunis par Jérôme Osorio, son neveu, en quatre volumes *in-fol.* à Rome en 1592. Le premier volume contient les traités, *de nobilitate civili, & de nobilitate Christiana*; *de gloria libri 5.* avec une préface, de même qu'au traité *de nobilitate*, addressée à Jean III. roi de Portugal, & qui contient d'excellens avis pour les princes; *de regis institutione & disciplina libri 8. De rebus Emmanuelis regis invictissimi virtute & auspicio gestis libri 12.* avec une préface & un commentaire de Jean Matal o Metello, *de reperta India*. Cet ouvrage a été traduit en françois sous le titre de, *Histoire de Portugal contenant les entreprises, navigations & gestes memorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales, qu'aux guerres d'Afrique depuis l'an 1496. jusqu'en 1578.* &c. le traducteur est Simon Goulard de Senlis; *Defensio sui nominis*: c'est une apologie d'Osorio contre ceux qui lui faisoient un crime de ce qu'il paroissoit favorable au roi d'Espagne, & soutenir son droit à la couronne de Portugal après la mort de D. Sebastien; *epistola*. Le deuxiéme volume renferme, *Admonitio in epistolam ad Elizabetham reginam Angliæ: Epistola ad Elizabetham reginam Angliæ*: cette lettre a été traduite en françois par Jean de Maumont en 1565. *in-8°.* à Paris: & en anglois par un autre. Gautier Haddon, maître des requêtes de la reine Elisabeth, y répondit, & Osorio répliqua par ses trois livres latins sur la vraie religion, qui se trouvent aussi dans ce second volume; *De justitia cœlesti, libri 10. De vera sapientia, libri 5. in epistolam beati Pauli ad Romanos, libri 4.* On trouve dans le troisiéme volume les écrits suivans: Une paraphrase sur Job, une autre sur les pseaumes, & des commentaires sur les paraboles & sur la sagesse de Salomon, en latin. Le quatriéme ne contient presque non plus que des ouvrages sur l'écriture: sçavoir une paraphrase sur Isaïe, un commentaire sur Osée, un autre sur Zacharie, vingt-un discours sur l'évangile de saint Jean; & un discours à la louange de sainte Catherine. Presque tous ces traités ont paru aussi séparément, & c'est à tort que André Schott, dans sa bibliotheque d'Espagne, attribue ceux du quatriéme volume, & les deux derniers du troisiéme, au neveu d'Osorio. Ce neveu se nommoit aussi *Jerôme*: il a été chanoine d'Evora, & homme habile. Peut-être avoit-il plus d'érudition que son oncle, mais il n'écrivoit pas si bien. On a de lui la vie de son oncle, à la tête des œuvres de celui-ci; des notes sur la paraphrase des pseaumes par le même, dans le troisiéme volume du recueil des ouvrages du prélat; une paraphrase, & des commentaires sur l'ecclésiaste; une paraphrase sur le cantique des cantiques, avec des notes. * *Voyez* la vie d'Osorio, par son neveu; Nicolas-Antoine, & André Schott, dans leurs bibliotheques espagnoles; M. de Thou, dans son histoire; Teissier dans les éloges tirés de l'histoire de M. de Thou; & le pere Niceron, dans ses *mémoires, &c. tome XI. & XX.*

OSTFRISE OOSTFRISE. *Addition à faire dans la généalogie des princes de cet état rapporté dans ce dictionaire.*

XI. GEORGES-ALBERT, prince de d'Oostfrise, & du saint empire, est mort à Aurich lieu de sa résidence, le 13. de Juin 1734. âgé de 44. ans accomplis, étant né à pareil jour du mois de Juin de l'année 1690. Le roi de Danemarck, son beau frere, venoit de lui donner tout nouvellement son ordre de l'éléphant dans une visite qu'il lui avoit faite à Aurich. Le prince d'Oostfrise étant devenu veuf de *Christine-Louise* de Nassau-Idstein, morte le 13. d'Avril 1723. dans la trentetroisiéme année de son âge, se remaria le 18. de Décembre de la même année avec *Sophie-Caroline* de Brandebourg-Culmbach, née le 3. de Mars 1707. sœur puînée de *Sophie-Magdelene* de Brandebourg Culmbach, reine de Danemarck & de Norwege, née le 28. de Novembre 1700. & fille de feu *Christian-Henri* margrave de Brandebourg Culmbach, & de *Sophie-Christine* née comtesse de Worstein. Le prince d'Oostfrise avoit eu de sa premiere femme CHARLES-EDZARD, qui suit; & *Henriette-Auguste* Wilhelmine, née le 21. d'avril 1718. & morte le 12. d'Avril 1719.

X. CHARLES-EDZARD prince d'Oostfrise, & du saint Empire, né le 19. de Janvier 1716. succéda à son pere au mois de Juin 1734. Quelques jours auparavant il avoit consommé le mariage qu'il avoit contracté avec *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Culmbach-Bareith, née le 8. Juillet 1714. niéce de sa belle-mere, & derniere fille de *Georges-Frederic-Charles* margrave de Brandebourg-Culmbach, regent de Bareith, & de *Dorothée*, née duchesse de Holstein-Sunderbourg.

OTBERT, évêque de Liege à la fin de l'onziéme siécle & au commencement du douziéme, eut le malheur de se laisser entraîner dans le schisme de l'empereur Henri IV. Cependant il ne paroît pas qu'il ait été déposé, comme le furent alors plusieurs autres prélats schismatiques. Les moines de saint Hubert qui s'étoient déclarés hautement contre le schisme eurent beaucoup à souffrir dans ces troubles de la part de cet évêque. Jarenton, abbé de saint Benigne de Dijon ayant appris les persécutions qu'ils avoient à essuyer, leur écrivit pour les soutenir, & les exhorter à souffrir plûtôt mille morts que de communiquer avec les schismatiques. Il fait dans cette lettre un horrible portrait d'Otbert, mais ses expressions sentent trop la passion & la déclamation. Il finit cette lettre en offrant un asyle dans son monastere de Dijon aux moines de saint Hubert, s'ils veulent se dérober à la persécution. Les clercs de Liege de leur côté écrivirent pour leur défense, & pour celle de leur évêque, & outrés de ce que le pape Pascal les avoit excommuniés, & de ce qu'il avoit écrit au comte de Flandres pour l'exhorter à leur faire la guerre, ils publierent contre le pape &

& contre sa lettre au comte de Flandres un manifeste fort vif. Cette apologie ne fit qu'aigrir les esprits. Henri IV. étant mort à Liege le 7. d'Août de l'an 1106. la cinquieme année de son régne, & la cinquante-cinquiéme de son âge, Otbert le fit inhumer dans l'église de saint Lambert. Mais ce prélat ne fut reçû à la communion de l'Eglise, qu'à condition qu'il exhumeroit le corps de cet empereur, qui demeura dans un cercueil de pierre pendant cinq ans sans sépulture. * *Epistola Jarentonis apud Mabillonium, tom. 5. annal. ordin. sancti Bened.* les conciles du pere Labbe, tome X. page 630. les historiens de l'Allemagne, &c.

OTGAIRE, évêque de Mayence, succéda dans ce siége à Heistulfe, mort l'an 825. & il le tint jusqu'à l'an 847. C'étoit un prélat plus propre à commander une armée qu'à gouverner une église. Il avoit pris avec chaleur dans les derniers troubles le parti du roi Lothaire contre l'empereur. Mais le changement de la fortune lui avoit fait changer de sentiment, & il commanda dans la suite un corps de troupes sur le Rhin contre Louis de Baviere. Si ce prélat ne garda pas les canons, il eut quelque zéle pour les faire observer; il engagea un diacre de son église nommé Benoît, à faire une nouvelle collection des capitulaires de nos rois, pour suppléer à celle que l'abbé Anségise avoit publiée en quatre livres l'an 827. Benoît y ajoûta trois autres livres composés des capitulaires omis par Anségise, & qu'il trouva la plûpart dans les archives de l'église de Mayence. Otgaire, fut un des prélats qui assisterent au concile de Thionville en l'an 835. auquel Drogon évêque de Metz présida. * *Voyez* M. Fleuri dans son *histoire ecclésiastique*; la préface des capitulaires recueillis par M. Baluze; l'*histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jesuite, *tome 5.* &c.

OTGER, *cherchez* OGER.

OTHILE, (sainte) *cherchez* ODILE.

OTHON II. du nom, empereur, &c. *Il faut ajoûter à ce que l'on en a dit dans le Moreri*, que ce prince fut assez favorable aux monasteres, comme on le voit par l'acte qu'il donna pour confirmer les donations faites par l'impératrice Adélaïde sa mere, au monastere de Morbach. Cet acte est de l'an 977. indiction V. l'an seiziéme du régne d'Othon, & le dixiéme depuis qu'il étoit parvenu à l'empire. On trouve cet acte où l'on voit le détail des donations d'Adélaïde faites au monastere de Morbach, dans le tome premier du *Thesaurus novus anecdotorum* des peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, *page 93. & 94.*

OTHON III. fils & successeur d'OTHON II. empereur, ne fut pas moins favorable au monastere de Morbach, dont il confirma les exemptions & le droit d'élire leur abbé, comme on le voit par un acte qui se trouve dans le même recueil, *p. 100.* & qui est de l'an 988. indiction premiere, la cinquiéme année de son régne. Cet acte fut donné à Constance. Dans le même recueil, *p. 104.* on voit une lettre du même Othon III. par laquelle il accorde la liberté à une esclave, & la maniére dont cela se pratiquoit, *per excussionem denarii*. Dans le premier tome de la *collectio amplissima*, &c. des mêmes Bénédictins, on trouve plusieurs autres actes des OTHONS, en faveur des monasteres & pour plusieurs autres sujets. On en trouve de même plusieurs dans le deuxiéme tome de la même *collectio amplissima*.

OTT, (Jean-Henri) théologien de Zurich, né en 1617. étoit fils d'un ministre de campagne, qui le mit en pension à Zurich auprès de Breitinger qui fut très-utile à ce jeune homme par ses avis. En 1636. il fut envoyé à Lausanne pour y continuer ses études. Quelque-tems après il alla à Genève & à Groningue avec Hottinger, & y fit de grands progrès sous Gomar & Alting. Il passa de-là à Leyde & à Amsterdam où il s'appliqua à l'étude des Rabins, & aux langues orientales pendant cinq ans. Il fit ensuite un tour en Angleterre & en France; & retourné dans sa patrie, on lui donna la cure de Dietlickon, dans laquelle il demeura vingt-cinq ans. En 1651. il fut nommé professeur en éloquence; en 1655. il eut la chaire d'hebreu; & en 1668. celle de l'histoire ecclésiastique. Il mourut en 1682. Ses ouvrages sont: *Franco-Gallia; oratio de causa Jansenistica*. Une dissertation latine, où il examine si saint Pierre a été à Rome, & quand il y a été. Une traduction du livre *de la grandeur de l'église Romaine*, avec des remarques, *ὀνοματολογία, sive nomina hominum propria*. Annales de l'histoire des Anabaptistes, en latin. Un examen latin, des annales de Baronius, en trois centuries; une défense latine de cet examen; un discours latin en faveur de l'étude de la langue hébraïque; un traité latin sur la résurrection; une continuation sur l'examen de Baronius jusqu'au treiziéme siécle, en latin; sur la magie permise & défendue, en latin; un traité latin des alphabets & de la maniere d'écrire de toutes les nations; un traité général de poësie, &c. en latin, & plusieurs autres. Il a laissé pour fils JEAN-BAPTISTE Ott, né en 1661. qui fut d'abord diacre à Stettin, puis pasteur à Zollicken, ensuite en 1702. professeur en hébreu à Zurich, & en 1715. archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui montrent son érudition, comme, une dissertation sur les vœux; une lettre sur les médailles Samaritaines à Adrien Réland: ces deux ouvrages sont en latin, un traité en allemand des versions manuscrites & imprimées de la bible qui ont été faites avant la prétendue réformation; un jugement sur quelques antiquités trouvées à Klothen en 1724. en allemand. C'est lui qui a fait aussi imprimer ce que son pere avoit encore laissé contre le cardinal Baronius. * *Mémoires du tems.*

OTTOBONI, (Jean-François) &c. *Dans cet article du dictionaire historique édition de 1725. on dit que* Marc Ottoboni, 1°. épousa le 14. d'Octobre *Tarquinia* Alberti, niéce du cardinal de ce nom: *c'est une faute.* Il épousa le premier d'Octobre 1690. *Isabelle Colonna* Altiéri.

OTTWAY, (*N*) poëte Anglois, vivoit vers la fin du dix-septiéme siécle, il a écrit un nombre considérable de piéces de théâtre, parmi lesquelles il y en a deux, *l'Orphelin*, & *Venise préservée*, qui sont fort estimées. Dans la deuxiéme le son d'une cloche qui se fait entendre réussit à jetter de l'effroi dans l'ame des spectateurs. On n'admettoit pas sur le théâtre françois cette maniere d'émouvoir: mais les Anglois violent sans scrupule les régles de l'art, & quelquefois même celles de la nature. Ottway a quelquefois imité Moliere. Ce n'est pas un poëte du premier génie, mais peut-être auroit-il été plus loin, si ses débauches ne l'avoient pas tué à l'âge de trente-cinq ans.

OUCHE, (André) *cherchez* SACCHI.

OUDIN. (Casimir) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Casimir Oudin, religieux Prémontré, puis apostat, étoit d'une famille originaire de Reims, & naquit à Mezieres sur la Meuse le 11. de Février 1638. Après avoir fait sa rhétorique, il entra en 1656. âgé de près de dix-huit ans, dans l'ordre des Prémontrés, où il prit l'habit à saint Paul de Verdun. Il y fit profession, & prit le nom de *Casimir*, au lieu de celui de *Remi*, le onziéme de Novembre 1658. Il étudia en philosophie & en théologie sous les peres Joachim la Plume, & Jerôme Janot, tous deux hommes d'esprit, & qu'Oudin n'a méprisé & traité d'ignorans que depuis son apostasie. Oudin sorti de ces premieres études s'appliqua particulierement à celle de l'histoire ecclésiastique; & fut curé d'Epinay, doyenné de Gamaches au diocèse de Rouen, depuis le 17. de Septembre 1675. jusqu'au 10. de Juin 1677. Une rencontre imprévûe le fit connoître encore plus depuis, & lui donna lieu de se produire. Le feu roi Louis XIV. passant par l'abbaye de Buccilli en Champagne, le premier de Mars 1680. & s'y arrêtant pour dîner, Oudin se trouva chargé de faire un compliment à ce prince, en l'absence de l'abbé & du prieur D. Edmond Maclot. Oudin s'en acquitta en homme de beaucoup d'esprit, le prince le sentit & le fit connoître: mais ayant demandé à Oudin quelle charge il avoit dans la maison, celui-ci répondit avec la derniere de toutes les impolitesses *qu'il portoit le mousquet, & que quand il ne pouvoit le porter, il le trainoit.* Cette réponse fit de la peine au roi, qui fit retirer Oudin, & ne voulut plus le voir. Cependant Michel Colbert, chef & réformateur général de l'odre de Prémontré, ayant envoyé Oudin dès la même année, ou la suivante, pour faire la visite de toutes les abbayes & églises de l'ordre, & en tirer des archives tout ce qui pourroit servir à son histoire, Oudin parcourut tous les monasteres des Païs-Bas, & en 1682. la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, & fut envoyé en 1683. à Paris, où il se lia avec plusieurs sçavans illustres. Il s'y occupa aussi à rassembler

tous les ouvrages des anciens moines de Lerins q[illegible] été élevé à l'épiscopat, mais ce recueil est demeuré manuscrit. En 1688. il publia en latin un supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin, *in-8°.* & deux ans après, (en 1690.) il quitta la France, & alla à Leyde, où il embrassa la religion prétendue réformée. Il y fut fait sous bibliothécaire de l'université, & est mort dans cette ville au mois de Septembre 1717. dans sa soixante-dix-neuviéme année. Depuis son apostasie il a publié: 1. *Veterum aliquot Galliæ & Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita, in-8°.* à Leyde en 1692. 2. *Trias dessertationum criticarum*, à Leyde en 1717. *in-8°.* 3. *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis, illorumque scriptis*, &c. 3. volumes à Leipsic en 1722. *in-fol.* Il y a beaucoup de partialité & de fautes dans ce gros ouvrage, qui ne laisse pas de contenir de bonnes choses. 4. *Acta beati Lucæ, abbatis Cnissiacensis*, in-4°. 5. Le Prémontré défroqué. 6. *Epistola de ratione studiorum suorum*, à Leyde en 1692. *in-4°.* * *Nouvell. litter. du 12 de Mars 1718. Nova litterar. Lipsiens. Januar. 1718.* Niceron, *mem. tom. 1.* & sur-tout *tom. 10. Lettres* de Bayle, *édit. de* M. Desmaizeaux, *t. 2. p. 479.*

OUDINET, (Marc-Antoine) d'une famille originaire de Cambrai, qui avoit très-long-tems fait profession des armes, étoit né à Reims sur la fin de 1643. Il étudia chez les Jésuites de cette ville jusqu'en rhétorique, & brilla beaucoup dans le cours des ses études, sur-tout par l'étendue & la facilité de sa mémoire. Il avoit appris toute l'Eneide de Virgile en une semaine. Au sortir de sa rhétorique, il vint passer cinq ou six années à Paris, où il étudia en philosophie & en droit, se fit recevoir avocat en parlement, & y plaida plusieurs fois avec succès. Revenu à Reims, il se livra entierement à la plaidoirie, & se vit bien-tôt chargé d'affaires. Quelques-tems après il eut une chaire de professeur en droit dans l'université de Reims, & la remplissoit actuellement lorsque M. Rainssant le médecin, son parent, commis à la garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. M. Oudinet, qui avoit aussi une grande connoissance des médailles, se rendit volontiers aux desirs de son parent, & l'ayant perdu quelques années après, il lui succéda seul dans l'emploi qu'il avoit partagé avec lui, & qu'il a rempli vingt-deux ans depuis la mort de M. Rainssant. C'est à ses soins & à sa sagacité que l'on doit l'ordre & l'arrangement de ce précieux cabinet, & les découvertes importantes qui ont été faites dans ce riche trésor. Le feu roi Louis XIV. à qui l'exactitude & l'application de cet habile homme n'échapoient pas, ajoûta à ses appointemens ordinaires une pension de cinq cens écus. En 1701. M. Oudinet fut nommé associé à l'académie des inscriptions & belles lettres, & il mourut le 12. de Janvier 1712. à l'âge de 68. ans & quelques mois. S'il s'est fait estimer par sa science & aimer par les qualités extérieures qui font le lien de la société, il s'est encore plus fait respecter par sa piété & par sa foi. Tous les ouvrages que nous avons de lui se réduisirent à une dissertation sur l'*origine du nom de médaille*; une autre sur les médailles d'Athénes & de Lacedemone; une troisiéme sur deux agathes du cabinet du roi de France, dont l'une représente Jupiter & Minerve, &c. & l'autre S. Jean l'évangeliste enlevé par un aigle, & couronné par un ange. On trouve dans le tome quatriéme premiere partie, des *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, une quatriéme dissertation de M. Oudinet, sur les trois médailles d'Hermonthis, de Mendés, & de Jotapé, ville d'Egypte. Cette dissertation qui est très-curieuse avoit été adressée par l'auteur à MM. de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, & on en trouve un petit abregé dans le premier volume des *mémoires* de cette académie, page 258. * *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome 3.* Lettre du pere Bougerel de l'Oratoire, au tom. cité des *mém.* du pere Desmolets.

OUEN. (saint) *Dans le Moreri édition de 1725.* on lui a donné quatre-vingt-dix ans de vie. Mais il n'avoit qu'environ soixante-quatorze ans quand il mourut.

OUVRARD, (René) chanoine de l'église de saint Gatien de Tours, étoit de Chinon en Touraine, & a fleuri vers le milieu du dix-septiéme siecle. C'étoit un homme fort instruit dans presque toutes les sciences: il étoit poëte, mathématicien, théologien, controversiste, & même musicien. Il avoit beaucoup étudié l'antiquité ecclésiastique, & il joignoit à ces talens beaucoup de piété, & un grand amour pour son état. Il avoit été maître de musique de la sainte chapelle de Paris, pendant plus de dix ans, avant que d'être chanoine à Tours. Nous avons de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont il en reste plusieurs à imprimer: ceux qui ont été publiés, sont: *Secret pour composer en musique par un art nouveau*, à Paris en 1660. *Studiosis sanctarum scripturarum Biblia sacra in lectiones ad singulos dies, per legem, prophetas, & evangelium distributa, & 529. carminibus mnemonicis comprehensa*, à Paris chez Savreux en 1668. le même ouvrage en François en 1669. *Motifs de réunion à l'église Catholique, présentés à ceux de la Religion Pretendue-Reformée de France, avec un avertissement sur la réponse d'un ministre à l'office du saint Sacrement*, à Paris chez Savreux en 1668. *Les motifs de la conversion du comte de Lorges Montgommery*, dédié au roi (Louis XIV.) à Paris en 1670. *Défense de l'ancienne tradition des églises de France sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules*, à Paris en 1678. L'auteur y suit le sentiment de M. de Marca, touchant saint Denys. *L'art & la science des nombres, en françois & en latin, avec une préface de l'excellence de l'arithmétique*, à Paris en 1677. Deux lettres sur l'architecture harmonique, en 1679. *Calendarium novum, perpetuum & irrevocabile*, en 1682. M. Arnauld le docteur, qui avoit beaucoup d'estime pour M. Ouvrard, n'en avoit point pour cet ouvrage, dans lequel il trouvoit des idées trop peu fondées, & il auroit voulu que l'auteur le supprimât. M. Ouvrard a fait encore imprimer *Breviarium Turonense, renovatum, & in melius restitutum, anno 1685.* Outre ces ouvrages imprimés, M. Ouvrard a laissé encore les suivans manuscrits: 1. *Les disputes de la religion chrétienne réduite à ses premiers principes, avec les preuves réciproques de la verité de la foi Catholique, par les preuves de la divinité de J. C. & la divinité de J. C. par les vérités catholiques*, en deux parties. 2. *Avis aux Chatholiques, aux Calvinistes, & aux nouveaux convertis, sur les prédictions des ministres Calvinistes, touchant le regne de l'antechrist, & le rétablissement de la Religion Prétendue Réformée en France.* 3. *Les définitions, divisions, & axiomes de la géométrie*, en vers latins. 4. *Histoire de la musique depuis son origine jusqu'au tems présent.* 5. *Raisons de la disposition du bréviaire de Tours*, renouvellé en 1685. avec les avantages qu'on en peut tirer. 6. Dissertation sur le traité de Vossius, *de poëmatum cantu & viribus Rythmi.* L'auteur avoit communiqué cette piéce à l'abbé Nicaise, qui en parle dans sa premiere lettre à M. Carrel, de même que de l'histoire de la musique. M. Ouvrard est mort à Tours le 19. Juillet 1694. & l'on a mis sur son tombeau ces deux vers latins qu'il avoit composés lui-même.

Dum vixi, divina mihi laus unica cura:
Post obitum sit laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur,
Que ce soin dans le ciel fasse tout mon bonheur.

* *Bibliotheca sanctæ ac metropol. ecclesiæ Turon. seu catalog. libror. manusc. qui in ead. biblioth. asservantur, &c.* p. 110. & suiv. Arnauld, lettre 261. tom. 4. du *recueil des lettres de ce docteur*, pag. 99. Lettre de l'abbé Nicaise à M. Carrel, dans les *nouvelles de la république des lettres, Octobre 1703.*

OWEN, (Jean) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri au mot* OUVEN, en latin *Audoënus*, naquit à Armon dans le comté de Caernarvan, qui fait partie de la principauté de Galles en Angleterre. C'est à tort que plusieurs auteurs le disent né à Oxford, le titre de son livre d'épigrammes, où on lui donne la qualité d'*Oxoniensis*, les a trompés. Il commença ses études à Winchester dans l'école de Wykeham, & les continua à Oxford dans le collége neuf, où, après deux ans d'epreuves, on l'aggrégea en 1584. Il étudia en droit, & s'appliqua particulierement au civil dans lequel il se fit recevoir bachelier l'an 1590. il quitta Oxford en 1591. pour aller tenir une école à Trylegh près de la ville de Montmouth; & vers l'an 1594. il alla exercer les mêmes fonctions à Warwick. Il est fâcheux que l'indigence l'ait réduit à ces emplois, il étoit capable de quelque chose de beaucoup mieux. Il avoit un

oncle fort riche; il devoit être son héritier, mais cet oncle Catholique, fâché de voir son neveu opiniâtrément attaché à la religion Anglicane, le deshérita & lui enleva par-là toutes ses espérances. Jean Willianus, évêque de Lincoln, & garde du grand sceau, y suppléa en quelque sorte, & par ses libéralités, il l'aida à vivre plus commodément pendant quelques années, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1622. & non 1623. comme plusieurs l'ont écrit. Willianus porta son attention pour lui jusqu'à le faire enterrer à ses dépens dans l'église de saint Paul à Londres, & à lui faire ériger au même lieu un monument, où l'on voit son buste en cuivre, couronné de laurier avec ces vers au bas.

Parva tibi Statua est, quia parva statura, supellex
Parva, volat parvus magna per ora liber.
Sed non parvus honos, non parva est gloria, quippe
Ingenio haud quicquam est majus in orbe tuo.
Parva domus texit, templum sed grande; poeta
Tum vere vitam, cùm moriuntur, agunt.

Ses épigrammes sont le seul ouvrage que l'on ait de sa composition. Il n'en publia d'abord que trois livres qui parurent à Londres en 1606. *in-8°.* & ausquels il en ajoûta successivement plusieurs autres qui se trouvent aujourd'hui réunis. Trois auteurs en ont traduit une partie en vers anglois. 1°. Jean Vicars, dont la traduction parut en 1619. à Londres *in-8°.* 2°. Thomas Pecke qui publia la sienne au même lieu en 1659. *in 8°.* 3°. Thomas Harvey, dont nous ignorons la date de l'impression de sa traduction. M. le Brun, connu par plusieurs poësies françoises assez médiocres, en a fait un choix qu'il a traduit & publié en vers françois à Paris en 1709. *in-12.* On en connoît aussi une traduction espagnole, où tout est traduit par François de la Torre: elle a été imprimée à Madrid en 1674. & en 1682. en deux volumes *in-4°.* Il y a beaucoup de génie dans la plûpart des épigrammes d'Owen; on y trouve de la force, de la cadence & de l'harmonie, de la douceur & de l'enjoûment. Mais il n'est pas égal par-tout, & il s'est rendu justice, lorsqu'il a dit au commencement de son ouvrage:

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, stultitiam; si nihil, invidiam.

On lui a reproché des fautes de quantité; mais ceux qui lui ont fait ce reproche n'ont pas fait attention que lorsqu'il a fait quelque faute contre la quantité & la bonne latinité, il l'a fait volontairement dans la vûe de quelques pointes d'esprit. On doit lui reprocher avec plus de justice les turpitudes dont ses épigrammes sont assez remplies, & ses déclamations peu sensées contre les moines & les ecclésiastiques. * *Voyez* Antoine Wood, *Historia universitatis Oxoniensis.* Le même dans ses *Athenæ Oxonienses.* Lorenzo Crasso, *Elogii d'huomini litterati.* Le pere Niceron, dans ses *Mémoires*, &c. tome XVI. & XX. &c.

OXYLUS. *On en a parlé dans le Moreri, & l'on cite* Pausanias, *& cependant le peu que l'on en dit manque d'exactitude. Voici au vrai ce que* Pausanias *en rapporte.* Sous le regne d'Elelus les Doriens avec les fils d'Aristomaque ayant équipé une flotte, tenterent de revenir au Péloponnèse. Les commandans de la flotte furent avertis par un oracle de prendre trois yeux pour guides de leur expédition, & comme ils cherchoient le sens de cet oracle, il vint à passer un homme monté sur un mulet qui étoit borgne. Cresphonte, un des commandans, comprenant que ce pouvoit être-là les trois yeux designés par l'oracle, ils associerent cet homme à leur entreprise. Cet homme étoit Oxylus, fils d'Hemon, & petit-fils de Thoas, qui aveit accompagné les fils d'Atrée au siége de Troye, & qui descendoit d'Etolus, fils d'Endymion, par six dégrés de génération. Oxylus avoit été obligé de quitter l'Etolie, parce qu'en jouant au palet il avoit malheureusement tué un homme. Les uns disent que celui qu'il tua étoit Termius, son propre frere, & les autres que c'étoit Alcidocus, fils de Scopius. Ayant été engagé par les fils d'Aristomaque à les accompagner, il leur conseilla de passer par mer au Péloponnèse, & les détourna d'aller par l'isthme de Corinthe. Il s'embarqua avec eux, & les mena de Naupacte au cap Molycrie, petite ville de la Livadie dans la Grece sur le golfe de Patra. Ensuite ayant demandé l'Elide pour récompense de ses services, les Doriens convinrent de lui ceder. Il y en a, ajoûte Pausanias, qui ont dit qu'il apprehenda que les fils d'Aristomaque, s'ils voyoient une fois l'Elide, ne voulussent la garder, à cause de la beauté & de la bonté de ce pays, & que ce fut par cette raison qu'il mena les Doriens au Péloponnèse, par l'Arcadie, non par l'Elide. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il crut pouvoir s'en rendre maître sans combat, il se trompa; car Dius qui en étoit le possesseur, ne jugea pas à propos de la lui abandonner. Cependant au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'un combat, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen qui, par un combat singulier, terminassent la querelle des deux princes. Degmenus fut choisi de la part des Eléens, & Pyrechmés, frondeur, de la part des Etoliens. Pyrechmés remporta la victoire, & Oxylus fut aussi-tôt reconnu roi. Il épargna les anciens Eléens qui furent quittes pour recevoir les Etoliens, & pour partager leurs terres avec eux. Ensuite, dit Pausanias, il rendit à Jupiter le culte prescrit par les loix, il le rendit même à tous les heros du pays de qui la mémoire étoit en vénération, & particulierement à Augée, en l'honneur de qui il institua des cérémonies qui se pratiquoient encore au tems de Pausanias. On dit qu'ayant attiré dans sa capitale un grand nombre d'hommes qui demeuroient dans les villages circonvoisins, il aggrandit Elis, & en fit une ville très-florissante, & très-peuplée. Un jour qu'il consultoit l'oracle de Delphes, le prétendu dieu lui ordonna de choisir un descendant de Pelops, & de l'associer à l'empire. Oxylus jetta les yeux sur Agorius, fils de Damosius, petit-fils de Penthile, & arriere-petit-fils d'Oreste: il le fit venir d'Elice, ville d'Achaïe, avec un petit nombre d'Achéens choisis, & il lui donna part au gouvernement. La femme d'Oxylus se nommoit, dit-on, Pieria; c'est tout ce que l'on en sçait. Il en eut deux fils, Etolus & Laïas. Etolus mourut jeune, & fut inhumé sous la porte de la ville par où l'on sortoit pour aller au temple de Jupiter à Olympie. On lui éleva un tombeau dans cet endroit à cause d'un oracle qui avoit ordonné qu'on ne l'enterrât ni au-dedans ni au-dehors de la ville. Oxylus étant mort, la couronne passa donc à son fils Laïas. * Pausanias, dans ses Elides, ou livre cinquiéme de sa description de la Grece, &c.

OZANAM, (Jacques) *dont on a parlé trop superficiellement dans le dictionaire historique*, naquit en 1640. à Bougnieux en Bresse, d'un pere riche, & qui étoit possesseur de plusieurs terres. Sa famille étoit Juive d'origine, mais il y avoit long tems qu'elle avoit embrassé le Christianisme, & qu'elle faisoit profession de la religion Catholique. Elle étoit même illustrée par plusieurs charges qu'elle avoit possédées en différens parlemens de Province. Comme Jacques étoit l'aîné, & que par la loi de la province les biens devoient revenir à l'aîné, sa famille lui procura une bonne éducation, & crut qu'elle pouvoit le porter à entrer dans l'état ecclesiastique, afin qu'il pût y posseder quelque bénéfice. Mais le jeune Ozanam, entraîné par son penchant pour les mathématiques, avoit peu de goût pour un état qui l'auroit engagé à d'autres études contraires à son inclination. Sans maître & par son seul génie il fit de si grands progrès, qu'à l'âge de quinze ans il fut en état d'être auteur. L'ouvrage des mathématiques qu'il composa alors n'a jamais été imprimé: mais l'ayant relû lui-même dans la suite, il y trouva beaucoup de choses dont il fit usage, & qu'il a fait entrer dans plusieurs des écrits qu'il a publiés. Il prit cependant la tonsure par obéissance pour son pere, & étudia par le même motif pendant quatre ans en théologie, mais son pere étant mort, il renonça à tout pour se livrer plus à loisir à ses cheres mathématiques, & étant allé à Lyon, il se mit à les enseigner dans cette ville, tant pour s'y rendre lui-même plus habile, que pour trouver dans ses leçons un moyen honnête de subsister. Malheureusement pour lui, l'amour du jeu le surprit, & peu après le posséda tellement, qu'il y perdit souvent au-delà de ce qu'il gagnoit. La générosité, peu commune aux joueurs, achevoit de tems en tems d'épuiser sa bourse: mais cette vertu qui n'avoit pas en lui le Christianisme pour principe, fut quelque tems après l'occasion de sa fortune. Deux étrangers,

à qui il enseignoit les mathématiques à Lyon, lui ayant témoigné leur peine sur ce qu'ils n'avoient point reçu des lettres de change qu'ils attendoient de leur pays pour se rendre à Paris, il leur prêta sur le champ cinquante pistoles sans vouloir de billet. Ces étrangers arrivés à Paris, raconterent à M. Daguesseau, pere de M. le chancelier d'aujourd'hui, l'action de M. Ozanam, & ce magistrat en fut si touché qu'il les engagea à faire venir à Paris leur bienfaiteur, en leur assurant qu'il le feroit connoître, & qu'il lui accorderoit toute sa protection. Ozanam se rendit à leur invitation; mais à peine fut-il arrivé à Paris, que la nouvelle de la maladie de sa mere l'obligea de faire un voyage dans son pays. Il n'y arriva qu'après la mort de celle qui avoit desiré de le voir encore une fois, & après un court séjour dans sa patrie il revint à Paris, où renonçant au jeu, il fit son unique occupation des mathématiques. Il épousa à Paris une fille qui avoit peu de bien, mais beaucoup de vertu, de douceur, & de modestie, il y vécut fort content avec elle. Il en a eu douze enfans dont la plûpart sont morts en bas âge. Ses leçons de mathématiques lui produisoient un revenu considérable, sur-tout en tems de paix, parce qu'il avoit pour disciples un grand nombre d'étrangers. En tems de guerre, où ce nombre diminuoit beaucoup, il composoit des ouvrages qui augmentoient sa réputation, & n'étoient point inutiles pour augmenter son revenu. Ces ouvrages lui coûtoient peu: il composoit avec une extrême facilité, quoique sur des matieres fort difficiles. Sa premiere façon étoit la derniere, & il ne corrigeoit jamais ce qu'il avoit une fois écrit. Souvent il résolvoit en marchant dans les rues des problêmes très-difficiles, & quelquefois même en dormant. Il devint veuf & inconsolable en 1701. Pour surcroît d'affliction la guerre qui s'alluma alors pour la succession d'Espagne, lui enleva presque tous ses écoliers, & le réduisit à une situation assez triste. L'académie des sciences le reçut en 1702. dans son sein en qualité d'éleve, quoiqu'il méritât un titre plus honorable. Le 3. d'Avril 1717. il fut subitement attaqué par une apoplexie qui l'enleva en moins de deux heures, à l'âge de 77. ans. Il étoit d'un esprit doux, d'une humeur gaye, même dans les tems où il se trouvoit plus à l'étroit, d'un cœur & d'une générosité dignes de l'éducation qu'il avoit reçûe. Son exterieur étoit simple, ses manieres étoient nobles, & sa conduite fut toûjours sans reproche depuis qu'il eût eu le bonheur de renoncer à la passion du jeu. Ce qu'il y a de plus admirable, il avoit une piété sincere, tendre même, & ne dédaignoit pas quantité de pratiques dont l'exercice est rarement le partage des sçavans, & peut-être plus rarement encore celui des mathématiciens. Tout lui paroissoit grand dans la religion, & il la portoit même jusqu'à ne pas rejetter les dévotions des plus simples. Il sçavoit en mathématique tout ce qu'un homme qui n'invente point peut sçavoir. Tous ses ouvrages ne roulent que sur l'ancienne géométrie, la nouvelle n'y paroit point, étant beaucoup plus jeune que lui.

OUVRAGES DE M. OZANAM.

Géométrie pratique, à Paris en 1689. *in-12*. Cet ouvrage contient aussi la trigonométrie théorique & pratique, la longimétrie, la planimétrie, & la stéréométrie.

Tables des sinus, tangentes & secantes, & des logarithmes des sinus & des tangentes, & des nombres depuis l'unité jusqu'à dix mille, avec un traité de trigonométrie par de nouvelles démonstrations, & des pratiques très-faciles, à Paris en 1685. *in-8°*. nouvelle édition augmentée en 1720.

Traité des lignes du premier genre, de la construction des équations, & des lieux géométriques, expliqué par une méthode nouvelle & facile, à Paris en 1687. *in-4°*.

L'usage du compas de proportion expliqué & démontré d'une maniere courte & facile, augmenté d'un traité de la division des champs, à Paris en 1688. *in 8°*. & réimprimé en 1700.

Usage de l'instrument universel pour résoudre promptement & très-exactement tous les problêmes de la géometrie pratique sans aucun calcul, à Paris en 1688. *in 12*. nouvelle édition en 1700.

Dictionaire mathématique, ou idée générale des mathématiques, à Paris en 1691. *in-4°*.

Méthode générale pour tracer des cadrans sur toute sorte de plans, à Paris en 1673. *in-12*. réimprimée avec des augmentations en 1685. aussi *in-12*.

Cours de mathématiques, qui comprend toutes les parties de cette science les plus utiles & les plus nécessaires, à Paris en 1693. 5. vol. *in-8°*. Cet ouvrage contient une introduction aux mathématiques, la *géométrie élémentaire, l'arithmétique, la trigonométrie & les tables des sinus, la géométrie pratique, la mécanique, la perspective, la géographie, la gnomonique.*

Récréations mathématiques & physiques, qui contiennnent plusieurs problêmes utiles & agréables d'arithmétique, de géometrie, d'optique, de gnomonique, de cosmographie, de mécanique, de pyrotechnie, & de physique, avec un traité des horloges élémentaires, à Paris en 1694. *in-8°*. deux vol. nouvelle édition augmentee, à Paris en 1724. en 4. volumes *in-8°*.

Nouvelle trigonométrie, où l'on trouve la maniere de calculer toutes sortes de triangles rectilignes, sans les tables & avec les tables des sinus, &c. à Paris en 1699. *in 12*.

Traité des lignes au premier genre, les lieux géométriques, & la construction des équations, à Paris en 1687. *in-4°*.

Méthode facile pour arpenter ou mesurer toute sorte de superficies, & pour toiser exactement la maçonnerie, les vuidanges des terres, & tous les autres corps, avec le toisé du bois de charpente, & un traité de la séparation des terres, à Paris en 1699. *in-12*. Nouvelle édition au même lieu corrigée en 1725.

Nouveaux élémens d'Algébre, ou principes généraux pour résoudre toute sorte de problêmes de mathématiques, à Amsterdam en 1702. *in-4°*. M. de Leibnitz faisoit beaucoup de cas de cet ouvrage, où M. Ozanam fait revivre une partie des principes de Viete, qui méritoient de n'être point oubliés, dit M. de Leibnitz.

Traité de la fortification, contenant les méthodes anciennes & modernes, pour la construction & défense des places, & la maniere de les attaquer, à Paris, en 1694. *in-8°*.

La perspective théorique & pratique, où l'on enseigne la maniere de mettre toute sorte d'objets en perspective, & d'en représenter les ombres causées par le soleil ou par une petite lumiere, à Paris en 1711. *in-8°*.

La géographie & cosmographie qui traite de la sphere, de corps célestes, des differens systêmes du monde, du globe & de ses usages, à Paris en 1711. *in 8°*.

M. Ozanam a donné de plus dans les Journaux des sçavans de Paris, 1. Demonstration de ce théoreme; Que la somme ou la différence de deux quarrés-quarrés ne peut être un quarré-quarré, *Journal du 20. de Mai 1680*. 2. Réponse à un problême proposé par M. Comiers, *Journal du 17. de Novembre 1681*. 3. Demonstration d'un problême touchant les racines fausses imaginaires, *Journal des 2. & 9. d'Avril 1685*. 4. Méthode pour trouver en nombres la racine cubique, & la racine superfolide d'un Binome, quand il y en a une, *Journal du 6. d'Avril 1681*.

Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés à Trévoux, il a donné une réponse aux principaux articles qui sont dans le vingt-troisiéme Journal de Paris de l'an 1703. touchant la premiere partie de son algébre, *Décembre 1703*.

Il a encore donné une édition des élémens d'Euclide par le pere Dechalles, Jesuite, augmentée & corrigée, à Paris en 1709. & 1720. *in-12*. La géométrie pratique du sieur Boulanger, augmentée de plusieurs notes, & d'un traité de l'arithmétique, &c. à Paris en 1691. *in-12*. & un traité de la sphere du monde, par le même, revû, corrigé & augmenté par l'éditeur, à Paris, *in-12*.

* Eloge de M. Ozanam par M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'académie des sciences pour l'année 1717*. Le Journal intitulé, *Europe sçavante*, par MM. de Pouilly, freres, M. de Thémiseuil de Saint Hyacinte, & autres, *tome second*. *Mémoires* du pere Niceron, *tomes VI. & X. seconde partie*. *Liste chronologique & alphabetique des membres de l'académie des sciences de Paris*, in-4°. dressée par M. Godin, &c.

P.

P.

PAAS (Crispin) habile graveur, nâquit à Cologne. Il fut disciple de Cornhard, & grava toutes les histoires de la Bible, & un grand nombre de sujets tirés de la fable. Sa fille *Magdelene*, & ses deux fils *Simon* & *Crispin*, ont aussi excellé dans le burin. Le pere ayant été appellé par le roi de Danemark, demeura dans ce royaume jusqu'à sa mort, arrivée vers le commencement du dix-septiéme siécle. Sandrart en parle avec éloge dans son Académie de Peinture, *page 356*. &c.

PAATS (Adrien van) *Voyez* PAETS.

PAAW (Pierre) en latin *Pavius. Ajoutez à l'article que l'on en a donné dans les éditions de 1725. & de 1732. du Dictionaire historique*, que c'est à ses soins que l'on est redevable des squelettes qui se voient dans l'amphithéatre anatomique de Leyde, dont il a eu le premier la surintendance, qu'il a remplie pendant 22 ans, aussi bien que du bon ordre qui se trouve dans le jardin des plantes dont il a eu la direction. Il en a donné un catalogue, sous le titre de *Hortus publicus Academiæ Lugduno-Batavæ*, à Leyde en 1603. *in-8°.* mais le nombre en a été bien augmenté depuis, comme on peut le voir dans les autres catalogues qu'en ont donné Vorstius, Herman, &c. Everard Vorstius prononça l'oraison funèbre de ce sçavant en 1617. l'année même de sa mort. Elle est en Latin, & a été imprimée à Leyde *in-4°*. il faut la consulter pour sçavoir tout ce qui regarde Paaw & ses ouvrages dont le Pere Niceron Barnabite, a aussi donné une liste dans le tome XII. de ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*.

PACÆUS ou PAZ (Richard) doyen de saint Paul de Londres, étoit issu d'une famille noble en Angleterre. Il avoit beaucoup de goût pour la litterature, & son merite lui acquit des amis illustres. Thomas Morus chancelier d'Angleterre, le sçavant Erasme, Reginaldus Polus, & plusieurs autres eurent avec lui une liaison étroite. Henri VIII. l'employa dans des affaires importantes en Suisse, à Venise, à Rome & ailleurs. On prétend que le cardinal Wolsey, sur le compte duquel au reste l'on a bien mis des injustices dont il n'est pas toujours difficile de le justifier, envieux de son crédit, travailla à le mettre mal dans l'esprit de Henri VIII. & qu'il y réussit. On ajoute que Pacæus touché de cette injustice jusqu'à l'excès, en perdit l'esprit. Il mourut en 1532. & non en 1432. *comme le disent les Editeurs du Dictionaire historique imprimé* à Basle, *qui ont donné cet article comme nouveau, quoiqu'il soit déja dans les éditions du Dictionaire du* Moreri *faites à Paris en 1725. & en 1732. au mot* PACZ, *& qu'ils l'ayent repeté eux-mêmes audit mot. Nous le redonnons ici à cause des fautes qu'on y a faites dans ces éditions, & que les Editeurs de* Basle *n'ont pas évitées.* Pacæus a composé plusieurs ouvrages où l'on trouve beaucoup d'esprit & de bon sens; entr'autres *de lapsu hebraicorum interpretum: de fructu scientiarum epistola: præfamen in Ecclesiasten recognitum & collatum cum 70. interpretum, &c.* Humfroi Hody dans son troisiéme livre des textes originaux des Bibles, prétend que cet ouvrage est le même que le premier. Pacæus possédoit bien l'hebreu, le grec & le latin. Erasme en parle avec éloge dans ses lettres.

PACART (George) ministre Protestant, florissoit dans le seiziéme siécle. M. Bayle croit qu'il étoit ministre à la Rochefoucault en 1574. lorsqu'il dédia sa Théologie naturelle au comte de ce nom. Cet ouvrage fut imprimé à la Rochelle *in-8°*. en 1579. N'étant encore que manuscrit, il procura la liberté à son auteur que l'on avoit fait prisonnier à Grenoble à cause de ses sentimens. Une copie de cet ouvrage tomba entre les mains de plusieurs membres du parlement de cette ville, & leur plût tellement qu'ils renvoyerent le prisonnier. Cette théologie naturelle a été réimprimée, augmentée par l'auteur, en 1606. à Niort. On ne trouve point dans cette édition le chapitre de l'Antechrist qui est dans la premiére. Mais en 1604. il avoit publié à Niort un traité particulier sur ce sujet.

PACCORI (Ambroise) diacre du diocèse du Mans, né à Céaucé dans le bas Maine, avec peu de bien & d'une famille assez médiocre, se distingua par sa modestie & par ses talens parmi quatre ou cinq cens écoliers qui étudioient avec lui dans le college établi nouvellement à Céaucé même. Il étudia en philosophie & en théologie à Angers, où il se forma sous les yeux du pieux évêque Henri Arnauld dans le goût de la solide piété & de la science ecclésiastique, par l'étude de l'écriture & des saints peres, qui a fait toujours depuis sa plus chere occupation. Il entra par ordre de ses superieurs dans la clericature, mais on n'a jamais pu le resoudre à monter jusqu'au sacerdoce. Dès l'âge de 23. ans M. de la Vergne de Tressan son évêque le choisit pour gouverner, en qualité de principal, le college de Céaucé, & pour y enseigner en même tems les humanités & la rhetorique. Il n'avoit pas moins d'attention d'inspirer l'amour de la religion à ses écoliers que le goût des bonnes études: il leur faisoit souvent des instructions de piété, & il trouvoit encore du tems pour donner des leçons particulieres à plusieurs jeunes gens qu'il retiroit chez lui. Malgré les peines inséparables de ces exercices, il vivoit pauvrement, austérement même; & jusqu'à sa mort la penitence & la mortification ont fait ses délices. En 1684. la veille du jour de la fête de la Conception de la sainte Vierge, il lui arriva une affaire qui a eu des suites considérables: il fut empoisonné par un écolier de son college, qui mit du verd-de-gris dans sa soupe: heureusement que M. Paccori s'en apperçut assez-tôt pour lui sauver la vie; mais sa santé en a toujours souffert. Sa moderation lui interdit tout éclat: cependant le fait n'ayant pu être ignoré, plusieurs écoliers furent arrêtés & mis en prison malgré lui. M. le chancelier le Tellier informé de cette affaire, ordonna à M. l'official du Mans de faire publier un monitoire pour tâcher de découvrir les auteurs ou les moteurs de cette action. Le monitoire fut donné le dernier de Fevrier 1685. & M. le Tellier obligea M. Paccori de dresser un mémoire pour lui être envoyé sur ce sujet avec tous les éclaircissemens que ce ministre demandoit. Ce mémoire fut envoyé par M. Anjubault principal du college de Mayenne qui avoit écrit à M. le Tellier sur la même affaire, & le dixiéme de Janvier 1685. il y eut un arrêt du Conseil qui commettoit M. le lieutenant criminel du Mans pour connoître de l'affaire. M. Paccori demanda aussi une assemblée de la ville de Mayenne pour justifier sa conduite dans l'éducation de la jeunesse, & il montra lui-même qu'elle n'avoit rien eu que d'irreprehensible par une lettre écrite le 11. de Juillet de la même année 1685. Mais tout étoit assoupi à la fin de la même année. Cependant M. Paccori ne jugea pas à propos de demeurer plus long-tems à Céaucé: il se retira en Anjou, d'où M. de Coislin évêque d'Orleans, le retira pour le faire supérieur de son petit Seminaire qui étoit alors à Meun à quatre lieues au-dessus de cette Ville. Il a exercé cet emploi pendant plus de dix-huit ans, jusqu'à la mort de M. de Coislin, arrivée au commencement de Fevrier 1706. Et pendant cet intervalle il a établi ou contribué à établir un grand nombre d'Ecoles qui ne subsistent plus. Dès que ce prélat fut mort, il se retira à Paris où il a toujours vécu depuis dans une grande retraite & dans une grande penitence. Il y est mort le Dimanche de la Sexagesime douziéme de Fevrier 1730 âgé d'environ 81. ans, & a été enterré à saint Jacques du Haut-pas. Les ouvrages dont il est auteur, sont: *Avis salutaires aux peres & aux meres pour*

bien élever leurs enfans, imprimés plusieurs fois à Orleans; *Entretiens sur la sanctification des Dimanches & des Fêtes*, imprimés aussi plusieurs fois au même lieu: *Regles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions*. Cet ouvrage qui a souvent été réimprimé à Orleans, avoit été fait à l'usage de ce diocèse, & en particulier pour les écoles & le seminaire de Meun, comme on le voit par l'épître dédicatoire qui se trouve au-devant de la sixiéme édition. On l'a aussi réimprimé en Flandres. *Abregé de la Loi nouvelle*, à Paris chez Muguet, *in-18*. réimprimé pour la derniere fois en 1714. *Suite de l'abregé de la Loi nouvelle qui traite de la charité selon S. Paul*, à Paris 1714. *Journée chrétienne où l'on trouve des regles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions*, en 1730. *in-12*. à Paris chez Després. *Devoirs des Vierges chrétiennes tirées de l'Ecriture & des Peres*, *in-18*. à Paris chez Lottin 1727. *Regles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfans*, à Paris chez Després 1726. *in-12*. *De l'honneur qui est dû à Dieu dans ses Mysteres & dans ses Saints, &c.* à Paris en 1726. *in-12*. *Les regrets de l'abus du* Pater, *in-12*. brochure, à Orleans chez Rouzeau. *Vie de Jesus-Christ*, chez le même. *La maniere de faire l'école*, à Paris chez Muguet. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, *in-18*. à Paris chez Després. *Instructions chrétiennes sur les représentations deshonnêtes, les peintures indécentes, &c.* *Regles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage, & dans la conduite d'une famille*, à Paris *in-12*. en 1726. *Instruction chrétienne sur la maniere dont on se doit conduire dans le tems qui précede le Carême, & sur les désordres du carnaval*, *in-18*. à Paris chez Lottin en 1722. Cet ouvrage avoit paru plusieurs années auparavant à Orleans en forme d'entretiens. *Idée de la Religion* avec des figures, à Paris chez Jouenne, *in-12*. On a aussi une édition des *Histoires choisies* de M. Genevaux, prêtre du college de Fortet, que M. Paccori avoit retouchées en quantité d'endroits. On lui doit de plus une nouvelle édition, avec une continuation, des Epitres & Evangiles avec des explications par demandes & par réponses, que M. Perdoux avoit fait imprimer à Orleans chez Rouzeau en 2. vol. *in-12*. L'édition de M. Paccori forme quatre gros volumes *in-12* à Paris chez Jean Mariette en 1727. Enfin il avoit achevé deux autres écrits. Le premier qui est considerable, est un traité des devoirs des ecclésiastiques; ce manuscrit étoit entre les mains de M. d'Arnaudin qui l'avoit approuvé, lorsque ce docteur est mort, & il ne s'est point retrouvé. Le second est une instruction sur le chapelet, qui est entre les mains d'un libraire de Paris. * *Mémoires du tems.*

PACHECO (Juan de) marquis de Villena, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, étoit fils d'Alphonse Telles Giron seigneur de Belmonte, & nâquit en 1610. Il fut envoyé dans sa premiere jeunesse à la cour de Jean II. roi de Castille qui le mit auprès de l'infant de Castille son fils, qui fut depuis roi de Castille sous le nom de Henri IV. & dont Pacheco devint le favori, lorsque ce prince fut monté sur le trône en 1454 L'autorité de Pacheco fut telle alors, qu'avec Alphonse de Fonseca archevêque de Seville, il disposa presque de tout selon ses désirs tant au dehors qu'au dedans du royaume. Jean II. l'avoit déja nommé marquis de Villena, & avoit fait son frere dom Pedro Giron, grand-maître de Calatrava, mais Henri IV. combla le premier de faveurs encore plus grandes. Cependant Pacheco le paya d'ingratitude, & Louis XI. roi de France trouva moyen de le corrompre en lui assignant une pension de 12000. écus pour le faire consentir en 1463. à plusieurs articles fort préjudiciables à son maître au sujet de la Catalogne, sur laquelle il s'étoit élevé quelque difficulté entre le roi de Castille & Jean I. roi de Navarre. Henri IV. ayant été informé que Pacheco avoit mal agi pour favoriser Louis XI. qui avoit été nommé arbitre de ce differend, lui en fit des reproches: mais au lieu de reconnoître sa faute, il chercha à faire de nouvelles peines à Henri, jusqu'à vouloir le faire enlever de son Palais, & mettre sur le trône en sa place le prince Alphonse, frere de ce roi, sous pretexte que celui-ci étoit impuissant. N'ayant pu réussir à l'enlevement qu'il projettoit, en 1465. il fit proclamer à Avila, roi de Castille le prince Alphonse, après avoir déclaré, avec des cérémonies injurieuses, Henri IV. dechu de la couronne. En 1467. il se fit nommer à Occana grand-maître de l'ordre de S. Jacques; & il sçut si bien conduire cette intrigue, que Henri & le pape même y consentirent. Cependant le prince Alphonse, qui n'avoit été roi que de nom, mourut, & le bruit courut que Pacheco lui-même l'avoit fait empoisonner. Quoi qu'il en soit, après cette mort, ce ministre infidelle se reconcilia avec son légitime souverain, à qui il persuada dans la même année de déclarer sa sœur Isabelle son heritiere, & d'exclure la princesse Jeanne qui passoit pour sa fille, mais que l'on sçavoit que la reine sa femme avoit eue de Bertrand de la Cueva. Le but de Pacheco étoit que l'infante Isabelle épouseroit Alphonse V. roi de Portugal: mais il fut trompé; Isabelle épousa secrettement Ferdinand prince hereditaire d'Arragon; ce qui irrita tellement l'ambitieux Pacheco, qu'il fit changer de resolution à Henri IV. au préjudice de sa sœur, & qu'il détermina ce prince à déclarer la princesse Jeanne son heritiere. Fier de cet ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son prince, il se servit de son crédit pour se faire remettre & à ses créatures plusieurs villes, châteaux & autres places dont il s'empara, ou par ruse, ou par force. Ce fut au milieu, & dans l'exercice actuel de ces injustices, qu'il mourut d'un abscès dans le gosier à Sancta-Crux de la Sierra en 1473. Ce qui est étonnant, c'est que Henri IV. qui avoit tant de fois reconnu ses malversations, & de qui il avoit reçu tant de marques d'ingratitude, le regreta beaucoup, & le fit enterrer avec pompe dans le couvent de S. Jerôme à Parral de Segovia. Pacheco avoit épousé en premieres noces *Marie* Portocarrero qui mourut d'un cancer à Segovie en 1471. & en secondes noces, la fille de *Pierre Fernandés* de Velasco, comte de Haro, à qui il procura bientôt après la charge de connétable. Il eut du premier lit plusieurs enfans, entr'autres, *Diego*, à qui il céda de son vivant le marquisat de Villena. *Voyez* GIRON & VILLENA.

PACHIMERE (George) *Ajoutez à son article de l'édition du Dictionaire de* 1725. que cet ancien historien Grec étoit aussi poëte, & qu'il a composé des vers grecs que l'on estimoit peu, & qui n'ont point encore été imprimés. Leo Allatius dit, que ce seroit un gain de les perdre.

PACICHELLUS (J. B.) qui a écrit plusieurs ouvrages en latin sur différentes parties du corps, *dont on parle dans le Dictionaire historique. Ajoutez aux éditions de* 1725. *& de* 1732. *que* son nom de Baptême étoit Jean-Baptiste.

PACIUS (Julius) *Dans le Dictionaire historique, éditions de* 1725. *&* 1732. *il est dit que* ce celebre jurisconsulte eut pour disciple à Montpellier le celebre Peiresc: *ajoutez qu'*il l'eut aussi pour pensionnaire. Peiresc âgé pour lors de 21. ans & six mois, fut attiré à Montpellier par la réputation de Pacius; il arriva dans cette ville vers le commencement de Juillet 1602. & se mit en pension chez ce professeur. Il y prit ses leçons jusqu'au mois de Novembre de la même année qu'il revint à Aix avec Pacius qui l'accompagna: & après y être demeuré peu de tems, ils s'en retournerent ensemble à Montpellier. Chemin faisant, il visiterent Nismes, Orange & plusieurs villes; & Pacius qui n'étoit guère moins habile physicien que jurisconsulte, se servoit de tout ce qui attiroit l'attention de son disciple, pour lui expliquer les merveilles de la nature. Lorsqu'ils furent de retour à Montpellier, M. de Peiresc continua sous Pacius l'étude du droit jusqu'à la fin de 1603. qu'il revint de nouveau à Aix. Il emmena encore Pacius avec lui; mais dans le dessein de lui faire donner dans cette ville, dont on travailloit pour-lors à rétablir l'Université, la premiere chaire de droit. Il esperoit par-là faire fleurir cette nouvelle académie, & engager d'ailleurs Pacius à renoncer aux erreurs des Protestans, pour embrasser la Religion Catholique. Mais Pacius resta peu à Aix, & ne se convertit point. *Ajoutez encore*, que M. de Peiresc alla de nouveau en 1604. à

Montpellier pour tenter encore d'en faire abandonner le séjour à Pacius, & l'engager à preférer celui d'Aix ; mais ce second voyage fut aussi inutile. * *Voyez* la vie de M. de Peiresc écrite en latin par Gassendi, dans l'édition de la Haye 1655. *in* 4°. depuis la page 33. jusqu'à la 40. & page 43.

PACUVIUS (Marcus) poëte tragique, &c. *Ajoutez à son article rapporté dans ce Dictionaire, qu*'il composa pour lui-même l'épitaphe suivante rapportée par Aulugelle dans ses nuits attiques, L. 1.

Adolescens tametsi properas, hoc te saxum rogat
Ut aspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt Poëtæ PACUVII *sita Marci*
Ossa, hoc volebam, nescius noscet. Vale.

M. Baillet dans ses jugemens des Sçavans, dit que selon S. Jerôme, Pacuvius étoit fils d'une fille d'Ennius ; mais Scaliger dans son édition de la chronique d'Eusebe traduite par S. Jerôme, a supprimé ces mots, *Ennii Poëtæ ex filia nepos*, comme suspects de faux. Les poësies de Pacuvius se trouvent dans le *Corpus Poetarum Latinorum. Voyez le reste de ce qui le regarde dans le Dictionaire historique*

PADILLA (Jean de) *Dans cet article du Dictionaire historique de l'edition de* 1725. *il est dit que* ce fut sa femme qui l'engagea à entrer dans la revolte contre Charles-Quint, dont il fut un des chefs. *Mais cela n'est nullement certain, & les lettres de Guevara, où il est parlé au long de cette revolte, ne le disent point.*

PAETS ou PAATS (Adrien van) grand républicain du dix-septiéme siécle, fondateur de l'*Ecole illustre* de Roterdam en faveur de M. Jurieu & de M. Bayle, étoit, selon ce dernier, grand théologien, grand jurisconsulte, grand politique & grand philosophe. Il concevoit les choses fort heureusement, & il les approfondissoit d'une maniere surprenante. „ Jamais homme, continue le même, ne raisonna plus fortement, ni ne donna un tour „ plus majestueux à ce qu'il avoit à dire Mais il étoit né „ pour de plus grandes occupations que pour celles d'être „ auteur. L'ambassade extraordinaire d'Espagne qu'il soutint si avantageusement pour sa Patrie consternée des grands progrès de la France, a fait connoître ce qu'il pouvoit dans les affaires d'Etat. Cependant il a été aussi auteur, & on lui doit certainement la Lettre latine qui parut *in*-4°. à Roterdam en 1685. *sur les derniers troubles d'Angleterre, où il est parlé de la tolerance de ceux qui ne suivent pas la Religion dominante.* Cette Lettre a paru aussi *in*-12. en françois & en flamand. On trouve plusieurs autres lettres de M. Paëts dans le recueil des *Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ*, imprimé d'abord *in*-4°. & réimprimé *in folio*, à Amsterdam en l'année 1684. ce sont de beaux monumens de son éloquence & de son esprit. Il est mort le 8. du mois d'Octobre 1685. ayant à peine atteint 55. ans. * Voyez *les nouvelles de la Répub. des lettres par* Bayle, *Octobre* 1685. 2. *art. & les lettres* du même, *tit.* 1. *pag.* 307. *& tom.* 2. *pag.* 543. *dans l'édition de* M. des Maiseaux.

PAGAN, (Pierre) poëte distingué dans le seiziéme siécle, nâquit à Wanfrid dans la Hesse. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & marqua de bonne heure beaucoup de goût & de facilité pour la poësie. Il reçut le dégré de bachelier en philosophie le 14. de Mars 1550. & l'empereur Ferdinand le fit couronner poëte. Il joignit à l'étude de la poësie, celle de l'histoire qu'il poussa fort loin. Il fut chargé de professer l'une & l'autre, dans l'Université de Marpourg. Il étoit d'une humeur enjouée, & ses poësies se ressentent de ce caractere. Il mourut à Wanfrid, sans avoir été marié, le 29. de Mai 1576. Outre plusieurs piéces particulieres de poësie, il a laissé *Historia tergeminorum Romanorum & Albanorum Fratrum*, en vers : c'est l'histoire des trois Horaces & des trois Curiaces ; *Praxis metrica*, *&c.* Ses poësies sont au 5. tome des délices des poëtes Allemands. M Baillet, qui en parle dans ses *jugemens des sçavans*, tome 4. de l'édition de 1722. *in*-4°. s'étonne de l'enjouement qui se trouve dans ses poësies, comme étant contraire, dit-il, au caractere de l'esprit des peuples Septentrionaux. Sa surprise n'est pas assurément bien fondée ; il n'y a pas de pays d'où il nous soit venu plus de livres de plaisanterie que de la haute & basse Allemagne, comme l'a remarqué M. de la Monnoie, qui en rapporte une liste dans ses remarques sur cet endroit de M. Baillet.

PAGAN. (Blaise-François comte de) *On n'a point marqué le lieu de sa naissance dans les éditions du Dictionaire historique de* 1725. *& de* 1732. Il nâquit à Pernes, bourg près de Marseille en Provence. *Ajoutez aussi qu*'il en est parlé fort avantageusement dans la vie de Jean-Baptiste Morin, docteur en médecine, & professeur royal en Mathematiques à Paris, écrite en françois, & imprimée *in*-18. en 1660. M. le comte de Pagan, dit-on, page 30. à qui la science se trouve unie avec la noblesse, a toujours conservé beaucoup d'inclination pour lui (c'est-à-dire pour Jean-Baptiste Morin) depuis qu'il prit sa connoissance chez M. le duc de Luxembourg son proche parent.

PAGEAU, célebre Avocat, &c. *Ajoutez à son article rapporté dans ce Dictionaire que* son nom de baptême étoit René, *& qu*'il mourut le 7. de Juillet 1683.

PAGEUS (Guillaume) sçavant Anglois fut fait associé du College de toutes les Ames à Oxfort en 1619. & élu en 1624. on lui donna une chaire de Theologie dans la même Université. Il sçavoit beaucoup les Peres Grecs, passoit pour habile prédicateur, & pour bon controversiste. Il mourut le 24. de Fevrier de l'an 1663. On a de lui plusieurs ouvrages : l'un où il prend la défense de l'usage de mettre le genou en terre lorsqu'on prononce le nom de Jesus : cet écrit a été imprimé à Oxfort en 1631. Un autre où il attaque le traité de Jean Hales touchant l'heresie & le schisme imprimé au même lieu en 1641. & une traduction du livre de l'imitation de J. C. en anglois, en 1639. Il y a mis une préface pour exhorter, à ce qu'il appelle la paix ecclésiastique, c'est-à-dire proprement, à la tolerance. * Voyez Freher, dans son theatre des hommes illustres, & Wood dans son *Athenæ Oxonienses.*

PAGI. (Antoine) *Ajoutez à ce qui en est dit dans ce Dictionaire, qu*'il fut quatre fois provincial des Cordeliers dont il avoit embrassé l'ordre ; *que* le premier tome de sa critique des annales de Baronius, fut dédié au Clergé qui assigna une pension à l'auteur ; *que* l'édition complette de ce grand ouvrage qui est en quatre volumes *in-folio* parut après sa mort à Anvers, ou plutôt à Genéve en 1705. par les soins de son neveu le Pere FRANÇOIS Pagi du même ordre ; *que* cette critique va jusqu'à l'an 1198. où finit Baronius ; *que* feu M. l'Abbé de Longuerue a extrêmement aidé l'auteur dans ce grand ouvrage, & que son éloge qui est à la tête de l'édition de Genéve est de ce sçavant abbé. *Voyez* LONGUERUE. *Ajoutez encore que* l'abregé chronologique & critique de l'histoire des papes qu'on lui donne *dans le Dictionaire historique* de 1725. est de son neveu le P. FRANÇOIS Pagi. *Mais si on lui ôte cet ouvrage, il faut lui ajouter* l'édition des sermons de S. Antoine de Pade en latin en 1685. à Avignon ; deux réponses aux critiques de sa dissertation latine sur les Consulats, l'une dans cette édition des sermons de S. Antoine de Pade ; l'autre dans le journal des sçavans du 11. de Novembre 1686. Dans le mercure de France 1725. au mois de Décembre, on a imprimé une lettre françoise qu'il avoit écrite d'Aix le 2. Juin 1684. à M. Rigord sur une conversation qu'il avoit eue en 1664. chez M. l'abbé Durand, aumônier de la reine, mere de Louis XIV, homme habile, avec M. de Launoy, sur la croyance des Provençaux, au sujet de la Magdelene.

PAGI (François) neveu d'Antoine, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est déja dit dans le Moreri.* François Pagi étoit né à Lambesc le 7. de Septembre 1654. Il étudia d'abord à Toulon chez les Peres de l'Oratoire, & y fit de si grands progrès dans les belles lettres, que son oncle le fit venir auprès de lui à Aix où il demeuroit alors. François entra peu de tems après dans le même ordre & il y professa la philosophie en differentes maisons. Revenu à Aix, comme il le désiroit, il se remit avec une nou-

velle ardeur à l'étude de l'histoire qu'il avoit déja commencée : & il se vit en peu de tems en état de soulager son oncle dans la critique des annales de Baronius qu'il avoit entreprise ; & il eut soin d'en faire part au public après la mort de son oncle, qui n'avoit pu faire imprimer de son vivant que le premier volume, *comme on l'a dit dans l'article precédent*. Il forma ensuite le dessein d'un autre ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Breviarium historico-chronologico-criticum illustriora Pontificum Romanorum gesta, Conciliorum generalium acta, &c. complectens*. Il y en a quatre vol. dont le premier & le second parurent en 1717. le troisiéme en 1718. & le quatriéme après sa mort en 1727. par les soins du pere Antoine Pagi II. du nom, son neveu. Cet ouvrage est *in-4°*. l'auteur s'y montre zelé pour les opinions ultramontaines. Il est mort le 21. de Janvier 1721. âgé de 66. ans. Il avoit passé par les principales charges de son ordre.

PAIGE (Jean le) docteur de Sorbonne, chanoine régulier de l'ordre de Premontré, & Syndic dudit ordre, fit imprimer à Paris en 1633. *in-folio*, *la Bibliotheque de Prémontré*, en latin. Son premier livre est un ample commentaire du texte de Jacques de Vitry, cardinal, qui dans son histoire occidentale parle au long de S. Norbert, de son ordre, de ses observances & de ses progrès. Le P. le Paige n'a rien oublié de ce qu'il a cru pouvoir illustrer son ordre : cependant cet ouvrage n'est pas fort estimé, & l'on n'y trouve qu'un assez petit nombre de piéces importantes. L'auteur avoit néanmoins du goût, de l'érudition, & même assez de critique pour son tems. Les intrigues qu'il eut avec le cardinal de Richelieu, pour faire cette éminence abbé de Prémontré, le brouillerent avec son ordre. Quelques autres avantures acheverent de lui faire perdre son crédit ; & dans ses disgraces, toute sa ressource fut d'accepter la cure de Nanteuil près de Paris, où il mourut vers l'an 1650.

PAIGE (Jean le) fut d'abord avocat, & ensuite maître des comptes de Barrois, & mourut en 1712. Il est auteur d'un commentaire sur la coutume de Bar. Il a composé aussi une *Dissertation historique*, où il prouve que *les comtes & ducs de Bar ont été reconnus souverains, & que le ressort au parlement n'a été établi paisiblement dans la mouvance que par les concordats*. Il y refute un Mémoire, où l'on avoit établi le contraire. L'un & l'autre sont manuscrits.

PAJON (Claude) né en 1626. à Romorentin où son pere étoit élu, fut élevé dans la religion Protestante où sa famille étoit engagée, & dans laquelle il est mort. Il fit une partie de ses études dans sa patrie, & alla les achever à Saumur, où ceux de sa secte étoient alors en grand crédit. Il n'avoit guère que 24. ans, lorsqu'on le jugea capable de remplir un poste de ministre à Marchenoir dans le Dunois ; & ce fut pendant qu'il y exerçoit ses fonctions, que Jurieu qui étoit alors ministre à Mer, eut une dispute avec le ministre Buissot au sujet de la réunion du Christianisme. Buissot avoit écrit sur ce sujet : ses principes déplurent beaucoup à Jurieu, qui n'étoit rien moins que Tolérant ; il voulut les réfuter dans une lettre qu'il avoit dessein d'adresser à M. Pajon. Mais celui-ci n'ayant pas voulu même prendre cette petite part à cette dispute, Jurieu s'en fâcha, & commença dès-lors à être opposé à M. Pajon. Les principes que celui-ci avança le 3. de Mai 1665. dans un sermon qu'il prêcha à Saumur sur ces paroles de la seconde épitre de S. Paul aux Corinthiens : *Or le Seigneur est cet esprit-là ; & là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté*, acheverent d'aigrir Jurieu. Ce sermon qui avoit été prononcé devant le synode d'Anjou, où M. Pajon avoit été député de sa province pour l'élection d'un professeur en théologie, a été imprimé à Saumur en 1666. *in-12*. & la même année il fut appellé lui-même à une chaire de theologie de cette ville. Mais Jurieu & ceux du parti de ce ministre le firent regarder comme un homme dangereux ; & le premier écrivit contre lui avec plus de vivacité que de solidité à son ordinaire. M. Pajon croyoit avec ce ministre le péché originel & la grace efficace ; mais il ne convenoit pas avec lui de la maniere dont le S. Esprit opére la conversion dans le cœur de l'homme. Mais il est faux, comme l'a avancé Jurieu, que M. Pajon, & ceux qu'il appelle ses disciples, enseignassent, *qu'il n'y a ni grace, ni opération de l'esprit, ni même du saint Esprit, au moins subsistant comme une personne distincte*. La dispute s'échauffa néanmoins si fortement, que M. Pajon fut cité au synode d'Anjou tenu en 1667. pour y rendre compte de sa doctrine : il comparut, disputa contre ses adversaires pendant plusieurs séances, & fut renvoyé absous, avec la liberté de continuer son emploi. Cependant ses ennemis étant devenus les plus forts dans la suite, condamnerent sa doctrine vers l'an 1682. & l'académie de Saumur obligea les étudians qui demandoient des attestations de signer cette condamnation. M. Pajon s'est défendu par plusieurs écrits contre les calomnies ou l'oppression de ses adversaires ; & dans d'autres, il a voulu justifier expressément ses sentimens, qui ont fait donner au parti de ceux qui les suivoient le nom de *Pajonisme*. Cependant, quoique victorieux au synode d'Anjou, comme l'on vit que les Protestans des autres provinces refusoient à cause de lui, d'envoyer leurs enfans à l'académie de Saumur pour y étudier en théologie, on le pria d'accepter la place de ministre d'Orleans lorsqu'elle vint à vaquer, & M. Pajon s'y rendit. Il y succeda à M. Peteaux dont il épousa dans la suite la fille, Esther Peteaux. En 1673. il entreprit de se mesurer avec le célébre M. Nicole, dont il attaqua l'ouvrage des *Préjugés legitimes contre les Calvinistes*. Sa critique parut en trois vol. *in-12*. sous le titre d'*Examen du liv. intitulé*, PRÉJUGÉS, &c. Il mourut à Carré à une demi-lieue d'Orleans, le 27. de Septembre de l'an 1685. âgé de 60. ans, moins quelques mois. Il fut enterré à Orleans dans un cimetiere, qui a changé depuis de destination. Il avoit épousé en premiéres noces Catherine Testard, fille d'un fameux ministre de Blois. Des enfans qu'il a eus de sa seconde femme, & qui sont entrés dans l'église Catholique, il y en a deux qui vivent encore, N. Pajon avocat au parlement depuis 1692. est distingué dans le barreau ; le second est prêtre de la congrégation de l'Oratoire, & curé de Notre-Dame de la Rochelle, homme de beaucoup d'esprit, dont on a même plusieurs piéces de poësie françoise très-spirituelles qui ont été imprimées sans nom d'auteur. C'est lui aussi qui est l'éditeur des ouvrages de M. Papin, son cousin, que l'on a donnés en 3. vol. *in-12*. en 1723. à Paris, & qui a traduit en françois un des écrits de ce recueil que M. Papin n'avoit fait qu'en latin. *Voyez* PAPIN. (Isaac) A l'égard des écrits de M. Pajon le pere, quoiqu'il n'ait rien fait imprimer de son vivant que *ce que nous avons rapporté dans cet article*, il avoit composé beaucoup d'autres ouvrages qui sont entre les mains de sa famille ; sçavoir un Traité du Péché originel: un autre intitulé, *Puissance, & Impuissance*: un troisiéme intitulé, *Pardon* : 4. *De natura Gratiæ efficacis dissertatio* : 5. *Innocence de la doctrine qui nie la Grace immédiate* : 6. Lettre à M. Claude : 7. Considérations sur la nature de la liberté de Dieu, contre les sentimens de M. Descartes : 8. Plusieurs piéces sur la providence, sur le concours immédiat, &c. 9. Etat des questions à disputer : 10. De l'opération de l'esprit de Dieu en la conversion de l'homme : 11. Questions sur le concours immédiat : 12. Lettres sur la Grace universelle : 13. Conférences avec M. Claude : 14. Remarques sur quelques Theses de M. de Beaulieu : 15. Lettres sur le premier péché d'Adam : 16. *An rectè dictum fuerit : Soli Deo salutem nostram atque conversionem, seriò & ex animo optanti, sit laus honor & gloria* : 17. *In responsionem doctissimi viri P. B. ad dissertationem de natura gratiæ efficacis annotationes* : 18. Ecrit latin à M. Varnier : 19. Calvin contre Pighius & S. Augustin : 20. Concordat : 21. De l'ordre qui est entre la justification & la sanctification : 22. *Locorum sacræ Scripturæ explicatio* : 23. Défense du quatriéme article de la Confession de Foi des P. R. contre le P. Maimbourg : 24. Tables des combats de la loi de Dieu contre celle du péché : 25. Mémoire

pour un synode : 26. Lettres à Mrs J. & D. 27. Objections faites au synode de Preuilly, avec la Réponse, & beaucoup d'autres objections de différens Ministres avec les réponses : 28. Considérations sur une Lettre de M. a M. Autres Réponses à Mrs Methe, du Paisy, de la Font, Guitton & de Brais, Tardif, de la Treille : 29. Conference avec M. Gousset : 30. Réponse à M. de Soustelle sur sa conversion : 31. Lettres à Mrs Girard, Tronchin, Jurieu; le Cene sur la signature des actes du synode de Dordrecht ; Mazel sur l'Esprit; Bancelin, Beaulieu sur le renversement de la Morale composé par M. Arnauld, & sur d'autres sujets; Tricot, du Bois, des Coudrais sur les versets 25. & 26. du 8. chapitre de l'Epître aux Romains; Daneau, sur la Grace efficace; Chouet, sur la Grace universelle; de Prés, Claude : 32. Conférence sur les principaux points de la Religion entre M. le marquis de Sourdis & M. de Stenay : 33. Les sentimens de feu M. Testard sur la conversion de l'homme : 34. Plusieurs écrits touchant le Baptême des enfans : 35. Remarques sur un Ecrit de M. Bossuet évêque de Meaux : 36. Idée d'un Traité des alliances de Dieu : 37. Pensées diverses, & autres recueils & lieux communs : 38. Lettres à M. Contart : 39. Analyse sur la Genese : 40. La vérité de la Religion Chrétienne en quatre propositions : 41. *Voluntatis divinæ distinctio* : 42. Principes incontestables : 43. Maniere de trouver le vrai sens de l'Ecriture : 44. Lettres à Mrs Bigot & Rousseau : 45. *Tractatus de Justificatione* : 46. Sommaire de la doctrine du sieur Pajon sur la Grace : 47. Lettres à M. Cl. de MM. Il avoit fait aussi une espéce de journal des principales choses qui l'avoient regardé personnellement. Tous ces écrits montrent combien ce ministre étoit appliqué, & quel a été l'objet principal de ses études. Il possédoit bien les langues grecque & hebraïque. * *Mémoires du tems.*

PAIRIES (Duchés-Pairies) *Corrigez ce qui suit dans l'édition du dictionaire historique de 1725.*

A.

Aubigni érigé en duché-Pairie... en faveur de *Louise-Renée* de Pennencouet de Querroual, *lisez* de Pennencouet de Querouaille.

Aumale... érigé par de nouvelles lettres patentes en 1665. *lisez* en 1695.

C.

Château-Roux... appartient à M. le Prince, *lisez* au duc de Bourbon.

D.

Duras. Il est dit que les lettres d'érection en duché-pairie furent vérifiées en 1689. *c'est une erreur* ; elles ne furent point vérifiées, & Duras fut érigé de nouveau en duché non pairie en Février 1689.

E.

Estrées. Il est dit que cette duché a été éteinte par la mort de *Louis-Armand* duc d'Estrées, &c. *cela n'est pas vrai* : par cette mort cette duché est passée à *Victor-Marie* d'Estrées, maréchal & vice-amiral de France.

N.

Nevers fut 1°. *dit-on*, érigé en comté-pairie par Charles VII. en 1457. puis en duché-pairie par François I. en 1558. *Tout cela manque d'exactitude.* Nevers fut premierement érigé en comté-pairie par Philippe de Valois en 1347. & par Charles VII. en 1459. puis en duché-pairie par François I. en 1598. *Dans le même article on ajoute aussi peu exactement que* ce duché n'est point passé au fils du neveu du cardinal Mazarin : *il est certain au contraire que* le neveu de ce Cardinal étant mort en 1707. le duché de Nevers a passé à son fils, qui a obtenu de nouvelles lettres en 1720. registrées en 1721.

Noirmoutier... le marquisat, *lisez* le marquis.... *Il est dit que* le duc de *Noirmoutier* fut reçu pair en 1705. *il falloit dire au contraire que* les lettres de l'érection de Noirmoutier en duché-pairie, & du transport de ce titre de duché sur la baronnie de Montmirail en Brie, ne furent point registrées.

PAYS-BAS, *même édition de ce Dictionaire, aux citations après les Archevêchés & Evêchés, &c.* Otelius, *lisez* Ortelius. Heuterius, *lisez* Heuterus.

PAYS reconquis. *Il est dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & 1732. que* les François en chasserent les Anglois en 1578. *Ce fut dès 1558.*

PALACIOS. (Paul de) *On a oublié la date de sa mort dans les mêmes éditions* : cette mort arriva en 1582.

PALAFOX de Mendosa (Jean de) évêque d'Angelopolis dans l'Amérique, puis d'Osma dans la Castille vieille, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce prélat dans le Diction. histor. éditions de 1725. & de 1732. que* peu avant sa mort il s'étoit dressé lui-même cette épitaphe : *Hic jacet pulvis & cinis, Joannes Oxoniensis. Rogate pro patre, filii. Obiit anno 1659. Ajoutez aussi à la liste de ses Ouvrages* : Premiere Lettre au Pape du 25. Mai 1647. lorsqu'il envoya deux ecclésiastiques à Rome pour se plaindre des Jesuites. Seconde Lettre au même pape du 8. Janvier 1649. C'est la grande Lettre que ses adversaires ont voulu faire passer pour supposée. Réponse à un Mémorial présenté contre lui au roi d'Espagne par les Jesuites en 1652. & plusieurs autres piéces qui ont été recueillies dans sa Défense pour la dignité épiscopale, qui est le Mémorial dont on parle dans le Dictionaire historique. M. le Roi abbé de Hautefontaine a traduit en françois quelques écrits de ce prélat sur la vie spirituelle. M. Amelot de la Houssaie a traduit les homelies du même sur la passion de Jesus-Christ. Son pasteur de la nuit de Noël imprimé en espagnol à Leon en 1660. a été aussi imprimé à Paris en françois. Son histoire de la conquête de la Chine par les Tartares, imprimée en espagnol à Paris en 1670. fut publiée en françois la même année & au même lieu de la traduction du sieur Collé. *Voyez* ROI (le) abbé de Hautefontaine. M. Arnauld parle souvent de Jean de Palafox dans ses Lettres recueillies en huit volumes *in-12.* mais plus encore dans la morale pratique des Jesuites dont *l'histoire de dom Jean de la Palafox & des différends qu'il a eus avec les Jesuites* fait le quatriéme volume. Cette histoire est composée principalement sur les écrits du prélat, entr'autres sur sa vie composée par lui-même sous le titre de : *Véda interior de un peccador arrepentido*, & non *arrepentetito, comme on l'a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* sur une seconde vie du même, écrite en espagnol par le Pere Antoine Gonzalez de Rosende, de l'ordre des Clercs-Mineurs, imprimée en 1666. sur une troisiéme vie du même, écrite en françois par un Jesuite & imprimée en 1688. M. Arnauld a inséré dans le volume dont on vient de parler plusieurs Lettres du même prélat au pape, traduites en françois.

PALANCO (François) Espagnol, religieux de l'ordre des Minimes établis par S. François de Paule, fut provincial de son ordre en Espagne, & ensuite évêque de Xaca. Il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages que l'on estime, & il est mort dans son diocèse au mois d'Octobre 1720. à l'âge de soixante & trois ans.

PALAPRAT (Jean) seigneur de Bigot, écuyer, doyen des capitouls de Toulouse, de l'académie des jeux floraux de la même ville, secretaire des commandemens de M. le duc de Vendôme, grand-prieur de France, étoit né à Toulouse même au mois de Mai 1650. Le talent qui l'a distingué est celui de la poësie. A peine avoit-il fait ses études dans sa patrie, qu'il remporta plusieurs prix aux jeux floraux, & qu'il se fit rechercher des gens d'esprit dont cette ville a toujours été assez bien pourvue. Il prit d'abord le parti du barreau, & sa naissance sembloit l'y appeller, car il étoit de la famille des Ferrieres si connus dans cette profession. A peine eut-il vingt-cinq ans qu'on le créa capitoul en 1675. & au mois de Fevrier 1684. il fut fait chef de

consistoire, emploi dont il s'acquita avec la droiture de cœur & la liberté d'esprit qui de tout tems ont fait son caractere. Rien ne put l'arrêter à Toulouse : il en sortit trois fois ; d'abord pour faire un voyage à Paris, ensuite pour passer à Rome où la reine Christine de Suede étoit alors : c'étoit au mois de Fevrier 1686. Il fit assidument sa cour à cette reine, mais il ne voulut point s'établir à Rome, & il vint à Paris où il a presque toujours demeuré depuis. M. de Vendôme se l'attacha en 1691. en qualité de sécretaire des commandemens du grand-prieur, & il en fut toujours estimé & chéri d'une maniere particuliere. Dès les premiéres années de son séjour à Paris, Palaprat travailla pour le Théatre, & le recueil de ses piéces en contient huit, & huit discours sur divers sujets, le tout imprimé à Paris en 1711. Presque toutes ces piéces avoient déja paru séparement. L'abbé Brueys de Montpellier a eu beaucoup de part à plusieurs, *sur quoi nous renvoyons à l'article que nous avons donné de cet abbé.* On a encore de Palaprat un petit recueil de poësies diverses, la plupart adressées à M. de Vendôme, & imprimé à Paris en 1710. outre huit comédies qu'il avoit faites en tout ou en partie & qui n'ont point encore été imprimées. Il étoit d'une si grande candeur, qu'elle pouvoit passer dans de certaines rencontres pour une simplicité d'enfant. C'est ce qu'il a marqué lui-même par ces quatre vers qui font partie de l'épitaphe qu'il s'étoit dressé :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qu'il fut dans la machine ronde,
Et je suis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

M. Palaprat est mort à Paris le 23. d'Octobre 1721. âgé de 72. ans. Il est enterré à S. Sulpice. *Voyez* BRUEYS. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois, in fol.* Voyez aussi la *Bibliotheque des Théatres*, par Maupoint, *page 49.*

PALATINS DE POLOGNE. *Dans l'édition du Dictionaire de 1725. on cite* Jean Hebert de Fulstin, *historique de Pologne*, lisez Jean Herburt de Fulstin, *histoire des rois & princes de Pologne*, écrite en latin & traduite en françois.

PALATIUS (Jean) Venitien, docteur & professeur en droit à Venise, plébain de l'église collégiale de sainte Marie, mere du Seigneur, archiprêtre de la Congrégation de Notre-Dame, & chanoine ducal, fut ensuite professeur en droit canon à Padoue, conseiller & historiographe de l'empereur, & mourut vers la fin du XVII. siécle. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, comme : *Monarchia occidentalis à Carolo Magno usque ad Leopoldum I. elogiis exarata, &c.* en 8. volumes *in-fol. Gesta pontificum Romanorum.* Cet ouvrage parut d'abord en quatre volumes *in-fol.* & va jusqu'à Innocent XI. En 1690. l'auteur ajouta un cinquiéme volume, depuis ce pape jusqu'à Alexandre VIII. *Fasti Ducales*, à Venise, *in-4°.* en 1696. Cet ouvrage passe pour le plus exact de tout ce qui est sorti de la plume de Palatius. Il a fait aussi des Commentaires sur les quatre Livres des Institutions ; un Traité de l'empire ou de la souveraineté de la mer Adriatique, une vie de Marc-Antoine Justiniani, doge de Venise, la vie de S. Pierre en italien, & plusieurs autres ouvrages, en la même langue.

PALEARIUS. (Aonius) *Ajoutez pour l'édition de ce Dictionaire de 1725. qu'*outre les ouvrages de cet auteur *dont on y parle*, il a fait encore deux plaidoyers, l'un pour un noble Siennois, qui étoit accusé de malversations. Ce plaidoyer lui fit beaucoup d'honneur. Le second qui étoit sur une matiere délicate, ne lui en fit pas moins, quoiqu'il lui eût causé quelque embarras.

PALENCIA. *Même édition, en parlant des Conciles de* Palencia, *on a mis* Clement VIII. *pour* Clement VII.

PALEOTA (Gabriel) cardinal, &c. *Dans ce Dictionaire, edition de 1725. l'on met* sa naissance en 1324. *au lieu de* 1524. Il mourut âgé de 73. ans, *non de* 75. ans, *comme on le dit. Dans cette même édition & dans celle de 1732. il est dit qu'*entre ses ouvrages (que l'on nomme) il laissa un traité *de bono senectutis.* Il semble par cette façon de s'exprimer, que ce traité ne parut qu'après la mort de l'auteur ; il est sûr cependant qu'il le fit imprimer de son vivant dès 1595. comme on le voit par un long avertissement au lecteur, daté de Rome au mois de Septembre 1595. Dans cet avertissement il fait un éloge magnifique & détaillé du B. Philippe de Neri qu'il propose comme un modéle d'une heureuse vieillesse, mais qui mourut pendant l'impression même de ce traité, dont le frontispice porte qu'il a été imprimé à Anvers en 1598. On trouve beaucoup de solidité, de piété, & même d'érudition dans cet ouvrage, & il est certain qu'il merite d'être lû. Il est divisé en trois parties. Il rapporte dans la premiére ce que les hommes, & principalement les Payens, ont pensé de la vieillesse. La deuxiéme partie fait voir ce qu'un Chrétien en doit penser, & dans la troisiéme il apprend comment on peut la rendre utile. Mais on trouve de plus dans ces trois parties beaucoup de questions incidentes qui appartiennent néanmoins au sujet traité, & qui sont bien discutées.

PALFIN (Jean) chirurgien-juré, anatomiste, & lecteur en chirurgie à Gand sa patrie, s'est beaucoup distingué dans sa profession. Consacré pendant plus de vingt-cinq ans à former des éleves pour la chirurgie, il s'est appliqué avec soin à les instruire par ses leçons publiques & par ses ouvrages plus utiles aux maîtres encore qu'aux commençans. Il est mort à Gand en 1730. dans l'exercice de sa profession & dans un âge avancé. Ses ouvrages sont, 1°. une *Osteologie*, ou description des os en flamand, imprimée à Gand en 1702. & à Leyde en 1724. *in-8°.* avec des figures, & traduite par lui-même en françois, & publiée à Paris *in-12.* en 1731. environ un an après sa mort. Cet ouvrage est un des meilleurs de M Palfin, & il est cité avec éloge par plusieurs medecins & anatomistes habiles, entr'autres Mrs Boerhaave, Albinus, & Heister. 2°. Une *relation de la dissection de deux enfans monstrueux joints ensemble*, avec une description particuliere de quelques vaisseaux du fœtus en 1703. *in-8°.* avec figures à Gand, en flamand. 3°. *Une description des parties de la femme qui servent à la génération, avec le Traité des monstres de Licetus, & une dissertation sur la circulation du sang du fœtus*, contre M. Mery de l'académie des sciences de Paris, en 1708. *in-4°.* en françois avec des figures. Celles du premier traité qui sont estimées, sont tirées d'un livre de Swammerdam intitulé : *Miraculum naturæ sive uteri muliebris fabrica*, à Leyde 1672. & 1717. *in-4°.* 4°. Une *Anatomie du corps humain*, en flamand, *avec des remarques utiles aux chirurgiens dans la pratique de leurs operations*, à Leyde en 1718. *in-8°.* avec figures, & traduite en françois par l'auteur avec des additions & des changemens, à Paris chez Cavelier 1726. 2. vol. *in-8°.* avec figures. M. B. Boudon docteur en medecine en a donné en 1734. à Paris chez Cavelier en 2. vol. *in-8°.* une nouvelle édition revue, corrigée & augmentée, accompagnée de notes dans le premier volume, & refondues dans le second ; le tout par l'éditeur qui y a joint les observations anatomiques & chirurgicales de M. Ruisch, traduites du latin, & celles de M. Brisseau, avec des figures en taille-douce. Comme M. Palfin étoit uni trés-étroitement avec feu M. Devaux célébre chirurgien de S. Côme, à Paris, il a beaucoup profité de ses lumieres, tant pour le fond de ses ouvrages, que pour le style de ceux qu'il a donnés en françois. C'étoit celui qu'il voyoit le plus souvent toutes les fois qu'il venoit à Paris, & il n'entreprenoit rien sans le lui communiquer. M. Heister cite encore dans sa chirurgie p. 688. un Traité de Chirurgie écrit en flamand par M. Palfin. * Voyez l'avis qui est au commencement de la traduction françoise de son *Osteologie*, l'éloge historique de M. Devaux dans les *Mémoires de litter. & d'histoire du P.* Desmolets, *tome 1. part.* ou l'extrait qu'en a fait le P. Niceron Barnabite

dans ses *Mémoires des hommes illustres*, *tome* XII.

PALINGENIUS. (Marcellus) *Ajoutez à ce qu'on a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. qu*'il étoit né à la Stellada dans le territoire de Ferrare sur la rive du Pô au midi ; & que l'on prétend que son vrai nom étoit Pierre Angelo Manzolli dont Marcello Palingenio est l'anagramme. Son poëme intitulé, *Zodiacus vitæ* dont on a donné depuis peu une belle édition en Hollande, a été traduit en françois par M. de la Monnerie, maître paveur, & cette traduction a été imprimée 1°. à la Haye en 1731. en 2. vol. *in-12.* 2°. avec des notes en 1733. Dans sa preface le traducteur reproche au *Dictionaire de Moreri bien des fautes sur le sujet de* PALINGENIUS *qui ne se trouvent point dans l'édition de ce Dictionaire qui a paru dès le commencement de 1732. Ajoutez aux citations de l'édition du même Dictionaire de 1725.* une lettre de M. Facciolati de Padoue, à M. Heumann en 1725. On y apprend quelques particularités sur Palingenius.

PALLADIUS, surnommé le *Sophiste* ou le *Jatrosophiste*, fut élevé à Alexandrie, comme il semble l'insinuer lui-même. C'étoit un medecin Grec fort habile. Les uns le font vivre l'an 126. de Jesus-Christ. Les autres, après Galien, au commencement du III. siécle, & cette derniere opinion paroît la plus vraie. Cet auteur a fait des commentaires sur le livre d'Hypocrate touchant les fractures ; mais nous ne les avons pas entiers. Il a fait aussi un traité des fiévres & plusieurs autres que l'on a quelquefois attribués à d'autres medecins, particuliérement à Etienne & à Theophile. * Vander-Linden, *de scriptis medicis.* Freind. *Hist. de la med. 1. partie.*

PALLAVICINI. (Ferrante) *Dans les éditions du Dictionaire historique de 1725. & de 1732. on lui attribue* l'écrit italien intitulé le *Divorce celeste.* M. de la Monnoie dans ses notes sur les opuscules de M. Colomiés donnés par Jean Albert Fabricius, que l'on trouve aussi à la fin de la *Bibliotheque choisie*, du même Colomiés donnée en 1731. dit le contraire. „ Vossius, dit ce sçavant, & tous ceux qui croient que Pallavicin est auteur du *Divorce celeste*, se trompent bien fort. Sa vie „ qu'on voit au-devant de ses ouvrages fait connoître „ que c'est une erreur. Rien n'est plus opposé que le genie & le style de cet ouvrage au genie & au style de „ Pallavicin, & il est certain que ce ne fut point cette „ composition qui fut la cause de sa mort. „ La vie de Pallavicin dont parle M. de la Monnoie se trouve à la tête du recueil des ouvrages permis de cet auteur imprimé en 1655. en quatre vol. *in-24.* En 1673. on publia ses ouvrages choisis *in-12.* en Hollande sous le titre de *Villefranche*. Dès 1646. on avoit imprimé de lui un autre écrit italien sous le titre du *Courier devalisé* sous le nom supposé de *Ginifacio Spironcini.*

PALLAVICINI (Sforce) Jesuite. *Dans cet article, édit. du Dictionaire de 1725. on cite mal* les poësies du pape Alexandre VII. qui n'étoit d'abord que le cardinal Fabio Chigi ; elles ne sont point intitulées : *Carmina Philomathis* : mais *Philomathi musæ juveniles.* Dans le même article, il faut ajouter que c'est M. le Noir, théologal de Sées qui est auteur de l'écrit intitulé : *Le nouvel Evangile du cardinal Pallavicin.* Cet écrit a été imprimé *in-4°.* & *in-12.*

PALLIUM. *Ajoutez à cet article qu'on peut encore consulter sur cette matiere*, le P. Bralion de l'Oratoire dans son *Pallium Archiepiscopale*, & dom Thierri Ruinart, Benedictin de la congrégation de S. Maur dans sa *Dissertatio Historica de Pallio Archiepiscopali* dans le 2. tome des Oeuvres posthumes du P. Mabillon & de lui.

PALMER. (Thomas) *Dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire on met* sa mort en 1321. elle n'arriva qu'en 1421.

PALMIER. (Matthieu) *Ajoutez ce qui suit dans son article pour l'édition du Dictionaire historique de 1725.* Son poëme *Città* (pour *Citta*) *di vita* en trois livres, qui n'a point été imprimé, lui attira quelques affaires, parce qu'il y enseigna cette opinion bizarre & contraire à la verité que nos ames sont les Anges qui dans la revolte de Lucifer ne voulurent s'attacher ni à Dieu, ni à lui ; & que Dieu pour les punir les relegua dans des corps ; afin qu'ils pussent être sauvés ou damnés selon la conduite qu'ils meneroient dans ce monde. Ce poëme fut condamné à être brulé. Palmier mourut en 1475. dans sa soixante-dixiéme année. Sa vie de Nicolas Acciaioli grand sénéchal de la Pouille a paru en Italien à Florence en 1588. *in-8°.* Palmier l'avoit composée en latin. Le P. Niceron dans ses *Mémoires tome XI.* imprimés en 1730. dit qu'elle n'a jamais paru en cette langue : il s'est trompé ; M. Muratori l'avoit donnée en latin pour la premiere fois dès 1728. dans le tome XIII. de ses *Scriptores rerum Italicarum.*

PALMIER. (Matthias) *Ajoutez ce qui suit aux éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* L'histoire de Florence composée par cet auteur commence à l'an 1450. & finit à 1481. inclusivement. On lui donne communément la traduction du grec en latin de l'histoire d'Aristée des septante interprétes. Il y en a cependant qui attribuent cette traduction à un autre Palmier qui étoit de Vicenze.

PALU (la) Maison. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. on a mis*, Toussia, *pour* Tossia ; Lurieux *pour* Luyrieux ; Mailli *pour* Meilly. *Ajoutez aussi que* le comte de Bouligneux se nommoit *Louis* de la Palu, & qu'il fut tué au siége de la Verue le 14. de Decembre 1704.

PALUZZI ou PAULUZZI. *Même édition : ajoutez que* Paluzzo Paluzzi fut fait cardinal en 1664. & qu'il mourut en 1698.

PAMFILI ou PAMPHILI (Benoît) cardinal de la sainte église Romaine, premier diacre du titre de sainte Marie *in via lata*, archiprêtre de la basilique de S. Jean de Latran, grand-prieur de Rome, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, préfet de la signature des Graces, bibliothecaire de la sainte église de Rome, protecteur de l'ordre de Cîteaux, du collége Clementin, &c. petit neveu du pape Innocent X. & fils de CAMILLE Pamfili, & d'*Olimpe* Aldobrandini, princesse de Rossano, étoit né le 25. Avril 1653. Etant grand-prieur de Rome, il fut élevé au cardinalat par le pape Innocent XI. le premier Septembre 1681. depuis il fut déclaré légat de Bologne, le 23. Août 1690. protecteur de l'hôpital de la Trinité des pelerins au mois de Juin 1698. & archiprêtre successivement des basiliques de sainte Marie-majeure, & de S. Jean de Latran, ayant pris possession de cette derniere le 26. Avril 1699. Il succeda au mois de Février 1704. au sçavant cardinal Noris dans la charge de bibliothecaire du Vatican, & il mourut à Rome sur le midi, le 22. Mars 1730. âgé de 76. ans, 10. mois, & 27. jours, ayant 48. ans, 6. mois, & 21. jours de cardinalat, & étant derniere créature du pape Innocent XI. Son corps fut porté le 23. au soir à l'église de sainte Agnès dans la place Navone, qui est du patronage de la maison Pamfili, où ses funérailles furent célebrées le 24. dans la matinée, ensuite desquelles il fut inhumé le soir.

PANCIROLLE. (Gui) *Ajoutez à son article qu*'il nâquit l'an 1523. *qu*'il acheva son cours de droit à Padoue, après y avoir employé sept ans ; *que* sa réputation engagea le sénat de Venise à le nommer en 1547. second professeur des institutes dans l'université de Padoue, ce qui l'obligea à se faire recevoir docteur ; & *qu*'il remplit successivement plusieurs chaires dans cette université avec beaucoup de distinction. Sa mort n'arriva pas non plus, *comme on l'a dit*, le 16. de Mai 1591. *mais* le premier de Juin 1599. ou selon M. de la Monnoie dans une espéce de necrologe manuscrit qu'il avoit fait à son usage, le 4. de Mars de ladite année 1599. âgé de 76. ans. L'éloge que Thomasini a donné de Pancirolle n'est point exact pour les dates, & il est d'ailleurs fort confus.

PANETIER DE FRANCE. *Ajoutez à la fin de la SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PA-*

NETIERS DE FRANCE rapportée dans ce Dictionaire, ce qui suit.

XXXIII. Charles-Timoleon-Louis de Cossé, duc de Brissac, pair de France, qui avoit succédé à son pere en 1709. mourut le 18. Avril 1732.

XXXIV. Jean-Paul de Cossé, duc de Brissac, pair de France, fut pourvu de cette charge au lieu & place de feu son frere le 20. Avril 1732.

PANNON (Janus Pannonius) *Ajoutez à ce qui en est dit dans le Moreri ce qui suit.* Pannon vivoit sous le roi de Hongrie, Matthias Corvin, fils de Jean Huniade, à la fin du XV. siécle, &, selon quelques-uns, son nom de famille étoit HUNGARET. *Dans le même article édition du Dictionaire historique de 1725.* il est dit qu'il a composé les Annales de Hongrie en vers héroïques: mais il y a lieu de douter si cet ouvrage a jamais existé. Il n'est point connu, & aucun auteur digne de foi n'en a parlé, au moins que nous sçachions. Pannon mourut avant Matthias Corvin, qui déceda l'an 1490. *Ceux qui l'ont fait vivre encore* au commencement du XVI. siécle, *se sont donc trompés... Petschen:* lisez *Petschen.*

PANTAGATHUS (Octavien) de Brescia, Religieux Servite, s'appella premierement *Bagattus*, puis *Pacatus*, & enfin *Pantagathus*. Après qu'il eut achevé ses premiéres études, il alla à Paris pour y apprendre la philosophie & la théologie. Il fut reçu docteur en théologie dans la faculté de cette ville, & retourna ensuite dans sa patrie, d'où le cardinal Jean Salviati, neveu du pape Leon X. l'attira auprès de lui. Ce cardinal le fit abbé peu après. Pantagathus trouva dans sa maison des sçavans illustres, Lilius Giraldi, Jean-Baptiste Pigna, Modius & Pierre Victorius. Après la mort de Salviati, qui arriva l'an 1553. Pantagathus loua une maison à Rome, qu'il occupa jusqu'à ce que Paul IV. eût ordonné à tous les religieux de rentrer dans leurs couvens: alors il se retira dans la maison de sainte Marie *in via*, où il se plaisoit beaucoup. Il avoit composé plusieurs écrits qui n'ont point été imprimés. Le cardinal Baronius eut communication d'une partie de l'histoire Ecclésiastique qu'il avoit faite. On prétend que Onuphre Panvini a eu son traité intitulé, *Notitia rerum Romanarum*, & qu'il en a beaucoup profité. Tous les sçavans de son tems ont loué la profondeur & l'étendue de son érudition. Il étoit officieux, & plusieurs auteurs connus, comme Panvinius, Antoine Agostini, & Fulvio Ursini, ont avoué qu'ils avoient souvent profité de ses lumieres. Il mourut âgé de 73. ans, 4. mois & 20. jours. *Voyez* les Eloges de Teissier, 4. édition.

PAPIN, (Nicolas) oncle du celebre Isaac Papin, réuni à l'Eglise Catholique, & de qui nous avons de si excellens ouvrages de controverse, étoit un habile medecin. Nous avons de lui plusieurs ouvrages estimés concernant sa profession; sçavoir, *Raisonnemens Philosophiques touchant la salure, flux & reflux de la mer, & l'origine des sources, tant des fleuves que des fontaines, avec un traité de la lumiere de la mer*, à Blois par F. de la Fougere en 1647. *in-12. De pulvere sympatico*, à Paris, chez Piget en 1649. *De aurium cerumine*, à Saumur, *Diastoles cordis*, à Alençon, en 1655.

PAPIN, (Denys) cousin germain d'Isaac Papin, étoit docteur en medecine, & Calviniste, de même que le précedent. Il a publié la description d'un Siphon qui produit les mêmes effets que celui de Wittemberg. On trouve cette description dans le *Journal d'Angleterre*, *n. 167.* (M. Papin étoit de la societé royale de Londres) & dans les *nouvelles de la république des Lettres*, *Mai 1685.* On trouve dans les mêmes nouvelles plusieurs autres piéces de ce sçavant; sçavoir, un écrit presenté dans une assemblée de la societé royale de Londres, touchant une nouvelle machine pour élever les eaux. *Août 1684. art. 8. Mai 1686.* Description d'une nouvelle machine pour les élever. *Juin, art. 5.* Réponse aux objections de M. Nuit. *Juillet 1687. art. 3.* Remarques sur la machine du mouvement perpetuel. *Juin art. 5.* & mois de *Septembre, p. 1004. Transactions Philosophiques sur une maniere de calculer la vitesse de l'air. Février 1687.* Maniere d'amollir les os, imprimeé à Londres, en Anglois. La traduction françoise de cet ouvrage a été imprimée à Paris chez Michallet, en 1682.

PAPIN, (Isaac) ministre de l'Eglise Anglicane, puis réuni à l'Eglise Catholique. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans les éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732.* Il étoit né à Blois le 27. de Mars 1657. Il fit ses premiéres études de philosophie & de théologie à Genève. Il étudia le grec & l'hebreu à Orleans sous M. Pajon, son oncle maternel. Ce fut à Bourdeaux qu'il composa *la foi renfermée dans ses justes bornes*, & *reduite à ses veritables principes.* Ce fut dans la même ville qu'il fit connoissance avec M. Pople, riche négociant Anglois, qui voulut lui donner une de ses filles en mariage: mais M. Papin ne pensoit point alors à aucun engagement. Il conserva toujours néanmoins beaucoup d'amitié pour les Demoiselles Pople, & il leur dédia un traité qu'il composa à Esrik en Angleterre, & qui a pour titre: *La vanité des sciences*, ou *Réflexions d'un Philosophe Chrétien sur le veritable bonheur*, imprimé en 1688. *voyez* POPLE. Ses *Essais de Theologie sur la Providence & la Grace*, contre Jurieu, & en faveur de Pajon, parurent avant l'ouvrage même de Jurieu, qu'il attaquoit,& dont il avoit trouvé le moyen d'avoir communication. Jurieu en fut surpris,& il fit une courte réponse à ses Essais dans la seconde partie de son ouvrage. M. Papin fit abjuration à Paris dans l'église des PP. de l'Oratoire rue saint Honoré, entre les mains de M. Bossuet évêque de Meaux, le 15. de Janvier 1690. Il mourut en 1709. le 19. de Juin; & fut enterré à saint Benoît à Paris, où on lit cette courte épitaphe sous les charniers de cette Eglise.

D. O. M.
Hic jacet ISAAC PAPIN *Blesaus, Ecclesiæ Anglicanæ presbyter, ad fidem Catholicam conversus, anno 1690. Scriptis, vitâque laudabilis. Obiit anno 1709. 19. Junii, ætatis 52. R. J. P.*

Après sa mort M. Pajon son cousin, *& non* son neveu, *comme on l'a dit dans ce Dictionaire*, avocat au parlement de Paris, encore vivant, retira plusieurs de ses manuscrits, qui étoient entre les mains du pere Germon, Jesuite, & les mit entre celles de feu M. du Saussai, alors théologal d'Orleans, qui les envoya en Hollande,& ils ont servi à la nouvelle édition qu'on y a faite en 1713. *in-12.* sous le titre de *Liege*, de plusieurs de ses ouvrages. Le recueil est intitulé: *Les deux voies opposées en matiere de Religion, l'examen particulier & l'autorité, 2. édition* du livre intitulé, *La tolerance des Protestans, avec d'autres traités sur le même sujet*, par M. Papin, &c. Il s'est fait une troisiéme édition de cet ouvrage, auquel on en a uni plusieurs autres du même en trois vol. *in-12.* à Paris chez Guerin, avec la vie de l'auteur donnée par madame Viard Papin sa veuve, qui est morte à Blois au mois de Mars 1725. L'éditeur de ce recueil est le pere Pajon, prêtre de l'Oratoire, frere de l'avocat, & actuellement curé de N. D. de la Rochelle, cousin de M. Papin. C'est lui aussi qui a traduit en françois l'écrit latin qui se trouve dans le troisiéme volume, & qui a pour titre: *La cause des hérétiques disputée & condamnée par la méthode de droit.* M. Papin avoit fait cet excellent écrit en 1707. pour Claude Scoffier, neveu maternel du ministre Pajon, & qui étoit alors prêtre de l'église Anglicane. Dans le même volume on trouve les lettres de mademoiselle de Royere à madame Rouph, sa sœur, ausquelles M. Papin a eu beaucoup de part. *Voyez* ROYERE. M. Papin avoit fait aussi des Réflexions sur le traité de la priere publique de M. Duguet, qui sont demeurées entre les mains du pere Germon Jesuite.

PAPINIEN, fameux Jurisconsulte, qui vivoit dans le II. & au commencement du III. siécle de l'église, &c. *Ajoutez au peu que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire*

Dictionnaire de 1725. & de 1732. que cet habile homme qui fut tué l'an 212. par ordre de l'empereur Caracalla pour avoir refusé, à l'exemple de Seneque, de faire l'apologie d'un homicide, n'avoit que 56. ans, 4. mois & 10. jours, lorsqu'il fut mis à mort, quoiqu'il fût regardé comme l'oracle de la jurisprudence Romaine. C'est ce que l'on apprend d'une inscription trouvée à Rome, où l'on voit aussi quelle étoit la famille de Papinien. Elle est conçue en ces termes.

Æmilio Paulo PAPINIANO
præf. præt. iur. cons.
Qui vix. ann. XXXVI. m. IIII. d. X.
Hostilius Papinianus.
Eugenia Gracilis.
Turbato ordine in senio.
heu parentes infelicissi.
filio optimo P. M.
fecerunt.

Papinien a eu un grand nombre de disciples. Lampridius dans la vie de l'empereur Severe, en nomme plusieurs qui ont été fort illustres. Lorsqu'il eut été décapité, on eut l'inhumanité de trainer son corps dans les places de Rome. Il avoit composé plusieurs ouvrages, comme 27. livres de questions; 19. livres de réponses; deux livres de définitions; deux livres où il traitoit des adulteres; un livre touchant les loix des Ediles. * *Voyez* ce qu'en dit le président Bertrand dans son livre de la vie des Jurisconsultes, depuis la page 14. jusqu'à la 24. dans la 2. édition, faite à Leyde en 1675. *in-12.*

PAPIRE MASSON. (Jean) *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire historique de 1725. qu*'il nâquit le 6. de Mai 1544. & que son ami Antoine Challon avoit quitté avant lui la societé des Jesuites; Masson mourut le 9. de Janvier 1611. âgé de 67. ans. C'est à M. Balesdens de l'Académie Françoise que l'on est redevable de l'édition de ses Eloges des hommes illustres, écrits en latin, imprimés *in-8°.* à Paris en 1638.

PAPIUS (André) étoit de Gand, & fils d'une sœur de Levinus Torrentius. A l'âge de 18 ans il mit au jour le livre de Denys d'Alexandrie *De situ orbis*, qu'il avoit traduit en vers heroïques, & accompagné de notes sçavantes. Il étoit chanoine de Liege, & mourut dans sa trentiéme année. On a encore de lui, *De consonantiis sive de harmoniis musicis liber; Musæi poëma de amoribus Leandri & heros, latinis versibus redditum*; & des notes latines sur Priscien, interpréte de Denys.

PAPON, (Jean) jurisconsulte François, seigneur de Goutelas & de Marcoul, né vers 1505. au village de Croizet, dans le Forez, à trois lieues de Roanne. *On a dit dans le dictionnaire de Moreri où il a un article très-court, qu*'il avoit été conseiller au parlement de Paris, *mais on peut raisonnablement en douter*. 1. Il ne prend point cette qualité dans aucun de ses ouvrages, & il y prend celles de *Lieutenant general au siege royal de Montbrison*, & de *maître des requêtes ordinaire de la Reine mere*, Catherine de Medicis. 2. Son nom ne se trouve point dans la liste de Blanchard, qui a copié, année par année, & sur les registres du parlement de Paris, les receptions des Conseillers, &c. Il mourut dans la charge de Lieutenant general au siége royal de Montbrison en 1590. & il avoit eu cette charge dès l'an 1543. ou 1544. Ses principaux ouvrages sont: 1. *Joan. Paponis Crozetiis, Forensis provinciæ judicis, in Burbonias consuetudines commentaria*, à Lyon *in-fol.* en *1550.* 2. *J. Paponis in sextum decalogi præceptum*, Non mœchaberis, *lib. IV.* en *1552. in-4°.* à Lyon. 3. *Rapports des deux princes de l'éloquence grecque & latine*, Demosthene & Ciceron, *à la traduction d'aucunes de leurs Philippiques*, à Lyon *in-8°.* en 1554. 4. *Recueil d'arrêts notables des cours souveraines de France*, en 1556. à Lyon *in-folio*, & souvent reimprimé depuis 5. *Les Notaires*: c'est comme une pratique de toutes les parties du droit en trois volumes *in-fol.* le 1. *Notaire* est de 1568. le 2. de 1574. le 3. de 1578. Louis Papon, prieur de Marcilly étoit fils de *Jean*, & non son frere, *comme on l'a dit dans le Moreri.* * L'abbé le Clerc, dans sa *Bibliotheque des auteurs mise au-devant du Dictionnaire de* Richelet.

PAPPENHEIM, (Geoffroi-Henri de) maréchal de l'Empire, &c. *Dans le Dictionnaire historique éditions de 1725. & de 1732. on a mis sa mort* le 7. Novembre 1632. elle arriva le 17.

PARACELSE. *Dans le Dictionnaire historique éditions de 1725. & de 1732. on l'appelle* Philippe Aureole Theophraste, &c. l'édition de ses ouvrages porte: *Philippe Theophraste*, &c... *On y dit aussi que* nous avons ses ouvrages en onze volumes. On veut parler de l'édition de Francfort 1603. elle est en quatre tomes *in-quarto*, qui se partagent en douze parties. En 1658. François-Henry, avocat au parlement de Paris, patrice de Lyon, &c. fit faire à Genève une édition des ouvrages de Paracelse en 3. volumes *in-folio.* C'est la plus complette. M. du Clos, que François-Henry avoit connu dès 1651. par le moyen de Jean-Baptiste Morin leur ami commun, lui fournit de bonnes additions pour cette édition de Paracelse. *Voyez* HENRY (François) On trouve dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget un détail de chaque traité particulier de Paracelse; dont plusieurs des ouvrages ont aussi été traduits en françois. Voici l'épitaphe de ce Philosophe.

Conditur hic PHILIPPUS THEOPHRASTUS
Insignis medicinæ doctor qui dira illa vulnera,
Lepram, podagram, hydropisim, aliaque
insanabilia
Corporis contagia, mirificâ arte sustulit,
Ac bona sua in pauperes distribuendo, collocandoquè
honoravit.

PARASOLS. (Barthelemi de) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moréri.* Parasols, fils d'un medecin de la reine Jeanne, comtesse de Provence, étoit né à Sisteron. Il avoit beaucoup d'esprit & de délicatesse; & ses poësies furent recherchées avec soin par les personnes de gout: mais rien ne lui fit plus d'honneur en ce genre que cinq Tragedies qu'il composa contre Jeanne reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, quoique bienfactrice de son pere. Il les dédia au pape Clement VII. qui residoit pour lors à Avignon; & ce pape lui donna pour recompense un canonicat à Sisteron. Parasols n'en jouit que peu de jours, étant mort empoisonné en 1383. on ne dit pas par qui, ni pour quel sujet ce malheur lui arriva. Ces Tragedies sont fort satyriques, & péchent en plusieurs endroits contre la verité de l'histoire. On en trouve le plan & l'ordre dans l'histoire du *Theatre françois*, tome premier, *pag. 29. & suivantes.*

PARDIES, (Ignace Gaston) fils d'un conseiller du parlement de Pau en Béarn, né l'an 1636. & non en 1638. comme plusieurs l'ont dit, se fit Jesuite en 1652. âgé de 16. ans. Il enseigna les belles lettres pendant plusieurs années, & il lui échapa souvent dans cet intervalle des petites piéces en prose & en vers, où l'on trouva beaucoup d'élegance & de génie. Mais son goût l'entraînoit vers les mathématiques, & il le suivit avec ardeur. Il lut avec application les Mathématiciens anciens & modernes; les Philosophes Peripateticiens; les plus habiles Physiciens; & quoiqu'il donnât dans les sentimens du celebre Descartes, il affecta toujours d'être plutôt inventeur lui-même que disciple de ce philosophe. Comme il avoit quelquefois sur la physique des sentimens qui passoient alors pour trop hardis, il eut bien des contradicteurs dont il sçu toujours se tirer avec adresse. Son style est net, & même assez élegant. Après avoir fait briller son sçavoir dans les sciences speculatives dans plusieurs provinces, il vint à Paris où la mort l'enleva au milieu de sa réputation, & n'ayant encore que 37. ans. C'étoit en 1673. On croit qu'il avoit gagné la maladie dont il mourut

en frequentant Bicêtre, où ses superieurs lui avoient ordonné de prêcher & de confesser les pauvres pendant les fêtes de Pâques. Il étoit déja auteur de plusieurs ouvrages estimés; sçavoir, *Horologium Thaumanticum duplex*, à Paris en 1622. *in-quarto*. *Dissertatio de motu & natura cometarum*, à Bourdeaux en 1665. *in-octavo*. *Discours du mouvement local*, à Paris en 1670. *in-12*. & en 1673. *Elemens de Geometrie*, à Paris en 1671. & plusieurs fois réimprimés depuis. On en a deux traductions latines, l'une de Joseph Serrurier, professeur en philosophie & en mathématiques à Utrecht, imprimée dans la même ville en 1711. *in-12*. l'autre de Jean-André Schmidt, à Jene en 1685. *Discours de la connoissance des bêtes*, à Paris en 1672. On y trouve les raisons des Cartesiens proposées dans toute leur force, & refutées si foiblement qu'on s'apperçoit aisément que le pere Pardies se fût déclaré ouvertement pour Descartes, s'il eût été plus libre de le faire. *Lettre d'un Philosophe à un Cartesien de ses amis*. Cette lettre est plus du pere Rochon, Jesuite de la province de Bourdeaux, que du pere Pardies, qui l'adopta pour faire croire qu'il n'étoit pas Cartesien; mais il ne persuada personne. *La statique, ou la science des forces mouvantes*, à Paris en 1673. Déscription & explication *de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, à Paris en 1673. plusieurs de ces ouvrages ont été imprimés en Allemagne, en latin en 1701. *in-octavo*. On en a aussi réimprimé la plus grande partie, tels qu'ils étoient sortis des mains de l'auteur en 1725. à Lyon *in-12*. Le pere Pardies a donné un ouvrage d'un goût different c'est une traduction françoise d'un livre Italien du pere Bartoli de la même societé, qui traite des miracles de saint François Xavier. Cette traduction parut en 1672. à Paris, avec une préface du traducteur sur la foi due aux miracles. * *Voyez* son éloge dans les *Mémoires de Trevoux, Avril 1727*. Niceron dans ses *Mémoires tomes I. & X. premiere partie*.

PARE'. (Gui) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans ce Dictionnaire, qu*'il fut nommé archevêque de Reims en 1204. par le pape Innocent III. *& qu*'il mourut le 20. de Mai, *non en 1205. comme on l'a dit dans l'édition du Dictionnaire de 1725. mais en 1206.*

PARE'. (Ambroise) *Dans l'édition du Dictionnaire de 1732. on le dit* né à Leval, *c'est une faute d'impression; il faut lire* Laval. *Ajoutez à l'édition de 1725. qu*'il fut premier chirurgien des rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. *& qu'il* mourut selon les regîstres de la paroisse de saint André des arcs, à Paris, où il fut enterré au bas de la nef, près le clocher, le 22. de Decembre 1590. Feu M. Devaux qui en a fait un éloge dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, ne place sa mort que le 25. d'Avril de l'an 1592. * *Voyez* les pages 25. & 26. de cet ouvrage.

PARENT (Antoine) né à Paris le 16. de Septembre 1666. fils d'un avocat au Conseil, dont la famille étoit de Chartres, fut élevé dès l'âge de 3. ans chez Antoine Mallet oncle de sa mere, curé du bourg de Leves près de Chartres, qui a gouverné sa paroisse pendant 54. ans avec la réputation d'un saint prêtre; d'un bon théologien, & d'un assez habile naturaliste. Il fut le precepteur de son petit-neveu, lui fit part de ses lumieres, l'instruisit dans la religion, & le forma à la pieté, dont M. Parent a donné toute sa vie de grandes marques. M. Parent, qui avoit beaucoup d'inclination pour l'Arithmetique, profita des lumieres de son oncle, & de celles que les livres en ce genre lui donnerent; & à 13. ans il avoit rempli toutes les marges d'un de ces livres d'une espece de commentaire capable de surprendre même d'habiles maîtres. Lorsqu'il eut 14. ans, son oncle le mit en pension à Chartres pour y faire sa rhetorique; & pendant cette étude il se fit une gnomonique & une geometrie d'autant plus estimables, toutes imparfaites qu'elles étoient, qu'il en avoit été l'inventeur. Après sa rhetorique, ses parens le firent venir à Paris pour y étudier en droit, il s'appliqua à cette étude par obéissance, & aux mathématiques par inclination. Celles-ci furent dans la suite son unique occupation. Dès l'enfance il avoit montré en plusieurs rencontres que son genie y étoit porté, & par ses seules réflexions il avoit fait déja des progrès qui pouvoient étonner, même d'habiles gens. Son droit fini il s'enferma dans le college de Dormans pour se livrer à son étude chérie. Là avec de bons Livres, & moins de 200. livres de revenu, il vivoit content. Il ne sortoit de sa retraite que pour aller au college Royal pour entendre ou M. de la Hire, ou M. Sauveur. Quand il se sentit assez fort sur les mathématiques, il prit des écoliers, & peu après il fit deux campagnes avec le marquis d'Alegre pour s'instruire dans les fortifications. Il leva quantité de plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le dessein, & acquit beaucoup de lumiere par la vue des places. Revenu à Paris il ne pensa plus qu'à faire usage de ses connoissances, & à en acquerir de nouvelles. M. Filleau des Billettes étant entré dans l'Académie des sciences en 1699. le nomma pour son éleve, & l'on s'apperçut bientôt dans la compagnie que tout l'intéressoit, & qu'il étoit au fait de tout ce qui s'y traitoit. Personne n'a tant fourni que lui aux assemblées de cette Académie; & l'on trouve un grand nombre de ses pieces dans les mémoires de cette sçavante compagnie. Le roi par un reglement du 3. de Janvier 1716. y ayant supprimé la classe des Eleves, M. Parent fut fait adjoint pour la Geometrie: il mourut de la petite verole le 26. de Septembre de la même année âgé de 50. ans. On estime beaucoup ses *Elemens de Mechanique & de Physique*, à Paris 1700. *in-12*. ses *Recherches de Mathematiques & de Physique*, espéce de Journal qu'il commença à donner en 1705. & qui reparut fort augmenté, à Paris en 1712 *in-12*. 3. volumes; son *Arithmétique Theori-pratique* en 1714. *in octavo*, à la fin de laquelle on trouve un catalogue des piéces qu'il a fait insérer dans les differens *Journaux des Sçavans*, de *Trevoux*, *&c.* dans les *Mercures*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*. Parmi ses papiers on a trouvé plusieurs traités complets sur quelques parties des mathématiques, la vie de son oncle chez qui il avoit été élevé, & les preuves de la Divinité de Jesus-Christ en quatre parties. Il avoit une pieté solide & austere. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*.

PARIS, ville. *Il faut ajouter à l'édition du Dictionnaire historique de 1725. 1. que* Paris ne renferme pas seulement, *comme on l'a dit*, environ six cens mille hommes, mais plus de huit cens mille. 2. Article EGLISE DE PARIS, *que* celui qui gouverne aujourd'hui ce siege est Charles-Gaspar de Vintimille, auparavant archevêque d'Aix; 3. *que* les histoires de la ville de Paris, *dont on parle comme n'étant point encore publiques*, celle de Sauval & celle des Benedictins de la congrégation de saint Maur, ont été publiées: la premiere en 1724. en 3. volumes *in-folio*, & la deuxiéme en 1725. en 5. volumes *in-folio*. Le sieur Grancolas en a fait une depuis en abregé, qui n'est qu'en 2. volumes *in-12*. qui ont été imprimés, en 1728. & supprimés aussi-tôt.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE des Evêques de Paris.

I. Saint DENYS fut le premier evêque de cette ville, au troisiéme siécle de l'église, & il cimenta de son sang la foi qu'il y prêcha *Voyez* DENYS.

II. MALLO. On ne sçait rien de sa vie, ni de ce qui s'est passé de son tems.

III. MASSUS. Hilduin en parle dans la vie de saint Denys, & dit qu'il convertit à la foi un célebre capitaine nommé *Libius*: mais ce fait n'est pas certain. Démochares lui attribue aussi une histoire du martyre de saint Denys, & de ses compagnons, qui n'est pas venue jusqu'à nous.

IV. Marc.

V. Aventus.

Ces deux évêques ont gouverné, comme il y a lieu de croire, sous les empereurs Constance & Constantin.

VI. Victorinus. Il souscrivit au Concile de Cologne en 346. & l'on croit qu'il y avoit assisté, & défendu la Divinité du Verbe contre Euphrate, évêque de cette ville. Cependant plusieurs critiques prétendent que ce concile de Cologne est chimerique, & leurs raisons ne snot pas destituées de preuves solides. On fait paroitre encore Victorinus au concile de Sardique en 347. & aux conciles que l'on tint de son tems à Paris contre l'Arianisme en 361. & non en 362. comme quelques-uns l'ont dit.

VII. Paul gouverna sous Valentinien le jeune.

VIII. Prudence. Fortunat en parle dans la vie de saint Marcel, & dit qu'il l'avoit ordonné soûdiacre. Il vivoit au tems de Gratien, & au commencement du regne de Théodose. On croit qu'il fut enterré hors les murs de la ville, en un lieu qui fut appellé depuis la crypte de sainte Genevieve, & où Clovis fit bâtir l'église de saint Pierre & de saint Paul, qui a pris depuis le nom de sainte Genevieve.

IX. Saint Marcel. Sa vie a été écrite, non par saint Fortunat de Poitiers, mais, selon quatre martyrologes manuscrits de l'église de Paris, par saint Fortunat, ou Fortuné de Vernon, évêque d'une ville en Italie, dont on ignore le siege; mais il y a peu de fond à faire sur ce qu'il a écrit de saint Marcel, qui mourut vers le commencement du V. siécle, le premier jour de Novembre, & qui fut enterré à un quart de lieue de la ville dans un village qui en fait aujourd'hui un fauxbourg, que l'on appelle le *Fauxbourg saint Marceau*. Il étoit né à Paris d'une famille médiocre : mais il brilla par ses vertus, & l'on rapporte beaucoup de miracles que l'on dit que Dieu a accordés à son intercession, même pendant sa vie.

X. Vivianus.

XI. Felix.

XII. Flavianus.

XIII. Ursicinus.

XIV. Apedimus.

Ces évêques ont vécu dans le V. siécle : mais on ne sçait que leurs noms.

XV. Heraclius. Il assista au premier concile d'Orleans, sous le regne de Clovis.

XVI. Probatus, ou Probatius.

XVII. Amelius. Il se trouva au II. concile d'Orleans en 533. & y souscrivit; & au III. tenu en 538. N'ayant pu assister au IV. en 541. il y envoya de sa part un abbé nommé *Amphilochius*.

XVIII. Saffaracus. Il assista au V. concile d'Orleans en 549. On le nomme aussi *Saphoratus*, & *Saphoracus*. Sa vie fut si peu reglée, que Childebert assembla en 551. un concile à Paris pour examiner sa conduite, & le juger. Il s'y trouva 27. évêques de diverses provinces. Il y fut convaincu de plusieurs désordres, déposé & condamné à se retirer dans un monastere. Ce concile est le II. tenu à Paris.

XIX. Eusebe. Aimoin le dit successeur immédiat de Saffaracus. Ce fut lui qui éleva saint Cloud au sacerdoce. D'autres font succeder *Libanius* à *Saffaracus*.

XX. Saint Germain. Fortunat évêque de Poitiers a écrit sa vie. *Voyez* GERMAIN (Saint) *dans le Dictionnaire historique*. Il avoit été élu évêque de Paris vers l'an 555.

XXI. Ragnemode. Il avoit été diacre de l'église de Paris avant que d'en avoir été élu évêque; & il avoit accompagné saint Germain dans un voyage à Tours. Ce saint l'ordonna prêtre. Il assista, accompagné de son archidiacre, & assis à la gauche du roi Chilperic, au concile tenu à Paris en 577. où il y avoit 45. évêques, & où Pretextat fut jugé & condamné, s'étant laissé aller à confesser par foiblesse des crimes qu'il ne devoit pas avoir commis, ni avouer. *Voyez* PRETEXTAT *dans le Diction. historique*. On voit dans saint Gregoire de Tours, que Ragnemode assista l'an 580. à un concile à Brenne (*in villa Brennaci*) dans le territoire de Soissons; qu'il tint sur les fonts baptismaux le fils du roi Chilperic, qui fut baptisé à Paris un jour de Pâques; & qu'il assista en 595. au II. concile de Macon, tenu par l'ordre du roi Gontran. Fortunat au livre 9. de ses poësies loue beaucoup ce prélat; il l'appelle le *Pere de la patrie*, & le *meilleur de ses amis*.

XXII. Eusebe II. du nom. Il acheta l'épiscopat à force de presens, & empêcha par cette voie la nomination de Faramodus frere de Ragnemode; cet Eusebe étoit un marchand étranger, Syrien de nation, qui étoit venu en France pour y négocier. La faveur de Fredegonde, & l'argent qu'il donna le firent élire en 595. *Voyez* EUSEBE II. du nom *dans ce Supplément*.

XXIII. Faramodus, frere de Ragnemode. Il repara le mal que l'élection simoniaque & la conduite peu épiscopale de son predecesseur avoient fait.

XXIV. Simplicius. Le pape saint Gregoire en parle dans une lettre au roi Clotaire, où il recommande à ce prince les Missionnaires qu'il envoyoit en Angleterre, & qui passoient par la France.

XXV. Ceraunius, ou Ceran. Il est honoré comme saint. Warnhaire clerc du diocése de Langres, dit dans ses actes rapportés par Bollandus au 17. de Janvier, que ce prélat s'étoit beaucoup appliqué à la lecture de l'Ecriture sainte, qu'il la sçavoit presque toute de memoire; & qu'il avoit recueilli les actes des martyrs qui l'avoient precedé: mais ils ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à lui que furent dédiés les actes des martyrs de Langres. Il mourut à Paris le 27. de Septembre, & fut enterré dans la crypte de sainte Genevieve du Mont, en la chapelle de saint Denys. De son tems fut assemblé le VI. concile de Paris par l'ordre de Clotaire II. à la sollicitation de saint Gregoire en 615. contre la simonie: il s'y trouva 79. évêques; & c'est un des plus nombreux qui se soit tenu en France.

XXVI. Landebert, ou Leudeber. Il assista au concile de Reims de l'an 625. ou 630.

XXVII. Audebert. Germoald, abbé, souscrivit au nom de ce prélat au concile de Châlons sur Saone, qui se tint en 650. L'auteur de la vie de saint Babolein, premier abbe de saint Maur des fossés, dit qu'Audebert étoit Anglois de nation, qu'il étoit évêque en son pays, & que fuyant la persecution du roi Coinval, il se retira en France, où il fut bien reçu du roi Clovis II. & qu'ensuite ce prince le fit évêque de Paris. Mais

cet auteur a confondu Audebert avec Agilbert.

XXVIII. Saint LANDRI. On dit que ce fut lui qui fit bâtir l'Hôtel-Dieu de Paris, & on l'y honore comme son fondateur de cette maison, qui a été bien augmentée depuis. Le moine Marculfe dédia ses formules à ce prélat. Ce saint fut enterré dans l'église de saint Vincent, dite aujourd'hui *saint Germain l'Auxerrois*. Saint Landri est le dernier des évêques de Paris que l'Eglise reconnoisse pour Saint.

XXIX. CHROBERT, CHRODOBERT, ou RODOBERT, succeda à saint Landri. Il étoit lié avec sainte Batilde, & avec saint Ouen. Après la mort de Clovis il fut du conseil de la premiere. Ce prélat se distingua par sa vertu.

XXX. SIGOBRANDUS, ou SIGOBAUDUS s'étant attiré la jalousie des grands, qui ne purent souffrir son élevation, ni son crédit auprès de la reine Batilde, ils le firent tuer.

XXXI. IMPORTUNUS, ou INGERNIUS.

XXXII. AGILBERT, ou ANGILBERT. Il étoit né à Paris, ou aux environs. Bede en parle, & dit qu'il avoit été élevé dans les lettres & dans la pieté dans quelque monastere de France. L'amour de la retraite le fit passer en Irlande, & ensuite en Angleterre où il s'appliqua particulierement à l'Ecriture sainte. Bede ajoute qu'il y fut quelque tems évêque, & qu'y ayant reçu quelque chagrin, il se retira en France, où il fut élevé sur le siege de Paris, qu'il gouverna avec toute la charité, la vigilance, & la capacité d'un pasteur plein de zéle & d'experience. Il mourut en odeur de sainteté dans un voyage qu'il étoit allé faire à l'abbaye de Jouarre. Il y fut enterré dans la crypte de saint Paul hermite, où étoit un oratoire qu'Agilbert avoit fait bâtir, & qui est aujourd'hui dans le cimetiere de la paroisse de Jouarre.

XXXIII. SIGEFROI. Il en est parlé dans une charte de Vandemire, homme de qualité, qui fit plusieurs donations à diverses églises. Il se trouva à l'assemblée que Clovis III. fit tenir à Lusarche. Il mourut l'an 694.

XXXIV. TURNOALD. Le pere Mabillon dit qu'il se démit de son évêché, & qu'il se fit moine à saint Denys, où il fut depuis abbé de ce monastere. Dans une charte de Chilperic il y a *Custos*, & non *abbas*: ainsi Turnoald pouvoit être évêque conservateur, ou œconome des droits & des biens de l'abbaye.

XXXV. ADULPHE, mort dans le VIII. siecle.

XXXVI. BERNECAIRE.

XXXVII. HUGUES, à qui le martyrologe Romain donne le titre de *Saint*, étoit de maison noble. Il fut d'abord prévôt ou primicier de Metz, ensuite prévôt de Rouen en 722. évêque de Bayeux, de Paris, & de Rouen, abbé de Fontenelles, & de Jumieges. Il mourut l'an 730. Baldricus évêque de Dole en Bretagne écrivit sa vie l'an 1090. La chronique de Fontenelles dit qu'il étoit fils de Dogon duc de Champagne & de Bourgogne. Elle ajoute qu'il mourut à Jumieges.

XXXVIII. MERSEIDE.

XXXIX. FEDOLUS, ou FEDOLIUS.

XL. RAGNECAPT. On ne sçait rien de ces prelats. Ce fut du tems du dernier que le pape Etienne vint en France demander du secours à Pepin contre les Lombards.

XLI. DEODEFRID. Il se trouva au concile tenu à Gentilly, proche Paris en 767. On y proposa l'article de la procession du saint Esprit, & celui des Images, qu'il fut conclu de conserver.

XLII. ERCHANRAD, ou ENCHARAD, qui fut bien venu auprès de Charlemagne.

XLIII. ERMANFROID, au commencement de IX. siecle.

XLIV. INCHAD. Il en est parlé dans une charte d'Etienne, comte de Paris, qui donna ses terres à l'église de Paris. Sous l'épiscopat de ce prélat, les archives, les ornemens, & les autres meubles de cette église furent brulés par accident. Ce fut aussi de son tems que l'on tint en 828. un concile à Paris, dont nous avons encore les décisions. Ce fut encore lui qui fit le partage des biens de l'évêque d'avec ceux de ses chanoines. Il mourut peu après le concile de Paris. Il avoit siegé 21. ans & quelques mois.

XLV. ERCHANRAD le jeune. Il souscrivit au partage qu'Hilduin fit des biens de l'abbaye de saint Germain entre l'abbé & les religieux. Il assista au concile de Carisi en 837. à celui de Beauvais en 845. à celui de Thionville en 835. où Ebbon archevêque de Reims fut déposé, & où Louis le Debonnaire fut retabli. Il souscrivit aussi au concile de Verneuil sur Oyse, où Charles le Chauve fut prié de laisser élire un autre évêque à la place d'Ebbon. Ce fut Hincmar qui fut élu. En 845. on tint un concile à Meaux, où Erchanrad se trouva encore, avec le roi Charles le Chauve, & les évêques de la province de Sens. Il étoit encore vivant en 853. puisqu'il souscrivit au concile de Soissons de cette année, Il ne mourut qu'en 856. ou en 857.

XLVI. ENE'E. On le voit dans les souscriptions du concile de Carisi en 858. il avoit été notaire ou officier de la Chancellerie, & ce fut à la recommandation du roi Charles qu'il fut élu. Vénilon de Sens convoqua les évêques de sa province pour confirmer l'ordination d'Enée. Celui-ci se trouva au concile de Touziac ou Touda au diocése de Toul en 860. au III. de Soissons en 866. à celui de Troie en 867. On a de lui un écrit contre le schisme des Grecs. *Voyez* ENE'E *dans le Dictionnaire historique*.

XLVII. INGELVINUS. Il se trouva au concile de Douzy, & il jugea qu'il falloit déposer Hincmar de Laon. Il assista au concile de Senlis en 873. à l'assemblée des évêques tenue à Autun en 875. au concile convoqué par Charles le Chauve en 876. à Pontyon. Il mourut en 883.

XLVIII. GOZLIN. Les annales de saint Bertin disent qu'il étoit de sang royal, frere de Louis abbé de saint Denys, & petit-fils de Charlemagne par sa fille Rotrude. Il fut d'abord abbé de saint Germain & de saint Denys, & grand chancelier du royaume sous Charles le Chauve en 876. Il souscrivit en ces qualités au concile de Pontyon. Il mourut pendant le premier siege de Paris par les Normans. Sa place fut vacante 6. mois.

XLIX. ANSCHERIC. Il étoit frere de Tresbert comte de Meaux, qui fut tué en défendant cette place contre les Normands. Les annales de Metz parlent de ce prélat. Il paroît qu'il avoit été grand chancelier du royaume sous Charles III. Ce prince lui donna l'abbaye de Rebais. Anscheric mourut l'an 910.

L. Theodulphe. Il obtint du roi Charles un privilege d'immunité pour le cloître de son chapitre, & pour les maisons des chanoines. Dans la vie de saint Gerard abbé en Flandres, il est dit que ce fut Theodulphe qui l'ordonna acolythe. Ce prelat mourut en 921.

LI. Fulrade. Il en est aussi parlé dans la vie de saint Gerard.

LII. Andehelme, selon d'autres Andelinus.

LIII. Gautier, ou Vaultier, dont il est parlé dans une charte de Louis d'Outre-mer, qui regarde l'église de saint Merri, pour confirmer les donations faites à cette église à la priere de ce prelat. On ignore le tems de sa mort.

LIV. Ascalain, Adelin, ou Ascelin. MM. de Sainte Marthe disent qu'il étoit bâtard de Baudouin comte de Flandres, & qu'il fut d'abord prévôt ou abbé d'un monastere en Flandres. Claude Fauchet dans le premier livre de ses antiquités de France, sous l'an 951. dit qu'il fut déposé de son évêché, & que s'étant retiré vers son frere en Flandres, il mourut 16. ans après son élection, en 977.

LV. Alberic.

LVI. Constantius.

LVII. Garnius, ou Garinus. On ne sçait rien de ces trois évêques.

LVIII. Elysiardus. Il obtint plusieurs immunités & privileges pour ses chanoines, & il alla à Rome afin d'obtenir la confirmation du partage de leurs biens d'avec ceux de l'évêque. C'étoit sur la fin du X. siecle.

LIX. Gilbert, ou Angilbert. Glaber, historien de France, parle de sa mort. La chronique de Flavigny sous l'an 993. en fait mention. Gilbert mourut la même année.

LX. Raynauld, ou Renold. Il étoit fils de *Burchard*, comte de Corbeil. Il fut lui-même comte de Vendôme & de Melun, & chevalier du roi Hugues, après quoi il fut élevé sur le siege de Paris. Dans une donation faite à l'église de saint Denys de la Chartre, il est qualifié comte de Melun, & évêque de Paris. Elle est de l'an 998. Il fit lui même plusieurs donations considerables à son église, & mourut l'an 1020.

LXI. Albert lui succeda, selon les archives de l'église de Paris. D'autres nomment son successeur *Anzelin*, ou *Enzelin*. On croit qu'il vécut fort peu épiscopalement, & qu'il se démit de son évêché.

LXII. Franco. Il étoit doyen de l'église de Paris, avant que d'en être évêque. Il en est parlé dans les lettres de Fulbert de Chartres. Il mourut en 1030.

LXIII. Imbert, ou Umbert de Vergy. Il étoit fils de *Valon* seigneur de Vergy. Alberic s'est trompé lorsqu'il a dit dans sa Chronique sous l'an 1015. qu'il étoit fils du Roi Robert. Il fut d'abord chanoine de Langres, puis archidiacre. Il fonda dans son château de Vergy une église collegiale en l'honneur de saint Denys l'an 1023. avant que d'être évêque. Ce fut durant son épiscopat, & l'an 1050. que se tint à Paris le celebre concile contre Berenger, où le roi assista avec plusieurs évêques & seigneurs. On y lut une lettre où Berenger exposoit ses erreurs contre l'Eucharistie; & l'on y condamna le livre de Jean Scot, comme contenant la source de nouvelles erreurs. Umbert mourut l'an 1060. Deux ans auparavant il avoit assisté au sacre du roi Philippe, fils de Henri, qui se fit dans la cathedrale de Reims. Ce fut le 22. de Novembre qu'arriva la mort de ce prélat, à l'âge de 80. ans.

LXIV. Geofroi, ou Godefroi de Boulogne. Il étoit de famille noble, fils d'Eustache comte de Boulogne, & de *Mathilde*, de Louvain, & grand oncle de *Geofroi*, ou *Godefroi*, duc de Bouillon, qui entreprit la conquête de Jerusalem. Le pape Gregoire VII. étoit en grande relation avec ce prelat, & il le chargea de plusieurs affaires importantes. Godefroi mourut en 1095.

LXV. Guillaume de Montfort. Il étoit fils de Simon de Montfort, & avoit été élevé auprès d'Yves de Chartres. Il avoit beaucoup de pieté, & après son ordination il alla à Rome pour prendre les avis du pape Urbain II. Il mourut jeune l'an 1101.

LXVI. Fulcon. Il étoit doyen de Notre-Dame lorsqu'on le fit évêque. Il avoit été d'abord chanoine de Senlis. Comme on crut qu'il avoit brigué l'épiscopat, son élection déplut: mais on l'avoit plutôt sollicité que lui-même, & le pape Paschal II. l'approuva. Il vécut peu après son ordination, & mourut l'an 1104.

LXVII. Gallon. Il avoit d'abord été chanoine de saint Quentin & de Beauvais dans le tems qu'Yves de Chartres en étoit abbé. Il en fut abbé après lui, & ensuite fut élu évêque de Beauvais par la plus saine partie des chanoines. L'autre partie élut Etienne de Garlande. Cette double élection fit une contestation: mais pendant qu'elle s'échauffoit, Fulcon évêque de Paris étant mort, Gallon fut élu pour lui succeder. Il alla lui-même à Rome pour demander la dispense dont il avoit besoin pour être transferé à ce siege, & l'ayant obtenue, le roi consentit à son élection. Pendant son sejour à Rome le pape Paschal le fit son légat *à Latere*, & l'envoya en cette qualité en Pologne, pour y reformer les abus du clergé. Ce fut sous son épiscopat que la vraie Croix fut apportée à Paris. On croit qu'il mourut l'an 1116.

LXVIII. Gilbert, ou Gerbert, grand archidiacre de Paris fut mis en sa place. Il mourut l'an 1123. Ce fut lui qui commença à faire bâtir la maison de saint Victor de Paris, & qui lui donna les premiers biens.

LXIX. Etienne de Senlis. Il étoit fils de Guy de Senlis de la Tour, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville. Il étoit archidiacre de Paris quand il fut élu évêque. Il eut de grands démêlés avec le roi Louis le Gros, dont il encourut la disgrace, & S. Bernard s'employa pour les reconcilier. Ce fut sous son épiscopat qu'arriva le miracle des Ardens, qui a donné lieu à la fondation de l'église de sainte Genevieve, dite *des ardens*. C'étoit une maladie qui courut en 1131. en France, & surtout à Paris, & qui consumoit tous les membres, sans qu'on pût y apporter de remede. L'intercession de sainte Genevieve fit ce que les hommes n'avoient pu faire. Elle obtint une guerison totale & subite.

LXX. Thibault. Il étoit prieur de saint Martin des Champs, & religieux de Cluni. Il succeda dans l'évêché de Paris à Etienne de Senlis. Pierre de Celles, & Pierre le Venerable le louent dans leurs lettres sur sa modestie

& son amour pour la simplicité. Il mourut l'an 1157. selon l'auteur du supplement de Sigebert. Mais le Necrologe de saint Victor met sa mort en 1151. Il voulut être enterré devant le grand autel de l'église de saint Martin des Champs, au côté gauche. Après sa mort le droit de regale étant dévolu au roi, ce prince le donna pour toujours aux religieuses d'Hyeres. Son ordonnance est de l'an 1161. & scellée par Hugues chancelier de France, & évêque de Soissons. L'abbesse d'Hyeres a joui de ce droit d'être chéveciere de l'église de Paris, le siége vacant, jusqu'à l'an 1598. qu'elle s'accommoda de ce droit avec le chapitre. Le siége de Paris vaqua plus d'un an après la mort de Thibault.

LXXI. PIERRE Lombard, fut élevé sur le siége de Paris en 1159. & mourut en 1164. *Nous ne repeterons point ici ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire historique.* Voyez PIERRE LOMBARD *dans ce Dictionnaire, édition de 1725. ou mieux de 1732.*

LXXII. MAURICE, surnommé de *Sully*, du nom de sa patrie, petite ville sur la Loire. Il n'étoit point de la noble famille de Sully, mais d'une naissance médiocre. Ce fut son merite qui l'éleva sur le siége de Paris en 1164. *Voyez* SULLY (Maurice de) *dans le Dictionnaire historique.*

LXXIII. EUDES de Sully, élu en 1196. *Voyez son article dans ce Supplément au mot* SULLY. (*Eudes de*)

LXXIV. PIERRE de Nemours, dit *le Chambellan.* Il étoit fils de GAUTIER, seigneur de la Chapelle en Brie, & de Villebon, & d'*Aveline* de Nemours femme de Gautier. Pierre tint un concile en 1209. contre quelques heretiques sectateurs d'Amaury de Chartres, docteur de Paris. *Voyez* AMAURY *dans le Dictionnaire.* Pierre, par une devotion mal entendue, quitta son église pour se croiser avec Hugues, comte de Nevers, l'évêque de Beauvais, & quelques autres seigneurs. Il partit en 1217. & mourut pendant le voyage en 1220. à Damiette.

LXXV. GAUTIER Cornu fut élu sur le refus du cardinal Aldobrandin; mais le pape Honoré III. n'ayant pas agréé cette élection, *Guillaume* de Seignelay évêque d'Auxerre passa à l'évêché de Paris. *Voyez* GUILLAUME d'Auxerre *dans ce Dictionnaire, édition de 1732. & dans ce present Supplément.*

LXXVI. GAUTIER Cornu succeda à Guillaume. Il étoit neveu par sa sœur de Henri Clement maréchal de France. Il étoit doyen de Notre-Dame, & aumônier de Philippe Auguste. A peine eut-il été élu, que Pierre de Corbeil archevêque de Sens, étant decedé, il fut nommé en sa place.

LXXVII. BARTHELEMI, doyen de Chartres. Il fut exécuteur testamentaire de Louis VIII. Il mourut à Paris l'an 1227. & fut enterré dans la cathedrale.

LXXVIII. GUILLAUME d'Auvergne, natif d'Aurillac. C'étoit un homme sçavant & très-versé dans les belles lettres, recommandable d'ailleurs par sa pieté. Il enseignoit la théologie à Paris quand il fut fait évêque. Il a fait un traité contre la pluralité des benefices, & écrit sur plusieurs autres sujets. Il mourut l'an 1248.

LXXIX. GAUTIER de Château-Thierri. Il ne fut évêque qu'un an.

LXXX. RENAUD de Corbeil, de la noble famille des vicomtes de Corbeil. Il fit son entrée publique à Paris l'an 1250. C'est de ses mains que saint Louis entreprenant le voyage de la Terre-sainte, prit le bourdon & l'echarpe de pelerin. Il assista en 1255. au concile de Paris, auquel Henri de Sens présida. Il mourut l'an 1268. & fut enterré à saint Victor.

LXXXI. ETIENNE Templier, natif d'Orleans. Il fit son entrée dans Paris avec une pompe fort éloignée de la simplicité des premiers évêques. Il mourut l'an 1279.

LXXXII. LEON *de Allodiis.* Il étoit chancelier de l'université de Paris, lorsqu'il fut élu évêque: mais il demeura peu sur le siége de Paris; il s'en démit entre les mains du pape, & embrassa la regle de saint Dominique, comme le dit Guillaume de Nangis.

LXXXIII. RENAUT de Hombloniеres. Le pape Nicolas III. le nomma évêque en la place de Leon. Il institua la fête de la Conception dans son église, à qui il fit aussi plusieurs fondations. Il mourut au mois de Novembre 1288.

LXXXIV. ADENULPHE *de Anagnia.* Il avoit été prévôt de saint Omer, puis chanoine de Paris. Ce fut le chapitre qui l'élut évêque. Mais avant que d'être ordonné, il se fit chanoine regulier dans l'abbaye de saint Victor, où il mourut.

LXXXV. SIMON de Bucy Matifas, ou Matifay, né dans le diocèse de Soissons. Il avoit été archidiacre de Reims, & chanoine de Paris. En 1296. il fonda trois chapelles dans l'église de Paris. C'est lui qui a fait bâtir la grande salle de l'évêché. Il mourut au mois de Juin 1304.

LXXXVI. GUILLAUME d'Aurillac. Il mourut l'an 1310.

LXXXVII. ETIENNE Boret. Ce fut Jean XXII. qui le nomma. Il prêta serment entre les mains du roi & mourut en 1316.

LXXXVIII. HUGUES de Besançon. Il eut plusieurs démêlés avec l'université de Paris, que le pape Jean XXII. vuida. Il mourut en 1332.

LXXXIX. GUILLAUME de Chanac. Il étoit Limousin & de noble extraction. Il étoit archidiacre de Paris quand il fut fait évêque. Jean XXII. l'ayant fait patriarche d'Alexandrie, il se démit de son évêché en faveur de son neveu en 1342. Il mourut le 3. de Mai 1348. & fut enterré à saint Victor à Paris.

XC. FULCO ou FOULQUES de Chanac, neveu du précedent. Il se trouva présent à la cession qu'Humbert prince de Dauphiné fit de ses états à la France en 1343. Il mourut le 25. de Juillet de l'an 1349. & fut enterré à S. Victor.

XCI. AUDOUIN Aubert. Il étoit Limousin & neveu du pape Innocent VI. On le fit évêque d'Auxerre en 1350. & prêtre cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul en 1361. Il devint évêque d'Ostie, & mourut en 1363.

XCII. PIERRE de la Forêt. Il étoit du Mans, de parens assez obscurs, mais il étoit sçavant, & il enseigna le droit à Orleans avec applaudissement dès sa premiere jeunesse. Gui de Laval évêque du Mans l'attira dans son diocèse & lui donna la cure de Chaudré le Gaudin; mais Pierre ennuyé de la province, vint à Paris & suivit le barreau. Il devint avocat général de Philippe de Valois; & Jean de France duc de Normandie le fit son chan-

celier. Ce dernier lui procura l'évêché de Tournai. Philippe de Valois le fit chancelier du royaume en 1349. & évêque de Paris en 1350. Il passa quelque tems après à l'archevêché de Rouen, & Innocent VI. le fit cardinal en 1356. il mourut en 1361.

XCIII. JEAN de Meulent, né à S. Quentin en Vermandois. Il étoit évêque de Noyon lorsqu'on l'appella sur le siége de Paris. Il mourut l'an 1362.

XCIV. ETIENNE de Paris, né au village de Vitri sur Seine, clerc, conseiller & maître des requêtes de l'hôtel du Roi, étoit docteur en droit & doyen de Paris lorsqu'il fut fait évêque. Il fut dans la suite cardinal du titre de saint Eusebe. Il mourut à Avignon en 1373.

XCV. EMERIC de Magnac, d'une ancienne famille du Limousin. Etant évêque de Paris il fut envoyé à Francfort pour le mariage de la fille de Charles V. avec Rupert duc de Baviere. Charles V. l'employa aussi auprès du pape Grégoire XI. pour faire ériger Paris en archevêché & le rendre indépendant de Sens : mais cette tentative ne réussit point alors. Emeric fut fait cardinal. par l'antipape Clement VII. & mourut en 1384. le 20. de Mai.

XCVI. PIERRE d'Orgemont. Il fut d'abord président à la chambre des Comptes de Paris, puis évêque de Terouane & ensuite de Paris. Il assista à la translation du corps de saint Louis en 1392. Il mourut en 1409. le 16. Juillet.

XCVII. GERARD de Montaigu, fils du seigneur de Montaigu, chambellan de Charles V. frere de Jean de Montaigu fondateur des Celestins de Marcoussi, fut* d'abord président à la Chambre des Comptes de Paris, puis chancelier de Jean duc de Berri, & evêque de Poitiers en 1405. Il fut transferé à l'évêché de Paris en 1409. & mourut le 25. Septembre 1420. à Valieres-lès-Grandes, bourg près de Montrichard en Touraine où il s'étoit retiré, en 1418.

XCVIII. JEAN de Courte-Cuisse, Normand, grand theologien, docteur de la faculté de Paris, fut élu en 1419. *Voyez* COURTE-CUISSE (Jean de) *dans le Dictionnaire historique.*

XCIX. JEAN de Rochetaillé, fut élu en 1422. après la démission de son prédecesseur. Il étoit né à Rochetaillé bourg sur la Saone au-dessus de Lyon, & fils d'un pauvre vigneron; mais son esprit étoit étendu, & sa science profonde pour son tems. D'enfant de chœur de S. Jean de Lyon, il devint docteur de la faculté de Paris, official de Rouen, & évêque de Genève, d'où il passa à l'évêché de Paris. Il avoit brillé au Concile de Constance. Il mourut archevêque de Rouen & cardinal.

C. JEAN de Nant, ou Nanton, Bourguignon. Il étoit archevêque de Vienne lorsqu'il fut élevé sur le siége épiscopal de Paris au mois d'Octobre 1423. Il mourut en 1427.

CI. NICOLAS Frallon. Le Chapitre l'avoit nommé en 1427. le 28. de Decembre; mais ayant prêté serment de fidelité au Roi, les Anglois le chasserent.

CII. JACQUES du Chastelier, fut mis en la place de Frallon. Il étoit grand trésorier de Reims, & prit possession de l'évêché de Paris le 1. de Juin 1428. Il mourut de la peste le 2. de Novembre 1438.

CIII. DENYS du Moulin, originaire de Meaux. Il avoit été successivement maître des requêtes, docteur en droit, chanoine des églises de Reims, de Tours, d'Embrun, de Chartres & d'Albi, archevêque de Toulouse & patriarche d'Antioche, & enfin évêque de Paris le dernier Août 1439. Il mourut en 1447. *Voyez* MOULIN ou DU MOLIN famille de Brie en France *dans le Dictionnaire historique.*

CIV. ANTOINE Crespin, abbé commendataire de Jumieges. Il fut transferé à l'évêché de Laon & de-là à Narbonne où il mourut en 1472.

CV. GUILLAUME Chartier, élu le 6. de Decembre 1447. avoit été curé de S. Lambert de Saumur, & ensuite conseiller au parlement avant que d'être évêque de Paris. Il mourut en 1472.

CVI. LOUIS de Beaumont, Poitevin, fils de Louis de Beaumont, seigneur de Foresta, gouverneur du Maine. Louis XI. l'avoit fait son chambellan & conseiller d'état, & ce fut lui qui le fit nommer à l'evêché de Paris par le pape Sixte IV. Il fit son entrée le 7. Février 1473. Il mourut en odeur de sainteté, âgé de 45. ans le 5. de Juillet 1492.

CVII. GIRARD Gobaille, recommandable par son humilité & par sa grande pieté. Il mourut en 1494. avant que d'avoir été sacré.

CVIII. JEAN Simon. Il a publié des Constitutions synodales en 1495. & il est mort le 23. de Decembre 1502.

CIX. ETIENNE Poncher, élu en 1503. *Voyez* PONCHER (Etienne) *dans le Dictionnaire historique, il est inutile de repeter ici son article.*

CX. FRANÇOIS Poncher, élu en 1519. après la nomination de son oncle à l'archevêché de Sens. Il étoit alors abbé de saint Maur des Fossés & conseiller au parlement. Il fit des commentaires sur le droit civil qu'il dédia à son oncle. Il mourut prisonnier au château de Vincennes le 12. de Septembre 1532.

CXI. JEAN du Bellay, élu le 20. de Septembre 1532. Il se retira dans la suite hors du royaume. *Voyez* BELLAY (Jean du) *dans le Dictionnaire historique.*

CXII. EUSTACHE du Bellay, cousin du précedent, fut sacré évêque de Paris le 15. de Novembre 1551. & mourut en 1565. *Voyez* BELLAY (Jean du) *dans le Dictionnaire historique.*

CXIII. GUILLAUME Viole. Il étoit conseiller au parlement. Il prit possession de l'évêché de Paris le 18. Mars 1565. & mourut en 1568.

CXIV. PIERRE de Gondi, cardinal, élu en 1570. Il avoit été auparavant évêque duc de Langres, & il fut depuis commandeur de l'ordre du S. Esprit, chef du conseil sous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. Ce dernier le choisit pour l'envoyer à Rome demander au pape son absolution. Il mourut à Paris l'an 1616. le 17. de Février âgé de 84. ans.

CXV. HENRI de Gondi, neveu du précedent, évêque de Paris par la demission de son oncle, fut cardinal duc de Rets, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, chef du

conseil du Roi, abbé de Buzai, &c. maître de l'Oratoire du Roi : il mourut dans le camp du Roi devant Beziers le 23. d'Août 1622. âgé de 52. ans.

ARCHEVESQUES DE PARIS.

I. JEAN-FRANÇOIS de Gondi, abbé de S. Aubin d'Angers & de S. Martin de Pontoise, succéda à son frere en 1622. Il fut le premier archevêque de Paris, l'érection en archevêché ayant été faite par le pape Grégoire XV. sur les sollicitations de Louis XIII. Ce prélat gouverna son diocèse jusqu'en 1654. qu'il mourut âgé de 71. ans.

II. JEAN-FRANÇOIS-PAUL de Gondi, fut coadjuteur de son oncle & ensuite son successeur. Il fut cardinal duc de Rets, damoiseau de Commerci, abbé de S. Denys en France, &c. Il mourut plusieurs années après s'être démis de l'archevêché de Paris, le 24. d'Août 1679. âgé de 65. ans. *Il faut voir sur ces évêques de Paris de la famille de* GONDI, *ce que l'on en a déja rapporté dans le Dictionnaire historique en parlant de cette famille.*

III. PIERRE de Marca, archevêque de Toulouse : il mourut le 29. Juin 1662. sans avoir été sacré archevêque de Paris. *Voyez* MARCA *dans le Dictionnaire.*

IV. HARDOUIN de Perefixe de Beaumont, &c. mort le 31. Decembre 1670. *Voyez* PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de) *dans le Dictionnaire.*

V. FRANÇOIS de Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen, élu archevêque de Paris en Janvier 1671. mourut le 6. d'Août 1695. *Voyez* HARLAI de Chanvalon (François de) *dans le Dictionnaire historique.*

VI. LOUIS-ANTOINE cardinal de Noailles, élu en 1695. mort le 4. de Mai 1729. prélat recommandable par une grande pieté. *Voyez* NOAILLES (Louis-Antoine cardinal de) *dans le Dictionnaire historique, édition de 1732.*

VII. CHARLES-GASPARD-GUILLAUME de Vintimille, docteur de Sorbonne, fut d'abord évêque de Marseille, ensuite archevêque d'Aix : il a succedé dans l'archevêché de Paris à M. le cardinal de Noailles.

PARIS (François) prêtre. Il étoit né à Chatillon village à une lieue & demie de Paris, au-dessus de Mont-rouge. Sa naissance n'eut rien que de très-obscur, mais Dieu lui donna un esprit excellent, & un cœur très-bon. Dans sa premiere jeunesse il servit Mrs Varet qui avoient une maison à Chatillon, & qui voyant d'heureuses dispositions dans ce jeune homme, le firent étudier & prirent soin de lui. M. Paris formé par ces excellens maitres, dont l'un a été grand-vicaire & archidiacre de Sens, fut trouvé digne d'entrer dans le Clergé, & de servir l'Eglise, pour laquelle il avoit un grand respect, & une tendre affection. Quelque-tems après avoir été élevé au sacerdoce, on lui donna la cure de S. Lambert, voisine du monastere de Port-Royal des Champs, il desservit cette cure pendant quelques années avec autant d'édification que de zèle. Mais enfin, ne pouvant vaincre, disoit-il, l'extrême frayeur que lui causoient les loups qui venoient quelquefois jusques dans son presbytere, il quitta cette cure, & se retira dans le Maine, à la Chevalerie, terre appartenante à M. le Vaïer, dont la chapelle du château servoit d'annexe à la paroisse du lieu où il est situé. M. Paris se fit de cette chapelle, comme une seconde cure : il la gouverna avec la même attention, & il y faisoit de fréquentes instructions très-solides & qui attiroient en foule les habitans des environs. Enfin ayant encore quitté ce lieu, il vint à Paris, où il est mort soûvicaire de l'église paroissiale de saint Etienne du Mont, le 17. d'Octobre 1718. dans un âge très-avancé. Comme c'étoit un homme très-laborieux & qui étoit autant retiré que les fonctions du ministere le lui permettoient, il a sçu trouver le tems au milieu de ses occupations, de composer plusieurs ouvrages aussi solides qu'édifians. Un des plus connus est celui qui est intitulé, *les Pseaumes en forme de prieres : Paraphrase.* Il y en a eu plusieurs éditions. La premiere est de 1690. les suivantes sont de 1702. 1712. &c. Feu M. Vincent Loger curé de Chevreuse, a eu beaucoup de part à cette paraphrase des Pseaumes. Peu de tems après ce premier ouvrage, il donna *ses Prieres tirées de l'Ecriture-Sainte, paraphrasées*, in-12. Il a sçu conserver dans ces deux écrits toute la dignité de l'Ecriture-Sainte, avec toute l'onction que l'on peut desirer dans les ouvrages de pieté. On a encore de M. Paris, un *Martyrologe*, ou *idée générale de la Vie des Saints, de leurs vertus & de leurs principales actions*, à Paris en 1691. *in-8°.* chez Daniel Hortemels. Traité de l'*usage des Sacremens de Penitence & d'Eucharistie selon les sentimens des Peres, des Papes, & des Conciles*, imprimé par ordre de Louis Henri de Gondrin, archevêque de Sens, à Sens en 1673. & réimprimé plusieurs fois depuis à Paris, & ailleurs. On dit que Mrs Arnauld & Nicole, dont l'auteur étoit ami, ont mis aussi la main à cet ouvrage. M. Paris a encore donné une *idée* ou *plan d'instructions familieres sur les Evangiles de tous les Dimanches & de toutes les Fêtes de l'année*, vol. *in-12.* imprimé en 1699. & réimprimé en 1706. chez Collombat ; & un autre ouvrage sur la même matiere, mais beaucoup plus étendu, intitulé : *l'Evangile expliqué selon les Peres, les Auteurs ecclésiastiques & la concorde des quatre Evangelistes*, à Paris chez Couterot, *in-8°.* 4. vol. les deux premiers en 1693. les deux derniers en 1698. *L'explication des Commandemens de Dieu*, à Paris en 1692. *Prieres & élevations à Dieu extraites des Confessions de S. Augustin*, à Paris en 1698. *Régles chrétiennes pour la conduite de la vie*, à Paris en 1674. Il avoit eu une dispute avec feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, sur ce sujet : *Si des auteurs devoient retirer quelque profit des ouvrages qu'ils faisoient imprimer sur la Theologie ou sur la morale.* Ce qui donna occasion à cette dispute fut un avertissement que M. Bocquillot mit à la tête d'un volume de ses Homelies, où il déclamoit contre les ecclésiastiques auteurs, qui par les traités qu'ils font avec les imprimeurs & libraires, & par ce qu'ils exigent d'eux, donnent occasion de vendre leurs livres plus chers. M. Paris soutint que l'on pouvoit très-légitimement retirer un honnête salaire de ces sortes de travaux, & M. Bocquillot défendit le contraire. On a les écrits qui furent faits de part & d'autre, mais ils ne sont point imprimés. On dit encore que M. Paris avoit composé une Vie très-étendue de feu M. Pavillon évêque d'Alet & que le manuscrit de cette Vie, contient plusieurs volumes *in-4°.* Cependant il est sûr que M. Ragaut archidiacre d'Alet, sous le même M. Pavillon, avoit composé des Memoires très-amples pour l'histoire de la vie de ce saint prelat, que ces mémoires furent envoyés à Rome à M. du Vaucel qui commençoit à les mettre en œuvre lorsqu'il mourut à Maestricht, & qu'ils sont tombés depuis entre les mains du P. Quesnel, & enfin dans celles de feu M. de Barkmann dernier archevêque d'Utrecht. * *Mémoires du tems.*

PARLEMENT.

On peut mettre sous le nom de parlement, les conseils souverains, &c. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionnaire, on lit* Vincentius Lupanius, *il faut lire* Vincentius Lupanus ; *en françois* Vincent de la Loupe.

Dans

Dans la suite chronologique des premiers présidens du parlement de Paris, telle qu'elle est dans l'édition du Dictionnaire historique de 1725. il faut 1°. retrancher comme faux, depuis Jacques Brulart inclusivement, jusqu'à Simon de Bucy, exclusivement. *Ce n'est qu'à ce* Simon de Bucy *que doit commencer cette liste. 2°. Dans la liste même, il faut corriger ce qui suit.*

I. Simon de Bucy.... mort en 1368. *lisez* 1369.

II. Guillaume de Sens, *ajoutez ou plutôt* de Seris, *& lisez de suite*, chevalier, fut créé premier président par le roi Charles V. & installé dans cette charge le 17. de Juin 1371. Il mourut en 1373. *Ce qu'on a dit de plus est faux.*

III. Pierre d'Orgemont fut reçu dans cette charge, le 12. de Novembre 1373. Il fut élu par les princes, barons, &c. chancelier de France, le 20. des mêmes mois & an.

IV. Arnaud de Corbie fut fait premier président, le 2. *non* le 1. Janvier 1374.... & chancelier en 1383. *non en* 1388.

V. Guillaume de Sens, II. du nom : *effacez ces mots*, II du nom.

IX. Philippe de Morvillers, *lisez* de Morvilliers.

XII. Helie de Tourretes, *lisez* de Torretes.

XV. Jean de Montigny, *lisez* Jean le Boulanger, seigneur de Jacqueville & de Montigny.

XVII. Pierre Gothardy, *lisez* Cothardy.

XX. Pierre Mondot : *effacez* Pierre, on ignore son nom de baptême.

XXXIX. *Ajoûtez à* André Potier, qu'il se démit au mois de Septembre 1724.

XL. Antoine Portail, seigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier président, le 24 de Septembre 1724. & fut installé le 13. de Novembre suivant.

PARNASSE FRANÇOIS. Monument élevé en bronze à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la memoire des illustres Poëtes, & des illustres Musiciens François. Ce parnasse est représenté par une montagne d'une belle forme, & un peu escarpée, où sont dispersés quelques lauriers, palmiers, myrtes, & troncs de chênes entourés de lierre; cette montagne est isolée, & tous ses aspects en sont riches, & agreables. *Louis* le Grand protecteur des sciences & des beaux arts, qui a animé le genie des poëtes & des musiciens à célebrer & à chanter les merveilles de son regne, y paroît sous la figure d'Apollon, couronné de laurier, & tenant une lyre à la main. Il est assis sur le sommet de ce mont auprès de quelques lauriers, par dessus lesquels on voit le cheval Pegase s'élever en l'air dans une attitude pleine de feu. *La Nymphe de la Seine* est placée un peu plus bas & à côté d'Apollon, ayant un bras appuyé sur une urne d'où sort une nappe d'eau : elle tient lieu sur ce parnasse des fontaines de Castalie, d'Hyppocrene, ou du fleuve Permesse, celebre sur le parnasse de la Gréce, & sur le mont Helicon. On voit sur une terrasse audessous de l'Apollon, les trois Graces du parnasse François, mesdames de *la Suze* & *des Houlieres*, & mademoiselle *de Scuderi*, connues par la beauté de leur genie, & par l'elegance de leurs ouvrages en vers & en prose : elles se tiennent par des guirlandes de fleurs entre-mêlées de feuilles de lauriers, & de myrtes. Elles sont dans les attitudes les plus belles & les plus charmantes d'une danse majestueuse, qu'elles forment au son de la lyre d'Apollon. Huit poëtes celebres, & un excellent musicien du regne de Louis le Grand, occupent une grande terrasse, qui regne autour du parnasse. Ils y tiennent la place des neufs muses, comme les vrais modéles de la belle poësie, & de la musique françoise. Ces hommes celebres sont, *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *la Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Despreaux*, & *Lulli* le musicien. Ce dernier porte sur un bras le médaillon de *Quinault* son poëte : Lulli & Quinault ne formant, pour ainsi dire, qu'un même genie pour la composition des opera parfaits. On a pris avec exactitude la ressemblance de toutes les personnes qu'on vient de nommer sur les portraits qui en sont restés, & on leur a donné les symboles convenables à leurs caracteres. Toutes ces figures sont dans des attitudes nobles, & bien contrastées. Vingt-deux genies sous la forme d'enfans ailés sont repandus sur ce parnasse; ils y font une diversité agréable, & y forment divers grouppes avec les principales figures, & avec les arbres qui y sont dispersés. Ces genies ont differentes occupations; quelques-uns soutiennent des medaillons de poëtes & de musiciens. Comme le nombre de ces médaillons est assez considerable, ils ne sont pas tous portés par des genies, la plupart sont suspendus à des branches de laurier ou de palmier. Voici les noms de ceux qui sont représentés sur ces médaillons. *Marguerite*, reine de Navarre, *Clement* Marot, *Malherbe*, *Maynard*, *Voiture*, *Sarasin*, *Scaron*, *Benserade*, *Quinault*, *Lainez*, *Fontenelle*, *Rousseau*. Ces Poëtes ont écrit en françois. Les suivans ont écrit en latin : *Sainte-Marthe*, *Rapin*, *Commire*, *la Rue*, *Vaniere*...... *Santeul*. Les musiciens, *La Lande*, *Campra*, madame *Jacquet* de la Guerre...... Deux genies volent vers Apollon, & soutiennent chacun un rouleau, dont le premier contient les noms de plusieurs poëtes qui ont fleuri depuis le regne de François I. jusqu'à présent; on en a même mis quelques-uns des plus anciens, tels que *Thibault* comte de Champagne & roi de Navarre, *Guillaume* de Lorris, *Jean de* Meun, *François* Villon. Ceux depuis François I. sont, *Saint Gelais*, *du Bellay*, *Belleau*, *Ronsard*, *du Bartas*, *des Portes*, *Bertaut*, *Pibrac*, *du Perron*, *Theophile*, *d'Urfé*, *Passerat*, *Mathurin* Regnier, *Godeau*, *Chapelain*, *Saint-Amand des Marets*, *Gomberville*, *Colletet*, *du Rier*, *Tristan*, *Rotrou*, *Brebeuf*, *Saint Pavin*, *le Moine*, *Pellisson*, *Perrault*, *Thomas* Corneille, *Pavillon*, *Fenelon*, *Duché*, *Boursault*, *Regnier Desmarais*, *Pechantré*, *la Fosse*, *Regnard*, *Genest*, *Vergier*, *Campistron*, *la Chapelle*, *Boudier*, *Villiers*, *du Cerceau*....Ces noms sont suivis de ceux des dames & demoiselles *de Gournay*, *de Villedieu*, *Descartes*, *de la Vigne*, *Bernard*, *Therese* des Houlieres, *Cheron*, *de Saintlonge*, *Dreuillet*... Sur le second rouleau porté par le second genie, sont gravés les noms des François qui ont excellé dans la poësie latine comme de *Thou*, *Bonnefons*, *Bourbon*, *Mambrun*, *Balzac*, *Jonin*, *Petau*, *Madelenet*, *Santel*, *du Perier*, *Menage*, *Flechier*, *Huet*, *Fraguier*.... Il y a un troisiéme rouleau, aussi soutenu par un genie, où l'on lit les noms de quelques illustres musiciens : sçavoir, *Cambert*, *Lambert*, *Gautier*, *Collasse*, *Charpentier*, *du Bousset*, *Lallouette*, *Bernier*. Il est fait mention aussi sur ce parnasse de plusieurs beaux esprits qui se sont exercés agréablement dans la poësie & dans la musique & qui peuvent mêler leurs voix dans les concerts du parnasse. On a ménagé des places sur ce monument pour mettre les médaillons, & pour graver les noms des illustres poëtes, & des illustres musiciens François qui vivent encore, après qu'ils auront terminé glorieusement leur carriere : ce parnasse n'étant élevé qu'à la memoire de ceux qui ne vivent plus que par l'excellence de leurs ouvrages. M. Evrard Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel de feue madame la Dauphine, mere de Louis XV. roi de France, & commissaire provincial des guerres, est auteur de cet ouvrage : il l'a fait exécuter sur ses desseins par Louis Garnier, sculpteur, qui l'a terminé en M DCC XVIII. comme on le voit par l'inscription de ce monument, & par sa dédicace au Roi. L'auteur a donné la description de ce parnasse avec un ordre chronologique & historique des poëtes & des musiciens qui y sont rassemblés, un catalogue de leurs ouvrages, & le jugement que plusieurs sçavans critiques en ont porté; premiere édition *in-12.* à Paris en 1727. Deuziéme édition *in-folio*, ornée d'estampes, & augmentée de beaucoup, à Paris à la fin de 1732. On trouve dans cette nouvelle édition un long discours sur le dessein qu'on s'est proposé en faisan

exécuter en bronze le PARNASSE FRANÇOIS & sur l'ordre qu'on a suivi dans la description de ce monument. Ensuite est la description de ce parnasse, qui est augmentée d'un grand nombre de vies de poëtes & de musiciens, avec un catalogue de la plûpart de leurs ouvrages. Après cette description on trouve 1°. un essai sur la poësie & la musique en général. 2°. Des remarques plus étendues sur l'origine & le progrès de la poësie & de la musique françoise, & particulierement sur nos spectacles & nos pieces de théatre. 3°. Un poëme latin du P. Vaniere Jesuite sur le *Parnasse françois*, avec la traduction en prose & en vers, & deux lettres sur le même sujet. Enfin deux listes, l'une alphabetique de ceux dont on a donné des articles dans la description du parnasse, & l'autre chronologique d'un grand nombre d'autres poëtes ou musiciens François * *Mercure de France, Septembre 1723. Juin 1727. 1. volume. Journal des Sçavans, Août & Novembre 1727. Journal de Trevoux, Mars & Avril 1728. Foglietti letterari ; Journal litteraire de Venise, Mars & Avril 1725. Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome 2. article 8. page 354. &c.*

PARRHASIUS (Janus) dont le vrai nom étoit *Joannes Paulus de Parisiis* (Jean Paul de Paris.) *Ajoûtez à l'édition du Dictionnaire historique de 1725. qu'*il étoit né le 28. de Novembre 1470. *qu'*il mourut en 1533. *& que* c'étoit lui qui avoit trouvé le *Charisius Sosipater*, qu'il donna au public en 1532. imprimé à Naples.

PARTHENAY (Jean l'Archevêque de) &c. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. il est dit que* Rénée de France étoit sœur de Louis XII. C'étoit sa fille.... *& que* la veuve de Jean de Parthenay épousa Henri II. du nom, vicomte de Rohan, *lisez* René II. du nom.

PARTHENAY (Catherine de) *Mêmes éditions*, fut mariée 2°. à *René* de Rohan ; *lisez* à *René* vicomte de Rohan, II. du nom, dont elle demeura veuve, *non en 1585. mais en 1586....* Elle eut trois filles, *Henriette* qui mourut, *non en 1624. mais en 1629. On ajoute que* lorsqu'elle fut menée au château de Niort, le 2. de Novembre 1628. elle avoit 91. ans, selon les uns, & 70. seulement selon d'autres : elle en avoit 74. étant née en 1554.

PARVILLIER (Hadrien) Jesuite, ami de feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, est beaucoup loué par ce sçavant dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 230. 240.* Il y dit que ce Jesuite avoit demeuré long-tems en Syrie, où il avoit fait une ample provision d'érudition orientale. Il avoit enseigné la langue arabe pendant dix ans à Damas, & de cette ville il avoit souvent écrit en cette langue au sçavant Bochart avec qui il étoit en grande rélation. Parvillier revint en France vers l'an 1662. apportant avec lui beaucoup de richesses litteraires & une vive ardeur pour les faire valoir à l'avantage du public. Son desir étoit de demeurer à Caen, où le sejour qu'il y fit l'avoit persuadé des avantages qu'il trouveroit dans la compagnie des sçavans qui y demeuroient. Mais la societé l'envoya à la Fléche, où il mourut peu après, & avec lui périt, dit M. Huet, le grand ouvrage qu'il étoit prêt de publier, où il faisoit un grand usage de toutes les connoissances qu'il avoit acquises dans l'Orient, & qu'il devoit, par cette raison, intituler l'*Interprete de l'Orient.*

PAS (Manassès de) marquis de Feuquieres, &c. *En parlant de ses descendans dans l'édition du Dictionnaire historique de 1725. il est dit que* la deuxieme des filles de FRANÇOIS, comte de Rebenac, a épousé *N.* Marin ; *lisez*, a épousé *N.* du Bouzet de Marin, marquis de Sainte Colombe, &c.

PASCAL (Etienne) pere de BLAISE Pascal, n'est pas seulement connu par la naissance & l'éducation qu'il a données à ce fils, l'un des plus grands esprits du XVII. siécle, il merite aussi une estime singuliere par son merite personnel. Il étoit de Clermont en Auvergne d'une des bonnes maisons de la province, fils de *N.* Pascal, trésorier de France à Riom, & d'une mere qui se nommoit aussi *Pascal*, & qui étoit fille du sénéchal d'Auvergne à Clermont. Il nâquit en 1588. & lorsqu'il fut en état de posseder une charge, il acheta celle de président en la cour des aides d'Auvergne. Il s'étoit appliqué beaucoup aux mathematiques, & il y avoit fait de grands progrès, ce qui l'avoit lié de bonne heure à M. de Fermat de Toulouse, au P. Mersenne, à M. de Roberval, au celebre Descartes, & à plusieurs autres. *On peut voir à l'article de* BLAISE PASCAL *dans le Dictionnaire*, les soins qu'il prit lui-même de l'éducation de ce fils, qui fut un prodige d'esprit & de science dès l'enfance. Il commença à l'instruire à Clermont même, & il continua son éducation à Paris, où il vint avec sa famille en 1631. Il y avoit déja quelques années qu'il étoit dans cette ville, lorsqu'une affaire imprévue l'obligea de s'en éloigner, vers la fin de Mars 1638. & de se dérober même pendant quelque tems au commerce public. Un de ses amis avoit été arrêté & conduit à la Bastille à l'occasion de quelques troubles excités à l'Hôtel-de-ville. Etienne Pascal sûr de la droiture de son ami, ne s'étoit pas contenté de parler en sa faveur, il avoit pris encore la défense de plusieurs personnes injustement traitées par la vexation de quelques officiers interessés. Il avoit appris de plus que cette affaire avoit été rapportée à M. le chancelier Seguier, avec des circonstances très-odieuses. Il craignit donc les suites de cette calomnie, & pour les éviter, il s'étoit cru obligé de se retirer. Il demeura environ un an éloigné, jusqu'à ce que M. le cardinal de Richelieu informé de son merite & du sujet de sa retraite, par madame la duchesse d'Aiguillon, & par M. le chancelier même, le fit revenir en 1639. & l'établit peu après intendant de Normandie à Rouen. Avant son éloignement de Paris il avoit travaillé de concert avec M. de Roberval à répondre pour M. de Fermat au celebre Descartes, qui avoit attaqué les principes du traité de celui-ci, *de Maximis & Minimis.* Cette réponse qui rouloit sur la géometrie, fut envoyée à M. Descartes, qui ne put s'empêcher de lui accorder quelques éloges. Cet écrit n'est point encore imprimé. Etienne Pascal devint peu de tems après ami de M. Descartes, & il a conservé son amitié jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1651. * *Voyez* la vie de Descartes par Baillet, *t. 1. & 2. in-4°.* en plusieurs endroits.

PASCAL (Blaise) fils du précédent. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a déja dit dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. Dans ces deux éditions l'on s'est contenté de dire ce que tout le monde sçait, que* M. Pascal est auteur des dix-huit Lettres connues sous le nom de *Lettres provinciales. On ne sera pas fâché que nous apprenions ici à ceux qui l'ignorent, où ces lettres ont été composées, & qui sont ceux qui y ont eu part.* La premiere & la deuxiéme furent faites au mois de Janvier 1656. & M. Nicole les revit avec M. Arnauld, & corrigea seul la seconde. Il donna les mêmes soins à la sixiéme, à la septiéme, & à la huitiéme. Peu de tems après, étant à Paris à l'hôtel des Ursins, il donna le plan de la neuviéme, de l'onziéme & de la douziéme. Il revit aussi & corrigea la treiziéme & la quatorziéme dans la maison de M. Hamelin, conseiller du Roi & controlleur general des ponts & chaussées de France, où M. Arnauld demeuroit alors. M. Nicole étant allé quelque-tems après à Vaumurier, près de Port-Royal des Champs, chez M. le duc de Luyne, il y fournit la matiere des trois dernieres, c'est-à-dire, de la seiziéme, de la dix-septiéme, & de la dix-huitiéme. Ces dix-huit lettres parurent toutes *in-4°.* l'une après l'autre, dans le courant de l'année 1656. jusqu'au 24. de Mars 1657. qui est la date de la dix-huitiéme. On n'ignore pas qu'elles ont été traduites en latin par M. Nicole sous le nom de *Wendrok*, qui y a joint un commentaire latin fort étendu, qui a été traduit en françois par mademoiselle Joncoux, aidée par

feu M. Louail; & en espagnol & en italien par deux autres personnes. On les trouve ainsi en quatre langues dans un seul volume *in-8°*. A l'égard des *Pensées* du même M. Pascal qui sont entre les mains de tout le monde, on en a donné une suite assez étendue en 1728. dans le tome 5. partie 2. des *Mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets, bibliothecaire de l'Oratoire de Paris. Cette suite de Pensées est précédée dans le même recueil d'un Entretien de M. Pascal & de M. le Maître de Sacy sur la lecture d'Epictete & de Montagne, qui se trouve mot à mot dans les Memoires, encore manuscrits de M. Nicolas Fontaine sur Port-Royal, où celui-ci avoit demeuré long-tems. Outre ces Ecrits de M. Pascal, & ceux *dont on a parlé dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire historique, auquel celui-ci sert de supplément*, il passe pour certain que ce grand génie est encore auteur, du moins en partie, des Ecrits suivans. 1. Factum pour les curés de Paris contre l'apologie des casuistes (du P. Pirot, Jesuite) en Janvier 1658. M. Hermant, chanoine de Beauvais, & M. l'abbé Perrier, y ont eu part. 2. Second Ecrit des curés de Paris, ou Réponse desdits curés pour soutenir leur factum, du 1. d'Avril 1658. M. Pascal fit seul cet Ecrit en un jour. 3. Troisiéme Ecrit des curés de Paris, 7. Mai 1658. avec Mrs Arnauld & Nicole. 4. Cinquiéme Ecrit des mêmes, du 1. de Juin, même année. M. Pascal disoit que c'étoit son plus bel Ecrit, au rapport de mademoiselle Perrier sa niéce. 5. Sixiéme Ecrit des mêmes, 24. Juillet, même année. 6. Censure de l'Apologie des casuistes pour M. l'évêque de Nevers, 1658. 7. Censure de la même, pour M. l'archevêque de Rouen, 1. Janvier 1659. 8. Septiéme Ecrit des curés de Paris, ou journal de tout ce qui s'est passé à ce sujet, 1659. M. Arnauld y a travaillé. 9. Ordonnance des grands-vicaires de Paris pour la signature du formulaire, du 8. Juin 1661. 10. Déclaration des curés de Paris sur le mandement des grands-vicaires, 20. Juillet 1661. * *Voyez* sur ces faits *l'histoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, premiere partie, à Luxembourg en 1733.

PASCAL. (Jacqueline) sœur du celebre BLAISE Pascal, née à Clermont en Auvergne en 1625. fut élevée en partie à Paris & en partie à Rouen. Son esprit naturellement très-élevé brilla dans cette derniere ville parmi ceux même qui se piquoient du plus bel esprit. Dès l'âge de douze à treize ans elle faisoit des vers françois, qui surprenoient moins par la jeunesse de celle qui les faisoit, que par leur beauté. Elle n'avoit peut être pas quinze ans quand elle remporta le prix de poësie à Caen sur la Conception de la sainte Vierge. Mais l'exemple & les discours de quelques personnes de pieté qu'elle connoissoit firent une telle impression sur son esprit, qu'elle renonça à toute la réputation qu'elle s'acqueroit de jour en jour pour se consacrer à Dieu dans la retraite. Elle entra au monastere de Port-Royal des Champs en 1652. y fit profession en 1653. & prit le nom de *Sainte Euphemie*. On la jugea bientôt capable des emplois les plus difficiles, & elle les remplit tous avec autant de fidelité que de capacité. Dieu se servit d'elle pour engager son frere Blaise Pascal, à renoncer entiérement au monde, pour ne plus s'occuper que de ce qui pouvoit le conduire à une heureuse éternité. On trouve plusieurs lettres de cette religieuse dans l'apologie des religieuses de Port-Royal composée en partie par M. Nicole; & on lui attribue les reglemens pour les enfans qui se trouvent dans les constitutions de Port-Royal. Elle mourut le 4. d'Octobre 1661. n'étant âgée que de 36. ans. * *Voyez la vie de M. Pascal* par madame Perrier; *l'apologie des religieuses de Port-Royal, 2. part. chap. 2.* Necrol. de Port-Royal, p. 391.

PASCASE RATBERT *& non* PASCHASE RATBERT, *comme on le lit dans le Dictionnaire*, abbé de Corbie, &c. *Il est bon d'ajouter ce qui suit au sujet de deux traités de cet auteur, dont on n'a parlé que dans le*

premier dans le Dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732. Ce premier traité est celui *Du corps & du sang du Seigneur*. On sçait que cet écrit est un des plus précieux monumens du IX. siécle. L'Auteur y établit si solidement la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & il s'y explique avec tant de précision sur ce mystére, que Possevin l'appelle un *Ecrivain prophétique*, qui a combattu l'heresie de Berenger près de deux cents ans avant la naissance de cet hérésiarque. C'est ce qui doit faire regreter que jusqu'à l'édition que les PP. dom Martenne & dom Durand viennent de donner de cet ouvrage, on n'en eût point eu encore d'exacte. Le Lutherien Hiobe-Gast qui en donna la premiere édition en 1528. en avoit retranché des chapitres entiers; & il avoit changé dans d'autres chapitres, non-seulement des expressions, mais encore des phrases entieres, pour faire croire que Pascase avoit favorisé le sentiment de Luther. Guillaume Rat, docteur en théologie & chanoine de Rouen, faisant imprimer en 1540. le dialogue de Lanfranc contre Berenger, y joignit le livre de Pascase-Ratbert; mais il le donna sur l'edition de Gast, n'étant point instruit de la fraude de cet éditeur. Nicolas Mameran est le premier qui l'ait découverte, ou du moins qui en ait averti le public, ce qui le porta à donner une nouvelle édition de cet ouvrage en 1550. sur deux manuscrits qu'il trouva à Cologne. Il en parut une autre édition en 1561. sur quelques manuscrits d'Angleterre; & le P. Sirmond, Jesuite habile, joignit en 1618. ce traité aux autres ouvrages de Ratbert. Mais ces différentes éditions & celles que l'on trouve dans les bibliotheques des Peres, sont encore bien défectueuses. C'est ce qui engagea il y a plusieurs années le P. Sabbatier, sçavant Benedictin de la congrégation de S. Maur, à faire une recherche la plus exacte qu'il pouvoit des manuscrits de ce traité; & il a eu la consolation d'en trouver vingt, tous anciens, & dont quelques-uns même sont du tems de Pascase. Après avoir revu attentivement & corrigé avec soin cet ouvrage sur tous ces manuscrits, il a communiqué son travail au P. Martenne, son confrere, qui en a fait part au public dans le tome IX. de son *Amplissima collectio*, donné en 1733. *in-folio*, à Paris. Ratbert qui avoit composé ce livre pendant la prison de l'abbé Vala, suivant le P. Martenne, le revit étant abbé de l'ancienne Corbie, & le dédia au Roi Charles le Chauve. On trouve dans le même tome IX. un autre livre de Pascase Ratbert sur la Foi, l'Espérance & la Charité, qui avoit déja été donné au public par le P. Pez, Benedictin Allemand; mais sur une copie peu exacte que lui avoit fournie M. Eccard. On le donne ici sur une copie collationnée exactement avec un manuscrit de l'abbaye de la nouvelle Corbie en Saxe. Pascase avoit composé cet ouvrage à la priere de Warin, abbé de la nouvelle Corbie.

PASCHAL I. de ce nom, pape: *ajoutez à l'édition de ce Dictionnaire de 1725, qu*'il succeda à Etienne V.

PASCHAL II. pape. *Dans la même édition, l'on dit que* Clement III. monta après lui sur le siége de Rome: ce fut Gelase II.

PASCHAL (Pierre) gentilhomme de Languedoc, &c. *Dans les éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. il est dit qu*'il mourut à Toulouse en 1556. il ne mourut qu'en 1565.

PASCHAL (Charles) vicomte de Quente & de Dargni, conseiller d'état, &c. *Dans les mêmes éditions, il est dit qu*'il nâquit à Caune en Piémont; Colomiés dans sa *Bibliotheque choisie*, dit à Cluni, ville du Piémont: c'est le même lieu, mais on écrit & on prononce *Coni. Ajoutez aux ouvrages de* Charles Paschal *dont on n'a point parlé*; *Caroli Paschalii preces*, à Paris 1502. *in-12.* Des observations sur les annales de Tacite, & un traité *de optimo genere elocutionis*, à Rouen 1592. *in-12. Il est bon aussi de remarquer que* Villiers Hotman dans son petit livre intitulé, l'*Ambassadeur*, a pillé continuellement celui de Paschal sur le même

sujet, qu'il avoit intitulé par cette raison *Legatus*, & qui fut imprimé en 1613. *in-4°.* à Paris. *A l'égard du traité des Couronnes* par le même Charles Paschal, il falloit l'intituler *Corona, seu res omnis Coronaria ex priscorum monumentis illustrata*, à Paris 1610. *in-4°. & non simplement* Corona, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique.* M. Beneton de Perrins, écuyer, ancien gendarme de la garde du roi, qui a donné en 1730. une dissertation françoise sur les Couronnes, leur origine & leur forme, dans le tome X. seconde partie des *Memoires de litterature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, fait l'éloge de cet ouvrage de Paschal. M. du Cange a traité la même matiere dans sa vingt-quatriéme dissertation sur l'histoire de S. Louis par le sire de Joinville.

PASMANS (Barthelemi) étoit de Mastricht, & docteur en théologie. Son merite lui fit donner la place de président du college d'Arras, où il fit beaucoup de bien. L'étude de la théologie fut celle à laquelle il s'appliqua davantage; & il s'efforça d'entrer par la pureté des mœurs autant que par son application, dans l'intelligence des livres saints. Il aimoit la jeunesse, & il consacra ses soins & ses veilles à la former, soit par des conferences qu'il faisoit assidument, soit par la direction, soit par des exhortations frequentes. Il est sorti du college d'Arras un grand nombre de sujets qu'il avoit formés, qui ont éclairé & édifié plusieurs diocèses, & que les évêques ont employés avec joie dans les fonctions du ministere. M. Gottenies, évêque de Ruremonde, se servit très-utilement de lui en qualité de secretaire & de conseiller. On a de M. Pasmans un grand nombre de théses sur les regles des mœurs, que l'on estime beaucoup, & qui ont servi de guide à quantité de pasteurs & de théologiens. Ce docteur est mort à Louvain la nuit du 24 au 25 d'Août de l'an 1690. n'ayant encore que 40 ans. Son grand zele l'avoit épuisé. Il étoit, pour ainsi dire, toujours en haleine. Les fonctions les plus pénibles, & les occupations les plus continuelles, faisoient ses délices, & paroissoient ne le fatiguer jamais. * *Voyez* son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin conformement à l'usage des Pays-Bas.

PASOR, (Matthias) professeur en théologie à Groningue, &c. *Dans le Dictionnaire historique édition de 1725, il est dit qu*'il n'a donné que les ouvrages de son pere qu'il revit avec soin: *l'on s'est trompé*: il a de plus donné au public un recueil de theses ausquelles il avoit présidé lui-même, & qui avoient été soutenues dans son école; ces theses contiennent des idées generales de quelques sciences.

PASQUIER. (Etienne) *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire historique de 1725. qu*'il fut avocat au parlement de Paris, ensuite conseiller, & enfin avocat general de la chambre des comptes.... *En parlant de l'édition de ses lettres, il est dit que celle qu*'André du Chesne procura en 1619. est la meilleure: cette édition est bonne; mais on prefere celle que l'on a donnée en 1723. avec les autres ouvrages de Pasquier, à Trevoux, en 2. vol. *in-folio.* Cependant le catéchisme des Jesuites manque dans cette édition, & à la place on y a inseré les lettres de Nicolas Pasquier son fils, qui avoient paru séparement en 1623. à Paris.

PASSAU (L'évêché de) est situé dans la Baviere sur le Danube, près des frontieres d'Autriche. Il doit son origine à l'archevêché de Lorch, dans la haute Autriche, qui étoit le principal parmi les quatre premiers évêchés de Baviere. La ville de Lorch, en latin *Laureacum*, ayant été désolée par Attila roi des Huns, Theudon duc de Baviere rétablit cet évêché & celui de Saltzbourg dans le commencement du VII. siécle. Il fit present de la ville de Passau à ERCHENFRIED, premier évêque de cette ville. Ses successeurs porterent pendant quelques siécles le titre d'archevêques de Lorch. Mais sur les oppositions des archevêques de Saltzbourg, Agapet II. fit deux évêchés de Lorch & de Passau. On divisa l'ancienne Norique, ou la Pannonie en deux parties par rapport à la jurisdiction spirituelle: la partie orientale devoit être sujette à l'archevêque de Lorch, & la meridionale à celui de Saltzbourg. *Christian*, troisiéme évêque de Passau depuis Gerard, élu en 991. abandonna le titre d'archevêque; mais l'évêché de Passau demeura libre, & immediatement sujet au Pape. En 1689. le cardinal Jean Philippe comte de Lamberg ayant succedé dans l'évêché de Passau à Sebastien, comte de Pœting, voulut reprendre la dignité archiépiscopale & l'ancienne jurisdiction spirituelle sur les pays hereditaires Imperiaux qui y avoient appartenu autrefois. Il fit sa demande à Rome en 1694. mais on lui refusa la dignité d'archevêque, & on ne lui accorda que la jurisdiction qu'il demandoit. Le chapitre de la ville de Passau est composé de 24. chanoines, qui doivent tous être seigneurs de quelque terre. * Velseri *Bojica.* Hund. *Metropol. Saltzb.*

PASSAVANTE. (Jacques) *Ajoutez* que son *Specchio della vera penitenza* a été réimprimé pour la troisiéme fois en 1725. *in-4°.* à Florence.

PASSERAT. (Jean) *Dans les éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. on ne parle presque que de ses poësies: il falloit faire au moins mention de* son livre *de Cognatione litterarum*, imprimé à Paris en 1606. *in-8°.* Jacques Gillot dit dans une de ses lettres à Scaliger que Passerat faisoit tant de cas de cet ouvrage, qu'il souhaitoit qu'après sa mort on ne vît jamais rien de lui que cela. Scaliger dit du même dans une lettre à Charles Labbé. *Accepi Passeratii libellum de Cognatione litterarum, magis utilem nobis quàm auctori gloriosum. Rari erunt qui eo sciant uti... ego sane in censum bonorum eum dedico.* M. Baillet s'est trompé en mettant la mort de Passerat le 14. de Septembre 1602. elle arriva le 12.

PASSERI, (Marcel) natif d'Ariano dans le royaume de Naples, fut choisi par le pape Clement XII. pour son auditeur, le 12. Juillet 1730. jour de son exaltation. Il avoit déja cette même place auprès de lui pendant qu'il n'étoit encore que cardinal. L'archevêché de Nazianze en Cappadoce ayant été proposé pour lui dans un consistoire le 5. Mars 1731. Il fut sacré le 11. suivant dans l'église des Théatins à Rome par le cardinal Cienfuegos, assisté des archevêques de Patras, & d'Athénes; & le 31. du même mois il fut déclaré évêque assistant au trône. Clement XII. voulant reconnoître les longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30. années avec beaucoup de fidelité, le créa & le déclara cardinal de l'église Romaine le 28. Septembre 1733. Il lui donna le chapeau dans un consistoire public le premier Octobre, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 2. Decembre suivant, après quoi il lui assigna le titre presbyteral de sainte Marie d'*Ara-Cœli*, dont il prit solemnellement possession le 18. Février 1734. Il fut mis en même tems dans les congregations du concile, des évêques, & réguliers, du consistoire, & de l'indice.

PASSION DE JESUS-CHRIST (l'Ordre de la) avoit été fondé vers l'an 1380. en Angleterre par le roi RICHARD II. & en France par CHARLES VI. lorsque ces princes eurent formé le dessein de conquerir de nouveau la Terre-Sainte. Leur but étoit qu'en se rappellant les circonstances & la fin de la Passion de Jesus-Christ, les Croisés vécussent avec plus de piété & de régularité. Il y eut plus de onze cens chevaliers qui furent obligés de faire les trois vœux, & l'on accorda au grand-maître une autorité qu'un prince auroit enviée. Dans les solemnités ils portoient un habit de pourpre qui descendoit jusqu'aux genoux, & ils étoient ceints d'une ceinture de soie. Sur la tête ils portoient un capuche rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un surtout de laine blanche, sur le devant duquel on voyoit une croix de laine rouge, large de trois doigts. On recevoit aussi dans cet Ordre des veuves qui devoient soigner les malades. Mais cet ordre ne dura point. Il y en a même qui prétendent qu'on n'en forma que le projet.

PASSION. (Confreres de la) On a appellé ainsi une

société de gens qui s'étoient unis à la fin du XIV. siécle pour representer une espéce de poëme en dialogue, intitulé *le Mystere de la Passion*, & non la *Comédie de la Passion*, comme plusieurs l'ont avancé, ou malignement, ou par ignorance. Dès l'année 1313. le roi Philippe le Bel donna dans Paris une fête très-somptueuse, où le roi d'Angleterre Edouard II. qu'il y avoit invité se trouva avec la reine sa femme Isabeau de France. Pendant huit jours que la fête dura, le peuple représenta divers spectacles; tantôt la gloire des bienheureux, tantôt la peine des damnés, & puis diverses sortes d'animaux: ce dernier spectacle fut appellé *la procession du Renard*. Mais ce fut proprement sous le roi Charles VI. vers la fin du même siécle, que les pelerinages introduisirent ces spectacles de devotion. Ceux qui revenoient de Jerusalem, & de la Terre-Sainte, de saint Jacques de Compostelle, de la sainte Baume en Provence, de sainte Reine, du mont saint Michel, de Notre-Dame du Puy, & de quelques autres lieux de piété, composoient des cantiques sur leurs voyages, & y mêloient le recit de la vie & de la mort du Fils de Dieu, ou du jugement dernier, d'une maniere grossiere; mais que le chant & la simplicité de ces tems-là sembloient rendre pathetique. Ils chantoient les miracles des saints, leur martyre, & certaines fables à qui la créance du peuple donnoit le nom de visions & d'apparitions. Ces pelerins qui alloient par troupes, & qui s'arrêtoient dans les rues & dans les places publiques, où ils chantoient le bourdon à la main, le chapeau & le mantelet chargés de coquilles & d'images peintes de diverses couleurs, faisoient une espéce de spectacle qui plut, & qui engagea quelques bourgeois de Paris à faire un fonds pour acheter un lieu propre à lever un théatre, où l'on representeroit ces mysteres les jours de fêtes, autant pour l'instruction du peuple que pour son divertissement. C'est ce que M. Boileau a exprimé dans ces vers, chant troisiéme de son art poëtique.

Chez nos dévots ayeux le théatre abhorré
Fut long-tems dans la France un plaisir ignoré;
De pelerins, dit-on, une troupe grossiere,
En public à Paris y monta la premiere,
Et sottement zélée en sa simplicité
Joua les saints, la Vierge, & Dieu par piété.

Leur premier essai se fit au bourg de saint Maur, à deux petites lieues de Paris. Ils prirent pour sujet la passion de Notre-Seigneur: ce qui parut fort nouveau, & fit grand plaisir aux spectateurs. Le prévot de Paris en étant averti, fit une ordonnance le 3. de Juin 1398. portant défense à tous les habitans de Paris, à ceux de saint Maur, & autres lieux de sa jurisdiction, de représenter aucuns jeux de personnages, soit des vies de saints ou autrement, *sans congé du Roi, à peine d'encourir son indignation & de forfaire envers lui*. Ce qui occasionna cette ordonnance, fut la liberté que ces bourgeois prirent de jouer dans un lieu renfermé, où peut-être ils exigerent de l'argent des spectateurs. Car près de 20. ans avant cette representation de saint Maur *les mysteres* étoient en vogue dans Paris. Ces spectacles de piété paroissoient si beaux dans ces siécles d'ignorance que l'on en faisoit les principaux ornemens des receptions des princes, quand ils faisoient leurs entrées; comme à l'entrée solemnelle de Charles VI. à Paris le 11. de Novembre 1380. à celle de la reine Isabeau de Baviere sa femme en Octobre 1385. &c. Cette ordonnance du prevôt de Paris obligea les nouveaux acteurs à se pourvoir à la cour, en faisant ériger leur société en *Confrérie de la passion de Notre-Seigneur*. Charles VI. ayant assisté à quelques-unes de leurs représentations, en fut si satisfait qu'il leur accorda le 4. de Decembre 1402. des lettres pour leur établissement à Paris, que l'on trouve imprimées en plusieurs endroits. Peu de tems après avoir obtenu ces lettres, les confreres de la Passion, qui avoient déja fondé le service de leur confrérie, à l'hôpital de la Croix de la Reine, depuis dit *la Trinité*, formerent aussi le dessein de s'y établir. Les religieux d'Hermieres en Brie, ordre de Prémontré, qui étoient en possession de cet hôpital, leur en ayant loué une partie, ces confreres y firent un théatre, & donnerent au peuple les jours de fêtes, excepté les solemnelles, divers spectacles de piété, tirés du nouveau Testament, qui plurent tellement au public qu'on avança ces jours-là les vêpres en plusieurs églises, afin de donner le tems d'assister à ces pieux amusemens. Ce nouveau genre de plaisirs devint tellement à la mode, que la ville de Paris ne fut pas la seule qui le gouta. Rouen, Angers, le Mans, Metz, se signalerent à l'envi, & l'on y representa differens mysteres avec tout le succès possible. Les regnes de Charles VI. de Charles VII. & une partie de celui de Louis XI. quoiqu'extrêmement agités par les guerres civiles, dérangerent peu ces spectacles: non-seulement ils continuerent; il s'en éleva encore d'autres, tels ceux qui furent donnés par les *Enfans sans soucy*, & *les clercs de la Bazoche*. Après un assez long tems on se dégouta enfin de ces *mysteres* qui parurent trop serieux. Les acteurs qui s'en apperçurent voulant satisfaire le public & le rappeller, mêlerent à leurs devots spectacles des scénes tirées de sujets profanes & burlesques, & nommerent ces divertissemens *Jeux de pois pilés*, à cause, sans doute, du mêlange du sacré & du profane qui y regnoit. Mais les confréres trop pieux pour représenter eux-mêmes ces piéces, que l'on trouve appellées *sotises*, dans les imprimés qui en restent, confierent ce soin aux *Enfans sans soucy*, dont le chef prenoit la qualité de *Prince des sots*, ou de la *sotise*. En 1518. François I. donna aux confréres des lettres patentes par lesquelles il confirma tous les privileges qui leur avoient été accordés par Charles VI. & ils continuerent leurs représentations jusqu'en 1539. que la maison de la Trinité fut de nouveau destinée à un hôpital, suivant l'esprit de sa fondation. Les confréres obligés de déloger, prirent à loyer une partie de l'hôtel de Flandres, ainsi nommé de Guy comte de Flandres, qui l'avoit fait bâtir vers l'an 1300. sur la place qu'il venoit d'acheter de Pierre Coquilliere, bourgeois de Paris, qui a donné son nom à la rue Coquilliere. Ils y représenterent jusqu'en 1543. que François I. ordonna la vente & démolition de cet hôtel, aussi-bien que de ceux d'Arras, d'Etampes, & de Bourgogne. Les confréres acheterent alors une portion considérable de l'hôtel de Bourgogne, où est actuellement la comedie Italienne. Cet achat ayant été consommé en 1548. le parlement de Paris faisant droit en partie sur la requête des confréres qui avoient demandé la permission de recommencer leurs spectacles, les maintint par arrêt du 17. de Novembre de la même année à représenter seuls des piéces sur ce nouveau théatre avec défense à tous autres d'en représenter dans Paris & la banlieue, autrement que sous le nom, l'aveu, & au profit de la confrérie: mais par le même arrêt il fut ordonné aux confreres de ne donner sur ce même théatre que des sujets profanes, licites, & honnêtes, avec défenses d'y representer aucun mystere de la Passion, ni autres mysteres sacrés. Ainsi furent bannies les pieces du premier théatre François: toutes devotes dans leur origine, mais qui avoient dégeneré en un mêlange monstrueux de moralités & de bouffonneries, aussi désagreable aux gens d'esprit, qu'injurieux à la religion. Les confreres voyant cet arrêt, & croyant qu'il ne leur convenoit point de représenter des pieces profanes, louerent leur hôtel & leur privilege à une troupe de comédiens qui se forma pour lors, en se reservant néanmoins deux loges pour eux & pour leurs amis, qu'on appella *Les loges des maitres*. Les *mysteres* qui nous restent des confréres de la passion, sont la conception, la passion & la resurrection de J. C. ce qui forme six poëmes distingués par journées. La conception fait la premiere; la passion les quatre suivantes; & la resurrection la sixiéme. Cette methode de composer par journées une certaine quantité d'évenemens, ne se perdit pas tout-à-fait lorsque les confreres quitterent

le théatre : car Hardy qui travailloit sous Henri IV. & qui travailla quelque tems sous Louis XIII. composa les amours de Théagene & de Chariclée en 8. journées ; & du Rier qui parut long-tems après donna en deux journées les amours de Leucippe & de Clitophon ; & réellement on jouoit ces piéces dans les tems indiqués par le titre. Jean Michel, poëte Angevin, passe communement pour l'auteur du mystere de la passion : mais il est sûr que cette piece étoit connue avant lui ; qu'il n'a fait au plus que la revoir, & il est presque certain que c'est l'ouvrage de plusieurs personnes. * *Voyez* le *Traité de la Police* par M. de la Mare ; l'*histoire de la ville de Paris*, par Dom Felibien ; l'*histoire du théatre François* tome I. en plusieurs endroits ; les notes de M. Brossette sur le chant 3. de l'*art poëtique* de M. Despréaux.

PATERA ou PATERIUS (Attius) *Comme on lit dans le Dictionnaire historique, édition de 1725. mais il faut lire* Attius.

PATERIUS, disciple de S. Gregoire. *Dans cet article l'on cite* le P. Oudin *sans désigner quel est l'ouvrage de cet auteur auquel on renvoie.* C'est à son *Supplementum ad Scriptores Ecclesiasticos à Bellarmino omissos*, qu'il donna étant encore Catholique ; *& par cette raison on devoit dire*, Voyez Casimir Oudin, alors religieux Prémontré, & depuis apostat de la religion Catholique. *Voyez* OUDIN.

PATIN. (Guy) *Dans l'édition du Dict. hist. de 1725. on le dit* de Houdan en Bray, à trois lieues de Beauvais. Houdan est une ville de l'Isle de France, à 12. lieues de Paris vers le couchant. *On dit aussi qu'*il avoit dans le visage quelque air de ressemblance avec les medailles antiques qui nous restent de Ciceron, *ajoutez que c'est* M. Hagudsau, avocat de Lyon, ami de Patin, qui a fait le premier cette découverte. Gui Patin n'étoit pas né en 1603. *comme on l'a dit au même endroit, & comme on l'a repeté dans l'édition de 1732.* mais le 30 d'Août 1601.

PATIN (Charles) fils du précedent. *Mêmes éditions* ajoutez à ses ouvrages : *De numismatibus quibusdam Neronis disquisitio*, à Breme en 1681. *Dissertatio Therapeutica de peste*, à Augsbourg en 1683. *Thesaurus numismatum a Petro Mauroceno collectorum*, à Venise en 1684. *Commentarius in tres inscriptiones græcas*, à Padoue en 1685. *Commentarius in monument. antiq. Marcellinæ*, à Padoue en 1688. *Commentarius in Cenotaphium Marci Asforii, medici Cæsaris August.* à Padoüe en 1689. La préface de ses *Familiæ Romanæ*, est, selon Gui Patin, de Henri-Louis de Lomenie de Brienne, qui de secretaire d'état embrassa le parti de l'Eglise, & mourut en 1698. *Voyez* LOMENIE.

PATIN. (Charlotte-Catherine, & Gabrielle-Charlotte) Ces deux sçavantes étoient filles de CHARLES Patin, fils de GUY. Elles ont été, aussi-bien que leur mere, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, & comme elle, elles ont aussi composé quelques ouvrages. Charlotte Catherine prononça à Padoue le dernier Octobre 1683. une harangue latine sur la levée du siege de Vienne, qui a été imprimée la même année, & depuis en 1691. dans ses *tabellæ selectæ*. On trouve dans le *journal de Leipsic* de l'an 1691. p. 237. l'extrait d'une de ses lettres aux Journalistes, où elle défend un ouvrage de son pere sur le tombeau de Marcellin qu'ils avoient critiqué. Elle a publié encore le livre suivant : *Tabellæ selectæ ac explicatæ à Carola-Catharina Patina, Parisina, academica, Patavii in-fol. cum fig.* C'est l'explication de 41. tableaux des plus fameux peintres que l'on y voit gravés. Il y a une 42e. estampe qui représente la famille de Charles Patin. Gabrielle-Charlotte a publié aussi une dissertation latine sur le Phenix d'une medaille d'Antonin Caracalla : *De Phœnice in numismate imp. Antonini Caracallæ expressa, Venetiis 1683. in-4°.* Elle a prononcé outre cela dans l'académie de Padoue en 1685. le panegyrique de Louis XIV. * Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la republique des lettres tom. X. p. 90. 91.*

PATISSON. (Mamert) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Dictionnaire.* Patisson, imprimeur célebre, étoit d'Orleans, & homme habile en grec, en latin, & en sa langue maternelle. Il épousa la veuve de *Robert* Etienne, pere de *Henri*, en 1580. & imprima dans la maison de cet Etienne, dont il avoit l'imprimerie & la marque. Il mourut non en 1606. comme plusieurs l'ont dit, mais en 1600. La Croix du Maine en parle dans sa *Bibliotheque Françoise* ; & la Caille dans son *Histoire de l'imprimerie & de la librairie.* Il eut un fils nommé *Philippe* Patisson qui fut aussi imprimeur, mais qui est peu connu.

PATKUL, (Jean Reinold) ambassadeur & general du Czar Pierre Alexiowits, empereur de Moscovie, étoit Livonien de nation, & est devenu malheureusement celebre par sa mort tragique arrivée au commencement de ce siécle (le XVIII.) Charles XI. roi de Suede, pere du fameux conquérant Charles XII. ayant dépouillé la Livonie de ses privileges, & d'une partie de ses biens, Patkul fut député de la noblesse Livonienne pour porter au roi de Suede les plaintes de sa province. Il fit à son maître une harangue respectueuse, mais forte & pleine de cette éloquence mâle que donne la calamité quand elle est jointe à la hardiesse. Charles XI. qui dissimuloit quand il ne se livroit pas aux emportemens de sa colere, ne parut pas s'offenser des discours de Patkul, & lui frapant même doucement sur l'épaule, „ Vous avez parlé pour votre patrie, en brave homme, „ lui dit-il, je vous en estime ; continuez. „ Mais peu de jours après il le fit déclarer coupable de lese-majesté, & comme tel condamner à la mort. Patkul indigné, mais ne pouvant se venger pour lors, prit la fuite, porta dans la Pologne ses ressentimens, & fut general du roi Auguste, qu'il sollicita à faire la guerre à la Suede après la mort de Charles XI. & sur-tout à conquerir la Livonie, dont la conquête lui parut facile, tant qu'il n'eut pas éprouvé la valeur extraordinaire de Charles XII. qui s'est rendu si redoutable dès sa plus tendre jeunesse. Ses sollicitations eurent leur effet : le roi Auguste porta ses armes dans la Livonie, & assiegea en personne la ville de Riga, capitale de cette province. Patkul en pressa le siege avec l'opiniâtreté d'un homme qui ne respire que la vengeance : mais le roi de Pologne fut obligé de le lever, & de se retirer. Patkul quitta bientôt lui-même le service de ce prince. Son esprit altier & vif s'accommodant mal des hauteurs du general Fleming, favori d'Auguste, plus imperieux & plus vif que lui ; il passa au service du Czar Alexiowits qui l'employa avec plaisir, l'envoya ambassadeur en Saxe, le déclara general, & s'en servit dans plusieurs occasions importantes. Patkul de son côté montra beaucoup de zele pour son nouveau maître, & ce fut ce zele qui attira, en partie, sa perte. Pendant qu'il étoit auprès du roi Auguste de la part du Czar, s'étant apperçu que Fleming & le chancelier de Saxe vouloient proposer la paix à quelque prix que ce fût à Charles XII. roi de Suede, dont les armes toujours victorieuses étoient extrémement redoutées du roi de Pologne, il forma le dessein de prevenir ces deux mediateurs, & de menager lui-même un accommodement entre le Czar & la Suede. Le chancelier de Saxe éventa son projet, obtint qu'on se saisît de sa personne, & Patkul fut arrêté à Dresde & fait prisonnier. Le roi Auguste dit au Czar que c'étoit un perfide qui les trahissoit tous deux : ce qui étoit faux ; & néanmoins Patkul en fut la victime. Charles XII. s'étant rendu maître de la Pologne, & ayant obligé le roi Auguste d'en quitter la couronne, que ce conquerant mit sur la tête de Stanislas Lecsinski, palatin, n'accorda la paix au roi détrôné qu'en lui imposant plusieurs conditions, dont l'une fut qu'il lui livreroit Jean Patkul, qui étoit né sujet de la Suede. Le Czar le redemandoit dans le même tems comme étant son ambassadeur, & se plaignoit qu'on avoit violé en sa personne le droit des gens. Patkul étoit alors enfermé dans le château de Konisting en Saxe, ignorant la fin tragique qui l'attendoit dans peu. Auguste vouloit le sauver, son honneur

l'y engageoit ; d'un autre côté il craignoit de ne pas obéir à Charles ; les menaces de ce prince l'épouvantoient. Pour concilier ces divers interêts il crut pouvoir prendre ce parti : il envoya des gardes pour livrer le prisonnier aux troupes Suédoises ; mais auparavant il envoya au gouverneur de Konisting un ordre secret de laisser échaper Patkul. Mais l'avarice du gouverneur rendit ce dernier projet inutile : il vouloit exiger que le prisonnier rachetât sa liberté ; celui-ci s'obstina à refuser ce qu'il demandoit, & pendant cet intervalle les gardes commandés pour s'en saisir, arriverent & le livrerent immediatement à quatre capitaines Suédois, qui l'emmenerent d'abord au quartier general d'Alvanstad, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer. De-là il fut conduit à Casimir. Charles XII. élevé dans les principes du despotisme, oublia que Patkul étoit ambassadeur du Czar ; & se souvenant seulement qu'il étoit né son sujet, il ordonna au conseil de guerre de le juger avec la derniere rigueur. Ce malheureux fut condamné à être rompu vif, & à être mis en quartiers. Un chapelain vint lui annoncer qu'il falloit mourir, sans lui apprendre le genre du supplice. Patkul répandit beaucoup de larmes à cette nouvelle ; mais quand on l'eut conduit au lieu du supplice, & qu'il eut vu les roues & les pieux dressés, il tomba de frayeur dans des convulsions violentes, & se rejetta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau & en pleurant. Alors un officier Suédois lut à haute voix un papier dans lequel étoient ces paroles : » On fait sçavoir que l'ordre très-exprès de sa » majesté, notre seigneur très-clement, est que cet » homme qui est traître à la patrie, soit roué & écartelé » pour reparation de ses crimes, & pour l'exemple des » autres, &c. « A ces mots de *Prince très-clement* : » Quelle clemence ! « dit Patkul ; & à ceux de *traître à la patrie* : » Helas, dit-il, je l'ai trop bien servie. « Il reçut 16. coups, & souffrit le supplice le plus long & le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ses membres coupés en quartiers resterent exposés sur des côteaux jusqu'en 1713. qu'Auguste étant monté sur son thrône, les fit rassembler & mettre dans une cassette. La mort de Patkul n'a point fait d'honneur au roi de Suede, qui par cette mort cruelle avoit plus cherché à se venger qu'à punir. * Arouet de Voltaire, *hist. de Charles* XII. *t. 1.* en differens endroits.

PATRICE, vulgairement PATRIZIO (François) né à Clisse dans l'Istrie, au domaine de Venise, professeur à Ferrare, fameux philosophe & celebre par ses écrits, mourut à Rome âgé de 67. ans, l'an 1597. Mais il est faux qu'il ait été décapité, comme l'a dit M. Baillet dans ses jugemens des sçavans. L'erreur vient de ce qu'au XV. siécle il y a eu un François Patrice, Siennois, dont nous avons un livre *de Regno*, & un autre *de Republica*, disciple de Philelphe & depuis évêque de Gaëtte. Celui-ci s'étant trouvé envelopé dans une sédition arrivée à Sienne en 1457. le bruit courut qu'il avoit été arrêté, & condamné à perdre la tête. Raphaël Volaterran l'a ainsi rapporté, l. 5. & l. 21. Mais Philelphe mieux informé nous rapporte ainsi le fait dans la seconde lettre du quatorziéme livre, datée du dernier Décembre 1457. „ Votre lettre m'a été d'autant plus agréa- „ ble que j'y ai appris le bon état de votre santé, & des „ nouvelles certaines de François Patrice que l'on nous „ avoit dit mort, & que vous m'apprenez être vi- „ vant. Un bruit fâcheux étoit parvenu jusqu'à nous „ au sujet de cet ami, dont on nous avoit assuré „ qu'il avoit fini sa vie par un honteux supplice. „. Selon ce témoignage il n'est pas vrai que le professeur de Ferrare ait même jamais couru le risque d'être décapité, comme il est faux aussi que l'évêque de Gaëtte l'ait été réellement, quoiqu'il y ait été exposé. Le premier a fait une poëtique imprimée en italien à Ferrare l'an 1586. *in-4°.* divisée en deux décades, dans la premiere desquelles, intitulée *la Deca Istoriale*, il parle des poëtes Grecs & Latins en historien ; dans la seconde qu'il nomme *la Deca disputata*, il propose un grand nombre de questions importantes touchant les regles de l'art. Erythreus qui a compté trois décades de cet ouvrage s'est trompé. *Voyez* le reste de ce qui regarde les deux FRANÇOIS Patrice, *à leur article dans le Dictionnaire. Ce que nous venons de dire étoit un supplément nécessaire.* * M. de la Monnoie, notes sur les *Jugemens des sçavans de* M. Baillet, t. 3. p. 293. *Bibliotheque italique, t. 2. p. 21.*

PATRICK (Simon) prélat Anglois, étudia à Cambridge où il fut reçu membre du college de la reine, & il en devint ensuite président. Il fut successivement curé de Battersea en Surrey, & de S. Paul à Conventgarden. Il fut aussi nommé prédicateur du roi, soudiacre de Westmunster, & en 1680. doyen de Petersbourg après la mort de Jacques Duport. Guillaume III. étant monté sur le trône d'Angleterre, Patrick fut nommé en 1689. évêque de Chichester, & en cette qualité il fut un des trente nommés par le roi pour la correction de la liturgie Anglicane & la réunion avec les Presbyteriens. Il fut chargé particulierement de revoir toutes les collectes ou oraisons de l'année. En 1691. il passa à l'évêché d'Ely à la place de Turner qui avoit refusé de prêter serment au roi Guillaume & à la reine Marie. Il mourut en 1707. On assure qu'il avoit une grande connoissance des antiquités Judaïques & Chrétiennes, des philosophes, des poëtes même Grecs & Latins, & ce qui convenoit encore mieux à son état, de l'Ecriture-Sainte, de la Theologie & de la Morale. Il passe pour un des meilleurs commentateurs Anglois de l'Ecriture-Sainte. Burnet dit de lui, qu'il étoit grand prédicateur, qu'il écrivoit beaucoup & bien, sur-tout sur la bible, qu'il étoit laborieux, qu'il menoit une vie austere ; mais qu'il étoit trop dur envers ceux qui n'étoient pas de son sentiment. Outre plusieurs écrits sur differens sujets de morale & de spiritualité, qu'il a publiés en anglois, il a donné dans la même langue des commentaires sur le Pentateuque en cinq volumes *in-4°.* en 1695. & 1700. sur l'Exode & le Levitique, à Londres, seconde édition en 1704. *in 4°.* Une paraphrase des Proverbes & des Cantiques *in 8°.* en 1682. Une autre de l'Ecclesiastique & du Cantique des Cantiques *in 8°.* en 1685. Ces commentaires ont tous été imprimés à Londres. * Burnet, *histoire de la réformation d'Angleterre.* Le Neve, *Fasti anglici.* Le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-folio*, page 895. Cet auteur a ignoré la mort de Patrick.

PATRIS ou PATRIX. (Pierre) *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans les éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Il étoit petit-fils d'Etienne Patris, Provençal, de Beaucaire, qui étant venu à Caen en 1621. lorsque le parlement de Rouen envoya des députés de son corps pour reformer l'université, fut choisi par eux pour être professeur en droit civil, & quelque tems après il fut conseiller au même parlement : Claude son fils se contenta d'être conseiller au bailliage de Caen. Ce Claude eut de *Marguerite* de Bourgueville, fille de *Charles* de Bourgueville, sieur de Bras, Pierre Patris dont nous parlons. Il l'éleva dans l'étude des loix : mais ce qu'on en a déja dit dans le Dictionnaire, montre que celui-ci en fit peu d'usage. Il suivit son goût pour la poësie, & jusqu'à l'âge de quarante ans qu'il demeura dans sa patrie, il fit par son esprit & par son enjouement les délices d'un grand nombre de compagnies. Il entra vers cet âge chez Gaston, duc d'Orleans, *comme on la dit* ; la cour de ce prince surpassoit celle du roi son frere en beauté d'esprit, en politesse & en agrément. Patris suivit constamment la fortune de Gaston, & après sa mort il se tint attaché à celle de Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il n'a jamais été marié. La pieté ayant touché son cœur plusieurs années avant sa mort, il supprima autant qu'il lui fut possible, les poësies licencieuses de sa jeunesse, & en composa sur des sujets de pieté où l'on retrouve le même naturel, & en quelque sorte le même

tel que l'on voit dans les premieres ; & l'on y apperçoit de plus un grand fonds de religion, & un cœur pénétré de repentir de ses fautes. Il fit imprimer ce recueil de poësies à Blois *in-4°.* l'an 1660. sous ce titre, *La miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent*; & le dédia à Gaston duc d'Orleans, son maitre, qui mourut avant que l'ouvrage parut à Blois même, le 2. de Février de la même année. Patris continua de vivre à Paris en homme qui pensoit sérieusement à la derniere heure, & tout le monde connoit les vers qu'il fit quelques jours avant qu'elle arrivât, & qui commencent ainsi :

Je pensois cette nuit que de mal consumé,
Côte-à-côte d'un pauvre on m'avoit inhumé, &c.

Il mourut à Paris le 6. d'Octobre 1671. âgé de 88. ans, étant né à Caen en 1583. Il repose dans l'église des religieuses du Calvaire. Il est encore auteur de la *Plainte des consonnes qui n'avoient pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neufgermain.* Cette piéce ingénieuse se trouve dans les œuvres de Voiture qui y répondit. M. Titon du Tillet a donné place à Patris dans son parnasse françois *in-folio* : mais il en dit très-peu de chose. * *Voyez* M. Huet dans ses origines de Caen, seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 177. 178. & 251.*

PATRIZI, (Jean) Romain, né le 24. Décembre 1658. fut successivement clerc de la chambre apostolique, votant de la signature de grace au mois de Mars 1696. surintendant des rues & des chemins, au mois d'Octobre 1701. puis nommé nonce apostolique à Naples, & archevêque de Seleucie, déclaré évêque assistant au trône pontifical, le 5. Mars 1702. établi au mois de Décembre suivant par un bref particulier du pape, administrateur du spirituel & du temporel de l'archevêché de Naples, le siége étant vacant, la collation des benefices seulement réservée au S. Siege, & fait enfin trésorier general de la chambre apostolique le 1. Août 1707. Le pape Clement XI. qui le gratifia d'une pension de 500. écus au mois de Décembre 1714. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 16. Décembre 1715. & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 19. du même mois. Il lui assigna le titre presbyteral des quatre saints Martyrs, le 5. Février 1716. Ce cardinal continua d'exercer la charge de trésorier de la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'ayant été nommé légat de Ferrare, le 10. Janvier 1718. il alla exercer cette légation, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée à Ferrare, le 29. Juillet 1727. dans la 69. année de son âge, & la 12. de son cardinalat. Il étoit commandeur de la commanderie de S. Etienne d'environ 28000. écus de revenu. Il laissa une succession très-riche à PHILIPPE marquis Patrizi, son frere, qu'il avoit institué son héritier.

PATRONA Kalis, Albanois de nation, âgé de 43. ans, excita la fameuse revolte de Constantinople, en 1730. Cet homme avoit été soldat de marine, & ayant commis plusieurs assassinats, il se fit janissaire dans les troupes du grand seigneur, qui combattoient en Asie contre le roi de Perse. Il fut ensuite incorporé dans les janissaires de la garde du grand-seigneur. Témoin dans ces deux postes de plusieurs cruautés commises de part & d'autre, il conçut des desseins de vengeance qu'il ne tarda pas à exécuter. Un jour qu'il racontoit à ses camarades que le prince Thamas roi de Perse, avoit fait couper le nez à 300. janissaires, & les avoit envoyés par mer à Constantinople, mais qu'Ibrahim Bacha, alors grand-visir, ne voulant pas que Constantinople fût témoin de cet horrible spectacle, les avoit fait noyer, il s'apperçut que son récit faisoit impression sur les janissaires. Il saisit cette occasion, & sans perdre de tems, il se rendit avec deux compagnons seulement à Hocmedan, ou le camp des revoltés, il y planta pour signal un étendard déchiré, & comme s'il y eût eu quelque grand avantage à se ranger sous cet étendard, on y vit en très-peu de tems 800. hommes s'y assembler. Deux mille autres se joignirent le lendemain à ce parti de rebelles, & avec cette troupe, qui fut bientôt augmentée de tous les janissaires, Patrona fit fermer les boutiques de Constantinople, & eut la hardiesse d'envoyer au serrail un détachement, & de faire demander au sultan Achmet III. de lui livrer Ibrahim Bacha, grand-visir, le Caïmachan, ou gouverneur de Constantinople, & l'aga, ou chef des janissaires. Le sultan étonné de la hardiesse de cette demande, & ne sçachant comment se tirer de ce mauvais pas, assembla le divan, & après plusieurs déliberations, il fit étrangler les trois personnes qu'on lui demandoit, & envoya leurs corps dans des chariots. Cette lâche condescendance ne le tira pas d'affaire. Les révoltés qui avoient demandé les trois ministres vivans, se plaignirent de ce qu'on ne les leur avoit envoyés que morts, & sous ce faux prétexte, ils continuerent une revolte qu'ils étoient resolus d'ailleurs de pousser le plus loin qu'ils pourroient. Ils déposerent le sultan de leur propre autorité, & déclarerent souverain en sa place Mahmoud, son neveu, prince âgé de 33. ans, fils de Mustapha son frere, qui avoit été detrôné 25. ans auparavant. Le sultan apprit cette nouvelle le 30. de Septembre au soir, & cédant au tems, quoique malgré lui, il alla chercher lui même le nouvel élu dans la prison où il étoit enfermé, le conduisit par la main sur le trône où les rebelles l'avoient élevé, lui donna quelques avis, & après lui avoir recommandé en particulier ses six fils & sa personne, il entra de lui-même en prison pour y laisser passer cet orage, qu'il esperoit de voir se dissiper. Le 3. d'Octobre suivant Mahmoud envoya chercher Patrona à qui il devoit son élévation, le remercia du trône qu'il venoit de lui obtenir, & lui promit en reconnoissance de lui accorder telle grace qu'il jugeroit à propos de lui demander. Patrona affectant un grand désinteressement dit au nouvel empereur, qu'il étoit assez payé de l'avoir mis sur le trône de ses ancêtres, & qu'il n'avoit plus rien à desirer après cette action, mais qu'il s'attendoit bien que lui-même pour toute recompense le feroit mourir bientôt. Le nouveau sultan lui jura par les manes de ses ancêtres qu'il ne lui feroit jamais aucun mal. Alors Patrona lui demanda seulement de supprimer les nouveaux droits établis sous le dernier gouvernement, ce qui lui fut accordé. Ce chef des revoltés se tint tranquille pendant quelque tems & laissa le nouveau sultan jouir paisiblement du trône où il venoit de le placer, & dont la paix ne fut un peu alterée que par quelques émeutes passageres inséparables des grands changemens. Mais enfin las de cette espéce d'oisiveté, il voulut dominer & gouverner à sa fantaisie, & dans un conseil qu'il tint avec les principaux chefs de sa révolte il fit nommer aga, ou chef des janissaires, un de ses amis : Mouloukd, simple janissaire, mais un des principaux rebelles, fut déclaré secretaire general de l'infanterie, & il fit tomber la principauté de Moldavie à un Grec qui étoit boucher. Il reserva pour lui la charge de capitan bacha, ou amiral, & eut même la hardiesse de se saisir de l'arsenal. Comme il ne trouvoit rien qui l'arrêtât dans l'exécution de ses desseins, il en concevoit chaque jour de plus temeraires. S'étant trouvé au divan, où étoit le grand-seigneur & le kan des Tartares, qui avoit été mis à la place de son frere déposé par Mahmoud, il demanda hautement qu'on fît la paix avec les Persans, & la guerre contre les Moscovites. Le kan des Tartares s'éleva contre cette proposition avec assez de chaleur, & le grand visir en remit la décision à une autre fois. Dès ce moment il fut résolu de se défaire de Patrona & des autres rebelles. Pour y réussir, on l'invita à une entrevue, avec Mahmoud, le janissaire aga, & deux kadislekers ou gens de la loi ; & dans la crainte du tumulte, on lui conseilla d'amener peu de suite. Patrona qui ne soupçonnoit aucun artifice, & qui se fioit sur la religion du serment que le nouveau sultan avoit fait, & sur sa candeur apparente, vint en effet avec les quatre personnes dénommées,

nommés, & ne se fit accompagner que de vingt-six autres qu'ils laisserent dans la premiere cour du serrail. Il n'y eut même que Patrona, Mahmoud, & l'aga qui entrerent dans l'intérieur de ce palais. Le grand-visir les reçut dans la sale où l'on fait la circoncision aux princes Ottomans; il étoit assisté de plusieurs de ses ministres, & d'un assez grand nombre de seigneurs & de bostangis, & tout se passa d'abord avec beaucoup de politesse. Le sultan dit à Patrona qu'il le faisoit beglierbey de Romelie, & qu'il lui donnoit le commandement de trente mille hommes pour aller faire la guerre en Perse. Il donna aussi un gouvernement à Mouloukd, & d'autres marques de distinction qu'il désigna à l'aga & aux deux kadislekers. Mais pendant qu'il distribuoit ainsi de bouche des distinctions & des honneurs dont il n'avoit pas dessein de les revêtir en effet, Mustapha Aga cria, qu'on extermine les ennemis de l'empereur & de l'empire. Aussi-tôt trente personnes armées de sabres, se jetterent sur Patrona & les deux autres, & les mirent en pieces. Les deux kadislekets furent jettés à la mer. On égorgea aussi les vingt-six soldats de leur suite, & tous les corps furent exposés à la vue du public, & deux jours après jettés à la mer. On fit ensuite de grandes recherches de tous ceux qui avoient eu quelque part à la révolte ou qui y avoient donné quelque approbation, & sous ce prétexte on fit mourir six mille personnes. Cette sévérité fit cesser toute révolte, & rendit le calme à Constantinople. * *Memoires du tems.*

PATRU. (Olivier) *Dans les éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. on donne* à M. Despreaux l'épitaphe de M. Patru *que l'on rapporte au même article : c'est une faute.* Cette épitaphe est de M. Tallemant des Reaux. Elle se trouve aussi dans le recueil de vers choisis donné par le P. Bouhours, *p. 170. de l'édition de 1693. Ajoutez aussi que* Patru est encore auteur de l'épître dédicatoire qui est au devant du Nouveau monde de Laët; que l'Oraison de Cicéron traduite en françois, que l'on trouve dans le recueil de ses œuvres avoit déja été imprimée, mais très différemment, en 1638. dans un recueil de huit Oraisons de Cicéron traduites en françois, dont quatre sont de d'Ablancourt. En 1732. on a donné à Paris en deux volumes *in-4°.* les Oeuvres diverses de M. Patru, contenant ses plaidoyers, Harangues, Lettres & Vies de quelques-uns de ses amis. Cette quatriéme édition est augmentée d'un plaidoyer & de plusieurs autres piéces qui n'avoient point encore paru.

PAVIE (Raymond de) baron de Fourquevaux, chevalier de l'ordre du roi, ambassadeur en Espagne & gouverneur de Narbonne, a été employé avec succès dans les armées & dans les negociations sous cinq rois, François I. Henri II. & ses trois fils. Il est nommé Raymond de *Rouer* dans les annales de Toulouse de la Faille & dans le traité de la noblesse de Toulouse du même. Il dit en effet dans son testament qu'il a indifféremment porté dans les actes le nom de Pavie, ou celui de *Rouer* ou *Royers* qu'il tenoit de sa trisaïeule : à quoi il ajoute, qu'il auroit plûtôt dû porter celui de Beccarie, qui est celui d'une ancienne famille de Lombardie dont il descendoit. Cette famille dont François Zazzera parle au long dans son Livre *della nobilita d'Italia*, a dans les tems des guerres des Guelfes & des Gibelins disputé & même pendant quelque-tems possédé le pouvoir souverain dans la ville de Pavie, & c'est ce qui avoit fait donner le nom de *Pavie* à Lancelot trisaïeul de Raymond, qui d'Italie étoit passé en Lyonnois sous Charles VII. où il avoit épousé *N.* de Rouer ou Royers. Du Lyonnois, Jean de Pavie aïeul de Raymond fut appellé à Toulouse par Charles VIII. à cause de sa capacité, pour y être membre du parlement que ce prince y rétablit en 1484. Jean épousa *Jeanne* d'Isalguier, fille de *Jean* d'Isalguier & de *Catherine* de Pardailhan & acquit de son beaupere la baronnie de Fourquevaux en 1498. Telle étoit l'origine de Raymond de Pavie. Il commença à servir en Italie sous M. de Lautrec en 1528. âgé de 19 ans. Ensuite après avoir porté les armes en Savoye & en Piémont, il profita du loisir de la tréve pour composer un ouvrage intitulé, *Instruction sur le fait de la guerre*, & dans d'autres éditions *Traité de la discipline militaire*, qui a été faussement attribué à Guillaume du Bellay, seigneur de Langeai parmi les papiers duquel on en avoit trouvé un manuscrit, que le sieur de Fourquevaux lui avoit confié. (*Voyez là-dessus le Dictionnaire de Bayle à l'article de* Guillaume du Bellay.) Ce traité dont plusieurs auteurs parlent avec éloge a été imprimé plusieurs fois, & même traduit en italien par Mambrin Roseo. Raymond de Pavie fut envoyé en 1548. en Ecosse & ensuite en Irlande pour le service de la reine Marie Stuart. Il fut depuis chargé de plusieurs négociations & commandemens en Allemagne & en Italie. Il se réunit à Pierre Strozzi avec les troupes qu'il commandoit, & se trouva avec lui à la bataille de Marciano. Après avoir envain tâché de rallier ses lances, il se mit à la tête des bandes grises qu'il avoit menées : là il fut blessé au front d'un coup de pique & pris prisonnier. L'on crut en France qu'il avoit été tué, & sa femme mourut sur le champ de douleur en apprenant cette fausse nouvelle. (Voyez *le fort inexpugnable du sexe feminin, par* Fr. Billon, *imprimé en 1558. p. 146.*) Ayant été fait gouverneur de Narbonne en 1557. il se servit d'un stratagême assez singulier pour se défaire de plusieurs habitans rebelles. Il fit publier que deux chevaliers Espagnols devoient se battre publiquement en duel hors la ville. Il fit poser des barrieres pour les combattans, & dresser des échafauds pour les juges. Tout le peuple étant sorti de la ville pour assister à ce prétendu spectacle, il fit fermer les portes & ne laissa rentrer que les sujets fidéles au roi. Il contribua à la délivrance de Toulouse dont les Huguenots s'étoient presque rendus maîtres, & il défit entierement leur armée au village de Lates près Montpellier. En 1565. il fut envoyé ambassadeur en Espagne. Les mémoires de son ambassade se trouvent manuscrits dans plusieurs bibliotheques comme dans celle des Minimes de Paris, de M. le chancelier Daguesseau & sont cités par quelques historiens. (*Voyez* le P. le Long, *Bibliotheque historique de France*; *Memoires & dépêches sous Henri II. & ses enfans, p. 655. 656.*) Il mourut à Narbonne l'an 1574. En 1562. il écrivit un *discours de la défaite des Provençaux après la bataille de S. Gilles en Languedoc.* Il se trouve imprimé au t. 2. des Mémoires de M. le prince de Condé, p. 675. Raymond avoit épousé 1°. *Anne* d'Anticamareta, fille d'*Antoine*, seigneur de Villeneuve & de Loubeux, & d'*Imberte* de Lautrec : ce fut celle qui mourut de douleur sur la fausse nouvelle de sa mort : il ne laissa point d'enfans d'elle; 2°. *Marguerite* de la Jugie, fille de *Jacques*, comte de Rieux en Languedoc & d'*Antoinette* d'Oraison, dont il eut *Claude*, qui fut tué étant fort jeune; & François, *mentionné ci-après.* * On peut voir touchant Raymond de Pavie, sa vie par son fils; Montluc; Catel, *Hist. du Languedoc*; la Faille, *Annales de Toulouse*; Mezerai; Varillas; le P. Daniel.

Nous ajouterons ici la posterité de Raymond de Pavie. François son fils, *dont l'article est ci-après*, eut de *Marguerite* de Chaumeil, *Charles*, & François. *Charles* n'eut que des filles, dont l'une fut mariée à *N.* de Ciron président à mortier au parlement de Toulouse; l'autre à *N.* de Nolet. François épousa *Foi* de Baulac, fille d'*Arnauld-Guilhem*, seigneur de la Pomarede & de la Chapelle, & de *Catherine* du Gout du Bozet, dont il eut quatre enfans mâles, *Arnauld-Guilhem*, chevalier de Malte; Jean-Baptiste, qui suit; *Jean*, sieur de la Chapelle; & *Jacques*, religieux. Jean-Baptiste de Pavie, marquis de Fourquevaux & Damiac, seigneur de la Chapelle, épousa en 1664. *Marie-Gabrielle* de Foix de Mauleon, fille de *Paul*, vicomte

de Couserans, & de *Marie* de Clari dont il eut PAUL-GABRIEL, qui suit. La baronnie de Fourquevaux & Damiac fut érigée en marquisat sur la tête de *Jean-Baptiste*, en 1686. & dans les lettres patentes on spécifie tous les services rendus de pere en fils par les ancêtres de Jean-Baptiste à commencer par Lancelot de Pavie trisaïeul de Raymond. PAUL-GABRIEL de Pavie, marquis de Fourquevaux, mestre de camp de cavalerie, après avoir servi avec distinction, est mort en 1702. à Strasbourg des blessûres qu'il avoit reçues à la bataille d'Hocstect dans l'armée de M. le maréchal de Marcin. Il avoit épousé *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume*, conseiller au parlement de Toulouse & de *Catherine* de Rudelle, dont il a laissé quatre enfans: *Jean-Baptiste-Raymond*, ecclésiastique; *Marie-Gabrielle*, épouse de *Clement-Julien* de Sede, baron de Lioux, *Louise-Helene*; & FRANÇOIS-DENYS, marié en 1722. à *Henriette* de Catellan, fille de *François* de Catellan, conseiller au parlement de Toulouse & de *Marie* Bourguine de Boisset, dont il a des enfans. * *Memoires de famille.*

PAVIE [François de] baron de Fourquevaux [on écrivoit autrefois *Forquevauls*] près de Toulouse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, surintendant de la maison de Henri IV. lorsqu'il n'étoit que Roi de Navarre, & chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Il étoit fils de RAYMOND qui précede. Dans sa jeunesse il voyagea dans toute l'Europe, en Asie & en Afrique. Il avoit fait une rélation de ses voyages qui n'est point imprimée. Il épousa en 1591. *Marguerite* de Chaumeil, fille de *François*, seigneur de Caillac, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant général de l'artillerie. Elle étoit veuve du baron de Bornazel sénéchal de Rouergue. Il mourut le 6. de Mars 1611. On a imprimé en 1643. un ouvrage de lui chez Toussaint de Brai à Paris, intitulé, *les Vies de plusieurs grands capitaines François*, *in-4°*. Parmi ces vies est celle de RAYMOND de Pavie son pere qui précede. Les autres sont les vies de *Jacques* de Chabannes, sieur de la Palisse; de *Paul* de la Berthe, sieur de Thermes; de *San Pietro* da Bastelica, sieur d'Ornano; d'*Yves* d'Alegre; de *Robert* de la Mark, sieur de Fleurange; du sieur *de Po perant*; de *Gaston* de Foix, duc de Nemours; de *Pierre* d'Aussun; du sieur *de Thais*; de *Jean* Caracciol, prince de Melphe; du sieur de *Dessée*, dit l'Epanvilliers; de *René*, sieur de Montejan; & de *Pierre* Strozzi, Florentin.

PAVILLON [Nicolas] avocat au parlement de Paris, &c. *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire historique de 1725. & à celle de 1732. qu*'il étoit grand pere de M. Pavillon, évêque d'Alet, & que sa famille est originaire de Tours, mais établie à Paris depuis longtems.

PAVILLON [Nicolas] évêque d'Alet, &c. *Ajoutez aux mêmes éditions*, *que* l'auteur de la vie manuscrite de ce prélat dit qu'Etienne Pavillon son pere, étoit correcteur de la chambre des comptes, & non trésorier de France, *comme on le dit dans le Dictionnaire*. A l'égard de *Catherine* de la Bistrade, mere de ce prélat, *que l'on se contente de nommer*, elle étoit d'une famille de Paris, noble & alliée à la maison de Kathai originaire de Bretagne, dont étoit madame la duchesse de Coislin mere du cardinal de ce nom. M. l'évêque d'Alet n'a jamais été de la congrégation de la Mission de S. Lazare établie par M. Vincent, comme on l'insinue dans l'oraison funebre de ce prélat. *Ajoutez aussi après la date de sa mort qu*'il avoit 80 ans. & 38. d'épiscopat. Il fut enterré dans le cimetiere de son église, où on lit cette épitaphe.

Hic jacet NICOLAUS *episcopus Electensis*, *pauperum pater*, *piorum consiliarius*, *cleri lumen & præsidium*, *disciplinæ*, *veritatis*, *& libertatis ecclesiasticæ propugnator. Vir in magna sapientia*, *in virtutum cumulo*, *in laudum præconiis humillimus*, *in rerum vicissitudine sibi semper æqualis : spiritu fervens*, *sollicitudine impiger*, *patientiâ consummatus. Implevit annum episcopatûs trigesimum octavum*, *ætatis octogesimum. Obiit anno Christi 1677. octavâ die mensis Decembris.*

Cette épitaphe a été traduite en vers françois, & le P. du Mas, prêtre de la congrégation de la Doctrine a consacré aussi à ce prélat un éloge latin très-estimable qui a été pareillement imprimé. Le necrologe de Port-Royal entre aussi dans quelque détail des vertus de M. d'Alet, mais nous avons sur ce sujet des monumens plus étendus dont les suivans sont publics, sçavoir, la Relation du voyage d'Alet, de Claude Lancelot, depuis moine à S. Cyran, imprimée en 1732. *in-12.* & les *Memoires pour servir à la vie de M. Nicolas Pavillon*, *évêque d'Alet*, *&c. in-12.* en 1733. Les monumens sur cette matiere qui ne sont point encore publics, sont une vie de M. d'Alet, écrite en partie par feu M. Paris, mort souvicaire de S. Etienne du Mont à Paris; il l'a composée sur un journal de M. Dangiers, prêtre, que M. Vincent avoit donné à M. d'Alet & qui fut vicaire general de ce prélat. Ce journal va jusqu'en 1660. qui est l'année de la mort de M. Dangiers. Il a été continué par M. Ragot, chanoine & archidiacre d'Alet sous M. Pavillon: & on s'est servi aussi d'un memoire de M. Bourdin, beneficier de Laon, parent de M. Pavillon. Les Memoires sur ce sujet que l'on prétend que M. du Vaucel a dressés, n'ont jamais existé. *Voyez* PARIS & du VAUCEL. Dom Martenne dans son premier volume, 2. partie de son *Voyage litteraire* rapporte l'épitaphe latine de M. Pavillon, la traduction françoise en vers, & une troisiéme piéce sur le même sujet aussi en vers.

PAVILLON. [Etienne] *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Pavillon, Parisien, ancien avocat general au parlement de Mets, de l'académie Françoise, & de celle des inscriptions & belles lettres, nâquit à Paris en 1632. & après ses études, fut envoyé auprès de Nicolas Pavillon évêque d'Alet, son oncle, connu par plusieurs sçavans écrits, & par sa grande piété. Ce fut à cette excellente école qu'Etienne Pavillon prit gout à l'étude de l'Ecriture-Sainte & des Peres dans laquelle il fit de grands progrès. A son retour, il fut pourvu de la charge d'avocat general à Mets, & quoique fort jeune encore, il ne tarda guère à faire connoître les grands talens qu'il avoit pour l'éloquence, & sa capacité dans les affaires. Le droit romain, les ordonnances de nos rois, les constitutions du royaume lui étoient toujours presentes, & il n'étoit pas moins bien instruit des décisions des conciles, des decrets des papes, & des libertés de l'Eglise Gallicane. Mais la delicatesse de son temperament, & l'amour du repos ayant eu part dans la résolution qu'il prit de se défaire de sa charge, il se retira à Paris où son cabinet & ses amis lui tinrent lieu de tout. Peu flaté par l'ambition, ayant été appellé à l'éducation d'un jeune prince près duquel il pouvoit se promettre une fortune éclatante, on ne put jamais le resoudre à accepter cet emploi quelques agrémens qu'il pût y trouver & qu'on lui promît en effet. Ce fut même, sans aucune sollicitation de sa part, sans même qu'il y eût pensé, qu'il fut choisi en 1691. pour occuper une place dans l'académie Françoise. Ce furent ses amis qui lui procurerent cet honneur, & l'académie partagée entre deux sujets qui se présentoient, les laissa l'un & l'autre, pour se réunir en faveur de M. Pavillon, dès qu'on le lui eut nommé. Cette illustre compagnie acquit en sa personne un membre non-seulement sçavant, judicieux & poli, mais dont les mœurs étoient aussi douces, & dont la conversation étoit charmante & ornée de la plus belle érudition. Personne n'a mieux réussi que lui dans le gout de Voiture, il a même quelque chose de plus naturel. La mort de M. Racine lui donna place aussi dans l'académie des inscriptions & belles lettres, à laquelle il

fut fort utile par ses conseils malgré son absence involontaire. Il mourut après de longues infirmités, le 10. Janvier 1705. âgé de 73. ans. On a recueilli ses poësies dans un volume *in-12.* imprimé à la Haye en 1715. Elles consistent principalement en Stances, en Lettres dont quelques-unes sont mêlées de prose & de vers, & en plusieurs autres piéces, dans lesquelles on trouve beaucoup de délicatesse & de naturel. On trouve son éloge à la tête de ce recueil, dont on a fait une nouvelle édition à Amsterdam en 1720. & à Paris la même année, avec des augmentatinns considerables. Car dans l'édition de 1715. près de la moitié des piéces n'est pas de M. Pavillon, & cependant on ne parle que de cette édition dans le *Parnasse François*, sans avertir qu'elle contient tant de piéces supposées à M. Pavillon. * *Description du Parnasse François* par M. Titon du Tillet, p. 264. & p. 503. édit. *in-fol.* Eloge de M. Pavillon, à la tête de ses poësies; & celui que M. Tallemant en a fait, qui se trouve dans les *Mémoires de l'academie des belles Lettres, page 337. &c.*

PAVIN (Denys Sanguin de Saint) *dont on a déja parlé dans le Dictionnaire par rapport à son talent pour la poesie*, étoit disciple du poëte Theophile, aussi-bien que Desbarreaux, Bardouville & quelques autres. Il avoit beaucoup d'esprit, & très-peu de religion. Voici la peinture qu'il a faite lui-même de ses sentimens.

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé;
Ce qu'on dit de moi peu me choque,
De force choses je me mocque:
Et sans contraindre mes desirs,
Je me donne entier aux plaisirs, &c.

Cependant il ne put souffrir que M. Boileau Despreaux l'eût accusé d'incrédulité dans sa premiere satyre, & qu'il eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales; il s'en vengea par cette épigramme qu'il fit contre M. Boileau.

Despreaux grimpé sur Parnasse
Avant que personne en sçût rien;
Trouva Regnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.

Sans choix & de mauvaise grace
Il pilla presque tout leur bien,
Il s'en servit avec audace,
Et s'en para comme du sien.
Jaloux des plus fameux Poëtes,
Dans ses Satyres indiscretes
Il choque leur gloire aujourd'hui.

En verité je lui pardonne.
S'il n'eût mal parlé de personne
On n'eût jamais parlé de lui.

M. Boileau repliqua à cette épigramme, par celle-ci, que tout le monde connoît, & qui est dans ses œuvres.

Alidor assis dans sa chaise (a)
Médisant du ciel à son aise,
Peut bien médire aussi de moi.
Je ris de ses discours frivoles,
On sçait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi.

(a) S. Pavin étoit très-gouteux & ne pouvoit marcher.

Adrien de Valois s'est trompé lorsqu'il a dit (Valesiana, p. 32.) que S. Pavin s'étoit converti après avoir entendu, dit-on, une voix terrible au moment de la mort de Theophile, qui mourut en 1626. Gui Patin nous apprend la mort de S. Pavin dans une lettre du 11. Avril 1670. & il ajoute que le curé de S. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit. On trouve plusieurs morceaux de ses poësies; tels que des lettres, sonnets, rondeaux, épigrammes; au quatriéme tome du recueil de vers imprimé chez Barbin, & ailleurs. * M. Brossette, notes sur les œuvres de M. Boileau, t. 1. p. 25. & 140. t. 2. p. 368. Titon du Tillet, *Parnasse François, in-folio, p. 297.*

PAUL, surnommé *Eginette*, parce qu'il étoit né dans l'île d'Egine, aujourd'hui Engia dans le golfe de ce nom, fut un des plus celebres medecins de son tems. Plusieurs auteurs le font vivre à la fin du III. siécle; & au commencement du IV. *& on l'a dit ainsi dans les dernieres éditions du Dictionnaire historique; mais il faut le reculer jusqu'au* VII. siécle, puisqu'il a copié dans ses ouvrages beaucoup de passages d'Alexandre de Tralles qui ne florissoit que dans le VI. siécle. Paul voyagea beaucoup, & dans tous les pays qu'il parcourut, il s'attacha à examiner les differentes méthodes de pratiquer la medecine & la chirurgie. Il pratiqua aussi lui-même la derniere, comme on le voit par un de ses traités, qui ne contient que des descriptions d'opérations de chirurgie. Celles qu'il donne des maladies sont courtes, & cependant ne laissent rien à désirer. Il nous a aussi conservé quelques fragmens des anciens medecins, & sur-tout la lettre de Diocles à Antigonus touchant la maniere de se conserver en santé. * Voyez Freind; *histoire de la medecine, premiere partie.*

PAUL III. pape. *Dans le Dictionnaire historique édition de 1725. on dit qu*'il avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclésiastique. *C'est une faute*, il n'avoit jamais été engagé dans le mariage.... *& que* Jules II. lui succéda. *Ce fut* Jules III.

PAUL IV. *Même édition, & édition de 1732. au lieu de* Chieti, *lisez* Chiezi...... S. Gaëtan de Théate, *lisez* de Thienne. Ce fut le 23. de Mai, non le 25. que ce pape mourut.

PAUL (Vincent de) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit qu*'il préfera la cure de Chichi à l'abbaye de S. Leonard de Chame; *lisez* à l'abbaye de S. Leonard de Chaumes. *Ajoutez qu*'il a été beatifié sous l'épiscopat de M. Vintimille du Luc, actuellement archevêque de Paris, après le milieu de l'année 1729.

PAULET, instituteur des freres Mineurs de l'Observance, fils d'un gentilhomme Suédois, nommé *Vagnotius de Trinci*, établi à Foligni, avoit reçu au baptême le nom de *Paul*, & entra dans l'ordre de S. François en 1323. âgé de 14. ans. Comme il étoit jeune & petit, on l'appelloit communément *Paulet* entre les religieux, & le nom lui demeura. Il ne voulut être que frere laïc ou lay par humilité, & afin de s'occuper davantage aux exercices de pieté. Thomas de Foligni qui demeuroit alors dans le même couvent, connut sa vertu, & se lia avec lui. Paulet profita de sa confiance pour lui témoigner ses pensées sur le relâchement où les religieux de son ordre vivoient, & il lui fit part du dessein qu'il avoit de le réformer. Avant d'entreprendre cet ouvrage difficile il se retira sur le mont Cesi d'abord, ensuite dans une tour de Foligni, & enfin dans l'hermitage de Brulliano, malgré les contradictions que ses confreres lui faisoient souffrir fréquemment. Ce fut dans cet hermitage qu'il jetta en 1368. les fondemens de l'*Observance*. Paulet dans un lieu stérile & marécageux, où l'on ne voyoit que quelques paysans qui descendoient de la montagne, couverts de peaux de brebis, & n'ayant pour chaussûre que des soques ou sandales de bois, eut néanmoins des imitateurs & des compagnons. Il se servit de la même chaussûre que ces paysans, & l'usage en devint commun dans plusieurs provinces où les religieux de l'Observance ont été appellés *Soccolanti* ou *portes socque*. Le nombre de ceux qui voulurent l'imiter devint si grand qu'il fallut bien-tôt augmenter les bâtimens de Brulliano.

Hugolin de Trinci, parent de Paulet, y contribua par ses liberalités, & le géneral leur accorda quelques autres couvens de l'ordre de S. François, mais Brulliano fut toujours le chef de l'Observance. Leonard de Giffon, géneral, élu en 1373. permit à Paulet & aux gardiens des couvens qu'on lui avoit accordés d'aller & d'envoyer de leurs religieux dans les provinces voisines pour remettre les autres dans la regle de la premiere observance. Les *Frerots* s'étant répandus en Italie, on leur opposa aussi Paulet & ses religieux, & le premier eut avec eux une dispute publique à Pérouse où il les confondit. Par reconnoissance on lui donna en 1374. le couvent de saint François du Mont près de Perouse. En 1390. on lui donna encore trois couvens dans la province de la Marche, avec le même pouvoir de les gouverner que s'il eût été provincial. Enfin étant cassé & aveugle, ses parens souhaiterent qu'il vînt mourir à Foligni entre leurs bras. Paulet s'y rendit à pied, & y mourut l'an 1390. * Voyez le P. Helyot dans son *Histoire des ordres monastiques, &c. Tome VII. page 71. & suiv.*

PAULET. (Guillaume) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit que* son fils aîné *Jean* lui succéda; *& de suite*, il eut deux femmes, &c. ce qui se rapporte à ce *Jean*, mais ce qui n'est pas vrai. *Il faut dire après ces mots* lui succeda: le fils aîné de celui-ci, nommé aussi *Jean*, eut deux femmes, &c.

PAULLI. (Simon) *Même édition: ajoutez qu*'il nâquit le 6. d'Avril 1603. *& qu*'il mourut le 23. d'Avril 1680. *& non en* 1682.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien le) né dans le Cotentin d'une famille noble & ancienne, fit ses études de philosophie & de medecine à Paris, dont il fut créé docteur de la faculté de la même ville, après avoir obtenu le même dégré dans l'université de Caen. Il demeura onze ans avec Fernel, & profita si bien sous ce sçavant maître, qu'il fut estimé lui-même un des plus habiles medecins de son siecle. Des veilles immoderées ayant réduit le roi Charles IX. à une extrémité dont tous ses medecins ne pouvoient le tirer, Paulmier entreprit de guerir ce prince & y réussit. Il suivit le duc d'Anjou, frere de Charles IX. dans les Pays-Bas en qualité de son medecin, & il lui fut d'un grand secours en quelques occasions importantes. Il accompagna aussi le maréchal de Matignon à plusieurs siéges où il ne fit pas moins paroître de prudence, de valeur même, que d'habileté dans son art; & au retour de la campagne, le maréchal en ayant fait l'éloge à Henri III. ce prince le coucha sur sa maison, le combla de présens, & le déclara par des lettres patentes très-digne de la noblesse. Guillaume le Paulmier conseiller & secretaire de Henri III. & Nicolas le Paulmier aussi conseiller & aumônier du même roi, craignant que ces lettres patentes ne donnassent lieu de croire que leur famille n'avoit point avant elles la noblesse, voulurent l'obliger à les refuser: mais Julien les accepta comme une confirmation de noblesse & une nouvelle illustration. Il épousa le six de Juin 1574. *Marguerite* de Chaumont, de l'illustre famille de ce nom, damoiselle d'un merite distingué, & dont Michel de Montagne parle avec éloge dans une lettre qu'il lui avoit écrite, & que l'on a imprimée à la fin du troisiéme volume de ses Essais de l'édition de Paris 1725. *in* 4°. Elle étoit née en 1554. & mourut en 1599. Julien le Paulmier étoit comme elle de la religion prétendue reformée. Sur la fin de ses jours il se retira avec elle à Caen où il mourut au mois de Décembre 1588. âgé de 68. ans. On a de lui un traité *De vino & pomaceo*, imprimé à Paris en 1588. & Jacques de Cahaignes medecin celebre qui avoit été son disciple, le traduisit en françois, de même qu'un autre traité du même *De lue venerea*. Il avoit eu de *Marguerite* de Chaumont sa femme JACQUES le Paulmier, qui suit.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques le) fils du précedent & de *Marguerite* de Chaumont, nâquit au pays d'Auge près de sainte Barbe, où sa mere fut surprise en allant voir ses parens. Sa naissance arriva le 5. de Décembre 1587. Il n'avoit qu'un an lorsqu'il perdit son pere, & sa mere se chargea de son éducation. Il n'avoit que douze ans lorsqu'il perdit sa mere dans cette ville, d'où il étoit parti depuis quelque tems; mais dès-lors il avoit fait de si grands progrès qu'il étoit un sujet d'admiration à Caen depuis quelques années. Dans un voyage qu'il avoit fait à Rouen, une de ses tantes l'y avoit retenu & lui avoit donné un maître pour apprendre la langue grecque dans laquelle il s'avança beaucoup en peu de tems. La mort de sa mere lui fit changer de lieu. Son frere aîné sieur de Vandeuvre l'envoya à Paris où il le confia à Pierre du Moulin, qui le prit chez lui. Il écoura aussi les leçons de plusieurs autres sçavans qui étoient dans cette ville en grand nombre, & principalement Casaubon, qui y expliquoit alors Herodote. A l'âge de 16. ans il alla à Sedan, où il acheva de se perfectionner dans la langue grecque, & où il étudia la philosophie. Mais la lecture des Romans pour laquelle il prit malheureusement goût, le retira de toute application serieuse, & ce ne fut qu'après une année de séduction qu'il reconnut le vuide de ces sortes de lectures. Lorsqu'il eut achevé son cours de philosophie, il alla étudier en droit à Orleans, où il logea chez Joachim du Moulin, pere de Pierre, chez qui il avoit demeuré à Paris. Son frere le rappella à Caen à l'âge de 19. ans, pour lui remettre entre les mains le maniment de son bien, & lorsque cette affaire eut été consommée il se hâta de revenir à Paris où il apprit les mathématiques & la musique, & tous les exercices qui conviennent aux jeunes gens de qualité. Il voyagea ensuite dans la France, mais en homme curieux & qui veut mettre ses voyages à profit pour les connoissances de l'esprit. Las de courir, il se retira enfin chez lui où il se donna tout entier à la lecture des bons auteurs Grecs & Latins, sans négliger ceux qui ont écrit en italien, en espagnol, en allemand & en anglois: car il sçavoit passablement toutes ces langues. Les Prétendus Reformés inquiets sur la conservation de leurs privileges, le députerent au roi avec plusieurs autres, & il s'acquitta bien de cette commission. Il entra dans le service à l'âge de 33. ans, & servit dans les troupes des Hollandois contre les Espagnols, sous le prince Maurice d'abord, & ensuite sous le prince Henri de Nassau. Après la paix il retourna chez lui, où lorsqu'il vivoit tranquille, un gentilhomme qui en opprimoit un autre contre toute justice & qu'il n'avoit pu reduire à la raison par la douceur, l'attaqua étant soutenu dans cette action par un grand nombre de personnes, & obligea le Paulmier à se défendre, ce qu'il fit avec tant de succès que le gentilhomme fut tué & que les autres furent mis en fuite. Cette affaire lui causa beaucoup d'embarras, dont il sortit enfin avec honneur. Un voyage qu'il avoit été obligé de faire à cette occasion à Paris, le lia avec bien des sçavans, dont il entretint toujours depuis la connoissance, quoique retiré de nouveau dans sa patrie qu'il quitta encore pour marcher en Lorraine à la tête d'une compagnie de cavalerie que le duc de Longueville lui donna, & avec laquelle il fit beaucoup d'actions d'habileté & de courage, qui lui firent beaucoup d'honneur. En 1648. il perdit son frere avec lequel il avoit presque toujours demeuré jusques là dans sa terre de Vandeuvre, lorsque les voyages & les autres occupations dont on vient de parler, ne l'avoient point appellé ailleurs. Il continua de demeurer au même lieu avec sa veuve, & lorsqu'elle fut morte il se retira à Caen, où il épousa dans un âge avancé, *Marguerite* Samborn, Angloise, fille âgée, mais riche, qu'il perdit en 1663. il lui survécut sept ans, & mourut le premier d'Octobre 1670. âgé de 83. ans. C'étoit un homme d'un esprit excellent & d'un jugement exquis, dont les mœurs étoient irrepréhensibles, & qui étoit l'ennemi déclaré du mensonge & de la dissimulation. Il a écrit plusieurs

ouvrages en prose & en vers, en françois, en italien, en espagnol, en latin & en grec, entr'autres un poëme grec de la chasse de la beccasse adressé à Samuel Bochart; une histoire en grec de quelques amourettes de sa jeunesse; un Dialogue en vers grecs entre le dauphin du ciel & le dauphin de la mer, qu'il composa à la naissance de monseigneur le Dauphin, & qui a été imprimé, *Exercitationes in optimos auctores Græcos*, à Leyde en 1668. *in-4°*. Ce fut M. Huet qui lui persuada de recueillir & de mettre au jour ces observations. Depuis sa mort on a imprimé sa Description latine de l'ancienne Grece, son ouvrage favori, & auquel il avoit long-tems rapporté toutes ses études. C'est un gros volume *in-4°*. qui parut à Leyde en 1678. par les soins d'Etienne Morin, son parent, qui a mis à la tête une ample vie de l'auteur. On trouve encore de lui dans les *Dissertationes selectæ criticæ de poetis*, *&c.* de Jean Berkel imprimées à Leyde en 1704. une Dissertation qu'il avoit faite en 1619. & dans laquelle il examine le merite de Lucain & de Virgile, & fait un parallele entre ces deux poëtes. Quelques auteurs, entr'autres le pere Niceron Barnabite, dans ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, lui attribue l'édition des lettres de Claude Sarrau faite à Orange en 1654. *in-8°*. & l'éloge de ce magistrat qui est à la tête. Pour l'éloge, il est en effet de M. le Paulmier; mais il n'y a pas d'apparence qu'il soit l'éditeur du recueil des lettres, puisque l'épître dédicatoire à Christine de Suede est signée d'Isaac Sarrau, fils de Claude, qui y parle en son propre nom, & qui s'y déclare l'éditeur des lettres de son pere. On trouve aussi des notes de Jacques le Paulmier dans un recueil d'anciens Geographes, imprimé à Leyde en 1700. *in-4°*. avec celles d'Isaac Vossius, de Gronovius, &c.* *Voyez* M. Huet dans ses *Origines de Caen* de la seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 47. 48. 49. 140. 146. Etienne Morin, ministre de la prétendue reforme à Caen, dans la vie de Jacques le Paulmier au commencement de la *Description de l'ancienne Grece* de celui-ci; Niceron, *Memoires*, t. 8. & t. 10. seconde partie; *Essais* de Montagne, au volume *cité dans cet article*.

PAULMIER (Jacques le) sieur de Vandeuvre, brigadier des armées du roi, & chevalier de saint Louis, neveu du précedent, n'eut pas autant d'érudition que son oncle; mais il eut un esprit plus aisé encore & plus délicat. Il étoit poëte, & il a produit une infinité de vers, de chansonnettes, & de billets enjoués d'un tour fin & délicat, mais où la pudeur n'est pas toujours aussi respectée qu'elle doit l'être. Quand il étoit égayé par la chaleur de la conversation ou de la bonne chere, qui étoit une de ses passions, il eût disputé aux in-promptu du fameux Belot, sinon l'acreté, au moins la facilité & la douceur. Quoique les armes ayent fait son occupation principale, elles ne furent pas l'unique; & dans cinquante campagnes qu'il a fournies, il s'est reservé assez de tems pour écrire des relations curieuses de plusieurs grands évenemens ausquels il a eu part, & de 48. sieges ou batailles où il s'est trouvé; il a choisi les plus mémorables pour les apprendre par ses écrits à la posterité. Il étoit né à Vandeuvre en Décembre 1624. Il professa la religion prétendue Réformée jusqu'en 1685. qu'il en fit abjuration entre les mains de Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches, & il signala cette action par une ode en l'honneur de la sainte Vierge, qui lui merita le prix du Palinod. C'étoit lui qui avant son abjuration avoit retouché avec M. Conrart, secretaire de l'académie Françoise, la version surannée des Pseaumes composée en vers françois par Marot & par Beze. Il mourut le 13. d'Avril 1702. âgé de 77. ans. M. Huet en parle avec beaucoup d'éloge dans ses *Origines de Caen*, de la seconde édition, *pag.* 387. & 388. & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 49.

PAULO. La maison de *Paulo* dont étoit issu ANTOINE de Paulo, grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, &c. *Corrigez ce qui suit dans cette généalogie, rapportée dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, &c. avoit épousé 1°. *Marguerite* de Bagis, fille de *Jean* de Bagis, &c. lisez, *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, &c. *Anne*, qui épousa Pierre de Montfaucon, baron de Vissec, &c. *lisez*, baron de Vissec, &c.

PAULUCCI, (Fabrice) cardinal, en dernier lieu évêque d'Ostie & de Veletri, doyen du sacré College, premier ministre, & secretaire d'état du Pape, vicaire général de Rome, & de son district, secretaire de l'inquisition Romaine, & universelle, préfet de la congrégation des évêques & réguliers, &c. étoit né à Forlì, ville de l'état ecclésiastique, le 3. Avril 1651. Il fut fait à l'âge de 34. ans évêque de Macerata, & de Tolentin, unis, dans la Marche d'Ancone, & sacré en 1695. nommé nonce apostolique à Cologne, & archevêque de Fermo, en Janvier 1696. puis nonce extraordinaire auprès du roi & de la république de Pologne, en Janvier 1698. & déclaré en même tems évêque de Ferrare, ayant été désigné dès le mois de Novembre précedent pour remplir le siége de cette église, qui fut proposée pour lui par le pape, le 27. du même mois de Janvier. Il avoit été créé cardinal le 22. Juillet 1697. mais reservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 19. Décembre 1698. Le pape Clement XI. à son avenement au trône le nomma premier ministre & secretaire d'état le 3. Décembre 1700. & pour mieux vaquer à l'exercice des fonctions de cette charge, il se démit en 1701. de son évêché de Ferrare. Il fut nommé en 1709. pour faire les fonctions de celle de grand pénitencier de la sainte église Romaine, vacante par la mort du cardinal Léandre Colloredo; & il fut pourvu de cette charge en titre au mois de Juin 1710. Il laissa son titre de saint Jean & saint Paul, pour opter l'évêché d'Albano, qui étoit devenu vacant par la mort du cardinal Ferdinand d'Adda, & qui fut proposé pour lui dans un consistoire par le cardinal Paracciani, vicaire de Rome, le 8. Février 1719. Le pape Innocent XIII. à son avenement au pontificat lui demanda sa démission des charges de secretaire d'état, & de grand pénitencier, & lui offrit le 9. Mai 1721. la charge de vicaire géneral, vacante par la mort du cardinal Paracciani. Il l'accepta le lendemain, & donna ensuite sa démission de celle de grand pénitencier en faveur du cardinal Conti frere du nouveau pontife, après la mort duquel il fut rétabli par Benoît XIII. son successeur, dans la charge de secretaire d'état, & conservé dans le vicariat de Rome, le 31. Mai 1724. & étant devenu soûdoyen du sacré college par l'exaltation de ce dernier, il opta l'évêché de Porto, que ce nouveau pape proposa pour lui dans son premier consistoire, le 12. Juin de la même année 1724. Il succéda à la place de doyen par la mort du cardinal Giudice, & les évêchés d'Ostie & de Veletri furent proposés pour lui par le pape, le 19. Novembre 1725. dans un consistoire, dans lequel il fit instance pour le *Pallium*, qu'il reçut en cérémonie le lendemain 20. dans la chapelle de Sixte, du palais du Vatican par les mains de sa sainteté. Il mourut à Rome après une rude & longue maladie, la nuit du 11. au 12. Juin 1726. âgé de 75. ans 2. mois 8. jours, & de cardinalat 28. ans 10. mois 20. jours. Son corps fut transporté la même nuit du Quirinal, où il étoit décedé, à son propre palais sur la place des SS. Apôtres; & après avoir été exposé dans une sale tout le jour, le 12. & le 13. il fut porté le soir à l'église paroissiale des douze Apôtres, où ses obseques furent celebrées le 14. dans la matinée, le pape y ayant assisté avec 20. cardinaux, & toute la prélature, & le soir il fut transporté, accompagné de la cavalcade ordinaire pour les cardinaux-doyens, en l'église de saint Marcel au cours des religieux Servites, où il fut inhumé dans la chapelle du B. Pellegrin Laziosi, qu'il avoit fait construire de neuf

pour lui servir de sépulture. Le 7. Novembre suivant, les prêtres de la congrégation de la mission de S. Jean & S. Paul, pour donner des marques de leur reconnoissance envers la mémoire de ce cardinal, leur bienfacteur, lui firent célébrer des obseques solemnelles avec un grand appareil de deuil dans l'église de la sainte Trinité du mont Citorio, dont il avoit été autrefois titulaire. Le marquis Paulucci, neveu de ce cardinal, & le dernier de sa famille, étant mort sans postérité, le 9. Mars 1720. son éminence avoit nommé de son vivant pour heritier, à la charge de porter son nom, Cosme Merlini, son neveu, qui prit le titre de *marquis Paulucci*, en épousant au mois de Novembre 1723. *Lucrece* Calcagnini d'une famille originaire de Ferrare, & niéce de *Charles* Calcagnini, auditeur de Rote. Ce nouveau marquis Paulucci est frere de *Camille* Merlini Paulucci archevêque d'Iconie, camerier d'honneur du pape, & secretaire des chiffres, que le cardinal son oncle fit en dernier lieu par son testament héritier universel de ses biens, à la charge d'une pension au profit du marquis son frere.

PAULUS JULIUS, jurisconsulte Romain dans le II. siécle de l'église. *On en a donné mal-à-propos deux articles dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. & plus mal-à-propos encore on se contredit dans tous les deux, & l'on n'est exact dans aucun.* Barrachinus dit que Paulus Julius étoit de Padoue. Mais le président Bertrand dans ses vies des jurisconsultes écrites en latin, croit qu'il étoit de Tyr, & que c'étoit en particulier pour cette raison qu'il reçut tant de marques d'estime d'Ulpien; avec qui il fut toujours associé, & de Mammée femme d'Alexandre. Il est vrai que Paulus s'exprimoit fort mal en latin, que son langage sentoit l'étranger, qu'il se servoit souvent des comparaisons & des termes des arts de la Grece dans ses explications de droit, qu'il s'appuyoit de l'autorité d'Hippocrate, & qu'il lui arrivoit fréquemment d'éclaircir & d'expliquer les dictions latines par des termes grecs. Quoi qu'il en soit, il avoit une connoissance du droit fort au-dessus du commun des jurisconsultes, & il fut très bien venu à cause de sa science, de l'empereur Alexandre Severe, & de plusieurs autres. Il fut du conseil de Septimius Severe, avec Triphonien, Messius, & Papinien, & de celui d'Antonin Caracalla, fils de Septimius. Heliogabale l'éloigna de la cour, & l'on croit que c'étoit parce que Paulus n'entroit pas dans toutes les vues de cet empereur, & qu'il étoit souvent d'un avis contraire. Mais Alexandre le rappella, parce qu'il avoit plus de discernement, & qu'il ne cherchoit point à être applaudi quand il n'avoit point raison, & il se servit utilement de ses avis, & l'éleva aux dignités où son merite avoit droit d'aspirer. Paulus Julius a eu un fils à qui il a adressé ses livres intitulés *Receptarum sententiarum libri.* Ses autres écrits sont: *ad Edictum libri octoginta*; 33. livres de questions; autant de réponses; trois sur les fidei-commis; *Brevis edicti lib.* 23. & beaucoup d'autres, dont le président Bertrand donne le catalogue dans ses vies des jurisconsultes, pag. 149. & suivantes, de l'édition *in-12.* faite à Leyde en 1675. Malheureusement pour Paulus Julius, non seulement il n'a pas eu le bonheur d'être Chrétien, il a même été ennemi déclaré de tous ceux qui professoient la religion de J. C. Aulugelle parle d'un autre Paulus Julius, qu'il dit avoir été poëte: mais on le croit different de celui *qui fait le sujet de cet article.*

PAUSANIAS, historien & orateur Grec, vivant à Rome sous l'empereur Hadrien, & sous les Antonins. *On a dit dans le Dictionnaire qu'il étoit de Cappadoce, mais cela est peu vraisemblable.* L'auteur au commencement de ses *Eliaques* semble dire lui-même plus positivement le pays où il étoit né. Car parlant en cet endroit de Tantale & de Pelops, „ On ne peut douter, dit-il, „ que l'un & l'autre n'ayent demeuré dans nos contrées.“ Or ces mots, *dans nos contrées*, que presque tous les interprétes ont entendus de la Grece, ne peuvent s'entendre que de la Lydie, le vrai pays de Tantale & de Pelops. D'un autre côté il est certain que Pausanias étoit Grec d'origine; on sent même qu'il parle des villes Grecques de l'Asie mineure avec une complaisance qu'inspire d'ordinaire l'amour de la patrie; il y a donc lieu de croire qu'il étoit de quelqu'une de ces villes, & de la plus voisine du mont Sipyle. Il a écrit son grand ouvrage sur la Grece, le seul qui nous reste de ses productions, l'an de Rome 917. le 16. de l'empire d'Antonin le Philosophe; & l'on croit qu'il est mort sous le regne de cet empereur. Cet excellent ouvrage a été traduit en françois, & enrichi de notes utiles par M. l'abbé Gédoin, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'académie Françoise, & de celle des inscriptions & belles lettres. Cette traduction très-estimée est en 2. volumes *in-4°*. & a été imprimée à Paris en 1731. sous le titre de *Pausanias, ou Voyage historique de la Grece.* * Gedoin, préface de la traduction de Pausanias, & notes sur le chap. 13. du voyage de l'Elide.

PAYS (René le) *Ajoutez à son article*, sieur du Plessis-Ville-neuve, étoit né à Nantes, *& non* à Fougeres, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il parvint à les bien entendre, on lui donna la direction generale des gabelles de Dauphiné & de Provence. M. Boileau Despreaux l'a fait entrer dans sa troisiéme satyre, où il décrit un festin.

Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture, &c.

fait-il dire à un campagnard de mauvais goût. Le Pays loin de s'en fâcher, écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la trouve dans ses nouvelles œuvres qui sont la suite du premier volume. Il fit plus: étant à Paris, il alla voir M. Boileau, soutint en sa présence le caractere enjoué qu'il avoit pris dans sa lettre, & ils se separerent bons amis. Le Pays est enterré dans l'église de saint Eustache à Paris. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François, in-folio*, mais il ne dit presque que ce que l'on trouve *dans le Moreri, édition de 1725. auquel ce que nous venons de rapporter sert de supplément.* * Voyez les notes de M. Brossette sur Boileau.

PEACOCK (Reginald, ou Raynauld) évêque de Chichester, en Angleterre, obtint cette dignité en 1450. après avoir été évêque de saint Asaph pendant six années. Ce fut Humphrey, duc de Glocester qui l'éleva à ces deux places, à cause de son sçavoir & de sa grande probité. Peacock fit connoître ces deux qualités dans ses ouvrages, qui sont des traités. 1. De la Religion Chrétienne en general. 2. du Mariage. 3. Du veritable sens de l'Ecriture sainte, en trois parties. 4. Un traité intitulé, *Donat de la Religion Chrétienne*, avec une suite de ce traité. 5. Un autre de la Foi. 6. Un autre qui a pour titre, *Accomplissement des quatre tables.* 7. Un du culte divin. 8. Une exhortation aux Chrétiens. 9. Des réflexions & conseils utiles. Il a toujours eu pour but dans ses écrits & dans ses discours, l'édification & l'instruction du public. Il s'éleva contre les annates, le droit appellé en Angleterre *le denier S. Pierre* & contre plusieurs autres articles concernans l'autorité de la cour de Rome en Angleterre. L'annate est un droit que l'on paye au pape sur tous les benefices consistoriaux, & lorsqu'il donne les bulles, ou d'une abbaye, ou d'un évêché. C'est le revenu d'une année qui a été taxé selon l'évaluation du revenu du benefice, faite au tems du concordat. Ainsi ce droit est nouveau. Le denier S. Pierre est plus ancien: c'est une imposition d'un denier sur chaque maison pour être payé au pape par forme d'offrande ou de redevance, qui fut établi en l'an 740. par Offa roi de Mercie, & Ina roi de Westsex, & qui fut augmenté dans la suite. On le payoit encore au tems de la revolte de Henri VIII. contre l'é-

glise. Tant que le duc de Glocester vécut, on laissa Peacock s'élever contre ces prétentions de la cour de Rome; mais après la mort de son bienfacteur, on alla jusqu'à l'accuser d'hérésie devant Thomas Bourchier archevêque de Cantorberi. On dit qu'il enseignoit 1. Qu'il n'étoit pas nécessaire de croire la descente de J. C. aux enfers. 2. Que pour être sauvé on n'étoit pas obligé de croire à la sainte Eglise Catholique, ni la communion des saints, ni que le corps de J. C. est présent d'une maniere materielle dans le sacrement de l'Autel. 3. Que l'église universelle peut errer dans les articles de foi. 4. Que tous les Chretiens ne sont pas obligés de croire les articles décidés dans chaque concile general. 5. Que le devoir principal d'un évêque Chrétien est de prêcher la parole de Dieu. 6. Que les évêques qui achétent leur confirmation du pape, péchent. 7. Que personne n'est obligé d'adopter les decisions de l'église de Rome. 8. Que les ordres des religieux mendians etoient vains & inutiles. 9. Que les Ecclesiastiques ne devroient pas posseder de biens temporels. 10. Que les dimes personnelles ne pouvoient pas être exigées, comme étant d'institution divine, &c. Ces accusations étoient graves, la plûpart regardant des points de foi. Peacock s'efforça de montrer que les plus importantes lui étoient calomnieusement supposées, & de faire voir que celles qu'il avouoit ne pouvoient pas rendre un homme criminel, parce qu'il ne s'y agissoit que d'opinions qui ne touchoient point la foi. Cependant tous ses collegues lui ayant persuadé de retracter tous ces sentimens, il le fit par un acte public le 4. de Decembre 1457. devant l'église de saint Paul à Londres, où il reconnut aussi que c'étoit avec raison que l'on avoit brulé ses écrits. Mais comme l'on croyoit que sa retractation n'étoit point sincere, il fut privé de son évêché, & eut sa maison pour prison. On lui permit quelque tems après de se retirer dans une abbaye, & on lui accorda une pension honnête. Ce fut-là qu'il finit ses jours: nous ignorons en quelle année. * *Voyez* Spond. sous l'an 1486. Gesner dans sa *Bibliotheque*; & les historiens de l'église d'Angleterre.

PECQUET [Jean] *Ajoutez à ce que l'on a dit dans le Moreri, qu'il* avoit découvert le reservoir du chyle, *que* Louis Gayant, chirurgien-juré à Paris, & membre de l'académie des sciences, a beaucoup contribué à cette découverte. *Voyez* GAYANT. M. Baillet parle de Pecquet & de sa découverte en plusieurs endroits de la vie de M. Descartes, dans l'édition *in-4°.*

PEDRUZZI. [Paul] *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Pedruzzi Jesuite Italien, sçavant antiquaire, né à Mantoue d'une famille distinguée par sa noblesse, florissoit à la fin du XVII. siécle, & au commencement du XVIII. Les qualités de son esprit & de son cœur l'ont fait aimer & estimer de ceux qui l'ont connu. Il entra dès l'âge de 15. ans chez les Jesuites, & y fit de grands progrès dans l'étude. Feu M. le duc de Parme, Ranuce, l'ayant choisi pour arranger son riche & curieux cabinet de medailles, & pour en donner des explications utiles, le pere Pedruzzi s'est appliqué serieusement à se rendre digne de ce choix, & à contenter les desirs de ce prince. C'est ce qui a produit les 8. vol. *in-fol.* où l'on voit tant de recherches d'antiquité. Il n'y en a eu que sept qui ayent été imprimés pendant la vie de leur auteur, qui est mort à Parme le 20. de Janvier 1721. âgé de 75. ans. * *Memoires du tems. Memoires de Trevoux, mois de Janvier 1721.*

PEERSON, [Jæran] que d'autres nomment GEORGE PETRI, étoit fils d'un prêtre Suedois de Dalberge. Son esprit insinuant, & son zele apparent pour le bien de l'état, l'introduisirent auprès du roi Eric XIV. du nom, qui le fit son secretaire, & ensuite son conseiller privé. Peerson abusa de la confiance de son maître, & du crédit qu'il avoit auprès de lui. Il entreprit plusieurs choses inexcusables. & pour s'avancer davantage dans le trouble & la dissension, il fit courir le bruit que l'on tramoit une conspiration contre le roi. La maison des Sturs en fut accusée, & elle souffrit beaucoup de cette calomnie. Srenon Stur y perdit la vie; & lorsque le roi revenu à lui-même, après cette exécution précipitée, en eut apperçu toute l'horreur, il entra dans un chagrin accablant, & condamna Peerson lui-même à la mort. Sur cela 48. nobles s'étant assemblés, le condamnerent pareillement à mort, non-seulement à cause de ce crime, mais parce que ce ministre infidéle avoit fait exécuter 110. personnes à l'insçu du roi. Cependant Eric cassa la sentence, & par une foiblesse qu'on ne peut excuser, il rendit sa faveur à un homme qui en étoit si indigne. Les Etats indignés, demanderent au moins qu'on l'éloignât, & sur le refus du roi ils se revolterent, refuserent toute obéissance à leur prince légitime, & mirent en sa place son frere Jean, qui assiegea Stockolm en 1568. & demanda hautement qu'on remit Peerson entre ses mains. Ce malheureux fut livré à ce prince, qui le condamna au supplice. Il avoua à la torture plusieurs actions abominables, & fut enfin exécute comme coupable de trahison, de vol, & de dissension. Ses oreilles & ses lettres de noblesse furent d'abord clouées à la potence, où il fut ensuite attaché luimême. Peu de tems après l'on coupa la corde, & on lui cassa les bras & les cuisses. Ensuite on lui coupa la tête avec une hache, & on plaça les quartiers de son corps sur quatre roues. Sa mere fut en même tems conduite au bucher, comme sorciere; mais en chemin elle tomba de cheval, & se cassa la tête. * Voyez Puffendorf dans son *Histoire de Suede.*

PEIRESC, [Nicolas-Claude FABRI, seigneur de] conseiller au parlement de Provence, & l'un des plus grands génies du XVII. siécle. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri, mais extrêmement superficiel.* M. de Peiresc étoit fils de RENAUD Fabri, seigneur de Beaugensier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & nâquit au château de Beaugensier le 1. de Decembre 1580. Sa mere qui avoit vécu plusieurs années dans le mariage sans avoir d'enfans, promit à Dieu, dès qu'elle se vit enceinte, que l'enfant qu'elle mettroit au monde seroit tenu sur les fonts de Baptême par le premier pauvre qui se rencontreroit, ce qui fut exécuté. Il commença ses premieres études à Brinon, ou Brignon dès l'âge de 7. ans; & comme la peste ravageoit alors la Provence, il fut rappellé successivement en 1588. à Beaugensier, & à Aix en 1590. Cette même année on l'envoya avec son frere Palamede, qu'il avoit toujours eu pour compagnon d'études, à Avignon, où ils étudierent cinq ans chez les Jesuites. Le jeune de Peiresc y eut principalement pour maîtres Antoine Collombat, & le fameux André Valladier, qui quitta la Societé dans la suite, & devint abbé de saint Arnould de Metz. *Voyez* VALLADIER. Il revint à Aix en 1595. & y étudia une année la philosophie. Ce fut alors qu'on presenta à son pere une médaille d'or d'Arcadius qui avoit été trouvée à Beaugensier. Le jeune de Peiresc l'ayant examinée, la porta tout joyeux à son oncle, qui lui en donna encore deux, & des livres, & depuis ce tems-là ce jeune sçavant eut toujours beaucoup de gout pour les antiquités, dans l'étude & la connoissance desquelles il s'est fort distingué. Il alla en 1596. achever son cours de philosophie à Tournon dans le college des Jesuites, où il prit du gout pour les mathématiques, sans abandonner l'étude des médailles qu'il cultivoit sous les yeux de Pierre Royer, professeur célebre en ce tems-là. Rappellé par son oncle en 1597. il retourna à Aix, où il commença son cours de droit sous François Forec, & il s'y lia particulierement avec Pierre-Antoine Rascase, qui étoit très-versé dans la connoissance des médailles. En 1599. on l'envoya voyager en Italie avec son frere & un gouverneur, & il s'arrêta à Padoue pour y continuer ses études de droit: Il alloit de-là de tems en tems à Venise pour y voir les sçavans les plus distingués, comme Paul Sarpi, plus connu sous le nom de *Fra Paolo*, & Frederic Contarini, procurateur de saint Marc, qui avoit un beau ca-

binet de médailles & d'antiquités. Peiresc lui en fit connoître le prix ; il lui découvrit le sens des inscriptions des médailles grecques, & profita lui-même pour l'augmentation de ses connoissances, de tout ce qu'il y trouva digne de son attention. En allant à Rome il vit à Florence chez Nicolas Brulart de Sillery, à qui il étoit recommandé de la part de Charles de Lorraine, duc de Guise, les fiançailles du roi de France avec Marie de Medicis. Etant arrivé à Rome, il y vit tous ceux qui étoient habiles dans la connoissance de l'antiquité ; le cardinal Baronius, Jacques Sirmond, sçavant Jesuite, Lælius Pascalinus, Fulvio Ursini, &c. & il parcourut avec soin tous les endroits où il y avoit quelques antiquités. Après les fêtes de Pâques de l'an 1601. il alla à Naples, où il vit avec la même exactitude les sçavans & les cabinets où il y avoit quelques raretés. Il vint à Padoue vers le mois de Juin de la même année, & s'y appliqua au droit, & à l'étude des langues, qui pouvoient lui servir pour mieux entendre les médailles, comme l'hebreu, le samaritain, le syriaque, & l'arabe ; & il eut en particulier pour maître dans ces langues, le Rabin Salomon, qui étoit alors à Padoue. L'étude du grec & celle des mathématiques y emporterent néanmoins la plus grande partie de son tems. En 1602. il se rendit à Montpellier, où il prit des leçons en droit de Jules Pacius ; & son oncle l'ayant rappellé à Aix en 1604. il y prit le degré de docteur en droit. Il soutint pour cela des théses trois jours de suite avec beaucoup d'applaudissement. Deux jours après il fut lui-même le promoteur de son frere au doctorat. Il se rendit à Paris en 1605. où il devint très-ami d'Auguste de Thou, d'Isaac Casaubon, de Scevole & Louis de Sainte-Marthe, de François Pithou, &c. Il passa en Angleterre en 1606. & fut présenté au roi Jacques, qui le reçut avec beaucoup d'honneur. Il vit les sçavans qui étoient à Londres & à Oxford, & se rendit ensuite en Hollande, où il vit Joseph Scaliger à Leyde, Hugues Grotius à la Haye, &c. Ayant traversé la Flandre, & de retour en sa patrie, il fut fait conseiller au parlement d'Aix, & retourna à Paris en 1612. où il demeura peu. En 1618. le roi le nomma à l'Abbaye de Guistres dans la Guienne, ordre de saint Benoît au diocèse de Bourdeaux, & lui permit de conserver ses premiers emplois, quoiqu'il se fût engagé dans l'état ecclesiastique. Il mourut à Aix le 24. de Juin 1637. Jean-Jacques Bouchard, Parisien, fit son éloge funebre à Rome le 21. de Decembre de la même année, dans une nombreuse assemblée de cardinaux & de sçavans. On celebra d'ailleurs ses louanges en toute sorte de langues ; & ce recueil d'éloges a été imprimé dans un volume intitulé, *Panglossia sive generis humani lessus in funere delicii sui Nicolai Claudii Fabri*, &c. On a aussi sa vie composée en latin avec beaucoup de pureté & d'élegance par Pierre Gassendi. Cette vie a été imprimée plusieurs fois *in-4°*. tant à Paris qu'en Hollande. On trouve à la fin de cet ouvrage le discours de Jean-Jacques Bouchard, & une lettre de Gabriel Naudé à Gassendi sur la mort de M. de Peiresc, avec quelques lettres sur le même, & un catalogue des manuscrits de sa bibliotheque. L'épitaphe de M. de Peiresc est conçue en ces termes.

Hic situs Nicolaus FABRY PEIRESCIUS ;
Amplissimi ordinis in Aquar. sext. curiâ
Senator,
Christianam resurrectionem expectat.
Reconditissimos antiquariæ supellectilis thesauros,
Sagacitate, consilio, liberalitate,
Cunctis orbe toto,
Disciplinarum studiosis aperuit.
Doctissimis unde proficerent, sæpe monstravit,
Mirâ beatitate felix.
Sæculo satis rixoso notissimus, sine querela vixit.
VIII. *Calend. Jul. anno Chr.* CIϽIϽCXXXVII.
Ætatis suæ LVII.
Optimo viro bonos omnes bene adprecari decet.

La trop vaste érudition de M. de Peiresc faisant qu'il ne finissoit jamais aucun ouvrage, & qu'il n'étoit jamais content de ce qu'il avoit écrit, est cause sans doute qu'il n'a jamais rien fait imprimer. On compte entre ses ouvrages manuscrits, une histoire de la Gaule Narbonnoise; les origines des familles nobles de la même province, & de celle de Fabri en particulier ; des memoires de ce qui est arrivé de plus remarquable de son tems ; un traité des œuvres bizarres de la nature ; des traités de mathematiques & d'astronomie ; des observations mathematiques ; des lettres au pape Urbain VIII. &c. Les auteurs anciens Grecs & Latins qui ont traité des poids & des mesures ; des éloges & des épitaphes ; des inscriptions anciennes & nouvelles ; la genealogie de la maison d'Autriche ; un catalogue de la bibliotheque du roi ; diverses poësies ; des médailles en grand nombre avec leur explication; des remarques sur les langues Orientales ; des *index* des livres qui traitent de ces langues ; des observations sur differens auteurs. M. THOMASSIN de Mazaugues, habile magistrat à Aix, & parent de M. de Peiresc, possede un très-grand nombre de ses lettres manuscrites. En 1731. on a imprimé une assez longue dissertation françoise de M. de Peiresc sur un trépied ancien qui avoit été trouvé à Frejus en 1629. Cette dissertation qui est curieuse & sçavante est imprimée dans le tome 10. partie 2. des *Memoires de litterat. & d'hist.* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. * *Voyez* la vie de Peiresc par Gassendi ; Bouche, *histoire de Provence* ; Pitton, *hist. de la ville d'Aix* ; Charles Patin, *relation de ses voyages : Menagiana*, *t. 2. p. 2.* Freheri *Theatrum :* Colomesii *Gallia Orientalis*, & du même, la *Bibliotheque choisie :* l'avertissement qui est au devant de la dissertation sur un ancien trépied, &c. M. Baillet, *dans ses enfans devenus celebres par leurs études*, &c.

PELE' (François) sieur de Landebri, s'est distingué par sa valeur dans le XVI. siécle. Comme il étoit de la religion prétendue reformée, lorsque ceux de son parti se furent saisis de Sablé au Maine en 1590. Henri IV. qui n'avoit point encore embrassé alors la religion Catholique, lui confia cette place qu'il défendit plusieurs fois avec courage contre ceux qui voulurent la prendre. En 1591. les troupes ennemies cherchant à s'emparer de cette place, M. le maréchal d'Aumont en donna avis au sieur de Landebri par une lettre qu'il lui écrivit du Mans le 6. de Mars de la même année, & qu'il lui envoya par le capitaine Pinson. Il fit faire aussi l'examen de cette place, afin de la munir contre toutes les attaques qui pouvoient lui être données. Ces précautions n'empêcherent point qu'elle ne fût prise en 1593. La nuit du 16. au 17. de Juillet de cette année, le capitaine de Plan, accompagné de plusieurs habitans de Sablé même, entrerent dans le château de cette ville par la trahison de la sentinelle qui étoit un des domestiques du gouverneur. Le sieur de Landebri s'en étant apperçu trop tard, voulut se sauver, & se jetta du haut d'une tour dans le fossé ; mais s'étant cassé une cuisse en tombant, il ne put fuir, & il fut tué par le capitaine de Plan. Cette tour s'appelle encore aujourd'hui la *Tour de Landebri.* Son corps fut exposé deux jours durant à la vue du peuple dans les halles de Sablé, & enterré ensuite dans un lieu profane. M. de Thou, qui en parle dans son histoire, dit que cette action fut faite par les habitans de Sablé, plutôt par la haine qu'ils portoient au gouverneur, à cause de ses rapines & de ses vexations, que par l'aversion qu'ils eussent pour le parti du roi. François Pelé étoit fils de *François* Pelé, & de *Claude* Furet ; & François étoit fils de *Claude* Pelé, senechal de Chemillé, & de *Renée* Gautier, de la famille des GAUTIER seigneurs des Places, dans laquelle famille la terre de Landebri étoit encore vers la fin du siécle dernier. François Pelé sieur de Landebri, *qui fait le sujet de cet article*, n'étoit point marié. Mais dans le tems qu'il fut tué il étoit accordé avec une demoiselle d'Angers, qui étoit attendue à Sablé pour la consommation de ce mariage, le lendemain du

du jour qu'il fut tué. * *Voyez* M. de Thou dans son *histoire* sous l'année 1593. & la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé par l'abbé Ménage.

PELESTRE, ou PELHESTRE (Pierre) né à Rouen vers le milieu du XVII. siécle, fut sçavant dès sa premiere jeunesse, & passa toute sa vie dans l'étude. Etant venu à Paris dès l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, M. de Perefixe qui en étoit archevêque, en ayant entendu parler, le manda & lui dit: „ J'apprens, Monsieur que „ vous lisez des livres des Hérétiques: êtes-vous assez „ sçavant pour cela? Monseigneur, (répondit le jeune „ Pelhestre,) votre question m'embarrasse; si je dis que „ je suis assez sçavant, vous me direz que je suis orgueil- „ leux: si je dis que non, vous me défendrez de les „ lire. „ Sur cette réponse le prélat lui permit de continuer. M. Pelhestre avoit alors l'habit ecclésiastique, & il est entré dans les ordres mineurs. Il fut même employé dans les missions que l'on fit en Languedoc pour les nouveaux Convertis. Mais ensuite il quitta l'habit ecclésiastique, & après quelques années il entra chez les Cordeliers du grand couvent de Paris, pour y être sous-bibliothecaire, mais sans changer ni d'état ni d'habit. Son motif principal en se mettant dans cette maison fut d'avoir des livres à sa disposition, sans dependre de personne. Il y est mort subitement le 10. Avril 1710. âgé d'environ 65. ans. C'étoit un homme d'une lecture prodigieuse, & qui sçavoit une infinité de faits. Il avoit fait une étude particuliere de la controverse & de la connoissance des auteurs ecclésiastiques. Il avoit beaucoup lu, en particulier la *Bibliotheque des Auteurs ecclesiastiques* de M. Dupin, & il en avoit fait une critique amere dans laquelle on ne laisse pas, dit-on, de trouver bien des remarques utiles. Il cite plusieurs auteurs dont ce sçavant bibliothecaire n'a point parlé & qui ont vécu seulement depuis le XII. siécle. Il s'étend beaucoup sur les disputes du tems de Berenger, de Paschase Ratbert, & de Jean Scot Erigéne. Il y a peu de choses sur les siécles précedens. Il n'y a que la moindre partie de cet ouvrage manuscrit qui soit passée entre les mains de dom Ceillier, sçavant Benedictin de la Congrégation de S. Vanne, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, qui ne peut en faire qu'un usage fort médiocre dans son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques* dont on a déja cinq volumes *in-4°*. M. Pelhestre avoit aussi rempli de notes toutes les marges de la *Bibliotheque des Auteurs ecclésiastiques*, de M. Cave. Il est de plus auteur de la seconde édition du *Traité de la lecture des Peres de l'Eglise*, qu'il a augmentée de la moitié. C'est un gros volume *in-12*. imprimé à Paris, chez Louis Guerin, en 1697. La premiere édition qui n'est qu'un petit volume, est de dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, connu par d'autres ouvrages. On s'est obstiné pendant quelque-tems à attribuer à M. Pelhestre les *Essais de litterature* qui ont paru à Paris en 1702. & depuis, en plusieurs brochures, mais il les a toujours désavoués. Il se fâchoit quand on prétendoit l'en faire auteur, & il a fait même imprimer en 1703. des *Remarques Critiques* contre ces Essais, qui étoient en effet de M. l'abbé Trieaut. Vers le même-tems il publia dans les Mémoires de Trevoux une petite *Piéce sur l'Indulgence de la Portioncule*, pour faire plaisir à M. Vincent Loger, alors curé de Chevreuse, homme très-habile, à qui il avoit indiqué déja plusieurs Ecrits sur cette matiere. Feu M. de Rancé abbé de la Trappe, l'avoit voulu aussi engager à répondre au traité du sçavant P. Mabillon sur les études monastiques, & pour cet effet il voulut le retenir plusieurs mois auprès de lui dans un voyage que M. Pelhestre avoit fait à la Trappe, quoique cet abbé lui eût dit auparavant qu'il ne vouloit faire aucune réponse à ce traité. Mais M. Pelhestre ne voulut pas entrer dans cette dispute: il connoissoit le P. Mabillon & étoit en relation avec plusieurs autres sçavans du premier ordre. Il avoit visité la plûpart des solitudes de France, & avoit demeuré quelque tems dans celle de Perrecy; mais il disoit à ses amis, que s'il se retiroit ce seroit au mont Athos à cause des manuscrits grecs qu'il y trouveroit en grande quantité. On croit que les siens sont tombés entre les mains des Benedictins. Lorsqu'il avoit quelque ouvrage en tête, il prenoit un pain, quelques bouteilles de vin, & une cruche d'eau: il mettoit une couverture sur un méchant fauteuil de paille, fermoit ses fenêtres pour ne point voir le jour, s'envelopoit de sa couverture & travailloit ainsi nuit & jour sans interruption, ne buvant & ne mangeant que lorsque le besoin l'en avertissoit, sans sortir de sa place. On a oüi dire au P. le Long de l'Oratoire, qu'il l'avoit trouvé plusieurs fois en cet état. On le trouva mort dans sa chambre, & l'on croit que ce fut une goutte remontée qui l'étouffa. Il faut ajouter à ses travaux litteraires, qu'il avoit revu la traduction françoise des Lettres de S. Paulin que le P. Claude Frassen, Cordelier, fit imprimer *in-8°*. mais dont le veritable traducteur est Claude de Santeul, de S. Magloire, frere du poëte. * *Mem. du tems. Lettre de* D. Petit Didier, parmi les *œuvres posthumes* du P. Mabillon, *t. 1. p. 395.*

PELETIER (Jacques le) *mal appellé dans le Moreri édition de 1725. & dans celle de l'édition de Basle*, JACQUES PELLETIER, docteur en medecine, mathematicien célebre, &c. *En parlant de ses ouvrages dans ces deux éditions*, l'on dit qu'il a fait *un Dialogue sur l'orthographe, l'arithmetique, l'algebre:* il falloit dire des *Dialogues de l'orthographe & prononciation françoise;* des *Traités sur l'arithmetique & l'algebre; des Commentaires latins sur Euclide. Ajoutez à ces ouvrages, ceux-ci dont on n'a point parlé ni dans l'édition de 1725. ni dans celle de 1732. L'art poëtique d'Horace* mis en vers françois. L'Oraison funebre sur la mort de Henri VIII. roi d'Angleterre. Exhortation à la paix entre Charles V. & Henri II. en latin & en françois. *Enseignemens de vertu au petit seigneur Timoleon de Cossé.* Description du pays de Savoye. Description de deux planettes, Jupiter & Saturne. *De conciliatione locorum Galeni, &c.* Il eut cinq freres qui furent tous célebres dans la république des Lettres, *Alexandre*, *Victor*, *Pierre*, *Jean*, & *Julien* le Peletier. JACQUES le Peletier, curé de S. Jaques de la Boucherie qui étoit du conseil des Seize, *& dont on a parlé au même article*, étoit neveu des précédens.

PELETIER (Claude le) étoit le second fils de Louis le Peletier qui s'étoit acquis par son intelligence & sa probité, toute la confiance de M. le chancelier le Tellier son parent, & de *Marie* Leschassier qui étoit petite-fille unique du fameux *Pierre* Pithou. Ils eurent quatre fils, *Louis*, qui mourut jeune, CLAUDE, dont il s'agit ici, *Jerôme*, & MICHEL, *dont nous parlerons dans l'article suivant.* Claude nâquit en 1631. & eut pour precepteur, avec Jerôme & Michel, Philippe Dormei, homme de beaucoup d'esprit, & d'une rare probité qui mourut dans un âge avancé, & qui fut enterré à Villeneuve dans le lieu de la sépulture de Mrs le Peletier. Claude étudia principalement au college des Grassins, qui étoit alors un des plus célebres de Paris, & il s'y distingua. Ses progrès dans les Lettres & dans la vertu furent tels qu'à l'âge de douze à treize ans il fut admis chez le grand Jerôme Bignon, à qui il rendoit compte de ses études, & avec qui il prenoit insensiblement, de même que ses deux autres freres, les principes des grands sentimens & le gout de la plus sublime jurisprudence. Claude le Peletier frequentoit aussi souvent dès sa premiere jeunesse Matthieu Molé, qui fut depuis garde des sceaux, & qui lui donna du gout pour les ouvrages de S. Augustin dont il lui faisoit lire & lui expliquoit les beaux endroits. Il ne tarda pas même à se faire connoître d'une maniere avantageuse à Gaston duc d'Orleans, au grand prince de Condé, & à plusieurs amis illustres, qui se reunissoient assez souvent à la bibliotheque du Roi, où il alloit lui-même, & son merite personnel joint à ces liaisons furent la principale cause de son élevation. Après la mort de son pere arrivée en 1649. & celle de sa mere en 1651. il fut fait conseiller au parlement en 1652. & dans la suite il monta à la grande

chambre. Il épousa en 1656. n'ayant que 25. ans, *Marguerite* Fleuriau, veuve de M. de Fourci le conseiller qui l'avoit laissée fort jeune. Gaston duc d'Orleans étant mort en 1660. M. le Peletier fut chargé de la tutelle des trois princesses qu'il laissoit, & il eut soin de leur procurer des mariages convenables. En 1662. il fut fait président de la quatriéme des enquêtes,& peu après il entreprit avec Guillaume de Lamoignon, premier président de corriger le Droit François, ou plûtôt il aida ce magistrat dans ce penible travail que ce dernier avoit déja commencé. Il fut fait Prevôt des marchands en 1668. & pendant huit ans qu'il en remplit les fonctions, il employa tous ses soins, pour orner la ville de Paris, contribuer à tous les avantages qu'il pouvoit lui procurer, & faire du bien à ses habitans. Ce fut lui qui fit faire le quai que l'on appelle encore de son nom *le Quai Peletier*. Il perdit sa femme en 1667. & resta veuf avec dix enfans, envers lesquels il s'est toujours comporté en pere sage, ami, & très-prudent; & quelques propositions qu'on lui ait faites depuis pour l'engager à de secondes noces, il n'a jamais voulu y consentir. Il fut fait conseiller d'état en 1673. & quitta en 1676. sa charge de Prevôt des marchands, & quelques années après, c'est-à-dire, en 1683. il fut appellé à la cour, & nommé controlleur general, à la place de M. Colbert. Il se défendit long-temps de remplir un poste si difficile par lui-même, & que la reputation de son prédecesseur pouvoit seule rendre plus difficile encore : mais ce qui aida le plus à vaincre sa repugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de lui, M. le Peletier de Souzy, son frere, & de l'associer intimement à ses travaux, en qualité d'intendant des finances. Claude le Peletier fut fait en même-tems ministre d'état. Quelques années auparavant, toujours plein du desir de faire fleurir l'étude du droit, il fit dresser de nouveaux reglemens pour les écoles où on l'enseigne, & pour les professeurs, dont il fit augmenter les appointemens; & ce fut par ses soins que l'on créa une chaire particuliere pour le droit françois. Il ne fut controlleur general que pendant six ans, & en ayant encore passé huit à la cour, toujours estimé & honoré, & se servant toujours de son crédit pour faire du bien, il se retira de la cour & de tout emploi en 1697. pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Quelque tems avant cette retraite entiere, il avoit sçu au milieu même des affaires partager son tems entre ses occupations & des études aussi utiles que serieuses. Comme il s'étoit formé une bibliotheque bien choisie, & qu'il avoit acquis les manuscrits de Pierre Pithou, il en fit usage, & en 1684. il publia le *Comes theologus* composé par ce sçavant, mais il le revit auparavant & l'augmenta, & y ajouta une préface en forme de lettre qu'il adressa à ses enfans. Deux ans après il fut fait president à Mortier, & il fit imprimer le corps du droit canon avec les notes de Pierre & de François Pithou. Peu après on vit sortir par ses soins de l'Imprimerie royale le Code des canons, recueilli par Mrs Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin; & ensuite les Observations de Pierre Pithou sur le code & les novelles. M. le Peletier se servit, pour procurer ces éditions, d'Antoine Allen & de M. Domat, tous deux jurisconsultes très-célebres. Lui-même faisoit des recueils de tout ce qu'il lisoit, sur quelque matiere que ce fût, & il en a laissé un grand nombre de volumes où son goût & son discernement se montrent presque à chaque page, & où l'on voit son érudition & l'esprit de réflexion qui le conduisoit dans tout. Lorsqu'il se retira de la cour en 1697. après en avoir obtenu la permission du roi qui eut beaucoup de peine à la lui accorder, il s'enfuit à Villeneuve, âgé de 66. ans. François d'Aligre, abbé de Provins, si connu par la sainteté de sa vie & de sa mort, vint l'y trouver, & après l'avoir felicité du courage que Dieu lui avoit donné de s'arracher aux grandeurs du siécle, il l'excita de profiter de sa retraite pour ne plus travailler que pour l'éternité, & ce fut sur les conseils de ce saint penitent que M. le Peletier regla dès-lors sa conduite. Sa retraite a produit deux ouvrages fort connus & très-estimés, qu'il a écrits en latin avec beaucoup d'élegance & intitulés, à l'imitation du *Comes theologus* de M. Pithou, l'un *Comes senectutis* (le manuel d'un vieillard) & l'autre *Comes juridicus* (le manuel d'un juriste.) Cinq ans avant sa retraite il en avoit publié un autre sous le titre de *Comes rusticus* (le manuel d'un homme qui est à la campagne.) Ce dernier parut pour la premiere fois en 1692. & l'on en a donné depuis une nouvelle édition plus correcte & plus châtiée. Ces petits ouvrages ne sont proprement que des recueils de pensées de différens auteurs, mais bien choisies, & rangées sous différens sujets. Claude le Peletier fit aussi des Memoires de la vie de Jerôme Bignon dont M. Bourgoin de Villefore, pieux & sçavant laïc, encore vivant, s'est servi pour composer la vie de ce grand magistrat. Mais ces Memoires & cette vie sont encore manuscrits. M. le Peletier écrivit aussi des Memoires de Matthieu de Molé, & sur plusieurs autres personnes illustres qu'il avoit connus, & il s'amusa aussi à faire des inscriptions, genre de litterature pour lequel il avoit beaucoup de gout. Ce fut au milieu de ces occupations & des exercices particuliers d'une vie vraiment chrétienne qu'il mourut le 10. d'Août 1711. âgé d'un peu plus de 80. ans, & il fut enterré dans l'église de S. Gervais. On mit sur son tombeau l'épitaphe suivante.

Hic jacet
CLAUDIUS LE PELETIER,
Regni administer,
Vir clarus gestis honoribus,
Clarior spretis ac relictis.
In quarta inquisitionum classe
Senator primùm, deinde præses,
Complures annos jus sanctè dixit.
Præfectus urbi,
Præclaris operibus Lutetiam auxit,
Et ornavit.
Factus indè consistorianus comes,
Ad restituenda jurisprudentiæ studia,
Operam & autoritatem feliciter contulit.
Mox ad ærarii regnique administrationem
Vocatus.
Et titulo præsidis infulati auctus,
Inter summas dignitates,
Veterem modestiam:
Inter lucri contagia,
Nobilem pecuniæ abstinentiam
Retinuit.
Adhuc integer animo, florensque gratiâ,
Sed meliora meditans,
Ærarii curam lubentiùs abjecit,
Quam susceperat.
Tandem aulâ sponte & cupidè cessit,
Ut Deo ac sibi liberiùs vacaret,
Otium dulce, nec inglorium.
Inter selectos amicos,
In sacrarum litterarum meditatione
Ac pietatis officiis
Consumpsit.
Patriæ tamen & principis semper
Memor,
Utrique ad exitum percarus,
Viribus paulatim deficientibus,
Octogenario major obiit an. MDCCXI.
Mens. August. X.
Lud. le Peletier S. PR.
Cæterique superstites liberi,
Optimo parenti
Mœrentes ac memores
Posuere.

* *Voyez* la vie de Claude le Peletier écrite en latin avec beaucoup d'élegance par feu M. Boivin le cadet, de l'academie Françoise & de celle des belles lettres, &c.

& une Lettre sur cette vie par M. Gibert, professeur de rhétorique au college Mazarin. Cette Lettre est imprimée dans le *Journal litteraire de la Haye, t. 9. 2. partie article 20.* A la fin de la vie écrite par M. Boivin, on trouve trois petits écrits latins de M. le Peletier; sçavoir, une description de sa maison de Villeneuve; une description de Fleuri près Fontainebleau, adressée à M. Rollin; & un petit écrit à ses enfans, en leur offrant le *Comes Theologus.*

PELETIER DE SOUZY (Michel le) frere du précedent, né à Paris le 12. de Juillet 1640. & élevé avec son frere, *comme on l'a vu dans l'article dernier*, eut comme lui, & merita d'avoir ses entrées dans les conferences sçavantes de Jerôme Bignon, dès sa premiere jeunesse. Il prit le parti du barreau, résolut de se consacrer aux fonctions d'avocat, & les remplit avec beaucoup de succès, il n'acquit ensuite la charge d'avocat du roi au Châtelet que sur les instances souvent réiterées de sa famille, & pour obéir à M. le Tellier. Il l'exerça pendant cinq ans avec un applaudissement universel, & il fut reçu, malgré lui, conseiller au parlement à la fin de 1665. En 1666. il fut nommé avec Jerôme le Peletier son second frere pour l'exécution des arrêts de la cour des grands jours tenus à Clermont en Auvergne, & le feu roi content de ses services le choisit au mois de Février 1668. pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté, dont ce prince venoit de faire la premiere conquête, mais qui fut rendue à l'Espagne par le traité conclu à Aix-la-Chapelle le 2. de Mai suivant. A son retour il fut nommé intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandres, & des armées que le roi y entretenoit. A cette nomination succéda celle de commissaire choisi pour le reglement des limites, en exécution des traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue; & en 1683. on le fit conseiller d'Etat. La même année Claude le Peletier ayant été nommé controlleur géneral, se l'associa en qualité d'intendant des finances, dont il continua les fonctions jusqu'en 1701. qu'il les remit entre les mains de M. le Peletier des Forts son fils. Après la mort de M. le marquis de Louvois, le roi forma en sa faveur la commission de directeur géneral des fortifications des places de terre & de mer, & voulut qu'il lui en rendît compte à lui-même une fois la semaine. En 1701. le roi le nomma à une place de conseiller au conseil royal; & M. de Souzy l'a remplie avec zéle, fidelité, & désinteressement, de même que celle de directeur géneral des fortifications jusqu'à la mort de Louis XIV. Les changemens qui furent faits alors dans la forme génerale du gouvernement déchargerent M. de Souzy de ce qui regardoit les fortifications; mais on voulut lui conserver ses premiers appointemens, qu'il refusa, content de l'honneur qu'on lui avoit fait de l'appeller au conseil de regence, & il ne demanda à son altesse royale que la consolation de l'instruire de l'immensité du travail, de l'étendue, & des difficultés du département, & de lui en remettre à elle-même tous les plans & tous les mémoires. Homme de lettres au milieu de ces occupations, il connoissoit tous les auteurs Latins des bons siécles; il les avoit lus avec tant de fruit & d'application, que dès qu'on lui en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit communement dans les termes de l'original: Ciceron, Horace, & Tacite étoient les compagnons inséparables de ses voyages, & il sçavoit presque tout le dernier par cœur. Il parloit aisément & avec grace l'italien & l'espagnol; & M. de Tourreil avoit coutume de le définir par cette expression de Ciceron, *Homo limatissimi ingenii*. Il fut demandé par l'academie des belles lettres lors de son renouvellement en 1701. pour y être au moins académicien honoraire; il a montré plus d'une fois à cet illustre corps qu'il étoit digne d'un tel choix. On en a donné un échantillon dans les premiers mémoires, à l'occasion des Curiosolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il est parlé dans les commentaires de César. Agé de 80. ans, M. le Peletier quitta la cour & tout emploi, à l'exemple de son frere aîné, mais beaucoup plus tard que lui, & alla établir sa demeure à l'abbaye de saint Victor, où il vécut près de six ans dans les exercices d'une vie très-chrétienne; & les dernieres années dans des souffrances très-aigues qu'il souffrit avec beaucoup de patience & de résignation. Il mourut le 10. du mois de Decembre 1725. dans la 86. année de son âge. * *Voyez* son éloge dans les *mémoires de l'Académie des belles lettres tome 7.*

PELHESTRE. (Pierre) *Voyez* PELESTRE.

PELLETIER. (Jacques) *Voyez* PELETIER. (Jacques le)

PELLETIER, (Laurent le) religieux Benedictin, & sacristain de l'abbaye de saint Nicolas d'Angers, étoit né lui-même dans l'Anjou. Il s'est fait connoître par quelques ouvrages qui ont paru de son vivant; c'est-à-dire, vers la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. On connoît de lui un traité de la chasteté des femmes illustres; une *Legende de Robert d'Arbrisselles, avec le catalogue des abbesses de Fontevrault*, in-4°. à Angers en 1586. & une histoire latine de l'abbaye de saint Nicolas d'Angers, en latin, sous ce titre, *Breviculum fundationis & series abbatum sancti Nicolai Andegavensis*, in-4°. à Angers en 1616. On en a fait une seconde édition au même lieu en 1635. sous ce nouveau titre: *Rerum scitu dignissimarum à prima fundatione monasterii sancti Nicolai Andegavensis ad hunc usque diem epitome, necnon ejusdem monasterii abbatum series.* Il a fait aussi une *Histoire des ordres de religion & congrégations ecclesiastiques*, en françois *in-8°.* à Angers en 1626. On croit qu'il étoit parent du fameux Claude Menard, Angevin. * Le Long, *Bibliot. hist. de la France p. 252. & 280. Mem. du tems.* Helyot, *hist. des Ordres monast. t. 1. p. 36. du catal. des auteurs.*

PELLETIER (Guillaume) Jesuite, natif de Clinehamps, avoit un grand talent pour la prédication, & s'est acquis beaucoup de réputation par son éloquence, & l'amitié de ceux qui l'ont connu, par la douceur de ses mœurs, sa candeur & sa politesse. On a de lui l'oraison funébre de Henri d'Orleans, duc de Longueville, qu'il avoit prononcée à Caen, & qui fut imprimée en 1663. Il a été recteur du college de sa société à Caen, & il l'étoit de celui de Paris lorsqu'il mourut le 4. de Juillet 1668. âgé de 85. ans. Il étoit né en 1610. & s'étoit fait Jesuite à l'âge de 22. ans. * *Voyez* M. Huet dans ses *Origines de Caen.*

PELLETIER, (Paul le) seigneur des Touches. Il méprisa le monde avant que celui-ci pût le séduire; & pour en éviter tous les piéges il se consacra de bonne heure à la vie retirée & pénitente. Il se trouvoit déja maître d'un bien considérable lorsqu'il étudioit en philosophie sous M. Guillebert, docteur de Sorbonne; qui a été curé de Rouville en Normandie, où il s'est fait beaucoup estimer par son zele & la solidité de ses instructions, & qui est mort le premier de Mai 1666. M. des Touches acquit par le moyen de son professeur la connoissance de M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, qui gouta si fort le caractere de son esprit, qu'il l'engagea à demeurer avec lui. M. des Touches a été en effet un de ses plus chers confidens; & ce fut lui qui écrivit en partie les pensées sur la pauvreté & sur la mort que nous avons de M. de saint Cyran. Après la mort de cet abbé M. des Touches s'attacha à M. de Barcos neveu de M. du Verger; & son successeur à l'abbaye de saint Cyran, & il le suivit dans cette retraite avec M. Guillebert & quelques autres. Dans la seconde guerre de Paris, l'abbaye de saint Cyran fut pillée par des coureurs, qui causerent dans cette maison pour plus de 12. ou 15. mille livres de perte, & ils emmenerent M. des Touches & quelques autres de qui ils exigerent une rançon. M. des Touches suivoit à saint Cyran toutes les observances de la nouvelle reforme, que M. de Barcos y établit; & après la mort de cet illustre reformateur, il se retira à Paris, où il continua le même genre de vie. Il est mort le 22. de Juin 1703. âgé de 81. ans. Il avoit toujours été uni à Port-Royal, & à tous les solitaires qui y étoient attachés. M. de saint Cyran avoit fait pour lui un reglement de vie étendu qui n'a point été imprimé. * *Mémoires du tems. Lettres de M.* Arnauld, *tome 2. p. 375.*

PELLETIER. (Pierre du) *Suppléez cet article à celui*

qui se trouve déja dans le Moréri. Du Pelletier avocat à Paris dans le XVII. siécle, étoit un mauvais rimeur que M. Boileau a fait connoitre dans ses satyres, où il en parle plusieurs fois, de même que dans son discours au Roi. Du Pelletier étoit Parisien. Sa principale occupation étoit de composer des sonnets à la louange de toute sorte de personnes. Dès qu'il sçavoit qu'on imprimoit un livre, il ne manquoit pas d'aller porter un sonnet à l'auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit sa vie à aller en ville enseigner la langue françoise aux étrangers. Il fut assez simple pour prendre pour une louange ce vers de M. Boileau dans sa 2. satyre.

J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.

Et dans cette pensée, il fit imprimer cette satyre dans un recueil de poësies où il y avoit quelques-uns de ses vers: „ parce, dit-il, au libraire, qu'elle étoit à sa louange. " M. Boileau l'a accusé aussi d'être un vrai parasite, dans ces vers de la satyre 1.

Tandis que Pelletier crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Cependant Richelet, dans son traité de la versification françoise en parle ainsi: „ Jamais personne ne fut moins „ parasite que le bon homme du Pelletier: hors qu'il „ alloit montrer en ville, c'étoit un vrai reclus. " C'est pourquoi l'ingénieux écrivain *de la guerre des auteurs* (M. Gueret) a fait parler ainsi du Pelletier dans un sonnet:

On me traite de parasite,
Moi qui, plus reclus qu'un hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité sans seconde!
Faut-il, &c.

Du Pelletier est mort après l'an 1664. & non en 1660. comme l'a dit Richelet dans ses lettres choisies tome 1. On a encore de lui des lettres qu'il a intitulées *Nouvelles.* L'auteur étoit connu de M. le chancelier Seguier, qui lui a fait plusieurs gratifications. * M. Brossette, notes sur les endroits cités de Boileau. L'abbé de Marolles, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, parle de du Pelletier avec estime.

PELLETIER, (N. le) prieur de Ste Gemme près de Segré en Anjou, & de Pouencé, de l'acad. Françoise d'Angers, étoit fils d'*Armand* le Pelletier, prévôt general des maréchaux d'Angers. L'académicien étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui avoit un grand gout pour les belles lettres. Il leur préfera néanmoins d'abord la théologie; mais ayant un jour été traité sérieusement d'héretique dans une dispute, il dit, qu'il ne vouloit plus s'appliquer à une science où l'on pouvoit si facilement devenir héretique, même malgré soi; & dès-lors il se tourna entierement du côté des belles lettres. Il avoit la conversation très-agréable, & pleine de ces saillies spirituelles qui surprenoient d'autant plus, qu'elles étoient naturelles, & toujours nouvelles. Il s'est fait connoître dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, entr'autres par trois que l'on lit encore avec plaisir. Le premier est un panégyrique du feu roi qu'il prononça à l'académie d'Angers en 1690. le second est la traduction de l'histoire de la guerre de Chypre, écrite en latin par Antoine Maria Gratiani, & imprimée d'abord à Rome en 1624. *in-folio*, & ensuite à Nuremberg *in-12.* en 1661. La traduction françoise parut pour la premiere fois à Paris en 1685. & en second lieu en 1701. l'une & l'autre *in-4°.* Le troisiéme est la traduction de la vie de Sixte V. écrite en italien par Gregoire Leti en 2. vol. *in-12.* à Paris. La premiere édition à la fin du XVII. siécle; la seconde en 1711. & la troisiéme en 1713. chez David. Cette derniere édition est augmentée d'une liste des cardinaux créés par le pape Sixte V. M. le Pelletier est mort en 1700.

PELLETIER, (N. le) docteur de Sorbonne, abbé de saint Aubin d'Angers, & frere de M. *Michel* le Pelletier, qui succéda immédiatement à M. Henri Arnauld, dans l'évêché d'Angers, & qui fut aussi de l'académie d'Angers dès le mois de Mars 1693. On a de lui un éloge de M. Henri Arnauld, qu'il prononça le 26. de Novembre 1692. dans l'académie d'Angers, dont ce prélat étoit membre. Cet éloge se trouve à la fin des 14. lettres théologiques imprimées en 1712. contre M. de Bissi, aujourd'hui évêque de Meaux, & cardinal. * *Mém. du tems.*

PELLETIER, (Jean le) étoit de Rouen, & quoiqu'occupé du commerce, il n'a pas laissé de cultiver les sciences sçavantes, le latin, le grec, & l'hebreu, & possédoit assez bien l'antiquité sacrée & prophane. Il n'a presque rien écrit que pour éclaircir différens endroits de l'Ecriture sainte, & il fait paroître beaucoup d'érudition dans tout ce qu'il a écrit. En 1700. il donna une *Dissertation sur l'arche de Noé*: c'est un gros volume *in-12.* qui parut à Rouen. Il y joignit une seconde dissertation sur l'*Hemine, ou la livre de saint Benoît*; & l'un & l'autre faisoient partie d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. Dans les *Mémoires de Trévoux* l'on trouve de M. le Pelletier des dissertations sur le mot Kesit ah (קשיטה) qui se trouve dans la Genese, 33. 19. dans Josué 24. 32. & dans Job 42. 11. *Mémoires de Trév. Mai 1704.* Sur la chevelure d'Absalon, dans les mêmes Mém. *Août 1714.* Sur les poids & mesures des anciens. Discours contre l'opinion commune que Socrate a souffert la mort pour la défense de l'unité d'un Dieu; dans les mêmes *Mémoires.* L'explication du temple d'Ezechiel, & de quelque chose sur le temple de Salomon, dans les *Essais de Litterature, Mai 1703.* Remarques sur les erreurs des Peintres, dans les *Mémoires de Trévoux, Mai & Décembre 1704. & Septembre 1705.* Dès 1683. M. le Pelletier avoit publié à Rouen une traduction françoise de l'ouvrage anglois, où le chevalier Robert Naunton donne les caracteres des favoris de la reine Elizabeth: la traduction est intitulée *Fragmenta Regalia, ou Caractere véritable d'Elizabeth reine d'Angleterre, & de ses favoris.* Cet ouvrage se trouve aussi avec le secret des cours traduit de l'anglois de François Walsingham, à Lyon 1695. *in-12.* M. le Pelletier est mort subitement à Rouen en 1711.

PELLEVÉ, maison noble de Normandie, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire édition de 1725.* 1. Que THOMAS de Pellevé ne vivoit pas, *comme on l'a dit*, en 1553. *mais en 1453.* 2. *Qu'il faut effacer ce que l'on a ajouté* sur THOMAS de Pellevé II. du nom, qu'il fut écuyer, vicomte de Valognes dans le Cotentin, & qu'il prêta serment en cette qualité l'an 1428. 3. Que *Denys* de Pellevé, marquis de Boury, le dernier de sa branche, fut tué à l'assaut de Carthagene en Amerique, en 1697. 4. Que *Roberte* de Pellevé, fille de *Jean* de Pellevé, *& non* sa sœur, épousa *Nicolas* de Moy, seigneur de Riperpré. 5. Que *Robert* de Pellevé, évêque de Pamiers, fut d'abord docteur en droit en l'université de Caen, & professeur en cette science, & qu'il y fut aussi recteur de cette université, comme M. Huet le prouve dans ses *Origines de Caen.*

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, &c. *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on met* sa mort le 26. de Mars 1594. âgé de 76. ans. Elle arriva le 28. de Mars 1594. & il étoit âgé de 80. ans. M. de l'Etoille dans son Journal du regne de Henri IV. dit, qu'il étoit bon Espagnol & mauvais François. *Voyez* le tome 1. de ce Journal, page 14.

PELLICIER. (Guillaume) *Dans l'édition de ce Diction. de 1725. il est dit que* les ouvrages de ce prélat ne se trouvoient plus, & qu'il ne restoit de lui que des lettres qu'il écrivoit étant ambassadeur à Venise, &c. *Il falloit dire que* la plûpart de ses ouvrages se trouvent manuscrits dans la bibliothéque du collége des Jesuites de Paris, & qu'il y a entr'autres de ce prélat des lettres qu'il écrivoit étant ambassadeur à Venise, mais qui ne sont pas non plus imprimées.

PELLISSON FONTANIER. (Paul) *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir aux éditions du Dictionnaire hi-*

stor. de 1725. & de 1732. 1. *On a dit qu*'il nâquit à Beziers, ou à Castres. Ce fut à Beziers. 2. *On s'exprime fort peu correctement* sur la maladie qui l'obligea de se retirer à la campagne chez M. de Villebressieux. M. Pellisson brilloit au bareau à Castres lorsqu'il fut tout-à-coup arrêté par une petite verole, qui non-seulement lui déchiqueta les joues, & lui déplaça presque les yeux, mais qui affoiblit pour toujours son temperament. Ce fut alors qu'il se retira à la campagne,& ensuite il revint à Paris,où il fit plusieurs voyages avant que de s'y fixer. 3. On dit qu'il fit son abjuration dans l'église souterraine de saint Denys de la Chartre. Cette église est à Paris; & ce fut dans la ville de Chartres, & dans l'église souterraine de la cathédrale qu'il fit son abjuration, le 8. d'Octobre 1670. Il prit l'ordre de soûdiacre quelque tems après, & le feu roi Louis XIV. lui donna, non l'abbaye de saint Barthelemi de Benevent, mais celle de Gimont, ordre de saint Benoît, au diocèse d'Auch. Il eut aussi le prieuré de saint Orens, au même diocèse. *Quant à ses ouvrages, comme on en a omis plusieurs dans le Dictionnaire historique, & que l'on a parlé peu exactement de quelques-uns de ceux qui y sont rapportés, il est bon d'entrer dans un nouveau détail.* M. Pellisson avoit à peine donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutes* de Justinien. A la vérité il n'en paraphrasa que le premier livre: mais ce premier livre suffiroit pour nous faire douter que ce pût être l'ouvrage d'un jeune homme,si la date de l'impression n'en faisoit foi. C'est un volume *in-8°.* qui fut imprimé à Paris en 1645. & l'auteur n'étoit né qu'en 1624. Il fit ensuite, à la priere de *Faur Fondamente*, son ami, sa *Relation contenant l'histoire de l'académie Françoise*, qui parut pour la premiere fois en 1653. à Paris, qui a été si souvent réimprimée depuis dans le royaume& dans les pays étrangers, & qui lui acquit une place dans cette académie, où il ne fut reçu d'abord qu'en qualité de surnumeraire, parce qu'il n'y avoit point de place vacante. Ses autres ouvrages sont: Discours sur les œuvres de M. Sarasin, à Paris *in-4°.* en 1655. Discours au roi par un de ses fidéles sujets, sur le procès de M. Fouquet, avec divers autres écrits sur le même procès, à Paris *in-4°.* en 1661. Le Prologue en vers à la louange du roi, pour *les Facheux*, comédie de Moliere; lorsque cette piéce fut jouée à Vaux chez M. Fouquet, en présence du roi,au mois d'Août 1661. L'abbé d'Olivet n'a point parlé de cette piéce dans sa liste des ouvrages de M. Pellisson. Panégyrique du roi Louis XIV. à Paris *in-4°.* en 1671. c'est celui qui a été traduit en tant de langues. Epitaphe de Marie-Eleonor de Rohan, abbesse de Malnoue *On en a parlé un peu au long dans le Dictionnaire historique, & nous ne répeterons point ici ce qui en est dit.* M. d'Olivet a encore omis cette piéce. Courtes prieres durant la messe, à Paris,*in-12.* en 1677. Productions sur l'affaire du prieuré de saint Orens d'Auch, trois petits volumes, à Paris *in-12.* en 1682. Réflexions sur les différends de la Religion, &c. à Paris *in-12.* en 1686. Seconde partie de cet ouvrage,contenant une Réponse aux objections d'Angleterre & de Hollande, & traitant de l'autorité du grand nombre dans la Religion, *in-12.* en 1687. troisiéme partie. Les *Chimeres de M. Jurieu, Réponse génerale à ses lettres pastorales*, &c. dans un même volume, à Paris *in-12.* en 1692. Quatriéme partie,ou de la tolerance des Religions: Lettres de M. Leibnits,& réponses de M. Pellisson, à Paris, *in-12.* en 1692. Traité de l'Eucharistie, à Paris,*in-12.* en 1694. Un assez grand nombre de poësies diverses dans differens recueils de son tems, & sur-tout dans celui qui a pour titre: Recueil de pieces galantes en prose & en vers, de madame la comtesse de Suze, & de M. Pellisson,4. volumes *in-12.* Histoire de la conquête de la Franche-Comté en 1668. imprimée dans le tome VII. des *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets bibliothécaire de la maison des PP. de l'Oratoire de Paris,en 1729. Lettres historiques, & œuvres diverses, 3. vol. *in-12.* à Paris en 1729. par les soins de l'abbé d'Olivet. *Prieres au saint Sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année,avec des méditations sur divers pseaumes de David*, in-18. *Prieres sur les Epîtres & Evangiles de l'année*, in-18. Ces deux volumes n'ont paru qu'en 1734. à Paris. On lui donne encore une rélation latine de l'état de la Religion en 1682. dont M. d'Olivet n'a rien dit, non plus que de la belle inscription latine pour une demi-lune de Tournay. *Voyez* pour le reste de ce qui regarde sa personne & ses ouvrages, *ce que l'on en a déja dit dans le Moréri;* son éloge par l'abbé d'Olivet dans sa continuation de l'*Histoire de l'académie Françoise*, &c. *Il faut encore remarquer*, 1°. *que dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. il est dit qu*'on lui vola un jour quatorze cens pistoles. Des personnes qui se croient mieux informées disent qu'il n'y en avoit que 500. d'autres ne font monter cette somme que jusqu'à cent. 2°. *Que* M. Pellisson avoit été nommé pour écrire seul l'histoire de Louis XIV. Dans la suite sa Majesté fit un don à madame de Montespan d'un certain droit sur les boucheries de Paris, qui se trouva litigieux. L'affaire fut portée au conseil; M. Pellisson en fut rapporteur,& fit perdre le procès à madame de Montespan. Cette dame piquée engagea le roi à nommer MM. Boileau & Racine pour écrire son histoire, & en exclure M. Pellisson: mais celui-ci n'en reçut pas moins un ordre de continuer d'écrire seul de son côté.

PELOT (N.) sorti d'une famille noble & ancienne de Lyon, entra dans l'état Ecclésiastique, & y brilla par ses talens. Il prit des degrés en Sorbonne, fut reçu docteur, & eut l'abbaye de Landais, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bourges. Son esprit, son amour pour les sciences, & sa politesse le firent estimer & rechercher des sçavans, & par les meilleures compagnies. Il s'y livra d'abord, s'en dégouta dans la suite, & renonçant même à toutes les esperances du siécle, il courut se cacher dans la grande Chartreuse, où il fit profession, & mena une vie fort austere. On l'en tira pour le faire superieur en différentes maisons de son ordre. Ses amis souhaitoient qu'on le plaçât sur quelque siége épiscopal; & l'on assure qu'il avoit toutes les qualités que demande saint Paul pour le bien remplir: mais depuis sa retraite il préfera l'obscurité & la penitence à tout l'éclat des grandes places: & ce ne fut jamais que malgré lui qu'il accepta même les supériorités des maisons de son ordre, où il fut envoyé pour les remplir. Nous ignorons le tems de sa mort. Il vivoit encore en 1680. Il a eu pour frere un premier président du parlement de Normandie. L'abbé de Marolles parle de l'un & de l'autre avec beaucoup d'estime dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont donné de leurs livres, ou qui l'ont honoré de leur estime ou de leur amitié*, pag. 429.

PEMBLE, (Guillaume) philosophe & théologien Anglois, fils d'un ministre, né à Egerton en Kent vers l'an 1592. commença le cours de ses études à Oxford, où il fut reçu au college de la Magdeléne, dans lequel il fut ensuite lecteur & tuteur. Il reçut depuis le degré de maître-ès-arts; & après qu'il se fut voué à la théologie, il en fut nommé lecteur au même college. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort, arrivée en 1623. n'étant âgé que de 31. ou 32. ans. Malgré sa jeunesse il s'étoit déja acquis la réputation de bon prédicateur, de philosophe, d'orateur, & de mathématicien; & il passoit pour fort habile dans les langues orientales. Il étoit entré dans les sentimens de Calvin sur la théologie,& il en suivoit les erreurs. Ses ouvrages philosophiques ont été imprimés en un recueil, & l'on en a plusieurs autres qu'il n'a donnés qu'en anglois. * Heerebordi, Meletem. philosoph. Wood. *Antiq. & Athen. Oxon.* &c.

PENA. (Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moréri.* Pena natif de Moustiers, ville de Provence, dans le diocèse de Riez, & professeur royal des mathématiques à Paris, étoit d'une maison illustre de la ville d'Aix. Il étoit sçavant en grec, en latin, & en philosophie, & avoit un esprit capable de réussir dans toutes sortes de sciences. Il avoit été disciple de Ramus pour les belles lettres; mais on assure qu'il fut le maître de ce sçavant pour les mathématiques. On croit que ce fut à Jacques Charpentier de Beauvais qu'il succéda dans la chaire

de mathématiques du college royal, vers l'an 1556. D'autres pretendent que l'on créa une chaire exprès pour lui, que l'on supprima après sa mort, arrivée l'an 1560. selon Guillaume Duval dans son histoire des Professeurs du college royal, & en 1558. selon M. de Thou, dans son histoire. Pena avoit enseigné au college de Presle, en même tems que Ramus. Il a beaucoup travaillé sur Euclide, dont il a publié, expliqué & traduit en latin un assez grand nombre de traités; entr'autres la *Catoptrique*, avec une préface où il démontre beaucoup de choses de l'usage du miroir cylindrique. On a encore de lui *Euclidis rudimenta musices : sectio regula harmonica*, en grec & en latin; & une version latine avec le texte grec de trois livres des spheriques de Théodose Tripolite, à Paris en 1558. *in-4°*. Il n'avoit que 30. ans lorsqu'il mourut, le 23. d'Août, & il fut enterré dans le cloître des Carmes. *A l'égard des hommes sçavans que sa famille a produits, voyez cet article dans le Moréri.* * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, l'*Histoire de Provence & des poëtes Provençaux* par Nostradamus; la *Bibliothéque* de la Croix du Maine, &c.

PENITENTES D'ORVIETE, ordre de religieuses en Italie, qui suivent la regle des Carmes. Antoine Simoncelli, gentilhomme d'Orviéte, fit bâtir dans cette ville une maison qui fut d'abord destinée à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens, & en danger de perdre leur honneur. En 1662. cette maison fut érigée sous le pape Alexandre VII. en monastere, pour y renfermer les filles & les femmes qui ayant vécu dans la débauche voudroient faire pénitence. Plusieurs demanderent à entrer dans ce couvent, & on leur donna la regle des Carmes approuvée par Innocent IV. & mitigée par Eugene IV. avec des constitutions particulieres que l'évêque d'Orviéte approuva. Ces religieuses ne font point de noviciat. Elles restent seulement quelques mois dans le monastere en habit séculier; & quand on leur donne celui de religion, elles renoncent publiquement à l'année d'épreuve, & prononcent leurs vœux. Elles ont les mêmes observances & le même habillement que les Carmelites déchaussées : mais au lieu de sandales, elles ont des pantoufles assez élevées, & leur voile noir est doublé d'une toile blanche. * Hélior, *histoire des ordres monastiques tome premier page 374. & suivantes.*

PENN (Guillaume) fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, & favori du duc d'Yorck, depuis Jacques II. fut élevé avec beaucoup de soin dans l'université d'Oxford, où il fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit & le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, & se façonna dans Paris à la politesse françoise. L'amour de la patrie l'ayant rappellé en Angleterre, & le vaisseau qu'il montoit ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hazard dans une assemblée de Quakers ou Trembleurs, dont la pieté, le recueillement, & les persécutions qu'ils souffroient alors, le toucherent si vivement qu'il se livra tout entier à leur parti. Il se fit instruire des principes de cette secte, & revint Trembleur en Angleterre. Un auteur très-moderne prétend qu'il l'étoit avant que de sortir d'Angleterre, qu'il le devint par la connoissance qu'il fit à Oxford même avec un Quaker, & que dès l'âge de 16. ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a point examiné en historien ce qu'il dit des Quakers dans quatre *lettres philosophiques* où il en parle très-superficiellement. Un serieux extrême, une modestie génée, un grand amour de la retraite, le refus public de rendre les salutations ordinaires, firent bientôt connoître Penn pour un nouveau proselyte de la secte de Fox. Sa famille s'efforça, mais en vain, de dissiper ses illusions; on fut obligé de l'abandonner à ses caprices. Il ne tarda pas à séduire beaucoup de jeunesse : & Georges Fox étant venu le voir à Londres sur sa réputation, tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers. Ils s'embarquerent pour la Hollande, où la princesse Palatine Elizabeth, tante de Georges I. roi d'Angleterre, à qui le célebre Descartes avoit dédié sa philosophie, leur fit un accueil très-favorable. De retour en Angleterre, Guillaume Penn y reçut les derniers soupirs de son pere; & recueillit ce qu'il put de la succession, dont on avoit eu d'abord le dessein de le priver. Comme il avoit de grands talens, & qu'il étoit d'ailleurs l'homme le plus pacifique que l'on connût, le duc d'Yorck & le roi Charles son frere prirent soin de lui après la mort du vice-amiral. Guillaume Penn joignoit en effet à la connoissance des langues sçavantes, & à l'étude des écritures, une érudition profonde, un style pur, & beaucoup d'éloquence. Il avoit de plus de grandes richesses, un grand crédit, & une réputation si bien établie, qu'il n'est pas étonnant qu'il fût toujours pendant sa vie le soutien de sa secte en Angleterre, & son fondement le plus solide. Il sçut par ses discours persuasifs lui concilier la bienveillance, & la protection même de Charles II. & lorsque le roi Jacques fut monté sur le trône, ce prince, quoique Catholique, ne put refuser son amitié à un homme doué d'aussi grandes qualités qu'en avoit Penn, & une espéce même de protection à la secte des Trembleurs. Celle-ci étoit d'ailleurs trop pacifique & trop considérable pour avoir de justes sujets de la persécuter : ou pour l'attaquer sans risque, sur-tout n'étant assis que sur un trône mal assuré. Sous le régne de ce prince, Penn fit encore quelques voyages, sur-tout en Hollande, où il s'efforça d'attirer beaucoup de partisans à sa secte: mais ce fut avec peu de succès. Il tenta aussi en vain d'amener la princesse d'Orange au même parti, & il ne se consola de ces mauvais succès qu'en s'associant les restes de diverses sectes. Le roi Jacques II. ayant été obligé de fuir d'Angleterre, & de chercher un asyle en France, Penn fut accusé d'entretenir des liaisons secrettes avec ce prince. Il s'en justifia, & parla en cette occasion à ses juges avec toute l'éloquence & toute la raison les plus capables de confondre, & ses accusateurs, & ses juges, aussi le renvoya-t-on absous; mais Penn en conclut que sous le regne du roi Guillaume il devoit garder une étroite solitude, pour ne pas donner lieu à de nouveaux soupçons. Il avoit en propre dans le continent de l'Amérique une province, qui de son nom & des bois qui l'environnent, a pris le nom de *Pensylvanie* : son pere l'avoit reçue en présent du roi Charles II. & dès 1655. les Quakers s'y étoient établis. Penn y alla lui-même, & lorsqu'il eut vu son nouveau gouvernement & sa nouvelle secte solidement fondés, il revint en Angleterre après la mort de Charles II. Le roi Jacques qui avoit aimé son pere, eut la même affection pour lui, & ne le considera plus comme un sectaire obscur, mais comme un homme doué de très-grandes qualités. Après la fuite de ce prince, & le couronnement de Guillaume III. Penn envoya dans la Pensylvanie une nouvelle recrue de Quakers, & à l'ombre de la liberté sans réserve qu'il y avoit établie, la colonie se peupla en très-peu de tems, de maniere qu'elle devint une des plus considérables & des plus peuplées. Les habitans du Palatinat du Rhin sur-tout y vinrent en foule : on y bâtit des villes considérables : ensorte que Penn est consideré comme le fondateur & le legislateur de sa secte en Amerique. Il retourna en Pensylvanie sous le regne de Guillaume; resta quelques années à Philadelphie, ville capitale de cette contrée, & étant encore revenu à Londres, il y vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Il n'est mort qu'en 1718. *Voyez* PENSYLVANIE. * Le P. Catrou, *Histoire des Trembleurs*, Arouet de Voltaire, *quatriéme lettre philosophique*, &c.

PENNA, (Jean) *cherchez* PENA.

PENSIONNAIRE de HOLLANDE, *adsessor juris peritus* : c'est le nom que porte le premier Ministre d'état de la province de Hollande. Les Etats de Hollande le nomment Pensionnaire du Conseil. C'est un député perpetuel à l'assemblée des Etats géneraux. Il est aussi du conseil des Etats de Hollande, où il a son rang parmi les députés de la noblesse; mais il n'a point de suffrage décisif. Il propose seulement les matieres qui doivent faire le sujet des déliberations, recueille les suffrages, digere & prononce les résolutions prises, & en fait une courte récapitulation. Il ouvre toutes les lettres adressées aux Etats;

il confere avec les ministres étrangers & ceux des provinces sur les affaires de la Republique; & il est obligé de veiller sur les finances, de maintenir les droits de la province & des Etats, & de veiller à l'exécution des reglemens qui concernent le repos & le bien public. Il se trouve aussi aux assemblées de la noblesse de Hollande, & fait de sa part les propositions aux Etats. Sa commission n'est proprement que pour cinq ans, au bout desquels les Etats la lui renouvellent, à moins qu'il n'en demande la démission. Chaque ville a aussi son pensionnaire particulier, outre celui de toute la province. Ce mot *Pensionnaire* vient de la *pension* qu'on fixa dans le commencement pour cette charge. * *Voyez* l'Apologie d'Olden Barnevelt, Guillaume Temple, &c.

PENSYLVANIE. (la) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* La Pensylvanie est une agréable & fertile region dans le continent de l'Amerique, nommée d'abord *la nouvelle Suede*, parce que les Suedois la découvrirent les premiers; ensuite *la nouvelle Yorck*, lorsque les Anglois s'en furent rendus maîtres, & enfin *la Pensylvanie*, à cause des forêts, qui y étoient, & de Guillaume Penn, vice-amiral d'Angleterre, à qui le roi Charles second la donna en present, pour lui & toute sa famille après lui. Cette region est située entre la Virginie & les nouveaux Pays-Bas. Elle est aujourd'hui le siege où le Quakerisme, c'est-à-dire, la secte des Trembleurs, a établi son domaine, & où il regne en liberté, Dès 1655. Jean Burniat, un des apôtres de cette secte, y établit avec beaucoup de peine la premiere église. Le Presbyterisme qui y dominoit s'y opposa de toutes ses forces, & l'on en vint souvent aux invectives, & même aux mains; mais Guillaume Penn, fils du vice-amiral, devenu maître de cette contrée, s'y servit de son autorité pour y étendre sa secte sous le regne de Guillaume III. & par la liberté & les privileges qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'y retirer, il en fit en peu de tems une colonie des plus florissantes. Comme elle ne pouvoit subsister que par l'union, la ville capitale qui y fut bâtie fut appellée *Philadelphie*. La justice y fut administrée par un tribunal dont on n'appella qu'à la cour d'Angleterre. Pour l'y conserver, on obligea les juges à promettre avec serment de ne jamais s'en écarter. On y établit une école pour l'éducation de la jeunesse; il y eut un ministre public; la discipline fut reglée: mais la division arrivée entre les ministres, & l'ambition de plusieurs freres, l'ont un peu alterée. Après la mort de Guillaume Penn, arrivée en 1718. on conserva la Pensylvanie à ses descendans, qui en vendirent le gouvernement au roi pour douze mille pieces. Mais les affaires du roi ne lui ayant permis d'en payer que mille, & n'ayant pu satisfaire au reste dans le tems marqué, le contrat fut déclaré nul, & la famille de Penn rentra dans ses droits. *Voyez* PENN & KEITH.

PEPIN, dit *le bref*, ou *le Petit*, roi de France, &c. *Il faut reformer tout ce qu'on a dit à cet article dans l'édition du Dictionnaire historique de 1725.* du jugement du pape Zacharie en faveur de Pepin, & de tout ce qui regarde ce sujet, *comme n'étant point exact. Ainsi tout le commencement de cet article doit être ainsi rapporté, pour être conforme à la verité.* Pepin dit *le Bref*, ou *le Petit*, roi de France, le premier de la seconde race de nos rois, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frere de *Carloman*, avec lequel il partagea le gouvernement de l'état, après la mort de leur pere. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura seul, ensorte que Childeric III. fils de Chilperic II. n'eut que le nom de roi. Chilperic ayant abdiqué volontairement la couronne en 752. sans laisser de posterité, Pepin assembla les Etats du royaume à Soissons. Ses amis & ses partisans, après y avoir exalté ses grandes qualités, & les services signalés qu'il avoit rendus à la monarchie, proposerent de l'élever sur le thrône. La proposition fut bien reçue, & alors les François éleverent Pepin sur un bouclier, & le proclamerent roi la même année 752. Tous les anciens historiens disent que l'assemblée des François envoya des ambassadeurs au pape Zacharie, pour lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la royauté fût roi lui-même, que celui qui n'en avoit que le nom: ils ajoutent que ce pape répondit affirmativement, & que sur cette réponse, les François déclarerent Pepin roi. Ce fait est regardé comme faux par plusieurs critiques, & il a été attaqué par le pere le Cointe de l'Oratoire, dans ses *Annales de l'histoire ecclésiastique de France.* Baronius & Bellarmin, tous deux cardinaux, prétendent le contraire: Sponde abbréviateur de Baronius, suppose aussi que la déposition de Childeric par Zacharie est vraie. Le cardinal Bellarmin tâche de le prouver avec appareil au second livre de son traité *de Romano Pontifice*, aussi-bien que dans sa réponse à Barchlai. Serrarius, aussi Jesuite, soutient le même sentiment dans ses notes sur la vie de S. Boniface de Mayence, & c'est à present le sentiment de presque tous les Ultramontains. Le pere le Cointe au contraire a prétendu que Rome n'avoit eu aucune part à cette déposition; qu'on n'avoit jamais consulté le pape sur cela, & que la députation des François à Zacharie est une fable qui a été crue mal-à-propos durant neuf siécles. Le pere du Bois, prêtre de l'Oratoire, a embrassé ce sentiment dans son *Histoire de l'église de Paris*, où il s'est trompé néanmoins en citant Fauchet comme le premier auteur de l'opinion du pere le Cointe, quoique Fauchet ait positivement établi le contraire. Enfin le pere Alexandre soutient vivement l'opinion des PP. le Cointe & du Bois, dans sa deuxiéme dissertation du VIII. siécle. Il y a deux choses à examiner dans cette question. La premiere, si l'on a consulté le pape Zacharie pour sçavoir si Pepin, qui étoit aimé, respecté, ou du moins craint par tous les principaux seigneurs, & qui faisoit toutes les fonctions d'un roi dont Childeric n'avoit que le nom, & qu'il étoit incapable de remplir, quoiqu'âgé de 34. ou de 35. ans, pouvoit être élu roi au lieu de Childeric; & si ce pape a décidé en faveur de Pepin. La seconde, si le pape Zacharie a prétendu exercer un acte de jurisdiction pour déposer Childeric, & élire Pepin, comme le disent Bellarmin, Serrarius, & quelques autres. Il est certain que tous les historiens rapportés dans la collection de Duchesne répondent affirmativement à la premiere question, & pour prouver que l'on a cru cependant neuf siécles une fable qui eût, ce semble, été si facile à découvrir, il faudroit des raisons & des autorités beaucoup plus fortes que les sémi-preuves & les conjectures des PP. le Cointe, du Bois, & Alexandre. Le fait d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire. Pepin avoit toute l'autorité, il étoit aimé & respecté, ou du moins craint, Childeric III. passoit pour un roi insensé & stupide, s'il ne l'étoit effectivement. Pepin fit entendre aux principaux seigneurs qu'il étoit important d'elire un roi capable de gouverner l'Etat. On en convint; & toute la difficulté se reduisant à vaincre la peine qu'auroient quelques-uns de violer la foi promise au roi légitime, on résolut de consulter le pape Zacharie, qui passoit presque pour l'oracle de son tems, & de s'en tenir à sa décision. Tout ce que ce pape décida, fut qu'il convenoit que celui qui étoit en état de regner, gouvernât souverainement; & que puisqu'il avoit toutes les qualités d'un roi avec toute l'autorité, il en eût aussi le titre. Encore une fois il n'y a guère de fait si bien attesté dans l'histoire de France. Mais Zacharie ne prétendit point exercer un acte de jurisdiction: sa réponse étoit une simple décision d'un cas de conscience qu'on lui proposoit; & les historiens ont eu soin de remarquer que cette décision détermina seulement les Etats generaux à agir en faveur de Pepin: ainsi ce fut par la déliberation de ces Etats, & non par la sentence du pape que Childeric fut déposé, & Pepin élu. La décision du pape est-elle juste? C'est une autre question, & ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. *Voyez* au reste sur cette matiere une *Dissertation* fort curieuse *touchant la part qu'eut le pape Zacharie à la déposition de Childeric*, & qui se trouve dans un *Recueil d'histoire & de litterature*, imprimé à Paris chez Chaubert en 1731.

PEQUIGNI. (Bernardin de) *Bernardinus à Piconio*, Capucin, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les*

éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. 1°. que ce qu'il a donné en françois sur saint Paul n'est qu'un abregé de sa triple exposition latine. Cet abregé parut *in-12.* à Paris en 1706. en trois volumes. Son commentaire sur les quatre Evangelistes, auquel il travailloit quand il mourut en 1709. a été imprimé en 1726. *Ajoutez aux citations* la Bibliotheque sacrée du pere le Long, *in-folio*, pag. 653.

PERCHE. (le) *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour ce qui regarde les comtes du Perche, pour servir à l'édition du Dictionnaire historique de 1725.* ROGER ne laissa pas plusieurs enfans d'*Adelais* sa seconde femme, mais seulement un fils qui embrassa l'état Ecclésiastique. Il avoit eu de sa premiere femme, divers enfans, entr'autres, *Robert II.* &c. GUERIN ou WARIN de Bellesme, seigneur de Damfront, de Mortagne, & de Nogent: l'un des fils de GUILLAUME comte d'Alençon & de Bellesme, fut la tige des COMTES DU PERCHE. Il épousa *Melisende*, vicomtesse de Châteaudun, dont il eut GEOFFROI I. du nom, &c... ROTROU I. de ce nom *n'étoit point* comte de Mortagne, *mais* seigneur de Mortagne, & vicomte de Châteaudun... *Fulcois-Elis*: lisez *Fulcois* & *Elis*. GEOFROI II. du nom, comte de Mortagne, *lisez* seigneur de, &c. Il ne mourut pas vers l'an 1110. *mais* vers l'an 1100. ROTROU II. du nom; *ajoutez*, de Mortagne, & premier comte du Perche. *On ajoute qu*'il mourut vers l'an 1149. Sa mort arriva l'an 1143. ROBERT de France, comte de Dreux, &c. *ajoutez qu*'il se qualifia comte du Perche, à cause d'*Hervise* de Dreux, fille de *Gautier* baron de Sarisburi en Angleterre, qu'il avoit épousée. Entre les enfans de ROTROU III. du nom, & de *Mahaud*, fille de *Thibaud IV.* comte de Champagne, on a oublié *Rotrou*, évêque, & comte de Châlons. GEOFFROI III. du nom se croisa, *non en 1198. mais en 1200.* Mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le Carême de l'an 1202. avant le départ des autres Croisés. On met la mort de *Guillaume* évêque de Châlons en 1321. cela est avancé sans preuves. Il est sûr que ce prélat mourut depuis le 8. de Septembre 1225. & avant le mois de Juin de l'année suivante.

PEREFIXE. (Hardouin de Beaumont de) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on le dit* de la maison de Beaumont en Poitou, *ce qui n'est pas vrai.* Il étoit, selon l'abbé d'Olivet, d'une famille originaire de Naples, établie depuis un siécle dans le Mirabalais. *Dans la même édition l'on ne parle que* de son histoire d'Henri IV. qui parut en 1661. *in-4°.* à Paris, & ensuite en Hollande: il a composé un autre ouvrage qui est en latin, & qui parut dès 1647. *in-16.* à Paris sous le titre de *Institutio principis.* C'est un recueil de maximes qui renferment les devoirs d'un roi enfant. Plusieurs auteurs ont écrit que M. de Perefixe avoit emprunté la plume du célebre Eudes de Mezerai pour son histoire de Henri IV. mais outre qu'ils l'ont dit sans preuves, il est certain que le style de cette histoire est pur, élegant, & même noble, au lieu que Mezerai, dans tout ce qui est certainement de lui, retombe à tout moment dans un style dur & peu châtié. M. de Perefixe fut reçu à l'académie Françoise en 1654.

PERDIGON, (N.) gentilhomme du Gevaudan, fut tout ensemble poëte, musicien, joueur d'instrumens, & comique. Le Dauphin d'Auvergne le fit chevalier, & lui donna des terres d'un bon revenu. Mais ce prince étant venu à mourir, son fils qui n'avoit point de goût pour la poësie, congedia Perdigon. Celui-ci se retira chez le comte Raymond Berenger, dernier du nom, qui repara les pertes que Perdigon avoit faites. Le poëte plein de reconnoissance célebra dans ses vers provençaux les victoires du comte, & son poëme fut intitulé pour cet effet, *Las victorias de Monsiour lou Comte.* Perdigon épousa une dame de Provence de la maison de Sabran, dont il n'eut point d'enfans. Quand ils furent l'un & l'autre dans un âge avancé, se voyant sans posterité, ils firent une donation de tous leurs biens au comte de Provence. Ils moururent tous les deux vers l'an 1269. * *Voyez* Nostradamus dans ses *vies de poetes Provençaux*, & l'*histoire du Théatre François*, *tome 1.*

PEREZ (Gonzalo) Espagnol, premier sécretaire d'Etat, sous Philippe II. fut chargé depuis l'an 1563. des dépêches secrettes de ce prince, particulierement de celles qui étoient adressées au cardinal Granvelle. Jusqu'à cette année 1563. Philippe II. s'en étoit chargé seul. Perez avoit beaucoup d'habileté & de sçavoir, l'esprit grand, le cœur ferme, le style net & concis; & ce qui est rare aux Espagnols, il n'écrivoit guère moins bien en latin qu'en sa propre langue, dans laquelle il n'y avoit personne dans toute l'Espagne qui écrivit mieux que lui. Philippe II. lui témoignoit beaucoup de confiance & d'estime, & néanmoins il l'avança peu, ensorte qu'après un esclavage de 36. ans, tant sous Philippe II. que sous l'empereur son pere, Perez commença à s'ennuyer d'un service qui n'étoit adouci par aucun bienfait. Comme il étoit béneficier, il eût bien voulu devenir cardinal: ses amis en écrivirent au pape & au roi: le premier ne s'en seroit pas éloigné; mais le roi qui ne vouloit pas perdre un ministre qui lui étoit nécessaire, y mit obstacle. Perez en fut très-piqué, & il le fit connoitre au cardinal Granvelle, à qui il en écrivit d'une maniere très-forte. C'est ce qu'on peut voir dans ses lettres. Néanmoins quoiqu'il menaçât sans cesse de se retirer, le desir de faire la fortune d'un de ses neveux le retint beaucoup plus longtems qu'il ne l'auroit souhaité. Ce neveu est le fameux ANTONIO PEREZ, *dont on peut consulter l'article dans le Dictionnaire.* Gonzalo Perez l'aimoit comme son enfant, & ayant sçu que le duc d'Albe vouloit faire avancer à la cour un nommé Cayas, d'abord en qualité de sous-sécretaire; il s'appliqua serieusement à empêcher l'exécution de ce dessein. „ J'ai les os trop durs, écrivoit-il sur ce „ sujet au cardinal Granvelle, ils n'ont pas d'assez bonnes „ dents pour les casser. Je leur garde un neveu qui sçaura „ bien me venger de leurs intrigues; il m'est peut-être „ quelque chose de plus. Je l'éleve avec grand soin; je le „ mets peu à peu dans les affaires; il a infiniment d'esprit, „ & il y réussira admirablement bien. „ Gonzalo Perez mourut dans un âge avancé. * Projet de la vie du cardinal de Granvelle, par l'abbé Boisot, dans la *Bibliothéque Françoise*, & dans les *Mémoires de litter. & d'hist. t. 4. premiere partie.*

PERIER (Charles du) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Du Perier, gentilhomme Provençal, natif d'Aix, étoit neveu de *François* du Perier, l'un des plus beaux esprits de son tems, à qui Malherbe a adressé ces belles stances, qui commencent par ce vers:

Ta douleur, du PERIER, *sera donc éternelle.*

FRANÇOIS étoit fils de LAURENT du Perier, avocat au parlement d'Aix, & petit-fils de *Gaspard* du Perier, conseiller au même parlement, lequel étoit frere de *Jacques* du Perier, chevalier de Rhodes, qui fut tué au siege de Rhodes. Ce François a eu pour fils SCIPION du Perier, avocat célebre à Aix, qui mourut en 1666. CHARLES du Perier étoit fils de *Charles* du Perier, gentilhomme de Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence. Il fit ses délices de la poësie latine, & il réussit tellement, qu'il eut rang parmi les sept poëtes qui composent la Pleiade Parisienne, formée dans le XVII. siécle à la gloire des François qui ont excellé en ce genre. Ses odes sont fort estimées, & il donna souvent de bons avis à M. de Santeul, dont il étoit ami. Mais dans la suite il devint un peu jaloux de la gloire de son disciple. La disputes'échauffa d'abord dans la conversation: ils en vinrent ensuite aux écrits. Etant un jour à dîner tous les deux chez M. Menage, M. de Santeul s'emporta contre du Perier qui critiquoit ses vers, & lui dit qu'il y avoit autant de difference entre ses vers & les siens, qu'il s'en trouve entre un astre & un methéore. Cette comparaison offensa M. du Perier, qui dit à M. de Santeul qu'il ne sçavoit que ce qu'il lui avoit appris. La dispute s'échauffa, & M. du Perier paria dix pistoles qu'il mit entre les mains de M. Ménage, qu'il feroit un ode plus belle que celle que M. de Santeul venoit de faire sur la destruction de l'heresie

l'hérésie par Louis XIV. en 1682. M. Menage, qu'ils prirent tous deux pour juge, leur donna un sujet, & pendant que M. du Perier travailloit à le remplir, M. Santeul donna son ode intitulée, *Rivales poeta de Ludovici magni laudibus decertantes*, où il celebre sa querelle avec du Perier. Cependant il exhorta celui-ci avec beaucoup d'amitié dans une piece qu'il fit exprès à retrancher de leur dispute les expressions trop piquantes. M. Menage donnoit gain de cause à du Perier qu'il ne fait pas difficulté d'appeller le prince des poëtes lyriques. Il composa sur la dispute de ces deux amis une fort belle piece qu'on trouve dans ses œuvres & dans celles de Santeul, de l'édition de Paris 1729. M. du Perier cultivoit aussi la poësie françoise avec beaucoup de succès, comme on le voit par ses traductions de plusieurs pieces de Santeul qui se trouvent dans les œuvres de celui-ci, & par celles qui lui ont mérité plusieurs fois le prix de l'Académie Françoise. A l'égard de ses poësies latines, elles n'ont jamais été recueillies : on en trouve un certain nombre dans les *Delicia poëtarum Latinorum* ; dans le recueil des pieces faites sur la mort du P. Lallemant, chanoine regulier de sainte Geneviéve ; dans celui qui avoit été donné en l'année 1663. sur la mort du P. Fronteau de la même Congrégation, & ailleurs. M. du Perier est mort à Paris, le 28. de Mars 1692. C'est de lui dont M. Boileau parle dans le quatriéme chant de son art poëtique :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux
Qui de ses vains écrits lecteur harmonieux
Aborde en recitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue, &c.

* *Voyez* les notes de l'édition des œuvres de Santeul en trois volumes en 1729. Les trois premiers volumes du *Menagiana* ; M. Baillet dans ses *Jugemens des Sçavans*, *t. 5.* de l'édition *in 4°*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page 435. &c.* Voyez aussi *le Denombrement que l'Abbé de Marolles a fait de ceux qui lui ont donné de leurs livres :* il y dit entr'autres que du Perier avoit fait un éloge en vers latins, pour servir à la seconde édition de la version d'Horace de l'abbé de Marolles lui-même.

PERIERS. (Bonaventure des) valet de chambre de Marguerite de Valois reine de Navarre. *Ajoutez à son article que l'on trouve dans le Dictionnaire, que* le *Cymbalum mundi* dont il est auteur, n'est plus un ouvrage rare depuis qu'il a été réimprimé en 1711 à Amsterdam, *in-12.* avec une Lettre critique de Prosper Marchand libraire de Paris, retiré en Hollande. Cette nouvelle édition est intitulée, *Cymbalum mundi*, ou *Dialogues satyriques sur differens sujets, par Bonaventure des Periers.* Il y a quatre Dialogues. Le second qui est contre ceux qui cherchent ce qu'on appelle la pierre philosophale, est le meilleur des quatre. Les trois autres ne meritent presque aucune attention. Ceux qui ont voulu faire passer ce livre pour l'ouvrage le plus impie & le plus dangereux qu'on ait jamais fait, ne l'avoient pas lu sans doute. Car à quelques obscenités près, que l'auteur auroit dû nous epargner, cet ouvrage péche bien plus contre le bon sens que contre la religion, & il est bien moins recommandable par lui-même, que par la réputation qu'on lui donnée en le censurant. La faculté de Theologie de Paris, entr'autres l'a censuré le 19. de Mai 1538. Bonaventure des Periers n'étoit pas né à Bar-sur-Aube, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique, éditions de 1715. & de 1732.* mais à Arnay-le-Duc en Bourgogne, au diocése d'Autun. * D'Argentré, *Collect. judicior. de novis. error.* Continuation de l'*Histoire ecclesiastique* de M. Fleuri, *t. 28. p. 221. in-4°. &c.* Lettre critique sur le *Cymbalum mundi*, par Marchand.

PERINGSKIOLD (Jean) né le 6. d'Octobre 1654. à Strengnes, ville épiscopale de Suede, dans la Sudermanie, où son pere *Laurent-Frederic*, étoit professeur en éloquence & en poësie. Il commença ses études sous son pere & les acheva à Upsal. Les progrès qu'il fit dans la connoissance des antiquités, lui mériterent une place d'étudiant dans le college destiné à cette sorte d'étude, & ensuite une de professeur en 1689. Cinq ans après il fut fait secretaire antiquaire du roi de Suede, & en 1719. conseiller de la chancellerie pour les antiquités, en conservant les deux premieres qualités. Son vrai nom étoit *Peringer*, & ce fut en 1693. qu'il prit celui de *Peringskiold.* En 1687. il avoit épousé la fille d'Elie Jacob senateur de la ville de Nicoping, qui lorsque son gendre mourut en 1720. le 24. de Mars jouissoit encore d'une assez bonne santé, quoiqu'âgé de 102. ans, étant né le 12. d'Avril 1618. Les ouvrages de Peringskiold sont : une Histoire des rois du Septentrion ; celle des rois de Norwege ; celle des Wilkinens ; celle du roi Hialmar ; une édition de l'ouvrage de Jean Messenius touchant les rois de Suede, de Danemarck & de Norwege en quatorze volumes *in folio* en 1700. La vie de Theodoric roi des Ostrogoths par Cochlée, avec des additions & des remarques. *Genealogia Biblica Caroli XII. regis. Genealogia ab Adamo usque ad J. C. Monumenta Sueco-Gothica*, en deux livres. *Chronicum genealogicum, &c.* en suedois. Les autres Ouvrages sont en latin. * *Voyez* les actes litteraires de Suede pour l'année 1720.

PERION, (Joachim) *voyez* PERRION.

PERIZONIUS (Jacques) d'une famille originaire de Scuttorp, petite ville du comté de Benthem, dans la Vestphalie, qui s'appelloit anciennement *Vorbrek* & que l'un d'eux changea en *Perizonius*, mot grec qui répond à celui de *Vorbrek*, étoit l'aîné des enfans de Perizonius recteur de l'école de Dam, & ensuite professeur en theologie & en langue hébraïque à Stam, & enfin à Deventer. Il nâquit à Dam le 26. d'Octobre 1651. étudia à Deventer sous Theophile Hogersius, alors professeur en histoire & en éloquence, & sous Gisbert Cuper qui lui succéda ; & en 1671. il alla à Utrecht où il se trouva aux leçons de Georges Grævius. La guerre l'obligea de retourner chez lui en 1672. & lorsque la tranquillité eut été rendue en 1674. il alla à Leyde où il continua ses études sous Theodore Rickius qui y professoit l'éloquence & l'histoire. Revenu à Deventer il se livra à l'étude d'une maniere particuliere, fut fait recteur de l'école latine à Delf, & eut ensuite la chaire en histoire & en éloquence à Franeker en 1681. & celle d'histoire, d'éloquence & de la langue grecque à Leyde en 1693. Il mourut le 6. d'Avril 1715. âgé de 63. ans & 5. mois. L'amour qu'il avoit pour l'étude lui fit préferer le célibat au mariage, & cet amour a produit un grand nombre d'ouvrages, dont la multitude surprend d'autant plus qu'il revoyoit chaque écrit qu'il faisoit avec beaucoup de soin & d'application. Ces ouvrages sont : *Dissertationum trias. Eruditio M. T. Ciceronis. Dissertatio de Angustea orbis terrarum descriptione & loco Luca eam memorantis. Dissertatio historica de duobus L. Flori locis. Animadversiones historica.* Ce sont des explications de plusieurs endroits de différens auteurs anciens Grecs & Latins. *Francisci Sanctii Minerva, sive de causis latina lingua commentarius*, avec des additions & des notes. *Dissertatio de significatione & usu vocum* prætoris & prætorii, *&c. Dissertatio de pratorio Casarum ejusque prafecto. Abstersio censura Huberiana, &c.* C'est un écrit sur le même sujet. *De origine & natura imperii, &c. Specimen errorum ex uno & primo tomo historia civilis Ulrici Huberti, &c. De usu atque utilitate graca romanaque lingua historia & antiquitatis in gravioribus disciplinis. Laudatio funebris Maria II. Anglia regina.* Plusieurs pieces contre M. Francius professeur d'éloquence à Amsterdam, publiées en 1695. sous le nom de *Valerius Accinctus. Orationes dua de pace. Æliani sophista varia historia*, avec un commentaire *Dissertatio de morte Juda, &c. Responsio ad nuperam notitiam de variis Æliani & Pliniorum locis. Curtius Rufus in integrum restitutus, & vindicatus, &c. Oratio de fide historiarum, &c. Æther Britannis & Batavis militans, &c. De doctrina studiis nuper cultis & desideratis, nunc rursus neglectis, &c. Rerum per Europam saculo XVII. maximè gestarum commentarii historici. Origines Babylonica & Ægyptiaca. Dissertatio de are gravi. Dissertatio de censoribus populi Romani. Panegyricus regi Wilhelmo Arau-*

fiaco dictus, à Leipsic en 1694. M. Petizonius avoit amassé une bibliotheque très-nombreuse & bien choisie qui a été vendue après sa mort, & dont on a le catalogue imprimé à Leyde en 1715. On trouve à la fin une liste de toutes les anciennes médailles que ce sçavant avoit recueillies & dont le nombre étoit considérable. Par son testament il a laissé à la magnifique bibliotheque de l'université de Leyde environ cinquante manuscrits, la plûpart anciens, & plusieurs éditions anciennes de differens auteurs qui n'étoient point dans cette bibliotheque. * *Voyez* l'avertissement qui est au-devant du catalogue de sa bibliotheque, donné en 1715. sous le titre de *Bibliotheca Perizoniana*; *Memoires* du P. Niceron, *t. 1. & t. 10. I. partie, p. 6. & II. partie, page 3. Journal litteraire de la Haye, t. 7. Acta erudit. Lipsiens. an. 1716. &c.*

PEROT (Nicolas) archevêque de Manfredonia, où a été transferé le siége de Siponto, dans le royaume de Naples, &c. *Corrigez* que Sasso Ferrato où il nâquit n'est point une ville de l'Ombrie, *comme on l'a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* sous le *nom* PERROT (Nicolas) archevêque de Siponte, &c. mais une ville de l'état de l'église dans la Marche d'Ancone. Il mourut, non à Figuiera, mais à Fugicura. *Ajoutez à l'édition de 1725. & de 1732. que* son pere, François Perot, fut honoré par le pape Nicolas V. en 1449. du titre de chevalier apostolique, & de comte du sacré palais de Latran, & en 1454. par Calixte III. de celui de son domestique & de noble, & qu'il obtint de plus par un acte du 26. de Janvier 1458. le droit de bourgeoisie à Venise. *Ajoutez aux ouvrages de* Nicolas Perot, des traités *de Generibus metrorum. De Horatii Flacci ac Severini Boetii metris, &c.*

PEROU. *Dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. on a parlé* de ce pays, de ses édifices, de ses philosophes, de la religion de ses habitans, &c. *Nous ajouterons ici la*

CHRONOLOGIE DES VICEROIS DU PEROU depuis la conquête.

SOUS LE REGNE DE CHARLES V.

I. FRANÇOIS PIZARRE, marquis de Los Charcas, & Atavillos, qui avoit fait la conquête du Perou, fonda Lima en 1535. & y établit le siége du gouvernement général, qu'il occupa pendant plus de sept ans, jusqu'à ce que, surpris par la trahison de Diego Almagro, il fut tué le 26. de Juin 1541. Il fut enterré dans la cathédrale.

II. Le licencié VACA DE CASTRO, qui étoit du conseil royal, ayant été envoyé pour informer sur ce qui s'étoit passé, & trouvant le gouvernement vacant, s'en empara, en vertu des ordres que lui en donnoit le pouvoir. Il dissipa la faction d'Almagro, remit l'autorité à son successeur, qui vint d'Espagne avec la qualité de viceroi, & retourna prendre sa place dans le conseil royal.

III. BLASCO NUNNE'S Vela, chevalier d'Avila, amena l'audience royale, & fit son entrée à Lima le 15. de Mai 1544. En qualité de viceroi il se mit sous le dais, comme on a continué de faire jusqu'à present; mais son excès de rigueur le fit arrêter quatre mois après par l'audience royale, qui le renvoya en Espagne. Mais le Oïdor qui le conduisoit lui ayant declaré dans le chemin qu'il étoit prêt de le favoriser dans ce qu'il desireroit, Blasco débarqua à Tumbes, ramassa quelques troupes, & alla se faire tuer dans un combat auprès de Quito, où on l'enterra le 15. de Janvier 1546. Il avoit été tué par Gonzale Pizarre, qui s'étoit emparé du gouvernement pendant que Blasco Nunnés étoit prisonnier.

IV. Huit mois après la mort de Blasco, PIERRE de la Gasca, prêtre du conseil souverain de l'inquisition, arriva à Panama en Septembre 1546. publia une amnistie generale, & s'étant avancé près de Cusco avec des troupes, il prit Gonzale Pizarre, à qui il fit trancher la tête, & fit pendre plusieurs de ses adherens. Il fonda la ville de la Paz, & ensuite fit son entrée à Lima, où il fit porter les sceaux du roi sous un dais. Après avoir retabli l'audience royale, il revint en 1550. en Espagne, où il fut fait évêque de Palencia & de Siguenza.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

V. ANTOINE de Mendoça, quatriéme fils du marquis de Mondexar, qui avoit été seize ans viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23. de Septembre 1551. Il y mourut en 1552.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VI. Dom ANDRE' HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, fit son entrée à Lima le 5. de Juillet 1555. & y mourut en 1561.

Sous PHILIPPE II. *dit* le Prudent.

VII. Dom DIEGO LOPEZ de Zunniga & Velasco, comte de Nieba, fit son entrée à Lima le 13. d'Avril 1561, il y mourut subitement en 1562.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VIII. Le président & gouverneur licencié LOPE GARCIA de Castro, du conseil royal des Indes, fit son entrée à Lima le 22. Septembre 1564. il retourna en Espagne en 1569.

IX. Dom FRANÇOIS de Toledo, second fils du marquis de Oropesa, fit son entrée à Lima le 26. de Novembre 1569. il visita tout le royaume en personne, & fit de bons reglemens. Il retourna en Espagne en 1581.

X. Dom MARTIN HENRIQUE'S, second fils du marquis de Alcanniazes, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 23. de Septembre 1581. il y mourut en Mars 1583.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XI. Dom FERDINAND de Torres & Portugal, comte de Villardon-Pardo, fit son entrée à Lima le 30. Novembre 1588. & retourna en Espagne en 1589.

XII. Dom GARCIA HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, qui avoit le gouvernement du Chily, du tems que son pere étoit viceroi, fit son entrée à Lima le 8. de Janvier 1590. & retourna en Espagne en 1596.

XIII. Dom LOUIS Velasco, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24. de Juillet 1596. & retourna au Mexique, dont il fut une seconde fois viceroi avec la qualité de marquis de Salinas.

Sous PHILIPPE III. *dit* le Misericordieux.

XIV. Dom GASPARD de Zunniga & Azevedo, comte de Monterrey, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 18. Janvier 1604. & y mourut au mois de Mars 1606. en grande reputation de vertu.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XV. Dom JEAN de Mendoza & Luna, marquis de Montesclaros, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 21. Décembre 1607.

XVI. Dom FRANÇOIS de Borja & Aragon, prince d'Esquilache, fit son entrée à Lima le 12. Janvier 1614. & retourna en Espagne à la fin de 1621.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

Sous le regne de PHILIPPE IV. *dit* le Grand.

XVII. Dom DIEGUE FERNANDE'S de Cordova, marquis de Guadalcazar, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 2. de Juillet 1622.

XVIII. Dom JERÔME FERNANDE'S de Cabrera Bobadilla & Mendoza, comte de Chinchon, des conseils d'état & de guerre, fit son entree à Lima le 14. Janvier 1629.

XIX. Dom PIERRE de Toledo & de Leyba, marquis de Manzera, qui étoit du conseil de guerre, fit son entrée à Lima le 18. de Décembre 1639.

XX. Dom GARCIA SARMIENTO de Sotomayor, comte de Salvatierra, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espa-

gne, fit son entrée à Lima le 20. Septembre 1648. Il y mourut le 26. de Juin 1659. après avoir remis le gouvernement à son successeur.

XXI. Dom LOUIS HENRIQUE's de Guzman, comte de Alva de Aliste, grand d'Espagne, qui avoit été viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 24. de Fevrier 1655.

XXII. Dom DIEGO de Benavides & de Cueva, comte de Santistban, du conseil de guerre, fit son entrée à Lima le 31. Juillet 1661. Il y mourut le 16. de Mars 1666.

L'audience Royale gouverna pendant la vacance. Sous le regne de CHARLES II. *dit* le Juste.

XXIII. Dom PIERRE FERNANDE's de Castro & Andrade, comte de Lemos, grand d'Espagne, fit son entrée à Lima le 21. Novembre 1667. & y mourut le 6. Decembre 1672.

L'audience Royale gouverna pendant la vacance.

XXIV. Dom BALTHASAR de la Cueva Henriqués & Savedra, comte de Castellar, qui étoit du conseil & de la chambre des Indes, fit son entrée à Lima le 15. d'Août 1674. il quitta le gouvernement le 7. de Juillet 1678. & retourna en Espagne.

XXV. Dom MELCHIOR de Linnan, & Cisneros, archevêque de Lima, y fut reçu en qualité de viceroi le 7. de Juillet 1678. Le tems de son gouvernement fini, il reprit les fonctions de son ministere.

XXVI. Dom MELCHIOR de Navarre & de Rocafull, duc de la Palata, qui étoit des conseils d'état & de guerre, fit son entrée à Lima le 20. de Novembre 1681. Il mourut en retournant en Espagne, à Portobelo le 13. d'Avril 1691.

XXVII. Dom MELCHIOR Portocarrero Laso de la Vega, comte de la Monclova, qui étoit du conseil de guerre, & viceroi de la nouvelle Espagne, fit son entrée à Lima le 16. d'Août 1689. il y mourut en 1706. sous le regne de Philippe V.

L'audience Royale gouverna pendant deux ans après la mort du comte de la Monclova.

XXVIII. Le marquis de CASTEL DOS RIOS, fit son entrée à Lima en 1708. & y mourut à la fin de 1711.

XXIX. Dom DIEGO Ladron de Guebara, évêque de Quito, lui succéda. Au mois de Mars 1716. on reçut à la cour de Lima des ordres de la cour d'Espagne pour le déposséder, & mettre en sa place l'évêque de Chuquisaca, jusqu'à l'arrivée du prince de Santo-Hueno, qui étoit en chemin; & à qui la viceroyauté étoit donnée.

PERPIGNAN ville de France, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit* Pierre de la Lune, *au lieu de* Pierre de Lune.... *Dans le même article, à la fin on cite* Guillaume de Niem, *c'est* Thierri de Niem.

PERPIGNAN [Pierre Jean de] Jesuite, né à Elché dans le royaume de Valence, fit admirer son éloquence dans les universités de Conimbre, de Rome & de Paris. Paul Manuce & Muret lui donnent de grandes louanges. Il mourut en 1570. âgé d'environ 40. ans. On a de lui dixhuit harangues en latin. Le pere Lucas de la même societé, a fait imprimer à Paris en 1683. plusieurs lettres de son confrere, où il explique plusieurs passages d'Aristote sur les lieux de la Rhetorique, & la maniere d'apprendre les langues grecque & latine. * *Catalog. script. societ. Jes.* Petri Ribadeneiræ. Freheri *Theatrum.* Teissier, *Eloges tirés de* M. de Thou.

PERRAULT, [Claude] medecin & architecte, &c. *A la fin de cet article dans le Moreri des éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Nicolas Perrault, docteur de Sorbonne, a fait une *Théologie morale.* Cela n'est point vrai: il a seulement donné en 1667. un volume *in-4°.* sous le titre de *Theologie morale des Jesuites*, qui a été aussi imprimée en 3. vol. *in-12.*

PERRAULT. [Charles] *Mêmes éditions, ajoutez à ses ouvrages*, un Recueil de pieces, *in-4°. & in-12.* dont les plus considerables sont: l'examen de la Tragédie intitulée *Alceste*, &c. le Dialogue de l'amour & de l'amitié; le Miroir d'Orante; un discours sur l'acquisition de Dunkerque par le roi [Louis XIV.] en 1663. la traduction en vers françois d'une Epître du Chancelier de l'Hôpital au cardinal de Lorraine; la Peinture, poëme; & l'Apologie des femmes. Cette Apologie est une espece de réponse à la satyre de M. Boileau Despreaux contre les femmes & sur le mariage. Cela forma une querelle serieuse entre ces deux écrivains. M. Perrault sembla vouloir mettre M. Arnauld de son côté, en lui envoyant son Apologie des femmes, avec une lettre de politesse. Mais ce docteur, qui étoit lié particulierement avec M. Despreaux, qu'il voyoit traité dans cette Apologie d'une maniere, dit-il, *très-injuste & pleine de calomnies*; & qui ne pouvoit d'ailleurs approuver ce que M. Perrault disoit dans la même piece en faveur de l'Opera, & de la lecture des Romans, prit le parti d'abord de ne point répondre à M. Perrault. Mais il en écrivit à M. Germain Willart, laïc, mort peu après qu'il eut été délivré de la Bastille, d'où il sortit à la mort de Louis XIV. & qui avoit envoyé à M. Arnauld l'écrit de M. Perrault. La lettre est du 17. d'Avril 1694. Ensuite M. Arnauld écrivit une grande lettre où il justifioit M. Despreaux contre M. Perrault; par rapport à la satyre des femmes. Mais ayant changé encore de sentiment, il refondit cette lettre, & en composa la lettre à M. Perrault qui se trouve dans les dernieres éditions des œuvres de M. Despreaux, mais qui n'est entiere & bien exacte que dans les lettres mêmes de M. Arnauld. Cette lettre est du cinq Mai 1694. Comme elle ne fut pas également bien reçue par-tout, M. Arnauld se vit obligé de la justifier par plusieurs autres lettres; & enfin il travailla à réunir les esprits, & à réconcilier ensemble MM. Despreaux & Perrault. M. Dodard y travailla aussi avec plusieurs autres amis, & cette réconciliation ayant été faite, il l'écrivit à M. Arnauld. La lettre est du 6. d'Août 1694. Mais M. Arnauld mourut le 8. suivant sans l'avoir reçue. * *Voyez* la plûpart des pieces concernant ce different dans le septiéme volume des lettres de M. Arnauld.

PERRECI, prieuré célebre dans le Charolois. Il y a environ quarante ans que la réforme y a été établie, sur un plan encore plus austere que celle de Notre Dame de la Trappe, & de Septfonds. Le réformateur, frere de M. Berrier de la Ferriere, doyen des doyens des maîtres des requêtes, & conseiller d'état ordinaire, est M. l'abbe Berrier encore vivant en 1734. Il a été conseiller au parlement, & archidiacre de Brie dans l'église de Paris. Il avoit, lorsqu'il fut touché de Dieu, cinq ou six benefices, dont il se défit, de même que de sa charge; & il ne se reserva que son prieuré de Perreci, pour y faire penitence le reste de ses jours. Il y prit l'habit de religieux, & la réforme qu'il y a établie, subsiste encore dans sa vigueur.

PERREL, [Jean] de la ville de Châtillon en Bourgogne, au diocése de Langres, fut quelque tems attaché à la famille de Pierre Paulmier archevêque de Vienne, & eut quelque emploi dans cette maison. Il fut ensuite chargé des études & de l'éducation de Guillaume Philander, ou Philandrier, son compatriote, qui lui fit beaucoup d'honneur par sa science & par tous les talens qui l'ont rendu si célebre dans la suite. Perrel ne se fit pas une moindre réputation par son habileté dans la médecine; & pendant que son disciple suivoit la fortune de George d'Armagnac, son Mecéne qui devint ensuite cardinal, il brilloit à Paris par sa science & la réputation qu'elle lui avoit acquise. Il a traduit du grec en latin le traité *des mois* de Theodore Gaza, de Thessalonique. Cette traduction a été imprimée à Paris chez Colines en 1535. *in-8°.* Perrel y a joint un traité *De ratione lunæ, epactarum, & mensis intercalarii*, à la priere de Jacques Toussains, & dédia ce volume à Pierre Paulmier, archevêque de Vienne. * Guillelmi Philandri *Vita, à Philib.* de la Mare *pag. 9. & 10.* &c.

PERRENOT, [Antoine] cardinal de Granvelle, &c. *Dans le Moreri édition de 1725.* on approuve ceux qui ont accusé ce cardinal d'une partie des désordres du Pays-

bas. Mais ceux qui en ont parlé ainsi, comme Strada, un de ceux qui le maltraitent davantage, l'ont mal connu. Les qualités d'homme dur & opiniatre, lui conviennent peu aussi. *Voyez* le projet de la vie de ce cardinal par l'abbé Boisot, dans les *Memoires de litter. & d'hist. recueillis* par le pere Desmolets de l'Oratoire, *tome quatriéme, partie premiere.*

PERRIER, [Charles du] *voyez* PERIER.

PERRIER, [François] peintre, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732. qu*'il étoit né à saint Jean de Lône en Bourgogne, & qu'il mourut au mois de Mai 1650.

PERRIN, [Pierre] natif de Lyon, vint à Paris dans le siécle dernier, portant le petit collet, & se donnant le titre d'abbé. Comme il avoit de l'esprit, & qu'il étoit d'un genie assez intriguant, il sçut se procurer un accès assez favorable auprès de plusieurs grands seigneurs, & fut pourvu, après le celébre Voiture, de la place d'introducteur des Ambassadeurs près Gaston de France duc d'Orleans. Il est le premier qui ait imaginé de donner des opera François. Il composa les paroles des deux premiers qui ont paru; sçavoir *la Pastorale* en cinq actes, représentée d'abord à Issy en 1659. & ensuite à Vincennes devant le roi; & *la Pastorale de Pomone* en cinq actes, représentée à Paris en 1671. Ce fut Lambert, surintendant de la musique de la reine, mere de Louis XIV. qui mit les paroles de ces deux pieces en musique. En 1669. Perrin obtint du roi le privilege pour l'établissement des opera en France; mais en 1672. il ceda ce privilege à Lully. Avant ce tems-là il avoit fait une autre piece en cinq actes intitulée *Ariane*, que la mort du cardinal Mazarin, arrivée en 1661. empêcha d'être jouée; & lorsqu'il eut cedé son privilege de l'opera, il cessa de composer des piéces en ce genre: mais son amour pour la poësie, quoiqu'il y réussît assez mal, ne l'abandonna point; cependant on a de lui des piéces assez estimées. M. Despreaux a dit de lui dans sa huitiéme épître:

Perrin a de ses vers obtenu le pardon.

Mais ce vers dans le sens de l'auteur n'est point une louange. Les poësies de Perrin ont été imprimées en 1661. à Paris en trois volumes *in-12.* La premiere partie porte le titre de, *Jeux de poesies sur divers insectes*, & contient plusieurs petits poëmes sur le papillon, l'abeille, le grillon, le ver à soie, la puce, la fourmi, le moucheron. Ce recueil peut être regardé comme l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à son auteur, par la description ingenieuse qu'il fait de la figure, des petits travaux, & des amusemens de ces sortes d'animaux. Les autres volumes contiennent des odes, stances, sonnets, élegies, virelais, divertissemens, dialogues, noëls, chansons. On trouve de belles choses dans son poëme intitulé, *la Chartreuse*, ou *la sainte solitude*, distribuée en dix odes. Il a fait aussi plusieurs traductions en vers, dont les plus considerables sont: celle de l'énéïde de Virgile, en vers héroïques; & celle de la pompe royale de l'entrée de la reine dans Paris en 1660. d'après le poëme latin de Buray, avocat au Parlement. Il a fait aussi des motets que l'on a mis en musique, & qui pouvoient reussir dans les concerts, dont il connoissoit la méthode. Il est mort vers l'an 1680. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François, in-folio, page 385.* & il en parle encore à l'article de Lully, & plus amplement dans les remarques sur la poësie & la musique françoise, à la fin de son ouvrage. *Voyez* encore l'abbé de Marolles dans son *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, page 430.* & Maupoint dans sa *Bibliotheque des Théatres.*

PERRION ou PERION. [Joachim] *Dans les édit. de ce Diction. de 1725. & de 1732. on dit qu*'il mourut fort âgé. *C'est mal s'exprimer*: Perrion n'avoit guère que 60. ans quand il mourut. C'étoit un assez mauvais critique, qui faisoit souvent le ciceronien à contre-tems, & il ne méritoit pas toutes les louanges qu'on lui donne. M. Baillet dit qu'il ignoroit l'art de traduire qu'il vouloit enseigner aux autres, ou qu'il en a très-mal observé les regles. Joseph Scaliger en parle encore plus mal. Cependant Perrion expliqua l'Ecriture sainte à Paris pendant plusieurs années, & vit parmi ses disciples les personnes les plus illustres de cette ville. Henri II. devant qui il avoit prononcé plusieurs discours, l'envoyoit chercher souvent pour converser avec lui; & l'on dit qu'on ne pouvoit parler alors avec plus de délicatesse qu'il le faisoit. Sur la fin de ses jours il composa la vie des Apôtres, à la priere du cardinal de Guise; mais comme il voulut y ajoûter à l'écriture, il donna dans des fables que le respect dû à la vérité devoit lui faire supprimer. Il prononça l'oraison funébre de Denys Briçonnet évêque de Saint Malo, qui a été imprimée en latin, &c.

PERRON, [Jacques Davi du] cardinal, &c. *Dans l'édition du Dictionnaire historique de 1725. on dit qu*'il étoit sorti des maisons de Creteville & de Langerville: *lisez* des maisons de Cretteville & de Langueville. Il vint au monde, non à saint Lô en basse Normandie, comme le dit M. le Clerc dans sa *Bibliothéque du Richelet*, mais dans le canton de Berne. *Aux citations des éditions de 1725. & de 1732. on cite* Fuligat, *en la vie du cardinal Bellarmin*, c'est Fulligati; & Sainte-Marthe en la France Chrétienne, c'est MM. de Sainte-Marthe, dans leur *Gallia Christiana. Il faut aussi réformer ainsi ce qui regarde le* Perroniana *dans l'édition de Moreri de 1725.* Christophe du Puy, procureur de la Chartreuse de Rome, frere des célebres MM. du Puy, ayant recueilli diverses pensées, & plusieurs traits d'érudition & d'histoire du cardinal du Perron, sur ce qu'il avoit appris d'un de ses freres, attaché à ce cardinal, donna à ce recueil le titre de *Perroniana*; & Isaac Vossius le fit imprimer à la Haye, & Daillé le fils à Rouen, en 1669. *Ajoutez aux citations*, Baillet, *Vie de Richer*; le Brasseur, *Histoire ecclés. & civile d'Evreux, chap. 40. & 41.*

PERROT, [Nicolas] *voyez* PEROT.

PERROT, [Nicolas] seigneur d'Ablancourt, &c. *Il y a plusieurs choses à ajouter & à corriger dans cet article pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* 1°. *En parlant de* Paul Perrot seigneur de la Salle, *on écrit que* l'on disoit de lui, qu'en sa vie il avoit fait cent mille vers, sans en avoir jamais pu faire deux de suite. *Ce n'est pas cela.* Mais on disoit de lui, que quoiqu'il eût fait cent mille vers en sa vie, cependant son fils d'Ablancourt n'en avoit pu faire jamais deux de suite. 2°. Nicolas Perrot d'Ablancourt nâquit à Châlons sur Marne le 5. d'Avril 1606. Il fut reçu à l'académie Françoise en 1637. & mourut de la gravelle le 19. de Novembre 1664. en sa terre d'Ablancourt en Champagne, où il s'étoit retiré. 3°. *Comme dans l'édition de 1725. on a confondu les ouvrages du neveu*, François Fremont d'Ablancourt, *avec ceux de l'oncle, ce qui a été rectifié dans l'édition de 1732. il suffit d'avertir ici en faveur de ceux qui n'ont que l'édition de 1725. qu'il faut joindre dans la page 880. seconde colonne, cette ligne*, il avoit publié en 1684. *& les trois suivantes, à celle-ci*, y mourut vers l'an 1694. ou 1695. *en supprimant les cinq lignes qui sont dans l'intervalle.* 4°. *Outre les traductions de* M. d'Ablancourt *dont on a parlé dans le même article, il faut ajouter que* l'on a encore de lui, *la Préface du livre* du P. du Bosc, Cordelier, intitulé *l'Honnête femme*; un traité de la bataille des Romains, à la fin de la traduction de Frontin, qui est aussi de M. d'Ablancourt; un discours sur l'immortalité de l'ame, & six lettres à M. Patru, à la fin des œuvres de celui-ci. 5°. *Touchant la traduction des sermons italiens* du pere Narni, imprimée sous le nom du pere *du Bosc*, & que M. Colomiés dit être de M. d'Ablancourt; *il faut remarquer que* ce dernier à l'âge de vingt ans se destinant à prêcher, traduisit quelques beaux endroits de ces sermons, & que cinq ou six ans après ayant de nouveau embrassé le Calvinisme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces sermons au pere du Bosc, qui par-là fut déterminé à faire le reste. Voilà toute la part que M. d'Ablancourt a eue à cette traduction. 6°. Quand M. Colbert se fit donner des mémoires sur

les gens de lettres vivans en 1662. comme son dessein principal étoit de voir en quel genre chacun pourroit travailler à la gloire du Roi, on examina la capacité de chacun, & M. d'Ablancourt fut jugé le plus propre de tous à bien écrire l'histoire de ce grand prince. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par M. Colbert, & qui fut accompagnée d'une pension de mille écus. M. d'Ablancourt alloit venir à Paris, & s'y établir, pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit que M. d'Ablancourt étoit Protestant, le Roi lui dit „ Je ne veux point d'un historien qui soit „ d'une autre religion que moi. „ Cependant comme le mérite est de toute religion, sa majesté lui conserva sa pension de mille écus. M. Tallemant des Reaux a fait cette épitaphe pour M. d'Ablancourt.

*L'illustre d'*Ablancourt *repose en ce tombeau.*
Son génie à son siécle a servi de flambeau,
Dans ses fameux écrits toute la France admire
Des Grecs & des Romains les précieux trésors.
A son trespas on ne peut dire
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

A l'égard de François Frémont d'Ablancourt, il ne mourut, *ni en 1694. ni en 1695. mais à la fin de 1693. Ajoutez à ses ouvrages* celui qu'il donna en 1684. à Amsterdam, sous ce titre : *M. Perrot d'Ablancourt vengé*, ou *Amelot de la Houssaie convaincu de ne parler françois, & d'expliquer mal le latin.*

PERSONA. (Gobelin) *Ajoûtez ce qui suit à ce qui manque à son article.* Il nâquit en Westphalie l'an 1358. Comme les lettres étoient alors fort négligées en Allemagne, il passa en Italie; où elles commençoient à renaître; il s'arrêta long-tems à Rome, où son mérite lui ouvrit une entrée chez les grands. Il fut ordonné prêtre en 1386. Trois ans après il fut fait recteur de la chapelle de la Trinité à Paderborn. A l'âge de 31. ans, il quitta ce bénefice pour être curé du palais dans la même ville. En 1405. les magistrats ayant fait une ordonnance qu'il crut contraire aux constitutions des papes, & aux édits des empereurs, il prêcha contre avec force, & se fit des ennemis. Pour leur céder il permuta son bénéfice, & l'on croit que ce fut vers ce tems-là qu'on le fit official à Paderborn. Guillaume évêque de cette ville lui ayant donné ordre de réformer les Benedictins, il y travailla, & faillit, dit-on, à être empoisonné par l'un d'eux, ce qui l'obligea de transférer l'officialité à Bilfelde ville du diocése de Paderborn. Il fut fait ensuite doyen de sainte Marie de la même ville, & enfin il se fit moine à Bodekem. On ne sçait point quand il mourut. Il vivoit encore en 1418. & il avoit alors 60. ans. C'étoit un homme fort laborieux, qui s'étoit beaucoup appliqué à l'étude. Il avoit bien lu saint Augustin & saint Isidore, & il en emploie souvent les manieres de parler, & les phrases entieres.

PERSONNA. (Christophe) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans ce Dictionnaire, éditions de 1725, & de 1732. que* le pape Innocent VIII. le nomma en 1484. préfet de la bibliothéque du Vatican, après Barthélemi Manfredi de Barinoro. Les traductions qu'il a faites de grec en latin sont peu estimées, soit que sa capacité en ce genre n'ait pas été aussi étendue que le prétendent ceux qui ont parlé de lui, soit qu'il manquât des secours nécessaires pour rendre ses traductions plus parfaites, tels que sont les manuscrits, comme le prétendent les journalistes de Venise.

PERTUIS est appellé *Bourg de Provence* dans le Moreri, *édition de 1725.* c'est une ville du diocèse d'Aix, située sur la Durance. Il y a des prêtres de la congrégation de l'Oratoire, des religieux Carmes, des Capucins, &c.

PERTUIS (Pierre de ou du) seigneur d'Eragni de la Riviere, gentilhomme de Normandie, servit long-tems dans les troupes françoises, & montra beaucoup de valeur en toute rencontre. On dit même qu'il portoit quelquefois la bravoure jusqu'à la témérité. Il vécut long-tems engagé dans l'heresie de Calvin, à laquelle sa famille étoit livrée, & après même qu'il en eut fait abjuration, il n'en ignora pas moins le fond de notre Religion, & les véritables devoirs des Chrétiens. Il aimoit les plaisirs, étoit homme de cour, & ne cherchoit que sa propre gloire dans les armes. Dieu se servit enfin de la conversation & de l'exemple du pieux prélat Litolphi Maroni évêque de Basas, pour lui inspirer d'autres sentimens, & le faire changer de conduite. Sa naissance, son courage, son sçavoir & ses autres qualités naturelles l'avoient rendu vain & plein de lui-même; mais depuis sa conversion, il poussa l'humilité, la douceur, la modestie & la pénitence même presqu'aussi loin qu'un Chrétien solide peut les porter sur la terre. Quelque tems après se défiant de lui-même & craignant toujours le monde qu'il avoit aimé, il quitta le métier des armes & la cour, & se retira dans le monastere de Port-Royal des Champs où il prit pour emploi le soin de garder les bois des religieuses toute l'année, & les fruits au tems de la moisson. Son application fut si continuelle dans cette retraite, que malgré l'occupation dont on vient de parler, il trouva encore le tems de bien apprendre le latin, le grec, l'hébreu; l'italien & l'espagnol. Il se servit de la connoissance de cette derniere langue pour traduire en françois plusieurs ouvrages de sainte Therese. Il mourut dans la ferme des granges dépendante de la maison de Port-Royal le 29. de Mars 1668. après avoir vécu 22. ans dans la solitude & dans la pénitence, & fut enterré dans l'église de Magni. Il a eu plusieurs freres qui ont tenu un rang considérable dans la Normandie; l'un d'eux a été lieutenant de roi à Caen. On trouve un Pierre du Pertuis, seigneur d'Eragni de la Riviere qui épousa après le commencement du XVII. siécle, *Eve* de Poix, fille de *Jean* de Poix, IV. du nom, seigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfossé, &c. & de *Catherine* de Dampierre, fille de *François*, seigneur de Liramont, & de *Magdeléne* de Lannoy. Il y a lieu de croire que c'est le Pierre de Pertuis, *dont nous parlons*, ou l'un de ses freres. * *Memoires du tems. Mem. manuscrits* de M. Thomas du Fossé. *Necrologe de l'abbaye de Port-Royal, &c.*

PERUZZI. (Balthasar) *A la fin de cet article dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* Felibien, *Entretiens des Peintres*, au lieu de dire, *Entretiens sur les vies des Peintres*, ce qui fait un sens fort different. *Cette faute a été copiée comme une infinité d'autres par les éditeurs du* Moreri *imprimé* à Basle.

PET, *crepitus ventris*, divinité adorée chez les Egyptiens. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Quelque ridicule que fût ce culte & ce qui en étoit l'objet, il est sûr qu'il étoit observé chez les Egyptiens. L'auteur des recognitions attribuées faussement au pape saint Clement, parlant, livre 5. des Dieux des Egyptiens, dit : *Crepitus ventris pro numinibus habendos esse docuere.* Ils enseignerent qu'il falloit tenir les vents qui sortent du ventre pour des divinités. Minutius Felix dit aussi, que les Egyptiens ne craignent pas moins Serapis que les vents qui sortent du bas-ventre : *Ægyptii non Serapidem magis quàm crepitus per pudenda corporis emissos extremiscunt.* S. Jerôme sur Isaïe, *c.* 46. „ Je ne parlerai point, „ dit-il, du vent qui sort du ventre, lequel est un objet „ de Religion en Egypte. “ *Taceam de crepitu ventris inflati, qua Pelusiaca religio est.* On trouve un pareil témoignage dans le 1. des Dialogues de S. Césaire : *Nisi fortè*, dit-il, *de Ethnicis Ægyptiis loquamur, qui flatus ventris, non sine furore quodam inter deos retulerunt.* On représentoit cette ridicule divinité sous la figure d'un petit enfant accroupi, qui semble se presser pour donner la liberté au vent qui l'incommode. On lui mettoit un escarbot sur la tête, insecte fort convenable, puisqu'il vit dans l'ordure. Telle est la figure que M. Terrin d'Arles avoit, & qui a été gravée avec sa dissertation sur le dieu Pet dans le premier volume, premiere partie, des Memoires de litterature & d'histoire, chez Simart. On en voit une autre figure dans la description du cabinet du

marquis de Cospi, imprimée sous le nom de *Musæum Cospianum*. Vossius croit au reste qu'il n'y avoit que le bas peuple qui reconnût cette ridicule divinité, & qu'il l'imploroit dans les coliques & aux autres maladies du ventre, ou pour demander d'en être préservé; mais les sçavans & les autres personnes instruites ne regardoient ces prétendus effets de religion que pour des divinités allégoriques & des signes de la puissance divine ou des agens subalternes dont l'être suprême employoit la violence ou la douceur pour exercer sa justice ou pour répandre ses bienfaits sur le genre humain. *Voyez* les auteurs cités dans cet article; *Dissertation sur le dieu* Pet *par* M. Terrin, *t. 1.* des *Mémoires de litterature & d'histoire, 1. partie.*

PETERSBOURG, capitale de la Russie & la résidence de Pierre I. surnommé *le Grand*, czar de Moscovie & empereur de Russie, qui en a été le fondateur, & qui en a fait en peu de tems une des plus grandes & des plus considérables villes de l'Europe, est située peu loin de la Narva entre la Finlande & l'Ingrie, dans une isle marécageuse autour de la Narva, grande riviere, qui se divise en plusieurs bras avant de se jetter dans le golfe de Finlande. Cette isle inculte & déserte n'étoit auparavant qu'un amas de boue pendant le peu d'été de ces climats, & dans l'hiver qu'un étang glacé où l'on ne pouvoit aborder par terre qu'à travers des forêts sans route & des marais profonds. Elle n'avoit été jusqu'alors que le repaire des loups & des ours. Le czar Pierre I. choisit ce lieu pour y faire un nouvel établissement, traça lui-même le plan de la ville, de la forteresse, du port, des quais qui l'embellissent, & des forts qui en défendent l'entrée. Malgré les obstacles des Suedois & plusieurs autres qu'il vint à bout de rompre par sa prudence, son intelligence & sa valeur. Ce lieu étoit déja rempli en 1703. de plus de 300000. hommes que ce prince avoit rassemblés dans les extrémités de ses états. Les paysans du royaume d'Astracan & ceux des frontieres de la Chine furent transportés à Petersbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, sécher des marais, élever des digues, avant de jetter les fondemens de la ville. La nature fut forcée par-tout. Le czar s'obstina à peupler un pays, qui paroissoit n'être point destiné pour des hommes. Il ne fut point rebuté par les grandes difficultés qu'il rencontra. Ni les inondations qui ruinérent ses ouvrages; ni la stérilité du terrein, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même qui fit périr environ 200000. hommes dans les commencemens de cet établissement, ne furent point capables de lui faire changer de résolution. Les fortifications de cette ville qui fut achevée en 1705. (Son port étoit dès-lors rempli de vaisseaux) furent finies en quatre mois. Il y périt plus de 100000. ouvriers. Il fit travailler en même tems à la ville, & y attira les étrangers par des bienfaits, distribuant des terres aux uns, donnant des maisons aux autres, & encourageant les artisans, qui venoient s'y habituer. Le fort est au centre de la ville & environné de tous côtés de la Narva. Les fortifications ne furent d'abord que de terre; mais depuis 1710. on commença à les revêtir de bons murs dont la hauteur est de trente pieds jusqu'aux remparts. Dans les flancs il y a des casemattes voûtées, de deux rangs les unes sur les autres. Dans la courtine, à la droite, est l'apothicairerie, l'une des plus belles de l'Europe, & l'une des mieux fournies. La grande Eglise est dans le fort que la ville environne. Celle-ci est large & longue d'environ deux lieues de France. La plûpart des maisons ne sont que des poutres couchées les unes sur les autres & les toits ne sont faits que de planches de sapin. Cette ville est fort sujette aux inondations & aux incendies. En 1715. le czar y forma une académie de marine, & y fonda plusieurs colléges pour les sciences & pour les arts. Quatre ans après (1719.) il y établit des assemblées dont il régla la forme. L'heure de s'assembler fut fixée à quatre ou cinq heures, & celle de se retirer à dix. Cet intervalle est rempli par la danse, la conversation, le jeu & sur-tout celui des échecs où la plûpart des Russiens excellent. Le 10. de Février 1724. il donna des lettres patentes pour établir une académie dans cette ville & il lui assigna des fonds considérables. Il mourut le 8. Février 1725. dans cette nouvelle ville qu'il a rendue une des plus belles & des plus considérables du Nord. *Voyez* MOSCOVIE *dans ce Supplément*. L'académie qu'il avoit fondée tint sa premiere assemblée le 8. de Janvier 1726. sous le regne de la czarine. M. Bulfinger en fit l'ouverture par une harangue sur le but, le devoir & l'utilité d'une académie des sciences. Les leçons commencérent le 24. de Janvier. Les professeurs & les autres académiciens doivent s'assembler toutes les semaines le Mardi & le Vendredi. A chaque assemblée un des membres doit présenter un discours ou des observations concernant quelques points de sciences ausquelles il s'attachera le plus, sur quoi chacun doit dire son sentiment. On doit publier chaque année un recueil de ces discours ou observations & nous en avons en effet déja plusieurs volumes. Il y a aussi à Petersbourg une imprimerie bien pourvue, surtout de caracteres Russiens. * *Voyez* Perry, *état présent de la grande Russie. Bibliothéque germanique, tome 8. pag. 188. tome 7. pag. 217. & tome 11. pag. 208.* Arouet de Voltaire, *Histoire* de Charles XII. *tome 1. liv. 3. p. 124.*

PETIS DE LA CROIX (François) étoit fils de Petis de la Croix, qui fut revêtu de la charge de secretaire interpréte du roi dès l'année 1650. & qui en a rempli les devoirs avec honneur pendant 45. ans. François fut élevé pour le même emploi; on lui apprit dès l'enfance les langues orientales, les mathématiques, la géographie, l'astronomie, la musique & le dessein, & il n'avoit pas encore 16. ans accomplis lorsque M. Colbert ministre & secretaire d'état le fit partir par ordre du roi pour la Syrie, la Perse & la Turquie. Il s'embarqua à Toulon en 1670. aborda à Alexandrette, d'où il alla à Alep où il a demeuré plusieurs années: il fut ensuite à Ispahan, capitale de la Perse, & enfin à Constantinople. Pendant ce premier voyage, qui dura dix ans, M. Petis de la Croix traduisit en françois beaucoup d'ouvrages faits par les Orientaux, & il mit en langue orientale plusieurs livres François. La vie du feu roi Louis XIV. jusqu'en 1673. & la relation de la campagne de 1672. qu'il publia en arabe furent très-bien reçues. De retour à Paris sur la fin de 1680. il rendit compte au ministre de son séjour au Levant & en 1681. le roi étant venu à sa bibliothéque, il expliqua devant sa majesté plusieurs endroits des livres orientaux. En 1682. le roi l'envoya à Maroc avec un brevet de secretaire-interpréte en la marine du roi, & avec la qualité de secretaire de l'ambassade auprès de M. de Saint Amand ambassadeur de sa majesté vers le roi de Maroc, Moula Ismaël. Il prononça en Arabe en présence de ce prince la harangue de l'ambassadeur, mais d'un style si élégant & si poli, que Moula Ismaël & toute sa cour avouerent qu'il sçavoit & parloit leur langue avec plus de pureté qu'eux-mêmes. Le prince eut plusieurs entretiens avec lui pendant la nuit sur la grandeur du roi & de la France, sur l'histoire & sur la religion. Les deux années suivantes Mrs du Quesne, de Tourville & d'Amfreville, lieutenans généraux des armées navales de sa Majesté, le demandérent successivement pour les accompagner à la guerre contre la république d'Alger, & il a fait sept voyages avec ces généraux. Il y a servi à la négociation de la paix de 1684. en traduisit en turc le traité, le lut & le publia dans le divan. Il accompagna en France l'ambassadeur Safar qui vint demander pardon au roi au nom de cette république, comme on le voit encore par une médaille qui fut frapée à ce sujet avec ces mots *Africa supplex*. M. Petis de la Croix servit d'interpréte à cet Ambassadeur en présence du roi, & en 1685. il exerça la même fonction auprès d'un autre envoyé d'Alger qu'il avoit aussi accompagné en France. La même année il monta l'escadre que Louis XIV. envoya par deux fois à Tunis, sous le commandement de M. le Maréchal d'Estrées. Ces infidéles demanderent la paix qu'on leur accorda. M. Petis en traduisit les conditions, & les publia en plein divan, comme à Alger, & lorsque ceux de Tripoli eurent demandé & obtenu la paix, il fut encore chargé d'en traduire les

conditions, & de les lire pareillement dans le divan. Les Tripolins obligés par ce traité à rembourser au profit du roi de France une somme de 600000. francs, offrirent à M. Petis de la Croix une somme considerable s'il vouloit mettre dans le traité le mot d'écus de Tripoli, au lieu d'écus de France, ce qui auroit produit une difference de plus de 100000. livres : mais sa fidélité fut victorieuse de cette tentation, d'autant plus dangereuse qu'il eût été presque impossible de sçavoir qu'il y eût succombé. Il fut chargé seul aussi d'une négociation secrette avec les princes Arabes de la campagne de Tripoli, & il s'en acquitta avec beaucoup de prudence. En 1687. il traita à Maroc sous M. le duc de Mortemar, avec l'Alcaïde Ali ministre de la marine. Enfin c'est lui qui a conduit & disposé sous les ordres immédiats des ministres & secretaires d'état, les affaires des ambassadeurs & envoyés de Maroc, de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont venus en France, & qui a expliqué au roi leurs harangues, complimens & lettres, depuis 1680. jusqu'à sa mort, excepté quelques audiences où M. Petis de la Croix son pere a fait les fonctions ordinaires de sa charge auprès de sa majesté. En 1692. il obtint du roi une chaire de professeur pour la langue arabe au college royal, & la survivance de l'ancienne charge d'interpréte du roi en arabe, turc & persan dont jouissoit son pere, & depuis ce tems-là il n'est plus sorti du royaume; mais il s'appliqua tout entier à traduire des auteurs Orientaux. Outre les langues arabe, turque, persanne & tartare, il sçavoit bien aussi l'éthiopienne & l'armenienne. Les principaux ouvrages orientaux qu'il a traduits sont : la Bibliotheque orientale de Hadgi-Calfa cadi de Constantinople, 2. volumes *in fol.* L'Histoire de toutes les monarchies Mahometismes, par Hussein Efendi Hezarfen, Turc moderne. L'Histoire de la conquête de la Syrie par les Arabes dans le VII. siécle ; celle des arabes d'Espagne depuis le VII. siécle jusqu'au XIV. L'Histoire de Maroc, depuis le VII. jusqu'au XVI. celle de Tunis depuis l'XI. jusqu'au XV. Description de la ville d'Alep, traduite de l'arabe. Traité de la religion des Druses en arabe, traduit en françois. La Geographie de Bakouzi, Arabe ; celle de Bin Rabya, Arabe. Voyage de Mirsidy Aly amiral de la flotte Ottomane dans les mers des Indes orientales & son retour par terre à Constantinople. Histoire des animaux de Demiri. Description de Constantinople. Histoire de Tripoli de Barbarie. Grammaire arabe. Dictionnaires françois & arabe, françois & turc, françois & persan, françois & armenien, armenien & françois. Histoire d'Armenie, traduite de l'armenien en françois. Etat general de l'empire Ottoman depuis sa fondation jusqu'à présent, avec l'abregé des vies des empereurs, traduit d'un manuscrit turc, à Paris en 1683. 3. vol. *in-12.* L'Histoire du grand Genghiscan premier empereur des anciens Mogols & Tartares, tirée des anciens auteurs Orientaux, 1710. Histoire de Timur-Bec connu sous le nom du *grand Tamerlan*, empereur des Mogols & Tartares, &c. traduite du persan, *in-12.* 4. vol. à Paris 1722. Il a traduit aussi de françois en persan l'Histoire du roi par les medailles, qui fut présentée en 1708. au roi de Perse. M. Petis de la Croix est mort à Paris sur la fin de 1713. * *Memoires du tems.* Préface de l'histoire de Timur-Bec, donnée au public par les soins de M. Petis de la Croix, fils de celui *dont on a parlé dans cet article* & qui est aussi interprete du roi pour les langues turque & arabe.

PETIT. (Jean) *On a parlé dans le Dictionnaire de ce fameux docteur qui fit tant de bruit dans le XIV. siécle, & au commencement du XV. mais il est à propos de faire remarquer qu'*il n'a jamais été de l'ordre des Franciscains ni particulierement Cordelier, comme beaucoup d'auteurs celebres l'ont avancé, entr'autres M. Fleuri & son Continuateur, dans l'*Histoire ecclésiastique* qu'ils nous ont donnée, M. l'Enfant dans son *Histoire du concile de Constance*, M. Dupin dans son recueil qu'il a fait en 1717. des censures de la faculté de Theologie de Paris contre les auteurs qui ont écrit contre l'autorité des rois, & l'indépendance de leur couronne; Vadingue même annaliste des Freres Mineurs, & beaucoup d'autres. Les auteurs contemporains, mieux instruits, disent que Jean Petit étoit prêtre seculier, Normand de nation, docteur & professeur en Théologie dans le college des Thrésoriers à Paris, où les religieux, soit Cordeliers ou autres n'ont aucun droit d'enseigner. On lit aussi dans un manuscrit de la bibliotheque de Harlai, qu'on fit choix de trois docteurs pour parler en faveur & au nom de l'Eglise de France, dans l'affaire de Pierre de Lune ; sçavoir, Me. Pierre des Bœufs, Cordelier, M. Jean Petit & M. Jean de Cremau depuis patriarche d'Alexandrie. Si Jean Petit eût été Cordelier, pourquoi ne l'eût-on pas marqué, comme on l'a dit du premier ? Juvenal des Ursins, archevêque de Reims, historiographe de ce tems, dit que dans la conference que l'on tint devant le roi Charles VI. en 1406. il y eut deux propositions de la part de l'université, dont la premiere fut faite, dit cet historien, par *un notable docteur de l'ordre de S. François nommé* Pierre aux Bœufs, *natif de Paris.....Une autre journée*, ajoute-t-il, *proposa M. Jean Petit un docteur en theologie seculier bien notable clerc.* Voilà qui est décisif. Du Boulai dans son histoire latine de l'université de Paris, rapporte de même le même fait sur l'an 1406. *fol.* 132. Dans le procès verbal de l'information faite par la faculté de Theologie de Paris contre la doctrine dudit Jean Petit, celui-ci n'est point nommé ni Franciscain, ni Cordelier, non plus que dans la condamnation qui en fut faite en 1414. par Gerard de Montaigu, évêque de Paris. Dans le concile de Constance où l'on nomma des commissaires pour examiner ladite doctrine de Jean Petit, on remarque que l'évêque d'Arras, Dominicain, nommé Portée, obtint du concile, à la sollicitation du duc de Bourgogne, que le cardinal d'Ailly ne seroit point du nombre des commissaires, parce qu'il avoit eu procès avec Jean Petit *pour raison d'un benefice* : or un Franciscain n'eût pu posseder de benefice. Enfin beaucoup d'autres auteurs, qui ont parlé de Jean Petit, comme Monstrelet, le moine de S. Denys, du Tillet évêque de Meaux, Richer, Sponde, Dupleix, Caballut, Mezerai, Cave, le P. Alexandre, &c. ne le disent point Cordelier, plusieurs même l'appellent docteur seculier. Convaincu par ces raisons & frapé de ces autorités, M. l'abbé Fleuri avoit promis au P. Mercier, Cordelier de Paris, & docteur en theologie, de corriger dans la suite de son histoire ce qu'il avoit déja dit sur la foi de plusieurs auteurs que Jean Petit étoit Cordelier, & de se retracter; & en 1717. après la publication des censures sur l'autorité des rois, dont nous avons parlé au commencement de cet article, le même P. Mercier, ayant vu que M. Dupin qui avoit recueilli ces censures avoit donné à Jean Petit, dans le catalogue des auteurs censurés, à la tête du recueil, la qualité de Cordelier, en porta ses plaintes à la faculté de Théologie, dans une assemblée extraordinaire tenue le 27. Septembre de la même année 1717. Sur quoi la faculté l'ayant chargé lui-même du soin de faire corriger la faute dont il se plaignoit, comme contraire à la verité, & peu honorable à son Ordre, il communiqua à M. Dupin les preuves qui demontroient que Jean Petit n'avoit jamais été Franciscain, & sur ces témoignages & autorités, M. Dupin se retracta publiquement & la faute fut reparée dans la nouvelle édition qui fut publiée des censures sur le temporel & l'autorité des rois en 1720. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & le Memoire manuscrit du P. Mercier, Cordelier, docteur en Theologie.

PETIT (Pierre) celebre mathematicien & Physicien né vers le commencement du XVII. siécle à Montluçon, petite ville de Bourbonnois, & du diocèse de Bourges, a été assez long-tems officier dans l'artillerie, & ensuite intendant des fortifications, & il nous a donné des ouvrages de mathematiques & de physique que l'on estime encore. On a entr'autres : *l'Usage ou le moyen de pratiquer par une regle toutes les opérations du compas de proportion, avec une ample construction de l'un & de l'autre, augmentée des tables de la pesanteur & de la grandeur des metaux, & la réduction de toutes les mesures de l'Europe*,

de l'Asie & de l'Afrique, à celle de Paris; la construction & l'usage du calibre d'artillerie, in 8°. en 1625. selon le privilege: mais l'ouvrage ne parut que plusieurs années après. 2. *Carte du gouvernement de la Cappelle. Discours chronologiques contenant l'intention, l'ordre, les maximes des parfaites chronologies*, in 4°. en 1636. à Paris. *Observations touchant le vuide, faites pour la premiere fois en France, contenues en une lettre à M. Chanut, résident pour sa majesté en Suede*, en 1647. in-4°. *Calculus duarum ecclipsium anni 1652. &c.* broch. *in fol. Raisonnemens contre les pronostics de l'éclipse du soleil, du 12. Août 1654.* avec une piéce de vers latins, & une autre en vers françois sur le même sujet, à Paris, 1654. *Discours touchant les remedes qu'on peut apporter aux inondations de la riviere de Seine dans Paris, avec la carte necessaire*, in-4°. à Paris, en 1668. A la fin de l'*Astronomia physica* de J. B. Duhamel, il y a une lettre & trois petits traités de M. Petit; le premier sur l'éclipse du soleil du 14. Novembre 1659. le second, sur la latitude de Paris, & la déclinaison de l'aimant dans cette ville, en latin. C'est l'extrait d'une plus longue dissertation ou lettre qu'il avoit adressée à M. Sauval pour être mise dans l'*Histoire de la ville de Paris*: le troisiéme est, *De novo systemate mundi*, contre l'*Abregé de l'astronomie inferieure* publié par un anonyme en 1645. La lettre qui précede ces trois traités est une réponse à une autre de M. Duhamel dans laquelle celui-ci donne à M. Petit les titres de *chevalier, seigneur de Portail. Avis & sentimens de* Pierre Petit *sur la jonction proposée des mers Oceane & Méditerranée, par les rivieres d'Aude & de la Garonne, &c.* in-4°. *Dissertation sur la nature des cometes, avec un Discours sur les pronostics des éclipses & autres matieres curieuses, &c.* in-4°. Petit fit cette dissertation par ordre de Louis XIV. *in-4°.* à Paris en 1665. On trouve plusieurs autres petits ouvrages du même dans les journaux des sçavans de 1666. & de 1667. touchant la profondeur de la mer, la nature de l'eau qui est au fond, sur l'éclipse de lune du 16. Juin 1666. & sur un passage de Pline restitué à cette occasion, &c. La même année 1666. il donna une longue lettre touchant le jour auquel on doit célebrer la fête de Pâques. On la trouve dans le *Journal des sçavans du 15. Mars 1666.* & dans les *Memoires de litterature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets, *t. 1. I. partie.* La lettre de M. Petit, au sujet d'un passage de Pline inserée dans le même journal du 21. Juin 1666. se retrouve aussi dans le même volume desdits Memoires, dans la lettre d'un professeur d'Angers au sujet de la correction que le P. Hardouin a faite dans son édition de Pline du même passage de cet ancien auteur dont il s'agit dans la lettre de M. Petit. Au reste ce prétendu professeur d'Angers n'est autre que le P. Desmolets de l'Oratoire, bibliothecaire de la maison de la rue S. Honoré. Enfin on a encore de M. Petit des *Dissertations académiques sur la nature du chaud & du froid, avec un discours du cylindre arithmetique inventé par l'auteur*, in-12. à Paris en 1671. Une Dissertation sur la figure & l'extension de l'ame, à M. de la Chambre medecin, &c. M. Petit étoit mort avant 1677. Il étoit en relation avec M. Cassini, avec M. Descartes, & la plupart des celebres philosophes de son tems. Il avoit visité tous les ports de mer par ordre de Louis XIII. & du cardinal de Richelieu, & il avoit fait quantité d'experiences sur les pierres d'aimant, & sur beaucoup d'autres objets qui sont considerés par la physique. * *Memoires du tems.* Le Clerc, *Biblioth. du Richelet, &c.*

PETIT (Antoine le) sieur de la Garenne, prêtre recommandable par sa pieté, sa douceur, son humilité, sa charité, étoit né à Caen le 4. de Mai 1616. & fut pourvu à l'âge de 16. ans d'une prébende dans l'église collégiale du Saint Sepulcre de la même ville. Mais le désir d'être utile aux autres par la prédication, le porta à résigner ce bénefice à un ecclésiastique qui avoit été son précepteur, & avec lequel il vécut dans une étroite union jusqu'à la mort de celui-ci. Ses liaisons avec plusieurs personnes dont les sentimens ne plaisoient pas, le mirent mal dans l'esprit de son évêque, qui lui ôta toute direction, & tout exercice de la prédication. Cependant il a merité les éloges de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui le comble de louanges dans ses Origines de Caen, où il ne fait pas difficulté de dire que M. le Petit profita de son interdit pour achever de se consommer, auprès des Peres de l'Oratoire, dans toutes les vertus convenables à son état. Il mourut âgé de 60. ans le 10. de Novembre 1676. Il est auteur du *Catechisme de la devotion* qui fut imprimé à Lyon après sa mort en 1680. sous le nom d'un autre. Il avoit fait aussi un traité sur le jubilé & sur les indulgences, imprimé à Caen en 1662. & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. Il a eu deux freres qui se sont distingués par leurs talents, mais on ne connoit d'eux aucun ouvrage imprimé. FRANÇOIS qui étoit le plus jeune eut un fils nommé *Adrien* qui eut du genie pour la poësie françoise, comme il l'a fait voir par plusieurs piéces qui ont merité l'approbation qu'on leur a donnée. Il mourut à la bataille de Nervinde, aux pieds du duc de Chartres auquel il étoit attaché, l'an 1693. âgé de 44. ans.

PETIT. (Samuel) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Ce ministre, célébre entre les Prétendus Reformés, sortoit d'une bonne famille de Paris. François Petit, son grand pere, qui étoit docteur en droit, s'étant retiré de Paris avec un fils qu'il avoit, après la journée de saint Barthélemi, alla en Allemagne, & de-là en Suisse, où il mourut. Son fils se rendit à Genève, où on le fit ministre; & ensuite on l'appella en Languedoc, où il se maria avec Noëmi Olivier, dont il eut Samuel Petit, qui nâquit le 25. de Décembre 1594. Après ses études d'humanité & de philosophie où il réussit, il étudia en théologie à Genève sous le fameux Diodati, & s'appliqua aussi à l'étude de l'hebreu, du syriaque, du chaldéen, du samaritain, & de l'arabe. L'ardeur avec laquelle il se livra à l'étude fut telle, que pendant un an il y passa toutes les nuits. Mais son pere l'ayant appris, le rappella en Languedoc, où peu après on le fit ministre, quoiqu'il n'eût que 17. ans. On le donna ensuite à l'academie de Nismes, où il fut professeur en theologie, en hebreu & en grec. De plus il prêchoit souvent & visitoit frequemment les malades. On dit qu'étant un jour dans une synagogue à Avignon avec quelques amis, un Rabin les injuria en hebreu, s'imaginant n'en être point entendu. Mais Samuel Petit lui ayant répondu en la même langue, le Rabin étonné lui demanda excuse. Ce sçavant est mort à Nismes le 12. de Décembre 1648. Il travailloit alors à des notes sur Joseph, dont le manuscrit, quoiqu'imparfait, fut, dit-on, acheté 150. louis d'or par milord Clarendon, chevalier d'Angleterre, qui en fit present à l'université d'Oxford. Les ouvrages imprimés de Samuel Petit, sont: neuf livres de Mêlanges, où il explique & corrige quantité de passages de differens auteurs, en 1630. Eclogues chronologiques, où il traite des années des Juifs, des Samaritains, & de plusieurs autres peuples, &c. en 1631. Quatre livres de diverses leçons, où il explique les usages de l'ancien & du nouveau Testament, les cérémonies, & plusieurs choses qui appartiennent à l'antiquité ecclésiastique, en 1633. Les loix d'Athenes, ouvrage où il explique & corrige quantité d'endroits de divers auteurs Grecs & Latins, en 1635: Trois autres livres d'observations diverses, en 1642. Dissertation sur le droit & les édits des princes, &c. en 1649. Tous ces ouvrages sont en latin. On a de plus de lui des vers latins sur la mort de Guillaume Schikard, qui se trouvent à la suite du discours prononcé à l'occasion de la mort de ce sçavant. * *Voyez* les lettres de Saumaise; Freheti *Theatrum*; Colomiés, dans sa *France orientale*, où l'on trouve beaucoup de témoignages de sçavans à l'honneur de Samuel Petit.

PETIT, (Pierre) docteur en medecine, &c. *En parlant des ouvrages de ce sçavant dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* sa version d'Aretée n'a point encore vu le jour. 1°. Ce n'est point une version d'Aretée, mais un commentaire sur les trois premiers livres de cet auteur; 2°. Cet ouvrage a été imprimé à Londres en 1726. *in-4°.* On trouve

trouve à la tête la vie de Pierre Petit, qui est curieuse. La dissertation de cet auteur sur le Nepenthés célebré par Homere, a été imprimée à Utrecht en 1639. *in-8°.* Il mourut non le six Décembre, mais le 13. de l'an 1687. âgé de 71. ans. Il étoit né à Paris, & fils du greffier de saint Victor. L'abbé Nicaise son ami a fait son éloge. *Voyez* le reste de ce qui le regarde *dans l'article du Moreri, auquel celui-ci sert de supplément.*

PETIT-DIDIER, (Dom Matthieu) religieux Bénédictin de la congrégation de saint Vanne & de saint Hydulphe, abbé de saint Pierre de Senones, & enfin promu à l'évêché de Macra par le pape Benoît XIII. Ce religieux né au bourg de saint Nicolas en Lorraine, le 18. de Décembre 1659. fit ses premieres études au college des Jesuites de Nanci, & entra au noviciat dans l'abbaye de saint Michel le 18. de Mai 1675. Il y fit profession le 5. de Juin de l'année suivante, & y fit ses études de philosophie & de théologie. N'étant encore que soûdiacre, le chapitre général de sa congrégation tenu en 1682. le destina pour enseigner la philosophie & la théologie aux jeunes religieux du même monastere. Quelque tems après on le mit à la tête d'une espéce d'académie composée de plusieurs religieux, avec lesquels il entreprit la lecture des premiers peres de l'Eglise. Le célebre M. Du Pin éprouva le premier que ce religieux joignoit, comme ce docteur l'a dit lui-même; à une grande étude, beaucoup de talens pour la composition. C'est ce que Dom Petit-Didier fit paroître dans les trois volumes *in-8°.* de Remarques sur les premiers tomes de la Bibliotheque Ecclesiastique de M. Du Pin. Le premier volume parut en 1691. Le second en 1692. & le troisiéme en 1696 Ces remarques étoient en partie le fruit des reflexions & des notes de l'académie dont on vient de parler, dans laquelle plusieurs Bénédictins étoient occupés sous la direction du pere Petit-Didier à la lecture des Peres, & lisoient en même-tems la Bibliotheque de M. Du Pin. Dom Petit-Didier les ayant cru assez importantes pour être données au public, les revit, les fortifia, les augmenta, & les fit paroître. Dans le même tems il travailloit sérieusement à répondre aux *Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe*, du P. Daniel, contre les fameuses Lettres au Provincial, que tout le monde sçait être de M. Pascal. La réponse du pere Petit-Didier est en dix-sept lettres, sous le titre d'*Apologie des Lettres Provinciales de Louis Montalte, contre la derniere réponse des PP. Jesuites, intitulée : Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe.* La premiere de ces dix-sept lettres est datée du 6. Juillet 1696. C'est par erreur qu'on a mis 1697. dans l'imprimé. La seconde, du 31. du même mois, & de la même année, quoiqu'on y lise encore 1697. La troisiéme, du 20. Août 1696. & la quatriéme du 20. Octobre suivant. Ces quatre lettres furent imprimées ensemble en 1697. *in-12.* Les suivantes ne tarderent pas à paroître; la cinquiéme, du 20. Juin 1697. la sixiéme, du 12. Juillet; la septiéme, du 2. Août; & la huitiéme du même mois 1697. parurent aussi la même année de leur date. Les quatre lettres suivantes, sçavoir, la neuviéme, du 14. Septembre 1697. la dixiéme, du 9. Octobre de la même année; la onziéme, du 2. Novembre suivant; & la douziéme, du 26. du même mois, furent imprimées en 1698. & l'on y joignit l'Epitre de M. Despreaux sur l'amour de Dieu, & un Cantique de M. Racine sur le même sujet, tiré de sa tragédie d'Athalie. Enfin la même année 1698. on imprima la treiziéme lettre datée du 10. Décembre 1697. la quatorziéme, du vingt du même mois; la quinziéme, du 4. Janvier 1698. la seiziéme, du 16. suivant; & la dix-septiéme, du premier Février. Cette dix-septiéme lettre est suivie d'une dix-huitiéme écrite au pere de Lingendes en 1652. touchant le livre du pere le Moine Jesuite, intitulé: *la Dévotion aisée.* Mais cette dix-huitiéme lettre n'est point du pere Petit-Didier, qui n'étoit pas né lorsqu'elle fut écrite; il l'a seulement fait réimprimer, comme ayant un vrai rapport aux matieres traitées dans les autres lettres. Cependant quoique Dom Petit-Didier ait toujours passé pour l'auteur de cette apologie des Lettres Provinciales, qu'il l'ait souvent avoué à ses amis, & que le fait soit très-certain; il jugea à propos de désavouer cet ouvrage, & de déclarer que c'étoit témérairement & faussement qu'on le lui imputoit. Ce désaveu se trouve dans une lettre écrite au cardinal Corradini du 30. Septembre 1726. & imprimée la même année à Rome, dans un recueil de piéces intitulé: *Documenta sana & orthodoxa doctrina P. Matthæi Petit-Didier*, in-folio pag. 4. Les autres piéces de ce petit Recueil sont une protestation de ses sentimens, du 28. Février 1721. sur les matieres contestées depuis Innocent X. Alexandre VII. & Clement XI. des Lettres testimoniales du suffragant de Bâle, sur sa vie, ses mœurs & sa doctrine; enfin un acte passé à Rome par-devant notaire, le 13. Septembre 1726. Dans cet acte Dom Petit-Didier nous apprend, ou plutôt nous confirme, 1°. Que vers l'an 1700. il a donné au public des *Dissertations latines sur l'Ecriture sainte de l'ancien Testament*, dédiées au duc de Lorraine. C'est un *in-4°.* imprimé à Toul en 1699. 2°. Qu'en 1724. il a fait imprimer à Luxembourg un Traité théologique pour l'autorité & infaillibilité du pape, dédié à Innocent XIII. C'est contre ce Traité que l'on a vu paroître, le *Faux Proselyte*, ou premiere lettre (de l'abbé de Bonnaire) au R. Petit-Didier, *in 4°.* de 40. pages, datée du 18. Mars 1724. une Dissertation sur la faillibilité des papes par le P. de Gennes de l'Oratoire, &c. C'est aussi contre cet ouvrage que M. Lenfant emploie la fin de sa Dissertation historique & apologetique pour Gerson & pour le concile de Constance, dans le second volume de l'histoire de ce concile de la deuxiéme édition d'Amsterdam. Outre ces ouvrages dont le P. Petit-Didier s'avoue l'auteur, on a encore de lui, 1°. une *Dissertation historique & théologique, dans laquelle il examine, quel a été le sentiment du concile de Constance, & des principaux théologiens qui y ont assisté sur l'autorité des papes & leur infaillibilité*, suivie d'une autre Dissertation, où l'on examine, *Si en soutenant l'infaillibilité des papes en matiere de foi, on detruit les libertés de l'Eglise Gallicane*, à Luxembourg, 1725. *in-12.* Cet ouvrage est dédié à Benoît XIII. C'est une suite de son traité de l'infaillibilité, &c. 2°. La *Justification de la morale & de la discipline de l'église de Rome & de toute l'Italie, contre le parallele de la morale des Payens & de celle des Jesuites*, in-12. en 1727. 3°. *La defense de la préséance des Bénédictins en Lorraine, sur les Chanoines réguliers*, en trois memoires imprimés en 1698. ou 1699. 4°. Plusieurs brochures pour maintenir l'autorité du prince de Lorraine contre les entreprises de l'official de Toul. On trouve une de ses lettres dans le premier volume des œuvres posthumes du pere Mabillon: elle est adressée à ce sçavant Bénédictin au sujet de son Traité des études monastiques. On le croit encore auteur d'un ouvrage anonyme, & sans nom d'imprimeur, mais qui a été imprimé à Metz chez Brice Antoine, & qui a pour titre: *Traité historique & dogmatique des privileges & exemptions ecclesiastiques*, in-4°. en 1699. Il défendit les curés de Veroncourt & de Lorrey, contre les censures de l'official de Toul, par trois lettres imprimées *in-12.* Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, entr'autres un Traité de controverse; des Dissertations historiques, critiques & chronologiques sur le nouveau Testament en latin; un petit ouvrage qui contient des Remarques sur l'ouvrage du feu pere le Brun de l'Oratoire, touchant les Liturgies; un assez gros recueil manuscrit tiré des ouvrages de saint Augustin; & plusieurs autres recueils tirés de quelques autres peres. En 1699. le premier d'Août, Dom Petit-Didier fut élu abbé de Bonzonville; mais cette élection fut sans effet, son altesse royale de Lorraine ayant en même tems nommé à cette abbaye le prince François son frere. En 1715. le 28. de Septembre, il fut élu abbé de Senones; & après plusieurs années de contestations avec M. le prélat de Bonzey, dévolutaire de la même abbaye, il fut maintenu en possession du bénéfice. Il fit le voyage de Rome en 1725. & le pape Benoît XIII. le nomma en 1726. évêque de Macra *in partibus infidelium*, &

lui accorda un indult pour l'élection de son abbaye à perpetuité. Benoît XIII. voulant faire lui-même la cérémonie de sa consécration ; & en lui mettant la mitre sur la tête, il le félicita sur ce qu'il avoit écrit en faveur du S. Siege ; c'est-à-dire, en faveur de la prétendue infaillibilité des papes, & des autres prétentions ultramontaines, & contre les libertés de l'église Gallicane. Ce religieux évêque mourut subitement dans son abbaye de Senones le quatre de Juin 1728. dans la 69. année de son âge. * *Memoires du tems. Documenta sana & orthodoxa doctrina P. M.* Petit-Didier. *Memoires de Trevoux, Mars 1726.* Du Pin, *XVIII. siécle tome 7.* D. Ceillier, préface du premier volume de l'*histoire des Aut. sacr. & ecclesf.* &c.

PETIT-PIED, (Nicolas) Parisien, & d'une famille très-honorable, fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne le 20. d'Août 1658. & conseiller-clerc au Châtelet en 1662. Il avoit rempli pendant quelque tems la cure de saint Martial à Paris, qui a été réunie depuis à celle de saint Pierre des Arcis, & il est mort en 1705. soûchantre & chanoine de l'église de Paris. Il étoit âgé d'environ 75. ans. Il y avoit déja plusieurs années qu'il exerçoit la charge de conseiller-clerc au Châtelet de Paris, en même tems qu'il possédoit la cure de saint Martial, lorsqu'en 1678. ayant prétendu présider en l'absence de MM. les Lieutenans, parce qu'il se trouvoit alors le plus ancien, les conseillers-laïcs reçus depuis lui s'y opposerent, & prétendirent que les clercs n'avoient pas le droit de *presider* & de *décaniser*. M. Petit-Pied en forma plainte, & fit ses protestations ; mais la contestation s'étant échauffée, il intervint arrêt definitif donné le 17. Mars 1682. qui décida en faveur des conseillers-clercs. Toutes les recherches que M. Petit-Pied fut obligé de faire dans la poursuite de ce procès, qui dura plusieurs années, ont donné occasion à un excellent ouvrage, dans lequel il traite au long *du droit & des prérogatives des Ecclésiastiques dans l'administration de la justice seculiere.* C'est un gros *in-4°.* qui fut approuvé par M. Pirot dès 1683. & pour l'impression duquel le privilege du roi fut obtenu la même année, & qui cependant n'a été imprimé qu'en 1705. à Paris, aux dépens de l'auteur, chez Muguet. On trouve à la tête les arrêts rendus sur l'affaire qui avoit donné lieu à l'ouvrage. * *Memoires du tems.*

PETRA, (Vincent) Napolitain, des ducs del VASTO GERARDI, d'une maison patricienne du royaume de Naples, nâquit le 23. Novembre 1662. & étant votant & ponant de la signature de Grace, dont il devint doyen, fut fait lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique le deux Janvier 1700. secretaire de la congregation du concile au mois de Mai 1706. & de celle des evêques & reguliers, le 16. Décembre 1715. archevêque de Damas, consulteur du saint Office & dataire de la Penitencerie. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 20. Novembre 1724. fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 23. du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 20. Décembre suivant, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Onufre. Ce cardinal fut fait préfet de la congrégation *de Propaganda fide* au mois de Janvier 1727. & prit possession dans l'église de la Minerve de la place de député de la congrégation du saint Office le 21. Septembre 1729. Il fut élu le 26. Avril 1730. par le sacré college assemblé au conclave, grand pénitencier de la sainte église Romaine, pour exercer par *interim* cette charge, vacante par la mort du cardinal Conti. Le pape Clement XII. après son élection lui confera cette charge, dont il prit possession dans la Basilique Liberienne, le 24. Septembre de l'année 1730.

PETRARQUE, (François) *dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* M. de Grenaille, *le sage résolu.* Cela ne s'entend point. *Il falloit dire*, lisez le livre de M. de Grenaille, intitulé, *le Sage résolu contre la fortune.* Cet ouvrage imprimé pour la seconde fois en 1650. *in-12.* est une traduction fort libre des dialogues de Petrarque, *De remediis utriusque fortuna.*

PETREIUS, (Théodore) &c. *Dans l'edition du Moreri de 1725. & dans celle de 1732. on dit qu'il* se fit Chartreux à l'âge de 22. ans. Il n'en avoit que 18.

PETRINEAU DES NOULIS, fils de *Nicolas* Petrineau, avocat & échevin d'Angers, & de *Guionne* du Mesnil, fille d'*Etienne* du Mesnil, maire de la ville, nâquit le 15. Juillet 1648. Il s'appliqua particulierement à l'étude des belles lettres, & à celle du droit, & il devint président de la prévôté d'Angers dans le tems que René Trochon entroit juge de la même prévôté. Petrineau eut beaucoup à souffrir avec ce dernier, qui étoit un homme dur & entier dans ses sentimens ; & afin de l'arrêter dans ses prétentions, il se vit obligé de renoncer pendant trois années à l'étude des belles lettres, & de passer ce tems à examiner les droits des deux offices, & à faire venir de toutes les villes du royaume les reglemens établis pour fixer à chaque officier l'étendue & les limites de son pouvoir. Enfin ennuyé de toutes ces contestations, il proposa à Trochon de prendre les deux charges, ou de les lui ceder. Trochon les accepta, & Petrineau quittant le palais sans regret, reprit avec joie l'étude des belles lettres qui faisoient ses délices. Il fut fait échevin en 1685. ce qui lui facilita les moyens d'examiner tous les titres & tous les registres de l'hôtel de ville, & augmenta les materiaux qu'il amassoit dans la vue de composer une histoire de l'Anjou. Il en dressa un projet & un plan qu'il lut à l'académie d'Angers, dont on l'avoit fait membre lors de son établissement, & l'un & l'autre furent si fort goûtés, que l'hôtel de ville les fit publier, dans le dessein d'engager les sçavans à communiquer leurs memoires à l'auteur. Mais on lui en a peu fourni ; & l'histoire qu'il projettoit & qu'il a fort avancée, n'a point été imprimée. Ses maladies assez fréquentes, & ses affaires domestiques le distrairent aussi beaucoup de la composition de cet ouvrage. Le duc d'Anjou petit-fils de Louis XIV. ayant été appellé à la couronne d'Espagne par Philippe IV. Petrineau en prit occasion de rechercher combien les maisons d'Anjou avoient fourni de rois à l'Europe & à Jerusalem : c'est à ces recherches que l'on est redevable de l'*Histoire des Rois de Sicile & de Naples de la maison d'Anjou*, qui parut *in-4°.* à Paris en 1707. ce premier volume, qui devoit être suivi de plusieurs autres, ne contient que l'histoire de Charles I. comte d'Anjou, mort en 1284. & de Charles II. dit *le Boiteux*, mort en 1309. Petrineau mourut en 1709. Il legua ses manuscrits à Claude Pocquet de Livoniere, conseiller honoraire, & professeur de droit françois, qui a été directeur, chancelier, & ensuite secretaire perpetuel de l'académie d'Angers ; & en 1710. Gabriel Pocquet, fils de Claude, plaida pour ces manuscrits, prêts à devenir la proie des créanciers ; & ils furent adjugés au légataire par sentence de la prévôté du deux d'Avril de la même année, ensorte qu'ils sont aujourd'hui entre les mains de Gabriel Pocquet, fils aîné de Claude & maintenant professeur de droit françois. Petrineau avoit proposé de mettre une Bibliotheque dans l'académie d'Angers, dont il avoit été secretaire perpetuel, & il offrit d'y contribuer le premier pour une somme considerable, à condition qu'il en seroit bibliothecaire sa vie durant ; mais cette proposition n'a point été acceptée. * *Memoires du tems.*

PETRONE. (Caius ou Titus Petronius Arbiter) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732 on revoque en doute que* Petrone soit né aux environs de Marseille dans la Gaule Narbonnoise. Cependant Sidoine Apollinaire semble le dire assez expressément dans ces vers :

Et te Massiliensium per hortos
Sacri stipitis arbiter colonum
Hellespontiaco parem priapo.

Pour infirmer cette autorité, l'on dit qu'il y a apparence que Sidoine entend par-là, que Petrone étoit Marseillois d'inclination, & par sa liberté de parler peu décente. Mais les vers de Sidoine disent plus : on convient d'ailleurs que le proverbe *Massiliam naviges*, est appliqué

par bien des critiques aux Massyliens, peuples d'Afrique; & il est certain que l'on ne voyoit point chez les payens de mœurs plus reglées que chez les Marseillois, & qu'ainsi ce seroit une comparaison fausse, que de prétendre que Petrone étoit Marseillois d'inclination, parce qu'il aimoit à se conduire & à parler peu décemment. L'autorité de saint Sidoine se trouve d'ailleurs appuyée par une inscription déterrée en 1560. selon laquelle il semble que Petrone avoit donné son nom à un village du diocèse de Sisteron, dit *Petruis*, en latin *Vicus Petronis*, ou selon d'autres, à la ville de Pertuis en Provence, dans le diocèse d'Aix. *A l'égard des fragmens de ce poëte découverts dans le siécle dernier, ce qu'on en dit n'est ni suffisant ni bien exact.* En 1663. on en découvrit une considérable qui contient la suite du récit de ce repas magnifique que Trimalcion donna à ses amis. On doit cette découverte à M. Petit, qui se cacha sous le nom de *Marinus Statilius.* Il déterra ce fragment à Trau en Dalmatie dans la bibliotheque de Nicolas Cippius, & dès qu'il l'eut publié plusieurs sçavans prirent parti pour & contre. MM. Henri de Valois, Wagenseil, & Thomas Reinesius, prétendirent que ce fragment étoit supposé. Adrien de Valois soutint la même chose dans une dissertation publiée en 1666. M. Petit fit l'apologie du fragment, & envoya le manuscrit nouvellement découvert à M. Grimani ambassadeur de Venise à Rome. Il y eut à ce sujet une assemblée à Rome le 28. d'Août 1668. où le manuscrit fut reconnu pour être du XV. siécle. Le manuscrit est maintenant dans la bibliotheque du roi de France. Il y eut aussi quelques conferences sur le même sujet en France, en présence du prince de Condé; & comme on y décida pour M. Petit, quelques critiques attaquerent encore l'authenticité de ce fragment,& d'autres le défendirent; & il passe aujourd'hui pour certain que c'est l'ouvrage de Petrone. On n'a pas jugé si favorablement des autres fragmens tirés d'un manuscrit trouvé à Belgrade en 1688. que M. Nodot publia en 1694. à Paris, après l'avoir fait copier sur un manuscrit qui étoit entre les mains de M. Dupin gentilhomme François, qui étoit alors au service de l'empereur. Quoique M. Nodot & M. Charpentier de l'académie Françoise, & plusieurs autres les ayent crus de Petrone, les gallicismes & les autres expressions barbares, & fort éloignées de la pureté du style de Petrone & de son élégance, ont fait juger ces piéces indignes de cet auteur. Voyez sur ces faits la *Traduction de plusieurs piéces tirées de Petrone*, &c. publiée par M. Nodot en 1694. à Paris *in-8°.* avec la lettre de M. Nodot à M. Charpentier, & la réponse de celui-ci à la tête de ce volume; la réponse de M. Nodot aux critiques, imprimée séparément; & sur-tout le premier volume de l'*Histoire litteraire de la France* par Dom Rivet, & quelques autres sçavans Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Il ne sera pas hors de propos de remarquer que ces habiles écrivains disent que M. Nodot envoya sa copie à M. Charpentier: mais que M. Nodot dit au contraire qu'il n'en envoya qu'une partie à cet académicien. Il faut consulter cette *histoire litteraire de France* pour les éditions de Petrone. Nous remarquerons seulement qu'ils disent que la traduction de M. Nodot avec le texte latin, a été imprimée en 1694. en deux volumes *in-12.* sous le titre de *Cologne.* Ces sçavans religieux ont ignoré sans doute l'édition *in-8°.* faite à Paris en 1694. même chez Moëtte, avec des figures. Nous ne connoissons pas l'édition donnée sous le titre de *Cologne.*

PEUCER, (Gaspard) medecin & mathématicien. *Ajoutez aux éditions de Moreri de 1725. & de 1732. qu'il* nâquit à Bautzen dans la Lusace le six de Janvier 1525. *qu'il* fit ses premieres études à Gotberg, & les continua à Wittemberg; *qu'il* fut reçu dans la maison de Melanchthon en 1540. fait maître-ès-arts en 1545. *qu'il* commença la même année à s'appliquer aux mathématiques; *qu'il* enseigna dès 1559. & *qu'il* fut fait docteur & professeur en medecine à Wittemberg, où il acquit l'estime du public, & d'Auguste électeur de Saxe. *Ajoutez aussi à ses ouvrages*, un traité des fiévres; la maniere de guérir les maladies internes; un traité des noms des quadrupedes, des insectes, &c. les noms des monnoies, des poids & des mesures, & les vies des medecins illustres. Ces ouvrages sont écrits en latin.

PEURBACH, *voyez* PURBACH. *Dans l'édition du Moreri faite à Bâle, on donne cet article comme nouveau quoiqu'il soit au mot* PURBACH, *& l'on n'y a pas même corrigé quelques fautes que nous montrerons en son lieu.*

PEUTINGER. (Conrad) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Peutinger né à Augsbourg, ville d'Allemagne, le 15. Octobre 1465. d'une famille originaire de Baviere, connue dès le XIII. siécle sous le nom de *Peutingan*, après avoir étudié dans les principales villes de l'Italie, revint dans sa patrie, où il montra bientôt les fruits des connoissances qu'il avoit acquises. Il étoit docteur en l'un & l'autre droit; & en 1493. le sénat d'Augsbourg, qui connoissoit son merite, le fit secretaire de la ville. Il fut presque toujours depuis député pour assister au nom du sénat & du peuple aux diétes fréquentes que l'empereur Maximilien I. assembla pendant son regne. On l'envoya aussi en differentes occasions en plusieurs cours pour des affaires importantes. Maximilien l'honora du titre de son conseiller; & ce prince étant mort en 1519. Peutinger fut envoyé l'année suivante à Bruges pour y complimenter le nouvel empereur Charles V. qui lui accorda, de même que son prédécesseur, la qualité de son conseiller. Il ne s'est servi de son crédit que pour faire du bien à sa patrie. C'est à ses soins qu'elle doit en particulier le privilége qui lui fut accordé de battre monnoie, qu'elle n'avoit point eu jusques-là. Il s'étoit marié le 20. Novembre 1498. & avoit épousé *Marguerite* Velser, fille d'*Antoine* Velser, commandant de Memmingen, dont il eut dix enfans, six filles, & quatre garçons. Il est mort le 28. Décembre 1547. âgé de 82. ans. Il avoit amassé une bibliotheque nombreuse, qui s'est conservée dans sa famille jusqu'à Didier-Ignace Peutinger, doyen de l'église d'Elwangen, le dernier de cette famille, mort vers l'an 1715. & qui laissa en mourant cette bibliotheque aux Jesuites d'Augsbourg. Les ouvrages de *Conrad Peutinger* sont: 1. *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum & ejus diœcesi*, &c. en 1508. à Augsbourg. On a réimprimé cet ouvrage en 1520. sous ce titre: *Inscriptiones vetustæ Romæ & earum fragmenta in Augusta Vindelicorum*, &c. à Mayence, *in-folio.* Marc Velser en a donné une troisiéme édition augmentée, à Venise 1590. 2. *Sermones convivales*, imprimés plusieurs fois. La meilleure édition est celle de 1683. à Jene *in-8°.* 3. Discours latin à la louange de Charles V. empereur, & de ses ancêtres. Il fut prononcé le 26. Juillet 1519. 4. Une lettre latine fort longue au cardinal Carvasal, en 1507. imprimée en 1521. Peutinger y rapporte des exemples de plusieurs empereurs d'Allemagne qui ont donné au saint Siége des marques de leur respect & de leur attachement. 5. *De inclinatione Romani imperii, & exterarum gentium præcipuè Germanorum commigrationibus, epitome.* Beatus Rhenanus, à la priere de qui Peutinger avoit fait cet ouvrage, le fit imprimer dans son édition de Procope, *De rebus Gothorum*, &c. à Bâle en 1531. Il est aussi dans les *Sermones convivales* de 1683. 6. Les actes de la diéte d'Eslingen, en 1499. à laquelle Peutinger avoit assisté, en latin, à Augsbourg en 1500. 7. en 1531 ce sçavant publia pour la premiere fois les Emblêmes d'Alciat. Outre ces ouvrages, Peutinger a publié les éditions de plusieurs autres qui n'étoient pas à lui, & a fait des Préfaces pour quelques-uns. On en peut voir le catalogue dans les *Memoires* du P. Niceron, Barnabite, *t.* 13. A l'égard de la carte que l'on nomme *la Table de Peutinger*, c'est une carte dressée vers la fin du IV. siécle, sous l'empire de Théodose *le Grand*, où sont marquées les routes que tenoient alors les armées Romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident. On en ignore l'auteur. Peutinger l'ayant reçue de Conrad Celtes, qui l'avoit trouvée dans un monastere

d'Allemagne, eut dessein de la donner au public, & ne l'exécuta pas. Elle disparut même après sa mort; mais ayant été retrouvée environ quarante ans après, au moins par fragmens, Marc Velser donna ces précieux restes, sous le titre de *Fragmenta tabulæ antiquæ ex Peutingerorum bibliotheca*, &c. à Venise, 1591. *in-4°*. On a réimprimé ces Fragmens plusieurs fois depuis. Enfin en 1714. on a retrouvé cette table en entier parmi les manuscrits de Peutinger, & elle est maintenant dans la bibliothéque du prince Eugene. * Niceron, *Memoires*, *t. 13*.

PEYRAREDE, (Jean de, *& non* Jean de la, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. & dans l'edition de Bâle.*) *Ajoutez qu*'il nâquit le 14. de Mai 1571. *& à ses ouvrages*, *qu*'il a fait encore des Hemistiches latins, où il tache de bien achever les vers imparfaits de Virgile. Ces Hemistiches sont dédiés à la reine Christine de Suede. Feu M. Huet estimoit beaucoup l'érudition de Peyrarede, & son talent pour la poësie, dans lequel il dit qu'il étoit peu inferieur à Madelenet, que l'on sçait avoir excellé en ce genre.* *Voyez* cet éloge dans les Mémoires mêmes de la vie de M. Huet, composés par lui-même en latin, & imprimés en Hollande en 1718. page 168. Voyez aussi la page 429. du *dénombrement* qu'a fait l'abbé de Marolles *de ceux qui lui ont donné de leurs livres.*

PEYRAT, (Jean du) Lieutenant de roi dans la province de Lyon, sous le maréchal de Saint André, étoit l'ami & le Mécene de plusieurs sçavans étrangers qui demeuroient à Lyon de son tems, entr'autres du poëte Vulteïus, ou Vouté. Du Peyrat fut d'abord Lieutenant général à Lyon, & général du Piémont. Il a passé pour un jurisconsulte profond, pour un homme sage, poli, & instruit dans les sciences, & qui aimoit à les faire fleurir dans sa famille, & dans sa patrie. En même-tems qu'il exerçoit les charges dont nous avons parlé, il étoit Lieutenant criminel & civil dans la sénéchaussée de Lyon. Il eut un fils qui fut fiancé à la célebre *Clemence* de Bourges; mais qui fut tué avant que de l'épouser, étant allé combattre contre les Protestans de Beaurepaire en Dauphiné. Clemence en mourut de douleur.

PEYRAT, (Guillaume du) petit fils de JEAN, fut aumônier de Henri IV. & de Louis XIII. & est auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Sçavoir: *Histoire Ecclésiastique de la cour, ou Antiquité & Recherches de la chapelle ou oratoire du roi de France depuis Clovis I. jusqu'à notre tems*, à Paris *in-folio* en 1645. *Origine des cardinaux du saint Siége*, & *particulierement des François*, *avec deux traités curieux des Légats* à latere; *& une Relation exacte de leur reception*, *& des vérifications de leurs facultés au parlement de Paris*, à Cologne *in-12.* en 1670. *Traité sur les titres de très-Chrétien*, *de fils aîné de l'Eglise*, *de Catholique*, *& de défenseur de la foi*, *donnés au roi de France en 1629. in-8°.* dedié à Louis XIII. Ce traité fut mis au jour à l'occasion de la prise de la Rochelle par ce Prince. Du Peyrat a donné à la fin une piéce en vers françois sur cette prise, avec la traduction en vers latins, par le sçavant Gilbert Gaumin. *Guillelmi du Peyratii Lugdunensis spicilegia poetica*, *& amorum libri tres*, à Paris en 1601. *in-12.* *Discours sur la vie & la mort de Henri IV. avec un Recueil de 37. oraisons funebres de ce prince*, *& une Réponse de* du Peyrat *à ses amis sur les raisons qui l'obligerent à quitter la cour pour se retirer dans une solitude*, où il mourut en 1645. Cette auteur avoit promis un traité *des Propos de table*, qu'il avoit recueillis de la bouche de Henri IV. de celle du cardinal du Perron, & de plusieurs autres sçavans hommes. Louis Archon, chapelain du roi, & sacristain de la chapelle de Versailles, a donné une nouvelle histoire de la chapelle de nos rois jusqu'à la naissance de Louis XIV. en deux Volumes *in-4°.* * Le Long. *Bibliot. hist. de la France. Les poësies latines* de Vulteïus. Le pere Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, *t. 2.*

PEYRE. (Jacques d'Auzolles sieur de la) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Dictionnaire.* De la Peyre, secretaire du prince de Montpensier, & son homme de confiance, étoit un gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzolles, & de *Marie* de Fabry, d'Auvergne. Il aima les sciences, & s'y appliqua avec assez de succès pour son tems. Il fut consideré de M. de Montpensier, qu'il servit utilement, bien reçu chez plusieurs grands, mais peu estimé des sçavans & en particulier des Jesuites Petau, Salian, & quelques autres qui l'ont maltraité dans leurs ouvrages, & contre qui il n'a pas écrit avec moins de vivacité. Il s'étoit appliqué particulierement à la chronologie; & comme elle n'étoit pas encore fort débrouillée, ce qu'il publia sur ce sujet parut aux ignorans presque un chef-d'œuvre, & on alla jusqu'à lui donner le titre de *Prince des Chronologistes*, & à faire fraper une médaille avec son portrait, & ce titre honorable. Le pere Evrard Buillon, Augustin, lui dédia ses thêses, qui ont été imprimées, & où il ne manqua pas de louer beaucoup son mécene. Cependant on lit peu ses ouvrages aujourd'hui, & la plûpart même sont presque entierement oubliés. En voici la liste. *Sancta Evangelia*, dediés au Roi, *in-folio* en 1610. *Les Evangiles en françois* dédiés à la reine mere du roi, *in-4°.* 1610. *La généalogie de Melchisedech*, en 1622. *in-8°.* dédiée à M. le Prince. *La véritable généalogie de Job*, *in-8°.* en 1623. *Apologie contre le Pere Salian Jesuite*, *du tems auquel a vécu Melchisedech*, dédiée au clergé de France, en 1629. *in-8°.* *La sainte Géographie*, ou *la Description de la terre*, *& la véritable demonstration du paradis terrestre*, en 1629. dédiée à Monsieur. *Le disciple des tems*, ou *Réponse au pere Petau*, *sur l'origine de Job*, *in-8°.* en 1631. dédiée à M. le maréchal d'Effiat. L'*Antibabau contre le pere Jacques Bolduc*, *Pr. Capucin*, *in-8°.* en 1632. dédiée à M. de Château-neuf garde des sceaux. *La sainte Chronologie*, dédiée au maréchal de Thoyras, *in-folio*, en 1632. *Le Berger chronologique contre le pere Petau*, Jesuite d'Orleans, dédié à M. de la Vrilliere, sécretaire d'état en 1634. *Ariadne contre le pere Petau*, dédiée au duc d'Anguien en 1634. *in-8°.* *Ecclaircissemens chronologiques*, en 1635. *in-8°.* L'*Epiphanie*, en 1638. dédiée à M. de Harlay, archevêque de Rouen. *Le Mercure charitable*, ou *contre-touche*, *& souverain remede pour désempierrer le pere Petau*, *Jesuite d'Orleans*, *depuis métamorphosé en fausse pierre de touche*, *in-folio*, en 1638. L'auteur avoit fini cet ouvrage dès 1636. Mais ayant été obligé de faire un voyage en Languedoc, d'où il ne revint que sur la fin de 1637. il ne put le faire imprimer plûtôt. Il y combat vivement le pere Petau, qui l'avoit fort maltraité dans sa pierre de touche; & il y reveille avec soin la plupart des éloges, tant en vers qu'en prose, qu'on a faits de sa personne & de ses ouvrages pour se venger des mépris des PP. Petau, Salian, & Bolduc, & de ceux de M. Petit commissaire provincial de l'artillerie, & ingénieur du roi, qui avoit aussi écrit contre lui. Il se reconcilia néanmoins avec les PP. Salian & Bolduc, & ils se jurerent mutuellement une amitié réciproque. Ils n'eurent guère le tems de la violer, M. de la Peyre étant mort d'apoplexie à Paris le 19. de Mai 1642. Il étoit né le 14. de Mai 1571. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres une généalogie de la maison de Harcourt. Le pere le Long la cite dans sa *Bibliotheque de France*, *p. 851.* & dans sa *Bibliothéque sacrée*, *in fol.* il cite quatre ou cinq autres des ouvrages du même, *que nous venons de rapporter.* Il avoit fait encore un grand ouvrage sous le le titre *Pantheon*, qui n'a point été oublié. Il avoit quelquefois des sentimens assez extraordinaires. On lui reproche entr'autres d'avoir soutenu que les impostures d'Annius de Viterbe pouvoient être justifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364. jours, afin qu'elle commençât toujours par un Dimanche, & finît par un samedi, & autres réveries semblables. * *Memoires du tems*

PEYRERE, (Isaac la) auteur du fameux traité des Préadamites. *On en a déja parlé dans le Dictionnaire; mais on l'on y a dit sans preuves que son livre* intitulé: *Præadamitæ, sive exercitatio super versibus 12. 13. & 14. capitis V. Epist. Pauli ad Rom. quibus inducuntur primi homines*

ante Adamum conditi, avoit paru pour la premiere fois en 1653. *C'est une faute que l'on a corrigée dans l'édition du Dictionnaire de 1732.* Ce livre des Préadamites n'a paru pour la premiere fois qu'en 1655. en Hollande *in-4°.* & il fut réimprimé *in-12.* la même année. Dès que cet ouvrage fut public à Paris, on l'y fit bruler par la main du bourreau ; & il a été refuté & censuré, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire.* On dit que ce fut par hazard que la Peyrere lisant un jour le cinquiéme chapitre de saint Paul aux Romains, il lui vint dans l'esprit qu'on pourroit démontrer par les versets 12. 13. & 14. qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bizarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit, lui entra tellement dans la suite dans la tête, qu'on n'a jamais pu la lui ôter, & que toute son application a été de donner des sens forcés à l'Ecriture, pour tâcher d'appuyer sur son autorité son systême insensé. Il reconnut néanmoins, en présence d'Alexandre VII. à Rome, qu'il étoit contraire à la tradition, & il le retracta, comme on l'a dit dans le Dictionnaire ; mais dès qu'il fut hors de l'Italie, il déclara hautement qu'on ne pouvoit le convaincre de faux par l'Ecriture sainte, & l'on prétend qu'il est mort dans cette erreur. Etant à Bruxelles en 1656. il y fut arrêté au mois de Février par l'autorité ou le crédit du vicaire général de l'archevêque de Malines. Il sortit de ce danger par l'autorité du prince de Condé, dont il préfera la protection à celle du pape Alexandre VII. sous lequel il avoit fait à Rome abjuration du Calvinisme, & qui lui offrit plusieurs bénéfices, qu'il refusa, ne voulant point demeurer à Rome. Lorsque le prince de Condé fut revenu en France en 1659. la Peyrere qui étoit retourné avec lui, eut la qualité de son bibliothecaire, & une pension modique que le prince lui permit de garder, lorsque la Peyrere entra au Seminaire des Vertus, où il mourut l'an 1677. On lui fit cette épitaphe mal rapportée dans le Dictionnaire de Richelet.

> *La Peyrere ici gît, ce bon Israëlite,*
> *Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.*
> *Quatre religions lui plûrent à la fois,*
> *Et son indifference étoit si peu commune*
> *Qu'après 80. ans qu'il eut à faire un choix,*
> *Le bon homme partit, & n'en choisit pas une.*

Outre les ouvrages qu'il a composés, & *dont on a parlé dans le Dictionnaire*, on a encore de lui 1. Un traité fort singulier du rappel des Juifs, imprimé *in-8°.* en 1643. & divisé en cinq livres. Cet ouvrage est fort rare. Ce n'étoit que l'essai & l'extrait d'un plus grand intitulé, *Synopsis doctrinæ christianæ ad usum Judæorum & Gentium* : celui-ci n'a point été imprimé, s'il a été composé. 2. *La bataille de Lens donnée le 20. Août 1648.* à Paris en 1649. *in-folio.* 3. *Recueil de lettres à M. le comte de la Suze, pour l'obliger par raison à se faire Catholique*, à Paris en 1661. *in-12.* 4. Suite de ces lettres, en 1662. 5. *Apologie de la Peyrere*, en 1663. à Paris. Il n'y a rien de nouveau dans cette apologie ; & on n'y voit pas trop pourquoi l'auteur l'a publié. Le traité par lequel il désavoua son systême des Préadamites parut en 1657. en latin, & en 1658. en françois. * La continuation de l'Histoire ecclésiastique de Micrælius par Hartnaccius. Niceron, *Memoires t. 12.* Simon, *Lettres, t. 2. Lettr. 3. & 4.* de l'édition de 1730. de M. Bruzen de la Martiniere.

PEZELIUS (Christophe) théologien Protestant, né en 1539. à Plaven dans le Voitgland, où il professa cinq ans, fut ensuite appellé à Wittemberg, pour y professer la théologie, & y exercer les fonctions d'une cure. Son zele pour le parti des Prétendus Reformés, le fit priver de ses emplois, & mettre en prison. Pour lui rendre sa liberté, on l'obligea de promettre de sortir de Saxe, & de ne jamais écrire contre l'Electeur : il le promit, & tint peu sa parole. Il se retira à Eger d'où le comte de Nassau le fit venir à Siegen, où il le fit regent. On l'appella ensuite au pastorat à Herborn, & en 1588. à une chaire de théologie, & à la surintendance des églises de Bremen, où il mourut en 1604. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverses contre les Lutheriens ; un commentaire latin sur la Genese ; une explication des premiers chapitres de l'Evangile de saint Jean, aussi en latin ; un ouvrage intitulé, *Mellificium historicum*, &c.

PEZRON (Paul) abbé de la Charmoie, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725. L'antiquité des tems retablie*, a été imprimée *in-4°. non en 1690. mais en 1687. Sa Défense de l'antiquité des tems* est de l'an 1691. Son essai d'un *Commentaire sur les Prophétes* parut en 1693. Son *histoire Evangelique* en 1696. en deux volumes *in-12. Ajoutez à ses ouvrages* deux dissertations inserées dans les *Memoires de Trevoux*, l'une touchant l'ancienne demeure des Cananéens, dans le mois de Juillet 1703. L'autre sur les anciennes & véritables bornes de la terre promise, dans celui de Juin 1705. *Ajoutez aussi aux citations*, la *Bibliotheque sacrée* du feu pere le Long, de l'Oratoire, dans l'edition *in-folio.*

PFAFF (Jean Christophe) théologien Lutherien, né à Pfullinge dans le duché de Wirtemberg, le 28. de Mai 1651. fils de *Guillaume* Pfaff, alors ministre du lieu, & d'*Anne-Catherine* Eslinger, fut promu au ministere après sa théologie, & donné pour diacre à une église en 1683. Il eut le gouvernement de l'église de Stutgard en 1685. La chaire de morale à Tubingue en 1697. Celle de théologie en 1699. La charge de professeur ordinaire en théologie, & celle de pasteur de l'église de Tubingue en 1705. & le 2ᵉ. poste dans l'ordre de théologie en 1707. avec la dignité de doyen de l'Eglise. Il mourut le 6. de Février 1720. On compte entre les bons ouvrages, un recueil de controverses où il paroit zelé Luthérien ; les dogmes des Protestans prouvés par le droit canon ; une dissertation sur les passages de l'ancien Testament allegués dans le nouveau. Il a donné les remarques de Theodore Thummius théologien de Tubingue, sur la Synopse. Tous ces ouvrages sont en latin. Il en a laissé d'autres encore manuscrits, comme un commentaire sur les livres prophétiques de l'ancien & du nouveau Testament. * Voyez *Bibliotheca Bremensis anni 1720.* page 772. Le Long, *Bibliotheca sacra* édit. *in-folio.* Le plus célebre des enfans de JEAN-CHRISTOPHE Pfaff est *Christophe-Matthieu* Pfaff, docteur & professeur en théologie, & chancelier de l'université de Tubingue, connu par beaucoup d'ouvrages, entr'autres ceux-ci : *Sancti Irenei fragmenta anecdota*, en grec & en latin, à la Haye en 1715. *in-8°. Dissertatio critica de genuinis librorum novi testamenti lectionibus*, &c. *Oratio de Egoismo*, à Tubingue en 1722. *in-4°. Dissertatio de præjudiciis theologicis*, &c. à la Haye en 1715. *in 8°. Dissertatio apologetica de contradictoriis*, &c. en 1718. *in-4°.* Trois dissertations latines contre Bayle. L'auteur s'y est déguisé sous le nom d'un prétendu abbé qui fait le sceptique, & qui attaque les dogmes de la religion Chrétienne, en 1720. *in-4°. Institutiones theologiæ dogmaticæ & moralis*, à Tubingue, 1720. *in-8°. De cœlo beatorum*, à Tubingue, en 1722. *in-4°.* &c.

PFANNER, (Tobie) fils d'un conseiller du comte d'Oetinguen, né à Augsbourg en 1641. étudia d'abord dans cette ville au college de sainte Anne, ensuite à Altorf d'où on l'appella à Gotha, où il s'avança dans la théologie, la jurisprudence & la philosophie, & ayant acquis l'estime du duc de Gotha, ce duc lui donna une pension & l'envoya à Jene. Il fut successivement gouverneur de plusieurs gentilshommes, & il eut ensuite la place de secretaire des archives du duc de Gotha, & fut chargé d'instruire les princes Erneste, & Jean Erneste, dans la politique & dans l'histoire. En 1686. il fut nommé conseiller de toute la branche Ernestine, & il passa l'année 1687. à Weymar. On le rappella à Gotha en 1699. & il mourut en 1717. dans sa 75. année. C'étoit un homme très-mélancolique. Ses ouvrages sont : *Le Chemin de la repentance & de la vie ; Histoire de la paix de Westphalie ; Histoire des assemblées de 1652. 1653.*

1654. Un *Traité des princes d'Allemagne* : la *Théologie des Payens* : *De principio fidei historica*. Tous ces ouvrages sont en latin.

PFEFFERCORN. (Jean) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire sous le nom de* PFEFFERCON, *il faut lire* Pfeffercorn. Pfeffercorn né Juif, portoit d'abord le nom de *Joseph*. Il embrassa la religion Chrétienne vers le commencement du XVI. siécle, & pendant qu'il étoit à Cologne, animé d'un zéle plus qu'indiscret contre tous les livres hébreux & ceux qui les étudioient, il tâcha de persuader à l'empereur Maximilien de faire bruler tous ces livres, excepté la Bible, „ Parce „ que, disoit-il, ils contiennent des blasphêmes, des prin- „ cipes de magie, & autres aussi dangereux. " L'empereur surpris par ses déclamations, publia un édit en 1510. par lequel il ordonnoit qu'on apporteroit tous les livres hébreux à l'hôtel de ville, à l'exception de la bible, afin que tous ceux qui contiendroient quelques blasphêmes fussent brulés. Jean Capnion qui sçavoit que Pfeffercorn n'agissoit que pour tirer de l'argent des Juifs, refusa d'obéir, & montra le dangereux de cet édit, & de-là vint une contestation entre ceux qui approuvoient les livres des Juifs, & ceux qui les désapprouvoient, & cette dispute produisit des écrits assez vifs. Ce fut alors que Ulric Huttin publia ses *Epistola obscurorum virorum* pour tourner les moines en ridicule. Ceux de Cologne firent bruler les écrits de Capnion dit Reuchlin ; le procès fut vif & plaidé en présence des évêques, devant les académies & le pape même: Hoogstraten prit la défense de Capnion, & celui-ci triompha. On croit communément que Pfeffercorn embrassa de nouveau la secte des Juifs, & qu'en 1515. il fut tenaillé & brulé vif pour ses crimes : mais c'étoit une autre personne de même nom : celui qui fait le sujet de cet article vivoit encore en 1517. On a de lui *Speculum adhortationis Judaica ad Christum*, *Narratio de ratione celebrandi Pascha apud Judaos*, *Hostis Judaorum*, *Panegyricus*, &c. * Sleidani Comment. t. 2. Maii, *Vita Reuchl.* La Crose, Entretiens, &c.

PFEIFFER, (Auguste) né à Lavenbourg le 27. d'Octobre 1640. étudia d'abord dans sa patrie & à Hambourg, passa ensuite à Wittemberg, y fut fait Maitre-ès-arts, & en 1668. professeur en langues orientales. En 1671. on le fit doyen de Medzibor en Silésie, & assesseur du Consistoire de Wurtemberg-Oels. En 1673. il eut le pastorat de Stroppen, & celui de Messein en 1675. Il prit le dégré de docteur en théologie en 1681. & fut fait archidiacre de l'Eglise de S. Thomas à Leipsic, professeur ordinaire en langues orientales, & professeur extraordinaire en théologie. Enfin on l'appella en 1690. à Lubeck, où il fut surintendant des Eglises. Il y mourut le 11. de Janvier 1698. Il a laissé une très-belle bibliotheque où il y avoit quantité de manuscrits rabbiniques, arabes, turcs, persans & chinois, &c. Ses ouvrages sont: *Critica sacra de sacri codicis partitione, editionibus, interpretatione*, &c. in-8°. en 1660. & en 1688. augmentés. *Exercitatio de Targumin*, *&c.* en 1685. *Exercitatio de Masora*, en 1665. *De Trihaeresi Judaorum*, en 1670. *Antiquitates hebraica selecta*, en 1687. *Sciagraphia systematis antiquitatum hebraicarum*, *&c.* *Thesaurus hermeneuticus*, en 1684. *Decades dua de antiquis Judaorum ritibus*, *&c.* en 1664. *Specimen antiquitatum sacrarum*, en 1668. & un grand nombre d'autres dont on peut voir la liste dans la bibliotheque sacrée du pere le Long, *in-folio*, où l'on trouvera aussi la plupart des différentes éditions de ces ouvrages.

PFINTZING, (Melchior) conseiller de l'empereur Maximilien I. prévôt de S. Alban à Mayence, & de Saint Sebalde à Nuremberg, doyen de saint Victor à Mayence, & chapelain de Charles, roi d'Espagne depuis empereur, a écrit en vers allemands la vie de l'empereur Maximilien I. où il s'est servi de celle que cet empereur avoit dictée lui-même à son sécretaire Trautsaurwein. Pfintzing intitula son ouvrage *Theurdanck*, & comme il fut imprimé en 1517. *in-folio* avec des caracteres fort gros, ces caracteres ont retenu le nom de *Theurdanck*. Cet ouvrage est orné de figures, & dédié au roi Charles. Richard Sbrolius en a fait une traduction en vers latins. * Vossius, *de histor. Latin. l. 3. c. 10.* Morhof, &c.

PFORTZHEIM, ville du bas marquisat de Baden, laquelle appartient aux princes de Bade-Dourlac. Elle est située dans une contrée fort agréable sur les frontieres du Greichgau. L'Enze y passe, & y reçoit la Nogolt & la Wurme. C'étoit la patrie du fameux Reuchlin. Elle étoit autrefois la résidence ordinaire des princes de Bade-Dourlac. Mais la mauvaise conduite de la bourgeoisie détermina le margrave Charles II. à faire bâtir le château de Carlsbourg près de Dourlac, & d'y transferer sa résidence en 1565. Les margraves y ont cependant encore leur sépulture. Les François prirent cette ville en 1689. en démolirent les murs, & y mirent le feu en divers endroits, & par plusieurs reprises, en sorte qu'elle fut presqu'entierement consomée. On l'a rebâtie depuis, au moins la plus grande partie, & l'on y a établi diverses fabriques d'étoffes.

PHACRODDIN, est le nom de plusieurs princes, gouverneurs & sçavans Arabes. Un juge supérieur de Bagdab le porta. Les histoires orientales parlent d'un Phacroddin gouverneur du château d'Alep. Phacroddin Ajas étoit gouverneur de Malarias ; un autre de ce nom fut tué par les Francs. Parmi les sçavans de même nom, on connoît Phacroddin Alachlati, medecin célebre, & Phacroddin Rasie originaire de l'ancienne Hircanie ou Tabarestan, & peut-être de la ville d'Amol, capitale de ce pays. Il étoit né à Rey ou Raïa, ville célebre des Parthes, l'an de l'hégire 543. ou 544. qui répond à l'an de J. C. 1149. Il mourut l'an de J. C. 1209. de l'hégire 606. & laissa divers ouvrages, entr'autres un Commentaire sur l'Alcoran. * Geogr. Nubien. Gregor. Abulphar. *Histor. Dynast.* Golius, *in Alfergan*, *&c.*

PHALAKIS, tyran d'Agrigente, &c. *dans le Moreri édition de 1725. on dit que* nous avons encore des lettres de Sabaris à ce tyran, avec les réponses, & que ces piéces sont apparemment de la façon de Lucien. Mais c'est un fait que l'on a avancé sans preuves. Ces lettres sont sous le nom de Sabaris & n'en sont point : & les réponses de Phalaris viennent aussi d'une autre main. Qu'elles partent les unes & les autres de celles de Lucien, c'est, il est vrai, l'opinion de quelques sçavans. Mais elles sont plus vraisemblablement du sophiste Adrien qui vivoit sous l'empire de Marc Antonin. * *Voyez* Jean Albert Fabricius, dans sa bibliotheque Grecque, *tome 1. liv. 2. chap. 10.*

PHARAMOND, que l'on fait premier roi des Francs. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* Pharamond eut deux fils *Clenus* & *Clodion* qui regna après lui. Clenus ne regna point, supposé même qu'il ait été fils de Pharamond. Mais ce fut Clodion surnommé *le Chevelu* qui regna après Pharamond.

PHARASDAC, ou ALFARASDAC, étoit un fameux poëte Arabe, dont plusieurs prétendent que le vrai nom étoit *Hammam* ou *Homaïm*, *Ebn Caleb*. Ebn Chalican en a écrit la vie dans son histoire des Sçavans. Jacques Golius, si habile dans les langues orientales, possédoit un très-beau manuscrit de ses poësies qui sortoit de la bibliotheque du roi d'Egypte. Pharasdac a vécu environ 100. ans, & mourut l'an de l'hégire 110. de Jesus-Christ 728. Comme il étoit plus propre à faire une description poëtique d'un sabre, qu'à s'en servir, les Arabes disent proverbialement *L'épée de Pharasdac*, pour signifier qu'une épée dans la main d'un poltron n'est d'aucun usage. Ce poëte étoit vain, & souffroit impatiemment qu'on louât d'autre poëte que lui en sa présence. Il étoit particulierement jaloux des femmes qui se mêloient de poësie. Il répondit une fois à une dame distinguée par sa naissance, qui avoit fait un beau poëme : „ Qu'il „ faut tuer les poules qui se mêlent d'imiter le chant des „ cocqs. "

PHEDRE, poëte Latin, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* l'on a trois traductions de Phedre en

françois, que l'on appelle traductions de MM. de Port-Royal. *C'est fort mal s'exprimer. Il faut dire :* Nous avons plusieurs traductions des fables de Phedre, entr'autres une de MM. de Port-Royal. On l'attribue communément à M. le Maître de Saci qui la fit principalement pour servir aux jeunes gens, que l'on élevoit alors à Port-Royal, & à l'instruction desquels M. de Saci a utilement servi pendant quelques années. Entre les autres traductions françoises des fables de Phedre il faut compter celle qui a été faite par le pere Fabre, prêtre de l'Oratoire, celle de M. Prevost, & celle en vers françois par M. Denyse. *C'est à tort que l'on en attribue une* à Madame Dacier. * *Voyez* un catalogue de presque toutes les éditions de Phedre, jusqu'en 1718. dans les *nouvelles litteraires de Hollande, tom. 8. pag. 266.*

PHELIPPEAU (Jean) Jesuite, d'une ancienne famille de Blois, étoit fils d'*Ambroise* Phelippeau, dont parle Menage dans la vie de Matthieu Menage. Il nâquit le 27. Février 1577. & à l'âge de 18. ans il alla à Paris, où il entra chez les Jesuites. Après y avoir fait son noviciat & ses études de philosophie & théologie, il fut envoyé à Pontamousson, où il eut occasion de voir le sieur Fouquet de la Varenne, conseiller de la cour qui étoit en grand crédit auprès d'Henri IV. La Varenne passoit par cette ville avec la maison du duc de Lorraine, & dans la visite qu'il reçut du P. Phelippeau, il reconnut qu'il étoit son patent, de-même que le P. Brossard, compagnon du premier, ce qui les lia étroitement. Dans les conversations qu'ils eurent ensemble, ces deux peres ne manquerent pas de parler de ce qui interessoit la Societé, qui avoit eu ordre de sortir du royaume, & sur-tout des moyens de la rétablir en France. La Varenne offrit ses services : ils furent acceptés ; le P. Phelippeau le seconda autant qu'il fut en lui, & ces sollicitations jointes à quelques autres considérations, produisirent l'édit du mois de Septembre 1603. qui ordonna le rétablissement de la Societé. Mezerai qui parle assez au long de ce rétablissement des Jesuites en France, ne dit rien des PP. Phelippeau & Brossart. Le premier après avoir professé la rhétorique & la théologie, s'adonna à la prédication par le conseil du cardinal de Joyeuse, & il prêcha à Paris, à Rouen, à Senlis, à Bourges, à Reims, à Lyon, à Nanci, à Angers, & encore ailleurs. Il fut recteur à Rouen, & du conseil secret du cardinal de la Rochefoucaut. Enfin devenu vieux, il se renferma dans l'étude de l'écriture sainte & des Peres, & l'on a de lui quelques ouvrages qui sont les fruits de cette étude, sçavoir : deux volumes de commentaires sur les petits Prophetes, à Paris en 1633. Ils devoient être suivis de quelques autres qui auroient achevé d'expliquer les petits Prophêtes, mais ils n'ont point été publiés. Un commentaire particulier sur le prophête Osée avec une préface sur les versions grecques de la Bible, & leurs differentes corrections, *in-folio*, à Paris en 1636. en latin. L'auteur traite dans ce gros ouvrage toutes les matieres de la prédestination & de la grace suivant les principes de S. Augustin & de S. Thomas. On lui donne encore un traité Ascetique de la vraie beatitude. Le pere Phelippeau sçavoit bien le grec & le latin. Il est mort en 1643. * *Mem. mss.* Du Pin, *Bibliot. des aut. Eccl. du XVII. siécle.* Lelong, *Bibliot. sacra*, in fol. *p. 904.* Mezerai, *abregé chronologique de l'hist. de France tom. 3.* édit. in-4°. *Recueil de Litterature, de Philosophie & d'Histoire*, à Amsterdam en 1730. *page 96. jusqu'à 103.* Maichel, *introd. ad histor. Litterarum de Bibliothecis, &c. p. 94.* Cet auteur a attribué mal à propos à M. Fouquet surintendant des finances ce qu'il falloit donner à M. Fouquet de la Varenne.

PHELYPEAUX, maison célebre & illustre, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui suit à la généalogie de cette maison, rapportee dans ce Dictionnaire.*

IV. GUILLAUME Phelypeaux vivoit à Blois vers 1488. *Ajoutez qu'*il mourut en 1523.

V. RAIMOND Phelypeaux, seigneur de la Cave, de la Vrilliere & de Lubin, *lisez* de Saint Lubin.

VI. LOUIS Phelypeaux, seigneur de la Cave, &c. On dit qu'*Anne* Phelypeaux mourut âgée de 87. ans : elle n'en avoit que 82. *Raimond*, seigneur d'Herbaut, *dont on ne marque point l'âge*, mourut aussi dans sa quatre-vingt-deuxiéme année.

VII. RAIMOND Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, &c. 4. *Antoine*, épouse de *Henri* de Buade, *lisez Anne*, épouse de *Henri* de Buade.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERBAUT.

VIII. BALTHASAR Phelypeaux, chevalier seigneur d'Herbaut, &c. 2. *Balthasar*, abbé de Bourgmoyen; *ajoutez qu'*il mourût le 27. de Février 1688.

IX. FRANÇOIS Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, &c. Ajoutez à ses enfans, *Marie-Anne* Phelypeaux, morte fille en 1688.

X. ANTOINE-FRANÇOIS Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, &c. *Ajoutez* qu'il épousa le 5. de Mai 1695. *Jeanne* Galon, fille de *Georges* Galon, écuyer, de *Susanne* Rigioli, morte à Paris le 17. Mai 1734. âgée d'environ 80. ans, dont il eut entr'autres enfans, GEORGES, *dont il est parlé dans le Dictionnaire*; & *Marie-Anne*, qui fut mariée par contrat du 17. Juillet 1725. avec *Gabriel-Bertrand* du Guesclin, seigneur de Beaucé.

XI. GEORGES Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, aîné de la famille, s'étant demis de la charge de conseiller au parlement de Paris, fut pourvu de celle de lieutenant pour le roi au gouvernement du Blaisois, pour laquelle il prêta serment entre les mains de sa majesté, le 2. Mars 1727.

BRANCHE DES MARQUIS de la VRILLIERE, *Comtes de* SAINT-FLORENTIN.

VIII. LOUIS Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, & de Château-neuf sur Loire, &c. *Ajoutez* à ses enfans, 8. *Agnès*, morte en bas âge.

X. LOUIS Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf & de Saint Florentin, &c. ministre & secretaire d'état, commandeur des ordres du roi, & conseiller au conseil de regence pendant la minorité du roi Louis XV. mourut à Fontainebleau, le 17. Septembre 1725. sur les trois heures du matin, dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Son corps fut transporté le 20. suivant en sa terre de Châteauneuf sur Loire, où il fut inhumé dans l'église de ce lieu. *Françoise* de Mailly, sa veuve, se remaria le 14. Juin 1731. avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarin-de-Ruzé, duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Portien, marquis de Chily, Lonjumeau, &c. gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, Hennebon, & Quimperlai en Bretagne, mort le 7. Septembre suivant. Elle fut nommée dame d'atours de la reine par la démission de la comtesse de Mailly, sa mere, pour laquelle charge elle prêta serment le 19. Août de la même année.....6. *Marie-Jeanne*, née en Juin 1704. mariée le 19. Juin 1718. *lisez* née en Mars 1704. mariée le 19. Mars 1718. &c....... *Louis-Robert-Hippolyte* de Brehant, &c. *Après le mot* de Flandres, *ajoutez* depuis mestre de camp d'un regiment de dragons, & ensuite ambassadeur en Danemarck en 1728. tué à l'attaque des retranchemens des Russiens devant Dantzic le 27. Mai 1734.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER.

VIII. ANTOINE Phelypeaux, seigneur du Verger, troisiéme fils de RAIMOND Phelypeaux, &c. Ajoutez à 2. *Jacques-Antoine* Phelypeaux, évêque & seigneur de Lodeve, qu'il fut d'abord agent général du clergé de France. Il eut au mois d'Avril 1688. l'abbaye de Bourgmoyen, ordre de S. Augustin, diocèse de Chartres, dont il donna sa démission en 1692. pour être unie à l'évêché de Blois. Il fut nommé le 31. Octobre 1690. à l'évêché de Lodeve, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 25. Juin, & 1. Juillet 1692. ensuite fut sacré le 24.

Août de la même année. L'Abbaye de Nants, ordre de S. Benoît, diocèse de Vabres, lui fut donnée le 27. Décembre 1694. & celle de S. Sauveur de Lodeve, du même ordre, le 31. Octobre 1697. Il harangua le roi à la tête des députés des états du Languedoc le 10. Août 1706. & il obtint encore l'abbaye de S. Gilles sur le Rhône, ordre de S. Benoit, diocèse de Nîmes, le 8. Janvier 1721. Il mourut dans son diocèse, sur la fin du mois d'Avril 1732.

BRANCHE DES COMTES de PONTCHARTRAIN.

XI. Louis Phelypeaux, chevalier comte de Pontchartrain, né le 29. de Mars 1643. fut reçu conseiller au parlement de Paris le 11. de Février 1661. à l'age de 17. ans. Il exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667. qu'il fut choisi au mois d'Août par le feu roi Louis XIV. pour remplir la place de premier président au parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province qui avoit été fort agitée. En 1687. il fut nommé intendant des finances. En 1689. il succéda à M. le Peletier dans la charge de controlleur general des finances. A la fin de 1690. il fut fait secretaire d'etat après M. de Seignelai mort au mois de Novembre de cette année, & réunit à cette charge le soin & la direction des académies qui en avoient été détachées & particuliérement de celle qui est à présent connue sous le nom de l'*Académie des belles lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait chancelier & garde des sceaux de France en 1699. Peu après, le roi le nomma commandeur de ses ordres. Après avoir encore servi l'état pendant quinze années comme chancelier, ne voulant plus penser qu'à servir Dieu, il demanda au roi la permission de se retirer. Sa majesté qui la lui accorda avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la maison de l'Institution des PP. de l'Oratoire où il faisoit d'abondantes aumônes & n'étoit occupé qu'à des œuvres de sanctification. Louis XV. aujourd'hui régnant l'honora une fois de sa visite par respect pour sa vertu, & l'on peut dire qu'il étoit encore plus grand dans sa retraite que dans les places les plus distinguees dans le siécle où sa capacité & son mérite singulier l'avoient élevé. Il mourut dans son château de Pont chartrain, au milieu de sa famille le 22. de Décembre 1727. dans la 85. année de son âge. Il fut inhumé sans aucune pompe ni monument, comme il l'avoit ordonné, dans sa chapelle de l'église de S. Germain l'Auxerrois à Paris.

X. JERÔME Phelypeaux, comte de Pontchartrain & de Palluau, marquis de Chefboutonne & de Châteauneuf-sur-Cher, baron des iles de Bouyn, & de Rie, &c. commandeur des ordres du roi, & ci-devant secretaire d'état, a été marié deux fois, *comme il est marque dans le Dictionnaire*. Il a eu de son premier mariage *Louis-François* Phelypeaux, comte de Maurepas, né le 9. Mai 1700. mort le 23. Janvier 1708. & inhumé le 24. à S. Germain l'Auxerrois; JEAN FREDERIC Phelypeaux, comte de Melleran, puis de Maurepas, qui suit; *Paul-Jerôme* Phelypeaux, marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis le *marquis de Pontchartrain*, né le 25. Avril 1703. & reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand prieuré de France le 4. Août de la même année; nommé sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine le 1. Février 1719. puis capitaine-lieutenant de celle des gendarmes Anglois le 12. Septembre 1726. fait brigadier des armées du roi en 1734. *Charles-Henri* Phelypeaux de Pontchartrain, qui fut aussi reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand prieuré de France le 12. Août 1706. mais qui depuis embrassa l'état ecclésiastique. Il obtint l'abbaye de Royaumont, ordre de Citeaux, au diocèse de Beauvais le 26. Novembre 1728. fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 2. Avril 1732. & le roi le nomma à l'évêché de Blois, le 23. Mai 1734. après la mort de M. de Caumartin, mais il mourut d'une verole rentrée le 24. Juin suivant à l'âge de 28. ans, & il fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; & *Marie-Françoise-Christine* Phelypeaux de Pontchartrain, née le 17. Janvier 1698. & morte le 21. Septembre 1701. Du second mariage du comte de Pontchartrain sont venus deux filles *Marie-Louise-Rosalie* Phelypeaux de Pontchartrain, née au mois de Juin 1714. & mariée le 12. Mai 1729. avec *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, des comtes d'Altorff, marquis de Conflant & d'Illiers, comte de Bussolin, baron de Châteauvillain, de Foncine, de Cirod, & du Chêne-Doré, seigneur de Chargey, de Dampierre, de Devezeure, &c; & *Helene-Angelique-Françoise* Phelypeaux de Palluau, née au mois de Mai 1715. & mariée le 18. Décembre 1730. avec *Louis-Jules* Barbou Mazarini Mancini, duc de Nivernois, pair de France, né en 1716. nommé colonel du regiment de Limosin le 20. Février 1734.

XI. JEAN FREDERIC Phelypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, né le 9. Juillet 1701. fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte au grand prieuré de France le 4. Août 1703. Il fut pourvu de la charge de secretaire d'état, & des commandemens de sa majesté par la démission de son pere, en préta serment le 13. Novembre 1715. & l'exerça au commencement de 1718. Il fut fait commandeur, secretaire des ordres du roi, & préta serment pour cette charge le 26. Mars 1724. ayant été élu honoraire de l'académie royale des sciences le 11. Avril 1725. il y prit séance le 4. Juillet suivant. *Voyez* son mariage *dans le Dictionnaire*.

CINQUIE'ME BRANCHE DE PHELYPEAUX.

XI. JEAN Phelypeaux, conseiller d'état, second fils de Louis Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, &c. & *François* Phelypeaux, seigneur d'Outreville, ... laissant de *N.* Voisin, *lisez* laissant de *Marie-Catherine* Voisin, fille de *Louis* Voisin, seigneur de S. Paul, conseiller au parlement de Rouen, & de *Marie* le Blais, morte le 2. Février 1727. âgée d'environ 39. ans, & inhumée le 4. à S. Germain l'Auxerrois, pour fille unique *Marie-Catherine* Phelypeaux, mariée le 13. Janvier 1734. avec *Louis-Charles* de Gouffier, seigneur marquis d'Heilly, Pipemont, &c. mestre de camp lieutenant du regiment de Condé cavalerie.

PHELIPEAUX (Jean) né à Angers, étudia à Paris & y prit des dégrés en Théologie, jusqu'au doctorat inclusivement. Feu M. Bossuet évêque de Meaux, qui étoit si bon juge du vrai merite, l'ayant entendu en Sorbonne, disputer à une these, conçut une idée si avantageuse de son esprit, de sa capacité & de ses talens, qu'il le demanda à M. Pirot docteur de la maison & société de Sorbonne, pour le mettre en qualité de précepteur auprès de M. Bossuet, son neveu, aujourd'hui évêque de Troyes. M. l'évêque de Meaux le fit dans la suite tresorier & chanoine de son église cathedrale. Il a été official, seul grand-vicaire, superieur de plusieurs communautés religieuses, & l'on peut juger par ces marques d'une confiance si distinguée, de l'estime qu'en faisoit cet illustre prélat, une des plus grandes lumieres qui ait éclairé la France de nos jours. M. Phelipeaux méritoit cette estime. C'étoit un homme d'un esprit élevé, pénétrant, profond. Il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans une étude assidue des Peres de l'Eglise, & des livres de piété. M. l'abbé Bossuet, celui qui remplit maintenant le siége de Troyes, étant allé à Rome, M. Phelipeaux l'y accompagna, & ils y étoient lorsque l'affaire de feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, au sujet de son livre des Maximes des Saints, y fut portée par ce prélat même. Ainsi M. l'abbé Bossuet, & M. Phelipeaux se trouverent comme naturellement engagés à la poursuite de cette affaire, & à instruire les consulteurs & les cardinaux que le pape avoit nommés pour l'examiner. M. Phelipeaux n'épargna rien pour être informé des moindres particularités. Il écrivoit chaque jour ce qu'il pouvoit apprendre

apprendre de ce qui se passoit dans les Congrégations. C'est ce Journal qu'il mit avant sa mort en état de voir le jour, mais à condition qu'on ne le publieroit que vingt ans après, il a paru en 1732. & 1733. *in-12.* sans nom de ville ni d'imprimeur sous le titre de *Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses.* M. Bossuet ne parle pas avantageusement de ce journal dans la relation qu'il a donnée de l'affaire de M. de Cambrai & qui se trouve dans les Mémoires du Clergé. Cette histoire est curieuse, mais tout ce que l'on y dit contre les moeurs de madame Guyon, est dit sans preuves & a été refuté en 1733. par les trois lettres à un ami, &c. du pere de la Bletterie de l'Oratoire. En 1730. on avoit déja donné de M. Phelippeaux des *Discours en forme de méditations sur le sermon de Jesus-Christ sur la montagne*, vol. *in 12.* à Paris. Cet auteur étoit mort dès le troisiéme de Juillet 1708. dans un âge assez avancé. Il a laissé en manuscrit une chronique ou espece d'histoire des évêques de Meaux, écrite en latin, depuis l'origine de cette église jusqu'à la mort de M. de Ligni, évêque de Meaux, arrivée le 27. d'Avril 1681. Cet ouvrage est travaillé avec beaucoup d'exactitude. * Préf. sur les *Discours en forme de meditations, & celle* que M. Phelippeaux avoit faite pour servir à son histoire du Quiétisme, réimprimée au-devant de cet ouvrage. Avertissement qui est à la tête du même ouvrage. D. Toussaint du Plessis, préface de son *Histoire de l'Eglise de Meaux.*

PHENICIE, province de Syrie, &c. *Aux citations du Moreri, édition de 1725. on marque* Cluvier, *inter Georg.* lisez, *inter Geograph.*

PHILANDER (Guillaume) qui s'appelloit proprement *Philandrier*, sçavant du XVI. siécle, *dont on n'a dit que quelques mots dans le Dictionaire historique de Moreri*, étoit de la ville de Châtillon en Bourgogne, vers la Champagne, dans le diocèse de Langres. Il nâquit en 1505. d'une famille honnête, plus recommandable encore par la vertu que par les titres & les honneurs humains. L'une de ses deux sœurs fut mariée à Gissei de Potiers, maire de Châtillon, & la deuxiéme à Jean Mechelimot qui avoit aussi une charge dans la même ville. Il a eu un frere dont on ne connoît point les emplois. Guillaume fut élevé avec soin : il eut pour précepteur Jean Perrel, son compatriote, qui devint dans la suite medecin célébre, & se fit un grand nom à Paris où il vint exercer son art. Philander s'appliqua sous lui à la grammaire, à la rhetorique, à la dialectique, & sur-tout à cette partie de la philosophie qui apprend à pénétrer dans les secrets de la nature, & il devint habile dans toutes ces sciences. En 1533. George d'Armagnac, de l'illustre famille de ce nom, qui avoit succedé en 1529. dans l'évêché de Rhodès à François d'Estain, & qui fut cardinal en 1544. ayant entendu parler des belles connoissances que Philander avoit acquises, comme il aimoit les gens de lettres, il résolut de se l'attacher, & le fit son lecteur, ou plûtôt son ami & son confident. Depuis ce moment Philander s'attacha à la fortune de ce prélat, & pour consoler ses amis de Châtillon qui regrettoient son éloignement, il leur envoya son portrait, qu'il grava lui-même & qu'il accompagna de ces vers

Affinité à me lier s'efforce
Pour demourer & vous reconforter,
Mais Apollo lui viens rompre sa force,
A le suivre me voulant transporter;
Les Muses lors pour tous deux contenter,
Ont conseillé une chose opportune,
Laisser memoire à tous pour m'absenter,
Et poursuivir ma meilleure fortune.

A peine fut-il à Rhodès qu'il eut occasion de faire plusieurs inscriptions qui furent gravées dans cette ville, l'une à l'occasion du passage de François I. avec les trois princes, François dauphin, Henri & Charles, freres, par ladite ville; une autre lorsque Henri II. roi de Navarre, & sa femme Marguerite de Valois, sœur de François I. allérent à Rhodès en 1535. pour être couronnés comtes de Rhodès. Dans le même-tems Philander, qui avoit du goût pour l'art oratoire, travailloit à commenter les 12. livres des Institutions de Quintilien, & Marguerite de Valois ayant vû une partie de ce travail, conçut beaucoup d'estime pour Philander, l'excita à continuer son ouvrage, & l'excita à publier ce qu'il en avoit déja fini. Elle engagea même Louis Columbel, medecin de Rouen, qui étoit alors à Rhodès de faire paroître cet échantillon : ce qui fut fait la même année 1535. par les soins de l'imprimeur Gryphe. C'est tout ce qui a paru du long commentaire que notre auteur préparoit sur Quintilien : on ne sçait ce que le reste est devenu. Philander s'appliqua ensuite à l'architecture, & prit Vitruve pour son modéle : non seulement il connut la théorie de cet art, il passa même jusqu'à la pratique, & l'on voit encore à Rhodès plusieurs monumens de son habileté. Pendant qu'il étoit occupé à orner la ville de divers édifices, George d'Armagnac fut envoyé à Venise en qualité d'ambassadeur du roi François I. Philander suivit son Mecene, & profita du voisinage de Rome pour y étudier l'architecture sous le célébre Serlio, ensuite de retour à Venise, il s'y appliqua à corriger & à éclaircir Vitruve. Ce travail lui couta beaucoup de peines & de recherches. Serlio & Bramante lui furent d'un grand secours : il profita des lumieres de tous ceux qui purent lui en donner, & lorsque son ouvrage fut prêt, il le dédia au roi François I. Peu de tems auparavant on lui avoit fait l'honneur à Rome de le déclarer citoyen Romain. En 1544. Philander revint à Rhodès avec le prélat qu'il avoit accompagné, & il lui vint alors le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique & de s'y engager par les ordres sacrés; mais ce ne fut que dix ans après qu'il exécuta ce dessein. Dans cet intervalle il continua à exercer l'architecture à Rhodès, & eut le soin de dresser lui-même des inscriptions latines pour les édifices publics dont il eut la direction. M. de la Mare, de Dijon, les a toutes rapportées dans la vie de ce sçavant. Philander publia aussi en 1552. à Lyon une deuxiéme édition de son Vitruve, corrigée & augmentée de nouvelles notes, & la dédia à George d'Armagnac, parce que François I. étoit mort. C'est à tort que Frizon dans sa *Gallia purpurata*, met cette édition en 1541. Enfin en 1554. Philander entra dans l'état ecclésiastique & fut fait chanoine de Rhodès, & ensuite archidiacre dans l'Eglise de S. Antonin de cette ville. George d'Armagnac étoit alors archevêque de Toulouse : mais Philander attaché à l'église de Rhodès, ne suivit pas ce prélat dans sa nouvelle demeure. Il y faisoit seulement un voyage tous les six mois, & ce fut dans un de ces voyages qu'il mourut à Toulouse même, le deuxiéme de Février 1565. âgé de 60. ans. Il fut enterré dans l'église de S. Etienne; & l'archevêque son Mecene ne put lui refuser d'abondantes larmes. Il lui fit ériger un mausolée avec cette inscription honorable.

D. O. M.

Guillelmo PHYLANDRO *Castilionaeo, civi Romano : eximiâ eruditione, ac doctrinâ singulari : virtute, nobili : scientiâ, claro : pietate, insigni : religione, non alienâ : morum suavitate facili : animi candore conspicuo : sensu erga omnes probo : antiquitatis & architecturæ peritissimo : famaque celebritate, etiam exteris, noto : qui in studiis litterarum, multis annis consumptis, dum antiquorum monumenta evolveret, ac se anagnosten illustrissimo cardinali Armaniaco preberet : tandem attritis viribus corporis, leni suspirio vitam efflavit. Georgius cardinalis Armaniacus, fidelissimo anagnosta suo, spe futura resurrectionis hoc monumentum moestissimus P. C. Vixit annos LX. fato vero suo functus est X. Kal. Mart. anno Domini M. D. LXV.*

Outre les ouvrages de Philander que nous avons rapportés, il a encore écrit : *De sectionibus marmorum & polituris : De lapidum coloribus : De pictura & colorum compositione. De hyalurgia, plasticè, & baphicè. De um-*

bris. Mais ces écrits n'ont pas vû le jour. C'est à tort que Mrs de Thou & de Sainte-Marthe lui reprochent d'avoir passé ses dernieres années dans la paresse. Ces ouvrages prouvent le contraire. * Voyez, *Philiberti de la Mare, senator. Divion. de vita, moribus, & scriptis, Gullielmi Philandri, epist. 1667.*

PHILANTROPOS, celebre monastere de religieuses de l'ordre de S. Basile à Palerme, porte le titre de monastere royal, & est le plus fameux de cet ordre. Il y a ordinairement jusqu'à 120. religieuses nobles & des meilleures familles du royaume. Elles faisoient d'abord l'office en grec; mais dans la suite, à cause de la difficulté que les Siciliens ont d'apprendre cette langue, le pape Alexandre VI. les en dispensa, & leur permit d'officier selon le rit de l'église Latine, & de reciter le breviaire des Dominicains. Innocent par un bref de l'an 1680. leur ordonna de suivre le Romain, & leur permit néanmoins de célébrer toutes les fêtes de l'ordre de S. Basile, & d'en faire l'office. * Helyot, *Hist. des ord. monast. tom. I. pag. 237. &c.*

PHILE' ou PHILES, (Manuel) poëte Grec, étoit d'Ephese, & florissoit vers l'an 1321. sous l'empire de Michel Paléologue le jeune, auquel il dédia un poëme grec où il traite des Propriétés des animaux. Il est écrit en vers ïambes. Arsenius, archevêque de Malvasie, le fit imprimer en grec pour la premiere fois à Venise, en 1530. *in 8°.* & le dédia à l'empereur Charles-Quint. Ensuite Grégoire Bersman d'Amberg, l'ayant traduit en vers ïambes latins de même mesure, il fit imprimer sa version à côté du texte grec, revû & corrigé par Joachim Camerarius, & enrichi de quelques additions. Cette édition parut à Leipsic en 1574. *in-4°.* puis à Heidelberg en 1596. *in-4°.* mais les prétendues corrections de Camerarius ont entierement défiguré le texte de l'ouvrage, parce que prenant pour des fautes tout ce qui dérogeoit à la régularité des vers ïambes, il a changé & dérangé, selon ses idées propres, les termes de son auteur, & l'a rendu méconnoissable. En 1730. Jean Corneille de Paw, Anglois a donné à Oxford *in-4°.* une nouvelle édition de cet auteur, faite, non sur celle de Camerarius, mais sur la premiere de Venise, & sur quelques manuscrits, ensorte qu'il a rétabli son auteur dans l'état où il devoit être. On trouve cependant dans le septiéme tome de la Bibliotheque grecque de Jean Albert Fabricius, *p. 697.* un morceau considérable du poëme de Philé qui n'est point dans l'édition de M. de Paw. Ce morceau est une histoire naturelle de l'éléphant, composée de 378. vers semblables à ceux du reste de l'ouvrage. Ce poëme sur les animaux n'est pas le seul ouvrage de Philé. On a de lui un autre poëme de 976. vers ïambes qui contient l'éloge de Jean Cantacuzene, grand domestique de l'empereur de Constantinople, puis empereur lui-même. On a de lui, outre cela, des ïambes funebres, des prieres en vers, des épigrammes, des épitaphes, &c. La plûpart de ces poësies ne sont point imprimées. On en trouve cependant quelques morceaux dans la bibliotheque grecque de M. Fabricius. Le poëme des proprietés des animaux n'est presque qu'une copie de ce qu'Elien a écrit sur le même sujet. * Cotelier, *Monum. eccl. Græcæ t. 3. p. 675.* Fabricius, *loco citato. Journal des Sçavans de Juillet, 1731.*

PHILELPHE. (François) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. quoique donné plus correctement dans celle de 1732.* François Philelphe nâquit à Tolentino, petite ville de la Marche d'Ancone en Italie, le 25. de Juillet 1398. de parens pauvres, qui vivoient du travail de leurs mains. Son heureux naturel les engagea à le faire étudier. Il commença ses études dans sa patrie, & quelques protecteurs qu'il trouva lui faciliterent les moyens de les continuer à Padoue. Les progrès qu'il y fit le firent estimer; mais les débauches où il tomba le perdirent, & on fut contraint de le chasser. Il se retira à Venise, où deux ans après il obtint le droit de bourgeoisie, & la charge de secretaire du bayle de Constantinople. Il alla dans cette ville en 1419. à l'âge de vingt-un ans, & s'y perfectionna tellement dans le grec sous Jean Chrysoloras qu'il acquit l'amitié des grands, & même de l'empereur, & que Chrysoloras lui fit épouser sa fille *Theodora.* Il retourna en Italie après sept ans & cinq mois d'absence, alla à Venise, d'où la peste l'obligea peu après de se retirer à Bologne, où le cardinal Louis Aleman, légat, archevêque d'Arles lui donna une chaire de professeur en éloquence & en philosophie morale, avec 450. écus d'appointement. En 1428. ayant fait de grandes pertes causées par les guerres, & Bologne se trouvant ravagée par les troupes du pape, il accepta une chaire de professeur en éloquence à Florence, où il se rendit au mois de Mars de cette année. Il y eut plus de 400. auditeurs, entre lesquels il vit des sénateurs, Côme de Medicis, Pallas Stroza, & Léonard Aretin, qui devinrent ses amis. Mais leur protection n'empêcha pas qu'il ne fût mis en prison pour ses dettes, & ces mêmes amis furent obligés de se cotiser pour sa délivrance. Il s'engagea après sa sortie de professer encore trois ans, à condition qu'il auroit par an 350. écus: mais ses envieux lui susciterent tant de traverses, qu'il fut obligé de quitter dès que ses trois ans furent finis, & d'aller demeurer à Sienne en 1435. L'attachement qu'il y eut pour Laurent de Medicis, qui avec Côme son frere se disputoient le gouvernement de la république, l'obligea d'en sortir lorsque Côme en fut devenu le maître, & alors il retourna à Bologne en 1439. où on lui rendit la chaire qu'il avoit occupée auparavant. Quatre mois après ennuyé du séjour de cette ville, il alla à Milan, où il fit venir sa famille en 1440. & où il perdit sa femme le trois de Mai 1441. Il se remaria en 1442. avec *Ursine* Bomagi, Milanoise. Après la mort de Marie Visconti, duc de Milan, son protecteur, arrivée le 13. d'Août 1447. il essuya bien des chagrins, qui diminuerent beaucoup dès que François Sforce eut été reconnu duc de Milan. La peste qui affligea Milan en 1451. l'obligea de se retirer à Cremone, d'où il revint à Milan à la fin de la même année; & en 1453. il alla à Naples, dans le dessein de présenter au roi Alphonse son ouvrage satirique qui lui étoit dédié. Il passa par Rome, où le pape Nicolas V. le reçut fort bien, & lui fit un présent de 500. ducats. Il trouva à Capoue le roi Alphonse, qui reçut son livre avec beaucoup de marques d'estime, & lui donna à Naples, en présence de sa cour, l'ordre de chevalerie, la couronne de poëte, & le pouvoir de porter ses armes. A son retour le pape lui donna le titre de secretaire apostolique. Le pape Calixte II. ayant eu dessein de vendre la bibliothéque que son prédécesseur avoit amassée, Philelphe l'en dissuada, ce qui plut tant à Pie II. qui succeda à Calixte, que ce pape lui donna une pension de 200. ducats. Philelphe alla à Rome remercier son bienfaiteur en 1458. Il alla à Mantoue en 1459. de la part du duc de Sforce; & le pape Sixte IV. le fit revenir à Rome en 1475. & il y expliqua avec succès les questions tusculanes de Ciceron, quoiqu'âgé de 77. ans. Enfin étant allé de Milan à Bologne, il y mourut l'an 1481. Les ouvrages de ce sçavant sont: *Legum apud veteres scriptores commemoratarum annotatio. Lysiæ oratoris orationum duarum latina versio. Hippocrates de flatibus & passionibus, Latine. Apophtegmata Plutarchi &c. latine. Xenophontis de pædia Cyri, de republ. Lacedemon. De regis Agesilai laudibus, latine. Vita Lycurgi & Numæ Pompilii à Plutarcho conscripta, latin. Galbæ & Othonis Cæsarum vita, è Plutarcho, latine. Plutarchi apophtegmata Laconica, latine. Satyrica exhortatio versibus scripta, &c. Conviviorum libri duo. Commentationum Florentinarum l. 3. satiræ. Carmen de laudibus Nicolai V. Sfortias sive opus metricum de rebus Italicis, &c. De vita & rebus gestis Franc. Sfortiæ. De morali disciplina l. 5. Orationes, &c. Odæ & Carmina. Epistola Opus Lyricum.* C'est à tort que Varillas a dit que Philelphe ayant trouvé le livre de Ciceron, *de Gloria*, le jetta au feu après avoir composé un traité *de contemptu mundi* tiré de cet ouvrage: car Philelphe n'a jamais fait de tel

traité, & ce fait est attribué par plusieurs à Alajonius. * Johan. Henrici Toppii, *hist. vitæ & script. Philelphi*, &c.

PHILELPHE (Marius) fils du célebre FRANÇOIS Philelphe, & de *Theodore* Chrysolorine, fille de *Jean* Chrysoloras, & petite fille du sçavant *Emmanuel* Chrysoloras, nâquit à Constantinople l'an 1426. L'année suivante, son pere l'emmena avec lui en Italie, où il retourna sept ans & plus après en être sorti. Marius Philelphe se nommoit alors Jean-Marie-Jacques : mais dans la suite il ne fut nommé que Marius Philelphus. Il avoit de l'esprit, mais aimant le plaisir autant que les lettres, il acquit moins d'érudition que son pere, quoiqu'il écrivît en prose & en vers avec plus de facilité. Sabellic au dialogue *De latinæ linguæ reparatione*, & après lui Lilius Gyraldus, au dialogue 1. des poëtes de son tems, disent que cent personnes lui proposant, chacune par ordre, une matiere, il la leur rendoit en vers sur le champ dans le même ordre qu'il l'avoit reçue. Il mourut en 1480. un an devant son pere, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. On a imprimé de lui à Volfembutel un recueil de diverses piéces en vers élegiaques, qui ne donnent pas de leur auteur l'idée d'un poëte estimable. On n'y voit ni expression, ni pensée. * M. de la Monnoie, notes sur les *Jug. des sçav.* de M. Baillet, *t. 4. p. 298.* Niceron, *Mem. tom. 10.* &c.

PHILES, (Manuel) *voyez* PHILE'.

PHILICUS, poëte tragique Grec, qui eut rang dans la pleïade, ou parmi les sept poëtes les plus distingués du tems de Ptolomée Philadelphe. On dit que les vers *Phaleuciens* tirent leur nom de lui, soit qu'il en fût l'inventeur, comme il le disoit, soit qu'il eût fait un poëme dans ce genre de vers. Mais il est sûr, & Hephæstion le prouve que d'autres avant Philicus avoient écrit en vers phaleuciens. Suidas fait mention de quelques autres qui ont porté le nom de Philicus. * *Voyez* Vossius dans ses poëtes Grecs, &c.

PHILIPPE, (Marc-Jule) Empereur Romain. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moréri, mais qui n'y est ni circonstancié, ni exact en plusieurs endroits.* Marc-Jule-Philippe étoit d'Arabie, né dans la Traconite d'un pere qui étoit chef de voleurs, selon la plûpart des historiens. Il prit parti dès sa premiére jeunesse dans les troupes Romaines, où il joignit la valeur & l'expérience qu'il y acquit, à la trahison & à la cruauté, vices assez ordinaires à sa nation. Après la défaite de Sapor roi de Perse par l'empereur Gordien, l'an de J. C. 242. Philippe jaloux de la gloire & de l'autorité de Misithée, qui étoit préfet des cohortes prétoriennes, & qui commandoit, pour ainsi dire, en chef, quoique l'empereur fût présent, l'empoisonna pour avoir sa place, au moins fut-il soupçonné de ce crime. Misithée fut subitement attaqué l'an 245. d'un mal si violent qu'on le jugea d'abord sans remede, & qu'il en mourut. Gordien trop jeune encore pour pénetrer les desseins ambitieux de Philippe, fut si éloigné de le croire coupable de cette mort, qu'il lui confia tous les emplois du défunt, & le fit géneral de ses armées. Ce prince s'ouvrit par-là, sans le sçavoir, le précipice où il tomba bientôt après. L'ambition du nouveau favori s'accrut en effet avec sa fortune. Il suivit, pour parvenir à la fin qu'il se proposoit, les routes marquées par la plûpart des usurpateurs. Il se rendit agréable aux soldats par son affabilité ; prévint leurs désirs dès qu'il put les connoître, & ne perdit aucune occasion de les animer contre Gordien. Afin même de le rendre odieux aux armées, il fit ensorte que le camp se trouvât dépourvu de vivres, & rejettant ce défaut sur la jeunesse & l'incapacité de l'empereur, il engagea les troupes à lui donner un collegue sous le nom de tuteur & de gouverneur du prince, & ce collegue fut lui-même. Alors Philippe ne mit plus de bornes à son ambition : il oublia qu'il avoit, sinon un maître, au moins un associé. Le jeune empereur blessé de sa conduite, s'en plaignit avec force en présence de l'armée, qu'il assembla exprès. Son discours fut touchant, mais il ne produisit rien, parce que Philippe avoit prévenu les esprits, & s'étoit formé un puissant parti. Gordien déclaré incapable, & abandonné de tout le monde, envoya supplier l'usurpateur de lui conserver au moins le titre de césar ; & sur son refus, il lui fit demander d'être seulement prefet du prétoire ; & enfin il se réduisit à ne solliciter que le rang d'un de ses capitaines. Mais Philippe fit cesser ses sollicitations, en ordonnant qu'on le tuât. Ce détail se trouve dans Jule Capitolin : cependant cette bassesse de Gordien paroît peu vraisemblable. Aussi les autres auteurs disent simplement que Philippe se fit déclarer empereur, & qu'il fit mourir celui dont il usurpa le rang & l'autorité. La mort de Gordien arriva l'an de Rome 997. de l'Empire 267. de J. C. 244. Ce prince n'avoit que vingt-deux ans. Philippe ayant été aussi-tôt reconnu empereur par toute l'armée, écrivit au senat qu'il avoit été élu d'un consentement unanime, à la place de Gordien mort de maladie. Le sénat confirma son élection après quelques délais, & lui donna le titre d'Auguste ; & Philippe associa à l'empire son fils, qui portoit le même nom, qui n'avoit encore que six ou sept ans, & qui étoit d'un temperament si mélancolique, qu'il étoit impossible de le faire même sourire. Dans l'impatience de retourner à Rome pour se rendre maître de cette ville, Philippe fit une paix honteuse avec les Perses, & leur céda toute la Mesopotamie, & une partie de la province de Syrie ; & avant que de revenir à Rome, il alla en Arabie, où il fonda la ville de Philippopolis, proche du lieu où il étoit né. Il fut reçu ensuite à Rome de la maniere dont on y recevoit tous les empereurs ; mais les applaudissemens furent moins sensibles, parce que l'on étoit irrité de ce qu'il avoit cédé aux Perses. Cet usurpateur politique s'apperçut de cette raison, & pour reparer sa faute il se montra extrémement liberal ; & ayant cherché une nouvelle occasion de faire la guerre aux Perses, qui étoient très-affoiblis, il en obtint pour les laisser en repos, tout ce qu'il leur avoit cedé. La quatriéme année de son regne, l'an mil de la fondation de Rome, il ordonna la célébration des grands jeux séculaires, destinés à solemniser la naissance de cette ville, & il rendit cette fête plus magnifique que tous les princes qui l'avoient précedé. On prétend que ce fut à cette occasion que lui & son fils embrasserent le Christianisme, & que le premier ayant été baptisé par le pape saint Fabien, participa aux saints mysteres après la confession de ses péchés. Eusebe même raconte que cet empereur se trouvant à Antioche la veille de Pâques de l'an 248. il alla à l'église des Chrétiens pour assister aux prieres, & que S. Babylas évêque du lieu lui en défendit l'entrée jusqu'à ce qu'il eût fait une confession publique de ses péchés, & qu'il se fût mis au rang des pénitens, pour expier tous les crimes qu'il avoit commis, & il ajoute que Philippe y consentit. Quelques-uns attribuent sa conversion au célèbre Origene, mais d'autres croient qu'elle n'étoit que simulée, afin de mettre les Chrétiens dans son parti, & d'être plus en état de resister à Dece, qu'il avoit déja pour concurrent. L'opinion du Christianisme de Philippe est fondée sur de grandes autorités, & appuyée de circonstances qui ne permettent pas d'en douter, en sorte qu'il est proprement le premier empereur qui ait porté le nom de Chrétien : mais il a deshonoré ce nom si vénerable par des actions indignes même d'un payen : car on croit qu'il étoit Chrétien, aussi-bien que sa femme l'imperatrice Severa, avant même que d'être empereur ; & il est vraisemblable qu'ils avoient élevé leur fils dans la même religion ; au moins saint Jerôme & Orose assurent que ce fils mourut Chrétien comme son pere. Eusebe dit qu'Origene écrivit à l'empereur Philippe une lettre hardie, où il ne lui déguisoit point la vérité, & où il lui parloit en maître & en docteur. Philippe avoit joui jusques-là tranquillement de l'empire usurpé ; mais les Gots repoussés du tems de Gordien, ayant encore une fois traversé la Mésie, & ravagé la Thrace, il fallut penser à les en chasser. Durant cette guerre P. Carvilius Marinus, & Dece furent successivement proclamés empereurs par les

troupes. Le premier fut tué peu après par ceux mêmes qui l'avoient élevé. Mais le second eut l'adresse de se maintenir. Philippe néanmoins ayant sçu son élection marcha contre lui; mais sans considerer que dans une occasion si importante, il étoit plus que jamais interessé à gagner l'amitié de ses soldats, il eut l'imprudence de s'en faire haïr par une fierté à contre tems. Les legions blessées du peu d'égard que ce prince avoit pour elles, avant même que de quitter l'Italie, se declarerent pour Dece, & le proclamerent à Verone. Ensuite se croyant en droit de tout oser contre Philippe, elles se jetterent sur lui & lui donnerent un coup de sabre qui sépara son visage par la moitié, c'est-à-dire, la partie d'enhaut d'avec celle d'en-bas. Il étoit alors en la 45. année de son âge, & la sixiéme de son regne. Il perdit l'empire & la vie par des moyens semblables à ceux dont il s'étoit servi pour ôter l'un & l'autre à son prédécesseur, & par les mêmes soldats qu'il avoit armés contre lui. Son fils périt comme lui, & fut tué peu de tems après à Rome par les cohortes pretoriennes, pour avoir pris seulement la qualité d'empereur, sans en avoir pourtant fait aucune fonction, à cause de sa trop grande jeunesse. Philippe finit son regne l'an de Rome 1002. de la naissance de Jesus-Christ 249. * Jules Capitolin en la vie des Gordiens. Aurelius Victor, *in Philip.* Euseb. *l. 6. c. 31.* Cassiod. *in chron.* Tillemont, *Hist des Empereurs*, *t. 3.* Echard, *Histoire Rom. tom. VI. de la traduct. françoise.* Joseph Scaliger sur Eusebe. David le Clerc, *in quæstionib. sacris.*

ROIS DE FRANCE.

PHILIPPE I. roi de France, &c. *Dans le Moréri éditions de 1725. & de 1732. on met* la premiere absolution de ce prince de l'excommunication qu'il s'étoit attirée à cause de son adultere, en 1095. *il faut la mettre en 1096.* & la seconde depuis qu'il se fut repenti de sa rechute, *non en 1102. mais en 1104.*

PHILIPPE II. *Dans le Moréri édition de 1725. on dit qu*'il répudia *Ingerburge* pour épouser *Agnès* de Meranie, mais que sa prompte pénitence mit bientôt fin à ce scandale. *Tout ce récit n'est point exact*, & les noms sont plus qu'estropiés. Celle que Philippe II. répudia se nommoit *Gelberge* de Danemarck, & il prit au lieu d'elle *Agnès* ou *Marie* fille du duc de Moravie. Mais environ cinq ans après, c'est-à-dire, en 1201. il reprit *Gelberge*, & fut absous des censures de l'église, qu'il avoit encourues en la répudiant, & en prenant Agnès.... *Il faut ajouter que* ce prince après avoir fondé l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, près de la ville de Senlis, y mit des chanoines qu'il tira de la maison des chanoines reguliers de saint Victor de Paris. Phlippe II. mourut *non* le 14. *mais* le 25. de Juillet 1223. âgé de 59. ans, *non* de 58. seulement.

PHILIPPE III. *Dans la même édition*, Bernard III. comte de Foix, est appellé *Roger-Bernard*; c'est *Raymond-Bernard*. Celle qu'il épousa en premieres noces est nommée *Isabeau* d'Arragon, au lieu d'*Elizabeth* d'Arragon. *Il falloit ajouter* la raison que Philippe apporta pour vouloir que l'archevêque de Reims fit la cérémonie du sacre de Marie sa seconde femme dans la Sainte-Chapelle de Paris, au préjudice de l'archevêque de Sens, alors métropolitain. „ C'est, dit le roi, que ma chapelle est „ exemte de toute jurisdiction. „ Le favori qui accusa cette reine d'avoir fait empoisonner *Louis*, fils aîné de Philippe ne se nommoit pas *la Brosse*, mais *Pierre de la Brosse*: Il étoit chirurgien de profession. Il fut soupçonné lui-même, non convaincu, *comme on l'a encore dit*, d'être auteur du crime qu'il vouloit faire retomber sur la reine: & quoique ce fait n'ait pas été absolument averé, comme le soupçon étoit violent, il fut pendu en 1276.

PHILIPPE IV. *Dans la même édition*, l'évêque de Pamiers que l'on nomme *Bertrand* de Seisseti, se nommoit *Bertrand* de Saisset.

PHILIPPE V. *On dit dans la même édition que* quelques auteurs prétendent que ce prince mourut à Vincennes: non; les uns disent qu'il mourut à Fontainebleau; d'autres à Paris.

ROI D'ESPAGNE.

PHILIPPE V. ne fut pas déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau, comme *on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* mais à Versailles.

PRINCE D'ORANGE.

PHILIPPE GUILLAUME, fils de GUILLAUME, fameux prince d'Orange, qui jetta les fondemens de la republique des Provinces-Unies des Pays-bas, & d'*Anne* fille de *Maximilien* comte d'Egmont, né le 19. de Décembre 1554. fit ses études dans l'université de Louvain; & son pere ayant été mis au ban par les Espagnols, le duc d'Albe fit conduire le fils en Espagne en 1567. quoique l'Université se fût opposée à ce violement de ses privileges. Philippe demeura vingt-neuf ans enfermé dans un château, où l'on se contenta pour toute éducation, de l'instruire de la religion Catholique, où il a demeuré toute sa vie. On dit que le capitaine du château ayant un jour mal parlé de son pere en sa présence, Philippe se jetta sur lui & le jetta par la fenêtre. En 1596. l'archiduc Albrecht l'emmena avec lui dans les Pays-bas, dont il étoit gouverneur. Philippe se maria en 1606. avec *Eleonore*, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé; & en considération de ce mariage, Henri IV. roi de France lui accorda la possession tranquille de la principauté d'Orange. Il mourut sans posterité en 1619. & MAURICE son frere lui succéda dans tous ses biens.* *Voyez* l'Hist de M. de Thou, l. 115. 136. Grotii *Annales*; *Hist. d'Angl. par* de Larrey, *t. 2.* &c.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PHILIPPE dit *le Solitaire*, &c. *Dans les deux précédentes éditions de ce Dictionnaire*, *on dit qu*'il composa sa *Regula rei Christianæ* vers l'an 1135. *lisez*, vers l'an 1105.

PHILIPPE DE BONNE ESPERANCE, vulgairement dit, *le Harvinge* & l'*Aumônier*, à cause des grandes aumônes qu'il répandoit sur les pauvres, fit profession dans l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de Bonne Esperance en Hainault près de Binche. Etant prieur de cette abbaye sous l'abbé Odon, il écrivit assez vivement à S. Bernard, pour revendiquer le frere Robert, son religieux, que ce saint avoit reçu à Clairvaux. Sa vivacité déplut; saint Bernard crut devoir s'en plaindre, & Philippe fut déposé par l'abbé Odon, & envoyé dans une autre abbaye, avec l'agrément de l'abbé de Prémontré. Pendant son exil il écrivit son apologie, qu'il envoya à Eugene III. en 1151. il écrivit aussi à S. Bernard pour se reconcilier avec lui, & lui demander son amitié. Il fut rappellé dans son abbaye en 1155. & il en fut abbé. Dans cette place il se conduisit avec douceur; fit fleurir les sciences dans sa maison; consacra son loisir à l'etude, & composa plusieurs ouvrages que le pere Chamart, abbé de Bonne Esperance, a fait imprimer en 1621. sous ce titre: *D. Philippi Bonæ Spei sacri ordinis Præmonstratensis auctoris disertissimi & D. Bernardo abbati Claravallensi contemporanei opera omnia.* Ces ouvrages sont: des Questions théologiques traitées par lettres, un Commentaire mystique & moral sur le Cantique des Cantiques, où il y a des lacunes; l'instruction des Clercs, & quelques vies & éloges de plusieurs Saints connus. * *Voyez* la Préface du pere Chamart, Casimir Oudin dans son ouvrage latin sur les *Auteurs Ecclésiastiques*; M. Dupin dans sa *Bibliotheque*, &c.

PHILIPPE DE GREVE ou GREVIUS. *Dans les deux précédentes editions de ce Dictionnaire*, Dans la dispute qui arriva en 1238. *lisez*, en 1235.

PHILIPPE GAUTIER DE CHASTILLON. *Mêmes éditions*; *on cite* un auteur du nom de *Gabriel*, il falloit dire Gabriel.

PHILIPPE D'ALENÇON. *Mêmes éditions* : ce ne fut pas Gregoire XI. qui le fit Patriarche d'Aquilée, mais Urbain VI. le même qui le fit cardinal. Gregoire l'avoit fait Patriarche de Jerusalem. *On ajoute qu*'Urbain lui ôta depuis ses bénéfices ; *cela n'est pas vrai* : il lui ôta seulement sa charge de vicaire-general. *Dans l'édition de 1725. on cite* Gregoire IX. *pour* Gregoire XI.

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, &c. *Dans les citations de ce Dictionnaire de l'édition de 1725. On dit* le Corvasier, *pour* le Courvaisier.

PHILIPPE, Juif converti, &c. *Il faut remarquer que c'est à tort que l'on a répeté cet article sous ce nom, étant déja au mot* AQUIN.

PHILIPPE, surnommé *le Magnanime*, landgrave de Hesse, fils de GUILLAUME & d'*Anne* de Mecklenbourg, né le 13. de Novembre 1504. perdit son pere en 1509. & fut sous la puissance de sa mere, qui après bien des contestations, en obtint enfin la tutelle en 1516. Dès 1518. l'empereur lui accorda une dispense d'âge, pour entrer en possession du gouvernement de tous ses états ; & quoiqu'il n'eût que quatorze ans, il montra dès-lors qu'il meritoit de gouverner par lui-même. Il prit le château de Kronberg en 1522. & aida à mettre à la raison François de Seckingen, avec qui il avoit déja eu affaire ; & qui attaquoit alors l'électeur de Treves. En 1525. il se joignit à ceux qui se mirent en campagne contre les paysans. Il leur prit Fulde, & se trouva à la bataille de Frankenhausen. Quoique le plus jeune des princes avec qui il étoit alors, il harangua les soldats avec beaucoup de feu & d'éloquence avant le combat ; & dans l'action il donna de grandes marques de valeur. La connoissance qu'il fit alors avec Jean électeur de Saxe, & avec le prince son fils, le détermina à embrasser la secte des Luthériens, pour laquelle il avoit déja beaucoup de penchant, & pour laquelle Luther, qu'il avoit entretenu à Worms en 1521. & les livres de ce prétendu réformateur lui avoient donné du goût. En 1526. il conclut à Torgau avec l'électeur de Saxe, une alliance défensive contre les adversaires de la prétendue réforme ; & étant allé à la diete de Spire, il y fit prêcher dans son appartement par un ministre Luthérien. Comme un crime en attire un autre, de retour chez lui, il donna ses soins principaux à faire autoriser & accréditer les erreurs de Luther ; & ce fut par ses ordres que François Lambert, François de naissance, écrivit d'assez méchantes thèses favorables au Luthéranisme ; & ensuite il obligea les moines à sortir des ses états. On changea une partie de leurs couvents en hôpitaux, & l'autre fut jointe à l'académie de Marpourg. Averti en 1527. par Othon de Pack, qu'on avoit conclu, disoit-on, à Breslau, une ligue pour arrêter les progrès de la secte Luthérienne, le landgrave en zelé proselyte, s'unit aussi-tôt à l'électeur de Saxe pour la défendre. Mais ce projet s'en alla presque en fumée. Toute sa vie se ressentit de ce zele pour l'erreur. En 1529. il s'opposa dans la diete de Spire à ce que l'on y avoit résolu de peu favorable aux Prétendus Reformés. En 1530. à la diete d'Augsbourg il remit sa confession de foi ; & lorsqu'il vit que ses chers amis les Protestans n'avoient rien à y gagner, il se retira sans prendre congé. La ligue de Smalcade l'élut pour son chef en 1531. & en 1532. Il refusa d'accepter la paix de religion traitée à Nuremberg. Enfin après s'être bien tourmenté toute sa vie pour une mauvaise cause, il mourut le 31. de Mars 1567. après avoir partagé ses états entre ses quatre fils. * *Voyez* M. Bossuet dans son excellente *Histoire des variations des Eglises Protestantes*, &c.

PHILIPPE LEVI, Juif converti. Il a fait une Grammaire hebraïque qui est fort estimée. Elle a été imprimée en 1705. à Oxford en anglois. Il en est parlé avantageusement dans les nouvelles de la République des lettres du mois de Janvier 1706. *Voyez* aussi Jean Christophe Wolfius dans sa Bibliothéque hebraïque écrite en latin.

PHILON D'ALEXANDRIE, ou PHILON le Juif, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu*'il étoit frere d'Alexandre Alabarque ; *lisez* : de Lysimaque Alabarque. *On ajoute qu*'il fleurit principalement sous Caligula, *au lieu de dire* sous Caïus. Ce fut vers ce prince qu'il fut envoyé. *Ce qu'on dit que* Caïus refusa de lui donner audience *n'est point vrai*. Il est vrai que son voyage fut sans effet ; mais l'empereur lui donna audience, l'écouta, & le renvoya sans lui rien accorder. *En parlant dans le même article des éditions des ouvrages de* Philon, *on dit que* la derniere est de l'an 1640. *Il falloit dire* : l'avant derniere est de Paris, & de l'an 1640. & la derniere de Wirtemberg en 1690. l'une & l'autre de la version de Sigismond Gelenius. * *Voyez* ce que dom Ceillier dit de Philon & de ses ouvrages dans son *Histoire des Auteurs sacrés & ecclésiastiques, tome 1.*

PHOCAS, (Jean) après avoir servi dans l'armée de l'empereur Emmanuel Comnene, quitta les armes, se fit moine, & visita les saints lieux. Il étoit natif de Calabre ; & étant venu au Mont-Carmel après une revelation qu'il croyoit avoir eux du prophete Elie, il y fit bâtir une petite église, où il demeura avec dix religieux qui s'étoient joints à lui. Il a fait une rélation de son voyage. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Helyot, religieux de Picpuce, dans son *Histoire des ordres monastiques, religieux, & militaires, tom. 1.*

PHRYNIQUE, ou *Phrynicus*. *Dans le Moreri on le surnomme l'*Arabe, comme s'il étoit d'Arabie. *Il faut lire*, surnommé *Arrhabius*, c'étoit un sophiste de Bithynie, & un orateur.

PHYLARQUE, ancien historien. On ignore le tems précis de sa naissance & de sa mort, & les sentimens sur sa patrie sont si partagés, qu'il paroît impossible de s'arrêter à l'un plutôt qu'à l'autre. On le fait de Sicyone, ou d'Athénes, ou de Naucratis qui est comptée parmi les villes de l'Egypte. Il florissoit un peu avant Polybe. Le plus considérable de ses ouvrages étoit, selon Suidas, une histoire de l'expédition de Pyrrhus, roi d'Epire dans le Peloponnese. Mais cette histoire avoit certainement beaucoup plus d'étendue : elle étoit composée de vingt-sept livres, & rouloit aussi sur des faits postérieurs à Pyrrhus. Polybe en parle beaucoup : mais elle n'est pas venue jusqu'à nous. Il ne nous en reste que quelques fragmens qui font juger que Phylarque commençoit à la mort d'Alexandre, & finissoit à celle de Cléomene roi de Lacedemone arrivée sous le regne de Ptolomée Philopator. Cet intervalle comprend plus de cent ans. Polybe accuse cet historien d'avoir souvent déguisé la verité. Phylarque avoit fait encore un *abregé de la Mythologie* ; un traité de l'apparition de Jupiter, & un autre qui traitoit, selon Suidas, [illegible], terme inconnu, & qui est peut-être mis au lieu de [illegible], *des digressions*. Mais ce ne sont que des conjectures. Tous ces traités sont perdus. * *Voyez* les Recherches sur la vie & les ouvrages de Phylarque, par M. l'abbé Sevin, dans le tome 8. des *Memoires de l'Academie des Inscriptions & belles lettres, pag. 118.*

PIAZZA (Jules) né à Forli dans l'état ecclésiastique, le 13. Mars 1663. Après avoir été Internonce apostolique à Bruxelles, pendant quatre ans & demi, fut rappellé à Rome par le pape Innocent XII. qui le fit à son retour clerc de la chambre apostolique au mois de Juillet 1696. Il n'exerça cette charge que quelques mois, ayant été nommé nonce apostolique auprès des cantons Suisses Catholiques, avec le titre d'archevêque de Rhodes, qui fut proposé pour lui dans un consistoire à Rome au mois de Décembre 1697. Il passa de-là à la nonciature de Cologne, & fut nommé en Juin 1706. à celle de Pologne, d'où il fut appellé à Rome par le pape Clement XI. qui le fit secrétaire des mémoriaux avec entrée dans toutes les congrégations, le premier Août 1707. Il y fut nommé au mois de Décembre 1709. nonce extraordinaire à Vienne, où il resta ensuite avec le caractere de nonce ordinaire auprès des empereurs Joseph, & Charles VI. pendant son séjour en cette cour. Il fut nommé au mois de Mai 1710. à l'évêché de Faënza, qui fut proposé pour lui à Rome le 13. Juillet suivant. Il

avoit alors le titre d'archevêque de Nazaret. Clement XI. le créa cardinal le 18. Mai 1712. & lui en envoya la barrette à Vienne, qu'il reçut des mains de l'empereur. Il fut aussi désigné légat de Ferrare au mois de Juillet 1713. A son retour de Vienne à Rome s'étant rendu en cavalcade à un consistoire public, il y reçut le châpeau le 15. Mars 1714. & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21. du même mois, & celle de la lui ouvrir le 16. Avril suivant, & lui assigna le titre presbyteral de S. Laurent *in pane, & perna*, ensuite de quoi il fut déclaré membre des congregations des évêques, & réguliers, de l'immunité, & de la propagation de la foi. Après avoir exercé quelques années la légation de Ferrare, il la quitta, & vint résider en son évêché de Faënza, où il mourut après une maladie de deux mois, entre 7. & 8. heures du soir, le 24. Avril 1716. âgé de 63. ans, 1. mois, & 10. jours, & de cardinalat, 13. ans, 11. mois, 5. jours, universellement regreté pour sa candeur, son désintéressement, & les autres louables qualités, qui le rendoient agréable à tous ceux qui le connoissoient.

PIC, maison d'Italie. *Dans l'édition de Moreri de 1725. où l'on en parle au long, il faut lire par tout* comtes de Concorde, *non* de la Concorde.

I. François Pic fut honoré du titre de vicaire de l'empire dans la même ville, *lisez* dans la ville de Modene.

XI. Galeotti Pic, seigneur de la Mirandole, &c. *Frederic*, mort sans postérité, lisez *Frederic*, seigneur de la Mirandole & comte de Concorde, mort sans postérité.

PIC. (Jean) fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole, &c. *Ajoutez aux éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ce sçavant mort à Florence le 17. Novembre 1494. fut enterré dans l'église de Saint Marc, où on lit cette Epitaphe qui dit beaucoup en deux vers.

Hic situs est Picus Mirandula; cætera norunt:
Et Tagus & Ganges, forsan & Antipodes.

PICARD (Benoît) dit *Benoît de Toul*, Capucin, né à Toul, où il est mort en 1720. au mois de Janvier, âgé d'environ 57. ans, a beaucoup écrit sur l'histoire Ecclesiastique, principalement pour ce qui regarde les évêchés de Toul & de Lorraine. Il a donné au public, 1°. un *Pouillé Ecclésiastique & civil du diocèse de Toul*, 2. volumes *in-8°.* à Toul en 1711. Les auteurs des *Memoires de Trevoux*, mois de Décembre 1715. font beaucoup de cas de cet ouvrage. 2°. *Histoire Ecclesiastique & Politique de la ville & du diocèse de Toul* en 1707. *in-4°.* 3°. *Vie de Saint Gerard avec des notes historiques, in-12.* à Toul en 1700. Ce Saint est mort en 994. 4°. *Ordinis Seraphici monumenti nova illustratio*, in-12. à Toul en 1705. On trouve dans cet ouvrage *Synopsis historica, chronologica, & topographica ortûs & progressûs ordinis sancti Francisci apud Lotharingos, ejusque finitimos Leucos, Metenses, & Virdunenses.* 5°. *L'Origine de la très-illustre maison de Lorraine, avec un abregé de l'histoire de ses Princes*, in-12. à Toul, en 1704. Feu M. de Camps abbé de Signy, a fait sur cet ouvrage des remarques critiques, qui n'ont point été imprimées. Le pere Hugo, Prémontré, aujourd'hui abbé d'Estival, l'attaqua aussi dans son *Traité historique & critique sur l'origine de la maison de Lorraine*, in-8°. en 1711. sous le nom de *Baleicourt*, & cet ouvrage rempli de traits hardis & séditieux, a été condamné & flétri par un arrêt du parlement de Paris, du 17. Décembre 1712. Le P. Benoît de Toul y a aussi répondu dans son *Supplément à l'histoire de Lorraine, &c.* in-12. à Toul en 1712. 6°. *Lettre à M** sur la vie de Saint Sigisbert* douziéme roi d'Austrasie III. du nom, &c. par Vincent de Nancy (c'est-à-dire comme on le croit, par le P. Hugo, Prémontré.) 7°. Le P. Picard, dit *Benoît de Toul*, a aussi composé l'histoire de la ville & évêché de Verdun, & celle des évêques de Mets; ces deux ouvrages ne sont encore que manuscrits. 8°. *Dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leucois*, in-4°. à Nanci en 1701. avec le Systéme chronologique, & historique des évêques de Toul, & les Mémoires pour la vie de Saint Dié, par l'abbé Riguet, grand prévôt de l'église de Saint Dié. Cette dissertation & la préface du *Systéme*, &c. ont été attaqués par feu M. Clement garde de la bibliothéque du roi de France, dans un écrit où il s'est caché sous le nom d'*Antimon.* Voyez CLEMENT. 9°. Apologie de l'histoire de la Portiuncule, en 1714. Cette apologie fut assez vivement attaquée dans trois lettres critiques sur ce sujet, la premiere datée du mois de Février 1715. la seconde, du mois de Mars suivant, & la troisiéme du mois d'Avril. Le P. Benoît répondit à chacune, & sa réponse parut au commencement de l'année 1716. *in-12.* Elle se trouve avec les trois lettres critiques. La plûpart des ouvrages de cet auteur Capucin, sont solides, & contiennent beaucoup de recherches, mais ils sont fort mal écrits. * *Mémoires du tems.* Calmet, *histoire de Lorraine*, dans le catalogue des auteurs. Le Long, *Biblioth. hist. de la France.* Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, dans le catalogue des historiens, &c.

PICART. (François le) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* sa mere s'appelloit *Jacqueline* de Champagne, *lisez* Jacqueline de Champanges.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

II. Silvio Piccolomini... eut pour enfans Laudomie, non Laudamie Piccolomini... Jacques, qui a *fait la branche des Seigneurs de* Montemarciano Camporsevoli, non Camposervoli.

VI. Alphonse Piccolomini eut... *Pompée* évêque de Lanciano; *ajoutez* en 1556. puis de Torpeia en 1560.

BRANCHE DES MARQUIS D'ILICETO.

V. Jean-Baptiste Piccolomini d'Aragon, &c. *Vincent* mourut sans posterité de *Diane* de Cardines; non de Carnidés.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Monte-Marciano & de Camporsevoli.

Dans les V. degrés de cette branche, il faut lire par-tout Laudomie, *au lieu de* Laudamie & Camporsevoli, *au lieu de* Camposervoli; *& de même dans les autres branches.*

BRANCHE DE CASTIGLIONE.

IV. André' Todeschini, &c. *Bernardin*, frere de *Victoire* fut évêque de Teramo, non de Taramum.

V. *Au lieu de ce que l'on a dit d'*Alexandre Piccolomini, *mettez ce qui suit:*

V. Pierre-François Piccolomini, seigneur de Castiglione, capitaine du peuple de Sienne en 1515. fut marié avec *Françoise* Savelli, & en eut *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils *naturel* nommé *Ænée*, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise; *Ascagne* Piccolomini, mort sans posterité; & *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Innico* Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

PICCOLOMINI. (Alexandre) *Dans la même édition, l'on met* entre les ouvrages de ce sçavant, une paraphrase sur la rhétorique d'Aristote, *il falloit dire* sur les trois livres de la rhétorique de ce philosophe; *de même on dit qu'il* a fait une traduction de la poëtique d'Aristote; c'en est une entiere & ample paraphrase (*Piena è larga parafrase.*)

PICHEREL (Pierre) sçavant du XVI. siécle, loué beaucoup par M. de Thou, & par les plus illustres de son tems, étoit au celebre colloque de Poissi, entre les théologiens de l'église Romaine; & Theodore de Beze, quoiqu'engagé dans les erreurs de Calvin, en faisoit beaucoup d'estime. Picherel étoit prêtre, né près de la Ferté-sous Jouarre, en Brie, & sçavoit non-seulement le grec

& le latin, mais aussi l'hebreu. Colomiès lui a donné une place honorable dans sa France Orientale. M. de Thou rapporte qu'à son retour de Suisse, il alla le voir, & que quoiqu'âgé de 79. ans, il avoit étudié ce jour-là 14. heures. Il mourut l'an 1590. dans un petit prieuré de l'abbaye d'Essomes, & le pere Lelong dans sa bibliotheque sacrée dit qu'il étoit moine de cette abbaye. Comme c'étoit un homme fort sçavant, plusieurs théologiens Protestans ont débité qu'il n'étoit point éloigné de leurs sentimens, ce qui ne paroît pas par ses ouvrages Ses opuscules théologiques qui sont écrits en latin, ont été recueillis par André Rivet, théologien de Leyde, & imprimés en 1629. à Leyde *in 12.* » Mais, dit M. Colomiès » dans sa *Bibliotheque choisie*, il vaudroit presque autant » que nous ne les eussions point, que de les avoir dans » l'état qu'il les a donnés; je veux dire, défectueux presque par-tout, &c. Picherel avoit composé d'autres ouvrages sur l'écriture sainte, dont on a imprimé entr'autres celui qui est intitulé, *In Cosmopoeiam ex quinque primis Geneseos capitibus paraphrasis*, in 4°. à Paris en 1579.

PICQUET (François) si connu dans le dernier siecle par ses voyages, ses emplois, & ses dignités, étoit de Lyon où il nâquit le 12. d'Avril 1626. fils de *Geoffroi* Picquet banquier, & d'*Anne* Monnery. Il étoit le dernier de trois garçons, dont les deux premiers firent profession de la regle des Carmes déchaussés, & de trois sœurs, dont deux moururent aussi religieuses, & la troisiéme épousa M. de la Chambre gentilhomme de Lyon. François Picquet fut élevé avec dignité dans la pieté & dans les lettres, & dès qu'il eut fini sa philosophie, on le fit voyager. Il parcourut la plus grande partie de la France & de l'Italie, & ne revint à Lyon qu'en 1650. Peu après il fut obligé pour ses propres affaires de passer en Angleterre où il demeura peu de tems. En 1652. le consulat d'Alep en Syrie ayant vacqué par la mort de M. Bonin, on le donna à M. Picquet, quoiqu'il n'eût encore que 26. ans. Il partit la même année, au mois de Septembre, & il fut reçu à Alep avec beaucoup d'honneur & d'applaudissement. Son intelligence dans les affaires, sur-tout dans celles du commerce y étoit déja connue, & le rendit capable de bien exercer cet emploi, & d'y servir la France qui l'envoyoit, avec utilité La charge de consul François est une espéce de magistrature, qui donne jurisdiction sur les marchands, & le droit de prononcer, sans observer les formalités de justice, sur les differends du commerce qui naissent entre eux. Le désintéressement & les lumieres que M. Picquet fit paroître dans cet emploi, sa fermeté tempérée par une grande douceur, & son amour pour la justice lui gagnerent les cœurs des infidéles comme ceux des Chrétiens, & le bacha d'Alep à qui il avoit résisté courageusement en plus d'une occasion, lui donna son estime, & le fit Kadi de cette ville, c'est-à-dire, juge souverain de toutes sortes d'affaires tant civiles que criminelles qui naîtroient entre les Chrétiens du pays. M. Picquet, dans ce double emploi, rendit de très-grands services aux François, à tous les Chrétiens, & aux Turcs eux-mêmes, sur-tout dans la révolte du bacha d'Alep qui arriva pendant les commencemens de son Consulat & dont il empêcha les mauvais effets par sa prudence & par ses bons conseils. L'auteur de la vie de ce grand homme en fait dès-lors un saint, & il est vrai qu'il marquoit chaque jour par quelque bonne action, mais sans doute que son panegyriste n'a pas prétendu mettre de ce nombre la comédie du *Pastor fido* que M. Picquet fit representer pour se concilier les bonnes graces d'un nouveau bacha. Celui-ci donna une pareille fête à M. Picquet qui y assista sans témoigner aucune répugnance, & peu de tems après la république de Hollande, instruite de son mérite, le choisit aussi pour son consul à Alep, & dans ses dépendances. M. Picquet ne se servit du crédit que lui donnoient ces différens emplois, de la confiance que l'on avoit en lui, & de l'estime presque générale qu'il s'étoit si justement acquise, que pour le bien des nations qu'il servoit & l'utilité de l'église. Non seulement le commerce fut rétabli par ses soins à Alep & dans ses dépendances; mais ce qui lui fut encore plus sensible, il eut la consolation de ramener un grand nombre de Schismatiques à l'unité. Les Maronites d'abord, & ensuite les Syriens à qui il fit donner pour archevêque un nommé *André*, homme digne d'une telle place, se sentirent de l'effet de son zéle. Il n'épargna ni ses soins, ni les conversations, ni les dépenses, ni tout ce qui pouvoit contribuer à les éclairer, & un grand nombre renonça au schisme & à l'hérésie. En un mot il se montra aussi zélé missionnaire que consul fidéle & intelligent. Pour le mettre plus à portée d'exercer la premiére qualité, l'archevêque André ayant sçû qu'il avoit résolu d'abdiquer incessamment le consulat, de retourner en France, & d'y entrer dans l'état ecclésiastique, lui donna lui-même la tonsure cléricale le 10. Decembre de l'an 1660. Peu de tems après, il eut la consolation de voir se réunir à l'église Catholique, Macarios patriarche des Grecs qui avoit principalement été touché des grands exemples de zele & de charité de notre consul, & des Catholiques d'Alep & des lieux circonvoisins. Mais ce patriarche eut la douleur de perdre peu après M. Picquet, qui ayant fait nommer pour le consulat, M. Baron, de Marseille, *dont nous avons donné un article en son lieu*, partit d'Alep universellement regretté des pauvres Chrétiens dont il étoit le pere, & de tous les états de cette grande ville, témoins de ses vertus & de ses talens. Il s'embarqua à Alexandrette au commencement de Janvier 1662. & prit la route de Rome où le pape Alexandre VII. l'avoit invité, pour sçavoir de lui-même l'état de la religion en Syrie. Il emmena avec lui 25. jeunes gens pour être élevés à Rome, où il n'arriva qu'au commencement de Mars, & en sortit le premier de Juin pour retourner en France. Il arriva à Lyon sa patrie, sur la fin de la même année, & le 23. de Décembre 1663. il reçut le soûdiaconat à Marseille, des mains de l'évêque Etienne Puget. Ce fut vers ce tems-là, & depuis, qu'il servit utilement M. Nicole qui travailloit alors au grand ouvrage de la Perpétuité de la foi de l'église, sur le Sacrement de l'eucharistie, comme on le voit dans l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*. M. Picquet écrivit à ce sujet quelques Lettres, & envoya plusieurs attestations des églises Orientales. Quoiqu'engagé dans l'état ecclésiastique, on le consultoit néanmoins encore sur les affaires du commerce du Levant, & l'on trouve dans sa vie (p. 112.) un mémoire qu'il dressa sur ce sujet en 1664. par ordre de la cour & qu'il envoya à M. Colbert. Ce fut la même année que M. Picquet reçut le diaconat & le sacerdoce, l'un le 7. de Juin, & l'autre le 13. de Juillet, n'ayant pas encore 39. ans accomplis. Il étoit déja chargé de plusieurs bénéfices. Mais il refusa constamment le consulat d'Alep qu'on le pressa de reprendre, comme incompatible avec le recueillement & les obligations que demandoit le nouvel état qu'il avoit embrassé. Revenu à Lyon il s'y occupa aux fonctions de son ordre : il prêcha, il dirigea, il devint superieur de religieuses; sa maison fut l'hospice le plus ordinaire des Chrétiens du Levant, & toujours plein d'amour & de zele pour eux, il favorisa par ses libéralités & son crédit, l'établissement d'un collége à Alexandrie pour les Grecs, & fit supprimer par ses soins un libelle calomnieux contre l'église Romaine, que l'on avoit répandu dans le Levant. Il soutint par les mêmes moyens, Joseph archevêque des Chaldéens ou Nestoriens, dans son siége de Diarbeker, malgré les intrigues du patriarche schismatique. Pendant ce tems-là on travailloit à l'élever lui-même à quelques dignités où son zele pût avoir plus d'étendue & produire plus d'effets, & malgré ses répugnances, il fut fait en Décembre 1674. vicaire apostolique de Bagdat, ou Babilone, & au mois de Juillet de l'année suivante, évêque de Césarople, dans la Macédoine, dépendance du patriarchat de Constantinople. Il fut sacré à Aix le 26. de Septembre 1677. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & avec cette

nouvelle dignité, & celle de visiteur apostolique pour trois ans, des églises de Chypre, d'Alep, de Tripoli, de la Syrie, du Mont-Liban, de Seyde, &c. il reprit la route d'Alep en 1679. & pendant tout le tems de son vicariat, il n'épargna ni travaux, ni soins, ni argent, ni son crédit, pour procurer le bien des fideles dans tous les pays qu'on avoit commis à son zele, & jusques dans la Perse où il demeura du tems avec le titre d'ambassadeur du roi de France auprès de celui de Perse. Le détail de tout ce qu'il y fit, & des grands services qu'il y rendit à la Religion, seroit trop long à rapporter, & n'entre point dans notre dessein. On peut le lire dans la vie de ce prélat, imprimée à Paris en 1732. & attribuée à M. Anthelmi évêque de Grasse. Hamadan distante de cinq journées d'Ispaham capitale de la Perse, fut le terme des travaux de M. Picquet. Il y mourut le 26. d'Août 1685. âgé de 59. ans 4. mois.

PICTET (Benoit ou Benedict) d'une famille ancienne & illustre de Geneve où il naquit le 30. de Mai 1655. fils d'ANDRE' Pictet, syndic de cette république, & de *Barbe* Turrettin sœur de *François* Turrettin, celebre parmi les Protestans, après avoir fait ses humanités & sa philosophie avec éclat, se mit à voyager à l'âge de 20. ans. Il parcourut la France où il se lia avec les plus fameux ministres de son tems; passa en Hollande, où il soutint à Leyde des theses publiques sous M. Spanheim, & alla ensuite en Angleterre. De retour dans sa patrie après deux ans d'absence, il fut reçu au ministere; aggregé deux ans après dans la compagnie des pasteurs & des professeurs, & en 1680. attaché à l'église de S. Gervais. Il épousa la même année *Catherine* Burlamachi d'une noble famille, & en 1686. il fut fait professeur en theologie. Il fut fait recteur de l'académie en 1690. & le fut jusqu'en 1694. En 1706. il fut aggregé dans la société de la propagation de la foi en Angleterre, & à l'academie royale des Sciences de Berlin en 1714. Dès 1710. il avoit encore été établi pasteur de l'église Italienne, & chef de la direction des Proselytes dès 1712. où il fut encore recteur de l'academie jusqu'en 1718. Sa santé commença à s'altérer considérablement au mois d'Août 1723. & il mourut le 9. de Juin 1724. Il avoit beaucoup de douceur, de politesse & de candeur. Il aimoit les pauvres, & les secouroit de tout ce qu'il pouvoit. Son éloquence étoit admirée de ses compatriotes, & toute la république des lettres a estimé ses talens & son érudition. Le Systême de la tolerance lui plaisoit beaucoup, & son humeur pacifique le lui faisoit soutenir & pratiquer. Il a fait un grand nombre d'ouvrages applaudis de ceux de son parti; sçavoir: Entretiens de Philandre & d'Evariste sur l'avertissement pastoral fait aux églises de France. Oraison funebre (en latin) d'Alfonce Turrettin. *Quatuor Dissertationes de magno pietatis mysterio.* Traité contre l'indifference des religions. La Morale chrétienne, ou l'art de bien vivre. Theologie chretienne en latin. *De consensu & dissensu inter Reformatos & Augustanæ confessionis fratres.* Trois Sermons sur divers sujets, & huit sur l'examen des religions. Courte réponse au livre intitulé: *Remontrances aux nouveaux Convertis.* Neuf Lettres de controverse sur diverses matieres. Réponse à une dissertation de Daniel Sev. Scultet des points controversés entre les Protestans, en latin. *Græcorum recentiorum sententia cum Græcorum veterum placitis brevis collatio. Vindiciæ dissertationis de consensu ac dissensu inter Protestantes.* Accord de Luther & de Calvin sur la matiere de la prédestination, avec un exposé de la doctrine de S. Augustin (telle que M. Pictet l'entendoit) sur le même sujet, en latin. Lettres contre les mariages bigarés. 54. Cantiques sur divers sujets. L'art de bien vivre & de bien mourir. Les verités de la religion chrétienne, &c. Entretiens pieux, avec une suite sous le titre de Saintes conversations d'un Chrétien, &c. *Medulla Theologiæ. Medulla Ethicæ. Syllabus Controversiarum.* Priéres sur chaque jour de la semaine, & sur divers sujets. Histoire de l'église & du monde de l'onziéme siecle pour servir de continuation à celle de le Sueur. Dialogue entre un Protestant & un Catholique Romain. Prieres sur les principales solemnités des Chrétiens. Les Devoirs des Chrétiens, &c. Catechisme familier. La religion des Protestans justifiée d'héresie, &c. contre M. Claude Andri, Ecclésiastique Romain. Défense de la religion des Protestans, ou réplique à la réponse de M. Andri. Dissertation sur les temples, leur dedicace, &c. Lettres à un Catholique distingué, ou réponse au livre du sieur Papin. *Wiclefus, oratio academica.* Dissertations sur l'excellence & la divinité de la religion Chrétienne, en latin. Quatre sermons sur differens textes. Discours academiques, en latin. La conduite du Chrétien dans ses maladies, Réponse à l'abbé Nogaret. Lettre contre les faux inspirés. Réponse à M. l'évêque de Valence en Dauphiné, (Jean de Catellan) Lettres de consolation pour ces tems fâcheux. Prieres sur les Pseaumes. Consolations chrétiennes pour les affligés. Réponse à M. le Vasseur, prêtre de Blois. Elévations de l'ame fidéle à Dieu. Prieres sur tous les chapitres de l'écriture sainte. Theologie chrétienne, plusieurs fois imprimée: la derniére édition qui est en trois volumes *in 4°.* est de 1721. *Dissertationes duæ, de sole justitiæ, & de calculo albo. De notis Ecclesiæ.* La maniere de bien sanctifier le dimanche & de bien communier. Paraphrase du Ps. 90. &c. Préparation au jeûne, &c. L'oraison funebre de M. Pictet a été prononcée par Antoine Maurice pasteur de l'église de Geneve, & son successeur dans la charge de professeur. * *Bibliotheque Germanique, tom. 9. 10. Nova Litteraria helvetica, an. 1702.* Niceron, *Memoires, tom. 1. & 10. 1. & 2. partie.*

PIE II. (Enée Sylvio Bartholomeo Piccolomini.) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire* de 1725. & de 1732. *que* ses ouvrages ont été imprimés *in folio* à Basle en 1551. par les soins de Marc HOPPER, *dont on a parlé en son lieu*; ils ont été réimprimés à Helmstad en 1700. aussi *in folio*. A l'égard de ses mémoires ou commentaires donnés sous le nom de son secretaire *Jean Gobelin*, on en a une assez belle édition faite à Rome *in 4°.* en 1584. & une autre *in folio*, à Francfort en 1614. avec les mémoires & les lettres de Jacque Piccolomini cardinal de Pavie.

PIE V. pape. *En parlant de lui dans le dictionaire historique, on dit qu'il* fut canonisé par Clement XI. le 22. de Mai 1712. *Ce fut* le 7. d'Août. *Ajoutez* que l'on a un volume de lettres de ce Pape qui a été imprimé *in 4°.* à Anvers en 1640. par les soins de François Goubeau, sous ce titre: *Apostolicarum Pii Quinti pontificis maximi epistolarum libri quinque.* Il paroit par ces lettres qui sont dédiées à Ferdinand d'Autriche, Infant d'Espagne, & viceroi des Pays-bas, que Pie V. avoit poussé son zele bien loin contre les heretiques. Il y en a quelques-unes écrites à Charles IX. roi de France, où il l'exhorte à agir contre eux avec une séverité qui ne s'accorde pas beaucoup avec la douceur de l'esprit de l'Evangile. *Il est bon de remarquer aussi que* Pie V. contribua beaucoup à la victoire que les Chrétiens remporterent sur les Turcs à la bataille de Lepanthe. C'étoit à ses vives sollicitations qu'il s'étoit conclu une ligue entre lui, l'Espagne & les Vénitiens. Aussi après cette fameuse bataille, il institua une solemnité particuliere en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de *Notre-Dame de la victoire* que tout l'ordre des Dominicains celebre chaque année le premier Dimanche d'Octobre. Dès que ce Pape fut mort on fit ce distique latin:

Papa Pius quintus moritur, res mira tot inter
Pontifices, tantùm quinque fuisse pios.

Mais ce n'est qu'un jeu de mots qui se trouve faux dans la pensée, l'église reconnoissant plus de cinq papes pour saints, & ne jugeant point des autres.

PIERCE (Thomas) théologien Anglois, né en 1622. à Devise en Wiltshire, fit ses études à Oxford, où il fut reçu membre du college de la Magdeléne, & maitre-ès-arts en 1644. Son attachement au parti du Roi lui ayant fait perdre la place qu'il avoit dans ce college en 1648. il accepta celle de Ministre de Brington en Northamptonshire,

hamptonshire, & il y demeura durant le gouvernement de Cromwel. Dès que Charles II. eut été rétabli, il fut chapelain de sa majesté, chanoine de Cantorberi, prebendaire de Langford, & prefet du college de la Magdelene à Oxford. Il prit aussi le degré de docteur en théologie. Il quitta quelque tems après sa place de prefet pour laquelle il étoit peu propre, & en 1675. il fut nommé doyen de Salisburi où il mourut le 28. de Mars 1691. Il avoit beaucoup lu les anciens & les modernes, & il étoit également versé dans les sciences ecclésiastiques & prophanes. Il avoit aussi beaucoup d'éloquence, & il prêchoit bien, sur-tout en anglois. Mais le style de ses écrits est peu naturel. Il avoit abandonné les sentimens de Calvin sur la prédestination pour prendre un sentiment mitoyen, par lequel il croyoit concilier les différens partis. En 1683. il eut une dispute avec le docteur Seth-Ward sur la question, à qui appartenoit le droit de nommer aux dignités de Salisburi. Pierce prétendoit que c'étoit au Roi, & Ward à l'évêque: & tous les deux écrivirent pour défendre leur sentiment. Pierce a beaucoup écrit en latin & en anglois; & sur-tout contre Barley, Baxter & autres. * *Voyez* ce qu'en dit Wood dans ses *Antiquitates*, & dans ses *Athenæ Oxonienses*.

PIERIUS VALERIANUS, de l'ancienne famille des Bolzani, étoit de Belluno dans la Marche Trévisane, où il nâquit après le milieu du XV. siecle. Son nom de baptême étoit *Jean-Pierre*, & ce fut Marc-Antoine Sabellicus son maître qui changea son dernier nom en celui de *Pierius*, pour faire allusion aux Muses, en latin *Pierides*, dont Valerianus fut favorisé presque dès son enfance. Il perdit son pere à l'armée, n'ayant encore que neuf ans, & avec lui il perdit tout son bien, & se trouva dans l'indigence avec sa mere, & deux sœurs qui n'étoient point encore pourvues, ce qui l'obligea de se mettre au service de quelques Senateurs de Venise. Il se plaint lui-même de l'état où il fut alors réduit dans une de ses élegies où il déplore ainsi son infortune.

At genitrix pauper, geminæ sine dote sorores,
Quas miseras frustrà spes fovet una mei;
Exposcunt à me fraterni præmia iuris:
Sed cartas nullas, carmina nulla volunt.

Urbain Valere son oncle paternel, religieux de saint François qui avoit été précepteur du pape Leon X. le tira de cet état, & l'instruisit dans les belles lettres, où il fit de si grands progrès, qu'il se vit bientôt pour amis les personnes les plus sçavantes de son tems, entr'autres Baptiste Egnace, Cœlio Calcagnini, Sannazar, & sur-tout le cardinal Bembo avec lequel il eut d'étroites liaisons. Leon X. & après lui Clement VII. papes, lui témoignérent beaucoup d'estime, & lui en firent sentir les effets. Toute la famille de Medicis l'honora de sa protection & de sa bienveillance. Mais il se contenta toujours d'un état & d'un bien mediocre, & il préfera un honnête loisir où il pût se livrer à son amour pour l'étude; à tout ce qui pouvoit l'en distraire en l'élevant. Content de la dignité de protonotaire apostolique & de comte; il refusa l'évêché d'Avignon, comme il n'avoit pu se résoudre à accepter celui de Justinopoli. Il fut néanmoins chargé de plusieurs négociations importantes de la part de plusieurs princes, & il s'en acquitta toujours avec honneur. Il mourut à Padoue, le jour de Noël 1558. âgé de 81. ans On voit son portrait dans l'église des freres Mineurs de Venise, avec cette inscription:

D. O. M.
PIERIO VALERIANO BOLZANIO, *Bellunensi*,
Cujus si negotia diù apud summos principes
Curata noris,
Nihil eum unquam legere, nedum scribere
Potuisse dicas.
Sin quæ multa tam doctè scripserit
Inspicias.

Nulli hominum otia quietiora contigisse judices.
Joan. Cornelius Fantini patritii Veneti filius, & fratres,
Locum amico suo intimo
Unanimes concessere.

Dans le Dictionaire de Moreri on dit qu'il mourut en 1550. âgé de plus de 82. ans, & l'on se fonde sur Imperiali qui dit le contraire, & qui met sa mort *comme on vient de le dire* en 1558. & qui ne lui donne que 81. ans. L'ouvrage le plus considerable de Pierius Valerianus est ses hyeroglyphes ou ses commentaires latins sur les lettres saintes des Egyptiens & des autres nations ausquels Cœlio Augustin Curion ajouta deux livres, qu'il orna de figures, & qu'il fit imprimer en 1579. *in-folio*. Henri Schvalenberg en donna un abregé en 1606. à Lipsic *in-12*. Les autres ouvrages de Valerianus sont: 1°. Son traité si connu *de infelicitate litterarum* (du malheur des gens de lettres) en deux livres, que son premier état lui donna occasion dans la suite de composer, & qui fut imprimé pour la premiere fois en 1620. à Venise par les soins de Louis ou Aloysius Lollini, évêque de Belluno, qui en conservoit le manuscrit dans sa bibliotheque. Il a été réimprimé depuis avec ses hyeroglyphes; & en 1647. à Amsterdam, avec un traité de Corneille Tollius sur le même sujet; & depuis encore en 1707. à Lipsie dans le recueil intitulé, *Analecta de calamitate litteratorum*, in-18. avec une préface de Burchard Mencken. 2°. *Pro sacerdotum barba apologia*, en 1533. *in-8°*. adressée au cardinal Hippolyte de Medicis qui avoit été son disciple, & réimprimée avec les traités de Musonius & d'Hospinien sur l'usage de se raser la barbe & de se couper les cheveux, à Leyde 1639. *in-12*. 3°. Les antiquités de Belluno en 1620. à Venise, *in-8°*. avec son traité *de infelicitate Litteratorum*. 4°. Des diverses leçons & corrections sur Virgile, dans l'édition du Virgile avec les commentaires de Servius chez Robert Etienne en 1532. *in-folio*. & plusieurs fois depuis. 5°. Des Poësies Latines, &c. * *Voyez* Joan. Imperialis *Musæum historicum*, *pag. 39. & suiv.* La préface de Mencken au devant des *Analecta de calamitate Litteratorum;* Cornelius Tollius à la fin de son traité, *de infelicitate Litteratorum*, &c.

PIERRE (Saint) I. de ce nom, évêque d'Aléxandrie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu*'il succéda à Theonas vers l'an 200. C'est vers l'an 300.

PIERRE de Clugni, dit *le Venerable*. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. que* ce saint abbé ayant fait traduire l'alcoran en latin, voulut engager S. Bernard à écrire contre les Mahometans dont la secte faisoit alors de grands ravages. Mais le saint abbé de Clairvaux n'ayant pas jugé à propos d'écrire sur une matiere qui meritoit si bien d'exercer son zele & sa plume, Pierre le Venerable qui avoit déja écrit contre les Juifs & contre les hérétiques de son tems, composa quatre livres *contre la secte détestable des Sarrasins*; c'est le titre qu'il donna à son ouvrage. On n'a pu jusqu'à présent recouvrer que deux de ces quatre livres, que les PP. DD. Martenne & Durand ont donné dans le tome neuviéme de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum*, à Paris en 1733. *in-folio*.

PIERRE I. cinquante-septiéme évêque de Meaux, fut successeur d'Etienne de la Chapelle vers l'an 1172. puis cardinal du titre de S. Chrysogone, & enfin évêque de Tusculum. Il avoit monté par dégrés aux plus hautes dignités. Il étudia d'abord dans l'université de Paris où il reçut le bonnet de docteur; quelque-tems après il fut archidiacre & abbé, mais on ne sçait de quelle église, ni de quel monastere. Il monta ensuite sur le siége de Meaux & parvint au cardinalat. Le pape Aléxandre III. qui l'estimoit beaucoup le fit trois fois légat en France, la premiere en 1173. contre les Vaudois, la deuxiéme en 1177. pour établir la paix entre Henri roi d'Angleterre, & Richard son fils qui avoit épousé une fille du roi Louis le jeune, & enfin en 1178. contre les Albigeois. Quoi-

que nommé au cardinalat, il retint pendant quelque-tems l'évêché de Meaux, sur quoi Alexandre III. lui ecrivit en ces termes. » Plus vous êtes élevé en dignité, plus » vous devez veiller sur votre conduite. Il faut que l'on » trouve en vous beaucoup de choses à imiter, & rien à » reprendre. Vous reservez encore l'évêché de Meaux & » vous jouissez des revenus de cette église, ensorte que la » liberté d'en élire un autre est ôtée. Une pareille » conduite ternit votre réputation & vous deshonore. » On vous taxe d'avarice. Je vous conseille & je vous » enjoins même de vous desister incessamment de cet » évêché, &c. » Sur cette lettre datée de Ferente le 8. Septembre, Pierre quitta l'évêché de Meaux & on en élut un autre en sa place. * D. Du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, *t. 1.*

PIERRE D'AICHSPALT, électeur & archevêque de Mayence, né dans le Tirol de pauvres parens, ne pouvant trouver sa subsistance dans sa maison, tâcha de la gagner en chantant par les rues. Comme il avoit cependant appris à lire, il chercha à l'apprendre aux autres, & s'étant formé lui-même il y eut des personnes distinguées qui lui confiérent leurs enfans. Le gain qu'il fit dans cet emploi lui ayant donné plus de facilité pour s'appliquer à quelque étude particuliere, il choisit celle de la medecine dans laquelle il fit de très-grands progrès de même que dans la philosophie. Il se fit recevoir docteur, & exerça sa nouvelle profession avec tant de succès que Henri comte de Lutzelbourg le nomma son medecin. Il parvint dans la suite à un canonicat de Mayence & à l'évêché de Bâle qu'il a possédé environ neuf ans. Gerard comte d'Epstein & archevêque de Mayence étant mort, le comte de Lutzelbourg l'envoya secretement à Rome en 1304. auprès de Clement V. pour demander l'archevêché de Mayence pour Baudouin frere cadet du comte. Le pape le refusa à cause que Baudouin étoit extrémement jeune. Dans cet intervalle Clement V. tomba malade, & Pierre consulté sur cette maladie dont tout le monde desesperoit, ayant rétabli le pape en santé en trois jours de tems, Clement lui accorda pour lui-même l'archevêché de Mayence, & l'obligea de l'accepter. Pierre gouverna ce siége pendant quinze ans. D'autres prétendent que ce fait singulier de son élevation, ne regarde que l'évêché de Bâle, & que ce fut après qu'il eut ainsi été élevé sur ce siége qu'il passa à celui de Mayence par la voie ordinaire. Il mourut le 5. de Juin 1320. En 1310. il avoit couronné roi de Bohême Jean fils du comte de Lutzelbourg. * Trithem. *in chronic.* & *de vir. illust.* Ursitius *chron. Basil.* Melchior Adam, *in vitis medicor. Germanor.* Brusch, *de episcop. Moguntin.*

PIERRE de la famille de *la Gazata*, famille noble de Reggio en Italie, fut élevé avec soin, & dès sa plus tendre jeunesse il embrassa la regle de S. Benoît dans le monastere de S. Prosper de Reggio. Ce fut l'abbé Albertini qui le reçut au nombre de ses moines le premier de Novembre 1348. L'année suivante 1349. n'ayant que quatorze ans, il manqua d'être enlevé par les ennemis de sa famille, dans le château de Gazata qui leur appartenoit au territoire de Reggio. Mais le prompt secours de son pere le tira de leurs mains. En 1363. par un bref du pape Urbain V. donné la premiere année de son pontificat, il fut fait abbé du monastere même de S. Prosper. Urbain VI. le fit *sous collecteur* en 1384. & en 1391. Ugolin évêque de Reggio le fit vicaire general. Il mourut en 1414. âgé d'environ 80. ans, & fut enterré dans l'église de saint Matthieu, qui porte aujourd'hui le titre de *S. Roch*, où l'on voit encore sur une pierre l'inscription suivante :

Hic jacet reverendus pater dominus noster PETRUS DE LA GAZATA, *abbas monasterii sancti Prosperi inferioris de Regio. Qui promotus fuit MCCCLXIII. mense Aprilis die XVII. obiit autem die XXVI. Febr. MCCCCXIV.* Pierre de la Gazata est representé sur cette tombe, que l'on trouve gravée dans le tome XVIII. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori. Pierre a continué la chronique de Reggio commencée par son grand oncle Sagacio de la Gazata *dont nous parlerons en son lieu.* Celui-ci avoit commencé sa chronique à l'an 1272. & l'avoit terminée à l'an 1353. Pierre la reprit à cette année, la continua jusqu'en 1388. & fit quelques notes sur plusieurs endroits de l'ouvrage de Sagacio son oncle, ou son grand oncle. M. Muratori qui le premier a publié cette chronique dans le tome de la collection *dont on vient de parler*, en fait beaucoup d'estime. *Voyez* SAGACIO DE LA GAZATA.

PIERRE CANDIDE DECEMBER de Vigevano, étoit fils de *Pierre* Uberti December, secretaire de Jean-Marie Visconti, duc de Milan, homme distingué par son éloquence & son érudition. Il nâquit en 1399. & il s'appliqua de bonne heure aux lettres grecques & latines avec une telle ardeur qu'il parvint dans un âge peu avancé à une reputation que peu de gens acquerent après bien des années passées dans l'étude. Il eut differens emplois, tous fort honorables, auprès du pape Nicolas V. de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, & d'Alphonse roi de Naples & de Sicile. Il mourut l'an 1477. & si on en croit son épitaphe il laissa plus de 127. ouvrages, sans compter ceux qu'il avoit publiés de son vivant. Lazare Augustin Cotta a donné une liste des uns & des autres dans son *Museum Novariense*. M. Muratori en a fait imprimer trois dans son vingtiéme tome de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie, sçavoir : les Vies de Philippe-Marie Visconti, troisiéme duc de Milan ; celle de François Sforce, quatriéme duc de Milan, & celle de Nicolas Picinin, capitaine très-fameux. Cette derniere est en italien de la traduction de Polismagne : car Candide l'avoit écrite en latin. Celle de Philippe-Marie avoit déja paru : mais l'édition de M. Muratori est augmentées. Les deux autres n'avoient jamais été publiées.

PIERRE DE SABLE', ou PIERRE DE BOUHERE (en latin *Petrus Sabulensis*, ou *Petrus Bouherius Sabulensis*) étoit peut-être de la ville de Sablé en Anjou, ou du village de Sablé dans le comté d'Avignon. C'est la conjecture de l'abbé Menage dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé. Ce sçavant ajoute : qu'il y a eu autrefois au Maine une famille du nom de Bouhere, ainsi appellée du village de Bouhere dans le voisinage de Sablé : mais qu'il ignore si Pierre *dont nous parlons*, étoit de cette famille. Quoi qu'il en soit ce Pierre de Sablé ou de Bouhere, a fait imprimer un livre de Conrad intitulé : *Magistri Conradi Thuricensis magnum Elucidarium, omnes historias & poeticas fabulas continens, quæ super montes, valles, amnes, fontes, locos, urbes & omnia in poetarum monumentis loca famigerabilia.* Ce Conrad vivoit en 1473. & ce livre a été imprimé *in-4°.* à Paris en 1513. chez Gormont. L'éditeur a mis au commencement une élegie latine où il dit entre autres choses qu'il a fort corrigé cet ouvrage.

Malleo at intereà debetur gratia nostro,
Vindice quo tersus prosilit iste liber.

Il a mis aussi à la fin du livre ces vers hendecassylabes à la louange de cet ouvrage :

Quisquis historias recentiores
Fabellas quoque litteratiores
Exoptat minimis habere nummis,
Gormonti citò quærito officinam.
Illâ, quod petis, ære quippe parvo
Ubertim invenies. Gravem crumenam
Dissolvens, sophiâ sacratiore
Ibis Lucidus, expolitus, auctus,
In quascumque voles migrare terras.

PIERRE I. czar ou empereur de Moscovie, né le 11. Juin 1672. du czar ALEXIS Michaëlowits, & de *Natalie* Kivilouna Nariskim sa seconde femme, fut proclamé czar à l'âge de 10. ans, au préjudice de Jean son aîné, dont la santé étoit fort foible & l'esprit imbécille. Mais pour appaiser une revolte que ce choix occasionna, il fut reglé que les deux freres regneroient ensemble, ce qui

eût lieu jusqu'à la mort de Jean arrivée au commencement de 1696. Pierre alors le seul maître de l'empire, se vit en état d'exécuter les grands desseins qu'il avoit pour policer un peuple qui jusques-là avoit été dans une ignorance & une grossiereté presque pareilles à celles qui accompagnent presque toujours les premiers âges des nations. Né avec une inclination vive pour les exercices militaires, qui se déclara dès sa premiere jeunesse, & avec des dispositions surprenantes pour former & exécuter heureusement de grandes entreprises, il se mit en devoir d'exécuter ce qu'il n'eût pu avec une autorité partagée. Il avoit déja formé une compagnie de 50. hommes commandés par des officiers étrangers, & qui étoient habillés & faisoient leurs exercices à l'allemande. Il prit dans cette troupe le moindre de tous les grades, celui de tambour, & il servoit avec toute l'exactitude & toute la soumission que demandoit son emploi. Il ne vivoit que de sa paye, & ne couchoit que dans une tente de tambour à la suite de sa compagnie. Il devint sergent, après l'avoir merité au jugement des officiers, & il ne fut jamais avancé que comme un soldat de fortune, dont ses camarades même auroient approuvé l'élévation. Par-là il vouloit apprendre aux nobles que la naissance seule n'étoit point un titre suffisant pour obtenir les dignités militaires, & à tous ses sujets que le merite seul en étoit un. A cette premiere compagnie de 50. hommes, il en joignit de nouvelles, selon la fortune de la premiere, & comme il avoit alors la paix, il faisoit combattre une troupe contre une autre : par-là il les aguerrissoit, il essayoit leur valeur, & s'assuroit de troupes & mieux instruites & plus fidelles que les strelitz, dont la trop grande puissance lui faisoit justement ombrage, & qu'il avoit dessein d'abattre dans une occasion favorable. L'ouverture de son nouveau regne fut le siége d'Azof sur les Turcs. Il ne le prit qu'en 1697. après avoir fait venir des Venitiens pour construire sur le Dan des galeres qui en fermassent l'embouchure, & empêchassent les Turcs de secourir la place. Il connut par-là mieux que jamais l'importance d'une Marine. Il en avoit déja formé un projet ; & deux campagnes de suite il étoit parti d'Arkangel sur des vaisseaux hollandois ou anglois, pour s'instruire par lui-même de toutes les opérations de la mer. Mais en 1698. poussant ce projet infiniment plus loin, & beaucoup plus au-delà de ce que l'on avoit lieu d'attendre, & de ce que la prudence même sembloit demander, n'ayant encore regné seul que près de deux ans, il envoya en Hollande une ambassade, dont les chefs étoient M. le Fort Genevois, qu'il honoroit d'une grande faveur, & le comte Golowin grand chancelier, & il se mit dans leur suite *incognito*, pour aller apprendre lui-même la construction des vaisseaux. Il entra à Amsterdam dans la maison de l'Amirauté des Indes, & se fit inscrire dans le rolle des charpentiers sous le nom de Pierre Michaëlof. Il travailloit dans le chantier avec plus d'assiduité & plus d'ardeur que ses compagnons qui n'avoient pas de motifs comparables aux siens : tout le monde connoissoit le czar, & on se le montroit avec un respect que s'attiroit moins ce qu'il étoit, que ce qu'il étoit venu faire. Avant que de partir de ses états il avoit envoyé les principaux seigneurs Moscovites voyager en différens endroits de l'Europe, leur marquant à chacun selon les dispositions qu'il leur connoissoit, ce qu'ils devoient particulierement étudier : il avoit aussi songé à prévenir par la dispersion des grands les perils de son absence. Voyant en Hollande que la construction des vaisseaux ne se faisoit que par la pratique, & ayant appris qu'elle se faisoit en Angleterre sur des plans où toutes les proportions étoient exactement marquées, il jugea cette maniere préférable, & passa en Angleterre. Sorti de ce royaume il repassa en Hollande pour retourner dans ses états par l'Allemagne, remportant avec lui la science de la construction des vaisseaux acquise en moins de deux ans. Il fut appellé brusquement de Vienne par la révolte de 40000 strelitz. Arrivé à Moscou à la fin de 1699. il les cassa tous sans hésiter, & l'année suivante il avoit déja remis sur pied 30000. hommes d'infanterie reglée, dont faisoient partie les troupes qu'il avoit déja eu la prévoyance de former, & de s'attacher particulierement. Alors se déclara dans toute son étendue le vaste projet qu'il avoit conçu. Tout étoit à faire en Moscovie, & rien à perfectionner. Le czar ouvrit ses grands états jusques-là fermés : après avoir envoyé ses principaux sujets chercher des connoissances & des lumieres chez les étrangers, il attira chez lui tout ce qu'il put d'étrangers même capables d'en apporter à ses sujets, officiers de terre & de mer, matelots, ingenieurs, mathematiciens, architectes, gens habiles dans la découverte des mines & dans le travail des métaux, médecins, chirurgiens, artisans de toutes les especes. Il fit changer à son peuple ses anciens habits, il retrancha les longues barbes, & descendit jusques dans les moindres détails pour en faire des hommes d'abord, & ensuite des hommes raisonnables & policés. En 1700. soutenu de l'alliance d'Auguste roi de Pologne, il entra en guerre avec Charles XII. roi de Suede, l'Alexandre de ce siécle, s'il eût eu ses vices & plus de fortune. Il s'en falloit beaucoup que l'égalité qui pouvoit être entre les deux souverains ennemis, ne se trouvât entre les deux nations. Les Moscovites n'avoient encore qu'une legere teinture de discipline militaire, & les Suedois étoient depuis très-long-tems un peuple belliqueux, & exactement discipliné. Le czar n'ignoroit pas cette différence ; „ mais disoit-il en „ commençant cette guerre, je sçais bien que mes troupes „ seront long-tems battues, mais cela même leur appren„ dra enfin à vaincre. „ Cependant après que les mauvais succès des premiers commencemens eurent été essuyés il remporta quelques avantages assez considerables, & au bout de quatre ans, il avoit déja fait d'assez grands progrès dans la Livonie & dans l'Ingrie, provinces dépendantes de la Suede, pour être en état de songer à bâtir une place, dont le port situé sur la mer Baltique pût contenir une flotte, & il commença en effet le fameux Petersbourg en 1704. Jamais tous les efforts des Suédois n'ont pu l'en chasser, & il a rendu Petersbourg une des meilleures forteresses de l'Europe. Après de grands desavantages qu'il eut contre ces peuples depuis 1704. enfin il remporta sur eux en 1709. devant Pultova une victoire complette. Une grande partie de l'armée suedoise fut prisonniere de guerre, & on vit un heros tel que le roi de Suede fugitif sur les terres de Turquie, & ensuite presque captif à Bender. Le czar se crut digne alors de monter au grade de lieutenant géneral ; car, selon la loi qu'il s'étoit prescrite à lui-même, de n'avancer dans les dignités de la guerre, qu'autant qu'il le meritoit, il n'avoit servi jusques-là dans ces dernieres expéditions qu'en qualité de colonel. Il profita au reste du malheur & de l'éloignement du roi de Suede : il acheva de conquerir la Livonie & l'Ingrie, & y joignit la Finlande, & une partie de la Pomeranie Suedoise. Il fut aussi plus en état que jamais de donner ses soins à Petersbourg naissant. Il ordonna aux seigneurs d'y venir bâtir, & le peupla tant des anciens artisans de Moscovie, que de ceux qu'il rassembloit de toute part. Il fit construire des galeres inconnues jusques-là dans ces mers, pour aller sur les côtes de Suede & de Finlande. Il acheta des vaisseaux d'Angleterre, & fit travailler sans relâche à en bâtir encore. Il parvint enfin à en bâtir un de 90 pieces de canon, qui fut lancé à la mer en 1718. Il eut le sensible plaisir de n'y avoir travaillé qu'avec des ouvriers Moscovites. Plusieurs années auparavant, c'est-à-dire, en 1712. il avoit fait une faute dont les suites pouvoient le mener bien loin. Les Turcs ayant rompu la tréve qu'ils avoient avec lui, il se laissa enfermer par leur armée sur les bords de la riviere de Pruth où il étoit perdu sans ressource sans l'expédient qu'imagina la czarine *Catherine*. Cette princesse envoya negocier avec le grand visir, en lui laissant entrevoir une grosse somme d'argent : il se laissa tenter en effet, & la prudence du czar acheva le reste. En memoire de cet évenement, il voulut que la czarine instituât l'ordre de sainte Catherine, dont elle seroit chef, & où il n'entreroit que des femmes. Il continua la guerre en 1713. & depuis ce tems-là il en vint plusieurs fois aux

mains avec l'armée du roi de Suede, sur laquelle il remporta encore plusieurs victoires, tant sur mer que sur terre. En 1716. il alla avec la czarine voir le roi de Danemarck à Coppenhague, & y passa trois mois. Là il visita tous les colléges, toutes les académies, & vit tous les sçavans. Tous les jours il alloit dans une chaloupe avec deux ingenieurs côtoyer les deux royaumes de Danemarck & de Suede, pour mesurer toutes les sinuosités, sonder tous les fonds, & porter ensuite le tout sur des cartes si exactes que le moindre banc de sable ne leur est pas échapé. De Danemarck il alla à Hambourg, à Hanovre, à Volfembutel, & de-là en Hollande, où il laissa la czarine, & vint en France en 1717. toujours observant & réfléchissant sur tout. Il vit dans ce royaume, & principalement à Paris, tout ce qui pouvoit augmenter ses lumieres & ses connoissances. Il vint le 19 Juin à l'academie des sciences, dont il a été depuis membre honoraire, & quand il fut de retour chez lui, il envoya à cette célebre société, le plan où il avoit tant de part lui-même, de la jonction de la riviere de Volkova qui passe à Petersbourg, avec le Volga. Il etudia aussi lui-même son vaste pays en géographe & en physicien, il leva ou fit lever quantité de plans, & des voyages de trois ou quatre cens lieues ne lui coutoient rien, pourvu qu'il en revint plus instruit. On ne peut que parcourir les différens établissemens que lui doit la Moscovie. Une infanterie de cent mille hommes, aussi belle & aussi aguerrie qu'il y en ait en Europe: une marine de 40 vaisseaux de ligne & de 200. galeres: des fortifications selon les dernieres regles à toutes les places qui en meritent: une excellente police dans les grandes villes: une academie de marine & de navigation, où toutes les familles nobles sont obligées d'envoyer quelques-uns de leurs enfans: des colleges à Moscou, à Petersbourg, & à Kiof, pour les langues, les belles lettres & les mathématiques: de petites écoles dans les villages où les paysans apprennent à lire & à écrire: un collége de médecine & d'apothicairerie publique à Moscou: des leçons publiques d'anatomie: un observatoire pour l'astronomie: un jardin des plantes que l'on a le soin d'enrichir: des imprimeries telles qu'il y en a dans les royaumes les mieux policés: des interprétes pour toutes les langues de tous les états de l'Europe, & pour plusieurs autres: une bibliotheque royale formée de trois grandes bibliotheques qu'il avoit achetées en Angleterre, en Holstein & en Allemagne, &c. Il a fait plusieurs de ces établissemens au milieu même des guerres qu'il a eu à soutenir, & pendant la révolution arrivée en Perse par la révolte de Mahmoud, qui attira de ce côté-là les armes du czar & du grand Seigneur. Le premier s'empara de la ville de Derbent sur la côte occidentale de la mer Caspienne, & de tout ce qui lui convenoit par rapport au projet d'étendre le commerce de Moscovie. Il fit lever le plan de cette mer, & c'est à lui que l'on doit la connoissance de sa véritable figure fort différente de celle qu'on lui donnoit communément. Il a envoyé à l'académie des sciences de Paris une carte de cette mer, & a attiré chez lui plusieurs membres de cette academie, pour le seconder par leurs lumieres & étendre les connoissances qu'il a introduites parmi ses peuples, & qu'il avoit déja vu fructifier beaucoup, lorsqu'il mourut le 28. Janvier 1725. âgé seulement de 53. ans. Il avoit introduit chez lui une architecture reguliere, & il avoit vu avant sa mort s'élever un grand nombre de maisons regulieres & commodes, des palais, des bâtimens publics, &c. Il avoit fait aussi divers reglemens ecclésiastiques sages & utiles, & avoit tenu la main à leur exécution; mais il avoit établi une pleine liberté de conscience dans ses états, & aboli la dignité de patriarche de Constantinople, quoique dépendante de lui. Il a laissé ses états à la czarine sa veuve, qui a continué de travailler sur le même plan que le czar avoit tracé, & dont l'exécution étoit déja si fort avancée. * *Memoires du tems.* Eloge de Pierre I. czar de Moscovie, dans l'*Hist. de l'Acad. des sciences pour l'année 1725.*

PIERRE-PORT, ou PIERRE PERTUIS, passage étroit, taillé dans le roc, qui sert de communication entre l'Uchtland, l'Erguel & le Munstherthal. Il est fort proche de la source de la Birss, & le village de Tavane. Ce passage sert de limite entre les évêchés de Basle & de Lausane. Plusieurs auteurs croient que c'est l'ouvrage de Jules César; il est certain au moins qu'il vient de quelque empereur Romain, ou d'un de ses lieutenans chez les Helvetiens. Il a été fait, selon toute apparence, pour avoir un passage abregé du pays nommé *Aventicum*, dans le Sequanique. L'arcade est haute, & longue d'environ cinq brasses. Du côté de Tavane, au-dessus de la voute, on voit une inscription presque effacée, que les uns lisent ainsi:

Nominis Augusti via ducta per ardua montis,
Feliciter scindens petram in margine fontis.

D'autres lisent: *Nimis Augusti via ducta.*

Pierre Pithou l'a copié ainsi:

Numini August.
Via facta per
Qu. Ursum paternum
II. vir. col. Helvet.

L'auteur des délices de la Suisse lit cette inscription de cette maniere.

Numinib. August.
. . . . um . . .
Via facta per
Ur . . . . um pater . . . . um.
II. vir. col. Helvet.

Cet auteur ajoute que par ce peu de mots, on apprend que ce chemin a été fait par les soins d'un Paterius ou Paternus, duumvir ou chef de la colonie Helvetique qui étoit Avenche sous l'empire des deux Antonins. Ce passage est fait de telle façon qu'avec très-peu de monde on peut arrêter toute une armée à cause de la hauteur des rochers qui sont tout autour, & du peu de largeur qu'a le passage. En 1367. les Bernois faisant la guerre à Jean de Vienne évêque de Basle, prirent d'assaut ce passage, que l'évêque avoit fait garder par un retranchement, & s'ouvrirent ainsi un chemin dans le Munstherthal. Ils ne perdirent que dix-huit hommes dans cette expedition. * *Urstis. t. 1. Stumpf. l. 12. Etat & délices de la Suisse, t. 3. p. 275. &c.*

PIETISTES, secte en Allemagne, presque aussi ancienne que le Lutheranisme. Schwenfeld en avoit ébauché le plan, & Weigel l'avoit perfectionné. Jacques Bohm, cordonnier de Silesie, l'avoit répandue dans sa patrie. C'étoient des hommes entêtés de la théologie mystique, qu'ils poussoient au-delà de ses véritables bornes. Ils outroient cette union de l'ame avec Dieu, si recommandée par les vrais spirituels. Ce n'étoit plus seulement un attachement ferme par la foi & par amour pour le souverain bien, dont on adoroit la présence. A ne juger de leurs sentimens que par leurs expressions, c'étoit une unité réelle, & une indentité physique de l'ame transmuée en Dieu, & en J. C. Ainsi, l'on pouvoit dire, selon eux, sans metaphore, & dans un sens propre, " que l'ame étoit Dieu, & que J. C. „ étoit en nous le nouvel Adam. Qu'ainsi adorer son „ ame, c'étoit adorer Dieu & son Christ. „ A cet article capital, ils en ajoutoient d'autres qui n'en étoient que des conséquences. Ils envelopoient un sentiment si contraire au bon sens, sous des termes de mysticité qui paroissoient intelligibles. Bohm sur-tout s'étoit fait un jargon qui n'étoit admiré de quelques-uns que parce qu'il étoit impénetrable. Le Piétisme tout extravagant qu'il fût se fit donc des partisans; mais il fut ensuite long-tems oublié, & ce ne fut que vers le milieu du XVII. siécle qu'il se renouvella, & qu'il prit l'ascendant dans les Universités Luthériennes. En 1661. Theophile Broschbandt, & Henri Muller, l'un diacre de l'église de Rostock, au Duché de Meckelbourg; l'au-

tre sçavant docteur de la même Université, le ressusciterent entierement. Ils commencerent d'abord à invectiver contre le reste des cérémonies Romaines, que les Luthériens ont conservées. Autels, baptisteres, chants ecclésiastiques, prédication même, tout devoit être aboli, comme autant de vestiges de l'ancienne superstition. D'abord on les supçonna d'être dans les principes de la secte des Quakers ou Trembleurs, que George Fox avoit établie depuis peu, & qui faisoit deja de grands progrès depuis quelques années. Les Piétistes s'en défendirent, & publierent des apologies. Grand nombre de jeunes théologiens prirent leur parti. Le docteur Spenher, & Jean Horbs, l'un à Francfort, l'autre à Traërbach, suivirent les traces des Piétistes de Rostock. Ils retrancherent dans les églises dont ils étoient pasteurs, tout l'appareil des cérémonies extérieures. Les temples mêmes furent abandonnés; & ce ne fut plus que dans les maisons particulieres qu'on s'assembla pour y faire la lecture des livres saints. La prédication fut changée en des entretiens de pieté mystiques & guindés. Par cette conduite, Spenher se fit assez de réputation, pour devenir à Dresden, le prédicateur en chef de l'électeur de Saxe, & il appuya le parti Piétiste de son crédit & de sa protection. L'Université de Lipsie en fut bientôt infectée. On courut en foule aux assemblées de ce parti, qu'on nomma les colleges de la parole de Dieu (*Collegia Philobiblica.*) Les professeurs qui se trouverent abandonnés en eurent du chagrin; & contre leur gré, & par intérêt, ils enseignerent le Piétisme. Les écoles se peuplerent également des femmes comme des hommes. Les clameurs des adversaires, leurs brigues, leurs écrits, n'empêcherent pas la multitude des auditeurs de s'augmenter. Lorsque le mal parut extrême, on eut recours à Dresden au consistoire ecclésiastique. L'électeur y présida, & malgré le crédit de Spenher, il fut resolu d'abolir les colleges du Piétisme Spenher en vrai courtisan, obéit à ce qu'il ne put empêcher. Les plus opiniâtres soutinrent l'œuvre autant qu'ils purent, & décrierent tous leurs adversaires; & le plus grand nombre des Piétistes alla chercher un asyle dans les terres de Brandebourg. Là ils vécurent en sureté, sous la protection de l'électeur, & remplirent les premieres places de l'Université de Hall. C'est-là que le Piétisme a jetté de plus profondes racines. Horbs l'étendit aussi à Hambourg, depuis que la prise de Traërbach par Louis XIV. l'eut obligé d'en sortir; & il y fut prédicant dans l'église de saint Nicolas. Cependant quand on s'y fut apperçu de ses nouvelles opinions, on se souleva d'abord contre lui: mais il s'étoit fait des partisans; & chacun se défendir par quantité d'écrits, dont Hambourg se vit inondée. La paix succeda enfin à ce trouble. Par l'ordre du magistrat, les chefs des deux partis se reconcilierent, & la liberté fut accordée d'embrasser le Piétisme, ou de le fuir. Cette secte est aussi repandue en Hollande; & elle a compté bien des sçavans au nombre de ses partisans. * *Memoires du tems.* Le pere Catrou, Jésuite, dans son *Histoire des Trembleurs, livre 3.*

PIETRO AZARIO, ou PIERRE AZARI, historien d'Italie, qui florissoit dans le XIV. siécle, étoit de Novarre, plutôt que de Tortone, que plusieurs prétendent avoir été sa patrie. Il étoit Notaire: c'est lui-même qui nous l'apprend dans sa Chronique des princes de la maison de Visconti. Matthieu II. de Visconti, seigneur de Milan & de Bologne, lui donna le soin des dépenses qui étoient nécessaires pour la solde & pour l'entretien de son armée; & Pierre Azari s'acquitta de cette commission, tant à Bergame qu'à Bologne. Il fut aussi juge & chancelier de Jean Pirovano à Tortone, dont celui-ci étoit préteur. On l'employa encore dans d'autres affaires publiques, où il fit également connoître sa prudence, son intelligence, & sa fidélité. Il a écrit en latin une chronique, où il rapporte les actions principales des princes de la maison de Visconti depuis l'an 1250. jusqu'en l'an 1362. Il l'a écrite en homme instruit & judicieux, & qui avoit été le témoin d'une grande partie des faits qu'il raconte. Son style est dur; mais il y a du feu dans sa narration; & ses descriptions plaisent ordinairement. Il s'arrête beaucoup sur les malheurs de Novarre, sa patrie, & sur ce qui regarde les princes de Milan; mais sans négliger de faire connoître ce qui se passoit ailleurs. On a encore de Pietro Azari une histoire abregée de la guerre Canepiciene, où il décrit les différens accidens arrivés dans le comté de Canepiciano, aujourd'hui *il Canavese*, dans le Piémont. Il composa cet écrit à Tortone, en Janvier 1363. M. Muratori l'a fait imprimer, après la chronique dont nous avons parlé, dans le tome XVI. de sa collection des historiens de l'Italie. Le petit écrit qui regarde le comté de Canepiciano avoit déja eté imprimé dans le *Galleria di Minerva, t. 2.* du sieur Albrizzi, Venitien; mais avec des changemens & des additions qui ne sont point d'Azari. La Chronique vient de paroître pour la premiere fois dans la collection de M. Muratori. * *Voyez* la Préface de ce sçavant.

PIGHIUS. (Etienne Vinand) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* sa mere étoit niéce d'*Albert* Pighius: elle étoit sa sœur.

PILARIK, (Etienne) fils d'un pere de même nom & surnom, qui étoit pasteur d'une église de Hongrie, dans le comté de Zolnoch, nâquit en 1615, & fut dès l'âge de quatre ans envoyé aux écoles, où il fit en peu d'années de grands progrès dans les langues allemandes & latines, dans la connoissance de la religion, & dans tout ce qu'on put lui apprendre. Plus âgé il se tourna du côté de la théologie; mais sans negliger l'étude des belles lettres, ni même celle de la musique, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'attraits & de goût. La connoissance speculative & pratique qu'il en acquit le fit choisir pour une chantrerie dans son pays; & en 1639. on le chargea du ministeriat d'une église, poste qu'il remplit après dans plusieurs autres églises de Hongrie avec beaucoup de zéle & d'applaudissement. Comme il prêchoit avec facilité, & qu'il s'étoit acquis une grande reputation dans cet exercice, on l'envoya à un synode de Hongrie pour en être l'orateur, ce qui fit plaisir à tous ceux qui composoient cette assemblée. En 1649. il fut fait ecclésiaste de l'église de saint André, & ensuite on le fit predicateur de la cour du comte Gabriel Illyeshazi. Mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer le ministere ailleurs où on l'appelloit. Les Turcs ayant fait une irruption en 1663. dans le lieu où il étoit, il prit la fuite, & se cacha; mais il tomba entre les mains des Tartares, qui le réduisirent à l'esclavage. Il souffrit beaucoup dans cette triste situation; mais la Providence l'en ayant enfin délivré, comme par miracle, il alla à Misnie, où il continua d'annoncer la parole de Dieu avec autant de zéle que d'assiduité, jusqu'à sa mort, arrivée en 1678. ou environ. Il a écrit son histoire, où il entre dans un grand détail de ses accidens, de ses infortunes, & de ses transmigrations, ce qui la rend intéressante & fort touchante. Il a publié un autre écrit sous le titre singulier de *Currus Jehova mirabilis*, & quelques autres. Il prit soin aussi de donner au public les écrits de plusieurs sçavans, comme *Primi labores & continuationes Johannis Hermanni: Salomonea postilla Joh. Gerardi: Postilla Tilesii in tabellas synopticas.* Il avoit lui-même rédigé cet ouvrage: *Geminus Dominicales & festivales Evangeliorum: Meditationes hebdomadales*, &c.

PILARIK, (Etienne) *fils du précedent*, s'appliqua aux humanités, & à la théologie, dans sa patrie & dans l'Université de Wittemberg, & passa la plus grande partie de sa vie à l'exercice du ministere de la parole en différentes églises de Hongrie, de Boheme, & de Misnie, & à l'administration des facremens. Son attachement au Luthéranisme lui occasionna quelques traverses, qui ne contribuerent pas à lui ouvrir les yeux sur ses erreurs, & qui, comme il arrive ordinairement, ne le convertissant point, l'endurcirent davantage. Il

mourut dans son aveuglement vers la fin du XVII. siécle. On a de lui quelques ouvrages écrits en sa langue ; & sa vie a été composée par Gaspar Loscherus, docteur en théologie, & professeur à Wittemberg.

PILARIK, (Etienne) fils & successeur du mérite & des erreurs de celui *dont on vient de parler*, a eu la surintendance génerale des églises Luthériennes de Hongrie, & fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Schemnitz, ville de Hongrie. Il est aussi connu dans son pays par plusieurs ouvrages écrits en sa langue, & qui sont fort ignorés en France. * *Voyez* sur les Pilarik, la préface d'Isaïe Pilarik, *De persecutione vera Ecclesia*, & *Hungaria Litterata* de David Czuittinger, *pag. 3. & suiv.*

PILARINO, (Jacques) né le 9. de Janvier 1659. dans l'isle de Cephalonie, d'une famille noble, passa à l'âge de 10. ans à Venise, où il demeura quelques années. Après y avoir fait ses humanités & son droit, il alla se faire recevoir Docteur en cette faculté à Padoue. Revenu dans sa patrie, après six ans d'absence, il se dégouta du droit, retourna à Venise, y étudia deux ans en Medecine, se fit recevoir docteur, & se mit à voyager. Il alla en Candie, où il demeura quatre ans au service d'Ismaël, capitan-bacha de ce royaume, d'où il passa à Constantinople, où il resta peu. En 1684. il alla en Valachie avec le titre de medecin du prince Cantacuzene ; & après être revenu dans sa patrie, en 1687. il alla en 1688. en Moscovie avec la qualité de premier medecin du Czar. Il retourna chez lui en 1689. & peu après le doge François Morosini, ayant été élu pour la quatriéme fois capitaine général dans le Levant, le prit à son service, & le retint jusqu'à sa mort, arrivée en 1694. Du Levant Pilarino retourna à Venise, d'où il passa en Valachie, où il demeura l'espace de quatre ans au service du prince Serbano. Au bout de ce tems-là il revint faire un tour dans sa patrie, d'où après un séjour d'un an il repassa à Venise, & de-là à Livourne, à Smirne, & à Constantinople, jusqu'à ce qu'en 1701. il fut appellé de nouveau en Valachie par le prince Serbano, qui lui donna une pension de 1500. sequins. Soit inconstance naturelle, soit quelque autre motif, Pilarino alla trois ans après à Constantinople, ensuite à Venise, s'embarqua à Livourne en 1707. & fit un voyage à Smirne, à Alep, & au Caire. De retour à Smirne, il y demeura pendant cinq ans en qualité de consul de la Republique de Venise ; & son tems fini il retourna à Venise, où il fut attaqué d'hydropisie quatre ans après. L'habileté des professeurs en medecine de l'Université de Padoue l'engagea à se faire transporter dans cette ville. Mais leurs soins furent inutiles. Il languit neuf mois, & mourut le 18. de Juin 1718. dans sa 60. année. Sur la fin de sa vie il a fait imprimer ces deux ouvrages. 1. *Nova & tuta variolas excitandi per transplantationem methodus, nuper inventa, & in usum tracta, quâ rite peractâ, immunia in posterum præservantur ab hujusmodi contagio corpora*, à Venise, en 1715. *in-12.* Cet ouvrage, comme on le voit, est en faveur du nouveau systême de l'insertion ou inoculation de la petite verole, qui a occasionné tant d'écrits pour & contre il y a quelques années. 2. *La medecina difesa, overo, riflessi di disinganno, sopra i nuovi sentimenti contenuti nel libro intitolato. Il modo ingannato da falsi medici, di Giacomo Pilarino*, à Venise, en 1717. L'auteur que Pilarino entreprend ici de combattre est Joseph Gazola. Pilarino a fait aussi une relation de ses voyages, qui est encore manuscrite. * *Journal de Venise, tome 31. page 332.* Le pere Niceron, Barnabite, dans ses *memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 15.*

PILES (Roger de) étoit d'une famille du Nivernois, distinguée dans le pays par la noblesse, par les biens, & par les emplois. Il nâquit à Clamecy l'an 1635. eut pour parrein & marreine, le duc de Bellegarde, & la duchesse de Nevers ; & après avoir fait ses premieres études, partie à Nevers, & partie à Auxerre, il vint à Paris pour y étudier en philosophie. Son cours fini il prit pendant trois ans des leçons de théologie dans les écoles de Sorbonne. Mais son goût l'entrainoit vers la peinture ; & ayant appris de bonne heure à dessiner, sous le frere Luc, Recollet, dessinateur & compositeur assez bon, mais mauvais coloriste, il surpassa dans la suite son maître, pour qui néanmoins il eut toujours une tendre amitié. En 1662. il entra chez M. Amelot maître des requêtes, & ancien président du grand conseil, pour être precepteur de son fils, qui n'avoit alors que sept ans, & qui a été depuis conseiller d'état. Il y demeura environ neuf ans ; & en 1673. il alla avec son éleve en Italie, où il eut lieu de satisfaire son goût pour la peinture. Ce voyage fut de quatorze mois, & M. de Piles vit tout à loisir ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux en Italie, & s'y fit estimer par la solidité de son esprit, & la bonté de son goût. Libre de tout engagement en 1674. & de retour à Paris, il ne consulta plus que son penchant pour la peinture, & joignant la théorie de cet art à la pratique, il se rendit illustre parmi les peintres & parmi les connoisseurs. Son merite qui lui avoit fait déja des amis de MM. Menage, du Fresnoi, & autres, lui attira aussi l'estime & l'amitié même de plusieurs personnes de qualité, qui aimoient encore plus en lui sa probité & sa candeur, que ses talens. M. le duc de Richelieu lui a souvent donné des marques d'une bonté particuliere, & il vouloit l'avoir sans cesse auprès de lui. En 1682. M. Amelot, qui depuis cinq ans étoit maître des requêtes, ayant été nommé ambassadeur de Venise, il engagea M. de Piles à l'accompagner en qualité de secretaire de l'ambassade ; & il y avoit déja près de trois ans qu'il étoit avec l'ambassadeur, lorsque M. Amelot reçut une lettre de M. de Louvois, qui le prioit de disposer M. de Piles à aller en Allemagne voir les riches cabinets qui y étoient, sur-tout à Gratz, afin d'y acheter des tableaux pour le roi. Mais ce Ministre ordonna en même-tems à M. de Piles de passer à Vienne, où le Marquis de Chiverny étoit alors envoyé extraordinaire du roi, & de s'informer exactement de la situation des affaires. M. de Piles exécuta cette commission avec soin, revint à Paris en rendre comte au ministre ; & partit de nouveau en 1685. avec M. Amelot, qui avoit reçu ordre de passer en Portugal, en la même qualité d'ambassadeur. M. de Piles le suivit encore depuis dans son Ambassade en Suisse en 1689. il y signa le traité de neutralité que cet ambassadeur avoit conclu avec les Cantons, & le porta à sa majesté. En 1692. il fut envoyé en Hollande pour y demeurer *incognito*, sous les pretextes que lui fournissoit sa réputation parmi les curieux de peinture ; & en effet pour y agir de concert avec les personnes qui souhaitoient la paix. On découvrit son vrai motif, & il fut arrêté par ordre de l'etat, & retenu prisonnier à la Haye pendant deux ans. Mais le peuple qui étoit las de la guerre, & qui apprit que M. de Piles n'étoit en prison que pour avoir voulu procurer la paix, s'étant mis en devoir de le délivrer, on le transfera au château de Louvestein, où il fut encore gardé pendant trois ans ; c'est-à-dire, jusqu'à la paix de Riswik. Il s'occupa dans sa prison à composer les vies des peintres ; & à son retour en France, le roi lui donna une pension. Il suivit encore en 1705. M. Amelot, qui étoit depuis dix ans conseiller d'état, & qui alloit alors en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Mais l'air de Madrid fut si contraire à M. de Piles, déja fort infirme, & avancé en âge, qu'il fut obligé de revenir la même année. Depuis ce voyage il vécut encore quatre ans, & mourut le cinq d'Avril 1709. âgé de 74. ans. Sa maniere de peindre consistoit dans une imitation parfaite des objets, & dans une grande intelligence du clair-obscur, & du coloris. Il prenoit plaisir à faire les portraits de ses amis ; & il a peint entr'autres M. Despreaux & Madame Dacier. Il étoit conseiller d'honneur de l'académie de peinture & de sculpture, dans laquelle il lisoit souvent les sçavantes dissertations, qu'il donnoit ensuite au public. Ses ouvrages imprimés sont : 1°. *Abregé d'anatomie*

accommodé aux arts de peinture & de sculpture, &c. sous le nom de *François Tortebat*, à Paris, en 1667. *in-folio*. 2°. L'*Art de la peinture* de Charles Alphonse du Fresnoy, traduit en françois, avec des remarques, & le texte latin à côté, à Paris en 1668. *in-12*. avec des remarques. On en a une troisiéme édition de 1684. avec des augmentations. L'ouvrage de du Fresnoy, & les remarques de M. de Piles ont été traduits en anglois par M. Dryden, & imprimés à Londres en 1695. *in-4°*. 3°. *Dialogue sur le coloris*, à Paris en 1673. *in-12*. 4°. *Conversations sur la connoissance de la peinture & sur le jugement qu'on doit faire des tableaux*, où par occasion il est parlé de la vie de Rubens, & de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages, à Paris en 1677. *in-12*. M. de Piles étoit l'admirateur de Rubens, & on l'a accusé d'avoir poussé trop loin son admiration à cet égard. 6°. *Les premiers élemens de la peinture pratique*, &c. à paris en 1684. *in-12*. 7°. *Abregé de la vie des peintres*, *avec des réflexions sur leurs ouvrages*, & un *Traité du peintre parfait, de la connoissance des desseins, & de l'utilité des estampes*, à Paris en 1699. *in-12*. réimprimé en 1715. avec la vie de l'auteur, & traduit en anglois avec une addition touchant l'école d'Angleterre, à Londres en 1706. *in-8°*. 8°. Description de deux ouvrages de sculpture faits par M. Zumbo, Sicilien, dans le Supplément du *Journal des sçavans de Novembre 1707*. & dans l'ouvrage suivant. 9°. *Cours de peintures par principes*, à Paris en 1708. *in-12*. avec une lettre de M. l'abbé du Guet à M. de V.... sur la peinture, à l'occasion d'un *Traité du vrai-beau en peinture* de M. de Piles, qui se trouve aussi au-devant de son *Cours*. * Son éloge par feu l'abbé Fraguier, à la tête de la seconde édition de l'*Abregé des vies de peintres*. *Mem. du tems*.

PILON, (Germain) excellent sculpteur, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* le saint François que l'on voit de lui dans le cloître des grands Augustins à Paris, fut fait en 1588. & que cet habile homme mourut vers 1608.

PILTEN, province de Livonie, Soumise au duc de Curlande. Son nom vient du lieu nommé *Pilten*, près de la riviere de Windaw où Woldemar roi de Danemarck, fit construire un château en 1219. pour la résidence d'un évêque, qu'il vouloit établir en ces quartiers-là, afin d'y affermir la foi Catholique, que son zele y avoit introduite avec ses conquêtes. Quelques années après toute la Livonie, l'évêque de Curlande, & les autres évêques de la province, furent faits membres de l'empire Germanique, ce qui dura jusqu'en 1559. que le dernier évêque de Pilten, effrayé de l'invasion des Moscovites, qui avoient inondé le pays, vendit cet évêché & celui d'Oesel à Frederic II. roi de Danemarck, qui les donna en appanage à son frere Magnus duc de Holstein, qui étoit Luthérien, & qui les sécularisa. Lorsque Godhard, dernier grand-maître de l'ordre Teutonique, soumit la Livonie à la Pologne, il fut stipulé que le roi Sigismond Auguste joindroit la contrée de Pilten au duché de Curlande; après la mort de Magnus en 1583. ceux de Pilten ayant réfusé de dépendre ni de la couronne de Pologne, ni du duché de Curlande, & ne voulant être soumis qu'à la couronne de Danemarck, Etienne roi de Pologne resolut d'emporter par la force ce qu'on ne vouloit pas lui donner de bon gré; & le roi de Danemarck se disposa également à soutenir son droit; mais George Frederic marquis de Brandebourg, & duc de Prusse, moyenna un accommodement, en vertu duquel le pays de Pilten fut rendu aux Polonois, à condition que le roi de Pologne payeroit à celui de Danemarck la somme de trente mille écus. Le marquis de Brandebourg compta l'argent, & on lui donna la ville de Pilten pour hypothéque, qui en 1617. fut transportée à la duchesse de Brandebourg-Anspach, sœur de Chrétien duc de Lunebourg & de Brunswic; & un gentilhomme de Curlande, nommé Maydel, acheta ce domaine de la duchesse, en acquittant l'hypotheque. La jouissance lui en fut confirmée par le roi de Pologne sous le titre de staroste de Pilten. Depuis ce tems là la maison de Curlande a toujours tâché de faire valoir ses droits ou ses prétentions sur le pays de Pilten; & il y a eu sur ce sujet bien des contestations qui n'ont rien terminé. Après la paix conclue à Grobin en 1660. entre les Suedois & les Polonois, la noblesse de Pilten se soumit au duc de Curlande à des conditions avantageuses. En attendant qu'on eut reçû le consentement du roi de Pologne, Maydel garda la ville & le baillage de Pilten. Le duc ayant acheté tous les autres domaines engagés, obtint par un acte du parlement la souveraineté de toute la province, qu'il exerce & qu'il conserve encore aujourd'hui. * *Voyez* la nouvelle relation de la Livonie.

PIN, (Louis Ellies du) prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, professeur au collége royal de France, nâquit à Paris le 17. de Juin 1657. de Louis Ellies, écuyer sieur du Pin, issu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de Marie Vitart, d'une famille de Champagne. Instruit des premiers élémens de la grammaire par son pere & par des maîtres, il se trouva en état, à l'âge de dix ans, d'entrer en troisiéme sous M. Lair, alors recteur de l'Université de Paris; & il prit de telle sorte, sous cet excellent maître, le goût des belles lettres, que depuis ce tems-là il fit son unique occupation de l'étude. Après son cours de philosophie, il fut reçû maître-ès-arts dans la these qu'il soutint avec distinction en 1672. Déterminé ensuite à l'état ecclésiastique, il prit les leçons de Sorbonne, & dès qu'il eut achevé le cours ordinaire de cette étude, il s'appliqua entiérement à la lecture des conciles, des peres & des auteurs ecclésiastiques Grecs & Latins. Il n'avoit alors d'autre vûe que de s'occuper utilement, & de se préparer serieusement aux études nécessaires pour fournir le cours de sa licence, que sa jeunesse l'empêchoit de commencer. En 1680. il prit le degré de bachelier, & fit ensuite sa licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs. Le premier de Juillet 1684. il reçut le bonnet de docteur, & entreprit aussitôt après de donner sa *Bibliotheque universelle des auteurs ecclésiastiques*, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, & la chronologie de leurs ouvrages; un sommaire de ce qu'ils contiennent; un jugement sur leur style & sur leur doctrine; & le dénombrement des differentes éditions de leurs œuvres. Ce projet étoit immense; mais le courage de M. du Pin n'en fut point effrayé, & il ne s'est pas même borné, comme on le verra, à ce seul ouvrage, dont l'exécution suffisoit, ce semble à la vie de plusieurs hommes. Le premier volume parut en 1686. & fut réimprimé dans la suite avec des changemens & des augmentations considerables. Les autres suivirent avec promptitude. En 1691. dom Matthieu Petit-Didier, alors moine Benedictin de la congrégation de saint Vannes, & mort évêque de Macra le 14. Juin 1728. fit imprimer un volume *in-8°*. contenant des *Remarques* sur les premiers volumes de la Bibliothéque de M. du Pin. Il en donna un second en 1692. & un troisiéme en 1696. Ces Remarques qui étoient le fruit de l'étude des peres que plusieurs Benedictins faisoient sous la direction de dom Petit-Didier, qui les revit, les augmenta, & les mit en ordre, étoient solides pour la plûpart; mais elles déplûrent à M. du Pin. Il en témoigna son chagrin, & y répondit avec une vivacité qui ne nuisit point à son adversaire. La reconciliation se fit néanmoins après le troisiéme volume des Remarques, ausquelles le censeur mit fin. Dans le même tems M. du Pin étoit aux prises avec M. du Harlay archevêque de Paris, que l'on avoit prevenu contre lui. Ce prélat fit contre la nouvelle Bibliothéque un bruit qui intimida l'auteur, & qui le porta à donner une condamnation de quantité de propositions de son ouvrage, qui étoient innocentes, & qui n'en fut pas moins supprimé par une ordonnance publique du 16. d'Avril 1693. à laquelle on joignit la déclaration de M. du Pin qui est étendue. La suppression n'eut pourtant point lieu, & l'auteur obligé seulement de changer le titre de son

ouvrage, eut la liberté de le continuer, ce qu'il exécuta sans aucun nouvel empêchement. Pendant ce tems-là, sa facilité prodigieuse, & son extrême application à l'étude lui faisoient enfanter encore bien d'autres volumes, comme on peut le voir par la liste suivante; & il étoit de plus commissaire dans la plûpart des affaires de la faculté, & professeur de philosophie au college royal. Il a travaillé aussi pendant plusieurs années au Journal des sçavans. Il fournissoit aux uns des memoires, aux autres des avis, des préfaces à plusieurs livres; & malgré tout cela il trouvoit encore le moyen de se délasser une partie de la journée avec ses amis, & ne se refusoit à personne. L'affaire du cas de conscience l'inquiéta pendant quelque tems. Le parti qu'il y prit ayant déplû, il fut exilé à Chatelleraut, & privé en même-tems de sa chaire, qui ne lui fut pas rendue lorsqu'il eut obtenu son retour, en faisant cesser ce qui avoit causé ses disgraces. Il mourut à Paris le 6. de Juin 1719. âgé de 62. ans, regretté de ses amis & du public. Il fut enterré sous les charniers de l'église paroissiale de S. Severin, où le sieur Vincent, libraire, qui a imprimé plusieurs de ses ouvrages, a fait placer par reconnoissance une pierre de marbre à son honneur, avec l'épitaphe suivante, qui est de la composition du célebre M. Rollin.

Hic jacet
Ludovicus Ellies du Pin
Sacræ theologiæ Parisiensis doctor,
Veritatis cultor & indagator non otiosus,
Vetera ecclesiæ monumenta
Indefesso labore illustravit.
Regni jura
Et ecclesiæ Gallicanæ libertates
Acriter non minùs quàm erudite propugnavit.
Immensa in omni genere lectionis & doctrinæ
Laude conspicuus.
Idemque animo mitis ac modesto,
Nihil in omni vita visus est oblivisci,
Præter injurias.
Ecclesiæ munitus sacramentis
Obiit sexto die Junii anno R. S. H.
MDCCXIX. ætatis verò LXII.

Quelque jugement que l'on porte des ouvrages de M. du Pin, on ne peut lui refuser la louange d'avoir eu un goût excellent, une grande exemption des préjugés ordinaires, un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une memoire heureuse, une imagination vive, mais reglée, un style leger & noble, un caractere équitable & moderé, sans parti, sans violence, sans prévention; plein de ressource dans les besoins; plus porté à la paix qu'à la division, & propre à former des projets de réunion, s'il y avoit eu lieu d'en esperer quelqu'une de la part des communions étrangeres. C'est ce qui lui avoit attiré le commerce de plusieurs sçavans de differens partis; & l'on sçait que Guillaume Wake, archevêque de Cantorberi, l'a honoré de plusieurs lettres par l'estime qu'il faisoit de sa moderation & de son jugement. Ce fut par les mêmes vûes que pendant le sejour du Czar Pierre, à Paris, il fut consulté sur quelques projets de réunion, qui malheureusement n'ont point eu d'effet. Nous allons donner un catalogue exact des ouvrages de M. du Pin, qui servira de preuves *à ce que nous venons de dire* de son amour, & de sa facilité pour le travail: nous le tirerons en partie de celui qu'il avoit dressé lui-même, & qui a été imprimé en huit pages *in-4°*.

Catalogue & notice des œuvres de M. du Pin.

Nouvelle Bibliothéque des auteurs Ecclesiastiques, &c. *in-8°*. le premier tome, contenant les auteurs des trois premiers siecles, parut en 1686. avec une Dissertation préliminaire sur la Bible. On le réimprima en 1688. avec peu de changement: & en 1698. avec des augmentations considerables, entr'autres la succession des évêques des grands sieges, l'histoire des persecutions, & celle des conciles & des héresies, deux vol. *in-8°*.

Prolegomenes sur la Bible, trois vol. *in-8°*. en 1699. c'est la Dissertation préliminaire sur l'ancien & le nouveau Testament, considerablement augmentée.

Bibliothéque des auteurs ecclesiastiques, contenant le IV. siecle, in-8°. 1. vol. 1687. seconde édition 1689. deux vol. troisiéme édition, 1701. trois vol. *V. siecle*, premiere partie, 1688. seconde édition 1692. 2. vol. deuxiéme partie, peu après, & fut réimprimé en 1702. *VI. siecle*, en 1690. premier volume, réimprimée depuis sans beaucoup de changement. *VII. & VIII. siecles*, en un volume, en 1691. M. du Pin y joignit une réponse au premier volume des remarques de dom Petit-Didier.

Jusqu'ici, depuis la seconde édition des trois premiers siecles, l'auteur n'avoit parlé que de la vie & des ouvrages des auteurs ecclesiastiques, & des actes & des canons des conciles. Il a donné en 1711. un *Supplément* aux tomes precedens, contenant les principaux points de l'histoire des IV. V. VI. VII. & VIII. siecles de l'église. On y voit la succession des évêques des grands sieges, l'histoire des persecutions, celle des heresies, & des contestations sur la doctrine, avec une table chronologique de l'histoire de ces siecles. Ce Supplement est en un seul volume *in-8°*.

Quand M. du Pin fut parvenu au IX. siecle, il fut obligé de changer de titre, *comme on l'a dit*, & sans presque changer de methode, sinon pour faire entrer plus de matiere à son ouvrage, & faire un corps d'histoire ecclesiastique, sa Bibliotheque parut sous les titres suivans:

Histoire des controverses & des matieres ecclesiastiques, traitées dans le IX. siecle, premiere édition, 1694. seconde édition 1697. un vol. *in-8°*.

Histoire des controverses, &c. du X. siecle, en 1696. un vol. *in-8°*.

Histoire des controverses, &c. du XI. siecle, en 1696. deux vol. *in 8°*.

Histoire des controverses, &c. du XII. siecle, en 1696. deux vol. *in-8°*.

Histoire des controverses, &c. du XIII. siecle, en 1696. & 1698 un vol. *in-8°*.

Histoire des controverses, &c. du XIV. siecle, en 1698. un vol. *in-8°*.

Histoire des controverses, &c. du XV. siecle, in-8°. deux vol. en 1699. On trouva à la fin du second volume une Dissertation curieuse sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. au sujet duquel il y eut en ce tems-la une longue & vive contestation entre les Benedictins & les Chanoines reguliers de la congregation de sainte Geneviéve.

Histoire de l'église & des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle, en cinq vol. *in-8°*. dont le premier en 1701. & le dernier en 1703.

L'auteur reprit au XVII. siecle le titre ancien de *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques*. Il y en a sept vol. *in-8°*. qui parurent en 1708. M. du Pin n'y mit point son nom, comme dans les volumes precedens. Il donna aussi en 1711. la *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques depuis 1700. jusqu'en 1710.* deux volumes *in-8°*. On continue actuellement cette Bibliotheque depuis 1710. & l'on donne un Supplément depuis 1700.

Histoire ecclesiastique du XVII. siecle, quatre vol. en 1714. *in-8°*. M. du Pin avoit fait imprimer un Supplément à cette histoire, & une continuation où il entame celle du XVIII. siecle: mais ces deux ouvrages n'ont point paru, & peu de personnes en ont des exemplaires.

Table universelle des auteurs ecclesiastiques, cinq vol. en 1704. *in-8°*. Les deux premiers contiennent les noms, la patrie, le tems des auteurs, & catalogue de leurs ouvrages, ou de ceux qui leur sont attribués, par ordre chronologique; le troisiéme une Table alphabetique de ces

ces mêmes auteurs, avec un traité des études théologiques; un supplément aux auteurs; une table chronologique des conciles, & l'indice de leurs actes & de leurs canons; le quatriéme, les auteurs séparés de la communion Romaine, par ordre chronologique, avec le catalogue de leurs ouvrages; le cinquiéme, le titre des ouvrages de tous ces auteurs par ordre des matieres.

Bibliotheque des auteurs separés de la communion de l'église Romaine du XVII. siécle, deux volumes *in-8°.* le premier en 1718. le second en 1719. L'auteur y suit le plan & la méthode de sa Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques. Le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Genevieve, ayant donné une idée de cette Bibliotheque dans le journal intitulé, *Europe sçavante*, qui paroissoit alors, & dont il connoissoit les auteurs; & ayant repris bien des fautes que M. du Pin avoit commises dans cette nouvelle Bibliotheque, celui-ci y fit faire sous son nom par le sieur le Cointe, qui demeuroit avec lui, une réponse très-vive, qui engagea le pere le Courayer à prendre dans un autre volume de l'*Europe sçavante* la défense de ses remarques & de montrer encore de nouvelles fautes dans l'ouvrage de M. du Pin. La mort de ce docteur mit fin à cette dispute, & à sa *Bibliotheque des auteurs séparés de la communion de l'église Romaine*, dont il promettoit encore deux volumes.

De antiqua ecclesia disciplina dissertationes historicæ, en 1686. Cet ouvrage est dédié à M. Talon, alors avocat général du parlement de Paris, & contient sept dissertations. C'est un volume *in-4°.*

Liber psalmorum cum notis quibus eorum sensus litteralis exponitur, en 1691.

Livre des pseaumes traduit en françois selon l'hebreu, avec de courtes notes, en 1710: un volume *in-12.*

La juste défense du sieur du Pin, pour servir de réponse à un libelle anonyme, publié depuis peu contre les pseaumes qu'il a donnés au public, en 1693. sous le titre de *Cologne*, un volume *in-8°.*

Notæ in Pentateuchum, en 1701. deux vol. *in-8°.*

Dissertations historiques, chronologiques & critiques sur la bible, t. 1. en 1711. un vol. *in-8°.*

Traité de la doctrine chrétienne & orthodoxe, un vol. *in-8°.* 1703. c'étoit le commencement d'une theologie françoise, qui n'a pas eu d'autre suite.

Défense de la censure de la théologie de Paris contre les mémoires de la Chine du pere le Comte, Jesuite, en 1701. un volume *in-12.* Il avoit eu part à la censure même.

De la nécessité de la foi en J. C. à Paris chez Osmont, en 1701. deux volumes *in-12.* L'ouvrage est de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, la préface, & une addition considerable, sont de M. du Pin.

Dialogues posthumes de M. de la Bruyere *sur le Quiétisme*, un volume *in-12.* chez Osmont: deux de ces dialogues sont de M. du Pin.

Sancti Optati Afri, Milevitani episcopi, opera in-fol. en 1700. M. du Pin y ajouta une préface sur la vie & les ouvrages d'Optat, des notes; une histoire des Donatistes fort ample; une Geographie sacrée d'Afrique, & plusieurs autres monumens.

Joannis Gersonis doctoris & cancellarii Parisiensis opera, quibus præfixa sunt Gersoniana & adjuncta aliorum hujus temporis scriptorum opera, ac monumenta omnia ad negotium Joan. Parvi spectantia, à Amsterdam en 1703: cinq volumes *in-folio.*

Traité de la puissance ecclésiastique & temporelle, en 1707. *in-8°.* Il y en a plusieurs éditions.

Dissertation sur l'histoire d'Apollonius de Thiane, convaincue de fausseté, un vol. *in-12.*

Bibliotheque universelle des historiens, suivant le plan de sa bibliotheque ecclésiastique, chez Giffart, 1707. deux volumes *in-8°.* avec une table des époques des empires jusqu'à Alexandre le Grand. On les a réimprimés en Hollande en un seul volume *in-4°.* l'auteur a laissé une suite de cet ouvrage.

Histoire de l'Eglise en abregé depuis le commencement du monde jusqu'à présent, premiere édition, en 1712. seconde en 1714. chez Vincent, quatre vol. *in-12.*

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent: les deux premiers volumes en 1714. les quatre autres en 1716. chez Vincent.

Lettre sur l'ancienne discipline de l'église touchant la célébration de la messe, chez Damonneville, en 1708. *in-12.* réimprimée depuis ailleurs.

Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, &c. pour servir de supplément & de continuation à celle de Josephe, chez Roulland, en 1710. sept volumes *in-12.* C'est l'ouvrage de M. Basnage publié en Hollande, auquel M. du Pin a ajouté & retranché ce qu'il a jugé à propos.

Analyse de l'Apocalypse, avec des dissertations, chez de Nully, en 1714. en deux parties, réimprimée en 1720.

Traité historique des excommunications, &c. *in-12.* chez Etienne en 1715.

Méthode pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & les principaux ouvrages sur chaque matiere, à Paris chez Coutelier, 1716. un vol. *in-12.* Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en Allemagne par quelques Lutheriens.

Dénonciation à M. le procureur général d'un libelle injurieux aux évêques, à son altesse royale M. le duc d'Orleans regent du royaume; intitulé: *Memoire pour le corps des évêques qui ont reçu la constitution* Unigenitus, un volume *in-12.*

Défense de la monarchie de Sicile, avec les actes & piéces pour servir de preuves, un volume *in-12.* 1716.

Traité philosophique & théologique sur l'amour de Dieu, chez Vincent en 1717. *in-8°.*

Continuation de ce traité pour servir de réponse à la dénonciation du sieur le Pelletier, *in-8°.* chez Vincent.

Il a eu part à l'avis des censeurs ou commissaires nommés pour examiner l'édition des conciles du pere Hardouin. Il a revu la traduction françoise du *Rationarium temporum* du pere Petau, & l'histoire du regne de Louis XIII. qui parut en 1716. en sept volumes, chez Montalant, & qui étoit de M. le Cointe, qui demeuroit avec lui. Il a eu beaucoup de part au *Dictionnaire de Moreri* des éditions de 1712. & de 1718.

On a donné depuis sa mort un *Traité philosophique & théologique de la verité*, in-12. à Paris, sous le titre d'*Utrecht*: ce traité avoit été imprimé quelque tems avant la mort de M. du Pin.

PINA, (Jean de) né à Madrid en Espagne l'an 1582. entra chez les Jesuites en 1602. Après avoir exercé en divers endroits le ministere de la parole, & la charge de recteur dans sa compagnie, il parvint à la dignité de Provincial à Tolede, & mourut en 1657. On dit qu'il avoit lu tous les Peres Grecs & Latins, qu'il en avoit extrait cent volumes, chacun de cinq cens pages; & tous écrits de sa main. Il a publié des commentaires latins sur l'ecclésiastique, imprimés en cinq volumes *in-fol.* à Lyon depuis 1630. jusqu'en 1648. Il a fait aussi des commentaires sur l'ecclésiaste en deux volumes *in-folio*, & deux autres volumes d'éloges de la sainte Vierge: le tout en latin.

PINAMONTI, mal nommé PINAMOUTI *dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* (Jean-Pierre) *Dans l'édition de 1725. on a joint* ces deux ouvrages en un seul; *la Religiosa in solitudine: le Specchio*, &c. Le traducteur du livre de ce Jesuite intitulé, *il Direttore*, &c. & de *la Religiosa in solitudine* n'est pas le P. de Combeville, mais le P. de Courbeville, Jesuite qui a donné plusieurs autres traductions, sur-tout de Gracian. Ce Jesuite est encore vivant, & a beaucoup d'esprit.

PINART (Michel) né à Sens au mois de Juillet 1659. de parens honnêtes, qu'il perdit jeune, & le laisserent sans biens, fut élevé dans la communauté de M. Gillot à Paris, & y apprit le latin, le grec, & les premiers élémens de l'hebreu. Cette derniere langue fit dans la suite le principal objet de son application, & au sortir de chez M. Gillot il étoit déja en état de n'être pas inutile

au P. Thomassin de l'Oratoire qui travailloit alors à son Glossaire hebraïque. M. Pinart enseigna cette langue en ville & eut un grand nombre de disciples, ensorte que sa réputation bientôt étendue, lui valut d'abord la place de sous-maître au college Mazarin, & ensuite une d'éleve à l'académie des belles lettres en 1712. Il fut nommé cette année-là à la Theologale de Sens qu'il a conservée jusqu'à sa mort arrivée à Sens même le 3. de Juillet 1717. à l'âge de 58. ans. Les matieres sur lesquelles il y a entretenu l'académie dont il étoit membre, rouloient sur les médailles juives & samaritaines; sur les talismans chargés de mots hebreux ou arabes; sur les premiers & véritables caracteres de nos anciennes bibles; sur cette question: „ Si David s'étoit revêtu de l'éphod du souverain „ pontife pour consulter par lui-même l'oracle du Sei- „ gneur, &c." On n'a rien imprimé de lui qu'une notice exacte de toutes les bibles hebraïques imprimées avant 1707. & qui se trouve dans le supplement du *Journal des sçavans* de cette même année. * Son éloge par M. de Boze dans les *Mem. de l'acad. des Inscript. t. 3.*

PINAULT (Matthieu) seigneur des Jaunaux, premier président au parlement de Flandre, nâquit à Château-Gontier après le commencement du siécle dernier, & fut, dit-on, successivement Jesuite & de la congregation de l'Oratoire. Rentré dans le monde il s'y appliqua tout entier à l'étude de la jurisprudence, & son merite l'éleva jusqu'à la dignité de premier président au parlement de Tournai, qui fut érigé en 1688. & transferé à Douay en 1713. Matthieu Pinault est mort après l'an 1691. Il a donné au public, 1°. *l'Histoire du parlement de Tournai, contenant l'établissement & le progrès de ce tribunal, avec un détail des édits, ordonnances & reglemens concernant la justice y envoyée*, in-4°. à Valenciennes, en 1701. on n'y donne à l'auteur que le titre *de conseiller du roi en tous ses conseils, & de président à mortier.* 2°. Un *Recueil d'arrêts* de cette cour. 3°. *La Coutume de Cambrai commentée*, à Douay en 1691. in-4°. * *Memoires du tems.*

PINCHAR (Pierre) d'une famille ancienne de Normandie qui subsistoit encore vers la fin du XVII. siécle, étoit né vers l'an 1320. dans le fauxbourg de Vaucelle à Caen. Etant jeune il fit connoissance avec un religieux de sainte-Croix, du pays de Liege, qui étoit alors à Caen, & il le suivit lorsque celui-ci retourna dans son pays. Il prit même l'habit de sainte-Croix dans la maison d'Huy, chef de cet ordre, & après sa profession il alla à Louvain achever ses études qu'il avoit commencées à Caen. Il y prit le degré de docteur, & acquit ensuite beaucoup de réputation par ses prédications. On le fit prieur de la maison de Caen vers l'an 1355. Ce fut-là qu'il composa son livre intitulé: *Vestis nuptialis*, qui est une explication mystique des habits de son Ordre. En 1363. on l'élut général, ce qui l'obligea d'aller résider à Huy. Il s'appliqua dans cette charge à réformer son Ordre, & il y réussit en partie. Les affaires de la maison de sa religion à Caen l'y ayant appellé vers l'an 1372. il y vint, mit tout en regle & retourna à Huy d'où il se retira encore sur la nouvelle qu'il eut qu'on l'avoit élu évêque de Spire. Ce n'est pas que son dessein fût de ne point accepter cet évêché; mais c'est qu'il vouloit auparavant achever la réforme de son Ordre qu'il avoit à peine ébauchée. Il commença l'an 1381. par la visite des monasteres de sa dépendance en France, & le roi Charles VI. l'appuya de son autorité, quoique Pinchar eût pris le parti d'Urbain, & Charles celui de Clement, qui se disputoient mutuellement l'épiscopat de Rome pendant le schisme qui divisoit alors l'Eglise. Pinchar visita ensuite les couvens d'Angleterre, d'Ecosse, de Hollande & d'Allemagne, mais la mort l'arrêta sur la fin de sa course au monastere de sainte Agathe en Brabant l'an 1382. * *Voyez* Huet, *origines de Caen.*

PINEAU (Severin) fameux chirurgien, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. toujours fidélement copiée dans celle de Basle, l'on dit que* Pineau avoit composé en françois son traité *De notis virginitatis*, & que son dessein étoit de le donner en cette langue. Pineau dit au contraire lui-même dans sa préface qu'il l'a composé en latin, de peur qu'une édition en langue vulgaire ne fût plus nuisible qu'utile, n'y traitant que d'une matiere plus propre aux gens du métier qu'à d'autres, & étant capable de salir l'imagination de ceux qui ne liroient son ouvrage que par curiosité. *Ajoutez qu'*on a encore de lui trois dissertations en françois sur la maniere de tirer la pierre de la vessie, & qu'il mourut doyen de sa compagnie. *Aux citations ajoutez*, Devaulx, *index funereus chirurgor. Parisiens.* & dom Liron dans sa *Bibliotheque chartraine*, où il a donné dans la méprise de ceux qui veulent que Pineau ait d'abord voulu publier son ouvrage en françois.

PINEAU (Gabriel du) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Gabriel du Pineau célebre jurisconsulte, conseiller au presidial d'Angers, nâquit dans cette ville l'an 1573. de *Claude* du Pineau, fameux avocat, depuis procureur de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, & de *Renée* Nyvard, proche parente des Bautru dont la maison est fondue dans celles de Montauban, d'Argouges, Rambure & Maulevrier. Gabriel du Pineau après ses études d'humanités, étudia en droit & suivit le barreau à Angers, avec une réputation supérieure à son âge. Ensuite il se rendit à Paris où le parlement & le grand-conseil retentirent bientôt de ses plaidoyers. Une éloquence mâle animoit ses discours, & le choix des causes dont il entreprit la défense donna une haute idée de son équité. Il se maria en 1600. à *Françoise* Lavocat, fille d'*Amaury* Lavocat, écuyer, seigneur des Fougerez, conseiller au présidial d'Angers, & d'*Isabelle* de la Poëze. Du Pineau rappellé par ses compatriotes, revint à Angers où il fut conseiller au présidial, & s'y distingua tellement qu'on le consultoit de toutes les provinces voisines & qu'il eut part à tout ce qui se fit de grand de son tems. Les princes & les seigneurs qui avoient des terres en Anjou ambitionnoient son suffrage pour terminer leurs différents. Marie de Medicis qui eut occasion de le connoître dès 1619. eut pour lui beaucoup de considération, & le créa maître des requêtes de son hôtel. Dans ses disgraces elle chercha à s'appuyer de son credit & de ses conseils; mais du Pineau, toujours attentif à ce qu'il devoit d'un côté à la mere de son roi & de l'autre à son souverain, ne cessa d'inspirer à cette princesse des sentimens de paix qui furent enfin suivis. Louis XIII. par reconnoissance le nomma le 2. Juin 1632. maire & capitaine général de la ville d'Angers, & du Pineau merita dans cette charge l'aimable titre de *Pere du peuple.* M. de Livoniere dit qu'il étoit peu inferieur au fameux Du Moulin pour le droit civil, & plus exact pour le droit canon. Menage ajoute que quand Guillaume Menage son pere & M. du Pineau qui étoient souvent de different sentiment, s'accordoient sur une même question, les Angevins avoient coutume de dire ce que Cujas rapporte des jurisconsultes Julianus & Marcellus: " Il faut que cela „ soit vrai, puisque du Pineau confirme la décision de „ Menage." Comme on venoit consulter du Pineau de toutes parts on nomma la rue où il demeuroit, *la rue Pineau.* Menage dit encore de lui en le regretant.

PINELLUS periit Themidis pius ille sacerdos,
In proprio judex limine perpetuus.

Du Pineau ne fut pas moins Chrétien, exact & fidele, qu'habile jurisconsulte; & comme il connoissoit parfaitement l'étendue de la religion, il ne se dispensa d'aucun devoir à cet égard. Sa maison devint aussi une espece d'académie. Il se tenoit chez lui des conferences reglées où assistoient les jeunes officiers, les avocats & les autres sçavans. Chacun y proposoit ses difficultés librement sur les matieres les plus épineuses du droit & de l'histoire: & quand il avoit parlé tout étoit éclairci. Ce grand homme mourut le 15. Octobre 1644. dans sa soixante-onziéme année, & non à soixante & treize ans, comme le disent Menage & Bayle. Un ami (M. Gaillard, avocat) lui fit cette inscription.

Interpres fidus, lux juris, & arbiter aequi,
Omnia plena salis, plena leporis habens.
Consultus docuit vivens componere lites,
Jurgia cuncta fori terminat in tumulo.

On a consacré quantité d'éloges à sa memoire. Ses écrits sont : *Observations, questions & réponses sur quelques articles de la coutume d'Anjou*, à Angers *in folio* en 1646. *Notes latines opposées à celles de Du Moulin sur le droit canon*, en 1681. avec les œuvres de Du Moulin par les soins de François Pinsson, avocat au parlement. *Commentaire latin sur la coutume d'Anjou.* Cet ouvrage ne parut que 54. ans après la mort de son auteur, traduit en françois selon quelques-uns, par M. de Launay, professeur du droit françois en l'université de Paris, & par M. Nyvard ancien avocat au parlement. Le premier a traduit la premiere partie. M. Nyvard, le reste, si l'on en croit ceux qui font honneur de cette traduction à ces deux célebres avocats. Mais nous avons donné une preuve qui nous paroit très-forte, *à l'article de* Jacques Goureau pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU (Jacques) conseiller, &c. *Consultations sur plusieurs questions importantes tant de la coutume d'Anjou, que du droit françois, avec des dissertations sur differens sujets.* En 1725. on réimprima tous les ouvrages de du Pineau, excepté ses notes latines sur le droit canon. Ce fut M. de Livoniere qui eut soin de cette nouvelle édition, qui parut en deux volumes *in folio*, & que l'éditeur a enrichie de remarques très-utiles. Jean-Gabriel du Pineau son petit-fils, religieux Benedictin, a consacré à sa memoire ces vers françois, que l'on lit au bas de son portrait :

Tel fut l'illustre du Pineau,
De l'usage & des loix, cet interprète habile :
A l'Eglise, à son prince il sçut se rendre utile,
Et de sçavans écrits enrichit le barreau.

Gabriel du Pineau, chanoine regulier de sainte Geneviéve, son arriere-petit-fils, a donné aussi un abregé de sa vie en françois qui a été imprimé à Paris *in-12.* en 1731. & qui se trouve pareillement dans les *Memoires* du P. Niceron, *tome XIV.* Dans la vie séparée de ces Memoires on a ajouté les titres des consultations, questions & dissertations de du Pineau qui sont imprimées, son portrait, & beaucoup de vers latins & françois à sa louange. Parmi les dissertations on en trouve une en faveur du S. Siége au sujet du patriarchat d'Occident contre le célebre Du Moulin. Cette dissertation a donné lieu à plusieurs épigrammes qui font honneur à Gabriel du Pineau, & entre autres à celle-ci qui est du P. Janvier, chanoine regulier de sainte Geneviéve.

Aussi docte écrivain que Chrétien vertueux,
Cet auteur a des loix penetré le dédale,
Et sa vaste science à Du Moulin fatale
Du schisme a confondu les cris tumultueux.

Et celle-ci de M. Gibert, en vers latins :

Aspice Pinellum *quo non praestantior alter,*
Andinos ritus patriasque exponere leges,
Munere vel precibus placari nescius ullis.
Quis Themidis melius libret aequo pondere lancem?
Gallica Romanis doctus componere jura,
Jam conjuratos Petri rescindere sedem
Vindicibus scriptis metuendus terruit hostes;
Regibus usque suis vixit dilectus & aula:
Immortale decus servat post fata superstes.

PINELLE (Louis) quatre-vingt-douziéme évêque de Meaux, né à Montluc en Bourbonnois, après avoir été archidiacre de Bourges, doyen de S. Martin de Tours, chanoine, chancelier & grand vicaire de Paris, fut élu évêque le 4. de Novembre 1510. pour succéder à Jean de Pierrepont, mort le 2. Septembre précedent. Pinelle jouissoit d'une prébende dans l'église de Meaux depuis le 26. Octobre de la même année, lorsqu'il fut élu. Son élection souffrit plusieurs difficultés. Quoique Louis XII. l'eût fort recommandé, il n'eut que dix voix, & Jean de la Place chanoine & archidiacre de Brie en ayant eu seize, fut déclaré élu, l'élection fut publiée, & l'on chanta le *Te Deum* selon l'usage. Mais le 29. du même mois Pierre Fabri l'un des scrutateurs, fut mandé en cour avec le nouvel élu, & quelques autres chanoines : on y examina l'élection, elle fut trouvée défectueuse, & Louis Pinelle prit possession de l'évêché de Meaux en vertu d'une sentence de l'archevêque de Sens du 19. Mars 1511. Il fit son entrée publique au mois de Juillet suivant. Ce prélat avoit été fait grand maître du college de Navarre en 1497. & ce fut lui qui acheva la bibliotheque de ce college. En 1505. pendant qu'il y enseignoit la Theologie, le cardinal George d'Amboise archevêque de Rouen lui donna pouvoir de mettre la derniere main à la réforme des monasteres de S. Severin de Château-Landon au diocèse de Sens, de S. Calliste de Cisoin au diocèse de Tournai & de Notre-Dame de Livri au diocèse de Paris. Il y travailla avec succès & tint pour ce sujet le 16. Janvier 1507. un chapitre general à Livri même, où il publia des statuts pour affermir cette reforme. Il mourut le 2. Janvier 1516. Ce prélat est loué dans son diocèse pour s'être acquitté dignement de toutes les fonctions attachées à son ministere. * D. Touss. Du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. 1. p. 323. &c.

PINET. (Antoine du) *On en a parlé dans le Dictionnaire historique, mais il y a ici une remarque à faire. On lui donne* une traduction françoise du livre de Levin Lemne, intitulé, *Les secrets miracles de la nature.* Il est vrai que la Croix du Maine le dit, mais ce qui fait douter qu'il ait eu raison, c'est qu'il marque la même année une traduction de cet ouvrage par Jacques Gohorry, & que du Verdier Vauprivas qui pouvoit être aussi instruit de ce fait que la Croix du Maine ne marque point cette traduction parmi les ouvrages de du Pinet.

PINON, (Jacques) abbé de Condé, chanoine de l'église de Paris, célebre dans le XVII. siécle, étoit fils de *Jacques* Pinon, doyen du parlement, auteur du fameux poëme *De anno Romano*, & de plusieurs autres ouvrages. L'abbé Pinon étoit aussi poëte Latin ; & l'on a de lui beaucoup de piéces en ce genre, qui ne sont nullement à mépriser. Il a écrit aussi en prose, & on lui est redevable d'une édition qu'il fit faire des œuvres de Plutarque de la traduction d'Amyot en quatre volumes *in-folio.* Il étoit intime ami de Nicolas Bourbon.

PINS, (Roger de) *Dans cet article du Moreri de l'édition de 1725. on nomme* Innocent VII. où il faut Innocent VI.

PINS, (Jean de) évêque de Rieux, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on le dit* disciple de Beroalde ; *il faut dire, pour ne point donner lieu de confondre les tems*, disciple de Beroalde *l'ancien*, vers la fin du XV. siécle. *On ajoute que* la famille de Jean de Pins subsiste encore ; *il faut dire qu'*elle subsistoit encore en 1725.

PINSSON. (François) *Dans les mêmes éditions ajoutez à ses qualités* celle de docteur en droit, & que *Marie* Bengy, qu'il épousa en premieres noces, étoit fille d'*Antoine* Bengy, conseiller en la prévôté de Bourges, docteur & professeur ès droits en l'université de la même ville, & de *Françoise* Amignon.

PINSSON, (François) *fils du précedent*, & de sa premiere femme *Marie* Bengy. *On a mis sa mort dans le Moreri, édition de 1725.* en 1661. *au lieu de la mettre en 1691.* Son grand-pere maternel, *dont il est parlé dans le même article*, se nommoit *Antoine* Bengy.

PINSSONAT, (Jacques) professeur royal en langue hébraïque, curé de saint Sauveur des petites maisons, docteur en théologie de la faculté de Paris dès l'an 1686. & censeur royal des livres, s'est distingué dans le siécle

dernier, & au commencement de celui-ci, par sa pieté, son zele, & son érudition, qui étoit accompagnée d'une modestie encore plus grande. Il étoit de Châlons sur Sâone, ou des environs. Il a passé toute sa vie occupé à l'étude, ou aux exercices de son ministere. Nous avons de lui une *Grammaire hébraïque*; *des Considerations sur les mysteres, les paroles, & les actions principales de J. C. avec des prieres pour s'entretenir en la présence de Dieu*. Il y a eu deux éditions de cet ouvrage. La seconde, qui est augmentée de plus de moitié, est de 1720. *in-12.* à Paris chez Dupuis. M. Pinssonat est mort à Paris le neuviéme Novembre 1723. âgé de 70. ans. Il a legué sa bibliothéque aux Peres de la Doctrine Chrétienne, de la maison de saint Charles à Paris. Au commencement des contestations présentes de l'église, il publia une brochure qu'il intitula, *La veuve de Sarepta.* * *Mémoires du tems*

PIPIA, (Augustin) natif d'Orestan, dans l'isle & royaume de Sardaigne, religieux de l'ordre de saint Dominique, né le premier d'Octobre 1660. étoit théologien du cardinal Casanate, lorsqu'il fut fait au mois de Mai 1711. secretaire de la congrégation de l'Indice, à la place de Gregoire Selleri, qui étoit devenu maître du sacré palais. Après avoir passé par les principales charges de son ordre, il en fut élu géneral le 31. Mai 1721. Le pape Benoît XIII. qui étoit du même ordre, proposa pour lui dans un consistoire, les évêchés d'Osimo, & de Cingoli, unis dans la Marche d'Ancone; & ensuite le créa cardinal de la sainte église Romaine le 20. Décembre 1724. Il fut continué en même-tems dans le géneralat de son ordre jusqu'au premier chapitre géneral par un bref exprès de sa Sainteté, qui fut lu le lendemain 21. en chapitre dans une assemblée des religieux de cet ordre tenue dans leur couvent de sainte Marie sur la Minerve. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 23. & il fut sacré le 31. du même mois dans la chapelle interieure du même couvent de sainte Marie sur la Minerve par le pape, assisté des évêques de Gravina, & de Giotenazzo, tous deux aussi Dominicains. Benoit XIII fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche dans un autre consistoire le 29. Janvier 1725. & lui assigna en même-tems le titre presbyteral de saint Sixte le vieux. Il assista la même année au concile Romain tenu dans le palais de saint Jean de Latran, & continua de faire les fonctions de géneral de son ordre jusqu'au 19. Mai; ensuite de quoi il partit de Rome le 21. de Juillet pour se rendre à son évêché. Il fut déclaré le 12. Juin 1726. protecteur des hermites de la porte Angelique; & la même année le duc de Savoie, roi de Sardaigne, le nomma protecteur de ce royaume auprès du saint Siege, avec 4000. écus de pension sur les évêchés de cette isle. Il fut encore fait protecteur de la congrégation de Valombreuse le 22. de Septembre 1727. se démit au mois d'Avril 1728. de son évêché d'Osimo, & obtint le 9. Mars 1729. par échange fait avec le cardinal de Noailles, le titre de sainte Marie sur la Minerve, dont il prit possession le 12. du même mois. Il mourut à Rome à huit heures du soir le 21. Février 1730. peu d'heures après le pape Benoît XIII. son patron, à l'âge de 69. ans, quatre mois & vingt jours, ayant cinq ans, deux mois & un jour de cardinalat. Ses obséques furent célebrées le 24. suivant au matin dans l'église de Ste Marie sur la Minerve, où son corps fut ensuite enterré le soir. Le cardinal Pipia laissa tous ses effets à trois couvents de son ordre, qui furent celui d'Orestan, où il avoit reçu l'habit, celui de Majorque, où il avoit fait profession, & celui de la Minerve à Rome, où il avoit été élu géneral de cet ordre.

PIPIN, (François) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs dans le XIV. siécle, voyagea pendant plusieurs années, à commencer à l'an 1320. dans la Palestine, l'Egypte, la Syrie & à Constantinople. Il a laissé en latin une relation de ses voyages, où il décrit principalement les lieux dignes de veneration qu'il a visités. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliothéque du duc d'Est. Pipin est aussi le traducteur latin de l'histoire des états & des coutumes des pays Orientaux, du célebre Marc Paul de Venise, qui avoit été composée d'abord en langue vulgaire; c'est-à-dire, en vénitien, & de l'histoire de la conquête de la Terre sainte écrite en françois par Bernard le Trésorier, auteur qui vivoit au commencement du XIII. siécle, & que M. Muratori a donnée en latin, de la traduction de Pipin, dans le septiéme tome de son recueil des écrivains d'Italie. Ce traducteur fit plusieurs additions à cette histoire, dont plusieurs ne sont pas faciles à démêler d'avec la traduction du texte. Pipin étoit de Boulogne, où il avoit fait profession. M. Muratori a donné encore dans le IX. tome de son recueil une chronique latine de Pipin depuis l'an 1176. jusqu'en 1314. ou environ. On y voit qu'il avoit demeuré long-tems à Milan, & qu'il avoit lu avec soin les historiens de son tems, & même ceux qui l'avoient précedé. Sa chronique est divisée en quatre livres, & contient bien des faits curieux, & détaillés avec soin. * L. A. Muratori, *præf. ad hist. Bernardi Thesaurarii de acquisitione Terræ sanctæ*, dans le septiéme volume des écrivains d'Italie. Le même, dans sa preface sur l'histoire ou la chronique de Pipin, au neuviéme feuillet du même recueil.

PIRCKHEIMER. (Bilibalde) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Pirckheimer étoit conseiller de l'empereur & de la ville de Nuremberg. Il nâquit en 1470. d'une famille ancienne. JEAN Pirckheimer son pere étoit un fameux jurisconsulte, qui fut successivement conseiller de l'évêque d'Aichstett, d'Albert duc de Baviere, & de Sigismond archiduc d'Autriche. Bilibalde fut élevé à la cour de l'évêque, & instruit par les soins de son pere dans les arts liberaux, & dans les exercices convenables à sa noblesse. Il accompagna aussi son pere dans plusieurs négociations afin d'apprendre dès sa jeunesse à connoître les cours étrangeres. On l'instruisit aussi dans la musique vocale & instrumentale, pour lesquelles il eut beaucoup de goût; & il donna bien des marques de valeur pendant deux ans qu'il défendit l'évêque d'Aichstett, qui étoit attaqué. A l'âge de vingt ans son pere l'envoya à l'académie de Padoue, où il demeura trois ans appliqué principalement à la jurisprudence, & à l'étude du grec. On le fit aller ensuite à Pavie pour continuer la premiere étude sous Jason Mainus, Lancellot, & Philippe Decius, & il y apprit l'italien à fond, un peu de théologie, les mathématiques, l'histoire, & même la médecine. Après sept ans de séjour en Italie il vint à Nuremberg auprès de son pere, s'y maria, & y fut peu après conseiller de cette ville. La distinction avec laquelle il exerça cette charge fit qu'on l'employa dès les premieres années dans des affaires importantes en diverses cours d'Allemagne. Trois ans après, la guerre entre l'empereur Maximilien & les Suisses s'étant allumée, & ceux de Nuremberg envoyant des secours à l'empereur, Pirckheimer fut déclaré chef de ces troupes; & à son retour, comblé d'honneur & de gloire, on lui accorda son ancienne place dans le Senat, qu'il servit très-utilement dans la suite en differentes légations auprès des empereurs Maximilien I. & Charles V. Les envieux que sa gloire lui suscita, & l'amour de l'étude & du repos du cabinet l'engagérent dans la suite à se demettre de sa charge de conseiller; & depuis ce tems-là il ne fut plus occupé pendant plusieurs années qu'à augmenter ses connoissances, & à en acquerir de nouvelles. Il se fit une bibliothéque nombreuse & choisie, assez riche même en manuscrits; & il travailla à traduire plusieurs auteurs Grecs en latin, entr'autres les sept livres de Xenophon sur l'histoire des Grecs. Il se fit aussi une belle suite de medailles & d'autres monumens utiles pour l'éclaircissement de l'antiquité; & comme il aimoit beaucoup la peinture, il fit amitié avec Albert Durer. Après la mort de sa femme qu'il perdit trois ans après sa retraite, on le sollicita si vivement de rentrer dans le Senat, qu'il céda aux instances qu'on lui fit, & en 1512. il fut député à la diéte de l'empire à Cologne, pour veiller aux intérêts de la ville de Nuremberg. Il fit encore plusieurs fois la même fonction

dans les assemblées du Cercle, & par-tout on eut lieu d'admirer son éloquence, sa science, & la sagesse de sa conduite. Il fit une fois un voyage en Suisse pour calmer des troubles qui inquiétoient sa patrie, & il y réussit. Enfin il rentra de nouveau dans le repos qu'il desiroit, après avoir promis seulement de ne point refuser ses avis quand on les lui demanderoit. Il mourut le 22. Décembre 1530. à l'âge de 60. ans, & après avoir dit ces paroles remarquables : *Plut à Dieu que ma patrie jouisse du bonheur apres ma mort ! plut à Dieu que l'Eglise soit tranquille !* Melchior Goldaste a recueilli & publié ses ouvrages, à Francfort, en 1610. *in folio* avec les figures d'Albert Durer, & la vie de Pirekheimer, par Conrad Ritterhusius. On a une édition séparée de sa description de l'Allemagne, en 1585. *in 8°.* & de plusieurs autres de ses ouvrages en differens tems. Eobanus Hessus a fait une belle élegie sur sa mort. Pirckheimer fut le dernier de sa famille. Il avoit eu deux sœurs, toutes deux fort sçavantes, & toutes deux religieuses; l'une se nommoit *Charité*, & l'autre *Claire*. Il a dédié à la premiere la traduction d'un traité de Plutarque, & les œuvres de saint Fulgence; & à la seconde, la traduction des sentences de saint Nil. On trouve plusieurs lettres de la premiere parmi ses œuvres. C'est de ces deux sœurs qu'Erasme parle à la fin d'un de ses colloques entre un abbé & une femme sçavante, & qu'il designe par le titre de *Bilibaldicæ*, comme *Morice* dans le même colloque, sont les filles de Thomas Morus chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elisabeth, & Cecile; & *Blaurerica*, Marguerite Blaurer, celebre en ce tems-là * *Voyez* sa vie par Ritterhusius; & M. Colomiés dans sa *Bibliothéque choisie*, *page 197. & suiv.* dans l'édition de Paris en 1731.

PISAN, (Thomas de) celebre astronome, étoit de Boulogne en Italie : mais il fut attiré de bonne heure à Venise par un docteur de Forli, que la Republique y pourvut d'une charge de conseiller. Ce docteur donna sa fille en mariage à *Thomas*, & les Venitiens, qui ne tarderent pas à connoître sa capacité, le retinrent chez eux & le firent aussi conseiller de la Republique. Après quelque tems de residence à Venise, étant allé à Boulogne pour ses propres affaires, le roi de France & celui de Hongrie lui firent offrir chacun des conditions très-avantageuses, s'il vouloit se rendre auprès d'eux, & s'attacher à leur personne Thomas de Pisan préfera la France, & étant arrivé auprès du roi Charles *le sage*, ce prince lui donna presqu'en arrivant une place dans son conseil. Un an après Thomas voulut rejoindre sa famille à Boulogne, qui y étoit retournée depuis qu'il avoit pris congé de la seigneurie de Venise. Mais Charles, loin d'y consentir, voulut qu'il mandât sa femme, & qu'il la fit venir en France avec ses enfans, & le reste de sa famille pour s'y établir. Thomas obéit. La femme & les enfans de cet astronome, habillés magnifiquement à la lombarde, parurent devant le roi, qui voulut les voir, & qui les reçut très-gracieusement dans son château du Louvre; c'étoit au mois de Décembre, vers l'an 1308. Mais après la mort du roi Charles arrivée en 1380. à l'âge de 44. ans, l'astronome déchut bientôt de son credit. On lui retrancha une partie de ses gages; le reste fut mal payé. Ses infirmités augmenterent, & le mirent au tombeau quelques années après. Ainsi se termina la course de ce philosophe, le plus célebre, & apparemment le plus habile de ce siécle. Il avoit vécu, & il est mort dans la religion Catholique. Sa fille CHRISTINE, *dont nous allons parler*, assure qu'il déceda à l'heure qu'il avoit prédit, & que la prosperité des armes de Charles V. & la sagesse de son gouvernement, furent en partie le fruit des bons conseils qu'il donna à ce prince. Le roi lui donnoit tous les mois cent francs de gages, qui reviennent à peu près à 700. l. d'aujourd'hui. Il en recevoit d'ailleurs de grandes & de fréquentes gratifications, & il lui avoit fait esperer de plus un fonds de terre de cinq cens livres de revenu pour lui, & pour ses héritiers : tant l'astronomie, & particulierement celle que l'on nomme *judiciaire*, étoit à la mode dans ces tems-là, où la plupart des princes, même ceux qui avoient de la pieté, étoient si prevenus en sa faveur, qu'ils n'entreprenoient rien de considerable qu'après avoir consulté cette science superstitieuse.

PISAN, (Christine) fille de THOMAS, nâquit à Venise, & n'avoit qu'environ cinq ans lorsque son pere l'emmena à Paris, *comme on l'a dit dans l'article précedent*. Elle fut élevée à la cour du roi Charles en fille de qualité. Elle apprit le latin, & elle avoit déja fait quelques progrès dans cette langue, lorsqu'on parla de la marier. Elle fut recherchée par un grand nombre de personnes de distinction; mais Thomas son pere leur préfera un nommé *Castel*, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naissance, de la probité, & du sçavoir, mais peu de bien. Christine n'avoit que quinze ans lorsqu'il l'épousa; & bientôt après il fut pourvu de la charge de notaire & secretaire du roi, qu'il exerça avec distinction, aimé & consideré du roi Charles son maître. Après la mort de Thomas, Etienne Castel soutint sa famille par sa bonne conduite, & par le credit que sa charge lui donnoit; mais une maladie contagieuse l'ayant emporté en 1389. à l'âge de trente-quatre ans, il laissa cette famille desolée & presque sans appui. Christine âgée seulement de vingt-cinq ans, & chargée de trois enfans, se vit obligée de passer les premieres années de son veuvage à poursuivre des procès contre des debiteurs de mauvaise foi, ou des chicaneurs injustes qui cherchoient à lui enlever le peu qui lui restoit. Enfin après avoir couru envain de tribunal en tribunal, lasse de cette situation, elle resolut de se renfermer dans son cabinet, & ne chercha plus de consolation que dans la lecture des livres que son pere & son mari lui avoient laissés. Elle fit une étude particuliere de l'histoire & de la fable; & lorsqu'elle se sentit capable de produire quelque chose d'elle-même, elle suivit son genie, & s'appliqua à la composition. Ce fut en 1399. qu'elle commença, & six ans après elle publia le livre intitulé : *Vision de Christine*, dans lequel elle assure qu'elle avoit déja composé quinze volumes, sans compter d'autres écrits plus courts qui étoient en plus grand nombre. Ses premiers ouvrages furent ce qu'elle appelle de petits *dictiés*, c'est-à-dire, de petites piéces de poësie, des ballades, des lais, des virelais, des rondeaux. Elle avoit commencé à en faire dès le tems même de ses procès. La ballade où elle se plaint de ce que les princes refusent de l'entendre est de ce tems-là. Parmi ces petites piéces, il y en a de fort tendres, & sur la lecture que l'on en fit on l'a cru véritablement amoureuse, & cette opinion enfanta de mauvais discours, qui lui donnerent bien du chagrin. Mais la mauvaise reputation qu'elle s'attira par ces *dis amoureux*, comme elle appelle ces petites piéces, n'empêcherent pas que sa muse ne fût d'ailleurs avantageusement recompensée. Ses premieres productions lui acquirent l'estime des François & des étrangers. Le comte de Salisbery, favori de Richard roi d'Angleterre, étant en France, la prit en affection, & emmena son fils aîné en Angleterre. Henri de Lancastre, successeur de Richard, ayant vu quelques ouvrages de Christine, voulut l'attirer elle-même en Angleterre : le duc de Milan lui fit aussi des offres très-avantageuses; mais elle ne voulut pas quitter la France, où elle s'attacha d'abord à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui l'engagea d'écrire la vie de Charles *le Sage*. Ce prince mourut en 1404. avant que cet ouvrage eût été achevé. Il avoit pris à ses gages le fils aîné de Christine, qui étoit revenu d'Angleterre depuis que le comte de Salisbery avoit été décapité, après que Henri de Lancastre eut usurpé la couronne sur Richard; & il lui avoit fait à elle-même plusieurs bienfaits qui purent bien soulager sa misere, mais qui ne la mirent pas à son aise. Cependant il paroît que dans la suite elle fut reconciliée avec la fortune, puisque dans un registre de la chambre des comptes de l'an 1411. il est fait mention d'une somme de 200. livres, somme assez considerable pour ce tems-là, que le roi Charles VI. lui avoit accordée par des lettres du 13. de Mai de ladite année. Voici la liste des ouvrages de cette sçavante dame. *Cent Ballades :*

Lays : Virelays : Rondeaux : Jeux à vendre, autrement, vente d'amour : l'épitre au Dieu d'amour : le débat des deux amans : le livre des trois jugemens : le livre du dit de Poissy : le chemin de longue étude. On en a donné une édition à Paris en 1549. in-12. sous ce titre : *Le chemin de longue étude, par Christine de Pise, traduit de langue Romanne, par Jean Chaperon. Lesdits moraux, ou les enseignemens que Christine donne à son fils : le Roman d'Othea, ou l'épitre d'Othea à Hector : le livre de mutation de fortune.* Tous ces ouvrages sont en vers : les suivans sont en prose : *Histoire du roi Charles* le Sage : *la vision de Christine*, où l'on voit une partie de sa vie. *La Cité des Dames : les épitres sur le Roman de la Rose : le livre des faits d'armes & de chevalerie : Instruction des princesses, dames de la cour, & autres lettres à la reine Isabelle en 1405. les proverbes moraux : le livre de Prudence.* La plûpart de ces ouvrages se trouvent aussi dans la bibliothéque du roi de France. * Du Verdier Vauprivas, *Bibliot. Franç. Mém. de l'acad. des inscript. & bell. lett. t. 2. p. 762.* On y trouve une vie de Christine par feu M. Boivin le cadet, &c.

PISANT, (Dom Louis) né à Saffetot, village situé à deux lieues de l'abbaye de Fécamp, l'an 1646. profès dans la congrégation de saint Maur le 6. Mai 1667. & mort dans l'abbaye de saint Ouen de Rouen au mois de Mai 1726. Il est auteur de deux lettres imprimées en 1708. & qu'il suppose avoir écrites à un curé du diocèse d'Orleans, pour lui persuader qu'on ne peut signer le formulaire en usant du silence respectueux. Il a fait encore un gros ouvrage imprimé, sans nom de lieu, ni d'imprimeur, sans date, sans privilege, ni approbation, ni avertissement, ni préface, intitulé : *Traité historique & dogmatique des privilèges & exemptions ecclesiastiques.* L'auteur fait bien des efforts pour en prouver la validité ; mais il s'égare souvent dans ses raisonnemens. Au reste cet ouvrage a été imprimé à Luxembourg, chez Chevalier, quoiqu'on l'ait déguisé ; & il n'a point eu l'approbation de sa Congrégation. * Dom le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congregation de saint Maur. Défenses de cette bibliothèque* par la Pipardiere, (c'est-à-dire) D. le Cerf, lui-même, *p. 18.*

PISCATOR, (Pierre) né à Hanau le 7. d'Avril 1571. fit ses études à Marpourg & à Jene. Il fut reçu maître-ès-arts dans cette Université le 5. de Février 1594. En 1595. il fut aggregé à la faculté de philosophie, & fait professeur en hebreu. Il sçavoit non-seulement cette langue, mais aussi le grec, le syriaque, & le chaldaïque. Le 20. de Mars 1605. il fut associé aux professeurs en théologie, & le 19. Juillet suivant il reçut le bonnet de docteur. Il mourut de mélancolie le 10. de Janvier 1611. On a de lui divers ouvrages, comme : *Articulus de baptismo*, &c. *De æterna prædestinatione*, &c. *Problemata sacra. Oratio de studiis theologicis rite conformandis & instituendis. Commentarius in formulam concordiæ*, &c. * Voyez *Freheri Theatrum viror. doctrinâ illust.*

PISSELEU, maison de Picardie. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

III. JEAN de Pisseleu, chevalier seigneur de Fontaine-Lavangan, &c. *Peronne* sa fille épousa en secondes noces *Hutin* de Mailly, non seigneur de Rumesnil, *comme on l'a dit*, mais seigneur d'Auchy & de la Neufville-le-Roi.... *Antoinette* de Pisseleu ne fut pas mariée en 1365. mais en 1565.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. Sa premiere femme, *Isabeau* le Josne, dite *de Contay*, étoit fille de *Louis*, seigneur de Contay, & de *Jacqueline* de Nesle.... *Charles* de Pisseleu, évêque de Condom, mourut en 1563. *non en* 1593.

VI. JEAN de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. fiancé en 1585. à *Charles* d'Estournel, *lisez* d'Estournel.

PISTORIS, (Modestin) célebre jurisconsulte, fils aîné de SIMON Pistoris, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique sous le nom de* PISTORIUS, (Simon) né à Lipsic le 9. Décembre 1516. étudia le droit en Italie sous Alciat & plusieurs autres pendant cinq ans. Il fut pourvu ensuite des emplois de professeur & d'ordinaire de la faculté de droit à Lipsie, où il mourut en 1565. On a de lui *Consilia* imprimés avec ceux de Fachsius, dont il avoit épousé la fille, & qui fut son successeur. Il a eu un fils nommé *Louis*, qui fut docteur en droit, & assesseur de la chambre imperiale de Spire. * Albin Joach. Beust. *De vita Modest. Pistor.*

PISTORIS, (Hartman) frere cadet du précedent & fils de SIMON du troisiéme lit, fut pareillement un habile jurisconsulte. Sous l'électeur Auguste, il fut d'abord assesseur du conseil Aulique, & de la justice à Lipsie, & ensuite juge d'appel, & conseiller privé à Dresde. Il mourut en 1601. On a de lui, *Quæstiones juris Romani & Saxonici* en quatre volumes dont il ne publia que les deux premiers. Les deux autres parurent par les soins de SIMON ULRIC Pistoris son fils, qui suit.

PISTORIS (Simon Ulric) s'appliqua comme ses ancêtres à la jurisprudence, & comme eux il y devint habile. Il étoit aussi fort versé dans la littérature. Il joignit des remarques aux deux derniers volumes des *Quæstiones juris* de son pere, qu'il publia ; & il montra qu'il étoit assez bon critique dans l'explication qu'il donna de divers passages difficiles de differens auteurs. Il joignit à ces talens celui de la poësie, & Gruter a inseré ce qu'il a fait en ce genre dans les *Deliciæ poetarum Germanorum.* Ces poësies de Pistoris se sentent assez du genie allemand.

PITHOU, (Pierre) *Il est bon d'ajouter à ce que l'on a dit de cet habile homme dans le Dictionnaire historique ; éditions de 1725. & de 1732.* qu'il étoit d'une ancienne famille que l'on fait remonter jusqu'à GUILLAUME Pithou, gentilhomme de Vire en basse Normandie, qui fut employé aux guerres de la Terre-Sainte dès l'an 1190. On voit dans la suite un autre GUILLAUME Pithou, Normand d'origine, qui suivit la fortune de Charles roi de Navarre son maitre, lorsqu'il fut contraint de laisser Cherbourg au roi Charles VI. en échange de Nemours & d'Ervy en Champagne en l'an 1408. Son fils MILOT, ou EMILIUS Pithou, écuyer, sieur d'Ervy, s'habitua en Champagne, & fut pere d'ANDRE' Pithou, écuyer sieur de Luyeres qui eut PIERRE Pithou, écuyer sieur de Luyeres, homme d'armes de la compagnie de Gaston de Foix, duc de Nemours, marié à damoiselle *Agnès* de Fontaine, qui fut pere de *Pierre* Pithou grand jurisconsulte. Ce PIERRE Pithou fut pere de *Pierre* Pithou *dont il s'agit ici*, & lequel eut de *Catherine* Palluau six enfans, sçavoir quatre fils & deux filles ; les deux fils moururent sans posterité du vivant de leur pere. Des deux filles, l'aînée nommée *Louise*, fut mariée à *Pierre* Luillier, non l'Huillier, sieur de Montigni, & mourut sans enfans ; la cadette, nommée, *Marie*, épousa N. *Jean* Leschassier, ou l'Eschassier, mere de M. le Peletier ministre d'état. *Dans le Moreri, édition de 1725. on se contente de dire que* Josias Mercerus a écrit la vie de Pierre Pithou. Il n'est pas le seul qui ait rendu ce service à la république des lettres. Papire Masson l'a fait aussi, & en la même langue, c'est-à-dire, en latin. M. Loysel a fait pareillement, mais en françois & avec plus d'étendue. La meilleure de toutes les histoires de la vie de Pierre Pithou, est celle que feu M. Jean Boivin, garde de la bibliothéque du roi, & membre de l'académie françoise & de celle des belles lettres nous a donnée en latin, & qui a été imprimée en 1716. à Paris, *in-4°.* Ceux qui voudront approfondir ce qui regarde M. Pithou doivent lire cette vie : ils y trouveront les éloges que l'on a faits de ce grand homme, un détail circonstancié de ses actions, un catalogue exact de tous ses ouvrages, une dissertation historique touchant sa bibliothéque, la génealogie de sa famille, son testament qui est très-édifiant & où l'on voit son caractere au naturel, &c.

PITHOU, (François) frere du précedent, &c. *Ajoutez aux éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. 1°. Qu'il* nâquit à Troies, comme son frere, en 1544. 2°. Il fut procureur géneral de la chambre de jus-

tice qui fut établie sous le regne de Henri IV. contre les gens d'affaires, & il exerça cette commission avec beaucoup d'habileté. Il fut choisi pour assister à la conference de Fontainebleau, & fut du nombre des commissaires qui reglerent les limites entre la France & les Pays-bas. C'étoit un homme d'une vertu rare & d'une modestie exemplaire. 3°. Il mourut l'an 1621. le 7. de Février, non le 26. 4°. *Au lieu de* M. Pelletier, *il faut lire* M. le Peletier. 5°. Le *Comes Theologus* de François Pithou parut d'abord en 1608. & ensuite en 1684.

PLACCIUS. (Vincent) *Ajoutez ces circonstances de la vie de ce sçavant aux éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732.* Il étoit fils d'un medecin. Ayant fait ses premieres études à Hambourg sa patrie, il alla en 1659. à Helmstadt & ensuite à Leipsic pour se perfectionner dans les sciences. Il voyagea après cela en Allemagne, en Italie & en France. Il prit à Orleans le titre de licencié en droit. De retour en sa patrie en 1667. il s'occupa à plaider, & en 1675. il fut fait professeur en morale & en éloquence, emploi qu'il a rempli avec distinction pendant 24. ans. Son ouvrage des auteurs Pseudonymes parut fort augmenté après sa mort en 1708. *in-folio*, 2. vol. à Hambourg, avec une préface & la vie de l'auteur par Jean-Albert Fabricius. On en donna un extrait dans les *Nouvelles de la republique des lettres du mois de Septembre 1710.* dans lequel on releve un grand nombre de fautes de l'imprimeur & de l'auteur. La premiere édition de cet ouvrage avoit paru en 1674. *in-4°.* à Hambourg, sous le titre de *De scriptis & scriptoribus anonymis atque Pseudonymis syntagma*, avec le *Catalogus auctorum supposititiorum* de Jean de Rhodès, ou Rhodius, & des notes de Placcius

PLACE (Pierre de la) en latin *Plateanus* ou *Platea*. *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Pierre de la Place natif d'Angoulême, s'appliqua au droit, & il n'avoit que 22. ans lorsqu'il donna une paraphrase latine sur les titres des instituts impériaux *De actionibus, exceptionibus, & interdictis*, en 1548. *in-4°.* Il frequenta ensuite le barreau au parlement de Paris où il a passé pour un avocat sçavant, éloquent & vertueux. François I. instruit de son merite, le fit avocat en sa cour des aides à Paris. De la Place s'acquita de cette charge avec beaucoup de probité, ce qui fit que le roi Henri II. le choisit pour être son premier president dans la même cour des aides. On croit que dès l'an 1554. il se livra aux erreurs des prétendus Reformés ; ce qui est vrai, c'est qu'il en fit profession ouverte après la mort de François II. Les troubles qui s'éleverent alors l'engagerent de se retirer dans une de ses maisons en Picardie. Il profita du calme qui reparut en 1562. pour se justifier devant le roi de plusieurs accusations formées contre lui, & le roi en parut content. Le prince de Condé lui donna la surintendance de sa maison, & de la Place montra par son zele pour les intérêts de ce prince qu'il étoit digne de sa confiance. Les troubles ayant recommencé vers 1568. il se retira au château du Vé en Valois ; & enfin ayant vu de nouveau quelque paix il retourna en sa maison, fut pourvu une seconde fois de la charge de premier président qu'il garda jusqu'à la journée de S. Barthelemi où il perit avec tant d'autres. Outre sa *Paraphrase*, &c. il a fait encore un *Traité de la vocation*, dédié au roi Charles IX. Un *Traité du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne.* Un *Traité de l'excellence de l'homme Chrétien*, dédié à la reine de Navarre. * Consultez la Croix du Maine dans sa *Bibliotheque, &c.*

PLACE, (Claude de la) prêtre professeur de rhetorique, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. comme dans celle de Bâle, on dit que* cet auteur a fait un traité *de la résidence des Parties* : ce qui est ridicule. Cet ouvrage de Claude de la Place est un traité latin *de la nécessité de la résidence des Pasteurs dans leurs églises*, pour expliquer un décret de l'université de Paris de l'an 1652. sur ce sujet. C'est un volume *in-8°.* imprimé à Paris en 1655. Il est dédié à M. Pompone de Bellievre ; l'auteur y prend le titre d'ancien recteur de l'université de Paris. Il avoit donné dès 1650. un autre volume *in-8°.* aussi en latin où il traite au long *De clericorum sanctimonia.* Il en donna une deuxiéme édition augmentée en 1670. Les augmentations consistent principalement dans les écrits de plusieurs auteurs qui ont rapport à cette matiere. Claude de la Place étoit aussi poëte Latin, & l'on a de lui plusieurs piéces en ce genre qui ont été applaudies en son tems, & qui meritent encore de l'être aujourd'hui.

PLACETTE (Jean de la) de Pontac en Bearn où il nâquit le 19. Janvier 1639. étoit fils d'un ministre du lieu, & se consacra à la théologie dès qu'il eut fait ses humanités. Reçu ministre en 1660. on lui donna d'abord l'église d'Orthés, & quatre ans après celle de Naï dans la même province, où il demeura jusqu'à ce qu'en 1685. l'édit de Nantes ayant été revoqué, il fut obligé de se retirer dans les pays étrangers. Il accepta les offres que lui fit faire la reine de Danemarck pour le pastorat de l'église françoise de sa secte que cette reine avoit fondée à Coppenhague, & il y demeura jusqu'à la mort de cette princesse arrivée en 1711. M. de la Placette se retira la même année en Hollande, d'abord à la Haye, & ensuite à Utrecht où il est mort le 25. d'Avril 1718. dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, tous estimés dans sa secte, & plusieurs même fort approuvés des Catholiques, entr'autres ceux qu'il a composés sur la morale, où, à quelques principes près, conformes aux erreurs dans lesquelles il avoit le malheur d'être engagé, on trouve beaucoup de lumiere & de solidité. Les ouvrages de cet auteur sont : *Nouveaux essais de Morale*, 6. volumes *in-12.* le premier en 1692. le second en 1693. le troisiéme & le quatriéme en 1697. le cinquiéme & le sixiéme en 1714. C'est un des ouvrages de M. de la Placette où il y a le plus à profiter. *Traité de l'orgueil*, en 1693. & 1699. augmenté. *Traité de la conscience*, en 1695. *Traité de la restitution*, en 1696. *La communion dévote*, en 1695. & plusieurs fois réimprimée avec des augmentations : l'édition de 1699. est la meilleure. *Traité des bonnes œuvres en général*, en 1700. M. de la Placette en reconnoît la necessité. *Traité du serment*, en 1701. *Divers traités sur des matieres de conscience*, en 1698. Ces traités attaquent fortement le mensonge, les équivoques, les restrictions mentales, &c. *La mort des Justes*, ou *la maniere de bien mourir*, en 1695. *Traité de l'aumône. Traité des jeux de hazard défendu contre les objections de M. de Joncourt, & quelques autres*, en 1714. *La morale chrétienne abregée*, &c. en 1695. & 1701. augmentée. *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*, &c. en 1707. *Observationes historico-Ecclesiasticæ quibus eruitur veteris Ecclesiæ sensus circa pontificis Romani potestatem in definiendis fidei rebus*, en 1695. Il avoit déja donné un essai de cet ouvrage contenant treize observations : cette nouvelle édition en contient trente-six. *De insanabili Romanæ ecclesiæ scepticismo dissertatio*, en 1696. on l'a abregée & traduite en anglois. *De l'autorité des sens contre la Transubstantiation*, en 1700. *Traité de la foi divine*, en 1697. & 1716. augmenté. *Dissertations sur divers sujets de theologie & de morale*, en 1704. Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal, & le mystere de la sainte Trinité, &c. 1707. Cet ouvrage est contre M. Bayle, de même que le suivant intitulé : *Eclaircissement sur quelques difficultés qui naissent de la consideration de la liberté necessaire pour agir moralement*, &c. en 1709. Réponse à une objection qui tend à faire voir que si Dieu a résolu les évenemens, on peut négliger les soins nécessaires, &c. Nouvelles réflexions sur la promotion physique & sur les jeux de hazard, &c. en 1714. Lettre à M. Rou contre son sentiment sur les soixante & dix semaines de Daniel, inserée dans la république des lettres, mois de Février 1709. Avis sur la maniere de prêcher, en 1733. *in-8°.* C'est M. Cartier de Saint Philippe qui a publié cette piéce que M. de la Placette avoit faite en 1711. ou

1712. Il y a ajouté un abregé de la vie de l'auteur. *Traité de la justification*, en 1733. publié par les soins d'Alfonse Turretin.* *Voyez* l'abregé de sa vie par Cartier de Saint Philippe, *Eur. Sçav. t. 18. Nouv. litter. du 30. Juillet 1718.* Niceron, *Memoires, t. 2.*

PLANCHETTE (D. Bernard) se consacra à Dieu dans la congrégation de saint Maur à l'âge de près de 30. ans, & il y a vécu jusqu'à sa mort dans une grande regularité. Il fit imprimer en 1652. la vie de S. Benoît en françois, *in-4°.* dédiée à la reine. Dans le troisiéme livre de cette histoire l'auteur fait l'éloge des personnes les plus illustres qui ont professé la regle de S. Benoît. En 1671. il a donné *in-12.* à Caen, une histoire abregée des miracles que l'on prétend s'être faits dans l'abbaye de S. Pierre sur Dive par l'invocation de la sainte Vierge. C'est une traduction d'un ancien manuscrit de Haimon abbé de ce monastere. Enfin nous avons du P. Planchette un volume *in-8°.* de panegyriques imprimé à Paris en 1675. car il s'étoit donné à la prédication & y avoit assez bien réussi. Il étoit né à Aubignac au diocèse de Reims : il avoit fait profession le 5. d'Août 1637. & il est mort à S. Remi de Reims le 6. d'Avril de l'an 1680. âgé de 71. ans.* D. le Cerf de la Viéville, *Biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

PLANCHUS. (L. Munatius) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Plancus célebre orateur né à Tivoli, disciple de Ciceron, fut, selon Eusebe dans sa chronique, & selon plusieurs autres écrivains avant lui, le fondateur de la ville de Lyon. Il commanda une légion dans les Gaules sous Jules Cesar. L'an 708. de la fondation de Rome il fut tribun du peuple ; & l'année d'après il commanda trois legions dans la Gaule Transalpine. Il n'avoit que 30. ans lorsque deux ans après ce dernier commandement il fut fait consul avec le célebre Brutus, honneur auquel il fut élevé une deuxiéme fois étant âgé de plus de 80. ans. Il avoit été censeur avec Paul Emile ; il avoit triomphé avec Tibere, & ce fut pendant qu'il gouvernoit la partie des Gaules qu'Eusebe appelle la Gaule *Chevelue*, qu'il fonda la ville de Lyon. D'autres croient qu'il ne fit que la reparer. (C'étoit environ 43. ans avant Jesus-Christ) Horace a adressé à Plancus la septiéme ode de son premier livre qui commence ainsi : *Laudabunt alii claram Rhodon, &c.* Ciceron étoit en grand commerce de lettres avec lui, & l'on en trouve encore 25. (Le P. Colonia dit 24. *p. 12.* de son *Histoire litteraire de Lyon, 1. part. & 25. p. 22. de la 1. partie du premier tome*) de Plancus au commencement du dixiéme livre des épitres familieres du premier. On y trouve une latinité pure & presque égale à celle de Ciceron. Plancus avoit fait aussi plusieurs harangues qui sont perdues. Quelques auteurs lui ont faussement attribué la vie de Caton d'Utique ; cette vie étoit l'ouvrage de Tharaseas qui relut, dit-on, cet ouvrage avant que de se donner la mort.* Colonia, Jesuite, *Histoire litteraire de Lyon, t. 1. I. partie, p. 12. II. partie, page 22.*

PLANTA de Wildenberg (la famille des barons de) dans les Grisons a possédé la charge d'échanson hereditaire de l'évêché de Coire. On dit que Pompée Planta a été capitaine en Egypte du tems du roi Trojan. Conrad fut en 1113. capitaine du haut Engaddin de la part de l'évêque de Coire. André son petit-fils acheta le comté du haut Engaddin pour 1050. marcs d'argent. Parcifal fut en 1490. le premier gouverneur de la Valteline, & Conrad son fils lui succeda dans cette dignité en 1508. après s'être distingué auparavant en qualité de colonel. Thomas fut évêque de Coire & mourut en 1565. Pierre de Planta, seigneur de Wildenberg fut employé par les Grisons en diverses ambassades. & mourut en 1647. laissant cinq fils, Pierre, André, Jacques, Henri & François.* Bucellin. *Stemm. part. 4.*

PLANTAGENET (Arthus) fils *naturel* d'EDOUARD VI. roi d'Angleterre, & d'*Elizabeth* Lucey, épousa la sœur & l'heritiere de *Jean* Gray vicomte de Lisle, dont les titres lui furent aussi accordés par Henri VIII. qui l'avoit pris en affection, le créa chevalier de la Jarretiere & le nomma gouverneur de Calais. Quelques-uns des gens de Plantagenet ayant comploté pour remettre Calais aux François, la conspiration fut découverte, & Plantagenet que l'on soupçonnoit y avoir part, fut mis à la tour. Il prouva son innocence, d'autres circonstances l'attesterent aussi, & on le remit en liberté. Le roi lui envoya même sa bague en présent. On assure qu'il en mourut de joie. Ce qui est vrai est qu'on le trouva mort le matin dans son lit, le trois de Mars 1541.* *Voyez* les historiens d'Angleterre ; & Imhoff, *Histoire généalogique des maisons d'Angleterre, p. 1. c. 6.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean) évêque de Lodeve, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit que* ce prélat eut pour oncle GABRIEL Plantavit, seigneur de Marosse : 1°. *il falloit dire* seigneur de Marossen : 2°. ce n'étoit point son oncle, mais son cousin issu de germain. Mais l'évêque de Lodeve étoit oncle de *Theophile-François* Plantavit de la Pause, seigneur de Margon & de Beteyrac, au diocèse de Beziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse, se retira auprès de son oncle qui l'instruisit de la religion Catholique, *& le reste tel qu'on le trouve dans le Dictionnaire historique, édition de 1725. dont il faut retrancher les quinze premieres lignes de l'alinea commençant par ces mots* Il descendoit, &c. *parce qu'elles contiennent une pure fable.* M. l'abbé de la Pause, prédicateur du roi & M. l'abbé de Margon sont de cette famille.

PLANTIN (Christophe) célebre imprimeur, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. qu'*il étoit né à Mont-Louis, bourg en Touraine près de Tours ; & *qu'*il mourut en 1598. âgé de 75. ans.

PLAON (Pierre) *voyez* PLAOUL.

PLAOUL (Pierre) que quelques-uns nomment *Playart* & d'autres *Plaust. Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Plaoul docteur de Sorbonne, & évêque de Senlis, étoit originaire de Picardie selon un manuscrit de la maison de Sorbonne (cotté 9.) M. Bourgeois du Chatenet dans son supplement à l'histoire du concile de Constance, prétend qu'il étoit Liegeois. Il fut procureur de la maison & societé de Sorbonne en 1384. Il eut le premier lieu de la licence en 1393. L'année suivante il fut fait chanoine de Notre-Dame de Paris & sous-chancelier. Il professa long-tems la Théologie avec applaudissement, & l'on garde dans la bibliotheque de S. Victor un recueil manuscrit de ses leçons que l'on estime beaucoup. Lorsque la soustraction & l'obédience de Benoit XIII. fut résolue en France dans un concile national, l'université de Toulouse se déchaîna contre cette soustraction par une lettre qu'elle écrivit au roi Charles VI. Cette lettre déplut à l'université de Paris, elle en demanda la condamnation, par la bouche de Jean Petit, docteur de Paris, comme injurieuse au roi & au royaume, & cette affaire avec celle de la soustraction ayant été renvoyée au parlement, Pierre Plaoul y harangua fortement contre la lettre de Toulouse. Jean Juvenal des Ursins avocat du roi prononça le lendemain de cette harangue que cette lettre de l'université de Toulouse seroit lacerée, & qu'on se retireroit de l'obédience de Benoît, parce qu'il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de céder, quand on la lui restitua. Pierre Plaoul harangua encore le 15. & le 16. Décembre de la même année 1406. en présence du roi contre les deux concurrens à la papauté, Clement VII. & Urbain VI. Il fut envoyé au Concile général de Pise en 1409. & dans la XIII. session tenue le 29. Mai, il y fit au nom de la faculté de Théologie de Paris un discours qui fut fort applaudi dans lequel il prouva entre autres, par plusieurs raisons, que Pierre de Lune étoit schismatique & heretique opiniâtre : que comme il étoit de droit retranché de l'Eglise de Dieu, & privé du pontificat, le concile devoit l'en retrancher & le priver de fait du pontificat : que c'étoit-là l'avis des universités d'Angers, d'Orléans & de Toulouse. Il soutient fortement dans ce discours la supériorité des conciles généraux

taux au-dessus des papes. Pierre Plaoul fut nommé peu de tems après Evêque de Senlis. On ne sçait si ce fut par Alexandre V. ou Jean XXIII. Ce dernier le députa avec Alemanna Adimari, archevêque de Pise vers l'université de Paris, qui lui donna audience le 13. Novembre 1410. & dans cette députation on lui donna la qualité d'évêque de Senlis. Il mourut à Paris le 11. Avril 1415. & fut enterré dans l'église de S. Marcel à côté de Pierre Lombard. Jean d'Acheux fut son successeur dans l'évêché de Senlis: il est ainsi qualifié dans le concile de Constance dès le 26. Mai 1415.* *Hist. des Conc. de Pise & de Constance* par Lenfant. Histoire mss. des évêques de Senlis par M. du Ruel, curé de Sarcelles.

PLATER (Thomas) recteur du college de Bâle, né à Grænchen, village du pays de Vallais, en 1499. de parens très-pauvres, fut employé dès l'âge de 6. ans à garder les chevres, & vers l'âge de 10. ans on le confia pour l'instruire à un prêtre, qui, dit-on, le châtioit si rudement, qu'il s'enfuit à Lucerne, ensuite à Zuric, & de là à Meissen. Il visita aussi les écoles de Dresde, de Breslau, de Nuremberg & de Munich, vivant des charités qu'on lui faisoit, & cinq ans après il revint chez son pere qu'il quitta encore peu après pour aller à Ulm, & ensuite à Selestatt, où il étudia sous Jean Sapidus. Il avoit alors 18. ans, & quand il eut appris à lire il alla à Soleure, d'où il revint dans sa patrie où il apprit à écrire. Il passa ensuite à Zuric, où il fut entretenu dans la maison de la mere de Rodolphe Gualther encore au berceau, & frequenta le college où Myconius enseignoit. Revenu de nouveau dans sa patrie, & ensuite à Zuric, il s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable, & menoit une vie si dure qu'il ne vivoit pour l'ordinaire que de pain & d'eau. On l'employoit à porter les lettres que Zwingle & Myconius s'écrivoient. Le dernier le reçut quelque-tems après dans sa maison, & ayant étudié l'hebreu sous Bibliander, il l'enseigna aux autres. Mais ayant entendu Zwingle prêcher contre les désordres du clergé, il renonça au desir qu'il avoit d'y entrer, & il aima mieux apprendre le métier de cordier. Pendant même son travail il lisoit les poëtes Grecs, & Latins, & son maître lui ayant enfin laissé une heure libre chaque jour, il l'employa à faire des leçons publiques d'hebreu avec son habit d'ouvrier. Il suivit son maître à la bataille de Cappel, & après la paix il alla à Zuric, où à l'âge de 30. ans il épousa la fille de Myconius. Il se retira ensuite dans son pays, où il exerça son métier, vendit du fruit & du vin, & néanmoins ouvrit une école catholique, qu'il abandonna bientôt par les avis de Myconius, pour aller à Bâle avec sa femme & un enfant qu'il en avoit eu, & qu'il porta sur ses épaules, & il y obtint d'abord la place de précepteur sous Oporin avec 40. florins d'appointement. Son application à l'étude lui ayant causé des vertiges, Epiphane, ci-devant medecin de l'électeur de Baviere, & puis de l'évêque de Bâle, s'offrit de le guérir, & même de lui apprendre la medecine, à condition qu'il entréroit à son service comme domestique, & sa femme comme servante; & quelque dure que fût cette proposition, Plater l'accepta, & alla à cet effet à Porentru avec sa famille. Epiphane mourut peu après, & laissa un livre de recettes que Plater copia avec Oporin, & étant retourné à Bâle, après un voyage fait à Zuric, il obtint dans cette derniere ville la chaire de professeur en grec; & y servit de correcteur d'imprimerie pendant quatre ans chez Herwage. Il s'associa ensuite avec Oporin & deux autres pour établir lui-même une imprimerie, & il fut reçu bourgeois à Bâle. Mais la société avec laquelle il s'étoit uni s'étant endettée & divisée, il imprima seul & se mêla de librairie. Il imprima plusieurs ouvrages pour le compte de Froben, d'Episcopius, d'Herwage & d'Isengrin, & eut toujours un grand nombre de pensionnaires à sa table. Enfin cédant aux sollicitations de ses amis, il abandonna la librairie, & accepta la chaire de recteur du college avec 200. florins d'appointement, dont 100. pour lui, & 100. pour l'entretien de trois sous-précepteurs. Il prit ensuite le degré de maître-ès-arts, & ayant ainsi dirigé le college de Bâle pendant 38. ans, il cessa d'en exercer les fonctions à l'âge de 79. ans, à cause du dépérissement de sa santé, & mourut le 28. de Janvier 1582. âgé de 83. ans. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie qui est remplie d'évé nemens singuliers, d'aventures extraordinaires, & qui a plus l'air d'un roman que d'une histoire; & il l'a adressée à son fils FELIX qui suit, & qui y a ajouté le recit & la date de la mort de son pere.

PLATER (Felix) fils du précedent, nâquit à Bâle en 1536. Il étudia la medecine pendant cinq ans à Montpellier, & ensuite dans sa patrie, où il prit le degré de docteur. Il y épousa aussi *Magdelene* Jeckelman, avec laquelle il vécut cinquante-six ans. En 1557. le magistrat le nomma medecin de la ville, & en 1560. il fut nommé professeur en medecine. Il en a exercé la profession pendant 57. ans avec beaucoup de succès, & il s'est vu plusieurs fois consulté pour Catherine sœur de Henri IV. pour les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Lorraine, des Wurtemberg & de Bade. Il n'étoit pas moins habile dans les méchaniques, dans la botanique, dans ce qui regarde les métaux, & même dans la musique où il égaloit les meilleurs maîtres. Il se fit un beau cabinet de livres, & principalement d'antiquités, & mourut de phthisie & d'hydropisie le 28. de Juillet 1614. âgé de 78. ans. On a de lui *De fabrica & usu corporis humani tractatus*, avec des figures: *Praxeos libri tres: Observationum libri tres.* Il avoit travaillé pendant 62. ans à cet ouvrage, qu'il ne publia que l'année de sa mort. Il a publié encore un traité latin des fievres. Ceux qu'il a faits en latin sur la composition des remedes, sur les alimens, & un autre des animaux, des plantes, &c. que la terre produit, ne sont pas imprimés.

PLATER (Thomas) frere du précedent, né à Bâle en 1574. fut adopté par son frere dès l'âge de huit ans, & s'appliqua aussi à la medecine comme son frere, auquel il succéda dans les emplois de professeur en medecine & de medecin de la ville. Il s'est rendu célebre par ses écrits, & est mort en 1628.

PLATER (Felix) fils du précedent, né à Bâle en 1608. & medecin, fut professeur en physique & ensuite membre du conseil & medecin de la ville. Il mourut en 1671. laissant deux fils, 1. *Felix* qui étudia en medecine, soutint des theses pour le Doctorat, & laissant là ensuite toutes ses études, alla en France où il eut une compagnie Suisse, & fut enfin lieutenant-colonel; 2. *François*, né le 2. Mai 1645. qui exerça la medecine à Bâle pendant près de 40. ans, fut medecin de l'évêque de cette ville, mourut le 17. de Novembre 1711. & fut le dernier de sa famille. Il a ajouté *Mantissa observationum medicarum*, à celles de son pere.

PLATINA (Barthelemi) historien si connu par ses vies des Papes, &c. *Ajoutez à cet ouvrage & aux autres dont on a parlé dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. qu'*il est encore auteur de la vie de Nerio Capponi de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence, qui a rendu de si grands services à sa patrie dans le XV. siécle. Cette vie qui est curieuse & utile pour l'histoire de ce tems-là, après avoir été longtems cachée, a été enfin publiée en 1731. Louis-Antoine Muratori dans le tome XX. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette vie est en latin, & dédiée à Gini Capponi fils de Nerio. *Voyez* NERIO CAPPONI. 2°. Dans le tome second de la même collection, on trouve un autre ouvrage de Platina qui est beaucoup plus considérable. C'est une histoire latine de Mantoue depuis son origine jusqu'en 1464. Lambecius l'avoit déja donnée au public pour la premiere fois: cette édition de M. Muratori est la seconde. *Ajoutez aussi que notre historien* fut nommé *Platina* du bourg de Piadena, en latin *Platina*, où il étoit né, & que son nom de famille étoit *Sacco.*

PLATUS. (Guillaume) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans ce Dictionnaire qu'il* est mort vers le milieu du XVII. siécle.

PLAUTE. (Marcus Accius Plautus) *Dans le Moreri, édition de 1725.* en parlant des comedies de ce poëte,

on lit les *Menechmi*, *pour* les *Menechmes* ; la *Persa*, *pour* le *Persa* ; *& aux citations* ; Crinitius *pour* Crinitus.

PLEIADE, &c. *Ajoutez aux pleïades dont on parle dans l'édition de Moreri de 1725.* trois autres pleïades chantées en vers françois par M. de Callieres de l'académie Françoise, à la fin de son livre intitulé, *la Science du monde*. La premiere contient Mrs Corneille, Racine, Moliere, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & Chapelle. La seconde, Mrs Boileau Despreaux, Pavillon, Pellisson, Benserade, Quinault, Segrais, le duc de Nevers. La troisiéme enfin, mademoiselle de Scuderi, M. de la Fayette, mesdames de la Suze & la Sabliere, des Houllieres, de Villedieu, & le Fevre Dacier.

PLESSIS-RICHELIEU, maison, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit, pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

Cette maison a, selon André Duchesne, tiré son nom & son origine de la terre du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cause de sa baronnie & châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues.

III. GUILLAUME II. du nom, seigneur du Plessis, &c. *ajoutez*, vivoit encore en 1308.

IV. PIERRE II. du nom, seigneur du Plessis des Breux, &c. & *Alipe* du Plessis, *lisez Alips* du Plessis.

V. GUILLAUME III. du nom, seigneur du Plessis, &c. fille de *Jean* de la Celle, seigneur de Carcassonne, *lisez* sénéchal de Carcassonne.

VI. SAUVAGE du Plessis... mort vers l'an 1401. *lisez* mort l'an 1409... *Isabeau* le Groing, sa femme, mourut en 1401... mariée à *Gilles* Fretard, seigneur du Sauve, *lisez* Fretart, seigneur de Sauvée.

VII. GEOFFROI du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. *Jean* Herpin, seigneur du château de Merjou, *lisez* de Merio.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, seigneur de la Vervoliere, &c. *Aimée*... *Jeanne*... & *Renée*, dont on parle à la fin de ce degré, appartiennent au suivant, *comme on va le dire.*

IX. FRANÇOIS du Plessis II. du nom, &c. épousa, 1°. *Guionne* de Laval, qui ne mourut pas sans enfans, *comme on l'a dit*, mais qui fut mere de trois filles, sçavoir : *Aimée*, qui épousa le 25. d'Octobre 1707. *Leon* de Barbançois, seigneur de Sarzay, chevalier de l'ordre du roi ; *Jeanne*, alliée le 28. d'Octobre 1514. à *Mathurin* du Theil, seigneur du Fresne ; & *Renée* du Plessis, morte jeune.... 2°. *Anne* le Roi, dame de Chilou, *lisez* du Chilou... mariée à *François* d'Alogny, *lisez* d'Aloigny.

XI. FRANÇOIS du Plessis III. du nom, &c. avoit épousé *Susanne* de la Porte, fille de *François*, seigneur de la Lunadiere, *lisez* seigneur de la Lunardiere, célebre avocat au parlement de Paris... *Henri* du Plessis son fils fut tué en 1619.

XII. FRANÇOISE du Plessis épousa, &c. *Dans ce degré & les suivans, au lieu de* Vignerod, *lisez toujours* Vignerot ; *au lieu de* du Pont de Courlay, *lisez par-tout* de Pont-Courlay... *Antoine* de Roure, *lisez Antoine* de Beauvoir du Roure.

XIV. ARMAND-JEAN du Plessis ne nâquit point, *comme on l'a dit*, le 2. d'Octobre 1631. mais en 1629. & fut baptisé le 20. d'Octobre 1631. Il mourut dans sa quatre-vingt-sixiéme année en 1715. *non* dans sa quatre-vingt-quatriéme année... *Ajoutez aussi à celle de 1732.* que *Marie Therese* Rouillé sa troisiéme femme, est morte le 27. Octobre 1729. dans la soixante-neuviéme année de son âge, étant née le 17. Juin 1661. Elle fut inhumée le 31. Octobre 1729. en l'église de Sorbonne..... à *François Bernardin* du Châtelet, comte de Clermont, *lisez* comte de Clémont.... & *Marie-Elisabeth* du Plessis, *lisez Marie-Gabrielle-Elisabeth* du Plessis... religieuse en l'abbaye du Port-Royal. *Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* que cette religieuse professe de l'abbaye de Port-Royal, fut nommée au mois d'Août 1722. coadjutrice de l'abbaye royale de sainte Perrine de la Villette, & au mois de Février 1724. abbesse de celle du Tresor diocèse de Rouen.

XV. *Il faut aussi reformer ainsi ce degré* LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, &c. né le 13. de Mars 1696. servit en 1713. à la prise de la ville de Fribourg, où il fut blessé par des pierres. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, petit vieux-corps, au mois de Mars 1718. fut reçu l'un des quarante de l'académie Françoise, le 12. de Décembre 1720. & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 6. de Mars 1721. Il fut nommé au mois de Mai 1724. ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur ; & s'étant rendu à Vienne, il y fit son entrée publique le 7. de Novembre 1725. Il eut son audience de congé de la cour Impériale, le 6. de Septembre 1727. & fut nommé chevalier des ordres du roi, le premier de Janvier 1728. Il en reçut la croix à son retour de Vienne, le premier de Janvier 1729. *Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* qu'en 1733. il servit au siége du fort de Kell, & en 1734. à la prise de Philisbourg. Le 20. Janvier de la même année, il fut fait brigadier des armées du roi. Il avoit été marié le 12. de Février 1711. avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François* marquis de Noailles, & de *Marguerite-Therese* Rouillé sa belle-mere, morte sans postérité le 7. de Novembre 1716. âgée de 20. ans. Il s'est remarié le 7. Avril 1734. avec la seconde fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, comte & prince de Guise sur Moselle, comte d'Harcourt, de Monlaur, & de saint-Romaise, marquis de Maubec, &c. & de *Marie-Louise-Christine* Jeannin de Castille, marquise de Montjeu. *Il faut ajouter ce second Mariage à l'édition de 1732.*

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) cardinal, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit qu'*il se retira en 1616. à Avignon ; ce fut en 1617.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) fils de FRANÇOIS du Plessis-Richelieu, & frere du cardinal de même nom, fut nommé à l'évêché de Luçon par le roi Henri IV. mais avant que d'être sacré, il céda cet évêché à son frere cadet & se fit Chartreux. Il quitta alors le nom de *François* pour prendre celui d'*Alphonse-Louis*. Il vécut long-tems dans cet ordre sans montrer de désir de rentrer dans le siécle. Mais lorsque son frere fut en crédit à la cour de France, il accepta l'archevêché d'Aix, auquel celui-ci le fit nommer (c'étoit en 1625.) & en 1628. il passa à celui de Lyon. En 1629. le pape Urbain VIII. le nomma cardinal-prêtre, quoique selon l'ordonnance de Sixte V. deux freres ne dussent jamais porter la pourpre en même-tems. Il fut ensuite grand-aumônier de France, chevalier de l'ordre du S. Esprit ; & obtint plusieurs abbayes fort riches. En 1635. le roi l'envoya à Rome pour des affaires très-importantes. Dans ce voyage il obtint le titre de cardinal de la sainte Trinité, *in monte Pincio*. Après son retour à Lyon en 1638. la peste ravageant son diocèse, il n'abandonna point son troupeau, & se montra plein de zéle & de charité pour lui, en une occasion si périlleuse. En 1644. il se trouva à l'élection du pape Innocent X. & en 1645. il présida à l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il mourut d'hydropisie le 23. de Mars 1653. âgé de 71. ans, & fut enterré à Lyon dans l'église de la Charité. Voici l'épitaphe qu'il se fit lui-même : *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, & inter pauperes sepeliri volo.* * Palatii *Fasti cardinales. Memoires du tems.*

PLESSIS (du) avocat au Parlement, &c. *Ajoutez à son article rapporté dans ce Dictionnaire*, qu'il se nommoit *Claude*.

PLESSIS (Guillaume du) de Gesté de la Brunetiere, évêque de Saintes, né en Anjou le 4. Novembre 1630. fut, selon l'abus de son tems, tonsuré dès l'âge de huit ans. Il étudia dans l'université de Paris, & prit le bonnet de docteur de la maison de Navarre, le 27. Juillet 1656. L'année suivante Guy Lasnier, son oncle maternel, lui résigna l'archidiaconé de Brie dans l'église de Paris. Hardouin de Perefixe, alors archevêque de Paris, le fit son grand-vicaire, & cet office lui fut continué sous

M. de Harlay de Chanvalon. Il fut nommé par son chapitre pour présider aux conférences sur la réformation du Bréviaire, & il a composé une partie des hymnes que l'on y recite encore : la plûpart des autres sont de M. de Santeul chanoine régulier de S. Victor. Il fut nommé en 1676. évêque de Saintes, & il fit de grands biens à son diocèse. Louis XIV. après l'avoir choisi pour cet évêché, dit : „ Je viens de donner un évêché à un „ homme que je n'ai jamais vu ; mais je n'en parle à „ personne, qui ne m'en dise du bien. „ Et lorsque le nouveau prélat alla remercier le Roi, ce prince lui dit : „ Quand je n'aurois pas donné cet évêché à votre mé„ rite, je l'aurois accordé à votre personne, après vous „ avoir vu. „ Le nouvel évêque, ayant trouvé son diocèse rempli d'hérétiques, s'appliqua à les instruire, demanda à Dieu leur conversion, & fit venir des missionnaires zélés pour l'aider dans cette œuvre. Il les visitoit lui-même fréquemment, les secouroit de livres & d'argent, entroit avec eux en conférence, outre les conférences publiques qu'il faisoit pour le même sujet ; il écoutoit leurs doutes, & y répondoit avec force & avec douceur. Son zele ne fut pas inutile, & lors de la revocation de l'édit de Nantes, il avoit eu la consolation de voir que beaucoup s'étoient déja réunis à l'église. Dès que cet édit parut, il pria le comte de Jarnac d'assembler la noblesse à l'évêché, où il parla avec tant de force & d'onction, que de soixante qui étoient des principaux gentilshommes, trente-cinq se réunirent sur le champ, & les autres ne tarderent pas long-tems à se rendre. Il fit ensuite assembler les bourgeois avec le même succès. Ce fut la même chose à S. Jean d'Angely. Ce prélat a établi plusieurs communautés, une de nouvelles Catholiques à S Pons, & une d'Hospitalieres, & un Hôpital général à Saintes. Choisi pour instruire la jeune princesse de Conti pour sa premiere communion, il lui inspira un grand mépris du monde & de la beauté corporelle, & une grande estime pour l'innocence & la pureté des mœurs. Sa modestie éclatoit sur son visage. Il répondit un jour à une personne qui louoit l'antiquité de sa noblesse : *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendero in corruptionem.* En 1700. il reçut Philippe V. roi d'Espagne, avec les princes ses freres, & deux ans après s'étant mis en chemin pour aller à l'assemblée provinciale de Bourdeaux, la fiévre le fit revenir à Saintes, où il mourut peu de tems après. Lorsqu'on lui apporta l'extrême-onction il fit un discours très-touchant, & depuis ce moment jusqu'à sa mort il ne s'entretint que du bonheur de l'éternité. * *Mém. du tems.*

PLEUREUSES. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Les Pleureuses étoient des femmes à gage que les anciens plaçoient à la tête des convois ou enterremens de leurs morts, & qui par des larmes affectées, & par des chants lugubres, tachoient d'intéresser le public à la mort de celui que l'on avoit perdu. Cet usage étoit particulierement suivi chez les Romains. Cette troupe de femmes composoit un chœur de musique, & avoit à la tête une autre femme qui regloit le ton sur lequel elles devoient pleurer. Les noms les plus connus dont les Romains se servoient pour designer ces femmes étoient ceux de *Lamentatrices*, de *Præfica*, & de *Reputatrices*. Le premier s'entend facilement. Mais il y a des difficultés sur les deux autres. Il y en a qui ont cru que le terme *Præfica* étoit un abregé de celui de *Præfecta*, ou qu'au moins il signifioit la même chose, & que ce terme ne convenoit qu'aux femmes qui présidoient aux chœurs des pleureuses, & qui commençoient à pleurer pour donner le ton aux autres. D'autres font venir ce mot de celui de *Præfiscine*, terme dont on se servoit autrefois avant que de commencer à se louer soi-même, ou à louer les autres : ce qui revient à cette expression, dont on se sert assez communement en françois, quand on dit quelque chose à sa louange, *Cela soit dit sans vanité :* ou, *Cela soit dit sans flaterie*, quand c'est des louanges d'autrui dont il s'agit. Nous lisons dans l'*Asinaire* de Plaute act. 2. sc. 4. que Leonida accusé de quelques tours de souplesse, commence à se justifier par ce mot *Præfiscine*,

Præfiscine hoc nunc dixerim nemo etiam me accusavit,
Merito meo, neque Athenis est alter hodie quisquam,
Cui credi recte æque putent.

„ Je puis dire sans vanité, que je n'ai jamais été accusé ; „ & que personne dans Athenes n'est estimé plus hon„ nête homme que moi. „ Or comme les Pleureuses affectoient de donner de grandes louanges au mort, celle qui commençoit, se servoit d'abord du terme de *Præfiscine*, d'où elle a été appellée *Præfica.* Le mot de *Reputatrices* paroit moins obscur ; & cependant on lui donne plusieurs significations, dont quelques-unes paroissent trop tirées. Sopranus prétend que l'on appelloit ainsi ces *Pleureuses*, parce que leurs discours remettoient à l'esprit des assistans les belles actions du défunt. Menochius dit que c'est parce que ces éloges établissoient la reputation du mort, ou faisoient connoître sur quoi celle qu'il avoit eue étoit fondée. D'autres prétendent que ce nom de *Reputatrix* a été donné à ces Pleureuses, parce qu'en faisant le détail des actions du défunt, il semble qu'elles les couchoient, pour ainsi dire, en ligne de compte, comme si elles en avoient eu par devers elles un état bien supputé, & calculé au juste. On a donné une quatriéme explication de ce terme qui paroît plus naturelle ; c'est de dire que ces femmes ont été appellées *Reputatrices*, parce qu'elles tenoient lieu, en quelque sorte, par leur contenance, leurs gestes, & leurs pleurs de tout ce que les parens ou les plus proches du mort auroient dû faire, comme étant les véritables personnages du deuil, *ad quos luctus pertinet*, dit Esope dans la fable du Riche. Peut-être même que ce mot *Reputatrix* n'est qu'une abreviation de celui de *Repræsentatrix*, que quelques copistes auront trouvé trop long, qu'ils auront abregé eux-mêmes, & qui par la suite des tems aura été pris pour un terme véritablement usité. On sçait que ces changemens causés par les abréviations des copistes ne sont point sans exemple. En admettant cette supposition, il faudra dire que ces Pleureuses ont été appellées *Repræsentatrices*, parce qu'elles étoient reputées agir au nom de ceux qui auroient dû paroître sur la scene. C'étoient des actrices gagées pour suppléer à ce que certaines circonstances empêchoient qu'on ne laissât faire aux parens du défunt. On appelloit encore ces femmes *Psaltriæ*, chanteuses, à cause de leur fonction, *dont nous avons parlé.* Quand on alloit bruler un corps, ces Pleureuses dans la pompe funebre étoient placées les premieres, ayant leur conductrice à leur tête : elles se rangeoient ensuite autour du bucher, & elles ne cessoient de pousser des cris & de verser des larmes jusqu'à ce que le corps eût été consumé par le feu, & que les cendres eussent été enfermées dans une urne destinée à cet usage. Quand toute la cérémonie étoit finie, la conductrice disoit à haute voix, *ilicet*, c'est-à-dire, *ire licet*, " il est permis de „ s'en aller. " L'habit de Pleureuses étoit conforme à leurs fonctions. C'étoit une robe noire de l'espece de celles que les Romains appelloient *pulla.* On appelloit les vers qu'elles chantoient ou recitoient, *Nænia.* Et comme l'on donnoit souvent des louanges outrées aux plus petites choses, l'on appella dans la suite *Nænia* des bagatelles, des puerilités, &c. Les Grecs ont eu de ces Pleureuses avant les Romains. Euripide en fait mention dans ses Phenices. * *Antiq. Grec & Rom.* Cuperi *observat.* Plaut. *ad us. Delph. not.* Archimbaud, *Pièces fugit. t. 2. part. 2. Dissert. sur les pleur. de l'antiq. Merc. de Fr. Avril 1730. Conject. sur les noms donnés aux pleureuses*, &c.

PLINE, (C. Cæcilius) *Plinius secundus*, dit *le jeune*, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. alinea.* Quelques auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le jeune* embrassa le Christianisme, &c. *On dit* l'évêque Esquilin raconte dans le livre 7. &c. *lisez*, Pierre de Natalibus évêque d'Esquilin, raconte, &c.

PLOMBIERS, ou PEZURES, peuple grossier & obscur, dont il est fait mention dans l'inscription du Pont

d'Alcantara, sous le nom de *Pezures* seulement, habitoient autrefois le Pont Herminius, au pied duquel on vôit encore les ruines de *Meidobriga*. On trouve sur cette montagne plusieurs debris de tours, de ponts, d'aqueducs, qui prouvent incontestablement qu'elle a été autrefois très-peuplée. On y trouvoit aussi quantité de mines d'or & de plomb, ce qui fit donner le nom de *Plombiers* aux habitans. Le sommet de ce mont, connu sous le nom de *Serra Destrella*, est toujours couvert de neiges. On voit dans une de ses vallées deux gouffres, dont on prétend que l'on n'a jamais pu trouver le fond, Leur eau est croupissante, & ne porte rien qui vive. On y trouve quelquefois des debris de vaisseaux, ce qui donne lieu de croire qu'ils communiquent avec la mer. Cette montagne nourrit quantité d'arbres fruitiers, & ses vallées sont arrosées par des fontaines dont les eaux sont excellentes. Les pâturages y sont bons & en abondance. Les Pezures ou Plombiers qui en étoient les maîtres, l'étoient aussi de la contrée de Covilham. Ils avoient pour bornes le Mondego au nord, le Coa à l'orient, le Zezaro au midi, & les Belitains à l'occident. Ceux-ci s'étendoient depuis le mont Herminius jusqu'au bord oriental du Mondago, qui prend sa source dans ce mont, & jette dans l'Ocean ses eaux sous Bnarcos. * *Voyez* les historiens anciens de Portugal; & parmi les modernes, l'histoire de ce royaume par M. le Quien de la Neufville, & l'*histoire de Portugal* par M. de la Clede, secretaire de M. de Cogni, tome premier. Cette derniere histoire est un peu plus ample & mieux écrite que la premiere, qui se retrouve cependant dans celle-ci pour la plus grande partie.

PLUVIERS, PITHIVIERS, & PIVIERS, petite ville avec siege d'une élection. Elle est dans la Beausse, province de France, sur la riviere d'Oeuf, non dans l'Orleanois, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* & à huit lieues de la ville d'Orleans vers le nord, non à trois seulement, *comme on l'a dit dans la même édition.*

POCCIANTO. (Michel) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit* le Ferrini; *lisez* Luc Ferrini...Le recueil ou catalogue que cet auteur a fait des écrivains de Florence va jusqu'en 1589. mais il péche par-tout dans le style, & presque par tout dans les faits; ainsi il ne merite point les éloges qu'on lui donne *dans cette édition du Moreri.*

POCOCK. (Edouard) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Pocock, fils d'un bachelier en théologie du college de la Magdelene à Oxford, nâquit dans cette ville le 8. de Novembre 1604. & entra dans le même collége en 1618. Deux ans après il obtint une place au collége du corps de Christ, où il prit ses degrés de philosophie, & il fut ensuite reçu membre de ce collége. Comme il avoit de l'inclination pour les langues, il alla dans le Levant, y passa quelques années, & à son retour il fut créé bachelier en théologie. Peu après on le fit premier lecteur en langue arabe lorsque l'archevêque Laud eut fondé cette charge en 1636. Ce prélat l'envoya en 1637. à Constantinople pour y acheter des manuscrits orientaux; & lorsqu'il fut revenu on lui donna la cure de Childrey, dans le comté de Bercks, où il se maria. En 1648. il fut nommé professeur en hebreu, & chanoine de l'église de Christ à Oxford, à la sollicitation du roi, qui pour lors étoit prisonnier dans l'isle de Wight. Quand on réforma ce collége, Selden parla en sa faveur. & il fut confirmé dans son poste; mais il en fut privé en 1650. parce qu'il refusa de préter le serment d'indépendance qu'on lui proposa. Il se retira alors dans sa paroisse de Childrey, d'où il revint à Oxford le printems suivant, où il fit les fonctions de lecteur en arabe dans le collége de Balliol, qu'il avoit choisi pour sa demeure, ce qui fut toleré, parce qu'il ne se trouva alors personne dans le collége qui fût capable de cette fonction. Peu après on voulut le priver de sa cure, sous prétexte d'incapacité pour la remplir: mais les témoignages avantageux que l'on rendit à sa suffisance, le firent maintenir. Au retablissement de Charles II. en 1660. on le remit en possession de son canonicat; & il fut créé docteur en théologie. Il mourut à Oxford le 10. de Septembre 1691. Il étoit d'une grande douceur & d'une moderation aimable dans toute sa conduite. Il étoit ennemi des disputes, & parloit toujours bien des autres, même de ses ennemis. Il a traduit, non en hebreu, *comme on lit dans le Moreri de Basle*, mais en arabe, le traité de Hugues Grotius, de la vérité de la religion Chrétienne, & la liturgie de l'église Anglicane, dont le plus grand nombre d'exemplaires de cette traduction a été envoyé en Turquie. Il avoit recueilli aussi trois mille des meilleurs proverbes arabes, qu'il avoit dessein de publier avec sa version: mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. Il a encore traduit de l'arabe les annales d'Eutychius patriarche d'Alexandrie; l'histoire des Dynasties d'Abul-Pharaje, avec un supplément; la préface de Moïse Maimonides sur la Misne. Il a publié de plus une version des quatre épîtres syriaques de saint Pierre, de saint Jean, & de saint Judes, tirées d'un manuscrit, avec des notes; le livre intitulé: *Porta Mosis*, en arabe, & en latin, avec diverses notes sur plusieurs endroits de l'Ecriture; un traité *De ratione variantium in Pentateucho arabico lectionum; versio ac notæ ad Tograï carmen arabicum:* un commentaire latin sur les prophétes Michée, Malachie, Osée, & Joël; un recueil de lettres; & un ouvrage intitulé, *Massecuth Beracoth* à l'usage des étudians du collége de Christ.* Wood, *Athen. Oxon.* Grotii *Manes, t. 1. pag. 199. & tom. 2. pag. 817.* Jo. Alb. Fabricius, *in fragm.* Eusèb. *c. 30. p. 551.* &c.

PODIKOVE, ou PODOKOVE, (Jean) natif de Valachie, & que Leunclavius dit cependant avoir été Polonois, s'est fait, quoique sans naissance, une espéce de réputation dans le XVI. siécle, par sa force extraordinaire, & par ses entreprises. Sa force étoit si grande, que l'on assure qu'il rompoit en deux un fer à cheval. Ce malheureux assembla une troupe de gens de néant comme lui, entra à leur tête en Valachie, attaqua le prince Pierre qui en étoit Vaivode, allié des Bathori, & le dépouilla de ses états avant qu'il eût eu seulement le tems de penser à se mettre en défense. A la nouvelle de cette revolution, le roi de Pologne écrivit à Christophe son frere prince de Transilvanie, de donner du secours au prince dethrôné. Christophe passa donc en Valachie, & le sort des armes s'étant declaré pour lui, Podikove fut obligé de chercher un asyle dans Nimirow, place appartenante à la Pologne; mais ne s'y trouvant pas encore en sureté, il se rendit à Nicolas Sieniawski gouverneur de Kaminiek, & commandant des milices de la Russie, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve. De-là il fut envoyé à Bathori roi de Pologne. Tout cela se passoit en 1579. Podikove ne fut pas plus en sureté en Pologne. Le grand seigneur Amurat envoya un exprès pour demander qu'on le lui remît, & après qu'on eut déliberé quelque tems dans le conseil de Pologne, sur le parti que l'on prendroit, on prit celui de satisfaire Amurat. Podikove eut la tête tranchée à Varsovie, même en présence de l'envoyé du grand seigneur, comme perturbateur du repos public, & comme ayant violé par son entreprise l'alliance qui étoit entre les deux nations, celle des Polonois & celle des Turcs. Quand on représenta à Bathori qu'on lui avoit promis la vie sauve, il répondit qu'il n'étoit pas juste qu'au mépris des traités, un perturbateur comme lui, jouît du privilége que le droit des gens a établi pour les sauf-conduits. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, livre 69. sous l'année 1579. & le regne de Henri III. roi de France.

POELENBURG (Arnold) sçavant Flamand, natif de Horn, disciple de Gerard Jean Vossius, suivit le parti des Remontrans ou Arminiens, parmi lesquels il étoit pasteur à Horn en 1653. Il fut ensuite à Rotterdam en Hollande. Après la mort d'Etienne de Courcelles en 1659. il eut la chaire de professeur en théologie parmi les Remontrans d'Amsterdam; & il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1667. Il eut pour successeur Philippe Limborch. Poëlenburg avoit de l'éloquence, &

s'exprimoit purement en latin. Comme il avoit aussi étudié les Rabbins, il se servoit de cette connoissance pour expliquer l'Ecriture sainte, qu'il aimoit beaucoup. Il a publié le second tome des œuvres d'Episcopius, & en a fait la préface. Il a prononcé aussi l'oraison funebre d'Etienne de Courcelles, qui se trouve à la tête des œuvres de celui-ci. Défenseur de la doctrine des Remontrans, il a souvent écrit en leur faveur contre MM. Hoornbeck & Frederic Spanheim, entr'autres une dissertation contre l'abregé des controverses du premier, & un examen des théses du second. Il a eu aussi pour adversaire Ryssenius, à qui son parti ne voulut pas qu'il répondit. On trouve encore plusieurs de ses lettres dans les *Epistola prastantium virorum*. M. Colomiés dans sa *Bibliothéque choisie* parle aussi d'un recueil particulier de lettres de Poëlenburg, & de deux éditions de ce recueil.

POESIE. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. on lit* Lambert Licors, *il faut* Lambert Li Cors. *Dans le même article on met* la Bible Guyot sous Charles V. quoiqu'elle soit plus ancienne d'environ un siécle. *Comme ce que l'on dit dans tout cet article au sujet de l'histoire de la poësie Françoise est superficiel, & que l'on ne renvoie à aucun auteur pour y puiser de plus grands éclaircissemens, il n'est pas hors de propos d'avertir qu'on les trouvera dans le* traité des poëtes François par Fauchet; dans l'*histoire de la poësie Françoise*, par Mervesin, *mais qui n'est pas exacte par-tout;* dans plusieurs dissertations qui se trouvent repandues dans les *Mémoires de l'académie de belles lettres*; dans le *Parnasse François* de M. Titon du Tillet, de l'édition *in-folio*, qui n'est pas non plus exempte de fautes, & dans plusieurs autres ouvrages qui sont connus de tous ceux qui ont un peu de litterature.

POGGIO BRACCIOLINI, ou POGGE FLORENTIN. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri sous le nom de* POGEBRACCIOLINI. Ce sçavant nâquit l'an 1380. à Terra Nuova, au territoire de Florence, de Guicio Bracciolini, & prit le nom de *Poggio* de son aïeul notaire à Laneiolina, qui le portoit. Il alla à Florence en 1398. y étudia la langue latine sous Jean de Ravenne, & la grecque sous Emanuel Chrysolotas. Il apprit dans la suite l'hebreu; & instruit sous de si bons maîtres, il alla à Rome sous Boniface IX. & y entra au service du cardinal de Bari, Ludolf Marramoro, ou Marramuldo, Neapolitain. Il eut ensuite l'emploi d'écrivain des lettres apostoliques, qu'il remplit pendant plusieurs années depuis Boniface IX. jusqu'à Alexandre V. après lesquels il fut sécretaire des papes Jean XXIII. Martin V. Eugene IV. Nicolas V. Caliste III. Pendant la tenue du concile géneral assemblé à Constance, il y fut envoyé en 1414. avec Barthélemi de Montepulciano pour y chercher des anciens livres, & il y deterra en effet plusieurs anciens manuscrits. Ce fut de-là qu'il écrivit à Leonard Aretin une lettre apologetique, pour le fameux hérétique Jerôme de Prague, à l'occasion du supplice qu'on fit souffrir à cet apostat. Elle se trouve imprimée dans divers recueils, comme dans les actes du concile de Constance recueillis par Vonderhardt, dans les *Icones* de Théodore de Beze imprimés en 1580. &c. & Simon Goulart l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer en 1581. avec sa traduction des portraits de Beze. Pogge de retour du concile de Constance, fit un voyage en Angleterre, séjourna à Londres, visita la plûpart des monasteres, & y chercha des manuscrits; mais il en trouva peu. Revenu de ses courses, il se maria à Florence en 1435. avec *Vaggia* ou *Selvaggia* di Chino di Manerite, de la famille des Buondelmonti. Il avoit alors cinquante-quatre ans, & il avoit déja eu plusieurs enfans naturels. Il retourna à Rome avec sa femme, y continua son emploi de sécretaire, en sortit après environ cinquante ans de séjour, & revint à Florence, où on lui donna la charge de sécretaire de la République, après la mort de Charles Aretin arrivée en 1453. Il ne laissa pas que de continuer d'être sécretaire en partie de Caliste III. & il le fut même encore de Pic II. pendant quelque tems. Il fit bâtir à Val-d'Arno près de Florence une maison de campagne, où il se retiroit souvent. Mais il n'en jouit pas aussi long-tems qu'il le desiroit, étant mort à Florence le 30. d'Octobre 1459. âgé de soixante-dix-neuf ans & trois mois. Il laissa de sa femme légitime cinq fils & une fille nommée *Lucrece*, qui épousa en 1456. *François* di Niccolo Cocchi Donati. Pogge Bracciolini étoit d'un génie mordant & satyrique, & fort peu reglé dans ses mœurs: mais d'ailleurs bon ami, & desintéressé. Outre sa lettre sur le supplice de Jerôme de Prague, & la découverte qu'il a faite des ouvrages de Quintilien, qu'il trouva dans une vieille tour du monastere de saint Gal, il découvrit aussi en 1414. ou 1415. une partie de l'Asconius Pedianus, des trois premiers livres des huit de Valerius Flaccus, une partie du quatriéme des livres de Ciceron, *De finibus* qu'on n'avoit point encore vus en Italie, un exemplaire d'Ammien Marcellin plus ample que celui qui avoit déja été déterré, quoiqu'encore incomplet; des manuscrits de Lucrece, de Manilius, de Silius Italicus, du traité des aqueducs par Frontin, &c. Le Pogge a composé aussi de lui-même plusieurs ouvrages, entr'autres plusieurs oraisons funébres prononcées au concile de Constance, & que l'on trouve dans le recueil des actes de ce concile; une histoire de Florence, un traité *De varietate fortuna*, deux livres d'épîtres, & un de contes sales & impies, & une traduction latine de Diodore de Sicile, qui a paru séparement dans la belle édition de Colines de l'an 1531. en caractères italiques, & avec le reste de Diodore dans l'édition de Gryphe *in-16*. en 1552. A l'égard de l'histoire de Florence, Pogge l'avoit faite en latin; mais jusqu'en 1715. on n'avoit imprimé que la traduction italienne faite par Jacques son fils. Ce ne fut qu'en 1715. que Jean-Baptiste Recanati, noble Venitien, fit imprimer l'original à Venise. Louis-Antoine Muratori l'a inséré dans le vingtiéme tome de sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie; & cette nouvelle édition a été revue & augmentée par M. Recanati, qui y a joint une vie du Pogge. Le traité *De varietate fortuna* en quatre livres, avec cinquante-sept lettres du même, qui n'avoient point encore paru, n'a été imprimé qu'en 1723. à Paris *in-4°*. par les soins de Jean Oliva, bibliothécaire de M. le cardinal de Rohan. Les fils de Pogge se sont aussi distingués par leurs talents. Pierre-Paul entra dans l'ordre de saint Dominique, & mourut à Rome le 6. de Septembre 1464. à l'âge de vingt-six ans, étant prieur de sainte Marie sur la Minerve. *Jean-Baptiste* fut docteur en droit, & chanoine de Florence & d'Arrezzo, acolyte du pape, & clerc assistant de sa chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en latin la vie de Nicolas Piccinini, un des premiers capitaines de son tems; & celle du cardinal Dominique Capranica. PHILIPPE fut un an chanoine de Florence, après lequel il resigna son bénéfice à son frere *Jean-François*, & épousa *Alexandra del Beccuto*, d'une famille illustre. *Jacques* fut un beau génie: il traduisit, *comme on l'a dit*, l'histoire de Florence de son pere du latin en italien, & la dédia à Frederic de Feltro, comte d'Urbin. *C'est à tort que l'on dit dans le Moreri de Basle*, que ce fut une histoire de France qu'il traduisit: Pogge Bracciolini n'a jamais composé une telle histoire. Jacques fit aussi une version italienne de la vie de Cyrus, traduite du grec par son pere, & la dédia à Ferdinand roi de Naples. Il mit de plus en italien les vies d'Antonin le pieux, & de Marc-Antonin le philosophe, empereurs, tirées de Jules Capitolin, & celle d'Alexandre Severe, par Ælius Lampridius, & d'Ælius Adrien par Spartien. Il publia de sa propre composition un commentaire sur le poëme italien de François Petrarque, intitulé, *le Triomphe de la Renommée*; un traité de l'origine de la guerre entre les Anglois & les François; une vie latine de Philippe Scholarius, autrement de *Pippo Spano;* & il fut sécretaire du cardinal Riario, jusqu'à l'an 1458. qu'ayant trempé dans la conjuration des Spazzi, il fut pendu avec plusieurs autres, à une fenêtre du palais. *Jean-François*, qui fut chanoine de Florence, clerc de la chambre du pape, & abreviateur des lettres apostoliques, étoit fort versé dans le droit canon, comme on

le voit par son traité du pouvoir du pape & de celui du concile. Leon X. qui l'estimoit le fit son sécretaire. Il mourut à Rome le 25. de Juillet 1522. âgé de soixante-dix-neuf ans. * Paul Jove, *in Elog. c. 10.* Raphaël de Volterre, *l. 21.* Philippe de Bergame, *in Supplement. chron. a. c. 1416.* La vie du Pogge par M. Recanati, *Poggiana*, par Lenfant, & l'*Histoire du concile de Constance*, du même. Varillas, *Anecdotes de Florence. Istoria de gli scrittori Fiorentini*, par Negri, &c.

POGIANUS. (Jules) *Ajoutez à ce qui en est dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il mourut le cinq de Novembre 1568. dans sa quarante-septiéme année. C'étoit un homme éloquent; & il eut l'honneur d'être ami du cardinal Commendon.

POICTEVIN, (N.) religieux de l'abbaye de saint Cyran sous M. l'abbé de Barcos, neveu & successeur de M. du Verger de Haurane. Il étoit de Poitiers, & très-jeune lorsqu'en 1651. il donna une traduction françoise d'un ouvrage latin de M. Jansenius évêque d'Ipres, qu'il intitula, *La défense de la foi de l'église Catholique contre le défi des ministres de Bois-le-Duc.* Cette traduction a été imprimée chez Savreux. En 1662. ayant signé le formulaire avec cette restriction, *Nous signons par soumission, quoique nous n'entendions rien à ces matieres, ni dans le livre de Jansenius:* il revint contre sa signature, quitta l'habit de religieux, la maison, & fit l'écrit suivant: *Considerations sur la signature du formulaire faite à saint Cyran par quelques religieux par ordre de l'abbé, lui étant absent.* C'est tout ce que nous avons pu apprendre de ce religieux.

POICTOU, province de France, &c. *Dans cet article du Moreri édition de 1725. ou lit* Lusignan, *au lieu de* Lesignem.

POIRET, (Pierre) né à Metz le 15. d'Avril 1646. fils d'un fourbisseur de la ville, fut mis dans sa jeunesse chez un sculpteur qui lui apprit à dessiner. Mais il quitta le dessein & la sculpture pour s'appliquer aux sciences. Il avoit treize ans quand il commença à apprendre le latin à Metz, & il en continua l'étude à Buxoville près de Strasbourg, où il alla en 1661. à la sollicitation de M. de Kircheim, gouverneur du comte de Hanau, qui l'engagea d'apprendre le françois à ses enfans. En 1664. il alla à Basle, où il apprit les langues grecque & hebraïque; la philosophie & la théologie. En 1667. il alla à Hanau, & en 1668. à Heidelberg, où il fut fait ministre. Il se maria en 1670. & en 1672. on le fit ministre de l'église d'Anweil, ville du duché des Deux-Ponts. Pendant son séjour dans cette ville, la lecture des ouvrages de Jean Taulere, de Thomas à Kempis, & de quelques autres mystiques le toucha si vivement, qu'il résolut de tendre à la perfection, telle qu'il la concevoit, & ce desir s'augmenta beaucoup plus quand il eut lu les ouvrages de la fameuse Antoinette Bourignon. Il a conservé toute sa vie une extrême vénération pour cette fille, dont il fit le portrait long-tems après qu'elle eut passé de ce monde à l'autre. Les troubles de la guerre l'ayant obligé de sortir d'Anweil en 1676. il alla à Hambourg, où il vit cette demoiselle, comme il le desiroit; & pendant huit ans qu'il est demeuré dans cette ville, on ne l'a vu occupé qu'à des exercices de pieté. En 1688. il se retira à Rheinsburg, bourg de Hollande près de Leyde, où il a demeuré plus de trente ans; c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 21. Mai 1719. âgé de soixante & treize ans. Ces trente ans furent employés comme ceux qu'il avoit passé à Hambourg, excepté qu'il s'occupa dans la solitude à composer la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & qui roulent tous sur la pieté & la mysticité. Ses principes ne s'accordent pas toujours avec ceux de l'Ecriture & des Peres, qui en fait de morale & de spiritualité, comme en fait de théologie, doivent être les guides de tout homme sensé. Son goût pour la mysticité lui a fait entreprendre de reveiller les ouvrages de mademoiselle Bourignon, & une partie de ceux de madame Guion, les deux plus fameuses Quietistes de nos jours. Il publia ceux de la premiere en dix-neuf volumes *in-8°.* à Amsterdam, en 1679. & les années suivantes; il mit à la tête une vie de l'auteur, sur laquelle il avoit déja donné un mémoire dans les *Nouvelles de la République des lettres de 1685.* Et comme il fut mécontent de l'extrait que M. Seckendorf donna de la vie & des œuvres de cette fille dans les *actes de Lipsic du mois de Janvier 1686.* il montra son mécontentement dans un *Monitum necessarium*, &c. ou mémoire latin, qu'il publia sur ce sujet en 1686. *in-4°.* & qui lui attira une très-vive réponse de la part de M. Seckendorf, sous le titre de *Defensio relationis de Antonia de Burignonia*, &c. A l'égard de M^e. Guion, il en a fait imprimer, ou mis en état, 1°. *Les opuscules spirituels*, où l'on trouve son *Traité des Torrens*, avec une préface de l'éditeur touchant la personne & les ouvrages de cette dame, *in 12.* en 1704. 2°. Ses *poësies & ses cantiques spirituels*, en 1722. *in-8°.* quatre volumes. 3°. Sa vie écrite par elle-même, en trois volumes, en 1720. avec une longue & ennuyeuse préface de l'éditeur. 4°. Un autre recueil de divers traités spirituels, qui contient le *moyen court* de madame Guion, & son *Explication du cantique des cantiques*, ausquels il a joint l'éloge, les maximes spirituelles, & quelques lettres du frere Laurent de la Resurrection, autre mystique; les mœurs & entretiens du même; & sa pratique dans l'exercice de la présence de Dieu, avec une préface contenant des particularités de la vie de M^e. Guion; mais qui souvent manquent d'exactitude. 5°. Les *Lettres spirituelles* de la même madame Guion, en quatre volumes *in-8°.* en 1717. & 1718. Les *livres de l'ancien Testament, & ceux du nouveau, avec les explications & réflexions* de la même; les premiers en douze tomes, en 1715. les autres en huit tomes, en 1713. Par le même *amour de la mysticité*, il a publié de nouveau les plus célebres auteurs qu'il a cru conformes à son goût & à ses idées; comme, *La vie & les œuvres de sainte Catherine de Genes*, nouvelle traduction, sous le titre de *Théologie de l'amour*, en 1691. *in-12. La vie du marquis de Renty* par le pere de Saint Jure, Jesuite, avec celle de la mere Elisabeth de l'Enfant Jesus, nouvelle édition, en 1701. & 1702. *Le Saint refugié*, ou *la vie & la mort édifiante de Wernerus*, mort en 1699. vol. *in-12.* à Cologne 1701. Une traduction de l'Imitation de Jesus-Christ, en 1683. quoique la spiritualité de cet ouvrage soit bien différente de la fausse mysticité qui regne dans la plupart des écrits de Poiret; *La vie de la bonne Armelle*, composée par une religieuse, nouvelle édition, augmentée d'un avant-propos, *in-12.* en 1704. Cette vie est d'une Ursuline de Vannes, nommée *D. O. Eschallard*, dite, *Jeanne de la Nativité*, & avoit déja été imprimée deux fois en France, en 1676. & 1683. sous le titre de *Triomphe de l'amour divin*, &c. *La vie & les œuvres de la B. Angele de Foligny*, avec les exercices de la passion, par Blosius, en 1696. *in-12.* Le *Catechisme Chrétien* de M. Olier, instituteur & fondateur du séminaire de saint Sulpice à Paris, *in-12.* en 1703. *La vie de Gregoire Lopés*, de la traduction de M. Arnauld d'Andilly, avec une préface de l'éditeur, en 1717. *in-12. La vie & les œuvres du frere Laurent de la Resurrection*, en 1710. *in-12.* avec un *Traité de l'importance de la présence de Dieu*, par l'éditeur. Quelques opuscules du fameux Malaval, & de M. de Bernieres, en 1709. L'*Analyse de l'oraison mentale*, par le pere de la Combe, Barnabite, directeur de madame Guion, avec les soliloques de Gerlach, & les aphorismes de l'hermite Blaquerne, en latin, en 1711. *in-12.* Outre les éditions, ou traductions de ces vies & de ces ouvrages, ausquels Poiret a ajouté des préfaces, des avertissemens, ou des notes, ou qu'il a accompagnés de quelques autres piéces de sa façon, on a de lui d'autres ouvrages qui sont entierement de sa composition; comme, *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo*, en 1677. & plusieurs fois réimprimées, avec des augmentations: L'*Oeconomie Divine*, ou *Systéme universel & démontré des œuvres & des desseins de Dieu envers les hommes*, &c. sept volumes *in-8°.* en 1687. *La paix des bonnes ames dans tous les partis du Christianisme*, avec

plusieurs piéces convenables au sujet, en 1687. *in-12*. Ce livre est propre à faire des hypocrites & des indifférens en matiere de culte exterieur : *Les principes solides de la religion Chrétienne, appliqués à l'éducation des enfans*, &c. en 1705. *in-12*. & ensuite traduit par lui-même en latin, avec des augmentations, où il tâche de répondre principalement à la censure que les théologiens de Hambourg en firent : la *Théologie réelle*, ou *la Théologie Germanique*, avec quelques autres traités de la même nature ; une lettre & un catalogue sur les écrivains mystiques ; & une préface apologetique sur une théologie mystique, avec la nullité du jugement d'un Protestant sur cette théologie, en 1700. *in-12*. C'est un recueil de piéces, dont la plûpart sont traduites par M. Poiret de différens auteurs, mais le catalogue est entierement de lui. *De eruditione triplici, solida, superficiaria & falsa, libri tres*, &c. en 1692. & 1707. augmenté. Les sçavans se sont soulevés contre bien des opinions singulieres répandues dans les piéces qui composent une partie de ce volume, & le corps du livre. *De eruditione solida*, &c. en 1707. *in-4°*. La plupart des traités qui composent ce volume avoient déja paru. *Fides & ratio collata*, &c. en 1708. *in-12*. contre M. Locke & quelques-autres : il n'y a que la préface qui soit de Poiret. *Idea theologiæ Christianæ, juxta principia Jacobi Bohemi* (Bœhm.) en 1687. *in-8°*. *De natura idearum ex origine sua repetita*, &c. en 1715. *in-12*. contre Abraham Pungelet, professeur en théologie à Herborn. *La théologie du cœur*, &c. en 1697. deux tomes. *Posthuma*, c'est un recueil de traités divers, en 1721. *in-4°*. *Virtutum Christianarum insinuatio facilis*, en 1705. *Theologia pacifica & mysticaidea*, en 1702. Traduction des pieux desirs de Herman Hugo, & des Emblemes de Vœnius, &c. *Bibliotheca mystica*, en 1708. * *Voyez Anonymi epistola ad amicum de morte ac scriptis P. Poireti*, dans la Bibliothéque de Breme class. III. fascic. I. Eloge de Poiret, à la tête de ses *œuvres posthumes*. Niceron, *Memoires, tome IV. & X.*

POISSI, &c. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732. on lit* Clement XII. *où il faut* Clement XI.

POISSON. (Nicolas-Joseph) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Poisson, Parisien, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1660. & quelques années après il alla en Italie, où il fit un séjour assez long. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de l'érudition, il fut toujours bien reçu chez les sçavans des différentes villes où il séjourna. Il vit principalement ceux qui étoient de son tems à Rome, à Venise, à Padoue ; & il eut soin de mettre par écrit ce qu'il put connoître de leurs actions & de leurs ouvrages, & ce qu'il put apprendre des autres sçavans dans les conversations qu'il eut avec ceux qu'il put voir. Il en fit une relation circonstanciée en 1676. & l'ayant retouchée en 1678. il l'envoya de Rome à un de ses amis. Cette relation n'a jamais été imprimée. Le pere Poisson y a distingué en cinq classes ceux dont il parle. 1°. Des théologiens, & des sçavans en droit. 2°. Des philosophes, & des mathématiciens. 3°. Des médecins. 4°. Des poëtes, & des sçavans dans les belles lettres. 5°. Des historiens, & des gens d'érudition. Le style de cet ouvrage est très-peu correct ; mais on y trouve beaucoup de particularités qui en feroient desirer l'impression. Le pere Poisson est beaucoup plus connu par sa Somme des conciles qu'il fit imprimer à Lyon en 1706. en deux volumes *in-folio*, sous ce titre : *Delectus actorum ecclesiæ universalis, seu nova Summa conciliorum, epistolarum, decretorum SS. pontificum, capitularium, &c. quibus ecclesiæ fides & disciplina niti solent.* Près de la moitié du second volume est occupé par des notes sur les conciles. *Voyez* le jugement que M. Salmon a porté de ce recueil dans son excellent *Traité de l'étude des conciles*. On y verra aussi les défauts qu'il a remarqués dans cette collection. Le pere Poisson étoit aussi mathématicien ; & il avoit beaucoup étudié les ouvrages de Descartes son ami. En 1670. il fit imprimer à Vendôme des remarques fort estimées, sur le *Discours de la méthode* de ce grand philosophe. Deux ans auparavant, c'est-à-dire, en 1668. il avoit fait imprimer à Paris son traité *De la méchanique*, & celui *De la musique*, avec un commentaire. La reine Christine de Suede, & M. Clerselier, disciple de Descartes, voulurent aussi l'engager à composer la vie de ce philosophe, & s'offrirent de lui fournir tous les materiaux dont il auroit besoin pour cet ouvrage. Mais quelques obstacles survenus, avec le prétexte plausible de s'occuper de choses moins éloignées de la sainteté de sa profession, l'ont empêché d'entreprendre cette histoire. Ce furent sans doute les mêmes raisons qui mirent obstacle au commentaire qu'il avoit promis sur tous les traités de M. Descartes. Le pere Poisson est mort à Lyon le trois de Mai 1710. dans un âge avancé. Il avoit achevé deux ouvrages qui n'ont point été publiés, sçavoir, un traité des bénéfices, & un autre sur les usages & les cérémonies de l'église. Il possédoit plusieurs écrits de Clemangis & de Theophylacte, qui ne se trouvent point dans les ouvrages imprimés de ces auteurs. Le pere Poisson avoit été pendant du tems superieur de la maison de sa congrégation à Vendôme. * *Préface de la Relation mss. des sçavans d'Italie*, citée dans cet article. *Vie de Descartes*, par M. Baillet, *préf. pag. 12. 13. 26. & tome premier, édit.* in-4°. *p. 285. 317. 318. tome deuxiéme, pag. 400.* Salmon, *traité de l'étude des conc. pag. 275. & suiv. 617. 621.*

POISSON. (Jacques) chevalier noble, & commandeur ecclesiastique des ordres royaux & militaires de Notre-dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, étoit né à Billon en Auvergne, au diocèse de Clermont, & fut baptisé dans l'église de saint Cerneuf le 28. d'Avril 1646. Il étoit fils de *François* Poisson, avocat en Parlement, & de dame *Alix* Pradier, tous deux de famille noble & ancienne. Il entra dans l'état ecclésiastique au commencement de 1667. & dans le sacerdoce au mois de Mars 1676. Le feu roi Louis XIV l'honora des principales charges de sa Chapelle pendant plus de trente ans, & le donna, pour remplir les mêmes fonctions, à madame la Dauphine Adelaïde de Savoie. Pendant ce tems-là il fut pourvu d'un bénéfice dans l'église de Paris, du prieuré commendataire de saint Gilles de Queré, des abbayes de Bournet, ordre de saint Benoît, diocèse d'Angoulême, & de Breuil du même ordre, au diocèse d'Evreux. Il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel le 17. de Décembre 1698. après avoir fait ses preuves de noblesse. C'étoit un homme d'esprit, fort appliqué à l'étude, & qui avoit fait de grands progrès dans les lettres. Plusieurs académies d'Italie, & même de toute l'Europe, avoient desiré de l'avoir pour membre, & il s'en étoit toujours excusé, sur ce que le genre d'occupations, qui faisoient l'objet ordinaire de son application, ne lui permettoient pas de satisfaire aux devoirs de ces sçavantes societés. Il avoit entrepris en effet une traduction françoise de tous les conciles, que l'on trouve dans la collection de Binius, & un supplément à cette collection, avec des dissertations & des notes. Il avoit aussi entrepris de traduire en latin & en grec l'histoire de France par Mezeray ; & l'on assure qu'il a travaillé à ces ouvrages pendant plus de 60. ans : cependant on n'en a rien imprimé, & l'on ne voit pas à qui une histoire de France en grec eût pu être utile. M. Poisson avoit prêché aussi, &, dit-on, avec éclat. On prétend qu'il a refusé plusieurs évêchés, de peur que les soins épiscopaux ne le détournassent de l'étude. Il avoit une nombreuse bibliothéque, & il étoit fort communicatif, d'un caractere ouvert, & toujours prêt à faire part de ses lumieres à ceux qui le consultoient. Il est mort à l'âge de quatre-vingts ans, le 11. de Janvier 1724. & a été inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris. * *Mémoires du tems. Archives de l'ordre de saint Lazare, & de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

POIX, maison. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on a fait les fautes suivantes, qu'il faut corriger.*

X. JEAN Tyrel, I. du nom, seigneur de Poix, &c. mariée à *Jean* seigneur de Tillov, *lisez* de Tilloy.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'IGNAUCOURT & de CAMPS.

XII. ROGUES de Poix, quatriéme fils de JEAN II. &c. & *Pierre* de Poix, seigneur de Camps, de Warlus, & d'Estau-Menil, *lisez* & d'Espeau-Menil.

SEIGNEURS DE SECHELLES.

XV. JEAN de Poix, III. du nom, seigneur de Sechelles, &c. veuve de *François* de Crequi, seigneur de Couriets, *lisez* de Douriers.

XVI. JEAN de Poix, IV. du nom, seigneur de Fretin, &c. & *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, d'Eragny, *lisez* à *Pierre* du Pertuis, seigneur d'Eragny de la Riviere, gentilhomme de Normandie, *dont nous avons parlé plus haut.*

XVII. DAVID de Poix, seigneur de Sechelles, &c. & de *Louise* de Halluum, *lisez* de Hallevin.

SEIGNEURS DE BRIMEU.

XII. LOUIS de Poix, seigneur de Brimeu, mourut à la bataille d'Azincourt, *ajoutez* en 1415.

POLE (de la) famille, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

III. MICHEL de la Pole, &c. *on met* sa mort en 1589. elle arriva en 1389.

IV. MICHEL de la Pole, II. du nom, &c. *On dit* que *Jean* de la Pole fut pere de *Marguerite* de la Pole: *lisez*, on le croyoit pere de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, comte de Candale, à cause d'elle; mais on voit par une preuve d'un chanoine de Lyon, que *Marguerite* étoit fille de *Richard* de la Pole, duc de Suffolek, & de *Marie*, dite *de Sicile*; quoique la généalogie de la famille de la Pole ne fasse point mention de ce Richard.

VI. JEAN de la Pole fut retabli, &c. *Catherine*, mariée à *Guillaume*, baron de Stournon, *lisez* de Stourton.

POLI (Martino) nâquit à Luques le 21. Janvier 1662. d'une honnête famille, & devint dès sa plus tendre jeunesse un chymiste habile. Etant allé à Rome à l'âge de 18. ans, il s'y livra tout entier à son genie, il s'appliqua avec ardeur à la connoissance des métaux, il inventa plusieurs opérations nouvelles qui firent du bruit, & en 1691. il obtint du cardinal Altieri, camerlingue, le pouvoir d'établir dans Rome un laboratoire public, en qualité de chymiste. En 1700. il eut la qualité d'apothicaire, & on lui en donna des lettres de maîtrise. Il ne renferma pas ses études dans ce laboratoire: il alloit chercher tous les chymistes & les physiciens de réputation qui étoient en différens lieux de l'Italie, & il la parcourut ainsi toute entiere en plusieurs voyages. Ayant trouvé un secret qui regardoit la guerre, il vint en France l'offrir au roi Louis XIV. qui loua l'invention, & pour recompenser l'habileté de l'inventeur, il lui donna une pension & le titre de son ingenieur, avec celui d'associé étranger surnumeraire de l'académie royale des sciences, en attendant qu'il vînt à vaquer une des huit places destinées aux étrangers. Mais ce prince ne voulut pas se servir du secret de M. Poli, & voulut même qu'il fût supprimé: préferant ainsi l'interêt du genre humain au sien propre. M. Poli retourna en Italie en 1704. & deux ans après, c'est-à-dire en 1706. il publia à Rome un grand ouvrage intitulé: *Il trionfo de gli acidi*, dedié au roi de France Le but de cet ouvrage est de faire l'apologie des acides. En 1708. le pape Clement XI. ayant levé des troupes contre l'empereur, fit M. Poli son premier ingenieur. La campagne finie il alla à Venise où il fut reçu très-honorablement. Le prince Cibo, duc de Massa l'appella auprès de lui en 1712. pour examiner des mines qu'il avoit dans ses terres, & voir ce qui s'en pouvoit retirer. Quand M. Poli eut satisfait aux desirs du prince qui eut tout lieu d'être content de son attention, il revint en France en 1713. & il prit sa place d'associé étranger de l'académie des sciences, qui n'étoit plus surnumeraire, parce qu'en 1703. il avoit eu celle de M. Viviani. Le roi augmenta l'année suivante sa pension de plus de la moitié, & ayant reçu ordre de faire venir toute sa famille en France, il y obéit avec joie, mais cette joie fut courte; sa famille prompte à obéir à ses volontés, vend tout ce qu'elle possede à Rome, se met sur mer où elle souffre beaucoup, arrive enfin à Paris le 28. Juillet 1714. & trouve M. Poli qui ne parloit déja plus, qui ne la reconnut qu'à peine, & qui mourut le lendemain. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, ou dans le *Recueil des éloges des Académiciens.*

POLI (Matthieu) Anglois, né à Londres, ministre de la secte Calviniste, mort en 1685. est auteur du grand ouvrage intitulé: *Synopsis criticorum*, si utile à ceux qui veulent faire une étude profonde de l'Ecriture sainte. Il fut aidé dans ce travail par Jean Wilkins, évêque de Chicester, par Thomas Brogrove de Hartford baronnet, Jean Ligfoot, & Thomas Guidotti, medecin de Bath. L'ouvrage a paru en cinq vol. *in-folio* à Londres en 1669. & 1674. & à Francfort en 1694. Jean Leusden le revit avec soin, & il fut imprimé ainsi à Utrecht en 1686. en cinq vol. *in-folio*. L'édition de Francfort de 1694. qui n'est qu'en cinq volumes *in-4°*. est ornée d'une préface où l'on s'étend sur l'utilité de l'ouvrage, & les jugemens que l'on doit porter ou que l'on a déja portés des auteurs dont il est composé. Enfin, en 1709. on réimprima cet ouvrage à Francfort en six volumes *in-folio*, avec un supplément par rapport aux livres apocryphes que l'on n'avoit point imprimés dans les éditions précedentes, & avec un appendix très-utile. Matthieu Poli a fait encore des notes sur la Bible, qui ont été imprimées avec le texte même, les diverses leçons, &c. deux volumes *in-folio* à Londres, le premier en 1683. le deuxiéme en 1688. après la mort de l'auteur. Cet ouvrage est écrit en Anglois. * Le Long, *Bibliot. sacra, edit. in folio. 2e. partie, pag. 900.*

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maisons d'Auvergne, & non de Languedoc, *comme on l'a dit dans le Moreri de l'édition de Paris 1725. & dans celle de Bâle, &c. Corrigez ce qui suit pour servir à la même édition de 1725.*

1°. *On nomme* SIDOINE-APOLLINAIRE premier comte d'Auvergne, quoiqu'il soit certain que les comtes d'Auvergne soient bien posterieurs à ce tems-là. 2°. *On dit plus bas qu'Arcade* fils d'APOLLINAIRE, nom que l'on a, *dit-on*, changé en celui de *Polignac*, fit la branche des anciens comtes d'AUVERGNE: mais tout cela est pour le moins fort incertain. 3°. *On ajoute que* les vicomtes de Velay, ont été nommés *Rois des montagnes*: les termes *Reguli montium* ne signifient proprement que *seigneurs des montagnes.*

4°. GASPARD-ARMAND vicomte de Polignac, ne fut pas gouverneur d'Auvergne & du Velay, mais gouverneur seulement de la ville du Puy en Velay. *Ajoutez aux enfans de* ce vicomte, *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Christophe Melchior* de Baufremont, comte de Crusilles. ..... à *Jean* de Pesteils de Levi, lisez *Jean* de Pestels de Levis.

5°. LOUIS-ARMAND vicomte de Polignac, &c. *Ajoutez à ses qualités*, gouverneur de la ville du Puy en Velay, & des pays de Velay & de Vivarets... & de *Marie* Ollier de Nointel, *lis.* Ollier de Nointel. 6° *Ajoutez aussi que* le cardinal *Melchior* de Polignac, a été reçu Commandeur de l'ordre du S. Esprit le 1. de Janvier 1733. & qu'il est actuellement archevêque d'Ausch. Il est aussi non-seulement de l'académie Françoise, mais membre honoraire de celles des belles lettres & des sciences. Ce Cardinal n'a pas moins d'esprit, d'érudition, & d'éloquence, que d'intelligence dans les affaires & d'habileté dans les négociations. Il excelle aussi dans la philosophie & dans la poësie latine. „ Il a sçu pénétrer dans les secrets de la premiere, dit l'abbé Genest, dans la préface de ses *principes de philosophie* „ en vers françois, & nous les expliquant par des vers „ plus harmonieux, plus riches & plus expressifs que ceux „ de

„ de Lucrèce, il surmonte ce fameux poëte avec ses propres armes, & dissipe tous les enchantemens de la dangereuse doctrine d'Epicure. „ Cet éloge de l'anti-Lucrece composé en vers latins par M. le cardinal de Polignac, & le peu que feu M. de Sallengre a publié de ce poëme dans ses *mémoires de litterature*, en font desirer la publication.

POLINIERE (Pierre) prit naissance l'an 1671. le 8. de Septembre, dans une paroisse nommée Coulonce proche Vire, petite ville de la basse Normandie; son pere s'appelloit *Jean-Baptiste* Poliniere, sa mere *Françoise* Vanier. Il fit ses études d'humanité dans l'université de Caen, & ses hautes classes à Paris au college d'Harcourt. Il s'appliqua ensuite particulierement aux Mathematiques, & en peu de tems il donna un ouvrage intitulé: *Les élemens de mathematiques.* Il embrassa ensuite avec ardeur l'étude de la Physique, de la Géographie, de l'histoire naturelle, de la Medecine, & de la Chymie, & il prit ses dégrés en medecine. Il épousa à Vire l'an 1707. demoiselle *Marguerite* Asselin, de laquelle il a eu quatre enfans, deux fils, dont l'un, *Julien-Pierre*, est docteur en medecine, & *Daniel*; & deux filles nommées *Jeanne* & *Marie*. Il fit imprimer en l'année 1709. un ouvrage concernant la physique experimentale, intitulé: *Experiences de physique*, qui a été assez estimé pour être traduit en plusieurs langues. Il a été imprimé pour la quatriéme fois avec une augmentation considérable de l'auteur en 1734. 2. volumes *in-12.* Il a démontré les experiences de physique pendant plus de 30. ans, & a été le premier qui en a fait profession dans l'université de Paris. Il en a fait un cours en présence du roi. Il est mort subitement en sa maison de campagne de Coulonce le neuf du mois de Février 1734. âgé de 63. ans, & non à Vire même, ni le 15. de Février, comme on l'a dit dans le mercure de Mars 1734. Il venoit exactement chaque année vers la fin du cours des Classes pour y faire ses experiences physiques dans l'université, après quoi il s'en retournoit chez lui, où il n'avoit guère plus de commerce avec les hommes que pendant son séjour à Paris; aussi ne les attiroit-il pas par des manieres prévenantes, & il ne paroissoit ouvert que lorsqu'il étoit au milieu des écoliers, pour qui il faisoit principalement ses experiences. * *Memoires du tems.*

POLOGNE. *Corrigez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, Princes & Rois de POLOGNE.

On met le commencement du regne de SIGISMOND I. en 1584. *il faut le mettre* en 1546.

1705. Stanislas Leczinski, *lisez* Lezczinski.

Dans les auteurs qui parlent de la POLOGNE, *on cite* Duval, *in oper. Georg.* lisez dans ses ouvrages géographiques; *ajoutez* la nouvelle histoire des rois de Pologne donnée en 1734. en plusieurs volumes *in-12.*

POLTROT (Jean) sieur de Merey. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Poltrot étoit un gentilhomme Angoumois, qui avoit été élevé parmi les pages de François Bouchard, baron d'Aubeterre. Il avoit passé sa jeunesse en Espagne, & il avoit tellement pris l'air, la voix, la contenance & les mœurs de la nation, qu'étant outre cela basanné & petit, on lui avoit donné le nom d'*Espagnol.* De retour en son pays, il avoit embrassé avec beaucoup d'ardeur la religion protestante, & il s'étoit attaché à monsieur de Soubise, sous qui il avoit servi dans la guerre de Normandie. En 1563. irrité de la prosperité & des heureux succès du duc de Guise, il prit la résolution de le tuer, & s'en vanta. Mais comme il étoit naturellement très-réservé, on ne crut pas qu'il fût assez temeraire pour oser déclarer un dessein d'une telle consequence, s'il eût voulu l'executer. Il l'accomplit néanmoins autant qu'il fut en lui. Le 18. de Février de la même année 1563. vers le coucher du soleil, le duc de Guise qui étoit au siege d'Orleans étant à cheval, assez loin de ses gens qui marchoient devant lui, & s'entretenant avec Tristan Rosteing que la reine lui avoit envoyé, Poltrot après avoir fait au ciel une priere impie pour demander un heureux succès du crime qu'il alloit commettre, s'avança vers le lieu où étoit le Duc, & lui tira de très-près un coup de pistolet dans l'épaule proche l'aisselle; & s'étant enfui dans les bois, il ne put être atteint pour lors par ceux qui le cherchoient. Il courut toute la nuit sans sçavoir où il alloit, & se trouva le matin au pont d'Olivet. De-là il avança jusqu'à un lieu inconnu qu'il crut bien éloigné; & s'y étant endormi, il fut arrêté sur un simple soupçon, & bientôt reconnu par ceux qui le cherchoient. Deux jours après on le conduisit à la reine dans le camp proche saint Hilaire, où en présence du cardinal de Bourbon, du duc d'Estampes, de M. de Martigues, de Sebastien de Laubespine évêque de Limoges, & de plusieurs autres, il fut interrogé sur son action, le motif qui l'avoit fait agir, & ses complices. Il avoua le fait, déclara que Theodore de Beze & un autre ministre lui avoient fait envisager cette action comme glorieuse & utile à la religion, & l'avoient pressé de la faire, il en déchargea entierement le prince de Condé, d'Andelot, & M. de Soubise; chargea au contraire l'amiral de Coligni, & fit entendre que M. de la Rochefoucault étoit complice du dessein. Interrogé de nouveau le lendemain, il fit les mêmes réponses qu'il signa & dont on envoya copie à l'amiral de Coligni, qui tâcha de se justifier dans un memoire daté du quatre de Mars, & de montrer qu'il avoit ignoré le dessein de Poltrot. Beze protesta de son innocence dans le même écrit, de même que M. de la Rochefoucault, & l'on n'exigea point d'eux d'autres preuves. Le duc de Guise mourut de sa blessure le deuxiéme jour. A l'égard de Poltrot, on l'appliqua à la question; il retracta sa premiere confession, varia beaucoup sur le compte de l'amiral, & n'en fut pas moins condamné au dernier supplice. Il entendit son jugement à Paris où on l'avoit conduit, & il y fut exécuté le 18. de Mars. Il fut déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux & écartelé. Tous les historiens modernes de France ont parlé de ces faits, & M. de Thou en a fait un récit détaillé dans son *histoire*, livre 34. sous l'année 1563. & en traitant le regne de Charles IX. roi de France.

POLVILLER (Nicolas, baron de) étoit un gentilhomme natif d'Alsace, où il avoit de belles terres. Il étoit gouverneur de Haguenau, & colonel entretenu au service d'Espagne, à la maniere de ce tems-là, dans le XVI. siécle. Il étoit hardi, entreprenant, & intriguant autant qu'un homme de son siecle. On s'étoit servi de son entremise pour ramener à la religion Catholique le prince de Condé & le duc de Virtemberg. Chrétienne de Danemarck, duchesse de Lorraine, lui donna la conduite d'une entreprise qu'elle ménageoit secrettement en Danemarck, pour en chasser l'usurpateur, & il n'omit rien de ce qui dépendoit de lui. Longtems auparavant il avoit entrepris de pénétrer jusques dans la Bresse, & de se saisir de Bourg, ou même de Lyon. Les mesures furent bien prises; mais les Espagnols ne se trouverent pas au rendez-vous. Polviller repassa en bon ordre par le comté de Bourgogne, où n'ayant pas de quoi payer les Allemands qu'il avoit menés à cette vaine expedition, il s'avisa de surprendre Vesoul & de leur en donner le pillage. Mais le Frais-puits, creux qui est sur une hauteur à une petite lieue de-là, d'où il sort souvent comme une espece de riviere, lorsqu'on s'y attend le moins, ayant rempli la plaine d'eaux pendant la nuit, sauva la ville. On conserve manuscrit un grand nombre de lettres du baron de Polviller, qui sont pleines d'esprit & de bon sens; mais les faits n'y sont pas toujours exacts. * Boisot, projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans la *Biblioth. Franç.* & dans les *Memoires de litter. & d'hist. t. 4. premiere partie.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* fut employé en Sicile en 1539. *lisez* en 1536.

POLYGLOTTE de Paris, &c. *Edition de 1725. de ce Dictionnaire*, M. le Jay, *lisez* Gui-Michel le Jay; ce qui est necessaire pour le distinguer du président le Jay, avec lequel la plupart le confondent.

POLYXO, prêtresse d'Apollon dans l'île de Lemnos, &c. *même édition.* Elle n'excepta qu'Hysipyle, *lisez* Hypsipyle.

POMEY (François) Jesuite, connu dans la républi-que des lettres par un *Dictionnaire françois-latin*, dont on a plusieurs éditions, & par plusieurs autres ouvrages. La plume de ce pere étoit plus féconde que correcte, & le P. Joubert de la même Societé a fait comme lui, un Dictionnaire que les connoisseurs préferent au premier. Le P. Pomey mourut à Lyon en 1673. dans le college de la Trinité, où il fut long-tems préfet des basses classes. Il a beaucoup travaillé pour l'instruction de la jeunesse; & outre son Dictionnaire, il a fait pour eux, *Flos latinitatis*, qui est une espece d'abregé du Dictionnaire de Robert Etienne; un *Indiculus*, des Colloques scholastiques & moraux; *Libitina*, ou traité des funérailles des anciens, en latin; des *Particules*; *Pantheum Mythicum seu fabulosa deorum historia*, à Lyon en 1659. in-12. *Novus Rhetorica Candidatus.* Les Journalistes de la Haye ayant dit que cet ouvrage étoit le livre du monde le plus propre à gâter le goût pour jamais, les Jesuites répondirent dans leurs *Mémoires de Trevoux*, qu'ils n'ont ni lu, ni fait lire cet ouvrage à leurs écoliers. Le P. Jouvenci, célebre rhetoricien de leur Societé, l'a fait réimprimer en 1712. corrigé & augmenté, pour l'usage du college de sa Societé à Paris. Le P. Pomey a fait aussi quelques ouvrages de pieté, & même un *Catéchisme Théologique*, imprimé à Lyon, d'abord sous le titre d'*Instruction chrétienne*, & en 1664. sous celui de *Catéchisme Théologique*, in-18. L'auteur y enseigne *p. 210.* l'opinion condamnée d'une béatitude éternelle, & d'une exemption totale de peines pour les enfans qui meurent sans avoir reçu le baptême. * Le P. Colonia, Jes. *Hist. lit. de Lyon, t. 2. Journ. litt. de la Haye, Mai & Juin 1713. p. 94.* Gibert, *Jugem. des Sçav. sur la Rhét. t. 3. p. 162. Mem. de Trev. 1713. Janv. art. 1.*

POMMERAYE (Dom Jean-François) *dont on a parlé fort peu exactement dans le Moreri, édition de 1725. mérite de reparoître ici de nouveau, quoique nous ayons corrigé son article dans celle de 1732.* Ce religieux étoit né à Rouen en 1617. Il entra dans la congrégation de S. Maur, ordre de S. Benoît, en 1637. & fit profession dans l'abbaye de S. Pierre de Jumieges, le 31. de Juillet, 1638. âgé de vingt-un ans. Il a toujours été fort laborieux, & dans tous ses ouvrages il n'a jamais cherché que l'utilité de l'église. C'est dans cette vue, qu'il publia en 1662. l'*Histoire de l'abbaye de S. Ouen de Rouen*, & celle de *S. Amand* & de *Ste Catherine* de la même ville, en un volume *in-folio*, imprimé à Rouen même, & dédié au grand-prieur, & aux chanoines de la cathédrale. Elle est divisée en cinq livres, dans lesquels il décrit la vie de S. Ouen, la fondation de cette abbaye, ses progrès, ses événemens, ses droits. Il y fait l'éloge des abbés & d'autres personnes considérables, &c. Le cinquiéme livre contient les preuves. En 1667. il donna au public l'*Histoire des archevêques de Rouen*, en un vol. *in-folio*, c'est le meilleur de ses ouvrages: on voit à la fin la remontrance que fit au roi en 1658. François de Harlay III. du nom, en faveur des trois-états de Normandie. Il donna en 1677. un recueil *in-4°.* des conciles & des synodes de Rouen, qu'il publia après la mort du P. dom Jean Anger Godin, qui en est le veritable auteur, & qui avoit accompagné son ouvrage de notes, qui ne vont que jusqu'au concile de Lilebonne. Les conciles de Normandie ont été donnés de nouveau en 1717. par M. Bessin, avec des augmentations considérables en un vol. *in-folio.* Dom Pommeraye est encore auteur de l'*Histoire de la cathédrale de Rouen*, volume *in-4°.* dédié aux chanoines, & imprimé en 1686. & de la *Pratique journaliere de l'Aumône*, petit ouvrage fait pour exhorter à donner à ceux qui quêtent pour les pauvres. Ce religieux étant allé faire visite à M. Bulteau, avec le prieur de S. Ouen, il fut frapé d'apoplexie dans la maison de ce sçavant, & en mourut sur les dix heures du soir, le 28. d'Octobre 1687. âgé de 70. ans. Le style du P. Pommeraye est dépourvu de tout agrément; mais il y a bien des recherches dans ses ouvrages, quoiqu'avec bien des manques d'exactitude. * *Memoires du tems. Bibliotheque histor. & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur, par dom le Cerf, page 418. & suiv.*

POMMERAYE. L'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraye, ordre de S. Benoît, pour des religieuses, a été fondée par Mathilde comtesse de Blois, qui y a été enterrée avec son mari. Elle étoit réduite à cinq ou six religieuses sans discipline, lorsque Bathilde de Harlay, religieuse de Chelles, en fut nommée abbesse. Cette Dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une abbaye champêtre presque ruinée, & avec si peu de sujets assez mal disposés, la transfera à Sens, y rétablit une bonne observance, & par sa sagesse & son œconomie, la fit bâtir entierement, & la mit en état d'avoir jusqu'à soixante religieuses. Madame de Harlay sa sœur, qui lui succéda, marchant sur ses traces, y a conservé la régularité qu'elle y avoit trouvée, & après l'avoir long-tems gouvernée, elle se démit volontairement de son abbaye entre les mains du roi, qui la donna à madame de Crenant; mais cette dame, par humilité & par respect pour madame de Harlay, ne voulut jamais porter la crosse, ni prendre la place d'abbesse, tant que celle-ci vécut. C'est encore un effet de l'humilité de ces dames, qu'elles ne portent point de croix, contre la coutume des autres abbesses. * *Voyez* le voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, religieux Benedictins de la congrégation de saint Maur, *tome I. pages 62. & 63.*

POMPADOUR, maison noble, & l'une des plus anciennes de la province de Limosin qui portoit au commencement le surnom de Helie. *Corrigez ce qui suit pour servir à l'édition de 1725.*

V. Geoffroi Helie, IV. du nom, seigneur de Pompadour, &c.....mariée à *Jourdain* de Moncoëul, *lisez* de Montcocul.

VI. Ranulfe Helie, II. du nom, seigneur de Pompadour, &c. épousa 1°. en 1355. *Galienne* de Chanac... morte en 1364. *lisez* en 1361.

VII. Jean I. du nom, seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. étoit mort en 1404. *lisez* en 1424.

VIII. Golfier seigneur de Pompadour, Cromieres, &c. & *Catherine* de Pompadour, alliée à *Alain* de Royeres, *lisez* à *Alain* de Rouyeres.

X. Antoine seigneur de Pompadour, Lauriere, Ris, &c.... 1°. à *Bertrand* de Lustrac, baron de Gavaudan, *lisez* baron de Gavaudun.

XIV. Leonard Philibert vicomte de Pompadour, chevalier des ordres du roi, &c.... & *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de San-Marsal, *lisez* de saint-Martial.

XV. Jean III. du nom, marquis de Pompadour, baron de Freignac, &c.... mourut en 1664. *lisez* en 1684.... *Marie-Anne-Henriette* d'Espinois, vicomte de Rochechouart, *lisez* d'Espinay, vicomtesse de Rochechouart....mariée à *François-Isaac* marquis d'Hautefort, *lisez* mariée à *François-Marie*, &c.

BRANCHE DES MARQUIS de Lauriere.

XIV. Jean de Pompadour, second fils de Louis vicomte de Pompadour, &c. *N.* de Pompadour, marquis de Bourde, *lisez* marquis du Bourdé....mariée à *François* Bruneau, marquis de la Rabasteliere, mort en Avril 1657. *lisez ainsi*, mariée à *François* Bruneau, ma-

quis de la Rabastéliere, morte en Avril 1657.

XVI. Leonard-Helie de Pompadour, &c. eut pour fille unique *N.* de Pompadour, mariée le 17. Juin 1708. &c. *lisez* eut pour fille unique *Françoise* de Pompadour, mariée le 16. de Juin 1708. &c.

POMPONIUS LÆTUS. (Julius) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'edition de ce dictionaire de 1725.* 1°. *Que c'est mal à propos que* plusieurs l'appellent *Pierre de Calabre.* 2°. *Qu'il* nâquit l'an 1425. à Amendolara, petite ville de la haute Calabre, & qu'il étoit, à ce qu'on prétend, fils *naturel* d'un prince de Salerne, de la maison de Sanseverin. 3°. *Que c'est à tort qu'*on l'accusa d'avoir conspiré contre le pape Paul III. 4°. *Qu'il* mourut l'an 1495. & que l'on a quelques preuves que sur la fin de ses jours, & même quelques années avant sa mort, il avoit sincerement renoncé à l'impieté & à l'Athéisme, pour embrasser des sentimens vraiement chrétiens. * *Voyez* la Dissertation de feu M. de la Monnoie sur ce sçavant, dans les *Jugemens des sçavans*, donnés par M. Baillet, *tome second*, de l'édition de Paris, *in 4°. p. 283. & suiv.*

PONA, (François) medecin de Verone, & d'une des bonnes familles de Verone. *On n'a rien dit de ses ouvrages dans l'édition du Moreri de 1725.* Il en a cependant composé plusieurs en prose, & en vers, entr'autres, *La Lucerna, Dialogo di Eureta Misoscole, cioe inventore nemico d'ozio, opera tessata da un genio libero*, in 4. à Venise en 1628.

PONCE, évêque de Valence en Dauphiné, un peu avant le milieu du onziéme siécle, a été celebre par sa regularité, & fort estimé du pape Leon IX. Ce prelat assista au concile de Verceil, qui fut tenu sous son épiscopat, que l'on fait durer depuis l'an 1037. jusqu'en 1044. & peut-être depuis, & il se distingua dans cette assemblée. Il se démit entre les mains de Leon IX. d'une petite abbaye qu'il avoit à Valence, sous le nom de *S. Victor*; & ce pape l'unit à perpetuité à l'abbaye de S. Victor de Marseille. On croit avoir trouvé depuis peu, dans l'endroit où est encore aujourd'hui, aux portes de Valence, une maison & des fonds qui portent le nom de *S. Victor*; on croit, dis-je, y avoir trouvé les fondemens d'une ancienne église, qui étoit sans doute celle de cette abbaye. L'évêque Ponce avoit déja donné cette abbaye à une autre du diocèse du Puy, nommée dans ce tems-la, *Calmaliacum*, autrement de S. Théofrede: mais cette donation ne subsista point; & celle qui a été faite à l'abbaye de S. Victor de Marseille a subsisté. * *Voyez* sur ces faits *Thesaur. nov. anecdotor. t. 1. p. 171. Antiquités de l'église de Valence*, par Jean de Catellan, évêque & comte de Valence, *livre* IV *pages 216. & suivantes.*

PONCE, fut abbé de Clugni après saint Hugues, qui mourut le 29. d'Avril de l'an 1109. Jusqu'alors ce monastere n'avoit eu que de saints abbés, d'une pieté & d'une sagesse singuliere. Ponce en interrompit le cours. C'étoit un jeune homme de qualité, qui avoit de grands talens; mais qui oubliant la sainteté & l'humilité, si convenables à son état, donna dans un luxe entierement contraire à la profession monastique. Mais comme la regularité étoit bien établie dans cette sainte communauté, l'exemple de l'abbé, loin de l'alterer, engagea les moines à s'adresser au pape, pour corriger leur abbé. Il est vrai que Ponce défendoit avec vigueur les droits & les biens de son monastere; & Humbald archevêque de Lyon s'étant plaint au concile de Reims de l'an 1119. qu'il lui enlevoit ses dîmes, & lui refusoit les soumissions qui lui étoient dûes, il parla avec autant de modestie que de force pour sa défense, & empêcha que les plaintes de cet évêque, & de plusieurs autres prélats, ne produisissent un mauvais effet contre sa communauté; mais il s'embarrassoit peu de l'interieur de son monastere. Il en étoit presque toujours dehors, & marchoit avec un train si superbe, que l'on assûre qu'en allant visiter le monastere de S. Bertin, il avoit jusqu'à cent mulets pour porter son bagage. Les moines se plaignirent donc de ces excès; & ayant pris le tems qu'il étoit à Rome, ils en firent avertir le pape Honorius II. Ponce étant allé prendre congé de sa Sainteté, Honorius lui donna des avis si conformes à sa conduite, & entra avec lui dans des details si particuliers, que l'abbé sentit bien d'où lui venoit ce coup qu'on lui portoit. Mais au lieu de rentrer en lui même, il répondit avec hauteur qu'il aimoit mieux abdiquer sa charge que de gouverner des moines mécontens de son administration. Honorius après quelques difficultés reçut son abdication; & Ponce se retira dans la Pouille en 1124. Il alla ensuite à Jerusalem, où il disoit qu'il vouloit passer le reste de sa vie; mais se repentant bientôt de n'être plus abbé, il repassa en France, & revint à Clugni avec main-forte pour en reprendre le gouvernement; qui avoit été donné à Hugues, prieur de Marcigni; & après sa mort, arrivée au bout de cinq mois, à Pierre Maurice, dit *le venerable.* Ponce étant entré par force dans le monastere, s'y maintint par la violence pendant plusieurs mois de l'année 1125. Honorius affligé de ces désordres envoya en France le diacre Pierre, cardinal, accompagné de Humbald, archevêque de Lyon, excommunia Ponce & ses partisans; & les parties ayant été citées à Rome, Ponce & Pierre Maurice se rendirent en cette ville. Les parties furent entendues, & après un serieux examen, le pape prononça en faveur de Pierre, & fit enfermer Ponce dans une tour, où il mourut peu de tems après. Il fut enterré à saint André sans aucun appareil, & il y a apparence qu'il fut transferé dans la suite à Clugni. On y voit du moins son tombeau, où il est représenté les pieds liés, parce qu'il étoit mort excommunié. Il est étonnant que le martyrologe des Benedictins le mette au nombre des saints de l'ordre. En 1119 il avoit été l'un des députés que le pape Calixte II. avoit envoyés vers l'empereur Henri pour terminer la grande affaire des investitures, qui fit tant de bruit alors. * *Acta concilii Rhemens.* Mabillon, *tom. 5. Annal. ord. S. Bened. Petrus* Vener. *l. 2. de miraculis. Hist. de l'égl. Gall. par le* pere Longueval, Jes. *tome 8.*

PONCE DE LAVAZE, gentilhomme du diocèse de Lodéve dans le XII. siécle, après avoir deshonoré assez longtems sa noblesse par ses brigandages & ses violences, & s'être rendu le fleau de sa province, fut subitement touché de Dieu, & prit tout d'un coup la resolution de faire une pénitence aussi éclatante que ses crimes avoient été publics. Il decouvrit son dessein à sa femme, qui l'approuva, en le priant cependant de pourvoir auparavant à l'établissement d'un fils & d'une fille qu'ils avoient. Ponce offrit son fils au monastere de S. Sauveur de Lodéve; & sa fille & sa femme entrerent dans le monastere de Drinon ou Drinonie. L'exemple de Ponce attira à Dieu plusieurs de ceux qui avoient été compagnons de ses desordres; & après avoir vendu tous ses biens & ses meubles, il paya tous ses créanciers, & tous ceux à qui il avoit fait quelque tort. S'étant rendu à Lodéve le dimanche des Rameaux avec les six compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu, & ayant attendu que la procession fût arrivée à la place publique, où l'on avoit dressé une estrade pour faire de-là un sermon au peuple, il s'y fit conduire la corde au col, & les épaules découvertes, se faisant frapper de verges par ceux qui l'accompagnoient. Là étant monté sur l'estrade où l'évêque & son clergé avoient pris place, il se prosterna aux pieds du prélat, & lui présenta un papier où il avoit écrit tous ses péchés, le conjurant d'en faire faire la lecture devant le peuple; & il fit sur cela tant d'instances, qu'il fallut le satisfaire. Cet exemple singulier de pénitence & d'humilité fut l'occasion de la conversion de plusieurs personnes. Quand il eut achevé de payer ce qu'il devoit, & de reparer avec usure tous les torts qu'il avoit faits, il alla avec ses six compagnons à S. Guillaume du desert, ou de Gellon, & de-là à Saint Jacques en Galice; & à leur retour ils passerent au Mont S. Michel, à S. Martin de Tours, à S. Martial de Limoges, & à S. Léonard. Etant à Rhodés, l'évêque Adémare voulut les retenir, & leur offrit des terres pour bâtir un monastere. Mais Ponce trouva ces lieux trop frequentés; alla à Camarés, où un seigneur fort riche, nommé Ar-

nauld du Pont, les arrêta, & leur donna le lieu appellé *Salvanés*, où ils se bâtirent des cabanes. Le nombre des disciples de Ponce étant considerablement augmenté, ils resolurent de se soumettre à la regle de quelque ordre religieux; & après avoir déliberé & consulté sur le choix, ils embrasserent celle de Citeaux. Ce fut Pierre, abbé de Mazan, monastere de cet ordre, bâti en 1119. qui les en instruisit, leur donna l'habit, & nomma Adémare, l'un d'entr'eux, pour leur abbé. Ponce ne voulut point avoir d'autre rang que celui de frere convers. On rapporte la fondation de Salvanés à l'an 1136. Ponce mourut quel que tems après dans une grande odeur de sainteté. * Stephani Baluzii *Miscellanea*, tome 3.

PONCE, religieux de l'ordre des freres Mineurs, fut pourvû en 1345. par le pape Benoît XII. de l'archevêché de Seleucie sous le patriarche d'Antioche. Mais ce prélat donna dans les erreurs des Fratricelles, qui firent tant de bruit en ce siécle-la, & dont on a parlé dans le Dictionaire historique. Il composa en latin, & traduisit ensuite en armenien un commentaire sur l'évangile de S. Jean, où il soutenoit l'erreur condamnée touchant la prétendue pauvreté de J. C. montra ce commentaire à plusieurs Orientaux, & en donna des copies. On le fit sçavoir au pape Benoît XII. qui écrivit promptement à l'archevêque de Sultanie, & à ses suffragans, de s'informer soigneusement de ces faits; & au cas qu'ils fussent trouvés veritables, comme ils l'étoient en effet, il défendit à tous les fidéles, sous des peines dont il laissa le choix à ceux à qui il écrivit, d'ajouter foi à ce commentaire, ou d'en prêcher la doctrine; & les pressa d'engager au contraire à la rejetter, ou à la refuter, comme condamnée par l'église Romaine. Il leur manda aussi que sa volonté étoit, qu'ils obligeassent l'archevêque Ponce à abjurer publiquement son erreur, & à condamner aussi son commentaire en présence du clergé & du peuple assemblé, & à prêcher le contraire. „ S'il ne veut pas obéir, ajoutoit le pa„ pe, ou s'il retombe après son abjuration, vous le citerez „ à comparoitre devant nous dans quatre mois.“ La lettre est du dernier de Juillet 1346. Mais il étoit difficile de faire exécuter une telle citation, & c'étoit un des inconveniens des missions si éloignées. On ne voit pas au reste que Ponce ait fait bien des partisans; & son commentaire n'est pas venu jusqu'à nous. Wadingue en parle dans ses *Annales des freres Mineurs*, sous l'an 1345. *n.* 8. Rainaldus en fait aussi mention dans sa *Continuation des annales de Baronius*, sous l'an 1346. *n.* 70. & M. l'abbé Fleuri, dans le tome vingtiéme de son *Hist. Eccles. livre* XCV. sous l'an 1346. &c.

PONCHER, (Etienne) évêque de Paris, &c. *En parlant de sa famille dans le Moreri, édition de 1725. on dit 1°. que*

Jean Poncher, seigneur de Chanfreau, épousa en premieres nôces *Perrine* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, *il faut ajouter*, Briçonnet *le jeune*, seigneur de Chanfreau. 2°. *Jean* Pommereu, *dont il est parlé quelques lignes plus bas*, étoit maître des comptes à Paris. 3°. Le second mari de *Denyse* ne se nommoit pas *Adrian*, seigneur de Launay, Saint Sylvain; mais *Adrian* de Launay, seigneur de Saint Sylvain. 4°. *Etienne* Poncher fit l'an 1514. des constitutions synodales, que l'on estime, & dans lesquelles il entre en particulier dans de grands détails pour la maniere d'administrer les sacremens. *François* Poncher son neveu, abbé de saint Maur-des-Fossés, conseiller au parlement de Paris, qui fut évêque de Paris par la resignation de son oncle en 1519 *& dont on a parlé au même article dans le Moreri*, mourut prisonnier à Vincennes le 12. de Septembre 1532. & fut enterré dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Il a fait des commentaires sur le droit civil, qu'il dédia à son oncle.

PONCTICULAIRE; c'est le nom d'une maladie singuliere qui affligea l'Espagne en 1557. & qui y fit de grands ravages. On l'appelloit *Fiévre Ponticulaire*, à cause des petites tâches qui paroissoient sur le corps de ceux qui en étoient attaqués. Ces tâches étoient differentes de celles qui paroissent dans les fiévres pourpreuses. Cette maladie qui étoit du genre des putrides, a été inconnue aux anciens, au moins n'en trouve-t-on point de vestiges dans leurs écrits. Elle étoit maligne & épidemique, & ressembloit assez à la peste. Elle n'étoit pas néanmoins entierement contagieuse; elle ne se communiquoit point par la respiration, mais seulement par l'attouchement. Il n'y avoit aucune partie du corps où elle s'attachât particulierement. Son principe étoit, tantôt dans la bile, tantôt dans la pituite, & tantôt dans l'humeur mélancholique: ç'a été au moins le sentiment de Louis de Toro, medecin de Plaisance: d'autres medecins ont pensé differemment. Cette maladie, après avoir fait de grands ravages en Espagne, alla en diminuant jusqu'à l'année 1570. mais peu de tems après la guerre de Grenade, elle commença à renaître, & fit encore perir beaucoup de monde. Elle devint enfin aussi commune dans l'isle de Chypre, & en Asie, qu'elle l'étoit en Europe. Jean-Baptiste Adriani rapporte que la fiévre que les Florentins appellent *Petecchie*, & qui en 1556. avoit beaucoup ravagé sur les côtes de la mer de Toscane, se repandit aussi dans toute l'Italie. Il ajoute que les personnes qui étoient atteintes de cette fiévre, avoient la peau couverte de tâches livides, & que cette maladie n'étoit differente de la peste, qu'en ce qu'elle n'étoit pas si contagieuse: ce qui ressemble assez à la maladie Poncticulaire *dont on vient de parler*, & dont M. de Thou a fait la description dans son *Histoire*, *livre XIX*. sous l'année 1557.

PONT, (Louis du) Jesuite, *dont les éditeurs du Moreri de Bâle ont fait deux articles séparés, l'un sous son vrai nom de* Louis du Pont, *& l'autre sous celui de* Louis de Ponte; *ajoutez que* la plûpart de ses ouvrages ont été traduits en latin par son confrere, le pere Trevinnius; que ses méditations ont été aussi mises en françois, & que sa vie a été écrite par le pere Chachupin, de la même societé.

PONTANUS. (Jean-Jovien) *Substituez cet article à celui qui est déja dans ce Dictionaire.* Pontanus, né à Cerreto dans le duché de Spolette, au mois de Decembre 1446. ayant vû perir son pere, & une partie de sa famille dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, sortit jeune & sans bien de sa patrie, & se retira à Naples, où la reputation du roi Alphonse I. l'attiroit. Il y gagna les bonnes graces d'Antoine Panormita secretaire du cabinet de ce prince, & par lui la bienveillance du prince même. Ferdinand, successeur d'Alphonse, lui fit donner le droit de bourgeoisie à Naples, le prit avec lui pendant ses campagnes; & après la mort de Panormita, arrivée en 1471. le fit son secretaire. Dix ans auparavant il lui avoit fait épouser Adrienne Sassonia, riche heritiere, qu'il perdit le premier de Mars 1490. après en avoir eu plusieurs enfans, dont il ne lui resta que deux filles. Il fut encore honoré dans la suite de la charge de viceroi de Naples; & Ferdinand le fit gouverneur de son fils Alphonse II. dont il fut dans la suite secretaire. Dans la revolte des seigneurs du royaume de Naples contre Ferdinand, où son fils Alphonse étoit entré, Pontanus tâcha de les reconcilier, & y reussit. Cette paix se fit à Rome en 1486. Chagrin de n'en avoir pas été recompensé par Ferdinand, *il* fit un dialogue peu mesuré *de l'ingratitude*, & il tomba lui-même dans ce vice, en louant dans un discours public avec une flatterie basse, Charles VIII. roi de France, lorsque ce prince se fut emparé du royaume de Naples en 1495. & en décriant dans ce même discours la maison d'Arragon, dont il avoit reçû tant de bienfaits. Cependant Ferdinand II. ayant succedé la même année au roi Alphonse son pere, & ayant chassé les François, lui continua sa charge de secretaire, ce qui fut admiré avec raison comme un acte de generosité digne d'un grand prince. Pontanus mourut au mois d'Août 1503. dans sa 77e. année, la même année & le même mois de la mort du Pape Alexandre VI. De son vivant il s'étoit fait construire un superbe tombeau, digne de sa vanité, & s'étoit composé quatre épitaphes: mais n'ayant pas marqué dans son testament celle qu'il de-

roit que l'on choisit, on mit la suivante :

Vivus domum hanc mihi paravi
In quâ quiescerem mortuus :
Noli, obsecro, injuriam mortuo facere ;
Vivens quum laeserim nemini.
Sum etenim JOVIANUS PONTANUS,
Quem amaverunt bonae musae,
Suspexerunt viri probi,
Honestaverunt reges, domini.
Scis jam qui sim, vel qui potius fuerim.
Ego verò te, hospes in tenebris noscere nequeo ;
Sed teipsum, ut noscas rogo. Vale.

Pontanus a écrit l'histoire des guerres de Ferdinand I. & de Jean d'Anjou, & divers autres ouvrages en prose & en vers. Ses poësies ont été recueillies & imprimées à Venise en 1535. *in 8°*. & dans le quatriéme volume de toutes ses œuvres, publiées à Bâle en 1556. en quatre volumes *in 8°*. Ses ouvrages de prose, imprimés de même en differens tems, ont été aussi recueillis, & imprimés, 1°. à Venise, en 1518. en trois volumes *in 4°*. 2°. à Bâle, en 1538. en trois volumes *in 4°*. 3°. à Bâle encore en 1556. en quatre volumes *in 8°*. * Felinus Sandeus, *Epit. de Reg. Sicil.* Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de poet.* Vossius, *de histor. Latin.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes*, &c.

PONTANUS (Jean-Isaac) originaire de Harlem, & né en Danemarck, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. qu*'il a laissé manuscrite une suite de son histoire de Danemarck, qui après avoir été cachée jusqu'à présent dans la bibliothéque royale de Coppenhague, doit être incessamment donnée au public par les soins de M. des Roches, qui ornera cette édition d'une préface, & de la vie de l'auteur. Ce qui avoit déja paru de cette histoire de Danemarck ne passe pas l'avenement de la maison d'Oldembourg à cette couronne; ce que l'on attend comprendra six regnes de cette maison.

PONTAS, (Jean) célebre dans le dernier siecle, & dans les premieres années de celui-ci par ses ouvrages, & par son zele dans le ministere ecclesiastique, étoit né à S. Hilaire du Harcouet, au diocése d'Avranches, le dernier jour de l'an 1638. & fut baptisé le premier de Janvier de 1639. JEAN Pontas son pere, sieur de la Chapelle, & *Guillemine* du Mesnil sa mere, l'ayant laissé en bas âge, il fut élevé par les soins de M. d'Arqueville, son oncle maternel, qui lui fit apprendre la Grammaire chez lui, & l'envoya ensuite à Rennes, où il fit sa seconde & sa rhetorique en 1657. & 1658. sous le pere de la Trimouille, Jesuite. De-là il vint à Paris, où il étudia en philosophie & en théologie au college de Navarre. Il embrassa l'état ecclesiastique en 1662. & M. André du Saussai, évêque de Toul, qui lui avoit donné la tonsure clericale, le siége de Paris vacant, lui confera en 1663. à Toul tous les ordres, depuis les mineurs jusqu'à la prêtrise, en dix jours de tems, en vertu d'un dimissoire de Gabriel de Boyleve, évêque d'Avranches, qui permettoit à M. Pontas de recevoir les ordres, sans garder les interstices accoutumés. Comme l'étude du droit canon avoit beaucoup d'attraits pour M. Pontas, ce fut celle dont il s'occupa plus volontiers ; & en 1666. il reçut le bonnet de docteur en droit canon, & en droit civil. Deux ans après M. de Perefix, archevêque de Paris, le fit vicaire de la paroisse de Sainte Genevieve des Ardens, & M. Pontas travailla dans ce poste au salut des ames, pendant vingt-cinq ans, avec tout le zele & toute l'application d'un ministre attentif à remplir exactement les devoirs de son état. Mettant à profit le peu de loisir que lui laissoient les fonctions du ministere, il s'appliqua à composer des ouvrages pieux & utiles aux fidéles. En 1690. il donna un volume d'*Exhortations aux malades, sur les attributs de J. C. dans l'Eucharistie*, in 12. à Paris ; & l'année suivante 1691. il donna un deuxiéme volume, par le conseil de M. Bossuet évêque de Meaux, contenant des *Exhortations sur le baptême ; les fiançailles ; le mariage ; & la benediction du lit nuptial.* La même année il donna deux autres volumes d'*Exhortations sur les évangiles du dimanche, pour la reception du saint Viatique, & de l'extrême-onction.* Ces quatre volumes sont dediés à M. Bossuet évêque de Meaux. En 1693. il publia ses *Entretiens spirituels pour instruire, exhorter, & consoler les malades dans les differens états de leurs maladies*, en deux volumes *in 12.* imprimés, comme les précedens, à Paris chez Herissant, mais dediés à M. de Harlay, archevêque de Paris. Le desir de la retraite l'ayant porté à quitter cette année Sainte-Genevieve des Ardens, M. de Harlay l'arrêta, & le fit son pénitencier de l'église de Paris. Il y avoit déja plusieurs années qu'il remplissoit ce poste, peu capable de flatter l'amour propre, lorsqu'il donna en 1698. un ouvrage latin sous ce titre : *Sacra scriptura ubique sibi constans*, in 4°. à Paris chez Boudot. Son but est de faire voir qu'il n'y a aucune contradiction réelle dans l'Ecriture sainte. Ce premier volume ne touche que le Pentateuque. L'auteur vouloit suivre ainsi les autres livres de l'Ecriture : mais il n'a publié que ce volume, dans lequel on voit que M. Pontas avoit bien étudié les langues originales, qu'il avoit lû l'Ecriture sainte avec beaucoup d'application, & qu'il avoit l'esprit juste. Cet *in 4°.* est dedié à M. de Noailles, Archevêque de Paris. Mais le plus grand ouvrage de M. Pontas, & celui qui l'a plus fait connoître, est son *Dictionaire des cas de conscience*, qui parut en françois en 1715. en deux volumes *in fol.* & dont il donna un supplément en un volume *in fol.* en 1718. Ce supplément fut refondu dans la nouvelle édition du Dictionaire, qui fut donnée en 1724. avec des additions nouvelles à la tête de chaque matiere, & trois tables chronologiques & historiques : l'une des conciles, la deuxiéme des papes, la troisiéme des auteurs cités dans l'ouvrage. Cette derniere manque assez souvent d'exactitude. Enfin on a imprimé ce Dictionaire en 1726. & en 1730. & il a été traduit en latin, & imprimé à Geneve en 1731 & 1732. en trois volumes *in folio* avec des notes du traducteur, pour expliquer ou rectifier même quelques décisions de l'auteur. En 1728. M. Pontas publia un *Examen des péchés qui se commettent en chaque état*, vol. *in 12.* à Paris chez Vincent. Cet auteur mourut la même année le 27. d'Avril âgé de 89. ans & près de quatre mois, & fut enterré dans l'église des Hermites de saint Augustin, au fauxbourg saint Germain. Il y avoit plusieurs années qu'il s'étoit retiré dans un appartement voisin du couvent de ces peres, dans lequel il pouvoit entrer sans sortir au-dehors ; & il leur a fait beaucoup de bien pendant sa vie & à sa mort, sur-tout pour leur église, leur cloître, & leur bibliothéque. Voici l'épitaphe qui se lit sur son tombeau, & qui est de la composition du feu pere Maillot, alors bibliothecaire de la maison, & homme de beaucoup d'esprit :

Hic jacet JOAN. PONTAS *Abrincensis, dignitate presbyter & vitâ, doctor in utroque jure ; in ecclesia Parisiensi pro-pœnitentiarius ; vir pudore virgineo, sanctâ gravitate, hilari modestiâ reverenter amabilis. In oratione ; vel in sacra lectione perpetuus : hinc pietatem hausit & scientiam : utramque in omnes refudit egregiis conscriptis voluminibus. Ægris hortator, quos ducit ad vitam. Scripturæ vindex quam probat ubique sibi consonam. Morum magister, quos æquat ad regulam ; veri semper ac recti tenax. Austerus in jejuniis productis ad vesperam, etiam in senectute. Paupertatis amator & pauperum nunquam ipsis defuit vivus & moriens. In magna sapientia, in virtutum cumulo humillimus. Obiit in Christo proximè nonagenarius die 27. April. an. 1728. pio sacerdoti syncellus alter sacerdos D.* PETRUS RICHARD *M. E.* * *Memoires du tems.*

PONT-CHATEAU (Sebastien-Joseph du Cambout de) qui a passé dans le siecle dernier pour un prodige d'humilité & de pénitence, merite d'avoir place ici. Il étoit né le 29. de Janvier 1634. jour de saint Sebastien, d'une famille illustre depuis plus de 500. ans, & M.

son pere étoit cousin germain des cardinaux de Richelieu & de Lyon. Il avoit deux sœurs dont l'une épousa M. le duc d'Epernon, & l'autre M. le comte de Harcourt. Il étoit oncle de M. le duc de Coislin, & de M. de Coislin évêque d'Orleans, prédecesseur de M. Fleuriau. Etant encore tout jeune, il vint à Paris faire ses études, & il fut élevé selon sa qualité. Comme il avoit l'esprit solide & pénétrant, il fit de grands progrès dans les sciences, & principalement dans la Théologie : car il avoit embrassé l'état ecclesiastique, & dès sa premiere jeunesse il se vit chargé de trois abbayes, & en voie de parvenir aux plus grandes dignités de l'Eglise. Pourvû d'un talent singulier pour s'insinuer dans les esprits ; & pour leur persuader une partie de ce qu'il vouloit & par ses paroles & par ses lettres, pour former & entretenir des liaisons, il se fit aimer & rechercher avec empressement dans les compagnies : & comme il étoit extrémement propre à tout ce qui dépend du commerce du monde, le monde l'aima & il aima le monde pendant quelque tems. Mais Dieu lui en ayant fait connoître la vanité, il se mit sous la conduite de M. de Singlin, & il eut dès-lors quelque desir d'abandonner tous ses biens & de se consacrer à la penitence. M. Singlin l'arrêta dans son zele, parce qu'il avoit dessein de l'éprouver auparavant, & la suite fit voir que cette ferveur n'étoit encore que passagere. Les liaisons qu'il conservoit toujours avec quelques personnes qui frequentoient le grand monde, & les grands biens dont il jouissoit, le degoûterent peu à peu de la retraite & du silence : il voulut voyager, & s'en alla à Rome vers l'an 1652. Il fit dans cette grande ville toutes les connoissances qu'un homme de sa naissance, & d'un esprit très-aimable pouvoir contracter. De l'Italie, il passa dans l'Allemagne, parcourut diverses Provinces, & étant rentré en France, il s'arrêta à Lyon auprès de M. le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de cette ville, qui l'aimoit beaucoup. Il y demeura jusqu'à la mort de ce cardinal arrivée en 1653. qui lui avoua dans sa derniere maladie qu'il étoit plein de regret d'avoir quitté la grande Chartreuse, & qu'il aimeroit beaucoup mieux mourir *Dom Alphonse*, que *Cardinal de Lyon*. Cet aveu fit une vive impression sur M. de Pont-Château : mais le sejour qu'il vint faire à Paris la diminua considerablement. Il pensa à s'y marier d'une maniere avantageuse, & il acheva de traîner ses chaînes jusqu'à la mort de la demoiselle qu'il recherchoit. Il partit de nouveau pour Rome au mois d'Avril 1658. & finit ce voyage dont il a fait une relation, le 14. de Septembre 1659. qu'il arriva à Paris. Il en partit le 12. d'Octobre de la même année, & visita la Bretagne & le Maine jusqu'au 4. de Novembre. Enfin après bien des combats, le Jeudi-Saint de l'an 1662. après avoir reçû Jesus-Christ dans la communion, il prit une résolution entiere de renoncer sans reserve au monde & à lui-même, & il l'exécuta. Il retourna de nouveau chercher MM. de Port-Royal, & comme ceux à qui il s'adressa avoient été témoins de son inconstance, ils refuserent de le recevoir dans leur societé, jusqu'à ce que vaincu par ses instances, un d'eux le reçut & le fit peu après agréer de tous. M. de Saci ayant été conduit à la Bastille au mois de Mai 1666. M. de Pont-Château s'en plaignit par une lettre qu'il écrivit à M. de Perefixe, archevêque de Paris & qui a été imprimée. Avant ce tems-là & dès le sept de Mai 1664. il partit pour aller visiter l'isle de Noordstrant, en laquelle il avoit mis du bien, alla par la Hollande, arriva en Danemarck où est cette isle, revint par l'Allemagne & par la Lorraine à Paris, où il arriva le 26. d'Octobre de la même année. On a encore une relation de ce voyage en forme de journal qu'il a dressé lui même, & qui est manuscrit comme le premier. Pendant que M. de Saci étoit à la Bastille, il fit un autre voyage pour lequel il partit de Paris le 4. de Juin 1667. alla en Hollande & en Flandre, & fut de retour le deux de Septembre de la même année. Le but de ce nouveau voyage étoit de conferer encore avec les interessés dans l'isle de Noordstrant, & de faire imprimer par Elzevir le nouveau Testament de la traduction de MM. de Port-Royal, connue sous le nom de *version de Mons*, quoiqu'elle n'ait point été imprimée dans cette ville. Il y avoit déja plusieurs années qu'il avoit renoncé à ses benefices, disposé même de son patrimoine, & qu'il ne s'étoit reservé que deux cens écus qu'il avoit mis à fonds perdu sur l'Hôtel de ville, & qu'il avoit choisi pour retraite quand il étoit à Paris une maison particuliere dans la rue Bafroi près Pincourt au fauxbourg saint Antoine. Là uni avec quelques amis, & sur-tout avec M. Claude de Sainte-Marthe, connu seulement sous le nom de *M. Le Mercier* & inconnu à toute sa famille, il travailloit comme les pauvres, & vivoit même encore plus austerement que la plûpart d'entre eux, ne se permettant presque jamais l'usage de la viande. En 1668. il s'enrôla dans le desert de Port-Royal des Champs où il se chargea de l'office de jardinier dont il fit pendant dix ans toutes les fonctions les plus basses & les plus laborieuses. Il y travailla aussi à une relation exacte des miracles operés dans cette maison par la sainte épine, & dont le feu pape Benoît XIII. a reconnu la verité dans un écrit de sa composition qui a été imprimé. Obligé de se retirer en 1679. il alla de nouveau à Rome où il agit avec force en faveur des amis de Port-Royal. Il demeuroit dans cette ville sous un nom emprunté, & il s'y fit aimer & respecter. Mais la cour de France ayant fait demander son expulsion de Rome, il revint & se retira dans l'abbaye de Haute Fontaine près saint Didier en Champagne où il demeura avec M. le Roi qui en étoit abbé jusqu'à la mort de cet ami arrivée le 19. de Mars 1684. Comme cet abbé avoit entrepris de reformer les moines de son abbaye, qu'il avoit obtenu pour cela quelques religieux d'Orval, & que M. de Pont-Château l'avoit secondé dans ses vûes, il n'abandonna point le projet de cette reforme après la mort de cet abbé, ce qui l'engagea à rester encore près d'un an dans cette abbaye ; mais l'entreprise ayant manqué, il alla se cacher lui-même dans l'abbaye d'Orval, où sous le nom de *M. Fleury*, il vécut plus austerement encore que les religieux. Il y arriva le 10. de Fevrier 1685. & y demeura cinq ans dans la plus austere pénitence. Au bout de ce terme, quelques affaires de charité l'ayant rappellé à Paris, il y tomba malade pendant le carême de l'an 1690. & dès qu'il se fut un peu senti soulagé, ayant recommencé ses grands jeûnes la maladie revint, & l'emporta le huitiéme jour ; c'étoit le 27. de Juin 1690. dans la cinquante-septiéme année de son âge, étant né le vingt de Janvier 1634. jour de saint Sebastien. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs. C'est M. de Pont-Château qui est auteur des deux premiers volumes de la *morale pratique des Jesuites*, dont M. Arnauld a fait les six autres. Feu M. Duguet a assuré qu'on devoit aussi à M. de Pont-Château la traduction françoise des Soliloques de M. Hamon sur le pseaume 118. que l'auteur de la seconde traduction de cet ouvrage a cru être de M. le Roi ou de M. Fontaine : *cherchez* FONTAINE. Ce fut aussi entre ses mains que M. Hamon remit ses manuscrits & c'est à ses sollicitations que l'on doit l'édition que M. Nicole en a donnée. Il a fait aussi des remarques sur un breviaire manuscrit qui est dans la maison de l'institution des peres de l'Oratoire à Paris. Ces remarques ne sont point imprimées. Etant à Orval, il fit un petit écrit sur un jeûne établi dans la maison qui est aussi manuscrit. Beaubrun a composé la vie de M. de Pont-Château qui est encore manuscrite. * *Memoires du tems*. Nicole, *lettre* 80. *de l'édit. de Paris. Necrol. de P. R.* & Arnauld, *lett.* en bien des endroits. *Histoire de la vie & des ouvrages de Mr. Nicole* en plusieurs endroits.

PONTHION en Champagne. *On a parlé de ce lieu sous le nom de* PONTION *ou* PONT-YON, *dans le Dict. hist. Il faut s'arrêter ici sur le Concile qui y a été tenu.*

CONCILE DE PONTHION
(en latin, *Pontigonense Concilium.*)

Ce Concile se tint l'an 836. l'empereur Charles le

chauve y assista avec Ratbert, célebre évêque de Valence en Dauphiné, & plusieurs autres prélats, avec qui il établit de concert des regles fort utiles. Le canon VI. porte entr'autres, que tous les évêques auront une entiere liberté de remplir dans leurs visites tous les devoirs ausquels leur ministere les oblige, comme d'instruire, de corriger, de faire de nouveaux établissemens, &c. Que personne ne les troublera dans l'exercice de ces devoirs, mais qu'au contraire, s'ils avoient besoin du secours des puissances séculieres pour remédier aux désordres qu'ils trouveroient, aucune de ces puissances, aucun enfant de l'église ne leur refuseront ce secours. Le VII. ordonne en propres termes, que les évêques prêcheront & instruiront par eux-mêmes, selon le commandement que Jesus-Christ en a fait si souvent aux pasteurs ; qu'ils instruiront au moins par leurs prêtres & par leurs ecclésiastiques, s'ils ne sont pas en état de le faire par eux-mêmes ; & afin, ajoute le Concile, que cette instruction ne manque à personne, nous ordonnons que tout le peuple s'assemble dans l'église du lieu, & qu'il ne soit permis à personne de faire dire la messe dans des chapelles domestiques sans le consentement de l'évêque. Le VIII. canon porte que les évêques établiront un cloitre au voisinage de leur église, pour y vivre avec leurs chanoines, qu'ils obligeront ceux de leur clergé qu'ils admettront à la prêtrise, de ne jamais quitter les églises ausquelles ils les attacheront, & de ne point s'établir ailleurs ; que les uns & les autres seront également soumis à la jurisdiction de l'évêque, & qu'ils ne trouveront point de protection pour en être exempts. Il ne doit pas être permis, ajoute ce canon, de soustraire à l'autorité de l'évêque ceux qui n'entrent dans les ordres & dans les fonctions ecclésiastiques que par son canal & par son ministere. Le neuviéme canon prescrit ; qu'on ne voye point habiter, ni même entrer trop frequemment des femmes dans la maison des prêtres & des autres ecclésiastiques, de peur que le nom de Dieu ne soit blasphemé à l'occasion de ceux qui ne doivent servir au contraire qu'à le louer & à le sanctifier. Les autres canons sont moins importans. * Voyez les conciles de l'édition du pere Labbe, tome 9.

PONTICO VERUNIO (Louis) né à Belluno vers l'an 1467. d'une mere qui étoit sçavante, & qui lui apprit elle-même la langue grecque, étudia la latine à Venise sous George Valla. & à Ferrare sous Jean-Baptiste Guarini. Après avoir passé, dit-on, douze ans sous ce dernier, & s'être instruit dans la philosophie & les mathematiques, il professa les langues grecque & latine en divers endroits, sur-tout à Rimini, & lorsqu'il fut revenu à Ferrare, Visconti, ambassadeur de Louis Sforce, l'envoya à Milan pour être précepteur des enfans de ce dernier. Lorsque les François entrerent dans le Milanois, il s'enfuit déguisé à Reggio, où il professa les langues grecque & latine, & y expliqua les poëmes de Claudien qui n'y étoient pas encore connus. L'amour des femmes lui fit une mauvaise réputation, & on l'accusa même de ce qu'il n'avoit pas fait ; & pour effacer les idées qu'on avoit conçues de lui, il épousa Gerantine Ubalde, sœur d'André Ubaldo qui a écrit sa vie. Il partit ensuite de Reggio, dans le dessein de visiter tous les endroits de l'Italie dont les poëtes parlent dans leurs ouvrages, afin de les expliquer plus surement ; mais on l'arrêta à Forli pour y enseigner les langues grecque & latine. Cette ville étoit alors partagée entre deux factions, & Nicolas Buonafede commissaire du pape, ayant soupçonné Pontico d'être contre lui, il le fit mettre en prison avec Ubaldo. Jules II. étant venu sur les lieux en Novembre 1506. Pontico le vit, prouva son innocence, & fut laissé en prison dont Justinien évêque d'Amelia qui en étoit gouverneur, lui adoucit le séjour en le visitant souvent, & en lui procurant toutes sortes de commodités. Le cardinal Hypolite d'Este lui ayant enfin procuré la liberté, il revint à Reggio, acheta des presses & des caracteres pour imprimer les ouvrages qu'il avoit faits jusques-là, & se laissa peu après tromper par le médecin Bonaccioli, qui l'engagea à venir à Ferrare, & qui lui vola, dit-il, ses caracteres & ses presses. Pour surcroît d'infortune, il ne put avoir justice de ce procedé, & il s'en vengea en composant à Lugo un livre d'invectives contre Bonaccioli. Etant tombé malade dans ce lieu, il alla à Bologne, où il rétablit sa santé chez Marc Montalbani son ami, qui le reçut chez lui. La guerre entre les François & le pape Jules ayant recommencé, il se retira à Sesi dans la marche d'Ancone, & le cardinal Sigismond de Gonzague l'ayant pris à son service, il le mena à Macerata, où il enseigna le grec & l'astronomie au marquis Frederic de Gonzague neveu de ce cardinal. Il mourut à Bologne en 1520. Il a fait des commentaires sur Sallustе, sur les metamorphoses d'Ovide, sur l'Achilleïde & les sylves de Stace, sur Claudien, sur la sphere de Sacrobosco, sur l'art poëtique & les épitres d'Horace, sur Virgile, sur les offices & sur les tusculanes de Ciceron, sur Hesiode, sur Callimaque, sur le livre d'Orphée des vertus des perles, sur le 4. livre de l'anthologie, sur les *erotemata* de Chrysoloras ; deux livres de Grammaire, un traité des secrets de la beauté, huit livres sur les noms corrompus ; trois d'oraisons funebres & d'épithalames, seize sur l'art divinatoire des anciens, une histoire d'Italie, une histoire Britannique, un traité des erreurs des anciens, une invective contre Bonaccioli & une contre Pandulfe Colenuccius en faveur de Nicolas Leonicenus, un traité du destin, une invective contre un nommé *Gotbard* imprimeur à Milan, un dialogue adressé à Robert Malatesta, la vie d'Emanuel Chrysoloras, les traductions de Pindare, d'Homere, d'Hesiode, d'Apollonius, de Theocrite, de Musée, de Phocylide, de Demetrius Mosius, de trois tragédies d'Euripide, de deux comedies d'Aristophane, de quelques dialogues de Lucien, de quelques oraisons d'Isocrate, de Demosthene & d'Aristide, de la musique de Ptolomée & de Plutarque, de Théophile, d'un livre de l'histoire de Zonare, de quelques traités d'Æginette, Ætius & autres medecins Grecs, des *epistolici characteres* du sophiste Libanius. On a encore de lui deux livres *de miseria literarum*, quatre livres d'élegies & d'épigrammes grecques & latines, un volume de lettres, & un éloge en vers de Beatrice femme de Louis Sforce duc de Milan. * Sa vie par André Ubaldo, &c.

PONTIS (Louis de) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Diction.* qu'il nâquit, non vers l'an 1583. mais en 1583. qu'il étoit seigneur de Pontis & d'Ulbaie, & qu'il avoit été avant sa retraite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. On ne nomme point le régiment dans lequel il eut une compagnie : ce fut le regiment de Bresse, & la solitude où il se retira, que l'on n'a point nommée non plus, étoit celle de Port-Royal des champs. Il y eut pour directeurs, M. Singlin d'abord, & ensuite M. le Maître de Sacy. Il y a passé environ dix-neuf années, & il y est mort, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire*.... mais il avoit été obligé d'en sortir, comme les autres, en 1660. & il demeura à Paris, jusqu'à ce qu'il lui fût libre de retourner à sa retraite, où il demeura encore dix ans. M. Marin le Roi de Gomberville a fait ces vers à son sujet.

Loin de la Cour & de la guerre,
J'apprends à mourir en ces lieux :
Qui ne meurt long-tems sur la terre,
Ne vivra jamais dans les cieux.

A l'égard des Memoires que nous avons sous le nom de M. de Pontis, c'est proprement le fruit que l'on a retiré des conversations où on le mettoit exprès sur ce qui lui étoit arrivé. Ces Memoires ont été principalement rédigés par M. Pierre Thomas, écuyer, sieur du Fossé, qui les a écrits d'un style fort agréable, & les a semés de réflexions fort judicieuses. Il s'est fait un grand nombre d'éditions de ces Memoires.

PONT-LE-VOI, bourg du Blesois, avec une abbaye de Benedictins, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* l'on doit mettre la fondation de cette abbaye vers l'an

1038. & que l'on en est redevable à un seigneur du pays nommé *Gilduin*. Ansbert premier abbé de Pont-le-Voi, assista à la dédicace de l'église de Vendôme, que l'on rapporte à environ l'an 1042.

POPLE (Guillaume) gentilhomme Anglois, & riche négociant habitué à Bourdeaux en France, malgré son commerce avoit une litterature & une capacité fort au-dessus du vulgaire. Il a fait en Anglois plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres un intitulé : *Catechese raisonnable*, qui a été fort goûté. Capable de juger par lui-même du vrai mérite d'autrui, il s'est toujours fait un plaisir de le seconder selon ses moyens, & de le soutenir par ses lumieres. Lorsqu'Isaac Papin, entr'autres, d'abord Protestant, ensuite Anglican, & mort dans la communion de l'église Catholique, eut été mal reçu de l'académie de Saumur, parce qu'il n'avoit pas voulu signer un acte qui condamnoit la doctrine de M. Pajon son oncle, (*Voyez* PAJON.) M. Pople fit ce qu'il put pour se l'attacher intimement. Il le fit venir chez lui, & tâcha de lui persuader d'apprendre le négoce, & lui promit une de ses filles en mariage. Mais l'affaire ne réussit pas, parce que M. Papin y mit volontairement obstacle. Ces demoiselles Pople avoient beaucoup écrit, & M. Papin étant à Esrick en Angleterre, leur adressa son traité intitulé : *La vanité des sciences, ou réflexions d'un Philosophe Chrétien sur le veritable bonheur.* * Voyez la vie de M. Papin par sa veuve, à la tête de ses œuvres, & le tome troisiéme des mêmes œuvres, pag. 182. 183.

POPMEN, ou A POPMA. (Ausonius) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* Tite son frere, a travaillé sur Asconius Pedianus; Sixte son autre frere, sur Cornelius Celsus; & lui Ausone avec Cyprien son troisiéme frere, sur les Epîtres de Ciceron. *Ce que l'on ajoute, qu*'il est assez rare que tous les enfans d'un même pere soient habiles, est plus commun qu'on ne pense, & l'on en a beaucoup d'exemples.

POPPON, archevêque de Treves, que plusieurs ont confondu mal-à-propos avec Poppon abbé de Stavelo, dans l'onziéme siécle, vivoit dans le même tems, & occupoit le siége de Treves, lorsque vers l'an 1026. il alla à Jerusalem avec la permission du pape Jean XIX. Ces sortes de pélerinages étoient alors la dévotion du tems, & contre la regle & la disposition des canons; les prélats quittoient souvent leurs églises; pour satisfaire à ces dévotions. S. Simeon moine du mont Sinaï, accompagna Poppon dans ce voyage; & à son retour, ayant voulu vivre en reclus, le prélat l'enferma lui-même avec cérémonie dans une tour proche la porte de Treves l'an 1028. Quand ce saint solitaire fut mort, le premier de Juin de l'an 1035. & sa sainteté n'ayant pas tardé à éclater par ses miracles, Poppon en écrivit au pape Benoît IX. tant en son nom qu'en celui du clergé & du peuple de Treves en 1041. & ayant reçu peu après le decret de la canonisation du Saint, il en fit la cérémonie le 17. de Novembre de l'an 1042. Il fit ensuite bâtir sur le tombeau de S. Simeon, une belle église qui subsiste encore, & que l'on croit avoir été une forteresse ou un temple des anciens Romains, dont le prélat fit une église, moyennant quelques changemens. Cet édifice passe avec raison pour un des ouvrages d'architecture les plus surprenans, par la grandeur extraordinaire des pierres, & par la maniere singuliere dont elles sont jointes sans mortier ou ciment. Poppon fonda pour la desservir une collégiale ou assemblée de chanoines, qui étoient en plusieurs églises plus estimés & mieux réglés que la plupart des moines, qui n'avoient point embrassé la reforme. Ce prélat mourut le 16. de Juin 1045. comme le marque son épitaphe, au lieu que Poppon abbé de Stavelo, avec qui on l'a confondu, ne mourut qu'en 1048. L'archevêque fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir, & son corps fut trouvé entier & sans corruption au commencement du XVI. siécle. Il étoit revêtu des habits pontificaux, sçavoir d'une chasuble de soie noire, de deux étoles rouges, d'un manipule blanc, & d'une dalmatique aurore. Il tenoit de la main droite une patene d'or, & un bâton pastoral de bois, orné au haut d'une lame d'argent ornée elle-même de plusieurs fleurs d'or. Il avoit un anneau d'or au quatriéme doigt, & de la main gauche il tenoit un petit calice d'or. Ce détail nous apprend avec quel appareil on enterroit alors les évêques, au moins en quelques églises. * *Voyez* Bollandus *au premier de Mai, & l'histoire de l'église Gallicane par le pere* Longueval Jesuite, *tome 7.*

PORCELLUS ou PORCELLIUS. (Pierre) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri, sous le nom de* PORCELLI. Porcellus historien célebre & poëte Latin, étoit Néapolitain, & l'on prétend que dans sa premiere jeunesse il garda les pourceaux, d'où lui est venu le nom de Porcellus. Pour déguiser un peu son origine, il se faisoit appeller *Porcellius*, ce qui n'apporte pas une grande difference. Vossius dans ses *Historiens Latins*, & M. Baillet dans ses *jugemens des Sçavans*, le font contemporain de Petrarque & de Bocace, & prétendent qu'il fleurissoit vers l'an 1370. Ces deux sçavans se sont trompés. Il est certain que Porcellius n'est né qu'après l'an 1400. & qu'il écrivoit encore en 1452. On ignore comment il sortit de l'obscurité où sa naissance paroissoit l'avoir condamné : ce qui est certain, c'est qu'il se qualifie secretaire du roi de Naples; qu'il étoit bien venu auprès de Frederic duc d'Urbin, ce célebre général d'armée qui mourut en 1482. & qu'il en avoit été choisi pour écrire les memoires de sa vie. Porcellus se trouva aussi en 1452. avec les troupes des Venitiens qui étoient alors en guerre avec les Milanois. Il y étoit, non pour combattre avec elles, mais pour être témoin de ce qui se passoit & des grandes actions de Jacques Picinin, qui combattoit à ses frais pour les Venitiens, & il écrivoit le tout à Alphonse d'Arragon roi de l'une & l'autre Sicile, allié des Venitiens. Ce qu'il écrivit en cette occasion, il l'intitula, Les commentaires du comte Jacques Picinin, appellé Scipion Emilien. Ce morceau d'histoire écrit en latin, est divisé en neuf livres & plaît autant par l'agrément du style, que par l'esprit & l'élegance qui regnent dans les récits. L'auteur y prodigue ses louanges à Picinin son heros, qui l'honoroit de son estime, qui le logeoit avec lui, & qui l'admettoit tous les jours à sa table; mais il le fait avec tant de graces, qu'il donne envie de tout lire, lors même qu'on s'apperçoit que la seule flaterie conduit sa plume. Cet ouvrage n'a été donné au public qu'en 1731. par M. Muratori, dans le tome XX. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Porcellus étoit poëte aussi & même poëte *Laureat*, ou couronné, selon l'usage assez ordinaire de son siécle, & sur-tout en Italie. Nous avons de lui des élegies & des épigrammes, où l'on trouve plus de naturel que d'art, plus de simplicité que d'élegance. Il avoit continué l'histoire de Jacques Picinin pendant l'année 1453. Mais cette seconde partie est encore manuscrite à Verone. On croit aussi que l'on conserve dans la bibliotheque du Vatican plusieurs autres ouvrages de notre auteur qui n'ont point encore été imprimés, & qui se trouvoient autrefois dans la bibliotheque des ducs d'Urbin, où les manuscrits de cette bibliotheque ont été transportés. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & la préface de M. Muratori, sur les commentaires historiques de Jacques Picinin; les additions d'Apostolo Zeno faites au traité de Vossius des *Historiens Latins*, &c.

PORCHERES D'ARBAUD, (François de) ou plutôt ARBAUD DE PORCHERES : car ARBAUD est le nom de famille, laquelle est noble & ancienne, qui est divisée en plusieurs branches, dont une subsiste avec distinction dans le parlement d'Aix. Porcheres est un petit village près de Forcalquier, dont Arbaud avoit une portion. Arbaud de Porcheres étoit de S. Maximin, & s'est distingué par son talent pour la poësie françoise. Malherbe l'avoit elevé dans sa jeunesse à Paris, l'aima jusques à la mort, & lui légua la moitié de sa bibliotheque par testament. Arbaud se maria en Bourgogne avec une demoiselle de la maison de la Chapelle-Senevois, dont il eut un fils, & il y mourut en 1640. Il étoit de l'académie

démie Françoise, & avoit été gouverneur d'un fils de M. de Chenoise, & depuis d'un fils de M. le comte de S. Heram. M. de Boisrobert lui fit donner une pension de 600. liv. par le cardinal de Richelieu. Il est bon d'avertir qu'il n'étoit pas de la famille de M. Laugier de Porcheres, comme l'ont cru plusieurs sçavans. Ses poësies sont : une paraphrase des Pseaumes graduels ; des poësies diverses sur differens sujets, *in-8°.* à Paris 1633. & plusieurs autres pieces inserées dans les recueils de son tems. On lui attribue entr'autres un sonnet sur les yeux de la belle Gabrielle d'Estrées, qui lui valut, dit-on, une pension de quatorze cens livres. Il se trouve dans un recueil de 1607. intitulé, *Le Parnasse des plus excellens poetes de ce tems*, ou *les Muses Françoises ralliées de diverses parts*, t. 1. p. 286. une Ode à la louange du cardinal de Richelieu, pour le remercier de lui avoir donné une place à l'académie.

Jean d'Arbaud sieur de Porcheres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, étoit son frere, & avoit le même talent pour la poësie, mais avec moins de justesse & de correction. Il a traduit aussi quelques Pseaumes en vers françois, dont il s'est fait deux éditions ; la premiere à Grenoble en 1651. & l'autre plus ample à Marseille en 1684. * Pellisson, *Hist. de l'Acad. Franç. avec les notes de M. d'Olivet, t. 1. de l'édition in-12.*

PORCHERON, (Dom David-Placide) *Ajoutez à ce que l'on a dit de cet habile Benedictin, dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* 1°. *qu*'il nâquit en 1652. qu'il entra dans la congrégation de S. Maur en 1670. y fit profession le 17. de Juillet 1671. dans l'abbaye de S. Remi de Reims, & mourut dans celle de S. Germain des Prés à Paris le 14. de Février 1694. 2°. *Ce que l'on a dit dans cette édition*, *qu*'il a composé en latin un traité de l'éducation du Prince, & publié un vieux manuscrit sur l'ancienne geographie, *n'est pas exact.* Il a publié, il est vrai, en 1690. *des maximes pour l'éducation d'un jeune Seigneur.* Mais cet ouvrage n'est pas de lui : il est d'un auteur anonyme du dernier siécle ; le manuscrit lui ayant été confié par M. de Longpré, il le retoucha, en reforma le style, & y ajouta une traduction de sa façon, des instructions de l'empereur Basile le Macedonien pour Leon son fils, avec la vie de ces deux princes. A l'égard de l'ouvrage sur l'ancienne geographie, c'est celui d'un anonyme qui écrivoit au VII. siécle, ou environ, & qui étoit de Ravenne. Il publia cet ouvrage en 1688. *in-8°.* sur un manuscrit de la bibliotheque du roi de France, & l'enrichit d'un grand nombre de notes très-curieuses, & d'une fort bonne preface latine, qui est la langue de l'anonyme.

PORDAGE, (Jean) prédicateur Anglois, & auteur mystique, fils de Samuel Pordage bourgeois de Londres, mort en 1626. fut d'abord pasteur de l'église de S. Laurent à Reading, ensuite à Bradfield en Berkshire, d'où il fut chassé sous prétexte de scandale & de commerce avec le démon. Il fit son apologie dans un livre anglois, qu'il opposa à celui de Thomas Ford, intitulé, *Demonium meridianum* ; mais n'ayant pu obtenir d'être rétabli, il se mit à exercer la medecine. Il étoit fort estimé de Pierre Poiret, qui prétendoit qu'il surpassoit Jacques Bœhm en mérite ; aussi le fait-on chef d'une nouvelle secte, que l'on appelle les *nouveaux Bœhmistes.* Il a écrit de plus deux autres traités, *Theologia mystica*, & le second intitulé, *Sophia*, tous en anglois. On les a traduits & imprimés en allemand à Amsterdam en 1698. & 1699. après la mort de l'auteur.

PORTA. (Jean-Baptiste) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les editions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu*'il mourut le 4. de Fevrier 1615. étant au commencement de sa soixante & dixiéme année. Un anonyme a fait ces vers sur son portrait, que l'on trouve gravé dans le *Museum historicum* de Jean Imperiali.

Pingitur hic, graphicè mores qui pinxit ; idemque
Ingenium in libris spirat, & in tabula.
Ergo, quis fuerit, cognoscere si cupis, ipsum
Consule, & ex ipso adscito, quantus erat.

PORT-D'ANNIBAL. Annibal fils de Saphon & cousin de Hannon, ayant été nommé au gouvernement d'Espagne avec Magon son ami & celui d'Himilcon, de Gigon & de Hannon ; Magon s'arrêta dans les Baléares, & Annibal se rendit à Cadix. Ce fut lui qui fit bâtir en-deça du cap de S. Vincent, une ville qu'on appella *Port-d'Annibal*, aujourd'hui *Portimaon.* Quelques-uns soutiennent que le Port-d'Annibal étoit bâti dans l'endroit où l'on voit presentement Villa nova, d'autres, où est la ville d'Alvor. De ce nombre est l'historien Resende, qui prétend aussi que Lacobriga étoit où est aujourd'hui la ville de Lagos.

PORTES, (Philippe des) poëte François, &c. *On dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* le roi Henri III. lui donna 800. écus d'or & trente mille livres, pour le mettre en état de publier ses ouvrages : *cela n'est pas exact* : voici le fait. Henri III. lui donna trente mille liv. pour le mettre en état de publier ses ouvrages, & c'étoit Charles IX. qui étant encore jeune, lui avoit donné 800. écus d'or pour son Rodomont.

PORTIMAON, *cherchez* PORT-D'ANNIBAL.

PORTIUS. (Gregoire) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit qu*'il eut beaucoup de talent pour la poësie grecque : mais ce fait n'a rien de sûr. Nicius Erythreus, ou Vincent le Roux, dit au contraire que son attachement immoderé à la langue latine, l'avoit rendu incapable d'écrire en grec, soit en prose, soit en vers.

PORTLAND (Guillaume de Bentinck, comte de) issu d'une ancienne famille noble de Hollande, entra dans sa jeunesse en qualité de page au service de Guillaume prince d'Orange, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il fut ensuite gentilhomme de sa chambre, gagna ses bonnes graces par sa fidelité, son zele à le servir, & son habileté dans les affaires, & ce prince l'envoya en 1677. en Angleterre pour y proposer son mariage avec la princesse Marie, fille aînée de Jacques, alors duc d'Yorck. Jacques étant monté sur le thrône d'Angleterre en 1685. & se trouvant en danger par la rebellion du duc de Montmouth, Guillaume lui envoya du secours par Portland, qui en 1688. & 1689. contribua beaucoup par ses avis & par ses actions à faire couronner son maître roi d'Angleterre. Guillaume reconnoissant de ses services, le fit son conseiller privé & son grand écuyer ; & le 9. d'Avril 1689. il fut fait pair d'Angleterre, baron de Cirencester, vicomte de Woodstock, & comte de Portland. Le 19. de Février 1697. il eut l'ordre de la jarretiere ; & il eût eu dès 1695. plusieurs terres considerables dans la principauté de Galles, si le parlement n'eût cru avoir des raisons pour arrêter les liberalités du roi envers ce comte. Portland accompagna le roi Guillaume dans presque toutes ses expéditions de guerre, & il fit toujours paroître autant de prudence que de valeur. Ce fut lui qui par ses conferences avec le maréchal de Boufflers, jetta les fondemens de la paix de Riswick. Peu de tems après il alla à la cour de France, en qualité d'ambassadeur de la grande Bretagne. Son ambassade ne dura pas cinq mois, & cependant il y fit des dépenses immenses, tant sa magnificence fut excessive. Anold Juste de Keppel, comte d'Albermale, ayant profité de son absence pour se mettre en credit, Portland n'eut plus la premiere place dans la faveur ; mais le roi ne laissa pas de l'employer toujours dans les affaires d'état, sur-tout dans celles d'Ecosse & dans les étrangeres. En 1700. il aida avec le comte de Jersey, à conclure le fameux traité de partage au sujet de la monarchie d'Espagne. Après la mort du roi Guillaume III. arrivée le 19. de Mars 1702. il quitta la cour, mena une vie privée, & mourut dans sa terre de Bulstrode en Buckshire le 14. de Novembre 1609. âgé de 62. ans. Il fut enterré à Westmunster dans la chapelle de Henri VII. Il avoit épousé *N.* Villiers, fille d'honneur de la princesse d'Orange, dont il eut *Guillaume*, qui mourut jeune en Hollande ; Henri, qui succeda à son pere dans le titre de *comte de Portland* ; & plusieurs filles.

PORTUGAL, royaume hereditaire de l'Europe, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la succession genealogi-*

que des rois de ce royaume. Les corrections ne regardant que l'édition de ce Dictionnaire de 1725.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des Rois de PORTUGAL.

III. SANCHE II. du nom, dit *le Populaire*, roi de Portugal, &c *Ferdinand* son second fils, ne sortit point de prison en 1217. mais en 1227.... *Sanche*, sa troisiéme fille, abbesse de Lorvano, lisez *Sancie*, abbesse de Lorvano.

VI. DENYS roi de Portugal, surnommé *le pere de la Patrie*, né le 12. Octobre 1261. *lisez* né le neuf Octobre 1261.

BASTARDS DE PORTUGAL, QUI APRE'S LA mort du roi HENRI *prétendirent à la couronne.*

XVI. LOUIS-GUILLAUME prince de Portugal, marquis de Tramoso, &c. dont il eut *Emmanuel-Engene* de Portugal, III. du nom.... mort à Rome sans alliance en Septembre 1607. *lisez* en Septembre 1687.

ROIS DE PORTUGAL DE LA MAISON de BRAGANCE.

XVII. JEAN IV. du nom, roi de Portugal, duc de Bragance & de Barcellos, &c. *Ajoutez seulement à l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* que Marie, *sa fille naturelle, mourut à Lisbonne le quatre de Février 1693.*

XVIII. PIERRE II. du nom, roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 28. Avril 1648.... succeda à la couronne en 1684. *lisez*, né le 26. Avril 1648.... succeda à la couronne en 1683.... *Antoine-François-Xavier*, né le 15. Décembre, *lisez* né le 15. de Mars.... Louise, *sa fille naturelle, est morte après une longue maladie à Lisbonne, le 23. Décembre 1732. Elle avoit eu le titre de* Princesse de Carnide, *& avoit été légitimée le 25. Mai 1701. Etant restée veuve en 1700 de* Louis-Ambroise *de Mello, duc de Cadaval, elle avoit été remariée en 1702. avec* Jacques *de Mello, duc de Cadaval, son beau-frere, grand écuyer du roi, de son conseil d'état, & président du conseil de conscience & de ses ordres. Elle ne laissa point d'enfans...* Louise-Antoinette-Casimir *de Nassau & Sousa, qui avoit été créée* duchesse de la Foëns, *à la naissance de son premier fils au mois de Juillet 1718. & à laquelle le tribunal de la Relation avoit accordé par sentence du 7. Décembre 1722. le titre d'*Altesse, *& les mêmes honneurs dont jouissoit Dom* Michel *son mari, premier fils naturel* de ce roi, *mourut après une longue maladie à Lisbonne, le 16. Mars 1729. à l'âge de 35. à 36. ans. Elle étoit fille unique de* Charles-Joseph *Prince de Ligne, & du saint Empire, sénéchal de Haynault, deuxiéme marquis d'Arronchés, & de* Marie-Anne-Louise-Françoise *de Sousa Tavarés de Silva, & Mascarenhas, heritiere de la maison d'Arronchés.* Pierre *duc de la Foens son fils, né au mois de Juillet 1718. fut fait le 11. Octobre 1732. grand alcade, commandeur de Tomar, & commandeur de sainte Marie de Marmeleiro & de sainte Marie de Golegaon dans l'ordre de Christ, & le cinq de Novembre suivant, aussi commandeur des isles des Açores, & Madere. Toutes ces commanderies étoient vacantes par la mort de Dom* Michel *son pere.*

XIX. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOIT V. du nom, roi de Portugal, actuellement regnant, &c. JOSEPH-PIERRE-JEAN-LOUIS, prince du Bresil, fils aîné de ce prince, né le six de Juin 1714. fut bâtisé le 27. Août suivant, & tenu sur les fonts au nom du roi très-chrétien Louis XIV. & de l'imperatrice regnante. Son mariage fut arrêté & conclu le premier Octobre 1725. avec *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, née le 30. Mars 1718. fille de *Philippe* roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* Farnese sa seconde femme. Il l'épousa par procureur à Madrid, le 27. Décembre 1727. & ensuite en personne à Elvas le 19. de Janvier 1729. *Alexandre-François-Joseph-Antoine-Nicolas* infant de Portugal, son quatriéme fils, mourut de la petite verole le deux Août 1728. à sept heures du soir, âgé de quatre ans deux mois & neuf jours. *Marie-Magdelene-Joseph-Therese-Barbe* infante de Portugal, premiere fille de ce prince, née le quatre Décembre 1711. ayant été accordée dès le 1. Octobre 1725. avec *Ferdinand*, prince des Asturies, fut épousée au nom de ce prince dans l'église patriarchale de Lisbonne le 11. de Janvier 1728. Elle partit de Lisbonne le huit de Janvier 1729. fut échangée le 19. suivant contre la princesse du Bresil, en presence des deux cours d'Espagne & de Portugal; & étant arrivée le soir du même jour à Badajoz, elle reçut le lendemain la benediction nuptiale par les mains du cardinal Borgia. *Ajoutez à l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* pour cinquiéme fils de ce prince, *Pierre Clement*, né le cinq de Juillet 1717.

BRANCHE DES COMTES, ET NON DUCS D'OROPEZA.

XIX. EMANUEL-JOACHIM-ALVARE'S de Tolede-Portugal-Cordoue-Mendez-Monroy-Ayala, comte d'Oropeza, d'Alcaudete, & de Deleytosa, marquis de Flexilla, & de Xarandilla, seigneur de Cebola, grand d'Espagne, né en 1642. fut capitaine géneral du royaume de Castille, puis étant conseiller du conseil d'état, & président du conseil de Castille, il fut nommé au mois d'Août 1690. président du conseil d'Italie, avec retention des honneurs & prééminences attachés à la charge de président de celui de Castille. Il fut admis en même tems aux honneurs de la grandesse de la premiere classe. Il fut cheri du roi Charles II. & il étoit regardé comme le premier ministre d'état de la monarchie d'Espagne; mais le mauvais usage qu'il fit de son crédit, le rendit odieux à la plus grande partie des seigneurs & ministres de la cour, ce qui fut cause de sa disgrace. Il eut ordre de quitter la cour, & de se retirer à Montalvan, à quoi il obéit en sortant de Madrid le 26. Juin 1691. Il fut rappellé à la cour après en avoir été éloigné près de sept ans, & y étant de retour, il rentra le 18. Mars 1698. en possession de la charge de président du conseil de Castille, qu'il avoit exercée ci-devant pendant plusieurs années. Il la garda peu de tems; car sous prétexte de ses indispositions continuelles, il eut ordre au mois de Mai 1699. de donner sa démission, & de se retirer. Sa conduite étant devenue suspecte sous le regne de Philippe V. qu'il avoit reconnu, il fut exilé. Il se déclara ensuite en 1706. pour l'Archiduc, & il mourut à Barcelone le 25. Décembre 1707. âgé d'environ soixante-six ans. Il laissa d'*Isabelle* Pacheco d'Arragon Velasco, sa femme, PIERRE-VINCENT-FERDINAND-ALVARE'S de Tolede-Portugal, comte d'Oropesa, qui suit; *Antoine* de Cordoue-Portugal-Tolede, comte d'Alcaudete, qui embrassa avec son pere le parti de l'archiduc Charles, depuis empereur, qui lui assigna une pension de 4000. écus sur le royaume de Naples au mois d'Octobre 1716; *Joseph-Antoinette* de Portugal-Tolede, née le 8. Octobre 1681. mariée en 1697. avec *Emanuel-Gaspard* de Sandoval-Giron, marquis de Belmonte son cousin germain, & fils aîné de *Jean-François* Pacheco-Gomez de Sandoval Giron, duc d'Uceda; *Rose* de Portugal-Tolede; *Marie-Petronille* de Portugal-Arocha, née le 29. de Juin 1683. mariée avec *Bernardin Fernandez* de Velasco, comte de Haro, depuis neuviéme duc de Frias, marquis de Jodar, grand d'Espagne, & connétable de Castille, mort à l'âge de quarante ans, sans posterité, au mois d'Avril 1727, *Anne-Monique* de Portugal-Tolede, religieuse à Oropesa.

XX. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVARE'S de Tolede-Portugal-Monroy & Ayala, comte d'Oropesa, d'Alcaudete & de Deleytosa, marquis de Flexilla, & de Xarandilla, grand d'Espagne, né le 5. d'Avril 1685. embrassa avec son pere & son frere, en 1706. le parti de l'archiduc, qui étant devenu empereur, le fit son chambellan de la clef d'or, & chevalier de l'ordre de la toison

d'or en 1712. Il fut fait depuis garde des sceaux du conseil suprême de Flandres ; mais après la conclusion de la paix entre l'empereur & le roi d'Espagne à Luxembourg, il remit cette charge, & prit le parti d'aller jouir en Espagne du bénefice de l'amnistie accordée par le traité de paix aux sujets reciproques de ces deux puissances. Il prit congé de sa majesté imperiale, le 17. Juillet 1725. & il partit ensuite de Vienne le onze Août pour s'en retourner en Espagne, où il fut reçu de leurs majestés Catholiques avec bonté, & où il prit possession des honneurs de la grandesse, en se couvrant devant le roi, le 24. Décembre de la même année 1725. ayant eu pour parrein à cette cerémonie, le marquis de Liche. Il mourut à Madrid le 4. Juillet 1728. dans sa quarante-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié avec *Marie-Catherine* de Velasco, fille de *Joseph* de Velasco-Carvajal, & Tovar, duc de Frias, comte de Haro, marquis de Jodar, grand d'Espagne, connétable de Castille, & d'*Angelique* de Benavidès sa premiere femme. Il en laissa *Pierre-Vincent-Alvarès* de Tolede & Portugal, comte d'Oropeza, d'Alcaudete & de Deleytosa, marquis de Flexilla & de Xarandilla, grand d'Espagne, qui survéquit de peu de jours à son pere, étant mort en sa terre de Terresou, le 15. du même mois de Juillet 1728. le même jour, & à la même heure qu'il accomplissoit la vingt-deuxiéme année de son âge, & de la même maladie dont son pere étoit mort ; & *Anne-Marie-Bernardine* de Portugal & Tolede, qui fut mariée à Madrid le 24. Octobre 1727. avec le comte de San-Estèvan de Gormaz, fils du marquis de Villena. Par la mort de son frere elle devint comtesse d'Oropeza, &c. & herita de tous les biens de cette maison de plus de 80000. ducats de revenu ; mais elle en jouit peu de tems, étant morte elle-même à Madrid le 13. Octobre 1729. dans la vingt-uniéme année de son âge, laissant seulement deux filles.

BRANCHE DES DUCS DE CADAVAL.

XVII. Nuno-Alvare's Pereyra de Mello-Portugal, premier duc de Cadaval, quatriéme marquis de Ferreira, cinquiéme comte de Tentugal, du conseil d'état, & de guerre du roi de Portugal, président du Dezembargo du palais, major-dome-major des reines de Portugal Marie-Françoise-Isabelle de Savoie, Marie Sophie de Neubourg, & Marie-Anne-Joseph d'Autriche, mestre de camp général auprès de la personne du roi, & général de la cavalerie de la province d'Estramadoure, & ci-devant gouverneur de la province de de-là les monts, né le quatre de Novembre 1638. fut en crédit durant la régence de la reine Louise de Gusman ; mais lorsque le roi Alphonse prit les rênes du gouvernement en 1662. le connoissant trop attaché à sa mere, il le relegua fort loin de la cour. La reine Marie-Françoise Isabelle le fit rappeller & rétablir dans le ministere, & il fut nommé premier plenipotentiaire pour traiter la paix avec l'Espagne en 1667. & 1668. Il eut en 1680. le commandement de la flotte Portugaise, qui fut envoyée à Nice pour y prendre le duc de Savoie, qui devoit épouser l'infante de Portugal, ce qui n'eut point lieu. Il représenta la reine douairiere d'Espagne, & tint en son nom sur les fonts de baptême Alexandre-François infant de Portugal le 16. Décembre 1723. Il mourut à Lisbonne le 29. de Janvier 1727. à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Son corps fut transporté à Evora, & y fut inhumé dans le monastere des chanoines de la congrégation de saint Jean l'Evangeliste, lieu de la sépulture de sa maison. Le tribunal de l'inquisition lui fit célebrer le 17. Février suivant un service solemnel dans l'église du couvent de Notre-Dame de Grace à Lisbonne, auquel assista toute la Cour. Son oraison funebre y fut prononcée par le pere Manuel de Figueiredo, docteur en théologie, & prieur de ce couvent. *Marguerite* de Lorraine, veuve du duc de Cadaval, dont elle étoit la troisiéme femme, mourut à Lisbonne le 16. Décembre 1730. âgée de soixante-huit ans & vingt-neuf jours, & elle fut inhumée le lendemain dans l'église de la Mere de Dieu du couvent royal de Xabregas. Le duc de Cadaval avoit eu d'elle *Ferdinand-Alvarès* Pereyra, mort jeune ; *Louis-Ambroise-Alvarès* Pereyra de Mello-Portugal, deuxiéme duc de Cadaval, par la démission de son pere, né à Lisbonne au mois de Mai 1677. & mort de la petite vérole le 13. Novembre 1700. sans enfans de *Louise* fille *naturelle* & légitime de Pierre II. roi de Portugal, qu'il avoit épousée au mois de Mai 1695 ; Jacques-Alvare's, duc de Cadaval, qui suit ; Rodrigue de Mello, *dont il sera parlé après* Jacques-Alvare's *son frere* ; *Catherine* de Lorraine Mello-Portugal, morte jeune ; *Anne* de Lorraine de Mello, née au mois de Septembre 1683. qui étant restée veuve de *Louis-Bernard* de Tavora, cinquiéme comte de Saint-Jean, prit l'habit de Capucine dans le monastere de la Mere de Dieu de Xabregas le 2. d'Octobre 1721. & y fit profession le 4. d'Octobre 1722 ; *Eugene-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello, mariée à Lisbonne le 4. Septembre 1698. avec *Emanuel* Tellès de Silva, troisiéme marquis d'Alegrette, comte de Villarmayor, conseiller du conseil du roi de Portugal, & secretaire de l'académie royale de l'histoire à Lisbonne, morte le 24. de Mars 1724. âgée de 40. ans, laissant deux fils & quatre filles, & inhumée le 25. dans la sacristie des Carmes de Lisbonne, lieu de la sépulture de la maison d'Alegrette ; *Jeanne* de Lorraine de Mello-Portugal, mariée à Lisbonne au mois de Septembre 1699. avec *Bernard* de Tavora, comte d'Alvor, dont elle a eu entr'autres enfans *François* de Tavora, marié au mois de Mars 1718. avec *Leonor* de Tavora sa cousine germaine, fille unique du comte de Saint-Jean, & d'*Anne* de Lorraine de Mello ; & *Philippe-Angelique* de Lorraine-Portugal.

XVIII. Jacques-Alvare's Pereyra-Mello-Portugal, troisiéme duc de Cadaval, marquis de Ferreira, comte de Tentugal, grand écuyer du roi de Portugal, de son conseil d'etat, président du conseil de conscience, & des ordres, né à Lisbonne le 7. Décembre 1679. prit possession au mois de Juillet 1701. des honneurs attachés à son rang, & qui lui étoient échus par la mort de son frere aîné. Il fut marié avec dispense le 16. Septembre 1702. avec Louise, *legitimée* de Portugal, veuve de *Louis-Ambroise*, duc de Cadaval, son frere aîné. Elle mourut à Lisbonne sans enfans le 23. Décembre 1732.

XVIII. Rodrigue de Mello Pereyra, frere puîné du précédent, mourut dans un âge peu avancé, après avoir épousé *Anne* de Lorraine de Sa & Menezès sa niéce, fille de *Rodrigue-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis d'Abrantès & de Fontès, comte de Penaguiaom, gentilhomme de la chambre du roi de Portugal, ci-devant son ambassadeur à Rome, puis nommé le premier Février 1726. ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la conclusion du double mariage arrêté entre les deux cours, & chevalier des ordres de Christ, & de la toison d'or, & d'*Isabelle-Henriette* de Lorraine-Pereyra de Mello Portugal, fille de *Nuño*, premier duc de Cadaval, & de *Marie-Angelique-Henriette* de Lorraine-Harcourt sa seconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour camareira-major de la princesse de Bresil, fit son entrée publique au palais le premier de Mai 1728. pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la princesse des Asturies, jusqu'à son départ pour l'Espagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello, son mari, *Marie-Marguerite* de Lorraine de Mello-Pereyra-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Lisbonne le 22. Février 1727. avec *Joachim-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis de Fontès, comte de Penaguiaom, son oncle maternel.

BRANCHE DES DUCS DE VERAGUAS, issus des marquis de Ferreira *de* Mello.

XVIII. Pierre-Emanuel-Nuno Colomb de Portugal, duc de Veraguas & de la Vega, grand d'Espagne, marquis de la Jamaïque, comte de Gelves, amiral des Indes, chevalier de l'ordre de la toison d'or, auquel il

fut nommé en 1675. d'abord viceroi de Galice, puis en 1679. de Valence, d'où il fut revoqué & banni de la cour à la sollicitation de l'archevêque de Valence, pour avoir fait pendre un moine apostat pris à la tête d'une troupe de bandits, fut ensuite rappellé, & fait général des galeres d'Espagne, charge dont il se démit au mois de Février 1693. Il fut nommé sur la fin de Décembre 1695. à la vice-royauté de Sicile, dans laquelle il fut continué pour trois autres années au mois d'Août 1698. Il l'exerça jusqu'en 1701. ayant été déclaré conseiller d'état dès la fin du mois de Novembre 1699. Il fut fait au mois de Novembre 1703. président du conseil des ordres; & il étoit encore revêtu de cette charge, lorsqu'il mourut le 10. de Septembre 1710. à Madrid, d'où le roi Philippe V. étoit parti le jour précédent avec sa cour pour se retirer à Valladolid, & de-là à Burgos. Il laissa de *Therese-Marine* d'Ayala de Tolede, fille de *Ferdinand* troisiéme comte d'Ayala, & de *Catherine* Faxardo Mendosa sa deuxiéme femme, qu'il avoit épousée en 1674. PIERRE, duc de Veraguas, qui suit; & *Catherine* Colomb, & Portugal, mariée à Madrid le 31. Décembre 1716. avec *Jacques* Fits-James, duc de Leiria, & de Xerica, comte de Tinmouth, baron de Bosworth, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la toison d'or, & gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, colonel du régiment d'infanterie de Limerick, puis successivement brigadier, & maréchal de camp, ambassadeur extraordinaire de sa majesté Catholique à la cour de Russie, & son plénipotentiaire à celle de Vienne, & enfin lieutenant général de ses armées.

XIX. PIERRE Colomb de Portugal, duc de Veraguas, & de la Vega, comte de Celves, marquis de la Jamaïque, grand d'Espagne, commandeur d'Aravaca, fut nommé par le roi d'Espagne au mois de Juillet 1705. pour aller en France en qualité de son envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance au roi sur la mort du duc de Bretagne, & fut déclaré au mois de Février 1707. viceroi, & capitaine général du royaume de Sardaigne, où ayant été assiégé en 1708. dans le château de Cagliari par les troupes imperiales, il fut obligé de se rendre, & demeura prisonnier de guerre. Il fut depuis échangé; & se trouvant à Madrid dans le tems de la mort de son pere, après lui avoir rendu les derniers devoirs, il se rendit auprès du roi à Burgos. Il fut fait viceroi, & capitaine général de Navarre au mois de Février 1712. & conseiller au conseil de guerre au mois de Novembre 1726. Il avoit été marié le 17. Avril 1702. avec *Marie-Françoise* de Borgia, fille aînée de *Felix-Ferdinandès* de Cordoue-Cardone, & de Requesens, duc de Sessa, de Baëna, & de Soma, & de *Marguerite* d'Arragon de Segorbe, & Cardona, sa deuxiéme femme. Elle mourut au mois de Mai 1712. âgée de 23. ans & demi, laissant un fils & une fille.

*BRANCHE DES COMTES DE VIMIEIRO, issus des Comtes d'*ODEMIRA.

XV. FRANÇOIS de Portugal de Faro II. du nom, &c. *Sanche* son quatriéme fils, mort en Flandres en 1644. au service de la couronne d'Espagne, eut entr'autres enfans SANCHE de Faro & Sousa, qui suit.

XVI. SANCHE de Faro & Sousa, comte de Vimieiro, commandeur de Mora dans l'ordre d'Avis, & gouverneur général du Bresil, où il mourut après neuf jours de maladie, dans la ville de Saint-Salvador le 13. Octobre 1710. a continué cette branche. Il avoit épousé *Therese-Joseph* de Mendonça, fille de *Louis-Manuel* de Tavora, quatriéme comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de religieuse dans le monastere de la Conception à Lisbonne le 28. Mai 1729. & y fit profession le 30. Mai 1730. Il laissa de ce mariage DIEGUE comte de Vimieiro, qui suit; & *Messie* de Faro, qui fit profession dans le couvent royal de la Mere de Dieu à Lisbonne, au mois de Novembre 1730.

XVII. DIEGUE de Faro & Sousa, comte de Vimieiro, fut marié à Lisbonne le 28. Février 1729. avec *Marie-Joseph* de Menezès, dame de la reine, & fille de *Diegue* de Menezès, & Tavora, visiteur de la maison de la reine & de *Marie-Barbe-Joseph*, née comtesse de Breïner, dame camariste de la reine. Il en a eu *Marie-Barbe* de Faro & Sousa, née à Caparica, maison de campagne de son aïeul maternel, sur les onze heures avant minuit, le 9. Janvier 1730. baptisée le 25. suivant, & morte de la petite vérole dans la ville de Vimieiro au mois d'Août 1731. un fils né le 30. Avril 1731. & une fille née à Caparica sur les neuf heures du matin, le 17. Octobre 1732.

BRANCHE DES COMTES DE VIMIOSO, sortis de la maison de BRAGANCE.

XVII. MICHEL de Portugal, troisiéme fils d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, comte de Vimioso, marquis d'Aguiar, & de *Marie* de Mendoza-Maura, devint l'aîné de cette branche par la mort de ses freres, & fut comte de Vimioso. Il mourut en 1681. âgé de 51. ans sans enfans de *Jeanne* d'Albuquerque sa femme; mais il laissa un fils *naturel*, qui suit.

XVIII. FRANÇOIS de Portugal, bâtard de Vimioso, né en 1678. fut institué héritier par son pere, & légitimé par le roi Pierre II. qui le fit élever parmi les jeunes seigneurs de sa cour. Il fut créé marquis de Valence en 1715. Imhoff dans son *Stemmate regio Lusitanico*, imprimé en 1708. lui donne pour femme *Françoise*, fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alegrette. Quoi qu'il en soit, il a eu pour enfans entr'autres JOSEPH de Portugal, comte de Vimioso, qui suit; & *Michel-Jean-François* de Portugal, né le 13. Décembre 1722. & baptisé le premier Janvier 1723.

XIX. JOSEPH de Portugal, comte de Vimioso, fut élu à la pluralité des voix membre de l'académie royale de Lisbonne, au mois de Janvier 1731. il a été marié à Lisbonne le 24. Octobre 1728. avec *Louise* de Lorraine, troisiéme fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alegrette, conseiller d'Etat, & de feue *Eugene-Rose* de Lorraine-Portugal-Mello-de-Cadaval, & n'en a encore eu qu'une fille née à Lisbonne le premier Janvier 1733. & baptisée le 25. suivant, ayant eu pour parrein & marreine le marquis de Valence son aïeul, & la comtesse de Tarousa sa tante.

* *A l'égard des corrections qui regardent les différens comtes de Portugal, il faut consulter l'édition de ce Dictionnaire de 1732. où elles se trouvent.*

PORTUGAL (Michel de) fils de LOUIS de Portugal Vimioso, qui se fit religieux de saint Dominique du consentement de *Jeanne* de Mendose sa femme, laquelle se retira chez les religieuses déchaussées du monastere du saint Sacrement de Lisbonne, & frere d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, comte de Vimioso, & créé en 1644. marquis d'Aguiar, fut évêque de Lamego, & se rendit célebre par sa capacité. Lorsque Jean IV. duc de Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, eut été proclamé roi de Portugal le premier de Décembre 1640. comme on avoit lieu de craindre que la cour de Rome, empêchée par le crédit que la Castille y avoit, refusât de le reconnoître pour roi, les Portugais résolurent de solliciter Urbain VIII. en sa faveur. Pour cet effet ils envoyerent en ambassade à ce pape, Michel de Portugal évêque de Lamego, & Pantaleon Roiz Pacheco, inquisiteur du conseil général du saint office, & depuis évêque d'Elvas. Ces ambassadeurs partirent de Lisbonne le 15. d'Avril: ils se rendirent à la Rochelle, traverserent la France, s'embarquerent le 20. d'Octobre à Toulon, & arriverent peu de tems après à Civita-Vechia, port de mer situé à treize lieues de Rome. Le pape qui craignoit de déplaire au roi d'Espagne, parut fort embarrassé à la nouvelle de cette ambassade; & ayant appris que les François, les Catalans & les Portugais qui étoient dans Rome, étoient venus à Civita-Vechia pour défendre les ambassadeurs Portugais contre les Espagnols, qui vouloient

les empêcher d'arriver jusqu'à Rome, & que l'on faisoit des provisions d'armes de part & d'autre, chargea le cardinal Antoine Barberin d'envoyer battre l'estrade par quarante cavaliers, depuis Civita-Vechia jusqu'à Rome, pour prévenir tous les accidens. Les Espagnols se contenterent de menacer le pape de se retirer de Rome, s'il en permettoit l'entrée aux ambassadeurs, ce qui n'empêcha point l'évêque de Lamego d'y entrer bien accompagné, & d'aller chez le marquis de Fontané ambassadeur de France. Ceux d'Espagne irrités firent ce qu'ils purent auprès des cardinaux Espagnols pour les engager à lui faire refuser l'audience; & ils présenterent même à ce sujet un écrit au pape, qui ayant fait une vive impression sur son esprit, obligea les Portugais à prouver par plusieurs mémoires l'injustice qu'on leur faisoit. Les Espagnols ne tenterent d'y répondre que par la violence la plus ouverte. Ils ameuterent deux cens scelerats, avec lesquels ils prétendirent enlever l'évêque de Lamego, & le faire conduire à Naples pour l'y faire mourir. Ce complot fut découvert. Le pape declara qu'il prenoit dom Michel de Portugal sous sa protection; ce qui ne l'empêcha pas d'être attaqué un soir à main armée; mais comme il étoit bien accompagné, le combat fut rude entre les François & les Espagnols; & ceux-ci ayant eu le dessous, furent contraints de se retirer avec honte. Cette violence des Espagnols révolta tous les honnêtes gens; & l'ambassadeur de France présenta un mémoire au pape au nom de l'évêque de Lamego, pour lui demander justice de cet attentat. Mais le prélat n'obtint rien; & après avoir demeuré un an & un jour à Rome au milieu du trouble & de la confusion, & toujours exposé à de nouvelles violences, il fut obligé de s'en retourner en Portugal sans avoir pu pénétrer jusqu'au pape. Il arriva sain & sauf à Livourne, malgré les piéges que les Espagnols lui firent tendre sur la route, & les desseins qu'ils avoient de le faire assassiner. Il s'embarqua à Livourne pour Lisbonne, où il arriva heureusement, & il mourut peu après; c'est-à-dire, en 1644. plein de vertus, & emportant avec lui les regrets de tous les gens de bien. Il n'avoit que quarante ans. * *Voyez* les historiens de Portugal qui sont entrés dans le détail de ces faits.

PORZIA. (Leandre) de Frioul, né le 22. de Décembre 1673. moine de l'ordre de saint Benoît de la congrégation du Mont-Cassin, consulteur du saint office, & membre de plusieurs congrégations à Rome, fut élu en 1725. abbé de l'abbaye réguliere de saint Paul hors les murs à Rome, assista en cette qualité au concile Romain tenu à saint Jean de Latran, & fut benit le 9. de Juin de la même année 1725. dans son église abbatiale par le pape, assisté des abbés du Mont-Cassin, & de Casamare. Il fut nommé au mois de Janvier 1728. à l'évêché de Bergame dans l'état de Venise, qui fut proposé pour lui en consistoire le 12. d'Avril suivant, après avoir été dispensé par le pape de l'examen, pour avoir donné continuellement des marques de sa profonde doctrine dans les différens emplois qu'il avoit exercés depuis vingt années qu'il résidoit à Rome. Il fut créé cardinal de la sainte église Romaine le trente du même mois d'Avril 1728. & reçut le même jour la barette des mains du pape, qui fit la fonction de le sacrer le 2. Mai dans l'église des religieuses de saint Ambroise, ayant pour assistans l'archevêque de Trajanople, & l'évêque de Cirene. Le quatre sa sainteté fit la cérémonie de lui donner le chapeau, & le dix celle de lui fermer & ouvrir la bouche; ensuite de quoi elle lui assigna le titre presbyteral de saint Jerôme des Esclavons, qu'il laissa, en optant celui de saint Calixte le 20. de Septembre de la même année 1728. Benoît XIII. en l'honorant de la pourpre, pour lui donner le moyen d'en soutenir l'éclat, lui assigna une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques benefices. Il fut déclaré par le pape Clement XII. député de la congrégation *de propaganda fide*, & prit possession de cette place le 8. Avril 1731.

POSSIN (Pierre) Jésuite; *voyez* POUSSINES.

POSTEL. (Guillaume) *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit que* Humbert de Montmorel lui donne de grands éloges dans son poëme de la guerre de Ravenne. 1°. *Il faut lire*, Humbert de Montmoret. 2°. *Ce n'est pas* Postel que cet auteur loue, *mais* Guillaume Potet. 3°. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Postel fut enfermé comme fou à saint Martin des Champs à Paris: *mais ce fait souffre bien des contradictions, & n'a pas assez de fondemens solides pour être adopté avec certitude. Tout ce qui est sûr*, c'est que Postel mourut dans le monastere où il étoit retiré. Le pere Niceron Barnabite, a donné un article curieux de Postel dans le *tome 8.* de ses *Mémoires*, qu'il faut lire avec les additions & corrections qu'il a insérées dans la seconde *partie* de son deuxiéme *tome*.

POTIER, famille noble & ancienne de Paris, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir aux deux dernieres éditions de ce Dictionnaire.*

Le premier de cette famille dont on ait connoissance, est SIMON Potier, &c. *Edition de 1725. Catherine* mariée à *Jean* Potier, *lisez* mariée à *Jean* Fortier.

II. NICOLAS Potier, seigneur de Groslay, &c. *Même édition, ajoutez qu'*il fut conseiller du roi, & général de la chambre des monnoies, & reçu à ce dernier office le 23. de Décembre 1473.

III. NICOLAS Potier, II. du nom, seigneur de Groslay & de Blanc-Mesnil, &c. *Même édition, ajoutez*, fut reçu conseiller du roi, & général des monnoies, par la résignation de son pere: il fut aussi par deux fois prevôt des marchands de la ville de Paris; la premiere fois par lettres du roi en 1499. & ensuite continué par deux arrêts du parlement des 16. Mars 1500. & 16. d'Août 1501. On l'obligea d'accepter cette charge, parce qu'on ne connoissoit personne qui fût plus digne de la remplir.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, seigneur de Blanc-Mesnil, &c. *Même édition.... Bernard* Potier, seigneur de Silly, l'un de ses fils, fut reçu conseiller au parlement de Paris le trois de Mai 1600. puis président au parlement de Bretagne le 10. de Septembre 1609.... *Isabeau*, mariée à *Oudard* Hennequin, &c. lisez *Renée*, mariée, &c.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, seigneur d'Ocquerre, &c. *Même édition*, épousa *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, seigneur de Cousteau, & de *Jeanne* Tardif, dame d'Oussey, *lisez* dame Doussey.... *René*, mort jeune, *lisez Renée*, morte jeune. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732.... Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac.... morte en Juin 1681. *lisez* morte le premier de Juillet 1681.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOVION.

VII. NICOLAS Potier, seigneur de Novion, &c. *Editions de 1725. & de 1732. Claude* Potier, comte de Novion, qui après avoir été capitaine de chevaux-legers, fut fait colonel du régiment de Bretagne infanterie, & brigadier des armées du roi, mourut à Paris le 4. de Juillet 1722. âgé d'environ 84. ans, & fut inhumé le lendemain aux saints Innocens. Sa premiere femme, *Catherine* Brossamin, morte le 25. Décembre 1703. âgée de 39. ans, étoit fille de *Charles* Brossamin, conseiller du roi en ses conseils, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, & secretaire de sa Majesté & de ses finances, & de *Catherine* Yvelin. Il avoit épousé en secondes noces *Magdelene* le Cousturier de Neuville, morte le quatre Novembre 1733. fille de feu *Henri* le Cousturier, seigneur de Neuville, vivant, capitaine commandant le premier bataillon du régiment du roi, & de *Catherine-Françoise-Louise* de la Broise. Il avoit eu de la premiere *Nicolas* Potier de Novion, clerc tonsuré du diocèse de Paris, l'an 1703. & *Jacques* Potier de Novion, capitaine de dragons, l'an 1703.

IX. *Mêmes éditions, ajoutez ce qui suit.* ANDRÉ Potier, seigneur de Novion, marquis de Grignon, avoit été reçu conseiller au parlement de Paris le 6. Septembre

1680. maître des requêtes de l'hôtel du roi le 28. de Février 1687. & président au parlement le 23. de Novembre 1689. Il fut nommé à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment entre les mains du roi le 15. Décembre 1723. & il y fut reçu le 20. du même mois. Il y prêta aussi serment le 19. de Mars 1724. pour la charge de commandeur-secretaire, & greffier des ordres du roi, dont il se démit peu de jours après, ayant obtenu un brevet pour en conserver les marques & les honneurs. Ce magistrat, qui étoit fort habile & integre, donna sa démission de la charge de premier président le 9. Septembre 1724. Il mourut en sa terre de Grignon le 22. Septembre 1731. âgé d'environ 72. ans. *Ajoutez ce qui suit à l'édition de 1725. seulement.* Il avoit épousé le 9. Octobre 1680. *Anne* Berthelot, &c. dont il eut Nicolas Potier, marquis de Novion, qui suit; *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de vingt-deux ans, le 22. de Juin 1709. avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Espaulx, diocèse de Soissons, son parent du troisiéme au quatriéme degré, & morte le 19 de Mai 1726. & *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24. ans, le 28. de Janvier 1713. avec *François* de Montholon, inspecteur général, & commissaire de la marine & des galeres, puis nommé le 6. d'Octobre 1720. intendant à Saint-Domingue, restée veuve de lui en 1725. & morte elle-même le 24. de Mai 1726.

X. Nicolas Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, reçu conseiller au parlement de Paris le 22. de Mai 1715. & mort en sa terre de Courances en Gatinois au mois d'Octobre 1720. avoit épousé le onze de Décembre 1708. *Anne-Marguerite* Gallard sa cousine, fille unique de *François Gallyot* Gallard, seigneur de Courances, de Poinville, &c. guidon des gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne* Auzannet. Il en laissa un fils unique qui suit.

XI. André' Potier de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, &c. né le 22. de Janvier 1711. reçu conseiller au parlement de Paris le 27. de Décembre 1729.

BRANCHE DES DUCS DE TRESMES & de Gesvres.

VII. Leon Potier, duc de Gesvres, pair de France, &c. *Edition de 1725.* épousa, 1°. *Marie-Françoise-Angelique* du Val.... fille de *Suzanne* de Monceaux, d'Auxi, *non* d'Auzi, laquelle mourut âgée de soixante & dix ans, *non* de soixante & dix-huit. 2°: *Marie-Renée* de Romillé, *non* de Romilly.... *Substituez ce qui suit à ce qui est dit du suivant dans les deux précédentes éditions de ce Dictionnaire.* 2. *Leon* Potier, cardinal de Gesvres, né le 15. Août 1656. ayant été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, obtint en 1666. l'abbaye de Bernay, ordre de saint Benoît, diocèse de Lisieux; & au mois de Juillet 1679. celle de saint Geraud d'Aurillac, du même ordre, diocèse de saint Flour. Il fut dans sa jeunesse l'un des douze protonotaires apostoliques du saint siége participans, ayant été nommé le 29. Mai 1694. à l'archevêché de Bourges, qui fut proposé pour lui à Rome par le cardinal de Janson le 28. Août, il prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 30. Septembre suivant. Il fut sacré le 23. de Janvier 1695. dans l'église du noviciat des Jésuites à Paris, par le cardinal d'Estrées, assisté des évêques d'Evreux & de Clermont; & le 30. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Versailles. Il assista en qualité de député de sa province aux assemblées générales du clergé de France, tenues à Paris en 1705. 1710. & 1715. & fut l'un des présidens à la derniere. Le pape Clement XI. le déclara cardinal sur la nomination du roi de Pologne, le 29. de Novembre 1719. & la barette ou bonnet lui ayant été envoyée par Ubaldini, camerier d'honneur de sa sainteté, il la reçut des mains du roi avec les cérémonies accoutumées le 26. de Mai 1720. & ensuite il prêta serment de fidélité entre les mains de sa majesté, à cause de sa nouvelle dignité. L'abbaye de saint Amand, ordre de saint Benoît, diocèse de Tournay, lui avoit été donnée au mois de Février précédent. Il assista au sacre du roi le 25. Octobre 1722. y ayant été invité: il obtint encore au mois de Juillet 1723. l'abbaye de saint Nicolas d'Arouaise, ordre de saint Augustin au diocèse d'Arras; & ayant été proposé le 2. de Février 1724. pour être commandeur des ordres du roi, il en reçut la croix le 3. de Juin suivant. Il remit au mois de Janvier 1729. son archevêché entre les mains du roi, qui lui donna en même tems l'abbaye de saint Remi de Reims, ordre de saint Benoît. *Corrigez ce qui suit seulement dans l'édition de 1725. 3. Louis*, marquis de Gandelus en 1660. *lisez* nâquit en 1660. *Dans ce degré & le suivant*, au lieu de marquis de Gandelu, *lisez par-tout* marquis de Gandelus... 5. *François*, chevalier de Malte, mort jeune: *ce* François *n'a point existé*.... 7. *François*, chevalier de Malte, &c. dans la Morée en 1676. *lisez* en 1685.

VIII. Bernard-François Potier, duc de Gesvres, &c. *Edition de 1725.* Il avoit épousé.... *Marie-Magdelene-Genevieve-Louise* de Seglieres de Bois-Franc, *lisez partout* de Seiglieres.... Elle mourut le 13. d'Avril, *lisez* le 3. d'Avril... *Substituez ce qui suit à ce qui est dit des suivans dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.*

Louis-Leon Potier, appellé d'abord *le marquis de Gandelus*, & ensuite *marquis de Trêmes*, né le 28. de Juillet 1695. a quitté la marine, & a été mestre de camp du régiment de Gesvres cavalerie, par la démission de son frere aîné. Il a épousé le 26. d'Avril 1729. *Eleonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 19. de Mars 1715. fille aînée de *Christian-Louis* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, souverain de Luxe, comte de Beaumont, seigneur de Dollot, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement de la Flandres Françoise, gouverneur de Valenciennes, & de *Louise-Magdelene* de Harlay de Beaumont, & en a eu un fils né le 9. de Mai 1733. Etienne-René' Potier de Gesvres, né le 2. de Janvier 1697. fut d'abord vicaire général du cardinal de Gesvres son oncle, archevêque de Bourges, & obtint l'abbaye d'Orcamps de l'ordre de Citeaux, diocèse de Noyon, le 17. d'Octobre 1723. Il fut nommé au mois de Février 1728. à l'évêché de Beauvais, comté-pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome, avec son abbaye d'Orcamps, les 12. & 24. d'Avril, ensuite de quoi il fut sacré le 6. de Juin dans l'église paroissiale de saint Ouen, près de saint Denys en France, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Châlons sur Marne & de Sarepte; & le 21. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Compiegne. Il prit séance au parlement en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutumé le 12. d'Août de la même année 1728.

IX. François-Joachim-Bernard Potier, duc de Gesvres, pair de France, frere aîné des deux précédens, né le 29. de Septembre 1692. fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie, ci-devant des Marests, par commission du 7. de Janvier 1710. obtint en 1716. la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, & en prêta le serment le 27. de Février 1717. Il eut aussi celle de grand bailli de Valois, avec le gouvernement & capitainerie des chasses de Monceaux, en survivance du comte d'Evreux. Il fut déclaré brigadier des armées du roi au mois de Juillet 1719. avec rang du premier Février précédent. Son pere s'étant demis en sa faveur de son duché, il prêta le serment accoutumé, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le quatre de Mai 1722. Il obtint le 8. de Novembre suivant, jour du retour du roi de son voyage de Reims, la survivance du gouvernement de la ville de Paris, & fut reçu en cette qualité au parlement le 10. de Décembre, & en l'Hôtel

de ville le 22. du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le deux de Février 1728. & il en reçut la croix & le cordon le 16. de Mai suivant.

POTIERE, abbaye de l'ordre de saint Benoît, au diocèse de Langres, de la congrégation de saint Vannes, assez près de Molesme, a été fondée dans le IX. siécle par Gerard de Roussillon, l'un des plus puissans princes de son tems, & par la princesse Berte sa femme, que l'abbaye de Vezelai reconnoit aussi pour ses fondateurs. Potiere n'a plus rien de son ancienne splendeur; mais la situation en est très-belle & très-agréable. Le sanctuaire de l'église paroît être de la premiere fondation. Du côté de l'évangile on voit le tombeau du fondateur & celui de la fondatrice au côté de l'épître: les inscriptions qui sont sur ces deux monumens sont récentes. L'épitaphe de Thierri leur fils, qui est sur le pavé devant le grand autel est bien plus ancienne; elle est en ces termes, qui méritent d'être rapportés, à cause des faits historiques que l'on y trouve.

Francia quem genuit, Lugdunus flumine sacro
Diluit, & Christum participare dedit.
Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum
Quem dura ex matris mors tulit uberibus:
Nec tamen in mortis poterit consistere regno
Quem vita aeterna fons sacer exhibuit.
Germine praeclaro claris natalibus ortus
Vix anni unius transierat spatium, &c.

* *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, *tome premier, premiere partie.*

POTTER, (Christophe) Théologien Anglois, né en Westmorland l'an 1591. étudia à Oxford, & y prit le degré de maître-ès-arts. En 1613. il obtint une place au collége de la reine, dont il fut nommé préfet en 1626. après *Barnabé* Potter son oncle. En 1635. il eut le doyenné de Worcester, & le titre de chapelain du roi. Dans sa jeunesse il fut puritain zelé; dans un âge plus avancé il s'attacha au parti du roi, & souffrit dans les troubles qui agiterent l'Angleterre. Il mourut en 1646. Il étoit sçavant, & avoit beaucoup de probité & de politesse. Il a fait un sermon anglois sur la consecration de *Barnabé* Potter, qui ayant été attaqué par un Jesuite, l'engagea à en prendre la défense. Il a aussi traduit de l'italien en anglois, & publié l'histoire du different du pape Paul V. avec les Vénitiens. On a encore de lui quelques traités sur la Predestination & la Grace. * Wood, *Hist. & Athen. Oxon.*

POTTER, (François) sçavant Anglois, né en Wilts en 1594. fut fait maître-ès-arts, & bachelier en théologie à Oxford, & curé de Kilmanton en 1637. après son pere. Il aimoit la peinture & les méchaniques avec passion, & inventa une machine pour l'eau, qu'il présenta à la société royale de Londres, qui l'approuva & le mit au nombre de ses membres. Son ouvrage intitulé, *Explication du nombre de la Bête*, que l'on a traduit en latin, est plein de reveries & de calomnies contre l'église Romaine. Potter mourut aveugle en 1678.

POUGET, (D. Antoine) Benedictin de la congrégation de saint Maur, où il a fait profession le huit de Mai 1674. âgé de vingt-quatre ans, étoit né dans le diocèse de Beziers en 1650. Ce pere étoit très-habile mathématicien, quoiqu'il n'eût rien publié en ce genre; & le célebre Varignon, si profond mathématicien lui-même, en a souvent parlé avec admiration. Il possedoit de plus les langues grecque & hébraïque; & il a professé la derniere avec beaucoup de succès, & a formé d'habiles disciples, entr'autres D. Guarin. Pendant qu'il enseignoit cette langue, il dressa des tables hébraïques d'une méthode très-facile; elles sont intitulées: *Institutiones linguae hebraicae:* elles n'ont point été imprimées, mais on en a beaucoup de copies. D. Pouget a donné, conjointement avec le pere de Montfaucon, la traduction latine d'un volume *in-4°.* d'analectes grecs, avec ses remarques, en 1688. Il a travaillé avec D. Martianai à la nouvelle édition des œuvres de saint Jerôme, dont le premier volume a été publié sous l'un & l'autre nom. D. Pouget est mort dans l'abbaye de Notre-Dame de Sorezé, le 14. d'Octobre 1709. âgé de cinquante-neuf ans. * D. le Cerf, *Bibliothéque des auteurs* de la congrégation de saint Maur.

POUGET, (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, & abbé de Chambon, &c. *Ajoutez à ce que l'on a dit des ouvrages de cet habile théologien, dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ses Instructions en forme de catéchisme, connues sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*, ont été traduites en espagnol par M. de Villegas, sécretaire de M. le marquis de Richsbourg, capitaine général de Galice. Cette traduction est rare, parce que l'inquisition d'Espagne fit ce qu'elle put pour en retirer les exemplaires. Le pere Pouget avoit traduit lui-même en latin son propre ouvrage, & avoit travaillé à le publier, avec les passages entiers des auteurs qui ne sont que cités dans l'original françois; mais ce travail a été achevé & mis au jour par le pere Des Moletz de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de saint Honoré. Cet ouvrage est en deux volumes *in-folio*, imprimés en 1725. à Paris. Le pere Pouget a donné aussi des instructions chrétiennes sur les devoirs des chevaliers de Malte, volume *in-12.* dont il n'est presque que le reviseur & l'éditeur. 2°. Une très-belle lettre contenant une rélation exacte & détaillée de la conversion de feu M. de la Fontaine de l'académie Françoise, dont le pere Pouget avoit été le ministre, étant vicaire de la paroisse de saint Roch à Paris. Cette lettre se trouve dans les *Memoir. de litterat. & d'hist. recueillis par le pere* Des Moletz, de l'Oratoire, *tome premier, partie deuxiéme.* 3°. Une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, datée du 27. de Mars 1714. sur la bulle *Unigenitus*, signée du pere Pouget même, & imprimée *in-12.* Ce pere est mort à Paris, dans la maison de saint Magloire, en 1723.

POULANGY, abbaye de religieuses, près de Langres. Les religieuses font profession de la regle de saint Benoît; mais semblables à des chanoinesses, elles vivent chacune en leur particulier avec une servante qui les sert. Elles ne gardent point la clôture: elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une pension qu'elles apportent du siécle; & l'abbesse donne à chacune pour son entretien, de l'argent, du bois, du bled & du vin. Tout leur vœu de pauvreté consiste en ce que tous les ans le Jeudi-saint elles présentent à l'abbesse la clef de leur argent, & ne peuvent donner plus de deux écus sans sa permission. Elles sont toutes filles de qualité, quoiqu'elles ne fassent pas preuve de noblesse. Il est très-constant qu'elles ont autrefois gardé la regle de saint Benoît dans toute sa pureté, & que pour l'observer avec toute l'exactitude possible, elles se donnerent à l'ordre de Citeaux, & se soumirent à l'abbesse du Tard, qui avoit droit de visite & de correction dans Poulangy, assistoit & présidoit à l'élection de l'abbesse, & la faisoit venir à son chapitre général au Tard. Quelques-uns même croient que l'abbaye de Poulangy a été fondée par sainte Salaberge, & que c'est ce monastére que l'auteur de la vie de cette sainte dit qu'elle fonda au fauxbourg de Langres; mais le pere Mabillon a refuté ce sentiment. * *Voyez* les *Actes des saintes de l'ordre de saint Benoît*, & le *Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tome premier, partie premiere.*

POURCHOT. (Edme) à qui la philosophie de l'école doit en partie la pureté du langage dont on se sert aujourd'hui dans les écoles de philosophie de l'université de Paris, & la solidité qui se trouve dans la plûpart des questions que l'on y traite, étoit né au village de Poilly à 3. lieues d'Auxerre, au mois de Septembre 1651. Il étoit fils d'un simple habitant du lieu; mais son génie & son application à l'étude, ne tarderent pas à dissiper l'obscurité de sa naissance. L'université de Paris le posséda de bonne heure, sentit toute l'étendue de son mérite, lui confia très-long-

tems ses intérêts les plus chers, & le regardera toujours comme un de ses membres les plus zelés, & comme l'un de ses plus grands ornemens. M. Pourchot y professa la philosophie avec toute la distinction & tout l'applaudissement possible, pendant l'espace de vingt-six ans tant au collége des Grassins, qu'au collége Mazarin, dit des quatre-Nations. Il a toujours été laïc, & vécu dans le célibat, & il n'a jamais pris d'autres degrés que ceux de Maître-ès-arts & de Licencié en droit-canon & civil. Mais l'université de Paris l'a élevé à tous les honneurs qu'elle pouvoit lui procurer. Il en avoit été sept fois recteur, & il l'eût été encore plus souvent, si l'on eût pu forcer plus de fois son humilité & sa modestie. Pendant plus de quarante ans qu'il en a été syndic, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, on ne peut dire avec quel zele il a servi son Corps, combien de soins & de peines il s'est donné pour maintenir ses droits, conserver sa discipline & ses priviléges, reformer les abus, augmenter le bon ordre, & rendre service à ses membres; combien il lui a fallu prononcer de discours, former de décisions, porter de decrets. Il étoit de plus doyen de la Tribu de Sens; & dans tous ces postes, il n'a jamais séparé la modestie la plus exacte, des honneurs & des applaudissemens les plus réitérés qu'il recevoit sans cesse. Il parloit & écrivoit en latin avec une pureté & une élegance fort approchante de celle des auteurs du tems d'Auguste, comme on peut le voir dans les differens discours que l'on a de lui; dans ses *Institutiones philosophicæ* en plusieurs volumes *in-12*. dont on a donné depuis peu une nouvelle édition plus correcte encore que la premiere, & revue & augmentée par l'auteur; & dans les prolegomenes qui sont au-devant de la grammaire hébraïque de feu M. Masclef chanoine d'Amiens, & ausquels M. Pourchot a travaillé pour le style. Au commencement de ce siécle il eut quelque part à une espece de dispute litteraire qui s'éleva entre M. le Comte alors professeur de seconde au collége Mazarin, & quelques autres: en voici le sujet. M. le Comte fit une piece de vers latins, qu'il intitula: *Satyra prima*, & où il introduisit pour interlocuteurs M. Duhan connu par son *Philosophus in utramque partem*; & M. Viel professeur de Rhétorique au collége du Plessis, qui a été recteur de l'université de Paris, & qui est mort le 13. de Mars 1728. L'auteur se railloit dans cette piece de l'ancienne philosophie enseignée par M. Duhan, & faisoit la critique de quelques pieces de M. Gibert, professeur au collége Mazarin. Cette satyre ingénieuse fut imprimée; & étant devenue rare, M. Pourchot la publia de nouveau avec quelques notes de sa façon. Ces notes ne sont pas le seul endroit où M. Pourchot a fait voir qu'il n'avoit pas cru devoir être toujours du sentiment de M. Gibert. Celui-ci ayant attaqué cette proposition tirée de la philosophie du premier: *La connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion, est d'un grand secours à l'orateur pour les exciter par le discours.* Il s'éleva entre l'un & l'autre une dispute qui devint sérieuse. Le P. Lami Benedictin adopta l'opinion de M. Pourchot, & attaqua vivement M. Gibert, qui fit pour lui répondre, son *Traité de la véritable éloquence.* M. Pourchot se défendit aussi lui-même dans un écrit qu'il intitula pour cette raison, *Défense du sentiment d'un Philosophe contre un Rhéteur.* M. Gibert repliqua, & s'attira un nouvel écrit de M. Pourchot, intitulé, *Lettre d'un Juriste à l'auteur du livre de la véritable éloquence*, & M. Gibert y fit encore une réponse. Ce dernier a fait le détail de cette dispute dans le troisiéme volume de ses *Jugemens des sçavans sur les Rhéteurs.* On sçait aussi que M. Pourchot est auteur des mémoires suivans, dont le P. le Long fait mention dans sa *Bibliothéque historique de la France*, *sçavoir 1° Mémoire pour l'Université de Paris*, concernant le droit de préséance de cette université sur le corps de ville, *in-4°.* à Paris 1701. Charles Hebert avocat de la ville, y répondit la même année pour le prévôt, les échevins, & les marchands de la ville de Paris. 2°. Second mémoire pour l'université de Paris, contenant la réponse au mémoire de Mrs de ville, *in-4°.* 1701. 3°. Mémoire touchant la seigneurie du Pré-aux-Clercs, appartenante à l'université de Paris, *in-4°.* 1694. 4°. Mémoire pour répondre à celui de M. Rollin, alors procureur de la nation de France, au sujet de la nomination à la cure de S. Côme, pour laquelle MM. Besoigne & Godeau eurent des voix. Ce fut M. Godeau qui l'emporta, & qui est encore curé. Ce mémoire est de 1718. & a été réimprimé de même que celui de M. Rollin, avec quelques additions. Outre ces mémoires dont parle le P. le Long, M. Pourchot est encore auteur de la lettre d'une personne de la Tribu de Tours, sur l'assemblée de la faculté des arts du 10. d'Octobre 1715. dans laquelle le sieur Poirier fut destitué du rectorat de l'université. M. Pourchot possédoit bien aussi la langue grecque, & son amour pour l'écriture sainte, lui avoit fait étudier l'hebreu plusieurs années avant sa mort, & pendant du tems, plein de zele pour l'étude de cette langue, il en donna lui-même des préceptes au collége de sainte Barbe, selon la méthode de M. Masclef, avec qui il étoit lié, d'une amitié très-étroite. *Voyez* MASCLEF. M. Pourchot est mort à Paris le 22. de Juin 1734. sur les dix heures du soir, & il a été inhumé à S. Etienne du Mont. Il étoit dans sa quatre-vingt-troisiéme année. On trouve son caractere en peu de mots, dans ces quatre vers qu'on lit au bas d'un de ses portraits gravés.

Ille est PORCHOTIUS, *quo principe, se schola jactat,*
Spretis certa sequi dogmata quisquiliis.
Religionis amans, idem sophiaque magister
Egregius, mores format & ingenium.

M. Balthasar Gibert professeur d'éloquence au collége Mazarin, qui est actuellement (1734.) recteur de l'université de Paris, & qui n'est pas moins estimé des sçavans, même étrangers, pour son érudition, que cheri de son corps, où il a souvent exercé les premiers emplois avec autant de dignité que de capacité, fit l'éloge du défunt son ami, en présence de l'université, le 1. d'Octobre de cette année 1734. & ce discours latin plein de grands sentimens, & d'une éloquence mâle & énergique, a été fort applaudi. * *Voyez* le discours *cité dans cet article*, & inséré dans les registres de l'université de Paris. *Mémoires du tems.* Lettre françoise de M. Masclef à M. Pourchot, pour répondre à quelques objections de dom Guarin Benedictin, sur les points-voyelles, &c. Cette lettre est une brochure *in-12.* M. Masclef l'écrivit à M. Pourchot, pour commencer à combattre le sentiment du Benedictin, & à répondre à ses objections, en attendant qu'il pût le faire plus amplement, comme il l'esperoit, & comme il s'y préparoit en effet, lorsque la mort l'enleva. Ce qu'il n'a pu exécuter, le P. la Bletterie prêtre de l'Oratoire, & homme très-habile, l'a fait pour lui & en son nom, dans la nouvelle édition de la grammaire hebraïque de M. Masclef. *Voyez* MASCLEF.

POURMAN, (Matthieu-Godefroi) en latin, *Purmannus*, a été dans le siécle dernier & au commencement de celui-ci, un chirurgien fort célebre en Pologne. Il a fait imprimer une *Chirurgie véritable*, comprise en cinq traités, qui passe pour être d'une grande utilité à ceux de sa profession, principalement à ceux qui l'exercent dans les armées. Il avoit été lui-même chirurgien d'armée depuis 1674. jusqu'en 1679. Il a fait aussi un traité du devoir d'un chirurgien pendant la peste, (*De Chirurgo pestilentiali*) où il donne pour modele ce qu'il avoit fait durant une telle calamité. Enfin il a écrit sur la maniere de guérir les maladies veneriennes, &c. M. Manget en parle assez au long dans sa bibliothéque latine des auteurs médecins, au mot *Purmannus*.

POURPOINTIER. On appelloit autrefois de ce nom un maitre dans un corps des marchands de Paris, qui vendoient seulement des pourpoints & des manteaux. Pour éviter les differens qu'il avoit avec le corps particulier des drapiers-chaussetiers, on a uni le corps des pourpointiers à celui des tailleurs.

POU-

POURPRE est un petit poisson de mer à coquilles, qui a un bec long & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. La pourpre a, dit-on, autant de cercles sur le dos qu'elle a d'années. Sa langue est grande d'un doigt, & est si dure & si piquante, qu'elle en perce les écailles des autres poissons de mer dont elle se nourrit. Elle prend sa grandeur en un an. Elle porte en son gosier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de rose parfaitement rouge, tellement estimée par les anciens, qu'on en teignoit les habits des empereurs & des rois. Mais on dit qu'il falloit prendre la pourpre vive pour avoir cette liqueur, & qu'elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux sont pleins encore de ces coquilles, & si l'on ne s'en sert plus aux teintures, ce n'est pas qu'on ait perdu les moyens de l'employer, comme plusieurs le croient, c'est qu'on a trouvé celui d'en faire de plus belle & à moindres frais avec de la cochenille ou de la graine d'écarlate. Les anciens estimoient fort la pourpre Tyrienne qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Thomas Gage, voyageur célebre, dit dans ses rélations que la plus grande richesse de Nicoya en l'Amerique, est la teinture de pourpre qui se fait avec un poisson à coquilles, qui, selon lui, vit ordinairement sept ans, & que l'on trouve, dit-il, sur le bord de la mer. Il ajoute qu'il se cache vers le lever de la canicule, & qu'il se tient ainsi caché durant trois cens jours. Selon le même récit, on ramasse ces poissons au printems; & en les frotant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine salive ou glaire épaisse comme de la cire molle: & ainsi cette teinture est dans leur gueule, & la plus fine est dans une petite veine blanche n'y ayant plus rien dans le reste du corps qui puisse servir à quelque usage. *On avoit deja dit quelques mots de la pourpre dans le Dictionnaire historique. Ce que nous venons de dire ici servira d'addition à cet article.*

POURPRETURE, ou PORPRISE & PORPRISON, en latin, *Purprestura*, est un terme fort usité dans beaucoup d'actes & d'ouvrages du moyen âge. On le trouve dans le roman de Garin employé ainsi:

> *Vist de payens mult grant ost aünée,*
> *Soissante mille en a premiers esmée,*
> *Par quatre sens ont porprins la valée.*

Le roman de Vacce manuscrit, dit:

> *Donc ont pourpris Meullent & toute la contrée.*

Purprestura ou *Proprestura*, Pourpreture ou Pourprisure, se dit quand quelqu'un s'empare injustement de quelque chose qui appartient au roi, comme dans ses domaines ou ailleurs, & generalement tout ce qui se fait au détriment du tenement royal. On peut commettre cette injustice contre son seigneur ou contre son voisin; & dans plusieurs de ces occasions l'on trouve le même mot employé dans la même signification dans Matthieu Paris, dans Britton, dans le *Monasticum Anglicanum*, dans Guillaume Torn, dans Jacques de Vitri & dans beaucoup d'autres. Le mot de *Pourprisure*, que l'on trouve aussi dans beaucoup d'actes, a la même origine, & a aussi differentes significations, comme dans le roman d'Athis manuscrit.

> *Hors de la ville a telle pourprisure*
> *Trois grands lieues la place endure.*

Dans la chartulaire de l'hôtel-dieu de Pontoise on trouve ces mots: *Cum pourprisura eidem domui adjacente*; & dans une charte du monastere de Lagni de l'an 1195. *Concessi in eleemosynam abbati & conventui sancti Petri Latigniacensis.... locum capellæ, cum purprisura adjacente.* On peut voir dans le *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis* du sçavant M. du Cange les autres significations de ces termes, & les preuves tirées des historiens, des chartes, des actes, &c. *Il faut consulter principalement* le tome 5. de la nouvelle édition de ce Glossaire procurée par les Benedictins de la congregation de S. Maur, qui est augmentée sur ce sujet, comme sur une infinité d'autres, d'un très-grand nombre d'articles pleins de recherches. *On peut consulter aussi l'Histoire de la ville de Paris* par les PP. D. Felibien & D. Lobineau, Benedictins de la même congregation de S. Maur: on y voit le terme de *Pourprisure* employé en plusieurs occasions & en differentes significations; ce que l'on peut observer encore dans l'*Histoire de Bretagne* donnée par le même D. Lobineau, & dans plusieurs autres historiens qu'il seroit trop long de rapporter ici.

POURPRISIA, POURPRISURA, &c. *consultez l'article précedent.*

POURRÉE ou PORRÉE (Martin) en latin *Porraus*, évêque d'Arras, docteur en théologie de la faculté de Paris, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs ou Dominicains, & fut confesseur de Jean duc de Bourgogne. Séduit ou par ses préventions, ou par la doctrine meurtriere de Jean Petit, aussi docteur de la faculté de Paris, & que l'on a fait mal-à-propos Cordelier, *comme nous l'avons démontré à son article*, il osa entreprendre à son exemple, de justifier l'assassinat commis en la personne de Louis duc d'Orleans. Cette justification qui ne pouvoit que deshonorer son auteur, plut si fort au duc de Bourgogne, que ce prince le fit élever sur le siege épiscopal d'Arras en l'an 1408. Martin Pourrée plein de reconnoissance pour son bienfacteur, ne se contenta plus de parler en faveur d'une action que toute la posterité a détestée, il eut la hardiesse de vouloir la justifier par écrit. C'est le but d'un ouvrage latin qu'il fit sur ce sujet, & que l'on conserve manuscrit dans la bibliotheque du college nouveau à Oxford. Cet écrit a pour titre: *Tractatus compositus per episcopum Atrebatensem pro parte ducis Burgundiæ, quòd licitè fecit occidi ducem Aurelianensem.* On répondit à cet ouvrage par un autre qui se trouve avec le même manuscrit, & qui est intitulé: *Materia responsionis ad tractatum Atrebatensis super interfectione ducis Aurelianensis.* Nous ignorons le nom de l'auteur de cette réponse, que l'on dit être solide. Il n'étoit pas difficile de renverser en effet les raisons & les preuves de ceux qui soutenoient une si mauvaise cause, qui a été attaquée vers le même tems avec tant de lumiere & de zele par le célebre Gerson, chancelier de l'université de Paris. Martin Pourrée fut envoyé au concile general de Constance par le même duc de Bourgogne avec Pierre Cauchon, & le 26. du mois de Mai de l'an 1415. ces deux envoyés présenterent aux députés de la nation Gallicane au concile une lettre du même duc, qui étoit une réponse à deux lettres qu'il avoit reçues de cette nation par l'évêque de Saint-Pons & par l'abbé de Monstier-Saint-Jean, abbaye en Bourgogne. Comme cette réponse contenoit plusieurs traits fort piquans, & que le duc y faisoit ses efforts pour se justifier, Jean Gerson & Pierre de Versaille Benedictin, & professeur en theologie, son collegue de députation, se crurent obligés de protester contre, mais en leur propre & privé nom, & à en demander justice au concile. D'un autre côté l'évêque d'Arras & Pierre Cauchon déclarerent qu'ils se soumettroient aussi au concile, & qu'ils en imploroient la justice de la part du duc leur maître. Dans la treiziéme session tenue le 15. de Juin de la même année 1415. le concile ayant nommé entre les commissaires pour les causes de foi Pierre d'Ailly évêque de Cambrai, le decret en fut approuvé par tous, excepté par l'évêque d'Arras, qui protesta contre la nomination de l'évêque de Cambrai. Il dit qu'il rendroit raison par écrit de cette protestation en tems & lieu; mais sur-tout qu'il recusoit Pierre d'Ailly dans l'affaire du duc de Bourgogne avec les Parisiens. La protestation fut admise, & il en demanda acte. La raison de cette récusation étoit que Gerson avoit au concile de très-grandes liaisons avec le cardinal de Cambrai touchant l'affaire du duc de Bourgogne; & que c'étoit même chez lui que le premier tenoit des conferences pour faire condamner les propositions de Jean Petit. La protestation fut bien admise, comme on l'a dit; mais les actes du concile ne disent point si la récusation le fut aussi. Quoi qu'il en soit, l'évêque d'Arras demanda ensuite que la sentence de l'évêque de Paris & de l'inquisiteur de la foi fût cassée & déclarée nulle par le concile, tant parce qu'ils n'avoient pas eu droit, selon lui, de prononcer sur une cause dont il disoit que la connoissance appartenoit au S. Siege, que

parce que les propositions condamnées étoient, disoit-il, probables & soutenues par un grand nombre de docteurs. Il demanda aussi que l'on imposât silence à l'évêque de Paris, à Jean Gerson & au promoteur du concile, à cause de l'irrégularité de leurs procedures dans cette affaire. Il fit encore plusieurs autres demandes que l'on peut voir dans les actes que M. du Pin a recueillis à la fin de sa belle édition des œuvres de Gerson, où l'on trouve, comme le remarque M. Lenfant dans son Histoire du concile de Constance, quantité de particularités très-curieuses que l'on avoit ignorées jusqu'ici. Le 25. du même mois de Juin le même Martin Pourrée évêque d'Arras, profitant de l'absence de l'empereur qui s'étoit retiré pour quelques jours à Uberlingen, petite ville à quelques lieues de Constance, soit pour se délasser l'esprit, soit pour y penser avec plus de liberté aux importantes affaires qu'il y avoit encore à terminer, presenta aux commissaires un long mémoire contre Gerson, comme si celui-ci eût été l'ennemi déclaré du duc de Bourgogne, & que sous prétexte de zele pour la foi, il n'eût eu en vue que de flétrir la réputation de ce prince. Ce mémoire est extrémement vif & passionné, & l'auteur y révoquoit même en doute la qualité d'ambassadeur du roi de France que Gerson prenoit, quoiqu'il fût notoire qu'il étoit réellement revêtu de ce titre. On voit bien quel étoit le but de ces plaintes de l'évêque d'Arras. Comme il n'avoit pas envie que l'affaire en question fût jugée au concile, il ne pouvoit souffrir que Gerson en sollicitât le jugement avec un si grand empressement : mais le concile sçut toujours rendre justice à Gerson, & mettre la difference convenable entre l'accusé & l'accusateur. Ce ne fut pas la derniere fois que l'on vit l'évêque d'Arras s'opposer avec chaleur au célebre Gerson : mais une des plus marquées fut dans une séance du 2. de Mai de l'an 1416. Ce jour-la Martin Pourrée prononça un long plaidoyer contre la procedure de l'évêque de Paris, & même contre celle des commissaires de la foi au concile. Son plaidoyer fut si long, qu'on ne put entendre que lui ce jour-là. Mais le lendemain Gerson ayant obtenu audience malgré cet évêque, qui prétendoit l'avoir avant lui, fit un discours où il répondit à tout ce que le prelat avoit allegué contre la sentence de Paris, & où il produisit l'apologie du duc de Bourgogne & les neuf assertions du docteur Jean Petit, les lettres du roi de France qui en pressoient fortement la condamnation, & plusieurs pieces qui avoient été composées pour justifier la sentence de l'évêque de Paris. L'évêque d'Arras y répondit comme il put, quelques jours après, & produisit une lettre de la faculté théologique de la province de Picardie, par laquelle il paroissoit que cette province n'avoit point consenti à une lettre de l'université de Paris, dont Gerson venoit de faire la lecture : mais la lecture de cette lettre de la province de Picardie fut suivie d'un si grand tumulte, qu'il fallut se séparer. On voit encore paroître l'évêque d'Arras dans plusieurs autres occasions du concile, & par-tout il est aisé de remarquer que ce prélat avoit fort à cœur les intérêts du duc de Bourgogne, son bienfacteur & son maître. Après la tenue du concile de Constance, il fut envoyé en Angleterre avec le prevôt de S. Donatien de Bruges. Nous ignorons quel étoit le sujet de ce voyage. Martin Porrée mourut le 6. de Septembre de l'an 1426. & fut enterré dans son église, où l'on mit sur sa tombe l'épitaphe suivante,

Hic jacet MARTINUS PORE'
De conventu Senonensi
Ordinis Fratrum Prædicatorum :
Olim confessarius illustrissimi principis
Joannis
Ducis Burgundiæ, Flandriæ, Artesiæ,
Et
Burgundiæ comitis ;
Deinde Atrebatensis episcopus.
Obiit anno Domini MCCCC XXVI.
Die sextâ Septembris.

* *Voyez* sur ce prélat la *Gallia Christiana* de MM. de Sainte-Marthe, tome 2. page 218. à l'article des évêques d'Arras ; Cesar Egasse du Boulay dans son Histoire latine de l'université de Paris, tome 5. siécle VII. sur l'an 1415. page 284. & suivantes ; Casimir Oudin, apostat de l'ordre de Prémontré & de la religion Catholique, dans son grand commentaire latin sur les écrivains ecclésiastiques, tome 3. *in-folio*, siécle XV. p. 2261 ; l'*Histoire du concile de Constance*, par M. Lenfant, en beaucoup d'endroits du premier volume ; M. du Pin, dans sa Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XV. siécle, & dans le dernier volume *in folio* de l'édition qu'il a donnée des œuvres de Jean Gerson, & plusieurs autres auteurs.

POURRE'E ou POURE'E (Denys) étoit de la ville de Caen en Normandie, ou des environs de cette ville. Il florissoit dans le XVI. siécle, où il se distingua par ses talens & par sa piété. S'il avoit pu façonner son style par le commerce d'un monde poli, & en ôter la rudesse de la province, il avoit assez d'élévation de génie, assez de goût pour la belle poësie, & l'oreille assez fine pour le discernement de la cadence nombreuse des vers, pour être en état de tenir un rang, même distingué, entre tant d'excellens poëtes ses contemporains, qui brilloient alors. Ses flammes saintes & ses méditations qu'il fit imprimer à Caen en l'année 1588. & qui marquent le caractere de son esprit, font aussi connoître la disposition de son ame envers Dieu, ou du moins font croire qu'il avoit une piété tendre, solide & éclairée. „ Quand on louera sa poësie, dit le sçavant „ M. Huet, on louera principalement la piété qui la sou- „ tient & qui l'anime. „ Il seroit à souhaiter que cet éloge pût convenir à tous les poëtes. Denys Pourrée écrivoit bien, & sa latinité n'est pas à mépriser. Nous ignorons les emplois qui l'ont occupé dans le monde, & l'année de sa mort. * *Mémoires du tems.* Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pages 347. & 348. &c.

POURSS, en latin, *Porsius* (Matthias) étoit né dans cette province du Danemarck, que les géographes appellent *Cimbria* ou *Jutia*. Il fut pasteur dans la ville de Rype ou Ripe, nommée aussi *Ripa*, dans la même province, depuis l'an 1595. jusqu'à sa mort arrivée l'an 1616. C'étoit un homme habile, qui avoit étudié l'antiquité, & qui possédoit bien les langues grecque & latine. On a de lui les deux ouvrages suivans. *De Nomenclaturis Romanis recèns danicè factis, pari græcarum recensione*, en quatre livres, *cum elencho gemino latino & danico.* Cet ouvrage a été imprimé à Francfort en 1594. *in-8°.* Le deuxiéme ouvrage de cet auteur est un recueil de sentences & de maximes de Saxon le grammairien, imprimé à Sleswig en 1585. *in-12.* sous ce titre : *Scitè & sententiosè dicta Saxonis grammatici.* Albert Bartholin parle de Matthias Porsius dans son traité, *De scriptis Danorum, Norwagorum & Islandorum*, publié après la mort de l'auteur, par Jean Mollerus sçavant Danois, qui a recueilli plusieurs autres auteurs qui ont écrit des célebres écrivains du Nord. Ce recueil a été imprimé à Leipsic en 1698. *in-8°.* * *Voyez* la page 100. & la suivante.

POURSUIVANT D'ARMES s'est dit autrefois des gentilshommes qui s'attachoient aux héraults pour aspirer à leur charge. Ils ne pouvoient y parvenir qu'après sept ans d'une espece d'apprentissage qu'ils passoient dans cet exercice. C'est ce que les Latins appelloient *candidati militiæ*, & *flagitatores*. Ils étoient de la dépendance des héraults, & assistoient à leur chapitre. Un seigneur banneret pouvoit avoir des *poursuivans* sous l'aveu de quelque hérault. On les baptisoit dans les fêtes solemnelles après le souper, c'est-à-dire, qu'on leur donnoit alors des noms plaisans, & souvent ridicules, comme ceux de *jolicœur, verluisant, sans mentir, gaillardet, beau-semblant, haut-le-pied*, &c. Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des héraults, & ils avoient des bâtons sans ornement.

POUSS (Jean) que plusieurs nomment en latin *Ponchius*, étoit un théologien Danois, qui suivoit la secte de Luther, & qui a fleuri dans le dix-septiéme siécle. Il a desservi l'église de Ringstad, & a montré du zele pour ses

fonctions. Il a fait un ouvrage estimé de ses compatriotes, mais fort peu connu au-delà du Nord, où il traite de la réparation du genre humain par l'incarnation du Fils de Dieu. Ce traité est intitulé : *Prosopopaia sacra, de generis humani per λόγον incarnatum reparatione.* Il a été imprimé à Coppenhague en l'année 1634. C'est un volume *in-4°.* Il faut consulter l'ouvrage posthume d'Albert Bartholin, *De scriptis Danorum, Norvvagorum & Islandorum*, publié par Jean Mollerus, Danois fort connu dans la république des lettres, & fort zélé pour la gloire de sa patrie. * *Voyez* la page 86. de ce recueil imprimé à Leipsic en 1698. *in-8°.*

POUSSAY, abbaye de filles en Lorraine. La fondation de cette abbaye a été commencée par BERTHOLD, évêque de Toul, & achevée par BRUNO son successeur, qui fut élu pape sous le nom de Leon IX. le 12. Février 1049. & mourut le 19. Avril 1054. Saint Leon qui depuis son avenement à l'évêché de Toul, n'omettoit rien de tout ce qu'il jugeoit devoir profiter à l'église Chrétienne, ayant consideré les pieux desseins de son prédecesseur Hermand, notamment à Portsas, situé un peu plus bas que la ville de Mircourt sur la riviere de Madon, y édifia le monastere de ce lieu ; & l'ayant doté de revenus, y établit des vierges nobles, ainsi qu'autrefois S. Romaric avoit fait au S. Mont, S. Goéric à Epinal, ou plutôt l'évêque Thierry Lallemand, & premier cousin de l'empereur Othon, environ l'an 970. S. Gauzelin à Bouxiere, &c. Le même S. Leon voulut pour illustrer ce nouveau college, y transferer aussi les précieuses reliques de sainte Menne, laquelle depuis a été retenue par les dames pour patrone. Cette translation fut célebrée le 15. Mai de l'an de notre Seigneur 1036. *Berenna*, dame d'une famille très-illustre, fut la premiere abbesse instituée; elle se comporta si vertueusement, que la dévotion & la ferveur au service divin prirent accroissement dans sa maison à l'édification des peuples. Ce peu suffit en cet endroit, le lecteur pouvant recourir aux auteurs que nous citons, pour apprendre l'histoire entiere ; nous dirons seulement que ce noble college de Portsas persevere en sa splendeur. La bulle de fondation en date de l'an 1051. porte que Bruno s'étant proposé d'exécuter le projet de son prédecesseur Bertholdus, évêque de Toul, d'etablir une abbaye à Portsas, en latin, *Portus suavis*, qui est Poussay, il avoit consacré l'église au nom de la sainte Vierge & de sainte Menne, dont le corps y reposoit, & y avoit legué plusieurs biens, dont l'abbesse Berenne lui en demandoit la confirmation, lorsqu'étant venu de Rome il faisoit séjour à Toul pour passer en France ; afin d'y affermir la religion, & par cette bulle il confirme tous les biens donnés à cette maison, lesquels y sont spécifiés. Il se trouve aussi dans les archives de cette abbaye une bulle de Lucius III. de l'an 1085. dans laquelle il est dit que ce pape, à l'exemple de Leon d'heureuse mémoire, son prédecesseur, met sous la protection de S. Pierre & de la sienne, l'église de sainte Menne de Portsas, & confirme toutes les donations qui lui ont été faites. Ce chapitre est composé d'une abbesse, une doyenne & quinze dames. Il y a quatre chanoines pour célebrer les messes. On voit par des usages très-anciens dans ce college, que les dames pour y être reçues, font preuve de seize lignes d'ancienne noblesse militaire paternelle & maternelle; lesquelles entraînent la preuve de 32. qui sont jurées par trois chevaliers, qui attestent sur les saints évangiles que ces lignes sont bonnes, vraies & anciennes. On ne déroge point aux anciens usages, & on ne reçoit dans ce chapitre que des filles de qualité qui font leurs preuves & sont jurées, suivant la coutume. Ce chapitre a droit de s'élire une abbesse, qui peut choisir une coadjutrice du consentement des dames dudit chapitre. Monsieur Jean Ruyer dans ses *Antiquités de Vosges*, dit que S. Leon fonda l'abbaye de Portsas qui est à Poussay, pour des filles nobles, ainsi que S. Romaric avoit fait au S. Mont, qui sont les dames de Remiremont ; S. Goéric ou Thierry Lallemand à Epinal, & S. Gauzelin à Bouxiere, page 304. Le révérend pere dom Calmet, fort instruit de ce qui concerne les abbayes de Lorraine, dit dans son *Histoire ecclésiastique & civile de Lorraine*, que le chapitre de Poussay est dans l'usage depuis plus de trois siécles, de ne recevoir que des filles nobles faisant preuve de seize quartiers paternels & maternels, page 1048. On trouve dans les archives de l'abbaye de Poussay plusieurs patentes des ducs de Lorraine, qui prennent cette église sous leur protection & sauve-garde, & confirment leurs droits, immunités & privileges. Premierement, des patentes du duc Matthieu, des années 1220. 1226. 1240. & autres, du duc Ferry, des années 1284. 1289. 1292. du duc Jean, de l'an 1340. du duc Raoul, de l'an 1342. du duc René, de l'an 1477. un ordre de Charles V. qui défend de rien entreprendre contre les immunités, exemptions & privileges de ce chapitre ; dans lesquels il le confirme. Cet ordre est daté du 8. Février 1677. Son altesse royale Leopold I. a fait un échange & fondation à ce chapitre, par lesquels il lui a marqué sa bienveillance. Cet acte est daté du 22. Juin 1707.

LISTE DES DAMES ABBESSES DE POUSSAY, dont on a pu avoir connoissance, & dont les tombes de plusieurs existent dans l'église dans leur entier ; d'autres sont brisées, & les autres détruites par le tems.

Berenne, premiere abbesse dénommée dans la bulle de Leon IX. dont il est parlé ci-dessus. Dom Calmet & M. Ruyer font l'éloge de la vertu & de la noblesse de cette abbesse.

Beatrix dénommée dans la bulle de Lucius III. en date de l'an 1085.

Berthe, en 1206. & 1209.

Jeanne, dite *Sibylle*, en 1308.

Jeanne de Beauffremont, en 1341.

Jeanne de Mendre mourut en 1400.

Isabelle de Mircourt vivoit en 1413.

Yolande de Germiny, élue abbesse en 1455. Elle fit démission de son abbaye en faveur de Claude de Ligniville ; laquelle *Claude* de Ligniville mourut le 6. Mars 1529.

Philippe de Ligniville, qui mourut le 24. Septembre de l'année 1538.

Anne de Barbay fut élue le 24. de Septembre 1538. & mourut le 19. Décembre 1576. Elle avoit eu pour coadjutrice Claude d'Anglure, qui entra en possession le 19. Décembre 1576. & mourut en 1586.

Françoise du Chatellet mourut le 27. Septembre 1586. deux mois & demi après son élection.

Emonde d'Amoncourt, qui mourut le 7. Novembre 1625. Elle avoit eu pour coadjutrice Catherine de Damas, laquelle étant abbesse, mourut en Octobre 1638.

Anne-Perrette de Damas fut élue le 29. d'Octobre 1638. & mourut le 12. Mars 1690. Elle avoit eu pour coadjutrice Marie-Claire de Luxembourg, princesse de Tingris, qui remercia.

Angelique-Cunegonde de Montmorency fut élue, mais elle ne prit point possession ; elle fit son remerciment en 1694. & épousa le 7. d'Octobre Louis-Henri de Soissons prince de Neufchatel.

Marie-Elisabeth de Gramont fut élue le 6. Janvier 1695. Elle eut le 1. Octobre 1728. pour coadjutrice *Charlotte* de Beauveau-Craon, abbesse par la démission pure & simple que ladite *Marie-Elisabeth* de Gramont lui a faite de son abbaye le 2. Mai 1730. au monastere des dames religieuses de l'ordre de S. Dominique à Charmes, où elle s'est retirée.

Charlotte, de Beauveau-Craon s'étant depuis mariée avec le marquis de Bassompierre de Baudricourt, le siége abbatial est présentement vacant.

LISTE DES DAMES CHANOINESSES DE POUSSAY, dont les tombes se trouvent dans l'église.

Mahaus de Fontenoy mourut en 1272.

Alisse de Bourmont. La date de sa mort est effacée.

Jeanne de Barbay mourut en 1509.

Philippe de Savigny mourut en 1568.

Anne de Honelstein mourut en 1578

Judith d'Apremont mourut en 1606.
Marguerite de Faulquier mourut en 1608.
Françoise de Choiseul mourut en 1633.
Louise de Chauviray mourut en 1651.
Françoise d'Aubonne mourut en 1662.
Antoinette de Gordiége de Lis mourut en 1669.
Christine-Françoise de Serocourt de Romain, mourut en 1674.
Elisabeth de Chauviray doyenne, mourut en 1700.
Catherine-Therese des Fours doyenne, mourut en 1706.
Barbe de Seraiņchamps mourut en 1719.
Nicole-Françoise de S. Belin de Vaudremont mourut en 1725.
Ignace-Bonaventure de Rosieres-Sotand mourut en 1727.
Louise-Françoise de Custine mourut en 1728.
Jeanne-Angelique de Choiseul d'Eguilly mourut à Chaumont en 1714. & y fut enterrée.

Il y a deux tombes cachées sous le marchepied de l'autel, l'une d'une dame d'Haussonville, & l'autre d'une dame d'Haraucourt.

LISTE DES DAMES CHANOINESSES qui composent le chapitre de Poussay actuellement.

Therese-Eleonore de Chauviray, doyenne.
Anne-Claude de Jouffroy de Nouillard.
Antoinette de Rosieres de Sorand.
Therese de Jouffroy.
Helene de Custine.
Louise-Françoise de Froissard de Broissia.
Barbe de la Vaulx.
Anne de Custine de Marsilly.
Henriette-Augustine de Beauveau-Craon.
Menne de Fussey.
Marie Jeanne-Gabrielle de Froissard de Broissia.
Sophie de Ligniville.
Louise Walhs.
Therese-Claudine-Gabrielle de Fussey.
Deux prébendes à remplir.

* *Mémoires manuscrits.* Mabillon, *annal. ordin. sancti Bened. tome 4. page 330.*

POUSSIN (Nicolas) peintre très-célebre, &c. *On en a déja parlé dans le Moreri assez au long : mais il est bon d'ajouter l'épitaphe suivante.* Elle est de la composition de M. l'abbé Nicaise, chanoine de la Ste Chapelle de Dijon, homme fort connu parmi les sçavans, *comme on peut le voir dans l'article que nous en avons donné ci-devant.* Cet habile homme qui avoit connu le Poussin, & qui avoit été de ses amis, se crut obligé de lui donner cette marque de son estime; & en cela il n'a été que l'écho de toute l'Europe. Il composa cette piece à Rome, où il étoit dans le tems de la mort du Poussin. Mais jamais cette épitaphe n'a été mise sur le tombeau de cet illustre peintre; & jusqu'à present ce grand homme n'a été décoré d'aucun monument ni d'aucune inscription, quoique bien des gens en differentes occasions ayent témoigné de vouloir lui rendre ce juste honneur. Voici cette épitaphe.

D. O. M.
NICOLAO PUSSINO *Gallo*,
Pictori suæ ætatis primario,
Qui artem
Dum pertinaci studio prosequitur,
Brevi assecutus, postea vicit.
Naturam
Dum linearum compendio contrahit,
Se ipsâ majorem expressit.
Eamdem
Dum novâ optices industriâ
Ordini, lucique restituit,
Seipsâ fecit illustriorem.
Illam
Græcis, Italisque imitari,
Soli PUSSINO *superari.*
Datum.
Obiit in urbe æterna XIV. Kalend. Decemb.
An. M DC LXV.
Annos natus LXXI.
Ad sanct. Laurent. in Lucina
Sepultus.
CLAUDIUS NICASIUS *Divionensis*,
Regii sacelli canonicus,
Dum amico singulari parentaret,
Veteris amicitiæ memor,
Monumentum hoc posuit ære perennius.

Le Bellori qui a écrit la vie du Poussin en italien, composa aussi ces quatre vers latins en son honneur.

Parce piis lacrymis, vivit PUSSINUS *in urna*,
Vivere qui dederat, nescius ipse mori.
Hic tamen ipse silet : si vis audire loquentem,
Mirum est, in tabulis vivit & eloquitur.

Il faut encore ajouter que le Poussin ayant eu le manuscrit original du traité italien de Leonard de Vinci touchant la peinture, y ajouta, pour éclaircir le texte, des figures aux endroits qui paroissoient le demander: mais les desseins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & à proprement parler, de simples esquisses, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Poussin. Celui-ci se plaignit dans la suite avec raison qu'on avoit tellement alteré ses desseins en les gravant, qu'il ne s'y reconnoissoit plus. *Voyez ce que l'on en dit ci-après à l'addition faite dans ce supplément à l'article de Leonard de* VINCI. * *Voyez aussi* la lettre de M. Mariette sur Leonard de Vinci, adressée à M. le comte de Caylus, & mise au-devant du recueil de têtes de caracteres & de charges, dessinées par Leonard de Vinci, & gravées par le même comte de Caylus, *in-4°.* à Paris, 1730. *Cherchez* les pages 8. & 9. de cette lettre, aux notes.

POUSSIN, (Pierre) *cherchez* POUSSINES.

POUST (Jean) en latin, *Posthius*, né à Germersheim, ville du palatinat inferieur, l'an de Jesus-Christ 1537. avoit pour pere *Jean* Poust, citoyen de la même ville. Il avoit environ vingt & un ans, lorsqu'en 1558. il fut fait maître en philosophie à Heidelberg. Environ neuf ans après, c'est-à-dire en 1567. l'académie de Valence dans la Gaule Narbonnoise, l'éleva à la dignité de docteur en médecine, & peu après il eut souvent occasion de faire briller son sçavoir, & d'augmenter sa réputation par la confiance qu'un grand nombre de personnes eut en lui, & par le choix que l'on fit de lui en plusieurs rencontres importantes, où il réussit dès l'année suivante 1568. l'évêque de Wirtzbourg ou Wirtzburg, ville épiscopale de Franconie en Allemagne, sous l'archevêché de Mayence, l'appella auprès de lui, & le fit premier médecin de la ville. Jean Poust occupa ce poste pendant dix-sept ans, & s'y fit beaucoup d'honneur. En 1585. il fut rappellé à Heidelberg, où l'électeur Frideric IV. le fit son premier médecin, & il demeura douze ans dans cette ville. La peste commençant à faire du ravage à Heidelberg, les conseillers de l'électeur se retirerent à Morbach, & y menerent avec eux Jean Poust, qui y mourut la même année à l'âge de soixante ans. Son corps fut reporté à Heidelberg. On a de lui en latin 1. des observations anatomiques qui se trouvent dans l'anatomie de Reald Colombe, de Cremone, & dans un autre traité du même sur l'anatomie, imprimé à Francfort chez Jean Wechel en 1590. *in-8°.* 2. Deux lettres concernant la médecine, qui sont imprimées dans le livre de Jean Hornung, intitulé, *Cista medica*, à Nuremberg en 1625. *in-4°.* Ces deux lettres sont aussi en latin. Il a eu le soin de corriger & de publier les deux livres d'Isaac l'Israëlite des dietes generales & particulieres, traduits en latin. Enfin on a de lui *Mantissa anatomica* dans les centuries 5. & 6. des histoires anatomiques de Thomas Bartholin, à Coppenhague en 1661. *in-8°.* * *Voyez* M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, livre XV. page 545.

POUSSINES (Pierre) Jesuite, étoit de Narbonne où il nâquit en 1609. Il a demeuré long-tems à Rome, & il y étoit fort estimé, particulierement de la reine Christine de Suede, & du cardinal Barberin. C'étoit un des plus habiles hommes de son tems dans la langue grecque, & il étoit aussi fort versé dans l'étude des Peres. Il s'est appliqué singulierement à faire des corrections & des notes sur un grand nombre d'auteurs Grecs, qui ont vécu sous les empereurs Chrétiens, entr'autres, sur Nicetas, le sophiste Polemon, l'empereur Leon, Anne Comnene, Theophylacte, Nicephore Brienne, Pachymere, &c. Il a joint à celui-ci de sçavans commentaires. Il a traduit aussi presque tous ces auteurs. On lui est redevable encore de quelques opuscules de S. Nil, qu'il a traduits du grec, & qu'il a fait imprimer en grec & en latin *in-4°.* à Paris en 1639. Le P. Poussines étoit alors à Toulouse. Il étoit encore dans cette ville à la fin de 1654. lorsqu'il dédia au cardinal Barberin les lettres du même saint Nil, qu'il fit imprimer en grec & en latin, *in-4°.* avec des notes, à l'imprimerie royale à Paris en 1657. Mais il paroît par son épître dédicatoire, qu'il étoit appellé à Rome dès 1654. & qu'il étoit prêt de s'y rendre. Il y étoit encore en 1678. mais je ne sçais s'il y est mort. Il a travaillé aussi sur Methodius, sur Theophylacte, & sur plusieurs autres, & en 1678. il donna une chaîne des PP. Grecs sur S. Marc. Ce Jesuite fait paroître dans tous ces ouvrages beaucoup d'érudition, & une grande connoissance des affaires ecclésiastiques & civiles de l'empire d'Orient. * *Voyez* les épît. dédic. des opusc. & des lett. de S. Nil; Baillet, *Jugem. des sçav. édition in-4°. t. 2. p. 460.* Poisson de l'Orat. *Relation manuscrite des sçavans d'Italie.*

POYET, (François) docteur de Sorbonne, de l'ordre de S. Dominique, né à Angers vers le commencement du XVI. siécle, est un de ceux qui dans ce même siécle a le plus souffert de la fureur des hérétiques. Il préchoit avec zele contre leurs erreurs, & par ce courage il s'attira leur haine déja trop marquée contre tous les Catholiques en général. Etant prieur d'Angoulême lorsque l'amiral de Coligni s'empara de cette ville, il vit pendre sous ses yeux à un murier Michel Grelet, qui prédit à l'amiral, qu'il seroit traité comme Jesabel; que son cadavre seroit jetté par la fenêtre & foulé aux pieds. Ce qui arriva à la journée de S. Barthelemi. Les hérétiques n'ayant pu, par cet horrible spectacle, entraîner Poyet dans leur parti, ils le confinerent en prison avec Jean Chauveau âgé de soixante & dix ans, qui y mourut mangé de vermine. Ensuite ayant tâché de vaincre le P. Poyet dans la dispute & par des conferences réiterées; mais n'en ayant remporté eux-mêmes que de la confusion, ils le tirerent de prison, le promenerent par la ville, en lui faisant déchirer le dos & la poitrine avec des tenailles ardentes, l'habillerent après cela de haillons en forme de chasuble, lui mirent des brides au cou & aux bras en forme d'étole & de manipule, & le précipiterent enfin dans la Charente, où ils achevérent de le tuer à coups de fusil. On rapporta l'année suivante ce martyre au chapitre général, en la presence du pape Pie V. * *Vies des Saints de l'ordre de S. Dominique*, par Charles de S. Vincent. *Biblioth.* de la Croix du Maine. *Mem. du tems.*

POYET, (Guillaume) chancelier de France, &c. *Ajoutez aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732. qu*'il nâquit aux Granges, petite maison dans la paroisse de S. Remi de la Varanne en Anjou.

PRADON, (N.) poëte François. *Ajoutez aux mêmes éditions, qu*'il étoit de Rouen, & *qu*'outre les piéces *dont on parle à son article*, il a fait encore *Regulus*, qui est la meilleure de ses piéces, en 1688. & *Scipion l'Africain. Arsace* roi des Parthes, autre tragedie que quelques-uns lui donnent, est de M. de Prade auteur de *Sillanus* & d'*Annibal.* Les piéces de Pradon ont été recueillies en un volume en 1700. à Paris.

PRAGUERIE. Ce fut le nom que l'on donna en 1440. à un parti de factieux qui se revolterent contre Charles VII. roi de France: voici ce qui y donna lieu. Charles mécontent de M. de la Trimouille qui avoit la principale place dans le ministere, l'exclud de la cour & des affaires, & mit en sa place le connétable Artus de Bretagne. La Trimouille aigrit contre le Roi quelques princes du sang, & principalement les ducs de Bourbon, & d'Alençon, le comte de Dunois & plusieurs autres, qui étoient ennemis du connetable. Leur dessein étoit de faire entrer le dauphin Louis dans cette conjuration, & de faire soulever sous son nom tout le royaume, s'il étoit possible; & le dauphin eut la foiblesse d'y consentir. Philippe le Bon duc de Bourgogne refusa au contraire de prendre parti pour les rebelles, & voulut faire connoître l'injustice de cette faction; mais malgré ses remontrances, elle eut quelques partisans qui prirent le nom de *Praguens.* Le Roi informé de ce qui se passoit, attaqua les rebelles, les vainquit, & les fit arrêter, au moins la plupart. Le dauphin & ses adherens furent obligés de lui demander grace à genoux. Le premier voulut interceder pour la Trimouille, & sur le refus que le roi fit de l'écouter, il dit à sa majesté, qu'il avoit promis de lui obtenir sa grace, & que si elle perseveroit à le refuser, lui-même seroit obligé de se retirer de la cour. Le roi indigné lui repartit: „ Si la cour n'est pas de votre gout, les portes „ de Paris sont ouvertes, & si elles ne sont pas assez lar„ges, je les ferai élargir de cinquante toises, afin de „ vous en faciliter la sortie. " Le roi maltraita aussi le duc de Bourbon, & quoique celui-ci eût promis de se mieux comporter à l'avenir, Charles VII. voulut que pour gage de sa fidélité future, il lui remît les places fortes qui lui appartenoient. Ainsi fut dissipée la Praguerie. * *Histoire d'Artus III. duc de Bretagne. Hist. de Charles VII. par* Chartier. Monstrelet, *fol. 168.* Mezerai, *Hist. de France, tome 2. page 629.* Daniel, *Hist. de France, tome 2.* &c.

PRALON, abbaye de religieuses de l'ordre de S. Benoît, à quatre lieues de Dijon, fut fondée l'an 1149. par Gui de Sombernon, à la sollicitation de S. Bernard, qui en reçut la fondation. Les religieuses prétendent que sainte Humbeline sa sœur y prit l'habit, & qu'elle en fut la premiere abbesse; mais il est certain que cette Sainte se fit religieuse dans l'abbaye de Julli, dépendante de Molesme; qu'elle y a toujours vécu depuis sa conversion; qu'elle n'a jamais été abbesse, & qu'elle est morte avant la fondation de Prâlon. Outre les preuves que l'on en trouve dans les historiens de la vie de S. Bernard, cela est aussi certain par la vie du bienheureux Pierre prieur de Julli, qui détruit aussi l'opinion des religieuses du Tard, qui croient qu'elle leur appartient. On dit que S. Bernard venoit souvent à Prâlon pour consoler les religieuses, & les soutenir dans la vertu par ses conseils. On voit encore à un quart de lieue du monastere une fontaine que ce Saint obtint, dit-on, miraculeusement du ciel, & qui a retenu le nom de *Fontaine de S. Bernard.* On y montre de même un calice & des habits sacerdotaux dont on prétend que ce Saint s'est ordinairement servi chez lui. Pour le calice il est certain qu'il est ancien, & que tout porte à croire qu'il est de ce tems-là. A l'égard des ornemens, il est peu vraisemblable que ce Saint qui faisoit profession d'une simplicité entiere, & qui aimoit la pauvreté en tout, en ait porté de tels que ceux-ci, parés & enrichis de broderie. Il y a plus d'apparence que ce sont les ornemens ordinaires du monastere, dont le saint abbé de Clairvaux se servoit comme les autres, lorsqu'il y venoit, & qu'on les a conservés en memoire de lui, parce qu'ils lui avoient servi quelquefois.

PRAT, famille originaire d'Auvergne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit, pour servir à l'édition du Moreri de 1725. dès les premieres lignes on cite* Pierre Anthoni, *il faut* Pierre Antoine.

I. Anne du Prat, dit *Ricot*, *ajoutez* natif d'Issoire en Auvergne... *Claude* de qui sont descendus les seigneurs de Hauteribe, Nyols & d'Auzat, *lisez* Nyol & d'Auzac.... *Ajoutez aux qualités* de Bohyer, celle de consul d'Issoire.

II. Antoine du Prat I. du nom, seigneur de Vey-

rieres, &c. *Anne* seigneur de Bos de Gondole, *lisez* seigneur de Bousde, de Gondoles, &c. *Effacez tout ce que l'on dit de* Geraude, *qui n'appartient point à ce dégré, mais au suivant.*

III. Antoine du Prat II. du nom, &c. épousa *Françoise* de Veny, qui mourut le 19. d'Août 1507. *non* 1527. *Ajoutez à ses enfans* Geraude du Prat, mariée 1°. avec *Meri* de Saint-Simon, seigneur de Precy & de Balogny sur Terrain: 2°. le 23. Février 1557. avec *René*, baron d'Arpajon, sire de Severac. Nicolas *Dangu qui fut*, dit-on, *fils naturel d'*Antoine *du Prat, mourut en 1567.*

V. Antoine du Prat IV. du nom, &c. *Le dernier de ses enfans, que l'on ne nomme que* Catherine, *se nommoit* Catherine-Charlotte, fut abbesse de Notre-Dame des Clerets, & mourut le 15. de Novembre 1640. âgée de cinquante-sept ans.

VIII. François du Prat, chevalier de Nantouillet, &c. mourut le 23. *non* le 24. Juin 1695.

IX. François du Prat, de Barbançon, &c. *On lui donne* un fils & une fille, *lisez* deux fils & trois filles.

BRANCHE DES BARONS DE THIERN, de Viteaux, *Marquis de* Formeries, &c. *non de* Formery.

V. François du Prat, baron de Thiern, &c. *Gabriel* baron de Cosnac: *lisez Clement.*

VI. Antoine du Prat, baron de Formery, *lisez* Formeries.... *Chrestienne* de Sayne, *lisez* de Sayve.... *René* du Prat, baron de Jumeaux, *ajoutez* maréchal de bataille, mort en 1648.... *Charlotte* du Prat, *ajoutez* mariée le 12. de Mai 1624. à *Pierre* du Fay, seigneur de la Mezangere.

VIII. Louis-Antoine du Prat, &c. *On lui donne* pour fils unique Antoine-Bernard. 1°. Ce fils se nommoit Louis-Bernard, étoit né le 21. Février 1687. & épousa *Charlotte-Angelique* Bourgoing. 2°. Il eut un frere, *Jacques* du Prat, & une sœur *Antoine* du Prat.

PRAT. (Antoine du) *Dans cet article, éditions du Moreri de 1725. & 1732. on dit que* le pape Paul II. fut élu deux jours après la mort de Clement VII. *il falloit dire* 20. jours.

PRATEOLE *ou* du Preau (Gabriel) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* dès l'an 1562. il avoit publié une harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les Calvinistes rebelles; & en 1559. une autre harangue latine *De jucunda Francisci II. apud Remos inauguratione.* Son histoire de l'église est intitulée: *Histoire de l'état & succès de l'église*, en deux vol. *in-fol.* imprimés à Paris en 1583. Il y joignit un abregé de l'histoire de France jusqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre ouvrage en 1604. Son catalogue des heretiques est fort peu exact, & multiplie d'ailleurs beaucoup les hérétiques & les hérésies.

PRE'AUX, abbayes: l'une d'hommes, nommée *Saint Pierre de Préaux*, qu'un seigneur Normand nommé *Hunfroi* avoit fait bâtir avant le milieu de l'onziéme siécle dans la Normandie; l'autre de filles consacrées à Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge, fondée peu après par le même seigneur, par le conseil d'Alberade sa femme. Ces deux monasteres sont sur la Rille à une lieue ou environ au-dessous de Pont-Audemer. Hunfroi mourut avant que le monastere de filles fût achevé; mais Robert de Beaumont son fils, eut le soin de faire consommer cet ouvrage. Ansfroi fut le premier abbé de l'abbaye des hommes; & Emma la premiere abbesse de celle des filles. Ces deux monasteres subsistent encore.

PREGELL, en latin *Pragallia*, *Prajulia*, est une contrée de la haute Rhétie vers Chiavenne, le long du Mæra. Elle s'appelloit anciennement *Pravulia*, comme cela paroît par un ancien diplome de l'année 630. Cette contrée fait une des Droitures de la Cadée, & se divise en deux parties, qui ont leur nom du bourg de *Porta*, qui les sépare: l'une s'appelle *Au-dessus de Porta*, l'autre *Au-dessous de Porta.* Au-dessus de Porta sont les bourgs, 1. de Cæsatsch, où S. Gaudence a, dit-on, été enterré; 2. de Vespran, en latin *Vicosopranum* ou *Vicoprevanum*; 3. de Stampa. Au-dessous de Porta, sont la ville & le château de Castel-Muri, en latin *Castromunum:* Bond, en latin *Bundium*: Soglid, en latin *Solium*, & *Castasegnia.* En 1024. l'empereur Henri II. confirma à cette vallée tous les privileges dont elle avoit été privée, & la reçut sous la protection de l'empire. Dans le diplome expedié à cette occasion, il nomme cette vallée un comté, & ses habitans des gens libres. * Sprecher, *Chron. Rhæt. pag.* 292. 293. & ailleurs *pag.* 76. Guler, *histor. Rhætor. pag.* 195. &c.

PREMIERFAIT ou PRIMFAT, (Laurent de) en latin *Laurentius de Primo-fato*, vivoit sous le regne de Charles VI. roi de France. Il est l'auteur de la premiere traduction de Bocace & des œconomiques d'Aristote. Il fit cette seconde traduction *à la requête de Simon du Bois, Varlet de chambre du Roi très-Chrétien, l'an 1417.* C'est ainsi qu'on lit dans le manuscrit qui est entre les mains de l'archevêque de Vienne. La Croix du Maine s'est trompé en faisant vivre cet auteur en 1483. sous Charles VIII. & l'on voit aussi par cette inscription du manuscrit, que l'on a tort de dire que la qualité de roi très-Chrétien n'a commencé à être donnée qu'à Louis XI. puisque cet auteur la donne à Charles VI. sous lequel il vivoit. Il est mort à Paris en 1418. & fut enterré dans le cimetiere des saints Innocens. Il étoit poëte & orateur célébre en son tems. Parmi les lettres de Jean de Monstreuil (Joannes de Monstrolio) prevôt de l'Isle, secretaire de Charles VI. que le P. dom Martenne de la congrégation de saint Maur, a publiées dans le tome second de son *Thesaurus novissimus anecdotorum*, on en trouve plusieurs qui sont adressées à Laurent *de Primo-fato*, & qui rendent de grands témoignages à sa science. * *Mem. de l'acad. des belles lettr. t. 7. page* 295. *Epist.* Joan. de Monstrolio *in t. 2. Thes. novis. Anecdot.* Préf. de dom Martenne sur ces lettres.

PRE'MONTRE', (Adam de) ainsi appellé, parce qu'il fut premierement chanoine, & élevé à Prémontré même, étoit docteur de Sorbonne, & plus sçavant que le commun des docteurs de son tems. Il se fit religieux de l'ordre de S. Norbert instituteur des Prémontrés en 1158. & fut abbé dans son ordre. S. Norbert qui voyoit qu'il avoit bien étudié l'écriture sainte & la tradition, l'envoya dans l'abbaye de Létang-*verd* en Ecosse, pour y enseigner l'une & l'autre. Adam étoit originaire de ce pays. Il en fut tiré, quoi qu'en dise Casimir Oudin, pour être fait évêque de Withern, en latin *Candida casa*, dont la cathedrale étoit unie à l'ordre de Prémontré. Son nom se trouve dans le catalogue des évêques de Withern, après Wautier. Molanus, Aubert le Mire, Possevin, parlent de ce prélat, mais ils se trompent en le faisant général de l'ordre, ou en le faisant vivre en 1518. Au milieu de ses occupations Adam de Prémontré trouva encore le tems de composer des ouvrages estimés en son tems; mais dont le plus grand nombre n'est peut-être pas parvenu jusqu'à nous. Le P. de Saint-Amat abbé regulier de Chambre-Fontaine, ordre de Prémontré au diocése de Meaux, en fit imprimer une partie en 1518. Le pere Godefroi Ghiselbrecht chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Turnes & curé de la même ville, donna à la priére du chapitre de l'ordre, une nouvelle & plus ample édition de ces ouvrages en 1659. à Anvers chez Pierre Beller. Il a orné cette édition d'une ample préface, trop diffuse, mais où l'on trouve des notes utiles & recherchées. Le pere Pez Benedictin Allemand a fait imprimer sur deux anciens manuscrits, dans le premier tome de ses pieces anecdotes, *pag.* 336. les soliloques d'Adam de Prémontré. Ses autres ouvrages imprimés sont quarante-sept sermons du tems & des Saints. Un traité de l'ordre, de l'habit & de la profession des chanoines Prémontrés, avec une explication de la regle de S. Augustin. Un traité du triple tabernacle de Moïse. Un traité des trois genres de contemplations. Ses lettres, ses traités de la création, de la rédemption, délivrance & captivité de l'homme, &c. & beaucoup de ses sermons, ou

sont perdus, ou sont encore manuscrits. * *Voyez* Casimir Oudin, dans son commentaire latin sur les auteurs ecclés. le pere Pez *dans l'endroit cité*, & les autres éditeurs des ouvrages d'Adam de Prémontré, &c.

PRE'POSITE, en latin *Præpositus*. Ce nom étoit donné à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inspection de certaines personnes ou de certaines affaires. Voici les principaux *Prépositos* dont il est parlé dans les anciens auteurs. *Præpositus argenti potorii*, étoit celui qui avoit le soin de la vaisselle d'argent des empereurs : *Præpositus auri escarii*, étoit celui qui avoit soin de la vaisselle d'or : *Præpositus barbaricariorum* ; celui qui avoit soin de faire faire pour l'empereur toutes sortes de vaisselles & d'armes. Il n'y avoit point de ces Prépositos dans le Levant ; mais il y en avoit trois en Occident, à Arles, à Reims & à Tréves. *Præpositus bastaga*, celui qui avoit soin des habits, de la vaisselle & des meubles de l'empereur lorsqu'il étoit en voyage. Il y avoit quatre officiers semblables dans le Levant, à qui on donnoit les titres de *Præpositi bastaga prima orientalis*. Ils étoient obligés de fournir quatre fois par an de la laine, de la soie, des toiles fines, de la pourpre, du sucre & de la canelle. Ils envoyoient tout cela du Levant par mer. Il y en avoit aussi quatre en Occident, qu'on appelloit *Præpositi bastaga prima, secunda, &c. Gallicanorum* ; ce qui signifie qu'ils étoient Prépositos des choses qu'on envoyoit des Gaules à Rome, ou qui passoient par les Gaules. Le mot de *Bastaga* vient du grec βαστάζω, qui signifie *porter*. *Præpositus camera regalis* étoit la même chose que *Cubicularius*, qui signifie *un valet de chambre*. *Præpositus comitis*, étoit en Espagne, celui qui étoit chargé des affaires en l'absence de l'autre. *Præpositus cubiculi* étoit le premier homme de chambre qui commandoit les autres. En vertu de sa charge, il étoit attaché à la personne de l'empereur, & dormoit même à côté de lui dans un lit séparé. Il jouissoit de divers priviléges, comme de ne point payer d'impôts pour les chevaux qu'il entretenoit, de ne point faire de corvées avec ses chevaux, & de n'être pas obligé à loger des étrangers. Du tems des Paléologues, ces officiers s'habilloient de pourpre, & ornoient leurs habits de broderie en or & en argent. *Præpositus cursorum* étoit le grand intendant des postes. *Præpositus fibula*, celui qui avoit le soin des boucles des ceintures dont on serroit & attachoit les habits que l'empereur mettoit à table. *Præpositus domûs regia* étoit une espece d'intendant de la maison. *Præpositi labarorum* étoient ceux qui dans les processions portoient l'étendard ou banniere appellée *Labarum*, devant l'empereur. Il en avoit cinquante, selon Eusebe. *Præpositus latis* ou *latorum* étoit celui qui avoit soin des biens fonds & des terres qui appartenoient au public, car le mot de *læta* ou *terra latica*, signifie les champs. *Præpositus largitionum Romanarum* étoit le thrésorier de l'empereur. Cette charge étoit la même que celle de *Comes sacrarum largitionum*, parce que la ville de Rome portoit le titre de *Sacra*. *Præpositus limitum* étoit un officier de distinction, qui commandoit les troupes qui étoient dans les places frontieres. Il y en avoit huit, & ils étoient presque tous en Asie ou en Afrique. *Præpositus mensa* étoit un maître d'hôtel. *Præpositus palatii* ou *sacri palatii*, étoit chez les empereurs de Constantinople, le Majordome. *Præpositus Provinciarum* étoit l'inspecteur des frontieres d'une certaine Province, dont chacune avoit le sien. *Præpositus thesaurorum* étoit chez les Romains un certain magistrat dans les provinces, qui recevoit les sommes provenantes des péages & des impôts. *Præpositus Tyrii textrini*, dont Ammien fait mention, *lib. 14. pag. 22.* étoit l'inspecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate. Le mot de *Præpositus* signifie aussi une charge ecclésiastique, c'est-à-dire, celle de Prévôt des églises cathédrales. On appelloit aussi de ce nom, ceux qui gouvernoient les terres d'un chapitre. L'église de S. Martin de Tours a plusieurs de ces prévôts, qui sont aujourd'hui séculiers comme le reste du chapitre, & qui sont beneficiers titrés, sans les fonctions qui étoient autrefois attachées singulierement à ce titre. * *Voyez* Gouthieres (Gutherius) dans son traité *De officiis domûs augusta* imprimé *in-4°.* en 1628. *lib. 3.* Pancirol, *Notitia utraque dignitatum cùm Orientis tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora* : Eusebe dans la vie de Constantin, &c.

PRESIDENTS des Provinces, en latin, *Præsides Provinciarum*, étoit le titre que les Romains donnoient aux gouverneurs de leurs provinces. D'abord on n'y envoyoit que des Préteurs, qui étoient chargés d'administrer la justice, de faire des loix, & de marcher contre l'ennemi, lorsque la nécessité le demandoit. Mais lorsque la guerre étoit plus sérieuse, on y envoyoit des consuls. Lorsqu'un consul pendant son consulat n'avoit eu aucune guerre à soutenir, & qu'il étoit ensuite envoyé pour gouverner une province, il portoit le titre de *Pro-préteur* ou de *Proconsul*. Quand les consuls ou les proconsuls alloient dans les provinces, ils étoient toujours précedés de douze licteurs, portant les faisceaux & les haches. Les préteurs & les propréteurs n'avoient que six licteurs, parce que leur autorité étoit de beaucoup inférieure. Avant leur départ de Rome, on étoit obligé de leur fournir tout ce qui étoit nécessaire pour la conservation de la province où ils alloient, pour l'entretien de l'armée, pour leur propre entretien, & pour les frais de leur voyage, c'est ce qu'on appelloit *Ornare provinciam*. Suivant les dépenses que l'on faisoit dans ces occasions, le consul ou le proconsul paroissoit aussi plus ou moins honoré. Avant que d'entreprendre le voyage, ils avoient coutume d'aller au Capitole pour y invoquer leurs prétendus dieux, & leur demander un heureux succès de leur voyage & de leur commission. Ils y faisoient aussi des vœux, & y mettoient pour la premiere fois le *Paludamentum* ou l'habit de guerre. Sortis du Capitole ils partoient au plutôt, & on les complimentoit à la porte de Rome, & leurs amis les accompagnoient une partie du chemin. Ils entroient en charge le jour de leur arrivée dans la province où ils étoient envoyés ; & ayant fait annoncer leur arrivée à celui qui gouvernoit alors, ils conferoient avec lui sur l'état où la province se trouvoit actuellement. Lorsqu'ils sortoient de la province, ils étoient obligés de regler & de finir les comptes des deniers publics qu'ils y avoient levés, & de les mettre en dépôt dans deux differentes villes de la province. Arrivés à Rome, ils rendoient aussitôt compte de leur administration. Auguste fit ensuite d'autres arrangemens dans les provinces, & les divisa en *Provinces de Cesar* ou *Présidiales*, & en *Provinces du peuple*. Comme les premieres étoient plus importantes, situées sur les frontieres, & munies de fortes garnisons, elles étoient réservées à l'empereur, qui y envoyoit des personnes du premier ordre, & qui avoient déja été dans des emplois considerables, comme dans le consulat, &c. Ceux-ci avoient le titre de *Proconsuls* & de *Clarissimi*. Le senat envoyoit des gouverneurs dans les provinces du peuple. Ils étoient appellés *Propréteurs*.

PRESLES. (Raoul de) *On a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* quelques-uns lui attribuent le songe du Vergier : *voyez ce que nous avons dit sur cet ouvrage & sur son auteur* au mot ACHILLINI. On attribue plus vraisemblablement à Raoul de Presles, la traduction de la Bible que MM. Naudé, Sorel, de Launoy, Baillet & Huet donnent à Oresme, sur la foi de la Croix du Maine, que l'on prétend s'être trompé en cela.

PRESTET, (Jean) prêtre de l'Oratoire, a été un des plus habiles mathématiciens du siécle dernier (le XVII.) Il étoit né à Châlon-sur Saône, où son pere étoit huissier au bailliage, & fort peu avantagé des biens de la fortune. Etant venu jeune à Paris, il entra après ses études au service du célebre pere Mallebranche de l'Oratoire, qui lui trouvant de l'esprit, & beaucoup de dispositions pour les sciences, cultiva ces talens, & lui apprit les Mathématiques. Le disciple, par son application continuelle, fit en peu de tems de si grands progrès qu'à l'âge de vingt-sept ans il donna la premiere édition de ses *Elemens de Mathematiques* en un

vol. *in-4°.* Ce furent les premiers qui parurent en françois. C'étoit en 1675. Il entra au mois de Décembre de la même année, dans la congrégation de l'Oratoire, où il a enseigné les mathématiques avec beaucoup d'applaudissement pendant plusieurs années, principalement à Angers. En 1689. il donna à Paris une seconde édition de ses *Elemens de Mathématiques*, qu'on avoit attribués au pere Mallebranche. Cette seconde édition est en deux volumes *in-4°.* & parut sous le titre de *Nouveaux élémens de Mathématiques, ou principes géneraux de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet.* Dans la préface, il releve avec assez de force ce que M. Wallis grand mathématicien, avoit dit contre cet ouvrage & contre Descartes, qu'il prétendoit avoir dérobé d'un Anglois, nommé Hariot, tout ce qu'il avoit de meilleur sur l'Algebre. Il sortit la même année 1689. de l'Oratoire, parce que quelqu'un l'y avoit raillé, sur ce qu'il avoit été au service du P. Mallebranche, & qu'il s'étoit imaginé faussement qu'on le méprisoit pour cette raison dans la congrégation; mais il y rentra en 1690. & il fut envoyé à la maison de Marines, où il mourut le 8. de Juin de la même année. * *Mémoires du tems.* Bayle, *lett. t. 1. p. 320.* de *l'édit.* de M. Desmaiseaux. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

PRESTRE, (Sebastien le) seigneur de Vauban, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on le dit* né le premier Mai 1633. *lisez* le 12. Mai 1633.

PRESTRE. (Antoine le) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Antoine le Prestre chevalier comte de Vauban, de Busseul & de Boyer, marquis de Magny, seigneur d'Essertine, Moulins sur-l'Arconse, Poisson, la Bastie, &c. lieutenant géneral des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, gouverneur des ville & château de Bethune, ingénieur géneral & directeur des fortifications des places de la province d'Artois, neveu à la mode de Bretagne, du maréchal de Vauban, étoit fils de Paul le Prestre, seigneur de Champignolles, major de la citadelle de Lille, & d'*Anne* Guesdin, & a toujours été connu sous le nom du *Puy-Vauban.* Il entra dans le service en 1672. ayant obtenu une lieutenance au régiment de Champagne. Il eut en 1674. une compagnie dans celui de Normandie, & il commença la même année à servir en qualité d'ingénieur au siége de Besançon, où il fut blessé de deux coups de fusil, en faisant le logement de la contrescarpe. Il servit ensuite à tous les siéges dont Sebastien le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France, eut la direction. Il le suivit aussi dans presque toutes les visites que celui-ci fit des places du royaume, travaillant sous lui aux projets de fortifications qui ont été executés sur ses desseins. Ce travail embrassoit la construction de plus de soixante nouvelles places, & la réparation de plus de quatre-vingt anciennes. Après cela, il fut chargé de la conduite en chef de plusieurs siéges. A celui de Courtrai en 1683. il fut blessé d'un coup de fusil à la main, dont il demeura estropié. Il fut encore blessé à celui de Huy en 1693. & legerement à celui d'Ath en 1697. Il fut fait brigadier d'infanterie le 30. Mars 1693. & chevalier du nouvel ordre militaire de S. Louis, avec deux mille livres de pension, le 10. de Mai suivant. Il en fut nommé commandeur avec trois mille livres de pension, le 12. de Mars 1694. & depuis il en fut fait grand-croix. Il fut nommé maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & servit la même année à la défense de Keserwert, sous les ordres du duc de Bourgogne, & en 1703. au siége de Brisack, où il conduisit l'attaque de la gauche avec succès, ce qui opera la reddition de la place. Le gouvernement de Bethune lui fut donné le 17. Septembre 1704. & le roi le fit lieutenant géneral de ses armées le 26. Octobre suivant. Il fut employé en 1708. à la défense de Lille, sous les ordres du maréchal de Boufflers. En 1710. il fut assiégé dans Bethune; & quoique cette place fût petite, mauvaise, mal munie, & la garnison fort foible, il y tint, contre l'attente des deux armées, quarante-deux jours, au bout desquels il obtint une capitulation honorable. En 1714. il fut choisi par les rois de France & d'Espagne, pour faire en chef; sous les ordres du maréchal duc de Berwick, le siége de Barcelone, où il reçut un coup de fusil au travers du corps. Le roi, en consideration de ses longs & importans services, par ses lettres données à Chantilli au mois d'Août 1725. érigea pour lui & pour ses enfans & posterité mâle, en titre & dignité de comté, la terre & seigneurie de S. Sernin, située dans le Mâconnois, qu'il possedoit du chef de sa femme, avec jonction & union de celle de Boyer, joignante & contigue de l'autre, sous la dénomination de *Comté de Vauban.* Il mourut dans son gouvernement de Bethune, le 10. d'Avril 1731. dans la soixante & dix-septiéme année de son âge, après cinquante-huit ans de service presque continuels, s'étant trouvé à quarante-quatre siéges d'attaque ou de défense de places, villes, citadelles ou châteaux, & dans un grand nombre d'actions, où il avoit reçu en divers tems seize blessures considerables. Il vit périr de son tems plus de six cens ingénieurs. Il avoit perdu au service du roi, son pere, deux freres, un beau-frere, deux oncles, & onze cousins germains ou issus de germains. Son corps a été enterré dans l'église des Capucins de Bethune, où on lui a dressé une épitaphe sur un marbre blanc, dont le contenu est rapporté dans le *Mercure de France du mois de Mai 1731.* avec les lettres d'érection de la terre de S. Sernin en comté. Il avoit épousé par contrat du 2. Mars 1699. *Anne-Henriette* de Busseul, fille unique & heritiere de *François* de Busseul, seigneur comte de S. Sernin, & de *Marie-Anne* de Cours. Il a eu d'elle *Jacques-Philippe-Sebastien* le Prestre, comte de Vauban, lieutenant de roi en Franche-Comté, guidon de la compagnie des gendarmes d'Orleans l'an 1731. depuis enseigne de celle des gendarmes de Flandres; *Louis-Gabriel* le Prestre, chevalier de Vauban, lieutenant dans le régiment du roi infanterie l'an 1731; *Perrette* le Prestre de Vauban, religieuse professe au Port-royal, sous le nom de *Sœur de sainte Valerie*, le 7. Mai 1722; & *Jeanne-Louise* le Prestre de Vauban. * *Mercures de France, Avril & Mai 1731. p. 810. & 1183. Hist. des grands Officiers, tom. 7. p. 654.*

PRETI, (Matthias) dit *le Chevalier Calabrois*, parce qu'il étoit de Taverna, ville avec évêché dans le royaume de Naples, fut, comme on le croit, disciple de Lanfranc, & on le trouve inscrit au nombre des académiciens de Rome l'an 1657. Naples est la ville où il a le plus brillé, & le plus long-tems. Le grand maître de Malte l'ayant appellé à Malte, le fit peindre dans l'église de la nation Italienne, & lui fit faire d'autres ouvrages, qui ne contribuerent pas peu à soutenir la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Pour le récompenser, il le fit chevalier, & lui donna la commanderie de Syracuse. Ses tableaux sont peints avec beaucoup de force, & l'on y trouve une grande intelligence de clair obscur. Il avoit un goût de dessein très-resolu. Il cherchoit moins à paroître gracieux, qu'à faire produire de l'effet à ses ouvrages. Il est mort vers l'an 1678. * *Abcedario pittorico, p. 319.* Felibien, *Entret. sur les vies des peintres, neuviéme entretien. Lettere memorabili istoriche e politiche d'Antonio Bulifona.*

PREUIL, (François de Jussac d'Embleville, seigneur de saint) gouverneur de la ville & comté d'Arras, & maréchal de camp des armées du roi, connu dans l'histoire du regne de Louis XIII. par sa bravoure & par sa fin tragique, étoit fils puîné de François de Jussac, seigneur d'Embleville, gentilhomme d'une ancienne noblesse de Saintonge, lieutenant géneral pour le roi en ses pays de Saintonge, Angoumois & Aulnis, & d'*Elisabeth* de Bourdeille sa femme, d'une des plus illustres maisons de Perigord. Suivant le portrait que fait de lui le comte de Bussy-Rabutin dans ses mémoires, il étoit brun, & il avoit les cheveux naturellement frisés, le visage assez agréable, mais sur-tout la mine haute & fiere autant que le courage. Dans les commencemens de sa jeunesse il fut fort galant, & il eut une intrigue entr'autres avec une dame, auprès de laquelle il eut pour

rival Charles de la Porte de la Meilleraye, alors enseigne des gardes de la reine Marie de Medicis, & depuis maréchal de France, dont il s'attira par-là l'inimitié. Il fut d'abord capitaine au régiment des gardes; & ce fut lui qui fit prisonnier le maréchal duc de Montmorency à la bataille de Castelnaudary, le premier Septembre 1632. ce qui lui procura les bonnes graces, & lui mérita la faveur du cardinal de Richelieu. Depuis, s'étant battu contre de Flecelles; & l'ayant tué, il sortit hors du royaume pour se mettre à couvert de la rigueur des édits faits contre les duels. Il demeura à Bruxelles, jusqu'à ce que les Espagnols ayant assiegé Corbie en l'année 1636. il se jetta dedans, ayant passé la Somme à la nage à la vue des assiégeans. Il retarda même par sa valeur la prise de cette place. Le cardinal de Richelieu qui l'estimoit, fit tant valoir au roi cette action, que ce prince consentit qu'on fit passer son duel pour une rencontre. Il eut depuis le gouvernement de la ville d'Ardres, & ensuite au mois de Novembre 1637. celui de Dourlens, & fut fait aussi maréchal de camp. En 1640. la ville d'Arras ayant été assiégée, il en facilita la prise par les convois qu'il eut soin de faire conduire au camp. Le gouvernement lui en fut donné, & le cardinal de Richelieu, qui lui fit en même tems présent d'un diamant de prix, lui dit que s'il n'étoit pas le cardinal de Richelieu, il voudroit être S. Preuil. Il fatiguoit si fort les ennemis dans son gouvernement, qu'ils ne l'appelloient pas autrement que *la tête de fer*. Il étoit continuellement en campagne; mais après avoir rendu de grands services à l'état, le maréchal de la Meilleraye, qui ne le pouvoit souffrir, obtint un ordre de la cour pour le faire arrêter, parce qu'il venoit de tailler en piéces la garnison de Bapaume dont il ignoroit la reddition, & qui n'étoit escortée, contre l'usage ordinaire, que par un trompette du maréchal de la Meilleraye. Ce maréchal fut secondé dans sa poursuite pour perdre ce brave homme, par François Sublet des Noyers, sécretaire d'état, ayant le département de la guerre, qui conservoit encore dans son cœur le ressentiment de quelques coups de bâton que Saint-Preuil avoit un jour donnés à un de ses parens nommé *d'Aubray*, qui étoit dans Arras commis pour les vivres. On accusa aussi Saint-Preuil de concussions, & de quantite de violences; entr'autres, d'avoir enlevé une meûniere qu'il entretenoit publiquement, & dont on excita le mari à se porter accusateur contre lui. Il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où son procès lui ayant été fait par des commissaires, il eut la tête tranchée le samedi 9. de Décembre 1641.

PREVOST (Jean) abusa beaucoup de la crédulité du peuple ignorant dans le XIV. siécle, par ses prestiges. Il est incroyable combien on avoit la foiblesse de s'adonner alors en France à ce que l'on regardoit comme des malefices & des prestiges: en voici un exemple singulier qui fit beaucoup de bruit alors, & dont Prevost fut la victime. Un abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avoit perdu une somme d'argent considerable, traita avec un de ces prestigiateurs, qui lui promit non seulement de lui faire trouver ce qu'il avoit perdu, mais même de lui découvrir les voleurs: voici le prestige insensé dont il se servit. Il prit un chat noir, & l'enferma dans un petit coffre, avec la nourriture qu'il lui falloit pour trois jours, composée de pain trempé dans le saint chrême & dans l'eau benite. Ayant fait ensuite une fosse dans un chemin public, il y enterra le coffre & le chat, & mit deux tuyaux qui montoient depuis le coffre jusqu'au-dessus du chemin par où le chat pouvoit respirer, jusqu'au troisiéme jour qu'il devoit venir le déterrer. Des bergers ayant passé par-là, les chiens qui les accompagnoient sentirent le chat, fouillerent à l'endroit où il étoit, le découvrirent; & l'un de ces bergers alla trouver le juge voisin, & lui fit rapport de ce qu'il venoit de voir. Le juge se transporta sur les lieux, examina le coffre & ce qu'il contenoit; & pour tâcher de découvrir celui qui l'avoit mis en cet endroit, il fit venir devant lui tous les menuisiers de Paris. Celui qui avoit fait le coffre, lui dit qu'il l'avoit vendu à un nommé *Jean Prevost*, mais qu'il ignoroit l'usage qu'il vouloit en faire. Sur cet avis Jean Prevost fut pris, & avoua tout à la question: il dit entr'autres, que le grand-maître dans l'art des sortiléges & des malefices, étoit le nommé *Jean de Persant*, & que ses complices étoient un moine apostat de l'ordre de Cîteaux, disciple de Persant, abbé de Sarconcelles du même ordre de Cîteaux, & quelques chanoines réguliers. Tous ces accusés furent pris aussi-tôt, & conduits devant l'official de l'archevêque, & les autres inquisiteurs de la foi. On demanda aux auteurs du prestige ce qu'ils prétendoient faire de ce chat enfermé. Ils répondirent qu'après trois jours ils l'auroient écorché, & divisé sa peau en plusieurs courroies, qui jointes ensemble auroient fait un cercle dans lequel un homme auroit pu se tenir: Que le prestigiateur placé dans ce cercle, & ayant derriere lui une partie de la nourriture destinée au chat, auroit invoqué un demon nommé *Berich*, qui seroit venu, & qui auroit déclaré le lieu de l'argent volé, & les voleurs. Après cet aveu, Jean de Persant & Jean Prevost furent condamnés à être brulés vifs, & l'abbé & les autres que l'on avoit convaincus de sortilége, & ceux qui avoient donné le saint chrême à Jean Prevost, furent dégradés & condamnés à une prison perpetuelle; ce qui fut exécuté. * *Voyez* entre ceux qui rapportent ce fait, ce qu'en dit dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monumens de la Monarchie Françoise, regne de Charles IV.* dit *le Bel, pag. 230. & 231.*

PREYSIUS, (Christophle) ami du fameux hérétique Philippe Melanchthon, étoit né en Hongrie, & professa la philosophie dans l'université de Francfort. Melanchthon en faisoit une estime particuliere. Dans ses lettres, dont un grand nombre lui est adressé, il le loue sur sa science, sur son érudition, sur sa sagacité, & sur son attachement à ce qu'il appelloit *la Verité*, c'est-à-dire, aux erreurs des hérétiques de son tems, que Preysius & lui ont soutenues avec opiniâtreté, & qu'ils se sont efforcés d'accréditer & d'étendre. Preysius a fait en latin une vie de Ciceron que l'on estime; il y entre dans le détail des études & des actions de cet excellent orateur Romain, & tout ce qu'il en rapporte, il le tire ou de ses écrits, ou des auteurs contemporains, & des autres témoignages les plus recevables de l'antiquité. Cette histoire de Ciceron parut à Basle en 1555. *in-8°.* avec un traité ou discours *de imitatione Ciceroniana*, qui est aussi de Christophle Preysius. Gaspard Peucer estimoit singulierement ces deux ouvrages; & il fit, pour en conseiller la lecture & en louer l'auteur, une élégie latine, qui se trouve imprimée dans le même volume. On y lit entr'autres ces vers:

Ipse suæ seriem si vellet scribere vitæ
Tullius, aut Latio commemorare foro:
Tali forte stylo, verbis aut talibus usus
Posset cum rigida plebe movere patres;
Æmula tam tenet hunc Ciceronis cura sequendi
Cujus quod cernis dextera scripsit opus.

* *Voyez* les lettres de Philippe Melanchthon, principalement le cinquiéme livre, où l'on trouve cinquante-quatre lettres de celui-ci adressées à Preysius, qui ne s'y trouve nommé que *Christopherus Pannonius*; la préface de la vie de Ciceron par Preysius même; & *Hungaria litterata* de David Czuittinger, *pag. 308. & 309.*

PREZ (des) de Montpezat, maison, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. corrigez ce qui suit.*

XII. Melchior des Prez, seigneur de Montpezat & du Fou, &c. & *Magdelene* des Prez, abbesse de saints Puis de Nonenque, *lisez* abbesse de Saintes, puis de Nonenque.

PRIE. Maison noble & ancienne, &c. *Ajoutez à ce qui est rapporté de cette maison dans le Moreri, édition de 1725. ce qui suit.*

XIII. Louis de Prie, baron de Plannes, dit *le Marquis de Prie*, &c. *Agnès* Berthelot sa femme est morte en 1728.

PRIE (René) cardinal, fils d'ANTOINE de Prie, chevalier, seigneur de Busançois, &c. *Ajoutez à son article rapporté dans le Moreri*, *que* ce cardinal voulut être enterré dans le monastere de la Prée, à deux ou trois lieues d'Issoudun en Berri, dont il étoit abbé commendataire, aux pieds de sainte Fauste, dont on conserve les reliques dans cette abbaye. On lit cette épitaphe sur son tombeau.

Hic jacet, heu mortales! Eminentissimus ac Reverendissimus DD. RENATUS DE PRIE, *filius* ANTONII *Baronis* DE PRIA, *Domini de Busançois,* & Magdalenæ *d'Amboise, S. R. E. Cardinalis titulo sanctæ Sabinæ, Episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, Abbas sanctæ Mariæ de Pratea; ab humanis discedens animam Deo Optimo Maximo tradidit, suumque cadaver jussit humiliter recondi juxta sanctam Faustam.*

Obiit V. Idus Septembris (le 9. de Septembre) 1519. non 1516. *comme on l'a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.*

Cette abbaye de la Prée est de l'ordre de Citeaux, & eut pour fondateur RAOUL seigneur d'Issoudun, & de Mareuil.

PRIEUR (Philippe le) en latin, *Priorius*. Cet habile critique qui florissoit dans le dernier siécle (le XVII.) étoit de Normandie. Il a retouché les éditions de Tertullien (*in fol.* à Paris 1675.) & de S. Cyprien (*in fol.* à Paris 1666.) faites par M. Rigaut. Il y a ajouté quelques notes des autres & les siennes mêmes avec des argumens. Il a fait encore un traité des formules de lettres ecclésiastiques sous ce titre: *Philippi Priorii dissertatio de litteris canonicis, cum appendice de Tractoriis & Synodicis*, à Paris en 1675. *in-8°.* Il a écrit aussi, selon quelques-uns, contre Isaac la Peyrere, auteur du livre des Préadamites. La réfutation de ce pernicieux ouvrage par M. le Prieur est intitulée: *Animadversiones in librum Praeadamitarum, per Eusebium Romanum*, en 1656. *in-8°.* M. le Prieur se cacha sous le nom d'*Eusebe Romain*, & deux ans après il fit réimprimer cette critique à la suite de la lettre suivante: *Epistola gratulatoria ad Isaac Peyrerium, de ejus conversione ad Rom. fidem.* en 1658. *in-8°.* * *Mémoires du tems.*

PRIEZAC (Daniel) *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on dit qu*'il écrivit contre un livre de l'abbé de Métrose, *lisez*, de Melrose.

PRIMASIUS, ou PRIMASE, évêque d'Adrumet dans la province Bisacene. *Ajoutez à ce que l'on a dit de ses ouvrages, que* ses commentaires sur l'apocalypse sont en cinq livres. Le célebre Cassiodore chancelier & premier ministre de Theodoric le grand, ensuite abbé de Viviers, parle des commentaires de Primasius qui vivoit de son tems, & de ce que S. Augustin en a aussi touché dans ses livres de la cité de Dieu. *Il est bon de remarquer encore que* Cassiodore appelle Primase, évêque de Justinianopolis (in Psalm. 118. v. 2.) Ce nom ou celui de *Justinienne*, qui est la même chose, fut donné à Adrumet en l'honneur de l'empereur Justinien, après que cette ville eut été reprise sur les Vandales. *Voyez* Baronius sur l'an 535. & la vie de Cassiodore par D. Denys de Sainte-Marthe Benedictin de la congrégation de S. Maur, & ensuite géneral de son ordre. La ville de Carthage fut aussi appellée *Justinienne* dans le même tems, & pour la même raison.

PRIMUS, (Marcus Antonius) né à Toulouse après les premieres années du premier siécle de l'église, porta dans son enfance le surnom de *Bec-de-coq*. Il fut honoré de bonne heure d'une charge de Senateur de Rome. Mais il fut chassé du Senat sous Neron, pour quelque fausseté. Il y rentra sous Galba, qui le fit tribun de la septiéme légion. Martial qui étoit son ami, & qui avoit reçu de lui plusieurs bienfaits, le loue avec profusion dans ses épigrammes, dont plusieurs lui sont adressées. L'historien Tacite plus sincere, nous le représente comme un homme d'intrigue, calomniateur, médisant, imperieux, & prompt à piller, & à prodiguer ensuite ce qu'il avoit pris aux autres. Ses actions justifient ce caractere. Par ses intrigues il se fit géneral d'armée, & s'offrit à Othon, qui méprisa ses services. Sous Vitellius successeur d'Othon, il prit le parti de Vespasien; & profitant du mauvais état des affaires de Vitellius, il servit utilement son concurrent à l'empire. En peu de jours il remporta plusieurs victoires, prit & brula Cremone deux cens quatre-vingt-six ans après sa fondation, subjugua toute l'Italie, se rendit maître de Rome, & donna sur-tout de grandes marques de valeur à la bataille de Bedriac, aujourd'hui *Caneto*, où il fit tout ensemble le métier de capitaine & de soldat. Vitellius fut tué à Rome, tous ses gens furent défaits, & Vespasien par reconnoissance, fit Primus consul; mais seulement subrogé, comme on le conjecture, parce que son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires. Dans la suite, & comme on le croit, lorsque Domitien eut succedé à Tite fils & successeur de Vespasien, Primus se retira dans le lieu de sa naissance, où sa principale occupation fut l'étude des lettres & l'exercice de la poësie. Il avoit beaucoup d'esprit, de l'éloquence, de l'érudition même, & Martial le rendoit juge de ses ouvrages, qu'il lui envoyoit de Rome lorsqu'il se fut retiré. Ce poëte fait mention d'un recueil d'épigrammes de la composition de son ami, dont il ne nous reste plus rien. Tacite nous a seulement conservé quelques-unes de ses lettres & quelques fragmens de ses harangues, & il paroît par le même historien, que Primus avoit fait aussi une relation de ce qui s'étoit passé en Germanie avant la journée de Cremone. Il vécut au moins jusqu'à l'âge de 75. ans. Martial avoit son portrait, sur lequel il a fait cette épigramme trop flateuse:

> *Hæc mihi quæ colitur violis pictura rosisque,*
> *Quos referat vultus, Cæditane, rogas?*
> *Talis erat* MARCUS *mediis* ANTONIUS *annis*
> PRIMUS; *in hoc juvenem se videt ore senex.*
> *Ars utinam mores, animumque effingere posset!*
> *Pulchrior in terris nulla tabella foret.*

* Martial dans plusieurs endroits de ses épigrammes. Tacite en divers endroits de son histoire. Suetone dans ses douze Cesars, l. 7. *Hist. litt. de la France, t. 1.* &c.

PRISCUS, fameux ingénieur, qui florissoit après le milieu du II. siécle de l'église, sous l'empire de Septime Severe. Il étoit très-habile dans son art, & Severe respecta son mérite, lorsqu'en l'an 196. de J. C. la ville de Bysance, la plus riche & la plus peuplée de toute la Thrace eut été prise. On fit mourir par l'ordre de Severe tous les magistrats & tous les soldats. La ville fut ruinée, ses murailles furent rasées, ses théatres, ses bains, & tous ses ornemens furent abattus. On vendit ensuite les biens de tous les habitans; Bysance privée de la liberté fut soumise comme un simple bourg, à la ville de Périnthe. Priscus seul fut épargné dans sa personne, dans sa liberté & dans ses biens. L'empereur Severe lui donna même des marques d'affection, & il se servit depuis très-avantageusement de lui, & ne paya pas ses services d'ingratitude. * *Voyez* l'historien Spartien, & l'*Histoire Romaine* par Laurent Echard, sous l'an 196.

PRISONS. On appelle ainsi les lieux destinés à enfermer des coupables. Ces lieux ont probablement toujours été en usage depuis l'origine des villes, parce qu'il a toujours fallu que la jurisdiction s'y exerçât, que l'ordre y fût maintenu, & que le crime y fût puni selon sa qualité & le degré de sa malice. Cependant, la premiere fois qu'il est fait mention de prison dans l'écriture sainte, c'est à l'occasion de Joseph faussement accusé d'un crime qu'il n'avoit pas même voulu commettre en étant sollicité. La plûpart des historiens disent que ce fut *Ancus Martius* qui fit construire le premier une prison à Rome; Eutrope est presque le seul qui en fait auteur *Tarquin* le Superbe. Tullus y ajouta dans la suite un lieu qui répond à nos cachots noirs; & par cette raison on appella long-tems ce lieu *Tullianum* ou *Tullianus*. Selon Juvenal, il n'y a eu long-tems qu'une seule prison à Rome.

Felices proavorum atavos, felicia dicas
Sæcula, quæ quondam sub Regibus atque Tribunis
Viderunt uno contentam carcere Romam.

Sous Tibere fils adoptif d'Auguste, on construisit une autre prison qui fut appellé *la prison de Mamertin.* Ces prisons ont été beaucoup multipliées dans la suite, & il n'y a point de doute, qu'il n'y en ait eu chez tous les peuples de l'Univers. Dans toute l'étendue de l'empire Romain, il y en avoit un grand nombre au tems des persécutions suscitées contre les Chrétiens, comme on le voit par les actes des Apôtres, & par l'histoire des premiers siécles de l'église. Les Jurisconsultes parlent souvent de prisons dans leurs interprétations des loix civiles; mais ceux qui ont expliqué *Mala mansio*, qu'on trouve dans Ulpien & ailleurs, de la prison, se sont trompés. Par *Mala mansio*, il faut entendre, ou la préparation à la question que l'on donnoit aux criminels pour leur faire avouer leur crime ou leurs complices, ou même une espéce de supplice, dans lequel on tourmentoit les pieds & les mains, en les faisant étendre avec violence, & en les disloquant. Ce que les anciens ont appellé *Lautumia* & *Lapidicinæ* n'étoit pas non plus ce que plusieurs ont prétendu *être condamné aux Mines*, genre de supplice que l'on a souvent employé contre les martyrs de notre Religion. C'étoit une autre espéce de prison que l'on faisoit dans ce que nous appellons *des Carrieres*. Quand on avoit tiré beaucoup de pierres de certains endroits, l'espace vuide & profond que cette extraction laissoit, servoit à renfermer des miserables, & l'on avoit soin de boucher exactement tous les endroits par où ils auroient pu sortir : tels étoient les lieux connus sous les noms de *Lautumia* & de *Lapidicina.* On croit que c'est de cette sorte de prison, dont le poëte Prudence veut parler dans ces vers.

Est intus imo ergastulo
Locus tenebris nigrior,
Quem saxa mersi fornicis
Angusta clausum strangulant.

Il y avoit cependant cette difference entre les *Lautumia* & les *Lapidicinæ*, que ceux qui étoient mis dans les premieres, n'étoient renfermés que par une pierre qui bouchoit l'entrée de ces lieux; & que ceux qui étoient detenus dans les secondes, y étoient de plus chargés de fers. On trouve dans les loix Romaines, differens officiers commis, soit à la garde, soit à l'inspection des prisons & des prisonniers. Ceux qu'on appelloit *Commentarii*, étoient ceux qui avoient soin de tenir regiftre des dépenses faites pour la prison dont on leur commettoit le soin; de l'âge & du nombre de leurs prisonniers; de la qualité du crime pour lequel ils étoient enfermés; du rang qu'ils avoient dans la prison. Il y avoit des prisons que l'on appelloit *libres*, parce que les prisonniers n'étoient point enfermés, mais seulement commis à la garde d'un magistrat, d'un senateur, &c. ou arrêtés dans une maison particuliere, ou laissés même à leur propre garde dans leur maison, avec défense d'en sortir. Chez les Romains on mettoit aussi en prison les débiteurs, comme on le fait aujourd'hui en France & ailleurs; mais chez les premiers, on les a pendant long-tems affligés de peines sensibles & publiques, qui ont été souvent portées jusqu'à une cruauté inexcusable, & contraire à toute humanité. Sous les empereurs Trajan, Adrien, les deux Antonins, Aurele, &c. où l'on faisoit un crime d'avoir des prisons particulieres, il étoit néanmoins permis à un pere d'enfermer chez lui un fils qui lui manquoit de respect, qui se conduisoit mal, qui paroissoit incorrigible, &c. & à un mari, d'exercer la même jurisdiction sur sa femme pour des sujets graves: on donnoit même à un mari, droit de vie & de mort sur sa femme; ce droit étoit à plus forte raison donné aux maîtres sur leurs esclaves. L'usage d'emprisonner les ecclésiastiques coupables, n'est pas si ancien que ce que l'on vient de rapporter, & quand on a commencé à exercer sur eux cette severité, ç'a été moins pour les punir, que pour leur donner plus de moyens de faire penitence. Tel étoit en particulier le but de ces prisons si connues dans les anciennes constitutions ecclésiastiques, sous le titre de *Decanica*, & que plusieurs auteurs ont confondu mal à propos avec le *Diaconium*, qui n'étoit autre que ce que nous appellons maintenant *la Sacristie*. Les *Decanica* étoient pour soumettre aux regles prescrites par les canons, ceux qui les avoient violés dans des points essentiels. Ainsi quand le jurisconsulte Duaren dit que le pape Eugene II. est le premier qui a établi des prisons pour les ecclésiastiques, il s'est trompé; & ce ne seroit pas même l'excuser suffisamment, en disant comme plusieurs ont fait, qu'il a seulement voulu dire, que ce pape est le premier qui s'est servi de la peine de l'emprisonnement contre les ecclésiastiques. Les *Decanica*, & l'usage que l'on en faisoit, sont beaucoup plus anciens. Il est vrai seulement que les peines ont été autrefois fort differentes, & qu'elles le sont encore à plusieurs égards dans les tribunaux ecclésiastiques & dans les seculiers. Cette diversité vient des differentes fins que l'on s'y est proposé, & des differentes dispositions qui doivent être dans l'esprit des juges. Dans la justice seculiere on a en vue principalement de conserver & de reparer le bon ordre, & d'imprimer de la terreur aux méchans. Mais dans la justice ecclésiastique, on doit avoir égard sur-tout au salut des ames. Dans la premiere, c'est la severité & la rigueur qui y président ordinairement; mais c'est l'esprit de charité, de compassion, & de misericorde, qui doit l'emporter dans la justice ecclésiastique; & loin que l'on y ait approuvé la dureté, on a vu de saints & sçavans prélats, forcer les juges seculiers par de saintes violences, à relâcher les peines des coupables, jusqu'à employer les miracles pour les tirer des prisons, comme on en voit plusieurs exemples dans l'histoire ecclésiastique par M. l'abbé Fleuri. C'est par ces raisons que les prisons des monasteres ont si souvent été blâmées dans l'antiquité. Toute la peine que S. Benoît prescrit au chapitre XXV. de sa regle, contre les religieux incorrigibles ou scandaleux, est qu'ils soient exclus & retranchés de la communauté, à l'église, à la table, & au travail. Au chapitre XXVII. il parle même du soin que les superieurs doivent avoir de ces religieux qu'il appelle *excommuniés*, & ordonne qu'on leur envoye de tems-en-tems quelques religieux sages & vertueux pour les consoler, de peur que l'excès de la tristesse ne les accable, & ne rende leur pénitence infructueuse. Ces penitens demeuroient pendant l'office divin à la porte de l'oratoire, comme on l'apprend du chapitre XLIV. de la regle; & à la fin de chaque heure de l'office, ils étoient obligés de se prosterner aux pieds de leurs freres à la sortie de l'oratoire. Ils mangeoient plus tard & en plus petite quantité que les autres, suivant la prudence charitable du superieur, & l'on ne benissoit point ce qu'on leur donnoit à manger. Saint Benoît ne parle nullement de prison dans sa regle, quoique dans le chapitre XXVIII. il fasse un dénombrement exact de toutes les précautions & de tous les degrés de pénitence qu'il veut que l'on garde, avant que de chasser les incorrigibles hors du monastere. On ne demeura pas longtems dans un si juste temperament, & la dureté de quelques abbés alla jusqu'à un tel excès, qu'ils mutiloient les membres, & crevoient quelquefois les yeux à ceux de leurs religieux qui étoient tombés dans des fautes considérables. C'est ce qui obligea les religieux de Fulde, d'avoir recours à Charlemagne, pour reprimer à l'avenir de tels excès, & c'est aussi ce qui donna occasion à la défense que fit ce prince dans ses capitulaires de l'an 780. & à celle du concile de Francfort tenu cinq ans après où l'on condamna ces sortes de supplices, & où l'on réduisit les choses aux termes de la regle, & à la discipline reguliere. Ce fut ensuite de cette défense, que tous les abbés de l'ordre étant assemblés en 817. à Aix-la-Chapelle, ordonnerent que dans chaque monastere il y auroit un logis séparé pour les coupables, consistant en une chambre à feu & une antichambre pour le travail; ce qui montre que c'étoit plutôt une retraite qu'une

prison. Le second concile de Verneuil tenu en 844. ne prescrit pas même aucune peine corporelle contre ceux qui ayant quitté l'habit, ou qui ayant été chassés du monastere pour leur incorrigibilité, retournoient d'eux-mêmes. Il ordonne seulement que ceux que l'on reprendroit de force, seroient renfermés dans des prisons, & macerés par des pénitences convenables, que la pieté suggereroit à leurs supérieurs, jusqu'à ce qu'ils donnassent des marques de leur repentir & de leur conversion. Dans la suite des tems on inventa une espece de prison affreuse où l'on ne voyoit point le jour; & comme ceux que l'on y renfermoit devoient ordinairement y finir leur vie, on l'appella pour ce sujet *Vade in pace*. Pierre *le Venerable* nous fait entendre que Matthieu prieur de S. Martin-des-Champs à Paris, est le premier qui ait inventé ce supplice. Il fit construire une cave souterraine, en forme de sepulchre, où il condamna pour le reste de ses jours un miserable qui lui paroissoit incorrigible. Il est vrai que Pierre *le Venerable* ajoute que cette rigueur ne fut pratiquée qu'une fois du tems de Matthieu: mais comme ces sortes d'exemples sont toujours d'une fâcheuse conséquence, d'autres superieurs userent bientôt de cette inhumanité envers leurs religieux coupables. Cette rigueur alla si loin, qu'au commencement de l'année 1351. le roi Jean étant logé à Villeneuve près d'Avignon, le vicaire général d'Etienne Aldebrand archevêque de Toulouse, vint le 27. de Janvier de la part de ce prélat, se plaindre au roi de cette cruauté. *Conquestus de horribili rigore quem monachi exercebant adversus monachos graviter peccantes, eos conjiciendo in carcerem perpetuum, tenebrosum & obscurum, quem* VADE IN PACA *vocitant.* Ceux qui étoient dans cette prison, y étoient réduits au pain & à l'eau; on leur ôtoit toute communication avec leurs confreres; on leur retranchoit toute consolation humaine; en sorte que ces malheureux mouroient presque toujours désespérés. Le roi Jean, touché de cette inhumanité, ordonna que les superieurs visiteroient ces prisonniers deux fois par mois, & donneroient outre cela deux fois permission à d'autres religieux, à leur choix, de les aller voir; c'est-à-dire, qu'il ordonna qu'on les verroit au moins une fois la semaine. Il fit expédier sur cela des lettres patentes, comme on l'apprend des registres du parlement de Languedoc de cette année; & en commit l'exécution au senechal de Toulouse, & aux autres senechaux de Languedoc. Les freres Mineurs & les freres Prêcheurs se donnerent de grands mouvemens pour la revocation de cette ordonnance, & reclamerent l'autorité du pape; mais le roi demeura ferme, & voulut qu'ils obéissent, ou qu'ils sortissent de son royaume. Ils exécuterent donc son ordre pour lors, mais avec grande repugnance: l'on a vu encore depuis de ces sortes de prisons parmi ces religieux, & dans quelques maisons d'autres ordres. * *Voyez* sur cette matiere le traité d'Antoine Bombardini de Padoue, *De carcere & antiquo ejus usu*, partie premiere, à Padoue en 1713. *in-12.* les *réflexions sur les prisons des ordres religieux*, par le P. Mabillon, au *tome 2.* des œuvres posthumes de ce sçavant Benedictin, & de dom Thierri Ruinart; le *tome 20.* de *l'Hist. ecclés.* de M. l'abbé Fleuri, *livre 95.* les *Capitulaires* de Charlemagne, *tome 2.* de l'édition de M. Baluze; & le continuateur de Nangis, &c.

PRIULI (Pierre) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Priuli noble Venitien, né le 14. Mars 1669. s'étant attaché au service de la cour de Rome, fut fait au mois de Decembre 1701. président de la chambre apostolique, dont il fut déclaré clerc au mois de Septembre 1705. Il fut créé cardinal de la Sainte Eglise Romaine le 17. Mai 1706. par le pape Clement XI. qui lui assigna le 25. Juin suivant, le titre de Diacre de S. Adrien. Il fut nommé au mois d'Avril 1708. à l'évêché de Bergame, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 14. Mai suivant. Il passa dans l'ordre des cardinaux prêtres, & opta le titre de S. Marc, vacant par la mort du cardinal Louis Priuli, le 9. Mai 1720. & le pape lui accorda dans le même tems l'abbaye de S. Zeno aussi vacante par la mort du même cardinal. Le pape Innocent XIII. le déclara au mois de Juin 1721. grand-pénitencier de l'état de Venise, en reconnoissance de ce que ses parens de la maison de Conti, venoient d'être aggrégés à perpétuité à la noblesse Venitienne. Etant venu de son évêché à Rome pour se faire traiter de ses indispositions, il y mourut le 22. Janvier 1728. vers les dix heures du matin, dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & la vingt-deuxiéme de son cardinalat. Son corps fut transporté le 14. Février suivant à Bergame, où il fut inhumé le 22. du même mois dans son église cathédrale.

PRIULI (Louis) noble Venitien, & de même famille que le précédent, étant auditeur de la Rote à Rome pour la nation Venitienne, fut aussi créé cardinal par le pape Clement XI. le 18. Mai 1712. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 21. suivant, & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 1. Juin, & celle de la lui ouvrir le 11. Juillet de la même année. Le titre de S. Marc étant venu à vaquer par le decès du cardinal Jean Badoëro, il l'opta dans un consistoire le 4. Juin 1714. Il mourut à Rome le 15. Mars 1720. âgé de 70. ans, & fut inhumé dans l'église de son titre.

PROCILLUS (Caïus Valerius) fils de *Caïus Valerius Caburus*, qui avoit été fait citoyen Romain par Caïus Valerius Flaccus, étoit le premier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonnoise sous l'empereur César. Il joignoit à sa noblesse & à sa probité beaucoup d'éloquence & de courage; & ces qualités lui ayant acquis l'estime de César, cet empereur lui donna toute sa confiance. Comme Procillus possedoit parfaitement la langue gauloise, & qu'il étoit d'une fidélité la plus exacte, César le choisit avec Marcus Muttius, pour ses ambassadeurs auprès d'Arioviste roi de ces Germains, qui après avoir passé le Rhin, s'étoient établis dans la Sequanoise. Mais Arioviste fit charger de chaînes Procillus, contre le droit des gens, & l'on délibera trois fois en sa présence si on le feroit bruler; mais le sort qui fut jetté ayant voulu que sa mort fût differée, César eut le tems de défaire Arioviste, & de délivrer son ambassadeur. Pline l'ancien parle d'un Procillus, qui avoit profité de ses écrits pour les faire passer dans les siens; mais nous ignorons si c'est de celui-ci dont il veut parler. Procillus cité dans Varron comme un excellent grammairien, n'étoit pas non plus le Gaulois ni du même tems. * *Voyez l'Hist. lit. de la France* par D. Rivet, & quelques-autres Benedictins, *tome 1.* &c.

PROCOPE-RASE, surnommé *le Grand*, gentilhomme Bohémien, ayant peu de bien, fut adopté par son oncle maternel, qui après lui avoir fait faire ses études, le fit voyager en France, en Italie, en Espagne, & dans la Terre-sainte. A son retour il le fit tondre, & à ce qu'on pretend ordonner prêtre malgré lui, ce qui lui a fait donner le surnom de *Rase*. Mais lorsque la guerre des Hussites s'alluma au commencement du XV. siécle, il quitta la robe, prit l'épée, & s'attacha entierement à Zisca chef de ces hérétiques. Zisca, qui ne tarda pas à connoître la grandeur de son zele & sa valeur, lui donna son estime, & Procope acquit par ses exploits militaires le surnom de *Grand*. En 1422. l'archiduc Albert étant entré en Moravie à main armée, assisté de quelques troupes auxiliaires de l'empereur Sigismond, & assiégeant la ville de Juttemberg qui avoit embrassé le Hussitisme, les Juttembergeois appellerent à leurs secours Zisca, qui commit le soin de les défendre à Procope. Celui-ci alla en effet en Moravie, se fit passage l'épée à la main au travers de l'armée des assiegeans, entra dans Juttemberg, la pourvut de vivres, & chassa enfin l'armée de l'archiduc. Ce siege dura trois mois. Zisca mourant en 1424. recommanda à Procope de faire perir par le fer & par le feu tout ce qui s'opposeroit à sa religion, & lorsqu'il fut mort, son armée se divisa en trois bandes, dont une se choisit Procope pour chef; & ce partage n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement quand il s'agissoit de la cause commune. Procope-Rase à la tête des Taborites & de

de ceux de Prague, marcha peu après vers la Baviere & l'Autriche par la Moravie, & alla mettre le siége devant Hrandits, selon d'autres, Retz, place bien fortifiée dans la Moravie. Il la prit, la fit réduire en cendres, & les habitans furent passés au fil de l'épée. Après sa retraite, l'archiduc profitant des troubles interieurs de la Bohéme, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu dans la Moravie, il y fit quelques tentatives en 1426. Mais Procope l'ayant appris, marcha au devant de lui, l'obligea de se retirer, & prit lui-même quelques forts. Etant venu devant Kamenitz, ville sur les frontieres de la Bohéme & de la Moravie, où il y avoit une bonne forteresse, il y trouva une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Agnès fille de Procope de Sezima d'Aust, en soutint elle-même le siége; & lorsque Procope la fit sommer de se rendre, avec de grands cris & beaucoup de hauteur, elle répondit : „ Je ne suis qu'une jeune fille foible; mais j'ai assez „ de cœur pour ne pas m'alarmer de la ferocité de votre „ langage, & pour ne pas ceder ma place sans la dé„ fendre. " La valeur éclata de part & d'autre: Agnès fit durer le siége quinze jours, & ne se rendit qu'après une capitulation la plus avantageuse qu'elle pût faire. Elle eut la permission de se retirer où elle voudroit, comme elle l'avoit demandé, & elle fut conduite en sureté au lieu qu'elle avoit choisi. Procope passa peu après en Autriche, où il fit bien du ravage; & se rendant redoutable par-tout, Sigismond lui-même le craignit, & envoya en 1428. des ambassadeurs aux Hussites, pour leur exposer ses droits sur le royaume de Bohéme, & leur faire de sa part des offres avantageuses. Procope ayant appris ces bonnes dispositions de l'empereur, & se trouvant un peu las de la guerre, lui fit demander une entrevue : elle fut acceptée. Procope se rendit en Autriche, proposa ses conditions, offrit la paix; mais Sigismond n'ayant rien voulu lui accorder de ce qu'il demandoit, il s'en retourna en Bohéme irrité de son refus; & ne pensant plus qu'à la vengeance, il pacifia à son retour les divisions des habitans de Prague, & fit en Silesie, en Saxe & en Brandebourg, des courses qui incommoderent beaucoup le pays où il les fit. Dès que la tenue du concile de Basle eut été indiquée en 1431. Procope écrivit une longue lettre latine circulaire, en son nom & en celui des Hussites, à tous les états & à toutes les conditions, dans laquelle il se déchaîne avec fureur contre le pape & contre les évêques, & presse les princes Chrétiens d'envoyer leurs évêques & leurs docteurs, pour disputer avec les docteurs de sa secte, à condition de ne prendre pour fondement de leur dispute, que le texte seul de l'écriture. Après s'être plaint sans raison, que l'on a forcé lui & son parti à prendre les armes, parce que l'on les avoit excommuniés, & qu'on a refusé d'examiner leur doctrine sur l'écriture, il rapporte seize articles où il se plaint, 1. De ce qu'on exige du patrimoine, ou un benefice dans ceux que l'on éleve au sacerdoce. 2. De ce qu'on prend de l'argent de ceux que l'on ordonne. 3. De ce que ceux qui prennent le parti de l'église, ne le prennent, selon lui, que pour mener une vie oisive & plus commode. 4. Des frequentes excommunications. 5. De l'honoraire donné pour faire dire des messes & prier pour les défunts. 6. De la fierté & de l'orgueil qu'il attribuoit faussement à tous les membres du clergé catholique. 7. De leur avarice, dont il prétendoit aussi les rendre tous coupables. 8. De ce que la fornication étoit commune parmi eux : plainte vague & non prouvée. 9. De ce qu'ils étoient envieux, & de ce qu'ils avoient de frequentes disputes pour les biens temporels ou la jurisdiction avec les monasteres, comme si le bon ordre ne demandoit pas que chacun se tînt dans sa place, & n'usurpât point sur les droits d'autrui. 10. De ce que les évêques, & sur-tout les chanoines entre les prêtres menoient une vie oisive, de ce qu'on les voyoit toujours dans les promenades, dans les jeux, &c. 11. De ce qu'ils avançoient bien des fables dans leurs discours pour en imposer au peuple. 12. De ce qu'ils ne distribuoient point la sainte Eucharistie sous les deux espéces. 13 De ce que dans leurs jugemens, ils avoient égard au sang, à la liaison, à la faveur, plutôt qu'à la justice. 14. De ce que dans le tribunal de la pénitence, ils recevoient des présens des usuriers, des ravisseurs du bien d'autrui, &c. & en agissoient avec eux par cette raison, avec une condescendance criminelle. 15. De ce qu'ils étoient usuriers eux-mêmes, & favorisoient ceux qui l'étoient. 16. De ce qu'ils prétendoient que les décimes leur étoient dues de droit. La plûpart de ces plaintes étoient justes, si ceux contre qui il les faisoit étoient coupables des crimes ou des abus dont il les accusoit. Mais ignoroit-il, qu'outre que ces abus n'étant nullement géneraux, il étoit défendu de condamner l'innocent avec le coupable; l'église catholique loin d'approuver ces abus, s'élevoit contre avec encore plus de force que lui-même. Ignoroit-il d'ailleurs que les abus, quels qu'ils soient, ne peuvent jamais servir de fondement légitime à la révolte qu'il prétendoit justifier? Procope termine sa lettre, en disant que lui & son parti combattent ces quatre articles : sçavoir, que l'on doit empêcher les désordres publics des prêtres; réduire le clergé à l'état de pauvreté observé par les disciples du Seigneur; laisser la liberté à tous ceux qui exercent le ministere, de prêcher de la maniere, dans le tems, & sur la matiere qu'ils voudront; enfin de distribuer l'Eucharistie selon l'institution de J. C. c'est-à-dire, sous les deux especes. On sent assez l'injustice de ces demandes, & le peu de droit que les Hussites avoient de les faire. M. l'Enfant n'a rien dit de cette lettre dans son *Histoire du concile de Basle*. Procope, avant que de venir à ce concile avec les principaux de son parti, écrivit à l'empereur Sigismond le 12. de Mai 1432. pour l'engager à s'y trouver avec eux. M. Lenfant n'a point non plus parlé de cette lettre, que l'on a encore, ni de la réponse qu'y fit Sigismond, & qui est fort civile. Mais ce ne fut qu'au commencement de 1433. que Procope & ceux qu'il avoit avec lui, parurent dans le concile, où ils défendirent avec chaleur les quatre articles *dont on vient de parler*. Ils en repartirent vers le 16. d'Avril, fort irrités de ce qu'on n'avoit pas satisfait à leurs prétentions, & Procope continua ses courses. Il entreprit le siege de Pilsen, la plus considerable ville de la Bohéme après Prague; mais il fut obligé de le lever avec beaucoup de perte & de confusion le 8. de Mai 1434. Ce mauvais succès le mit en fureur, il saccagea tout aux environs de Prague, alla à Cuttemberg, sollicita par-tout du secours; & ayant été blessé dans la chaleur d'un combat, il en mourut peu après. Les lettres de Procope, dont on a parlé dans cet article, & la proposition qu'il fit au nom des Taborites, sur ce que les orateurs du concile avoient dit des désordres que la guerre des Hussites causoit,& du danger de cette guerre, se trouvent dans le dernier volume de la grande collection des anciens monumens publiés par les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur. Voyez aussi Balbinus dans son *Histoire de Bohéme*. & *l'histoire de la guerre des Hussites*, & du *concile de Basle* par Lenfant, tir. 1. Il y a eu du tems de Procope le Grand, un autre Procope surnommé *le Petit*, qui étoit aussi dans le parti des Hussites, qui fut chef d'une partie de leur armée, qui accompagna Procope le Grand dans plusieurs de ses courses, fit lui-même plusieurs expéditions en particulier, & fut tué dans la même action de 1434. où Procope le Grand fut frapé des blessures dont il mourut. Balbinus, Lenfant, & plusieurs autres historiens en parlent aussi; mais beaucoup moins au long que de Procope-Rase surnommé *le Grand*.

PROCULUS. (Licinius) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri sous le nom de* PROCULE (Licinius) *Proculus*. Proculus ancien jurisconsulte Romain, fut, selon Tacite, aussi habile dans l'art de la guerre que dans la jurisprudence. Il étoit préfet du prétoire dans la guerre que l'empereur Othon eut contre Vitellius dans le premier siécle de l'église. Il est vrai que Titien frere d'Othon en avoit le nom & l'honneur; mais tout le pouvoir étoit entre les mains de Proculus. Hou-

reux s'il s'en fût servi avec prudence & avec succès! Il fut l'occasion de la perte de l'armée d'Othon, en l'obligeant de combattre contre Vitellius, malgré l'avis de Celsus & de Paulin. Quand il eut vu Vitellius vainqueur, il se rangea de son côté; & quoiqu'il en fût mal reçu d'abord, il sçut peu après gagner une partie de son affection. Il agit néanmoins pour Othon dans la république, & lui rendit service, après cette sédition qui pensa, selon Tacite, entraîner la perte de Rome. On convient assez que Proculus avoit succedé au jurisconsulte Nerva, & qu'il acquit plus d'autorité que Caïus Cassius Longinus. Ils formerent deux partis, dont chacun fut le chef; & ce qui les distinguoit, étoit la differente maniere de proceder dans l'étude du droit, & de décider quand ils étoient consultés. C'est ce qui fit que l'on appella *Proculéiens* ceux qui se conformoient à la doctrine & à la methode de Proculus; & *Cassiens*, ceux qui suivoient celle de Cassius. Il est à remarquer que le premier faisoit un si grand cas d'Homere, qu'il appuyoit souvent ses décisions, même dans des affaires importantes, de l'autorité de cet ancien poëte Grec; & cette marque d'estime donnée aux poësies d'Homere, se trouve encore dans plusieurs autres anciens jurisconsultes. Il est vrai que le bon sens est d'une égale autorité dans un poëte & dans un juriste; & ce bon sens est très-ordinaire dans Homere. Proculus avoit laissé huit livres de lettres & des notes sur quelques livres de Labeon. Il est fait mention de ces écrits dans l'index de Justinien. Jean Bertrand président au parlement de Toulouse, s'étend au long sur Proculus, dans ses vies des jurisconsultes, *page 47. & suivantes*, de l'édition de cet ouvrage à Leyde 1675. *in-12.*

PROCULUS, poëte dont parle Ausone, joignoit, selon celui-ci, au talent d'écrire & de parler avec grace & politesse, celui de faire aisément des vers. Il vivoit dans le IV. siécle de l'église; & il est certain, au moins cela paroît-il ainsi par ce qu'en dit Ausone, qu'il possedoit quelque charge considerable. C'est ce qui a fait croire à Vinet qu'il étoit le même que celui qui est qualifié préfet du prétoire dans divers rescrits des empereurs Valentinien, Theodose & Arcade. Ausone lui a adressé la troisiéme épigramme de ses fastes; & dans son épigramme trente-quatriéme il se plaint de ce que Proculus ne vouloit point publier ses ouvrages.

Irascor PROCULO *cujus facundia tanta est,*
Quantus honos: scripsit plurima, quæ cohibet.
Hunc studeo ulcisci, & prompta est hac ultio vati:
Qui sua non edit carmina, nostra legat.

C'est tout ce que l'on sçait de ce Proculus. Il y en a qui conjecturent qu'il descendoit d'Aurelius Proculus gouverneur de la Sequanoise en 295. & qu'il comptoit entre les grands hommes sortis de sa famille, Procule proconsul d'Afrique en 340. & Valerius Proculus préfet de Rome en 351. & 352. mais il n'y a rien de certain sur cela. Ausone flatoit le Proculus dont nous parlons du consulat, & lui faisoit esperer qu'il seroit bientôt élevé à cette dignité. Nous ignorons s'il y est parvenu en effet: ce qui est vrai, est que son nom ne paroît point dans les fastes publics entre ceux des consuls ordinaires.* *Voyez* Ausone, *Epigr. 34. & 149.* Vinet, sur ces endroits du poëte Ausone; l'abbé Souchai dans ses notes sur le même poëte, principalement à la *page 29. & l'Histoire litteraire de la France* par Dom Rivet Benedictin, & quelques autres de ses confreres, *tome premier*.

PROCURATEUR DU THRESOR, *procurator ærarii*, étoit le titre de celui qui avoit le soin du thrésor chez les Romains. Ces peuples avoient deux thrésors, le grand & le petit. Dans le grand étoit l'argent que l'on tiroit des contributions des provinces, avec toute sorte d'habits précieux, des joyaux, &c. Sous le procurateur du thrésor étoient les préfets des teinturiers, des tisserans, des fabricans de tapis & d'étoffes. Le PROCURATEUR D'AFRIQUE étoit le directeur des biens-fonds dont les empereurs avoient herité en Afrique. Il pouvoit vendre ou ammodier les terres qui n'étoient pas données aux soldats, & il étoit obligé d'en remettre le provenu au *comes rerum privatarum*. Il y avoit encore chez les Romains un grand nombre d'emplois, où ceux qui en étoient revêtus portoient tous le nom de Procurateurs. * *Voyez* Rosin dans ses *Antiquités Rom.* Le pere Cantel Jesuite dans son ouvrage sur le même sujet, & les autres auteurs qui ont traité la même matiere.

PROPAGANDE. Societé établie en Angleterre pour la propagation de la religion Chrétienne. Les Anglois ayant penétré dans le nouveau monde, penserent à attirer les Indiens à leur religion, & à instruire les colonies qu'ils envoyoient dans ces pays. Il y eut une ordonnance du mois de Juillet 1649. pour la propagation de l'évangile, qui érigeoit une societé perpetuelle sous le nom de *Societé pour la propagation de l'évangile dans la nouvelle Angleterre*. Le roi Charles II. accorda en 1661. des lettres patentes pour la même societé, & plusieurs personnes, entr'autres Robert Boyle, fournirent de grandes sommes pour soutenir cette entreprise. Charles II. avoit établi Boyle gouverneur de cette societé, qui prit une forme plus parfaite sous le regne de Guillaume III. qui par ses lettres patentes du 16. de Juin 1701. fixa le nombre des membres de cette societé à quatre-vingt-dix personnes, tant ecclesiastiques que laïques, sous la présidence de l'archevêque de Cantorberi. La societé se choisit des lieutenans, des thrésoriers, des auditeurs des comptes & un sécretaire; & chacun avança une somme en argent comptant, ou par voie de souscription. Quantité de particuliers concoururent à augmenter les fonds de la societé obligée à faire de grands frais; & celle-ci envoya des missionnaires dans les nouvelles colonies. Les Indiens prevenus de l'avarice de ces nouveaux venus, n'écouterent pas tranquillement les discours des missionnaires même désinteressés, & il se fit peu de conversions, au-moins sinceres. Les Anglois eux-mêmes montrerent qu'ils ne se soucioient pas que l'on instruisît leurs esclaves, parce qu'ils craignoient qu'on ne les obligeât ensuite de les mettre en liberté, mais on obtint un acte qui obligea les maîtres à laisser instruire leurs esclaves, & qui ordonna que ceux-ci ne sortiroient point de leur état en changeant de religion. Cette societé de la *Propagande* a un Bureau fixe qui s'assemble, au-moins une fois la semaine, dans le chapitre de saint Paul à Londres; & ce qui y a été préparé par ce bureau est ensuite proposé à la societé même, qui s'assemble dans la bibliotheque que l'archevêque a établie à saint Martin de Westminster. Les assemblées se font tous les mois. L'assemblée anniversaire du trois de Février, s'est ordinairement tenue dans le Revertiaire de l'église de Bowchurch à Londres. On prêche dans cette assemblée sur la matiere qui occupe la societé; & l'on a déja imprimé plusieurs de ces sermons. Le roi de Danemarck a établi une mission pour le Tranquebar depuis l'an 1705. * *Voyez* la *Relation de la societé établie pour la propagation*, &c. à Rotterdam en 1708. la Crose, *Histoire du Christianisme des Indes: Relation historique des conversions dans les Indes*, &c. à Hall. en 1713. Sur la *Propagande* de Rome, *voyez l'article de* ROME, *dans le Dictionnaire historique*.

PROSE. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri de 1725.* On a donné le nom de *Prose* dans les derniers siécles à certains hymnes composés de vers sans mesure, mais de certain nombre de syllabes avec des rimes qui se chantent après le Graduel, d'où on les appelle *sequence, sequentia*; c'est-à-dire, qui suit après le graduel. L'usage des proses a commencé au plûtard au IX. siécle. Notker, moine de saint Gal, qui écrivoit vers l'an 880. & qui est regardé comme le premier que l'on connoisse qui ait fait des proses, dit dans la préface du livre où il en parle, qu'il en avoit vu dans un antiphonaire de l'abbaye de Jumieges, laquelle fut brulée par les Normans en 841. Nous avons quatre proses principales, le *Veni sancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au roi Robert; mais qui est plus probablement de Hermannus Contractus; c'est la prose *Sancti*

Spiritus adsit nobis gratia, qui est du roi Robert, selon quelques anciens, entr'autres Brompton, plus ancien que Durand. Le *Lauda Sion Salvatorem*, pour la fête du saint Sacrement, qui est de S. Thomas d'Aquin; le *Victimæ paschali laudes*, dont on ignore l'auteur: c'est la prose du tems de Pâques. Le *Dies iræ, dies illa*, que l'on chante aux services des morts. On l'attribue mal-à-propos à S. Gregoire, ou à S. Bernard, ou à Humbert, général des Dominicains. Cette prose est du cardinal Frangipani, dit *Malabranca*, docteur de Paris, de l'ordre des Dominicains, qui mourut à Perouse en 1294. A l'imitation de ces proses, on en a composé beaucoup d'autres pour les fêtes locales; & parmi ces proses, la plûpart mal composées, on en trouve beaucoup de ridicules. C'est par cette raison que l'on en a retranché un grand nombre dans les dernieres réformes des offices divins; & l'on pourroit sans scrupule pousser ce retranchement beaucoup plus loin. La plûpart de celles qu'on y a substituées sont au moins supportables; & il y en a même plusieurs qui méritent d'être estimées. De nos jours feu le pere Gourdan, mort religieux de saint Victor de Paris, & M. Vivant, chanoine de Notre-Dame, encore vivant, ont composé beaucoup de proses.

PROSEUQUES; lieux de priere parmi les Juifs. Ces proseuques ou oratoires differoient à quelques égards des synagogues. 1°. Dans les synagogues les prieres se faisoient en commun; mais dans les proseuques chacun faisoit la sienne en particulier, comme il le jugeoit à propos. 2°. Les synagogues étoient couvertes; mais les proseuques étoient à découvert. Saint Epiphane dit que ces cours qui servoient d'oratoires étoient faites comme les places Romaines, qu'on appelloit *forum*, qui n'étoient qu'un enclos à découvert, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Il dit encore que de son tems les Samaritains avoient encore un de ces oratoires près de Sichem. 3°. Les synagogues étoient toujours bâties dans les villes; mais les oratoires l'étoient dans les fauxbourgs, & sur des lieux élevés. M. Prideaux croit que ces proseuques avoient lieu avant la captivité de Babylone, & que ce sont les *hauts-lieux* dont il est si souvent parlé dans l'ancien Testament. Maimonides dit que ces proseuques devoient être bâties de maniere que ceux qui y entroient tournassent le visage du côté du temple de Jerusalem. Joseph & Philon confondent souvent les proseuques & les synagogues, & ils les mettent aussi dans les villes. Juvenal, poëte payen, parle des proseuques dans sa troisiéme satyre; c'est au moins le sentiment de plusieurs auteurs; mais ce qu'il en dit est bien obscur, & il nous paroît que c'est un peu deviner que de prétendre que Juvenal a eu ces lieux en vue. * *Voyez* le commencement de cette troisiéme satyre; M. Prideaux, *Histoire des Juifs, tome 2. page 242.* Dom Calmet, dans son *Dictionnaire de la Bible.*

PROSPER. (Saint) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit que* ce saint a refuté Cassien: *il faut ajouter*, lequel dans sa treiziéme conference favorise le Semipelagianisme: l'ouvrage de saint Prosper est intitulé, *Adversus Collatorem* (contre l'auteur des conferences.) *Plus bas on ajoute que* MM. de Port-Royal ont traduit le poëme de saint Prosper en vers françois: cette traduction est l'ouvrage d'un seul, qui est M. le Maistre de Sacy. La meilleure édition des œuvres de saint Prosper, *dont on ne parle point*, est celle de Paris en 1711. *in-folio.*

PROSPER. Outre le saint défenseur de saint Augustin, qui étoit d'Aquitaine, & plusieurs autres de ce nom, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique, il y a encore eu un autre* PROSPER vers le tems de Cassiodore, & un peu anterieur à lui. Ce Prosper étoit Africain, & poussé par la tempête de la persecution des Vandales, il vint d'Afrique en Italie. Il témoigne lui-même qu'il a vécu à Carthage étant jeune, ce qui ne convient pas à saint Prosper d'Aquitaine, que plusieurs ont confondu avec lui. C'est à ce Prosper l'Africain que plusieurs bons critiques attribuent le traité *De vocatione gentium*, que d'autres ont donné trop legerement, les uns à saint Ambroise, les autres à saint Prosper d'Aquitaine, quelques-uns à un Prosper évêque d'Orleans, qui vivoit dans le même tems: & cet ouvrage se trouve aussi dans quelques éditions de S. Leon. On a eu tort aussi de donner ce traité à un quatriéme Prosper, qui souscrivit au concile de Carpentras en 527. & à celui de Vaison en 529. On a tout lieu de croire que c'est aussi ce Prosper l'Africain qui a écrit l'épître à la vierge Demetriade, jusqu'ici faussement attribuée à Prosper d'Aquitaine. Mais il est étonnant que Cassiodore ait paru ôter à ce dernier la chronique que l'on a toujours donné sous son nom, pour en faire honneur au premier. *Voyez* sur cela ce que dit le pere dom Denys de Sainte-Marthe, général de la congrégation de S. Maur, dans plusieurs endroits de la vie de Cassiodore, qui est un ouvrage bien fait & utile pour l'histoire du tems de cet illustre chancelier, & premier ministre du roi Theodoric. *Voyez aussi* la préface de la nouvelle édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine, & ceux qui ont écrit des auteurs ecclésiastiques, & de leurs ouvrages, avec un esprit de critique & de discernement. Feu M. le Maistre, célebre avocat, & ensuite solitaire à Port-Royal, faisoit une estime particuliere du traité de la vocation des Gentils, que l'on croit être de Prosper l'Africain, & dont le style & les expressions sentent en effet beaucoup le génie de cette nation; & il avoit engagé M. Henry, avocat au parlement, fort connu, d'en donner une traduction françoise, avec une préface historique & critique: mais ce travail, s'il a été fait, n'a point encore été rendu public: *cherchez* HENRY.

PROU (Claude) & non Proust, comme le dit l'auteur de l'*histoire des Celestins de France*, étoit d'Orleans, & a fait profession chez les Celestins le 15. de Novembre 1666. & depuis ce tems-là, il s'est distingué par sa regularité, & par plusieurs ouvrages estimés; sçavoir: 1°. *Les regrets d'une ame touchée d'avoir abusé long-tems de la sainteté du* Pater, *in-12.* à Orleans en 1691. M. du Pin donne un ouvrage qui porte le même titre, & qu'il dit imprimé en 1684. à Nicolas Fontaine: mais il y a lieu de croire qu'il se trompe. Ce petit ouvrage a été applaudi avec fondement; & on le recherche toujours avec raison. 2°. *La vie de saint Lié, solitaire de Beausse*, à Orleans en 1694. *in-8°.* 3°. *Reflexions chrétiennes sur la Virginité*, in-8°. à Orleans en 1693. & réimprimées en 1700. augmentées de sept chapitres, sous ce titre: *Reflexions importantes sur la Virginité.* 4°. *La guide des pélerins de Notre-Dame de Verdelays*, à Bourdeaux, en 1700. *in-8°.* Le monastere de Verdelays (*de viridi luco*) est un lieu de dévotion dans le diocèse de Bourdeaux. 5°. *Dispositions nécessaires pour gagner le jubilé de l'année sainte*, à Bourdeaux en 1700. 6°. *Instructions morales touchant l'obligation de sanctifier les Dimanches & les Fêtes*, à Bourdeaux, en 1703. *in-8°.* Il a fait encore quelques autres ouvrages, & il est mort au monastere de Verdelays le 20. Décembre 1712. après plus de cinquante ans de profession. * *Histor. Cong. Celest. in Gallia, p. 242. Mem. du tems.*

PROVENZALIS (Jerôme) Italien, né à Naples, s'acquit une grande réputation par la diversité de ses talens & de ses études. Il s'appliqua sérieusement à la philosophie, à la medecine, à la théologie même; & ceux qui parlent de lui le font regarder comme le plus habile homme de son tems en Italie. Il exerça particulierement la medecine; & étant allé à Rome, le pape Clement VIII. le choisit pour son medecin, & lui donna sa confiance. Il lui fit aussi beaucoup de biens; & enfin il le fit archevêque de Sorrento au royaume de Naples. Ughelli dit que ce prélat joignit une grande politesse à une science profonde. Il fit divers embellissemens dans son église, quelques augmentations, & divers présens magnifiques. Il s'y fit faire aussi son tombeau; & après avoir gouverné son diocèse avec beaucoup de vigilance & de régularité pendant treize ans & sept mois, il mourut fort regreté en 1612. dans le tems que le pape Paul V. l'avoit destiné pour être envoyé vers le roi de Pologne. On a de lui un

traité *De sensibus*, imprimé à Rome en 1597. *in-4°.* Il y a eu plusieurs autres personnes de cette famille qui se sont rendus illustres dans les lettres, comme IGNACE Provenzali, dont Nicolas Toppi fait un grand éloge dans sa Bibliotheque Néapolitaine ; & THOMAS PROVENZALI, l'un des plus célebres avocats de Rome dans ces derniers tems. * *Voyez* Nicolas Toppi, *in Biblioth. Neapolit.* Jean Zecchio dans la dédicace qu'il a faite à Jerôme Provenzali de sa these soutenue à Rome sur la maniere de guérir les fievres, &c. Mandosius, *De vitis archiatr. Pontific.* Manget, *Biblioth. scriptor. medicor. lib. XV.*

PROUST de CHAMBOURG, (Aymon) docteur & professeur en droit à Orleans, d'une famille originaire d'ancienne noblesse de Flandres. Ses ancêtres depuis un siecle & demi ont eu des marques de distinction à cause de leur capacité & de leur mérite. En 1589. le parlement étant transferé à Tours, & siégeant dans la sale de l'abbaye de saint Julien, ordre de saint Benoît, on vit un de ses ancêtres plaider sa premiere cause devant le roi Henri IV. M. Aymon Prou de Chambourg pourroit compter dans sa famille dix professeurs qui se sont tous distingués par leur habileté. Entr'autres, Antoine Proust, dit Proust de Chambourg, qui commença à enseigner en 1629. & qui fut mis professeur à Bourges à la place de M. François Pinsson, & mourut dans cette ville. Ce fut à la persuasion de M. Abel de Sainte-Marthe le pere qu'il étudia le droit. M. Proost ou Proust, étoit proche parent de ce sçavant, une de ses tantes *Renée* Proust, ayant épousé M. de Sainte-Marthe de Chant-d'Oiseau. Aymon Proust de Chambourg s'appliqua, comme ses ancêtres, à la jurisprudence, & se fit de bonne heure estimer à Orleans & ailleurs. François le Grand, professeur en cette ville, n'ayant pu par incommodité exercer toutes les fonctions de son emploi pendant quelque tems, M. Proust de Chambourg fit pour lui quatre discours pour l'ouverture des écoles après la saint Martin, ès années 1697. 1698. 1699. & 1700. Il fit aussi dans les mêmes années quatre discours sur la pénitence la veille du Dimanche des Rameaux. Ayant disputé le premier une place de docteur aggregé à Orleans, il y fut élu le onze d'Août 1711. en exécution de la déclaration du roi du mois de Janvier 1700. Le sieur Berche professeur en droit, étant mort en 1713. M. de Chambourg se présenta pour remplir sa place ; mais cette chaire n'ayant pu être adjugée par la voie de la dispute, selon l'usage, à cause des differentes contestations survenues entre les contendans, elle demeura vacante jusqu'en 1722. Mais en cette année, le roi informé du mérite & de la capacité de M. Proust de Chambourg, & des services que son pere & son aïeul avoient rendus successivement depuis près d'un siécle, dans cette profession, évoqua à soi & à son conseil toutes les contestations formées pour raison de ladite chaire de professeur en droit en l'université d'Orleans, & nomma pour la remplir M. de Chambourg, qui la possede encore avec distinction. La déclaration du roi qui le nomma à cette chaire, & qui est imprimée, est du 18 Juillet 1722. * *Voyez* la déclaration citée; *Mem. du tems.*

PROUSTEAU, (Guillaume) célebre professeur en droit à Orleans, étoit fils d'un marchand de Tours, où il nâquit le 28. de Mai 1626. Il fit ses humanités avec succès, d'abord chez les Jésuites de Tours, ensuite chez ceux de la Fléche, & fit sa philosophie dans leur college, dit aujourd'hui de Louis le Grand, à Paris. Après sa philosophie, il alla étudier en droit à Orleans, & ensuite à Poitiers, & revint en 1655. à Orleans, où il prit le degré de docteur en droit, fréquenta le barreau pendant quatre ans en qualité d'avocat, & s'acquit dans cette fonction une réputation d'autant plus flateuse, qu'il la devoit toute entiere à son mérite. Cependant le desir d'approfondir davantage l'étude des loix civiles & canoniques l'ayant porté à quitter le barreau, il parcourut pendant deux ans, c'est-à dire, pendant les années 1660. & 1661. les Provinces-Unies, l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne ; & dans ces differens royaumes il écouta les meilleurs jurisconsultes, & s'informa avec exactitude des loix qui y étoient en usage. Etant revenu à Orleans, il disputa en 1668. pour une chaire de droit & l'obtint. Le choix des matieres qu'il entreprit de traiter, les agrémens de la methode dont il se servit, son travail infatigable, la clarté & la solidité de ses leçons, l'émulation qu'il sçavoit inspirer aux moins appliqués lui attirerent de toute part un grand nombre de disciples. Tous les gens de lettres trouvoient aussi en lui un ami solide & utile dans le besoin. Il avoit un très-grand zele pour la perfection des arts & des sciences, & il y contribua lui-même autant qu'il fut en lui. Il étoit d'ailleurs, ce qui est le plus estimable, le premier observateur des loix qu'il expliquoit. Un grand fonds de religion, des mœurs simples, un extrême désinteressement, une charité constante envers les pauvres, l'ont fait aimer & estimer de tous ceux qui l'ont connu, ou qui n'en entendoient même que parler. Ses largesses furent si grandes pendant la disette de 1709. qu'on l'honora publiquement du titre glorieux de pere des pauvres. Son frere qui avoit amassé de gros biens dans le commerce, étant mort, il employa une partie de sa succession à acheter la bibliotheque du sçavant Henri de Valois, que la republique des lettres avoit perdu depuis peu, & il l'augmenta beaucoup tant qu'il vécut. Il a legué cette bibliotheque par une donation entre-vifs aux Benedictins du monastere de Bonne-Nouvelle d'Orleans, à condition de la rendre publique trois jours de la semaine (ce qui s'exécute) & leur assigna un fonds pour l'augmenter. Dom Meri Benedictin, qui en étoit bibliothecaire en 1721. & qui est mort vers la fin de 1723. en a fait imprimer le catalogue *in-4°.* à Orleans en 1721. M. Prousteau est mort d'apoplexie le 15. de Mars 1715. âgé de 89. ans. Il a laissé beaucoup de dissertations, remarques, & autres écrits qui n'ont point été imprimés. Ceux qui ont paru, sont *Recitationes ad legem 23. contractus, de diversis regulis juris*, à Orleans en 1684. La vie de M. Desmahis, chanoine d'Orleans, & auparavant ministre de la Religion Prétendue Réformée. L'épitaphe du même qui se lit dans le lieu de sa sepulture à Orleans, & que l'on trouve aussi imprimée: trois discours latins sur la pénitence, à Orleans en 1680. *in-4°.* M. Prousteau n'a jamais été marié, il étoit lié avec un grand nombre de sçavans, avec qui il étoit en commerce de lettres, & à qui il communiquoit avec joie ses lumieres & ses livres ; & c'est à cette facilité que nous devons les éditions de plusieurs ouvrages, comme l'Hesychius & l'Harpocration. Les sçavans se sont, par reconnoissance, empressés d'honorer la memoire de M. Prousteau ; & nous avons plusieurs éloges consacrés à son honneur, dont on trouvera la plus grande partie imprimée au commencement du catalogue *in-4°. dont nous avons parlé dans cet article.* Entre ces éloges, on estime, sur-tout pour sa délicatesse & son éloquence, celui que fit feu D. Mopinot, sçavant Benedictin de la congregation de saint Maur, & celui de M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orleans, très-versé dans les belles-lettres. * Eloge de M. Prousteau imprimé en une feuille vol. à Orleans. *Ejusdem elogium*, par D. Meri, au-devant du *Catal. de la bibliotheque publique d'Orleans.* Les differens éloges en prose quarrée, & en vers latins, recueillis au-devant du même catalogue.

PRUDENCE (Saint) évêque de Troie, *Voyez* GALINDO.

PRUDENCE. (Aurelius Clemens) *Il est bon d'ajouter à ce qu'on a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. comme on a fait en 1732. que* plusieurs critiques prétendent que l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* qu'on lui donne communément, n'est point de lui. Leur raison est que ce livre paroît moins poli & moins travaillé que ses autres ouvrages: mais cette raison ne suffit pas pour le lui ôter.

PRUDENCE, évêque dont on ignore le siége, peut avoir vécu dans le dixiéme siécle. M. du Pin n'en a rien dit dans sa Bibliotheque des auteurs Ecclésiastiques. Mais le cardinal Tomaso en parle dans la préface qu'il a mise à

la tête du double pseautier qu'il publia à Rome l'an 1683. Il dit que ce Prudence avoit composé un opuscule intitulé : *Flores psalmorum*, qui est conservé manuscrit dans la Bibliotheque du Vatican. Cet évêque dit dans son prologue, qu'il y avoit encore de son tems plusieurs personnes pieuses qui imitoient l'exemple des saints Peres, & chantoient chaque jour le pseautier. S'il veut parler du chant du pseautier entier, on ne croit pas qu'il ait trouvé bien des exemples de ces longues prieres dans l'antiquité, même parmi les solitaires; ils prioient souvent; mais leurs prieres étoient courtes & ferventes, & souvent ils n'interrompoient pas pour cela le travail de leurs mains. Ces recitations journalieres de tout le pseautier sont beaucoup plus modernes.

PRULLI, abbaye de l'ordre de saint Benoît en Touraine, *dont on ne rapporte que deux lignes dans le Moreri sous le nom de* PRUILLI, *au-lieu de* PRULLI, *qui est son vrai nom*, fut fondée au commencement de l'onziéme siécle par Effroy, seigneur de Prulli, comme on le voit par ces vers conservés dans les archives de ce monastere, dans un cartulaire un peu recent :

Inter mortales quot Gallia nobilitavit
Quondam regales genus exilitas decoravit,
Tutor eram patria, pax juris & emolumentum :
Dux quoque militia subvertens castra furentum :
Sic cùm viderent mihi facta, meique valerent
Sensus & mores in Christo splendidiores,
Stannum fundavi, cultuque sacro decoravi :
In qua nunc jaceo sublimis honore tropheo,
GOFFRIDUS *nomen, plebs, clerus, funeris omnem*
Supplens, subveniat prece, voto, munere, fiat.

Effroi se reposa du soin d'y mettre des religieux sur Hervé thrésorier de saint Martin de Tours, dont il est souvent parlé dans l'histoire de ce tems-là. L'an 1100. l'on y en comptoit trente-quatre. Dans un vieux livre de la chantrerie, autrement appellé *Gresher de l'église de saint Martin de Bossay*, on trouve les vers suivans, qui nous apprennent le nom du fondateur de cette église, & l'année de sa fondation.

L'an mil quatre & vingts de grace,
Monsieur de PRULLI GODEBERT,
*Fils d'*EFFROI *fonda cette église*
De saint Martin, comme il appert :
Regnant en France roi ROBERT,
Grand clerc renommé en tous lieux.
Paradis leur puisse être ouvert,
Et à nous aussi avec eux.

On voit dans le château de Prulli des restes d'une ancienne église, desservie autrefois par des chanoines. Elle fut détruite par une dame de Prulli, qui embrassa la Religion Prétendue Réformée, & à qui Dieu ouvrit ensuite les yeux, & fit la grace de reconnoître & d'abjurer ses erreurs : mais le mal qu'elle avoit fait dans l'hérésie demeura irreparable. L'abbaye de Prulli est sur la riviere de Caise, à six lieues de Châtelleraud vers le levant. * *Voyez* Mati, *Diction. geograph.* & le *Voyage litteraire* de M. Martenne & de D. Durand, *t. 1.*

PRULLI, autre abbaye près de Provins dans le diocèse de Sens, possédée par les religieux réformés de l'ordre de Citeaux, est un monument de la pieté de la comtesse Adele, & de son fils Thibauld, comte de Blois & de Champagne. Elle fut fondée dès le commencement de l'ordre de Citeaux. Artaud en fut le premier abbé. On a toujours exercé une ardente charité dans ce monastere, depuis que saint Pierre de Tarentaise en eut distribué aux pauvres toutes les provisions. On trouve aussi dans cette maison des manuscrits précieux de plusieurs peres de l'église, & autres auteurs ecclésiastiques. * *Voyez* le *Voyage litteraire* de Dom Martenne, & de D. Durand, *tome premier, premiere partie*; & l'*histoire de l'église Gallicane du pere* Longueval Jésuite, *tome VIII.*

PRUM, abbaye de l'ordre de saint Benoît, *dont on a parlé aussi peu correctement que superficiellement dans le Moreri*, est située dans la forêt d'Ardennes, au pied d'une montagne sur la petite riviere de Prum, qui a donné son nom au monastere & à la ville. Elle a été fondée par *Bertrade*, grand'mere de la reine Berte, femme du roi Pepin, laquelle avoit un château à une lieue de-là, & qui la fit bâtir dans son propre fonds l'an 721. qui étoit le premier du roi Thierri. Quarante ans après, Pepin, à l'instance de la reine Berte sa femme, transfera le monastere dans le lieu où il est aujourd'hui, le bâtit avec tant de magnificence, & le dota si richement, qu'il éclipsa la premiere fondation. Assuerus, comte d'Anjou, qui en fut le premier abbé, & quelques autres seigneurs qui avoient suivi ce comte dans sa conversion, lui donnerent presque en même-tems de si grands biens dans l'Anjou, dans le Maine & dans la Bretagne, qu'ils auroient suffi pour faire bâtir un autre monastere. Les princes, les rois & les empereurs lui firent aussi de si grandes donations, que l'abbaye passoit pour la plus florissante qui fût en Allemagne. L'empereur Lothaire, fils de Louis le Debonnaire l'aimoit beaucoup; & après avoir fait trembler les royaumes par la terreur de ses armes, il y fit un sacrifice à Dieu de toutes ses grandeurs, en y prenant l'habit de moine, avec lequel il mourut en l'an 855. Il fut enterré au milieu du chœur, où l'on voit son tombeau, qui est assez simple. Les empereurs ses successeurs honorerent les abbés de Prum de la qualité de prince du saint empire, & firent aussi de si grands biens à cette abbaye, que les archevêques de Treves la regarderent avec envie, & qu'ils voulurent plus d'une fois s'emparer de ses biens, & les unir à la mense archiepiscopale. Vernier de Koningstein obtint une bulle de Boniface IX. qu'il surprit, en vertu de laquelle il prétendit exécuter ce projet; mais Boniface ayant reconnu la fausseté de l'exposé, révoqua lui-même sa bulle. Jean de Bade fit la même tentative sous Sixte IV. & ne réussit pas mieux. Mais Jacques de Eltz, plus adroit, eut un meilleur succès sous Gregoire XIII. Le pretexte des prétendus dommages qu'il disoit avoir soufferts de la part des Lutheriens, & quelques autres motifs aussi mal fondés arracherent à ce pape une bulle, avec laquelle sans autre formalité, il s'empara à main armée de tous les biens de l'abbaye, dont les électeurs de Treves ont joui jusqu'à present. Encore aujourd'hui ils jouissent de trente-six mille écus de rente du monastere de Prum, sans parler des grandes terres qu'ils ont alienées. Cependant cette abbaye est encore une des plus régulieres de toute l'Allemagne. Il y a près de trente religieux qui vivent selon les usages de la congrégation de Bursfeld, quoiqu'ils n'y ayent jamais été unis. Ils observent la retraite, le silence, & la pauvreté exactement; & l'on trouve en eux les autres vertus religieuses. Ils font l'office divin & les autres exercices de leur regle avec beaucoup de pieté. L'église qui subsiste aujourd'hui est ancienne & fort simple. Les PP. DD. Martenne & Durand disent dans le second volume de leur *Voyage litteraire*, qu'ils y trouverent plusieurs manuscrits anciens & précieux; entr'autres, un texte des évangiles écrits en lettres d'or, avec des concordances des évangelistes à la marge : un autre texte des évangiles, dont les commencemens sont écrits en lettres d'or unciales : la chronique de Reginon, qui differe en plusieurs endroits des imprimés : le livre des cens, écrit de la main de l'abbé Cesarius, qui après avoir gouverné quelques années l'abbaye de Prum avec édification, renonça à sa dignité, & se retira au monastere du Val-Saint-Pierre, qu'on nomme aujourd'hui *Eisterbach*, pour y passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence la plus austere. Le fameux Wendalbert, dont nous avons un martyrologe en vers, & quelques autres poësies, étoit religieux de Prum. Tous les religieux de cette abbaye doivent être nobles, comme dans toutes les autres abbayes qui sont principautés de l'Empire, ainsi qu'est celle-là. L'administration perpetuelle de Prum accordée à l'électeur de Treves, a été confirmée dans la diete de Ratis-

bonne en 1654.* *Voyage litteraire de* D. Martenne & de D. Durand, de la Congreg. de saint Maur, *tome deuxiéme*. Heiss. *Histoire de l'Empire, livre sixiéme*.

PRUNELE', maison d'ancienne noblesse en Beauce. *Substituez cette généalogie à celle qui se trouve déja dans le Moreri.* Cette maison est du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien dont la memoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine, est celui qui suit :

I. GUILLAUME Prunelé, premier du nom, vivoit sous le regne du roi Philippe-Auguste. Son nom se trouve au nombre des chevaliers du Vexin, qui portoient banniere, suivant l'histoire latine des Normands d'un ancien écrivain, recueillie par André Duchesne, & imprimée à Paris en 1619. page 1035. Il étoit seigneur de la Porte, terre située dans le bailliage d'Estampes, & il est employé en cette qualité dans le rolle & dénombrement qui fut fait sous le même regne des chevaliers du bailliage d'Estampes, qui tenoient leurs fiefs du roi, & qui avoient 60. liv. de revenu. Il donna du consentement d'*Agnès* sa femme, & d'*Adam* & *Pierre* Prunelé, ses freres, aux lepreux d'Illiers, la dîme du bled & du vin, & la menue dîme qu'il avoit au même lieu d'Illiers, par lettres données à Estampes au mois de Juin 1202. Geoffroi, sire d'Illiers, confirma cette donation par ses lettres du jeudi de devant l'Assomption Notre-Dame de l'année 1213. On ne peut dire au juste si ce Guillaume Prunelé étoit frere ou pere de *Florimonde* Prunelé, qui, suivant la genealogie de la maison de Thiville en Vendomois, fut mariée vers l'an 1208. avec *Jacques* de Thiville, seigneur de la Rochevert en Dunois, & de Seri près Beaugency. Cette derniere terre se trouve encore aujourd'hui dans cette maison de Thiville. Guillaume Prunelé eut d'*Agnès* sa femme, pour enfans, GUILLAUME Prunelé, qui suit; *Pierre* & *Geoffroi* Prunelé, qui moururent avant l'an 1248. ayant eu pour heritier GUILLAUME, leur frere; & *Agnès* Prunelé, dame de Chassonville & des Couttures, mariée avec *Payen* d'Orleans, seigneur d'Egry & de Clery, qui legua conjointement avec elle, aux abbesse & religieuses de Voisins, de l'ordre de Citeaux au diocèse d'Orleans, quatre muids d'avoine par an sur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la fête de la decollation de saint Jean 1267. Ils sont enterrés l'un & l'autre dans l'église de cette abbaye.

II. GUILLAUME Prunelé, II. du nom, seigneur d'Herbaut & de la Porte, est nommé dans les lettres données à Montpensier le plus prochain mardi d'après la Toussaints de l'an 1226. & mentionnées dans les memoires du greffier du Tillet, avec les autres seigneurs, qui jurerent & promirent au roi Louis VIII. de faire couronner son fils, qui fut depuis saint Louis, au cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte, qu'il vouloit entreprendre. Guillaume Prunelé est mentionné dans differens titres avec la qualité de chevalier, entr'autres par un de l'an 1242. énoncé dans l'inventaire des titres de la maison de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief de la châtellenie de Montdoubleau le lieu de la Fredonniere, & par des lettres du jour de la Toussaints de l'an 1244. scellées d'un sceau en cire jaune chargé de dix annelets, par lesquelles il reconnoît avoir vendu ses haies d'Herbaut par la volonté & octroi de monseigneur le comte de Blois. Hugues de Chastillon, comte de Blois & de saint Pol, lui avoit donné & à ses freres 50. liv. de rente à prendre sur le fétage de Blois par lettres du mois d'Avril 1236. Jean de Chastillon, comte de Blois, fils de celui-ci, par autres lettres du mois de Juin 1248. du consentement de Marie d'Avesnes, sa mere, fit échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50. liv. de rente qui lui appartenoient en total comme heritier de ses freres, & lui donna à la place le bois de Bardere, & la terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville. Cet acte porte que la donation de 1236. lui avoit été faite du vivant d'*Anne*, sa premiere femme ; ce qui suppose qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent GUILLAUME Prunelé qui suit; III. & *Geoffroi* Prunelé, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME Prunelé, III. du nom, sire d'Herbaut & de la Porte, aussi seigneur d'Alzone & de Montreal dans la senechaussée de Carcassonne en Languedoc, fut un des seigneurs François qui suivirent en Italie Charles, duc d'Anjou & roi de Sicile, frere du roi saint Louis, & qui se distinguerent à la bataille que ce prince gagna sur Mainfroi, tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le 4. Mars, ou suivant Mezerai, le 26. Février 1266. dans la seconde année du pontificat de Clement IV. ainsi qu'il se voit dans le livre intitulé, *Historiæ Francorum scriptores per Franciscum Duchesne, tom. 5. p. 826.* Ce fut lui, qui fit élever une espece de forteresse dans sa terre de la Porte, qu'il tenoit du roi, à l'occasion de quoi il eut procès contre Guillaume de Lignetis, seigneur de Mereville, dit depuis *Merinville* en Beauce, suivant un arrêt du parlement de Paris, rendu dans l'octave de la Chandeleur de l'année 1266. Il transigea au sujet des haies d'Herbaut avec son très-cher seigneur Jean de Chastillon, comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268. scellé de son sceau, sur un côté duquel est *un homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écusson chargé de six annelets, le cheval caparaçonné & semé d'annelets sans nombre*; & de l'autre côté du sceau est *un écusson chargé de six annelets posés 3. 2. & 1.* C'est ce qui fait présumer que ce fut ce Guillaume Prunelé III. du nom, qui le premier réduisit les armes de sa maison au nombre de *six annelets posés 3. 2. 1. d'or en champ de gueules.* C'est ainsi que sa posterité les a toujours portées depuis, & on les voit telles dans un armorial de l'an 1310. qui étoit dans la bibliotheque de feu le président de Maisons, à l'article *des seigneurs d'Herbaut & de la Porte*, de même que dans les châteaux de la Porte, d'Herbaut, de Gazeran, de Lionville, Saint-Aignan, Duchée, le Plessis, Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain le Desiré, & autres lieux & églises. Guillaume Prunelé III. laissa d'*Isabelle*, sa femme, du chef de laquelle il sembleroit avoir été seigneur du château d'Alzone & de la châtellenie de Montreal, deux fils, GUILLAUME Prunelé IV. qui suit; & *Jean* Prunelé, qui fut seigneur du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne. Son frere aîné transigea pour lui par procureur, comme ayant la garde de sa terre, avec noble dame Helie de Rochefort, veuve de noble homme Berenger *de Goginehis, militis quondam ex Alzona*, comme tutrice d'Helie de Goginehis, sa petite fille, par acte du 18. Juin 1315. suivant des memoires de famille. La femme de ce *Jean* Prunelé se nommoit *Dannon*; quoi qu'il en soit, il fut pere de *Jeanne* la Prunelé, dame de Bullou l'an 1350. & aussi dame du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne. Elle fut mariée avec *Robert* d'Harcourt, fils de *Robert* d'Harcourt, baron de Beaumenil, & de *Jeanne* de Villequier, qui étant sire de Bullou à cause d'elle, reçut un aveu le Dimanche jour de saint Laurent de l'année 1354. De leur mariage vint *Robert* d'Harcourt, seigneur, du chef de sa mere, de Bullou & du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne, qui fut partie pour son tiers dans la vente qui fut faite de ces terres, le 11. Avril 1372.

IV. GUILLAUME Prunelé, IV. du nom, écuyer, seigneur d'Herbaut & de la Porte, & des deux tiers d'Alzone, Rieux, Leve, Aladerne, Montreal & Licairac en Languedoc, étant demeuré mineur après la mort de ses pere & mere, fut mis avec son frere sous la tutelle de Bernard de *Montesquivo*, leur plus proche parent, qui pendant leur minorité & leur absence, étant résidens en France, eut la garde de leur château d'Alzone, & par sa négligence laissa le châtelain de Montreal s'emparer au nom du roi des premieres appellations, qui avoient toujours appartenu aux juges d'Alzone; ce qui s'apprend par l'exposé d'une requête en date du Jeudi avant la Purification de Notre-Dame 1318. présentée en leur nom par leur procureur au senechal de Carcassonne, & tendante à ce qu'ils fussent retablis dans la jurisdiction des premieres appellations, attendu qu'ils étoient majeurs, & reçus en foi & hommage du roi pour les terres d'Alzone & de Montreal, & que le bail de leur tuteur étoit fini. Leur

procurent présenta encore une autre requête en leur nom au même senechal de Carcassonne, de même date que la premiere, sur ce que les procureur & gens du roi avoient usurpé la justice d'Aladerne & de Licairac, lieu dépendant d'Aladerne, par la paresse & négligence de dame Meline des Arcis, veuve de Foulques de Compens, leur oncle, laquelle tenoit pour son douaire viager à la coutume de la prévôté de Paris, les châteaux de Leve & d'Aladerne, & le territoire appellé *Licairac*, dépendant d'Aladerne, pendant leur minorité & leur absence, quoique Foulques de Compens, & ses prédécesseurs eussent joui de tout temps de la justice haute, moyenne & basse dans les lieux en question, demandant qu'ils fussent rétablis dans leurs droits, attendu leur majorité, & qu'ils étoient en foi & hommage du roi pour ces terres, qui leur étoient venues par la mort de ladite dame Meline des Arcis, comme aux plus proches par droit & coutume. Ces deux freres obtinrent des lettres de Charles IV. surnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre, données à S. Paul le 27. Avril 1322. & adressantes au senechal de Carcassonne, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers, & l'autre pour un tiers, avoient rendu les hommages qu'ils étoient tenus de faire au roi pour la terre qu'ils avoient dans la senechaussée de Carcassonne. Guillaume Prunelé IV. avoit rendu hommage au comte de Blois, à cause de sa terre d'Herbaut, en 1317. Il fut marié avec *Jeanne* d'Averton, fille de *Geoffroi* d'Averton, chevalier, & de *Marguerite* sa femme, avec laquelle il transigea par acte de l'an 1326. où il est qualifié de *chevalier*. Après sa mort; *Jeanne* d'Averton sa veuve se remaria avec *Jean* de Vieuxpont, chevalier, seigneur de Chalancy, qui rendit aveu à cause d'elle au comte de Blois pour la terre d'Herbaut le Samedi avant la Conception de l'année 1335. Les enfans de GUILLAUME Prunelé & de *Jeanne* d'Averton, furent Gui Prunelé, sire d'Herbaut, qui suit; *Guillaume* Prunelé, seigneur en partie de Rieux, Alzone, Leve & Aladerne, qui transigea le 21. Septembre 1371. tant en son nom qu'en celui des conseigneurs de ces lieux, avec les consuls d'Alzone, pour raison de la garde des clefs du même lieu. Il mourut sans posterité avant la vente d'Alzone du 11. Avril 1372. HUGUES Prunelé, seigneur de la Porte, *qui a fait la branche des seigneurs* DE LA PORTE, *rapportée ci-après*; *Isabeau* Prunelé, femme l'an 1335. de *Jean* le Jay, écuyer; & *Marie* la Prunelé, mariée avec *Jean* de Courvoy, chevalier, sire dudit lieu, dont elle laissa *Jean* de Courvoy, chevalier, sire de Courvoy, *Guillaume* de Courvoy, *Guyon* de Courvoy, & *Philipot* de Courvoy, qui passerent procuration à noble homme M. *Jean* Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, leur cousin germain, le dernier Decembre 1371. pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la senechaussée de Carcassonne, à eux avenus par la mort & succession de feue leur mere.

V. GUI, dit *Guiot*, Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, seigneur en partie d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne, rendit aveu au comte de Blois, à cause de sa terre d'Herbaut le 11. Avril 1345. en reçut un de Martin de Bourges le mardi avant la Fête-Dieu 1345. fit partage avec le comte de Blois, de certains bois & haies près de sa terre d'Herbaut en 1346. obtint des lettres d'état du roi Jean, données à Breteuil en Normandie le 6. Juillet 1356. sur l'exposé qu'il fit qu'il servoit ce prince dans ses guerres avec armes & chevaux, & transigea en 1360. avec les habitans de Rieux touchant & pour raison de la fortification & cloture de ce lieu. Il avoit fait son testament dès l'an 1346. le jour de l'Ascension, dans lequel il fait mention de *Jean* Prunelé son fils, comme étant alors en bas âge. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Pathay, laquelle étant veuve de lui, fit son testament en 1363. & nomma pour ses exécuteurs testamentaires JEAN Prunelé son fils, qui suit, & *Pierre* de Pathay son pere, chevalier, seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN Prunelé, chevalier, sire d'Herbaut, Machenainville & Beauverger, seigneur en partie de Rieux, Alzone, Leve & Aladerne, étoit en bas âge en 1346. comme il paroît par le testament de son pere. Il passa procuration conjointement avec Robert d'Harcourt son cousin pour raison de leurs terres en Languedoc le 8. Avril 1366. à Jean Garcias, qui rendit aveu au roi en leurs noms pour ces terres entre les mains du senechal de Carcassonne le 18. Mars 1371. Jean Prunelé rendit aussi aveu dans le même mois de Mars 1371. au comte de Blois pour la terre & seigneurie d'Herbaut. Il vendit les terres de Rieux, Leve, Aladerne, Alzone, & leurs dépendances, conjointement avec les autres copropriétaires de ces terres à Nicolas de la Jugie, chevalier, seigneur de la Liviniere, baron de Puysalicon, par contrat du 11. Avril 1372. confirmé par lettres patentes du roi données à Paris au Louvre le 12. des mêmes mois & an. Il obtint au mois de Juillet 1374. sous certaines conditions, permission du comte de Blois, de fortifier une tour à Machenainville. Il fut un de ceux que Gui de Chastillon, comte de Blois & de Dunois, établit ses procureurs par ses lettres du 23. Mars 1391. pour la vente de ses comtés de Blois & de Dunois, à Louis duc d'Orleans. Il fut aussi établi par lettres du roi Charles V. de l'an 1392. gouverneur du duché, & bailli & capitaine de la ville d'Orleans; & il est employé en cette qualité dans un compte de Jean le Breton, receveur, de l'an 1398. & dans un acte d'amortissement fait au prieur de S. Donatien d'Orleans, le 6. Juillet 1403. Il fut encore conseiller & chambellan du roi & du même duc d'Orleans, & gouverneur de son fils Charles, comte d'Angoulême, depuis duc d'Orleans, dans le conseil duquel il fut admis en 1409. ainsi qu'il paroît par les lettres de ces princes. Il mourut en 1417. dans un âge avancé. Il avoit été marié, comme il est prouvé par un registre du parlement de l'année 1390. intitulé, *Olim*, avec *Mabille* le Baveux, fille de *Gui* le Baveux, baron de Tillieres, & de *Marie* d'Amboise: il en eut *Gui* Prunelé, chanoine de l'église cathédrale de sainte Croix d'Orleans, & conseiller maître des requêtes, clerc ordinaire de l'hôtel du roi, employé en cette qualité pour ses gages dans les comptes de Raimond Raguier, maître de la chambre aux deniers des années 1392. & 1393. Il donna quittance à Jean de la Cloche, receveur de Paris, le 14. Décembre 1398. d'une somme de 729. liv. 18. sols parisis, qui lui étoit due de plusieurs termes de ses gages, à cause de son office de maître des requêtes. Il étoit déja évêque d'Orleans, où il fit son entrée le 20. Mars 1398. avant Pâques. Il assista au neuviéme concile d'Orleans tenu en 1411. à l'occasion des divisions d'entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne; & le 6. Mai 1417. il obtint de Charles duc d'Orleans, comte de Blois, une surséance d'un an, pour venir à la foi pour sa terre d'Herbaut, qui lui étoit nouvellement échue par la mort de son pere, & qui étoit mouvante en fief de ce prince à cause de sa châtellenie de Château-Renaud: il mourut en 1425. dans la vingt-septiéme année de son épiscopat, & fut enterré dans son église épiscopale, à laquelle il laissa par son testament ses habits & ornemens pontificaux; GUILLAUME Prunelé V. du nom, qui suit; *Perinet* Prunelé, mort jeune en 1392; *Jaquin* Prunelé, auquel son pere céda en 1392. ce qui appartenoit à Perinet son frere nouvellement décedé. Jaquin étoit alors étudiant en l'université d'Orleans; & *Catherine* Prunelé, laquelle étant femme de *Louis* Maniffart, seigneur d'Arebloy & Noirépinay, passa en 1392. un contrat du consentement de son pere, & de Gui & de Guillaume Prunelé ses freres.

VII. GUILLAUME Prunelé, V. du nom, écuyer, surnommé *le jeune*, pour le distinguer de son pere, rendit aveu en 1403. pour la terre d'Ouarville dont il étoit seigneur du chef de sa femme. Il fut conseiller & chambellan de Charles duc d'Orleans, & comte de Blois, & il perdit la vie à la journée d'Azincourt, le 25. Octobre 1414. du vivant de son pere. Il avoit été marié par contrat du 6. Janvier 1394. avec *Philippe* de Machery, fille de défunt *Guillaume* de Machery écuyer, & de *Marguerite* de Contes sa veuve, qui fit son testament le Mardi après la saint Denys 1395. elle étoit niéce & heritiere de Philippe de Guiencourt, seigneur de Gazeran & d'Ouarville. De ce

mariage vinrent Guillaume Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit ; & *Jean* Prunelé, abbé de S. Lomer de Blois, de l'ordre de S. Benoît en 1447.

VIII. Guillaume Prunelé, VI. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, transigea avec Charles duc d'Orleans, comte de Blois, pour raison de la chasse des moulins d'Herbaut le 25. Avril 1444. fut capitaine de Harfleur & de Bonneval, bailli de Caux, & fait conseiller & chambellan du roi Charles VII. par lettres du 11. Novembre 1457: & mourut en 1461. comme il est justifié par les lettres du roi Louis XI. portant don de l'office de capitaine de Bonneval en faveur de son valet de chambre Jean du Plessis. Il avoit été marié 1°. avec *Bertrande* d'Illiers, veuve de *Martin* de Rouvray, chevalier, seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre* sire d'Illiers, & de *Marguerite* de Taillecourt, à cause de laquelle il transigea avec Mile d'Illiers, doyen, & depuis évêque de Chartres, & Florent d'Illiers ses beaux-freres, le 15. Mai 1449. & 2°. avec *Marie* de la Chapelle, fille du seigneur de la Chapelle & de la Salle. Du premier mariage sortirent Guillaume Prunelé VII. seigneur de d'Herbaut qui suit; Pierre Prunelé, seigneur d'Ouarville, *qui a fait branche, rapportée ci-après en son rang*; *Jean* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau; qui passa un bail en cette qualité par-devant Robert Saillard, tabellion à Chartres, le 12. Septembre 1489; & *Jeanne* Prunelé, mariée avec *Pierre* de Cugnac, chevalier, seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. & maître des eaux & forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484. Elle fit une donation à *Antoine* de Cugnac son fils, le 15. Septembre 1489.

IX. Guillaume Prunelé VII. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au chapitre de Chartres le 30. Juin 1461. pour un muid de terre assis à Morainville, & relevant du château de Leves, & au comte de Dunois, seigneur du Châteaurenaud, en 1489. pour sa terre d'Herbaut. Il donna souffrance le 16. Juillet 1493. à Etienne de Morainville, pour sa terre de Châtignonville. Il fut conseiller chambellan de Charles duc d'Orleans; & suivant la preuve de Claude-Adrien le Roux, d'Esneval, l'un de ses descendans par femme pour l'ordre de Malte, & la Roque dans son *histoire de la maison d'Harcourt*, il fut gouverneur de la personne de Louis duc d'Orleans, fils du duc Charles, & depuis roi XII. du nom, pendant sa minorité. Il avoit été marié par contrat du 27. Août 1470. avec *Catherine* de Beauveau, fille de *Pierre* de Beauveau, chevalier, seigneur de la Bessiere & du Rivau, conseiller & chambellan du roi, & d'*Anne* de Fontenais. Il en eut François de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit; & *Anne* de Prunelé, mariée par contrat du 5. Mai 1495. avec *Guillaume* de Gaillon, écuyer, baron de Macy, seigneur de Croisy, Ardencourt, Charignonville, Chaumusson, Limours, &c. dont elle eut deux filles, l'une desquelles fut mariée dans la maison d'Harcourt-Beuvron où elle porta de grands biens, étant restée unique heritiere par la mort de sa sœur sans enfans.

X. François de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, fut marié par contrat du 15. Janvier 1508. avec *Antoinette* le Roy, fille de *René* le Roy, chevalier, seigneur de Chavigny, la Baussonniere, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. & de *Magdelene* Gouffier, gouvernante des enfans du roi François I. & dame d'honneur de Catherine de Medicis, duchesse d'Orleans, & ensuite dauphine, sœur d'*Artus* Gouffier, seigneur de Boisy, grand-maître, & de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonniver, amiral de France, & fille de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonniver, premier pannetier du roi, & de *Marie* d'Amboise, sa premiere femme, sœur de *Georges* cardinal d'Amboise. De cette alliance vinrent René de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit; *François* de Prunelé, écuyer tranchant du dauphin, seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui fit partage avec son frere aîné le 21. Septembre 1540. & mourut depuis sans enfans; *Jacques* de Prunelé, abbé du Bourg-Dieu en Berri, prieur de S. Georges & de S. Severt, seigneur de Milly, Brouart, Fontenai, & du fief Beon en Touraine, qui fit aussi partage avec son frere aîné le 24. Juillet 1541. il renonça depuis à ses bénéfices, & épousa *Magdelene* Payen, veuve en premieres noces de *Claude* le Roux, seigneur de Tilly, Bourgtheroude & Beedal, conseiller au parlement de Rouen: & en secondes, de *François* de Marcillac, baron de Courcelles & de Combres, châtelain de S. Sulpice & de Joderez en Perigord, premier président du même parlement de Rouen, mort le 13. Septembre 1543. mais il mourut sans enfans; *Louise* de Prunelé, abbesse du monastere de S. Remi des Landes, de l'ordre de S. Benoît diocèse de Chartres; & *Bonaventure* de Prunelé, mariée par contrat du 5. Janvier 1530. avec *Nicolas* de Chambray, chevalier, seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, baron d'Auffai, &c. d'une ancienne maison noble de Normandie dans le diocèse d'Evreux, où sa posterité subsiste encore aujourd'hui avec distinction. *Voyez* CHAMBRAY *dans le Dictionnaire*.

XI. René de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut & de Gazeran, pannetier ordinaire du roi, fit partage avec ses deux freres les 21. Septembre 1540. & 24. Juillet 1541. & par ces actes il substitua à perpetuité, conjointement avec eux, la terre & seigneurie de Gazeran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la maison de Prunelé. Des memoires portent qu'il mourut en 1543. à la fleur de son âge. Il avoit été marié par contrat du 19. Janvier 1528. avec *Anne* de Dreux, du sang royal de France, fille de *Jacques* de Dreux, chevalier, baron d'Esneval & du Fresne, seigneur de Pavilly, de Musy, Berville, Piercourt & de Louye, vidame de Normandie, & de *Magdelene* de Hames, sa premiere femme. Il en eut André de Prunelé, seigneur de Gazeran, &c. qui suit; *Louis* de Prunelé, chevalier, seigneur châtelain d'Herbaut, qui donna procuration le 7. Juin 1559. à Mᵉ Antoine Descartes, chanoine de S. Jacques de Blois, pour ratifier en son nom plusieurs contrats de partage faits entre son frere aîné & lui. Il comparut par procureur au procès verbal de la réduction de la coutume de Touraine, du 18. Octobre 1559. & il fut marié avec *Marie* de Maroles, fille du seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie* de Prunelé, dame d'Herbaut, qui fut mariée avec *Jean* de la Personne; mais n'en ayant point eu d'enfans, la terre d'Herbaut retourna à *Charles* de Prunelé son cousin germain; *Jacques* de Prunelé, écuyer seigneur de Machenainville & Beauverger, qui plaida longtems contre *André* de Prunelé, son frere aîné, au sujet de son partage, comme il paroît entr'autres par deux arrêts du parlement de Paris, des 10. Janvier 1561. & 14. Février 1573. Il fut marié à Paris dans la chapelle de l'hôtel de S. Denys en la paroisse de S. André des Arcs, le 25. Décembre 1566. avec damoiselle *Jacqueline* Grollier, fille de défunt *Jean* Grollier, chevalier, vicomte d'Aguisy, trésorier de France & de Milan, & d'*Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans; & *Françoise* de Prunelé, partie dans l'arrêt du 14. Février 1573. étant alors fille. Elle fut depuis mariée au seigneur de la Beaudere en Normandie.

XII. André de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Gazeran, baron d'Esneval & de Pavilli, vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit été marié par contrat du 15. Juin 1558. avec *Marguerite* le Veneur, fille de *Jean* le Veneur, chevalier, chambellan du roi, baron de Tillieres, seigneur du Homme & de Carouge, capitaine de Vire, & bailli de Rouen, & de *Gilonne* de Montejan, sœur du maréchal de France de ce nom. Il en laissa Charles de Prunelé, baron d'Esneval, qui suit; *Claude* de Prunelé, écuyer, seigneur & patron de Criquetot, d'Esneval, Englesquevil-le-l'Esneval, Meslemont, l'Espinay, de Lavau, & des Rotis, qui transigea avec son frere le 6. Avril 1599. & qui

qui mourut sans alliance le 24. Janvier 1654. à Griquetot-l'Esneval, diocèse de Rouen, dans l'église paroissiale duquel lieu il fut enterré le 27. suivant; *Claudine* de Prunelé, mariée par contrat du 18. Février 1577. avec *Jean* de Laval, seigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guerin & Fresnai-le-Samson; *Magdelene* de Prunelé, mariée par contrat du dernier Avril 1578. avec *Jean* le Sesne, chevalier, seigneur de Menilles, la Heuniere, la Champaigne, & Clermont en Caux; & *Marguerite* de Prunelé, religieuse à Poissi.

XIII. Charles de Prunelé, chevalier de l'ordre, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes des ordonnances, baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, seigneur châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, fit son testament le 2. Avril 1618. par lequel il legue à *Claude* de Prunelé, son frere, la somme de dix mille livres, & substitue tous ses biens-fonds à *Nicolas* de Prunelé, son fils, & à ses enfans, & à leur défaut à *Françoise* & *Elisabeth* de Prunelé, ses filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris dans son hôtel d'Esneval, rue du Jardinet, paroisse S. Cosme, au mois d'Avril 1624. suivant l'inventaire fait après son décès le 2. Mai & jours suivans de la même année. Il avoit été marié par contrat du 12. Septembre 1583. avec *Magdelene* Pinart, vicomtesse de Comblisi, dame de Cramailles, de Montouri, de Marolles & de Servenay, morte à Paris le 6. Avril 1654. & inhumée le 7. en l'église paroissiale de S. Cosme. Elle étoit fille de *Claude* Pinart, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, sécretaire d'état & de ses commandemens, sous le regne de Henri III. seigneur de Cramailles, premier baron de Valois, vicomte de Comblisi, baron de Louvois, & de *Marie* de Laubespine, l'une des dames de la reine-mere. Les enfans sortis de ce mariage furent *Nicolas* de Prunelé, chevalier, seigneur baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, seigneur de Gazeran, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, mort sans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier des mâles de la branche aînée de la maison de Prunelé; *Marie* de Prunelé, abbesse du monastere de la Guiche en Blesois, de l'ordre de sainte Croix, diocèse de Chartres; *Marguerite* de Prunelé, religieuse au même lieu; *Claude* de Prunelé, religieuse à Chelles, diocèse de Paris; *Magdelene* de Prunelé, religieuse à Poissi; *Françoise* de Prunelé, mariée par contrat du 19. Mai 1615. avec *Anne* de Tournebu, baron de Livet, seigneur de Bouges & du Mesdelis, conseiller & premier président aux requêtes du palais du parlement de Rouen, laquelle étant veuve, rendit aveu le 14. Octobre 1658. à François Rousselet comte de Châteaurenaud, pour la terre d'Herbaut, conjointement avec la comtesse de Moucy, sa sœur, autorisée par justice au refus de son mari, comme héritieres en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par benefice d'inventaire de leur frere. Elle fit partage avec sa sœur à la fin de l'année 1668. & eut pour sa part la baronnie d'Esneval avec le vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilly & le vicomté de Comblisi. Elle fit une donation de la baronnie d'Esneval, & du vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. sous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes à *Robert* le Roux, baron d'Acquigny, son petit-fils; & *Elisabeth* de Prunelé, baptisée à Paris en l'église paroissiale de S. André des Arcs, le dernier Mars 1603. qui fut mariée en 1620. avec *Jean* le Bouteiller de Senlis, comte & seigneur de Moucy le vieil, de Moucy le neuf & de Vinueil. Elle eut pour sa part de la succession de son frere par le partage qu'elle fit avec sa sœur en 1668. les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que *Marie* le Bouteiller de Senlis, sa fille, porta en mariage à *Henri-Auguste* d'Orleans, marquis de Rothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OUARVILLE, éteinte.

IX. Pierre, dit *Perroquin*, Prunelé, second fils de Guillaume Prunelé VI. du nom, seigneur d'Herbaut & de *Bertrande* d'Illiers, sa seconde femme, fut seigneur d'Ouarville en Beauce, de Voise & de Machery, & épousa sur la fin du mois de Janvier 1466. *Anne* de Tillay, dame de Brano, veuve de *Michel* de Beauvillier, seigneur de la Ferté-Hubert, chevalier de l'ordre du Camail, échanson du roi, bailli de Mantes & de Meulan, capitaine & gouverneur de Montreau & de Chartres, & fille de *James* de Tillay, bailli de Vermandois, & de *Jeanne* d'Anneville, dame d'Asnieres. Elle mourut à la Ferté-Hubert vers la fin de l'hiver 1472. âgée d'environ 38. ans, & fut inhumée dans l'église du même lieu avec son premier mari. Pierre Prunelé son second mari, eut d'elle Antoine Prunelé, seigneur d'Ouarville, qui suit; *Françoise* Prunelé, femme de *Jean* de la Chapelle-Rainsouin, seigneur de la Tourseliere au Maine, qui transigea à cause d'elle le 15. Juillet 1491; & *Louise* Prunelé, morte fille.

X. Antoine Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville de Châteauvieux & de Courbenton, transigea pour raison des biens de sa mere avec Jean de Beauvillier, seigneur de la Ferté-Hubert, son frere uterin, le 15. Juillet 1491. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Jeanne* de Mornay, née vers l'an 1479. fille de *Jean* de Mornay, seigneur de Buhi, Boisemont, Pommereuil, & la Chapelle la Reine, & de *Catherine* de Fouilleuse, dame de Boves: & 2°. avec *Marguerite* de Refuge, fille de *Pierre* de Refuge, seigneur de Fougeres, chambellan du duc d'Orleans, & gouverneur d'Ast pour ce prince, & de *Marguerite* Chambellan. Cette seconde femme étant restée veuve, se remaria avec *Abel* de Maillé, seigneur de Lislette & de Villeromain; & étant aussi veuve de celui-ci, donna procuration en 1519. pour recevoir cent livres de son douaire sur la terre d'Ouarville. Antoine Prunelé eut de sa premiere femme *Hugues* Prunelé, seigneur d'Ouarville, mort sans alliance; Jacques Prunelé, seigneur d'Ouarville, qui suit; *Claude* Prunelé, marié depuis l'an 1521. avec *Galois* des Chelles, seigneur de Miermagne & de Macheny; & *Françoise* Prunelé, mariée aussi depuis 1521. avec *Jean* de Villiers, seigneur de Chavernay-le-petit.

XI. Jacques Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, rendit aveu en 1521. tant pour lui que pour ses sœurs de la terre d'Ouarville, qui leur étoit échue par le décès de leur frere aîné. Il épousa *Jeanne* de Fontenil, avec laquelle il fit vente à Jacques de S. Mesmin, bourgeois d'Orleans, par acte du 21. Mai 1528. Il en eut *Louise* Prunelé, dame de Châteauvieux, qui comparut en cette qualité au nombre des nobles de la châtellenie de Beaugenci, à la redaction de la coutume d'Orleans en 1583. & qui fit don à Catherine de Puy, sa niéce, en faveur de son mariage avec Lancelot du Lac, seigneur de Chemerolles, de la somme de mille livres & de sa terre de Châteauvieux, qu'elle lui substitua & à ses enfans. Elle mourut sans avoir été mariée; & *Jeanne* Prunelé, dame d'Ouarville & de Courbenton, qui fut mariée avec *Jean* du Puy, seigneur du Molin en Berri, dont elle eut quatre autres filles, qui furent toutes mariées.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PORTE, éteinte.

V. Hugues Prunelé, chevalier, sire de la Porte, & seigneur en partie de Rieux, Leue, Alzonne & Aladerne, qui commença cette branche, étoit troisiéme fils de Guillaume Prunelé IV. du nom, sire d'Herbaut & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton, eut pour femme *Perronelle* de Liouville; ce qui se prouve par une transaction passée sous le scel de Montmeliand le 12. Février 1355. entre Guillaume Choisel, écuyer, seigneur de Chauvenieres d'une part & Denys de Beauvillier, écuyer au nom & comme procureur de messire Hugues Prunelé, chevalier, sire de la Porte, tant en son nom que comme ayant la garde noble de Guillaume Prunelé son fils, qui suit, pour raison des héritages échus par le décès de mada-

me Jeanne de Prailly, mere dudit de Choisel, & de défunte madame Perronnelle de Liouville.

VI. Guillaume Prunelé, chevalier, sire de la Porte, de Liouville, de Beraut & de Tiercelieu en Brie, étoit sous la tutelle & garde de son pere en 1355. Il fut depuis sous celle de *Jean* Prunele, sire d'Herbaut son cousin germain, comme il paroît par l'aveu rendu au roi le 18. Mars 1371. pour les terres de Rieux, Alzone, Leuc, & Alcaderne, dont il vendit sa portion avec les autres coproprietaires le 11. Avril 1372. Il rendit aveu à l'abbé de S. Denys le 11. Février 1377. pour dix livres de cens séant à Angerville la Gate, qu'il tenoit par *indivis*. Il fut rendu arrêt au parlement de Paris le 11. Juin 1388. entre le seigneur de Ligneris, seigneur châtelain de Mereville & lui, pour raison de la haute justice de sa terre de la Porte, qui étoit en dispute entre eux. Il reçut divers aveux, comme seigneur de cette terre ès années 1402. 1403. 1404. & 1407. Il avoit été marié par contrat de l'an 1378. avec *Jeanne* Lainge, dame de S. Aignan près de Mereville, & des cens de Brouarderies, fille d'*Edouard* Lange, chevalier, vicomte de Troyes, seigneur de Tiercelieu en Brie, & de *Fagne* de Neuville, dame de S. Aignan en Beauce, & des cens des Brouarderies. Il obtint avec elle par sentence du lieutenant du bailli de Troyes en date du 8. Décembre 1405. le gouvernement de la personne & des biens maternels d'Edouard Lanharé, leur neveu, fils de defunts Georges Lanharé, & d'Agnès Lange. Leurs enfans furent *Jean* Prunelé, seigneur de la Porte, qui rendit aveu de cette terre le 26. Mars 1410. & qui par acte du 14. Septembre 1414. passa une obligation de vingt-huit écus d'or au profit de Geoffroi de Beauvillier, son beau-frere, pour raison des droits de sa femme. Il mourut sans avoir été marié; & sa succession fut partagée le 9. Décembre 1424; Gui Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; Colinet Prunelé, seigneur de Liouville, *qui a fait la branche de ce nom, qui sera rapportée en son rang*; *Jeanne* Prunelé, mariée par contrat du 11. Novembre 1399. avec *Pierre* des Hayes, chevalier, seigneur d'Acoulx, Gaubertin, Isy, Igny, Herville & Boussonville; & *Catherine* Prunelé, mariée par contrat du 19. Décembre 1404. avec *Geoffroi* de Beauvillier, écuyer, seigneur de Ruaudin, de Morsant en partie, & de Montlivaut; sa dot fut de 350. écus d'or, dont 250. furent payés comptant, & pour les 100. restans lui furent assignés 10. écus d'or de rente à prendre sur tous les cens d'Angerville la Gate, appartenant à son pere.

Dans le même tems vivoit *Bictis*, appellé par d'autres *Butrix* Prunelé, capitaine de Bois-commun, à 30. livres de gages par an, qui par acte de l'an 1392. reçu par Giraud, notaire à Orleans en presence de Bernard de Bereil, écuyer, constitua pour ses procureurs Geoffroi de Beauvillier, écuyer, sieur de Ruaudiu, & Jean de Charonville, aussi écuyer. On ne connoît point ses pere & mere; ce qui fait conjecturer qu'il pouvoit être bâtard.

VII. Gui Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte; & de S. Aignan en Beauce, de Tiercelieu, & de Berault en Brie, fit partage des biens des successions de ses pere & mere & de son frere aîné avec Colinet Prunelé, sieur de Liouville, son frere puîné le 9. Décembre 1424. & transigea avec les enfans de feue *Catherine* Prunelé sa sœur, pour raison des biens des successions de leurs aïeuls maternels le 12. Juillet 1440. Il vivoit encore le 20. Novembre 1458. comme il paroît par un bail à cens, fait à son profit le même jour; mais il mourut avant l'année 1464. Il avoit été marié 1°. par contrat du 10. Octobre 1423. avec *Coline* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, seigneur de Gaudreville, trésorier du Dauphiné, & d'*Agnès* Valleton: & 2°. avec *Marguerite* d'Allonville, qui vivoit veuve de lui les 11. Février 1471. & 14. Août 1474. Du premier mariage sortirent Hugues de Prunelé II. du nom, seigneur de la Porte, qui suit; *Isabeau* Prunelé, mariée par contrat du 17. Janvier 1457. avec *Guillaume* de Valennes, seigneur de la Queue-aux-bois en Champagne; *Françoise* Prunelé, femme de *Perceval* de Vaurier, écuyer, seigneur de Chastenay; & *Jeanne* Prunelé, femme de *Guion* Dousse du pays de Brie, morte sans enfans avant l'an 1485. Du second mariage vint *Claude* Prunelé, qui étoit encore sous la tutelle de sa mere en 1474. & qui fut mariée depuis avec *Hector* de Boissy, écuyer, seigneur de Rouville, & à cause d'elle de Boissy-le-Girard, dont il rendit aveu le 19. Décembre 1492.

VIII. Hugues Prunelé II. du nom, seigneur de la Porte, de Gaudreville, du Poussier, de Trapeau, de Courcelles, de Marolles-le-Gouer, Angerville-la-Gate, & de Guillerval, eut la terre de Gaudreville par la donation que lui en fit *Jean* de la Barre son aïeul maternel en 1435. & par acquisition celle de Guillerval, dont il rendit aveu à l'abbé de S. Denys en France le 28. Janvier 1481. Il assista avec François de Cugnac, seigneur de Dampierre, & *Guillaume* Prunelé VII. du nom, seigneur d'Herbaut, comme parens à une transaction passée le 18. Août 1482. entre les dames de Courcillon, belle-mere & bru, tutrices de leurs petits enfans & enfans. Il mourut avant l'an 1486. ayant été marié par contrat du 20. Juin 1452. avec *Guillemette* de Tussay, fille de *Guillaume* de Tussay, chevalier, seigneur de l'Estang, & de *Gilone* d'Illiers: & 2°. par contrat du 13. Février 1465. avec *Jeanne* du Plessis, fille de *Guillaume* du Plessis, chevalier, seigneur de la Roche Pichemer, & d'*Anne* du Bois-cornu, Jeanne du Plessis étant veuve, transigea comme tutrice de ses enfans, avec les enfans du premier mariage de feu son mari, le 18. Février 1485. De la premiere femme vinrent Etienne Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; *Jean* Prunelé, mort chanoine avant l'an 1486; *Magdelene* Prunelé, dame du Poussier en Dunois, & femme de *Jean* d'Alonville, chevalier, seigneur de Louville la Chenart, qui transigea à cause d'elle le 18. Février 1485. & le 12. Avril 1486; & *Marie* Prunelé, dame des cens d'Angerville-la-Gate & de Trapeau, femme de *Jean* Douard, écuyer, sieur de Rochefort, qui transigea aussi à cause d'elle le 18. Février 1485. & le 12. Avril suivant. De la seconde femme d'Hugues Prunelé II. du nom, sortirent Lionet Prunelé, seigneur de Guillerval, qui fit branche *rapportée ci-après en son rang*; *Pierre* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui rendit aveu au nom & comme procureur de Lionet Prunelé son frere, de la terre de Guillerval en 1499; *Bertrande* Prunelé, femme d'*André* de la Taille, écuyer, seigneur du Monceau; *Barbe* Prunelé, mariée avec le seigneur de Crepinville; *Catherine* Prunelé, qui transigea avec *Etienne* Prunelé, sieur de la Porte, son frere, le 14. Décembre 1498; *Perrette* Prunelé, nommée dans la même transaction, & depuis mariée avec *Colinet* de Verdun, écuyer; & *Jeanne* Prunelé aussi partie dans la même transaction du 14. Décembre 1498. depuis femme de *Guillaume* de Lion, écuyer, seigneur de Coullu.

IX. Etienne Prunelé, seigneur de la Porte & de Gaudreville, transigea avec sa belle-mere, tutrice de ses enfans le 18. Février 1485. fit partage avec ses deux sœurs germaines le 12. Avril 1486. & transigea avec ses autres freres & sœurs consanguins le 14. Décembre 1498. Il avoit fait son testament le 9. Juillet de la même année 1498. & il mourut vers l'an 1500. Il avoit été marié par contrat du 22. Janvier 1486. avec *Louise* de Balu, fille de *Jean* de Balu, écuyer, & de *Catherine* des Ormes, qui étoit fille de *Giles* des Ormes, chevalier, seigneur de S. Germain-le-desiré, près d'Yenville en Beauce, & de Jodainville, & de *Charlotte* d'Avy, & sœur de *Giles* des Ormes, premier maître d'hôtel du roi Louis XII. & seigneur de S. Germain-le-desiré, mort dans le château le 13. Avril 1505. & inhumé dans l'église de ce lieu, où l'on voit sa tombe. Par sa mort Louise de Balu, sa niéce & la seule héritiere devint dame de S. Germain *le Desiré*, & de Jodainville, & *Jean* de Ligneris son second mari, chevalier, seigneur de Tachere, rendit aveu en son nom de la terre de S. Germain au seigneur

de Meslay le vingt-six de Mai 1505. il mourut au château de S. Germain le 7. Juin 1520. *Louise* de Balu, sa veuve, y mourut pareillement depuis l'an 1537. dans une extrême vieillesse, & elle est enterrée dans le chœur de l'église du même lieu, sous une tombe, sur laquelle elle est représentée au milieu de ses deux maris, avec des écussons mi-partis de leurs armes & des siennes. L'année de sa mort n'y est point marquée, non plus que de celle de son premier mari, qui laissa d'elle Giles de Prunelé, seigneur de la Porte, &c. qui suit; *Marguerite* de Prunelé, mariée depuis 1513. & avant 1525. avec *Jean* de Rimbert, écuyer, seigneur de la Chapelle; *Jeanne* de Prunelé, marié pareillement depuis 1513. & avant 1525. avec *Jean* de Bazenne, écuyer, seigneur de la Chapelle; & *Philippe* de Prunelé, aussi mariée avant 1525. avec *Pierre* de Monstiers, écuyer, seigneur d'Emanville, qui transigea à cause d'elle avec *Giles* de Prunelé, seigneur de la Porte, son beau-frere le 17. Mars 1530. & le 19. Septembre 1533.

X. Giles de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, Gaudreville, S. Germain *le desiré*, Jodainville, Bellesart, la Riviere, S. Paul, Sanges, &c. l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, transigea avec son beau-pere, par raison de la succession de son pere le 7. Août 1513. assista au contrat de mariage de *Jeanne* de Ligneris, sa sœur uterine le dernier Juillet 1525. acquit le moulin de Fresnay-l'Evêque par contrat du 22 Juin 1529. & ayant hérité de la terre de S. Germain *le desiré* par la mort de sa mere, il en rendit aveu le 10. Septembre 1538. Il mourut vers le commencement de l'année 1554. Il avoit été marié avec *Renée* de Mesange, fille de *Christophle* de Mesange, écuyer, & de *Jeanne* Girard, de laquelle il eut *René* de Prunelé, seigneur de la Porte, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, qui fit partage avec ses freres & sœurs, alors mineurs, des biens de la succession de feu leur pere le 12. Mai 1554. & qui mourut sans alliance en 1556; Edme de Prunelé, aussi seigneur de la Porte, qui suit; Jacques de Prunelé, seigneur, baron de S. Germain, *qui fit la branche des seigneurs de ce nom rapportée ci-après*; *Giles* de Prunelé, seigneur de Gaudreville, qui fit partage avec ses freres & ses sœurs le 27. Juin 1561. & qui mourut sans alliance avant l'an 1566; *Iolande* de Prunelé, femme de *Guillaume* de Briards, écuyer, seigneur de Mouhaison, & de la Beroudiere, laquelle fit partage le 27. Juin 1561. & étant restée veuve sans enfans, elle se remaria par contrat du 28. Octobre 1566. avec *Charles* de Royers, écuyer, seigneur de la Brizoliere, S. Martin, Villeneuve, &c. pannerier ordinaire, & gentilhomme de la maison du roi, aussi depuis chevalier de son ordre; *Françoise* de Prunelé, femme de *Pierre* le Gentilhomme, écuyer, seigneur de la Barre en Valois, d'Isy en Beauce, & de Digny en Gâtinois, laquelle fit aussi le partage le 27. Juin 1561. Elle mourut au château de la Barre, près de la Ferté en Valois, la nuit du 15. au 16. Juillet 1579. & son corps fut inhumé dans l'église de la Ferté, son cœur & ses entrailles furent portés en celle d'Isy, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son testament, dont elle avoit nommé son mari pour exécuteur; & *Lucrece* de Prunelé, dame du Porcau, au nom de laquelle *François* de Prunelé, écuyer, sieur de Guillerval son curateur, fit partage le 27. Juin 1561. Elle épousa depuis *Robert* de Piedefer, écuyer, seigneur de Guyencourt, de Viry, & de Châtillon-sur-Seine, avec laquelle elle vivoit en 1576. & 1599.

XI. Edme de Prunelé, seigneur de la Porte, ayant hérité de cette terre par la mort de son frere aîné, en paya les profits à Lazare de Selve, seigneur de Villiers le Châtel, qui lui en donna quittance le 21. Décembre 1556. Il partagea avec ses freres & sœurs la succession de leur pere, & celle de leur frere aîné le 27. Juin 1561. & il échangea pour une rente de 1500. liv. conjointement avec *Jacques* de Prunelé son frere, seigneur de S. Germain, la terre & seigneurie de Gaudreville qui leur étoit échue par le décès de *Gilles* de Prunelé leur frere, avec maître Jean Camus, notaire & secretaire du roi par contrat du 7. Juillet 1566. Il épousa par contrat du 9. Février 1570. *Marie* de Gaudin, fille d'*Odon* de Gaudin, écuyer, sieur de la Pommeraye, & d'*Isabeau* Outry, laquelle étant veuve de lui, fit un bail le 6. Septembre 1601. de la seigneurie de Lerville, qui lui appartenoit. Leurs enfans furent *Urban* de Prunelé, mort jeune; René de Prunelé, seigneur de la Porte, qui suit; & *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 11. Juillet 1591. en présence d'*Isabeau* Outry, son aïeule maternelle, avec *Joachim* de Lescot, écuyer, seigneur de la Motte-Mouton & des Marais, capitaine d'une compagnie de 50. chevaux, & d'une autre compagnie de 50. arquebusiers à cheval pour le service de la Ligue.

XII. René de Prunelé, chevalier, seigneur de la Porte, étant encore mineur, fut marié de l'autorité de René de Tachere, écuyer, sieur de Beaulieu, son curateur & son cousin, par contrat du 22. Novembre 1598. avec *Marie* de Riole, fille de *Simon* de Riole, conseiller du roi, lieutenant général & président au bailliage & siége présidial de Blois, & de *Louise* de Villebresme. Il transigea avec *Jean* de Montiers, seigneur, vicomte de Mereville, pour raison des droits respectifs de leurs terres les 6. Septembre 1612. & 23. Décembre 1616. & assista avec sa femme au mariage de *Diane-Louise* de Prunelé, leur fille, le 18. Août 1632. Il mourut dans son château de la Porte au mois d'Avril 1648. & fut enterré dans l'église d'Autruy, sa paroisse, où l'on voit sa tombe. Ses enfans furent *René* de Prunelé, mort à Tours, étant page du duc de Guise; *Lucrece* de Prunelé religieuse à la Pommeraye; *Marie* de Prunelé, religieuse en l'abbaye du Lis; *Henriette* de Prunelé, religieuse à Orleans; *Isabelle* de Prunelé, femme du sieur de Champgrand, morte sans posterité; & *Diane-Louise* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autruy, qui fut mariée, 1°. en l'église paroissiale de S. Sulpice à Paris, le 18. Août 1632. par contrat du 16. précedent, avec *Charles* de S. Simon, chevalier, seigneur de Montbleru, lieutenant-colonel du régiment de Navarre, tué à la bataille de Thionville le 7. Juin 1639: & 2°. le 29. Juin 1645. avec *Giles-François* d'Ostrel, chevalier, seigneur de Ferlingan, qui rendit la foi & hommage de la terre de la Porte à cause d'elle le 3. Août suivant. Elle vendit la terre de la Porte à François le Secq, secretaire du roi par contrat du 21. Décembre 1655. Elle mourut à Paris veuve de son second mari, le 2. Septembre 1678. âgée de 66. ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET BARONS de S. Germain, sortis des seigneurs de la Porte.

XI. Jacques de Prunelé, I. du nom, chevalier, seigneur & baron de S. Germain, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100. hommes d'armes des ordonnances du roi, sous la charge & conduite de Charles de Montmorency, seigneur de Meru, puis de Damville, troisiéme fils de Giles de Prunelé, seigneur de la Porte, &c. & de *Renée* de Mesange, étoit mineur lors du partage provisionnel des biens de la succession de feu son pere, fait entre lui, & ses freres & sœurs le 22. Mai 1554. Par un second partage du 27. Juin 1561. il eut pour sa part & portion la terre de S. Germain *le desiré* au bailliage de Chartres. Il obtint l'érection de cette terre & seigneurie en titre de baronnie, par lettres du roi Charles IX. données à Blois au mois d'Octobre 1571. en considération des services notables & recommandables, qu'il avoit ci-devant faits au roi & à ses prédécesseurs rois au fait des guerres, s'étant trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données pendant les dernieres guerres du royaume. Ces lettres, dans lesquelles il est qualifié *chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant d'une de ses compagnies de gendarmerie sous la charge du sieur de Meru*, furent enregistrées au parlement de Paris le

dernier Janvier 1582. en la chambre des comptes, le 10. Février, & au bailliage & siége présidial de Chartres le 2. Mars suivant. François duc d'Anjou & d'Alençon, frere du roi, le fit son chambellan ordinaire, par lettres données au camp de Hondecourt le 3. Septembre 1581. & il eut commission du roi Henri III. le 9. Mai 1585. pour lever une compagnie de 200. hommes de pié. Après la mort de ce prince il continua ses services au roi Henri IV. son successeur, qui n'étant encore que roi de Navarre, le chargea par commission donnée au camp d'Estampes le 9. Juillet 1589. de lever & mettre en garnison dans Fresnay-l'Evêque dix hommes de pié soudoyés des revenus de ce lieu. Par autre commission de ce prince alors roi de France, donnée au camp d'Aubervilliers le 27. Juin 1590. il fut établi gardien du même château de Fresnay-l'Evêque, dont il s'étoit déja emparé pour le service de sa majesté, & il eut ordre d'y mener 20. soldats pour le garder. Il fut commis par lettres données au camp de Chartres le 21. Avril 1591. pour recevoir ce château des mains des rebelles, qui l'avoient repris, & pour le faire démanteler. Par lettres du même jour 22. Avril, le roi Henri IV. lui fit don d'une ferme située à Fresnay-l'Evêque confisquée sur les rebelles, & par autres lettres du 23. Août de la même année 1591. il eut encore le don de deux tiers des revenus des fermes de ce lieu de Fresnay-l'Evêque, appartenantes à l'évêque de Chartres, & à trois habitans rebelles au roi. Il fit la foi & hommage pour sa terre de S. Germain au seigneur de Meslai le 3. Avril 1597. & il est encore mentionné dans une sentence des requêtes du palais du 24. Novembre 1598. rendue entre lui & *René* de Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte, son neveu. Il avoit été marié par contrat du 23. Octobre 1558. avec *Jacqueline* de Graffart, fille de *François* de Graffart, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Auné sur Connie, & de *Jeanne* des Fugerets. Etant veuve, elle fit partage avec ses enfans majeurs le 9. Août 1608. tant en son nom que comme usufruitiere, & encore comme tutrice de ses enfans mineurs, & elle mourut en sa maison seigneuriale de Marvilliers en 1618. JACQUES de Prunelé avoit eu d'elle EDME de Prunelé, seigneur & baron de S. Germain, qui suit; *Jacques* de Prunelé, III. du nom, seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse, l'un des cent chevaux-legers de la troupe du roi, & ensuite maréchal des logis de la compagnie du comte de S. Paul. Il devint baron de S. Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, II. du nom, son neveu, & après son decès le scellé fut apposé dans ses châteaux de S. Germain & de Viabon le 9. Juillet 1633. Il avoit été marié par contrat du 22. Juin 1603. avec *Magdelene* de Marvilliers, dame de Lavau à Viabon, fille de *Charles* de Marvilliers, chevalier, lieutenant de 50. hommes d'armes des ordonnances de sa majesté sous la charge du seigneur de Montigny, & seigneur de Viabon, & de *Catherine* d'Allonville d'Oysonville; mais il n'en laissa point d'enfans; PIERRE de Prunelé, seigneur de Marvilliers, puis baron de S. Germain, *qui continua la posterité, comme on le verra ci-après; Marie* de Prunelé, mariée, 1°. avec *Huet* du Pin, écuyer, seigneur de la Riviere, Pitallier & de la Maison-neuve, premier chevau-leger de monseigneur le Prince, demeurant à la Maison-neuve, paroisse de Serre, pays de Mirebalais, qui ratifia à cause d'elle le 13. Juin 1614. le partage fait le 9. Août 1603. entre sa belle-mere & ses beaux-freres & belles-sœurs: & 2°. avec *Hardouin* de Lestang, écuyer, sieur de Boisgillet, dont étant séparée quant aux biens, elle passa un bail à rente le 7. Septembre 1627; *Magdelene* de Prunelé, mariée, 1°. par contrat du 6. Mars 1577. avec *Michel* de Marolles, écuyer, seigneur, baron du Puiset: & 2°. avec *Guillaume* de S. Martin, écuyer, seigneur de Bercis, paroisse de Chanceville en Beauce, & de Hurtebise, qui fut présent au contrat de mariage de *Magdelene* le Gentilhomme, cousine germaine de sa femme, le 4. Mars 1585. & qui étant veuf, fit partage à cause d'*Anne* de S. Martin, sa fille, des biens de la succession de *Jacques* de Prunelé, baron de S. Germain, le 19. Août 1603. & ratifia ce partage le 13. Juin 1614; *Jacqueline* de Prunelé, mariée, 1°. avec..... de Hallot, écuyer, seigneur de la Carré entre le Puiset, & saint Germain *le desiré*: & 2°. avec *Claude* de Reviers, écuyer, seigneur de Souzy, qui assista au contrat de mariage d'*Edme* de Prunelé, son beau-frere, le 8. Septembre 1586. partagea à cause de sa femme, le 9. Août 1603. & ratifia ce partage le 13. Juin 1614; & *Marthe* de Prunelé, qui étant restée mineure au décès de son pere, fut mise sous la tutelle de sa mere, qui fit partage en cette qualité, le 9. Août 1603. Depuis elle fut mariée 1°. avec *Jean* du Lac, écuyer, seigneur de la Jonchere: & 2°. avec *Marin* de Regnard, écuyer, seigneur de Preuilly; & étant morte sans enfans, sa succession fut partagée le 18. Février 1644. par *Pierre* de Prunelé, son frere, & par les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, sa sœur.

XII. EDME de Prunelé, chevalier, seigneur & baron de Saint Germain *le desiré*, & de Marvilliers, suivit le parti de la Ligue; & étant lieutenant de la compagnie du sieur de Vitry, un des principaux chefs de ce parti, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, se disant *lieutenant général de l'état & couronne de France* par brevet donné à Neufchâtel le dernier Février 1592. lui accorda une gratification de la somme de 800. écus pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une compagnie de chevaux-legers faite par le commandement du sieur de la Chastre dans Clereau, & laquelle somme de 800. écus lui avoit déja été ordonnée par ledit sieur de la Chastre. Il fut aussi lieutenant de la compagnie de cent chevaux-legers du duc de Guise, pair & grand-maître de France, gouverneur & lieutenant général en Champagne & Brie, comme il paroît par des lettres de ce prince données à Paris le onze Novembre 1593. par lesquelles il lui marque, qu'ayant avisé d'assister d'un bon nombre de ses amis le sieur de Villars, amiral de France, dans une occasion particuliere, il le commet pour commander les forces de cheval & de pied, & les conduire en Normandie, comme le desiroit ledit sieur amiral. Il quitta depuis ce parti, & obtint du roi Henri IV. un passeport donné au camp devant Laon le 17. Juin 1594. pour lui & dix hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir son pere, après la mort duquel il fit partage à ses freres & sœurs le 19. Août 1603. & rendit hommage le 4. Août 1606. de sa terre & baronnie de Saint Germain, à Charles d'Angennes, chevalier de l'ordre, & gentilhomme ordinaire du roi, seigneur de Maintenon, & baron de Meslay. Le roi Louis XIII. en consideration des services qu'il lui avoit rendus, & au feu roi Henri IV. lui accorda une pension de quatre mille livres par son brevet du six Décembre 1616. Il vivoit encore au mois de Février 1625. Il avoit été marié par contrat du 8. Septembre 1596. avec *Isabelle* de Boullehard, fille de *Guillaume* de Boullehard, écuyer, seigneur du Chesne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Genevieve* de Poitet. Il n'en eut que JACQUES de Prunelé, II. du nom, qui suit.

XIII. JACQUES de Prunelé, II. du nom, seigneur & baron de Saint Germain, fut émancipé par lettres de bénéfice d'âge enthérinées au bailliage de Chartres, le 5. de Juillet 1624. & ensuite assisté de messire Michel de la Ferriere, chevalier, seigneur dudit lieu, son curateur. Il transigea avec son pere, comme majeur, pour raison des droits de feue sa mere, le 16. Juillet 1624. & le 8. Février 1625. Depuis il fut tué dans un combat singulier par le sieur de Plainville sans avoir été marié, de sorte que la terre de Saint Germain *le desiré* retourna à *Jacques* de Prunelé, III. du nom, son oncle.

XII. PIERRE de Prunelé, chevalier, seigneur, baron de Saint Germain. & de Marvilliers, troisiéme fils de JACQUES de Prunelé, I. du nom, baron de Saint Germain, & de *Jacqueline* de Graffart, étoit mineur, & sous la tutelle de sa mere, en 1603. acquit par contrat du 24. Dé-

cembre 1627. la sixiéme portion de la terre de Marvilliers, & bois de Saint Lyé, d'Urbain Challet, écuyer, demeurant à Bercis, paroisse de Chanceville, comme pere & gardien noble de ses enfans, & de feue *Anne* de Saint Martin sa femme, fille de *Guillaume* de Saint Martin, écuyer, sieur de Bercis, & de *Magdelene* de Prunelé, hérita en 1633. de la terre & baronnie de Saint Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, III. du nom, son frere; & ayant survécu à tous ses freres & sœurs, il recueillit encore la succession de *Marthe* de Prunelé la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé ses neveu & niece, avec lesquels il fit partage le 18. Février 1644. Il avoit épousé par contrat du 24. Décembre 1615. *Cecile* de Mondoré, fille de *Germain* de Mondoré, écuyer, seigneur de Rondeau, & de damoiselle *Anne* Roger. Il en eut Jacques de Prunelé IV. du nom, qui suit; *Edme* de Prunelé, seigneur de Marvilliers, mort sans alliance au mois d'Octobre 1645. au retour de l'armée; & *Marie* de Prunelé mariée avec *Jean* Sachet, écuyer, seigneur de Villebourgeon, & morte peu après sans enfans.

XIII. Jacques de Prunelé, IV. du nom, baron de S. Germain, seigneur de Marvilliers, mort avant l'année 1680. avoit été marié par contrat du 18. Août 1656. avec *Jeanne-Agnès* de Rigné, fille de *Barthelemi* de Rigné, chevalier, seigneur de la Guériniere, Dammarie & Blemars, conseiller maître-d'hôtel ordinaire du roi, & de *Magdelene* du Perray, dame de Chançay, Vaumorin, & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris le 27. Juin 1681. sur les onze heures du soir, & fut inhumée le lendemain sur les huit heures du soir à S. André des Arcs. De ce mariage vinrent Jules de Prunelé, baron de S. Germain, qui suit; *Antoine-Agnès* de Prunelé, prieur commendataire du prieuré de S. Gilles du Tertre, près de Châteaudun, dont il se défit, ensuite de quoi il s'embarqua sur mer vers l'an 1684. depuis lequel tems on n'entendit plus parler de lui, non plus que du vaisseau qu'il montoit; *Jeanne-Magdelene* de Prunelé, religieuse aux Veroniques de Blois, nommée abbesse de l'abbaye des chanoinesses régulieres de sainte Genevieve de Chaillot près de Paris, de l'ordre de S. Augustin, par brevet du roi du 15. Août 1713. Elle en prit possession le 6. Décembre de la même année; & après l'avoir gouvernée sagement pendant près de 18. ans, elle la remit entre les mains du roi au mois de Juin 1732. & se retira le 31. Décembre suivant au couvent des Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris; *Louise* de Prunelé, née au château de S. Germain le 14. Avril 1668. restée fille, & vivante en 1734; & *Marie-Anne* de Prunelé, religieuse au couvent des Veroniques à Blois, où elle mourut en 1697.

XIV. Jules de Prunelé, chevalier, seigneur & baron de S. Germain de Marvilliers, &c. fut fait enseigne-colonel du régiment des Gardes Françoises par lettres du roi du 14. Mars 1682. puis lieutenant au même régiment en 1684. & quitta le service en 1688. Il mourut dans son château de S. Germain le Desiré le Février 1698. à l'âge de 40. ans, & fut inhumé dans l'église de ce lieu. Il avoit été marié 1°. en l'église de S. Merry à Paris le 12. Novembre 1686. par contrat du 3. précedent, avec *Louise* de Marvilliers, morte à Paris le 30. Juin 1687. âgée de 27. ans, transportée le 2. Juillet suivant de S. Sulpice, sa paroisse, à Viabon, diocèse de Chartres, pour y être inhumée, fille unique & héritiere de *Jean* de Marvilliers, chevalier, seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne* de Certieux, dame de la Manauriere au Perche, & du Breuil près d'Illiers au pays Chartrain: & 2°. en l'église de S. Sulpice à Paris le 17. Février 1689. par contrat du 15. précedent avec *Marguerite* Dorat, morte dans le couvent des Cordelieres du fauxbourg S. Germain à Paris le 28. Avril 1730. dans la soixante-quinziéme année de son âge, étant née le 15. Avril 1656. & inhumée le lendemain dans la cave de l'église de cette maison. Elle étoit fille de *Jean* Dorat, écuyer, conseiller du roi, doyen des auditeurs de la chambre des comptes de Paris, & de *Philippe* de Chaillou. Du premier mariage vinrent Jules-Cesar de Prunelé, baron de S. Germain, &c. qui suit; & un autre fils jumeau du précedent, mort en venant au monde. Du second mariage sortirent *Marie-Agnès* de Prunelé, née à Paris le 12. Novembre 1689. & morte en bas âge; *Marie-Jeanne* de Prunele, née à Paris le 29. Décembre 1691. & mariée dans l'église paroissiale de Chaillot-lès-Paris le 10. Janvier 1720. par contrat du 13. Décembre 1719. avec *Cesar* de Courtarvel de S. Remi, chevalier, seigneur de Lierville, Verde & Boursay en Dunois. Elle est morte au château de Lierville le 28. Mai 1733. à une heure & demie du matin, dans la quarante-deuxiéme année de son âge, laissant posterité, & elle a été enterrée dans l'église de Verde sa paroisse; *Marguerite-Charlotte* de Prunelé, née le 7. Décembre 1693. religieuse aux cordelieres de la rue de Grenelle à Paris; où elle fit profession le 12. Juillet 1712; & *Louise-Antoinette* de Prunelé, née le 29. Avril 1695. aussi religieuse dans le même couvent des Cordelieres, où elle fit profession le 23. Juillet 1713.

XV. Jules-Cesar de Prunelé, chevalier, baron de S. Germain & de Molitart, seigneur de Marvilliers, Viabon, Valieres, Chater, &c. né à Paris le 14. Juin 1687. & ondoyé le 16. suivant, reçut les cérémonies du baptême en l'église de S. Sulpice le 15. Mars 1689. Il fut fait capitaine au régiment des Landes infanterie, par commission du 17. Octobre 1706. & il fut blessé d'un coup de fusil à la bataille de Blaugies ou Malplaquet près de Mons en Hainault le onze Septembre 1709. comme il est attesté par un certificat de chirurgien, contresigné du comte de Middelbourg, colonel du régiment des Landes, en date du 28. Novembre 1709. Il quitta depuis le service, & fut marié dans l'église de Champigny près de Blois le 14. Juin 1719. par contrat du jour précedent, avec *Antoinette* Pailhes, fille d'*Auger* Pailhes, écuyer, seigneur de la Goueve près de la ville épiscopale de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* Ponthon. Elle mourut après une longue maladie de langueur au château de S. Germain le Désiré le 18. Novembre 1729. âgée d'environ trente ans, & fut enterrée le lendemain dans l'église de ce lieu. Elle ne laissa qu'un fils, nommé *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né au château de S. Germain le Desiré le 16. Mai 1722. & baptisé le lendemain dans l'église de ce lieu par le curé de Fresnai, vivant en l'année 1735.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Guillerval, *sortie des seigneurs* de la Porte.

IX. Lionet Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de Hugues Prunelé, seigneur de la Porte, II. du nom, & de *Jeanne* du Plessis, sa seconde femme, transigea avec *Etienne* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere consanguin, sur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval lui ayant été délaissée en partage, le prieur d'Auneau son frere germain en rendit aveu pour lui en 1499. Il vivoit encore en 1527. & étoit alors veuve de *Beatrix* de Miolans sa femme, de laquelle il avoit eu Urban de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit; *Jean* de Prunelé, qui par l'avis & consentement de noble homme *Giles* de Prunelé, seigneur de la Porte, l'un des gentilshommes de l'hôtel du roi, & son cousin germain, fit une donation entre-vifs à *Urban* de Prunelé son frere aîné, & à ses hoirs & ayans cause, de tous & chacuns les héritages & possessions immeubles qui pourroient lui appartenir; tant à cause de la succession de feu sa mere, que par la succession future de son pere, retenant & se réservant l'usufruit d'iceux immeubles sa vie durant, par acte du Dimanche trente-uniéme jour de Mars 1526. avant Pâques, & *Anne* Prunelé, mariée avec *Just* de Primerie, sieur de Lemps.

X. Urban de Prunelé, chevalier, seigneur de Guillerval, Saint Aignan & de Jodainville, fit la foi & hommage, comme fils aîné de feu son pere, le 30. Juin 1532. à Louis cardinal de Bourbon, évêque duc de Laon, pair de France, en qualité d'abbé de S. Denys en France, à

cause de deux fiefs assis à Guillerval en Beauce, donna procuration le 27. Mai 1559. à Jean Girant, procureur & praticien en cour-laie à Estampes, pour faire & porter en son nom la foi & hommage qu'il étoit tenu de faire & porter envers Claude de Chastillon, seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raison d'un autre fief séant à Guillerval, appellé la Maison-neuve, à lui appartenant & avenu par le décès de son pere, rendit encore differens aveux à cause de sa femme, pour raison de son lieu & terre de Jodainville, paroisse de Domarville, les 15. Juin 1539. & 10. Octobre 1542. fit un échange à Jodainville par acte du 16. Octobre 1545. dans lequel il est qualifié *noble & puissant seigneur*, & fut présent à la renonciation faite à sa future succession par *Louise* de Prunelé sa fille le 4. Mars 1548. il mourut la même année. Des memoires de sa famille portent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne sur mer, & qu'il avoit été lieutenant de la compagnie d'ordonnance de François de Bourbon, comte d'Enguien. Il avoit épousé par traité du 31. Juillet 1525. *Jeanne* de Ligneris, seconde fille de *Jean* de Ligneris, chevalier, seigneur de Tachere, & de *Louise* de Balu sa veuve, auparavant femme d'*Etienne* de Prunelé, seigneur de la Porte & de Gaudreville. *Jeanne* de Ligneris après la mort de son mari, obtint souffrance du seigneur d'Arnouville pour ses fiefs de Jodainville le 15. Octobre 1549. & elle en fit la foi & hommage en personne le onze Mars 1552. elle consentit au mariage de son fils aîné par procuration du 14. Avril 1567. & fit partage à ses enfans des biens de la succession de feu leur pere le 12. Juillet 1571. La sienne fut partagée après son décès le 12. Décembre 1572. Les enfans d'Urban de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris sa femme, furent François de Prunelé, seigneur de Guillerval, &c. qui suit; *Gilles*, & *Claude* de Prunelé, morts avant le partage du 12. Juillet 1571; *Louise* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 18. Janvier 1548. avec *Gabriel* de Barbançois, écuyer, seigneur d'Auzan & de Corbillé, & qui moyennant la somme de 3500. liv. tournois qui lui fut promise par son contrat de mariage, renonça aux successions futures de ses pere & mere par acte du 4. Mars 1548. Antoinette de Miolans, femme de Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, lui donna en faveur de mariage la somme de 500. liv. tournois pour ses robes & habillemens, dont son mari & elle donnerent quittance le même jour 4. Mars 1548. De leur mariage sortirent un fils & une fille, qui après leur mort furent mis sous la tutelle du seigneur de Sarzay leur oncle paternel, comme il paroît par les partages des 12. Juillet 1571. & 12. Décembre 1572; *Marie* de Prunelé, qui vivoit veuve en 1571. de *Jean* du Ru, écuyer, seigneur de Bisay & du grand hôtel de Baudreville; *Gillon*, & *Charlotte* de Prunelé, religieuses au monastere des Dominicaines de Montargis, ausquelles leurs freres & sœurs cederent par le partage du 12. Décembre 1572. quelques héritages pour en jouir en usufruit leur vie durant; *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 2. Septembre 1563. avec *Claude* de Languedoc, écuyer, seigneur de Pussay en partie, de la Barre, de Retreville, & de saint-Aignan, qui fit partage à cause d'elle le 12. Décembre 1572. Ils eurent plusieurs enfans, & furent présens & consentirent au mariage de leur fils aîné le 17. Octobre 1593; & *Marie* de Prunelé la jeune, qui étoit encore fille lors du partage du 12. Décembre 1572. Elle fut mariée depuis avec *René* de Tachere, écuyer, seigneur de Beaulieu, qui comme curateur de René de Prunelé, seigneur de la Porte, son cousin, à cause de sa femme, l'assista & l'autorisa à son contrat de mariage le 22. Novembre 1598.

XI. François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny, & en partie de Tignonville, baron de la baronnie & châtellenie de Caniel en Caux, fut fait à l'âge de 16. ans guidon de la compagnie des gendarmes du comte d'Enguien, & fut blessé d'un coup de lance à la journée de Cerisolles, le lendemain de Pâques 14. Avril 1544. Après la mort de ce prince, il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du sieur d'Estrées. Il fit & porta la foi & hommage au seigneur de Mereville le 7. Janvier 1550. à cause de quelques héritages assis au terroir de Villiers, & à lui appartenant par le décès de son pere. Il fit encore la foi & hommage au seigneur de Mereville, pour raison de ce qui lui appartenoit à cause de sa femme dans la terre & seigneurie de Tignonville les 20. Janvier 1571. 5. Juillet 1578. & 27. Juin 1582. & il reçut différens aveux à cause de sa seigneurie & baronnie de Caniel en la prévôté de Drozan, par actes des 20. Novembre 1584. 15. Juillet 1585. & 2. Juillet 1586. dans le premier desquels la qualité de chevalier de l'ordre du roi lui est donnée, & dans tous les trois celle de haut & puissant seigneur. Il avoit embrassé la religion Protestante. Ce changement, & son attachement pour le parti de Henri IV. alors roi de Navarre, furent cause de sa mort; car étant tombé entre les mains de sept Ligueurs près de Marneuf en Beauce, il fut tué par eux en 1587. vers le mois d'Octobre, les Reistres étant alors à Guillerval & aux environs. Sa mémoire fut honorée par les siens de l'épitaphe suivante, qui sent sa naïveté gauloise.

Cy gît un, dont le sang demande à Dieu vengeance
Pour l'outrage à lui fait, jaçoit qu'il ait été
Un patron de vertu, de zèle & de pieté;
Un pere au pauvre peuple, un portrait d'innocence.
Dans un puits (ores qu'il fut des plus nobles de France,)
Bras & jambes froissés, on l'a tout vif jetté;
Et puis à coup de pierre on l'a accravanté,
Pour ce qu'il servoit Dieu en pure conscience.
Qui l'a ainsi meurtri? La ligue auprès d'un bois,
Lorsqu'elle avoit rendu de notre champ François,
Fourmillant d'étrangers, la face épouvantable,
Afin que par tels coups, qui n'ont point de semblable;
Hormis ceux qu'elle adresse au flanc même des Rois,
Aux hommes, comme à Dieu, elle fut exécrable.

François de Prunelé avoit été marié par contrat du 15. Avril 1567. avec *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, chevalier, seigneur de Tignonville, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de Charles *bâtard* d'Alençon, seigneur, baron de Cani & de Caniel en Normandie, pays de Caux, & de *Germaine* Ballue. Charles, *bâtard* d'Alençon, étoit fils *naturel* de René duc d'Alençon, mort le premier Novembre 1492. *Marguerite* du Monceau, dame de Tignonville en partie, & baronne de Caniel en Caux, étant veuve, demanda souffrance pour ses enfans au seigneur de Mereville le 14. Mars 1588. pour raison des héritages situés au terroir de Villiers en la châtellenie de Mereville, à eux échus par la mort de leur pere, obtint souffrance du seigneur d'Arnouville le 24. Octobre de la même année 1588. pour son fils aîné, à raison d'un fief assis à Jodainville; transigea pour raison de ses droits avec ses enfans le 20. Avril 1594. & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ses deux derniers fils & de sa derniere fille, mineurs, le 20. Avril 1599. Les enfans de François de Prunelé, & de *Marguerite* du Monceau sa femme, furent Josias de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit; Theodore de Prunelé, seigneur de Jodainville, *qui a fait branche rapportée en son rang ci-après*; Etienne de Prunelé, seigneur d'Ocqueville, *qui a formé la branche des seigneurs de* Tignonville, *aussi rapportée ci-après*; *Anne* de Prunelé, née le 24. Janvier 1568. & mariée par contrat du 19. Avril 1596. avec *Abel* de Poilloue, écuyer, seigneur de Saclas, qui étant veuf d'elle, transigea avec ses beaux-freres au nom & comme tuteur des enfans mineurs de lui & de la défunte, le 18. Février 1622. & leur donna quittance le 12. Janvier 1624; *Jeanne* de Prunelé, née le 18. Février 1570. qui étant veuve d'*Antoine* des Fourneaux, écuyer, seigneur de Lumery & de la Cocherie, ensaisina le 6. Avril 1611. un contrat de vente faite à la fabrique de Challo S. Mard, le 6. Mars précedent; *Magdelene* de Prunelé,

née le 16. Novembre 1573. qui fut mariée depuis en l'an 1595. avec *Esprit* de Poilloue, écuyer, sieur d'Alainville, qui demeurant à Tignonville, fut témoin à la transaction passée entre le sieur de Saclas & ses beaux-freres le 18. Février 1622; & *Susanne* de Prunelé, qui étoit encore mineure & sous la tutelle de sa mere, le 20. Avril 1599. Elle fut mariée depuis avec *René* de Villezan, écuyer, seigneur en partie de Guillerval à cause d'elle. Il transigea avec ses beaux-freres le 12. Juillet 1621. & sa femme ratifia cette transaction le 23. Mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval, du Trapeau & du grand Chicheny, baron, châtelain de Caniel en Caux, seigneur en partie de Tignonville, né le 26. Janvier 1569. fut élevé à la cour du roi de Navarre Henri depuis IV. du nom roi de France, pour le service duquel il commanda pendant les troubles de la Ligue une compagnie de carabiniers & arquebusiers à cheval. Il transigea avec ses freres & le sieur de Saclas, son beau-frere, le 18. Février 1622. Il mourut dans son château de Guillerval avant l'an 1628. & fut enterré dans une tour du parc de ce lieu, comme il est porté dans le partage des biens de sa succession fait par ses enfans le 3. Mai 1637. par lequel il est dit que cette tour n'a point été comprise dans l'estimation des héritages pour le respect de la sépulture du corps de défunt leur pere inhumé en icelle, & qu'elle demeurera pour sépulture à ceux de la famille, si bon leur semble. Il avoit épousé par contrat du 9. Juillet 1595. *Jeanne* de S. Pol, fille d'*Etienne* de S. Pol, écuyer, seigneur de Hécourt, des Emondans & de la Haye, demeurant au lieu des Emondans près de la Briche, au bailliage d'Etampes, & de *Gabrielle* le Prince. Etant veuve, elle obtint sentence au bailliage d'Etampes contre le sieur de Villezan son beau-frere, au sujet de la chasse du moulin de Guillerval, le 18. Janvier 1628. De ce mariage vinrent Jacques de Prunelé, seigneur de Guillerval, qui suit; *François* de Prunelé, écuyer, seigneur de Trapeau, dont la succession fut partagée en même tems que celle de son pere par ses sœurs & nièce le 3. Mai 1637; *Esther* de Prunelé, qui partagea la succession de son pere & de son frere en 1637. étant alors femme de *Claude* le Frétard, écuyer, seigneur d'Outarville, Mondesir & de Poilly, qui étoit remarié en 1652. avec *Anne* de Hérouard, sœur du seigneur de Courtinville; *Gabrielle* de Prunelé, femme de *Jean* de Hellin, écuyer, seigneur de Villeneuve sous Dourdan, l'an 1637; & *Marguerite* de Prunelé, qui étant fille usante & jouissante de ses droits sous l'autorité d'*Esprit* de Poilloue, écuyer, seigneur d'Alainville, fit partage avec ses sœurs & sa niéce en 1637. Elle épousa depuis *Jacques* de Bœuille, écuyer, seigneur de Mondestour.

XIII. Jacques de Prunelé, écuyer, seigneur & baron de Caniel & de Tignonville en partie, assista & fut présent au contrat de mariage d'*Etienne* de Prunelé, seigneur d'Ocqueville & de Tignonville, son oncle, le 15. Décembre 1625. & mourut depuis fort jeune avant son pere, & six mois après la naissance de sa fille. *Julie* de la Taille sa veuve, fille de *Louis* de la Taille, chevalier, seigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie* de Lanfernat, se remaria en 1630. avec *Pierre* de Lanfernat son cousin germain, chevalier, seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, la Goevrotiere, Annorville, Chamoteux, capitaine-commandant le regiment d'infanterie du comte d'Harcourt, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, qui fut tué d'un coup de canon devant Roses en Catalogne. *Julie* de la Taille sa veuve étant morte, sa succession fut partagée entre ses enfans le 19. Novembre 1655. Elle n'avoit eu de son premier mariage qu'une fille nommée *Julie* de Prunelé, qui fut dame de Guillerval, de Chicheny, & en partie de Tignonville, baronne de Caniel au moyen du partage qu'elle fit le 3. Mai 1637. de la succession de son aïeul paternel, & de celle du sieur de Trapeau son oncle, avec ses tantes, de l'autorité du sieur de Courteilles son beau-pere & son tuteur, & d'*Etienne* de Prunelé, seigneur d'Ocqueville & Tignonville, son grand oncle & curateur. Elle fut mariée le 26. Septembre 1645. avec *Jacques* de la Taille, chevalier, seigneur de Marcinvilliers & des Essars, dont elle resta veuve au mois de Janvier 1683. Elle mourut au château des Essars le 25. Septembre 1595. laissant posterité, & elle fut enterrée dans le parc de ce lieu, ayant fait toujours profession de la religion Protestante.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Jodainville & de Montpoulin, éteinte.

XII. Theodore de Prunelé, chevalier, seigneur de Jodainville en partie, de Montpoulin, de la Salle, de Mareau-aux-bois près de Pithiviers, & en partie de Tigonville, né le 4. Décembre 1577. second fils de François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Moneeau de Tignonville, rendit aveu tant pour lui que pour *Etienne* de Prunelé, écuyer, seigneur d'Ocqueville, son frere, à la dame de Gomarville à cause de leurs fiefs & terres assis à Jodainville, mouvans en plein fief de la terre & seigneurie de la Grand-court de Gomarville, le 16. Mai 1606. Il vivoit encore le 26. Mai 1645. comme il paroît par un aveu & dénombrement du même jour qui lui fut rendu, & à *Etienne* de Prunele son frere à cause de leur fief, terre & seigneurie de Jodainville. Il avoit été marié par contrat du 28. Mars 1606. avec *Marie* de la Lande, fille de *Moyse* de la Lande, écuyer, seigneur de Montpoulin, tué pour le service de Henri IV. à la bataille d'Ivry le 14. Mars 1590. & de *Renée* de Chardon. De cette alliance sortirent François de Prunelé, seigneur de Montpoulin, qui suit; *Charlotte* de Prunelé, dame en partie de Montpoulin, de Mareau-aux-bois, la Salle & de Jodainville, mariée depuis la mort de ses pere & mere par contrat du 30. Décembre 1652. avec *Simon* de Hérouard, chevalier, seigneur de Courtainville, demeurant au lieu seigneurial de Bailloler, paroisse de Baillaux sous Galardon, & morte sans posterité; *Charlotte* de Prunelé la jeune, dame en partie des seigneuries de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & de Jodainville, mariée par contrat du 12. Novembre 1634 avec *Samuel* de la Ferriere, chevalier, seigneur de la Gaultrie, la Mairie, les Espinaux, &c. demeurant au lieu seigneurial de la Gaultrie, paroisse de Montvillier, & morte sans posterité; *Marie* de Prunelé, dame de Jodainville en partie, mariée par contrat du 29. Février 1659. avec *Guillaume* de Leviston, chevalier Ecossois, lieutenant-colonel du régiment Ecossois du marquis de Douglas, fils de Thomas de Leviston, chevalier, baron de Banton, & de *Marguerite* Hamilton. Elle mourut aussi sans laisser d'enfans; & *Louise* de Prunelé, morte fille.

XIII. François de Prunelé, chevalier, seigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & en partie de Jodainville, servit à l'arriereban sous la charge de Dominique d'Estampes, seigneur d'Aplaincourt, dans l'armée du roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois duc d'Angoulême, suivant un certificat de ce prince donné à Bar-le-Duc le 21. Novembre 1635. en consequence duquel il obtint par acte du 12. Février 1636. une décharge des taxes qui avoient été imposées sur les terres de son pere. Il obtint des lettres de grace du roi le 7. Avril 1647. pour avoir battu & maltraité le prieur de Mareau-aux-bois, pour lequel fait il avoit été banni par sentence du présidial de Chartres. Depuis il fut élu pour être un des deux députés de la noblesse de sa province à l'assemblée des états généraux du royaume, indiquée à Orleans, & reçut son instruction pour cet effet le 20. Septembre 1651. mais cette convocation n'eut point lieu. Il mourut peu de temps après sans avoir été marié, & laissa des mémoires généalogiques de sa maison, qu'il avoit rassemblés avec soin & exactitude, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de la famille.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Tignonville, sortis des seigneurs de Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, chevalier, seigneur d'Oc-

-queville, Tignonville, Jodainville, &c. troisiéme fils de François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guillerval, &c. & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, étoit mineur & sous la tutelle & administration de sa mere, le 20. Avril 1594. Il servit en Flandres en 1606. dans l'armée du prince Maurice, transigea, tant pour lui que pour *Theodore* de Prunelé son frere, avec le sieur de Saclas son beau-frere, le 18. Février 1622. rendit la foi & hommage à Estampes le 26. Avril 1635. pour raison de la moitié de la justice de Tignonville, qu'il avoit acquise par decret aux requêtes du palais à Paris, sur Chrétien de Monceau, écuyer, ci-devant seigneur en partie de Tignonville, servit la même année dans l'armée du roi en Lorraine à la suite de l'arriereban sous la charge de Dominique d'Estampes, seigneur d'Aplaincourt, duquel service le duc d'Angoulême général de cette armée, lui accorda certificat le 21. Novembre 1635. obtint un *committimus* en qualité de l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, le 26. Janvier 1636. & eut des lettres de sa majesté en date du 22. Août de la même année 1636. pour lever une compagnie de cent hommes dans le régiment du Bruel Gueribalde. Il mourut le 11. Février 1663. dans un âge fort avancé. Il avoit été marié par contrat du 15. Décembre 1625. avec *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur de Cormont & la Celle, paroisse de Vendiere proche Montmirel en Brie, gentilhomme d'honneur de la chambre du roi, capitaine de cent hommes d'armes sous la charge du duc de Bouillon, pour le service du roi, & de feue *Magdelene* de Hotman. Elle ne vivoit plus en 1658. De ce mariage vinrent *Antoine* de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers au régiment du comte de l'Isslebonne, qui assista au contrat de mariage de son frere, tant en son nom que comme porteur de procuration de son pere, le 28. Avril 1658. & qui mourut en 1659. d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat singulier près de la ville de Furnes en Flandres, sans avoir été marié; & Charles de Prunelé, seigneur de Tignonville, qui suit.

XIII. Charles de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord capitaine-lieutenant de la compagnie de chevaux-legers du comte de l'Isslebonne, dont il fut pourvu sur la démission de ce comte par lettres du roi du 15. Mars 1659. Après la mort de son pere il fit la foi & hommage, tant au seigneur de Gomerville, à cause de son fief de la Grancourt, pour raison de ses terres de Jodainville, qu'au duc d'Estampes, à cause du château & grosse tour d'Estampes, pour raison de sa justice de Tignonville & autres heritages, les 12. & 15. Mars 1663. & rendit ensuite aveu au roi & au duc d'Estampes le 17. Mars 1665. Etant capitaine réformé du régiment de cavalerie de Sultzbach il eut ordre le 6. Juin 1668. de se rendre à Metz pour servir à la suite de la compagnie de chevaux-legers de Joyeuse, qui y étoit logée, & le 31. Janvier 1670. de passer incessamment à Verdun pour y servir pareillement à la suite de la compagnie de chevaux-legers de Montauban, qui y étoit logée. Il fut choisi pour avoir le commandement de l'une des nouvelles compagnies de cavalerie, dont le roi pour le bien de son service, avoit résolu d'augmenter ses troupes; & il eut ordre par lettres de sa majesté en date du 9. Août 1671. d'en faire incessamment la levée. Après l'avoir mise sur pied, il eut un autre ordre le premier Mars 1672. de joindre avec cette compagnie le régiment de la Rabliere, pour y servir avec les autres compagnies dont il devoit être composé. Il fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676. étant capitaine-commandant & major de ce régiment de la Rabliere, suivant un certificat du maréchal duc de Navailles, daté de Perpignan le 22. Janvier 1678. Il avoit été marié à Espeuilles en Nivernois le 29. Avril 1658. par contrat du jour précedent avec *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier, seigneur baron d'Espeuilles, Huban, Brinon-les-Allemans & Michaugues, & de *Françoise* d'Anlezy. Elle mourut de la petite verole à Paris le 27. Janvier 1670. douziéme jour de sa maladie, âgée d'environ 37. ans. De ce mariage sont venus François-Antoine de Prunelé, seigneur de Tignonville, qui suit; *Charlotte-Judith* de Prunelé, née à Tignonville le 21. Juin 1660. & baptisée le 4. Septembre suivant. Elle fut mariée par contrat du 27. Avril 1687. avec *Louis* de Villereau, chevalier, seigneur de Genonville au pays Chartrain, & embrassa peu de tems après la religion Catholique. Elle mourut à Genonville le 6. Septembre 1728. dans la soixante-neuviéme année de son âge, laissant posterité, & fut inhumée le lendemain dans l'église paroissiale de Voves; *Charles-Louis* de Prunelé, né à Tignonville le 30. Juillet 1661. qui fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de la Rabliere au lieu de feu son pere, & qui servit en cette qualité dans l'armée du roi en Roussillon pendant les campagnes de 1676. 1677. & 1678. jusqu'à la paix qu'il fut réformé, ayant fait son devoir dans toutes les occasions qui s'étoient présentées avec tout l'honneur & la fidelité possible, comme le témoignent les certificats du marquis de la Rabliere, & du maréchal duc de Navailles en date des 12. & 15. Décembre 1679. Il mourut à Tignonville le 3. Mai 1681. dans la vingtiéme année de son âge; *Pierre* de Prunelé, né à Tignonville le 14. Décembre 1662. & mort le premier Janvier 1665; Jacques-Philippe de Prunelé, seigneur du grand hôtel des Carnaux, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné;* & *Marie-Mauricette* de Prunelé, née à Tignonville le 27. Mars 1667. laquelle depuis la révocation de l'édit de Nantes se retira hors du royaume en 1688. & après avoir été en Hollande & en Brandebourg, passa en Angleterre, où elle épousa *Pierre* Carle, François réfugié comme elle pour la Religion, capitaine dans un régiment d'Infanterie au service de la couronne d'Angleterre, & depuis lieutenant général des armées du roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville & de Jodainville, né au château de Tignonville le 9. Mars 1659. & baptisé le 11. suivant, fut emmené en Allemagne dès l'âge de 10. ans par Philippe de Baviere, prince de Sultzbach, qui avoit un régiment de cavalerie au service de France, & qui le fit élever soigneusement. Il fut d'abord page de ce prince, & eut ensuite le commandement d'une compagnie de cavalerie pour le service de l'empereur. Il revint en France depuis la mort de son pere, & fit la foi & hommage au seigneur d'Arnouville pour raison de ses héritages de Jodainville le 3. Juin 1681. Il mourut dans son château de Tignonville le premier Octobre 1705. dans la quarante-septiéme année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans l'église de ce lieu, ayant embrassé la religion Catholique depuis plusieurs années. Il avoit été marié au lieu des Bordes près de Sezanne en Brie le 16. Juillet 1679. avec *Susanne* de Cormont, fille d'*Abraham* le Febvre de Cormont, chevalier, seigneur de Nuisement, de Rieux, la Cloche, &c. & d'*Anne* le Febvre de Cormont. Elle embrassa aussi la religion Catholique, & elle mourut au château de Tignonville au mois de Mai 1710. & fut inhumée dans l'église du même lieu. De ce mariage sortirent *Charles-Albert* de Prunelé, né à Tignonville le 13. Avril 1681. qui fut fait sous-lieutenant au régiment de Bearn par brevet du 26. Décembre 1696. & ensuite lieutenant au même régiment, suivant un certificat de service à lui accordé par le lieutenant-colonel de ce régiment daté à Keserlautre en Allemagne, du premier Avril 1697. Il mourut peu de tems après; *François-Hector* de Prunelé, né à Tignonville le 4. Mai 1682. & mort le 11. Août 1683; *Samuel-Antoine-Maurice* de Prunelé, né aux Bordes en Brie le 10. Novembre 1683. & mort au même lieu en bas âge; *Gabriel-François* de Prunelé, né à Tignonville, & baptisé par le curé de la paroisse de ce lieu. Il mourut âgé de dix à onze mois; & François-Antoine de Prunelé, seigneur de Tignonville, qui suit.

XV.

XV. François-Antoine de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, né en ce lieu le 31. Octobre 1690. a été enseigne-colonel du régiment d'Artaignan infanterie, & se trouva en cette qualité à la défense de la ville & citadelle de Tournay assiegée par les Alliés, qui s'en rendirent maîtres en 1709. Il fut marié dans la chapelle du château de Morinville en Beauce le 25. Juin 1710. par contrat du jour précédent, avec *Marie-Angelique* Raulin, fille de *Louis* Raulin, écuyer, conseiller-secretaire du roi maison-couronne de France & de ses finances, & de *Marie-Magdelene* Thieulin; & il en a eu *Angelique-Henriette* de Prunelé de Tignonville, née à Tignonville le 8. Octobre 1713. & morte de la petite-vérole à Pithiviers en Gâtinois le 31. Juillet 1731. dans la dix-huitiéme année de son âge sans avoir été mariée; & *Angelique-Geneviéve* de Prunelé de Tignonville, née au château de Tignonville le 20. Février 1715. & baptisée le 23. Avril suivant. Elle a pris l'habit de religion dans le couvent des Cordelieres rue de Grenelle fauxbourg saint Germain à Paris le 17. Octobre 1730. & elle y a fait profession le 16. Décembre 1731.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, chevalier, seigneur de Chalo Saint-Mars, appellé *le grand hôtel des Carneaux*, de Chalo Saint-Mars en partie, du grand Guignard sur Authon en Beauce, du fief de Morville, &c. fils puîné de Charles de Prunelé, seigneur de Tignonville, capitaine-commandant le régiment de la Rabliere, & de *Judith* de Jaucourt, est né au château de Tignonville le 20. Décembre 1665. & a été baptisé au même lieu le 19. Avril 1666. Il commença à servir dès l'âge de 15. ans dans le régiment de la Fere, d'abord en qualité de cadet, & ensuite de lieutenant; puis ayant quitté ce poste, il entra en 1684. dans la compagnie des cadets gentilshommes nouvellement créée & établie dans la citadelle de Strasbourg, où il fit la même année abjuration de la Religion Protestante, & embrassa la Catholique. En sortant des cadets, il fut fait lieutenant dans le régiment Royal Infanterie, d'où le maréchal d'Humieres, grand-maître de l'artillerie, le tira pour le mettre dans le corps de l'artillerie, dont après quatre ans de service il le fit commissaire provincial, & depuis aussi major de ce corps. Il se trouva à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. servit en 1692. au siége de Namur, que le roi Louis XIV. fit en personne, au combat de Steinkerque, & au bombardement de Charleroi; se trouva encore à la canonnade de Peer en 1702. le duc de Bourgogne commandant alors l'armée, & fut enfin fait lieutenant d'artillerie par brevet du grand maître du 9. Avril 1703. la vénalité des charges introduite dans ce corps lui fit quitter le service en 1705. Il fut marié dans l'église de Chalo Saint-Mars, à deux lieues d'Estampes, diocèse de Chartres le 14. Février 1695. par contrat du jour précédent, avec *Marie* de Savoye, fille de *Benoît* de Savoye, écuyer, seigneur de Nanteau, Formarville, &c. conseiller du roi, trésorier général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le quatre Août 1683. & d'*Anne* Parfaict sa veuve. De ce mariage sont sortis Parfaict de Prunelé, qui suit; *Armand* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31. Octobre 1697. ondoyé sur le champ, & baptisé pour les cérémonies dans l'église du même lieu le 6. Mars 1700. qui étant lieutenant en premier dans le régiment du Roi infanterie, & montant la garde à Valenciennes en Haynault, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Escaut, & s'y noya malheureusement le 24. Septembre 1719. dans la vingt-deuxiéme année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans le choeur de l'église paroissiale de saint Jacques de la même ville; *Catherine* de Prunelé, née à Saint-Mars le 6. Janvier 1699. & baptisée le 10. Février suivant dans l'église du même lieu, vivante en 1733. non mariée; *Henri*, appellé *le chevalier de Prunelé*, né à Saint-Mars le 20. Juin 1700. & baptisé le 22. suivant, fait enseigne-colonel du régiment de la Marine infanterie, par brevet du 4. Janvier 1718. lieutenant par autre brevet du 8. Février suivant, & capitaine en pied dans le même régiment par commission du 12. Août 1724; *Jean-Prosper* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31. Juillet 1714. ondoyé le 6. Août suivant, & baptisé pour les cérémonies le 25. Juin 1715. mort à Nemours dans la quatorziéme année de son âge le 8. Novembre 1727. & inhumé le lendemain au cimetiere de l'église paroissiale de saint Jean de la même ville; & *Antoinette-Felicité* de Prunelé, née à Saint-Mars le 15. Décembre 1721. morte le vingt suivant, & enterrée dans la chapelle des Carneaux en l'église de Saint-Mars.

XV. Parfaict de Prunelé, chevalier, né à Chalo-Saint-Mars, le 13. Décembre 1695. ondoyé sur le champ à cause de la nécessité urgente & du peril de mort où il se trouvoit, & baptisé le lendemain, pour les cérémonies, dans l'église du même lieu. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale à Orleans le 28. Juin 1711. & après avoir achevé sa philosophie, il entra au seminaire le 18. Octobre 1714. & commença alors ses études en théologie dans les écoles de Sorbonne. Il fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par lettres de l'évêque de Chartres du 16. Octobre 1716. Il en prit possession en personne le 4. Décembre suivant, & fut ordonné soûdiacre le 19. du même mois. Il acquit le grade de bachelier en théologie de la faculté de Paris, par une these publique qu'il soutint dans la sale de Sorbonne, le 30. Juin 1718. mais depuis il renonça à l'état ecclésiastique pour épouser *Marie* des Acres de l'Aigle, fille aînée de *Jacques-Louis* des Acres, chevalier, seigneur, marquis de l'Aigle, la Chapelle, Aspres, Escorsay, Bellesaults, &c. brigadier des armées du roi, lieutenant de roi en la province de Normandie, & de *Marie* Chopin. Ils passerent ensemble en Angleterre, où ils furent mariés d'abord dans l'église de saint Martin des-Champs à Londres, par un Ministre de l'église Anglicane le 30. Août 1721. Cette premiere célébration de leur mariage fut suivie d'une autre, qui fut faite le 27. Septembre 1722. dans la chapelle du Marquis de Cortence, ministre de Sardaigne à Londres, par un prêtre Catholique, en conséquence d'un bref du Pape Innocent XIII. en date du 13. Août précédent, par lequel Parfaict de Prunelé étoit dispensé de l'empêchement du soûdiaconat. Depuis étant de retour en France, ils furent mariés de nouveau en l'église de S. Sulpice à Paris, du consentement & en la présence de leurs parens, le 11. Mai 1724. en conséquence du contrat de mariage passé entr'eux le 7. Janvier précédent, dont l'exécution fut ordonnée par arrêt du parlement de Paris du 10. Mai 1724. Par cet arrêt les procédures faites au présidial de Chartres, & la sentence qui y avoit été rendue le 11. Décembre 1721. contre Parfaict de Prunelé, furent annulées, & lui renvoyé de l'accusation du crime de rapt contre lui intentée. De ce mariage sont venus *Anonyme* de Prunelé, né à Londres le 11. Juillet 1722. fait enseigne colonel du régiment d'Enguien, par lettres du mois de Juin 1732. qui a fait en cette qualité la campagne en Allemagne, & s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734; *Marie-Anne-Adelaïde* de Prunelé, née à Paris au palais du Luxembourg, le 12. Décembre 1724. & baptisée le 16. à S. Sulpice, & reçue au nombre des Damoiselles de la maison royale de S. Louis à saint Cir, le 12. Décembre 1731. en vertu d'un brevet du roi du même jour; & *Louise-Françoise-Leontine* de Prunelé, aussi née à Paris au Luxembourg le 27. Novembre 1725. & baptisée à S. Sulpice le 3. Décembre suivant.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LIOUVILLE, de Richarville, &c. sortis des Seigneurs de la Porte, & éteints.

VII. Colinet Prunelé, écuyer, troisiéme fils de Guillaume Prunelé, sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de S. Aignan, emporta de la succession de son pere la terre de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec *Gui* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere aîné, le 9. Décembre 1424. & fut marié 1°. avec *Alix* Paviot, des Seigneurs de Boissi-le-Sec: & 2°. avec *Jeanne*, fille de *Pierre* seigneur de Frouville.

S

Il eut de la premiere, Pierre Prunelé, seigneur de Richarville, qui suit; Jean Prunelé, écuyer, seigneur de Lezanville, *qui sera mentionné après son frere aîné:* & *Huguette* Prunelé, femme de *Jean* de Nacelles, écuyer sieur de la Fosse. De la seconde, vinrent aussi deux fils nommés *Jean* & *Pierre* Prunelé, qui étoient sous la garde de leur pere en 1444. suivant une quittance qu'il donna en cette qualité.

VIII. Pierre Prunelé, écuyer, seigneur de Richarville, fit conjointement avec *Jean* Prunelé son frere un bail à Moison, le 1. Mai 1473. par lequel ils sont dits *fils de feu Colinet* Prunelé & d'*Alix* Paviot sa femme. Il partagea avec le même la terre de Richarville, le 7. Février 1481. lui & *Jean* Prunelé son frere, firent échange le 6. Mars 1481. d'une rente & censive venue de la succession d'*Alix* Paviot leur mere, contre la terre de Rouvre, avec Guillaume du Monceau, écuyer, seigneur dudit Rouvre. Par cet acte, *Pierre* Prunelé est qualifié *Ecuyer, Prevôt des Maréchaux de France.* Le même *Pierre* Prunelé, sieur de Richarville, *n'agueres Prevôt des Maréchaux de France*, fut retenu en la charge de conseiller du roi & maître ordinaire de son hôtel, par brevet du 5. Juillet 1493. Les mémoires de la famille lui donnent pour femme *Jeanne* de Nacelles, & pour fille, *Marguerite* de Prunelé, dame de Liouville, qui fut mariée avec *Pierre* Couette, seigneur de Riablé, d'où vint *Charles* Couette, seigneur de Liouville, Riablé, Thuré la Couetterie, &c.

On trouve un Pierre Prunelé, écuyer, seigneur de Richarville, qui avoit épousé *Marie* d'Alonville, laquelle se remaria avec *Jean* d'Auquoy, écuyer, seigneur du Fay, qui transigea à cause d'elle le 6. Février 1508. Cette *Marie* d'Alonville, étoit fille de *Charles* d'Alonville, écuyer, seigneur dudit lieu en Beauce, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort au mois d'Août 1479. & de *Bertranne* de Richebourg, dite d'*Orval*, dame d'Oysonville en Beauce. On trouve encore une *Marthe* de Prunelé, qui porta la terre de Richarville dans la maison de Cugnac, qui la possede encore en 1733. en épousant *Louis* de Cugnac, baron d'Imonville, qui fut tué à la bataille de S. Denys, le 10. Novembre 1567.

VIII. Jean Prunelé, écuyer, seigneur de Lezanville, second fils de Colinet Prunelé, écuyer, sieur de Liouville & d'*Alix* Paviot sa premiere femme, transigea le 27. Avril 1464. avec *Hugues* Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte son cousin germain, pour raison & à cause de certains traités & accords faits & passés entre leurs peres. Dans cet acte il est fait mention de la femme de *Jean* Prunelé, nommée *Charlotte* de S. Guydart; lui ou son fils qualifié *noble homme Jean* de Prunelé, écuyer, sieur de Lezanville, & de Romainville, reçut un aveu pour un muids de terre seis à Ninouville: paroisse de S. Valerien de Châteaudun, le 10. Septembre 1711. *Jacqueline* de Prunelé héritiere de cette branche, fut mariée avec.... de Valleteau ou Balleteau, écuyer, seigneur de la Varenne, & à cause d'elle, de Romainville, suivant l'aveu qui lui fut rendu le 20. Août 1573. pour raison d'héritages situés au terroir de Ninouville.

Les armes de la maison de Prunelé sont *de gueules à six annelets d'or posés 3. 2. & 1.* * *Historia Normannorum* donnée par Duchesne. *Historiæ Francorum scriptores*, par le même. *Mémoires & recherches du greffier* du Tillet. *Histoire de la maison d'Harcourt par* la Roque. *Additions aux mémoires de Castelnau par* le Laboureur. *Antiquités d'Estampes par* Fleureau. *Annales d'Orleans par* la Saussaye. *Histoire de la ville d'Orleans par* le Maire. *Gallia Christiana* de 1656. Sainte-Marthe, le P. Anselme, &c. *Titres originaux, & mémoires de famille.*

PRZIBRAM, (Jean) zelé Hussite, & fort accrédité dans son parti, qui avoit été établi l'un des directeurs du clergé de Prague dans le synode tenu en 1421. sous l'archevêque Conrad, se retracta dans la suite solemnellement de ses erreurs, & écrivit même contre les Taborites un traité, où examinant les raisons qui peuvent rendre une guerre légitime, il prouve que celle des Taborites ou Hussites, n'avoit point ces conditions. Il prétend entr'autres, & cela avec fondement, qu'il n'est point permis aux prêtres de porter les armes & de faire la guerre. Sa retractation fit beaucoup de peine à Procope-Rase, l'un des chefs ou capitaines des Hussites, qui étoit prêtre, & toujours en guerre; & il fit inutilement tout ce qu'il put pour le ramener. Przibram eut une autre dispute avec Pierre Peyne, surnommé l'*Anglois*, Wicléfiste, & docteur à Prague. Cette dissention éclata, & ceux de Prague firent mettre Przibram & plusieurs autres en prison. Ces captifs ayant recouvré leur liberté, se joignirent aux Orphelins, branche des Hussites, & leur persuaderent de déclarer la guerre à ceux de Prague, ce qui augmenta la dissention. Cela se passoit avant que Przibram eût quitté le parti des Taborites. Il eut dans la suite, c'est-à-dire, en 1439. la charge d'administrateur du consistoire Calixtin. En 1447. il assembla l'université dans le college de Charles IV. où l'on dressa une profession de foi sur la Trinité, contre quelques articles du concile de Florence; ce qui montre que Przibram, pour avoir abjuré le Hussitisme, n'en étoit pas plus catholique, ou qu'il étoit retourné à ses erreurs. Il mourut le 24. de Décembre de cette même année 1447. étant Pasteur dans la paroisse de S. Gilles à Prague, & professeur en théologie dans cette université. Il avoit été du nombre des ambassadeurs de Bohéme au concile de Basle, & y avoit soutenu qu'il falloit donner la communion sous les deux especes, & la distribuer aux enfans selon la pratique de la primitive église. Lupacius dit qu'il écrivit un traité sur la même matiere, & plusieurs autres sur divers sujets de doctrine. Theobald le représente comme un homme de beaucoup de feu; mais fort inconstant. * *Voyez* Cochlée dans son histoire latine des Hussites; Theobaldus; & Lupacius Balbinus, dans *son abregé de l'hist. de Bohéme*; Lenfant dans son *hist. de la guerre des Hussites & du concile de Basle*, en plusieurs endroits des deux volumes de son ouvrage, &c.

PSEAUME, (Nicolas) évêque de Verdun, étoit fils d'un simple labourent du village de Chaumont-sur-Aire en Barrois, du diocèse de Verdun. Son pere ne se trouvant pas en état de faire cultiver les talens qu'il appercevoit dans son fils, l'envoya à Verdun dans l'abbaye de S. Paul, dont François Pseaume son frere, oncle du jeune Nicolas étoit abbé. Il y fit une partie de ses études, qu'il continua à Paris, à Orleans, à Poitiers, & en d'autres écoles fameuses. Etant de retour à Verdun, son oncle lui résigna son abbaye en 1538. Il la posséda d'abord en commende, & ayant pris l'habit monastique dans l'ordre de Prémontré, dans le tems qui lui avoit été prescrit, il la posséda en regle. C'étoit au mois de Janvier 1540. Il étoit à Paris en 1541. & il y prit le bonnet de docteur avec un grand applaudissement, en presence du cardinal de Lorraine & de plusieurs autres prélats. L'année suivante il fut député par le chapitre général de son ordre, pour aller faire des remontrances au roi François I. sur ce que le cardinal Pisan avoit obtenu en cour de Rome l'abbaye chef-d'ordre de Prémontré. Le conseil du roi entra dans ses raisons, & lui adjugea le titre d'abbé général de l'abbaye & de l'ordre de Prémontré. Mais le cardinal trouva moyen de se maintenir malgré les poursuites de Pseaume, qui fut envoyé depuis à Rome pour solliciter les affaires de son ordre contre ce cardinal, & en particulier pour avancer la canonisation de S. Norbert. Il y fit connoissance avec S. Ignace, avec le P. Salmeron Jesuite, avec Guillaume Postel, & Jean Magnus, frere d'Olaüs Magnus. Ce fut le plus solide avantage de son voyage. De retour à Verdun, on lui offrit de l'envoyer au concile de Trente, ce qu'il accepta, & il se préparoit à ce voyage, lorsque le cardinal Jean de Lorraine lui résigna l'évêché de Verdun, dont il prit possession le 12. Juillet 1548. Le cardinal de Lorraine s'y réserva néanmoins le regrès & les revenus, selon l'abus de ce tems-là, mais en 1548. Pseaume lui ayant résigné son abbaye de S. Paul, parvint à jouir au moins d'une partie des revenus. Comme il trouva bien des difficultés

dans le commencement de son épiscopat, il travailla à les applanir ; il réforma beaucoup d'abus ; il fit revenir des terres & autres revenus qui étoient aliénés, & au commencement de 1551. il se rendit au concile de Trente, où il parla avec tant de force contre les commendes dans la treiziéme session, que personne n'osa en prendre ensuite la défense. On dit que pendant qu'il parloit, l'évêque d'Orviette dit en raillant, *Voyez comme ce coq chante bien* ; faisant allusion au mot latin *Gallus* qui signifie un *Coq* & un *François* ; mais Pierre Danès évêque de Lavaur repliqua : *Plût-à-Dieu qu'au chant de ce coq, Pierre rentrât en lui-même* ! Ce fut lui encore qui fut chargé de dresser les canons le 2. de Janvier 1552. Ce prélat a composé un journal de ce qui s'est fait au concile depuis le premier Mai 1551. jusqu'au 8. d'Avril 1552. Il étoit de retour à Verdun le 25. de Mai suivant. Le 12. de Juin de la même année, le roi Henri II. y fit son entrée, ce qui fut suivi de grands dérangemens dans la ville. L'abbaye de S. Paul qui étoit hors des murs fut détruite, parce qu'elle étoit environnée de murailles comme une forteresse ; le gouverneur Tavannes profitant de l'absence de Pseaume, qui s'étoit retiré à Vanaux-les-Dames près Vitry, se saisit du palais épiscopal & s'y logea. Le prélat revint à Verdun, le cœur pénétré de chagrin ; mais sans se laisser trop abattre, il fit bâtir un nouveau monastere pour les religieux de S. Paul, qui fut achevé dès 1553. & répara autant qu'il étoit en lui, les autres désordres que les malheurs des tems avoient causés. Pendant qu'on travailloit aux fortifications de la ville, il portoit lui-même la hote pour animer les bourgeois au travail. En même tems il fit publier une défense à tous ses diocesains & autres qui dépendoient de lui, de faire profession d'aucune autre religion que de la Catholique ; & croyant que cette défense seroit mieux exécutée, il établit le 15. Décembre 1558. pour inquisiteur de la foi dans son diocèse, frere Regier-le-Beau, docteur en théologie, & gardien du couvent des Cordeliers de Verdun. En 1561. il institua le duc de Guise comte, marquis, gardien & protecteur des biens de son évêché, & lui laissa les château, terres & prévôté de Dieu-lewart, pour être tenus en fief par lui & ses successeurs mâles, s'en réservant à lui & à ses successeurs évêques, le ressort & la souveraineté. Le concile de Trente ayant repris ses séances le 18. Janvier 1562. Pseaume reçut ordre de l'empereur de s'y rendre au plûtôt. Il ne partit néanmoins que le 2. d'Octobre suivant, le cardinal de Lorraine l'ayant prié de différer son voyage ; il arriva à Trente au commencement de Novembre, & y demeura jusqu'à la fin. Il écrivit en latin les actes de ce concile depuis le 13. de ce mois 1562. jusqu'à sa conclusion en Décembre 1563. Ces actes ont été imprimés par les soins du P. Hugo Prémontré, abbé d'Estival, en 1725. Pseaume composa aussi pendant son absence un traité intitulé : *Préservatif contre le changement de Religion* ; & il le fit imprimer pour l'utilité de son peuple, qui étoit attaqué au-dedans & au-dehors par les Religionnaires. Le prélat retourna à Verdun au commencement de 1564. & il assista la même année au concile de Reims, dont il écrivit les actes & l'épitre synodale. Il fit beaucoup de biens aux Jesuites qui s'établirent à Verdun en 1570. & il leur donna l'hôpital de Gravieres, & des revenus suffisans pour leur entretien. Cinq ans après, c'est-à-dire, en 1575. il établit aussi dans sa ville les religieux Minimes, pour qui il avoit beaucoup d'affection, & il mourut la même année le 10. d'Août, environ huit mois après la mort du cardinal de Lorraine, dont la perte l'avoit extrémement affligé. Il fut enterré dans sa cathédrale, & on grava sur son tombeau cette épitaphe qu'il avoit faite lui-même.

Nicolaus Psalmeus *à Calvomonte ad fluvium Erram, humilibus quidem, sed piis natus parentibus, prius Sancti Pauli ad Virduni mœnia abbas, postea ad Episcopatum Virdunensem vocatus, sanctè & religiosè de futura resurrectione cogitans, sepulcrum hoc, cùm adhuc in vivis ageret, sibi exstruendum curavit, anno Domini 1572.* On y ajouta ce qui suit, *In eo verò mortui corpus Clerus, populusque Virdunensis mœstiss. posuer. ann. 1575. 10. August.* * *Voyez* le P. Hugo, préf. du t. I. de l'ouvrage intitulé ; *Sacra antiquitatis monumenta*, &c. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, *t. 3. p. 96. & suiv.*

PSYCHRESTUS, (Jacques) medecin & philosophe habile dans le VI. siécle, étoit d'Alexandrie, quoique sa famille fût originaire de Damas. Il avoit beaucoup appris sous Hesychius son pere, qui avoit voyagé dans plusieurs pays pour y chercher de nouvelles matieres à sa curiosité, & tâcher d'y faire de nouvelles découvertes. Psychrestus fut fait comte, & premier medecin de l'empereur Leon le Grand, ou de Thrace, & il fut si aimé de ce prince & du peuple, que le Senat lui fit ériger une statue dans les bains de Xeuxippe, que Severe avoit bâtis. On lui en avoit érigé une autre à Athénes. Il avoit acquis une si grande connoissance de la medecine pour la théorie & pour la pratique, qu'il surpassa tous ses contemporains. Il en est parlé dans Suidas & dans Photius, & Alexandre de Tralles le loue en plusieurs endroits de ses ouvrages. * *Voyez* les auteurs nommés dans cet article ; & l'*Hist. de la medecine par* Freind, *traduite par* Coulet *premiere partie.*

PSYLLES, peuples d'Afrique, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'*il n'est pas vrai que Xenophane de Colophon ait composé un poëme des Psylles, *comme on l'a dit dans cette édition après plusieurs auteurs mal informés : & de l'édition de 1732. que* M. l'abbé Souchay de l'académie des belles lettres, a fait une sçavante & curieuse dissertation sur les Psylles, qui est dans les *Mémoires* de la même académie, *t. 7. p. 273.*

PTACZECKO de BIRKEINSTEIN, (Hynec) est représenté dans les historiens du XVI. siécle, qui ont eu occasion de parler de lui comme un homme de tête & de main, & comme chef d'un parti redoutable. Ce parti étoit celui des *Calixtins*, c'est-à-dire, de ceux qui prétendoient qu'il étoit de nécessité absolue de distribuer l'Eucharistie aux fidéles sous les deux espéces. Ptaczecko consideroit cependant, dit-on, plus l'intérêt du bien public, que celui du parti auquel il étoit dévoué. C'est ce qu'il fit paroître lorsqu'après le concordat fait pour appaiser les differens de la Bohéme, les états écrivirent aux autres gouverneurs de Bohéme pour se défendre contre les Taborites qui s'opposoient à ce concordat. On eut dans cette occasion tant de confiance en lui qu'il fut joint aux autres gouverneurs de Bohéme élus dans cette pressante nécessité. Ce fut lui qui eut plus de part à la mort du grand Procope l'un des principaux chefs des Hussites, & par conséquent à la ruine de ce parti. Cependant après la mort de Sigismond, les Bohémiens ayant voulu appeller Albert d'Autriche son gendre, il se déclara le chef du parti opposant, parce qu'il le regardoit comme un ennemi de la Religion, telle que Ptaczecko l'entendoit, & de la patrie. Alors il eut recours à l'imperatrice douairiere Barbe, mais ceux qui l'ont le plus flaté conviennent qu'il consulta plus alors son intérêt particulier que le bien public qu'il se vantoit tant de procurer en toute rencontre. Ce fut dans la même occasion qu'il tenta une négociation secrette pour engager l'empereur Sigismond à accepter la possession du royaume de Bohéme au lieu de son administration ; & afin de le porter à se rendre à cette proposition, il lui fit offre de l'assister dans cette entreprise, & s'engagea à soumettre à son obéissance ceux de son parti & de sa religion. Sigismond qui ne vouloit pas dépouiller de ce royaume celui à qui il étoit dû, refusa d'entrer dans les vues de Ptaczecko, quelques instances que celui-ci pût faire, & quelque explication qu'il donnât aux constitutions du royaume pour le faire consentir à l'accepter. Il fallut donc en venir à des administrateurs, & les principaux furent Ptaczecko lui-même pour les Calixtins, & la Maison-neuve pour les Catholiques, quoique plusieurs l'accusent de Hussitisme. C'étoit en 1441. Lorsque l'imperatrice Barbe eut accepté la couronne de

Bohéme, Ptaczecko, qui ne cherchoit que son intérêt propre, prit en 1442. le titre de *suprême gouverneur des villes de Prague*, & toute sa vie il menagea l'amitié de ces villes. Sa faction devint si puissante qu'elle donna beaucoup d'ombrage aux grands qui résolurent de donner un frein au pouvoir & au crédit de ce chef ambitieux. Il s'en apperçut, fit ce qu'il put pour aller au-devant, & n'ayant pas réussi, il profita de quelques nouveaux troubles arrivés en Bohéme pour commettre diverses hostilités qui auroient augmenté beaucoup la division si Ptaczecko ne fût pas mort sur ces entrefaites en 1444. Balbinus & Theobaldus en parlent assez au long. Lenfant en parle aussi dans son *Histoire de la guerre des Hussites & du concile de Basle*, *t. 2.* en plusieurs endroits.

PTOLOME'E XI. roi d'Egypte, &c. *A la fin de cet article dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* un ouvrage de M. Baudelot d'Arval: le nom de cet auteur étoit Baudelot de Dairval.

PTOLOME'E MACRON, fils de Dorymenes, fut établi gouverneur de l'isle de Chypre par Ptolomée Philometor, roi d'Egypte, durant la minorité de ce prince. Mais par une prudence particuliere, il retint tous les revenus qu'il tiroit de cette grande isle sans en rien envoyer aux regens du royaume, & dès que le roi fut majeur il lui rendit un compte exact de ce qu'il avoit amassé pendant sa minorité. Quelque tems après s'étant cru payé d'ingratitude, & se plaignant de quelque mécontentement il livra l'isle de Chypre à Antiochus Epiphanes roi de Syrie, qui lui donna le commandement des troupes qu'il avoit dans la Phenicie & dans la Celesyrie. Nous apprenons du deuxiéme livre des Machabées que Ménélaüs usurpateur de la souveraine sacrificature, étant accusé devant Antiochus Epiphanes, & étant prêt de succomber à cette accusation, offrit de l'argent à Ptolomée Macron & le pria de prendre sa defense. Ptolomée le fit tant que le roi fut à Tyr, & il fut cause qu'on le déclara innocent quoique coupable, & que ses accusateurs furent condamnés à mort. Après que Judas Machabée eut mis en déroute Apollonius gouverneur de Samarie, & Seron gouverneur de la Celesyrie, Philippe qui étoit à Jerusalem de la part du roi Antiochus Epiphanes, envoya demander du secours à Ptolomée Macron. Celui-ci fit partir Nicanor & Gorgias, deux capitaines experimentés, mais Judas les defit encore, ainsi qu'il est marqué dans le premier livre des Machabées. Après la mort d'Antiochus Epiphanes, Ptolomée n'eut plus la même faveur. On prévint contre lui le jeune Eupator, les courtisans le regarderent comme suspect, parce que dans plusieurs occasions il avoit témoigné qu'il n'approuvoit pas la conduite que l'on tenoit envers les Juifs. Ptolomée trop foible ou trop rempli d'amour propre pour supporter ces reproches, prit du poison & mourut. L'auteur de la version latine du second livre des Machabées le nomme *Ptolemaus Macer*, au lieu de *Ptolemaus Macron*, qui étoit son nom. *Macer* veut dire *maigre*, & *Macron*, qui vient du grec, signifie *long*: ainsi il s'appelloit *Ptolomée le long*, non *le maigre*. * Voyez le premier livre des Machabées *ch. 3.* & le second livre *chap. 4.* &c. *le Dictionnaire de la Bible* du R. P. dom Calmet, abbé de Senones.

PTOLOME'E, Medecin, &c. *Aux citations de l'édition de 1725. on cite*, Tertull. *in Apocal.* il faut *in Apologetico*.

PTOLOME'E de Lucques, ainsi surnommé du nom de sa patrie, étoit de la famille des Fiadoni que l'on comptoit déja entre les nobles de Lucques dès l'an 1200. Ptolomée étoit au monde en 1236. comme on le croit, & il entra dès sa jeunesse dans l'ordre de S. Dominique. Il fut deux fois supérieur d'un couvent de son ordre à Lucques même; ensuite à Florence en 1301. & 1302. & remplit d'autres postes encore plus considérables. Il étoit habile dans son tems, & on a de lui de courtes annales de l'histoire profane depuis l'an 1060. jusqu'en 1303. & une histoire ecclésiastique en 24. livres assez ample depuis Jesus-Christ jusqu'à environ l'an 1312. Ces deux ouvrages, qui sont écrits en latin, se trouvent dans le tome I. des écrivains de l'histoire d'Italie par L. Ant. Muratori, *in-folio* à Milan en 1727. L'histoire ecclésiastique y paroît pour la premiere fois: à l'égard des annales elles avoient déja été imprimées ailleurs: mais on les donne ici plus correctes. Le mérite de Ptolomée fut récompensé par l'évêché de Torcello dans le duché & sous le patriarche de Venise. M. du Pin s'est trompé en faisant ce religieux évêque de Toricelli, & en lui donnant trois ouvrages, sçavoir, les annales & l'histoire ecclésiastique dont nous venons de parler, & une chronique des papes & des empereurs: car cette chronique & l'histoire ecclésiastique est un seul & même ouvrage. * Voyez le P. Echard dans sa bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique t. I. & la préface de M. Muratori sur l'histoire ecclésiastique de Ptolomée de Lucques dans le volume cité dans cet article.

PTOLOME'E. (Claude) mathématicien, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit qu'*il vivoit vers l'an 138. avant Jesus-Christ, *lisez* après Jesus-Christ.

PUBLIUS SYRUS, poëte, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on donne* l'édition de cet auteur par M. le Févre de Saumur comme la meilleure édition: *ce jugement n'est pas exact*: on préfere à cette édition celle que MM. Havercamp & Preiger ont donnée en 1708. en Hollande. On y trouve avec les notes de ces deux éditeurs celles de Gruter qui n'avoient jamais paru, & une partie de la version grecque que Joseph Scaliger avoit faite des sentences de ce poëte & qui n'avoit point non plus été publiée. Enfin on y trouve aussi les sentences de Seneque. César estima Decius Laberius jusqu'à ce qu'il en eut été choqué, ou plutôt jusqu'à ce qu'il eut connu & goûté Syrus.

PUCCI. (François) *Dans l'édition de Moreri de 1725. on cite* Hornsbeck; *il faut* Hoornebeck.

PUFENDORF (Samuel de) *Ajoutez aux ouvrages de cet auteur dont on a parlé dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. Elementorum jurisprudentiæ universalis libri duo*, à la Haye en 1660. à Jene en 1669. avec un appendix *De sphæra morali*, qui est d'une autre main. *Joannis Meursii Miscellanea Laconica*, à Amsterdam en 1661. *in-4°.* C'est par ses soins que ce volume a paru, de même que la *Grece ancienne* de Jean Lautemberge, la même année 1561. *in-4°. Severini de Monzambano de statu imperii Germanici*, en 1667. *in-12.* & souvent réimprimé depuis, & traduit en plusieurs langues, quoique vivement censuré par plusieurs sçavans dont les critiques ont été imprimées. Son traité *De jure naturæ & gentium*, si bien traduit en françois par M. Barbeyrac, a eu aussi plusieurs adversaires qui ont plus d'une fois obligé M. Pufendorf à prendre la plume pour se défendre: l'on peut voir dans le *t. XVIII. des Memoires* du P. Niceron Barnabite, les différens écrits qu'il s'est cru engagé de faire à ce sujet. Le recueil de plusieurs piéces sur cette matiere qui parut en 1686. *in-4°. & dont on parle dans le Moreri, n'est point intitulé*, comme on le dit, *Eris Scangica*, mais *Eris Scandica* (Querelle de Scandinavie.) En 1675. M. Pufendorf donna un recueil de Dissertations académiques en latin, réimprimé en 1677. & encore depuis. En 1679. il donna en allemand une Description historique & politique de l'empire du pape qui a été traduite en flamand & en latin. Son introduction à l'histoire des principaux états qui sont aujourd'hui dans l'Europe, qui est un de ses bons ouvrages, qui parut en 1682. en allemand, & dont il a donné une suite en 1686. & une addition contre Varillas en 1687. a été traduite en françois par Claude Rouxel, & en 1722. un anonyme rectifia cette traduction, continua l'ouvrage, l'enrichit de notes, & publia le tout à Trévoux sous le titre d'*Amsterdam* en 1722. en sept volumes *in-12.* * *Voyez* sur tout cela & sur les autres écrits de M. Pufendorf l'article des *Mémoires* du P. Niceron *que l'on vient de citer*; & la préface de la

traduction de l'ouvrage *Du droit de la nature & des gens*, &c.

PUFFENDORF (Isaïe) né à Flæh, village de Misnie, à une lieue de Chemnitz où son pere avoit été ministre, prit le degré de maître-ès-arts à Leipsic & y soutint des thèses fort sçavantes touchant les Druides anciens prêtres des Gaulois idolâtres. Après plusieurs changemens dans sa fortune, il fut fait gouverneur d'un jeune comte de Kœnigsmark. Quelque tems après, le chancelier Oxenstiern le recommanda si bien à sa cour de Suede qu'il y fut employé, & il rendit des services très-considérables à cette couronne en différentes légations. Il avoit tant de goût pour les *Colloques d'Erasme* qu'il les portoit presque toujours avec lui-même dans ses voyages. Il fut ensuite chancelier du duché de Bréme. Vers l'an 1686. l'envie & la jalousie de ses ennemis l'ayant obligé de quitter ce poste, il alla à Copenhague, & en 1686. il alla à Ratisbonne en qualité d'ambassadeur du roi de Danemarck. Il y mourut le 5. de Septembre 1589. Pierre-Louis a recueilli les ouvrages qu'il avoit composés dans sa jeunesse. & il les publia en 1700. *in-8°.*

PUGA DE FEIJOO (Jean) jurisconsulte Espagnol, né à Salamanque en 1653. étoit fils de *François* Puga de Feijoo célebre docteur qui a été premier antecesseur en droit canon dans l'université de Salamanque. Il eut d'excellens maîtres, entr'autres les deux Zamora, Joseph & François, fils d'Antoine célebre medecin, Joseph Ritesio, Serna, & Jean de Ferdinand ou Ferdinandi de Henestrosa. Il apprit d'eux principalement à se former à l'étude du droit, & à y faire de grands progrès. On prétend qu'il lut avec application dès sa jeunesse presque tous les interprétes du droit civil anciens & modernes, & comme son pere qui étoit très-habile, prenoit soin aussi de le diriger dans ses études, il n'est pas étonnant qu'il ait si fort approfondi cette science. Aussi parut-il avec éclat dans toutes les disputes qu'il fut obligé de soutenir lorsqu'il prenoit ses degrés en droit & lorsqu'il fut fait docteur de l'université de Salamanque. Il s'exerçoit aussi dans le même tems à composer plusieurs écrits qu'il ne faisoit que pour son propre usage; mais qui méritent d'être consacrés à celui du public, entr'autres ceux, *De legato debiti; De falsis demonstrationibus; De lege commissoria; De in diem addictione; De dispositione in incertam personam collata; De servo pignori dato manumisso.* Le 19. d'Octobre 1678. il obtint la chaire des instituts, & tant qu'il la remplit il eut soin de ne dicter que des traités utiles qu'il accompagnoit d'explications solides; & qui augmenterent beaucoup la réputation qu'il s'étoit deja acquise. Le 15. de Juillet 1679. il passa à la chaire du code qu'il occupa avec le même éclat jusqu'à la fin de Décembre 1681. qu'il eut celle du digeste. En 1682. à la fin il fut fait antécesseur du soir, & premier antécesseur en 1684. En 1689. Charles II. roi d'Espagne, qui étoit informé de son mérite, le choisit pour président du conseil royal de sainte Claire à Naples, où il alla la même année & y vécut quatre ou cinq ans. Il n'en sortit que lorsque le même prince l'eut créé conseiller du conseil souverain de Castille. Puga se hâtant de profiter de cet honneur, s'embarqua pour retourner en Espagne: mais il mourut sur mer, & son corps fut porté à Alicante où on l'enterra. Dom Gregorio Majansio, (Dom Gregoire Mayans) antécesseur à Valence en Espagne s'est donné beaucoup de soin pour recueillir ses écrits tant imprimés que manuscrits, pour les revoir & les faire imprimer. L'édition s'en fait à Lyon en France. Ce recueil contiendra deux volumes *in-folio.* * *Voyez* les lettres latines de ce Dom Gregorio imprimées *in-4°.* à Valence en Espagne en 1732. *pag.* 335. *& suiv. & pag.* 285.

PUGET (du) maison noble & ancienne de Provence; nous la recommencerons à

I. Bertrand du Puget épousa par contrat de mariage du 26. d'Août 1427. *Marie* de Pujet ou Puget de la famille des Puget de Toulouse, fille unique & seule héritiere de *Guillaume* du Puget & de damoiselle *Bertrande* de Calquers à condition de porter leurs armes qui étoient *d'or à un arbre de synope au chef d'azur à trois etoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au XVI. siécle que la maison du Puget a repris les armes de son ancienne maison de Provence. Bertrand du Puget eut de sa femme trois fils, *Guillaume*; Pierre, qui suit; & *Bertrand.*

II. Pierre du Puget, seigneur de Castillon, deuxiéme fils de Bertrand & de *Marie*, étoit capitoul en la partie de S. Barthelemi en 1466. Il épousa *Jeanne* de Ruffy ou du Roux, niéce de *Gilbert* du Roux, conseiller au parlement de Toulouse, dont il eut deux fils Guillaume, qui suit; & *Raymond* du Puget.

III. Guillaume du Puget, fils aîné de Pierre & de *Jeanne* de Ruffy, capitoul en la partie de la Dealbe l'an 1500. épousa damoiselle *Jeanne-Simonet* du Prat, fille d'*Arnaud* du Prat, chevalier, & de *Bertrande* Gilbert. Bon du Prat, chancelier de France se trouva à son mariage comme parent. Guillaume testa l'an 1502. & entre autres legs faits à différentes personnes, il laissa à son frere *Raymond* du Puget son livre des Décrets. Il eut pour fils

IV. Jean du Puget, seigneur de Montoron, des Carles, de la Sere, maître d'hotel ordinaire du roi, & l'un des cent gentilshommes de sa maison, fils de Guillaume du Puget & de *Jeanne-Simonet* du Prat, épousa damoiselle *Isabeau* le Brun de la Sere, fille de *Jacques* le Brun, seigneur de la Sere & de dame *Jeanne* Gailliac, desquels sont issus trois fils, *Claude* du Puget, chevalier, seigneur de la Sere qui a eu pour fille madame la princesse de Nassau; Gabriel du Puget, seigneur de Montoron, des Carles Caussidieres, qui suit, & qui a fait *la branche des Seigneurs de la* Marche *en l'Isle de France*: & *Etienne* du Puget, seigneur de Pomeuse, de Cheva & de Tillemont, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, trésorier de son épargne, qui épousa à Paris l'an 1587. *Louise* Prevôt, fille de *Jean* Prevôt, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & son avocat géneral en la chambre des comptes, & de *Marguerite* le Maçon. De leur mariage sont issus plusieurs enfans, entr'autres *Etienne* du Puget, qui étoit l'aîné, & qui est mort évêque de Marseille en 1668; & *Henri* du Puget, qui fut reçu chevalier de Malte en 1629.

V. Gabriel du Puget, seigneur de Montoron, des Carles & Caussidieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant de l'artillerie en la province de Languedoc l'an 1595. a servi sous Henri IV. & ses prédécesseurs pendant quarante ans dans leurs armées. Il étoit fils de Jean du Puget & d'*Isabeau* le Brun de la Sere, & il épousa *Anne* Daviat dont il a eu Pierre du Puget, qui suit; & deux filles, *Claire* & *Anne* du Puget.

VI. Pierre du Puget, chevalier, seigneur de Montoron, des Carles & Caussidieres, la Chevrete & la Marche, conseiller du roi en ses conseils & son premier président au bureau des finances de Montauban, fils de Gabriel du Puget, épousa 1°. *Louise* du Puget sa cousine germaine, fille de messire *Etienne* du Puget, conseiller du roi en ses conseils & son trésorier de l'épargne, & seigneur de Pomeuse, & de dame *Louise* Prevôt, dont il eut *Marie* du Puget, qui fut mariée à messire *Gedeon* Tallemant, maître des requêtes & intendant de justice en Languedoc, dont il eut *Paul* Tallemant, abbé de S. Albin, reçu à l'académie Françoise en 1666. & mort en 1710; & *Marie* Tallemant, qui épousa le baron de Clermont de la maison du Puget saint Marc: 2°. l'an 1643. damoiselle *Isabelle-Diane* de Michel, dame de la Marche, dont il eut Pierre du Puget, qui suit; & Bertrand-Charles, qui suit après son frere.

VII. Pierre du Puget, chevalier, seigneur de la Marche, épousa l'an 1668. *Anne-Nicole-Godefroi, dont nous parlerons plus bas dans un article séparé*: il en eut par le moyen de l'opération Césarienne qui donna la mort à la mere, *Pierre-Alexandre* du Puget de la Marche, chevalier, qui fut commissaire des guerres, & qui épousa

dame *Anne Denyse* le Fevre des Chevalier, dont il eut *Jean-Alexandre-Augustin* de la Marche, chevalier, ingénieur du roi ; & *Pierre* du Puget de la Marche, chevalier, ingénieur du roi, établi à Troyes en Champagne.

VII. BERTRAND-CHARLES du Puget de la Marche, major au gouvernement de Cahis, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fils puîné de PIERRE du Puget de Montoron & d'*Isabelle-Diane* de Michel, épousa *Magdelene* le Prevôt, fille de *François* le Prevôt, chevalier, seigneur de Sullui, Glimont, Martimont, &c. & de dame *Anne* de Licque, dont il eut, 1. *Paul-Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie, tué à la bataille de Ramilly l'an 1706 ; 2. *François-Louis*, capitaine au régiment de Boufflers, depuis prince de Pont ; 3. *Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie ; 4. & une fille, sçavoir *Marie-Charlotte* du Puget, qui épousa *N.* Dauphin, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, major de la citadelle de Lille en Flandre.

CHEVALIERS DE MALTE DE LA MAISON du PUGET, *avec la date de leur reception.*

Beranguier du Puget fut reçu à Rhodes en 1506.

Antoine du Puget reçu aussi à Rhodes en 1525.

Antoine du Puget reçu encore à Rhodes en 1529.

Jacques du Puget fut reçu à Malte le 25. de Mai 1547.

Gaspard du Puget reçu à Malte le 6. Décembre 1547.

François du Puget reçu à Malte le 19. d'Octobre 1548.

François du Puget reçu à Malte le 13. de Juillet 1549. Il fut grand-prieur de S. Gilles.

Boniface du Puget reçu à Malte le 19. d'Avril 1561. Il fut commandeur d'Avignon, grand-commandeur de l'ordre, capitaine avec Romagus, de la galere capitale du pape à la bataille de Lepante.

Levis du Puget reçu à Malte le 6. de Juin 1552. mort au siége de Malte en 1565.

Melchior du Puget reçu à Malte le 20. de Mai 1558. mort commandeur de Jules.

Jean François du Puget reçu à Malte en 1562.

Jerôme du Puget reçu à Malte le 13. de Février 1567.

Honorat du Puget reçu le 19. de Mars 1568. mort commandeur de Marseille, a été chevalier d'élection.

Jean-François du Puget reçu à Malte le 9. Décembre 1574. grand-commandeur & bailli de Monasque.

Jean-Baptiste du Puget reçu à Malte le 6. de Novembre 1582. mort commandeur de Palliers.

Jean-Louis du Puget reçu à Malte le 16. d'Avril 1588.

Claude du Puget reçu à Malte le 31. Janvier 1594.

Antoine du Puget reçu à Malte en 1601. Il a été grand-maître de l'artillerie, patron de la galere capitale de l'ordre, commandeur de Grenier & Turceval d'Avignon, grand-commandeur, chevalier d'élection & grand-maître de la maison de son éminence de Rhedin.

Jean, César, Antoine, & Jean du Puget, tous quatre morts novices.

* *Mémoires manuscrits.*

PIERRE du Puget de saint Albant, chevalier, seigneur & baron dudit lieu, lieutenant des maréchaux de France au département de Toulouse, est chef du nom & des armes de l'ancienne maison du Puget originaire de Provence, comme il paroît dans le nobiliaire où il a reconnu que les branches des Puget de la Marche, de la Sere, & celle de Pomeuse depuis éteinte en la personne d'Etienne du Puget, mort évêque de Marseille en 1668. sont sortis de sa maison. * *Mémoires manuscrits.* Nostradamus, *histoire de Provence.* La Faille, *annales de Toulouse, &c.*

PUGET (Anne-Nicole-Godefroi du) épousa en 1668. *Pierre* du Puget, chevalier, seigneur de la Marche, dont elle prit le nom, & dont on a parlé plus haut. Elle mourut à l'âge de 25. ans, aimant mieux souffrir la mort en se livrant à l'opération cesarienne & donner la vie à l'enfant qu'elle portoit dans son sein, & que l'on ne pouvoit sauver autrement. Elle fut enterrée à S. Rieul de Senlis, & son mari touché de douleur de sa perte lui fit ériger le mausolée que l'on voit dans cette Eglise, & dont la description ne sera point ici inutile.

Au-dessous d'un demi relief, Anne-Nicole-Godefroi paroît avec un enfant qui sort de son côté au milieu de nuages en marbre blanc, & en la main de l'enfant est un écriteau avec ce mot *Meruisti :* au-dessous est une grande écharpe tenue par des anges, avec ce vers :

Mors & amor tanto potuerunt funere jungi.

Au-dessous on lit ce qui suit :

Hic sitæ sunt mortales exuviæ D. ANNÆ-NICOLAÆ-GODEFROI, *virtutum omnium ornatissimæ mulieris, sexus decoris, uxoris charissimæ* PETRI DU PUGET, *equitis domini de Montoron & de la Marche, quæ primâ Septembris anni 1673. in puerperio diem clausit immaturum, felice ejus sobole statim renata quam nata, & æternam in cœlis libertatem simul assecuta, ac ex uteri materni carcere in terris soluta.*

Quam merito beata illa infans palmam martyrii piæ suæ matri protendit, quæ mortem acerbissimam, tam fortiter passa est, ut æternum illi baptismatis virtute vitam impetraret !

Quam juste mœrens viduus ad perenne cum defunctâ consortium suspirat, cum omne ejus consolatium è terra peregrinationis in cœlestem patriam secum transtulerit : mulieri ille in spe, Requiescat illa in pace.

Carissimis cineribus jungi expectans, tam fideli, piæ, amabili, amanti, amantissimæque uxori, in spiritu, mœstissimus vir semper adhærens, hoc doloris amorisque æterni monumentum posuit.

Hic fera mors, hic fidus amor junxere sagittas !
Ictibus ut geminis pereat cum conjuge conjux.
Nec perit ! ô miserum ! qui tanto vulnere mortis
Non moritur, renuitque mori cum vita negatur.
O amor, ô conjux, ô mors, ô luctus, ô mœror,
Jungite mortiferas vires, & amica marito
Vulnera : mors lenis est tot cessatura dolores.

Au-dessous de l'Epitaphe, & d'un marbre noir, sont encore gravés ces vers :

Hic jaceo, vivum sub eodem marmore conjux
Me tenet, ac tandem deficit hora necis.

Et au-dessous on voit un cœur de marbre blanc renversé autour duquel est ce vers :

Luctu subversum proprio consumitur igne.

PUGET, (Pierre) sculpteur, peintre & architecte, nâquit à Marseille en 1623. avec les plus heureuses dispositions pour le dessein, qui parurent dès qu'il put manier le crayon. On le mit à l'âge de quatorze ans chez le sieur Roman, le plus habile sculpteur & le meilleur constructeur de galeres, qui fut bientôt si content de son éleve, qu'après deux ans d'apprentissage, il lui confia le soin de la sculpture, & de la construction d'un de ces bâtimens. Après ce coup d'essai, le jeune Puget partit pour l'Italie, & demeura près d'un an à Florence où il fit plusieurs ouvrages, & ensuite il alla à Rome où il s'appliqua unique-

ment à la peinture. Il prit si bien la maniere de Pierre de Cortone, que ce fameux peintre voulut le voir, se lia avec lui, & l'engagea à l'accompagner à Florence où il alloit peindre une galerie pour le grand duc. Puget ne demeura guère dans cette ville : il revint à Rome, & y resta à ce second voyage près de quinze ans; après quoi il revint à Marseille pour recueillir la succession de son pere. Le duc de Brezé, grand Amiral de France, lui fit faire le modele du vaisseau qui fut nommé la Reine, & ce fut pour lors qu'il inventa ces belles galeres, que les étrangers ont si souvent admirées, & qu'ils ont tâché d'imiter. Il fit plusieurs tableaux à Toulon & à la Valette proche de cette ville, à Marseille, à Aix, & ailleurs. M. Puget eut en 1657. une maladie si dangereuse, qu'après sa convalescence on lui conseilla de renoncer à la peinture pour le reste de ses jours, & en effet il ne fit plus que des ouvrages de sculpture. Il travailla quelque tems après à cette belle porte de l'hôtel de ville de Toulon, dont les deux termes qui en soutiennent le balcon, frapperent si fortement le marquis de Seignelai, qu'il proposa au feu roi Louis XIV. de les faire venir à Versailles. Ensuite M. Puget fit les armes de France en bas relief de marbre, qui font un des principaux ornemens de l'hôtel de ville de Marseille. Il vint à Paris en 1659. & quelque tems après M. Fouquet qui vouloit le faire travailler aux ouvrages de Vaux-le-Vicomte, l'envoya en Italie avec ordre de choisir autant de blocs de marbre qu'il jugeroit à propos, & c'est lui qui a commencé à nous rendre le marbre commun. Pendant qu'il en faisoit charger trois bâtimens à Genes, il fit ce bel Hercule qui est présentement à Sceaux. Comme la disgrace de M. Fouquet qui arriva alors, le retint plus long-tems à Genes qu'il n'avoit projetté, il y fit plusieurs ouvrages considérables. Le Duc de Mantoue lui fit faire dans le même tems un bas relief de l'Assomption qui fut admiré, entr'autres du fameux cavalier Bernin. D'autres voulurent l'employer aussi, mais M. Colbert qui craignit qu'on ne l'enlevât à la France, le fit revenir en ce royaume par ordre du roi qui lui donna une pension de douze cens écus en qualité de sculpteur & de directeur des ouvrages qui regardoient les vaisseaux & les galeres. Puget, au milieu de ces occupations, entreprit un bas-relief d'Alexandre & de Diogene. C'est le plus grand morceau de sculpture qu'il ait exécuté; mais il ne l'a achevé que sur la fin de ses jours. M. le marquis de Louvois, surintendant des bâtimens, après la mort de M. Colbert, écrivit à M. Puget, que le roi souhaitoit qu'il travaillât à un grouppe pour accompagner celui de Milon Crotoniate, qui est la premiere & la plus belle statue qui ait paru à Versailles de la main de cet habile homme. Louis XIV. disoit de lui, que ce n'étoit pas seulement un grand & un habile sculpteur, mais qu'il étoit inimitable. Egalement heureux dans l'invention, la fécondité, la noblesse, le grand goût, & la correction du dessein, il animoit le marbre, & lui donnoit de la tendresse. Les pierres les plus dures s'amollissoient sous son ciseau, & prenoient entre ses mains cette fléxibilité qui caractérise si bien les chairs, & les fait sentir même au travers des draperies. M. Puget mourut à Marseille en 1695. âgé de 72. ans. * *Voyages de* M. Pitton de Tournefort, *tome 1.*

PUGET (Louis de) fils du procureur du roi au présidial de Lyon, a été un des plus célébres disciples de l'illustre philosophe Descartes, & s'est beaucoup distingué parmi les physiciens du siécle dernier (le XVII.) Il étoit aussi poli que profond, & Chrétien aussi solide, que sçavant estimable. Il étoit le pere des pauvres; & il leur distribua en un seul jour tout le prix de sa vaisselle d'argent qu'il fit vendre secrettement dans un tems de disette. Son cabinet étoit un des plus rares & des plus riches qu'il y eût en Europe, en aimants & en microscopes. Il sçavoit bien le grec & le latin, possédoit à fond l'histoire des anciens & des nouveaux philosophes, & avoit bien lu tous les poëtes Latins, dont il citoit à propos les plus beaux endroits. Il faisoit même des vers françois, & il a traduit en ce genre les plus belles odes d'Horace. Mais ses ouvrages les plus considérables roulent sur la physique. On a de lui des observations sur la structure des yeux de divers insectes, & sur la trompe des papillons, imprimées en 1706. à Lyon *in-8°.* trois lettres sur le double cours de l'aimant qui produisirent une contestation entre lui & M. Joblot qui ne convenoit pas de ce double cours de l'aimant, &c. M. de Puget étoit de l'Académie litteraire de Lyon. Il mourut à la fin de Décembre 1709. âgé de 80. ans, sans avoir été marié. * Son éloge par l'abbé Tricault de Belmont, chan. d'Aisnay, & Académicien de Lyon, dans les *Mem. de Trevoux, Sept. 1710.* Le P. Binet Jes. éclogue sur la mort de M. de Puget, imprimée en 1710. Le pere Colonia, *hist. litt. de Lyon, tome 2.*

PULCI (Luigi) dit Le PULCI, poëte Italien, étoit de Florence, non d'Aquila au royaume de Naples, comme l'avoit conjecturé M. Baillet. Il s'est fait connoître principalement par un long poëme intitulé, *Morgante maggiore.* Il l'entreprit à l'instance de Lucrece Tornabuoni, mere de Laurent de Medicis, mort le 25. de Mars 1482. C'est un poëme en rime octave de vingt-huit chants, d'un goût original. L'auteur s'y est mis au-dessus des regles, parce qu'il les ignoroit, & non à dessein, comme Vincent Gravina l'a cru. Fort en repos sur le jugement des critiques, il a confondu les lieux & les tems, & allié le comique au serieux. Il a fait mourir burlesquement de la morsure d'un cancre marin au talon le Geant son heros, & cela dès le vingtiéme livre, en sorte qu'il n'en est plus parlé dans les huit suivans. La naïveté de sa narration a couvert tous ces defauts. Les amateurs de la diction Florentine font encore leurs délices du Morgante, sur-tout de l'édition de Venise 1546. ou 1550. accompagnée des explications de Jean Pulci, neveu de l'auteur. Quelques-uns, comme Theophilo Folengo, stance vingtiéme du chant premier de son Orlandino, & après lui Ortensio Lando dans sa *Sferza de gli scrittori*, ont prétendu que Politien étoit auteur de ce poëme, & qu'il en avoit cedé l'honneur à Pulci. Mais outre que la poësie de Politien est d'un style bien different, ce sçavant étant mort à quarante ans, & ayant tout écrit en prose & en vers, est-il probable qu'il ait fait encore un poëme de si longue haleine? Le Morgante du Pulci, & ses stances à la villageoise *in lode de la Beca*, ont place parmi les écrits classiques dans le dictionnaire de la Crusca, quoiqu'ils ne soient point un modele pour le style, & qu'ils soient souvent très-indécens dans les choses. Le Pulci est mort vers l'an 1487. Il y a eu un Alessio Pulci, de qui l'on a un Panegyrique du roi d'Espagne Philippe IV. * Baillet *jugemens des sçavans, tome IV. de l'édition in-4°.* & la note de feu M. de la Monnoye sur cet article. Le pere Rapin, *Réflexions sur la poëtique, &c.*

PULLUS (Robert) cardinal, &c. *On dit dans le Moreri, que* l'ouvrage des Sentences de ce cardinal a été donné par Dom Mathoud en 1643. 1°. ce fut en 1655. que cet ouvrage parut en un vol. *in-fol.* à Paris avec les Sentences de Pierre de Poitiers. 2°. Dom Claude Hugues Mathoud, Benedictin de la congrégation de S. Maur, fut aidé dans ce travail par D. Hilarion le Fevre, un des plus habiles théologiens qu'ait eu cette congregation.

PURBACH. (George) *Dans les deux dernieres éditions de ce Dictionnaire on dit qu'*il mourut le 8. d'Avril 1462. âgé de 39. ans, *lisez*, il mourut le 8. d'Avril 1461. dans la trente-huitiéme année de son âge.

PUTSCHIU. (Elie) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on se contente de dire qu'*il mourut jeune en 1606: sa mort arriva le neuviéme de Mars 1606. étant mort dans sa vingt-sixiéme année.

PUY (Girard du) cardinal, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on le dit* de la famille de RAYMOND du Puy, deuxiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, il n'en étoit pas. M. Baluze parle de ce cardinal dans son histoire de Tul, écrite en latin.

PUY (Modeste du) plus connue sous le nom de *Moderata fonte*: c'étoit une dame Venitienne du bourg de S. Samuel, qui s'est fait connoître par sa vertu & par ses

ouvrages, vers l'an 1555. On a d'elle des poëfies & d'autres pieces que l'on eftime, & un Traité ou Dialogue du mérite des femmes. Elle fut mariée à Philippe Georgi; homme de lettres, & eut deux fils & deux filles. Une des filles, nommée *Cecile du Puy*, fit une préface aux ouvrages de fa mere qui mourut en 1592. Nicolas Doglioni a écrit fa vie. * Ribera, *Théatre des femmes fçavantes.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes fçavantes.* Hilarion de Cofte, *Eloges des dames illuftres.*

PUY. (Henri du) *Ajoutez à ce qui en eft dit dans le Moreri qu*'il mourut dans la foixante-douziéme année de fon âge.

PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines, &c. *Corrigez ce qui fuit dans cet article du Moreri de l'édition de 1725. N.* du Puy Montbrun, lifez *Didier* du Puy Mont-brun, qui fut tué en 1557. non en 1552. *Tout ce que l'on ajoute* d'un autre qui fut tué en 1557. *eft imaginé*: c'eft une confufion faite avec Didier du Puy.

PUY (Germain du) *voyez* DUPUY.

PUY (Pierre du) confeiller du roi, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732. que* cet habile homme & Jacques fon frere eurent foin avec Nicolas Rigault de l'hiftoire de Jacques Augufte de Thou de l'édition de 1620. & de celle de 1626. Ils mirent à profit dans cette derniere édition les recherches qu'ils avoient faites depuis 1620. On en a profité dans la belle traduction françoife que l'on en a donnée en 1734. en 16. vol. *in-4°. Ajoutez encore aux travaux de* Pierre du Puy, *fes memoires & inftructions pour fervir à juftifier l'innocence de meffire François-Augufte de Thou confeiller du roi en fon confeil d'état.* Ces memoires imprimés anciennement ont eté donnés de nouveau dans le XV. volume de la nouvelle traduction françoife de l'hiftoire du préfident de Thou.

PUY HERBAULT (Gabriel) religieux de Fontevrault. *Ajoutez à ce qui en eft dit dans le Moreri, qu*'un de fes plus celébres ouvrages eft fon Théotime; ou fes trois livres de la condamnation des mauvais livres, en latin à Paris en 1549. *Ajoutez auffi aux citations* une note de M. le Duchat à la fin du trente-deuxiéme chapitre du quatriéme livre de Rabelais.

PUYLAURENS, (Antoine de Lage, duc de) fortoit d'une famille noble de Languedoc, & entra au fervice de Gafton duc d'Orleans, frere de Louis XIII. roi de France. Il s'infinua dans l'efprit de ce prince, devint premier gentilhomme de fa chambre, fon plus cher favori, & le fuivit dans fes deux retraites à la cour de Lorraine & à Bruxelles. Pendant fon féjour à Nanci, Puylaurens acquit la faveur de la princeffe de Pfaltzbourg, & à Bruxelles, celle de la princeffe de Chimei. La premiere irritée de cette nouvelle connoiffance, voulut s'en venger, & Puylaurens fut plus d'une fois en danger de fa vie. La reine mere retirée dans les Pays-bas, le perfecuta auffi à la follicitation du pere Chanteloube fon confident. D'un autre côté, le cardinal de Richelieu vouloit le mettre dans fes intérêts; il l'avoit toujours refufé, mais ces pourfuites le rendirent plus traitable. Il écouta les propofitions du miniftre, & en conféquence il n'épargna rien pour engager Gafton à fe réconcilier avec le roi fon frere. Le cardinal reconnoiffant fes fervices, & voulant fe l'attacher plus particulierement, lui fit époufer le 28. de Novembre 1634. Marguerite-Philippine du Cambout de Coiflin, fille puînée du baron de Pont-Château, dont l'aînée époufa en même tems le duc de la Valette. On acheta enfuite la feigneurie d'Aiguillon de la princeffe Marie de Gonzague, & elle fut érigée en duché pairie fous le titre de Puylaurens, & donnée à Antoine de Lage. Le 7. de Décembre 1634. il fut folemnellement introduit dans le parlement. Mais fa faveur dura peu. Il fut arrêté au Louvre le 14. de Février 1635. & conduit à Vincennes, fous prétexte qu'il entretenoit la diffention entre Louis XIII. & Gafton. Il mourut dans fa prifon le 1. de Juillet de la même année. Comme il ne laiffa point d'enfans, la duché-pairie érigée en fa faveur, s'éteignit par fa mort. Sa veuve époufa en 1639. *Henri* comte de Harcourt-Armagnac, & mourut en 1674. Il eft faux que M. Arnauld d'Andilli ait eu la moindre part à la détention du duc de Puylaurens, comme on le voit par les mémoires même de M. d'Andilli, qui font imprimés; par la lettre juftificative de M. d'Andilli par le P. Bougerel de l'Oratoire, inferée dans la *Biblioth. raifonnée*, &c.

PUYSEGUR. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on a fait les fautes fuivantes en parlant de cette famille. Au lieu de* Catherine de Foix Rabat, *il faut* Catherine de Saman. Au lieu de *Jeanne* de Foix, fille de *Gafton IV.* comte de Foix, *il faut* Jeanne *bâtarde* de Bearn, fille *naturelle* de Gafton IV. comte de Foix. Jean Chaftener de Puyfegur mourut dans fon château de Bernouille près de Guife, le 4. de Septembre 1682.

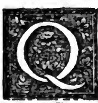
PYRRHUS, fameux dans l'hiftoire des Croifades, étoit un des premiers officiers à Antioche, lorfque cette ville fut affiégée par Boamond & les François. Quoique de race Turque il fit amitié avec Boamond qui fe fervit de la confiance & de l'eftime qu'il lui témoignoit pour l'engager à lui faciliter les moyens d'entrer dans Antioche. Boamond lui promettoit de grandes richeffes & des honneurs capables de flater un cœur ambitieux, s'il fe rendoit à fes defirs. Ses follicitations furent enfin écoutées. Pyrrhus lui fit dire: „ Je garde trois jours; & je „ les promets volontiers, à l'heure que l'on voudra ve„ nir, je recevrai Boamond. " Celui ci charmé de cette réponfe, la fit fçavoir aux autres chefs de l'armée, & lorfqu'il eut pris les arrangemens convenables pour cette action, il fit fçavoir à Pyrrhus qu'il alloit agir fur fa parole, & en reçut de nouvelles affurances de fon amitié & de fa protection. Pour faire voir même à Boamond qu'il agiffoit fincerement, il lui envoya fon fils en ôtage pour gage de fa parole, & le fit avertir de la maniere & du tems qu'il falloit prendre pour réuffir. Ainfi Boamond envoya environ foixante perfonnes qui trouverent une échelle préparée, & qui monterent fans beaucoup de peine, & s'emparerent des trois tours. Boamond qui fuivoit de près voulut monter par la même échelle, mais celle-ci s'étant rompue, ceux des François qui étoient dans la ville en enfoncerent une porte, & donnerent entrée aux autres. Boamond fit arborer fon étendard, & il fe fit dans la ville un très-grand carnage de Turcs & de Sarrafins. Les François délivrerent auffitôt le patriarche qui étoit dans les fers depuis huit mois, & qui y avoit beaucoup fouffert. *Voyez* ces faits plus étendus dans une hiftoire de la guerre fainte (*Hiftoria belli facri*) que le P. Mabillon a fait imprimer vers la fin du tome premier de fon *Mufeum Italicum.* Cette hiftoire eft d'un témoin oculaire; mais dont on ignore le nom. Ce qu'il dit de lui-meme porte à croire qu'il étoit Franc ou Normand, & laïc: il combattoit près d'Antioche fous Etienne comte de Chartres. Son hiftoire finit à la mort de Boamond prince d'Antioche, qui arriva l'an mil cent.

PYTHEAS, *dont on a parlé trop fuperficiellement dans le Dictionnaire hiftorique*, n'étoit pas feulement geographe, comme on l'a dit, mais auffi philofophe & aftronome. Il étoit né à Marfeille, qui étoit une colonie de Phocéens établie depuis long-tems dans les Gaules, & il eft le premier Gaulois que nous fçachions qui fe foit fait connoitre par fon fçavoir & par fes écrits. Il a compofé au moins dès le tems d'Ariftote & d'Alexandre le Grand; qui mourut en la cent-treiziéme Olympiade, ou la premiere année de la cent-quatorzieme, environ 325. ans avant notre ére vulgaire, puifque Polybe cité par Strabon, témoignoit que Dicéarque difciple d'Ariftote avoit lu les ouvrages de Pytheas. Cet habile Marfeillois étoit philofophe, mathématicien, aftronome & geographe. Il s'appliqua à la recherche de la verité, telle que les payens efperoient de la connoître, & Ariftoxenes le met au nombre des fectateurs de Pythagore, parce que, de même que ceux de fon pays, il avoit une opinion particuliere fur l'immortalité de l'ame, mais qui n'étoit pas le fyftême abfurde & ridicule de la Metempfycofe, dont on fait Pythagore le pere l'inventeur. A l'égard de la geographie

phie qui fut son occupation principale, pour s'y perfectionner il parcourut lui-même toutes les côtes de l'Ocean depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanaïs, & mit par écrit ce qu'il avoit vu, & les observations qu'il avoit faites; mais il mêla ses recits de tant de fables, que plusieurs critiques anciens & modernes, en ont pris occasion d'attaquer & de rejetter son autorité sur tout. Les ouvrages qu'il laissa sur la géographie étoient écrits en grec, qui étoit la langue vulgaire des Marseillois. Le plus célebre est celui qu'il intitula γῆς περίοδος, le tour de la terre, & que l'on croit être le même que celui qui est nommé *Periplus orbis*, dans l'abregé d'Artemidore d'Ephese. Celui que l'astronome Geminus cite sous le titre de l'Ocean, faisoit, comme on le croit, partie de celui-ci. Ni cet ouvrage, ni les autres de Pytheas, ne sont point parvenus jusqu'à nous: mais plusieurs ont subsisté long-tems, puisqu'ils sont cités par Etienne de Bysance ou le Géographe, qui n'écrivoit qu'après le IV. siécle de l'église. Polybe, Strabon, & plusieurs autres anciens, ne s'arrêtant qu'aux fautes & aux contes qu'ils avoient apperçûs dans ces écrits, ont traité l'auteur d'imposteur, &c. se sont déchaînés contre ses productions, comme contre des monstres qu'il falloit étouffer. D'autres plus équitables, sans adopter ni ses fables ni ses fautes, sont convenus que ses ouvrages répandoient sur plusieurs parties de la géographie une lumiere que l'on n'avoit point eue avant lui; qu'on lui devoit la découverte de l'isle de Thulé, qu'il avoit assez bien connu les pays Septentrionaux & leurs proprietés, par rapport à leur propre nature, & aux aspects du soleil, &c. *Voyez* Vossius, *de histor. Graec. l. 1. c. 17.* Stephan. Byzant. *pag. 771.* Strabon, *l. 2. & ailleurs.* Plin. *histor. l. 4.* & les auteurs de l'*Histoire litteraire de la France*, *t. 1.*

PYTHIUS, (Jean) ministre de la religion Prétendue Réformée à Swartewaël, a écrit pour combattre le livre & le systéme des Préadamites d'Isaac la Peyrere, un ouvrage intitulé: *Responsio exetastica ad tractatum cui titulus, Praadamita*, à Leyde en 1656. in-12. *ainsi l'article de ce* Pythius, *tel qu'il est dans le Moreri, édition de 1725. n'est point exact.*

Q



QUADERNA-DISTRUCTA, bourg d'Italie dans le Boulonois. Il est situé sur une riviere que l'on nomme aussi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Boulogne du côté de l'orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Emelie, que l'on nommoit *Claterna* ou *Cliterna.* * Mati, *Diction. géograph.*

QUADIM, village de la haute Egypte rempli de mines, qui font connoître que c'étoit autrefois une ville très-considerable. Il est à cinq ou six lieues de Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colomnes plus grosses & plus hautes que la colomne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux temple qui paroît avoir été revêtu de marbre blanc & noir, sont diverses chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits que l'on croit avoir servi de sépultures. Ces chambres sont toutes remplies de bas-reliefs & de figures toutes couvertes de hieroglyphes. Autour de ce temple sont encore debout plusieurs obélisques, deux entr'autres de granite rouge & noir, avec quelques taches blanches, de plus de cent pieds de haut sur quinze de large par le bas, & pleins de caracteres hieroglyphiques. Un peu plus loin est un grand palais si magnifique, que plusieurs conjecturent, & avec assez de vraisemblance, qu'il a été la demeure des anciens rois d'Egypte. * *Voyage* du sieur Paul Lucas au Levant, *t. 1. c. 13. Diction. géograph.* de Th. Corneille, &c.

QUADRASE'S, ville d'Espagne dans le royaume de Valence. Elle est peu considerable, mais fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la révolte de ce royaume contre Philippe V. les Portugais qui s'en étoient rendus les maîtres, y avoient mis une compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faisoient des courses sur la frontiere, & elle servoit comme de place d'armes à des milices commandées par le curé, qui s'étoit acquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoissoient pour leur général. Dom Gonçalo de Carvajal, brigadier, détaché avec le régiment de Pacheco & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de Mai 1707. & y entra par escalade. Tous les Portugais qui s'y trouverent furent tués, & le curé se trouva entre les prisonniers. * *Mémoires du tems. Diction. géograph.* de Thomas Corneille.

QUADRATUS, disciple des Apôtres, &c. *Ajoutez à l'édition du Diction. histor. de 1725.* qu'il fut fait évêque d'Athénes vers l'an 125. A l'égard de son apologie, il n'est pas sûr qu'il la présenta l'an 129. Il y a plus lieu de croire que ce fut l'an 131. *Dans la même édition du Moreri on distingue* l'Apologiste de l'évêque d'Athénes, distinction que les bons critiques ne font pas. * *Voyez* ce qu'en dit D. Ceillier, prieur de Flavigny en Lorraine, au *tom. 1.* de son *histoire des auteurs sacrés & eccles.*

QUAHOE, province d'Afrique au dedans du pays des Negres. Elle confine au petit Acara & à Cammonah du côté du midi, & à Tafoë du côté de l'ouest. On en tire beaucoup d'or qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoë. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, t. 3.* Thomas Corneille, *Diction. géograph.*

QUAKERS, &c. *Ajoutez aux citations de cet article rapporté dans ce Dictionnaire*, que l'on a une bonne histoire de ces fanatiques par le pere Catrou Jésuite, en un volume *in. 12.* à Paris en 1733.

QUALIFICATEURS, c'est ainsi que l'on nomme les membres ecclésiastiques de l'Inquisition. Ils prononcent sur les discours de ceux qui ont été déférés à ce tribunal, & jugent si ces discours sont hérétiques ou approchent de l'hérésie, s'ils contiennent une erreur, s'ils sonnent mal, s'ils choquent les oreilles pieuses & délicates, s'ils sont inconsiderés, schismatiques, blasphématoires, séditieux, &c. Les Qualificateurs jugent aussi si la défense de l'accusé est valable & solide, ou si elle n'a pas ces qualités. Lorsque les Inquisiteurs hésitent s'ils doivent faire emprisonner une personne, ils consultent les Qualificateurs, qui donnent leurs reponses par écrit, afin qu'elles puissent être jointes aux actes de tout le procès, & lui servir de base. Il faut cependant remarquer que les avis des Qualificateurs ne sont que des consultations, & qu'ils n'obligent pas les Inquisiteurs à les suivre. * *Voyez* Limborch, *Histor. Inquisition. Diction. Anglois*, &c.

QUAM-TUNG ou QUANTUNG, province maritime de la Chine, a pour bornes du côté de l'ouest le royaume de Tunquin; du côté du nord-ouest la province de Quamsi; vers le nord celles de Huquam & de Kiamsi; & vers le nord-est celle de Fokien, dont elle est separée par la riviere de Ting, & par des montagnes inaccessibles. Le reste est bordé de l'Ocean, ce qui fait qu'on y trouve beaucoup de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette province, & soixante & treize moins considerables, sans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales sont Quang-tung ou Canton, *dont on a parlé dans le Moreri au mot* CANTON; Xaocheu, Nanhiung, Hoei-

cheu, Choachea, Chaoking, Caoken, Lienchea, Luycheu, & Kiuncheu. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens soixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Elle est riche en or, en pierres précieuses, en perles, en soie, en étain, en mercure, en sucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en salpêtre, en bois d'aigle, &c. Les habitans sont industrieux, & quoiqu'ils ne paroissent pas fort inventifs, les Européens ne peuvent guère leur montrer d'ouvrage, qu'ils ne le comprennent avec facilité, & qu'ils ne le contrefassent avec beaucoup de delicatesse. On y fait éclorre les œufs, ou dans un four tiéde, ou dans du fumier. Quand cette province commença de recevoir les loix des monarques de la Chine, sortis des derniers de la race de *Cheva*, on l'appelloit le royaume de *Nanine*. Mais elle ne tarda pas à secouer le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéissance de ses anciens rois. Hiaovus de la race impériale de Hana, employa la douceur & la sévérité pour les faire rentrer sous le joug de leur roi; & depuis ils se sont si fortement attachés aux intérêts de la couronne, que l'empereur de la Chine les regarde aujourd'hui comme les plus fidéles de ses sujets. Il y établit un gouverneur, qui a la même puissance qu'un viceroi en Europe. Les viceroіs de Quam-Tung ont rang avant ceux de toutes les autres provinces; aussi les choisit-on ordinairement entre les plus puissants, les plus illustres, & les plus fidéles de l'empire, parce que cette province est assujétie aux alarmes continuelles des pirates, & que sa perte pourroit ébranler l'empire entier de la Chine. * *Ambassade de la compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'empereur de la Chine*, *chap. 18.* Mandeslo, *Voyage des Indes*, *liv. 2.* Thomas Corneille, *Diction. géograph.* *Voyez dans le Moreri*, CANTON capitale de la province de Quam-Tung dans la Chine. &c.

QUARANTE, (Sainte Marie de) abbaye située dans le diocèse de Narbonne, à trois lieues de cette ville vers le nord. Il est fait mention de cette église dès l'an 961. dans le testament de Raymond I. comte de Rouergue, qui est de cette année, & dans d'autres actes du X. siécle. Il y avoit aussi dès-lors des chanoines qui desservoient cette église. En 990. Adelaïde vicomtesse douairiere de Narbonne, donna à ladite église un aleu qu'elle avoit acquis à Oveillan de l'évêque Arnauld, & des chanoines de saint Felix de Gironne, à condition que les chanoines de Quarante jouiroient en commun du don qu'elle leur faisoit, sous l'administration d'un prêtre nommé Aigulfe. Les chanoines de Quarante embrasserent la regle de saint Augustin au onziéme siécle, & ils étoient gouvernés par un abbé en 1037. suivant un testament qui est aux archives de cette abbaye, par lequel un nommé Guillaume Aribert *s'y donne pour chanoine entre les mains de Riquin abbé, fait héritier Pierre Aribert son fils, & donne dix sols de Beziers à Marie sa filleule.* L'abbaye de Quarante subsiste encore aujourd'hui, & est desservie par les chanoines reguliers de la congrégation de Sainte Geneviéve. Il en est souvent parlé dans le second volume de l'*Histoire générale de Languedoc*, par deux Benedictins de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* particulierement le livre XIII. & les preuves à la fin du volume.

QUARANTE Martyrs, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on cite* à cet article, *Nilus apud Bollandum*; il falloit citer; *Nili monachi narrationes, editione Petri Possini è soc. Jesu*, en 1639. *in-4°.*

QUARRE'E, village du duché de Bourgogne, dans le ressort du bailliage royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle le pays de Morvende. Nous n'en parlons ici que par rapport aux tombeaux que l'on trouvoit dans ce village, que l'on surnomme par cette raison *Quarrée-les-Tombes*, & qui ont exercé les sçavans depuis environ 15. ans. Ces tombeaux sont vuides, tous de la même figure, de pierre, de cinq à six pieds de longueur chacun, taillés, battus au marteau à petit grain, & fort polis. On n'y voit aucune marque de Paganisme ni de Christianisme, excepté que l'on trouve une croix sur cinq ou six. Lorsqu'on ouvrit ces tombeaux, on n'y trouva ni ossemens, ni cendres, ni rien qui pût faire soupçonner qu'on y eût jamais déposé des corps morts. Feu M. Bocquillot chanoine d'Avalon, dans une dissertation sur ce sujet imprimée à Lyon en 1724. *in-12.* prétend que Quarrée étoit un entrepôt où l'on amenoit des cercueils tout faits pour y être achetés, & de-là transportés dans les lieux où l'on en avoit besoin, & que c'est pour cela qu'on ne voit dans ceux qui sont demeurés ou que l'on en a ôtés, ni écriture, ni aucune marque qui fasse connoître qu'ils ont servi. Il fonde principalement cette conjecture sur l'autorité d'un ancien poëte dont il ignore le nom, qui dans un poëme en vieux langage de Roman, dédié à Jeanne de Bourgogne femme du roi Philippe *le Long*, & dont Girard de Rossillon est le heros, dit que dans le village de Quarrée en Bourgogne, on voyoit un grand nombre de tombeaux de pierre, qui n'avoient jamais servi. D'autres ont cru que ces tombeaux marquoient qu'il y avoit eu autrefois une bataille donnée en ce lieu, & qu'on y avoit fait inhumer les principaux de ceux qui étoient morts; quelques-uns veulent qu'il y ait eu au même endroit une dévotion très-célebre qui attiroit une foule nombreuse, & que beaucoup de pelerins y étant morts, on les avoit enterrés dans ces tombeaux. Enfin il y en a qui prétendent qu'on n'a aucune connoissance dans l'antiquité qu'il y ait eu des lieux dont on se soit servi pour y déposer des tombeaux. Mais tout cela est avancé gratuitement. On ne peut trouver qu'il y ait jamais eu aucune raison particuliere de se faire enterrer dans le village de Quarrée, plutôt que dans aucun autre de la Bourgogne. Les pélérinages dont on parle sont chimériques; d'ailleurs il n'y a point d'apparence que l'on eût mis ainsi les pélerins morts dans des tombeaux de cette nature. La bataille dont on parle est une fable, il est impossible d'en fixer le tems, ni la raison, il ne s'en trouve aucun vestige dans nos histoires. Enfin ces entrepôts de tombeaux ne sont pas sans exemple. M. le Bœuf chanoine d'Auxerre en rapporte plusieurs dans une assez longue dissertation sur le même sujet, où il appuie par de nouvelles conjectures, & même de nouvelles preuves, le sentiment de M. Bocquillot en faveur des tombeaux du village de Quarrée. Cette dissertation de M. le Bœuf se trouve imprimée dans les *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tome 3. p. 1. pag. 216. & suivantes.* Voyez aussi *le Mercure de France*, *mois de Février de l'an 1725.*

QUATREMAIRES, (D. Robert) de Courseraux au diocèse de Sées en Normandie, a fait profession de la regle de saint Benoît dans la congrégation de saint Maur le 7 d'Avril 1630. Il étoit né en 1611. Il n'a presque travaillé que pour ce qu'il prétendoit interesser la gloire de son ordre. C'est par cette raison qu'il est entré dans la contestation qui partageoit alors plusieurs écrivains sur l'auteur du livre de l'Imitation, qui fut beaucoup plus serieuse & plus longue que le sujet ne le demandoit. Les uns donnoient l'Imitation à Thomas à Kempis, comme le pere Fronteau, chanoine regulier de sainte Geneviéve, les autres à Gersen ou Gessen, abbé de Verceil, de l'ordre de saint Benoît, comme le pere Quatremaires, qui écrivit sur ce sujet contre le pere Fronteau l'ouvrage qui parut en 1649. sous ce titre: *Joannes Gersen Vercellensis, ordin. S. Bened. abbas. libror. de imit. Christi, contra Thom. à Kempis vindicatum Joann. Frontai canon. regul. ordin. S. August. auctor assertus.* Le pere Fronteau ayant répondu, le pere Quatremaires fit l'année suivante la réplique intitulée: *Joannes Gersen iterum assertus contra refutationem Joan. Fronteau.* Gabriel Naudé, piqué au vif de ce qui étoit dit contre lui dans ces ouvrages, présenta requête au prévôt de Paris, ou à son lieutenant civil le 17. Août 1650. par laquelle il demandoit qu'il lui fût permis de faire saisir les exemplaires de ces livres, ce qui lui fut accordé, & ce qui fut réellement exécuté. Il y eut défense à Billaine libraire, de vendre & distribuer ces écrits. Les Benedictins se pourvurent contre Naudé, & après plusieurs incidens, les peres Roussel & Quatre-

maires firent paroître un *Factum*, la congrégation des Benedictins intervenant contre Naudé. Les chanoines réguliers de sainte Genevieve intervinrent aussi dans l'affaire, & demanderent que tous les écrits en faveur de Gersen demeurassent supprimés. On vit alors les écrits se multiplier de part & d'autre, & l'affaire toujours traîner en longueur. Le pere Quatremaires n'en vit point la fin : il mourut dans l'abbaye de Ferrieres en Bourgogne le 7. de Juillet 1671. âgé de 59. ans. Ses autres ouvrages sont, *Privilegium Sangermanense propugnatum contra Joan. Launoii inquisitionem*, *in-8°*. en 1658. Cet ouvrage est contre M. de Launoi, qui avoit prétendu démontrer la fausseté du privilege qu'a l'abbaye de saint Germain-des-Prés, d'être immédiatement soûmise au saint Siége, &c. M. du Hamel chancelier de l'église de Bayeux, ayant refuté le pere Quatremaires, celui-ci repliqua par l'ouvrage intitulé : *Joannis Launoii doct. Paris. & Joan. Bapt. du Hamel ecclesf. Bajoc. cancel. paradoxa.* M. Bulteau traduisit cet ouvrage en françois, & fit imprimer cette traduction en 1668. sous le nom du pere Quatremaires, sans avertir que c'étoit une traduction. En 1659. ce dernier publia une semblable dissertation pour autoriser de pareils droits de l'abbaye de saint Medard de Soissons. Elle est dédiée au cardinal Mazarin. En 1663. il publia une nouvelle dissertation aussi latine, où il prétend démontrer qu'il ne s'est jamais tenu de concile à Reims pour terminer le differend de Godefroi évêque d'Amiens avec les religieux de saint Valeri, dont il étoit abbé; c'est un *in-8°*. qui a été imprimé à Paris chez Billaine. Le 28. de Janvier de la même année il publia une prose carrée sur la mort de la reine Anne d'Autriche. On a encore de lui une requête en françois présentée au clergé pour la fête de saint Michel, & le pelerinage du Mont-Saint-Michel. Dom le Cerf, dans sa *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congregation de saint Maur*, dit qu'on lui attribue encore le recueil de plusieurs auteurs du IX. siécle sur la grace & la prédestination, sous le titre de : *Veterum auct. qui IX. sæc. de grat. & prædest. scripserunt, opera & fragmenta*, & qui a paru en 1650. sous le nom de *Gilbert Mauguin*, président en la cour des monnoyes, en deux volumes *in-4°*. dont le premier contient les auteurs; & le deuxiéme une histoire de la controverse de Gothescalque, une dissertation très-étendue sur le même sujet, & une réponse au pere Sirmond Jesuite sur l'heresie prédestinatienne : mais M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoise, donne ce deuxiéme volume à l'abbé de Bourzeis de la même académie, dans la continuation de l'histoire de cette académie, *p. 390. in-12*. On trouve encore du pere Quatremaires un éloge funebre en prose carrée du celebre Jerôme Bignon, avocat general: C'est la derniere piece du recueil intitulé: *Lacrymæ in luctuoso funere Hieron. Bignonii*, &c. Dom le Cerf n'a point parlé de cette piece. * *Voyez* outre les écrits cités dans cet article, entr'autres la *Bibliotheque* de Dom le Cerf; l'*histoire de la contestation au sujet de l'autorité du livre de l'Imitation par* Dom Thuillier, au commencement du tome premier des *Oeuvres posthumes* du pere Mabillon & du pere Ruinart.

QUATTROMANI (Sertorio) Néapolitain, né à Cosence vers l'an 1541. d'une famille illustre, s'est distingué dans le XVI. siécle par sa litterature, & sur-tout par son goût pour la poësie; mais il a gâté ces belles qualités par son orgueil insupportable & par son esprit vindicatif, qui lui a souvent fait oublier ce que la religion demande d'un Chrétien, & ce que la raison même exige d'un homme. Etant à Rome en 1561. il y connut les bons auteurs: il s'y lia avec les sçavans, & s'introduisit par le moyen de Paul Manuce, dans la bibliotheque du Vatican, où il lut avec attention les poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toscans, dont il faisoit peut-être plus de cas que ces auteurs n'en méritent en effet. En 1588. il entra au service de Ferrante Carafa duc de Nocera, qui aimoit les gens de lettres; & il lui dédia en 1589. un abregé de la philosophie de Bernardin Telesio, qui est assez peu lû aujourd'hui. Il demeura au service de ce duc jusqu'à ce que la mort le lui eût enlevé en 1593. Obligé ensuite de chercher de quoi subsister, il accepta les offres du prince de *Stigliano*; seigneur de *Sabionetta*, de la maison de Carafa, auprès duquel il eut beaucoup de crédit pendant quelque tems; mais que la jalousie, dit-on, & les rapports des courtisans lui ôterent dans la suite ; ce qui obligea Quattromani à se retirer en 1597. Il passa l'année 1598. partie à Cosence, & partie à Naples; & il acquit la même année l'estime du prince *della Scalca* de la maison Spinelli, qu'il perdit en 1600. Cette perte lui fit beaucoup de peine, & depuis ce tems-là il vécut en homme privé, soit à Cosence, soit dans la Calabre. Il vivoit encore à Cosence le 28. de Mai 1603. comme on le voit par la date de la derniere de ses lettres, & il étoit mort sûrement avant 1616. puisque Charles Tramontano dans son épître dédicatoire des œuvres d'Horace Marta, imprimées cette année, en parle comme d'un homme mort depuis quelques années. Outre son abregé italien de la philosophie de Bernardino Telesio imprimé à Naples en 1589. *in-8°*. sous un nom supposé, on a encore de lui : *Istoria del gran Capitano, scritta da monsignor Cantalicio Vescovo di civita di Penna, tradotta in lingua volgare*, en 1595. *in-4°*. à Cosence, sous le nom de *Incognito academico Cosentino*, & à Naples en 1607. *in-4°*. sous son vrai nom : *Sposizione delle rime di monsignor della Casa*, imprimée avec les œuvres d'Horace Marta, à Naples en 1616. *in-4°*. & dans une édition des poësies *della Casa*, à Naples en 1694. *in-4°*. Ses lettres italiennes en deux livres, avec le quatriéme livre de l'Eneïde de Virgile traduit en italien, à Naples en 1624. *in-8°*. On a réimprimé l'un & l'autre à Naples en 1714. *in-8°*. avec les pieces suivantes: *Trattato della Metaphora. Paraphrasi Toscana della poetica d'Orazio. Traduzione della medesima poetica in verso Toscano. Alcune annotazioni sopra di essa. Alcune poesie Toscane e latine.* Matthieu Egizio a eu soin de cette édition, à laquelle il a joint la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie, & ce qu'en dit le pere Niceron Barnabite dans le tome XI. de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la republique des Lettres.*

QUE'AQUILLE, ville de l'Amerique dans la nouvelle Espagne, est située sur une riviere du même nom, dans laquelle on entre par deux embouchures. On trouve deux isles assez considerables en deux endroits de cette riviere; ce sont les plus larges, & ils peuvent avoir une demi-lieue d'étendue. La ville de Quéaquille est assez grande ; son négoce principal est le cacao, qui sert à faire le chocolat. Les Flibustiers s'étant rendus maîtres de cette ville en 1689. y firent un butin considerable de marchandises, presque de toute espece ; entr'autres de perles, de pierreries, de vaisselle d'argent, & de soixante-dix mille piéces de huit. Les Flibustiers firent poursuivre par la riviere ceux qui fuyoient avec ce qu'ils avoient pû emporter ; mais on ne put les atteindre, & l'on prit seulement un paon d'argent de vingt-deux mille pieces de huit, & un aigle de vermeil-doré, qui avoit servi de tabernacle à quelque église, & qui pesoit soixante-huit livres. Les Flibustiers firent sept cens prisonniers, tant hommes que femmes. Le gouverneur pour se racheter avec sa famille, pour racheter les habitans, la ville, le fort, le canon, les navires, convint de leur payer un million de pieces de huit en or, & quatre cens paquets de farine. Les femmes de Quéaquille sont assez belles, mais peu chastes. * Ravenau de Lussan, *Voyage de la mer du Sud en 1688.* Thomas Corneille, *Diction. geograph.*

QUEBEC. *Dans le Moreri édition de 1725. on nomme* le predecesseur de M. de Saint-Vallier dans l'évêché de Quebec, M. de La Val; *c'est* M. de Laval. Il n'occupe plus ce siége, non plus que M. de Saint-Vallier. Il y a eu depuis, M. de Mornay, prieur d'Arbois, ordre de saint Benoît, au diocèse de Bezançon, qui eut pour coadjuteur dans l'évêché de Quebec M. Dosquet en 1729. qui en est actuellement titulaire sur la démission de M. de Mornay. *Il faut aussi ajouter* que l'évêché de Quebec n'est suffragant d'aucun archevêque, qu'il est soûmis im-

médiatement au pape ; & que l'abbaye de Benevent, diocèse de Limoges, ordre de saint Antoine, & celle de l'Estrée, diocèse d'Evreux, ordre de Cîteaux, lui sont unies. Quebec fut érigé en évêché par le pape Clement X. en 1614. Le revenu est d'environ douze mille livres.

QUECCIUS (George) fils d'un pere de même nom & surnom, qui étoit professeur public en philosophie dans l'académie d'Altorf, nâquit à Altorf même en 1596. & y prit le degré de maître en philosophie. Il obtint celui de docteur en medecine à Bâle en 1620. & étant revenu peu après, il fut reçû dans le college des medecins de Nuremberg, & y pratiqua la medecine avec beaucoup de réputation & de succès. Il fut premier medecin de l'hôpital du saint Esprit au même lieu pendant dix ans. Il mourut à Nuremberg d'une dysenterie épidemique maligne en 1632. n'ayant encore que trente-six ans. On a de lui une anatomie philosophique en latin, contenant des discours sur la noblesse & les avantages de l'homme contre ceux qui rabaissent trop, selon lui, la condition humaine. On n'a que la premiere partie de cet ouvrage, qui a été imprimée à Nuremberg en 1632. *in-4°*. & à Leipsic en 1654. aussi *in-4°*. M. Manget parle avec éloge de ce medecin dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum ac recentiorum, lib. XVI. page 556.*

QUEENBOROUG, capitale de l'isle de Shepey dans la province de Kent en Angleterre. Cette ville qui est au couchant de l'isle a le privilege d'envoyer deux députés au parlement. * *Etat de la grande Bretagne sous George II. tome 1. page 80.*

QUEIXOME, isle de l'Asie. Elle est située proche de la terre ferme de la Perse, dont elle est séparée par un bras de mer, qui a trois lieues en sa plus grande largeur, & moins de demi-lieue en quelques endroits. Cette isle que ceux du pays appellent *Brocht*, & quelques autres *Quixume*, est environ à trois lieues d'Ormus. Sa longueur est de vingt-cinq à trente lieues, & sa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales, dont l'une s'appelle *Arbez*, & l'autre *Homeal*. Les autres lieux sont Lapht, port de cette isle, de même que Darbagon, proche de Lapht, &c. Les Portugais s'en étant rendus les maîtres vers l'an 1623. y bâtirent une forteresse, qui fut estimée une des meilleures du Levant. * *Voyez* Davity, *Description du royaume d'Ormus* ; Thomas Corneille, *Diction. geographique.*

QUENDI, ou CHENDI FERENTZ, ou FERENTY, (François) intime ami du cardinal Georges Martinusius, primat & regent du royaume de Hongrie dans le XVI. siecle, eut aussi un grand crédit dans le pays, ce qui lui attira pour ennemis ceux qui l'étoient du cardinal Martinusius, qui avoit été assassiné par les ordres du marquis Castaldo, lieutenant-general du royaume de Hongrie de la part de Ferdinand roi des Romains, le 19. de Decembre 1551. Les Heiduques, sorte de troupes connues en ce pays pour leur valeur, se retirerent avec leurs armes, & se r'allierent à la campagne sous le commandement de Paul Banco leur capitaine, bien résolus de venger la mort du cardinal. Ils comptoient beaucoup sur Quendi Ferentz, & ils l'attendirent pour lui faire part de leur dessein ; mais Quendi sur le point de monter en carrosse pour s'éloigner d'un lieu qu'il détestoit depuis la mort de son ami, fut arrêté par Castaldo, & par crainte ou par politique, il se laissa gagner, au moins en apparence, par les grandes promesses que lui fit ce général de la part de Ferdinand. Paul Banco informé du parti que Quendi venoit de prendre, congédia ses Heiduques, jusqu'à ce qu'il trouvât avec eux une occasion plus favorable pour venger la mort du cardinal. Castaldo craignant ensuite que cette vengeance ne fût résolue à la diete des Sekels, il se rendit avec Quendi à Segesvard, peu distant de Vassorel, pour rompre les desseins de cette diete, ou pour se les rendre favorables. Quendi se rendit même en personne à cette assemblée, & tant par son crédit, que par sa prudence, il ménagea si bien les esprits, qu'il leur fit comprendre que dans les conjonctures presentes, un soulevement ne pouvoit que causer des révolutions ruineuses. Il calma le ressentiment de ceux qui étoient plus capables d'écouter la raison, & arrêta les plus emportés par des promesses. Enfin il fit terminer cette assemblée par une députation à Castaldo, pour l'assurer de leur fidelité ; & il est aisé de juger avec quelle affection & quelle magnificence ces députés furent reçus : car le politique est humain ou cruel, selon qu'il importe à ses vices d'être l'un ou l'autre : il n'y a que la pieté qui ne connoisse qu'une route, qui est celle de la verité. Cependant Quendi, après avoir été d'un grand secours à Castaldo, pour affermir en Hongrie l'autorité du roi Ferdinand, se joignit en 1552. à Petrowitz, qui avoit beaucoup de crédit parmi la noblesse & le peuple, pour traverser Castaldo lui-même, & le chasser, s'il étoit possible, de la Transsilvanie. Il fit entrer dans son parti Etienne, vaivode de Moldavie, qui après avoir accusé devant les Turcs le légitime seigneur du pays, avoit été mis en sa place. Mais la mort violente du vaivode, qui fut assassiné la même année dans Satefte, fit échouer ces projets. Quendi & Petrowitz voyant leur coup manqué, chercherent à en porter un autre plus sûrement. Ces deux seigneurs tendirent de nouveaux pieges à Castaldo, en lui conseillant de reprendre la ville de Lippe, que celui-ci avoit lâchement abandonnée après la mort de Temeswar. Ils tâcherent de lui persuader que son honneur & la tranquillité de la province dépendoient de cette expedition ; qu'en y réussissant, on pouvoit réparer les pertes que l'on avoit faites cette année-la, & relever le courage des peuples que la prise de cette ville avoit abattu. Quoique Castaldo vit parfaitement où tendoient ces avis de Quendi & de Petrowitz, cependant pour ne les pas offenser en faisant paroître quelque soupçon, il dissimula ce qu'il pensoit ; & feignant d'approuver leurs conseils, il trompa leurs esperances par ses retardemens. En 1553. Castaldo se servit même du crédit de Quendi, & de celui de Thomas Varococz, pour tâcher d'appaiser la reine Isabelle, veuve de Jean Rapol, vaivode de Transsilvanie, qui après la mort de Louis s'étoit fait proclamer roi de Hongrie. Cette reine irritée de l'insolence des Espagnols, excitoit tous les ordres de la province à se soulever ; & comme elle se sentoit appuyée des forces de son frere Auguste Sigismond, & de la faveur des seigneurs, elle remua tout pour recouvrer par la force & l'artifice ce qu'elle avoit quitté volontairement. Mais Quendi obtint peu de chose. Ce seigneur conserva toujours beaucoup de crédit ; & l'histoire en parle comme d'un homme très-politique, brave, & de bon conseil dans les occasions importantes. * *Voyez* l'*Histoire* de M. de Thou, livres IX. & XII. l'abbé Bechet, dans son *Histoire du cardinal Martinusius, livre VI. en plusieurs endroits*, &c.

QUENSTEDT. (Jean-André) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* qu'il est mort le 22. de Mai 1688. âgé de 71. ans.

QUENTIN, (Mont-Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît de la congregation de saint Maur, située sur une petite élevation, autrefois appellé le *Mont-des-Cygnes*, à un quart de lieue de la ville de Peronne. Cette abbaye reconnoît pour son fondateur Erchinoald maire du palais sous le roi Dagobert. Cet officier, après avoir fondé l'abbaye de Lagni pour saint Furci, fonda encore celle du Mont-des-Cygnes pour le même saint, qui y établit pour premier abbé saint Ultain, un de ses compagnons venu d'Ecosse, & fit consacrer l'église par saint Eloi. Ce saint lieu ayant été détruit par les barbares, fut rétabli sur la fin du dixieme siecle par le comte Albert, & fleurit dès-lors en sainteté. Un des plus grands hommes qui l'ayent gouverné, est l'abbé Godefroi, aussi grand par sa pieté & sa religion, que par son illustre naissance, comme on l'apprend par son épitaphe, que l'on ne sera pas fâché de voir ici.

Quisquis
Hujus basilicæ vestigia teris,
Siste hic santisper
Ad tumulum venerabilis Godefridi,
Hujus loci abbatis
Genere, probitate, meritis
post sanctos Furseum *&* Ultanum
Nulli forte secundi.
Genus disce ex nepte ejus Ida,
Comitis Namurcensis filiâ,
Quæ Eustachio Comiti Bolonensi
Illustres duos filios procreavit
Godefridum *&* Balduinum
Sacræ expeditionis Duces & Reges.
Probitatem probat Religio,
Quam in hoc monasterio
Asseruit, auxit, illustravit.
Merita denique, unus præ cæteris Godefridus
Votorum & orationum ejus fructus
E sacro fonte filius & alumnus
Quem Ecclesia Ambianensi
Pastorem formavit.
Longe plura celat hic lapis,
Animus in cœlo majora.
Obiit die XXIII. Februarii anno M XCVIII.
Regiminis sui XL.
Bene merito patri & abbati
Hujus loci ascetæ
Titulum cum tumulo erexerunt
Anno M D C XCIII.

Les PP. DD. Martenne & Durand ont recueilli dans le deuxiéme volume de leur *Voyage litteraire* plusieurs autres épitaphes, tant des autres abbés de ce monastere, que des autres personnes illustres qui y ont été enterrées.

QUENTIN, (Saint) ville & élection de Picardie, capitale du Vermandois, sur la riviere de Sôme. D'habiles géographes prétendent que l'ancienne Auguste du Vermandois (*Augusta Veromanduorum*, nom que l'on donne encore à la ville de saint Quentin) étoit située dans le lieu où est aujourd'hui l'abbaye & le village de Vermand; ils ajoutent que cette ville ayant été détruite par les barbares, on la rebâtit auprès du tombeau de saint Quentin, dont elle a pris le nom. Il paroît plus probable à d'autres qu'elle a toujours été à peu près où elle est aujourd'hui. L'invention des reliques de saint Quentin l'an 640. selon d'autres 641. ayant augmenté tellement la dévotion envers ce saint martyr, que l'église ne pouvoit plus suffire au concours des fideles, saint Eloi fut obligé de la faire agrandir & embellir. Cette église devint en très-peu de tems fort célebre, & & c'est aujourd'hui une des plus illustres collégiales de France.

QUENTIN, (Saint) abbaye près de Beauvais en Picardie. Gui, doyen de saint Quentin de Vermandois, ayant été élevé sur le siege de Beauvais l'an 1067. voulut faire fleurir en cette ville le culte de saint Quentin. Dans ce dessein il fit bâtir proche de Beauvais une église consacrée à Dieu sous l'invocation de ce saint martyr; & il y établit des chanoines réguliers. La dédicace de cette église, où le corps de sainte Romaine fut transferé, se fit avec une grande solennité. Pour rendre la fête plus auguste, on y porta du Vermandois le corps de saint Quentin, & plusieurs autres reliques. Yves, depuis évêque de Chartres, fut le premier abbé de saint Quentin de Beauvais, & il rendit sa communauté si florissante, que Philippe évêque de Troies voulant établir des chanoines dans l'église de saint Georges, les tira de saint Quentin de Beauvais, déclarant que c'étoit la communauté la plus capable de faire honneur à la Religion par sa régularité. La piété & l'édification sont encore aujourd'hui dans cette maison toujours habitée par des chanoines réguliers de sainte Genevieve de la congregation de France. * *Voyez* la vie de sainte Romaine, au tome deuxiéme du *Spicilege* de Dom Luc d'Acheri; & le pere Longueval, Jesuite, dans son *Histoire de l'église Gallicane, livre XXI. sous l'an 1067.*

QUENTOVICUM, ou QUENTAVICUM, lieu où le roi Charles *le Chauve* permet la fabrique de la monnoie dans ses capitulaires, n'est point la ville de Caën en Normandie, comme l'a cru le Président Fauchet, & comme plusieurs autres l'ont dit après lui. Ces auteurs ont ignoré que c'étoit une ville située dans l'Artois à l'embouchure de la Quanche, *ad Quantiam*, ou *Quentiam*. Cette riviere après avoir passé à Montreuil & à Etaples, se décharge dans la mer au-dessus de Saint Josse. M. Huet nomme ce lieu *Quentwic*. M. Baluze dans ses notes sur les capitulaires de nos rois, dit: *Quentavicus* est un bourg de France dans le Ponthieu, en » la province de Picardie, ainsi appellé, parce qu'il est » situé sur la riviere de la Quanche, c'étoit où l'on voyoit » le monastere de S. Josse, dont ce lieu a retenu ce nom; « ensorte que selon ce sçavant, *Quentovicum* est le lieu que l'on nomme aujourd'hui vulgairement *Saint Josse sur mer*. Ce lieu est du diocèse d'Amiens. C'étoit autrefois un port fameux. Les Normans ayant fait une descente à Quentovic vers l'an 843. ils y commirent les plus cruelles hostilités, saccageant & brûlant tout ce qu'on ne racheta pas. Car il n'y avoit que leur avarice qui pût mettre un frein à leur cruauté. * Baluz. *Not. in capitul.* Fauchet, dans ses *Antiq. Gaul.* Huet, dans ses *Origines de Caën, pages 9. 283. 310.* Baudrand, *Lexicon geograph. verbo* Quentavicus. Le pere Longueval, Jesuite, dans son *Histoire de l'église Gallicane, tome V. page 492.*

QUE'RAS (Mathurin) docteur de la maison & société de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocèse le 1. d'Août 1614. d'une famille pauvre & de basse extraction, mais qu'il a beaucoup honorée par sa science & par ses vertus ecclésiastiques. Louis-Henri de Gondrin archevêque de Sens, qui se connoissoit en mérite, le mit à la tête de son séminaire, lui donna le gouvernement de plusieurs monasteres de filles, & le fit un de ses grands vicaires. M. Quéras fut d'un grand secours à ce prélat par son zele & à tout son diocèse par ses instructions & par les conferences ecclésiastiques qu'il établit entre les curés, & à toute l'église par ses écrits. Le plus connu, qui est devenu fort rare, est celui où il éclaircit le sentiment du concile de Trente touchant la necessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence. C'est un gros volume *in-8°.* qui a été imprimé en 1685. sous ce titre: *Eclaircissement de cette célebre & importante question, Si le concile de Trente a décidé ou déclaré que l'attrition conçûe par la seule crainte des peines de l'enfer, & sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission des pechés, & la grace de la justification au sacrement de pénitence.* Il n'édifia pas moins par son exemple, qu'il instruisit par ses livres, par ses conseils & par ses exhortations. Il étoit extrémement humble, & ami de la pauvreté & des pauvres. Il s'est toujours contenté de son titre qui étoit des plus modiques, & du prieuré de S. Quentin de Troyes dont il distribuoit une partie des revenus à ceux qui étoient dans le besoin. Il fut exclus de Sorbonne pour avoir refusé de signer le formulaire, & pendant les trente-cinq dernieres années de sa vie, il fut presque continuellement infirme & dans la douleur, & rien ne fut capable de lui faire perdre la patience. On dit qu'il devoit cet état d'infirmité, non seulement aux fatigues du ministere, mais plus encore aux jeûnes fréquens & rigoureux qu'il ajoutoit à ceux qui sont ordonnés par l'église. Dans ses plus grandes langueurs même il ne les discontinuoit pas, il est mort le 9. d'Avril 1695. âgé de 80. ans, 8. mois & 9. jours Son corps repose à Troyes dans la chapelle de S. Quentin dont il étoit prieur. Nous n'avons fait presque qu'abreger son épitaphe qui est en latin. Ce fut M. Quéras qui fit sous ses yeux par M. Martin Baugrand prêtre de Troyes, son disciple, l'ouvrage intitulé, *Sancti Augustini doctrina christiana praxis catechistica*,

imprimé à Troyes en 1678. *in-8°.* & qui dirigea l'auteur dans la composition de cet ouvrage, que M. Baugrand dédia à M. François Malier, évêque de Troyes. M. Baugrand est encore auteur de l'abregé des Morales du pape saint Gregoire.

QUERCETANUS. (Joseph) *Voyez* QUESNE. (du-

QUERCI, province de France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au lieu de* Autexerre *qu'on lit dans les citations, lisez* Hauteserre.

QUERFURT, ville avec château sur les frontieres de Thuringe. Elle est peu considerable aujourd'hui, mais les anciennes masures prouvent qu'elle étoit beaucoup plus grande autrefois. Elle fut presque toute consumée par le feu en 1655. Le château seul, une maison de la ville, & quelques-unes du fauxbourg, furent conservées. Lorsqu'on la rebâtit, on environna le château de murs & de fossés. Depuis 1630. jusqu'en 1642. cette ville avoit beaucoup souffert de la guerre. Il y a dans son voisinage une prairie nommée *le pré de l'Asne* dès l'an 1006. comme on le croit; & à cette occasion, on dit qu'alors Brunon, que d'autres nomment Burchard, gentilhomme de Querfurt, & chapelain de l'empereur Henri II. voulant aller en Prusse, dont il avoit converti les habitans, son âne s'arrêta subitement sur ce pré, sans vouloir avancer. Gebhard son frere crut y trouver du mysterieux, lui conseilla de retourner à Querfurt; & en mémoire de ce fait, Brunon fit bâtir au même lieu une chapelle, à la visite de laquelle le pape accorda des indulgences. Cela donna occasion d'y établir une foire annuelle, que l'on appelle encore aujourd'hui *la foire du pré de l'Asne.* La ville de Querfurt a eu autrefois ses seigneurs propres, dont l'empereur Lothaire, huit burggraves de Magdebourg, & plusieurs évêques sont sortis. Leur famille s'éteignit en 1496. & la ville passa en la possession de l'archevêché de Magdebourg, jusqu'en 1635. que par le traité de Prague, elle fut donnée, avec ce qui en dépend, à la maison électorale de Saxe. Aujourd'hui la maison de Saxe-Veissenfels la possede sous le titre de principauté immédiate. Cette principauté comprend avec la ville de Querfurt, Dahme, Juterbock, Burg, & quatre bailliages dans la Thuringe, qui sont Saxembourg, Heldrungen, Wendelstein, & Sittichenbach. La maison électorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions sur les seigneuries situées dans le pays de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14. Juillet 1687. en cedant à l'électeur de Brandebourg la ville & le bailliage de Burg. * Zeiller, *Topograph. Saxon. superior.* Muller, *annal. Saxoniæ*, &c. *Il est bon de remarquer que dans le Moreri on a dit quatre lignes sur* QUERFURT, *au nom impropre* QUERENURT.

QUERHOENT, maison de Bretagne, &c. *Remarquez que pour servir à l'édition du Moreri de 1725. il faut rayer la qualité de* chevalier, à commencer au premier degré jusqu'au onziéme inclusivement: cette qualité n'étoit pas tant en usage autrefois. *Il y a encore plusieurs autres corrections sur lesquelles il faut consulter l'édition du Moreri de 1732.*

QUERINI (Ange-Marie) noble Venitien, fils d'un procurateur de S. Marc, est né à Venise le 20. Mars 1680. & étant moine de l'ordre de S. Benoît de la congregation du Mont-Cassin, il fut nommé au mois de Février 1723. à l'archevêché de Corfou, qui fut proposé pour lui par le pape dans un consistoire le 22. Novembre suivant, ensuite de quoi il fut sacré le 30. du même mois dans l'église de S. Marc à Rome, par le cardinal Barberin, assisté de l'ancien archevêque de Corfou, son prédecesseur, désigné évêque de Trevise, & de l'archevêque d'Apamée. Il fut transferé à l'évêché de Brescia le 2. Juillet 1727. & cette église fut proposée pour lui à Rome le 30. du même mois. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 9. Décembre 1726. mais il fut réservé alors *in petto*, & ne fut déclaré que le 26. Novembre 1727. Comme il se trouva alors à Rome, il reçut le lendemain la barette des mains du pape, qui lui donna le chapeau dans un consistoire public le 29. suivant, & qui fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 22. Décembre de la même année, ensuite de quoi il lui assigna le titre presbyteral de S. Augustin. Il quitta ce titre, & opta celui de S. Marc le 8. Mars 1728. & le lendemain il partit de Rome pour se rendre à son évêché de Brescia. Il fut déclaré au mois d'Août 1730. bibliothecaire de la librairie du Vatican à la place du feu cardinal Pamfile, avec permission de renoncer à son évêché de Brescia, en retenant dessus une pension. Il prit possession de ce poste le 14. Septembre suivant.

QUERQUENEZ, isle formée par la mer Méditerranée dans la province de Tripoli, royaume de Tunis. Elle est devant les Essaques, & il y a beaucoup de hameaux de Bereberes, gens méchans & pauvres. Tous les environs sont des terres seches; & le courant de l'eau y est si fort, que les vaisseaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle est de la dépendance des Gelues. Quelques-uns de ces barbares sont gens de mer, & si amis des Turcs, qu'ils vont en course avec eux. Cette isle & la forteresse qu'on y trouve, ont été longtems soumises aux Chrétiens. * *L'Afrique de* Marmol, *t. 3. l. 6. chap. 40.* Thomas Corneille, *dictionaire geographique*, &c.

QUESNEL (Pasquier) prêtre de l'Oratoire, &c. *On a promis dans le dictionaire de Moreri de l'édition de 1732. une liste des ouvrages de ce pere, parce qu'on n'y a presque parlé que de ses Reflexions sur le Nouveau-Testament, & de son édition des ouvrages de S. Leon. Nous donnerons cette liste en simple historien, & sans aucunes reflexions, principalement sur les ouvrages de contestation. Nous ne repeterons pas non plus ce que l'on a dit de* l'édition des ouvrages de S. Leon, ni des Reflexions morales sur le Nouveau-Testament; *nous ferons seulement remarquer que dans l'article du* P. Quesnel *donné dans l'édition de ce dictionaire de 1725. fort différent de ce qu'il l'a été depuis en 1732. on dit que* ce fut le P. Beuziau qui donna le manuscrit de S. Leon *dont on a parlé:* ce P. s'appelloit Berziau. *Nous remarquerons aussi* sur les Reflexions morales que le P. Quesnel commença à donner en 1671. sous le titre de, *Abregé de la Morale de l'Evangile, ou Pensées chrétiennes sur le texte des quatre Evangelistes pour en rendre la lecture & la méditation plus facile à ceux qui commencent à s'y appliquer*, qu'il n'y a des reflexions que sur les quatre Evangiles, & que ce ne fut que quinze ans après que le P. Quesnel en fit autant sur le reste du Nouveau-Testament.

LISTE DES AUTRES OUVRAGES du P. QUESNEL.

Tradition de l'église Romaine sur la prédestination des saints & sur la grace efficace, à Cologne en 1687. quatre volumes *in-12.* sous le nom du sieur *Germain* docteur en théologie. Outre une longue analyse de l'épitre de saint Paul aux Romains, on trouve dans cet ouvrage la doctrine de l'église depuis le commencement jusqu'au concile de Trente, la doctrine de ce concile, l'histoire de la congregation *de auxiliis*, une partie de ses actes originaux, les principaux canons & decrets sur cette matiere, &c. la refutation de la tradition du P. Deschamps, Jesuite, compose presque tout le troisiéme volume. Ce qui regarde la congregation *de auxiliis*, avoit paru séparément en 1686. sous le titre de *Histoire abregée* des congregations *de auxiliis*; mais cette histoire est mieux digerée, & plus ample dans ce second volume de la Tradition de l'Eglise.

Apologie historique des deux censures de Louvain & de Douai sur la matiere de la grace, sous le nom du sieur *Gery*, bachelier en théologie, *in-12.* à Cologne en 1688. Cet ouvrage fut fait à l'occasion de la *Défense des nouveaux Chrétiens de la Chine*, &c. par le P. Tellier, Jesuite. Le P. Quesnel l'adressa à M. Courcier docteur de Sorbonne, & théologal de Paris.

La discipline de l'Eglise tirée du Nouveau-Testament, & de quelques anciens conciles, deux volumes *in-4°*. en 1689. à Lyon. Comme ce ne sont que des mémoires imparfaits, fruits des conférences sur la discipline qu'il avoit été engagé de faire par ses superieurs, & qu'il ne les avoit point revus, il en désavoua l'impression qui avoit été faite malgré lui & sans sa participation, par une lettre écrite à M. Basnage de Beauval qu'on trouve dans l'histoire des ouvrages des sçavans, au mois d'Août 1690.

Regles de la discipline ecclésiastique recueillies des conciles, des synodes de France & des SS. peres de l'Eglise, touchant l'état & les mœurs du clergé. Cet ouvrage est du P. Darcis, de l'Oratoire. Mais l'édition de 1679. qui est beaucoup corrigée & augmentée, est du P. Quesnel.

Causa Arnaldina, in-8°. 1699. en Hollande: c'est un recueil de piéces latines qui sont presque toutes les unes de M. Arnauld, les autres de M. Nicole; & toutes en faveur du premier & de sa conduite ou de ses sentimens.

Justification de M. Arnauld docteur de Sorbonne contre la censure de 1656. contenue dans les écrits faits en françois sur ce sujet, à Liege, en 1702. trois volumes *in-12*. C'est encore un recueil de piéces. Le premier volume dont l'avertissement est du P. Quesnel, contient les écrits composés par M. Arnauld même: le second, plusieurs piéces du même, & de quelques autres théologiens: le troisiéme, un discours historique & apologitique qui est du P. Quesnel, & divisé en deux parties, dont la premiere contient un abregé de la vie de M. Arnauld, &c. la réfutation de plusieurs endroits de l'histoire des cinq propositions, & un recueil de lettres nouvelles de M. de Saint-Cyran, de M. Arnauld & de quelques autres personnes.

Lettre à M. Van Susteren en 1703.

Motif de droit, en 1704. principalement contre l'archevêque de Malines & sa procedure.

Lettre au roi contre les Jésuites, 1704.

Lettre à M. le Chancelier, 1704.

Lettre à un archevêque, 1704.

Lettre d'un particulier à un ami, 1704.

Idée generale du libelle du fiscal de Malines, 1705.

Anatomie de la sentence de l'archevêque de Malines contre le P. Quesnel, *in-12*. 1705.

Memoire justificatif du recours qu'a le P. Quesnel au roi, 1712.

Edition des lettres de M. le prince de Conti & du P. Déchamps, Jésuite, avec des notes, 1689.

Divers écrits touchant la fourberie de Douai, 1691.

Le Roman séditieux du Nestorianisme renaissant convaincu de calomnie & d'extravagance, 1693. brochure *in-4°*.

Trois humbles remontrances à M. Humbert de Precipiano, archevêque de Malines, sur son décret du 15. Janvier 1695. portant défense de lire, retenir, & débiter plusieurs livres, & particulierement celui *de la frequente Communion* composé par M. Antoine Arnauld, *in-12*. 1695.

Memorial touchant les accusations de Jansenisme & de Rigorisme & de nouveauté, 1696.

Histoire abregée de la vie & des ouvrages de M. Arnauld, ou question curieuse, &c. à M.... conseiller du conseil privé de son altesse monseigneur l'évêque & prince de Liege, en 1696. & plusieurs fois réimprimée depuis, avec des augmentations. La premiere édition est de 1690.

Défense des deux brefs de N. S. P. le pape Innocent XII. en 1697.

Lettre à M. Steyaërt pour servir de supplément à la défense des deux brefs, en 1697.

Premier & second memoire en faveur du seminaire de Liege contre les prétentions des Jésuites, *in-12*. en 1698.

Motif de droit ou défense du seminaire de Liege & du droit de MM. ses proviseurs; M. Van Espen a travaillé aussi à cet écrit, & la traduction françoise en est attribuée au P. Quesnel. Cet écrit est de près de cinq cens pages *in-12*. On croit qu'il y en a encore quelques autres du P. Quesnel sur le même sujet.

Solution de divers problémes très-importans pour la paix de l'église, tirée du probléme ecclésiastique proposé depuis peu contre M. l'archevêque de Paris (M. de Noailles) *in 12*. en 1699. Suite de la solution de divers problémes, pour servir de réponse à la lettre du P. Daniel à M. l'archevêque de Paris, *in-12*. en 1700.

La foi & l'innocence du clergé de Hollande défendues, en 1700.

Le P. Bouhours, Jésuite, convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal, ou recueil des divers écrits faits contre ses deux lettres & d'autres libelles; avec une réponse au nouvel écrit, intitulé, *Lettre à l'auteur des avis importans, &c.* in-12. 1700. Ce dernier écrit intitulé, *Réponse*, qui commence ce recueil & qui est très-long, est du P. Quesnel éditeur du reste.

Avis sinceres aux Catholiques des Provinces-Unies sur le décret de l'Inquisition contre M. l'archevêque de Sebaste (M. Codde) en 1704.

Trois memoires sur l'introduction du formulaire dans les Pays-Bas, en 1707.

Lettre à M. Decker contre son nouveau systême du Jansenisme, en 1707.

Divers abus & nullités du décret de Rome du 4. d'Octobre 1707. contre M. l'archevêque de Sebaste, en 1708.

Défense de la justice, &c. dans la cause de M. Vandenesse, pasteur de sainte Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines, *in-8°*. en 1708.

Desaveu d'un libelle calomnieux faussement attribué au P. Quesnel.

Réponse aux deux lettres de M. l'archevêque de Cambrai (M. de Fenelon) en 1711.

Réponse à M. de Witte sur son dernier écrit, où il prétend justifier sa dénonciation de la bulle de N. S. P. Clement XI. contre ce qui en est dit dans les lettres de M. l'archevêque de Cambrai au P. Quesnel, en 1712.

L'intrigue découverte au sujet de la lettre de M. l'abbé Bochart de Saron en 1711.

Le nouvel Adam.

Entretiens sur le décret de Rome du 13. de Juillet 1708. contre les Réflexions morales du nouveau-Testament.

Edition de la justification des Réflexions morales, par M. Bossuet, en 1710.

Lettre au pape Clement XI. touchant le livre des Réflexions morales, en 1712.

Explication apologetique des sentimens du P. Quesnel dans ses Réflexions sur le Nouveau-Testament par rapport à l'ordonnance de MM. les évêques de Luçon & de la Rochelle, du 15. Juillet 1710. *in-12*. 1712.

Vains efforts des Jésuites contre la justification des Réflexions sur le Nouveau-Testament composée par feu M. Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux, *in-12*. en 1713.

Lettre à l'assemblée du clergé de France de 1714. au sujet de la constitution *Unigenitus*, en 1714.

Lettre adressée à un des évêques de la même assemblée de 1714. sur le même sujet.

Protestation & plainte du P. Quesnel contre la bulle *Unigenitus*, *in-12*. 1715. Le même ouvrage traduit en latin, & imprimé en 1716.

Sept mémoires pour servir à l'examen de la constitution de N. S. P. le pape contre le Nouveau-Testament en françois avec des réflexions morales, sept volumes *in-12*. en 1713. 1714. 1715. & 1716.

Premiere lettre à M. l'évêque de Poitiers, du 12. Mars 1716. sur le même sujet.

Réponse à une consultation sur le devoir d'une religieuse, sur le même sujet, en 1716.

Lettre à M. le cardinal de Rohan, sur le même sujet, en 1716.

Lettre apologetique à M. l'évêque & comte de Beauvais, pair de France, en date du mois de Novembre 1716. au sujet de son ordonnance du 14. Juin 1714. & du discours fait aux curés de son diocèse, avec un avertissement de l'éditeur, & un avis du P. Quesnel, du 18. Mars 1717. &c.

Deux actes d'appel de la bulle *Unigenitus*, l'un du 15. Juin 1717. l'autre du 15. de Juillet suivant.

Réponse à quelques accusations des évêques, &c. 1719. sur le même sujet.

Inscription en faux, & la suite, sur le même sujet, en 1719.

Justification du droit des chapitres d'Utrecht, &c. *in-4°.* en 1719.

Mémoire sur les droits de l'église d'Utrecht, &c. *in-4°.*

La paix de Clement IX. contre l'histoire des cinq propositions de M. du Mas, docteur de Sorbonne, &c. à Chambéri, en 1700. *in-12.*

Lettre au R. P. de la Chaise, Jésuite, *in-12.* Nous ignorons la date de cette lettre, qui a été imprimée en 1734. elle est de 62. pages.

Plusieurs lettres sur le systême de la grace generale.

Peut-être oublions-nous dans cette liste quelques-uns des ouvrages du P. Quesnel sur les contestations de son tems; nous n'avons cité que ceux que nous connoissons. Il y a d'autres ouvrages de ce pere d'un autre genre; outre ceux dont nous avons déja parlé au commencement de cette liste, voici ceux dont nous n'avons rien dit.

L'idée du sacerdoce & du sacrifice de Jesus-Christ, dont la premiere partie est du P. de Condren, second superieur géneral de l'Oratoire; la seconde du P. Toussaint Desmarets, de la même congrégation; la troisiéme & la quatriéme du P. Quesnel. On a plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est *in-12.*

Les trois consécrations, la consécration baptismale, la sacerdotale, & la consécration religieuse, *in-18.*

Elévations à J. C. N. S. sur sa passion & sa mort, &c. *in-18.* Cet ouvrage est plus du P. Desmarets. *Voyez* DESMARETS.

Jesus pénitent, *in-12.*

Du bonheur de la mort chrétienne, *in-12.*

Prieres chrétiennes avec des pratiques de piété, deux volumes *in-12.*

L'office de Jesus avec des réflexions.

Nouvelles prieres chrétiennes avec des pratiques de piété, sur la dédicace des églises, & les fêtes de sainte Genevieve, de saint Etienne, & de saint Denys, *in-12.*

Priere à N. S. J. C. au nom des jeunes gens, & de ceux qui desirent de lire la parole de Dieu, & sur-tout l'Evangile, brochure *in-12.*

Eloge historique de M. Desmahis, chanoine d'Orleans, au-devant de *la verité de la religion Catholique*, &c. de ce chanoine.

Tous ces ouvrages ont été souvent réimprimés.

Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale & de piété, *in-12.* trois volumes, à Paris; chez Barois, en 1731. La premiere partie est adressée à feu M. d'Hericourt, chanoine de Soissons, mort en 1731. le 19. de Février: la seconde partie est adressée à une dame; & une partie du troisiéme volume à madame de Monglat, abbesse & reformatrice de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèse de Paris. La derniere lettre de ce troisiéme volume adressée à une dame sur la mort de son directeur, est l'abbé Richard, chanoine de Ste Opportune à Paris. *Voyez* RICHARD.

QUESNEL (Joseph) cousin du précedent, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mit la derniere main au catalogue de la bibliotheque de M. de Thou; *ajoutez que* Pierre & Jacques du Pui l'avoient rangé & distribué par ordre alphabetique; ce fut Joseph Quesnel qui le fit imprimer à Paris.

QUETIF. (Jacques) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit de ce sçavant religieux dans le Dictionnaire historique de Moreri.* Il étoit né à Paris le 6. d'Août de l'an 1618. de Pierre Quétif notaire de cette ville, & de Barbe Brunet. Il fit profession dans l'ordre des Freres Prêcheurs, ou Dominicains, le 19. de Septembre 1635. Il étudia ensuite en philosophie à Paris, & en théologie à Bourdeaux, où il fut ordonné prêtre en 1642. Ensuite après avoir demeuré dix ans hors de Paris en diverses maisons de son ordre, il y revint en 1652. n'en sortit plus, & y mourut le deux de Mars 1698. dans sa 80. année. Ce qu'on a dit de quelques-uns de ses ouvrages n'est pas entierement exact. Il n'a pas donné toutes les œuvres spirituelles de Savonarole, mais seulement ses lettres spirituelles & ascetiques dont il a traduit du toscan celles qui étoient écrites en cette langue. Il a aussi publié l'abregé des révelations de ce religieux & un discours qu'il prononça à Pise en 1494. à la fin de sa vie. Mais il faut remarquer que cette vie de Savonarole, écrite en latin, est de Jean-François Pic, prince de la Mirandole & de Concordia. Le P. Quétif non-seulement en a été l'éditeur, il a de plus accompagné son édition de notes, & y a ajouté des actes, des lettres, les apologies de Savonarole, &c. La préface qui est au-devant des opuscules & des lettres de Jean Morin de Blois imprimés à Paris en 1675. *in-12.* est de notre sçavant Dominicain, & c'est lui qui est éditeur de ces opuscules, quoique la bibliotheque des écrivains de son ordre n'en ait pas fait mention, non plus que de son édition du concile de Trente qui parut en 1666. *in-12.* à Paris, sous le titre de *Concilii Tridentini canones.* Le P. Quétif a rendu le même service à la somme de théologie de S. Thomas. (*summa angelica*) *dont on a parlé à l'article du P.* QUETIF *dans le Dictionnaire historique. Nous ajoutons seulement ici que* cette somme est en trois volumes *in-folio*, & que l'on y trouve plusieurs préfaces qui sont toutes de ce Pere. Il a mis aussi un abrégé de la vie du P. Jean de S. Thomas, Dominicain Portugais, confesseur de Philippe IV. roi d'Espagne, mort en 1644. à la tête du huitiéme volume de sa théologie, qu'il a eu le soin avec le P. François Combesis de donner à Paris en 1667. *in-folio.* Ce volume traite des sacremens en géneral, de l'eucharistie & de la penitence. Le P. Quétif avoit été long-tems chargé du soin de la bibliotheque des Dominicains rue S. Honoré, & il l'a beaucoup augmentée. * *Mémoires du tems. Scriptores ordinis Prædicatorum*, &c. Niceron, *Mémoires*, *t.* 24.

QUESTEUR. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne parle* des Questeurs que comme d'officiers qui avoient la charge des deniers publics. Leurs fonctions s'étendoient beaucoup plus loin, ou du moins se sont étendues bien davantage dans la suite. C'est ce qui se voit en particulier par la formule des provisions que le prince donnoit de cette charge; il y parle ainsi: „ Si les „ dignités sont d'autant plus relevées qu'elles font davan- „ tage approcher de nous ceux qui en sont revêtus, il „ n'y a point de juge plus comblé d'honneur que celui „ qui entre dans la participation de nos secrettes pen- „ sées. Il y en a d'autres à qui l'on confie la garde & l'ad- „ ministration du thrésor public (c'est-à-dire, de „ l'épargne) d'autres à qui l'on donne le soin de juger les „ causes des particuliers, d'autres qui sont chargés du „ recouvrement des droits de notre domaine; mais pour „ la Questure, nous la regardons comme une charge „ distinguée, & celui qui l'exerce, pourroit être appellé „ la voix & la langue du prince. Il faut donc qu'un „ Questeur soit toujours auprès de nous, afin d'entrer „ mieux dans nos sentimens, & de se rendre capable de „ les expliquer, ce qui est difficile: car il n'est pas naturel „ à un sujet de parler en souverain. Considerez attenti- „ vement le poids du travail & de l'honneur que vous „ avez à soutenir. Quand nous sommes dans le doute, „ nous vous consultons pour nous déterminer. Le Ques- „ teur tient entre ses mains la réputation des citoyens & „ l'honneur du public. Il est la bibliotheque vivante des „ loix. Il doit être préparé à parler sur le champ avec „ tant de succès, qu'il se rende maître des esprits, qu'il „ les tienne attachés, & qu'il dispose de la volonté des „ hommes comme il lui plaît. Il faut qu'un Questeur

„ imite

» imite les anciens ; qu'il fasse voir en sa personne toute » leur sagesse ; & qu'en corrigeant les mœurs dereglées » d'autrui, il veille avec soin sur les siennes, afin d'em- » pêcher que rien n'altere leur innocence. Il faut qu'il » soit digne d'être regardé comme l'image du prince, » qu'il ait une parfaite connoissance du droit, qu'il » soit d'une grande circonspection dans toutes ses pa- » roles, qu'il ait beaucoup de fermeté, qu'il soit tou- » jours prêt à donner de bons conseils au roi. « On voit par ce discours ce qu'étoit un Questeur. C'étoit lui qui portoit la parole au senat de la part de l'empereur, & qui y haranguoit en son nom. Il avoit séance dans tous ses conseils. Il répondoit les requêtes qui étoient presentées à sa majesté. Il faisoit de nouvelles loix. Enfin son autorité n'étoit pas moins étendue que celle des chanceliers d'aujourd'hui. Theodoric l'appelle dans une de ses lettres l'interprete des loix, & il dit que l'on n'arrive pas à cette dignité, ni par les grandes richesses, ni par la faveur d'une illustre naissance ; mais qu'un grand fond de science joint à beaucoup de prudence & d'habileté peut la mériter. Il ajoute que lorsqu'il donne les autres dignités, il fait un present, mais qu'en conferant celle-la, il est lui-même celui qui reçoit le bienfait, parce qu'un Questeur, dit-il, doit le soulager dans tous les soins & dans tous les travaux du gouvernement ; qu'il est le confident de tous ses secrets, que toute sa réputation dépend de lui. Le roi Athalaric parle aussi avantageusement de la charge de Questeur. *Voyez* aussi tout ce que l'on en dit dans le premier livre de la vie de Cassiodore qui avoit rempli cette charge, & qui fut chancelier & premier ministre de Theodoric le Grand & de plusieurs autres rois d'Italie, ensuite abbé de Viviers. Cette vie est du R. P. de Sainte-Marthe, qui a été general de la congregation de S. Maur.

QUEVEDO (Dom Juan de) de l'ordre de S. François, premier évêque de Terre Ferme, ou du Darien, dans les Indes occidentales. Il avoit son siege à Sainte-Marie l'Ancienne : ce Prelat étant venu en Espagne en 1519. s'y plaignit du caractere des Indiens, & donna plusieurs avis sur la maniere dont il croyoit qu'on les devoit traiter pour en faire des hommes raisonnables d'abord, & ensuite des Chrétiens. Il eut sur cela plusieurs disputes avec le licentié Don Barthelemi de las Casas qui défendoit la cause des Indiens, & attribuoit aux Espagnols tous les desordres qui regnoient chez les naturels du pays. Charles-Quint voulut les entendre l'un & l'autre, & leur donna une audience solemnelle en presence de son conseil & de plusieurs autres personnes. Quevedo n'entra pas dans un grand détail, mais de las Casas parla fort au long, & avec feu, & il fit une peinture horrible du gouvernement des Espagnols dans les Indes. Le prelat voulut répliquer, mais on lui dit de mettre sa réponse par écrit : il le fit, & dressa deux memoriaux qui ne concernoient que la Province du Darien dont il étoit évêque. Mais il n'eut pas le temps de poursuivre cette affaire : une fievre l'emporta la même année en trois jours, & il ne se parla plus des Indes. * Le pere Charlevoix, Jesuite ; *Hist. de l'isle de S. Domingue, tom. 1. Voyez aussi l'art. de* las CASAS *dans le Diction. historique.*

QUEVEDO DE VILLEGAS. (François) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* cet auteur, gentilhomme Espagnol, &c. mourut très-âgé en 1647. 1°. il mourut le 8. de Septembre 1645. 2°. il n'avoit que soixante-cinq ans, ce qui ne fait pas un âge très-avancé.

QUE'VILLY, bourg de Normandie, situé sur la Seine à une lieue au-dessous de Rouen. Il étoit fort frequenté avant la révocation de l'Edit de Nantes, parce que les prétendus Réformés de Rouen y avoient un temple fameux. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier n'est éloigné de Rouen que d'une demi-lieue.

QUIEN (Jacques le) de la Neufville, né à Paris le premier de Mai 1647. étoit d'une ancienne famille du Boullenois, qui dans les titres est quelquefois appellée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation vulgaire du pays. Il eut pour pere Pierre le Quien de la Neufville, capitaine de cavalerie, que ses blessures avoient obligé de très-bonne heure à quitter le service, & qui se flattant que son fils y seroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de quinze ans cadet dans le regiment des Gardes Françoises. Mais il ne fit qu'une campagne, & changeant presqu'aussi-tôt après d'etat, il se destina au barreau, & s'appliqua sérieusement à l'étude de la philosophie & du droit. Il alloit être pourvû de la charge d'avocat general de la cour des monnoyes, lorsqu'une banqueroute considérable que l'on fit à son pere dérangea ses projets, & le reduisit à chercher dans les travaux particuliers de son cabinet la consolation d'une vie obscure & privée. Le fameux Scarron de qui il étoit parent, voulut lui inspirer du goût pour la poësie ; mais M. le Quien négligea cet amusement, & aima mieux suivre les avis plus solides de M. Pelisson qui lui conseilloit de s'appliquer à l'histoire. Il se proposa dès-lors d'écrire celle de Portugal qui manquoit en notre langue, & qu'aucun auteur étranger n'avoit encore separée de celle d'Espagne. Pour y réussir, M. le Quien se perfectionna dans la connoissance des langues espagnole & portugaise, dont il n'avoit eu jusques-là qu'une teinture ; il établit diverses correspondances pour tirer des archives du pays, des copies ou des extraits des piéces manuscrites necessaires à son dessein ; enfin en 1700. il donna 2. volumes *in* 4°. sous le titre d'*Histoire generale de Portugal*, qui furent imprimés chez Anisson, directeur de l'imprimerie royale à Paris. Il ne s'y borne pas à écrire cette histoire depuis le tems auquel le Portugal separé de l'Espagne commença à avoir ses rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du XI. siecle, lorsque le comte Henri, prince de la maison de France, poussé du desir de faire ses premieres armes sous le fameux Rodrigue de Bivar, surnommé *le Cid*, passa en Espagne, & y signala son courage contre les Maures avec tant de succès, qu'Alphonse VI. roi de Castille, pour se conserver un tel appui, lui donna une de ses filles en mariage avec le Portugal qu'il avoit presque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des historiens Espagnols & Portugais, jusqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet, dont les descendans nommés Iberiens, occuperent, dit-il, cette contrée nommée Iberie. Des descendans de Tubal il passe aux Carthaginois qui après avoir possedé le même pays pendant plus de trois cens cinquante ans, en furent chassés par les Romains, & des Romains qui en furent les maîtres pendant plus de dix siecles, il passe aux Alains, dont l'invasion fut suivie de celle des Wandales, des Suéves, des Gots, & enfin des Maures, que Rodrigue, le comte Henri & ses successeurs eurent tant de peine à repousser au-delà des mers. A ces révolutions succede l'établissement des rois, que M. le Quien de la Neufville n'a conduit que jusqu'en 1521. à la mort d'Emanuel premier. M. de la Clede, aujourd'hui secretaire de M. le maréchal de Coigni, prétend qu'il a supprimé dans cette histoire un grand nombre de faits importans, & passé legerement sur beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins. Ce sont les motifs principaux qu'il apporte pour persuader qu'il a eu raison d'entreprendre la nouvelle histoire de Portugal qu'il a donnée à la fin de 1734. (quoique le titre porte en 1735.) en 2. vol. *in* 4°. & en huit volumes *in* 12. Cette nouvelle histoire a au moins cet avantage qu'elle est conduite jusqu'à nos jours. M. de Neufville avoit eu la même intention, & l'on assûre qu'il avoit presque mis la derniere main à un troisiéme volume de son ouvrage, lorsqu'il est mort : mais ce nouveau volume n'a point paru. Son histoire, telle qu'il l'a donnée, lui a acquis dès qu'elle parut une grande réputation, & le nom qu'elle lui fit, fut presque l'unique sollicitation qu'il employa pour entrer dans l'Academie des inscriptions & belles-lettres, où il fut reçu associé en 1706. Il y choisit pour objet de ses recherches l'histoire de l'établissement des postes chez les anciens, & après en avoir lû à la compagnie dont il étoit membre, differens morceaux, il les rassembla en un corps, auquel joignant tous les reglemens concernant les postes depuis Louis XI. qui en fut le restaurateur en France, jusqu'en 1708. qui étoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un traité digne

de la curiosité des sçavans, & une espece de code necessaire à ceux qui veulent s'instruire à fond de cette portion singuliere de notre droit public. M. le marquis de Torci à qui M. de la Neufville dédia son traité de l'origine des postes, réimprimé depuis avec des augmentations sous le titre de l'*Usage des postes chez les anciens & les modernes*, lui fit donner peu de tems après la direction d'une partie de celles de la Flandre françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda à l'academie des belles-lettres des lettres d'académicien veteran, & alla s'établir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713. que la paix conclue à Utrecht ayant fait rétablir les ambassades dans les cours étrangeres, M. l'abbé de Mornay, nommé à celle de Portugal, demanda & obtint M. le Quien de la Neufville pour l'accompagner, & celui-ci trouva en arrivant dans ce royaume, qu'il y étoit non seulement connu, mais generalement estimé. Le roi de Portugal lui fit en particulier un grand accueil, & pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation en écrivant son histoire, il le nomma chevalier de l'ordre de Christ, le plus considerable des trois ordres de ce royaume, & celui que le prince porte lui-même. Il y ajouta un brevet de 1500. liv. de pension payable en quelque lieu qu'il fût, & lui demanda ses vûes & ses avis sur l'établissement d'une Académie d'histoire qu'il avoit dessein de fonder à Lisbonne, & qui depuis qu'elle y est établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. de la Neufville est mort à Lisbonne même le 20. de Mai 1728. âgé de 81. ans. Il avoit été marié fort jeune, & à l'âge de 34. ans s'étant trouvé veuf, & pere de neuf enfans, il s'appliqua sérieusement à leur éducation; mais il en perdit sept dans un âge fort jeune, & des deux qui lui ont survécu, l'aîné est chevalier de S. Louis, & major du regiment Dauphin-étranger cavalerie, & le cadet est directeur general des postes à Bourdeaux. * *Memoires du tems.* Eloge de M. le Quien de la Neufville par M. de Boz dans le *tome vij. des Memoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Mercure de France, Fevrier 1729.* Préface de l'*Hist. de Portugal* par M. de la Clede.

QUIEN, (Michel le) religieux de l'ordre de S. Dominique, & l'un des sçavans distingués de ce siecle, étoit fils d'un marchand de Boulogne sur mer où il nâquit le 8. d'Octobre 1661. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint étudier la philosophie à Paris au college du Plessis, où il eut pour condisciple feu M. l'abbé de Lorraine, depuis évêque de Bayeux, qui l'a toujours honoré de son estime & de son amitié. Agé d'environ vingt ans il résolut de se consacrer à l'état religieux, & choisit l'ordre des Dominicains où il eut pour maître dans son noviciat le pere Souages qui s'est rendu recommandable par la sainteté de sa vie & sa grande mortification. Le pere Massoulié si connu par ses ouvrages, entr'autres par son gros traité sur la grace, &c. intitulé, *Divus Thomas sui interpres*, in-folio, lui apprit les premiers élemens de la langue hébraïque qu'il approfondit dans la suite, & à laquelle il joignit l'étude du grec, & même de l'arabe. L'étude de ces langues jointe à celle de l'écriture sainte, & de la critique, le mirent en état de se mesurer, tout jeune qu'il étoit, avec le sçavant pere Pezron, religieux de l'ordre de Cîteaux, & abbé de la Charmoye, qui avoit entrepris de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hébreu de la Bible. Il n'avoit pas trente ans lorsqu'il publia en 1690. *in 12.* la *Défense du texte hébreu & de la version vulgate* contre le livre de ce pere intitulé, *L'antiquité des tems rétablie, &c.* Dom Pezron ayant répondu, le pere le Quien lui opposa *L'antiquité des tems détruite* qui parut en 1693. *in 12.* Ces essais firent beaucoup d'honneur à leur auteur. L'on y trouva beaucoup de sçavoir & de justesse, & bien des critiques croyent encore aujourd'hui que l'on n'a rien de meilleur pour la défense du texte hébreu & de la supputation ordinaire des chronologistes, ce qui est peut-être pousser l'éloge un peu trop loin. L'habile Dominicain attaqua une troisiéme fois le sçavant Cistercien dans des *Remarques* qu'il fit sur un livre de ce dernier, intitulé, *Essai de commentaire sur les Prophétes.* Ces remarques se trouvent imprimées dans les memoires de Trevoux du mois de Mars 1711. L'année suivante il publia une édition greeque & latine des ouvrages de S. Jean Damascene en 2. vol. *in-folio* à Paris, & il y joignit plusieurs dissertations où il montre de l'érudition & de la théologie. Il devoit donner un troisiéme volume, où son intention étoit de mettre les ouvrages faussement attribués à S. Jean Damascene, & quelques autres qui sont de ce Saint, comme un Discours sur les Anges, & un Dialogue d'un Chrétien avec un Sarrazin. Le premier se trouve manuscrit dans la bibliotheque de Turin, & le second en grec dans la panoplie d'Euthymius; mais ce troisiéme n'a point été rendu public. Le pere le Quien publia depuis son édition de saint Jean Damascene, celle des œuvres de Leon de Bizance, qui sont aussi en deux volumes *in-folio.* Dans les dissertations qui accompagnent son édition des ouvrages de S. Jean Damascene, on voit qu'il avoit étudié la controverse, mais plus dans les écrits des Scholastiques que dans ceux des Peres & dans les définitions des Conciles; & c'est encore ce que l'on remarque dans la réfutation du livre de Nectaire, patriarche de Jerusalem, touchant la primauté du Pape, qu'il publia en latin en 1718 *in 4°.* à Paris sous ce titre singulier: *Stephani de Altimura Ponticensis contra schisma Græcorum Panoplia, quâ Romana & Occidentalis Ecclesia defenditur adversùs criminationes Nectarii nuperi patriarchæ Hierosolymitani, quas congessit in libro περὶ ἀρχῆς τοῦ πάπα.* Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre les erreurs des Grecs, & sur-tout contre leur opposition à reconnoître la superiorité du pape, c'est pourtant moins un ouvrage dogmatique contre les Grecs, qu'une réponse à leurs plaintes, ou une apologie de l'Eglise Romaine contre les reproches qu'ils ne cessent de lui faire de ses hauteurs, de ses usurpations, & du trouble qu'elle a causé par le desir ambitieux d'étendre par-tout sa jurisdiction. L'auteur a jugé ces reproches injustes, & il y répond. L'ouvrage de Nectaire qu'il entreprend de réfuter, est écrit avec éloquence & avec adresse; & comme il a servi à fortifier les Grecs dans leur schisme, le pere le Quien crut qu'il devoit prendre la defense de l'Eglise Romaine, & il y a assez bien réussi. Le succès a été beaucoup moindre dans la dispute qu'il a eue sur la fin de sa vie avec le pere le Courayer, chanoine regulier de sainte-Genevieve, & bibliothécaire de la maison de sainte-Genevieve du Mont à Paris, maintenant en Angleterre, mais toujours Catholique. Le sujet de cette dispute étoit les ordinations des Anglois dont le pere le Courayer avoit soutenu la validité, ce qui lui attira beaucoup d'adversaires. Les écrits de part & d'autre se sont fort multipliés; l'affaire est devenue très-sérieuse; on en voit le detail dans l'apologie du pere le Courayer faite par lui-même: notre but n'est pas d'en parler ici. Comme feu M. le Cardinal de Noailles avoit cru devoir décider contre le chanoine régulier, le pere le Quien engagé d'écrire contre cet auteur, dédia son ouvrage à cette éminence dont il étoit connu & estimé: l'épître dédicatoire est de M. Badoire, vicaire de la paroisse de S. Germain l'Auxerrois, ami du pere le Quien; il a aussi eu quelque part à l'ouvrage même qui a pour titre: *Nullite des ordinations anglicanes*, ou *Refutation du livre intitulé, Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois*: ce sont deux volumes *in-12.* qui parurent chez Simart à Paris en 1725. Le pere le Courayer ayant répondu à ses adversaires, & au pere le Quien, comme aux autres, dans sa Défense de la validité des ordinations des Anglois en 4. volumes, le pere le Quien crut devoir répliquer, ce qu'il fit par deux nouveaux volumes imprimés à Paris chez Babuti en 1730. & intitulés: *La nullité des ordinations anglicanes démontrée de nouveau tant pour le fait que pour le droit.* Depuis cet ouvrage il a encore donné sur la même matiere une lettre datée du 14. de Fevrier 1731. & inserée dans le Mercure d'Avril de la même année. Il est sorti dans cette dispute du caractere de douceur & de modération qui

éclate dans ses autres écrits, & qui eût, ce semble, été d'autant mieux placé ici, que ses écrits sur cette matiere paroissent fort inferieurs en tout à ceux de son adversaire. On a de lui dans les *memoires de litterature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, ses Dissertations *sur S. Nicolas évêque de Myre*, tome VI. premiere partie; sur le *portus Iccius*, qu'il prétend être le port de Boulogne; dans le tome VIII. *sur l'auteur Phenicien Sanchoniaton;* & une *Histoire abregée de la Ville de Boulogne sur mer, & de ses comtes*, dans le tome X. quatriéme partie. Il a laissé une histoire beaucoup plus ample de Boulogne, que l'on pourroit donner au public. Enfin on trouve de lui des *Observations* sur le livre intitulé, *Petra fidei*, composé par Etienne Javorski, archevêque de Rezan, dernier exarque ou patriarche Moscovite. L'ouvrage de ce patriarche ayant fait de la peine aux Luthériens, ils engagerent François Buddée, professeur de leur secte à y répondre. Le pere Ribera Dominicain, qui avoit accompagné le duc de Liria, ambassadeur de sa majesté Catholique à la cour de Russie, en qualité d'aumônier, & avec le titre de Missionnaire apostolique, répliqua à Buddée en 1731. Les observations du pere le Quien roulent sur le *Petra fides*, & cette réplique, elles sont courtes, mais judicieuses: on les trouve dans le mercure de France, mois de Mars 1733. Le pere le Quien mourut le 12. du même mois & de la même année, âgé d'environ 70. ans. Il demeurroit dans la maison de son ordre, rue saint-Honoré à Paris. On imprime au Louvre son *Oriens Christianus & Africa*, en plusieurs volumes *in-folio*. Cet ouvrage contiendra non seulement les notices de toutes les églises d'Orient faites en divers tems; mais aussi l'histoire abregée des évêques des differens sieges, sur le même plan que le livre si connu sous le titre de *Gallia Christiana*. Le pere le Quien n'étoit pas moins recommandable par sa pieté & sa regularité toujours constant, toujours uniforme, que par son érudition & son genie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les sçavans les plus distingués, entre autres avec l'abbé de Longuerue, le pere de Montfaucon, les PP. Serri & Quétif, & beaucoup d'autres, qu'il seroit trop long de détailler. * *Memoires du tems*.

QUIETISTES. *Dans le Moreri au mot* QUIETISTES, *on renvoie à* MOLINOS, *où il n'est presque neanmoins parlé que de cet Auteur & de ses écrits. Il faut suppléer ici à ce qui y manque touchant les* QUIETISTES. Ce nom fut donné dans l'Eglise Grecque au XIV. siecle, à une sorte de personnes qui se vantoient d'une tranquillite d'esprit extraordinaire, qu'ils avoient, disoient-ils, acquise par la priere. On les appelloit en grec, *Hesychastes*, qui signifie la même chose que *Quiétistes*. Leur chef fut *Simeon*, prieur d'un couvent près du mont Athos, qui avoit un grand credit parmi les siens. Gregoire Palamas, depuis évêque de Salonique, homme sçavant & éloquent, se joignit à lui. Barlaam, moine de l'ordre de S. Basile, s'opposa à eux; & se servit adroitement de la simplicité de quelques moines du parti de Simeon, pour en apprendre tous leurs secrets; après quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs erreurs & leurs foiblesses. Il dit entr'autres, qu'ils prétendoient voir des choses singulieres en baissant la tête sur la poitrine, retenant leur haleine, & regardant fixement le nombril. Il ajoute qu'alors, si on les en croit, ils se sentoient remplis de la lumiere divine, qu'ils soufflo ient l'ardeur du Saint-Esprit par les narines, & se trouvoient affectés de sensations très-suaves. Barlaam leur donna par cette raison le nom de *Omphalopsychi*, ou de *Umbilicanimi*. Ils se glorifioient sur-tout de voir alors, des yeux du corps, la Sainte Trinité, & soutenoient que de cette divine lumiere dont ils se disoient environnés, naissoit la tranquillité ou la *Quiétude* d'esprit dont ils se vantoient. Barlaam ayant reproché ces extravagances aux Quiétistes, Gregoire Palamas lui fit dire, que ce qu'il reprochoit à ceux qu'il attaquoit, il ne le tenoit que d'un moine ignorant, qui n'avoit aucune idée juste, ni de leurs dogmes, ni de leur maniere de vivre; que d'ailleurs, ce n'étoit pas une chose si opposée au bon sens, de dire que l'on pouvoit voir des yeux du corps, une lumiere sainte & non créée, puisque les disciples de Jesus-Christ avoient vû la même chose sur le Tabor. Barlaam voulut bien croire que les autres articles ridicules qu'on lui avoit rapportés, n'étoient soutenus par aucun d'eux, mais s'arrêtant à ce que Palamas avouoit, il en conclut que celui-ci supposoit une double divinité, puisqu'il distinguoit la lumiere non créée d'avec la Divinité elle-même. Il y eut à cette occasion de grandes contestations entr'eux, & l'empereur Andronic le Jeune se vit obligé de convoquer un synode pour décider la question. Barlaam qui craignit de n'être pas en état de prouver aux Quiétistes tout ce dont il les accusoit, s'accommoda avec Palamas à la sollicitation de ses amis. Mais à peine Andronic fut-il mort qu'il recommença la dispute, & soutint que le synode, qui n'avoit pas moins été tenu, n'avoit pas procedé selon l'ordre, dans l'examen de cette affaire. Il passa ensuite en Italie, & laissa son disciple Gregoire Acyndinus, qui poussa la controverse contre les Quétistes assez loin. Le patriarche de Constantinople assembla un autre synode, dans lequel les Quiétistes furent encore absous, & Gregoire Acyndinus avec les autres partisans de Barlaam, furent exclus de la communion de l'église orthodoxe. Les Barlaamites & les Acyndiniens ne se rendirent point à ce jugement, ce qui obligea d'assembler un troisiéme synode où Acyndinus refusa de comparoître. Après sa mort on tint un quatriéme synode qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les sentimens furent fort partagés parmi les Grecs & les autres sur cette affaire. Manuel Calécas & Jean Cyparisiote soutenoient que les Barlaamites avoient été injustement condamnés, & que les Quiétistes avoient des sentimens erronés. Jacques Gretser & Leon Allatius ont été de cette opinion. Philotée patriarche de Constantinople, & quelques autres, croyoient au contraire la condamnation des Barlaamites fort juste.

Dans l'Eglise Latine, le Quiétisme se montra aussi dès le XIV. siecle. Jean Rusbrock prêtre & chanoine regulier, que l'on peut regarder comme l'un des premiers auteurs de la théologie mystique, nous fait ainsi le portrait de ces faux Spirituels de son tems, c'est-à-dire, du XIV. siecle. Comme tous les hommes, dit-il, cherchent naturellement le repos, ceux qui ne sont pas éclairés & touchés de Dieu, ne craignent qu'un repos naturel sous prétexte de contemplation. Ils demeurent assis & entierement oisifs, sans aucune occupation intérieure ni extérieure. Mais ce mauvais repos produit en l'homme l'ignorance & l'aveuglement, & ensuite la paresse, par laquelle il se contente de lui-même, oubliant Dieu & toute autre chose. On ne peut trouver Dieu dans ce repos naturel où peuvent arriver les plus grands pecheurs, s'ils étouffent les remords de leur conscience, & se délivrent de toutes les images & de toute sorte d'actions. Au contraire, cette mauvaise quiétude produit la complaisance en soi-même & l'orgueil, source de tous les autres vices. Ces faux Spirituels n'ont aucun desir ni exercice de vertu. Ainsi parle Rusbrock dans le traité qu'il a intitulé, des Nôces spirituelles: il n'en parle que pour les condamner, & cependant il ne paroit pas qu'il ait évité lui-même tous les reproches qu'il leur fait; & ce n'est peut-être pas sans raison, que M. l'abbé Fleury & quelques-autres, l'ont regardé comme le plus ancien Quiétiste de l'Eglise Latine. Sa maniere d'écrire étoit, que quand il se croyoit éclairé par la grace, il se retiroit dans la forêt voisine du lieu où il demeuroit & s'y cachoit; c'est ainsi qu'il composa tous ses ouvrages. Ce qui a fait dire au célebre Gerson si sensé sur ces matieres, qu'il s'étoit égaré dans ses visions, & que l'enthousiasme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Rusbrock disoit en effet qu'il n'avoit rien écrit que par le mouvement du Saint-Esprit, & en présence de la Sainte-Trinité. Mais on a été beaucoup plus loin dans la suite, comme on le voit en particulier par les ouvrages de la religieuse Marie d'Agreda, de Jean Labadie, de mademoiselle Bourignon, du ministre Poiret, & de plusieurs autres qui sont connus.

Michel Molinos, prêtre seculier du diocèse de Sarragosse en Espagne, est un des Quiétistes du XVII. siecle, qui a fait le plus de bruit, & qui a eu plus de partisans sur certains points. Etant allé s'établir à Rome, il y vécut fort longtems, mais avec une réputation & une fortune fort differentes. Il y fut plusieurs années en grande réputation de pieté, honoré & consulté comme un homme très-éclairé dans la vie spirituelle. Ensuite il y fut soupçonné & accusé de mauvaise doctrine, & d'une conduite dereglée. Ces soupçons s'étant augmentés, il fut deferé à l'Inquisition, & emprisonné par ordre de ce tribunal, & enfin solemnellement condamné comme coupable, & convaincu de diverses erreurs & de divers crimes, qui sont devenus publics, par l'impression qu'on a fait à Rome du jugement rendu contre lui. Ce qui lui donna le moyen de cacher longtems la corruption de sa doctrine & de sa conduite, c'est que s'étant rempli l'esprit d'expressions & d'idées mystiques, il enveloppoit ses erreurs sous des termes peu intelligibles & peu entendus, & à l'égard desquels le commun du monde est prevenu qu'ils renferment souvent des verités sublimes & importantes, dont il ne faut pas juger temerairement. Mais enfin sa doctrine étant examinée avec plus de soin, & les déreglemens de sa vie qui vinrent à être connus, y servant d'éclaircissement, on commença à le connoître à fond, & on ne crut pas pouvoir réparer autrement le scandale qu'il avoit causé, qu'en le condamnant solemnellement. Ainsi Molinos fut regardé comme le chef des Quiétistes, & ses écrits furent envisagés comme les sources de leurs erreurs, quoique, outre ce que l'on a rapporté des Hesycastes chez les Grecs, & de Rusbrock chez les Latins, il ne soit pas difficile de trouver avant lui des semences des mêmes erreurs, & même divers dogmes précis répandus en plusieurs livres anciens & nouveaux. On trouve en effet dans la bibliotheque des peres, un auteur Grec de l'onziéme siecle, qui soutenoit la plûpart des erreurs des Quiétistes, & qui fut condamné comme tel en ce tems-là. Dans un livre espagnol imprimé à Bruxelles en 1606. on trouve aussi plusieurs propositions conformes aux dogmes des Quiétistes, qui y sont refutées par le pere Jerôme Gratien Carme déchaussé, assez connu par l'histoire de son ordre. Mais il n'y a pas lieu de croire que Molinos ait puisé ses erreurs dans ces écrits. Ce n'étoit point là son inclination ni sa coutume. Il n'avoit aucun commerce avec les livres d'un autre siecle que celui où il vivoit. Sa science se bornoit à quelques mystiques de son tems, où il avoit lû quelques passages de saint Bernard, de saint Thomas, & du faux saint Denys; à la lecture de quelques vies célebres en Espagne, d'une Françoise Lopez, d'une mere Escobar, & de quelques écrits de sainte Therese, dont il abusoit. Il crut aussi se devoir couvrir de quelques passages de saint François de Sales, de madame de Chantal institutrice de l'ordre de la Visitation, qu'il appelle mal à propos madame de Cantal. Il faisoit aussi beaucoup d'état du mystique Falconi, & de quelques autres écrivains semblables. C'a été avec cette legere provision de science qu'il s'est mis à composer le systême du Quiétisme, sans qu'il ait eu besoin pour cela d'autre secours que de la chaleur de son imagination, de la confusion de son esprit, & de la corruption de son cœur. On seroit porté à croire sur ces apparences, que des opinions aussi bizarres que les siennes, ne pouvoient trouver d'approbation dans le commun de l'Eglise; mais ce n'auroit pas été bien connoître la foiblesse & le déreglement de l'esprit humain. Il y en a qui se piquent de trouver de la raison dans les opinions des auteurs où il en paroît le moins, & pour qui c'est un appas qui les y attire, d'être bizarres, extraordinaires & inconcevables. Ainsi il y eut des personnes qui prirent goût en effet aux écrits de Molinos, comme à ceux de la religieuse Marie d'Agreda, si ridicule principalement dans sa Cité mystique, où il y a lieu de croire qu'elle ne s'entendoit pas elle-même, & qui s'efforcerent d'en répandre la doctrine en Italie & en France.

Ceux qui l'ont fait avec le plus d'éclat en France, ont été, premierement un homme d'esprit de Provence nommé Malaval, qui recueillit une partie des sentimens de Molinos, dans un livre auquel il donna le titre de *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation.* Ce livre ayant un certain feu d'imagination, & étant fait par une personne qui etoit aveugle, ce qui le faisoit plus estimer, eut beaucoup de cours en divers lieux, & attacha plusieurs personnes à cette doctrine, où l'on ne découvroit encore aucun venin. Quelque tems après l'abbé d'Estival en Lorraine, de l'ordre de Prémontré, très-sçavant dans la science des auteurs mystiques, ayant fort goûté le livre de Malaval, qu'il appelle souvent l'éclairé Provençal, eut la hardiesse de venir faire des leçons de cette spiritualité au milieu de Paris, & les conférences qu'il y fit sur ce sujet, ont été imprimées après son départ. Madame de la Motte-Guyon, aussi connue par sa naissance, que par ses autres qualités qui la rendoient estimable, s'étant aussi témérairement engagée dans cette nouvelle spiritualité, l'embrassa avec tant de chaleur, comme nous l'avons fait remarquer à son article, qu'elle a paru se croire obligée de la répandre dans le monde, & par ses courses & par ses écrits dont nous avons donné ailleurs le détail. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la plûpart de ses livres sont imprimés avec approbation, & qu'il ne tient pas aux docteurs qui les ont approuvés, qu'on ne les regarde comme des ouvrages orthodoxes, quoiqu'ils soient remplis des plus dangereuses erreurs des Quiétistes. Ils ont porté le même jugement du *Chrétien intérieur*, de M. de Bernieres de Louvigni, des ouvrages du pere Pini, & de plusieurs autres qui sont aussi pleins de propositions fausses & erronées, tant les Quiétistes commençoient alors d'être en possession, qu'on laissât passer leurs erreurs sans reflexion. Le livre de l'*Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure*, publié en 1694. auroit peut-être renouvellé ces sentimens, si l'auteur ne se fût soumis au jugement que l'Eglise en porta, & si le clergé de France ne se fût élevé avec beaucoup de force contre tous les écrits & toutes les erreurs des Quiétistes; & leurs instructions pastorales, mandemens, & autres monumens de cette espece, sont pleins de lumiere & de solidité. La dispute, après avoir été poussée extrémement loin, s'est enfin dissipée par leur zele & leur attention. On fut moins heureux en Italie, & sur-tout au royaume de Naples, où l'Inquisition établie & protegée par les papes Alexandre VIII. & Innocent XII. quelque rigoureuse qu'elle fût, ne servit presque qu'à aigrir les esprits. Ceux qui voudront connoître à fonds l'histoire des Quiétistes, peuvent lire les écrits suivans: Jean Cantacuzene, *Historiar. l. 2.* Carpzovius, *Differtat. de religione Quietistarum*; Mayer, *Differt. de Quietistarum persecutionibus*: la préface du traité de M. Nicole, intitulé, *Refutation des principales erreurs des Quiétistes*; Discours de M. Goujet chanoine de S. Jacques l'Hôpital, sur le renouvellement des études ecclésiast. dans les XIV. & XV. siecles, à la tête du trente-troisiéme vol. de l'*Hist. ecclef.* article *Mystiques*; *Relations du Quiétisme par MM.* Bossuet & Phelypeaux; *Histoire ecclésiast. du XVII. siecle, par* M. du Pin, *tom. 4. Hist. du Quillotisme*, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, *in 4°. 1703. Voyez aussi dans le Supplément les articles*, FENELON, GUYON, QUILLOT, MALAVAL, &c.

QUIGNONES (François de) cardinal, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Clement VIII. avoit approuvé son breviaire: c'étoit Clement VII. *Ajoutez qu'il* fut supprimé par Pie V. & que la belle préface qui étoit au-devant, se trouve dans plusieurs ouvrages, entr'autres dans la seconde édition du traité de Claude Joli, *De reformandis horis canonicis.* Ajoutez aussi aux citations, Claude Joli, *Præfat. nova appendicis ad librum de reform. horis canonic. secundâ editione. Dans la même édition du Moreri, & dans celle de 1732. on dit que* François de Quignones étoit à Assise en 1525. *C'étoit* en 1527.

QUILLAN, ville de France. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on l'appelle* QUILHAN.

*& l'on dit qu'*elle est sous l'archevêché de Narbonne. Cette ville est du diocèse d'Alet : ce n'étoit autrefois qu'un village. Il en est parlé dans le jugement des commissaires du roi Charlemagne sur un different entre Daniel archevêque, & Milon comte de Narbonne, rendu en l'an 782. en faveur de Daniel, contre Milon qui y acquiesça de bonne grace. L'acte de ce jugement se trouve parmi les preuves de l'*Histoire generale de Languedoc*, par deux Benedictins, *tome premier*. Quillan y est nommé *Quilian*.

QUILLET. (Claude) *Substituez cet article à celui qui se trouve deja dans le Moreri.* Claude Quillet étoit de Chinon en Touraine, où il nâquit vers le commencement du XVII. siecle. Il se tourna d'abord du côté de la medecine, & en exerça la profession pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la possession vraie ou fausse des religieuses de cette ville, l'obligea de quitter la France & sa profession. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la possession de ces religieuses, le diable prétendu menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voute de l'église le premier incrédule qui se trouveroit. Quillet qui entendit cette menace revint le lendemain, & en présence de M. Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le diable de tenir sa parole; & protesta qu'il se mocquoit de lui. Le diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui surprit l'assemblée. M. de Laubardemont s'en scandalisa, & décreta contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette possession ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au serieux, parce que l'on avoit interêt de la faire croire réelle pour avoir occasion de perdre Urbain Grandier, quitta promptement Loudun, sortit de France, & passa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1634. tems auquel Grandier fut exécuté. Quillet se trouvant à Rome, & fréquentant la maison du maréchal d'Estrées qui y étoit ambassadeur de la part de la France, il entra chez lui en qualité de secretaire de l'ambassade. On croit qu'il revint avec lui en France après la mort du cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raison il se fâcha contre le cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans son poëme latin de la Callipédie, ou de la maniere d'avoir de beaux enfans. Ce poëme, où il prit le nom de *Calvidius Letus*, est intitulé *Callipadia, seu de pulchra prolis habendæ ratione: poema didacticon ad humanam speciem bellè conservandum apprimè utile.* Il fut imprimé à Leyde en 1655. *in* 4°. L'auteur n'étoit encore ni beneficier, ni engagé dans aucun ordre sacré quand il le composa. Le cardinal Mazarin ayant été informé de la maniere dont il parloit de lui & de sa famille, le manda, se plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé, & lui promit la premiere abbaye qui vaqueroit. Quillet touché de cette bonté, se jetta aux genoux du cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son poëme, & lui demanda la permission de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris *in* 8°. en 1656. On y trouve de plus une épitre dédicatoire au cardinal Mazarin, & deux nouvelles pieces de vers: l'une est une épitre *ad Eudoxium*, en vers hexametres; & l'autre, une élégie aussi latine, sur la mort du célebre philosophe Gassendi. Dans l'intervalle le cardinal lui avoit donné une abbaye, & c'est, sans doute, pour cette raison, qu'il prend dans cette seconde édition, la qualité de *Abbas Dudavillæus*. Son poëme fut bien reçu à cause de la singularité de la matiere qui y est traitée librement, mais néanmoins peu solidement. Rien de plus frivole que tout ce qu'il débite dans le second livre touchant les diverses influences des signes du Zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la versification que tant de gens ont louée si fort, on n'y reconnoît ni le tour de celle de Lucrece, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en est pas correcte, & l'on y trouve plusieurs fautes de quantité. Quillet avoit fait encore un poëme latin en douze livres intitulé *Henriciados*, parce qu'il étoit en l'honneur de Henri IV. & une traduction en vers françois des satyres de Juvenal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laissé le premier avec tous ses papiers & 500. écus, à l'abbé Ménage, qui a cependant negligé de répondre à l'intention de l'auteur, qui ne lui avoit accordé cette somme que pour faire imprimer ce poëme. Quillet mourut à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre 1661. âgé d'environ 59. ans. Voici ce que Loret en dit dans sa gazette du 15. d'Octobre 1661.

> QUILLET, *bel esprit qui jadis*
> *Affectoit peu le paradis,*
> *Par erreur ou par contenance ;*
> *Mais qui touché de repentance*
> *D'en avoir de la sorte usé,*
> *D'un feu divin fut embrasé :*
> *Après avoir fait maint bons livres,*
> *A depuis peu cessé de vivre,*
> *Plaint & regretté dans Paris*
> *De la plûpart des beaux esprits,*
> *Qui faisoient cas de sa science.*

* *Sorberiana, pag.* 201. *Menagiana, tome* 3. *pag.* 232. *& suiv.* Les lettres de Costar, & non de Tostat, *comme on l'a dit dans le Moreri.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poetes modernes, avec les notes de* M. de la Monnoie, *tom.* 5. Bayle, *Diction. critique. Bibliotheque du Richelet par* M. l'abbé le Clerc. Titon du Tillet, *Parnasse François in fol. pag.* 267. 268. Niceron, *Memoires*, &c. *tom.* 28. L'abbé de Marolles, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres.*

QUILLINIUS, que d'autres nomment *Cilinnius*, étoit un des prelats à qui le moine Leporius, converti par saint Augustin, adressa la retractation de ses erreurs sur la grace, qu'il avoit puisées à l'école de Pelage, & sur quelques autres touchant l'incarnation du Verbe, qui l'ont fait regarder comme l'avancoureur de Nestorius, qui troubla l'Eglise quelques années après. Quillinius étoit un évêque distingué dans les Gaules, mais on ignore quel siége épiscopal il occupoit. Les uns le placent à Aix, d'autres à Frejus. On reconnoît en effet un saint Quillin, (*Quillinius*) pour évêque de Fréjus avant saint Leonce: mais il paroît certain que ce dernier occupoit ce siege quand Leporius fit sa retractation vers l'an 424. * Voyez l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, par le pere Longueval Jesuite, livre III.

QUILLOT, (Claude) qui a été l'occasion, sans doute innocente du QUILLOTISME, dont on a fait une secte qui a fait beaucoup de bruit à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII. siecle, & au commencement du XVIII. Il étoit fils d'un artisan d'Arnay-le-Duc; & l'on croit qu'il fit ses premieres études dans sa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chintrey conseiller au parlement, pour être précepteur des enfans de ce magistrat. Après y avoir demeuré quelque tems, le desir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par sa regularité, mais l'austerité de cet ordre étant au-dessus de ses forces, il retourna dans le siecle, prit les ordres sacrés, & fut attaché à la paroisse de S. Pierre de Dijon, en qualité de prêtre habitué, ou mépartiste. M. l'évêque de Langres l'ayant chargé du ministere de la confession, il devint en peu de tems un directeur celebre. On le consultoit sans cesse dans Dijon, & son confessional étoit assiegé d'un très-grand nombre de personnes qui se mettoient sous sa conduite. Ce concours, fruit de sa reputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occasion d'une vive & longue persécution. On envenima toutes ses actions, on ne craignoit pas de lui supposer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'impudence d'attaquer la reputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quiétistes, on en chargea aussi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enseigner ces erreurs à ses penitentes, il les reduisoit en pratique avec elles. Il est vrai que plusieurs choses colorerent un peu cette accusation. Claude Quillot avoit pris du goût pour la lecture des nouveaux mystiques, & même pour les écrits de

Molinos: il reçut chez lui en 1686. madame Guyon & le P. de la Combe, lorsque ces deux célebres Quiétistes passerent par cette ville; il répandit plusieurs de leurs ouvrages, & sur tout ceux de la dame. Mais il eut cela de commun avec bien d'autres, qui n'appercevant pas encore le venin de ces livres, étoient trompés par l'apparence de pieté que la premiere lecture de ces écrits présentoir. D'ailleurs il ne s'ensuivoit nullement de ces erreurs d'esprit, que Claude Quillot fût livré aux erreurs du cœur où le Quiétisme entraîne ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enseigné leurs maximes, même celles qui sont le moins criminelles, depuis que le S. Siege & l'Eglise de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaisons qu'il avoit eues avec Robert curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698. par le parlement de Dijon (*Voyez* ROBERT,) & cette apparence de Quiétisme dont Quillot ne s'étoit point assez garanti, servirent de prétexte à ses ennemis pour le poursuivre comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoins contre lui, on reçut leurs dépositions: & quoique la plûpart fussent ou fausses ou exagerées, on engagea l'official de Dijon à donner une sentence contre les adhérens & sectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette sentence est du 17. de Juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, sont condamnés par cet acte à differentes peines, & M. Quillot y est déclaré bien & dûement contumace, atteint & convaincu d'avoir distribué quelques livres suspects des erreurs du Quiétisme; d'avoir tenu des discours conformes à ces erreurs; & d'avoir eu des liaisons suspectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes la sentence le condamne à trois ans de prison dans un monastere, à y jeûner pendant ledit tems au pain & à l'eau tous les Vendredis, à reciter l'office de la sainte Vierge & le Pseaume 50. à genoux; lui interdit à perpetuité l'administration du Sacrement de pénitence, & le suspend pendant un an de la fonction de ses ordres. La même sentence le condamne à trente livres d'aumône, & à faire sa profession de foi entre les mains de l'évêque de Langres, avant que d'entrer dans le monastere qui lui sera indiqué. Pendant le cours de cette procedure, qui avoit commencé dès le mois de Decembre 1698. M. Quillot qui ne se croyoit pas en sûreté, malgré le nombre de ses amis & de ses protecteurs, s'étoit plusieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorsqu'il avoit crû que la fureur de ses ennemis étoit un peu appaisée. Mais lors de la sentence il étoit retiré, & comme on ne sçavoit où il étoit, on le sonna à son de trompe, & on apposa les sceaux à sa maison. La justice seculiere examinoit de son côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut successivement plusieurs commissaires nommés pour cet examen, dont le résultat fut, que le parlement de Dijon le mit hors de cour, sur le cas privilegié par son arrêt du 27. d'Août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produisit plusieurs factums en sa faveur, & ses adversaires y répondirent par d'autres, mais plus encore par quantité de satyres en vers & en prose, dont ils inonderent toute la ville de Dijon. Après l'arrêt du parlement, Quillot voyant que ses ennemis n'avoient triomphé qu'à-demi, crut qu'il pourroit bien leur arracher entierement une victoire dont ils possedoient même une partie injustement. Il fit solliciter la revision du procès & de la sentence de l'official, & quand il eut été assûré d'un examen impartial, il se rendit en prison, & peu de tems après l'official rendit une nouvelle sentence qui *le renvoie à pur & à plein de l'accusation formée contre lui.* Ce nouvel acte est du 10. d'Avril 1701. Claude Quillot sortit de prison le 21. du même mois, & reprit ses fonctions, excepté l'administration du Sacrement de pénitence, dont on ne jugea pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a survécu à cette affaire. Ses ennemis irrités de ce succès, tâcherent au moins de le noircir dans la posterité, en forgeant une secte imaginaire qu'ils appellerent de son nom, le *Quillotisme*, & en donnant une histoire pleine de faussetés & de calomnies, de la vie de Quillot, & du procès qu'ils lui avoient suscité. Elle est intitulée: *Histoire du Quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, avec une réponse à l'apologie en forme de requête* (composée par M. Menelet, avocat celebre à Dijon,) *produite au procès criminel par Claude Quillot, Prêtre habitué de l'église de S. Pierre de Dijon, & de depuis, les mêmes charges subsistant, mis hors de cour par le même juge.* A Zell, chez Henriette Hermille, à l'image du bon Pasteur, *in* 4°. Cette histoire parut au mois d'Avril 1703. & fut répandue le soir du neuviéme du mois dans les pricipales maisons de Dijon, & même dans les monasteres des religieuses, où elle fut jettée par-dessus les murs. Il y regne une grande partialité, & une passion effrenée de médire de tout le monde. Dès que Messire Clermont de Tonnere évêque de Langres, en eut connoissance, il la fit examiner, & la condamna severement par une ordonnance pastorale du 21. d'Avril de la même année 1703. qui fut lûe, publiée & affichée à Dijon, & lûe aux prônes des messes paroissiales de ladite ville. Ce prélat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître son innocence devant tous ses juges, & que cette histoire du Quillotisme blessoit également la verité des faits par les calomnies dont elle est remplie; & la pureté des mœurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le parlement de Dijon de concert avec l'autorité ecclesiastique, faisant droit sur les conclusions du procureur général du roi, condamna pareillement la même histoire le neuviéme de Juin suivant, à être lacerée & brûlée par l'exécuteur de la haute justice, comme calomnieuse, blessant également le sacerdoce & l'empire, & attaquant sans ménagement & sans verité les ministres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonorer. Au reste on tira un très-petit nombre d'exemplaires de cette histoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques curieux. C'est un *in* 4°. de 434. pages, en y comprenant la requête de M. Menelet, accompagnée de reflexions longues qui respirent le même esprit que l'histoire. L'ordonnance de M. de Langres, & l'arrêt du parlement de Dijon ont aussi été imprimés. * *Memoires du tems.*

QUILOA, &c. *Ajoutez ce qui suit au peu que l'on en a dit dans le Dictionaire historique éditions de 1725. & de 1732.* La ville de Quiloa, capitale d'un royaume appellé de ce même nom, est à ce que l'on prétend, la même ville que le fameux géographe Ptolomée appelle *Rapta*, autrefois, selon le même auteur, capitale de la Barbarie. Il la place au septiéme degré de latitude australe; mais Quiloa est au neuviéme. Le royaume de Quiloa forme une isle fertile & abondante en toute sorte de fruits & de vivres. L'air y est pur & sain. Le roi de Quiloa étoit autrefois souverain du Mozambique. Les habitans sont en partie Payens, & en partie Mahometans. Ils sont blancs, & vont vêtus de divers sortes de draps, tant de laine que de soie. Les femmes portent pour ornemens des chaînes & des bracelets d'or. Ils bâtissent leurs maisons de pierre, de bois, & d'autres matériaux, & elles sont belles & commodes.

QUIMPERLE', célébre abbaye en Bretagne, au diocése de Quimpercorentin. Ce fut Alain Cagnard comte de Cornouaille qui fonda ce monastere vers l'an 1034. en l'honneur de la sainte Croix, dans un lieu nommé auparavant *Anaurot*. Il y établit pour premier abbé un saint moine nommé *Garloese*, qui fut tiré du monastere de Rhedon, & beni par Orscand évêque de Quimper. Le fondateur mit ce monastere sous la protection du saint Siége, & l'obligea de payer tous les ans à l'église Romaine un cens de deux deniers d'or. Le Monastere de Quimperlé, ou Quimperlay, est de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye est aujourd'hui en commende. Au siécle dernier cette maison a eu pour abbé commendataire un homme célebre par sa grande pieté: c'étoit M. Charrier. C'est dans ce monastere que Dom claude Lancelot, si connu par ses ouvrages, & par la grande austerité de sa

vie, est mort, & a été inhumé dans la nef même de l'église abbatiale, du côté de l'évangile, sans épitaphe ni pierre sépulchrale. Il étoit exilé en cette maison depuis qu'on l'avoit fait sortir de l'abbaye de saint Cyran, où il avoit fait profession de la vie religieuse. *Voyez* LANCELOT. * *Histoire de Bretagne* par dom Lobineau, Benédictin de la congrégation de saint Maur. *Histoire de l'église Gallicane* par le pere Longueval, Jesuite, *tome VII. livre XX. Necrologe de Port-Royal des Champs*, *pag.* 179.

QUINAULT (Philippe) Parisien, auditeur en la chambre des comptes de Paris, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui suit pour les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *Dans l'édition de* 1725. *on le dit* d'une basse naissance, après Furetiere dans son *Factum contre l'académie Françoise*. Ses contemporains, qui devoient en être plus instruits que Furetiere, le disent au contraire d'une bonne famille. *Ajoutez à* ses opera, *Le triomphe de l'amour : Persée, Phaeton, Amadis :* outre ses opera, il a fait encore seize pieces de théâtre qu'il donna avant l'âge de trente ans, sçavoir : *les Rivales*, comédie, en 1653. *L'amour indiscret, ou le maître indiscret*, comédie, en 1654. *La comédie sans comédie*, en 1654. *La genereuse ingratitude*, tragi-comedie, en 1654. *La mort de Cyrus*, tragédie, en 1656. *Le mariage de Cambyse*, tragi-comedie, en 1656. *Stratonice*, tragi-comedie, en 1657. *Les Coups de l'amour & de la fortune*, tragi-comédie, en 1657. *Amalasone*, tragédie, en 1658. *Le feint Alcibiade*, tragi-comédie en 1658. *Le fantôme amoureux*, tragicomedie, en 1659. *Agrippa, ou le faux Tiberinus*, tragi-comédie, en 1660. *Astrate, roi de Tyr*, tragédie, en 1663. *La mere coquette, ou les amans brouillés*, comédie, en 1664. *Bellerophon*, tragédie, en 1665. *Pausanias*, tragédie, en 1666. Toutes ces piéces sont en vers & en cinq actes. Outre ces seize piéces, & ses opera, *dont on a parlé à son article dans le Moreri*, M. Quinault est encore auteur de quelques poësies d'un autre genre, entr'autres de quelques épigrammes, où l'on voit qu'il badinoit agréablement, & de la *Description de la maison de Sceaux de M. Colbert*, petit poëme écrit avec beaucoup d'esprit & de délicatesse. Il avoit composé aussi une Pastorale sous les noms de *Lysis & d'Hesperie*, au sujet de la négociation de la paix, & du mariage du roi Louis XIV. Cette piéce fut composée de concert avec M. de Lyonne, ministre & secretaire d'état pour les affaires étrangeres, sur les memoires que fournit le cardinal Mazarin. On la répréfenta au Louvre devant leurs majestés le 9. de Décembre 1660. mais elle n'a pas été imprimée. Pendant que Quinault travailloit à un opera dont le roi lui avoit prescrit le sujet, il fit ces jolis vers, où il dit que l'opera le plus difficile à son gré, ce n'est pas celui que le roi lui demande, mais d'avoit cinq filles à marier :

C'est avec peu de bien un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-pere.
Quoi ! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir !
O ciel peut on jamais avoir
Opera plus fâcheux à faire ?

Plaisanterie toute pure : car M. Quinault étoit riche. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus ; le roi lui donnoit deux mille livres de pension ; & Lulli, pour chaque opera, quatre mille livres. Trois de ses filles ont été religieuses, & deux avantageusement mariées. Il n'avoit point de fils. M. Titon du Tillet dit dans son *Parnasse François*, que l'on attribue faussement à Quinault dans le Moreri les paroles qui se chantent dans la Psyché de Moliere : il devoit citer l'édition : car il n'en est pas question dans la *derniere édition de ce Dictionaire :* mais M. l'abbé d'Olivet les attribue en effet à Quinault dans sa continuation de l'*Histoire de l'académie Françoise*. M. Titon auroit mieux rencontré s'il eût repris *dans le Moreri même de la derniere édition*, ce que l'on y dit que plusieurs prétendent que Quinault avoit été domestique de Mondori, fameux comédien, & que c'étoit sous ce maître qu'il avoit appris à faire des vers : car ce que plusieurs prétendent est, qu'il avoit été domestique de Tristan l'Hermite ; & il est certain que ce fut celui-ci qui se fit un plaisir de le former dans le genre dramatique.

QUINCAY, *cherchez* QUINCY.

QUINCY, ou QUINCAY, abbaye de l'ordre de Cîteaux de la filiation de Pontigni, qui par les restes qui sont demeurés paroît avoir été autrefois considérable, est située sur la petite riviere de Mizzo, à une lieue & demie de Poitiers. Sa fondation est du VII. siécle. Elle avoit été faite par les parens de saint Aicadre, vulgairement Achard, abbé de Jumiéges, & pour Aicadre luimême. Saint Philibert en prit la direction, selon l'intention des fondateurs, dont le dessein étoit de la lui soumettre, & à l'abbaye de Jumieges. Il fit venir aussi de celle-ci des religieux pour habiter ce nouveau monastere : & il y établit saint Achard pour premier abbé. Peu de tems après il envoya saint Achard pour gouverner Jumieges en sa place ; & l'on mit à Quincy un religieux fort intelligent & de grande vertu nommé Probe. Eudes de Châtillon, qui en étoit abbé dans le XVI. siécle, ayant renoncé à la foi de ses peres, la desola de telle sorte, que jusqu'à present elle n'a pû se relever de ses ruines. Il ne reste de l'église que le chœur, & les deux croisées, dans lesquelles il y a sept autels de chaque côté. On prétend que les satellites de Châtillon s'étant un jour revêtus au nombre de cinq cens des ornemens des ministres sacrés, y firent par dérision comme une procession autour d'une croix ; & qu'ensuite ils y brulerent tous ces ornemens. On montre dans l'église le tombeau de saint Gautier abbé du monastere, que l'on fait aussi évêque d'Auxerre, & martyr : mais on ne trouve point d'évêque d'Auxerre de ce nom, & le siége de cette église se trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le tems où l'on dit que ce saint a vécu. MM. de Tanlay, de Vergy & de Noiers ont eu autrefois leur sepulture dans cette abbaye. On trouve encore à Quincy un assez grand nombre de manuscrits ; la plûpart sont des ouvrages de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jerôme, de saint Gregoire, de saint Bernard, & du vénérable Bede. On y voit de plus les lettres de Hildebert évêque du Mans, la vie de saint Bernard écrite par Guillaume abbé de saint Thierri, qui est suivie d'une histoire des Albigeois, dont le commencement est semblable à celui de l'abbé des Vaux de Cernay ; mais la fin est differente. On honore à Quincy un saint Benoît qu'on suppose avoir été évêque de Samarie, & être passé en France, où il mena, dit-on, la vie érémitique. Mais un ancien calendrier écrit sous le régne de Charlemagne, ne lui donne que la qualité de prêtre. * *Voyez* le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, Benedict. de la congrégation de saint Maur, tome premier, premiere partie, & l'*Histoire des évêques d'Auxerre*, &c. Le pere Longueval, Jesuite, *Histoire de l'église Gallicane, livre X. Histoire de Tournus*, par l'abbé Juenin, *premiere partie, chapitre IV.*

QUINIDE, évêque de Vaison dans le VI. siecle, &c. *On en a parlé dans le Moreri, éditions de* 1725. *& de* 1732. *mais il est bon de remarquer que* les peres dom Martenne & Durand, de la congrégation de S. Maur, l'appellent *Quinin ;* en quoi il y a lieu de croire qu'ils se sont trompés. La preuve est que tous ceux qui nomment ce Saint, l'appellent en latin *Quinidius*. Il y a une église sous son nom à Vaison, qui étoit autrefois une abbaye. Cette église fort ancienne fut réparée vers la fin du XVII. siecle, par l'illustre & sçavant Joseph Maria Suarès, évêque de Vaison, qui y fit graver ces deux vers, qui confirment encore notre opinion.

Sancto QUINIDIO *reparo venerabile templum,*
Ut mihi cœlestem praparet ipse thronum.

L'autel est d'un très-beau marbre, il est creux, & plu-

sieurs critiques croyent que c'est le tombeau même de Saint *Quinide*. * *Voyez* le voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, *tome 1*.

QUINOT ou GUYNOT DE LAUZIERE, senechal de Querci, étoit un homme de confiance de Louis XI. roi de France. Il faisoit du bien dans sa province, & ce fut lui que Louis XI. chargea de lui faire venir François de Paule, instituteur des religieux Minimes. On sçait l'empressement avec lequel ce roi desira de faire sortir ce saint homme de la Calabre pour le faire venir en France, dans l'esperance qu'il avoit qu'il le guériroit de ses infirmités, & qu'il retarderoit de beaucoup le tems de sa mort. Quinot s'acquitta avec zele de sa commission, & détermina François de Paule à venir. Louis XI. par reconnoissance, donna à Quinot une pension de six cens livres tournois. François de Genas conseiller & général des finances du roi en Languedoc, ayant retranché la moitié de cette pension, en alléguant que c'étoit par l'ordre du roi, Quinot s'en plaignit, & Louis XI. qui n'avoit point donné un tel ordre, écrivit à François de Genas de satisfaire au plus vîte Quinot, avec menaces, si la satisfaction n'étoit pas prompte, entiere, & perseverante, d'ôter tout emploi à Genas. Les lettres de ce prince sur ce sujet, font beaucoup d'honneur à Quinot: elles sont datées du Plessis près de Tours le 15. de Mai 1482. Ces lettres se trouvent dans le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1*.

QUINQUARBRES ou CINQARBRES, (Jean de) en Latin *Quinquarboreus. On en a donné deux courts articles dans le Moreri differens l'un de l'autre : le premier au mot* CINQARBRES, *le second au mot* QUINQUABRES, Jean de Quincabres ou Quinquarbres, étoit d'Aurillac en Auvergne. Il se rendit très-habile dans la langue hébraïque, qu'il professa au collége royal à Paris dès l'an 1558. Il paroît qu'il en continua l'exercice jusqu'à sa mort, & qu'il mourut en 1587. au moins François Jourdain de Normandie lui succéda-t-il dans cette fonction en cette année 1587. Il a donné une grammaire hébraïque qui n'a rien de remarquable, quoiqu'après Jean le Mercier son collégue, il passât pour un des plus habiles dans la connoissance de cette langue. Jean le Mercier avoit encore au-dessus de Cinqarbres l'avantage d'être plus sçavant dans le grec & dans les autres sciences; quoique Jacques Prévôteau régent de Montaigu, ait donné la préference à Cinqarbres. On a encore de ce dernier une traduction latine de la paraphrase chaldaïque de Jonathas le Chaldéen, sur les prophétes Osée, Joël, & Amos; & de la paraphrase d'un auteur incertain sur Ruth, & les lamentations du prophéte Jeremie. Jean de Quinquarbres a ajouté des scholies à sa traduction, qui a été publiée à Paris chez le Jeune en 1556. *in* 4°. Sa traduction de la paraphrase sur les Lamentations, avoit déja paru séparément en 1549. & celle sur Osée, en 1554. l'une & l'autre *in* 4°. à Paris chez Martin le jeune. Cinqabres a aussi fait quelques traductions de plusieurs ouvrages d'Avicenne, de l'arabe en latin, sçavoir: *Avicennæ libri tertii fen secunda, quæ est de ægritudinibus nervorum*, à Paris 1570. *in* 8°. & *Avicennæ libri tertii fen prima, de ægritudinibus capitis*, &c. à Paris 1572. *in* 8°. *Voyez* le Long, *Biblioth. sacra*, premiere partie, édition *in folio*. Paul Colomiés, *Gallia Oriental. pag. 65. & 66.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les Grammairiens Hébreux*, dans l'édition *in* 4°. *to. 2.* Duval, *le College royal de France, &c.* Manget, *Biblioth. scriptor. medicor. lib. xvj.*

QUINSY, *cherchez* QUINCY.

QUINTALA, isle qui est dans l'embouchure de la riviere de Zaire en Afrique. Il y a dans cette isle une idole d'argent, que personne, dit-on, n'ose toucher, excepté un ministre dont la fonction particuliere est d'empêcher qu'on n'approche de ce faux-dieu, & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Toutes les fois que ce ministre va y exercer quelque acte de superstition, il prend une route détournée qu'il change continuellement, de peur qu'un chemin trop battu ne se fasse remarquer. Les rois & les peuples font sans cesse des offrandes considerables à cette fausse divinité, & l'on pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui est dans une grande cour fermée d'une muraille d'yvoire. Ceux de ces insulaires qui sont libres, se font un chef qu'ils élisent à la pluralité des suffrages; mais ceux qui relevent du roi de Congo, sont gouvernés par des gentilshommes qu'il leur envoie. Les uns & les autres trafiquent du vin de palmier & de Matombe. Les armes dont ils se servent en tems de guerre, sont l'arc, les fléches, & la zagaye. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 3.* Thomas Corneille, *Diction. geograph.*

QUITIANUS STOA. (Jean-François) Le vrai nom de cet auteur né au commencement de 1486. à Quinzano, bourg du territoire de Bresse, étoit *Conti*. Il prit le nom de Quintianus de Quinzano lieu de sa naissance, ou parce que, comme sa vanité le lui faisoit dire, il prenoit soin de garantir des plagiaires, les poëtes de son tems avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce *Quintianus*, qui en préservoit le poëte Martial, comme celui-ci le témoigne dans ses épigrammes, liv. 1. ch. 53. Pour le surnom de *Stoa*, enfanté encore par la vanité, il lui venoit à ce qu'il prétendoit, de son extrême facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, disoit-il, *μουσῶν στοά*, *le portique des Muses*. Il commença ses études sous Jean son pere, qui étoit homme de lettres, & qui avoit une école à Quinzano, où il enseigna la langue latine pendant plus de soixante ans. Il les continua à Brescia sous Jean Britannicus, & vint se perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ses poësies en 1514. Quoiqu'elles soient assez mauvaises, comme il y en avoit peu qui cultivassent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII. lui donna même la couronne poëtique. Ghilini ajoute qu'il fut fait précepteur du roi François I. & peu après recteur de l'université de Paris; deux faits absolument faux. De retour en Italie, on le chargea de professer les belles lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant plusieurs années. La guerre qui désola le pays, l'ayant obligé à le quitter, il se retira à Quinzano, où il mourut le 7. d'Octobre 1557. dans sa soixante & douziéme année. Sur la fin de ses jours on lui avoit offert la conduite d'un college à Padoue, que son âge & ses infirmités l'avoient obligé de refuser. Quintianus avoit beaucoup lû; mais son jugement & son goût ne répondoient nullement à sa memoire & à son érudition. Sa prose & ses vers ne sont gueres remarquables, que par la dureté du style & l'obscurité des pensées. Ce qu'il fit imprimer en 1514. à Paris chez Badius, est un volume *in fol.* qui contient une ode sur la naissance de Jesus-Christ; une tragédie de la passion de Notre-Seigneur; quelques pieces sur sa résurrection, une sur son ascension; une tragédie dont le sujet est le jugement dernier; un discours à la louange de la sainte Vierge; le tout en latin. La préface qui est à la tête du panégyrique de la sainte Vierge, est un chef-d'œuvre d'obscurité; on peut la voir dans le premier tome du *Menagiana*. La tragédie sur la Passion a été imprimée séparément à Basle en 1547. *in* 8°. avec quelques autres poësies chrétiennes. La même année 1514. Quintianus Stoa donna quelques autres poësies latines, sçavoir à la louange de la ville de Paris, *Orpheos libri tres;* des distiques sur toutes les fables des métamorphoses d'Ovide; des élegies; monodies, & autres, à Paris *in* 4°. Les distiques sur Ovide ont été imprimés avec le livre intitulé, *Bartholomæi Bologninì, & Francisci Nigri epitome elegiaca in Ovidii Metamorphoses*, à Basle 1544. *in* 8°. dans un recueil qui a pour titre: *Poemata aliquot insignia illustrium poetarum recentiorum*, à Basle 1544. *in* 16. On trouve encore de Quintianus une élegie sur la mort de Philippe Beroalde, l'epitaphe du même, une autre piece en l'honneur du même; une lettre à Jacques Evrault ou Evralt, évêque d'Autun, en prose, & datée de Blois, 1514. &c. Ces pieces sont en latin. La lettre sert de dédicace pour les poësies suivantes du même recueil: sçavoir, une élegie sur

sur la mort d'Anne reine de France ; des épitaphes pour la même ; une monodie en l'honneur de la même avec quelques autres piéces ; & une monodie pour Marguerite reine d'Ecosse. Outre ces poësies dont plusieurs, avec quelques autres qui ne sont point ailleurs, ont été insérées dans la seconde partie des *Deliciæ poëtarum Italorum*, on a encore de Quintianus Stoa un traité *de Syllabarum quantitate*, imprimé à Venise en 1544. *in-8°.* & plusieurs fois réimprimé depuis. C'est un traité de prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des syllabes, il enseigne souvent à faire breves les longues, & les longues breves : on trouve à la suite, *Ars brevis Quintiani Stoa, de aliquibus metrorum generibus.* Enfin on voit plusieurs de ses lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné son éloge dans l'ouvrage intitulé, *Joannis Planerii Quintiani patriæ descriptio*, imprimé à Venise en 1584. *in-4°.* * *Voyez* l'ouvrage de Planerius cité dans cet article ; Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, *tom. 1.* Niceron, *Mémoires*, &c. *tome 27.*

QUINTIEN (Saint) évêque de Rhodès, puis de Clermont en Auvergne, dans les V. & VI. siécles, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. où l'on parle de ce prélat, l'on dit que* ce furent les Visigoths qui le chasserent de Rhodès, lorsqu'ils furent devenus les plus forts dans cette ville. Ce récit n'est point exact, voici le fait. Theodoric ayant repris le Rouergue sur les François après la mort de Clovis, & s'en étant rendu le maître vers l'an 512. sur Thierri roi de Metz ; Quintien qui étoit alors évêque de Rhodès, & qui étoit fort zélé pour la religion Catholique, se vit avec douleur retombé sous la domination des Ariens hérétiques & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer en tentant quelques années après de livrer sa ville épiscopale au roi Thierri. Il en fut au moins soupçonné, & soit que ce soupçon fût bien ou mal fondé, les Goths chercherent à s'assurer de sa personne ; mais sur l'avis qu'il eut de leur dessein, il prit la fuite de lui-même, & se retira à Clermont en Auvergne, auprès de saint Eufraise qui en étoit évêque, & à qui il succéda l'an 515. Saint Eufraise en le recevant auprès de lui, lui avoit dit : „ Les biens de „ mon église suffisent pour nous entretenir l'un & l'au„ tre ; conservons seulement la charité que l'apôtre nous „ recommande. " * Vales. *Rer. Franc. l. 6. pag. 269.* Pagi, *critic. annal.* Baron. *ad ann. 507. n. 3. & seq. hist. générale de Langued.* par les peres DD. de Vic & Veyssete, Benedictins de la congregation de S. Maur, *liv. v. p. 257.* L. P. Longueval Jésuite, dans son *Hist. de l'Eglise Gallicane*, *livre v.*

QUINTILIEN. (Marcus Fabius) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans ce Dictionnaire.* La meilleure édition de cet ancien rhéteur, est celle du sçavant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licencié en théologie, & professeur pour la langue grecque au collége Royal, encore vivant. Son édition qui est dédiée au roi, a été imprimée à Paris chez Coutelier en 1725. *in-fol.* avec quantité de notes. M. Burmann, Hollandois, critique fort aigre, a attaqué cette édition, plus par des injures sans nombre & grossieres, que par des raisons. A l'égard des traductions françoises de Quintilien, *dans l'édition de Moreri de 1725. on dit que* M. Nicole en a fait une, *ce que l'on a supprimé dans l'édition de 1732.* pour ne laisser que celle de l'abbé de Pure, & celle de M. l'abbé Gedoin, chanoine de la sainte Chapelle à Paris, & membre des Académies Françoise & des Inscriptions & belles lettres. Cependant l'abbé de Marolles dit dans le dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, que Jean Nicole avocat à Chartres, & pere du célebre M. Nicole si connu par ses ouvrages de doctrine & de morale, lui avoit donné une traduction qu'il avoit faite des déclamations de Quintilien ; il devoit dire, attribuées à Quintilien. Ce n'est que l'*Orateur* que l'abbé Gedoin a donné en françois avec une belle & sçavante préface.

QUINTILIEN, (Saint) abbé célebre par sa sainteté dans le VII. siécle, comme on le croit, gouverna avec une grande pieté les religieuses que S. Eloi établit à Paris, & qui y ont subsisté long-tems. Le même Saint fit aussi bâtir, comme on le sçait, une église hors de la ville de Paris, pour la sépulture des religieuses, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'est aujourd'hui l'église paroissiale qui porte le nom de ce saint apôtre, & qui est une des plus considérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans cette église. Le P. le Cointe de l'Oratoire, dans ses annales de l'histoire ecclésiastique de France, en rapporte cette épitaphe, qui fut mise, selon lui, sur sa tombe, l'an 1490. Il l'appelle *Quintinien.*

> QUINTINIANUS *ibi jacet, abbas esse beatus*
> *Qui scriptis fertur patrum, sed canonizatus*
> *Nondum comperitur, ut ab Ecclesiâ veneretur.*

* *Voyez* aussi l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, *livre IX. par* le P. Longueval Jésuite.

QUINTILIEN, abbé de S. Germain d'Auxerre dans le VIII. siécle, fut élevé sur le siege épiscopal de cette ville après Theodran. Il a été recommandable, non-seulement par ses bonnes qualités personnelles, mais encore parce qu'il étoit fils de saint *Quintilien*, lequel fonda pour les pelerins Bretons, le monastere de Meleret, aujourd'hui nommé *Montier*. Ce dernier est connu du peuple sous le nom de saint *Quitquelin*. * *Histor. Episcopor. Altissiodor. c. 27.* Le P. Longueval, Jésuite, *Histoire de l'église. Gallic. livre XI. page 261. &c.*

QUINTIN. (Jean) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit que* Ramus le choisit pour arbitre de sa dispute avec Govea, en 1543. c'étoit en 1544. *On ajoute aussi dans l'édition de 1732.* Mais Ramus & Jean de Beaumont, &c. *lisez*, Mais Quintin & Jean de Beaumont, &c.

QUINTUS-CALABER, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* Michel Neander a fait imprimer séparément le douziéme & le treiziéme livre du poëme de cet auteur, lesquels livres M. Baillet a eu tort de regarder comme un ouvrage séparé.

QUINZE-VINGTS, c'est ainsi qu'on appelle un fameux hôpital de Paris, établi par le roi saint Louis, en faveur de trois cens pauvres aveugles. Ce saint roi fit, dit-on, cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253. en Egypte, à trois cens gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, creverent les yeux, & qu'ils renvoyerent ainsi à leur roi. Telle est l'opinion du vulgaire ; mais ce fait ne se trouve point dans aucun auteur du tems. La maison de l'hôpital des Quinze-vingts fut commencée en 1254. la chapelle fut bâtie en 1260. C'étoit proche le lieu où l'on faisoit des tuiles, *ubi lateres coquebantur*. C'est delà qu'est nommé le palais des *Tuileries* ; & dans les titres de la fondation, l'église est appellée l'*Eglise de Saint Remi.* * *Voyez* l'*Histoire de la ville de Paris* par les Benedictins ; l'*Histoire de l'église, de la ville, & de l'université de Paris*, par Grancolas, *tome 2.* Mezerai, *histoire de France*, *tome 1. &c. Monumens de la Monarchie Françoise*, par le pere D. de Montfaucon, *tome 2.*

QUIRANDES, Sauvages de l'Amerique qui habitent le rivage méridional de la riviere de la Plata, du côté que la ville de *Buenos-Ayres* est située. Ces sauvages sont errans, & changent souvent de place à la maniere des Scythes. Ils demeurent dans des cabanes par villages. C'est une nation furieuse, agile, vaillante, & qui a causé autrefois de grands dommages aux Espagnols. Ces peuples étoient antropophages. * Laët, *Description des Indes occidentales*, *livre 14. chap. 5.*

QUIRIMBA, isles qui commencent vis-à-vis de la côte de Zanguebar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un golfe jusqu'à *Capo del Gado*, pendant plus de vingt lieues. Il y en a de grandes & de petites. & quelques-unes qui sont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les séparent ont si peu de profondeur & de largeur, qu'ils sont guéables lorsque l'eau est basse. Quoique chaque isle ait son nom particulier, les Portugais leur ont

donné à toutes celui de *Quirimba*, qui est la premiere que l'on découvre en venant de *Mozambique*. C'est la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vingt-cinq maisons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des metairies. Elle a une église au milieu, & l'archevêque de Goa y envoie un Dominicain pour célébrer la Messe. Tous les habitans sont égaux, & ont chacun leurs affaires & leurs esclaves à part. Il y a une autre isle appellée *Oibo*, qui n'est pas si grande, & en general la plûpart de ces isles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles sont extrémement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raisins, en herbes potageres, & en pâturages pour le bétail, qu'on y voit en quantité tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraîche & beaucoup de bons poissons. Il y a beaucoup de chasse, des pigeons ramiers, & des tourterelles, & les habitans reçoivent d'Ormus, du froment, du riz, des confitures seches. Ces isles étoient anciennement peuplées d'Arabes, & on le remarque aux masures de maisons qui étoient bâties de chaux, de pierres, & de briques. Mais dans les premieres navigations que les Portugais firent aux Indes, ils ne se contenterent pas de piller les habitans, sous prétexte qu'ils étoient Mahométans, ils étendirent leur cruauté jusqu'à en tuer un très-grand nombre. Cela fut cause que ces isles demeurerent longtems depuis désertes; jusqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Mombaze, de Mozambique, & des quartiers des Indes les plus voisins s'y vinrent habituer. Chaque famille prit d'abord possession d'une isle, y bâtit une maison, se fournit d'armes à feu, & acheta des esclaves pour les occuper à l'agriculture, & contribuer à leur dépense, sous la protection du gouverneur de Mozambique, qui leur envoie tous les ans un juge pour les accorder sur leurs differens. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 4.* Thomas Corneille, & les autres qui ont fait des dictionnaires géographiques.

QUIRINALIS, (Clodius) ancien rhéteur dont Suétone avoit composé la vie, qui est perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des belles lettres, qu'il ne tarda pas à se trouver en état de les enseigner aux autres, & de s'acquerir beaucoup de réputation dans cette profession. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marseille, & qu'il fut dans le premier siécle de l'Eglise, un de ces illustres rhéteurs qui contribuerent à rendre si célebres les écoles de cette ville. Mais, selon S. Jerôme il quitta dans la suite les Gaules, & passa à Rome où il professa publiquement la rhétorique avec une grande réputation. C'est ce que dit saint Jerôme; *Romæ insignissime docet*, dit-il, en parlant de Quirinalis; & ce saint Docteur place cet évenement vers la seconde année du régne de l'empereur Claude. Il y en a qui s'éloignant beaucoup de ce sentiment, & comme nous le croyons, de la vérité; ne font fleurir Clodius Quirinalis que sous l'empereur Vespasien, environ trente ans après le tems où le place S. Jerôme. Mais ces auteurs se sont trompés, & il est presque sûr que Quirinalis mourut dès les premieres années de l'empire de Neron. Il y a même tout lieu de croire que c'est le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit préfet ou intendant des forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il n'étoit pas rare alors de voir des gens de lettres élevés à differentes charges & dignités de l'état. Quirinalis se comporta mal dans la sienne; il y commit des concussions & des malversations odieuses, qui engagerent Neron à l'enveloper dans la proscription qu'il fit de quelques officiers. Quirinalis évita le châtiment, en se donnant lui-même la mort par le poison. Tacite met cette mort sous le consulat de P. Volusius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui se rapporte à la cinquante-sixiéme année de notre ére commune, & la deuxiéme du regne de Neron. * S. Jerôme dans sa chronique. Le pere Guesnai Jésuite dans ses *Annales de Marseille.* Les auteurs de l'*Histoire litteraire de France, tome premier.*

QUIRINI (Antoine) sénateur de Venise l'un des plus distingués de la république du tems de l'interdit jetté par le pape Paul V. fut aussi l'un des plus ardents à écrire contre cet interdit. Le dessein de son écrit est de justifier la conduite du sénat dans la publication & dans le renouvellement des decrets qui faisoient la matiere du different. Il tâche d'y démontrer que le sénat n'avoit rien décidé qui ne fût juste, honnête, & nécessaire, qu'il étoit surpris que Paul V. dès les premiers jours de son installation, eût voulu non-seulement, révoquer une autorité que le sénat exerçoit depuis tant de siécles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de plûsieurs papes, mais qu'il eût encore frapé de ses anathêmes des personnes qu'il n'avoit pas même entendues; que le sénat avoit toûjours laissé au clergé la connoissance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir se reserver celle du délit privilégié, parce que la sureté de la république demandoit que les crimes de tous les sujets, de quelque condition qu'ils fussent, ne restassent point impunis; que le sénat ne pouvoit, sans rendre son autorité méprisable, se laisser lier les mains dans la punition des crimes publics. Il s'étend beaucoup sur les richesses du clergé, sur les abus qu'il en faisoit, & sur la necessité où le bon ordre mettoit d'y obvier autant qu'il étoit possible. On voit que l'auteur avoit bien lu les écrits du celebre Gerson chancelier de l'université de Paris, & qui, comme on le sçait, avoit été l'ame du concile de Constance. Il fait un grand usage des principes de ce théologien, par rapport à la matiere qu'il traite, & il sçait les mettre dans un beau jour. Cet écrit est de l'an 1607. Six théologiens & quatre jurisconsultes l'approuverent avec éloge, & le conseil des dix l'autorisa de son approbation. M. de Thou en parle aussi avec beaucoup d'estime, dans son histoire, livre 137. sous le regne de Henri IV. & l'année 1607.

QUISTORP (Jean) théologien Allemand de la confession d'Augsbourg, né à Rostock de parens fort pauvres en 1584. fit ses études dans sa patrie, à Berlin & à Francfort sur l'Oder. Il fit ensuite un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de gouverneur du fils d'un patricien de Lubeck. Ayant obtenu la chaire de professeur en théologie à Rostock en 1614. il visita les Académies d'Allemagne, de Leipsic, de Witemberg, de Jene, de Marpourg, de Heidelberg, de Bâle, &c. A son retour il prit le degré de docteur en théologie. En 1645. il fut nommé pasteur de l'église de sainte Marie dont il avoit été auparavant archidiacre, & obtint en même tems la charge de surintendant des églises. Le célebre Grotius si connu par ses ouvrages & par ses emplois, étant tombé malade à Rostock où il mourut, Quistorp lui rendit en cette occasion tous les services d'un ami tendre & fidéle. Il mourut lui-même le 2. Mai 1648. Outre plusieurs sermons & dissertations sur differens sujets, on a de lui, *Articuli formulæ concordiæ illust. Manuductio ad studium theologicum. Annotationes in omnes libros biblicos. Commentarius in epistolas sancti Pauli.* Une lettre latine adressée à Calovius & datée de Rostock le 28. de Septembre 1645. sur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers sentimens de ce sçavant. Cette lettre se trouve dans la *Biblioth. choisie* de Colomiés, & dans les *Vindiciæ Grotianæ*, page 82. du livre en deux volumes *in-8°.* intitulé *Grotii Manes.* * Voyez cet ouvrage depuis la page 481. jusqu'à 484. &c. Witte, *Mem. theolog. Dec. 1. & 4.* &c. Meric Casaubon, *de usu verborum.*

QUISTORP (Jean) fils du précedent, né aussi à Rostock en 1624. étudia à Greifswalde, à Konisberg, à Coppenhague, à Leyde, & fut pasteur & professeur en théologie à Rostock où il mourut en 1669. étant recteur de l'académie. Il a écrit sans ménagement comme sans raison contre l'Eglise Romaine, & avec beaucoup moins de modération que son pere. Ses ouvrages ne lui ont fait un nom que parmi ceux de sa secte: on connoît les suivans; *Catechesis antipapistica: Pia desideria, Repetitiones Decalogi antipapist. Nebo, unde perlustratur Terra sancta.* Une lettre allemande adressée à la reine

Christine de Suede : elle est sans nom. Un autre ouvrage allemand intitulé, *le Thrésor dans le champ. Disputationes theologicæ.*

QUOAQUIS, sauvages de l'Amerique septentrionale. Les hommes sont extrémement basanés, ont le visage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dents très-blanches, le nez écaché, & la taille libre & dégagée. Ils ont des corcelets d'un double cuir à l'épreuve de la fléche. Les femmes qui ne sont pas si basanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veste d'un tissu très-fin jusqu'à la cuisse. A deux lieues des terres de ces sauvages est une belle riviere, sur les bords de laquelle on voit paître de nombreux troupeaux de *Oibolas*. Ce sont des bœufs d'une grosseur extraordinaire, bossus depuis le chignon du cou jusqu'au milieu du dos. Ils paissent dans les cannes, & s'attroupent quelquefois jusqu'à 1500. Les sauvages se servent de divers stratagêmes pour les faire sortir de ces forts & les tuer. * *Nouvelle relation de l'Amerique septentrionale en 1697.*

QUOADIQUIO, sauvages de l'Amerique septentrionale, joints avec des nations appellées *Nagsito chi & Nassonis.* Ils habitent le long de la riviere Rouge, que l'on nomme ainsi, parce qu'elle jette un sable qui la rend rouge commme du sang. Les trois nations parlent un même langage, & ne sont pas assemblées par villages, mais par habitations assez éloignées les unes des autres. Leurs terres sont fort belles. Ils ont la pêche & la chasse en abondance, mais peu de bœufs. Ils font une guerre cruelle à leurs voisins. Pour tout ouvrage, ils font des arcs & des flèches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes sont tous piqués au visage & par tout le corps. C'est parmi eux un trait de beauté. * *Nouvelle relation de l'Amerique septentrionale*, &c.

QUOD-VULT-DEUS, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on met* la prise de la ville de Carthage par Genseric l'an 459. *il faut la mettre en 439.*



R.



RABANUS-MAURUS-MAGNENTIUS, &c. *Ajoutez à ses ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* trois livres sur Josué, que Raban explique presque par-tout d'une maniere allégorique. Dom Lannoy religieux de Cîteaux, & le pere Chifflet Jesuite, avoient envoyé des copies de ces trois livres au P. dom Luc d'Acheri, Benedictin de la congrégation de S. Maur, pour être inserés dans son spicilege : mais n'ayant point été mis dans ce recueil, les peres dom Martenne & dom Durand, de la même congregation, les ont fait imprimer dans le tome IX. de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum, &c.* C'est la premiere fois que cet ouvrage de Raban a été imprimé.

RABARDEAU, (Michel) Jesuite, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'il* est mort le 24. de Décembre 1649. âgé de 77. ans, & que sa réponse au liv. de Charles Hersent intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, avoit été imprimée en 1640.

RABEL (Jean) peintre François, a fleuri dans le XVI. siécle. Il étoit, selon les auteurs de son tems, un des premiers dans sa profession ; & ce qui sortoit de son pinceau étoit recherché avec avidité. C'étoit aussi un bel esprit, & qui ne manquoit pas d'érudition. Il excelloit sur-tout dans les portraits. Il mourut à Paris le quatriéme de Mars 1603. Pierre de l'Etoille le loue dans son *Journal du regne de Henri IV. tome IV. page 226.*

RABELAIS. (François) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* selon bien des critiques sensés & habiles, il ne faut chercher aucune suite historique dans le roman de Rabelais : ce qu'il y a de satyrique selon eux, porte moins sur les personnes que sur les choses ; l'auteur s'est plus attaché à peindre en général le ridicule de son siécle, qu'à faire sentir les défauts des particuliers. C'est l'idée qu'en donne M. de Thou, qui étoit sans doute mieux instruit du but & des vues de Rabelais, que ne le sont ceux qui y cherchent tant d'allégories. Ce n'est pas qu'en faisant la satyre de tous les états de la vie & de toutes les conditions du royaume, il n'ait aussi plaisanté sur le caractere de plusieurs personnes qui vivoient alors ; mais toutes les découvertes qu'on peut faire aujourd'hui là-dessus, ne sçauroient s'étendre fort loin, selon M. Desmaiseaux ; & c'est moins dans les ouvrages historiques de ce tems-là qu'on découvre ces sortes d'allusions que dans de petits écrits satyriques ou d'autres piéces fugitives, qu'il est, dit-il, très-difficile de déterrer. Le celebre Bernier medecin de Blois fort connu par ses ouvrages, en a fait un sur Rabelais, qui est très-curieux ; il est intitulé : *Jugement & nouvelles observations sur les œuvres Grecques, Latines, Toscanes & Françoises, de maître François Rabelais, D. M.* ou *le véritable Rabelais réformé, avec la carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du Roman de cet auteur, ses médailles, celle de l'auteur du jugement & des observations, & celle du medecin de Chaldray, auquel cet ouvrage est dedié par un medecin son contemporain & admirateur*, à Paris en 1697. *in-12.* Pierre le Motteux, Protestant, pense differemment que les Critiques *dont on a parlé au commencement de cet article*, sur le sujet des ouvrages de Rabelais ; il croit que cet auteur a representé l'histoire de son tems sous ses fictions ; & il a fait pour les expliquer, une préface & des remarques qui se trouvent avec la traduction angloise de Rabelais dont les trois premiers livres sont de M. Thomas Urwart, chevalier & baronnet ; & les deux derniers de M. le Motteux. Les remarques de celui-ci se trouvent traduites en François dans le premier volume de la Bibliotheque britannique. *Cherchez* MOTTEUX. (Pierre le) * Desmaiseaux, notes sur les *lettres de Bayle, tome 2. pag. 546. tom. 3. pag. 904.* & ailleurs. *Remarques de* M. le Motteux, &c.

RABUEL, (Claude) commentateur du célebre Descartes, étoit Jesuite, né à Pont-de-Vele dans la Bresse, & mourut à Lyon le 12. d'Avril 1728. dans sa soixantiéme année. Il avoit été 43. ans chez les Jesuites, & il avoit professé pendant 20. ans les mathématiques dans le college de la Trinité à Lyon avec beaucoup de succès. Nous avons de lui un commentaire estimé sur toute la géométrie de Descartes, qui n'a été publié qu'en 1730. à Lyon *in-4°.* après la mort de son auteur, par les soins du P. l'Espinasse son ancien disciple, & de la même société. Messieurs de Beaune, de Fermat, & de Witt, avoient déja éclairci quelques parties de l'ouvrage que le P. Rabuel a commenté en entier. Ce pere a laissé d'autres ouvrages sur l'algebre, sur les sections coniques, sur les lieux géometriques du calcul differenciel & du calcul inégal. Le P. Rabuel avoit aussi du gout pour les Belles-lettres, & passoit pour bon poëte Latin. * *Préface du comment. sur la Géom.* de Descartes. Le P. Colonia Jesuite, *Hist. litter. de Lyon, t. 2.*

RABUS (Pierre) habile Flamand, étoit professeur de belles lettres à Rotterdam au commencement de ce siécle

& dès avant la fin du dernier. Il s'est distingué par son érudition & par ses écrits. Le plus connu de ses ouvrages est un journal litteraire écrit en flamand, qui a eu beaucoup de débit en Hollande, où il s'imprimoit à Rotterdam & dans les Pays-Bas. M. Rabus le commença au mois de Juillet 1692. & le continua jusqu'au mois de Juin 1701. Il le reprit ensuite sous un autre titre; mais il ne le conduisit que jusqu'au mois de Juin 1702. étant mort peu de tems après. * Struvius, *Introduct. in notitiam rei litterariæ, cap. VI. sect. 47.* M. Desmaiseaux, notes sur les *lettr. de Bayle, tom. 2. pag. 545. &c.*

RABUSSON, (Dom Paul) né le cinq de Septembre 1634. à Ganat ville du Bourbonnois, étoit fils du lieutenant de l'élection du même lieu, homme très-considéré de M. le prince de Condé, qui l'employa dans diverses affaires importantes, & en 1645. le chargea de l'œconomat de l'abbaye de Cluni, dont le prince de Conti étoit pour lors abbé. Le fils de M. Rabusson, résolu de se consacrer à la retraite, choisit cette maison, y prit l'habit à l'âge de 21. ans. & y fit profession le 25. d'Août 1655. Comme la congrégation de saint Vannes étoit alors unie à celle de Cluni, dom Rabusson fit ses études en Lorraine, mais ces deux ordres ayant été séparés en 1661. il revint à Cluni, où il enseigna d'abord la philosophie. La réforme ayant été demandée par le monastere de saint Martial d'Avignon, il fut choisi pour en être prieur, & pour y enseigner en même tems la théologie. Après s'être acquitté avec beaucoup d'honneur de ce double emploi, il retourna à Cluni, où le conseil de l'ordre, appellé *la Voute*, qui exerçoit alors toute la jurisdiction, le choisit pour secretaire. Les entreprises que l'on avoit formées pour détruire toute l'autorité de ce conseil, furent une ample matiere pour l'érudition de D. Rabusson. Il défendit avec une grande lumiere & beaucoup de force les droits de ce conseil, & les mémoires qu'il fit en cette occasion, ont toujours été recherchés avec empressement. Sa modestie lui ayant fait refuser d'être élu abbé de Cluni, le choix tomba sur le P. de Beuvron. Cette élection déplut à la cour; l'ordre en fut troublé; la reforme se vit près de sa ruine; mais dom Rabusson, par sa prudence & par sa lumiere, agit si efficacement à Paris où il vint, & en cour où il fut obligé de se présenter plus d'une fois, que tout fut pacifié, & que les ennemis de la réforme furent confondus. Ce fut au milieu de cette tempête qu'il fit imprimer son sçavant traité *du droit de l'élection de l'abbé de Cluni*, qui fit cesser absolument le cours des partis formés pour détruire la réforme. Il enseigna ensuite la théologie dans le monastere de saint Martin des Champs à Paris, où il fit soutenir des theses célebres sur la théologie morale. Les deux chapitres qui se tinrent en 1676. & 1678. le chargerent de composer le fameux breviaire de Cluni, qui a servi de modele à tant d'autres, & on lui associa dom Claude de Vert de l'ancienne observance, qui ne se chargea que des rubriques. D. Rabusson engagea aussi M. de Santeul de S. Victor, à consacrer à des poësies plus dignes d'un Chrétien, le talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire; & le poëte fit à ses sollicitations ces belles hymnes dont le pere Rabusson lui fournissoit les pensées, qui furent d'abord inserées dans le breviaire de Cluni, & que plusieurs autres breviaires de France ont adoptées. En 1693. D. Rabusson fut élu malgré lui superieur général de la réforme; & pendant près de huit ans qu'il gouverna de suite, il fit regner dans Cluni la paix & toutes les vertus religieuses. Le cardinal de Bouillon qui l'estimoit beaucoup, le servit selon son gré à Rome, pour y cimenter tout ce qu'il avoit fait en faveur de la réforme. M. de Harlay archevêque de Paris, & son successeur M. de Noailles, ne lui firent pas moins d'accueil, & le dernier le chargea du soin de gouverner en qualité de visiteur, les abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoue & de Gersi. Il fut encore élu superieur général de la réforme en 1708. & continué dans le chapitre général tenu à Cluni en 1711. Il se démit en 1714. & ne voulut plus songer qu'à se préparer à la mort, qu'il avoit toujours eue devant les yeux, sa pieté prit de nouvelles forces, sa charité s'enflamma encore plus, & il mourut ainsi à Paris dans le monastere de S. Martin des Champs, le 23. d'Octobre 1717. âgé de 83. ans. * Son éloge dans les *Mém. de Trévoux de Février 1718. Nouvelles litter. de la Haye du 23. Juillet 1718.* Niceron, *mémoires, tome premier, &c.*

RABUTIN. *Corrections & additions à faire à ce qui regarde cette maison, pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *Antoinette* & *Louise* sont dites abbesses de S. Julien sur la riviere de Dune: *il faut lire* prieures. 2°. Au lieu de *Jeanne* de Montaigu, *lisez*, *Jeanne* de Montagu. 3°. CELSE-BENIGNE de Rabutin, &c. *ajoutez* qu'il fut tué à l'âge de trente ans. 4°. *Charles*, marquis de Sevigné, *ajoutez*, fut successivement guidon, enseigne, & sous-lieutenant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, & lieutenant de roi au comté Nantois, & mourut le 27. de Mars 1713.

BRANCHE DE BUSSY RABUTIN.

FRANÇOIS de Rabutin, baron de Bussy, &c. 1°. *Charlotte* étoit *prieure* de S. Julien, *non abbesse*. 2°. *Gilbert* de Langeac ne fut point tué au siége de Condé; mais il y mourut d'une maladie maligne dont il fut attaqué au camp dans le tems du siége. 3°. *Louise-Françoise* de Bussy Rabutin femme en premieres noces de *Gilbert* de Langeac, se remaria le 13. de Mai 1681. avec *Henri-François* de la Riviere, connu par ses emplois, par la délicatesse de son esprit, par ses écrits, & plus encore par sa retraite, où il méne depuis un assez grand nombre d'années, une vie édifiante, uniforme & pénitente, quoique dans un âge très-avancé: son mariage avec mademoiselle Bussy de Rabutin, lui occasionna des affaires fâcheuses, dans lesquelles il a fait entr'autres un *Factum*, qui a été imprimé, & qui est un chef-d'œuvre d'esprit & de délicatesse. 4°. *Michel-Roger* de Rabutin, n'est point docteur de Sorbonne, *comme on l'a dit, & il faut ajouter qu*'en 1732. il a été reçu à l'académie Françoise en la place de M. Houdart de la Mothe...... & *Louise-Françoise-Eleonore*, seconde femme de *Louis* de Madaillon de l'Esparre *lisez* de *Louis* de Madaillan de l'Esparre.

RABUTIN, (Roger de) comte de Bussy, &c. *On en a parlé au long dans le Moreri: nous ajouterons ici*, 1°. *qu*'il étoit né à Epiry en Nivernois le trois d'Avril 1618. *& non* le cinq d'Avril 1622. *comme on l'a dit*; 2°. son épitaphe, telle qu'on la lit dans l'église de Notre-Dame d'Autun; & 3°. la liste de ses ouvrages, qui est fort imparfaite & peu exacte *dans le Dictionnaire historique.*

EPITAPHE DE M. ROGER DE RABUTIN COMTE DE BUSSY, &c.

Ici repose haut & puissant Seigneur, Messire ROGER DE RABUTIN, *Chevalier, Comte de* BUSSY, *plus considérable par ses rares qualités, que par sa grande naissance; plus illustre par ses belles actions qui lui attirerent de grands emplois, que par ces emplois mêmes.*

Il entra aussi-tôt dans le chemin de la gloire, que dans le commerce du monde; & dès sa quinziéme année, il préfera l'honneur de servir son Prince, aux plaisirs d'une jeunesse molle & oisive.

Capitaine en même tems que soldat, il fut d'abord à la tête de la premiere compagnie du Regiment de Leonor de Rabutin, Comte de Bussy son pere; & bientôt après, Colonel du regiment, qu'il n'acheta que par des périls & par d'heureux succès. Il ne dut aussi qu'à sa conduite & à son courage, la Lieutenance-de-Roi de Nivernois, & la charge de conseiller d'Etat.

La fortune d'intelligence cette fois avec le mérite, lui fit avoir la charge de Mestre-de-camp de la cavalerie légere. Le Roi le fit ensuite Lieutenant général de ses armées à l'âge de 35. ans. Une si prompte élevation fut l'ouvrage de la justice du Souverain, & non de la faveur d'aucun patron.

Il joignit toutes les graces du discours à toutes celles de sa

personne, & fut l'auteur d'un genre d'écrire inconnu jusqu'à lui. L'Académie Françoise crut s'honorer en lui offrant une place d'Académicien.

Enfin, presque au comble de la gloire, Dieu arrêta ses prosperités; & par des disgraces éclatantes, il le détrompa du monde, dont il avoit été jusques-là trop occupé.

Son courage fut toujours au-dessus de ses malheurs. Il les soutint en sujet soumis, & en Chrêtien résigné. Il employa le tems de son exil à se bien instruire de sa Religion, à former sa famille & à louer son Prince.

Après avoir été long-tems éloigné de la Cour, il y fut rappellé avec agrément, & honoré des bienfaits de son Maître.

La mort le trouva dans de saintes dispositions. On le perdit le neuviéme d'Avril 1693. en la soixante & quinziéme année de son âge. Qui que vous soyez, priez pour lui.

Louise de Rabutin Comtesse d'Alets, sa chere fille, & sa fille désolée, a voulu par cette épitaphe instruire la posterité, de son respect, de sa tendresse, & de sa douleur.

OUVRAGES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Histoire amoureuse des Gaules, 1665.

Discours à ses enfans sur le bon usage des adversités, & sur les divers évenemens de sa vie, à Paris, *in-12. en 1694.*

Mémoires, 2. vol. *in-4°.* à Paris, 1694. Ils sont remplis de faits curieux & très-bien écrits.

Lettres, 4. vol. *in-12.* à Paris, 1697.

Lettres nouvelles, 3. vol. *in-12.* à Paris, en 1709. Dans les dernieres éditions ces trois volumes ont été incorporés aux quatre précedens, & toutes les lettres rangées par ordre chronologique.

Histoire abregée de Louis le Grand, à Paris, *in-12.* en 1699. Ce n'est presque qu'un panegyrique.

La vie en abregé de Madame de Chantal, in-12. à Paris, en 1697. Cette vie passe pour être de madame la comtesse d'Alets, plutôt que du comte son pere.

Lorsque M. Despreaux eut publié sa IV. Epître, qui est adressée au roi, on l'assura que M. de Bussy-Rabutin en avoit fait une violente critique qui couroit le monde; mais le comte protesta du contraire, & demanda à M. Despreaux son estime & son amitié. * *Voyez* sur cela les notes de M. Brossette à la fin de cette quatriéme épître.

RABUTIN, (Marie de) dame de Chantal & de Bourbilly, nâquit le cinq de Février 1626. de *Celse-Benigne* de Rabutin, baron de Chantal, Bourbilly, &c. chef de la branche aînée de la maison de Rabutin, & de *Marie* de Coulanges. Le baron de Chantal son pere étoit fils de *Jeanne-Françoise* Frémiot, illustre par ses vertus & par sa pieté, & qui a été fondatrice de l'ordre de la Visitation. Il fut tué le 22. Juillet 1627. à la descente des Anglois en l'isle de Rhé, où il commandoit l'escadron des gentilshommes volontaires. Marie de Rabutin âgée alors d'un an & quelques mois, demeura par cette mort seule heritiere des biens de cette branche de Rabutin. En 1644. à l'âge de 18. ans, elle épousa *Henri* marquis de Sevigné, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Fougeres d'une très-ancienne maison de Bretagne. Elle en eut un fils & une fille. On prétend que son mari n'eut pas pour elle tout l'attachement dont elle étoit digne, ce qui n'empêcha pas madame de Sevigné de le regreter très-sincerement à sa mort, arrivée en 1651. dans un combat qu'il fit avec le chevalier d'Albret. La tendresse qu'elle eut pour ses enfans se fit voir non seulement par le soin qu'elle prit de leur éducation, mais encore par son attention à rétablir les affaires de la maison de Sevigné. Elle y fut aidée des conseils de Christophle de Coulanges son oncle, abbé de Notre-Dame de Livry, mort le 23. d'Août 1687. âgé de 80. ans, homme de mérite & d'une grande capacité dans les affaires. Madame de Rabutin-Sevigné eut tout lieu de s'applaudir de ses soins : son fils & sa fille *de laquelle nous parlerons au mot* SEVIGNE', lui firent beaucoup d'honneur, & l'on voit par les lettres de la mere, combien sa tendresse pour sa fille, fut grande, sincere & constante. Ces lettres si connues, si estimées, si applaudies, sur-tout pour le tour, les expressions & l'ingenieux des pensées, parurent pour la premiere fois en 1726. en 2. vol. *in-12.* & l'on en donna la même année deux éditions; mais l'une & l'autre si informes, si défectueuses, qu'elles n'ont servi qu'à en faire desirer une plus complette, plus exacte, en un mot plus digne de l'illustre auteur de ces lettres. L'édition de 1733. en 3. vol. *in-12.* n'ayant encore rempli aucune de ces qualités, M. le chevalier Perrin, homme de beaucoup d'esprit, a pris sur lui le soin de recueillir, autant qu'il a été en lui, les originaux de ces lettres, de les ranger par ordre chronologique, & d'en donner une édition exacte & fidéle qu'il a publiée en quatre vol. *in-12.* à Paris en 1734. avec des notes utiles, le portrait de madame de Sevigné, & une préface aussi curieuse que délicatement écrite.

RABUTIN, (Jean-Louis, comte de) proche parent de Roger de Rabutin, comte de Bussy, né en 1642. entra dans sa jeunesse au service de l'empereur, se distingua en Hongrie; & après la paix de Carlowitz en 1699. il eut le gouvernement de la Transylvanie, par rapport au commandement des troupes qui s'y trouvoient. En 1704. il fut nommé Felt-Maréchal. Lorsque la guerre des mécontens se fut allumée, son zele éclata contre eux, & le servit avec succès dans plusieurs occasions importantes. Il fit décapiter en 1704. Bethlen chancelier de Transylvanie, parce qu'il s'apperçut qu'il penchoit pour le parti du prince Ragotzi, qui avoit dessein de s'emparer de la Transylvanie. Il battit plusieurs fois ceux du parti de ce Prince, & leur fit lever le siege de Clausembourg. Comme ce siége fut long, & que Rabutin manquoit d'argent, il fit fondre sa vaisselle d'argent, en fit fraper de la monnoie, & en paya les soldats. Malgré cette générosité & ses précautions, on l'enferma l'année suivante 1705. dans la Transylvanie, on lui coupa le chemin des provisions, & il se trouva presque réduit à l'extrémité avec son armée. En 1707. il tenta de sortir, & sans craindre les fatigues & les perils ausquels il s'exposoit, il marcha droit en Hongrie; mais Ragotzi profita de son absence pour s'emparer de plusieurs endroits, & se faire proclamer prince de Transylvanie. Rabutin ne le laissa pas long-tems jouir en paix de ses succès, & l'obligea peu après de décamper. Cependant comme il agissoit avec trop de severité, & que ses desseins manquoient souvent dans l'exécution, la cour de Vienne le rappella en 1708. & donna sa charge au général *Kriechbaum*. Il fut sans emploi jusqu'en 1712. qu'il fut nommé membre du conseil privé. Il mourut d'une maladie chronique le 15. de Novembre 1717. âgé d'environ 75. ans. Il avoit épousé en 1682. Dorothée-Elisabeth, fille de Philippe-Louis duc de Holstein-Wissembourg, & veuve de George-Louis comte de Sintzendorff. Il en eut plusieurs fils, dont quelques-uns ont pris le parti de l'église, & les autres sont entrés au service de sa majesté imperiale. L'un d'eux est arrivé par son mérite à l'emploi de colonel & de général, & a servi fort utilement son prince dans plusieurs ambassades à la cour de Berlin & à celle de Petersbourg. * *Mémoires du tems.*

RABY, ville de Bohéme dans le district de Prachin. Zisca l'assiégea vers l'an 1420. & la prit d'assaut; mais il y perdit le seul œil qui lui restoit. * Voyez l'*Histoire de la guerre des Hussites* & du *concile de Basle* par Lenfant, *tome 1. page 114. &c.*

RACAN. (Honorat de Bueil, marquis de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Le marquis de Racan né en 1589. à la Roche-Racan, château situé à l'extrémité de la Touraine, sur les confins du Maine & de l'Anjou, avoit pour pere *N.* de Bueil, marquis de Racan, chevalier des ordres du roi & maréchal de camp ordinaire des armées de sa majesté. En 1605. il étoit page de la chambre du roi Henri IV. sous M. de Bellegarde, qui, par l'ordre exprès du roi, avoit pris Malherbe dans sa maison, lui avoit donné sa table, un cheval, & mille livres d'appointemens. Racan cousin germain de madame de Bellegarde, & qui déja commençoit à cultiver le talent pour la poësie, que la nature lui avoit don-

né, eut par cette occasion la connoissance de Malherbe, & profita de ses lumieres, de son goût & de ses avis. A son retour de Calais, où il fut porter les armes lorsqu'il eut cessé d'être page, il consulta le même Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir. Mais celui-ci, pour toute décision, se contenta de lui réciter cet ingénieux conte de Poge, dont la Fontaine a fait une de ses plus jolies fables, intitulée : *Le meunier, son fils & son âne*. Enfin à l'âge de 39. ans, le marquis de Racan se maria, & sa posterité est aujourd'hui tout ce qui reste de la maison de Bueil, une des meilleures qu'il y ait en France. Il n'avoit point étudié; mais la nature suppléa en lui à l'étude, & son inclination pour la poësie françoise le porta à ne presque rien composer qu'en ce genre d'écrire. Voici le jugement que M. Despreaux en porte dans une lettre à M. de Maucroix. „ Racan, dit ce judicieux critique, avoit plus de génie que Malherbe; mais „ il est plus négligé, & songe trop à le copier. Il excelle „ sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses; & c'est „ en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire „ sur-tout par cet endroit. Plus les choses sont seches & „ mal-aisées à dire en vers, plus elles frapent quand elles „ sont dites noblement, & avec cette élegance qui fait „ proprement la poësie. " Le même a dit dans le premier chant de son art poëtique :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
RACAN *chanter Philis, les bergers & les bois.*

Et dans sa neuviéme satyre :

Tout chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers, &c.
Sur un ton si hardi, sans être temeraire,
RACAN *pourroit chanter au défaut d'un Homere.*

La Fontaine, Charles Perrault & M. Rousseau, n'ont pas moins loué RACAN ; le premier dit au commencement du troisiéme livre de ses fables :

Autrefois à RACAN, *Malherbe l'a conté,*
Ces deux rivaux d'Horace, heritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour tout dire.

Le second, dans son épître au roi :

Aux Homeres divins, aux Virgiles superbes,
On voit se mesurer nos RACANS, *nos Malherbes.*

Et le troisiéme dans son épître aux Muses, qui lui promettent un rang sur le Parnasse :

Ton rang y fut marqué par nous ;
Et si ce rang à ton chagrin jaloux,
Paroit trop bas, près des places superbes
Des Sarasins, des RACANS, *des Malherbes, &c.*

Racan fut un des premieres membres de l'académie Françoise, comme on le voit par le discours qu'il y prononça en 1635. qui a été imprimé. Il mourut au mois de Février 1670. Ses ouvrages sont : *les Bergeries*, à Paris en 1625. *in-8°* ; *Lettres diverses*, dans le recueil des lettres nouvelles de Faret, *in-8°* à Paris, en 1627. *Les sept Pseaumes de la pénitence*, &c à Paris, *in-8°*. en 1631. *Poësies diverses*, dans les recueils de 1621. 1627. 1633. *Odes sacrées, dont le sujet est pris des Pseaumes de David, & qui sont accommodées au tems*, avec un *Discours contre les sciences*, in-8°. à Paris, 1651. *Mémoires sur la vie de Malherbe*, à Paris en 1651. *in-12. Dernieres œuvres & poësies chrétiennes de M. Honorat de Bueil, chevalier, seigneur de Racan, tirées des Pseaumes & de quelques cantiques du vieux & nouveau Testament*, à Paris, *in-8°*. en 1660. On doit la publication de ce recueil aux sollicitations de deux amis de M. de Racan, l'abbé de Remefort & M. Nublé. Ce volume adressé par une épître de l'auteur à l'académie Françoise, contient les 150. Pseaumes, un petit recueil de vers lyriques sur quelques cantiques de l'ancien & du nouveau Testament, & sur quelques hymnes de l'Eglise ; & deux odes, l'une au roi, l'autre à la reine, au commencement du volume ; & à la fin, l'épitaphe d'un de ses fils, qui mourut page de Mademoiselle en 1652. âgé d'environ 16. ans. Feu M. Coutelier libraire à Paris, donna en 1724. en 2. vol. *in-12*. une nouvelle édition des œuvres de Racan, qu'il prétendoit complette. Il est vrai qu'on y trouve ses bergeries, ses pseaumes, quelques autres poësies ; son discours à l'académie Françoise ; sa lettre à la même académie, au sujet des paraphrases qu'il avoit commencé des pseaumes, & une réponse de M. Conrart au nom de cette compagnie ; mais l'on n'y trouve point ni ses sept lettres qui sont dans le recueil des lettres de Faret, ni une longue ode au cardinal de Richelieu, qui est dans le recueil de poësies, intitulé : *Les nouvelles Muses*, in-8°. en 1653. ni un sonnet à M. de Puysieux, ni une épitaphe de douze vers, qui l'une & l'autre sont insérées dans les délices de la poësie françoise, *in-8°*. à Paris en 1621. ni les mémoires sur la vie de Malherbe. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, l'*hist. de l'académie Françoise*, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet ; M. Baillet, dans ses *jugemens des sçavans*, *tome 5*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. le *Mercure de Septembre 1724*. &c.

RACINE. (Jean) *Ajoutez ce qui suit pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* Racine nâquit à la Ferté-Milon le 21. Décembre 1639. Son pere, après avoir été élevé dans le régiment des gardes en qualité de cadet, s'étoit établi en cette ville ; il y prit la charge de controlleur au grenier à sel qu'avoit son pere. Il épousa *Jeanne* Sconin, le 12. Septembre 1638. fille de *Pierre* Sconin procureur des eaux & forêts de Villiers-Cotrets. Ils ne vécurent pas longtems ensemble. La femme mourut le 14. Janvier 1641. & le mari le 6. Février 1643. laissant de leur mariage deux enfans, un garçon, qui est celui *dont nous parlons*, & une fille qui vivoit en 1734. Ils vécurent tous deux sous la tutelle de leur grand-pere, qui mourut au mois de Septembre 1650. Après sa mort, *Marie* des Moulins sa veuve se retira à Port-Royal de Paris, où elle avoit une fille religieuse, qui depuis a été abbesse triennale de Port-Royal des Champs, sous le nom de la mere *Agnès de sainte Thecle Racine*. Marie des Moulins y mourut le 12. Août 1662. comme on le peut voir dans le necrologe de Port-Royal. Voilà ce qui donna occasion au jeune Racine de faire ses études dans cette maison, & d'y recevoir une éducation excellente, dont il fut particulierement redevable à M. le Maistre, frere de M. de Sacy. Il dut en particulier son intelligence dans la langue grecque, aux leçons du sacristain de ce monastere, homme très-habile dans cette langue. En sortant de Port-Royal, il vint à Paris, & fit sa logique au college de Harcourt. En 1660. tous nos poëtes d'alors voulurent célebrer le mariage du roi Louis XIV. M. Racine fit une ode intitulée, *la Renommée aux Muses*. Ce coup d'essai fut suivi d'une autre plus reguliere, à laquelle il donna pour titre, *la Nymphe de la Seine à la Reine*. Celle-ci eut un grand succès, & Chapelain à qui le jeune Racine l'avoit lue, en fit si bien valoir le mérite à M. Colbert, que ce ministre envoya d'abord cent louis à l'auteur de la part du roi, & peu de tems après il le mit sur l'état pour une pension de six cens livres, qu'on lui a conservée jusqu'à sa mort. Ce fut vers ce tems-là qu'il fit un voyage en Languedoc, où demeuroit son oncle maternel le P. Sconin, chanoine régulier de sainte Genevieve, homme fort estimé dans son ordre, qui en avoit été général, & auquel pour récompense, on avoit donné le prieuré de S. Maximin dans l'évêché d'Uzès, dont il étoit outre cela official & grand-vicaire. Cet oncle auroit bien voulu qu'il eût pris l'habit de son ordre, pour lui résigner son benefice : il le fit même dans cette vue étudier en théologie, mais le jeune homme entraîné par le goût de la poësie, se retira à Paris où il donna en 1664.

sa premiere piece de théatre, qui fut *la Thebaïde* ou *les freres ennemis*, tragédie; *Alexandre*, tragédie, en 1666. elle fut suivie d'*Andromaque*, tragédie, en 1668. Ce fut dans ce tems-là qu'il trouva moyen d'avoir le prieuré de l'Epinay, & l'on voit en effet que dans le privilege de cette piece, qui est du 28. Decembre 1667. il en prend le titre; mais il n'en jouit pas long-tems, le bénéfice lui fut disputé, & il n'en retira pour tout fruit qu'un procès, *que ni lui ni ses juges n'entendirent jamais*, comme il le dit dans la préface de sa comédie des *Plaideurs*, dont ce procès fut en partie l'occasion; aussi abandonna-t-il & le bénéfice & le procès. Il donna *les Plaideurs* en 1668. *Britannicus*, tragédie, en 1670. *Berenice*, tragédie, en 1671. *Bajazet*, tragédie, en 1672. *Mithridate*, tragédie, en 1673. *Iphigenie*, tragédie, en 1675. *Phedre*, tragédie, en 1677. Ce fut sa derniere piece profane, & il renonça dès-lors à ce genre de poësie. Il épousa la même année la fille d'un trésorier de France d'Amiens, nommée *Catherine* de Romanet. Il pensa alors à se réconcilier avec sa tante la religieuse, & messieurs de Port-Royal, qui n'avoient plus voulu le voir depuis qu'il eut commencé à travailler pour le théatre, & avec lesquels même il avoit eu une querelle personnelle, dont voici le sujet. M. Nicole ayant dans une de ses lettres visionnaires, fait une critique contre les Romans & les pieces de théatre en general, M. Racine, que cela ne regardoit pas plus que les autres auteurs de ces genres d'ouvrages, & qui d'ailleurs ignoroit que cette critique générale regardoit particulierement Desmarets de saint Sorlin, s'avisa de prendre lui seul le parti de tous ses confreres. Il écrivit d'abord une lettre contre ces messieurs, qui fit un grand bruit dans le monde, pleine d'esprit; mais peu exacte dans plusieurs faits. M. Nicole négligea d'y répondre, mais deux autres personnes le firent pour lui. La premiere de ces deux réponses est datée du 22. Mars 1666. & attribuée à Barbier d'Aucour; la seconde est du premier d'Avril suivant, & on la donne à M. du Bois. M. Racine repliqua à ces deux réponses par une seconde lettre, mais qu'il supprima par le conseil de M. Despreaux, parmi les œuvres duquel elle se trouve dans l'édition d'Hollande de 1722. Aussi-tôt après son mariage, le roi le choisit avec M. Despreaux pour écrire son histoire. Cette occupation acheva de l'arracher tout-à-fait à la poësie, qu'il n'eût peut-être jamais reprise si pour obéir aux ordres du roi & de madame de Maintenon, il n'avoit été obligé de composer pour les damoiselles de S. Cyr, la tragédie d'*Esther*, imprimée en 1689. & celle d'*Athalie* en 1691. & des *Cantiques spirituels* en 1689. Le roi, qui avoit fait communiquer à M. Racine tous les mémoires nécessaires pour la composition de son histoire, voulut encore qu'il l'accompagnât dans ses campagnes, pour être témoin lui-même des choses qu'il devoit confier à la posterité; mais les morceaux de cette histoire qu'il en avoit composés, périrent dans l'incendie total de la maison de M. de Valincourt à S. Cloud, à qui M. Despreaux avoit remis en manuscrit ces papiers. L'histoire de Port Royal n'a pas eu un sort plus heureux. M. Racine deux jours avant sa mort remit l'ouvrage entier qu'il venoit d'achever, entre les mains d'un ami, lequel est mort aussi; & depuis on n'a jamais sçu ce que l'ouvrage étoit devenu. Mais on a oui-dire à M. Despreaux, que c'étoit le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. M. Racine mourut le 21. d'Avril 1699. Son corps fut d'abord porté à S. Sulpice sa paroisse, & mis en dépôt toute la nuit dans le chœur de cette église, & transporté le jour suivant à Port-Royal-des-Champs, où il fut enterré le 23. non aux pieds de M. Hamon, comme il l'avoit demandé dans son testament, mais au-dessus, parce qu'il ne se trouva point de place au-dessous. Il laissa aux religieuses de Port-Royal, une somme de 800. liv. par son testament, daté de son cabinet à Paris, le 10. Octobre 1698. Après la destruction de Port-Royal, sa veuve obtint la permission de faire exhumer le corps de son mari le deux Decembre 1711. & le fit apporter à Paris en l'église de saint Etienne du Mont pour lors sa paroisse, où il repose auprès de la tombe de monsieur Pascal, derriere le maître autel en face de la chapelle de la Vierge, où elle repose aussi elle-même, ayant été mise auprès de son mari. Elle mourut le .... Novembre 1732. ayant eu de M. Racine sept enfans, deux garçons & cinq filles. L'aîné, à qui le roi avoit donné la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire de son pere, l'a exercée long-tems, le cadet, qui est de l'académie des belles lettres est auteur du *Poëme de la Grace*; de deux lettres en vers sur l'ame des bêtes; d'une ode & d'une épître à M. de Valincourt, où le Public a trouvé avec plaisir le genie du pere. Il a fait outre cela un *Poëme sur la vérité de la religion Chrétienne*, qui n'est point imprimé. Il est encore auteur de plusieurs dissertations écrites avec autant de solidité que d'agrément, recueillies dans les derniers volumes des *Mémoires de l'académie*. M. Despreaux a fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de M. Racine.

Du Théatre François l'honneur & la merveille.
Il sçut ressusciter Sophocle en ses écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,
Surpasser Euripide, & balancer Corneille.

* *Ajoutez aux citations qui se trouvent après cet article dans le Moreri*. Lettre de M. de Valincourt à M. l'abbé d'Olivet; & *Réponse* de M. l'abbé d'Olivet, dans la continuation de l'*Histoire de l'académie Françoise*; *histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, premiere partie, pag. 172. & *suiv. Mémoires du tems* & *Necrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs*, où l'on trouve en particulier deux longues épitaphes de M. Racine en prose latine, l'une par M. Boileau Despreaux; l'autre par M. Tronchay, sous le nom de *Tronchon*.

RADEGAST, ou RADAGOSTE, idole des anciens Slaves, qui eut le nom de *Rasvvoz*, qui signifie un *général d'armée*. Selon le sentiment de quelques-uns, c'est le même que Radagaise roi des Goths & des Huns, qui se distingua dans la guerre, du tems des empereurs Arcadius & Honorius, qui inonda l'Italie avec 20000. hommes, & qui depuis sa mort fut reveré comme un dieu. Mais ce n'est qu'une conjecture de quelques sçavans, qui paroît d'autant moins probable, que la malheureuse issue de ses desseins n'étoit guère propre à persuader à ses peuples guerriers de l'adorer comme une divinité. La statue de Radegast étoit d'or massif. Sur sa tête étoit un casque de métal surmonté d'une aigle avec ses ailes étendues. Sa poitrine étoit couverte d'un bouclier, dans lequel paroissoit une tête de bœuf, & de sa main gauche il tenoit une hallebarde. En Méranie on l'adoroit sur une montagne, qui par cette raison porte le nom de *Radhorst*. Encore aujourd'hui les paysans des environs s'assemblent sur cette montagne après la saint Jean, & s'y divertissent à danser & à sauter. Il y avoit une statue de Radegast à Rethra dans le Mecklenbourg, & l'empereur Othon premier la détruisit en 960. Il y en a qui croient que Radegast est le même qu'Apollon l'Hyperboréen. D'autres, que c'étoit le nom d'un bois sacré près de Rethra, ancienne ville des Obothrites. * Adam Brem. *Hist. eccles. l. 12. c. 11.* Marschalc. *Thur. Annal. Herul. l. 2. c. 14.* Schedius, *de diis Germanis Syngrammata.* Massi, *Antiquitat. Meckel.* &c.

RADON. Dans la chartre de la fondation du monastere de Rebais, faite par saint Ouen l'an 635. laquelle chartre est attribuée au roi Dagobert, il est parlé de Radon comme d'un second frere de saint Ouen, dont le premier étoit Adon. Le sçavant pere Mabillon qui donne cette chartre pour authentique, croit néanmoins que ce qui est dit de Radon est une addition de quelque copiste. Quoi qu'il en soit, on attribue à Radon la fondation du monastere de Reuil sur Marne (*Rodolium*) qui n'est plus qu'un prieuré de Clugni dépendant de la Charité.

RADZIEJOWSKI, (Jerôme) seigneur de Krylow,

fous-chancelier du royaume de Pologne. Ce fut en 1650. qu'il parvint à cette dignité, à la follicitation de la reine femme du roi Jean Casimir, quoique la nobleſſe & le roi lui-même ne lui fuſſent pas favorables, à cauſe de ſon extrême ambition. Vers le même tems il épouſa Elizabeth, fille d'Alexandre Sclutzaka, palatin du Novogorod, & veuve d'Adam Kaſanowsky, premier maréchal de la cour. Elle n'avoit environ que vingt-trois ans: elle étoit belle, d'une humeur enjouée; & l'on ſoupçonne qu'elle avoit quelque intrigue avec le roi, ce qui fit naître à Radziejowsky une telle jalouſie, qu'il s'en expliqua avec la reine, parla fort imprudemment, & découvrir ce qu'il ſçavoit, ou ce qu'il croyoit ſçavoir de la conduite ſecrette du prince dans la guerre contre les Tartares & les Coſaques en 1651. La jeune Elizabeth qui ſouffroit auſſi de cette humeur jalouſe, voyant ſon mari abſent de Varſovie, chaſſa tous ſes domeſtiques, s'empara des joyaux les plus précieux, & ſe retira dans un couvent. Radziejowsky de retour ſe mit dans une grande colere, attaqua ſon palais avec cinq cens hommes parce qu'il étoit occupé par ſon frere, qui ſe défendit avec vigueur, & il excita les Coſaques à une nouvelle révolte, dont le roi fut bientôt informé. Ce prince priva Radziejowsky de ſa charge de ſous-chancelier; & le dix de Janvier 1652. il fut déclaré infame, & coupable de haute trahiſon, condamné à la mort, & ſes biens furent confiſqués par la diéte de Varſovie. On y condamna auſſi à la priſon ſa femme & ſon frere. Radziejowsky qui s'étoit retiré à Peterkow, & qui avoit emporté avec lui le ſceau du royaume, paſſa de-là à Stockholm, où il arriva au mois de Mai 1652. Il demanda la protection de la reine Chriſtine, & publia que ſa diſgrace ne venoit que d'un commerce ſecret de ſa femme avec le roi. La reine Chriſtine envoya en Pologne M. Roc, François de nation, pour interceder en faveur du chancelier. Mais le roi loin de s'appaiſer demanda qu'il fût chaſſé de la Suede. Radziejowsky, plus heureux dans cet autre royaume, fut d'abord en grand crédit auprès de la reine Chriſtine, & en eut encore plus lorſque Guſtave fut monté ſur ce thrône en 1654. après la démiſſion de la reine, Guſtave s'étant même brouillé avec la Pologne en 1655. Radziejowsky eut un rang honorable dans la premiere armée qui marcha ſous le commandement du felt-maréchal Wittemberg, & fut un de ceux qui traiterent avec les généraux Polonois qui ſe trouvoient ſur les frontieres avec leurs troupes, & les engagerent à prendre le parti de la Suede. Ceux-ci y ayant conſenti, Radziejowsky commanda les troupes conjointement avec les autres généraux, & ſervit ainſi contre ſa patrie. Peu de tems après le roi de Suede crut avoir quelque raiſon de ſoupçonner ſa fidelité; il le fit arrêter à Elbingen le 14. de Decembre 1656. & le fit conduire en Suede, d'où il ne ſortit de priſon qu'après la mort du roi en 1660. & la paix conclue avec ſa patrie. Il alla enſuite à Dantzic, & travailla à ſe réconcilier avec la Pologne; mais la diéte de Varſovie tenue en 1661. lui permit ſeulement d'y venir pour y arranger ſes propres affaires, avec ordre d'en ſortir dans le tems qui lui fut marqué. La diéte de 1662. lui fut plus favorable; pluſieurs ſeigneurs y agirent pour lui efficacement, juſqu'à menacer de continuer leur ligue s'il n'étoit point remis en poſſeſſion de ſes biens héreditaires, & de ceux qui dépendoient de la couronne, & de ſes dignités. Il ſe trouva lui-même à la diéte de 1665. où il eut le chagrin de voir que les proteſtations faites contre lui furent plus nombreuſes que celles qui étoient en ſa faveur, ce qui l'obligea de ſortir du ſenat. A la fin on le chargea d'une ambaſſade à la porte Ottomane, pour détourner la guerre dont les Polonois ſe croyoient menacés. Le 27. de Mai 1665. il fit ſon entrée publique à Adrianople, & eut audience du Turc au camp de Tuntocko, à ſept lieues d'Adrianople. Il mourut en 1677. avant que d'avoir reçu une réponſe poſitive de la Porte. On a attribué ſa mort en partie à une fiévre cauſée par une trop grande quantité de melons qu'il mangea, & en partie à l'ignorance d'un médecin Juif qui le traita.* *Mémoires du tems.*

RAGENFROI, abbé de Fontenelle, avant le milieu du VIII. ſiécle, étoit de la premiere nobleſſe françoiſe; mais vain & ambitieux. Il ne conſultoit que ſes propres intérêts, & rendoit inſupportable le joug de ceux qui lui étoient ſoumis. Comme il laiſſoit en particulier manquer ſes moines du néceſſaire, ceux-ci en porterent leurs plaintes à Pepin fils de Charles Martel, qui en fut touché & qui ôta à Ragenfroi le gouvernement de cette abbaye. Celui-ci n'étoit pas meilleur évêque qu'abbé; car depuis qu'il eut ſuccedé à Grimon dans le ſiége de Rouen, il ſe comporta ſi mal, que Pepin devenu roi de France, le fit dépoſer, & donna l'an 755. le ſiege de Rouen au prince Remi ſon frere, qui répara par ſes vertus les ſcandales qu'avoit donné ſon prédéceſſeur. Cependant parce que Ragenfroi étoit d'une naiſſance très-illuſtre, & qu'il avoit tenu ſur les fonts du baptême un enfant de Pepin, on lui laiſſa pour ſa ſubſiſtance quelques terres de l'égliſe de Rouen. Il eſt loué dans une hiſtoire des évêques de Rouen, pour avoir fait de grands biens à cette égliſe, ce qui pourroit faire croire qu'il changea de conduite, ſi l'auteur de cette hiſtoire méritoit plus de croyance, & ſi la plûpart de ces chroniqueurs ne donnoient ſouvent plus de louanges aux prélats qui ont fait quelque donation aux égliſes, ou aux monaſteres, qu'à ceux qui les ont édifiés par une vie reguliere. * *Chronicon Fontanellenſe. Annales Petaviani ad annum 755. Acta Epiſcopor. Rothomag. in tom. 2. Analector. patris Mabillonii, in edit.* in-8°.

RAGNEMODE évêque de Paris, fut éleve de ſaint Germain évêque de la même ville, & fit honneur à l'éducation qu'il en avoit reçue, par le zéle qu'il montra pour le maintien & la conſervation de la diſcipline. Il ſucceda à ſon maître l'an 576. à la fin de Mai, ou au commencement de Juin. Car ſaint Germain mourut à l'âge de près de quatre-vingt ans le 28. de Mai de cette année. Ragnemode ſe trouva peu après à Tours, on ne ſçait pour quelle raiſon. Il étoit dans cette ville lorſque le prince Mérouée, échapé de ſon monaſtere d'Aniſſe, ſe refugia dans l'égliſe de ſaint Martin pendant que l'évêque Gregoire y célebroit les ſaints myſteres, & ce fut lui qui conſeilla à ce prélat d'accorder les eulogies que le prince demandoit, & que Gregoire lui avoit d'abord refuſées. Ragnemode donna ce conſeil à l'évêque de Tours, de peur que Mérouée, irrité de ce refus, ne ſe portât à quelque violence. Après le V. concile de Paris tenu en 577. où Gregoire de Tours s'étoit oppoſé à la condamnation de Pretextat évêque de Rouen, que le roi Chilperic vouloit perdre; Gregoire ayant été accuſé auprès de ce prince, comme s'il eût été ſon ennemi, & ayant paru devant lui dans ſon palais, y trouva Ragnemode, qui ne put déſapprouver la fermeté avec laquelle le ſaint prélat parla au prince en cette occaſion, & qui, ſans doute, tâcha auſſi de calmer l'eſprit de Chilperic. Ragnemode étoit en effet aſſez bien dans l'eſprit de Chilperic, puiſqu'en 584. il fut parrein de Thierri fils de ce prince, quoiqu'il fût aſſez ordinaire autrefois que les évêques fuſſent les parreins des fils de nos rois: car outre Ragnemode, qui le fut du prince Thierri, nous voyons entr'autres que ſaint Pretextat de Rouen le fut de Mérouée, ſaint Ageric de Verdun de Childebert II. ſaint Veran de Cavaillon de Thierri fils de Childebert II. &c. En l'an 590. un impoſteur habillé à peu près comme un moine d'Egypte, portant une croix qu'il diſoit être remplie de reliques, & ſe faiſant ſuivre du peuple, étant venu de Tours à Paris pendant les Rogations, & ayant troublé la proceſſion où l'évêque aſſiſtoit, ce prélat, ſans donner le tems au peuple avide des nouveautés, de ſe laiſſer ſéduire, le fit empriſonner, & quelque tems après il ne lui pardonna, quoiqu'il ſe fût enfui, & qu'il eût été repris, qu'aux ſollicitations de Gregoire de Tours. Ragnemode mourut l'année ſuivante 591. & les troubles qui ſuivirent ſa mort firent ſentir vivement la perte que ſon égliſe avoit faire. * Voyez *Gregoire de Tours, en pluſieurs endroits de ſon hiſtoire.* Le pere Longueval, *Hiſt. de l'égliſe Gallic. tome III.* &c.

RAGUEAU. (François) *Dans le Moreri, éditions de 1725.*

1725. & de 1732. on dit qu'il fut professeur en droit à Bourges, & lieutenant au siége de Meung en Berri : *il falloit dire*, il fut d'abord lieutenant au siége de Meung en Berri, puis professeur, &c. en 1584. *Ajoutez à l'édition de 1725. qu*'il y a encore deux augmentations considérables à son indice des droits royaux, qui n'ont pas été inserées dans l'édition que M. de Lauriere en a donnée en 1704.

RAGUENET (François) étoit de Rouen, & embrassa l'état ecclésiastique ; mais il suivit le penchant qu'il avoit pour l'étude de l'histoire, & celle des belles lettres. Dans sa premiere jeunesse il travailla comme beaucoup d'autres jeunes gens, pour le prix de l'académie Françoise ; & en 1687. son discours concourut pour le prix avec celui de M. de Fontenelle, qui le remporta. Le sujet étoit : *De la patience & du vice qui lui est contraire.* Le discours de l'abbé Raguenet est imprimé dans le recueil de l'académie de ce tems-là. En 1689. il eut en effet le prix, & son discours, qui traite du mérite & de la dignité du martyre, a été aussi imprimé. Ce petit succès l'encouragea : mais le croyant trop foible pour se faire une prompte réputation, il entreprit quelques années après de donner les *Monumens de Rome*, c'est-à-dire, une *Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture, & d'architecture de Rome, avec des observations*, en 1700. à Paris *in-12.* & réimprimée au même lieu en 1702. Ce petit volume, d'ailleurs peu recherché, plut cependant aux Romains, & valut à l'auteur des lettres de citoyen Romain, dont il a toujours pris le titre depuis ce tems-là. Par reconnoissance pour ceux qui le lui avoient donné, il publia en 1702. *Le parallele des François avec les Italiens dans la musique & dans les opera* ; & il donna la preference aux Italiens. Cette décision fut vivement attaquée en 1704. par un jeune auteur, Jean Laurent le Cerf, écuyer, sieur de la Viéville, garde des sceaux du parlement de Normandie, lequel prit la défense des François dans un livre intitulé : *Comparaison de la musique italienne, & de la musique françoise.* Le Journal des sçavans prit parti contre l'abbé Raguenet. Celui-ci repliqua à son adversaire, par un écrit intitulé : *Défense du Parallele*, & le Journal changeant de ton, se déclara contre l'auteur de la *Comparaison*, ce qui lui attira une vive censure de la part de M. le Cerf. *Voyez le détail de cette dispute à l'article de* LE CERF. Longtems avant ce démêlé litteraire, M. Raguenet avoit donné en 1671. l'*Histoire d'Olivier Cromwel*, in-4°. à Paris, & réimprimée depuis en deux volumes *in-12.* L'auteur conduit cette histoire jusqu'à la mort de ce tyran de l'Angleterre en 1658. & il y a joint quelques piéces pour servir de preuves. L'abbé Raguenet a donné de plus une *Histoire de l'ancien testament.* Il avoit composé aussi une histoire du vicomte de Turenne sur les memoires de sa famille, & par son ordre ; mais elle n'a point encore été imprimée. On lui attribue les voyages & aventures (imaginaires) de Jacques Sadeur dans le voyage & la découverte de la terre australe, à Paris en 1692. *in-12.* L'abbé Raguenet est mort vers 1720. Plusieurs auteurs lui ont attribué l'*Histoire des conclaves depuis Clement V. jusqu'à present*, imprimée à Cologne en 1694. en deux volumes ; mais elle est du baron de Huissen, conseiller de guerre de sa majesté Czarienne. * *Mémoires du tems.*

RAHN, (Jean-Henri) politique fameux, & historien célebre de Zurich, né le 29. de Mars 1646. passa à l'université de Heidelberg en 1660. & en 1662. au college de Steinfurt, d'où il fit ensuite un voyage dans les Pays-Bas. En 1664. il vint à Strasbourg pour y profiter des Leçons de Boëcler. L'année suivante il vint en France, & de retour dans sa patrie il fut nommé un des curateurs de la bibliotheque publique, & membre du grand conseil. En 1676. il obtint une place parmi les secretaires du conseil ; fut fait en 1687. secretaire de l'état ; & en 1689. élu membre du petit conseil. En 1697. il parvint aux charges de thrésorier & de membre du conseil secret. Il exerça ces emplois avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 26. de Septembre 1708. Il a laissé manuscrits trente volumes concernants l'histoire & la politique de la Suisse, & quatre tomes de l'histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1701. En 1690. il avoit publié un abregé de ce dernier ouvrage. * Scheuchzer, *Nova litterar. Helvet.* &c.

RAICSANI (George) Jésuite, s'est distingué en Hongrie dans le siécle dernier, & après le commencement du XVIII. par sa science, & sur-tout par sa connoissance de la philosophie. Il professa cette science avec éclat pendant un assez grand nombre d'années dans l'université de Tirnaw ; & il étoit professeur émerite & senieur de la faculté vers l'an 1707. Il eut beaucoup de disciples qui s'empresserent de prendre ses leçons ; & plusieurs instruits par un tel maître, contribuerent beaucoup à étendre & à faire honorer l'étude de la philosophie en Hongrie. Le pere Raicsani avoit aussi du goût pour la poësie latine ; quoique l'on ne puisse pas le mettre au rang des meilleurs poëtes de sa societé, qui, comme tout le monde sçait en a produit d'excellents, sur-tout dans le XVII. siécle. Entre les piéces de ce genre que le pere Raicsani a données, les plus connues sont, *Tyrnavia nascens sive Bela II. rex Hungaria : cognomento Cacus, Tyrnavia conditor, heroïco carmine celebratus*, en 1707. *Tyrnavia crescens*, en 1707. Dans cette derniere piéce le pere Raicsani s'attache à faire l'éloge de cinq prélats de Hongrie qui ont honoré l'académie de Tirnaw, principalement par leur mérite ; sçavoir, Pierre Pazmany, qui a été cardinal ; George Lippai archevêque de Strigonie : George Szelepcleni, qui après avoir été évêque de Nitrie, & ensuite de Colocsa, fut archevêque de Strigonie ; Jean Telegdi, archevêque de Colocsa ; & Ferdinand Palfi, évêque d'Agria, ou Eger dans la haute Hongrie. * Czuittinger, *in specimine Hungaria litterata*, &c.

RAIMBAUD, fils puiné de GUILLAUME d'Omelas, & de la comtesse *Tiburge*, comte ou seigneur d'Orange dans le XII. siécle, n'est pas different de Raimbaud d'Orange, dont il est parlé en divers endroits d'un recueil manuscrit des vies & des écrits des anciens poëtes Provençaux écrit vers le milieu du XIII. siécle. Ce recueil est dans la bibliotheque du roi de France. Raimbaud y est placé au rang des mêmes poëtes, & l'on y voit quelques piéces de sa façon ; mais sa vie n'y est pas décrite comme celle de plusieurs autres. Jean de Nostradamus en parle fort au long dans ses vies des poëtes Provençaux, & il le dit, " seigneur de Courteson, bon chevalier, vail-„ lant aux armes, & bien estimé en la poësie provençale. " Mais on ne peut pas faire beaucoup de fond sur ce qu'il rapporte : car outre que l'ouvrage de cet auteur est un tissu de fables & d'anachronismes, il fait mourir Raimbaub en 1229. & disant ensuite qu'il fut exilé aux Isles d'Hieres par Raymond comte de Provence, il le fait rappeller de son exil par Marguerite de Provence, fille de ce comte, *lorsqu'elle fut reine de France.* Or Marguerite de Provence n'épousa saint Louis qu'en 1234. Le même auteur attribue à Raymond un traité intitulé, *La maestria d'amour.* Suivant ce recueil manuscrit dont on vient de parler, la comtesse de Die, *femme de Guillaume de Poitiers*, se rendit amoureuse de Raimbaud, & fit des vers à sa louange. Raimbaud quitta le nom d'Omelas que portoit son pere, & prit celui d'Orange. Il engagea en 1168. à Guillaume de Montpellier son cousin, tout son domaine d'Omelas situé dans le diocèse de Beziers & de Maguelonne, pour la somme de quatre mille sous melgoriens ; mais il le retira, sans doute, bientôt, puisqu'il l'engagea de nouveau en 1171. à Aymar de Murviel son beau-frere, pour la somme de dix mille deux cens sous melgoriens. Il mourut sans enfans vers l'an 1173. à Courteson dans la principauté d'Orange, & partagea par son testament tout son domaine à ses deux sœurs. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, ceux de l'*Histoire générale de Languedoc*, principalement au livre XVIII.

RAIMOND, ou REMOND. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ajoute entre deux crochets*, (Florentin) *il faut*, (Florimond).

RAIMOND. *Dans le Moreri, édition de 1725. en*

parlant des comtes de ce nom, on dit plusieurs fois Lusignan, *au lieu de* Lesignem.

RAINEVAL, (Raoul Sire de) Pierrepont, Coudun, &c. *Corrigez ce qui suit dans ce qui est rapporté de l'édition de ce Dictionnaire de 1725. de la famille de ce Chambellan du roi.*

II. Jean sire de Raineval, & de Pierrepont, servit dans les guerres de Gascogne en 1376. *lisez* en 1296.

V. Raoul II. du nom sire de Raineval, de Pierrepont, &c. *Aubert* de Raineval, seigneur de Betefcourt, *lisez*, seigneur de Betencourt.

RAINFROI, (Reginfridus) évêque de Meaux, successeur de Hildeger, auteur d'une vie de saint Faron, que l'on croit être celle qui se trouve dans le deuxiéme tome des actes Benedictins, fut notaire ou secretaire de Charles le Chauve roi de France, avant que d'être élevé à l'épiscopat. C'est du moins l'opinion de quelques sçavans. Ce prélat souscrivit au concile de Pont-lon (*Pontigonense concilium*) en 876. D. Toussaints Duplessis, auteur de l'*Histoire de l'église de Meaux*, qui a paru en 1731. dit que c'est à ce prélat que Loup, abbé de Ferrieres, a écrit une de ses lettres, (c'est la soixante-sixiéme dans l'édition des œuvres de cet abbé par M. Baluze) mais il y a lieu de croire que ce Benedictin s'est trompé. Loup étoit mort avant que Rainfroi fût évêque de Meaux, puisque selon les meilleurs critiques, cet abbé mourut peu après l'an 661. & que selon D. Duplessis même, Hildeger, prédecesseur de Rainfroi, étoit encore vivant, & sur le siége de Meaux en 869. Il vaut donc mieux dire avec M. Baluze, qu'on ignore d'où le Rainfroi, à qui Loup a écrit, étoit évêque. * D. Duplessis, *Histoire de l'église de Meaux, tome 1. p. 88.* Baluze, *Nota ad Lupum Ferr. p. 401. & 34. editio an. 1664.*

RAINIER, religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages, *Poëma de præliis Tusciæ*, en huit livres. L'auteur s'y montre assez mauvais poëte, & presque aussi mauvais historien. M. Muratori est le premier qui ait publié ce poëme dans le tome X. de sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y en a cependant qui prétendent que ce poëme est d'un autre Rainier, qui étoit aussi religieux Dominicain & de Pise.

RAINOLD, (Jean) presbyterien Anglois, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages: *De sacra scriptura. De ecclesia. Colloquium inter Rainoldum & Gentilem.* Sermon sur les pseaumes 18. 47. & 48. *Theses de sancta scriptura. Orationes duodecim. Explanatio prophet. Aggai & Obadiæ.* * *Voyez* Pictet, dans sa Théologie, *tome 3. p. 158.*

RAINSANT (D. Firmin) a été un des plus saints religieux de la congrégation de saint Maur, dans laquelle il fit profession le 2. d'Avril 1613. âgé de dix-sept ans. Il etoit né à Suippe au diocèse de Reims en 1596. Son merite l'éleva aux premiers emplois de la congrégation; & il a été prieur de l'abbaye de saint Germain-des-Prés. En 1651. il fut nommé visiteur de la province de Bretagne, & il mourut en odeur de sainteté dans le cours de ses visites, au monastere de saint Lehou-sur-Rance près Dinan le 8. de Novembre de la même année. Nous avons de lui un volume *in-4°.* de *Méditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année*, dont il y a eu plusieurs éditions. La premiere, qui est de 1633. n'étoit qu'*in-12.* En 1630. il adressa une lettre à M. le duc François de Lorraine, évêque & comte de Verdun, au sujet des differens mus entre les religieux Benedictins de la congregation de saint Vanne, & de saint Hidulphe. * D. le Cerf, dans sa *Bibliotheque des auteurs de la cong. de saint Maur.*

RAINSSANT, (Pierre) médecin, antiquaire, & garde du cabinet des médailles de sa majesté Louis XIV. étoit de Reims. Sa vocation pour les médailles lui vint comme par hazard. Un fermier de M. Oudinet, pere de celui qui a été de l'académie des Inscriptions, & *dont nous avons parlé à son article*, ayant trouvé en labourant la terre une grande urne pleine de médailles de bronze, le jeune Rainssant se jetta dessus, & piqué de curiosité, il s'appliqua à en déchiffrer les legendes, & à en expliquer les types. Ses efforts ne furent pas inutiles: il pénétra dans ces obscurités, & son goût pour les médailles se fortifia avec le tems. Il étudia avec encore plus de soin la médecine, dont il avoit dessein de faire son occupation principale; & étant venu à Paris, il en exerça la profession avec succès. Son merite le fit choisir pour être garde du cabinet; & comme il y avoit beaucoup à travailler, par rapport au catalogue & à l'arrangement des suites, il appella auprès de lui M. Oudinet le fils, son parent, qui avoit le même goût que lui pour les médailles. *Voyez* OUDINET. M. Rainssant mourut quelques années après le septiéme du mois de Juin 1689. Un accident l'emporta en un moment. Il étoit fort sujet aux vapeurs qui lui ôtoient la liberté de la tête; & pour ce sujet il prenoit souvent de l'*opium*. On le trouva noyé dans le parc de Versailles, dans la piéce d'eau qu'on appelle *la piéce des Suisses*. Comme on trouva une tasse d'argent sur le bord, l'on présuma qu'un étourdissement ou une vapeur l'avoit précipité dans l'eau en voulant détremper quelque drogue dans cette tasse. D'autres disent qu'il tomba dans cette piéce d'eau en se promenant sur le bord. La place de garde du cabinet du roi fut offerte au célébre antiquaire André Morele, (*voyez* MORELE) & donnée à Marc-Antoine Oudinet. François Dron, chanoine de saint Thomas du Louvre, & habile antiquaire, pouvoit y prétendre; mais son desintéressement lui interdit toute démarche à ce sujet. *Voyez* DRON. M. Rainssant a donné au public une dissertation sur douze médailles des jeux seculaires de l'empereur Domitien, avec un extrait de l'historien Zosime sur le même sujet, *in 4°.* à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, en 1684. Explication des tableaux de la galerie de Versailles, & de ses deux salons, à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, *in-4°.* en 1687. Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lis, *in-4°.* à Paris en 1678.

RAINULFE, I. du nom, comte de Poitiers depuis l'an 839. jusqu'en 866. est le premier comte de cette ville, auquel les anciens monumens donnent le titre de duc d'Angoulême. L'auteur de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, prétend qu'il fut institué premier duc de Guienne par Charles le Chauve en 854. lorsque ce prince fut couronné roi de Guienne en la ville de Limoges le 6. de Juin de la même année. Il se contente de citer Aymar, ou la chronique d'Ademar de Chabanes pour preuve de cette institution: mais cet auteur n'en dit rien, non plus que la chronique de Maillesais, ni le quatriéme catalogue des abbés cités par le pere Ange lui-même. Ademar suivi par les autres, rapporte seulement que le roi Charles se fit couronner roi à Limoges la quinziéme année après la bataille de Fontenai. En quoi il s'est trompé, comme le pere Labbe, Jésuite, l'a remarqué, puisque ce fut Charles, fils puîné de ce prince qui fut couronné roi d'Aquitaine à Limoges, suivant l'annaliste de saint Bertin, auteur contemporain, & non pas de Charles le Chauve lui-même. D'ailleurs cet évenement arriva en 855. non en 854. Si ce dernier institua donc duc d'Aquitaine, Rainulfe I. du nom, comte de Poitiers, ce fut plus vraisemblablement en 845. après le traité de saint Benoît-sur-Loire, par lequel il se reserva le Poitou, l'Angoumois & la Saintonge. Il lui donna sans doute alors le duché ou gouvernement général de cette partie de l'Aquitaine; tant à cause de son attachement à ses intérêts, (car Louis le Debonnaire l'avoit établi comte de Poitiers en 839. après avoir dépouillé de cette dignité Emenon partisan de Pepin) que parce qu'il étoit, à ce qu'il paroît, de la famille & proche parent de saint Guillaume duc de Toulouse ou d'Aquitaine. Il étoit en effet fils de Gerard comte d'Auvergne, & non fils de Bernard & de Blichilde, comme l'ont avancé nos généalogistes modernes, trompés en cela par Besly. Rainulfe avoit beaucoup de courage & de valeur, comme

il l'a montré en plusieurs occasions importantes dont l'histoire fait mention. Ce fut lui qui arrêta prisonnier Pepin II. roi d'Aquitaine. Mais enfin il fut tué en 866. ou 867. dans un combat contre les Normans, de même que Robert le Fort & quelques autres. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, l'*Histoire générale du Languedoc* par quelques Benedictins de la congrégation de saint Maur, en plusieurs endroits du *tome premier*, soit dans le texte, soit dans les notes & dans les preuves.

RAINULFE II. fils de BERNARD II. marquis de Gothie, & tige des ducs héréditaires d'Aquitaine, possedoit ce duché avec le comté de Poitiers en 887. ce qui fait voir que s'il ne succeda pas immédiatement dans l'un & dans l'autre à Bernard II. son pere, à quoi il y a beaucoup d'apparence, il les obtint peut-être vers l'an 880. des rois Louis & Carloman, fils de Louis le Begue, après que le duc Bozon qui les possedoit se fut revolté contre ces princes, & eut usurpé le royaume de Provence. Ce duché d'Aquitaine, dont les comtes de Poitiers furent pourvus, ne comprenoit au reste qu'une partie de cette ancienne province; l'autre dépendoit du duché de Toulouse, possedé alors par Eudes, qui augmenta considérablement son autorité dans le pays, en unissant vers le même tems à son domaine le comté particulier d'Albigeois. Eudes comte de Paris, fils du fameux ROBERT le Fort, ayant été élu roi en 888. par une partie des François; ceux à qui cette élection déplut, en élurent d'autres, & Rainulfe fut choisi par son parti pour roi d'Aquitaine. Dès qu'il se vit élu il songea à envahir toute l'Aquitaine, la Septimanie, & la Marche d'Espagne, & se fit en effet proclamer roi d'Aquitaine. Eudes l'ayant appris, vint dans le pays, s'assura de la ville de Poitiers; & Rainulfe se retira en Auvergne où il trouva de l'appui. La guerre entre lui & Eudes dura, à ce qu'il paroît jusqu'en 893. Vers le commencement de cette année, Eudes se rendit à Poitiers, où il fit, comme on le croit, un traité avec Rainulfe II. l'abbé Ebles, & Guillaume le Preux, comte d'Auvergne, qu'il avoit eu pour ennemis. On voit du moins que Rainulfe fut rétabli dans le comté de Poitiers. Mais Eudes qui se doutoit apparemment de la sincerité de la réconciliation du comte, & voulant s'assurer de sa personne, lui persuada de le suivre, & le fit empoisonner quelque tems après. Rainulfe avant que d'expirer fit appeller le comte Gerard, son parent & son ami, qui se trouvoit alors à la cour, & lui recommanda le jeune Ebles son fils, qu'il avoit eu d'une concubine. Sa mort arriva en 893. après le 15. du mois d'Octobre. * *Voyez* en particulier l'*Histoire générale du Languedoc, livre XI.* & dans les notes & les preuves à la fin du volume.

RALEIGH, ou RAWLEIGH, (Sir Walter) natif de Budley en Devonshire, étoit cadet d'une bonne famille, distinguée par sa noblesse; mais s'il en eut peu de bien, la nature l'avoit doué d'un corps bien fait, d'un esprit superieur & d'un courage intrépide. Connu de bonne heure de la reine Elizabeth, il en gagna l'affection dès l'an 1580. lorsque de retour d'Irlande il se fut défendu devant le conseil secret avec autant de grace que de force contre les accusations du lord Grey. Le comte de Leicester l'avoit outre cela recommandé avec soin. En 1584. étant allé faire un voyage dans l'Amerique meridionale, il introduisit la premiere colonie Angloise dans Mocosa, & donna à ce pays le nom de Virginie. Ces marques de zele engagerent la reine à le choisir pour commander la flotte avec laquelle elle avoit résolu en 1592. de s'opposer aux progrès des Espagnols dans l'Amerique. Il se mit en mer avec quinze vaisseaux de guerre, ayant sous lui le lord Borrough, & le fameux Martin Forbisher. Quoique la tempête d'un côté, & de l'autre la résistance des Espagnols l'eussent empêché de s'emparer entierement de leurs galions, ou de les couler à fond, il leur enleva cependant une caraque Portugaise, dont la cargaison étoit estimée deux millions de livres sterling, & leur causa d'autres pertes. A son retour il fut capitaine des gardes de la reine; mais ayant abusé d'une de ses filles d'honneur, il fut mis en prison, & ensuite banni de la cour, quoiqu'il eût épousé cette fille. Le chagrin que lui causa cette disgrace, & de nouveaux projets de fortune, firent qu'en 1595. il se mit en mer, partit de Plimouth le sixiéme de Février, & alla attaquer les Espagnols dans l'île de la Trinité aux côtes meridionales de l'Amerique, brula la ville de saint Joseph, & fit prisonnier le gouverneur de la ville, Dom Antoine Berreo. Il s'avança ensuite sur la riviere d'Orenoque; mais n'ayant pu aborder dans la Guyane, il reduisit en cendres la ville de Comana dans la nouvelle Andalousie, & les maisons des gouvernemens de Sainte-Marthe & de Rio de la Hacha. Revenu de ces voyages, il fit présent à la reine des statues d'or qu'il y avoit trouvées, & lui fit une description si avantageuse de ces pays, qu'en 1597. il fut envoyé avec la grande flotte destinée à enlever les galions des Espagnols. Le comte d'Essex commanda en chef toute la flotte, & Raleigh une des trois escadres, & montra beaucoup de valeur dans cette expedition. Mais son vaisseau ayant été fort endommagé par la tempête, il fut obligé de demeurer près des Açores, & d'aller ensuite attendre le comte vers l'isle de Fayal. Avant que le comte y arriva, il fit descendre ses troupes dans l'isle, s'empara de la ville, battit les Espagnols, & fit du butin. Comme cette action avoit été entreprise contre les ordres du comte, celui-ci n'eut aucun égard au succès, & voulut faire trancher la tête à Raleigh; mais le comte Howard qui commandoit aussi une des trois escadres obtint sa grace. Il en resulta néanmoins une désunion qui arrêta les progrès de la flotte, mais qui n'empêcha point que la reine ne parût toute sa vie avoir beaucoup d'affection pour Raleigh. Il ne trouva pas le même avantage au commencement du regne de Jacques I. A peine ce prince eut-il été couronné en 1603. que Raleigh fut accusé avec plusieurs autres, d'avoir voulu mettre sur le thrône Arbelle Stuart, dame du sang royal. En conséquence Raleigh fut condamné au supplice destiné en Angleterre à ceux qui sont accusés de haute trahison; mais le roi se contenta de la prison, où il demeura treize ans dans la tour de Londres. Le captif profita de cette retraite forcée pour écrire une histoire du monde, dont la premiere partie fut imprimée en 1614. C'est un des meilleurs ouvrages que l'on ait fait en ce genre. Le deuxiéme volume étoit achevé lorsque le libraire, nommé *Burre*, étant allé voir l'auteur, celui-ci lui demanda combien il avoit vendu d'exemplaires du premier volume; „ J'en ai si peu débité, répondit le libraire, que j'en suis „ ruiné. “ Raleigh prit cette plainte à la lettre, & en présence du sieur Burre, il jetta au feu le manuscrit du deuxiéme tome: perte d'autant plus considérable, que le public ne tarda pas beaucoup à reconnoître l'excellence de cet ouvrage. Raleigh fut mis en liberté le 20. de Mars 1616. par ordre de Jacques I. & obtint peu après une commission pour aller de nouveau conquerir en Amerique ce que les Espagnols y possedoient. Il s'embarqua vers le milieu du mois d'Août 1617. avec douze vaisseaux, dans le dessein d'aller faire son coup d'essai dans la Castille d'or, & sur les côtes de la Guyane: mais il trouva plus de résistance qu'il ne s'y étoit attendu. Il perdit son fils dans une descente qu'il tenta sur la riviere d'Orenoque le deux de Janvier 1618. Kernish son meilleur capitaine & pilote s'égorgea. Rien ne lui réussit, & il fut obligé de retourner honteusement en Angleterre. Il vouloit se retirer en France, mais forcé de relâcher au port de Plimouth, on l'y mit aux arrêts, d'où il fut conduit à la tour de Londres, & condamné à mort par le conseil de guerre, mais sur-tout à la sollicitation de Gondomar, ambassadeur d'Espagne, qui avoit un grand credit sur l'esprit de Jacques I. On prétendit, pour couvrir ce jugement, que la premiere sentence rendue contre lui n'avoit pas été invalidée par son élargissement, ni par les titres de *cher* & de *fidéle* dont le roi l'avoit honoré dans la derniere commission; & il eut la tête tranchée dans la place de Westmunster le 29. Octobre 1618. âgé, selon les uns, de soixante-six ans, selon d'autres, de soixante-seize. Son esprit & son érudition lui avoient fait

une telle réputation, qu'on l'appelloit communément l'*Oracle* & l'*Apollon* d'Angleterre. Outre son histoire du monde, on a aussi de lui quelques relations de son premier voyage en Amerique. * *Mémoires du tems.* Camden, *vita Elizabeth.* De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome deuxiéme, pages 400. 520. 550. 579. 646. 648. 713. 715.* & plusieurs autres historiens contemporains.

RAMAZZINI (Bernardin) étoit de Carpi, ville d'Italie, à dix milles de Modene. Il nâquit le cinq de Novembre 1633. dans une honnête famille, fit ses humanités dans sa patrie, & sa philosophie à Parme. Déterminé ensuite pour la médecine, il l'étudia pendant trois ans dans la même ville, & reçut le bonnet de docteur le 21. de Février 1659. Voulant joindre la pratique à la théorie, il alla à Rome, où il s'exerça sous Antoine-Marie Rubei, qui dans la suite lui procura de l'emploi dans le duché de Castro. Ramazzini demeura peu dans ce pays: contraint par sa mauvaise santé de respirer l'air natal, il revint à Carpi, s'y maria, y continua l'exercice de sa profession; & à la sollicitation de ses amis, alla s'établir à Modene en 1671. Comme il y trouva les médecins peu prevenus en faveur de sa science & de son habileté, il s'appliqua à les convaincre de l'une & de l'autre par son attention singuliere & par ses ouvrages: & ceux que la jalousie empêchoit de reconnoître son mérite, il les y força en les confondant par les écrits même qu'il fit contre eux. En 1682. il fut fait professeur en médecine théoretique dans l'université de Modene, qui venoit d'être établie par le duc François II. & il conserva cet emploi pendant dix-huit ans, sans cesser de visiter les malades, & sans discontinuer l'étude des belles lettres qu'il aima & qu'il cultiva toute sa vie. Il quitta cet emploi en 1700. pour aller à Padoue, où il étoit appellé pour professer la médecine-pratique. Il perdit la vue dans sa vieillesse, & cet accident l'empêchant de lire par lui-même & d'écrire, il y suppléa par le secours de trois de ses petits-fils qu'il avoit pris chez lui. En 1708. le senat de Venise le nomma recteur du collége, & en 1709. il lui donna la premiere chaire de professeur en médecine-pratique à Padoue, où il étoit toujours, & où l'on se faisoit un honneur si grand de le posseder, qu'on ne lui permit d'exercer ce dernier emploi qu'autant que ses forces le lui permettroient, pourvu seulement qu'il voulût bien l'accepter. Ramazzini s'en acquitta le mieux qu'il put, selon que son âge & ses infirmités le lui permettoient; & il mourut dans cet emploi. Il se préparoit à faire sa classe, lorsqu'une attaque d'apoplexie le surprit, & l'enleva de ce monde le cinq de Novembre 1714. âgé de quatre-vingt-un ans. Son merite lui procura l'entrée dans quatre académies; dans celle de *Dissonanti* de Modene; des curieux de la nature de la même ville; dans la societé royale de Berlin en 1706. & dans celle des *Arcadiens* de Rome en 1609. Ramazzini étoit d'une humeur assez douce. Dans le commerce ordinaire de la vie, il se fâchoit rarement; & lors même qu'on l'avoit aigri, il n'alloit jamais au-delà des bornes de la modération, mais il les violoit quelquefois dans les disputes litteraires; sa bile s'enflammoit alors, & sa vivacité se portoit quelquefois à l'excès. Il parloit peu ordinairement; paroissoit même froid à ceux qui ne le connoissoient pas; mais il étoit gai avec ses amis, & ses conversations étoient communément fort utiles. Un de ses grands principes étoit, que pour conserver sa santé, il falloit varier ses occupations & ses exercices, & il le mettoit en pratique. Malgré sa science & son habileté, il étoit fort timide dans les actions publiques, la hardiesse étant moins une suite de la capacité que du temperament. Ses ouvrages sont, un centon latin tiré de Virgile sur la guerre de Sicile, adressé à Louis XIV. Une réponse latine à un écrit d'Annibal Cervio docteur en médecine. Un discours latin sur le renouvellement de l'académie de Modéne. Une Relation italienne de l'accouchement & de la mort de la marquise Martellini Bagnesi, avec la censure du docteur Jean-André Moniglia, & une réponse à la censure. De la température de l'an 1690. & de la maladie épidémique qui affligea cette année le territoire de Modene & des environs, principalement les campagnes & leurs fruits, dissertation latine. Un traité latin, physique, & hydrostatique sur les fontaines de Modene. Ephemeriques barométriques de Modene pour l'an 1694. &c. en latin. Une nouvelle édition revue, corrigée, & augmentée d'une lettre de l'éditeur, du livre de François Arioste, *De oleo montis Zibinii, seu petreolo agri Mutinensis*: la premiere édition fut donnée en 1690. par Oliger Jacobæus. Dissertation latine sur les maladies des artisans. Un recueil de discours latins, prononcés aux renouvellemens annuels des exercices du collége de Padoue: ils roulent sur des sujets de médecine. Traité de la conservation de la santé des princes, en latin. Remarques latines sur le livre de Louis Cornaro, des avantages de la vie sobre. Dissertation épistolaire latine de l'abus du Quinquina. De la maladie épidémique contagieuse qui s'est répandue dans le territoire de Padoue & ailleurs, dissertation latine. Autre dissertation latine sur la peste de Vienne. Tous les ouvrages de médecine & de physique de Ramazzini, ont été recueillis, & l'on trouve à la tête l'histoire de sa vie. * *Mém.* du P. Niceron, *tom. 6.*

RAMBURES, ancienne maison de Picardie. *Corrigez ce qui suit pour servir au Moreri de l'édition de 1725.*

VI. ANDRE' II. du nom, sire de Rambures, &c. se trouva au siége de Ponteau-de-Mer, *lisez* au siege de Pont-eau-de-Mer. *La même faute se trouve au degré suivant, en disant que*

VII. JACQUES sire de Rambures, Escouys, &c. fut fait chevalier au siege de Ponteau-de-Mer.... & de *Jeanne* de Nielles, dame d'Orchain, *lisez* & de *Jeanne* de Nielle, dame d'Olechain.

RAME'E, (N... la) imposteur qui parut en France en 1596. sous le regne de Henri IV. Il se disoit *fils naturel* du roi Charles IX. & prétendant monter sur le thrône de France, il alla à Reims, où il eut la hardiesse de demander qu'on le sacrât roi. C'étoit un jeune homme de 23. à 24. ans, qui se disoit né à Paris; mais avoit été nourri secrettement à trois lieues de Nantes, chez un gentilhomme Breton. Il avoit l'air noble, & des manieres qui sembloient prouver une éducation peu commune. Mais il avoit l'esprit peu sensé, & son projet extravagant en étoit une marque certaine. Lorsqu'il fut arrêté, on lui trouva une écharpe rouge dans sa poche; sur quoi interrogé par le président de Riant, il répondit que c'étoit pour marquer qu'il étoit bon & franc Catholique, ennemi juré des Huguenots dont il étoit résolu de tuer le plus qu'il pourroit. M. de Riant lui demanda alors, par quelle autorité & de quelle puissance il prétendoit agir ainsi; il repliqua, que c'étoit comme fils du roi Charles son pere, qui avoit commencé la saint Barthelemi, laquelle il acheveroit, si jamais Dieu lui faisoit la grace de rentrer en possession de son royaume, qu'on lui avoit usurpé. Il s'appuya aussi sur plusieurs prétendues révélations, dont il produisit même des témoins, qui le desavouerent. Lorsqu'on fit le rapport de cette histoire au roi Henri IV. ce prince répondit que la Ramée venoit trop tard, & qu'il devoit se hâter lorsqu'il étoit à Dieppe. Néanmoins comme cet imposteur fut aussi accusé d'avoir voulu attenter à la vie du roi, il fut condamné à être pendu, & exécuté en place de Greve, à Paris le 8. de Mars 1596. * *Journal du regne de Henri IV. par* Pierre de l'Estoille, *tome 1. pag. 124. & 125.*

RAMI, isle de la mer des Indes. Le sieur d'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, dit qu'elle n'est éloignée de celle de Serendibh, que de trois journées de navigation ordinaire. Il ajoute que son terroir est très-fertile, & qu'il porte l'arbre que les Arabes appellent *Bacam*, & que nous nommons *bois de Bresil.* Selon lui, on y trouve aussi l'animal nommé *Kerchedan* par les Arabes & par les Persans, & que plusieurs croient être le Rhinoceros. Thomas Corneille dit à-peu près les mêmes choses de cette isle dans son *Dictionnaire géographique.* Voyez aussi les *voyages des Indes.*

RAMIRE ou REXIMIRE, abbé d'un monastere du

diocèse de Nismes, entra en 672. dans la révolte de Hilderic comte de Nismes, contre Wamba roi des Wisigoths, qui se voyoit élevé malgré lui sur le thrône après la mort de Reccesvinde. Ramire étoit une ame mercenaire qui ne consultoit que ses propres intérêts, sans trop s'embarrasser s'ils s'accordoient avec la justice. Il avoit contribué avec Gumildus évêque de Maguelonne, à rappeller les Juifs non convertis dans le gouvernement de Nismes par l'autorité de Hilderic; & craignant, comme le comte, d'en être punis par Wamba, ils prirent des mesures pour se soustraire à l'obéissance de ce roi, & se dérober à la rigueur de sa justice. Hilderic ayant aussi voulu engager dans son parti Arégius évêque de Nismes, & ce prélat, qui étoit très-vertueux & fort éclairé, ayant refusé de donner les mains à une révolte que tout le portoit à condamner, le comte le chassa de son siege; le fit charger de fers, & l'exila chez les François, & fit élire en sa place tumultuairement & par force, l'abbé Ramire, que deux évêques gagnés eurent la lâche complaisance de sacrer. Ramire ne se servit de sa nouvelle autorité, que pour soutenir le comte dans sa révolte; & les armes à la main, on le vit lui-même s'emparer de plusieurs terres, & forcer ceux qui résistoient à reconnoître l'autorité d'Hilderic. Wamba marcha au-devant des rebelles, & après s'être soumis la Catalogne, & emparé des passages des Pyrenées, il entra dans la Septimanie, descendit dans la plaine du Roussillon, y campa avec ses troupes, & fit investir Narbonne. Le duc Paul, qui jusqu'alors s'étoit tenu enfermé dans l'enceinte des murs de cette ville, ayant appris l'approche de Wamba, se retira après avoir seulement confié le commandement de la garnison de Narbonne au duc de Wittimir, à qui il donna pour adjoint Ramire & quelques-autres. Mais Ramire ne tarda pas à abandonner Wittimir. Cet évêque intrus, aussi mauvais soldat qu'évêque, prit la fuite, & fut ensuite fait prisonnier dans le territoire de Beziers. C'étoit en l'an 673. Nous ne sçavons ce qu'il devint depuis. *Voyez *Marca Hispanica*, par M. de Marca, & *l'Histoire générale de Languedoc* par quelques Benedictins, livre VII.

RAMIRE, troisiéme fils de SANCHE roi d'Arragon, & de *Felicie* sa premiere femme, fut offert vers le mois de Mai de l'an 1093. par son pere même, à l'abbaye de S. Pons de Tomieres, dans le voisinage du comté de Toulouse pour être moine dans ce monastere sous la conduite de l'abbé Frotard. Sanche donna à cette occasion à la même abbaye des domaines très-considérables, suivant l'usage pratiqué dans ce tems-là, non seulement parmi les princes, mais aussi parmi les simples seigneurs; & ensuite il retourna dans ses états où il continua la guerre contre les Sarrasins. Il fut tué au commencement de Juin 1094. au siege d'Huesca. Ramire fit profession dans l'abbaye de S. Pons, & fut promu au sacerdoce; mais il est faux qu'il ait été successivement abbé de Sahagun, & évêque de Burgos, de Pampelune, & de Balbastro, comme Mariana & quelques autres historiens modernes l'ont avancé. Il étoit depuis quarante ans tranquille dans l'abbaye de S. Pons, lorsqu'en 1134. Alphonse I. roi d'Arragon étant mort sans posterité, & ayant laissé par son testament les chevaliers du Temple heritiers de tous ses états, qui comprenoient les royaumes de Navarre & d'Arragon; les peuples de ces deux royaumes, sans avoir égard à cette disposition, s'assemblerent pour élire un roi. Après s'être d'abord séparés sans rien conclure, ils se rassemblerent ensuite en particulier, les Navarrois à Pampelune, les Arragonois à Jacca; les premiers élurent Garcias IV. qui étoit de la race royale, & les autres Ramire, qu'ils tirerent de sa retraite pour le faire monter sur le thrône d'Arragon. Après la cérémonie de son couronnement qui se fit à Huesca, les grands du royaume l'obligerent à se marier, & il prit pour femme la sœur du comte de Poitiers, dont il eut une fille à laquelle on donna le nom de *Petronille*, & dans la suite celui d'*Urraque*. Il la promit en mariage à *Raymond-Berenger* comte de Barcelone, & quelque tems après il retourna à son monastere, qu'il avoit enrichi pendant son regne, en lui donnant plusieurs terres & plusieurs églises situées dans l'Arragon & dans la Navarre, que cette abbaye possede encore aujourd'hui. Par le mariage d'*Urraque* avec le comte de Barcelone, le royaume d'Arragon entra dans la maison de ce comte, & fut depuis uni à ses états. On trouve ces circonstances du regne de Ramire dans Roderic archevêque de Tolede, qui acheva d'écrire son histoire en 1243. la trente-troisiéme année de son épiscopat, & qui par conséquent est presque contemporain. Ce prélat ajoute que Ramire fut heureux dans la guerre, doux, moderé, & liberal. Il eut à se défendre en particulier contre Alphonse VII. roi de Castille, qui lui dispura la couronne d'Arragon, & contre Garcias roi de Navarre, & il eut quelqu'avantage sur eux. On voit dans quelques chartres de ce prince, qu'il se qualifioit *Roi & Prêtre*, & non pas *Roi & Evêque*, comme quelques-uns l'ont avancé. Un auteur du tems fait entendre qu'il ne s'étoit marié qu'avec la permission du pape Innocent II. qui s'étoit cru sans doute en droit de lui accorder une telle dispense. La date de l'abdication que Ramire fit de ses états, n'est pas bien certaine : tout ce qui paroît de plus assuré, est qu'il n'abdiqua pas, du moins entierement, le gouvernement du royaume pour se retirer dans le cloître, aussitôt après qu'il eut promis sa fille en mariage au comte de Barcelone, comme quelques-uns le prétendent. On pourroit croire qu'il fit cette abdication par l'acte du 13. Novembre 1137. quoiqu'il paroisse qu'il se reserva seulement par cet acte une autorité superieure à celle du comte. Comme on n'a cependant aucune preuve qu'il ait fait depuis usage de cette autorité, il est du moins très-probable qu'il retourna bientôt après dans le cloître. C'étoit avant 1142. & au plutôt à la fin de l'an 1137. & il aura par conséquent regné au-delà de trois ans. Il paroît qu'il fut élu archevêque de Tarragone & évêque de Barcelone avant son abdication; car on voit la souscription suivante dans un ancien acte de l'abbaye de Bagnols au diocèse de Gironne: „ Moi Ramire, roi „ par la grace de Dieu, & élu de Tarragone & de Barcelone, j'accorde & je confirme ce qui est écrit ci- „ dessus. “ Mais il y a apparence qu'il n'a pas été sacré : peut-être renonça-t-il de lui-même à l'épiscopat dans le dessein de retourner à sa solitude. Roderic, & après lui un auteur Catalan, qui a écrit à la fin du XIII. siécle, disent que ce fut à S. Pons de Tomieres qu'il retourna, quoique plusieurs autres auteurs Espagnols prétendent qu'il choisit un autre lieu pour sa retraite. Mariana a avancé plusieurs fables sur le compte de ce prince, que Roderic, Sandoval, Surita, & plusieurs autres n'ont point adoptées. * *Voyez* ces auteurs & l'*Histoire générale du Languedoc* par deux Benedictins de la congrégation de S. Maur : ce qui regarde le prince Ramire est discuté à fond dans cette histoire avec cet esprit de critique & de discernement qui fait le caractere principal de cet excellent ouvrage.

RAMPEGOLI. (Antoine) *Dans le Moréri, éditions de 1725. & de 1732. on le dit* né dans le XV. siécle; *il falloit dire* dans le XIV.

RAMUS ou LA RAME'E. (Pierre) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Diction. de 1725. & de 1732.* Lorsque la sentence qui interdit les livres de Ramus par tout le royaume, & qui défend à l'auteur d'enseigner par la suite la philosophie, eut été rendue en 1543. selon les uns, ou 1544. selon d'autres, elle fut publiée en latin & en françois dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où l'on put l'envoyer. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat surprenant. Les princes ne font point tant de fracas après la prise d'une grande ville. On fit des pieces de théatre avec un grand apparat, dans lesquelles Ramus fut bafoué en mille manieres, au milieu des acclamations des Aristoteliciens. Pierre Danés, qui avoit été l'un de ses juges, étoit alors professeur de la langue grecque & fut depuis évêque de Lavaur. Ramus trouva un si puissant patron en la personne du cardinal de Lorraine, qu'il obtint de Henri II. la main-levée, & de sa plume & de

sa langue, en 1547. & la chaire de professeur royal en philosophie & en éloquence au mois de Juillet 1551. Le Parlement de Paris l'avoit déja maintenu dans la liberté de joindre des leçons de philosophie avec celles d'éloquence. Cet arrêt avoit mis fin à plusieurs persécutions que Ramus & ses écoliers avoient souffertes. On les avoit chicanés en plusieurs manieres, & devant les juges académiques, & devant les juges civils. Dès qu'il se vit professeur royal, animé d'un nouveau zele pour perfectionner les sciences, il y travailla avec beaucoup d'ardeur, malgré la haine de ses ennemis qui ne pouvoient ni demeurer en repos, ni l'y laisser; & qui prirent même, dit-on, pour une matiere de procès en crime d'innovation, la maniere dont lui & ses collegues prononçoient la lettre *Q*. Ils la prononçoient comme on la prononce par-tout aujourd'hui en latin; ses ennemis au contraire vouloient qu'on la prononçât comme on le fait en françois: Ramus prononçoit *Quisquis*, *Quanquam*, ses ennemis prononçoient *Kiskis*, *Kankam*. Ils faisoient un tel crime de prononcer autrement, que l'on assure qu'ils avoient voulu dépouiller un bénéficier de ses revenus, pour n'avoir pas parlé comme eux. On croit que Ramus & ses partisans, qui prirent la défense du bénéficier, auroient succombé, si les professeurs royaux n'eussent été à l'audience pour représenter vivement à la cour l'indignité d'un tel procès, & combien il étoit peu séant à des magistrats de s'embarrasser de ces disputes grammaticales, qui d'ailleurs ne les regardoient pas ... En 1558. Ramus qui vint alors en Allemagne, fit des leçons à Heidelberg, & y communiqua pour la premiere fois avec les Prétendus reformés. Le waivode de Transylvanie Jean Zapol, lui offrit des appointemens considérables avec le rectorat de l'académie de Weissembourg; mais il refusa ces offres. Ayant écrit vers le même tems, de même que du Rosier, Bergeron, & quelques autres, contre la discipline des églises prétendues réformées de France, leurs livres furent censurés par le synode national de ces églises, tenu au mois de Mai 1572. & le synode leur écrivit pour les engager à ne pas s'opiniâtrer dans leurs sentimens.... Les ouvrages de Ramus, *dont on n'a point parlé dans le Moreri*, sont: une édition latine d'Euclide, en 1544. & 1549. *in-8°*. dédiée au cardinal de Lorraine. Plusieurs discours latins prononcés en differentes occasions, & recueillis en 1559. *in-8°*. à Marpurg, avec sa vie par Thomas Freigius, son testament, son écrit intitulé, *Basilea*, & les discours d'Omer Talon, de Jean Pena, & de Frideric Reisnerus, & quelques autres pieces des mêmes. *Prælectiones in Ciceronis somnium Scipionis*, à Paris en 1546. *in-8°*. *Brutinæ quæstiones*, Paris, en 1549. *in-8°*. *Rhetoricæ distinctiones in Quintilianum*, en 1549. *in-8°*, à Paris. *Orationes in Logicam*, à Paris, en 1551. *in-8°*. avec celles de Nicolas Charton sur le même sujet. *Enarrationes in secunda & tertia oratione Ciceronis de lege Agraria; in orat. pro Rabirio, & in quatuor Catilinarias*, à Basle, en 1553. *in-8°*. *Arithmetica libri tres*, en 1555. à Paris, *in-4°*. & réimprimés en deux livres à Basle, en 1569. avec quelques changemens. Cet ouvrage a été souvent réimprimé depuis. *La dialectique de Pierre de la Ramée*, à Paris, en 1555. *in-4°*. *Ciceronianus*, à Basle, en 1557. & plusieurs fois depuis. *Annotationes in epistolas familiares Ciceronis*. *Grammatica græca quatenus à latina differt*, en 1560. & plusieurs fois depuis. *Oratio de professione liberalium artium*, à Paris, en 1563. *in-8°*. *Commentarii in Ciceronem de fato*, en 1563. *Scholarum physicarum libri tres*, &c. en 1565. *Remontrance* faite au conseil privé en la chambre du roi au Louvre le 18. Janvier 1567. touchant la profession royale en mathématiques, en 1567. *in-8°*. On y apprend plusieurs particularités de la vie de Ramus. *Lettres patentes du roi touchant l'institution de ses lecteurs en l'Université de Paris avec la Préface de Pierre de la Ramée sur le poëme des mathematiques, à la reine mere du roi*, en 1567. *in-8°*. *Proœmium mathematicum*, &c. en 1567. *Grammaire françoise*, &c. en 1567. *Schola in artes liberales*, &c. en 1569. *Scholarum mathematicarum, libri 31*. en 1699. *Basilea ad Senat. Populumque Basileensem*, en 1571. *Defensio pro Aristotele*, en 1571. *Prælectiones in orationes octo consulares*, en 1574. *Commentarius de Religione Christiana*, en 1576. *Geometria*, en 1577. *Algebra explicata*, &c. en 1586. *De causis affectionum & proprietatum quarumdam singularium*, &c. en 1579. *Aristotelis politica Græcè & Latinè cum notis*, en 1601. *Schola dialectica in Organon Aristotelis*, en 1581. *Schola metaphysica, in metaphysicos libros Aristot*. en 1583. *Prælectiones in quatuor libros Georgic. & Bucol. Virgilis*, en 1584. *Platonis epistola cum versione & notis*, en 1549. *Grammatica lat. libri quatuor*, en 1559. *Libri duo de veris fonis litterarum*, &c. en 1564. *Cynosura utriusque juris*, &c. en 1604.

RANCE', (Dom Armand Jean le Bouthillier de) abbé de la Trappe, &c. *L'article que l'on a donné de ce pieux & sçavant abbé dans le Moreri, quoique long, demande encore quelques remarques*. 1°. *Dans l'édition de 1725. on n'a point nommé* l'auteur des lettres contre le traité des *devoirs de la vie monastique*: il est sûr, *comme on l'a dit dans celle de 1732. qu*'elles sont du R. P. de Sainte-Marthe, alors religieux, & depuis général de la congrégation de S. Maur. Elles sont au nombre de quatre, qui parurent en 1692. Il y a beaucoup d'esprit, de l'érudition, un détail souvent intéressant, mais beaucoup trop de vivacité. Dans la derniere on fait un examen du commentaire du pere Abbé sur la regle de S. Benoît. M. de Rancé y répondit le cinq de Novembre de la même année 1692. & adressa sa lettre, qui est fort courte, à M. de Santeul chanoine régulier de S. Victor, si connu par ses poësies latines. Un ami de l'auteur des quatre lettres, ou l'auteur lui-même, repliqua dans une autre lettre qu'il adressa aussi à M. de Santeul, & dans laquelle il éclaircit & modifie plusieurs endroits des quatre lettres. Cette replique fut suivie d'une autre qui est de l'auteur des quatre lettres, & qu'il adressa à M. l'abbé de la Trappe lui-même; & comme M. Thiers avoit fait contre les quatre lettres une apologie fort étendue de M. de Rancé, un anonyme que l'on prétend encore être le P. de Sainte Marthe, y fit une longue replique, où il examine cette apologie. Toutes ces lettres ont été recueillies en un volume sous le titre de, *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe*, en 1693. *in-12*. à Cologne, selon le titre. 2°. M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, ayant écrit à M. de Rancé pour improuver sa pratique des humiliations, sans aucun dessein que le public eût connoissance de leur dispute, M. de la Trappe fit imprimer la lettre de cet abbé, avec une longue reponse à ses raisons, ce qui lui attira une replique de M. l'abbé le Roi. 3°. *On n'a point mis non plus au nombre des ouvrages de* M. de Rancé son discours sur la pureté d'intention, avec une retraite pour une octave de l'Assomption, &c. volume *in-12*. imprimé à Paris chez Muguet. 4°. *On n'a rien dit de sa dispute* avec M. le Nain de Tillemont, dont voici l'occasion. M. Walon de Beaupuis, prêtre de Beauvais, qui a demeuré longtems à Port-Royal des Champs, ayant été à la Trappe, ce qu'il avoit coutume de faire de tems à autre, & lui ayant été refusé de voir M. de Rancé quand il y alla en 1696. quoiqu'il eût été jusques-là en liaison avec cet abbé; & enfin le même refus ayant été fait à un autre prêtre, nommé M. de Maupas, à qui on n'avoit pas même voulu parler à la Trappe, M. de Tillemont ami de M. Walon de Beaupuis, entre les bras de qui ce pieux & sçavant historien est mort, jugea à propos d'en écrire à M. de Rancé. Sa lettre qui est très-longue, & qui est surement de la fin de 1696. ou du commencemene de 1697. ne fut imprimée qu'en 1705. *in-12*. sous le titre de *Nancy*. M. de Tillemont s'y plaint de la lettre de M. de Rancé à l'abbé Nicaise, où il parloit de la mort de M. Arnauld, de la maniere dont on avoit reçu à la Trappe MM. de Beaupuis & Maupas, & de plusieurs autres articles; & ces plaintes sont accompagnées de cet esprit de douceur & de cette tendresse de la piété dont on sçait que M. de Tillemont étoit pourvu à un

haut degré. Mais M. de Rancé laissant-là ces plaintes, se contenta de faire une réponse très-courte, que l'on trouve après la lettre de M. de Tillemont. Cette réponse n'offensa point cependant, ni M. de Tillemont, ni ses amis, qui avoient pour M. de Rancé une grande & juste vénération. Mais après la mort de l'abbé de la Trappe, on fit paroître sous son nom, un projet d'une réponse beaucoup plus longue, à la lettre de M. de Tillemont; & quoiqu'il fût facile de reconnoître au style & au langage de ce projet, qu'il n'avoit point certainement été dicté par le pieux abbé, M. de Tillemont se crut obligé de faire imprimer de nouveau ce projet, avec des remarques qui en montrent la fausseté, & détruisent les calomnies dont il est rempli: *cherchez* TILLEMONT. En 1689. M. l'abbé de la Trappe eut une dispute avec dom Masson général des Chartreux, *dont on n'a point parlé dans le Moreri.* Dom Masson fort choqué de ce que M. de Rancé avoit dit des Chartreux dans son traité des devoirs & de la sainteté de la vie monastique, s'efforça de le réfuter dans ses annales de l'ordre des Chartreux: mais M. de Rancé se justifia par une ample apologie en forme de lettre datée du 20. Juillet 1689. qui ne courut d'abord que manuscrite. Un exemplaire étant tombé entre les mains de Dom Masson, ce pere tâcha de la réfuter dans son *Explication des anciens statuts des Chartreux*, qui ne fut imprimée que secrettement dans la grande Chartreuse, & que la cour lui fit défense de faire paroître. Cette explication donna lieu à quelqu'un d'envoyer en Hollande la grande lettre de M. de Rancé, qui fut imprimée en 1710. dans les *Nouvelles de la République des lettres.* C'est une excellente piéce. 5°. L'abbé de la Trappe, *dont il est parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* & qui fit tant de peine à cette abbaye, est le fameux dom Gervaise, si connu par ses aventures & par ses écrits. On peut voir le portrait qu'en fait le pere Courayer dans sa défense des ordinations des Anglois, & dans son apologie. 6°. *Ajoutez aux citations de l'article de* M. de Rancé, la vie de cet abbé par dom le Nain, frere de M. de Tillemont, en trois vol. *in-12.* & l'apologie de M. de Rancé par dom Gervaise, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier dans son histoire de la contestation excitée au sujet des études monastiques, au tome premier des œuvres posthumes des PP. DD. Thierri Ruinart, & Jean Mabillon. Il y a d'excellentes réflexions dans cette apologie, mais trop de hauteur & de vivacité. *Voyez aussi* l'écrit intitulé, *Imago R. P. Domini Armandi Joannis le Bouthillier de Rancé abbatis de Trappa, ad numeros epitaphii descripta*, &c. en latin & en françois, *in 8°.* en 1708.

RANCONET, (Aimar de) célebre magistrat, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri.* M. Ménage dit que ce magistrat étoit fils d'un avocat au parlement de Bourdeaux, & qu'il étoit né dans cette ville. François Pithou le loue comme le plus habile qui ait jamais été: l'éloge est un peu excessif. Il ajoute, qu'il a composé le dictionnaire qui porte le nom de Charles Etienne, & qu'il fut mis en prison, parce que le cardinal de Lorraine voulant sçavoir le sentiment des conseillers du parlement de Paris touchant la punition des hérétiques, & les ayant fait assembler pour cela, Ranconet y porta les œuvres de Sulpice Severe, & y lut l'endroit où cet auteur parle du fait de Priscillien dans la vie de S. Martin de Tours. En 1557. Cujas lui dedia ses notes, *In Julii recep. Senat.* On a de Ranconet *le thrésor de la langue Françoise tant ancienne que moderne.*

RANDERSEN. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Randersen, petite ville de Danemark, dans le Jutland Septentrional, est située près de l'embouchure du Gude, à six lieues d'Arthusen vers le nord. Elle est fort ancienne. L'incendie qui la consuma presque entierement en 1447. l'a rendue fameuse dans l'histoire, de même que la mort de Gerard *le Chauve*, comte de Holstein, qui y fut assassiné en 1340. * Mati, *Diction. géogr.* Thomas Corneille, *Diction. géogr.* D'Audiffret. *Géographie ancienne & moderne*, in-4°.

RANGOUSE. (N. de) *Puisque l'on a tant fait que de parler de cet écrivain dans le Moreri, il falloit ajouter que* ses lettres sont intitulées: *Lettres panegyriques aux heros de la France*, & qu'elles ont été imprimées à Paris en 1648. *in-8°.* avec figures. L'abbé de Marolles, & plusieurs autres auteurs semblables, se trouvent au nombre de ces heros, que le sieur de Rangouse loue avec profusion.

RANULPHE-HYKEDEN, surnommé *Cestrensis* ou de *Chester*, moine Benedictin de Chester, mourut en 1363. après avoir été religieux pendant 64. ans. Amateur de l'histoire, il l'étudia presque toute sa vie, & il composa une chronique universelle sous le titre de *Polychronicon*, depuis la création du monde jusqu'en 1357. Cet ouvrage fait en latin, fut traduit en anglois, & continué jusqu'en 1398. par Jean de Trevise, moine de Cornouaille. Guillaume Caxton ou Capton, le premier imprimeur qui ait été en Angleterre, en fit aussi une continuation jusqu'en 1460. & critique assez judicieuse, il en ôta tout ce qu'il y reconnut d'expressions surannées, & l'imprima en anglois à Londres *in-fol.* en 1482. Thomas Gale en a tiré ce qui regardoit l'histoire d'Angleterre, & l'a inseré dans ses *Scriptores histor. Sax. Angl.* Le Polychronicon se trouve tout entier manuscrit à Breslau, & dans plusieurs autres bibliotheques. * Vossius, *de histor. Latin.* Cave. Warthon, &c. Maittaire, *Annales typographici*, tom. I. pag. 166. Cet auteur ne marque point le lieu de l'impression de la continuation du Polychronicon.

RAOUL-LE-VERD, premierement chanoine, ensuite prevôt, puis archevêque de Reims, étoit lié d'une amitié étroite avec S. Bruno. Ils firent vœu ensemble de quitter les vanités du siécle pour se faire religieux, & Bruno commença le premier. Ce Saint après s'être retiré dans le desert affreux de la Chartreuse, écrivit à son ami une lettre vive & pressante, pour le faire ressouvenir de la promesse qu'ils avoient faite ensemble, d'embrasser la vie religieuse, & pour l'exhorter à la mettre en exécution. Jusqu'à nos jours on a cru que cette lettre n'avoit point eu d'effet; mais il est sûr que l'on s'est trompé. Raoul se fit certainement religieux à S. Remi de Reims, d'où il fut tiré peu après pour être élevé sur le siege épiscopal de cette église. On trouve son nom avec la qualité d'archevêque, dans une ancienne matricule du monastere, où tous les noms des religieux sont écrits d'un caractére qui est de son tems. On voit encore aujourd'hui dans l'église de S. Remi, un tombeau orné de figures, que plusieurs croient être celui de Raoul-le-Verd; mais la plûpart des meilleurs critiques prétendent que ce monument est plus ancien que ce prélat, & que c'est le tombeau de Hincmar, qui avoit été aussi archevêque de Reims. C'est en particulier le sentiment des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, comme on peut le voir dans le tome premier de leur voyage littéraire, où l'on trouvera aussi une gravure de ce tombeau.

RAOUX, (Jean) peintre célebre, natif de Montpellier, étoit éleve de feu M. de Boullogne l'aîné, & il se distingua de bonne heure dans son art. Feu M. de Vendôme grand-prieur de France, qui avoit été un des premiers qui eût connu son merite, l'engagea à faire quelque sejour en Italie pour s'y perfectionner, & se faire connoître davantage. M. Raoux suivit ce conseil, & il a passé plusieurs années en Italie, & sur-tout à Venise, où les tableaux qu'il y a faits sont fort estimés. Sa maniere de peindre étoit tendre, délicate, agréable à la vue & extrémement finie. Il fut reçu à l'académie royale de peinture le 28. d'Août 1717. & il est mort le 10. de Février 1734. âgé d'environ 57. ans. On voit dans les meilleurs cabinets de Paris quantité de ses tableaux, qui sont très-estimés. Feu M. le duc d'Orleans regent du royaume, amateur éclairé des beaux arts, reçut de lui le tableau qui représente Télémaque dans l'isle de Calypso, après son naufrage, & le fit placer dans son grand appartement, après avoir rendu justice au peintre & à l'ouvrage.

Ce fut feu M. le prince de Vendôme qui présenta ce tableau de M. Raoux à son altesse royale.* *Voyez* le mercure de France, mois de Février 1734. où l'on a donné une liste des principaux tableaux de ce peintre, qui sont à Paris & dans quelques maisons de campagne des environs de cette ville : on y a oublié celui de M. Saonen évêque de Senez.

RAPERSWEIL, ou RAPERSCHWIL. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Raperswell, en latin, *Ruperti villa*, est une petite ville de la Suisse, assise sur un côteau sur le rivage droit de la partie orientale du lac de Zurich, elle est un peu fortifiée, & le château principalement est assez fort. Son nom lui vient de *Rupert*, géneral de Louis roi des Germains, qui, à ce qu'on prétend, avoit fait bâtir en cet endroit un château, à cause de la belle situation du lieu. Cette ville a eu autrefois ses comtes, qui étoient en même-tems seigneurs de Wemdelbourg, & protecteurs du monastere d'Einsiedlen. Cette maison s'éteignit vers le commencement du XIV. siécle par la mort du comte Rodolphe, & presque tous les biens qu'elle possedoit passerent entre les mains d'Elisabeth fille de ce comte, qui fut mariée à Werner l'aîné comte de Hombourg près de Havenstein. De ce mariage sortit Werner le Jeune, qui étant mort sans enfans mâles en 1329. tout le comté parvint à son cousin germain, Jean de Hasbourg de Leuffenbourg. Les archiducs d'Autriche, Albrech & Othon, lui persuaderent de leur céder toutes ses terres, & de les recevoir d'eux comme un fief. Jean de Hasbourg ayant eu part aux troubles & aux meurtres commis à Zurich en 1350. fut fait prisonnier dans la ville ; & ceux de Zurich, accompagnés de ceux de Schaffhouse & de Saint Gall, marcherent vers Raperswell, prirent cette ville, & les deux châteaux, les pillerent, & les reduisirent en cendres. Il y a là un pont de 1900. pas de longueur, qui va depuis Raperswell jusqu'au village de Hurden, & que l'on croit avoir été bâti l'an 1365. en faveur des pelerins qui vont à Einsiedlen. L'auteur de l'état & des délices de la Suisse, dit que ce pont fut commencé en 1357. par les soins & aux frais d'Albert II. archiduc d'Autriche, surnommé *le Sage*, & qu'il fut achevé quelques années après par le zèle de ses fils Rodolphe IV. & Léopold III. L'archiduc Frederic ayant été mis au ban en 1415. par le concile de Constance, & par l'empereur Sigismond ; & les Suisses ayant executé ce qui les regardoit, & saisi la ville de Bade, celle de Raperswell fit un traité de neutralité avec le canton de Schwitz, & se mit ainsi hors de danger d'être attaquée. Mais en 1442. elle entra dans l'alliance de Zurich avec l'Autriche, contre ceux de Schwitz, & reçut garnison autrichienne. Ce procedé fit qu'en 1443. les alliés Suisses l'assiegerent, mais ce fut inutilement. En 1458. il y eut des divisions dans la ville ; une partie des bourgeois s'étant déclarée pour la maison d'Autriche, & l'autre pour les Suisses ; de sorte qu'à cette occasion la ville de Raperswell tomba entre les mains des alliés d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, à qui elle prêta hommage, en se reservant ses privileges. En 1531. il y eut des troubles à l'occasion de la Religion, & à la fin la prétendue réforme y fut introduite. Mais après la bataille de Cappel, les Catholiques y reprirent le dessus, & chasserent les ministres. Plusieurs bourgeois de Raperswell se retirerent alors à Zurich. Une guerre de religion s'étant allumée en 1656. entre les cantons de Zurich & de Berne, & les cinq anciens cantons Catholiques, ceux de Zurich assiegerent Raperswell sous le géneral Werdtmuller, la canonnerent & la bombarderent, mais sans avoir pu s'en rendre les maîtres. En 1712. une nouvelle guerre s'étant encore allumée à l'occasion du Toggenbourg, les cantons de Zurich & de Berne eurent un meilleur succès, & après la bataille de Villmergen, la ville de Raperswell se rendit par accord, en se reservant tous ses privileges spirituels & temporels. Ces articles furent ratifiés par le troisiéme article du traité d'Arau. Il y a dans Raperswell deux conseils : le petit est composé de quinze personnes, en y comprenant le *Schulteis* ou Avoyer, le secretaire de la ville, & l'administrateur de la cour. Le grand conseil est composé de 27. personnes. En 1646. les Jésuites demanderent la permission de s'établir dans cette ville ; mais elle leur fut refusée. En 1689. en creusant dans un champ près de la ville, on trouva un petit tonneau rempli de pieces de monnoies Romaines. Il y en avoit de Valerien, de Claude II. d'Aurelien, &c. & l'année suivante on trouva encore 1700. pieces de cette vieille monnoie. * *Annales Einsiedlenses*, p. 344. Simler, *de repub. Helvet. Etat & délices de la Suisse, tom. 2. pag. 52.* &c. Stumpf, *lib 6. pag. 139. &c.*

RAPHIA. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Raphia est une ville célebre sur la Mediterranée entre Gaze & Rhinocorure. Philopator remporta auprès de cette ville, une victoire sur Antiochus surnommé *le Grand*, roi de Syrie. Joseph dit que Raphia fut prise par Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même auteur & Polybe mettent Raphia pour la premiere ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Egypte. On trouve quelques anciennes médailles frapées en cette ville. Il y en a une de l'empereur Commode, & une de M. Aurele Antonin Caracalla. L'évêque de Raphia se trouva au concile d'Ephese, & dans celui de Constantinople en 553. On lit la souscription d'Etienne évêque de la même ville, laquelle étoit de la premiere Palestine. * Strabon, Baudrand, Réland dans sa Palestine en latin, livre troisiéme. Dom Augustin Calmet, dans son *Dictionnaire de la Bible.*

RAPIN, (Nicolas) poëte François & Latin, &c. *On en a donné un article dans le Moreri, mais il faut y corriger les fautes suivantes, dans lesquelles* M. Titon du Tillet est aussi tombé en partie dans son *Parnasse François.* 1°. *Les plaisirs du Gentilhomme champêtre*, ouvrage poëtique de Rapin, parurent en 1583. *non en 1683.* 2°. *Ce n'etoit pas en 1582.* qu'il avoit écrit à l'occasion de la *Puce* que l'on trouva sur la fille de madame des Roches, mais en 1579. 3°. *Au lieu de* Guillaume Critton, *& de* Minard, *lisez* George Critton *&* Charles Ménard. 4°. *Ce ne fut pas le* 13. de Février 1609. que Rapin mourut, *mais* le 15. de Février 1608. Ce fut à Tours, selon M. Brossette, que sa mort arriva, non à Poitiers. Il étoit âgé de 68. ans, quoique le pere Garasse Jésuite, qui en parle dans sa *Doctrine curieuse*, lui en donne 74. Toutes ses œuvres latines & françoises ont été imprimées à Paris en 1610. *in4°.* C'est à lui à qui Regnier le satyrique a adressé sa neuviéme satyre, qui commence par cet éloge

> Rapin *le favori d'Apollon & des Muses,*
> *Pendant qu'en leur métier jour & nuit tu t'amuses,*
> *Et que d'un vers nombreux, non encore chanté,*
> *Tu te fais un chemin à l'immortalité, &c.*

Le même poëte lui a consacré l'épitaphe suivante, qui n'a paru parmi les œuvres de Regnier que dans l'édition de Londres avec des notes.

> *Passant, cy git* Rapin, *la gloire de son âge,*
> *Superbe honneur de Pinde & de ses beaux secrets,*
> *Qui vivant surpassa les Latins & les Grecs,*
> *Soit en profond sçavoir ou douceur de langage.*
> *Eternisant son nom avec maint haut ouvrage,*
> *Aux futurs il laissa mille poignants regrets*
> *De ne pouvoir atteindre, ou de loin ou de près,*
> *Au but où le porta l'étude & le courage.*
> *On dit, & je le crois, qu'Apollon fut jaloux,*
> *Le voyant comme un Dieu réveré parmi nous,*
> *Et qu'il mit de rancœur sitôt fin à sa vie.*
> *Considere, passant, quel il fut ici bas :*
> *Puisque sur sa vertu les Dieux eurent envie,*
> *Et que tous les humains y pleurent son trépas.*

5°. *Aux citations, au lieu de* Bailler, *Diction. critic.* lisez Bayle, &c. *& ajoutez* le Clerc, *Biblioth. du diction. de Richelet*, où l'auteur fait l'apologie de Rapin contre une accusation

accusation de Joseph Scaliger, rapportée par Bayle; Brossette, notes sur les œuvres de Regnier, en deux endroits; Titon du Tillet, *Parnasse françois*, édit. *in-fol.*

RAPIN (René) Jesuite, &c. *Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans ce Dictionnaire*, trois petits volumes sur des matieres de Religion, sçavoir: *La foi des derniers siécles; la vie des prédestinés; & l'importance du salut.* On a recueilli ces trois ouvrages avec ses comparaisons, ses reflexions, & le poëme latin des Jardins, le tout en trois vol. *in-12.* à Amsterdam en 1709. & 1710. Ses comparaisons des grands hommes de l'antiquité, qui ont le plus excellé dans les belles lettres; & ses réflexions sur l'éloquence, la poëtique, l'histoire & la philosophie, avec le jugement qu'on doit faire des auteurs qui se sont signalés dans ces quatre parties des belles lettres, avoient déja été recueillies en deux vol. *in-4°.* à Paris en 1684. On n'y trouve point un autre ouvrage du même, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, sçavoir: un traité du grand, ou du sublime dans les mœurs ou dans les differentes conditions des hommes, avec quelques observations sur l'éloquence des bienséances en 1686. *in-12.* Ses réflexions sur la poëtique ont été vivement attaquées par le pere Vavasseur son confrere, qui fit sur cet ouvrage des *Remarques françoises*, que l'on imprima *in-12.* à Paris, en 1675. & que M. le président de Lamoignon fit supprimer, pour faire plaisir au pere Rapin, avec qui il étoit lié d'amitié. Cette suppression ayant rendu ces remarques fort rares, l'éditeur des œuvres du P. Vavasseur, recueillies à Amsterdam en 1709. *in-fol.* les fit réimprimer dans ce recueil, avec la *Réponse du pere Rapin à ces remarques* dont *on n'a rien dit non plus dans le Moreri.* A l'égard du poëme des Jardins, le chef-d'œuvre des poësies latines de ce Jésuite, plusieurs critiques prétendent qu'il n'en étoit que le pere adoptif, & que ce poëme se trouve transcrit dans un ancien manuscrit lombard, qu'un prince de Naples a montré, dit-on, à plusieurs personnes à Naples même. Mais n'eût-il pas fallu nommer ce prince, & la bibliothéque où se trouve ce manuscrit? Le bibliothécaire de ce prince, ajoute-t-on, interrogé sur cela, dit qu'il n'y avoit point de difference entre ce manuscrit & ce qui étoit imprimé sous le nom du pere Rapin, à quelques additions près, qui sont seulement imitées de ce poëme. Ce témoignage est positif: mais quels garans en donne-t-on? *On a encore oublié parmi les ouvrages du pere* Rapin, l'opuscule intitulé, *le Magnanime, ou éloge de Louis de Bourbon prince de Condé II. du nom, premier prince du sang*, à Paris, en 1687. *in-12.*

RAPIN (Paul de) sieur de Thoyras, d'une ancienne famille noble originaire de Savoye, nâquit à Castres le 26. Mars 1661. Il commença l'étude du latin dans la maison de son pere, après quoi il fut envoyé à Puylaurens, & de-là à Saumur. Il eut quelques querelles dans cette ville, une entr'autres avec un homme qu'il vint chercher jusqu'à Paris, pour tirer vengeance de l'offense qu'il croyoit en avoir reçue. Mais cette querelle finit par la prudence de ceux qui s'en mêlerent, & qui en arrêterent les suites qui ne pouvoient manquer d'être fâcheuses. En 1679. M. de Rapin se rendit auprès de M. son pere, dans le dessein de s'appliquer serieusement à l'étude du droit, & il se fit recevoir avocat. Les chambres de l'édit ayant été supprimées cette même année, la famille de M. de Rapin se vit obligée de se transporter à Toulouse. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. M. de Rapin qui avoit perdu M. son pere deux mois avant cette révocation, se retira en Angleterre au mois de Mars 1686. mais il n'y fit pas un long séjour; & passant en Hollande, il entra dans une compagnie de cadets François, qui étoit à Utrecht, commandée par M. de Rapin son cousin germain. En 1689. milord Kinston lui donna l'enseigne colonelle de son régiment avec lequel il passa en Irlande. La même année il eut une lieutenance, & quelque tems après on lui donna la compagnie dans laquelle il avoit été enseigne. Il se trouva à plusieurs siéges & à plusieurs combats dangereux: & dans tous il montra beaucoup de valeur & de courage. Sur la fin de 1693. il eut ordre d'aller en Angleterre; où on le mit auprès du fils de milord Portland, qui a été depuis duc du même nom. Il ceda alors sa compagnie à un de ses freres qu'il avoit amené avec lui en Angleterre dans son premier voyage, qui avoit servi dans le même régiment, & qui est mort en 1719. après avoir été lieutenant-colonel dans un régiment de dragons Anglois. Le nouvel emploi de M. de Rapin l'obligea à passer souvent, tantôt en Hollande, & tantôt en France, pendant que milord Portland y fut en ambassade; jusqu'à ce que le jeune Lord se fixa pour quelque tems à la Haye. Ce fut pendant ce tems-là, c'est-à-dire, en 1699. que M. de Rapin épousa *Marianne* Testard; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner son éleve dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. Quand milord Portland n'eut plus besoin de ses services, il se retira à la Haye, où il reprit l'étude des fortifications, & sur-tout de l'histoire; ce qui l'engagea à dresser quantité de tables généalogiques & chronologiques, génerales & particulieres. En 1707. il se transporta avec sa famille à Wesel, où il a demeuré jusqu'à sa mort, arrivée le 16. Mai 1725. C'est dans cette ville qu'il a composé la *Dissertation sur les Whigs & les Torys*, qui a été imprimée à la Haye en 1717. *in-12.* & son *Histoire d'Angleterre*, qu'il a composée avec beaucoup de soin & d'exactitude, sur les actes publics d'Angleterre, & sur les meilleurs historiens soit de la nation, soit étrangers. Cette histoire a été imprimée à la Haye en 1725. & 1726. en 9. volumes *in-4°.* & réimprimée en dix volumes *in-4°.* à Trevoux en 1728. Cette seconde édition est augmentée d'une table des matieres à chaque volume, de l'éloge de M. de Rapin Thoyras, de sa dissertation des Wighs & des Torys, & de ses extraits des actes de Rymer. Le célebre monsieur Pellisson son oncle, lui ayant envoyé ses *Réflexions sur les differens de la Religion*, M. de Rapin lui en marqua son sentiment avec assez d'étendue; mais cet écrit n'a pas vu le jour, non plus que des remarques sur diverses histoires, qui étoient le fruit de plusieurs de ses lectures. Cet habile historien sçavoit l'anglois, l'italien, & l'espagnol, outre le grec, le latin & le françois, & il s'étoit fort appliqué aux mathématiques, & sur-tout aux fortifications. Le nom de Rapin est placé avec honneur dans les historiens François, sur-tout à l'occasion de l'aîné de quatre freres de cette famille, qui étoient venus s'établir en France sous le regne de François I. pour y professer la religion Protestante, qu'ils avoient embrassée dans leur pays, & dont M. de Rapin Thoyras a toujours fait profession. Il y eut néanmoins un de ces quatre freres qui quitta cette secte pour embrasser la religion Catholique, & il fut aumônier de Catherine de Médicis. PHILIBERT de Rapin, bisaïeul de M. Rapin Thoyras, fut gentilhomme du prince de Condé, puis maître d'hôtel de sa maison. Il n'eut pas moins de réputation à la guerre, que de capacité dans les affaires; cependant le parlement de Toulouse lui fit trancher la tête, lors même qu'il venoit par ordre du roi, pour faire enregistrer l'édit de paix de l'an 1568. Les Huguenots pour s'en venger, mirent le feu à toutes les terres & maisons des conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivoient avec des charbons tout fumans, ces mots: *Vengeance de Rapin. Pierre* de Rapin, baron de Mauvert, fils de PHILIBERT, porta les armes dès sa premiere jeunesse, & suivit le roi Henri IV. dans toutes ses expeditions. Il laissa plusieurs enfans, dont le second, JACQUES de Rapin, sieur de Thoyras, fut pere de notre historien. Quand M. Fouquet fut mis à la Bastille, il fut l'un des trois qui travaillerent aux factums faits pour la défense de cet illustre prisonnier. Il y fournit tout ce qu'on y lit qui regarde le droit romain. M. de Rapin Thoyras, l'historien a laissé un fils & six filles. Il étoit de la même famille que *Daniel* de Rapin, colonel d'infanterie au service des Etats-Generaux des provinces unies des Pays-bas, qui fut le premier officier François qui se réfugia en Hollande. Il arriva à la Haye cinq jours après la révocation de l'édit de Nantes, & il y mourut le 16. d'Avril 1729. dans la quatre-vingt-huitiéme année

de son âge. * Lettre contenant quelques particularités de la vie de M. de Rapin de Thoyras, à la tête du neuviéme volume de son *Histoire d'Angleterre*, édition de Trevoux. *Biblioth. German. tome X. Histoire litteraire de l'Europe, tome 1. page 153.*

RAPINE. (Claude) religieux Celestin, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a déja dit dans le Dictionnaire historique.* Il composa un petit traité latin, *De studiis monachorum* (des études des moines) pour faire voir que les moines doivent s'occuper à l'étude: & dans un autre traité qu'il a fait de la vie contemplative, il reprend certains religieux, qui sous prétexte d'humilité, se dispensent d'une application si importante & si nécessaire à tous les solitaires, mais principalement aux superieurs. Il est d'avis qu'on ne borne pas les esprits à un certain genre d'études, & que l'on ait égard aux talens d'un chacun. Cet auteur est cité avec éloge par Jean Mauburn dans son *Rosetum spirituale*. A la fin de son traité des études, Rapine remercie Dieu de ce qu'il lui a fait la grace d'aimer toujours les livres, l'étude & la verité, & de n'avoir pas eu moins d'aversion des emplois exterieurs, que d'amour pour les connoissances utiles: il avoue qu'il en recueilloit des fruits très-agréables dans sa vieillesse, & il exhorte les jeunes religieux d'en faire l'épreuve à son exemple. Le pere Mabillon s'est appuyé de cette autorité dans son excellent traité des études monastiques, l'un des ouvrages les plus judicieux que l'on ait faits dans le dernier siécle. Claude Rapine mourut simple religieux en 1493. après avoir exercé dignement la charge de superieur dans son ordre, & avoir été appellé en Italie pour en réformer les monasteres. * *Voyez* le traité des études monastiques, édition *in-12.* t. 1. part. 1. l'*Hist.* des Celestins de la congrégation de France, écrite en latin par le feu pere Becquet bibliothécaire de la maison de Paris.

RAPINE (Charles) religieux Récollect, étoit de l'une des principales familles de Nevers. Il florissoit dans le XVII. siécle. Il a beaucoup écrit tant en latin qu'en françois. On a entr'autres en cette derniere langue les *Annales ecclesiastiques de Châlons en Champagne, par la succession des évêques de cette Eglise, depuis S. Memie jusqu'en 1636.* in-8°. à Paris, en 1636. *Discours de la vie, mort & miracles de saint Memie, avec un catalogue des évêques qui lui ont succedé*, in 12. à Châlons en 1625. *Histoire generale de l'origine & progrès des freres Mineurs, appellés* Recollects, Reformés ou Déchaux, *in-fol.* à Paris, en 1631.

RAROI, monastere fondé vers la fin du XII. siécle, par SIMON vicomte de Meaux, & par *Ade* sa femme, à quatre ou cinq lieues au nord-est de la ville même de Meaux, assez près de la riviere d'Ourq. Les fondateurs le donnerent aux religieux de l'ordre de *Grand-Mont*, appellés alors *bons Hommes*, qui s'y établirent entre les années 1164. & 1171. En 1317. le pape Jean XXII. érigea cette maison en prieuré, & lui unit Vaillin & Savigny, deux autres petits monasteres du diocèse de Soissons. Sur la fin du XVI. siécle, les Jesuites voulurent se l'approprier; mais leurs tentatives furent inutiles; & au commencement du XVII. siécle, ce monastere qui étoit tombé en ruine, fut donné aux Feuillans, qui en prirent possession par lettres patentes du mois de Janvier 1615. Mais n'ayant pu y subsister, & voyant que tout étoit ruiné dans la maison, ils en sortirent au bout de trois mois, & remirent le prieuré entre les mains du duc de Gesvres, de qui ils l'avoient reçu. Ce seigneur le proposa à M. de Berulle, depuis cardinal, superieur géneral de la congrégation de l'Oratoire, qui l'accepta dans le dessein de rétablir dans ce monastere le service divin, en y établissant sa congrégation alors naissante. Nicolas le Sage abbé de S. Martin de Laon, alors titulaire de ce prieuré, s'en démit le 28. Octobre 1619. entre les mains du pape, en faveur de cette union, & l'abbé de Grandmont y ayant pareillement consenti, de même que les Feuillans, les bulles furent poursuivies en cour de Rome & obtenues; & depuis ce tems-là cette maison dépend de celle de l'Oratoire de Paris. Le duc de Gesvres prit la qualité de fondateur, avec la haute, moyenne, & basse justice dans tout le territoire. Les peres de l'Oratoire de Raroi payent encore tous les ans la pension d'un oblat ou d'un religieux laï, aux Invalides, selon l'arrêt du conseil d'état du roi, du sixiéme Mai 1715. * D. Duplessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux, tome 1. l. 2.*

RASCHICK (Ebn) ou RASCHIKIDES, dont le nom entier est *Abu-Ali-Al-Hasan-Ebn-Kaschick*, étoit un sçavant Arabe du XI. siécle, que l'on connoît encore sous le nom de *Al-Kaira-vvani*, qu'il paroit avoir reçu de l'ancienne capitale de l'Afrique propre. Il nâquit l'an de l'hégire 390. qui répond à l'an 1000. de J. C. & étoit fils d'un esclave Grec. Il mourut l'an de l'hégire 463. ou selon d'autres, 456. Ce qui répond aux années de J. C. 1070. & 1063. Il a fait plusieurs ouvrages qui sont connus de peu de personnes aujourd'hui. On voit dans l'un, en quelle estime les poëtes Arabes étoient déja avant le tems de Mohammed. Lorsqu'un poëte d'une famille s'étoit rendu celebre, les autres familles venoient l'en féliciter. Celle du poëte faisoit un grand repas, les femmes jouoient du tambour, & témoignoient autant de joie & observoient les mêmes solemnites que dans les noces. C'étoit en action de graces, de ce que cette famille avoit acquis une personne qui défendroit son honneur, & qui chanteroit dignement les hauts faits de ses héros. * *Voyez* Pococke, *Specim. Arab. &c.*

RASEZ, pays de France aux environs d'Aleth, dans le Languedoc, avec titre de comté: en latin, *Rheda* ou *Reda*. Limoux est la ville capitale de ce comté, qui fut donné, suivant le continuateur du moine Aymon ou Aymoin, à Bernard II. comte de Toulouse, par Charles le Chauve, en 871. Il appartint ensuite aux comtes de Carcassonne, & il étoit fort souvent l'apanage de leurs seconds fils. Raimond Trincavel, fils de Raimond Roger comte de Carcassonne, abandonna malgré lui à Simon de Montfort en 1211. les droits qu'il avoit au pays de Rasez, qu'Amauri de Montfort fils de Simon, céda à Louis VIII. roi de France, en 1227. & en 1247. Trincavel déclara à saint Louis, qu'il n'avoit aucun droit sur le comté de Rasez, qui depuis ce tems-là a appartenu à la couronne, sur-tout depuis que Jacques roi d'Arragon eut cedé au même S. Louis en 1258. les prétentions qu'il y pouvoit avoir. Les anciens monumens nous apprennent que dès la fin du VIII. siécle, & au commencement du IX. les comtés de Rasez & de Fenouilledes, qui furent demembrés de celui de Narbonne, ou de l'ancien diocèse de cette ville, subsistoient alors. L'ancien comté de Rasez tiroit son nom d'un château du pays appellé *Redas*, lequel ne subsiste plus. Il s'étendoit sur tout ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *Rasez*, ou *Officialité de Limoux*, qui dépend pour le spirituel du diocèse de Narbonne, & sur une partie de celui d'Aleth, dont le reste étoit compris dans le comté ou pays de Fenouilledes. Comme les anciens comtes avoient la même étendue que les diocèses il arriva dans la suite que l'on donna quelquefois le nom de diocèse à plusieurs de ces nouveaux comtés démembrés des anciens: c'est peut-être ce qui donna lieu aux archevêques de Narbonne de se dire *Archevêques de Narbonne & de Rasez*. Il est pourtant plus vraisemblable que ce fut à cause que le Rasez demeura uni au royaume d'Aquitaine, après que le comté de Narbonne en eut été demembré en 817. avec la plus grande partie de la Septimanie, & parce que le diocèse de Narbonne demeura partagé depuis ce tems-là pour le temporel, entre deux gouvernemens differens. Cette distinction dure encore de nos jours. Les archevêques de Narbonne ont actuellement un official ou vicegerent à Limoux, capitale du Rasez pour le jugement des affaires ecclésiastiques de ce pays, qui pour le temporel fait un diocèse particulier. Il est joint pour les contributions & la députation aux etats avec celui d'Aleth. * Graverol, *Abregé historique des villes, chefs des diocèses de Languedoc.*

Histoire generale de Languedoc, *par* deux Benedictins, *livre* IX.

RASILLY, (Marie de) *voyez* RAZILLY.

RASSICOD. (Etienne) *Ajoutez à ce que l'on a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. de ce célebre avocat*, *que* le bel éloge que l'on trouve de lui dans le Journal des sçavans de l'année 1728. est de M. l'abbé de Guyon, de la famille des sçavans de ce nom, ami de M. Rassicod, auteur lui-même de quelques autres écrits; comme de la *Relation de la vie & de la mort de Magdelene de Clermont*, *abbesse de S. Paul lès-Beauvais*, imprimée en 1709. à Paris; & du livre intitulé, *les apophthegmes*, *ou les belles paroles des Saints*, à Paris, *in-12.* en 1721. avec une préface de cinquante pages, aussi-bien écrite que remplie de reflexions judicieuses. M. Rassicod a laissé un fils qui est distingué dans le bareau du parlement de Paris, où il exerce la même profession d'avocat, & de censeur royal des livres.

RAT. (Geoffroi ou Godefroi le) *Dans le Moreri*, *édition de 1725. on le dit* le troisiéme grand-maitre de l'ordre de S. Jean de Jerusalem: il ne fut que le treiziéme. *Cette faute a été copiée comme une infinité d'autres*, *par les éditeurs du Dictionaire historique imprimé à Basle.*

RATBODE, duc des Frisons avant la fin du VII. siécle, & qui regnoit encore au commencement du VIII. fut un cruel persécuteur de l'Evangile, que saint Vulfram enseignoit dans son pays, & que ce saint missionnaire soutenoit par ses miracles. Cependant Ratbode lui-même connut la verité, & se disposa au batême. Mais, selon les historiens les plus exacts, il étoit déja descendu dans les sacrés fonts pour le recevoir, lorsqu'il s'avisa de demander à Vulfram si les princes ses prédécesseurs étoient dans le paradis ou dans l'enfer. Vulfram lui dit qu'il ne falloit pas douter que les princes ses ancêtres étant morts sans baptême, ne fussent dans la damnation éternelle. Alors Ratbode se retirant, dit qu'il aimoit mieux se voir en enfer avec tous les princes Frisons, que d'être avec un petit nombre de gueux dans le royaume céleste: Réponse insensée, qui montre la grossiereté de ce prince, & combien peu ses lumiéres étoient étendues! Cependant, comme il avoit connu la verité jusqu'à un certain degré, il ne put demeurer tranquille dans l'infidélité. Il voulut encore conférer sur la religion avec S. Willebrod; mais comme il cherchoit moins à s'éclaircir qu'à s'autoriser dans son incrédulité, les nouvelles lumieres qu'il reçut, ne servirent qu'à l'aveugler davantage. Ceci se passoit vers l'an 696. Ratbode plus endurci, devint aussi plus persécuteur: il fit ce qu'il put pour se porter aux dernieres violences contre les ouvriers évangéliques. Mais sa mort arrivée assez promptement l'an 719. laissa une libre carriere aux progrès de l'évangile, que plusieurs zelés missionnaires Anglois prêchoient dans la Frise sous la protection des princes François. * *Appendix ad vitam Vulfrandi apud Bolland.* M. Fleuri dans son *Hist. ecclesf.* vers l'an 696. Le pere Longueval Jesuite, dans son *Histoire de l'Eglise Gallic. tome IV.*

RATCLIFFE (Thomas) comte de Sussex, étoit fils de HENRI Ratcliffe, comte de Sussex, d'*Elisabeth*, fille de *Thomas* Howard, duc de Nortfolck. Thomas est loué par les historiens pour sa candeur, sa prudence, sa valeur, sa bonté, & son grand amour pour sa patrie. Ces qualités le firent generalement estimer, & il fut élevé aux plus grands emplois. Après la mort du roi Edouard VI. lorsque la faction qui vouloit mettre Jean Grey sur le thrône, paroissoit être la plus forte, Thomas se chargea du commandement des troupes de la princesse Marie, & contribua beaucoup par sa prudence à la maintenir dans la possession du thrône. Cette princesse reconnut son zele, & pour le lui témoigner, elle l'honora de la Jarretiere, & lui accorda le privilege de se couvrir en sa présence, exemple peut-être unique en Angleterre. Elle l'envoya ensuite comme son ambassadeur auprès de Charles V. roi d'Espagne, & lorsqu'elle pensa à se marier avec Philippe II. Ratcliffe fut un des principaux de ceux qui conclurent le traité de ce mariage. En 1556. elle le nomma viceroi d'Irlande. Il revint l'année suivante de ce royaume, où on le renvoya peu après. Lorsque la reine Elisabeth fut parvenue à la couronne d'Angleterre, cette reine eut pour lui la même consideration & la même confiance, & l'employa pareillement dans les affaires les plus importantes. Elle n'eut pas lieu de s'en repentir; Ratcliffe s'acquitta toujours avec succès de ses commissions, & il sçut en particulier obliger le fameux rébelle Irlandois O-Néal, de venir en personne à Londres, en 1562. & en 1563. pour demander sa grace aux piés de la reine. Lorsque l'empereur Maximilien II. faisoit solliciter le mariage d'Elisabeth avec l'archiduc Charles son frere, Ratcliffe qui y donnoit les mains, trouva dans le comte de Leicester un adversaire violent, qui se servit de cette occasion, pour faire éclater contre lui un ressentiment qu'il conservoit depuis du tems dans son cœur. La reine fit ce qu'elle put pour les réconcilier; elle gagna en effet les dehors, mais elle ne put empêcher que les cœurs ne demeurassent ulcerés. Peu de tems après Ratcliffe fut envoyé à Vienne pour porter la Jarretiere à l'empereur Maximilien II. & pour traiter en même tems du mariage d'Elisabeth avec Charles, mais il ne réussit point dans le second. Cinq mois se passerent en conférences inutiles, après lesquelles il se vit obligé de retourner en Angleterre, où en 1569. il fut employé à calmer les troubles excités par les comtes de Northumberland & de Westmorland; ce qu'il exécuta heureusement. L'année suivante, les Ecossois ayant fait une irruption en Angleterre, Ratcliffe fut chargé de marcher contre eux, & il les réduisit à une telle situation, qu'ils furent contraints de réparer les dommages qu'ils avoient faits, & qu'Elisabeth obtint du gouvernement d'Ecosse, tout ce qu'elle demanda Après cette expédition, la reine honora le comte de Sussex du titre de conseiller d'état, & en 1579. il demanda, & obtint la grace du comte de Leicester, quoique son ennemi, qui avoit encouru la disgrace d'Elisabeth, pour s'être marié secretement & à son insçû. Enfin Ratcliffe revêtu encore des charges de président du conseil des affaires du Nord, de grand chambellan, & de grand forestier d'Angleterre, dans les pays au-delà de la Trente, mourut le neuviéme de Juillet 1583. sans laisser des enfans de son double mariage, le premier avec *Elisabeth* Wriothesley, le second avec *Françoise* Sidney. Son frere HENRI, gouverneur de Portsmouth, fut son héritier. Celui-ci mourut en 1593. laissant un fils nommé ROBERT, qui étant mort en 1629. laissa le comté de Sussex à son fils *Edouard*, qui mourut sans enfans, & qui fut ainsi le dernier comte de Sussex de la famille des Ratcliffe. Le titre de comte de Sussex fut ensuite accordé en 1644. à Thomas Lord Savil de Pontfract. * Cambden, *Britannia*, *pag. 180. 182.* Le même dans la vie d'Elisabeth. M. de Thou dans son *Histoire* sous les années *rapportées dans cet article.* De Larrey, & de Rapin Thoyras dans leurs *Hist. d'Angleterre.*

RATGAIRE, troisiéme abbé du célebre monastere de Fulde, troubla extrémement cette maison au commencement du IX. siécle. C'étoit un homme hautain, inquiet, dur & inflexible, aussi indulgent pour lui-même, qu'il étoit sévere à l'égard des autres. Un superieur de ce caractere fait bien des chagrins à ses inférieurs, & s'en attire bien à lui-même. Ratgaire se mit en tête de changer toute la discipline du monastere, & commença par en changer toute la face extérieure. Aimant à bâtir, il se persuada que la splendeur d'un monastere dépendoit de la magnificence des édifices; & dans cette pensée suggerée par l'amour propre, il entreprit de superbes bâtimens peu convenables à la pauvreté religieuse. Pour avancer l'ouvrage, il faisoit servir ses moines de manœuvres, & les obligeoit de travailler même les jours de fêtes. Cette dureté & cette irrégularité tomberent même sur Raban, qui faisoit alors tant d'honneur à Fulde par son érudition & par ses doctes écrits. Ratgaire lui ôta ses livres pour l'empêcher d'étudier, & l'appliqua comme les autres au travail des mains. Tout ce que put faire Raban, fut de s'en plaindre à cet abbé par une piece de

vers qu'il lui adressa, & qui ne le fléchit point. Les moines de Fulde voyant leurs prieres & leurs plaintes inutiles, députerent à la cour douze d'entr'eux, qui au nom des autres présenterent à Charlemagne une requête qui contient tous les griefs dont ils chargeoient leur abbé. On la trouve imprimée dans le tome second des annales du P. Mabillon, sous le titre de *Libellus Fuldensis*. L'abbé Ratgaire, qui ne put ignorer cette démarche, se rendit aussi à la cour pour se défendre contre ces accusations. Charlemagne entendit les parties, & les renvoya par devant des commissaires qu'il nomma, & qui ne réconcilierent qu'en apparence Ratgaire avec ses moines. Cet abbé demeura cependant assez tranquille tant qu'il craignit Charlemagne, mais à peine ce prince fut-il mort, qu'il se porta contre ses religieux à des excès encore plus criants que ceux dont ils s'étoient plaints auparavant. L'empereur Louis en ayant été informé, & ayant tenté inutilement de réconcilier Ratgaire avec la justice & la raison, le fit déposer & l'exila. Dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Fulde, cet abbé est représenté avec une licorne qui poursuit & disperse un troupeau de brebis. C'est un symbole pour exprimer, sans doute, la dispersion qu'il avoit faite d'une partie de ses religieux, depuis la mort de Charlemagne. L'humiliation changea cet abbé, & Eigil son successeur ayant obtenu son rappel en 818. il ne songea plus qu'à vivre en paix, & à y laisser vivre les autres. Mais comme il aimoit toujours à commander & à bâtir, après son retour il fit construire un petit monastere dédié en l'honneur de la sainte Vierge, sur une montagne proche de Fulde, nommée *le mont S. Boniface* : & apparemment qu'on lui en laissa le gouvernement, pour le consoler de celui de Fulde, qu'il avoit perdu par sa mauvaise conduite. * *Voyez* les Historiens de Fulde; Fleuri, *Hist. ecclef.* & Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallic. tom. V.*

RATHIER, ou RATHERIUS, qui ayant été évêque de Veronne & de Liege, fut obligé de quitter ces deux sieges, parce qu'il déclamoit, à ce que dit un auteur ancien, avec beaucoup de vivacité contre les vices de son tems, ce qui lui attira la haine des grands. *On a parlé de ce prelat sous le nom de* RATHERE *ou* RATHIER, *& de la plupart de ses ouvrages*, donnés par le pere d'Acheri dans le tome second de son spicilege, *dans le Dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. il faut ajouter que* les peres DD. Martenne & Durand en ont donné un considerable dans le tome IX. de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum*. Cet ouvrage est intitulé *Praeloquiorum libri sex*, six livres de discours. Ce sont des méditations dans lesquelles l'auteur explique les devoirs des personnes de tous les états & de toutes les conditions. Il y insiste particulierement sur le respect qui est dû à la dignité & au caractere dont les évêques sont honorés, & il donne quelques préceptes sur la maniere dont on doit souffrir l'adversité. Il y fait en plusieurs endroits son apologie sur la vivacité dont on l'accusoit dans ses exhortations & dans ses discours, & sur les autres accusations que l'on formoit contre lui. Ce prélat étoit habile.

RAVAILLAC (François) *On a parlé de ce meurtrier du roi Henri IV. dans le Moreri, mais comme on n'y donne aucun détail de son supplice, & que nous ne le trouvons bien circonstancié dans aucun historien, nous avons cru qu'il ne seroit pas inutile d'y suppléer ici. Nous tirerons ce recit d'un* Journal manuscrit de Jean-Baptiste le Grain, *connu par* les Decades de Henri IV. & de Louis XIII. *qui étoit présent au supplice de Ravaillac.* Ce fut le jeudi 27. de Mai 1610. que ce misérable fut exécuté. L'arrêt de sa condamnation est du même jour. Le mardi précédent il avoit eu la question, & le mercredi on le laissa tranquille. Il avoit été treize jours en prison, enfermé dans la conciergerie du palais dans la tour de Montgommeri, lié sur une chaise, avec les fers aux piés, & les mains derriere le dos. On lui avoit donné des gardes qui le veilloient jour & nuit, & que l'on changeoit de douze heures en douze heures. La premiere fois qu'il fut amené devant Mrs du parlement, les trois chambres assemblées en la salle de S. Louis, sçavoir, la grand'chambre, la tournelle & la chambre de l'édit, il avoit la tête voilée, & on ne le dévoila que lorsqu'il fut arrivé en la salle. Il avoit une contenance assurée : cependant il se mit d'abord à genoux, feignit de prier devant le crucifix, baisa la terre, & se tourna ensuite vers ses juges. Sur l'interrogation du premier président, il confessa le crime qu'il avoit commis, mais on ne put jamais lui faire déclarer ses complices. Sur les neuf heures du matin on l'appliqua de nouveau à la question qui fut extrémement rigoureuse, mais on ne tira aucun aveu de sa bouche. Son arrêt lui ayant été prononcé, on le mena dans la chapelle, selon l'usage, ensuite de quoi il dina fort bien. Sur les deux heures on le tira de prison, & on le conduisit dans un tombereau devant la principale porte de l'église de Notre-Dame, où il fit amende honorable, ayant en la main une torche ardente. On l'attacha ensuite de nouveau dans le tombereau, où il étoit seul avec l'exécuteur, sans aucun prêtre. On eut une peine extrême à le faire parvenir jusqu'à la gréve, parce que le peuple en fureur vouloit le massacrer, & s'il eût été traîné au lieu du supplice sur une claie, suivant l'usage observé, au moins alors, à l'égard des criminels de leze-majesté, on n'eût jamais pu empêcher le peuple de se jetter sur lui, tant il étoit acharné. Il arriva à la greve sur les quatre heures, & quoiqu'il fût très-bien escorté, on fut près d'une demi-heure à le faire arriver jusqu'à l'échaffaut à cause de la multitude du peuple. Les princes de la maison de Guise étoient aux fenêtres de l'Hôtel-de-ville avec beaucoup d'autre noblesse; & autour de l'échaffaut il y avoit quatre à cinq cens gentilshommes montés sur leurs chevaux. Mrs. Filesac, docteur de Sorbonne, curé de S. Jean en Gréve, & Gamache, aussi docteur de Sorbonne & professeur en théologie étoient près de l'échaffaut, montés chacun sur un cheval, pour exhorter le criminel à se repentir de ses fautes, & à déclarer ses complices, & ils monterent après lui sur l'échaffaut même. Après une courte priere, Ravaillac fut couché sur le dos par l'exécuteur, qui lui lia les deux piés & les deux bras à quatre chevaux, laissant son corps serré & lié entre deux petits poteaux qui étoient au milieu de l'échaffaut. En cette situation, les docteurs, le greffier, & l'exécuteur même le presserent vivement de confesser toute verité : mais voyant qu'il gardoit toujours le silence, un des docteurs commença à entonner le *Salve*, ce qui irrita le peuple qui refusa de continuer, & qui vomissant mille imprécations contre Ravaillac empêcha que cette antienne ne fût chantée. Alors l'exécuteur le tenailla par tout le corps avec des tenailles ardentes : sa main droite dont il tenoit le couteau avec lequel il avoit assassiné Henri IV. fut mise sur le feu & brûlée lentement jusqu'au-delà du poignet; & durant ce supplice, l'exécuteur versoit de tems en tems dans le feu des cornets de souffre. Lorsque sa main fut brûlée, on versa du plomb fondu sur les plaies que les tenailles avoient faites, ensuite de l'huile bouillante & de la poix-raisine brûlante, de la cire & du soufre fondus ensemble. A chaque tourment, on l'exhortoit, mais toujours en vain, à décharger sa conscience. Quand on l'eut assez long-tems tourmenté de la maniere *dont on vient de le dire*, on anima les chevaux qui le tirerent avec violence pendant une heure au moins. Un gentilhomme qui étoit présent voyant qu'un des chevaux étoit presque hors d'haleine, descendit du sien, détacha l'autre, mit en sa place celui sur lequel il étoit monté, & l'anima lui-même à bien tirer. L'exécuteur voyant que Ravaillac étoit prêt d'expirer, acheva de séparer les membres de son corps avec des couperets, & chaque cheval emporta sa partie. On ne put alors retenir le peuple, il se jetta sur le cadavre, le foula avec les pieds, divisa tous les membres, les traîna par les rues, & on ne put brûler que ce que l'on put en recueillir; mais le peuple brûla lui-même en differens quartiers de la ville, ce qu'il avoit emporté. Pierre de l'Etoile dans son Journal du regne de Henri

IV. ajoute à ce recit extrait du manuscrit de M. le Grain & qui est écrit de sa propre main, que lorsque Ravaillac eut vû que le peuple avoit refusé de chanter l'antienne *Salve*, & qu'il le chargeoit d'imprécations, il se tourna vers l'un des deux docteurs & lui déclara que s'il avoit pensé voir ce qu'il voyoit, un peuple si affectionné à son roi, il n'eût jamais entrepris ce qu'il avoit fait, & qu'il s'en repentoit de tout son cœur; mais qu'il avoit été fortement persuadé, vû ce qu'il en entendoit dire, qu'il feroit un sacrifice au public; & que le public lui en auroit de l'obligation : qu'il voyoit au contraire que c'étoit lui qui fournissoit les chevaux pour le déchirer. Il ajoute qu'ensuite il pria l'un de ces deux docteurs de lui donner l'absolution, & que le docteur ayant insisté à la lui refuser à moins qu'il ne voulût dévoiler ses complices, & ses fauteurs, Ravaillac lui répondit qu'il n'en avoit point; que M. Filesac, car c'étoit à lui à qui le criminel parloit, ayant répliqué qu'il ne pouvoit l'absoudre, il demanda qu'on lui donnât au moins l'absolution sous condition, c'est-à-dire au cas qu'il fût vrai ce qu'il disoit, qu'il n'avoit ni complices ni fauteurs, & qu'alors M. Filesac lui dit : « Je le veux en ce cas-là, & » vous la donne; mais où le contraire seroit vrai, au » lieu d'absolution, je vous prononce votre damnation, » & vous déclare dès maintenant qu'au sortir de cette » vie que vous allez perdre, votre ame va droit en enfer avec tous les diables, sans aucune ressource, ni » espoir de miséricorde, & pensez-y si vous voulez. » Pierre de l'Etoile ajoute que Ravaillac ajouta : » Je la » reçois & accepte à cette condition. «

RAUBER (André-Eberhard) de Talberg, & Weinek en Carniole, seigneur de la forteresse de Petronel, chevalier Allemand, & conseiller du conseil de guerre de l'empereur Maximilien II. étoit sorti de l'ancienne & riche maison des Rauber dans le duché de Carniole, que l'empereur Maximilien I. éleva à la dignité de barons le 24. de Décembre 1516. Ce titre après avoir été éteint pendant quelque-tems, fût renouvellé & confirmé de nouveau par l'empereur en 1651. André-Eberhard Rauber servit l'empereur Maximilien II. dès sa jeunesse, voyagea avec lui dans les pays étrangers, & fut toujours dans ses bonnes graces. Ce prince le fit conseiller de son conseil de guerre, & lui donna pour femme *Helene* Scharfeginn, sa fille *naturelle*. Rauber étoit d'une taille extrémement haute, il avoit une force extraordinaire, & l'on assûre qu'il portoit une barbe si longue, qu'elle descendoit jusqu'à ses piés, & de-là lui remontoit jusqu'à la ceinture, d'où ensuite il l'entortilloit autour d'un bâton. Un cavalier Espagnol qui étoit aussi d'une taille gigantesque, ayant sçu que Maximilien vouloit donner Helene à Rauber, entreprit de la lui disputer, & l'empereur consentit que celui des deux qui mettroit son antagoniste dans un sac, épouseroit la princesse. La condition fut acceptée, & Rauber remporta la victoire. Il n'eut point d'enfans d'Helene. Il épousa en secondes nôces *Ursule* de Tschillack de Hongrie qui mit au monde huit jumeaux, parmi lesquels il y avoit un fils qui fut appellé *André-Eberhard*, & sept filles, dont une mourut sans se marier. La force de Rauber étoit si grande que l'on prétend qu'il cassoit le plus gros fer à cheval. Etant à Gratz avec l'archiduc, celui-ci voulut éprouver si la force d'un Juif baptisé qui étoit dans le lieu, & qui par sa hauteur & sa force ressembloit à un géant, surpassoit celle de Rauber. Dans ce dessein il les engagea à recevoir chacun un coup de poing l'un de l'autre. Le Juif ayant eu par le sort la préférence de frapper le premier, donna un coup si rude à Rauber que celui-ci fut obligé de garder le lit huit jours, & la chambre encore plus long-tems. Quand il fut en état de se présenter, il entortilla la barbe du Juif de sa main gauche, & le frappa de la droite si rudement qu'il abattit la barbe & la machoire, & que le Juif mourut peu après de cette blessure. Ces sortes d'épreuves étoient aussi contraires à la raison qu'à la religion, & peut-être les historiens qui font mention de celle-ci ont-ils exagéré. Rauber mourut en son château de Petronel en 1575. l'an 68. de son âge. * Valvasor, *la gloire du duché de Carniole*. Bayle, *Diction. critique*, &c.

RAVECHET. (Hyacinthe) *Ajoutez ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* qu'il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de S. Melaine de Rennes en Bretagne, où on lit sur sa tombe l'épitaphe suivante qui y a été gravée.

Hic jacet Hyacinthus RAVECHET *Landunensis, quem fecit, favente Deo, institutio prima virum pretiosi spiritus, ad omne opus bonum aptum; Firma mentis acies cum indefesso labore exquisita eruditionis theologum : Charitas veritatis in otio sancto probabilem Christi sacerdotem : Necessitas charitatis in negotio justo Ecclesiæ operarium inconfusibilem : Patria civem amantissimum : Avitæ religionis amor sincerus sacri depositi custodem fidelem : Singularis fama prudentia sacræ facultatis Parisiensis periculoso tempore syndicum opportunum : Christiana fortitudo testem veritatis locupletem & egregium justitiæ defensorem : Probata virtus & religio munda dilectum Deo & hominibus amabilem. Dum Briocas exulatum pergeret, substitit in hoc cœnobio morbo correptus gravi, carissimus hospes. Hicque consummato cursu, fide servatâ, opere peracto, sacro munitus Viatico & Unctus ad agonem mortis, patria cœlestis sanctâ libertate, amabili dulcedine commutavit, duplicis exilii, die 24. Aprilis, anno reparatæ salut. hum. 1717.*

Apprecare lector, & memor abi.

RAVENGER, fut d'abord moine de saint Maximin de Treves, abbaye qui a eu un grand nombre de personnages illustres. Il en fut tiré pour être abbé d'Epternac, à quatre lieues de Treves, qui reconnoit pour son principal fondateur saint Wilbrod apôtre de Frise. Il y avoit un siécle que cette abbaye étoit gouvernée par des commendataires, lorsqu'il en fut mis en possession. Mais animé d'un grand zele pour la regularité de la discipline monastique il emmena avec lui quarante moines de saint Maximin, fit sortir les clercs d'Epternac, & rétablit la discipline monastique dans cette maison. C'est ce qui l'a fait surnommer *le pere des Moines*. Il mourut dans cette maison où on lit encore son épitaphe dans un ancien manuscrit : comme elle apprend quelques circonstances de sa vie, nous la rapporterons ici.

Hâc recubans fossâ RAVANGERI *patris ossa,*
Et fiunt hominis lege soluta cinis.
Hunc Otto primus transmisit Cæsar opimus,
Sifridi montis egregii comitis.
Misit & hunc talem qui vitam cœnobialem
Hic reparare pio sufficeret studio.
Nam locus iste bonis hoc tempore relligionis
Factus erat vacuus, rebus & exiguis.
Dumque vir inlustris tribus annis sex quoque lustris
Præfuit, Ecclesiam reddidit egregiam.
Septembris flendis nonis Denisque calendis
Clauserat ipse diem : nunc habeat requiem.

* *Voyez* le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, *t. 2. p. 263. & 299.*

RAVENSBERG. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Ravensberg château & comté de Westphalie. Le château est situé sur une montagne près de la riviere de Hassel, & le comté a une assez grande étendue. Il est entouré des évêchés de Paderborn, d'Osnabruck & de Munster, de la principauté du Minden, & du comté de la Lippe. Les gouvernemens, châteaux & villes qui appartiennent à Ravensberg sont : Bielefeld, Heervorden, Limburg sur le Lettena, Ravensberg, Sparenberg, & Vloote. Les anciens comtes & seigneurs de ce comté, descendoient, selon Krantzius, de Herman comte de Calvele, qui eut deux fils de sa femme Ethelinge, fille d'Otton, duc sur la Weser & comte de

Northeim. Ces deux fils furent les premiers qui se dirent comtes de Ravensberg. Ils vivoient sur la fin du XI. siécle. Louis un de leurs descendans, fut élu évêque d'Osnabrugg en 1296. & Otton comte de Ravensberg, fut sur la fin du XIV. siécle le dernier de sa race. Marguerite sa fille porta par son mariage le comté de Ravensberg dans la maison de Juliers & de Cleve. Cette maison s'étant éteinte, ce comté passa dans la maison de Brandebourg en vertu d'un traité fait avec la maison Palatine. * Zeiller, *Topograph. Westphal.* Krantzius, *Saxon. lib.* 5. *c.* 15. Spener, *Histor. insign. prolegomen.* &c.

RAVENSPURG. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans ce Dictionaire.* Ravenspurg ville impériale de la Souabe dans l'Algou sur le Schuss, assez près du célebre couvent de Weingarten & du bourg d'Altorff. Cette ville est assez belle, quoique de grandeur mediocre, & elle est ceinte de bons murs. Du tems de Charlemagne elle fut le siege des comtes d'Altorff, & l'on voit encore leur ancien château sur la montagne de S. Vite. Par les monumens du couvent de Steingade en Baviere, il paroît que Ravenspurg fut autrefois une ville municipale des comtés d'Altorff. On croit qu'elle ne fut environnée de muraille que vers l'an 1100. C'est le lieu de la naissance de l'empereur Frederic Barberousse. En 1646. les Suedois la pillerent, & en 1647. ils la défendirent contre ceux qui l'assiegeoient. Ils furent néanmoins obligés de la rendre. Dans la paix de Westphalie il fut conclu que dans cette ville de Ravenspurg les Catholiques & ceux de la confession d'Augsbourg auroient les mêmes droits dans les affaires de police & dans les affaires ecclésiastiques; & que les charges seroient occupées sans distinction par les uns & par les autres. Cette ville possede la seigneurie de Smalneck qu'elle acheta autrefois des comtes de Werdenberg & Heiligenberg. * Merian, *Topograph.* pag. 157. Zeiler, *Topograph.* Reusner, *de urbib.* &c.

RAUGRAVES, anciens comtes de l'empire, &c. *Corrigez ce qui suit dans la seconde branche de ces anciens comtes rapportée dans ce Dictionaire, édition de 1725.*

IX. JEAN Raugrave, dit *de Harancourt*, des comtes de Salme, seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c. frere de *Gerard* de Groesbeck, élu évêque de Liege, &c. mort le 28. Décembre 1580. *lisez* le 28. Décembre 1579.

RAVIERES, ville de Bourgogne dans le Diocése de Langres. Elle est située sur la riviere d'Armançon à deux lieues d'Argenteuil & de Rougemont, & à huit de Tonnerre. Il y a plusieurs foires qui s'y tiennent dans l'année: la principale se tient le jour de S. Roch. Le territoire produit des bleds & des vins, & il y a d'excellentes prairies où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. * *Mémoires dressés sur les lieux.* Piganiol de la Force, *Description de la France*, &c.

RAULIN. (Jean) *On dit dans le Moreri, édition de 1725.* qu'il étoit du diocése de Sens: *c'est une faute*: il étoit né à Toul l'an 1443. Ce ne fut pas non plus en 1491. qu'il se retira dans l'abbaye de Cluni, mais en 1497. Il fut employé l'an 1501. par le cardinal d'Amboise pour travailler à la réforme de l'ordre même de Cluni. Il mourut le six de Février 1514. L'édition de ses sermons & autres œuvres faite à Anvers en 1612. *& dont on parle dans le Moreri* est en six volumes *in*-4°. En 1642. on imprima ses sermons à Paris: ils sont pleins d'historiettes ridicules, de fausses applications de l'Ecriture-Sainte, de puerilités & de mortalités fort vagues & souvent insipides.

RAY (Jean) celebre botaniste & physicien Anglois dans le XVII. siécle, & au commencement du XVIII. étudia à Cambridge & fut membre du college de la Trinité. Ayant pris les dégrés académiques, & enfin celui de maître-ès-arts, il s'appliqua à la théologie, & fut reçu ministre. Mais comme il ne voulut pas se conformer entierement à l'église épiscopale, il ne put jamais obtenir de benefice ecclésiastique. L'étude des choses naturelles fut celle qu'il aima le plus & qu'il approfondit davantage. Il avoit pour tout ce qui pouvoit servir à l'y faire avancer un zele ardent & un courage infatigable. Il n'y a peut-être rien en Angleterre où il ait pu pénetrer qu'il n'ait recherché avec soin & examiné avec application. Ce même amour le transporta en Italie & dans d'autres pays avec Mrs François Willoughby & Philippe Skippon qui avoient la même ardeur pour rechercher les curiosités naturelles. M. Ray fut reçu dans la societé royale de Londres qui s'empressa de le posseder, & qui a souvent été témoin de ses lumieres. Il avoit aussi beaucoup de litterature, & l'on assure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. Il mourut en 1705. ou 1706. Il a tant écrit que ses ennemis ayant pris occasion de lui reprocher ce grand nombre d'ouvrages comme un vice, il se crut obligé de se défendre contre eux par une apologie. En 1676. il publia *in-folio*. l'*Ornithologie* de François Willoughby, dont il avoit travaillé les deux premiers livres. En 1686. il fit imprimer l'*Histoire des poissons* du même avec de très-belles figures. Il composa ensuite son histoire des Plantes en latin, qui parut d'abord en deux volumes *in-folio*, en 1686. & 1688. à Londres, & à laquelle il ajouta depuis un troisiéme volume. Ses autres ouvrages sont: *Methodus nova plantarum*, à Londres en 1682. *in*-8°. *Synopsis methodica animalium quadrupedum & serpentini generis. Catalogus plantarum Angliæ & insularum adjacentium*, à Londres en 1677. *in*8°. *Sylloge stirpium Europaearum extra Britanniam nascentium*, à Londres en 1694. *in*-8°. Un autre catalogue de plantes avec des figures, mis au jour par les soins de Jacques Petiver qui a publié aussi en anglois le catalogue des plantes de l'herbier de M. Ray avec des additions de l'éditeur. *Synopsis methodica avium*, à Londres en 1713. *in*-8°. *Historia insectorum cum appendice Martini Lister de Scarabæis Britannicis*, à Londres en 1710. *in* 4°. *Epistola ad Rivinum de methodo plantarum. Methodus insectorum. Dictionariolum trilingue*, &c. M. Ray a composé aussi plusieurs ouvrages en anglois, entr'autres celui qui a paru traduit en françois sous ce titre, l'*Existence & la sagesse de Dieu manifestées dans les œuvres de la création.* L'original anglois a souvent été réimprimé, & il en parut une sixiéme édition en 1714. Gaspar Calvoër le traduisit en allemand, & le fit imprimer avec des notes en 1717. *in*-4°. La traduction françoise fut imprimée à Utrecht dès 1714. & réimprimée au même lieu en 1729. *in*-8°. 2°. Trois dissertations sur le chaos, la création du monde, le déluge, & l'embrasement futur du monde, à Londres en 1693. *in*-8°. & en 1697. Cet ouvrage a été imprimé en allemand à Hambourg en 1698. & après la mort de l'auteur il parut augmenté considérablement à Londres en 1713. C'est sur cette édition qu'on l'a traduit & imprimé en flamand en 1719. à Roterdam. 3°. Une exhortation à la pieté, fondée principalement sur ce qu'elle rend heureux en cette vie & en l'autre, à Londres en 1700. & 1719. Ce discours est en particulier contre Bayle qui dans le deuxiéme tome de ses pensées sur les cometes avoit paru nier qu'une république composée de Chrétiens qui observeroient exactement les préceptes de Jesus-Christ, pût se soûtenir. 4°. Divers discours sur differentes matieres théologiques, à Londres en 1692. *in*-8°. & plusieurs autres ouvrages de meme nature. On voit dans tous beaucoup de solidité, de jugement, & d'érudition, & ils montrent combien l'auteur a été pénetrant & laborieux. * *Mem. du tems.* Joan. Alberti Fabritii *delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritat. relig. Christianæ asseruerunt*, &c.

RAYMOND évêque de Balbastro, que l'Eglise honore comme saint, étoit né dans le XI. siécle, au château de Durban, baronie du comté de Foix, située sur les confins des diocéses de Toulouse & de Conserans. Suivant l'auteur contemporain de sa vie, il étoit d'une naissance illustre, & appartenoit par le sang *aux rois & aux comtes.* On croit qu'il descendoit en effet des anciens comtes de Carcassonne, de Foix & de Comminges. Ses parens l'éleverent d'abord pour les armes; mais

ils l'offrirent bientôt après dans l'abbaye de S. Antonin de Fredelas, où il apprit les lettres humaines, & embrassa la vie canoniale. Ses vertus & ses talens, & surtout le don de la parole, lui acquirent dans peu une si grande réputation, que les chanoines réguliers de S. Sernin de Toulouse l'élurent unanimement pour leur prieur ou prevôt vers l'an 1101. L'évêché de Balbastro, ville que Pierre roi d'Arragon enleva aux Sarrasins la même année, étant venu à vaquer, les chanoines de l'église de Rota, unie avec celle de Balbastro, jetterent les yeux sur Raymond, & l'élurent pour leur évêque à son insçu. C'étoit à la fin de l'an 1104. dans le tems que des affaires particulieres l'avoient engagé à faire un voyage au royaume d'Arragon. Il fit beaucoup de difficulté de consentir à son élection; mais le clergé, le peuple, & Alfonse I. roi d'Arragon, qui venoit de succeder à Pierre son frere, lui firent tant d'instances, qu'il céda. Il fut sacré par Bernard archevêque de Tolede & ses comprovinciaux. Il gouverna son diocèse avec une sagesse & une pieté peu communes, & livra son corps à une austere pénitence. Il établit sa principale résidence à Balbastro; mais Etienne évêque d'Urgel prétendant que cette ville étoit de son diocèse, la lui disputa, mit le prince dans ses interêts, & vint chasser Raymond à main armée. Le saint prélat céda à la violence, & sortit nuds pieds. Quand il fut à une certaine distance de la ville, il s'arrêta, & excommunia publiquement l'usurpateur en présence d'une partie de son peuple qui l'avoit suivi. Il appella en même temps au pape Pascal II. qui avoit uni les deux évêchés de Rota & de Balbastro, & transfera sa résidence à Rota. Il continua néanmoins de se qualifier évêque de Balbastro jusqu'à sa mort. Il fit plusieurs voyages en deça des Pyrenées, & assista à divers conciles de France, entr'autres à celui de Toulouse de l'an 1119. Il étoit sans doute réconcilié en 1126. avec le roi d'Arragon, puisqu'il servoit alors dans une expedition que ce prince entreprit contre les Maures. La mortalité s'étant mise dans l'armée, il eut occasion d'exercer sa charité envers les malades. Il fut attaqué lui-même du mal contagieux dans la ville de Malaga, après une grande victoire que le roi d'Arragon remporta sur les infidéles auprès de cette ville. Cette maladie obligea Raymond à retourner dans son diocèse: mais il mourut en chemin à Huesca le 21. Juin de la même année 1126. au milieu des chanoines de sa cathédrale de Rota, qui étoient venus au-devant de lui, & qui transporterent son corps dans leur église. Les miracles qui s'opererent à son tombeau lui attirerent bientôt un culte public, & l'on prétend que le pape Honoré II. le mit au catalogue des saints. * Bollandus, *Act. Sanctor. t. 4. Junii. Marca Hispanica, p. 477.* Les PP. DD. de Vic & Veyssete dans le tome 2. de leur *Histoire générale de Languedoc, livre XVI. pag. 359. & note XLVIII. à la fin du volume, &c.*

RAYMOND, chanoine de S. Sernin de Toulouse s'est sanctifié dans l'onziéme siécle par le nombre & l'excellence de ses vertus. Il étoit d'une famille que l'on croit avoit été distinguée dans le siécle. Ses parens l'offrirent de bonne heure dans l'église de S. Sernin, où il fit l'office de chantre & de choriste. Il quitta dans la suite l'état ecclésiastique, se maria; & après la mort de sa femme, il ne s'occupa plus que des œuvres de charité. Il les exerça même envers les Juifs. Il fonda entr'autres un hôpital pour l'entretien de trente pauvres, fit construire un pont pour la commodité publique vers l'embouchure du Lers dans la Garonne, & employa une grande partie de ses revenus pendant plusieurs années à la construction de l'église de S. Sernin, dont on commença le bâtiment vers l'an 1060. & qui étoit presque achevé en 1096. Le chœur étoit déja fini, lorsque Raymond voulut contribuer au reste. Peu après, touché du desir de mener une vie plus parfaite, il prit l'habit regulier dans l'église de S. Sernin, & à son exemple plusieurs autres embrasserent le même genre de vie: „ainsi, dit l'auteur de „sa vie, qui n'a écrit qu'après le milieu du XIII. siécle, „le relâchement cessa entierement dans cette église, & „la vie canoniale y fut établie: " ce qui montre que Raymond embrassa la réforme des clercs de S. Sernin lorsqu'elle y fut introduite; ce qui arriva sous le pontificat de Gregoire VII. entre l'an 1073. & l'an 1076. On ignore le tems de la mort de Raymond. On assure que les miracles éclaterent peu après par son intercession. La ville de Toulouse lui rendoit un culte public dès le milieu du XII. siécle. Ce culte diminua beaucoup dans la suite; mais les Toulousains le rétablirent en 1652. après avoir éprouvé la puissante intercession du saint durant la peste qui desoloit alors le pays; ce qui donna lieu de transferer aussi ses reliques du collége de son nom, où elles avoient toujours demeuré depuis sa mort: on les mit dans l'église de S. Sernin. * Bollandus, *au tome 1. de Juillet.* DD. de Vic & Veyssete, *Histoire générale de Languedoc, livre XV.*

RAYNAUD, appellé aussi *Reginaldus, Raynaldus, & Raginaldus*, étoit maître-école d'Angers après le milieu de l'onziéme siécle. Il avoit étudié sous Fulbert de Chartres, qui eut un grand nombre de disciples, dont la plûpart répandit la lumiere dans toute la France. Raynaud entendoit parfaitement les affaires ecclésiastiques & les civiles. On croit qu'il étoit de Touraine, & que c'est le même dont Adelman évêque de Bresse fait l'éloge entre ceux qui avoient étudié avec lui sous S. Fulbert. Il le loue sur son style, & le qualifie de docteur disert & bon grammairien.

Martini quoque concivem, sed non æque sobrium,
Dignum duco memoratu RAINALDUM *Turonicum,*
Promptum linguâ, stylo largum, valentem grammaticum.

Il y a apparence qu'il fut appellé à Angers par l'évêque Aubert de Vendôme, en même tems que Berenger; & Foulques de Nerra, comte d'Anjou, se servit de l'un & de l'autre pour dresser un état de la fondation de S. Nicolas d'Angers. Il eut beaucoup de part au jugement du procès entre les moines de cette abbaye, & les chanoines de S. Maurille d'Angers, au sujet de certaines dîmes que les chanoines vouloient exiger des moines. L'évêque Eusébe Brunon ordonna, selon le mauvais usage de ce siécle, que l'affaire se decideroit par l'épreuve de l'eau chaude. Le comte y consentit; le champion des chanoines prêta serment, & perdit sa cause, parce que l'on s'apperçut que l'eau le brûloit. Raymond fut encore présent à une pareille épreuve qui se fit dans l'église d'Angers, l'an 1066. dans une affaire qui intéressoit Sigo, abbé de S. Florent, son ami. Il vivoit encore en 1074. mais il est certain que Marbœuf lui avoit succedé dès l'an 1077. dans l'emploi de maître-école d'Angers. Il a fait un traité des miracles de S. Florent, les répons de son office, deux hymnes à sa louange, & une chronique qui finit à l'an 1075. * Mabill. *Veter. annal. t. 1. p. 421. Mém. mss.*

RAYNAUD DE SEMUR soixante & treiziéme archevêque de Lyon & legat apostolique, dans le XII. siécle, avant S. Bernard, fut d'abord moine de Cluni, sous le nom de frere Hugues. On a de lui la vie de S. Hugues, son oncle, sixiéme abbé de Cluni, imprimée avec les notes d'André Duchêne, dans la bibliothéque de Cluni de D. Martin Marrier, en 1614. *in-folio*, à Paris. M. du Pin a eu tort de dire que S. Hugues étoit frere de Raynaud. Le P. le Long cite un autre ouvrage de l'évêque de Lyon, intitulé, *Synopsis vitæ metrica.* Raynaud fut aussi abbé de Vezelai, avant que de monter sur le siége de Lyon. Il fut enterré d'abord dans l'église de S. Irenée de cette ville, & porté ensuite dans l'église de Cluni. On le regarde comme un saint prélat. Pierre le Venerable qui avoit été son maître, & qui lui a survécu, fit des vers à son honneur en forme d'épitaphe, que nous avons encore. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet art.* c'est-à-dire, M. du Pin dans sa *Biblioth. des aut. ecclés. XII. siécle*; le P. le Long, *Biblioth. hist. de la France*; & le P. Colonia, *Hist. litteraire de Lyon, t. 2.*

RAYNAUD (Theophile) Jésuite, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu'*il mourut à Lyon le 31. d'Octobre 1663. Le P. Gitin, Cordelier de l'Observance, dont M. du Pin a fait mal-à-propos un Jésuite, dans sa bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVII. siécle, prononça après la mort du P. Raynaud un Discours de pieté, où il fit entrer un éloge assez étendu de ce Jésuite. Les Carmes l'ont loué aussi beaucoup, & ils lui rendirent des honneurs funebres dans tous les couvens de leur ordre, à cause de l'ouvrage qu'il avoit fait sur le scapulaire. Le P. Raynaud a fait plusieurs ouvrages de théologie, qui lui ont attiré bien des critiques: il étoit plus capable de traiter des sujets singuliers, & de les traiter singulierement, comme on le voit en effet par ses ouvrages, que d'écrire sur des matieres de dogme. Il a fait, par exemple, sept discours sur la voyelle O, en la considerant comme une lettre de l'alphabet, comme un nom, comme un zero, comme un verbe, comme un adverbe, comme une interjection, comme un symbole de plusieurs choses. Aussi le libraire des ouvrages du P. Raynaud, nommé *Boissai*, se ruina-t-il, & mourut à l'hôpital.

RAZEBOURG, ville forte avec château dans le pays des Saxes à sept lieues de Hambourg & de Lunebourg, & à quatre de Lubeck. Elle appartient au duché de Saxe-Lavembourg. Elle est située sur une hauteur qui s'étend jusques vers Lubeck, & le château est sur son côté meridional. Elle a eu autrefois ses comtes qui descendoient de Henri de Badewide, qui eut le Holstein en 1139. d'Albert l'Ours, duc de Saxe. Mais n'ayant pu le conserver contre Henri *le Lion* & Adolphe II. de Schavenbourg, il reçut en échange le pays des Polabes aux environs de Razebourg. Bernard son fils se brouilla ensuite avec Henri le Lion, qui le chassa de son pays en 1181. mais qui le rétablit peu après. Il eut trois fils, Henri, Wolrade & Bernard II. Ce dernier eut pour fils Bernard III. qui fut le dernier de sa race. Après cela le comté revint aux ducs de Lavenbourg comme seigneurs feudataires, après l'extinction desquels en 1689. la maison de Lunebourg en prit possession, elle eut cependant à cette occasion des differens avec la maison électorale de Saxe, & avec celle des princes d'Anhalt. * Krantzii *Vandal. l. 6. c. 31.* Helmold. *l. 1. c. 58.* &c. *l. 2. c. 5. Topographia Saxon. inferior. pag. 197. & seq.* &c.

RAZEBOURG (l'évêché de) fut fondé par Albert archevêque de Breme, vers l'an 1158. du tems de l'empereur Henri IV. Il fonda en même tems l'évêché de Mecklenbourg, afin de contribuer par-là à la conversion des Vandales. Il nomma pour premier évêque *Ariston*, que l'église honore comme saint. Les Vandales détruisirent entierement cet évêché, qui demeura dans cette triste situation pendant 84. ans. Henri *le Lion* le rétablit vers l'an 1153. & nomma pour évêque *Evermode*, qu'il tira du chapitre de Magdebourg, & qui introduisit l'ordre de Prémontré dans cet évêché. Evermode mourut en 1178. La succession des évêques continua jusqu'en 1610. Alors les ducs de Mecklenbourg administrerent l'évêché, & on y joignit celui de Schewerin comme une principauté séculiere avec voix & session, comme un équivalent de la ville de Wismar, qu'ils avoient cedée à la Suede. Dans le partage fait en 1701. l'évêché de Razebourg demeura dans la ligue Strelitz. Les terres & l'évêché sont toutes dans le Mecklenbourg; & dans la ville de Razebourg rien ne lui appartient que la cathedrale, quelques maisons & quelques champs.

RAZILLY (Marie de) sortie d'une famille des plus anciennes & des plus nobles de la Touraine, s'est autant distinguée par la beauté de son genre dans le XVII. siécle, qu'elle l'étoit par sa naissance. La poësie faisoit son amusement le plus ordinaire, & plusieurs connoisseurs conservent avec soin les piéces de ce genre de sa composition qu'ils ont pu recueillir. L'on en a imprimé aussi un certain nombre dans les recueils de son tems où l'on trouve beaucoup d'élegance & de naturel. Dans le recueil donné à Cologne chez Pierre Marteau en 1667. on trouve entr'autres d'elle un *Placet au roi*, & des *Stances à M le duc de Noailles*, deux pieces fort estimées. Le placet au roi contient plus de 120. vers: il est précedé d'une requête en prose, où elle expose au roi la triste situation où le peu de bien que sa famille lui avoit laissé la réduisoit. M. le duc de Noailles, premier capitaine des gardes du corps, qui étoit de ses parens, & qui avoit pour elle beaucoup d'estime, se chargea avec plaisir de la présenter au roi, qui lui accorda une pension de deux mille livres. Mademoiselle de Razilly la méritoit par son esprit, quand son etat & sa famille n'eussent pas été des motifs suffisans pour la lui accorder. Son pere, aîné de la famille de Razilly, & tous ses freres, étoient morts dans le service; elle étoit demeurée orpheline à l'âge d'un an, & son frere aîné, qui étoit maréchal de camp, & lieutenant-général dans les armées de sa majesté, avoit achevé de depenser au service du roi, tout ce qu'il avoit, & dont il pouvoit faire part à sa sœur. Les bienfaits de Louis XIV. l'engagerent à chanter plus d'une fois les conquêtes de ce prince, & la plûpart des piéces qu'elle fit sur cette matiere, ont autant d'élevation que de force: on a sur-tout admiré un sonnet qu'elle fit sur la prise de Luxembourg le 7. de Juin 1684. Elle étoit en liaison avec la plûpart des beaux genies de son tems. Mademoiselle Lheritier qui avoit pour elle une estime singuliere, lui dédia son *Apothéose de Mademoiselle de Scuderi*, piéce mêlée de prose & de vers qui fut imprimée à Paris en 1702. Mademoiselle de Razilly mourut dans la même ville, le 26. de Fevrier 1704. âgée de 83. ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François*, in-folio. * *Voyez* cet ouvrage; & le placet même de Mademoiselle de Razilly. *Memoires du tems*, &c.

READING, (Jean) théologien Anglois du XVII. siécle, né à Buckingham vers l'an 1588. fut élevé à Oxford, où il prit les degrés de maître-ès-arts, de bachelier, & de docteur en théologie. Il fut d'abord chapelain de l'archevêque Laud, qui lui donna un benefice dans le Kentois. Au rétablissement de Charles II. il présenta à ce prince une bible au nom de son troupeau; ce qui plut tant au roi, qu'il lui donna une prébende à Cantorberi, & le rectorat de l'église de Chartham. Il mourut le 26. d'Octobre 1668. Il étoit bon théologien & fort estimé parmi ceux de sa secte. On a de lui quelques ouvrages que les théologiens Anglois recherchent, entr'autres: *Manductio ad civitatem sanctam*: Antidote contre les Anabaptistes: *Tractatus de mensura templi: Commentar. in quatuor Evangelistas. Divers sermons*, &c. * Ant Wood, *Historia Universitatis Oxoniensis*, page 375.

REAME, ville de l'Arabie Heureuse, éloignée d'une lieue de celle d'Almaracana. Elle est à-peu-près de deux mille maisons, & a une montagne à côté avec un château très-fort. L'air y est très-pur, & il n'est pas rare, dit-on, d'y voir vivre jusqu'à plus de 100. ans, & même jusqu'à 120. ans. Près de cette ville on voit des moutons d'une grosseur si prodigieuse, qu'il y en a dont on assure que la queue pese plus de 40. livres. * Davity, *Description de l'Arabie.* Thomas Corneille, *Dictionnaire géograph.*

REAUTE', (Jean de la) conseiller au parlement de Paris, & professeur en droit dans le XV. siécle, étoit fils de *Gilles* de la Reauté, juge d'Anjou & du Maine, & chevalier du Croissant, selon son épitaphe, que l'on voit encore dans l'église de sainte Croix d'Angers, où il est inhumé. Jean de la Reauté, homme d'esprit & versé dans l'étude du droit, commença à se distinguer dans le barreau de Paris, où il eut plusieurs causes d'éclat. L'auteur du *Dialogue des avocats*, parle entr'autres d'une consultation célebre pour les fils de Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII. & maître des monnoies de Bourges, qui fut puni pour ses malversations en 1453. Cette consultation est de Jean de la Reauté, de M. de Besançon,

Besançon, de Chaillier avocat du roi, & de quatre avocats fameux du tems de Charles VII. Jean de la Reauté fut fait ensuite professeur en droit, & doyen de l'église de S. Pierre à Angers. En 1449. il fut député avec le docteur Rohalle maître-école, à une assemblée tenue à Rouen pour l'exécution de la pragmatique-sanction; il paroît qu'on leur donnoit 40. sols tournois par jour à chacun, ce qui étoit en ce tems-là une somme considérable. Jean de la Reauté y est appellé *très-excellent docteur ès loix*: preuve de sa grande capacité; car on n'étoit rien moins que prodigue alors de ces qualifications honorables. Depuis qu'il fut fait conseiller au parlement de Paris, il fut pourvu d'une prébende dans l'église d'Angers, & le parlement écrivit le huit de Janvier 1473. pour demander qu'on le dispensât d'une partie de la résidence à laquelle les canons l'obligeoient en entier, & à cette recommandation il en fut dispensé, afin qu'il fût plus utile au célebre corps dont sa dignité le rendoit membre. On ignore l'année de sa mort. * *Mémoires manuscrits.* Mezerai, *Hist. de France abregée*, *t. 2.* in-4°. p. 272. *Dialogue des avocats* par Loysel, *seconde conférence.*

REBE'. (Claude de) *Ajoutez* aux qualités de *Leonard* du Maine, marquis du Bourg, qui a épousé *Marie-Josephe* de Rebé, celles de mestre de camp du régiment royal cavalerie, & de brigadier des armées du roi; au lieu de la qualité de lieutenant géneral des armées du roi, *qu'on lui donne dans le Moreri, édition de 1725.*

REBECCA, femme noble & sçavante, fille du Rabbin *Meir Tiktner.* Elle a écrit le livre intitulé, *Meneket Rifka*, *la nourrice de Rebecca.* C'est un livre de morale écrit en allemand. Il est tiré de la Gémare & des commentaires allégoriques. Il a été imprimé à Cracovie en 1618. *in-quarto.* * Joan. Chris. Wolfii *Bibliotheca hebræa.*

REBLA, REBLATA, ou RIBLATA, ville de Syrie dans le pays d'Emath. S. Jerôme a pris cette ville pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Emath ou d'Emmas, qui étoit encore de son tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Mesopotamie. Dom Calmet trouve de la difficulté dans ce sentiment, parce qu'Antioche étoit assez éloignée d'Emese ou d'Emath, & qu'elle n'étoit pas sur le chemin de la Judée en Mesopotamie. La demeure de Rebla étoit des plus agréables de la Syrie, d'où vient que le rois de Babylone y faisoient volontiers leur demeure. Pharaon-Néchao roi d'Egypte, s'y arrêta au retour de son expédition de Carchemis, & y ayant fait venir Joachaz roi de Juda, le dépouilla de sa royauté, & mit à sa place Joachim. C'est là que Sedecias eut les yeux crevés. * *Voyez* D. Calmet dans son *Dictionnaire de la Bible.*

REBOURS, famille que l'on prétend être originaire de Normandie près de Falaise, &c. *On en a parlé dans le Moreri, & l'on en a corrigé ou changé plusieurs articles dans l'édition de 1732. mais il est difficile d'adopter la correction du VII. degré. On y dit que :*

VII. Germain le Rebours II. du nom, &c. fut avocat au parlement de Paris, où il s'acquit une telle réputation par son éloquence, qu'il fut un des plus employés dans sa profession, ce qui faisoit dire de son tems *que tout alloit à Rebours au palais.* M. Loysel dans son *Dialogue des avocats*, qui devoit être mieux informé de ce fait, nomme *Pierre Rebours*, celui qui donna lieu à cette espece de proverbe, & dans trois endroits où il en parle, il le nomme toujours *Pierre Rebours*, & jamais *Germain le Rebours.* Dans les notes de l'indice alphabetique des avocats, qui suit ce dialogue, ce même Pierre Rebours n'est point dit non plus petit-fils de *Germain* le Rebours, seigneur de Maizieres, mais petit-fils de *Claude* Rebours célebre medecin, de qui Pasquier au livre IV. de ses épigrammes, *n. 56.* dit, *qu'Apollon lui avoit fait don de la science de la poesie, aussi bien que de la médecine.* Nous ignorons si Antoine de Rebours, qui a été directeur de Port-Royal, étoit de la même famille. Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme très-versé dans les belles lettres & dans les autres sciences humaines. Après avoir vécu dans le monde environ 48. ans, il se retira dans le monastere de Port-Royal pour y achever sa course dans la retraite. Ce fut M. Singlin, qui l'obligea d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il mourut le 12. Août 1661. âgé de 70. ans. On peut voir son éloge dans le nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs.

REBUFFE ou REBUFFI, (Pierre) étoit un sçavant jurisconsulte, *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire de Moreri.* Il étoit né en 1487. dans un lieu du territoire de Montpellier, & il enseigna de très-bonne heure dans cette ville. Il étoit bachelier en droit quand il en sortit pour aller à Toulouse, où il continua ce qu'il avoit fait à Montpellier. Il fit sa licence & prit le doctorat à Cahors, où il enseigna pendant cinq ans. Etant ensuite passé à Poitiers, la princesse Marguerite (depuis reine de Navarre) duchesse de Berri, l'attira à Bourges en 1525. Six ou sept ans après il se fixa à Paris, où il fut professeur en droit canon. La réputation qu'il s'étoit si justement acquise dans les autres villes du royaume, où il avoit enseigné, & qui augmenta beaucoup dans la capitale, porta le pape Paul III. à lui offrir une place d'auditeur de Rote à Rome. On voulut aussi l'engager à accepter une charge de conseiller, puis de président au grand conseil, & successivement une de conseiller au parlement de Rouen en 1536. au parlement de Toulouse en 1541. à celui de Bourdeaux en 1555. & la même année une semblable au parlement de Paris. Mais cet homme aussi modeste qu'il étoit sçavant, refusa toutes ces places, & se contenta d'être utile à sa patrie dans le simple rang de professeur. En 1547. étant âgé de 62. ans, il entra dans le sacerdoce, & s'appliqua particulierement à l'étude de l'hebreu, afin d'être plus en état d'étudier l'écriture sainte. Il mourut à Paris le second de Novembre 1557. âgé de 70. ans. Nous avons de lui: *Praxis beneficiorum, in concordata Bononiensia; ad regulas Cancellariæ; in practicam Pauli Barchini*, dans un même volume *in-fol.* imprimé à Lyon, en 1586. *Commentaria in titul. Dig. de verborum significationibus*, dont il y a une seconde édition au même lieu, & de la même année 1586. *in-fol. Repetitiones variæ cum variis tractatibus*, à Lyon, en 1581. *in-fol. Commentarii in constitutiones, seu ordinationes regias*, à Lyon, en 1581. *in-fol.* Il est parlé de Rebuffe avec honneur dans le *Dialogue des avocats*, de Loisel.

RECOURT, &c. *Dans les articles de cette famille de l'édition du Moreri de 1725. au lieu de* Camblin, *lisez par-tout* Cambelain.

VII. Jacques Châtelain de Lens, &c. fille de *Laurent*, seigneur du Hallus, *lisez* seigneur du Hullus... & baron de Lens, *lisez* baron de Licques.

REDI (François) premier médecin du grand duc de Toscane, Ferdinand II. & de Cosme III. & docteur en philosophie & en médecine dans l'université de Pise, né à Arezzo ville de Toscane, le 18. Février 1626. d'une famille noble. Il a toujours passé pour médecin habile, ce qui ne l'avoit pas empêché de cultiver les belles lettres. Il donnoit presque tous ses momens de loisir à l'étude de la langue italienne, & il a beaucoup travaillé au dictionnaire *de la Crusca.* Il aimoit fort les sçavans, & il communiquoit ses lumieres avec joie à ceux qui vouloient le devenir. Il fut reçu dans l'académie *de la Crusca* de Florence, dans celle des *Gelati* de Boulogne, & dans celle des *Arcadi* de Rome. Il fut trouvé mort dans son lit le premier Mars 1697. Il étoit âgé de 71. ans. Il a beaucoup écrit sur les insectes & sur les choses naturelles, & il a donné au public les vies du Dante & de Petrarque, écrites par Leonard Aretin. Il réussissoit aussi dans la poësie italienne, & l'on a imprimé en ce genre plusieurs pieces pendant sa vie & après sa mort, qui sont estimées des connoisseurs. En 1712. on a recueilli tous ses ouvrages que l'on a fait imprimer à Venise en trois volumes *in-8°.* sous ce titre: *Opere di Francesco Redi in questa nuova edizione accresciute & migliorate.* A la tête du premier volume est la vie de l'auteur

par l'abbé Salvino Salvini. * *Voyez* cet éloge donné par l'abbé Salvino. *Le vite degli Arcadi.* Niceron, *mém. t. 3. & 10.*

REDUSIO, (André de) surnommé *de Quero*, étoit de Tarvisio, d'une famille noble & distinguée dans l'état militaire. En 1380. ennuyé de vivre au milieu de sa famille, il obtint la permission d'aller à Padoue, où il s'appliqua sérieusement à l'étude des belles lettres, & il y fut notaire pendant sept ans. Il y étoit encore, lorsque François Carrari le jeune recouvra en 1390. la ville de Padoue. En 1405. il porta les armes contre lui pour les Vénitiens, & il se distingua entre les autres. Depuis ce tems-là il se trouva à différentes autres expéditions, & les Vénitiens l'envoyerent en 1425. ou 1426. vers les Florentins & les Génois, pour détourner la ville de Génes de l'obéissance de Philippe Marie duc de Milan. Il fut aussi chancelier ordinaire de Tarvisio. Ces differentes occupations ne l'empêcherent pas de continuer l'étude des lettres pour lesquelles il a montré beaucoup de goût. Il s'est aussi appliqué à l'histoire, & il a écrit celle de Tarvisio sous le titre de *Chronique*, depuis l'an 1368. jusqu'en 1428. Elle a été donnée pour la premiere fois par M. Muratori, dans le tome XIX. de sa collect. des écrivains de l'histoire d'Italie.

REGENSBERG, bailliage du canton de Zurich. La capitale du même nom, est une ville petite mais jolie, bâtie sur une branche du mont Jura ou Lægerberg, où l'on trouve plusieurs especes de pierres figurées. Cette ville avoit autrefois des seigneurs, dont le dernier devint si pauvre, qu'il fut contraint de vendre sa terre à la seigneurie de Zurich, & de se retirer dans cette ville, où il mourut. Ce bailliage à l'orient de la ville de Bade, comprend un beau pays avec plusieurs beaux bourgs & villages, & s'étend jusqu'à demi-mille de Bade. Le château de Regensberg fut bâti en 1540. & fortifié en 1687. C'est-là où le bailli fait sa résidence. Il y a un puits creusé dans le roc de la profondeur de 36 toises. * *Etat & Délices de la Suisse, &c. tome second, page 31.*

REGINALD, (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes & les omissions suivantes.* 1°. *On dit que* dès l'an 1649. il fit imprimer en latin une *Question théologique & historique*, &c. Cette question parut dès 1644. & elle est intitulée, *Question théologique, historique & canonique touchant le sentiment du concile de Trente, au sujet de la grace efficace & de la science moyenne.* On l'attaqua la même année par un écrit intitulé, *Theses adversùs quæstionem theologicam, &c.* & Reginald repliqua en 1645. dans ses *Theses apologeticæ adversùs solutionem quæstionis*, &c. 2°. *Au lieu de* Massollier, *lisez* Massoulié. *Dans le Moreri de Basle*, on fait vivre Reginald dans le XVI. siécle. Ce Dominicain mourut en 1676.

REGIS (Pierre) né à Montpellier en 1656. y commença ses études & les acheva dans l'academie de Puylaurens. Son cours de philosophie étant fini, il retourna à Montpellier, où il se lia avec le célebre philosophe Pierre Sylvain Regis, qui y étoit alors, & *dont on a donné un article dans le Moreri.* Regis devint avec joie le disciple de cet excellent maître, qui de son côté s'appliqua à diriger ses études philosophiques, & à lui expliquer son nouveau systême de philosophie. Regis le pénétra facilement, passa de la philosophie aux mathématiques, & sur-tout à la géometrie, aux méchaniques, à l'algebre, & aux sections coniques. Mais il fit son capital de la médecine qu'il avoit soin d'étudier à fond, & dont l'exercice devoit faire son occupation ordinaire, par son inclination propre, & par la destination de ses parens. Il étudia l'anatomie & la pratique sous Charles Barbeyrac, un des plus fameux praticiens de son tems, & ensuite il pratiqua lui-même & avec succès, deux ans après qu'il eut pris le bonnet de docteur, qu'il reçut à Montpellier en 1678. à l'âge de 22. ans. Peu de tems après il vint à Paris, où il profita des lumieres de M. du Verney pour l'anatomie, & de celles de M. Lemeri le pere, pour la chimie. Il fréquenta dans cette grande ville, non seulement tous ceux qui brilloient le plus dans sa profession, mais aussi les plus sçavans en tout genre. MM Despreaux, Pellisson, Perrault, Renaudot, Menage, & plusieurs autres. Ce fut chez le dernier qu'il forma avec plusieurs académiciens, des liaisons qu'il a toujours entretenues depuis. De retour à Montpellier, il y exerçoit tranquillement sa profession, lorsque la révocation de l'édit de Nantes l'engagea d'en sortir avec sa famille, parce qu'il suivoit la Religion Prétendue Réformée. Il se retira en Hollande, & choisit Amsterdam pour le lieu de sa demeure. La pratique de la médecine & la composition de plusieurs ouvrages, ont partagé tout son tems. Il mourut le 30. Décembre 1726. d'un abscès dans l'estomac, âgé de 70. ans. Il étoit naturellement doux & complaisant, sans ambition, incapable de nuire à personne. On a de lui une lettre à M. Chauvin sur la proportion selon laquelle l'air se condense; des observations touchant deux petits chiens d'une ventrée, qui sont nés ayant le cœur situé hors de la capacité de la poitrine, il a revu & augmenté le dictionnaire de Furetiere de l'édition de M. Basnage de Beauval, pour tout ce qui regarde la botanique & la médecine, il a publié les œuvres posthumes du sçavant Malpighi, & y a joint des supplémens & une préface. En 1721. dans le tems de la peste de Provence, il écrivit à son frere qui demeuroit alors à Marseille, pour lui communiquer les moyens de se garantir de ce fleau, & cette lettre a été imprimée. Enfin on lui attribue l'ouvrage intitulé: *Préjugés legitimes contre les réflexions qu'on vient d'imprimer* sous le nom du *Consistoire Vallon d'Amsterdam*; *sur le mémoire historique & instructif pour le changement d'une version françoise des Pseaumes, revue & corrigée.* Il a travaillé long-tems à un dictionnaire de médecine, qu'il a supprimé lui-même, au moins en partie, avant sa mort, de même que ses autres manuscrits. * *Bibliotheque françoise* ou *Histoire litteraire de la France, tome IX. page 139.* Niceron, *Mémoires, &c. tome VII.*

REGNIER (Jean) seigneur de Guerchy, bailli d'Auxerre, fut officier du duc de Bourgogne, pour lequel il avoit beaucoup de zele. Il étoit avec lui lorsque ce prince faisoit la guerre au roi Charles VII. & il fut fait prisonnier à Beauvais en 1432. Comme le parti qu'il avoit pris étoit un acte de révolte, il crut qu'on le puniroit de mort, & pour charmer ses ennuis, il composa dans sa prison un assez grand nombre de poësies françoises; il fit aussi son testament, & le fit sérieusement; mais ayant eu enfin l'esperance que son affaire n'iroit pas si mal qu'il l'avoit cru, il fit un second testament moins sérieux & en vers, où il décrivit d'une maniere badine les cérémonies qu'il vouloit que l'on observât à ses funerailles. Le recueil de ses poësies, composées la plûpart dans la prison, *comme nous venons de le dire*, a été imprimé à Paris en 1524. sous ce titre: *Les fortunes & adversités de Jehan Regnier, vivant, seigneur de Garchy*, in-8°. impression gothique.

REGNIER. (Mathurin) *Suppléez cet article à celui qui est deja dans le Moreri.* Mathurin Regnier nâquit à Chartres le 21. de Décembre 1573. & fut baptisé dans l'église de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jacques* Regnier, bourgeois de la même ville, & de *Simonne* Desportes, sœur de l'abbé Desportes, fameux poëte. Jacques Regnier, dans son contrat de mariage passé le 5. de Janvier 1573. est qualifié *honorable homme*, titre qui dans ce tems-là ne se donnoit qu'aux plus notables bourgeois. Il eut trois enfans de ce mariage, *Mathurin*; *Antoine*, qui épousa *Anne* Godier; & *Marie*, qui fut mariée à *Abdenago* de la Palme, officier de la maison du roi. Jacques Regnier leur pere, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir en 1573. dans la place des halles un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qui lui furent données par le credit de l'abbé Desportes, & comme ce tripot a porté le nom de Tripot-Regnier, tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire, que Regnier le satyrique étoit fils d'un tripotier

Jacques Regnier & Simonne Desportes moururent de la contagion, le premier à Paris, le 14. de Février 1597. pendant qu'il y étoit en qualité de député de la ville de Chartres, dont il étoit actuellement échevin : il fut enterré dans l'église de saint Hilaire. La femme mourut à Chartres le 20. de Septembre 1629. & fut enterrée au cimetiere de S. Saturnin. Mathurin Regnier leur fils aîné fut tonsuré le 31. de Mars 1581. par Nicolas de Thou, évêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un canonicat dans l'église de Notre-Dame de la même ville, & en prit possession le 30. de Juillet 1604. Il eut encore d'autres benefices, & une pension de deux mille livres que Henri IV. lui donna en 1606. sur l'abbaye des Vaux-de-Cernai, après la mort de l'abbé Desportes qui en étoit revêtu. La tradition à Chartres est que Regnier dès sa premiere jeunesse, marqua son inclination pour la satyre. Les vers qu'il faisoit contre divers particuliers, obligerent son pere à l'en faire châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou du moins d'imiter son oncle & de fuir la médisance. Le déreglement dans lequel il vécut ne le laissa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen dans sa quarantiéme année le 22. d'Octobre 1613. Ses entrailles furent portées en l'église paroissiale de Sainte Marie de Rouen, & son corps fut transporté dans l'abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, & où il vouloit être enterré. Le pere Garasse Jésuite dit dans sa *Recherche des recherches*, que Regnier s'étoit fait l'épitaphe suivante, assez digne de ses mœurs, & des sentimens qui regnent dans plusieurs de ses satyres.

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle,
Et si m'étonne fort pourquoi
La mort osa songer à moi
Qui ne songeai jamais à elle.

Il y en a cependant qui croient que Regnier se convertit long-tems avant sa mort; & ils apportent en preuves le petit nombre de poësies spirituelles que l'on trouve parmi ses œuvres : mais sans vouloir affoiblir cette preuve, rien n'est moins rare que de voir des poëtes travailler également sur le licencieux & le sacré sans changer de conduite. On a un grand nombre d'éditions de poësies de Regnier : les meilleures sont celles de Londres *in-4°.* 1730. & de Rouen la même année *in-8°* avec les remarques de M. Brossette. Il ne faut pas oublier cet éloge & ce blâme, que M. Despreaux fait de Regnier.

De ces maîtres sçavans disciple ingenieux,
Regnier *seul parmi nous formé sur leurs modéles,*
Dans son vieux style encore a des graces nouvelles;
Heureux si ses discours craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur,
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'allarmoit souvent les oreilles publiques.

REGNIER Des Marais (François Seraphin) secretaire de l'académie Françoise, &c. *Ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* 1°. Sa relation de l'affaire des Corses est intulée, *Histoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome, au sujet de l'affaire des Corses.* C'est un volume *in-4°*, qui outre la partie historique, est remplie de pieces curieuses concernant cette affaire. 2°. En qualité de secretaire de l'académie Françoise, ce fut lui qui fit tous les mémoires que l'académie publia dans l'affaire qu'elle eut avec Furetiere pour son dictionnaire. 3°. Sa grammaire françoise est de 1706. non 1707. ni 1705. 4°. Ses poësies françoises, italiennes, latines & espagnoles, de l'édition de 1708. sont en deux volumes *in-12.* non *in-8°.* Les Françoises avoient déja paru séparément en partie, & les unes & les autres ont été réimprimées avec plusieurs pieces nouvelles en deux volumes à Paris 1730. 5°. Sa traduction des cinq livres de Ciceron. *De finibus bonorum & malorum*, a paru en 1721 *in-12.* à Paris. 6°. Les mémoires de sa vie envoyés à l'académie *de la Crusca*, se trouvent dans les *Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, tome premier, & à la tête de l'édition de ses poësies françoises faites à la Haye en 1716.

REIDERLAND, petite contrée de la Westphalie, qui fait partie du comté d'Embde. Elle est renfermée entre l'Emlend, la riviere d'Emds, le Dollert, & le marais de Bortange. Cette contrée étoit autrefois plus grande qu'elle ne l'est présentement. Il y en eut la moitié d'engloutie par l'inondation de la mer, le 25. de Décembre 1277. Le bourg de Vener est le lieu principal de cette contrée.

REINHOLD (Erasme) de Salfeld dans la Thuringe. *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Reinhold enseigna les mathématiques à Wittemberg, & mourut l'an 1553. en prononçant ces vers,

Vixi, & quem dederas cursum mihi, Christe, peregi.

On a de lui : *Scholia in theoricas Planetarum. Georgii Purbachii observationes, cum methodica tractatione de illuminatione Lunæ. Kalendarium tabulæ Prutenicæ & directionum. Commentarii in libros Ptolomai mathematicæ constructionis.* On le distingue d'un autre Erasme Reinold qui a vécu dans le même siécle, qui étoit aussi mathématicien, & de qui l'on a *Practica anni 1575. cum explicatione novæ stellæ ejusdem anni.* * Vossius, *de mathematic. cap. 36. sect. 18.* Les éloges de M. de Thou recueillis par Teissier, *voyez* la quatriéme édition.

REISER (Antoine) né à Augsbourg en 1628. y commença ses études qu'il continua à Strasbourg, où il alla en 1646. Après avoir visité les universités de Tubinge & de Giessen, il prit le degré de maitre-ès-arts à Altorf en 1651. La même année il alla à Presbourg, & fut appellé au diaconat de Schemnitz. En 1659. il fut appellé au pastorat à Presbourg, & il demeura dans ce poste jusqu'en 1672. qu'il en fut privé dans la révolution qui arriva cette année. Le refus qu'il fit de revoquer ses écrits, & de remettre les clefs de son église, le fit mettre en prison & condamner à mort. Il eut sa grace dans le tems qu'on alloit lui trancher la tête. Il perdit dans cette déroute sa bibliotheque & son bien, & il fut exilé avec sa femme qui étoit enceinte, & quatre filles. Il arriva en ce triste état à Augsbourg, où on lui donna la charge de recteur du college qu'il occupa trois ans. En 1675. il fut appellé au pastorat d'Oeringen dans le comté de Hohenlohé. En 1678. il fut appellé à Hambourg où il fut pasteur à S. Jacques & scholarque. Il y mourut en 1686. Voici la liste de ses ouvrages : *Sanctus Augustinus veritatis Evangelico-catholica in potioribus fidei controversiis testis & confessor contra Bellarminum & alios scriptores papaos vindicatus. Roma non gloriosa. Johannes Launoius theologus & Sorbonista Parisiensis, testis & confessor veritatis Evangelico-catholica. Anti-Barclaius, &c.*

RELAND. (Adrien) Ajoutez à ses ouvrages ceux qui suivent. *Nota ad historiam doctorum Mischnicorum. Galatea, lusus poëticus. Remarques sur les vies des poëtes Grecs en abregé. Ode in poësim Lucretianam. Oratio de incremento quod philosophia cepit hoc seculo*, prononcée au mois d'Octobre 1699. lorsqu'il commença à professer la philosophie. *Oratio pro lingua Persica & cognatis litteris Orientalibus*, prononcée en 1701. lorsqu'il eut été fait professeur des langues Orientales à Utrecht. *Analecta rabbinica*, c'est un recueil d'ouvrages de plusieurs sçavans sur ces matieres. *De religione Muhamedica*, l. 2. on a traduit cet ouvrage en françois avec des additions. *Oratio in obitum Pauli Bauldi. Decas exercitationum philologicarum de vera pronuntiatione nominis Jehovah.* Ces dissertations sont de plusieurs auteurs. *Oratio de galli cantu Hierosolymis audito*, prononcée le 26. de Mars 1709. *Enchiridion studiosi arabicè conscriptum :* l'auteur Arabe est Alzernouchi, & Réland y a joint deux traductions latines, celle de Roostgaard, & celle d'Abraham

Echellensis. *Elenchus philologus* : cet ouvrage regarde plusieurs difficultés sur le texte & les versions de l'écriture sainte. Une édition du manuel d'Epictete & du tableau de Cebés, &c. avec une traduction. Il a publié les fastes consulaires recueillis & mis en ordre par son frere Pierre Reland jurisconsulte. *Oratio de usu antiquitatum sacrarum. De spoliis templi Hierosolymitani in arcu Titiano Romæ conspicuis.* La vie de Ebnjokdan, en hollandois. *Disputatio philologica de Tryphone Judæo, &c. Disputatio philologica de uxore Domiseda, in epistol. ad Titum*, c. 2. v. 5. Reland a aussi donné quelques cartes comme celles du Japon & de la Perse. *Voyez* le reste de ce qui regarde sa personne & ses ouvrages *dans l'article qu'on lui a donné dans le Moreri, auquel celui-ci sert de supplément.*

RELY (Jean de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes suivantes.* 1°. *On le dit* docteur de Sorbonne en 1472. *il falloit ne lui donner cette qualité* qu'en 1478. il reçut le bonnet le 18. de Mai de cette année. 2°. *Ajoutez qu*'il avoit été fait recteur de l'université de Paris le deuxiéme d'Octobre 1471. Il fut chancelier & archidiacre de la même église de Paris, *&* *non* chanoine, *comme on le dit dans le Moreri.* L'église de Paris le députa en 1483. aux états de Tours, où il fit trois discours très-éloquens, qui plûrent tellement au roi Charles VIII. qu'il le fit son prédicateur & son confesseur: le chapitre de saint Martin de Tours le fit aussi doyen. Il accompagna le roi Charles VIII. à la conquête de Naples, & fit l'oraison funebre de ce prince. En Décembre 1491. il fut fait évêque d'Angers. Il ne mourut pas, *comme on l'a dit*, le 27. de Mars 1498. *mais* le 27. de Mars 1499. puisqu'il a survécu à Charles VIII. mort le septiéme d'Avril 1498.

REMBDA, petite ville & seigneurie dans la Thuringe, située sur la Rinne, non loin de Rudelstatt. Les comtes de Schwartzenbourg en furent anciennement en possession. Les comtes de Gleichen la possederent ensuite. Jean-Louis, le dernier comte de Gleichen, étant mort sans héritiers en 1631. la seigneurie de Rembda parvint aux ducs de Saxe de la branche Ernestine. Les ducs d'Altenbourg & de Weymar la donnerent en 1633. à l'université de Jene, en se reservant les droits de la haute justice. La branche d'Altenbourg s'étant éteinte, ce droit appartient aujourd'hui à celle d'Eisenach * Mulleri *Annales Saxon. pag.* 349. Beieri, *Geograph. Jenens. pag.* 226.

REMI, (l'ordre de saint) ou de la sainte Ampoule, fut fondé par Clovis roi de France, l'an 499. après qu'il eut été baptisé par saint Remi évêque de Reims. Il n'y a que quatre seigneurs, sçavoir, les barons de Terrier, de Bellestre, de Sonastre, & de Louversy, qui soient de cet ordre. Ils ont ces baronnies en fief de l'Abbé de saint Remi de Reims. Le symbole de l'ordre consiste en deux troncs d'arbres dépouillés de branches & de feuilles, mis en croix, & au-dessus on voit une main tenant une ampoule, sur laquelle voltige une colombe. Au sacre du roi, ces quatre chevaliers portent le dais, sous lequel la sainte Ampoule est transportée de l'abbaye de S. Remi dans la cathédrale de Reims. * Palliot, *Ind. armorial.* pag. 483. Bonanni, *Catalog. ordin. equest.* &c.

RENARD (Simon) natif de Vesoul, fut d'abord lieutenant général au bailliage d'Amont ; mais le chancelier de Granvelle, qui lui trouva de l'esprit & du sçavoir, le tira de cet emploi pour le faire maître des requêtes de l'Empereur. On dit que la chanceliere (Nicole Bonvalo) tâcha de détourner son mari de la pensée d'avancer Renard, & qu'elle prédit que leur maison n'en recevroit que de l'ingratitude. La prédiction se trouva vrai longtems après. Cependant, avec l'appui de M. de Granvelle, Renard parvint aux plus hauts emplois. Il fut envoyé deux fois ambassadeur en France, & une fois en Angleterre, & ce fut lui avec le comte de Lalain, qui conclut le traité de Vaucelles. Le chancelier de Granvelle l'aimoit tendrement, & lui écrivoit souvent : le cardinal de Granvelle ne l'aimoit guère moins, & il lui donnoit souvent de ces marques de confiance qu'on ne donne qu'aux plus chers amis. Il lui envoyoit aussi de l'argent sans en être prié, sçachant qu'on ne payoit pas toujours ses appointemens avec exactitude. Mais leur amitié ne dura pas toujours. Renard, au desespoir que Philippe II. roi d'Espagne, en quittant les Pays-Bas, ne l'y avoit laissé que simple conseiller d'état, s'en prit au cardinal, se déchaîna contre lui, fit quelques pasquinades sanglantes sur l'érection des nouveaux évêchés ; se railla de la gouvernante & du ministre ; s'attacha aux mécontens, & cabala si bien avec les grands seigneurs indignés, que tout ne passoit pas par leurs mains, qu'il porta le prince d'Orange & deux autres, à écrire au roi contre le cardinal, & l'on prétend qu'il composa leurs lettres. Le cardinal pour se venger, recueillit plusieurs sujets de plaintes que l'on avoit contre Renard, entr'autres ce qui s'étoit passé au traité de Vaucelles, où il avoit formellement contrevenu aux ordres précis de la cour, & en dit quelque chose dans le conseil d'état. Renard en prit feu, demanda réparation, s'exclut lui-même du conseil jusqu'à ce qu'on la lui fit, présenta plusieurs requêtes fort emportées contre le cardinal, qui n'y fit point de réponse, en un mot, il se gouverna si mal, que le roi lui commanda d'aller servir dans le comté de Bourgogne. Renard ne voulut point obéir, se fiant sur ses protecteurs; mais un an après, craignant qu'ils ne pussent le soutenir jusqu'à la fin, il alla en Espagne, & tenta tout pour décrier le cardinal & le perdre : mais il se perdit lui-même par ses imprudences. Il acheva d'aigrir le roi par une requête qu'il fit présenter à ce prince, dans laquelle il exageroit ses services & ses mécontentemens ; faisoit beaucoup de reproches imprudens, entr'autres qu'il avoit mis la couronne d'Angleterre sur la tête du roi ; faisoit une démission pure & simple de la charge de conseiller d'état, & demandoit pour toute grace d'être payé de ses appointemens, & un certificat des services qu'il avoit rendus. Philippe irrité avec raison de cette requête audacieuse, reçut Renard très-froidement, se contenta de lui donner une audience fort courte, & ne voulut plus le voir. En sorte qu'après avoir langui à Madrid plusieurs années, le pauvre Regnard y mourut ou de chagrin, ou autrement le huit d'Août 1575. C'étoit un homme fort habile, adroit, ardent, beau parleur, mais railleur & turbulent. Il se conduisit très-adroitement dans la négociation, où il conclut le mariage de Philippe prince d'Espagne, avec Marie d'Angleterre : & il surmonta en cette occasion bien des obstacles qu'il ne paroissoit pas possible de vaincre. Mais il n'en tira pas de grands avantages pour sa fortune, parce qu'il n'eut pas la force de se contenter de gouverner, sans en affecter la réputation. * Boisot, projet de la vie du cardinal Granvelle, dans la *Bibliotheque Françoise*, & dans les *Mémoires de litterature & d'histoire, tome 4. partie premiere.*

RENARDI (Guillaume) nâquit à Hermal, village de l'évêché de Liege, situé sur la Meuse entre Liege & Mastricht, l'an 1651. Il fit ses humanités à Mastricht, & obtint ensuite dans l'université de Louvain, une des premieres places de la promotion annuelle de tous les étudians en philosophie. Cette promotion est un usage que l'on a introduit, & qu'il faut suivre pour être en état de prétendre à quelque régence. M. Renardi, après avoir suivi cet usage, en éprouva pour lui-même l'utilité, quelques années après qu'il eut fait sa théologie au college du pape Adrien VI. sous le célébre François Van Viane ; car alors il fut choisi pour professer la philosophie au college du Porc où il avoit étudié, & il exerça cette fonction pendant treize ans. Ayant été fait ensuite président du college de Bay, il prit l'an 1691. le degré de docteur en théologie, & fut choisi presque en même-tems pour remplir une place de régent dans cette faculté. Il joignit à la théologie de l'école dans laquelle il étoit très-versé, une étude continuelle des saints Peres, sur-tout de saint Augustin, & il fut l'un des plus attachés à la doctrine de la célebre censure de Louvain. Cependant il eut des ennemis, & le duc de Baviere gouverneur des Pays-Bas, ayant été prévenu contre lui, lui ôta la *Leçon royale du catechisme*, pour laquelle il lui avoit donné des lettres

patentes en bonne forme. Mais Rome lui rendit plus de justice. Sa doctrine y fut déferée, examinée, & jugée orthodoxe par le pape Clement XI. même, & la leçon *dont on vient de parler* étant venue à vaquer de nouveau, le conseil d'état la lui donna sans la moindre sollicitation, & uniquement pour le mettre en possession de son premier droit. Les biens qu'il a faits au college de Bay l'en font regarder comme un second fondateur. Pendant quarante ans qu'il le gouverna, il le rétablit, & y établit une discipline exacte, une étude assidue, & une pieté solide, autant par son exemple que par ses exhortations. Toute sa vie s'étant passée à prier, à étudier, à enseigner, il mourut le 14. Décembre de l'an 1731. à l'âge de 80. ans. Il a laissé des remarques sur les questions les plus épineuses de la théologie. On avoit voulu qu'il les publiât de son vivant, mais l'ayant toujours refusé, on compte qu'elles ne tarderont pas maintenant à être imprimées. Plusieurs personnes qui ont lu cet ouvrage, disent qu'on y voit un profond théologien & un auteur maître de sa matiere, qui sçait donner du jour & de la netteté aux questions même les plus abstraites. * *Mém. du tems.*

RENAU d'Elisagaray (Bernard) né dans le Bearn en 1652. étoit d'une très-petite taille, mais il avoit l'ait adroit, vif, spirituel, courageux, & ses actions justifierent ce qu'il paroissoit. M. Colbert du Terron, intendant de Rochefort, le prit chez lui dès l'enfance, & le fit élever comme son propre fils. On lui fit apprendre les mathématiques, & il réussir beaucoup dans cette étude, quoiqu'il s'appliquât peu à la lecture. C'étoit un homme de réflexions, & ce qui est plus étonnant, il méditoit beaucoup plus au milieu des compagnies où il se trouvoit fréquemment, que dans la solitude où on le trouvoit peu. Il devint de bonne heure l'ami intime & le partisan zelé du P. Malebranche. Quand il fut assez instruit dans la marine, qui a fait son étude particuliere, M. du Terron le fit bientôt connoître de M. de Seignelai, qui devint son protecteur. Il lui procura en 1679. une place auprès de M. le comte de Vermandois amiral de France, qui lui donna une pension de mille écus. Le feu roi (Louis XIV.) voulant perfectionner les constructions des vaisseaux, on fit venir à la cour les constructeurs les plus habiles, & M. Renau fut du nombre. Il donna ses avis avec M. du Quesne, & les siens eurent la préference, que M. du Quesne lui-même lui donna en présence du roi. En conséquence, il eut ordre d'aller à Brest & dans les autres ports, pour y exécuter en grand ce qui avoit été fait en petit devant le roi. En 1680. ayant conseillé le bombardement d'Alger, il inventa pour cette expédition les galiotes à bombes, & se rendit devant cette ville avec ses cinq bâtimens de nouvelle fabrique. Un accident imprévu fit manquer le succès d'une premiere épreuve. On fut plus heureux dans une seconde, & les Algeriens consternés envoyerent demander la paix. Mais les vents & la mauvaise saison les délivra pour cette fois, & ce ne fut que dans une seconde expédition qu'Alger fut foudroyé. Les galiotes à bombes inventées par M. Renau, en eurent le principal honneur. Après la mort de l'amiral il alla joindre M. de Vauban en Flandres, & après le bombardement de Gennes où il se trouva, il eut la conduite du siege de Cadaquiers en Catalogne, & le finit au bout de quatre jours. De-là il alla retrouver M. de Vauban en Flandres, & en 1688. ils furent envoyés l'un & l'autre à Philisbourg, dont on devoit faire le siege, & M. Renau y eut tout le soin de l'exécution & tout le péril. Il conduisit ensuite les sieges de Manheim & de Frankendal, & au milieu d'une vie si agitée, il travailloit sa *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, qui parut en 1689. La même année il entreprit de faire voir au roi, contre l'opinion générale, que la France étoit en état de tenir tête sur la mer à l'Angleterre & à la Hollande unies, & il le prouva si bien qu'on en fut persuadé. Ces services rendus à la France, déterminerent le roi à lui donner une commission de capitaine de vaisseau, un ordre pour avoir entrée & voix déliberative dans les conseils des généraux, une inspection générale sur la marine, & l'autorité d'enseigner aux officiers toutes les nouvelles pratiques dont il étoit l'inventeur; le tout accompagné de douze mille livres de pension. La mort de M. de Seignelai retarda l'exécution de ces récompenses, & M. Renau n'alla point au-devant. Inconnu à M. de Pontchartrain qui eut la marine, il ne se mit point en peine de se faire présenter à lui, & il retourna vers M. de Vauban. Ce fut le roi lui-même qui pensa pour lui à son avancement, le fit chercher, eut soin que tout ce qu'il avoit eu dessein de faire en sa faveur fût exécuté. M. Renau très-reconnoissant de cette attention de sa majesté, redoubla de zele pour le service de la France, & il la servit en effet dans un grand nombre d'occasions importantes pour elle, & très-glorieuses pour lui. Après la guerre d'Espagne, d'où il rapporta le titre de lieutenant général des armées du roi Catholique, la paix ayant été faite, il profita de son loisir pour reprendre la question de la route du vaisseau, sur laquelle M. Huguens qui étoit mort, avoit formé plusieurs difficultés, dans le tems que M. Renau donna sa *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*. Il eut alors pour adversaire M. Bernouilli, au lieu de M. Huguens, & cette dispute qui commença en 1713. & qui coûta bien des lettres aux deux contendans, M. Bernoulli voulut la terminer en 1714. par son *Traité de la manœuvre des vaisseaux*, qui parut cette année. Peu de tems après M. Renau fut demandé par le grand-maître de Malte, & envoyé en effet dans cette isle que l'on croyoit menacée par les Turcs, mais qui ne fut point attaquée. A son retour, Louis XIV. étant mort, M. le duc d'Orleans régent, le fit conseiller du conseil de marine, & grand-croix de l'ordre de S. Louis, & le chargea de travailler à un essai d'une taille proportionnelle ou dîme, qu'avoit proposée feu M. de Vauban. Il mourut quelque tems après, c'est-à-dire, le 30. Septembre 1719. Il avoit été choisi en 1699. pour être honoraire de l'académie des sciences. Il étoit de la maison d'Elisagaray, maison ancienne dans la Navarre, & ce fut par hazard qu'il apprit qu'il en étoit, ce qu'il avoit ignoré presque jusqu'aux dernieres années de sa vie. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'académie des sciences.*

RENAUD DE SABLE' ou DE SABEUIL. *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Renaud de Sablé ou de Sabeuil, étoit de la maison de Sablé, selon M. l'abbé Menage, qui en parle dans une continuation encore manuscrite de son histoire de Sablé. Mais il n'est pas certain qu'il fût né à Sablé même. Renaud étoit poëte François, & estimé en son tems. La Croix-du-Maine dans sa bibliotheque en parle ainsi. " Renaud „ de Sabeuil grand seigneur, & ancien poëte François, „ vivant en l'an de salut 1260. ou environ. Il a écrit „ quelques poëmes françois non encore imprimés. " L'auteur du roman Guillaume de Dole, & Guyot de Provins en parlent aussi avec éloge. M. Menage, dans l'ouvrage cité dans cet article, rapporte de Renaud de Sablé une chanson fort naïve, & où l'on trouve de l'esprit & du sentiment.

RENAUDIE. (Jean de Barry, & non Jean Godefroi de Bari, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* sieur de la) *Dans la même édition il est dit* d'une noble & ancienne maison d'Angoumois, *au lieu de dire*, du pays de Perigord. *Ajoutez encore à la même édition*; *que* le sieur de la Renaudie fut tué le 16. de Mars 1559. suivant l'ancienne supputation, c'est-à-dire, 1560. avant Pâques.

RENAUDOT. *On a parlé dans le Dictionnaire de Moreri des hommes de lettres de ce nom qui ont fleuri dans le dernier siécle & dans celui-ci: ce que nous en allons dire servira de corrections aux fautes qui se trouvent dans ces articles, & d'additions à ce qu'on auroit dû y rapporter.* Theophraste Renaudot étoit né en 1584. Il prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier l'an 1606. En 1612. il fut appellé à Paris, où la reine, mere de Louis XIII. alors régente, lui fit donner un brevet de médecin

ordinaire du roi, & il prêta ferment entre les mains du sieur Herouard alors premier médecin. Mais il ne fut point couché sur l'état, ni payé d'aucuns gages, & il ne servoit point par quartiers, ce qui donna lieu à la faculté de médecine de Paris, de l'attaquer sur l'exercice qu'il faisoit de la médecine dans ladite ville, & en particulier sur ce qu'il tenoit un bureau d'adresse où l'on s'assembloit à jours reglés. Renaudot en appella au conseil : mais la cause fut renvoyée au châtelet, où intervint sentence qui défendoit à l'appellant de faire la médecine dans Paris. Enfin après plusieurs autres procédures de part & d'autre, la cour de parlement rendit le premier jour de Mars 1644. un arrêt solemnel, prononcé en l'audience de la grand'chambre, qui condamne Theophraste Renaudot à l'amende & aux dépens; lui ordonne de représenter dans huitaine les lettres patentes qu'il disoit avoir obtenues pour l'établissement du bureau d'adresse, & cependant lui fait défenses *de vendre ni prêter à l'avenir sur gages*, jusqu'à ce qu'autrement par la cour en ait été ordonné, & que les officiers du châtelet se transporteront chez lui pour faire inventaire de toutes les hardes qui se trouveront en sa maison, & les rendre & distribuer à qui il appartiendra. Cet arrêt, avec le plaidoyer de M. Talon, & ceux des parties, a été imprimé *in-4°*. à Paris, chez Morlot, 1644. Ces pieces contiennent plusieurs faits injurieux à M. Renaudot; mais comme ils se trouvent dans le plaidoyer de ses parties, doit-on y ajouter une foi entiere? Cependant on trouve à peu près les mêmes choses dans deux discours latins prononcés en 1643. & en 1644. par M. de la Vigne, de Vernon, docteur en médecine, & doyen de la faculté de Paris. Ces deux discours ont été aussi imprimés *in-4°*. en 1644. à Paris, chez Morlot. Theophraste Renaudot ne mourut que le 25. d'Octobre 1653. dans sa soixante & dixiéme année. Il continua jusqu'à sa mort les *Gazettes* qu'il a le premier introduites en France, & pour lesquelles il avoit obtenu un privilege de Louis XIII. qui fut confirmé par Louis XIV. Il les avoit commencées en 1631. & Isaac Renaudot son fils, qui étoit docteur en médecine de la faculté de Paris les continua pareillement depuis 1653. jusqu'à sa mort, arrivée en 1680. Il avoit eu long-tems pour associé dans ce travail, Eusebe Renaudot son frere puîné, qui mourut le 19. Octobre 1679. étant depuis quelques années premier médecin de monseigneur le dauphin. Ces deux freres avoient aussi travaillé sous leur pere à ce qu'on appelle les *Conférences du bureau d'adresse*, dont il y a cinq volumes *in-8°*. imprimés aussi en six volumes *in-12*. Après la mort d'Isaac, les gazettes furent continuées, à commencer au mois de Mai 1680. par Eusebe Renaudot son neveu, & fils du médecin Eusebe. C'est cet Eusebe second du nom, qui a été si connu depuis sous le nom de l'*Abbé Renaudot*. Il nâquit à Paris le 20. Juillet 1646. & fut l'aîné de quatorze enfans. Il fit ses humanités au college des Jésuites, sa philosophie dans celui de Harcourt, où il soutint publiquement des theses en grec & en latin, qui lui firent beaucoup d'honneur, & il entra peu de tems après dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta au bout d'un séjour assez court en 1665. Il demeura néanmoins dans l'état ecclésiastique, afin d'avoir plus de liberté pour se consacrer à l'étude, & il n'a jamais songé ni à entrer dans les ordres, ni à prendre aucun degré. Il se jetta d'abord dans l'étude des langues orientales, & il en acquit une telle connoissance, qu'il a toujours passé pour un des plus habiles dans cette science. On dit qu'il possédoit jusqu'à dix-sept langues, dont il en parloit le plus grand nombre avec facilité. Tout son dessein étant de faire servir ses connoissances à l'utilité de l'église, il étudia à fond l'histoire & la créance des églises orientales, & presque tous les ouvages qu'il a donnés au public, ne roulent que sur ces matieres. Comme l'emploi du premier médecin que son pere exerçoit auprès de monseigneur le dauphin, l'avoit produit de bonne heure à la cour, son esprit, ses rares talens, sa politesse, l'y firent estimer des plus grands. Il y parla plusieurs fois de son dessein : M. Colbert en fut informé, voulut sçavoir par lui-même ses vues, & ce qu'il avoit commencé sur cette matiere, & après l'avoir entendu, il l'approuva, l'exhorta à continuer, & lui promit toute sorte de secours. Ce ministre avoit conçu le dessein de rétablir en France les impressions en langues orientales, qui y sont presque entierement perdues, & il sentoit de quelle utilité M. Renaudot pouvoit lui être pour rendre ce rétablissement utile à l'état, & sur-tout à l'église. Pour commencer à donner à M. Renaudot des marques de sa protection, il résolut de le faire garde de la bibliotheque du roi après la mort de M. Carcavi, & lui en fit porter parole par feu M. le duc de Chevreuse, en lui recommandant le secret qu'il garda. M. Colbert mourut peu après. M. l'archevêque de Reims entra dans les mêmes vues, & conçut le dessein de faire donner la même place à M. Renaudot après la mort de M. Varet à qui on l'avoit conferée; mais le projet ne fut point exécuté. Il avoit rendu plusieurs services importans à l'état dans des affaires de confiance, dans lesquelles le feu roi trouvoit bon qu'il travaillât, principalement en celles de Rome, d'Angleterre, d'Espagne, &c. comme aussi sur le cerémonial. Les travaux qu'on l'obligeoit de faire dans ces occasions, le détournoient beaucoup de ses études ecclésiastiques orientales, qu'il ne laissa pas néamoins de continuer avec application; mais les dégoûts & les traverses qu'il avoit essuyées, & qu'il éprouvoit encore presque journalierement, l'avoient tellement éloigné de toute pensée de rien donner au public, qu'il en avoit absolument abandonné le dessein. Dans le voyage qu'il fit à Rome en 1700. avec feu M. le cardinal de Noailles archevêque de Paris, avec lequel il entra au conclave, où le feu pape Clement XI. fut élu, il trouva quelques nouvelles pieces dans la bibliotheque du Vatican, & d'autres plus importantes à Florence dans celle du grand duc, qu'il eut soin de recueillir. Le nouveau pape, qui étoit informé depuis long-tems de son mérite, l'engagea à demeurer encore sept ou huit mois à Rome après le départ du cardinal, lui demanda des nouvelles exactes de ses ouvrages, & lui insinua qu'il seroit fort aise qu'il lui en dédiât quelqu'un. Cet accueil ranima le courage de M. Renaudot, mais de nouveaux chagrins tant personnels que publics, qui vinrent l'accueillir peu après son retour à Paris, le replongerent plus que jamais dans l'eloignement où il avoit été de rien mettre au jour. *Les monumens authentiques de la religion des Grecs*, ouvrage où Jean Aymon, apostat de la religion Catholique, attaqua en 1707. *la perpetuité de la foi sur l'Eucharistie*, donnée par feu M. Nicole, le reveillerent : il entreprit de réfuter l'ouvrage d'Aymon, & il le fit dans le livre intitulé, *Défense de la perpetuité de la foi, contre les calomnies & les faussetés du livre* qui a pour titre, *Les monumens*, &c. 1708. *in-8°*. à Paris. C'est le premier ouvrage que M. Renaudot ait mis au jour, à moins qu'on ne veuille compter pour un ouvrage les extraits des pieces qui se trouvent insérées dans les derniers volumes de la perpétuité de la foi, & les attestations des églises d'Orient touchant leur créance sur l'Eucharistie, qu'il traduisit en latin dès l'âge de 25. ans, & qui se trouvent dans le troisiéme volume de cet ouvrage. Comme le livre contre le sieur Aymon n'étoit pour ainsi dire, qu'une ébauche, ainsi que le cardinal d'Estrées le fit remarquer à l'auteur, M. Renaudot entreprit d'ajouter un quatriéme volume à l'ouvrage de la *perpetuité de la foi*, pour examiner la conformité de la doctrine des Grecs, & de tous les chrétiens Orientaux, avec celle de l'Eglise Latine, &c. Ce quatriéme volume qui est aussi *in-4°*. parut en 1711. & l'auteur le dédia au pape Clement XI. à qui il envoya l'épitre dédicatoire avant que de la faire imprimer. Le pape l'en fit remercier par le nonce Salviati; mais M. Renaudot lui ayant envoyé l'ouvrage même lorsqu'il fut imprimé, avec la défense de la perpétuité, & n'en ayant reçu aucun remerciment, il discontinua de lui envoyer les fruits suivans de ses études. Le premier fut un cinquiéme volume *de la perpetuité*, *in-4°*. à Paris en 1713. dans lequel il n'y a

pas moins d'érudition que dans le quatriéme. L'un & l'autre avoient été précedés des homelies de Gennadius, patriarche de Constantinople, de Melece d'Alexandrie, de Nectaire de Jérusalem, de Melece Syrigus, & de quelques autres sur l'Eucharistie, en grec & en latin, *in-4°.* à Paris 1709. Après le cinquiéme volume de la Perpetuité, il donna successivement l'*histoire des patriarches d'Alexandrie Jacobites*, en latin en 1713. *in-4°.* une *collection des Liturgies orientales*, en deux vol. *in-4°.* à Paris 1716. avec des dissertations très-sçavantes; la défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie contre un écrit intitulé, *Défense de la mémoire de M.* Ludolf, à Paris en 1717. *in-12.* L'ouvrage de M. Renaudot, répond à un écrit où il est accusé de mauvaise foi & traité avec beaucoup de hauteur, & qui est dans le *Journal litteraire de la Haye*, tom. 9. pag. 277. On répliqua à sa réponse dans le tom. 10. & le tom. 11. du même Journal, & M. Renaudot répliqua à la replique; mais ce dernier écrit est demeuré supprimé. Peu de tems après que M. de Pontchartrain eut abdiqué la chancellerie, M. de Voisin qui lui succéda, ôta à M. Renaudot la pension qu'il avoit sur le sceau dès le tems de M. Boucherat. Mais ce sçavant Chrétien, accoutumé à souffrir sans se plaindre, ne continua pas ses travaux avec moins d'ardeur, parce qu'il ne cherchoit qu'à y être utile à l'Eglise & à son propre salut. Lorsque Dom Montfaucon donna l'édition des œuvres de saint Athanase, ce pere y insera une traduction latine, faite par M. l'abbé Renaudot, de la vie de saint Athanase écrite en arabe: elle est dans le premier volume. Pendant la régence de feu M. le duc d'Orleans, connoissant quelle étoit l'étendue du génie de ce prince, il l'entretint plusieurs fois de ses projets, de l'utilité de rétablir en France les impressions en langue orientale, & il en fut toujours écouté avec beaucoup d'attention & de cordialité, mais les changemens arrivés dans le gouvernement firent avorter de nouveau ces desseins. M. Renaudot ne fit donc plus imprimer que quelques *anciennes relations des Indes & de la Chine, de deux voyageurs Mahometans du neuviéme siécle*, traduites de l'arabe, à Paris en 1718. *in-8°.* Mais le nombre des ouvrages manuscrits qu'il a laissés, & ausquels il a mis la derniere main, pour la plûpart, surpassent de beaucoup le nombre de ceux qu'il a fait imprimer. Ces manuscrits sont entre les mains de M. de Verneuil son neveu, secretaire du cabinet du Roi, & qui a la continuation du privilege des Gazettes. On peut en voir la liste dans le mercure de France, mois de Janvier 1731. M. l'abbé Renaudot est mort, très-regreté des pauvres à qui il faisoit de grands biens, & des sçavans à qui il communiquoit volontiers ses lumieres, le premier de Septembre 1720. âgé de 74. ans. Il a laissé aux Benedictins de l'abbaye de saint Germain-des-Prés sa bibliotheque qui étoit de huit à neuf mille volumes. Il avoit été reçu à l'académie Françoise en 1689. à la place de M. Doujat, & dans celle des inscriptions & belles lettres en 1692. Il assistoit volontiers aux assemblées de cette académie, & il y a plusieurs dissertations qui se trouvent dans les mémoires de ce corps célébre; sçavoir, 1°. de l'*Origine de la sphere* dans le tom. 1. Cette dissertation a été attaquée par M. des Vignoles dans le cinquiéme tome de la bibliothéque Germanique. 2°. De l'Origine des lettres grecques, en deux mémoires, tom. 2. 3°. Eclaircissemens sur les explications que les Anglois ont données de quelques inscriptions de Palmyre, &c. tom. 2. 4°. Eclaircissement sur le nom de Septimia joint à celui de Zenobia dans quelques médailles de cette princesse. Cinq lettres à M. Dacier sur les versions syriaques & arabes d'Hippocrate, inserées dans la traduction d'Hippocrate par M. Dacier. Ayant été chargé par le ministere d'examiner le *Dictionnaire* de Bayle, il dressa un mémoire très-desavantageux à cet ouvrage, qui étant tombé entre les mains du ministre Jurieu, celui-ci le fit imprimer avec quelques extraits de lettres anonymes, & des remarques fort vives, sous ce titre: *Jugement du public, & sur-tout de M.* Renaudot, *sur le Dictionnaire, &c.* à Roterdam, *in-4°.* 1697. M. Bayle y répondit. Jurieu répliqua: S. Evremont railla le jugement de M. Renaudot, & le dictionnaire ne fut point imprimé en France, comme on l'avoit demandé. M. Renaudot étoit aussi de l'académie de la Crusca. * *Mémoire manuscrit, composé par M.* Renaudot lui-même. Son éloge dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tome. 5. Niceron. *Mém. &c.*

RENIA, isle de l'Archipel peu éloignée de celle de Delos. Plutarque en parle dans la vie de Nicias. Strabon *liv. 10. de sa Géographie*, rapporte que les tombeaux des Déliens étoient dans cette isle, parce qu'il n'étoit point permis à Delos ni d'y bruler, ni d'y enterrer aucun corps. Le même Strabon place Renia à quatre stades de Delos. Il ajoute que cette isle se nommoit autrefois *Ortygia.* Pline, *livre 4. ch. 10.* dit qu'Antielides a nommé cette même isle *Celadussa*, & Helladius *Artemitis.* Quelques-uns lui donnent aujourd'hui le nom de *Sdylle*, de même qu'à Delos qu'on appelle particulierement *Fermene.* * *Voyez* les tables géographiques du P. Lubin; le *Dictionnaire géographique* de Thomas Corneille, &c.

RENNEL, maison illustre & ancienne, établie en Lorraine depuis plus de deux siécles, & qui subsistoit auparavant en Picardie, on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. GUILLAUME de Rennel est qualifié dans les actes publics noble & genereux Chevalier, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Louis XI. roi de France. Il épousa *Isabeau* de Hangest d'une des plus grandes Maisons, & des mieux alliées de la province de Picardie; ils décederent tous deux à Boulogne sur-mer, & y furent inhumés dans l'église des Cordeliers, où se voyoit encore leur mausolée avant le rétablissement de cette église; ils eurent de leur mariage JEAN, qui suit; *Bonaventure*, qui se distingua dans l'ordre des Cordeliers, dont il fut trois fois provincial, & confesseur des sérénissimes ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy cassé de vieillesse le 24. Janvier 1547. laissant des recueils sur l'histoire de la maison de Lorraine, qui servirent à Vassebourg pour celle qu'il a faite de cette auguste maison.

II. JEAN de Rennel, chevalier, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-sur-mer, fit son testament le 10. Juin 1530. Il avoit épousé *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, chevalier, seigneur d'Espaigny, & de *Jeanne* de Moreul-Soissons, vicomtesse du Mont-notre-Dame, ayant eu de cette alliance 1. *Claude*; 2. *Jean*, on ignore leur postérité: ces deux resterent en Picardie; BONAVENTURE, qui suit; 3. *Nicolas*, qui vint en Lorraine, où il fut seigneur du fief de Rennel, érigé à Delmes en sa faveur, par Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, duc de Mercœur. Il épousa *Hilloüis* de Janin, fille de *Jean*, seigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Marimont, dame de Brin, de laquelle il eut deux filles, *Françoise*, dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas* de Bardin de Condé, maréchal-de-logis en l'état de Charles III. duc de Lorraine: 2°. à *Jean* de Mauljean, seigneur de Lioville, Bouillonville, Euvezin, Rambucourt, & Ressomourt, capitaine d'Aspremont; & *Louise*, dame du fief de Rennel à Delmes, mariée à *Nicolas* de Saulxrotte, seigneur dudit lieu & de Lerse, capitaine, gouverneur de Château-Salin.

III. BONAVENTURE de Rennel, fut amené à la cour de Lorraine par le pere Bonaventure son oncle: il y fut reçu page du Duc Antoine, avec les enfans duquel il eut l'honneur d'être élevé. Il s'attacha tellement au prince Nicolas, connu ensuite sous le nom du comte de Vaudemont & duc de Mercœur, qu'il entra à son service lorsque le duc Antoine son pere, lui forma sa maison: il fut successivement conseiller, gentilhomme de la chambre, controlleur géneral des finances, & chancelier. Tous ces differens emplois qui l'attachoient au service de ce prince duquel il avoit toute la confiance, ne l'empêcherent pas de passer à celui du grand duc Charles, duquel il fut fait secretaire d'état en 1552. le comte de Vaudemont étant pour lors régent des états du grand duc

Charles son neveu. Le premier Avril de l'année suivante 1553. il obtint des lettres patentes du même duc, portant reconnoissance de l'antique noblesse de ses aïeux, qu'il avoit déja justifiée lors de sa réception au nombre des pages du duc Antoine, & qui avoit été arrêtée pour lors par le cardinal Jean de Lorraine. Il fut seigneur des fiefs de la grande Besange & de Rozieres, & des terres de saint Martin & Petricourt. Il déceda à Nancy le 16. Mars 1584. dans un âge fort avancé, & fut inhumé dans l'église des Cordeliers. Il avoit épousé 1°. le 5. Août 1548. par les moyens & consentement du comte de Vaudemont *Marie* de Janin, fille aînée de *Jean*, seigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Marimont, dame de Brin. Il eut de cette alliance BALTASAR, qui suit: 2°. le 13. Mai 1561. *Françoise* de Boyleaue des barons de Moietrey, fille de *Simon*, seigneur de Descrowes & de Grand-menil-lez-Tour, & d'*Isabeau* Bauldouyw, issue des maisons de Domp-Remy, & Barizy. Les enfans de ce mariage furent, 1. *Simon*, seigneur d'Arth-sur-Meurthre, qui de *Nicole* de Chavenel, dame de Xourdailles, eut *Marie-Dieudonné*, mariée à *Jacques* Furrecourt, chevalier seigneur dudit lieu, Bathilemont, Henasmenil, Xures, Xaurey, la Grange, & la Hazelle, bailli & gouverneur de Nommeny, colonel de cavalerie & d'infanterie pour le service du duc Charles IV. & sergent de bataille de ses troupes; 2. *Bonaventure*, prêtre & chanoine & grand doyen de l'insigne église de S. Diez, mort en 1621. âgé de 52. ans. Il fonda les Benedictins de Rozieres aux Salines; 3. *Charles*, seigneur de Lupcourt & S. Martin, conseiller d'état du duc Charles IV. mort sans hoirs de sa femme, *Renée* de Seichamps, fille de *Melchior-Henri* de Seichamps, seigneur dudit lieu, & de la Tour de Fremouville, secretaire du grand duc Charles, & de *Jeanne* de Frische; 4. *Renée*, mariée à *Jacob* de Berman, seigneur d'Insming, Saint-Martin, Pulligny, Cintrey & Voinnemont, oncle de *Françoise* de Berman, femme de *Simon* de Pouilly, marquis d'Esne, conseiller d'état, maréchal de Lorraine & Barrois, & gouverneur des ville & citadelle de Stenay.

IV. BALTASAR de Rennel I. du nom, chevalier, seigneur de Brin, Jaraille, S. Germain, & du fief de la grande Besange, s'attacha comme son pere au comte de Vaudemont, qui lui donna la charge d'écuyer d'écurie du prince Philippe-Emanuel de Lorraine, marquis de Nommeny, connu par après sous le nom de *Duc de Mercœur*. Il passa ensuite au service des ducs de Lorraine, & fut fait conseiller d'état par le grand duc Charles, & président de Lorraine, par le duc Henri. Il bâtit & fonda une magnifique chapelle dans l'église des Minimes de Nancy, dans laquelle il fut inhumé le 16. Novembre 1637. âgé de 83. ans. Il avoit épousé le neuviéme Juin 1575. *Barbe* de l'Escut, fille aînée de *Jean* de l'Escut, chevalier, seigneur de Pixerecourt & Malzeville, & de sa seconde femme *Barbe* le Clere, dame de la Cour de Malocourt, & niece de *Nicolas* de l'Escut, chevalier, seigneur de Saint-Germain, secretaire d'état des sérénissimes ducs de Lorraine, Antoine, François, & Charles, & leur ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint, qui lui accorda le 30. Mai 1544. un diplome de comte du S. Empire pour lui & ses descendans à perpétuité, faute desquels cette dignité passeroit à Jean de l'Escut son frere, & à ses hoirs mâles. Nicolas de l'Escut étant mort sans postérité, & Barbe de l'Escut fille aînée de Jean, étant restée la derniere de son nom, s'est trouvée au droit de faire passer le titre de comte de S. Empire à sa postérité masculine: elle mourut le 29. Mars 1637. âgée de 79. ans, & elle fut inhumée dans la chapelle qu'elle avoit fait construire avec son mari dans l'église des Minimes de Nancy. Elle eut de son mariage, 1. *François*, seigneur de Brin, conseiller d'état, & créé président de la chambre des comptes de Lorraine en 1641. Il mourut en odeur de sainteté le 21. Janvier 1649. âgé de 65. ans deux mois, & fut inhumé dans le caveau des filles de Notre-Dame du Refuge de Nancy, qui le regardent comme leur bienfacteur & fondateur, ayant beaucoup contribué à l'établissement de cette maison avec la bienheureuse mere Elisabeth de Raufaing, institutrice de cet ordre. Il eut de sa femme *Esther* de Barnette, fille de *Louis*, secretaire d'état du grand duc Charles, *Marie* de Rennel, dame de Brin, qui épousa *Claude* de Voillot de Valleroy, seigneur dudit lieu, Madecourt, Agecourt, & Moironcourt, secretaire d'état, & président de la chambre des comptes de Lorraine, fils de *Jean*, seigneur de Valleroy, premier secretaire d'état du duc Charles III. & de *Renée* de Longeville; 2. *Barbe*, mariée en 1607. à *Claude* de Bouvet, seigneur de Heillecourt, secretaire d'état du duc Henri; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Baillivy, seigneur de Houdemont, & de la Cour de la Neuveville, conseiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du duc de Lorraine, &c; 4. BALTASAR, qui suit.

V. BALTASAR de Rennel II. du nom, chevalier, seigneur de Jarville & Andilly, conseiller du duc Charles IV. déceda le 2. Novembre 1658. âgé de 65. ans. Il avoit épousé en Janvier 1621. *Claude* Guérin du Montet, fille de *Baltasar*, seigneur du Montet, secretaire d'état du duc Henri, & de *Marie* de la Ruelle, & petite-fille de *Claude*, seigneur du Montet, secretaire du duc Charles III. & président de Lorraine, & de *Claude* Fournier de Macheville. Il laissa de son mariage, 1. *Barbe*, damoiselle de Rennel, morte sans alliance le 7. Septembre 1689; 2. FRANÇOIS, qui suit; BALTASAR qui a fait *la branche des comtes de* RENNEL *de l'Escut rapportée ci-après*; 4. *Claude*, mort Benedictin; *Marie-Françoise*, morte Religieuse aux dames Precheresses de Nancy; 6. *Charles-Jean*, chevalier, seigneur d'Andilly, conseiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de son altesse royale Leopold I. décedé le 14. Avril 1716. âgé de 80. ans, qui de son mariage avec *Therese-Françoise*, fille unique & héritiere de *Charles* de Roussellot, & de *Christine* de Berman, qu'il avoit épousée le 23. Novembre 1669. a eu quatre filles, *Catherine-Vallerie*, mariée le 19. Octobre 1669. à *René*, marquis de la Gerard, chevalier, seigneur de Beauregard & de la Châtellenie de Gresignac, en Perigord; *Marie-Therese*, mariée le 22. Juin 1699. à *Charles-François* de Serre, chevalier, seigneur de Romecourt & Ventron, conseiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de son Altesse royale Leopold I. *Marguerite Reine*, mariée à *Jean-Baptiste-André* de Laugier, chevalier, capitaine au régiment de Languedoc; & *Marie-Antoinette*, mariée le 4. Février 1709. à *Claude* de la Rode, chevalier, seigneur de Charney & S. Romain, baron de Monconny en Bourgogne, dont elle a *Marguerite-Reine* de la Rode, mariée à *François*, comte de Scoraille, chevalier, seigneur de Reure; *Gabrielle*, & *Marie* de la Rode, dames chanoinesses à Neuville en Bresse; *Charles-Louis*, comte de la Rode, & *Louis*, dit *le chevalier de Charney*; 7. *Anne-Magdelene* de Rennel, morte religieuse au grand couvent des dames Precheresses de Toul le 8. Décembre 1727. âgée de 86. ans.

VI. FRANÇOIS de Rennel, chevalier, seigneur de Jarville, Andilly, Mehoncourt, Franconville, Landecourt, Ancy, d'Erbamont, & Circourt, conseiller d'état du duc Charles IV. mourut à Nancy le 21. Février 1687. âgé de 61. ans. Il avoit épousé le 6. Novembre 1649. *Antoinette* le Febvre d'Aney, fille de *Jean*, seigneur d'Aney, gentilhomme de son altesse royale, Marguerite de Lorraine duchesse d'Orleans, & de *Marie* Dasselincourt, elle étoit alliée aux maisons de Marrimont, Conflans, Pullenoy, Haraucourt, Stinville, & Bildstein. Elle déceda le 15. Mars 1663. Il prit une seconde alliance le 8. Juin 1664. avec *Antoinette* le Marechal, fille unique & héritiere de *Jean*, seigneur en partie de Corny, cousin germain de *Claude* Richard de Clevant, femme du marquis de Fabert, maréchal de France. Elle mourut le 2. Juin 1680. Du premier mariage sortirent 1. DIEU-DONNE'-JOSEPH-BALTASAR, qui suit; 3. *Marie-Françoise*, mariée à son cousin *Charles-Henri* de Juvrecourt, Chevalier, seigneur de Bathlemont Henasmenil, & Arth-sur-Meurthre

Meurthe, lieutenant des mousquetaires, gentilhomme de la garde du duc Charles IV; 5. JEAN-BAPTISTE-HENRI de Rennel, qui a fait *la branche des comtes de* RENNEL, *seigneurs d'*AMELECOURT, *rapportée ci-après*. Du second lit sont venus: 1. *Jeanne-Françoise*, mariée à *Joseph* le Begue comte du S. Empire & de Germini, baron de Torscheviller, chevalier, seigneur de Chantereine, chef des conseillers d'état & des finances de son altesse royale de Lorraine, premier ministre & garde de ses sceaux, dont elle a eu *Leopold-Joseph* le Begue, comte du S. Empire, & de Germini, baron de Torscheviller, chambellan de son altesse royale Leopold I. qui a épousé sa cousine *Gabriel Agnès* Hunolstain, fille d'*Antoine-François* comte de Hunolstain, maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite* le Begue; *Charles-Ernest* le Begue, comte du S. Empire, chevalier de Justice, & profès de l'ordre de Malte, chambellan de son altesse royale de Lorraine; *Anne-Marie-Elisabeth* le Begue, mariée à *Louis-Hubert* le Danois, marquis de Soffreville, Novion, Sery, & Provisy, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & mestre de camp de cavalerie pour le service de France; 2. *Marie-Anne-Elisabeth* de Rennel, morte le 17. Mai 1719. religieuse de la Visitation à Nancy; & 3. *Claude*, comte de Rennel & du S. Empire.

VII. DIEU-DONNÉ-JOSEPH-BALTASAR de Rennel, chevalier, seigneur de Mehoncourt, d'Erbamon, & Circourt, conseiller d'état de son altesse royale Leopold I. & premier président de la chambre des comptes de Lorraine. Il déceda à Nancy le 24. Février 1726. âgé de 71. ans 5. mois. Il avoit épousé le 23. Novembre 1687. *Françoise* de Huyn, fille de *François-Henri*, conseiller d'état, & procureur géneral du parlement de Lorraine & Barrois, & niéce de *Jean-Joseph* comte de Huyn, conseiller de guerre de l'empereur, maréchal géneral de ses armées, & gouverneur géneral du Grandzigeth, & des pays entre le Drave & la Save. Il a eu de ce mariage 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Joseph-Ignace*, comte du S. Empire, prêtre, chanoine & chantre en dignité de l'insigne église de S. Diez; 3. *Charles-François*, comte du S. Empire, prêtre & chanoine de la même église; 4. *Jean-Baptiste Balthasar*, dit *le Chevalier de Rennel*, comte du S. Empire, seigneur de Derbamont & Circourt, capitaine aux gardes de son altesse royale de Lorraine.

VIII. NICOLAS-FRANÇOIS comte de Rennel & du S. Empire, chevalier, seigneur de Mehoncourt, sécretaire d'état de son altesse royale de Lorraine, ayant fait connoître à son altesse royale aujourd'hui regnante, l'illustration & l'ancienne noblesse de sa maison, de même que le droit qui lui étoit acquis & à ceux de son nom & de ses armes, issus de BALTASAR de Rennel, & de *Barbe* de l'Escut, de se qualifier de *Comtes du S. Empire*, conformément à la clause énoncée au diplome accordé le 30. Mai 1544. à NICOLAS de l'Escut, par l'empereur Charles-Quint, les titres justificatifs ayant été examinés contradictoirement avec le procureur géneral de la chambre des comptes de Lorraine & Barrois, par cinq conseillers d'état, le rapport en ayant été fait en plein conseil, son altesse royale y étant, il en a obtenu arrêt le 31. Août 1730. qui lui permet, & à sa posterité masculine ensemble, aux mâles de son nom & de ses armes, issus de Baltasar de Rennel, & de Barbe de l'Escut, de se dire & se qualifier *Comtes du S. Empire*. Ce même arrêt rappelle tous les titres originaux, qui justifient les filiations des maisons de Rennel & de l'Escut. Il a été enregistré à la chambre des comptes de Lorraine le 11. Septembre 1730. & au parlement le 13. du même mois. Il avoit épousé le 13. Août 1725. *Marie-Scholastique* de Sarasin, dame d'Abocourt & S. Agenian, décedée le 24. Novembre 1729. laissant une fille qui mourut le 24. Août suivant. Il prit une seconde alliance le 21. Février 1732. avec *Magdelene* de Pons-Renepont, fille de *Claude-Alexandre* marquis de Pons-Renepont, chevalier, seigneur dudit Renepont, Roche, Bettaincourt, Cultru & Moyeuvre, brigadier des armées du roi Très-Chrétien, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & mestre de camp au régiment royal des Cravates; & d'*Anne-Dorothée* de Batainvillers, & petite-fille de *Pierre* comte de Pons-Renepont, maréchal des camps & armées du roi Très-Chrétien, & de *Marguerite* de Choiseul-Meuze.

BRANCHE DES COMTES DE RENNEL; *Seigneurs d'*AMELECOURT.

VII. JEAN-BAPTISTE-HENRI comte de Rennel & du S. Empire, chevalier, seigneur d'Amelecourt, colonel d'infanterie pour le service de son altesse royale de Lorraine, second fils de FRANÇOIS de Rennel, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy, a servi dans les troupes de France dès sa plus tendre jeunesse; il étoit un des premiers factionnaires du régiment de Dauphiné, lorsqu'en 1697. il quitta le service de France pour se rendre en Lorraine, où le duc Leopold I. lui donna une compagnie au régiment de ses gardes, dont son altesse royale venoit de faire la création: il a été fait colonel d'infanterie en 1721. étant pour lors capitaine commandant le régiment des gardes. Il avoit épousé en 1692. *Nicole* de Baillivy, fille de *Henri-Philippe* de Baillivy, de Gueblanges, lieutenant des gendarmes de la garde du roi Charles IV. & de *Marie Louise-Françoise* de Voillot de Valleroi. Il avoit épousé en secondes noces, *Marie-Anne* de Hoffelize, veuve de *N.* de Belle-brune, major du régiment royal des Cravates: il n'a pas eu d'enfans de ce mariage; ceux du premier lit furent, 1. *Charles-Jean-Baptiste*, qui entra au service de France dès l'âge de 13. ans, & fut lieutenant au régiment Royal-Comtois: en 1717. son altesse royale l'honora d'un brevet de capitaine au régiment de ses gardes: il fit la même année la campagne de Belgrade en Hongrie en qualité de volontaire: & en 1719. il épousa sa cousine, *Claude Catherine* le Febvre de Saint-Germain, fille de *Joseph*, chevalier, seigneur de Saint-Germain, Passoncourt, Vilacourt, Pullenoy, la Neuville-aux-bois & Samboin, & de *Catherine-Rose* d'Oheville. Il est mort en 1723. laissant pour enfans *Jean-Baptiste Sigisbert*: & *Anne-Catherine*, née posthume, pourvue d'une place de chanoinesse à Neuville-les-Dames en Bresse; 2. *François-African*, dit *le Chevalier de Rennel*, enseigne au régiment de Lorraine, pour le service de l'empereur: il reçut plusieurs blessures dangereuses à la bataille de Peterwaradin; & sans en attendre la guérison, il voulut se trouver au siége de Temeswar, où il donna des preuves de sa bravoure & de sa valeur; & après être revenu de l'assaut meurtrier qui s'y donna, étant commandé de tranchée, il y eut la tête emportée d'un boulet de canon; 3. *Charles-François*, seigneur de la Borde, lequel après avoir servi en France en qualité de *Volontaire*, épousa en 1723. *Anne-Françoise-Scholastique* de Greiche, fille de *Joseph* de Greiche, chevalier, seigneur de Saint-Martin, & d'*Anne-Catherine* de Greiche Jacourt. Il est mort en 1720. laissant *Anne-Catherine*; *Antoine-African*: & *Marie-Henriette-Adelaïde* de Rennel, pourvue d'une place de chanoinesse à Neuville en Bresse. Ces deux derniers sont morts le 6. Janvier 1732.

BRANCHE DES COMTES DE RENNEL *de l'*ESCUT.

VI. BALTASAR de Rennel de l'Escut, III. du nom, chevalier, seigneur de Jarville & de Valfroicourt, second fils de BALTASAR de Rennel, II. du nom, & de *Claude-Guerin* du Montet, fut substitué au nom de l'Escut par son aïeule *Barbe* de l'Escut. Il épousa en 1658. *Elisabeth* de Vitton, fille unique & héritiere de *Charles*, seigneur de Valfroicourt, & d'*Anne* de Saint-Laurent. Il mourut le 26. Octobre 1707. âgé de 80. ans huit mois, ayant eu pour fils unique JEAN-SIGISBERT, qui suit.

VII. JEAN-SIGISBERT de Rennel de l'Escut, chevalier, seigneur de Jarville & Petroncourt, conseiller d'état &

président à mortier en la cour souveraine de Lorraine & Barrois, mourut à Nancy en 1707. âgé de 44. ans trois mois. Il avoit épousé le 4. Février 1687. *Catherine* de Huyn, fille de *Cesar*, seigneur de Pettoncourt, & de *Marguerite* de Rulland, de laquelle il a eu : 1. *Marguerite*, mariée à *Pierre-Paul-Melchior-Henri* de Scichamps, chevalier, seigneur dudit lieu; 2. *Elisabeth-Catherine*, mariée à *François* de Lançon, capitaine au régiment de Chartres pour le service de France; 3. THOMAS-BALTASAR, qui suit; 4. *Françoise*, damoiselle de Rennel; 5. *Jean-Joseph*, comte du S. Empire, prêtre & chanoine de l'église insigne de S. Diez; 6. *Catherine*, religieuse Benedictine aux dames du S. Sacrement à Nancy; 7. *Charles*, dit *le Chevalier de l'Escut*, comte du S. Empire, capitaine au régiment des gardes de son altesse royale de Lorraine; 8. *Thomas-Baltasar* comte de Rennel, de l'Escut & du S. Empire, chevalier, seigneur de Pettoncourt, Burthecourt; & Robert d'Espagne, lieutenant colonel d'infanterie, pour le service de son altesse royale de Lorraine, & capitaine au régiment de ses gardes : il épousa le 26. Septembre 1722. *Marie-Anne* de Hoffetize, fille de *Cesar*, chevalier, seigneur de Chambrey, Burthecourt & de Robert d'Espagne, capitaine au régiment de la Serre, & d'*Antoinette* de Bouvet. Elle est morte en 1730. laissant à son époux quatre enfans, *Gabriel Catherine*; *Joseph-Baltasar*; *Marie* & *Marguerite* de Rennel de l'Escut. Cette maison porte, *écartelé au premier & quatriéme, d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueule qui est de Rennel; & au second & troisiéme d'or au lion de sable armé & lampassé de gueule chargé sur l'épaule senestre d'un écusson d'argent, qui est de l'Escut* : pour devise, *Domine, ut scuto bona voluntatis tua coronasti nos.* * *Titres conservés dans le trésor royal des chartres du duc de* Lorraine. *Registres de sa chancellerie, des greffes de son conseil d'état, cour souveraine & chambre des comptes.*

RENTY. (Gaston-Jean-Baptiste, baron de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire, &c. que* le pere Saint-Jure, Jesuite, a donné la vie de ce baron, & que l'on en a huit ou dix éditions en françois. Elle a été traduite en anglois; voici ce que M. Burnet évêque de Salisbury en dit, » Quelque entête- » ment, dit ce prélat, qu'on ait encore pour la fable, il » faut avouer que la vie de M. de Renty ne s'en ressent „ pas. L'on y remarque de si excellentes vertus, qu'on „ doit mettre avec justice celui qui les a pratiquées, entre „ les plus grands modeles que la France ait fournis à notre „ siécle. " Le ministre Poiret l'estimoit aussi beaucoup, comme on le voit dans sa lettre touchant les auteurs mystiques.

REQUESENS (dom Louis de Zuniga y de) eut le premier ces noms, de son pere, & le deuxiéme de sa mere, unique heritiere de la maison de Requesens. Il étoit grand commandeur de Castille, & avoit donné de bonnes preuves de sa valeur & de sa prudence, tant au fameux combat naval de Lépante, que dans le duché de Milan, dont Philippe II. lui avoit confié le gouvernement. Dans ce dernier poste, il eut plusieurs démêlés au sujet des privileges ecclésiastiques avec le saint cardinal Charles Borromée, alors archevêque de Milan, qui se crut obligé de venger & de soutenir les droits & les immunités de l'Eglise contre tous ceux qui avoient l'injustice de les attaquer ou de les violer. Le duc d'Albe ayant été rappellé des Pays-Bas en 1574. le roi y envoya Requesens en qualité de gouverneur. Celui-ci témoigna dans son emploi autant d'humanité & de douceur, que son prédécesseur avoit montré de cruauté & de barbarie. Il s'attacha particulierement à détacher la reine Elizabeth des Provinces-unies, à augmenter les forces navales des Espagnols sur les côtes de Flandres, à appaiser les troupes mutinées à cause du manque d'argent, & à faire rentrer dans l'obéissance les villes révoltées. Pendant son gouvernement ceux des Provinces-unies furent battus près de Mockerheyde à deux lieues de Nimegue, le 13. d'Avril 1574. & en 1575. ils furent forcés à permettre aux Espagnols le siege de Ziricekzée, qui se rendit le 30. de Juin 1576. Requesens étoit mort dès le mois de Mars de la même année 1576. à Bruxelles, où il étoit allé pour calmer la révolte génerale des troupes Espagnoles. Le fameux dom Jean d'Autriche lui succeda dans le gouvernement des Pays-Bas. * Voyez l'*Histoire de M.* de Thou; *les annales de Grotius*; Strada, *de bello Belgico*, &c.

REQUESTES DE L'HOTEL DU ROI, (Maîtres des) en latin, *Libellorum supplicum magistri*. C'est ainsi qu'on nommoit en France ceux qui se trouvoient auprès de la personne du roi, pour recevoir les requêtes qu'on vouloit lui présenter. Aujourd'hui les maîtres des requêtes de l'hôtel ont le droit de décider tous les differens qui s'élevent entre les gens qui composent la maison du roi, & d'autres personnes privilegiées. L'on peut appeller de leurs décisions au parlement, excepté dans les cas où il s'agit des titres d'offices, de la taxe des frais devant le conseil du roi, & des privileges des libraires, où leurs jugemens sont sans appel. On les considere comme membres du parlement, & ils y ont rang après les présidens, & sur tous les conseillers : mais ils ne peuvent se trouver plus de quatre à la fois au parlement. Dans les provinces ils ont le droit de présider dans les tribunaux présidiaux. En vertu d'un édit de 1599. ils ont le privilege de tenir le petit sceau du parlement de Paris, chacun pendant un mois, selon l'ancienneté de leur reception. Ils sont les rapporteurs des requêtes & des procès qui sont devant le conseil d'état ou le conseil privé. On les envoie aussi dans les armées & dans les provinces avec des commissions extraordinaires, comme intendans de justice, de police & de finances. Leur nombre étoit fixé autrefois à soixante & douze; mais en 1674. il fut augmenté jusqu'à quatre-vingt. Ils forment quatre classes, ensorte que chacun d'eux sert six mois par an, trois aux requêtes de l'hôtel, & trois au conseil du roi. Chaque classe a son doyen, qui préside aux requêtes de l'hôtel. Ceux qui sont sous la jurisdiction de ce collége, ont le choix de porter leurs affaires, ou devant les requêtes de l'hôtel, ou devant celles du palais. Les membres des requêtes du palais sont en échange obligés de se soumettre aux requêtes de l'hôtel; & les membres des requêtes de l'hôtel, de se soumettre aux requêtes du palais.

REQUESTES DU PALAIS; c'est ainsi qu'on nomme en France certaines chambres des parlemens, où l'on reconnoit & décide en premiere instance les affaires des officiers de la couronne, & d'autres qui ont le privilege appellé *Committimus* du grand & du petit sceau. Chaque parlement de France a sa chambre des requêtes : celui de Paris en a deux depuis l'an 1580. Les membres de cette chambre sont des conseillers ordinaires du parlement, qui achétent ces commissions à part; c'est pourquoi ils commencent leurs jugemens par ces mots : *Les gens tenant les requêtes du palais, conseillers en la cour, & commissaires en cette partie.*

RESBUTES, anciens peuples qui ont habité le Sinde, aujourd'hui dans les états du Mogol. Barbosa croit que c'étoient des cavaliers sortis de Cambaye. Ils sont appellés *Rasbootes*, *Rasbootses*, & *Resbutes*. Leur pays abboutit du côté de la Perse à celui des Motages; du côté de l'Inde à la ville de Cambaye, s'étendant jusqu'au royaume de Dely; & du côté du Sud jusqu'à la mer. Il est situé au droit chemin de Surate à Agra; & confine du côté de l'ouest avec la Carmanie. Les villes de ce pays sont Agra, Crodi, Varmista, Argeng, Sarau & Sarrunac. Les Resbutes sont rudes, malicieux, rusés, ne s'attachent qu'à faire des courses & à se prendre les uns les autres. Ils ont quelques ports de mer où ils tiennent des barques avec lesquelles ils pillent ceux qui ne peuvent leur résister. Ils marchent nuds jusqu'au nombril, & ont des turbans differens de ceux des Mogols. Les femmes se jettent dans le feu qui brule le corps de leurs maris morts. Du tems des rois payens de Cambaye, les Resbutes étoient des cavaliers ou gentilshommes de ce royaume. Ils gou-

vernoient le pays, & le défendoient contre les étrangers. A présent ils vivent dans des montagnes, & font sans cesse la guerre aux Mahometans, à qui ils ne veulent point obéir. Leurs montagnes sont la plûpart inaccessibles, & sont pour eux des forteresses sûres. Il s'y trouve quelques lieux peuplés, & des vivres suffisamment. Leurs armes sont l'épée, le bouclier & la lance. Leurs boucliers sont grands & creux, ils y font boire leurs chameaux, & y donnent à manger à leurs chevaux, qui sont forts, bons, vites, & servent dès l'âge d'un an. La plûpart se servent de cavales pour la guerre, & ils sont tous adroits & vaillans. Ils avoient autrefois des rois; mais en ayant tué un dans quelque rebellion, ils n'ont point voulu en créer depuis. Ils ont seulement quelques seigneurs qui leur commandent. Il y a dans ce pays des tribus ou lignées, qui ont chacune leurs seigneurs souverains. Quand l'une de ces lignées ne s'accommode pas avec les autres, le Grand-Mogol qu'ils reconnoissent pour plus puissant qu'eux, mais non pas pour leur seigneur, prend soin d'appaiser ce different. Ils n'ont jamais permis aux Mahometans de se mêler parmi eux, & ils ont une superstition qui leur interdit la chair du bufle & du bœuf. Ils honorent beaucoup ces deux animaux, & sont tous payens. * *Voyez* les differens historiens du Mogol.

RESENIUS, (Jean de Jean) fils de *Jean-Paul* Resenius évêque de Roschildt en Séeland ou Zélande, nâquit à Coppenhague en 1596. & après avoir demeuré plusieurs années, tant dans l'université du lieu de sa naissance, que dans celles de Rostock, de Wittemberg, & de Strasbourg, il voyagea deux fois en France, & vit une fois les principales villes d'Allemagne. Enfin de retour en Danemarck, il y prit le degré de maître-ès-arts, & obtint en 1624. une chaire de professeur en philosophie à Coppenhague. En 1635. il fut nommé professeur en théologie, & en 1652. évêque de Roschildt, & surintendant général des églises de Séeland. Il mourut en 1656. Il a fait quelques ouvrages contre l'église Romaine, où il ne fait que rebattre ce que les docteurs Catholiques ont une infinité de fois refuté & détruit, entr'autres dans son *Heptas duplicata quæstionum Pontificiarum*, & dans son *Heterodoxia Pontificiorum de adoratione Sanctorum*. Ce dernier ouvrage est rempli de fausses imputations.

RETHEL, ville de France en Champagne, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* ce comté passa dans la maison de Flandres, par le mariage de *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Jacques* comte de Rethel, *il falloit dire*, heritiere de *Hugues* IV. du nom, comte de Rethel, & d'*Isabeau* de Grand-Pré. *Ajoutez aussi que* le comté de Rethel fut érigé en comté-pairie, conjointement avec le comté de Nevers & la baronnie de Donzi. Il fut érigé en duché en 1681. & de nouveau en duché-pairie, par lettres du mois de Décembre 1663.

RETICE, (saint) évêque d'Autun au commencement du IV. siécle. Saint Gregoire de Tours dit qu'il étoit d'une race très-noble. Il fut engagé d'abord dans le mariage, où du consentement de sa femme, il garda une perpetuelle continence. Ils s'appliquoient l'un & l'autre à la priere & aux bonnes œuvres, loin des affaires & des occupations du siécle. Quelque tems après la mort de sa femme, Retice fut choisi évêque d'Autun par les suffrages du peuple de cette ville. C'étoit avant l'an 1313. Vers le même tems l'empereur Constantin le nomma pour juge dans l'affaire des Donatistes, avec Materne, évêque de Cologne, & Martin d'Arles. L'année suivante il se trouva au concile d'Arles, assemblé par l'empereur à la priere des Donatistes, & son nom se trouve encore aujourd'hui dans les souscriptions de ce concile. Il fit aussi le voyage de Rome par ordre de Constantin, pour juger l'affaire de Cecilien, conjointement avec le pape Melchiade, & non avec Silvestre, comme le dit S. Jerôme dans sa lettre à Marcelle. C'est tout ce que nous sçavons de l'épiscopat de sainte Retice. Ce Prélat mourut plein de mérite & de vertus, & fut enterré dans le tombeau de sa femme. Il a laissé divers écrits, dont il ne nous reste plus que les titres. Saint Jerôme lui trouvoit de l'éloquence. Il lui attribue un commentaire sur le cantique des cantiques, & un autre grand ouvrage contre les Novatiens. Il nous reste un fragment du commentaire dans l'apologie de Berenger. S. Augustin en rapporte un autre dans son premier livre contre Julien, chap. 1. tiré de l'ouvrage contre les Novatiens. * Gregor. Turon. *l. De gloria Confessorum, c. 35.* & ailleurs. D. Ceillier, *Hist. des aut. sac. & eccl. t. 4.*

RETS. L'ancien pays de Rets, dont il est parlé dans notre histoire de France & ailleurs, situé en Bretagne, s'étendoit jusques vers S. Maixent dans le Poitou. On croit que c'est ce pays qui porta auparavant le nom de *Portense solum*, à cause de la multitude de ses ports, & qu'il fut appellé depuis *Pagus Ratiatensis*, de *Ratis*, mot latin, qui signifie *Vaisseau*, à cause de la multitude des vaisseaux qui y abordoient, ou que l'on y bâtissoit. Ce pays étoit alors de l'Aquitaine. Quelques auteurs, comme M. Baillet & le P. de Sainte-Marthe, croient qu'il eut pendant quelque tems un évêque particulier, qui résidoit ordinairement au lieu nommé *Ratiate*, aujourd'hui *Saint Viau*, selon quelques écrivains. Mais cet évêché particulier est bien inconnu, si jamais il a existé; il est plus probable que ce pays étoit soumis à l'évêque de Poitiers, que l'on a pu appeller quelquefois *Ratiatensis episcopus*, à cause du séjour qu'il faisoit quelquefois à Ratiate. On battoit monnoie dans ce lieu du tems du roi Theodoric II. car c'est de ce lieu que S. Gregoire de Tours & quantité d'autres, expliquent le mot *Raciate*, qu'on lit sur quelques monnoies d'or de ce prince. M. le Blanc croit que c'est Restail ou Riez; mais jamais ces deux lieux n'ont porté le nom latin *Ratiate*. Machecou est la ville principale du pays de Rets. Elle est du diocèse de Nantes. Elle s'appelloit autrefois la ville de sainte Croix, *Oppidum sanctæ Crucis*. Le château qui appartenoit à madame la duchesse de Lesdiguieres, a été démoli par ordre de Louis XIV. En 1055. Hascouct II. du nom, baron de Rets, fonda à Machecou l'abbaye de la Chaume, ordre de S. Benoît. * Le Blanc, *tr. hist. des monnoies, p. 83.* de l'édition de Hollande 1692. Baillet, *topogr. des SS. sur les mots* S. Viau, Scobrit & Raciate. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* au mot *Pictav. episc. Hist. abreg. des Ev. de Nantes, par* Travers, *au tome septiéme part. 2. des Mémoires de litterature & d'Histoire, p. 339. & 340.*

REUBEN, fils de Hoschke, rabin, fut long-tems président de la synagogue de Prague sur la fin du XVII. siécle. Il est auteur des ouvrages suivans: *Jalkuth Rubenis*, qui est un recueil des divers passages d'auteurs par ordre alphabetique, pour l'usage des prédicateurs. Le grand *Jalkuth*, où l'on trouve l'explication de plusieurs passages difficiles, tirée le plus souvent des auteurs ecclésiastiques, à Amsterdam, 1700. *in-fol. Honeg scabbath*, ou les délices du sabath, imprimé à Prague en 1700. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

REVEREND, (Dominique) d'une famille de Paris engagée dans le commerce, & bien alliée du côté de l'épée & de la robe, nâquit à Rouen le 14. de Novembre 1648. Il fut ramené à Paris cinq ans après avec toute sa famille; & lorsqu'il y eut appris à lire & à écrire, on l'envoya commencer ses humanités dans la ville de Beauvais. Il fit sa rhétorique & sa philosophie à Paris; & dès ce tems-là sans consulter son inclination, on le destina à l'état ecclésiastique. Il avoit un oncle abbé de S. Cheron près de Chartres, chanoine de la cathédrale de Rouen, & aumônier ordinaire de Monsieur, frere unique de Louis XIV. qui, pour s'acquitter envers son pere d'une partie de ce qu'il lui devoit, fit avoir au fils la survivance de cette charge d'aumônier. L'abbé Reverend étudia donc en théologie, & prit le degré de bachelier de Sorbonne. Vers le même tems il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem; & le doyen de S. Cloud lui ayant résigné peu après son doyenné, il prit les ordres jusqu'au diaconat. Le troisiéme de Mai 1677. n'étant encore que

soudiacre, il fut pourvu de la chapelle de S. Medard, fondée dans le bourg même de S. Cloud au diocèse de Paris, & qui est à la collation du chapitre de ce lieu. Pour le doyenné, le sieur Georges Canquet, qui le lui avoit résigné, n'ayant pas tardé à se repentir de sa démarche, l'abbé Reverend lui remit ce bénéfice, & se contenta de sa chapelle qu'il eut ensuite, & de la charge d'aumônier de Monsieur, dont il avoit été mis en possession, mais qu'il n'exerça qu'environ un an & demi. Au milieu de ces differens changemens, il s'en préparoit un autre pour l'abbé Reverend qui devoit avoir des suites. En 1672. son frere aîné qui étoit thrésorier dans l'armée du roi, qui fit la conquête de la Hollande, fit connoissance avec M. le marquis de Bethune, & prêta l'argent qui étoit necessaire pour le tirer des mains des ennemis: qui l'avoient fait prisonnier de guerre. Ce service l'ayant lié encore plus particulierement à ce seigneur, celui-ci devint l'ami & le protecteur de la famille de son bienfacteur. En 1674. Jean Sobieski, grand général & grand maréchal de Pologne, ayant été élu roi, & la sœur de madame la marquise de Bethune, ayant été par conséquent déclarée reine de Pologne, Louis XIV. chargea le marquis de Bethune d'aller féliciter le nouveau roi sur son avénement à la couronne. Le marquis partit avec la qualité d'envoyé extraordinaire, & engagea le frere de l'abbé Reverend à être du voyage. Le marquis de Bethune étant revenu, fut nommé pour retourner en Pologne en qualité d'ambassadeur extraordinaire: & ce fut alors que l'abbé Reverend, qui devoit être du premier voyage, l'accompagna. Il s'embarqua avec lui au mois de Juin 1676. dans un yacht que le roi d'Angleterre avoit fourni, à cause que la France étoit en guerre avec la Hollande & l'Allemagne. Ils arriverent à Dantzick sur la fin du mois de Juillet, & allerent au devant du roi & de la reine de Pologne, qui impatiens d'embrasser monsieur & madame de Bethune, s'étoient avancés par la Vistule à quinze lieues de Dantzick. Le roi ayant eu cette satisfaction, partit deux jours après pour se rendre à son armée, qu'il commandoit en personne contre les Turcs. La reine vint jusqu'à Dantzick, où elle fit son entrée. Quelques jours après le marquis de Bethune & l'abbé Reverend partirent pour Leopold, pour être plus près de la personne du roi & l'abbé le servit beaucoup, mais à ses propres risques, pour hâter les secours dont le roi avoit besoin, & qui ne se pressoient nullement de partir. Il étoit obligé de passer souvent à travers quantité de soldats Polonois, pour l'ordinaire ivres d'eau de vie, & plus d'une fois il manqua de perdre la vie dans ces courses où son intrépidité seule le soutenoit. Le roi de Pologne ayant fait la paix, & étant revenu dans la ville de Zoulkien, qui étoit un de ses biens hereditaires, M. de Bethune lui présenta la croix de l'ordre du S. Esprit, & l'abbé Reverend fut chargé de la cérémonie de l'en revêtir. Ensuite le marquis & l'abbé travaillerent ensemble à faire le projet d'une diversion en Hongrie, & le cinquiéme jour veille de Noël, l'abbé fut obligé de partir en caleche découverte attelée de quatre chevaux, avec ordre d'arriver à Dantzick en treize jours. Il reçut dans cette ville dix mille ducats, qu'il remit au marquis de Bethune à Varsovie, où la cour s'étoit rendue pendant son voyage. Le deux de Février 1677. il reçut des ordres de M. le marquis de Bethune, pour aller joindre en Hongrie les principaux des mécontens de ce royaume, & d'en amener quelques-uns en Pologne pour faire le traité de la diversion que le roi souhaitoit de faire, à dessein d'obliger l'empereur d'y envoyer ses meilleures troupes, & de les retirer de dessus le Rhin, comme il fit en effet dans la suite. M. de Bethune donna pour adjoint à l'abbé Reverend, M. de Forval gentilhomme de Normandie, qui avoit beaucoup d'esprit & d'adresse. Le prétexte dont ils devoient se servir pour passer en Hongrie, étoit d'acheter du vin pour le roi de Pologne & toute leur sureté consistoit en un passeport de ce prince, que l'abbé Reverend avoit entre ses mains. Lorsqu'ils se furent rendus sur la frontiere de Hongrie & de Transylvanie, ils tenterent d'entrer dans cette derniere; & pour cela ils écrivirent des lettres au prince & à son ministre, où ils marquoient qu'ils avoient des ordres de se rendre auprès d'eux pour traiter d'affaires importantes. Pour réponse, on leur envoya un Hongrois chargé de les dissuader d'entrer en Transylvanie. Ce Hongrois étoit lui-même un des mécontens, domestique du comte Tekeli. Il écouta les raisons des envoyés, en fut persuadé, & leur laissa faire ce qu'ils voulurent. L'abbé Reverend & M. de Forval marcherent jour & nuit, & arriverent à Fogaras, où étoit le prince de Transylvanie, avant que son conseil, qui étoit assemblé, fût séparé. Ils y furent reçus avec les mêmes honneurs que l'on a coutume de rendre aux envoyés du roi; ils montrerent leurs lettres de créance pour le prince & son premier ministre, pour le comte Tekely & les principaux des mécontens; lettres que l'abbé avoit fabriquées lui-même, ayant eu la précaution de se munir avant son départ, de plusieurs blancs-seings, & d'un cachet aux armes de M. de Bethune. Ils firent ensuite entendre au prince que le roi étant dans la résolution de donner un puissant secours d'hommes & d'argent aux mécontens de Hongrie, ils étoient venus le prier d'envoyer en Pologne une personne de confiance, pour assister au traité qui en seroit fait avec M. le marquis de Bethune, qui en avoit les pleins pouvoirs du roi. Pour engager le premier ministre à faire condescendre le prince à cette proposition, ils lui promirent une récompense digne d'un tel service, & de le faire déclarer généralissime de l'armée que le roi vouloit avoir en Hongrie à ses dépens. Enfin après bien des entrevues & des intrigues, ils obtinrent en cinq jours de tems, que le prince de Transylvanie leveroit cinq mille hommes dans son état, qu'il les joindroit aux troupes des mécontens; qu'il marcheroit lui-même en personne, s'il pouvoit en obtenir la permission du Turc, & qu'à son défaut, son premier ministre seroit généralissime. Ils obtinrent de plus, qu'au printems toutes les troupes des mécontens seroient prêtes à se joindre aux cinq mille hommes, que ceux qui parloient, promettoient de faire venir de Pologne. Etant convenus de tout, l'abbé Reverend partit de Transylvanie après quinze jours de demeure dans ce pays, y laissa M. de Forval, & retourna en Pologne avec ceux dont il avoit besoin pour conclure un traité solide. Ce traité fut fait en moins de huit jours, du consentement du roi de Pologne, qui permit à M. de Bethune de lever des troupes, & de leur donner même des quartiers d'assemblées dans ses propres biens. L'abbé Reverend épuisé, ayant encore la fievre, repartit en diligence pour la Transylvanie, & y demeura seul pour ménager les affaires auprès de la personne du prince, pendant que M. de Forval se tiendroit sur les frontieres pour veiller à la jonction des troupes qui devoient venir de Pologne. Pendant trois années de sejour que l'abbé Reverend fit en Transylvanie, il s'étudia à se concilier l'amitié du prince, celle de ses ministres & des seigneurs les plus considérables de sa cour, & il y réussit en se conformant à toutes leurs manieres, en ne désapprouvant aucune de leurs actions, ni de leurs coutumes ou usages, qui sont très-differens de ceux des François. Quoique souvent obligé de redresser même le premier ministre, il ne l'en eut pas moins pour ami constant, & jamais les contrariétés qu'il éprouva de sa part, ne le détournerent non plus de maintenir avec zele les droits du roi qui l'avoit envoyé. Cependant les troupes qu'il attendoit de Pologne, n'arriverent qu'au commencement d'Octobre 1677. encore leur nombre montoit-il à peine à quinze cens hommes d'infanterie, de cavalerie & de dragons, la levée en ayant été traversée en Pologne par des seigneurs affectionnés au parti de l'empereur. Il n'y eut aussi que mille à douze cens Hongrois mécontens qui allerent au-devant de ces troupes Polonoises, ce qui ne forma d'abord une armée que de deux mille cinq cens hommes. Le général Smith que l'empereur avoit envoyé en Hongrie pour commander, informé de ce petit nombre, voulut en prevenir la jonction; mais il fut défait, & perdit

plus de la moitié de ses troupes. Pendant tout le tems que l'on fut obligé d'être en quartier d'hiver, l'abbé Reverend prépara tout pour mettre son parti en état de faire à l'empereur une guerre encore plus inquiétante. Il vit en effet l'année suivante plus de quatre mille hommes de troupes auxiliaires, & huit ou neuf mille hommes qui composoient les troupes des Hongrois. Le premier ministre commandoit cette armée; mais quelque tems après ayant abandonné le commandement, M. de Boham général des troupes auxiliaires de Pologne, devint généralissime, & le comte Tekely, qui n'avoit alors que 18. à 19. ans, fut reconnu général des troupes des Mécontens en l'absence du général Paul Vesselini, qui étoit malade. Ces deux généraux traverserent toute la haute Hongrie, s'emparerent de plusieurs châteaux & de plusieurs villes considérables. Ils occuperent plusieurs mines abondantes en or & en argent, où ils trouverent plus d'un million d'espéces, qui servit à payer l'armée; ils firent des détachemens qui allerent faire des ravages jusqu'en Moravie, & en tirerent des contributions. Ils voulurent pénetrer jusqu'à Vienne, & en bruler les fauxbourgs; & ils l'auroient exécuté, si l'on n'eût employé jusqu'à la garde ordinaire de l'empereur pour en défendre les passages. Cette extrémité fit consentir l'empereur à faire la paix avec la France, en abandonnant même ses alliés; ce qui étoit tout le but de cette diversion. Après cette paix, l'abbé Reverend ne tarda pas à quitter la Transylvanie. Il y retourna cependant encore une fois l'année suivante en 1679. pour porter au prince l'inclusion que le roi lui avoit accordée dans le traité de paix fait à Nimegue avec l'empereur. Après quelques mois de ce nouveau séjour, M. Akakia, qui avoit été nommé envoyé extraordinaire près du prince de Transylvanie, vint le relever, & M. de Bethune ayant été aussi rappellé en France, l'abbé Reverend en reprit pareillement le chemin. Il emmena avec lui un envoyé des mécontens de Hongrie, & quelques jeunes seigneurs Hongrois, qu'il défraya pendant tout le voyage. En passant par la Pologne, il eut une longue audience du roi dans son jardin. Il traversa toute la Pologne, les états de Brandebourg, passa par Hambourg, vint en Hollande, & arriva en France. Etant allé en cour, Louis XIV. le fit entrer dans son cabinet, où il lui temoigna qu'il étoit très-satisfait de ses services, & l'assura qu'il lui donneroit des marques de sa bienveillance. Peu de tems après, le même doyen de S. Cloud qui lui avoit résigné son bénéfice qu'il avoit repris, s'étant trouvé à l'extrémité, le lui résigna de nouveau; mais étant mort quatre jours après, & le courier n'ayant pu aller jusqu'à Rome, cette résignation fut nulle. Pour dédommager l'abbé Reverend, le chapitre de S. Cloud l'élut lui-même le 31. de Janvier 1681. n'étant encore que diacre, & il prit possession de ce bénéfice le 17. de Février suivant. Il fut élevé au sacerdoce au mois de Décembre de la même année, & ses confreres lui rendirent ce témoignage, qu'il les a toujours édifiés par la régularité de sa conduite, charmés par la beauté de son esprit, instruits par son érudition; & qu'il leur a souvent été très-utile dans leurs affaires temporelles par sa pénétration & sa capacité. Plusieurs fois il en fut député pour aller à S. Cloud en Beauce & en d'autres lieux, où le chapitre de S. Cloud est gros décimateur; & jamais il ne fut chargé d'aucune affaire, qu'il ne l'ait terminée avec succès. Son désintéressement a été jusqu'à faire présent à son chapitre d'une partie des sommes dont il étoit en avance pour ses confreres, & il a beaucoup contribué, tant par son discernement, qu'autrement, à la décoration du chœur & de l'église de S. Cloud. Le cinq de Février 1682. il fut encore pourvu d'un canonicat de cette église par permutation de sa chapelle de saint Medard & de celle de Jean-Dausque, au diocèse de Boulogne, & le 22. Juin 1697. il résigna son doyenné & son canonicat à Jacques Marpon, moyennant une pension de 500. livres. Pendant l'année 1694. que la famine désola la France, il avoit donné plusieurs mémoires pour faire venir des bleds de Pologne, & le souvenir de ce service, & de ceux qu'il avoit rendus en Transylvanie, lui fit obtenir en 1697. ou 1698. une pension de 600. livres. Avec ce revenu, quoique médiocre, content du repos qu'il se procuroit, il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude, qu'il avoit toujours aimée. Passionné pour la philosophie en particulier, mais prévenu contre celle de Descartes, il tâcha de faire revivre celle des anciens, & sur-tout leur physique. Il voulut aussi pénetrer dans les secrets de la chymie, de la philosophie Hermetique, & de ce qu'on appelle la pierre philosophale, sur laquelle il fit deux dissertations qui n'ont point paru, & composa un ouvrage étendu sur le même sujet en forme d'entretiens, que l'on a trouvé manuscrit parmi ses papiers, & par lequel il paroît qu'il avoit employé beaucoup de tems à ces recherches, plus curieuses, & souvent plus nuisibles qu'utiles. A l'égard des fruits de ses études, quil a rendu publics, nous ne connoissons que deux ouvrages; le premier dédié au roi, & imprimé à Paris *in-12.* chez Coignard, est intitulé, *La physique des anciens.* L'auteur qui la croyoit plus simple, plus aisée, & plus commode pour connoître les effets de la nature, & pour découvrir ce qu'ils ont de plus utile & de plus caché, essaye dans cet ouvrage de la faire revivre; & il faut avouer que l'on y trouve quelque solidité dans la plûpart des raisonnemens, & un style naturel & aisé, qui diminue beaucoup de la secheresse ou de l'obscurité de la matiere. Le second ouvrage consiste en deux lettres remplies d'érudition, *Sur les premiers Dieux ou rois d'Egypte*, adressées à M. Herincx, petit-neveu de l'évêque d'Ypres, de ce nom. Ces lettres ont été réimprimées en 1733. *in-12.* augmentées d'une troisiéme *sur la chronologie des premiers tems depuis le Déluge.* Comme cette derniere édition est pleine de fautes d'impression fort considérables, l'auteur s'en est plaint dans un *Errata* manuscrit, que l'on trouve à la tête de la plûpart des exemplaires. Il est mort à Paris le 26. de Juillet 1734. âgé de 85. ans & six mois, & son corps fut transporté dans l'église de S. Cloud, comme il l'avoit ordonné par son testament. Outre son grand ouvrage sur la philosophie Hermetique, il a encore laissé manuscrite une histoire du comte de Betlem Niklos, ce célebre Transylvain, qui a porté ses armes jusques dans l'Autriche & dans la Bohéme, & dont les actions de valeur ont éclaté au milieu de celles de plusieurs autres personnages illustres qui ont agité dans ces derniers tems l'Allemagne, & ensuite toute l'Europe. Cette histoire est ample & détaillée, & conduite jusqu'au tems où l'abbé Reverend abandonna la Transylvanie. M. Reverend a encore un frere chanoine d'Ypres, & une sœur religieuse, l'un & l'autre fort âgés. * *Mémoires du tems. Extrait des regîstres du chapitre de S. Cloud.*

REVERSEY, (Urbain de) préchantre de l'église de Sens, dans le XVI. siécle, fut évêque titulaire de Bethleem, dont le siége est à Clamecy dans le Nivernois, mais de la jurisdiction de l'évêque d'Auxerre pour le spirituel. Reversey occupoit ce siége en 1558. Il a écrit en latin l'histoire des archevêques de Sens, qui n'est plus connue que par une citation de M. Pithou dans ses notes sur les capitulaires de nos rois. On apprend par cette citation tirée de l'histoire d'Urbain de Reversey, que ce ne fut que pour un tems que Louis XII. roi de France, obtint des évêques que l'on chanteroit l'antienne *O salutaris hostia*, à l'élevation des messes canoniales, pour l'opposer aux oraisons du pape Jules II. qui étoient injurieuses à la France. * *Voyez* une lettre de M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, sur Clameci & Bethleem, dans le *Mercure de France, mois de Janvier 1725.*

REVOL (Louis) secretaire d'état, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il mourut le 24. de Septembre 1594. Pierre de l'Etoille qui étoit contemporain, & vivant dans la même ville de Paris, dit qu'il mourut le Samedi 17. dudit mois de Septembre à neuf heures du matin. Il ajoute qu'il fut enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, le Lundi 19. à dix heures du soir. « A son convoi, dit-il, assisterent le ma-

„ réchal de Rets, qui conduisoit le deuil, messieurs de „ Bissac, S. Luc, le marquis de Pisani, & autres grands „ seigneurs : le poële fut porté par Forget & Beaulieu „ secretaires d'état, & par Denys Thielement secretaire „ du roi. „ Le même en fait cet éloge : „ Louis Revol, „ dit-il, étoit homme de peu de montre, mais grand „ d'esprit & d'entendement, qui craignoit Dieu, & „ avoit l'ame droite, contre l'ordinaire des courtisans „ de sa profession..... Le roi le regreta, & dit tout haut „ qu'il avoit fait perte en lui d'un bon serviteur & d'un „ très-homme de bien. " *Il faut ajouter aussi aux personnes de cette famille rapportées dans le Moreri*, Louis de Revol de la Rameliere, de Dauphiné, docteur de Sorbonne, prieur de Villiers & de Montiliers. Il étoit petit-neveu du secretaire d'état, & neveu d'*Antoine* de Revol évêque de Dol. C'étoit un bel esprit qui a fleuri dans le XVII. siécle. Dans sa jeunesse il s'appliqua à la poësie, & l'on a de lui plusieurs piéces imprimées en ce genre. Depuis il ne fit plus rien imprimer que ses theses de théologie, & il s'appliqua au ministere de la prédication, dans lequel il réussit assez pour son tems. Il étoit lié avec la plûpart des habiles gens de son siécle.

REYHER, (Samuel) premier professeur du code, & professeur ordinaire en mathematiques à Kiel, conseiller du duc de Saxe-Gotha, & membre de la societé royale des sciences de Berlin, nâquit à Schleusingen dans le comté de Henneberg, le 19. d'Avril 1635. *André* Reyher son pere, avoit été successivement recteur des colleges de Schleusingen, de Lunebourg & de Gotha. Son fils commença ses études sous lui, & les continua à Leipsic, où il alla en 1654. Il fréquenta les leçons de Jacques Thomasius pour la philosophie, celle de Philippe Muller pour les mathematiques, & celles d'Amedée Eckolt pour le droit. André Winckler, conseiller & marchand à Leipsic, qui eut soin de lui pendant son séjour en cette ville, l'emmena ensuite en Hollande, où Reyher écouta à Leyde les leçons de Jacques Golius sur l'algebre de Viete, & devint son ami. Il frequenta aussi les leçons publiques & particulieres de Nicolas Goldmann, & de François de Schroten pour l'architecture civile & militaire. De retour à Leipsic, il se mit à enseigner, & il fut peu après nommé précepteur du jeune prince de Gotha, fils aîné du prince Ernest, qui ayant été très-satisfait de Reyher, lui permit d'aller en Hollande pour y prendre le degré de docteur en droit. Mais la peste arrêta Reyher à Rintelin; & pendant qu'il y étoit, on le nomma à une chaire de Mathematiques à Kiel, qu'il accepta en 1655. après avoir pris le degré de docteur à Leyde. En 1673. il fut nommé professeur extraordinaire en droit; en 1683. professeur ordinaire des Instituts, & en 1692. professeur du code. Il mourut le 22. de Novembre 1714. Il a traduit en allemand & démontré par l'algebre, les œuvres d'Euclide. Sa *Mathesis biblica* lui a acquis sur-tout une grande réputation. On a encore de lui, *De singularibus obstagii juribus : de Guarris; de proportione ; de codice mericntiano ; Historia juris ; de auro & argento chymico; de nummis quibusdam ex metallo chymico factis ; de tribus nummis argenteis; de dulcedine maris : de Pneumatica ; aerometria & hydraulica : de mundo; de bacillis sexagenalibus : de Mathesi regia ; de milite mathematico; de arte muniendi nova; de epactis solaribus.* * *Voyez* son éloge funebre en latin.

REYNEAU (Charles-René) fils de *Charles* Reyneau, maître chirurgien, & d'*Anne* Chauveau, nâquit à Brissac diocèse d'Angers, en 1656. & entra dans l'Oratoire à Paris, âgé de 20. ans. Son but n'étoit pas de s'y fixer, mais seulement d'y demeurer quelque tems pour s'y former à la pieté, & y prendre le goût de la bonne litterature. Cependant après y avoir reflechi plus murement, il crut qu'il ne pouvoir mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il a professé la philosophie pendant plusieurs années dans cette congrégation à Toulon & à Pezenas, & il s'attacha à la philosophie de Descartes; ce qui l'engagea à devenir dès-lors un peu géometre. Il le devint bien davantage, depuis que les officiers municipaux d'Angers, ayant fondé dans cette ville une chaire de mathematiques, on eut jetté les yeux sur le pere Prestet d'abord, & ensuite sur lui en 1683. pour remplir cette chaire. Il fut si goûté, que l'Academie d'Angers, qui jusques-là ne s'étoit associé aucune personne de congrégation, & qui ne s'en est plus associé depuis le pere Reyneau, crut devoir le rendre un de ses membres le quatorziéme de Mai 1694. & pendant 22. ans on a profité à Angers de ses lumieres, & de la bonté avec laquelle il les communiquoit. Il se rendit familier tout ce que la géometrie moderne a produit de découvertes ingenieuses & de hautes spéculations. Il fit plus, il entreprit pour l'usage de ses disciples de mettre en un même corps les principales théories répandues dans les ouvrages des plus célebres mathematiciens, dans les Mémoires de l'académie des sciences à Paris, dans les actes de Leipsic & ailleurs; & de-là est né le livre de l'*Analyse démontrée*, qu'il publia en 1708. *in-4°*. Cet ouvrage fut si goûté, & l'est encore tant aujourd'hui, qu'on le prend ordinairement pour guide dans cette étude, & que le pere Reyneau est devenu le premier maître, l'Euclide de la haute géometrie. *Sa science du calcul* qu'il donna en 1714. n'a pas reçu de moindres éloges, & n'est pas moins recherchée. Il n'y en a qu'un volume *in4°*. Le pere Reyneau a laissé dans ses papiers de quoi en faire un second : mais cela demande encore les soins d'un ami intelligent & zelé. Lorsqu'en 1716. l'académie des sciences de Paris eut de nouveaux membres sous le titre d'associés libres, le pere Reyneau fut aussitôt de ce nombre, & il a été très-assidu aux assemblées de ce célebre corps. Il fut obligé dans ses dernieres années de se ménager sur le travail; & enfin, après s'être toujours affoibli pendant quelque tems, il mourut à Paris le 24. Février 1728. Sa vie a été la plus simple & la plus uniforme qu'il soit possible; l'étude, la priere, deux ouvrages de mathematiques en sont tous les évenemens. Il se tenoit fort à l'écart de toute affaire, encore plus de toute intrigue, & il comptoit pour beaucoup cet avantage si peu recherché, de n'être de rien. Seulement il se mêloit d'encourager au travail, & de conduire, quand il le falloit, de jeunes gens à qui il trouvoit du talent pour les mathematiques. * *Histoire de l'Académie des Sciences*, pour l'année 1728.

REYNEL, (Juste de Clermont d'Amboise, chevalier de) brigadier de cavalerie dans les armées du roi, étoit fils de Louis de Clermont d'Amboise, & de *Diane* de Pontalier, heritiere de l'illustre maison de Vergis. Il nâquit le 19. de Mai 1636. au château de Blaise, ancienne terre de sa maison; & à quatre ans, on lui donna une compagnie de cavalerie dans le régiment de M. le marquis de Reynel son frere. Il fut d'abord aux siéges de Bar-le-duc, Château-Porcien & Rethel, & il s'y distingua par une valeur hereditaire aux personnes de son nom, & par une conduite très-sage. Il fut fait prisonnier au siége de Valenciennes, & y assista à la mort du marquis de Reynel son frere, qui mourut chargé de blessures & de gloire. Au commencement de la guerre de Hollande, il eut le régiment du marquis de Reynel son second frere, que le roi avoit fait lieutenant général & mestre de camp général de cavalerie, & qui près du comble des honneurs, fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Le chevalier de Reynel servit dans l'armée de nos alliés. Seul à la tête de son régiment il défendit la petite ville de Verle contre toutes les troupes de Brandebourg. Elles furent battues, & le siége fut levé. Il rentra dans l'armée de M. de Turenne; il enleva aux ennemis un quartier de grande consequence, & défit un gros parti d'Imperiaux, commandé par un fameux partisan. Après la bataille de Senef, il alla à la tête d'un détachement, attaquer les ennemis sur une hauteur; & quoiqu'il eût un cheval tué sous lui, & qu'il fût lui-même dangereusement blessé au genou, après avoir fait mettre le premier appareil à sa plaie, il revint à la charge, & ne quitta point qu'il n'eut chassé les ennemis. En Allemagne, il fit rompre à leur vue un pont qui séparoit les deux ar-

mée. Il étoit brigadier général quand M. de Turenne fut tué. A la retraite qui se fit après cette mort, il commandoit l'arriere-garde. Il soutint long-tems les efforts des ennemis avec une grande fermeté, & jusqu'à ce que notre avant-garde & le reste de notre armée eût défilé & fût en sureté. Il s'est trouvé à plus de vingt siéges, à plusieurs batailles, à des enlevemens de quartiers, à des lignes forcées: & par-tout toujours sage, toujours intrépide,& grand serviteur du roi. La campagne de 1678. étant finie, il eut pour quartier d'hiver le village de Stinville situé en Lorraine, où les conversations qu'il eut sur le néant du monde, avec un hermite qui étoit proche de ce lieu, acheverent de lui donner du mépris pour tout ce qui passe avec le tems, & fortifierent les pensées de retraite dont il s'étoit déja plusieurs fois occupé. Dans le dessein de rendre ces pensées efficaces, après avoir fini quelques affaires à Blaise, où sa résolution prit de nouveaux accroissemens, il partit secrettement pour aller parler au roi de son dessein. Après avoir eu son agrément, il revint à sa garnison, remit son régiment & son équipage en bon état; & dans le tems qu'on le croyoit prêt à partir pour entrer en campagne au mois de Mai de l'an 1679. il partit pour aller servir Dieu le reste de sa vie à Branquencourt, dans un couvent de Minimes fondé par ses ancêtres en 1493. & situé au bout d'une allée du château de Blaise. Là à l'âge de 44. ans, content d'une seule pension qu'il partageoit avec les pauvres; & malgré les oppositions de sa famille, il vécut dans la retraite & dans les jeûnes, occupé de la priere & de l'exercice des bonnes œuvres, attentif aux besoins des pauvres & des malades, & mettant sa joie à les soulager. Comme il n'entendoit point la langue latine, il disoit son Breviaire en françois, afin de se procurer plus d'attention, & d'édification; & il employoit trois heures chaque jour au travail des mains. Il y avoit environ dix ans qu'il menoit ce genre de vie si digne d'un vrai pénitent, lorsqu'on lui écrivit de la cour de France, pour l'engager à aller commander un corps d'armée en Irlande au secours du roi Jacques. Mais rien ne fut capable de lui faire quitter sa retraite, où il mourut le 16. Février 1702. Sa vie a été écrite en françois avec beaucoup d'élégance par M. le marquis de la Riviere, & imprimée *in 12.* à Paris en 1706.

REYNER (Edouard) non-conformiste Anglois, né dans la province d'Yorck en 1600. fut élevé dans l'université de Cambridge. Etant maître-ès-arts, il subsista en enseignant la jeunesse; mais en 1627. on le nomma pasteur à Lincoln dans le tems qu'il étoit encore non-conformiste. Les scrupules qu'il avoit sur la conformité, lui firent refuser une prébende que l'évêque William lui offrit. Durant les guerres civiles, il souffrit de grandes pertes, & fut enfin obligé de se sauver; & en 1645. il aima mieux retourner à sa cure de Lincoln, que d'accepter d'autres emplois fort lucratifs qu'on lui offrit à cause de sa grande capacité. Il pencha peu-à-peu du côté des indépendans, sans pourtant approuver leurs sentimens; ce qui paroît par le refus qu'il fit de signer la confession de foi qu'ils dresserent en 1658. Il est auteur de plusieurs ouvrages écrits en anglois, comme des Préceptes-practiques du Chrétien, des Considerations concernant le mariage, un traité des Sciences académiques, un de l'Etre du Chrétien, & plusieurs autres.

REYNER (Jean) *fils du précédent*, & membre du collége d'Emanuel à Cambridge, perdit cette place à cause de sa non-conformité en 1662. Il s'occupa ensuite à donner des leçons aux étudians; occupation pour laquelle il avoit un talent extraordinaire. Il mourut à la fleur de son âge. Il a accompagné d'une préface, & augmenté d'un chapitre *de l'utilité de la langue Arabe dans l'explication de l'Ecriture sainte*, l'ouvrage de son pere, des Sciences académiques. Il a aussi ajouté un discours sur la Grace, au livre de son pere, qui traite de l'Etre du Chrétien.

REYNOLDS, (Edouard) fils d'*Augustin* Reynolds, né à Southampton en 1559. étudia au collége de Merton à Oxford. Lorsqu'il eut pris les degrés académiques, il se dévoua au ministere, & fut pasteur à Lincolns-Inn, & recteur à Braynton en Northampton. Durant la rebellion d'Angleterre, il accepta le *Convenant*, & fut membre de ce que l'on appelloit l'assemblée des Théologiens. A la reddition d'Oxford, il entra tellement en faveur sous Cromwel, dans le parti regnant, qu'il fut un des visitateurs d'Oxford, doyen de l'église de Christ, & vice-chancelier de l'université. Ce fut alors qu'il prit le degré de docteur en théologie. Quoique presbyterien rigide, il refusa d'accepter l'*Engagement*, ce qui le fit priver de son doyenné; il s'acquit une grande réputation à Londres par ses sermons. Il témoigna un grand zéle pour le rétablissement de Charles II. qui le nomma son chapelain en 1660. & lui donna l'évêché de Norwich. Il mourut dans son palais épiscopal le 28. de Juillet 1676. C'étoit un homme très-sçavant, qui écrivoit bien, parloit avec eloquence, & donnoit beaucoup de force à tout ce qui sortoit de sa plume. Ses ouvrages sont des Sermons, un traité des passions & des forces de l'ame, que l'on trouve ensemble *in-folio*. Dans les remarques sur la Bible, publiées par l'assemblée des théologiens, celles qui sont sur l'Ecclésiaste, sont de sa composition. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, &c.

RHEINFELDE, ville sur le Rhin qui appartient à la maison d'Autriche. Elle est située dans la Souabe. On y voyoit l'ancien fort ou château bâti sur un rocher qui s'éleve du milieu du Rhin. Le pont de cette ville est couvert & très-considérable. Dans la guerre des Suisses contre la noblesse en 1445. Rheinfelde se déclara pour les premiers, & ceux du château pour la noblesse. Mais celui-ci étant canonné, se rendit en 1446. & il fut démoli. La ville est fortifiée à l'antique avec des murs, des fossés, & quelques ouvrages; la Suisse l'a prise sous sa protection, parce que cette ville, la couvre en quelque sorte. C'est par cette raison que les François, quoiqu'ils eussent toute la Souabe, ne l'attaquerent point dans la guerre de la succession d'Espagne. Jean de Werth la défendit vigoureusement & efficacement contre eux & contre les Suedois dans la guerre de 30. ans. Mais ce général ayant été battu & pris près de cette ville en 1638. elle passa entre les mains des ennemis, qui cependant furent obligés par la paix suivante à la rendre à la maison d'Autriche. En 1678. cette ville souffrit aussi beaucoup des François, qui avec tout cela, n'y gagnerent rien; car lorsqu'ils croyoient d'entrer dans la ville avec une sortie qu'on avoit faite sur le pont, il se trouva qu'on avoit déja coupé quelques piliers du pont, ce qui fit qu'un grand nombre de François qui voulurent passer, furent précipités dans le Rhin.

RHEINFELDS ou RHINFELS. *Substituez cet article à celui qui se trouve deja dans le Moreri.* Rheinfelds est une bonne forteresse sur le Rhin dans la partie inférieure du comté de Catzellenbogen, située au-dessus de la ville de saint Gouaire, sur un rocher escarpé. Ce fut Théodoric comte de Catzenellenbogen qui la fit bâtir en 1245. Ce comte ayant voulu forcer en 1255. les vaisseaux qui descendoient le Rhin, à lui payer un péage, soixante villes sur le Rhin se liguerent, & assiegerent ce fort inutilement pendant un an & quatre semaines. Le péage subsista, & subsiste encore. Il rend annuellement quelques milliers de florins au landgrave. En 1569. ce fort fut aggrandi par le landgrave Philippe le jeune, qui fit tailler dans le roc à grands frais un jardin & une fontaine. Depuis ce tems-là cette place a été, tantôt entre les mains de la branche de Darmstatt, & tantôt dans celle de Cassel, jusqu'à ce que celle-ci le fit prendre en 1647. par son général de Mortaigne. En 1648. il fut donné sous de certaines conditions au landgrave Ernest, qui y forma la branche de Hesse-Rhinfels. Mais comme cette branche apanagée n'étoit pas en état d'entretenir les troupes nécessaires pour la défense de cette place, dont la conservation intéresse tout l'Empire, le landgrave de Hesse-Cassel y envoya en 1702. ses troupes, sous l'approbation de l'empereur, & après la fin de la

guerre il refusa de les retirer, prétendant que cette place lui appartenoit, tant par le droit de guerre que par celui d'amélioration. La branche de Rhinfels en porta ses plaintes à la cour imperiale, & obtint des ordres d'évocation de la place contre celle de Cassel. Mais celle-ci se croyant fondée dans sa prétention, refusa d'abord de se soumettre aux ordres de l'empereur, qui sur ce refus donna ordre & pouvoir au cercle du haut d'en venir à la violence contre la maison de Cassel. Mais le landgrave de Cassel, pour prévenir cette extrémité, retira ses troupes, & restitua la forteresse.

RHEINTAL, ou vallée du Rhin, est une vallée longue d'environ six lieues, mais étroite au bord occidental du Rhin. Elle s'étend depuis la baronnie de Saxe jusqu'au lac de Constance, & elle est bornée à l'ouest par le canton d'Appenzel. Ce pays est partagé en deux parties, le haut & bas Rheintal. Alstetten est une ville du haut, & Rhyneck dans le bas. Ce territoire est fertile en bled & en vin. On y fait un commerce très-considerable de toiles & de lin, que l'on envoie à S. Gal & en d'autres lieux. La souveraineté de Rheintal appartient aux huit anciens cantons, & à celui d'Appenzel, qui y a été admis en se faisant canton. Ils y envoient tour à tour un bailli qui réside à Rhyneck, & qui exerce pendant deux ans. L'abbé de S. Gal partage avec ces cantons la jurisdiction & les autres droits seigneuriaux. Quoique le Rheintal soit pour la plus grande partie de la religion Prétendue Réformée, l'abbé de S. Gal a le patronat des églises réformées, qui sont, Alstetten, Marbach, Balgach, & S. Margretha. Ces églises ont le droit de choisir leurs pasteurs; mais elles sont obligées d'en élire deux qu'elles présentent à l'abbé, qui choisit celui qui lui plaît. Elles prennent ordinairement leurs pasteurs du canton de Zuric. L'abbé de S. Gal a de très-grands revenus dans le bas Rheintal, & presque tous ceux du haut Rheintal. Lorsque les abbés, soutenus des Cantons Catholiques, coseigneurs du Rheintal, y plaçoient les ministres, ils les obligeoient à ne point parler contre l'église Romaine; & pour s'en assurer, ils leur faisoient donner chacun cent & un gouldes. * *Etat & délices de la Suisse, &c. tome 3. p. 179. & suiv.*

RHINFELDE, *voyez* RHEINFELDE.

RHINFELS, *voyez* RHEINFELDS.

RHINGRAVE. *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*

PRINCES DE SALM.

XI. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES Rhingrave, prince de Salm, &c. *Dorothée-Marie*, abbesse de Remiremont, née en 1651. morte, *ajoutez* le 14. Novembre 1702..... & *Marie-Christine*, chanoinesse dans ladite abbaye, née en 1653. *lisez*, née le 22. Décembre 1655.

Réformez dans la même édition de 1725. le XII. degré ainsi qu'il suit, & qu'il est rapporté dans celle de 1732.

XII. CHARLES-THEODORE-OTHON, prince du S. Empire Romain & de Salm, comte forestier de Dauhn, & Kirburg, comte du Rhin à Stein, souverain régalien de Fenestrange, & libre baron de Vestingen & d'Anhold, né le 27. Juillet 1645. fut conseiller intime de l'empereur Leopold, maréchal de camp general de ses armées, colonel d'un régiment d'infanterie, & depuis, premier ministre & grand maître de la maison de l'empereur Joseph, dont il avoit eu l'honneur d'être le gouverneur pendant sa jeunesse. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10. Novembre 1710. dans la 66. année de son âge. Il avoit été marié 1°. en 1665. avec *Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace* comtesse de Geleehn, morte en couches le 2. Novembre 1667. fille & heritiere de *Wolffgang* comte de Geleehn, & de *Marie* comtesse de Armstemract: & 2°. le 10. Mars 1671. avec *Louise-Marie* comtesse Palatine du Rhin, duchesse de Baviere, morte le 11. Mars 1679. fille aînée d'*Edouard* comte Palatin du Rhin, duc des deux Bavieres, & d'*Anne* Gonzague, née duchesse de Mantoue. Du premier mariage vint *Marie-Godefride-Dorothée-Christine* princesse de Salm, née deux heures avant le décès de sa mere le 2. Novembre 1667. & mariée le 15. Juillet 1687. avec *Leopold-Ignace*, prince de Dietrichstein, né le 18. Août 1660. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand écuyer & conseiller d'état de l'empereur, mort le 13. Juillet 1708. Les enfans du second mariage, qui ont droit à cause de leur mere sur la couronne d'Angleterre, & sur le marquisat de Montferrat, sont LOUIS-OTHON prince de Salm, qui suit; un autre fils, né le 16. Juillet 1675. mort peu d'heures après; *Louise*, princesse de Salm, née le 13. Mai 1672. retirée depuis longues années dans le couvent des religieuses de la Visitation à Nancy en Lorraine; une fille morte en naissant, le 6. Septembre 1673; *Louise-Apollonie*, née le 21. Janvier 1677. & morte le 22. Mai 1678; & *Eleonor-Christine-Elisabeth* princesse de Salm, née le 14. Mars 1678. & mariée en 1714. avec *Conrad-Albert-Charles* duc d'Ursel. *Ajoutez*,

XIII. LOUIS-OTHON, prince du S. Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, comte forestier de Dauhn & Kirburg, souverain régalien de Fenestrange, libre baron de Vestingen & d'Anhold, né le 24. Octobre 1674. fut marié le 20. Juillet 1700. avec *Albertine-Jeannette-Catherine* princesse de Nassau-hadamar, née le 5. Juillet 1679. & morte le 24. Avril 1716. fille de *Maurice-Henri* prince de Nassau-hadamar, & d'*Anne-Louise*, née comtesse de Manderscheid: il en a eu un fils né avant terme, & mort au mois de Févier 1701; *Dorothée-Françoise-Agnès* princesse de Salm, née le 21. Janvier 1702. & mariée le 25. Mars 1719. avec *Nicolas-Leopold* Rhingrave, & Wildegrave à Dauhn & Kirburg, comte de Salm, chambellan actuel de l'empereur, colonel-commandant à son service, & géneral major du cercle du haut Rhin; *Elizabeth-Alexandrine* princesse de Salm, née le 20. Juillet 1704. & mariée le 18. Mars 1721. avec *Claude* Lamoral, prince de Ligne & du Saint Empire Romain, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant géneral des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie imperiale; & *Christine-Anne-Louise-Osvvaldine* princesse de Salm, née le 29. Avril 1707. & mariée le 8. Mars 1726. avec *Joseph* landgrave, regent de Hesse-Rhinfelds-Rotembourg, depuis 1731. né le 23. Septembre 1705.

RHINGRAVES SEIGNEURS DE NEUVILLERS, sortis de la branche de SALM.

XI. CHARLES-FLORENT Rhingrave, &c. *Ajoutez*, qu'*Henri-Gabriel Joseph*, coadjuteur du grand prevôt de S. Servais de Mastricht, né le 21. Juin 1674. ayant quitté l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, fut en 1706. brigadier des armées du roi d'Espagne Philippe V. mais qu'il abandonna ce service en 1709. Il avoit épousé *Marie-Therese* de Croy, morte à Hocstraten le 18. Juin 1713. fille de *Philippe-François* de Croy, des comtes de Rœux, marquis de Warneck. Il a eu d'elle *Jean-Dominique-Albert* Rhingrave, né en 1708; *Philippe* Rhingrave, né en 1709; *Marie-Therese* & *Henriette*. Ajoutez qu'*Albertine-Elisabeth* comtesse de Bronay, sœur de *Henri-Gabriel-Joseph*, resta veuve en 1709. & mourut le 29. Janvier 1715.

XII. GUILLAUME-FLORENT, ou plûtôt FLORENTIN, Rhingrave & Wildgrave, &c. *Ajoutez qu*'il mourut le 6. Juin 1707. étant alors chambellan & conseiller intime actuel d'état de l'empereur, & géneral-feld-maréchal lieutenant de ses armées. *Ajoutez seulement pour l'édition de 1725. qu*'il avoit été marié le 28. Septembre 1699. avec *Marie-Anne* de Mansfeld, née le 16. Octobre 1682. fille de *Henri-François* comte de Mansfeld, prince de Fondi, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, chambellan de l'empereur, son conseiller intime, grand maréchal de sa cour & de ses armées, & de *Marie-Louise*, née comtesse d'Aspremont, duchesse douairiere de Lorraine. De ce mariage est venu NICOLAS-LEOPOLD, qui suit.

XIII.

XIII. Nicolas-Leopold Rhingrave & Wildgrave de d'Haun, & Kirburg, comte de Salm, fils unique, né le 22. Janvier 1700. chambellan actuel de l'empereur, general major du cercle du Haut-Rhin, & colonel commandant au service de sa majesté Imperiale, fut marié le 25. Mars 1719. avec *Dorothée-Françoise-Agnès*, princesse de Salm, née le 21. Janvier 1702. fille aînée de *Louis-Othon*, prince de Salm, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Nassau-hadamar. Il a eu d'elle *Gabrielle-Marie-Christine* Rhingrave, née le 8. Janvier 1720. chanoinesse de Thorn & de Vreden; *Louis-Charles-Othon* Rhingrave de Salm, né le 22. Août 1721; *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18. Février 1723; *Elisabeth-Leopoldine*, née le 8. Février 1724. & morte le 14. Juillet 1725; *Louise-Françoise*, née le 2. Mars 1725. chanoinesse de Mons; *Marie-Christine*, née le 14. Août 1717; *Marie-Elisabeth*, née le 4. Avril 1729; & *François-George-Leopold* Rhingrave, né le 18. Juin 1730.

*RHINGRAVES DE GRUMBACH, sortis de la branche de d'*Haun.

XII. Leopold-Philippe-Guillaume Wild, & Rhingrave comte de Salm, à Grumbach, &c. *Corrigez ainsi ce qui regarde ce degré.* Leopold-Philippe-Guillaume, né le 26. Décembre 1642. mourut le 25. Août 1719. ayant été marié le 23. Septembre 1673. avec *Frederique-Julienne*, née le 9. Octobre 1651. & morte le 7. Février 1705. fille de *Georges-Frederic* Wild, & Rhingrave à Kyrbourg. De ce mariage vinrent *Frederique-Agathe-Elisabeth*, née le 28. Mai 1674; Charles-Louis-Philippe, qui suit; & *Ernest-Chrétien*, né le 6. Mai 1682. & mort le 9. Février 1683.

XIII. Charles-Louis-Philippe Wild, & Rhingrave à Grumbach, comte de Salm, né le 25. Mai 1678. fut marié 1°. le 10. Janvier 1701. avec *Guillelmine-Henriette* de Nassau, née le 12. Avril 1679. & morte en 1719. fille de *Volrad* prince de Nassau-Usingen: & 2°. le 13. Juillet 1720. avec *Sophie-Julienne-Dorothée* de Nassau, née le 22. Juillet 1670. fille de *Gustave-Adolfe*, comte de Nassau-Saarbruk. Il a eu de la premiere, Charles-Volrad-Guillaume, qui suit; *Leopold-Frederic-Ernest*, né le 4. Janvier 1705. capitaine dans les troupes du cercle du haut-Rhin; *Guillelmine-Louise*, née le 3. Mars 1706; *Philippe-François*, né le 10. Février 1708; *Albertine-Charlotte*, née le 4. Avril 1709; *Gustave-Frederic*, né le 9. Mars 1710; & *Chrétienne-Henriette*, née le 2. Mars 1711.

XIV. Charles-Valrad-Guillaume Wild, & Rhingrave à Grumbach, né le 10. Octobre 1701. capitaine dans le régiment d'Alsace, se maria en 1727. mais l'on ignore avec qui. Il a eu de ce mariage *Charles-Louis-Theodore*, né le 14. Juin 1729.

RHINGRAVES DE GREENWEILER, ou de Rhingrafenstein, *sortis de la branche de* Grumbach.

XII. Frederic-Guillaume Wild & Rhingrave, né le 11. Octobre 1644. fit sa résidence à Rhingrafenstein, jusqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il alla demeurer à Greenweiler: il mourut le 24. Mai 1706. Il avoit été marié le 25. Juin 1684. avec *Louise-Charlotte* de Leiningen, née en 1655. & morte le 5. Avril 1724. fille de *Louis-Eberhard*, comte de Leiningen-Westerburg. Il eut d'elle Jean-Charles-Louis, qui suit; & *Othon-Frederic*, né en 1692. mort.

XIII. Jean-Charles-Louis Wild, & Rhingrave à Greenweiler, né le 24. Juin 1685. fut marié le premier Septembre 1713. avec *Sophie-Magdelene* de Leiningen, née le 14. Avril 1691. & morte le 18. Mars 1727. fille de *Jean-Charles-Auguste*, comte de Leiningen-Heidesheim. Il a eu d'elle *Charlotte-Jeanne*, née le 6. Juin 1714. *Caroline-Magdelene*, née le 21. Juillet 1725; *Charles-Magne*, né le 26. Mars 1718; *Louise-Sophie*, née le 2. Avril 1719; *Louis-Guillaume*, né le 17. Janvier 1721; *Theodore-Othon-François*, né le 10. Juillet 1722; & *Chrétienne-Elisabeth*, née le 15. Avril 1724.

RHINGRAVES DE D'HAUN, derniers de cette branche aînée des Rhingraves.

XII. Jean-Philippe Rhingrave, &c. *Walrade* ou *Volrad*, frere de *Charles*, né le 26. Avril 1686. *ajoutez* colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur, & faisant sa résidence ordinaire à Putlingen, seigneurie située en Lorraine, que *Charles* son frere lui céda; & qu'il fut marié le 8. Février 1721. avec *Dorothée* de Nassau, née le 10. Mars 1692. fille de *Fridric-Louis* comte de Nassau Ottweiler.

XIII. Charles-Rhingrave & Wildgrave, comte de..... né le 21. Septembre 1695. *Ajoutez* a été marié le 19. Janvier 1704. avec *Louise-Amelie* de Nassau, née le 17. Octobre 1686. fille de *Frederic-Louis* comte de Nassau-Ottweiler.

RHODIEN. (le droit) Les habitans de l'isle de Rhodes sont fort célebres dans l'histoire ancienne pour leur expérience dans la navigation, & cette expérience ayant fait fleurir leur commerce maritime, les obligea avant de tomber sous la puissance des Romains, à faire de très-bonnes loix par rapport aux naufrages, & autres cas. Ces loix, fondées sur l'équité naturelle, furent généralement approuvées dans la Méditerranée. Rome même en reconnut l'autorité, & l'on voit que du tems de Jules-Cesar & d'Auguste, les jurisconsultes Servius, Ofilius, Labeo & Sabinus les adoptoient & les appliquoient dans les mêmes cas, sur-tout par rapport à l'article du jet des marchandises, *de jactu mercium.* On trouve que les empereurs Claude, Vespasien, Trajan, Hadrien, & Antonin confirmerent les loix des Rhodiens, & qu'ils ordonnerent que l'on décidât tous les cas du commerce maritime selon ces loix. Il nous reste encore un fragment grec intitulé, *Narrationes de legum Rhodiarum confirmatione*, qui se trouve à la tête des *Leges Nauticæ.* Simon Schardius le fit imprimer *in-8°.* à Bâle en 1561. & Marquard Freher le publia ensuite à la page 265. du second tome de son *Jus Græco-Romanum*; imprimé en 1596. Il y en a qui croient que Volusius Mæcianus qui vivoit sous Antonin le pieux, a écrit un livre *De lege Rhodia*: mais ils se trompent; le titre de l. 9. ff. *Ad L. Rhod. de jactu*, signifie seulement que Mæcianus tira ce texte de la loi Rhodienne. * *Voyez* l'ouvrage de Morisor intitulé, *Orbis maritimus*; Jacques Godefroi dans sa dissertation *De imperio maris, c. 2. &* dans sa *Bibliothéque du droit, c. 2.* Grotius, *In floribus ad jus Justinianum, p. 117. &c.*

RHODIGINUS. (Cœlius) &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* Paul Colomiers est le premier qui ait prétendu, & cela sans preuves, que le nom de la famille de ce sçavant est *Ricciers*, & que celui de *Rhodiginus* étoit celui de sa patrie. M. Baillet s'est aussi trompé en mettant la mort de Rhodiginus en 1520. elle n'arriva qu'en 1525.

RHODIUM, ou *Rhodiena numismata.* C'est le nom que l'on donne entre les sçavans, à deux médailles d'argent, que l'on conserve, l'une dans le thrésor de l'église de sainte croix en Jérusalem, dans la ville de Rome; l'autre dans S. Jean de Latran à Paris, & que l'on prétend être de celles que le Sanhedrin donna au traître Judas. Ces monnoies sont anciennes, comme le montre l'inscription *Rhodion*, & la rose imprimée d'un côté, & de l'autre la tête du Colosse ou du soleil. Goltzius & Antoine Pison ont eu en mains de pareilles médailles, & les ont fait graver. Dom Calmet en parle aussi dans son dictionnaire de la bible.

RHODIUS (Jean) natif de Coppenhague, fut nommé professeur en botanique à Padoue en 1631. Son érudition, sa connoissance de la médecine, sa science dans les antiquités, lui acquirent une grande réputation. Il retourna dans sa patrie en 1640. & s'y appliqua à instrui-

re la jeunesse dans la physique & dans la médecine. Il étoit très-versé dans la médecine des anciens, & possedoit parfaitement leurs ouvrages. Il mourut en 1659. sans avoir été marié. On lui doit, *Analecta in Ludov. Septalii animadvers. medic. 2. vol. Nota & lexicon in Scribonium Largum. De medic. composition. Observation. medicinal. centuria tres. Francisci Frigimelisca de thermis artific. Mantissa anatom. Lib. de natur. medicina. Catalogus sexaginta auctorum suppostitiorum. Dissertatio de acia ad mentem Cornelii Celsi.* * Bartholin, *de script. Dan. cum Molleri hypomnematibus.*

RHOSSUS, ville maritime de la Syrie. Strabon, livre 16. de sa géographie, dit qu'elle étoit bâtie entre Issus & Seleucie. Ptolomée en parle aussi, *livre 5. c. 5.* & fait mention de l'écueil ou rocher, dit *Rossicus.* Cette ville étoit autrefois épiscopale; & entre les provinces ecclésiastiques, elle se trouve placée dans la seconde Cilicie, ce qui a donné lieu à quelques auteurs de la mettre dans la Cilicie. * *Voyez* entr'autres le pere Lubin dans ses *Tables géographiques.*

RIANCOUR ou RIENCOUR, (Jean de) correcteur en la chambre des comptes de Paris, qui épousa une fille de M. Parmentier, voulut joindre dans le dernier siécle les titres d'historien & de theologien, à celui de magistrat, auquel il eût peut-être mieux fait de s'arrêter. Comme théologien, il composa une *Histoire de la grace* en deux petits volumes, où il ne mit point son nom. Il est vrai que cet ouvrage est plus historique que théologique; mais l'on sent bien qu'il n'étoit pas possible de bien traiter l'un sans l'autre. Comme historien, il a écrit un *Abregé chronologique de l'histoire de France*, en deux volumes *in-12.* à Paris, 1675. & 1678. & une *Histoire de la Monarchie Françoise*, sous le regne de Louis XIV. contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643. jusqu'en 1688. à Paris, deux vol. *in-12.* 1688. Cette histoire a été publiée de nouveau, augmentée par Thomas Corneille, en 3. vol. *in-12.* à Paris 1697. M. de Riancour est mort en 1693. L'abbé Lenglet l'appelle mal à propos *Simon* au lieu de *Jean.*

RIANTS. (Denys) *Son article étant plein de fautes dans le Moreri, edition de 1725. on l'a reformé entierement dans l'édition de 1732. tel que nous le redonnons ici, à quelques additions & quelques changemens près.* Denys RIANTS ou RIANT, comme l'appelle Loisel dans son *Dialogue des Avocats*, seigneur de Villerai au Perche, suivit long-tems le barreau au parlement. „ C'étoit lors, „ dit Loisel, un grand personnage, plus chargé de eaux, „ ses qu'aucun des autres, & fort rompu aux affaires du „ palais; mais il ne sembloit pas être tant versé aux bon„ nes lettres; néanmoins il étoit assez éloquent, & très„ affectionné envers la jeunesse du palais. " Il fut pourvu de la charge de second avocat du roi au parlement, en laquelle il fut reçu le 11. de Juin 1551. en la place de M. de Marillac. Il devint premier avocat du roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du roi Henri II. qui lui donna une charge de président à mortier, à laquelle il fut reçu le 18. d'Août 1556. Il en jouit peu, étant mort en sa terre de Villerai, le premier de Mai 1557. *n'étant pas grandement âgé*, dit Loysel. Pasquier, livre six de ses lettres, écrivant à M. de la Bite, juge de Mayenne, dit que Riant fut un des quatre avocats, *qui furent appellés aux grands états pour leurs vertus, vers l'an 1553. au tems du semestre du parlement.* Il laissa de Gabrielle Sapin, sa femme, GILLES de Riants, baron de Villerai, qui après avoir suivi quelque tems le barreau, fut reçu conseiller au même parlement de Paris, le 22. d'Avril 1567. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, le 30. de Septembre 1570. Il fut fait conseiller d'état ordinaire au mois d'Août 1582. & il fut aussi chancelier de François de Valois, duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeste du roi Henri III. il suivit le parti de Henri IV. qui depuis lui donna une charge de président à mortier, en laquelle il fut reçu au parlement séant à Tours, le 18. de Janvier 1592. Il mourut le 26. de Janvier 1597. âgé de 53. ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. Pierre de l'Etoille dans son journal du regne de Henri IV. met sa mort le Mardi 21. de Janvier, & il y a apparence que c'est cette date qu'il faut suivre, de l'Etoille vivant alors à Paris, & écrivant chaque jour ce qu'il nous a laissé. Il le nomme aussi Riant, non de Riants, & le dit *seigneur de Villeverar, président en la cour, homme d'esprit & de sçavoir.* Il avoit épousé Magdelene Fernel, morte à Villerai au mois de Mars 1642. âgée de 94. ans. Elle étoit fille du célebre Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II. & de Magdelene de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné DENYS de Riants, baron de Villerai, cornette de la compagnie des gendarmes du prince de Conti, qui fut marié avec *Louise* de Blavette, baronne de Goron, dont il eut entr'autres enfans, *Denys* de Riants de Villeray, seigneur de Bures, qui épousa *Marie* des Prez, niéce de *Claude* de Rebé archevêque & primat de Narbonne, commandeur des ordres du roi; leur fils, Claude de Riants, comte de Villerai, baron de la Brosse, servit long-tems, & fut blessé en différentes occasions; il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux sciences les plus abstraites. De *Marie* Hervé sa femme, fille de *Charles* Hervé, doyen du parlement de Paris, & de *Marie* Doujat sa premiere femme, il laissa *Claude* de Riants de Villerai, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, ancien recteur de l'université de Paris, qui renonça à ses droits d'aîné en faveur de *Denys* de Riants son frere puiné, baron de Villerai & de la Brosse, connu sous le nom de *Marquis de Riants*, qui fut successivement guidon des gendarmes Anglois, enseigne des gendarmes de la reine, sous-lieutenant des gendarmes Anglois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berri, & qui fut créé brigadier des armées du roi, le 29. de Janvier 1709. Il quitta depuis le service, après s'être distingué en diverses occasions, & avoir reçu plusieurs blessures.

RIBADENEIRA (Pierre) Jésuite, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a oublié un ouvrage de ce Jésuite, & l'on en a fait mal connoitre un autre dont on parle. Celui que l'on a oublié*, est son *Prince*, contre Machiavel. Cet ouvrage est latin, & a été traduit en françois par le pere Ballinghem de la même société, & ainsi imprimé à Douai *in-8°.* en 1610. Si la politique du Prince de Machiavel est justement rejettée en beaucoup de points; le Prince de Ribadeneira n'est guère moins condamnable pour la maniere peu honorable dont il parle des rois & des princes, sur-tout dans le livre premier, qui traite des vertus du prince Chrétien; aussi est-ce un des livres dont on rejette la doctrine en France. L'ouvrage du P. Ribadeneira, *que l'on fait mal connoitre*, est celui qui traite des écrivains de sa Societé; c'est proprement un catalogue latin imprimé *in-8°.* à Lyon en 1609. qui contient un dénombrement assez curieux des résidences, provinces, gestes, écrits & nombre de ceux de cette Societé. On y trouve aussi un catalogue de leurs martyrs, où l'on en voit neuf de plus que dans leur martyrologe, qui avoit été imprimé auparavant en une grande feuille *in-folio* en taille douce. Les vies des Saints par Ribadeneira sont écrites purement & élégamment en espagnol, mais c'est un ouvrage rempli de fables: on en a neanmoins plusieurs traductions Françoises. *Voyez* ce qu'en dit l'auteur du discours sur le renouvellement des études ecclésiastiques, au devant du tome trente-troisiéme de l'*Hist. ecclés.* continuée par le pere Fabre de l'Oratoire, article *Legendaires*, & M. Baillet dans son excellent discours sur les vies des Saints, au-devant de son grand ouvrage sur cette matiere. * *Voyez* aussi sur Ribadeneira en général, *le journal du regne de Henri IV.* par Pierre de l'Etoille, *tom. 2. pag. 196. 197. & 198.*

RIBAS, (Jean de) religieux Dominicain de Cordoue en Espagne, mort le quatriéme de Novembre 1687. âgé de 75. ans. *On a dit à son article dans le Dictionnaire que* les critiques ne sçauroient sans doute jamais si ce religieux est auteur du *Theatro Jesuitico*, qui parut sous le nom sup-

posé de *Francisco de la Pietad*, mais on a des preuves que cet ouvrage est sorti de sa plume. Outre que la voix publique le lui a donné en France, en Espagne & dans les Pays-bas, on a un mémoire espagnol de 1688. imprimé en espagnol & en françois, dans lequel on a fait connoître que dans toutes les maisons des Dominicains d'Espagne, & par tout ailleurs dans ce royaume, il n'y avoit presque qu'une voix pour donner cet ouvrage au pere de Ribas. Dom Ildefonse de Saint-Thomas, aussi religieux Dominicain, fils naturel de Philippe IV. roi d'Espagne, & qui, après avoir été nommé successivement aux évêchés d'Osma, de Placentia, & de Malaga, ne fut sacré que pour ce dernier, avoit passé pendant quelque tems pour être l'auteur de ce livre, mais il a déclaré le contraire par un acte public. Le pere Jean Cortés Ossorio Jésuite, qui a demeuré long-tems dans le college impérial de Madrid, a assuré lui-même que le pere maître F. Jean de Ribas est auteur du *Theatro Jesuitico*. C'est ce qu'il dit positivement dans le livre fait contre ce religieux, intitulé : *Respuesta monopantica à don fris fras de la Borraga*, en 1685. Le P. de Ribas étoit habile théologien ; il a enseigné pendant plusieurs années avec réputation la philosophie & la théologie dans le célebre couvent de S. Paul à Cordoue. Il a été long-tems régent & chef des études, & le plus habile prédicateur qu'on ait vu dans le XVII. siécle dans l'Andalousie. Il n'a pas moins été estimé dans toute l'Italie, & jusques dans les Indes. Il n'est pas vrai, comme on l'a publié dans quelques écrits, que *ses propres freres avoient été contraints de l'abandonner, & que méprisé, décrié, & chassé de son ordre, il ait eu besoin de la charité d'un évêque étranger pour subsister*. Il est constant qu'il est toujours demeuré dans son ordre, honoré, cheri, respecté: & employé dans toutes les fonctions les plus distinguées ; & quand il fut mort, on s'empressa de toutes les maisons de son ordre en Espagne, de déplorer cette perte. On a encore plusieurs lettres où l'on voit ces témoignages. A l'égard de l'évêque qui, dit-on, l'assista par charité : le fait est également faux, & c'est au contraire le pere Salisanés general des Cordeliers, qui ayant été nommé par le roi d'Espagne à l'évêché de Cordoue, rechercha avec beaucoup d'empressement l'amitié du P. de Ribas, qui avoit alors plus de 70. ans. Outre les ouvrages de ce religieux Dominicain *rapportés à son article dans le Dictionnaire*, il y a encore de lui : 1°. Plusieurs sermons, deux entr'autres sur le mystere de la Conception, dont l'un est intitulé : *La sépulture & les funérailles du péché originel*, & un autre sur saint Thomas. 2°. Un écrit intitulé *Barragan Botero*, contre quelques écrits des Jésuites. Philippe IV. roi d'Espagne avoit tant d'estime pour ce livre, qu'il se le faisoit lire après dîner par forme d'entretien & de récréation. 3°. Un traité sur les indulgences, & plusieurs écrits particuliers pour défendre son ordre, contre les Jésuites qui l'avoient attaqué. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. * *Mémoire espagnol de l'an 1688*. A. Arnauld, *Lettres, t. 5*. en plusieurs endroits, & sur-tout, *lettres 384. & 413*. Cette derniere est une réponse à l'ouvrage de l'évêque de Malaga, intitulé : *Querimonia Catholica.*

RIBIER (Guillaume) *Ajoutez que* Jacques Ribier I. du nom, *dont il est parlé à cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732*. est auteur des deux écrits suivans : le premier intitulé, *Mémoires & avis concernant les charges des chanceliers & gardes des sceaux de France*, à Paris en 1629. Le second, qui a pour titre : *Discours sur le gouvernement des Monarchies & principautés souveraines*, à Paris, en 1630. *in-4°.*

RICARD, (Jean-Marie) avocat, &c. *Ajoutez que* ses ouvrages contenant son traité des donations, & son commentaire sur les coutumes de Senlis & d'Amiens, ont été imprimés à Paris en 1713. en deux volumes *in-folio.*

RICARD, (Dominique de) plus distingué encore par sa grande pieté que par sa naissance, après avoir brillé par les armes, a encore plus éclaté aux yeux de Dieu par l'obscurité même de la retraite à laquelle il s'est consacré & où il est mort. Il étoit le septiéme fils de feu JULES de Ricard, seigneur de Joyeusegarde, terre qui a été érigée depuis en titre & dénomination de marquisat de Ricard, conseiller de grand'chambre au parlement d'Aix, & de feue *Louise* de Piolenc, l'un & l'autre célebres par leur pieté, & dont la vie a été remplie de bonnes œuvres. Dominique de Ricard en reçut une éducation très-chrétienne, & fut formé dès l'enfance à la vertu & aux lettres. Né avec un esprit vif, & une conception aisée, il cultiva l'histoire & la litterature, & dans les conversations du monde avec lequel il a vécu jusqu'au tems de sa retraite, on s'appercevoit facilement, non-seulement qu'il avoit lu, mais, ce qui est plus estimable, qu'il avoit beaucoup de goût, & qu'il avoit sçu profiter de ses lectures. On tient cette circonstance d'un homme de lettres qui l'a connu, & qui s'est plus d'une fois entretenu avec lui, toujours avec plaisir. Dès 1696. âgé d'environ 20. ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, de la langue de Provence, mais il n'a jamais fait profession dans cet ordre. Il fut dans sa jeunesse enseigne d'une galere de France, puis lieutenant d'une galere de Malte, qui étoit commandée par son frere Sextius de Ricard, bailli grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur & baron de la Ville-Dieu en Languedoc. Dominique de Ricard fut blessé sur cette galere à l'abordage & prise d'un vaisseau Turc de soixante & dix pieces de canon ; dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de la naissance de MM. de Ricard, par ordre du grand-maître, pour être placé dans l'église de la commanderie de saint Jean ; en mémoire de cette action. La grace lui ayant ouvert les yeux sur le néant du monde, & sur les vanités des grandeurs de la terre, il resolut de renoncer à tout, & sa résolution ne tarda pas à être efficace. Persuadé par cette lumiere céleste qui éclaire les cœurs où elle brille, qu'il n'y a que ceux qui se font une salutaire violence qui emportent le ciel, il quitta toute sa famille, ses amis, ses liaisons ; & dans un âge, avec un bien, une naissance, & des protecteurs, qui pouvoient le faire aspirer à ce qu'il y a de plus distingué dans le siécle, il n'envisagea plus que le ciel, & choisit la route la plus sure pour y arriver. Il ne chercha point une retraite dans une maison écartée, ni dans une solitude inconnue ; il la prit au milieu de Paris dans l'enclos des peres Dominicains réformés de la rue S. Honoré. Là, ignoré pour ce qu'il étoit, ne vivant presque que de pain & d'eau en très-petite quantité, ne se servant pour tout lit que d'un fauteuil un peu renversé, & méditant le jour & la nuit la loi du Seigneur, soit dans la priere, soit dans la lecture des divines écritures, il ne se montroit à personne, il gardoit une retraite encore plus étonnante que ses autres austérités, & ne s'en dispensoit que pour des œuvres de charité qu'il cachoit avec soin, & qu'il avoit encore plus d'attention de se cacher à lui-même. Il mortifioit d'ailleurs son corps par quantité d'autres rigueurs que son ardent amour pour la pénitence lui suggeroit. Telle est la vie qu'il a menée constamment, & sans la plus legere ombre de vicissitude, pendant l'espace d'environ douze années, c'est-à dire, jusqu'à sa mort, arrivée le douze de Décembre de l'an 1734. Il avoit environ cinquante-quatre ans. Le bruit d'une mort si précieuse aux yeux du Seigneur fut à peine répandu, qu'on accourut en foule dans sa chambre, & le concours fut prodigieux à son convoi, qui se fit dans l'église même des Dominicains, qui avoient demandé à M. le curé de S. Roch, la grace de conserver ce riche depôt. Outre Sextius de Ricard, *dont on a parlé*, il a eu encore pour freres, JOSEPH-PAUL marquis de Ricard & de Bréganson, conseiller de grand'chambre au parlement d'Aix ; & PIERRE de Ricard, premier président de la chambre des enquêtes au même parlement. Il étoit aussi cousin germain de JULE de Ricard, baron de Courgy, ci-devant conseiller au parlement de Dijon, & maintenant second président de la cour des aides de Paris ; de FERDINAND de Ricard, bailli, grand-croix de Malte, commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bour-

gogne ; & d'Etienne Ricard, commandeur de la Romagne, tous deux freres du président. On voit dans Bosio, l'abbé de Vertot, & les autres historiens de l'ordre de Malte, que les chevaliers, commandeurs & grands-croix de cette famille, tant à Rhodes qu'à Malte, se sont toujours signalés pour la gloire & les intérêts de la religion. * *Mémoires du tems.*

RICAUT, (Paul) chevalier Anglois, étoit le dixiéme fils de Pierre Ricaut. Il reçut une bonne éducation, fut bien instruit dans les lettres, & voyagea pendant plusieurs années en Asie, en Afrique, & en Europe. Il fut d'abord secretaire du comte Winchelsea ambassadeur extraordinaire de Charles II. auprès du sultan Mahomet IV. Comme il demeura plusieurs années dans cet emploi, il eut occasion de lier connoissance dans le camp des Turcs en Hongrie, avec le fameux visir Cupriogli, & il en profita pour s'instruire de bien des particularités qu'il vouloit sçavoir. Il fut ensuite consul de la nation Angloise à Smyrne, pendant onze ans, au grand contentement de la compagnie de Turquie. Etant de retour en Angleterre, le comte de Clarendon le nomma en 1685. son premier secretaire pour les provinces de Leinster & de Gonnaught en Irlande. Le roi Jacques II. le nomma aussi son conseiller privé pour l'Irlande, & juge de l'amirauté. Il demeura dans ces postes jusqu'à la révolution arrivée en 1688. Peu de tems après il entra en faveur auprès de Guillaume III. & en obtint le caractere de résident d'Angleterre dans les villes anséatiques de Hambourg, Lubeck, Breme, &c. Il demeura dans cette fonction pendant dix ans, au bout desquels il obtint la permission de retourner en Angleterre en 1700. Il y mourut la même année. On a de lui divers ouvrages fort estimés : comme l'*Histoire de l'état présent de l'empire Ottoman*, en anglois, *in-8°.* à Londres. Cet ouvrage a eu deux traducteurs François ; le premier est Pierre Briot, dont la traduction imprimée en 1670. *in-4°.* & *in-12.* est ornée dans l'*in 4°.* de figures en taille douce du célebre Sebastien le Clerc. Le second est le sieur Bespier, qui a enrichi sa traduction qui parut à Rouen en 1677. en deux volumes *in-12.* de remarques très-curieuses, & aussi de figures. 2°. Une histoire des Turcs aussi en anglois, depuis l'an 1623. jusqu'en 1677. contenant les regnes d'Amurath IV. d'Ibrahim & de Mahomet IV. à Londres en 1680. *in-fol.* C'est une continuation de l'histoire des Turcs, écrite en anglois par Richard Knolles, *in-12.* à Paris, 1683. 4. vol. 3°. Une autre histoire des Turcs depuis l'an 1679. jusqu'en 1699. avec des figures, à Londres, 1700. *in-fol.* en anglois, pareillement traduite en françois par M. Briot, Amsterdam, 1709. 3. vol. *in-12.* 4°. L'état présent (en 1678.) des églises de la Grece & de l'Armenie, en anglois à Londres, 1679. *in-8°.* 5°. Une traduction angloise de la vie des papes. 6°. Commentaire royal du Perou, deux volumes *in-folio.* * *Mémoires du tems.* Cherchez l'article KNOLLES, (Richard.)

RICCI, (Catherine de) de l'illustre maison de ce nom, qui a donné des évêques & des cardinaux à l'église, étoit de Florence, où elle nâquit le deux d'Avril 1522. Elle fut douée d'une grande pieté dès sa jeunesse, & voulant se mettre à l'abri des tentations du siécle, elle fit profession du tiers-ordre de S. Dominique, au monastere de la ville de Prato dans la Toscane. L'odeur de ses vertus s'étant répandue dans toute l'Italie, & presque dans tout le monde Chrétien, elle se vit consultée des personnes mêmes les plus éminentes en dignité, & ce qui est rare, elle n'en devint que plus humble. S. Philippe de Neri instituteur de l'Oratoire de Rome, a été souvent témoin de ses vertus & de ses lumieres, & il ne pouvoit se lasser de les publier. On assure que Dieu confirma sa sainteté par des miracles. Elle mourut le troisiéme de Février de l'an 1589. dans la soixante & dix-septiéme année de son âge. M. Cartari évêque de Fiesoli a donné sa vie au public. Le bruit des merveilles que l'on disoit s'operer par l'intercession de cette Sainte, engagea l'évêque de Pistoie d'en faire les informations dès l'an 614. cependant elle ne fut béatifiée qu'en 1733. par le pape Clement XII. à l'instance du grand-duc de Toscane, & de tout l'ordre de S. Dominique.

RICCI, (Matthieu) Jésuite fameux, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, nâquit à Macerata dans la marche d'Ancone, le six d'Octobre de l'an 1552. Il étoit fils de Jean-Baptiste Ricci & de *Jeanne* Angiolleli, l'un & l'autre de bonne famille. Après qu'il eut étudié quelque tems les belles lettres à Macerata, on l'envoya étudier en droit à Rome, où trois ans après il entra dans la societé des Jésuites l'an 1571. le 15. d'Août. Il n'avoit pas achevé sa théologie, qu'il suivit aux Indes son maître de noviciat, le pere Alexandre Valignan, qui lui avoit inspiré ce goût. Il acheva sa théologie à Goa, où il arriva en 1578. Il y enseigna ensuite la rhétorique, & pendant ce tems-là, ayant été destiné à la mission de la Chine, il apprit sérieusement la langue du pays. Il s'embarqua ensuite pour la province de Canton, d'où il fut obligé de retourner à Macao ; mais croyant être plus heureux dans une nouvelle tentative, il partit de nouveau au commencement de Septembre 1583. arriva dix jours après à Caoquin, & s'établit avec quelques autres près de cette ville. Comme il avoit étudié les mathématiques à Rome sous le sçavant Clavius, il ne tarda pas à se faire de ce côté une grande réputation chez des peuples fort avides de ces connoissances. Il fit aussi pour eux une carte de géographie, pour les détromper de l'erreur où ils étoient, dit-on, que la plus grande partie du monde fût la Chine, & que tout le reste ne fût que comme des monceaux de terre rangés autour d'elle pour lui servir d'ornement. Mais en même tems, pour ne leur point déplaire, il disposa tellement la carte, en changeant le premier méridien, que la Chine leur y parut, comme ils la croyoient, au milieu du monde, ce qui flatoit leur vanité. Ricci composa ensuite un petit catéchisme, où il ne mit presque, dit le pere d'Orleans, que les points de la morale & de la religion les plus conformes à la lumiere naturelle, ce qui n'étoit nullement capable d'instruire ces infidéles de la vérité de nos mysteres. Cependant ce missionnaire & ses compagnons n'étoient pas toujours bien traités des Chinois, malgré ces ménagemens, & en 1589. Ricci se trouva seul à soutenir cette mission, & quelque tems après on l'obligea de sortir lui-même de ce royaume. Mais on le rappella comme il alloit s'embarquer, & il s'établit à Choacheu. Jusques-là il n'avoit pu pénétrer jusqu'à la cour de l'empereur, il le tenta enfin en 1595. arriva dans la province de Kiansi, & fit naufrage sur la riviere du Ché. Il sauva néanmoins sa vie, poursuivit son chemin, alla à Nanquin, de là à Peking, où il ne fit pas grands fruits, ce qui l'obligea de revenir à Nanquin, où il s'établit. Au mois de Mai de l'an 1600. il tenta de retourner à Peking, sous prétexte de porter au roi des curiosités de l'Europe. Le voyage fut heureux jusqu'à Licin, mais là il fut arrêté & conduit avec les siens dans une tour à quelque distance de la ville, sans permettre à aucun d'en sortir, qu'un garde ne l'accompagnât. Mais lorsque Ricci se croyoit perdu sans ressource, l'empereur informé de sa détention & des présens qu'il portoit, le manda à la cour, où il fut fort bien reçu. On lui permit de s'établir à Peking, & il s'y appliqua à gagner l'estime des lettres par sa connoissance des mathématiques, qu'il tâcha de faire fleurir de plus en plus dans la Chine. Il y forma aussi des sujets à sa societé, qu'il anima du même esprit, & il acheta une maison où il fit une église. Il mourut quelques années après à Peking même, l'an 1610. âgé de 58. ans, laissant des mémoires curieux sur la Chine, dont le pere Trigault s'est servi pour écrire l'histoire de ce vaste état. Le pere d'Orleans de la même societé a écrit la vie du P. Ricci, qui a été imprimée à Paris, en 1693. Il en fait un apôtre, un saint, un nouveau Xavier.

RICCIOLI, (Jean-Baptiste) né à Ferrare en 1598. entra dans la societé des Jésuites en 1614. Il enseigna la théologie à Parme & à Bologne, où il mourut en 1671. Il étoit sçavant dans l'astronomie & dans les autres par-

ties des mathématiques, & ses ouvrages, sont estimés. Voici ceux que l'on connoît : *Prosodia. Crucis geograph. fabrica cum tabula omnium eclipseon usque ad annum 1700. Geograph. & hydrograph. lib. 12. Astronom. tom. 2. Vindicia calendar. Gregorian. adversùs F. Laver. Chronologia reformata.* Cet ouvrage ayant été fort attaqué par ses supérieurs & par plusieurs autres, il se vit obligé d'y faire plusieurs changemens. *De distinctione entium in Deo & creat. Evang. unicum. De immunitate ab errore definit. S. Sedis Apostolica.*

RICHARD surnommé *de S. Germain*, parce qu'il étoit notaire ou secretaire dans une ville de ce nom, florissoit au commencement du XIII. siécle. M. Cave a eu tort de lui donner la qualité de secretaire du roi de Sicile. Richard étoit un homme judicieux, bon historien, & même poëte. Il a composé une chronique, où il décrit avec exactitude ce qui s'est passé dans l'univers depuis la mort de Guillaume roi de Sicile, c'est-à-dire, depuis l'an 1189. jusqu'à l'an 1243. C'est l'auteur que l'on peut suivre avec plus de sureté pour l'histoire de l'empereur Frideric II. Ferdinand Ughelli a donné le premier cette chronique dans le tome troisiéme de son Italie sacrée, mais M. Muratori l'a donnée de nouveau, beaucoup plus exactement dans le septiéme tome de son recueil des écrivains d'Italie, p. 965. * *Voyez* la préf. de Muratori, *au livre cité.*

RICHARD-FIELDE, théologien Anglois, fort célebre, natif de Kent, étudia à Oxford, & y prit le degré de maître-ès-arts en 1584. Il présida ensuite aux leçons & aux disputes de philosophie, & traita les institutions de théologie & les controverses, que les Protestans ont avec les Catholiques. En 1594. il fut fait professeur en théologie; il fut aussi chapelain de la reine Elisabeth, & de Jacques II. doyen de Glocester, & pourvu encore de quelques autres prébendes. Il mourut le 25. de Novembre 1616. âgé de 55. ans. Son traité de l'église lui a fait un grand nom parmi ceux de sa communion, & montre dans l'auteur une profonde lecture. Quelques théologiens Protestans en ont blâmé cependant plusieurs principes. Henri Alting en attaqua plusieurs articles, & soutint en particulier que Fielde n'avoit pas bien rapporté l'état présent de l'église Orientale, ni en partie celui de l'Occidentale. Les Catholiques en géneral penserent comme Alting, & Fielde se vit aussi attaqué par quelques-uns de leurs auteurs. Ces diverses réfutations engagerent Richard-Fielde à faire un *Appendice* au troisiéme livre de son ouvrage, dans lequel il avança bien des paradoxes aussi absurdes que ridicules, qui ne pouvoient que ternir beaucoup sa réputation. Cependant son fils NATHANAEL ne craignit pas de le publier tel qu'il le trouva après la mort de son pere, Jean le Neve a publié en anglois une vie fort détaillée de Richard-Fielde. Il en est aussi parlé dans l'histoire & les *Antiq. d'Oxf.* par Wood.

RICHARD comte de S. Boniface, d'une noble famille de Verone, fut dans le XIII. siécle un des plus grands adversaires du tyran Ezzelin si connu par ses cruautés & ses autres désordres. Les deux partis des Guelphes & des Gibelins, si célebres sous l'empereur Frideric II. firent grand bruit de son tems, & Richard encore jeune; mais d'une valeur au-dessus de son âge, se rangea du côté des premiers lorsque Verone se fut divisée comme les autres villes d'Italie : l'une prenant un parti, & l'autre en prenant un autre, même dans la même ville. Louis son pere étant préteur de Verone, Richard eut le commandement des troupes, & il vint à bout de se rendre maître d'une citadelle dont l'on avoit tenté depuis du tems de s'emparer, mais inutilement. Des brigands s'y étoient retirés, & à la faveur des avantages de ce lieu qui le rendoient presque inaccessible, & le mettoient à l'abri des efforts des hommes, ils commettoient mille désordres. Mais la valeur de Richard en triompha. Il s'empara aussi de plusieurs villes considérables que l'empereur Othon avoit enlevées à l'église, & il les rendit au pape. Uni avec un nommé Azon, & le marquis de Montferrat, il se déclara contre Frideric II. & le poursuivit seul jusqu'au sault des Alpes. Il en vint souvent aux mains avec Ecelin de Romain, un des capitaines du parti de ce prince, dont il détestoit l'inhumanité. Louis son pere étant mort, son parti fut banni de Verone, en son absence, par l'infidélité de quelques personnes à qui il s'étoit fié; mais il y rentra par la force & en chassa à son tour ceux qui lui avoient été infidéles. Il en fut même créé préteur, & tant qu'il fut dans cette dignité, on n'implora jamais inutilement son secours. Il força ceux de Crémone & de Reggio de lever le siége qu'ils avoient mis devant Mantoue, & de se retirer. Mais une nouvelle conjuration qui avoit été tramée secrettement contre lui, ayant éclaté, il fut encore chassé de Verone, rétabli peu après, expulsé presque dans le même-tems une troisiéme fois, & fait prisonnier. Ceux de Padoue, de Vicence, de Mantoue, & plusieurs personnes illustres s'intéresserent pour sa liberté, & les gouverneurs de Lombardie venant à leur appui, ils l'obtinrent. Sa valeur parut augmenter par ses disgraces : & ses ennemis eurent lieu de se repentir d'avoir méprisé son amitié. Lorsque le pape Innocent IV. revint de France il se fit honneur de l'accompagner pendant quelque-tems, & de soutenir ses intérêts. Enfin après avoir causé beaucoup de pertes & de dommages à la faction des Gibelins, il mourut à Brescia dans un âge avancé, au mois de Février 1253. & fut enseveli dans l'église des Freres Prêcheurs de cette ville. * *Vie du comte* Richard par un auteur anonyme *ap. Lud. Murator. t. 8. Collect. scriptor. rer. Italic. in-fol.* à Milan, en *1726. p.* 121.

RICHARD (Claude) né à Ornay dans la Franche-Comté, a été un des plus célebres mathématiciens que l'Espagne ait vu enseigner dans ses états, dans le dernier siécle. Il étoit Jésuite, & a professé long-tems les mathématiques à Lyon dans le college de la Trinité. Ayant ensuite desiré de se consacrer aux missions, il partit pour celle de la Chine, & passa par Madrid pour s'embarquer à Lisbonne. Mais Philippe IV. roi d'Espagne, le retint & l'engagea de professer les mathématiques dans le college imperial. Le P. Richard obéit & continua cet exercice jusqu'à la fin de sa vie qu'il termina à Madrid en 1664. âgé de plus de 70. ans. On a de lui 1. des Commentaires latins sur tous les livres d'Euclyde; 2. Une méthode aisée & nouvelle sur les tables des Sinus & des Tangentes, sans nom d'auteur; 3. Des Commentaires latins sur quatre livres des Coniques d'Apollonius de Perge, à Anvers 1655. *in-fol.* avec figures. Le P. Colonia s'est trompé en disant que Richard a fait des commentaires sur les six livres des chroniques de cet auteur. Il a voulu dire des coniques. Mais on ne pouvoit pas dire sur les six livres, Apollonius en ayant fait sept, & Richard n'en ayant commenté que quatre. Ce Jésuite étoit habile. * Le P. Colonia. *Hist. litter. de Lyon, t. 2. Mémoires du tems.*

RICHARD (Jean) prêtre, bachelier en théologie, nâquit à Paris, & fut baptisé à S. Jean en Greve le premier jour de Décembre de l'an 1615. On y voit encore à un des piliers des fonts baptismaux un témoignage édifiant de la reconnoissance qu'il a eue toute sa vie de la grace du baptême qu'il avoit reçu dans cette église. Il prit des dégrés en Sorbonne; mais il se contenta du baccalaureat. Après avoir été dix-huit ans & neuf mois curé de S. Martin de Triel dans le vicariat de Pontoise, il quitta cette cure le 3. de Juillet 1673. & la donna à M. Desalleurs qui lui céda le prieuré de Notre-Dame de Beaulieu-sainte-Avoie dans la paroisse de S. Remi près Chevreuse. M. Richard étoit un homme de beaucoup de bon sens, & de pieté, & qui avoit une grande connoissance de l'écriture & des peres. On a de lui plusieurs ouvrages excellens, sçavoir, l'*Agneau Paschal*, ou explication des cérémonies que les Juifs observoient en la manducation de l'agneau de Pâque, appliquées dans un sens spirituel à la manducation de l'agneau divin dans l'eucharistie, *in-8°.* à Cologne en 1686. *Pratique de pieté* pour honorer Jesus-Christ dans l'Eucharistie, &c. *in-8°.* au même lieu, en 1683. *Aphorismes de controverse. Regle*

de conduite pour les curés. Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'église Catholique sur tous les points controversés, in-12. à Cologne en 1688. On a réimprimé cet ouvrage en 1715. & l'on en a ôté une épître dédicatoire au roi Jacques II. de la Grande Bretagne, qui étoit dans la premiere édition. Les auteurs du Journal litteraire de la Haye disent en parlant de cet ouvrage qu'on l'attribuoit à Louis Gorin de S. Amour, docteur de Sorbonne, & que le nom de Jean Richard, prieur de sainte Avoie, est un nom déguisé. Ils se sont trompés : M. Richard étoit un personnage réel, comme on le prouve ici, & l'ouvrage en question est de lui. Lettre contre la signature pure & simple du formulaire d'Alexandre VII. Ce refus de signer purement & simplement ce formulaire, suscita bien des embarras à M. Richard. Il fut arrêté, & conduit en 1663. dans les prisons de l'officialité de Rouen, & pendant qu'il étoit dans le bateau dans lequel on le conduisoit, il écrivit une profession de foi que M. Magnet docteur de Sorbonne, chanoine & archidiacre du Vexin François dans l'église de Rouen fit imprimer. Etant dans la prison de l'officialité de Rouen M. Richard fit encore une autre profession de foi qui n'est qu'une répétition de la premiere, un peu plus étendue : elle est datée du Mercredi septiéme de Novembre 1663. & a été imprimée aussi *in-4°.* Enfin on trouve du même un écrit intitulé : *Justification de la foi & de la conduite de M. Richard, curé de Triel*, du 10. Janvier 1664. & on lui attribue *Notæ in censuram Hungaricam (archiepiscopi Strigoniensis) quatuor propositionum cleri Gallicani anni 1682.* qui se trouvent dans les *vindiciæ doctrinæ Majorum scholæ Parisiensis.* Il a fait encore quelques autres écrits sur son emprisonnement qui ne sont point imprimés. Il est mort à Paris le 26. de Septembre 1686. à l'âge de 71 ans. Son corps a été porté à Triel où il a fondé une école pour l'instruction des filles. * *Mémoires du tems. Necrol. de P. R. p. 382. Journal litteraire ann. 1715. t. VII. page 442.*

RICHARD (René) fils d'un notaire de Saumur, nâquit dans cette ville le 23. Juin 1654. & entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les humanités & la rhétorique, après quoi ayant été élevé au sacerdoce, il fut employé dans les missions faites par ordre du feu roi, dans les diocéses de Luçon & de la Rochelle. Etant venu ensuite à Paris, il y prêcha pendant douze ans. Peu de tems après qu'il eut quitté la congrégation de l'Oratoire, il fut pourvu d'un canonicat de sainte Opportune à Paris dont il prit possession le 6. Juillet 1693. par permutation avec Charles-Simon Bolduc, pour le prieuré simple de S. Leonard des Brueres, & de la chapelle de sainte Catherine dans l'église de S. Didier de Poitiers. Il est mort doyen des chanoines de cette église, selon la qualité qu'il prenoit, quoiqu'il ne fût réellement que l'ancien chanoine dudit chapitre lequel a pour seule dignité celle de chanoine chevecier-curé. M. Richard étoit de plus censeur royal des livres, prieur seigneur de Regny, & de l'hôpital sous Rochefort lorsqu'il mourut le 21. d'Août 1727. Il avoit eu le titre d'historiographe de France. Par son testament, fait long-tems avant sa mort, il avoit ordonné qu'il seroit inhumé sans tentures, billets, ni sonnerie, au cimetiere des SS. Innocens dans la fosse commune, mais le chapitre de sainte Opportune ne suivit de ces dispositions testamentaires, que le dernier article qui regarde le lieu de l'inhumation. Cet auteur avoit des opinions singulieres qu'il a fait passer dans presque tous ses ouvrages, & jusques dans les approbations qu'il donnoit aux livres qu'il examinoit comme censeur royal, & dans lesquelles on trouve bien des traits d'un esprit particulier. Ses ouvrages sont 1. *Maximes chrétiennes* pour les demoiselles de S. Cyr. 2. *Choix d'un bon directeur & les qualités qu'il doit avoir*, dédié aux mêmes demoiselles. 3. *Lettre de consolation à une dame de qualité sur la mort de son directeur.* Cette lettre est datée du 10. Juin 1688. & avoit été approuvée dès-lors par M. Grandin pour être publiée, mais elle n'a été imprimée qu'en 1723. à la fin du troisiéme volume des *Lettres spirituelles* du P. Quesnel de l'Oratoire, imprimées à Paris, chez Barois. 4. *Vie de Jean-Antoine le Vachet, prêtre, instituteur des Sœurs de l'Union Chrétienne*, à Paris en 1692. *in-12.* chez Watin. M. le Vachet est mort en 1681. *Histoire de la vie du P.* Joseph du Tremblay, Capucin, employé par Louis XIII. dans les affaires d'état, 2. vol. *in-12.* à Paris en 1702. réimprimée en 1704. L'abbé Richard nous represente dans cet ouvrage le pere Joseph comme un saint homme qui étoit toujours en prieres, qui ne faisoit rien qu'en vue de Dieu, c'est-à-dire qu'il nous fait le portrait du P. Joseph tel qu'il auroit dû être. Mais soit qu'il eût senti que ces traits étoient trop peu ressemblans avec l'original, pour n'être pas méconnus, soit par quelque raison plus secrette, il ne tarda pas à nous présenter le P. Joseph tel qu'il étoit en effet, en nous donnant en 1704. le livre intitulé : *le Véritable P. Joseph Capucin, contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu*, in-12. à S. Jean de Maurienne, c'est-à-dire, à Rouen : & pour se mieux déguiser, il fit 6. une critique de cette histoire, sous le titre de *Réponse au livre* intitulé : *Le véritable P. Joseph*, en 1704. *in-12.* 7. *Parallele du cardinal de Richelieu, & du cardinal Mazarin*, à Paris en 1704. *in-12.* réimprimé en 1716. Cette deuxiéme édition est précédée d'un *avis* que l'abbé Richard appelle *important*, & dans lequel il instruit le public d'un long démêlé qu'il a eu avec un de ses neveux, & qu'il eût dû ensevelir dans l'oubli. Ce neveu irrité de cet avis, qui seroit mieux appellé en effet un vrai libelle satyrique, s'en plaignit en cour, & obtint un arrêt du conseil d'état du roi, du 17. Février 1716. qui ordonne que cette piece sera & demeurera supprimée, fait défenses sous peine de 500. liv. d'amende de vendre ni imprimer le *Parallele* avec cet *Avis* dont il est ordonné de rapporter tous les exemplaires à la chambre syndicale pour y être supprimés. Cette dispute de l'abbé Richard avec son neveu a produit de la part du premier plusieurs mémoires & requêtes qui ont été imprimés, *in-4°.* & quelque tems de prison à l'officialité de Paris. Ceux qu'il attaque principalement dans ces factums sont M. le Promoteur & son neveu. A l'égard du *Parallele*, &c. il n'intéresse guère plus que l'*Avis* prétendu *important.* L'auteur avoit trop d'action, & trop peu de réflexions & de connoissance des affaires pour y réussir. Il péche d'ailleurs en bien des endroits contre la vérité de l'histoire, & ces défauts ont été relevés en partie dans quatre lettres adressées à l'abbé Richard lui-même, & que l'on trouve dans le tome 4. des *Nouvelles litteraires de la Haye* pour l'année 1716. *pp.* 25. 39. 105. 123. &c. On trouve à la fin du *Parallele* un dialogue entre le cardinal Mazarin & le cardinal de Richelieu, que l'auteur assure être de M. de Fenelon. 8. L'abbé Richard qui n'étoit point épargné dans les quatre lettres *dont on vient de parler*, se crut obligé de faire une *Apologie du parallele*, &c. *contenant les Réponses aux critiques.* Mais cette apologie ne satisfit personne. 9. *Discours sur l'histoire des fondations royales, & des établissemens faits sous le regne de Louis le Grand, en faveur de la Religion, de la justice, des sciences & des beaux arts, de la guerre & du commerce*, à Paris en 1695. *in-12.* L'auteur prend dans ce livre le titre d'*Historiographe des fondations royales de Louis le Grand.* 10. *Traités des pensions royales*, à Paris *in-12.* où il prouve que le roi a droit de donner des pensions sur les bénefices de sa nomination même à des laïques: dans la deuxiéme édition qui est de 1718. il y a des additions en faveur des chevaliers de S. Lazare. 11. *Dissertation sur l'indult du parlement*, contenant les expédiens sûrs d'en rendre la jouissance prompte & utile, avec les moyens de réformer les abus du dévolut, *in-8°.* à Paris en 1723. Cet ouvrage très-ami de la cupidité, & plein de traits ridicules devoit avoir deux parties : mais on s'est contenté de permettre l'impression de la deuxiéme, qui étoit la moins mauvaise. Un anonyme ne laissa pas que de la tourner en ridicule dans une critique vive, mais délicate, qui a couru long-

tems en manuscrit. 12. *Dissertation sur la pratique de la primitive Eglise, de n'enterrer les morts qu'avec l'eucharistie dans la bouche & sur l'estomac.* Je ne sçais si cette dissertation est imprimée. L'abbé Richard avoit promis de donner encore au public les paralleles des deux derniers archevêques de Paris (Mrs de Harlai & de Noailles.) des deux derniers confesseurs de Louis XIV. (les PP. de la Chaise & Tellier) & de quelques-uns de nos Ministres. Il avoit dressé le plan de ces paralleles, & à juger des ouvrages par ce projet, qui a été imprimé, il est heureux de n'avoir pas eu le tems de les exécuter, ou on doit lui applaudir s'il les a supprimés de lui-même. L'abbé Richard faisoit aussi des vers françois, & on lui attribue en particulier les suivans, qui se trouvent au bas de son portait gravé par des Rochers.

Ce docteur si soumis au saint Pere, à son Roi
En défendant leurs droits fit éclater sa foi,
Et dans tous ses écrits le zéle & la science
Sont en parfaite intelligence.

* *Mémoires du tems.*

RICHARD (Jean) natif de Verdun en Lorraine, après avoir fait ses études dans le college de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en même-tems en droit & en théologie. Dans la suite il fit plus d'usage de la seconde que du premier. Il se fit cependant recevoir avocat à Orléans : mais ce fut plus pour avoir un titre que pour en exercer les fonctions, & on ne l'a point vu suivre le barreau, ni desirer d'y briller. Quoique laïque & marié il choisit pour son partage un genre d'occupations que l'on se fait très-rarement dans cet état, mais qui étoit conforme à son goût. Il précha toute sa vie, non dans les chaires où son état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit, & ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha solidement. Dès 1685. devenu non-seulement prédicateur, dans le sens que nous venons de le dire, mais en quelque sorte le directeur ou précepteur des prédicateurs, il publia des *Discours moraux* sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année, avec un volume contenant des exordes, & des instructions pour un Avent & pour un Carême, le tout en cinq volumes *in-12.* qui ne tarderent pas à être suivis de cinq autres contenant aussi des *Discours moraux* en forme de prônes, avec un Avent sur les commandemens de Dieu. En 1697. il ajouta encore deux volumes à cette sorte de Discours moraux, sur les mystéres de Notre-Seigneur & les fêtes de la Vierge. Dans cet intervalle il voulut être aussi panegyriste, & en 1695. il publia en cette qualité quatre volumes *in-12 d'Eloges historiques des Saints, avec les mysteres de Notre-Seigneur, & les Fêtes de la Vierge* pour tout le cours de l'année. Il dédia ce recueil à feu M. le cardinal de Noailles archevêque de Paris, depuis cardinal, qui loua son travail & son goût pour ce genre d'occupations. Il augmenta ce recueil d'éloges historiques des saints en 1700. & y joignit encore des Discours sur les mystéres de Notre-Seigneur & sur les fêtes de la sainte Vierge, & ce nouveau recueil contient encore plusieurs volumes *in-12.* La même année 1700. il commença à donner les premiers volumes du *Dictionnaire moral* ou *de la science universelle de la chaire.* dans lequel ouvrage on trouve par ordre alphabetique ce que les prédicateurs François, Espagnols, Italiens, Allemands, &c. ont dit de plus curieux & de plus solide sur différents sujets. L'on ne peut nier que ce recueil ne renferme en effet beaucoup d'instructions utiles. Mais il faut considérer ces sortes d'ouvrages comme la *Bibliotheque des Prédicateurs*, & autres recueils pareils qui sont plus propres à favoriser la paresse, qu'à former ceux ausquels ils paroissent destinés, & qui en détournant de l'étude de l'écriture & des peres, sans laquelle on ne peut jamais devenir un prédicateur bien solide, ne font presque jamais que des genies superficiels. Quoi qu'il en soit, ce Dictionnaire moral dedié à M. le cardinal de Polignac est en cinq volumes *in-8°.* qui parurent successivement, & ausquels M. Richard fit un supplément qu'il donna en 1715. & qui contient des exhortations morales sur la sainteté, les devoirs, les dangers de la vie religieuse. Cet amour pour les sermons, qui fut toujours la passion de M. Richard, étoit tel, qu'il ne voyoit qu'avec regret que l'on perdit les discours de ceux qui avoient eu quelque talent pour la chaire. Il alla autant qu'il put au-devant de ces pertes, & son zéle trouva encore à cet égard une ample moisson. C'est à ce zéle que nous devons le *Carême de M.* Fromentieres évêque d'Aire, qu'il publia en 1690. en deux volumes *in-12.* Les *Panégyriques, Mystéres & autres discours* du même prélat en trois volumes. Les Oeuvres mêlées du même en un volume, qui contient ses oraisons funebres & divers discours. M. Richard ayant recueilli toutes ces piéces, les mit en ordre; suppléa aux lacunes, fit les préfaces; & se chargea de les faire imprimer. Il rendit le même service aux *Prônes* de M. Joli évêque d'Agen, qui parurent en huit volumes *in-12.* & aux *Discours* de M. l'abbé Boileau, prédicateur ordinaire du roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, dont il publia en 1711. les homelies & les sermons prononcés devant le roi sur les Evangiles du Carême. Des autres discours qui n'étant qu'ébauchés ne pouvoient être donnés au public, il en tira les plus belles pensées, les mit par ordre alphabétique, & les publia en 1707. sous le titre de *Pensées de M.* l'abbé Boileau; & ce recueil est dédié à M. l'abbé Bignon. En 1718. il publia du même un volume *in-12.* des Panégyriques choisis, & ce fut-là où se terminerent les travaux de M. Richard, qui mourut le 24. de Février de l'année suivante 1719. dans la 81. année de son âge. Il fut enterré dans l'église de saint Medard sa paroisse. Il a laissé deux enfans, dont le premier JEAN-EDME, est licencié en la faculté de theologie de Paris & curé de l'église paroissiale de saint Aspais de Melun, au diocèse de Sens; & le second, nommé FRANÇOIS, est avocat au parlement de Paris.

RICHELET, (Pierre) avocat au parlement, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1732. qu'*en 1665. il fut admis dans l'académie que M. l'abbé d'Aubignac avoit établie, & où l'on faisoit publiquement des discours académiques le premier jour de chaque mois. Outre son *Dictionnaire* qui est connu de tout le monde, & les autres ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, on lui doit encore les suivans dont on n'a rien dit : Un Traité de la *Versification Françoise*, imprimé en 1671. *in-12.* L'*Histoire de la Flandre*, en 1687. Un *Recueil des plus belles Lettres des auteurs François, avec des notes*, augmenté d'un deuxiéme volume en 1705. *La connoissance des genres françois, tirée de l'usage & des meilleurs auteurs de la langue*, à Paris 1694. *in-12.* C'est l'ouvrage *des genres & des noms* que l'on cite *dans le Moreri. Ce qu'on appelle dans le même endroit* sa grammaire françoise est l'ouvrage qui a pour titre, *Les commencemens de la langue Françoise, ou grammaire tirée de l'usage & des bons auteurs*, in-12. à Paris. *Histoire de la Floride*, ou *Relation du voyage de* Ferdinand de Soto *pour la conquête de ce pays* en 1538. traduit de l'Espagnol de l'Inca Garcilasso de la Vega, à Paris en 1670. *in-12.* deux vol. A l'égard de son Dictionnaire françois, il falloit remarquer qu'il parut d'abord en 1680. *in-4°.* & qu'il a été réimprimé depuis à Geneve en 1710. aussi *in-4°.* à Lyon en 1719. *in-fol.* à Rouen en 1721. à Lyon en 1728. Toutes ces éditions *in-fol.* sont considérablement augmentées par differens auteurs. Celle de 1719. l'a été par le P. Fabre de l'Oratoire, *comme on le dit dans le Moreri, édition de 1725. mais après y avoir dit que l'éditeur fut obligé en conséquence de sortir de sa Congrégation, il falloit ajouter qu*'il y est rentré depuis; & qu'il y vit encore aujourd'hui avec beaucoup d'honneur. On sçait que c'est le continuateur de l'*Histoire Ecclesiastique* de M. l'abbé Fleuri. L'édition de Lyon de 1728. est de feu M. Aubert, & l'on a donné à la tête une bibliothéque des auteurs cités dans le Richelet, où l'on trouve quelques particularités touchant la vie & les ouvrages de plusieurs sçavans. L'auteur est l'abbé le Clerc

de la congrégation de S. Sulpice, demeurant à saint Irenée de Lyon, ainsi que les Jésuites l'ont déclaré dans leurs *Mémoires de Trevoux*. Dans le *Moreri édition de 1725. on n'a pas non plus exactement marqué le tems de la mort de Richelet, ni son âge :* cet auteur mourut le 29. de Novembre 1698. âgé de 67. ans.

RICHELIEU, petite ville de France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*elle est ornée d'une académie. Cette académie ne subsiste plus depuis long-tems, & elle a même fort peu duré.

RICHEOME (Louis) Jésuite, &c. *Ajoutez que* dans le XV. volume de la traduction françoise de l'*Histoire de* M. de Thou, l'on trouve deux lettres de ce Jésuite, datées de Rome, l'une le 22. de Juin 1610. l'autre le 12. Janvier 1611. écrites l'une & l'autre à M. de Thou lui-même : la premiere pour assurer que sa Société n'avoit aucune part à la condamnation de son histoire, dont ce pere fait même un grand éloge ; la seconde, pour se plaindre de l'arrêt donné contre l'ouvrage de Bellarmin *de summo Pontifice* dont les maximes sont fort contraires à celles que l'on tient en France sur ce sujet.

RICHER ou RICHIER (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, & ensuite apostat, &c. *Voyez les additions nécessaires à cet article dans celui de* VILLEGAIGNON. (Nicolas-Durand de)

RICHER. (Edmond) *On a fait plusieurs fautes en parlant de ce docteur dans le Moreri, édition de 1725.* 1. Il ne nâquit pas le 1. d'Octobre 1559. mais le dernier de Septembre 1560. 2. Il n'eut pas plutôt reçu le bonnet de docteur en 1590. qu'il se porta ouvertement pour Henri IV. & qu'il travailla puissamment dans la faculté de Paris à ramener les esprits, & à les faire rentrer dans leur devoir. 3. Ce fut en 1594. qu'il fut fait grand-maître & principal du college du cardinal le Moine. 4. Richer n'est pas mort le 29. de Novembre 1631. mais le 28. de Novembre 1630. non âgé de 73. ans, mais de 71. & deux mois. A l'égard du livre *De la puissance Ecclésiastique & politique* de Richer, il est bon d'entrer dans le détail suivant. Richer le publia en latin en 1611. ce n'étoit alors qu'un petit ouvrage qu'il grossit beaucoup depuis. Un anonyme le traduisit en françois dès 1612. sur l'original de 1611. mais cette traduction est infidéle & peu exacte. Comme l'ouvrage de Richer fut condamné le 13. de Mars 1612. par les évêques de la province de Sens, Richer en appella, & Boucher le ligueur fit sur son appel un *Avis* plein de vivacité, qu'il publia la même année sous le nom de Paul de Gimont, sieur d'Esclavolles. Il y joignit la censure des prélats & l'appel de Richer. Le tout forme un *in-12.* de 106. pages. Claude Durand, docteur de Sorbonne fit imprimer la même année son *Avis* particulier *sur le livre de la puissance Ecclésiastique & politique*, & l'adressa au cardinal de Gonzague. C'est un écrit de près de 200. pages *in-12.* André du Val, docteur de Sorbonne, & professeur royal en théologie, fit paroître la même année en latin une assez ample refutation de l'écrit de Richer, qu'il adressa à Jacques Davy du Perron, cardinal & archevêque de Sens, & l'on fit courir alors sur cette réfutation & sur celle de Durand cinq vers latins qui ont été imprimés, & où ces deux censeurs ne sont nullement menagés. Dans le même-tems, c'est-à-dire, en 1612. un nouveau converti, nommé Pierre le Pelletier, entreprit aussi de se mesurer avec Richer, & il entra en lice par un écrit françois qu'il intitula, *La monarchie de l'église, contre les erreurs d'un certain livre*, intitulé, *De la puissance ecclésiastique & politique.* Le Jacobin dont Richer arrêta la these au mois de Mai 1611. se nommoit *Le Maltois* : le sujet de sa thése étoit *An Papa super Concilium aut Concilium super Papam*, & il y décidoit que le pape étoit au-dessus du concile. Outre les ouvrages de Richer *dont on parle dans le Moreri, il faut ajouter* un livre intitulé, *Obstetrix animorum, in-4°.* pour former les esprits & les rendre capables des sciences. Cet ouvrage n'est pas indigne de lui, & „ l'on y trouve, dit M. Baillet dans ses *Jugemens* „ *des sçavans*, des marques de sa sagesse & de la solidité „ de son esprit. „ En 1600. il donna une édition du livre de Tertullien du Manteau, & en même-tems une traduction françoise de ce livre. * *Voyez* Baptiste le Grain dans l'apologie de ses Décades. Cet ouvrage est manuscrit ; & *La vie du P.* Joseph, capucin, par l'abbé Richard, mais cet auteur n'est pas toujours sûr.

RICOBALDI, historien du XIII. siécle, *dont on n'a dit que deux mots peu exacts dans le Moreri*, étoit de Ferrare. Jerôme Rubeüs dans son histoire de Ravenne, prétend qu'il se nommoit *Gervais*, & qu'il fut chanoine de l'église metropolitaine de Ravenne. Mais il dit l'un & l'autre sans preuves. Les auteurs contemporains de Ricobaldi, & ceux qui sont venus peu après lui, ne lui donnent aucun titre, & le nomment simplement *Ricobaldi* sans prénom. Ainsi l'on a eu tort de suivre aveuglement Rubeüs *dans le Dictionnaire de Moreri, où l'on a parlé de* Ricobaldi *en quatre lignes.* Cet auteur est mort vers l'an 1313. ou même plutôt. Il avoit déja quelques années en 1251. puisqu'il dit qu'il avoit entendu prêcher, cette année-là même étant encore fort jeune, le pape Innocent IV. à Ferrare. Jean-George Echard, & Louis-Antoine Muratori ont fait imprimer deux ouvrages latins de cet auteur, sçavoir : une Histoire des empereurs depuis Charlemagne jusqu'à l'an 1298. sous le titre de *Pomarium*, & une histoire des papes depuis S. Pierre jusqu'à Boniface huitiéme inclusivement ; le premier dans son recueil des écrivains du moyen âge, imprimé à Leipsic en 1723. en 2. vol. *in-fol.* & le second dans le neuviéme volume de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan en 1726. On trouve à la fin de l'histoire des papes, une addition de Ricobaldi sur les différentes parties de l'Italie, & une compilation chronologique depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 1312. Mais il n'est pas sûr que cette compilation soit de Ricobaldi. Philippe *de Lignamine*, de Messine, chevalier de Sicile, & imprimeur Romain, a continué cette chronique depuis l'an 1316. jusqu'en 1469. Cette continuation qui se trouve dans Echard, ou Eccard, & dans Muratori avoit déja été imprimée à Rome en 1474. & dédiée à Sixte IV. par Philippe. Ricobaldi avoit fait aussi un traité des villes d'Italie qui est demeuré manuscrit, & le poëte Matthieu-Marie Boïardo a donné sous le nom de ce même auteur, une histoire des empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV. qu'il dit avoir traduite en italien du latin de Ricobaldi. Mais on a tout lieu de croire que cette histoire, qui est presque par-tout un vrai Roman, est l'ouvrage entier de Baïardo lui-même. C'est le sentiment du sçavant Muratori qui a fait imprimer cet ouvrage dans le neuviéme volume du recueil *cité dans cet article.* * *Voyez* les préfaces de Mrs Echards & Muratori.

RIDLEY. (Nicolas) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de cet évêque Protestant dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Ce prélat quoiqu'alors prisonnier, fut un des trois évêques que le conseil d'Angleterre choisit pour disputer en 1554. à Oxford avec les députés du clergé Romain. On voit encore le discours qu'il fit en cette occasion. Comme il refusa toujours de reconnoître l'autorité de la reine Marie, on lui fit son procès le 28. de Septembre 1555. & le 16. d'Octobre demeurant dans son obstination, il fut conduit au supplice avec Latimer. Outre son traité *De cœna Dominicâ* qui est contre la croyance de l'église Catholique, on a encore de lui, *Amica valedictio Oxoniæ in carcere ad amicos scripta. Lugubris lamentatio de misera conditione ecclesiæ Anglicanæ propter recentem Evangelii apostasiam.* Ces deux derniers ouvrages montrent bien jusqu'où peut aller un faux zéle.

RIEDLINUS (Gui) né à Ulm, ville d'Allemagne dans la Souabe, le 14. de Mars 1656. fils d'un médecin de cette ville, y fit ses humanités & sa philosophie, y apprit les élemens de la médecine, & passa au mois de Février 1674. à Tubinge, où il s'appliqua deux ans à cette derniere science. En 1676. il alla pour s'y perfectionner, à Padoue, où il fut reçu docteur en philosophie & en

en médecine le 27. de Septembre de la même année. Il revint l'année suivante dans sa patrie, fixa sa demeure à Augsbourg, & y fut reçu le 4. de Mai 1679. dans le collége des médecins. Le 19. de Septembre 1681. il fut nommé professeur ordinaire en physique, & le 5. Novembre suivant doyen du collége des médecins, dignité qu'il remplit encore en 1699. En 1689. il fut admis dans l'académie des curieux de la nature, & le 19. de Septembre 1704. il retourna à Ulm qui le redemandoit avec instance, & on le dédommagea par une forte pension des emplois qu'il quittoit. Il continua à y exercer la médecine, & en 1707. on lui commit le soin de l'examen des chirurgiens. Le 6. d'Avril 1713. il fut fait doyen du collége de médecine, & passa depuis par d'autres dignités. Il est mort en 1724. âgé de 68. ans. Il eut de sa femme, Anne-Magdelene Millier, fille d'un marchand d'Ulm, qu'il avoit épousée en 1678. onze fils & sept filles, dont un fils seulement & trois filles lui survécurent. Il a fait un grand nombre d'ouvrages estimés de ceux de sa profession, sçavoir : *Observationum medicarum centuria. Linea medica singulos per menses ducta. Iter medicum, &c. Georgii Riedlini, chirurgi olim Ulmensis observationes chirurgicæ rariores* : c'est un ouvrage de son oncle qu'il publia. *Methodus curandi febres. Manuductio ad studium medicum* : c'est un ouvrage de son pere, que le fils publia & enrichit de notes. *De embrochis. Medulla pharmacopeia augustana, ultimò edita, &c. Curarum medicarum millenarius ; quo simul ephemerides naturæ curiosorum continuantur.* Avis court & solide sur la maniere de guérir les principales maladies, en allemand. On trouve aussi plusieurs de ses observations de médecine en differens volumes des éphémerides des curieux de la nature.

RIENCOURT, (Jean de) *cherchez* RIANCOUR.

RIENZI. (Nicolas Gabrini, dit de) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Rienzi tyran de Rome en 1347. est un de ces hommes fameux dans l'histoire, & dont la vie a quelque chose de si singulier, que le récit de leurs actions intéresse souvent plus que celle des grands héros. On en a déja parlé dans le Moreri, mais très-superficiellement & peu exactement. L'obscurité de ses premieres années ne nous laisse presque rien sçavoir de sa naissance, sinón qu'il nâquit à Rome dans le quartier de la Réole, parmi des meûniers & des gens de la lie du peuple. Son pere nommé *Laurent* Gabrini, & sa mere *Magdelene*, étoient, l'un cabaretier, & l'autre porteuse d'eau & lavandiere. On nomma toujours leurs fils *Nicolas Laurent*, ou *fils de Laurent* : car Rienzi est l'abregé de Lorenzi, & Gabrini étoit son nom propre. Il n'eut point les sentimens conformes à la bassesse de son extraction. Il fit d'excellentes études ; & comme il avoit autant d'esprit que d'élevation dans ses idées, il se rendit en peu de tems assez habile pour se donner la réputation d'un homme extraordinaire, & pour mériter l'estime & l'amitié du célebre Petrarque son contemporain. Après l'étude de la grammaire & de la rhétorique, il se mit en tête d'étudier l'antiquité. Il lut, non pour s'amuser, mais pour s'instruire, & pour comparer ses lectures avec ce qui se passoit sous ses yeux, & il en tiroit des réflexions, sur lesquelles il regla depuis tout le plan de sa conduite. Sa mémoire vive & facile lui rendoit tellement présent ce qu'il avoit lu, qu'il possedoit parfaitement Ciceron, Valere-Maxime, Tite-Live, les deux Seneques, & sur-tout les commentaires de César, qu'il ne cessoit de relire & de méditer. Il passoit les jours entiers à déchiffrer les bas reliefs & les inscriptions qui se trouvoient à Rome, & il en acquit une connoissance si parfaite, qu'on lui donnoit le nom d'antiquaire par excellence. Mais ses vues le porterent plus loin qu'à la réputation de sçavant. A peine eut-il atteint l'âge où l'on commence à reflêchir sur l'usage du monde, qu'il conçut l'idée de se servir de sa science pour ramener dans les Romains l'amour de la liberté. Tout jeune qu'il étoit encore, il avoit un air de gravité qui lui concilioit une sorte de véneration. Comme il se plaisoit à se promener souvent parmi les débris de l'ancienne Rome, il affectoit de s'extasier sur quelque buste ou quelque reste de statue ; & à force de répeter les mots de justice, de liberté, d'ancienne grandeur, il vint à se persuader à lui-même, & aux oisifs du petit peuple, qu'il pourroit devenir un jour le restaurateur de la république Romaine. Il eut l'adresse de s'insinuer même dans les bonnes graces du sénateur, de ses conseillers, & des bannerets ou douze capitaines de quartier. Il se fit nommer député vers le pape Clement VI. à Avignon pour lui représenter la situation des affaires de Rome, & l'engager, s'il étoit possible, à rétablir la cour Romaine & son siége dans la capitale du monde. Il charma le pape par son éloquence & par la légereté de sa conversation. La cour s'empressa de le voir & de lui faire amitié ; & flaté de ce premier succès, il s'émancipa un jour jusqu'à dire au pape que les grands de Rome étoient des brigands avérés, des voleurs publics, d'infames adulteres, qui par leur exemple autorisoient les crimes les plus affreux. En un mot il en fit une peinture si vive, que Clement en conçut une extrême indignation contre les Seigneurs Romains. Mais ce fut cette peinture même qui nuisit pour lors à Rienzi : le cardinal Jean Colonne s'en sentit d'autant plus piqué, que ces invectives retomboient presque toutes sur ceux de sa maison : il rendit le député suspect, le fit disgracier ; & cette disgrace lui ayant été très-sensible, il tomba malade, se vit abandonné, & fut réduit à demander place dans un hôpital. Ce malheur ne dura pas. Soit caprice, soit quelqu'autre raison, le cardinal en eut pitié, le fit paroître de nouveau devant le pape, & en parla si avantageusement, que Clement le fit notaire apostolique, & le renvoya comblé de faveurs, sans lui répondre néanmoins s'il retourneroit ou non à Rome. Dès que Rienzi fut de retour à Rome, il commença à exercer sa charge de notaire apostolique, avec une affectation d'honneur, de justice & de probité, qui jointe à ses déclamations contre les grands, rendoit encore ceux-ci odieux, & lui attiroit l'affection du peuple. Quand il se crut bien établi dans la réputation de bon concitoyen, il osa censurer vivement le conseil Romain dans le conseil même. Le camerlingue lui donna un soufflet ; il affecta de supporter cet affront avec patience : mais pour faire un second éclat avec plus de succès & moins de risque, il fit peindre un tableau symbolique, où il prétendoit représenter toute la situation des affaires d'Italie, & il l'attacha au capitole devant la porte du Senat. Le peuple dévoila l'énigme, & considera de plus en plus Rienzi comme un homme capable de prendre en main ses intérêts, & de relever l'état chancelant. Le rusé politique profita de cette disposition, & la fomenta par un autre spectacle à peu près de même nature, qui suivit de près le premier, & où il invita la noblesse & le peuple. Enfin il fit une troisiéme peinture prophétique sur sa propre élevation, & peu après un quatriéme écrit dans le même goût ; & la noblesse qui s'en moquoit, apperçut trop tard quelle impression tout cela avoit fait sur le peuple. Rienzi qui sentoit que le peuple étoit pour lui, & que quelques nobles même commençoient à entrer dans ses vues, il se déclara sur la conjuration qu'il méditoit à plusieurs de ceux du peuple qu'il jugea les plus discrets, à des gentilshommes mêmes, à des marchands, & à des gens de toute condition qu'il crut être mécontens ; & quand il les vit bien avant dans ses intérêts, il résolut de les réunir. Il leur indiqua un lieu secret sur le Mont-Aventin, vers la fin du mois d'Avril 1347. lorsque le gouverneur Etienne Colonne étoit allé au château de Corneto pour la provision des grains. Dans cette assemblée on délibera sur les moyens de procurer *le bon état*. C'étoit le cri public que Rienzi avoit appris depuis long-tems aux mutins : & sans trop leur donner le tems de réfléchir sur ce qu'ils venoient faire, s'étant levé au milieu d'eux pour haranguer, il leur peignit avec tant d'énergie la misere, la servitude, & la chute prochaine de Rome, entra dans un si grand détail des moyens de se relever de l'opprobre qui les couvroit, qu'ils se dévouerent tous à ses volontés. Pour les engager

sans retour, il prend un papier, signe un serment de procurer *le bon état*, & fait signer à tous la même formule avant que de les congédier. Il tenta ensuite de mettre le vicaire du pape dans sa confidence & dans ses intérêts, & y réussit; & le 18. Mai suivant, il osa faire crier dans les rues de Rome à son de trompe que chacun eût à se trouver sans armes la nuit du lendemain dix-neuviéme dans l'église du château S. Ange, au son de la cloche, afin de pourvoir *au bon état*. Cette nuit-là même, il fit dire presque en même tems trente messes du saint Esprit, ausquelles il assista depuis minuit jusqu'à neuf heures environ du matin. Vers les neuf heures, il sortit de l'église, armé de toutes piéces, tête nue pourtant, accompagné de Raymond vicaire du pape, & environné de cent hommes armés. Une foule innombrable le suivoit avec de grands cris de joie, sans trop sçavoir ce que tout ceci alloit devenir. Il arrangea sa marche avec le plus d'ordre qu'il lui fut possible. Les gentilshommes conjurés portoient devant lui trois étendards, où l'on voyoit differens symboles, qui tous ensemble insinuoient le dessein de Rienzi, qui étoit selon lui, de rétablir la liberté, la justice & la paix. Au milieu de cette pompe, traînant toute la populace après lui, il marcha droit au capitole, entra dans le palais, monta sur la tribune, & harangua le peuple avec plus de force & de hardiesse qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors. Sa harangue finie, il fit lire quinze loix ou reglemens qu'il avoit dressés pour parvenir, disoit-il, *au bon état* auquel ils aspiroient, & ce plan fut approuvé tout d'une voix. Alors le peuple flaté des douces idées d'une liberté qu'il n'avoit pas, entra avec passion dans tout le fanatisme de Rienzi, remit la prétendue autorité des Romains en sa personne, & lui accorda le droit de vie & de mort, avec le pouvoir de punir & de récompenser, de faire & d'abroger des loix, de traiter avec les étrangers, de mettre des bornes aux terres; en un mot la pleine & suprême autorité dans toute l'étendue du territoire qui pouvoit appartenir au peuple Romain. Rienzi parvenu au comble de ses vœux, feignit alors de ne vouloir se rendre qu'à ces deux conditions: la premiere, qu'on lui donneroit le vicaire du pape pour collégue; la seconde, qu'il n'accepteroit la charge que sous le bon plaisir même du pape qu'il se flatoit de gagner: & par cet artifice où il ne risquoit rien, il passa encore pour modeste & desinteressé. Cependant Etienne Colonne revenu dans la ville, fit grand bruit, menaça Rienzi: mais ces menaces étoient hors de saison: Rienzi devenu le plus fort, contraignit Colonne lui-même de s'enfuir, chassa toute la noblesse, & exerça son autorité avec la derniere rigueur. Il trouva ensuite le secret de se faire autoriser par le pape dans son usurpation, se fit donner par le peuple le titre de *Tribun*, & contraignit les nobles à lui rendre hommage. Alors voyant son autorité bien affermie par la soumission des grands & du peuple, il créa un nouveau conseil qu'il nomma *la chambre de justice & de paix*; il fit choix des plus gens de bien parmi le peuple pour en remplir les places, & les nomma juges pacificateurs, par rapport à l'exercice de leurs charges, qui consistoit à pacifier les differens, & à réconcilier les esprits par l'observation exacte de la loi du Talion. Le fruit de cette attention à réformer la justice, à veiller sur les juges mêmes, & à purger Rome en peu de tems de tout ce qu'il y avoit de malfaiteurs, de meurtriers, d'adulteres, de voleurs, & de gens décriés ou suspects; fut ce qui porta par-tout où ces gens se retiroient, la terreur du nom de Rienzi. Celui-ci qui avoit prévu cet effet, s'en servit bientôt pour étendre ses vues sur le reste de l'Italie, qu'il ne desespera pas de réduire sous son obéissance. Dans ce dessein, il assembla un parlement général, où il insinua ses vues avec autant d'adresse que d'éloquence, & envoya des couriers à toutes les seigneurs & républiques pour les solliciter à entrer dans la ligue *du bon état*. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que presque par-tout on le remercia de son zéle pour l'honneur de la patrie, & qu'on le pressa d'exécuter un dessein, disoit-on, si glorieux pour elle & pour lui. Ses couriers marchoient sans armes, & n'avoient en main qu'une simple baguette argentée. Dès qu'on voyoit paroître cette marque de leur commission, ils étoient reçus par-tout avec honneur & avec toute sorte de bons traitemens. Cependant Rienzi craignant qu'une autre révolution ne le réduisît à un état plus funeste que celle qui l'avoit élevé, fit fortifier la capitale & son palais aux dépens des nobles, dont il fit ôter les armoiries de leurs maisons: il forma un corps de troupes de mille six cens soixante hommes pour sa sureté, exigea des hommages, & leva une taxe qui ne se payoit plus. Jean de Vic, gouverneur de Viterbe, s'étant mis en devoir de lui résister, il prononça contre ce gouverneur une sentence de condamnation, fit attaquer Viterbe, & se disposa à aller lui-même se mettre à la tête de ses troupes, lorsque Jean de Vic se soumit. Enfin il ne chercha qu'à abaisser la noblesse pour la mettre hors d'état de remuer, & à faire trembler le peuple pour l'obliger à demeurer dans la dépendance. Lorsqu'il n'eut plus besoin de son collégue le vicaire du pape, qui n'avoit eu qu'un fantôme d'autorité, il le congédia, dans le tems que lui-même par la réputation de justice qu'il s'étoit acquise, se faisoit juge universel des procès de l'Italie. On vit en effet l'empereur Louis de Baviere négocier avec lui: le roi de Hongrie Louis d'Anjou, & la reine Jeanne de Naples, traiter & l'attirer chacun dans leurs intérêts, l'un & l'autre le choisir pour juge du procès qui étoit entre eux; le pape & les cardinaux obligés de lui faire compliment. Il n'y eut que Philippe de Valois roi de France, qui ne lui écrivit que pour lui insulter; mais il ne reçut pas cette lettre. Rienzi enflé de ces honneurs, donna plusieurs fêtes bizarres, & un festin au peuple Romain. Il se fit recevoir chevalier avec des cérémonies indécentes. Il eut la hardiesse de citer à son tribunal les deux empereurs rivaux, Louis de Baviere, & Charles de Luxembourg; & de déclarer publiquement que toute la terre lui appartenoit. Dans une autre fête il se fit donner devant tout le monde des couronnes pour marquer sa souveraineté: il fit arrêter plusieurs seigneurs, tant des Colonnes que des Ursins, les obligea à se confesser comme s'il alloit les faire mourir, & feignit de ne leur accorder leur grace qu'aux sollicitations du peuple, qui en effet eût pu se soulever, s'il eût voulu ensanglanter la scene. Tant d'attentats irriterent si fortement les nobles persecutés, qu'ils prirent enfin des mesures pour se venger; mais Rienzi l'ayant appris, leur fit des sommations de mettre les armes bas, des menaces s'ils osoient remuer; & passant à quelque chose de plus efficace, il arma lui-même contre eux, sortit de Rome à la tête de plus de vingt mille hommes, & y rentra triomphant, & en triomphateur. Le pape voulut en vain arrêter ces excès par un bref dont il chargea le cardinal Bertrand; Rienzi se moqua du bref & du légat; & l'armée des seigneurs toujours sur pié contre lui, fut la victime de son entreprise. Il fit son fils chevalier en l'aspergeant du sang des Colonnes, & il devenoit cruel à proportion qu'il trouvoit de résistance. Cette conduite ne tarda pas à lui faire perdre l'affection d'une partie de ses troupes, & son orgueil & sa tyrannie lui enleverent bientôt celle du peuple. Il le sentit trop tard; & de peur de tomber dans un état encore plus funeste, il remit son autorité entre les mains du peuple sept mois après l'avoir reçue de lui. Alors il se cantonna dans le château saint Ange, où il demeura plus d'un mois; mais ne s'y croyant pas trop en sureté, il profita de la conquête de Naples par le roi de Hongrie pour se retirer auprès de ce prince, avec lequel il s'étoit ligué. Il arriva à Naples sur la fin du mois de Janvier 1348. il y trouva un asyle, & y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs; mais ses ennemis, & en particulier le pape & sa cour, firent tant par leurs intrigues, qu'ils le forcerent à s'éloigner davantage, & il se vit contraint de s'aller cacher dans l'hermitage de Mont-Mayelle déguisé sous un habit de pénitent, il y vécut avec les hermites toute l'année 1349. mais au commencement de 1350. profitant du premier jubilé de Clement VI. il rentra secrette-

ment dans Rome, confondu dans la foule, & sans être connu. Il ne tarda pas à y exciter une sédition : il y attenta sur la vie du cardinal légat Ceccano ; du moins en fut-il accusé, & on le poursuivit comme auteur de ces troubles : mais il se sauva & se retira à Prague où étoit le roi des Romains, qui le traita honorablement. Peu après par une politique qui n'étoit pas surement selon les regles ordinaires, Rienzi déclara à ce prince qu'il pouvoit, & qu'il devoit même faire sçavoir sa retraite au pape, & que pour lui il ne craignoit point d'aller à Avignon, & que même il le souhaitoit. Charles IV. qui ne le désiroit pas moins, y consentit. Rienzi partit pour Avignon, se remit entre les mains de Clement VI. qu'il esperoit encore de pouvoir changer en son protecteur par son éloquence. Mais on le conduisit par ordre du pape dans une tour où il fut enfermé seul & attaché par le pié à une chaîne qui tenoit à la voute. On nomma ensuite trois cardinaux pour lui faire son procès : mais Clement VI. étant mort, & Innocent VI. ayant été élu, celui-ci le retira de sa prison & l'envoya à Rome pour s'opposer à François Baroncelli qui s'étoit saisi du gouvernement de cette ville, & s'étoit fait nommer second Tribun de Rome. Baroncelli en ayant été la victime, Rienzi fit ce qu'il put pour remonter lui-même sur l'espece de thrône qu'il avoit déja occupé ; & lorsquil se fut assuré d'un parti assez considérable, il alla demander l'agrément au légat, qui ne put le refuser, leva quelques troupes, brusqua son départ, & fut honorablement reçu à Rome. Mais son administration dura peu & fut extrémement traversée. Enfin les nobles trouverent moyen d'exciter une sédition parmi le peuple pour le perdre : il fit de vains efforts pour l'appaiser ; il fut trahi par un de ses parens, arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le 8. d'Octobre 1354. On fit ensuite mille insultes à son cadavre pendant plusieurs jours. Son histoire a été écrite en italien par Thomas Fortifiocca, auteur contemporain : mais nous en avons une en françois, qui est extrémement curieuse & très-bien écrite, par le P. du Cerceau Jésuite, avec des additions & des notes du P. Brumoy, de la même societé. Cette histoire a été imprimée à Paris en 1733. *in-12.* sous le titre de *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit Rienzi, tyran de Rome en 1347.* L'histoire italienne de Fortifiocca parut à Bracciano en 1624.

RIETI. *Substituez cet article à celui qui est rapporté dans ce Dictionnaire.* Rieti ville épiscopale de l'état de l'église dans le duché de Spolette, en latin *Reate.* Elle est située sur la riviere de Velino, vers les confins de l'Abruzze, à sept ou huit lieues de Spolette du côté de l'Orient, & à quatre ou cinq de Noroïa. Cette ville dont l'évêché dépend immédiatement du pape, donne son nom à un lac qui est un peu à son occident, & que les Latins appellent *Reatinus lacus* & *Rietina palus.* Ce lac, nommé autrement *de sainte Susanne*, est fort petit, & se décharge dans celui de Pié-de-Luco, cinq milles au-dessous de Rieti.

RIEUX, ville du haut Languedoc, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* l'on trouve entre les abbayes de ce diocèse, celle de Salangues, dite l'*Abondance-Dieu.* Cette abbaye ne subsiste plus dans ce diocèse, ayant été ruinée par les Religionnaires en 1574. Elle a été depuis transferée à Toulouse. Le diocèse de Rieux contient quatre-vingt-dix paroisses, & confine avec ceux de Toulouse & de Pamiés. Il y a six petites villes qui, comme diocesaines, entrent aux états par tour ; sçavoir, Montesquieu, Carbonne, Foussesferet, Cazeres, Saint-Sulpice, & Gaillac-Toulsa. On prétend que la ville de Rieux tire son nom de la riviere de Rise, qui passe fort près ; aussi l'appelle-t-on indifferemment, *Rivi*, *Rivena*, & *Villa de Rivis.*

RIEUX, maison très-noble & très-ancienne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire de l'édition de 1725.*

III. Gilles sire de Rieux, &c. épousa *Marguerite* d'Amboise. C'est sans fondement ; le nom de sa femme n'est point connu.

VI. Jean I. du nom, sire de Rieux, &c. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Clisson, tante du connétable de ce nom, *lisez* sœur.

VII. Jean II. du nom, sire de Rieux, &c. maréchal de France & de Bretagne, *effacez* & de Bretagne..... 3. Pierre de Rieux, dit de *Rochefort*, ajoutez né le 9. de Septembre 1389.

IX. François sire de Rieux & de Rochefort, &c. Peu avant sa mort, le roi Louis XI. encore dauphin, le retint pour son chambellan, par lettres du 15. Juin 1458. *lisez* 1448.

X. Jean IV. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, &c. Il avoit épousé 1°. en 1461. *Françoise* Raguenel, dame de Malestroit, &c. morte l'an 1471. *lisez* l'an 1481.

*BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis d'*Asserac.

XI. François de Rieux, second fils de Jean IV. du nom, sire de Rieux, &c. & *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le roi Henri III. &c. Il avoit épousé *Philippe* de Saint-Amadour, vicomtesse de Guignen, fille de *Claude*, vicomte de Guignen, *lisez* vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude*, vicomte de Guiguen.

XIII. Jean de Rieux, seigneur de la Feillée, &c. Il épousa *Marie* de Rieux sa cousine, lisez *Susanne* de Rieux sa cousine.

XIV. Jean-Emmanuel de Rieux, marquis d'Asserac, &c. gouverneur de Guerande, du Croisig, &c. *lisez* du Croisil.

XV. Jean Gustave de Rieux, marquis d'Asserac, &c. *Ajoutez* mort à Paris le 29. de Janvier 1713. âgé de 64. ans.....dont il a eu *Jean-Severe* de Rieux, *ajoutez* marquis d'Oüessant, baron de la Hunaudaye & de Montafilant..... & *Louis-Auguste* de Rieux, *ajoutez* colonel du régiment du Perche, par commission du 15. Mars 1718.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Chateauneuf.

XI. Jean de Rieux, troisiéme fils de Jean IV. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, &c. & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, comte de Castelane en Provence, &c. *lisez* baron de Castelane en Provence, &c.

XII. Gui de Rieux, seigneur de Châteauneuf, &c. aux siéges de la Rochelle, de S. Jean d'Angely, & de Lesignan, *lisez* & de Lezignem...... *Jeanne* dame du Chastel .. &c. de Pornie, *lisez* de Polnic..... *Marie*, alliée à *Jean* de Rieux, &c. lisez *Susanne*, alliée à *Jean* de Rieux, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis de Sourdeac.

XII. René de Rieux, second fils de Jean, seigneur de Châteauneuf, &c. Ce fut en considération de ses services, que le roi lui donna le collier de ses ordres le 3. Janvier 1598. *lisez* le 2. Janvier 1599.

XIII. Gui de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Oüessant, vicomte de la Boutevilaye, *lisez* vicomte de la Bouteveillaye.... Ses biens furent confisqués par arrêt de 1631. *lisez* par arrêts des 17. & 20. de Novembre 1631.... *Après ces mots*, seigneur d'Aunoy, *ajoutez* *Anne-Marie*, femme de *Leon* de Balsac d'Illiers, marquis d'Entragues, de Gié & de Marcoussis, &c..... & *Anne-Catherine*, mariée l'an 1647. à *Robert* de Maleville, &c. *lisez seulement* & *Catherine*, mariée l'an 1647. à *Robert* d'Esmalleville, &c.

XIV. Alexandre de Rieux, marquis de Sourdeac & d'Oüessant, &c. mourut le 7. de Mai 1695. *Louise* des Courtils dont il avoit épousé la fille, mourut le 3. de Février 1703. âgé de 82. ans. Entre ses enfans, au lieu de *Renée-Louise*, il faut mettre *René-Louis* comte de Rieux, mort au commencement de Février 1713. qui avoit épousé *Anne-Elisabeth* Nivelle. Ce mariage fut contesté par le marquis de Sourdeac son pere, & con-

firmé par arrêt de la Tournelle, du 19. Août 1682. Ajoutez aussi, *Henri* de Rieux, officier dans le régiment des Gardes, mort le 4. de Décembre 1693. âgé de 35. ans. Il faut mettre ensuite *Louise & Anne-Helene.*

RIEUX (Jean de) II. du nom, sire de Rieux, &c. *Corrigez ce qui suit dans cet article rapporté dans ce Dictionnaire, édition de 1725.* Il eut la charge de maréchal de France le 29. *non* le 19. de Décembre 1397. Il fut destitué en 1411. à cause de quelque indisposition qui lui étoit survenue. Il fut rétabli dans sa charge le 24. d'Octobre 1413. mais son grand âge & ses infirmités ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il se démit le 10. d'Août 1417. en faveur de, &c.

RIGAULT. (Nicolas) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Nicolas Rigault nâquit l'an 1577. à Paris, où son pere étoit médecin. Il fit ses études dans le college des Jésuites, qui tenterent inutilement de le faire entrer dans leur société. Son *Funus parasiticum*, piéce satyrique contre les parasites, qu'il publia en 1596. commença à lui faire un nom. M. de Thou en fut si charmé, qu'il voulut avoir l'auteur chez lui, & en faire le compagnon de ses études. Rigault embrassa d'abord la profession d'avocat; mais on prétend qu'il y réussit mal. Il fut choisi avec le sçavant Casaubon, pour mettre en ordre la bibliotheque du roi de France, & il en fut fait garde après celui-ci. Le roi le nomma conseiller au parlement de Metz, au commencement de la création de ce parlement faite en 1633. & il en est mort le doyen. Il eut aussi la commission de procureur général de la chambre souveraine de Nanci, & fut depuis intendant de la province de Metz. Il mourut à Toul au mois d'Août 1654. non le deux Février 1653. ni le premier de Mars 1652. comme plusieurs l'ont dit. Il étoit âgé de 77. ans. La plus grande partie de ses ouvrages consiste en éditions d'auteurs qu'il a ornés de notes, & ausquels il a souvent joint celles de plusieurs sçavans, & sa traduction latine, quand les originaux de ces auteurs étoient en grec. Ces éditions sont: *Onosandri strategicus, sive de Imperatoris institutione, necnon Urbicii inventum, &c.* grec & latin, en 1599. *in-8°.* & en 1600. *in-4°.* avec de nouveaux commentaires de Janus Gruterus, & d'Æmilius Portus. *Phedri fabulæ*, 1599. 1617. 1630. l'édition de 1617. est la meilleure. *Artemidori & Achmetis oneirocritica seu de divinatione per somnia, &c.* grec & latin, 1603. La version n'est pas de Rigault, mais de Jean Cornaro, & de Jean Leunclavius. *Martialis epigrammata*, en 1601. Outre ses notes, on y trouve celles de Didier Herauld, de Calderini & de George Merula. *Vita sancti Romani Archiepiscopi Rothomag.* en 1609. & 1652. Rigault tira cette vie d'un ancien martyrologe, & y joignit une dissertation, où il réfute la fable du dragon, qu'il dit être le fondement du privilege de la Fierte-Saint-Romain. Adrien Behot y répondit en 1609. par son *Apologia pro sancto Romano. Accipitraria rei scriptores, & liber de cura canum*, gr. & lat. en 1612. *in-4°. Rei agrariæ scriptores legesque*, en 1613. Outre ses observations, il joignit un glossaire pour l'intelligence de ces auteurs. Ce recueil a été réimprimé depuis à Amsterdam, en 1674. *in-4°.* avec quelques additions, & de nouvelles notes de Guillaume Goës. *Menandri & Philistionis sententiæ comparatæ* en 1613. Rigault reconnoît que ces sentences ne sont point de ceux dont elles portent les noms. *Q. Tertulliani libri novem*, en 1628. *in-8°. Ejusdem Tertulliani opera*, en 1634. *in-fol.* Outre ses notes & des index, il a joint un glossaire utile. *Minucii Felicis Octavius, & Cæcilius Cyprianus de idolorum vanitate*, en 1643. & en 1652. *Sancti Cypriani opera*, en 1649. *in-folio.* Il y joignit avec ses observations sur S. Cyprien, de nouvelles remarques sur Tertullien. *Commodiani instructiones adversùs gentium deos*, en 1650. *in-4°. Bartholomæi Baratherii de feudis liber singularis*, en 1612. C'est Rigault qui a fait imprimer cet ouvrage de Barathier, célebre jurisconsulte du XV. siécle; mais il auroit dû en conserver le vrai titre, qui est, *Libellus feudorum reformatus*: Jean Schilter l'a rétabli dans son édition de 1696. *in-4°.* à Strasbourg. Voilà toutes les éditions que nous connoissons de M. Rigault. Ces auteurs, comme, nous l'avons dit, sont tous ornés de notes, ou observations, ou commentaires, & la plûpart accompagnés de sa traduction, quand ces auteurs ont écrit en grec. Le sçavant M. Huet, ancien évêque d'Avranche, ne jugeoit pas favorablement de ces traductions de Rigault. Il dit qu'il ne s'attache point assez au choix de ses mots, & qu'il donne à ses pensées un tour un peu grossier & peu étudié. Sa dixneuviéme observation sur quelques traités de Tertullien, fit beaucoup de bruit. Comme il prétendoit que l'on pouvoit montrer par un passage de cet auteur tiré de son exhortation à la chasteté, que les laïques ont droit de consacrer l'Eucharistie en cas de nécessité, lorsqu'ils ne peuvent recourir aux ministres ordinaires de l'église; M. de l'Aubespine évêque d'Orleans entreprit de le réfuter dans le second livre de son traité de l'ancienne police de l'église, &c. & Rigault lui témoigna qu'il étoit satisfait de ses raisons, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet; ce qui n'a pas empêché Grotius & Saumaise de prendre la défense du sentiment de Rigault. Le P. Vavasseur Jésuite fit contre une autre de ses observations sur Tertullien, son traité *de forma Christi*, parce que Rigault avoit soutenu que Jesus-Christ étoit dépourvu de tous les avantages de la nature; dispute au moins inutile. Les autres ouvrages de Rigault, sont: *De verbis quæ in Novellis constitutionibus post Justinianum occurrunt Glossarium*, μιξοβάρβαρον, en 1601. *in-4°. De la prélation & retenue féodale*, en 1612. *in-4°. Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de ce poëte, donnée par Robert Etienne, à Paris, en 1616. *in-12. Exhortations Chrétiennes imitées des anciens peres Grecs & Latins*, en 1620. *Epistola Joan. Bapt. Ædui*, contre Jacques Cellarius, en faveur de Jacques-Auguste de Thou, en 1626. *in-4°. Apologeticus pro rege Ludovico XIII. adversùs factiosæ admonitionis calumnias in causa Principum fœderatorum*, en 1626. & traduit la même année en allemand. *Dissertatio censoria super editione libelli parænetici de cavendo schismate*, à Paris 1640. *in-4°.* L'ouvrage qu'il attaque est celui de Charles Hersent; mais sa censure n'est qu'une déclamation & un panegyrique du cardinal de Richelieu. *De lege venditionis dicta observatio duplex ad legem* Curabit præses, à Toul, en 1643. & en 1644. *in-4°. Observatio ad constitutionem regiam anni 1643. de modo fænoris proposito*, en 1645. *Observatio de populis fundis, &c.* à Toul, en 1651. *in-4°.* & avec les ouvrages d'Ismaël Bouillaud, & de Henri de Valois sur le même sujet, à Dijon en 1656. *in-8°. Vita Petri Puteani*, avec l'oraison funebre du même, par Adrien de Valois, &c. en 1652. *in-4°.* & plusieurs fois depuis. M. le président de Thou ayant chargé par son testament Pierre Dupui & M. Rigault de procurer au public une édition complette des cent trente-huit livres de son histoire, ces deux sçavans envoyerent l'ouvrage à Geneve, où on l'imprima, & convinrent avec Michel de Lingelsheim conseiller à la chambre de Spire, qu'il en passeroit pour l'éditeur. Cette édition, qui parut en 1620. est en 5. vol. *in-fol.* & contient aussi les mémoires de la vie de l'auteur, avec quelques autres pieces. Rigault avoit fait pour ces mémoires une préface latine; mais n'ayant pas voulu ensuite qu'elle fût imprimée, elle est demeurée manuscrite jusqu'en 1734. qu'on l'a donnée en françois seulement dans le tome premier de la traduction françoise de l'histoire de M. de Thou. M. Rigault avoit ajouté aussi trois livres aux cent trente-huit de son ami. Ces trois livres qui ne regardent que les affaires de France, finissent à la mort de Henri IV. & contiennent des choses très-curieuses qu'on ne trouve point ailleurs. On n'en imprima que le premier livre, dont on ne connoît même que deux exemplaires, l'un dans la bibliotheque du roi, l'autre qui, de celle de M. de Thou, avoit passé dans celle de M. Colbert. Les deux autres livres qui se trouvent dans la bibliotheque du roi en manuscrit, n'avoient jamais été imprimés. On les a donnés tous les trois traduits en françois, en 1734. dans le quinziéme volume de la traduction françoise de

l'histoire de M. de Thou. A l'égard du *Funus parasiticum*, le premier écrit de M. Rigault, il est bon d'ajouter ici que depuis l'édition de 1596. on en a fait plusieurs autres séparément, & qu'on l'a inseré dans plusieurs recueils d'ouvrages sur la même matiere, même dans ceux qui furent faits à l'occasion du parasite Montmaur, quoique Rigault n'eût pu avoir celui-ci en vue, Montmaur n'ayant encore que vingt ans quand cette piece fut imprimée. Il faut avertir ici qu'à la fin de l'édition de cette piece de 1601. on trouve de M. Rigault une lettre en grec de l'empereur Julien, avec la traduction latine de M. Rigault lui-même, & que c'est tout le travail que ce sçavant a fait sur les ouvrages de Julien, quoique M. Baillet & plusieurs autres, ayent fait entendre que ce travail avoit été beaucoup plus considérable.

RIGORD, autrement RIGOLD ou RIGOT; car on le trouve écrit de ces trois façons. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Rigord paroît avoir passé la plus grande partie de sa vie dans le XII. siécle. Il dit lui-même qu'en 1205 il étoit sur le déclin de l'âge. Il étoit natif de Gothie, ou Languedoc, médecin de profession, historiographe du roi de France, & moine de S. Denys. C'est lui-même qui nous apprend ce détail dans l'épître adressée à Louis fils de Philippe-Auguste, qui se lit à la tête de son histoire. Il mourut le 17. de Novembre, mais on ne sçait de quelle année. M. l'abbé le Gendre & quelques autres avant lui, ont donné à Rigord la qualité de medecin du roi, mais sans preuve, & à ce qu'il paroît, sans fondement. On aura joint mal-à-propos ces paroles, dans les titres qu'il se donne, *Professione physicus*, avec celles-ci, *Regis Francorum chronographus*, en sorte qu'on aura lu, *Professione physicus Regis, Francorum chronographus:* ce qui est ridicule. M. Pithou & M. Duchesne nous ont donné l'un & l'autre l'histoire de Rigord, qui est en latin, & qui commence au couronnement de Philippe-Auguste, fait en 1179. du vivant du roi Louis VII. son pere qui mourut l'année suivante. Il la continue jusqu'en 1209. Ce qu'on y trouve de plus, appartient à Guillaume le Breton son continuateur. Cette histoire a été en très-grande estime du tems de Rigord, & même après. Il n'y en a guère en effet de mieux écrite, de toutes celles qui nous restent de ces tems-là. Il n'y en a point de plus détaillée & de plus exacte, & elle paroît à d'habiles gens preférable à toute autre pour les trente premieres années du regne de Philippe, qui y sont décrites. Il faut remarquer cependant que l'esprit de superstition si commun dans ces siécles grossiers, y regne par-tout, & qu'elle est trop remplie de visions, de songes, de prophéties & de miracles, admis sans discernement. * *Memoires contenant la vie & les ouvrages de Guillaume* le Breton *& de* Rigord, par M. de la Curne, dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions & belles lettres, tom. 8.* Le Gendre dans ses *Jugemens sur plusieurs anciens historiens de France*, à la tête de son *Hist. de France*, in-fol.

RIGORD (Jean-Pierre) chevalier de l'ordre de saint Michel, ancien commissaire de la marine, subdelegué de feu M. le Bret intendant en Provence, a été dans le dernier siécle & dans celui-ci, encore plus illustre par sa profonde érudition que par ses emplois. Il avoit particuliérement étudié l'antiquité, & étoit très-versé dans la connoissance des médailles & dans les belles lettres. Aussi avoit-il été lié avec les plus célebres antiquaires de son tems, les Toinards, les Morelles, les Vaillants, les Rainssants, les le Drons, &c. Il étoit de l'académie de Marseille, & mourut dans cette ville le 20. de Juillet 1727. âgé d'environ 75. ans. Il a donné plusieurs ouvrages au public, entr'autres, une *Dissertation historique sur une médaille d'Herode Antipas*, en 1689. in-4°. Une *Réponse* à la dissertation que M. Graverol lui avoit adressée *sur l'explication d'une médaille grecque, qui porte le nom du dieu Pan*, en 1689. in-4°. On imprime son éloge.

RINTHON, de Syracuse, & que quelques-uns font de Tarente, étoit un poëte comique, fils d'un potier de terre. Il vivoit sous le regne de Ptolomée Lagus. Les écrivains lui attribuent trente-huit pieces. C'étoient des tragi-comédies. Ciceron, Varron, Columella, Athenée, Suidas & Ephæstion parlent de ce poëte. * *Voyez* Ragusa, *Elegia Siculorum.*

RIOLAN (Jean) médecin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort le 18. d'Octobre 1605. Elle arriva le 18. d'Octobre 1606. „C'étoit, dit Pierre de l'Etoille, dans son journal de „regne de Henri IV. un des premiers & des plus doctes „de sa profession, non seulement de la France, mais de „l'Europe.

RIPARFONT, (Etienne-Gabriau de) natif de Poitiers, étoit gentilhomme: son pere avoit d'abord été conseiller au parlement de Bretagne, & fut ensuite lieutenant particulier au présidial de Poitiers Pour lui, il fut encore plus distingué par la noblesse de ses sentimens, que par celle de sa naissance. Entre les differens emplois que son pere lui proposa, il choisit par inclination la profession d'avocat, & l'exerça au parlement de Paris avec autant d'honneur que de succès. Les qualités du cœur égalerent en lui celles de l'esprit; la candeur & la modestie formerent son caractere; ce qui ne diminuoit rien de sa grandeur d'ame ni de sa fermeté, lorsqu'il s'agissoit de soutenir la gloire de l'ordre dont il étoit membre. Il se faisoit un devoir d'embrasser la défense des personnes qu'il sçavoit dans l'oppression & le besoin; le désintéressement avec lequel il fit usage de ses talens, ne lui permit pas de faire une grande fortune. Il fut marié à *Anne-Marie* Durideau, dont il n'eut point d'enfans. Le 14. d'Août 1703. M. de Riparfont fit son testament, que l'on conserve comme un monument précieux de l'esprit qui animoit ce grand homme; on y voit éclater sa sagesse autant que sa générosité. Après avoir disposé en faveur de sa famille des biens qu'il avoit eus de patrimoine, il donne à ses confreres des témoignages de l'estime qu'il avoit pour eux, & leur legue sa bibliotheque avec 1400. livres de rente pour l'entretenir. Il avoit formé lui-même cette bibliotheque, & la rendit considérable, & par le grand nombre de volumes, & encore plus par le choix des livres rares, & par ses manuscrits; ensorte qu'il ne pouvoit faire à l'ordre des avocats un présent plus utile & plus digne de lui. Il invite par son testament ses confreres à tenir des conferences de doctrine, dans le lieu où sa bibliotheque sera placée après sa mort; ce qui a été exécuté jusqu'à présent. Il mourut le 5. de Decembre 1704. âgé de soixante-trois ans ou environ, justement regreté de ses confreres & de tous ceux qui l'avoient connu. * *Voyez* ce qu'en a dit M. Bretonnier en ses observations sur l'onziéme plaidoyer d'Henrys, *t. 2. pag. 861. édition de 1708.* Il est bon de rapporter ici l'inscription latine composée à l'honneur de M de Riparfont, & que l'on trouve au commencement des *Mémoires concernant l'observation du senatusconsulte Velleien*, par M. Froland, imprimés in-4°. en 1729. Voici cette inscription.

INSCRIPTIO.

Quam vides hic bibliothecam
Sibi charissimo patronorum ordini
Testamento dedit
Dominus Gabriau de RIPARFONT
In primo Galliæ senatu patronus.
Origine nobilis,
Ingenio, doctrinâ, virtute, famâ praecellens,
Consiliarius prudentissimus,
Facili difficultatum solutione insignis,
Sæculi sui desiderium, futuri invidia.
Tot sunt venerati homines quot noverunt,
Tot mirati quot in consiliis audierunt.
Hunc sibi Dynastæ & patronum & amicum esse voluerunt,
Hos fama primùm clientes fecit,
Virtus subinde amicos.
Utebantur senatus clarissima lumina
Consiliario peritissimo.
Sociis proderat exemplo, neque his unis proderat,

Habebat unde prodesset omnibus.
Totum, dum vixit, omnibus se prebuit.
Dum moritur, res inter sanguinem & amicitiam sortitur,
Patrimonium propinquis,
Libros & Manuscripta,
Nobiliorem anima ac fortunæ partem,
Nominis & scientia thesauros,
Sociis amaré de socii fato querentibus relinquit.
Quisquis es, tam bene meriti testatoris nomen
Ama, memento, cole.
Vivens, ab omnibus cultus; moriens, ab omnibus desideratus.
Ludov. Froland, *in eodem senatu patronus, author.*
* *Mémoires du tems.*

RITTHERHUSIUS. (Conrad) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri, sous le nom* RITTERSHUYS. Rittherhusius étoit un jurisconsulte célebre, né à Brunswick en 1560. Il avoit fait dans sa patrie d'excellentes études. Les langues grecques & latines, l'éloquence & la poësie l'avoient occupé sérieusement, & il y avoit fait beaucoup de progrès. Il alla ensuite dans l'université de Helmstadt dans le dessein d'y étudier la théologie; mais auparavant il voulut se fortifier dans la philosophie & dans la philologie grecque & hébraïque. Ce fut alors qu'il se mit à traduire les pseaumes de David en vers latins. Peu après il entra dans l'étude de la théologie; mais il n'alla pas loin, & son inclination pour la jurisprudence l'emporta bientôt de ce côté-là. Il eut pour maitre dans cette science Jean Borcholt, qu'il écouta cinq ans. En 1584. il quitta Helmstadt pour aller continuer cette étude à Altorff, où il prit les leçons de Doneau ou Donellus, ou Giphanius. Il accompagna le dernier à Ingolstadt, où il écouta encore le jurisconsulte Italien Fachineo. Comme il étoit alors très-avancé dans la science du droit, il reprit dans le même tems l'étude des humanités qu'il a aimé toute sa vie. Homere, Isocrate, Demosthene, Platon, Xenophon, Thucidide, &c. faisoient ses délices. Parmi les Latins, les commentaires de Cesar étoient l'ouvrage qui lui plaisoit le plus. Il alla ensuite en Hongrie, dans la Bohéme, & par toute l'Autriche. On lui offrit dans ces voyages la charge de comte de Sulms, qu'il ne voulut point accepter. En 1591. il prit le degré de docteur en droit à Basle, & peu après il fut nommé professeur en droit à Altorff, où il mourut en 1613. On lui doit les ouvrages suivans. *Sententiæ Julii Pauli cum scholiis Aniani. Partitiones juris feudalis Consilia Altorffina. Disputationes ad instituta. Jus Justinianeum, sive Novellarum methodica explicatio. In duodec. tabul. leges commentarius. Differentia juris civilis & canonici. Commentarius in institutiones. Commentarius in Oppiani libr. 4. de venatione, & libr. 5. de piscatione, cum latina interpretatione & varia lectione. Salvianus de providentia & ultimo judicio. Guntheri Ligurinus cum commentario. Commentarius in fabulas Phædri. Commentarius in Porphyrium de vita Pytagoræ. Commentarius in epistolas Plinii. Antonini Imperat. lib. de vita sua Græc. & Roman.* * Ponsa, *in vita Rittherhusii.*

RITTHERHUSIUS, (Nicolas) *fils du précedent*, né à Altorff en 1597. s'appliqua particulierement à l'histoire, aux généalogies, aux mathematiques, & à la litterature grecque & latine. Quand il eut fait du progrès dans ces connoissances, à l'exemple de son pere, il passa à Helmstadt, & depuis fit son occupation principale de l'étude de la jurisprudence. Il voyagea en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Danemarck & en Hollande, & fit par-tout connoissance avec les sçavans. A son retour, il prit le dégré de docteur en 1634. & fut nommé professeur du droit féodal. Il mourut en 1670. Il a écrit un ouvrage considérable, intitulé: *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum, Comitum, præcipuorumque aliorum procerum, orbis Christiani deducta ab anno 1400. continuata ad annum 1664.* in-folio.

RIVIERA, (Dominique) né à Urbin le troisiéme de Décembre 1671. cardinal prêtre de l'église de Rome, du titre de saint Quirique & de sainte Julitte, étant protonotaire apostolique, fut déclaré secretaire des chiffres par le pape Innocent XII. le 9. Mai 1721. Il fut aussi secretaire des congrégations du consistoire, & des eaux, marais, ponts & chaînes, & du college des cardinaux, chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, & garde des archives du château S. Ange. Le pape Clement XII. qui lui avoit donné la charge de secretaire de la congrégation de la Consulte, le 13. Juillet 1730. le crea & déclara cardinal le 2. Mars 1733. & lui donna la barrette le même jour avec les formalités ordinaires. Le 5. du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public, & le 13. d'Avril suivant, sa Sainteté ayant fait dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui donna le titre presbyteral de saint Quirique & sainte Julitte, & lui assigna ensuite les congregations consistoriales du concile, de la consulte & des eaux. Il prit solemnellement possession de son titre le seize de Juin 1733.

RIVINUS (André) sçavant médecin, & habile critique du XVII. siécle, dont le vrai nom étoit *Bachmann*. Il nâquit à Halle en Saxe le 7. d'Octobre 1600. & après avoir commencé ses etudes dans sa patrie, il passa à Jene où il s'appliqua à la philosophie & à la médecine. Il voulut visiter ensuite la France, les Pays-bas & l'Angleterre. A Leyde il entendit les leçons de Daniel Heinsius, de Pierre Cunæus, de Vossius, de Heurnius & de Jacchæus. A Paris il frequenta celles de Pierre Bertius, de Jean de Beauchesne & d'Antoine Charpentier. De retour en Allemagne, il prit le degré de maitre-ès-arts à Leipsie en 1625. & celui de docteur en médecine en 1644. Après avoir été recteur du college de Nordhausen pendant trois ans, il retourna à Leipsie, où il fut nommé professeur en poësie, & en 1655. professeur en médecine. Il avoit beaucoup de respect pour les peres de l'église, & il lut particulierement les anciens poëtes Chrétiens & les expliqua à ses auditeurs, parmi lesquels il vit quelque tems Jean-George Grævius. Reinesius ayant blâmé severement dans ses *Varia lectiones*, l'édition ..., que Rivinus avoit donnée sous le nom supposé de *Rhyackinus*, Rivinus y repondit par une vive satyre intitulée: *Lanx satura*, à laquelle Reinesius repliqua par sa *Defensio variarum lectionum contra nigram censuram poeta.* Rivinus mourut le quatriéme d'Avril 1656. Outre les ouvrages *nommés ci-dessus*, on a de lui, *Pædagerontagogus. Aristoteles cum Platone comparatus. Cœlum terrestre poeticum. Liber physicalium virtutum, compassionum & curationum*, &c. *Notæ in Dracontium. Cæcilii Cypriani Genesis & Sodoma. Drepani Flori psalmi. Victorini carmen de Jesu Christo. Hildeberti sermones. Dissertatio de Majumis, Maicampis, & Roncaliis. Dissertationes duæ de venilia & salacia, necnon malacia.* Grævius a inseré ces deux dissertations dans son *Syntagma variarum dissertationum variorum*, à Utrecht en 1702. * *Parentalia* And. Rivini. Grævius, *in præfat. syntagmatis*, &c. Fabricius, *biblioth. latin. l. 4. c. 2.*

ROBBE (Jacques) géographe fort connu, étoit de Soissons, où il nâquit en 1643. & où il mourut au mois d'Avril 1721. pendant la semaine sainte. Son ouvrage le plus connu est sa *Méthode pour apprendre facilement la géographie*, dans laquelle on trouve aussi un *abregé de la sphere*, & un *traité de la navigation.* La premiere édition est de Paris, en 1678. & la sixiéme & derniere est de 1714. Guillaume Sanson, fils de Nicolas Sanson, ayant un peu maltraité M. Robbe dans un avertissement qu'il mit à la fin de son *introduction à la géographie, in-12.* à Paris, en 1681. & qu'il intitula: *Avertissement touchant quelques nouvelles géographies & les copistes de nos cartes.* M. Robbe se défendit en peu de mots dans la préface d'une nouvelle édition de sa méthode, mais sans nommer son adversaire, & la dispute n'alla pas plus loin. Les autres ouvrages de M. Robbe, sont: *Embléme sur la paix*, presentée au roi le 29. Mars 1679. Cette piece a eu un applaudissement universel. *Trictracus carminibus elegiacis illustratus*, brochure *in-4°.* de dix-huit pages, imprimée à paris en 1710. M. Robbe avoit fait une addition de deux cens vers à ce poëme, sur quatre coups singuliers

de Trictrac, mais elle n'est pas imprimée. Il a laissé aussi manuscrites deux dissertations latines sur quelques points de l'histoire de France, par rapport à la géographie. La premiere est une dissertation sur le lieu de *Bibrax*, *oppidum Rhemorum*, dont il est parlé dans les commentaires de César. La seconde, touchant le lieu où s'est donné la fameuse bataille de Truc dans le Soissonnois, sous Clotaire II. en 593. L'auteur prétend que cette bataille s'est donnée au village de Presle-sur-l'Aisne, au nord de Braine. M. Robbe étoit ingénieur & géographe du roi, & avocat au parlement. Il avoit été aussi maire perpétuel de S. Denys en France. * *Mémoires du tems.*

ROBERT DE COURTENAI, empereur de Constantinople, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu*'il succéda à son pere Pierre II. du nom, vers l'an 1220. *Il faut dire*, qu'il partit de France sur la fin de l'année 1220. pour aller prendre possession de l'empire de Constantinople, &c. Il y fut couronné, non en 1222. *comme on l'a dit encore*, mais le 25. de Mars 1221.

ROBERT GROSSE-TESTE, évêque de Lincoln,&c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* ce fut en 1242. qu'il traduisit en latin l'ouvrage apocryphe intitulé, *Le testament des XII. Patriarches*, dont l'original grec se trouve dans plusieurs bibliothéques, & est même assez commun dans le Levant. On en ignore l'auteur. Mais cet ouvrage est ancien puisqu'il est cité par Origene. On conjecture que c'est la production de quelque Juif converti à la religion Chrétienne, ou de quelqu'un de ces anciens sectaires, qui semblent avoir pris plaisir à supposer des livres sous des titres spécieux. On voit que les douze prétendus Testamens viennent d'une seule main, tant le style en paroît uniforme. Les prophéties qu'on y lit, quoiqu'elles appuyent la religion Chrétienne contre les Juifs, ne sont néanmoins que de pures visions. C'est sans doute la belle morale qui est contenue dans cet écrit, qui a porté l'évêque de Lincoln à le traduire en latin. Ce fut la même raison qui engagea feu M. Macé, curé-chefcier de l'église de sainte Opportune à Paris, à en donner une traduction françoise. *Voyez* MACE'. Dom le Nourri, Benedictin de la congrégation de S. Maur, méprise beaucoup trop cet ouvrage dans son *Apparatus ad bibliothecam Patrum* : & le sçavant Grave, Protestant, en a beaucoup mieux jugé. Voyez aussi ce qu'en dit M. Simon dans sa bibliothéque critique donnée sous le nom de *Sainjorre*, tom. 2. chap. XIV. L'auteur du discours qui est sur ce sujet dans cette bibliothéque, avoit eu dessein de publier l'original grec de cet ouvrage, il l'avoit même promis ; mais il n'a pas exécuté cette promesse. Un sçavant Allemand l'a executé il y a plusieurs années, à Oxford, avec quelques autres anciennes piéces.

ROBERT, surnommé *Abolanz*, chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre dans le XII. & le XIII. siécle, eut dans son chapitre la qualité de Lecteur, qui lui donnoit la direction de toutes les charges de l'église d'Auxerre, & le soin des archives & des manuscrits. C'étoit un homme studieux, & sur-tout fort attaché à l'histoire. Il fit écrire à ses dépens, (l'art de l'Imprimerie n'étant point encore inventé,) deux grands volumes d'actes de Saints à l'usage de son église : l'un qui contenoit les mois de Mai, Juin, Juillet, Août ; l'autre, les quatre derniers mois de l'année ; & d'autres livres encore de pareille espece. Ces livres étoient achevés, lorsqu'un mouvement de pieté le porta à se retirer dans l'ordre des Prémontrés. Avant que de quitter le monde, il fit son testament dans le chapitre d'Auxerre, par lequel il nous apprend ces circonstances. Ce testament est de l'an 1205. Il prit l'habit de Prémontré dans le monastere de S. Marien-lez-Auxerre, qu'il visitoit souvent auparavant, étant en relation avec Milon qui en étoit abbé. C'est ce Robert qui est auteur de la celebre chronique connue sous le nom de Chronique de S. Marien d'Auxerre, parce qu'il la composa ou la rédigea en partie dans ce monastere, ou qu'il y mit la derniere perfection. Il mourut dans cette maison en 1212. Les deux vers latins qu'on lit dans cette chronique à l'an 1172. où celui qui les a écrits marque qu'il n'étoit alors que dans sa seiziéme année, & qu'en ce tems il prit la tonsure, ou qu'il se fit moine ; ces deux vers sont une addition qui vient d'une main étrangere, qui parle de lui-même, & non de l'auteur de la chronique. Peut-être cet anonyme est-il le continuateur de cette chronique, mais ce n'en est pas l'auteur. Il y a beaucoup d'autres vers de cet anonyme dans cette chronique, qu'il ne faut point mettre sur le compte de Robert. M. Camuzat, l'un des plus sçavans chanoines qu'ait produit l'église de Troyes, & fort connu par plusieurs collections importantes, fit imprimer cette chronique à Troyes, l'an 1608. sur un manuscrit qu'il trouva dans l'abbaye de Pontigni ; mais on a des manuscrits de cet ouvrage plus amples & plus parfaits. M. le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669. avoit dessein d'en donner une nouvelle édition, ce qu'il n'a pas exécuté. Il est bon de remarquer que le sçavant P. Mabillon, Benedictin, & plusieurs autres, se sont trompés en donnant le nom de Hugues à l'auteur de la chronique de S. Marien. Cette méprise vient de ce qu'il y a à la tête de cet ouvrage une chronique de Hugues de S. Victor, & qui porte seulement le nom de Hugues, laquelle devoit servir de guide à Robert pour ses époques, & qu'il fit mettre à la tête du volume ; ce qui a fait confondre les deux ouvrages en un. Celui qui a continué cette chronique est inconnu ; ceux qui le nomment Hugues, devinent. * *Voyez* une sçavante dissertation sur cette chronique de S. Marien d'Auxerre, par M. le Bœuf, sçavant chanoine d'Auxerre, au *tom. 8. part. 2. des Mém. de litt. & d'hist. chez Simart.*

ROBERT, autre religieux de Prémontré, contemporain du premier, mais qui demeuroit dans le prieuré d'Auxerre, appellé Notre-Dame là d'Hors (c'est-à-dire, hors les murs) qui dépendoit alors de l'abbaye de S. Marien. On croit que ce fut lui que Guillaume de Seignelay, alors simple doyen d'Auxerre, fit punir en lui faisant donner la discipline dans le chapitre d'Auxerre, & le faisant renfermer à S. Marien, pour y jeûner au pain & à l'eau, parce qu'il étoit le plus distingué entre ceux qui n'avoient pas observé l'interdit jetté par Guillaume lui-même. Ce Robert étoit alors prieur de Notre-Dame là d'Hors. Ce n'est pas lui, mais le précédent dont on a parlé plus haut, qui est auteur de la célebre chronique de S. Marien d'Auxerre. On ne connoît de Robert le prieur, qu'un ouvrage intitulé : *Tradition de l'église d'Auxerre*, imprimé en 1719. * *Voyez* la dissertation *citée à l'article précédent* ; *Gesta Guillel. de Selig. Ep. Autiss. apud Labb. bibliot. nov. manusc. tom. 1. p. 481.* la préface de la *Tradition de l'église d'Auxerre.*

ROBERT DE SERY (Pierre-Ponce-Antoine) a été un peintre habile, qui, au jugement des connoisseurs, avoit beaucoup de talens naturels pour la peinture, & principalement pour la belle disposition des figures & les expressions. Lorsque M. le cardinal de Rohan le ramena de Rome où il avoit travaillé dix-huit ans, il en a rapporté une collection importante de *Calques* & d'*Esquisses* à huile faites de sa main, des tableaux des meilleurs maîtres. Son épitaphe qui se lit sur sa tombe dans l'église des Capucins du Marais à Paris, indique le reste de sa vie, la voici :

Cy gît Paul-Ponce-Antoine-Robert, *Peintre de son A. E. M. le Cardinal de Rohan, né à Sery en Portien, le XI. de Janvier 1686. Reims l'a élevé, Rome a perfectionné ses talens. Paris possede un petit nombre de ses ouvrages. Son pinceau est regreté de tous les connoisseurs. Ses lumieres & sa probité ne le font pas moins de tous ses amis. Il mourut le 29. Décembre 1733.* * Mercure de France, Février 1734. &c.

ROBERT (Philibert) fameux Quiétiste de la fin du siécle dernier, & qui n'est mort qu'au commencement de celui-ci, étoit fils d'un cabaretier qui étoit en même tems menuisier en Bourgogne. Il fit d'assez mauvaises études ; & cependant il fut long-tems précepteur dans

quelques maisons distinguées dans sa province. Ayant trouvé moyen de parvenir à la cure de Seurre, petite ville de Bourgogne sur la Saone, il ne tarda pas à y faire éclater les desordres de son cœur, & ses mauvais sentimens. Attaché à la doctrine du célebre Quiétiste Molinos, il l'enseignoit assez ouvertement, sur-tout aux filles & aux femmes qui s'adressoient à lui dans le tribunal de la pénitence, même depuis que cet hérétique eut été solemnellement condamné. Il faisoit faire chez lui de fréquentes retraites à ses dévotes, dont il remplissoit l'esprit de visions & d'extravagances, sous le faux prétexte de perfection; & après avoir séduit leur esprit, il corrompoit leur cœur. De-là vinrent un grand nombre d'abominations, qui ayant enfin été connues & prouvées, obligerent la puissance ecclésiastique & la puissance civile d'agir contre lui. Il fut condamné à être brulé vif par arrêt du parlement de Dijon du treiziéme d'Août 1698. Robert évita ce supplice par la fuite. Il se retira d'abord à Avignon, où il demeura trois mois chez M. Sequin chanoine, puis il s'embarqua à Marseille, & vint à Rome, où il demeura deux mois sous le nom de la Roche; mais ayant été reconnu par le marquis de Broissia gentilhomme Francomtois, il prit le parti de s'en aller le 11. de Mai 1699. Dès le lendemain on manda son départ à l'évêque de Marseille, afin que ce prélat pût le faire arrêter à Marseille ou à Toulon; on en donna aussi avis au cardinal Casanata, qui fit ordonner qu'on enverroit se saisir de lui. On l'arrêta enfin à Florence, & on le ramena au saint Office. Nous ignorons ce qu'il devint ensuite. * *Hist. du Quillotisme, en 1703.* in-4°. *pag. 32. & suiv.* Phélippeaux, *Rélation du Quiétisme, 2. part. pag. 248. 249.*

ROBORTELLO. (François) *Dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire de Moreri, on dit que* Baptiste Egnace répondit à ses injures par un coup de bayonnette. Il est vrai qu'il mit l'épée à la main contre lui à Venise, mais il ne le tua pas, & Robortello survécut même Egnace de plusieurs années. Jean Imperiali a parlé du premier comme il le devoit, & a fort bien represénté son humeur aigre & jalouse qui alloit jusqu'à la fureur quand elle étoit contredite. Il ajoute qu'il avoit été convaincu d'homicide à Lucques, & il s'étonne avec raison qu'après cette conviction, & avoir été exilé en conséquence, il ait eu ensuite le reste de ses jours les meilleures chaires dans les plus fameuses universités d'Italie. A l'égard des disputes qu'il eut avec Charles Sigonius, *voyez ci-après l'article de ce sçavant.* Robortello mourut à Padoue le 18. de Mars 1567. âgé de 50. ans 6. mois & 9. jours, & fut enterré dans le cloître de l'église de saint Antoine, où on lui consacra cette épitaphe:

FRANCISCO ROBORTELLO *Utinensi, Rhetorica artis, moralisque*
Philosophia professori clarissimo, qui in florentissimis quibusque
Italia gymnasiis, magnâ famâ celebritate triginta totos
Annos publicè docuit
Natio Germanica praceptori
Bene merito in perpetuam
Grati animi memoriam
Unanimis
Posuit.

ROCHECHOUART. *Corrections & additions à faire dans cette généalogie, rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BASTIMENT, devenus vicomtes de ROCHECHOUART.

Substituez ce qui suit aux derniers degrés de cette branche, à commencer par

XXII. LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, seigneur du Bâtiment, appellé *le comte de Rochechouart*, n'a point été lieutenant des gardes du corps du roi, comme il est marqué dans toutes les généalogies imprimées. On l'a confondu avec un autre seigneur du Bâtiment, de maison differente, qui étoit revêtu de cet emploi. Il fut marié avec *Marie* des Cars, fille de *Charles* comte des Cars, baron de la Renaudie, de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne* des Cars de S. Bonnet. Etant veuf d'elle, & âgé d'environ 40. ans, il se remaria le 20. Juin 1689. avec *Magdelene* de Bermondet, âgée d'environ 35. ans, veuve de *Louis* de Bourbon, comte de Busset. Ce mariage fut depuis declaré nul par sentence de l'official de Paris, du 25. Janvier 1696. à cause de la compaternité, qui étoit entre les parties; la comtesse de Busset ayant tenu sur les fonts de baptême le 8. Avril 1680. un fils du comte de Rochechouart; outre qu'ayant réciproquement des affaires, ils étoient convenus entr'eux de ne point consommer le mariage qu'elles ne fussent terminées. Louis-Joseph de Rochechouart, laissa de *Marie* des Cars FRANÇOIS de Rochechouart, qui suit; BERTRAND de Rochechouart, *dont il sera parlé après son frere*; un autre fils appellé *le chevalier de Rochechouart*, capitaine au régiment des cuirassiers, tué au siége de Turin en 1706; & une fille.

XXIII. FRANÇOIS de Rochechouart, vicomte dudit lieu, seigneur du Bâtiment, appellé *le marquis de Rochechouart*, capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine, l'an 1703. fut marié 1°. au mois de Décembre 1715. avec *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay-Saint-Luc, vicomtesse de Rochechouart, morte sans enfans le 24. Avril 1731. dans la cinquante-huitiéme année de son âge; fille unique de *François* d'Espinay, marquis de Saint-Luc, comte d'Estelan & de Norville, & de *Marie* de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart: & 2°. au mois de Févier 1732. avec une fille de *Gervais* Geslin, seigneur de Trémargat, président aux requêtes du palais du parlement de Bretagne.

XXIII. BERTRAND de Rochechouatt, baptisé le 8. Avril 1680. appellé *le vicomte de Rochechouart*, second fils de LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, & de *Marie* des Cars, étoit encore en 1703. dans l'état ecclésiastique, qu'il quitta depuis. Il a été marié le 3. Août 1728. avec *Julie-Sophie* de Rochechouart, fille d'*Alexandre* de Rochechouart, appellé *le marquis de Jars*, capitaine colonel des gardes du corps, & major-dome de Louise-Elisabeth d'Orleans, reine douairiere d'Espagne, & d'*Anne-Marie* Angier de Loheac de Crapado. Il en a eu *Louise-Alexandrine-Julie* de Rochechouart, née le 10. Janvier 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERMONT, issue de celle de FAUDOAS.

Réformez ainsi les derniers degrés de cette branche, à commencer par

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON de Rochechouart, baron de Clermont, fut marié 1°. en 1666. avec *Marie* de Montesquiou, fille & heritiere de *Pierre* de Montesquiou, seigneur de Saint-Louis de Solages, & d'*Anne* de Haurpoul: & 2°. avec une fille de la maison de Montfaucon de Rogles, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune au service. Il laissa de la premiere CHARLES de Rochechouart, comte de Clermont, qui suit; *Jean-François* de Rochechouart, mort sans alliance; *Anne-Marie* de Rochechouart, femme du seigneur d'Espanez; & *Chrisante* de Rochechouart, premiere femme de *Pierre* du Bouzet, seigneur de Montegut, diocèse d'Auch.

XXII. CHARLES de Rochechouart, comte de Clermont, vicomte de Soulan, seigneur d'Auteville, la Barthe, le Seure & Goyrans, épousa 1°. par contrat du 27. Novembre 1702. *Françoise* de Montesquiou, fille de *Jean-Hiacinthe* de Montesquiou, baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne* de Roux Montet: & 2°. vers l'an 1728. d...... de Maniban, sœur de *François-Honoré* de Maniban de Casaubon, archevêque de Bourdeaux, & auparavant evêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert* de Campistron, chevalier de l'ordre de Saint Jacques en Espagne, commandeur de Chimenes, marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des quarante

rante de l'académie Françoise, & membre de celle des jeux floraux de Toulouse, ci-devant secretaire général des galeres de France, mort le 11. Mai 1723. Du premier mariage sont venus FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, marquis de Faudoas, qui suit; *Marie-Anne* de Rochechouart, née le 26. Août 1704. morte jeune; *François-Claude* de Rochechouart, appellé *le vicomte de Clermont*, né le 16. Décembre 1705. lieutenant dans le régiment royal de Vaisseaux infanterie, l'an 1724; *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 19. Janvier 1707. mort en bas âge; *Jean-François-Joseph* de Rochechouart de Faudoas, né le 28. Janvier 1708. prieur de Saint-Etienne de Castillon, diocèse de Carcassonne, l'an 1724. nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Magdelene de Châteaudun, ordre de saint Augustin, diocèse de Chartres, au mois d'Août 1731. puis de celle de saint Serge d'Angers au mois de Novembre 1732. Cette derniere fut préconisée & proposée pour lui à Rome les 11. Mai & 22. Juin 1733; *Pierre-Paul* de Rochechouart Faudoas, né le 7. Juin 1709. chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, lieutenant dans le régiment du roi infanterie, l'an 1724; *Joseph* de Rochechouart, né le 7. Juin 1710. mort en bas âge; *Gaston* de Rochechouart, né le 26. Août 1711; *Roger* de Rochechouart, né le 22. Octobre 1713; *Alexandre* de Rochechouart, né le 20. Août 1714. mort en bas âge; & *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 1. Février 1717.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, marquis de Faudoas, né le 27. Août 1703. capitaine de cavalerie dans le régiment du roi, l'an 1724. puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, & ci-devant de Louvigny, par commission du 20. Février 1734. fut blessé le 19. Septembre de la même année à la bataille de Guastalla en Italie. Il a été marié le 13. Décembre 1728. avec *Marie-Françoise* de Conflans d'Armentieres, née le 19. Mars 1713. fille de feu *Michel* de Conflans, marquis d'Armentieres, comte de Nanteuil, vicomte d'Ouchy-le-châtel, premier gentilhomme de la chambre de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, régent en France, & de *Diane-Gabrielle* de Jussac, sa veuve.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BROSSE, & du MONCEAU *sortie de celle de* JARS.

Pour faire connoître l'état présent de cette branche, il faut remonter au degré suivant.

XXI. ISAAC-LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigny de la Brosse, & du Monceau, baron de Loury, né le 25. Novembre 1632. & maintenu dans son ancienne noblesse par jugement de l'intendant de la généralité d'Orleans, du 29. Mars 1667. mourut vers le commencement de l'année 1683. Il avoit épousé 1°. par contrat du premier Décembre 1659. *Françoise* le Conquérant, fille de *Jean* le Conquérant, écuyer, seigneur de Préfontaine, & de *Françoise* Harlaut: & 2°. le 27. Octobre 1677. *Marie-Christine* de Machau, veuve de *Florimond* de Pathay, baron de Clereau en Beauce, & fille de *Christophe* de Machau, seigneur de Chambon, capitaine au régiment de Conty, & lieutenant de roi à Saint-Jean-de-Losne, & de *Louise* Faveteau. Du premier mariage sont venus LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigny, qui suit; & *Elizabeth-Louise* de Rochechouart, mise avec son frere sous la tutelle de *Gilles* de la Granche, seigneur d'Arquien par acte du 24. Mars 1683. Du second mariage sont venus *Marthe-Susanne* de Rochechouart, mariée en 1697. avec *François-René* du Bellay, seigneur de la Courbe, né le 7. Novembre 1651. chef du nom & armes de sa maison, & premier écuyer du prince de Conti, mort en 1709; & *Alexandre* de Rochechouart, aîné de la précedente, né en 1678. appellé d'abord *le Chevalier* & ensuite *le marquis de Jars*, capitaine de cavalerie, fait capitaine colonel des gardes du corps de Louise-Elisabeth d'Orleans, Reine seconde douairiere d'Espagne, le 7. Février 1726. & mort de la petite vérole au château de Meudon, le 12. Août 1731. dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié le 8. Février 1701, avec *Anne-Marie* Angier de Lohéac de Crapado, fille de *Henri-Albert* Angier de Lohéac, marquis de Crapado, & de *Louise* de Chastelier. De cette alliance sont venues *Adelaïde-Celeste* de Rochechouart, née en 1701; & *Julie-Sophie* de Rochechouart, mariée le 23. Août 1728. avec *Bertrand* vicomte de Rochechouart, des seigneurs du Bastiment.

XXII. LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigny & du Monceau, fut dans sa jeunesse enseigne & lieutenant de galéres. Il épousa par contrat du 11. Avril 1692. *Elizabeth* de Cugnac, fille de *Philippe* de Cugnac, baron de Jouy, près de Pithiviers en Beauce, & d'*Elizabeth* de Morainville. Il en a eu *Louis-Philippe-Esprit-Juvenal* de Rochechouart, seigneur de Monceau, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-carmel, & de Saint-Lazare de Jerusalem, le 6. Décembre 1721. capitaine dans le régiment de la Reine infanterie; *Pierre-Jules-Cesar* de Rochechouart Montigny, d'abord vicaire général de l'évêque d'Orleans, & nommé prieur commendataire du prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de Novembre 1724. puis nommé au mois d'Août 1733. à l'évêché d'Evreux, qui fut préconisé, & proposé pour lui à Rome les 2. Décembre 1733. & 15. Février 1734. ensuite de quoi il fut sacré le 21. Mars de la même année dans l'église du noviciat des Jésuites à Paris, par l'archevêque de Rouen son métropolitain, assisté des évêques de Coutances & de Metz, & il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, le 25. du même mois; *Joseph* de Rochechouart, qui a été élevé page de la chambre du roi; & *Louise-Elizabeth* de Rochechouart, née le 5. Décembre 1702. reçue au nombre des demoiselles de Saint Cyr en 1713. puis mariée le 10. Décembre 1731. avec *Henri-Lambert* d'Erbigny, marquis de Thibouville, né le 4. Décembre 1710. mestre de camp du régiment de dragons de la Reine, par commission du 5. Décembre 1731. qui s'est démi de ce régiment au mois de Janvier 1734.

On n'a rien à ajouter dans la branche de FONTAINE-BAUDAN, *sortie de la précedente, à ce qui en est rapporté dans le Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DUCS de MORTEMART.

XX. LOUIS-VICTOR de Rochechouart, &c. *Ajoutez* que *Gabrielle*, abbesse de Beaumont-lès-Tours est morte en son abbaye le 24. Octobre 1733; & qu'*Anne-Charlotte* sa sœur, duchesse d'Elbeuf, mourut à Paris le 28. Avril 1729. dans la soixante-neuviéme année de son âge.

XXI. LOUIS de Rochechouart, duc de Mortemart, &c. 2°. le 10. Décembre 1722. à *Jean-Charles* de Tallerand (*édition de 1725.*) de Talleyan (*édition de 1732.*) *lisez* de Taleyrand.

XXII. LOUIS de Rochechouart II. du nom, duc de Mortemart, pair de France, &c. *Ajoutez* qu'il a été marié en secondes noces le 3. Mars 1732. avec *Marie-Charlotte-Elisabeth* Nicolaï, veuve de *Jules* Malo de Coëtquen, comte de Combourg, mestre de camp de cavalerie, & gouverneur en survivance des villes & châteaux de Saint-Malo, mort le 13. Janvier 1727. & fille unique de *Nicolas* Nicolaï, marquis de Presle & d'Yvot, vivant brigadier des armées du roi, & ancien colonel du régiment d'Auvergne, & de *Marie* de Brion. Les enfans qu'il a eus de *Marie-Henriette* de Beauvillier, sa premiere femme, sont *Marie-Louise* de Rochechouart, née à Paris le 22. Septembre 1704; une autre fille née à Vaucresson près de Versailles, & morte en bas âge; une troisiéme fille, née & morte à Paris le 16. Septembre 1710. après avoir été ondoyée; PAUL-LOUIS de Rochechouart, duc de Mortemart, qui suit; CHARLES-AUGUSTE de Rochechouart, aussi duc de Mortemart, *dont il sera parlé après son frere*; & *Marie-Therese* de Rochechouart, damoiselle de Tonnay Charente, née à Paris le 28. Août 1715.

XXIII. Paul-Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, puis duc de Mortemart, pair de France, appellé *le duc de Rochechouart*, né à Paris le 24. Octobre 1711. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, fut nommé premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, le 27. Septembre 1718. en prêta le serment le 27. Novembre suivant, & il entra en exercice de cette charge le 1. Janvier 1729. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Laval, & auparavant Mortemart, par commission du 4. Octobre de la même année 1729. Son pere se démit en sa faveur de son duché & pairie au mois d'Avril 1730. mais il mourut de la petite vérole à Paris le 4. Décembre 1731. dans la vingt-uniéme année de son âge, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Elisabeth* de Beauveau, fille unique de *Pierre-Magdelene* de Beauveau, marquis du Rivau, appellé *le comte de Beauvau*, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de cavalerie & de dragons, gouverneur de Douay, & de *Marie-Therese* de Beauveau. Il avoit été marié avec elle le 4. Mai 1730.

XXIII. Charles-Auguste de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, appellé *le duc de Rochechouart*, ci devant *le marquis de Lussac*, né à Paris le 10. Octobre 1714. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, obtint après la mort de son frere aîné la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, à la survivance de laquelle il avoit été nommé en cas de mort de son frere, dès le 4. Décembre 1718. Il fut fait aussi colonel du régiment d'infanterie de Mortemart, au lieu & place de feu son frere, par commission du 15. Décembre 1731.

BRANCHE DES COMTES DE MAURE, issus des ducs de Mortemart.

Corrigez les articles concernans cette branche, ainsi qu'il suit.

XXII. Jean-Baptiste de Rochechouart, comte de Maure, marquis de Blainville, de l'Isle-Dieu, & d'Everly, baron de Bray sur Seine, appellé *le comte de Rochechouart*, né le 25. Octobre 1682. d'abord capitaine dans le régiment de Champagne, & ensuite colonel du régiment de Bearn, au mois de Novembre 1702. puis du régiment Dauphin infanterie, au mois de Janvier 1704. servit à la tête de ce régiment au siége de la ville & du château de Nice, qui s'étant rendu le 4. de Janvier 1706. il fut commandé le lendemain avec le premier bataillon de son régiment pour prendre possession de la porte du secours, laquelle s'étant trouvée comblée par les débris des ouvrages que l'artillerie avoit abattus, il fut obligé de monter par la bréche. Il servit encore la même année au siége de Turin, il fut fait prisonnier le 7. Septembre à l'attaque des lignes qui furent forcées. Il se défit de son régiment, & se retira du service au mois d'Avril 1710. Il étoit en 1713. surintendant des mines, & minieres de France. D'*Anne* Colbert de Blainville, sa cousine germaine, fille de feu *Jules-Armand* Colbert, marquis de Blainville, & de l'Isle-Dieu, lieutenant-général des armées du roi, & de *Gabrielle* de Rochechouart de Tonnay-Charente, qu'il épousa le 26. Mai 1706. il a eu *Louis* de Rochechouart, né le 8. Février 1708. baptisé le 5. Mars suivant à S. Sulpice, & mort le 21. Janvier 1725. à l'âge de 17. ans; *Marie-Anne-Magdelene* de Rochechouart, née le 22. Août 1710; & Jean-Victor de Rochechouart, qui suit.

XXIII. Jean-Victor de Rochechouart, appellé *le comte de Mortemart*, né à Paris le 30. Octobre 1712. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, fait colonel du régiment de Dauphiné le 20. Février 1734. a été marié le 10. Février 1733. avec *Eleonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux sa cousine du côté maternel du cinq au quatre, & du côté paternel au sixiéme degré, & fille unique d'*Armand Gabriel* de Crux, marquis de Montaigu, de Vieille-Vigne, & Granlieu, seigneur des chatellenies de Touvois, & Saint Etienne, Saffré, Rochesservieres, Bois-renaud, Plessis, Loudrieres, &c. & d'*Angelique-Marie-Damaris-Eleonore* Turpin de Crissé. Il en a eu *Victor-Gabriel* de Rochechouart, né à Paris le 21. Mai 1734.

On n'a rien de nouveau à ajouter à la branche des marquis de Montpipeau, *sortie de celle de* Mortemart, *& la derniere de celles de cette maison, qui subsistent en l'année 1735.*

A l'égard de plusieurs autres corrections & additions faite dans le Moreri de l'édition de 1732. à la généalogie de cette maison de Rochechouart, *voyez cette édition de 1732. plus parfaite en cela, comme en beaucoup d'autres articles à toutes les éditions précedentes.*

ROCHE-FLAVIN, (Bernard de la) étoit né en 1552. à saint Cernin en Rouergue. Il fut reçu docteur en droit à Toulouse à l'âge de 18. ans, & avocat à 19. Le premier de Septembre 1574. on le reçut conseiller au présidial, ou au senéchal, ce qui est la même chose. Il n'avoit encore que vingt-deux ans; mais il produisit un faux certificat d'âge, afin de paroître avoir celui qui étoit requis pour posseder cette charge. „Il trouva, dit-il lui-même à cette „occasion, des amis qui lui prêterent plus volontiers des „années, qu'ils ne lui eussent prêté des écus.„ Le 19. de Janvier 1581. il fut reçu président aux requêtes. On lui disputa la qualité de premier dans cette chambre, parce que son concurrent, quoique reçu après lui, avoit succedé à celui qui étoit premier. Le procès se poursuivit au conseil, ce qui obligea la Roche-Flavin de venir à Paris. Il y étoit encore en 1583. & il y fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Mais ayant gagné son procès par arrêt du 13. Février 1584. il retourna à Toulouse, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1627. âgé de soixante & quinze ans. Il donna en 1617. à Bourdeaux, un volume *in-folio*, contenant *treize livres des Parlemens*, c'est-à-dire, de leur institution, des presidens, conseillers, gens du Roi, & de leur rang, séance, gages & privileges, & contre lequel le parlement de Toulouse rendit un arrêt, en date du 12. Juin 1617. qui „ordonne „sur la requête du procureur du roi, que le sieur de la „Roche sera admonesté, que son livre sera lacéré par le „greffier de la cour en sa presence, comme contenant „plusieurs faits faux & supposés contre les parlemens, „& quelques officiers d'iceux; que tous les exemplaires „en seront supprimés aux frais dudit de la Roche, qui „pour ce consignera trois mille livres, & avec défenses „à lui de faire imprimer aucun livre, & de plus l'inter„dit pour un an de son office.“ *Voyez le reste de ce qui regarde la* Roche-Flavin *dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire de Moreri, auquel celui-ci servira de corrections & d'additions.*

ROCHEFORT, ville & port de France dans le pays d'Aunis, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri.* Le conseil du roi Louis XIV. ayant fixé l'établissement de la marine à Rochefort, M. Colbert de Terron, à qui l'exécution du projet fut remise, pensa d'abord à acheter le château & toutes ses dépendances: il appartenoit au sieur de Cheuses, gentilhomme de la Rochelle, qui refusa de le vendre. Mais M. de Terron ayant appris que la terre de Rochefort avoit été alienée de la couronne, la retira de la part du roi, avec promesse de rembourser cinquante mille écus qu'avoit donné pour la posseder Adrien de Loseré, dont M. de Cheuses avoit épousé la petite fille. M. de Terron ayant pris ensuite possession de Rochefort pour sa majesté, fit jetter les premiers fondemens de la ville qu'on vouloit bâtir, & dont M. Blondel, ingénieur du roi, avoit tracé le plan, & de la marine qu'on vouloit établir. L'époque de la fondation de cette ville est en 1666. selon la médaille qui fut frapée à ce sujet. On voit d'un côté le buste de Louis XIV. avec cette legende, *Ludovicus XIV. rex Christianissimus.* Au revers est le plan de la ville, du port, & de l'arsenal. Neptune y paroît sur son char au milieu de la Charente, avec cette inscription; *Urbe & navali fundatis.* On lit dans l'exergue, *Rupefortium 1666.* Mais cette médaille ne parle que de la préparation la plus éloignée de la ville & de l'arsenal, car Rochefort ne fut érigé en bourg muré qu'en 1669. & ce

ne fut que quelque tems après qu'elle fut en état d'être appellée ville. En 1673. cette ville naissante contenoit déja près de vingt mille habitans. En 1733. on a donné une bonne *histoire de Rochefort, contenant l'établissement de cette ville, de son port & arsenal de marine, & les antiquités de son château.* C'est un volume *in-4°.* imprimé à Paris chez Briasson.

ROCHEFORT, famille, &c. *Corrigez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

. I. Gui de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de Pierre de Rochefort, *ajoutez* château sur le Doux en Franche-Comté.

III. Jacques seigneur de Rochefort, &c. épousa *Marguerite* de Montravers, *lisez* Vautravers.

IV. Jacques seigneur de Rochefort, Labergement, de Pleuvaut, &c. & d'*Antoinette* Bourgeois, dame de Chasereule, *lisez* dame de Chalereule.

V. Guillaume seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, &c. *Charlotte,*mariée en 1489. *lisez* mariée avant le mois de Janvier 1489.... & *Louise* de Rochefort, mariée en 1490. à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moisemont, &c. *lisez* mariée le 19. d'Août 1488. à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moisenant, &c.

VII. Claude de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c.... alliée à *François* Levêque, seigneur de Morconnai, *lisez* seigneur de Marconnay.

VIII. Joachim de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. Il épousa en 1576. *lisez* en 1573.

X. François de Rochefort, marquis de la Boulaye, &c. fille de *Christophle* comte de Châlin, *lisez* fille de *Christophle* comte de Chalan.... mariée à *Nicolas* de Changi, *lisez* de Chaugi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUÇAY.

VIII. Claude de Rochefort, second fils de Claude, seigneur de Pleuvaut, &c. *Claude*, alliée à *Antoine* le Roux, *lisez* à *Antoine* du Roux.

X. Claude de Rochefort, comte de Luçay, &c. & de *Magdelene* de Rochefort. *lisez* & de *Magdelene-Renée* de Rochefort..... Ceux qu'il eut du premier lit furent *N.* mort en 1657. *lisez* furent *Samson*, dit *le marquis de Luçai*, mort, &c.

X. *lisez* XI. Charles-Joseph de Rochefort, comte de Luçay, &c. mourut en 1688. *lisez* mourut le 28. d'Août 1686..... & *N.* de Rochefort, née posthume, *lisez* & *Françoise* de Rochefort, née posthume le 20. de Juillet 1687. & morte jeune.

XI. *lisez* XII. François de Rochefort, comte de Luçay, &c. a épousé *Louise* de Beauvau, *non* de Beaulieu.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CROISETTE.

VII. René' de Rochefort, troisiéme fils de Jean de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c..... fille de *Jean*, seigneur du Veuil, *lisez* fille de *Jean*, seigneur de Vueil.... & de *Roberte* de Vienne-Clermont, *lisez* & de *Roberte* de Vienne-Clervaut.

VIII. Anne de Rochefort, seigneur de Maureuil, de Croisette, &c..... qui furent *Magdelene*, mariée le 16. Août 1607. à *Charles* de Brouilly, *lisez* qui furent *Magdelene-Renée*, mariée le 16. Août 1607. à *Charles* de Brouilly.... & *Françoise* de Rochefort, *lisez* & *Françoise-Aimée* de Rochefort.

ROCHEFORT, (Gui de) chancelier de France, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu*'il mourut le 15. de Janvier 1507.& qu'il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Cîteaux, où l'on voit son tombeau, &celui de *Marie* de Chambellan, sa femme, avec cette inscripion écrite autour.

Hic jacent Dominus Guido de Rochefort *integerrimus olim Franciæ cancellarius, qui obiit 15. Jann. 1507. & illustrissima Domina* Maria de Chambellan *uxor ejus, cujus fidei tutelæ ac regimini credita est juvenilis ætas serenissimæ principis Claudiæ à Francia majoris natu è filiabus piissimi regis Ludovici XII.*

On voit ensuite leur épitaphe, ou plutôt l'abregé de leur vie & de leurs vertus en plus de deux cens mauvais vers françois, sans trente-quatre autres vers de même goût pour le cœur de Gui de Rochefort. On peut lire ces deux piéces dans le *Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, *tome premier. On remarquera seulement ici que* Gui de Rochefort avoit eu la qualité de chevalier ès loix, de même que *Guillaume* de Rochefort son frere, & qu'il est également loué pour son érudition & pour sa valeur, comme on le voit par ces vers.

Extrait étoit de très-noble liguiage
Du nom des armes & haute vassellaige
De Rochefort *ou comté de Bourgoigne:*
Chevalier fut, en loix, prudent & saige
Et chevalier en armes, bien le sçay-je;
Aimant honneur, fuiant honte & vergoigne;
Vaillant & preux, comme chacun tesmoigne.
Ung Hercule, ung Hector, ung Sanson,
Ung Aristote, homme de grand fasson,
Ung Cicero, ung Bartole, ung Orose,
Ung Socrate, ung Bocasse, ung Platon,
Ung Cypion, une excellente chose.

ROCHEFOUCAUD, (la) *que l'on écrit mal-à-propos* Rochefoucault *dans l'édition du Moreri de 1725. Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire. Les corrections & additions qui suivent regardent seulement l'édition de 1725.*

V. Aymar seigneur de la Rochefoucaud, & de Vertueil, &c. après la mort de Jourdain Esquivat, *lisez* de Jourdain Eschivat.

IX. Gui VI. du nom seigneur de la Rochefoucaud, &c. furent *Fergant* de la Rochefoucault, *lisez* furent *Fergant* de la Rochefoucaud.

X. Aimeri II. de ce nom seigneur de la Rochefoucaud, épousa *Dauphine* de la Tour, *ajoutez* veuve de *Raynaud* d'Aubusson, & fille de *Bernard* de la Tour, V. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Iolande*, sa femme.... *Gui*, pere de *Foucault*, *lisez* pere de *Foulques*.

XVI. François I. du nom (depuis lequel tous les aînés, &c.) avoit épousé en 1488. *lisez* avoit épousé par contrat du 30. Avril 1470. *Louise* de Crussol, &c.

XVIII. François III. de ce nom comte de la Rochefoucaud, &c. fut tué par les Ligueurs à S. Yrier de la Perche, *lisez* à Saint Yrier la Perche... *Anne* de Villautreis, fille de *Nicolas* de Villautreis, *lisez* de Villotreys. *Ajoutez* que *Nicolas* de Villotreys étoit trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de la cavalerie legere de France.... & d'*Anne* de Moulins, *lisez* & d'*Anne* du Moulin.... François de la Rochefaucaud, baron d'Estissac, qui épousa en 1657. *Françoise* de Gélais de Voisins, *lisez*, qui épousa en 1658. *Marie-Françoise*, &c. *On ajoute qu*'il eut deux fils morts, *lisez* morts jeunes.... Entre ses filles *on dit qu*'il eut *N.* mariée à *N.* de Lesignan, lisez *Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezay-Lezignem. La derniere de ses filles se nommoit *Marguerite* de la Rochefoucaud.

XX. François V. du nom, premier duc de la Rochefoucaud, &c. né en 1587. *lisez* né le 7. Septembre 1588. Entre ses enfans, *on dit* que *Henri* fut abbé de Sainte-Colombe de Celles, *lisez* de Sainte-Colombe, de Notre-Dame de Celles, &c. *On ajoute que* ce même *Henri* mourut le 12. de Décembre 1656. *l'erreur est considerable*; il ne mourut que le 16. de Décembre 1708.

XXI. François VI. du nom duc de la Rochefoucaud, &c. *Ajoutez* que *Marie-Catherine*, une de ses filles, *dont il est parlé à la fin de l'article*, mourut le cinq d'Octobre 1711. & qu'*Henriette*, dont on parle ensuite, mourut le trois de Novembre 1721.

XXVII. *lisez* XXII. François VII. du nom, duc de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, &c. né le 15. Juillet 1634. *lisez* né le 15. Juin 1634. *On ajoute* que *Jeanne-Charlotte* du Plessis-Liancourt, sa femme, mourut le premier d'Août 1674. elle mourut le 30. de Septembre 1669. âgée d'environ vingt-quatre ans.

Les corrections & additions qui suivent regardent aussi l'édition de 1732.

XXIII. François VIII. du nom, duc de la Rochefoucaud, pair de France, prince de Marsillac, usufruitier du duché de la Rocheguyon, marquis de Barbezieux, comte de Duretal, baron de Monclard, de Cahuzac, de Noyen, de Pilmil, de Verteuil, Montignac, Touriere, Estissac, Saint-Clau, Genac, Anville, &c. chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garderobe, & maréchal de ses camps & armées, mourut à Paris le 22. Avril 1728. dans la soixante-cinquiéme année de son âge, étant né le 17. Août 1663. (& non vers l'an 1665. *comme il est dit dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*) Ses entrailles furent enterrées le 24. suivant à S. Sulpice sa paroisse, & son corps fut porté depuis à la Rochefoucaud, & son cœur à Verteuil en Poitou, pour y être déposé dans l'église des Cordeliers de ce lieu, fondée par ses ancêtres. Ce ne fut seulement qu'en titre de duché, & non de pairie, *comme il est dit mal-à-propos dans le Dictionnaire*, que la terre de la Rocheguyon fut érigée en sa faveur par lettres patentes données à S. Germain-en-Laye au mois de Novembre 1679. qui furent enregistrées au parlement de Paris le 27. Mars 1681. Ce seigneur, qui avoit été fait colonel du régiment de Navarre le 4. Septembre 1683. avoit servi en 1684. au siége de Luxembourg. Depuis il se signala à la bataille de Fleurus en 1690. au combat de Steinkerque en 1692. & à la bataille de Nerwinde en 1693. Il fut blessé dangereusement au pied dans cette derniere, & il en demeura estropié. Il se trouva aussi aux siéges de Mons, & de Namur, & il commanda à la prise de plusieurs places dans le Palatinat. Il fut fait brigadier d'infanterie en 1691. & maréchal de camp le trois Janvier 1696. & il quitta le service en 1702. étant devenu pair de France par la mort de son pere. Il préta serment & prit séance au parlement en cette qualité le deux de Septembre 1715. & il fut reçu chevalier des ordres du roi, le trois de Juin 1724. *Ajoutez pour l'édition de 1725.* que *Michel-Camille* fut prince de Marsillac, puis duc de la Rocheguyon, *qu*'il nâquit le six de Juillet 1686. *qu'il* fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1705. *& qu'il* mourut de la petite-vérole à Cambrai le cinq d'Août 1712.... *Ameri*, comte de Damville, (*même édition*) *lisez* comte d'Anville.... *Gui* de la Rochefoucaud, son huitiéme fils, né le huit de Septembre 1698. & reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand prieuté de France le 22. de Décembre 1699. fut pourvu en 1703. par le grand-maître de l'ordre de Malte de la commanderie magistrale de Pezenas. Il fit ses caravanes; mais après la mort de *Roger* de la Rochefoucaud, prince de Marsillac, son frere, arrivée en 1717. il quitta la religion de Malte, & prit alors le titre de comte de la Rochefoucaud. Il obtint le premier Avril 1719. une commission de mestre de camp reformé à la suite du régiment de cavalerie de la Rocheguyon. Il en fut fait mestre de camp en pié sur la démission du duc de la Rochefoucaud, son frere, par commission du 25. Novembre 1728. Il devint duc de la Rocheguyon, comte de Duretal, & baron d'Estissac, par la cession qui lui en fut faite au mois de Mai 1730. par le duc, son frere, qui lui destina alors en mariage sa fille aînée. Mais comme il étoit sur le point de l'épouser, ayant reçu de Rome les dispenses nécessaires à cet effet, il fut attaqué de la petite-vérole, dont il mourut à Paris le 16. de Novembre au soir, cinquiéme jour de sa maladie, dans la trente-quatriéme année de son âge. Il fut inhumé le dix-huit suivant en l'église abbatiale de sainte Geneviéve-du-Mont, au tombeau du cardinal de la Rochefoucaud. *Ajoutez à l'édition de 1725.* que *Magdelene-Françoise*, née le onze Septembre 1689. &c. est morte le 22. Avril 1717. & qu'*Emelie* de la Rochefoucaud, née le 9. Novembre 1700. a épousé le 4. Janvier 1725. *Charles-Emanuel* de Crussol, duc d'Uzés, pair de France.

XXIV. Alexandre duc de la Rochefoucaud, & de la Rocheguyon, pair de France, prince de Marsillac, &c. & grand-maître de la garderobe du roi, chevalier de ses ordres, & brigadier de ses armées, né à Paris le 29. Septembre 1690. porta d'abord le titre de comte de Montignac, & ensuite de Duretal; & il entra dans le service de mer en qualité de garde marine en 1707. fit la même année sa premiere campagne sur l'escadre du chevalier de Forbin; fut fait enseigne de vaisseau en 1708. & s'embarqua sur l'escadre qui fit voile pour l'Ecosse. En 1709. il fut fait lieutenant, & en 1710. capitaine de vaisseau, & il servit en cette qualité. Il eut au mois d'Août 1712. le régiment de cavalerie, vacant par la mort du prince de Marsillac son frere, & à la tête duquel il servit aux siéges de Douai, du Quesnoy, & de Bouchain. Il devint duc de la Rocheguyon, & il en prit le titre par la cession que lui en fit son pere en vertu des lettres patentes du roi données à Marli au mois de Février 1713. & registrées au parlement le quatre Mars suivant. La même année il fit la campagne en Allemagne, & il servit aux siéges de Landau & de Fribourg. Le roi lui accorda la survivance de la charge de grand-maître de sa garderobe, le 27. de Septembre 1718. & il le nomma l'année suivante brigadier de ses armées, avec rang du premier Février 1719. Il servit la même année en cette qualité sur les frontieres d'Espagne; fut reçu chevalier des ordres du roi le 16. Mai 1728. & se démit au mois de Novembre suivant de son régiment en faveur de son frere. Il prêta serment, & prit séance au parlement en qualité de pair de France le 22. Février 1729. *Ajoutez à cet article édition de 1725.* que d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* de Caylard de Toiras d'Amboise, (& non de Calyar, *comme il est dit dans la même édition*) son épouse, il a eu *François*, né le 31. de Décembre 1717. baptisé le premier Janvier 1718. & mort au mois de Septembre suivant; *François*, prince de Marsillac, né le 21. Octobre 1720. & mort le 19. d'Avril 1721; *Louise-Elisabeth*, damoiselle de la Rochefoucaud, née le 22. de Septembre 1716. *Ajoutez aussi dans l'édition de 1732. qu*'elle fut d'abord destinée pour épouser *Gui* de la Rochefoucaud, duc de la Rocheguyon, son oncle; mais que ce seigneur étant mort avant l'accomplissement de ce mariage, pour lequel on avoit obtenu dispense de Rome, elle fut mariée le 28. Février 1732. avec *Jean-Baptiste-Louis-Frederic* de Roye de la Rochefoucaud, marquis de Roucy, lieutenant géneral des galeres de France, qui en considération de cette alliance fut fait duc d'Anville; *Marie* de la Rochefoucaud, damoiselle de la Rocheguyon, née au mois de Décembre 1718; & *Adelaïde* de la Rochefoucaud, damoiselle de Marsillac, née le 21. de Janvier 1722.

BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS de Barbezieux.

Les corrections & additions qui suivent regardent seulement l'édition de ce Dictionnaire de 1725.

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux, &c. *Gilbert*, grand sénéchal d'Auvergne, *lisez* grand sénéchal de Guienne.

XVIII. François de la Rochefoucaud, *lisez* Charles de la Rochefoucaud.... & de *Françoise* de Longwic, *lisez* de Longwy.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT & de Langheac.

XVIII. Antoine de la Rochefoucaud, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Barbezieux, &c. mariée à *Marc* de Polignac, seigneur d'Adiac & de Landrol en Auvergne, *lisez* seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. Jacques de la Rochefoucaud, seigneur de Chau-

mont, &c. *François*, baron de Monclas, *lisez* baron de Monclar.... qui épousa *Dauphine* de Tallac, lisez *Dauphine* de Taillac.... CHARLES-IGNACE, seigneur d'Omerac, *lisez* seigneur d'Omeyrac... mariée à *Balthasar*, seigneur de Chavignac, *lisez* seigneur de Chavagnac.

XX. LOUIS-ANTOINE de la Rochefoucaud, seigneur de Chaumont, &c. & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Christophe*, comte d'Apcher, lisez *Philibert-Christophe*, comte d'Apchier, *ajoutez* seigneur de la Garde.

Ce qui suit doit être ajouté aussi à l'édition de 1732.

XXII. JEAN-ANTOINE de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, seigneur de S. Ilpice, Lastie, & Rochegoud, épousa en 1695. *Marie-Therese* de Guerin de Lugeac, fille de *Gilbert* de Guerin, baron de Lugeac en Auvergne, comte titulaire de Beuil en Provence, seigneur de Pousols, du Bussiol, de Marsat, de S. Genex, & en partie de la Vaudieu, & d'*Anne-Françoise-Aimée* des Roches. Il en a eu LOUIS CHRISTOPHE de la Rochefoucaud, comte d'Urfé, qui suit; & une fille mariée le huit Février 1718. avec *Alexandre-Louis* de la Tude, marquis de Ganges, mort à Montpellier vers le 12. Janvier 1720.

XXIII. LOUIS-CHRISTOPHE de la Rochefoucaud de Lascaris, comte d'Urfé, marquis de Langheac, hérita des biens de la maison d'Urfé en vertu des substitutions, après la mort de *Joseph-Marie* Lascaris, comte d'Urfé son grand oncle maternel, arrivée le 13. Octobre 1724. & il lui succeda aussi dans la charge de grand bailli du pays & comté de Forez. Il fut capitaine dans le régiment de cavalerie de la Rocheguyon, dont il fut fait mestre de camp au lieu du feu duc de la Rocheguyon, par commission du 25. Novembre 1731. Il mourut de la petite-verole au camp près de Tortonne dans le Milanés le sept de Janvier 1734. dans la trentiéme année de son âge. Il avoit été marié le 11. Septembre 1724. avec *Jeanne* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas-Pierre* Camus, seigneur de Pontcarré-les-Fontaines, Esves, Ninville, Coigners, Sainte-Osmanne, &c. & premier président du parlement de Normandie, & maître des requêtes honoraire de l'hôtel du roi, & de *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelogne sa deuxiéme femme. Il en laissa plusieurs enfans, entr'autres *Agnès-Marie* de la Rochefoucaud, née à Paris le 17. Février 1732.

BRANCHE DES COMTES DE LORAC, & de GONDRAS.

XX. CHARLES-IGNACE de la Rochefoucaud, quatriéme fils de JACQUES, seigneur de Chaumont, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de 1725.* épousa *Claude-Guillemine* du Clusel, fille de *Louis* du Clusel, *lisez* épousa *Claude-Guillemine* du Cluzel, fille de *Louis* du Cluzel.... alliée à *Pierre* de Cordebœuf, seigneur de Beauverge, *lisez* seigneur de Beauverger. *Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* que *Charles-Louis* de la Rochefoucaud, marquis de Gondras, comte de Magny, avoit épousé *Marie-Claude* de Reymond, de laquelle il a eu deux filles, dont l'une a été mariée avec le marquis de Rochebaron son cousin issu de germain, capitaine de cavalerie dans le régiment de Sully, & l'autre religieuse en l'abbaye des Chases, diocèse de S. Flour.

XXII. CHARLES-IGNACE de la Rochefoucaud, marquis de Rochebaron, a eu de *Magdelene* d'Escoubleau, morte au mois de Février 1720. *Christine* de la Rochefoucaud, morte à l'âge de quatre à cinq ans, le neuf Septembre 1684. *Benigne-Constance* de la Rochefoucaud, née le 12. Juin 1683. morte religieuse aux filles de la Visitation Sainte-Marie, rue du Bac à Paris, le 30. Septembre 1723. après 24. ans de profession; *Joseph-Jean-Baptiste* de la Rochefoucaud, né à Paris le 12. Mai 1691; & un autre fils qui étoit l'aîné, & marquis de Rochebaron, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Sully, & qui a épousé sa cousine issue de germain, fille de *Charles-Louis* de la Rochefoucaud, marquis de Gondras, comte de Magny, & de *Claude* de Reymond, dont il a eu un fils, marquis de Rochebaron, mort de la rougeole au college d'Harcourt à Paris, où il faisoit ses études, le 15. Septembre 1732.

BRANCHE DES BARONS D'ARLES, & des comtes de COUSAGE.

XXI. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, comte de Cousage, &c. qui épousa *Louise* de San-Marsal, *lisez* qui épousa *Louise* de Saint Martial. *Cette correction & celles qui suivent ne regardent que l'édition de 1725.*

BRANCHE DES MARQUIS DE SURGERES, sortis de celle des marquis de MONTENDRE.

XVIII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur de Montguyon, &c. mariée 1°. à *Antoine* du Châtelet, seigneur de Saint Amand & de Circy, *lisez* & de Cirey... 2°. à *Louis* de Saint George, seigneur de Loupigné, *lisez* seigneur de Loubigné.... femme de *Josias* de Bremont, seigneur des Arts, *lisez* seigneur d'Ars.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, &c. *Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.* *François*, seigneur de Surgeres, &c. *ajoutez* dont la posterité *sera rapportée après celle de son frere aîné.* Après le XXII. degré, *lisez*

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur, marquis de Surgeres près de Rochefort en Aunix, second fils d'ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, & d'*Helene* de Fonseque de Surgeres; épousa *Anne* Philippier, de la ville de Coignac, & en eut FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, marquis de Surgeres, qui suit; & deux filles religieuses.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonseque, seigneur marquis de Surgeres, fut marié en 1662. avec *Anne-Charlotte-Françoise* de la Rochefoucaud, d'Estissac, fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, baron d'Estissac, & d'*Anne* de Villoutreys. Elle mourut veuve à Paris le 29. Juin 1710. âgée d'environ soixante & douze ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice. Leurs enfans ont été *Charles-François* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le onze Février 1663. qui étant lieutenant de vaisseaux, quitta le service, & y étant ensuite rentré, fut fait capitaine de vaisseaux. Il mourut au mois de Décembre 1714. sans enfans de *Françoise* Chabot de Jarnac sa femme, fille de *Louis* Chabot, comte de Jarnac, & de *Catherine* de la Roche-Beaucourt; FRANÇOIS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui suit; & *Alexandre-Benjamin* de la Rochefoucaud, baptisé pour les cérémonies à l'âge de quatre ans, dix mois vingt-huit jours, le 15. de Janvier 1672. & mort à Paris le huit Avril suivant.

XXII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Surgeres, né le 14. Février 1664. fait chevalier de l'ordre militaire de saint Louis en 1699. & capitaine de vaisseaux en 1701. acheta de son frere aîné la terre de Surgeres, & ses autres biens, en payant ses créanciers, & moyennant une pension. Il épousa en 1704. *Angelique* Lée, veuve de *François* Lucas de Demuin, capitaine de vaisseaux. Il en a eu *Charles-François* de la Rochefoucaud, né le premier Septembre 1705. & mort en 1720; *Anne-Louise* de la Rochefoucaud, née le 23. Décembre 1706. & mariée par contrat du 10. Septembre 1724. avec *Charles* Germanie le Mastin, comte de Nuaillé, & de Ferrieres, colonel d'infanterie, & brigadier des armées du roi; *Susanne-Charlotte* de la Rochefoucaud, née à Paris le 24. Janvier 1708. & baptisée le lendemain à saint André des Arcs, morte six mois après; ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui suit; *Auguste Magdelene* de la Rochefoucaud, née le 22. Juillet 1710. & morte en 1710; & *Isaac-Charles* de la Rochefoucaud, né le 10. Mai 1712.

XXIII. ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le 29. Janvier 1709. mousque-

taire de la garde du roi en 1728. ensuite guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, fut nommé capitaine-lieutenant de celle des chevaux-legers de la Reine le 25. Mars 1734. Il a été marié le 29. Juillet 1728. avec *Jeanne-Therese* Fleuriau de Morville, née le 27. Décembre 1712. fille de feu *Charles-Jean-Baptiste* Fleuriau, comte de Morville, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, ministre d'état, ci-devant secretaire d'état, & de *Charlotte-Elisabeth* de Vienne. Il en a eu un premier fils mort au berceau; & un second fils né au mois de Septembre 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROISSAC.

La correction & l'addition qui suit regarde seulement l'édition de 1725.

XVIII. Louis de la Rochefoucaud, quatriéme fils de Louis, seigneur de Montendre, &c. & *Judith* de la Rochefoucaud, &c. *ajoutez qu*'elle épousa en secondes nôces *Renaud* de Pons, marquis de Thors, *& qu*'elle mourut à Utrecht en Mars 1723.

XX. Louis de la Rochefoucaud, seigneur de Roissac, &c. alliée à *N.* de Pont, comte de Rochefort, *lisez* comte de Roquefort.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAYERS & de la Bergerie.

Reformez aussi dans l'édition de 1732. le dernier degré de cette branche ainsi qu'il suit.

XXIII. Matthieu de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Bayers, né à Paris le trois Juillet 1660. d'abord enseigne de la compagnie colonelle du régiment Dauphin, ensuite capitaine dans celui de Navarre, puis en 1692. colonel du régiment d'Oleron, dont il se démit au mois de Décembre 1702. en quittant le service, mourut à Paris le 12. Juin 1721. dans la soixante & uniéme année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Jacques du Haut-Pas sa paroisse. Il avoit été marié au mois d'Octobre 1704. avec *Marie-Anne* de Turmenyes, remariée en 1722. avec *Gui-André* de Laval, marquis de Lezay, & de Magnac, comte de la Bigeotiere, colonel d'un régiment d'infanterie, & fille de *Jean* de Turmenyes, seigneur de Nointel, Presles, Boues, &c. conseiller d'état, & garde du trésor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il eut d'elle *Jean-François* de la Rochefoucaud, né le huit Septembre 1706. mort en bas âge; *Louis* de la Rochefoucaud, né le 29. Janvier 1708. & mort le 16. Août de la même année; *Louise-Françoise* de la Rochefoucaud, âgée de sept ans & demi le 21. Juillet 1721; & *Matthieu* de la Rochefoucaud, seigneur marquis de Bayers, né à Paris le 28. Novembre 1714. & vivant le 21. Juillet 1721.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORBE', de Momont, *&c. puinés des seigneurs de* Bayers.

Il faut réformer cette branche, ainsi qu'il suit, dans les deux dernieres éditions de ce Dictionnaire.

XX. François de la Rochefoucaud, seigneur d'Orbé, du Chastenet, de Momont, Maignac, & Barros, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, second fils de Louis de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Bayers, la Bergerie, Loumée, la Vallée, & la Forêt, & d'*Angelique* Gillier de Puygarreau, fut marié, 1°. par contrat du 20. Mai 1607. avec *Bertrande* des Aages, fille de *François* des Aages, seigneur de Magneville, Dardaine & de Ruelle, enseigne de la compagnie de cinquante hommes d'armes du baron de Vailhac, & de *Renée* des Aages: & 2°. avec la fille du sieur de Reaux, avocat du roi en Engoulême, dont il eut une fille. De la premiere il eut Pierre de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; & *Philippe* de la Rochefoucaud.

XXI. Pierre de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Momont, Maignac, & Barros, épousa par contrat du 16. Janvier 1636. *Catherine* de Chaumont, fille d'*Emery* de Chaumont, chevalier, seigneur baron du Cluzeau, Mornay, Beignes, & le Pigné, & de *Françoise* du Grenier; & il en eut François de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *Pierre* de la Rochefoucaud, mort sans posterité le 19. Mars 1719; *Jean-Baptiste* de la Rochefoucaud, mort en Flandres en 1667; *Louise* de la Rochefoucaud, religieuse Benedictine à Niord; & *Angelique* de la Rochefoucaud, morte fille en 1713.

XXII. François de la Rochefoucaud, deuxiéme du nom, seigneur de Momont, Maignac, & Barros, fit partage avec *Pierre* de la Rochefoucaud, son frere, le quatre Avril 1668. Il avoit épousé par contrat du huit Mars 1660. *Marie-Eleonore* Chesnel, fille de *Josias* Chesnel, chevalier, seigneur de Château-Chesnel, Escoyeux, Fourras, Reaux, S. Maurice, & Ménac, & de *Marie* de Polignac d'Escoyeux. Il laissa d'elle François-Joseph de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *Louis* de la Rochefoucaud, mort religieux de l'ordre de Grandmont; *Louise*; *Marie-Eleonor* de la Rochefoucaud, née le 29. Avril 1675. reçue au nombre des demoiselles de S. Cyr, le cinq Juin 1688. & morte en cette maison; & *Jean* de la Rochefoucaud, deuxiéme fils, qui épousa *Marie-Elisabeth* Menaud, fille de *Clement* Menaud, écuyer, sieur de Bois-Renaud, avocat au parlement de Paris, & de *Françoise* du Bois, de laquelle il eut *Pierre-Jean-François* de la Rochefoucaud, né en 1595. mort moine de l'ordre de Grandmont, en 1717; *Marie-Angelique* de la Rochefoucaud, née en 1698. religieuse hospitaliere à Engoulême; *Clement* de la Rochefoucaud, seigneur de Maignac, né en 1700. non marié en 1729; *Marie-Rose-Charlotte* de la Rochefoucaud, damoiselle de Maignac, non mariée en 1729; & *Louis* de la Rochefoucaud, mort en bas âge.

XXIII. François-Joseph de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, Maignac, & Barros, capitaine au régiment de Navarre, fut marié en 1685. avec *Anne* Thomas, fille de *Jean* Thomas, écuyer, sieur des Bretonnieres, conseiller garde des sceaux au présidial d'Engoulême, & de *Marie* Grelon, & il en eut Jean de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, qui suit; *François-Victorin* de la Rochefoucaud, non marié en 1729; & *Marie-Anne* de la Rochefoucaud, mariée avec *Jean* de Ravard, chevalier, seigneur de S. Amand, ci-devant capitaine dans le régiment de Bearn.

XXIV. Jean de la Rochefoucaud, seigneur de Momont, Maignac, Barros, Chetarniac, Chaumont, & Cursac, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, le six Février 1705. épousa en 1722. *Marie-Marguerite* des Escaud, fille de *Gabriel-François* des Escaud, chevalier, seigneur du Vivier, & de *Charlotte* de la Place. De ce mariage sont venus *Marie-Rose-Charlotte* de la Rochefoucaud, née le 10. Mai 1723; *François-Jean-Charles* de la Rochefoucaud, né le 20. Mai 1724; *Louise* de la Rochefoucaud, née le 14. Mai 1725; *Catherine-Hippolyte* de la Rochefoucaud, née le 22 Mai 1726; *François-Joseph* de la Rochefoucaud, né le 7. Août 1727; & *Louise-Marguerite* de la Rochefoucaud, née le six Octobre 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEUILLI Le Noble.

Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.

XXII. Antoine de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-Noble, & *Renée* de Sainte-Marthe sa femme ont eu, outre les deux fils *mentionnés dans la généalogie*, trois filles, l'une religieuse aux Ursulines de Loches, vivante en 1716; une autre mariée dans la famille de Fumée; & la troisiéme mariée avec *Bernardin* Gigault de Bellefont, capitaine, puis mestre de camp de cavalerie, exempt, & ensuite enseigne des gardes du corps du roi, mort le neuf Mars 1733.

XXIII. Paul-Louis l'Hermite de la Rochefoucaud, seigneur de Neuilli-le-noble, de la Châtiere, & de la Bertaudiere, baptisé en la paroisse de Neuilli-le-noble, diocèse de Tours, à l'âge d'environ un an, le 8. Octobre 1663. d'abord lieutenant, puis capitaine au régiment du Maine en 1681. fut estropié à la bataille de Fleurus en 1690. d'un coup de mousquet à la cuisse, ce qui l'obligea de se retirer du service, après avoir obtenu une pension. Il mourut le 12. Juillet 1716. au soir. Il avoit épousé par contrat du 6. Août 1708. *Jeanne* Gruter, fille & héritiere de *Jean-Georges* Gruter, chevalier seigneur de Chansseuil, & de Verderin, mestre de camp de cavalerie, & d'*Helene* de Carion. Elle mourut le même jour que son mari le matin. Leurs enfans furent *Cyr-Silvestre-Louis* de la Rochefoucaud, né le 13. Janvier 1710. mort jeune; *Marie-Anne-Julie* de la Rochefoucaud, née le 17. Mars 1711. & nommée au mois de Janvier 1716. pour être reçue au nombre des demoiselles de S. Cyr, morte depuis; *Jeanne-Françoise-Antoinette* de la Rochefoucaud, née le 5. Septembre 1712. reçue à S. Cyr le 20. Juillet 1720. & ensuite mise par la princesse de Conti, troisiéme douairiere, dans l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, d'où elle fut tirée & mariée à Veret près de Tours chez le duc d'Aiguillon en présence de la même princesse au mois d'Octobre 1731. avec *Jean-Etienne* de Blanes, appellé *le comte de Blanes*, chevalier d'honneur hereditaire au conseil superieur de Roussillon; & un deuxiéme fils, seigneur de Neuilli-le-noble, de la Châtiere, & de la Bertaudiere, mort d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 17. ans, vers le commencement du mois de Février 1732. par sa mort la comtesse de Blanes sa sœur recueillit les biens de cette branche.

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la) prieur de S. Martin en Vallé, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1732. au lieu de* & le pape qui l'avoit prevenu; *lisez* & le pape que l'on avoit prévenu.

ROCHELLE. (la) *Ajoutez à ce que l'on a dit de cette ville dans les éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu'*on y a érigé une académie royale pour les belles lettres en 1734. sous la protection de M. le prince de Conti. *On met* la reddition de cette ville le 29. d'Octobre 1628. *ce fut* le 28.

ROCHESTER (l'évêché de) en Angleterre fut fondé par le saint moine Augustin en l'année 604. Saint Juste fut son premier évêque, dès la même année, ou en 606. Il eut plusieurs successeurs illustres. Mais cette église changea de face dans le XVI. siécle, comme presque toute l'Angleterre qui prêta l'oreille, d'abord au schisme & ensuite à l'hérésie. Quelques auteurs ont soutenu qu'il y a eu une véritable succession d'évêques dans cette église, comme dans le reste de ce Royaume. Ceux qui ont gouverné le siége de Rochester depuis la prétendue réforme sont, selon l'ordre chronologique,

Ans de J. C.

1547. Nicolas Ridley, professeur en theologie, évêque de Londres en 1550.

1550. Jean Poynel, professeur en theologie, & depuis évêque de Vinchester.

1551. Jean Scory, nommé à l'évêché de Chichester en 1552. Le siége demeura alors vacant pendant trois ans.

1554. Maurice Griffith, bachelier en theologie, mort en 1558.

1559. Edmond Gheast, bachelier en theologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1571.

1571. Edmond Freacke, professeur en theologie, fut nommé à l'évêché de Norwich en 1575.

1575. Jean Piers, professeur en theologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1577.

1577. Jean Joung, professeur en theologie, mort en 1605.

1605. Guillaume Barlou, professeur en theologie, fut nommé à l'évêché de Lincoln.

1608. Richard Neyle, professeur en theologie, fut ensuite évêque de Lichfield & Conventry.

1610. Jean Buckeridge, professeur en theologie, & ensuite évêque d'Ely.

1628. Walter Curle, professeur en theologie, & depuis nommé à l'évêché de Bath & Wells.

1629. Jean Bowle, professeur en theologie, mort en 1637.

1637. Jean Warner, professeur en theologie, mort en 1666. âgé de 86. ans.

1666. Jean Dolben, professeur en theologie, nommé ensuite à l'archevêché d'York en 1683.

1683. François Turner, professeur en theologie, depuis évêque d'Ely.

1684. Thomas Sprat, professeur en theologie, célébre par ses écrits, mort en 1713. *Cherchez* SPRAT.

1713. François Atterbury, professeur en theologie. Ayant été accusé de trahison, il fut déposé, emprisonné, & ensuite banni de l'Angleterre. Il a demeuré long-tems en France, & sur-tout à Paris où il mourut subitement, âgé de 69. ans, le 4. de Mars 1732. C'étoit un fort bel esprit, qui avoit beaucoup de belles lettres, ami des sçavans, & rempli lui-même d'érudition. En 1734. on a imprimé en anglois deux vol. *in-8°.* contenant vingt-quatre des sermons de ce prélat. L'éditeur est Thomas Moor, docteur en theologie, son chapelain. M. Atterbury avoit laissé un bien plus grand nombre de sermons; mais comme il avoit marqué dans un écrit, que l'on a trouvé parmi ses papiers, qu'il n'y avoit que ceux-là qui lui paroissoient dignes d'être donnés au public, on a brulé tous les autres. Son corps a été transporté en Angleterre & inhumé à Westmunster dont il étoit doyen. On a plusieurs de ses lettres écrites en latin dans le recueil de pieces fugitives de l'abbé Granet.

ROCOLLES. (Jean-Baptiste de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Jean-Baptiste de Rocolles fut dans sa jeunesse chanoine de S. Benoît à Paris, & s'appliqua particulierement à l'étude de l'histoire. En 1660. il donna une édition, augmentée de plus d'un tiers, de la *Description generale du monde* par Davity, en six volumes *in-folio.* Il se qualifioit alors *conseiller & aumônier du roi, & historiographe de sa majesté.* En 1664. il publia une *Introduction generale à l'histoire*, qui a été estimée. Il se retira à Geneve en 1672. & y embrassa la religion prétendue réformée. De-là il passa en Allemagne, & s'arrêta à Berlin où il se maria. Il fut nommé historiographe de son altesse electorale de Brandebourg. Ne trouvant pas son compte en ce pays-là, il vint en Hollande, & publia un *Abregé de l'histoire de l'empire d'Allemagne*, où il se qualifie *historiographe de France & de Brandebourg.* Après la paix de Nimegue en 1678. il retourna en France, & rentra dans l'Eglise Catholique. Il fit imprimer à Paris les *Imposteurs insignes, ou l'Histoire de plusieurs hommes de néant, scélerats & imposteurs, qui ont usurpé la qualité d'empereurs*, &c. Et les *Amours d'Antiochus prince de Syrie, & de la reine Stratonice.* L'envie de changer de religion l'ayant encore pris, il alla trouver M. Basnage ministre à Rouen, qui lui facilita les moyens de passer en Hollande. Il y publia en 1683. la *Vie du sultan Gemes*, & l'*Histoire véritable du Calvinisme, ou Mémoires historiques touchant la réformation, opposés à l'histoire du Calvinisme de M. Maimbourg.* En 1684. il donna un livre intitulé, *Vienne deux fois assiegée par les Turcs en 1529. & en 1683. avec des réflexions sur la maison d'Autriche, & sur la puissance Ottomane*, & un autre ouvrage qu'il intitula, *La fortune marâtre de plusieurs princes & grands seigneurs de toutes nations depuis environ deux siécles.* Enfin dégouté des pays étrangers, il retourna en France pour la deuxiéme fois, & mourut en 1696. Les uns disent que ce fut à Paris, d'autres que ce fut à Beziers. Comme il avoit dit dans son *Histoire du Calvinisme* que Marot avoit été page du seigneur Nicolas de Neuville qui fut le premier secretaire d'état de sa famille, & qu'il avoit dédié à ce seigneur

une de ses poësies sous le titre de *Temple de Cupido*, datée de Lyon le 15. de Mai 1538. M. Bayle dans l'article de Marot nia qu'il eut été page d'un Nicolas de Neufville secretaire d'état, & douta que Marot eut dédié son temple de Cupido à Nicolas de Neufville, sur quoi il reprend assez fortement de Roeolles. C'est néanmoins Bayle qui s'est trompé. On trouve cette épître dédicatoire dans l'édition de Marot faite à Niort chez Thomas Portau en 1596. Dans une édition de Paris de 1540. chez Jehan Bignon, on trouve l'*épître dédicatoire à messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi.* * *Mémoires du tems.* M. Desmaiseaux, *notes sur les lettres de Bayle, t. 1. & 3.*

ROCROI, ville de France, &c. *Ajoutez que* Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon a fait une relation de ce qui s'est passé dans les campagnes de Rocroi en 1643. & 1644. Ce morceau d'histoire qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, a été plusieurs fois imprimé. Il se trouve en particulier au tome 2. du choix des pieces recueillies par M. de la Monnoye.

RODE (la) abbaye de l'ordre de Cîteaux au diocése de Castres. Elle a plus l'air d'un château que d'une maison religieuse. Aussi n'étoit-elle originairement qu'une grange de l'abbaye d'Ardorelle fondée par *Cecile* vicomtesse de Beziers l'an 1125. dans une affreuse solitude du diocèse de Lavaur. L'abbaye ayant été ruinée dans le XVI. siécle par les heretiques, qui ont fait tant de ravages en France, & une partie des religieux avec leur abbé, ayant été tués & jettés dans un puits, ceux qui resterent, se retirerent à leur grange de la Rode, où ils se bâtirent une maison qui a quatre pavillons en pointe & un cloître au milieu. L'abbaye d'Ardorelle ou de la Rode, ne laisse pas que de rapporter encore à l'abbé commendataire environ trois mille livres par an.

RODOLPHE (Jean) doyen des pasteurs de l'église de Berne, & professeur en theologie, né à Zoffingue le 4. Octobre 1646. de Maurice Rodolphe, membre du grand conseil de Zoffingue, & assesseur de la justice, & de Veronique Schærer, commença ses études dans le lieu de sa naissance & les continua à Berne, où il fut reçu ministre en 1671. Il fit quelques voyages dans lesquels il se lia avec plusieurs sçavans, entre autres avec Tanaquil le Fevre, pere de la célebre madame Dacier, avec Hobbes, Lighfoot, & sur-tout Lamius. Ce dernier lui enseigna les mathematiques, & par reconnoissance Rodolphe lui apprit l'hebreu qu'il possedoit bien. Ce sçavant demeura assez long-tems à Saumur à cause des habiles gens qu'il y trouva. De retour à Berne en 1674. il fut fait pasteur de l'église de Seen. Il épousa peu après Susanne Seiter dont il a laissé un fils qui marche sur les traces de son pere, & une fille. En 1686. il disputa publiquement pour la chaire d'hebreu & de morale, qu'il emporta. Il passa en 1688. à la chaire de la catéchese, & en 1697. à celle de professeur des controverses. En 1700. il eut l'emploi de professeur en théologie positive. Enfin en 1716. il fut doyen des pasteurs. Il mourut au mois de Septembre 1718. George Altman fit son oraison funebre. On a de Jean Rodolphe, *Ethica* en deux livres, à Amsterdam en 1696. sous le nom de *Philaretes. Analysis catecheseos Heidelbergensis* avec un commentaire théologique. On a traduit & imprimé cet ouvrage en allemand. Un dialogue latin sur cette question, *An usque adeo necesse sit ministrum ecclesiæ esse regenitum*, & une theologie chrétienne, en latin, à Berne 1714. Des Dissertations théologiques & philosophiques en latin. On a encore de lui un volume de sermons en allemand, imprimé en 1719. après la mort de l'auteur. * *Voyez* la Bibliotheque de Breme pour l'année 1720. en latin, &c.

RODON. (David de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans ce Dictionnaire des éditions de 1725. & de 1732. que* de Calviniste il se fit Catholique en 1630. & qu'il retourna dans la suite au Calvinisme. Ce fut en 1663. qu'il fut banni de France, non en 1662. Gui Allard, dans sa Bibliotheque de Dauphiné, ajoute que David de Rodon a fait une philosophie en latin, des traités de la lumiere de la raison, contre les Athées, & deux dissertations, l'une sur les atômes, l'autre sur la liberté, outre son traité *De supposito* & son *Tombeau de la Messe*, dont on a parlé dans le Moreri. Ce fut ce livre qui le fit bannir de France en 1663. Le roi ordonna que ce mauvais ouvrage fut brûlé à Nîmes où l'auteur demeuroit. Il condamna les libraires à mille livres d'amende, défendit de donner à chacun des colléges des prétendus Réformés le titre de collége royal, & de faire imprimer aucun ouvrage sans permission de quelque juge royal, & sans l'approbation. De Rodon mourut, selon le même Allard, vers 1670.

RODRIGUEZ (Alfonse) Jésuite, &c. *Ajoutez qu'*il nâquit à Valladolid en 1526. *On dit qu'*il fut recteur de Monteroi en Galice : *c'est une faute*, ce fut à Montille dans la province de l'Andalousie. Sa *Pratique dans la perfection chrétienne*, est un bon ouvrage, aux historiettes près que l'auteur auroit dû épargner à ses lecteurs. Cet ouvrage est écrit en espagnol, & l'on en a plusieurs traductions françoises; la premiere de 1621. écrite dans un langage & dans un style qui en faisoit souhaiter une nouvelle. Aussi en a-t-on imprimé depuis quatre : une à Lyon en 1667. deux à Paris en 1670. & 1674. La derniere de ces trois ; que l'on attribue à Mrs de Port-Royal, est plutôt une compilation qu'une simple traduction : le traducteur dit lui-même qu'il avoit travaillé sur trois diverses copies espagnoles, prenant de chacune ce qu'il y avoit de meilleur. La quatriéme traduction, qui est estimée la meilleure, est celle que M. l'abbé Regnier Desmarets fit sur l'édition espagnole donnée à Seville en 1615. Cette traduction est en trois volumes *in-4°*. imprimés à Paris chez Cramoisi, ou en quatre volumes *in-8°*. imprimés à Lyon, sous le titre de *Paris*, en 1682.

ROGER. (Pierre) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Roger fut dans son jeune âge chanoine d'Arles : mais le goût de la poësie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent prendre la résolution de se faire poëte comique, & d'aller ainsi parcourir l'Europe. Il avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'esprit, du bien, de la jeunesse, & de la bonne mine. Il composa plusieurs comedies, & fut reçu avec beaucoup d'agrément des princes & des grands seigneurs. Etant à la cour du comte de Foix, il devint amoureux de Huguette de Baux, damoiselle d'honneur de la comtesse, lui consacra sa muse & ses soins, & trouva le moyen de la séduire. Cette damoiselle épousa dans la suite Blacas de Baudinard, seigneur d'Aups en Provence. Pour Roger il fut assassiné en 1330. par les parens de sa maîtresse, sur des rapports désavantageux qui leur avoient été faits, & que l'on prétend avoir été mal fondés. * *La bibliotheque* de Duverdier sieur de Vauprivas. *L'Histoire du théatre François depuis son origine jusqu'à présent, t. 1.*

ROGER ou ROGIER, famille, &c. *Il faut réformer ainsi les deux premiers degrés de cette famille qui sont faux tels qu'on les a donnés dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

I. PIERRE Roger ou Rogier, seigneur de Rosiers en Limosin vers l'an 1300. eut pour enfans GUILLAUME, qui suit; *Nicolas* Rogier, archevêque de Rouen en 1342. mort en 1347; & *Pieronne* Rogier, femme de *Pierre*, seigneur de la Vigerie.

II. GUILLAUME Rogier I. du nom, seigneur de Rosiers, mort avant l'an 1313. avoit épousé *Guillemette* de la Monstre, dont il laissa *Guillaume* II. du nom, *dont on peut voir l'article dans le Moreri; Pierre* Rogier, moine de l'ordre de S. Benoît, & qui fut successivement abbé de Fescamp, & de la Chaise-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des sceaux de France, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18. de Décembre 1337. & élu pape le 7. de Mai 1342. sous le nom de Clement VI. mort le 6. de Décembre 1352 ; *Hugues* Rogier, moine à Tulles, abbé de S. Jean d'Angely, évêque de Tulles en 1342. créé cardinal par le pape Clement VI. son frere, au mois de Septembre de la même année, mort

mort le 21. d'Octobre 1363 ; *Guillemette* Rogier ; mariée en 1313. avec *Jacques* de la Jugie, annobli en 1338 ; & *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Beffe.

ROGER ou ROGIER (Hugues) fils de GUILLAUME Rogier I. du nom, seigneur de Rosiers & de GUILLEMETTE de la Monstre, fut offert à Dieu dès son enfance dans un monastere de l'ordre de S. Benoit à Tulles, suivant l'usage assez ordinaire en ce tems-là. Il y fit profession de la vie monastique, & s'étant distingué par sa régularité, il fut fait abbé de S. Jean d'Angely. Le pape Clement VI. son frere lui procura l'évêché de Tulles, en 1342. le 15. des calendes d'Août. Mais Hugues ne fut qu'élu, & non consacré comme on le lit dans un ancien manuscrit qui étoit dans la bibliotheque de M. Colbert. Voici le fait. Clement VI. ayant dessein de mettre son frere au nombre des cardinaux, lui donna l'évêché de Tulles, afin qu'il pût être nommé *le cardinal de Tulles*, selon l'usage de ce tems-là où les cardinaux qui avoient été évêques avant leur promotion au cardinalat, avoient coutume de retenir le nom de leur église. Ainsi Hugues ayant été fait cardinal-prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso*, au mois de Septembre de la même année 1342. fut appellé vulgairement le cardinal de Tulles. En 1350. Hugues obtint de Jean roi de France la permission de faire des acquisitions dans le royaume jusqu'à la somme de deux cens livres tournois de revenu perpetuel & annuel, & d'en faire des fondations soit de chapelles, soit pour d'autres œuvres pieuses & utiles. A la fin de 1352. il accompagna le convoi de son frere le pape Clement VI. au monastere de la Chaise-Dieu en Auvergne, où ce pape avoit voulu être enterré. En 1362. lorsque les cardinaux étoient assemblés après la mort du pape Innocent VI. pour élire un successeur à ce pape, un moine de l'ordre de S. Benoit, évêque, de mœurs pures, & d'un âge assez avancé, eut quinze voix, dit Matthieu Villani. Il est vrai que cet historien ne nomme pas ce moine évêque, & que Guillaume d'Aigrefeuille, qui avoit ces qualités étoit aussi dans le conclave; cependant Sponde, M. Baluze & plusieurs autres prétendent que ce fut le cardinal de Tulles qui eut le nombre de voix ; & en effet Guillaume d'Aigrefeuille n'avoit alors que quarante-cinq ans, ce qui ne convient point à celui que désigne Villani. Cet historien ajoute que ce cardinal voyant qu'il avoit les deux tiers des voix, & qu'ainsi il seroit pape, avoit renoncé sur le champ à son élection par humilité. Hugues mourut le 21. d'Octobre 1363. dans le monastere du Mont-Olieu, au diocèse de Carcassonne, & il y fut enterré. Dans la suite, son corps fut porté dans le Limousin & déposé dans l'église de saint Germain de Maseré, assez près de Tulles. * *Voyez* M. Baluze, dans son *Histoire de Tulles*, écrite en latin, l. 3. c. 3.

ROHAN, maison. *Voici les corrections & additions plus considerables, faites touchant cette maison dans l'édition du Moreri de 1732. & qui ne se trouvent point dans celle de 1725.*

VII. ALAIN IV. du nom vicomte de Rohan..... *On dit qu*'il mourut en 1221. Il vivoit encore en 1222. Il mourut sans enfans.

IX. ALAIN VI. du nom vicomte de Rohan, &c. épousa 2°. *Thomasse* de la Roche, *lisez* de la Roche-Bernard.

X. OLIVIER II. du nom vicomte de Rohan, &c. fille aînée d'*Hervée* de Leon, seigneur de Noyon-sur-Andenne, *lisez* seigneur de Noyon-sur Andelle.

XII. JEAN I. du nom vicomte de Rohan, &c. épousa *Jeanne*, heritiere de Leon... morte le 19. de Novembre 1372. *lisez* le 19. de Septembre 1372.

XIV. ALAIN IX. du nom vicomte de Rohan & de Leon, &c. & de *Jeanne* de Navarre sa troisiéme femme, morte le 13. Avril 1428. *lisez* le 13. Avril 1418.

XV. JEAN II. du nom vicomte de Rohan, &c. eut pour la dot de sa femme cent mille écus, *ajoutez* c'étoient des écus d'or neuf, à vingt-deux sols onze deniers la piece.

BRANCHE DE ROHAN-GUEMENE.

XXI. LOUIS de Rohan VII. du nom, prince de Guemené, &c. *On dit qu*'il fut enterré dans l'église des Trinitaires de Coupvrai en Brie. *Dans le Moreri de 1732. on a corrigé* Coupeveray ; *mais ce n'est d'aucune de ces deux manieres que s'écrit ce nom ; on écrit* Coupevetez : c'est un bourg du diocèse de Meaux. L'église des Trinitaires qui est dans l'étendue de cette paroisse, est un couvent appellé *le Mont-de-pieté* : c'est une maison de l'ordre de la sainte Trinité, où l'on éleve par charité quelques enfans, dont les places sont données par les princes de la maison de Guemené. La chapelle de ce monastere étoit autrefois dédiée sous le titre de saint Louis roi de France ; mais depuis que les Trinitaires y sont établis, elle a pris le nom de la sainte Trinité. *Cette addition n'est point dans le Moreri de 1732.*

XXII. CHARLES de Rohan II. du nom, &c. *Jean-Baptiste Armand* de Rohan, &c. son second fils, est mort le 4. d'Octobre 1704. âgé de 47. ans... (*Ce qui suit doit être ajouté aussi à l'édition de ce Dictionnaire de 1732.*) *Ajoutez* que *Charlotte* de Bautru sa veuve, mourut à Paris le 10. Décembre 1725. âgée de 84. ans, & fut inhumée le 12. suivant en l'église des Feuillans rue S. Honoré, auprès de feu son mari : elle étoit fille de *Nicolas* Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte de la maison du roi, & de *Marie* Coulon ; & que 6. *Jeanne-Therese* de Rohan, damoiselle de Montauban, mourut au mois de Septembre 1728.

XXIII. CHARLES de Rohan III. du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, pair de France, qui en cette qualité avoit prêté serment, & pris séance au parlement de Paris, le 30. Juin 1692. mourut en son château de Rochefort en Beauce, le 10. Octobre 1727. âgé de 72. ans. *Ajoutez seulement à l'édition de 1725.* que *Louis-Henri-Casimire*, l'un de ses fils, fut comte de Rochefort, & se fit chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Croix-au-verger en Anjou : il est né le 6. de Janvier 1686. au lieu de 4. *N.* de Rohan, né en Novembre, &c. *qu'il faut effacer*, mettez HERCULES-MERIADEC, *dont on va parler. Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* que 5. *Charles* de Rohan, prince de Montauban, né le 7. Août 1693. fut d'abord guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, & ensuite colonel du regiment de Picardie, par commission du 5. Septembre 1717. & fait gouverneur de Nismes & de Sainte Hippolite, au mois de Septembre 1722. Il servit à la tête de son régiment au mois de Novembre 1733. au siége de la forteresse de Ghertat d'Adda sous Pizzighitone, & au mois de Décembre suivant à celui du château de Milan. Il fut fait brigadier le 20. Février 1734. *ainsi c'est mal-à-propos qu'on lui a donné cette qualité dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire*, & dans la nouvelle *Histoire des grands officiers de la couronne.* Il fut blessé à la main & au bras le 29. Juin 1734. à la bataille de Parme, étant à la tête du régiment de Picardie, avec lequel il se trouva encore le 19. Septembre suivant à la bataille de Guastalla. Il fut dépêché le lendemain pour porter le détail de cette action à la cour de France, où il arriva le 28. au soir. Il fut fait maréchal de camp le 18. d'Octobre suivant, & il a été nommé au mois de Février 1735. pour faire en cette qualité la campagne en Italie. *Eleonore-Eugene* de Bethisy de Mezieres son épouse, née en 1707. fut faite dame du palais de la reine au mois de Mars 1729. Il avoit eu d'elle en 1733. un fils & une fille, nommée *Eleonore-Louise-Charlotte* de Rohan, &c. née le 15. Janvier, 1728 ; que 7. *Louis-Constantin* de Rohan, appellé *le prince Constantin*, né le 24. Mars 1697. & qui avoit été fait lieutenant de vaisseaux le premier Avril 1716. & capitaine le 24. Février 1720. embrassa l'état ecclésiastique en 1732. & fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg. L'abbaye de Lire, ordre de saint Benoît, diocèse d'Evreux, lui fut donnée le 23. Mai 1734; que 8. *Charlotte* de Rohan, veuve d'*Antoine François-Gaspard*

de Colins, comte de Mortagne, se remaria en 1729. avec *Hugues* de Crequy, frère puîné de *Jean-Antoine* de Crequy, comte de Canaples, baron de Frohans. Elle mourut d'une apoplexie de sang dans son château de Beaumont au Perche, le 20. Septembre 1733. dans la cinquante-troisiéme année de son âge, laissant de son premier mari *Louise-Elisabeth* de Colins de Mortagne, fille unique, née au mois de Février 1718. & mariée le 8. Mai 1733. à *Philippe-Claude* comte de Montboissier-Beaufort de Canillac, né le 21. Décembre 1712. capitaine dans le régiment de cavalerie de Clermont-prince, fils aîné de *Philippe-Claude* de Montboissier-Beaufort de Canillac, capitaine lieutenant de la seconde compagnie des Mousquetaires du roi, & maréchal de camp de ses armées du 20. Février 1734. & de *Marie-Anne-Genevieve* de Maillé; que 9. *Anne-Therese* de Rohan de Guemené, qui avoit été nommée abbesse de Preaux le 31. Octobre 1713. & benite dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, le 13. Juin 1717. fut transferée à l'abbaye de Jouarre, ordre saint Benoît, diocèse de Meaux, au mois de Novembre 1729. *Corrigez ce qui suit seulement dans l'édition de 1725.* que 10. *N.* de Rohan, née en Novembre 1687. n'a point été abbesse de Penthemont. Il faut donner cette qualité à sa sœur; 11. *Marie-Anne* de Rohan, née en Août 1690. *Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.* *Angelique-Eleonor* de Rohan de Montbazon, religieuse professe de Jouarre, fut nommée abbesse de Preaux, ordre saint Benoît, diocèse de Lizieux, au lieu de sa sœur, au mois de Décembre 1729. d'où elle fut transferée à l'abbaye de Marquette, près de Lille en Flandre, au mois d'Août 1731. *Ajoutez seulement dans l'édition de 1725:* & 13. *Charlotte-Julie* de Rohan, née en 1696. religieuse en l'abbaye de Preaux.

XXIV. *Même édition, au lieu de* Louis-Henri-Casimir de Rohan, comte Rochefort, &c. *lisez* Hercules-Meriadec de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, prince de Guemené, comte de Rochefort, &c. appellé *le prince de Montbazon*, né le 13. Novembre 1688. non le 6. Janvier 1686. *comme il est dit seulement dans l'édition de 1725. Ajoutez aussi à l'edition de 1732.* qu'il se démit au mois de Mars 1726. de la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, en laquelle il avoit été reçu le 4. Mars 1718.

BRANCHE DE ROHAN SOUBISE.

XXI. François de Rohan, prince de Soubise, &c. *Corrigez ce qui suit seulement dans l'édition de 1725.* On dit que 3. *Alexandre-Meriadec* de Rohan, l'un de ses fils, mourut en bas âge: il mourut âgé de dix-sept ans, le premier de Mars 1687; *Henri*, qui suit après, le nommoit *Henri Louis. Ajoutez même edition*, qu'il mourut à Paris le 20. Juillet 1693. *Ajoutez aussi à l'edition de 1732. ce qui suit:* 8. *Anne-Marguerite* de Rohan, née le 6. Août 1664. prit l'habit de religieuse Benedictine dans le monastere de Notre-Dame de Consolation, rue du Chassemidi, au fauxbourg Saint-Germain à Paris, le 23. Novembre 1679. ayant reçu le voile des mains de la reine; & elle y fit ses vœux le 27. Décembre 1680. Elle fut nommée abbesse de Jouarre, du même ordre, diocèse de Meaux, sur la démission de Henriette de Lorraine-Chevreuse sa cousine, le 25. Décembre 1691. & elle fut benite par l'évêque & prince de Strasbourg son frere, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine à Paris le 11. Décembre 1707. Elle mourut en son abbaye le 21. Juin 1721. dans la cinquante-septiéme année de son âge.

XXII. Hercules-Meriadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise & de Maubuisson, marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Preaux & Sainte-Marie-du-Mont, comte de la Voulte, Tournon, Albon, & Roussillon, baron de Serrieres, Herment, Nonent & Donzenac, de Vigny, & de Longuisse, appellé le Prince de Rohan, né le 8. Mai 1669. étant cadet fut destiné à l'état ecclésiastique, & l'abbaye de saint Taurin d'Evreux lui fut donnée au mois d'Avril 1685. mais après la mort de son frere aîné arrivée le 5. Novembre 1689. il s'en démit, & prit le parti de l'épée. Il fut fait en 1690. mestre de camp d'un regiment de cavalerie, se trouva au combat de Leuze en 1691. à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692. & à la bataille de Nerwinde en 1693. & servit aux siéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroy & d'Ath. Il fut fait gouverneur & lieutenant géneral des provinces de Champagne & de Brie dès 1694. brigadier des armées du roi le 3. Janvier 1696. & maréchal de camp le 30. Janvier 1702. Il fut nommé au mois de Mars suivant pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre. Le prince de Soubise son pere, s'étant démis en sa faveur au mois de Novembre 1703. de la charge de capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde, le roi le fit recevoir à la tête de la compagnie le 2. Janvier 1704. Il eut ensuite la croix de l'ordre de Saint-Louis, & il fut fait lieutenant géneral le 26. Octobre de la même année 1704. Il reçut une blessure le 23. Mai 1706. à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des gendarmes. Il se trouva aussi au combat d'Oudenarde en 1708. & à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. En 1712. il servit au siege de Douay & du Quesnoy, & il reçut à ce dernier une contusion à la cuisse d'un éclat de bombe. L'année suivante il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg. Le roi en considération de sa haute naissance & de ses services, érigea pour lui & ses descendans mâles la terre de Frontenay, premiére baronnie du pays de Saintonge, en titre de duché & pairie sous la dénomination de Rohan-Rohan, par lettres du mois d'Octobre 1714. lesquelles furent registrées le 18. Décembre suivant au Parlement de Paris où il prit séance le même jour, après avoir fait le serment accoutumé. Le roi lui accorda au mois de Fevrier 1717. un brevet de retenue de quatre cens mille livres sur le gouvernement de Champagne & Brie, avec la survivance de sa charge de capitaine lieutenant des Gendarmes de la garde pour le prince de Soubise son fils. Il fut chargé de la part du roi au mois de Novembre 1721. d'aller recevoir l'infante d'Espagne des mains des Espagnols, & de leur remettre la princesse de Montpensier qui alloit épouser le prince des Asturies. Il eut l'honneur de donner la main à l'infante lorsqu'elle entra sur les terres de France le 9. Janvier 1722. & il l'accompagna jusqu'à Paris. Il fit la fonction de grand maître de France au sacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. *Anne-Genevieve* de Levis de Ventadour son épouse, mourut à Paris après une longue maladie, la nuit du 20. au 21. Mars 1727. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, & fut inhumée le 22. au soir dans l'église de la Merci. Il épousa en secondes noces le 2. Septembre 1732. *Marie-Sophie* de Courcillon, née le 6. Août 1713. veuve de *Charles-François* d'Albert d'Ailly, duc de Piquigny, colonel d'un regiment d'infanterie, & capitaine lieutenant de la compagnie des chevaux legers de la garde du roi, & fille unique de feu *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, mestre de camp de cavalerie, & brigadier des armées du roi, gouverneur & lieutenant géneral pour sa majesté de la province & duché de Touraine, mort le 20. Septembre 1719. & de *Françoise* de Pompadour, dame du duché de la Valette, sa veuve; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, seconde fille du prince de Rohan, avoit fait profession le 24. de Septembre 1715. dans l'abbaye de Jouarre: elle en devint abbesse le 21. Juin 1721. par la mort de sa tante, dont elle étoit coadjutrice. Elle se démit de cette abbaye au mois de Novembre 1729. & elle se retira dans un convent à Paris, où elle mourut au mois de Mars 1733. dans la trente-huitiéme année de son âge; 4. *Marie Isabelle-Gabrielle* de Rohan, sœur puînée de celle-ci, & duchesse de Tallart, qui avoit été faite dame du palais de la reine en 1725. fut nommée le 4. Septembre 1729. gouvernante des enfans de France en survivance de la duchesse de Ventadour son aïeule,

maternelle, & elle prêta serment pour cette charge entre les mains du roi, le 6. du même mois. La duchesse de Ventadour lui en donna sa démission au mois de Mars 1732. (*Corrigez seulement ce qui suit dans l'édition de 1725.*) & 5. *Louise-Gabrielle-Julie*, l'une de ses enfans, nâquit le 11. Août, non de Mai 1704. Son mari que l'on nomme *Louis-Henri*, se nommoit *Hercules-Meriadec* de Rohan.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS-JULES de Rohan, prince de Soubise, &c. *Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.* eut d'*Anne-Julie-Adelaïde* de Melun, fille de *Louis*, prince d'Epinoy, *non* d'Epinay.... *Charles* de Rohan, prince de Soubise, petit-fils du prince de Rohan, né le 16. Juillet 1715. Il commença ses exercices militaires dans la premiere compagnie des mousquetaires du roi le 8. Mai 1731. & il fut fait guidon de la compagnie des gendarmes de la garde au mois de Mai 1732. Il fit en cette qualité la campagne en Allemagne en 1734. Le prince de Rohan son aïeul, s'étant démis en sa faveur au mois de Juillet de la même année de la charge de capitaine lieutenant de cette compagnie, fut reçu par le roi à Fontainebleau à la tête de la compagnie le 11. Novembre suivant. Il a été marié le 30. Décembre 1734. avec *Anne-Marie-Louise* de la Tour de Bouillon, née le premier Août 1722. fille unique de feu *Emanuel-Theodose* de la Tour, souverain duc de Bouillon, duc d'Albret & de Château-Thierri, pair & grand chambellan de France, comte d'Auvergne, d'Evreux & de Beaumont le Roger, vicomte de Turenne, gouverneur & lieutenant géneral du haut & bas Auvergne, & de feue *Anne-Marie-Christine* de Simiane de Moncha-de-Gordes, sa troisiéme femme. (*Ce qui suit, regarde seulement l'édition de 1725.*) *Armand* de Rohan, comte de Tournon, né le premier Décembre 1717; *François-Auguste* de Rohan, né le 7. Septembre 1721. destiné à l'église; *René* de Rohan, marquis de Preaux, né le 26. Juillet 1723; & *Marie-Louise* de Rohan, née le 5. de Janvier 1720.

BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.

Ce qui suit, regarde aussi l'édition de ce Dictionnaire de 1732.

XXI. LOUIS de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Leon, comte de Porrhoët, & de Moret, marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, baron de la Garnache-Beauvoir-sur-mer, &c. avoit été baptisé dans la chapelle du Louvre à Paris, par l'évêque de Meaux premier aumônier du roi, le 4. Novembre 1652. & avoit été tenu sur les fonts par le roi Louis XIV. & par la reine regente, Anne d'Autriche. Il fit la campagne de 1667. & se trouva aux prises des villes de Tournai, de Douai & de Lille. Il prêta serment & prit séance au parlement de Paris en qualité de Pair de France, le 12. Mai 1689. Il est mort à Paris la nuit du 17. au 18. Août 1727. dans la soixante-quinziéme année de son âge. Il est inhumé aux Célestins dans la chapelle d'Orleans. *Gui-Auguste* de Rohan-Chabot son second fils, né le 18. Août 1683. appellé d'abord *le chevalier de Rohan*, & depuis son mariage *le comte de Chabot*, fut fait au mois de Décembre 1702. mestre de camp d'un régiment de dragons, ci-devant Sainte-Hermine, & qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714. Il se trouva le 25. Octobre 1708. à l'attaque du fort de Leffingue en Flandres, & il y fut fait prisonnier; mais il fut échangé peu après. Il fut fait successivement brigadier le 29. Janvier 1709. maréchal de camp le 1. Février 1719. & lieutenant géneral des armées du roi, le 20. Février 1734. Il a été marié le 8. Février 1729. avec *Yvonne-Silvie* du Breil de Raiz, riche heritiere en Bretagne, de laquelle il a eu *Louis-Antoine-Auguste* de Rohan-Chabot, né le 20. Avril 1733; *Julie-Victoire* de Rohan-Chabot, née le 3. Décembre 1688. L'une des filles du feu duc de Rohan, mort en 1727. mourut d'une pleurésie dans le monastere de Notre-Dame de Liesse à Paris, dont elle étoit prieure perpétuelle, le 10. Octobre 1730. dans la quarante-deuxiéme année de son âge, fort regretée de sa communauté, qu'elle soutenoit par ses bons exemples & par la douceur de son gouvernement.

XXII. LOUIS-BRETAGNE de Rohan Chabot, prince de Leon, duc de Rohan, pair de France, comte de Porrhoët, marquis de Blain, &c. né le 26. Septembre 1679. & ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du baptême dans l'église de S. Gervais à Paris, le 12. Février 1680. & il fut tenu sur les fonts de baptême par les députés des états de Bretagne au nom des mêmes états & par Anne de Baviere, duchesse d'Enguien. Ses pere & mere lui firent donation par contrat du 21. Juin 1708. du duché-pairie de Rohan, de la principauté de Leon, du comté de Porrhoët, & du marquisat de Blain, à la charge que les substitutions graduelles à l'infini contenues en ce contrat auront lieu; ce qui a été confirmé par lettres patentes du roi, données à Fontainebleau dans les mêmes mois & an, registrées au parlement de Paris, le 13. Juillet suivant. Ayant succedé au duché de Rohan par la mort de son pere, il prêta serment & prit séance au parlement en qualité de pair de France, le 12. Août 1728. Une de ses filles prit l'habit de religieuse au monastere de la Magdelene de Trenel, le 29. Septembre 1729.

XXIII. LOUIS-MARIE de Rohan-Chabot, duc de Rohan, né le.... *Il faut ajouter aux citations l'histoire de Bretagne* par dom Lobineau, Benedictin de la congrégation de S. Maur. Deux autres Benedictins ont presque fini une histoire généalogique de cette même maison, qui sera exacte & pleine de recherches. Dom Duval, l'un de ces deux Benedictins, est actuellement bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés.

ROHAN (Henri de) II. du nom, &c. *On dit dans le Moreri qu'*il fut blessé le 13. Avril 1638. & qu'il en mourut peu après. Ce fut le 28. de Février 1638. qu'il fut blessé, & le 13. d'Avril suivant, qu'il mourut. Dès qu'il se vit blessé dangereusement, il se fit transporter à Zurich, & ensuite dans l'abbaye de Kunigsfeld dans le canton de Berne, comme on l'a dit. Il faut ajouter encore que ce fut à la priere de la duchesse douairiere, que son corps fut transporté à Genéve, où il arriva le 27. de Mai, & où il fut enterré dans une chapelle du temple de S. Pierre, où l'on a gravé l'inscription suivante en lettres d'or sur un marbre noir.

D. O. M. S.
HENRICUS
ROHANNII, *Dux inclytus*,
Priscorum Armoricæ regum genuina & mascula soboles,
Navarræ & Scotiæ Princeps,
Summis Europæ Dynastis affinitate innexus,
Hic jacet.
O viator, noli in altum gesta inquirere!
Non sunt illa mausolæi:
Manent in animis hominum,
Famâ rerum, æternitate temporum.
Abi contentus quod strictim tibi edissero:
Anno ætatis XVI. fatis offensus,
Sub Ambiani mœnibus obsessis,
Ante Henrici Magni ora equo prostrato casoque,
Audax juventa opima reportavit.
Apud Belgas Grollocensi
Apud Sicambros Juliacensi obsidione illustris,
In Taurini ad Felissanum feliciter pugnavit,
Germanos & Iberos in Rhætia & Insubria
Quadruplici prælio debellavit.
Ad Rhenum in campis Rhinfeldiacis in devexo Hercinia
Kalendis Martii anno M. D C. XXXVIII.
Cæsaris exercitu fuso,
Confossus vulneribus,
Parte victoria superstes
Mactus gloriâ
Obiit Kunigsfeldæ Idibus Aprilis
Anno ætatis LIX.
Felix claritate lethi,

Felicior claritate vitæ,
Mortalitatis exuvias totum per orbem dividendas,
Supremâ voluntate in urbe dilectâ
Perpetuum servari voluit.
De decreto senatûs populique Genevensis
MARGARETA BETHUNIA
Maximiliani Bethunii Sulliaci ducis filia,
Conjux tanti mariti fata intrepidè secuta,
Mentem ingenio assecuta,
Mandata invicto animo executa,
Domi militiaque in fluctus & bella comes,
Posuit infelix aeternum aeterni luctus monumentum,
Quod manes cineresque diu testetur amatos.

ROHAN. (Marie-Eleonore de) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Marie-Eleonore de Rohan, si célebre dans le dernier siécle par sa pieté & par ses écrits, étoit fille de HERCULE de Rohan Guemené, duc de Montbazon, pair & grand-veneur de France, comte de Rochefort en Iveline, &c. & de sa seconde femme, *Marie* de Bretagne, fille de *Claude* de Bretagne, comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Dès l'âge de sept ans, son éducation fut confiée dans un monastere à une religieuse habile, pieuse & desinteressée, qui ayant sçu profiter des belles dispositions qu'elle trouva dans son cœur & dans son esprit, les remplit bientôt de la connoissance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où sa raison fut entierement formée, elle fit un choix libre, & se déclara pour la retraite. M. le duc de Montbazon son pere, s'y opposa autant qu'il fut en lui; mais à force de prieres, de larmes & de perseverance, elle obtint enfin son consentement. Elle choisit l'ordre de S. Benoît, & fit profession dans le couvent de Montargis, le 12. d'Avril 1646. Elle pratiqua sa regle sans se permettre d'adoucissement; & dès son noviciat elle fut un modèle, même pour les plus ferventes. Elle n'avoit guère encore que vingt deux ans, lorsqu'elle fut nommee abbesse de la Trinité de Caen après Laurence de Budos; elle refusa d'abord cette dignité, & il fallut lui faire violence pour la porter à l'accepter. Elle en prit possession le 23. de Décembre 1651. Après avoir gouverné cette abbaye avec une admirable sagesse, & défendu ses droits avec une fermeté inébranlable contre toutes sortes de puissances; comme l'air de la mer lui étoit si contraire, qu'elle avoit été plus d'une fois exposée au danger de mourir, & que d'ailleurs elle étoit lasse des démêlés qu'elle se trouvoit obligée d'avoir avec l'évêque de Bayeux pour la jurisdiction de son abbaye, elle écouta les propositions qu'on lui fit d'une permutation de son abbaye pour celle de Malnoue, proche de Paris, quoique fort disproportionnée. Elle alla s'y établir le 15. de Novembre 1664. En changeant de demeure, elle ne changea pas de conduite: toutes ses vertus la suivirent, & elle persevera dans la justice & dans la sainteté, comme l'église le lui avoit prescrit. On fit une enquête exacte de la vie & de ses mœurs, & les fidelles attestations de son mérite qui furent envoyées à Rome, étoient si avantageuses, que le pape touché & édifié, dit qu'*il y avoit là de quoi canoniser la jeune abbesse.* Egalement éloignée des fausses vues de la présomption & des saillies aveugles de l'imprudence, elle conduisit son troupeau avec autant d'humilité que de douceur, de prudence & de sagesse. En 1632. les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Laon avoient fondé à Paris, rue du Chassemidi, un monastere de leur ordre, & celles qu'on y mit, y vécurent jusqu'en 1669. sous la regle de S. Augustin, & le titre de religieuses de S. Joseph. En 1669. cette maison qui étoit très-endettée, fut changée en un prieuré perpetuel de l'ordre de S. Benoît, & elle fut vendue pour acquitter les dettes des premieres religieuses. Mais celles-ci, pour prévenir l'extinction de leur monastere, firent un concordat avec l'abbesse de Malnoue, & se mirent sous la dépendance de cette abbaye, & prirent l'office & la regle de S. Benoît. On y mit trois religieuses de l'abbaye de la Trinité de Caen pour commencer cet établissement, qui fut érigé en 1669. sous le nom de *Religieuses Benedictines de Notre-Dame de Consolation du Chassemidi.* Madame de Rohan se chargea du gouvernement de cette maison le 11. de Novembre 1669. sans néanmoins abandonner la conduite de l'abbaye de Malnoue. Elle donna au Chassemidi de très-belles constitutions qu'elle avoit dressées elle-même, & qui ont été imprimées. C'est un excellent commentaire de la regle de S. Benoît. On n'admire pas moins sa pieté, ses lumieres, & sa connoissance de l'Ecriture dans sa *Morale du sage*, qui est une paraphrase admirable des livres des Proverbes, de l'Ecclésiastique & de la Sagesse, & dans sa *Paraphrase des pseaumes de la Pénitence.* Ces deux ouvrages se trouvent ensemble, & ont été imprimés à Paris en 1667. 1675. 1681. & 1691. On a aussi imprimé plusieurs des exhortations qu'elle avoit faites aux vêtures ou aux professions de ses filles, soit à la Trinité de Caen, soit à Malnoue, & l'on y voit beaucoup d'onction, de solidité & d'éloquence. La mode des portraits qui eut cours en France pendant peu d'années, lui en arracha aussi quelques-uns, pleins de délicatesse & d'agrément. Elle mourut dans le couvent du Chassemidi le 8. d'Avril 1681. en la cinquante-troisiéme année de son âge. M. l'abbé Anselme prononça dans la même maison son oraison funebre, le 11. d'Avril 1682. Elle a été imprimée. M. Pellisson, si connu par ses écrits, est auteur de l'épitaphe qu'on lit sur le tombeau de cette digne abbesse, & qui mérite d'être rapportée.

Ici repose très-illustre & très-vertueuse princesse MARIE-ELEONORE DE ROHAN,
Premierement abbesse de Caen, puis de Malnoue:
Seconde fondatrice de ce prieuré, qu'elle redonna à Dieu,
Et où elle voulut finir ses jours:
Plus révérée par ses grandes qualités que par sa haute naissance.

Le sang des rois trouva en elle une ame royale:
En sa personne, en son esprit, en toutes ses actions.
Eclata tout ce qui peut rendre la pieté & la vertu plus aimables.

Sa profession fut son choix & non pas celui de ses parens;
Elle leur fit violence pour ravir le royaume des cieux.
Capable de gouverner des états, autant que de grandes Communautés,
Elle se réduisit volontairement à une petite, pour y servir, avec le droit d'y commander:
Douce aux autres, severe à elle-même:
Ce ne fut qu'humanité au-dehors, qu'austerité au-dedans.

Elle joignit à la modestie de son sexe, le sçavoir du nôtre.
Au siécle de Louis le Grand rien ne fut plus poli, ni plus élevé que ses écrits:
Salomon y vit, y parle, y regne encore,
Et Salomon en toute sa gloire.

Les constitutions qu'elle fit pour ce monastere, serviront de modèle pour tous les autres.
Comme si elle n'eût vécu que pour sa sainte postérité,
Le même jour qu'elle acheva son travail,
Elle tomba dans une maladie courte & mortelle,
Et y succomba le 8. d'Avril 1681.
En la 53. année de son âge.
Jusqu'en ses derniers momens, & en la mort même,
Bonne, tendre, vive & ardente pour tout ce qu'elle aimoit,
Et sur-tout pour son Dieu.

Tant que cette maison aura des Vierges, epouses d'un seul époux,

Tant que le monde aura des Chrétiens, & l'Eglise des Fidéles,
Sa mémoire y sera en bénédiction.

Ceux qui l'ont vuë, n'y pensent point sans douleur,
Et n'en parlent point sans larmes.

Qui que vous soyez priez pour elle,
Encore qu'il soit bien plus vraisemblable que c'est maintenant à elle à prier pour vous;
Et ne vous contentez pas de la regretter ou de l'admirer;
Mais tâchez de l'imiter & de la suivre.

Sœur François de Longaunay
Premiere prieure de cette maison
Sa plus chere fille, l'autre moitié d'elle-même,
Dans l'esperance de la rejoindre bientôt
Lui fit élever ce tombeau.

Le moindre & le plus affligé de ses serviteurs
Eut l'honneur & le déplaisir de lui faire cette épitaphe,
Où il supprima, contre la coutume, beaucoup de justes louanges,
Et n'ajouta rien à la vérité.

Cette épitaphe fut imprimée dans le tems *in-4°.* avec une traduction latine d'une autre main, & une traduction italienne par l'auteur de *La congiura di Rafaello della Torre.* L'original françois a été donné de nouveau en 1729. dans le troisiéme volume des lettres de M. Pellisson. * *Mémoires du tems. Son oraison funebre*, par l'abbé Anselme. M. Huet dans ses *Origines de Caen, de la deuxiéme édition, ch. 24.* & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 188. 189. 177. 254.* On voit dans ce dernier ouvrage que madame de Rohan avoit beaucoup de liaison avec M. Huet, & que celui-ci faisoit une grande estime de son esprit, de ses talens & de sa pieté.

ROHAULT (Jacques) célebre philosophe Cartesien, &c. *On en a parlé dans le Dictionnaire historique. Ajoutez que* sa physique a été traduite en latin par Samuel Clarcke, sçavant Anglois. *Voyez* CLARCKE. *Ajoutez aussi aux ouvrages de* Rohault, *Entretiens sur la Philosophie*, à Paris chez Michel le Petit, *in-12.* 1671. Ces entretiens où il parle, dans le premier, de l'eucharistie & dans le second, de l'ame des bêtes, ont été vivement attaqués par un médecin de la Rochelle, nommé Elie Richard. Cette critique est la sixiéme piéce du *Recueil de divers traités touchant l'eucharistie*, imprimé à Rotterdam en 1713. en deux volumes *in-12.* Voyez aussi ce qui est dit de M. Rohault dans la préface des *Piéces fugitives sur l'eucharistie*, à Genéve 1730. *in-8°.* Le célebre de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, a consacré cette épitaphe à M. Rohault.

Discordes jam dudum aequis rationibus ambæ
Et natura & religio sibi bella movebant:
Tum rerum causas, fides & mysteria pandens,
Concilias utrasque, & amico fœdere jungis:
Munere pro tanto, Deus immortale sophorum,
Hoc memores posuere tibi venerabile bustum.

ROI. (Guillaume le) *voyez* ROY.

ROLANDIN, historien & grammairien célebre dans le XIII. siécle. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Rolandin étoit né à Padoue en 1200. Il étudia à Boulogne avec beaucoup de succès, principalement sous Boncompagno de Florence, dont l'éloquence fit du bruit en son tems. Rolandin revenu dans sa patrie avec la réputation d'être déja grammairien & rhéteur, exerça la charge de notaire que son pere avoit possédée. Celui-ci ayant recueilli avec exactitude les principaux évenemens qui s'étoient passés de son tems, remit ce recueil entre les mains de son fils qui n'avoit encore que 23. ans en 1222. & lui ordonna de le continuer. Rolandin fidéle à cet ordre de son pere, mit par écrit les faits remarquables dont il fut témoin, & dont il eut des preuves sures; & comme cette chronique pouvoit être d'une grande utilité pour l'histoire de la marche Trevisane, on l'engagea en 1260. à la revoir & à y mettre la derniere main. Il employa deux années à cette révision; & quand il l'eut corrigée & augmentée, elle fut lue dans l'académie publique de Padoue, devant plusieurs sçavans choisis qui l'examinerent avec soin. Rolandin mourut 14. ans après, c'est-à-dire en 1276. le 25. de Février & fut enterré à Padoue dans l'église de S. Daniel, où on lisoit autrefois cette épitaphe qui mérite d'être conservée.

Grammatica doctor simul artis Rhetoricorum
ROLANDINUS *eram: nunc rege jubente polorum*
Vermibus hic esca jaceo: quam tu tibi sortem
Qui legis, expecta: neque fas tibi fallere mortem.
Ergo roga tibi, postque roga mihi parcere Christum.
Mille ducentenis Christi currentibus annis,
Tunc ego natus eram: sed ab his post septuaginta
Sex, simul alma pia redeunt dum festa Maria
In Februi mense, cœli peto fercula mensæ.
Rex pie, rex cœli, nato miserere fideli.
O primum flamen, tuus hic sit spiritus. Amen.

Rolandin commence sa chronique ou son histoire par une notice des familles souveraines & principales de la marche Trevisane, dont la premiere est celle des marquis d'Est. Il raconte ensuite ce qui s'est passé depuis environ l'an 1178. & conduit sa narration jusqu'en 1260. Cet ouvrage sert beaucoup pour l'histoire du tyran Ecelin, & Rolandin est celui qui en a écrit le plus exactement. On a une édition de son ouvrage faite à Venise en 1636. avec d'autres chroniques, par les soins de Felix Osius professeur d'éloquence à Padoue. M. Antoine Muratori l'a donnée de nouveau dans le tome huitiéme de ses historiens d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1726. Cette chronique est partagée en douze livres. Faustus de Longiano en a fait un abregé en italien, qu'il a publié sous le nom de Pierre Gerard, avec quelques changemens & quelques additions, sans en déclarer l'auteur. * Lud. Ant. Muratori, *au lieu cité, p. 155. & 156.*

ROLDUC. *Suppléez cet article aux trois ou quatre lignes que l'on en trouve dans le Moreri.* Rolduc, bourg avec château & abbaye dans le duché de Limbourg sur le Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le nord, est chef d'une grande seigneurie, qui appartenoit ci-devant aux Espagnols. L'abbaye de Rolduc est de l'ordre de saint Augustin, & fort ancienne. Les premiers religieux de cette maison vivoient dans un grand détachement de toutes choses, & leur sainteté éclatoit dans tout le pays. Saint Norbert, instituteur des Prémontrés, s'y retiroit quelquefois pour vaquer à l'oraison & à la méditation. On prétend que c'est dans la crypte de cette maison, qu'il reçut la regle de S. Augustin. Mais sur quel fondement le prétend-t-on? Il s'en faut bien que la vie de ces religieux soit aujourd'hui si austere. Celui qui étoit abbé de Rolduc à la fin du XVII. siécle & au commencement de celui-ci, étoit un très-grand homme de bien: il réforma sa maison à peu près sur le modéle des chanoines réguliers de sainte Geneviéve. C'est à lui à qui l'on attribue l'ouvrage intitulé, *Jour évangelique en trois cens soixante-six vérités tirées de la morale du Nouveau Testament, &c. pour servir de méditation chaque jour de l'année*; ouvrage *in-12.* plein de maximes très-solides. Il fut imprimé à Liege en 1699. & l'a été depuis plusieurs fois à Paris. Cet abbé fit ce recueil pour son édification & l'usage de ses religieux.

ROLFINCK, (Guerner) l'un des plus célebres professeurs de l'université de Jene, & l'un des premiers médecins étrangers du XVII. siécle, étoit né à Hambourg en 1599. fils d'un professeur de cette ville, qui le laissa en bas âge. Schelammer son oncle, prit soin de son édu-

cation. A l'âge de 17. ans on l'envoya à Wirtemberg, où après deux ans passés dans l'étude de la philosophie, il s'appliqua à celle de la médecine sous le célebre Sennert. Il étoit déja fort instruit dans cette science, lorsqu'il alla à Leyde, où il s'en occupa encore deux ans, jusqu'en 1618. Le desir de se perfectionner le porta ensuite à parcourir l'Angleterre, la France & l'Italie. Il s'arrêta du tems à Padoue, où il acquit bientôt la réputation d'un très-habile anatomiste, & il y fut recherché par les grands comme par les sçavans, & par ceux qui vouloient profiter de ses lumieres. Le 7. d'Avril 1625. étant encore dans cette ville, il y fut créé, avec de grandes marques de distinction, docteur en philosophie & en médecine. Au bout de cinq ans de séjour en Italie, comme il se préparoit à retourner dans sa patrie en 1628. on voulut l'engager à accepter à Padoue même une chaire de professeur d'anatomie. Mais pendant qu'il déliberoit sur l'acceptation, la ville de Jene l'appella pour remplir le même emploi, auquel elle joignoit celui de professer la chirurgie & la botanique, & il accepta cette derniere vocation. Si on le vit partir de Padoue avec regret, il fut reçu à Jene avec beaucoup de démonstration de joie; & lorsqu'il commença, on ne put en retenir les marques qui furent les plus sensibles. En 1641. le 21. de Fevrier, on le chargea encore d'enseigner la chymie, & il est le premier professeur en ce genre qui ait été dans cette université. On ne sera pas surpris qu'un homme de ce mérite, un sçavant si desiré, ait été recherché dans la plûpart des cours de l'Allemagne & du Nord, & qu'il ait souvent été obligé de quitter ses fonctions pour aller donner ses soins aux plus grands princes qui l'appelloient dans leurs maladies. Il eut un si grand nombre de disciples, & une si grande multitude de ceux qui prirent ses leçons, s'est distinguée dans leur profession, que c'est avec raison qu'il étoit appellé communément le pere des médecins. Il mourut à Jene en 1673. On loue beaucoup la bonté de ses mœurs, sa modestie, sa prudence, & sa sagesse. On lui doit aussi les ouvrages suivans, qui font encore mieux son éloge, *Dissertationes anatomicæ*, &c. à Nuremberg, 1656. *in-4°.* Une édition de la chymie de Zacharie Brendell, avec une préface, &c. à Jene, en 1641. *in-4°.* & à Leyde en 1671. *in-12. Epitome methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus, &c.* à Jene, en 1655. *in-4°.* & 1677. aussi *in-4°. Dissertatio de hepate, &c.* à Jene, en 1653. *in-4°. Dissertatio de corde, &c.* à Jene, en 1654. *in-4°. Methodus cognoscendi & curandi affectus capitis particulares, &c.* à Jene en 1655. & 1671. *in-4°. Ordo & methodus cognoscendi & curandi febres, &c.* à Jene, en 1658. *in-4°. Chymia in artis formam redacta, &c.* à Jene, en 1661. & 1679. *in-4°.* à Genéve en 1671. *in-4°. Ordo & methodus generationi dicatarum partium, per anatomen, cognoscendi fabricam, &c.* à Jene, en 1664. *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoria, &c.* à Jene & à Francfort, en 1665. *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis consultatoria, &c.* à Jene, en 1669. *in-4°.* & à Francfort sur le Mein, en 1676. *in-4°. De vegetabilibus, plantis, suffruticibus, fruticibus in genere, &c.* à Jene, en 1670. *in-4°. Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoria, &c.* different du premier qui est sous le même titre, à Jene, en 1671. *in-4°. Nova entia chymica, &c.* à Jene, en 1670. *in-4°. Dissertationes chymicæ sex, &c.* en 1679. *in-4°. De purgantibus, &c.* à Jene, en 1667. *in-4°. Syntagma universæ medicinæ practicæ, &c.* à Francfort, en 1688. *in-4°.* outre un assez grand nombre de dissertations particulieres imprimées séparément ou dans des recueils, sur quoi voyez le *Lindenius renovatus: Gymnas. Patav. tom. 2.* & Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* l. xvij.

ROLIN. (Jean.) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'il* fut fait cardinal en 1448. Il ne fut élevé à cette dignité que le 13. de Janvier 1449.

ROLLE (dom Anselme) Benedictin, fit profession au monastere de S. Vannes, le 23. Mai 1612. Dans la suite il entra dans la congrégation de S. Maur, où il remplit les supériorités. Il mourut à sainte Croix de Bourdeaux le 13. d'Août 1627. Il a publié plusieurs petits ouvrages qu'on a faussement attribués à S. Benoît, avec des notes. C'est le premier auteur de la congrégation de S. Maur. D. le Cerf l'a oublié dans sa bibliothéque des auteurs de cette congrégation; mais il en parle dans une lettre écrite à M. le Clerc de la communauté de S. Sulpice, contre plusieurs de ses remarques inserées dans la *Biblioth. de Richelet*. La lettre de dom le Cerf est datée de Fescamp, le 21. Avril 1731. & se trouve dans la *Biblioth. françoise, tome 16. premiere partie.*

ROLLE, (Michel) né à Ambert petite ville de la basse Auvergne, le 21. d'Avril 1652. fut destiné d'abord à la pratique, & s'y exerça dans son pays chez plusieurs procureurs. Mais dégoûté de cette occupation pour laquelle il n'avoit aucun penchant, il vint à Paris à l'âge de 23. ans, & y subsista d'abord en montrant à écrire, & l'arithmétique. Il cultiva particuliérement cette derniere science, poussa jusqu'à l'algebre, & s'enfonça dans la plus abstraite analyse. En 1682. âgé de 30. ans, il résolut un probléme difficile proposé par M. Ozanam, & montra tant de sagacité dans sa résolution, que M. Colbert informé de son mérite, lui donna une gratification qui devint ensuite une pension fixe. Encouragé par ce premier succès, il se dévoua entierement à l'algebre, & en 1685. il fut jugé digne d'être reçu à l'académie des sciences, où il prit place cette année-là. Il apprit les élemens des mathématiques à un des fils de M. de Louvois, & celui-ci lui donna par reconnoissance une seconde place au bureau de l'extraordinaire des guerres. Mais ne pouvant accorder les fonctions de cette place avec celles de l'académie, il quitta la premiere, quoique lucrative, pour s'attacher à l'autre, sans s'embarrasser si sa fortune déja fort étroite, en souffriroit. En 1690. il publia un *Traité d'algebre*, in-4°. & l'année suivante il donna une *Démonstration d'une méthode pour résoudre les égalités de tous les degrés, suivie de deux autres méthodes, dont la premiere donne les moyens de résoudre ces mêmes égalités par la géométrie; & la seconde, pour résoudre plusieurs questions de Diophante qui n'ont point été résolues.* La premiere de ces méthodes est celle que l'on appelle *La méthode des cascades*, qui resout les équations déterminées de tous les degrés. Il donna en 1699. une autre *Méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algebre.* Il entra fort avant dans la dispute qui s'éleva dans le sein même de l'académie, & dont M. l'abbé Gallois fut le principal promoteur, contre la nouvelle géométrie; & l'académie fut obligée d'imposer silence. On voit dans l'histoire de cette même académie, en particulier pour l'année 1710. une autre dispute dans laquelle il fut un des principaux tenans contre la géométrie de Descartes, où il eut M. de la Hire pour adversaire. Il est mort le 8. de Novembre 1719. âgé de 68. ans. * *Voyez* son éloge par monsieur de Fontenelle, dans l'*Histoire de l'académie des sciences.*

ROMAIN, (Nicolas) poëte François, qui vivoit sous François comte de Vaudemont, pere du duc de Lorraine Charles IV. a traduit en vers françois le premier livre de la Nancéïde de Pierre de Blaru, & a dédié sa traduction au comte de Vaudemont. Mais l'original latin est supérieur à cette traduction. Pierre de Blaru (*Petrus de Blarro-rivo*) a écrit en bon latin son poëme intitulé: *Insigne Nanceidos opus, de bello Nanceiano*, & qui fut imprimé au bourg de S. Nicolas en Lorraine, par M. Pierre Jacques, curé du lieu, en 1518. *in-fol.* L'auteur étoit né en 1417. & mort en 1505. Il fut chanoine de S. Diez. Il prend dans son ouvrage le surnom de *Parhisianus*, c'est-à-dire, de Paris, abbaye de Citeaux, au diocèse de Basle, dans les montagnes de Vosge, à quatre lieues de S. Diez. Ce fut Jean Basin de Sandaucourt, qui procura l'édition de la Nancéïde après la mort de son auteur. De Blaru a vécu aveugle pendant quelques années, & le duc René eut pour lui la complaisance de dicter à Chrétien son secretaire, le précis de la guerre contre le duc de Bourgogne, afin que le poëte pût travailler sur de bons mé-

moires. * *Voyez* le catalogue alphabetique des écrivains de Lorraine, dans l'*Histoire de Lorraine*, par le pere D. Calmet Benedictin de la congregation de S. Vannes, aux articles, BLARU & ROMAIN.

ROMAIN. (Guillaume) *Comme cet article est fort different dans l'édition du Moreri de 1732. de celui qui est dans l'édition de 1725. il faut le donner ici de nouveau conformément à cette édition de 1732.* Guillaume Romain, religieux Célestin, étoit de Paris. Il avoit déja embrassé l'état ecclésiastique, lorsqu'il passa en 1435. dans l'ordre des Célestins. Plusieurs prétendent qu'il avoit été auparavant chanoine régulier; mais il n'en est fait aucune mention dans la liste des profés des Célestins. Il s'appliqua au ministere de la chaire, & y réussit pour son tems. Le roi Louis XI. accompagné de toute sa cour, se plaisoit à l'entendre, & il alloit souvent l'écouter dans l'église de S. Paul. Ce prince qui lui connoissoit beaucoup de talens, l'envoya aussi en ambassade vers Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoisonné par les ordres mêmes de Louis XI. auprès duquel on l'avoit calomnié. On a sous son nom un volume de sermons, où il est qualifié ambassadeur & prédicateur ordinaire du roi. Ils ne sont point imprimés, & l'on croit qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'ils sont d'un religieux de S. François. * *Voyez* le pere Becquet dans son histoire latine des Célestins de la congrégation de France, imprimée à Paris *in-4°*. page 116. &c.

ROMAIN, médecin & mathématicien, *dont on parle dans le Moreri.* On lui donne pour nom de baptême, *Adrien*; mais M. Manget l'appelle *Gilles*. *Il faut ajouter qu*'il ne sortit de Pologne qu'avec les titres de mathématicien du roi, & de chevalier doré. Il mourut à l'âge de 54. ans. *Ajoutez aussi à* ses ouvrages *De formatione corporis humani in utero*, à Paris en 1615. *in-4°*.

ROMAIN (François) *voyez* FRANCOIS ROMAIN.

ROMANELLI (Jean-François) né en 1617. le 14. de Mai à Viterbe, a été un des meilleurs sujets qui soient sortis de l'école de Pierre de Cortonne. Il a cherché à imiter la maniere de ce grand maître, qui avoit pour lui une affection de pere. Ses talens ayant été connus du pape Urbain VIII. & des princes de la maison Barberine, Romanelli trouva beaucoup d'occasions de se distinguer. Peut-être eût-il été à souhaiter qu'elles se fussent présentées moins fréquemment, il n'eût pas abusé, comme il fit quelquefois de l'extrême facilité avec laquelle il mettoit au jour ses productions. Lorsque le pape Innocent X. fut monté sur la chaire de S. Pierre, Romanelli se vit contraint de suivre la fortune de ses protecteurs. Il vint en France à la suite du cardinal Antoine Barberin, qui le fit connoître au cardinal Mazarin. Celui-ci le choisit pour peindre plusieurs chambres de son palais, & lui procura de peindre l'appartement de la reine-mere au Louvre. Romanelli de retour à Rome, continua d'y être extrémement employé. Enfin s'étant retiré à Viterbe, il y mourut en 1662. le 8. de Novembre. Il a laissé un fils nommé Urbain, qui embrassa la même profession que son pere: il promettoit beaucoup, mais il mourut à la fleur de son âge. * *Abced. pittor. p. 243.* Felibien, *Entret. sur les vies des peintres, septiéme ent.* Baldinucci. *Mém. du tems.*

ROME. CONCILE DE ROME

Sous le pape BENOIST XIII.

Ce pape voulant se conformer à ce que les anciens conciles ont souvent ordonné de tenir des conciles provinciaux tous les trois ans, indiqua celui-ci dès la premiere année de son pontificat. La bulle d'indiction est datée de la veille de Noël, le 24. Décembre 1724. & fixe l'ouverture du concile au Dimanche de la *Quasimodo*. Mais par une autre bulle il la prorogea au second Dimanche après Pâques, 15. d'Avril 1725. Le pape en fit lui-même l'ouverture par un discours où il s'étendit particulierement sur les motifs qui doivent engager les papes & les évêques à tenir de fréquens synodes, & sur les avantages qui en reviennent à l'église. Il y insinua aussi que les cardinaux ne pourroient tester à l'avenir, ni disposer de leurs revenus, que conformément aux anciens canons. Ce concile fut achevé en sept sessions, dont la derniere fut tenue le 27. de Mai. La cloture ne se fit que le 29. Ce concile fut souscrit par trente-deux cardinaux, & par quarante-sept prélats, tant archevêques qu'évêques, & par trente-cinq procureurs d'évêques ou autres qui n'avoient pu s'y trouver en personne. Ce concile a fait un grand nombre de reglemens utiles, concernant la discipline ecclésiastique. On les a imprimés avec les autres décisions de ce concile sur quelques autres matieres, les actes de cette assemblée, & deux catéchismes abregés, écrits en italien. On a une édition de ces actes & reglemens *in-4°*. à Rome, & une *in-12*. sous le titre de *Bruxelles* en 1726.

ROMEO (Michel) de Marsala en Sicile, se fit Jésuite, mais il cultiva plus les muses que la théologie. Son goût pour la poësie, & ses talens dans ce genre d'écrire le firent rechercher par plusieurs académies qui s'empresserent de l'associer à leur corps. Il a été de celle des *Ricovrati* de Padoue, des *Geniali* de Palerme, des *Occulti* de Trapano, & des *Vaticinanti* de Marsala. Il est mort à Draparu le 6. de Septembre 1729. Il est auteur de la lyre à deux cordes (*la lyra a due corde*) recueil de poësies ainsi intitulées, parce qu'elles sont italiennes & siciliennes. *La correspondenza in Parnasso, o vero la lira a due corde parte II.* Cette deuxiéme partie des poësies italiennes & siciliennes n'a paru qu'après la mort de son auteur, à Palerme en 1731. *in-4°*. sous le nom de *Melchior Pomé*. Romeo avoit encore publié de son vivant, en vers siciliens, *La solitudine di Manresa raddolcita d'all'armonia, delle muse Siciliane.* Ce sont les exercices de S. Ignace; ou cantiques siciliens. * *Voyez* les *Mémoires de Trevoux, mois de Juillet 1733. p. 1313.*

ROMILLION (Jean-Baptiste) étoit de l'Isle, petite ville du comtat, son pere s'étant fait Calviniste l'emmena tout jeune servir dans ce parti pendant les guerres de religion. Dieu lui désilla les yeux par la lecture du traité de l'oraison de Grenade, & il fit abjuration en 1579. entre les mains de l'évêque de Cavaillon, & entra dans le commerce, mais il le quitta bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique. Dans cette vue il ne dédaigna pas à l'âge de trente ans d'apprendre la langue latine, malgré les duretés de son pere à son égard, qui alloient jusqu'à lui refuser le nécessaire. L'évêque de Cavaillon instruit de sa piété & de ses progrès dans les sciences le nomma à un canonicat de la collégiale de l'Isle sa patrie, pendant qu'il étudioit encore en philosophie. Ayant assisté à des catéchismes que faisoit un pere Jésuite, il prefera cette maniere d'enseigner à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il est incroyable quelle foule de peuple venoit l'entendre. Sur la réputation qu'il se fit d'excellent catéchiste, il fut appellé deux fois à Viviers, où il établit l'exercice de la doctrine chrétienne, alors inconnu dans la plûpart des diocèses. Au second voyage, il travailla à cette sainte œuvre avec César de Bus, chanoine de Cavaillon à qui son prélat l'avoit donné pour adjoint, & qui de retour à Cavaillon exerça avec zele les mêmes fonctions que M. Romillion exerçoit à l'Isle. Le fruit que ces deux hommes apostoliques tiroient de ces fonctions les engagea à établir la Congrégation de la Doctrine Chrétienne pour en étendre & perpetuer l'usage. Cette Congrégation prit naissance à l'Isle en 1592. Le pere Romillion alla peu après à Avignon afin d'y poursuivre un établissement pour la nouvelle Congrégation. Pendant qu'il travailloit à cette œuvre, il apprit que son pere étoit à Villeneuve; il l'alla trouver; lui dit les choses les plus touchantes pour l'engager à sortir de son erreur; mais tout ce qu'il put gagner fut qu'il viendroit à Avignon voir César de Bus. Après bien des conférences inutiles, enfin les prieres du P. Romillion obtinrent la conversion de son pere, qui abjura entierement ses erreurs. De retour d'Avignon, il établit à l'Isle une maison de Religieuses Ursulines, sur le modele de celles de Milan, qui n'étoient point cloitrées ni astreintes à aucun vœu, & qui étoient

destinées à enseigner *gratis* les jeunes filles, tandis que César de Bus faisoit un semblable établissement à Avignon. Peu après César de Bus l'envoya à Aix pour y faire un pareil établissement. Il y revint quelques années après pour y établir une maison de sa Congrégation. Il engagea l'archevêque Hurault de l'Hopital à faire la visite de son diocèse, & l'accompagna dans cette pénible fonction, dont il porta presque tout le poids, prêchant, catéchisant, pour préparer les peuples à la réception de la Confirmation, &c. En 1601. il fut rappellé par César de Bus à Avignon pour y assister à une assemblée générale, dans la vue de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. César de Bus y proposa de faire des vœux simples de stabilité & d'obéissance, & en donna le premier l'exemple qui fut suivi d'un plus grand nombre. Le pere Romillion n'y voulut jamais consentir, non plus que quelques autres qui lui étoient attachés. Cela causa un différent, qui fut enfin terminé en 1609. en stipulant que ceux qui tenoient pour les vœux, resteroient maîtres de la maison d'Avignon, & le P. Romillion & les siens de la maison d'Aix à perpetuité & de celle de l'Isle durant sa vie. Après la séparation faite, le P. Romillion écrivit au cardinal Taurugi son ami, pour lui demander conseil sur ce qu'il devoit faire de sa nouvelle communauté. Ce cardinal qui avoit été prêtre de l'Oratoire de Rome, lui conseilla de prendre cet institut, & le cardinal Baronius lui offrit ses services pour cela; ce qui fut accepté unanimement par tous ceux qui composoient alors sa communauté. Il eut bientôt la consolation de se voir demander des personnes de sa maison pour faire de nouveaux établissemens dans les villes des environs, & de voir aussi ses cheres filles les Ursulines s'étendre en divers endroits, sur-tout à Paris, où il envoya en 1610. la sœur Françoise de Bermond, accompagnée du P. de Bermond son frere & du P. de Rés, pour commencer au fauxbourg S. Jacques le premier couvent des Ursulines, fondé par madame de Sainte Beuve. M. de Berulle qui étoit alors logé dans les dehors de la maison des Carmelites, qu'il venoit d'établir en France, fit connoissance avec ces deux Peres, & les gouta fort; de sorte que se trouvant pressé par M. de Paris de commencer sa Congrégation, il écrivit à M. Romillion une longue lettre où il lui rend compte de son dessein, & le prie de lui prêter pour quelques-tems le P. de Rés, & quelqu'autre de ses sujets pour l'aider à donner la premiere forme à son établissement; cette lettre ne fut point rendue; mais le P. Romillion étant venu lui-même en 1612. à Paris, il lia connoissance avec M. de Berulle, & lui envoya le P. de Rés. Déja sa Congrégation naissante avoit formé des établissemens à Marseille, à la Ciotat, à Brignolles, à Arles, à Pezenas, &c. Mais ces établissemens étant modiques, ces maisons ne pouvoient subsister isolées, comme sont celles de l'Oratoire de Rome, il conçut qu'il ne pouvoit mieux faire que de se joindre à la Congrégation de l'Oratoire déja etablie en France. Leurs offres furent acceptées de M. de Berulle, & l'union établie & ratifiée du consentement des uns & des autres en 1619. & on obtint sur cela des bulles de Rome en 1626. Le P. de Romillion demeura toujours chargé de la conduite des maisons de Provence, comme il l'étoit avant l'union. Il mourut trois ans après, âgé de 68. ans le 14. de Juillet 1622. en odeur de sainteté. Tout ceci est tiré de sa vie écrite par le P. Bourguignon, & des lettres tant imprimées que manuscrites des PP. Berulle & Romillion.

ROMUALD, archevêque de Salerne, *dont on a dit quelques mots dans le Dictionnaire historique*, étoit d'une famille illustre, qu'il a honorée par sa prudence, sa pieté, & ses écrits. Il fut élevé sur le siege de Salerne en 1153. ou 1154. & il gouverna cette église jusqu'en 1181. avec une grande réputation de sagesse. Il mourut cette année, & fut fort regreté. C'étoit un prélat fort sçavant pour son tems: il s'étoit appliqué à l'histoire & aux belles lettres, & même à la médecine, autant qu'aux sciences qui convenoient à son état. Il fut en grand crédit auprès des rois de Sicile, & principalement auprès de Guillaume II. surnommé *le Bon*: qu'il avoit couronné, & qui ne faisoit rien d'important sans ses conseils. Ce prince l'envoya à Venise pour travailler avec plusieurs autres aux moyens de faire la paix entre le pape Alexandre III. & l'empereur Frideric Barberousse; & il reçut de grands honneurs dans cette occasion. Nous avons de Romuald une chronique qui commence à la création du monde, & finit à l'an 1178. c'est la premiere piece du septiéme volume du recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, donné par le sçavant Louis-Antoine Muratori en 1725. *in-folio*, à Milan. Outre cette chronique, qui contient 244. pages *in fol.* Romuald avoit écrit aussi les vies de plusieurs Saints, comme on le croit, & il est auteur du breviaire dont l'église de Salerne s'est servi jusqu'en l'an 1587. & qui est different du breviaire Romain. * Préface de M. Muratori.

RONDEL (Jacques du) étoit François; mais son attachement opiniâtre à la secte des Calvinistes, dans laquelle il étoit né, le porta à se retirer en Hollande. Il avoit été long-tems professeur à Sedan, & il ne quitta cette ville que lorsque l'académie qui y étoit établie eut été cassée en 1681. Ce fut alors qu'il se retira en Hollande. C'étoit un habile homme, bon philologue, bon poëte, bon grec, ayant le goût de l'ancien & du moderne, fort sobre sur les louanges, & en donnant peu aux autres. C'est à lui à qui M. Bayle a adressé la préface du projet de son Dictionnaire critique, en forme de lettre, que l'on trouve à la fin du troisiéme vol. de ce Dictionnaire dans quelques éditions. M. du Rondel étant professeur des belles lettres à Maëstricht, emploi qu'il a exercé long-tems, publia une vie d'Epicure en latin (*De vita & moribus Epicuri*) livre rempli de beaucoup d'érudition. Il y soutient qu'Epicure reconnoissoit la providence; & il a tourné ses preuves d'une maniére à faire impression. On trouve aussi cette vie en françois par le même, imprimée en 1679. à Paris *in-12.* L'année précédente 1678. M. du Rondel avoit publié à Paris en grec, avec une version latine & des notes, le poëme de Musée, contenant l'histoire de Hero & de Léandre; & en 1680. on publia de lui à Leyde une dissertation latine sur la gloire. Ses autres ouvrages sont; des réflexions sur un chapitre de Théophraste; l'histoire du fœtus humain; & une dissertation sur le chenix de Pythagore. Ce sçavant mourut fort âgé à Maëstricht en 1715.

RONDELET, (Guillaume) médecin célebre, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* mort près d'Alby. Il mourut à Réalmont en Albigeois.

RONSARD. (Pierre) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *que* le vrai nom de sa famille étoit *Roussard*. Jean Bouchet de Poitiers, dit le Traverseur de voies périlleuses, parle souvent dans ses épitres de Louis de Ronsard, pere de Pierre, & ne le nomme jamais autrement que *Louis Roussard*. C'est ce qu'on peut voir épitre 96. & 97. La 129. est adressée à messire Louis Roussard, chevalier, maître d'hôtel de M. le Dauphin, & sieur de la Poissonniere, par l'entremise duquel Jean Bouchet avoit obtenu pour sa fille Marie, une place gratuite dans le monastere de sainte Croix de la ville de Poitiers, dont Louise de Bourgon étoit abbesse. On prononçoit encore *Roussart* en 1550. ce qui paroît par une élegie de Salmon Macrin, imprimée cette année-là parmi ses *Neniæ*, sur la mort de sa *Gelonis*, où pour dire qu'il auroit bien voulu que Mellin de Saint-Gelais & Ronsard l'eussent célebré par leurs vers, comme tant d'autres l'avoient fait, il dit:

Mellinum iis utinam, Roussartumque addere possem.

On sçait par tradition que Ronsard étoit roux, & c'est sans doute, parce que la plûpart de ceux de cette famille naissoient ainsi, qu'ils eurent le nom de Roussart, qu'on a depuis prononcé Ronsard. 2°. On dit que Ronsard à son retour d'Ecosse en France, fut employé par le duc d'Orléans

d'Orleans en diverses négociations : cela ne peut être, ce poëte n'ayant pas encore quinze ans alors. 3°. Quand il accompagna Lazare Baïf, ce fut en qualité de page. 4°. Ronsard a eu des commentateurs celebres. Muret a commenté le premier livre des amours. Belleau le deuxiéme. Nicolas Richeler une partie du deuxiéme livre des amours: les odes ont été commentées aussi par Besly: Pierre Marcassus a commenté la Franciade : Claude Garnier a commenté le reste. Ronsard a eu aussi des critiques. Il parut entr'autres en 1563. un écrit *in-4°.* contenant trois réponses en vers qui lui sont adressées. La premiere par A. Zamariel ; les deux autres par B. de Mont-Dieu. Cet A. Zamariel n'est autre que le ministre Antoine de la Roche-Chandieu, qui dans ses ouvrages, par rapport à son nom François composé de *champ*, ou de *chant*, & de *Dieu*, s'est appellé en hebreu, *Sadéel* & *Zamariel*. Florent Chrétien est aussi auteur de diverses pieces en prose & en vers contre Ronsard ; il s'est caché sous le nom de *François de la Baronnie* ; son poëme intitulé *le Temple*, est une de ces pieces ; on croit que Grevin y eut part. 5°. On dit encore dans le Moreri que du Perron étoit nouveau venu à la cour quand il fit l'oraison funebre de Ronsard : il est sûr qu'il y étoit depuis sept à huit ans. M. Despreaux dans son art poëtique a donné de Ronsard l'idée que l'on doit en avoir : c'est dans ces vers, où après avoir loué Marot, il dit :

> RONSARD, *qui le suivit, par une autre méthode,*
> *Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode :*
> *Et toutefois long-tems eut un heureux destin.*
> *Mais sa muse en françois parlant grec & latin,*
> *Vit dans l'âge suivant par un retour grotesque*
> *Tomber de ses grands mots le faste pedantesque.*

Le satyrique Regnier faisoit plus de cas de Ronsard, comme on le voit par sa troisiéme satyre, à M. le marquis de Cœuvres. Ronsard mourut âgé de 61. ans, le 27. de Décembre 1585. *comme on l'a dit dans le Moreri, où il faut lire le reste de ce qui le regarde.*

ROQUE. (Gille-André de la) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il étoit né dans la paroisse de Cormelles, proche de Caen, & dans sa jeunesse il étoit entré dans l'état ecclésiastique, & avoit même reçu le soûdiaconat. Il eut ensuite dispense pour se marier. Mais la division s'étant mise entre lui & sa femme, il s'en sépara, & lui paya une pension tant qu'elle vécut. Cette pension l'incommodoit, car il avoit peu de bien : mais la mort de son frere, qui ne laissa point d'enfans, & celle de sa femme, rétablirent un peu ses affaires. Sur ses vieux jours il reprit l'habit ecclésiastique. Il mourut le trois de Février 1687. âgé de 90. ans, suivant l'auteur du Mercure Galant, & de 88. selon M. Huet, qui dans ses origines de Caen met sa mort en 1686. Il voulut être enterré dans le cloître des Cordeliers de Paris. Il n'avoit jamais bu de vin. *Ajoutez à ses ouvrages,* 1°. Eloges de la maison de Bellievre, 1653. *in-folio.* 2°. *Traité de l'origine des noms & des surnoms, de leur diversité, de leurs proprietés, & de leurs changemens chez les nations ; avec les noms des fondateurs d'un grand nombre de communautés, & plusieurs questions importantes sur les noms & les armoiries*, à Paris en 1681. *in-12.* M. Hermant s'est trompé dans son *Histoire du diocèse de Bayeux*, en intitulant ce livre, *De l'origine & des fondateurs d'ordre.* 3°. Un traité *Des antiquités de Caen*, cité par M. Huet. 4°. Un *Traité de l'origine des armes des fleurs de lis*, dont M. l'abbé de Marolles dit que M. de la Roque lui fit present, de même que de son *Projet de* l'histoire de Normandie. *Ajoutez aux citations où l'on n'allegue que* le pere le Long, Huet dans ses *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *page 401. & suiv.* le même dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 141. L'abbé de Marolles, dans le dénombrement de ceux qui lui ont fait present de leurs ouvrages. Le pere Niceron, tome 21. de ses *Mémoires*, où il a omis plusieurs des écrits de M. de la Roque, *que nous venons de rapporter.*

ROQUE (Jean-Paul de la) l'un des auteurs du Journal des Sçavans, que l'on continue encore, étoit né dans la ville d'Alby, embrassa l'état ecclésiastique, fut élevé au Sacerdoce, & se distingua dans la prédication & par ses ouvrages. Il prend dans quelques-uns de ceux-ci la qualité de protonotaire du saint siege. M. l'abbé Galois ayant abandonné entierement le *Journal des Sçavans* à la fin de 1674. M. de la Roque s'en chargea, & depuis 1675. jusqu'en 1687. exclusivement, il y travailla avec une grande assiduité. Sans se piquer d'encherir sur ses deux prédécesseurs, MM. de Sallo & Galois ; il s'en est tenu au plan qu'ils avoient suivi, & il l'a exécuté, sinon avec autant d'agrément, du moins avec autant & plus même de solidité. On voit dans la plûpart de ses extraits une analyse complette des livres dont il parle, & il en dévelope le sujet, les preuves, & les objections, ce que ses prédécesseurs avoient fait rarement. Peut-être a-t-il été trop indulgent envers les mauvais auteurs ; en géneral on trouve peu de critique dans son ouvrage, & quelquefois trop de louanges. Pendant qu'il travailloit à ce journal il entreprit des *Mémoires Ecclésiastiques*, dont il donna le plan sur la fin de l'année 1680. mais M. le chancelier Seguier s'opposa à la publication de cet ouvrage, parce qu'il étoit trop conforme au Journal des Sçavans. M. Seguier étant mort, M. de la Roque reprit son dessein en 1681. Cependant il n'eut d'exécution qu'en 1690. & nous n'avons qu'un volume *in-4°.* de ces Mémoires, qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable dans l'Eglise pendant les années 1685. & 1686. L'abbé de la Roque entreprit aussi des *Journaux de medecine*, contenant des observations des plus fameux médecins, chirurgiens, & anatomistes de l'Europe, tirées des journaux étrangers, & des mémoires qu'on lui envoyoit. Il les commença en 1683. & les finit la même année : ils sont utiles & curieux. Il les reprit en 1686. mais ils n'eurent pas d'autre suite. C'est tout ce que nous sçavons de cet auteur. M. Camusat parle au long de la part qu'il a eue au Journal des Sçavans, & en peu de mots de ses autres journaux, dans son *Histoire des Journaux imprimés en France*, qui parut à Besançon en 1721. & qui n'est qu'un essai d'un plus grand ouvrage que le sieur Camusat n'a point achevé.

ROQUELAURE. (Antoine de) *Dans le Moreri édition de 1725. au lieu de* Mirepoix, *lisez* Mirepeix ; & de Lontgart, *lisez* du Longart. *On ajoute que* M. de Roquelaure fut chevalier du S. Esprit en 1585. ce ne fut qu'en 1595.

Corrigez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire.

V. JEAN de Roquelaure, I. du nom, seigneur de Saint Aubin, &c. 2°. *Cecile* Gouth, remariée à *Benedict* de Paussade, *lisez* 2°. *Cecile* de Gouth ou Goth, remariée à *Benedict* de Pausade.

VII. JEAN III. du nom seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. mariée en 1520. à *Hugues* de Sieurat, *lisez* de Sievrat.

VIII. BERNARD seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. *Miremonde*, alliée en Avril 1524. lisez *Miramonde*, alliée en Avril 1524.

IX. GUILLAUME seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. & d'*Isabeau* d'Esthuet, *lisez* & d'*Isabeau* d'Esthuert.

X. ANTOINE seigneur de Roquelaure, &c. & de *Brunette* de Cornil, *lisez* & de *Brunette* du Cornil.

RORENCO, (Marco Aurelio) conseigneur de la vallée de Lucerne, & grand prieur de S. Roch à Turin, étoit né dans la vallée de Lucerne, & fils du comte Jean-Baptiste Rorenco. Il étudia en droit, embrassa l'état Ecclésiastique, & lorsqu'il fut prêtre, il alla à Rome, où on lui donna le prieuré de Lucerne, en l'exhortant à travailler à faire rentrer dans l'Eglise les Prétendus-Réformés qui l'avoient abandonné. Rorenco avoit en effet du zele, & ne manquoit pas d'instruction : il connoissoit les points controversés entre les deux partis, & se trouvoit en état de soutenir une dispute. De retour à Lucerne il fonda

à la Tour un couvent de l'ordre de saint François, qui fut habité dès le 23. de Juin 1628. & il fit tout le bien qu'il put à cette maison. En 1632. il écrivit contre les Prétendus-Réformés des vallées. Son livre a pour titre *breve narratione*. Valere Gros, pasteur de l'église de Villar, fut chargé d'y répondre; mais les Protestans affecterent beaucoup de mépris pour ce livre, & Valere Gros n'y fit point la réponse qu'on lui avoit demandée, on la supprima. Rorenco se joignit alors à Belvedere pour composer ensemble des *Lettres apologétiques*, qui firent enfin sortir les hérétiques de leur silence. Pierre Gilles, ministre de la Tour, fit contre ces lettres l'écrit intitulé, *Considerations sur les lettres apologétiques des sieurs Marc-Aurel Rorenc, prieur de Luzerne, & Theodore Belvedere, préfets des moines*. Belvedere y repliqua en latin par l'écrit qui a pour titre, *Turris contra Damascum, id est, tutela ecclesiæ Romanæ contra Calvinistos*. Il fut imprimé en 1636. Gilles y répondit encore, & Belvedere opposa à sa nouvelle réponse un livre italien dont le titre rendu en françois, est *La lumiere de la vérité Chretienne pour connoitre la vraie église & la fausse prétendue-réformée*. Enfin Pierre-Gilles termina la dispute par sa *Torre evangelica* en quarante-huit chapitres, dont il fait le précis dans son histoire des Vaudois, chapitre 61. Rorenco vivoit encore en 1668.

ROSAMONDE. Cette femme est fameuse dans l'histoire d'Angleterre du XII. siécle, & ses folles amours ont été chantées par plusieurs poëtes. Elle étoit fille de *Gautier* lord Clifford. On dit qu'elle étoit d'une rare beauté; mais elle en fit un très-mauvais usage. Henri II. roi d'Angleterre la prit pour sa concubine. Pour derober, autant qu'il étoit en lui, cet objet de ses criminelles amours à la reine Eleonore sa femme, il fit bâtir, dit-on, une maison d'une architecture si mysterieuse, qu'on ne pouvoit y entrer, que l'on n'en eût appris le secret. C'étoit dans cette espece de labyrinthe que Rosamonde passoit la plus grande partie de son tems, & que le roi alloit la voir. Mais malgré cette précaution, Eleonore découvrit le mystere par le moyen du fil qu'elle apperçut un jour à un des pieds de ce prince. Elle pénétra jusque dans le lieu où étoit Rosamonde, & la maltraita si fortement par des injures ou autrement, que la pauvre infortunée en mourut peu de tems après. On a dit sans preuves qu'Eleonore l'avoit empoisonnée. Rosamonde fut néanmoins enterrée à Godstowe dans un cloitre de religieuses, près d'Oxfort, & l'on mit ces deux vers latins sur sa tombe:

Hic jacet in tumba ROSA MUNDI, *non Rosa munda,*
Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.

Mais en 1191. Huge évêque de Lincol, passant par cette abbaye en faisant la visite de son diocèse, fit détruire ce monument, & déterrer le corps de Rosamonde, que l'on plaça ailleurs dans le chapitre du même monastere, comme on le croit. On dit au reste que Rosamonde mourut pénitente; mais on n'en a pas de preuves bien certaines. Pour se dédommager de cette perte, le roi Henri fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de Rosamonde avoit reposé lorsqu'on le portoit en terre, & il poussa l'impieté jusqu'à faire mettre sur ces croix les deux vers suivant qui font de Rosamonde une sainte:

Qui meat hàc, oret, signum salutis adoret;
Utque sibi detur veniam ROSAMUNDA *precetur.*

* *Dissertation sur Rosamonde* par M. Hearne à la fin de l'*hist. d'Angleterre* de Guillaume le Petit, de l'édition de ce sçavant Anglois en 1719. *Biblioth. ang. t. 7. 2. part.*

ROSCELIN, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il étoit chanoine de Saint Martin, mais qu'on ignore de quelle église: on a des preuves que c'étoit de l'église de S. Martin de Tours.

ROSEBECQUE *dont l'article se trouve dans le Moreri édition de 1725. au mot* ROSEVECQUE, *d'une maniere très-peu exacte*, est un petit bourg de Flandres, connu par la sanglante bataille que Charles VI. roi de France, gagna le 27. Septembre de l'an 1382. contre les rebelles de la ville de Gand. Plus de 25000. hommes de Gantois ou de ceux qui étoient dans leur parti, furent tués dans cette action avec Philippe d'Artevelle leur général.

ROSCIUS. (Quintus) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Quintus Roscius le plus fameux comédien de l'antiquité, étoit Gaulois de nation, & selon quelques-uns, de la Gaule Narbonoise. On ne sçait en quel tems il passa à Rome: mais il y étoit avec Esope qui avoit de si grands talens pour representer les pieces tragiques. Roscius en avoit encore plus pour le comique, & tout est plein des éloges qu'on lui a donnés sur ce sujet. Ciceron, son ami particulier, a souvent employé son éloquence pour relever, sur-tout en ce gente, son mérite & ses talens. On regarda en effet Roscius comme un comédien si accompli dans sa profession, que pour relever le mérite de ceux qui excelloient, non seulement dans cet art, mais aussi dans tout autre, on disoit de chacun d'eux, c'est un autre Roscius. Il étoit en une estime si extraordinaire, que tous ceux qu'il formoit pour le théatre, passoient pour sçavoir plus qu'ils ne sçavoient effectivement. Il avoit encore plus de bonne foi que d'industrie, plus de sincerité que d'habileté, & passoit parmi les Romains pour plus grand homme de bien encore, qu'habile homme pour le théatre. Personne ne passoit pour avoir ni des mœurs plus reglées, ni plus de pudeur, ni plus d'humanité, ni plus de zéle pour obliger, ni plus de liberalité. La république lui payoit par jour cent deniers de pension, sans y comprendre ce qu'elle donnoit à ceux de sa suite. Cette pension alloit par an, selon Pline, à un nombre de sesterces qui faisoit environ cinquante à soixante mille livres de notre monnoie. Quoique Roscius fût dix ans de suite sans être payé, on remarque comme un effet de sa générosité, qu'il ne cessa pas pour cela de représenter. Pison & Sylla avoient pour lui une affection singuliere, & le dernier étant dictateur lui fit present d'un anneau d'or. Quoique Roscius eût les yeux un peu de travers, & la vue difforme, on assure que ces défauts ne diminuoient rien de la bonne grace qu'il avoit à parler & ne l'obligerent jamais à se servir de masque. C'est donc à tort que l'on a avancé qu'il fut le premier, à cause de ces défauts, qui usa de masque sur le théatre. Ce comédien avoit composé un livre pour faire le parallele des jeux de théatre avec l'éloquence; mais cet ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. Roscius mourut à Rome sous le consulat de M. Pappius Piso Frugi, & de Marcus Valerius Messala Niger, 61. ans avant le commencement de notre ère vulgaire. On tire cette époque du discours de Ciceron *Pro Archia*, où il pleure la mort de Roscius comme recente, & comme ayant été un sujet de douleur à toute la ville. Le même Ciceron avoit pris la défense de ce comédien dans un plaidoyer qu'il fit exprès pour lui contre C. Fannius qui étoit en different avec Roscius.
* *Voyez* ce discours *pro Roscio*, celui *pro Archia poeta*, & celui *pro Publio Quinto*; Macrobe; Pline dans *son Histoire*; Horace, *l. 2. epist. 1.* &c. & les auteurs de *l'Hist. litteraire de la France, t. 1.*

ROSCOMON (N. Dillon, comte de) d'une famille noble, originaire d'Irlande, étoit lui-même pair d'Irlande, & s'est rendu célebre dans le dernier siécle par un grand nombre d'excellentes qualités, & en particulier par son talent pour la poësie. Il fit ses premieres études à Caen en Normandie où il étoit déja lorsqu'à l'âge de dix ans il perdit Jacques Dillon, comte de Roscomon son pere qui mourut en Irlande. On rapporte à ce sujet un trait fort singulier. Un jour que ce jeune homme étoit à se divertir avec plus d'ardeur & de legereté qu'il n'en marquoit ordinairement, un de ses domestiques qui le regardoit attentivement dit à un autre fort sérieusement, „ Dieu veuille que cette joie excessive ne soit pas „ un mauvais présage. “ Un moment après ils l'entendirent crier, sans rien diminuer de son agitation: „ Mon

» pere est mort. " Ils étoient fort éloignés de regarder ce cri comme une vérité; cependant ils reçurent dans moins de quinze jours des lettres d'Irlande qui leur apprirent la mort du vieux comte. On a des témoins oculaires de ce fait, & le comte de Roscomon l'a certifié lui-même. Le même seigneur, après son retour en Angleterre où il passa plusieurs années, eut quelque affaire à la cour qui le força de se retirer en Irlande. Comme il avoit peu de bien, le duc d'Ormond, qui étoit viceroi du pays, le fit capitaine de ses gardes. Sa passion pour le jeu l'ayant retenu un jour fort tard dans un lieu assez dangereux, il fut attaqué en sortant par trois scelerats qui n'en vouloient pas moins à sa vie qu'à sa bourse. Il se défendit vaillamment, mais le nombre l'auroit emporté s'il n'eût été secouru par un pauvre officier réformé qui l'aida à sortir de cet embarras. Le comte en fut si reconnoissant qu'il alla trouver le viceroi & en obtint par ses pressantes sollicitations la permission de résigner sa charge à cet officier. Trois ans après, ce dernier étant mort, le viceroi qui avoit admiré cet acte de génerosité, le fit rentrer dans son emploi. Nous ignorons le tems de sa mort. On assure qu'au moment qu'il expira son imagination vive & ardente lui fit former sa priere en deux vers convenables à son état. Car, comme nous l'avons dit, il excelloit dans la poësie, & sur-tout dans la satyre. Il nous reste de lui une traduction en vers anglois de l'art poëtique d'Horace; un poëme intitulé, *Essai sur la maniere de traduire en vers*; & beaucoup d'autres poësies qui sont toutes marquées au bon coin. Mais il ne s'étoit pas borné à faire des vers, & son érudition étoit fort étendue. La difference qu'il y avoit entre lui & le duc de Boukingham, dont nous avons parlé ailleurs, c'est que le dernier faisoit vanité de n'être point sçavant, & que le premier l'étoit réellement sans en tirer vanité. Voici l'éloge que le célebre Pope, poëte Anglois, fait du comte dans son essai sur la critique. Nous le rapporterons d'après la belle traduction qu'en a donnée en 1730. M. l'abbé de Resnel, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, & depuis membre de l'académie des Inscriptions & belles Lettres.

Tel étoit ROSCOMON, *auteur dont la naissance*
Egaloit la bonté, l'esprit & la science.
Des Grecs & des Latins partisan déclaré,
Il aimoit leurs écrits, mais en juge éclairé:
Injuste pour lui seul, pour tout autre équitable,
Toujours au vrai merite on le vit favorable.

* *Voyez* la traduction *citée* du poëme de Pope, *Chant IV. p. 71. 72. Le pour & contre, n. VII. p. 165. & suiv.*

ROSE (D. François) Benedictin de la Congrégation de S. Maur, né à Breteuil, diocèse d'Evreux en Normandie en 1648. fit profession le 2. d'Août 1668. & mourut à Laon le 28. d'Octobre 1703. Il s'est exercé à la poësie, & nous avons de lui quelques tragédies chrétiennes; *Le nouveau système par pensées sur l'ordre de la nature*, en prose, imprimé *in-8°.* en 1696. & une brochure où il prétend démontrer que les Convers de la congrégation de S. Maur ne sont pas religieux. Cette brochure a paru *in-12.* en 1701. Il y a de l'esprit & de la force dans cette piece. D. Rose avoit aussi composé un système de la grace, & un système de la gloire, dans le goût de celui de la nature: mais ces deux écrits ne sont point imprimés. * D. le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

ROSE (Salvator) dit *Salvatoriel*, Neapolitain, est un des peintres les plus estimés du dernier siécle. Comme il avoit un genie extrémement fecond, il se plaisoit à representer des sujets d'histoire qui n'avoient pas encore été traités par d'autres. Il préferoit dans le choix qu'il en faisoit ceux qui avoient du rapport à son genie. C'étoit un homme bizarre, singulier, & très-porté à la satyre. Il donnoit beaucoup à son imagination, & il a fait plusieurs satyres en vers qui dévoilent entierement son caractere. On y voit beaucoup de feu: il seroit à souhaiter, qu'elles fussent moins licencieuses. Il avoit appris la peinture sous Anniello Falconi, Neapolitain, & il a demeuré long-tems à Florence & à Rome. Il y a de ses ouvrages dans ces villes, même par toute l'Europe, mais sur-tout en Angleterre où ils sont dans une haute réputation. Ses paysages sont merveilleusement bien coloriés & touchés avec tout l'art possible, & ne lui font guère moins d'honneur que ses tableaux d'histoire. On a aussi plusieurs estampes de ce maître, qu'il a gravées lui-même & qui le font sur-tout distinguer par le beau feu dont elles sont remplies. Il est mort à Rome, âgé de 58. ans, l'an 1673. * *Abcedario pittor.* p. 386. Felibien, *entret. sur les vies des peintres, 9. entret.* Pascoli, *Vies des peintres mod.* en italien, *in-4°.* 1730.

ROSET (Michel) à qui la république de Genéve a eu tant d'obligation dans le XVI. siécle, & au commencement du XVII. étoit fils de *Claude* Roset, qui avoit exercé avec honneur les charges de syndic & de sécretaire d'état. Ayant repris celle-ci les dernieres années de sa vie, & son âge avancé ne lui permettant plus d'en faire les fonctions, Michel Roset son fils, qui venoit d'être fait membre du conseil des deux cens, lui fut subrogé au mois d'Avril 1555. quoiqu'il n'eût pas encore vingt-deux ans. Son pere mourut la même année, mais on fut si content du fils, qu'il fut continué dans cette charge jusqu'au commencement de l'année 1560. qu'il fut elu syndic. La maniere dont il se comporta dans le syndicat, les biens qu'il y fit, le zele qu'il montra pour sa patrie, engagerent à l'appeller dans la suite à la même charge de 4. ans en 4. ans, jusqu'à l'année qui préceda celle de sa mort: ensorte qu'il l'a exercée quatorze fois, & qu'il a tenu douze fois le premier rang dans le syndicat. Pendant ce long espace de tems, il n'y a presque aucune affaire d'état, ou de négociation importante, dans laquelle il n'ait été, ou mêlé ou employé, & où l'on ne se soit bien trouvé de la part qu'il y avoit eue. Etant encore fort jeune, & admis depuis peu de tems dans le conseil, il fut employé dans la négociation de l'alliance perpétuelle avec les seigneurs de Berne, qui fut conclue au commencement de l'année 1558. Il se trouva pour soutenir les intérêts de ses superieurs, dans diverses dietes tenues en Suisse, avant la conclusion du traité de Lausanne de 1564. Il fut en 1570. le principal négociateur du *Mode de vivre* que les Bernois conclurent avec les envoyés du duc de Savoye, & en 1579. le principal agent du traité de Soleurre, qui fut fait pour la conservation de Genéve. Il négocia à Zuric & à Berne l'alliance avec ces deux cantons en 1584. il fut un des commissaires députés aux conférences d'Hermance en 1598. & de ceux qui négocierent le traité de S. Julien en 1603. Quoique les affaires d'état, & au-dedans & au-dehors, roulassent pour la plus grande partie sur lui, il sçut cependant se menager assez de tems, sur-tout dans les premieres années qu'il fut dans la magistrature, pour travailler à l'histoire de sa patrie, qu'il tira des anciens monumens qui lui étoient très-connus, & des registres. Il la poussa jusqu'au mois de Mai 1602. & la présenta la même année au conseil. Sur la fin du XVI. siécle, la continuation de la guerre ayant épuisé d'argent la ville de Genéve, Michel Roset fut envoyé pour en chercher dans toutes les villes protestantes de Suisse, mais malgré son industrie, ses manieres insinuantes, son ton persuasif, & la superiorité de son genie, il tira fort peu de profit de son voyage. M. Spon, dans son histoire de Genéve, dit que ce magistrat mourut en 1610. Il s'est trompé: sa mort arriva au mois d'Août 1613. L'histoire de Genéve de Roset est encore manuscrite. *Voyez* la nouvelle édition de l'*Histoire de Spon* avec des notes en plusieurs endroits du *t. 1. in-4°.*

ROSETTI (Donato) né à Livourne, sortit assez jeune de sa patrie pour enseigner la philosophie & les mathématiques en différentes universités. N'étant encore que professeur de logique à Pise, il fit un traité, qui a été reçu avec applaudissement, sur le système de la terre. Cet ouvrage est intitulé: *Antignome fisico-mathematiche con il nuovo orbe e systema terrestre.* Il y a aussi de lui un re-

cueil d'instructions physico-mathematiques ; un Ecrit sur la composition des verres & des larmes de Hollande ; un Recueil de démonstrations physico-mathematiques sur sept propositions que Rosetti avoit promis de démontrer. Tous ces ouvrages sont écrits en italien. Dans son *Antignome* il a une opinion singuliere sur le nombre des sens, dont on peut dire qu'il est l'inventeur, & peut-être que personne ne l'a soutenue depuis. On compte ordinairement cinq sens ; c'est à ce nombre que l'on a coutume de reduire toutes les sensations, quoique l'on convienne que ce nombre pourroit être étendu à quelque chose de plus. Ainsi les uns en ont compté sept, d'autres neuf. Rosetti prenant les modes ou manieres dont nous touchons les corps pour autant de sens differens, que d'autres rapporteroient au tact en général, il en compte onze. Il veut, par exemple, que le sens qui distingue si la superficie d'un corps est rude ou polie, soit different du sens qui juge si cette même superficie est dure ou molle, seche ou humide, & il veut que le sens qui sert à mesurer les grandeurs en les touchant, soit different de celui qui y reconnoit certaines figures quand il les touche. Il veut même qu'il y ait encore un sens distinct du précedent qui juge en touchant un corps, non seulement qu'il est grand, mais qu'il est plus grand qu'un autre. Il a fait un autre traité qu'il a intitulé, *Polista fedele*, pour expliquer l'inclination qu'ont les corps de se joindre par les pôles, & plusieurs phénomenes de la nature, touchant la dureté, le ressort avec lequel les corps se rétablissent dans l'état d'où on les a fait sortir par une force étrangère, leur allongement, ce qui les rend liquides, &c. Cet habile homme vivoit encore à Pise en 1678. * *Relat. mss. des sçavans d'Italie* par le P. Poisson de l'Oratoire.

ROSIN, (Jean) *sur lequel on n'a rapporté que quatre lignes dans le Moreri*, a été en son tems un des plus versés dans les antiquités Romaines, & ce qu'il a fait sur cette matiere sera toujours estimé. Il étoit né à Eisenac dans la Thuringe en 1550. & y commença ses études. Il les continua à Weimar, & ensuite à Jene. Ce fut dans cette derniere ville, qu'outre ses humanités & ses antiquités, il voulut aussi étudier la théologie. Il ne paroît pas par ses ouvrages qu'il ait beaucoup approfondi cette derniere science, ou du moins qu'il en ait fait beaucoup d'usage. Il fut d'abord correcteur au gymnase poëtique de Ratisbonne, & dans la suite il eut successivement un emploi de prédicateur à Wickenstætt dans le duché de Weimar, & à Naumbourg. Il mourut de la peste à Ascherleben, en 1626. âgé de 76. ans. Le plus connu de ses ouvrages est celui où il traite en latin *des Antiquités Romaines*, qui a été souvent imprimé, comme à Basle, en 1583. *in-folio*, à Paris, en 1613. *in-fol. in-4°.* en 1606. à Lyon, à Cologne, en 1620. à Genéve en 1622. & 1640. à Lyon, en 1663. & 1685. à Utrecht, en 1701. *in-4°.* Cette derniere édition est très-belle & très-correcte : outre les notes & additions du jurisconsulte Thomas Dempster, que l'on trouve aussi dans la plûpart des autres éditions, on a de plus dans celle-ci deux livres de Paul Manuce *de legibus & de senatu* ; les *Electa* d'André Schott, qui traitent des familles anciennes des Romains, des Tribus Romaines, des jeux & des fêtes de ce peuple, &c. Thomas Reinesius méprisoit beaucoup l'ouvrage de Rosin, mais celui-ci a eu encore plus d'apologistes que de critiques, & Samuel Pitiscus en particulier l'a vengé dans l'édition d'Utrecht, des mépris de Reinesius. On a encore de Rosin, *Appendix ad chronicon Drechsleri de Turcis* ; *exempla pietatis illustris* : cet ouvrage contient la vie de trois électeurs, Frideric surnommé *le Sage* ; Jean *le Constant* ; & Jean-Frideric *le Magnanime*. Leich-Felder a fait la vie de Rosin, qui n'est point encore imprimée. * *Voyez* Hanckius dans l'ouvrage où il parle de ceux qui ont écrit de l'histoire Romaine, *premiere partie, chap. 80. & partie seconde, &c.* Paullini, *in annal. Isenacens.*

ROSWEIDE (Heribert) Jésuite, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* sa mort en 1626. elle arriva en 1629. *On ajoute qu'*il publia les œuvres de saint Paulin avec des notes : son recueil qui est *in-8°.* ne contient pas tous les ouvrages de S. Paulin, & avec ses notes on a joint celles du P. Fronton-le-Duc. *Dans le même article on dit qu'*il commença l'histoire des vies des Saints qui a été depuis continuée par Bollandus, &c. *cela n'est pas exact.* Rosweide donna seulement en 1618. à Anvers, un volume *in-fol.* qui comprend les vies des peres des déserts. Ce n'est qu'improprement que ce recueil, qui est estimé, fait partie de la collection des Bollandistes. Rosweide entra fort avant dans la contestation sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ, qui échauffa si fort les sçavans dans le XVII. siécle. Il attaqua Constantin Cajetan, Benedictin de la congrégation du Mont-Cassin, qui prétendoit que l'auteur de ce livre étoit Jean Gersen, abbé de Vercel ou de Verceil. Rosweide vouloit au contraire que ce fût Thomas à Kempis, chanoine regulier : c'est ce qui fit qu'il intitula sa réponse à Cajetan, *Vindiciæ Kempenses*. *&c.* Cette réponse parut à Anvers, en 1617. Cajetan ayant repliqué en 1618. le Jésuite fit réimprimer ses *Vindiciæ* à Anvers en 1621. & y joignit une nouvelle réponse à son adversaire, qu'il intitula, *Commonitorium*, *&c.* En 1627. il publia une nouvelle édition des livres de l'Imitation, & l'accompagna de beaucoup de témoignages qu'il prétendoit décisifs, pour Thomas à Kempis. Rosweide a écrit aussi contre les *Exercitationes contra Baronium* d'Isaac Casaubon, qui parurent à Londres, *in-fol.* en 1614. *Voyez le reste de ce qui regarde Rosweide dans le Moreri, sur-tout édition de 1732.*

ROTA. (Bernardin) *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce poete Italien & Latin dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* que l'on voit son sepulcre à Rome dans l'église de S. Dominique, (*di san Dominico Maggiore*) avec sa statue, où l'on voit entr'autres la représentation du Tibre, & cette inscription latine :

ROTAM *flet Arnus atque Tibris extinctum* ;
Cum Gratiis queruntur Aonii diva.
Ars ipsa luget, luget ipsa natura,
Florem perisse candidum poetarum.
BERNARDINO ROTÆ *patri optimo*,
Antonius Joannes Baptista & Alfonsus filii
Posuere.
Moritur M. D. LXXV. ann. agens LXVI.

Ses œuvres latines furent imprimées à Naples en 1572. *in-4°.* & les italiennes l'ont été à Venise en 1576. *in-8°.* *Dans le Moreri, édition de 1732. en parlant de ses poesies italiennes, on dit qu'*il a fait *Sonnetie Canzoni*, il faut lire *Sonnetti, e Canzoni*.

ROTA, (Michel Ange) originaire de Bergame, étoit né à Venise. Après avoir fait dans sa patrie de grands progrès dans les humanités, il vint à Padoue, & son goût pour la médecine l'entraîna dans cette étude, & l'y retint très-appliqué. Il revint à Venise avec la qualité de docteur, & quoique fort jeune encore, il fit des cures si heureuses, qu'il surpassa bientôt en réputation & en gloire ceux qui professoient la médecine depuis longtems, & même avec honneur. La république de Venise ayant vers ce tems-là envoyé un ambassadeur en France, voulut que Rota l'accompagnât en qualité de son médecin. Rota s'acquit en France une réputation égale à celle qu'il avoit à Venise. M. Manget, qui en convient, ne rend pas justice à notre nation, lorsqu'il prétend qu'elle est extrémement reservée à louer les étrangers. Ignore-t-il combien sous le regne de Louis XIV. ont été attirés en France par ce prince, & comblés de bienfaits, & quels éloges ils y ont reçus de la part des François ? Rota de retour fut bientôt appellé à Parme, où il fut d'un grand secours aux Farneses, dont la santé se rétablit par ses soins. Ces princes le renvoyerent à Venise, après l'avoir comblé de louanges & de presens. Rota ne rendit pas de moindres services à Venise, où pendant 54. ans il exerça

la médecine avec un succès étonnant, qui l'a fait regarder comme le premier médecin de son tems, sur-tout dans ce pays. On assure qu'il ne se fit pas moins estimer par sa probité, un sincere attachement à la vraie religion, & sa grande liberalité envers les pauvres. Il mourut à Venise en 1662. âgé de 74. ans, sans avoir été marié. Il fut enterré honorablement dans l'église de S. Jean & S. Paul, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Les ouvrages qu'il a fait imprimer, sont: *De peste Veneta anni 1630.* à Venise, 1634. *in-4°. Consiliorum medicorum centuria III. De curatione morborum internorum. Commentarius super Hippocratem de elementis. Commentarius super lib. III. de morbis epidemicis.* * Voyez *Gymnas. Patavin. tom. 2.* & Manget, *in biblioth. scriptor. medicor. lib. XVII.*

ROTGANS, (Luc) célebre poëte Hollandois, né à Amsterdam au mois d'Octobre 1645. d'une famille distinguée, s'appliqua dès l'enfance avec succès à l'étude des belles lettres, & en particulier à la lecture des anciens poëtes. Le triste état où la Hollande se trouva en 1672. lui fit prendre le parti des armes; mais dégoûté de ce métier, après deux ans de service, il le quitta & il se retira à une maison de campagne fort belle, située sur le *Vegt*, petite riviere entre Amsterdam & Utrecht, & il ne s'y occupa que de l'étude, & sur-tout de la poësie. La paix ayant été conclue entre la France & la Hollande, il vint à Paris, & après y avoir satisfait sa curiosité, il retourna chez lui, & s'y maria avec *Anne-Adrienne* de Salengre, qui mourut quelque tems après en 1689. le laissant pere de deux filles. Rotgans se consola avec les muses dans son agréable maison de campagne, où il mourut de la petite verole le 3. de Novembre 1710. âgé de 66. ans. Ses ouvrages sont, la *Vie de Guillaume III. roi d'Angleterre:* c'est un poëme épique en huit livres. *Leçons de morale tirées de quelques fables anciennes. Oeuvres mêlées, ou recueil de poemes héroïques, d'épithalames & d'éloges funebres.* Deux tragédies, sçavoir: *Enée & Turnus*, & *Scylla*. On a réimprimé toutes ces poësies hollandoises, excepté la *Vie de Guillaume III.* sous le titre de *Mélange de poesies de Luc Rotgans*, avec figures, à Leuvarde, *in-4°.* 1715. Rotgans tient le premier rang parmi les poëtes de sa nation avec *Vondel* & *Antonides*. * Préface de ses œuvres. *Le Dictionnaire Hollandois* de Halma. Niceron, *Mém. tome 2.*

ROTROU. (Jean de, non Eustache) *Suppléez cet article à celui que l'on a mal donné dans le Moreri.* Jean de Rotrou, poëte François, nâquit à Dreux le vingt-un d'Août 1609. D'autres mettent sa naissance au 19. Il étoit frere du sieur de Rotrou, seigneur de Sodreville, receveur des consignations du parlement de Paris, dont le petit-fils est aujourd'hui conseiller au grand-conseil. Le cardinal de Richelieu estimoit beaucoup de Rotrou. Cette éminence le mit au nombre des cinq poëtes auxquels elle croyoit pouvoir donner des sujets de comédie ou de tragédie, afin que chacun contribuât à la composition de la piece, qui étoit par cette raison appellée *des cinq Auteurs*. Les quatre autres étoient de l'Estoille, Bois-Robert, Colletet, & Pierre Corneille. Ce dernier des quatre appelloit ordinairement de Rotrou son pere. Ce poëte s'est distingué du commun des poëtes, & les maîtres de l'art en font encore beaucoup d'estime, surtout en ce qui concerne la pratique réguliere du théatre. Il étoit, dit-on, grand dépensier, par conséquent mal à son aise, & lorsqu'il étoit pressé d'argent, il faisoit une piéce en deux mois. Il composoit d'ailleurs très-facilement. Il obtint une pension du roi de mille livres, & dans la suite il acheta la charge de lieutenant particulier au bailliage de Dreux. Il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 28. de Juin 1650. Il mourut à Dreux, & y fut inhumé dans l'église paroissiale de S. Pierre. Colletet lui fit cette épitaphe.

Passant, vois en Rotrou *l'impuissance du sort:*
Il est mort, & pourtant son nom se renouvelle,
Car si de ses beaux vers la grace est immortelle,
N'a-t-il pas de quoi vivre en dépit de la mort?

On dit que de Rotrou avoit composé plus de trente piéces de théatre, tant tragédies que comédies. Celles que l'on connoît, sont 1 l'*Hypocondre* ou *le mort amoureux. La bague de l'oubli. Diane. Doristée*, & *Cléagenor. Les occasions perdues. L'heureuse constance. Celimene. Hercule mourant. Les Menechmes. Céliane. La pélerine amoureuse. L'innocente infidélité. Philandre. Agesilan de Colchos. Clorinde. L'heureux naufrage. Amelie. Les Sosies. Alphrede. Antigone* ou *la Thébaïde. Laure persécutée. Crisante. Les captifs. Iphigenie. Clarice. Bélisaire. Célie* ou *le Viceroi de Naples. La sœur genereuse. Dom Alvare de Lune. Dom Bernard de Cabrera. Saint Genest. Venceslas. Cosroës. Dom Lopès de Cardone. Amarillis. Les deux pucelles. Florimonde.* C'est sa derniere piéce qui fut représentée en 1654. Antigone est une de ses meilleures piéces. Elle n'est pourtant pas dans les régles du théatre. Il fait mourir les deux freres d'Antigone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaste, dès le commencement du troisiéme acte. * Racine, *préf. sur sa Thébaïde.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-fol. pag. 235. 236.* Maupoint, *biblioth. des théatres, pag. 141. 142.*

ROUCY. Maison originaire de Champagne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES COMTES de ROUCY-SARBRUCK.

Les corrections qui suivent, regardent seulement l'édition de 1725.

XVII. Robert III. du nom comte de Roucy, &c.... Il mourut, &c. ses enfans furent 1. Jean, qui suit; 2. Amé premier du nom, *dont on a donné un article dans le Moreri;* 3. *Marie*, qui épousa *Jean* de Melun, vicomte de Gand; 4. *Jeanne*, mariée avec *Christophe* de Barbançon, seigneur de Cany.

XVIII. Jean comte de Roucy, fut marié avec *Catherine* d'Orleans, fille de *Jean*, comte de Dunois, & de *Marie* de Harcourt. Il mourut sans enfans légitimes le 19. de Juin 1497. *mais il laissa un fils naturel*, nommé Louis, *bâtard de Roucy, seigneur de Sissonne, qui épousa* 1°. Jacqueline *de Coucy, &c.* Voyez *le reste comme dans le Moreri.*

COMTES DE ROUCY-LA-ROCHEFOUCAUD.

XXV. François II. du nom, dit *de Roye*, comte de Roucy, &c. Il avoit épousé, *non* en Avril, mais par contrat du 13. de Décembre 1627. *Julienne-Catherine* de la Tour, &c. *Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.*

XXVI. Frideric-Charles, comte de Roye & de Roucy, lieutenant géneral des armées du roi, &c. 5. *Charles* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Blanzac, lieutenant géneral des armées du roi, & gouverneur de Bapaume, est mort à Paris le 4. Septembre 1732. âgé de 67. ans. Il avoit épousé en 1691. *Marie-Henriette* d'Alloigny.... fille de *Henri-Louis* d'Alloigny (*non* d'Allogny, *comme l'on dit seulement dans l'édition de 1725.*) *Louis-François-Armand* de Roye de la Rochefoucaud son fils, comte de Marton, colonel-lieutenant du régiment de Conti infanterie, par commission du 2. Décembre 1713. obtint au mois de Septembre 1732. le gouvernement de Bapaume, vacant par la mort de son pere, & prit alors le titre de *comte de Roucy*. Il fut fait brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. Outre la comtesse de Tonnerre, il a encore pour sœur *Marie-Louise* de Roye de la Rochefoucaud, qui fut mariée en 1718. avec *Gui-Marie* de Lopriac de Coëmadeve, comte de Donges, capitaine de cavalerie dans le régiment de Courtanvaux, & mestre de camp à brevet; 6. *Louis* de Roye de la Rochefoucaud, marquis de la Ferté au col sous Jouarre, appellé *le marquis de Roye*, lieutenant géneral des galeres de France, depuis le premier Janvier 1704. a eu de *Marthe* du Casse *François-Jean-Baptiste-Jerôme* de Roye de la

Rochefoucaud, né le 14. Août 1606. mort le 22. Mai 1708; *Elisabeth-Marthe* de Roye de la Rochefoucaud, née le premier Octobre 1707. & morte le 22. Janvier 1709; JEAN-BAPTISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye de la Rochefoucaud, duc d'Anville, qui suit; & *Marthe-Charlotte* de Roye de la Rochefoucaud, née & ondoyée le 10. Décembre 1713. & baptisée pour les cérémonies, le 4. Juin 1726. JEAN-BAPTISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye de la Rochefoucaud, duc d'Anville, auparavant connu sous le nom de marquis de Roucy, né à Paris le 17. Août 1709. lieutenant général des galeres de France, pourvu de cette charge en survivance de son pere, au mois de Septembre 1720. a été marié le 28. Février 1732. avec *Louise-Elisabeth* de la Rochefoucaud, fille aînée d'*Alexandre* duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, pair de France, prince de Marsillac, grand-maître de la garde-robe du roi, chevalier de ses ordres, & brigadier de ses armées, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* de Bermond du Caylard de Toiras d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, baronne de Sauveterre : en faveur de ce mariage le roi lui accorda un brevet de duc; 10. *Barthelemi* de Roye de la Rochefoucaud, appellé *le marquis de la Rochefoucaud*, mort le 3. Novembre 1724. âgé de 51. ans, laissa de *Pauline-Marguerite* Prondre une fille unique, qui a été mariée le 10. Août 1733. à l'âge de 16. à 17. ans avec *Alexandre-Maximilien-Balthasar-Dominique* de Gand-Willain de Merode & de Montmorency, comte de Middelbourg, colonel du régiment de la Marine, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Bouchain, fait maréchal de camp le 20. Février 1734.

XXVII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roucy, & *Catherine-Françoise* d'Arpajon, outre les trois fils *mentionnés dans la généalogie*, ont encore eu *Françoise-Marguerite*, *Elisabeth-Catherine*, & *Charlotte-Eleonore* de Roye de la Rochefoucaud, cette derniere née le 2. Octobre 1699. toutes trois religieuses en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; *Frederic-Jerome* de la Rochefoucaud de Roye de Roucy, qui avoit été député de la province de Vienne à l'assemblée génerale du clergé de 1723. & qui avoit été fait vicaire géneral de l'archevêque de Rouen à Pontoise au mois de Décembre 1725. fut nommé au mois de Janvier 1729. à l'archevêché de Bourges, que le pape proposa pour lui au consistoire le 6. Juillet, ensuite de quoi il fut sacré le 7. Août dans l'église des Théatins de Paris par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Laon & de Beauvais, & le 14. du même mois d'Août 1729. il prêta serment de fidelité entre les mains du roi à Versailles. L'abbaye de Beaulieu en Argonne, diocèse de Verdun, lui fut donnée au mois d'Avril 1729. & il remit alors celles de S. Romain de Blaye & de Beauport. Il assista à l'assemblée génerale du clergé tenue à Paris en 1730. en qualité de député de sa province.

XXVIII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roye & de Roucy, vidame de Laon, baron de Pierrepont, marquis de Severac, fait mestre de camp d'un nouveau régiment de cavalerie par commission du 18. Novembre 1705. réformé après la paix d'Utrecht, fut nommé brigadier des armées du roi le premier Février 1719. & eut en même tems le régiment de cavalerie de Marteville. Il mourut à Paris le 26. Février 1725. au matin, âgé de 36 ans, & fut inhumé à S. Sulpice sa paroisse, ayant eu de *Marguerite-Elisabeth* Huguet sa femme, outre deux enfans morts au berceau, *Marthe-Elisabeth* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Roucy, née le 13. Décembre 1720; *Françoise-Pauline* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Roye, née le 2. Mars 1723; & *Isabelle-Eleonore* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Severac, née posthume le 23. Août 1725. & morte le 20. Mai 1726.

ROVERE. Nom d'une famille dont les auteurs parlent diversement, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

I. LEONARD de la Rovere,... dont il eut *François* de la Rovere, né le 20. de Juin 1414. *lisez* né le 22. Juillet 1414.

II. RAPHAEL de la Rovere épousa *Theodore* Manorola *lisez* épousa *Theodore* Manerola.... *Leonard* duc de Sera, *lisez* duc de Sora.

III. JEAN de la Rovere prince de Sora & de Senigaglia, *lisez* duc de Sora & de Senigaglia.

IV. FRANÇOIS-MARIE de la Rovere, &c. *Julie*, mariée à *Alfonse* d'Est, marquis de Montechis, *lisez* marquis de Montechio.

VI. FRANÇOIS-MARIE de la Rovere II. du nom, &c. épousa *Lucrece* Farnese, *lisez* épousa *Lucrece* d'Est.

ROVERE ou ROUVERE (Christophe de la) ... *On dit dans la même édition du Moreri de 1725.* qu'il mourut en 1478. en la quarante-quatriéme année de son âge. Sa mort arriva le premier de Février 1479. âgé de 43. ans, sept mois & 29. jours.

ROUGE-CLOISTRE, monastere célebre situé à une lieue environ de Bruxelles, est une des plus belles maisons que les chanoines réguliers ayent dans les Pays-bas. Trois choses y attirent principalement les étrangers & leur admiration. Les cloîtres qui sont très-grands, bien voûtés & vitrés; le réfectoire orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du pays, & dont les vitres sont aussi toutes peintes avec tant de délicatesse, qu'on ne peut assez les admirer; & la bibliothéque où il y a un grand nombre de manuscrits, la plûpart, à la vérité, récens, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. On trouve dans un manuscrit de S. Bernard le portrait de ce saint representé avec l'ancien habit des religieux de Citeaux, qui avoient le capuchon attaché à la robe; & dans un autre les chanoines reguliers portant leur aumuce sur l'épaule. Il paroît par quelques manuscrits que les religieux de Rouge-Cloître qui étoient de la congrégation de Vindesheim, gardoient autrefois la clôture, comme font aujourd'hui les Chartreux. Il y a environ cent ans qu'ils ont cessé de la garder. Ce qu'il y a de plus considerable dans les manuscrits, est la collection de Guillimanus prieur du monastere, en quatre gros volumes *in-fol.* Elle comprend les histoires des guerres de la Terre-Sainte, & plusieurs actes des saints, & principalement de ceux du pays. On y trouve aussi l'épitaphe suivante de Jean André célebre Jurisconsulte, habile sur-tout dans le droit-canon, qui est enterré à Boulogne dans le monastere des Freres Prêcheurs.

Hic jacet Andreas notissimus orbe Johannes,
Primo qui sexti Clementis atque novellas,
Hieronymi laudes, speculique jura peregit,
Rabbi doctorum, lux, censor, normaque morum;
Occubuit fato pradira pestis in anno.

Voyez dans le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martene & Durand Benedictins de la congrégation de S. Maur, tome 1. 2. partie, une liste des manuscrits principaux & moins connus qui se trouvent dans cette collection de Guillimanus; le tome 2. de ce même Voyage litteraire, *pages 114. & suivantes:* on y trouve encore une autre liste de quelques manuscrits qui sont dans le monastere de Ronge-Cloître. On y parle entre autres, de la collection des Vies des Saints en quatre volumes d'une écriture très-menue, recueillies par Jean Ghentius chanoine regulier de ladite maison.

ROULLIARD. (Sebastien de) *Ajoutez à ses ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, celui qui suit dont on n'a rien dit*, ni dans la bibliothéque chartraine de D. Liron qui a donné un article à Roulliard : *Capitulaire*, &c. au sujet de l'impuissance de l'homme & de la femme, à l'occasion d'un gentilhomme pour lequel il plaidoit, & que sa femme poursuivoit en dissolution de mariage pour cette raison. Cet ouvrage où l'auteur n'a nullement traité sa matiere chastement, a été imprimé à Paris en 1600. & pour la seconde fois en 1604. Cette seconde édition est augmentée. Roulliard étoit en grande relation avec Juste-Lipse, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées.

ROUSSEL (Gerard) abbé de Clerac, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a fait les fautes suivantes*

que l'on a laissées dans l'édition de 1732. & qu'il faut corriger aussi. 1°. *On dit que* Roussel embrassa l'ordre de S. Dominique : cela est faux, il ne fut jamais ni Dominicain, ni religieux d'aucun ordre. 2°. *On ajoute* que Luther le séduisit, & cependant il est sûr qu'il ne fut jamais ni Lutherien ni Calviniste. 3°. La reine de Navarre lui procura, *dit-on*, l'évêché d'Oleron en 1540. Roussel possedoit cet évêché dès 1537. 4°. *Tout ce qu'on dit qu*'il n'avoit qu'un dehors de pieté, qu'il trompoit le peuple, &c. est injurieux à sa memoire, faux, & ne pourroit être prouvé. *Il faut encore remarquer que* Roussel ayant pris dans plusieurs de ses ouvrages les noms de *Girardus Ruffus*, a donné lieu à M. Colomiès & à quelques autres de le nommer tantôt le Roux & tantôt Ruffi ou Rousseau. Nicolas Bourbon dans ses *Nugæ* ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Russellus*.

ROUSSEL ou ROUXEL. (Jean) *Suppléez cet article au peu que l'on en a dit dans le Moreri des éditions de 1725. & de 1732.* Caen n'a peut-être point eu de citoyen dont le nom lui ait été plus glorieux que celui de Jean Rouxel : plusieurs prétendent cependant qu'il n'est pas né à Caen même, mais à Bretteville près de cette ville. Quoique d'autres lui soient préférables pour l'élevation de l'esprit, personne néanmoins, dit M. Huet, n'a été orné de tant de belles connoissances,& n'a tant acquis de réputation parmi les sçavans de son siécle. Il fit ses premieres études à Caen & à Paris, où dèslors il mérita par ses vers l'estime du sçavant Muret. Déterminé ensuite à l'étude de la jurisprudence, il alla l'étudier dans les universités d'Orleans & de Bourges sous les célebres jurisconsultes Duaren, Baudouin & Donel. Il passa enAllemagne avec Baudouin, & fit à Heidelberg une étroite liaison avec Hotman. Delà il passa en Suisse où il acquit l'amitié de Castalion qui le reçut dans sa maison, & qui avoit la modestie de lui communiquer ses ouvrages, & de déferer à ses jugemens. Roussel obligé de revenir en France à cause de sa mauvaise santé, se fit recevoir avocat au parlement de Paris, & il s'y lia d'amitié avec les plus illustres sçavans de son tems, & entr'autres avec Turnebe. Mais le tumulte du barreau l'ayant dégouté, il revint dans son pays & s'y maria, préferant cette retraite aux sollicitations d'un prince Allemand qui lui avoit offert des conditions très-avantageuses pour l'attirer chez lui. D'un esprit doux,d'une humeur paisible, ennemi du faste & de l'ambition, son cabinet seul fit ses délices,& les affaires publiques firent son aversion. Il ne put néanmoins éviter qu'il ne fût élu & continué deux fois dans l'emploi de premier échevin de Caen. Dans le rétablissement de l'université on le fit professeur royal d'éloquence & de philosophie,& ensuite des loix. Le concours de ses auditeurs fut extraordinaire,& il eut parmi eux des hommes distingués par leur naissance & par leur esprit. Il devint sourd dans sa vieillesse, & mourut en 1586. Scevole de Sainte-Marthe, Dorat, Critton, Federic Morel, & beaucoup d'autres l'honorerent de leurs éloges après sa mort. Jacques de Cahaignes professeur royal en médecine recita publiquement son oraison funebre, honneur qui n'avoit point encore été fait à aucun de cette université : il recueillit aussi & publia les vers qui avoient été faits à sa memoire,& il nous a laissé son éloge. Dans le recueil des oraisons & des vers de Roussel, M. Huet dit que l'on apperçoit clairement le caractere de l'antiquité. Le même ajoute que François Malherbe avoit été écolier de Roussel pour l'éloquence. En 1636. on donna à Caen une seconde édition des discours & des poësies de ce professeur, *in-8°*. Guillaume Roussel son neveu, conseiller au présidial de Caen, fut aussi un homme spirituel, d'un esprit agréable, & assez bon poëte Latin. * Huet, *origines de Caen, deuxiéme édit. pages 343. 344. 348. 360. 364.*

ROUSSEL (D. Guillaume) de Conches, petite ville de Normandie au diocèse d'Evreux, peut être avec justice regardé comme un des plus beaux esprits de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit profession le 23. de Septembre 1680. âgé de 21. ans. Il prêcha d'abord,& prêcha avec succès : car il étoit très-bon orateur : mais préférant bientôt le repos d'une vie privée, il se retira à Reims où il s'appliqua à traduire en notre langue les lettres de S. Jerôme. Cette belle traduction a été imprimée en trois vol. *in-8°*. à Paris : les deux premiers en 1704. & le troisiéme qui contient les lettres critiques de ce saint docteur sur l'écriture sainte, en 1707. On les a réimprimées en 1713. ces trois volumes sont ornés d'une belle préface, de notes & de remarques utiles & sçavantes, & de maximes morales tirées des ouvrages de S. Jerôme. Ces maximes finissent le troisiéme volume. L'éloge du P. Mabillon en prose quarrée est aussi de D. Roussel : c'est un chef-d'œuvre d'élegance & d'esprit. On le trouve dans la *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur* de D. le Cerf à l'art. du P. Mabillon ; dans la Bibliotheque des mêmes auteurs écrite moins correctement en latin, par le pere Pez, & imprimée en Allemagne avant celle du P. le Cerf, & ailleurs. D. Roussel avoit entrepris une histoire litteraire de la France à laquelle il a travaillé quelques années. Il avoit déja disposé des materiaux considérables pour mettre la main à l'œuvre, lorsque ses superieurs le chargerent de travailler à l'histoire de sa congrégation. Mais à peine en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée qui l'enleva du monde à Argenteuil le 5. d'Octobre 1717. âgé de 59. ans, fit échouer ce projet dès sa naissance, & arrêta le cours du premier. On trouva parmi ses papiers plusieurs portefeuilles de mémoires sur son histoire litteraire de la France des derniers siécles par où il avoit commencé, & l'histoire ébauchée de saint Irenée, jusques auquel il paroît qu'il avoit au moins dessein de remonter. Ces mémoires ont été remis à dom Rivet son confrere, actuellement à S. Vincent du Mans, qui avoit conçu le même dessein, sans sçavoir que dom Roussel l'eût aussi projetté, & qui l'execute heureusement, ayant été aidé dans ce travail depuis 1723. jusqu'en 1732. par dom Maurice Poncet, & l'étant encore depuis 1727. par dom Jean Colomb. Ce travail a déja produit trois volumes *in-4°*. dont les deux derniers sont presque achevés pour l'impression, & le premier divisé en deux parties a paru en 1733. Dom Roussel a laissé aussi une Dissertation manuscrite sur le Narsès dont parle S. Gregoire. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur. Mémoires du tems. Préface de l'hist. litter. de la France citée dans cet article.*

ROUSSILLON de BERNEX (Michel-Gabriel de) évêque & prince de Genéve, suffragant de l'archevêché de Vienne,&c. étoit sorti d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de Savoye. Il entra dans sa jeunesse & fit profession dans l'ordre de saint Antoine. Il en prit l'habit le 17. de Novembre 1672. & fit ses vœux le 21. du même mois de l'année suivante. Il s'y est distingué par sa pieté, par la régularité de ses mœurs & par son amour pour les sciences, dans lesquelles il fit des progrès peu communs. Il enseigna la théologie à Toulouse avec beaucoup d'applaudissement, & il s'appliqua aussi au droit civil & canonique avec un tel succès, qu'en 1691. les theses qu'il fit soutenir sur l'un & l'autre droit en presence du chapitre général de son ordre, lui acquirent un très-grand honneur. Dans un autre chapitre général précédent tenu en 1688. après le decès du général Antoine Pain la Jasse, il avoit été choisi pour haranguer l'assemblée au mois de Mars, & il s'en acquitta avec une éloquence & une génereuse liberté qui servirent beaucoup à augmenter les sentimens d'estime & de vénération que tout l'ordre avoit déja conçu pour lui. Il fut dans ce chapitre secretaire de l'assemblée, & dans le suivant on le fit superieur de la maison de son ordre à Toulouse. Pendant les six ans qu'il occupa ce poste, il fit construire ce superbe édifice qui fut un des plus beaux monumens de cette ville, sans interrompre pour cela ses travaux pour l'église dans le ministere de la prédication & dans celui de la direction des ames,& il eut un soin particulier de faire fleurir les études dans sa communauté. Victor-Amedée roi de Sardaigne, informé de son mérite, le nomma à l'évêché de Genéve en 1697. & il fut sacré le 6. d'Octobre de la même année. M. de Roussillon qui avoit accepté cet évêché avec peine,

ne s'en fut pas plutôt chargé, qu'il se proposa saint François de Sales, l'un de ses prédécesseurs, pour modéle, & il a eu, comme ce saint, une pieté tendre & affectueuse, un amour ardent pour les pauvres, un grand zele pour la réunion des hérétiques. Il l'imita encore par le bon ordre qu'il maintint dans son clergé, par ses travaux & ses fatigues immenses dans les visites de son diocèse, par sa modestie dans ses habits, la frugalité de sa table, sa simplicité & toutes les autres vertus qui font les bons évêques. Epuisé par ses travaux & par son âge, il mourut à Anneci dans son diocèse en odeur de sainteté le 23. d'Avril 1734. le jour du Vendredi Saint dans sa soixante-dix-septiéme année. Le pere Gasparini, aujourd'hui général de l'ordre saint Antoine, a promis de donner au public l'histoire de la vie & des vertus de ce pieux prélat. * *Voyez* la lettre de ce général inserée dans le *Mercure de France*, *premier volume du mois de Juin 1734.*

ROWE (Thomas) sçavant Anglois, étoit doué d'un discernement exquis, & sçavoit distinguer dans l'histoire ancienne le réel d'avec le fabuleux. Par une étude assidue il avoit acquis une connoissance universelle de l'histoire grecque & romaine, & de toutes les parties de la belle litterature, dans un âge où les autres commencent à peine leurs premieres recherches de l'antiquité. Voyant que Plutarque a omis les vies de plusieurs grands hommes de l'antiquité, il avoit entrepris d'y suppléer, & s'il eût exécuté son dessein nous aurions aujourd'hui un recueil complet des vies des anciens héros que Plutarque a omises, ou qui ont été perdues, supposé qu'il les ait écrites. Mais pendant qu'il se préparoit à enrichir de ce travail la république des lettres, une mort prématurée l'a enlevé à l'âge d'environ 28. ans. Il n'a laissé que huit de ces vies, sçavoir, celles d'Enée, de Tullus Hostilius, d'Aristomène, de Tarquin l'ancien, de L. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus & de Jason. Elles sont écrites en anglois & ont été imprimées pour la premiere fois en 1728. *in-8°.* à Londres, après la mort de l'auteur. M l'abbé Bellanger déja connu dans la république des lettres par des ouvrages qui lui font honneur, entr'autres par sa traduction de Denys d'Halicarnasse, a traduit ces vies en françois, & sa traduction a paru à la fin de celles des hommes illustres de Plutarque par M. Dacier, dans l'édition de Hollande *in-4°.* & *in-12.* 1734. Il y a joint quelques notes & une préface où il reléve plusieurs fautes que M. l'abbé Gedoin a faites dans sa traduction françoise de Pausanias en parlant d'Aristomène.

ROUX (Gerand le) natif de Toulouse, fils d'un pauvre chevalier, cultiva la poësie françoise avant le milieu du XII. siécle. Il florissoit sous Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, fils du comte Raymond l'*Ancien* qui se distingua si fort à la premiere croisade. Le Roux se rendit particulierement célebre par ses chansons que lui inspira l'amour qu'il avoit follement conçu pour la comtesse fille d'*Alphonse* dont la naissance & la qualité étoient trop au-dessus de lui pour qu'il pût raisonnablement esperer qu'elle lui fût accordée en mariage. Il nous reste encore quelques-unes de ces chansons de Geraud le Roux qui vivoit encore en 1148. lorsque le comte Alphonse mourut peu après son arrivée au port d'Acre ou de Prolémaïde, vers la mi-Avril de cette année, âgé de 45. ans. * MSS. de la Bibliotheque du roi de France. *Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, t. 2. l. XVII. &c.

ROUX. (Rémond le) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on donne ce nom pour véritable : c'est un nom supposé.* Ce fut Pierre Gregoire, natif de Toulouse, sçavant jurisconsulte qui se cacha sous ce nom. *Cherchez* GREGOIRE (Pierre) *dans le Dictionnaire & dans ce supplément.*

ROUXEL (Jean) *cherchez* ROUSSEL.

ROY, en latin *Regius*, (Louis le) né à Coutance en Normandie vers le commencement du XVI. siécle, devint fort habile dans les langues grecque & latine, & s'efforça même de polir & de perfectionner la langue françoise qu'il parloit bien pour son tems. Après avoir passé plusieurs années en Italie, & ailleurs, il se fixa à Paris où il se livra au cabinet & à la composition de plusieurs ouvrages & traductions. En 1570. il succeda au fameux Lambin dans la chaire de professeur royal en langue grecque. Il mourut le 2. de Juillet 1577. dans un âge assez avancé, & non en 1579. comme l'ont dit Mrs de Sainte-Marthe, de Thou, & plusieurs autres. Il fut enterré dans l'église de sainte Opportune. Son successeur dans la charge de professeur royal fut Jacques *Helias*, qui entra en exercice la même année. Louis le Roi étoit d'un caractere vif & d'un esprit impetueux. Sa vanité & sa fierté lui firent bien des ennemis, & lui causerent bien des chagrins. Comme son application à l'étude lui avoit fait négliger ses affaires domestiques, il fut obligé sur la fin de ses jours de vivre aux dépens d'autrui, ce qui l'humilia beaucoup. Joachim du Bellay avec qui il s'étoit brouillé, fit contre lui plusieurs vers qui le tournerent en ridicule : mais ils se réconcilierent dans la suite. Le Roy étoit bon humaniste, & avoit beaucoup d'érudition. On recherche encore plusieurs de ses ouvrages qui sont : la Vie de Guillaume Budé, en latin, *in-4°.* à Paris, dediée à Guillaume Poïet, chancelier de France. Le Roy y a joint les épigrammes latines de plusieurs poëtes faites à l'honneur de Budé, & plusieurs de ses propres lettres qu'il avoit écrites à Budé & à plusieurs autres sçavans, les unes en grec, les autres en latin. L'élegance avec laquelle la vie de Budé est écrite, acquit d'abord à l'auteur une grande réputation, & le fit regarder comme un des plus célebres écrivains de son siécle. 2. Le Timée de Platon, avec les trois olynthiennes de Demosthene, le tout traduit de grec en françois, avec une explication des endroits difficiles, à Paris, chez Vascosan 1551. *in-4°.* 3. Discours latin sur la mort de Charles de Valois, duc d'Orleans, à Bâle, en 1552. *in-8°.* 4. Le Phedon de Platon sur l'immortalité de l'ame ; le dixiéme livre de la république, du même, & deux autres passages du même, sur le même sujet, avec les avis de Cyrus à ses enfans & amis avant que de mourir, traduit du grec, à Paris en 1553. *in-4°.* 5. Histoire de Diodore de Sicile, à Paris, en 1554. *in-fol.* & au même lieu, en 1585. C'est la traduction de Robert Macault & de Jacques Amyot, avec des notes de le Roy. 6. Le premier, le second & le dixiéme livre de la république de Platon, traduit du grec en françois, *in-4°.* à Paris en 1555. avec une traduction du grec en françois d'un sermon de Theodoret, évêque de Cyr sur la providence & la justice de Dieu. 7. Discours latin adressé à Henri II. roi de France, & Philippe roi d'Espagne sur la paix faite entre eux, & la necessité de faire la guerre aux ennemis de la religion, à Paris en 1559. *in-4°.* 8. Un recueil de ses lettres latines, à Paris en 1559. *in-4°.* 9. Le banquet de Platon, traduit de grec en latin, avec des commentaires, à Paris en 1559. *in-4°.* & en 1581. les passages des poëtes qui se trouvent dans ces commentaires traduits en vers françois, sont de la traduction de Joachim du Bellay. 10. L'exhortation d'Isocrate à Démonique ; Discours du regne & de la maniere de bien regner ; le Symmachique ou du devoir du prince ; le premier livre de l'institution de Cyrus par Xenophon ; les louanges d'Agesilas, par le même, le tout traduit du grec en françois, à Paris en 1560. 11. Consolation à la reine Catherine de Médicis, sur la mort du roi Henri son mari, &c. en latin, à Paris en 1560. *in-4°.* 12. Considérations sur l'histoire françoise & universelle de ce tems, &c. à Paris en 1562. 1568. & 1571. *in-8°.* 13. Discours sur le royaume des Perses, &c. à Paris en 1562. *in-8°.* 14. Traité d'Aristote, touchant les changemens, ruines & conservation des états, &c. avec des commentaires, à Paris en 1566. *in-8°.* 15. De l'origine & excellence de l'art politique & des auteurs qui en ont écrit, &c. à Paris en 1567. *in-8°.* 16. Les politiques d'Aristote, &c. avec des commentaires, qui ont été fort estimés, *in-fol.* à Paris en 1600. 17. Des troubles & differents advenus entre les hommes par la diversité des religions, &c. à Paris en 1567. *in-8.* 18. Projet ou dessein du royaume de France pour en répresenter en dix

dix livres l'état entier, &c. à Paris en 1569. *in 8°.* 19. Exhortation aux François pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, à Paris en 1570. *in 8°.* 20. Traduction françoise du discours latin de Jean Zamoski envoyé de Pologne, pour feliciter Henri duc d'Anjou sur son élection à la couronne de Pologne, à Paris *in 4°.* en 1574. 21. Traduction d'un traité de Xenophon du bien qui revient aux princes de leur bonne intelligence, &c. à Paris en 1575. *in 8°.* 22. Les monarchiques de Louis le Roi ou de la monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation, &c. à Paris en 1570. *in 8°.* 23. Sept oraisons de Demosthene, trois olympiques, & trois philippiques, traduites du grec, à Paris en 1575. *in 4°.* 24. Prolegomenes politiques, en latin, avec le discours latin qu'il prononça au commencement de sa possession de la chaire royale, lorsqu'il expliqua les politiques d'Aristote, à Paris en 1575. *in 4°.* 25. Deux discours latins prononcés, à Paris en 1575. le premier sur les mouvemens de la France, & les malheurs des autres nations; le deuxiéme sur la necessité de bien écrire & avec sagesse, à Paris en 1576. *in 4°.* 26. De l'excellence & du gouvernement royal, avec une exhortation aux François d'y perseverer, &c. à Paris en 1576. *in 4°.* 27. Deux discours françois prononcés au mois de Fevrier 1576. l'un sur les langues sçavantes & sur les vulgaires, & de l'usage de l'éloquence; l'autre de l'état de l'ancienne Grece depuis son commencement jusqu'à ce qu'elle fut tombée sous la puissance des Macedoniens, &c. à Paris en 1576. *in 4°.* 28. Douze livres de la vicissitude ou varieté des choses, &c. *in folio*, en 1576. & 1583. *in 8°.* * *Voyez* les Eloges de Scévole de Sainte-Marthe, livre troisiéme; les Eloges de M. de Thou avec les additions de Teissier; les Bibliotheques françoises de Duverdier & de la Croix du Maine; *le College royal de France*, par Guill. Duval, p. 21. Niceron, *Memoires*, *&c. t. 29.*

ROY (Guillaume le) dont le sçavant M. Huet, ancien évêque d'Avranches, fait un si grand éloge dans ses origines de Caën, & *dont on n'a parlé que superficiellement & peu exactement dans le Moreri, édition de 1725. & même dans celle de 1732. où d'ailleurs on a fait plusieurs corrections & additions*, étoit né à Caën le 10. de Janvier 1610. Il étoit fils de David le Roy, secretaire du roi, & d'Opportune de Choisy, niéce de M. de Choisy, pere du chancelier de feu Monsieur oncle du roi & grand pere maternel de feu M. de Caumartin, conseiller d'état. Il fut amené à Paris dès son bas âge, y fit toutes ses études, entra dans l'état ecclesiastique, & eut fort jeune un canonicat de l'église de Notre-Dame. Ce fut aussi à Paris qu'il reçut tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Comme il avoit du goût pour l'éloquence, & pour le ministere de la parole, M. Grillié, évêque d'Usez, fort ami de sa famille, & que l'on estimoit en son tems grand prédicateur, s'engagea de le former lui-même à la prédication. Il le mena dans ce dessein à Usez, & lui communiqua tout ce qu'il put de son talent. Mais le disciple s'apperçut bientôt que le langage & les manieres du maître vieillissoient beaucoup, que son sçavoir étoit fort commun, & qu'on le pouvoir aisement passer, sur-tout en s'appliquant plus que ce prélat n'avoit fait à l'étude de l'Ecriture & des Peres qui a formé les grands prédicateurs du dernier siécle. Revenu de ce voyage, il s'attacha à enrichir sa bibliotheque des meilleurs livres dans le dessein d'en faire usage; & il profita beaucoup de celle de M. de Peiresc dont il acheta alors une partie. Il eut soin aussi de se choisir pour amis les personnes les plus pieuses & les plus sçavantes de son tems, dans l'église, dans l'état régulier, & parmi les seculiers, & même entre les Protestans comme on le voit par ses lettres manuscrites à M. Conrart, & par celles que celui-ci lui écrivoit fréquemment. Il eut une liaison si particuliere avec M. Godeau évêque de Grasse & de Vence, que ce prélat voulut lui donner le premier de ces deux évêchés alors unis; & ce projet dont l'exécution s'avançoit beaucoup, alloit réussir lorsqu'il fut rompu d'une maniere inesperée. Avant la lecture des livres de S. Augustin contre les Pelagiens, & n'ayant lû encore que peu des autres traités de ce Pere, l'étude qu'il avoit faite des épîtres de S. Paul, l'avoit déja fait entrer dans le systême de l'évêque d'Hippone sur la grace. Il lia dès ce tems-là une amitié avec M. Arnauld qui augmenta jusqu'à la fin de sa vie. Il prit part autant qu'il put à la défense de la doctrine de S. Augustin, & composa à cet effet plusieurs ouvrages. Son coup d'essai fut *la priere de la grace*, ou sur les misericordes de Dieu, qu'il nommoit sa confession de foi sur cette matiére, & qu'il composa pour une de ses sœurs qui étoit religieuse, & qui lui avoit demandé une priére pour solliciter auprès de Dieu la grace de la conversion. Cette priere a été employée en espagnol par Jean de Palafox, alors évêque d'Angelopoli, dans une instruction pastorale que ce prélat donna sur le même sujet. Elle a été aussi imprimée plusieurs fois à Bruxelles, & mise en françois sur l'espagnol par un nommé du Perron qui la dedia à la feue reine Marie Therese, un peu après le mariage de cette princesse. Elle a été encore traduite en latin, en italien, en françois & en anglois & en quelques autres langues. Nous ne parlerons point ici de ses autres ouvrages qui sont en très-grand nombre: nous renvoyons au catalogue qui est à la fin de cet article. Touché de l'amour de la solitude, il mit en 1653. ou 1654. une partie de son patrimoine à l'acquisition d'une maison de campagne où il se retiroit fréquemment, pour s'occuper à la lecture de l'Ecriture, des Peres, des conciles, & de l'histoire de l'Eglise. Elle étoit à près de six lieues de Paris, & se nommoit Merentais. Quelques-uns de ses amis trouvant ce nom triste, le changerent en celui de Merancy, qui lui est demeuré, & qui est le nom d'un assez bel étang qui en est voisin, & qui en dépendoit. Il y avoit dans cette maison une chapelle où l'on voyoit par une inscription qui étoit au-dehors au-dessus de la porte, qu'il consacroit sa solitude à la vie retirée, au silence & à l'esprit de penitence. C'est de ce lieu qu'il a écrit la plûpart des lettres adressées à M. Conrart, qui meritetoient de voir le jour, aussi-bien que les réponses de cet académicien que M. le Roy aimoit sincerement, & qu'il avoit si fort désiré de voir rentrer dans le sein de l'église Catholique dont M. Conrart étoit malheureusement séparé. Le même amour de la solitude lui fit écouter sur la fin d'Octobre 1653. les propositions de Louis Stuart, seigneur d'Aubigni pour une permutation de l'abbaye de Hautefontaine, ordre de Cîteaux, au diocése de Chalons en Champagne, avec son canonicat de l'église de Notre-Dame de Paris: permutation qui fut faite avant le 5. de Novembre, puisque ce fut ce jour-la que M. d'Aubigni prit possession dudit canonicat. M. le Roy connoissoit déja l'abbaye de Hautefontaine; il y avoit fait plusieurs voyages, & il y alla se retirer de tems en tems lorsqu'il en eut pris possession, jusqu'à ce qu'il s'y fut fixé entierement, comme nous le dirons. La même année 1653. il fut pourvu du personat de Manerbe, par le crédit de M. le Tellier, depuis chancelier de France, comme on le voit par une lettre de celui-ci datée du 7. de Novembre de la même année, & par la réponse de M. le Roy, l'une & l'autre encore manuscrites. Dès 1651. M. le Roy l'aîné qui avoit rendu de grands services à la cour de France, avoit aussi demandé & obtenu pour son frere l'abbaye de S. Nicolas de Verdun, & non celle de S. Paul, comme il est dit dans plusieurs lettres de M. Arnauld, & l'on voit par une longue lettre manuscrite de l'abbé, qu'il possedoit déja quelque autre benefice avec son canonicat dont il ne s'étoit point encore démis, & que cette pluralité lui paroissoit avec raison contraire aux canons. Il paroît néanmoins par plusieurs lettres de M. Arnauld qu'il conserva encore du tems cette pluralité. Ce docteur la lui reproche avec amitié dans une lettre de 1665. où il le presse de se démettre de son abbaye de Verdun pour ne conserver que celle de Hautefontaine, & il le rappelle aux regles des conciles sur cette matiere, qu'il lui rapporte en abregé. M. le Roy écouta ces avis, & y obéit quelque-tems après. Il se démit de son abbaye de Verdun en faveur de l'abbé Danet qui en prit

possession, *comme on l'a dit à l'article de cet abbé*. En 1659. ses retraites à Hautefontaine devinrent plus fréquentes, & ayant obtenu de M. l'abbé de Clairvaux qu'il lui donneroit pour prieur de son abbaye, dom Rigobert Levêque, alors maître des novices à Clairvaux, & qui est mort religieux profés de la Trappe le 14. de Novembre 1679. il songea tout de bon à se fixer à Hautefontaine, non seulement pour s'y sanctifier, mais encore pour travailler avec ce religieux à rendre cette maison plus reguliere, & à y faire regner entierement l'esprit de saint Bernard qu'il regardoit comme un fidéle disciple de saint Augustin, & auquel il avoit une dévotion particuliére. Dom Rigobert ayant donc été envoyé à Hautefontaine sur la fin de 1661. M. le Roy l'y suivit de près. Il y arriva la veille de Noël de la même année : mais ce ne fut qu'en 1663. qu'il s'y fixa & qu'il y fit transporter sa bibliotheque. La même année il traita par procuration de sa terre de Mérancy à pension viagere avec l'Hôtel-Dieu de Paris, si résolu d'en laisser le fonds aux pauvres qu'il refusa l'offre qu'on lui fit de lui en donner 4000. livres de rente en contrats sur les meilleurs particuliers de la ville. Mais environ huit jours après, les administrateurs informés de cette offre, la trouvant avantageuse, cedérent la terre à l'offrant & l'Hôtel-Dieu demeura chargé de la pension. M. le Roy libre alors de tout soin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à sa sanctification & à la regularité de ses religieux. Il conferoit avec eux en certains jours marqués ; il leur faisoit des exhortations dans l'église les Dimanches & les Fêtes ; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il eut la consolation de recevoir souvent dans sa maison bien des amis aussi illustres en pieté qu'en science, entre autres Mrs Arnauld, Nicole, Treuvé, de Pontchateau, &c. Ce dernier qui avoit aussi fort à cœur la reforme entiere de Hautefontaine y travailla serieusement avec l'abbé, & il ne tint pas à eux qu'elle n'y fût solidement établie. M. le Roy eut long-tems avec lui un pieux laïc, nommé Germain Willard qui lui servoit de secretaire par amitié & qui lui a survécu long-tems. La retraite de M. le Roy fut si entiere, que depuis qu'il se fut fixé dans son abbaye, jusqu'à sa mort, il n'est venu qu'une seule fois à Paris pour une affaire necessaire, & il se repandoit rarement aux environs. il fut toujours fort attaché à la doctrine de S. Augustin, & à ceux qui en étoient les apologistes & les defenseurs. Par la même raison il a toujours aussi été lié d'une maniére particuliere à Port-Royal, & à tous les amis de cette maison. Ses charités étoient presque sans bornes. Il payoit des pensions à plusieurs religieuses en differens monasteres, faisoit des aumônes à tous les pauvres de son voisinage. Il a établi des fonds très-considérables pour les Hôpitaux, entre autres pour ceux de Vitry & de S. Dizier, voisins du lieu de sa retraite, & il laissa aux Benedictins de S. Pierre de Chalons sa riche bibliotheque, dont il avoit traité avec eux pour environ le tiers de son prix. Sur la fin de ses jours il eut quelque peine de ce qu'il possedoit une abbaye en commende, & il s'en ouvrit à M. Arnauld qui le confirma dans le dessein où il étoit de ne point mourir abbé commendataire. Ce docteur le fit ressouvenir de cette resolution & le pressa de l'executer, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet le 3. d'Août 1681. & qui est parmi les lettres imprimées de ce docteur. Cependant M. le Roy garda Hautefontaine jusqu'à la fin de sa vie, & il mourut dans cette maison le 19. de Mars 1684. étant entré dans sa soixante-quatorziéme année. Un de ses amis qui a passé avec lui 24. ans & que l'on croit être M. Germain Willard, lui fit cette épitaphe qu'on lit sur son tombeau où elle est gravée.

D. O. M.
Hic jacet
GUILLELMUS LE ROY
Olim insignis Ecclesiæ Parisiensis
Canonicus & sacerdos.
Tum hujus monasterii de Alto-fonte
Per triginta circiter annos,
Verè abbas, incola, & cultor.
Exemplo, continuis precibus,
Laboribus sacris,
Effusissimâ in pauperes liberalitate,
Omnibus notus, omnibus carus.
Hunc habuère asylum sacerdotes
Beneficum ascetæ,
Sacræ virgines patrem & ducem,
Oppressi defensorem,
Afflicti consolatorem,
Sancti patres interpretem.
Evangelicæ morum doctrinæ, fideique veritas,
Vindicem acerrimum simul & mitem,
Nec non intrepidum amatorem.
Obiit anno ætatis 74.
A Christo nato 1684. die 19. Martii.

M. Huet dit que M. le Roy ne laissa pas de travailler pour le monde qu'il fuioit, & de l'instruire par ses écrits, comme par l'exemple de sa vie : mais se cachant toujours, dit-il, & supprimant son nom dans ses ouvrages : c'est ce que l'on va voir par la liste que nous en allons donner.

OUVRAGES ET TRADUCTIONS de l'abbé LE ROY.

La priere de la grace. *Voyez ce que l'on en a dit dans cet article.*

Traduction d'un excellent discours de S. Athanase, contre ceux qui jugent de la verité par la seule autorité de la multitude ; avec des reflexions adressées à Dieu, lesquelles représentent les calamités spirituelles de notre siécle, & le besoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de S. Athanase, & d'imiter le zéle de ce pere, à Paris en 1651. *in* 4°. avec approbation des docteurs. La traduction a été réimprimée *in* 4°. en 1732. sans les reflexions.

Lettre à dom Pierre de S. Joseph, Feuillant, en lui envoyant le livre des conférences de deux théologiens Molinistes, du 1. d'Avril 1650.

Lettre à des Religieuses en leur envoyant copie de la précédente, du 3. Avril 1650.

Lettre, sous le nom de M. de la Tour, au P. Adam, Jesuite, sur la traduction de ce Pere de quelques hymnes de l'Eglise en vers françois, *in* 4°. en 1651.

Discours d'un religieux professeur en théologie sur le sujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris à l'occasion de la doctrine de la grace, avec une lettre importante du cardinal Baronius sur les sentimens de Molina, Jesuite, à Paris 1652. *in* 4° Ce discours contient le recit des conférences que le P. Gaboreau, religieux Recollet de Meun sur Loire, avoit eues avec les professeurs en théologie de divers ordres à Paris. Ce pere fournit ses memoires à M. le Roy qui s'en servit pour dresser ce discours,

Traduction d'une lettre d'Etienne, Evêque de Tournai, pour justifier & encourager quelques religieux de l'ordre de Grandmont qui étoient entrés dans l'ordre de Citeaux, & pour montrer qu'on peut passer d'un ordre moins austere dans un ordre plus austere, à Paris en 1652. *in* 4°.

Traduction de l'écrit intitulé, *Distinction abregée des cinq propositions*, en trois colonnes, *in* 4°. en 1653.

Traduction de deux lettres de Gentien Hervet, docteur en théologie, &c. sur la résidence des évêques, l'une au P. Salmeron, Jesuite, l'autre au cardinal Hosius, à Paris, en 1650. *in* 4°.

Censure des sentimens des Jesuites touchant la doctrine & l'autorité de S. Augustin, par l'inquisition de Valladolid, *in* 4°. précedée d'une feuille volante où est l'extrait d'une lettre d'un Capucin de Flandres du 6. de No-

vembre 1650. par laquelle il promet la susdite censure, & mande quelques nouvelles importantes.

Lettre d'un Capucin de Flandres du 2. Mars 1651. qui montre combien est faux le decret attribué à son ordre touchant la doctrine de S. Augustin, &c. avec une réflexion à la fin.

Traduction de la censure de plusieurs propositions des nouveaux casuistes, demandée à la faculté de Louvain par M. Triest évêque de Gand, &c. *in-4°.* 1658.

Traduction de la censure du catechisme des Jésuites de Douai par la faculté de Louvain, *in-4°.*

Sermons de S. Bernard sur le pseaume 90. *Qui habitat,* &c. traduits en françois *in 8°.* puis *in-12.* à Paris chez Charles Savreux, 1658.

Lettre sur la constance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité : avec les sentimens de S. Bernard sur l'obéissance qu'on est obligé de rendre aux superieurs, & sur le discernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirés de sa VII. lettre, *in-4°.* 1661. réimprimée en 1700. dans le Recueil *in-12.* intitulé, *Le pere Bouhours convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal,* & réimprimé encore dans un autre recueil de pieces *in-8°.* & enfin *in-4°.* en 1726.

Lettre d'un solitaire à.... sur la persécution qu'on faisoit aux religieuses de Port-Royal, 1661. *in-4°.*

Morale de saint Basile le grand, & les regles du même, *in-12.* à Paris chez Savreux. Ce furent MM. de Contes & de Hodene alors grands vicaires de Paris, qui engagerent M. le Roy à publier cette traduction.

Instructions recueillies des sermons de S. Augustin sur les pseaumes, à Paris chez Savreux, 7. vol. *in-12.* 1662.

Instruction tirée des saints peres sur la pénitence de David, à Paris chez la veuve le Mire, *in-12.* 1663.

Lettre à M. l'archevêque d'Embrun (d'Aubusson de la Feuillade) touchant la lettre sur la constance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, du 22. Juillet 1668. *in-4°.* & réimprimée dans *Le Bouhours convaincu,* &c. & encore ailleurs.

Discours de S. Charles Borromée à ses conciles provinciaux & à son dernier synode diocésain, à Châlons chez Seneuse, 1663. *in-12.*

Homélies de S. Augustin sur la premiere épître de saint Jean, à Paris chez Jean-Baptiste Coignard, 1670. *in-12.*

Lettre sous le nom d'un sçavant & saint Capucin, &c. à l'occasion de ce qui est arrivé dans leur monastere d'Estampes pendant la visite de M. l'archevêque de Sens le 9. de Juillet 1672.

Prieres propres à obtenir le don de la pénitence, de la confiance & de la foi, à Paris chez Savreux, 1660. *in-24.*

Instruction sur l'Avent, à Paris chez Savreux, 1660. *in-24.*

Pratiques & instructions pour employer chaque journée selon les devoirs du Christianisme; avec des observations sur la fausse dévotion, à Paris chez Savreux, 1660.

Réflexions sur un passage de saint Augustin (tiré du troisiéme livre de la doctrine chrétienne) sur l'Eucharistie, *in-4°.* 1679. à Châlons chez Seneuse. Ces réflexions sont contre les Protestans, qui alleguent ce passage pour combattre la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie.

Dans un recueil *in-16.* imprimé chez la veuve Savreux en 1670. commençant par les cérémonies & les prieres de l'Eglise pour le baptême, &c. il y a ceci de M. le Roy: Avertissement traduit de S. Jean Chrysostome touchant la modestie qu'on doit garder dans les églises. Discours tiré du même Pere sur l'éducation des enfans. Instruction sur le gémissement intérieur tirée de S. Augustin, avec une priere pour le demander. Sur l'obligation d'aimer & de chercher Dieu pour lui-même, tirée de S. Augustin. Priere pour nous offrir & nous consacrer à Dieu. Expression de l'amour & de la fidélité que N. S. J. C. demande à nos ames en qualité de leur époux, &c.

Explication de l'Oraison Dominicale, composée des pensées & des paroles mêmes de S. Augustin, à Paris chez Guill. Desprez, 1673. *in-12.* C'est une traduction françoise de l'ouvrage latin du pere Lardenois Célestin, intitulé, *Phileremi Paleologi monachi de Oratione Dominica, liber ex sententiis sancti Augustini contextus, in-12.* imprimé à Paris en 1672. un an après la mort de l'auteur, mort en 1671. Le traducteur y a ajoûté une longue préface, où il fait entr'autres l'éloge de l'auteur. M. Flechier loue beaucoup cette traduction dans une lettre écrite sur cela à M. le Roy.

Du devoir des meres avant & après la naissance de leurs enfans, à Paris chez Desprez, 1675. *in-12.* C'est une instruction qui lui fut demandée par une dame de qualité.

Traité du discernement des esprits, traduit du latin du cardinal Bona, à Paris chez L. Bilaine, 1675. *in-12.*

Du renouvellement des vœux du baptême & des vœux de religion, à Paris chez Desprez, 1676. *in-12.*

De la lecture de l'écriture sainte, traduit du latin de M. de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, &c. à Cologne, selon le titre, 1681. *in-12.*

Du culte des Saints, traduit du latin du même, à Paris chez Desprez, 1679. *in-8°.*

La solitude chrétienne, 3. vol. *in-12.* chez Savreux. C'est un recueil de traductions des Peres & de quelques autres concernant la solitude. M. Huet lui attribue ce recueil dans ses origines de Caen. M. Conrart remercie aussi M. le Roy du présent qui lui avoit été fait en son nom des deux volumes de ce recueil dont il parle avec éloge dans une lettre du 16. Mai 1659. & dans une autre du 30. Août suivant; lettres qui sont encore manuscrites. Nous avons aussi une lettre manuscrite du cardinal de Rets écrite de Commercy le 14. de Mars 1663. pour remercier M. le Roy de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres des deux premiers volumes de la Solitude chrétienne. Enfin M. le Roy parle aussi du troisiéme volume sur la solitude, comme étant de lui, dans sa lettre à M. Conrart du 21. Février 1665. La traduction des deux lettres de S. Eucher qui se trouvent dans ce recueil, est de M. Arnauld d'Andilli. M. l'abbé le Roy avoit été aussi engagé d'écrire sur cette matiere; sçavoir, si c'est une pratique légitime & sainte de mortifier & d'humilier des religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commises, & des défauts qu'on ne voit point en eux. Il soutint la négative, & envoya sa dissertation à M. l'abbé de Rancé réformateur de l'abbaye de la Trappe, qui y répondit fort au long en 1685. M. le Roy qui n'approuvoit point cette réponse, l'apostilla d'abord par des notes marginales, & ensuite il donna des éclaircissemens détaillés sur cette réponse. Plusieurs de ces pieces, entr'autres la premiere lettre de M. le Roy & une de M. de Rancé, ont été imprimées.

La petite lettre sur les enluminures de l'Almanach des Jésuites, qu'on met après la grande lettre, est encore de M. le Roy. Outre tous ces écrits, on trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil de celles de M. Arnauld, une entr'autres dans le premier volume écrite à ce docteur en 1661. au sujet d'un Mandement des grands vicaires de Paris sur la signature du Formulaire. On trouve un plus grand nombre de lettres du même dans le recueil de celles de M. Nicole, qui n'ont paru qu'en Hollande : elles roulent toutes sur le refus que M. Nicole avoit fait de continuer à travailler avec M. Arnauld au sujet des contestations qui agitoient alors l'église de France, & sur sa lettre à M. l'archevêque de Paris. Ces lettres de M. le Roy sont longues pour la plûpart, vives, pleines de force, mais peut-être inferieures en solidité à celles que M. Nicole écrivit pour y répondre. Il faut voir sur cette contestation *l'Histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole,* à Luxembourg, 1733. & *l'Apologie de M. Nicole,* faite par lui-même, & imprimée en 1733. A l'égard des ouvrages manuscrits que M. le Roy a laissés, les plus considérables que nous connoissions, sont ses lettres à M. Conrart depuis le 27. de Juillet 1659. jusqu'au 6. de Mai 1665. que nous avons lues avec les réponses de M. Conrart; & une traduction françoise de l'*Amor pœnitens* de M. de Castorie. Ce prélat avoit fait présent de son livre à M. le Roy : celui-ci qui avoit eu dessein de travailler sur le même su-

jet, crut, après l'avoir vu, qu'il devoit se contenter de traduire cet ouvrage en françois. Il en traduisit donc les deux premieres parties selon la premiere édition, & il avoit achevé le tout quand l'auteur lui manda qu'il venoit de donner une nouvelle édition de son livre tellement augmenté, qu'au lieu d'un volume *in-8°.* celle-ci en avoit deux. M. le Roy ne fit donc point usage de sa traduction dans le dessein de la rendre conforme à cette seconde édition; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter son projet. Dans une de ses lettres à M. Conrart du 16. Décembre 1659. Il dit qu'il avoit fait une *Instruction sur la sainteté de Dieu*, qu'il envoyoit à son ami avec une *traduction d'un chapitre de Tertullien*, encore manuscrits quand il les envoya. Dans la même lettre il dit qu'il travailloit à justifier la créance des premiers siécles de l'église sur l'Eucharistie. M. le Roy avoit aussi traduit plusieurs livres de l'ancien testament. Il a laissé encore manuscrit un discours sur le hérisson. Il est parlé de tous ces écrits dans ses lettres à M. Conrart. C'est à tort qu'on a donné à M. le Roy la traduction de l'ouvrage latin de M. Hamon sur le pseaume 118. elle n'est point de lui, & on la croit de M. de Pontchateau. M. le Roy a eu cinq freres & six sœurs, tous nés à Caen, & recommandables par leur mérite. „Caen, dit M. Huet, se souvient avec reconnoissance „des services continuels & importans que lui a rendus „dans le long cours de ses fonctions M. le Roy l'aîné, „premier commis des trois secretaires d'état, M. Servien, M. des Noyers, & M. le Tellier de qui il étoit „allié. Peu de gens sçavent, ajoûte-t-il, qu'après la disgrace de M. des Noyers le roi Louis XIII. le proposa „dans son conseil pour remplir sa place, & que le prince „de Condé, Henri de Bourbon, appuya fort cette proposition, mais sans succès. Il mourut à Amboise le 9. „Septembre 1659. à la suite de la cour qui alloit à Bourdeaux. Il laissa cinq enfans. Un autre frere, continue „M. Huet, gouverneur des tours de Toulon, fut tué au „siége de Turin au mois d'Août 1639. & eut son quatriéme frere pour successeur dans son gouvernement, „mort à Paris en 1657.„ Le cinquiéme, chanoine de S. Victor à Paris, fut élu abbé de S. Eloi près d'Arras, & y mourut au mois de Février 1685. après l'avoir gouverné plus de trente ans. Le plus jeune de tous ces freres fut M. de Prefontaine, qui après plusieurs emplois importans & honorables, fut long-tems secretaire des commandemens de Mademoiselle, & se retira à la campagne. Les six sœurs furent toutes religieuses. * *Mémoires du tems.* Huet, *origines de Caen*, *2. édit. chap. 24.* Baillet, *jugem. des sçav. t. 3. édit. in-4°.* du Pin, *table des ouvr. à la fin de son Hist. Ecclés. du XVII. siécle. Lettres de* M. Arnauld, *t. 2. lettr. 121. 126. t. 3. p. 123. t. 6. lett. 435. 440.* & les autres ouvrages *cités dans cet article. Voyez* de plus les *lettres* de M. Fléchier évêque de Nismes. On en trouve plusieurs écrites à M. le Roy.

ROYE, (François de) Angevin, fils de *Claude* de Roye, conseiller au présidial d'Angers, fit dès sa premiere jeunesse des progrès si considérables dans la jurisprudence, qu'il disputa des chaires à Bourges & à Orleans avec beaucoup d'applaudissement. Mais dans le tems où il y a lieu de croire qu'il en eût emporté quelqu'une, il vint en disputer une à Angers, afin d'y vivre au milieu de ses parens & de ses amis. Devenu professeur, il redoubla son assiduité à l'étude, & fit d'excellens disciples. Les matieres qu'il traitoit étoient toujours approfondies, & il les expliquoit avec tant de clarté, qu'il les mettoit à la portée de tous ceux devant qui il en parloit. Ses infirmités même, que son application continuelle lui avoit causées, ne l'empêchoient presque jamais de donner ses leçons; & il disoit à cette occasion, que ses infirmités lui étoient aussi glorieuses que les blessures à un homme de guerre, quoique ce genre de mérite ne fût pas si éclatant. Sa récréation consistoit à être entouré de jeunes gens qui le questionnoient, & à qui il répondoit. Ses manieres affables les lui attiroient, & ses lumieres les éclairoient. Il ne s'appliquoit pas moins à en faire des gens pleins de probité, que de sçavans juristes, & pendant plus de 40. ans il a formé quantité de magistrats, & de défenseurs de la veuve & de l'orphelin, aussi habiles qu'integres. En 1681. le feu roi ayant donné des réglemens pour les universités de son royaume, en vertu desquels M. de Roye se vit obligé de ceder la seconde place qu'il occupoit au professeur du droit françois, ce sage professeur qui ne demandoit que le bien des autres, se soumit sans peine à ces réglemens, & ne diminua rien de son zéle pour l'instruction de ceux qui étoient avides de prendre ses leçons. Son premier ouvrage est un petit livre qu'il composa à Orleans à l'occasion d'une dispute qu'il eut dans cette ville sur trois loix très-difficiles. Il composa ensuite son livre sur le canon *Ego Berengarius: 41 de consecrat. Distinct. 2.* où il traite (en latin) de la vie, de l'hérésie, & de la pénitence de Berenger, archidiacre d'Angers, mort en 1088. ou 1091. & dans lequel il justifie Eusebe Brunon évêque d'Angers, que l'on avoit voulu enveloper dans les erreurs de son archidiacre. Ce livre a été imprimé *in-4°.* à Angers en 1656. On a imprimé à la fin un petit traité du même pour prouver l'authenticité & la vérité du passage de l'historien Josephe en faveur de Jesus-Christ. Plusieurs années après il fut obligé de prendre la défense de toutes les universités de droit du royaume, tant contre les entreprises de celle de Paris qui donnoit des degrés en droit civil, que contre les mercenaires qui l'enseignoient en particulier. Son ouvrage a pour titre: *Franciscus de Roye, antecessor Andegavensis ad caput super specula 28. de privil. & excess. privil. apud Gregor. ubi apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisiensis canonici juris professores*, in-4°. à Angers en 1665. Son livre du droit de patronage & des droits honorifiques, imprimé en latin à Angers en 1667. *in-4°.* est un ouvrage que tout le monde reconnoît pour excellent. Il travailla ensuite à son livre *de missis dominicis*, *eorum officio & potestate*, qui parut *in-4°.* à Angers en 1672. ce livre traite des officiers que nos rois de la premiere & seconde race envoyoient quelquefois dans les provinces pour y régler ce qui regardoit la justice, la police & les finances; & dont les fonctions étoient différentes de celles qu'ont en ce tems-ci les intendans des provinces. Le dernier ouvrage de M. de Roye est celui des institutions du droit canonique, qui au jugement des sçavans, méritoit d'être donné pour régle de la jurisprudence ecclésiastique. Sa réputation engagea le feu roi Louis XIV. à le nommer professeur dans la faculté de Paris, que sa majesté venoit de renouveller; mais il s'en excusa sur ses infirmités, & peut-être ne voulut-il pas dementir par sa conduite ce qu'il avoit écrit en faveur des autres facultés. Sa modestie égaloit sa science, & il n'aimoit point la réputation. Il a toujours vécu dans le celibat. Il eut quelque part à l'établissement de l'académie des belles lettres établie à Angers en 1685. & il fut nommé un des académiciens; mais sa mort arrivée en 1686. l'empêcha d'en faire aucune fonction. Feu M. Frain du Tremblay fut chargé de faire son éloge. * *Mém. du tems.* Le Long, *Biblior. historique de la France*, *p. 74. 687. 865.*

ROZ (François) Jésuite, originaire de Gironne en Catalogne, étoit un homme très-habile dans les langues orientales. Il enseigna d'abord le syriaque dans le college occupé par sa société à *Vaipicota*, sur les côtes du Malabar. En 1597. Menezés le nomma gouverneur & vicaire apostolique de l'évêché d'Angamale. Gouvea dit que le pere Roz avoit beaucoup de vertu, de l'érudition, de la prudence, & une grande connoissance de la langue syriaque, & de celle du Malabar. Il prêchoit aussi, & avec applaudissement, & il sçut gagner l'amitié & la bienveillance des Chrétiens du lieu. Cependant le conseil de Goa désaprouva qu'il eût été nommé pour le poste dont on vient de parler. Ce Jésuite fut le principal auteur des décrets du synode de Diamper, qui le chargea de traduire en syriaque le missel Romain, de réformer la version syriaque de l'ancien & du nouveau Testament sur la Vulgate, & de traduire en syriaque le symbole de S. Athanase, afin que les ecclésiastiques pussent le reciter tous les

dimanches à l'heure de prime. Roz continua beaucoup à soumettre les Chrétiens de S. Thomas à l'église Romaine, & à l'autorité du pape. Ayant été établi avec trois autres prêtres pour revoir & examiner les livres syriaques des églises de S. Thomas, il fit corriger les uns, & brûler les autres. M. l'abbé Renaudot approuvoit la plupart des changemens que le P. Roz fit avec ses adjoints dans la liturgie des Chrétiens de S. Thomas pour l'accommoder à celui de l'Eglise Latine. Le P. Roz eut enfin l'évêché d'Angamale, qui a été transferé à Cranganor. Il mourut vers l'an 1617.

RUAR, en latin RUARIUS. (Martin) *On a parlé dans le Moreri de ce ministre Socinien: mais il faut ajouter ce qui suit.* Il avoit été élevé dans le Lutheranisme, & il regarda d'abord Luther comme un homme inspiré de Dieu : mais engagé dans le Socinianisme par Ernest Soners, comme on l'a dit, il soutint cette secte & la défendit. On voit par deux de ses lettres, que sa mere, Joachim & Pierre Ruar, ses freres, alarmés des bruits qui couroient sur son comte à ce sujet, les deux derniers lui en avoient écrit pour s'en plaindre, & sçavoir de lui-même ce qu'il pensoit. Ruar leur écrivit plusieurs lettres pour répondre aux leurs, & dans deux qui nous sont restées, on voit qu'il se défend de l'accusation d'hérésie dont ils le soupçonnoient ; mais en même-tems il montre par tout ce qu'il leur dit, qu'elle étoit bien fondée. Il ne parle dans ces deux lettres que de la liberté qu'on doit laisser aux hommes pour suivre leurs sentimens en fait de religion, & de s'en tenir à l'écriture qu'il entendoit mal, quoiqu'il dit qu'il l'étudiât continuellement. Dans la deuxiéme de ces lettres il prodigue sans mesure à Luther des louanges dont il étoit absolument indigne, & il ajoute que comme cet hérésiarque, qu'il traite de saint, n'avoit pas tout réformé, il étoit permis d'aller plus loin que lui, & d'achever ce qu'il n'avoit qu'ébauché ; c'est-à-dire, que sous prétexte de simplifier de plus en plus la foi, il la réduisoit presque à rien ; & que sous l'ombre d'accorder la liberté des sentimens, il croyoit pouvoir pousser les siens, jusqu'à nier les dogmes les plus certains. Dans toute cette lettre, qui est fort longue, on voit de l'esprit, & une sorte d'elegance de style ; mais en protestant souvent qu'il n'est tombé dans aucune hérésie, il ne le prouve pas une seule fois, & ne se défend que d'une maniere fort vague. Il emploie une partie de cette lettre à donner à l'un de ses deux freres des conseils sur les livres qu'il doit lire, dont il lui nomme une partie. & sur lesquels, pour la plûpart, il porte son jugement. Dans une autre lettre à Heinon Voglerus, Ruar nous apprend de lui-même les circonstances suivantes, *dont on n'a rien rapporté dans le Moreri.* Ruar après ses premieres études s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs auteurs Grecs & Latins, qu'il lut dans leur langue originale, pour apprendre par cette étude à former son style, & pour orner son esprit de tout ce que ces auteurs lui offroient de plus digne d'être retenu. Il commença aussi l'étude de l'hebreu sous Tarnovius, & l'approfondit ensuite dans son particulier. Il ne négligea pas même les Rabbins, & il voulut au moins les connoître assez pour sçavoir quel cas on devoit en faire. Le sçavant Erpen, & les Maronites qui étoient à Paris lui apprirent la langue arabe. Il voyagea dans presque toute l'Allemagne, dans la France, en Italie, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & il apprit les langues vulgaires en usage dans ces pays, excepté la langue angloise qu'il négligea, & dont il dit qu'il s'en repentit dans la suite. „ Ce fut, ajoute-t-il, pour s'en punir qu'il apprit „ la langue polonoise. „ Il n'y eut aucune partie de la philosophie qu'il ne voulût étudier, & il y joignit la connoissance du droit naturel, & celle du droit public, ce qui l'en[illegible]a à examiner les loix & les coutumes anciennes & modernes des Grecs, des Romains, & des autres peuples qui ont été ou qui sont encore dignes d'être connus. Il voulut également connoître l'histoire & les dogmes de toutes les sectes, tant anciennes que modernes, „ mais, „ dit-il, sans prétendre prendre parti pour aucune ; mais en „ prenant de toutes, les vérités qu'il trouvoit dans chacu„ ne. On lui offrit différens emplois en Angleterre, en Silesie & ailleurs ; mais il expose dans la même lettre les difficultés qui l'empêchoient de se déterminer. *Il faut voir dans le Moreri auquel cet article sert de supplément*, quels postes il occupa. *Enfin dans le même article on parle peu exactement des lettres de* Ruar. On en a deux volumes *in-12.* dont chacun en contient cent. Le premier fut imprimé à Amsterdam en 1677. chez David Ruar, fils de l'auteur, & par les soins de Joachim Ruar, frere de Martin, qui y ajouta une préface. Le deuxiéme volume fut imprimé au même endroit, & chez le même en 1681. avec un court avertissement de David Ruar : il contient aussi cent lettres. Mais il y en a quelques-unes de plus que ce nombre dans le premier volume. On trouve avec ces lettres celles de plusieurs sçavans à Martin Ruar, entr'autres du pere Mersenne, de Hugues Grotius, de Bergius, de Nxranus, d'Etienne Courcelle, de Gittichius, de Bongars, de Crusius, & de plusieurs Sociniens fameux dans leur parti. Ces lettres sont curieuses & intéressantes ; on y apprend bien des faits utiles pour l'histoire du Socinianisme, & des anecdotes de litterature.

RUBENS. (Albert) *Dans le Moreri édition de 1732. on lui donne* un traité que l'on intitule fort mal, *dire vestiaria & late clavo*, ce qui n'a pas de sens : ce traité est intitulé, *De re vestiaria, & lato clavo.* Ferrari professeur des belles lettres à Padoue a réfuté cet ouvrage avec aigreur. Le commentaire latin de Rubens sur les médailles de Charles duc d'Arschot, *dont on a parlé dans le Moreri*, parut à Anvers en 1654. *in-folio*, avec les médailles mêmes du duc. M. Colomiés avoit attribué ce commentaire à Pierre-Paul Rubens, pere d'Albert, mais il a reconnu dans la suite qu'il s'étoit trompé. * *Voyez* sa Bibliotheque choisie de l'édition de Paris 1731. avec des notes. Il y a aussi un commentaire de Jean Hemelar, chanoine d'Anvers sur les médailles du duc d'Arschot.

RUBEUS, (Jerôme) historien & médecin, *sur lequel on n'a dit que trois lignes dans le Moreri*, étoit de Ravenne, d'une naissance illustre, & s'est encore plus distingué par son propre mérite, ce qui a fait dire à François Corelli :

Et licèt illustris RUBEA *sis gente, nitesces*
Virtutis propriæ nobilitate magis.

Il fut médecin du pape Clement VIII. & eut toute sa confiance. Il avoit un style aisé & naturel, une élocution pure & animée, une érudition assez étendue, & une critique, pour l'ordinaire, assez saine. Comme il étoit habile dans les affaires, il fut plusieurs fois chargé de négociations importantes, dont il s'acquitta au gré de ceux qui l'employoient. C'étoit un génie mâle, adroit, & propre à manier les esprits, & à les faire condescendre à ce qu'il desiroit. Sa science d'ailleurs, jointe à sa candeur, à sa moderation, & à l'éloquence avec laquelle il parloit, lui gagnoit ordinairement les cœurs. Aussi est-il loué par les écrivains les plus célebres de son tems, & par plusieurs de ceux qui sont venus après lui : comme par Jacques Gaddi, au tome deuxiéme de ses écrivains ; par Antoine Possevin, au livre XVI. de sa Bibliothéque choisie ; par Nicolas-Ange Caferrio, dans son *Synthema vetustatis* ; par Vanderlinden, dans sa Bibliothéque des médecins, & par beaucoup d'autres. Rubeus mourut d'une dyssenterie le huit de Septembre 1607. âgé de 68. ans, ne laissant qu'un fils, ANTOINE-MARIE Rubeus, qui a été professeur en médecine à Rome, où il a été regardé comme un des premiers médecins. Jerôme Rubeus a fait imprimer de son vivant, 1°. Une histoire latine de Ravenne sa patrie, en dix livres, qu'il augmenta d'un onziéme, & de plusieurs autres endroits dans la nouvelle édition qu'il en donna à Venise en 1589. *in-fol.* La premiere édition est de 1572. Quoiqu'elle ne soit pas si ample que celle de 1589. elle est recherchée à cause de quelques retranchemens qui ne se trouvent pas dans cette nouvelle édition, qui est devenue rare. Cette histoire, digne d'être estimée, a été encore imprimée en 1503. & en 1607. Dans l'édition de 1589.

on trouve les anciens conciles provinciaux de Ravenne, qui ne sont pas dans la premiere. 2°. Discours latin sur l'élection de Gregoire XIII. au souverain pontificat. Rubeus prononça ce discours devant le peuple de Ravenne. Il a été imprimé à Césenne en 1572. *in-4°*. 3°. Un traité latin de la distillation des liqueurs, où il explique beaucoup d'opérations chymiques, &c. Ce traité, loué par tous ceux qui en ont parlé, a été imprimé plusieurs fois, à Ravenne, à Venise, à Bâle, & ailleurs, *in-4°*. & *in-8°*. 4°. Un traité *de Melonibus, cum responso medicinali pro asthmate, Vincentii Alsarii à Cruce*, à Venise en 1607. *in-4°*. Rubeus a eu un oncle, nommé JEAN-BAPTISTE, qui s'est distingué dans l'ordre des Carmes par son esprit, sa science, sa pieté, & son adresse dans le gouvernement & le maniment des affaires : il mourut à Rome en 1578. & fut enterré dans l'église des SS. Silvestre & Martin. Il étoit aussi de Ravenne, & avoit été pendant 16. ans géneral de son ordre.

RUBYS. (Claude de) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il nâquit à Lyon vers 1535. Il fut échevin en 1583. & pour la deuxiéme fois en 1592. Il fut exclus de l'échevinage en 1594. à cause de son attachement à la Ligue. Il se refugia alors à Avignon, où il composa son histoire de Lyon. Après six ans d'exil, on lui permit de revenir à Lyon. *On dit à son article qu'*on lui attribue un traité de la messe contre les hérétiques. Il en est véritablement auteur : ce traité est intitulé, *La Résurrection de la Messe, contre le livre d'un hérétique, intitulé, La mort & enterrement de la messe.* Celui de Rubys fut imprimé en 1563.

RUCCELLAI, (Jean) en latin *Oricellarius*, né à Florence le 20. d'Octobre 1475. de BERNARD Ruccellai ou Oricellarius *duquel on a donné un article dans le Moreri au mot* ORICELLARIUS, & de *Nannina* de Medicis, niéce de *Cosme* de Medicis, étoit d'une des premieres familles de Florence. Il étudia principalement sous Cattané, qui professoit la philosophie à Florence, & il se rendit habile dans cette étude & dans celle des langues grecque & latine. Il posseda aussi sa langue, qui étoit l'italienne, dans une grande perfection, comme on le voit par ses ouvrages. Il étoit à Venise en qualité d'ambassadeur de l'état de Florence, vers l'an 1505. comme on le voit dans la vie de Decius par Pancirolle. Laurent de Medicis ayant été fait en 1513. gouverneur de Florence par le pape Leon X. son oncle, il fit Ruccellai son grand veneur, & en 1515. il voulut lui donner la charge de *Proveditore dell' arte della lana* : mais Ruccellai aima mieux demeurer auprès de son bienfacteur, dont cette charge l'eût en quelque sorte séparé, & elle fut donnée à son frere Palla. Il accompagna Leon X. dans le voyage que le pape fit pour cette fameuse entrevue qu'il eut avec le roi François I. Leon X. qui aimoit les gens de lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection; mais ce pape s'étant depuis ligué avec l'empereur Charles V. contre la France, Ruccellai fut obligé de sortir de ce royaume. De retour en Italie, il se retira à Florence, parce que Leon X. étoit mort le premier de Décembre 1521. & le 13. d'Octobre 1522. il fut choisi avec cinq autres personnes des familles les plus considerables de Florence, pour aller complimenter le nouveau pape Adrien VI. sur son exaltation. Comme la peste regnoit alors à Rome, ils ne partirent qu'au mois d'Avril 1523. & Ruccellai fit en cette occasion un discours dont l'éloquence fut admirée des Romains. Adrien VI. étant mort peu après, & Jules de Medicis ayant été élu sous le nom de Clement VII. Ruccellai, qui étoit son cousin, retourna à Rome, où il fut bien reçu, & nommé gouverneur du château S. Ange. Il fut aussi protonotaire apostolique, & en 1524. élu curé de la paroisse de S. Martin du Pallaia, château qui étoit alors du diocèse de Lucques, & qui est à présent de celui de *San-Miniato* : mais il ne put jamais parvenir au cardinalat, comme il l'avoit esperé & desiré. Il mourut en 1525. Son discours prononcé sur l'élection d'Adrien VI. en latin a été imprimé, & l'on a de lui en italien les ouvrages suivans : *Romundar di messer Giovanni Ruccellai patricio Fiorentino & della Rocca di Adriano difensore fidelissimo. Le api*, composés à Rome en 1524. dans le tems qu'il étoit gouverneur du château Saint-Ange. *Oreste*, &c. * *Le journal de Venise, tome 33.* Ciceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres, tome XIII.*

RUDBEKIUS, (Olaüs) natif d'Arosie dans la province Suédoise de Westermanland, fut professeur en médecine à Upsal, & s'acquit une grande réputation par ses ouvrages. Celui qui est intitulé *Atlantica* ou *Manheim* en deux volumes *in-folio*, est estimé pour l'érudition qu'on y trouve. Il tâche d'y prouver que les Allemands, les Anglois, les François & plusieurs autres peuples doivent leur premiere origine à la Suede. On voit par cet ouvrage qu'il avoit beaucoup lu; mais ses preuves ne sont pas toujours bien concluantes; & plusieurs de ses arguments ne sont rien moins qu'évidents. En 1654. il fit imprimer *in-4°*. à Arosie une dissertation anatomique, dont le sujet est, *Dissertatio anatomica de ductibus novis hepaticis aquosis & vasis glandularum serosis.* Il y met principalement au jour sa découverte anatomique des vaisseaux lymphatiques. Mais comme il s'attribue à lui seul l'honneur de l'invention, Martin Bogdan qui prétendoit que Thomas Bartholin y avoit eu au-moins autant de part, prit la défense de celui-ci contre Rudbek. L'ouvrage de Bogdan est intitulé, *Apologia pro vasis lymphaticis Thomæ Bartholini contra Olaum Rudbeck.* Ce dernier repliqua à Bogdan par une lettre où il s'attribue de nouveau la découverte des *vasa serosa hepatis*; & comme Bartholin lui-même lui a cedé l'honneur de l'invention, il y a apparence que c'étoit mauvaise hûmeur ou pure chicane à Bogdan de le lui disputer. On a encore de Rudbeck un traité latin sur la comete de l'an 1667. que l'on a inseré dans le *Theatrum cometicum* de Lubienitius. * Scheffer, *in Suecia litterata, pag. 112.* Mollerus, *in hypomnemat. pag. 413.*

RUDELS, non RUGEL, *comme on l'a dit dans le Moreri*, (Geoffroy) *Son article est peu exact dans le même ouvrage, parce qu'on y a suivi aveuglement* Jean de Nostradamus. Hugues de Saint-Cire, qui a écrit vers l'an 1225. la vie des poëtes Provençaux, étoit plus instruit de ce qui regarde Rudels, comme ayant vécu bien plus proche de ce poëte, qui florissoit vers le milieu du XII. siécle. „ Geoffroi Rudels, dit-il, natif de Blaye, fut grand „ gentilhomme & prince de Blaye. Il devint amoureux „ de la comtesse de Tripoli, sur le seul rapport que lui „ firent de sa personne les pelerins qui venoient d'Antioche. Il composa pour elle diverses chansons, & eut un si „ grand desir de la voir, que pour se satisfaire il se croisa „ & passa la mer. La maladie s'étant mise dans le vaisseau „ durant le voyage, Geoffroi en fut attaqué, & arriva „ fort mal à Tripoli, où il se mit dans une auberge. La „ comtesse informée du sujet de son voyage l'alla voir, „ ce qui rétablit un peu ses forces: mais bientôt après il „ expira entre ses bras, content de l'avoir vue. Cette „ princesse le fit inhumer dans la maison du temple, & pe„ netrée de douleur de sa mort, elle prit l'habit religieux. On voit par ce recit que Jean de Nostradamus a eu tort de dire que Rudels étoit seigneur de Blieux en Provence, au lieu de Blaye auprès de Bourdeaux. Ce qu'il ajoute que Geoffroi duc de Bretagne fils de Henri II. roi d'Angleterre le retint quelques tems à sa cour, ne paroît pas plus fondé. Il n'est pas d'ailleurs entierement exact sur les circonstances du voyage de Geoffroi de Rudels vers la comtesse de Tripoli, ni sur celles de sa mort. Cette comtesse étoit veuve de Raymond II. dernier comte de Tripoli, de la maison de Toulouse. * *Mss. de la biblioth.* [illegible] *roi de France. Histoire générale de Languedoc*, par quelques Benedictins, à la fin du *livre XVII. tome second* de cette histoire.

RUDESINDE ou ROSENDE, (Saint) évêque de Dume, dans le X. siécle. Il étoit de la plus haute noblesse, fils de GUTTIERE Mendez, & petit-fils d'ERMENEGILDE, parent du roi Alfonse *le Grand*. Sisenand parent de Ru-

desinde occupoit le siege d'Iria, qui fut depuis transferé à Compostelle. Il négligeoit ses fonctions, ne s'adonnant qu'aux jeux & aux vanités du siecle. Ses desordres le rendirent odieux, non seulement à son clergé & à son peuple, mais même aux grands. Dom Sanche le Gros après l'avoir averti plusieurs fois, le mit en prison, & du consentement du clergé & du peuple lui substitua Rudesinde: c'est-à-dire qu'il l'engagea à prendre soin de cette Eglise, car il n'en fut jamais évêque titulaire; & dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme qu'évêque de Dume. Rudesinde voyant les Normands d'un côté, & les Arabes de l'autre, qui ravageoient la Galice & la Lusitanie, leva des troupes, repoussa les Maures jusque sur leurs frontieres, & chassa les Normands. Dom Sanche étant mort, Sisenand trouva le moyen de rompre ses fers, alla attaquer Rudesinde, & le força l'épée à la main de quitter Compostelle. Quelque tems après, sous le regne de Ramire, Sisenand fut tué par les Normands qui étoient revenus ravager la Galice, sous la conduite de leur roi Gondrede. Pour Rudesinde, il se retira dans le monastere de Celle-Neuve, où l'on assûre qu'il renonça à sa dignité, prit l'habit monastique, & se soumit à l'obeissance de l'abbe Franquilan, après la mort duquel il fut elû lui-même abbé de ce monastere, & en gouverna plusieurs autres en Galice & en Lusitanie. Il mourut âgé de 70. ans, en 977. Il avoit pour parente Segnoride abbesse de Baste au diocese de Brague, qui eut toujours avec lui une relation intime, dont elle sçut profiter pour l'avantage de son cœur. Elle étoit recommandable par une grande pieté. Elle mourut en l'an 982. à l'âge de 58. ans. Les historiens d'Espagne & de Portugal parlent avec éloge de Rudesinde qui a été mis dans le catalogue des saints. * *Voyez* en particulier l'*Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tome premier*, *in 4°.*

RUDIGER, (Jean-Christophe) sçavant Allemand, qui vivoit encore au commencement du XVIII. siecle, a écrit en sa langue naturelle les vies des sçavans illustres, & plusieurs autres ouvrages concernant l'histoire ecclesiastique. Il a fait imprimer aussi sous le nom supposé de Adolphe Clarmond (*Adolphus Clarmundus*) une histoire critique en latin des principaux auteurs qui ont traité des Topiques, avec un abregé de leurs vies & des éloges que ces auteurs ont merités. C'est un petit *in 8°.* imprimé à Lipsic, en 1708. On sçait que les Topiques sont partie de la Rhetorique. Rudiger rapporte ce que les sçavans en ont dit, & il en donne aussi son jugement. Il ne veut pas que l'on regarde la doctrine des Topiques comme inutile, épineuse, & désagréable; il y trouve des charmes, & du merveilleux, même pour ceux qui n'ont aucune teinture des lettres, & de grands avantages, en beaucoup d'occasions, pour les études. Son ouvrage est fort court: l'auteur ne fait presque qu'indiquer les sources. Cet Allemand étoit habile, modeste, judicieux, zelé pour le progrès des lettres & des sciences. Mais les louanges qu'il donne à la doctrine des Topiques sont certainement fort outrées. C'est en particulier le sentiment de M. Gibert, professeur de Rhétorique au college Mazarin, qui a parlé de cet auteur & de son ouvrage dans ses Maitres d'éloquence, à la fin du tome troisiéme.

RUDIUS (Eustache) de Belluno, eut tout ce qui est nécessaire pour acquerir une grande reputation, un esprit orné, une grande pénétration, un desir ardent de connoître le vrai, une vive passion pour en persuader les autres, beaucoup de sagacité, & une entiere superiorité dans la dispute. Il aima toutes les sciences, & approfondit toutes celles qui ont pour objet la nature, de même que toutes les parties de la philosophie. Il excella particulierement dans la medecine, ce qui le fit appeller à Padoue pour y enseigner publiquement. Depuis 1599. qu'il fut chargé de cet emploi, jusqu'en 1611. qu'il mourut au milieu de ses exercices, il fut toujours honoré, estimé, & recherché avec empressement. Ses ouvrages répondent à la réputation qu'il s'étoit acquise, & ont beaucoup eux-mêmes contribué à la lui former, & à l'étendre. Ces ouvrages écrits en latin, sont: 1°. Un livre où il traite de l'usage de tout le corps humain, à Venise, en 1588. *in 4°.* 2. Trois livres où il entre dans le détail des vertus & des vices du cœur, c'est-à-dire, de ses fonctions, de la palpitation, de la syncope, &c. 3. Un livre de l'ame, selon les principes de Galien: il y entre aussi dans les preuves de son immortalité; c'est un *in 4°.* imprimé à Padoue. 4. Deux livres sur le pouls & les autres battemens naturels, &c. c'est proprement un abregé de ce que Galien a dit sur ce sujet en dix-huit livres, vol. *in 4°.* publié à Padoue en 1602. à Francfort *in 8°.* la même année, & encore dans cette derniere ville en 1642. *in 8°.* 5. L'art de la medecine, où il traite en trois livres de la maniere de guerir toutes les maladies internes & externes du corps, à Venise, en 1590. 1592. & 1608. pour le premier livre. Le second parut les mêmes années, & le troisiéme en 1596. 6. Sept autres livres sur les maladies des parties extérieures du corps, en 1606. *in fol.* 7. Trois livres touchant les ulceres, à Padoue, en 1602. *in 4°.* 8. Trois livres des tumeurs contre nature, à Venise, en 1600. *in 4°.* 9. Cinq livres des maladies occultes & venimeuses, *in fol.* à Venise, en 1610. on dit que c'est le premier ouvrage où ce sujet est dignement traité. 10. Cinq livres *de morbo Gallico*, à Venise, en 1604. 11. Enfin, un traité *de constitutione cordis*, à Venise, en 1600. *in 4°.* * *Histor. gymnas. Patav. tom. 1. pag. 345.* Manget, *Biblioth. scriptorum medicorum*, *lib. XVII. tom. IV. pag. 97.*

RUE, Charles de la) Jesuite, *dont on a deja dit quelque chose dans le dictionaire historique de 1725. & dont on a un peu augmenté l'article en 1732* étoit né à Paris en 1643. Après ses premieres études il entra chez les Jesuites dont il prit l'habit en 1659. Il y est demeuré jusqu'à sa mort arrivée à Paris dans le college de Louis le grand, le 27. de Mai 1725. âgé de 82. ans. Genie facile & élevé, on n'eut pas de peine à reconnoître ses talens, & on les cultiva avec soin. Il les fit briller avec éclat dès qu'il eut commencé à professer les humanités à Paris, & ayant fait en 1667. un poëme latin sur les conquêtes de Louis XIV. le célebre Pierre Corneille le traduisit en françois, & parla avec beaucoup d'avantage au roi, de l'auteur de l'original lorsqu'il en présenta la traduction à sa majesté. Tel fut le commencement de la bienveillance que Louis XIV. eut pour le pere de la Rue, & dont ce prince lui donna souvent des marques dans la suite. Cependant le jeune Jesuite brûloit d'ardeur de voir d'autres pays que la France, & de s'occuper à d'autres fonctions qu'à celle dont il étoit chargé; il vouloit s'engager dans les missions du Canada; il le demanda avec instance; on fut constant à le refuser; il fallut obéir. Pendant qu'il étudioit la théologie, son attrait pour les belles lettres, qu'il vouloit aller étendre dans le Canada, l'emporta toujours, & ce fut sans doute en en suivant les mouvemens, qu il s'appliqua dans le même tems à interprêter Virgile, & à l'enrichir de notes. Son travail parut *in 4°.* en 1682. c'est ce qu'on appelle le Virgile *ad usum Delphini*. On l'a aussi en trois volumes, *in 12.* Pour favoriser ses inclinations, on le chargea de professer la rhétorique à Paris, & il a exercé cet emploi pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Il brilla également dans l'éloquence & dans la poësie. Ses tragédies latines & françoises meriterent les éloges du grand Corneille. Ses harangues ne furent pas moins admirées: il parut un beau génie jusques dans les catéchismes mêmes qu'il faisoit en latin pour ses disciples. Après plusieurs années passées dans ces exercices du college, on le vit orateur Chretien, briller dans les chaires de nos temples, dans les provinces, à Paris & à la Cour On a imprimé ses panegyriques des Saints, ses oraisons funebres, ses sermons de morale: on en a quatre volumes *in 8°.* pour le Carême & l'Avent, qui ont aussi été imprimés à Lyon en 4. vol. *in 12.* On n'y trouve cependant ni le fond, ni la beauté de ceux de son confrere le pere Bourdaloue. Il n'avoit pas assez étudié l'écriture & les peres pour atteindre la solidité de ce dernier. On dit qu'il fut plus orateur dans les Cevenes où le feu roi l'en-

voya, parce que le zele avec lequel il parla aux rebelles de ce pays, où il demeura trois ans entiers, lui donna du feu, & lui fit trouver sur le champ des expressions & des tours moins secs & moins dénués que ceux de ses discours composés dans le cabinet. Il fut aussi choisi pour confesseur de madame la Dauphine d'abord, & de M. le duc de Berri ensuite. Au milieu de ces fonctions, il se retiroit de tems en tems à Pontoise, où il s'étoit pratiqué une retraite, qu'il quitta pour n'être plus qu'à lui dans la solitude du college. Mais dans ses maladies même on trouvoit du plaisir à l'entretenir, parce qu'il avoit la conversation belle, riche, féconde, & qu'ayant du goût pour tous les arts, il pouvoit parler de tout à propos. Outre ses discours françois, ceux qu'il a faits en latin en differentes occasions ont aussi été imprimés. Le recueil de ses poësies est en quatre livres. Le premier contient ses tragédies; le second les pieces qu'il appelle *Panegyrici*, parce qu'elles contiennent les louanges de quelques victoires de Louis XIV. ou les éloges de plusieurs autres personnes. Pierre Corneille a traduit en vers celui où il célebre les victoires du roi en Flandre, & celui où il décrit les victoires de ce Prince sur les états de Hollande. Le troisiéme livre est intitulé *Symbolicus*, parce qu'il renferme des devises & des emblêmes avec leurs explications. Le quatriéme est rempli par des pieces de different genre. On y trouve même une ode en vers françois, que l'auteur fit en 1670. & qui remporta le prix à Caen sur la conception de la sainte Vierge, & plusieurs inscriptions en style lapidaire. Les trois derniers livres ont paru à Rouen en 1669. & à Paris en 1672. sous le titre seul d'*Idylles*. On a recueilli les quatre à Paris, en 1680. & à Anvers en 1693. Le titre de cette édition porte que c'est la sixiéme. Les freres Barbou en ont donné une nouvelle à Paris depuis quelques années. On trouve beaucoup de délicatesse & de sentimens dans ses poësies. Le pere de la Rue prêchant à Alençon en 1680. dit que les auteurs de la traduction de la bible de Geneve, avoient falsifié le huitiéme verset du huitiéme chapitre de Nehemie, c'est-à-dire du second livre d'Esdras. M. Benoît ministre de la religion prétendue Reformée de la même ville, fut choqué de cette accusation, & dès le 29. de Janvier 1681. il écrivit au Jesuite pour justifier les traductions de Geneve; le pere de la Rue répondit par une lettre longue & solide, où il défend ce qu'il avoit dit, & il paroît par cette réponse, qu'il étendoit la langue hébraïque. Il consulta M. Huet évêque d'Avranche, son ami, sur le même sujet, & ce prélat refuta aussi la lettre du ministre. Ces trois pieces sont en françois, & imprimées dans le tome premier des *dissertations sur diverses matieres de Religion & de philologie*, recueillie par l'abbé de Tilladet. * *Voyez* la préface du recueil de ces dissertations, pag. 10. Huetii *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 350. *Mercure de France*, *Juin 1725*. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes*, &c.

RUEIL. (Claude de) Parisien, fils d'un président de la monnoie de Paris, & petit-fils par sa mere, d'*Aymon* Boucherat avocat général au parlement de Paris, perdit son pere & sa mere dès son enfance, & fut élevé à Angers par les soins de Guillaume Ruzé évêque de cette ville, son grand oncle maternel. Il entra lui-même dans l'état ecclésiastique, & fut successivement chanoine de Chartres, syndic du clergé, aumônier & prédicateur des rois Henri IV. & Louis XIII. grand archidiacre de Tours, & enfin évêque de Bayonne en 1622. Il assista en cette qualité à l'assemblée du clergé de 1625. & à celle des notables tenue à Paris en 1626. Il passa en 1628. de l'évêché de Bayonne à celui d'Angers, où il fut réçu le six de Juillet. C'étoit un prélat ami de la paix, & qui chercha toujours à la procurer dans les lieux où il eut quelque autorité ou quelque crédit. Il établit dans son diocèse plusieurs maisons religieuses, & en réforma d'autres. On trouve les statuts qu'il dressa en differentes occasions dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, *in 4°.* en 1680. On lit aussi un beau mandement de ce prélat à la tête du traité de Jacques Eveillon, *de processionibus ecclesiasticis*, imprimé en 1641. *in 8°.* à Paris. Claude de Rueil mourut le 20. de Janvier 1649. âgé de 74. ans après 27. ans d'épiscopat. * *Mem. du tems. Voyez.* EVEILLON.

RUELLE, (Jean de la) medecin, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on se contente de dire qu*'il avoit donné quelques ouvrages au public. *Ajoutez*, comme trois livres *de natura stirpium*, in fol. *Veterinaria medicina per varios authores Græcos, latinè redditos*, en deux livres *in fol.*

RUFFY, (Louis-Antoine de) troisiéme fils d'ANTOINE de Ruffy conseiller d'état, & de *Claire* Cypriani, de la famille des seigneurs de Cabries, né à Marseille le dernier jour de Decembre 1657. fit ses études au collége des prêtres de l'Oratoire de Marseille, & sacrifia ensuite comme son pere, ses travaux & ses études à la gloire & à l'utilité de sa patrie. En 1696. il donna à Marseille en deux volumes *in fol.* l'histoire même de Marseille, que son pere avoit publiée en 1643. Cette seconde édition est enrichie d'augmentations considérables, qui sont de Louis-Antoine de Ruffy. Ce sçavant étoit exilé à Castelnaudary, lorsque cette seconde édition parut. Il y avoit été relegué sur de faux rapports faits à Louis XIV. qui ayant reconnu son innocence, le rappella quelques mois après. En 1712. il donna des *Dissertations historiques & critiques sur l'origine des comtes de Provence, de Venaissin, de Forcalquier, & des vicomtes de Marseille*, à Marseille, *in 4°.* & en 1716. une *Dissertation historique, chronologique & critique sur les évêques de Marseille, suivie d'un abregé chronologique de ces évêques*, à Marseille, *in 8°.* L'auteur y attaque principalement les annales de Marseille du pere Jean-Baptiste Guesnay Jesuite. On a encore de lui l'*Histoire de S. Louis évêque de Toulouse, & de son culte*, à Avignon, en 1714. Il ne pensoit qu'à mettre la derniere main à son histoire des évêques de Marseille, de même qu'à la seconde édition de l'histoire des comtes de Provence de son pere, lorsqu'il eut en 1720. une attaque d'apoplexie, qui le rendit pour la suite incapable d'aucune application. Il est mort le 26. de Mars 1724. âgé de 66. ans. Il a laissé un fils & trois filles. * Son éloge par le pere Bougerel prêtre de l'Oratoire dans les *Mem. de litter. & d'hist. chez Simart, tom. 1.* Le P. le Long. dans sa *Biblioth. hist. de la France*; & MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana.*

RUFIN, (Trebonius) ami de Pline le Jeune, nâquit à Vienne capitale de la Viennoise, où il exerça depuis une des premieres charges de magistrature de la ville. Il florissoit sous l'empire de Trajan à la fin du I. siécle de l'église, & au commencement du II. siécle. Pline en parle comme d'un homme d'un merite très-distingué. Il l'avoit connu à Rome où Rufin parut dans le barreau avec beaucoup d'éclat: son éloquence qui y brilla lui fit plusieurs autres amis illustres. Rufin étant revenu à Vienne entretint toujours un commerce de lettres avec eux, & sur-tout avec Pline. Il fut élevé dans cette ville au duumvirat, charge ainsi nommée parcequ'elle s'exerçoit par deux personnes conjointement, & que l'on avoit établie dans les villes qui jouissoient du droit de bourgeoisie Romaine. Pendant que Rufin en exerçoit les fonctions avec honneur, on établit à Vienne, en consequence du testament d'une personne qui n'est point nommée, des combats où des hommes tout nuds s'exerçoient à la lutte. C'étoit sous l'empire de Trajan. Rufin, tout payen qu'il étoit, sentit que de tels jeux étoient déraisonnables, & ne pouvoient être qu'une source de corruption & d'infamies. Il usa du droit que lui donnoit sa charge, il abolit ces honteux exercices. Mais quelque louable que fût cette action, on lui en fit un crime, prétendant qu'il n'avoit pas pour cela une autorité suffisante. L'affaire fut portée à Rome devant l'empereur. Rufin y alla, & plaida lui-même sa cause avec autant de succès que d'éloquence. Il parla avec tant d'énergie, de sagesse, & de gravité, que non seulement le senat approuva ce qu'il avoit fait, mais que quelques senateurs même opinerent que l'on fit la même chose à Rome. * *Voyez* les lettres de Pline le Jeune en plusieurs

plusieurs endroits, & l'*Hist. litter. de la France*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. &c.*

RUFIN, ministre d'état sous l'empereur Théodose. *Comme on ne le fait connoître dans le Moreri que par sa révolte contre l'empereur, il faut suppléer ici à ce qui manque à son article.* Rufin étoit Gaulois de nation, de l'aveu même des écrivains étrangers. Il faisoit sa demeure à Eusc ou Eause, dans l'ancienne Aquitaine troisiéme. Vers le commencement de l'empire de Théodose, il quitta sa patrie, & alla à la cour de Constantinople, où regnoit ce prince. Il gagna bientôt ses bonnes graces par la vivacité & l'élévation de son esprit, & par ses manieres insinuantes. Théodose lui donna toute sa confiance, & l'éleva aux plus grands honneurs. Dès l'année 390. au plus tard, il lui donna la charge de grand-maitre du palais. En 392. il le fit consul, & lui donna pour collegue son fils Arcade. Pendant son consulat, il le revêtit encore de la dignité de préfet du prétoire, & deux ans après, allant faire la guerre au tyran Eugene, il le laissa auprès des jeunes princes Arcade & Honorius, maître absolu de tout l'Orient. Le comte Marcellin dit aussi qu'il eut encore la dignité de Patrice. Pendant l'absence de Théodose, Rufin fit assembler les plus illustres évêques d'Orient, pour faire la dédicace d'une église qu'il avoit fait bâtir avec un palais de son nom auprès de Calchédoine, & pour recevoir le baptême à cette solemnité. Au sortir des fonts, les évêques le mirent entre les mains du saint solitaire Ammone, qu'il regarda depuis comme son pere, & dont il suivit quelque tems les conseils. Saint Ambroise regardoit aussi Rufin comme son ami, & se réjouissoit de son élévation, ce qui suppose qu'il avoit alors beaucoup de pieté & de religion. Mais l'ambition le perdit enfin, & comme on l'a dit dans le Moreri, où l'on ne rapporte que ce seul trait de son histoire, que nous ne repeterons point ici. Lorsqu'il eut été la victime de sa perfidie & de sa révolte, le poëte Claudien, pour faire plaisir à Stilicon son héros, fit contre Rufin une invective en deux livres, remplie de traits fort piquans; elle est en vers latins, & se trouve parmi les autres poësies de Claudien. On assure que Rufin étoit lui-même poëte, & plusieurs critiques lui donnent la fable de Pasiphaé, composée de vers d'autant de différentes mesures, qu'il s'en trouve dans les poësies d'Horace. On trouve cette piece dans le recueil des épigrammes & petites poësies des anciens, & à la fin de quelques éditions de Petrone. Symmaque étoit en grande relation avec Rufin, comme on le voit par les lettres du premier, qui s'y montre trop son admirateur. * *Voyez* les lettres de Symmaque; *la vie de Théodose* par M. Fléchier; M. de Tillemont, au tome cinquiéme de son *Hist. des empereurs*; *l'hist. litter. de la France*, par dom Rivet, & quelques autres Bénédictins, tome premier, *outre les autres autorités citées à l'article de* RUFIN, *dans le Moreri, auquel cet article sert de supplément.*

RUFIN, prêtre d'Aquilée, &c. *dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il fut baptisé vers l'an 370. *il falloit dire* vers l'an 372. *Dans le même ouvrage il faut corriger ainsi ce que l'on dit de ses voyages.* Rufin sortit d'Aquilée vers l'an 373. pour aller dans son pays. Après plusieurs courses, il revint à Rome en 397. Il n'est pas vrai qu'il ait été avec Mélanie de Rome en Orient, & d'Orient à Rome. Quand saint Paulin appelle Rufin, le compagnon de Mélanie dans ses voyages, ce Saint entend parler des voyages que Rufin & Mélanie firent ensemble durant les vingt-cinq ou trente ans qu'ils demeurerent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'apologie de Rufin contre S. Jerôme, a été traduite en françois par dom Gervaise ancien abbé de la Trappe, & se trouve dans la vie de Rufin. *On a tort de donner à* cette apologie, *dans le Moreri* & ailleurs, le titre d'*invective*, & à l'écrit de S. Jerôme contre Rufin, celui d'*apologie*. Ces deux pieces sont toutes deux apologétiques.

RUFIN, prêtre, & peut-être moine, Syrien de nation, & maître du fameux Pelage, le plus grand adversaire de la grace de Jesus-Christ. Il avoit été lié d'amitié avec S. Jerôme, avec Pammaque, & avec tous ceux qui à la fin du IV. siécle, & au commencement du V. s'étoient déclarés contre Origene. Mais apparemment que S. Jerôme ignoroit ses mauvais sentimens sur la grace Chrétienne, ou du moins il n'en a jamais été l'approbateur. Ce Rufin est celui dont parloit Celestius disciple & associé de Pelage, lorsqu'interrogé par les peres du concile de Carthage, & pressé par le diacre Paulin son accusateur, pour sçavoir où il avoit appris à nier le peché originel, il répondit qu'il l'avoit appris à Rome d'un prêtre Syrien qui logeoit chez Pammaque, & qui vivoit encore. C'étoit en 412. Plusieurs auteurs, comme le P. Alexandre Dominicain, ont eu tort de confondre ce Rufin avec Rufin d'Aquilée. Ce dernier étoit Italien & non Syrien. Il n'a jamais logé chez Symmaque. Il n'avoit pu voir même Pelage à Rome ni ailleurs, avant que cet hérésiarque eût commencé à répandre ses erreurs, ce qu'il fit sous le pontificat du pape Anastase, sur la fin du IV. siécle; or Rufin d'Aquilée ne mit jamais le pied dans Rome durant tout le regne de ce pape, & il en étoit sorti long-tems avant qu'il fût élu. Enfin Rufin d'Aquilée étoit mort dès l'an 410. au plus tard, & Rufin le Pelagien vivoit encore en 412. De plus, Rufin d'Aquilée n'auroit jamais parlé d'Origene, son auteur favori, aussi mal qu'il en est parlé dans deux petits écrits que Marius Mercator rapporte de Rufin maître de Celestius. Voyez les autres raisons dans la seconde partie de la *Dissertation* de D. Gervaise, où cet ancien abbé de la Trappe examine les fautes où sont tombés plusieurs auteurs au sujet de Rufin. Cette dissertation est à la fin du second volume de *la vie de* Rufin, écrite par ce religieux, mais mise en ordre & publiée par une autre personne.

RUFUS (Satrius) *dont on n'a presque fait que rapporter le nom & la qualité dans le Moreri*, étoit un orateur célebre qui florissoit sous l'empire de Vespasien dans le premier siécle de l'ére chrétienne. Juvenal le met au nombre de ceux qui professoient de son tems les lettres & l'éloquence à Rome. Il ajoûte qu'il souffroit impatiemment celle qui étoit en usage alors, & qu'il osa même disputer sur ce sujet la palme à Ciceron.

Sed RUFFUM *atque alios cadit sua quaque juventus,*
RUFFUM *qui toties Ciceronem Allobroga dixit.*

Rufus, selon l'ancien scholiaste de Juvenal, étoit Gaulois de nation. Il paroît qu'étant à Rome il y enseigna d'abord la jeunesse, & qu'il se mit ensuite à fréquenter le barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diserts orateurs de son siécle. Il avoit eu beaucoup moins de satisfaction dans le premier emploi: la jeunesse insolente se révoltoit alors fréquemment contre les maîtres, & leur insultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompensés par l'état. C'est ce qui a donné occasion à la VII. satyre de Juvenal, qui nous y représente Rufus comme un des plus maltraités. Nous avons deux lettres de Pline le jeune adressées à un Rufus son ami, & selon plusieurs critiques, c'est le même que celui dont il s'agit ici. Comme Pline le nomme ailleurs *Satrius Rufus*, on pourroit croire qu'il descendoit de ce Satrius Rufus qui succeda à Atteïus Capito dans la charge d'intendant des eaux à Rome sous le consulat de L. Martius & d'Antistius Vetus, quelques années avant le commencement de notre ére vulgaire. Il y en a même qui se sont persuadés que notre orateur exerça lui-même cette charge, & que c'est lui que Frontin nomme dans l'énumeration qu'il fait des intendans des eaux. Mais le tems où Frontin place ce Satrius Rufus, est bien éloigné de celui où florissoit l'orateur qui fait le sujet de cet article. * Juvenal, *Satyr. VII.* vers la fin. Frontin, *de aq. l. 2.* Pline, *l. 1. Epistol. Epist. 5.* Les auteurs de *l'Histoire litter. de la France*, *tom. 1. page 217. & suivantes.*

RUINART. (Dom Thierri) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Dom Thierri Ruinart né à Reims le 10. de Juin 1657. entra fort jeune dans la con-

grégation de saint Maur. Il fut admis au noviciat à Reims même le 18. d'Octobre 1674. & fit profession le 19. du même mois 1675. dans l'abbaye de saint Faron de Meaux, où avoit été transferé le noviciat. Il étudia en philosophie & en théologie dans l'abbaye de S. Pierre. Il s'appliqua ensuite avec tant de succès à l'étude de l'écriture sainte & à la lecture des peres & des auteurs ecclésiastiques, qu'en 1682. le pere Mabillon le choisit parmi plusieurs autres, comme un sujet dont il pouvoit tirer beaucoup de secours dans ses grands travaux, & qu'il rendroit capable de les continuer ensuite lui-même. Dom Ruinart profita si bien sous un tel maître, qu'en 1689. non 1690. comme plusieurs l'ont écrit, il publia *in-4°.* à Paris les *Actes sinceres des Martyrs*, ouvrage qui eut une approbation générale. Il y joignit des notes & une sçavante préface, dans laquelle il s'attacha particulierement à réfuter un paradoxe inoui jusqu'alors, que M. Dodwel avoit avancé dans une de ses dissertations sur S. Cyprien, qu'il n'y avoit eu que peu de martyrs dans l'église, & il combattit le systême de ce sçavant par des raisons qui sont demeurées sans replique. Ce recueil des Actes sinceres des martyrs a été réimprimé plusieurs fois depuis *in-folio* avec des augmentations des éditeurs. La plûpart de celles qui se trouvent dans l'édition de Hollande 1713. sont de dom Ruinart, qui a, dit-on, été aidé dans ce travail par dom Placide Porcheron. Ce recueil a été aussi traduit en françois avec la préface, par M. l'abbé Drouet de Maupertuy, & publié pour la premiere fois en 1708. à Paris en deux volumes *in-8°.* En 1694. le pere Ruinart publia *in-8°.* à Paris l'Histoire de la persécution des Vandales composée en latin par Victor évêque de Vite en Afrique, que le pere Chifflet Jésuite, avoit déja donnée en 1664. & le P. Labbe avant eux, dans sa Bibliotheque des manuscrits. D. Ruinart joignit à son édition des notes & des remarques sçavantes & sensées, & quatre monumens remarquables de l'église d'Afrique: sçavoir, 1. le martyre de sept moines qui souffrirent à Carthage sous Hunnerie. 2. Une Homélie qui contient l'éloge de S. Cyprien. 3. Une Chronique abregée qui va jusqu'à la fin du V. siécle. 4. Une Notice de l'église d'Afrique. L'Homélie & la Chronique parurent alors pour la premiere fois, & les deux autres pieces avec des changemens si considérables, qu'elles peuvent passer pour nouvelles. Comme l'histoire de Victor de Vite étoit d'ailleurs imparfaite, D. Ruinart y suppléa par un Commentaire historique latin, qu'il joignit à cette édition, & qui est très-estimé. En 1699. le sçavant religieux donna en un vol. *in-folio* une nouvelle édition des ouvrages de S. Gregoire de Tours avec une excellente préface, & il y joignit la Chronique de Fredegaire & ses continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700. il publia conjointement avec le P. Mabillon, le VI. siécle des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît en deux volumes *in-folio*. En 1702. il donna au public en françois l'Apologie de la Mission de S. Maur en France, où il tâche de prouver que saint Maur abbé de Glanfeuil est le disciple de S. Benoit dont il est parlé dans les dialogues attribués à saint Gregoire pape. Il y a joint une dissertation touchant saint Placide, où son but est de faire voir que ce disciple de S. Benoît fut envoyé en Sicile, & qu'il y souffrit le martyre. Il traduisit ensuite ce même ouvrage en latin, & l'inséra ainsi à la fin du premier tome des Annales de l'ordre de S. Benoît. En 1706. il fit imprimer à Paris une Dissertation latine *in-8°.* sous le titre de *Ecclesia Parisiensis vindicata*, pour soutenir la chartre du testament de Vandemire & d'Erchamberte contre la critique du pere Germon, Jésuite. Après la mort du pere Mabillon, il donna un abregé de sa vie en françois, qui fut imprimé à Paris *in-12.* Il composa cet écrit autant par respect pour la mémoire de son maître, que pour satisfaire aux instances de plusieurs personnes considerables, entr'autres de milord duc de Perthe, auquel il est dédié. Dom Claude de Vic, mort en Janvier 1734. traduisit cette vie en latin, l'augmenta en quelques endroits, & la publia ainsi à Padoue en 1714. La même année 1709. le P. Ruinart donna ses soins à la nouvelle édition de la Diplomatique du P. Mabillon, y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui-même avoit découvertes, avec une ample préface. Il avoit en même-tems mis la derniere main au cinquiéme volume des Annales de l'ordre de S. Benoît, que le P. Mabillon avoit achevé peu de tems avant sa mort, & avec le même soin il avoit mis le dernier volume des Actes des Saints de cet ordre en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour visiter les archives des églises & des abbayes de la province, & chercher ce qui pouvoit entrer dans la continuation de l'Histoire Bénédictine. En revenant il tomba malade à l'abbaye d'Hautvillers; & après dix-neuf jours d'une fiévre continue, il mourut le 29. de Septembre 1709. âgé de 53. ans, dont il avoit passé 35. dans la religion. Il fut enterré dans la nef de l'église de cette abbaye, & les religieux de cette maison ont fait graver cette épitaphe sur sa tombe.

Hic jacet domnus THEODORICUS RUINART *Remensis Presbyter & monachus sancti Germani à pratis: Pietate, morum lenitate & doctrinâ conspicuus;*
Qui in hoc monasterio hospes exceptus,
Gravi febre decumbens,
Obiit die 29. Septembris anni 1709,
Requiescat in pace. Amen.

Ses ouvrages qui sont entre les mains de tous les sçavans, font voir qu'il étoit un digne éleve du P. Mabillon. L'on y reconnoît un grand jugement, une critique sensée, une exactitude particuliere, un style net & fort correct, un caractere de simplicité & de modestie pareil à celui de son maître. S'il l'avoit pris pour regle de ses études, il étoit encore plus occupé du soin de profiter de ses exemples, comme il a toujours fait. Ses grands travaux n'ont jamais diminué en lui l'esprit de régularité, & l'attachement aux devoirs de l'état religieux dans lequel il ne s'est pas moins distingué par toute sorte de vertus, qu'il l'a été parmi les sçavans par sa grande érudition. Il a laissé un journal manuscrit très-circonstancié de ce qui s'est passé au sujet de l'édition des ouvrages de S. Augustin donnée par ses confreres, & qui, comme l'on sçait, souffrit beaucoup de contradictions. Ce journal n'a jamais paru: mais en 1723. D. Vincent Thuillier fit imprimer *in-4°.* à Paris avec quelques opuscules du P. Mabillon, une longue vie latine du pape Urbain II. par D. Ruinart, avec la relation écrite en latin par le même, d'un voyage qu'il avoit fait en Alsace & en Lorraine en 1696. & une longue dissertation du même, aussi latine, sur le *pallium* des archevêques, dont l'auteur examine l'usage & l'origine. * *Mémoires du tems. IX. Journal des sçav. pour l'année 1718.* Eloge de D. Ruinart par D. Massuet, au-devant du cinquiéme volume des *Annales de l'ordre de S. Benoit.* D. le Cerf, *Biblioth. des auteurs de la congreg. de S. Maur.* Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. du XVII. siécle.*

RUISCH, (Frederic) *cherchez* RUYSCH.

RUSBROC ou RUISBROECH. (Jean) *Cet auteur étant trop célébre pour se contenter du peu que l'on en a dit, encore imparfaitement dans le Moreri, il faut y suppléer par l'article suivant.* Jean Rusbroc prêtre & chanoine régulier, auteur fameux pour la théologie mystique & la pratique de l'oraison, nâquit en 1294. à Rusbroc ou Ruisbroëch, village sur la Sambre dans le Brabant. A l'âge d'onze ans il commença à étudier sous la conduite d'un chanoine son parent; mais environ quatre ans après, c'est-à-dire à quinze ans, ayant à peine bien appris les fondemens de la grammaire, il résolut de renoncer aux études humaines, pour se donner tout entier à celle de la sagesse divine & à la pratique de la vertu. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 24. ans, & continua de s'adonner à la vie intérieure. Il parloit si peu, & négligeoit tellement son extérieur, qu'il se rendit méprisable aux gens du monde. Il paroît qu'il parcourut differens monasteres, s'appliquant à y mettre la réforme; & il est presque constant qu'il la mit dans l'abbaye de saint Severin de Château-Landon, aujourd'hui possédée par des chanoines réguliers. On y possede encore dans la bibliotheque une grande partie de

ses lettres. On assure qu'il fut aussi vicaire de l'église de sainte Gudule de Bruxelles. Il avoit déja 60. ans, & avoit fait paroître quelques livres de spiritualité fort estimés en son tems, quand il se retira à Vauvert près de Bruxelles dans la forêt de Soignies, où étoit une communauté de chanoines réguliers. Rusbroc y fit professiou, & quelque tems après il fut élu prieur. Il étoit élevé à cette charge, lorsqu'il fut visité par Gerard Groot, docteur & sçavant théologien, qui demeuroit à Deventer, & qui donua depuis l'idée de la fondation de la congrégation de Windesheim. Gerard l'avertit que plusieurs étoient scandalisés de ses écrits, & en prenoient occasion de le calomnier : c'est qu'ils étoient remplis de beaucoup d'idées singulieres d'une spiritualité qui n'est pas fort commune dans les écrits moraux des peres de l'église. Rusbroc écouta les avis de Gerard, & lui répondit qu'il devoit être assuré qu'il n'avoit pas mis un mot dans ses écrits que par le mouvement du S. Esprit, & en la présence singuliere de la sainte Trinité; réponse qui n'étoit pas, ce semble, bien capable de satisfaire Gerard, mais qui sembloit assez conforme aux idées de Rusbroc. La maniere d'ecrire de ce dernier étoit que quand il se croyoit éclairé par la grace, il se retiroit dans la forêt & s'y cachoit: c'est ainsi qu'il composa tous ses ouvrages. Quelquefois il étoit plusieurs semaines sans écrire, & quand il recommençoit, quoique, dit-on, il eût oublié ce qu'il avoit écrit, son discours étoit aussi suivi, à ce que l'on prétend, que s'il l'avoit composé tout en un jour. Comme il sçavoit peu de latin, il écrivoit en sa langue vulgaire, c'est-à-dire, eu flamand ou bas allemand: mais tout fut depuis traduit en latin, tant par Denys le Chartreux, que par d'autres; & c'est ainsi que uous l'avons. Sa réputation lui attira plusieurs personnes nobles & puissantes de l'un & de l'autre sexe qui venoient le consulter, même plusieurs docteurs: il en venoit de Strasbourg, de Basle & d'autres villes du Rhin. Le plus célebre fut Jean Thaulere de l'ordre des Freres Prêcheurs, docteur en théologie, fameux pour sa science & sa vertu, & beaucoup meilleur théologien que Rusbroc. Ce dernier étant devenu fort vieux, n'en relâcha rien de ses exercices: malgré son application continuelle à l'oraison, il travailloit quelquefois de ses mains avec les autres chanoines de sa communauté pour leur donner l'exemple, & il ne dédaignoit point les travaux les plus bas, comme de porter le fumier. Il mourut le deuxiéme jour de Décembre de l'an 1381. étant parvenu à la quatre-vingt-huitiéme année de sa vie, & à la soixante-quatriéme de sa prêtrise. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages: celle de Cologne en 1609. *in 4°.* est la plus estimée; on y trouve sa vie composée par Henri de Pomere. Les priucipaux traités sont: *Summa vitæ spiritualis*: *Speculum salutis æternæ*: *Commentaria in tabernaculum Mosis*: *De nuptiis spiritualibus*, en trois livres, &c. Ce dernier traité a été censuré par le célebre Gerson. Le cardinal Bellarmin, après Denys le Chartreux, Surius, & quelques autres, a allegué pour le défendre, qu'en fait de théologie mystique, on ue doit pas chicaner les auteurs sur leurs opinions & leurs sentimens particuliers: mais au moins faut-il que ces opinions & ces sentimens soient conformes en tout à la doctrine de l'église, & qu'ils ne puissent pas eux-mêmes induire personne dans l'illusion: autrement l'église auroit eu tort de condamner la fausse spiritualité qui a causé tant d'égaremens, & qui a enfanté tant de sectes pernicieuses, sous prétexte même d'une plus grande perfection. Outre la vie de Rusbroc composée par Pomere, *consultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas de Jesus Carme déchaussé; Marc Mastelin dans son *Nécrologe de Vauvert*: Trithéme & Bellarmin dans leur *Biblioth. des ant. ecclés.* M. l'abbé Fleuri, tome 20. de son *Hist. ecclés. le voyage litter.* des PP. DD. Martene & Durand, tome 1. le discours de M. l'abbé G. C. D. S. J. L. sur le renouvellement des études ecclésiastiques, &c. au devant du tome 33. de l'*Hist. Ecclés.* article des Mystiques, &c.

RUSCINO, ville autrefois fameuse, aujourd'hui ruinée. Elle étoit la ville principale des Sardons, *Sardones*, qui faisoient partie des Volces Tectosages, *Volcæ Tectosages* ou *Tectosagi*. Les Sardons s'étendoient sur toute la côte du Roussillon depuis Cervera jusqu'à Salses dans l'espace de 64. milles. Ruscino étoit proche d'une riviere de même nom, qu'on appelloit aussi Vernodubre, & qu'on nomme aujourd'hui Tet. Polybe fait mention de cette ville & de la riviere de même nom au sujet du passage d'Annibal. Ruscino devint colonie Romaine, comme il paroît par les médailles qui nous restent. Du tems de Pline, cette ville n'avoit que l'usage du droit latin: c'est d'elle que le comté de Roussillon a emprunté son nom. Elle fut détruite par les Sarasins, & ruinée une seconde fois en 859. par les Normands; en sorte que de tous ses édifices il ne reste plus aujourd'hui qu'une tour, que l'on nomme la tour de Roussillon, située à une demie-lieue de Perpignan, qui s'est accrue des ruines de Ruscino. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. article, ROUSSILLON, on a fait plusieurs fautes dans ce que l'on y dit de* Ruscino, *qu'il faut corriger sur ce que nous en disons ici.* * *Marca Hispanica, pag. 18. 303. 328.* Vaillant, *Numism. Colon. Histoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tome 1. livre 2.* eu plusieurs endroits, & *livre 10.* &c.

RUSCONI (Camille) nâquit à Milan en 1658. Après avoir fait ses premieres études de sculpture dans cette ville, il vint à Rome, où il acheva de se perfectionner sous Hercule Ferrata. Le plus grand ouvrage qu'il ait fait est le tombeau de Gregoire XIII. qui est dans l'église de S. Pierre. On y reconnoît un heureux génie, soutenu d'une très-belle exécution. Il mourut à Rome en 1728. * Pascoli, *vies des peintres sculpteurs, &c.* en italien, *in-4°.* 1730. à Rome.

RUSPOLI, nom d'une famille Romaine qui a le titre & rang de prince à Rome. Cet honneur fut accordé par le pape Clement XI. à François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, &c. en considération du zele qu'il avoit témoigné, en levant un régiment d'iufanterie à ses dépens pour le service du S. Siége, dans le tems de l'invasion de Comacchio par les Allemands. Il prit possession de sa nouvelle dignité le 5. Février 1709. étant allé ce jour-là à l'audience du pape, à laquelle il fut introduit en qualité de prince, avec l'épée & le chapeau. Il s'y étoit rendu avec quatre carosses, dont le premier avoit les fiocchi ou houpes d'or. Ce Seigneur ayant fait rebâtir l'église collégiale de sainte Marie dans le bourg de Vignanello au diocèse de Civitta-Castellana, le pape Benoît XIII. se rendit en ce lieu pour consacrer en personne cette église; ce qu'il fit le 8. Novembre 1725. avec beaucoup d'appareil, & le lendemain il administra lui-même dans cette nouvelle église le sacrement de Confirmation au second fils & aux deux dernieres filles du prince Ruspoli, qui se démit au mois de Février 1726. de la charge de premier gardien de la vénérable archiconfrerie des Agonisans. Ce seigneur, qui étoit neveu du cardinal Galeas Marescotti, mort le 23. Juillet 1726. dans sa quatre-vingt-dix-neuviéme année, voulant donner des marques publiques de sa vénération pour la mémoire de cette éminence, fit célebrer pour lui dans l'église de S. Laurent *in Lucina*, titre du défunt, un service funebre avec beaucoup de magnificence & un somptueux appareil, le jour de l'octave de sa mort. Le prince Ruspoli mourut à Rome d'une hydropisie de poitrine, après uue longue maladie, le 11. Juillet 1731. à une heure du matin, à l'âge d'environ 63. ans. Son corps fut porté le lendemain au soir à l'église de S. Laurent *in Lucina*, sa paroisse, où il avoit fait rétablir & embellir la chapelle dédiée à la bienheureuse Hiacinte Marescotti sa grande tante, & le 19. suivant il fut transporté à sa terre de Vignanello, où il fut inhumé dans l'église collégiale de ce lieu. Il avoit épousé une fille de *Joseph* de Cesi, duc d'Aqua-Sparta, & d'*Hiacinte* Conti, sœur du pape Innocent XII. & il en eut BARTHELEMI Ruspoli, cardinal, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé*: ALEXANDRE Ruspoli, prince de Cerveteri, qui suit; *Marie Isabelle* Ruspoli, religieuse au monastere de S. Sixte à Rome, de l'ordre de S. Dominique; *Cencie* Ruspoli, qui après avoir reçu le sacre-

ment de Confirmation par les mains du cardinal Conti, depuis pape, son grand oncle maternel, fut mariée par lui dans la chapelle du palais de son pere à Rome, le 17. Avril 1718. avec *Ferdinand-Bernualde-Philippe* Orsini ou des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra & de Vallata, comte de Muto, & neveu du pape Benoît XIII; deux autres filles, qui ayant été élevées depuis l'âge de quatre ans dans le monastere des religieuses Carmelites de sainte Therese à Rome, y firent leurs vœux entre les mains du pape Innocent XIII. leur grand-oncle maternel, le 20. Juillet 1721; *Marie-Victoire* Ruspoli, qui reçut le sacrement de Confirmation des mains du pape Benoît XIII. à Vignanello le neuf Novembre 1725. & qui fut mariée à Rome le neuf Février 1727. avec *Etienne* Conti, duc de Guadagnola, & de Poli, prince du Soglio, son cousin du deuxiéme au troisiéme degré, étant neveu du pape Innocent XIII; & *Anne-Marie* Ruspoli, qui fut aussi confirmée à Vignanello par le pape Benoît XIII. le neuf Novembre 1725. ALEXANDRE Ruspoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, reçut le sacrement de Confirmation dans l'église de Vignanello, par les mains du pape Benoît XIII. le neuf Novembre 1725. & eut à cette cérémonie pour parrein le cardinal Nicolas Coscia. Après la mort de son pere, le cardinal Ruspoli, son frere aîné, ayant renoncé en sa faveur à son droit de primogeniture, il se rendit en cérémonie le 20. de Juillet 1731. à l'audience du pape, pour être reconnu en qualité de prince de Cerveteri.

RUSPOLI, (Barthelemi) Romain, né le 25. Août 1697. fils aîné de *François-Marie* Ruspoli, prince de Cerveteri, prit le parti de la prélature, & fut nommé le neuf Mai 1721. secretaire des mémoriaux par le pape Innocent XIII. son grand-oncle maternel, qui le fit aussi protonotaire apostolique participant, & après la mort duquel il perdit cette charge de secretaire des mémoriaux, dont le pape Benoît XIII. disposa à son avénement en faveur de *Nicolas* Coscia, depuis cardinal. Mais il fut déclaré par celui-ci secretaire de la congrégation *de propaganda fide* le 21. de Novembre 1724. reçut les ordres mineurs par les mains du cardinal Nicolas Spinola, dans l'église de saint André du noviciat des Jésuites à Rome le 26. Juillet 1725. & prit possession de la charge de primicier de l'archiconfrerie des Pélerins & Convalescens, sur la démission d'Etienne Conti son cousin le 27. Janvier 1726. Le pape Clement XII. de la famille de Corsini, son parent, le créa & déclara cardinal de la sainte église Romaine le deux Octobre 1730. & fit le cinq suivant dans un consistoire public la fonction de lui donner le chapeau; & le 22. de Novembre dans un consistoire secret, celle de lui fermer & ouvrir la bouche; ensuite de quoi il lui assigna le titre de S. Côme & S. Damien de l'ordre des Diacres, & le fit des congrégations du concile, *de propaganda fide*, de la Consulte, & de la Fabrique. Il prit solemnellement possession de son titre le sept Janvier 1731. fut pourvu le trois de Juillet suivant par sa Sainteté du grand prieuré de Rome de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, vacant par la démission du cardinal Camille Cibo; en prit possession le 18. du même mois dans l'église de sainte Marie sur le Mont-Aventin, & reçut la croix de Malte le neuf Septembre suivant des mains du cardinal François Barberin, qui fit cette cérémonie dans la chapelle de son palais. Après la mort du prince son pere, il céda ses droits d'aînesse à D. *Alexandre* Ruspoli son frere puîné, moyennant une pension de 12000. écus, avec la reserve du fief de Vignanello.

RUSSILIANUS, (Tibere) philosophe du XVI. siécle, est plus connu encore par la singularité & l'extravagance de ses sentimens, que par son érudition, quoiqu'il n'en manquât pas. Il étoit né dans la Calabre, & fut disciple de Niphus. C'étoit un homme d'un génie vif, hardi, & si impétueux, que dans la dispute il en venoit souvent aux mains avec ceux qui n'entroient pas dans ses sentimens: procedé fort mauvais, & très-indécent dans un homme de lettres. Il prétendoit approcher de l'érudition de Pic de la Mirande, & il voulut faire le même éclat. Dans ce dessein, il fit afficher en divers colléges de l'Italie quatre cens propositions tirées de presque toutes les sciences, sur lesquelles il disputa ensuite publiquement. La fausseté & l'impieté même de plusieurs de ces propositions lui firent des affaires, & l'inquisition en particulier le chagrina. Ce n'étoit pas sans raison: Russilianus avoit eu la hardiesse de soutenir, que le monde étoit de toute éternité, & sujet alternativement aux inondations & aux embrasemens, d'où il concluoit que le déluge universel ne devoit pas être regardé comme un effet singulier de la justice de Dieu. Il ajoutoit que la conjonction de Jupiter avec Saturne dans le dernier degré du Cancer vis-à-vis la constellation du navire des Argonautes avoit nécessairement causé le déluge, & que cette constellation avoit préfiguré l'arche de Noé, proposition aussi ridicule que contraire à l'Ecriture sainte. Un de ses sentimens favoris étoit, que tous les corps, & même la nature humaine de Jesus-Christ, étoient sujets aux influences des astres. L'inquisition ayant donc condamné ces propositions comme des erreurs, Russilianus les défendit avec aigreur, & plus par des injures que par des raisons: son ouvrage est intitulé: *Apologeticus adversus cucullatos*, Jerôme Arnullin, de l'ordre de saint Dominique, écrivit fortement contre lui. Russilianus fit encore une harangue où il introduisit la philosophie produisant ses griefs au pape Leon X. * Naudé, *in judicio de Nipho*, &c.

RUST, (George) docteur en théologie, & sçavant évêque Irlandois, fit ses études à Cambridge, où il fut membre du collége de Christ. Il se fit estimer de tout le monde par la régularité de sa conduite, & par son érudition. Il fut presque un des premiers qui s'apperçut que la théologie Scholastique étoit trop foible pour triompher des hérésies, & trop stérile pour rendre un homme bien instruit de la Religion. Prenant donc une autre route, il s'appliqua principalement à l'étude de l'Ecriture sainte, des premiers peres, & de l'histoire de l'Eglise. Charles II. étant remonté sur le thrône d'Angleterre en 1660. & Jeremie Taylor, évêque Irlandois, ayant demandé qu'on lui envoyât de Cambridge un homme capable de remplir le doyenné de Connor, Rust fut proposé, & il arriva à Dublin au mois d'Août 1661. & peu après il prit possession du doyenné. L'évêque Taylor étant mort en 1667. & son évêché ayant été partagé en deux, Rust obtint celui de Dromore, & le docteur Bayle celui de Down & de Connor. Rust garda néanmoins le doyenné de Connor. Il mourut jeune au mois de Décembre 1670. Il avoit une grande pénétration d'esprit, étoit sçavant, bon philosophe, sage. Il a fait un discours sur la mort de Taylor, & un autre sur la vérité, qui ont été imprimés. Le dernier fut publié avec des remarques, que l'on attribue à Henri Morus.

RUTGERSIUS, (Jean) fils de Vinandus Rutgersius, & de Cornelie Musie de Holy, d'une famille noble & ancienne, qui a donné plusieurs hommes illustres à la république de Hollande; vint au monde à Dordrecht le 28. d'Août de l'an 1589. Lorsqu'il fut un peu avancé dans les lettres, on le confia aux soins de Gerard-Jean Vossius, dont la science & l'érudition sont très-connues. En 1605. on l'envoya à Leyde, où il demeura chez Dominique Baudius, sous lequel il acheva de se perfectionner dans l'étude, & sous qui il augmenta beaucoup ses connoissances. De Leyde il vint en France en 1611. & après y avoir passé deux ans, partie à Paris chez Frederic Morel, partie à Blois & à Orleans, où il prit le degré de licencié en droit pour complaire à ses parens, il retourna dans sa patrie trop tard pour trouver encore sa mere vivante, & assez tôt pour assister à sa pompe funebre. Etant à Paris, il fit imprimer quelques notes sur Horace en 1613. & y joignit le texte de ce poëte. C'est un *in-12.* imprimé chez Robert Etienne, & que Pierre Burmann a donné de nouveau dans son édition d'Horace faite à Leyde en 1699. *in-12.* Pour soulager la douleur que la mort de sa mere lui causoit, Rutgersius alla à la Haye, où il accepta l'offre que lui fit Jacques Dyk, ambassadeur

du roi de Suede auprès des Provinces-Unies, de l'emmener avec lui en Suede. Quoiqu'il n'eût pas encore 23. ans accomplis, il fut si bien reçu dans ce royaume, que le roi Gustave-Adolphe l'honora du titre de son conseiller en 1614. Il revint peu après dans sa patrie pour y mettre ordre à ses affaires, & retourna en Suede l'année suivante 1615. & il visita une partie des pays du Nord. Il revint encore en Hollande en 1616. pour des affaires importantes; & dès qu'elles furent terminées, il retourna de nouveau en Suede au commencement de 1617. Mais il fallut encore partir la même année & la suivante; ensorte que dans l'espace de 3. années il fut envoyé trois fois dans sa patrie pour des négociations qui lui firent honneur,& qui prouvent la confiance que le roi de Suede avoit en lui. Ce prince pour reconnoître les services de Rutgersius, lui donna le rang de noble dans une nombreuse assemblée des grands du royaume, & lui fit présent d'un très-riche collier d'or dans la même assemblée, qui fut tenue le 21. de Décembre 1619. Au commencement de l'année suivante 1620. le roi de Suede l'envoya à Prague dans la Bohéme pour tâcher de remédier aux troubles survenus dans le royaume, parce que les Bohémiens avoient choisi Frederic pour roi après l'abdication de l'empereur Ferdinand. Sur sa route Rutgersius vit le sénat de Lubeck & celui de Hambourg, l'archevêque de Breme, & plusieurs autres princes & prélats, & il s'acquitta envers eux des ordres dont sa majesté Suedoise l'avoit chargés. A peine fut-il de retour, qu'il fut envoyé dans le Danemarck, & ensuite dans plusieurs autres provinces, & ses courses ne finirent qu'en 1623. Cette année il fut envoyé en Hollande pour la cinquiéme fois en qualité d'envoyé auprès de la République, & il demeura en cette qualité à la Haye, jusqu'à sa mort, arrivée en cette ville le 26. d'Octobre 1625. n'ayant encore que trente-six ans. Il avoit publié en 1618. six livres de diverses leçons en latin, *in-4°.* à Leyde. Nicolas Heinsius, fils de Daniel, publia ses poësies latines avec les siennes propres en 1666. *in-12.* à Amsterdam; & en 1699. l'on publia encore de lui à Francfort une lettre intitulée: *Jani Rutgersii de orbe stagneo, aut nummo potius adulterino seu reprobo Antinoi epistola*, in-4°. Il préparoit plusieurs autres ouvrages, lorsque la mort l'enleva. Ses poësies latines sont en petit nombre; mais elles sont élegantes,& on les lit avec plaisir. Heinsius a mis au commencement un abrégé de la vie de l'auteur en latin écrite par Rutgersius même jusqu'en 1623. M. Baillet n'a point parlé de cet auteur, ni parmi le poëtes, ni parmi les critiques grammairiens, quoiqu'il méritât place entre les uns & les autres.

RUTHD'ANS, (Paul-Ernest) né le 23. Février 1653. à Vervier, ville du pays de Liege, près de Limbourg, étoit de famille patricienne, fils de JEAN Ruthd'Ans, capitaine Bavarois, & d'*Anne* le Vasseur. Il dit lui-même dans un de ses écrits, où il fait son apologie, & qui est signé de sa main dans tous les exemplaires, qu'il pourroit prouver par sa génealogie faite en bonne forme par un héraut d'armes, & approuvée dans l'Empire, que sa famille est noble, & que ses ancêtres ont eu l'honneur d'être au service des princes de l'auguste maison de Baviere, depuis le prince Ernest jusqu'à Maximilien Henri. Il fit ses études dans l'université de Louvain, fut tonsuré le 28. Mai 1663. par le suffragant de Liege, & environ un an après sa philosophie, M. Randax, sous qui il l'avoit étudiée,ayant été député à Rome avec un autre par l'université de Louvain, il les accompagna, n'ayant alors que seize ou dix-sept ans. Etant de retour à Louvain, il étudia en théologie, portant la soutane comme les autres théologiens. Il prit ensuite le degré de bachelier; & étant sur le point d'entrer dans les ordres sacrés, on lui conseilla d'aller à Paris pour y passer quelque tems dans un séminaire. Il suivit ce conseil, y vit M. Arnauld, qui demeuroit alors dans cette ville; & depuis ce tems-là il est toujours entré fortement dans son amitié & dans sa confiance. Pendant le premier carême qu'il passa à Paris, il alla faire une retraite à Port-Royal des Champs, où il arriva le 20. de Mars 1675. & le lieu eut pour lui tant d'attraits qu'il y retourna quelque tems après, & y fit un plus long séjour. Plus de trois ans après qu'il eut quitté cette maison, il vint demeurer à Bruxelles, où il fit les dix & onziéme volumes de l'*Année Chrétienne*, commencé par M. le Tourneux. Il reçut le soûdiaconat à Roterdam le 19. de Décembre 1682. & le diaconat à Amsterdam le 18. de Mars 1684. l'un & l'autre par les mains de M. de Néercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, & la prêtrise le 24. Septembre 1689. par celles de M. Codde évêque de Sebaste son successeur, en vertu d'un démissoire qui lui fut accordé par son propre évêque, & parce que M. Alphonse de Berghes son prélat diocésain étoit attaqué alors d'une maladie fort dangereuse, dont il mourut. Son dessein étoit de faire sa licence à Louvain, & d'y prendre le degré de docteur, comme il y avoit reçu celui de bachelier. Il y alla à cet effet; mais y ayant trouvé des difficultés, il ne jugea pas à propos de suivre ce projet, & se contenta du titre de *Bachelier formé* en théologie de la faculté de Louvain. Il ajouta depuis à ce titre, ceux de docteur de la sapience de Rome, de protonotaire apostolique, d'aumônier de M. la duchesse de Baviere, de chanoine de sainte Gudule à Bruxelles, & de chanoine & doyen de l'église cathédrale de Tournai, parce qu'en effet il fut revêtu de tous ces honneurs, & qu'il remplit toutes ces fonctions. La duchesse de Baviere dont il fut aumônier, étoit la fille du roi de Pologne, Sobieski, qui fit lever le siége de Vienne assiegée par les Turcs. M. Ernest qui avoit l'esprit insinuant, s'étoit ménagé beaucoup de crédit à la cour du duc de Baviere, alors gouverneur général des Pays-Bas Espagnols, sous le regne de Charles II. Le duc se servit de lui pour faire élire évêque & prince de Liege son frere, qui étoit électeur de Cologne, & M. Ernest alla exprès à Liege en 1694. pour obtenir des voix en sa faveur contre le prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, frere de l'imperatrice femme de l'empereur Leopold. M. Ernest réussit; mais M. Arnauld & ses amis n'ont jamais approuvé qu'il se fût mêlé de cette affaire, quand ils en eurent sçu toutes les circonstances. M. Ernest demeura toujours néanmoins ami de ce docteur, & il l'accompagna dans plusieurs de ses voyages. Il étoit venu le trouver à Bruxelles dès le 28. de Septembre 1690. & il se trouva à sa mort en 1694. & se chargea avec M. de Guelphe d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs le neuf de Novembre de la même année. Ce fut dans cette céremonie qu'il fit le discours françois que l'on trouve sous le nom de M. Guelphe, dans l'abrégé de la vie de M. Arnauld, donné par le pere Quesnel. Ayant été exilé des Pays-Bas, il y revint lorsque l'empereur s'en fut rendu maître, & il y a toujours résidé depuis. M. de Precipiano, archevêque de Malines, ayant présenté contre lui à la cour de Bruxelles, & envoyé en Espagne un mémoire, qu'il ne jugea pas à propos de laisser sans réfutation, il y répondit par un écrit de huit pages *in-4°.* sous le titre d'apologie, qui a été imprimé. En 1703. il présenta une requête à M. le marquis de Bedmar, qui a été pareillement imprimée *in-12.* Il y confirme plusieurs des particularités de sa vie, que nous avons rapportées, & montre que la lettre de cachet qu'il avoit reçue le 17. de Janvier 1704. étoit subreptice. Il alla aussi exprès à Rome pour se justifier aux pieds du pape du crime d'hérésie dont M. de Précipiano l'avoit accusé; & ce fut alors qu'il se fit docteur de la sapience. Innocent XII. le reçut favorablement, l'admit plusieurs fois à des audiences particulieres, & le renvoya après l'avoir déclaré innocent. M. Ernest fit beaucoup rire ce pape, en lui apprenant entr'autres preuves de sa catholicité, qu'en passant par Naples avant que de venir à Rome, le sang de saint Janvier que l'on garde dans cette ville s'étoit liquefié en sa présence. En 1708. il prit aussi la défense contre le même prélat, de M. Guillaume Vande-Nesse, pasteur de sainte Catherine à Bruxelles. Cette défense imprimée en 1708. *in-4°.* divisée en deux parties, a pour titre: *Réfutation d'un monitoire de M. l'archevêque de Malines, signifié à M. Guillaume Vande-*

Nesse, pasteur de sainte Catherine à Bruxelles, le 17. de Février 1703. & comprend 74. pages. M. Ernest Ruth-d'Ans a fait aussi la vie de sainte Goule, qui a été imprimée à Bruxelles en 1703. *in-12.* & un écrit sur les dots des religieuses. Il est mort à Bruxelles le 24. de Février 1728. Le prince Ernest Lantgrave de Hesse Rheinsfelt lui écrivoit souvent, & il étoit aussi en relation avec quelques cardinaux. Il avoit de grandes liaisons avec le médecin de l'empereur aujourd'hui regnant;& il envoyoit au prince Eugene tous les écrits qui paroissoient, & qui méritoient d'être achetés, & lui écrivoit souvent. Il aimoit les François : mais sous Philippe V. roi d'Espagne, après l'exil de M. Opstraët, il s'attacha aux Imperiaux. Il étoit géneureux ; mais il aimoit la dépense. Il rendoit volontiers service quand il le pouvoit, & il pratiquoit l'hospitalité avec beaucoup de noblesse & d'attention. * *Mémoires du tems. Apologie* de M. Ernest Ruthd'Ans ; *Histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, *seconde partie, &c.*

RUTILIUS NUMATIANUS (Claudius) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on n'a parlé que de son* Itineraire,*sans s'embarrasser de faire connoître ni sa personne,ni ce qui donna occasion à cet ouvrage : il faut y suppléer.* Claudius Rutilius Numatianus, né dans les Gaules, & à ce qu'il paroît dans la ville de Toulouse, étoit fils d'un autre seigneur Gaulois, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire & de réputation dans les charges de questeur, de gouverneur de Toscane, & d'intendant des largesses, qu'il avoit exercées successivement. Il paroît aussi qu'il fut honoré de la dignité de préfet. Les peuples charmés de sa bonté, de son amour pour la justice, & sur-tout de son attention à les soulager, lui firent ériger, autant par estime que par reconnoissance, plusieurs statues en divers endroits de l'empire. Rutilius Numatianus, digne fils d'un tel pere, ne se rendit pas moins célebre par son esprit, sa politesse, & ses grandes qualités, qui répondoient parfaitement à l'éclat de sa naissance. Il parvint aux premieres dignités de l'empire : il fut honoré d'abord de la charge de maître des offices, & exerça ensuite vers l'an 414. celle de préfet de Rome. Quelque agrément qu'il trouvât à faire son séjour dans cette capitale du monde, il voulut bien l'interrompre pour venir au secours de sa patrie affligée, & tâcher de la relever par sa présence, son crédit & son autorité, des maux que les Barbares venoient de lui faire. C'est dans cette vue qu'il entreprit un voyage dans les Gaules, après que les Visigots les eurent abandonnées pour passer en Espagne, & avant le retour de ces peuples en deça des Pyrénées. Rutilius vit dans sa route son ami Victorin, illustre Toulousain, dans la retraite qu'il s'étoit choisie en Toscane ; & c'est à cette occasion qu'il en fait l'éloge. Il paroît qu'ils étoient liés depuis long-tems d'une amitié fort étroite, & sans doute dès leur enfance,s'il est vrai que Rutilius fut né à Toulouse, comme on le croit. Nous ignorons le succès de son voyage, parce que nous n'avons qu'une partie du poëme, où il en fait le récit. Ce qui nous reste de cet ouvrage fait assez connoître la bonté de son esprit, l'étendue & l'élévation de son génie. L'élégance de ce poëte est en effet beaucoup au-dessus de celle de son siécle. Le malheur qu'il avoit d'être envelopé dans les ténebres du Paganisme est cause, sans doute, du portrait odieux & peu fidéle qu'il fait dans ce poëme des solitaires qui habitoient les isles de la mer de Toscane : on doit l'attribuer plutôt à son aveuglement & à ses préventions contre la religion Chrétienne, qu'à un dessein formé de décrier une profession dont il ignoroit la sainteté. * *Voyez* le poëme même de Rutilius, en plusieurs endroits ; M. de Tillemont, article 67. sur Honoré ; l'*Histoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. livre IV. article XXI. & note XLV.* &c.

RUTILIUS, (Bernardin) &c. Ses vies des jurisconsultes parurent en 1537. *non en 1536. comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* Elles furent imprimées à Basle *in-4°.* pour la premiere fois, & en 1557. à Basle, pour la deuxiéme fois.

RUYSCH, (Frederic) né à la Haye le 23. de Mars 1638. fils de *Henri* Ruysch, employé par la république de Hollande, & d'*Anne* Van-Berghem, a été un des plus célebres médecins & physiciens de ces derniers tems. L'inclination qu'il avoit pour ces sciences, le fit aller de bonne heure à Leyde, où toutes les parties de la médecine, l'anatomie sur-tout, & la botanique, étoient deslors cultivées avec soin. Il y eut pour maître Jean Van-Horn, célebre anatomiste, sous qui il fit des progrès surprenans, & comme pour se délasser, il alloit chercher avec soin toutes les plantes qu'il pouvoit trouver à Leyde, afin d'en connoître la nature & les proprietés. De Leyde il alla à Franeker, où il prit le degré, & reçut les honneurs de docteur en médecine. Revenu à la Haye, il se maria n'ayant pas encore vingt-quatre ans, le quatre de Décembre 1661. il épousa *Marie*, fille de *Pierre* Post, architecte de Frederic-Henri, prince d'Orange & de Nassau, dont il eut un fils & plusieurs filles. M. Ruysch pratiqua la médecine avec d'autant plus de succès à la Haye, qu'il ne séparoit point de cette étude, celle de la botanique, & encore moins celle de l'anatomie, pour laquelle il n'épargnoit ni les dissections frequentes, ni la lecture des meilleurs ouvrages, ni les réflexions les plus profondes. Il montra ses progrès dans cette science dès 1665. par le livre qu'il publia cette année *in-12.* à la Haye, intitulé, *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis & lacteis.* Cet ouvrage fut si bien reçu,que dès 1665. il fut appellé à Amsterdam pour y être professeur en anatomie. Il exerça cet emploi avec beaucoup d'honneur, & il fixa dès-lors son séjour à Amsterdam, où il a vécu 65. ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort. Son zele pour l'anatomie, la lumiere avec laquelle il se conduisoit dans cette science, les experiences sans nombre qu'il fit, les disciples qu'il forma, conduisirent cette étude à un degré de perfection, auquel personne n'étoit encore arrivé jusques-là, au moins dans les Pays-Bas. Il fit bien des découvertes que l'on n'avoit point encore faites, & il s'acquit une réputation, qui ne périra sans doute qu'avec le monde. Il perfectionna tellement l'art de préparer & de conserver les cadavres, qu'il en doit passer pour l'inventeur ; & c'est en vain que Godefroi Bidloo a voulu s'attribuer l'honneur d'une découverte que l'on ne doit qu'au sçavant dont nous parlons. On peut voir cette découverte & beaucoup d'autres dont on lui est redevable, dans ses *Observationes anatomico-chirurgicæ* ; dans son *Museum Ruyschianum* ; dans ses *Responsiones ad epistolas problematicas* ; dans ses *Thesauri anatomici* ; dans ses *Adversaria anatomico-chirurgica*; & dans ses *Curæ posteriores.* On voit aussi par ces ouvrages que l'ostéologie étoit parfaitement connue à M. Ruysch ; qu'il n'ignoroit rien de ce qui regarde les vaisseaux du corps humain ; que tout ce qui concerne les visceres n'avoit rien pour lui de caché ; qu'il n'y avoit aucune partie qui entre dans la composition du corps de l'homme,qu'il n'eût examinée avec le soin le plus exact, avec l'attention la plus scrupuleuse,dont il ne connût la nature, les maladies, les proprietés, & sur quoi il n'eût fait quelques experiences que l'on n'avoit point fait avant lui,ou que l'on n'avoit fait qu'imparfaitement. Il avoit approfondi d'ailleurs l'histoire naturelle dans toutes ses parties ; & c'étoit la réputation que la profondeur de sa science lui avoit si justement acquise, qui lui avoit attiré le concours étonnant d'auditeurs qui venoient, même de bien loin, pour prendre ses leçons. Il eut l'honneur d'expliquer la fabrique & toute la méchanique du corps humain au Czar Pierre, roi de Moscovie, que l'on sçait avoir été passionné pour tous les arts, & presque toutes les sciences : & ce prince l'écouta avec autant d'ardeur que de plaisir, & rendit à ses connoissances le tribut de louanges qu'elles méritoient. Le mérite de M. Ruysch le fit desirer aussi dans la plûpart des académies de l'Europe. Il fut associé à l'académie impériale des *curieux de la nature*, & aux académies royales des sciences de Paris & de Londres. Il fut reçu dans celle de Paris en 1727. pour y remplir la place du célebre M. Isaac Newton. Jusques dans l'âge le plus avancé, il aimoit à faire

des experiences, à contempler la nature, à faire des démonstrations utiles, sur-tout aux jeunes gens, en qui il voyoit du goût & de l'inclination pour ces connoissances. Il étoit d'un accès si facile, que dans sa vieillesse il ne prenoit pas toujours les précautions de prudence qu'il eût dû garder ; ce qui est cause que parmi ceux qui ne venoient chez lui que pour profiter de ses lumieres, il s'en est souvent trouvé d'autres qui ne se rendoient familiers que pour le piller plus aisément, & enlever de son cabinet bien des choses dont la conservation eût été utile. Il mourut à Amsterdam le 22. de Février 1731. âge de 92. ans & onze mois. Son fils Henri, l'unique enfant mâle qu'il eut, eut aussi une grande inclination pour les mêmes sciences où son pere s'étoit rendu si habile, & il y fit pareillement de grands progrès. Il fut docteur en médecine, & excella particulierement dans la connoissance de l'histoire naturelle & de la botanique. Il eut soin de l'impression de plusieurs des ouvrages de son pere, ausquels il travailla lui-même ; & l'on trouve beaucoup de ses observations parmi celles de Frederic Ruysch, imprimées en 1692. Mais ce fils qui faisoit la consolation & les délices de son pere, mourut plusieurs années avant lui d'une maladie épidémique, à Amsterdam, au mois de Février 1727. M. Ruysch ne se contenta de cette perte, que par la compagnie que lui faisoit la plus jeune de ses filles, qui avoit aussi beaucoup étudié la botanique & l'anatomie, & qui a souvent aidé son pere dans ses experiences & dans ses démonstrations. Tous les ouvrages de M. Ruysch, dont nous avons déja nommé une partie, sont : *Dilucidatio valvularum in vasis limphaticis & lacteis. Observationum anatomico-chirurgicarum centuria*, à Amsterdam, en 1691. *in-4°. Epistola problematica sexdecim. Responsio ad Godofredi Bidloi libellum vindiciarum. Adversariorum anatomico-medico-chirurgicarum decades tres*, à Amsterdam en 1717. *in-4°. Thesaurus animalium primus. Thesauri anatomici decem. Musæum anatomicum. Curæ posteriores, seu thesaurus omnium maximus. Curæ renovatæ post curas posteriores. Responsio ad J. C. Bohlium, de usu novarum Cavæ propaginum. Responsio de glandulis ad Cl. Boerhave. Tractatio de musculo in fundo uteri observato, & à nemine antehac detecto*, à Amsterdam en 1726. *in 4°.* En 1732. Jean-Frederic Schreiber publia à Amsterdam l'histoire de la vie & des mérites de Frederic Ruysch (*Historia vitæ & meritorum Frederici Ruysch*) dans laquelle il s'étend beaucoup sur les talens de cet habile homme, sur ses découvertes, &c. C'est un *in-4°.* de 80. pages, *dont nous avons fait usage pour cet article.*

RUZE', (Guillaume) fils de Guillaume Ruzé, seigneur de Beaulieu, receveur général des finances en Touraine, & de *Marie* Testu, & frere aîné de *Martin* Ruzé, secretaire & thrésorier des ordres du roi, & aussi seigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, fit ses études à Paris où il étoit né, embrassa l'état ecclésiastique, & fut docteur de la faculté de Paris & de la maison de Navarre. Il a vécu sous les rois Charles IX. & Henri III. dont il a été confesseur. Il assista à la conference tenue en 1566. avec les ministres de la religion Prétendue Reformée. Henri III. le nomma à l'évêché de S. Malo ; & avant que d'avoir été sacré, il fut nommé à celui d'Angers, dont il prit possession le 29. d'Août 1572. par procureur. Comme la fonction de confesseur du roi l'obligeoit de s'absenter de tems en tems de son diocèse, il crut que la résidence étant de droit divin, il devoit la préferer à cet emploi ; & depuis qu'il l'eut quitté, il s'appliqua sans relâche à gouverner son troupeau en pasteur bon & fidéle. Il avoit beaucoup de douceur & de charité, & il se regardoit plutôt comme le confrere de ses chanoines que comme leur évêque. Il n'étoit pas moins le pere de son peuple, que l'ami de son clergé. Dès la premiere année de son épiscopat, il assista à l'assemblée du clergé tenue à Blois en 1572. & ce fut lui qui prêcha à l'ouverture. Il se trouva aussi au concile de sa province, tenu à Tours en 1583. & y eut le second rang après l'archevêque Simon de Maillé qui y présidoit. Il fit imprimer peu de tems après en françois la profession de foi qui avoit été arrêtée dans ce concile, & qui fut suivie presque par tout le royaume ; elle est intitulée : *Maniere de profession de foi que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers, qui se voudront remettre au giron de l'église Catholique, Apostolique & Romaine.* Ce prélat étant allé à Paris pour les affaires de son clergé, y mourut le 28. de Septembre 1587. & fut enterré dans l'église de S. Paul. C'est à lui à qui Scevole de Sainte-Marthe a dedié ses cantiques de piété. Les statuts de Guillaume de Ruzé se trouvent dans le recueil *in-4°.* de ceux d'Angers. Ce prélat est aussi auteur d'une traduction françoise du *Commonitorium* de Vincent de Lerins. * *Gallia Christiana anc. édit. tome second, page 147. Histoire de la Ligue, tome premier, page 306. Mémoires du tems.*

RUZE' (Arnoul) *Dans le Moreri, édition de 1725. on avoit dit sur la foi de dom Liron dans sa bibliotheque Chartraine, qu'*Arnoul Ruzé étoit né à Blois. Il est sûr qu'il étoit de Tours, comme l'a montré M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orleans, dans sa lettre critique sur l'ouvrage de dom Liron, publiée sous le titre de *Lettre d'un conseiller de Blois, &c.*

RYCKIUS, (Theodore) sçavant professeur en histoire à Leyde, avoit voyagé en Angleterre, en France, & en Italie, après ses études académiques, & par-tout il s'étoit fait estimer par ses manieres & par son esprit. De retour en Hollande, il suivit quelque tems la profession d'avocat à la Haye ; mais bientôt dégoûté d'un genre d'étude & de vie pour lequel il n'avoit point d'inclination, il accepta une chaire de professeur en histoire à Leyde, & il y fit honneur. Ses leçons étoient fort goûtées, on les entendoit avec plaisir, ses auditeurs étoient en grand nombre, & vantoient par-tout ses talens, Ryckius fit connoître par ses ouvrages qu'il méritoit ces éloges. On lui doit une excellente édition de Tacite, avec des notes d'autant plus estimables, qu'elles éclaircissent un grand nombre d'endroits de ces auteurs, que ses commentaires précedens, & Juste-Lipse lui-même, avoient laissé dans leur obscurité. Il a publié encore une dissertation *De primis Italiæ colonis, & de adventu Æneæ in Italiam*, pour réfuter le sentiment du sçavant Samuel Bochart, qui avoit prétendu qu'Enée n'avoit jamais vu l'Italie. Il fit imprimer aussi un discours sur les Geans, en latin, où il rapporte les faits les plus remarquables qu'on lit dans les histoires sur les Geans de tous les tems. C'est enfin à lui que l'on doit l'édition du commentaire de Luc Holstenius sur Etienne de Bysance, & de quelques-autres ouvrages de ce sçavant bibliothecaire du Vatican. Ryckius avoit apporté ces ouvrages à son retour du voyage qu'il avoit fait en Italie, & ils furent imprimés en 1692. Ryckius étoit mort dès le commencement de 1690. Dans les œuvres posthumes de Francius on trouve plusieurs de ses lettres, & de Grævius au même Francius.

RYER. (Pierre du) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Pierre du Ryer étoit Parisien, né d'une famille noble. Il fut reçu de bonne heure à l'académie Françoise. En 1626. il fut pourvu d'une charge de secretaire du roi. Mais ayant fait un mariage peu avantageux, il vendit cette charge en 1633. & la nécessité où il se trouva de pourvoir à la subsistence d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de secretaire, à Cesar duc de Vendôme. Il eut sur la fin de ses jours un brevet d'historiographe de France, avec une pension sur le sceau. Il mourut le six de Novembre 1658. âgé de 53. ans, & fut enterré à S. Gervais dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit un style coulant & pur, égale facilité pour les vers & pour la prose : il ne manquoit que de loisir. Comme il travailloit pour vivre, il ne se donnoit pas le tems de travailler ses ouvrages, qui sont éloignés de la perfection où l'on sent qu'il étoit capable de les porter. La plûpart de ses poësies consistent en pieces de théatre. Voici celles que nous connoissons : *Le mariage d'amour*, pastorale, avec quelques mêlanges du même, à Paris, *in-8°.* 1621. Dès 1610. il avoit paru sous le même titre une pastorale d'un Isaac du Ryer, de qui l'on a

encore *Les amours contraires* & *la vengeance des satyres*. *Argenis & Poliarque*, ou *Théocrine*, premiere journée, avec un recueil d'autres œuvres poëtiques du même, à Paris en 1630. *in-8°*. *Argenis*, &c. seconde journée, à Paris, *in-8°*. en 1631. *Lisandre & Caliste*, tragi-comédie, à Paris, en 1632. *in-8°*. *Alcimedon*, tragédie, à Paris, *in-8°*. en 1635. *Cléomedon*, tragicomédie, à Paris, *in-4°*. en 1636. *Les vendanges de Suresne*, comédie, à Paris, *in-4°*. en 1636. *Lucrece*, tragédie, à Paris, *in-4°*. en 1638. *Clarigene*, tragicomédie, à Paris, *in-4°*. en 1639. *Alcionoé*, tragédie, à Paris, *in-4°*. en 1640. *Saül*, tragédie, à Paris, *in-4°*. en 1642. *Esther*, tragédie, à Paris, *in-4°*. en 1644. *Berenice*, tragicomédie en prose, à Paris, *in-4°*. en 1645. *Scévole*, tragédie, à Paris, *in-4°*. 1647. *Nitocris*, reine de Babylone, tragicomédie, à Paris, *in-4°*. en 1650. *Amaryllis*, pastorale, à Paris, *in-4°*. en 1650. *Dynamis*, reine de Carie, tragicomédie, à Paris, *in-4°*. en 1653. *Anaxandre*, tragicomédie, à Paris, *in-4°*. en 1655. Outre ces dix-neuf pieces de théatre imprimées, il en reste deux manuscrites dans la bibliotheque de M. le maréchal d'Estrées, qui sont Arétaphile & Clitophon, tragédies. Toutes ces pieces qui auroient coûté beaucoup de tems à un grand poëte, ne l'ont pas empêché de donner un plus grand nombre encore de traductions, sçavoir : Traité de la providence de Dieu, traduit du latin de Salvien, à Paris, *in-8°*. en 1634. Isocrate, de la louange de Busire, avec la louange d'Helene traduite par Giry, à Paris, *in-12*. en 1640. Les Pseaumes de D. Antoine roi de Portugal, &c. à Paris *in-12*. en 1645. L'abbé de Bellegarde & plusieurs autres ont donné depuis de meilleures traductions françoises de ce petit ouvrage, dont il n'est point certain que D. Antoine soit l'auteur. Histoire de la guerre de Flandres, traduite du latin de Strada, en 2. vol. *in-fol.* à Paris, le premier en 1644. le second en 1649. Les histoires d'Hérodote traduites du grec, à Paris, *in-fol.* en 1645. Les supplémens de Freinshemius, au-devant du Quinte-Curce de Vaugelas, à Paris, *in-4°*. en 1647. La vie de S. Martin, traduite du latin de Sulpice Severe, à Paris, *in-12*. en 1650. Les Décades de Tite-Live, avec les supplémens de Freinshemius, en 2. vol. *in-fol.* à Paris, en 1653. Les histoires de Polybe avec les fragmens, &c. *in-fol.* à Paris, en 1655. Histoire de M. de Thou, des choses arrivées de son tems, en trois vol. *in-fol.* à Paris, en 1650. Cette traduction ne contient que les vies de Henri II. de François II. & de Charles IX. Elle est d'ailleurs pleine de fautes, & en mille endroits du Ryer n'a point entendu son auteur, qu'il fait de plus parler si mal, qu'il l'a tout-à-fait deshonoré. On a donné en 1734. une traduction complette & digne d'estime de cet excellent Historien, en 16. vol. *in-4°*. Les métamorphoses d'Ovide, avec de nouvelles explications historiques, morales, & politiques, à Paris, *in-fol.* en 1660. Cette traduction a été réimprimée à la Haye, en 1728. en 4. vol. avec des dissertations & des explications mythologiques fort estimées, mais qui ne sont pas de du Ryer. Ce dernier a traduit encore presque toutes les œuvres de Ciceron, sçavoir ; le Traité du meilleur genre d'orateurs, la plûpart des Oraisons, les Epîtres familieres, les Tusculanes, la Nature des dieux, les Offices, la Vieillesse, l'Amitié, les Paradoxes, en 12. vol. imprimés séparément en diverses années. Enfin il a traduit toutes les œuvres de Seneque, excepté ce que Malherbe & Lesfargues en ont traduit, en 9. vol. imprimés séparément en diverses années. * *Mémoires du tems. Hist. de l'académie Françoise*, par M. Pellisson, avec les notes de l'abbé d'Olivet. *Bibliotheque choisie* de M. Colomiés, en plusieurs endroits. Maupoint, *Bibliotheque des théatres*, &c.

RYFFIUS, (Pierre) né à Basle en 1552. d'une famille très-ancienne, s'est distingué dans la science des mathématiques. Il prit le degré de maître-ès-arts en 1576. & s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. Il fut reçu docteur en médecine en 1584. & professeur des mathématiques en 1586. Quelque tems après on l'aggrégea au collége des médecins, & deux fois il fut honoré du rectorat de l'université. Il donna tous ses soins aux devoirs de son état, & il se fit estimer & rechercher par son habileté & sa science. Il composa plusieurs abregés de mathématiques, dans le dessein qu'ils fussent expliqués aux etudians, & on les trouva si utiles, qu'on s'en servit à cet usage. Il mourut en 1629. Il est auteur des écrits suivans : *Quæstiones geometricæ. Geodæsia per usum radii geometrici. Elementa sphæræ. Compendium arithmeticæ.* * Urstisii *Ephemerides. Archiva academ. Basileensis*, &c.

S



SA ou SAA, (Emmanuel) Jésuite Portugais, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mourut âgé de 75. ans. Il n'étoit que dans sa soixante-sixiéme année lorsque sa mort arriva. *Ajoutez aussi que* l'on assure qu'il fut quarante ans à composer son livre des aphorismes des confesseurs pour les cas de conscience, quoique ce ne soit qu'un petit volume ; & cependant le maître du sacré palais en fit retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits où les principes & les décisions ne s'accordoient pas avec l'écriture & les regles des mœurs établies dans les écrits moraux des peres de l'église ou dans les décisions des conciles. L'édition de cet ouvrage de 1601. est de Barcelone, non de Madrid. On en a des éditions de Paris en latin, & quelques-unes en françois mais tronquées. * *Voyez* ce qu'en dit Pierre de l'Etoille dans son *Journal du regne de Henri IV. tome second*.

SABA. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Saba, selon l'historien Josephe, étoit l'ancien nom de la ville de Méroé, avant que Cambyse lui donnât le nom de sa sœur. Cette ville fut selon quelques auteurs, le séjour de la reine que la réputation de Salomon attira en Judée pour voir ce prince & s'entretenir avec lui. Josephe appelle cette reine *Nicolis*, d'autres la nomment *Makeda*. Les Ethiopiens soutiennent encore aujourd'hui que cette princesse étoit de leur pays, & que ses descendans y ont regné pendant un tems considérable. Ils en conservent les noms, la liste, & la succession. Ces peuples la nomment conformément à l'écriture, Neghesta-Azeb, la reine du Midi. Ils veulent, aussi-bien que les Arabes, qu'elle ait été femme de Salomon, qu'elle retourna enceinte dans son pays ; qu'elle y accoucha d'un fils qu'elle éleva jusqu'à ce qu'il fût en état d'avoir des maîtres & de profiter des leçons de Salomon ; qu'elle l'envoya alors à Jerusalem, pour y être élevé auprès de lui ; qu'il y passa plusieurs années ; qu'il fut oint & sacré dans le temple ; qu'en mémoire de son aïeul il prit le nom de David ; qu'étant de retour & parvenu à la couronne, il introduisit la religion des Juifs dans ses états, & que c'est de-là que sont venues tant de cérémonies Juives qui se conservent encore parmi les Abyssins ou Ethiopiens. Mais presque tous les plus habiles interpretes veulent que cette reine ait demeuré particulierement dans cette partie de l'Arabie Heureuse, connue

connue sous le nom d'Yémen. Saint Justin, saint Cyprien, saint Cyrille d'Alexandrie, enfin le plus grand nombre des peres & des interprêtes, décident qu'elle étoit véritablement Arabe. Philostorge en parle de même, & le géographe de Nubie place en Arabie la ville de Saba, & dit que Belkis femme de Salomon étoit de ce lieu-là. Ces sentimens en apparence si opposés, sont aisés à concilier dès que l'on conviendra que ces peuples ont été unis, & n'ont eu qu'un même maître: ils ont porté le même nom, ils ont la même origine, puisque les Abyssins sont sortis de la terre de Chus & du pays des Sabéens. C'est ce que M. l'abbé le Grand prouve un peu plus au long dans sa *Dissertation sur la reine de Saba*, qui est la septiéme des dissertations qu'il a jointes à la *Relation historique d'Abyssinie*, par le pere Jerôme Lobo, Jésuite, *pag. 266. & suiv. Voyez* aussi le *Dictionnaire de la Bible* du P. Calmet, & Josephe dans ses *Antiquités Judaïques*, *liv. 2. chap. 5. &c.*

SABBATIENS, *voyez* SABBATIUS.

SABBATIUS, *dont on n'a dit que très-peu de chose dans le Moreri, au mot* SABATHIUS, étoit Juif d'origine. S'étant fait Chrétien dans la secte des Novatiens, il y fut ordonné prêtre par Marcien leur évêque, qui avoit succedé à Agelius à Constantinople vers l'an 383. Sa conversion à la foi ne lui fit pas renoncer aux pratiques des Juifs, & il demeura toujours fort attaché à l'observation de la loi Judaïque. Sa vie étoit fort reglée & même austere. Mais il étoit ambitieux, & desiroit d'être évêque: dans ce dessein il s'associa deux évêques de sa secte, Thérétiste & Macaire, résolu de suivre ce qui avoit été arrêté touchant la Pâque, dans un concile des Novatiens tenu à Paze sous le regne de Valens; sçavoir, que l'on se conformeroit au calcul des Juifs pour la célébration de cette fête, excepté qu'on la célébreroit toujours le dimanche. Paze étoit une petite ville de Phrygie: le decret du concile qu'on y avoit tenu, paroît n'avoir été qu'un prétexte que Sabbatius avoit cherché pour faire schisme & se former un parti. Mais il en allegua un autre: il dit qu'il ne se séparoit de l'église que pour suivre une plus grande perfection. Marcien voyant qu'il commençoit à tenir des assemblées à part, se repentit de l'avoir ordonné prêtre, & disoit, « Il eût mieux valu » mettre mes mains sur des épines, que de les imposer » sur sa tête. » Cependant comme il vit que Sabbatius divisoit les Novatiens, il assembla un concile des évêques de sa secte à Sangare, port de mer dans la Bithynie près d'Hélenople. Sabbatius y fut mandé. On l'interrogea sur le sujet de son mécontentement, & il dit qu'il venoit de ce que l'on n'observoit pas le decret du concile de Paze touchant la Pâque. Marcien & les autres évêques se douterent bien que son mécontentement avoit une autre cause, & que son véritable desir étoit de parvenir à l'épiscopat. Pour rompre ses mesures, on lui demanda qu'il fit serment de n'accepter jamais cette dignité. Il le fit: & aussi-tôt le concile, qui vouloit lui ôter tout prétexte de se diviser, fit un canon qui fut surnommé l'*Indifferent*, par lequel il fut ordonné que chacun célébreroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne quittât point les assemblées, & que l'on ne se séparât point des autres. Par ce decret ils violerent la discipline que le concile de Nicée avoit cru devoir établir d'une maniere uniforme dans toute la terre. Mais leur condescendance en ce point, qui n'étoit pas l'effet d'une vraie charité, eut de fâcheuses suites. Sabbatius, quoiqu'uni de communion avec les autres Novatiens, ne voulut pas s'accorder avec eux sur la célébration de la Pâque; & quand la Pâque commune ne s'accordoit pas avec la sienne, il prévenoit la commune, faisant en son particulier le jeûne & les autres cérémonies de cette fête. Divers Novatiens de Phrygie & de Galatie suivirent son exemple, & mirent ainsi le trouble dans leur secte. Sabbatius se sépara même ouvertement de Sisinnius qui avoit succedé à Marcien, sous le même prétexte de célébrer la Pâque avec les Juifs, & tint ses assemblées à part. On raconte de lui que lisant un jour publiquement cet endroit de l'évangile: *La fête des Azymes qu'on appelle Pâque approchoit*, il y ajouta comme texte de l'évangile: *Maudit est celui qui fait la Pâque hors les jours des Azymes.* Plusieurs laïques ignorans se laisserent tromper par cette fourberie, mais la fausseté en fut bientôt découverte. Comme il célébroit la fête de Pâque avec quantité de monde qu'il avoit séduit, il se répandit un bruit parmi eux, que l'évêque Sisinnius venoit les attaquer à main armée. La frayeur s'étant saisi de la multitude, ils se presserent si fort de sortir, qu'ils s'étoufferent les uns les autres, & il y en eut soixante & dix qui y perdirent la vie. Cet accident fit abandonner à plusieurs le parti de Sabbatius, mais il eut toujours des disciples. Après la mort de Sisinnius, arrivée sur la fin de l'an 407. comme on vouloit mettre en sa place Chrysante, & que celui-ci pour l'éviter, demeuroit caché, Sabbatius prit ce tems pour se faire évêque, & se fit ordonner, malgré le serment qu'il avoit fait de ne pas même accepter l'épiscopat. Cette tentative ne lui réussit pas: les Novatiens indignés de son ambition, continuerent à chercher Chrysante, & firent bannir Sabbatius à Rhode, où il finit ses jours. * Socrate, *Histor. l. 7.* Baronius, dans ses *Annales* sous l'an de Jesus-Christ 391. *n. 7.* Sanderus, *Heref. 88.* Dom Remi Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés & profanes, tome V.* Godeau, *Histoire ecclés. &c.*

SABELLICUS. *Cet article est si défectueux dans le Moreri, édition de 1725. qu'il convient de le donner ici de nouveau, quoique beaucoup plus correct dans celle de 1732.* Marcus Antonius Coccius Sabellicus nâquit vers l'an 1436. dans une petite ville d'Italie qui s'appelloit Valeria, ou Vicus Valerius, dans le pays des anciens Equicoliens. Sabellicus, pour rendre ce lieu plus célebre, lui donna le nom de *Vicus Varronis*, d'où on l'appelle aujourd'hui Vicovaro. Le nom de sa famille étoit *Coccius*, dont il fit *Cocceius*, pour le rendre plus Romain. Quelques flateurs l'ont fait descendre de la famille de Cocceiens, mais Paul Jove assure qu'il étoit fils d'un pauvre maréchal, ce qui n'est pas mieux fondé. Il étoit d'une famille honnête, & qui avoit du bien. JEAN son pere étoit fort à son aise, & avoit servi sous Robert Ursini, sa mere se nommoit *Dacia*. Il est faux que Sabellicus ait été obligé pour subsister, d'instruire la jeunesse à Tivoli. Au contraire, il alla fort jeune lui-même à Rome, où il étudia quelque tems sous Gaspard de Veronne, & sous Porcellio Neapolitain. Il prit ensuite des leçons de Domitio Calderino, sous lequel il fit briller & perfectionna sa grande facilité à faire des vers. La réputation avec laquelle Pomponius Lætus enseignoit aussi à Rome, l'engagea pareillement à étudier sous lui, & ce sçavant, charmé de ses progrès, le mit de son académie, & lui fit prendre le nom de *Sabellicus*. Il quitta ensuite Rome pour aller enseigner la jeunesse à Udine, où on le demandoit avec empressement. C'étoit vers l'an 1475. Pendant ce tems-là il étudia lui-même la logique, les mathématiques, & la langue grecque. La peste l'obligea de se retirer à Trieste où il fit quelque séjour. En 1484. il fut appellé à Venise pour y enseigner les belles lettres. Mais la peste l'obligea encore de fuir, & il se réfugia à Veronne, où il composa son histoire de Venise qu'il fit imprimer à son retour dans cette derniere ville. Il fut le premier chargé du soin de la bibliothéque de S. Marc, que le cardinal Bessarion avoit donnée à la république de Venise. Ses infirmités, qui étoient encore plus le fruit de ses débauches que de ses travaux, l'engagerent à présenter en 1505. une requête au senat pour le supplier de le décharger de son emploi, & de lui donner une pension de deux cens ducats, ce qui lui fut accordé. Il mourut le 18. d'Avril 1506. d'une maladie honteuse, comme l'a marqué Latomus dans cet épitaphe:

Magnus in hoc tumulo jacet ille SABELLICUS, *orbis*
Cujus ad ingenium non satis unus erat.
Tempora per modicis incluserat omnia chartis,
Servire exemplo qua potuere aliquo.

In venere incerta tamen hic contabuit, atque
Maluit Italicus Gallica fata pati.
Quid juvat humanos scire atque evolvere casus,
Si fugienda facis, & facienda fugis?

Les ouvrages de Sabellicus sont : *De vetustate Aquileja libri sex.* Il y a bien des contes dans cet ouvrage. *Rerum Venetarum Historia*, à Venise, *in-fol.* en 1486. en trente-deux livres. Hermolao Barbaro y fit ajouter un trente-troisiéme livre avec la date de 1487. qui étoit l'année en laquelle Augustin Barbadico avoit succedé au doge Marc Barbadico son frere. Cette histoire de Venise a été réimprimée à Basle chez Hervagius, en 3. vol. *in-fol.* l'an 1560. & plusieurs autres fois ailleurs. Elle a été mise aussi en 1718. dans le recueil des histoires de Venise, écrites par ordre de la république en 10. vol. *in-4°.* quoique Sabellicus n'eût pas fait la sienne par le même ordre. Elle a été traduite en italien par trois auteurs differens. *De Venetis magistratibus liber*, à Venise, en 1488. *in-4°.* Des notes latines sur quelques endroits de Pline, de Tite-Live, de Valere Maxime, de Lucain, de Stace, de Catulle, avec des observations tirées de differens auteurs, à Venise, en 1487. *in-4°.* à Paris, en 1511. *in-fol.* avec d'autres écrits; & dans le premier tome du *Thesaurus criticus* de Gruter. Les notes de Sabellicus sur Pline le Naturaliste, ayant déplu à Hermolao Barbaro, celui-ci en reprit plusieurs dans ses *Castigationes Pliniana*, mais sans nommer Sabellicus. Une édition de Valere Maxime, avec l'interprétation & les commentaires d'Olivier d'Arzignano, à Venise, en 1488. *in-fol.* & en 1491. & 1494. Une édition de Suétone avec une paraphrase & des notes, à Venise, en 1480. *in-fol. De officio Pratoris*, en 1491. *De Venetia urbis situ libri tres. De latina lingua reparatione*, à Venise en 1494. *De officio scriba. Oratio in funere Zacharia Barbari, equitis & procuratoris D. Marci, &c. Oratio in funere Benedicti Rugii, regii oratoris, &c.* Courtes notes (latines) sur Tite-Live, dans l'édition de cet auteur faite à Venise en 1495. *in-fol. Justinus & Florus emendati*, à Venise, en 1495. *in-fol. Nota in Horatium* : on les trouve dans plusieurs éditions de ce poëte. *Rapsodia historiarum Enneades*, c'est une histoire universelle, qui a paru en diverses parties & en differens tems, elle est fort imparfaite & pleine de fautes. Il y a encore de Sabellicus dix livres d'exemples, des poëmes, des lettres, des harangues, & l'on trouve la plus grande partie de ses ouvrages dans le recueil qui en a été fait en 1560. en 4. vol. *in-fol.* * *Voyez* sa vie par Apostolo-Zeno à la tête de l'*Hist. de Venise*, de l'édition de 1718. Sabellicus laissa un *fils naturel* qui mourut en 1506.

SABINE, province d'Italie, comprise entre le Tibre, le Teverone, le Vesino, & les Apennins. Elle est fertile en bleds, en vins, & en huile; mais elle n'a point de ville murée. De trois chemins qui conduisent de Rome dans la Sabine, le premier est appellé *Via Salaria.* A deux milles de Rome on passe le Teverone sur le pont *Salario*, réparé par Narsés, comme le porte l'inscription. A trois milles de-là sur la rive du Tibre, est une ferme du chapitre de S. Pierre, appellée *Castel Giubileo.* C'est où étoit l'ancienne ville de *Fidénes*, & à deux milles de-là est *Marciliano vecchio*, c'étoit l'ancienne ville de *Crustumium.* Le bourg appellé *Monte Rotundo*, appartenant aux Barberins, en est à six milles, on l'appelloit anciennement *Mons erectus*: c'est où la *Via Salaria* & la *Via momentana* se réunissent. La Sabine embrasse aujourd'hui tout ce qui est contenu entre le lac de Picdi, Luco, Riéti, le Tibre, la Negra, & le Teverone. On a des ordonnances synodales de Ptolomée, cardinal, évêque de Sabine, en 1590. Gabriel Paléotte en dressa l'an 1593. & 1595. & Louis Madruce en 1597.

SABINIEN, pape, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort le 19. de Février de l'an 605. *il faut* 606.

SABINIENS, c'étoit le nom d'un parti parmi les anciens jurisconsultes Romains. Ce parti soutenoit les opinions d'Artejus Capiton, qui étoit en grande réputation & en grand crédit sous Auguste. Les Sabiniens tiroient leur nom de Massurius Sabinus, qui vivoit sous Tibere, ou selon d'autres, de Cælius Sabinus. Cassius Longin les appelle Cassiens. Ils étoient opposés sur plusieurs articles aux Proculiens ou Pégasiens, & se faisoient un devoir de ne jamais s'écarter des opinions de leurs docteurs. Ces deux partis se sont soutenus jusqu'au tems des Antonins, où ils ont commencé à s'éteindre, parce que les jurisconsultes faisoient un mélange des opinions des deux sectes, & que les empereurs décidoient les affaires, plutôt selon leur volonté propre, que selon les loix, & qu'ils privoient par-là les jurisconsultes de leur ancienne autorité. * Balduinus, *ad ff. 8. l. de jure natur. Gent. &c.* François Hotman dans son Anti-Tribonien, ou discours de l'étude des loix. Godefroi, *in historia juris, c. 7. &c.*

SACCHI, (André) peintre Romain, né l'an 1600. fut disciple de l'Albane, & hérita du génie de son maître. Il sçut mettre, comme lui, dans ses ouvrages des graces qui les rendent extrêmement agréables. Son coloris, de même que celui de l'Albane, n'est pas des plus vigoureux; mais il est d'une suavité & d'un accord parfait. Le platfond qui répresente la sagesse divine, qu'il a peint dans une des chambres du palais Barberin, est un de ses principaux ouvrages. Il y en a encore plusieurs autres dispersés dans l'église de Rome : mais rien n'égale celui où ce peintre a répresenté S. Romuald instruisant ses disciples. Ce tableau qui est dans l'église de S. Romuald à Rome, est regardé d'un consentement unanime, non seulement comme le plus bel ouvrage de Sacchi, mais comme un des plus parfaits tableaux qui soient dans Rome. Sacchi avoit le rare talent de bien enseigner, auquel il joignit des manieres douces & affables: ce qui faisoit que son école étoit toujours remplie d'éleves, & il lui est très-glorieux d'avoir formé le chevalier Charles Maratti, qui doit à ses enseignemens la gloire qu'il a acquise dans la peinture. Sacchi est mort à Rome en 1661. âgé de 61. ans.* *Abcedario pittorico.*

SACCO, (Joseph Pompée) médecin, né à Parme le 14. de Mai 1634. fils de *Flavio* Sacco, médecin, & de *Barbe*, fille de *Paul* Simonetta, de Plaisance, professeur en chirurgie à Parme, passa à l'étude de la médecine après celle des humanités & de la philosophie, & fut reçu docteur en philosophie & en médecine le 19. d'Août 1652. Il fut ensuite aggregé au college des philosophes & des médecins, dans le tems que Bonaventure son frere, qui avoit été fait avec lui docteur en philosophie, fut aggregé au college des philosophes. Le duc de Parme nomma Joseph Pompée Sacco, professeur en médecine théorique, le 3. de Novembre 1691, & celui-ci remplit ce poste jusqu'en 1694. avec tant de réputation, que la faculté de médecine fit mettre ses armes accompagnées d'une inscription honorable, dans la sale où il enseignoit. La même année 1694. la république de Venise lui offrit une place de premier professeur extraordinaire en médecine-pratique dans l'université de Padoue : mais Sacco ne remplit pas long-tems ce poste. Il passa peu après à la chaire de premier professeur ordinaire en médecine théorique, & eut encore depuis le titre de président de l'université. Le duc de Parme qui sentoit la perte que son université avoit faite, le rappella en 1702. pour lui donner la chaire de premier professeur en médecine; & ce fut dans ce poste que Sacco mourut le 23. de Février 1718. dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Il fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, qui est dans l'église de S. Jean l'évangeliste. On a de lui, *Iris febrilis, fœdus inter antiquorum & recentiorum opiniones febribus promittens*, à Genéve, 1683. *in-8°. Nova Methodus febres curandi fundamenti alkali & acidi superstructa*, en 1683. *in-8°. Novum systema medicum ex unitate doctrina recentiorum & antiquorum*, à Parme, 1693. *in-4°. Medicina theorico-practica*, &c. à Parme, 1696. *in-fol. Medicina practica rationalis Hippocratis, &c.* à Parme 1717. *in-fol.* C'est un ouvrage complet de médecine-pratique. * *Voyez* l'éloge de Sacco dans le *Journal de Venise, tom. 32. pag. 467.* & le pere Niceron, *tome 13.* de ses *Mémoires*, &c.

SACHS (Philippe-Jacques) de Lewenheimb, nâquit à Breslau le 26. d'Août 1627. d'une bonne famille. Il commença ses études dans sa patrie, alla faire en 1646. sa philosophie à Leipsic, où il étudia ensuite la médecine, & où il soutint en 1649. une these, dont le sujet étoit, *De phthisi.* Il voyagea après ses études en Hollande, en Flandres, en France, en Italie, & tâcha de profiter des connoissances des sçavans qu'il trouva sur sa route. Il demeura un hiver à Padoue pour entendre les leçons des professeurs en médecine & en anatomie, qui brilloient dans l'université de cette ville. Il se maria à la fin de 1653. & fut reçu en 1658. dans l'académie des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'un grand nombre d'observations. Il mourut le 7. de Janvier 1672. n'étant âgé que de 44. ans. Les préfaces de l'arrangement des materiaux des trois premiers volumes des mémoires des curieux de la nature sont de lui. Il a encore donné *Ampelographia, sive de vitis viniferæ ejusque partium consideratione, cum appendice. Gammarologia, id est, gammarorum sive cancrorum consideratio physico-chymica. De mira lapidum natura dissertatio. Oceanus macro-microcosmicus Vratislavia.* * *Voyez* son éloge à la fin du *tom. IV. des Mémoires des curieux de la nature*, & le pere Niceron, *tome 2. de ses Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, &c.

SACONAY. (de) La famille de Saconay est d'une noblesse très-ancienne. On ne parlera ici que de la ligne directe de la maison de Saconay établie à Bursinel, dans le bailliage de Morges, au pays de Vaud en Suisse, & l'on ne commencera qu'à VILLERMUS de Saconay.

VILLERMUS & cinq freres qu'il avoit, vivoient au commencement du treiziéme siécle. C'est ce qui paroît par trois aumônes qu'ils firent à la Chartreuse du Jorat près de Lausanne, & dont on a conservé les actes authentiques. Le premier est de l'an 1210. le second de l'an 1215. & le troisiéme est de l'an 1219. Les ancêtres dudit seigneur avoient fondé ladite Chartreuse.

VILLERMUS de Saconay épousa en 1243. *Mathilde*, seconde fille de *Guillaume*, comte de Génevois. Elle étoit sortie d'un couvent après la mort de son pere, & de sa sœur aînée : il en eut AMEDE'E, qui suit.

AMEDE'E épousa *Lucie* fille du baron des Alinges, de ce mariage sortit BERNARD, qui suit.

BERNARD épousa *Bertrande*, fille de *Varax* du Châtel, gouverneur de Lisle, dont il eut entre autres enfans,

THEOBALD, qui épousa *Amblarde* de Turay, sœur de *Pierre*, cardinal, & de *Philippe*, archevêque de Lyon. Il eut entr'autres enfans,

GUICHARD, qui épousa *Flandrine* de Lussinge, dont il eut quatre fils. PIERRE, qui suit, en étoit un.

PIERRE épousa *Andrée* de Bellegarde. Il en eut sept fils. *Humbert* l'aîné mourut sans enfans ; GUILLAUME reprit la branche, & eut deux fils, dont l'un fut FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS a commencé la branche de Saconay-Bursinel en Suisse. Il épousa *Louise* de Prez : il en eut ANDRE', qui suit ; & un autre.

ANDRE' épousa *Jeanne* de Villette, dont il eut JEAN-PHILIBERT, qui suit.

JEAN-PHILIBERT épousa *Susanne* de Martine. Il en eut trois fils, entre autres, MARC-MICHEL, qui suit.

MARC-MICHEL fut capitaine de cavalerie au service de l'Empereur. Il mourut le 5. Mars 1659. Il avoit épousé *Claire* Turretin, d'une très-noble maison de Luques, réfugiée à Genéve pour la religion. Il en eut plusieurs enfans, & entr'autres, JEAN, qui suit.

JEAN épousa 1°. *Marie* le Cordelier, dont il eut un fils qui est mort jeune, & quatre filles : 2°. *Louise* de Chandieu-Chabot, dont il a eu deux fils & trois filles. Le cadet des fils a peu vécu : l'aîné est

MARC-FREDERIC-CHARLES, seigneur de Bursinel, né le 14. Avril 1714.

Comme JEAN s'est distingué de nos jours par son rare mérite, & par le zele avec lequel il a défendu sa patrie, on a cru que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, lui refuser ici un article un peu étendu. JEAN de Saconay fut, *comme on vient de le dire*, fils de MARC-MICHEL de Saconay & de *Claire* Turretin. Il nâquit le 23. Septembre 1646. JEAN étoit en 1659. à Genéve, où il étudioit les humanités. Il en fut retiré quelques mois après la mort de son pere, & on l'envoya à Berne pour apprendre la langue allemande. Il y demeura jusques au mois d'Août de l'an 1661. qu'il revint à Bursinel, où il fut comme abandonné à lui-même pendant quatre ans, sans qu'aucun maître fût chargé de son éducation, excepté l'espace d'environ trois mois, qu'on lui donna des leçons de philosophie. Lassé d'une vie presque oisive, qui ne s'accordoit point avec son inclination, il obtint de ses supérieurs la permission de sortir du pays sur la fin de Juillet de l'an 1665. Il partit de Bursinel pour se rendre au fort de la Perouse ; il entra dans les Cadets commandés par M. de Cinq-Mars. Après y avoir porté le mousquet jusqu'au commencement d'Avril 1668. son capitaine lui procura un drapeau dans le régiment de Chalemberg, qui étoit alors en Lorraine : mais comme il alloit s'y rendre, il apprit que ce régiment avoit été réformé ensuite de la paix qu'on venoit de faire. Notre cadet revint donc à Bursinel, où il demeura jusqu'au milieu d'Avril 1669. qu'il en repartit pour se rendre à Paris. Son dessein étoit de servir dans le régiment des gardes Suisses. Monsieur Stoppa le reçut agréablement dans sa compagnie : après y avoir servi quelques mois, son capitaine le fit enseigne d'une nouvelle compagnie commandée par monsieur de Salis Grison. Cette compagnie fut envoyée à Pignerol, de-là en Allemagne, & ensuite dans les Pays-bas. Ce fut-là que monsieur de Saconay commença à donner des preuves de sa valeur. L'an 1672. il se distingua à l'attaque d'un fort auprès de Vorden, où il enleva deux drapeaux aux ennemis, & fit un major Hollandois prisonnier ; il y fut légerement blessé d'un coup de pistolet à la hanche, & plus dangereusement d'un coup de mousquet, à peu près au même endroit. Au commencement d'Octobre 1673. monsieur le colonel Stoppa le fit lieutenant de sa compagnie. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Senef. où il fit des actions qui lui attirerent l'estime de plusieurs officiers généraux. Deux années après le Roi fit le siége de Valenciennes : monsieur de Saconay à la tête des grenadiers, attaqua & emporta deux demi-lunes l'épée à la main, la garnison battit la chamade, & fut faite prisonniere de guerre. La même année, l'armée que le roi commandoit en personne, étant campée près de Ninove, la desertion se mit parmi les troupes : le roi demanda à monsieur Stoppa l'aîné, maréchal de camp, un officier sur lequel on pût compter, pour commander un parti de la nation, monsieur Stoppa nomma M. de Saconay, & le présenta au roi. Chargé de cette commission, il part avec son monde, tombe sur un parti Espagnol, le défait & emméne onze prisonniers au camp. M. Stoppa le conduisit au quartier du roi, qui lui fit rendre compte de sa petite guerre : ce prince parut fort content, & dit obligeamment à M. de Saconay qu'il se souviendroit de lui. L'hiver de la même année, il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle de M. Stoppa le jeune. Le régiment passa l'hiver à Marseille : le 4. Avril 1677. il eut ordre de se rendre à Toulon, où il s'embarqua le 14. pour l'expédition de Sicile, & y arriva le 26. M. le maréchal de Vivonne commandoit en Sicile ; il demanda un officier de confiance à M. Stoppa, qui lui indiqua M. de Saconay. Le général l'ayant fait appeller, lui donna le commandement de trois barques armées en course, sur lesquelles on mit un détachement composé de Suisses & de bandits, pour faire une descente dans le royaume de Naples. Elle se fit avec tout le succès possible sur les côtes de la Calabre : à son retour en Sicile, M. de Saconay fut nommé pour commander dans le château d'Auguste. Cette place est à quatre lieues de Syracuse. Le 20. Mars 1678. les troupes Françoises s'embarquerent sous les ordres de M. le maréchal de la Feuillade, & laisserent les Messinois au desespoir, & à la merci des Espagnols. L'année suivante on donna une compagnie à M. de Saconay. Il se maria le 25. Février 1680. & épousa

mademoiselle *Marie* le Cordelier de Cheneviere ; c'étoit une dame d'un très-rare mérite : elle étoit fille de M. de Cheneviere, seigneur de Verneuil. La guerre ayant recommencé, le régiment où servoit M. de Saconay, fut de l'armée que M. le maréchal de Bellefonds commandoit en Catalogne. Ce général qui en vouloit à Gironne, fit ouvrir la tranchée devant cette place le 21. Mai 1684. on donna un assaut, où M. de Saconay emporta un bastion, & s'y logea avec son monde : mais comme on avoit été battu par-tout ailleurs, il se vit obligé de quitter son poste, sur les ordres réitérés de M. de Bellefonds. Le maréchal lui donna de grandes louanges, & dit en propres termes, que si tout le monde eût fait son devoir comme M. de Saconay, on se seroit rendu maître de la place. Il fut blessé dans cette action d'un coup d'épée au bras droit. L'année 1685. fut remarquable par la révocation du fameux édit de Nantes ; M. de Saconay fut tenté de quitter le service de la France ; cependant il se contenta d'emmener son épouse en Suisse, pour la mettre à couvert de l'orage qui fondit bientôt après sur la maison de madame de Verneuil, où les dragons furent logés. On vouloit envoyer le régiment de Stoppa en Languedoc : sur quelques discours un peu hardis que certains officiers tinrent, on changea d'avis. Le régiment fut destiné pour la Flandre ; il partit de Mont-Louis le 19. Juillet 1686. L'électeur de Cologne étant mort en 1688. il s'agit de lui donner un successeur. La France appuyoit le cardinal de Furstemberg, & l'empereur souhaitoit que l'élection tombât sur le prince Joseph-Clement de Baviere. Ce dernier l'emporta, nouveau sujet de guerre. Louis XIV. fit avancer des troupes dans l'électorat de Cologne. Les deux régimens Suisses de Greder & de Stoppa le jeune eurent ordre de se rendre dans les Ardennes. M. le marquis de Sourdis voulut envoyer M. de Saconay à Keiserwert, au-delà du Rhin. Il fit ses représentations, & refusa de passer pour ne point encourir l'indignation de son souverain, dont il n'ignoroit pas la capitulation avec la France. On lui en sçut bon gré à Berne ; mais M. de Sourdis en écrivit en cour : M. de Saconay en fit autant de son côté. Appuyé par le général Stoppa frere de son colonel, il effaça les mauvaises impressions qu'on avoit fait naître dans l'esprit de M. le marquis de Louvois, qui lui rendit justice. La bataille de Fleurus se donna le 30. Juin 1690. M. de Saconay y fut blessé au pied d'un coup de fusil. Deux ans après il fut encore blessé au poignet à la bataille de Steinkerque. Alors M. de Saconay, las du service, demanda l'an 1694. un congé absolu, & l'obtint. Il se retira chez lui ; quelques affaires l'engagerent à aller à Berne. M. Hervart envoyé d'Angleterre, lui offrit la lieutenance colonelle du régiment de Melune, qu'il accepta : mais ayant eu occasion de faire le voyage de Zurich, il y trouva milord Galouvai, qui lui dit que le roi Guillaume ayant ouï parler de lui, souhaitoit qu'il levât un régiment, qui serviroit en Piémont sous les ordres de son altesse royale. La proposition fut goûtée, la capitulation faite, & le régiment levé avec succès. L'année suivante milord présenta M. de Saconay au duc de Savoye, qui le reçut très-gracieusement, & lui donna plusieurs marques de son estime. Le duc de Savoye ayant fait son traité avec la France, l'armée des alliés se mit en marche pour sortir de Piémont le 3. Août 1696. Le 27. M. de Saconay fut détaché par M. le prince Eugene, pour marcher du côté du Milanez à la tête de quatre bataillons ; on croyoit que les ennemis en vouloient à Alexandrie. Notre colonel se jetta dans la place ; il y resta jusqu'au premier Décembre, qu'il en partit pour aller en Allemagne joindre l'armée de M. le prince Louis de Bade. Ce prince le chargea l'année suivante d'une commission importante pour le roi Guillaume ; il partit du camp de Brouxal le 8. Août, & prit le chemin de la Haye, où il ne trouva pas le roi ; il étoit à Loo. Ce fut-là qu'il eut l'honneur de lui faire la révérence, & de lui remettre la lettre du prince de Bade. M. de Saconay s'apperçut qu'on méditoit une réforme très-desavantageuse aux Suisses. Il sonda le roi là-dessus, qui lui laissa entrevoir que ce bruit étoit fondé, l'assura en même tems qu'il n'avoit rien à craindre ni pour lui-même ni pour son régiment : mais M. de Saconay zelé pour les troupes de sa nation, chercha à parer le coup qu'on vouloit leur porter. Rien ne lui parut plus propre à produire cet effet, que d'insinuer au roi qu'il conviendroit de donner aux Suisses un géneral de distinction, comme ils en avoient un en France. Il falloit un seigneur qui eût du crédit, milord d'Albermale fut indiqué & agréé ; ce seigneur en fit mille remercimens à M. de Saconay, & autant de protestations d'amitié & de reconnoissance. M. de Saconay n'ayant plus rien à faire en Hollande, en partit le 8. Septembre, & arriva le 14. chez M. le prince de Bade, à qui il rendit compte de sa commission. Il fut détaché avec deux mille hommes d'infanterie, & trois cens chevaux pour couvrir le siége du château d'Eurembourg. La garnison capitula le 24. après la reduction de cette place. M. de Saconay retourna en Hollande avec M. le comte de Frise. Son régiment le suivit, & arriva à Mastricht le 22. Novembre. Dès le commencement de l'année 1702. les Provinces-unies des Pays-bas déclarerent la guerre à la France ; on sçait à quelle occasion. M. de Saconay se trouva aux siéges de Venlo, de Ruremonde & de Liége ; il y servit comme à son ordinaire, avec beaucoup de distinction. L'année suivante M. le comte d'Auvekerk l'envoya commander à Liége. L'an 1704. S. A. S. monseigneur le landgrave de Hesse-Cassel lui fit offrir la charge de lieutenant géneral dans ses troupes, avec un régiment d'infanterie, qu'il ne trouva pas à propos d'accepter ; il s'en alla conduire sa famille en Suisse. Il y étoit encore, lorsqu'il reçut en 1705. une lettre de compliment de milord d'Albermale, qui lui apprit que L. H. P. l'avoient fait brigadier d'armée : là-dessus il s'en retourna en Hollande ; il fut envoyé à Berg-Op-Zom pour y commander : ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la maladie de madame de Saconay. Il pria milord de lui accorder un congé pour se rendre auprès d'elle, milord le lui refusa d'une maniere séche. Piqué d'un refus auquel il n'auroit pas dû s'attendre, & plein du desir de voir encore une fois une épouse qu'il aimoit, & dont il étoit tendrement aimé, il demanda sa demission à Messieurs les Etats Généraux. L'ayant obtenue, il partit de Gorcum le 29. Janvier 1706. pour se rendre chez lui, avec toute la diligence possible. A son arrivée, il trouva que madame de Saconay étoit morte depuis quelques jours. Ce fut pour lui un coup terrible. Monseigneur le landgrave de Hesse-Cassel ayant appris que M. de Saconay avoit quitté le service de Hollande, le fit inviter par une nouvelle lettre à entrer dans le sien. Ce prince eut la bonté de lui offrir de le faire président de son conseil de guerre, & lieutenant general de ses armées, avec le régiment de Tettau, dont le colonel avoit été tué à la bataille de Spirbach ; mais notre brigadier lassé du service, & souhaitant de vivre en repos chez lui, remercia S. A. S. pour vivre plus agréablement dans sa retraite ; il pensa à se remarier ; il lui falloit une femme de mérite : il la trouva le 21. Janvier 1707. il épousa en secondes noces mademoiselle *Louise* de Chandieu, qui étoit sœur de son gendre, & la troisiéme des filles de M. de Chandieu-Chabot, d'une famille illustre, dans laquelle on peut dire sans flatterie, que la bonté de cœur, l'esprit & la politesse sont comme héréditaires. On ne peut pas être plus heureux que M. de Saconay l'a été dans ses deux mariages : à peine avoit-il commencé à goûter les douceurs du repos dans sa terre de Bursinel, qu'il en fut tiré en 1708. pour aller commander dans le comté de Neufchatel. La France, après la mort de madame la princesse de Nemours, fit marcher des troupes sur la frontiere. M. de Saconay mit les milices de Neufchatel & de Valengin sur le meilleur pied qu'il put, & le pays à couvert d'insultes, autant qu'il fut possible. Les differens se terminerent par un traité, & M. de Saconay se retira chez lui. Il semble qu'il étoit destiné à faire la guerre toute sa vie ; LL. EE. de Berne ses souverains, en ayant une à soutenir l'an 1712. contre l'abbé de S. Gall & ses alliés, au sujet de quelques troubles arrivés dans le Tokembourg, M. de Saconay fut appellé pour aller commander un camp volant

de 6000. hommes auprès de Payerne ; il partit de chez lui le 29. Avril ; il visita les postes, & donna tous les ordres nécessaires. On lui écrivit ensuite de se rendre incessamment à Berne. LL.EE. le firent leur premier lieutenant géneral, & il partit pour l'armée assemblée auprès de Lentzbourg. Après avoir fait ses dispositions, il debuta par forcer un pont défendu par 900. hommes. De-là il alla à l'ennemi, qui se retira dans un bois. Il l'y laissa & il rabattit sur Mellingen, dans le dessein d'en faire le siége. La bourgeoisie fit sortir la garnison & rendit la place, sans attendre qu'elle fût investie. Après cela on résolut d'attaquer Bremgarten. Cette ville est mal fortifiée, mais de difficile accès, à cause de sa situation entre la riviere de Rus, & un marais. Le 26. Mai on se mit en marche en ordre de bataille ; on rencontra l'ennemi, on le battit : la nuit suivante le magistrat de Bremgarten capitula ; M. le généralTscharner ayant demandé d'être rappellé à cause de ses incommodités, LL. EE. lui accorderent son congé, & firent sçavoir à la Généralité par une lettre du 4. Juin, signée l'Avoyer, petit & grand conseil de la ville de Berne, qu'ils avoient trouvé bon de remettre le commandement de l'armée à M. de Saconay, avec le même pouvoir & la même autorité qu'avoit M. de Tscharner, ordonnant en même tems d'en donner la connoissance à tous les hauts & bas officiers de l'armée, de même qu'aux soldats, pour se conformer à l'intention de LL. EE. Après la prise de Bremgarten, M. de Saconay alla faire le siége de Bade; M. le comte de Trautmannsdorf ambassadeur de l'empereur auprès des L. cantons, demanda par une lettre adressée à M. de Saconay une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il fût sorti de la ville avec ses équipages. Notre général profita de l'occasion ; il envoya à ce seigneur un de ses aides de camp, qui eut ordre de parler au conseil & à la garnison. On les intimida;des députés accompagnerent M. le comte au camp, & demanderent à capituler ; la garnison étoit forte de 1200. hommes, sans compter les bourgeois. Le 25. Juillet les troupes de Berne remporterent dans la plaine de Vilmergue une victoire complette sur celles de l'abbé de S. Gall & de ses alliés, composées de 14000.hommes.M.de Saconay contribua beaucoup à cette victoire par ses bons conseils & par sa valeur. La perte des ennemis fut considerable ; les Bernois n'avoient que 7600.hommes; ils eurent environ 1200. morts ou blessés : M. de Saconay fut du nombre des derniers. Il eut la clavicule gauche cassée, & l'épaule traversée d'un coup de balle à l'endroit de la jointure. Il reçut ces blessures en se rendant maître d'une batterie, où il tua quelques canoniers de sa main. Après s'être fait traiter quelque tems à Lentzbourg, il se rendit à Berne le 31. Août. Il fut reçu de la maniere la plus gracieuse & la plus honorable. Pour reconnoître ses services, le souverain le fit bourgeois de la capitale, & membre du grand conseil. Il partit de Berne pour se rendre à Lausanne, où il arriva le 20. Octobre. Le magistrat lui envoya un député de son corps à une lieue de la ville, pour le complimenter. Tout ce qui put monter à cheval, alla au devant de lui. Il entra dans la ville au bruit du canon : les habitans étoient sous les armes. Deux conseillers furent nommés pour aller lui offrir des lettres de bourgeoisie. Dix ans après (1722.) LL. EE. de Berne donnerent à M. de Saconay le bailliage d'Oron pour six années. Il y fut géneralement chéri, estimé & honoré.Le tems de sa préfecture fini,il vint s'établir à Lausanne,où il mourut le 27. Juillet 1729. plein de jours & de la gloire de ce monde, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge. M. de Saconay étoit bien fait, d'une taille fort avantageuse. Il a toujours vécu d'une maniere exemplaire;son attachement pour sa religion étoit à toute épreuve. Simple soldat, officier subalterne, capitaine, colonel, géneral, il a donnédans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques de sa bonne conduite & d'une valeur distinguée ; on ne l'a jamais vu se démentir sur les qualités d'honnête homme, de zelé compatriote, de bon mari, de pere tendre, & d'ami sincere. Il laissa en mourant sept filles, & un seul fils âgé de quinze ans, qui marche à grands pas sur les traces de son illustre pere.

Trois branches de cette famille ont donné treize comtes de S. Jean de Lyon, dont voici les noms.

I BRANCHE.

1. *Aimon* de Saconay, fils de Bernard, fut reçu le 15. Novembre 1361. On ne trouve pas qu'il ait eu aucune dignité,parce que les livres du chapitre de ce tems-là n'ont que quelques feuilles mal suivies.

2. *François* neveu d'*Aimon*, fils de Theobald, reçu l'an 1385. il ne paroît pas qu'il ait eu aucune dignité à Lyon, parce qu'aussi-tôt après sa réception, il se retira auprès du pape Robert de Genéve son parent, qui le fit son grand camerier ; & après la mort dudit pape, il fut fait archevêque de Narbonne l'an 1398. & mourut l'an 1427.

3. *Henri* fils de Guichard & neveu de *François*, fut reçu le 23. Juin 1396. fait sacristain l'an 1406. & ensuite doyen. Il fut député aux Etats géneraux à Orleans, delegué pour le S. Siege, juge conservateur & exécuteur des privilèges concedés aux chevaliers de S. Jean de Jerusalem, ainsi qu'il paroit au septiéme livre des archives de S. Jean, *fol.* 128. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de S. Thomas, à côté de la petite horloge où est son tombeau, & celui de tous ses successeurs. Il mourut le 29. Janvier 1444.

4. *François* II. du nom, fils de Pierre, neveu de *Henri*, frere de Peterman & de *Jacques*, tous deux comtes de Lyon, fut reçu l'an 1455. fait maître du chœur le 2. Mai 1497. sacristain le 31. Juillet 1503. custode le 14. Août de la même année.

5. *Martial* fils d'Amede'e II. & neveu de *François*, fut reçu l'an 1545.

6. *Jacques* II. du nom, fils de Marin, & neveu de *Martial*, fut reçu l'an 1596.

7. *François* IV. du nom, fut reçu le 10. Novembre 1609. Il a été prévôt de l'église de S. Jean. Il fut fait camerier le 18. Mars 1630. Il est mort l'an 1660.

II. BRANCHE.

1. *François* III. du nom, fils de Jean, fut reçu le 22. Décembre 1483. Il a été grand custode de l'eglise de S. Jean. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de Notre-Dame de grace à S. Etienne.

2. *Gabriel* fils de Pierre, & neveu de *François*, fut reçu le 4. Février 1527. fait précenteur le 21. Octobre 1546. archidiacre le 12. Août 1572. doyen par la promotion de Pierre d'Epinai à l'archevêché le 27. Septembre 1574. mourut au mois d'Août 1580. Il étoit sçavant,fort zelé pour la religion Catholique. Il a composé plusieurs livres, dont voici les titres. 1. *De la vraie idolâtrie du tems présent.* 2. *Discours des principaux troubles avenus en la ville de Lyon.* 3. *De la providence de Dieu sur les rois de France très-Chrétiens,avec l'Histoire des Albigeois.* 4. *Exposition sur le VI. chapitre de S. Jean.* 5. *Du principal, & presque seul different qui est présentement à la religion chrestienne.* Voyez son article dans le Moreri ; *& au lieu de* Pierre d'Epinay avec lequel il eut des démêlés, *lisez* Pierre d'Epinac.

3. *Theodore* fils d'Amede'e, III. du nom, & neveu de *Gabriel*, fut reçu l'an 1572. Cet Amede'e pere de *Theodore*, étoit capitaine des gardes du corps de Charles IX. roi de France, qui lui écrivit une lettre, dont voici la copie. L'Original est entre les mains de monsieur le comte de Saconay-Brinda auprès de Lyon.

» Monsieur de Saconay, pour vos vertus, vaillances & » mérites, vous avez été choisi & élu à l'assemblée des » chevaliers, freres & compagnons de l'ordre de Monseigneur saint Michel, pour être associé à ladite compagnie : pour laquelle élection vous notifie & vous présente de ma part, le colliêr dudit ordre, si vous l'avez » agréable; j'envoie présentement mémoire & pouvoir » au sieur vidame du Mans, vous priant vous rendre

„ dans le lieu pour cet effet, & d'être content d'accepter „ l'honneur que la compagnie vous desire faire, qui sera „ pour augmenter de plus en plus l'affection & bonne volonté que je vous porte, en vous donnant occasion de „ perseverer à la bonne dévotion qu'avez de me faire „ service, ainsi que vous fera plus en plein entendre de „ ma part le sieur vidame du Mans, auquel vous prie „ d'ajouter autant de foi que vous feriez à moi-même, „ priant Dieu, monsieur de Saconay, qu'il vous ait en „ sa sainte & digne garde. Ecrit au camp de S. Jean d'Angeli le 12. jour de Novembre 1569. Signé CHARLES.

Et plus bas DE L'AUBINE.

III. BRANCHE.

Louis fils de JEAN II. du nom, fut reçu le 24. Décembre 1572. fait maître du chœur le 15. Novembre 1577. chantre le 24. Août 1600. camerier le 23. Décembre 1604. mourut le 21. Juin 1601. *Cet article a été fourni par monsieur du Fresne, pasteur de l'église de Bursinel, & second ministre de l'église de Rolle, très-distingué par ses talens, ses lumieres & son zele. La matiere de cet article a été puisée dans les archives du château de Bursinel & dans quatre volumes de mémoires écrits de la main de M. le général de Saconay, dont on fait esperer l'histoire détaillée.

SACRIPANTE (Joseph) de Narni, dans l'état Ecclésiastique, né le 19. Mars 1642. fut d'abord réferendaire de l'une & l'autre signature, & soûdataire des papes Innocent XI. Alexandre VII. & Innocent XII. Ce dernier le créa cardinal le 12. Décembre 1695. le déclara peu de jours après préfet de la congrégation du concile, lui assigna le titre de sainte Marie Transpontine, le deux Janvier 1696. & le fit protecteur de l'ordre des Carmes au mois de Novembre 1698. Le pape Clement XI. le déclara dataire de sa Sainteté le trois Décembre 1700. & préfet de la congrégation *de propaganda fide*, au mois de Décembre 1704. Il fut fait aussi protecteur des Catholiques d'Ecosse. Il quitta son premier titre, & opta celui de sainte Praxede, vacant par la démission du cardinal François Barberin le trois de Mars 1721. Il laissa aussi ce titre; & comme le plus ancien de l'ordre des cardinaux-prêtres, il opta celui de saint Laurent *in Lucina* le 31. de Juillet 1726. & en prit possession le 11. Août suivant. Il mourut à Rome la nuit du trois au quatre Janvier 1727. d'une inflammation de poitrine, dont il avoit été attaqué le 28. du mois précédent. Il étoit âgé de 84. ans neuf mois & seize jours, & avoit trente-un ans & vingt-trois jours de cardinalat. Le soir du même jour quatre son corps fut porté à l'église de saint Ignace des Jésuites, où ses obséques furent célebrées le cinq, ausquelles le pape assista avec le sacré college, & toute la prelature; & le soir il fut inhumé dans la sepulture qu'il avoit fait faire de son vivant dans la chapelle de saint Joseph de la même église. Ce cardinal n'eut pas la réputation de laisser de grands biens, ayant fait beaucoup d'aumônes, qu'on faisoit monter à 200000. écus. Il partagea également par son testament, ce qui lui restoit, à tous ses neveux, qu'il substitua les uns aux autres, assignant par préciput une somme de 25000. écus à celui d'entre-eux qui se marieroit au gré & du consentement de ses neveux ecclésiastiques. Il fonda pour ceux-ci une espece de prélature, à laquelle il attacha de gros revenus sur divers monts-de-pieté. Le cardinal Sacripante avoit pour freres PHILIPPE Sacripante, qui fut fait avocat consistorial-fiscal de la chambre apostolique le 31. Décembre 1707. & qui mourut le 23. Avril 1714. âgé de 70. ans, laissant des enfans, & le P. *Hiacinte* Sacripante de sainte Marie, qui fut élu général de l'ordre des Carmes déchaussés le six de Mai 1713. & qui étant venu en France pour visiter les couvens de son ordre, eut audience du Roi le 26. de Mai 1714.

SACY, (Louis de) avocat au conseil, fut reçu en 1701. à l'académie Françoise à la place de Toussaint Rose. La traduction des lettres de Pline le jeune, dont il donna les quatre premiers livres en 1699. & les six autres deux ans après, lui valurent cet honneur. Cette traduction très-estimée, & qui a été réimprimée plusieurs fois, est en trois volumes *in-12*. On trouve à la tête du deuxiéme la vie de Pline, bien écrite & fort détaillée. Pline étoit un des auteurs favoris de M. de Sacy, il en connoissoit toutes les beautés; & l'on peut dire qu'il les a fait valoir d'une maniere très-avantageuse dans sa traduction. Il a donné aussi celle du panégyrique de Trajan composé par le même auteur. M. Esprit en avoit déja publié une, & depuis ce tems-là le comte de Quart en a fait imprimer une troisiéme en 1724. à Turin, avec des notes, parce qu'il n'a pas regardé celle de M. Sacy comme assez fidéle. Avant ces traductions des ouvrages qui nous restent de Pline le jeune, M. de Sacy, qui n'avoit pas moins approfondi le droit que les belles lettres, avoit fait imprimer en 1687. un excellent memoire sur le privilege de la fierte saint Romain de Rouen, qui lui a fait beaucoup d'honneur. Il est encore auteur de la requête présentée au roi par les correcteurs & auditeurs de la chambre des comptes de Paris, contre les maîtres des comptes, touchant plusieurs de leurs droits, *in-fol.* à Paris en 1701. Vers le même tems il donna son *Traité de l'amitié*, réimprimé à la Haye en 1703. & dont on fit à Paris une troisiéme édition en 1704. Il a été suivi quelques années après du *Traité de la gloire*, que l'on n'estime pas autant que le premier. En 1728. M. Dupui, ci-devant secretaire au traité de la paix de Riswick ayant fait paroître des *Réflexions sur l'amitié*, à Paris *in-12*. chez Etienne, dans lesquelles il n'est pas toujours d'accord avec M. de Sacy, il s'éleva un anonyme qui prit avec beaucoup de vivacité la défense de celui-ci, dans une brochure adressée ironiquement à M. Dupui lui-même. M. de Sacy n'a eu aucune part à cette querelle; il étoit mort dès le 26. d'Octobre de l'année précédente 1727. âgé de 73. ans. Quelque tems avant sa mort il avoit recueilli & fait imprimer tous ses factums & quelques autres pieces en deux volumes *in-4°*. On a aussi réimprimé en un volume de pareille forme ses lettres & son panégyrique de Pline, avec son traité de l'amitié, à Paris en 1722. *in-4°*. Quinze jours ou environ avant qu'il passât à une autre vie, il donna une consultation sur l'affaire de la demoiselle Gardel, en faveur de cette demoiselle, contre M. Cochin, célebre avocat du parlement de Paris, qui plaidoit pour la partie adverse de ladite demoiselle. M. de Sacy étoit fort uni avec feu M. l'abbé Massieu, qu'il avoit retiré chez lui à cause de son rare mérite, & qu'il eut le chagrin de perdre en 1722. de même que mademoiselle Lhéritier. * *Mém. du tems.*

SACY, (Isaac le Maistre de) *voyez* MAISTRE. (le)

SAGACIO ou SAGACINO, de la famille noble de la Gazata, qui a été autrefois très-florissante à Regio, mais qui est éteinte aujourd'hui, est auteur d'une chronique de sa patrie, fort estimée, & que M. Muratori a donnée pour la premiere fois dans sa collection des écrivains de l'histoire de l'Italie, *tome XVIII.* Elle commence à l'an 1272. & finit en 1353. qui fut l'année de la mort de l'auteur. Elle a été continuée jusqu'en 1388. par Pierre de la Gazata son neveu, ou petit-neveu, abbé de saint Prosper de Regio de l'ordre de saint Benoît. *Voyez* PIERRE de la GAZATA. Sagacio, ou comme d'autres écrivent, *Sachacino*, fut exilé quelque tems de sa patrie dans les troubles dont elle fut agitée. Gui Pancirolle en parle avec éloge, comme d'un homme de lettres, qui avoit beaucoup d'érudition pour son tems, & qui écrivoit avec assez d'élégance. Il se trouve plusieurs lacunes dans sa chronique qui mériteroient d'être remplies par ce que l'auteur avoit écrit lui-même, s'il étoit possible de le recouvrer, à cause de la lumiere que cette chronique jette sur l'histoire de son tems. Il mourut âgé d'environ 90. ans. Pancirolle l'appelle *Sagacius Mutus, cognomento Gazadius.* * Voyez la préface de Louis-Antoine Muratori sur cette chronique.

SAGONDINO, (Nicolas) *dont on n'a dit que trois lignes dans le Moreri au mot* SECUNDINUS, se trouve en effet appellé tantôt *Secundinus*, & quelquefois *Segundinus*, *Secundininus*, & *Saguntino* ou *Sagutino*, mais son

vrai nom est *Sangondino*. C'est ainsi qu'il l'écrivoit lui-même, comme on le trouve dans plusieurs actes qu'il a signés en qualité de secretaire de la république de Venise. Il étoit natif de l'isle de Negrepont, & il passa en Italie avec sa femme & ses enfans vers l'an 1438. à l'occasion du concile général qui devoit se tenir pour la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, réunion que l'on est encore à désirer. Comme Palmieri l'appelle Nicolas *Euboïcus*, parce que l'isle de Negrepont étoit appellée *Eubœa* par les anciens, le pere Mabillon a douté si Nicolas *Sagondineus*, comme il l'appelle,& Nicolas *Euboïcus*, étoit le même homme. Nicolas Antonio s'est encore plus trompé en le mettant au rang des auteurs Espagnols, & supposant faussement qu'on l'appelloit Sagondino, parce qu'il étoit de Sagunte. Enfin ceux qui prétendent que ce nom lui venoit de ce qu'après le concile de Florence le pape Eugene IV. l'avoit fait évêque de Sagunte, se sont encore mépris; & il est sûr que cet auteur ne fut jamais évêque. Comme il possédoit bien le grec & le latin, il fut choisi pour interprête du concile de Florence, & lorsque le concile fut fini, il sortit de cette ville & alla à Venise, où il s'embarqua pour l'isle de Chypre avec sa famille & ses effets. Mais le vaisseau sur lequel il étoit monté perit dans une tempête presque à la vue de Venise même, & Sagondino eut la douleur de voir submerger dans les eaux, sa femme, trois de ses enfans, & ses effets. Pour lui il se sauva avec peine avec un de ses fils, qui étoit déja grand, & cinq de ses filles. Cet accident lui fit oublier la Grece: il rentra dans Venise, & la République qui connoissoit son mérite lui accorda aussitôt le droit de bourgeoisie, & l'employa même dans les affaires de l'état. Il fut le reste de sa vie secretaire de cette République dans les tribunaux les plus considerables, & particulierement dans le conseil des dix. Il eut aussi la même qualité dans plusieurs ambassades envoyées au pape, à Alphonse roi de Navarre, & à la cour Ottomane. On ignore le lieu & l'année de sa mort. Le pere Mabillon a inseré dans le tome premier de son *Musæum Italicum* sa traduction latine de la confession des Grecs sur les paroles de la consecration, & sur la transubstantiation presentée en grec au concile de Florence par le célebre Bessarion. Sagondino a revu aussi & corrigé la traduction latine d'Arrien, faite par Barthelemi Facio, qui a été imprimée à Pesato, en 1509. *in-folio*. Il en avoit fait aussi une nouvelle qui n'a point paru. On doit encore à Sagondino une traduction du grec en latin du livre d'Onosander *de optimo imperatore eligendo*, à Basle, en 1541. 1548. & 1580. *in-8°*. Cette traduction n'est pas estimée; enfin une traduction latine du livre de Plutarque *de civili institutione*, imprimée à Brescia en 1485. *in-4°*. & parmi les œuvres de Plutarque. Il a fait quelques autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, entr'autres un traité *de origine Turcarum*, que Leo Allatius avoit dessein de faire entrer dans le troisiéme volume de ses *Symmicta*. * Vossius, *de historicis Latinis, libr. 3.* Mabillon, *Musæum Italicum, t. 2. Journal de Venise, tome XIV. pag. 375. &c.*

SAINCTES, (Claude de) en latin *Sanctesius*, évêque d'Evreux, *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri édition de 1725. & trop superficiellement dans cette édition & dans la suivante*, étoit du Perche, & non de Chartres, comme plusieurs l'ont dit. Il fut reçu chanoine régulier dans l'abbaye de S. Cheron proche de Chartres en 1536. & y fit profession à l'âge de quinze ans en 1540. Ne voulant pas demeurer oisif dans l'obscurité de ce monastere, il vint étudier à Paris, où le cardinal de Lorraine, qui connoissoit son mérite naissant, le mit au college de Navarre. De Sainctes fit ses humanités, sa philosophie, & sa théologie dans ce college, & se rendit fort habile dans ces connoissances, & dans celle des langues. Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1555. Ensuite il fut curé de Belleville-le-Comte au diocèse de Chartres, & en 1561. principal du college de Boissi à Paris. Il étoit dans ce poste lorsque le cardinal de Lorraine, son protecteur, engagea la reine Catherine de Medicis à l'employer au colloque de Poissi contre les Calvinistes. Il le fit députer ensuite au concile de Trente avec Simon Vigor, au nom de l'université de Paris. Après la conclusion du concile, de Sainctes revint à Paris, où il eut souvent des conferences avec les Calvinistes, & fit contre eux quelques écrits. Quelques années après Henri III. le fit évêque d'Evreux, à la sollicitation du cardinal de Lorraine, le 30. de Mars 1575. A peine fut-il sur ce siége qu'il travailla à réformer le breviaire, le rituel, & le missel de ce diocèse. En 1576. il assista aux états de Blois, où il donna des preuves de sa capacité & de son sçavoir. Dès 1566. lui & Simon Vigor avoient tenu une conference où ils confondirent les ministres Rosier & Lépine, fameux dans leur parti. Les actes en furent imprimés en 1568. En 1576. il commença à tenir ses Synodes, où il traita de la régularité de la vie ecclésiastique, & la nécessité de s'instruire de la doctrine & de la tradition de l'église sur les matieres contestées par les hérétiques, afin d'être en état de reconnoître les fausses doctrines, de les rejetter, & de maintenir & de défendre le dépôt sacré de la vérité. Comme il vouloit gagner le cœur de son clergé, il ne lui proposoit rien avec autorité; mais attaché aux anciennes regles, quand elles étoient conformes en tout à la vérité, il proposoit dans les synodes ce qu'il croyoit utile ou convenable, écoutoit les avis & les objections de chacun, pesoit tout, & se rendoit aux conseils d'autrui quand il sentoit qu'ils étoient plus sages que les siens. C'est ainsi qu'ont été formées ses ordonnances synodales. Ce fut aussi dans ce tems-là qu'à raison des baronnies de Condé, des Baux, de la vicomté d'Evreux, &c. il rendit foi & hommage à François duc d'Anjou, quatriéme fils de Henri II. frere unique de Henri III. alors regnant, roi de France & de Pologne, & qui avoit érigé de nouveau le comté d'Evreux en duché-pairie en faveur de son frere. Ce fut par ses soins qu'en 1581. on tint un concile à Rouen, dont il redigea les actes en latin & en françois, & il les publia avec les synodes de son diocèse. Ce fut aussi vers ce tems-là qu'il vendit l'hôtel que les évêques d'Evreux avoient à Paris rue S. Antoine, pour subvenir aux besoins des pauvres de son diocèse, & à ceux de son église. Le zele de ce prélat contre l'hérésie le fit tomber dans quelques opinions qui n'étoient pas elles-mêmes conformes à la foi, mais qu'il ne soutint pas avec opiniâtreté. Il prétendit qu'on devoit rebaptiser ceux de la prétendue Réforme qui retournoient à l'église Catholique. Le pape en ayant été informé, lui en fit quelques reproches, lui défendit de soutenir à l'avenir de pareilles maximes, & le prélat se soumit, reconnut son erreur, & enseigna le contraire dans le synode d'Evreux assemblé en 1587. Il travailla sérieusement à faire recevoir le concile de Trente dans toute l'étendue du royaume, & dans son diocèse en particulier. Mais il eut le malheur d'entrer dans la Ligue qui avoit pris naissance dans les dernieres années du regne de Henri III. mort en 1589. & qui éclata si vivement à l'avenement du roi Henri IV. à la couronne de France. Le parti que prit Claude de Sainctes entraîna bientôt dans la rebellion toute sa ville épiscopale, qui ouvrit ses portes aux Ligueurs. Mais cette ville ayant été assiegée & prise par le parti du roi, le prélat s'enfuit à Louviers, qui tenoit encore pour la Ligue, & il y fut arrêté quelque tems après. On envoya des commissaires à Evreux pour faire l'inventaire de ses papiers, parmi lesquels on en trouva un écrit de sa main, où l'on s'efforçoit de justifier l'horrible assassinat commis en la personne du roi Henri III. ce qui obligea à faire conduire de Sainctes dans le château de Caen. On ne tarda pas alors à instruire son procès; & le prélat convaincu du crime de lése-majesté, fut condamné selon la rigueur des loix. Mais le roi sollicité par le cardinal de Bourbon son oncle, commua la peine de mort en une prison perpétuelle, & l'envoya prisonnier au château de Crevecœur dans le diocèse de Lisieux. Il y mourut après environ deux ans de prison l'an 1591. Son corps fut transporté dans l'église cathédrale d'Evreux, où on lit son épitaphe en ces termes :

Siste quisquis hanc ædem oraturus adis,
Hospes, sive incola.

Claudius de Sainctes, *magnus ille Theologus,*
Eburovicensis antistes,
Hoc angulo, pompâ tenui, situs est.
Quod sepulcrum imagines, columnave non exornant,
Ne mirare.
Sufficit angustus parvo corpori locus:
Nec pompas mortuus optabit,
Qui vivens fastus & sæcli risit ludibria;
Et quæ columna satis digna erigi potuit illi
Qui columna ecclesiæ fuit?
Imago, non corporis (vanum) sed ingenii, mentisque divinæ,
Illius in libris admirandis cernitur.
Conciones in conspectu regum populique frequentis habitæ
Sat nomen illustrant.
Si hæc nescis, cæcus & surdus,
Ista non sunt scripta tibi.
Vade & ora.
Obiit anno M D X C I.

L'ouvrage le plus considérable de Claude de Sainctes est son grand traité sur l'Eucharistie, divisé en dix livres, & imprimé *in-folio* en 1575. On peut voir la liste de ses autres ouvrages dans la bibliothéque des auteurs ecclésiastiques par M. du Pin, siécle XVI. & dans sa table des auteurs ecclésiastiques. Voyez aussi l'*Histoire ecclésiastique & civile du comté d'Evreux*, par M. l'abbé le Brasseur, *chapitres 39. & 40.* la préface du traité de Claude Turrien sur l'Eucharistie; M. de Launoi, dans son *Histoire du college de Navarre*, &c.

SAINT-ANTHOT. (Antoine de) *Dans le Moreri édition de 1725. on le nomme sans raison*, Nicolas de Saint Anthorst.

SAINT-BONNET, (Jean de) seigneur de Toiras, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il fut privé de ses gouvernemens; *ajoutez*, en 1633.... & en attaquant la forteresse de Fontaine, ou de Fontenette dans le Milanez, *lisez* ou de Fontanette dans le Milanez.

Dans la généalogie de ce seigneur, même édition; corrigez & ajoutez ce qui suit.

VI. Guillaume du Caylar, dit de *Saint-Bonnet*, &c. fit son testament le sept Février 1507. *lisez* le sept Février 1506.... fille de *Guillaume*, vicomte de Trolans, *lisez* vicomte de Trelans.

VII. Antoine de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, Montferrier, Restangles, *lisez* Restanclieres.

IX. François de Saint-Bonnet, de *Louise* du Gros, dame du Beausols, *lisez* dame de Beausols.

VIII. Aymar de Saint-Bonnet, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Toiras, &c. *Françoise* Claret de Saint-Felix, dame de Palier, *lisez* dame de Palieres.... & de *Philippe* Polet, *lisez* & de *Philippe* Palet.

XI. François-Jacques de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, &c. *Marie-Louise-Nicole* du Cayla-de-Toyras-d'Amboise, &c. lisez *Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de-Toiras-d'Amboise, &c.... à *Alexandre* de la Rochefoucault, *lisez* de la Rochefoucaud, duc de la Roche-Guyon, *ajoutez* duc de la Rochefoucaud.

SAINT-CYRE, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il descendoit de Jean Bouchet, *lisez* de Pierre du Bouchet: lui-même s'appelloit *Tanneguy* du Bouchet.

SAINT DIEZ, petite ville de Lorraine, dans la province de Vôges, est célebre par son église collégiale, l'une des plus illustres églises des Gaules après les cathedrales. Cette église a en effet tous les droits de celles-ci, & à la reserve de la puissance de l'ordre, ses prélats exercent toutes les fonctions qui dépendent du ministere épiscopal. Elle tient ses biens temporels de la concession de Childeric II. roi d'Austrasie, de la premiere race des rois de France. A l'égard de son autorité spirituelle, on prétend qu'elle la tient 1°. du caractere de son fondateur, qui est saint Dié, qui après avoir été quelques années évêque de Nevers, se retira dans les montagnes de Vôges pour y servir Dieu dans la solitude; 2°. de la qualité du fonds où ce saint établit sa demeure, parce qu'après avoir été trente ans sans se fixer de domicile, il s'arrêta dans la vallée qu'il nomma de Galilée, & qu'on appelle aujourd'hui le Val de Saint Diez. C'étoit un desert absolument inculte, & où l'on croit qu'il n'y avoit point eu avant lui aucun habitant depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules. Sa sainteté lui ayant attiré un grand nombre d'imitateurs, il fut obligé d'y bâtir un monastere, où il établit la regle de saint Benoît & de saint Colomban, & dans la suite le nombre de ses religieux s'étant beaucoup accru, Childeric II. alors roi d'Austrasie, détacha de son domaine tout le Val de Galilée, & lui en fit présent. Cette donation est de l'an 666. ou environ. L'église de Saint Diez prétend qu'elle a été dès son origine indépendante de tout évêque, non-seulement dans son monastere principal, qui fut d'abord construit au lieu appellé *les Jointures*, mais encore dans les maisons du même institut, & dans les paroisses qui se formerent dans l'étendue du Val de sa dépendance. Elle ajoute que le Métropolitain a reconnu cette indépendance, & que les papes l'ont aussi avouée & confirmée. La vie monastique s'est conservée plusieurs siécles dans l'eglise de Saint Diez; mais Frideric I. duc de Lorraine, voyant que les moines ne vivoient pas conformément à la sainteté de leur état, il les chassa, & mit des chanoines en leur place. Cette sécularisation est de l'an 954. ou environ. Jean-Claude Sommier, qui de curé de Champs a été fait grand-prévôt de l'église de Saint Diez, & archevêque de Cesarée, a composé & fait imprimer à Saint Diez en 1726. *in-12.* une histoire de ladite église de Saint Diez, qui est assez curieuse, mais qui n'est pas toujours exacte, & qu'il faut lire avec précaution. Cette histoire est dédiée au pape Benoît XIII. M. Sommier est le quarante-troisiéme prélat connu de l'église de Saint Diez. * *Voyez* cette histoire, & celle de l'abbaye de Moyen-Moustier écrite en latin par dom Belhomme, *in-4°.*

SAINT-EVREMONT. (Charles de Saint-Denys, sieur de) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de ce célebre auteur dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* Il nâquit le premier d'Avril 1613. à Saint-Denys le Guast, terre à trois lieues de Coutances dans la basse Normandie. Il n'entra pas dans le service aussitôt après ses études faites à Paris, ainsi qu'on l'a dit; mais il alla faire auparavant une année de philosophie à Caen, & revint encore s'appliquer une année à la même étude au college d'Harcourt. Cette étude finie, il commença celle du droit, à laquelle il donna une année seulement. Ce fut après cette derniere année qu'il entra dans le service. Ce fut en 1689. *non* en 1688. qu'il obtint la permission de revenir en France, & le 20. de Septembre, *non* le 10. qu'il mourut. L'édition de ses œuvres faite à Londres en 1705. que l'on donne pour la meilleure, ne l'est pas. On lui préfere avec raison celle qui fut faite en 1726. à Amsterdam en cinq volumes. On y trouve aussi la vie de M. de Saint-Evremont par M. Desmaiseaux, plus exactement que dans l'édition de 1705. & de plus le mélange, en partie, des piéces attribuées à M. de Saint-Evremont. C'est sur cette édition d'Amsterdam qu'on a fait celle de Rouen en sept volumes *in-12.*

SAINT-GALL, riche abbaye, dont l'abbé est prince de l'Empire, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732.* Leodigaire Burgisser, abbé de Saint-Gall, ayant été contraint de sortir de son abbaye & de son pays par les cantons de Zurich & de Berne en 1713. à cause des contestations sur le Toggenbourg, fit sa résidence à Neu-Ravenspurg en Souabe. Lorsqu'il fut mort le 18. de Décembre 1717. le pere Joseph de Laibach de Carinthie, qui fut élu en sa place, confera de nouveau dans les mois de Mai & de Juin 1718. avec les deux cantons à Bade, il fut conclu à Ergau dans la principauté de Baden par messieurs les Pacificateurs, un *Traité de paix & d'amitié* entre les deux cantons de Zurich & de Berne d'une part, & son altesse le prélat de Saint-Gall d'autre part. Ce traité fut ratifié par les souverains des treize cantons au mois d'Août de l'an 1718. & les sceaux y furent apposés le 15. d'Octobre suivant.

Par

Par ce traité il est arrêté que le prince & prélat regnant de Saint Gall, sera nommé & reconnu pour juste & légitime souverain de Toggenbourg, dont les habitans lui rendront hommage de fidelité & d'obéissance, restans néanmoins librement & constamment dans leurs anciens droits & privileges. Que le conseil de la province sera composé de soixante personnes; sçavoir, trente Catholiques, & trente de la religion Protestante, lesquels seront choisis & appellés de tous les endroits du pays par les habitans mêmes. Que le conseil de la province sera obligé d'avoir soin des droits & privileges, & de l'interêt commun du pays, & qu'au cas de justes sujets de plaintes, il proposera l'affaire au prince regnant, le suppliant d'y vouloir remédier. Que le prélat de Saint Gall aura le pouvoir de commettre un juge provincial à Toggenbourg, sans être astreint à prendre pour cette fonction un habitant du lieu. Que si le Greffier provincial choisi par le prince est de la religion Protestante, son substitut sera de la religion Catholique, & reciproquement. Que les deux Religions ne se serviront point de l'argent qui tombe à la caisse du pays pour leur usage particulier; mais qu'il sera employé pour l'utilité & le bien commun du pays. Que l'on exercera librement & sans empêchement dans tout le pays de Toggenbourg la religion Catholique Romaine, & la religion Protestante, chacun jouissant de tous ses droits & privileges, & observant ses rits, usages, loix, fêtes, maximes, discipline, sans aucun trouble. Que toutes manieres d'injurier, diffamer, qui pourroient animer & irriter les esprits, seront bannies de la chaire & interdites par-tout, & que les contrevenans seront punis rigoureusement. Par le même traité l'abbé de Saint Gall fut rétabli dans son abbaye & dans son pays, & le Catholique, comme le Protestant, maintenu & conservé chacun dans ses droits, coutumes, exercices, &c. Ce traité qui contient 85. articles se trouve imprimé dans l'ouvrage de M. Rousset, intitulé : *Les intérêts présens des puissances de l'Europe*, &c. *t. VI. p. 293. & suiv.*

SAINT-GELAIS, maison illustre & ancienne, tire son nom du bourg de Saint-Gelais. *Dans la généalogie de cette maison corrigez & ajoutez dans l'édition de ce dictionnaire de 1725. ce qui suit. Par-tout où l'on trouve* Luzignen *il faut lire* Lezignem.... de Cornefort, &c. *lisez* de Romefort, &c..... Ce fut le pere du jeune Lansac, non son aîné, que Catherine de Medicis employa en même tems que lui... *Alexandre*, tué au siége de la Fere en 1590.. *lisez* en 1596. *Ajoutez aussi* aux enfans d'Artus de Saint-Gelais, *Marie* de Saint-Gelais, femme de *René* de Courtalvert, seigneur de Peré au Maine.

SAINT GELAIS. (Octavien de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732, on dit que* dans sa jeunesse il traduisit l'Eneïde de Virgile en vers françois, *ajoutez*, que cet ouvrage a été imprimé sous ce titre : *Les Eneïdes de Virgile translatées de latin en françois, par Messire* Octavien de Saint-Gelais, *en son vivant évêque d'Angoulême, historiées de plusieurs belles histoires décentes & convenables, chacune en son lien, pour plus facilement entendre la matiere dont le texte traite, in-fol.* à Paris, en 1545. chez Charles Langelier. Le latin est à côté. Les Bucoliques & les Georgiques de Virgile ont été traduites de même, & commencent ce volume, mais le traducteur est Guillaume Michel dit de Tours.

SAINT-GELAIS. (Melin de) *Voyez son article dans le dictionnaire de Moreri, mais il faut ajouter qu*'on l'a cru *fils naturel* d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême; ce qui n'est pourtant pas sûr. On pretend aussi que Melin eut une fille, qui est la Diane qu'il appelle sa niéce dans ses poësies. Si cela est, il n'auroit pas été plus chaste que son pere. François I. donna à Melin l'abbaye de Reclus ou de Reculs, & le nomma aumônier du dauphin, qui fut depuis Henri II. Quand ce prince fut roi, Saint-Gelais continua d'être son aumônier, & devint son bibliothecaire. On croit qu'il est mort en 1558. au moins sa mort n'est-elle pas arrivée avant cette année, puisqu'il a fait l'épitaphe de Jules-Cesar Scaliger, qui mourut en 1558. Les poëtes pleurerent la mort de Melin, & l'on voit sur ce sujet plusieurs épigrammes latines imprimées chez Federic Morel, *in-4°.* en 1559. Sa piece intitulée *Genevre*, est une imitation des IV. V. & VI. chants de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, où est racontée l'histoire de Genevre fille du roi d'Ecosse. Saint-Gelais n'acheva pas cette piece, où il n'y a que 310. vers de sa façon. Le reste est de Jean-Antoine de Baif. Les autres ouvrages de Melin sont *Sophonisbe*, tragédie, traduite de Jean-George Trissin poëte Italien, & plusieurs autres poësies qui consistent en élegies, épîtres, rondeaux, sonnets, quatrains, chansons, épitaphes, épigrammes. On les a imprimées plusieurs fois. La derniere édition est de Paris, en 1719. Elle est plus ample que les précédentes, mais il y a peu d'ordre dans la distribution des pieces, & beaucoup d'autres défauts. On a encore de Melin de Saint-Gelais, 1°. *Le Courtisan du comte Balthasar de Chatillon traduit de l'italien en françois, par Jean Colin, revu & corrigé par* Melin, *imprimé à Paris, en 1549.* 2°. *Les Voyages aventureux du capitaine Jean Alphonse*, à Poitiers, en 1549. * *Europe sçavante, tome 11. &c.*

SAINT-JULIEN-DE-BALEURRE. (Pierre de) *On a parlé de ce gentilhomme dans le Dictionnaire historique, mais peu exactement, excepté de ses ouvrages que nous ne repeterons point par cette raison.* Pierre de Saint-Julien de Baleurre, gentilhomme du voisinage de Tournus, étoit fils de Claude de Saint-Julien, chevalier, seigneur dudit lieu, de Baleurre, de Chastenay, Royer, mort le 9. d'Octobre 1544. Il fut élevé à Tournus, où par le crédit & la faveur de ses parens, Antoine de Courent soûprieur, & Antoine de Veré chantre, l'un & l'autre fort versés dans les antiquités de leur monastere, il eut la commodité & la liberté d'en voir tous les titres, ce qui lui donna occasion dans la suite de composer une espece d'histoire de l'abbaye & de la ville de Tournus. Ayant été destiné à l'église dès sa jeunesse, il fut d'abord protonotaire apostolique. On l'envoya à Rome pour y solliciter la sécularisation du prieuré de S. Pierre de Mâcon, & il en fut fait le premier chanoine séculier en 1557. Il obtint ensuite en vertu de ses grades, un canonicat de S. Vincent de Châlon, & depuis il en eut un autre de S. Vincent de Mâcon, par permutation de son doyenné de Cuiseri, & de sa chapelle de Branges. Il posseda successivement les quatre archidiaconés de l'église de Mâcon, & celui de Tournus en l'église de Châlon, de laquelle il fut élu doyen le dernier jour de l'an 1563. Il quitta ce doyenné en 1589. & mourut le 20. de Mars 1593. *On peut voir ce qui regarde ses ouvrages dans le Dictionnaire historique de Moreri : nous ajouterons seulement ici, 1°. pour l'édition du Moreri de 1725. qu*'en 1585. & 1588. il publia à Paris *in-8°.* son écrit intitulé, *Paradoxe & néanmoins discours veritable de l'origine & extraction de Hugues Capet. 2°. Pour cette édition & celle de 1732. que* ce fut aux sollicitations de Pierre Tamisier, homme d'esprit, que Pierre de Saint-Julien de Baleurre recueillit après les ravages des Huguenots, & mit par écrit ce qu'il avoit remarqué des antiquités de l'abbaye de Tournus. Il dédia son ouvrage en 1578. à François, abbé de Tournus, qui fut depuis le cardinal de la Rochefoucaud. Il l'intitula, *Recueil de l'antiquité & choses plus remarquables de l'abbaye & ville de Tournus*, & le fit imprimer à Paris en 1581. à la suite de son histoire des *Bourguignons*. Pierre Juenin, chanoine de Tournus a donné une meilleure histoire de Tournus à Dijon en 1733. en un vol. *in-4°.*

SAINT-MICHEL, Montagne célebre avec un bourg & une abbaye dans la Normandie. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans les éditions dernieres du Dictionnaire de Moreri.* Ce mont s'appelloit autrefois le *Mont de Tombe*, à cause de sa figure. Une apparition de l'archange S. Michel, que l'on prétend s'être faite à S. Aubert évêque d'Avranches, non à Augustin, comme on l'a dit dans le Moreri, a fait changer de nom à cette montagne. On y bâtit une église en 709. C'étoient des hermites qui avoient habité originairement cette montagne. S. Aubert y mit douze chanoines pour y célébrer le

service divin, & ce lieu devint bientôt un lieu de dévotion & de concours. On prétend qu'une forêt occupoit autrefois tout le terrein depuis le mont jusques aux paroisses de Tanis & d'Ardevon; que la mer a détruit cette forêt, & qu'elle en a pris la place; & c'est de-là, dit-on, que le mont S. Michel est surnommé, au péril de la mer, *Mons in periculo maris.* Les chanoines occuperent l'église pendant deux siécles, & reçurent plusieurs biens des ducs de Normandie, Rolle I. en 912. & Guillaume II. en 917. Mais le relâchement extrême où ils tomberent les fit chasser par Richard I. successeur de Guillaume. Richard mit en leur place en 966. des moines de l'ordre de S Benoît, qui s'y sont toujours perpetués depuis. Il leur donna un abbé, & voulut que l'élection des successeurs de celui-ci, se fit toujours par les religieux, ce qui a subsisté jusqu'au concordat entre le pape Leon X. & le roi François I. Richard orna l'église & l'enrichit même d'ornemens précieux. Il fit bâtir un monastere pour les religieux, fit élever autour de hautes murailles, qui ont été détruites dans la suite pour construire les bâtimens que l'on y voit à present. Richard donna aussi à l'abbé & aux moines la justice temporelle, & Maugis, évêque d'Avranches leur accorda la jurisdiction spirituelle du consentement de son chapitre. Le roi Lothaire & le pape Jean XIII. confirmerent cet établissement & ces droits. L'église & les bâtimens furent consumés par le feu en 992. & reparés la même année, & depuis ce tems-là on a fait un grand nombre de donations à ce monastere. La nef & le chœur de l'église, tels qu'on les voit aujourd'hui, sont du commencement du XI. siécle, la nef ne fut cependant achevée entierement que sous l'abbé Ranulphe, qui gouverna depuis 1060. jusqu'en 1084. Les quatre gros piliers, arcs & voutes, qui soutiennent le clocher, sont du même tems. Cet abbé Ranulphe, neuviéme abbé du monastere, équipa en 1066. six gros vaisseaux aux frais de l'abbaye, pour envoyer plusieurs de ses moines en Angleterre, y saluer le roi Guillaume, & le ramener lorsque ce prince voudroit repasser en Normandie. Cette action plut beaucoup à Guillaume, qui revint en effet sur les vaisseaux de Ranulphe, & les chargea de biens pour lui & ses religieux. En 1236. on érigea un office d'archidiacre du mont S. Michel en faveur du monastere, par transaction avec l'évêque d'Avranches. L'abbé étoit alors Radulphe de Villedieu. Dix ans après on permit aux moines de porter des calotes, à cause du froid qui regne sur la montagne. En 1254. le pape Alexandre IV. donna à l'abbé Richard Tustin, tant pour lui que pour ses successeurs, le droit de porter la mitre, l'anneau, la tunique, la dalmatique, &c. & de conferer la premiere tonsure & les ordres mineurs. En 1286. le roi Philippe IV. surnommé le Bel, leur accorda la pêche des éturgeons, privativement à tous autres, dans toute l'étendue de la baronnie de Genets. Le même leur permit en 1310. de faire tenir tous les ans une foire en la ville du mont S. Michel, le 8. de Mai. Ce prince visita ce lieu en 1311. & y fit de grands dons. Les gouverneurs des ports & frontieres de la Basse Normandie envoyerent plusieurs fois pendant ce siécle, des soldats & des officiers pour garder la forteresse du Mont, & voulurent obliger les moines à payer leur solde, mais ces gouverneurs furent toujours déboutés de leur demande, & les moines conservés dans leur exemption. Charles V. ordonna même en 1357. au gouverneur de la province de ne mettre aucun capitaine au mont Saint Michel, que du consentement de l'abbé & des moines. Il prescrivit la même loi pour les six hommes d'armes & huit archers que l'on y envoyoit pour la sureté de la place. Ce prince prit ce monastere sous sa protection en 1364. & l'unit à la couronne & au domaine royal. Il confirma aussi l'abbé capitaine de la place & de la garnison, & défendit d'entrer au Mont avec des armes, même aux nobles. Le roi Charles VI. fit la même défense en 1386. Ce fut sous ce prince, & en 1417. & 1418. que la ville fut entourée de murailles, pour se garantir des incursions des Anglois, & comme l'abbé Jolivet s'étoit endetté pour cet édifice, Charles VI. lui donna le droit en 1418. de prendre 1500. livres sur le revenu des aides, & sur le maître de la monnoie de S. Lo. Mais depuis l'an 1420. les abbés ne furent plus capitaines, & les moines pendant tout le XV. siécle eurent beaucoup à souffrir des Anglois, ce qui engagea davantage plusieurs de nos rois à les prendre sous leur protection & à leur accorder de tems en tems de grands dons. Vers la fin du XV. siécle, il y eut un accord entre Jean d'Etouteville, baron de Briquelet, huitiéme capitaine du mont S. Michel, & les moines de cette abbaye, par lequel il est dit que le roi mettra un capitaine, lequel entretiendra & soldera la garnison, & que les moines mettront trois portiers qui se releveront alternativement, pour garder pendant la nuit les portes du château & les fermer, avec celui qui sera mis par le capitaine; & qu'une des deux clefs sera remise audit capitaine, & l'autre aux moines. Cet accord a subsisté jusqu'à ce que M. de Souvré ayant obtenu du feu roi Louis XIV. le gouvernement, les choses sont demeurées en l'état où elles étoient avant qu'on eût mis de la garnison. * *Extrait d'un mémoire manuscrit contenant un abregé de l'histoire du mont S. Michel.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE. Maison considérable en Auvergne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit, 1°. pour l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.*

XIII. HENRI II. du nom seigneur de saint-Nectaire, &c. *Ajoutez* que *Louis* l'un de ses fils qui s'est fait Jésuite, est mort à la Fleche le 7. de Mai 1732.

2°. *Pour le Moreri, édition de 1725. seulement, il faut rectifier par ce qui suit, tout ce qui est dit depuis le XIII. degré dans la*

BRANCHE DES COMTES de SAINT-VICTOUR *& de* BRINON.

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, comte de Saint-Victour, épousa le 27. de Décembre 1633. *Jeanne* de Rabaynes, fille de *Paul*, seigneur d'Usson, & de la Tour-de-Brillac, & de *Diane* Esthuer de Caussade, dont il eut PAUL, qui suit; FRANÇOIS, *mentionné après son frere.*

XIV. PAUL de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, épousa en Avril 1657. *Marie* Estourneau, fille de *N.* seigneur de la Motte-Tursanne, dont il a eu FRANÇOIS, qui suit.

XV. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, épousa le 9. de Février 1696. *Anne* Hoüel, fille de *Charles* Hoüel, seigneur de Varennes, gouverneur & lieutenant général pour le roi des isles de Guardeloupe, marquis & seigneur proprietaire des mêmes isles, & d'*Anne* Hinselin. François de Saint-Nectaire mourut le 24. de Mars 1715. âgé de 48. ans.

XVI. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, dit *le Comte de Senneterre*, seigneur de la Touche, Bréfillac, &c. avoit épousé *Marie* de Béchillon, vivante veuve en 1713. de laquelle il laissa JEAN-CHARLES, qui suit.

XVII. JEAN-CHARLES comte de Senneterre, seigneur de la Touche, Bresillac, d'Usson, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, marié à l'âge de 28. ans, le 8. d'Octobre 1713. avec *Marie-Marthe* de Saint-Pierre de Saint-Julien, fille de *Henri* de Saint-Pierre, seigneur marquis de Saint-Julien-sur-Callonge, Vassy, Mailloc, Grengue, Houdreville, &c. & de *Marie-Magdelene* de Boissieret d'Herbelay.

SAINT-OMER, ville, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Gerard de Hemericourt fut le premier évêque de cette ville en 1559. Il ne le fut qu'en 1562. l'évêché ne fut fondé qu'en 1559.

SAINT-REAL, (César Vichard de) né & baptisé à Chambery en Savoye, après le commencement du XVII. siécle, eut pour aïeul un juge mage de Tarentaise, & pour pere, un conseiller au senat de Chambery. Son nom de famille étoit *Vichard*, & Saint-Real n'est qu'un nom de terre. Cette famille subsiste encore, & tient un rang considérable à Chambery. L'abbé de Saint-Real vint fort jeune en France, & après y avoir été pendant

quelque tems disciple du fameux Varillas, avec lequel il se brouilla pour certains papiers que celui-ci prétendoit qu'il lui avoit enlevés, il ne tarda pas à se faire connoître à Paris. Quelques ouvrages qu'il y publia lui acquirent bientôt de la réputation, & le firent regarder comme un habile écrivain. En 1675. il retourna à Chambery, d'où il passa en Angleterre avec la duchesse de Mazarin. Mais il resta peu dans ce royaume, & revint bientôt à Paris. Il y vécut long-tems en simple clerc, sans titre ni degrés, & uniquement occupé de ses études. Il y publia encore plusieurs ouvrages, dont quelques-uns lui attirerent des disputes litteraires avec quelques sçavans. Il en eut une avec le célebre M. Arnauld, auprès duquel il avoit été, dit-on, accusé de Socinianisme. Il fut aussi deux fois aux prises avec M. Amelot de la Houssaye, & une fois avec Andry de Bois-Regard, auteur des *Reflexions sur l'usage présent de la langue Françoise*. Il se retira en Savoye en 1692. & mourut la même année à Chambery. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de pénétration, ennemi des éloges intéressés, mais trop sensible aux traits de la critique. Il aimoit beaucoup les sciences & sur-tout l'histoire, à laquelle il s'étoit particulierement attaché. Il avoit bien étudié la Romaine, & il en a éclairci differens morceaux d'une maniere très-satisfaisante. Quelques critiques lui ont reproché d'avoir employé des anecdotes, non seulement fort suspectes, mais même absolument fausses: ses réflexions, selon les uns, sont trop recherchées & trop raffinées; son style, selon d'autres, n'est pas assez châtié, sur-tout dans ses œuvres posthumes qu'il n'avoit pas eu sans doute le tems de revoir. Mais en général ses écrits ont toujours été bien reçus du public, & ils sont en effet intéressans pour la plûpart, & remplis de remarques solides & sensées, & de réflexions utiles & ingenieuses. Ses écrits sont: *De l'usage de l'histoire*, à Paris, chez Barbin, en 1671. *in-12.* réimprimé dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par l'abbé Langlet du Fresnoy, tome 2. à Paris, 1713. *in-12.* *Dom Carlos, nouvelle historique*, en 1672. *in-12.* *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise en 1618.* à Paris, en 1674. *in-12.* *La vie de Jesus-Christ*, à Paris, en 1678. *in-4°.* & en 1689. *in-12.* C'est le plus foible des ouvrages de l'abbé de Saint-Real qui étoit fort peu propre à traiter de telles matieres. *Eclaircissement sur le discours de Zachée à Jesus-Christ*, à Paris en 1682. *in-12.* *Césarion ou entretiens divers*, à Paris, en 1684. *in-12.* *De la valeur*, à l'électeur de *Baviere*, à Cologne, en 1689. *in-12.* *De la critique*, à Lyon, en 1691. *in-12.* *Les lettres de Ciceron à Atticus, avec le latin à côté, & des remarques*, à Paris en 1691. *in-12.* deux volumes, qui ne contiennent que les deux premiers livres des épîtres à Atticus, avec la premiere lettre du deuxiéme livre de celles que Ciceron a écrites à Quintus son frere. *Oeuvres posthumes*, premiere partie, à Paris, en 1693. deuxiéme partie en 1695. Nouvelles œuvres posthumes, à Paris, en 1699. *in-12.* trois vol. chez Barbin, mais on n'y trouve presque rien de l'abbé de S. Real. En 1725. on recueillit ces differens ouvrages en Hollande, & ce recueil a été depuis réimprimé en France. La derniere édition est de Paris en 1730. en cinq vol. *in-12.* Mais 1°. tout ce que contient cette édition n'est pas de l'abbé de Saint-Real. Les mémoires de la duchesse de Mazarin, & le caractere de cette dame, que l'on trouve dans le cinquiéme volume sont d'une autre main. La vie d'Octavie, qui est dans le même volume, vient de M. Bourgoin de Villefore, connu par beaucoup d'autres ouvrages. Le dialogue intitulé, *La reconciliation du merite & de la fortune*, n'est pas non plus de l'abbé de Saint-Real, de même que la préface historique des Mémoires de la minorité de Louis XIV. Le discours de Xenophon sur la maniere, d'augmenter les revenus d'Athénes: un autre discours du même sur la république de Lacedemone, l'un & l'autre, dit-on, traduits du grec, sont de M. l'abbé des-Fontaines. La Méthode pour les Déistes, & les remarques sur les Esséniens, sont deux bonnes pieces dont nous ignorons l'auteur. Il y a aussi dans le quatriéme volume des pieces qui ne sont point de l'abbé de Saint-Real. Les fragmens sur Lépide; les considérations sur Antoine; les fragmens sur Auguste; les considérations sur Livie; le traité de philosophie, de morale & de politique; les maximes; les réflexions sur le cœur de l'homme; celles sur l'amour propre; celles sur l'inconstance de l'homme dans les égaremens de la vie; celles sur les gens de cour; sur les femmes; les observations politiques sur la fortune; les lettres sur divers sujets; les considerations sur Lucullus; la conjuration des Gracques, les affaires de Marius & de Sylla, sont de M. le marquis de la B. gentilhomme d'Avignon. La lettre contre la traduction de l'histoire du concile de Trente par M. de la Houssaye, est de Richard Simon. Enfin ce recueil est terminé par un petit traité de la navigation des Romains, qui est peu de chose. 2°. On ne trouve point dans le recueil de 1730. les lettres à Atticus, ni le *Panegyrique de la régence de madame royale*, MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOYE, qui parût à Turin en 1680. *in-4°.* & qui est plein de pensées nobles & sublimes. L'abbé de Saint-Real l'avoit prononcé dans l'académie de Turin le 13. de Mai 1680. veille de la majorité de son altesse royale. On a réimprimé ce panegyrique dans le premier volume d'un recueil de pieces d'histoire & de litterature, publié par l'abbé Granet à Paris chez Chaubert en 1731. & dont on n'a encore que deux volumes.* *Voyez* la lettre de M. D. sur la nouvelle édition des œuvres de l'abbé de Saint-Real, dans le premier volume du *Recueil des pieces d'histoire & de litterature cité dans cet article; Les sentimens d'un homme d'esprit sur la Nouvelle intitulée*, *Dom Carlos*, dans le *tome 2.* du même recueil, l'Avertissement qui est au devant de la derniere édition des œuvres de Saint-Real, &c.

SAINT-SIMON bourg de France dans le Vermandois en Picardie, &c. a donné son nom à cette ancienne maison.

DERNIERS SEIGNEURS DE SAINT-SIMON, d'où sont issus les marquis & les ducs de SAINT-SIMON *& autres.*

Corrections & additions à faire à cet article pour le Moreri, édition de 1725.

VIII. JEAN de Rouvroy, dit *le Borgne*, seigneur de Saint-Simon, &c. avoit épousé *Jeanne* de Bruyeres, & *non* de Brugeres.

X. GAUCHER de Rouvroy, &c. fut gouverneur de la ville & du château de Riblemont, *non* de Ribemont.

XI. JEAN de Rouvroy II. du nom, seigneur de Saint-Simon, &c. mourut le 16. Novembre 1492. *non* 1402.... baron d'Engoudessen, *lisez* d'Engoutsen.

XII. LOUIS seigneur de Saint-Simon.... suivit Charles VIII. en 1495. *non* en 1494. *Claude* de Saint-Simon *dont on parle à la fin*, étoit fille, *ainsi il faut lire* morte & *non* mort.

XIV. TITUS seigneur de Saint-Simon, &c. *On dit qu'il* n'eut point d'enfans d'*Antoinette* de Montmorenci, sa premiere femme: il en eut une fille, nommée *Antoinette* de Saint-Simon.

XV. ISAAC seigneur de Saint-Simon, &c. Parmi ses filles, celle que l'on nomme *Anne* s'appelloit *Magdeleine*, & celle qu'on appelle *Magdeleine* se nommoit *Anne*. Celle-ci mourut le 11. de Septembre 1671. étant veuve. *Ajoutez pour l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.* que *Charlotte* de Saint-Simon, autre fille d'ISAAC, &c. mourut au monastere de Port-Royal des Champs le 29. de Janvier 1672. âgée de 55. ans. Elle étoit nommée dans le couvent *Charlotte de S. Bernard de Saint-Simon*. Elle étoit religieuse professe du couvent des Annonciades des Dix-Vertus en la ville de Roye; mais l'amour d'une vie plus pénitente l'ayant attirée à Port-Royal, elle y fut associée avec la permission de ses superieurs.

XVI. CLAUDE de Saint-Simon, comte de Vaux, &c. *Ajoutez qu'il* mourut le 29. de Novembre 1709. âgé de 83. ans, & que *Marie-Henriette* le Clerc de Lesseville, sa femme, étoit morte dès le 10. de Décembre 1698. âgée de 70. ans. *Nicolas* de Saint-Simon, leur fils, sei-

gneur de Vaux, &c. mourut le 22. de Février 1710. Celui-ci a laissé une fille unique nommée *Marie-Henriette* de Saint-Simon, mariée en 1710. à l'âge de seize ans, à *Gui-Michel* Billard de Laurieres, avocat au parlement, reçu conseiller au grand conseil en 1713. seigneur de Charenton & de Vaux, entre Triel & Meulant. *Ajoutez aussi* que *Catherine* de Saint-Simon s'est faite religieuse à Meullent.

Corrigez aussi dans l'édition de ce Dictionnaire de 1732. ainsi qu'il suit, le degré XVII.

XVII. Eustache-Titus de Saint-Simon, seigneur de Falvy-sur-Some, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né à Paris le 22. Juillet 1654. fut successivement enseigne, sous-lieutenant, lieutenant en 1679. aide-major en 1689. & enfin capitaine au regiment des Gardes Françoises en 1693. & servit en Flandres & en Allemagne dans toutes les guerres de son tems. Il obtint la croix de l'ordre de saint Louis le 21. Février 1700. Le maréchal de Villeroy le détacha en 1704. pour s'emparer de la ville d'Orneberg, & il fut fait brigadier des armées du roi le 26. Octobre de la même année. Il commanda en 1708. l'infanterie qui fut laissée dans la ville de Lille avant le siége de cette place. Il mourut à Paris le premier Septembre 1712. dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & il fut inhumé le lendemain à saint Sulpice. Il avoit été marié le 17. Mars 1689. avec *Claire-Eugenie* d'Auterive, fille de *Guillaume* d'Auterive, baron de Villesecq, & de Sausan, & de *Marie* Plastrier de la Croix. Elle mourut à Paris le 31. Juillet 1725. âgée de cinquante-huit ans & 21. jours, étant née le 10. Juillet 1667. De ce mariage vinrent *Louis-Titus* de Saint-Simon, né le 13. Janvier 1690. mort en bas âge; un second fils né le 19. Janvier 1691. mort en bas âge; *Jean Baptiste* de Saint-Simon, né le 13. Mai 1692. aussi mort en bas âge; *Bernard-Titus* de S. Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 25. Août 1693. & qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1711. & y fut fait lieutenant en 1712. puis colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Sourches, par commission du 15. Mars 1718. Il mourut à Paris le 26. Mai suivant dans la vingt cinquiéme année de son âge, sans avoir été marié; *Claude* de Saint-Simon né le 8. Septembre 1694. tonsuré le 16. Mars 1710. & chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin en l'abbaye de saint Victor à Paris, où il fit profession le 17. Avril 1712. Il réclama depuis contre ses vœux, & après en avoir obtenu la cassation, il entra dans l'ordre de Malte; *Claude* de Saint-Simon le cadet, né le 20. Septembre 1695. baron de Jouy-Trouville, seigneur & patron du Quillebeuf, & de Falvy-sur-Some: celui-ci reçut aussi la tonsure clericale le 16. Mars 1710. & obtint l'abbaye de Jumieges, ordre de saint Benoît diocèse de Rouen, le 10. Janvier 1716. Il fut nommé au mois de Juillet 1731. à l'évêché de Noyon, comté & pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 3. Septembre 1731. & 7. Mai 1732. Ensuite de quoi il fut sacré le 15. Juin dans l'église du noviciat des Dominicains à Paris, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques d'Uzès, & de Bayeux, & il prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutumé, le 12. Janvier 1733. Il fut transferé le 28. Août suivant à l'évêché de Mets, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 2. Décembre 1733. & 15. Février 1734. & pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 14. Mars suivant; *Alexandre* de Saint-Simon, né le 25. Décembre 1696. & mort à Paris le 8. Février 1714. dans la dix-septiéme année de son âge; *Marie-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 10. Mars 1698. & mariée le 30. Juin 1722. avec *Gui-Claude-Rolland* de Laval-Montmorenci, seigneur de Chaston, & de Vallon, gouverneur de Philippeville, & lieutenant général des armées de Roi du premier Août 1734; *Marie-Magdelene* de Saint-Simon, née le 6. Août 1699. religieuse de l'ordre de Fontevrault à Haute-bruyeres; *Louis* de Saint-Simon, né le 24. Octobre 1700. mort en bas âge; *Claire Anne* de Saint-Simon, née le 20. Août 1702; Henri de Saint-Simon, qui suit; & *Françoise-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 23. Novembre 1707.

XVIII. Henri de Saint-Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 7. Septembre 1703. obtint par grace spéciale le 14. Juin 1718. le régiment d'infanterie vacant par la mort de *Bernard-Titus* de Saint-Simon son frere aîné. Il accompagna en Espagne le duc de Saint-Simon, ambassadeur extraordinaire, & il fut un des seigneurs François que le roi Catholique invita à servir de témoins à la signature de la convention du mariage de l'infante sa fille le 25. Novembre 1721. Il se rendit en Italie au mois d'Octobre 1733. pour y servir à la tête de son régiment, & il fut fait brigadier le 20. Février 1734. & maréchal de camp le 18. Octobre suivant. Il fut nommé au mois de Février 1735. pour être employé en cette qualité dans l'armée d'Italie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBLERU.

XV. Charles de Saint-Simon.... *Marguerite-Claire* de Bonnieres-Souastre, femme de *Louis*, dit *le Comte de Saint-Simon*, qu'elle avoit épousé le 20. d'Août 1671. mourut le 18. d'Octobre 1672.

XVI. Claude de Saint-Simon, seigneur de Montbleru, &c. *Ajoutez aussi à l'édition de 1732. ce qui suit.* Il est dit d'après l'*histoire des grands officiers de la couronne, de l'édition de 1712. tome 2. page 1528.* que Claude de Saint-Simon, seigneur de Montbleru en Saintonge, eut un bras emporté à la tranchée du siége de Hedin en 1639. ce qui est encore ainsi rapporté dans la *troisiéme édition de la même histoire, tome 4. pag. 402. mais cela n'est pas vraisemblable;* Claude de Saint-Simon ne pouvoit être âgé en 1639. que de six ans au plus, puisque Charles de Saint-Simon & *Diane-Louise* de Prunelé, ses pere & mere, n'avoient été mariés que le 18. Août 1632. *Diane-Louise* de Prunelé, qui étoit fille de *René* de Prunelé, seigneur de la Porte & d'Autruy en Beauce, & de *Marie* de Riolle, avoit épousé en secondes noces le 29. Juin 1645. *Gilles-François* d'Ostrel, seigneur de Ferlingan, dont elle mourut veuve à Paris le 2. Septembre 1678. âgée de 66. ans. Des deux fils de Claude de Saint-Simon, seigneur de Montbleru, de Ferlingan, du Burguet, & de Villesavien, lieutenant de roi au gouvernement de la ville, château, & comté de Blaye, & de *Françoise* Blondel de Joigny; le cadet *Louis-Claude* de Saint-Simon, capitaine de vaisseau, mourut en 1711; & l'aîné aussi nommé *Louis-Claude* de Saint-Simon, & appellé *Le comte de S. Simon*, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de la Motte, épousa en 1713. *Jeanne* Souchet, fille de.... Souchet, seigneur des Doussets, & de *Magdelene* Giraud de Boischarente, & en a eu *Louis-Gabriel* de Saint-Simon.

BRANCHE DES MARQUIS DE SANDRICOURT.

XVI. Louis de Saint-Simon III. du nom, &c. *Jacqueline* de Saint-Simon mourut le 18. Décembre 1705. *non* 1715. *Laurence* de Saint-Simon.... mourut, *non* en Janvier 1706. *mais* le 10. de Juillet 1696.

XVII. Louis de Saint-Simon IV. du nom, marquis de Sandricourt, &c. *Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* qu'il est mort à Paris au mois de Mai 1718. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. *Marie-Anne* de Monthomer, sa veuve, mourut aussi à Paris, le 14. Février 1727. âgée d'environ 75. ans. *Corrigez aussi dans l'édition de 1732. ce qui suit;* & heritiere de *Charles-Michel* seigneur de Frecourt, *lisez* seigneur de Frucourt.

Réformez aussi dans l'édition de 1732. ainsi qu'il suit, le degré

XVIII. Louis-François de Saint-Simon, seigneur marquis de Sandricourt, d'Amblainville, &c. fut fait mestre de camp du régiment de Berri cavalerie en 1702. & brigadier des armées du roi le 14. Octobre 1705. Il servit en Espagne en 1708. & se trouva le 29. Juillet 1710. à l'attaque des ennemis qui avoient débarqué à Cette

en Languedoc, & qui furent contraints de se rembarquer. Il fut fait maréchal de camp le 8. Mars 1718. & ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé en cette qualité dans l'armée, qui fut envoyée en Italie, il servit au siege de la forteresse de la Gerra d'Adda, qui capitula le 28. Novembre après douze jours de tranchée ouverte. Il fut fait lieutenant général le 20. de Février 1734. & fit la campagne en cette qualité en Italie, où il continua de servir en 1735. Il a été marié au mois d'Octobre 1717. avec *Louise-Marie-Gabrielle* de Gourgues, fille unique de *Jean-François-Joseph* de Gourges, marquis d'Aulnay, de Vayres, Boutet, &c. maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, mort le 27. Juillet 1734. & de *Gabrielle-Elisabeth* de Barrillon de Morangis, sa premiere femme. Il a eu d'elle *Armand-Louis-François* de Saint-Simon, né le 3. Décembre 1718. & mort le 4. Avril 1729; *Antoinette-Louise* de Saint-Simon, née le 17. Août 1719; *Maximilien-Henri* de Saint-Simon, né au mois de Novembre 1720; *Balthasar-Henri* de Saint-Simon, né au mois de Novembre 1721; *Claude* de Saint-Simon, né le 27. Décembre 1723. chevalier de Malte de minorité; un fils né au mois d'Octobre 1725. mort quinze jours après; une fille née en 1726. & morte âgée de trois semaines; *Simeon-François* de Saint-Simon, né le 5. Avril 1727; & une fille née le 2. Janvier 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RASSE, & Ducs de S. SIMON.

XV. CLAUDE duc de Saint-Simon, pair de France, &c. *Ajoutez aussi dans l'édition de 1732.* que *Charlotte* de Laubespine, marquise de Ruffec, sa veuve, mourut à Paris le 6. Octobre 1725 dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge.

Réformez ainsi qu'il suit, dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. les degrés qui suivent.

XVI. LOUIS de Saint-Simon, III. du nom, duc de S. Simon, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, gouverneur des ville, citadelle & comté de Blaye, grand bailli & gouverneur de Senlis, capitaine des ville & château de Pont-Sainte-Mexance & du Mesnil-les-Ponts, capitaine & concierge du château de Fecamp, ci-devant conseiller au conseil de régence, & ambassadeur extraordinaire en Espagne, vidame de Chartres, marquis de Ruffec, seigneur châtelain de la Ferté-Arnaud, & de Beauflart, de Vitrezais, du marais de S. Simon en Guienne, du fief de S. Louis de la Rochelle, &c. fut proposé le premier Janvier 1728. pour être chevalier des ordres du roi, & il en reçut la croix & le collier le 2. Février suivant. *Voyez le surplus de ce qui le regarde, dans le Dictionnaire. Armand-Jean* de S. Simon, marquis de Ruffec, son second fils, né à Paris le 12. Août 1699. nommé grand d'Espagne de la premiere classe le 20. Janvier 1722. prit possession de cette dignité à Madrid le premier Février suivant. Il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie portant le nom de Ruffec, & ci-devant celui de Villepreux, par commission du 26. Septembre 1717. & brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. Il obtint au mois de Mars 1735. l'agrément du régiment de cavalerie de S. Simon, vacant par la démission de son frere. Il a été marié le 22. Janvier 1733. avec *Marie-Jeanne-Louise* Bauyn d'Angervilliers, veuve de *Jean-René* de Longueil, marquis de Maisons & de Poissy, seigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sevre, Orgerus, Grisolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchatel, du Bac de la Roche, &c. président du parlement de Paris, mort le 13. Septembre 1731. & fille unique de *Nicolas-Prosper* Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & secretaire d'état, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Meaupeou.

XVII. JACQUES-LOUIS duc de S. Simon, pair de France, par la démission de son pere en 1722. appellé *le duc de Ruffec*, & auparavant le vidame de Chartres, né à Paris le 29. Juillet 1698. fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, portant le nom de S. Simon, & auparavant celui de S. Aignan, par commission du 25. Septembre 1717. accompagna avec son frere le duc leur pere en Espagne, & fut nommé par S. M. C. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, le 20. Janvier 1722. Il prit séance au Parlement de Paris le 12. Janvier 1733. & il fut fait brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. mais sa santé ne lui permettant pas de servir, il se démit de son régiment au mois de Mars 1735. Il a été marié le 26. Mars 1727. avec *Catherine-Charlotte-Therese* de Gramont, veuve de *Philippe-Alexandre*, prince de Bournonville, comte de Hénin, baron de Caumont, marquis de Richebourg, mort le 5. Janvier 1727. & fille de feu *Antoine* duc de Gramont, pair & maréchal de France, colonel général du régiment des Gardes Françoises, gouverneur pour le roi en Navarre & Bearn; & de *Marie-Christine* de Noailles sa veuve. De ce mariage est venu *Marie-Christine* de Saint-Simon, née à Paris le 7. Mai 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRUMESNIL.

XIII. ARTUS de Saint-Simon, &c. *André*, seigneur de la Houssaye mourut en 1534. *non* en 1634. *Aimée* de Saint-Simon, *ajoutez*, alliée 1°. à *Antoine* de Faoucq, seigneur de Vaudampierre: 2°. à *Jean* de Boufflers, seigneur de Rouverel. Elle mourut le 12. de Janvier 1596.

SAINTE-BEUVE. (Jacques de) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il a professé la theologie à Paris pendant 14. ans. Mais ayant été engagé dans l'affaire de M. Arnauld, il fut exclus de Sorbonne & obligé de quitter sa chaire de professeur par un ordre du roi du 26. de Février 1656. M. de Lestoc fut fait professeur en sa place. Le frere de M. de Sainte-Beuve dont on dit aussi deux mots dans cet article, se nommoit Jerôme, & on l'appelloit M. le prieur de Sainte-Beuve. C'est à lui à qui M. de Launoi a adressé la premiere de ses lettres critiques.

SAINTE-CROIX (Nicolas Charpy de) que l'on trouve aussi nommé, *Sainte-Croix Charpy*, étoit un fameux visionnaire & fanatique du XVII. siécle. Voici ce que nous en trouvons écrit sur un de ses ouvrages, par le célebre historien Mezerai & de sa propre main. „ Il „ avoit été, dit-il, secretaire de M. de Cinq-Mars, & „ étoit hors de son service quand il fut arrêté à Narbonne. Il s'étoit mêlé de bien des choses. En 1648. il avoit „ fait un faux sceau. Deux de ses compagnons furent pris. „ Un mourut en prison: l'autre s'évada durant la guerre „ par un trou de la Conciergerie avec quatre-vingt autres prisonniers. Ils avoient accusé Charpy qui fut pendu en effigie à la Greve. Il se tint caché pendant près „ d'un mois dans une cave, jusqu'à ce que la cour se fût „ enfui la nuit de Paris. Dans ce désordre il gagna la „ guérite, & alla en Savoye où il se fit nommer Sainte-„ Croix. Depuis il est revenu en France, est fort bien à „ la cour, & un des sous-ministres. Il est tombé en dévotion enthousiastique, & fait le prophéte. " Voilà ce que dit Mezerai. Dans un éloge latin du cardinal Mazarin, composé en prose quarrée, & imprimé pour la seconde fois *in-8°.* à Paris en 1658. Charpy qui en est l'auteur, y prend le titre de conseiller d'état. Comme il est adressé à un clerc régulier Théatin, qui demeuroit à Rome, mais qui n'est pas nommé, on trouve avec cet éloge une lettre latine par laquelle ce clerc régulier remercie Charpy de sa dédicace, & en prend occasion pour louer *la vie de S. Gaetan de Thienne*, que le même Charpy de Sainte-Croix avoit composée, & fait imprimer à Paris en 1657. *in-4°.* & que plusieurs auteurs ont eu tort de ne regarder que comme un ouvrage manuscrit. Desmarets de Saint-Sorlin, autre fanatique du même tems, se vante dans ses *Avis du S. Esprit au roi*, d'avoir été cause de la prison de Charpy: mais nous ignorons s'il veut parler de l'emprisonnement dont Mezerai fait mention, ou de quelque autre. Les ouvrages où le fanatisme de M. de Charpy se montre à découvert sont: 1°. *Le Hérault de la fin des tems, ou Histoire de l'Eglise triomphante, in-4°.* de huit pages, imprimé à Paris par

Guillaume Desprez, mais sans année. 2°. *L'ancienne nouveauté de l'Ecriture-Sainte ou l'Eglise triomphante en terre*, chez Petit, *in-8*. à Paris en 1657. Il établit dans cet ouvrage cette vision commune à Desmarets de Saint-Sorlin, & à Simon Morin, qu'il devoit se faire de son tems une réformation générale de l'église, & que tous les peuples alloient être convertis à la vraie foi. Mais il n'est pas d'accord avec eux dans le moyen. Car Charpy prétendoit que toutes ces merveilles se devoient faire par un certain lieutenant de Jesus-Christ de la race de Juda, auquel il appliquoit les plus claires prophéties du Messie. Il s'imaginoit que l'Antechrist devoit naitre dans le XVII. siécle, & qu'après qu'il auroit excité une cruelle persécution contre l'église, sa puissance seroit détruite par ce lieutenant imaginaire qu'il s'étoit figuré. Il prétendoit que sous le regne de ce lieutenant les Juifs se convertiroient à la foi Chrétienne, qu'ils rebâtiroient le temple de Jérusalem; & qu'ils deviendroient les maîtres de toute la terre; qu'enfin deux mille ans après l'Ascension de Jesus-Christ tous les hommes seroient rétablis dans la justice originelle & qu'ils passeroient sans mourir, de la terre au ciel. Il tire toutes ces prédictions du rapport qu'il y a entre le corps naturel de Jesus-Christ, & son corps mystique qui est l'Eglise; & comme il veut que Jesus-Christ soit ressuscité quarante heures après sa mort, & qu'il ait apparu huit heures après à ses disciples, il soutient qu'il envoyera son lieutenant général au bout de quarante heures, & viendra en personne, après la quarante-huitiéme, c'est-à-dire, après deux mille ans, à prendre mille ans pour vingt-quatre heures. Voilà en gros quelle est la doctrine du livre de l'*Ancienne nouveauté de l'Ecriture-Sainte*: l'auteur l'a ainsi intitulé prétendant que son opinion est nouvelle, parce qu'il a été le premier qui l'ait enseignée, mais qu'en même tems elle est aussi ancienne que l'Ecriture-Sainte, où elle étoit demeurée cachée jusqu'à lui, ainsi qu'il l'a pensé. On ne peut nier que ce fanatique n'eût beaucoup étudié l'Ecriture-Sainte: il l'avoit lue dans les langues originales; mais malgré ces secours il donna dans les écarts que l'on vient de voir, parce que son imagination étoit son seul guide. Il l'avoit vive, féconde & assez juste même pour découvrir beaucoup de rapports, mais qu'il a poussé jusqu'à un excès intolérable. Cependant il eut assez de modestie pour vouloir avoir le sentiment du célebre M. Arnauld sur son ouvrage. Il le communiqua pour cet effet à M. Nicolas Thibouft, prêtre, né le 5. de Février 1597. tonsuré le 28. de Mai 1616. fait prêtre le 25. de Juillet 1624. chanoine de S. Thomas du Louvre le 11. de Juillet 1632. & mort le 3. de Mars 1688. M. Thibouft, suivant le desir de l'auteur, communiqua l'ouvrage à M. Arnauld, & ce docteur en réfuta les principales erreurs, & envoya cette réfutation à M. Thibouft avec une lettre adressée à ce chanoine, le 28. de Juillet 1657. Cette réfutation persuada, comme on le croit, M. de Charpy, au moins assure-t-on qu'il n'a pas persisté dans les visions dont ce livre est rempli. La réfutation qu'en fit M. Arnauld après avoir couru plusieurs années manuscrite, fut imprimée à Paris en 1665. *in-8°*. chez Pierre Promé, sous ce titre: *Remarques sur les principales erreurs d'un livre, intitulé, l'ancienne nouveauté, &c.* avec un avertissement qui est de M. Nicole. Ces remarques étoient devenues très-rares lorsqu'en 1735. l'abbé de Bonnaire les a publiées de nouveau à Paris *in-12*. revues, à ce qu'il assure, & corrigées, sur le manuscrit de M. Arnauld: il y a joint la lettre de ce docteur à M. Thibouft qui n'avoit point encore paru, des notes & une préface fort longue, où il donne une analyse étendue de l'ouvrage de Charpy de Sainte-Croix, & prétend y prouver que les visions de cet auteur sont renouvellées, au moins en partie, par un certain nombre de ceux qui de notre tems ont expliqué l'Ecriture-Sainte d'une maniere allégorique & figurative. Le parallele qu'il fait de ces auteurs avec Charpy de Sainte-Croix ne sera pas, sans doute, avoué des premiers à qui il est injurieux. Nous trouvons encore de ce fanatique ou au moins sous son nom, un ouvrage où il est nommé Sainte-Croix Charpy, & qui a pour titre, *Catéchisme eucharistique en deux journées*, à Paris, en 1668. *in-8°*. chez Cramoisi, & il est sûr qu'il avoit fait en latin des commentaires sur les prophétes, sur les pseaumes, & sur l'apocalypse avec des prolégoménes sur ce dernier livre: mais ces ouvrages sont demeurés manuscrits. L'abbé de Marolles dans le dénombrement des auteurs qui est à la fin de son discours sur les œuvres d'Ovide dit qu'il a eu pour ami Jean de Charpy, abbé de Sainte-Croix, poëte François: c'est le même, sans doute, à qui nous sommes redevables d'une paraphrase en vers des lamentations de Jeremie; & de plusieurs autres pieces sur des sujets de pieté, ou à la louange de Louis XIV. mais la paraphrase de l'office des *Tenebres* est de Louis Charpy de Sainte-Croix.

SAINTE-CROIX. (André de) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Horace Justiniani a fait imprimer les actes du concile de Florence que Sainte-Croix avoit recueillis. Mais 1°. l'ouvrage de Sainte-Croix est moins un recueil d'actes qu'un mélange de tout ce qu'il avoit entendu dire de part & d'autre dans ce concile. 2°. Justiniani n'a point publié cet ouvrage, mais il s'en est servi pour les actes de ce concile qu'il a publiés lui-même. Voyez M. Salmon dans son *Traité de l'étude des Conciles*.

SAINTE-MARTHE. (Gaucher, dit *Scévole* de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725. 1°. qu*'il nâquit à Loudun. 2°. *Que* l'assemblée des notables de Rouen, dont on parle, est celle de 1597. 3°. *Qu*'il exerça l'emploi d'intendant des finances en 1593. & 1594. 4°. *Qu*'il mourut le 29. de Mars, non le 24. 5°. *Qu*'outre ses éloges latins, &c. sa *Padotrophie* & ses autres poësies dont on a plusieurs éditions, on lui doit encore *La louange de la ville de Poitiers*, vol. *in-8°*. imprimé en 1573. *Voyez* sa vie écrite en françois par Gabriel Michel, sieur de la Roche-Maillet, avocat au parlement, & imprimée *in-4°*. à Paris, en 1629. & l'oraison funebre du même prononcée en l'église de S. Pierre de Loudun, par le fameux Urbain Grandier, le 11. de Septembre 1623. *in-4*. à Paris, 1629.

SAINTE-MARTHE, (Gaucher dit Scévole & Louis de) *Même édition corrigez ce qui suit*, il mourut le 7. de Septembre 1650. *non* le 17. Louis, son frere, fut enterré sous les charniers, *non* dans l'église de S. Severin. Ces deux Gauchers de Sainte-Marthe sont morts âgés de 87. ans *non* de 78. *comme on l'a dit dans la généalogie de MM. de Sainte-Marthe, rapportée dans ce Dictionnaire. Il faut faire aussi les corrections & les additions suivantes, dont plusieurs serviront aussi à l'édition du Moreri de 1732.*

V. Gaucher, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. mourut le 29. *non* le 24. de Mars.

VI. Abel de Sainte-Marthe, &c. mourut à Poitiers en 1652. âgé de 82. ans. Il avoit été avocat au parlement de Paris avant que d'être conseiller d'état, & Abel de Sainte-Marthe, seigneur de Corbeville, &c. son fils, a recueilli les principaux plaidoyers qu'il a fait imprimer à Paris en 1693. *in-4*. avec ceux de Nicolas Corberon. *cherchez* CORBERON. *Ajoutez aussi qu'Abel* de Sainte-Marthe, éditeur desdits plaidoyers, a épousé l'aînée des filles de *Nicolas* Corberon, & de dame *Marie* le Bel.

VI. Gaucher, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. mourut le 7. *non* le 17. de Septembre 1652. dans sa 79. année. *Ajoutez* qu'*Abel-Louis* de Sainte-Marthe, qui a été depuis général de l'Oratoire est auteur d'une piece de vers latins qui se trouve au commencement du premier tome de l'*Histoire genéalogique de la maison de France* par MM. de Sainte-Marthe.

VII. Pierre-Gaucher, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. *On a parlé peu exactement de ses ouvrages dans le Moreri*. Nous avons de ce sçavant homme: *L'état de la cour des rois de l'Europe*, &c. en quatre volumes *in-12*. *L'Europe vivante*, qui est comme un abregé de l'ouvrage précédent. *Traité historique des armes de France & de Navarre, & de leur origine*; *l'Histoire généalogique de la maison de la Trimouille* tirée de celle que Scévole & Louis

de Sainte-Marthe avoient composée; *Remarques sur l'histoire de France* du P. Jourdain Jésuite. *Voyez le reste dans le Moreri. A la fin de cet article on se contente de détailler dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* les poësies tant latines que françoises de Scevole & d'Abel de Sainte-Marthe, pere & fils, imprimées ensemble *in-4°.* à Paris en 1632. *mais 1°. il falloit ajouter que* l'on trouve de plus dans cette édition les éloges latins composés par Scévole de Sainte-Marthe. 2°. *Qu*'outre les poësies d'Abel de Sainte-Marthe, on trouve du même dans ledit recueil, trois panegyriques latins à l'honneur de Louis XIII. L'expédition de la Valteline entreprise sous les auspices du même prince, aussi en latin; l'expédition de la Rochelle, en la même langue; une consultation latine du droit de la couronne de France; les éloges de quelques familles illustres de France: toutes ces pieces sont en prose. On a de suite du même en françois, divers discours présentés au roi en lui dédiant ses ouvrages latins sur les victoires de ce prince. 3°. *Que* l'on a du même Abel de Sainte-Marthe des plaidoyers *dont on a parlé ci-dessus.* 4°. *Que* la pædotrophie de Scévole de Sainte-Marthe a été traduite en prose françoise par son petit-fils, *Abel* de Sainte-Marthe, sieur de Corbeville, & publiée en 1698.

SAINTE-MARTHE (Claude de) issu de la famille de ce nom, fils de FRANÇOIS de Sainte-Marthe, avocat au parlement de Paris, & de *Marie* Frubert, nâquit à Paris le 8. de Juin de l'an 1620. Après avoir fait ses études, il se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou où il vécut dans la solitude & dans la pénitence. Il entra ensuite dans une communauté d'ecclésiastiques où il fut engagé dans le sacerdoce. Il refusa la Tréforerie de la Sainte-Chapelle de Paris dont le roi Louis XIII. avoit dessein de le pourvoir, & il préfera la maison de Port-Royal des Champs au séjour de Paris, où on vouloit qu'il fit sa demeure. Il étoit à peine dans cette solitude, que, pendant la seconde guerre de Paris, le Vicaire de Mondeville, terre dans le diocèse de Sens, qui dépendoit de Port-Royal des Champs, ayant été tué d'un coup de mousquet, & le curé étant mort de frayeur, on le pressa de se charger de cette cure. M. de Sainte-Marthe la trouva si desolée, que les plus riches même y manquoient de pain, & que presque tous les habitans étoient ou malades ou languissans. Il les soulagea selon son pouvoir & les instruisit avec soin. Mais étant tombé lui-même dangereusement malade, & se croyant d'ailleurs incapable de gouverner une cure, il la quitta lorsqu'il eut recouvré sa santé. Quelque-tems après M. Singlin l'obligea de se charger de la direction des religieuses de Port-Royal des Champs, & il exerça cet emploi près de six ans. Il fut contraint ensuite de s'éloigner pendant cinq ans dans l'affaire du formulaire, mais ayant été rétabli en 1669. il rentra dans son office dont il reprit les fonctions pendant dix ans. Des ordres superieurs l'ayant obligé à se retirer de nouveau en 1679. il alla à Corbeville château de madame de Sainte-Marthe dans la paroisse d'Orsay, au diocèse de Paris. Il y vécut encore environ onze ans, pendant lesquels il alla faire un voyage en Flandre & en Hollande, & il mourut à Corbeville même le 11. d'Octobre 1690. à dix heures du soir, âgé de 70. ans & 4. mois entre les bras de M. Burlugai, théologal de Sens. Sa mort arriva un Mercredi. Le Vendredi suivant, son corps fut porté à Port-Royal des Champs: le Samedi quand on fit l'inhumation, il fut trouvé sans aucune corruption. On a exprimé dans ces deux vers tout son caractere, & presque toute sa conduite.

Impatiens falsi verique tenacior, inde
Ingemuit, tacuit, fugit & occubuit.

On a ainsi paraphrasé ces deux vers latins en vers françois.

Il fut humble, pieux, sçavant, modeste & sage,
D'un esprit élevé, d'un cœur plein de courage,
Et vit avec douleur souffrir la vérité;
Comme il parla pour elle, il sçut aussi se taire,
Et cachant ses talens dans un lieu solitaire,
Il mourut pour revivre à l'immortalité.

Il est certain qu'il est auteur de l'écrit intitulé: *Défense des religieuses du Port-Royal, & de leurs directeurs, sur tous les faits allegués par M. Chamillard docteur de Sorbonne dans ses deux libelles contre ces religieuses*: adressée au même M. Chamillard *in-4°.* de 176. pages, datée du 1. Août 1667. & imprimée la même année. Plusieurs auteurs célebres, entr'autres le P. Niceron Barnabite, lui donnent la *Lettre d'un theologien à un de ses amis, sur le livre de M. Chamillard contre les religieuses de Port-Royal*, in-4°. de 12. pag. daté du 22. de Décembre 1665. mais M. de Sainte-Marthe dit lui-même pag. 5. de la *Défense*, &c. que *jusqu'à cette heure il étoit demeuré dans le silence* d'où M. Chamillard le forçoit de sortir. On ne lui donne pas avec plus de fondement, *la Préface* & le premier *Chapitre de l'apologie des religieuses de Port-Royal.* M. Nicole est l'auteur de toutes les préfaces, & M. Arnauld de la premiere partie de l'ouvrage, comme M. Nicole l'a dit dans une conversation, le Mercredi 13. de Février 1692. à Mrs Dodart & Willart. M. de Sainte-Marthe avoit fait son testament le 10. d'Octobre 1689. & il y fait legataire universelle & seule exécutrice dame Marie Heron, femme de M. de Sainte-Marthe, conseiller du roi en sa cour des aides; & en cas de mort de ladite dame, feu M. Chertemps, chanoine de S. Thomas du Louvre, mort le 9. d'Avril 1714. Depuis sa mort on a imprimé deux volumes *in-12.* de ses *Traités de pieté, ou Discours sur divers sujets de la morale Chrétienne*, à Paris en 1703. & réimprimés en 1733. & deux volumes de même forme contenant un recueil de ses lettres de pieté, en 1709. La préface de ces lettres, est, comme on le croit, de M. Chertemps, dont on vient de parler. On trouve encore douze ou quinze des lettres de M. de Sainte-Marthe qui n'avoient point encore été imprimées, dans un recueil de pieces *in-4°.* fait en 1735. pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal; & de plus un discours du même à l'occasion de la mort de M. Baudri de Saint Gilles d'Asson, & les raisons de l'institution des petites Ecoles de Port-Royal par M. de Saint-Cyran, écrites par le même M. de Sainte-Marthe. * *Mémoires du tems. Défense des religieuses de Port-Royal & de leurs directeurs, pag. 5. 13. & suiv.* Niceron, *Mémoires*, &c. *t. 8. & t. 10. premiere partie. Nécrologe de Port-Royal des Champs.*

SAINTE-MARTHE (Denys de) religieux de la Congrégation de S. Maur, nâquit à Paris le 24. de Mai 1650. de FRANÇOIS de Sainte-Marthe, seigneur de Chant-d'Oiseau de l'illustre famille de ce nom si connue par l'érudition qui y a été comme héréditaire; & de *Marie* le Camus. Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune de leurs enfans, & il fut élevé jusqu'à 15. ans dans le Poitou par ses parens même qui s'y étoient retirés. A 15. ans on l'envoya étudier à Pont-le-voy pour achever ses études sous la conduite des Bénédictins qui gouvernent ce college, situé à trois ou quatre lieues de Blois. Ce fut là où il prit la résolution de quitter le monde & d'embrasser l'état monastique. Il choisit la Congrégation même des Bénédictins, dans laquelle il entra en 1667. & il fit profession dans l'abbaye de sainte Melainne de Rennes le 12. d'Août 1668. âgé de 18. ans. Ses études finies il régenta la philosophie & ensuite la théologie dans plusieurs maisons de son ordre pendant l'espace d'onze ans, & on ne le tira de ces emplois que pour l'élever aux premieres charges de sa Congrégation. Il fut en 1690. nommé prieur de S. Julien de Tours. On l'appella ensuite à Paris pour avoir soin de la cure de l'enclos de l'abbaye de saint Germain des Prés, & de la bibliotheque, mais en 1694. on l'envoya à Rouen pour y être prieur de la maison de son ordre, dite de Bonne-nouvelle, qu'il ne quitta que pour remplir le même emploi dans l'abbaye de S. Ouen de la même ville en 1699. En 1705. il fut rappellé à Paris pour être prieur des Blancs-manteaux. Trois ans après, c'est-à-dire, en

1708. on le fit assistant du P. Général; peu de tems après on le fit prieur de l'abbaye de saint Denys. Enfin il fut élu supérieur général de la Congrégation au mois de Juillet 1720. il est mort le 30. de Mars 1725. dans sa soixante-quinziéme année. Ses ouvrages sont 1°. *Traité de la confession contre les Calvinistes*, in-12. en 1685. 2°. *Réponse aux plaintes des Protestans touchant la prétendue persécution de France*, in-12. à Paris en 1688. Comme à la fin de cet ouvrage le P. de Sainte-Marthe tâche de montrer que les théologiens Protestans avoient prononcé eux-mêmes leur condamnation en établissant comme un principe sûr qu'il est permis d'user du glaive pour réprimer les hérétiques; un Réfugié écrivit pour prouver que ce n'étoit pas là le systême des Protestans; ce qui donna occasion à une replique intitulée, *Réponse d'un nouveau Converti à la lettre d'un Réfugié, pour servir d'addition à la réponse aux plaintes des Protestans*, &c. Cette replique a été attribuée à M. Pellisson, qui l'a désavouée *dans l'histoire des ouvrages des Sçavans, Février 1690.* On a tâché d'y répondre dans la *lettre écrite de Suisse en Hollande pour suppléer au défaut de la réponse qu'on avoit promise à l'ouvrage publié sous le nom d'un nouveau Converti*, &c. à Dordrecht, en 1690. Les autres ouvrages du P. de Sainte-Marthe, sont 3°. *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre, en 1680. & la suite de ces entretiens en 1691.* 4°. *Lettres à M. de Rancé abbé de la Trappe, où l'on examine sa réponse au traité des études monastiques*, à Tours, 1692. Ces lettres qui sont au nombre de quatre sont écrites avec esprit, mais très-satyriques. Il y en eut une cinquiéme qui parut en 1693. & fut réimprimée la même année dans un *Recueil de quelques pieces* qui concernent les quatre premieres. 5°. *Oraison funebre de madame de Bethune, abbesse de Beaumont-lès-Tours, prononcée dans l'église de ce nom.* 6°. *La vie de Cassiodore, chancelier de Theodoric, & ensuite abbé de Viviers, in-12. 1694.* 7°. *Histoire de S. Gregoire le Grand, tirée principalement de ses ouvrages*, en 1697. *in-4°.* la même traduite en latin, & inserée dans le quatriéme tome des ouvrages de ce saint pape, avec quelques changemens. 8°. *Reflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux PP. Bénédictins sur leur dernier tome de l'édition de S. Augustin*, en 1699. *in-12.* 9°. *Lettre à un docteur de Sorbonne touchant le mémoire d'un docteur en theologie* adressé à Mrs les prélats de France contre les Bénédictins, en 1699. *in-12.* 10°. Les œuvres de S. Gregoire le Grand en latin, *in-fol.* 4. vol. Le P. Castel, Bénédictin, dans sa lettre sur la mort du P. de Sainte-Marthe imprimée en 1725. *in-4°.* dit que ce Pere est le seul auteur de cette édition de S. Gregoire: cependant en 1706. *les mémoires de Trevoux, au mois de Fevrier*, donnerent à entendre, que le P. Bessin, de la même Congrégation, étoit le principal auteur de cette édition: & le P. Bessin ne s'est pas défendu de l'honneur qu'on lui en faisoit. En 1726. on trouve dans les mêmes *Mémoires de Trevoux, au mois de Septembre*, que ce P. Bessin a travaillé à l'édition susdite pendant plus de trois ans, à la priere même du P. de Sainte-Marthe: qu'il a fait seul la critique des notes de l'édition de Goussainville; qu'il est auteur de trois ou quatre cens des notes de la nouvelle édition & des sommaires qui sont à la tête des lettres; enfin que c'est à lui que l'on doit la division géographique de ces lettres, & la dissertation sur le rétablissement de celles qui avoient été déplacées. Le dernier ouvrage du P. de Sainte-Marthe est le *Gallia Christiana* dont il avoit entrepris une nouvelle édition à la priere de l'assemblée du Clergé de 1710. & de cet ouvrage qui doit contenir environ dix volumes, il en a vu paroître deux ou trois avant sa mort. Il avoit associé plusieurs de ses confreres à ce travail qui se continue. L'auteur du roman allégorique & satyrique, intitulé *les Aventures de Pomponius chevalier Romain, ou l'Histoire de notre tems*, en 1724. ouvrage que l'on attribue sans fondement à M. de Themiseuil, auteur du Chef-d'œuvre d'un inconnu, sous le nom de Mathanasius, maltraite beaucoup le P. de Sainte-Marthe, & parle de ses ouvrages avec beaucoup de mépris. On ne sçait pourquoi. Il en est parlé plus avantageusement 1°. dans la *Lettre du P. Castel*, citée ci-dessus; 2°. dans la *Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur de* D. le Cerf; 3°. dans le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire*, &c. t. 5. & dans beaucoup d'autres.

SALERNO (Jean-Baptiste) né à Cosenze dans le royaume de Naples, le 24. Juin 1670. se fit Jésuite; & étant devenu confesseur du roi de Pologne, électeur de Saxe, il contribua à l'instruction du prince électoral de Saxe dans la religion Catholique. Il fut ensuite député à Rome pour donner part au pape Clement XI. de l'abjuration que ce prince avoit faite à Bologne dès 1712. de la religion Lutherienne. Le pape, pour reconnoître ce service, le créa cardinal de la sainte église Romaine le 29. Novembre 1719. Il se rendit à Rome, où il fit son entrée solemnelle le 14. Juillet 1720. ensuite de quoi le pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 22. du même mois; & ayant fait celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. Septembre suivant dans un même consistoire, il lui assigna en même tems le titre de sainte Prisque. Il laissa ce titre, & opta celui de S. Etienne le Rond *in monte Celio*, le 20. Février 1726. Il mourut à Rome dans le college Romain, où il faisoit sa résidence, le 30. Janvier 1729. au matin, âgé de 58. ans 7. mois & 6. jours, & de cardinalat neuf ans deux mois & un jour. Ses obseques furent célebrées sans aucune pompe funebre le 31. dans l'église de saint Ignace des Jésuites avec l'assistance du pape & du sacré college, & ensuite son corps fut porté dans l'église de son titre de S. Etienne *le Rond* où il fut inhumé. Ce cardinal étant mort *ab intestat*, les Jésuites obtinrent du pape Benoît XIII. un rescrit, en vertu duquel ils se mirent en possession de sa succession: mais le frere & les neveux du défunt la leur disputerent, se fondant sur un bref du pape Clement XI. qui déclaroit qu'au cas que ce cardinal vînt à mourir sans tester, ses effets reviendroient à ses parens. Le cardinal Imperiali s'entremit pour accommoder cette affaire entre les Jésuites, & le marquis de Salerno frere du défunt; mais ce fut sans aucun succès, Benoît XIII. n'ayant pas voulu révoquer son rescrit en faveur des Jésuites.

SALIEZ (Antoinette de Salvan de) née à Alby, fut mariée à *Antoine* de Fontvieille, seigneur de Saliez, viguier d'Alby, dont elle demeura veuve de bonne heure. *Voyez* FONTVIEILLE, maison très-ancienne. Comme elle joignoit à beaucoup de délicatesse d'esprit, de l'érudition & un grand goût pour les sciences, elle ne passa pas à de secondes noces, afin de se livrer aux muses avec plus de liberté. Elle tenoit chez elle des assemblées où les gens d'esprit & les sçavans d'Alby étoient reçus avec joie, & s'y trouvoient avec empressement. On y discouroit sur toute sorte de science & de litterature, & madame de Saliez y brilloit par son esprit & son sçavoir. En 1689. l'académie des *Ricovrati* de Padoue lui envoya des lettres d'académicienne, & elle les remercia de cet honneur qu'elle accepta. On voit sa réponse dans le Mercure du mois d'Octobre de la même année, & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron, *tom. 2. pag. 143.* Elle avoit formé une societé, à qui elle donna le titre de Societé des chevaliers & des chevalieres de la bonne foi, qui s'assembloient une fois la semaine, & dont elle dressa les statuts en 1704. Le premier en marque le caractere: il est exprimé ainsi,

Une amitié tendre & sincere
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractere
Des Chevaliers de bonne foi.

Lorsqu'elle fut aggregée à l'académie des *Ricovrati*, elle en reçut des lettres de félicitation d'un grand nombre de sçavans, entr'autres, de Charles Patin, de MM. de Vertron, de Hericourt auteur de l'Hist. de l'acad. de Soissons, de Martel secretaire de celle de Toulouse, de M. & de madame Dacier, des PP. de Mourgues, d'Entraigues, &c. Cette dame n'est morte que le 14. de Juin 1730. à Alby, âgée

âgée de 92. ans, ayant conservé toute la liberté de son esprit jusqu'à la fin. M. de Vertron *dont on vient de parler, & dont nous donnons un article en son lieu*, a inseré plusieurs lettres & une partie des poësies de Madame de Saliez dans sa *nouvelle Pandore, ou les femmes illustres du siécle de Louis le Grand*, en deux vol. *in*-12. On y trouve aussi son portrait de madame la Dauphine, en prose & en vers. Outre ces poësies, madame de Saliez a fait imprimer *la Comtesse d'Isembourg, princesse de Hohenszolern*, roman historique, qui a été traduit en plusieurs langues, entre autres, en allemand, & ensuite en italien par la princesse Capisuti; *des Réflexions chrétiennes, des Paraphrases* en vers françois, *sur les pseaumes de la pénitence. Inscriptions tirées de l'écriture sainte pour les arcs de triomphe dressés dans la ville d'Albi le 22. Septembre 1700. en la solemnité de la translation des reliques de saint Clair martyr, premier évêque d'Albi. Rélation de cette translation* en prose, avec quelques vers sur le même sujet. Cette Rélation est adressée à M. de Vertron, historiographe du roi, & on la trouve dans le Mercure de Septembre 1700. & ailleurs; *Lettre écrite* par Madame de Saliez, &c. à madame de * (Mariotte de Toulouse) *sur l'entrée de Monseigneur Serroni premier archevêque d'Albi*, à Albi 1679. *in*-4°. & dans les *Mercures de cette année.* Relation de l'entrée de M. de Nesmond, archevêque d'Albi, en Mars 1704. avec des vers sur le même sujet. Cette piéce est adressée à M. de Hericourt alors à Montauban, auteur de l'hist. de l'acad. de Soissons. Madame de Saliez dit dans cette piéce qu'elle avoit fait aussi la Relation de l'entrée de M. le Goux de la Berchere en Mars 1687. *Projet d'une nouvelle secte de philosophie*, dans le *Mercure de Juillet 1681.* & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron. On trouve encore d'autres écrits de madame de Saliez dans les Mercures & dans d'autres Recueils de son tems. Elle en a laissé aussi plusieurs, tant en prose qu'en vers, entr'autres un Roman historique intitulé: *les princesses de Baviere, Isabelle & Marguerite*; la premiere, fille du duc Etienne, la seconde, fille d'Albert, comte Palatin du Rhin, qui fut élu empereur lorsque Venceslas fut déposé; toutes deux aimées par le duc d'Orleans frere du roi Charles VI. Voici l'épitaphe qu'un homme d'esprit (M. l'abbé de Panat) a dressée pour madame de Saliez.

D. O. M. & piis manibus
ANTONIÆ DE SALVAN
Relictæ Antonii DE FONTVIEILLE
Domini DE SALIEZ
In civitate & tractu Albiensi
Regis vicarii;
Illustriorum sui sæculi fœminarum
Facilè æmula,
Morum simplicitate commendatissima,
In omni modo scribendi genere peritissima,
Venustioribus animi dotibus ornatissima,
Dulci patriæ suæ decori,
Quam aluerunt meri lepores,
Cui & Patavina gens suos inter Palæstritas
Locum adscripsit:
Quæque longeva quamvis, & nestoreos pene assecuta annos,
Immaturo tamen videtur rapta funere.
At non moritur cujus fama in ævum florebit,
Ejus obitum lugent camœnæ,
Deflent veneres, cupidinesque,
Mœrentur omnes boni.
Fato cessit nonagenaria major, die 14. Jun. an. 1730.

M. Titon du Tillet qui a donné place à cette dame dans son *Parnasse François, in-fol.* écrit Font-vielle, *au lieu de* Font-vieille. Il ajoute que M. Hericourt (c'est de Hericourt) de l'académie royale de Soissons, a fait l'éloge de madame de Saliez dans un très-beau discours latin. Nous n'en connoissons point d'autre que celui qui se trouve page 50. de son histoire latine de l'académie de Soissons, lequel éloge est contenu en une page.

SALLENGRE (Albert-Henri de) fils de M. ALBERT-HENRI de Sallengre, seigneur de Grisoort, receveur général de la Flandre Wallonne, & de dame *Geertruyde-Jacqueline* de Rotgans, sœur de M. de Rotgans, fameux poëte Hollandois, nâquit à la Haye en 1694. Il reçut de la nature beaucoup de dispositions aux belles lettres, ausquelles il s'attacha dès sa plus tendre jeunesse, & de ses parens une éducation convenable à sa naissance, prêt d'aller aux académies, on l'envoya à celle de Leyde, où il étudia avec application l'histoire & la philosophie. De-là il passa au droit; & avant que d'y prendre des degrés, il soutint publiquement en Juillet 1711. des theses de philosophie, dont il étoit lui-même l'auteur. Quelques jours après il soutint aussi en public des theses inaugurales de droit; il y désapprouva la question que l'on donne aux coupables qui s'obstinent à nier leurs crimes. M. de Sallengre de retour à la Haye, se fit recevoir avocat de la cour de Hollande. Après la paix d'Utrecht il fit un voyage en France, & resta quelque tems à Paris, presque uniquement occupé à visiter les bibliotheques & les sçavans, & à profiter des lumieres de ceux-ci & des richesses des autres. Il fit en 1717. un second voyage en France, & alla en 1719. en Angleterre, où il fut reçu membre de la societé royale à Londres. Il passa à Cambrai en 1723. & de-là en Gueldre, où l'on croit qu'il contracta la contagion de la petite vérole qui y faisoit alors de grands ravages, & dont il fut attaqué peu de jours après son retour à la Haye. Il en mourut le 27. Juillet 1723. dans la trentiéme année de son âge. Il étoit revêtu de deux emplois. En 1716. il avoit été fait conseiller de S. A. S. madame la princesse de Nassau-Orange; & en 1717. il avoit été pourvu de la charge de commissaire des finances des Etats-Generaux. Le peu de durée de sa vie & le nombre de ses ouvrages sont des témoignages certains de l'étendue de ses connoissances & du bon emploi de son tems. Il a eu part avec d'autres sçavans aux premiers tomes du *Journal litteraire*, qui fut commencé en 1713. & imprimé à la Haye, où il s'est continué. La même année ayant vu une piéce en vers en six chants, où l'auteur donne des leçons fort sensées sur l'art de prêcher, il fit une lettre sur la longueur des sermons, qui a été imprimée, & traduite depuis en hollandois. En 1714. il publia *l'Eloge de l'yvresse*, piéce purement badine, mais où l'on trouve beaucoup d'esprit. Elle a été traduite en hollandois, & imprimée en cette langue à Leyde 1715. Cette même année 1715. on vit paroitre son *Histoire de Montmaur professeur royal de langue grecque*, à Paris. C'est un recueil en deux volumes, qui contient toutes les piéces qui ont été écrites contre ce fameux parasite ou à son occasion. M. de Sallengre y a mis une préface & quantité d'anecdotes curieuses qui ont rapport à son sujet. Ce recueil fut suivi la même année de la premiere partie du premier tome de ses *Mémoires de litterature*, dont il donna une seconde partie en 1716. & deux autres en 1717. Ces Mémoires contiennent des pieces excellentes. L'auteur avoit de quoi faire un troisiéme volume qui n'a pas paru. Le P. Desmolets, bibliothécaire des PP. de l'Oratoire à Paris, a travaillé sur le même plan, & a poussé le recueil de ses *Mémoires de litterature & d'histoire* jusqu'au onziéme volume, composé chacun de deux parties. On a encore de M. de Sallengre un discours sur la vie & sur les ouvrages de M. de Meziriac, à la tête des commentaires de ce sçavant sur les épîtres d'Ovide, &c. à la Haye 1716. *in*-8°. deux vol. une édition des poësies de M. de la Monnoie, avec un éloge de l'auteur de ces poësies, à la Haye 1716. *in*-12. M. de la Monnoie a désavoué publiquement ces poësies dans deux Mercures. *Novus Thesaurus antiquitatum Romanarum*, à la Haye 1716. 1718. 1719. *in-fol.* trois vol. On a donné depuis sa mort un essai d'une *Histoire des Provinces-Unies pour l'année 1621. où la tréve finit, & la guerre recommença avec l'Espagne*, à la Haye en 1728. *in* 4°. M. de Sallengre est aussi l'éditeur de l'ouvrage de M. Huet, *De rebus ad eum pertinentibus*; & la préface est de sa façon, *in*-12. à la Haye 1718. La famille des Sallengres est d'une ancienne noblesse. Elle est originaire du Hainaut, d'où, du tems du duc d'Albe, elle se retira en Hollande pour cause de religion. Ceux de cette famille qui vi-

voient alors, s'allierent aux illustres maisons de Teylengen & d'Egmond. La marquise de Vaugrenant sœur de M. de Sallengre, est morte à Malles sous *Pizzigithone*, dans le Milanez, le 16. de Décembre 1733. M. le marquis de Vaugrenant, son mari, de la maison de Villers-la-Faye en Bourgogne, est ambassadeur ordinaire de la France à Turin. Elle avoit épousé en premieres noces Charles de Whitworth, baron de Galloway, & lord en Irlande, ambassadeur extraordinaire, & plenipotentiaire de la grande Bretagne au congrès de Cambrai, mort le 3. de Novembre 1725. * Son éloge par M. Cartier de S. Philippe dans le *Journal litteraire de la Haye, t. 12. p. 220. Biblioth. Franç. tom. 2. pag. 314.* Niceron, *Mémoires*, *&c. t. 1. p. 122. & t. 10. p. 10. Nouvell. litter. in-8°.* recueillies par le P. Desmolets, au 15. Décembre 1723.

SALLO. (Denys de) *En parlant de ses ouvrages dans le Moreri, édition de 1725. on oublie qu*'on lui a attribué un Traité de l'origine des cardinaux, & particulierement des François, qui est plûtôt de M. Dupeyrat, avec deux traités curieux des legats *à latere*, & une Relation de leur réception, &c. en 1665. *in-12*. On en fit une nouvelle édition en 1670. augmentée de la Relation de l'affaire des Corses.

SALLUSTE, dont il est parlé avec beaucoup d'éloge dans les écrits de Julien l'Apostat, étoit un officier de grand mérite, Gaulois de nation. Constance le donna à Julien, lorsque celui-ci vint gouverner les Gaules en qualité de césar, à la fin de l'an 355. & le chargea de l'administration de la justice: c'est-à-dire comme l'atteste Theodoret, que Salluste fut fait préfet du prétoire. Il étoit payen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnue. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluste avoit le talent rare de donner des avis sans humeur, & sans cet air de confiance qui ne révolte que trop souvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la disent. La liberté avec laquelle il reprenoit le prince, étoit assaisonnée d'égards, de cordialité & de tendresse. Julien le respectoit comme son pere, & l'on attribuoit à Salluste tout ce que celui-ci faisoit de bon, sans que Julien en fût jaloux. Une union si étroite excita l'envie des autres officiers. Les intrigues de Florentius & des autres lui furent nuisibles. On le rendit suspect à Constance, & cet empereur rappella Salluste sous un prétexte qui lui étoit honorable, mais en effet pour mortifier Julien, qui demeuroit par-là à la discretion de gens indignes de leurs places, & ses ennemis déclarés. Julien fut très-sensible à la perte de Salluste. Pour soulager sa douleur, il lui adressa un discours, où il lui dit adieu d'une maniere touchante, avec les témoignages de l'amitié & de l'estime la plus sincere. Il lui dédia aussi deux de ses ouvrages, l'un sur les saturnales, qui est perdu, l'autre sur le soleil que nous avons encore. Salluste ne fut pas fort long-tems hors des Gaules. Il y étoit surement revenu en 361. & Julien qui y avoit été déclaré Auguste l'année précédente, l'y laissa en qualité de préfet. En 363. il le prit pour collegue dans le consulat; exemple rare, qu'un prince fût consul avec un particulier. Quelque tems après, Salluste apprenant que Julien vouloit aller faire la guerre, lui écrivit à Cereuse en Mésopotamie, pour l'engager à differer au moins cette expedition; ce fut inutilement. Julien couroit à sa perte: il fut tué en effet la même année dans cette guerre. Après sa mort Nevite, Dagalaïphe, & les plus distingués d'entre les Gaulois, s'accorderent à élire Salluste pour empereur; mais il s'en excusa sur ses maladies & sur sa vieillesse. On ignore ce qu'il devint dans la suite. * Ammien Marcellin, *livres 21. 25. &c.* Theodoret, *Hist. l. 3.* Les Discours de Julien & de Libanius. *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, *liv. 2. Hist. litter. de la France*, par quelques Bénédictins, tome premier, &c.

SALM (Charles-Theodore Otton prince de) comte sauvage du Rhin en Daun & Kitbourg, comte du Rhin en Stein, libre baron de Vestingen & Anholt, dynaste de Neufville, &c. maréchal général de camp, colonel d'infanterie, conseiller intime de sa majesté imperiale, &c. étoit de l'ancienne & noble maison des comtes du Rhin, & s'est encore rendu plus recommandable par ses qualités personnelles. L'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, la Hongrie ont été témoins de sa valeur dans les combats, de sa prudence dans le gouvernement, de sa sagesse dans la conduite des affaires, de la profondeur de ses connoissances dans l'histoire, dans la géographie, dans la politique, de son zele ardent pour la religion Catholique. L'empereur Leopold plein d'estime pour son mérite universel, le choisit entre tous les grands de l'empire, pour lui confier l'éducation du prince Joseph, son fils. La maniere dont il s'en acquitta, les talens qu'il fit remarquer dans cet emploi, engagerent l'empereur à le faire son ministre, & à le mettre à la tête de ses conseils. Elevé à ces dignités dans des tems difficiles & au milieu des troubles de la guerre, il sauva l'empire par sa prudence & par la sagesse de ses conseils, des intrigues de ses ennemis du dehors & du dedans, & fit échouer les mauvais desseins qu'ils avoient formés contre lui, & qui auroient pu entraîner sa ruine. Politique Chrétien, on l'a toujours vu plein de zele pour la défense des loix, pour le maintien de la justice, pour le soutien de la vérité, protecteur de l'innocence & défenseur de la vraie religion. Quoique doué de tant de vertus, quoique tout appliqué au service de l'état & de la religion, sa pieté lui faisoit craindre d'être plus nuisible qu'utile à l'un & à l'autre, ou du moins d'être inutile à lui-même, & que la multitude des affaires ne lui fit oublier celle de son salut. C'est ce qui le faisoit soupirer souvent après la retraite; & il a autant cherché à se démettre de tous ses emplois, qu'on a eu d'ardeur pour l'y retenir. On fut enfin obligé de céder à ses empressemens; & ayant obtenu son congé, il se retira à Aix-la-Chapelle, où il a passé le reste de sa vie occupé de la priere & des bonnes œuvres; & menant une vie pénitente & uniforme. Le Seigneur acheva de le purifier par la maladie: les douleurs de la pierre ne servirent qu'à lui faire pratiquer la patience avec plus de courage. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10. de Novembre 1710. & fut très-regreté des pauvres dont il étoit le pere, des affligés dont il étoit le consolateur, des gens de bien qu'il soutenoit dans la vertu par son exemple & par ses discours, des églises particulieres d'Aix-la-Chapelle, à qui il a fait beaucoup de bien pendant sa vie & après sa mort par les legs qu'il leur a faits. Le prince de Salm a laissé trois enfans, un fils marié à Aix-la-Chapelle; deux filles, dont l'aînée appellée *Marie-Eleonore* princesse de Salm, a épousé M. le duc d'Ursel, gouverneur de la province de Namur, pour le service de l'empereur; la cadette s'est retirée à Nancy en Lorraine.

SALMON (N. de) natif de Montfort-l'Amaury, petite ville du gouvernement de l'Isle de France, ingenieur, directeur des fortifications de Saint-Omer & autres places, & brigadier des armées du roi. Après avoir servi dans la compagnie des cadets en 1684. il fut fait lieutenant au régiment royal, & employé sur l'état des ingenieurs en 1689. Il servit en cette qualité au siege de Mons en 1691. & à celui de Charleroi en 1693. Il fut fait capitaine en 1694. servit au siege d'Ath en 1697. où il eut la cuisse percée d'un coup de fusil, & en 1705. aux sieges de Nice, de Villefranche, de Saint-Hospice, de Montalban, de Chivas & du château de Nice. Il fut fait chevalier de S. Louis en 1706. après le siege de Turin. En 1708. il passa en Ecosse, & fut fait prisonnier de guerre. En 1710. il servit à la défense de Bethune, & fut fait brigadier d'infanterie. En 1712. il servit aux sieges du Quesnoy & de Bouchain, en 1713. à ceux de Landau & de Fribourg; en faisant le détail du genie sous M. de Valory lieutenant général. A la fin de l'année 1733. M. le maréchal duc de Villars & M. le marquis d'Asfeld, depuis maréchal de France, qui depuis long-tems étoient bien informés de son mérite, l'avoient vivement pressé de se rendre en Italie, pour y être chef des ingenieurs dans l'armée de France. Il se rendit à leurs instances réiterées, tomba malade à Grenoble, où il fut obligé de séjourner deux mois; & sur de nouvelles sollicitations de MM. de Villars & d'Asfeld, il en partit encore convalescent; & arriva à Milan, où sa maladie recommença,

& l'emporta le 25. de Janvier 1734. âgé de 64. ans. Il avoit toujours servi avec beaucoup d'honneur & de distinction : & l'on regarde sa mort comme une vraie perte pour le corps des ingénieurs. * Voyez le *Mercure de France, mois de Mars 1734*.

SALOMON, (François-Henri) fils d'un conseiller au parlement de Bourdeaux, fut reçu avocat général au grand conseil en 1638. & à l'académie Françoise en 1644. après Nicolas Bourbon. Il fut préferé à Pierre Corneille qui avoit demandé la même place, parce que ce grand poëte faisant son séjour en province, ne pouvoit presque jamais se trouver aux assemblées & faire la fonction d'académicien. M. Salomon ayant exercé la charge d'avocat général pendant neuf ou dix années, l'état de ses affaires ne lui permettant plus après ce terme, de se soutenir à Paris, il se retira dans sa province, & y fut d'abord lieutenant général du sénéchal de Guienne. Il épousa ensuite *Isabeau* de la Lanne, fille de M. Lancelot de la Lanne, président à mortier au parlement de Bourdeaux, & après la mort de son beau-pere, il exerça cette charge de président. Il mourut sans enfans le 2. de Mars 1670. à Bourdeaux, où il étoit né le 4. d'Octobre 1620. Le roi (Louis XIV.) l'avoit honoré du cordon de S. Michel, en considération des services qu'il avoit rendus à l'état durant les mouvemens de Toulouse & de Bourdeaux. Tout ce que rapporte Vigneuil-Marville (c'est-à-dire, D. Noël d'Argonne, Chartreux) dans le troisiéme tome des *Mélanges d'hist. & de litter.* quatriéme édition *page 393.* de l'antiquité de la noblesse de M. Salomon, n'est qu'une fable, dont les propres héritiers de ce magistrat, gens censés & pleins d'honneur, sont les premiers à se moquer. On ne connoît des ouvrages de M. Salomon que ceux-ci. 1°. Paraphrase d'un pseaume *en vers, citée par M. Pellisson*. 2°. Discours d'état à M. Grotius, sur l'histoire du cardinal Bentivoglio, à Paris, *in-8°.* en 1640. 3°. *De judiciis & pœnis : item, de officiis vitæ civilis Romanorum libri duo*, à Bourdeaux, *in-12.* en 1665. * Pellisson, *Histoire de l'académie Françoise*, avec les remarques de M. d'Olivet sur cette histoire, *t. 1. in-12. p. 210. 835. 423. &c.* Vigneuil Marville, *Mélanges d'hist. & de litter. tom. 3. quatriéme édition, p. 393. &c. Journal des sçav. de 1665.*

SALOMON-JAPHE, Rabbin du XV. siécle, quitta l'Allemagne sa patrie pour se rendre à Constantinople. Il y expliqua le Talmud de Jérusalem, & le rendit plus complet qu'il n'étoit auparavant, en y ajoutant bien des éclaircissemens nécessaires. Il publia deux autres ouvrages, dont l'un contenoit des sermons, & l'autre l'explication du Middrash Rabba sur le pentateuque. * Basnage, *Histoire des Juifs, tome 5. page 2008.*

SALOMON-LURIA, Rabbin fameux du XVI. siécle. Ceux de sa nation le nommoient la couronne d'Israël, & la merveille du tems. Il composa un ouvrage intitulé, *La mer de Salomon.* Il y examinoit particulierement le style & les phrases du Talmud. Il mourut l'an 1573. * Basnage, *Hist. des Juifs, tome 5. page 2070.*

SALOMON-DE-OLIVERA, Juif Portugais & Rabbin à Amsterdam, vivoit vers le milieu du XVII. siécle. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont l'un est un livre de paraboles & sentences morales, il a été imprimé à Amsterdam en 1665. Un autre est une grammaire chaldaïque, un troisiéme une logique rabbinique ; un quatriéme un indice alphabetique des devoirs ; un cinquiéme une grammaire hebraïque écrite en portugais ; un sixiéme un lexicon hebreu & portugais, imprimé à Amsterdam en 1682. un septiéme un livre en faveur de ceux qui veulent s'exercer à la poësie ; un huitiéme un traité intitulé la révolution de l'année : il y traite du comput astronomique, & de la maniere d'accorder les mois lunaires avec les solaires ; un neuviéme qui est un livre des accens, sous le titre de médecine de la langue ; enfin un sermon pour l'inauguration de la synagogue des Espagnols à Amsterdam, & plusieurs vers hebreux. * J. C. Volfii *Bibliotheca hebraica.*

SALOMON-SALMAN, fils de Juda Lew, Juif du XVIII. siécle, & qui se dit de la race d'Aaron. Il s'est appliqué en differentes villes de la Hollande & de l'Allemagne à enseigner la jeunesse. Il a donné au public le *Livre de l'édifice de Salomon*, à Francfort sur le Mein, en 1708. c'est une grammaire hebraïque sacrée. Ce livre a déplu aux Juifs, parce que l'auteur y critique Aben-Esra, Kimchi, Elias Levita, Isaac Abarbanel, & plusieurs autres grammairiens & docteurs de cette secte. Les rabbins de Francfort voulurent même faire brûler cet ouvrage, mais des avis plus moderés, & les retr. ctations de l'auteur, ont adouci cet orage. Ce livre est une grammaire complette, qui passe pour excellente. Salomon s'y plaint de ce que les Juifs négligent trop l'étude de la grammaire.

SALVAING. (Denys de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Denys de Salvaing, seigneur de Boissieu, nâquit le 21. d'Avril 1600. dans le château de Vourey en Dauphiné, de Charles de Salvaing de Boissieu, & de Charles d'Arces, tous deux des premieres familles du pays. Son pere, *dont on a dit peu de choses dans le Moreri*, étoit un homme de beaucoup de merite. Il possedoit bien, selon le rapport de Chorier, les langues latine, grecque, hebraïque, chaldaïque, italienne, espagnole, & françoise. Denys de Salvaing son fils, commença ses études dans le college de Vienne, les continua à Lyon, & les acheva à Paris. Il eut pour maîtres dans cette derniere ville, les peres Denys Petau & Nicolas Cossin Jésuites, sous qui il apprit les humanités. Il étudia la philosophie sous Janus Cecile Frey, & Isaac Habert, qui fut depuis évêque de Vabres, & la langue grecque sous Jean & Frederic Morel. De retour en sa patrie il songea à étudier en droit, & alla pour ce sujet à Valence, où il fut reçu docteur en cette faculté. Il fit ensuite un second voyage à Paris, où il chercha à se perfectionner dans ses connoissances, en fréquentant les sçavans, & il s'y appliqua aussi aux mathématiques sous un nommé Martin, qui donnoit beaucoup dans l'astrologie judiciaire, & dans la vaine science des horoscopes. Il occupoit la chaire fondée par Ramus au college royal. De Salvaing rappellé au bout d'un an en Dauphiné par ses affaires domestiques, y eut bientôt occasion de se faire connoître de Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de cette province, qui conçut beaucoup d'estime pour lui, & qui aimoit à avoir avec lui de fréquens entretiens. De Salvaing nourrissoit aussi l'amour qu'il avoit pour la poësie, en composant de tems en tems des pieces en ce genre, qu'il montroit au comte, & que celui-ci approuvoit. Il lui en échapa plusieurs en latin & en françois, pour chanter la tendre affection qu'il avoit pour une demoiselle de mérite du pays, qu'il n'épousa pourtant point. Une autre passion l'entraîna peu après : ce fut celle des armes. Il s'en ouvrit au vicomte de Tallard, qui lui donna une compagnie ; mais les troupes ayant été licenciées au bout de quelques mois, MM. de Lesdiguieres & d'Expilli, qui n'avoient point approuvé qu'il prît ce parti, l'engagerent à l'abandonner & à prendre celui de la robe, auquel il paroissoit s'être destiné d'abord. De Salvaing suivit ces conseils, & en 1629. il fut substitut du procureur général au parlement de Grenoble, & ensuite lieutenant général au bailliage de Grésivaudan. Il se maria vers ce tems-là avec *Elisabeth* Deageant, fille de *Guischard* Deageant, premier président de la chambre des comptes de Grenoble, qui avoit eu tant d'autorité en France sous le ministere du duc de Luynes. C'est ce Deageant dont on a des mémoires imprimés, & dont il est parlé dans les mémoires de M. Arnauld d'Andilly, & dans l'apologie manuscrite de Baptiste le Grain, qui n'en parle pas avantageusement. *Cherchez* DEAGEANT. M. de Crequi étant allé en ambassade à Rome, emmena avec lui M. de Salvaing de Boissieu, qui fut chargé de haranguer le pape Urbain VIII. & qui s'en acquitta d'une maniere qui lui fit honneur, le 25. de Juillet 1633. Sa harangue écrite en latin, a été imprimée à Rome même en 1633. *in-4°.* & la même année à Paris, aussi *in-4°.* Pelletier & Videl ont traduit cette piece en François. Urbain VIII. qui aimoit les gens de

lettres, & qui étoit homme de lettres lui-même, se fit un plaisir de s'entretenir souvent avec M. de Boissieu, & lui donna plusieurs marques de son estime & de sa bienveillance. Après quatre mois de séjour à Rome, qu'il employa à faire connoissance avec les sçavans, & à visiter les bibliothéques, il alla à Venise par ordre du cardinal de Richelieu, qui le chargea de quelques négociations où il réussit. Revenu en France, il fut honoré d'un brevet de conseiller d'état, & étant devenu veuf peu après, il se remaria avec Elizabeth de Villiers la Faye, veuve du baron de Saint-Leger, dont il n'eut point d'enfans, & qui mourut avant lui. En 1639. M. Deageant son beau-pere, ayant donné sa démission de la charge de premier président de la chambre des comptes, il fut nommé pour lui succeder, & remplit cette charge pendant plusieurs années avec beaucoup de réputation. La mort de sa seconde femme le détermina seule à s'en démettre & à se retirer entierement des affaires, pour ne plus vivre que pour lui-même. Il mourut dans son château de Voutey, le 11. d'Avril 1683. âgé de 83. ans. Outre son discours prononcé devant le pape Urbain VIII. il publia en 1643. à Grenoble, *in-4°.* la vie de la comtesse Marguerite (*Vita Margaritæ comitissæ Albonensis.*) célebre par sa pieté dans le XII. ou XIII. siécle, & écrite en latin par Guillaume chanoine de Grenoble. Dès 1638. il publia une partie de ses poësies *in-4°.* où voulant décrire ce qui passoit pour merveilleux dans sa patrie, il parle avec enthousiasme de la fontaine qui brule, de la montagne inaccessible, de la tour sans venin, & des cuves de Sassenage, quatre singularités dont il augmenta le nombre jusqu'à sept, lorsqu'en 1656. il donna une nouvelle édition de ses poësies augmentée, *in-8°.* à Grenoble, & publiée de nouveau en 1661. à Lyon, *in-8°.* Les trois autres singularités changées dans ses poësies, sont la fontaine Vineuse, la manne de Briançon, & le ruisseau de Barberon. Mais ces prétendues merveilles n'ont paru que des bagatelles à ceux qui les ont examinées, comme M. Lancelot de l'académie des belles lettres, sçavant aussi officieux qu'habile, l'a démontré dans un mémoire sur ce sujet, qui est imprimé dans le VI. tome des mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, pages 756. & suivantes. En 1633. M. de Boissieu publia à Lyon son commentaire latin sur Ibis satyre d'Ovide, ouvrage qu'il avoit commencé dès le tems qu'il étudioit à Vienne, & qui a été réimprimé aussi à Lyon en 1661. *in-8°.* avec l'ancien interprête qui manquoit dans la premiere édition. Il fit imprimer en 1652. à Grenoble *in-8°.* un *Traité du Plait seigneurial, & de son usage en Dauphiné*, & en 1664. un traité *de l'usage des Fiefs & autres droits seigneuriaux en Dauphiné*, à Grenoble, *in-8°.* réimprimé au même lieu en 1668. *in-fol.* En 1661. il donna à Lyon *in-8°.* un recueil de ses œuvres tant en prose qu'en vers, sous le titre de *Miscella, &c.* L'année même de sa mort on imprima *in-12.* à Grenoble la *Généalogie de la maison de Salvaing*, qu'il avoit dressée. Nicolas Chorier son ami a écrit sa vie en latin, & l'a publiée à Grenoble en 1680. *in-12*, elle est curieuse. On trouve à la fin une élégie latine de M. de Salvaing *de vita sua*, & quelques autres poësies latines adressées à M. de Boissieu, ou faites à sa louange. * *Voyez* cette vie écrite par Chorier; cette élégie de M. de Salvaing; le mémoire de M. Lancelot, *cité dans cet article, &c.* Sur la généalogie de MM. de Salvaing, *voyez le peu qu'on en a dit dans le Moreri*, & l'ouvrage de M. de Boissieu sur ce sujet.

SALVANE'S, abbaye dans le Rouergue, reconnoît pour son fondateur PONS DE LARAZE, gentilhomme d'une grande vertu, que l'Eglise reconnoit pour Saint. Ce gentilhomme s'étant associé plusieurs personnes, qui voulurent marcher sur ses traces, se rendit à Camarez dans les montagnes du Rouergue, où Arnaud du Pont, seigneur dudit lieu, leur donna aux environs un terrein désert qu'on nommoit *Silvanès*, & qu'ils appellerent *Salvanès*. C'étoit en 1135. ou environ. Après avoir défriché ce terrein, ils y construisirent de petites hutes où ils firent leur demeure, & s'attirerent par leur vie pénitente, le respect & la vénération des peuples de tous les diocèses voisins. Plusieurs autres solitaires s'étant joints à eux, ils résolurent quelque tems après de fonder en ce lieu un monastere dans les formes, & d'embrasser l'institut de Citeaux ou celui des Chartreux. Pons indeterminé sur le choix, alla à la grande Chartreuse pour y consulter le bienheureux Guigues qui en étoit prieur. On lui conseilla d'embrasser la réforme de Citeaux, & de s'adresser pour cela à l'abbaye de cet ordre la plus voisine de Salvanés. C'étoit alors celle de Mazan en Vivarais. Pons y alla, se rendit au chapitre, & offrit la maison de Salvanés à Pierre abbé de Mazan, qui l'accepta, reçut Pons & ses compagnons au noviciat, & après les avoir revêtus de l'habit monastique au bout d'un an, & leur avoir donné pour abbé l'un d'entr'eux nommé Ademar, il les renvoya à Salvanés. C'est ainsi que fut fondée en 1136. cette abbaye, qui est aujourd'hui du diocèse de Vabres, & située vers les frontieres de l'Albigeois & du diocèse de Beziers. La sainteté de ces premiers religieux parut avec tant d'éclat, que plusieurs chevaliers de mérite voulurent s'y consacrer à la pénitence. Les princes & les seigneurs, tant voisins qu'étrangers, y firent aussi des dons considérables. Pons de Laraze ne voulut y choisir que l'état de frere convers, afin d'avoir plus de liberté de pourvoir aux besoins & à la subsistance de ses freres. Il y mourut en odeur de sainteté. Guiraud troisiéme abbé de Salvanés, mort en 1161. fonda pour des filles le monastére de Nonnenque, qui subsiste encore dans le diocèse de Vabres, vers les frontieres de celui de Lodeve. L'abbaye de Salvanés est aujourd'hui en commende, * *Voyez* le Pouillé géneral; l'*Histoire génerale du Languedoc* par quelques Bénédictins, *tom. 2. livre xvij.*

SALVI (Saint) évêque d'Albi dans le VI. siécle. On ne sçait rien de sa naissance. La tradition du pays veut qu'il soit né à Albi ou aux environs. Sa jeunesse fut très-réglée. Il fréquenta d'abord le barreau & s'y distingua. Il fut un avocat célebre par son éloquence & son intégrité. Le desir d'une vie plus tranquille, lui fit quitter cette profession, pour embrasser l'état monastique *sous la regle des Peres.* La piété qu'il y fit paroître, ses talens, ses vertus singulieres, le firent élire abbé de son monastere après la mort de celui qui le gouvernoit. Mais ne pouvant allier son attrait pour la vie contemplative, avec les devoirs de la superiorité, il y renonça & se renferma dans une cellule, résolu d'y passer le reste de ses jours. La réputation de sa sainteté le força néanmoins de rompre assez souvent le silence, pour répondre à ceux qui venoient le consulter. Le siége épiscopal d'Albi étant venu à vaquer, il fut élu pour le remplir, & ensuite ordonné malgré son extrême répugnance. Il conduisit son troupeau avec autant de lumiere que de prudence & de douceur. La peste ayant affligé l'Albigeois la dixiéme année de son épiscopat, il procura à ce peuple désolé tous les secours spirituels & temporels qu'il put lui apporter. C'est sans doute la même contagion qui fit tant de ravages dans la ville d'Albi en 584. & dont Gregoire de Tours a parlé. Le duc Monmole géneral du roi Gontran ravageant l'Albigeois en 576. & emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers, Salvi alla le trouver, & sollicita leur liberté avec tant d'instance, qu'il obtint ce qu'il demandoit, & même des remises considérables sur les rançons qu'il offroit de payer. Il ramena ensuite comme en triomphe, tous ces prisonniers dans sa ville épiscopale, où Monmole l'accompagna, & leur accorda leur liberté dans cette ville. En 580. ce saint prélat se rendit au concile de Braine dans le Soissonnois, où de concert avec les autres sujets du roi Chilperic, il déclara innocent Gregoire de Tours, que Frédegonde vouloit perdre, & contre lequel elle avoit formé une accusation des plus graves. Après le concile, ce dernier commençant à s'entretenir avec Salvi, celui-ci l'interrompit, en lui disant: *Voyez-vous quelque chose sur le palais du Roi? Je n'y apperçois*, dit Gregoire, *que la nouvelle couverture que ce Prince y a fait mettre depuis peu. Quoi*, repliqua Salvi, *vous ne voyez rien davantage? Et moi*, continua-t-il,

en soupirant, *j'y vois le glaive de la colere de Dieu prêt à fondre sur cette maison.* L'évenement justifia cette parole, Chilperic vit périr dans l'espace de vingt jours d'une maladie épidémique, ses deux fils Chlodobert & Dagobert qu'il avoit eus de Fredegonde, & dont la mort fut suivie quelque tems après de celle de Clovis, le seul des princes qui restoit à Chilperic de ses deux femmes précédentes. Salvi voyant quelques années après que sa fin approchoit, fit faire son cercueil, se leva de son lit, & s'étant habillé rendit son ame à Dieu le 10. de Septembre de l'an 584. ou selon d'autres, 585. Il fut inhumé dans une église de sa ville épiscopale, qui prit son nom dans la suite, & qui devint la sépulture des évêques ses successeurs. On y bâtit un monastere qui est aujourd'hui une collégiale, où l'on conserve les reliques de ce saint prélat, qui furent découvertes l'an 1194. sous une grande maçonnerie derriere l'autel de S. Saturnin. S. Salvi avoit une niéce appellée Disciole, qui embrassa la profession religieuse sous la discipline de sainte Radegonde, abbesse du célebre monastere de sainte Croix de Poitiers. Elle y mourut en odeur de sainteté. * Gregoire de Tours, *l. 5. c. 45. & 51. l. 7. c. 1. l. 8. c. 22.* & la préface que D. Thierri Ruinart a mise au-devant de son édition des *œuvres de* Gregoire. Pagi, *crit. des annal.* de Baronius, sous l'année 587. *n.* 12. &c.

SALVIATI (Alaman) cardinal de l'église Romaine, prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara cœli*, & prefet de la signature de justice, étoit né à Florence le 20. Avril 1668. Etant protonotaire du Saint Siége Apostolique, il fut nommé par le pape Clement XI. au mois de Juin 1707. son nonce extraordinaire à la cour de France pour y porter les langes benits & autres presens de SS. destinés pour le duc de Bretagne. S'étant rendu en France, il eut sa premiere audience particuliere du roi le 6. Juillet 1708 fit son entrée publique à Paris le 9. Décembre suivant, & eut sa premiere audience publique de sa majesté le 11. du même mois. Depuis il fut déclaré au mois de Juin 1711. vicaire géneral du S. Siege, & vice-légat d'Avignon & du comtat Venaissin, & président des armes du même état. Il exerça cette vice-légation, jusqu'à ce qu'ayant été fait au mois de Mars 1717. président de la légation d'Urbain, il retourna en Italie pour prendre possession de cette charge, qu'il remplissoit encore lorsqu'il fut créé & déclaré cardinal par le pape Benoît XIII. le 8. Février 1730. à la nomination de Jacques Stuard III. roi titulaire de la grande Bretagne. Il reçut le soir du même jour la barrette des mains du pape, qui lui donna le chapeau avec les formalités ordinaires dans un consistoire public, le 11. du même mois. Le nouveau pape Clement XII. son compatriote, lui donna au mois de Juillet suivant la charge de préfet de la signature de justice, vacante par son exaltation au pontificat; & après avoir fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans son premier consistoire secret le 24. du même mois, il lui assigna le titre presbyteral de sainte Marie d'*Ara cœli*, dont il prit possession le 20. du mois d'Août. Il fut aussi déclaré protecteur de la congrégation réguliere de Valombreuse, de l'église & archi-hôpital de S. Jacques *in Augusta*, dit *des Incurables*, & des archiconfréries de l'Annonciation dans l'église de sainte Marie sur la Minerve, & de S. Antoine au bourg; & ayant été nommé député de la congrégation *de propaganda fide*, il prit séance pour la premiere fois le 8. Avril 1731. Ce cardinal mourut à Rome après une longue maladie, le 24. Février 1733. âgé de 64. ans, 10. mois & 4. jours, & de cardinalat 3. ans & 16. jours, & le 26. suivant il fut inhumé dans l'église de son titre. Il étoit le dernier des fils de JEAN-VINCENT Salviati, marquis de Montieri, mort le 26. Novembre 1693. à l'âge de 50. ans, & de *Laure* Corsi, & avoit eu pour sœur *Françoise* Salviati, mariée avec *Jean-Vincent*, marquis Capponi, & pour freres aînés ANTOINE-MARIE, qui suit; *Jean* Salviati, clerc de la chambre apostolique, mort de la petite-vérole à Rome, le 29. Juin 1705. âgé de 45. ans; & *Everard* Salviati, marquis de Bocchegiano, commandeur de l'ordre de S. Etienne de Florence, grand veneur, & commandant des carabiniers du grand duc de Toscane, & son envoyé extraordinaire à la cour de France, mort à Paris le 7. Juillet 1707. âgé de 41. ans, & inhumé le 8. dans l'église des Théatins.

SALVIATI, (Antoine-Marie) marquis de Montieri, & de Bocchegiano, puis duc de Juliano par la mort sans posterité masculine du duc Antoine-Marie Salviati, arrivée le 3. Janvier 1704. fut grand veneur & capitaine des cuirassiers de la garde du grand duc de Toscane, & il mourut à Florence le 7. Février 1723. âgé d'environ 66. ans. Il avoit été marié en 1686. avec *Catherine*, fille de *Philippe*, comte d'Elci, de laquelle il laissa *Jean-Vincent* Salviati, duc de Juliano prince de la Rocca-Marsa, marquis de Montieri & de Bocchegiano, grand veneur du grand duc de Toscane, qui succéda en cette charge à son pere en 1723. & qui avoit été marié le 23. Mai 1719. avec *Anne-Marie* Boncompagno Ludovici, seconde fille du prince de Piombino, dont il a eu un fils né à Rome le 8. Avril 1720. au soir; un second fils né à Rome le 24. Avril 1721; un troisiéme fils né à Rome au mois de Décembre 1722; une fille née à Rome au mois d'Août 1725; & un quatriéme fils, nommé *Jacques-Marie-Augustin-Melchior* Salviati, & né aussi à Rome le 4. Mai 1730. * Voyez Guill. Imhoff. *Geneal. 20. illustrium in Italia familiarum, p. 186.*

SALVIEN, prêtre de Marseille, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* ses ouvrages de l'édition de M. Baluze, après avoir paru séparément *in-8°.* ont été réimprimés dans le recueil *in-4°.* intitulé, *Septem tubæ sacerdotales*, où ils sont la *Tuba octava.* M. l'abbé Drouet de Maupertui a traduit en françois une partie de Salvien. *Voyez* MAUPERTUI. Le P. Bouret de l'Oratoire en a donné une traduction complette en deux volumes *in-12.* En 1734. un Jésuite en a donné une nouvelle traduction à Paris chez Delespine en 2 vol. *in-12.* Il y en a aussi plusieurs anciennes traductions.

SALVIUS, Espagnol, *voyez* SALVUS.

SALVIUS, (dom Jean-Adler) fameux ministre d'état Suedois, étoit né dans un village en Sudermanland, de parens pauvres, qui l'envoyerent au college de la ville de Stregness. Il se vit contraint de gagner sa vie en chantant devant les maisons; & cet exercice, loin de lui abattre le courage, ne servit qu'à enflammer davantage en lui le goût de l'étude. Un riche orfévre informé de ses dispositions, le prit chez lui, & lui confia son fils, avec lequel Salvius fit un voyage en Allemagne & en France. Ce poste fut la premiere source de son élévation. Salvius trouvant à profiter dans les universités d'Allemagne, y fit arrêter son disciple le plus qu'il lui fut possible. Il prit dans quelqu'une le degré de maitre-ès-arts, s'appliqua ensuite à la médecine & au droit; & avec ces richesses alors fort peu connues en Suede, quand il revint dans ce royaume, il y fut admiré & estimé. Le pere de son disciple étant mort, il en épousa la veuve, qui lui apporta des biens assez considerables; & peu après le roi de Suede le nomma son conseiller aulique, & ensuite son secretaire d'état. Il suivit ce prince en cette qualité, lorsqu'il marcha avec son armée en Prusse, & de-là en Allemagne, & peu après il fut envoyé à Hambourg avec le caractere d'agent du roi pour les affaires de Saxe & de Westphalie. Il obtint ensuite le titre de prolegat; & lorsque le chancelier Oxenstiern fut sorti d'Allemagne, il le remplaça en qualité d'envoyé auprès de tous les états d'Allemagne. La maniere dont il se comporta dans ces différens emplois, porta le roi à l'annoblir, à l'honorer du nom d'Adler, & à l'élever à la charge de chancelier de la cour. Depuis ce moment, les affaires les plus importantes touchant l'Allemagne, passerent par ses mains, & la paix d'Osnabruck si avantageuse aux Suedois, fut conclue en particulier par ses soins. Après la conclusion de cette affaire, il fut fait baron, & envoyé à Lubeck à la tête de la députation pour les pacifications avec la Pologne : mais on ne fit rien alors, & l'année suivante il étoit prêt de retourner à Lubeck pour la même affaire, lorsqu'une fiévre de peu de tems l'emporta le 23. d'Août 1652. âgé de 63. ans. Salvius étoit d'un esprit pénétrant, habile, sçavant, affable, prudent,

fidéle à sa patrie, lorsque son intérêt particulier ne s'y opposoit pas, & très-versé dans les affaires ; mais il ternit ses bonnes qualités par ses défauts ; car il étoit soupçonneux, excessivement severe, sur-tout envers ses domestiques, ingrat, avare, insensible aux maux d'autrui, immoderé dans ses passions, sur-tout dans la colere, & voluptueux.

SALVUS ou SALVIUS, Espagnol, abbé du monastere d'Albelada, succeda à Dulquite. Il étoit petit & d'une complexion foible & délicate, mais il avoit l'esprit vif & une conversation fort agréable. Il étoit sçavant, & plus pieux encore. Il dressa une regle pour les Religieuses, & composa des hymnes, des oraisons, des messes, & fit quelques autres écrits sur d'autres matieres ecclésiastiques. Tout ce qu'il a fait est d'un style noble, grave, & qui inspiroit la piété & la componction dans ceux qui les lisoient ou qui les entendoient lire. Il mourut du tems de Garsias I. roi d'Arragon, & de Theodomir évêque de Najere le 10. de Février de l'an 962. M. du Pin n'en a rien dit dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques*.

SAMSONIUS ou SAMSON (Herman) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu*'il est auteur d'un Anti-Jésuite ; *il faut dire* : il est auteur de deux Anti-Jésuites imprimés ensemble, *in*-4°. à Giessen au Langraviat de Hesse, l'an 1605. Ils sont contre le pere Nicolaï de cette société.

SAMUEL, fils de Juda rabbin de Lunel, & médecin, fut lui-même un rabbin célebre dans le douziéme siécle, & au commencement du treiziéme il traduisit d'arabe en hebreu le livre intitulé, *Le Docteur*, composé par le rabbin Moïse Maimonide, ou fils de Maimon Juif Espagnol, mort en 1201. à l'âge de 70. ans. Samuel fit cette traduction du vivant même de Moïse. Il composa de plus un livre intitulé, *Interprétation des mots philosophiques*, ouvrage dont on fait beaucoup de cas. Sa traduction du livre *du Docteur* excita de grandes disputes entre les Juifs vers la fin du douziéme siécle. Salomon fils de Moïse, Juif de Montpellier, s'éleva contre ce livre avec un grand nombre de ses disciples, qui le firent bruler. Les partisans de Samuel de Lunel prirent d'un autre côté sa défense, & il y eut plusieurs écrits de part & d'autre ; ce qui causa un grand schisme parmi les synagogues de la province & du royaume, qui s'excommunierent réciproquement. Les Juifs de Narbonne entr'autres, se déclarerent pour Samuel & pour les Juifs de Lunel contre Salomon & ceux de Montpellier. Enfin le fameux David Kimchi s'étant entremis pour appaiser ces troubles, & ayant écrit pour cela à un Juif de Lunel, la division cessa après avoir duré quarante ans, & le livre *du Docteur* fut généralement approuvé. La synagogue de Lunel dont Samuel étoit, avoit alors une très-grande réputation : on s'y occupoit jour & nuit à la méditation & à l'étude de la loi. „ C'est là, dit „ le rabbin Benjamin dans son voyage, où notre grand „ docteur & maître Meschulam, d'heureuse mémoire, a „ enseigné autrefois, & où il a laissé cinq fils, tous rab„ bins très-sages & très-riches, & dont le dernier, nom„ mé *Ascher*, s'est entierement retiré du monde par dé„ votion, pour s'appliquer uniquement jour & nuit à la „ méditation de la loi." Benjamin Juif de Tudelle en Navarre, qui parle ainsi, avoit entrepris ce voyage vers l'an 1170. Nous en avons la relation qu'il faut consulter. * *Voyez de plus* Buxtorf. *Biblioth. rabbin. pag.* 193. *l'Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tome* 2. *liv.* 18. &c.

SANADON, (Noël-Etienne) Jésuite, étoit né à Rouen le 16. de Février de l'an 1676. Il professa avec distinction les humanités pendant neuf ans, tant à Caën qu'ailleurs. Ce fut dans ce tems-là qu'il acquit l'estime de feu M. Huet évêque d'Avranches, avec lequel il est demeuré étroitement lié jusqu'à la mort de ce prélat. Le goût de l'un & de l'autre pour la poësie, la facilité avec laquelle ils s'exerçoient à ce genre d'écrire, avoit été le commencement, & fut le principal nœud de cette union. Le pere Sanadon fut chargé dans la suite de professer la Rhétorique, d'abord à la Fleche, où il exerça cet emploi pendant quatre ans ; & ensuite à Paris, où il y fut occupé pendant cinq autres ; il eut pour second dans cette ville le pere Porée, qui se trouve encore chargé de cette fonction, qu'il remplit avec honneur. Pendant que le pere Sanadon professoit la Rhétorique à Paris, il y donna un recueil de ses poësies latines qui parut en 1715. chez les freres Barbou. On y trouve des odes, des élégies, des épigrammes, des poësies diverses, & quelques piéces d'anciens poëtes en vers françois, avec la traduction que le P. Sanadon en a faite en vers latins très-élegans. Ce recueil est dédié à M. Huet évêque d'Avranches, qui vivoit encore. On n'y trouve point plusieurs odes anacréontiques que le P. Sanadon avoit traduites d'après quelques imitations d'Anacréon publiées en vers françois par M. Houdart de la Motte. Ce petit recueil qui a été aussi imprimé, est un fruit de la jeunesse poëtique du P. Sanadon. Cet habile Jésuite a donné depuis quelques autres petites Piéces repandues dans les Mercures & autres recueils du tems, entr'autres, un assez long éloge latin en prose quarrée, de Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, son ami, mort le 26. de Janvier 1721. le *Pervigilium veneris*, dont il a donné séparément une édition, avec une traduction françoise en prose. Depuis que ce pere eut quitté les classes, il s'appliqua principalement à traduire en françois les œuvres d'Horace : il fut aussi chargé pendant quelque tems de l'éducation de M. le prince de Conti après la mort du P. du Cerceau. Enfin il étoit bibliothécaire du college de Louis le Grand, lorsqu'il mourut après une maladie assez longue, où il fit paroître beaucoup de piété & de résignation, le 21. d'Octobre 1733. dans la cinquante-huitiéme année de son âge. Sa traduction d'Horace, avec de sçavantes remarques, *à l'usage de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti*, étoit publique dès 1727. en deux vol. *in*-4°. avec le texte latin. Dans sa préface le traducteur fait l'apologie des traductions des poëtes en prose, & il a donné à la sienne un air poëtique qui a été loué de plusieurs connoisseurs. Il y justifie la liberté qu'il a prise de faire des changemens considerables dans l'ordre & la structure même des odes : dans ses dissertations il établit la véritable date des piéces, & montre le rapport qu'elles ont avec l'histoire. On blâme son orthographe singuliere : il l'avoit prévu ; & dans sa préface il tâche d'en faire l'apologie. Il a donné aussi *in*-12. le simple texte d'Horace, séparé de sa traduction, mais avec des notes, & conformément au systême qu'il s'étoit formé sur les œuvres de ce poëte, & qu'il a suivi dans son édition *in*-4°. Les discours que le P. Sanadon a prononcés en differens tems, & qui ont été imprimés, montrent qu'il n'étoit pas moins orateur que poëte. Dans celui où il traite *De abusu ingenii*, il a eu principalement en vue le P. Porée son confrere, à qui il accordoit néanmoins toute l'estime que celui-ci mérite. Dans ses vers il s'est peint ainsi lui-même.

Aurea duxit mihi secla filo
Lata libertas, & amica recti ;
Nec venenato mea felle tinxit
Gaudia livor.
Publicas fortem removere curas
Musa me semper studiis profana
Plebis exemit, Stygiisque vatem
Invidet umbris.

L'inscription de ces vers porte que l'auteur les avoit faits pour être mis au bas de son portrait. Il a laissé parmi ses papiers plusieurs ouvrages ausquels il n'avoit pas mis entierement la derniere main, entr'autres une géographie en latin, un traité de la versification latine, quantité de remarques grammaticales sur la latinité, un Rudiment sçavant, des remarques sur Phedre, sur Lucrece ; &c. Il avoit dicté sa géographie à ses écoliers, pendant qu'il professoit la Rhétorique à Paris. Il a laissé aussi quelques tragédies manuscrites qu'il avoit fait représenter. Il avoit traduit autrefois de l'italien en françois la vie de Ni-

colas Gabrini, dit *de Rianzi*, écrite en langue vulgaire Romaine de ce tems-là, par Thomas Fortifiocca, historien contemporain, & imprimée à Bracciano en 1624. mais il n'a point fait usage de cette traduction; il la donna seulement au pere du Cerceau, son confrere, qui travailloit à l'histoire de ce Nicolas Gabrini tyran de Rome en 1347. & ce pere s'en est servi utilement pour son ouvrage qui a paru après la mort de l'auteur en 1733. à Paris par les soins du pere Brumoy, aussi Jésuite, & homme de beaucoup d'esprit & d'érudition. Parmi les poësies latines du sieur André François Deslandes, dont le recueil a été imprimé pour la seconde fois à Londres en 1713. *in*-12. on trouve deux piéces d'une grande délicatesse adressées au P. Sanadon, & dans lesquelles on n'épargne pas les louanges. Dans l'une on lui dit entr'autres :

Eia perge, pater dicacitatum,
Perge gallica regna, seculumque
Ditare eximiis tuis libellis
Qui vivent mage quàm polus solumque:
At vives mage quàm tui libelli, &c.

On finit l'autre par ces deux vers:

Tu qui flosculus decusque vatum
Quos nunc Gallia mollicella nutrit.

SANCHEZ, (François) professeur en Médecine, &c. *On en a parlé dans le Moreri : ajoutez pour l'édition de 1725. que* celui de ses ouvrages qui fit le plus de bruit, est intitulé : *Quod nihil scitur.* C'est un ouvrage où le vrai pyrrhonisme est enseigné; on y apprend à douter de tout, même de ce qu'il y a de plus clair. Ulric Widdius le réfuta dans des theses qu'il soutint à Leipsic en 1661. & qu'il a intitulées par opposition, *Quod aliquid scitur.* Sanchez eut aussi avec le Jésuite Clavius, habile mathématicien, une dispute sur la geométrie, qui fit du bruit.

SANDERUS ou SANDERS (Nicolas) né à Charlewod dans le comté de Surrei en Angleterre, au diocèse de Winchester, reçut par les soins de ses parens *Guillaume* Sanderus & *Elisabeth* sa mere, une excellente éducation. Il commença ses études au collége de Wikeham, fondé par un Anglois de ce nom dans un fauxbourg de Winchester, d'où il passa à Oxford, où en 1548. il fut agregé au collége de même nom; il devint habile théologien, & canoniste, & en 1551. il fut fait bachelier. Dès 1557. il obtint une chaire de professeur en droit canon dans cette université; mais la reine Elisabeth ayant changé la religion du pays, il s'en retira en 1560. & alla à Rome, où il fut fait prêtre & docteur en théologie; il suivit le cardinal Hosius au concile de Trente, & ensuite à Pologne & dans ses autres voyages. Ces courses finies, il passa à Louvain où on le retint pour être professeur royal en théologie. Il y publia en 1571. son traité *de visibili Monarchia Ecclesiæ*, dont Pie V. fut si satisfait, qu'il manda Sanderus à Rome, le reçut fort bien, & étoit prêt de le récompenser lorsqu'il mourut. Sanderus voyant ses espérances tombées de ce côté-là, alla trouver le cardinal Commendon légat du S. Siége à la diéte d'Augsbourg, d'où il passa en Espagne avec le nonce Philippe Sega, évêque de Plaisance, & depuis cardinal. Sanderus fut lui-même quelque tems après envoyé en Espagne en qualité de nonce par le pape Gregoire, qui l'envoya ensuite en Irlande avec la même qualité, pour animer les Catholiques du pays à ne point quitter les armes qu'ils avoient prises, mais qui attirerent leur défaite, & rendirent inutiles les peines & les desseins de Sanderus. Lui-même craignant de tomber entre les mains des Anglois, erra pendant du tems dans des forêts, où il mourut de faim & de misere vers l'an 1580. selon Pitseus son neveu, & selon Wood qui en paroît mieux instruit en 1583. Presque tous les ouvrages de ce zélé Catholique sont sur des matieres ecclésiastiques. Ces ouvrages sont : un traité de la Cêne du Seigneur, & sa présence réelle dans l'Eucharistie, en anglois, à Louvain 1566. *in*-4°. Traité des images contre les Iconoclastes en particulier, en anglois, à Louvain 1567. *in*-8°. Defense de la primauté de saint Pierre & de ses successeurs, en anglois, à Louvain 1567. *in*-8°. Traité de l'usure, en anglois, à Louvain 1569. *in*-8°. *De typica & honoraria imaginum adoratione, l. 2.* à Louvain 1569. *in*-8°. *De explicatione missæ ac partium ejus*, à Louvain 1569. *in*-8°. Traité latin, où il prouve que Jesus-Christ parle proprement du sacrement de l'Eucharistie dans le sixiéme chapitre de saint Jean, à Anvers 1570. *in*-8°. *De visibili monarchia ecclesiæ, l. 8.* à Louvain 1571. *in-fol.* & plusieurs fois réimprimé depuis. *De justificatione contra colloquium Altenburgense* 1585. *in*-8°. à Treves. *De origine ac progressu schismatis Anglicani, l. 3. &c.* à Cologne 1585. *in*-8°. il n'y a proprement que les deux premiers livres qui soient de Sanderus. Edouard Risthon a fait le reste. Cet ouvrage a été traduit en françois par trois personnes. La premiere traduction de l'an 1587. *in*-8°. est sans nom d'auteur ni de lieu. La seconde de 1588. à Augsbourg, *in*-8°. a pour auteur un écrivain qui ne s'est designé que par ces lettres J. J. A. La troisiéme qui est infiniment au-dessus des deux précédentes, est de M. l'abbé de Maucroix, & parut en 1678. *in*-12. à Paris. Jerôme Collini, Dominicain de Florence, l'a aussi traduit en italien, & sa traduction a paru à Florence en 1591. *in*-4°. Il y en a aussi une traduction angloise. M. Burnet ayant attaqué cet ouvrage de Sanderus, M. l'abbé le Grand en a pris la défense dans son histoire du divorce de Henri VIII. *cherchez* GRAND (Joachim le) *De clave David, seu regno Christi, l. 6.* &c. à Rome 1588. C'est une réponse aux critiques qu'on avoit faites de son livre. *De visibili ecclesiæ monarchia. Sedes Apostolica, seu de Militantis ecclesiæ Romanæ potestate, &c.* à Venise 1603. *in*-4°. C'est une traduction latine de son traité de la défense de la primauté de S. Pierre, &c. Pitseus, cite encore de Sanderus les ouvrages suivans; mais il ne dit pas s'ils ont été publiés : *Pro defensione excommunicationis à Pio V. latæ in Angliæ reginam liber. Contra Hesutium apostatam Jesuitam, l. 3. De ecclesia Christi, l. 2. De martyrio quorumdam sub Elizabeth regina.* Un livre de ses discours latins prononcés, partie à Louvain, & partie au concile de Trente. La vie & les mœurs de l'héretique Thomas Cramer, en latin. De la maniere & de la nécessité d'entendre la messe, en latin. Des cérémonies de la messe, en latin. Traité de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, contre un Anglois, en latin. Une chronique de ce qui s'étoit passé en Irlande durant le séjour qu'il y fit, en latin. Deux livres de lettres écrites d'Irlande à Gregoire XIII. Un traité du libre arbitre, en latin. * *Voyez* Jean Pitseus dans ses écrivains illustres d'Angleterre, Wood dans son *hist. de l'université d'Oxford*; Valere André dans ses *fastes de l'université de Louvain, &c.*

SANDERUS. (Antoine) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Antoine Sanderus nâquit à Anvers au mois de Septembre 1586. de *Levinus* Sanderus, docteur en Médecine, & de *Marie* de Keyser, qui demeuroient à Gand, mais qui se trouvoient alors à Anvers. Il apprit à Oudenarde les premiers élemens de la langue latine, & étudia ensuite dans le college des Jésuites de Gand. Il fit sa philosophie à Douai, & y fut reçu maitre-ès-arts le premier d'Octobre 1609. Après quelque séjour dans sa patrie, il alla commencer sa théologie à Louvain, & l'acheva à Douai, où il fut reçu docteur en 1619. ou selon d'autres, en 1621. Il gouverna pendant plusieurs années en qualité de curé, quelques églises du diocèse de Gand, pour lequel l'évêque Charles Masius l'avoit ordonné prêtre. Il eut beaucoup de zéle pour la conversion de ceux qui avoient eu le malheur d'abandonner la religion Catholique, & principalement des Anabaptistes qui se trouvoient en grand nombre dans ce pays-là. Comme il avoit rendu au roi d'Espagne quelques services qui avoient déplu aux Hollandois, leur ressentiment, & les courses trop fréquentes qu'ils faisoient dans les environs du lieu où il étoit, l'engagerent à s'en retirer. Il entra ensuite au service du cardinal

Alphonse de la Cueva, qui étoit alors dans les Pays-bas; & qui fut son aumônier & son secretaire. Quelque tems après, il obtint, à la recommandation de ce cardinal, un canonicat d'Ipres, & non de Tournai, comme l'a écrit le pere Labbe dans sa bibliothéque des bibliothéques. Enfin il eut la théologale de Terouanne. Il est mort en 1664. âgé de 78. ans, à Afflinghem, abbaye du Brabant; dans le diocèse de Malines. Il est enterré, avec cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui-même:

D. O. M.

ANTONIUS SANDERUS
Presbyter,
Piis fidelium precibus
Me commendo,
Et à misericordia Christi
Expecto
Donec veniat immutatio mea.
Amen.

Le grand nombre de ses ouvrages montre que sa vie a été laborieuse. On connoît de lui. 1. *Funus Albertina spinula à variis ad ornatum ad Gastonem spinulam patrem*, à Anvers 1608. *in-fol.* 2. *Praludia Poetica*, à Douai 1612. *in-8°. Dira in Iconoclastas*, avec un traité des saintes images, à Gand 1618. *in-4°. Dissertatio paranetica pro instituto Bibliotheca publica Gandavensis*, à Gand 1619. *in-4°. Oratio de sacra scriptura reverentia*, à Bruxelles 1619. *in-4°. Poëmatum libri tres*, 1621. *in* 8°. à Gand. *Panegyricus Virginis annuntiata*, à Gand 1621. *in-8°. Panegyrici IV. in laudem B. Virginis Maria*, à Gand 1621. *in-8°. Prafationum ad varios liber*, à Gand 1622. *in-8°. Oratio de Incarnatione Domini*, à Gand 1623. *in-4°. Panegyricus in laudem B. Thoma de Villanova, &c.* à Gand 1623. *in-4°. Encomium sancti Isidori, Agricola Hispani, patroni Madritensis*, à Anvers 1623. *in-8°. De scriptoribus Flandria, l. 3.* à Anvers 1624. *in-4°. De Gandavensibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1624. *in-4°. De Brugensibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1624. *in-4°. Hagiologium Flandria, &c.* à Anvers 1625. *in-4°.* à l'Isle en 1639. *in-8°.* augmenté. *Funus Simonis Kercherii, presbyteri, canonici Gandavensis*, avec plusieurs de ses poësies qui n'avoient point encore paru, à Bruxelles 1626. *in-8°. Elogia Cardinalium sanctitate, doctrinâ, & armis illustrium*, à Louvain 1625. *in-4°. Gandavium, sive rerum Gandavensium libri 6.* à Bruxelles 1627. *in-4°. De claris sanctitate & eruditione Antoniis*, à Louvain 1627. *in-4°. Poëmata*, à Gand 1633. *in-4°.* c'est un nouveau recueil de ses poësies. *Elogium sancti Angeli, martyris Carmelita*, à Bruxelles 1633. *in-4°. Panegyris S. Andrea Corsini, Carmelita, Episcopi Fesulani*, à Bruxelles 1633. *in-4°. Auctnariolum ad Nic. Serrarium & Jac. Gretserum, de ritu catholicarum processionum*, à Ipres 1640. *in-8°. Bibliotheca Belgica manuscripta, pars 1.* à Lille 1641. *in-4°. pars secunda*, 1643. *in-4°. Flandria illustrata, &c.* à Cologne, deux vol. *in-fol.* le premier en 1641. le second en 1644. *Brabantia sacra & prophana*, à Anvers 1644. *in-fol. Chorographia sacra Brabantia, &c.* à Bruxelles 1659. *in-fol. Panegyricus sacer anno seculari jubileo societatis Jesu dictus*, à Ipres 1642. *in-8°. Gerardi Moringi vita sancti Augustini cum notis*, à Anvers 1644. *in-8°. Vindiciarum sive dissertationum Biblicarum, l. 3. &c.* à Bruxelles 1650. *in-4°. Elenchus Catholicorum S. scriptura interpretum*, à Louvain 1650. *in-4°.* Considérations utiles pour connoître Dieu, & pour se connoître soi-même, en flamand, à Bruxelles. *La Châtelenie d'Ipres*, carte géographique, à Amsterdam 1641. *in-fol.* Swertius & Valere-André, lui donnent encore les ouvrages suivans, sans dire s'ils sont imprimés: *Ephemeridum Ecclesiast. l. 24. De S. Sancto Euchar. Sacram. l. 3. Dissertationes sacra ac politica de causis ac remediis calamitatum Belgicarum. De causis, malitia, fraudibus ac remediis hareseon hujus temporis. Dissertatio de genio Musarum. De bono pastore.* * *Voyez* son éloge dans l'*Athena Belgica* de Swertius: dans la *Bibliothéque Belgique* de Valere-André, & au-devant de la nouvelle édition de la *Chorographia sacra Brabantia, &c.*

SANDIUS. (Christophe) *Ajoutez à ce que l'on a dit de ce célébre Socinien dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732. que* sa bibliothéque des Antitrinitaires *dont on parle*, renferme aussi plusieurs autres écrits qui ne sont pas de lui, sçavoir un abregé de l'histoire des Unitaires en Pologne, par Jean Stoin: le testament de George Schomann, qui contient une idée de sa vie, &c. Une notice des imprimeries des Unitaires en Pologne. Une relation du prétendu martyr J. Tyscovicius. Un écrit de André Wissowarius, où il rend compte comment les Unitaires se sont séparés des Trinitaires réformés en Pologne. Une lettre sur la vie & la mort de Wissowatius, &c. *Vindicia pro Unitariorum in Polonia religionis libertate, &c.* Tous ces écrits sont en latin. *Ajoutez aussi pour l'édition du Moreri de 1725.* que le *Nucleus historia ecclesiastica* de Sandius parut en 1668. & fut réimprimé avec des augmentations en 1676. & qu'en 1678. l'auteur donna encore un supplément à cet ouvrage.

SANGUIN (Claude) de l'illustre famille de ce nom, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître d'hôtel de sa majesté & de feu son altesse royale, monseigneur le duc d'Orleans, s'est rendu recommandable par la piété & par son esprit. Il faisoit bien des vers françois; & il consacra uniquement ce talent à la Religion. L'ouvrage le plus considérable que l'on connoisse de lui est un *in-4°.* intitulé: *Heures en vers françois, contenant les cent cinquante Pseaumes de David, selon l'ordre de l'église, où sont compris les Offices de la Vierge, les sept Pseaumes penitentiaux, l'Office des Morts, les Vêpres, Complies, Heures Canoniales & Cantiques, avec plusieurs belles Méditations sur les vingt principales Fêtes de l'année, & Mystéres de notre foi, dédiées à la Reine*, à Paris, chez Jean de la Caille 1660. Il y a plus de douze mille vers dans cet ouvrage. On voit à la tête deux sonnets à la louange de l'auteur, l'un par Belin, & l'autre par Depreville, & une piéce en vers latins du Sr Belin sur le même sujet. DENYS Sanguin de saint Pavin, aussi poëte François, étoit de cette famille. * Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit. in-fol. pag. 28.*

SANLECQUE (Louis de) étoit d'une famille honnête, dans laquelle l'esprit & l'amour des arts & des belles lettres étoient héreditaires depuis plus d'un siécle: *Voyez ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire de Moreri.* Louis ne dégénéra point. Il étoit né à Paris l'an 1652. & il entra dès sa premiere jeunesse chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve, parmi lesquels il professa pendant quelque tems les humanités dans leur college de Nantere près de Paris. A peine y fut-il entré, que le P. Pilgrain, bon poëte Latin, & qui professoit la rhétorique dans ce college, voulut l'engager à donner une piéce de récreation pour les jours du carnaval. Mais Sanlecque qui n'avoit qu'un mois devant lui pour composer & dresser ses écoliers à la déclamation, fit représenter *le Bourgeois gentilhomme* de Moliere, & mit seulement à la tête de cette comédie quatre ou cinq cens vers, où il introduit des gens de différentes provinces du royaume qui se présentent à la porte du théatre gardée par des Suisses qui en faisoient payer l'entrée par ce refrein: *Point d'argent point de Suisse.* On a quelques fragmens de cette piéce qui fut fort goûtée. Il en composa plusieurs autres pendant le tems qu'il régenta, qui n'ont jamais été imprimées. Il entra dans la querelle du duc de Nevers contre M. Boileau Despreaux, qui avoit vengé *la Phedre* de M. Racine des mépris qu'en faisoit ce duc pour élever celle de Pradon. Le duc de Nevers avoit fait un sonnet pour louer la piéce de ce dernier aux dépens de celle du premier. M. Racine fit un autre sonnet sur les rimes de celui du duc pour abaisser Pradon & son défenseur. On dit que M. de Nevers s'en vengea autrement que par des vers. Quoi qu'il en soit, le P. de Sanlecque, pour plaire au duc, reprit les mêmes bouts rimés du sonnet de M. Despreaux, & en commença ainsi un autre:

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant & blême,

Fut

Fut hier bien frotté quoiqu'il n'en dise rien ;
Voilà ce que produit son stile peu chrétien :
Disant du mal d'autrui, il s'en fait à lui-même.

Le reste du sonnet est à la louange de M. le duc de Nevers. Ce duc prit tellement le P. Sanlecque en amitié, que quelques années après il voulut lui procurer l'évêché de Bethléem. Mais les deux satyres de ce pere contre les faux directeurs & contre les évêques, lui firent du tort. On lui en fit un crime auprès de Louis XIV. qui s'opposa à ses bulles ; il fallut donc demeurer dans son prieuré de Garnai près de Dreux, qu'il a tant chanté dans ses poësies, & dans lequel il demeura toujours malgré lui. Il y mourut le 14. de Juillet 1714. âgé de 58. ans, fort regreté de ses paroissiens, qui étoient plus maîtres du revenu de sa cure que lui-même. On dit qu'à mesure qu'il pleuvoit dans la chambre où il couchoit, faute d'en faire réparer la couverture, il se contentoit de changer son lit de place, & qu'il avoit fait sur ce sujet une piece qu'il avoit intitulée : *Les promenades de mon lit*. Ce qu'on a pu recueillir de ses poësies a été imprimé deux fois en France, sous le titre de Harlem, quoiqu'on donne ces deux éditions dans le *Parnasse François* pour deux éditions de Hollande. La premiere parut *in-8*. en 1696. sous ce titre : *Poësies héroïques, morales & satyriques, par M. de *** avec quelques Epigrammes, Sonnets, Madrigaux, &c.* du même auteur. La seconde fut imprimée (à Lyon) en 1726. *in-12*. sous ce titre : *Poësies du P. Sanlecque, &c.* Cette seconde édition est très-correcte & en beaux caracteres. Ce recueil consiste en deux épitres au roi : cinq satyres : une épitre au P. de la Chaise : une autre à un prelat : une troisiéme au duc de Nevers : un poëme sur le mauvais geste des prédicateurs, qui n'est pas entier : plusieurs epigrammes, placets & madrigaux, & un poëme latin sur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de sainte Geneviéve. Dans l'édition de 1696. il n'y a que quatre satyres, parce que celle qui est la seconde dans l'édition de 1726. & qui est contre les abus de la direction, ne s'y trouve point. Cette piéce avoit déja paru plusieurs fois sous le nom de *M. Boileau* à qui on l'avoit faussement attribuée. L'auteur du *Parnasse François* s'est trompé, en disant que ce recueil de poësies de Sanlecque consiste en trois épitres, l'une au roi, l'autre au P. de la Chaise, la troisiéme à M. Bontems. Il y a, *comme nous l'avons dit*, deux épitres au roi, ensuite cinq satyres, & après trois autres épitres, &c. Le poëme sur le geste se trouve dans le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours, p. 107. & une autre piéce du même. * *Mem. du tems*. Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit. in-fol. p. 550*.

SANNAZAR (Jacques) poëte Latin & Italien, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on ne lui donne que cinq Eclogues* : il y en a six en y comprenant celle qui a pour titre *Salices*, que Jules Scaliger ne laissoit pas de reconnoître pour être de Sannazar, quoiqu'il la trouvât fort mauvaise. *Ajoutez aussi, que* quoique le poëme de cet auteur *de partu Virginis*, soit plein de licences très-blamables, il s'est trouvé un auteur qui a entrepris de les excuser dans un glossaire imprimé à Dijon en 1720. page 342. *Ajoutez encore pour les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. en même tems, que* Sannazar s'étoit fait lui-même cette épitaphe :

Actius hic situs est, cineres gaudete sepulti,
Jam vaga post obitus umbra dolore vacat.

Mais comme on la trouva payenne, on mit à sa place celle que fit Bembo, qui n'est guère plus chrétienne.

Da sacro cineri flores : hic ille Maroni
Sincerus Musâ proximus & tumulo.

Les papes Leon X. & Clement VII. ont honoré Sannazar chacun d'un bref où ils le louent de ses vers. Il y a une édition de ses poësies latines faites à Naples en 1718. *in-douze* : où l'on trouve ces brefs & son éloge à la tête avec quelques autres piéces.

SANREY (Agnus-Benignus) prêtre, théologal de Beaune, chapelain de saint Martin de Langres, habile théologien, né à Langres sur la paroisse de saint Martin, garda les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut ensuite valet de M. Medard, avocat du roi ; puis clerc d'œuvre de la paroisse de saint Martin, où il commença à apprendre le latin. Comme dans cet état si pauvre il n'avoit pas de quoi avoir de l'huile pour étudier pendant la nuit, il descendoit dans l'église, & à la faveur de la lampe qui bruloit devant le S. Sacrement, il lisoit & composoit, & quand le sommeil l'accabloit il se contentoit de se coucher sur un tas de meubles de rebut. On lui permit ensuite de prendre les leçons de quelques ecclésiastiques de Langres qui enseignoient le latin, & il en profita si bien, qu'au bout d'environ trois ans, il fut jugé capable d'enseigner lui-même publiquement la rhétorique dans le college de la ville. Quelque tems après il fut envoyé à Lyon, & recommandé au célebre Théophile Rainauld, Jésuite, qui lui facilita les moyens d'étudier en philosophie & en théologie. Sanrey après ses études prit le soûdiaconat, prêcha avec applaudissement, & lorsqu'il fut prêtre, ayant prêché à Lyon devant la reine Anne d'Autriche, cette princesse en fut si contente qu'elle lui fit donner un brevet de prédicateur ordinaire de sa majesté, & lui promit d'avoir soin de lui. Ses amis lui conseillerent en conséquence de suivre la cour ; il le tenta en effet ; mais étant tombé trois fois de cheval en chemin, il crut que la volonté de Dieu étoit contraire à cette démarche, il s'en retourna à Lyon, & poursuivit ses études. Ce fut peu de tems après qu'il disputa la théologale de Beaune, qu'il emporta sur quinze ou seize competiteurs par son mérite & par sa rare érudition. Pendant qu'il étoit théologal, un des collateurs des chapellenies de saint Martin lui ayant conferé une de ces chapelles, il revint à Langres, y résida & y mourut le 15. Octobre 1659. âgé de 70. ans. M. Sanrey sçavoit parfaitement le grec & le latin, & n'ignoroit pas l'hebreu. Il avoit lu tous les Peres avec attention, & entr'autres S. Augustin avec tant d'exactitude, qu'il sembloit être imprimé tout entier dans son esprit. Il étoit de plus très-versé dans les belles lettres, & avoit une mémoire si heureuse qu'il n'avoit presque rien oublié de ce qu'il avoit appris. Il a été estimé un des plus grands hommes de son tems pour la capacité, il est mort la plume à la main, lorsqu'il écrivoit par l'ordre de son évêque sur les matieres de la Grace qui faisoient beaucoup de bruit de son tems. Il fit imprimer à Paris en 1643. un traité sçavant & curieux, intitulé : *Paracletus, seu de rectâ illius pronunciatione*. Ce livre est fort rare. Jean Boudot a imprimé aussi à Langres la premiere partie d'un ouvrage de Sanrey, intitulé : *Jubilus ecclesiæ triumphus*. Il devoit y en avoir cinq parties. Les quatre autres étoient achevées & sont demeurées manuscrites. On garde encore de lui un autre ouvrage intitulé : *Tetramonologia*. C'est une concorde des quatre Evangelistes. M. Sanrey a été enterré dans l'église de saint Martin de Langres, où ses amis ont fait graver sur sa tombe une épitaphe très-honorable. On peut la voir dans le *tom. 2. pag. 252. des Mêlanges d'hist. & de litterat.* de Vigneul-Marville, (c'est-à-dire, D. Noël d'Argonne, Chartreux, quatriéme édition.) On trouve dans le même volume un mémoire que M. Sanrey dressa un peu avant sa mort pour servir d'instruction à ceux qui voudroient faire imprimer ses ouvrages, contre le pere Bagot Jésuite, &c. * *Voyez* l'endroit cité des mêlanges de Vigneul-Marville; *Fragmens d'hist. & de litterat.* à la Haye 1706. p. 46. où l'on parle des differens écrits faits sur la prononciation du terme *Paracletus*, entr'autres de celui de Sanrey, & de celui de M. Thiers.

SANSON, (Nicolas) géographe fort connu. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri*. Nicolas Sanson nâquit à Abbeville en Picardie dans le comté de Ponthieu, le 20. de Décembre 1600. de Nicolas Sanson & de *Marie* Thomas, tous deux de famille distinguée dans cette ville. Son pere le mit avec deux de ses freres au college des Jésuites d'Amiens ; mais il fut le seul qui dans

la suite s'appliqua à la géographie, à l'exemple de son pere. Ses deux autres freres prirent le parti de l'église, l'un fut docteur de Sorbonne, l'autre embrassa la regle de S. François. L'inclination de Nicolas Sanson pour la géographie le domina toute sa vie. Dès l'âge de 18. à 19. ans il fit une carte de l'ancienne Gaule en quatre feuilles, & un traité latin avec des supplémens, & ajouta à la marge les noms des regions & des villes en françois, pour en faciliter l'intelligence. Cet ouvrage étoit bon; mais pour lui donner le tems de le perfectionner, de peur qu'on ne crût qu'il étoit de Nicolas Sanson son pere, de qui l'on a quelques ouvrages de géographie sur l'Allemagne, &c. son frere l'ecclésiastique lui en fit differer l'impression jusqu'en 1627. que cette carte parut. Elle fut très-favorablement reçue, & le succès qu'elle eut l'ayant encouragé, il donna en 1636. *in-fol.* un traité de l'ancienne Grece, sous ce titre, *Græcia antiqua descriptio geographica*, avec des cartes; en 1637. un traité de l'empire Romain *in-fol.* avec quinze cartes; en 1636. sa *Britannia, ou recherche de l'antiquité d'Abbeville*, *in-8°.* qui est un morceau curieux. Tous ces ouvrages ont été réimprimés depuis. Ces travaux ne l'empêcherent pas de s'occuper des fortifications d'Abbeville, dont on lui donna le soin en qualité d'ingenieur du roi, & il fut couché sur l'état. Il accompagna aussi M. de Beljambe intendant de la province, dont il étoit parent, pour regler avec lui les gouvernemens particuliers des places de Picardie. En 1644. il donna la France décrite en plusieurs cartes, avec differens traités de géographie & d'histoire, selon les distinctions principales qui peuvent se remarquer dans les auteurs anciens & modernes, & une table méthodique où l'on voit les rapports des noms nouveaux avec les anciens. Il y a cinq cartes latines, sçavoir; 1°. La Gaule en général. 2°. En quatre régions. 3°. En dix-sept provinces, selon les Romains. 4°. En plusieurs peuples, selon Ptolomée. 5°. Par les itineraires Romains, & selon la table de Peutinger. Il y a aussi cinq cartes françoises, qui sont: 1°. La France en général. 2°. Par les diocéses. 3°. Par les parlemens. 4. Par les gouvernemens généraux. 5°. Par les généralités: le tout *in-fol.* & réimprimé en 1726. Il donna la même année 1644. les isles Britanniques, l'Espagne & l'Allemagne, décrites de la même maniere que la France, en cinq cartes latines & cinq cartes françoises; & de même l'Italie, à laquelle il ajoûta un traité des princes souverains d'Italie, *in-8°.* 1643. Il composa aussi un traité sur le *Portus Iccius*, qui n'a pas été imprimé. C'est le même port sur lequel le pere le Quien Dominicain a donné une excellente dissertation, dont nous avons parlé en son lieu. Dans le cours de ses travaux, il prépara une France très-particularisée, qu'il poussa jusqu'à l'étendue de l'ancienne Gaule, dont il a donné au public près de cent-vingt feuilles *in-fol.* En 1646. quelque tems après qu'il fut venu s'établir à Paris, il donna neuf cartes du cours du Rhin, avec une table alphabetique de toutes les villes, leurs positions, &c. Ce sont des *in-fol.* qu'il dédia à M. le cardinal Mazarin. Ce fut en cette même année qu'il perdit son fils aîné, *Nicolas* Sanson, qui fut tué aux barricades de Paris, en défendant contre la populace M. le chancelier Seguier. Ce jeune homme sçachant que cet illustre magistrat étoit comme assiegé dans le petit hôtel de Luynes sur le quai des Augustins, y courut pour le dégager. Il le fit monter dans un carrosse de M. de Bellievre qui passoit, & il le ramenoit chez lui, marchant à la portiere du carrosse le pistolet à la main: mais ce brave jeune homme eut la cuisse cassée d'un coup de mousquet tiré d'une fenêtre, à la descente du pont neuf du côté de S. Germain-l'Auxerrois, & il en mourut le lendemain lorsqu'on lui coupa la cuisse, n'ayant que vingt-deux ans & trois mois. Il avoit prêté peu de jours auparavant serment de fidelité pour la charge de géographe du roi, dont il étoit déja très-capable. On a de lui un traité de l'Europe en discours, *in-4°.* avec vingt cartes françoises & neuf cartes latines, & quelques autres ouvrages. Nicolas Sanson le pere eut en 1641. une dispute fort vive avec le pere Labbe Jésuite, qui avoit voulu aussi écrire sur la géographie qu'il n'entendoit pas. Ce pere avoit donné en 1644. *in-12.* à Moulins, son *Pharus Galliæ antiquæ*, dans lequel il attaquoit les notes que M. Sanson avoit faites sur la carte des Gaules, & les copioit néanmoins en beaucoup d'endroits sans en faire honneur à leur auteur. M. Sanson piqué de cette conduite, le réfuta dans ses *Disquisitiones geographicæ in Pharum Galliæ antiquæ*, dont il donna le premier volume en 1647. *in-12.* & le second en 1648. & dans lequel il fait voir, qu'outre le plagiarisme dont il accusoit justement le pere Labbe, ce Jésuite avoit commis un très-grand nombre de fautes contre la géographie. Cette réfutation est par ordre alphabetique. L'auteur n'a donné que les deux premieres lettres A & B. parce que M. le chancelier Seguier l'engagea à ne pas aller plus loin, & à se reconcilier avec le P. Labbe. Il vouloit au moins aller jusqu'à la lettre D. inclusivement, afin, disoit-il, qu'il pût faire l'*abécédé* du P. Labbe; mais il obéit aux instances de M. Seguier, & aux sollicitations que le Jésuite avoit faites pour l'engager à discontinuer sa critique. En 1651. M. Sanson donna des remarques sur la carte de l'ancienne Gaule du tems de César, & en 1652. il donna l'Asie en plusieurs cartes nouvelles & de diverses formes: il y en a quatorze avec divers traités de géographie & d'histoire. On en fit une seconde édition en 1653. une troisiéme en 1658. & une quatriéme en 1667. Son *Index geographicus* parut en 1653. cet ouvrage est extrêmement utile pour l'intelligence de la bible. Il y joignit des dissertations particulieres & des remarques importantes pour la géographie sacrée. Il fit aussi un *Index* plus court pour la concorde latine du nouveau testament, qui fut imprimé en 1653. avec des cartes. On a traduit en françois presque tous ces ouvrages, pour les joindre à l'édition de la bible françoise & latine de M. le Maître de Sacy, faite à Paris chez Desprez en 1717. en 4. vol *in-fol.* On y trouve aussi la dissertation sur l'empire des Elamites, qui est de M. Sanson. En 1656. cet habile homme donna l'Afrique en dix-neuf cartes & differens traités de géographie & d'histoire. Il donna de suite l'Amérique Septentrionale & la Meridionale en seize cartes, & differens traités de géographie & d'histoire appartenans au même sujet. En 1665. il fit la fonction d'historien & de géographe du roi. Il publia dans ces differens tems plusieurs cartes générales & particulieres, tant latines que françoises, qui composent deux volumes *in-fol.* & un volume *in-fol.* de tables méthodiques, où l'on trouve le parallele de l'ancienne géographie avec la moderne. Il fut toujours fort estimé à la cour de France, & il eut l'honneur de montrer pendant plusieurs mois & en deux tems differens, la géographie au roi Louis XIV. Le prince de Condé qui l'aimoit beaucoup, alloit souvent chez lui pour s'y entretenir sur les sciences. Tous les grands seigneurs le visitoient de même, & prenoient de lui des leçons. Lorsque Louis XIV. alla à Abbeville en 1638. pendant le siége des villes de l'Artois, il logea dans la maison de M. Sanson, & ne voulut jamais que l'on touchât à son cabinet pour aggrandir l'appartement. Il s'en fit même donner la clef de peur qu'on y touchât, & appella M. Sanson dans le conseil d'état, pour le consulter sur plusieurs difficultés où ses lumieres pouvoient être utiles. Mais jamais celui-ci ne voulut prendre la qualité de conseiller d'état, que sa majesté lui accorda par un brevet, de peur, disoit-il, d'affoiblir dans ses enfans l'amour de l'étude. Il s'est toujours contenté du titre de géographe du roi, & de la pension de deux mille livres qui y étoit attachée. Il mourut après deux ans de maladie, le sept de Juillet 1667. dans sa soixantiéme année, & la quarante-huitiéme de son mariage avec *Elisabeth* le Moitier, dont il laissa cinq enfans, deux fils & trois filles. Il fut inhumé dans la chapelle basse de saint Sulpice. Ses deux fils Guillaume & Adrien Sanson ont été aussi géographes du roi. *Guillaume* mourut à Paris le 15. de Mai 1703. On a de lui des notes latines contre le dictionnaire géographique de Baudrand, *in-12.* Les filles étoient, *Marie* Sanson, qui épousa *Denys* Guerin, docteur regent de la faculté de

médecine de Paris; *Françoise* Sanson, qui fut mariée à *Pierre* Moulart, sieur de Visé-Marets, de qui est né *Pierre* Moulart-Sanson, géographe ordinaire du roi; & *Elisabeth* Sanson, morte fille. C'est sous Nicolas Sanson qu'ont été formées, non-seulement ses fils & ses petits-fils, mais aussi M. du Val & M. de Lisle le pere, & plusieurs autres, & ses ouvrages ont été le fond sur lequel tous les autres ont travaillé. M. Fréret de l'académie des inscriptions & belles lettres, ayant cependant attaqué la mémoire de M. Sanson, pour faire honneur à M. de Lisle, dans l'éloge de ce dernier qu'il a publié dans le *Mercure de Mars 1726*. M. Moulart-Sanson crut devoir prendre la défense de M. Sanson, ce qu'il a fait en détail & par preuves à la fin de l'éloge de ce géographe, qu'il a fourni au pere Niceron Barnabite, & que celui-ci a inseré tel qu'il l'avoit reçu, dans le tome treiziéme des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. M. Fréret a répondu dans un des tomes suivans des mêmes mémoires, & feu M. l'abbé Périer disciple & ami de Guillaume & de Moulart-Sanson, avoit entrepris une replique qui n'a point encore paru. M. Moulart-Sanson a fait aussi plusieurs cartes de géographie, & un petit ouvrage gravé par Mony, & intitulé, *Moyen facile pour se preparer chez soi à bien entendre la Messe; ce qui peut aussi servir d'entrée suffisante à l'étude de la langue latine, pour un Chrétien qui n'aspire qu'à la vie éternelle* in-12. sans date. * *Mémoires du tems*. Eloge de M. Sanson, inseré dans le *tome treiziéme des mémoires* du pere Niceron, &c.

SANSOVINO, (François) né à Rome l'an 1521. comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres à Jean-Philippe Magnanini, secretaire du cardinal Bentivoglio, étoit fils de *Jacques* Sansovino, sculpteur célebre & fameux architecte, dont George Vasari nous a donné l'éloge dans le second volume de la troisiéme partie de ses vies des peintres, sculpteurs, & architectes, & qui étoit né à Monte-Sansovino, bourg de la Toscane près d'Arezzo. Son nom de famille étoit Tatti; mais son pere ayant pris celui de Sansovino du lieu de sa naissance, le fils se fit appeller de même. Jean-Marie de Monti, alors simple particulier, & depuis pape sous le nom de Jules III. le tint sur les fonts de baptême. Lorsque Rome fut prise au mois de Mai 1527. par l'armée de Charles-Quint, Jacques Sansovino se retira avec son fils à Venise, dans le dessein de passer en France, où le roi François I. l'invitoit. Mais le doge André Griti, qui aimoit les beaux arts, l'engagea à rester à Venise, où il fut employé à plusieurs ouvrages, tant pour la république qui le fit son ingénieur, que pour differens particuliers. François Sansovino commença alors à apprendre les belles lettres sous Etienne Plazone & Jovite Rapicio, & la langue grecque sous Antoine Francino de Monte-Varchi. Son pere qui vouloit le faire avancer à la cour de Rome, lui fit abandonner ces études qui lui plaisoient beaucoup, pour lui faire prendre celles du droit; & dans ce dessein il l'envoya d'abord à Padoue & ensuite à Boulogne. Sansovino acquit donc les titres de jurisconsulte, de docteur, & d'avocat; mais, comme il le dit, sans être plus habile, parce qu'il n'avoit pris aucun goût à la jurisprudence, & que l'on ne réussit jamais dans les études forcées. Jean-Marie de Monti qui avoit été élevé au cardinalat, ayant été élu pape le 8. de Février 1550. Sansovino résolut de se pousser à la cour de Rome; il y alla à cet effet, fut bien reçu du pape son parrein; mais ce pontife s'en tint aux complimens & aux promesses, & Sansovino, que son pere & ses amis rappelloient d'ailleurs à Venise, retourna dans cette ville, s'y maria, & y mourut l'an 1586. âgé de 65. ans. Il a composé un fort grand nombre d'ouvrages, dont beaucoup manquent de cette exactitude qu'une composition trop précipitée ne lui avoit guère permis d'apporter. En quel genre n'a-t-il point écrit? Poëte, historien, humaniste, philosophe, traducteur, il a écrit dans tous ces genres, & l'on compte au moins cinquante deux ouvrages sortis de sa plume. On peut en voir la liste & les titres dans le *tome 22. des mémoires* du pere Niceron Barnabite, *pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. Ces ouvrages sont écrits en italien. Voyez aussi la lettre même de Sansovino à Magnanini, à la fin de son *Secretario*: on y apprend plusieurs circonstances de sa vie, que l'on ne trouve point ailleurs; & dont le pere Niceron a profité.

SANTA-CRUX DE MARZENADO, (dom Alvaro de Navia-Osorio vicomte de Puerto, marquis de) étoit chef de la maison de Navia-Osorio, l'une des plus illustres de la principauté des Asturies. Les Osorios marquis d'Astorga & grands d'Espagne, font gloire de venir de cette maison. Le marquis de Santa-Crux prit de bonne heure le parti des armes. Il étudioit en rhétorique, & avoit environ quinze ans, lorsque Philippe V. roi d'Espagne ayant ordonné à chaque province de ses états de lever chacune un régiment, leur accordant la permission d'en nommer les officiers, la principauté des Asturies le choisit pour colonel. Il ne démentit pas la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui. On l'a vu se conduire avec distinction dans la guerre de Valence, & depuis au siege de Tortose, sous les ordres de feu son altesse royale monseigneur le duc d'Orleans. Il fut envoyé ensuite à la guerre de Sicile, où il servit avec dom Joseph Patino, alors intendant de l'armée, qui admira dans un jeune officier toutes les lumieres d'un vieux géneral, jointes à une probité invariable & inflexible. Après cette guerre, il alla commander en Sardaigne, d'où il passa à Turin en qualité d'envoyé extraordinaire de sa majesté Catholique. L'on négocioit alors le traité d'Hanovre: le roi de Sardaigne lui témoigna qu'il étoit sollicité par la cour de Vienne d'entrer dans cette alliance: qu'on lui faisoit même, pour l'y engager, des propositions avantageuses: qu'il le prioit d'en écrire à sa majesté Catholique, pour sçavoir quels étoient ses sentimens, afin de se pouvoir déterminer. Le marquis de Santa-Crux lui marqua qu'il étoit disposé à lui obéir; mais que s'il avoit un conseil à lui donner, c'étoit d'attendre à se déterminer lorsque la guerre seroit commencée, parce que si l'on avoit besoin de lui maintenant qu'on étoit en paix, on le rechercheroit beaucoup lorsque la guerre seroit commencée, & que les conditions qu'on lui feroit seroient beaucoup plus avantageuses. Le roi de Sardaigne trouva l'avis sage, & le suivit. En 1727. sur la fin, sa majesté Catholique ordonna à M. de Santa-Crux de passer en France, pour y travailler à pacifier au congrès de Soissons, les affaires publiques de l'Europe, qui paroissoient vouloir incliner à la guerre. On sçait avec quelle distinction il y parut. Sa maniere de négocier fut simple. Il agit naturellement & sincerement, & il gagna ainsi la confiance de tous ceux qui négocioient avec lui. Comme il aimoit sa nation, & qu'il étoit très-zelé pour son bien, il fut envoyé à Ceuta pour y servir de barriere contre les infidéles. L'expédition d'Oran ayant été projettée, il eut ordre de s'embarquer, & de se rendre directement par mer à Alicante, où à son arrivée il fut déclaré lieutenant géneral: car après trente ans de services, il n'étoit encore que maréchal de camp. L'expédition se fit & réussit. Enfin arriva la triste journée où il fit une sortie si vigoureuse contre les Maures. Un corps de troupes Espagnoles plioit, & tout étoit à craindre, & pour l'armée & pour la ville. Il s'y rendit avec vingt-cinq dragons & quelques officiers, & remporta cette victoire glorieuse pour le géneral & pour la nation, mais fatale pour le marquis de Santa-Crux. C'étoit le 21. de Novembre 1732. Il sortit avec courage pour secourir le détachement qu'il avoit envoyé contre les Maures, & que ces infidéles avoient mis en déroute, & dans le tems qu'il s'avançoit avec intrépidité, il reçut un coup de fusil à la cuisse, & fut renversé de son cheval, & laissé entre les mains des Maures qui lui couperent la tête, & mirent le reste de son corps en pieces, selon que l'ont rapporté plusieurs personnes, qui se donnent pour les témoins oculaires de cette action barbare & digne de ceux qui l'ont commise. Car on n'ignore pas que l'on a été long-tems en doute s'il étoit mort, ou s'il étoit resté

prisonnier, & que ce doute même n'est pas encore bien éclairci dans l'esprit de bien des personnes. Le marquis de Santa-Crux étoit encore plus homme de lettres que capitaine expérimenté dans la guerre. Tout le monde connoît ses *Réflexions politiques & militaires*, écrites en espagnol, dont dix volumes *in-4°.* ont paru à Turin, & l'onziéme a été publié à Paris. Il finissoit le douziéme quand il eut ordre de se rendre à Alicante. Le treiziéme qui regarde les vivres est une traduction du *Parfait munitionnaire des guerres*, donné au commencement du XVIII. siécle par le sieur Nodot. Cette version est d'un des pages du marquis de Santa-Crux, mais en la corrigeant il l'avoit adoptée pour treiziéme volume de son ouvrage, qui devoit en contenir environ vingt. M. de Vergy, qui avoit connu particulierement M. de Santa-Crux, a commencé de traduire cet ouvrage en françois, & il a donné déja à Paris deux volumes *in-12.* de cette traduction au mois de Mars 1735. Il ne suit pas l'ordre des traités de son auteur, cet ordre paroissant assez indifferent. Ces deux volumes dediés à M. le comte de Clermont, & qui seront suivis, à ce qu'on assure, de huit autres, contiennent ce que M. de Santa-Crux a dit des qualités d'un géneral d'armée, des dispositions avant de commencer la guerre, des surprises, des embuscades, des passages des rivieres, & des espions. Cet ouvrage de M. de Santa-Crux est le fruit de son expérience dans les armées, & de ses réflexions sur le grand art de la guerre. On y admire une érudition peu commune, une mémoire prodigieuse, & un raisonnement toujours juste & solide. M. de Santa-Crux avoit commencé aussi l'histoire des traités de paix de la Couronne d'Espagne avec toutes les autres puissances, & il avoit associé à ce travail un auteur assez connu en France & en Hollande, le sieur abbé Langlet du Fresnoi. Mais rien n'a paru de cet ouvrage. Etant en Piémont, le marquis de Santa-Crux assembloit chez lui les jeunes cavaliers de la cour, en qui il voyoit de la disposition pour les études, & leur distribuoit à chacun la portion du travail auquel il les croyoit propres. Il avoit formé pour lors le plan d'un dictionnaire universel, également destiné aux langues, aux sciences, aux arts, & à l'histoire; & malgré les impressions fâcheuses que l'on voulut donner au roi de Sardaigne sur ces assemblées, le prince qui en sçavoit l'utilité, les loua & fut ravi de les voir se continuer. Le marquis de Santa-Crux a été marié trois fois. En 1733. il lui restoit quatre enfans, deux fils & deux filles du premier mariage, & cinq du troisiéme, c'est-à-dire, de la fille de dom *Etienne* Villette, d'une illustre maison du royaume d'Aragon, femme d'un mérite distingué, & d'une intrepidité assez grande, pour avoir vu sans frayeur tous les dangers ausquels elle a été exposée dans neuf ou dix voyages maritimes qu'elle a été obligée de faire. La plûpart des enfans du marquis de Santa-Crux, sur-tout de son dernier mariage, sont aujourd'hui honorablement employés dans les charges militaires. *Mém. du tems.* Eloge de M. le marquis de Santa-Crux, à la fin de l'*Hist. de l'Empire des Cherifs en Afrique*, par l'abbé Boulet, imprimée à Paris en 1733. &c.

SANTIUS, martyr à Cordoue dans le IX. siécle. Il étoit natif d'Albi en Aquitaine. Il avoit été fait prisonnier pendant quelqu'une des incursions des infidéles dans la marche d'Espagne, & avoit été emmené captif à Cordoue, où Abdérame roi des Sarrasins d'Espagne lui avoit donné la liberté avec une place parmi ses gardes. Santius durant son séjour à la cour de Cordoue eut des liaisons très-étroites avec saint Euloge, qui fut depuis martyr, qui lui fut d'un grand secours pour le soutenir dans la foi. Abdérame ayant voulu l'engager d'embrasser le Mahométisme, Santius resista courageusement, & mérita d'être condamné à être empalé. Son martyre arriva un Vendredi cinquiéme de Juin de l'an 851. Santius étoit encore fort jeune. * *Voyez* Eulogii *Memoriale*, *l. 2. c. 3.* Bollandus, *au tom. 1. du mois de Juin*, *p. 506. & suiv. Hist. générale du Languedoc*, par les Bénédictins, *tome 1. livre X. n. LIV.*

SANUTUS. (Marin) les sçavans distinguent deux hommes célebres de ce nom. L'un plus ancien, étoit surnommé *Torsellus*: il florissoit l'an 1310. Transporté de zele pour visiter la Terre-Sainte, il fit cinq fois le voyage d'Orient, & visita avec soin les lieux saints. Il alla trouver aussi plusieurs fois les princes Chrétiens & le pape Jean XXII. pour les engager à secourir les fidéles qui étoient dans ces lieux, & pour arracher ces lieux même des mains des infidéles. Il est aussi auteur d'un ouvrage divisé en trois livres, qu'il a intitulé: *Les secrets des fidéles de la croix* (*Secreta fidelium crucis.*) C'est une espece d'histoire de l'Egypte, de la Syrie, & de la Terre-Sainte. Il dédia cet ouvrage au pape Jean XXII. Il a été imprimé en 1611. L'autre, Marin Sanutus a vécu depuis. Il étoit fils de *Leonard* Sanuti, patrice ou senateur de Venise, & fut un homme distingué par son érudition, & par les grands emplois qu'il occupa dans la république de Venise. Alde Manuce lui a dédié son édition des ouvrages d'Ange Politien. Philippe de Bergame qui parle avec beaucoup d'éloge de Sanuti, dit que quoiqu'il fût occupé continuellement aux affaires les plus importantes, il a trouvé encore le tems de composer une histoire des magistrats Venitiens; un livre des vies des doges de Venise jusqu'à son tems; une histoire *de bello Gallico* en latin, & en italien, & quelques autres. M. Muratori a donné dans le tome XXII. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie, ses vies des doges de Venise en italien, depuis l'origine de Venise, c'est-à-dire, depuis l'an 421. jusqu'en 1493. Cette histoire n'avoit point encore paru; elle est très-étendue, & contient les deux tiers du vingt-deuxiéme volume de la collection *dont nous parlons.*

SAPIDUS (Jean) né à Selestatt en Alsace l'an 1490. y commença les premieres études sous Jerôme Gebweiler & Beatus Rhenanus. Il vint ensuite à Paris avec le dernier, & y prit les leçons du sçavant le Fevre d'Estaples, & de Josse Clichtoue, outre celles que lui donnoit Rhénanus. De retour dans sa patrie, on le mit à la tête du college de Selestatt, & il s'efforça d'y faire revivre l'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité, dont il publia par cette raison plusieurs éditions commodes, & où l'on voit qu'il avoit du discernement & de la critique. L'amour des nouvelles opinions surprit son esprit & le gâta; il embrassa la Prétendue réforme, & s'en montra zelé défenseur. Ce nouvel engagement l'obligea de quitter Selestatt pour aller à Strasbourg, où on lui donna un emploi pareil à celui qu'il occupoit dans la premiere ville. Il mourut à Strasbourg le 8. de Juin 1560. ou 1561. Il étoit fort uni avec le sçavant Erasme. Outre ses éditions diverses d'auteurs classiques, Sapidus a donné des poësies latines, comme des épigrammes & des épitaphes, une comédie sainte sur la resurrection du Lazare; *Consolatio de morte Alberti marchionis Badensis*, &c. * *Voyez* la vie de Plater qui avoit été son disciple, & qui se félicite beaucoup des instructions qu'il en avoit reçues; & Melchior Adam, dans ses vies des philosophes, &c.

SAPIN (Jean-Baptiste) conseiller-clerc au parlement de Paris, &c. *Ajoutez pour l'édition du Moreri de 1725. qu'il* étoit aussi chanoine de saint Martin de Tours. Le pere Mainbourg prétend qu'il a été un des ambassadeurs que Charles IX. envoya à Tours & de-là en Espagne en 1560. & l'on a suivi son sentiment *dans le Moreri, édition de 1725. mais ce fait est faux.* Jean-Baptiste Sapin fut arrêté dans le pays Chartrain, comme il alloit en Touraine pour voir ses parens. Lui & l'abbé de Gastines furent pendus en represailles du président d'Esmandreville & du ministre Marlorat, que le parti Catholique avoit fait pendre à Rouen.

SARASIN. (Jean-François) *Corrigez & ajoutez ce qui suit touchant cet auteur François, pour servir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Sarasin n'étoit pas né à Caen, mais à Hermanville sur la mer, dans le voisinage de Caen où son pere étoit trésorier de France. Il fit ses études à Caen, & vint ensuite à Paris, d'où après quelque séjour il passa en Allemagne, où il s'acquit l'estime de la princesse Sophie fille du roi de Bohême, & bonne amie de M. Descartes. Il mourut à Pezenas, non en

1654. mais en 1664. Une des premieres productions de Sarasin est son traité de la tragédie, que M. Pellisson qualifie de sçavant & d'agréable. On peut dire que ce fut cette piece qui commença à faire connoître son auteur dans le monde, quoiqu'il l'ait donné sous le nom déguisé de *Sillac d'Arbois*. Il fit cet écrit pour faire remarquer au public les beautés qu'il trouvoit dans une tragédie de M. Scuderi, intitulée *L'amour tyrannique*. *Ajoutez aussi aux ouvrages de* Sarasin, la vie de Pomponius Atticus, traduite du latin de Cornelius Nepos. M. Pellisson a fait cette épitaphe pour Sarasin.

Adsta, viator: SARACENUS *hic jacet:*
Doctus, disertus, eruditus, elegans,
Oratione qui solutâ commodè,
Idemque versâ scriberet feliciter:
Comis, venustus, & facetus & placens:
Aulæ peritus, & sagax & callidus;
Domi, forisque, in otio, in negotio,
Pariter jocosis, & vacabat seriis,
In cuncta rerum transiens miracula.
Luge, viator: SARACENUS *hic jacet.*

SARDONS, *Sardones*, ancien peuple, faisoit partie des Volces Tectosages, qui étoient soudivisés en plusieurs peuples, dont les principaux étoient les Sardons, les *Consuarani*, les Bebryces, les Toulousains, & les Lurévains. Les Sardons s'étendoient sur toute la côte du Roussillon, depuis Cervera jusqu'à Salses dans l'espace de soixante-quatre milles. La ville principale de ces peuples étoit Ruscino, qu'on appelle à present la tour de Roussillon, située à demi-lieue de Perpignan. *Voyez* RUSCINO. *Illiberis* étoit une autre ville des Sardons: Polybe en fait mention. Pline & après lui Ptolomée lui donnent rang au-dessus de Ruscino. Cette ville étoit située, suivant Polybe, sur une riviere du même nom, qu'on appella dans la suite Tech, *Tecum*. Elle a été autrefois très-considerable, mais à peine trouvoit-on dans le premier siécle de l'ere Chretienne, quelque vestige de ce qu'elle avoit été autrefois. Constantin la rétablit sous le nom d'*Helene*, ou *Elne*, *Helena*, en mémoire de l'imperatrice de ce nom. D'autres attribuent ce rétablissement aux enfans de Constantin. Plusieurs auteurs ont confondu mal-à-propos *Illiberis*, ville des Sardons, avec *Cocoliberis*, ou Collioure, qui est plus moderne; & avec *Illiberis*, Elvire, fameuse par le concile qui s'y tint au commencement du IV. siécle.

SARRAU (Claude) conseiller du roi au parlement de Paris, né en Aquitaine d'une famille noble & illustre, a été un des sçavans les plus distingués du XVII. siécle. Son pere qui aimoit les lettres eut soin de lui faire apprendre tout ce qui pouvoit orner son esprit des plus belles connoissances. Les belles lettres, la philosophie, la jurisprudence, furent son partage principal. Claude Sarrau né avec un esprit aisé & pénétrant, approfondit toutes ces sciences & en surmonta toutes les difficultés. Il écrivoit très-purement en latin, possedoit bien le grec, avoit une grande connoissance des anciens auteurs, & s'amusoit quelquefois à la poësie latine & françoise. Il fréquenta d'abord le barreau à Rouen, & fut conseiller dans ce parlement où il brilla par son éloquence & sa sagacité. Il fut ensuite conseiller au parlement de Paris, & pendant 16. ans qu'il exerça cette charge, il fut un des plus beaux ornemens de ce parlement, par sa prudence, l'intégrité de ses mœurs, & l'étendue de ses connoissances. Ennemi des procès, il cherchoit presque toujours à accommoder les parties, & il y en avoit peu qui ne se rendissent à ses avis. Il temperoit la sécheresse de l'étude des loix par celle des belles lettres, qu'il n'a cessé de cultiver avec soin, & dont il n'ignoroit aucune partie. Il a été en relation avec presque tous les sçavans du premier ordre, même étrangers, qui vivoient de son tems, & il les assistoit avec joie de ses lumieres & de ses avis. La reine Christine de Suede lui écrivoit quelquefois, & aimoit beaucoup à recevoir de ses lettres. Elle avoit pour Sarrau une estime toute particuliere. Ce sçavant mourut le 30. Mai 1651. dans un âge peu avancé. La reine Christine témoigna la douleur qu'elle ressentoit de cette mort, à la veuve de celui qu'elle perdoit, par une lettre qu'elle lui écrivit de Stokolm le premier Juillet de la même année. La plûpart des beaux esprits de son tems s'empresserent aussi de célebrer en plusieurs langues les qualités de ce sçavant. On fit sur la mort des vers latins, françois & italiens. Le sçavant Paulmier de Grentemesnil fit en prose latine son éloge funebre. Pendant sa vie, Claude Sarrau donna le recueil de lettres de Grotius & autres, intitulé, *Grotii epistolæ ad Gallos*, & en fit la preface. Après sa mort, Isaac Sarrau son fils ou Paulmier de Grentemesnil, sous le nom d'Isaac Sarrau, qui étoit encore fort jeune alors, publia à Orange, *in-8°.* le recueil des lettres latines de ce sçavant, sous ce titre: *Claudii Sarravii Senatoris Parisiensis*, en 1654. Dans l'épître dédicatoire à la reine Christine de Suede, c'est Isaac Sarrau qui parle, & c'est lui qui signe. On trouve parmi ces lettres quelques vers latins de Claude Sarrau. Elles ont été réimprimées avec quelques augmentations en 1697. à Utrecht *in-4°.* avec les lettres de Marquard Gudius conseiller du duc de Holstein, & celles de plusieurs autres sçavans; & depuis encore à Leyde en 1711. par les soins de Pierre Burmann, avec les mêmes lettres de Gudius & des autres. On trouve bien des particularités dans les lettres de M. Sarrau; mais il y paroît trop partisan de Claude Saumaise à qui il applaudit toujours jusque dans ses vivacités contre les autres sçavans, & dans ses injures contre Heinsius. Tanneguy le Fevre, pere de madame Dacier, a fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de M. Sarrau.

Si quid cana fides, & honor, doctrinaque possent
Adversus stygii jura severa Dei:
Quem pictum artifici nunc contemplamur in ære,
Quanto debuerat serius ille mori!

* *Voyez* les lettres mêmes de Sarrau; l'éloge qu'en a donné M. de Grentemesnil à la tête de ces lettres; les vers faits à sa louange, qui sont à la fin de l'édition d'Orange qui est rare, & à la fin de celles faites en Hollande, la *Bibliothéque choisie* de Colomiés.

SARTORIS (Jean-Leonard) tige de la famille de ce nom qui est à Genéve, nâquit à Quiers en Piémont vers l'an 1500. fut reçu notaire & tabellion public le 5. de Septembre 1525. Le prince Charles, duc de Savoye, le fit secretaire deçà & delà les monts, par des lettres données à Chambery le 6. de Mai 1531. & la princesse Beatrix de Portugal, femme du duc Charles, & en son absence gouvernante dans ses états, lui donna la charge de conseiller de la cour, & celle de trésorier & receveur géneral de la ville & comté d'Ast, par des lettres expediées à Quiers le 12. de Septembre 1535. & confirmées à Nice le 7. Février 1538. par d'autres lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoye, fils & successeur de Charles. Ces lettres font beaucoup d'honneur à Sartoris, & il y est regardé comme un homme qui a rendu de très-grands services à la cour de Savoye. Il embrassa la religion Prétendue Reformée & se montra fort zelé pour elle. Il fit en sa faveur plusieurs écrits pour l'accréditer qu'il répandit manuscrits, & dans lesquels il fait bien voir qu'il ne connoissoit pas la religion Catholique qu'il calomnie de plus d'une maniere. Comme il ne pouvoit pas suivre à son aise dans le lieu où il étoit l'impétuosité de son zele aveugle, il résolut de se retirer à Genéve pour y jouir de la liberté qu'il desiroit, & il étoit prêt à exécuter son dessein lorsque l'inquisition de Turin, à laquelle il fut déferé, se saisit de sa personne & le mit en prison. Il y mourut, on ne sçait de quelle maniere. Ce qu'il y a de sûr est que s'il y mourut de mort violente, comme ceux de son parti le prétendent, c'est une conduite que la douceur & la modération dont la religion Catholique fait profession ne peut approuver, étant persuadée qu'elle doit convaincre les esprits, & non se faire des prose-

lytes par la violence. Sartoris étoit un homme d'esprit & de beaucoup de mérite qui demandoit un autre sort. Il a eu plusieurs enfans qui se sont distingués. CHARLES fut pere de JACQUES, pasteur de l'église de Genéve, à qui la seigneurie fit présent de la bourgeoisie en 1610. Celui-ci eut onze enfans, parmi lesquels on compte *David*, mort en 1610. à Constantinople, où il avoit succedé à Antoine Leger, dans le poste de ministre de l'ambassadeur des Etats Generaux à la Porte Ottomane, & de l'église Reformée à Pera; & JEAN-JACQUES, pasteur & professeur à Genéve, qui eut entre autres pour fils, *Jean* pasteur & bibliothécaire à Genéve, mort sans posterité le 8. de Juillet 1721; & *David* docteur en droit, & syndic de la république de Genéve. NICOLAS Sartoris fils de Jean-Leonard, fut brulé vif le 4. de Mai 1557. pour son attachement opiniâtre à la prétendue reforme, & ses déclamations insensées contre la religion Catholique: rigueur au reste que les Catholiques instruits n'approuvent point. Il a été mis par son parti au nombre des martyrs, sous le nom de *Nicolas Sartoire*, parce qu'on a mal tourné en françois l'expression italienne *Nicolao Sartorio*.

SATRIUS RUFUS, *cherchez* RUFUS.

SATURNIN. (Sextus Julius) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Sextus Julius Saturnin, le plus célebre tyran du III. siécle de l'Eglise, étoit Gaulois de nation. L'historien Zosime le fait Maure d'origine, mais il le dit sans preuves. Il est vrai seulement que Saturnin étudia la rhétorique en Afrique. Peut-être y avoit-il été mené par son pere, qui, comme on le croit, y a exercé quelque charge. D'Afrique il passa à Rome où il s'appliqua encore à l'étude des humanités dans lesquelles il fit beaucoup de progrès; ce qui a fait dire à Vopisque, *fuit reverà non parum litteratus.* Mais son talent particulier fut pour la guerre. Il y parut avec éclat sous les regnes d'Aurelien, de Tacite & de Probe. Le premier le fit général des frontieres de l'Orient. Entre les actions qui acquirent plus de gloire à Saturnin, on compte celles-ci: il rétablit les Gaules, il délivra l'Afrique des Maures qui s'en étoient emparés, il donna la paix à l'Espagne. Quelques affaires l'ayant appellé à Alexandrie sous le regne de Probe, les Alexandrins, peuple naturellement vain & leger, le saluerent aussi-tôt par flaterie du nom d'Auguste. Saturnin qui vouloit être fidéle à son prince, refusa cet honneur, quitta promptement Alexandrie, & s'en retourna en Palestine. Cependant craignant que l'empereur ne lui ôtât la vie pour empêcher qu'on ne le plaçât réellement sur le thrône où il avoit refusé de monter, il prit de lui-même la pourpre & le titre d'Auguste, & resolut d'agir comme empereur. Probe qui avoit pour lui beaucoup d'estime, lui écrivit plusieurs lettres pour l'assurer qu'il le laisseroit tranquille, & qu'il lui conserveroit toujours son amitié, s'il vouloit se contenter du rang de général où il avoit été élevé, & il paroît que Saturnin fut très-porté à deferer à ses exhortations. Mais les soldats le forcerent à soutenir sa révolte malgré lui; ils le proclamerent solemnellement empereur; & pendant qu'ils en témoignoient leur joie, il n'y répondoit que par ses gémissemens, ses plaintes & ses larmes même. Vopisque nous a conservé un fragment du discours qu'il fit en cette occasion: on y voit beaucoup d'éloquence & de bon sens. Probe voyant que sa révolte continuoit, fit marcher contre lui des troupes qui affoiblirent tellement son parti, qu'il fut bientôt sans défense. Il fut assiegé dans le château d'Apamée, où il fut tué presque contre la volonté de Probe, qui n'avoit cessé de l'aimer. Eusebe dit que ce fut peu après sa proclamation que M. de Tillemont met l'an 280. Sa mort éteignit entierement sa faction. * Eusebe dans sa Chronique. Tillemont, *Hist. des empereurs, tome 3.* Vopiscus, *vita Saturnini*, &c.

SATURNIN, évêque d'Arles dans le IV. siécle. *On n'a presque dit que son nom & sa qualité dans le Moreri: ce prélat a fait un trop grand personnage dans le parti des Ariens, pour n'en pas dire davantage.* Il succéda dans le siege épiscopal d'Arles à Valentin, dont le nom se lit entre ceux des autres évêques qui ont souscrit au concile de Sardique tenu en 347. Mais on croit qu'il ne fut ordonné qu'après le conciliabule d'Arles en 353. ou 354. au moins ne trouve-t-on point son nom parmi ceux qui ont souscrit à ce conciliabule. Saturnin qui s'étoit livré à l'Arianisme, fit ce qu'il put pour en accréditer le parti. Il étoit d'ailleurs factieux, emporté, tyrannisant les églises des Gaules, & on l'accuse de plusieurs crimes énormes. Uni de sentimens & de conduite avec Ursace & Valens, fauteurs zelés de la secte Arienne en Illyrie; il fut aussi un des plus ardens persecuteurs de S. Athanase. Ses menaces, sa fureur, son crédit auprès de l'empereur Constance, n'empêcherent pas saint Hilaire & un grand nombre d'autres évêques particulierement des Gaules, de se séparer de sa communion, à cause de sa conduite scandaleuse & tyrannique, & de ses erreurs sur la foi. Les évêques des Gaules annoncerent même son excommunication dans leurs lettres. Saturnin & son parti irrités de cette fermeté, firent assembler un concile à Beziers en 356. & Saturnin y assista, & peut-être même y présida: mais sa presence n'arrêta pas le zele de saint Hilaire. Ce digne prélat s'y opposa ouvertement aux blasphêmes des hérétiques, s'y rendit leur dénonciateur, & s'offrit de prouver en particulier que Saturnin étoit coupable d'hérésie. Ce dernier encore plus furieux par cette fermeté, dressa une fausse relation de ce concile, l'envoya à l'empereur Constance, & en obtint l'exil de saint Hilaire, qui fut envoyé en Phrygie. Saturnin se trouva encore au concile de Milan en 355. assemblée irréguliere, où l'iniquité domina, & en conséquence de laquelle plusieurs saints évêques furent exilés. En 360. il assista au concile de Constantinople, qui ne fut guère moins fatal aux défenseurs de la foi que celui de Milan. Saint Hilaire qui se trouvoit alors à Constantinople, présenta une requête à l'empereur pour avoir une conference reglée avec Saturnin; mais celui-ci qui craignoit la lumiere & le zele du saint, la refusa. Son crédit & sa haine pour la vérité, n'arrêterent pas l'ardeur des évêques des Gaules. Dans un concile tenu à Paris en 361. Saturnin fut déclaré indigne du nom d'évêque, déposé, chassé de l'église, & dénoncé comme tel aux évêques Orientaux. On ignore ce qu'il devint depuis. Outre la fausse relation de ce qui s'étoit passé à Beziers qu'il avoit dressée, la lettre synodale du concile de Paris nous apprend qu'il avoit encore composé d'autres écrits qui ne respiroient que l'impieté de l'hérésie des Ariens. Ces écrits ne subsistent plus aujourd'hui. * Mabillon, *Analect. tome 3.* Saint Hilaire en plusieurs endroits de ses ouvrages. *Gallia Christiana nova edition. tome 1.* M. Fleuri dans son *Histoire Ecclésiastique*, *IV. siécle. Histoire générale du Languedoc*, par plusieurs Bénédictins, tome 1. liv. 3. &c.

SAVA, ville de Perse: sa latitude est de 35. degrés 50. minutes, & sa longitude de 85. degrés. C'est une grande ville située dans une plaine sablonneuse & sterile, à la vue du mont Alouvent. Elle a deux milles de tour, mais elle n'est guère peuplée. Elle a été belle autrefois, comme on le voit par les ruines de plusieurs édifices considerables. Quoiqu'il y ait un grand nombre de jardins, il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. L'air qu'on y respire est échauffé & mal sain. Un Dérogué en est le gouverneur. Les peuples du Septentrion la ruinerent au IV. siécle du Mahometisme. Coja-Schid-el-din, fils de Melec-Cheref-el-din-sauvegi, la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. * *Voyez* les Voyages du sieur Chardin, *tome 1.* &c.

SAVARY (Jacques) *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'*il est mort âgé de 63. ans le 21. de Mars 1670.

SAVARY (Jacques) né à Doué en Anjou, &c. *Dans la même édition du Moreri on dit que* son Parfait Négociant a été imprimé sept fois: *dites qu'*il a été imprimé huit fois. La huitiéme édition fut donnée en 1721. *in-4°.* augmentée par M. PHILEMON-LOUIS Savary, chanoine de l'église royale de S. Maur, dont on va donner un article. Jacques Savary mourut à l'âge de 56. ans, *non* de 59.

SAVARY (Philemon-Louis) prêtre, chanoine de l'église royale de S. Maur des fossés près de Paris, étoit

fils de *Jacques* Savary, qui a donné au public *le Parfait Négociant*, & un recueil de *Pareres*, & qui avoit été un de ceux que Louis XIV. avoit employé à la rédaction de l'ordonnance du commerce de 1673. Philemon-Louis Savary fut chargé après la mort de son pere de l'administration des affaires du duc de Mantoue, & il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de prudence & de fidélité. Cet emploi cependant ne l'empêcha point de s'appliquer au genre d'étude convenable à l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & il avoit acquis une assez grande connoissance de l'écriture sainte, des peres de l'Eglise & de la morale chrétienne. Il prêcha même avec applaudissement pendant sa jeunesse dans les chaires les plus célebres de Paris, & il composa en 1679. un discours sur *la vraie humilité & la fausse humilité*, qui remporta le prix de l'académie Françoise cette année-là, & qui a été imprimé dans le premier volume d'un recueil de pieces d'éloquence, à Rotterdam, 1707. Mais la foiblesse de son temperament ne lui ayant point permis de continuer le pénible exercice de la prédication, il se retira à S. Maur des Fossés, où il partagea son tems entre les fonctions canoniales & l'étude. Des experiences curieuses de Physique, d'Optique & des autres parties de Mathematiques y faisoient ses amusemens, & y attiroient souvent les sçavans & les curieux. C'est dans cette retraite qu'il travailla pendant trente années à rédiger de la maniere la plus instructive & la plus intéressante les mémoires sur le commerce, que lui communiquoit le sieur Jacques Savary des Brulons son frere. Ces mémoires sont le premier fonds du *Dictionnaire universel du commerce*, qui est assez connu. Pour perfectionner cet ouvrage, l'auteur a fait par lui-même plusieurs recherches. Il a consulté les personnes les plus habiles sur cette matiere; il a tiré des relations des differens voyages ce qu'il a trouvé qui y avoit rapport au sujet qu'il vouloit traiter, il a eu recours aux cabinets des curieux, & il a profité des archives du conseil de commerce dont il a eu communication; aussi les deux premiers volumes de cet ouvrage ont-ils été parfaitement bien reçus. Ces deux volumes ont paru *in-folio* en 1723. par les soins de M. Philemon-Louis Savary, après la mort de son frere, arrivée le 22. Avril 1716. En 1730. on en a donné un troisiéme volume *in-fol.* pour servir de supplément aux deux autres; & ce troisiéme volume, qui n'est ni moins curieux ni moins intéressant que les deux autres, a été composé en partie sur les Mémoires de M. des Brulons par M. Philemon-Louis Savary, qui l'avoit entierement achevé, lorsqu'il mourut le 20. Septembre 1727. âgé de 73. ans. * *Mém. du tems. Journ. des sçav. Mars 1731.*

SAVE, (Philippe-Ignace) médecin très-habile, étoit de Mons en Hainault. Il fut docteur médecin en la faculté de Paris, où il brilla par ses talens & par son experience. Mais dans le tems qu'il étoit le plus applaudi, & que ce que le monde appelle fortune, le cherchoit avec empressement, craignant de perdre les biens du ciel, il se retira subitement à l'abbaye d'Orval, au diocése de Tréves, dans le pays de Luxembourg, & s'y consacra au service des religieux & des pauvres du voisinage. Il y ajoûta à ses noms celui de Joseph. Il y mourut d'une fiévre maligne, qu'il gagna en traitant un berger, le 25. d'Avril 1702. n'étant encore que dans sa quarante-quatriéme année. * *Mém. mss.*

SAUDT, (D. Jean-Paul du) né à S. Severe cap de Gascogne, diocèse d'Aire, en 1650. fit profession chez les Benédictins de la congrégation de S. Maur le 21. Mai 1667. âgé de 17. ans. Il a été superieur en differentes maisons pendant plus de quarante ans, & il a publié plusieurs ouvrages qui peuvent donner aux Chrétiens plus d'idée qu'ils n'en ont ordinairement de la sainteté de notre religion, & aux religieux plus d'amour pour leur état. Ces ouvrages sont: *Entretiens de J. C. dans le très-saint Sacrement*, à Toulouse, 1703. 5. vol. *in-12.* réimprimés en 1705. au même lieu, en 3. vol. & un quatriéme volume publié séparément la même année. *Abrégé de ces Entretiens*, à Toulouse en 1705. & le cinquiéme volume du même ouvrage, à Toulouse en 1712. Cet ouvrage a été réimprimé encore en 1717. & 1722. *Avis & réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, 2. vol. *in-12.* en 1708. à Toulouse. Nouvelle édition en 1711. augmentée en 2. vol. *in-8°.* à Avignon. Troisiéme édition à Paris, en 1714. 3. vol. *in-12.* Quatriéme, à Avignon en 1717. La troisiéme a été retouchée par D. Roussel. *Préparation à la mort*, à Avignon, 2. vol. *in-8°.* Cet auteur est mort au mois de Janvier 1724. dans le monastere de S. André d'Avignon. Il a plu au P. Colonia Jésuite de mettre *les avis sur l'état religieux* au nombre des livres jansenistes. C'est dans sa Biblioth. Jansen. 2. édit. p. 25. où il se trompe, en disant que ce livre a été imprimé à Paris chez Godart en 1716. au lieu de dire qu'il a été imprimé à Paris en 1714. aux dépens de Godart libraire, demeurant à Reims, où l'ouvrage s'est vendu. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la cong. de S. Maur. Défense de cette Bibl. p. 19.* &c.

SAULX, maison de Bourgogne, &c. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit pour l'édition du Moreri de 1725.*

V. GASPARD de Saulx, &c. *Claude*, mariée le premier Janvier 1570. *lisez*, le 21. de Janvier 1588... *Joachim* de Bussi, seigneur de Deria, *lisez*, seigneur d'Eria.

IX. CHARLES-MARIE de Saulx, &c. Entre ses enfans est *Nicolas-Charles*, docteur en Théologie, &c. né le 19. Septembre 1690. *Il n'est point* abbé de Lieu-croissant, *mais* de Mont-Benoit, diocése de Besançon, depuis 1717. & de saint Michel en Thierache, diocèse de Laon. Il est aujourd'hui archevêque de Rouen.

II. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES; & de MIREBEL.

VIII. NOEL de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavannes, &c. *Ajoutez* que *Marguerite-Henriette* de Saulx, mariée en secondes noces à *Eustache-Louis* Marion, en resta veuve le 4. d'Octobre 1693.

SAUMAISE, (Claude de) quatriéme fils de JERÔME de Saumaise, seigneur de Chazan, conseiller au parlement de Bourgogne, & de dame *Catherine* de la Tour, nâquit à Dijon en 1603. Il y commença ses études au college des Jésuites, & les acheva dans leur college de Clermont à Paris, nommé depuis de Louis le Grand. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 15. de Septembre 1635. âgé de 32. ans, & fut ordonné prêtre au mois d'Avril 1637. Il fut fait superieur de la maison de Tours en 1648. puis de celles de Rouen & de Dijon. Dans l'assemblée de 1669. il fut élu assistant du P. Senault, alors général de la congrégation, & on le continua sous le P. de Sainte-Marthe. Il fut chargé par l'assemblée de 1672. d'écrire l'Histoire de la congrégation, & il a recueilli plusieurs materiaux à cet effet: mais l'ouvrage est demeuré imparfait. Il mourut à Paris dans la maison de la rue de S. Honoré le 25. de Mars 1680. âgé de 77. ans. Il a traduit les *Directions pastorales pour les évêques*, de dom Juan de Palafox évêque d'Angelopolis, imprimées à Paris chez Cramoisi en 1671. *in-12.* Il étoit de la famille du fameux critique Claude Saumaise. Après la mort du P. Senault, on voulut élire pour général de l'Oratoire le P. du Breuil, dont M. Arnauld parle dans ses lettres, & qui avoit été exilé à la Ciutad en 1661. mais M. de Harlai qui ne l'aimoit pas, depuis un sermon sur l'aumône que ce pere avoit prêché, empêcha son élection. Le Pere de Saumaise fut député avec le P. Seguenot vers ce prélat, pour l'engager à consentir à cette élection, ou au moins à ne pas l'empêcher: mais ils ne purent rien obtenir; & ce fut le pere de Sainte-Marthe qui fut élu. * *Mém. du tems.*

SAVONAROLE, (Jean-Michel) médecin célebre du XV. siécle, étoit d'une des premieres familles de Padoue, & grand pere du fameux Jerôme Savonarole. Il fut médecin de trois differens marquis de Ferrare, & il fut fait chevalier de S. Jean de Jerusalem. Il étoit fort estimé de son tems, & il parvint à une très-grande vieillesse. Il a composé plusieurs traités, un entr'autres, de tous les bains alors connus en Italie, & un autre sur les fiévres, qui est fort long. Il entreprit le premier entre les années 1440. & 1450. & il y fit encore quelques addi-

tions après l'an 1460. Il mourut à Ferrare quelque tems après. On a encore de lui *Introductio practice medendi, sive de compositione medicamentorum. Catalogus continens simplicium & compositorum medicamentorum nomenclaturas, usum & summam. De 24. Italiæ miner. deque usu vitalis aquæ, & quomodo conficiatur. De physionogmia speculo.* Il laissa deux fils, dont le puiné fut pere du fameux Dominicain de ce nom. * Freind, Hist. de la médecine, troisiéme partie. Freheri *Theatrum*, pag. 129. Bayle, *diction. crit.*

SAVONAROLE, (Jerôme) *petit-fils du précédent*, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Marc-Antoine Flaminius, dont les poësies sont imprimées dans le recueil intitulé, *Carmina quinque illustrium poetarum*, a fait ainsi l'épitaphe de ce fameux Dominicain.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Religio sacras dilaniata comas
Flevit, & ô! dixit, crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

Dans les mêmes éditions de Moreri on dit que la vie de Jerôme Savonarole a été écrite par le P. Quetif, & publiée en 1674. Cette vie n'est point du P. Quetif, mais du sçavant Jean-François Pie de la Mirandole, prince de la Concordia, &c. Le pere Quetif y a fait seulement des additions & des notes, & l'a publiée ainsi avec une préface, l'abrégé des révelations de Savonarole, & un recueil de Lettres spirituelles du même, écrites en italien, avec la traduction latine du P. Quetif. Ce recueil compose deux volumes *in-12.*

SAVOT, (Louis) né à Saulieu, petite ville de Bourgogne, & du diocése d'Autun, vers l'an 1579. s'appliqua d'abord à la chirurgie, après le cours ordinaire des études; & pour y mieux réussir, il vint à Paris âgé d'environ vingt ans. Il ne tarda pas à pousser ses vues plus haut, & à penser à prendre des degrés en médecine. Il étoit bachelier en 1604. soutint ses theses en 1609. & fut licencié en 1610. Il mourut médecin du roi (Louis XIV.) vers l'an 1640. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus estimés sont: 1°. *un Discours sur les médailles antiques*, vol. *in-4°.* imprimé à Paris en 1627. Cet ouvrage a été applaudi par tous les sçavans, & on le cite toujours avec louanges. 2. *L'Architecture Françoise des bâtimens particuliers*, à Paris en 1624. *in-8°.* & réimprimée plusieurs fois depuis. François Blondel l'a augmentée de notes, & l'a fait imprimer ainsi en 1673. & 1685. *in-8°.* à Paris. On trouve dans le médecin charitable de Guibert, *le livre de Galien, de l'art de guérir par la saignée, traduit du grec*, par le même Louis Savot. Cette traduction est précedée d'un discours du même à MM. les Docteurs en la faculté de médecine à Paris. * *Mémoires du tems.* L'abbé le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

SAVOYE. *Additions à faire dans la généalogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionnaire.*

XXII. VICTOR-AMEDE'E-FRANÇOIS II. du nom, duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, &c. est mort au château de Montcallier le 31. Octobre 1732. au soir, dans la soixante-septiéme année de son âge. *Voyez* VICTOR-AME' ou AMEDE'E II. *dans le supplément.* *Anne-Marie* d'Orleans sa femme, mourut d'une violente colique à Turin à sept heures & demie du matin, le 26. Août 1728. âgée de 59. ans presque accomplis. *Outre les enfans qu'il a eus d'elle, & qui sont rapportés dans le Dictionnaire*, il a laissé deux enfans *naturels, qui sont* Victor-François-Philippe-Benoît *de Savoye, marquis de Suze, légitimé au mois d'Août 1701;* & Victoire-Françoise *de Savoye, née le 9. Février 1690. légitimée en 1701. & mariée le 7. Novembre 1714. avec* Victor-Amedée *de Savoye, prince de Carignan, né le 29. Février 1690. & qui étant venu demeurer à Paris, fut fait lieutenant général des armées du roi le premier Novembre 1723. Il étoit en Savoye colonel général des Gardes, & gouverneur des places du Milanez appartenantes au roi de Sardaigne.* Ses enfans sont mentionnés dans le Dictionnaire; *mais il faut ajouter que* Victor-Joseph *qui étoit l'aîné, est mort à l'âge de neuf mois.*

XXIII. CHARLES-EMMANUEL-VICTOR roi de Sardaigne, III. du nom, duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste, de Genevois & de Montferrat, prince de Piémont, d'Achaye, de la Morée & d'Oneille, marquis de Saluces, de Suze & d'Italie, comte d'Ast, de Genéve, de Nice, de Tende & de Romont, baron de Vaud, seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du marquisat de Ceva, comte de Coconas, prince & vicaire perpetuel du S. empire Romain, roi titulaire de Chypre, né à Turin sur les neuf heures du matin, le 27. Avril 1701. porta d'abord le titre de *duc d'Aouste*; & ensuite celui de *prince de Piémont*, après la mort de son frere aîné arrivée le 22. Mars 1715. Il succeda au royaume de Sardaigne, & aux états de Savoye & de Piémont par l'abdication du roi son pere, le 3. Septembre 1730. Le fils qu'il avoit eu d'*Anne-Christine-Louise* de Baviere, née comtesse palatine de Sultzbach, sa premiere femme, nommé *Victor-Amedée-Theodose* de Savoye, duc d'Aouste, né à neuf heures & un quart du soir le 7. Mars 1723. mourut d'une dyssenterie à Turin le 11. Août 1725. au matin, âgé de deux ans, cinq mois & quatre jours. *Polixene-Christine-Jeannette* de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, sa seconde femme, mourut à Turin après une longue maladie de langueur, le 13. Janvier 1735. âgée de 28. ans, 3. mois, 23. jours, étant née le 21. Septembre 1706. Il a eu d'elle *Victor-Amé-Marie*, d'abord duc d'Aouste, puis duc de Savoye, prince de Piémont, né à Turin à sept heures du matin le 26. Juin 1726. & baptisé le même jour par l'évêque de Maurienne, ayant eu pour parrein le roi de Sardaigne, son aïeul; *Eleonore-Marie-Therese* de Savoye, née à Turin le 28. Février 1728. & baptisée le 3. Mai 1730. ayant été tenue sur les fonts au nom du roi & de la reine de France; *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, née le 25. Mars 1729; *Marie-Felicité* de Savoye, née à Turin le 19. Mars 1730. & baptisée pour les cérémonies, le 3. Mai suivant, ayant été tenue sur les fonts au nom du prince & de la princesse des Asturies; *Joseph-Charles-Emmanuel-Philibert* de Savoye, duc d'Aouste, né à Turin le 17. Mai 1731. & baptisé le lendemain, ayant eu pour parrein & marreine Louis-Victor de Savoye, prince héréditaire de Carignan, & Anne-Therese de Savoye, damoiselle de Carignan; & *Charles-François-Romuald* de Savoye, duc de Chablais, né à Turin le 23. Juillet 1733. & mort le 28. Décembre suivant.

BRANCHE DE SOISSONS.

XXIII. THOMAS-EMMANUEL-AMEDE'E de Savoye, comte de Soissons, chevalier de l'ordre de la toison d'or, lieutenant-maréchal de camp des armées de l'empereur, colonel d'un régiment impérial de cuirassiers, & gouverneur d'Anvers, mourut de la petite verole à Vienne en Autriche, le 28. Décembre 1729. à l'âge de 43. ans, étant né le 8. Décembre 1687. Son corps fut porté le 30. suivant à l'église métropolitaine de S. Etienne, où il fut mis en dépôt. Ce prince avoit été marié le 24. Octobre 1713. avec *Therese-Anne-Felicité* de Liechtenstein, née le 7. Mai 1696. fille de *Jean-Adam-André* prince du S. empire Romain, & regent de la maison de Liechtenstein à Nicolspurg, duc de Troppau & de Jagerndorff en Silésie, comte de Ruedberg, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime actuel, & chambellan de la clef d'or de l'empereur, & d'*Ermude-Therese-Sophie*, née comtesse de Dietrichstein. Il la laissa veuve, & mere d'un fils unique, qui suit.

XXIV. EUGENE-JEAN-FRANÇOIS de Savoye, comte de Soissons, né le 23. Septembre 1714. fut fait colonel d'un régiment Impérial de cuirassiers, vacant par la mort de son pere, au mois de Novembre 1729. & nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, le 29. Novembre 1731. Ce prince qui avoit été élevé par le feu roi de Sardaigne Victor-Amedée, après avoir achevé ses études & ses

les exercices dans l'académie de Turin, en partit pour se rendre à Vienne, où étant arrivé le 28. Octobre 1732. il fut présenté le même jour par le prince Eugene de Savoye, son grand oncle, à l'empereur & à toute la famille imperiale. L'empereur le nomma au mois de Novembre 1733. major général de ses armées, où il fit en cette qualité la campagne en Allemagne sous le prince Eugene son grand oncle, en 1734. mais à son retour de l'armée, s'étant rendu à Manheim auprès de l'electeur comte palatin du Rhin, il y fut attaqué d'une fiévre maligne, dont il mourut après trois semaines de maladie, le 24. de Novembre 1734. à trois heures vingt minutes du matin, âgé de vingt ans deux mois & un jour. Il fut universellement regreté, à cause du mérite extraordinaire & des qualités héroïques que l'on avoit remarquées en lui : ce qui avoit donné lieu d'esperer de le voir un jour remplir dignement la place du prince son grand oncle. Son mariage avoit été arrêté & conclu au mois d'Avril 1732. avec *Marie-Therese-Françoise* Cibo, duchesse de Massa, née le 29. Juin 1725. fille aînée & principale heritiere d'*Alderan* Cibo, dernier duc de Massa, & prince de Carrara, mort le 18. Août 1731. & de *Richarde-Gonzague* de Novellare.

SAUSSAYE. (Mathurin de la) *Dans l'édition du Dictionnaire historique de 1732. on l'appelle mal à propos* DE LA SASSAVYE. *Dans la même édition & dans celle de 1725. on dit qu'il* fut chanoine & archidiacre de Sully : *il falloit dire*, chanoine d'Orleans & archidiacre de Sully.

SAUSSAYE (Charles de la) *& non* Jean, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. Ajoutez, à ses qualités celle de* docteur en l'un & l'autre droit, *& que* lorsqu'il mourut en 1621. il étoit curé de S. Jacques de la Boucherie à Paris. Ses annales de l'église d'Orleans sont en latin, divisées en seize livres, & ont été imprimées à Paris en 1615. non en 1625. comme le dit le pere le Long dans sa Bibliotheque des historiens de France. Il est étonnant que l'auteur des remarques de l'ingenieuse satyre Menippée, ait confondu cet auteur avec Charles du Saulsay député de la noblesse ligueuse au conseil des quarante, & frere du cardinal de Pellevé.

SAUVE ou SAULVE. L'abbaye de saint Pierre de Sauve, *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri en parlant de la ville du même nom*, est de l'ordre de saint Benoît, au diocèse d'Alais en Languedoc, & située dans la ville même de Sauve; elle est aujourd'hui en commende. Elle fut fondée vers la fin de l'an 1029. par GARSINDE, veuve de *Bernard* seigneur d'Anduse & de Sauve au diocèse de Nismes. Cette pieuse veuve fonda ce monastere *avec Bernard son fils, & Almerade frere de ce dernier, pour la rémission des péchés de Bernard leur pere.* Guillaume comte de Toulouse, & plusieurs autres seigneurs distingués furent présens à cette fondation. Garsinde, Bernard & Almerade mirent le monastere de saint Pierre de Sauve sous la dépendance de l'abbaye de Gellone ou de saint Guillem du desert, & de Gausbert son abbé, *à condition que les fils des nobles ou des pauvres qui se présenteroient pour être religieux, prendroient l'habit monastique dans l'autre.* Le monastere de Sauve fut fondé dans le château de ce nom. Il fut soumis dans la suite à l'abbaye de saint Victor de Marseille dont il dépend encore. Il est à present du diocèse d'Alais, comme on l'a dit. Voyez l'Histoire génerale de Languedoc par les PP. DD. de Vic & Veyssete, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, tome 2. liv. 13. Il est souvent fait mention en beaucoup d'endroits de la même histoire des seigneurs de Sauve & de la ville de ce nom. Il faut remarquer que dans le Moreri on parle de cette ville comme étant encore dans le diocèse de Nismes; en quoi l'on s'est trompé : elle est aujourd'hui du diocèse d'Alais. Le plus ancien monument que l'on connoisse où il en soit fait mention, est un diplome du roi Charles le Simple, par lequel ce prince confirme en faveur d'Arnuste archevêque de Narbonne, l'église de cette ville dans la jouissance de ses privileges & des domaines qu'elle avoit reçus des rois ses prédécesseurs. Ce diplome est daté *du premier de Novembre, indiction 1. la sixiéme année du regne de Charles, & la deuxiéme depuis qu'il avoit succedé à Eudes.* Mais il paroît qu'il y a faute dans cette date; car l'indiction & l'année prouvent qu'il appartient à l'an 898. Or Charles n'étoit alors que dans la premiere année de son regne depuis la mort d'Eudes.

SAUVE-BENITE, abbaye de filles, doit son origine à l'abbaye de Mazan en Vivarais, une des plus anciennes de l'ordre de Citeaux, & est de sa filiation. On n'a aucun monument qui la regarde avant l'an 1228. Elle est située sur les frontieres de Velay, du Forès & de l'Auvergne, à huit lieues du Puy. Les comtes de Forès en sont les principaux fondateurs. On voit dans l'église le tombeau de la bienheureuse Marguerite religieuse de ce monastere, laquelle y est en grande véneration.

SAUVEUR, (Joseph) né à la Fleche le 24. Mars 1653. fut absolument muet jusqu'à l'âge de sept ans, par le défaut des organes de la voix qui ne se débarrasserent qu'à cet âge, lentement & par degrés, & qui n'ont jamais été bien libres : en revanche, il pensoit beaucoup : & dès ce premier âge, il étoit déja machiniste; il construisoit de petits moulins; il faisoit des siphons avec des chalumeaux, des jets d'eau, &c. Son inclination se fortifia avec l'âge; il prit peu de goût dans le cours de ses études, à l'éloquence & à la poësie, & il en eut beaucoup pour l'arithmetique & les autres parties des mathematiques. Sa famille le destinoit à l'église; & dans cette intention un de ses oncles chanoine & grand chantre de Tournus, lui accorda une pension pour étudier à Paris en philosophie & en theologie. M. Sauveur étudia un peu la premiere, & très-peu la seconde: mais il apprit en un mois & sans maître les six premiers livres d'Euclide, entra dans plusieurs autres parties des mathématiques, fit un cours d'anatomie & de botanique, & se trouva assiduement aux conférences de M. Rohaut. La connoissance qu'il avoit alors de M. de Cordemoi, lecteur de M. le Dauphin, & habile philosophe, lui procura celle de M. Bossuet, alors évêque de Condom, précepteur du jeune prince; & ce prélat lui conseilla de renoncer à la médecine. M. Sauveur suivit ce conseil, & ne s'appliqua plus qu'aux mathématiques. Il n'avoit encore que 23. ans, qu'il enseignoit déja la géométrie, & eut pour disciple le prince Eugene. La chaire de Ramus pour les mathématiques, qui se donne au concours, étant venue à vaquer au college Royal, il se prépara à entrer en lice; mais la difficulté de faire une harangue, & plus encore celle de l'apprendre, lui firent quitter cette entreprise. Comme le jeu appellé la Bassette, étoit alors fort à la mode à la cour, M. le marquis de Dangeau demanda à M. Sauveur en 1678. le calcul du banquier contre les pontes; celui-ci satisfit si pleinement à cette demande, que le roi & la reine voulurent entendre de lui-même l'explication de son calcul, & on lui demanda ensuite ceux du quinquenove, du hoca & du lansquenet. Quoiqu'il ne connût point ces jeux, il n'omit rien dans ses explications de ce qui pouvoit contenter les esprits les plus difficiles. En 1680. Il fut choisi pour être maître de mathématiques des pages de madame la Dauphine; & l'année suivante étant allé à Chantilli avec M. Mariotte pour faire des expériences sur les eaux, il fut goûté du prince de Condé, qui depuis ce tems-la l'appella souvent auprès de lui. Il prit le tems de ses voyages de Chantilli pour travailler à un traité de fortification; & pour mieux y reussir, il alla au siege de Mons en 1691. & il y montoit tous les jours la tranchée. Le siege fini, il visita toutes les places de Flandres. De retour, il devint le mathématicien ordinaire de la cour, & il a eu l'honneur de montrer les mathématiques à tous les jeunes princes & aux enfans de France. Dès 1686. il eut une chaire de mathématiques au college royal, & il eut un grand nombre de disciples. En 1696. il entra dans l'académie des sciences, qu'il a souvent entretenue de ses utiles réflexions & de ses profondes recherches sur l'acoustique ou la science des sons. On peut voir les fruits de ses travaux sur ce sujet dans les mémoires de cette académie. Quand M. de Vauban fut fait maréchal de France en 1703. ce fut M. Sauveur

qui lui succeda dans l'emploi d'examinateur des ingénieurs, & le roi lui donna une pension. Il mourut d'une fluxion de poitrine en 1716. le 9. de Juillet en sa soixante-quatriéme année. Il étoit officieux, doux & sans humeur, même dans l'interieur de son domestique; il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de simplicité. * Son éloge *dans l'Hist. de l'acad. des sciences, par M.* de Fontenelle.

SAUZET, prieuré ou monastere de la ville de Montpellier. GUILLAUME VI. seigneur de Montpellier, si connu par ses exploits militaires, & par les services importans qu'il rendit au pape Innocent II. & au saint Siége, fut le fondateur de ce prieuré, conjointement avec *Ermessinde* sa mere, & *Sibylle* sa femme. La fondation fut faite avant l'an 1149. auquel ce seigneur quitta le monde pour embrasser la profession monastique dans l'abbaye de Grand-Selve au diocése de Toulouse. Il fonda le monastere de Sauzet dans un lieu de même nom, à condition qu'on ne construiroit dans ledit lieu ni ville, ni village, ni forteresse, & qu'il seroit uniquement habité par les religieux. Innocent qui avoit prié Guillaume de fonder ce monastere, en confirma la fondation par une bulle du 28. d'Avril 1138. Il étoit sous la dépendance de l'abbaye de Cluni. Vers l'an 1162. un different étant survenu entre Jean évêque de Maguelonne & son chapitre d'un côté; & l'abbaye de Cluni de l'autre, au sujet du monastere de Sauzet, le pape Alexandre III. termina ce different dans un concile tenu à Tours au mois de Mai de l'année 1163. Ce concile auquel Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, & la plûpart des évêques de la province & des royaumes de France & d'Angleterre, se trouverent, défendit qu'il y eût plus de douze religieux dans le monastere de Sauzet, & de l'ériger en abbaye. Ce prieuré qui étoit sous l'invocation de saint Maurice, a été détruit durant les guerres des Calvinistes, & uni depuis à la collégiale de sainte Anne de Montpellier. * *Biblioth. Cluniac. p. 1404.* Gabriel, *De præsul. Magapolit. Histoire générale de Languedoc*, par les Bénédictins, tome 2. en plusieurs endroits Maan dans sa *Métropole de Tours, sur la fin*, &c.

SAXE. *Changemens arrivés dans la maison de Saxe depuis les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732.*

SAXE-WEIMAR.

X. GUILLAUME-ERNEST duc de Saxe-Weimar, qui étoit aîné de toute la maison de Saxe-Moderne, est mort à sa résidence de Weimar, le 19. Août 1728. âgé de 66. ans moins deux mois, étant né le 19. Octobre 1662. Il ne laissa point d'enfans, ainsi *Ernest-Auguste*, son neveu, né le 19. Avril 1688. est devenu duc régent de Weimar. Il ne restoit à celui-ci qu'un fils unique nommé *Jean-Guillaume* prince héréditaire de Saxe-Weimar, né le 10. Janvier 1719. Ce jeune prince est mort de la petite verole à Dresde le 6. Décembre 1732.

SAXE-EISENACH.

X. JEAN-GUILLAUME, se qualifiant duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, de Bergh, d'Angrie, & de Westphalie, landgrave de Thuringe, margrave de Misnie, prince & comte de Henneberg, comte de la Marck, de Ravensberg, de Sayn, de Wittgenstein, seigneur de Ravenstein, chevalier de l'ordre de l'Aigle noir, mourut à Eisenach en Thuringe, après une maladie de huit jours, le 4. Janvier 1729. sur les neuf heures du soir, dans la 63. année de son âge. *Magdelene-Sibylle* de Saxe-Weissenfelds, sa troisiéme femme, étoit morte à Eisenach le 28. Novembre 1726. dans la 54. année de son âge, étant née le 2. Septembre 1673. & il s'étoit remarié en quatriémes noces au mois de Mars 1727. avec *Marie-Christine-Félicité* de Leininghen, née le 29. Décembre 1692. veuve de *Christophe* margrave de Bade-Dourlach, & fille de *Jean-Charles-Auguste* comte de Leininghen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdelene* de Hanaw. *On a omis dans le nombre de ses enfans*, sortis de son second mariage, *Jeanne-Antoinette*, née le 31. Février 1698. qui a été mariée le 8. Mai 1721. avec *Jean-Adolphe*, duc de Saxe-Weissenfelds. *Charlotte-Christine*, sa sœur puînée, est née le 15. Avril, & *non* le 15. Août 1699.

XI. GUILLAUME-HENRI duc de Saxe, &c. né le 10. Novembre 1691. prit possession de la régence d'Eisenach, & autres états après la mort du duc Jean-Guillaume, son pere au mois de Janvier 1729. *Voyez ses alliances dans le Dictionnaire.*

SAXE-GOTHA.

X. FREDERIC II. du nom duc de Saxe-Gotha, chevalier de l'ordre de l'Elephant, qui étoit né le 28. Juillet 1676. faisant la revue de quelques-unes de ses troupes aux environs de Gotha, le 9. Mai 1694. fut blessé dans une décharge d'un coup de feu, qui lui emporta trois boutons de son juste-au-corps, & ne lui fit qu'une grande plaie dans l'estomac, la balle s'étant trouvée heureusement amortie. Après sa guerison, regardant cet évenement comme un miracle, il ordonna que son habit & la balle du mousquet seroient conservés dans la galerie du château de Friedenstein, situé dans la ville de Gotha. Après la mort de Guillaume-Ernest, duc de Saxe-Weimar, arrivée le 19. Août 1728. il envoya des troupes pour reprendre le bailliage de Kraningsfeld, qui avoit été engagé à la maison de Weimar, & dont le défunt avoit joui sa vie durant. Il fit ériger un magnifique mausolée de marbre dans l'église de sainte Marguerite à Gotha, à la mémoire d'Ernest le pieux, duc de Saxe-Gotha son aïeul, mort en 1675. lequel étant achevé, il fit célébrer un service solemnel pour lui le 26. Mars 1729. jour anniversaire de sa mort. Ce prince mourut à sa résidence de Gotha entre cinq & six heures du matin, le 23. Mars 1732. dans la 56. année de son âge, extrémement regretté à cause de ses belles qualités, qui lui avoient acquis une estime générale. Ce prince étoit grand amateur de la vertu & des sciences, dans lesquelles il étoit fort versé, & qu'il protegea toujours hautement. Il augmenta considérablement la belle bibliotheque de ses predecesseurs, qui est placée dans le château de Friedenstein, & mit presque dans la perfection le riche cabinet de médailles, dont le duc Ernest le pieux avoit jetté les fondemens, sur-tout par l'achat qu'il fit en 1712. de celui du prince de Schwartsbourg-Arnstadt. Il fonda dans sa ville de Gotha un hôpital pour les orphelins, & une maison de correction. Ceux de sa communion le louent encore de son grand zele pour sa patrie & pour la cause protestante. Il avoit eu de *Magdelene-Auguste* d'Anhalt-Zerbst, sa femme, qu'il laissa vivante, douze fils, & sept filles, dont il ne restoit au tems de son décès que sept fils, & deux filles. L'aîné des fils, qui lui succéda, est

XI. FREDERIC duc de Saxe-Gotha, né le 14. Avril 1699. qui fut marié le 8. Août 1729. avec *Louise-Dorothée* de Saxe-Meinungen, née le 10. Août 1710. fille d'*Ernest-Louis* duc de Saxe-Meinungen, & de *Dorothée-Marie* de Saxe-Gotha.

SAXE-MEINUNGEN.

IX. BERNARD duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, &c. *Elisabeth-Eleonore-Sophie* de Brunswich-Wolfembuttel, sa veuve depuis le 27. Avril 1706. dont elle fut la seconde femme, mourut à Meinungen, le 15. Mars 1725. dans la 71. année de son âge, étant née le 30. Septembre 1658. *Antoine-Ulric* duc de Saxe-Meinungen, son fils, né le 22. Octobre 1687. s'est mésallié en epousant *Philippe-Cesarée*, dont on tait le surnom, & qui obtint au mois de Décembre 1727. un decret impérial, par lequel elle est élevée au rang de duchesse, & à la dignite de princesse de l'empire, avec ses enfans & héritiers nés & à naître, pour jouir de tous les privileges & prérogatives attachées à cette dignité, avec défense aux mêmes enfans, & héritiers de se mésallier à l'avenir sous peine d'être frustrés des avantages accordés par ce decret,

qui fut remis par l'empereur en 1730. au conseil aulique pour être examiné, & vérifié. Ernest-Louis prince héréditaire de Saxe-Meinungen, est mort de la petite vérole le 24. Février 1729. dans la vingtiéme année de son âge, étant né le 8. Août 1709. Par sa mort il ne reste plus à Ernest-Louis duc régent de Saxe-Meinungen, qu'un fils, qui est *Charles-Frederic*, né le 18. Juillet 1712. devenu prince héréditaire de Saxe-Meinungen par le décès de son frere, & auquel l'électeur Palatin donna au mois de Juin 1724. un régiment d'infanterie Palatine, vacant par la mort du prince *Joseph-Bernardin*, l'un de ses freres. *Louise-Dorothée*, fille du duc régent de Saxe-Meinungen, née le 10. Août 1710. a été mariée le 8. Août 1729. avec *Frederic* duc de Saxe-Gotha, *comme il est marqué ci-dessus.*

SAXE-HILDBURGHAUSEN, ou *HILDBOURG.*

IX. Ernest duc de Saxe-Hildburghausen, sixiéme fils d'Ernest duc de Saxe-Gotha, &c. *Joseph-Marie-Frederic-Guillaume-Hollandin* duc de Saxe Hildburghausen, né le 8. Octobre 1702. fut d'abord capitaine d'une compagnie de grenadiers au service de l'empereur, & ensuite colonel d'un régiment impérial, & fit au mois d'Octobre 1727. abjuration de la religion Protestante à Naples, dans l'église de saint Louis des Minimes de saint François de Paule, entre les mains du cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, en présence du cardinal d'Althang, viceroi.

X. Ernest-Frederic II. du nom duc de Saxe-Hildburghausen, major général des armées de l'empereur, après l'avoir été de celles de Hollande, mourut à Gotha le 19. Mars 1724. dans la 43. année de son âge, étant né le 21. Août 1681. *Sophie-Albertine* d'Erpach, sa veuve, mourut après quelques jours de maladie à Erpach, le 22. Novembre 1727. dans la quarante-cinquiéme année de son âge, étant née le 29. Septembre 1683. *Il faut rectifier la date de la naissance de* Frederic-Auguste, un de leurs fils, *& au lieu de* 1704. *mettre* 1709.

XI. Ernest-Frederic III. du nom duc de Saxe-Hildburghausen, né le 17. Décembre 1707. étant parvenu à l'âge de majorité, prit possession de la régence de ses états & pays le 16. Décembre 1728. Il a épousé une comtesse d'Erbach, & en a eu *Frederic-Auguste-Albert*, né le huit Août 1728; & *Frederic-Guillaume-Eugene*, né à Hildburghausen en Franconie entre cinq & six heures du matin le 8. Octobre 1730.

SAXE-HILDBURGHAUSEN-SAALFELD.

IX. Jean-Ernest duc de Saxe-Hildburghausen-Saalfeld, mourut à sa résidence au mois de Janvier 1730. dans la soixante & douziéme année de son âge, étant né le 22. Août 1658.

BRANCHE ELECTORALE DE SAXE.

X. Frederic-Auguste, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, & de Mons, d'Angrie, & de Vestphalie, électeur & archimaréchal du saint Empire Romain, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie, & des deux Lusaces, prince & comte de Henneburg, burgrave de Magdebourg, comte de la Marck, de Ravensberg, & de Barbi, seigneur de Ravenstein, étoit né le 12. Mai 1670. Il s'attacha fortement aux intérêts de la maison d'Autriche, & étant jeune il resta long-tems à la cour de Vienne, où il fut ami particulier de Joseph roi des Romains, depuis empereur. Il commença à servir dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, dans lesquelles il signala son courage, & commanda ensuite en chef l'armée impériale sur le Rhin. Il avoit succedé aux états de sa maison, & à la dignité électorale par la mort de son frere aîné au mois de Mai 1694. Il fut élu roi de Pologne par le crédit & les sollicitations de la maison d'Autriche, le 27. Juin 1697. ayant fait abjuration du Lutheranisme le 2. du même mois, entre les mains de Christian-Auguste de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin. Il entra ensuite en Pologne à la tête de ses troupes, & s'étant rendu à Cracovie, il y fut couronné le 15. Septembre suivant par Stanislas Dabski, évêque de Cujavie. Il avoit eu pour concurrent dans son élection François-Louis de Bourbon, prince de Conti; mais il dissipa son parti, & par le retour de ce prince en France, il demeura paisible possesseur de la couronne. En 1700. il attaqua la Livonie, & s'empara d'abord de plusieurs forts & châteaux dans cette province; mais la suite de cette guerre ne lui fut pas favorable. Le roi de Suede après avoir délivré la Livonie, entra en Pologne, & après différens succès, il fit déclarer le trône vacant, & fit élire roi le 12. Juillet 1704. Stanislas Lezczinski, palatin de Posnanie. Malgré cette élection le roi Auguste ne laissa pas de se soutenir encore en Pologne où son parti étoit considerable. Ce fut pour s'attacher d'autant plus les seigneurs, qui étoient dans ses interêts, qu'il institua en 1705. un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom de l'*Aigle blanc* avec la devise *Pro fide, lege, & rege*; il fit la céremonie de distribuer ce nouvel ordre aux seigneurs qui l'accompagnoient le 2. Novembre à Tikoczin, au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans ses états en Allemagne. Depuis, le roi de Suede ayant fait une irruption en Saxe, le roi Auguste pour sauver ses états héréditaires, jugea à propos de faire sa paix avec ce prince. Elle fut concluë entre eux, & ratifiée par le roi de Suede à Ranstadt en Saxe, le 14. Novembre 1706. & publiée à Leipsick le 16. du même mois. Par ce traité le roi Auguste renonça à la couronne de Pologne, & ne se reserva que le seul titre de roi sa vie durant. Il venoit de remporter une victoire complette sur les Suedois & les Polonois confédérés, au nombre de plus de 20000. hommes, qu'il avoit attaqués en personne le 29. Octobre précédent entre Kalisek, & Siradie, & qu'il avoit entierement défaits. Quoique cet avantage eût pu rétablir ses affaires en Pologne, il ne voulut point en profiter, & il retourna dans ses états de Saxe. Mais le roi de Suede ayant été entierement défait par les Moscovites le 8. Juillet 1709. à la bataille de Pultowa, & ce prince ayant été obligé de se réfugier à Bender, le roi Auguste prit la résolution de rentrer en Pologne, non-obstant sa renonciation. Il partit pour cet effet de Saxe, & se mit en chemin le 22. Août avec une armée de 13000. hommes, après avoir publié un manifeste daté du jour de son départ, pour justifier son entreprise, qu'il fit à la sollicitation du czar de Moscovie, & de plusieurs Polonois, qui étoient toujours demeurés attachés à ses interêts. Il entra en Pologne sans aucune opposition; & la plus grande partie des seigneurs du parti contraire embrasserent alors le sien. Depuis il continua la guerre contre le roi de Suede jusqu'à la mort de ce prince. En 1715. les Lithuaniens qui avoient déja causé quelques troubles, sous prétexte des impôts excessifs dont ils étoient accablés, recommencerent dès le mois de Juillet à en exciter de nouveaux; mais ils furent de peu de durée. L'accommodement de la noblesse mécontente fut fait au mois de Septembre suivant par l'entremise & les soins de l'évêque de Cujavie; mais à peine les troubles de Lithuanie furent-ils pacifiés, qu'il s'en éleva d'autres beaucoup plus vifs dans la Pologne pendant l'absence du roi, qui étoit allé en Saxe. La plus grande partie de l'armée Polonoise renonça à l'obéissance du général de la couronne, fit une confédération, & se choisit un maréchal. La noblesse de Cracovie, & plusieurs autres palatinats se révolterent en même tems, & se confédérerent. Il y eut une guerre assez rude entre eux, & les Saxons & Polonois du parti du roi; mais enfin par la médiation du czar de Moscovie il fut conclu le 3. Novembre 1716. un traité d'accommodement entre le roi & les confédérés de Pologne, qui fut ratifié le 24. Décembre suivant; & l'échange des ratifications ayant été fait, la paix fut publiée le premier Février 1717. En exécution du traité, les troupes Saxones évacuerent la Pologne, & se retirerent en Saxe. Le czar après plusieurs négociations, & sur les

sollicitations du roi Auguste, retira aussi ses troupes de Pologne & du grand-duché de Lithuanie. Par-là la tranquillité fut rétablie dans ce royaume, qui étoit désolé depuis plusieurs années par les guerres étrangeres & civiles, & le roi Auguste regna depuis ce tems-là paisiblement, faisant de tems en tems de longs séjours dans ses états d'Allemagne, d'où s'étant rendu en dernier lieu à Varsovie le 16. Janvier 1733. pour assister à une diéte générale qu'il avoit convoquée, il se trouva attaqué à son arrivée d'un ancien mal au pied & d'une fievre lente, dont il mourut le premier Février suivant à quatre heures du matin, dans son palais à Varsovie, âgé de 62. ans, 8. mois & 19. jours, dans la trente-neuviéme année de sa régence en Saxe, & dans la trente-sixiéme de son regne en Pologne. Il avoit été marié le 10. Janvier 1693. avec *Christine-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, qui mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, en son château de Pretsch en Saxe, lieu de sa résidence ordinaire, le 5. Septembre 1727. sur les dix heures du matin, dans la cinquante-sixiéme année de son âge, étant née le 29. Décembre 1671. Elle mourut dans la religion Protestante, dans laquelle elle étoit née. De ce mariage il n'est sorti que FREDERIC-AUGUSTE, qui suit. FREDERIC-AUGUSTE, roi de Pologne, électeur de Saxe, laissa plusieurs enfans *naturels, entr'autres*, Maurice, *appellé* le comte de Saxe, *chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, qui est entré au service de France, où il avoit été fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Spaar, sur le pied étranger, & maréchal de camp des armées du roi le 7. Août 1720. Il est né de* Marie-Aurore *de Konigsmarck, comtesse de Westervveich & de Stegolhm, abbesse du monastere impérial libre & séculier de Quedlimbourg, morte au mois de Mars 1728;* un autre fils *appellé* le comte Rutowski *ou* Radowski, *qui du consentement du roi son pere, entra au mois de Janvier 1728. au service du roi de Prusse, qui le déclara major général de ses armées, & lui confera le régiment de ses gardes du corps à cheval, le roi de Pologne lui conservant en même-tems la compagnie qu'il avoit dans ses gardes*; un troisiéme fils, *connu sous le nom de* chevalier de Saxe & prince de Techsen, *chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, qui fit le voyage d'Italie, d'où il fut de retour à Dresde au mois d'Octobre 1728;* une fille *appellée* la comtesse de Cosel, *qui fut mariée au château de Pilnitz en Saxe, le 3. Juin 1725. avec* Henri-Frederic, *comte de Friesen, grand chambellan, & grand fauconnier, de l'électorat de Saxe, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc & ministre du cabinet ou conseil privé de l'électorat. Elle mourut de la petite vérole à Dresde au mois de Février 1728; &* Anne, *comtesse d'Orzelska, qui a été mariée à Dresde le 10. Août 1730. avec* Frederic-Guillaume, *duc de Holstein-Beck.*

XI. FREDERIC-AUGUSTE duc de Saxe, de Juliers, de Cleves & de Mons, d'Angrie & de Westphalie, électeur & archimaréchal du saint Empire Romain, landgrave de Thuringe, &c. prince royal de Pologne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, né à Dresde le 17. Octobre 1696. fit profession de la religion Catholique à Bologne en Italie entre les mains du cardinal Casoni, qui en étoit légat en 1712. mais il tint ce changement secret jusques au 11. Octobre 1717. qu'étant à Vienne à la cour de l'empereur, il déclara publiquement qu'il étoit Catholique, en assistant ce jour-là à la messe célébrée par le nonce du pape. L'empereur le nomma chevalier de la Toison d'or le 23. Novembre 1721. & il en reçut le collier à Dresde par les mains du roi son pere, chargé des pouvoirs de S. M. I. le 10. Avril 1722. Le roi son pere l'ayant nommé président de son conseil de cabinet, & chargé de la direction génerale de toutes les affaires audedans & au-dehors du royaume, sans aucune exception, il prit séance en cette qualité dans le conseil privé à Varsovie le 13. Février 1726. & commença de ce jour-là à donner audience en cette qualité aux ministres étrangers & à ceux de la cour. Il a succedé à la dignité électorale & aux états de sa maison par la mort du roi son pere, au mois de Février 1733. Ce prince a été marié à Vienne le 20. Août 1719. avec *Marie-Josephe-Benedicte-Antoinette-Therèse-Xavier-Philippine*, archiduchesse d'Autriche, née le 8. Décembre 1699. fille aînée de feu l'empereur *Joseph*. Il en a eu *Charles-Frederic-Auguste-François*, né à Dresde la nuit du 17. au 18. Novembre 1720. & bâtisé le 19. mort le 22. Janvier 1721. à une heure du matin, & mis le 25. en dépôt dans l'église des Catholiques à Dresde; *Joseph-Charles-Auguste-Frederic-Guillaume-François-Xavier*, né au château de Pilnitz le 24. Octobre 1721. à deux heures après minuit, qui reçut les cérémonies du baptême à Dresde le 8. Décembre suivant, après avoir été revêtu par le roi son aïeul de l'ordre de l'Aigle blanc. Ce jeune prince entrant dans la septiéme année de son âge, prit possession le 24. Octobre 1727. d'un régiment d'infanterie Saxone, dont le roi son aïeul le fit colonel, & il monta ce jour-là à cheval pour la premiere fois; mais ayant été attaqué de la petite vérole, il en mourut à Dresde le 14. Mars 1728. Il fut inhumé le 16. suivant dans la chapelle Catholique; *Frederic-Christian-Gregoire-Georges-François-Leopold*, né à Dresde le 5. Septembre 1722. à quatre heures du matin, devenu prince électoral de Saxe au mois de Février 1733; *Marie-Amelie-Christine-Françoise-Xavier-Flore-Walburge* princesse électorale de Saxe, née à Dresde le 24. Novembre 1724. & bâtisée le lendemain; *Marie-Marguerite Françoise-Xavier*, née à Dresde la nuit du 11. au 12. Septembre 1727; *Anne-Marie-Angelique-Xavier*, née à Dresde à deux heures du matin, le 29. Août 1728; *Auguste-Albert-François-Xavier-Benoît*, né à Dresde vers les dix heures & demie du matin, le 25. Août 1730; & *Marie-Josephe-Caroline-Eleonore-Françoise-Xavier*, née à Dresde entre six & sept heures du matin, le 4. Novembre 1731. & bâtisée pour les cérémonies, le 15. Décembre suivant.

SAXE-HALL, ou *WEISSENFELDS.*

IX. JEAN-ADOLPHE duc de Saxe-Weissenfelds, &c. *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Weissenfelds, né le 4. Septembre 1685. chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, général d'infanterie des troupes Saxones, général commandant & colonel de la premiere compagnie des gardes du corps de l'électeur de Saxe, a été marié le 8. Mai 1721. avec *Jeanne-Antoinette* de Saxe, née le 31. Février 1698. fille de *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Eisenach, & de *Christine-Julienne* de Bade-Dourlach, sa seconde femme. *Anne-Marie* de Saxe-Weissenfelds, qui avoit épousé en 1705. *Ertman*, comte de Promnitz, & morte à Sorau dans la basse Lusace après une longue maladie, au mois de Mars 1731. dans la quarante-huitiéme année de son âge, étant né le 17. Juin 1683.

X. JEAN-GEORGE duc de Saxe-Hall & de Weissenfelds, &c. *Jeanne-Magdelene* de Saxe-Weissenfelds, née le 17. Mars 1708. a été mariée au château de Dama dans la basse Lusace, le 27. Septembre 1730. avec *Ferdinand*, duc de Courlande, âgé alors de 75. ans. La mere de cette princesse qui avoit assisté à ses épousailles, étant retournée à Langen-Salza en Thuringe, lieu de sa résidence ordinaire, y mourut le 11. Novembre 1730.

SAXE-BARBI.

IX. HENRI duc de Saxe-Weissenfelds-Barbi, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, mourut à sa résidence de Barbi au mois de Février 1728. dans la soixante-onziéme année de son âge, étant né le 29. Septembre 1657. *Georges-Albert*, son fils, duc de Saxe-Weissenfelds-Barbi, né le 9. Avril 1694. & aussi chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, lui succéda, & prit la régence de ses états. Il a été marié le 18. Février 1721. avec *Auguste-Louise* de Wirtemberg, née le 21. Janvier 1698. fille de *Chrétien-Ulric* duc de Wirtemberg-Oëls, & de *Sophie-Guillelmine* d'Oost-Frise. *Henriette-Marie* de Saxe, née le premier Mars 1697. sœur du duc *Georges-Albert*, est morte fille le 10. Août 1719.

SAXE-MERSBOURG.

VIII. CHRISTIAN duc de Saxe, troisiéme fils de JEAN-GEORGES I. &c. *Henri* duc de Saxe-Mersbourg-Spremberg, né le 2. Septembre 1661. chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, a été fait aussi chevalier de l'ordre de l'Elephant par Christian VI. roi de Danemarck, le 6. Juin 1731. Ce prince ayant succedé aux états du duc *Guillaume-Maurice* son neveu, prit possession de la ville de Mersbourg, & y fut inauguré le 6. Juillet 1731. il fit son entrée solemnelle avec la duchesse sa femme, le 20. Décembre suivant.

X. MAURICE-GUILLAUME duc de Saxe, administrateur régent de Mersbourg, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, est mort à Mersbourg au mois d'Avril 1731. dans la quarante-troisiéme année de son âge, étant né le 5. Février 1688. sans laisser de posterité masculine: ainsi il a eu pour successeur dans ses états *Henri* son oncle, *dont on vient de parler*.

SAXE-ZEIST.

VIII. MAURICE duc de Saxe-Zeist, dernier des fils de l'électeur JEAN-GEORGES I. du nom, &c. *Christian-Auguste* de Saxe-Zeist, cardinal de l'église Romaine, archevêque de Strigonie, primat de Hongrie, évêque de Javarin, prevôt de l'église métropolitaine & de la collégiale de S. Gereon de Cologne, chanoine des églises cathédrales de Liege, Munster, Breslau, Aichstat & de Cologne, grand commandeur du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique, conseiller d'état intime actuel de l'empereur, & son principal commissaire à la diéte de l'empire de Ratisbonne, étoit né le 9. Octobre 1666. & quoique Protestant, il s'engagea dans l'ordre Teutonique, & eut après la mort de son pere le grand bailliage de Thuringe; puis ayant embrassé la religion Catholique, le pape Innocent XII. lui donna un canonicat de Liege au mois d'Octobre 1691. & l'empereur le nomma au mois d'Avril 1696. à l'évêché de Raab, ou Javarin en Hongrie, qui fut proposé pour lui à Rome par le pape le 18. Juin suivant, sa sainteté lui ayant accordé en même tems le gratis de ses bulles. Le pape Clement XI. lui confera au mois de Mai 1704. le doyenné de l'église métropolitaine de Cologne, & la prevôté de l'église collégiale de S. Gereon, vacans par la mort du cardinal de Furstemberg. Le même pape le créa cardinal le 17. Mai 1706. Il étoit alors plénipotentiaire de l'empereur sur le bas Rhin, & coadjuteur de l'archevêché de Strigonie, dont étant devenu titulaire, le *pallium* lui fut accordé le 8. Juin 1707. Il fut déclaré par l'empereur Charles VI. au mois de Septembre 1716. son principal commissaire à la diéte de Ratisbonne, où il se rendit le 3. Décembre suivant pour prendre possession de cet emploi, qu'il exerça jusqu'à la mort arrivée à Ratisbonne le 23. Août 1725. à deux heures du matin, après une léthargie de cinq jours, dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & la vingtiéme de son cardinalat. Son corps fut porté à Marienthal en Hongrie, où il fut inhumé.

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES duc de Saxe-Zeist, né le premier Décembre 1702. neveu du cardinal *dont il vient d'être parlé*, embrassa en 1716. la religion Catholique, & quoiqu'il restât seul héritier de sa branche, il prit le parti de l'Eglise, & fut fait chanoine de Cologne & prevôt d'Alt-Oëttingen. Il fut aussi élu prevôt de S. Gereon de Cologne, au lieu du feu cardinal son oncle, au mois de Septembre 1725. Le pape Benoît XIII. proposa pour lui à Rome dans un consistoire l'archevêché de Pharsale, *in partibus Infidelium*, le 8. Février 1730. & il fut sacré le 27. Août suivant dans l'église métropolitaine de Prague par l'archevêque & prince de ce lieu, assisté des évêques de Leitmaritz & de Mayern. L'empereur le nomma au mois d'Octobre 1731. à l'évêché de Konigsgratz en Bohéme, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 17. Décembre suivant & le 3. Mars 1732. & ayant été déclaré conseiller intime actuel d'état de S. M. I. il prêta serment, & prit séance en cette qualité dans ce conseil à Vienne le 2. Janvier 1732. Il fut transferé au mois d'Avril 1733. à l'évêché de Leitmaritz aussi en Bohéme.

SAXON (le droit) est celui dont les Saxons Ostfaliens & Westphaliens se servoient autrefois. Ce droit ne consistoit d'abord, comme celui des autres peuples de l'Allemagne, que dans les anciens *Us*. On croit qu'avant Charlemagne ils n'avoient point de loix écrites. Ce prince fut le premier qui leur en donna. Elles ont été publiées en partie par Herolde, Lindenbroge, Luc Holstenius, & autres. Les empereurs & rois d'Allemagne qui suivirent Charlemagne, y ajouterent quelque chose: entr'autres, Henri l'Oiseleur & les Ottons, à qui l'on attribue quelques loix. Ebkon de Rebkau compila vers le commencement du XIII. siécle une espece de code de toutes ces anciennes coutumes, & l'intitula, *Le miroir Saxon*. Ce droit fut adopté par une grande partie de l'Allemagne, & reputé pour un droit universel dans le Palatinat Saxon. On l'opposa même au droit de Souabe, qui s'observoit dans les provinces sur le Rhin & dans les Pays-bas. Le droit Saxon fut aussi introduit en Pologne & dans les provinces qui lui appartenoient alors, où il est encore aujourd'hui en vigueur. Mais l'autorité des états d'Allemagne s'étant accrue de jour en jour, ces états ont presque entierement aboli le droit Saxon, quoiqu'ils se trouvent proprement compris dans le Palatinat Saxon, & que l'observation de ce droit soit bornée aux pays de la branche Albertine & Ernestine. * Conringius, *De jure gent.* Schilter, *instit. jur. publ.* Gundling, *De Henrico aucupe*, &c.

SAXON (le droit électoral) est celui que les électeurs de Saxe, en vertu de leur pouvoir, ont prescrit à leur électorat & aux pays qui y sont compris & incorporés. Ce droit est composé d'ordonnances, de décisions, de reglemens de police, &c. On y trouve en particulier les constitutions de l'électeur Auguste, divisées en quatre parties, que Daniel Moller & Benedict ou Benoît Carpzovius ont illustré par d'amples commentaires. L'électeur Auguste voyant que les tribunaux de justice & les facultés des jurisconsultes de ses pays n'étoient pas d'accord, tant dans l'explication du droit Romain, que dans celle du Saxon, & ayant été plusieurs fois requis par les états de remédier à ce désordre, ordonna aux tribunaux d'envoyer les questions controversées avec les mémoires nécessaires pour cela. Tout ayant été executé comme il l'avoit prescrit, il établit en 1572. à Meissen une députation des conseillers auliques: sçavoir, Jean de Bernstein, Eric Volckmer de Berlepsch, capitaine de la Thuringe; Jerôme Kiesewetter, docteur en droit & chancelier; Jean de Zasch, Abraham de Bock, maréchal de la cour, Laurent Lindemann, docteur en droit, & David Pfeiffer, docteur en droit. Il leur joignit les jurisconsultes Jacques Thoming, Leonard Badehorn, & Jean Reifschneider, de la faculté de Leipsic; le docteur Teuber, Joachim de Beust, & Matthieu Wesembeck, de la faculté de Wittemberg. Ces députés après plus d'un mois de conférences, remirent leurs décisions à l'électeur, qui les communiqua aux états assemblés, les ratifia, & les fit imprimer. On n'en publia à Dresde le 21. d'Avril 1572. en allemand que 171. constitutions, que le docteur Jacques Schultes, pour lors conseiller de l'électeur & chanoine de Mersebourg, traduisit en latin. Les autres 40. constitutions qui y étoient aussi scellées & signées par l'électeur, furent remises aux tribunaux pour leur servir de regles en tems & lieux. Dans la suite on les insera dans le corps du droit Saxon, sous le titre de *Constitutions particulieres*; & elles ont force de loi comme les autres. Mais comme ces loix n'avoient pas levé toutes les difficultés, & qu'elles avoient même donné occasion à plusieurs abus, les états presenterent sur cela leurs griefs à Georges I. en 1653. & 1655. & à Georges II. son fils en 1657. Ce dernier fit publier en conséquence 91. nouvelles décisions, que Jean Philippi a éclaircies par des remarques. Depuis ce tems-là on a encore travaillé à un nouveau reglement par rapport aux procès; mais il n'a pas été rendu public. * Daniel

Mollet, *in Præfatione ad constitutiones Augusti.* Mauritius, *in introductione ad praxim forensem.* Struvius, *in Biblioth. juris*, &c.

SAYN, comté sur le Rhin, qui comprenoit autrefois Vallendar, Altenkirchen, Freusberg, Hachenbourg, Neumagen, Rheinbruel, & diverses autres villes & offices. Il y en a qui placent ce comté dans le cercle de Westphalie. Il tire son nom du vieux château de *Sayn*, situé sur une petite riviere du même nom. Ce château est à une lieue & demie de Coblentz, & l'on croit qu'il a été bâti par Frederic, fils de Walrab, comte de Nassau. Brunon, comte de Sayn, & l'un des descendans de Frederic, fut électeur de Cologne depuis l'an 1205. jusqu'en 1208. Henri mort en 1246. fut le dernier de sa race qui s'éteignit avec lui.

SCACCHI. (Fortunat) &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* l'ouvrage où cet auteur traite des huiles saintes, &c. est écrit en latin, & fut imprimé par parties. Le premier volume parut en 1625. le deuxiéme en 1627. le troisiéme en 1629. tous trois à Rome. Ces trois volumes furent réimprimés à Amsterdam en 1701. en un volume *in-folio*.

SCALA (Barthelemi) né à Colle, petite ville de la Toscane, vers l'an 1430. quoique fils d'un meûnier, s'est fait un grand nom dans la république des lettres. Etant allé à Florence vers l'an 1450. Cosme de Medicis qui vit en lui d'heureuses dispositions pour les sciences, lui donna les moyens de s'y appliquer. Scala étudia en droit, fréquenta le barreau, & y parut avec distinction. Cosme étant mort le premier d'Août 1464. Pierre de Medicis, son fils, lui continua sa protection, & engagea la république à se servir de lui dans des négociations importantes dont elle eut lieu d'être satisfaite. En 1467. les Florentins en guerre avec les Venitiens, formerent un conseil de dix personnes, pour regler ce qu'il y avoit à faire sur ce sujet, & Scala fut un de ces dix, selon Philelphe. Il étoit déja avant ce tems-là secretaire ou chancelier de la republique. Le 13. de Septembre 1471. on lui donna le droit de bourgeoisie à Florence pour lui & ses descendans, & en 1477. il eut des lettres de noblesse. En 1484. il fut un des six ambassadeurs que les Florentins envoyerent au pape Innocent VIII. pour le féliciter sur son exaltation; & ce fut lui qui porta la parole. Le pape fut si content de son discours, qu'il le fit la même année chevalier de l'Eperon d'or, & senateur de Rome. En 1486. il fut élu gonfalonier de la republique. Son tems fini, on le fit de nouveau chancelier. On lui ôta cette charge en 1494. sur quelques soupçons qu'on avoit conçus contre lui; mais son innocence ayant été reconnue peu après, on l'y rétablit. Il mourut à Florence en 1497. Il avoit épousé *Magdelene* Benci, d'une famille illustre de Florence, dont il eut un fils nommé *Julien*, & cinq filles. *Alexandra*, l'une de ses filles, s'est distinguée par son érudition & par son habileté dans les langues grecque & latine. Scala est auteur des ouvrages suivans, outre son discours qui a été imprimé, *De Historia Florentina quæ extat in bibliotheca medicæa edita ab Oligero Jacobæo. Vita di Vitalioni Borromeo. Oratio pro imperatoriis militaribus signis dandis Constantio Sfortiæ imperatori. Apologia contra vituperatores civitatis Florentiæ:* & differentes lettres écrites, tant en son nom qu'au nom de la république. * *Voyez* le Journal de Venise, *tome 22. p. 404.* &c.

SCALIGER (Jules Cesar) ou de l'ESCALE, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1715. & de 1732. on dit que* ce fut un des plus grands génies du XV. siécle; il falloit dire du XVI. C'est dans ce dernier siécle que Scaliger a passé la plus grande partie de sa vie. *On ajoute dans le Moreri de 1725. seulement, qu*'il mourut en 1558. âgé de 75. ans; *lisez qu*'il mourut le 21. d'Octobre 1558. dans la soixante-quinziéme année de son âge. Le traité d'Hippocrate sur lequel il a fait des commentaires, est intitulé, *Des songes*, non *Des insomnies*. Au lieu des 15. livres des exercices & disputes de la subtilité, lisez *le quinziéme livre des exercitations exoteriques. Otez le critique & l'hipercritique*, & lisez seulement: sans parler de sa poëtique, qui est remplie de remarques grammaticales & philologiques.

SCALIGER (Joseph-Juste, *non* Jules, *comme on le dit dans le Moreri, edition de 1725.*) *Pour ce qui est dit du* Scaligerana *dans cet article d'après* Guy-Patin, *comme ce recit n'est ni exact ni entier; voyez l'article suivant.*

SCALIGERANA. *Ce qu'on a dit dans les précédentes éditions du Dictionnaire des deux recueils* intitulés *Scaligerana prima & secunda*, à l'article de Joseph SCALIGER, *doit être ainsi rectifié & éclairci.* Il y a d'assez bonnes choses dans ces deux recueils, & des traits de critique quelquefois bien frapés; mais il y a aussi beaucoup de verbiage & de traits bien communs. Le premier a été recueilli depuis 1575. jusqu'en 1592. par François Vertunnien de Poitiers, médecin de MM. Chateigners de la Rochepozai, dans la maison desquels Joseph Scaliger demeuroit alors. Vertunnien qui avoit occasion de le voir, & qui le fréquentoit même assez souvent, se plaisoit dans ses conversations; & n'ayant d'autre dessein que de pourvoir à son utilité particuliere, il recueilloit avec assez de soin des entretiens de ce sçavant les traits d'érudition qu'il donnoit continuellement. Les cahiers que Vertunnien en laissa, après être demeurés plusieurs années après sa mort ensevelis dans une espece d'oubli, en ont été tirés enfin par M. de Sigognes avocat à Poitiers, homme de lettres, qui acheta ce recueil, & le fit imprimer sous le titre de *Scaligerana prima*, parce qu'il ne contenoit que des traits donnés par Scaliger, dans un âge moins avancé que lorsque ses conversations fournirent la matiere du second Scaligerana, qui n'est le premier que dans l'ordre de l'impression, ayant été publié deux ou trois ans avant le *Scaligerana prima*. Ce second Scaligerana est dû à Jean & Nicolas de Vassan, fils de M. de Vassan, sieur de Remi-Mesnil, mari de Perrette Pithou, sieur de Pierre, de François, &c. Pithou, morte sur la fin de 1604. à Geneve, où elle s'étoit retirée. Ces freres Vassans étant allé faire leurs études à Leyde, y voyoient assiduement Joseph Scaliger, & recueilloient avec soin ce qu'ils lui entendoient dire de curieux. A leur retour en France, où ils se firent Catholiques, ils communiquerent leurs recueils à MM. Dupuy. Ceux-ci les donnerent à M. Sarrau, qui en laissa une copie à son fils Isaac, des mains duquel ils passerent entre celles de Daillé le fils, qui les rangea pour son usage par ordre alphabetique, comme il avoit fait du Perroniana; & Isaac Vossius, qui étoit alors à Paris, ayant eu communication de l'un & de l'autre, les fit imprimer chez Adrien Ulac libraire à la Haye. * *Notes* de M. de la Monnoie *sur les jugemens des sçavans* de M. Baillet, t. 2. p. 155. 156. *Recueil de litterature & d'histoire, chez Lhonoré*, p. 66. & 67. Cet auteur dit que le premier Scaligerana est bon, parce qu'il est de Scaliger même, & que le second, qui est, selon lui, de Dumoulin le pere, n'est qu'un enfant de Scaliger, dont Heinsius, Grotius & Vorstius ont fait les oreilles. Mais l'auteur de ce recueil de litterature se trompe très-souvent. Il a été relevé en particulier sur cet article par les auteurs du *Journal litteraire de la Haye* (t. 16. 1. part.) qui disent que le premier Scaligerana a été publié par Tanneguy le Fevre: mais M. de la Monnoie étoit mieux informé.

SCALKEN (Godefroi) de Dordrecht, s'est distingué dans le même talent de peindre que Gerard Dau, chez lequel il avoit appris son art. Il s'est souvent plû à représenter des sujets de nuit, c'est-à dire, des figures éclairées par des lumieres artificielles; & ce sont les tableaux où il semble avoir mieux réussi. Il est mort au commencement du XVIII. siécle. * *Mémoires du tems.*

SCAURUS. (Marcus Terentius) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri, édition de 1725. & que l'on a reformé dans l'édition de 1732.* Marcus Terentius Scaurus grammairien sous l'empereur Hadrien, fut pere de *Scaurinus*, lequel fut maître de l'empereur Verus. Capitolin en fait mention dans la vie de cet empereur, & Aulu-Gelle, livre 2. c. 15. Scaurinus eut un fils de même profession, nommé aussi *Scaurinus*, qui fut maître d'Alexandre Severe. On ne sçait pas précisément auquel de Scau-

rus ou des deux Seaurinus on doit donner un Traité des particules de la langue latine, que l'on fait passer sous le nom de Scaurus. Il est même fort douteux si l'on doit donner cet ouvrage à aucun des trois; car pour celui que l'on prétend avoir été adopté par Turselin, *c'est une méprise que l'on a en tort de mettre dans les éditions du Dictionnaire historique données avant celle de 1725. & dans celle de 1725. même, dans laquelle tout cet article est à réformer, tel qu'on vient de le donner ici. Voyez ci-après*, SCHORUS.

SCEPEAUX. (Yves de) D'autres l'appellent *Despeaux* & *Delepeaux*. Il étoit Angevin, & se maria avec Charlotte de Beauveau, fille de Bertrand de Beauveau, baron de Preeigny, &c. & de Jeanne de la Tourlandri. Il prit le parti de la robe; & en 1434. étant recteur de l'université d'Angers, il contribua beaucoup à l'aggrégation des facultés de Théologie, de Médecine, & des Arts. Quatre ans après, il succéda à Jean Teuder, conseiller de la cour, & le 4. de Juillet 1441. il fut reçu troisiéme président à la place de Guillaume Cousinot, que l'on avoit obligé de se retirer. Yves de Scepeaux s'acquitta si dignement de son emploi, qu'on l'appelloit par excellence, le grand président. Il fut élu premier président du même parlement de Paris le 19. d'Août 1457. & mourut en 1461. Ce fut lui qui fit le procès en 1474. à Jean duc d'Alençon, qui étoit entré dans plusieurs révoltes contre le roi Louis XI. Choppin s'est trompé, quand il a dit que ce roi dépossеda Scepeaux pour mettre en sa place Elie de Tourelles. * Blanchard, *Hist. des présid.* Le Laboureur, *Tomb. des Celest.* Mezerai, *Regne de Louis XI. sur l'an 1473. & 1474.*

SCHAAF (Charles) né à Nuys, ville de l'électorat de Cologne, le 28. d'Août 1646. étoit fils de Henri Schaaf, major dans les troupes du lantgrave de Hesse-Cassel, qu'il perdit avant l'âge de 8. ans. Sa mere l'accompagna à Duisbourg, où l'on avoit dessein qu'il poursuivît ses études; & quand il les eut achevées, prêt à entrer dans l'état ecclésiastique, l'électeur de Brandebourg, Frederic-Guillaume, l'établit en 1677. sur la demande des étudians en théologie, docteur en langues orientales dans l'université de Duisbourg. Schaaf quitta cet emploi au bout de trois ans, pour en remplir un semblable à Leyde, du consentement du senat académique. Il y fut si utile, que le 8. de Mai 1681. les curateurs de l'université lui firent un present considerable, & l'engagerent le 8. de Novembre suivant à remplir en chef le poste de docteur en langues orientales; emploi qu'il exerça quatre ans, sans penser à le quitter. Mais au bout de ce terme, appellé ailleurs, & prêt à quitter Leyde, on l'y retint, on augmenta ses gages, on lui promit une chaire de professeur, on lui donna par écrit un privilege qui défendoit à tout autre d'enseigner les langues Orientales; & ce privilege fut notifié au recteur & au sénat académique. Au bout de 33. ans d'exercice, M. Schaaf eut encore une augmentation de gages, qui fut suivie d'une troisiéme en 1719. avec le titre de professeur. Il enseigna encore dix ans avec cette qualité. Ainsi M. Schaaf a professé les langues Orientales 3. ans à Duisbourg, & cinquante ans à Leyde. Il prêchoit quelquefois, &, dit-on, avec beaucoup d'applaudissement. En 1711. les curateurs le prierent de faire un catalogue des livres hebreux, chaldéens, syriaques, samaritains, & des écrits des rabbins imprimés & manuscrits, qui se trouvoient dans la bibliotheque de l'université; ce qu'il fit en trois mois de tems. Le catalogue est joint à celui de la bibliotheque publique de Leyde, imprimé *in-folio* en 1711. Il avoit déja donné au public, 1. *Opus Aramaum.* 2. *Novum Testamentum Syriacum*, avec une traduction latine. 3. *Lexicon Syriacum concordantiale.* Son catalogue fut suivi 1. d'un *Epitome grammatica Hebraa*; 2. d'une lettre syriaque de l'évêque *Mar-Thomas*, écrite de Malabar en 1709. au patriarche d'Antioche, & traduite en latin par Schaaf; plus, une lettre syriaque de ce dernier, suivie d'une Relation historique, *in-4°.* 1714. *Caroli* Schaaf *Sermo academicus de linguarum Orientalium scientia*, &c. prononcé le 27. de Mai 1720. Ce sçavant mourut en 1729. Il avoit eu une correspondance intime avec l'évêque de Malabar, qui lui écrivoit souvent, & Jean-Henri Schaaf son fils, a entretenu cette correspondance. * *Bibliotheque Germanique, tome 22.* M. de la Croze, *Histoire du Christianisme des Indes, page 421. & suivantes, &c.*

SCHADRENSIS ou SCIADRENSIS, (Isaac) auteur Syriaque, Maronite du Mont-Liban, nommé ainsi du bourg de *Schadra*, où l'on croit qu'il étoit né, a fleuri dans le XVII. siécle. Il prenoit le titre d'archevêque de Tripoli en Syrie. En 1636. il fit imprimer à Rome au college des Maronites une Grammaire pour la langue syriaque, en syriaque même, pour l'usage de ses compatriotes. Il étoit alors dans un âge fort avancé. Dans la préface de cette Grammaire qui est en arabe, quoiqu'écrite en caractetes syriaques, on apprend qu'il étoit fils de Jean Ebn-Schadajack, qui fut envoyé à Rome en 1603. vers le pape Clement VIII. avec quatre de ses fils, Cyriaque, Michel, Sergius, & Isaac lui-même. Jean fut metropolitain dans son pays, & mourut peu après avoir été élevé à cette dignité. Isaac profita du sejour que son pere lui fit faire à Rome, pour y étudier au college des Maronites, où il enseigna ensuite. Etant retourné depuis dans sa patrie, il fut pendant dix ans archiprêtre de Tripoly, & en 1629. on l'éleva à la dignité de métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent. Le patriarche Jean l'envoya deux fois à Alep, & en 1635. il revint à Rome avec ses deux fils, Jacques & Jean, diacres. Il y étoit encore en 1636. *comme on l'a dit au commencement.* Nous ignorons le tems de sa mort.

SCHAFFHOUSE, en latin *Scaphusium*, *Probatopolis*, ville capitale d'un des cantons Prétendus-Réformés de la Suisse, est située sur le rivage droit du Rhin. Cette ville est le douziéme canton. Elle n'est pas fort grande; mais elle est bien bâtie, & a un très-beau pont de pierre, avec lequel elle communique avec la Suisse. Ses revenus sont considérables, & consistent en partie dans ceux du couvent sécularisé de *Tous les saints*: & en partie dans le péage que payent les marchandises qui y passent en grande quantité, parce qu'on est obligé de debarquer toutes celles qui descendent le Rhin, pour les transporter sur des chariots au-dessous de la grande cataracte du Rhin, qui est à une demi-lieue de Schaffhouse. L'air y est fort bon & fort pur. Le commerce & les fabriques n'y fleurissent point; mais elle a produit de fameux ouvriers & des sçavans célebres, sur-tout, des médecins. Son territoire est fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. L'origine de cette ville est dûe en partie à quelques maisons nobles de *Brunsi*, des *Am-Staad*, des *Im-Thurn*, &c. & en partie aux maisons des pêcheurs & des bateliers qui demeuroient là, parce qu'on y traversoit le Rhin, & que les bateaux avoient coutume d'y aborder. Les maisons de ces bateliers furent nommées *Scaph-hauser*, ou les maisons des bateaux, du mot latin *scapha*, qui signifie un bateau. Ces maisons ayant formé un village, ce lieu fut appellé *Schiffhause*, *Scaphause* ou *Scafuse*. Les anciens seeaux de la ville portent ce dernier nom. En 1052. l'abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui porte le nom de *Tous les saints*, fut fondée par Eberhard comte de Nellenbourg, qui fit présent à ce couvent du bourg de Scafuse. & de tous ses droits & dépendances. Depuis ce tems-la les richesses de l'abbaye & le nombre de ces maisons ayant augmenté considerablement, il s'en forma une ville dans le XIII. siécle. Cette ville prit alors les armoiries de l'abbaye; & l'abbé, en vertu de la donation *dont on a parlé*, avoit le pouvoir suprême sur la ville, & y nommoit le préteur & la moitié des membres du conseil. Les privileges accordés par les empereurs de la maison d'Autriche, lui firent peu à peu changer de face; & lorsque la maison des anciens ducs de Souabe fut éteinte, cette ville fut déclarée ville imperiale libre. En 1312. elle entra en alliance avec Zurich & Saint-Gall. Schaffhouse tomba en 1330. au pouvoir de la maison d'Autriche, par l'accord que fit Louis de Baviere élu empereur, avec Frederic duc d'Autriche, contre qui le premier disputoit la couronne.

impériale : mais elle conserva ses privileges. Elle demeura sous la domination de la maison d'Autriche jusqu'en 1415. où le duc Frederic fut mis au ban par l'empereur Sigismond & par le concile de Constance, parce qu'il avoit favorisé l'évasion du pape Jean XXIII. Schaffhouse redevint alors ville libre de l'empire, & obtint de l'empereur une lettre, en vertu de laquelle elle ne pourroit plus être alienée de l'empire. En 1501. elle fut reçue dans la ligue éternelle des Suisses, & devint ainsi le douziéme des cantons. Elle entra en 1511. dans le traité de l'union héreditaire avec la maison d'Autriche, & en 1521. dans l'alliance avec la France. La même année les Prétendus-Réformés s'introduisirent dans cette ville, & y eurent le dessus dès 1529. Le gouvernement de Schaffhouse comprend le grand & le petit conseil, dont les chefs sont les deux bourgmestres. Les douze tribus dont la bourgeoisie est composée, fournissent chacune un nombre égal de membres à ces conseils. La tribu des nobles tient le premier rang, & n'est composée que de six familles nobles. Les bourgmestres président alternativement tous les ans, en commençant à la Pentecôte. Après eux le lieutenant & les deux thrésoriers sont les plus distingués, & sont élus par le grand conseil. Le petit conseil a 24. membres, outre le bourgmestre, & le grand est composé de 84. membres. On appelle des sentences du petit conseil au grand ; mais alors le petit conseil, excepté le bourgmestre régnant, n'y a ni séance ni voix ; & pour remplir le nombre de 84. on choisit alors 24. bourgeois. Il y a encore un conseil privé, composé de deux bourgmestres, du lieutenant, des deux thrésoriers, d'un conseiller & du secretaire d'état. La Justice est composée de 24. juges, dont la moitié est tirée du petit conseil, & l'autre de la bourgeoisie. On n'y juge en matiere de dettes, que celles qui ne passent pas 60. florins ; celles qui vont au-delà, se décident devant le petit conseil. Il y a encore quelques autres petits tribunaux & chambres qui s'occupent des affaires matrimoniales, des procès d'injures, & des comptes que l'on rend. Le pays de Schaffhouse est divisé en bailliages qui sont au nombre de dix ; c'est la ville qui y envoie les baillis : elle a aussi part aux quatre bailliages d'Italie. Les armes de la ville sont un bélier sautant de sable, couronné d'or au champ de sinople. Les valets de ville portent des manteaux moitié noirs & moitié verds. M. Ruger a fait une histoire de Schaffhouse, qui est encore manuscrite.

SCHEDIUS. (Paul-Mélisse) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* né le 2. Décembre, *lisez* le 20. Il mourut à Heidelberg le 3. de Février 1602.

SCHEELSTRATE (Emmanuel de) *que l'on nomme mal* SCELESTRATE *dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. Son article a besoin des additions & des corrections suivantes.* 1°. Il ne fut point chanoine de S. Jean de Latran, mais de S. Pierre à Rome. 2°. Il avoit 32. ans, *non* 23. seulement, lorsqu'il publia en 1678. ses *Antiquitates ecclesiæ illustratæ.* Celui qui est intitulé, *Ecclesia Africana sub primate Carthaginensi*, est *in-4°.* imprimé à Cologne. Il contient quatre dissertations, l'une sur l'origine de l'église d'Afrique & son gouvernement sous le primat de Carthage, &c. La deuxiéme sur la foi & les rits de l'église d'Afrique, & leur conformité avec ceux de l'église Romaine. La troisiéme sur les conciles d'Afrique, leurs differentes éditions, &c. La quatriéme sur la succession des évêques de Carthage, les accroissemens & décroissemens de l'église d'Afrique jusqu'à son extinction, dans le VIII. siécle, &c. Son ouvrage de *Disciplina arcani*, a été imprimé à Rome *in-4°.* Il y attaque principalement Ernest Tentzelius. 4°. Le livre de M. Scheelstrate contre les decrets des IV. & V. sessions du Concile de Constance, dont on parle aussi à son article, fut fait à l'occasion de ce qui s'étoit passé en 1682. dans l'assemblée génerale du clergé de France : les quatre articles qu'elle y dressa, sont connus de tout le monde ; ils contiennent une déclaration précise de la doctrine de l'église de France sur l'autorité des deux puissances, l'ecclésiastique & la temporelle. Dans le deuxiéme de ces articles elle déclare son attachement inviolable aux décrets du saint concile géneral de Constance, contenus dans les sessions IV. & V. Decrets où la supériorité des conciles géneraux sur toute autre puissance spirituelle qui soit sur la terre, est clairement établie & décidée ; & c'est ce qui a engagé M. Scheelstrate à écrire contre, pour en affoiblir l'autorité, & par-là saper par le fondement la déclaration du clergé & en ébranler la doctrine. Pour cet effet s'étant imaginé avoir trouvé dans la bibliotheque du Vatican, dont il avoit soin, des manuscrits authentiques, par où il se flatoit de pouvoir désarmer les théologiens François, en faisant voir sur-tout que le premier decret de la IV. session avoit été corrompu par les peres du concile de Basle, il publia dans ce dessein l'ouvrage dont on ne dit que deux mots dans le Moreri, & peu correctement, & qu'il fit imprimer en 1683. sous ce titre magnifique : *Acta Constantiensis concilii ad expositionem decretorum ejus sessionum IV. & V. facientia nunc primum ex codicibus manuscriptis in lucem eruta & dissertatione illustrata.* Plusieurs sçavans ont répondu à cet ouvrage, & ont réfuté, chacun en sa maniere, tous les raisonnemens & toutes les conséquences que l'auteur a bâties sur ce fondement. Mais un des meilleurs ouvrages faits contre lui, est celui de M. Arnauld docteur de Sorbonne, intitulé, *Eclaircissemens sur l'autorité des Conciles generaux & des papes*, &c. *in-8°.* en 1711. après la mort de l'auteur. M. Bossuet attaque aussi fortement M. Scheelstrate dans sa Défense des quatre propositions du clergé, volume *in-4°.* écrit en latin, & qui est connu de tout le monde.

SCHEFFER (Jean) &c. *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on dit que* ce sçavant est mort en 1676. Il mourut en 1679. Dans les mêmes éditions on ne lui donne que des ouvrages de critique & d'éloquence : il a encore plus écrit sur l'histoire que sur ces deux matieres. On a de lui, par exemple, *Upsalia antiqua* in-8°. à Hambourg en 1687. après la mort de l'auteur. *De antiquis verisque regni Sueciæ insignibus*, à Holme en 1678. *in-4°.* c'est-à-dire l'année qui précéda celle où il mourut. *De militia navali veterum libri IV.* à Upsal, 1654. *in-4°.* M. Colomiés dans sa bibliotheque parle très-avantageusement de cet ouvrage. *De varietate navium. De re vehiculari, &c. Chronicon archiepiscoporum, episcoporum, præpositorum, &c. ecclesiæ Upsalensis*, avec des notes, *in-8°.* à Upsal, 1673. Cette chronique n'est point de Scheffer, qui n'en est que l'éditeur : l'auteur vivoit dans le XIV. siécle, & l'on en ignore le nom. Sa chronique est le plus ancien monument que nous ayons pour l'histoire ecclésiastique de Suede. Scheffer a fait encore en latin une Histoire de la Laponie sous ce titre : *Laponia, seu gentis regionisque Laponum Descriptio accurata, cum figuris*, à Francfort en 1673. *in-4°.* Elle a été traduite en françois par le pere Lubin, dont la traduction a paru en 1678. *in-4°.* à Paris. Scheffer attaque dans cet ouvrage quelques endroits de la Relation latine des voyages faits en 1652. & les années suivantes par Henri-Louis de Lomenie, comte de Brienne, qui a été secretaire d'état, & qui passe pour l'auteur même de cette Relation ; mais que l'on prétend venir de la plume de Benjamin Priolo. M. de Lionne avec qui M. de Lomenie avoit traité malgré lui de sa charge de secretaire d'état, fut le premier qui lui parla de cette critique de Scheffer, & M. de Lomenie fit entendre à M. de Lionne avec qui il n'étoit pas en trop bonne intelligence, qu'il le soupçonnoit lui-même d'avoir engagé ou fait solliciter Scheffer à cette critique. Sur ce soupçon bien ou mal fondé, M. de Lomenie attaqua vivement l'ouvrage de Scheffer dans un écrit qui a pour titre : *Relation véritable de la Laponie opposée à l'Histoire fabuleuse de Jean Scheffer.* Mais cette nouvelle Relation que nous avons vue manuscrite de la main même de M. de Brienne, n'a jamais été imprimée. Scheffer est encore auteur de la Suede lettrée ; ouvrage latin qui parut à Hambourg en 1698. après la mort de l'auteur. C'est un petit *in-8°.* intitulé, *Suecia litterata, sive de scriptis & scriptoribus gentis Sueciæ, opus posthumum.* Il y en a une premiere édition à Stockolm en 1680. mais celle de Hambourg en 1698. est plus exacte, & augmentée de remarques historiques de Jean Moller.

SCHELESTRATE

SCHELESTRATE, (Emmanuel) *voyez* SCHEELSTRATE.

SCHEUCHZER (Jean-Gaspard) Anglois, docteur en médecine. Il étoit fils de M. Scheuchzer, docteur en médecine, & professeur à Zurich. Quoique très-jeune, lorsque la mort l'a enlevé, il avoit déja acquis une assez grande connoissance des antiquités, des médailles & de l'histoire naturelle, & il exerçoit la médecine avec succès. On a de lui une traduction angloise de l'Histoire du Japon de M. de Kæmpfer; & il travailloit à traduire dans la même langue la Relation des voyages que le même avoit faits en Moscovie, en Perse & dans les Indes Orientales depuis l'an 1683. jusqu'en 1689. Cet ouvrage devoit composer deux volumes *in-folio*, en y comprenant les *Amœnitates exoticæ* de M. Kæmpfer, qui devoient en faire partie. La mort prématurée de M. Scheuchzer a laissé cet ouvrage imparfait. Ce jeune sçavant est mort à l'âge de 27. ans le 10. d'Avril 1729. * Voyez *Biblioth. raisonnée des ouvr. des sçav. de l'Eur. t. 3. part. 1.*

SCHILTER (Jean) né à Pegaw en Misnie le 29. Août, vieux style, de l'an 1632. de Marc Schilter, marchand, originaire de Leipsic, & de Barbe Strauch, sœur de Jean Strauch, assesseur à Jene, fut élevé en partie à Leipsic, & en partie à Dresde, où les troubles de l'Allemagne obligerent ses parens de se retirer successivement. Il perdit l'un & l'autre en bas âge, & Jean Schilter son oncle & son tuteur, conseiller de la cour électorale & du consistoire de Leipsic, prit soin de son éducation. Après avoir étudié à Leipsic & à Naumbourg sous Christophe Burchard & Theophile Colerus, il fut envoyé en 1651. à l'académie de Jene, où deux ans après il soutint une these, *De syllogismis & hypothesi*, qu'il avoit composée lui-même, & qui lui attira des censeurs: mais son professeur le défendit. Il passa deux autres années à Leipsic pour se perfectionner dans la philosophie, & il y fit en public en 1654. une analyse de la vie de Titus Pomponius Atticus écrite par Cornelius Nepos, qui lui fit beaucoup d'honneur. En 1655. il fut reçu docteur en philosophie. Retourné à Jene, il s'y appliqua cinq ans à la jurisprudence, & alla ensuite exercer pendant deux ans la profession d'avocat à Naumbourg. Le prince Maurice de Saxe, alors administrateur de cet évêché, le fit peu après garde de ses archives, & au bout de cinq ans intendant ou directeur du territoire de Sul dans le comté de Henneberg. En 1671. Schilter se fit recevoir docteur en droit à Jene, fut fait ensuite conseiller intime du duc Bernard de Saxe-Weimar, & remplit ce poste jusqu'à la mort de ce prince arrivée en 1678. Alors dégoûté du séjour de Jene, il alla à Francfort sur le Mein, d'où on le tira pour le faire conseiller & avocat de la république à Strasbourg, & professeur honoraire de l'academie. Il alla à Strasbourg en 1686. & y mourut le 14. de Mai 1705. dans sa soixante-treiziéme année. Ses principaux amis entre les sçavans, furent en Allemagne, MM. Conringius, Seckendorf, Spener, Obrecht; en France, MM. Baluze, du Cange & de la Loubere, & le P. Mabillon; & en Hollande, MM. Gronovius, Perizonius, &c. Ses écrits sont, 1. la these dont on a parlé, qui a été imprimée en 1653. *in-4°.* & en 1678. à Jene, *in-8°.* avec quelques autres pieces: 2. son analyse de la vie de Titus Pomponius Atticus, qui l'a été à Leipsic en 1654. *in-4°.* 3. Dissertation sur les acquisitions faites par ceux qui sont en puissance, à Jene, en 1658. *in-4°.* 4. Dissertation juridique touchant le droit & l'état des assiegés, en 1664. *in-8°.* 5. *Disputatio de cursu publico, de angariis, perangariis, & de onere Temonario*, 1671. *in-4°.* 6. La pratique du droit Romain dans le for Germanique, selon l'ordre de l'édit perpetuel, en 1675. Cet ouvrage avoit déja paru sous une autre forme, & sous le titre de *Exercitationes theoretico-practicæ*, &c. en 1672. *in-4°.* *Chemin de la philosophie morale à la vraie jurisprudence*, 1676. *in-8°.* *Dissertation sur le droit des hospices*, en 1677. *in-4°.* *Dispute sur le droit de poursuivre un heritage, & la possession des biens*, en 1677. *in-4°.* *Pratique de l'art analytique dans la jurisprudence*, &c. 1678. *in-8°.* & 1687. *Institutions du droit canonique accommodées à l'état de l'église ancienne & moderne*, en 1681. deuxiéme édition en 1689. à Strasbourg, troisiéme édition en 1721. Schilter s'est proposé dans cet ouvrage d'accommoder le droit canon aux usages des églises Protestantes. *Pratique du droit civil Romain touchant les tutelles*, &c. 1681. & 1684. Conrard Sincerus ayant attaqué ce livre, Schilter l'a défendu par une lettre qui se trouve dans les actes de Leipsic de 1682. sept livres de la liberté des églises d'Allemagne, avec plusieurs autres traités qui tendent au même but, d'accorder les droits de l'empire & du sacerdoce, à Jene, en 1683. *in-4°.* *Institutions du droit naturel des gens, & civil Romain & Germanique, accommodées aux usages modernes*, en 1685. *in-8°.* *Herennii Modestini fragmenta περὶ ἑυρεματικῶν commentario illustrata*, avec un discours historique sur la dissolution du mariage, où Schilter soutient que le mariage est dissous par l'adultere, en 1687. *in-4°.* Notes sur les concordats de la nation Germanique, en 1686. *in-4°.* & en 1728. *Traités des vicaires de l'empire Romano-Germanique*, en 1693. *in-4°.* *Introduction au droit féodal d'Allemagne*, &c. 1695. *in-8°.* & 1721. *Epinikion Rythmo Teutonico Ludovico regi acclamatum*, &c. 1696. tome 2. des Institutions du droit public Romano-Germanique, 1696. *in-8°.* *Codex juris Alemannici feudale*, en allemand & en latin, &c. avec le livre de Barthelemi Barathier, intitulé, *Libellus feudorum reformatus*, &c. en 1696. *in-4°.* 3. vol. *Dissertatio de termino, è quo restitutio bonorum Ecclesiæ petenda*, 1697. Une édition du livre de saint Augustin, *De adulterinis conjugiis*, avec des notes, en 1698. Ancienne chronique universelle qui regarde principalement l'Alsace, composée par Jacques Konigshofen, avec des observations, en allemand, en 1698. *Instituts du droit civil de Justinien*, 1698. *Elemens de toute la jurisprudence*, &c. 1698. *Abregé du droit privé*, 1698. *Commentatio ad constitutionem Argentoratensem de emponematum jure*, &c. 1698. Une édition augmentée du droit public de Limnæus, 1699. Une édition du livre de Besius, *De statutis, pactis*, &c. avec une nouvelle préface & des notes, 1699. *De pace religiosa liber*, &c. 1700. Une édition augmentée des observations pratiques de Wehner & de Rudinger, &c. 1700. *Marci Ottonis & aliorum consilia Argentoratensia*, 1701. Une édition de plusieurs traités de differens jurisconsultes sur les renonciations, avec des notes & des préfaces, 1701. *in-4°.* 2. vol. *Tractatus de paragio & apanagio; de feudis juris Francici*, &c. 1701. *in-4°.* *Diatribe de imperii comitum prærogativa*, &c. 1702. Une nouvelle édition du recueil des historiens d'Allemagne de Kulpisius, avec une préface & des notes, 1702. *Dissertatio de condominio circa sacra*, 1704. Notes sur le *Syntagma juris civilis* de Struvius, &c. 1704. & 1711. Les Dissertations académiques de Jean-Georges de Kulpis, avec une préface, 1705. Pratique du droit civil, &c. 1713. *Dissertationes de probatione per archivum & secretariis*, 1715. *in-4°.* *Le thrésor des antiquités Teutoniques, ecclésiastiques, civiles & litteraires*, en 3. vol. *in-folio*, 1728. * *Voyez* le Journal litteraire de la Haye, *tome 13.* & le P. Niceron, dans ses *Mémoires*, *tome 11.* &c.

SCHMID (Erasme) né à Delitzsch en Misnie, fils d'un conseiller de la ville, s'est rendu habile dans les mathématiques & dans le grec, qu'il étudia l'un & l'autre à Wittemberg. En 1595. on lui offrit, & il accepta la charge de recteur à Lenchovieu en Hongrie. Il résigna cet emploi en 1596. & retourna à Wittemberg, où il fut peu après professeur en grec, & en 1624. professeur en mathématiques. Il mourut le 22. de Septembre 1637. âgé de 77. ans. On lui avoit offert la charge de bourguemaître à Wittemberg, qu'il refusa. On lui doit une édition du poëte Grec Pindare, avec une traduction latine & un commentaire; un commentaire sur Denys Periégete; une édition de Lycophron, & une d'Hesiode, avec la version latine; un Traité des dialectes grecs; les *Sibyllina*; une Grammaire grecque; des Oraisons funebres en latin; une Concordance grecque du Nouveau Testament, & une version latine du même. * Spizelius, *in templo honoris*, p. 344. Clarmund,

Vita clariorum virorum, p. 3. Witten, *Memor. philosoph.*

SCHMID (Sebastien) né à Lamperthein, village de l'Alsace, de parens assez pauvres, fit du progrès dans les humanités & dans l'hebreu dès sa jeunesse. Le peu de secours qu'il trouva chez lui, le fit aller à Marpurg, d'où la guerre le chassa peu après. Il alla alors à Wittemberg, où il prit les leçons du docteur Weller. Il en sortit pour aller en Prusse, & il s'arrêta à Kœnigsberg. Son dessein étoit d'aller ensuite en Danemarck : mais il ne l'exécuta pas, & vint à Hambourg par Dantzic & Lubeck. Ces courses ne l'ayant pas avancé du côté de la fortune, il revint dans sa patrie, & s'y livra à l'étude des langues Orientales. L'amour qu'il avoit pour elles, le transporta à Basle, où il prit les leçons de Buxtorf, lut les livres des rabbins, & en traduisit quelques-uns. Après trois ans de séjour à Basle, étant prêt d'aller à Genève, Dorschæus le fit venir à Strasbourg, le logea chez lui, & le nourrit. Il obtint peu après la cure d'Ensheim, & ensuite le rectorat du college de Lindau, où sa maniere de prêcher fut si fort goûtée, qu'on le fit prédicateur du soir les jours de Dimanche, & *senior* en survivance du ministre de Lindau. La chaire de théologie à Strasbourg lui ayant été offerte, il l'accepta, prit le degré de docteur en théologie, & s'acquitta de cet emploi avec honneur. Il mourut à Strasbourg en 1697. Il a fait plusieurs ouvrages, où son attachement au Lutheranisme qu'il professoit, est clairement dévoilé. Les plus considerables sont, un Traité de l'image de Dieu dans l'homme, consideré avant sa chute ; un autre de la Circoncision, comme premier sacrement de l'ancienne loi; quelques traductions d'ouvrages rabbiniques ; un Traité des fondemens de la présence du corps & du sang de J. C. dans la sainte cêne ; le livre de Luther, *De servo arbitrio*, avec des notes contre le célebre Erasme ; un Commentaire sur Job; l'Ancien & le Nouveau Testament traduits en latin d'après les langues Orientales, &c.

SCHMIDT (Jean-André) né à Worms le 18. d'Août 1652. étoit fils de Georges Schmidt, ministre de cette ville. Ayant perdu son pere & sa mere au milieu de ses études en 1666. pendant la peste qui ravagea Worms en cette année, son grand-pere maternel, orfévre à Augsbourg, le mit au college de cette ville, qu'il quitta en 1672. pour continuer ses études à Altorf, & de-là à Jene, où en 1675. il fut reçu maître-ès-arts. Il en sortit peu après pour voyager, & y revint en 1679. S'y étant laissé tomber d'un deuxiéme étage, il perdit de cette chute le bras droit, & il s'habitua à écrire de la main gauche. En 1683. il fut fait professeur de Logique & de Metaphysique dans la même université. En 1694. il fut reçu docteur en Théologie à Jene, & il fut peu après professeur ordinaire en théologie & en histoire ecclésiastique à Helmstadt, où il se rendit en 1695. En 1699. il fut fait abbé de Marienthal; ce qui lui donna séance dans les états de la province. Il mourut le 12. de Juin 1726. dans la soixante-quatorziéme année. Jean-Laurent Mosheim, qui lui succeda dans l'abbaye de Marienthal, prononça son oraison funebre le 28. de Juin 1726. Il y dit que c'étoit un sçavant homme, qui joignoit à un beau & vaste génie une assiduité infatigable ; un philosophe subtil & solide, qui secoua un des premiers le joug d'Aristote; un historien judicieux, qui sçut éviter la crédule superstition & le pyrrhonisme outré ; un théologien pacifique, qui défendit la vérité sans se faire des ennemis. Mais il faut se souvenir que c'est ici un Luthérien qui loue un autre Luthérien ; & cela dans une oraison funebre, où il est rare qu'on puisse prendre litteralement les louanges qu'on y donne au héros qui en fait le sujet. Les ouvrages de Schmidt sont en si grand nombre, que nous aimons mieux renvoyer à ceux qui en ont fait le catalogue, comme à Schmidt lui-même, qui en a donné une liste, dont la derniere édition est de 1705. *in-4°.* à Jean-Gaspard Zeumerus, dans ses vies des professeurs de Jene ; à la bibliothéque Germanique, tome 14. & au P. Niceron dans ses *Mémoires, &c. tome 9.* Il faut observer cependant que parmi ces ouvrages il y a beaucoup de theses raisonnées qui ont été composées par ses disciples, & qu'il s'est contenté de retoucher, & qu'il y en a encore d'autre de la même nature, que l'on ne trouve pas dans quelques-uns de ces catalogues.

SCHOLASTIQUE. *On a confondu dans l'édition du Dictionnaire de Moreri de 1725.* les dignités de *scholastique*, de *théologal* & de *primicier* ; il falloit les distinguer ; ce sont trois dignités differentes. Le *scholastique*, c'est le chef de l'école, appellé en quelques lieux, où il y a université, *le chancelier de l'université*. *Le théologal* est un chanoine de l'église métropolitaine ou cathédrale, institué pour enseigner la théologie à ses confreres, & pour leur prêcher la parole de Dieu. Ces théologaux furent institués à l'égard des églises métropolitaines, par le concile général de Latran sous Innocent III. qui commença en 1215. & à l'égard des églises cathédrales, ils furent institués par le concile de Basle, qui commença en 1431. & comme ce concile n'est point observé en France pour la police, la pragmatique sanction au paragraphe *Statuimus*, du titre des collations, établit les théologaux dans les églises cathédrales & métropolitaines; & l'ordonnance d'Orleans du mois de Janvier 1560. dans les églises cathédrales ou collégiales. Berenger archidiacre d'Angers, qui vivoit dans l'onziéme siécle, n'a donc pu être théologal de S. Martin de Tours, comme bien des auteurs l'ont avancé, trompés en cela par la dignité de maître d'école, & chancelier de ladite église, que Berenger possedoit. A l'égard de la dignité de primicier que plusieurs ont confondue aussi avec celle de scholastique, c'étoit une dignité differente de celle-ci. M. du Cange dans son glossaire, rapporte plusieurs significations du mot *primicerius*, parmi lesquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, donné par le P. Mabillon dans son *Musæum Italicum* ; & cette signification semble favoriser l'opinion de ceux qui croient que le *primicerius* avoit le soin d'enseigner les ecclésiastiques de son église : mais il est très-vraisemblable que ces enseignemens ne regardoient que les offices divins, comme le chant & les cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fussent gardées dans l'église. Ce *primicier* n'étoit donc, à proprement parler, que ce qu'est le chantre. Le primicier de l'église de Metz, appellé *primicier* dans cette église, & qui l'est aussi de l'église de Toul & de celle de Verdun, n'a pas cette fonction. C'est la premiere dignité du diocèse après l'évêque. Il préside même aux assemblées du clergé, à l'exclusion de l'évêque ; ce qui convient à son nom ; car *primicerius*, c'est le premier, *primus in cera*, c'est-à-dire, *in catalogo*. On trouve dans le code Justinien, *Primicerius domesticorum & protectorum principis*, *primicerius mensorum*, *primicerius sacri cubiculi*, &c. & dans Luitprand, *Petrus primicerius Apostolorum. Secundicerius Notariorum*, dans le code Theodosien. On a dit aussi, *Cepicerius*, d'où vient le mot de chefcier. Et quoique le princier ou primicier, & le chefcier soient deux dignités differentes, ces deux mots, quant à l'étymologie, sont de même signification : c'est pourquoi l'auteur de l'ancienne version françoise des décretales a traduit le titre, *De officio primicerii*, par ces mots, *De l'office du chefcier*. Le princier, c'est le premier de l'église : le chefcier, c'est celui qui a soin du chevet de l'église, c'est-à-dire, du fond de l'église, depuis l'endroit où la clôture commence à tourner en rond. Dans le Nécrologe de l'église de Paris de 1316. au 18. Juillet le *capicerius* est appellé *capitiarius*. * du Cange, *Glossar. med. & infim. latinit.* De la Monnoie, *notes sur les jugem. des sçav.* de M. Baillet, *t. 1. p. 103. & 104. Mémoire en forme de factum de* M. Mallemans, *chanoine de sainte Opportune, imprimé contre plusieurs de ses confreres.*

SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nanteuil, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'*il mourut d'apoplexie le 17. de Mars 1599. dans son carrosse auprès de la porte S. Antoine à Paris, comme il revenoit de Conflans, où il avoit assisté à un conseil tenu par Henri IV. pour nommer des commissaires pour l'exécution de l'édit de Nantes.

SCHOMBERG (Frideric-Armand de) maréchal de France, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans ce Dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732. que* le docteur Swift,

doyen de l'église de saint Patrice de Dublin, a fait graver cette épitaphe sur le tombeau de ce maréchal.

Hic infra situm est corpus Frederici ducis de Schomberg ad Bubindam occisi A. D. MDCXC.

Il a fait mettre ensuite une espece de satyre contre les héritiers de ce seigneur, qui n'ont pas voulu lui faire ériger de monument : cette satyre est en latin.

SCHOOCKIUS. (Martin) *Corrigez ce qui suit dans l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.* Il nâquit le premier d'Avril 1614. & mourut en 1665. âgé de 51. ans. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le pere Niceron Barnabite, *tome 12. pag. 366. & suivantes.*

SCHORUS. *Ceux qui ont travaillé à l'édition du Moreri de 1725. se sont trompés, lorsqu'ils ont donné à* Scaurus grammairien célebre sous l'empereur Hadrien un livre des particules de la langue latine : *c'est une méprise considerable.* Le Scaurus auteur de ce livre, est Schorus grammairien moderne, né à Anvers, & mort Protestant à Lausanne en 1552. Il se nommoit *Antoine.* Outre les ouvrages qu'on a de lui, & qui sont très-utiles pour la connoissance de la bonne latinité, il en avoit promis un en effet de *Particules*, qui ne s'est point trouvé parmi ses papiers. Morhof. livre 1. de son *Polyhistor*, en regrette la perte comme d'un trésor qui eût été plus cher que l'or même. *Utinam*, dit-il, *ejus liber de particulis linguæ latinæ non intercidisset, habuissemus profectò thesaurum auro cariorem.* C'est encore une méprise, & quelque chose de plus, d'avoir dit sans preuves que cet ouvrage étoit tombé entre les mains d'Horace Turselin, Jésuite, qui, dit-on, se l'est approprié. Il est vrai que ce Jésuite a donné un traité *De particulis linguæ latinæ* : mais pourquoi veut-on que c'est celui de Schorus? Pourquoi ne dit-on pas de même que l'ouvrage de ce dernier est celui de Godeschalcius Stewechius, qui en donna un semblable en 1580. à Cologne. * M. de la Monnoie, *notes sur les jugem. des sçav. de* M. Baillet, *t. 2. p. 537.*

SCHOTT (Jean-Charles) né à Heidelberg en 1672. fit ses études sous le sçavant Beger, son parent, à qui il succeda dans sa charge. Il suivit le baron de Spanheim en qualité de secretaire d'ambassade en France & en Angleterre, & s'acquit dans ces voyages une grande érudition. Mais il mourut jeune à Berlin en 1718. & pendant la plus grande partie de sa vie, il n'eut qu'une santé fort delicate & des maladies frequentes. Il dessinoit parfaitement les médailles anciennes avec la plume, & égaloit en ce genre le célebre André Morell, *dont nous avons parlé ailleurs.* Ses infirmités ne lui ont pas permis de donner beaucoup d'ouvrages au public : on connoît de lui 1. une explication d'une médaille énigmatique d'Auguste; 2. une explication nouvelle de l'apothéose d'Homere; 3. l'explication d'une médaille de Phidon, qui se trouve dans les *Miscellanea Berolinensia* : 4. des explications de diverses pieces gravées. Il avoit formé le dessein d'écrire de nouvelles remarques sur Suetone, & de publier *Opinionum conjecturarumque in gemmas, inscriptiones, &c. centuria.* * *Nova litteraria Lipsiensia anni 1718.*

SCHREVELIUS. (Corneille) *Ajoutez à son article de l'édition de ce Dictionnaire de 1725 que* ce sçavant est mort en 1667.

SCHROECK (Luc) docteur en médecine, comte Palatin, noble de l'empire, médecin de l'empereur, & de la ville d'Augsbourg, & président de l'académie des curieux de la nature, né à Augsbourg le 20. Septembre 1646. étoit fils du médecin de la ville. Il étudia à Jene, parcourut l'Allemagne & l'Italie, revint dans sa patrie en 1671. & parvint aux charges dont on vient de parler, & dans lesquelles il s'est acquis une estime universelle. Il mourut à Augsbourg le 3. de Janvier 1730. dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Il a ordonné par son testament que sa nombreuse bibliothéque fût unie à celle de la ville. On a de lui : *Pharmacopæa augustana restituta*, 1684. *Defensio pharmacopææ augustanæ. Memoria Welschiana. Methodus medendi Walzo-Welschiana. Observationes physico-medicæ Helvigianæ notis auctæ. Historia Moschi. Memoria sæcularis collegii medici Augustani.* * *Biblioth. Germanique, tome 19. pag. 182. & suiv.*

SCHUDT (Jean-Jacques) fils d'un pasteur de Francfort sur le Mein, y nâquit le 14. de Janvier 1664. Il s'y distingua dans ses études; & en 1680. étant à Wittemberg, il se fit connoître par ses theses, *De essais.* En 1684. après un court séjour dans sa patrie, il alla à Hambourg, où il approfondit la langue grecque, & voulut étudier les rabbins sous le célebre Edzarde. Il revint à Francfort en 1689. y prêcha avec applaudissement, fut nommé en 1691. premier précepteur du collége, obtint le conrectorat en 1695. & le rectorat en 1717. Il mourut le 14. de Février 1722. Il étoit profond dans les langues orientales. On a de lui, *Trifolium Hebræo-philologicum, Compendium historiæ Judaicæ, Deliciæ Hebræorum philologicæ, Vita Jephtæ, Funiculus graecus, Judeus Christicida, Genius & indoles linguæ sanctæ : Commentarius in psalmos, Memorabilia Judaica, Monita paterna ad filium, De probabili mundorum pluralitate, Vita Hugonis Grotii, Elias corvorum in deserto alumnus.* * *Nova litterar. Tigurin.* &c.

SCHULTINGIUS. (Corneille) *A la fin de cet article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on cite* M. Simon, *sans indiquer l'ouvrage.* C'est dans sa bibliothéque critique donnée sous le nom de *Sain-Jorre*, tome 2. chap. 18. que M. Simon parle au long de la bibliothéque ecclésiastique de Schultingius, ouvrage extrêmement rare; parce que l'auteur n'en fit tirer que trois cens exemplaires, par la raison qu'il faisoit lui-même les frais de ce livre, qui est *in-folio.* Il y a inseré une lettre de Jean Hessels, docteur de Louvain, qui n'avoit point encore paru. Elle est contre l'opinion de la Conception *immaculée* de la sainte Vierge, & écrite au gardien des religieux Francis- cains d'Ath en Flandres, qui l'avoit consulté sur cette matiere, alors fort agitée.

SCHUPART (Jean-Godefroi) né à Heinsheim, lieu dépendant des barons de Rackenitz, le 22. d'Octobre 1677. fit ses études à Jene, & y donna ensuite des leçons en qualité de maitres-ès-arts. Peu après il fut fait professeur en théologie & en philosophie au collége de Hall en Souabe. Ensuite le comte de Hohenloh-Pfedelbach le fit son prédicateur & conseiller de son consistoire. Cinq ans après il fut pasteur à Heilbron, & conserva toujours ses autres charges. Mais en 1721. le landgrave de Hesse-Darmstad le fit professeur de théologie à Giessen, surintendant & conseiller consistorial. Il devint dans la suite premier professeur & premier surintendant. Il mourut subitement le 3. d'Août 1730. & le 2. de Novembre suivant, M. Ayrmann, professeur, prononça son oraison funebre. M. Schupart est auteur de dissertations estimées sur la secte des Caraïtes, sur le chiliasme ou l'opinion des Millenaires, avancée par Nepos; sur l'année du jubilé des Hebreux contre le fameux Richard Simon; sur la lapidation des Juifs, &c. * *Voyez* la bibliothéque Germanique, *t. 22. p. 194. &c.*

SCHUPPIUS (Jean-Balthasar) né à Giessen en 1710. y fit ses premieres études, qu'il continua à Marpourg, où il alla à l'âge de 15. ans. Après trois ans de séjour dans cette ville, il alla à Francfort sur le Mein, vit une partie de l'Allemagne, vint à Kœnigsberg pour y entendre le fameux orateur Fuchs, & s'appliqua à la théologie. Il parcourut ensuite la Livonie, la Lithuanie, la Pologne & le Danemarck, & vint à Greiffswalde, où il fit connoissance avec le prince Savelli, gouverneur de cette ville pour l'empereur. Savelli l'envoya à Rostock déguisé en soldat, afin qu'il n'eût rien à craindre dans le chemin, & Schuppius y prit le degré de maitre-ès-arts à l'âge de 21. ans, & y fit des leçons publiques. Il parcourut ensuite Lubeck, Hambourg, Breme, revint à Marpourg, où il enseigna jusqu'à ce que la peste l'obligea d'en sortir. Il alla alors à Cologne, puis en Hollande, où il connut Vossius, Heinsius, Barlæus, Saumaise. Il revint ensuite à Marpourg, où à l'âge de 25. ans il fut fait professeur en éloquence & en histoire. En 1645. il prit le degré de docteur en théologie, & peu après Jean, landgrave de Hesse,

le nomma son prédicateur & surintendant des églises. En 1647. le même landgrave l'envoya pour assister en son nom au traité de Munster, & après la conclusion du traité, il prêcha sur la paix en présence d'un grand nombre d'ambassadeurs & de plenipotentiaires. Quelques années après, il fut appellé à Hambourg, pour y être pasteur de saint Jacques, & il y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1661. C'étoit un homme fort satyrique, & presque tous ses discours se sentoient de ce génie. Il observoit peu aussi le sérieux qui convient à la gravité de la chaire, & on l'en a repris plusieurs fois, sans qu'on ait pu l'engager à se conformer davantage aux regles. Il aimoit la societé, & se plaisoit à étudier les caracteres, pour en faire ensuite dans ses discours des portraits souvent trop naturels. On a imprimé ses ouvrages en deux volumes *in-8°*. à Francfort en 1701. C'est la deuxiéme édition. Nous ignorons la date de la premiere. Ses harangues latines avoient paru au même lieu dès 1659. Pierre Lambecius a écrit sa vie en abregé dans un programme. *Voyez* Mollerus, *Introduct. ad histor. Chersones. Cimbricae*, *pag.* 590. *&c.*

SCHURMAN. (Anne-Marie de ou van) *On a fait plusieurs omissions en parlant de cette sçavante fille dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *On devoit dire que* sa dissertation sur la question, *Si les femmes doivent étudier*, a été traduite en françois par Colletet, & & imprimée ainsi *in-12.* 2°. *On n'a rien dit* de ses liaisons avec le fameux fanatique Labadie : il est sûr cependant qu'il y en a eu de grandes entre eux. Labadie ayant trouvé de la facilité à s'insinuer auprès de cette illustre fille, lorsqu'elle étoit à Utrecht, où elle faisoit profession d'une vertu severe, & ne connoissoit guère que son cabinet ; il en profita, & s'attacha auprès d'elle avec tout le soin d'un homme vain & intéressé. La maison de la demoiselle avoit été jusqu'alors une academie de belles lettres. Elle changea de face, lorsque le nouveau directeur y fut introduit. Son logis fut le rendez-vous de toutes les personnes qui tendoient à la perfection, telle que Labadie la prêchoit. Celui-ci devint l'ame de la nouvelle association, qui ne fut presque composée que de la noblesse & des plus riches citoyens ; & lorsque Labadie fut mort ; mademoiselle de Schurman établit le siege de la nouvelle association à Wieward (non Uliwert) proche Lawarden. Elle avoit transferé son domicile dans cette bourgade, où ensevelissant les beaux talens de son esprit, elle ne s'occupa plus qu'à continuer l'ouvrage de son directeur ; & par ses soins Wieward fut bientôt peuplé de prétendus parfaits, dont elle dirigeoit le cœur sur le plan de Labadie. Le pere Catrou Jesuite, qui en parle ainsi dans son Histoire des trembleurs, dit que cette sçavante étoit née en 1622. en quoi il s'est trompé ; elle étoit née le 5. de Novembre 1607. 3°. *Dans le Moreri on dit que* M. Casec, pensionnaire de Hollande, eut dessein d'épouser mademoiselle de Schurman : cet Hollandois se nommoit Jacques Catz. 4. *Ajoutez que* la meilleure édition des opuscules de mademoiselle de Schurman est celle de Leyde, 1648. procurée par les soins de Frideric Spanheim. On trouve en tête le portrait de mademoiselle de Schurman fait en 1640. à l'âge de 33. ans ; ce qui confirme qu'elle n'étoit née qu'en 1607. Les opuscules contenus dans ce recueil, sont 1. *De vitae termino.* 2. *Num foeminae Christiana conveniat studium litterarum*, avec plusieurs lettres d'André Rivet, à qui cette dissertation est adressée, & les réponses de mademoiselle de Schurman sur la même matiere, & plusieurs autres lettres de la même sur d'autres sujets. 3. Ses poësies latines. 4. Ses lettres françoises. Ce recueil est terminé par un autre, qui contient les éloges faits par differentes personnes en prose & en vers à l'honneur de mademoiselle de Schurman.

SCHWENCKFELD, (Gaspard de) gentilhomme du XVI. siécle, issu d'une ancienne famille noble de Silesie, né dans son château d'Ossig ; au duché de Liegnitz, fit d'assez bonnes études, après lesquelles il vécut plusieurs années en courtisan, à la cour de Charles duc de Munsterberg, & ailleurs. Il apprit ensuite la langue grecque, & se mit à lire les peres de l'Eglise qui ont écrit en cette langue. Livré à la secte des Protestans, il défendit leur parti, & fit ce qu'il put pour l'étendre, & y attirer Jacques de Salza, évêque de Breslau, par un écrit qu'il rendit public, étant chanoine au college de saint Jean à Liegnitz. Il écrivit ensuite contre les Prétendus Reformés son traité de *l'abus qu'on fait de l'Evangile en faveur de la securité charnelle*, adressé à Frederic, duc de Liegnitz. Ce traité l'engagea dans une conference avec Luther au commencement de Décembre 1525. sur l'article de la sainte cêne, en presence du docteur Bugenhage, & à la sollicitation du prince de Liegnitz, & il y fit connoître une partie de ses sentimens hérétiques. Il soutenoit entr'autres, que l'Ecriture sainte n'étoit qu'un témoignage rendu à la parole de Dieu, qui étoit J. C. en nous ; que le ministere public de la parole & l'administration des sacremens n'étoient pas nécessaires, & ne contribuoient en rien au salut ; que le seul veritable serviteur de Dieu, capable de contribuer à la conversion des hommes, étoit celui à qui l'esprit de Dieu communiquoit immédiatement ses lumieres ; que chaque fidéle pouvoit enseigner par-tout où il se trouvoit ; qu'il ne falloit baptiser personne avant qu'il fût converti ; que la manducation spirituelle par la foi du corps & du sang de J. C. suffisoit ; qu'il suffisoit de se confesser à J. C. mais qu'on pouvoit consulter un homme éclairé, & lui demander de prier pour soi ; que J. C. selon sa nature humaine n'étoit pas creature, quoiqu'il eût pris sa chair de la Vierge Marie. Au reste il rejettoit plusieurs erreurs des Lutheriens & des Calvinistes, comme la justice imputative des derniers. Ses erreurs particulieres, & l'éloignement qu'il avoit pour plusieurs des sentimens des hérétiques de son tems, le firent également rejetter des Catholiques, des Lutheriens & des Calvinistes. Les uns & les autres écrivirent contre lui, & les livres qu'il fit pour sa défense ou pour enseigner ses blasphêmes, furent défendus & supprimés. Lui-même se vit bientôt en bute à toutes les sectes, comme il étoit en horreur à l'Eglise, & il fut errant pendant un tems considerable. Le roi Ferdinand & le duc Frederic le chasserent en 1527. de la Silesie, où il avoit déja fait un grand nombre de partisans. Le duc Frederic de Liegnitz s'étoit même déclaré pour lui ; mais les plus fameux Luthériens l'en détournerent pour le précipiter dans leurs propres abymes. Ce fanatique étant passé à Strasbourg, y écrivit contre Luther avec encore plus de liberté qu'il n'avoit fait, & il tint la même conduite à Augsbourg, où il fit un sejour assez long, & dans plusieurs autres villes impériales. Il mourut dans ses erreurs à Ulm le 10. de Décembre 1561. âgé de 71. ans. Il a encore des partisans en Silesie, que l'on nomme des *Schwenckfeldiens*, mais qui ne dogmatisent point, & qui ménent une vie paisible. Ses écrits qui parurent d'abord séparément *in-8°*. & *in-4°*. ont été réimprimés en un recueil *in-folio* en 1564. par les soins de ses disciples, sans nom de lieu. En 1592. on en a fait une nouvelle édition en quatre volumes *in-4°*.

SCHUZ (Jean Helvic Sinold de) d'une famille noble & ancienne, étoit né en 1624. à Guisen en Hesse. Il fut élevé aux premiers emplois sous les empereurs Ferdinand III. & Leopold. Il exerça sous eux pendant 17. ans la charge de conseiller aulique, & s'y fit beaucoup estimer. Le duc de Brunsvic Zell le fit ensuite son chancelier & son premier ministre. Son mérite, ses talens, sa probité éclaterent dans ces dignités ; & jusqu'à sa mort arrivée en 1677. il fit voir qu'il étoit digne des fonctions dont ces princes l'avoient chargé, & de la confiance qu'ils lui avoient donnée. Ses *Praelectiones ad jus publicum & feudalia placita*, &c. qu'il a données au public, ne sont pas une moindre preuve de son érudition & de sa connoissance particuliere du droit. Il étoit fils de Justus Schuz, conseiller privé & chancelier du landgrave de Hesse-Darmstadt, qui fut envoyé au traité de la paix de Riswick, qui fut chargé de plusieurs autres ambassades qui lui ont fait beaucoup d'honneur, & qui s'est fait connoître des sçavans par ses dissertations *De vicariis imperii* ; ses *Exercitationes ad instituta*, & son *Collegium feudale*. Le chancelier, pere de Jean Helvic, eut deux freres,

Herman Adolph, & Jean Henri, qui furent faits colonels par l'empereur Ferdinand II. & tués tous deux en 1620. dans une même journée proche de la ville de Prague, à la fameuse bataille du Mont-Blanc ou de Weissemberg en Bohéme, où cette famille a été élevée à la dignité de comte, & y est encore fort estimée. Un troisiéme frere du chancelier nommé Christophe, a été aussi élevé aux charges, & sa famille s'est établie à la cour d'Anspach, excepté son second fils Jean Helvic, qui a servi dans les troupes Angloises. Le chancelier Jean Helvic Sinold de Schuz, eut pour fils Justus Louis de Schuz, qui fut conseiller privé & ambassadeur de l'électeur de Brunswic-Lunebourg à Londres, où il est mort pendant son ambassade en 1709. il a laissé trois fils, qui sont élevés aux premiers emplois en Angleterre & à Hanovre.

SCIENCES, (Académie royale des) établie à Paris, &c. *On en a parlé dans le Moreri, au mot* ACADE'MIE, *mais comme jusqu'à présent on n'a point donné dans ce Dictionnaire la liste de ceux qui ont composé, ou qui composent encore aujourd'hui cette sçavante societé, comme on l'a observé à l'égard de* l'Académie Françoise, *nous avons cru devoir suppléer ici à cette omission par la liste suivante.*

LISTE DE MM. DE L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES, *depuis l'etablissement de cette Compagnie en 1666. jusqu'en 1735.*

Années de réception.		Années de la mort.
1666	Pierre de Carcavi, conseiller au parlement de Toulouse, puis conseiller au grand conseil, garde de la bibliothéque du roi de France. *Géometre.*	1684
1666	Chrétien Huyghens de Zulychem. *Géometre.*	1695
1666	Gilles Personne de Roberval, professeur royal de mathématiques dans la chaire de Ramus, & dans celle du college de Maître Gervais. *Géometre.*	1675
1666	Bernard Frenicle de Bessy. *Géometre.*	1675
1666	Adrien Auzout. *Astronome.*	1691
1666	Jean Picard, prêtre, *Astronome.*	1682
1666	Jacques Buot, ingénieur du roi, & professeur de mathématiques des pages de la grande écurie. *Geometre.*	1675
1666	Jean-Baptiste du Hamel, aumônier du roi, secretaire, & depuis anatomiste.	1706
1666	Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, de l'académie Françoise. *Physicien.*	1671
1666	Claude Perault, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Physicien.*	1688
1666	Agathange Cotreau du Clos, médecin ordinaire du roi. *Chymiste.*	1685
1666	Claude Bourdelin, docteur en médecine. *Chymiste.*	1699
1666	Jean Pecquet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. *Anatomiste.*	1674
1666	Louis Gayant, chirurgien juré à Paris. *Anatomiste.*	1673
1666	Nicolas Marchant docteur en médecine de l'université de Padoue, premier botaniste de M. Gaston de France & directeur de la culture des plantes du jardin royal. *Botaniste.*	....
1666	Niquet. *Géometre.*	1696
1666	Claude-Antoine Couplet, professeur de mathématiques des pages de la grande écurie, trésorier de l'académie. *Méchanicien.*	1722
1666	Jean Richer. *Astronome.*	....
1666	.... Pivert.	....
1666	.... De la Voye Mignot. *Géometre.*	....
1666	Edme Mariotte, prieur de saint Martin sous Beaume. *Physicien.*	1684
1668	Jean Galloys, abbé de saint Martin de Cores, bibliothécaire du roi, professeur en Grec, & inspecteur du college royal, de l'académie Françoise. *Géometre.*	1707
1669	François Blondel, seigneur de Croisettes & de Gaillardon, professeur royal en mathématiques & en architecture, maréchal de camp aux armées du roi. *Géometre.*	1686
1669	Jean-Dominique Cassini, premier professeur d'astronomie à Bologne, surintendant des eaux de l'état de Bologne. *Astronome.*	1712
1669	Godefroi Guillaume Leibnitz, conseiller aulique, président de la societé de Berlin. *Associé étranger.*	1716
1672	Olaus Roemer, conseiller d'état en Danemarck, lieutenant de Police, & premier consul de Coppenhague. *Astronome.*	1710
1673	Denys Dodart, conseiller, médecin ordinaire du roi, & docteur régent de la faculté de Paris. *Botaniste.*	1707
1674	Pierre Borel, conseiller, médecin ordinaire du roi, docteur en médecine. *Chymiste.*	1689
1674	Guichard Joseph du Verney, docteur en médecine, & professeur d'anatomie au jardin royal. *Anatomiste.*	1730
1678	Philippe de la Hire, professeur royal de mathématiques & d'architecture. *Astronome.*	1718
1678	Jean Marchant, directeur de la culture des plantes du jardin royal. *Botaniste.*	
1679	.... Delanion. *Géometre.* exclus en	1685
1681	.... Sedileau. *Astronome.*	
1682	Ernfroy Walther de Tschirnausen, seigneur de Kislingswald, & de Stoltzenberg. *Géometre.* associé étranger.	1693 1708
1682	Laurent Pothenot, professeur de mathématiques dans la chaire de Ramus. *Géometre.* exclus par absence avant 1699.	1732
1682	.... Le Fevre. *Astronome.* exclus en 1702.	1706
1683	Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux arts.	1692
1684	Jean Mery, chirurgien juré de Paris, chirurgien de la feue reine, chirurgien major des Invalides, & ensuite de l'hôtel-Dieu de Paris. *Anatomiste.*	1722
1685	Melchisedech Thevenot, garde de la bibliothéque du roi. *Physicien.*	1692
1685	Michel Rolle. *Géometre.*	1719
1685	Enemond Cusset. *Astronome.*	1697
1688	Pierre Varignon, de la societé royale de Londres, & de celle de Berlin, professeur royal de philosophie, & de mathématiques au college Mazarin. *Géometre.*	1722
1691	Jean-Paul Bignon, abbé de Saint Quentin, &c. doyen des conseillers d'état, bibliothécaire du roi, de l'académie Françoise, & de celle des belles lettres. *Honoraire.*	
1691	Joseph Pitton Tournefort, professeur de botanique au jardin royal, & docteur en médecine de la faculté de Paris. *Botaniste.*	1708
1691	Guillaume Homberg, premier médecin de M. le duc d'Orleans. *Chymiste.*	1715
1692	Moyse Charas, docteur en médecine à Londres, professeur de chymie au jardin royal. *Chymiste.*	1698
1693	.... De la Coudraye.	....
1693	Guillaume François de l'Hopital, che-	1704

valier marquis de Sainte-Mesme, comte d'Entremont. *Honoraire.*

1693 .... Morin de Toulon. *Botaniste.* ....

1694 Jacques Cassini, maître des Comptes, de la société royale de Londres. *Astronome.*

1694 Gabriel-Philippe de la Hire, professeur royale d'architecture. *Astronome.* 1719

1694 Simon Boulduc, ancien juge consul, apothicaire de S. A. R. madame douairiere d'Orleans, & de la reine douairiere d'Espagne, démonstrateur en chymie au jardin royal. *Chymiste.* 1729

1694 Jacques-Philippe Maraldi. *Astronome.* 1729

1695 Jean-Matthieu de Chazelles. *Astronome.* 1710

1696 Thomas Fantet de Lagny, garde de la bibliothéque du roi, de la societé royale de Londres. *Géometre.* 1734

1696 Joseph Sauveur, professeur royal de mathématiques, & examinateur des ingénieurs. *Géometre.* 1716

1696 Pierre Couplet de Tartreaux, professeur de mathématiques des pages de la grande-écurie du roi, tresorier de l'académie. *Méchanicien.*

1696 Dominique Guglielmini, docteur en médecine à Bologne, premier professeur de mathématiques, & sur-intendant deseaux de l'état. *Associé étranger.* 1710

1697 Bernard de Fontenelle, de l'académie Françoise, de celle des belles lettres, de la societé royale de Londres. *Secretaire perpétuel.*

1697 Louis Carré. *Geometre.* 1711

1698 Daniel Tauvri, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Anatomiste.* 1701

1698 .... De Langlade. *Chymiste.* 1717

1699 Nicolas Lemery, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Chymiste.* 1715

1699 Sebastien Truchet, religieux Carme. *Honoraire.* 1729

1699 Bernard Reneau d'Elisagaray, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, conseiller du conseil de marine, & grand-Croix de l'ordre de S. Louis. *Honoraire.* 1719

1699 Nicolas de Malezieu, chancelier de Dombes, de l'académie Françoise. *Honoraire.* 1727

1699 Nicolas Malebranche, prêtre de l'Oratoire. *Honoraire.* 1715

1699 Thomas Gouye, Jésuite. *Honoraire.* 1725

1699 Gilles Filleau des Billettes. *Méchanicien.* 1720

1699 .... Jeaugeon. *Méchanicien.* 1725

1699 André Dalesme. *Méchanicien.* 1727

1699 Pierre Silvain Regis. *Géometre.* 1707

1699 Claude Bourdelin, premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, de la societé de royale Londres. *Botaniste.* 1711

1699 Louis Morin, docteur en médecine, & médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Botaniste.* 1715

1699 .... Monti. *Astronome.* Exclus par absence.

1699 Etienne-François Geoffroy, docteur en médecine de la faculté de Paris, lecteur & professeur royal en médecine & en chymie, de la societé royale de Londres. *Chymiste.* 1731

1699 Gui Crescent Fagon, docteur en médecine de la faculté de Paris, premier médecin du roi, professeur de botanique & de chymie au jardin royal. *Honoraire.* 1718

1699 Camille le Tellier de Louvois, docteur de Sorbonne, abbé de Bourgueil, & de Vauluisant, nommé à l'évêché de Clermont, bibliothécaire du roi; de l'académie Françoise, & de celle des belles lettres. *Honoraire.* 1718

1699 Sebastien le Prestre, seigneur de Vauban, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, commissaire général des fortifications, grand-Croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de la citadelle de Lille. *Honoraire.* 1707

1699 Nicolas Hartsoeker, de la societé de Berlin. *Associé étranger.* 1725

1699 Jacques Bernoulli, professeur de mathématiques à Basle. *Associé étranger.* 1705

1699 Jean Bernoulli, professeur de mathématiques à Groningue, & ensuite à Basle, de la societé royale de Londres, de celle de Berlin, & de l'académie impériale de Russie. *Associé étranger.*

1699 Isaac Newton, chevalier, maître de la Monnoie d'Angleterre, & président de la societé royale de Londres. *Associé étranger.* 1727

1699 Vincent Viviani, noble Florentin. *Associé étranger.* 1703

1699 Claude Burlet, docteur en médecine, & premier médecin du roi d'Espagne. *Botaniste.* 1731

1699 Claude Berger, docteur en médecine, professeur en chymie au jardin royal. *Botaniste.* 1712

1699 Gilles-François Boulduc, premier apothicaire du roi, ancien échevin, ancien juge consul, démonstrateur en chymie au jardin royal. *Chymiste.*

1699 Adrien Tuillier, docteur régent en médecine de la faculté de Paris. *Chymiste.* 1702

1699 François Chevalier, maître de mathématiques du roi, & des pages de la petite écurie. *Méchanicien.*

1699 Alexis Littre, docteur en médecine. *Anatomiste.* 1725

1699 François Poupart, docteur en médecine. *Anatomiste.* 1705

1699 Hervé-Pierre-Simon de Valhéber.

1699 Antoine Parent. *Méchanicien.* 1716

1699 Michel de Senne, intendant des bâtimens de S. A. S. monsieur le Duc.

1699 Michel-Louis Reneaume de la Garanne, docteur régent de la faculté de Paris. *Botaniste.*

1699 Guillaume Amontons. *Méchanicien.* 1705

1699 Jacques Lieutaud. *Astronome.* 173[illegible]

1699 .... De Beauvilliers. *Ingénieur de la marine.* 1730

1699 Louis Lemery docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin ordinaire du roi, professeur de chymie au jardin royal. *Chymiste.*

1701 Pierre du Verney, chirurgien juré. *Anatomiste.* 1728

1702 Jean-Baptiste Chomel, médecin ordinaire du roi, docteur régent de la faculté de Paris. *Botaniste.*

1702 Guillaume de Lisle, premier géographe du roi. *Géographe Astronome.* 1726

1702 Jacques Ozanam. *Géometre.* 1717

1703 Martin Poli, ingénieur du roi. *Associé étranger.* 1714

1704 Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, conseiller d'état d'épée, chevalier des ordres du roi, grand-maître des ordres 1720

de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem. *Honoraire.*

1705 François Bianchini, prélat domestique du pape. *Associé étranger.* 1729

1705 .... Guisnée. *Géometre.* 1718

1705 Jean-Louis Petit, chirurgien juré à Paris, de la société royale de Londres. *Anatomiste.*

1706 François Nicolle. *Méchanicien.*

1706 Claude-Joseph Geoffroy, ancien échevin de la ville de Paris, de la société royale de Londres. *Chymiste.*

1706 Joseph Saurin. *Géometre.*

1706 René-Antoine de Reaumur. *Méchanicien.*

1706 .... Bomie. *Géometre.* 1728

1706 .... Saulmon. *Méchanicien.* 1725

1707 Jean Terrasson, lecteur du roi, & professeur en philosophie au college royal de France, de l'académie Françoise. *Géometre.*

1707 Victor-Marie d'Estrées, duc, pair, maréchal de France, grand d'Espagne, & chevalier des ordres du roi, de l'académie Françoise, & honoraire de celle des belles lettres. *Honoraire.*

1708 Pierre Magnol, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. *Botaniste.* 1715

1708 Raymond Vieussens, conseiller médecin du roi, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de la société royale de Londres. *Anatomiste.* 1715

1708 Jean Sloane, docteur en médecine, président de la société royale de Londres. *Associé étranger.*

1708 Jacques-Benigne Winslow, médecin de la faculté de Paris, interpréte de la langue Teutonique à la bibliothéque du roi, de la société de Berlin. *Anatomiste.*

1709 Jean-Baptiste Enguehard, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Anatomiste.* 1716

1710 Milord, comte de Pembroek. *Associé étranger.* 1733

1711 Jean-Nicolas de la Hire, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. *Botaniste.* 1727

1711 Bernard de Bragelogne, doyen & comte de Brioude. *Associé libre.*

1711 Antoine de Jussieu, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, professeur de botanique au jardin des plantes, des académies de Londres & de Berlin. *Botaniste.*

1711 Jean-Henri Imbert, docteur en médecine de la faculté de Paris. 1722

1712 Pierre Blondin docteur en médecine. *Botaniste.* 1713

1712 André-François Deslandes, commissaire de la marine à Brest.

1712 Pierre-Simon Rouhault, chirurgien juré de Paris, chirurgien du feu roi de Sardaigne & de ses armées, professeur en chirurgie dans l'université de Turin. *Anatomiste.*

1714 Eugene d'Allonville, chevalier de Louville. *Astronome.* 1732

1714 Joseph-Nicolas de Lisle lecteur du roi & professeur en mathématiques au college royal de France, des académies de Londres, de Berlin & de Russie. *Astronome.*

1715 Jean-Claude-Adrien-Helvetius, conseiller d'état, premier médecin de la reine, médecin inspecteur des hôpitaux militaires. *Associé libre.*

1715 .... duc d'Escalone. *Associé étranger.* 1725

1715 Louis Ferdinand, comte Marsigli, fondateur de l'Institut des sciences & des arts à Bologne. *Associé étranger.* 1730

1716 Melchior de Polignac, cardinal, archevêque d'Auch, primat d'Aquitaine, &c. commandeur des ordres du roi, géneral grand maître de l'ordre du S. Esprit de Montpellier, de l'académie Françoise, honoraire de celle des belles lettres. *Honoraire.*

1716 Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, garde des sceaux de France, *Honoraire.* 1721

1716 Louis-Leon Pajot, comte d'Onz-en-Bray, intendant géneral des postes & relais de France. *Honoraire.*

1716 Pierre Chirac docteur en médecine de la faculté de Montpellier, premier médecin du roi, intendant du jardin royal des plantes. *Associé libre.* 1732

1716 Jean Elie Leriget de la Faye, capitaine aux gardes. *Associé libre.* 1718

1716 Pierre Rémond de Montmor. *Associé libre.* 1719

1716 Charles Reyneau, prêtre de l'Oratoire, *Associé libre.*

1716 Jean-Baptiste des Chiens de Ressons, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis depuis le mois de Juin 1721. brigadier des armées du roi, lieutenant géneral d'artillerie, & lieutenant de roi du pays du Maine depuis le 26. d'Août 1720. chevalier de l'ordre de S. Lazare du 11. Juin 1686. *Associé libre.* 1735

1716 Sebastien Vaillant, démonstrateur des plantes du jardin royal. *Botaniste.* 1722

1716 Ant. Tristan d'Anty d'Isnard, docteur en médecine, ancien professeur royal des plantes au jardin du roi. *Botan.*

1716 .... De Camus. *Méchanicien.* Exclus par absence.

1718 Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy & de Sablé. *Honoraire.*

1718 .... Marius. *Méchanicien.* 1720

1718 Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, de l'académie françoise. *Honoraire.* 1726

1718 Jean-Jacques d'Ortous de Mairan. *Géometre.*

1719 Jean-Law, controlleur géneral des finances. *Honoraire* 1729

1721 André-Hercule de Fleury, cardinal, ministre d'état, grand aumônier de la reine. *Honoraire.*

1721 Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour, secretaire géneral de la reine, de l'académie Françoise. *Honoraire.* 1730

1721 Marie-Guillaume Benard de Rézay. *Associé libre.*

1721 Joseph Privat de Molieres, lecteur du roi, & professeur en philosophie au college royal de France, de la société royale de Londres. *Méchanicien.*

1721 Pierre I. empereur des Russies. *Honoraire.* 1725

1722 Guillaume cardinal du Bois, premier ministre, archevêque duc de Cambrai, de l'académie Françoise, & de celle des belles lettres. *Honoraire.* 1723

1722 François Petit docteur en médecine, médecin des armées du roi. *Anatomiste.*

1722 Jacques Trant, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Botaniste.*

1722 Sauveur Morand, chirurgien juré de Paris, démonstrateur royal, de la société royale de Londres, chirurgien des Invalides en survivance, & de l'hôpital de la Charité en chef. *Anatomiste.*

1723 Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, de la société royale de Londres. *Géometre.*

1723 Camille d'Hostun, duc de Tallard, pair & maréchal de France, gouverneur des comtés de Foix & de Bourgogne. *Honoraire.*

1723 Charles de Cisternay du Fay, capitaine au régiment de Picardie, intendant du jardin royal des plantes, de la société royale de Londres. *Chymiste.*

1724 .... Beaufort. *Géometre.*

1724 Henri Pitot. *Géometre.*

1724 Pierre Senac, docteur en médecine. *Anatomiste.*

1725 Jean-Frederic Phelypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, secretaire d'état. *Honoraire.*

1725 Louis de Lisle de la Croyere. *Astronome.*

1725 Bernard de Jussieu, docteur en médecine de la faculté de Paris, démonstrateur des plantes au jardin du roi, de la société royale de Londres. *Botaniste.*

1725 Pierre le Monnier, professeur en philosophie dans l'université de Paris. *Géometre.*

1725 Louis Godin. *Astronome.*

1725 Pierre Maloët, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin de l'hôtel royal des Invalides. *Anatomiste.*

1725 Jean P. de Crousaz, ci-devant gouverneur de S. A. S. le prince Frederic de Hesse-Cassel, & auparavant professeur en philosophie & en mathématiques dans l'université de Groningue. *Associé étranger.*

1726 Jean-René de Longueil de Maisons, président au parlement. *Honoraire.*

1726 Paul-Marc de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, conseiller d'état, grand-croix & chancelier de l'ordre de S. Louis, chancelier, garde des sceaux de monseigneur le duc d'Orleans. *Honoraire.*

1726 Louis-Claude Bourdelin, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Chymiste.*

1727 Michel-Robert le Pelletier des Forts, comte de S. Fargeau, &c. *Honoraire.*

1727 Eustache Manfredi, astronome, de l'institut des sciences de Bologne. *Associé étranger.*

1727 Frideric Rwysch, de l'académie des curieux de la nature, & de la société royale de Londres, professeur d'anatomie & de Botanique à Leyde. *Associé étranger.*

1727 Charles-Etienne-Louis Camus, secretaire & professeur de mathématiques, de l'académie royale d'architecture. *Méchanicien.*

1728 Henri-François Daguesseau, chancelier de France. *Honoraire.*

1728 Henri-Louis du Hamel du Monceau. *Botaniste.*

1728 François-Joseph Hunaud, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur en anatomie & en chirurgie au jardin royal. *Anatomiste.*

1729 Pierre Mahieu. *Géometre.*

1729 Edmond Halley, astronome de sa majesté Britannique, de la société royale de Londres. *Associé étranger.*

1730 Joseph-Antoine Daguesseau de Valjouan, conseiller honoraire au parlement. *Honoraire.*

1730 Philippe Buache, premier géographe du roi. *Géographe.*

1730 Charles-Marie de la Condamine, lieutenant au régiment de Clermont cavalerie, chevalier de l'ordre de S. Lazare. *Chymiste.*

1730 Herman Boerhave, professeur en médecine, botanique & chymie, à Leyde, de la société royale de Londres. *Associé étranger.*

1731 Louis-François Armand duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, chevalier des ordres du roi, ci-devant ambassadeur de France à la cour de Vienne, de l'académie Françoise. *Honoraire.*

1731 Alexis Clairaut. *Géometre.*

1731 Jean Grosse, docteur en médecine. *Chymiste.*

1731 .... De Valliere, maréchal des camps & armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant géneral d'artillerie, directeur géneral des bataillons de royal-artillerie, & des écoles d'artillerie. *Associé libre.*

1731 François Gigot de la Peyronie, premier chirurgien du roi en survivance. *Associé libre.*

1731 Jean-Baptiste Morgagny, docteur en médecine, professeur d'anatomie dans l'université de Padoue, de la société royale de Londres. *Associé étranger.*

1731 .... Bouguer, professeur royal d'hydrographie au Havre-de-Grace. *Géometre.*

1731 Jean-Dominique Maraldi. *Astronome.*

1732 Jean-Paul Granjean. *Astronome.*

1732 François Chycoineau, conseiller d'état ordinaire, premier médecin de sa majesté, surintendant des eaux minerales & médécinales de France. *Associé libre.*

1732 Etienne-Simon de Gamache, chanoine régulier de sainte Croix de la Bretonnerie. *Associé libre.*

1732 Alexis Fontaine. *Géometre.*

1733 Christian Wolphius, professeur de mathématiques & de philosophie à Marpurg, de la société royale de Londres, & de celle de Prusse. *Associé étranger.*

1734 .... Le Clerc. *Géometre.*

On n'a pu trouver les dates de réception & de la mort des suivans, ni leurs noms de baptême.

M. Lemery le jeune. *Chymiste.*

M. Aubert, chirurgien juré à Paris. *Anatomiste.*

M. Vieussens le fils, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin ordinaire du roi. *Botaniste.*

ETAT DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, en 1735.

HONORAIRES.

M. l'abbé Bignon, conseiller d'état ordinaire, bibliothécaire du roi.
M. le maréchal, duc d'Estrées, vice-amiral de France, & grand d'Espagne.
M. le cardinal de Polignac, grand-maître de l'ordre hospitalier du S. Esprit, &c.
M. Pajot d'Osembray, intendant général des postes & relais de France.
M. le marquis de Torcy.
M. le cardinal de Fleury, ministre d'état, &c.
M. le comte de Maurepas, secretaire d'état.
M. le Voyer de Paulmy d'Argenson, conseiller d'état, chancelier, garde des sceaux de M. le duc d'Orleans, & de l'ordre de S. Louis.
M. le Pelletier des Forts, conseiller d'état ordinaire, &c.
M Daguesseau, chancelier de France.
M. Daguesseau de Valjouan, conseiller honoraire du parlement.
M. le duc de Richelieu, pair de France, l'un des quarante de l'académie Françoise.

PENSIONNAIRE VETERAN.

M. Saurin.

PENSIONNAIRES ORDINAIRES.

Pour la Géometrie.

M. de Mairan.
M. de Maupertuis, de la société royale de Londres.
M. Pitot.

Pour l'Astronomie.

M. Cassini, maître des comptes, de la société royale de Londres.
M. Godin, maître des mathématiques des pages de la reine d'Espagne.
M. Bouguer, professeur royal d'hydrographie.

Pour la Méchanique.

M. de Reaumur.
M. Nicole.
M. Chevalier, maître des mathématiques de Louis XV. & des pages de la petite écurie.

Pour l'Anatomie.

M. Winslow, médecin de la faculté de Paris, &c.
M. Petit, chirurgien juré à Paris, & démonstrateur royal.
M. Petit, docteur en médecine.

Pour la Chymie.

M. Lemery, médecin de la faculté de Paris, & médecin ordinaire du roi, professeur de chymie au jardin royal.
M. Geoffroy, de la société royale de Londres, maître apothicaire de Paris.
M du Fay, de la société royale de Londres, intendant du jardin royal des plantes, ancien capitaine au régiment de Picardie.

Pour la Botanique.

M. Marchant, docteur en médecine, directeur de la culture des plantes au jardin royal.
M. Reneaume de la Garanne, médecin de la faculté de Paris.
M. de Jussieu, médecin de la faculté de Paris, professeur & démonstrateur des plantes au jardin royal, de la société royale de Londres.

SECRETAIRE.

M. de Fontenelle, de l'académie Françoise, de celle des belles lettres, de la société royale de Londres, & secretaire perpetuel de l'académie des sciences.

TRESORIER.

M. Couplet, professeur royal de mathématiques, des pages de la grande écurie du roi.

ASSOCIE'S LIBRES.

M. Helvetius, médecin de la faculté de Paris, premier médecin de la reine.
M. de Rézay, chargé des affaires du roi auprès de l'électeur de Baviere.
M. l'abbé de Bragelogne, doyen & comte de Brioude.
M. de Valiere, lieutenant général d'artillerie, grand-Croix de l'ordre de S. Louis.
M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, en survivance.
M. Chicoyneau, premier médecin du roi.
M. de Gamache, chanoine regulier de sainte Croix de la Bretonnerie.

ASSOCIE'S VETERANS.

M. Rouhault, premier chirurgien du feu roi de Sardaigne.
M. Chomel, médecin de la faculté de Paris, & médecin du roi.

ASSOCIE'S ORDINAIRES.

Pour la Géometrie.

M. l'abbé Terrasson, lecteur du roi en philosophie, professeur au college royal, de l'académie Françoise.
M. de la Condamine, chevalier de S. Lazare.

Pour l'Astronomie.

M. de Lisle, lecteur & professeur au college royal, de la société royale de Londres & de Berlin.
M. Maraldi.

Pour la Méchanique.

M. l'abbé Privat de Molieres, de la société royale de Londres, lecteur & professeur royal en philosophie.
M. Camus, secretaire & professeur de l'académie d'architecture.
M. Clairault.

Pour l'Anatomie.

M. Morand, de la société royale de Londres, chirurgien de Paris, censeur & demonstrateur royal, &c.
M. Maloët, médecin de la faculté de Paris, & de l'hôtel des Invalides.

Pour la Chymie.

M. Boulduc, apothicaire du roi, demonstrateur en chymie au jardin royal des plantes.
M. Bourdelin, médecin de la faculté de Paris.

Pour la Botanique.

M. Danty d'Isnard, docteur en médecine, ancien professeur royal des plantes au jardin du roi.
M. Duhamel du Monceau.

ASSOCIE'S E'TRANGERS.

M. Bernoulli, professeur de mathématiques, de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, & de celle de Petersbourg.
M. Sloane, docteur en médecine, président de la société royale de Londres.
M. de Crouzas, ci-devant gouverneur du prince Frederic de Hesse-Cassel, &c.
M. Manfredi, de la société royale de Londres, directeur de l'Observatoire, à Boulogne.
M. Halley, astronome de sa majesté Britannique, de la société royale de Londres.
M. Boërhave, professeur en médecine, botanique & chymie à Leyde, de la société royale de Londres.
M. Morgagni, docteur en médecine, & professeur d'anatomie dans l'université de Padoue, de la société royale de Londres.

M. Wolphius, professeur de mathématiques à Marpurg, de la société royale de Londres, & de celle de Prusse.

ADJOINTS.

Pour la Géometrie.

M. le Monnier, professeur de philosophie au college de Harcourt.
M. Mahieu.

Pour l'Astronomie.

M. de Lisle de la Croyere, à Petersbourg.
M. Grandjean.

Pour la Méchanique.

M. Fontaine.
M. Clerc de Buffon.

Pour l'Anatomie.

M. Senac, docteur en médecine, & médecin de l'hôpital royal de Versailles.
M. Hunauld, médecin de la faculté de Paris, & professeur d'anatomie & de chirurgie au jardin du roi.

Pour la Chymie.

M. Hellot.
M. Grosse.

Pour la Botanique.

M. Trant, médecin de la faculté de Paris.
M. de Jussieu le jeune, docteur en médecine de la faculté de Paris, démonstrateur des plantes au jardin royal, & de la société royale de Londres.

Pour la Géographie.

M. Buache, premier géographe du roi.

ADJOINTS VETERANS

M. Simon de Valhébert.
M. Deslandes, commissaire de la marine à Brest.
M. de Senne, intendant des bâtimens de son altesse serenissime M. le Duc.

PEINTRE ET DESSINATEUR.

M. Aubriet, peintre du roi.

SCOTTI (Bernardin) né à Milan, le 6. Octobre 1656. étant auditeur de la Rote à Rome pour la nation Milanoise, fut déclaré gouverneur de la ville de Rome & de son district, le 10. Décembre 1711. prêta le serment pour cette charge, & reçut le bâton de commandement le 14. suivant, & fut mis le 15. en possession de la charge de vice-camerlingue de la sainte église Romaine. Le pape Clement XI. le déclara cardinal de la même église le 16. Décembre 1715. & qu'il étoit un de ceux qui avoient été reservés *in petto* à la promotion faite le 29. Mai précédent. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 19. du même mois, & il obtint le titre de S. Pierre *in Montorio* le 5. Février 1716. Nonobstant sa promotion au cardinalat il continua d'exercer le gouvernement de Rome jusqu'au 21. Juin 1717. qu'il fut nommé pour faire par *interim* les fonctions de la charge de préfet de la signature de grace, dont il ne fut pourvu en titre que le 23. Novembre 1718. après avoir reçu l'ordre de prêtrise. Il avoit célébré sa premiere messe dans l'église de son titre le 31. Octobre 1717. Depuis il fut fait préfet de la signature de justice, mais dans la congrégation *de propaganda Fide* au mois de Février 1719. déclaré l'un des inquisiteurs généraux de la congrégation du saint Office au mois de Novembre 1725. & protecteur de la vénérable confrérie du saint Sacrement à S. Jean *della Malua*, dont il prit possession le 24. Juin 1726. Il fut aussi protecteur du college germanique de Hongrie, & de quelques autres églises & confréries. Il mourut à Rome le 16. Novembre 1726. entre les six & sept heures du soir, d'une inflammation de poumon, causée par un catare, & accompagnée d'une grosse fievre, dont il avoit été attaqué le 12. précédent, à son retour d'un voyage qu'il venoit de faire au sanctuaire de Lorette. Il étoit âgé de 70. ans 1. mois & 10. jours, & avoit 15. ans 9. mois & 17. jours de cardinalat. Son corps ayant été transporté le 18. au soir de son palais en l'église de saint Ambroise, & de S. Charles de la nation Milanoise, dont il étoit protecteur, y fut inhumé le 19. après la célébration de ses obséques. Le cardinal Scotti laissa par son testament quelques tableaux & bijoux à divers cardinaux ses confreres, & disposa de tous ses biens en œuvres pieuses, à l'exception de ses biens patrimoniaux dont il institua héritier Jean-Baptiste comte Scotti, son frere, avec substitution en faveur du grand hôpital de Milan, en cas de mort de son frere sans enfans. Il disposa de sa bibliotheque en faveur du public, en laissant l'usage à N. Cavalchino, Milanois, votant de la signature de justice, sa vie durant, & après sa mort à l'auditeur de Rote de la nation Milanoise à perpetuité.

SCUDERY. (George de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Morery.* George de Scudery étoit d'une famille noble, originaire d'Apt en Provence, dont le nom est *Scutifer* dans les contrats latins, & qui porta celui de Scudier ou Ecuyer quand on commença à contracter en françois, & depuis celui de Scudery. *Elzéar* Ecuyer aïeul de *George* Scudery porta les armes & se fit un nom dans cette profession. Le seigneur de la Coste ayant été fait gouverneur d'Apt sous le regne de Charles IX. pendant les troubles du royaume, le fit major de la ville. Ce seigneur aimoit à se servir de lui quand il y avoit quelque expédition à faire contre les Huguenots retranchés en divers endroits du voisinage. Son fils, pere de *George* de Scudery, suivit la fortune de l'amiral de Villars, André de Brancas, qui le fit nommer lieutenant de roi du Havre-de-Grace, dont il étoit gouverneur au nom de la Ligue. M. l'abbé d'Olivet s'est trompé quand il dit que ce fut de Scudery lui-même qui fut gouverneur de cette ville. Le fils d'*Elzéar* de Scudery se maria en Normandie avec la fille du seigneur de Brilly, riche demoiselle de cette province. *George* de Scudery nâquit de ce mariage au Havre-de-Grace, non en 1603. comme le dit M. d'Olivet, mais en 1601. & fut envoyé de bonne heure à Apt où il passa une partie de sa jeunesse. Il s'y exerça à la poësie françoise pour faire plaisir à une demoiselle dont il étoit amoureux. C'étoit *Catherine* de Rouyere qui épousa depuis à Aix M. de Pigenal. Si l'on en croit la préface de son *Ligdamon* qui est sa premiere piece de théatre, il avoit beaucoup voyagé, & avoit suivi jusques-là le parti des armes. Mais il y a un peu de fanfaronnade dans ce qu'il dit en cet endroit, & ses voyages & ses campagnes examinés dans le détail se réduisent à peu de choses. Lorsqu'il se fut établi à Paris, il publia en 1637. *des observations sur le Cid*, tragedie de Corneille, qui plurent beaucoup au cardinal de Richelieu & qui obtinrent à l'auteur la bienveillance de ce ministre. Treize ans après, c'est-à-dire, en 1650. il fut reçu à l'académie Françoise après la mort de M. de Vaugelas, & on lui donna le gouvernement de Notre-Dame de la Garde en Provence, mais on ne sçait en quelle année. Ce gouvernement étoit fort peu de chose si l'on s'en tient à l'agréable description qu'en font en ces termes Mrs Chapelle & Bachaumont dans leur voyage :

Mais il vous faut parler du fort,
Qui sans doute est une merveille :
C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde
Un Suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.

La plus grande partie de sa vie s'est passée à écrire, & sa fecondité en ce genre a fait dire fort judicieusement à M. Boileau Despreaux qui méprisoit ses ouvrages :

Bienheureux SCUDERY *dont la fertile plume*
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !

Tes ecrits, il est vrai, sans art & languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens :
Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre & des sots pour les lire.
Et quand la rime enfin se trouve au bout du vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers.

C'est encore de lui que M. Despreaux veut parler quand il dit d'un auteur qui se trouvant quelquefois

. . . . trop plein de son objet
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.

M. de Scudery mourut à Paris le 14. de Mai 1667. âgé de 66. ans. Il avoit épousé un damoiselle de Mertinvast, bonne maison de Normandie dont il a eu pour fils l'abbé de Scudery. Sa veuve qui lui a survécu plusieurs années est morte à Paris au commencement de 1711. On voit dans la note de M. Brossette sur le quarante-deuxiéme vers de la satyre 8. de M. Despreaux deux fragmens de lettres qu'elle avoit écrites en 1674. à M. le comte de Bussy pour l'animer contre M. Despreaux, afin de venger en quelque maniere la mémoire de son mari, mais qui n'eurent point d'effet.

Les ouvrages de M. de Scudery sont : *Lygdamon* & *Lydias*, ou la *Ressemblance*, tragi-comedie, à Paris en 1631. *in-8°*. *Le trompeur puni* ou l'*Histoire septentrionale*, tragi-comedie, à Paris en 1635. *in-8°*. *L'Amour caché par l'amour*, piéce en trois actes, précedée de la comedie des comediens, piece en deux actes, à Paris en 1635. *in 8°*. *Le Vassal genereux*, poëme tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°*. *Orante*, tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°*. *Le fils supposé*, comedie, à Paris en 1636. *in-8°*. *Le Prince déguisé*, tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°*. *La mort de César*, tragedie suivie d'autres œuvres poëtiques, à Paris en 1636. *in 8°*. *Didon*, tragedie à Paris en 1637. *in-4°*. *L'Amant liberal*, tragi-comedie, à Paris en 1638. *in-4°*. *L'Amour tyrannique*, tragi-comedie, à Paris en 1638. *in-4°*. *Eudoxe*, tragi-comedie, à Paris en 1641. *in-4°*. *Andromire*, tragi-comedie, à Paris en 1641. *in-4°*. *Ibrahim*, ou l'*illustre Bassa*, tragi-comedie, à Paris en 1643. *in-4°*. *Arsane*, tragi comedie en prose, à Paris en 1644. *in-4°*. *Le Temple*, poëme, &c. à Paris en 1633. *in-fol*. *Observations sur le Cid*, à Paris en 1637 *in-8°*. *Lettre à l'illustre Academie*, à Paris en 1637. *in-8°*. Cette lettre est adressée à l'Académie Françoise que M. de Scudery rend juge de ses observations sur le Cid. *La preuve des passages allegués dans les observations sur le Cid*, à Paris en 1637. *in-8*. *Lettre à Mrs de l'Academie Françoise sur le jugement qu'ils ont fait du Cid & de ses observations*, à Paris en 1638. *in-8°*. *Réponse à M. de Balsac* sur le même sujet, à Paris en 1638. *in-8°*. L'*Apologie du Theatre*, à Paris en 1639. Les Harangues ou discours académiques de J. B. Manzini traduites de l'italien, à Paris en 1640. *in-8°*. Le Cabinet de M. de Scudery, à Paris en 1646. *in-4°*. premiere partie & la seule qui ait paru. *Discours politiques des Rois*, à Paris en 1648. *in-4°*. *Poesies diverses*, à Paris en 1649. *in-4°*. *Alaric* ou *Rome vaincue*, poëme héroïque à Paris en 1654. *in-fol*. en 1656. *in-12*. L'édition *in-fol*. est ornée de figures de Chauveau. On trouve au devant de ce poëme un traité du poëme héroïque fort peu estimable. Le Calloandre fidéle, traduit de l'Italien de J. Ambroise Marini, à Paris en 1668. *in-8°*. trois volumes. L'épitaphe du cardinal de Richelieu. * M. Boileau Despreaux, *Sat. 8*. & les notes de M. Brossette. Voyage de Bachaumont & Chapelle. Sillac d'Arbois, (c'est-à-dire, Jean Sarasin) sur l'amour tyrannique de Scudery. Nouvelle allégorique, ou histoire des troubles nouvellement arrivés au pays de l'éloquence, par Furetiere. Pellisson, *histoire de l'Academie Françoise* avec les notes de l'abbé d'Olivet. Niceron, *Mémoires, &c. t. 15*. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes*, &c.

SCUDERY (Magdelene de) *sœur du précedent*, née aussi au Havre de Grace l'an 1607. fut menée de bonne heure à Paris, où elle fut bien élevée & eut dès sa premiere jeunesse une entrée libre à l'hôtel de Rambouillet où elle fut goutée des sçavans & des beaux esprits qui s'y assembloient frequemment. Son peu de bien & son inclination naturelle la rendirent auteur : elle vivoit sous le regne des romans, elle se conforma à ce mauvais goût, & donna à ces sortes d'ouvrages peu dignes d'amuser un esprit serieux & solide, un agrément & un tour qui les firent rechercher avec avidité, & qui lui acquirent une grande réputation. Tout le monde voulut connoître l'auteur; elle fut recherchée à la cour & par tous les gens de merite, les étrangers même s'empresserent de former avec elle un commerce de lettres, & l'académie des *Ricovrati* de Padoue l'associa à son corps après la sçavante Helene Cornaro. L'évêque de Munster, prince de Paderborn, lui fit present de sa médaille & de ses ouvrages. Christine reine de Suede l'honora de son amitié, de son portrait, d'un brevet de pension, & souvent de ses lettres. Le cardinal Mazarin lui donna aussi une pension par son testament. M. le chancelier Boucherat lui en établir une sur le sceau, que M. de Pontchartrain lui continua. Louis XIV. lui en accorda aussi une de deux mille francs en 1683. à la sollicitation de madame de Maintenon, & lorsque mademoiselle de Scudery en remercia sa majesté, ce prince s'entretint amiablement avec elle, la loua beaucoup, & quelques années après la gratifia d'une de ses médailles. On s'étonnera sans doute que des romans, sorte d'ouvrage plus propre à gâter l'esprit qu'à le former, & presque toujours nuisible au cœur, ayent pu meriter tant d'honneurs & de biens : mais on étoit alors passionné pour ces sortes d'ouvrages, & ce n'étoit presque que par cette voie qu'un auteur s'avançoit dans le monde. Mademoiselle de Scudery eut pendant plusieurs années une espece de cour chez elle, composée de personnes d'esprit, & elle ne fut un peu plus retirée que lorsque l'âge & les infirmités l'y obligerent. Elle mourut le 2. Juin 1701. âgée de 94. ans. Elle fut enterrée dans l'église de S. Nicolas des Champs sa paroisse, & quantité de gens d'esprit honorerent ses cendres d'éloges en prose & en vers. Les ouvrages de mademoiselle de Scudery sont : *Ibrahim*, ou l'*illustre Bassa*, à Paris, en 1652. *in-8°*. quatre volumes, sous le nom de son frere, de même que les trois ouvrages suivans. Celui-ci a été traduit en italien & imprimé à Venise en 1684. Femmes illustres ou les harangues héroïques, à Paris en 1665. *in-12*. deux vol. *Artamene*, ou *le grand Cyrus*, à Paris en 1653. *in-8°*. dix vol. *Clelie*, histoire romaine, à Paris en 1660. *in-8°*. dix vol. *Almahide* ou *l'Esclave reine*, à Paris en 1660. *in-8°*. *Celinte*, nouvelle, à Paris en 1661. *in-8°*. *Mathilde d'Aguilar*, histoire espagnole avec les jeux, à Paris en 1667. *in 8°*. 8. vol. *La promenade de Versailles* & *l'Histoire de Celamire*, à Paris en 1669. *in 8°*. *Discours de la gloire*, à Paris en 1671. *in 12*. Ce discours qui est estimable remporta le prix d'eloquence de l'académie Françoise en 1671 *Conversations sur divers sujets*, à Paris en 1680. *in-12*. deux volumes. *Conversations nouvelles sur divers sujets*, à Paris en 1684. deux volumes. *Conversations morales*, à Paris en 1686. *in-12*. deux volumes. *Nouvelles conversations de morale*, à Paris en 1688. *in-12*. deux volumes. *Entretiens de morale*, à Paris en 1692. deux volumes. Ces dix volumes de conversation sont ce que mademoiselle de Scudery a fait de meilleur : il ne faut pas néanmoins y chercher toujours cette morale évangelique qui fait le Chretien. *Nouvelles fables* en vers, à Paris en 1685. *in-12*. On trouve dans differens recueils, des vers de sa façon. M. Despreaux dans ses écrits n'a pas plus menagé mademoiselle de Scudery, que son frere, parce qu'il ne voyoit pas dans ses écrits l'utilité & le bon goût qu'il désiroit avec raison dans un auteur, & il est étonnant que malgré le bon goût que l'on affecte tant d'avoir aujourd'hui, on réimprime encore les romans de mademoiselle de Scudery presque tombés dans l'oubli. Cette fille au reste avoit beaucoup d'esprit, la conversation aisée & agréable, & ne manquoit pas même d'une sorte d'érudition. M. l'abbé Bosquillon de l'académie de Soissons a fait son éloge qui se trouve imprimé dans le *Journal des sça-*

vant du 11. de Juillet 1701. C'est plutôt un panegyrique qu'un abregé de vie. Nous rapporterons seulement ici l'épitaphe de mademoiselle de Scudery dressée par M. de Vertron historiographe du roi, membre de l'académie royale d'Arles, & de celle des *Ricovrati* de Padoue.

Ad felicem memoriam
MAGDALENÆ DE SCUDERY
Quæ
Pudore, fide, pietate, ingenio,
Necnon animi fortitudine
Vix inveniet parem
Pudore casto animata
Floruit ut lilium inter spinas.
Fide instigatâ
Solis instar, luce & ardore amicos recreavit.
Pietate fretâ
Aquilæ similis, terrena despiciens
Cœlestibus tantùm inhiavit.
Ingenio clara,
Inter Musas emicuit
Gallica Sapho.
Animi fortitudine roborata
Corporis imbecillitatem
Superavit heroïna invicta.
In arduis inconcussa
Velut rupes inter fluctus
Stetit.
Christianam in doloribus se probavit Amazonem,
Utriusque sæculi decus,
Veteri orta, heu novo occidit,
Nunquam moritura
Si aliud ad æternitatem patuisset iter.
Obiit postridie Kalend. Junias
Anno ætat. 94.
Christi 1701.

Cette épitaphe se trouve dans les *Mélanges historiques* imprimés à Amsterdam en 1718. *pag. 21.*

SCYTALE. C'étoit une espéce de cylindre de bois, dont on se servoit à Sparte ou Lacédemone, pour signifier les ordres de la république à ceux qui en étoient absens. Il y avoit deux de ces rouleaux, le général Lacedemonien en emportoit un, & l'autre restoit à Sparte. Le magistrat chargé d'envoyer les ordres, tortilloit autour de ce rouleau une laniere de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander; ensuite il la détachoit & l'envoyoit au général, qui l'appliquant sur le rouleau de même grosseur, trouvoit les mots & les lignes en la même disposition qu'ils avoient été écrits. Pausanias général des Lacedemoniens s'étant retiré à Golone ville de la Troade, où il formoit des projets aussi funestes à sa patrie qu'à lui-même, & ayant pris la résolution de ne plus retourner à Sparte, les Lacédemoniens lui envoyerent une seconde fois la *Scytale*, le menaçant de le traiter dans toute la rigueur des loix, s'il ne revenoit promptement. * Cornel. Nep. *v. de Pausanias.* Le Gras, *notes sur cette vie.*

SEBISCH ou SEBIZIUS, (Melchior) né à Falckenberg dans le duché d'Oppeln, fut envoyé en 1571. à Leipsic, où il eut pour maître Joachim Camerarius. Etant allé la même année à Strasbourg, François Hotman chez qui il logea, lui conseilla de s'appliquer à l'étude du droit. Sebisch suivit ce sçavant en France où il étoit appellé, & il étoit avec lui à Paris en 1563. Hubert Languet qu'il y connut, lui persuada d'étudier la médecine & la physique, & Sebisch suivant cet avis, prit les leçons de Turnebe, de Ramus, de Lambin, de Dorat, & de Charpentier, tous connus dans la république des lettres, & qui ont fait honneur au collége royal de France. Sebisch fit de si grands progrès dans la médecine, que le frere de Gaspard Bauhin le fit venir à Lyon pour l'aider dans un grand ouvrage qu'il faisoit sur cette matiere. Cet ouvrage fini, Sebisch alla à Montpellier, & s'enrolla dans la garnison de cette ville, lorsqu'elle fut prise alternativement par les Catholiques & par les Protestans. Les troubles qui s'éleverent en France l'engagerent à s'en retirer, & il emmena avec lui à Strasbourg le fils de Camerarius. De-là il alla en Lorraine avec le baron de Hauteville, premier chambellan du duc de Lorraine. Mais las de la vie de la cour, il quitta Nancy en 1568. & alla à Heidelberg, où il entendit Thomas Erastus. Il retourna de-là à Strasbourg, & revint enfin dans sa patrie en 1569. La même année il alla en Italie avec Matthieu Sebisch son neveu, ci-devant premier médecin du duc de Leignitz, & ce voyage fait il retourna de nouveau à Strasbourg. En 1570. Jerôme Boide son cousin, quartier-maitre de l'empereur Maximilien II. lui procura un emploi honorable pendant la diéte de Spire, auprès de la princesse Elisabeth fille de Maximilien, pour lors promise à Charles IX. roi de France. Sa commission finie, il fut gouverneur de Christophe baron de Redern, avec lequel il alla à Paris & à Orange. En 1571. il alla seul à Montpellier dans le dessein de s'y faire recevoir docteur en médecine; mais les troubles agitans encore cette ville, il s'en retira promptement & alla prendre le degré de docteur à Valence en Dauphiné, le 25. d'Août de la même année. De Valence il reprit le chemin de Strasbourg où il se maria en 1576. Il obtint alors la place de médecin de la ville de Haguenaw. Il en revint en 1586. parce qu'il fut nommé professeur en médecine à Strasbourg, & médecin de la ville. En 1589. il fut reçu au nombre des chanoines de saint Thomas à la place de Sturmius. En 1612. il résigna sa place de professeur, qui fut donnée à MELCHIOR Sebisch son fils, qui suit; & il mourut le 19. de Juin 1625. âgé de quatre-vingt-six ans.

SEBISCH (Melchior) *fils du précédent*, né à Strasbourg le 19. de Juillet 1578. étudia la médecine sous son pere, & sous Israël Spachius. Il soutint sous ce dernier deux theses publiques qui lui firent honneur. En 1600. il alla à Basle où il fut disciple de Platter, de Stupanus & de Gaspard Bauhin. Il visita ensuite les universités de Tubinge, Vienne, Prague, Oxford, Cambridge, Louvain, Leyde, Douai, Padoue, Bologne, Pise, Sienne, Ferrare, Rome, Naples, Pavie, Turin, Paris, Orleans, Bourges, Angers, Saumur, Poitiers, Toulouse, Montpellier & Valence. Il employa à ces voyages en Allemagne, Bohéme, Angleterre, France, Italie, Lorraine, Savoye, & les Pays-Bas, environ sept années. En 1610. il prit le degré de docteur à Basle, & en 1612. il obtint la place de son pere, de professeur en médecine à Strasbourg. Il se maria en 1613. L'empereur Ferdinand II. le créa en 1630. comte palatin à la diéte de Ratisbonne, & en cette qualité Sebisch a créé quarante sept notaires impériaux. Il fut dix fois recteur de l'université, & trente fois doyen de sa faculté. En 1625. il avoit succedé à son pere dans la charge de médecin de la ville & dans la place de chanoine de S. Thomas. En 1657 il fut fait doyen, & en 1658. prevôt dudit chapitre. Il est mort le 25. de Janvier 1673. âgé de 95. ans. On a de lui plusieurs ouvrages, comme *Herbarium Tragi-Germanicum cum synonymis stirpium, &c. De alimentorum facultatibus; Dissertatio de acidulis; Commentarius in libros Galeni de curanda rabie per sanguinis missionem; Speculum medicinale practicum; Tractatus de Mola; Dissertationes theoretica & practica, &c.*

SEBISCH (Jean-Albert) *fils du précédent*, né en 1614. le 22. d'Octobre, fit sa philosophie & ses études en médecine dans sa patrie, soutint des theses publiques sous son pere, & alla ensuite à Basle, où il profita des leçons de Stupanus, de Gaspard Bauhin, & de Jean Jacques Braun. De-là il passa par la Suisse, la Savoye & le Dauphiné, jusqu'à Montpellier, où il étudia pendant six mois. Il continua ensuite son voyage par la Provence en Italie, d'où il revint à Montpellier, & de-là à Angers. Après un sejour de huit mois dans cette derniere ville, il vint à Paris & retourna à Strasbourg en 1639. par Lyon, Geneve, la Suisse & la Bourgogne. En 1640. il soutint des theses *de calido nativo*, & reçut le bonnet de docteur des mains de son pere. En 1652. il fut nommé

professeur en médecine, en 1656. chanoine de S. Thomas, & en 1678. *Senior* du chapitre. Il fut cinq fois recteur de l'université, & vingt-une fois doyen de sa faculté. Après la mort de son pere en 1675. il fut médecin de la ville, & président du collége des médecins. Il mourut le huit de Février 1685. âgé de 70. ans.

SEBISCH (Melchior) fils de JEAN-ALBERT, *dont on a parlé à l'article précédent*, nâquit le 12. de Janvier 1664. étudia la philosophie & la médecine dans sa patrie, soutint en 1684. des theses publiques *de risu & fletu*, & en 1668. *de sudore*, pour le degré de docteur. La même année il alla à Paris, & en 1691. il prit le bonnet de docteur. Il fut depuis nommé à la chaire de physique. Il fut fait chanoine de S. Thomas en 1697. & professeur en médecine en 1701. Il fut deux fois recteur de l'université, & quatre fois doyen de son ordre. Il mourut en 1704. âgé de 41. ans.

SECKENDORFF, (Vite-Louis de) d'Oberzenn, & Meuselwitz, conseiller privé de l'électeur de Brandebourg, fils de Joachim-Louis colonel au service de la Suisse, issu d'une maison très-noble & fort ancienne de la Franconie, naquit en 1626. Après ses humanités, il vint à la cour d'Ernest le Pieux, duc de Gotha, qui le fit instruire avec deux princes de Wirtemberg. Il passa ensuite deux ans dans l'étude à Gotha, & de-là à Strasbourg, d'où il alla à la cour de Darmstad, & ensuite à celle de Gotha, où il fut gentilhomme de la cour. Comme il avoit fort bien appris l'hebreu, le grec, le françois, l'espagnol, l'italien, le danois & le suedois, outre le latin, il lut les meilleurs livres écrits en ces langues, & il se rendit habile dans le droit, dans la théologie, la politique, l'histoire, les généalogies, la géographie, la philologie, &c. Il fut gentilhomme de la chambre du duc de Gotha, conseiller aulique, consistorial, & de la chambre en 1651. & en 1663. il parvint à être conseiller privé, premier ministre, & directeur en chef de la regence, de la chambre & du consistoire. En 1664. Maurice duc de Saxe-Zeitz l'appella auprès de lui, & le fit conseiller privé, chancelier & président au consistoire. Seckendorff passa dix-sept années auprès de ce prince, & lorsqu'il fut mort, il renonça à tous ses emplois, & se contenta d'accepter la charge de conseiller privé à la cour d'Eisenach. En 1691. il fut fait conseiller privé de l'électeur de Brandebourg, & chancelier de l'université de Halle. Il mourut en 1692. âgé de 66. ans. Malgré l'assiduité qu'il donnoit aux fonctions que demandoient les charges dont il fut revêtu, son amour pour l'étude, son goût pour les sciences, lui firent trouver encore du tems pour composer plusieurs ouvrages qui sont autant de monumens de son érudition. Les plus connus sont, un abregé de l'histoire ecclésiastique de Gotha; l'état du Christianisme; une histoire du Lutheranisme; un commentaire historique & apologétique pour Luther, dont il étoit zelé sectateur; l'état des princes d'Allemagne; des Harangues en allemand; Défense de la relation touchant Antoinette Bourignon; Dissertation historique & apologétique pour la doctrine de Luther sur la Messe, &c. Il a aussi beaucoup travaillé aux *Acta eruditorum* de Leipsic. N'ayant pas laissé d'héritiers, sa terre noble de Meuselwitz parvint à son neveu *Frederic-Henri*, que l'empereur éleva en 1719. à la dignité de comte. * Juncker, *Ephemerid. erudit.* pag. 154. Pipping, *Memoria theolog. pag.* 1602. Breithaupt, *Dodecas programmatum selectorum*, &c.

SECRETAIRES D'ETAT. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit dans la*

TABLE CHRONOLOGIQUE des SECRETAIRES D'ETAT, *pour servir à l'édition du Moreri de 1725. & en quelques endroits à celle de 1732.*

Claude le Blanc fut pourvu, non en Octobre, mais le 25. de Septembre 1718.

François-Victor le Tonnelier, marquis de Breteuil... donna sa démission au mois de Juin 1726.

Claude le Blanc ayant été rappellé à la cour fut rétabli dans la charge de secretaire d'état, avec le même département de la guerre le 15. de Juin 1726. & il en prêta un nouveau serment le 22. du même mois. Il mourut le 19. de Mai 1728. Il a été également grand dans l'une & dans l'autre fortune. Il joignoit à beaucoup de capacité pour les affaires, une grande prudence, de l'esprit, de l'érudition, & de l'amour pour les lettres & pour ceux qui les cultivoient. Il avoit amassé une bibliotheque assez nombreuse & bien choisie, comme on peut le voir par le catalogue dressé par M. l'abbé Langlet, & qui a été imprimé en 1729. *in-8°.* chez Martin libraire.

Nicolas-Prosper Bauyn, seigneur d'Angervilliers, fut pourvu de la charge de secretaire d'état par la mort de M. le Blanc & en prêta le serment le 23. de Mai 1728.

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, a succedé à Guillaume Dubois, depuis cardinal, &c. & donna sa démission le 19. d'Août 1727.

Germain-Louis Chauvelin, président à mortier au parlement de Paris, fut pourvu de cette charge avec le département des affaires le 19. d'Août 1727. & en prêta le serment le 23. suivant. Il avoit été nommé le 17. du même mois garde des sceaux de France.

Louis Phelippeaux, comte de S. Florentin, &c. *Ajoutez qu*'il entra en exercice par la mort de M. de la Vrilliere, son pere, le 7. de Septembre 1725.

SEDECIAS, médecin Juif qui vivoit au commencement du IX. siécle. Il fut médecin de Louis le Debonnaire, roi de France, sous lequel les Juifs avoient beaucop de crédit dans ce royaume. Ce médecin passoit aussi pour magicien, & les historiens ont rapporté sur ce sujet, & quelquefois sérieusement, les contes les plus extravagans. Il fut aussi médecin de Charles le Chauve successeur de Louis, & il eut la foiblesse de se laisser corrompre par Boson, beau-frere de la reine femme de Charles, & par plusieurs autres seigneurs, & l'inhumanité d'empoisonner Charles à leur sollicitation. C'est ce que rapporte Mezerai dans son abregé chronologique de l'histoire de France, tome 2. *Voyez* aussi l'*Histoire des Juifs* par Basnage, *tome* 5. *pages* 144. 1492. *& suivantes*, &c.

SEDULIUS. (Caïus Cælius, ou Cæcilius) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* son *Paschale carmen* ne contient que quatre livres; il en contient cinq. Les quatre derniers ne contiennent pas non plus, *comme on l'a dit*, la vie de Jesus-Christ; mais les miracles de Jesus-Christ; les actions principales de sa vie jusqu'à son ascension, & les principaux points de sa doctrine. On a fait un grand nombre d'éditions de cet auteur, & presque dès l'origine de l'imprimerie.

SEDULIUS (Henri) né à Cleves dans le XVI. siécle, entra après ses études d'humanités dans l'ordre des Freres Mineurs, où il fut définiteur & ensuite provincial. Ce religieux avoit de la pieté & de la science. Il fut lié avec les sçavans de son tems, principalement avec Juste-Lipse. Il avoit beaucoup lu les peres de l'église. Il mourut à Anvers le 26. de Février 1621. après avoir passé environ 52. ans dans son ordre. On a de lui, *Præscriptiones adversùs hæreses. Diva Virgo Mosa Trajectensis sive beneficia ejus & miracula. Apologeticus adversùs Alcoranum Franciscanorum pro libro conformitatum*, &c. à Anvers en 1607. *in-4°.* Le livre des conformités de la vie de S. François avec la vie de Jesus-Christ dont Sedulius tache de faire l'apologie dans cet ouvrage, est un livre fort rare, qui a pour auteur Barthelemi de Pise, & qui est encore plus ridicule qu'impie: l'Alcoran des Cordeliers qui en est la critique contient aussi bien des choses reprehensibles. *Historia seraphica, vita sancti Francisci & illustrium virorum & fœminarum qui ex tribus Ordinibus relati sunt inter sanctos*, in-fol. à Anvers en 1613. Il y a peu de critique dans cet ouvrage. *Vita sancti Ludovici, filii Caroli II. regis Siciliæ*, à Anvers en 1602. *in-8°.* Sedulius n'est pas l'auteur de cette vie; elle vient d'un historien contemporain, mais on lui en doit l'édition: il en a cor-

rigé le style, & il y a joint un commentaire. Le Saint Louis qui fait l'objet de cet ouvrage a été évêque de Toulouse. *Sancti Bonaventuræ speculum disciplinæ ad novitios imagines religiosorum sanctis Francisci in æs incisa; additis brevibus elogiis. Provincia inferioris Germaniæ fratrum Minorum, in quâ de cœnobiis fratrum, virginumque monialium de martyribus & scriptoribus*, &c. Cet ouvrage est encore manuscrit. * *Voyez* François Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ*; *le Théatre* de Freher, &c.

SEGRAIS (Jean-Regnault, sieur de) *Ajoutez au Moreri édition de 1725. qu*'il étoit fils de FRANÇOIS Regnault sieur de Segrais, & de *Colombe* de la Menardiére: *que* la riche heritiere, sa parente, qu'il épousa se nommoit *Claude* Acher, fille de *Jean* Acher, seigneur du Mesnil-Vité, & d'*Helene* de la Menardiere, dame de Cuverville: *& enfin que* sa traduction des Géorgiques de Virgile en vers françois, a été imprimée à Paris en 1712. *in*-8°. *Ajoutez aussi ce qui suit à celle de 1732.* M. de Segrais avoit eu le dessein que cette traduction des Géorgiques fût publiée avec une préface dont il avoit au moins dressé le projet, mais celui qui étoit chargé d'exécuter sa volonté, ne l'ayant point accomplie, un de ses amis qui avoit une copie de la traduction l'a donnée sans la préface. On voit au-devant le portrait de M. de Segrais. Depuis on a publié un *Segresiana* in 12. où l'on trouve quelques anecdotes de litterature. Ce recueil a pour titre, *Segresiana*, ou *Mélange d'histoire & de litterature, recueilli* des entretiens de M. de Segrais. On y a joint ses *Eglogues*, & l'*Amour guéri par le tems*, tragédie du même auteur, non encore imprimée; *la Relation de l'isle imaginaire*, & *l'Histoire de la princesse de Paphlagonie*, imprimée en 1646. par l'ordre de Mademoiselle. Le tout forme un vol. *in*-8°. à la Haye (c'est-à-dire à Paris) en 1721. & cette édition a été suivie d'une autre faite à Amsterdam en 1723. & qui est beaucoup plus belle. La préface qu'on voit à la tête de l'une & de l'autre est de M. de la Monnoye. On y dit que les particularités contenues dans le *Segresiana* ont été recueillies par les soins d'un illustre conseiller d'état (M. Foucault, intendant de Caen) dont la maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caen de personnes de mérite & de qualité. M. de Segrais y étoit reçu avec distinction: il y avoit pour lui, ajoute-t-on, une place de reserve auprès d'une tapisserie derriere laquelle un homme de confiance écrivoit en secret ce qu'il disoit; & c'est de lui, dit-on, qu'a été tiré le *Segresiana* dans lequel avec plusieurs faits singuliers & curieux, on en trouve d'évidement faux qu'on ne doit pas mettre, sans doute, sur le compte de M. de Segrais. *Les Eglogues* au nombre de sept, avec une lettre de M. Ogier sur la premiere, la reponse de M. de Segrais & des refléxions sur l'Eglogue, ont été réimprimées à Paris en 1733. *in*-8°. avec les passages imités des poëtes Latins, l'*Atis* poëme pastoral, & le portrait de Mademoiselle, aussi en vers, du même auteur. L'*Atis* qui est fait en l'honneur de son pays, avoit paru dès 1653. *in*-4°. à Paris. Les *Nouvelles Françoises*, &c. ont été réimprimées en 1722. à Paris, *in*-12. deux volumes En 1658. on avoit donné un recueil de ses *Diverses poësies*, à Paris, *in*-4°. Son *Enéide de Virgile traduite en vers françois*, parut en deux volumes *in*-4°. à Paris: le premier en 1668. le second en 1681. & a été réimprimée à Amsterdam en 1700. *in*-8°. deux volumes, & à Lyon en 1719. M. de Segrais a été très-uni avec M. Huet évêque d'Avranches, & ce fut à sa priere que ce prélat composa son traité de l'origine des Romans où il fait l'apologie de ces sortes d'ouvrages: mais le premier se brouilla avec le dernier à l'occasion suivante. M. Huet passant par Caen en 1693. fut invité de se trouver à l'Académie qui devoit ce soir-là s'assembler chez M. de Segrais qui lui promit d'y lire ses conjectures sur la restitution d'un passage du quatriéme livre des Géorgiques de Virgile où ce poëte parle de l'application qu'ont les Egyptiens à la récolte du miel & qui commence au vers 287. M. Huet n'approuva point la restitution: il soutint que c'étoit faute d'entendre cet endroit de Virgile qu'on le croyoit corrompu, & faute de sçavoir l'opinion qu'avoient les anciens de la situation & du cours du Nil, que Virgile en ce lieu n'avoit point parlé selon la vérité de la géographie, telle qu'on la connoît aujourd'hui; mais selon l'opinion reçue de son tems. M. de Segrais qui étoit prévenu pour son opinion qu'il avoit puisée dans Lacerda, commentateur de Virgile, la défendit par un écrit qu'il adressa à M. du Quesnai, ci-devant lieutenant géneral de Caen, & qu'il envoya ensuite à M. Huet à Paris avec une lettre au même. M. Huet a répondu à cet écrit par un autre beaucoup plus long: on trouve le tout dans le tome deuxiéme des dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet en 1712. M. Huet dit que depuis ce tems-là M. de Segrais n'avoit plus pour lui ni ouverture, ni la même affection. Ce prélat n'a pas laissé que de le louer beaucoup dans ses poësies & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, où il en parle en plusieurs endroits avec éloge. Le P. Noël-Etienne Sanadon, Jesuite, a fait aussi deux Elegies latines sur la mort de M. de Segrais, l'une adressée à l'académie Françoise de Paris, l'autre a Elie Betoulaud, poëte François: elles se trouvent dans le recueil des poësies de ce Jesuite publiées en 1715. *in*-12. Le même dans son ode aux citoyens de Caen dit aussi de M. de Segrais:

Addêre magnis tu quoque vatibus
SEGRÆSE, *solers nunc calamos leves*
Inflare, nunc magno sonantes
Consociare fides Maroni.

Enfin le P. Sanadon a fait ces vers pour mettre au bas d'un portrait de M. de Segrais, gravé par Etienne de Caen.

Dum vates raptum lugent sine fine SEGRÆSUM,
Divini Stephanus sculpserat ora viri.
Vidit ubi hæc Phœbus: Stephano jam cedimus, inquit:
Absolvit luctus ista tabella meos.

SEGUENOT (Claude) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, nâquit à Avalon dans le duché de Bourgogne le 6. Mai 1596. Après avoir fait ses études de théologie en Sorbonne, il fréquenta le barreau à Dijon, & à Paris, où il plaida quelques causes. Il fut ensuite pourvu d'une charge de judicature qu'il abandonna pour entrer en 1624. dans la congrégation naissante de l'Oratoire où il s'appliqua particulierement à l'étude de S. Augustin. En 1625. il fut un des douze PP. de l'Oratoire qui accompagnerent M. de Berulle en Angleterre, à la suite de la princesse Henriette, mariée à Charles I. roi d'Angleterre. De retour à Paris en 1626. il y reçut l'ordre de prêtrise des mains de Jean-François de Gondy évêque de Paris, & dès 1629. il fut fait successivement superieur des maisons de Nanci, de Dijon, de Rouen, & de Saumur. Il n'avoit aucun goût pour la théologie scholastique, & il auroit voulu que l'on eût trouvé le moyen de rendre S. Augustin si familier que chacun eût été excité à étudier particulierement les ouvrages de ce Pere. Ce fut ce goût qui le lia particuliérement avec M. du Verger de Hauranne abbé de S. Cyran, avec M. Arnauld, & avec presque tous les amis de l'un & de l'autre. Cette liaison troubla son repos pendant quelques années. Ayant fait paroître en 1638. *in*-8°. à Paris, chez Camusat, une traduction françoise du livre de S. Augustin de la sainte virginité avec d'amples notes théologiques, le syndic de Sorbonne dénonça cet ouvrage à la faculté pour l'examiner. La faculté nomma en effet pour cet examen Mrs Dautruy, Bachelier, Chatelain, & Pereyret, & le 14. du même mois le P. Seguenot fut enlevé de Saumur où il étoit & conduit à la Bastille, où il demeura jusqu'après la mort du cardinal de Richelieu. Ce fut le P. Joseph Capucin qui se servit des ordres du roi contre quelques illuminés de ce tems-là pour faire faire cet enlevement. Ce Pere s'imaginoit que le P. Segue-

not l'avoit eu en vue dans plusieurs de ses notes. On trouve ce fait dans la vie du P. Joseph par l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune. Le lendemain de cet emprisonnement le syndic de Sorbonne produisit devant la faculté une déclaration des PP. de l'Oratoire de Paris, par laquelle ils desapprouvoient le livre du P. Seguenot tant pour la doctrine qui y étoit renfermée, que parce qu'il n'avoit point été approuvé par son supérieur, qui étoit alors le P. Charles de Condren, second général de la congrégation. Le même jour le P. Bertin de la même congrégation fit une déclaration semblable au nom de son corps, dans laquelle il dit en particulier : que ce livre avoit beaucoup déplu à la congrégation ; qu'elle n'avoit point les mêmes sentimens, & qu'elle s'offroit de souscrire à la censure qui en seroit faite par la faculté ; mais on ne voulut point en recevoir la signature. Le 18. Juin suivant on se rassembla pour entendre la lecture des propositions que les examinateurs avoient cru dignes de censure. On les discuta, & on remit encore au vingt-troisiéme Juin à prononcer la censure, afin de donner lieu à un nouvel examen. Cette question fut donc encore débattue le vingt-troisiéme Juin, & le premier jour de Juillet, dans l'assemblée générale, on fit la lecture de la censure à laquelle le P. Seguenot se soumit, sans néanmoins qu'on lui rendît sa liberté. Aussi la vraie raison de sa détention étoit-elle la liaison étroite qu'il avoit avec M. de S. Cyran, & pour satisfaire les moines qui se plaignirent de divers endroits au cardinal de Richelieu, que ce nouveau livre sembloit n'avoir été composé que pour combattre la profession religieuse : ce qui n'étoit nullement vrai. Le docteur Lemée fit contre ces notes un ouvrage intitulé : Réfutation de Claude Seguenot, & apologie pour la verité contre ses œuvres, & demanda le premier Octobre 1638. à la faculté, qu'elle approuvât cette réfutation. Le cardinal de Richelieu étant mort en 1642. le P. Seguenot fut mis en liberté peu de tems après, & rentra dans la congrégation de l'Oratoire où il occupa depuis les premieres charges. En 1661. il fut fait assistant du général ; mais il fut exilé à Boulogne, quoiqu'il eût signé le formulaire en 1658. & qu'il eût prétendu justifier sa signature par écrit. Cette lettre de cachet fut revoquée, & en 1666. il fut nommé de nouveau assistant, & confirmé en 1669. Il fut fait supérieur de la maison de Paris en 1667. jusqu'en 1673. Après sa sortie de la Bastille, il entreprit de défendre son livre contre la censure de la faculté de 1638. mais sa défense n'a point été imprimée, & le manuscrit fut enlevé depuis avec les papiers du P. Quesnel, parmi lesquels il se trouva. Le P. Seguenot est mort à Paris le septiéme de Mars 1676. âgé de 80. ans. Dès 1634. il avoit fait imprimer une *Conduite d'Oraison*, dont on prétend que le pere de Condren étoit plus l'auteur que lui, & dont le P. Quesnel a donné une nouvelle édition augmentée par lui-même en 1674. En 1635. il avoit donné encore des *Elévations à Jesus-Christ Notre-Seigneur au très-saint Sacrement, contenant divers usages de graces sur ses perfections divines.* Il étoit dressé par articles, & sous les mêmes titres du *Chapelet secret du saint Sacrement*, qui étoit de la mere Agnès de S. Paul-Arnauld, & non de M. S. Cyran. Le P. Seguenot a traduit aussi en latin une partie des ouvrages de cardinal de Berulle, & il avoit fait un traité particulier de la contrition, pour servir d'apologie à ses notes sur la sainte virginité. Cet ouvrage n'a point été imprimé. M. de Neercassel évêque de Castorie en a employé presque tous les passages dans son *Amor pœnitens.* M. Arnauld parle de cet ouvrage du P. Seguenot dans la lettre cinquante-sixiéme du recueil de ses lettres, tom. 8. Il est bon de remarquer que c'est à tort que plusieurs écrivains ont prétendu que M. de S. Cyran étoit auteur des notes qui accompagnent la traduction du livre de la sainte virginité. * *Memoires du tems.* Simon, *biblioth. critique, tom. 2. chap. 21. & 22. & critique de la bibliotheque des auteurs ecclés. de* M. du Pin, *tome 2. chap. 7. Le véritable pere Joseph. p. 435.* Arnauld, *lettre 211. pag. 355. du tome troisiéme.*

SEGUIER, famille, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui suit dans la généalogie de cette noble & ancienne famille, rapportée dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT CYR.

IV. Pierre Seguier, seigneur de S. Cyr. *On s'est mal exprimé au sujet de la* femme de *Jean* Seguier, l'un de ses enfans. Elle étoit fille de *Guillaume* de Maulevault, écuyer de la maison, & gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, & de *Genevieve* d'Asnieres.

Corrigez & ajoutez aussi ce qui suit dans celle de 1732.

VII. Jean-Baptiste Seguier, marquis de saint-Brisson.... est mort à Angoulême au commencement de Décembre 1734. âgé d'environ quatre-vingt-un ans. Il laisse des enfans.

*Aux citations on ne renvoie qu'*à l'histoire des présidens par Blanchard, & à l'histoire des grands officiers de la couronne ; *on a quelque chose de plus particulier sur MM. Seguier :* c'est un éloge latin de cette famille assez détaillé, composé par Pierre d'Aulberoche, marquis de Magnac, & imprimé *in-4°.* à Paris, en 1636. Cet éloge est suivi d'un certain nombre de pieces de vers latins par le même, dont chacune est à la louange des principaux membres de cette famille. On y apprend plusieurs faits historiques qui les regardent, & cet ouvrage peu connu ne doit point être négligé par ceux qui veulent connoître MM. Seguier & leurs alliances. L'auteur nomme *seigneurs de Soret*, ceux que dans le Moreri on appelle *seigneurs de Sorel.*

SEGUIN. Il y a eu dans le XVI. & le XVII. siécle quatre personnes de ce nom & de la même famille, illustres par leur science, & lecteurs en médecine au college royal à Paris. Le premier, Simon Seguin, dont nous ne sçavons rien de particulier. Il fut pere de Pierre Seguin, également estimé pour la chirurgie & pour la médecine. Il succéda dans la chaire royale de chirurgie à Jean Martin, qui avoit remis ce poste en sa faveur à Martin Akakia, de qui il le tenoit. Seguin en fut pourvu par lettres patentes du roi Henri IV. données au camp devant Laon, le 16. de Juin 1594. Il n'occupa cette chaire que cinq ans, & il passa à la chaire royale en médecine, que Jean Duret lui offrit, & qu'il le pria d'accepter. Seguin étoit très-capable de la bien remplir. Il étoit docteur en médecine, & véritablement docte. Les lettres patentes qui lui permettent d'occuper cette chaire, sont du 10. de Septembre 1599. Il eut un très-grand nombre d'écoliers qui s'empressoient d'entendre ses leçons. Mais l'affluence de ceux qui avoient recours à ses lumieres, & qui demandoient fréquemment ses visites dans leurs maladies, ne lui laissant plus assez de liberté pour vaquer à ses leçons, il donna sa chaire à *Michel* Seguin son fils, qui avoit déja beaucoup de réputation & de science. Pierre Seguin fut depuis premier médecin de la reine mere de Louis XIV. & fut du conseil du roi Louis XIII. Il vivoit encore à la fin de 1643. étant alors âgé de 77. ans, fort infirme, & doyen de la faculté de médecine de Paris, & des lecteurs & professeurs du roi au collége royal. *Michel* Seguin son fils, qui occupoit sa chaire royale de médecine depuis 1618. étant mort quelque tems après, Pierre Seguin son pere la reprit, & ne s'en démit entierement qu'en 1630. en faveur de *Claude* Seguin son neveu, qui la remplit peu de tems, parce qu'il fut rappellé pour partager avec son oncle les soins de la santé de la reine, mere de Louis XIV. *Michel* Seguin *dont on vient de parler*, avoit eu le premier lieu dans sa licence. Il fut fait docteur le deux d'Août 1616. créé doyen de la faculté de médecine sur la fin de l'an 1621. & mourut épuisé par le travail en 1622. à Paris. Il est enterré dans l'église des saints Innocents. Il avoit environ trente ans. Pour *Claude* Seguin, neveu de Pierre, il entra en possession de la chaire royale de médecine en 1630. pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon & grand aumônier de France. Mais ayant été appellé, comme on l'a dit, pour

être médecin ordinaire de la reine mere de Louis XIV. conjointement avec son oncle, Pierre Seguin, que son âge & ses infirmités empêchoient d'exercer ses fonctions aussi librement & aussi souvent qu'il eût été nécessaire, il quitta sa chaire du collége royal. En 1641. son oncle s'étant retiré, il fut fait en sa place premier médecin en chef de la reine, & honoré du titre de conseiller de sa majesté en ses conseils, &c. Guillaume du Val parle de ces MM. Seguin dans son *Collége royal de France*, en plusieurs endroits, mais avec un verbiage, une prolixité, & un style figuré, souvent ridiculement, qui le rendent presque inintelligible. Le premier que nous avons nommé *Simon*, il le nomme *Pierre*, mais nous croyons qu'il s'est trompé. Ces MM. Seguin étoient Parisiens. Il y a aujourd'hui un homme d'esprit du même nom, qui est de Nevers, qui a été autrefois précepteur de feu M. le duc de la Trimouille, pere du prince de Tarente aujourd'hui vivant, & de qui nous avons quelques écrits, comme un tableau analytique de la morale de l'évangile, en une grande feuille *in-fol.* gravée en 1690. Des programmes sur l'histoire sacrée & profane, sur la fable, &c. imprimés *in-4°.* chez Dezallier, & qui avoient été faits principalement pour annoncer quelques exercices publics, que M. le duc de la Trimouille soutint sur les sujets indiqués en présence de quantité de sçavans du premier ordre. Ce M. Seguin est encore auteur d'une *Dissertation sur l'empire des Assyriens*, que l'auteur de la bibliotheque françoise a eu tort d'attribuer à M. Freret de l'académie des belles lettres. Cette dissertation est imprimée dans le tome premier, seconde partie, des *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. M. Seguin est bachelier en théologie, mais il n'est point entré dans les ordres sacrés. Il a fait une histoire fort étendue, sacrée & profane, avec des questions sur l'une & l'autre, les fables, les hommes illustres, &c. Cette histoire qui commence à l'origine du monde, & qui va jusqu'à Jesus-Christ, n'est point encore imprimée.

SEGUIN, (Pierre) abbé de saint Etienne de Femy, ordre de S. Benoît, au diocèse de Cambrai, près Landreci, & doyen de S. Germain-l'Auxerrois, à Paris, a été un des célebres antiquaires de son tems. Il avoit un très-riche cabinet de médailles, dont il a donné l'explication d'un petit nombre dans un ouvrage latin qu'il publia en 1665. *in-4°.* à Paris, & qui a été réimprimé en 1684. aussi *in-4°.* à Paris avec plusieurs additions & des notes de M. Vaillant. La maison de M. Seguin étoit comme une académie d'antiquaires, où quantité de sçavans illustres aimoient à se trouver. C'est à cet habile homme que l'on doit la vie du cardinal Commendon, écrite en latin par Antoine-Marie Gratiani secretaire de ce cardinal, & que M. Flechier a fait imprimer en latin, & traduit en françois. Après la mort de M. Seguin, Louis XIV. acheta ses médailles. M. Seguin avoit été conseiller & aumônier d'Anne d'Autriche, reine de France. Il fut élu doyen de S. Germain-l'Auxerrois par le chapitre le 27. Septembre 1641. Il mourut le 4. d'Avril 1672. & fut enterré dans l'église de S. Germain-l'Auxerrois, où on lit l'épitaphe suivante.

PETRUS SEGUINUS.

Reginæ christianissimæ Annæ Austriacæ Galliæ regentis à consiliis & piis largitionibus, S. Stephani Fidemiensis abbas, ecclesiæ S. Germani Antissiodorensis Parisiensis ex canonico decanus 27. Sept. 1641. unanimi consensu electus, beneficentissimis & pientissimis collegis grati animi monumentum statuit, ac singularis eorum promeriti memoriam posteris commendat sacris anniversariis constitutis anno deinde 1672. pridie non. April. cùm vitam christianis virtutibus illustrem sanctissimè clausisset, hic situs est.

SELD (George-Sigismond) vice-chancelier de l'empire, s'éleva par son seul merite. Fils d'un orfevre d'Augsbourg, il naquit dans cette ville en 1516. étudia à Ingolstad, où il fut envoyé à l'âge de douze ans, & y trouva accès auprès de deux barons de Fugger, qui l'emmenerent avec eux en Italie en 1530. Seld demeura deux ans avec eux à Padoue, & passa ensuite en France, s'arrêta à Bourges, & s'y appliqua à l'étude du droit, à celle de l'histoire, aux mathématiques, & à la connoissance de la langue grecque. De Bourges il retourna à Padoue, y prit le degré de docteur en droit, & revint dans sa patrie, où Louis duc de Baviere le fit peu après conseiller. Seld revêtu de cette charge épousa la fille du chancelier du duc. En 1546. Charles V. le nomma son conseiller, & quatre ans après son vice-chancelier. Ce fut en cette qualité qu'il travailla à dresser les articles du fameux traité de Passau. En 1557. il assista en qualité de commissaire impérial au colloque de Worms avec Jules Pflug évêque de Naumbourg. Ferdinand I. successeur de Charles V. lui conserva la charge de vice-chancelier; mais Seld s'en démit cinq ans après. On eut de la peine à y consentir, & la permission ne lui en fut accordée qu'à condition qu'il demeureroit encore un an à la cour, & qu'en qualité de conseiller privé, il se chargeroit de plusieurs affaires importantes, où l'on avoit besoin de ses lumieres. Lorsque cette année fut expirée, il se retira sur ses terres en Baviere avec toute sa famille. Mais Ferdinand étant mort, Maximilien II. son successeur, le fit solliciter de reprendre ses emplois. Philippe roi d'Espagne, & Albert duc de Baviere l'y engagerent aussi: en sorte que Seld ne pouvant résister à des sollicitations si honorables pour lui, revint à la cour & se remit de nouveau dans le tumulte des affaires. Un accident imprévu l'en retira environ six mois après. Comme il revenoit d'une maison de campagne, les chevaux de son carrosse prirent le mors aux dents: Seld effrayé s'élança d'une des portieres, & fit une chute dont il mourut peu après. Cet accident lui étoit arrivé le 26. de Mai 1565. Il a écrit en allemand *La vie & les actions de l'empereur Charles V.* & en latin *Repertorium juris; Genealogia maximarum familiarum; discursus de Cæsaris & Romani Pontificis potestate.* Ce dernier ouvrage n'a été imprimé qu'après sa mort en 1618. L'auteur y examine cette question, *Si un Empereur voulant se demettre du gouvernement de l'Empire, est obligé de faire cette démission entre les mains du Pape.* * Pantaleon, prosop. l. 3. Chytræi, *Sax.* Zwingeri, *Theatr.* Adami *vita jurisconsultorum. L'Histoire* de Jacques Auguste de Thou, *l. 21. &c.*

SELDEN (Jean) jurisconsulte Anglois, &c. *Ajoutez à son article que* ses ouvrages, qui sont en grand nombre, ont été recueillis & très-bien imprimés en trois volumes *in-fol.* par David Wilkins à Londres, en 1726. Les deux premiers volumes contiennent les ouvrages latins; ceux qui sont écrits en anglois sont dans le troisiéme. L'éditeur a mis à la tête de ce recueil une vie détaillée de Selden, qui est curieuse, & qu'il faut consulter pour avoir une connoissance exacte de ce sçavant.

SELLERI, (Gregoire) natif de Muggione, dans le territoire de Perouse, religieux de l'ordre de S. Dominique, & professeur en théologie, étoit secretaire de la congrégation de l'Indice, lorsqu'il fut fait maître du sacré palais au mois de Mai 1711. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine le neuf de Décembre 1726. mais il le réserva *in petto*, & ne le déclara que le 30. d'Avril 1728. lui assignant en même tems cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices. Il reçut le bonnet le même jour, & le chapeau le quatre de Mai. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 10. du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de S. Augustin, dont il prit possession solemnelle le 26. d'Août. Il jouit peu de tems de sa nouvelle dignité, étant mort à Rome le 30. Mai 1729. à minuit, âgé de 74. ans, 10. mois & 19. jours. Son corps fut porté le 31. au soir à Notre-Dame sur la Minerve, où ses obséques furent célebrées le premier Juin dans la matinée, & le soir il fut inhumé dans le chœur de cette église.

SEMELIER

SEMELIER (Jean-Laurent le) étoit né à Paris d'une famille honnête. Son pere étoit secretaire du roi, & son grand pere étoit notaire au Châtelet de Paris. Il entra en 1678. dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne, où il prit les ordres sacrés, & se fit considerer par sa grande application au travail, & la facilité avec laquelle il remplissoit tous les emplois dont il étoit chargé. L'étude de la théologie fut sa principale occupation, & il commença à l'enseigner en 1694. ce qu'il fit pendant six ans. Ensuite il fut deux ans recteur de la maison de sa congrégation à Vitry-le-François; un an à Noyers en Bourgogne; & trois ans à S. Julien de Paris. Etant dans cette derniere ville il s'attacha plus particulierement à l'étude de la théologie morale. Il se rendit assidu aux conferences publiques qui furent établies en 1697. au seminaire de S. Nicolas du Chardonnet. Il y parla souvent & s'y distingua toujours. Il fit plus, il se chargea de recueillir & de publier les décisions que l'on donnoit dans ces conferences, sur les matieres les plus importantes de la théologie morale, mais en se reservant le droit d'y ajouter tout ce qui pourroit rendre ces recueils plus complets & plus utiles. C'est ce qui a produit les *Conférences sur le mariage*, qu'il publia en 1713. en quatre volumes, & qu'il fit réimprimer en cinq volumes avec beaucoup de corrections & d'augmentations, en 1715. à Paris; & les *Conférences sur l'usure & sur la restitution*, publiées pour la premiere fois en 1718. en quatre volumes *in-12.* & pour la seconde en 1724. Cette seconde édition est beaucoup corrigée & augmentée. Les augmentations roulent sur bien des cas que l'on avoit proposés à l'auteur sur cette matiere, dans les conferences qui se tiennent tous les mois dans les doyennés du diocèse de Paris. Le P. le Semelier s'étoit proposé de donner de semblables conférences sur les principales matieres de la morale Chrétienne; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter ce dessein. On a cependant imprimé ses conférences sur les pechés en trois volumes *in-12.* mais quoique l'édition de ces volumes soit achevée depuis longtems, il s'en est répandu peu d'exemplaires dans le public. Le P. le Semelier est mort le deuxiéme de Juin 1725. âgé d'environ 65. ans. Il étoit alors assistant du géneral de sa congrégation. Ses conferences imprimées ont été approuvées par feu M. le cardinal de Noailles. * *Voyez* son éloge par le P. Baizé bibliothecaire de la Doctrine Chrétienne de la maison de S. Charles, dans le *Mercure de Juillet 1725.*

SEMINAIRES. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit sur ce sujet dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* En fait de discipline ecclésiastique, rien n'est plus sagement ni plus avantageusement établi, que les seminaires où l'on éleve les jeunes clercs dans la piété, dans les bonnes mœurs, & dans les sciences qui sont convenables à leur état, afin qu'ensuite ils puissent servir l'église sous l'autorité des évêques & des curés. On a la premiere obligation de ces saintes écoles à S. Augustin, qui institua dans sa maison épiscopale un seminaire de clercs, que Possidius appelle *un monastére*, quoiqu'il ne donne pas le nom de moines à ceux qui y demeuroient. Il s'en forma plusieurs autres à l'imitation de celui de S. Augustin, même de son vivant & depuis sa mort. Il y en a eu dans la plûpart des églises d'Occident, mais très-peu dans celles d'Orient, parce que les clercs superieurs y étoient ordinairement mariés. Le cardinal Rénaud Polus archevêque de Cantorberi, est le premier qui dans le XVI. siécle en ait ordonné l'érection en Angleterre, ainsi qu'il paroît par les decrets qu'il fit en 1556. pour la réformation de l'église Anglicane. Le concile de Trente ordonna la même chose dans toute l'Eglise en 1563. & c'est en exécution de son ordonnance, qu'il y en a aujourd'hui en tant d'églises cathédrales, métropolitaines & autres. Nos rois très-Chrétiens ont aussi fait de tems en tems des reglemens sur cela. L'ordonnance de Blois de 1579. l'édit de Melun en 1580. & l'ordonnance de Louis XIII. en 1629. le témoignent. En 1644. M. Litolphi Maroni évêque de Bazas, prélat d'une grande vertu, ayant conçu le dessein d'établir un seminaire dans sa maison épiscopale, à l'exemple de S. Augustin, en attendant qu'il pût faire cet établissement ailleurs, rendit le 12. Janvier 1645. une ordonnance qui a été imprimée, pour faire connoître ses volontés sur ce sujet. Il fut aidé dans ce projet par M. Manguélain chanoine de Beauvais, & M. Walon de Beaupuis, ecclésiastique de la même ville: c'est le premier établissement de cette nature fait en France, si l'on en excepte la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, que Jean-François de Gondy archevêque de Paris érigea en seminaire en 1644. La communauté de S. Sulpice formée par Jacques Olier, ne fut seminaire qu'en 1645. mais aucun de ces seminaires n'étoit dans la maison épiscopale, & l'on n'étoit pas obligé d'y avoir demeuré un tems fixe pour entrer dans les ordres sacrés, ainsi que monsieur de Bazas l'ordonna. En 1698. le 15. de Décembre, Louis XIV. donna une déclaration pour l'établissement des seminaires dans les diocèses où il n'y en avoit point; mais une clause qui se trouve dans cette déclaration, fit de la peine aux curés & aux autres ecclésiastiques qui sont chargés de la conduite des ames; & c'est sur cette clause que M. Thiers a fait ses *Considérations* sur cette déclaration du roi, qui ont été imprimées alors *in-12.*

SENECHAL-AU-DUC. C'étoit un grand officier créé par les ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la cessation de l'Echiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les baillis, & pouvoit les réformer. Il avoit soin de maintenir l'exercice de la justice & des loix par toute la province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Echiquier fixe & perpetuel en 1499. il est porté; qu'arrivant le décès du grand sénéchal de *Brezé*, cette charge demeureroit éteinte, & que sa jurisdiction seroit alors abolie.

SENECHAL, en Angleterre. Le grand sénéchal en Angleterre, nommé en anglois, *Lord High-Steward*, est le premier officier de l'état, & comme le viceroi. Il est à peu près ce qu'étoient autrefois les maîtres du palais en France. Son pouvoir étoit si excessif, qu'on s'est cru obligé de supprimer cette charge. Henri de Bulling-Broock, fils de Jean de Gand duc de Lancastre, qui parvint à la couronne sous le nom de Henri IV. est le dernier qui l'ait eue. Il y a cependant des cas où le roi fait encore un grand sénéchal, comme lorsqu'il s'agit du couronnement, ou de juger un pair du royaume accusé de quelque crime capital. Dans le premier cas le grand sénéchal tient sa cour dans le palais de Westminster. Il y reçoit les placets des nobles & d'autres personnes, qui ont droit de faire quelques fonctions dans la cérémonie du couronnement, & de recevoir certains émolumens. Dans la marche qui se fait le jour du couronnement, de l'église collégiale de Westminster où le roi est sacré, jusqu'à la sale où il dîne, le grand sénéchal a rang immédiatement devant la personne du roi, & il porte en sa main la couronne de S. Edouard. Sa charge finit avec la cérémonie. Quand il s'agit de juger un pair ou une pairesse du royaume pour un crime capital, le grand sénéchal n'est créé encore que pour cette fois, & il fait ériger une cour exprès pour cela au milieu de la sale de Westminster. Ce sénéchal est proprement alors le juge de cette cour, mais il y fait venir les douze juges de la loi. Les pairs du royaume qui sont présens, condamnent ou absolvent l'accusé à la pluralité des voix, & la sentence est prononcée par le grand sénéchal. Quand celui-ci vient à la cour, il est accompagné des hérants & sergens d'armes, qui marchent avec leurs masses devant lui, & l'huissier à la verge noire lui présente à genoux en entrant, une baguette blanche, qui est la marque de sa commission. Pendant le procès il est assis sous un dais révéré comme un roi. On le traite de *Grace*, titre qu'on donnoit autrefois aux rois d'Angleterre, avant qu'on leur donnât celui de *Majesté*. Le procès achevé, le grand sénéchal rompt publiquement sa baguette, & ainsi finit son office. * *Etat de la grande Bretagne*, tom. 2. &c.

SENECHAUX en FRANCE. Les ducs s'étant empa-

rés du pouvoir d'administrer la justice, & ne voulant pas l'exercer en personne, établirent des officiers pour la rendre en leur nom & sous leur autorité. Ils les appelloient *Baillis* en certains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Mais lorsque les rois de la troisiéme race commencerent à réunir à la couronne les villes qui en avoient été démembrées, particulierement du tems de Hugues Capet, ils attribuerent aux juges ordinaires, c'est-à-dire aux baillis & aux sénéchaux, la connoissance des cas royaux, & des causes d'appel du territoire des comtes. Sous la seconde race, c'étoient des commissaires, ou *Missi Dominici*, que les vieux historiens nomment *Messagers*, qui jugeoient ces causes d'appel dévolues au roi. Ainsi ces baillis & sénéchaux sous la seconde race, furent revêtus non-seulement du pouvoir des commissaires royaux ou *Missi Dominici*, mais ils succederent en quelque sorte à toute l'autorité des ducs & comtes, ensorte qu'ils avoient l'administration de la justice, des armes, & des finances. Ils jugeoient en dernier ressort, ce qui a duré jusqu'au tems où le parlement fut rendu sedentaire par Philippe le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns arrêts rendus sur des appellations des jugemens des baillis ou sénéchaux. Mais toutes les charges étant devenues perpetuelles par l'ordonnance de Louis XI. les baillis & les sénéchaux, non contens de n'être plus revocables, tâcherent encore à devenir hereditaires. C'est pourquoi les rois appréhendans qu'ils n'usurpassent l'autorité souveraine, comme avoient fait les ducs & les comtes, leur ôterent d'abord le maniment des finances, & ensuite le commandement des armées, en établissant des gouverneurs, ou leur laissa seulement la conduite de l'arriere-ban, pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exercice de la justice a passé à leurs lieutenans. Il ne leur reste que la simple séance à l'audience, & l'honneur que les sentences & contrats sont intitulés en leur nom. Lorsque le sénéchal est present, son lieutenant prononce, *Monsieur dit*, & lorsqu'il est absent, *Nous disons*. Le sénéchal de Lodunois est l'un des premiers sénéchaux royaux. Les autres sénéchaussées n'ont été réunies à la couronne que longtems après. Les premiers rois de la troisiéme race n'avoient conservé que Paris, la Beauce, la Sologne, la Picardie, & une partie de la Bourgogne. Le sénéchal de Bourdeaux est grand sénéchal de Guienne. La Provence est divisée en neuf sénéchaussées sous un grand sénéchal. Il y a un sénéchal particulier dans chaque sénéchaussée. *Voyez* LIEUTENANT DE ROBE-COURTE. * François de Roye, *in tract. de Missis Dominicis, eorum officio & potestate*, in-4°. Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, *&c. tom. 1*. Furetiere, dans son *Dictionnaire* de l'édition de 1727. &c.

SENEQUE (Lucius Annæus) philosophe, &c. *Ajoutez, à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* son apothéose de l'empereur Claude, en prose & en vers, a été traduite en françois, aussi en prose & en vers, par M. l'abbé Estieu, connu par quelques autres piéces écrites avec politesse, & où regne le bon goût. Cette traduction a été imprimée dans les *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, *tome premier seconde partie*.

SENLIS, ville épiscopale de France, &c. Jusqu'à présent nous n'avons eu aucune bonne histoire de cette ville, *dont il est parlé dans le Moreri*. On en attend une, faite avec beaucoup de soin par M. du Ruel Curé de Sarcelles au diocèse de Paris. Cette histoire qui est achevée, comprendra deux volumes *in-4°*. avec les piéces justificatives. On y trouvera l'histoire ecclésiastique de la ville & du diocèse de Senlis, & des principaux monasteres qui y sont compris, & même en partie celle des grands hommes qui y ont fleuri.

SENNIUS, nom de plusieurs hommes illustres de familles romaines, dont on trouve des inscriptions, & d'autres monumens. Il y a un C. SENNIUS SABINUS, qui vivoit sous Adrien, comme on l'apprend du jurisconsulte Ulpien, en la loi *premiere*, §. 1. où il parle d'une lettre d'Adrien à Sennius. CAIUS SENNIUS surnommé *Sabinus*, étoit fils d'un autre Caïus de la tribu Voltinienne; il étoit intendant des ouvriers. On a découvert en 1731. une inscription antique sur un marbre de 30. pouces de longueur, & de 10. de largeur, lequel a été employé dans le bâtiment de l'église de S. Marcel, entre Alby & Rhumilli, province de Savoye, qui parle de ce Sennius Sabinus. On voit par cette inscription que ce Romain avoit fait faire divers ouvrages en faveur des habitans d'Alby, lieu ancien, autrefois très-considerable, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, dont aucun des géographes ou des itineraires qui nous restent, n'a fait mention. Entre ces ouvrages, étoient un bain public, une place dans laquelle la jeunesse pouvoit s'exercer à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à monter à cheval, & aux autres jeux d'exercices qu'on avoit soin d'apprendre à la jeunesse romaine pendant le *Tyrocinium*. Ces lieux d'exercices étoient ordinairement auprès des bains publics, & l'on ajoutoit à ces derniers édifices des portiques où l'on pût se promener, se mettre à l'abri du soleil, & même s'exercer dans les mauvais tems. C'est ce que Sennius fit encore pour les habitans d'Alby. Il leur accorda de plus des eaux pour fournir à ces bains, avec le droit de les conduire par des tuyaux. La famille Senia ou Sennia n'a guère été connue que dans les derniers tems de la république. Il en est fait mention dans l'oraison de Ciceron pour M. Cœlius. On trouve dans Gruter un C. SENNIUS SEVERUS, C. SENNIUS PYRAMUS, C. SENIUS EVEREMUS, & C. SENIUS DIADUMENUS, affranchis, & beaucoup d'autres. On conserve dans le château de Torigny, qui appartient à la maison de Matignon, une inscription où il est parlé d'un T. SENNIUS SOLEMNIS, fils de SOLEMNINUS. Il y est qualifié prêtre des Gaulois, homme célebre dans sa nation, ami des empereurs, & honoré de diverses dignités auprès des lieutenans & pro-preteurs qui commandoient pour eux dans les Gaules. La date de ce monument est fixée au consulat d'Annius Pius, & de Pontianus; ce qui revient à l'an 238. de J. C. sous l'empire du jeune Gordien. * *Merc. de France, Janv. 1728. Mém. de Trev. Nov. 1731.*

SENS, ville de France, &c. L'abbaye de S. Pierre-le-vif, *que l'on nomme dans le Moreri*, entre les abbayes de ce diocèse, est au fauxbourg de cette ville, de l'ordre de S. Benoît, & de la congrégation de S. Maur. Plusieurs auteurs prétendent, & il paroit que c'est avec fondement, que son vrai nom est *S. Pierre-le-vic* (*sancti Petri vicus.*) Le roi Louis XIV. a consenti au mois d'Octobre 1711. à l'union de la mense abbatiale à la congrégation des prêtres de la mission de Versailles, pour augmenter la fondation & dotation de la premiere cure de Versailles. Les prieurés & chapelles dependant de cette abbaye, sont à la nomination du roi par la bulle d'union.

SER CAMBIUS (Jean) historien de Lucques sa patrie, étoit un homme instruit des loix, mais mauvais grammairien, & dont le style est bas & rampant. Il s'attacha à Guinigio qui domina dans Lucques au commencement du XV. siécle, & que les Lucquois regardoient comme un tyran. Il obtint en 1400. une des premieres places de la magistrature, & eut le titre de porte-enseigne de la justice (*vexillifer justitiæ.*) Il avoit écrit en deux livres une chronique de l'histoire de Lucques. Le premier qui commençoit à l'an de J. C. 1164. & qui finissoit au mois d'Avril 1400. est perdu ou caché encore dans quelque coin de bibliotheque. Le second depuis 1400. jusqu'en 1409. a été donné au public par M. Muratori dans le tome XVIII. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. *Voyez* sa préface. On trouve dans ce second livre plusieurs choses curieuses touchant le grand schisme qui affligea si long-tems l'Eglise.

SERIN, SERINI, ou ZRINI, famille de comtes en Hongrie, dont le château de *Zrini* fut ruiné par les Turcs dans le XVI. siécle, & rebâti dans la suite sous le nom de *Serinwar*. *George*, seigneur de Czackathurn, vivoit dans le commencement du XVI. siécle, & eut de sa femme, comtesse de Corbeau, 1°. *Jean*, évêque de Zagrab, qui perdit la vie près du château de Vinondola en 1542; *Nicolas*, général imperial & commandant

à Sigeth, qui fut tué en 1566. dans une sortie qu'il fit contre les Turcs avec 217. hommes qui combattirent avec une valeur surprenante, jusqu'à ce qu'ils eussent été tués avec lui, GEORGE, son fils, qui suit, eut *Nicolas* & *George*. Nicolas mourut sans laisser de posterité. *George* eut *Nicolas* & *Pierre*. *Jean-Antoine* fils de *Pierre*, fut obligé de renoncer à son nom de famille, & prit celui de Chade. Dans la suite il reprit le nom de Serini, s'insinua à la cour imperiale, & y fut gentilhomme de la chambre. En 1681. soupçonné d'avoir des correspondances secrettes avec les mécontens de Hongrie, il fut envoyé prisonnier à Pragne. Il obtint peu après sa liberté. L'empereur ayant été obligé d'aller à Lintz en 1683. ou 1684. Jean-Antoine de Serin manqua à le faire tomber entre les mains des Turcs. Pour le punir il fut enfermé au château de Rothenberg où il perdit l'usage de la parole & de la raison, & où il mourut en 1703. sans laisser d'enfans. Ainsi il fut le dernier de sa race. Helene, sa sœur, mariée avec le prince Ragotzky, & ensuite avec le fameux comte de Teckely, mourut quelque mois avant lui.

SERIN ou SERINI (George, comte de) fils du fameux NICOLAS comte de Serin, & de *Catherine* Frangipani, nâquit en 1549. il avoit à peine 25. ans lorsque l'empereur Maximilien II. le nomma gouverneur de Canischa, & ensuite général de la Hongrie au de-là du Danube. En 1581. il battit près de Gorbonos, avec le comte François Nadasti, Scanderberg fils du fameux Persan Ulama, & en 1587. le beg-turc à Sigeth. Il assista à la diete de Presbourg en qualité de *Magister Tavernicorum*. Et en 1593. il eut part à la victoire remportée sur les Turcs près d'Albe-Royale. En 1594. il tenta une expédition contr'eux dans le marquisat de Vindichmarck, prit sur eux Bresmiki & Segest, & revint dans le camp des Imperiaux au bout de dix jours. En 1595. il prit Babotzscha sur les Turcs, fortifia cette place, & en fit lever le siége que Hassan-Bassa y avoit mis en 1596. En 1597. il se trouva à la prise de Papa, & fit diverses expeditions contre les Turcs. Il a eu deux fils, NICOLAS, qui suit; & GEORGE, *dont il est parlé après son frere aîné*; & une fille, nommée *Sidonie*, qui épousa d'abord *George* Locowitzsch, fameux dans les guerres de Hongrie, & ensuite le comte *Nicolas* Nadasti : George de Serin mourut en 1603. * Isthuanfius, *Chron. Hungar.* pag. 514. &c.

SERIN (Nicolas, comte de) *fils aîné du précedent*, fut un grand guerrier. Les Turcs ayant pris le fort de Varadin en 1660. il alla assiéger celui de Canischa, qu'il étoit presque sur le point d'emporter, lorsqu'il reçut ordre de la cour Imperiale d'en lever le siége. On ne vouloit pas rompre alors entierement avec le Turc. Le Comte de Serin irrité de cet ordre, se retira à Chackenthurn, résolu d'y mener une vie privée. Mais les nouvelles hostilités des Turcs l'obligérent à sortir de cette inaction pour travailler à la défense de sa patrie & de ses propres biens. Il fit bâtir au voisinage de Canischa en 1661. un fort très-bien muni sur une isle du Muer près les frontiéres de Turquie, & le nomma le *nouveau Serinvvar*. L'empereur Turc fit étrangler le bassa de Canischa, parce qu'il n'avoit pas empêché la construction de ce fort, & peu après on en vint à une rupture ouverte. Le comte de Serin voyant les Turcs fondre sur ses terres, les repoussa avec beaucoup de vigueur, & leur tua beaucoup de monde. Les Turcs ne se rebutérent point; ils attaquérent le nouveau fort, y perdirent beaucoup d'hommes, & furent obligés de se retirer. En 1663. le comte fit chez les Turcs une irruption qui leur fut encore plus préjudiciable. Il les battit avec un avantage pareil au mois de Novembre de la même année, quoique ceux de Canischa & beaucoup de Tartares se fussent joints à eux. Ces avantages rendirent son nom redoutable chez ces barbares, qui tentérent plusieurs fois, pour le faire perir, divers moyens qui ne leur réussirent point. Le comte rassemblant lui-même toutes ses troupes ravagea les environs de Canischa. Mais peu-après le grand Visir eut son tour; il prit le nouveau fort, & fit un grand dégât. Le comte survécut peu à cette perte. Il fut blessé à la chasse par un sanglier qu'il poursuivoit au mois de Novembre 1664. & mourut un quart d'heure après. Son fils *Adam* comte de Serin, fit en 1687. au couronnement du prince Joseph, pour roi d'Hongrie, les fonctions de maréchal du royaume, & perdit la vie en 1691. près de Salankemen, où il se trouva comme lieutenant-colonel dans les troupes imperiales. * Lorenzo Crasso, *Elogi di capitani illustri*, pag. 381. *Theatrum Europæum*. Gualdo, *istoria di Leopoldo*, &c.

SERIN (George de) *frere du précedent*, né en 1596. n'avoit que 7. ans quand son pere mourut. Il fut élevé dans les études & les exercices convenables à sa naissance, & y reussit beaucoup. L'empereur Ferdinand II. le nomma en 1622. ban ou viceroi de Dalmatie, de Croatie & de l'Esclavonie. Il fit dans ce poste de fréquentes incursions sur les Turcs, & toujours avec succès. En 1626. le duc de Freidlan s'étant avancé en Hongrie avec l'armée imperiale, il céda sa charge pour un tems à Sigismond Erdeodi, & alla joindre l'armée du duc avec quelques troupes. Ayant un jour coupé la tête d'un Turc dans une escarmouche, il la montra au duc, en lui disant : « Voi-» là comment il faut traiter les ennemis de l'empereur. » Le duc lui répliqua froidement, « J'ai bien vu d'autres » têtes coupées, mais je n'en ai point coupé. Le duc au reste fut si irrité de cette action de Serin, qu'il l'empoisonna, en lui faisant manger dans un repas d'une rave empoisonnée. George de Serin en mourut à Presbourg en 1626. L'empereur Ferdinand fut fort affligé de sa mort.

SERLIO (Sebastien) célebre architecte, né à Bologne, herita de la plûpart des écrits & desseins de Balthasar Peruzzi, peintre de Sienne. C'étoit un homme de goût & qui avoit bien étudié l'architecture ancienne & moderne. Il a fait imprimer un livre d'architecture très-estimé, & qui a été réimprimé plusieurs fois. Il florissoit en 1544. Plusieurs auteurs ont parlé de ce célebre architecte avec éloge; entr'autres Vasari, Bumaldi & Mani. Il est mort en France au service de François premier qui l'avoit fait venir, & il a beaucoup travaillé à Fontainebleau & dans les autres maisons royales. Il avoit eu entre ses disciples à Rome le célebre Guillaume Philander, ou Philandrier, qui continua sous lui l'étude de l'architecture qu'il avoit commencée à Rhodés, & à qui il fut de quelque secours dans l'édition de Vitruve que celui-ci entreprit *Voyez* PHILANDER. Le disciple servit aussi le maitre de ses lumieres; & Serlio en profita volontiers. Il en est parlé avec éloge, mais avec sincerité dans la vie de Guillaume Philander écrite en latin par Philibert de la Mare, depuis la page 23. jusqu'à la 28. Voyez aussi *Abcedario Pittorico* pag. 391.

SERRE (Jean Puget de la) auteur qui a servi de risée à nos meilleurs critiques, étoit né à Toulouse vers l'an 1600. Il fut garde de la bibliotheque de Monsieur, frere du roi, & eut le titre d'historiographe. L'abbé de Marolles qui l'avoit connu, dit dans son *Denombrement*, &c. *pag.* 430. que d'abbé, conseiller d'Etat, il acheva ses jours dans le mariage. C'étoit un auteur fort mediocre, mais très-fécond, ce qui a fait dire de lui à M. de saint Amant : « La Serre qui livre sur livre deserre. » Il a beaucoup écrit en prose & en vers. L'abbé de Marolles cite son *miroir qui ne flate point*; des tragédies en prose; l'esprit de Seneque & de Plutarque qu'il ne se vantoit pas, dit-il, d'avoir lus. M. Despreaux se moque de lui dans sa troisiéme satyre, en faisant dire à un campagnard du repas, qu'il décrit dans cette piece :

Morbleu, dit-il, la Serre est un charmant auteur!

Cet écrivain avoit néanmoins le secret de bien débiter ses livres à mesure qu'ils paroissoient; mais les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Etant un jour aux conferences que M. de Richesource faisoit sur l'éloquence dans une maison située à Paris, place Dauphine, après l'avoir écouté jusqu'au bout, il alla l'embrasser, en lui disant : « Ah, Monsieur, je vous avoue » que depuis 20. ans j'ai bien debité du galimathias, mais

„ vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai „ écrit dans toute ma vie. " Le Secretaire de la cour, ou la maniere d'écrire les lettres, ouvrage que la Serre dédia au célèbre Malherbe en 1625. fut imprimé 30. fois dans l'espace d'environ 20. ans, & l'a été encore depuis bien des fois. M. Gueret dans son ingenieuse critique, intitulée, *Le Parnasse réformé*, fait tenir ce langage à la Serre. " Il est étrange qu'on me fasse des reproches „ après ma mort, sur des livres dont on ne m'a rien dit „ pendant ma vie; & je ne comprens pas comment on „ ose en parler mal après le bon argent que j'en ai reçu.... „ Pour moi, je vous l'avoue; je n'ai presque point tra„ vaillé pour l'immortalité de mon nom : j'ai mieux aimé „ que mes ouvrages me fissent vivre, que de faire vivre „ mes ouvrages; & j'ai toûjours cru qu'un homme sage „ devoit préferer les pistoles de son siécle aux vains hon„ neurs de la posterité..... J'ai laissé aux autres le soin de „ bien écrire, & je n'ai pris pour moi que celui d'écrire „ beaucoup. Enfin dans un tems où j'ai vu qu'on ven„ doit si bien les méchans livres, j'aurois eu tort, ce me „ semble, d'en faire de bons, &c. „ De la Serre est mort sur la fin de l'an 1665. ou au commencement de 1666. * Despreaux, *Satyre 3. & notes de M. Brossette sur cette satyre.* De Marolles, *Denombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres, &c. Parnasse réformé, pag. 35. 36. & 37. de la seconde édition.*

SERRES (Jean de) auteur fort connu, &c. *C'est sans raison que dans le Moreri édition de 1725. on le fait* auteur d'une remontrance au roi Henri III. contre la république de Bodin, laquelle remontrance fut imprimée chez Federic Morel à Paris, *in-8°.* 1579. Cette piéce est de Michel de la Serre. L'édition des œuvres de Platon, par de Serres, parut, non en 1577. mais en 1578. à Paris en 3. vol *in-folio*, de l'édition de Henri Etienne. Son *Inventaire de l'histoire de France* parut pour la premiere fois en 1597. à Paris, chez Saugrain en 2. vol. *in-16.*

SERRONI (Hyacinthe) I. archevêque d'Albi, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de ce prélat dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* Antoinette de Salvan de Saliés, *dont nous avons parlé au mot* SALIE'S, a fait la relation de l'entrée de ce prélat à Albi, dans une lettre en prose & en vers, imprimée *in-4°.* à Albi en 1679. & dans un des volumes du Mercure de la même année. Elle est adressée à Madame de Mariotte de Toulouse. Elle a fait aussi plusieurs piéces de vers à la louange de ce prélat, & dans quelques-unes elle a fait son oraison funébre. Elle étoit en liaison étroite avec lui. M. Arnauld parle aussi de ce prélat dans plusieurs de ses lettres recueillies en 8. volumes. C'est à ce prélat que l'abbé de Camps a dû son élévation.

SERRY (Jacques-Hyacinthe) *Ajoutez aux ouvrages de ce Dominicain*, premier professeur en Theologie à Padoue, encore vivant en Mars 1735. *rapportés dans ce Dictionnaire*, 1°. *que* son histoire des Congregations *de auxiliis* justifiée, parut en 1702. & son ouvrage intitulé : *Le correcteur corrigé*, à Namur en 1704. 2°. *qu'*outre les autres ouvrages de sa composition, *dont on a parlé dans le Moreri*, on a encore de lui un traité où il concilie S. Augustin avec S. Thomas, sous ce titre, *Divus Augustinus divo Thomæ conciliatus*, dont on a une seconde édition augmentée, donnée à Padoue en 1724. & un autre ouvrage intitulé : *De Romano Pontifice in ferendo de fide, moribusque, judicio, falli & fallere nescio, eodemque conciliis œcumenicis auctoritate, potestate, jurisdictione superiori dissertatio duplex. Accedit appendix de mente Ecclesiæ Gallicanæ & Academiæ Parisiensis circa duo illa Sedis apostolicæ privilegia*, à Padoue, 1732. *in-8°.* L'auteur se montre dans cet ouvrage aussi contraire sur les matieres qu'il traite, qu'il avoit été autrefois plein de zéle pour leur défense.

SERVET. (Michel) *Il faut corriger ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* Il étoit né à Villanueva en Arragon, l'an 1509. Il ne professa point la médecine à Paris, mais il l'y étudia. Il s'y fit recevoir Docteur en cette faculté, & professa les mathématiques dans la même ville. Vers l'an 1540. il alla s'établir à Charlieu, petite ville à 12. lieues de Lyon, & après y avoir professé la médecine 2. ou 3. ans, il parcourut divers autres lieux de la France & de l'Allemagne, publiant par-tout ses erreurs, & en empruntant quelques autres des autres sectes, sur-tout des Anabaptistes. En 1553. étant à Vienne en Dauphiné, Calvin trouva le moyen de l'y faire arrêter au commencement de Juin, principalement à cause des erreurs qu'il répandoit contre le mystere de la Trinité. Servet ayant été condamné à être brulé, se sauva : mais quelques semaines après, il fut trouvé à Genéve, & arrêté de nouveau. Le premier jugement porté contre lui fut confirmé, & il fut brulé vif à l'âge de 44. ans, le 27. Octobre de la même année 1553.

SERVIEN, famille, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a écrit par-tout* Briviers, *il faut lire* Biviers.

VIII. ENNEMOND Servien, conseiller du roi, receveur général des finances, *& non* trésorier general.... Il épousa *N.* Bastoneau, *lisez Elisabeth* Bastonneau... *Geneviéve* Servien ne fut point épouse de *N.* de Puçai, baron de Cotinville : mais épouse de *Pierre* baron seigneur de Puslay & de Cottainville.

IX. NICOLAS Servien, conseiller du roi, &c. *Ajoutez à ses enfans Ennemond* Servien, seigneur de Montigny, né à Paris le 30. Septembre 1620. Cet Ennemond fut d'abord conseiller au grand conseil, & ensuite secretaire du cabinet & des commandemens de la reine mere Anne d'Autriche. Il prêta serment pour cette charge le 23. Mai 1653. mais il se retira de la cour à l'âge de 35. ans, & se consacra dès-lors à la retraite, partageant son tems entre la priere & le soulagement des pauvres. Il employa une grande partie de son bien pour soutenir & entretenir les écoles de charité instituées par le pere Barré, Minime, & il les visitoit souvent avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut le 16. de Juillet 1699. âgé de près de 80. ans.

SECONDE BRANCHE DE SERVIEN.

VIII. ANTOINE Servien, seigneur de Biviers, &c. *François*, évêque de Bayeux, &c. Il fut sacré au mois de Janvier 1655. & mourut le 2. de Février 1659.

IX. ABEL Servien, chevalier marquis de Sablé, &c. *Ajoutez qu'*il mourut le 17. de Février 1659. dans son château de Meudon, âgé de 65. ans 3. mois & 17. jours. Il étoit né à Grenoble en 1593. lorsque son pere y étoit conseiller au parlement. Ce ne fut pas en 1636. qu'il exerça la charge de secretaire d'état, mais jusqu'en 1636. *Ajoutez ce qui suit pour les éditions de Moreri de 1725. & de 1732. ensemble.* Le pere Bougeant Jésuite, dans son histoire des guerres & des contestations qui précedérent le traité de Westphalie, fait le portrait suivant de M. Servien. „ Il avoit, dit-il, l'esprit vif & penétrant; il étoit „ prompt dans ses résolutions, & ferme jusqu'à l'opiniâ„ treté. Il écrivoit avec beaucoup de feu & de justesse en „ françois. Il n'avoit peut-être pas l'esprit aussi orné que „ le comte d'Avaux. Mais il avoit le style plus serré & „ plus fort. Il étoit d'ailleurs naturellement fier & impa„ tient, brusque & rude dans ses manieres. Lorsqu'il al„ la à la Haye en 1647. faire le traité de garantie, il né„ gocia si durement avec les Etats generaux, qu'ils lui „ témoignerent leur mécontentement, en lui refusant le „ present ordinaire. Il étoit aussi naturellement jaloux des „ moindres avantages qu'on prenoit sur lui, & son cha„ grin éclata quelquefois à Munster de la maniere la plus „ facheuse. „ Les ouvrages de M. Servien, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, sont une harangue de 18. pages imprimée à Paris *in-4°.* en 1647. il l'avoit faite à la Haye en l'assemblée des Etats generaux. 2. Lettres de messieurs d'Avaux & Servien, ambassadeurs en l'assemblée de Munster pour la paix generale, à Cologne 1650. *in-8°.* 3. Quelques écrits dans le recueil intitulé : *Divers mémoires concernans les dernieres guerres d'Italie*, à Paris *in-12.* 1669. 4. Autres écrits dans le recueil intitulé : *Negociations secrettes touchant la paix de Munster & d'Osnabrug*, &c. à la Haye, *in-fol.* 1725. Sur ses ouvra-

ges encore manuscrits, *voyez* la bibliothéque de France par le pere le Long. M. Servien a été un des premiers membres de l'académie Françoise, *ce qu'on a encore oublié de faire remarquer dans le Moreri.*

SERVIERE, (Nicolas Grollier, dit de Serviere) est l'auteur du cabinet de méchanique qui porte son nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les personnes curieuses qui passent dans cette ville. On y voit plusieurs pieces de tours en ivoire, qui sont, pour ainsi dire, des chefs-d'œuvre de cet art; des horloges extraordinaires, dont les mouvemens semblent se perpetuer à l'infini; & des modéles de machine de differentes especes: il y en a pour l'attaque & la défense des places de guerre, pour tenter des surprises, pour les prevenir, & pour des passages de riviere; il y en a de même en grand nombre pour des élévations d'eaux, pour la construction des ponts, des maisons, des moulins à eau, à vent & à bras, pour des manufactures; & enfin pour presque tout ce qui peut être utile au public & aux particuliers. Tous ces ouvrages & toutes ces machines ont été inventées & exécutées par M. de Serviere: elles sont les dignes fruits de sa retraite, & de l'experience qu'il avoit acquise pendant quarante années de service de guerre, dans les differentes actions où il s'étoit trouvé, & entr'autres dans nombre de siéges où il avoit fait les fonctions d'ingenieur, & dans la plûpart desquels il avoit même été chargé en chef de la conduite des travaux & des attaques. Il y avoit si bien réussi, qu'on le regardoit comme un des meilleurs ingenieurs, & comme un des meilleurs officiers d'infanterie de son tems. Sept coups de fusil au travers du corps & un œil crevé au siége de Verrue à l'âge de 14. ans, font voir qu'il n'avoit pas moins payé de sa personne, que des talens de son esprit. S'il ne parvint pas aux grands honneurs de la guerre, ce fut moins le defaut de l'homme de merite, que celui de courtisan, & de cette grande & philosophique modestie, dont il faisoit profession. Il mourut à Lyon au mois d'Octobre 1689. âgé de 63. ans.

La maison de Grollier est, *comme on l'a dit dans le Moreri à l'article* GROLLIER, une maison très-ancienne; on la croit originaire de Veronne en Italie. Plusieurs historiens en parlent avec éloge, mais nous ne connoissons de sa généalogie que ce qui suit. Etienne, Antoine, & *Eustache* Grollier vivoient sur la fin du quinziéme siécle. *Eustache* prit le parti de l'église & fut archidiacre de S. Maurice de Vienne en Dauphiné; Etienne fit *la branche des vicomtes* d'Aguisi; & Antoine fut chef de celle des *seigneurs de* Belair, *du* Soleil, *de* Serviere & *du* Casaut.

I. Etienne Grollier écuyer n'eut de *Marie* Esbande sa femme, que Jean Grollier, chevalier vicomte d'Aguisi, homme de lettres, protecteur des sçavans. *On en a parlé dans le Moreri à l'article* GROLLIER. Il fut marié à *Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Senteins, fille de *Nicolas* Briçonnet controlleur géneral des finances, & de *Charlotte* de Ponché, elle étoit petite-fille de *Guillaume* Briçonnet géneral des finances de France, qui après la mort de sa femme *Rolette* de Beaune, fut archevêque de Narbonne & cardinal. Jean Grollier n'eut de ce mariage qu'un fils qui mourut jeune avant lui, & 4. filles: *Jacqueline* Grollier, femme de *Jacques* de Prunelé, chevalier seigneur de Macenville; *Charlotte* Grollier, mariée le 21. Février 1544. à *Jean* le Genevois, baron de Bligny; *Anne* Grollier, dame de Couvay, mariée à *François* Picot, seigneur de S. Brice & d'Asonville; & *Marie* Grollier, abbesse de Longchamp près de Paris.

Antoine Grollier, écuyer seigneur de Belair, eut de *Louise* de la Fay sa femme deux fils, *Antoine*, tué au siége de Naples sous M. de Lautrec, & enterré à Averse où l'on voit encore son épitaphe; & François, qui suit.

II. François Grollier, écuyer seigneur de Belair, de Fleuri, du Soleil, & du Boisdoing, est celui dont de Rubis parle avantageusement dans son *Histoire de Lyon*: il fut marié à *Françoise* de Grillet, fille d'*Humbert* de Grillet, écuyer seigneur du Vernay & de Brouna, & de *Philippine* de Maliver: il eut de ce mariage deux fils & une fille. Antoine Grollier, qui suit, & qui a fait *la branche des seigneurs de* Serviere; Imbert Grollier, qui a fait *celle des seigneurs du* Soleil & *d'*Albisse; & *Anne* Grollier, épouse de *Charles* le Camus, écuyer baron de Bagniol, Chastillon, d'Azargue & d'Argini.

III. Antoine Grollier, chevalier baron de Serviere, seigneur de Prisy, la Chartroniere & Maleval, maître-d'hôtel ordinaire du roi, fils de François & de *Françoise* de Griller, fut ambassadeur auprès du duc de Savoye en 1588. & donna de grandes marques de sa fidelité & de son zele à Henri III. & à Henri IV. pendant les guerres civiles. Il fut arrêté à Lyon de même que son frere Imbert, seigneur du Soleil, par les Ligueurs, & fut mis prisonnier au château de Pierre-en-cise, d'où il trouva le moyen de se sauver en descendant le long des murs du donjon avec des cordons de soie que sa femme lui avoit apportés en secret sous son vertugadin: il se retira après son évasion en Suisse, où il alla se mettre à la tête des troupes que M. de Sillery avoit levées pour le service du roi; on lui en confia le commandement: & après les avoir conduites à Melun, il fut joindre & servir sa majesté au siége de Rouen. Il avoit épousé le 14. Février 1581. *Marie* Camus, fille d'*Antoine* Camus, baron de Riverie, seigneur du Perron & de Chavanne: il eut de ce mariage huit fils & une fille; Charles Grollier, qui a fait *la branche des seigneurs du* Casaut; *Claude* Grollier aumônier du roi, prieur commendataire de S. Irenée près de Lyon, dont il rétablit l'église qui avoit été presque détruite par les Calvinistes; *Gaspard* Grollier, chevalier de S. Jean de Jerusalem de Malte, reçu dans l'ordre en 1602. & depuis commandeur des Echelles en Savoye, & d'Ollois en Auvergne. Henri Grollier, qui a fait *la branche des seigneurs de* Belair; *Meri* Grollier; *Imbert* Grollier, prieur de la Magdelene; Nicolas Grollier, qui suit; & qui a continué *la branche des seigneurs de* Serviere; autre *Imbert* Grollier, religieux Capucin; & *Lucrece* Grollier, femme de *Claude-Antoine* de Maliver, écuyer seigneur de Conflans, de Chasse & de Corvesia.

IV. Nicolas Grollier, chevalier seigneur de Serviere, fils d'Antoine & de *Marie* Camus, fut lieutenant-colonel du régiment d'Aiguebonne, major de Turin, & commandant pour sa majesté à Pignerole: c'est le même *dont nous avons parlé au commencement de cet article.* Il épousa *Catherine* du Fenoil, fille de *Michel-Antoine* du Fenoil, écuyer, & de *Marie* de Girard, de laquelle il eut entr'autres enfans sept fils: Charles Grollier, qui suit; *Claude*, & *Imbert* Grollier, chanoines reguliers de l'abbaye d'Esnay à Lyon; *Pierre* Grollier nommé chevalier & page du grand-maître de Malte, & qui mourut avant d'avoir fait ses services; *Joseph*; & *Antoine* Grollier mort au service du roi dans le régiment Lyonnois; *Gaspard* Grollier grand-prieur & grand sacristain de l'abbaye royale de Savigny près de Lyon, qui avoit hérité des talens de son pere pour les mathématiques, & qui avoit même enrichi son cabinet de plusieurs de ses ouvrages. Ce n'étoit pas là son seul mérite, il conduisit avec beaucoup d'édification son chapitre dans des tems difficiles; il sçavoit si bien allier les vertus chrétiennes avec les vertus morales, qu'il étoit géneralement estimé & aimé de tous ceux qui le connoissoient.

V. Charles Grollier, chevalier seigneur de Serviere, fils de Nicolas & de *Catherine* du Fenoil, fut marié, 1°. à *Jeanne* le Juge, fille de *Jacques* le Juge, écuyer, & de *Dorothée* Minet, & sœur de *Guillaume* le Juge, capitaine au régiment Lyonnois, tué d'un coup de canon au siége de Dole: & 2°. à *Marie-Anne* de Rostaing, fille *N*..... comte de Rostaing, seigneur de Vauchette & de la Rouliere, & de....... de Lusy, de Pelissac; Il eut de sa premiere femme quatre fils & une fille. *Charles* Grollier, mort sans être marié, après avoir servi dans le régiment de Picardie; *Nicolas* Grollier prieur commendataire de Pomier en Forêt; *Daniel* Grollier, grand célerier de l'abbaye de Savigny; Gaspard Grollier, qui suit; & *Marguerite* Grollier, mariée à *Pierre* Dautelle de Terre-

naire, chevalier baron de Lagarde en Auvergne.

VI. Gaspard Grollier, chevalier seigneur de Serviere & de Grandpré, fils de Charles & de *Jeanne* le Juge, a été lieutenant-colonel d'infanterie, & ensuite ordonnateur des guerres, & honoré de plusieurs commissions de distinction en tems de guerre & en tems de paix: il s'est retiré avec une pension du roi de trois mille livres qui lui a été donnée en consideration de ses services. Il fut reçu en 1716. dans l'académie des sciences & des belles lettres de Lyon, il a eu des talens & beaucoup de goût pour les méchaniques, de même que son aieul & son oncle; il a donné au public deux éditions de la description des ouvrages de son cabinet imprimés à Lyon, l'une en 1718. & la derniere en 1733. Il est marié à *Louise* de Chevriers, fille de *Philibert* comte de Chevriers, chevalier seigneur de la Flachere & de Tanay, & de *Jeanne* de Maisonseulle, & sœur de *Claude* de Chevriers, chevalier marquis de Monteillet en Bresse, & d'*Antoine-Joseph* de Chevriers, comte de Lyon, aumônier de la reine. Il a de ce mariage deux fils & une fille. Philibert Grollier, qui suit; *Antoine-Charles-Joseph* Grollier, chevalier de S. Jean de Jerusalem, capitaine au régiment Royal-des-vaisseaux; & *Jeanne-Charlotte* Grollier, religieuse au monastére de Ste Elisabeth de Belle-cour à Lyon.

VIII. Philibert Grollier, chevalier marquis de Tresfort & du Ponsduia en Bresse, seigneur de Grandpré, capitaine au régiment Royal-des-vaisseaux, fils de Gaspard & de *Louise* de Chevriers, a épousé *Gabrielle-Claude* Colbert de Villacerf, fille de *Pierre-Gilbert* Colbert, chevalier marquis de Villacerf, premier maître-d'hôtel de la reine, & de *Geneviéve* de Senecterre, sœur de *Henri* comte de Senecterre, lieutenant-general des armées du roi, chevalier de ses ordres; & il a de ce mariage un fils & deux filles, *Louis-Gilbert* Grollier; *Gasparde-Marguerite* & *Henriette-Sylvie* Grollier.

IV. Charles I. Grollier, chevalier seigneur du Casaut, fils d'Antoine & de *Marie* Camus, eut de *Marie* de Girard sa femme, entr'autres enfans, *Charles II.* Grollier, chevalier seigneur de Casaut, marié à *Virgine* de Guillion qui n'a laissé qu'une fille, *Marie* Grollier, actuellement veuve de *Gui-Baltazard-Emé*, marquis de Marcieu, gouverneur de Grenoble, pere de *Laurent-Joseph-Emé* marquis de Marcieu aussi gouverneur de Grenoble, & de *Pierre-Emé* chevalier de Marcieu, maréchal des camps ès armées du roi, inspecteur géneral de l'infanterie, & gouverneur de Valence en Dauphiné.

IV. Henri Grollier, chevalier seigneur de Belair, fils d'Antoine & de *Marie* Camus, fut marié à *Eleonore* Carriés, de laquelle il eut entr'autres enfans, *Antoine* Grollier qui laissa de son mariage avec *Marie* Baudoin, *Nicolas* Grollier, chevalier seigneur de Belair, capitaine de dragons, tué au combat de Stinquerque, & *Marie* Grollier, femme de... Joly, chevalier marquis de Choin, baron de Lange, bailli de Bresse, & gouverneur de Bourg.

III. Imbert Grollier, chevalier seigneur du Soleil, de Septeviel, fils de François & de *Françoise* de Grillet, fut capitaine de chevaux-legers sous le connétable de Montmorenci, & chevalier de l'ordre du roi de S. Michel: ce fut lui qui fit la capitulation du château de Mirebel reduit à l'obéissance du roi le 6. Novembre 1594. au nom du seigneur d'Ornans lieutenant géneral pour sa majesté en Dauphiné & en Lyonnois: il s'étoit marié le 16. Mars 1573. à *Lucrece* d'Albisse, dame de Septeviel, fille de *Jean* d'Albisse, chevalier seigneur d'Yvors, Septeviel & de la Blanchetie, & de *Clemence* Viole. Les enfans qui vinrent de ce mariage sont, Nicolas Grollier, qui suit; & *François* Grollier, chevalier seigneur de Septeviel, mort au service du roi.

IV. Nicolas Grollier, chevalier seigneur du Soleil, fut capitaine au régiment de Villeroy, il épousa *Marguerite* Armuet de Bonrepos, fille de *Louis* Armuet, chevalier seigneur de Bonrepos, & de S. Martin d'Herre en Dauphiné, lieutenant géneral pour sa majesté, & commandant dans le Briançonnois, l'Embrunois & le Gapannois, & de *Françoise* de S. Marcel d'Avançon: il eut de ce mariage Imbert II. qui suit.

V. Imbert II. Grollier, chevalier seigneur du Soleil & d'Albisse, capitaine au régiment de Domfelix, eut le commandement d'un corps de troupes que la ville de Lyon envoya au secours de Salce en 1639. & fut marié à *Catherine* du Motet, fille unique de *Charles* du Motet, chevalier seigneur de Doule & de Champied en Dauphiné, & d'*Alix* de Briançon de Vattes, de laquelle il n'a laissé que deux filles, *Marie* Grollier mariée à *Claude* de Chevriers, chevalier comte de S. Maury; & *Marguerite* Grollier mariée à...... marquis de Valain, seigneur d'Hietre en Dauphiné.

Selon Guichenon dans son *Histoire de Bresse*, il y avoit encore en 1650. une famille des Grollier à Rome, laquelle par corruption du mot on appelloit *Gloriera* au lieu de *Groliera*. Elle portoit les mêmes armes; celui qui fut le chef de cette branche se nommoit Cesar Grollier, qui fut secretaire de trois papes, & sa femme *Magdelene* Giron Florentine, de laquelle il eut *Alexandre* Grollier, clerc de la chambre apostolique, & depuis nonce du pape Sixte V; & *Jules* Grollier, homme d'un merite singulier, qui fut chevalier de Christ de l'ordre du roi de Portugal, & marié à *Virginia* Mancini, damoiselle Romaine, de laquelle il eut *Charles* Grollier mari de *Constantia* Cæciana damoiselle Bressane; *Lucrece* Grollier, mariée en la maison des Capoci gentilshommes Romains; & *Quintilia* Grollier femme de *Louis* Pereti gentilhomme Milanois. * *Voyez* de Rubis, *Hist. de Lyon*; Guichenon, *Histoire de Bresse*; Jacques Strada; Gabriel Simeoni; Antoine Teissier; Guillaume du Choul; François de la Croix du Maine en sa *Bibliothéque Françoise*; Cœlius Rodighinus, *in lect. antiq.* Stephanus Niger; Erasme Roterd. impression de Louvain, P. Colonia, *Histoire litteraire de Lyon*.

SEVERE (Cornelius) poëte Latin, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725.* que nous avons un fragment de ce poëte sur la mort de Ciceron: *& qu'en* 1703. on donna à Amsterdam une très-belle édition de ce poëte *in-12.* avec quelques gravures, & d'amples notes de Joseph Scaliger, de Frederic Lindenbrog, & de Theodore Goralle, c'est-à-dire, Jean le Clerc.

SEVIGNE' (Françoise-Marguerite de) fille de Henri marquis de Sevigné, d'une très-ancienne maison de Bretagne, & de *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilly, &c. a été dans le siécle dernier aussi connue par la beauté de son esprit, qu'elle étoit distinguée par sa naissance & par les autres dons de la nature. Le bruit de sa beauté, de sa sagesse & de son esprit l'avoit déja précedée à la cour, lorsque madame de Sevigné sa mere l'y mena en 1663. pour la premiere fois. La cour de Louis XIV. étoit alors le centre des plaisirs: mademoiselle de Sevigné y plut, & représenta divers personnages dans plusieurs ballets & fêtes qui furent données en présence du roi & par son ordre en 1663. 1664. & 1665. Elle fut mariée le 27. Janvier 1669. à *François* Adhemar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant-géneral au gouvernement de Provence & des armées de sa majesté. Peu de tems après, le service du roi appella M. de Grignan en Provence, où il a presque toujours commandé en l'absence de M. le duc de Vendôme qui en étoit gouverneur. Madame de Grignan fut obligée d'y le suivre, & d'y faire de fréquens voyages qui ont donné lieu en partie à ses lettres si spirituelles, & si délicatement écrites de madame de Sevigné sa mere, dont M. le chevalier Pérrin, connu par la délicatesse de son goût, a donné une édition en 1734. à Paris en 4. volumes *in-12.* qui depuis ont été suivis de deux autres. *Cherchez* RABUTIN *dans ce Supplément*, & GRIGNAN *dans le Dictionnaire*. Madame de Grignan est morte le 13. Août 1705.

SEXTUS ou SIXTUS, on a sous le nom de *Sexte* ou *Sixte* un recueil de sentences, *Enchiridion sententiarum*, que le celebre Rufin prêtre de l'église d'Aquilée

traduisit du grec en latin, & qu'il publia sous le nom de saint Sixte, pape & martyr. Outre que l'ouvrage contient en lui-même beaucoup de maximes judicieuses, le nom respectable sous lequel on le donna, le fit recevoir avec avidité. Saint Augustin y fut trompé d'abord comme les autres; il crut le livre un ouvrage du pape saint Sixte; & lorsque dans la suite les Pélagiens s'en servirent contre lui pour soutenir leurs erreurs, il se contenta d'expliquer les passages qu'on lui objectoit, sans penser à rejetter le témoignage d'un auteur qu'il respectoit. Ce ne fut que dans ses rétractations qu'il se crut obligé d'avertir le lecteur qu'il avoit lu que ce Sixte n'étoit pas le saint pape de ce nom, mais un philosophe payen. C'étoit sans doute dans l'épître de saint Jerôme à Ctesiphon; car personne n'avoit fait avant lui cette découverte: cependant il n'y a pas lieu de croire que ces sentences soient d'un philosophe payen. Le pape Gélase les donne à un Chrétien prévenu des sentimens erronés que Pélage a débités dans la suite sur le libre arbitre. En effet cet ouvrage est rempli de passages de l'écriture. On l'a inséré dans la Bibliotheque des peres, & réimprimé plusieurs fois. Les meilleures éditions sont celles d'Amsterdam 1688. avec les opuscules mythologiques, physiques & morales de Thomas Gale, & celle de Leipsie 1725. par les soins de M. Sieber Allemand, qui a publié ces sentences sous le nom de *Sixte II.* pape & martyr, qu'il prétend en être le véritable auteur, ce qu'il tâche de prouver. Cette édition est un *in-4°.* d'environ 400. pages. * D. Gervaise, *Vie de Rufin, t. 1. p. 73. 74.* D. Cellier, *Hist. des aut. sacr. & ecclés. t. 3.* &c.

SEYTRES-CAUMONT, maison ancienne, dont nous rapporterons ici la généalogie depuis

I. GUILLAUME de Seytres, seigneur du Puy-Saint-Martin en Dauphiné, &c. vivoit en 1180. Il épousa *Marie* de Clavayson, dont il eut GERAUD de Seytres, qui suit; *Pons* de Seytres qui se maria, on ignore le nom de sa femme: on sçait seulement qu'il fut pere de *Bernard* chanoine de l'église de Romans, qui vivoit en 1309; & de *Petronille*, *Fanastave*, *Agnès* & *Marguerite*.

II. GERAUD de Seytres I. du nom, épousa en 1230. *Petronille* de Montault, fille de *Jean* seigneur de Montault, il fit plusieurs donations aux abbayes de Bonlieu, de Soyon & d'Ayguebelle. Ses enfans furent GERAUD II. de Seytres, qui suit; & quelques filles.

III. GERAUD de Seytres II. du nom, épousa en 1273. *Garsende* de Sablieres, dont il eut plusieurs enfans, ARNAUD de Seytres, qui suit; *Hugues* de Seytres, prieur de Chabrillan; *Guillaume* de Seytres, archiprêtre de Sauson; *Portiere* de Seytres, femme de *Perrinet* de Montrond, chevalier en 1321; *Guillemette*, *Alisée*, *Guionette*, & *Julienne*, religieuses dans l'abbaye de Bonlieu.

IV. ARNAUD de Seytres épousa en 1336. *Alix* de Mornas, fille de *Guillaume* de Mornas, chevalier, qui le rendit pere d'ETIENNE de Seytres, qui suit; & de *Garsende* de Seytres, femme de *Guillaume* des Marais, chevalier.

V. ETIENNE de Seytres, capitaine gouverneur de la ville & château de Montelimar, en 1360. il donna cinquante florins d'or pour la bâtisse des murailles de la ville de Montelimar, sur lesquelles se voient encore ses armes. Il se maria 1°. avec *Maragde* de Livend, qui mourut sans enfans: 2°. avec *Marguerite* de Saillans, qui mourut sans laisser de posterité: 3°. avec *Bonne* de Gotafred, fille de *Damien* de Gotafred, seigneur de Molard, dont il eut *Louis* de Seytres, mort en bas âge; *Jean* de Seytres, qui épousa *Catherine* Guillot, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippine*, mariée à *Charles* de Seytres, seigneur de Nouesan, son cousin; ANTOINE de Seytres, qui suit; *Rostaing* de Seytres, chevalier de Rhodes; *Damien* de Seytres, doyen de Montelimar, prevôt de S. Apollinaire de Valence, archidiacre d'Aix en Provence; *Catherine* de Seytres, mariée en 1403. avec *Jean* de Genas, chevalier, fils de *Guillaume* de Genas, & de *Jeanne* de Sales; & *Amourense* de Seytres, qui épousa *Jean* de Genas, chevalier, son fils, en 1410.

VI. ANTOINE de Seytres épousa en 1406. *Marete* de l'Eperon, dont il eut JEAN de Seytres, qui suit.

VII. JEAN de Seytres épousa l'an 1441. *Delphine* Spifame, dame de Caumont, dont il eut 1. OLIVIER de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit; 2. *Guillaume* de Seytres, chevalier de Rhodes, commandeur du Poët-Laval, bailli de Manosque, mentionné en 1508. dans le testament de son frere; 3. *Pierre* de Seytres, protonotaire apostolique, camerier d'honneur du pape Leon X. prevôt de Cavaillon; 4. *Charles* de Seytres, seigneur de Nouesan & de Château-Ruthier en Dauphiné: il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Valentinois, & maître d'hôtel du dauphin: il épousa *Philippine* de Seytres, sa cousine, dont il eut *Josserand* de Seytres, seigneur de Nouesan, & de Montolion & de la Bastide; *Claude*, qui de son mariage avec *Marguerite* de Xelieu eut *Alain* de Seytres, seigneur de Nouesan, &c. dont une fille fut mariée dans la maison de Mons-Savasse en Dauphiné; 5. *Catherine* de Seytres, femme de *Nicolas* seigneur de Caromb en 1463; 6. *Eleonore* de Seytres épousa *Jean* de Pellegrin, chevalier, en 1466; 7. *Polixene* de Seytres épousa *Jean* de Merles, chevalier; en 1467; 8. *Marguerite* de Seytres épousa en 1472. *Gilles* de Berton, seigneur de Crillon; 9. *Perrette* de Seytres épousa *Pierre* de Bisquis ou Bischeriis, conseigneur de Caderousse, en 1473; & 10. *Louise* de Seytres, religieuse de Ste Claire à Aix.

VIII. OLIVIER de Seytres, seigneur de Caumont, &c. épousa en 1482. *Jeanne* de Galean, dont il eut BALTHASAR de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit; *Gillette* de Seytres, mariée en 1504. avec *Aymard* d'Urre, seigneur de Teyssieres & de Venteyrol; *Delphine* de Seytres, qui épousa *François* de Moreton, seigneur de Chabrillan, en 1506; *Anne* de Seytres, abbesse de S. Laurent d'Avignon, ordre de S. Benoît.

IX. BALTHASAR de Seytres, seigneur de Caumont, épousa *Catherine* de Mayaud-d'Eguilles, dont il eut LOUIS de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit; *Antoine* de Seytres, seigneur de Verquieres, qui épousa *Sibylle* de François, dame de Châteauneuf-les-Martignes, & qui fit *la branche des marquis de* VAUCLUSE, qui subsiste encore à present; *Marguerite* de Seytres, mariée en 1549. avec *Gaspard* de Thomas, seigneur de la Garde & de Ste Marguerite; *Blanche* de Seytres, femme de *Louis* de Rouvillast, seigneur de Barroux, en 1550; *Philippine* & *Françoise* de Seytres, religieuses à S. Laurent d'Avignon; *Louise* de Seytres épousa en 1558. *Jean-Louis* de Martine, seigneur de Courtilles, & du Villars, gouverneur de la principauté d'Orange.

X. LOUIS de Seytres, I. du nom, chevalier de l'ordre du roi très-Chrétien en 1560. & de celui du pape en 1574. épousa en 1568. *Marguerite* de Berton-Crillon, dont il eut GASPARD de Seytres, seigneur de Caumont, qui suit; *Gilles* de Seytres, évêque de Toulon en 1599; *Christophe* de Seytres, chevalier de Malte en 1584. & ensuite bailli de Manosque; *Henri* de Seytres, qui épousa *Gabrielle* de Valavoire, dont il eut des enfans, & entr'autres, *François* de Seytres, chevalier de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Ste Luce, & connu sous le nom de *Bailli de Caumont*, fameux par ses entreprises sur mer, ambassadeur de sa religion auprès de sa Sainteté; *Richarde* de Seytres, qui prit alliance avec..... de Cabassol du Real, conseigneur de Barbantane; *Françoise* de Seytres, qui épousa 1°. en 1574. *Louis* de Perussis, conseigneur de Caumont: & 2°. *Jean* de Fortia, seigneur de Montreal; *Marguerite* de Seytres; *Silvie* de Seytres; *Emilie* de Seytres, femme de *Melchior* de Seytres, seigneur de Châteauneuf-les-Martignes, en 1594; *Catherine*, & *Jeanne* de Seytres, religieuses de Ste Claire à Avignon.

XI. GASPARD de Seytres, seigneur de Caumont, perdit un bras au siége de la Breoule en 1586. Il servoit alors dans l'armée du duc d'Epernon avec le brave Crillon son oncle, chevalier des ordres du roi, mestre de camp du régiment des gardes Françoises. Il épousa *Susanne* d'O-

brecht en 1592. dont il eut Louis de Seytres II. du nom, qui suit ; *Magdeléne* de Seytres, femme de *François* de Granolachs, seigneur de S. Martin en 1628 ; *Blanche* de Seytres épousa en 1611. *Henri* de Panisse ; *Marguerite* de Seytres épousa en 1631. *Louis* de Varadier des seigneurs de S. Andiol ; *Louise*, & *Sibylle* de Seytres, religieuses à Ste Claire à Avignon.

XII. Louis de Seytres II. du nom, seigneur de Caumont & de Verquieres, élu de la noblesse du comtat d'Avignon en 1640. épousa *Louise-Françoise* de Grillet-Peruzzi, dame en partie de Caumont, dont il eut *Paul* de Seytres, seigneur de Caumont, &c. qui épousa en 1538. *Louise* de Fortia de Montreal, & mourut sans laisser de postérité, en 1705 ; *Charles-François* de Seytres, chevalier de Malte en 1640. périt au naufrage des galeres de France aux côtes de Sardaigne en 1653 ; Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, qui suit ; *Magdeléne-Blanche* de Seytres, femme de *Jean-Baptiste* de Coner, marquis de Marignane & des Isles d'or en 1654 ; *Diane*, & *Françoise* de Seytres, religieuses de Ste Claire à Avignon ; *Catherine* de Seytres, religieuse & abbesse de S. Laurent d'Avignon.

XIII. Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, épousa en 1684. *Marie-Catherine* de Fortia de Montreal, dont il eut *Marie-Françoise-Pauline* de Seytres, qui épousa en 1711. *Paul-Aldonse-François* de Thesan-Venasque, marquis de S. Gervais, seigneur de Venasque, S. Didier, Metamis, Barbantane, &c; *Louise-Gasparde* de Seytres, religieuse de Ste Claire à Avignon ; *Gabrielle* de Seytres, religieuse de S. Laurent à Avignon ; Joseph de Seytres, marquis de Caumont, qui suit; *François-Benoît* de Seytres, mort au berceau.

XIV. Joseph de Seytres, marquis de Caumont, né le 30. Juin 1688. épousa en 1722. *Elisabeth* de Doni, dont il a eu *Louise-Marie-Catherine-Gabrielle-Elisabeth* de Seytres, née le 15. Septembre 1723 ; *Paul-Hyppolite-Emmanuel* de Seytres, comte de Caumont né le 13. Août 1724 ; *Angelique-Gabrielle-Sophie* de Seytres, née en Novembre 1725. morte le 17. Août 1729 ; *Joseph-François-Xavier* de Seytres, né le 4. Décembre 1726. chevalier de Malte reçu le 17. Juin 1727 ; *Aldonce-Angelique-Polixene* de Seytres, née le 25. Mai 1728. morte le 31. Décembre 1728 ; *Jeanne-Baptiste-Therese-Flavie* de Seytres, née le 5. Octobre 1729 ; *Louis-Augustin-Casimir* de Seytres, né le 18. Octobre 1731.

Isabeau de Seytres, d'une puissante maison de Valentinois, épousa *Humbert* de Villeneuve, lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, premier président du parlement de Dijon, ambassadeur en Suisse & à Venise sous Louis XII. & François I. baron de Jou-sur-Tarare, fils de *Jean* de Villeneuve & de *Catherine* Bletterans. * Le Laboureur, *Masures de Lisslebarbe*, *tom. 2. page 644. & 645.* Titres originaux qui se conservent dans les archives du château de Caumont, situé dans le comtat Venaissin, diocése de Cavaillon. Généalogie manuscrite dressée en 1519. par Jean Jarsaing secretaire de madame Philippine de Seytres, dame de Nouesan. *Istoria d'Avignone & del cantado Venesio del* P. Fantoni. Hist. mste des guerres du comtat Venaissin par Louis de Perussis, seigneur de Caumont. *Histoire de Provence* de Nostradamus. *Histoire du Dauphiné* du président de Valbonnays. *Gallia Christiana, vol. 1. de episc. Tolonen. &c.* & *Recueil des mémoires & instructions servans à l'histoire de France*, chez Bouilleror 1606. &c.

SFONDRATI (Céleftin) cardinal, &c. L'écrit de ce cardinal que l'on intitule *dans le Moreri*, *éditions de 1725. & de 1732. Gallia vindicata*, est intitulé, *Gallia vindicta* : il est contre l'ambassade du marquis de Lavardin, & il y attaque le pere Maimbourg, Jésuite, il en donna une deuxiéme édition en 1688. comme on le voit par une lettre de Claude Estiennot, Bénédictin, à M. Thoynard, écrite de Rome le 26. d'Octobre 1688. Le cardinal Sfondrat ennemi des libertés de l'église Gallicane, fit encore *Tractatus regalia*, contre l'assemblée du clergé de France de 1682. *Voyez le reste de ce qui le regarde dans le Moreri.*

SHAKESPEAR (Guillaume) poëte Anglois, tragique & comique, mort en 1576. a passé en son tems pour le Corneille des Anglois. Il avoit un génie plein de force & de fécondité, de naturel & de sublime, mais peu de bon goût, & nulle connoissance des régles. Il créa cependant le théâtre chez les Anglois : mais ses tragédies sont, excepté quelques belles scénes, plutôt de mauvaises farces que des tragédies. Elles furent jouées néanmoins pendant un tems assez long avec un grand succès, & la plûpart de ses idées bizarres & gigantesques ont été encore suivies par plusieurs modernes, à qui cette imitation n'a point fait honneur. On trouve dans sa tragédie du Maure de Venise, piéce d'ailleurs très-touchante, & dans celle d'Hamelet, des bouffonneries ridicules & des plaisanteries grossieres, qui ne pouvoient être agréables qu'à la plus vile populace. Ce poëte est regardé cependant encore avec une espéce de vénération en Angleterre, & le sieur Aroüet de Voltaire, qui n'a pas dissimulé ses défauts dans sa lettre sur la tragédie des Anglois, qui fait la dix-huitiéme de ses prétendues *lettres philosophiques*, lui trouve des beautés en quelque sorte inimitables. Il en fait voir en effet quelques-unes dans cette lettre.

SHARP (Jean) archevêque d'Yorck, né à Bradford dans la province d'Yorck, le 16. de Février 1644. vint à Cambridge en 1660. & y prit ses degrés de philosophie. Lorsqu'il eut reçu les ordres sacrés, il fut d'abord chapelain de Heneage Finch, qui en 1672. le fit nommer archidiacre en Berkshire, & en 1675. prébendaire de Norwich, dont il fut dans la suite doyen. Il étoit docteur en théologie, & avoit gouverné quelques églises particulieres à Londres & à Saint-Gilles en Midlesex, avant son élevation sous Jacques II. qui favorisoit la religion Catholique. Sharp zélé pour le Protestantisme, se fit des affaires par ses déclamations : Henri Compton évêque de Londres, eut ordre de le suspendre de ses fonctions ; & ce prélat ayant refusé d'obéir, il fut puni lui-même de la même peine. Sharp eut cependant permission quelque tems après de reprendre ses fonctions, & en 1689. il eut le doyenné de Cantorberi, d'où il passa en 1691. à l'archevêché d'Yorck, que l'archevêque Tillotson son ami l'engagea d'accepter. Sharp y mourut le 2. de Février 1713. On a de lui quatre volumes de sermons, & quelques autres ouvrages. Il avoit beaucoup d'érudition, & étoit fort reglé dans ses mœurs. On le consultoit souvent sur les cas de conscience les plus difficiles, & il avoit beaucoup de sagacité pour les résoudre.

SHERIF est en Angleterre un magistrat dont le pouvoir s'étend sur toute une province, & dont le principal devoir est de faire exécuter les sentences des juges, de choisir les jurés, &c. c'est pour ainsi dire, le grand prévôt de la province. Les Shérifs étoient autrefois choisis par le peuple ; aujourd'hui c'est le souverain qui en fait le choix en cette maniere: Les juges nomment six personnes de chaque province, chevaliers ou écuyers riches ; de ces six, le conseil d'état en choisit trois, dont le roi choisit celui qu'il veut. Les Shérifs étoient autrefois en charge plusieurs années de suite ; présentement on les change tous les ans, & il n'y a que celui de Westmorland qui soit héréditaire dans la famille du comte de Tanet. Les Shérifs ont deux sortes de cours : la premiere se tient tous les mois par le Shérif ou le substitut, qu'on appelle Under-Shérif ou sous-Shérif. Dans cette cour il juge les causes civiles de la province au-dessous de 400. schelins. L'autre cour se tient deux fois l'année, un mois après Pâques, & un mois après la Saint-Michel. On y fait la recherche de toute offense criminelle contre le droit coutumier, hors les cas exceptés par acte de parlement. Les pairs du royaume & ceux qui ont droit de tenir de semblables cours, sont exemts de la jurisdiction de celle-ci. C'est encore un des devoirs du Shérif de rendre à la thrésorerie toutes les taxes publiques, les amendes & les saisies qui se sont faites dans la province, ou d'en disposer suivant les ordres du roi. Quand les juges font leurs circuits

cuits dans les provinces, c'est au Shérif à prendre soin qu'ils soient bien reçus & bien gardés tout le tems qu'ils sont dans la province dont il est Shérif. A Londres seulement il y a deux Shérifs qui portent tous deux le titre de Shérif de Londres & de Midlesex, province où Londres est située. Dans chaque province le Shérif a un substitut qui fait presque toutes les affaires, & son emploi est fixe. * *Etat de la Grande Bretagne sous Georges II. tome 2. page 188. &c.*

SICARD, évêque de Cremone. *Ce prélat a déja son article dans les dernieres éditions du Dictionnaire historique, mais trop imparfait & trop fautif pour n'être pas donné de nouveau.* On ignore le tems de sa naissance & les premieres circonstances de sa vie; mais on apprend de lui-même qu'ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale d'Offroi évêque de Cremone, en 1179. le soûdiaconat de Luce III. en 1183. & qu'il fut fait lui-même évêque de Cremone en 1185. L'année suivante il moyenna la paix entre l'empereur Frideric I. & les habitans de Cremone, & il réussit. En 1187. à la priére des mêmes habitans, il alla en Allemagne pour demander à l'empereur la permission de rétablir le château de Mainfroi. Ce fut lui qui obtint d'Innocent III. la canonisation de S. Hommebon, citoyen de Cremone. Sicard étoit alors à Rome en 1199. Il alla en 1203. en Armenie, où il eut plusieurs conferences avec Pierre, cardinal légat du S. Siége en ce pays; & l'année suivante étant à Constantinople, il y ordonna plusieurs clercs dans l'église de sainte Sophie par l'ordre du même légat. Ughelli s'est trompé en faisant faire à Sicard un voyage en Orient l'an 1209. Ce prélat étant enfin revenu à Cremone, y mourut l'an 1215. au mois de Janvier. Il a composé plusieurs ouvrages; sçavoir, l'Histoire de la vie & de la mort de saint Hommebon, les vies des papes & deux chroniques: on lui attribue aussi un traité de l'humilité & un autre des offices *divins*. De ces deux chroniques, l'une étoit plus ample, l'autre l'étoit moins. Sicard donna à la premiere le titre simple de chronique, & à la seconde celui de *Mitrale*. M. Muratori a consulté l'une & l'autre, & n'en a fait qu'une chronique, qu'il a donnée au public conformément aux manuscrits dans son *tome 7.* des écrivains d'Italie, *p. 530.* Cette chronique commence à la naissance de J. C. & va jusqu'en l'an 1213. Ce qu'on a dit dans le Dictionnaire de Moreri après Vossius, que Laurent Laureti Carme du XVI. siécle, que son mérite éleva à l'épiscopat, avoit fait des remarques sur Sicard, est vrai; mais la conclusion que l'on en tire, que ce Sicard n'est pas le même que l'évêque de Cremone, est fausse: car on n'a pas dû dire que Laurent Laureti dédia un ouvrage à Sicard, mais qu'il lui consacra des remarques, c'est-à-dire, qu'il travailla sur le traité des divins offices de ce prélat; ce qui ne suppose nullement que celui-ci fût vivant. Ainsi c'est le même Sicard que Laurent Laureti voulut bien éclaircir & commenter plusieurs siécles après la mort de ce prélat, comme cela est arrivé à quantité d'autres auteurs. *Ce qu'on ajoute, que* Sicard n'avoit pas non plus continué sa chronique jusqu'à l'an 1221. est encore vrai: mais il l'est aussi qu'un autre a fait cette continuation depuis l'an 1213. où finit celle du prélat. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la chronique de Sicard, dans le tome 7. des écrivains de l'histoire d'Italie, imprimé à Milan, *in fol.* en 1725.

SICHARD. (Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Sichard fameux jurisconsulte du XVI. siécle, né à Bischoffsheim en Franconie, de parens assez pauvres, fit ses humanités à Erfurd & à Ingolstadt, & le conseil de Munich l'appella ensuite pour y venir regenter. Il n'y fit pas un long séjour, & passa à Fribourg en 1522. Deux ans après il fut appellé à Basle où il enseigna la rhétorique pendant cinq ans. Dans ce tems-là il s'insinua dans la faveur de Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui par un diplome solemnel lui accorda l'accès libre dans les plus fameuses bibliotheques de l'Allemagne. Ces voyages litteraires le mirent en état de publier l'abregé latin d'Anien des huit premiers livres du code Théodosien; les Institutes de Caïus: *les livres receptarum sententiarum* de Paulus. Il retourna ensuite à Fribourg, où il acquit la bibliotheque de Jean Manlius, qui avoit été conseiller auprès de l'empereur Maximilien. Il étudia le droit sous Zazius & Derer, & prit le degré de docteur en 1531. en même tems que Jean Fichard. Ulric duc de Wittemberg, ayant rétabli l'université de Tubinge, offrit la chaire du code à Sichard, qui l'accepta, & qui eut en même tems le titre de conseiller du duc Ulric, & ensuite de son fils Christophe. Il mourut en 1552. Son commentaire latin sur le code est fort estimé. * Simon, *Biblioth. des auteurs du droit.* Godefroi, *Bibliotheca juris*, &c.

SIENNE (Antoine de) Portugais, Dominicain, &c. *Au lieu de dire comme dans le Moreri, édition de 1725. qu'il* a fait une Bibliotheque des hommes illustres de son ordre, *lisez*, il a fait une bibliotheque des auteurs de son ordre qui ont écrit sur la morale ou la spiritualité. Elle a été imprimée *in-4°.* à Paris en 1647.

SIGISMOND I. archiduc d'Autriche, & comte de Tyrol, étoit fils de l'archiduc FREDERIC l'aîné, & d'*Anne* sa seconde femme, fille de *Frederic* duc de Brunswic-Luneborg. Il nâquit en 1427. & dès 1431. il fut promis à Radegonde, fille de Charles roi de France: mais il ne l'épousa pas, cette princesse étant morte en bas âge. Sigismond succeda à son pere en 1439. & gouverna sous la tutelle de son oncle Frederic archiduc d'Autriche. Il fit ensuite la guerre aux Suisses, & eut sur eux quelque avantage: mais Louis palatin du Rhin, & Rodolphe comte de Hochberg, s'entremirent pour faire la paix. En 1460. Sigismond se brouilla avec le cardinal Cusa, évêque de Brixen, qu'il assiégea & qu'il fit prisonnier. Le pape Pie II. irrité de cette violence, mit Sigismond au ban: mais l'archiduc en appella au concile général, & dom Gregoire de Heimbourg son conseiller, afficha son appel à Rome. De Heimbourg en fut puni par l'excommunication, dont il appella en 1461. & il publia en même tems une apologie de la conduite de Sigismond & de la sienne, & une invective contre le cardinal Cusa. Ces écrits ont été recueillis & imprimés vers le commencement du XVII. siécle, & ils se trouvent aussi dans le deuxiéme tom. de la Monarchie de l'empire par Goldaste. Cette querelle fut assoupie en 1465. par la médiation de l'empereur Frideric. Lorsque Sigismond se crut en état de pouvoir reprendre sur les Suisses ce qu'ils lui avoient enlevé pendant que Frederic son pere étoit au ban de l'empire où il avoit été mis par l'empereur Sigismond, il engagea à Charles duc de Bourgogne, ses pays héréditaires d'Autriche sur le Rhin en 1469. & voulut les dégager en 1474. en remboursant la somme qu'il avoit reçue: mais le duc refusa de la recevoir, & Sigismond la déposa au change de la ville de Basle. Sur cela les pays engagés qui n'aimoient pas la domination des Bourguignons, retournerent d'eux-mêmes à l'Autriche; ce qui donna occasion à la guerre du duc de Bourgogne contre l'Autriche & les Suisses. Sigismond mourut en 1497. âgé de 71. ans.

SIGISMOND (François) archiduc d'Autriche, né le 18. de Novembre 1630. étoit fils de LEOPOLD d'Autriche & de *Claudine* de Medicis. Son pere étant mort le 3. de Septembre 1632. il fut élevé sous la tutelle des empereurs Ferdinand II. & Ferdinand III. En 1644. il obtint l'évêché de Gurck, & en 1646. celui d'Augsbourg. En 1650. il alla à Vienne à la cour de Ferdinand III. & en 1655. il reçut à Inspruck avec son frere, la reine Christine de Suede qui alloit en Italie. En 1658. il fut proclamé évêque de Trente, & confirmé en 1662. par le pape Alexandre VII. Son frere étant mort le 26. de Décembre de la même année sans laisser aucun héritier mâle, il eut le gouvernement du comté de Tyrol, du marquisat de Burgan & des pays Autrichiens en Alsace. En 1665. il résigna ses trois évêchés, & le 3. de Juin 1665. Jean-Georges comte de Konigseck, épousa à Sultzbach, au nom de son maître, *Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste*, palatin de Sultzbach. Mais Sigismond mourut d'apoplexie le 15. du même mois, avant que d'avoir vu la prin-

cesse sa femme, il n'avoit que 34. ans & 8. mois. L'empereur Leopold voulut bien accorder à la veuve 15000. florins de pension, & le titre d'archiduchesse. * Gal. Gualdo, comte di Priorato, *Vita di Leopoldo Cesare*, tome 2. &c.

SIGO ou SIGON, dont on ignore la patrie, fut disciple de S. Fulbert, évêque de Chartres, mort en 1029. & son ami particulier. Après la mort de ce prélat, il eut soin de ses obseques, & d'orner son tombeau. Il avoit appris sous lui les sciences divines & humaines, & il fut toujours plein de véneration pour sa mémoire. Sigo fut chantre de l'église cathédrale de Chartres, & excella dans la musique. Il monta jusqu'à l'ordre de diacre, mais il se contenta de ce degré. Adelman, clerc de Liége, & ensuite évêque de Bresse, dans les éloges qu'il a faits en vers latins de ceux qui étudierent avec lui sous Fulbert, loue Sigo sur son talent pour la musique, sur son amour pour les pauvres & sur ses autres vertus.

Caritate Sigo *noster plenus atque gratiâ*
Multa prabens ore, manu advenis solatia,
Singularis organali regnabat in musica.

Sigo mourut le 5. des Ides de Juillet, c'est-à-dire le onziéme de ce mois, ainsi qu'il est marqué dans le Necrologe de l'église de Chartres. Le P. Mabillon, *t. 1.* de ses analectes, avoit dit que ce Sigo étoit le même que celui qui fut abbé de S. Florent de Saumur: mais dans le deuxiéme volume du même recueil il les distingue. On croit néanmoins que l'abbé Sigo avoit été aussi ami de saint Fulbert, & que ce fut par le conseil de ce prélat qu'il vint à Angers pour y professer après la retraite du maître-école Bernard. Il s'acquit une si grande réputation de doctrine & de pieté dans l'Anjou, qu'en 1055. les moines de S. Florent de Saumur l'élurent unanimement pour abbé, & le présenterent au comte d'Anjou pour avoir main-levée du temporel de l'abbaye, & ensuite à l'évêque Eusebe Brunon pour le benir. Il sçavoit le grec, l'hebreu & le latin: ce qui étoit peut-être sans exemple dans son siécle. Il assista à un concile de la province de Tours qui se tint à Saumur en 1067. & mourut le 12. Juin 1070. universellement regreté. On dit que Dieu opera des miracles après sa mort par son intercession. * Mabillon, *Veter. analect. t. 1. p. 421. 423. t. 1. 2. 551. 555. &c.*

SIGONIUS (Charles) ou Carlo Sigone, *dont on a parlé trop superficiellement & trop imparfaitement dans le Moreri, pour pouvoir contenter*, sortoit d'une ancienne & honnête famille de Modene, qui avoit eu part aux emplois de cette ville. Il nâquit en 1523. ou 1524. & après ses premieres études il passa sous François Portus, Crétois, qui enseignoit le grec à Modene, & dont le nom est si celebre parmi les restaurateurs de la langue grecque. Sigonius ne paroissoit pas avoir beaucoup de vivacité; il parloit peu & avec peine: mais en récompense, il étoit si appliqué à l'étude, qu'il fit de très-grands progrès dans les langues grecque & latine. C'est peut-être ce qui fit que son pere le destina à la médecine. Il l'envoya pour cela à Bologne; mais au bout de quatre ans, Sigonius abandonna cette étude, & entra à l'âge de vingt ans chez le cardinal Grimani, qui l'affectionnoit beaucoup à cause de son sçavoir. Il n'en sortit qu'à la sollicitation des Modenois, qui le demanderent au cardinal pour remplir la chaire de professeur en grec qu'avoit occupée Portus, qui venoit de se retirer de Modene par des raisons de religion. Sigonius n'avoit pas encore 22. ans. Jean Imperiali s'est trompé en disant, qu'il ne succeda à Portus, que parce que celui-ci étoit mort, étant certain que ce sçavant a vécu jusqu'en 1581. Sigonius eut vers le même tems une dispute avec Bendinelli qui enseignoit dans la même ville. Il avoit publié une traduction de quelques harangues de Demosthene. Bendinelli en fit une critique, Sigonius repliqua un peu vivement sous le nom de *Savolo Lonea*. Bendinelli piqué, ayant sçu que Sigonius devoit publier la vie de P. Cornelius Scipion, & la dédier à Côme de Medicis, grand duc de Florence, en composa une de son côté, & la fit imprimer avant que Sigonius eût donné la sienne; ce qui mortifia beaucoup ce jeune sçavant, & arrêta pour lors l'impression de son ouvrage. Il se consola de ce contretems, en travaillant aux *Fastes consulaires*. Il y entreprit d'éclaircir les tables capitolines, ou du moins les fragmens que l'on en venoit de publier; il s'appliqua à les expliquer, & à suppléer à ce qui étoit perdu. Son ouvrage parut en 1550. & en moins de dix ans on en fit trois éditions. C'est ce qui fit penser aux Venitiens à l'appeller chez eux pour enseigner les belles lettres à Venise même, à la place de François Robortel, qui avoit été appellé à Padoue. Sigonius s'y fit tellement aimer & estimer, qu'on augmenta ses gages considerablement. Il publia dans cette ville sept harangues sur des sujets importans de litterature & des remarques sur Tite-Live. Ces remarques occasionnerent entre lui & Robortel, l'homme le plus aigre & le plus jaloux de son tems, une querelle qui eut des suites. Robortel commença l'attaque: il fit une critique plus mordante que solide: Sigonius répondit avec force, & la dispute seroit allée bien loin, si le cardinal Seripandi ne l'avoit arrêtée; mais il ne procura qu'une treve, & non une sincere reconciliation. Sigonius passa en 1560. à Padoue pour y professer l'éloquence. Robortel venoit de quitter cette place pour aller à Bologne: mais bientôt il revint de Bologne à Padoue, pour y être professeur en belles lettres & en morale. La guerre entre lui & Sigonius ne tarda pas alors à se rallumer. Il n'y eut d'abord entre eux qu'une dispute sur le choix de l'auditoire, & Sigonius ceda. Robortel, pour ranimer le combat, publia un programme, dans lequel il promettoit de traiter du Dialogue, „ autrement, disoit-il, que certains quidams ineptes & „ ignorans, qu'il ne croyoit pas devoir réfuter. Il entendoit parler de Sigonius, qui avoit publié l'année précedente un livre sur le Dialogue. Ce sçavant sentit le coup que son adversaire lui portoit, & le repoussa. Robortel en repliquant, se jetta sur les défauts personnels, vrais ou imaginaires, de Sigonius, sur sa famille, sur les fautes de sa jeunesse, en un mot sur tout ce qui étoit étranger à son sujet. Un certain Rhodiginus, ami de Robortel, poussa l'insulte, jusqu'à blesser Sigonius en pleine rue au visage; ce qui obligea celui-ci à demander permission de se retirer de peur de pis. Il alla à Bologne, où il fut bien reçu: on lui donna la bourgeoisie, la place de professeur en belles lettres, & il y resta assez tranquillement jusqu'à la fin de ses jours. La république des lettres gagna beaucoup au repos dont il jouit. Non seulement il publia un ouvrage de la république des Atheniens, des tems des Atheniens & des Lacedemoniens; un traité des *Jugemens*, qui a été extrêmement goûté, & quelques réponses à Grouchi sur les Comices; mais ce fut dans ce tems qu'il entreprit & exécuta son grand ouvrage du regne des Lombards en Italie, qui lui a fait tant d'honneur. Il parut en 1574. & l'on en fut si content, qu'on le pria de l'étendre. Il avoit commencé à la venue des Lombards en Italie en 565. & il avoit continué jusques en 1199. Ainsi il reprit cette histoire dès l'année 284. sous le titre d'*Histoire de l'empire d'Occident*, & continua l'histoire du royaume d'Italie jusqu'en 1286. Mais cette derniere addition ne fut publiée qu'après sa mort. Il offrit au magistrat de Bologne de travailler à l'histoire de cette ville; mais ce qu'il fit d'abord sur ce sujet, n'ayant pas été du goût du magistrat, il le supprima; & ayant travaillé depuis sur des meilleurs mémoires, son ouvrage fut goûté & publié: il y joignit cinq livres sur les évêques de Bologne. Des travaux si considerables le firent regarder avec raison comme un historien du premier ordre, & le pape Gregoire XIII. lui donna en 1578. la commission d'écrire l'Histoire ecclésiastique. Panvinius en avoit été chargé; mais la mort le surprit. Sigonius n'eut pas le tems non plus de remplir ce projet, & il ne donna qu'un commentaire sur l'histoire de Sulpice Severe, & sept livres sur la république des Hebreux. Le cardinal Baronius eut enfin cette même tâche, & l'exécuta, mais avec beaucoup de défauts. En 1583. Sigonius donna sous le nom de Ciceron même un petit ouvrage intitulé, *M. T. Ciceronis consolatio, sive de*

luctu minuendo. On sçavoir que Ciceron avoit écrit sur ce sujet à l'occasion de la mort de sa fille *Tullia*, & Sigonius en avoit même publié des fragmens en 1559. avec les autres fragmens de l'orateur Romain. Il donna alors sa piece comme étant celle de Ciceron, qui, selon lui, étoit complette, mais sans préface, & sans indiquer ni le lieu où il l'avoit trouvée, ni les autres circonstances d'une pareille découverte. La plûpart des sçavans tinrent l'ouvrage pour suspect: Sigonius fut presque le seul qui en soutint l'authenticité prétendue; ce qui donna lieu à une dispute assez aigre entre lui & Riccoboni. Il mourut au milieu de la dispute, & ses amis ont tâché de faire croire qu'il avoit été de bonne foi, & qu'il n'étoit point l'auteur de cette piéce, comme on l'avoit cru, & comme bien des sçavans le croient encore. Sa mort arriva à Modene, où il alloit ordinairement passer les vacances, en 1584. âgé d'un peu plus de 60. ans. Ce sçavant avoit de la difficulté à parler, mais il écrivoit bien, & sa latinité est fort estimée. Presque tous ses ouvrages sont bien travaillés, & dignes d'être lûs. Etienne roi de Pologne voulut l'attirer chez lui, mais il le refusa. Il ne voulut jamais se marier, & il disoit à cette occasion que Minerve & Venus n'avoient jamais été bonnes amies. Ses ouvrages après avoir été imprimés la plûpart plusieurs fois, ont été recueillis avec ceux qui n'avoient point encore paru, & que l'on a pu recouvrer, par le sçavant Philippe Argelati en plusieurs volumes *in-folio* imprimés à Milan en 1732. & 1733. avec une longue vie de Sigonius par Louis-Antoine Muratori, connu depuis long-tems dans la république des lettres. *Voyez* aussi *Joannis Imperialis Musæum historicum*, pages 58. & 59. Baillet, *Jugem. des sçav. tome des crit. &c.*

SILHON. (Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Silhon conseiller d'état ordinaire, l'un des premiers académiciens de l'académie Françoise, né à Sos en Gascogne, s'appliqua beaucoup à l'étude de la religion & de la politique. Il servit dix-huit ans dans les affaires les plus importantes de l'état sous les ordres du cardinal de Richelieu, & souffrit des pertes considérables durant les troubles de l'état. Le feu roi les répara par les pensions qu'il lui accorda, ou par la continuation de celles qu'il avoit eues sous le cardinal de Richelieu, & dont néanmoins il avoit été fort mal payé pendant plusieurs années. Il mourut au commencement de 1667. dans un âge assez avancé. Etant directeur de l'académie Françoise en 1638. il proposa le plan d'un Dictionnaire pour la langue françoise, dont M. Chapelain avoit déja donné un projet que l'académie approuva, mais qui ne fut suivi qu'en partie. On a de M. Silhon, *les deux vérités, l'une de Dieu & de sa providence, l'autre de l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-8°*. en 1626. Trois lettres, dont la derniere contient le *plan d'un ouvrage qu'il méditoit sur la vérité de la religion*, dans le recueil de Faret, 1627. *Panegyrique au cardinal de Richelieu sur ce qui s'est passé aux derniers troubles de France*, à Paris, *in-4°*. en 1629. *Le ministre d'état, avec le véritable usage de la politique moderne*, 2. vol. *in-4°*. le premier en 1631. le second en 1643. *Histoires remarquables tirées de la deuxiéme partie du ministre d'état, & un discours des conditions de l'histoire, in-8°*. 1632. à Paris. *De l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-4°*. en 1634. *Préface du parfait capitaine du duc de Rohan*, à Paris, *in-4°*. en 1638. *Eclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, en 1650. *in-fol.* De la certitude des connoissances humaines, premiere partie (Les autres n'ont pas paru) *in-4°*. en 1661. Trois traités, 1. Du traité de Monçon, 2. de l'acquisition de Pignerol, 3. de la guerre que la république de Venise a faite aux archiducs de Grets, imprimés dans les divers mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie, *in-12*. à Paris en 1669. * Pellisson, *Hist. de l'acad. Franç. avec les remarques de* M. d'Olivet, *t. 1. de l'édit. in-12. p. 137. 200. 342. & 426. Placet de* M. de Silhon *au Roi Louis XIV. en 1661* pour représenter à ce prince les services qu'il avoit rendus à l'état, & lui demander la continuation & le payement de ses pensions. Ce placet se trouve dans l'*Hist. de l'acad. citée.*

SILIUS ITALICUS, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Petrarque n'auroit point fait son poëme intitulé, *Africa*, s'il eût vu celui de Silius Italicus, qui fut trouvé pendant la célébration du concile de Basle. *Ces derniers mots contiennent une faute*; cet ouvrage de Silius fut trouvé pendant la célébration du concile de Constance, qui avoit commencé à la fin de 1413. & qui finit en 1417. environ quinze ans avant celui de Basle.

SILVA (Ferdinand-Teles de) second marquis de Alegrette, troisiéme comte de Villar-Mayor, du conseil d'état & de guerre du roi de Portugal, visiteur de ses finances royales, gentilhomme de sa chambre, & commandeur de plusieurs commanderies dans l'ordre de Christ, mérita toutes ces distinctions, non seulement par sa naissance, mais encore par ses grandes qualités personnelles. Il étoit né à Lisbonne, où il fut baptisé le 29. d'Octobre 1662. Il y mourut le 7. de Juillet 1734. à l'âge de 72. ans, & fut inhumé dans la sacristie du couvent des religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel, fondé par ses ancêtres. Sa grande érudition l'avoit fait entrer dans l'académie royale d'histoire établie à Lisbonne; & non seulement il en a été membre, il en étoit aussi lorsqu'il mourut, directeur & censeur. Cette académie qui connoissoit l'étendue de ses talens & de ses connoissances, l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'évêché d'Elvas, à laquelle il a travaillé. Sa prudence & son habileté dans les négociations, l'avoient fait choisir ci-devant pour député de la junte ou conseil des trois états du royaume, & pour ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Portugaise à la cour Impériale, & il avoit eu l'honneur de conduire la reine régnante lorsqu'elle vint en Portugal. Il avoit épousé *Helene* de Bourbon, fille de *Thomas* de Norogna, & de *Magdeléne* de Bourbon, des comtes de Los-Arcos, & veuve d'*Etienne* de Meneses seigneur de Tarocas: il en a laissé une nombreuse posterité. * *Mémoires du tems.*

SILVERIUS, pape,* &c. fut élevé au pontificat en 536. *non* en 514. *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725 ..... au lieu de* Theodahat, *lisez* Théodoric.

SILVESTRE II. nommé auparavant *Gerbert*, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* l'empereur Othon I. lui donna l'abbaye de Bobio en Italie, avant que Silvestre fût élevé sur le siége de Reims. *Dans le même article on regarde comme faux* le voyage de Gerbert en Espagne; ce voyage est réel; mais le motif qu'on y donne est entierement faux. L'auteur de sa vie dit qu'il fit le vers suivant sur ce qu'il avoit occupé trois siéges, commençant par la lettre R. Reims, Ravenne & Rome.

Scandit à R. Gerbertus ad R. post papa viget R.

SILVESTRE (saint) douziéme évêque de Besançon, & le premier de ce nom, vivoit dans le IV. siécle de l'Eglise. Il s'étoit marié pour obéir à ses parens; mais sa femme & lui garderent la continence, & se consacrerent à Dieu. Elevé à l'épiscopat après la mort d'Anien arrivée vers l'an 374. il fit bâtir à Besançon une nouvelle église qui a été dediée sous l'invocation des saints martyrs d'Agaune, Maurice & ses compagnons. C'est la troisiéme église paroissiale de la ville de Besançon. Dieu favorisa Silvestre du don des miracles. Sentant sa derniere heure approcher, il fit assembler son clergé, monta sur son siege pontifical, & y mourut. Sa fête est marquée au 10. de Mai dans les anciens martyrologes de Besançon. Quelques monumens découverts au commencement du XVIII. siécle & dans le précédent, ont apporté du jour à l'histoire de ce prélat, entr'autres, cette inscription qui fut trouvée gravée sur une pierre.

Sylvester
Episcopus
Qui vixit in pace
Ann. XXXXVIII. &
Mansit in episcopatu
An. XXII.

Cette inscription paroît être du IV. siécle, & les Bénédictins de saint Ferjeux l'ont fait incruster dans le mur du côté droit de leur église. Elle prouve que Silvestre a été fait évêque à 27. ans, que son épiscopat en a duré 22. & qu'il est mort à l'âge de 48. ans, l'an 396. si Anien son prédécesseur est mort en 374. comme le portent ses actes. * Voyez l'*Histoire de l'église de Besançon par* M. Dunod, ancien avocat au parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, cette Histoire se trouve avec l'*Histoire des Sequanois*, &c. par le même, imprimée à Dijon en 1735. *in-4°.*

SIMEON, fils de Joachai, fameux rabbin, que les Juifs regardent comme le prince des cabbalistes, vivoit au commencement du II. siécle. On croit qu'il avoit été disciple du célebre Akiba. Il est auteur du livre intitulé, *Zohar*, c'est-à-dire, la lumiere, que plusieurs regardent comme un ouvrage fort obscur. Il y en a qui le donnent aux disciples de Simeon ou à son fils Eliézer. Mais l'on convient qu'il ne renferme que ce que Simeon a enseigné. Il y en a cinq éditions. La premiere a été faite à Mantoue en 1560. & la cinquiéme à Amsterdam en 1714. On en a traduit quelques parties en latin. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, &c.

SIMEON, fils de Zimachduran, rabbin, florissoit vers l'an 1391. Il passa d'Espagne en Afrique, où il a fait quelque séjour. Il a écrit un commentaire sur Job, imprimé à Venise en 1590. un commentaire sur la Gémare: des questions & des réponses, & quelques autres ouvrages. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, & M. Basnage, *Hist. des Juifs*, *&c. tome 5.*

SIMEON LUZATI, ou RABBI SIMCHA, rabbin du XVII. siécle. Il publia à Venise en 1638. son *Socrate*, dans lequel il montre que les plus grands génies sont foibles, & s'égarent souvent quand ils ne sont pas conduits par la révélation. Il composa aussi un traité sur l'état présent des Juifs, dont il tâche vainement de relever la gloire, & qu'il loue avec cet excès qu'on a lieu d'attendre de la plus forte prévention. * Voyez *l'Histoire des Juifs par* M. Basnage, *tome 5. page 2034. &c.*

SIMON. (Richard) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Richard Simon nâquit à Dieppe le 13. de Mai 1638. & fit ses premieres études au college des Peres de l'Oratoire de cette ville. Il entra dans cette congrégation après sa philosophie, en sortit avant l'année expirée, fit sa théologie, & y rentra vers la fin de l'an 1662. étant déja fort avancé dans l'étude des langues orientales, pour lesquelles on sçait qu'il a toujours eu beaucoup de goût & de facilité. Quelques chicanes qu'on lui fit sur cette étude peu après sa rentrée dans l'Oratoire, lui firent naître l'idée de quitter de nouveau cette congrégation pour entrer dans la société des Jésuites: on assure même qu'il postula pour cela, & que sur le point d'y être reçu, il en fut détourné par le pere Bertad supérieur de l'Institution où il étoit. M. Simon, au sortir de cette maison, fut envoyé au college de Juilly, au diocèse de Meaux, pour y professer la philosophie: mais d'autres besoins le firent rappeller à Paris. Il y avoit dans la bibliothéque de cette maison des livres orientaux dont on vouloit un catalogue: on ne connoissoit que le jeune Simon en état de le bien faire, le P. Senault son général l'en chargea, & M. Simon charmé de cet emploi, ne se borna point à dresser une liste de ces livres, il les lut avec avidité, sur-tout ceux qui convenoient le plus à ses études. M. de Lamoignon premier président du parlement de Paris l'ayant trouvé un jour dans cette bibliothéque occupé de son emploi, le questionna sur cette matiere, & en fut si satisfait, qu'il pria le pere Senault de le retenir à Paris; & le jeune Simon y seroit demeuré long-tems, si lui-même sentant qu'il n'avoit point de bien, & craignant d'être à charge à la maison, s'il y demeuroit sans la servir, n'eût demandé à être renvoyé à son emploi de professeur en philosophie. Ainsi il retourna à Juilly en 1668. Ce fut dans ce tems-là qu'il mit les ouvrages de Gabriel de Philadelphie en état d'être publiés avec des notes qui éclaircissent la créance des églises d'Orient sur l'Eucharistie. Ce livre est intitulé, *Fides ecclesiæ Orientalis, seu Gabrielis metropolitæ Philadelphiensis opuscula cum interpretatione & notis.* Il fut imprimé à Paris en 1671. *in-4°.* & réimprimé en 1682. Après avoir régenté son cours de philosophie, il fut ordonné prêtre à Meaux sous l'épiscopat de M. de Ligni en 1670. La même année les Juifs de Mets accusés d'avoir tué un petit enfant Chrétien, chercherent quelqu'un pour les défendre, & M. Simon se chargea de leur cause: il fit pour eux un factum, où l'on voit plus de théologie que de jurisprudence. Il fut réimprimé alors, & on l'a donné de nouveau dans le premier tome de la Bibliothèque critique. Dans le tems que le premier volume de la *Perpetuité de la foi touchant l'Eucharistie*, parut, M. Simon, qui dès sa premiere jeunesse avoit toujours eu bien des idées & bien des opinions singulieres, parla de cet ouvrage assez désavantageusement; ce qui occasionna quelques disputes entre lui & plusieurs amis de Port-Royal, dont le recit est rapporté avec partialité dans la vie de M. Simon par M. Bruzen de la Martiniere son apologiste perpetuel, quoique d'ailleurs homme de beaucoup d'esprit & d'érudition. En 1674. M. Simon donna sous le nom de *Recared Simeon*, son traité des *Cérémonies & coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs, traduites de l'italien de Leon de Modene, avec un supplément touchant les sectes des Caraïtes & des Samaritains*, à Paris, *in-12.* Ce livre fut réimprimé au même lieu en 1681. sous le nom de *Simonville*, & avec un supplément qui contient la *comparaison des cérémonies des Juifs & de la discipline de l'Eglise*. L'épitre dédicatoire de cette seconde édition est de M. Fremont d'Ablancourt. On a encore de cet ouvrage une édition de la Haye en 1682. & de Lyon 1684. En 1675. il publia le voyage du Mont-Liban, traduit de l'italien du R. P. Dandini, avec des remarques qui font presque tout le prix de cet ouvrage. Il fut imprimé à Paris *in-12.* & réimprimé à la Haye en 1684. Vers le même tems il fit à la priere du pere Verjus de l'Oratoire, depuis évêque de Grasse, alors grand vicaire du prince de Neubourg abbé de Fescamp, un factum pour le prince de Neubourg contre les religieux de Fescamp, qui étoient en procès avec le pere de Verjus au sujet des droits ou des prétentions de l'abbé contre eux. Ce *Factum* écrit avec aigreur, déplut beaucoup aux Bénédictins, qui s'en plaignirent aux peres de l'Oratoire; & cela joint à d'autres mécontentemens que l'on avoit de M. Simon dans l'Oratoire, à cause de ses liaisons & de ses opinions, engagea à chercher pour l'éloigner, des moyens qui ne réussirent point. Son *Histoire critique du vieux Testament* ne raccommoda pas ses affaires. La hardiesse & la singularité des sentimens qui y sont répandus, alarmerent ceux qui craignoient toute nouveauté en fait de religion; & quoique l'ouvrage fût muni de l'approbation de M. Pirot, docteur de Sorbonne, & d'un privilege du roi, on se crut obligé d'en arrêter la vente, & ensuite de révoquer le privilége. Cela se passoit en 1678. M. Simon sortit la même année de la congrégation de l'Oratoire, & se retira à Bolleville, village du pays de Caux, où il avoit un bénéfice. Il y étoit encore à la fin de Mars 1682. & ayant quitté cette cure la même année, il se retira à Dieppe, d'où après un séjour assez court, il retourna à Paris, afin d'y prendre des arrangemens pour ses études & pour l'impression de quelques ouvrages. Son histoire critique n'ayant pu paroître de l'édition de Paris, fut bientôt imprimée à Amsterdam chez Elzevir, sur une copie défectueuse faite par le chapelain de la duchesse de Mazarin, & Noël Aubert de Versé en fit une traduction latine, qui fut aussi imprimée en 1681. *in-4°.* à Amsterdam. Mais Reinier Leers, libraire de Roterdam, ayant recouvré un exemplaire de l'édition de Paris, l'imprima, & le fit paroître en 1685. augmenté d'une *apologie générale*, & de plusieurs *remarques critiques*: c'est la meilleure édition de cet ouvrage, qui attira à M. Simon bien des critiques. M. de Veil, retiré en Angleterre, l'attaqua le premier par une lettre, à laquelle M. Simon répondit par une autre, qui est dans l'édition de 1685. à Roterdam. M. Spanheim le critiqua aussi par une lettre qui fait un juste volume, auquel M. Simon

opposa pareillement une autre lettre ; le tout se trouve encore dans l'édition de Roterdam. En 1685. M. le Clerc éclata contre le même ouvrage par son livre intitulé, *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du V. T. &c. in-8°.* à Amsterdam, & réimprimés en 1711. avec une préface. M. Simeon le prit sur un ton plus haut dans sa *Réponse*, &c. qui fut imprimée à Roterdam en 1686. *in-4°.* & dans sa *Lettre à M. Pirot touchant l'inspiration des livres sacrés*, à Roterdam 1687. M. le Clerc ayant pris la *défense des sentimens de quelques théologiens, &c.* en 1686. même, M. Simon repliqua aussitôt, & enchérit encore sur les vivacités & les personalités dont les critiques de M. le Clerc sont remplies. Il répondit aussi au ministre Jurieu dans une de ces repliques, parce que ce ministre l'avoit attaqué, ou plutôt s'étoit défendu contre quelques traits que M. Simon lui avoit lancés. Cette querelle n'empêcha pas M. Simon de publier encore de nouveaux ouvrages, même pendant qu'elle duroit. En 1684. il donna sous le nom de Jerôme à Costa l'*Histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques*; qui a été réimprimée en 1709. avec beaucoup d'augmentations, en deux volumes *in-12.* L'*Histoire critique de la créance & des coutumes des nations du Levant*, sous le nom de *Moni*, en 1684. *in-12.* réimprimée en 1693. & en 1711. Cette derniere édition est sous le titre de *Histoire critique des dogmes, des controverses, des coutumes & des cérémonies des Chrétiens Orientaux, par Richard Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire*, à Trevoux. *Novorum bibliorum polyglottorum synopsis*, à Utrecht, 1684. *in-8°.* Il y entre dans un détail de ce que contiennent la polyglotte de Gui-Michel le Jay, & celle de Londres, & marque quelles pieces on devroit y ajouter. Cette Synopse fut publiée sous le nom feint d'*Origene*, & M. le Clerc lui donna des avis sur cet écrit dans une lettre latine qu'il fit tenir à l'auteur, qui ne jugea pas à propos de l'en remercier. La même année 1684. M. Simon donna encore *Disquisitiones criticæ de variis per diversa loca & tempora, bibliorum editionibus*, & y ajouta, *Castigationes ad opusculum Isaaci Vossii de sibyllinis oraculis, & ejusdem responsionem ad objectiones nuperæ criticæ sacræ*, à Londres, 1684. *in-4°.* En 1685. il donna contre le même Vossius ses *Opuscula critica*, *in-4°.* & son *Judicium de nupera Isaaci Vossii ad iteratas P. Simonii objectiones responsione*, *in-4°.* sous le nom de Jerôme le Camus. M. du Pin ayant attaqué M. Simon, sans le nommer, dans sa *Dissertation préliminaire sur les auteurs des livres de la Bible*, ce redoutable critique qui ne pouvoit souffrir aucune censure, fit paroître en 1688. contre ce docteur une *Dissertation critique sur la nouvelle Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques, où l'on établit en même tems la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'Hist. crit. du V. T.* Michel le Vassor, alors prêtre de l'Oratoire, eut le même sort : ayant attaqué M. Simon dans la vie du pere Morin, mise à la tête des Antiquités de l'Eglise Orientale, imprimées à Londres, M. Simon se vengea par une *Apologie pour l'auteur de l'Hist. crit. du V. T.* &c. en 1689. La même année parut son *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, &c. *in-4°.* à Roterdam, qui fut suivie en 1690. de son *Histoire critique des versions du N. T.* & en 1692. de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du N. T.* &c. avec une *Dissertation critique* sur les principaux actes manuscrits cités *dans ces trois parties.* M. Arnauld dans la sixiéme partie de ses *Difficultés proposées à M. Steyaert* répondit à ce que M. Simon avoit dit contre la version du N. T. de Mons, dans son *Hist. crit. des versions*. En 1695. M. Simon eut un privilége par le crédit de M. de Harlai archevêque de Paris, en vertu duquel il fit imprimer dans cette ville *in-4°.* ses *Nouvelles observations sur le texte & les versions du N. T.* où il attaque de nouveau le N. T. de Mons. Il ménagea davantage la version du P. Bouhours dans ses *Difficultés proposées* à ce pere *sur sa traduction des quatre Evangélistes*, sous le nom du sieur de *Romainville*; ce qui n'empêcha pas le P. Bouhours de lui répondre par sa lettre au sieur de Romainville, qui repliqua par une troisiéme. Entre les traits qui furent aussi lancés contre l'édition des œuvres de saint Jerôme par les Bénédictins, on vit paroître sans nom d'auteur un volume de *Lettres critiques*, où D. Martianai & la congrégation de S. Maur étoient vivement censurés. On attribua ces lettres à M. Simon, & l'on ne se trompa pas. On les recueillit, & l'on en imprima un volume en 1700. qui fut réimprimé en 1702. avec des augmentations, & suivi d'un second en 1704. & d'un troisiéme en 1705. C'est ainsi que se forma ce recueil de lettres, que M. Bruzen de la Martiniere a donné beaucoup plus correct, orné de notes, & augmenté, en quatre volumes *in-12.* à Amsterdam en 1730. En 1701. M. Simon donna ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Furetiere* : elles sont dans les Mémoires de Trévoux de Mars 1701. & la suite dans le Supplément du mois de Septembre suivant. En 1702. il donna sa traduction du N. T. avec des remarques litterales & critiques, que M. de Noailles archevêque de Paris condamna par une Instruction pastorale, & M. Bossuet évêque de Meaux par deux autres Instructions pastorales. M. Simon ne put arrêter le cours de ces censures, malgré sa *Remontrance* à M. de Paris, que l'on trouve dans le t. 2. du recueil de ses lettres, de même que celles qu'il écrivit contre M. Bossuet, & qui sont dans le t. 4. En 1703. il donna une nouvelle édition du livre de M. le Camus évêque du Bellai, imprimé en 1640. sous le titre de l'*Avoisinement des Protestans vers l'Eglise Romaine*: il en changea le titre, & y ajouta des remarques : c'est un *in-12.* intitulé, *Moyens de réunir les Protestans avec l'Eglise Romaine*, &c. Enfin on a de M. Simon deux recueils de pieces, entre lesquelles il y en a beaucoup de lui : l'un sous le titre de *Bibliothéque critique*, &c. sous le nom de *Sain-jorre*, avec des notes, à Nanci, 4. vol. *in-12.* 2. en 1708. 2. en 1710. Ce livre fut supprimé par un arrêt du Conseil. Le second recueil est sous le titre de *Bibliothéque choisie*, &c. 1. vol. *in-12.* en 2. parties 1714. M. Barat qui étoit éleve de M. Simon, & qui a été un des premiers membres de l'académie des belles lettres, a eu beaucoup de part à cette Bibliothéque choisie. Enfin depuis sa mort arrivée à Dieppe le 11. Avril 1712. dans sa soixante-quatorziéme année, le pere Soucier, Jésuite, a donné une *Critique*, que M. Simon avoit faite, *de la Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques de M. du Pin, & des prolégomenes sur la Bible*, du même, en 4. vol. *in-8°.* à Paris 1730. avec des éclaircissemens & des remarques de l'éditeur. La critique des Prolégomenes est beaucoup plus longue que celle de la Bibliothéque, & contient bien du rabbinisme : à l'égard des remarques, on sent souvent la main qui les donne. * Eloge historique de M. Simon, *cité dans cet article. Histoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole. *Continuation de la Biblioth. des aut. ecclés. du XVIII. siecle, tome premier*, &c.

SIMON, (Jean-François) étoit de Paris, né en 1654. fils d'un chirurgien habile, qui le fit étudier & l'éleva avec soin. Destiné à l'état ecclésiastique, il ajouta à l'étude ordinaire des humanités & de la philosophie, un cours de théologie & un de droit canon, dont il reçut le bonnet de docteur n'ayant pas encore trente ans. En 1684. M. le Peletier de Souzy le mit auprès de M. le Peletier des-Forts son fils, en qualité de précepteur. M. Simon fut ensuite secretaire de M. le Peletier le pere, & au bout de quelques années il eut la commission de controlleur des fortifications. Cet emploi ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres avec soin. Il étoit communément chargé de travailler aux inscriptions que l'on demandoit pour mettre sur de nouvelles portes & autres ouvrages, que l'on construisoit dans les villes ou citadelles des frontieres, & de la plûpart des colonies. On s'adressoit aussi souvent à lui pour les devises des jettons de l'ordinaire, & de l'extraordinaire des guerres ; aussi le feu roi le nomma-t-il en 1701. entre les sujets dont sa majesté augmenta l'académie des inscriptions & belles lettres, & M. Simon y fut successivement éleve, associé, & pensionnaire. Il y a lu plusieurs dissertations sçavantes, que l'on a recueillies dans les mémoires de

cette académie. On y trouve dans le premier volume une *Dissertation sur les Lemures ou les ames des morts*, & des réflexions sur les *Acclamations & les jeux de hazard en usage parmi les Romains ; sur les temples de l'ancienne Rome*, *& la politesse de ses citoyens*. Dans le quatriéme, une dissertation *sur les dévouemens des Romains pour la patrie*. M. Simon en a fait encore d'autres sur les asyles, l'hospitalité, la musique des anciens, &c. que l'on doit donner dans la suite des *Mémoires de l'Academie des belles lettres*. Il possédoit aussi parfaitement l'art de chiffrer & de compter, dans lequel son pere avoit été fort habile. Il étoit très-instruit dans la langue latine, il en connoissoit toutes les délicatesses, & il écrivoit très-bien en cette langue. Il a lu à l'académie des belles lettres plusieurs morceaux de l'histoire de Louis XIV. par médailles, qu'il avoit traduits très-élegamment. Il réussissoit également dans la poësie de l'une & de l'autre langue, témoin le cantique de Debora en vers latins & en vers françois, qu'il avoit lu dans la même académie. Il excelloit surtout dans les devises & les inscriptions. En 1712. M. l'abbé de Louvois le choisit pour garde des médailles du cabinet du roi en la place de M. Oudinet, & alors il quitta l'habit ecclésiastique, parce que le roi n'avoit vu que des laïques dans cette place,& qu'il étoit prince d'habitude. M. Simon est mort le 10. de Décembre 1719. dans sa soixante-cinquiéme année. * Son éloge dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome 5.*

SIMON (Denys) doyen des conseillers du bailliage & présidial, & ancien maire de la ville de Beauvais, *dont il est parlé dans l'édition du Moreri de 1725*. est mort au mois de Mars 1731. dans un âge avancé. Il a laissé parmi ses manuscrits des augmentations considérables à sa Bibliotheque historique & critique des auteurs de droit, à ses Maximes du droit canonique, & à son Supplément à l'histoire de Beauvais. Il est auteur de plusieurs traités insérés dans les derniéres éditions du Traité des droits honorifiques, & des additions qui ont été faites dans les dernieres éditions de M. Jean-Marie Ricard. Il a laissé encore manuscrites plusieurs observations sur les œuvres de Loyseau, sur le traité de la souveraineté de le Bret, sur la conference du droit Romain & du droit François de M. Antoine le Maître, &c. *Mémoires du tems.*

SIMONETE (Jean) fils d'*Antoine* Simonete, Calabrois, & frere de Ciccho & d'*André* Simonete, étoit de la ville de Cassaro en Sicile. Il s'avança à la cour de François Sforce duc de Milan, par le crédit d'Ange Simonete son oncle. Jean fut fait chancelier de ce prince en 1433. & ses freres eurent aussi dans la même cour des emplois honorables. François Philelphe son ami l'appelle *Secretaire ducal*. Ciccho suivit aussi la fortune de François Sforce, & lorsque ce prince eut le duché de Milan, il continua d'être secretaire comme il l'étoit auparavant. Il eut le même emploi sous Galeas Marie, fils de François, & après que celui-ci eut été tué dans une conjuration, il demeura dans la même qualité auprès de Jean Galeas son fils, qui étoit demeuré en bas âge. Comme Ciccho avoit un esprit vif, une grande experience dans les affaires, une fidelité incorruptible, la duchesse Bone tutrice du pupille, mit sa confiance en lui, & il eut après elle la premiere part dans le gouvernement. Mais en 1479. Louis Sforce, surnommé le Maure, ayant pris la conduite de l'état de Milan, & voyant que Ciccho étoit un obstacle à son ambition, il le fit mettre en prison, où il le fit mourir dans les tourmens. Toute l'Italie pleura sa mort, & détesta la cruauté du tyran. Jean Simonete fut envelopé dans cet orage. Louis Sforce l'envoya aussi en prison, mais il respecta sa vie & quelque tems après qu'il eut été dans les fers, il l'exila à Verceil l'an 1480. Il mourut cependant à Milan, comme il paroît par cette inscription que l'on voit dans une église de cette ville.

D. O. M.
JOANNES SIMONETTA
Sfortianæ historiæ conditor
Divi Francisci Sfortiæ filii & nepotis
Subinde Secretarius ;
Innocentiæ & probitatis cultor.
Et in utraque fortuna modestissimus.
Hic cubat.
Hoc sepulcrum her. sequatur.

Jean Simonete, comme on le voit par cette inscription, est donc auteur d'une histoire de François Sforce, duc de Milan. Elle est écrite en latin, & l'on en a plusieurs éditions fort anciennes. Elle est divisée en trente livres, & commence à l'an 1421. jusqu'à l'an 1476. M. Muratori en a donné une nouvelle édition sur l'original de l'auteur, & revue, corrigée, & augmentée sur cet autographe, dans le tom. 21. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Jean Simonete avoit épousé Catherine Barbavari, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres Jacques, que Clement VII. a fait évêque de Pisaure, & que Paul III. éleva au cardinalat en 1535. A l'égard d'Ange Simonete qui fut oncle de Jean, il avoit été aussi secretaire de François Sforce en 1426. & en 1440. on l'envoya en ambassade vers les Venitiens, & ensuite auprès d'Alphonse I. roi de la Pouille & de Sicile. On voit son tombeau dans l'église des Carmes de Milan avec cette inscription.

Angelus hic situs est, inter clarissimus omnes
SIMONETA *viros meritis & laudibus unus.*

SIRE. C'est le titre dont les François & les Anglois se servent sans autre addition en parlant au roi ou en lui écrivant. Il y en a qui dérivent ce mot de l'hebreu *Sar*, qui signifie *une personne distinguée* ; d'autres le font venir du grec κύριος, seigneur ; d'autres du latin *Senior* ou *herus* ; d'autres du vieux terme gaulois *Seir*, qui signifioit *le soleil*. Il y en a qui croient qu'il vient du mot de Syrie, parce que l'on donna ce titre aux marchands qui négocioient en Syrie. Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la basse latinité pour signifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Messer*, & les François *Messire*. On donne encore en France le titre de *Sire* à des particuliers, & il signifie alors *Sieur* ou *Seigneur*, comme le sire de Joinville, sire Jean, sire Pierre, &c. Alors on ajoute le nom de baptême ou celui de famille. Il n'y avoit que certaines familles d'une noblesse distinguée, qui pouvoient prendre le nom de *Sire* devant le nom de leur maison ; mais lorsque le mot de *Sire* se trouve avec le nom de baptême, il signifie très-peu de chose. Loiseau dit que les barons de France, pour se distinguer des barons inférieurs, & qui étoient barons des duchés ou des comtés relevans de la couronne, s'appellerent *Sires*, comme sire de Bourbon, &c. Il n'y en a plus à present à qui cette qualité appartienne véritablement. Ceux qui possedent la terre de Pons en Saintonge, prennent encore la qualité de Sire. Le titre de *Sir* qui vient de *Sire*, est donné en Angleterre à toutes les personnes de distinction qui sont au-dessous des barons, & lorsqu'on parle d'un baronnet ou d'un simple chevalier, on l'appelle toujours par son nom de baptême joint à celui de Sir, comme sir Thomas d'Acth, sir Philip Sidney, &c. Lorsque le roi d'Angleterre crée un simple chevalier, il le nomme par son nom de baptême, lui commande de se mettre à genoux, & après lui avoir touché l'épaule gauche de son épée nue, il lui dit en anglois, *Rise Sir*, c'est-à-dire, *levez-vous, Chevalier*, & il le nomme. * Fuller, *Miscellan. sacr. l. 1. c. 11.* Favin, *Théatre d'honneur, l. 2.* Loiseau, *Tr. des ordres, &c. ch. 11.* Du Cange, *Glossarium, &c.* Miege, *Etat nouveau de la Grande-Bretagne.* Pasquier, *dans ses recherches.*

SINZENDORFF (Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure, des comtes de) second fils de PHILIPPE-LOUIS-VENCESLAS-FRANÇOIS-ANTOINE-BONAVENTURE-ETIENNE, trésorier héréditaire du S. Empire Romain, comte de Sinzendorff à Thanhausen, libre baron à Ernstbrunn, seigneur de Gfohll, Konopich, Beniz, Teicniz, & Selowiez,

échanson héréditaire de l'Autriche sur l'Anaz, chambellan de la clef d'or de l'empereur, son conseiller intime actuel d'état, grand chancelier de la cour impériale, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, &c. & de *Catherine-Rosine-Isabelle-Rosalie*, née comtesse de Waldstein, nâquit à Paris, (son pere étant alors envoyé extraordinaire en France,) le 14. de Juillet 1699. & fut bâtisé le même jour en l'église paroissiale de saint Sulpice. Il fut d'abord chanoine des églises métropolitaines & cathédrales de Cologne, d'Olmuts, & de Saltzbourg, & abbé de Petschwar, &c. L'empereur le nomma au mois de Septembre 1725. à l'évêché de Javarin autrefois Raab, en Hongrie, qui fut proposé pour lui à Rome par le pape le 11. de Septembre 1726. Ensuite de quoi il fut sacré le 17. de Novembre suivant à Vienne, dans l'église des Espagnols blancs, par Jerôme Grimaldi archevêque d'Edesse, nonce apostolique à la cour impériale. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la Sainte Eglise Romaine à la nomination d'Auguste, roi de Pologne, le 26. de Novembre 1727. & lui ayant envoyé la barrette à Vienne, il la reçut en cérémonie des mains de l'empereur, le 4. d'Avril 1728. ayant prêté le jour précédent le serment accoutumé entre les mains du nonce du pape. Après la mort de Benoît XIII. il se rendit à Rome, où étant arrivé le 28. de Mars 1730. il entra le 31. au conclave, dans lequel Clement XII. fut élu. Ce nouveau pontife lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 27. de Juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret, le 14. d'Août, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de sainte Marie sur la Minerve, dont il prit possession solemnelle le 20. suivant. Il fut en même tems declaré membre des congrégations du concile, des rites, *de propaganda fide*, & du consistoire; & après avoir pris congé de la cour romaine, il partit le 29. du même mois d'Août 1730. pour retourner en Allemagne. Il fut élu évêque & prince de Breslau en Silésie par le chapitre de cette église le 14. Juillet 1732. Et ayant été proposé à Rome par le pape pour cet évêché le 3. Septembre suivant, il en prit possession le 28. du même mois. *La généalogie de la maison de* SINZENDORFF *est rapportée dans le Dictionnaire.*

SIRMICH. (conciles de) *Dans cet article du Moreri, éditions de 1725. & 1732. on a mis* Photiens, *pour* Photiniens.

SIRMOND (Jacques) Jésuite, &c. *Dans le Moreri, mêmes éditions, on le dit* né en 1557. M. Colomiés qui a écrit sa vie, & qui l'avoit connu, dit 1558. d'autres prétendent qu'il nâquit le 12. d'Octobre 1559. Selon cette derniere date il n'avoit que 92. ans lorsqu'il mourut, & 93. selon ceux qui mettent sa naissance en 1558. Il mourut le 6. Octobre 1651. Tous les opuscules du P. Sirmond, dans lesquels on comprend ses éditions de plusieurs auteurs Ecclésiastiques, dont les ouvrages sont peu étendus, ont été recueillis par les soins du P. de la Baune son confrere, & imprimés en 5. vol. *in-fol.* à Paris en 1696. Sa vie est à la tête de ce recueil: celle qui est sortie de la plume de M. Colomiés est en françois de l'an 1671. & a été réimprimée à la fin de sa bibliothéque choisie de l'édition de Paris 1731. M. de Valois a fait aussi l'éloge de ce Jésuite, & c'est à cette occasion que le cardinal François Barberin lui écrivit qu'il avoit très-dignement parlé d'un si sçavant homme, mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne meritoit. Le P. François Vavasseur a aussi honoré la mémoire de son confrere d'un poëme latin digne d'être estimé. M. de Valois a fait ce sixain sur le même sujet.

Si tibi quis dignum vellet, SIRMONDE, *sepulcrum*
Condere, vix operi marmora sufficerent.
Sunt scripti potiora tibi monimenta libelli,
Quos nec livor edax rodere dente queat.
Saxa quidem & tumulos consumit longa vetustas.
Nil tamen in libros tempora juris habent.

Malgré cet éloge, il est pourtant certain que l'on a donné de la plûpart des auteurs que le P. Sirmond a publiés, des éditions fort supérieures aux siennes. Que dans les écrits qu'a enfanté sa dispute avec M. de Saint Cyran, il a enseigné plus d'une opinion que le clergé de France n'a jamais adoptée. Que son histoire predestinatienne, & celle de la pénitence publique doivent être lues avec beauçoup de précaution.

SIRMOND, (Jean) neveu du P. Sirmond, &c. *Ajoutez aux ouvrages de cet Académicien dont on n'a point parlé dans le Moreri, édition de 1725. ni de 1732.* Consolation à M. le maréchal d'Ancre sur la mort de Mademoiselle sa fille, à Paris, *in-8°.* en 1617. *Discours au roi sur l'excellence de ses vertus incomparables, & de ses actions héroïques*, à Paris en 1624. *in-8°.* La lettre déchiffrée, *in-8°.* à Paris 1631. C'est un éloge du cardinal de Richelieu, publié aussi sous le titre de *Lettre de Timandre à Theopompe. Le coup d'état de Louis XIII.* à Paris, *in-8°.* en 1631. *Rélation de la paix de Querasque*, à Paris, *in-8°.* en 1631. *Premiere lettre de change de Sabin à Nicocleon*, à Paris, *in-8°.* en 1632. *Le bon génie de la France*, à Monsieur (pour l'exhorter à mettre bas les armes) à Paris, *in-8°.* en 1632. *Avis du François fidèle aux mécontens nouvellement retirés de la cour*, à Paris, *in-8°.* en 1637. *Consolation à la Reine regente*, sur la mort du feu roi, à Paris, *in-4°.* en 1643. Ses poësies latines, publiées par son fils en 1654. *in-4°. dont on a parlé dans le Moreri*, sont en deux livres, dont le premier est de vers héroïques, le second des élégies. Son ouvrage contre l'*Optatus Gallus* de M. Hersent, *dont on parle aussi*, est intitulé, *La chimére défaite*, ou *Réfutation d'un libelle séditieux. &c.* à Paris 1640. *in-4°.* Et la traduction latine, *Chimera excisa, sive confutatio*, &c. en 1641.

SISINNIUS, évêque de Constantinople, &c... *Dans le Moreri, éditions de 1725. & 1732. on dit qu*'il fut élu après Attitieus, & sacré le dernier Février 326. Ce fut après Atticus, & sacré en 426. le dernier de Février.

SITTI, vallée dans l'isle de Candie, remarquable pour son assiette & pour sa fertilité. Elle est située entre des montagnes fort hautes & rudes, & n'a que deux entrées très-étroites & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande armée. Le dedans a plusieurs fontaines, arbres, vignes & champs labourables; de sorte qu'elle peut nourrir plusieurs milliers d'hommes. * Daviti, *Candie.*

SIXTE DE SIENNE, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit* qu'il a fait un bel ouvrage divisé en huit livres, & l'on ne nomme point cet ouvrage. C'est sa *Bibliothéque sainte*, en latin, dans laquelle il s'est appliqué à faire connoître les auteurs des livres sacrés, les anciennes versions & les commentaires. *C'est à tort qu'on attribue* à cet auteur une profonde érudition & une grande connoissance des langues sçavantes: son érudition étoit assez ordinaire: il sçavoit bien l'hebreu, médiocrement le latin, & il sçavoit très-peu de grec. *On loue aussi sa bibliothéque plus qu'elle ne vaut*: l'auteur y juge souvent assez mal de la plûpart de ceux dont il parle, & son ouvrage est fort imparfait.

SLEIDAN. (Jean) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il passa en France en 1527. Ce fut dès 1517. *Dans les mêmes éditions on ajoute qu*'il servit les trois freres, MM. Langei, du Bellai, & Martin, tous trois de la maison du Bellai, portant leurs livres au collége. *Ce qui est faux:* ces trois freres étoient nés plus de 20. ans avant Sleidan, & consequemment ils étoient sortis du collége lorsque Sleidan y entra.

SLUSE. (René-François Gualter ou Walteri, baron de) étoit frere de *Jean* Gualter de Sluse, cardinal, & de *Pierre-Louis*, baron de Sluse, seigneur de Hapertingen, qui fut conseiller d'état & du conseil privé du Serenissime évêque & prince de Liége. René-François étoit né à Visé, petite ville du pays de Liége, & fut dans la suite chanoine de l'église cathédrale de saint Lambert de Liége & abbé d'Amaz. Il a passé pour un des plus beaux esprits de son siécle, & l'un de

ceux qui ont eu le plus d'érudition. Il avoit étudié la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine même, & il excelloit dans presque toutes ces sciences. Sa connoissance des mathématiques le fit recevoir dans la société royale de Londres, & ses ouvrages de geométrie prouvent qu'il méritoit d'être associé à cette illustre compagnie. M. Baillet *page 383. du tit. 1. de sa vie de M. Descartes, in-4°.* dit, que ce grand philosophe avoit trouvé de très-belles choses sur ces matieres dans les lettres qu'il avoit reçues de M. Sluse. Les mathématiciens estiment aussi beaucoup son écrit intitulé, *Mesolabum & problemata solida*, imprimé à Liége en 1659. *in-4°.* Louis le Laboureur ayant publié une dissertation adressée à M. de Montmor maître des requêtes sur les avantages de la langue Françoise au-dessus de la langue Latine, M. Sluse qui en reçut un exemplaire par un de ses propres amis, y fit des objections considerables qu'il envoya à Samuel Sorbiere dans deux lettres latines, écrites de Liége; la 1. le 7. de Novembre; la seconde le 30. du même mois. Sorbiere ayant montré ces lettres à M. le Laboureur, celui-ci repliqua à chacune, & adressa ces lettres à M. Sorbiere qui recueillit toutes ces piéces, celles de M. le Laboureur & celles de M. Sluse, traduisit les deux lettres de ce sçavant en françois pour joindre la traduction à l'original, & fit imprimer le tout à Paris en 1669. *in-12.* sous le titre de, *Avantages de la langue Françoise, sur la langue Latine*, en cinq dissertations, &c. Il mit au commencement une préface où il rend compte des piéces, & fait un grand éloge de M. Sluse. Outre la profonde érudition dont ce dernier étoit orné, il sçavoit aussi parfaitement le grec, l'hébreu, l'arabe & les autres langues orientales, & pendant un séjour assez long qu'il fit à Rome, le pape l'employa souvent à traduire des lettres qui lui venoient des évêques Grecs, Arméniens & autres prélats de l'Orient. Il s'acquit une estime singuliere dans cette grande ville, & il eût pu y fixer agréablement son séjour; mais il aima mieux retourner à Liége, d'où il servit encore le pape pour la traduction des langues orientales, il fut du conseil ordinaire de l'évêque & prince de Liége, & grand chancelier de S. A. S. E. Il mourut à Liége le 19. de Mars de l'an 1685. âgé de 62. ans 7. mois & 17. jours, & fut enterré dans l'église collegiale de Visé où l'on voit l'épitaphe suivante qu'il avoit composée lui-même.

Adsta viator non labore inutili
Titulum sepulchri curiosus ut legas.
Quod nunc es olim me fuisse, cogita,
Mortalitati involutum fluctibus,
Ambigua lata, tristia expertum diu
Donec quietis quem vides repererim locum.
Quod sum, memento te futurum brevi
Mortis tropheum, vile spolium temporis,
Putredinis fœtorem, & escam vermium.
Hac mente volve, & sortis humana memor,
Æternitatis ut beata particeps
Tecum esse merear, numen æternum roga.

RENATUS FRANCISCUS DE SLUSE, *Canonicus Leodiensis, Abbas Amaniensis, Serenissimi Principis Consiliarius, ne à parentibus suis quos pio semper amore dilexit separetur in morte, hic unà cum illis expectare voluit beatam resurrectionem. Depositus est in pace anno 1685. mensis Martii, die 19. vixit annos 62. menses 7. dies 17.*

PIERRE-LOUIS baron de Sluse, frere de René-François, & du cardinal de Sluse, a traduit cette épitaphe en vers françois. C'est aussi lui qui est l'auteur de l'épitaphe suivante du cardinal de Sluse, *duquel on a parlé au mot* GUALTER.

D. O. M.
JOANNI GUALTERO SLUSIO *Leodiensi*
S. R. E. Diacono Cardinali
Animi atque ingenii dotibus cumulatissimo,
Moribus, scientiâ, pietate præstantissimo,
Largitate in egenos, beneficentiâ in omnes effusissimo.
Cujus
Doctrina instructissima bibliotheca,
Prudentia difficillima munia,
Meritorum eminentissima dignitas
Pene impar argumentium;
Studium verò commune bonum,
Purpura, commune gaudium,
Obitus, commune detrimentum,
Prope supra fidem & exemplum extitere.
Vixit annos LIX. menses V. dies XXIV. Obiit An. æt. sal. 1687. Nonis Junii.
PETRUS ALOYSIUS SLUSIUS S. R. I. *liber Baro, &c.*

Le même a traduit pareillement cette épitaphe en vers françois. Le pere le Long cite dans sa *Bibliothéque des Historiens de France* une dissertation latine, *De sancto Servatio episcopo Tungrensi*, qu'il dit avoir été imprimée *in-8°.* à Liége en 1684. & qu'il donne à Guillaume Sluze, chanoine de Liége. Ne seroit-ce pas le même que René-François de Sluse qui étoit en effet alors chanoine de Liége? Le nom ne se trouve point dans aucun endroit de cette dissertation, dont le titre entier est, *De Servatio episcopo Tungrensi, ejus nominis unico, adversùs nuperum de sancto Servatio, vel duobus servatis commentum, dissertatio historica*, à Liége 1684. non *in-8°.* mais en un petit vol. *in-12.* Quelques années auparavant, c'est-à-dire, en 1679. on avoit aussi imprimé à Liége *in-12.* une dissertation latine, *De tempore & causa martyrii B. Lamberti Tungrensis episcopi*, dont le style, la methode, & la maniere de raisonner sont les mêmes que celles sur saint Servat. Il n'y a point de nom qui en fasse connoître l'auteur. Mais celui qui l'a composée, dit à la fin, qu'il étoit du nombre de ceux qui étoient dévoués au culte de S. Lambert, *inter beati Martyris cultores ascriptus;* ce qui semble désigner un chanoine de S. Lambert de Liége, & peut-être que c'est le même que l'auteur de la precedente dissertation. * *Mémoires du tems. Recueil heraldique des Bourguemestres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques & princes, de la Noblesse, & des principales familles du pays.*, imprimé l'an 1720. Le P. le Long dans sa *Biblioth. histor. de France*, &c.

SMITH (Richard) Anglois, fut élevé à l'épiscopat par le pape Urbain VIII. sous le titre d'évêque de Calcedoine. Ce pape l'envoya en Angleterre après la mort de Guillaume Bishop que le pape Gregoire XV. y avoit envoyé. Urbain VIII. donna à Smith la même puissance qu'ont les ordinaires, comme il le déclara par son bref d'institution du 4. de Février 1625. Cet évêque étant arrivé en Angleterre y fut d'abord reçu de tous les Catholiques avec beaucoup de joie & de respect, & son zéle pour l'affermissement de la bonne discipline & pour les besoins spirituels, augmenta encore leur consolation & leur veneration pour lui. Mais quelques reguliers ne voulant pas souffrir les réglemens qu'il fit pour l'exécution du decret de Pie V. qui défend aux reguliers d'entendre les confessions, qu'ils ne fussent approuvés de leurs évêques, se retirerent de son obéissance, & soulevèrent contre lui un grand nombre de Catholiques d'Angleterre. Ce pieux prélat, obligé de ceder à l'orage, se retira en France, où le cardinal de Richelieu lui fit beaucoup d'accueil. A peine y fut-il arrivé que l'on vit commencer à ce sujet en Flandres & en Angleterre une longue guerre par écrit, qui eut aussi de celebres combattans en France pour la défense de la hierarchie ecclésiastique. Ce fut le docteur Kellison, recteur du collége des Anglois à Douai qui commença l'attaque en écrivant pour la défense de Richard Smith un traité anglois de la hierarchie ecclésiastique, dans lequel il soutenoit l'autorité des évêques. Le pere Edouard Knok Jésuite lui opposa une *modeste*, dit le titre, *& courte discussion* de quelques propositions de ce livre, sous le nom de *Nicolas Smith*, Jésuite, mort depuis quelque tems, & qui étoit parent du prélat. Ce livre fut censuré par feu M. de Gondi archevêque de Paris en 1631. avec l'*Apologie de la conduite du S. Siége*, &c. par Daniel Of Jesu, c'est-à-dire, le pere Floid Jésuite Anglois, professeur à S.

S. Omer. La faculté de théologie de Paris les censura aussi. Le provincial des Jesuites mandé par l'assemblée du Clergé les désapprouva ; & néanmoins ils furent défendus par beaucoup d'autres écrits, dont plusieurs eurent aussi leurs réfutations en France. François Hallier fit la défense de la hierarchie ecclésiastique, & M. de S. Cyran & M. de Barcos, son neveu, firent le *Petrus Aurelius* qui attira dès-lors à leurs auteurs, qui étoient inconnus, une lettre pleine de louanges du clergé d'Angleterre, écrite de Londres, le 14. d'Avril 1633. Paul Harisse prêtre fit aussi l'*Arctomastix*, ou *Edmond Ursulan chassé du tribunal*, &c. Cet écrit, en faveur des évêques, parut en 1631. à Paris. M. du Pin en a ignoré l'auteur ; il ne parle point non plus de la lettre du clergé de Londres. *Voyez* l'histoire de cette contestation détaillée avec exactitude dans le même M. du Pin, *Histoire ecclésiastique du XVII. siécle, tome 1. pag. 469. & suiv.* Nous ne trouvons aucun écrit de Richard Smith sur cette contestation ; il est certain cependant que ce prélat n'a pas moins défendu l'église par ses ouvrages qu'il l'a soutenue par son zéle & édifiée par sa piété. Il y a eu un autre RICHARD Smith qui a fait dans le XVI. siécle un écrit contre Pierre martyr, intitulé : *Diatriba, de hominis justificatione*, à Louvain 1550. *in-8°.*

SNELLAERTS (Dominique) l'un des plus sçavans hommes, comme l'un des plus pieux qui ait été de notre tems dans les Pays-bas, étoit né à Anvers le 18. de Mars 1650. Il fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, & vint les achever à Louvain, où il a fait un long séjour. Il y étudia la dialectique dans le collége de la sainte Trinité, & y fit son cours de philosophie dans celui du Porc. Le 15. de Janvier 1669. il eut d'une voix unanime le premier lieu dans la promotion des Arts qui se fit ce jour-là. Il passa ensuite à l'étude du droit, dans laquelle il eut pour maître au collége de S. Yves, Noël Chamart, docteur en l'un & l'autre droit, & premier antecesseur, homme aussi respectable par la sainteté de sa vie, qu'admirable par sa science. M. Snellaërts embrassa en même tems toutes les parties du droit, tant canonique que civil, & il y joignit l'étude de l'histoire sacrée & profane, celle de l'écriture sainte & de la théologie, sans oublier toutes les parties des mathématiques, & après avoir passé trois années dans une application très-continuelle, à toutes ces sciences, on le fit professeur en philosophie au collége du Faucon. Il en exerça les fonctions pendant environ seize ans avec un tel applaudissement, que l'on ne parloit que de son mérite dans tous les Pays-Bas, & que sa réputation lui attira des disciples de tous côtés. Comme il avoit un de ces génies heureux que la multitude des connoissances ne peut ni épuiser ni fatiguer, loin d'abandonner les autres sciences, il les cultivoit en même tems avec un nouveau succès, & les faisoit même servir à l'emploi qui l'occupoit principalement. Il étudia aussi les langues sçavantes, non pas superficiellement & seulement dans le dessein d'en avoir quelque teinture, mais comme un homme qui se destineroit à les enseigner aux autres. Il ne quitta la chaire de philosophie que pour monter en 1683. à celle de l'histoire dans le collége des trois langues, & il eut en ce genre un si grand nombre de disciples, que les plus anciens avouoient qu'ils n'avoient jamais vu de maître si suivi ni si applaudi. Il prit le 11. de Septembre 1685. le dégré de licencié en droit canon & en droit civil ; la voix publique le nommoit déja docteur. On le fit vers le commencement de 1688. président du collége de S. Yves, & l'université de Louvain s'applaudissoit de posséder un si grand homme, lorsque l'église cathédrale de Gand le lui enleva la même année 1688. pour le mettre au nombre de ses chanoines. Il fut d'autant plus regreté à Louvain, qu'on y perdoit un exemple de la plus haute piété, un sçavant profond & presque universel, & un homme de ressources dans les affaires les plus importantes, comme il l'avoit montré plusieurs fois dans les différentes députations dont il avoit été chargé, & dont il étoit toujours sorti au grand contentement de ceux qui l'avoient employé. Comme il n'étoit point encore prêtre lorsqu'il prit possession de son canonicat de Gand, son évêque l'engagea & le pressa même de se laisser ordonner ; & M. Snellaërts y ayant enfin consenti, se retira pendant quelque tems dans la célébre abbaye d'Orval, où il se livra à toutes les austérités pratiquées dans cette sainte maison, pour attirer sur lui la grace du sacerdoce où il fut enfin élevé. Intimement convaincu des obligations importantes qu'entraînent après elles ces deux qualités de prêtre & de chanoine, il les remplit avec l'exactitude la plus grande, & la fidélité la plus scrupuleuse ; & il fut le modéle de ses confreres en même tems qu'il étoit leur maître par ses lumiéres. Entre les services qu'il rendit au chapitre de Gand, le plus éclatant fut celui de leur faire revenir les riches décimes qu'il percevoit autrefois dans l'île de Catzand & dans les lieux voisins, & qu'il avoit laissé perdre. Les Provinces-unies prétendoient que tous ces biens leur appartenoient par le droit de la guerre, & les avoient réunis au fisc. Le chapitre de Gand qui en avoit joui pendant un tems très-long, les avoit en vain redemandés bien des fois. Enfin il crut que M. Snellaërts obtiendroit ce qui lui avoit été réfusé à toutes les sollicitations précédentes, & il ne se trompa pas. Cet habile chanoine se transporta à la Haye, plaida la cause de son chapitre avec force, démontra clairement la solidité de ses prétentions, & l'injustice qu'il y auroit à ne lui pas accorder ses demandes, en sorte qu'il obtint tout ce qu'il désiroit, & qu'il acquit pour sa propre personne l'estime & l'amitié de tous ceux avec qui il fut obligé de traiter depuis ce tems-là. Les sçavans de Hollande avec qui il avoit eu de fréquentes conversations, ne parloient que de la profondeur de sa science & de l'étendue de ses connoissances ; & plusieurs lui demanderent, comme une grace, d'avoir avec lui quelque commerce de lettres. M. Snellaërts acquit la même réputation à Paris lorsqu'il y vint en 1699. & il y fit avec feu M. Baluze & quelques autres sçavans, une liaison que la mort seule a pu rompre. Avant ce voyage & dès 1694. il fut élu un des vicaires généraux du diocèse de Gand, le siége vacant par la mort de l'évêque Albert de Hornes, & il en profita pour ne mettre en place que ceux qui étoient les plus dignes de remplir les fonctions ausquelles on les destinoit. Le pape Innocent XI. voulut le faire bibliothecaire du Vatican, mais M. Snellaërts, qui avoit toujours fui les honneurs, ne put se résoudre à accepter celui-ci, quelque conforme qu'il fût d'ailleurs à son gout pour l'étude. En 1698. il fut fait chanoine gradué de son église, & il comptoit y finir ses jours, lorsque l'église d'Anvers, lieu de sa naissance, le nomma à la dignité de chanoine gradué, & le sollicita si fortement de l'accepter, qu'il se rendit enfin à ses vœux. Presque tout le tems qu'il y demeura, fut un tems de douleurs, par les maladies continuelles dont il fut affligé, causées par celle de la pierre dont il avoit été attaqué de bonne heure. Il avoit fait à Louvain & à Gand un grand nombre de dissertations sur des sujets d'histoire sacrée & prophane, de droit, de discipline, &c. A Anvers il ne s'appliqua presque qu'à l'étude de l'Ecriture sainte, autant que sa santé pouvoit le lui permettre, & il avoit presque fini un ample commentaire sur les quatre Evangelistes, lorsque ses douleurs le conduisirent au tombeau, le 3. de Mars de l'an 1720 âgé de 69. ans onze mois & 17. jours. Par son testament il a laissé sa bibliotheque qui étoit nombreuse & bien choisie à l'université de Louvain, à condition de la rendre publique, & le legs a été accepté. Le 16. de Mai suivant, cette université lui fit faire un service solemnel, & Gaspar Magermans, alors premier professeur de philosophie au collége du Faucon, actuellement président du collége de S. Yves & recteur pour la 5e fois, prononça en cette occasion l'oraison funebre du défunt, en latin. Elle a été imprimée la même année *in-4°.* *Voyez* cette oraison funebre & une autre piéce *in-fol.* sous le titre d'*Epicedion*, &c. C'est un éloge historique du défunt.

SOARE (Cyprien) est un auteur fort connu dans les colléges des Jesuites, où l'on se sert assez ordinairement de la rhétorique, que ce Pere, qui étoit Jésuite

lui-même, a composée en latin. C'est une des plus commodes & des meilleures pour l'usage des classes, qui peut même être utile à d'autres qu'à des écoliers. Ses principes sont ceux des maîtres les plus célèbres, Aristote, Ciceron & Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte jusqu'aux paroles des deux derniers. Cet ouvrage, tout petit qu'il est, l'emporte de beaucoup sur celui du P. Caussin. Dans le premier, il n'y a rien que du bon à apprendre; il y a bien du mauvais dans le second. Le P. Soare a réduit sa rhétorique en tables, quelque courte qu'elle fût déja, & on les trouve à la fin de son ouvrage, dont on a fait beaucoup d'éditions, même avant 1626. On en a aussi donné un abregé en 1674. à Paris chez Cramoisi, sous ce titre: *Summa Rhetorica expressa è Cypriano Soario, societ. Jesu sacerdote, &c.* in-12. * Gibert, *Jugem. des Sçav. sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique, t. 2. p. 397. & suiv. &c.*

SOARES ou SUARES (François) nâquit à Grenade en Espagne en 1547. entra dans la societé des Jésuites en 1564. professa avec réputation à Alcala de Henarès, à Salamanque & à Rome. On l'appella ensuite à Conimbre en Portugal, & il y fut le premier professeur de Théologie. Il prit le bonnet de docteur à Evora, & mourut à Lisbonne en 1617. Tous ses ouvrages roulent sur la théologie dogmatique & la théologie morale. Ils sont en 18. volumes *in-folio.* Les principaux traités sont: *De auxiliis divinæ gratiæ. De religione. De summo Pontifice. De primatu papæ. De Antichristo. De opere sex dierum. De anima.* Un commentaire sur la 3ᵉ. partie de la somme de S. Thomas. Son traité intitulé, *De legibus, ac de Deo legislatore, seu de obsequio divinis legibus debito*, est fort sçavant, & les Anglois même en font tant de cas, qu'il fut imprimé à Londres en 1679. Comme il étoit difficile depuis long-tems de trouver le recueil complet de ces ouvrages, & qu'il ne l'étoit pas moins de le réimprimer en entier, le P. Noël de la même compagnie a jugé à propos d'en faire un extrait qui a été imprimé en 1732. à Geneve en 2. vol. *in-folio*, & afin que cet ouvrage fût complet, comme le P. Suares avoit omis deux matieres essentielles; sçavoir, *De justitia & jure* & *De matrimonio*, le pere Noël y a suppléé par un *Appendix* en deux parties. La premiere traite *De justitia & jure*, & n'est qu'un abregé de ce que Lessius autre Jésuite, a écrit sur ce sujet: la seconde est tirée du gros traité de Sanchés, de la même compagnie, *De matrimonio.* * Table des Aut. qui est au devant du *Diction. des cas de conscience* de M. Pontas. *Bibliotheque italique, t. 12. pag. 217. 218.*

SOCIETÉ ROYALE DE LONDRES, *cherchez*, LONDRES.

SOCIN (Marianus) &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on ne fait qu'*une personne de Philippe Camille: Philippe étoit un des enfans de Socin, & Camille un autre. Alexandre, *dont on parle aussi*, étoit pere de Fauste Socin.

SOCIN (Lelie) premier auteur de la secte Socinienne, &c. *Dans la même édition du Moreri on dit qu'*il mourut en Mai 1562. Ce fut le 16. de Mars 1562. *On ajoute que* s'il ne fut pas mort, il eût été supplicié comme Gentile; *lisez* Gentilis, *& ajoutez*, lequel perdit la vie à Berne par la main d'un bourreau le 9. de Septembre 1566.

SOCIN. (Fauste) *Dans la même édition du Moreri on met* sa naissance en 1537. Il nâquit le 5. Décembre 1539. *On ne nomme pas* le village où il se retira, à dix milles de Cracovie: c'étoit le village de Luclavie. Il s'y retira chez Abraham Blanski, *non* Blonski: *ajoutez aux citations de tous ces articles, l'histoire du Socinianisme*, écrite en françois par le pere Athanase, religieux Picpuce, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1723. Cette histoire est curieuse, mais fort mal écrite. L'auteur avoit promis une derniere partie, où il avoit dessein de réfuter les erreurs des Sociniens, mais il les réfutoit si mal, qu'on n'a pas cru devoir laisser paroître ce nouveau volume. Le bon pere n'étoit pas grand théologien.

SODERINI (Genès) Cet abbé étoit sorti d'une famille illustre de Venise, & il s'y est fait beaucoup regreter à cause de sa pieté & de son sçavoir, lorsqu'il mourut en 1716. Il s'étoit particulierement appliqué à la théologie, à la lecture des Peres, & à l'étude de la morale chrétienne. Comme tout son tems étoit partagé entre la priere & l'étude, il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages remplis de pieté & de science ecclésiastique. * *Mém. du tem.* Archimbault, *Pieces fugit. t. 1. & p. 99. des Nouv. litter.*

SOISSONS sur Disne, ville de France, &c.

CONCILES DE SOISSONS.

Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met le concile de Soissons tenu contre Abailard en 1120, ou 1137. il faut s'en tenir à la premiere date.

ACADEMIE DE SOISSONS.

Dans la liste des Académiciens, on a fait les fautes suivantes dans le Moreri, édition de 1725.

Au lieu de Charles Bertheraud, *lisez* Charles Bertrand.

Au lieu de Christophe du Hastrel, *lisez* Christophe Hasterel. *Et de même* Pierre Hasterel, *non* du Hastrel.

Nicolas le Sueur est dit conseiller du roi au présidial de Soissons; *Il falloit ne lui donner que* la qualité d'avocat au parlement.

N. le Vasseur, prieur d'Auchy-le-Château, *lisez* François le Vasseur, chanoine régulier de l'abbaye de S. Jean-des-vignes, prieur-curé d'Auchy-le-château.

N. le Vayer, *lisez* Roland-René le Vayer.

N. le Vayer de Breslac, *lisez* Charles le Vayer de Pressac.

Jean-Joseph Languet de Gergy, &c. *ajoutez*, aujourd'hui archevêque de Sens.

Ajoutez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.

Noël Bocquillon, reçu le 1. Décembre 1688. mort à Paris le 25. d'Août 1734. âgé de 69. ans. C'étoit un fort bel esprit, il écrivoit avec délicatesse en vers françois & en prose. Il a traduit en vers françois plusieurs piéces de M. de Santeul de S. Victor, & ses traductions se trouvent parmi les œuvres du dernier. Il est l'auteur de l'éloge de mademoiselle de Scuderi, qui se trouve dans le *Journal des Sçavans du 11. de Juillet 1702.* de la traduction de l'oraison funébre de M. le chancelier le Tellier, prononcée en latin par M. Hersent; de la traduction d'un discours de S. Ephrem, *sur la componction, &c.* On trouve plusieurs de ses piéces en prose & en vers dans les recueils de son tems, comme dans les *vers choisis*, recueillis par le P. Bouhours; dans les *Mercures, &c.* A l'égard de MM. JULIEN & Louis de Héricourt, & JEAN Gaschiés, *voyez leurs articles dans ce Supplément.*

Suite de la liste des Académiciens.

Robert Cuyret, écuyer, conseiller du roi, président, trésorier de France au bureau des finances de Soissons, reçu le 26. Février 1725.

Barthelemi Carrelet de Rozay, docteur de Sorbonne, chanoine & grand archidiacre de l'église de Soissons, prédicateur du roi, prieur de sainte Marie de Montarraut, reçu le 23. Août 1727.

Jean-François Vernier, avocat au parlement de Paris & au bailliage & siége presidial de Soissons, reçu le 14. d'Avril 1728.

Nicolas-François le Scellier, seigneur de Chezelles, conseiller du roi en sa cour de parlement de Metz, reçu le 12. Novembre 1731.

François Chrétien de Beyne, gentilhomme de la grande fauconnerie, reçu le 12. de Novembre 1731.

Charles le Febvre de Laubrieres, évêque de Soissons, reçu le 26. Août 1733. Ce prélat a fondé en 1734. un prix annuel à l'académie de Soissons, qui doit être distribué à celui qui remplira le mieux au jugement

de ladite académie, le sujet qui sera indiqué sur quelque sujet d'histoire ou de litterature. Le prix est une médaille d'or de 300. livres.

SOLDI (Christophe de) de Brescia, de profession militaire, & de famille noble, florissoit dans le XV. siécle. Il a écrit en italien les annales de Brescia depuis l'an 1437. jusqu'en 1468. & il ne dit presque rien ou qu'il n'ait vu, ou qui ne se soit passé de son tems. M. Muratori a donné ces annales dans le tome 21. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. On y apprend quelques faits qui regardent l'auteur même. Il dit, par exemple, qu'en 1447. il posa avec l'évêque de Brescia la premiere pierre d'un hôpital; qu'en 1448. il se trouva au siége de cette ville; & que dès 1438. il étoit commandant de quelques troupes pour la sureté & la défense de la ville. En 1453. il fut choisi avec sept autres notables de Brescia pour faire fortifier & pour veiller à la conservation de la même ville, menacée d'un siége prochain. En 1466. on le choisit encore pour veiller sur les nouvelles murailles, dont le sénat de Venise venoit d'ordonner qu'elle seroit environnée. On fait beaucoup d'estime de ses annales.

SOLE ou SOULE (jeu de la) le jeu de la sole ou de la soule, étoit en usage autrefois dans le Berry, le Bourbonnois, la Picardie, & peut-être ailleurs. Ce mot vient, selon M. du Cange, de *solea*, une semelle de soulier, parce que c'étoit avec la plante du pied que l'on poussoit l'instrument. On jouoit à la *sole* dès le quatorziéme siécle en plusieurs endroits du royaume. En certains pays ce jeu s'appelloit la *soule*, en d'autres *la chéole*. On voit ce jeu désigné dans les ordonnances de nos rois & dans des statuts synodaux. L'instrument du jeu, s'il étoit gros, s'appelloit *soule*, & *soulette* s'il étoit petit. En basse-Bretagne le jeu s'appelloit *mellat* en langue vulgaire du quinziéme siécle, qui est le tems auquel Raoul, évêque de Treguier le defendit. Son statut est de l'an 1440. & on le trouve au tome 4. du *Thesaurus Anecdotorum* des PP. Martenne & Durand. L'ordonnance de Charles VI. qui parle de ce jeu auquel les paysans du Vexin s'exerçoient *devant la porte de l'abbaye Notre-Dame de Mortever le jour de Carême-prenant*, est de l'an 1387. Une autre ordonnance du roi Charles V. qui est de l'an 1369. met ce jeu dans le rang de ceux qui sont défendus, comme ne servant nullement à dresser la jeunesse pour la guerre. La *sole*, selon M. du Cange, étoit un ballon enflé de vent, ou une boule de bois, & peut-être l'un & l'autre. Dans un decret ou statut du châtelet de Paris de l'an 1493. il en est encore parlé sous le nom de *jeu de la soule*. On assûre que les peuples de quelques villages de l'archiprêtré d'Herisson en Bourbonnois, croyoient autrefois honorer saint Jean l'Evangeliste, ou saint Ursin, *en courant la sole*; c'est-à-dire, que cet exercice se faisoit dans l'une de ces paroisses le 27. de Décembre, & dans une autre le 29. du même mois. * *Voyez* M. du Cange & ses continuateurs dans le *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis*, aux mots *Ludi cheolare*, *mellat*, &c. le même M. du Change, dans sa huitiéme dissertation sur Joinville; & le *Mercure de Mars 1735*. où l'on trouve plusieurs réflexions de M. le Bœuf, chanoine & souschantre d'Auxerre sur le même sujet.

SOLIS (Antoine de) *Ajoutez à son article de l'édition du Moreri de 1725.* 1°. *que* Charles II. le nomma en 1661. grand historiographe des Indes, & non pas qu'il lui donna le titre d'historiographe des Indes; 2°. *que* son *Hist. de la conquête du Mexique* va depuis l'an 1518. jusqu'en 1621. *& que* M. Citri de la Guette l'a traduite en françois. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1691. à la Haye en 1692. & encore plusieurs fois depuis. C'est un ouvrage estimé & la traduction est bien faite.

SOLMS ou HOGEN-SOLMS, maison, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition du Moreri de 1725.*

IV. Oton II. du nom comte de Solms, &c. *Wolfgand*, né en 1480. *lisez* 1481.

X. Henri-Mastrick comte de Solms, &c. avoit épousé le 2. Septembre, *lisez* le 25. Septembre.

BRANCHE DE GREIFFENSTEIN.

IX. Guillaume comte de Solms, &c. né le 9. Août 1606. *lisez* 1609....fille de *Georges-Frederic*, comte de Hohenloë-Schillinfurst, *lisez* comte de Hohenloë Schulingsfurt..... à *Maurice*, baron de In & Kiniphausen, *lisez* & Kniphausen .... mariée à *Albert*, comte de Lowenstein-Wertheim, *lisez* comte de Loewenstein-Wertheim.

BRANCHE DE NEUHANS.

IX. Philippe-Adam comte de Solms, &c. fit son testament en 1679. *lisez* en 1670 ..... comte de Konigseck-Rotenfels, *lisez* comte de Kœnisgseck-Rotenfels.

II. BRANCHE DE BARRUT.

XI. Frederic-Sigismond comte de Solms, &c. né le 6. Août 1667. *lisez* 1669.

XII. Gottlob-Alexandre comte de Solms, né en 1677. *lisez* en 1697.

SONERUS (Ernest) célebre docteur & professeur en médecine à Altorff, nâquit à Nuremberg en 1574. de Marc Sonerus que l'empereur Maximilien II. avoit annobli avec ses deux freres. Ayant fait sa philosophie & commencé l'étude de la médecine à Altorff, il fit un voyage avec quelques autres gentilshommes en Hollande, en Angleterre, en France & en Italie. A son retour il prit à Basle le degré de docteur, après y avoir soutenu des theses sur la mélancolie. Il exerça ensuite la médecine dans sa patrie avec beaucoup de succès. Après la mort de Philippe Scherbius qui avoit été son précepteur & son ami, il fut nommé à sa place professeur en philosophie & en médecine à Altorff. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort, arrivée en 1613. Il eut toujours beaucoup de penchant pour le Socinianisme, & il en a favorisé les Sectaires autant qu'il a pu. C'étoit au reste un excellent médecin, & un philosophe subtil & pénétrant. Mais sa théologie étoit fort mauvaise, surtout dans les points controversés, comme on le voit par son traité de la Cene du Seigneur; par celui qui parut en 1654. dans lequel il s'efforce de prouver cette impieté: que l'éternité des peines des méchans est contraire à la justice de Dieu; par celui où il tâche de montrer que le Pere seul est le Dieu d'Israël. Il a aussi écrit un traité de la satisfaction contre Graverus; un autre contre Radecius sur l'immortalité de l'ame; des disputes sur la prédestination; un écrit de l'unité des ames & des intelligences; un discours sur la vie contemplative, &c. Comme médecin on a de lui, *Epistola medica; Orationes de insomniis, &c. De Theophrasto Paracelso, ejusque perniciosa medicina disputationes;* des commentaires sur Aristote qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * Georg. Richter, oraison funebre en latin d'Ernest Sonerus. Sandius, dans sa *Bibliotheque des Anti-Trinitaires.* La vie de Crellius en latin, &c.

SORE (Jacques) Calviniste, amiral de Navarre, né au village de Floques, à une petite lieue de la ville d'Eu, „ a été, dit Brantome dans ses mémoires, un des bons „ hommes de mer qui fût de son tems, & qui eût été du „ depuis." Voyant la guerre déclarée contre la France & l'Angleterre, au tems du siége du Havre-de-Grace en 1563. il arma une frégate pour aller en course contre les ennemis de l'Etat sur lesquels il fit des prises considérables, & il se rendit formidable sur la mer. Le célébre amiral de Châtillon lui fit une pension, lui procura des lettres de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par lesquelles elle l'établissoit amiral de Navarre; ce qui lui donna lieu de courir fréquemment sur les vaisseaux Espagnols. En ayant pris un en 1570. qui alloit au Bresil, & qui portoit des Jesuites destinés pour les missions du pays, au nombre de 38. ou 40. il eut la cruauté de faire mourir tous ces Missionnaires & il les fit ensuite jetter dans la mer. Il fit beaucoup d'autres prises où il agit moins cruellement; & les historiens qui n'en ont parlé que comme d'un pirate, ne lui ont pas rendu

justice. Enfin las d'une vie si agitée, il se retira au comté d'Eu son pays, où il est mort. On croit qu'il avoit embrassé la religion Catholique quelques années avant sa mort, & qu'il fut enterré comme tel dans l'église du village de Floques. Celui qui a fait des additions à l'Hist. de Portugal de Jerôme Ozorius, en parle très-differemment, mais il étoit mal informé. * *Mém. hist. sur les personnes illustres origin. du comté d'Eu*, par M. Capperon, dans le *Mercure de Mai 1731.*

SOREL (Charles) *dont l'éloge est rapporté dans le Dictionnaire historique*, avoit la qualité de conseiller du roi en ses conseils, & premier historiographe de France. Ce que le P. le Long a dit de sa patrie & de sa naissance, dans sa *Biblioth. hist. de la France*, n'est que d'après Guy-Patin, qui dans une de ses lettres de l'année 1653. parle de Sorel, & dit qu'il étoit alors âgé de 53. ans, non marié, &c. & qu'il étoit auteur de *Francion*; du *Berger extravagant*; de l'*Orphire de Crisante*; d'une *Histoire de France*; d'une *Philosophie universelle*. Le pere le Long a ignoré le tems de son décès, mais il est certain qu'il fut enterré à S. Germain l'Auxerrois à Paris, le 9. Mars 1674. Il étoit frere de *Françoise* Sorel, au jour de son decès, femme de *Florent* Parmentier, premier substitut du procureur général au Parlement de Paris, laquelle fut aussi enterrée à S. Germain l'Auxerrois le 3. Février 1684.

SORET ou SORETH (Jean) étoit de Caen, où il nâquit en 1420. Il fit profession dans l'ordre des Carmes à l'âge de 16. ans, & vint à Paris où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il fut élu provincial de son Ordre en 1451. & ensuite général. Les papes Pie II. & Calixte III. l'honorerent de leur bienveillance, & le dernier voulut l'élever au cardinalat & le faire évêque. Mais Soret refusa constamment toutes ces dignités. Il mit la réforme dans toutes les maisons de son Ordre où la discipline étoit relâchée; & quoiqu'il y trouvât bien des obstacles, il réussit par sa patience & par sa prudence dans presque toutes ses entreprises. Il soutenoit par-tout les intérêts des évêques, lorsqu'ils étoient conformes aux regles, & il s'exposa à plusieurs dangers pour arrêter des désordres sur lesquels il ne crut pas devoir se contenter de gémir. Il fit assembler trois fois le chapitre général de l'Ordre, & établit cinq couvens de Carmélites. Ce pieux & zelé religieux fut empoisonné à Nantes, & revint tout épuisé à Angers où il mourut le 25. de Juillet 1471. Presque à l'agonie il fit des statuts excellens, dont il recommanda l'observation à ses religieux. On dit que Dieu a operé des miracles par son intercession. René, roi de Sicile & duc d'Anjou alloit souvent faire ses prieres à son tombeau. Ses principaux ouvrages sont un commentaire sur le Maître des sentences, & des commentaires sur les regles de son Ordre. M. Huet a parlé de lui dans ses origines de Caen, *page 335. de la seconde édition*, mais il a fait plusieurs fautes en cet article qu'il faut reformer, sur ce qu'on vient de dire. Il reste à Caen des familles de son nom. L'Espagnol Casanata parle de Jean Soret dans son *Paradisus Carmelitici decoris*, imprimé à Lyon en 1639. * *Mémoires manuscrits*, & les ouvrages *cités dans cet article.*

SORMANI. C'est le nom d'une famille patricienne de Milan, aussi illustre qu'ancienne, & qui a donné à l'épée, à l'église & à la robe beaucoup de personnes distinguées. Dans le dernier siécle & dans celui-ci, l'on a vu de cette famille plusieurs personnes qui se sont rendues recommandables par leurs grandes actions, sur-tout à la guerre, entr'autres, Paul, Alexandre, Antoine & François Sormani. *Paul* étoit comte de Brianza. Il fut mestre-de-camp d'infanterie Italienne. Ce fut lui qui s'opposa le siécle dernier au duc de Rohan, & qui l'empêcha de passer au pont de Lecco, quoique ses troupes fussent inferieures en nombre à celles du duc qui vouloient envahir l'état de Milan. *Alexandre*, frere de *Paul*, fut lieutenant-général, & se distingua en Flandres & en Italie par sa valeur. Il défendit Crémone, & fut envoyé au secours de Lindo assiegé par les Suédois. Il mourut à Milan en 1695. âgé de 90. ans. Le comte *Antoine* Sormani étoit fils de PAUL, & servit dans les armées de Charles II. roi d'Espagne. Il passa ensuite au service de l'empereur Leopold I. qui le fit gentilhomme de sa chambre. Quelque tems après il suivit Charles III. lorsqu'il passa en Espagne, & alla en Portugal où il resta pour le service de ce prince. Il y commanda dans la province de Beyra en vertu des lettres patentes de la reine Catherine regente du royaume. Ayant été rappellé auprès de Charles III. ce prince l'envoya avec la qualité de son ministre plénipotentiaire vers plusieurs princes d'Allemagne, les Etats généraux & la reine Anne d'Angleterre. Il fut commandant & gouverneur de Tarragone & de sa frontiére, & dans les 40. campagnes qu'il a faites en Hongrie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal & en Italie, il s'est toujours distingué, soit par sa valeur, soit par sa prudence, soit par sa politique. Après avoir passé par tous les degrés militaires, l'empereur Charles VI. le fit maréchal de camp général de ses armées. Il mourut dans son gouvernement de Pavie en 1730. à l'âge de 73. ans. *François* Sormani, frere d'*Antoine*, fut conseiller dans l'état de Milan, & député ambassadeur de ladite ville vers le pape Innocent XII. Il mourut à Milan en 1726. âgé de 80. ans. Plusieurs auteurs parlent de la famille des Sormani, entr'autres, le Fagnano, Sansovino, Moriggia, Brusoni, &c.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN (la) noble & ancienne maison du Bourbonnois, dont est

I. JEAN de la Souche, chevalier seigneur de la Souche & autres lieux, qui fut pere de

II. IMBAUD de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, qui épousa *Marguerite* de l'Heyton, à laquelle il fit un legs par son testament passé par devant Imbry notaire en l'année 1323. déclarant d'ailleurs par son testament vouloir être enterré dans sa sépulture de Doyes auprès du tombeau de *Jean* de la Souche son pere, laissant pour enfans *Jean* de la Souche, mort sans alliance; &

III. IMBAUD de la Souche, II. du nom, chevalier seigneur de la Souche & autres lieux, qui épousa *Marguerite* de Murat, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la posterité est ignorée; &

IV. JEAN de la Souche II. du nom, chevalier seigneur de la Souche & autres lieux, qui épousa *Agnès* de Tison, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la posterité est ignorée; &

V. JEAN de la Souche III. du nom, chevalier seigneur de la Souche & autres lieux, qui épousa *Isabelle* de Rochedragon, dont il eut pour fils unique,

VI. PIERRE de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épousa *Marie* de la Garde, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. LOUIS de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épousa *Peronnelle* d'Estampes, dont il eut pour fils unique,

VIII. GILBERT de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, de Beaune, de la Varenne & autres lieux, qui épousa en 1466. *Antoinette* de S. Quintin-Beaufort, fille d'*Antoine* de S. Quintin, chevalier seigneur de S. Quintin de Blet & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Aubierre, dont il eut pour enfans, *Charles* de la Souche, chevalier seigneur de S. Julien & autres lieux, qui épousa en 1505. *Anne* de Chareil, veuve de *Jean* de Sarre, chevalier seigneur de Noyan & de S. Augustin, pere & mere de *Gabrielle* de Sarre, qui épousa en la même année 1505.

IX. JEAN de la Souche IV. du nom, chevalier seigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, gentilhomme de la maison de Bourbon, frere puiné dudit *Charles* de la Souche, seigneur de S. Julien, &c. de laquelle *Gabrielle* de Sarre, il eut pour enfans, 1. BLAISE de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, de S. Augustin, de Pravier & autres lieux, qui suit; 2. *Louis* de la Souche, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem dit *de Malte*, auquel ladite *Gabrielle* de Sarre sa mere établit une pension par le partage qu'elle fit à ses autres enfans par devant Laurent notaire, le 15. Mai 1559; 3. GA-

briel de la Souche, chevalier seigneur de la Varenne & autres lieux, *dont la posterité sera déduite après celle de son frere aîné.*

X. Blaise de la Souche, chevalier seigneur de la Souche, de S. Augustin, de Pravier & autres lieux, épousa en 1561. *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fille de *Louis-Jean* chevalier seigneur de Bellenave en Bourbonnois, gentilhomme de la chambre du roi Charles IX. & de *Magdelene* de Brouillard-Mont-Jay, de laquelle il eut pour enfans, Louis de la Souche, qui suit; Joachim de la Souche, *dont il sera parlé après son frere;* Etienne de la Souche, *dont la posterité sera rapportée après celle de ses freres*, ainsi que celle de leur frere Gabriel de la Souche; *Marguerite*, *Lucrece*, & *Charlotte* de la Souche, dont la posterité & les alliances sont ignorées; & *Isabelle* de la Souche, de S. Augustin, leur sœur cadette, fut religieuse à l'abbaye de Marsigny - les - Nonnains sur Loire.

XI. Louis de la Souche, chevalier seigneur de Noyan & autres lieux, qui de *Carisfye* de Mecharin n'a eu qu'une fille nommée *Anne* de la Souche, dame de Noyan, qui épousa *N*.... de la Motte d'Aspremont, chevalier seigneur de Noyan, à cause de sa femme, & autres lieux, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de la Motte d'Aspremont, chevalier seigneur dudit Noyan, &c. qui de *Barbe* d'Avteuil a eu pour enfans quatre filles: sçavoir, *Claire* de la Motte d'Aspremont, demoiselle d'honneur de la reine de Pologne; *Marie*, *Jeanne*, & *Magdelene* de la Motte d'Aspremont, ses sœurs.

XI. Joachim de la Souche, chevalier seigneur de Pravier & autres lieux, second fils de Blaise de la Souche de S. Augustin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épousa en 1619. *Marie-Silvie* de Chalus, dont il eut entre autres enfans morts jeunes ou sans alliance, trois fils & une fille: sçavoir, 1. *Claude* de la Souche, chevalier seigneur de Pravier, &c. qui de *Jeanne* de Troussebois, qu'il épousa en 1651. a eu entre autres enfans morts jeunes ou sans alliance, *Magdelene* de la Souche, mariée en 1684. à *François* des Boyaux, chevalier seigneur de Coulombiere, dont des enfans; *Jeanne* de la Souche, dame de Pravier, mariée en 1690. à *Victor* des Champs, chevalier seigneur de Bisseret, des Montets & autres lieux, dont des enfans; *Marie-Augustine* de la Souche, religieuse de la Visitation en la ville de Moulins en Bourbonnois, morte en odeur de sainteté le 21. Avril 1714; 2. *Annet* de la Souche, chevalier seigneur de Montaigu, &c. qui épousa *Gilberte* de Montmajour, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes, *Jeanne* de la Souche, dame de Nobleval, décédée en 1730. dans un âge très-avancé; 3. *Gilbert* de la Souche, chevalier seigneur de Chauviere & autres lieux, qui épousa *Anne* le Groin, de laquelle il a eu *Claude* de la Souche, chevalier seigneur de Chauviere, marié à *Eleonor* de Courtay, dont il a eu pour fils unique, *Jean-Denys* de la Souche, chevalier seigneur de Chauvitre & autres lieux, vivant en 17[illegible]; & 4. *Gilberte* de la Souche, qui épousa en 1650. *Antoine* de Sarre, chevalier seigneur de Neverdiere & autres lieux dont sont descendus les seigneurs de Sarre d'aujourd'hui.

XI. Etienne de la Souche, chevalier seigneur de S. Augustin & autres lieux, troisiéme fils du seigneur Blaise de la Souche de S. Augustin, & de la dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épousa en 1612. *Gilberte* de Moncoquier, seule & derniere du nom de cette maison, étant restée fille unique de *François* de Moncoquier, chevalier seigneur dudit Moncoquier les-Foucaux & autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, & d'*Esther* d'Amanzé, laquelle étoit fille de *Pierre* d'Amanzé, chevalier seigneur comte d'Amanzé, & d'*Antoinette* de Coligny, cousine issue de germain de l'amiral de Coligny, & du cardinal de Chastillon son frere, de laquelle *Gilberte* de Moncoquier il eut pour enfans, Philippe de la Souche, chevalier seigneur de S. Augustin, Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, qui suit; *Peronnelle* de la Souche, mariée à *Jean* de Châteaubodo, chevalier seigneur du Bessay, de la Garde & autres lieux, dont posterité; & plusieurs autres filles religieuses.

XII. Philippe de la Souche, chevalier seigneur de S. Augustin, Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, épousa en 1655. *Marguerite* de Bergier, fille de *Nicolas* de Bergier, écuyer seigneur de Chevraye & autres lieux, & de *Marie* Feydeau, fille de *Jacques* Feydeau, seigneur de Vesvres, Clusors, &c. & de *Catherine* du Four, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes ou sans alliance, Claude, qui suit; *Gilbert* de la Souche de S. Augustin, chanoine de l'église royale & collégiale de Notre-Dame de Moulins en Bourbonnois, décedé le 7. Septembre 1709; *Gilbert* de la Souche de S. Augustin, docteur de Sorbonne, prieur & baron commendataire d'Anzi-le Duc, chanoine de Macon, ci-devant aumônier de feue son altesse royale madame douairiere d'Orleans; *Marie-Etiennette* de la Souche de S. Augustin, mariée à *Henri* de Flory, chevalier seigneur de la Barre, de Billy & autres lieux, dont elle a eu cinq ou six enfans morts jeunes ou sans alliance; *Marguerite* de la Souche de S. Augustin, derniere fille du seigneur Philippe de la Souche de S. Augustin a épousé en 1697. *Jean-François* Carpentier, chevalier seigneur de Crecy, fils de *Jean-François* Carpentier I. du nom, chevalier seigneur dudit Crecy, & d'*Anne* Carpentier, dont elle a eu pour enfans, 1. *Nicolas* Carpentier de Crecy, mort en bas âge; & 2. *Gilbert* Carpentier, chevalier seigneur de Crecy & autres lieux, qui a épousé en l'église paroissiale de S. Sauveur à Paris, le 23. Février 1724. *Louise* Thoynard, dont des enfans.

XIII. Claude de la Souche de S. Augustin, chevalier seigneur de Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, qui a épousé *Catherine* de Bilquin, fille du gouverneur de ce nom, de la ville de Dinan en Flandres, de laquelle il a eu pour enfans, 1. *Gilbert* de la Souche de S. Augustin, chevalier seigneur des Foucaux & autres lieux, mousquetaire du roi de la seconde compagnie, qui a épousé le 27. Mai 1733. en l'église paroissiale de S. Paul à Paris, *Anne* d'Albon, fille de *François* d'Albon, dit le comte d'Albon, chevalier seigneur d'Abret, de S. Didier & de Gaudinieres, capitaine d'infanterie dans le régiment des Fusiliers du roi, & d'*Antoinette* Chardon, fille de *Jean* Chardon, conseiller de la cour des aides de Clermont en Auvergne, & de *Françoise* Fayol; 2. *Marie-Barbe* de la Souche de S. Augustin, religieuse de la Visitation de la ville de Moulins en Bourbonnois; 3. *Marguerite* de la Souche de S. Augustin, mariée en 1720. à *Jean* Deschamps, chevalier seigneur de Pravier, de Bisseret, les Montest & autres lieux, son cousin, fils aîné de *Victor* Deschamps, chevalier seigneur des Montest, & de *Jeanne* de la Souche, dont des enfans.

XI. Gabriel de la Souche de S. Augustin, quatriéme fils du seigneur Blaise de la Souche de S. Augustin, & de dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fut chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, dit *de Malte*, & commandeur de la Vault-franche, dans les preuves de noblesse duquel il est fait mention de son ancienneté & des illustres alliances de sa maison, & entr'autres de celle de sa mere descendue de *Magdelene* d'Anjou, fille *naturelle* de René d'Anjou roi de Naples & de Sicile, qui avoit épousé le 11. Septembre 1496. *Louis-Jean*, chevalier seigneur de Bellenave, sa mere, ainsi qu'il est rapporté dans le procès-verbal de ses preuves, fait par deux chevaliers commandeurs de Malte, le 20. Octobre 1579. signé, de Villars & de la Maison-neuve.

X. Gabriel de la Souche, chevalier seigneur de la Varenne & autres lieux, troisiéme fils de Jean de la Souche IV. du nom, chevalier seigneur de la Souche, &c. & de *Gabrielle* de Sarre, épousa en 1559. *Gabrielle* du Peschin, dont il eut pour enfans, 1. *Antoine* de la Souche, chevalier seigneur de Beaune, marié à *Louise* du Murat, de laquelle il eut deux filles, *Gilberte* & *Françoise* de la Souche, dont la posterité est ignorée; 2. *Gabriel* de la Souche, chevalier seigneur de la Varenne & autres lieux, épousa *Marie* de Saint-Aubin, de laquelle

il eut trois fils; sçavoir, *Jean* de la Souche, chevalier seigneur de Neuville, lieutenant de la mestre de camp du régiment du Terail, qui épousa en 1646. *Jeanne-Marie* de Villards, de laquelle il eut pour enfans, *Jean*, *Gilbert*, *François*, & autre *François* de la Souche, dont posterité; 2. *Antoine* de la Souche, chevalier seigneur de Neuville en partie, maréchal des logis de la mestre de camp du régiment du Terail, épousa en 1643. *Barbe* de Lestouffé, de laquelle il eut pour enfans, *Claude* & *Pierre* de la Souche, dont posterité; & 3. *Gabrielle* de la Souche qui prit le parti de l'Eglise.

Ladite maison de la Souche de S. Augustin *porte écartelé au 1. & 4. d'argent à deux léopards de sable, couronnés d'or; qui est de la Souche; au 2. & 3. de sable à trois fleurs-de-lis d'or, au chef abaissé, ondé de même, qui est Monboquier.* * *Hist. des G. Off. de la couronne, t. 1. p. 232. & 233. tome 7. p. 199. tome 9. p. 470. & 471. Généalogie* d'Amanzé, *page 42. Indice armorial par* Paliot, *page 147. & 409. Hist. de Malte par* M. l'abbé de Vertot.

SOUILLAC, maison, &c. *Ajoutez à la branche des comtes du* Bourg.

XXII. François de Souillac, seigneur de Verneuil, &c. *Ajoutez* que 2. *Jean-Georges* de Souillac, bachelier de Sorbonne, &c. est actuellement évêque de Lodeve.

SOULFOUR (Nicolas) étoit de Savoye. Saint François de Sales sçachant qu'il devoit se rendre à Paris, lui procura la connoissance de M. de Berulle, qui étoit sur le point d'établir la congrégation de l'Oratoire. M. Soulfour goûta fort ce projet, & se destina à être un des premiers membres de cette congrégation. Mais en 1610. le cardinal de la Rochefoucaud ayant été nommé pour aller faire au pape le compliment d'obédience de la part du roi, il emmena avec lui M. Soulfour, qui demeura deux ans de suite à Rome, en qualité d'intendant de la maison du cardinal & de protonotaire apostolique. Il servit utilement le cardinal de Berulle pendant ce séjour à Rome; il y sollicita & obtint la bulle de l'institution de la congrégation, fut son unique agent, & prit ses intérêts fort à cœur. De retour en France en 1612. il se rendit à l'Oratoire, dont il étoit déja membre d'esprit, & plus de deux ans après il donna au public les deux ouvrages suivans traduits de l'italien; sçavoir, *Histoire de la vie, vertus, mort, miracles de saint Charles Borromée, cardinal, écrite en italien par le docteur* Jean-Pierre Giussano, *& traduite en françois par* Nicolas de Soulfour *prêtre de la congrégation de l'Oratoire, dédiée à la reine*, à Paris, chez Pommeray en 1615. *in-4°.* L'épître dédicatoire qui est belle, est de M. de Berulle. Cette traduction est le premier ouvrage qui soit sorti de la congrégation de l'Oratoire. Le deuxiéme que publia le P. Soulfour est une traduction des *Sermons du devoir des prélats & pasteurs de l'Eglise, composés en italien par le révérendissime* Tullio Carretto, *évêque de Casal*, à Paris en 1615. *in-8°.* C'étoit l'évêque de Casal lui-même, qui en faisant présent de ses sermons en 1610. à M. Soulfour qui passoit par sa ville, l'engagea à faire cette traduction. Il y a 26. sermons. M. du Pin donne au traducteur une vie de saint François de Sales qui est surement du général des Feuillans. D'autres lui attribuent encore quelques autres ouvrages, mais sans preuves. En 1618. il fut renvoyé à Rome pour y remplir une des six places que le roi Louis XIII. y a données à la congrégation de l'Oratoire de France. Il en revint deux ans après avec le commandeur de Sillery qui revenoit de son ambassade, & il mourut dans la maison de S. Magloire le 17. de Mai 1624. dans sa soixante-quinziéme année. * *Mémoires du tems.* Du Pin, *table des aut. ecclés.*

SOULIER (Pierre) étoit du diocése de Viviers. Si l'on en croit le Ministre Jurieu dans sa satyre pleine d'invectives, qu'il lui a plû d'intituler l'*Esprit de M. Arnauld*, il exerça le métier de cordonnier ou de tailleur à Paris, sous le nom de Vivarès, avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Comme il avoit du goût pour la controverse, il assistoit régulierement à toutes les conférences qui se faisoient à Paris sur ces matieres. Il devint lui-même assez instruit pour disputer avec utilité; & s'étant fait connoître de madame la duchesse de Bouillon, cette dame l'envoya dans le vicomté de Turenne, après qu'il fut entré dans l'état ecclésiastique, & qu'il y eut reçu les ordres sacrés. On assure qu'il fit du bien dans ses missions; & comme il étoit fort désinteressé, il se contenta dans la suite d'une cure de très-médiocre revenu, que l'évêque de Sarlat lui donna dans son diocèse. Ce prélat étant venu quelque tems après à Paris, il y mena avec lui M. Soulier, & le fit établir syndic des affaires concernant les temples que les Prétendus Réformés avoient dans le diocèse de Sarlat. Il s'acquitta si bien de cette fonction, qu'il l'exerça aussi pour plusieurs autres évêques, qui s'en rapporterent volontiers à ses soins & à ses lumieres. Nous ignorons le tems de sa mort. En 1686. il fit imprimer *in-4°.* à Paris une *Histoire du Calvinisme*, appuyée de bonnes preuves & de quantité d'actes utiles. Ce n'est pas son premier ouvrage. Dès 1682. il avoit donné *in-8°.* au même lieu une *Histoire des édits de pacification, & des moyens que les Prétendus Reformés ont employés pour les obtenir*, &c. En 1681. il avoit donné un *Abregé des édits, des arrêts & déclarations de Louis XIV. touchant ceux de la religion Prétendue Reformée, avec des réflexions*, &c. à Paris *in-12.* Ces ouvrages montrent que M. Soulier étoit très au fait de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter, & bien éloigné de l'ignorance que le ministre Jurieu lui impute faussement. * *Mém. du tems.* Jurieu, *Esprit de M. Arnauld, t. 2. p. 252.* Cet ouvrage est une satyre fort violente, & remplie de calomnies & de traits envenimés contre l'église Romaine, & contre plusieurs personnes qui meritent d'être respectées.

SOUTH (Robert) docteur en théologie, né à Londres en 1631. après avoir fait ses études au college de Westminster & à celui de Christ à Oxford, prit les degrés académiques, & fut nommé chanoine de l'église de Christ en 1670. Il suivit ensuite en qualité de chapelain, l'ambassadeur Hyde en Pologne; & à son retour il obtint la cure d'Islip dans la province d'Oxford. Sous Charles II. il refusa d'user du crédit de ses amis pour son élevation, & sous Jacques II. il refusa un archevêché en Irlande. Il ne voulut pas d'abord reconnoître le prince d'Orange & ses prétentions à la couronne, & il refusa de signer l'invitation qu'on adressoit à ce prince. Mais le roi Jacques s'étant retiré, & le prince Guillaume ayant été couronné, il se soumit, & refusa toujours de remplir aucun des évêchés vacans par la déposition de ceux qui n'avoient point voulu prêter le serment de fidélité. Il eut une vive & longue dispute avec le docteur Sherlock, qu'il accusoit de trithéisme, & le roi fut obligé de leur imposer silence à l'un & à l'autre. South mourut en 1716. Il a publié quatre volumes *in-8°.* de sermons, & a laissé en manuscrit diverses harangues latines & des poësies. Ses œuvres posthumes ont été imprimées à Londres en 1717. * *Mémoires du tems.*

SOYER (François) religieux Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, conseiller & prédicateur du feu roi Louis XIV. s'acquit en son tems une grande réputation dans son ordre & à la cour. On assure qu'il refusa jusqu'à trois évêchés, & qu'il préfera toujours l'humilité salutaire du cloître aux dignités où il pouvoit être élevé dans l'église. Il étoit intime ami de M. Nicolas Richer avocat au parlement de Paris, qui mourut le 6. de Février 1659. & fut enterré au monastere de Port-Royal des Champs, & il seconda cet avocat dans le parti qu'il prit d'abord contre ce monastere. M. Richer irrité de la retraite de M. le duc de Luynes à Vaumurier auprès de Port-Royal des Champs, se déchaîna dans quelques libelles contre les solitaires de cette derniere maison. Le P. Soyer l'animoit à cette action, en lui promettant de le faire secretaire du cardinal Mazarin. Mais en 1657. M. Richer étant tombé en un moment dans une maladie violente & dangereuse, il ouvrit les yeux, retira une copie de son écrit qu'il avoit donnée au P. Soyer, l'a jetta au feu avec l'original, & se retira lui-même ensuite à P. R. Le P. Soyer

imita peu de tems après son ami, non en se retirant avec lui, mais en donnant une retractation de tout ce qu'il avoit dit contre la maison que M. Richer avoit choisie pour retraite, & contre ceux qui lui appartenoient. Ce pere vécut peu après cette retractation. Il mourut en 1660. ou 1661. en faisant la visite des maisons de son ordre. Il n'avoit fait imprimer que deux petits volumes sous le titre de *Pratique familiere pour bien faire la profession religieuse*: mais depuis sa mort, le P. François Courtot, son ami, & religieux du même ordre, a fait imprimer trois volumes d'œuvres spirituelles, que le P. Soyer paroissoit avoir destinés en effet à l'impression pour l'utilité, disoit-il, des personnes simples. Ces trois volumes ont été imprimés pour la premiere fois en 1664. & en dernier lieu en 1674. à Paris. On a gravé le portrait du P. Soyer avec ces vers.

Si du docte & pieux SOYER
Tu n'as pas connu le visage,
Connois-le par la main de l'illustre ouvrier
Qui si naïvement a tracé son image.
Mais pour le voir en son entier,
Tu n'as qu'à lire son ouvrage.

Le P. Soyer étoit grand oncle de M. Soyer, aujourd'hui avocat au parlement de Paris. * *Memoires du tems.*

SPANGENBERG (Cyriac) fils d'un ministre de Nordhausen, y nâquit le 17. de Juin 1528. Après avoir étudié la théologie pendant quatre ans à Wittenberg sous Luther & Melanchthon, il fut appellé à Eisleben pour y être recteur & diacre. On lui confera peu après le pastorat de Mansfeld, & il en remplit les fonctions pendant vingt-quatre ans. Dans les disputes au sujet de l'*interim*, il prit parti pour Flaccius Illyricus contre Philippe Melanchthon & ses sectateurs en cette partie. Mais ses vivacités qu'il ne retenoit pas même dans la chaire, lui firent perdre la protection du comte de Mansfeld, & il fut déposé en 1574. & chassé du pays. Il suivit alors le comte Volrade de Mansfeld, qui vivoit dans une espece d'exil à Strasbourg; & ce comte y étant mort en 1578. Spangenberg fut appellé à la charge de prédicateur à Schiltz. Il la remplit jusqu'à la mort de Jean-Georges de Schiltz, qui le protégeoit. Cette mort l'ayant encore obligé à se retirer, il demeura à Vach sous la protection de Guillaume landgrave de Hesse, jusqu'à ce que Erneste comte de Mansfeld, l'appella avec tous les siens à Strasbourg, où il l'entretint jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Spangenberg s'est fait connoître comme historien & comme théologien. Comme historien, il a donné en allemand les Chroniques de Henneberg, de Querfurt, de Mansfeld ou de Saxe, & le miroir de la noblesse. Comme théologien, on a de lui un traité latin du péché originel, qu'il publia en 1586. sous le nom de *Candidus Silvester*. Gilles Hunnius l'a refuté. Spangenberg n'étoit nullement habile controversiste, & cependant il étoit extrémement entêté dans ses sentimens, & il étoit impossible de l'en faire changer. * Frecht, *in Apparatu*, pag. 107. Melchior Adam, *Vita theologor. Germanor. pag.* 347. Freheri *Theatrum*, *p.* 328. Quenstedt, *Dialog. de patriis illustrib. viris, &c.*

SPANHEIM (Ezechiel) *Dans le Moreri, édition de* 1725. *on dit qu'il* mourut le 25. de Novembre 1710. âgé de 82. ans. Sa mort arriva le 25. dans sa quatre-vingt-uniéme année. *Ce qu'on ajoute de son édition de Julien l'apostat, n'est pas exact, il faut dire:* Il est encore auteur de la préface qui est à la tête de l'édition des œuvres de l'empereur Julien, à Leipsic, 1696. *in-folio*, & des notes fort amples sur la premiere harangue de cet empereur, qui sont dans la même édition. Ses deux exercitations latines, &c. se trouvent dans l'onziéme tome des *Antiquitates Romanæ* de Grævius. Elles ont aussi paru séparément avec des augmentations à Londres, 1704. *in-4°.*

SPECIALIS (Nicolas) historien célébre, qui a vécu dans le XIII. & dans le XIV. siécle. On croit qu'il étoit de *Neti*, aujourd'hui *Noto*, ville de Sicile. Il vivoit encore sous Frederic II. roi de Sicile, qui mourut l'an 1337. & il fut un de ceux que ce prince envoya en ambassade vers le pape Benoît XII. qui succeda à Jean XXII. mort en 1334. Ceux qui furent chargés avec lui du même honneur, furent Ogier *de Versolo* & Nicolas *de Lauria*. Specialis a laissé une excellente chronique écrite en latin, qui contient l'histoire de Sicile depuis l'an de J. C. 1282. jusqu'en 1337. Feu M. Baluze l'a fait imprimer à la fin de l'ouvrage de M. de Marca, désigné archevêque de Paris, intitulé, *Marca Hispanica*. Depuis ce tems-là le sçavant Louis-Antoine Muratori en a donné une nouvelle édition dans sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie t. 10. Il y a eu un autre Nicolas Specialis que plusieurs auteurs ont confondu avec l'historien. Ce Nicolas Specialis étoit viceroi de Sicile, qualité qui ne convient point à l'autre, & d'ailleurs il mourut à Neti le 13. de Février 1444. plus d'un siécle après l'an 1337. où le premier a fini sa chronique, qu'il avoit composée peu après la mort de Frideric II. Le viceroi de Sicile étoit aussi de Neti, & fut très-estimé de ses compatriotes, sur-tout pour sa prudence dans le gouvernement. * *Voyez* Marca Hispanica, & le t. *cité dans cet article* du recueil de M. Muratori, *p.* 915. 916.

SPENCER, maison en Angleterre, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la branche de cette maison qui subsiste, pour servir à l'édition du Moreri de* 1725.

II. BRANCHE DE LA MAISON DE SPENCER, qui subsiste.

I. JEAN Spencer, &c. *Ajoutez* étoit fils de JEAN Spencer de Hodenhall dans le comté de Warwick.

III. JEAN Spencer.... *Robert* Catline, *ajoutez* lord-chef de justice de la cour du ban du roi.

IV. ROBERT Spencer fut créé le 21. Juillet 1603. baron de Wormleighton, & fut envoyé peu après vers Frederic duc de Wittemberg, pour lui porter l'ordre de la Jarretiere.

SPENCER (Jean) sçavant théologien Anglois, né en 1630. commença ses études dans l'université de Cambridge, y prit les degrés académiques & celui de docteur en théologie, & en 1667. fut nommé maître du collége du corps de Christ. En 1672. il obtint un canonicat, & en 1677. le doyenné d'Ely, conservant toujours sa place de maître du collége du corps de Christ. Il avoit une grande litterature, tant sacrée que profane. Il y a lieu de croire que les sçavans estimeront toujours l'érudition & les recherches que l'on voit dans son ouvrage sur les loix des Hebreux & les raisons de ces loix, quoique le systême de l'auteur ne soit pas si généralement approuvé, & qu'il ait trouvé même bien des contradicteurs. Spencer avoit fait un quatriéme livre pour servir de suite à cet ouvrage, & ce livre a été publié après sa mort en 1727. à Cambridge avec ses autres ouvrages, tant imprimés déja que manuscrits. Cette édition est en deux volumes *in-fol.* Leonard Chapelow professeur en arabe à Cambridge, en a pris soin. On a aussi en anglois un discours de Spencer sur les prodiges & sur la vanité des présages, & un traité sur les prophéties vulgaires. Il mourut le 27. de Mai 1693. âgé de 63. ans. Il ne faut pas le confondre avec GUILLAUME Spencer né à Cambridge, & membre du collége de la Trinité, de qui l'on a entr'autres une excellente édition grecque & latine de l'ouvrage d'Origene contre Celse, & de la philocalie, avec de fort bonnes remarques critiques. Cet ouvrage parut à Cambridge *in-4°.* en 1658. La version des huit livres contre Celse est celle de Gelenius. * Le Neve, *Fasti eccles. Anglican. Biblioth. Angl. tome* 12. & *tome* 14. &c.

SPENER (Philippe-Jacques) né à Rappoltsweiller en Alsace le 11. de Janvier 1635. fut élevé dans la maison paternelle, eut de bons précepteurs, & répondit à leur application par la sienne. Entraîné par son goût pour l'étude de la morale & pour celle de l'écriture sainte, il n'étudia presque les autres sciences, excepté l'histoire, que pour en avoir quelque teinture. En 1651. il alla à Strasbourg, où il fut fait maître-ès-arts en 1653. & s'appliqua beaucoup à l'histoire d'Allemagne. En 1654. il fut

nommé précepteur de Christian & de Jean Charles, prince de Birckenfeld, qu'il quitta en 1656. lorsqu'ils vinrent en France. Il profita de son loisir pour faire des leçons de géographie, de généalogie & d'histoire à un grand nombre de gentilshommes qui estimoient ses lumiéres. Le sçavant Boecler qui professoit alors l'histoire à Strasbourg, en faisoit un cas particulier. En 1659. il alla à Basle pour y entendre Buxtorf, & il y soutint des theses publiques. De Basle il alla à Geneve, puis à Lyon, revint à Basle, s'arrêta un peu à Tubingue, & retourna à Strasbourg, où le magistrat lui donna en 1663. une place de prédicateur. Spener la garda jusqu'en 1666. qu'il fut appellé au seniorat à Francfort sur le Mein. C'étoit un homme doux & pacifique, qui aimoit son devoir, & qui le remplissoit avec exactitude: ses mœurs étoient pures, & sa vie étoit fort reglée. Il se fit aimer à Francfort, mais les assemblées de pieté qu'il avoit commencé à tenir en 1670. d'abord chez lui, & qu'il transfera dans l'église en 1682. déplurent. On les traita d'innovations: on le chagrina sur cela; il se justifia dans une lettre qu'il rendit publique: les contradictions ne cesserent point, & l'engagerent enfin à accepter en 1686. la charge de premier prédicateur à la cour de l'électeur de Saxe, que M. de Seckendorff l'avoit sollicité d'accepter dès 1684. Spener s'y appliqua particuliérement à l'instruction chrétienne des enfans, & il y forma de nouvelles assemblées qui déplurent encore à ceux qui avoient d'autres vues. Sur ce modéle on en fit aussi à Leipsic, mais où il se passa quelques désordres, dont on voulut rendre Spener responsable, & les adversaires de ces societés donnerent le nom de *Piétistes* à ceux qui en étoient partisans. Ceux qui y étoient opposés poursuivirent Spener si vivement, qu'ils obtinrent enfin en 1691. qu'il seroit congédié: mais il ne fut pas long-tems sans emploi. L'électeur de Brandebourg lui envoya la même année une vocation écrite de sa main pour les charges de prevôt, d'inspecteur & de conseiller consistorial à Berlin. Spener s'acquitta de ces emplois au gré de ceux qui l'en avoient chargé, & mourut en 1705. âgé de 70. ans. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de pieté en allemand, & plusieurs ouvrages latins sur les généalogies & le blason; comme, *Opus heraldicum*, *Theatrum nobilitatis*, *Sylloge historico-genealogica*, &c. * *Voyez* l'abregé de la vie de Spener sous le titre de *Curriculum vitæ D. Speneri*, &c.

SPINA. (Barthelemi) *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* l'on a trois éditions anciennes du *Fortalitium fidei*, composé par cet auteur: toutes les trois sont gothiques: la premiere est sans date; la seconde est de Nuremberg en 1485. la troisiéme en cette même ville en 1494 *in-4°*. Il y en a eu d'autres depuis. Les deux éditions de Lyon *que l'on met dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* en 1611. & 1625. sont de 1511. & de 1552.

SPINELLI (Matthieu) étoit de Juvenatio, ville du royaume de Naples dans la province de Bari, aujourd'hui duché célebre. Il fut très-consideré dans sa patrie, & il résida plusieurs fois auprès des rois Mainfroi & Charles I. en qualité de syndic ou de député de ses concitoyens. Il dit lui même qu'il alla à Naples en 1253. pour y faire visite au pape Innocent IV. & y voir la cour Romaine, & qu'il n'avoit alors que 25. ans. Il fut dans la suite employé dans plusieurs affaires, comme nous l'avons dit; ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à étudier & à écrire l'histoire. Il avoit fait un journal fort étendu de ce qui s'est passé depuis l'an 1247. jusqu'en 1268. dans le royaume de Naples. Nous en avons perdu une partie: le reste a été publié en italien, comme l'auteur l'avoit écrit, par M. Muratori, à la fin du septiéme volume *in-folio* de son recueil des écrivains d'Italie. Ce sçavant y a joint la traduction latine que le P. Daniel Papebroch, Jesuite, a faite de ce journal, & les notes dont il l'a accompagné. Cette traduction du sçavant Jesuite avoit déja paru dans le premier volume des actes des saints du mois de Mai, & dans le t. 2. de la *bibliotheque historique du royaume de Sicile*, par Jean Baptiste Carusio. * Lud. Ant. Muratori, *Præfat. in ephemerides Matt. Spinelli, au t. 7. de recueil cité.*

SPINOLA. (Ambroise de) *Ajoutez à ce que l'on a dit qu*'il mourut en 1630. après avoir signalé souvent sa valeur au service des Espagnols, qui ne rendirent pas justice au mérite de ce fameux capitaine. Il en mourut de déplaisir, répétant souvent dans les derniers momens de sa vie ces paroles en Espagnol, *Me han quittado la Honra, ils m'ont ôté l'honneur.* Un poëte François lui a rendu plus de justice par ce sonnet qui mérite d'être rapporté.

Spinola git ici, passant, c'est assez dit:
Son nom seul doit servir d'ornement à l'histoire.
L'Europe en mille endroits fut témoin de sa gloire.
Sa valeur l'éleva, sa valeur le perdit.
Pour trop bien le servir, l'Espagnol le rendit
L'objet infortuné de sa malice noire;
On flétrit ses lauriers, on ternit sa mémoire.
Il le dit en mourant, & le ciel l'entendit.
N'en sois point étonné, les plus dignes services
Au chemin de l'honneur trouvent des précipices;
Et pour trop mériter deviennent odieux.
Quel héros fut jamais plus héros dans la guerre?
Si plutôt il eût pris sa place dans les cieux,
L'Espagnol auroit pris moins de places en terre.

SPINOSA. (Benoît) *Ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.* Ce fameux athée nâquit à Amsterdam en 1632. le 24. de Novembre. Il étoit fils d'un Juif Portugais marchand de profession. Ce qu'on appelle dans le Moreri sa démonstration géometrique des principes de Descartes, est un ouvrage latin qui parut en 1664. & qui est intitulé, Les principes de René Descartes démontrés selon la maniére des géometres. Son *Tractatus theologico-politicus* a été traduit en françois sous les trois titres suivans; mais c'est une seule & même traduction. 1°. *Réflexions curieuses d'un esprit désinteressé sur les matieres les plus importantes au salut, tant public que particulier*, *in-12*, à Cologne, selon le titre, 1678. 2°. *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes*, *in-12.* à Amsterdam, 1678. *La clef du sanctuaire.* Cette traduction vient du sieur de Saint-Glain, Angevin, capitaine au service de MM. les Etats de Hollande, & qui a ensuite travaillé à la gazette de Roterdam. Il avoit été zéle Protestant; mais dès qu'il eut connu Spinosa, il devint un de ses disciples & de ses plus grands admirateurs. D'abord il intitula sa traduction, *La clef du sanctuaire*: mais ce titre ayant fait beaucoup de bruit, on craignit qu'il ne préjudiciât au débit du livre; & pour en faciliter le cours, on changea le titre dans une seconde édition, & l'on y mit celui de *Traité des cérémonies*, &c. Pour la même raison, lorsqu'on en fit une troisiéme édition, on l'intitula, *Réflexions curieuses d'un esprit désinteressé sur les matieres les plus importantes au salut, tant public que particulier.* Les œuvres posthumes de Spinosa imprimées en 1677. *in-4°.* contiennent un gros traité de morale, plusieurs lettres & une grammaire hébraïque. * Voyez les lettres de Bayle avec les notes de M. Desmaiseaux en plusieurs endroits; la vie de Spinosa par Colerus, &c.

SPIZELIUS. *Ajoutez à ce qu'on a dit de cet auteur dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu*'il se nommoit *Théophile* Spizelius. M. de Pontchâteau dans son voyage de Hollande, d'Allemagne & autres lieux, fait en 1664. le nomme Theodore; mais il s'appelle lui-même Théophile. On n'a parlé dans le Dictionnaire historique que de son *Infelix litteratus*, & de son *Felix litteratus*, sans parler de la date de leur édition. Ces deux ouvrages parurent, l'un en 1670. & l'autre en 1676. tous les deux à Augsbourg *in-8°.* Mais outre ces deux ouvrages, Spizelius avoua à M. de Pontchâteau qu'il étoit encore auteur de trois autres, l'un qui a ce titre: *Elevatio relationis Montezinianæ de repertis in America tribubus Israeliticis, necnon discussio argumentorum pro origine gentium Americ. Israelitica à Manasse Ben Israel conquisitorum*, en 1661. *in-8°.* L'autre intitulé, *De re litteraria Sinensium commentarius*, à Leyde, 1660. *in-12.*

Le

Le troisiéme est *De atheismo. Il faut en ajouter un quatriéme*, qui est une notice latine des manuscrits de théologie qui se trouvent dans les principales bibliothéques de l'Europe, à Augsbourg, 1668. *in-8°*. Ce fut à Hambourg que M. de Pontchâteau vit ce sçavant qui y étoit alors pasteur de S. Jacques dans la basse ville. C'étoit un homme très-laborieux.

SPON. (Jacob non Jacques.) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition du Moreri de 1725. qu'*avec sa *Réponse à la critique de M. Guillet* contre son voyage de Grece & du Levant, on trouve quatre lettres de lui sur le même sujet, le journal d'Angleterre du sieur Vernon, & la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son Athenes ancienne & moderne. *Ajoûtez aussi pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. ensemble, que* l'Histoire de Geneve de M. Spon a été réimprimée pour la quatriéme fois en 1730. à Geneve en deux volumes *in-4°*. & en quatre volumes *in-12*. avec beaucoup de notes qui contiennent des additions considérables. La troisiéme édition, *dont on n'a point parlé dans le Moreri, édition de 1725*. a été faite à Utrecht en 1685. La réponse de M. Arnauld à la lettre de M. Spon au pere de la Chaise, &c. a été imprimée en 1681. *in-12*. M. Graverol a fait un éloge de M. Spon, qui a été imprimé dans les nouvelles de la république des lettres de 1686. On dit encore dans le Moreri que M. Spon a eu soin de l'édition du Glossaire de M. Ducange, c'est du Glossaire grec.

SPONDE (Jean de) frere de Henri, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort en 1598. Elle arriva le 18. de Mars 1595. selon son épitaphe qui est à la tête d'un ouvrage posthume de cet auteur, imprimé en 1596. à Paris sous ce titre : Réponse du feu sieur de Sponde, conseiller & maître des requêtes du roi, au traité des marques de l'Eglise fait par Theodore de Beze, &c.

SPOTSWOOD (Jean) archevêque de Saint-André en Ecosse, étoit fils de N. Spotswood, sur-intendant d'église en Ecosse, mort le 5. de Décembre 1585. âgé de 76. ans, & sortoit d'une ancienne famille qui avoit rang & séance parmi les pairs du royaume, & qui portoit les mêmes armes que la maison de Gordon, dont plusieurs croient qu'elle étoit une branche collatérale. Jean, né en 1565. etudia dans l'université de Glasgow, où il reçut les degrés académiques à l'âge de 16. ans. Il succéda à son pere dans le pastorat de Calderet, & peu après il suivit en qualité de chapelain, Louis duc de Lenox, dans son ambassade auprès de Henri IV. roi de France. Jacques I. ayant pris possession du thrône d'Angleterre, ce prince mena Spotswood avec lui dans ce royaume, y fit connoître son erudition, le nomma à l'archevêché de Glasgow, & lui donna une place dans son conseil privé d'Ecosse. Il fut ensuite choisi pour servir la reine dans son voyage à Londres, & elle le nomma son aumônier. En 1610. il présida dans l'assemblée à Glasgow, où l'autorité épiscopale fut rétablie. En 1615. il fut transferé à l'archevêché de Saint-André, & ainsi nommé primat & métropolitain de toute l'Ecosse. Ce fut lui qui en 1633. couronna Charles I. dont il fut nommé lord-chancelier en 1635. Les troubles d'Ecosse l'obligerent de quitter ce royaume en 1639. & à se retirer en Angleterre, où il mourut peu après âgé de 74. ans. On loue sa probité & sa charité envers les pauvres. Il fit beaucoup de bien à l'isle d'Orekney pendant la famine qui l'affligea. On a de lui une Histoire ecclésiastique d'Ecosse depuis l'an de J. C. 203. jusqu'en 1624. Elle a été imprimée à Londres en 1655. Ce fut Jacques I. qui l'engagea à la composer. Il a été inhumé dans l'abbaye de Westminster, où l'on voit son épitaphe, dans laquelle on en fait presque un saint du premier ordre. Il faut cependant remarquer que ce prélat a toujours été attaché aux erreurs de la prétendue réforme, & qu'il est mort hors de l'église. * *Mémoires du tems.*

SPRAT. (Thomas) C'étoit un sçavant Anglois, qui étoit évêque de Rochester, & doyen de Westminster, lorsqu'il mourut le 31. de Mai 1713. On lui doit plusieurs ouvrages estimés, tels que l'*Histoire de la societé royale de Londres, établie pour les recherches de la science naturelle, en anglois.* On en a une traduction françoise fort mauvaise pour le style, imprimée à Geneve en 1669. *in-8°*. Un *Poeme sur la peste d'Athenes*, & un autre sur la mort d'Olivier Cromwel : il n'avoit guère plus de 24. ans, quand il fit ces deux poëmes. Les louanges outrées qu'il avoit prodiguées à Cromwel dans le deuxiéme, lui furent souvent reprochées depuis. Une *Réponse à la Relation du voyage de Sorbiere en Angleterre.* La *Vie de M. Covvley*, célebre poëte, mise à la tête de ses poësies. Ces ouvrages sont en anglois. Pendant que le duc de Montmouth se préparoit à l'expédition malheureuse qu'il fit en Angleterre, M. Sprat écrivit l'histoire de la conspiration que l'on avoit imputée aux Protestans, & dont l'historien fit tomber tout le blâme sur les *Non-conformistes.* Cette piece fit tant de plaisir au roi Jacques II. qu'il voulut engager l'écrivain à en publier une seconde partie, où l'on donneroit un narré de l'entreprise & des desseins du duc. Sprat accepta la proposition : mais les mémoires & les autres papiers originaux qu'on lui avoit mis entre les mains, lui firent ouvrir les yeux sur l'état des affaires, & le rendirent moins favorable aux projets de la cour. Quelques autres raisons acheverent de le déterminer à ne point faire cette seconde partie. M. Sprat étoit fils d'un ministre de la province de Devon : il nâquit en 1634. & dès l'âge de 17. ans, il fut envoyé à Oxford, où il fut peu après admis aux conférences philosophiques, qui jetterent les premiers fondemens de la societé royale. Il se piquoit de bien écrire, tant pour le tour délicat qu'il donnoit à ses compositions, que pour le style élegant & fleuri qui régnoit dans tout ce qu'il écrivoit. On a trois éditions angloises de son Histoire de la societé royale etablie à Londres, qui est son chef-d'œuvre. La premiere édition est de 1667. Il a eu pour successeur dans le siége de Rochester, François Atterburi, mort à Paris subitement le 4. de Mars 1732. âgé de 69. ans. Ce prélat avoit été exilé de l'Angleterre pour une conspiration dans laquelle on l'avoit soupçonné d'être entré. C'étoit un bel esprit & un homme de beaucoup d'érudition. * Desmaiseaux, *notes sur les lettres de* Bayle, *tome 1. pag. 31. 32. Biblioth. Anglic. tom. 11. 1. part. art. 1. Mémoires du tems.*

STANLEY. (Thomas) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri au mot* STANLEY. Thomas Stanley étoit fils du chevalier Thomas Stanley, & nâquit à Cumberlow dans la comté de Hartford. Il étudia au collége de Pembrock à Cambridge, & donna de bonne heure des preuves d'un génie superieur. Il prit au même lieu le degré de maître-ès-arts, & fit ensuite un voyage en France, en Italie & en Espagne. A son retour, sous la domination de l'usurpateur Cromwel, il ne voulut point prendre de part aux affaires publiques, & il se mit dans le collége des jurisconsultes. Il étoit très-versé dans l'étude des meilleurs poëtes anciens Grecs & Latins, & lui même avoit beaucoup de talent pour la poësie. Outre les poëmes qu'il a composés, il en a aussi traduit beaucoup du grec, du latin, de l'italien & de l'espagnol. Ce qui lui a fait une plus grande réputation, est son *Histoire de la philosophie*, écrite en anglois, & qui contient les vies, les opinions, les actions & les discours des philosophes de chaque secte. Elle a été traduite en flamand. Dès 1690. M. le Clerc de Hollande traduisit en latin la partie de cette Histoire qui regarde la philosophie des Orientaux, & il a joint depuis cette partie à ses œuvres philosophiques. Godefroi Olearius a traduit l'ouvrage entier de M. Stanley en latin, & cette traduction qui est fort estimée, a été imprimée à Leipsie en 1711. *in-4°*. M. Stanley a donné aussi une version latine des Tragédies d'Eschyle, avec les Scholies & un commentaire. Cet ouvrage a paru à Londres en 1664. *in-folio*. M. Stanley est mort le 12. Avril 1678. * *Voyez* sa vie au-devant de la traduction latine de son Histoire de la philosophie. * *Fasti Oxoniens. tom. 1.* &c.

STELLA (Georges) fils de Facino Stella, chancelier de Genes, exerça aussi la même charge dans le XIV. siécle & au commencement du XV. Il y a lieu de croire qu'il

étoit de Genes même, & sa charge de chancelier est une preuve de son mérite. Car alors on ne choisissoit pour cette place, dans la plûpart des villes d'Italie que des hommes lettrés, & qui étoient distingués par leur connoissance de la langue latine & par leur érudition. C'est ainsi que dans ce tems-là on y a vu élevé dans l'état de Florence, le sçavant Colocius, qui fut lié d'une amitié particuliere avec Georges Stella, à Ferrare Jacques de Delayte, Raphaël Caretino à Venise, &c. Stella a écrit des annales de Genes, depuis l'an 1298. jusqu'en 1405. qu'il interrompit ce travail pour donner une copie de tout ce qu'il en avoit fait au gouverneur de Genes qui la lui avoit demandée avec instance. On n'est pas bien certain s'il a repris cet ouvrage comme il l'avoit fait espérer. Plusieurs croient qu'il le continua jusqu'en 1409. Ce qui est certain, c'est que Jean Stella son frere l'a continué en effet jusqu'en 1435. Il commença cette continuation du vivant même de Georges, qui mourut de la peste en 1420. ou 1421. Georges Stella montre dans son histoire un esprit judicieux & moderé, ennemi des factions qui troubloient alors la paix des Genois. Il paroît qu'il n'aimoit pas plus les Ghibelins que les Guelphes qui formoient alors les deux partis les plus redoutables, quoiqu'il avoue que ses parens avoient été du parti des premiers. Dans la préface de ses annales il promettoit un ouvrage sur les Saints & les autres personnages illustres de sa patrie. Cet ouvrage, s'il a été composé, n'a point encore été donné au public : ses annales même sont demeurées manuscrites jusqu'en 1730. que Louis-Antoine Muratori les a publiées dans le tome 17. de son ample collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint la continuation faite par Jean Stella qui fut aussi chancelier de Genes. Dans quelques exemplaires de ces annales, on lui donne aussi, comme à son frere, le titre de Notaire. Le style de Jean est plus orné & plus mâle que celui de Georges. * *Consultez* la préface de M. Muratori sur ces annales.

STENON (Nicolas) évêque de Titiopolis & vicaire apostolique dans les pays Septentrionaux, nâquit à Coppenhague en Dannemarck le 10. Janvier 1638. Il suivit d'abord la religion Lutherienne, qui étoit celle de son pere, orfevre de Christiern, quatriéme roi de Dannemarck, & il s'appliqua particulierement à la physique, & sur-tout à l'anatomie. Il étudia cette derniere science & la médecine sous le célebre Bartholin, & il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Comme son dessein étoit de ne rien épargner pour s'y perfectionner, il voulut écouter encore d'autres maîtres, & alla à Leyde en Hollande, où il demeura 4. ans, faisant tous les jours des expériences & de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Revenu à Coppenhague après la mort de son pere, il n'y demeura que jusqu'à celle de sa mere, qu'il perdit un an après : ensuite il parcourut les plus fameuses universités d'Allemagne afin de continuer à faire de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Après un assez long séjour dans ces pays, il vint en France, en vit les principales universités, & s'arrêta à Paris où il se lia avec les plus habiles médecins, les physiciens les plus expérimentés, & même avec plusieurs sçavans théologiens. La connoissance de ces derniers, & sur-tout celle de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, lui fut plus avantageuse pour lui procurer la science du salut, que celle des autres sçavans ne l'avoit été pour le faire exercer dans l'anatomie & dans les autres parties de la physique. Il perdit peu à peu les préjugés dont il étoit rempli contre l'église Catholique, & néanmoins il quitta la France après deux ans de séjour, alla à Vienne, & de-là en Hongrie, sans abandonner ses erreurs. Il vit de même Rome, & les plus fameuses universités d'Italie. Ferdinand II. grand duc de Toscane l'appella à Florence, le fit son médecin, & lui donna une pension ; peu de tems après Côme III. fils du grand duc le choisit pour être précepteur de son fils. Pendant qu'il exerçoit cet emploi, il lut avec application les livres des Catholiques, & convaincu, après bien des réflexions, qu'ils ont la vérité de leur côté, il s'y rendit, & abjura l'hérésie en 1669. âgé d'environ 34. ans. Il se mit presque d'abord à composer plusieurs ouvrages concernant la religion, où l'on trouve beaucoup de solidité & d'érudition ecclésiastique. Comme ce changement de religion ne faisoit que le rendre un médecin plus Chrétien, il n'en devint que plus appliqué à sa profession de médecin, & ce fut alors qu'il donna plusieurs traités d'anatomie qui lui acquirent une grande réputation. M. Winslou, son petit neveu, aujourd'hui médecin, & membre de l'académie des Sciences de Paris, a fait réimprimer son discours sur l'anatomie du cerveau qui avoit paru en 1669. *in-12.* à Paris, & qui étoit devenu très-rare. Ce discours a reparu en 1732. dans un ouvrage de M. Winslou lui-même, intitulé : *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, *in-4°.* à Paris. Frideric III. roi de Dannemarck, fâché de voir à la cour d'un prince étranger un de ses sujets, dont le mérite pouvoit faire tant d'honneur à son royaume, le rappella dans sa patrie. M. Stenon consentit aux desirs de son prince, à condition qu'on lui accorderoit la liberté de professer la religion Catholique ; & comme on ne lui répondit rien sur cet article, il demeura à Florence. Mais en 1672. Christian V. fils & successeur de Frideric III. lui donna les assurances qu'il demandoit, & le fit professeur d'anatomie à Coppenhague. M. Stenon s'appliqua en même-tems à éclairer ses compatriotes des vérités de la foi, & composa pour ce sujet quelques ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés, mais voyant qu'il faisoit peu de fruit de ce côté-là, il en informa le grand duc, qui le rappella à Florence, où M. Stenon revint. Il continua jusqu'en 1677. l'éducation qu'il avoit commencé de donner au jeune prince, fils du duc Côme III. Mais en 1677. il renonça entierement aux sciences humaines, ne s'appliqua plus qu'à la lecture de l'Ecriture sainte & des PP. entra dans les ordres sacrés quelque tems après ; & Innocent XI. informé de son rare mérite & de son élévation au sacerdoce, le fit venir à Rome, & le sacra évêque de Titiopolis en Grece. Plusieurs mois après son sacre, le duc d'Hanovre, (Jean-Frederic) prince de Brunswic, qui venoit d'abjurer le Lutheranisme, l'appella auprès de lui pour l'affermir dans la foi, & travailler à la conversion de ses peuples. Le pape donna alors à M. Stenon le titre de vicaire apostolique dans tout le Nord, & ce nouveau prélat ne tarda pas à voir combien un zéle saint & éclairé peut faire de fruit. L'église d'Hanovre étoit déja fort étendue, & une des plus edifiantes lorsque le duc mourut subitement à Augsbourg le 27. Septembre 1679. Comme il ne laissoit point d'enfant mâle pour lui succéder, le trône fut rempli par l'évêque d'Osnabruk son frere, prélat Luthérien, qui obligea M. Stenon de sortir de ses états. Le saint missionnaire se retira à Munster où il seconda le zéle de l'évêque Ferdinand de Fustemberg pour la foi Catholique, & il eut la consolation de voir que ses travaux ne furent point infructueux. Lui-même redoubla ses austérités & ses pénitences pour lesquelles il avoit déja fait paroitre un ardent amour, & prenant saint Charles pour son modéle, il s'efforça de lui ressembler dans toute sa conduite. Ayant perdu M. de Fustemberg en 1682. il alla à Hambourg pour y travailler comme simple missionnaire, & il y mena, comme il avoit fait, à Munster & ailleurs, une vie vraiment apostolique. Ce fut vers ce tems-là que M. Arnauld, docteur de Sorbonne, écrivit au prince Ernest landgrave de Hesse-Rhinfelts pour le prier d'engager M. l'électeur de Tréves de prendre M. Stenon pour son suffragant ; & comme il craignoit que ce S. homme ne fût trouvé de mœurs trop séveres, principalement parce qu'il avoit improuvé hautement l'élection de l'électeur de Cologne à l'évêché de Munster, à cause qu'il avoit déja trois évêchés, & qu'il manquoit d'ailleurs de capacité, il s'attacha à montrer que c'étoit cela même qui faisoit l'éloge de M. Stenon, & qui devoit le faire rechercher : mais cette affaire ne réussit pas, & M. Stenon demeura à Hambourg où il eut de grandes contestations avec les Jésuites. Lorsqu'il crut qu'il n'étoit plus nécessaire dans

cette ville, il alla à Meckelbourg, & de-là à Swerin, qui est la résidence des ducs de Meckelbourg. Ce fut dans cette ville que Dieu couronna ses travaux par une mort précieuse le 25. Novembre 1686. âgé seulement de 48. ans. On fut douze jours sans l'ensevelir, parce que l'on attendoit ses habits pontificaux qui étoient restés à Hambourg. Lorsqu'au bout de ce tems on voulut l'ensevelir, non seulement son corps ne sentoit point mauvais, mais il étoit flexible. Son visage étoit devenu très-vermeil, & incomparablement plus beau que lorsqu'il vivoit. Le grand duc de Toscane voulut avoir son corps & le fit ensevelir à Florence dans la sépulture des ducs ses ancêtres. M. Stenon avoit sçu toutes les langues des pays où il avoit passé, & au milieu des honneurs que l'on s'étoit empressé de rendre à son mérite, il avoit toujours conservé une très-grande modestie. Depuis qu'il fut devenu Catholique, & qu'il eut été élevé à l'épiscopat, il excella en humilité, en amour pour l'austérité, en zéle pour le salut du prochain, en haine pour son propre corps, comme il avoit excellé en science. Outre son *discours sur l'anatomie du cerveau*, dont nous avons parlé, nous connoissons encore de ce saint & sçavant homme les ouvrages suivans: *Observationes anatomicæ, quibus varia oris, oculorum & narium vasa describuntur, novique salivæ, lacrymarum, & muci fontes deteguntur*, à Leyde 1680. *in-12.* avec fig. *Elementorum mythologiæ specimen, seu musculi descriptio geometrica*, &c. à Florence 1667. *in-4°.* avec fig. & à Amst. 1669. *in-8°.* avec fig. La vie de M. Stenon a été écrite par M. Winslou de l'académie des Sciences, mais elle n'a point été imprimée. M. Blondel, laïque, en a donné un excellent abregé à la fin de sa vie des Saints, imprimée *in-folio* en 1722. à Paris; mais il ne nomme aucun des ouvrages de M. Stenon. * *Voyez* cet abregé. *Mém. du tems. Lettres* de M. Arnauld, *t. 4. p. 340. 351. & 435.*

STEPHANARDUS, de la noble famille des Vicomercati de Milan. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* STEPHANARD *ou* ETIENNE. Stephanardus entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, & fut très-cher à Othon Visconti archevêque de Milan, mort en 1292. Stephanard lui survéquit & ne mourut qu'en 1297. Othon ayant fondé un lecteur pour la grande église de Milan, Stephanard fut le premier qui remplit cette place. Ce religieux ne manquoit ni d'esprit ni d'érudition, & il s'est fait connoître en son tems par un assez grand nombre d'ouvrages, estimés de ses contemporains, mais dont la plûpart sont demeurés manuscrits. On cite entr'autres une chronique, un abregé du droit civil, un traité de l'irrégularité, un dialogue *de apprehensione*, *Liber periarchon nominum*, *Chronicon metricum super Lucam.* Presque tous ces ouvrages se trouvent manuscrits dans la bibliotheque des Freres Prêcheurs de S. Eutrope de Milan, & dans la bibliotheque Ambrosienne. Louis Antoine Muratori a donné dans le troisiéme volume de ses anecdotes imprimé à Padoue en 1713. *in-4°.* & depuis dans le neuviéme volume de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie en 1726. à Milan, un poëme en latin de cet auteur, de ce qui s'est passé à Milan sous l'archevêque Othon Visconti. Ce poëme qui est très-historique, est en 2. livres: la fin du second manque. Paul Jove a confondu Gualvaneus de la Flamma, avec Stephanard de Vicomercato dans son éloge d'Othon Visconti, où il appelle mal à propos *Stephanard Flamma*, celui qu'il devoit appeller Stephanard de Vicomercato. Son autorité a trompé aussi Vossius, qui dans son livre des *Historiens Latins*, l. 2. c. 62. met en doute si *Stephanard de Vicomercato* est le même que *Stephanard Flamma*, quoique le nom de Stephanard ne soit dû qu'à Vicomercato, & que le prénom de Flamma soit Gualvaneus. * *Voyez* les autorités citées dans cet article; *le t. 3. des Anecdotes* de Muratori, *p. 59. & suiv. & le 9. des Ecrivains de l'histoire d'Italie, p. 50. & 60.*

STEPHONIUS. Bernardin) *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* M. Naudé, *page 275.* de son Mascurat, dit que la piéce de ce Jesuite intitulée *Flavie*, n'a pas été imprimée. Elle l'a été cependant dans les *Selectæ Tragœdiæ patr. S. J. Antuerp. apud Joann. Cnobbarum.*

STEYAERT (Martin) *On en a parlé dans le Moreri, mais sans y rien dire de ses premiers emplois, ni de ses ouvrages. Il faut suppléer à ces omissions.* M. Steyaërt étoit né à Somerghem, il n'avoit que 18. ans lorsqu'il eut le premier rang dans la promotion du college du château & des Arts. Il fit ses études de théologie dans le grand college à Louvain, y professa ensuite la philosophie, ensuite de quoi il fut fait chanoine théologal d'Ypres. Il fut promu au doctorat à l'âge de 28. ans, &c. *Le reste comme dans le Moreri.* A l'égard de ses écrits, voici ce que nous en sçavons. Etant à Rome avec M. Van-Viane & le P. Lupus pour faire condamner 65. propositions de la Morale relachée, comme on l'a dit dans le Moreri, il se déclara dès lors contre M. Jansenius, évêque d'Ypres, dans un petit écrit qu'il fit en cette ville. Une copie de cet écrit fort peu solide, étant tombée entre les mains de M. Van-Viane, celui-ci le donna à M. Nicole, qui étoit alors dans les Pays-bas, & M. Nicole y répondit par un écrit qui a été imprimé depuis, & qui a pour titre, *Disquisitio*, &c. On a de M. Steyaërt des *positions pour l'infaillibilité du Pape* (Positiones pro Romani Pontificis infallibilitate) dont la doctrine n'a été bien reçue qu'à Rome; mais il n'est point auteur du livre, *De libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, dans les principes de cette cour, comme plusieurs le lui ont attribué. Ce livre est de M. Charlas prêtre du diocèse de Pamiers, qui le composa secrettement à Rome. *L'avis* de M. Steyaërt *à M. l'archevêque de Cambrai, pour lui rendre compte de sa commission, d'informer des bruits répandus contre la doctrine & la conduite des prêtres de l'Oratoire de Mons en Hainaut*, a donné lieu de lui opposer plusieurs écrits où l'on trouve beaucoup de force & de théologie. Le plus considérable est celui de M. Arnauld, intitulé, *Difficultés proposées à M. Steyaërt*, dont on a plusieurs éditions en plusieurs volumes. Il y a cent difficultés dans tout l'ouvrage qui est divisé en neuf parties. M. Arnauld y attaque aussi les *Aphorismes théologiques*, autre ouvrage latin de M. Steyaërt, & M. Simon fort au long, &c. *Voyez* ARNAULD *dans le Dictionnaire & dans ce Supplément.* M. Steyaërt s'est néanmoins plusieurs fois déclaré contre quelques-uns des excès de la Morale relâchée, comme on le voit par sa *Theologia moralis reformata*, & par ses theses de morale qui sont en grand nombre. Il en fit deux vers la fin de l'an 1685. conformément à la censure des propositions condamnées par Alexandre VII. & Innocent XI. On a encore de lui, *Notæ in damnatas propositiones; Déclaration de son sentiment sur la longueur de la conversion ordinaire; Réponse brieve à la défense de la critique; Défense contre la critique; Corollaire sur le Formulaire*, en 1692. censure d'un livre intitulé, *La doctrine & la pratique de S. Charles*, en 1696. Décrets sur les brefs du pape Innocent XI. en Flandres, touchant le Formulaire & l'administration du sacrement de Pénitence, du 23. Avril 1697. Mandement sur la publication du Formulaire, du dernier Février 1694. Déclamation joyeuse en 1696. M. Steyaërt est mort à Louvain le 17. d'Avril 1701. âgé de 54. ans & un jour, d'une maladie scorbutique: c'étoit un Dimanche, il avoit fait ses leçons le Lundi précedent, il se trouva mal le Mardi; il voulut se guérir par une grande abstinence, se contentant de prendre du caffé au lait, ou du lait caffeté. Il se trouva défaillant le Jeudi, & le Vendredi encore plus; il sentit qu'il se mouroit, & reçut les derniers sacremens. On a imprimé son éloge en une feuille *in-fol.* en latin. * *Voyez* les lettres de M. Arnauld, sur-tout, *tome 6. pag. 177.* & en beaucoup d'autres endroits, *tome 4. page 317. &c.*

STOA, (Jean-François Quintianus) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il étoit de Bresse, ce qui n'est pas vrai: il étoit de Quinzano, bourg du territoire de Bresse, ce qui le porta à quitter le nom de Conti son vrai nom, pour prendre celui de Quintianus. Tous ses ouvrages n'ont pas paru *in-folio* en 1514. *comme on l'a dit*: il n'en parut alors qu'une partie, le reste fut publié *in-4°.* Stoa mourut le 7. d'Octobre 1557.

STOCKMANS (Pierre) jurisconsulte du XVII. siécle.

étoit Flamand, fleurit dans sa patrie par les postes qu'il y a remplis, & par son mérite qui l'y a élevé. Il fut d'abord professeur ès loix dans l'université de Louvain; admis ensuite successivement dans le conseil suprême de Brabant, & dans le conseil ecclésiastique en qualité de conseiller du roi, enfin maitre des requêtes, garde des archives de Brabant, & intendant de la justice militaire. Il a assisté aussi avec distinction à quelques diétes de l'Empire. Cet habile homme a donné plusieurs ouvrages estimés. On connoit entr'autres les suivans; sçavoir, *Somnium Hipponense, sive de controversiis hodiernis, Augustini judicium, relatore Philotimo*, in-4°. en 1641. *Jus Belgarum circa receptionem bullarum Pontificiarum*, en 1649. *Defensio Belgarum contra evocationes & peregrina judicia*. Ces deux derniers ouvrages étoient plus de son ressort que le premier, quoique solidement traité, & il se montre dans ceux-ci judicieux & sçavant. Le premier des deux a été réimprimé avec des augmentations & des corrections à Liege en 1645. petit *in-18*. & on trouve aussi une édition du second, de 1665. à Liége, & de la même forme. En 1667. il fit imprimer à Bruxelles chez Foppens, un traité *in 4°. De jure devolutionis, in quo explodantur observationes anonymi*. Tous ses ouvrages sur le droit ont été recueillis & imprimés en 1700. *in-4°*. à Bruxelles.

STORK. (Nicolas) *Suppléez cet article au peu que l'on en a dit dans le Moreri*. Nicolas Stork étoit originaire de Zuickau en Silésie. Son nom qui signifie une *cigogne* en langue du pays, fut travesti en grec selon la coutume d'alors, & on ne connoît guère Stork parmi les sçavans que sous le nom de *Pelargus*. Il fut un des plus zelés disciples de l'herésiarque Luther: il avoit moins d'érudition que ce prétendu réformateur, mais il avoit plus de cette douceur engageante qui gagne les cœurs. Il conversoit avec agrément, & faisoit recevoir ses sentimens par la voie de l'insinuation. Il joignoit à l'affabilité & à la modération un grand amour pour la societé & pour l'abstinence qu'il poussoit même jusqu'à l'austerité. Il prêchoit dans les compagnies les dogmes pernicieux de Luther: mais il ajouta à la doctrine de son maître, & ses opinions particulieres furent comme les prémices de l'Anabaptisme, dont il fut dans la suite ardent partisan. Il decrédita le baptême des enfans; se donna pour un homme inspiré; assura que le Seigneur lui avoit parlé par un ange, & qu'il lui avoit promis la souveraineté de l'univers; & tout extravagant que fût son fanatisme, il trouva beaucoup de partisans, & sa secte devint nombreuse. Des docteurs même, élevés à l'école de Luther, qui se croyoient fort habiles, donnerent dans les pieges du séducteur, & se joignirent à lui. Aussi les plus sincéres d'entre les Protestans conviennent-ils avec les Catholiques & avec les Anabaptistes, que la secte de ceux-ci a pris naissance dans le sein du Luthéranisme. Melanchthon, Muncer. & Carlostad furent du nombre de ceux qui se livrerent les premiers à la séduction, & la secte de Stork y gagna beaucoup. Le fanatique plus hardi prêcha publiquement ses rêveries & ses impietés; on les glissa dans les theses, on les hazarda dans les prédications; on trouva moyen de les faire agréer à la jeunesse repandue dans l'université de Wittemberg. Stork s'étudia de mettre jusqu'aux enfans dans son parti par l'amour du libertinage. Luther s'étoit contenté de ne point déferer à l'autorité si respectable & si nécessaire de la Tradition, l'Anabaptiste alla jusqu'à vouloir en abolir toutes les sources. Les monumens les plus vénerables de l'antiquité, Peres de l'église & conciles étoient à son gré des instrumens de perdition. L'étude des belles lettres lui paroissoit un amusement dangereux qui corrompoit les jeunes esprits. La lecture même de l'Ecriture-sainte, si nécessaire pour s'instruire & pour s'édifier, lui paroissoit une occupation au moins infructueuse. Il soutenoit que les revélations de Dieu, qui s'explique selon lui, intérieurement à tous les fidéles, devoient prendre la place de toutes les études. Enfin il ajoutoit que l'unique application du Chrétien devoit être de ceder à l'inspiration & de s'abandonner à la force de l'esprit intérieur. Par-là les plus jeunes écoliers, ravis d'avoir un prétexte de renoncer à des études pénibles, suivirent un faux enthousiasme. Ils brulerent leurs livres dans le cimetiere public: on ne parla plus à Wittemberg que de recueillement intérieur, & que de ces illustrations secrettes, dont Dieu remplit ceux qui se rendent attentifs à sa voix, & chacun s'en crut favorisé. Cellarius, Luthérien rigide, fit de vains efforts pour s'opposer à ce désordre; le mal gagna & se répandit malgré lui. Luther alarmé pour sa propre secte, obtint du duc de Saxe un édit de proscription contre Stork, Muncer & leurs adhérens. Stork se retira à Zuickau & fut prophete dans son pays. De ce lieu il répandit son fanatisme dans presque tout le reste de l'Europe. Son zele l'entraîna dans la Suabe & en Franconie où il travailla utilement aux intérêts de sa faction naissante. Il souleva les paysans contre leurs seigneurs, & dès l'an 1524. il dressa les demandes aussi ridicules que fanatiques, qu'ils oserent proposer à ceux à qui ils ne devoient que de l'obeissance. Il anima Muncer à l'imiter dans sa conduite; & pour le soutenir, il vint le rejoindre en 1525. à Franchusen, où la révolte étoit déja fort considerable contre le comte de Mansfeld. Il fallut recourir aux armes pour la dissiper: il se fit alors un grand carnage de fanatiques; le reste prit la fuite, & Stork fut assez heureux pour se sauver: il chercha un asyle dans son pays. Ce fut donc en Silesie qu'il prêcha le plus ses erreurs, & qu'il rassembla une Eglise de ses compatriotes. Il est incroyable quels mouvemens le séducteur produisit par ses artifices, parmi le peuple & dans l'état Ecclésiastique, sur-tout à Freistat. dès qu'on l'eut écouté, on compta pour rien le sacrilége contre Dieu, & la desobéissance envers les princes: on s'empara des églises avec violence; l'on en chassa les véritables pasteurs, & le mal eût été beaucoup plus loin, si Stork n'eût été chassé de la ville par arrêt. Le fanatique erra alors dans les campagnes, faisant toujours de nouveaux disciples, & passa jusqu'en Pologne en 1527. où par la réiteration du baptême, il prepara des sujets à la fameuse église que les Anabaptistes rassemblerent depuis en Moravie. Stork perdit cependant beaucoup de son crédit en Pologne, & craignant pour sa propre personne dans ce pays, il se retira à Munich en Baviere, où il jetta les fondemens d'un Anabaptisme moins outré, qui dans la suite s'établit en corps de république dans la Moravie, & qui fit long-tems la plus belle portion de sa secte. Pour lui accablé de miseres & de pauvreté, consumé par les douleurs d'une maladie aiguë, & sans cesse tourmenté par les remors de sa conscience, il expira sans reconnoître ses erreurs, & sans les expier par la pénitence. * *Voyez* le P. Catrou, Jésuite, en beaucoup d'endroits de son *Histoire des Anabaptistes*, &c.

STOUP (N.) brigadier, avoit été ministre de l'Evangile parmi les Calvinistes, & avoit servi l'église de la Savoye à Londres du tems de Cromwel. Il est auteur du livre si connu, intitulé, *La Religion des Hollandois*, composé à Utrecht où il parut en 1673. pendant que les François en étoient les maîtres. M. Stoup y étoit alors en qualité de lieutenant-colonel d'un régiment Suisse. Il fut tué à la journée de Steinkerke au mois d'Août 1692. Jean Braun, professeur en théologie à Nimegue & ensuite à Groningue, a refuté l'ouvrage dont on vient de parler, par un autre intitulé, *La veritable Religion des Hollandois, avec une apologie pour la Religion des Etats généraux des Provinces-unies*, en 1675. Il y a eu un autre Stoup, lieutenant-général des armées du roi de France, & colonel du régiment des gardes Suisses, mort en 1701. âgé de plus de 80. ans. Ils étoient tous les deux du pays des Grisons. * Bayle, *Diction. crit. 4. édition à l'article de* SPINOSA, & Larrey, *Hist. de Louis XIV. t. 7.* *Voyez* STUPPAN.

STRASBOURG, ville imperiale d'Allemagne, &c. *En parlant du chapitre de cette église dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il y a aussi 20. vicaires, quelques chapelains & chantres qui forment le grand cœur. *Il faut reformer & éclaircir cet endroit par ce qui suit*. Il y a aussi un corps de vingt prébendiers qui

composent le grand chœur de ladite cathédrale : le bas chœur est composé de plusieurs chapelains & chantres. On appelle *le grand-chœur*, le corps des prébendiers, comme on appelle *grand chapitre* le corps des comtes ou chanoines. Ce grand chœur a ses biens en particulier, ses collations, son syndic, son receveur, sa maison de recette & sa *chambre* : c'est-à-dire, le lieu où les prébendiers s'assemblent pour faire leurs déliberations. Les biens du grand chœur sont gouvernés au nom du corps par quatre députés dont le premier s'appelle *senior deputatorum*. Ces députés sont tirés du corps par une élection qui s'en fait tous les ans à la saint Jean. Ils rendent compte de leur administration une fois la semaine à tout le corps des prébendiers assemblés en chambre. * Extrait d'un mémoire envoyé de Strasbourg.

STRUVE (George-Adam) fameux jurisconsulte Allemand, né à Magdebourg le 27. Septembre 1619. après avoir fréquenté l'école de Magdebourg, fut envoyé à Schleusingen en 1630. & y continua ses études sous le recteur André Reyher. Il y soutint en 1635. des theses de *Theorica stellarum*. Il y demeura près de 6. ans, & ne retourna chez lui qu'en 1636. La même année il alla à Jene où il prit les leçons de Horst, de Daniel Sthal, de Jean Zeisolde & de Jean-Michel Dilhert. Il soutint en 1639. des theses sous ce dernier, *de victoria & clade*. Après avoir fait bien du progrès dans la philosophie & dans l'histoire, il s'appliqua à la jurisprudence & fréquenta les leçons de Dominique Arumœus, de Pierre Theodoric, d'Erasme Ungebaver, & d'Ortolphe Timann. En 1641. il alla à Helmstadt, où il profita des leçons de Conrad Hornéius, & de celles de Herman Conringius. Il soutint sous celui-ci des theses, *De damnis, illis præsertim quæ ex dolo, culpa, aut casu proveniunt*. En 1645. il fut appellé à la charge d'assesseur de la justice à Hall, & en 1646. il prit le dégré de docteur en droit & suivit le barreau Sur la fin de la même année, il eut une chaire de professeur en droit à Jene, où il eut un grand nombre d'auditeurs En 1661. la ville de Brunswic le choisit pour le consulter dans les affaires de droit, & il eut cet emploi jusqu'en 1663. qu'il fut appellé à Weymar pour y remplir les fonctions de conseiller aulique & de la Chambre. Lorsqu'en 1672. la branche d'Altenbourg fut éteinte, la maison de Weymar le nomma pour assister au traité de partage qu'il acheva heureusement, & il obtint ensuite le titre de conseiller privé de cette maison. En 1674. il retourna à Jene, & y fut premier professeur en droit. Tous les ducs de Saxe s'en servoient dans le conseil pour les affaires. En 1680. il fut président de la regence tutelaire & du consistoire, & directeur de la caisse du pays. Cette multitude d'affaires lui fit suspendre ses leçons, qu'il reprit en 1691. après la mort du prince Jean-Guillaume de Saxe-Jene, parce qu'alors la regence de Jene finissant, diminua ses occupations. Dans la même année le landgrave de Hesse-d'Armstadt le nomma son conseiller privé. Il mourut le 15. de Décembre 1692. âgé de 73. ans. Il avoit une grande pénétration d'esprit, beaucoup de droiture & de franchise, & son érudition lui a merité de grands éloges. Il a été deux fois marié, & s'est vu pere de 26. enfans. Outre ses theses & un grand nombre d'autres dissertations qui sont aussi en forme de theses, on a de lui : *Syntagma juris civilis* : *Jurisprudentia Romano-germanica forensis* : *Jus sacrum Justinianeum* : *Evolutiones controversiarum* : *De vindicta privata* : *Dissertationes criminales* : *Decisiones sabbathinæ* : *De invocatione nominis divini* : *De delictis*, &c. BURCARD GOTTHELFF Struve, son fils, a écrit sa vie qu'il faut consulter.

STRYCKIUS (Jean-Samuel) fils du célebre jurisconsulte *Samuel* Stryckius, *dont on a donné un article dans le Moreri*, nâquit à Francfort en 1668. Il étudia d'abord à Dantzic, ensuite à Wittemberg ; d'où il retourna chez lui. Après y avoir subi des examens qui lui firent honneur, il alla en Hollande, & de-là à Ratisbonne, d'où il partit pour Florence avec le sçavant Schurtzfleisch, avec qui il vit aussi Rome, Milan & Genes. Etant à Basle il disputa avec applaudissement, revint à Ratisbonne, & ensuite à Francfort en 1692. Il y fut reçu peu après licencié en droit. En 1693. il suivit son pere à Hall, où il fut nommé professeur extraordinaire en droit, & où il prit le degré de docteur. Il fut fait professeur ordinaire en 1695. & en 1702. on le nomma conseiller aulique de la duchesse douairiere d'Eysenach. L'assiduité à enseigner, & la clarté dans ses leçons l'ont rendu fort recommandable. Il a publié, *Fundamenta institutionum* : *Brunnemanni exercitationes* : *Justiniani institutiones cum notis* : *Antonii jus feudale auctum* : *Meletemata de juramentis*, &c.

STUART (Louis) seigneur d'Aubigni en Berri, étoit fils d'*Edme* Stuart II. du nom, duc de Lenox & de Richemond, amiral & grand chambellan d'Ecosse, & de *Catherine*, fille & heritiere de *Gervais* baron de Clifton de Leighton-Bromswould. Il fut envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & fut élevé à Port-Royal des Champs, où l'on cultiva avec soin son heureux naturel & son penchant pour la litterature. Il entra jeune dans la cléricature, & fut reçu chanoine de Notre-Dame de Paris le 5. de Novembre 1653. par la permutation qu'il fit de son abbaye de Haute-fontaine en Champagne près de Saint-Dizier, avec ce canonicat que possedoit M. l'abbé le Roy. Il résigna ce canonicat à M. Fourcault au mois de Septembre 1665. Après le retablissement de Charles II. il vint en Angleterre ; & le roi ayant épousé l'infante de Portugal, M. d'Aubigni eut la charge de grand aumônier de la reine. Il avoit beaucoup d'esprit, & encore plus de franchise. Son commerce avoit des charmes pour ceux qui aimoient à joindre aux agrémens de la conversation l'ouverture du cœur & cette douce union qui est inséparable d'une veritable amitié. Il aimoit la poësie, & en parloit en bon connoisseur. Il a travaillé avec le duc de Buckingham & M. de Saint-Evremont à la comédie de *Sir Politick would-be*, qui se trouve parmi les œuvres de M. de Saint-Evremont qui y a donné la forme. C'est une piéce de caracteres, dont le faux & le ridicule sont bien représentés. M. de Saint-Evremont a rapporté aussi une conversation qu'il avoit eue avec M. d'Aubigni au sujet des disputes qui firent tant de bruit de son tems entre les disciples de saint Augustin & les Jésuites. M. d'Aubigni étoit à Paris en 1665. & il comptoit en retournant en Angleterre, passer en Hollande, & visiter avec M. de Saint-Evremont les principales cours de l'Allemagne. Dans le même tems on sollicitoit pour lui à Rome le chapeau de cardinal, qu'il obtint préférablement à l'abbé de Montaigu, qui avoit aussi de puissantes recommandations. Mais il n'eut pas la satisfaction de jouir long-tems de cette nouvelle dignité ; car il mourut à Paris le 13. de Novembre 1665. âgé de 46. ans, quelques heures après l'arrivée du courier qui lui apportoit la calote. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux de Paris. * *Vie de Saint-Evremont par* Desmaiseaux en plusieurs endroits. *Regsitres de l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Mémoires manuscrits de M.* l'abbé le Roi, &c.

STUART, nom de la famille royale d'Angleterre, &c. *Corrigez les fautes suivantes faites dans le Moreri, édition de 1725.*

V. ROBERT Stuart ... Euphemie mourut en 1373. *non* en 1378.

VI. ROBERT Stuart III. du nom ... Drummond *pour* Dromond : Rothsai *pour* Rothes : *cette faute se trouve encore ailleurs.*

VII. JACQUES Stuart I. du nom ..... *Ajoutez à ses enfans* une autre fille mariée au comte de Morton.

DERNIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNY, ducs de LENOX *&* RICHEMOND.

XV. CHARLES Stuart, &c. nâquit en 1639. *non* 1659.

STUMPFIUS (Jean) habile chronologue, né en 1500. à Bruchsal dans l'évêché de Spire, de parens très-pauvres, étudia en mendiant son pain, & visita ainsi les écoles de Landau, de Dourlach, de Colmar, de Strasbourg, & de Heidelberg. Etant à Strasbourg, l'exemple de Jerôme Gebwiler le porta à l'étude de l'histoire, qu'il a toujours

cultivée depuis, & où il a surpassé Gebwiler. En 1520. il fut envoyé à Fribourg pour y étudier aux frais de l'ordre Teutonique; mais on l'y détourna souvent de l'application aux livres, pour l'obliger à chanter au chœur. Il y fit connoissance avec le poëte Philippe Engentin. Il reçut les ordres sacrés à Basle, dit sa premiere messe à Bruchsal, & obtint en 1522. la cure de Bubikon au canton de Zurich. La nouveauté gâta son esprit & son cœur, & il enseigna les mêmes erreurs que Zwingle prêchoit alors. En 1543. il fut fait pasteur à Stamheim & doyen du chapitre. Sa vue & sa mémoire s'étant fort affoiblis, on lui permit en 1562. de passer le reste de ses jours tranquillement à Zurich, où il mourut en 1566. Les Suisses appellent Stumpfius leur *Tite-Live*. Il fit imprimer une histoire allemande du concile de Constance, beaucoup plus exacte & plus circonstanciée que celle d'Ulric de Reichental, chanoine de Constance, qui avoit été present au concile, & qui même y avoit eu part à plusieurs affaires importantes. Stumpfius profita des fautes & des lumieres de cet historien, dont l'ouvrage avoit paru en allemand à Augsbourg sur la fin du XV. siécle, & comme on le croit, de l'abregé des actes mêmes du concile dressé par ordre du concile de Basle en 1442. On trouve cependant certaines partialités dans son histoire qui viennent de son zele pour le Protestantisme, contre lesquelles il faut être en garde. Stumpfius a fait aussi une chronique de la Suisse, qui a été continuée par son fils Rodolphe, antiste de l'église de Zurich, depuis l'an 1548. jusqu'en 1586. & par Gaspard Waser jusqu'en 1606. Enfin il a écrit l'histoire de l'empereur Henri IV. & traduit plusieurs ouvrages. On conserve dans la bibliotheque publique de Zurich plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits. * Pantaleon, *de viris illustrib.* &c. pag. 3. Préface de l'*Hist. du concile de Constance*, par M. Lenfant, &c.

STUPPAN (Jean Nicolas) professeur en médecine à Basle, né à Pontrasin, au pays des Grisons, le 21. de Décembre 1542. fut envoyé à Basle à l'âge de 15. ans, & obtint à l'âge de 27. le degré de docteur en médecine. Il succéda à Hospinien dans la charge de professeur en logique en 1575. & à Theodore Zwinger dans celle de professeur en médecine l'an 1589. Il mourut à Basle en 1621. âgé de 79. ans. Il a traduit de l'italien en latin l'Histoire de Naples de Pandolfe Collenutio; quelques ouvrages de Machiavel, les Dialogues de François Patritius de la maniere d'écrire & de lire l'histoire; & il a composé & publié aussi en latin une médecine theorique, deux lettres de medecine, un discours sur la vie & la mort de Cælius Secundus Curion. Son fils Emmanuel Stuppan, né en 1587. & mort en 1664. fut docteur en médecine, prononça l'oraison funebre de Bauhin, & publia le *Lexicon medicum Castelli*, avec des augmentations, les aphorismes d'Hippocrate dans un nouvel ordre & avec des notes, & quelques autres ouvrages. Antoine Stuppan, du pays des Grisons, & médecin, étoit, dit-on, de la même famille: il mourut de peste à Basle en 1551. Il a fait des additions au *Dispensatorium medicamentorum* de Nicolas Myrepse, imprimées à Lyon en 1543. & mis en meilleur latin les huit livres, *De judiciis astrorum* de Albohazen Hali fils de Abenragen, à Basle en 1551. *in-folio*. La famille des Stuppans est la même que celle des Stouppa ou Stoup: elle est originaire de *Chum* dans les Grisons, où elle s'établit au commencement du XIII. siécle. Elle fleurit encore aujourd'hui à Pontrasin, dans la haute Engadine, & à Steinsberg dans la basse. Il y en a aussi une branche à Basle. Le fameux général *Stoup* & son frere le brigadier, tous deux au service de la France, sortoient de cette famille. *Cherchez* STOUP.

SUARÉS (Joseph-Marie) après avoir été évêque de Vaison dans le comtat Venaissin, se retira à Rome chez le cardinal Barberin son ami. Il est mort dans cette ville vers l'an 1678. dans un âge avancé, & non en 1668. comme l'abbé Langlet le dit dans sa Methode pour étudier l'histoire. Ce prélat avoit beaucoup d'érudition, & étoit homme d'un commerce aisé. En 1658. il donna à Lyon une description latine de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin *in-4°*. huit ans auparavant, c'est-à-dire, en 1650. étant évêque de Vaison, il publia à Paris *Diatriba, qua universalis historia syntaxim ex auctoribus Græcis nondum editis exhibet, in 8°*. Ce n'est qu'une brochure de vingt-six pages, où il est parlé de plusieurs chroniques grecques, dont la plupart ont été imprimées depuis au Louvre parmi les auteurs de l'Histoire Byzantine. En 1655. il donna à Rome *Prænestes antiqua, libri duo*, *in-4°*. avec des figures. Cet ouvrage historique est sur l'état que l'on appelle ecclésiastique, & il est utile pour cette partie de l'histoire d'Italie. En 1667. il fit imprimer une dissertation sur le surnom de Tracala, qu'un ancien auteur a donné à Constantin, & qui a beaucoup exercé les sçavans. M. Suarès conjecture que ce prince s'étant arrêté à Byzance, ville de Thrace sur la mer, on l'avoit appellé Θρᾷξ ἅλα, c'est-à-dire, *Thrax mare avolans*, ou bien que ce mot vient de τραχάλος, violent, cruel, parce que Constantin fit mourir Crispe son fils. Ce prélat est encore auteur des écrits suivans. 1. *Conjectura de libris de imitatione Christi, eorumque auctoribus*. Il y embrasse une opinion fort singuliere, en prétendant que chaque livre de l'Imitation de J. C. a son auteur particulier. Ainsi, selon lui, le premier livre est de Jean abbé de Verceille, qui vivoit en 837. le deuxiéme d'Uberrino d'Ilia, qui après avoir été religieux de S. François, se fit Benedictin, & mourut Chartreux dans le XIV. siécle. Le troisiéme est de Pierre Rainalducius, qui fut quelque tems antipape; & le quatriéme livre est de Jean Gerson. Mais cette opinion est une pure imagination qui est détruite par la seule uniformité du style qui se trouve dans les quatre livres. 2. Quatre dissertations: la premiere où il donne la chronologie des ouvrages de saint Augustin, qui n'a pas néanmoins été suivie à la lettre par les PP. Benedictins. La deuxieme, où il prétend que l'œuvre imparfait de ce saint docteur contre Julien, est parfait, & qu'on doit l'appeller *opus perfectum*. La troisiéme traite de l'habit que les cardinaux portent dans le conclave, & de l'étymologie du nom de *vestis crocea*, qu'on lui donne. Dans la quatriéme il parle de M. Laborante cardinal de Florence, auteur d'une collection de canons qu'on trouve mss. dans la bibliotheque de S. Pierre au Vatican, sous le nom de *Compilatio decretorum*, & qui paroit posterieure à celle de Gratien. 3. Dissertation sur les exaples & octaples d'Origene par le P. de Rives Capucin: tout ce qui se trouve dans cette dissertation sur le Pseautier appellé de S. Pierre, est de M. Suarès. On prétend que ce Pseautier est de cette traduction, anciennement appellée *Italique* ou *Romaine*, que quelques sçavans disent avoir été faite par saint Marc l'Evangeliste. Mais un des services les plus importans que M. Suarès ait rendus à l'Eglise, c'est d'avoir traduit les *Opuscules de saint Nil*, & de les avoir publiés avec des notes en grec & en latin, à Rome en 1673. On a encore de ce prélat l'explication d'une inscription & des bas-reliefs qui se trouvent sur l'arc de Septimius. C'est aux sollicitations du cardinal François Barberin qu'il a fait cette description. Un des derniers opuscules de cet évêque est sur une mosaïque où saint Pierre est representé marchant sur les eaux, qui a été faite il y a plus de quatre cens ans, par le fameux Giotto restaurateur de la peinture, & que Clement X. a fait réparer par Orazio Manelti. * *Relat. mss. des sçav. d'Ital. par* le P. Poisson de l'Orat. Lenglet, *Meth. pour étud. l'hist. in-4°. t. 3. & 4.*

SUARÉS (François) Jésuite, *voyez* SOARÉS.

SUBLET (François) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* François Sublet, seigneur des Noyers, &c. fit bâtir à ses dépens l'église des Jésuites, rue S. Antoine à Paris: ce fut celle du Noviciat, rue Pot-de-fer au fauxbourg S. Germain.

SUBTERMANS (Juste) nâquit à Anvers l'an 1597. Il apprit dans sa patrie le dessein sous Guillaume de Vos. Etant venu à Paris, il étudia sous François Porbus: il passa ensuite en Italie, & s'arrêta à Florence, où le rare talent qu'il avoit de faire des portraits, le fit recevoir à la cour du grand duc. Il y fit plusieurs ouvrages considérables. L'empereur Ferdinand II. l'ayant demandé pour faire son

portrait, la grande duchesse Marie-Magdelene d'Autriche sa protectrice, lui permit de se rendre à ses désirs; & comme on en fut très-satisfait, on le renvoya comblé de biens, & avec des lettres de noblesse pour lui & pour ses freres, dont trois ont été peintres, & un autre musicien de la chambre de l'empereur. Subtermans alla aussi à Rome pour faire le portrait du pape Urbain VIII. qui lui fit présent d'un riche bassin d'argent, dans lequel il y avoit grande quantité de médailles d'or & d'argent, & d'une chaîne d'or de 500. écus, & lui accorda d'autres marques de distinction. Il fit aussi le portrait de plusieurs cardinaux. Les princes de Parme lui demandérent la même chose: ce qui obligea Subtermans d'aller à Parme, d'où il retourna à Rome avec le cardinal Jean-Charles de Médicis. Dans ce second voyage il fit les portraits d'Innocent X. de la princesse Olympia, de ses fils, & de toute la maison Pamphile; ce qui lui valut de grands biens. Il mourut dans un âge avancé le 23. d'Avril 1681. * Baldinucci, *Vie des peintres.*

SUEUR (Jean le) ministre de l'Eglise Prétendue-Réformée, célebre dans le XVII. siécle, fut pasteur de l'église de la Ferté-au-col, plus connue sous le nom de la Ferté-sous-Jouarre, ville de Brie sur Marne, dans le grand gouvernement de l'Isle de France. Il a fait un traité *de la divinité de l'écriture sainte*, qui est assez estimé. Mais l'ouvrage qui lui a donné plus de réputation, est son *Histoire de l'Eglise & de l'Empire*, qu'il a conduite jusqu'à la fin du X. siécle. Elle a été imprimée à Geneve en sept volumes *in-4°*. Le premier parut en 1674. & le septiéme en 1686. On l'a aussi imprimée en huit volumes *in-8°*. Cette Histoire est bien faite, & assez estimée, même par quelques Catholiques; les préventions de l'auteur pour la secte où il vivoit, ne laissent pas néanmoins de s'y montrer assez ouvertement. Le ministre Pictet a donné une continuation de cet ouvrage en 2. vol. *in-4°*. & on assure qu'il avoit presque achevé un troisiéme volume lorsqu'il mourut. * *Mémoires du tems.*

SUICER. (Jean-Gaspard) Ce sçavant nâquit en 1620. on croit que ce fut à Zurich; mais on n'en est pas certain. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1640. il alla en France, où il étudia à Saumur en théologie sous MM. Amyrauld, Cappel & de la Place, & à Montauban sous MM. Charles & Garissoles. Après un séjour de deux ans, il revint dans sa patrie, où son érudition le fit bientôt distinguer. Il professa long-tems les langues saintes à Zurich, & fut toujours regardé comme un des plus grands ornemens de cette école. Les devoirs de sa profession l'ayant engagé à lire attentivement & avec exactitude les peres Grecs, il en tira la matiere de plusieurs livres, dont le plus utile & celui qui lui coûta plus de travail, est son *Thrésor ecclésiastique* en latin, tiré des peres Grecs, & rangé par ordre alphabetique. Il y donna vingt ans entiers de soins & de veilles; encore après ce tems-là le garda-t-il dix autres années dans son cabinet, s'occupant à le rendre meilleur, ou par ses propres lumieres, ou par celles des sçavans qu'il voyoit. Ce fut l'illustre Jean Rodolphe Vestein, docteur & professeur en théologie à Basle, qui le fit imprimer en Hollande en 1682. en deux volumes *in-folio*. Il a été réimprimé à Amsterdam en 1728. avec beaucoup de corrections, & un plus grand nombre d'augmentations qui en font un ouvrage tout nouveau, & l'un des plus utiles qui ait paru depuis long-tems. Il est nécessaire pour l'intelligence des peres Grecs, & l'on y trouve quantité de points d'antiquité & d'histoire ecclésiastique solidement éclaircis. Suicer mourut à Heidelberg le 28. de Septembre 1705. * Voyez *la Biblioth. raison. des ouvr. des sçav. de l'Eur. t. 2. part. 2.* Suic. *Thesaur. eccles.* &c.

SUIDAS, auteur Grec, qui vivoit, comme on le croit, avant le X. siécle, n'a point été moine, ni vécu dans l'onziéme siécle, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* M. Kuster nous a donné une excellente édition du Dictionnaire de Suidas en trois volumes *in-folio* à Cambridge en 1704. avec des notes. Cet ouvrage est en latin & en grec.

SUIREAU (Marie) fille de M. Suireau avocat à Chartres, & de Marthe Fresneaut, nâquit à Chartres même en 1599. Elle entra le 12. d'Avril 1615. dans la maison de Port-Royal, qui venoit d'être réformée par l'abbesse Marie-Angelique Arnauld, & elle y fit profession le 16. d'Avril de l'année suivante 1617. âgée de 17. ans. Cinq ans après on la jugea capable d'être envoyée avec Anne-Eugenie Arnauld au monastere du Lys, ordre de Citeaux, pour travailler à la réforme que madame de la Trimouille abbesse de cette maison, avoit dessein d'y établir. Marie Suireau, nommée alors la mere Marie des Anges, fut pendant trois ans maîtresse des novices au Lys, & y forma d'excellentes religieuses. Vers ce tems-là Louise de Bourbon, duchesse de Longueville, voyant que madame de Soissons sa sœur, abbesse de Maubuisson, ne pouvoit vivre encore long-tems, & se sentant pressée d'un vif desir de faire mettre la réforme dans ce monastere, où tout étoit fort en desordre, s'adressa à la mere Angelique Arnauld, & lui demanda des sujets capables de remplir ses vœux. La mere Angelique lui donna Marie Suireau, & madame de Longueville obtint pour elle un brevet de coadjutrice de l'abbaye de Maubuisson. Elle envoya dans le même tems à Rome pour avoir la confirmation du pape; mais madame de Soissons étant morte le 28. de Décembre 1626. avant que le courier fût arrivé, la princesse s'adressa encore au roi Louis XIII. & lui demanda l'abbaye vacante pour celle en faveur de qui elle venoit d'obtenir le brevet de coadjutrice. Le roi l'ayant accordée, Marie Suireau vint à Maubuisson le 7. de Janvier 1627. & pendant vingt-deux ans qu'elle fut abbesse de cette maison, elle l'édifia par sa rare sagesse, & par toutes les vertus dont elle étoit ornée; elle en dissipa peu à peu tous les desordres qui s'y étoient introduits; elle y rétablit le spirituel & le temporel qu'elle avoit trouvé à son arrivée dans un état digne de pitié; elle gagna par sa douceur, par sa patience & par ses prieres celles qui, loin de vouloir se soumettre d'abord à la réforme, s'étoient soulevées contre elle avec violence. Elle eut beaucoup à souffrir au dedans de l'esprit de propriété & de dissipation qu'elle trouva dominant dans sa maison, & au dehors des moines de Citeaux, qui la traverserent autant qu'ils purent, dans ses résolutions & dans ses entreprises: mais elle eut toujours recours à Dieu dans ses peines, & elle eut la consolation de réussir dans bien des occasions, où il paroissoit d'abord que le parti nécessaire étoit de tout abandonner. C'est ce qu'elle éprouva en particulier dans un grand procès qu'elle se vit obligée de soutenir contre les habitans de Pontoise, qui vouloient se rédimer de plusieurs droits dont l'abbaye de Maubuisson jouissoit depuis sa fondation, & qui furent protegés en cette rencontre par le cardinal de Richelieu, gouverneur de Pontoise. Le procès dura deux ans, & l'abbesse le gagna, lorsque ses adversaires se glorifioient déja, comme s'ils eussent été sûrs de le gagner eux-mêmes. Lorsqu'elle eut pris la résolution de quitter Maubuisson pour se retirer à Port-Royal, elle fit agréer madame l'abbesse du Lieu-Dieu, qui obtint les provisions nécessaires, & la mere Marie des Anges sortit de la maison, si regretée, que les religieuses ne voulurent point assister à la prise de possession de la nouvelle abbesse, & que toute la ville de Pontoise marqua une telle affliction de sa sortie, que les riches comme les pauvres, vinrent sur son passage lui témoigner leur extrême affliction. Depuis sa rentrée à Port-Royal de Paris, la mere Marie des Anges qui comptoit n'y demeurer que comme simple religieuse, fut élue deux fois abbesse. Elle est morte en odeur de sainteté, & ayant même fait, dit-on, quelques miracles pendant sa vie, le 10. de Décembre 1658. âgée de 59. ans. Elle étoit parente du célebre Pierre Nicole. Sa vie a été écrite fort au long par la sœur Eustochie, religieuse de Port-Royal, fille de madame de Bregis, & M. Nicole prit soin de la revoir & de s'assurer par lui-même de l'exactitude des faits qui y sont rapportés. Elle n'a jamais été imprimée. * *Mémoires du tems.*

SULLY (Henri) Anglois, est un de ceux qui a le plus travaillé dans ce siécle pour perfectionner l'horlogerie. Il étoit extrêmement habile dans cette science. Feu M. le duc

d'Orleans regent du royaume, informé de son mérite, lui accorda une gratification de 1500. liv. pour l'engager à s'établir en France. M. le duc d'Aremberg lui faisoit déja une pension de pareille somme;& cette générosité si grande & si peu commune, n'a pas moins fait d'honneur à ce seigneur, qu'à celui qui en étoit l'objet. M. Sully lui a marqué sa reconnoissance, en lui dédiant son ouvrage intitulé : *Régle artificielle du tems; traité de la division naturelle & artificielle du tems; des horloges & des montres de différentes constructions, de la maniere de les connoître & de les régler avec justesse*, vol. *in-1*2 à Paris, 1717. On y trouve aussi les réflexions du célebre géometre M. le baron de Leibnitz, & celles du pere Kresa Jésuite, sur le même sujet, avec une réponse de M. Sully au Jésuite, dont les réflexions avoient déja été imprimées en 1714. à Vienne en Autriche,où l'auteur se trouvoit alors. M. Sully a paru plusieurs fois à l'Académie des sciences de Paris, devant laquelle il a expliqué ses principes, & de qui il a reçu beaucoup d'éloges & d'applaudissemens. Dès 1710. M. Sully a donné un *Abregé de quelques régles pour faire un bon usage des montres, avec des réflexions utiles sur la maniere de les bien raccommoder, & sur les abus qui s'y commettent*, à Leyde, 1710. réimprimé en 1711. au même lieu, & en 1712. à Francfort sur le Mein : c'est une petite brochure. Il en donna une autre la même année 1712. contenant un *court essai sur l'utilité & l'excellence de l'art de l'horlogerie, sur les raisons pour lesquelles il n'est pas plus avancé, à proportion des autres arts curieux, & sur les moyens les plus probables pour le porter au plus haut degré de perfection auquel il puisse atteindre*, à Francfort. Ces deux brochures ont été traduites en allemand en 1713. *Description d'une montre de nouvelle construction, présentée à l'Académie royale des sciences*, à Paris en Juin 1716. Il a fait encore un autre ouvrage plus considérable, intitulé : *Theorie & description de l'horlogerie*. M. Sully est mort à Paris le 13. d'Octobre 1728. après avoir fait abjuration de la religion Anglicane entre les mains de M. le curé de S. Sulpice. C'étoit lui qui avoit dirigé le méridien de cette église. * *Mémoires du tems. Europe sçavante, 1718. Traité général des horloges*, par D. Jacques Alexandre Bénédictin, *pages 143. 251. 354.*

SULLY, maison, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725.*

I. Guillaume, fils aîné de Henri, surnommé *Etienne*, comte palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & non comte de Blois, de Chartres, de Meaux & de Sancerre. Guillaume fut privé de la succession de son pere & de son droit d'aînesse, à cause de l'imbecillité de son esprit. Au lieu de Raherius qui, dit-on, fit le voyage d'Outremer, *lisez* Raoul, surnommé *Rabier* de Sully, qui fit le voyage d'Outremer, & qui fut prieur de la Charité, & abbé de Clugny. Il se démit de cette abbaye trois ans après son élection, & mourut le 21. de Septembre 1176.

II. Eudes-Archambaud sire de Sully, &c....... *Eudes* chanoine de Bourges, *lisez* Eudes chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor-les-Paris, & chantre de l'église de Bourges, puis évêque de Paris, l'an 1196.

III. Gilon sire de Sully... *Simon* archevêque de Bourges, mourut l'an 1232. non 1233.

V. Henri I. du nom sire de Sully, &c. ne mourut pas l'an 1240. mais après l'an 1248. *Marie* de Dampierre, sa premierre femme, étoit veuve d'*Hervé* seigneur de Vierzon.

VII. Henri III. du nom... mourut l'an 1285. laissant de *Marguerite* de Caumez, dame de Château-Meillant, veuve de *Louis* de Beaujeu, seigneur de Montferrand, &c.

VIII. Henri IV. du nom, &c... *Philippe*, seigneur de la Chapelle, n'épousa pas, *comme on le dit*, *Jeanne* de Harcourt, mais il fut seulement accordé avec elle en 1320. & mourut sans avoir accompli ce mariage... *Eleonore* épousa *Guillaume* de Linieres, vicomte de Merveille, après la mort duquel elle se remaria avec *Hervien* seigneur de Barbezieux.... *Jeanne* de Sully fut dame de Corbigny, non de Corbesy.

IX. Jean II. du nom, &c. *Beatrix* alliée à *Aymeri*, lisez *Amaury*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUJEU.

IV. Eudes de Sully, &c. seigneur de ... la Chapelle, *lisez* la Chapellote.... Arembour, *lisez* Aremburge.

V. Eudes de Sully, II. du nom ... *Françoise* de Sully morte l'an 1329.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VOUILLIONS, DE CORS, &c.

XI. Guion de Sully.... Jean de Lescovet, *lisez* Jean d'Escovel.

XII. George de Sully, &c. On ne fait qu'une personne de *George-François*; il faut lire, *George* de Sully, vivant en 1498; *François*, religieux, &c. *Girard....ajoutez*, mort le 10. Août 1484.

XIII. Guion de Sully, &c. *Françoise* épousa *Philbert* de S. Romain le 30. Juin 1522.... *Jean* de Sully, seigneur de Romefort, mort en 1557. eut de *Marie* du Molin.... *René* de Coigne, seigneur du Marteau, lisez *Jean* de Coigne, seigneur du Marteau.

SURGERES, maison, &c. *Au V. degré de cette maison dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Guillaume Maingot eut pour fils *Geoffroi* de Surgeres; *il faut dire*, eut pour fils, *Guillaume* de Surgeres, seigneur d'Azay sur Cher, pere de *Geoffroi*, &c. A la fin de ce degré on a mis 1275. pour 1372.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BORGUERAINE, & de la FLOCELIERE.

XII. Jacques de Surgeres.... fit son testament le 2. Décembre 1485. *lisez* 1435.... seigneur de Thouars, *lisez* de Thouarsé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRANGES & de PUICHENIN,

Lisez par-tout Thebaut, *au-lieu de* Thibaut.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAGORD, &c.

XI. Louis de Granges..... eut *Eustache* de Granges, &c. *Ajoutez*, qui fut pere de *François* de Granges, seigneur de Cervayx, dit *le comte de Beaune*, dont on ignore la posterité.

SURSIN (Jean) docteur en médecine, étoit de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il fut d'abord régent de rhétorique dans le college de la Fromagerie à Angers, & il en fut le principal en 1596. Ce fut dans la même année qu'il fit imprimer en un petit volume *in-folio* une Grammaire grecque, avec un Lexicon des racines grecques. Quelque tems après il prit à Angers le bonnet de docteur en médecine, & en cette qualité il fut recteur de l'université en 1611. Il fit tous ses efforts pour faire établir dans la même université une école d'hebreu. * *Mémoires du tems.*

SUTOR (Pierre) Chartreux, &c. Son vrai nom en françois n'étoit pas le Sucur, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1732. mais* Couturier. Il étoit docteur en théologie de la faculté de Paris, quand il embrassa l'institut des Chartreux.

SUZE (la Baume) maison, &c. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit pour servir au Moreri, édition de 1725.*

IX. Guillaume de la Baume..... *Humbert* fut chanoine de S. Paul de Lyon, non de S. Pol-de-Leon.

XIV. Bertrand de la Baume..... Entre ses enfans on dit que *Charles* fut évêque d'Orange : mais son nom ne se trouve point dans le catalogue des évêques de cette église.... *Au-lieu de* du Fay, *lisez par-tout*, de Fay. *Au-lieu de N.* seigneur de la Place, lisez *Jean* de Plana.... Gruel, *lisez* Grivel.

XX. Pierre

XV. PIERRE de la Suze.... épousa *Françoise* Alois, non Alouys, qu'on a répeté plusieurs fois.... Gabriel, *lisez* Cabris.

XVI. GUILLAUME de la Baume, &c. épousa.... *Catherine* de Lers d'Alberon.... lisez *Catherine* d'Albaron, & ainsi ailleurs.... Au-lieu de *Clermont* d'Amboise, sœur de *Clermont* cardinal d'Amboise, & legat d'Avignon, *qu'il faut effacer*, lisez *Marguerite* de Clermont-Lodeve, sœur de *François* de Clermont-Lodeve, archevêque de Narbonne, cardinal & légat d'Avignon.... *Louis* d'Urre, lisez *Louis* d'Eure.

XVII. FRANÇOIS de la Baume..... reçut le brevet des charges de gouverneur de Provence & d'amiral des mers du Levant: *ajoutez*, mais il n'exerça pas ces charges, parce que les Provençaux ne voulurent pas le reconnoître.... *Susanne* de Layre-Cornilla, lisez *Susanne* de Lare-Cornillon.... *Marie* de l'Here, lisez *Marie* de Laire.... Comte d'Oing, *lisez* comte de Doing..... Il avoit épousé l'an 1393. *lisez* 1595.... Megrieu, *lisez* Merieu.... du Rouve seigneur de S. Brest, *lisez* seigneur de S. Remese en Vivarais.

XVIII. ROSTAING de la Baume, &c. *On dit* que *Louis-François*, l'un de ses enfans, fut fait évêque de Viviers le 14. de Mai 1614. *Cela n'est pas exact.* Il fut nommé coadjuteur de Viviers en 1615. & sacré sous le titre d'évêque de Pompeiopolis le 14. de Mai 1618. Il succeda dans le siége de Viviers en 1621. à Jean de l'Hostel dont il étoit coadjuteur.

SUZE (Henriette de Coligny, plus connue sous le nom de la comtesse de la Suze) étoit fille de GASPARD de Coligny, maréchal de France, colonel général d'infanterie, *dont on peut voir la généalogie dans le Moreri, sur-tout de l'édition de 1732.* Elle fut mariée très-jeune à *Thomas* Hamilton, comte de Hadington, Ecossois, qui ne vécut pas long-tems. Elle épousa en secondes noces le comte de la Suze, de la maison des comtes de Champagne, dont elle fut quelque tems après séparée. La jalousie que son mari conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses terres. Effrayée de ce dessein, la comtesse en détourna l'exécution, en abjurant la religion Protestante, qu'elle professoit comme son mari, & en se faisant Catholique. Le motif n'étoit pas pur, ni digne de la religion qu'elle embrassa; & c'est ce qui fit dire à Christine reine de Suede, que la comtesse de la Suze s'étoit fait Catholique pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. Le changement de religion, & la continuation de la jalousie de son mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrés, augmenterent la désunion. Enfin ne pouvant plus se supporter, la comtesse entreprit de faire casser son mariage par un arrêt du parlement. Quand elle se vit en liberté, elle ne s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire des billets galants, à entretenir ses amis, à fréquenter les compagnies. Remplie de ces idées précieuses & presque ridicules en tout, dont la plus grande partie des romans de son siécle sont pleins, elle se conduisoit elle-même comme une heroïne de roman, & négligeoit absolument ses affaires domestiques, qui ne tarderent pas à se déranger, & ausquelles elle s'embarrassa peu de remédier. On pretend que Montplaisir & Subligny l'ont guidée dans l'art de rimer: mais tout le monde convient qu'elle avoit beaucoup d'esprit, & une assez grande délicatesse dans les sentimens. Ses poësies l'ont rendue célebre. Elle a excellé sur-tout dans l'élégie: son style est touchant & plein de graces; ses sentimens sont tendres & assez nobles, mais sa morale n'est nullement celle de la religion. Elle a composé quelques odes, une entr'autres pour la reine Christine de Suede. Elle joignit à ces talens & à la noblesse de sa naissance, ces graces extérieures qui attirent les yeux, & dont une femme qui s'aime est si jalouse. Faut-il être surpris si les poëtes de son tems ont si souvent chanté son esprit & ses appas, & si elle a trouvé place dans la Clélie de mademoiselle de Scudery & dans d'autres ouvrages? Madame de la Suze mourut à Paris le 10. de Mars 1673. & fut inhumée dans l'église de saint Paul. Une partie de ses poësies a été imprimée avec quelques vers du comte de Bussi-Rabutin, en un petit volume *in-12.* à Paris chez Sercy en 1666. & depuis dans le recueil de Barbin tome 4. On les rassembla en deux volumes *in-12.* qui parurent en 1684. En 1695. on les réimprima avec plusieurs pieces de M. Pellisson & de quelques autres, à Lyon en quatre volumes *in-12.* & ce recueil a été donné de nouveau à Trevoux en 1725. aussi en quatre volumes *in-12.* On trouve au commencement de ce recueil un extrait de la vie de madame de la Suze, dont Mignard premier peintre du roi a fait le portrait. M. Titon du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, *in-folio.*

SYAGRIA dame Lyonnoise, illustre dans le V. siécle par sa pieté, & sur-tout par ses grandes liberalités. Ennodius de Pavie l'appelle dans ses écrits, *le vrai thrésor de l'Eglise*, parce que Syagria retira à ses dépens jusqu'à six mille esclaves, dont elle paya la rançon à leurs maîtres, c'est-à-dire, aux Bourguignons-Vandales, qui dans les irruptions différentes qu'ils avoient faites, les avoient pris & emmenés dans le pays des Allobroges & des Segusiens. Gondebaud roi des Bourguignons, qui faisoit sa résidence à Lyon, facilita ce rachat, dont le soin fut commis par Theodoric roi d'Italie à saint Epiphane évêque de Pavie, lequel s'associa pour cette négociation Ennodius son disciple, & depuis son successeur. La mere d'Ennodius étoit du nombre des captifs. * Le P. Colonia, *Hist. litt. de Lyon, t. 1. 2. part. p. 120.*

SYAGRIUS (Afranius) fut préfet du prétoire vers l'an 381. comme il est marqué dans les loix du code Theodosien qui lui sont adressées, & qui lui donnent ce titre, après lequel il eut celui de consul Romain. Il étoit aussi bon poëte que magistrat, & le célebre Ausone l'avoit pris pour un de ses Mecenes, comme il paroît par la seconde de ses trois petites préfaces:

Patronum nostris te paro carminibus,
Pectoris ut nostri sedem colis, alme Syagri.

Cependant il y a quelques auteurs qui doutent que cette piece soit d'Ausone, & au lieu de *Syagrius*, on lit *Evagrius* dans quelques éditions. On pretend encore que c'est le même Syagrius dont on a vu si long-tems auprès de l'ancienne église de S. Just à Lyon, le magnifique tombeau que Sidonius Apollinaris appelle *conditorium Syagrii*, ou dans d'autres éditions, *conductorium*, & à l'ombre duquel il alla se reposer, comme il le dit dans sa lettre 17. du 5. l. à Eriphius. * Le P. Colonia, Jés. *Hist. litter. de Lyon, t. 1. 2. part. p. 118.* Notes sur l'Ausone, *ad us. Delph. p. 593.*

SYLVIUS. François & Jacques Sylvius, *dont on a parlé dans le Moreri*, n'étoient point d'Amiens, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* mais de Lœvilly, village près d'Amiens.

SYMPOSIUS. Il y a eu plusieurs personnages illustres de ce nom, entr'autres Symposius évêque de Seleucie dans l'Isaurie, qui se trouva au concile de Constantinople de l'an 381. Symposius évêque Espagnol qui fut present à celui de Sarragoce en 380. & à celui de Tolede en 400. & plusieurs autres. Mais le plus célebre, quoique peut-être un auteur imaginaire, est celui sous le nom duquel on a des énigmes en vers latins, qui furent publiées pour la premiere fois, à Paris l'an 1590. par les soins de Pierre Pithou dans sa collection d'épigrammes & d'autres petits poëmes anciens. Cette collection fut réimprimée à Genéve six ans après, & Symposius parut en 1596. à Leyde, à la suite des fables de Phedre, avec les remarques de Joseph Castillon. Barthius les a aussi commenté. Adhelme Ecossois, qui mourut l'an de J. C. 709. parle d'un Symposius auteur d'énigmes, & habile à faire des vers. Sigebert de Gemblours dit aussi dans son traité des auteurs ecclésiastiques qu'Adhelme dont nous venons de parler, a imité Symposius dans ses énigmes, dont cet Adhelme nous a donné pareillement un recueil. Symposius se nomme lui-même dans son ouvrage:

Hæc quoque SYMPOSIUS *de carmine lusit inepto.*

Cependant non seulement on ignore quel étoit cet au-

teur ; il y a même des sçavans qui le croient imaginaire, & qui prétendent qu'au lieu de *Symposius* pris pour nom d'auteur, il faut mettre *symposion*, le banquet à la tête du recueil d'énigmes dont nous venons de parler. Ils ajoutent que cet ouvrage n'est autre que celui de Lactance, que l'on croyoit avoir perdu, & que l'on possédoit néanmoins sous une figure étrangere. C'est en particulier le sentiment de M. Christophe-Auguste Heumann, inspecteur du collége de Gottingen, qui a publié le symposion sous le nom de Lactance, vers l'an 1722. Voici les raisons qu'il apporte pour revendiquer cet ouvrage à ce célebre auteur ecclésiastique : 1°. Il paroît par la préface des énigmes qu'elles furent proposées dans un *banquet* ; & c'est ce que signifie en grec le mot *symposion*, qui étoit en effet le titre de l'ouvrage que Lactance composa dans sa jeunesse, & que S. Jerôme nomme ainsi dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques, en parlant de Lactance. 2°. Saint Jerôme dit que l'ouvrage de cet auteur étoit écrit en vers hexametres : tels sont ceux des énigmes. 3°. Cœlius Firmianus, qui est le surnom de Lactance, est aussi celui du prétendu Symposius. M. Fabricius t. 3. de sa Bibliotheque latine, ne trouve ces preuves que des conjectures ingenieuses ; mais il ne dit rien pour les infirmer, & peut-être auroit-on de la peine à le faire. * Heumann. *in edit. Sympos.* J. Alb. Fabric. *Biblioth. Lat. t. 3. p. 27. & suiv. édition de 1722. Bibliotheca Philolog. theolog. Bremens. t. 3. p. 379. Biblioth. German. t. 1. part. 2. art. 7.*

SYNODES NATIONNAUX des églises Prétendues Réformées de France... C'est ainsi qu'on a appellé ces assemblées ecclésiastiques formées des ministres & des anciens que les provinces où il y avoit des Religionnaires, avoient nommés pour cet effet dans les synodes provinciaux. Le synode national tenu à Paris en 1565. régla que chaque province n'envertoit que deux ministres & deux anciens : mais celui de Montpellier de 1598. ordonna qu'on choisiroit trois ou quatre ministres pour les députer ; afin que si quelqu'un étoit empêché, les autres pussent se trouver au synode. Les Prétendus Réformés ont tenu en France vingt-neuf synodes nationnaux, depuis l'an 1559. jusqu'en 1659.

I. Le premier se tint à Paris le 25. Mai 1559. au fauxbourg S. Germain. François Morel, dit de Collonges, ministre de l'église de Paris, y présida. On y dressa une confession de foi en quarante articles, & un projet de discipline, qui fut souvent retouché par les synodes suivans. Jean Huisseau, ministre de Saumur, en a procuré l'édition la plus complette.

II. Le deuxiéme se tint à Poitiers le 10. Mars 1560. Le Bailleur fut président, & Roland secretaire. On y fit quantité de corrections & d'additions à la discipline.

III. Le troisiéme se tint à Orleans le 25. d'Avril 1562. Antoine de Chandieu, ministre de l'église de Paris, y présida. C'étoit lui qui avoit donné avec quelques autres l'idée de ces assemblées dans une qui avoit été tenue à Poitiers en 1558. Lorsque Chandieu présida au synode d'Orleans, il n'avoit que 23. ans. Robert Masson & Pierre Sevin, diacres de l'église de Paris, furent secretaires. On y défendit entr'autres aux imprimeurs & aux libraires d'imprimer & de vendre des livres concernant la religion, sans les avoir auparavant communiqués aux consistoires.

IV. Le quatriéme fut assemblé à Lyon le 10. Août 1563. Pierre Viret, alors ministre de l'église de Lyon, fut le modérateur & le secretaire du synode. On y résolut de prier Théodore de Beze de mettre en latin & en françois les causes & les protestations de nullité apportées par les Prétendus Réformés contre le concile de Trente, pour les faire tenir aux ministres qui étoient en cour, afin qu'ils les communiquassent au roi. On fit aussi cette division des provinces de France par rapport aux églises Prétendues Réformées. 1. L'Isle de France, Picardie, Brie, Champagne. 2. Bourgogne, Lyonnois, Forest & Auvergne. 3. Dauphiné, Languedoc & Provence. 4. Poitou & Saintonge. 5. Gascogne, Limousin & Agenois. 6. Bretagne, Touraine, Anjou & le Maine. 7. Normandie. 8. Berry, Orleans & le comté de Chartres.

V. Le cinquiéme fut tenu à Paris le 25. Décembre 1565. Nicolas des Galards, ministre d'Orleans, présida : Louis Cappel, ministre de Meaux, & Pierre le Clerc, ancien de l'église de Paris, furent secretaires. On y avertit les églises de se précautionner contre le livre de Charles Dumoulin, intitulé, *Unio quatuor Evangelistarum*, comme renfermant plusieurs erreurs ; & l'on y avertit les ministres de ne point assister aux exhortations du même ni à la participation des sacremens administrés par lui, parce, dit-on, qu'il les administroit contre l'ordre ecclésiastique des assemblées de pieté des églises Réformées.

VI. Le sixiéme fut tenu à Verteuil en Angoumois au commencement de Septembre 1567. De Lestre fut modérateur. On y lut les décisions de quinze cas de conscience données par Jean Calvin, pasteur & professeur à Genéve. Calvin, à la requête du synode, dressa les statuts & decrets concernant le mariage.

VII. Le septiéme fut assemblé à la Rochelle le 2. d'Avril & jours suivans de l'an 1571. Theodore de Beze, ministre de l'église de Geneve, fut moderateur, & Nicolas des Galards & Jean de la Rocheraye, secretaires. Jeanne reine de Navarre assista à ce synode avec Henri prince de Navarre ; Henri de Bourbon, prince de Condé ; Louis, comte de Nassau ; Gaspard, comte de Coligni, grand amiral de France, & plusieurs autres seigneurs. Theodore de Beze y fut invité par ces seigneurs, & il rapporta une copie de la confession de foi qui fut dressée & signée, & l'on mit cette copie dans les archives publiques où elle est encore.

VIII. Le huitiéme fut tenu à Nismes le 6. de Mai 1572. Jean de la Place fut modérateur & secretaire.

IX. Le neuviéme se tint à Sainte-Foi en Février 1578. Pierre Merlin fut modérateur, & les secretaires furent François Loiseau & Guillaume de la Jaille. Henri de la Tour, duc de Bouillon, maréchal de France, y assista de la part du roi de Navarre. On y défendit à ceux qui voudroient mettre en vers des histoires sacrées, d'y introduire les noms des dieux du Paganisme ; & aux ministres d'exercer la médecine.

X. Le 10. s'est tenu à Figeac dans le Querci le 2. Août 1579. La Faye, ministre de l'église de Paris, fut modérateur ; il eut Couet pour adjoint, & François de la Nouaille fut le secretaire. Antoine de Puramelle, viguier de Figeac, y assista. On y établit que les synodes nationnaux se tiendroient chaque année une fois ; ce qui n'eut pas lieu.

XI. Le 11. se tint à la Rochelle le 28. de Juin 1581. De Nort, ministre de la Rochelle, présida ; de la Plante fut adjoint ; de l'Estang Godion, & de Chauveston, seigneur de Beauvais, ministre de S. Martin, furent secretaires. On y condamna une Histoire de France imprimée à la Rochelle, & un livre latin sur la Genese, de Jacques Broccard, Piémontois, imprimé au même lieu.

XII. Le 12. est celui de Vitré en Bretagne, assemblé le 15. de Mai 1583. Pierre Merlin en fut le modérateur, Matthieu Virelle adjoint, René Pineau & Jerôme Farreau, secretaires. Il se tint au château du sieur de Laval.

XIII. Le 13. se tint à Montauban en Juin 1594. Michel Berauld présida ; Jean-Baptiste Rotan fut adjoint ; Jean Gardesi & Jacques Thomas furent secretaires. On introduisit la lecture de la Bible de la version de Genéve, qui avoit été faite à la sollicitation des églises de France. On ajouta au catalogue de ceux qu'on excommunie, *les sorciers, charmeurs & enchanteurs*. On y résolut de prier Theodore de Beze de mettre en rimes les cantiques de la Bible pour les chanter avec les pseaumes.

XIV. Le 14. fut assemblé à Saumur en 1596. au mois de Juin. De la Touche présida ; Pacard fut adjoint ; Vincent & Calmon furent secretaires. On y lut la confession de foi, qui fut approuvée avec serment par tous les assistans.

XV. Le 15. fut assemblé à Montpellier en 1598. au mois de Mai. Berauld, pasteur de l'église de Montauban présida ; Montigni fut adjoint ; on eut pour secretaires Macefer & Cartaut. Le synode condamna ces deux écrits. 1. *Apparatus ad fidem Catholicam* : 2. Avis pour la paix

de l'Eglise & du royaume de France. Le roi Henri IV. ayant accordé 43. mille & 300. écus, & un tiers pour l'entretien des églises Prétendues Réformées du royaume, le synode assigna 3333. écus pour l'entretien de deux académies, l'une à Saumur, & l'autre à Montauban, & pour aider à dresser les académies de Montpellier & de Nismes.

XVI. Le 16. fut tenu à Gergean au mois de Mai 1601. Georges Pacard fut président; Lievin de Beaulieu fut adjoint; Daniel Chamier & Josias Mercier furent secretaires. On y distribua ce que Henri IV. avoit accordé aux églises.

XVII. Le 17. se tint à Gap en Octobre 1603. Daniel Chamier pasteur de Montelimart, présida; Jeremie Ferrier, professeur en théologie à Nismes, fut adjoint; Nicolas Vignier & Daniel Roi furent secretaires. C'est un des plus célebres synodes des Prétendus Réformés de France. Du Ferrier qui avoit osé traiter dans des theses le pape d'antechrist, sur quoi il avoit été decreté d'ajournement personnel par le parlement de Toulouse, dont il appella à la chambre de l'Edit qui étoit à Castres, fut approuvé dans ce synode. Cette conduite insensée déplut avec raison au roi, qui menaça le synode; mais l'article où la doctrine impie de du Ferrier est approuvée, resta, & fut imprimé dans le corps de la confession.

XVIII. Le 18. fut assemblé à la Rochelle en Mars & Avril 1607. Michel Berauld présida; Jacques Merlin fut adjoint; André Rivet & Daniel Roi furent secretaires. Le synode députa au roi pour demander, 1°. Qu'on nommât deux députés généraux en la place de ceux qui avoient servi depuis l'assemblée de Chatelleraud; 2°. Qu'on réduisit le tems de leur service à une année; 3°. Que les Prétendus Réformés fussent tenus de nommer seulement deux personnes au roi, qu'il auroit la bonté d'agréer. Les députés ayant été gagnés à la cour, il y eut partage dans le synode, les uns étant favorables à la cour, les autres y étant opposés.

XIX. Le 19. se tint à Saint-Maixent en Mai & Juin 1609. Jacques Merlin présida, & eut pour adjoint Jeremie Ferrier, & pour secretaires André Rivet & Gedeon Dupradel. On y reçut le livre que Vignier avoit composé sur la matiere de l'antechrist, selon l'ordre donné dans le synode précédent. On y chargea aussi chaque province de se préparer sur quelqu'une des matieres controversées entre les Catholiques & les Protestans, & l'on exhorta chaque province à choisir des personnes qui étudiassent expressément ces matieres. L'ouvrage de Vignier reçu dans ce synode, fut commencé à examiner à l'académie de Saumur, & il a été imprimé sous le titre de *Théatre de l'antechrist*. Il est plein de faux raisonnemens & de calomnies contre le pape & l'Eglise catholique.

XX. Le 20. fut assemblé à Privas en 1612. Il commença en Mai & finit en Juillet. Daniel Chamier pasteur de Montelimart, présida, Pierre Dumoulin fut adjoint, Etienne de Monsanglard & Etienne Maniald furent secretaires. On y renouvella & jura l'union entre toutes les églises protestantes. Le professeur Jeremie Ferrier fut excommunié. On y agita plusieurs questions sur le Baptême & sur la doctrine de Piscator, touchant la justice personnelle de J. C. ou sa soumission à la loi.

XXI. Le 21. se fit à Tonneins en Mai & Juin 1614. Jean Gigord, pasteur & professeur en théologie à Montpellier, présida, Jean Gardesi y fut adjoint, André Rivet & Denys Maltrer furent secretaires. Rivet eut 600. livres de recompense pour quelques ouvrages qu'il avoit faits, & Gigord 1850. liv. pour avoir soutenu une dispute publique à la cour avec le P. Cotton Jesuite.

XXII. Le 22. fut assemblé à Vitré en Mai & Juin 1617. Andre Rivet fut président, Jean Chauve adjoint, & Daniel Jamet & Elie Bigot secretaires. On députa au roi pour le feliciter sur la mort du maréchal d'Ancre, comme si elle eût été necessaire pour rendre la tranquillité au royaume.

XXIII. Le 23. se tint en 1620. à Alais, depuis le 1. d'Octobre jusqu'au deux Décembre. Pierre Dumoulin, pasteur de l'église de Paris, présida; Laurent Brunier fut adjoint, Nicolas Vignier & Thomas Papillon furent secretaires. On y approuva les décisions du synode de Dordrecht, auquel le roi n'avoit pas voulu que les Protestans de France envoyassent leurs députés. On y condamna aussi de nouveau la doctrine Arminienne, & l'on y reçut Benedict Turretin, pasteur & professeur en théologie à Geneve, qui apportoit une lettre de son église.

XXIV. Le 24. fut tenu à Charenton durant tout le mois de Septembre 1623. Durand présida, Baili fut assesseur, le Faucheur & de Launai furent secretaires. C'est le premier synode national où le roi ait fait assister un commissaire de sa part. Les lettres patentes qui y envoyerent Auguste Galand, membre des églises prétendues réformées, conseiller du rôi dans son conseil privé, & procureur général du royaume de Navarre, sont du 17. d'Avril 1623. & ordonnent qu'à l'avenir il y aura toujours dans les colloques & synodes un officier de la part du roi. Sa Majesté trouva mauvais que l'on eût fait un décret pour adherer au synode de Dordrecht, parce que cela ôtoit la liberté de conscience. Durand tomba malade en revenant de ce synode & mourut en 1626. Il avoit été ministre du landgrave de Hesse, ensuite de la princesse Catherine duchesse de Bar, sœur de Henri IV. & enfin de l'église de Paris. On a 3. de ses sermons sur le 19. verset du chapitre I. de l'épitre de S. Paul aux Thessaloniciens.

XXV. Le 25. fut tenu à Castres depuis le 16. de Septembre jusqu'au 5. de Novembre 1626. Le sieur Galand y assista comme commissaire de la part du roi, Chauvé présida, Denys de Bouteroue fut adjoint, Blondel & Petit furent secretaires. On députa Bouteroue & Baleines au roi, pour demander que Pierre Dumoulin fût rétabli dans l'église de Paris, & la permission de tenir une assemblée générale : l'un & l'autre furent refusés.

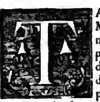
XXVI. Le 26. s'assembla à Charenton en Septembre & Octobre 1631. Auguste Galand y fut encore commissaire, Mestrézat fut président, Jamet assesseur, Blondel & Armet secretaires. On décida qu'il falloit admettre les Luthériens à la communion Ecclésiastique, sans exiger d'eux aucune abjuration.

XXVII. Le 27. fut tenu en 1637. à Alençon en Normandie depuis le 27. Mai jusqu'au 9. de Juillet. Benjamin de Basnage présida, Couppé fut adjoint, Blondel & de Launai furent secretaires. M. de S. Marc, conseiller d'état de sa Majesté fut commissaire. Les églises de Bearn furent incorporées dans ce synode aux synodes nationaux des églises pretendues réformées de France. On y condamna les écrits du sieur de la Milletiere, qui vouloit réunir les deux Religions, & on y approuva ceux de Daillé qui avoit tâché de le réfuter.

XXVIII. Le 28. se tint à Charenton depuis le 26. Décembre 1644. jusqu'au 26. Janvier 1645. Le commissaire fut M. de Caumont de Boisgrelier, conseiller d'état. On élut Garissoles, professeur en théologie à Montauban, pour président, Basnage pour assesseur, Blondel & le Coq pour secretaires.

XXIX. Le 29. fut assemblé à Loudun depuis le 10. de Novembre 1659. jusqu'au 10. de Janvier 1660. Daillé présida, de Langle fut assesseur, Desloges & Loride furent secretaires. Le député de la part du roi fut le sieur de la Magdelaine, conseiller au parlement de Paris. Le synode remercia Drelincourt des ouvrages qu'il avoit publiés, & l'exhorta de faire paroître ceux qu'il avoit encore composés. Le roi fit dire au synode que ces assemblées nombreuses coutant beaucoup, & causant autant d'embarras, & que les affaires d'ailleurs pouvoient être jugées par les Synodes provinciaux, son intention étoit, que l'on n'en assemblât plus que par son ordre exprès. Quelques sollicitations que les Prétendus Réformés ayent fait depuis pour faire changer d'intention à sa majesté ils n'ont pu rien obtenir. En sorte que ce 29. synode est le dernier synode national des églises de France. Cette cessation a diminué le nombre des hérétiques dans ce royaume. * *Voyez* le recueil de ces synodes nationaux par le sieur Aymon, apostat de l'église Catholique, *in-4°*. l'Histoire de l'edit de Nantes, par Benoît; l'Histoire de Geneve par M. Spon, édition de 1730. avec des notes, &c.

T



ABERNÆMONTAN ou TABERN-MONTAN, (Jean-Théodore) ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut premier médecin de l'électeur Palatin, de Marquard, évêque de Spire, & de plusieurs autres princes. Il étoit physicien ou médecin ordinaire à Wormes, lorsqu'il quitta cette ville pour aller à Heidelberg. Il croyoit que l'on pouvoit guérir la plus grande partie des maladies, & se conserver la santé en usant des simples qui croissent dans le pays où l'on a pris naissance, & que Dieu y avoit suffisamment pourvu en en produisant d'assez salutaires dans tous les royaumes du monde. Il ne vouloit point que l'on se servît, ni de la thériaque ni du Mithridate, & il les employoit très-rarement. Pendant le siége de Metz en 1552. où il étoit médecin d'armée, il guérit avec une simple poudre un grand nombre de ceux que les armes à feu avoient blessés. Lorsqu'il mourut en 1590. il étoit pere de 18. enfans, entre lesquels *Jean-Jacques* & *Philippe Jacques* se sont distingués dans l'exercice de la médecine. Jean-Théodore s'étoit formé un herbier qu'il avoit enrichi pendant 36. ans. Il en a fait part au public. Il y avoit recueilli plus de trois mille simples. Jerôme Bauhin célébre médecin de Basle, l'a beaucoup augmenté depuis. Jean-Théodore Tabernmontan a donné aussi le trésor des bains, &c. * *Voyez* le Dictionnaire historique de Hoffman, *tome 4. page 33.* & Manget, dans sa Bibliotheque des médecins qui ont écrit, *liv. 19.*

TABOR, petite ville de Boheme, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on cite*, Cocceïus, *histor. Hussitar.* il faut *Cochlaus.*

TABOUROT, (Etienne) plus connu sous le nom du sieur *des Accords. Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans ce Dictionnaire.* Tabourot, procureur du roi au bailliage de Dijon, s'est fait connoître dans le XVI. siécle par quelques ouvrages singuliers; le plus connu est celui qui est intitulé, *Bigarrures & Touches du seigneur des Accords*, dont on a plusieurs éditions, une entr'autres avec les apophtegmes du sieur Gaulard, & les Escraignes Dijonoises, à Paris chez Maucroi, *in-12.* Il fit cet ouvrage à l'âge de 18. ans, mais il le revit & l'augmenta en ayant plus de 39. Il n'y mit pas le nom d'Etienne Tabourot à découvert, mais il le cacha dans les lettres initiales des 15. premiers chapitres. En 1567. il publia sous le nom de Jean Desplanches, libraire & imprimeur à Dijon, le livre intitulé, *Synathrise*, (συνάθροισις) ou *Recueil confus.* Il mourut à Dijon en 1490. âgé de 43. ans. Son surnom de des Accords vient de ce qu'ayant une fois envoyé un sonnet à mademoiselle Bégat, au bas duquel il avoit mis sa dévise, *à tous accords*, au lieu de son nom, la demoiselle en lui répondant le qualifia, *seigneur des Accords*; & le président Bégar lui ayant plusieurs fois depuis donné ce nom, Tabourot l'adopta. Voici son épitaphe telle qu'on la lit dans l'église de S. Benigne de Dijon.

D. M.

Et memoria æternæ STEPHANI TABORATII ACCORDII, *qui fisci procurator, apud suos, tum meritis, tum liberalitate regiâ effectus, inter publicas patriæ discordias, animam quietam & concordem, non sine amicorum dolore exhalavit.*

* M de la Monnoïe, sur les *jug. des Sçav.* de M. Baillet, *t. 6.* in-4°. *pag. 338. & 339.*

TACHON (dom Christophe) de S. Sever, au diocèse d'Aire en Gascogne, entra jeune dans la congrégation de S. Maur, où il prononça ses vœux, âgé de 19. ans dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouse, le 7. de Janvier de l'an 1649. En 1665. il fut nommé prieur de l'abbaye de S. Guillelm du désert, & en 1673. prieur de celle de Notre-Dame de la Montguié, près de la ville de Narbonne. C'étoit un religieux d'une grande pieté, bien instruit de la morale évangélique, & plein de zele. Il prêcha avec succès, & sur-tout avec édification; & pour apprendre aux autres comment ils devoient se conduire dans l'exercice d'un si saint ministére, il composa sur ce sujet un ouvrage qui est fort estimé: il est intitulé, *De la sainteté & des devoirs d'un prédicateur évangélique, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour catéchiser.* Cet ouvrage est terminé par un formulaire de catéchisme pour des personnes déja un peu instruites, & par un avis aux prédicateurs touchant la maniere de se bien gouverner en faisant des missions pour les rendre utiles. Ce livre est dédié aux Missionnaires, & fut imprimé à Toulouse en 1685. *in-12.* & à Paris chez Jean-Baptiste Coignard. Il renferme bien des instructions solides, & des verités très-importantes & clairement exposées. L'auteur mourut dans l'abbaye du Mas-Garnier, le 9. Décembre de l'an 1693. M. du Pin en parle dans sa table des auteurs ecclésiastiques, où il l'appelle mal-à-propos TACHOR.* *Voyez* la *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la Congrégation de saint Maur*, &c. par dom le Cerf de la Vieville, religieux de la même congrégation, sur la fin. *Mém. du tems*, &c.

TACITURNES, c'est le nom que l'on a donné dans le XVI. siécle à une branche de l'Anabaptisme. Ceux-ci étoient persuadés que ces mauvais jours, dont parle S. Paul, étoient arrivés; jours ausquels il falloit se taire, & où la porte de l'Evangile devoit être fermée. Ainsi, selon eux, le monde étoit indigne d'entendre la parole du Seigneur, & c'étoit faire un crime que de l'annoncer à la multitude. Lors donc qu'on les interrogeoit sur la préference que l'on devoit donner aux diverses religions, & sur le choix qu'on en devoit faire dans un tems si orageux, ils se taisoient obstinément, & se répandoient, pour toute réponse, en invectives contre les déreglemens du siécle. Il a comblé sa mesure, disoient-ils, & il ne mérite plus d'être instruit des vérités évangeliques. On ne peut disconvenir que cette branche d'Anabaptistes n'ait été remplie d'assez bonnes gens, & assez reglés pour les mœurs. Aussi étoit-ce de ces Anabaptistes de bonne foi, dans qui la séduction avoit corrompu la croyance, sans leur corrompre tout-à-fait le cœur, que le parti d'ailleurs insensé, & toujours contraire à la verité, tiroit toute sa gloire si l'on peut en tirer quelqu'une de son attachement à ce que l'évangile & la tradition condamnent ouvertement, & de ce qui étoit même souvent fort opposé au bon sens & à la raison. Le pere Catrou, Jesuite, a parlé de ce Taciturnes dans son *histoire des Anabaptistes*, qui est solide & bien écrite. *Consultez* le livre IV. de l'édition *in-12.* de Paris 1733. sous les années 1526. & 1530.

TADDE'E (N.) Florentin, nâquit de parens obscurs & jusqu'à l'âge de 30. ans il mena une vie oisive, paresseuse, ou occupée à des exercices très-vils. Mais se réveillant à cet âge, comme d'un profond sommeil, il eut honte de lui-même, commença alors à apprendre les premiers élémens des lettres, entra ensuite plus avant dans l'étude, y réussit par sa grande application, & alla à Bologne où il étudia en philosophie & en médecine. Il se rendit si habile dans la derniere, qu'on le jugea capable d'en donner des leçons, & en peu de tems il fut un des médecins les plus renommés de toute l'Italie, & il eut 50. florins d'or

par jour. Ayant été appellé par le pape, il voulut deux cens florins d'or par jour, & lorsqu'il l'eut gueri, le souverain pontife lui donna dix mille florins d'or. Taddée mourut à Bologne en 1303. âgé de 80. ans. C'est ce qu'en dit Jean Cinelli dans son histoire encore manuscrite des écrivains de Florence, au rapport de M. Manget qui en cite les propres paroles en italien dans sa bibliotheque des écrivains médecins, livre 19. André Quenstedt dans son dialogue des hommes illustres de sa patrie, dit que Taddée fut le premier entre les Latins qui joignit la connoissance d'une philosophie plus subtile avec celle de la médecine, & qu'il exerça lui-même la médecine, où il fit un gain incroyable. Vanderlinden ajoute qu'il a fait des commentaires sur les aphorismes d'Hyppocrate; sur les pronostics du même; sur la maniere de traiter les maladies aiguës du même; sur un livre de Joannitius, intitulé, *Isagoga*; sur les ouvrages de Jean-Baptiste Nicolini. Il en a fait aussi sur l'*Ars parva* de Galien. * *Voyez* Manget au lieu cité, & les auteurs qu'il cite lui-même touchant Taddée.

TAFILET, (Muley Archi) roi en Afrique, fameux dans le XVII. siécle. Il fut surnommé Tafilet du royaume de ce nom que son pere avoit possédé. Celui-ci avoit eu ce fils d'une concubine de Mauritanie. Il nâquit avec une ame guerriére, & dès sa premiere jeunesse il donna de grandes preuves de sa valeur & de son habileté dans le métier des armes. Sous son frere aîné qui succéda à son pere, il fit valoir sa capacité & son experience; mais les deux freres s'étant brouillés, ils en vinrent aux mains, & l'aîné perdit la vie dans un combat. Tafilet craignant le ressentiment de son neveu, fils du défunt, se retira auprès d'un prince d'Abyssinie, contre qui il souleva ensuite ses propres sujets, qu'il étrangla pendant un repas, & des états duquel il s'empara. Il subjugua ensuite divers pays voisins, par ruse ou par force, & se mit en tête de conquerir toute l'Afrique. Il commença par attaquer les princes qui avoient partagé entr'eux le royaume de Maroc, & il les défit. Il épousa ensuite la fille d'un prince des côtes de la mer Atlantique, riche & puissant, qu'il réduisit peu après à être son vassal. Il vainquit le roi de Fez dans une bataille rangée, subjugua son royaume & le contraignit à se retirer dans les montagnes, & de-là dans la ville de Salé. Il remporta aussi une victoire complette sur le prince Gaïlan, ravagea son pays, & força la ville de Tétuan à se soumettre. Gaïlan s'étant réfugié à Argillan, il mit le siége devant cette ville, & il s'en seroit rendu maître sans le secours que les Anglois y apporterent, & qui le contraignirent à se retirer. Il obtint cependant que Gaïlan sortiroit de la ville, & se retireroit dans des lieux d'où il ne pourroit lui nuire. Après ces expeditions Tafilet ne pensa plus qu'à bien regler ses propres états: il rendit ses sujets des guerriers habiles, il fit fleurir le commerce, traita avec les Anglois & les Hollandois, & fit faire une fonte considérable de canons, pour laquelle il employa des Chrétiens, dont il connoissoit l'habileté en ce genre. Quand il vit que tout étoit en bon état chez lui, que ses richesses étoient fort augmentées, que ses sujets étoient bien aguerris, il forma le dessein de s'emparer d'Alger; mais sa mort arrivée en 1670. prévint l'exécution de ce projet. * Lorenzo Grasso, *Elogi di capitani illustri*, *pag.* 428. Histoire de Tafilet écrite par un agent du roi d'Angleterre en Afrique, &c en 1683. *in*-12. par le sieur Mouette. Cette histoire est peu de chose.

TAGEREAU (Vincent) célébre avocat au parlement de Paris, étoit Angevin. Il est très-connu par son traité contre le congrès, ou l'usage de la preuve d'impuissance par le congrès, dont M. Boileau a dit dans sa huitiéme satyre en parlant des animaux:

Et jamais juge entr'eux ordonnant le congrès
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

Cet usage fut aboli en 1677. sur un plaidoyé de M. le président de Lamoignon alors avocat général, après avoir été suivi long-tems dans les officialités. L'ouvrage de Tagereau est intitulé: *Discours de l'impuissance de l'homme & de la femme*, & a été imprimé à Paris en 1611. *in*-8°. 1. vol. Ce discours se trouve aussi, *pag.* 646. de la bibliotheque du droit françois, par Laurent Bouchel, t. 3. de l'édition de Paris 1667. *in-folio*, au mot *Séparation*. L'auteur y prouve, chap. 7. que le congrès est deshonnête, impossible à exécuter, & empêche plutôt de connoître la verité, qu'il ne sert à la découvrir; qu'ainsi l'usage doit en être rejetté. * *Mém. du tems. Journal du Palais*, *t.* 3. *p.* 466. & *t.* 5. *p.* 1. Brossette, notes sur les *Sat.* de Boileau, *t.* 1. de l'édition *in*-12. en 4. vol. *p.* 118.

TAGLIACARNE ou TAILLECARNE. (Benoît) *Ajoutez ce qui suit à ce qui est dit dans le Moreri, édition de* 1725. Il fut abbé de Nanteuil en vallée, diocèse de Poitiers, & de Font-froide au diocèse de Narbonne: il fut nommé évêque de Grasse en 1533. ou 1534. sur la démission de René du Bellay. Il mourut à Avignon le 18. d'Octobre 1536. *Dans le même article, au lieu* de Pierre du Moulin, *lisez* Charles du Moulin: *correction qui servira aussi au Moreri, édition de* 1732.

TAGO, général d'armée du tems d'Amilcar, pere d'Annibal, se rendit célébre par sa valeur. Les Vetons, que tous les anciens géographes placent au voisinage des Ovetains, des Carpetains, des Vaccéens & des Celtiberiens, & que Resende exclut de la Lusitanie, se voyant pressés par les Lusitaniens & quelques autres, & voyant que les Phocéens avec qui ils s'étoient ligués, avoient été taillés en piéces par les premiers, résolurent de verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour les venger. Ils choisirent Tago, Lusitanien d'origine, pour leur général. Tago, à l'intrépidité & à l'expérience joignoit la haine des Carthaginois, dont l'ambition étoit un obstacle à la sienne. Il entra dans la Turditanie, & désola toute cette province. Asdrubal n'eut pas le tems de s'opposer à cette premiere fureur, mais bientôt il le joignit, le combattit & le fit prisonnier. Alors les Vetons implorérent la clémence d'Asdrubal qui leur pardonna, afin de pouvoir regler plus tranquillement les affaires d'Espagne, sur laquelle les Romains commençoient à jetter les yeux. Mais il ne voulut user d'aucune miséricorde envers Tago, & il le fit mourir. Quelque tems après lorsqu'il travailloit avec ardeur à de nouveaux préparatifs de guerre qui l'occupoient depuis environ 3. ans, un esclave de Tago le poignarda au pied des autels, dans le tems même qu'il offroit aux faux dieux, qu'il adoroit, un sacrifice pour le succès de ses vastes desseins. Ce fut pour venger la mort de son maître que cet esclave se porta à une action si hardie, dont il ne tarda pas à être la victime. On se saisit de lui, on lui fit souffrir des tourmens affreux; mais paroissant insensible à la douleur, & ravi d'avoir vengé la mort de Tago, il expira en insultant aux Africains. * *Voyez* ceux qui ont écrit l'histoire des Carthaginois; l'*Histoire de Portugal* par M. de la Clede, secretaire de M. de Cogni, au commencement du premier volume, *pages* 17. & 18. de l'édition *in*-4°.

TAILLE (Jean & Jacques de la) de Bondaroy, freres, auteurs dramatiques, se sont fait connoître dans le XVI. siécle par plusieurs piéces de théatre & quelques autres ouvrages de poësie, & que Jean, qui étoit l'aîné fit imprimer à Paris chez Frederic Morel, imprimeur du roi en 1572. 1573. & 1574. en deux volumes *in*-8°. & qu'il dédia à Marguerite de France, duchesse de Valois, reine de Navarre. Les piéces contenues dans le premier volume sont Saül furieux, de 1568. la mort de Daire ou de Darius & Alexandre, tragédies; la premiere est de Jean, & les deux dernieres de Jacques. Le second volume contient la *famine* ou *les Gabaonites*, tragédie, *les corrivaux*, comédie en prose, & le *Negromant*, aussi comédie en prose, avec des élegies & poësies; le tout de Jean de la Taille. Outre ces piéces, on trouve encore *Le courtisan retiré*, poëme: *Le combat de fortune & pauvreté*, poëme, par Jean, & *La mort de Paris, d'Alexandre & d'Oenone*, poëme par le même. Ces deux freres étoient gentilshommes d'une très-ancienne noblesse

de Beauce, & ils avoient eu pour pere & mere Louis de la Taille, seigneur haut châtelain de Bondaroy & de Faronville en Beauce, & *Jacqueline* de Lestendart, d'une maison noble de Normandie, lesquels avoient été mariés par contrat du 2. Septembre 1532. Jacques de la Taille mourut à Paris en l'année 1567. dans un âge peu avancé. Jean de la Taille, son frere aîné, fut seigneur haut châtelain de Bondaroy & de Faronville; & malgré son attachement pour les muses, il ne laissa pas de servir avec distinction dans les guerres de son tems. On apprend par son épitre dédicatoire à la reine de Navarre, qu'il s'étoit trouvé à la bataille de Dreux en 1562. & qu'à la journée d'Arnay-le-duc en 1570. suivant les étendards du prince de Navarre, depuis roi de France, il fut dangereusement blessé d'un coup de lance au visage, & qu'au retour du combat, tout couvert de sang & de poussiere, ce prince lui fit l'honneur de l'embrasser, & le remit entre les mains de ses chirurgiens pour le penser. Il mourut dans son château de Bondaroy près de Pithiviers en Beauce, à l'âge de 97. ans. Il avoit été marié par contrat du 4. Avril 1575. avec *Charlotte* du Moulin, fille d'*Antoine* du Moulin, chevalier seigneur de Rouville, & de *Catherine* le Comte. Il en laissa un fils unique, qui fut LANCELOT de la Taille, seigneur haut châtelain de Bondaroy, Faronville sur Essaune, Combreux & d'Ambleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui fut marié le 30. d'Octobre 1611. par contrat du 27. précédent, avec *Antoinette* de Savigny, veuve de *Jean* du Monceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cent chevaux-legers pour le service de S. M. seigneur de Tignonville, Bagnaux Nancray, Meslobert & d'Estouche, & fille de *Chrétien* de Savigny, seigneur de Rosne, de Tonnois, &c. maréchal de France pour la ligue, & gouverneur de Paris & de l'Isle de France pour ce parti, dont il fut un des chefs, depuis maréchal de camp général de l'armée du roi d'Espagne aux Pays-bas, tué d'un coup de canon au siége de Hultz en 1596. & d'*Antoinette* d'Anglure, dame & vicomtesse d'Estoges. De cette alliance vinrent NICOLAS de la Taille, seigneur de Bondaroy, qui suit; *Antoinette* de la Taille mariée à Paris, en la paroisse de S. Gervais, le 22. Novembre 1661. avec *Paul* d'Antioque, comte du Miel, veuf de *Jeanne* du Saussay; & *Elisabeth* de la Taille, mariée avec *Charles* de Gauville, seigneur de la Motte & de Javercy, ni l'une ni l'autre de ces deux filles ne laisserent d'enfans.

NICOLAS de la Taille, seigneur haut châtelain de Bondaroy, baron du Quesne, épousa par contrat du 26. Juin 1647. *Elisabeth* de Guignolet, fille de *George* de Guignolet, écuyer, seigneur du Chesnau, & de *Marie* de Randal. Il n'en eut qu'une fille, nommée *Marie* de la Taille, batisée à Paris en la paroisse de S. Paul le 16. Juillet 1663. & mariée en 1680. avec *André* de Sainxe, écuyer, seigneur de Dormeville. En elle finit la branche des seigneurs de Bondaroy de la maison de la Taille, dont il reste encore en 1735. quelques autres branches, entr'autres celle des seigneurs de FRESNAY près de Montfort l'Amaury, qui a été formée par VALENTIN de la Taille, seigneur de Fresnay, frere puiné de *Jean & Jacques* de la Taille de Bondaroy, *qui ont donné lieu à cet article*. Il fut marié avec *Louise* de Montliart, fille d'*Antoine* de Montliart, seigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlay. Sa postérité subsiste en la personne de *Jean-Baptiste* de la Taille, sieur de Fresnay, lieutenant de vaisseaux du roi, marié avec *Claire-Marguerite* de Nevers de Cogolin. La branche des seigneurs des ESSARS a été commencée par JEAN de la Taille, seigneur des Essars & d'Offenville, grand oncle de *Jean & Jacques* de la Taille de Bondaroy, auteurs dramatiques. Il étoit troisiéme fils de MARTIN de la Taille, seigneur haut châtelain de Bondaroy, des Essars, d'Offenville, d'Anorville, de Nacelle, de Souville, du Monceau, de Rigneville, de la Motte-Boulains & de la Chaise près de Serceotte, gentilhomme de l'hôtel de Marie de Cleves, duchesse d'Orléans, de Milan & de Valois, mere du roi Louis XII. & de *Jacquette* le Vovier. Lui & *Etienne* de la Taille, seigneur de Bondaroy, son frere aîné, épouserent par un même contrat en date du 9. Janvier 1495. les deux sœurs; l'aîné *Philippe*, & le cadet *Marie* de Poilouë, filles de *Jacques* de Poilouë, écuyer, seigneur de Saclas. La posterité du cadet subsiste. *Charles* de la Taille, seigneurs des Essars, de Marcinvilliers, du Buisson, &c. descendu de lui au douziéme degré, fut capitaine d'une compagnie de canoniers dans le régiment royal artillerie, commissaire provincial d'artillerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; & en considération de ses longs services, le roi lui accorda une pension, qui a été continuée après son decès à ses enfans. Il mourut à Paris le 9. Décembre 1725. veuf de *Susanne-Julie* de Champs, sa cousine, fille de *Louis* de Champs, seigneur de Gissé, le Boulay, Bitry & Tranclinville, & de *Susanne* de la Taille. Il l'avoit épousée par contrat du 18. Mai 1696. Il laissa d'elle *Anne-Susanne* de la Taille, née en 1699. religieuse de la congrégation de Notre-Dame à Estampes; *Elisabeth-Marie* de la Taille, née le 27. Avril 1700. religieuse dans le même couvent; JACQUES de la Taille, seigneur des Essars, qui suit; *Anne-Charlotte* de la Taille, née le 27. Juillet 1703. mariée le 9. Novembre 1734. avec *Claude* de Toustain, seigneur des Mures, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien capitaine dans le régiment d'Arrois; *Antoine-Hector* de la Taille, chevalier des Essars, né le 20. Novembre 1705. lieutenant, puis en 1733. capitaine au régiment de la Marine; & *Edme* de la Taille, né le 12. Novembre 1706. capitaine aide-major au même régiment de la Marine en 1734.

JACQUES de la Taille, seigneur des Essars, de Marcinvilliers & du Buisson, né le 6. Août 1702. ci-devant mousquetaire du roi dans la premiere compagnie, fut marié le 15. Octobre 1726. par contrat du jour précédent, avec *Claude-Charlotte* de Beauclerc, fille de *Charles* de Beauclerc, baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Charlotte-Genevieve* de Marandé, & il en a eu *Charlotte-Marie* de la Taille, née le 21. Octobre 1728; *Jacques-Hector* de la Taille, né le 21. Décembre 1729; *Anne-Susanne* de la Taille, née le 29. Décembre 1730; *Françoise-Julie* de la Taille, née le 22. Juin 1733; & *Edme* de la Taille, né le 11. Février 1735.

La branche des seigneurs de TRETINVILLE subsiste en la personne de FRANÇOIS de la Taille, seigneur de Tretinville & de Bitry. Les armes de la Taille sont *de sable à un lion d'or, armé, lampassé, onglé & couronné de même.* Jean de la Taille de Bondaroy, auteur dramatique, portoit pour devise *un lion rampant tenant une épée nue & un livre, avec un rouleau* où étoit écrit : *In utrumque paratus.* La devise de Lancelot de la Taille son fils, étoit *un homme nud, couronné de palmes, regardant le ciel, & foulant un monde aux pieds, portant une épée nue*, avec ces mots écrits dans un rouleau : *Non inferiora secutus.* *Histoire du Gâtinois, Senonois & Hurepoix de D. Guillaume Morin, art. du lieu de Baignaux, imprimée à Paris en 1630. *Bibliotheque des théatres*, à Paris en 1733. *Titres & mémoires domestiques*

TAILLEPIED (Noël) a été un religieux de l'ordre de S. François, qui a fait quelques ouvrages. *Moreri en parle : mais il n'a rien dit* d'un Traité de l'apparition des esprits, qui fut imprimé à Rouen chez Romain de Beauvais l'an 1606. Dans ce Traité Noël Taillepied se qualifie lecteur en théologie : il étoit d'ailleurs prédicateur, comme il paroit par quelques endroits de son livre; & dans l'extrait du privilege il est dit qu'il étoit religieux à Rouen. Il l'avoit aussi été à Pontoise, lieu de sa naissance. Le livre est dédié à Claude Groulard, premier président en la cour du parlement de Rouen. Comme ce moine ne composa son Traité que pour insinuer que les ames reviennent, on peut bien juger que c'est un recueil de contes ridicules. Un anonyme fit néanmoins à l'honneur de cet ouvrage le sonnet suivant, qui mérite d'être rapporté pour son extravagance.

A toi, mon Taillepied, ce pied nombreux je taille,

Ce pied nombreux de vers, où les pieds de Thetis
N'ont aucun parangon, non tant par mes outis
Que pour ton docte pied, que sur ce pied j'entaille.
S'il advient que mon pied hors son orniere faille,
Ton pied aux cieux taillé rend mes pieds garantis
De cet hurt applani par tes filets subtils,
Qui te tirent nos pieds, comme l'ambre la paille.
C'est ore à ton pied droit que la docte raison
Fera marcher les pieds de l'humaine maison:
Mais d'espouser tes pieds, il n'est de consequence:
Car le pied pegaside heureusement ailé
Vaguindant sur les cieux ton pied aux cieux moulé,
Laissant nos pieds humains danser l'humaine danse.

Il seroit bien difficile de pénétrer ce que le poëte a voulu dire; on ne peut guère concevoir de galimathias plus obscur.

TAISAND (Pierre) jurisconsulte François, né à Dijon le 7. de Janvier 1644. jetta les fondemens de ses études à Pont-à-Mousson, étudia le droit à Toulouse, & prit le degré de docteur à Orleans à l'âge de 18. ans. Il plaida ensuite pendant seize ans à Dijon, & depuis l'an 1673 au parlement de Paris. Il retourna ensuite à Dijon, où il eut en 1680. une charge de thrésorier de France. Il prenoit aussi les qualités de conseiller du roi & de thrésorier général des finances en Bourgogne & Bresse. Il mourut en 1715. âgé de 72. ans. Il a publié une *Histoire du droit* commun: *la Coutume génerale des pays & duché de Bourgogne, avec son commentaire*, dans lequel cette coutume est expliquée par le droit Romain, les loix des anciens Bourguignons, par l'usage, le commentaire de M. de Chasseneuz, les annotations de M. Begat président au parlement de Dijon, du sieur avocat Despringles & autres, &c. *in-folio* à Dijon, 1698. des *Prieres du pecheur pénitent*: des *Discours académiques*, &c. Il a laissé une Histoire des vies des plus célebres jurisconsultes, tant anciens que modernes, qui a été publiée depuis sa mort, *in-4°*. par les soins de Claude Taisand, son fils, religieux de l'ordre de Cîteaux, alors directeur des religieuses du Pont-aux-Dames, qui en 1715. fit imprimer à Dijon la vie de son pere *in-4°*. en françois; mais cette histoire des jurisconsultes est très-peu exacte. * *Voyez* cette vie; la préface des vies des jurisconsultes; la *Bibliothéque des coutumes* par MM. Berroyer & de Lauriere, &c.

TALARU (Jean de) cardinal, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on doute* s'il a été chanoine & obédiencier de l'église de S. Just de Lyon: *le fait est vrai*; il fut ensuite custode de la cathédrale, &c.

TALARU (Amedée de) cardinal, &c. *Dans la même édition du Moreri on nomme* sa mere *Beatrix* de Marcelli, elle se nommoit *Beatrix* de Marcilli, & étoit dame de Chalnazel. *A la fin du même article ajoutez* que *Hubert-François* de Talaru, commandant à Toulon, brigadier des armées du roi en 1692. &c. avoit épousé en 1681. *Marie-Anne* d'Ornaison, sœur de *Louis* d'Ornaison, marquis de Chamarande, lieutenant général des armées du roi.

TALIACOT (Gaspard) professeur en médecine & en chirurgie dans l'université de Bologne, sa patrie, s'est rendu très-fameux par son expérience, & en particulier par son livre, où il enseigne la maniere de réparer le défaut des narines, des oreilles & des levres. Mais M. Manget croit que tout ce qu'il dit sur cela, quelque ingénieux qu'il soit, n'a jamais pu être que dans la théorie, & que Taliacot lui-même ne l'avoit point pratiqué. Son ouvrage est partagé en deux livres: dans le premier il parle en physicien habile, du visage, des narines, des oreilles, des levres; explique ensuite les principes de sa méthode, & traite de la matiere propre à la réparation, qu'il suppose possible, du lieu où l'on doit la prendre, en quel tems il faut l'employer, &c. s'il faut la tirer du corps même où l'on veut suppléer à ce qui manque, ou d'un corps étranger. Il entre dans un plus grand détail dans le second livre sur la maniere de faire cette opération; & tout l'ouvrage est semé de quantité de questions & de décisions aussi utiles que curieuses. Cet ouvrage accompagné de figures, parut à Francfort en 1598. *in 8°*. sur l'édition faite à Venise l'année précédente 1597. *in-folio*. On a encore du même une lettre latine à Jerôme Mercurialis sur le même sujet, avec l'ouvrage de Mercurialis, *De decoratione*, à Francfort en 1587. *in-8°*. Ces conseils de médecine, dans le recueil de Joseph Lautenbach, à Francfort en 1605. *in-4°*. Taliacot mourut à Bologne le 7. de Novembre 1553. & fut enterré dans l'église des religieuses de saint Jean-Baptiste. Dans le lieu où l'on fait à Bologne les démonstrations anatomiques, on voit la statue de Taliacot qui tient un nez d'une main. * *Voyez* Manget dans sa Bibliothéque des médecins qui ont écrit, *liv. 19.* & Orlandi, *Notizia de gli scrittori Bolognesi*.

TALLARD, comté. *On a rapporté sous ce nom dans le Dictionnaire la généalogie de la maison d'*Hostun, *à laquelle cette terre appartient, & qui en porte le nom. Corrigez ce qui suit pour servir au Moreri, édition de 1725.*

III. Jean II. du nom seigneur d'Hostun. Il laissa 1. *Guillaume* d'Hostun, &c. Il ne fut pas capitaine de cent hommes d'armes au royaume de Naples, mais gentilhomme de la chambre de Louis II. du nom, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile.

IV. Antoine d'Hostun..... épousa *Pauline* de Bessey, non Polié de Bessay. *Antoine*, l'un de ses fils, ne fut point, *comme on le dit*, religieux à S. Antoine de Vienne, mais chevalier de Rhodes & commandeur de Grenoble: ce fut celui que l'on nomme *Joyeux*, qui fut religieux de S. Antoine à Vienne.

V. Jacques seigneur d'Hostun la Laupie, Veicors, *non* Vezicos.

VII. Louis, seigneur de Claveson, &c. épousa *Merande* de Montchenu, non *Merande* de Montchenu.

XIII. Pierre, seigneur de Claveson, épousa 1°. *Magdelene* de Monteynard, *non* de Montignac. Il n'eut point d'enfans du premier lit, excepté une fille, qui mourut après avoir reçu le baptême: *& tous ceux qui sont nommés dans cet article*, sont du second..... *Jean* Blanc, lisez *Jean* de Blanc: d'Anlenet, *lisez* d'Alenet.

IX. Charles, seigneur de Claveson, &c. Paterin, *lisez* Patarin: *André* de Borel, lisez *Amien* de Borel. *Laurence* d'Hostun n'étoit point du premier lit, mais du second.

X. Florisel de Claveson.... épousa *Jeanne* d'Apchon, *non* d'Acphon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME, comtes de Verdun.

V. Jean d'Hostun III. du nom, &c. *Jean* de Brutin, lisez *Jean* Brotin, seigneur de Paris. Cernin, *lisez* Bernin.

VII. André d'Hostun, au lieu de Forterestе & Loubeau, *lisez* la Forteresse & Loubert. *Guillaume* d'Hieres n'étoit point chevalier, mais commandeur d'artillerie.

VIII. Jean d'Hostun IV. du nom, &c. au lieu de *Claudine* de la Baume-Suze, lisez *Claire*; & au lieu du 13. Juillet, *lisez* le 5.

IX. Antoine d'Hostun..... fut capitaine de cinquante hommes d'armes, non de cent. La mere de sa femme se nommoit *Jeanne* de Sugny, non de Lugny. Il fut fait maréchal de camp des armées du roi en 1614. le 26. Juin, *non* le 19. Septembre. Il avoit été fait chevalier des ordres de sa majesté dès le 5. de Novembre 1612.

X. Balthasar d'Hostun, &c. épousa *Françoise* de Tournon en 1613. *non* en 1614.

Ajoutez aussi à l'édition de 1732. ce qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME, comtes de Verdun.

XII. Gilbert de Gadagne d'Hostun, comte de Verdun, baron de Botheon, qui avoit été capitaine dans le régiment de Villeroy, & ensuite lieutenant de roi de la

province de Forez, & député de la noblesse de Bourgogne, mourut à Paris le 5. Février 1732. dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. *Marie-Claire* d'Albon sa femme, étoit morte le 21. Octobre 1727. âgée d'environ quatre-vingt ans. *Edition de ce Dictionnaire de 1732.* mariée 1°. en Fevrier 1604. *lisez* en Février 1704.

BRANCHE DES COMTES, puis DUCS DE TALLARD.

XII. CAMILLE d'Hostun, comte de Tallard, baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, seigneur des duchés de Lesdiguieres & de Champsaur, (par acquisition faite en 1719.) maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général du comté de Bourgogne, gouverneur particulier des ville & citadelle de Besançon, général des armées du roi, ministre d'état, & président honoraire de l'académie royale des sciences, nâquit le 14. Février 1652. & mourut à Paris sur les sept heures du matin, le 30. Mars 1728. âgé de 76. ans, un mois & 25. jours, & il fut inhumé le premier Avril suivant dans l'église des religieuses de sainte Elisabeth, rue du Temple. Ce ne fut qu'en 1668. & non en 1665. *comme on l'a marqué jusqu'à present dans le Moreri*, qu'il eut à l'âge de 16. ans le régiment royal des Cravates, qu'il commanda pendant près de dix ans. Il avoit été fait au mois de Septembre 1667. guidon des gendarmes Anglois. *Reformez ainsi ce qui est dit de lui dans le Moreri.* En 1672. il suivit le feu roi Louis XIV. à la campagne de Hollande. Sa valeur & même sa capacité dans le commandement, furent connues de bonne heure par M. de Turenne, qui le choisit en 1674. pour commander le corps de bataille de son armée aux combats de Mulhausen & de Turkeim. *On a omis dans son éloge qu*'il avoit été blessé d'un coup de mousquet à la bataille de S. Denys en 1678. Dans la guerre qui commença en 1688. il eut presque toujours non-seulement des commandemens particuliers pendant les hyvers, mais des corps d'armée séparés sous ses ordres seuls pendant les étés. Il commandoit l'hyver en 1690. dans les pays situés entre l'Alsace, la Sarre, la Moselle & le Rhin, lorsqu'il conçut le dessein de passer le Rhin sur la glace pour mettre à contribution le Bergstrat & le Ringau, il y réussit. Il fut fait lieutenant général en 1693. Après cette guerre terminée en 1697. le roi l'envoya en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de ses pleins pouvoirs & de ceux de M. le Dauphin, pour y traiter de ses droits à la succession d'Espagne avec l'empereur, le roi Guillaume & les Etats généraux. Il conclut un traité de partage en faveur du duc de Baviere en 1698. & ce prince étant mort peu de tems après, M. de Tallard vint à bout de conclure un second traité. Le roi lui en marqua sa satisfaction, en le faisant chevalier de ses ordres, & gouverneur du comté de Foix. Les ennemis ayant assiegé Keyservert en 1702. M. le comte de Tallard qui commandoit un corps destiné à agir sur le Rhin, leur en fit durer le siege pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il chassa aussi les Hollandois du camp de Mulheim, où ils s'étoient établis, & soumit Traërbach à l'obeïssance du roi. Il fut fait maréchal de France en 1703. & dans le même tems il défendit encore Traërbach que le prince héréditaire de Hesse assiegeoit, & conserva à la France cette conquête qu'elle lui devoit. Dans la même année il commanda l'armée d'Allemagne sous l'autorité de M. le duc de Bourgogne; & ayant formé le siege de Brisac, il prit cette importante place. Il entreprit aussi le siege de Landau; & malgré toutes les forces de ceux qui la défendoient, il força cette ville à se rendre, prit aux ennemis trente pieces de canon, & fit plus de quatre mille prisonniers. Il ne fut pas si heureux à la bataille de Hochstet en 1704. l'armée Françoise fut défaite, M. de Tallard fut blessé, pris & conduit en Angleterre, où il fut détenu sept ans. Pour le soulager de cette disgrace, le roi le fit gouverneur de la Franche-comté; & quand il fut revenu d'Angleterre, ce prince le fit duc en 1712. *Il faut ajouter ce qui suit à ce qui a été dit de lui dans le Moreri.* Il fut fait pair de France en 1715. & Louis XIV. par son testament le nomma pour être du conseil de régence. M. de Tallard fut quelque tems oublié; mais la place qui lui avoit été destinée, lui fut bientôt après rendue par M. le duc d'Orleans. Il prit séance le 31. Juillet 1717. Enfin sitôt que le roi (Louis XV.) eut pris en 1726. la resolution de gouverner par lui-même son royaume, il appella ce maréchal à son conseil suprême en qualité de ministre d'état. Il fut un des quatre chevaliers des ordres qui porterent les offrandes au sacre du roi le 25. d'Octobre 1722. En 1723. il entra dans l'académie des sciences en qualité d'honoraire, & l'année suivante il fut président de cette académie. Ayant été déclaré ministre d'état le 23. de Septembre 1726. il prit séance au conseil en cette qualité le 25. suivant. *François* d'Hostun, marquis de la Baume, son fils aîné, avoit été fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie au mois de Mars 1702. & brigadier des armées du roi au mois de Novembre 1703. lorsqu'il apporta à S. M. la nouvelle de la bataille de Spite, que le maréchal son pere venoit de gagner. Il eut le genou fracassé à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704. & il mourut de cette blessure à Strasbourg le 20. Septembre suivant. *Charlotte-Louise* de Gadagne d'Hostun, sa veuve & sa cousine, qu'il avoit épousée le 28. Février 1704. se remaria à l'âge de 27. ans, le 23. Décembre 1709. avec *Regnaud-Constant* comte de Pons & de Lonzac, guidon d'une compagnie de gendarmerie, & depuis de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, & mestre de camp de cavalerie. *Catherine-Ferdinande* d'Hostun, marquise de Sassenage, sa fille, & jumelle de *Marie-Joseph* son frere, étant née comme lui le 17. Septembre 1683. Son mari *Gabriel-Alphonse* marquis de Sassenage, capitaine de cavalerie, a été tué au siege de Turin en 1706. à l'âge de 24. ans & 8. mois. Elle a épousé en secondes noces..... *Gilbert* de Voisins, marquis de Villaines, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ci-devant colonel du régiment de Medoc. * *Memoires du tems. Histoire de l'academie royale des sciences*, pour l'année 1728. *Corrigez ainsi le degré qui suit.*

XIII. MARIE-JOSEPH d'Hostun, duc d'Hostun, pair de France, comte de Tallard, baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, seigneur des duchés de Lesdiguieres & de Champsaur, de Sillan, S. Etienne & Yseaux, S. Bonnet-le-Château, S. Galmier Verigneux, Chambeon, Marclop, &c. chevalier des ordres du roi, brigadier de ses armées, gouverneur & lieutenant général du comté de Bourgogne, & gouverneur particulier des ville & citadelle de Besançon, né le 17. Septembre 1684. reçut les cérémonies du baptême en la paroisse de S. Sulpice à Paris le 23. Décembre 1686. Il fut d'abord comme cadet, destiné à l'état ecclésiastique, & le roi lui donna le prieuré de S. Etienne du Plessis-Grimoud, diocèse de Bayeux, le 21. Mai 1704. mais étant devenu l'aîné de sa maison, il s'en démit au mois de Mars 1706. Il entra alors dans la compagnie des Mousquetaires noirs, fit la même année sa premiere campagne, & fut blessé dangereusement & fait prisonnier à la bataille de Ramillies le 23. Mai. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie petit vieux corps, sur la démission du comte de Tessé, par commission du 30. Novembre 1707. & il se distingua au combat de Rumersheim dans la haute Alsace le 26. Août 1709. Le maréchal duc de Tallard son pere, s'étant démis en sa faveur de son duché, & le roi l'ayant érigé en titre de pairie de France pour lui & pour ses descendans mâles par lettres patentes du mois de Mars 1715. il fit serment & prit séance au parlement de Paris le 2. Avril suivant. Il fut fait brigadier d'infanterie le premier Février 1719. pourvu en survivance du gouvernement du comté de Bourgogne & de la ville & citadelle de Besançon, le 20. Mai 1720. & reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. Il a été marié le 15. Mars 1713. avec *Marie-Isabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17. Janvier 1699. troisiéme fille d'*Hercule-Meriadec* duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, gouverneur de Champagne & de Brie, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi,

roi, & lieutenant general de ses armées, & d'*Anne-Genevieve* de Levis de Ventadour. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27. Avril 1725. & gouvernante des enfans de France en survivance de la duchesse de Ventadour, son ayeule maternelle, le 4. Septembre 1729. charge pour laquelle elle prêta serment entre les mains du roi le 6. du même mois, & dont la duchesse de Ventadour lui donna sa démission au mois de Mars 1732. Elle a eu le fils qui suit.

XIV. LOUIS-CHARLES d'Hostun, duc d'Hostun, pair de France, par la démission que son pere fit en sa faveur au mois de Décembre 1732. a été batisé dans la chapelle du palais des Thuilleries à Paris par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, le 15. Février 1716. & a été tenu sur les fonts par le roi & par la duchesse de Ventadour sa bisayeule. Il fut fait colonel du régiment d'infanterie de Tallard, au lieu & par la démission de son pere, & par commission du 10. Juillet 1732. & il a été marié le 22. Décembre de la même année avec *Marie-Victoire* de Prye, née le 28. Novembre 1717. fille unique de *Louis* marquis de Prye, chevalier des ordres du roi, lieutenant general pour S. M. au gouvernement de Languedoc, brigadier de ses armées, & gouverneur de Bourbon-Lancy, & de feue *Agnès* Berthelot de Pléneuf, ci-devant dame du palais de la reine.

TALLEMANT (François) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* François Tallemant des Reaux, abbé du Val-Chrétien, & prieur de saint Irenée de Lyon, étoit né à la Rochelle. Il avoit de l'esprit, & ne manquoit pas de sçavoir. Il fut reçu à l'académie Françoise en 1651. à la place de Jean de Montereul, chanoine de Toul, & secretaire de M. le prince de Conti. Il fut pendant 24. ans aumônier du roi, & il fut ensuite premier aumônier de Madame. Il entendoit bien l'italien, l'espagnol & l'anglois & assez bien le grec : mais faute d'avoir bien éprouvé ses forces, comme le veut Horace : *Quid ferre recusant, quid valeant humeri*, il a vieilli sur une traduction des vies de Plutarque qui n'a point eu de succès & dont M. Despreaux a donné le caractére dans ce vers :

Ou le sec Traducteur du françois d'Amyot.

Ce qui avoit fait réussir celle d'Amyot ; ce qui la fait encore rechercher malgré ses défauts & son vieux langage, ce sont les graces du style. Ce qui fit échouer celle de l'abbé Tallemant, c'est tout le contraire. Cette traduction de l'abbé Tallemant parut en 1663. en 8. vol. *in-12.* à Paris. On a reçu plus favorablement celle qu'il donna de l'histoire de Venise, d'après l'italien de Baptiste Nani, & qui fut publiée en 4. vol. *in-12.* à Paris : le premier & le second vol. en 1679. & les deux autres en 1680. Nani, procurateur de Venise, lui en témoigna beaucoup de satisfaction par des lettres pleines de témoignage d'estime & de reconnoissance. On a encore de M. Tallemant une lettre concernant Furetiere, dans le Mercure galant, du mois de Mai 1688. Cet abbé mourut âgé de 73. ans le 6. de Mai 1693. il réussissoit assez bien en vers françois, & l'on trouve plusieurs pieces de lui en ce genre, dans le recueil de vers choisis, publié par le pere Bouhours, & dans d'autres recueils. C'est lui qui a fait entr'autres l'épitaphe du celébre M. Patru. * *Voyez* L'histoire de l'académie Françoise par M. Pellisson, avec les notes de l'abbé d'Olivet; Petri Daniëlis Huetii *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 216. M. Huet marque entr'autres en cet endroit, qu'il avoit corrigé bien des endroits de la traduction de Plutarque par l'abbé Tallemant, qui la lui avoit montrée, & qui n'étoient pas fidéles; M. Boileau Despreaux, épître 7. vers 90. & la note de M. Brossette sur ce vers; l'abbé de Marolles dans son dénombrement, &c.

TALLEMANT, (Paul) de l'académie Françoise, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* Sa mere étoit fille de *Pierre* Puget, seigneur de Montauron, &c. *Celui que l'on ne cite dans le Moreri que* sous le titre d'*un sçavant Académicien*, &c. étoit Barbier d'Aucour. M. Huet parle avec beaucoup d'éloge de Paul Tallemant dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pages 217. & 409. *Il faut aussi ajouter aux ouvrages de cet abbé*, *Un discours sommaire touchant la vie de M. de Benserade*, à la tête des œuvres de Benserade, édition de Paris 1697.

TALOIRE, monastére celébre, n'étoit originairement qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny dans le diocèse de Lyon, & fondé par ERMENGARDE, femme de Raoul, roi de Bourgogne. Claude Granier, qui fut ensuite évêque de Geneve, & qui fit François de Sales, depuis canonisé, son coadjuteur, avoit été religieux d'abord, & ensuite prieur de ce monastere, & y avoit établi une réforme qui s'est unie depuis à la congrégation du Mont-Cassin. Taloire est à present une abbaye située sur le bord du lac d'Annecy, dans laquelle il y a 20. religieux qui gardent l'abstinence, & récitent tous les jours l'office de la sainte Vierge. On conserve dans la bibliothéque des manuscrits anciens & précieux, entr'autres un très-ancien, qui contient les loix des Allemands, celles des Bourguignons par Gondebaut, la loi Salique & les loix Romaines, & plusieurs autres. * *Voyez* ce qu'en disent les PP. DD. Martene & Durand, dans leur voyage litteraire, *tome 1. premiere partie, page 244.*

TAMIED, abbaye de l'ordre de Citeaux, très celébre dans la Savoye, & qui a la même réputation dans ce pays que Notre-Dame de la Trappe en France. Elle a été réformée de notre tems par dom Arsene Jougla, abbé de cette maison, François de nation, né à Toulouse d'une maison illustre. Cette abbé quitta les biens & les honneurs qu'une grande famille lui offroit, & de riches benefices qu'il possedoit, pour embrasser la vie pauvre & penitente des religieux de la Trappe au diocèse de Sées. Après y avoir fait profession, il y exerça la fonction de pere-maître : de-là il fut envoyé en Toscane au monastere de Buonsolazzo, colonie de la Trappe, dont il fut prieur. L'abbé de Tamied étant mort, les religieux qui avoient déja commencé à se réformer, l'élurent pour leur abbé. Comme il trouva en eux de bonnes dispositions, il n'eut pas de peine à leur persuader d'embrasser une reforme encore plus exacte. Ils embrasserent sans difficulté le silence perpetuel, observé à la Trappe, le travail des mains durant deux heures, une entiere séparation du monde. Cependant les religieux de Tamied boivent du vin, mangent des œufs, & accommodent leurs légumes avec du beurre; mais ils ne s'accordent l'usage du poisson que trois ou quatre fois l'année, ils répandent l'odeur de leur vertu dans tout le pays, & on ne peut les voir sans être touché de leur modestie & de leur recueillement Les domestiques même sont si recueillis, qu'ils gardent entr'eux un silence sevére; ils se voient & font leurs ouvrages sans se parler : les hôtes y sont reçus comme à la Trappe, avec beaucoup de charité & de propreté, mais leur appartement est tellement séparé de celui des religieux, qu'ils ne peuvent avoir de communication avec eux. On regarde les ancêtres de M. le baron de la Villette de Chevron, comme fondateurs de cette abbaye, qui est l'unique du diocèse de Tarentaise. On y trouve une assez belle bibliotheque, dans laquelle il y a quelques manuscrits dignes d'attention. L'on conserve aussi dans la sacristie une main de saint Pierre de Tarentaise, ses habits pontificaux, & un morceau de bois de la vraie Croix. Feu M. Duguet, si connu par ses ouvrages, étoit fort ami de l'abbé de Jougla, & il a fait en secret quelque séjour dans cette abbaye, pendant lequel il eut plusieurs longues conférences avec le duc de Savoye, qui la fréquentoit. Le chartrier de cet abbaye est extrémement propre & très-bien arrangé. Parmi les manuscrits, il y a un ouvrage de Pierre Abailard, qui a pour titre : *Petri Abaelardi de universalibus & singularibus ad Olivarium filium suum tractatus.* Les peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, parlent avec beaucoup d'éloge de l'abbaye de Tamied dans leur *Voyage litteraire, tome 1. premiere partie, pages 244. & suivantes.*

TAMISIER (Pierre) étoit de Tournus, ville de la Gaule Celtique, sur la riviere de Saone, entre Macon & Chalon. On le croit fils de Chrétien Tamisier, qui étoit couturier à Tournus en 1541. Pierre fut procureur au parlement de Paris, & mourut président à l'élection du Maconnois le 4. de Janvier de l'an 1591. C'étoit un homme d'esprit, & ami des sçavans de son tems. Ce fut lui qui engagea Pierre de saint Julien de Baleurre à recueillir, après les ravages des Huguenots, & à publier ce qu'il avoit remarqué des antiquités de la ville & de l'abbaye de Tournus. Il est auteur des quatre odes qui sont à la tête de cet ouvrage, que le sieur de saint Julien fit imprimer en effet à Paris en 1581. Il a fait aussi les deux odes que l'on lit au-devant des antiquités des Bourguignons, & de celles de Macon, qui sont du même Pierre de saint Julien. Lorsque Tamisier mourut, il faisoit imprimer une traduction qu'il avoit faite en vers françois de l'histoire Evangélique, écrite en vers latins par Juvencus. Claude Paulmier, chanoine de Macon, son cousin, eut soin du reste de l'impression, & cette traduction parut à Lyon en 1591. *in-8°.* sous ce titre : *La sacrée poesie, & l'histoire Evangélique de Juvencus, ancien poete Chrétien, mise du latin en vers françois.* * Voyez *Petri Tamiserii umbra*, à la tête de la traduction, *dont on vient de parler ;* & la préface de la nouvelle *Histoire de l'abbaye royale & collegiale de saint Philibert*, & *de la ville de Tournus*, par Pierre Juenin, chanoine de Tournus, en 1733.

TANARA. (Sebastien-Antoine) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Tanara, Bolonois, cardinal, évêque d'Ostie & de Veletri, doyen du sacré Collége, prefet de la congrégation de l'Immunité, &c. étoit né à Rome le 20. Avril 1650. d'une famille senatoriale de Bologne, & frere du feu marquis Tanara, qui avoit été ambassadeur de la ville de Bologne auprès du S. Siége apostolique depuis 1691. jusqu'en 1710. Il étoit nonce ordinaire à la cour de Vienne, & archevêque de Damas, lorsqu'il fut honoré de la pourpre Romaine par le pape Innocent XII. le 12. Décembre 1695. Le titre des quatre Saints Couronnés lui fut assigné le 21. Mai 1696. après avoir reçu le chapeau à son retour de Vienne. Le pape Clement XI. le déclara légat d'Urbin le 23. Avril 1703. & le continua au mois de Mai 1705. pour 3. ans dans cette légation. Il le nomma à celle de la Romagne, le 19. Fevrier 1710. Mais il étoit encore legat d'Urbin lorsqu'il passa dans l'ordre des évêques, en optant l'évêché de Frascati, le premier Avril 1715. Il fut même confirmé dans cette legation le 4. Mai suivant, avec ordre d'établir sa résidence à Ancone, & avec les pouvoirs de legat *à latere* dans l'état d'Urbin & dans la Marche, & une autorité absolue sur les troupes dans ce pays-là. Cependant il obtint son rappel au mois de Novembre de la même année 1715. après la mort du cardinal Fulve Astalli, doyen du sacré collége ; il prétendit, comme sous-doyen, cette place, qui lui fut disputée par les cardinaux Orsini & Giudice ; mais cette contestation ayant été remise, par le pape, à la décision d'un consistoire, l'affaire fut jugée en sa faveur, le dernier Fevrier 1721. & ce jugement ayant été approuvé par le pape, les évêchés d'Ostie & Veletri furent proposés pour lui dans un consistoire par le cardinal Paracciani, le 3. Mars suivant ; ensuite dequoi il demanda & obtint le pallium, que la qualité de doyen du sacré College donne droit de porter. Il mourut à Rome pendant la vacance du S. Siége, le 2. Mai 1724. âgé de 74. ans 12. jours, & dans la 29ᵉ. année de son cardinalat ; & il fut inhumé le 7. du même mois dans l'église de Notre-Dame de la Victoire, près les thermes de Diocletien. Le marquis Franciola hérita de ses biens patrimoniaux, à la charge d'une substitution en faveur & au profit de son neveu.

TANCHELIN ou TANQUELIN, nommé aussi TANQUELIN, TANQUELME, & par d'autres TANCHEME ou TANDEME. C'étoit un fanatique, *dont on n'a dit que peu de chose, & peu exactement dans le Moreri.* Il parut à la fin de l'onziéme siécle, & au commencement du XII. & infecta particulierement les Pays-Bas & la Hollande. Il étoit laïc & prêcha dans la Belgique les erreurs les plus monstrueuses. Il enseignoit que les Sacremens de l'église Catholique étoient des abominations ; que les prêtres, les évêques & les papes n'avoient rien de plus que les laïcs ; que l'église n'étoit renfermée que dans ses disciples, & qu'il ne falloit pas payer la dîme. Il s'appliqua d'abord à gagner les femmes, & par leur moyen il séduisit bientôt les maris : le libertinage le plus honteux étoit le fruit & souvent l'amorce de la séduction. Les personnes du sexe qu'il avoit gagnées devenoient bientôt les victimes de sa passion, & se croyoient fort honorées de l'amour du prétendu prophéte. Les esprits étoient tellement fascinés, que ce malheureux abusoit des filles en présence de leurs meres, & des femmes en présence de leurs maris, sans que les uns ni les autres parussent le trouver mauvais. Il ne prêcha d'abord que dans les tenebres, & en secret dans l'intérieur des maisons : mais quand il eut formé une secte qui pouvoit le mettre en état de ne rien craindre des puissances, il parut en public escorté de trois mille hommes armés qui le suivoient par-tout. Il étoit superbement habillé & avoit l'équipage d'un roi. Quand il prêchoit, il faisoit porter son étendart, & ses gardes avoient l'épée nue. Cet appareil frappoit les yeux du peuple grossier qui écoutoit comme un ange de Dieu, cet ange de satan. Ces succès inspirérent tant d'orgueil à Tanquelin, qu'il s'égala à J. C. Il osoit dire, que si J. C. étoit Dieu, parce qu'il avoit le S. Esprit, il devoit aussi être reconnu pour Dieu, puisqu'il avoit reçu la même plénitude de l'Esprit Saint. Quelques-uns l'adorérent en effet comme un Dieu, & il donnoit lui-même l'eau, dans laquelle il s'étoit baigné, à boire aux malades, comme un remède salutaire au corps & à l'ame. Il inspiroit à ceux qui le suivoient une liberalité à son égard, qui n'étoit que trop executée. Les peuples séduits lui donnoient de grandes sommes. Mais comme elles ne suffisoient pas encore pour satisfaire son avarice, il eut recours à un stratagéme impie qui lui réussit. Prêchant un jour à une grande foule de peuple, il fit mettre à côté de lui un tableau de la sainte Vierge, & mettant sa main sur celle de l'image, il eut l'impudence de dire à la Mere de Dieu : » Vierge Marie, je vous prens aujourd'hui pour » mon épouse. » Puis se tournant vers le peuple : » Voi- » là dit-il, que j'ai épousé la sainte Vierge, c'est à vous » à fournir aux frais des fiançailles & des nôces. » En même tems ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite & l'autre à gauche. » Que les hommes, dit- » il, mettent dans l'un ce qu'ils veulent me donner, & » les femmes dans l'autre, je connoitrai lequel des deux » sexes a le plus d'amitié pour moi & pour mon épouse. » Les femmes s'arracherent jusqu'à leurs colliers & leurs pendans d'oreilles, pour mettre dans le tronc. Cet imposteur fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht & dans plusieurs villes de Flandres, sur-tout à Anvers, malgré le zele de saint Norbert qui l'avoit confondu plus d'une fois. Vers l'an 1105. Tanquelin alla à Rome en habit de moine, prêchant par tout son fanatisme. A son retour il fut pris par Frederic archevêque de Cologne, & enfermé dans les prisons de l'archevêché avec deux de ses principaux sectateurs. Le clergé d'Utrecht ayant appris la détention de ces hérétiques, écrivit à Frederic pour les conjurer de ne les pas mettre en liberté, & ce fut à cette occasion qu'il fit le détail des impietés & des débauches de Tanquelin, telles que nous les avons rapportées. Tanquelin ne laissa pas de trouver le moyen de s'échapper de la prison. Mais il fut tué peu de tems après par un prêtre, l'an 1115. Son hérésie ne mourut pas avec lui. On découvrit à Yvois, au diocèse de Tréves, d'autres herétiques qui enseignoient presque les mêmes erreurs dans des conventicules secrets, & l'on eut de la peine à les détruire. * *Voyez* la vie de saint Norbert, écrite par un historien contemporain, nommé Hugues & rapportée par Surius au 6. de Juin ; *Histoire de l'église Gallicane*, par le P. Longueval Jesuite, tome 8. liv. 22.

TANDLER (Tobie) né à Dresde en 1571. étoit fils de *Christophe* Tandler, un des meilleurs architectes de son tems. Il fut créé maître en philosophie l'an 1599. à Wittemberg, & déclaré poëte laureat ou couronné. En 1600. il fut fait docteur en médecine dans la même université de Wittemberg, & le même jour il épousa la veuve de Jerôme Nymann, professeur en médecine. Quelques années après il fut fait professeur de botanique & d'anatomie à Bologne. Il mourut à Wittemberg en 1617. à l'âge de 46. ans. On a de lui des dissertations de physique & de médecine, sur les spectres qui se montrent, dit-on, à ceux qui veillent; sur les enchantemens & les fascinations; sur la mélancholie; sur les actions singulieres, & les divinations des mélancholiques, & sur les noctambules. On trouve dans ce recueil le discours de Jerôme Nymann sur l'imagination, & celui du docteur Martin Biermann sur les actions magiques. Le tout à Wittemberg en 1613. *in-8°.* * Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*; *lib. 19.*

TANSILLO, (Louis) poëte Italien, &c. *Il faut ajouter au Moreri, édition de 1725. que* sa piece intitulée, *Il vindemmiatore*; parut d'abord à Naples en 1534. & ensuite en 1553. sous le titre de *Stanze della coltura de gli orti delle donne.*

TAPPIUS (Jacques) né à Hildesheim en 1603. fils de Jacques Tappius, pasteur & surintendant de Schoning; fut créé docteur en médecine dans l'université de Helmstad en 1631. L'année suivante il fut fait dans la même ville professeur public en médecine, & dans la suite le sérénissime Auguste son prince le choisit pour son premier medecin. Il mourut à Helmstad en 1680. âgé de 67. ans. En 1653. il publia un discours latin sur le tabac & l'abus que l'on en fait aujourd'hui. Ce discours imprimé d'abord à Helmstad, *in-4°.* a été reimprimé au même lieu en 1673. aussi *in-4°.* En 1676. il donna des dissertations latines sur les blessures qui peuvent nuire aux fonctions des sens internes, sur leurs causes & la maniere de les guérir, à Helmstad, *in-4°.* * Manget, *Bibliotheca scriptor. medicorum*, *lib. 19.*

TARANTAISE ou TARENTAISE. *On a parlé de la province de ce nom dans le Moreri, il faut dire ici quelque chose du diocèse.* Il est du duché de Savoye, & très-petit. Dans dix lieues de longueur & trois de largeur, il a néanmoins 70. paroisses, mais elles ont été renouvellées toutes & bâties à neuf dans le XVII. siécle, tant par les soins de l'archevêque qui siégeoit alors, que par la contribution des diocésains : ce qui s'est fait ainsi. Tous les ans il sort de Tarentaise & des autres pays d'alentour, une infinité de Savoyards qui se partagent par bandes & se répandent en plusieurs royaumes. Les uns vont en Allemagne, les autres viennent en France, d'autres vont en Italie; tous sous un chef qui a soin d'eux, & à qui ils remettent ce qu'ils gagnent à ramoner les cheminées. Avant que de partir, ils vont tous recevoir la bénédiction de l'évêque, & après l'hiver ils font la même chose à leur retour. Pour lors on partage en trois ce qu'ils ont apporté. La premiere partie est pour l'église, la seconde pour les pauvres, & la troisiéme pour eux. Or c'est en partie de ce premier lot qu'ont été rebâties toutes les églises du diocèse. La cathédrale est assez belle pour le pays. La ville episcopale est peu considérable. On l'appelle Montier ou Moustier. Ceux du pays croient que c'est parce qu'elle est entre trois montages; mais elle est plûtôt entre cinq qu'entre trois. Le mot latin, *Monasterium*, fait voir qu'elle a plûtôt pris ce nom parce qu'originairement l'eglise cathédrale étoit desservie par des moines. L'abbaye de Tamied si célebre par la grande régularité & par l'austérité des moines qui l'habitent, est l'unique de ce diocèse. *Voyez* TAMIED, & *dans le Moreri, l'article de* TARANTAISE, province, &c. Il y est aussi parlé de l'église du même nom. Les peres dom Martenne & dom Durand en ont donné pareillement une courte description dans leur *Voyage litteraire*, *tome 1. I. partie*, *page 246.* S. Pierre archevêque de Tarentaise dans le XII. siécle, a fait beaucoup d'honneur à cette église, où il est révéré d'un culte particulier. *Voyez ce qu'on en a dit dans le Moreri sous l'article* Pierre de TARENTAISE.

TARANTE (Valesc ou Valois de) né à Montpellier vers l'an 1382. fut, selon quelques-uns, premier médecin du roi de France. Ce qu'il y a de sûr, est qu'il a exercé la médecine avec beaucoup d'applaudissement & de fruit en France pendant 36. ans. Il a recueilli ce que l'étude & l'expérience lui avoient appris, & il en a fait part au public dans un livre estimé; où il prend le nom de Philonius. Cet ouvrage intitulé; *Philonium pharmaceuticum & chirurgicum de medendis omnibus, tum externis, tum internis humani corporis affectibus*; &c. a été souvent réimprimé. On a encore de lui, *Medicinalium observationum exempla rara cum annotationibus Dodonai*: avec l'ouvrage de ce dernier, à Cologne 1581. & depuis ailleurs. *Epitome operis de morbis curandis per Desiderium*, à Lyon 1560. *in-8°.* De Tarante est mort après l'an 1420. * *Voyez* Manget, *in Bibliotheca Scriptorum medicorum*, *lib. 19.*

TARD-VENUS, (les) c'est le nom que l'on a donné après le milieu du XIV. siécle à des troupes conduites par quelques capitaines Gascons, qui après avoir ravagé la Champagne, entrerent en Bourgogne, & rodérent quelque tems autour de Besançon, de Dole, de Dijon, de Beaune & de Chalon. Elles demeurerent assez long-tems à Gergy & aux environs. Ayant pillé Givry, elles vinrent à Tournus en 1361. Mais il paroît par une enquête faite en 1380. qu'elles ne purent pas s'en emparer, non plus que de Charlieu, où elles allerent ensuite. Du Maconnois elles se jetterent dans le Lyonnois, & le 6. d'Avril 1362. elles défirent en bataille rangée à Brignais, trois lieues au de-là de Lyon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, que le roi avoit envoyé pour arrêter leur pillage. Elles se diviserent ensuite en deux bandes. L'une prit le chemin d'Avignon où étoit le pape avec sa cour, d'où elle fut emmenée en Italie par le marquis de Montferrat qui avoit guerre avec les Visconti de Milan : l'autre revint dans le Maconnois, qu'elle pilla à son aise, après s'être emparée du château d'Anse qui lui servit de retraite. En 1365. les Tard-venus étoient campés du côté de Chalon, au nombre de plus de 30000. quand le fameux Bertrand du Guesclin, sur qui le roi Charles V. avoit jetté les yeux pour en délivrer le royaume, arriva à leur camp, & leur persuada de le suivre en Espagne, pour y venger la mort de la reine de Castille, sœur de la reine de France, que son mari Pierre le Cruel venoit d'y faire mourir par le poison. Divers Seigneurs qui voulurent être de cette expédition, s'étant rendus à Chalon, & les places & les forts, dont les Tard-venus s'étoient emparés, ayant été remis à la puissance du roi, du Guesclin conduisit en Espagne cette armée, qui chassa facilement le roi de Castille de tous ses états. Depuis ce tems-là on ne vit plus les Tard-venus, du moins dans les pays *dont on vient de parler*, & qu'ils avoient ravagés pendant plus de quatre ans, si l'on en excepte cependant une troupe de ces brigands qui étant à la solde des Anglois, firent encore une course dans le Maconnois en 1369. Les Tard-venus sont encore appellés dans quelques Historiens, *les Compagnies*. * *Voyez* Gollut dans son *Hist. des Bourguignons*; Pierre Juenin, chanoine de Tournus, dans sa nouvelle *Histoire de l'Abbaye royale & collégiale de S. Philibert, & de la ville de Tournus*; *2. p. depuis la page 187. jusqu'à la 189. inclusivement.*

TAREK, TARIK ou TARIF ABENZARCA, général des Sarrasins au commencement du VIII. siécle, commandoit l'armée navale d'Ulit ou Walit, calife des Sarrasins, laquelle vint débarquer sur les côtes d'Espagne au mois d'Octobre ou de Novembre 711. & s'étendit ensuite dans l'intérieur de l'Espagne où elle porta la désolation. Muza, lieutenant en Afrique pour Ulit, vint seconder ce succès avec une armée formidable, & Tarek commanda en cette occasion un grand corps avec lequel il ravagea la Bétique ou Andalousie, & porta le fer & le feu dans toute cette province. Roderic après avoir assemblé ses forces, se mit en marche contre ce général;

rencontra l'armée de Tarek sur les bords de la petite riviere de Guadalette auprès de Xerès de la Frontera, & lui livra bataille un jour de Dimanche 17. de Juillet 712. Mais trahi par une grande partie de son armée, il fut obligé de fuir avec le reste, & les Sarrazins en taillerent un grand nombre en piéces. Isidore de Beja auteur contemporain, assure que Roderic perdit lui-même la vie avec son royaume sur le champ de bataille; & selon ce récit, qui paroit exact, il est faux qu'il se soit réfugié en Portugal, qu'il s'y soit retiré dans un hermitage, & qu'il y ait vécu en pénitent, inconnu aux hommes. C'est ainsi que périt ce dernier roi des Visigots, après une année de régne, & que finit le royaume de ces peuples en de-çà des Alpes, après avoir duré près de 300. ans depuis qu'ils en eurent établi le siége à Toulouse, l'an 419. Tarek continua ses conquêtes & se rendit formidable à toute l'Espagne, & les Sarrazins lui eurent obligation de la plus grande partie de leurs progrès dans ce royaume. Tarek avoit passé toute sa jeunesse dans le tumulte des armes : il avoit toutes les qualités nécessaires pour conduire une entreprise importante; brave, intrépide, mais prudent, & ne donnant rien au hazard. Il avoit perdu un œil; d'ailleurs il étoit grand & bien fait, & avoit cet air avantageux si utile pour commander à des soldats, sur qui l'extérieur d'un général décide souvent du plus ou du moins de confiance qu'ils prennent en lui. Tarek passa toute sa vie dans l'embarras des armées, mais quand il fut vieux, il chercha le repos dans lequel il mourut après l'an 716. * Isidor. Pac. Vincent Ferrier, sur l'an 712. *Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *liv. 7. Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *liv. 3. & au commencement du liv. 4.*

TARIN, (Jean) Recteur de l'université de Paris, étoit fils d'un meunier, & nâquit à Beaufort en Anjou, il fit ses études malgré les oppositions de son pere & de sa mere; & il ne put les commencer qu'à 18. ans. Il les fit à la Fleche sous les Jésuites, qui n'ayant pas tardé à connoître l'excellence de son esprit, & voyant les grands progrès qu'il faisoit, l'engagerent à entrer dans leur société. Mais leurs efforts furent inutiles, & Tarin même fut dans la suite fort opposé à ces Peres. Sa réputation le fit choisir pour professer la rhétorique au college de Harcourt à Paris, & Louis XIII. le fit son lecteur, & lui proposa plusieurs Evêchés. Mais Tarin qui ne se sentoit aucun penchant pour l'état ecclésiastique, ne crut pas devoir se rendre aux offres du prince, & il prit le parti du mariage. Il fut plus d'une fois recteur de l'université de Paris & soutint toujours ses droits avec fermeté; mais sans rien perdre de ses manieres douces & affables qui le faisoient aimer. Il venoit de tems en tems à Beaufort à pied pendant les vacances. Il y logeoit chez son fermier, & y mangeoit avec simplicité & avec bonté chez ses parens quoique vignerons, & quelquefois d'une condition encore moindre, & il s'en retournoit de même à Paris pour l'ouverture des écoles. Il est mort en 1661. Le P. le Long met sa mort en 1666. Comme on n'a pu découvrir le tems de sa naissance, on ignore à quel âge il est mort. On a plusieurs ouvrages de lui, entr'autres, *Laudatio funebris Petri Cardinalis de Gondi, Parisiensis episcopi* (mort en 1616.) *in-4°.* à Paris 1616. une traduction latine de la Philocalie d'Origene; de l'ouvrage de Zacharie, évêque de Mitylene, *de mundi opificio*; de celui d'Anastase, prêtre du Mont-Sina, *De hominis ad imaginem & similitudinem Dei creatione*, & un recueil d'opinions célebres sur l'ame. Jean Tarin a joint le grec & des notes à la traduction de ces ouvrages, & a fait imprimer le tout à Paris en 1624. *in-4°.* * *Mém. du tems.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France p.* 178. L'abbé de Marolles dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, &c.* Il y parle avec beaucoup d'éloge de Jean Tarin dont il avoit été ami, & qui avoit traduit pour lui du grec les deux premiers chapitres de S. Paul aux Ephésiens.

TARISSE (D. Jean-Gregoire) a été le premier général de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il avoit fait profession le 29. Juin 1614. âgé de 50. ans, & qu'il a gouvernée en qualité de général depuis 1630. jusqu'en 1648. qui fut l'année de sa mort arrivée à Paris le 24. de Septembre. Il s'étoit démis dès le mois de Mai précédent. D. Tarisse étoit né le 29. Juin 1575. à Pierre-Rue, lieu de la paroisse de Cesteron, petite ville du bas Languedoc. C'étoit un homme d'un jugement solide, d'une conduite très-éclairée, d'une pieté sincere, & d'une prudence peu commune. Il éclaira la congrégation par ses lumieres; il la soutint par sa conduite; il l'édifia par ses exemples. Il fut lié étroitement avec le B. Vincent de Paul, instituteur & premier général de la congrégation de la Mission, & avec messire Alain de Solminiac, évêque de Cahors, si célebre par sa grande pieté & par sa fermeté épiscopale. Nous avons de D. Tarisse des *Avis excellens aux superieurs de sa congrégation*, qui furent imprimés en 1632. *in-8°.* * *Voyez* la vie de M. Alain de Solminiac, évêque de Cahors, mort en odeur de sainteté, dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin, dans sa *Biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

TARSISIE, vierge, sœur de saint Ferreol, évêque d'Uzés vers le milieu du VI. siécle, & célebre par cette belle regle qu'il composa pour le monastere d'hommes qu'il avoit fondé, mérita par son amour pour la virginité & par ses autres vertus, d'être mise au nombre des saintes vierges. Elle est honorée à Rhodés d'un culte particulier le 15. de Janvier. Elle est morte vers l'an 557.

TASSE (Bernard) pere de *Torquat* Tasse, descendoit de l'illustre maison des Torreggiani, seigneurs de Bergame, de Milan & de plusieurs autres villes de Lombardie. Les Torreggiani ayant été chassés par les Visconti, se cantonnerent entre Bergame & Côme dans les postes les plus avantageux de la montagne du Tasso, dont ils prirent le nom. De-là cette famille se répandit non seulement dans les plus grandes villes d'Italie, mais en Espagne, où elle se distingua dans les comtes de Villamediana & dans d'autres maisons considérables. Celle qui en étoit la souche, s'établit à Bergame, y fit diverses branches, & s'y soutint par des alliances jusqu'au tems de Bernard Tasse, dont la mere étoit de la maison de Cornaro. Les biens de Bernard ne répondant pas à sa naissance, il y suppléa par sa vertu. Les ouvrages en prose & en vers qu'il donna au public, sont de beaux monumens de sa science & de son esprit, & la fidelité qu'il eut pour Ferrand de Sanseverin, prince de Salerne, à qui il s'étoit attaché, le fit estimer de tous les honnêtes gens. Ce prince l'avoit fait son secretaire, & l'avoit engagé à quitter son pays pour venir s'établir à Naples, où il se maria avec Porcie de la maison des Rossi, surnommés de *Pistoie*, parce qu'ils avoient la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils en furent chassés. Porcie étoit fille de Lucrece, de la maison de Gambacorta, qui avoient eu la seigneurie de Pise, & étoient alors marquis de Celenza. Ces deux familles ne le cédoient à aucune des plus nobles de Naples. Vers l'an 1547. Bernard Tasse suivit le prince de Salerne en Allemagne, où il alloit en ambassade, & il ne voulut point le quitter même dans tous les malheurs qui suivirent de près ce voyage, & qui obligerent le prince à se retirer en France pour éviter la fureur des Espagnols animés contre lui. Bernard y demeura quatre ou cinq ans, après lesquels il retourna à Rome, où il faisoit élever Torquat son fils. Quelque tems après, le duc de Mantoue qui avoit beaucoup d'amitié pour Bernard, lui donna le gouvernement d'Ostille sur le Pô, où il mourut dans un âge avancé. Le duc de Mantoue ayant appris sa mort, envoya lever le corps avec beaucoup de pompe, le fit porter à Mantoue dans l'église de S. Gilles, & ensevelir dans un tombeau de marbre, avec cette inscription, *Ossa Bernardi Tassi*, étant persuadé que le seul nom de cet homme illustre faisoit son éloge. Ce tombeau ayant été démoli peu après par les ordres du pape, qui croyoit qu'il embarrassoit l'église, le Tasse s'en plaignit dans un sonnet au cardinal Albano. Il lui avoit adressé auparavant une espece d'oraison funebre dans cette belle élégie qu'il fit sur sa mort, & qui est si pleine de douleur, de tendresse & de sentimens

nobles & élevés. * *Voyez* la vie de Torquat Tasse par l'abbé de Charnes, *depuis la premiere page jusqu'à la soixante-troisiéme inclusivement*, &c.

TASSE. (Torquat) *Ajoutez ce qui suit, à ce que l'on a dit de ce poete Italien dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il nâquit, non à Bergame, mais à Sorrente, ville du royaume de Naples, le 11. Mars 1544. selon l'abbé de Charnes dans la vie de ce poëte, ou le 10. d'Avril de la même année, selon M. Baillet, dans ses jugemens des Sçavans. L'abbé de Charnes ajoute, que ce poëte parloit & raisonnoit à six mois, qu'il étudia à trois ans, & alla au college à quatre. Lorenzo Crasso, dans ses éloges des Hommes illustres, & Manso dans sa vie du Tasse, disent la même chose, quoique Vigneuil Marville, c'est-à-dire, dom d'Argonne, dans ses mélanges de litterature, tome 1. assure qu'aucun Italien n'a dit cela du Tasse. A peine cet heureux genie avoit-il sept ans, que, selon les mêmes historiens de sa vie, il faisoit bien des vers, & composoit des discours qu'il récitoit en public. Il n'avoit que douze ans lorsqu'il eut achevé l'étude des belles-lettres. Il sçavoit bien le latin & le grec; n'ignoroit aucune regle de la poëtique, étoit rhétoricien & dialecticien. Il fit de si grands progrés à Padoue, qu'à l'âge de 17. ans, il soutint des thèses publiques de philosophie, de théologie & de droit civil & canonique. Il s'attacha particulierement, & presque entierement à la poësie, malgré les défenses de son pere. En 1565. à la priere d'Alfonse, duc de Ferrare, & du cardinal d'Est, il choisit Ferrare pour sa demeure ordinaire. Le duc le logea dans son palais. Il y travailla à son poëme de la *Jerusalem délivrée*, qu'il acheva en France dans l'abbaye de Châlis; près & dans le diocèse de Senlis. Ceux qui ont dit, *comme dans le Moreri*, qu'il composa entierement ce poëme dans cette abbaye se sont trompés: il y en avoit déja une partie imprimée avant qu'il vint en France avec le cardinal d'Est, que le pape Gregoire XIII. n'envoya en qualité de legat en ce royaume qu'en 1572. *Voyez le reste de ce qui le regarde dans le Moreri.* Il est bon seulement d'ajouter encore ici qu'il fut enterré à Rome dans l'église du monastere de S. Onufre, où on lit son épitaphe qui est conçue en ces termes:

TORQUATI TASSI *Poëta (heu quantùm in hoc uno nomine celebritatis ac laudum!) ossa hùc transtulit, hic condidit Cardinalis Bevilaqua, ne qui volitat vivus per ora virûm, ejus reliqua parum splendido loco essent. Admonuit virtutis amor, admonuit adversùs patriæ alumnum, adversùs parentum amicum pietas. Vixit annos LI. natus magno florentissi. sæc. bono, anno M DXLIV. Vivet, haud fallimur, æternùm, in hominum memoria, admiratione, cultu.*

Tous les ouvrages du Tasse ont été recueillis, avec les écrits faits pour & contre sa *Jerusalem délivrée* en 6. volumes *in-fol.* à Florence en 1724. La même année 1724. M. Mirabaud, actuellement de l'académie Françoise, a donné à Paris une traduction en françois du poëme de la *Jerusalem délivrée* en 2. vol. *in-12.* avec une vie de l'auteur au commencement du premier volume. Mademoiselle Riccoboni a relevé avec beaucoup de justesse une partie des défauts de cette traduction, sur-tout pour ce qui regarde la fidelité, dans une lettre écrite en françois à M. l'abbé Conti, & imprimée à Paris *in-12.* en 1725. l'abbé Desfontaines a joint ses propres notes à cette lettre. Un autre reproche que l'on a fait à M. Mirabaud, est d'avoir employé la plus grande partie de sa préface à critiquer le jugement que M. Despreaux a porté du Tasse, jusqu'à l'appeller pour cette raison *un critique peu sûr.* Il est certain que M. Despreaux estimoit le Tasse, il en connoissoit le merite, quoique M. Mirabaud ait avancé qu'il n'a jugé de ce poëte que sur des notions vagues, & en quelque sorte sur le rapport d'autrui. Ce seul vers de l'Art poëtique, où en parlant du Tasse, il dit:

Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,

fait assez voir qu'il le regardoit comme un poëte très-illustre. S'il n'eût pas lu le poëme de la Jerusalem avec quelqu'attention, en auroit-il sçu discerner les véritables beautés, comme il a fait dans les vers suivans.

Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
Si son sage heros toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Sathan à la raison;
Et si Renaud, Argant, Tancrede, & sa Maitresse,
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

Il est vrai que M. Despreaux a reproché au Tasse un peu de *clinquant* (car il ne dit pas qu'il en est plein.) Les Italiens avouent aussi qu'il y en a un peu, mais fort rarement. Est-ce une raison pour dire que M. Despreaux n'est pas un *critique sûr*? A qui persuadera-t-on que certaines personnes ayent droit de citer à leur tribunal les plus grands maîtres?

TASZUCKI (Stanislas) de Luclawice, étoit de l'ordre des chevaliers en Pologne: il passa une partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles V. & y fut estimé. Mais dans la suite il adopta les erreurs de Farnovius & de Wisnovius, Sociniens. Il quitta leur parti quelque tems après, se fit protecteur & ministre de l'église de Luclavie, & y prêcha les erreurs des Racoviens, qui prétendoient que le fils de Dieu n'avoit pas été avant la Vierge Marie. Ceux de son église suivirent ses opinions. Il a fait, *Præfatio ad Stanislaum Szafranecium, castellanum Sendomiriensem, in M. Czechovii judicium super catechesi Pauli Gelovii*: Elle fut écrite à Luclavie le 20. de Janvier 1581. & imprimée la même année *in-8°.* en langue polonoise. Discours à Etienne, roi de Pologne, dans la cause d'Alexis Rodecius imprimeur, retenu en prison en 1585. en latin. On y a ajouté la réponse du roi, que donna Taszicius le 12. de Septembre de la même année, où le roi affecte une grande modération & beaucoup de penchant pour tolerer les religions, mais où en même tems il paroît plus favorable aux Sociniens. Alexis Rodecius sortit ensuite de prison. * *Voyez* Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, page 82. & *l'Histoire du Socinianisme*, en françois, *page 365.*

TAURIN (saint) que l'on regarde comme le premier évêque d'Evreux, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri.* Le tombeau de ce Saint se voit encore à Evreux, mais on n'y a pas ses reliques. On les conserve dans l'abbaye de Gigny, fondée dans les comté de Bourgogne sur la fin du IX. siécle par saint Bernon fils d'Audon comte en Bourgogne. Il n'y a que le crâne de saint Taurin qui ne soit pas dans ce monastere: on dit sur les lieux qu'il a été donné aux Bénédictins de Chartres; & il y a un de ses doigts à l'abbaye de S. Claude, où l'on fait memoire de ce saint. Il y a sous le nom de S. Taurin une abbaye fort ancienne à Evreux; & il y en avoit une autre sous le même titre à Chevines entre Clugni & Mâcon. C'est proprement où ses reliques furent d'abord apportées, lorsqu'on voulut les soustraire à la fureur des Normands qui étoient payens, & qui bruloient & profanoient les reliques des saints, après avoir pris les chasses & les reliquaires. Rodolphe roi de la Bourgogne Transjurane, donna Chevines à l'abbaye de Clugni, & Mainbœuf, évêque de Mâcon en consacra l'église en l'an 950. L'on voit par l'acte de cette consécration que les reliques de saint Taurin y étoient encore. Elles ont été apportées deslors à Gigny, & c'est probablement le 5. de Septembre, jour auquel on fait à Gigny & au comté de Bourgogne la fête de saint Taurin. Il y a ce jour à Gigny un grand concours, & il y vient tous les ans un envoyé des dames & de la ville de Remiremont en Lorraine, qui entend la messe, fait une offrande, & prend un certificat de son voyage. C'est l'exécution d'un vœu fait à saint Taurin, pour être délivré de la peste par son intercession. * Dunod, *Histoire de l'abbaye de Baume & du prieuré de Gigny*, à la suite de son *Histoire des Sequanois*, &c. *in-4°.* en 1735. Le Brasseur, *Histoire ecclésiastique & civile du comté d'Evreux*, &c.

TAURODINUM. Quelques annales manuscrites di-

sent que sous le regne de Gontran, au milieu du VI. siécle, une certaine ville nommée *Taurodinum*, fut renversée par un tremblement de terre dans le Rhône, dont le cours étant arrêté, il se déborda si furieusement, qu'il passa par dessus les murailles de Geneve. Mais nous ne connoissons aucun géographe qui parle de cette Ville. M. la Motte le Vayer récite la chose d'une maniere plus vraisemblable dans sa soixante-quinziéme lettre. „Marius, dit-„il, évêque de Lausane en Suisse, rapporte dans sa chro-„nique que le mont qu'il appelle *Tauretunensem* en Va-„ley, tomba si subitement sur un château & sur des „bourgs voisins, que tous les habitans en furent oppri-„més, & qu'il s'ensuivit un débordement d'eaux si éton-„nant, que la ville de Geneve en fut fort incommodée. “ Ainsi on est encore à sçavoir sûrement si *Taurodinum* étoit une ville ou seulement une montagne mais la plûpart des critiques penchent pour ce dernier sentiment. *Voyez* en particulier l'*Histoire de Geneve* par M. Spon, avec des notes, dans l'édition de 1730, tome 1. *in 4°.* p. 18. & les notes au bas de cette page. Le président Fauchet fait aussi mention de *Taurodinum*, & du fait *dont on vient de parler.*

TAYLOR (Thomas) théologien Anglois, né à Cambridge, y fut membre du college de Christ, & y reçut le degré de docteur en théologie. Il fut pasteur à Reading en Berks, où il fut fort estimé & respecté de ses auditeurs. Dans la suite il desservit une église à Londres. Il mourut en 1632. On l'a surnommé le *docteur illuminé*, titre qui avoit déja été donné à quelques théologiens de l'église Catholique. On a de lui un Commentaire Anglois sur l'épître de S. Paul à Tite & sur le douziéme chapitre de l'Apocalypse: Moyse & Aaron, ou le Christ révelé, ouvrage rempli d'allégories, par lesquelles il prétend expliquer l'Ancien Testament. Il a fait encore quelques autres ouvrages en anglois. * *Mémoires du tems.*

TEGRIMO (Nicolao) étoit de Lucques & d'une famille ancienne qui subsiste encore, & qui a été illustrée par les dignités les plus considérables où elle se voit encore élevée aujourd'hui à Lucques. Nicolas eut de plus une érudition rare pour son siécle, qui étoit le XV. Il s'appliqua particulierement à la jurisprudence, & le bruit de sa science se répandit dans toute l'Italie. La république de Lucques l'envoya en ambassade auprès de Ludovic Sforce, duc de Milan, qui pour récompenser son mérite, le fit chevalier & conseiller ducal; & dans un diplôme dont il l'honora, il fit mettre que c'étoit à cause de sa connoissance singuliere des loix dans laquelle il excelloit, & qui lui donnoit un des premiers rangs entre les plus habiles jurisconsultes d'Italie. Ce diplôme est de l'an 1494. En 1492. Tegrimo avoit été envoyé vers le pape Alexandre VI. & on lui témoigna la même confiance en l'envoyant vers Jules II. & Pie III. Il fut chargé de plusieurs autres ambassades, dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur. On lui confia aussi le gouvernement du fort de Petra santa, qui étoit alors au pouvoir de Lucquois, & qui avoit besoin d'un homme doué de courage & de prudence. On voit par son testament qui est de l'an 1527. que l'on croit être l'année de sa mort, qu'il entra dans l'état ecclésiastique sur la fin de sa vie, & qu'il fut archidiacre de Lucques. Il a composé en latin la vie du célebre capitaine Castruccio Castracani, qui fut imprimée à Modene au mois d'Avril 1496. & que M. Muratori a inserée dans le t. XI. de son vaste recueil des écrivains de l'hist. d'Ital. *in-fol.* à Milan 1727. On a de plus trois harangues de Tegrimo qui ont aussi été imprimées, deux qu'il fit, l'une devant Alexandre VI. & l'autre en présence de Jules II. papes, lorsque la république de Lucques l'envoya en ambassade auprès d'eux; la troisiéme fut récitée devant Frideric, marquis de Mantoue, vers lequel il avoit aussi été envoyé en la même qualité. Il y en a deux autres qui sont demeurées manuscrites; la premiere fut faite lorsqu'il prit possession du gouvernement de Petra-santa; & la deuxiéme étoit destinée à être prononcée devant le pape Pie III. mais il ne la recita pas. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la vie de Castruccio dans le recueil *cité dans cet article*, t. 11. p. 1309. & suiv.

TEISSIER. (Antoine) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Antoine Teissier avocat au présidial de Nimes, puis conseiller d'ambassade, & historiographe de l'électeur de Brandebourg, nâquit à Montpellier le 28. Janvier 1632. Son pere étoit receveur général de la province de Languedoc, & sa mere fille de M. Baudan, seigneur de Vestrie, & conseiller au présidial de Nimes. Etant demeurée veuve, son fils qui n'étoit encore que dans l'enfance, fut élevé en partie par ses soins. Il étudia d'abord à Lunel, ensuite à Orange, où il s'appliqua particulierement à la langue grecque; & sa mere étant morte, il alla à Anduse ville des Cevennes, où il continua cette étude & s'y perfectionna. De retour à Nîmes il étudia l'hebreu & la theologie; ensuite il parcourut plusieurs académies, fit un voyage à Paris, où il fit connoissance avec MM. Pellisson, Conrart, Menage & plusieurs autres; & à son retour passant par Bourges, il s'y fit recevoir docteur en droit. Etant revenu à Nîmes, il s'enrolla parmi les avocats du présidial de cette ville, & fréquenta le barreau, pendant quelque tems. Après de nouveaux voyages à Paris & ailleurs, le conseil de la ville de Nîmes le voulut mettre de son corps, & le consistoire des Réformés le choisit pour être un de ses anciens. Lorsqu'on établit une académie dans la même ville, il fut nommé pour être un de ses membres. Il vécut cinquante ans avec peu d'inclination pour le mariage: mais en 1683. il épousa madame Despierres veuve d'un gentilhomme de Nîmes. L'édit de Nantes ayant été révoqué deux ans après, il sortit de Nîmes le 24. Septembre 1685. vint à Geneve, à Lausanne, à Zurich, où il séjourna quelque tems, alla ensuite à Berne, où il demeura deux ans, revint passer seize mois à Zurich, & enfin se fixa à Berlin, où l'électeur de Brandebourg lui donna le titre de conseiller d'ambassade & de son historiographe, avec une pension annuelle de 300. écus, qui fut augmentée dans la suite. Il mourut dans cette ville le 7. Septembre 1715. dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Nous avons de lui 1. une traduction de la premiere & de la seconde épître de S. Chrysostome à Theodore, & des épîtres du même à Olympiade, à Berlin en 1695. *in-12.* 2. Traduction de sept homelies du même pere. 3. Les vies de Calvin & de Beze, traduites du latin, l'une de Beze, & l'autre d'Antoine de la Faye, en 1681. 4. La vie de Galeas Caracciol, & l'histoire de la mort de François Spierre, traduction. 5. Les éloges des hommes sçavans tirés de l'histoire de M. de Thou, dont on a quatre éditions: la derniere est de Leyde, 1715. en quatre volumes *in-12.* par les soins de M. de la Faye, qui y a joint des remarques & des additions aux éloges. 6. *Catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitas, aut orationes funebres scriptis consignârunt*, à Geneve en 1686. *in-4°.* Il a donné en 1705. un *Auctuarium* de ce catalogue *in-4°.* 7. Epitre de S. Clement aux Corinthiens, traduite du grec en françois, en 1685. 8. Traité du martyre, traduit du latin d'Heidegger en 1686. Traité de la religion Chrétienne par rapport à la vie civile, traduit du latin de Puffendorf. 9. Deux traités pour la réunion des Protestans. 10. Histoire de l'ambassade envoyée au duc de Savoye par les Suisses en 1686. à Berne, *in-12.* en 1690. 11. Des devoirs de l'homme & du citoyen, traduit du latin de Puffendorf, 1696. 12. Instructions de l'empereur Charles-quint à Philippe II. & de Philippe II. au prince Philippe son fils; avec la méthode tenue pour l'éducation des enfans de France. 13. Instructions morales & politiques, 1700. 14. Abregé de l'histoire des quatre monarchies du monde, de Sleidan, 1700. 15. Lettres choisies de Calvin, traduites en françois, 1702. 16. Les vies des électeurs de Brandebourg de la maison des burgraves de Nuremberg, traduites du latin de Cernitius, 1707. *in-folio.* 17. La vie d'Ernest le pieux, duc de Saxe-Gotha, traduite du latin d'Egringius. 18. Abregé de la vie de divers princes illustres, 1710. 19. Traité de S. Chrysostome, où il montre qu'on ne souffre aucun mal que celui qu'on se fait soi-même, traduit du grec, 1710. * *Nouv. litter. t. 4. p. 126. 158.* Niceron, *Mém. t. 5.*

TEIXEIRA, ou TEXERA, (Joseph) Dominicain Portugais, &c. *Dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. on le nomme* Joseph, *& l'on dit qu'*il est mort vers 1620. sans indiquer le lieu. Pierre de l'Etoile, auteur contemporain, dit dans son journal du regne de Henri IV. 1°. qu'il se nommoit François; 2°. qu'il mourut à Paris dans un couvent de son ordre le dernier ou le penultiéme jour du mois d'Avril de l'an 1604. « C'étoit, dit-il, » un homme de bien, meilleur François qu'Espagnol, » grand généalogiste, & assez docte pour un moine. Au » reste homme pacifique, & formel ennemi de toute li- » gue & faction; ce qui le rendoit odieux à beaucoup » de son couvent. » Il ajoute qu'il étoit nouvellement arrivé d'Angleterre, où Henri IV. l'avoit envoyé; qu'il avoit été fort bien reçu du roi d'Angleterre, à qui il avoit fait present de sa généalogie qu'il avoit faite; & qu'il étoit prêt de retourner en ce royaume lorsqu'il tomba malade, & mourut. Pierre de l'Etoile ajoute que l'on soupçonna qu'il avoit été empoisonné à Paris. * *Voyez* le journal du regne de Henri IV. *tome II. pag. 25. & 26.*

TELCIDE, *cherchez* THELCIDE.

TELESIUS (Bernardin) étoit de Cosenze, d'une famille distinguée par sa noblesse & par son amour pour les lettres. Il fut mis dès l'enfance auprès d'Antoine Telesius son oncle, homme très-sçavant, qui demeuroit à Milan, & avec lequel il alla à Rome âgé de 17. ans. L'Italie étoit alors troublée par plusieurs factions qui commettoient beaucoup de desordres. Rome fut pillée, & Telesius fut pris par les soldats, & souffrit pendant deux mois une dure prison. Il ne dut sa liberté qu'au credit de Bernardin Martiriano, son compatriote, qui avoit beaucoup de crédit dans son parti. Cet accident donna beaucoup de haine pour Rome à Telesius, qui se retira à Padoue, où il s'appliqua sérieusement aux mathématiques, & fit de très-belles découvertes d'optique. La philosophie n'eut pas moins d'attraits pour lui; mais laissant là Aristote & ses sectateurs, il se fraya une route nouvelle, & se fit un grand nombre d'admirateurs & de partisans. Sa methode parut plus facile & plus propre à conduire à la vérité, qui doit être le but de la philosophie; & tous ses amis, entr'autres Ubaldin Bandinelli & Jean de la Case archevêque de Benevent, n'omirent rien pour l'engager à la perfectionner. Telesius fit une etroite liaison avec ces deux derniers à Rome, où il retourna quand les troubles furent passés, & qu'il ne quitta que pour retourner à Cosenze, où il épousa Diane de Sersali, d'une noble famille, dont il eut trois garçons. Les deux premiers moururent jeunes, & Bernardin chargea le troisiéme du soin de ses affaires domestiques après la mort de Diane; & ne choisissant pour son partage que le repos de l'etude, il se retira dans un bois proche du fleuve Corax, où il ne s'occupa qu'à méditer sur la nature. Ces méditations produisirent deux volumes, où il traitoit en maître habile des principes des choses naturelles. Dès qu'ils furent imprimés, ils lui firent une si grande réputation, que toute la jeunesse de Naples l'envoya prier de venir dans cette ville, & il fut obligé d'y consentir. Il s'y forma une académie, où ses principes furent enseignés sous le nom de *Philosophie Telesienne*. Cette académie a subsisté long-tems même après la mort de Telesius, qui arriva à Cosenze, où son fils l'avoit fait venir dès qu'il eut appris qu'il étoit malade, au mois d'Octobre 1588. âgé de 80. ans. Il fut mis, comme il l'avoit souhaité, dans le tombeau de son frere Thomas, archevêque de Cosenze. * *Voyez* son portrait & son éloge dans le *Musæum historicum* de Jean Imperiali, *page 79. & suiv.*

TELLIER (Michel) nâquit auprès de Vire en basse Normandie le 16. Decembre 1646. & fit ses études à Caen au college des Jesuites, dans la société desquels il entra dès l'âge de 17 à 18. ans. Après y avoir regenté avec succès les humanités & la philosophie, ses superieurs parurent le destiner uniquement aux lettres: il fut chargé de travailler sur Quinte-Curce pour l'usage de feu M. le Dauphin, & son travail parut en 1678. Cette édition qui est estimée, le fit choisir avec quelques autres Jesuites distingués par de semblables travaux, pour établir à Paris dans le college de Louis le Grand une société de sçavans qui succedât aux Sirmonds & aux Petaux. Mais ce projet dont l'execution étoit naturellement assez difficile, fut encore dérangé par le goût que le P. Tellier prit pour un genre d'écrire tout different. Il devint le defenseur de sa société & de ses sentimens, comme on le voit entr'autres dans sa *Défense des nouveaux Chrétiens & des missionnaires de la Chine, du Japon & des Indes*, qu'il fit imprimer en françois en 1687. & qui fut réimprimée l'année suivante avec une addition touchant la prophetie de sainte Ildegarde. Cet ouvrage a été attaqué par M. Arnauld dans les six derniers volumes de la *Morale pratique*, les seuls qui soient de ce docteur, les deux premiers étant de M. de Pontchâteau. On trouve aussi une vingtaine de lettres de ce docteur sur le même sujet dans les 5. 6. & 7. vol. du recueil de ses lettres. La *Défense des nouveaux Chrétiens* fut aussi deferée au saint Office; & tout ce que ceux qui s'en déclarérent les protecteurs purent faire pour en empêcher la condamnation, fut de promettre que le P. Tellier changeroit dans son livre tout ce que l'on jugeroit à propos, & qu'il viendroit lui-même à Rome pour convenir de ce qu'il faudroit y changer. M. Arnauld ne fut pas le seul qui s'éleva contre cet ouvrage; M. du Vaucel qui étoit alors à Rome sous le nom de M. *Valloni*, y fit aussi une replique très-solide, & il y eut des memoires presentés de sa part & de celle des Dominiquains pour le faire condamner. Le P. Tellier écrivit une longue lettre en 1689. sur le même sujet, qui ne demeura pas non plus sans replique; & cette affaire dura longtems. Les deux volumes de la Défense furent souvent mis à l'examen à Rome, & toûjours blâmés de la plûpart des examinateurs. Cependant le P. Tellier écrivit encore pour sa Défense, & en 1693. il fit imprimer à Liege un écrit contre les remarques sur la lettre du P. Vaudripont, son confrere, qu'il prétend convaincre de fausseté. La même année on annonça de nouveau les deux volumes de sa *Défense* comme une troisiéme édition, mais c'étoit seulement un avertissement nouveau: trois ou quatre cartons, & la feuille *L.* réimprimée de nouveau. Ces disputes dans lesquelles le P. Tellier s'enfonça, le conduisirent par degrés aux premiers emplois de sa compagnie. Il y fut successivement reviseur, recteur, provincial. Enfin le P. de la Chaise étant mort en 1709. le P. Tellier fut nommé confesseur du feu roi, & académicien honoraire de l'academie des inscriptions & belles lettres. Les disputes survenues au sujet de la constitution *Unigenitus*, l'occuperent extrêmement pendant les dernieres années de sa vie. Après la mort de Louis XIV. il fut envoyé à Amiens, & ensuite à la Fleche, où il est mort le 2. de Septembre 1719. âgé de 76. ans. On lui a faussement attribué les *Reflexions sur les jugemens des sçavans* (de M. Baillet) *envoyées à l'auteur par un academicien*, imprimées en 1691. *in-12.* & réimprimées à Paris en 1730. à la fin de l'anti-Baillet *in-4°.* & les *Reflexions sur la vie de Descartes*, du même M. Baillet. Ces deux écrits plus satyriques que critiques, sont du P. Boschet, Jesuite. L'Histoire des cinq propositions attribuées à Jansenius en deux volumes *in-12*, qui a paru sous le nom du docteur Dumas, est plus vraisemblablement attribuée au P. Tellier, à qui l'on donne encore les *Observations sur la nouvelle défense de la version françoise du N.T. imprimée à Mons*, &c. à Rouen, 1684. *in-8°.* C'est proprement une apologie des écrits que le docteur Mallet avoit faits contre la version de Mons, & que M. Arnauld avoit attaqués. Il ne jugea pas à propos de répondre à celui-ci. * *Memoires du tems. Lettres de* M. Arnauld, *t. 5. 6. & 7. Mem. de l'acad. des belles lettr. t. 5.*

TELLIER (Camille le) plus connu sous le nom de M. *l'abbé de Louvois*, étoit le quatriéme fils de FRANÇOIS-MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secretaire d'Etat, & d'*Anne* de Souvré, fille unique de M. le marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre. Il nâquit à Paris le 11. Avril 1675. & dès l'âge de neuf ans, il fut nommé au prieuré de S. Bélin, à l'abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. Cet abus, qui pour être assez commun, n'en est pas moins contraire à tou-

tes les regles, parut en quelque sorte plus tolerable dans M. l'abbé de Louvois, que ces benefices n'appelleront point à l'état ecclésiastique, mais qui parut y être appellé d'ailleurs légitimement. Quoi qu'il en soit, on réunit dans la même année en sa faveur sous le titre general de bibliothecaire du roi, les charges de garde de la bibliotheque & d'intendant du cabinet des médailles, dont M. l'abbé Colbert étoit pourvu & celle de grand-maître de la librairie, que deux Jerômes Bignon avoient successivement remplie. Ces charges qui demandent, ce semble, un homme déja consommé dans les sciences, furent pour M. l'abbé de Louvois un vif aiguillon qui redoubla son ardeur pour les acquerir. Cette ardeur fut secondée par les meilleurs maîtres: M. Hersan, alors professeur en rhetorique au college du Plessis, fut choisi pour son precepteur. M. Boivin le cadet lui apprit le grec; M. l'abbé Vittement, depuis sous-précepteur du roi, lui repetoit la philosophie, pendant qu'il en faisoit un cours au college Mazarin sous M. Cordelier. M. Louail, docteur de Sorbonne, connu depuis sa mort arrivée au mois de Février 1724. pour être auteur de la premiere partie de l'Histoire *du livre des réflexions morales*, &c. servant de preface aux grands hexaples, travailloit de même avec M. l'abbé de Louvois sur les questions de théologie, dont il prenoit les leçons en Sorbonne. Il fit un cours de mathematiques sous M. de la Hire, un autre de chymie sous MM. Homberg & Geoffroi; un autre d'anatomie sous M. du Verney, & reçut ainsi de la premiere main la plûpart des connoissances utiles ou agréables, qui séparent les grands génies du commun des hommes. M. l'abbé de Louvois profita si bien de l'attention que l'on avoit à l'instruire de tout, que M. Baillet crut devoir lui donner une place honorable dans son histoire des enfans devenus celebres par leurs études. En effet dès l'âge de douze ans, il possedoit déja si bien Homere & plusieurs autres poëtes Grecs, Virgile, & ceux parmi les poëtes Latins qui en ont le plus approché, qu'il en sentoit toutes les beautés, étoit en état de les faire remarquer aux autres, & répondoit, sans hésiter, aux questions de critique que l'on pouvoit former sur ces auteurs. Il soutint ses theses de philosophie & de théologie avec le même éclat; il eut le premier lieu de sa licence, & reçut le bonnet de docteur le 18. Mars 1700. âgé d'environ 25. ans. Sur la fin de sa licence, il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé pour le diocése de Reims, où il avoit un canonicat; & immédiatement après cette assemblée, il entreprit un voyage en Italie, qu'il fit en homme de lettres, qui regarde moins ces sortes de voyages comme un amusement, que comme une continuation d'étude. Une de ses principales attentions fut de chercher dans toutes les villes où il passoit, les livres qui y avoient été imprimés, & qui manquoient à la bibliotheque du roi; & il en ramassa ainsi plus de 3000 volumes. Au retour de ce voyage qui ne fut que d'un an, il se consacra aux fonctions de grand vicaire dans le diocése de M. l'archevêque de Reims, son oncle, & il les remplissoit encore, lorsqu'en 1706. il fut nommé à une place de l'académie Françoise. Le discours qu'il y prononça le jour de sa reception, est le seul ouvrage imprimé qui nous reste de lui. Il fut reçu en 1708. à l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il fut nommé au mois d'Octobre 1717. à l'évêché de Clermont; mais comme il se sentoit depuis deux ans atteint de vives douleurs de la pierre, il ne crut pas devoir accepter une charge dont il eut été resolu de porter tout le poids, & que ses infirmités l'empêchoient de porter. Le mal augmenta en effet de jour en jour: il se fit sonder, on sentit la pierre, & il se détermina à l'operation comme à une mort certaine. Dans l'intervalle il résigna trois de ses benefices, & fit un testament, dont toutes les dispositions sont pleines de sagesse, de reconnoissance, & sur-tout de charité. Enfin il fut taillé le 29. d'Octobre 1718. La pierre se trouva d'une nature molle, elle s'écrasa sous la tenette, & on ne put l'extraire que par fragments. La fievre survint & le malade mourut le huitiéme jour après l'opération, âgé de 44. ans & demi. M. l'abbé Bignon a eu la charge de bibliothecaire du roi.

* Son éloge dans les *Mem. de l'acad. des belles lettres, t. 3. Memoires du tems.*

TELON, astronome & mathematicien, étoit, comme on le croit, né en Provence, & peut-être à Marseille, vers le même tems que Jules-César nâquit à Rome. Il fit son étude particuliere des mathématiques & de l'astronomie, & il excella dans la marine, de même que son frere Gyarée, qui réussit aussi dans les mêmes etudes. C'est ce qui a fait dire à Lucain, qui nous a conservé leur mémoire, qu'ils firent la gloire de leur patrie. Jusques-là, si l'on en croit ce poëte, on n'avoit point encore vu, ni un plus sçavant astronome, ni un plus habile homme de mer que Telon.

Dirigit huc puppim miseri quoque dextra Telonis,
Qua nullam melius pelago turbante carina
Audivère manum, nec lux est notior ulli
Crastina, seu Phœbum videat, seu cornua lunæ,
Semper venturis componere carbasa ventis.

Les Marseillois ayant voulu tenter un combat naval pour prévenir César qui vouloit faire le siege de leur ville, Telon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville, & s'y distinguerent beaucoup. Gyarée y perdit la vie; Telon y fut dangereusement blessé, mais il survécut à sa blessure. Dans le même combat, ayant perdu la main droite, il ne laissa pas de combattre encore & de manœuvrer. Il perdit peu après la main gauche, & comme il ne pouvoit plus en cet état nuire aux ennemis, il crut que c'étoit une action de courage de se jetter dans un de leurs vaisseaux, où il fut bientôt percé de coups. Ce vaisseau coula à fond, & Telon y périr avec tous ceux qui y étoient. Telon & Gyarée étoient freres jumeaux, & si ressemblans à l'exterieur, comme ils l'étoient par leurs inclinations, qu'on les prenoit souvent l'un pour l'autre. * Lucain, *de bello civili*, liv. 3. en plusieurs endroits. *Histoire litteraire de la France*, par quelques Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. pages 99. & 100.*

TEMPS. (Jean du) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on le dit* né à Blois vers l'an 1520. Il nâquit sûrement vers l'an 1535. *On ajoute qu'*étant à Paris, il se laissa séduire par les Calvinistes; *ce qui n'est pas vrai:* il dit lui-même qu'il étoit né Calviniste.

TENNEUR ou TANNEUR. (Jacques-Alexandre le) *Ajoutez au Moreri, édition de 1725* qu'il étoit fils de *Benjamin* le Tenneur, secretaire du roi & greffier du conseil privé, puis conseiller d'état, mort en 1628. Guillaume de la Boissiere qui épousa *Françoise* le Tenneur, étoit seigneur de Chambors, non comte; il n'étoit point non plus originaire de la maison de la Boissiere en Bretagne. *A l'égard de* Jacques-Alexandre le Tenneur, *il faut ajouter au Moreri, éditions de 1725. & de 1732. 1°. qu'*il étoit frere de M. le Tenneur président de la cour des Monnoies à Paris, & qu'avant 1649. qui fut à peu près le tems qu'il quitta la Guienne pour venir s'établir à Blois, afin d'y conferer avec M. de Beaune sur la geometrie de M. Descartes, il y avoit déja du tems qu'il s'étoit déclaré Cartésien, & qu'il avoit déja donné des marques de son habileté dans la physique & les mathematiques par les écrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée dit du mouvement, & sur quelques autres sujets. 3°. Qu'avec son traité *De sacra ampulla Remensi*, &c. contre Jean-Jacques Chifflet, *dont on parle dans le Moreri*, on trouve deux autres traités du même contre Chifflet; sçavoir, 1°. *Responsio ad parergon Chiffletianum*, où il répond à beaucoup de reproches de differente espece que Jean-Jacques Chifflet lui avoit faits, & rapporte une lettre que le celebre Gassendi lui avoit écrite de Digne en 1651. & qui lui a fait beaucoup d'honneur. 2. *Chiffletius ridiculus*, contre un autre ouvrage de Chifflet, que M. le Tenneur regarde comme un libelle calomnieux, & qui a pour titre, *Tenneurius expensus.* Il y a beaucoup d'érudition dans cet ecrit de M. le Tenneur, mais un peu trop de vivacité: il est terminé par un appendix, où il refute ce que Chifflet avoit dit du baptême de Pepin, fils de Charlemagne. M. Baillet dans

sa

sa vie de Descartes *in-4°.* tome 2. parle avec éloge de M. le Tenneur.

TENTZELIUS (Guillaume Ernest) né le 11. de Juillet 1659. à Arnstad, petite ville de Thuringe, où son pere Jacques Tentzelius, étoit ministre, fit ses humanités dans sa patrie, & sa philosophie à Wittemberg, où on l'envoya à l'âge de 18. ans, & où il étudia aussi les langues orientales & l'histoire ecclésiastique & profane. Après la mort de son pere arrivée en 1685. il fut appellé à Gotha où il régenta, & où il s'appliqua à la recherche & à la connoissance des médailles, ce qui lui procura la charge d'historien de la branche Ernestine de la maison de Saxe. En 1702. il alla à Dresde, où il fut honoré de la charge de conseiller & d'historien du roi de Pologne électeur de Saxe. Mais il céda bientôt au peu de gout qu'il trouva à la cour & aux mortifications qu'il eut à y essuyer, & il se retira. Il mourut le 24. de Novembre 1707. dans sa quarante-neuviéme année. C'étoit un homme tout occupé de ses livres, fort peu propre aux usages du monde, & qui se consoloit facilement dans son cabinet du peu d'accueil qu'il recevoit de la part de ceux qui avoient un gout different du sien. Il aimoit la retraite, & supportoit sans peine une longue application; aussi a-t-il beaucoup écrit, quoiqu'il soit mort dans un âge si peu avancé. Un de ses premiers ouvrages est un parallele qu'il fait de son pere avec S. Jacques de Nisible, parallele assurément peu juste en beaucoup de points: cet écrit latin parut en 1686. *in-4°.* Il avoit déja publié plusieurs theses latines; sçavoit, *Tres diatriba de Corban*, à Wittemberg, *in-4°.* 1678. *De medio præscientiæ divinæ circa futura contingentia*, 1679. *in-4°.* à Wittemberg. *De proseuchis Judæorum*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* *De proseuchis Samaritanorum*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* La premiere these est beaucoup plus de Jean-Frederic Meinhard que de Tentzelius qui l'avoit seulement soutenue sous lui. Ses autres écrits sont: *De Phœnice*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* contre M. Fell évêque d'Oxford, pour prouver que dans le livre de Job chap. 29. v. 18. il ne s'agit point de Phenix. *De apophtegmate Ignatii amor meus crucifixus est*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* *De duplici baptismo Constantini magni*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Il y traite de fable le baptême de Constantin par S. Silvestre. Cet écrit est contre ce que M. Schelestrate avoit dit sur ce sujet dans son *Antiquitas illustrata*. *De symbolo apostolico*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Il prétend que ce symbole n'est pas des Apôtres. *De Polycarpo episcopo & martyre Smirnensi*, à Wittemberg, 1684. *in-4°.* *De natalitiis episcoporum*, 1684. *in-4°.* à Wittemberg. *De Ephremo Syro*, à Wittemberg, 1684. *in-4°.* *De hymno*, TE DEUM LAUDAMUS, à Arnstad, 1685. *in-4°.* Il ôte cet hymne à saint Ambroise & à S. Augustin. *De disciplina arcani*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Cet écrit est contre Schelestrate bibliothécaire du Vatican, qui dans son commentaire sur le deuxiéme canon du concile d'Antioche avoit soutenu, mais en peu de mots, que l'usage de cacher aux catéchumenes, aux Juifs & aux infidéles le mystere de l'Eucharistie, & de ne leur en point parler, venoit des Apôtres, & que l'on avoit observé dessors la même chose par rapport aux rits des autres Sacremens & aux autres dogmes de l'église. Tentzelius soutient dans son écrit que cette discipline n'a commencé qu'à la fin du deuxiéme siécle, & qu'on ne l'observoit que par rapport aux rits des Sacremens, & non à l'égard des dogmes. Schelestrate a répondu au long à cet écrit dans un ouvrage entrepris exprès, qui est intitulé, *De disciplina arcani*, &c. & qui parut à Rome en 1685. *in-4°.* Tentzelius repliqua en 1687. par son *Epistola ad amicum*, &c. imprimé à Gotha en 1687. *in-4°.* Il ajouta encore quelques nouvelles preuves & raisons sur ce sujet lorsqu'il fit réimprimer en 1697. à Leipsic *in-4°.* la plûpart des dissertations dont on a parlé jusqu'ici, & ausquelles il en joignit quelques autres: ce recueil est intitulé, *Exercitationes selectæ*, &c. Il a encore publié, *De ritu lectionum sacrarum*, 1685. *in-4°.* sur la coutume de lire l'écriture dans les églises, & sur quelques autres points. *Judicia eruditorum de symbolo Athanasiano*, &c. 1687. *in-12.* *Animadversiones in Casimiri Oudini supplementum de scriptoribus ecclesiasticis*, 1688. *in-12.* Oraison funebre d'Adam Tribbechovius, en 1687. *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*, 1696. Il soutient que les ossemens trouvés proche de Tonne, bourg en Thuringe, étoient d'un éléphant. *Entretiens de chaque mois entre quelques bons amis sur plusieurs livres*, &c. en allemand: c'est une espéce de journal commencé en 1689. qui a été fort goûté. *Bibliotheque curieuse*, &c. en allemand: c'est un nouveau journal commencé en 1704. & fini en 1706. Tentzelius a travaillé aussi pendant vingt ans à celui de Leipsic, & a fourni des dissertations aux *Observationes hallenses*, & au recueil allemand intitulé, *Paquet de lettres interceptées. Discours sur l'invention de l'Imprimerie en Allemagne*, 1700. en allemand: il l'attribue à Guttenberg. Le jour véritable de la mort de Marguerite d'Autriche, électrice de Saxe, déterminé par des preuves certaines, &c. en allemand, 1700. Il fixe cette mort au 12. Février 1486. En 1700. il publia l'Histoire latine de Gotha, commencée par Gaspard Sagittarius, mais revue & continuée par Tentzelius, *in-4°.* & en 1701. il donna un premier supplément à cette Histoire, & la même année un deuxiéme; tous deux *in-4°.* *Typus genealogiæ Beichlingicæ*, &c. 1702. Trois recueils de médailles en allemand. 1697. *in-fol.* Autre recueil de médailles en 1699. *in-fol.* en allemand. *Saxonia numismatica*, &c. 1705. *in-4°.* allemand & latin. Cette histoire métallique contient bien des choses curieuses sur les électeurs de Saxe. *Saxonia numismatica lineæ Ernestinæ*, &c. 1705. allemand & latin, *in-4°.* En 1713. on y a ajouté des tables des matieres fort utiles. *Vindiciæ pro Hermanni Conringii censura diplomatis fictitii cœnobii Lindaviensis*, 1700. *in-folio.* De nouveaux supplémens à l'histoire de Gotha, avec une préface d'Ernest Salomon Cyprien, en latin 1716. Histoire des commencemens & des progrès de la réformation de Luther, en allemand, 1718. *Annotationes ad Hieronymi librum de scriptoribus ecclesiasticis*, dans l'édition de Gennadius, *De scriptoribus ecclesiasticis*, par M. Cyprien, à Jene, 1703. *in-4°.* Lettre sur la chronologie des Samaritains, au t. 12. de la *Bibliot. universelle* de le Clerc. * Son éloge par Clarmund dans le recueil des vies des sçavans de Chrétien Henrici. Niceron, *Mém. t. 3.* &c.

TEROUANNE, ville des Pays-bas en Artois, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*après la destruction de cette ville, l'évêché fut divisé entre ceux de Boulogne, de S. Omer & d'Ypres. Cela n'est pas entierement exact. La ruine de la ville de Terouanne entraîna avec elle celle de l'abbaye de S. Jean, ordre de S. Benoît, située sur une petite éminence qui dominoit la ville. Les chanoines se retirérent à Boulogne; & après la paix, l'évêché fut divisé en deux. On mit un évêque à Boulogne, & un à S. Omer. Peu de tems après on fit un démembrement de l'évêché de S. Omer, pour ériger celui d'Ypres. Ainsi d'un seul évêché on en a fait trois. Celui de Boulogne a plus d'étendue & moins de revenus. L'abbaye de S. Augustin qui étoit hors de la ville de Terouanne sur la Lysse, subsiste encore avec éclat. Il y a un abbé régulier.

TERRAIL (Louis de Combourssier, sieur du) étoit un gentilhomme François de bonne maison & fort brave de sa personne. Henri IV. roi de France, le choisit pour être cornette de la compagnie du dauphin, qui fut depuis Louis XIII. Mais ayant eu querelle au Louvre avec un gentilhomme qu'il tua sous les yeux du roi qui étoit à sa fenêtre, il se retira promptement hors de France. Il alla en Flandres se réfugier auprès des archiducs de qui il fut fort bien reçu. Il y fit trois entreprises qui ne réussirent point: deux sur Berg-Op-Zoom, & l'autre sur l'Ecluse. Pendant la tréve, il alla en pélerinage à Lorette avec un Bourdelois nommé la Bastide. A leur retour, passant par Turin, ils saluerent le duc de Savoye, qui s'ouvrit à eux sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de Geneve par quelque surprise. Du Terrail & la Bastide lui en proposerent les moyens, & lui offrirent leurs services. Le duc satisfait de leur bonne volonté, résolut d'en profiter; & dès ce

moment il fit présent à du Terrail de 700. ducatons & d'une enseigne de pierreries qui valoit 300. écus d'or, & il donna à la Bastide 260. philippes. Il les chargea l'un & l'autre d'aller d'abord reconnoitre la garde, les forces & l'état de la ville ; ce qui fut exécuté. Du Terrail étoit d'avis de surprendre par une des portes de Geneve : mais la Bastide le fit changer de dessein, & il fut convenu de surprendre le port du lac où il n'y avoit point de garde reglée. Ils allerent ensuite pour examiner les moyens de faire réussir surement leur entreprise ; mais elle fut découverte. Du Terrail étant dans un jeu de paume à Chamberi, agit & parla un peu indiserétement ; il étoit déja soupçonné ; un garçon du jeu en découvrit davantage, communiqua ce qu'il sçavoit à un marchand de Geneve qui étoit à Chamberi, le priant d'avertir son frere, afin qu'il évitât le danger qui menaçoit la ville : mais le marchand fit plus ; il avertit les magistrats : on arrêta la Bastide & du Terrail dans le pays de Vaux : ils furent conduits à Geneve ; la Bastide avoua tout à la question ; du Terrail fit les mêmes aveux, & eut la tête tranchée au Môlard le 17. d'Avril 1609. malgré l'intercession pressante de M. de Lesdiguieres, à la famille duquel il appartenoit. La Bastide fut pendu deux jours après. Les parens de du Terrail vinrent demander son corps : mais comme il étoit déja enterré, on le leur refusa. On mit les vers suivans dans une chapelle à l'honneur du défunt.

Cavaliers, accourez aux tristes funerailles
De ce grand DU TERRAIL, *de qui l'injuste sort*
Après l'avoir sauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

On fit pour lui cet autre quatrain en forme d'épitaphe :

Tel fut de DU TERRAIL *l'injuste & triste sort ;*
Toujours victorieux, mais vaincu par l'envie,
Sa vie lui devoit une plus belle mort :
Mais sa mort lui promet une plus belle vie.

Du Terrail fut en effet regreté : c'étoit un homme fort brave, très-civil, & d'un exterieur fort prévenant. Allant au supplice, il demandoit pardon au peuple ; & le peuple en échange fondoit en larmes pour lui. * *Histoire de Geneve* par M. Spon, *liv. 3. & les notes sur cette Histoire* dans l'édition de 1730. *Voyez* depuis la page 467. jusqu'à 473. dans l'édition *in-4°.* tome 1.

TERRASSON (André) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit de Lyon, fils d'un conseiller du Présidial. „ Il s'est distingué, dit le P. Colonia Jesuite, par son rare „ talent pour la chaire ; il a prêché avec éclat dans les pro„ vinces, dans la capitale, dans la cour de Lorraine, & „ enfin dans celle de France. Il enleva par-tout les suffrages „ du public par une éloquence douce, naturelle & juste, „ soutenue d'une belle déclamation & d'une physionomie „ agréable. " Il mourut épuisé de travail, à Paris le 25. Avril 1723. Il avoit annobli ses talens par une pieté solide & éclairée. On a imprimé après sa mort quatre volumes *in-12.* de ses sermons en 1726. à Paris chez Babuty. Le quatriéme ne contient que des sermons détachés. Le P. Terrasson a laissé trois autres freres qui étoient entrés comme lui dans la congrégation de l'Oratoire : l'un d'eux qui est aujourd'hui curé de Tregny dans le diocèse d'Auxerre, n'a pas moins brillé dans la chaire que celui qui fait l'objet de cet article, & qui lui a été inferieur. M. l'abbé Terrasson de l'académie des sciences & de l'académie Françoise, connu par plusieurs ouvrages, frere des précédens, a été aussi quelque tems dans la congrégation de l'Oratoire. * Le P. Colonia, Jesuite, *Hist. litt. de Lyon, t. 2. Mém. du tems.*

TERRIN (Claude) conseiller au siége d'Arles, & de l'académie royale de la même ville. Ce sçavant antiquaire étoit d'Arles même, & il s'est rendu recommandable dans le XVII. siécle & au commencement de celui-ci par plusieurs sçavantes dissertations sur divers points d'antiquité, qui lui ont merité les éloges des Vaillant, des Spon, des Patin & des Spanheim. La découverte de la fameuse statue d'Arles lui fit beaucoup d'honneur. M. de Rebatu conseiller au siége de cette ville, avoit prétendu prouver que c'étoit une Diane ; M. Terrin soutint que c'étoit la déesse Venus. Il fut attaqué par le P. d'Augieres, Jesuite, son compatriote, & par plusieurs autres ; mais M. Terrin appuya son sentiment de preuves si fortes, que tous les sçavans presque lui adjugerent la victoire. Sa dissertation a été imprimée à Arles en 1681. sous ce titre, *La Venus & l'obelisque d'Arles*, & réimprimée en 1697. On a aussi publié dans le Journal des sçavans du 28. Août 1684. sa *Nouvelle découverte du théatre dans la ville d'Arles, avec sa description & sa figure.* M. Terrin possédoit parfaitement l'histoire Grecque & Romaine, & il étoit fort versé dans les belles lettres. Il avoit un cabinet de médailles & autres antiquités bien choisi. On a imprimé plusieurs de ses dissertations, entr'autres une, où il donne son sentiment sur un cachet d'agathe orientale qu'il conservoit dans son cabinet & un autre sur le dieu Pet, divinité ridicule adorée chez les Egyptiens. Ces deux dissertations sont adressées à M. Laurent Gravier, habile antiquaire, son intime ami. On trouve la seconde dans le premier volume part. 1. des *Mémoires de litter. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire. Dans le même recueil, *t. 5. part. 1. p. 190.* Il y a de ce sçavant une addition à l'explication de la médaille de Jotapé, donné le 18. Mars 1703. Cette dissertation est de M. Oudinet, & se trouve au même endroit des Mémoires cités. M. Terrin est mort à Arles le dernier jour de l'an 1710. * *Lettre du* P. Bougerel de l'Oratoire, dans les *Mémoires cités cidessus, pag. 45. du premier volume.* Le Long, *Biblioth. de la France, pag. 791.*

TERTULLIEN (Quintus Septimius Florens) prêtre de Carthage &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on met* l'excellent Traité des prescriptions entre les ouvrages de Tertullien devenu Montaniste : *dans l'édition de 1732.* on l'a rangé entre ceux qu'il a faits étant Catholique. M. Alix, sçavant Protestant d'Angleterre, a soutenu le premier sentiment, & a été suivi en cela par M. du Pin & un petit nombre d'autres, dont M. de Tillemont a refuté les raisons avec force dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique ; en quoi il a eté imité ou précedé par les critiques les plus habiles. Il n'y a pas en effet la moindre vraisemblance que Tertullien Montaniste eût fait de l'Eglise Romaine le magnifique éloge qu'il en fait, prescription 8. & ailleurs. Il lui fallut devenir heretique pour se déchaîner contre Rome ; il étoit donc Catholique lorsqu'il la combloit de louanges. De plus, une des principales erreurs des Montanistes étoit que le Saint-Esprit avoit revelé à Montan plus de verités qu'aux Apôtres même, & Tertullien a souvent fait bien des efforts pour prouver cette impieté ; mais dans le Traité des prescriptions il dit que les Apôtres n'ont rien ignoré ; que le Saint-Esprit les a fait entrer dans toutes les verités ; qu'il faudroit être insensé pour penser le contraire. Ces paroles de S. Jean, *Adhuc multa habeo loqui vobis*, &c. qu'il explique en faveur de Montan dans les écrits qu'il a faits depuis qu'il en eut embrassé les erreurs, il les entend ici des seuls Apôtres. Enfin dans tout l'ouvrage des prescriptions il ne parle nullement de Montan, quoique depuis il l'ait si souvent nommé avec affectation dans ses autres écrits. *Dans le Moreri édition de 1725. on a oublié* d'un autre côté à mettre entre les écrits de Tertullien devenu montaniste, les livres de la pudicité, de la fuite dans la persécution, des jeûnes contre ceux qu'il appelle Psychiques, de la monogamie & de l'exhortation à la chasteté, que nous avons encore, & le traité de l'extase en six livres, & un autre contre Apollonius qui sont perdus. *Ni dans l'édition de 1725. ni dans celle de 1732. on n'a point fait mention* du catalogue des principaux heretiques qui avoient paru depuis la naissance de l'église jusques vers la fin du II. siécle, & que l'on trouve à la fin du livre des prescriptions contre les héretiques. S'il étoit certain que ce catalogue fût l'ouvrage de Tertullien, il ne faudroit point d'autre preuve pour démontrer sa catholicité lorsqu'il écrivoit son livre des prescriptions. Montan y est traité d'heretique & de blasphéma-

teur, avec ses amis les Cataphryges : leurs opinions y sont également traitées d'absurdes & d'impies. Un homme affectionné au parti de Montan n'auroit eu garde de parler ainsi de son maître : mais plusieurs critiques, comme MM. Alix, Pearson & du Pin, ôtent ce catalogue à Tertullien. Reste à sçavoir s'ils ont raison : leurs preuves ne paroissent pas bien fortes, & M. de Tillemont en a refuté suffisamment une partie. Le pere de Tournemine, Jesuite, a fait la même chose dans une dissertation sur ce sujet, imprimée dans les *Memoires de Trévoux*, *1702*. S. Jerôme & S. Augustin paroissent n'avoir point douté que ce catalogue ne fût en effet l'ouvrage de Tertullien; & plusieurs auteurs modernes qui le lui donnent aussi, croient qu'il a été fait avant le livre des prescriptions; ce qui n'est pas sûr. Rhénan, Rigault, Pamelius, Lacerda, & plusieurs autres ne font pas non plus difficulté de regarder ce catalogue comme une production de Tertullien. Les meilleurs écrits de ce dernier ont été traduits en françois : on a nommé quelques-unes de ces traductions *dans le Moreri de l'édition de 1725. celle qu'on a ajoutée dans l'édition de 1732.* est la traduction de l'*Apologetique*, par M. l'abbé Vassoult, imprimée à Paris en 1714. *in-4°.* & en 1715. *in-12.* l'une & l'autre avec des notes. Cet abbé avoit promis la plûpart des autres traités de Tertullien Catholique, traduits en françois; & jusqu'à present il n'a point dégagé sa parole. M. Hebert a donné une traduction du livre des prescriptions sur la fin du XVII. siécle, & un Jésuite en a donné une nouvelle en 1729. à Paris *in-12.* avec des remarques, dans lesquelles il s'attache entr'autres à prouver que ce livre fut fait par Tertullien Catholique; que le catalogue des hérétiques est aussi son ouvrage, & qu'il l'a fait depuis celui des prescriptions. En 1733. le P. Caubere aussi Jésuite, a publié une traduction des traités du même, sur l'ornement des femmes, les spectacles, le baptême & la patience, avec une lettre aux martyrs : il a accompagné ces traductions de notes, où quelquefois il avance des sentimens qu'il auroit de la peine à soutenir. Le célebre Richer avoit donné autrefois une traduction du traité du manteau, &c. Il faut voir sur cela l'article de Tertullien dans l'Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques, par D. Remi Ceillier, aujourd'hui prieur titulaire de Flavigni en Lorraine. M. Thomas sieur du Fossé, a donné une vie de Tertullien & d'Origene, sous le nom du *sieur de la Motte*, & D. Edmond Duret, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a promis une nouvelle édition de tous les ouvrages de cet ancien auteur.

TESTU, (Jacques) abbé de Notre-Dame de Belval, & prieur de saint Denys de la Chartre, se fit connoître dès sa jeunesse parmi les beaux esprits de son tems, par ses poësies & par son esprit. Il prêchoit solidement, dit-on, & avec onction, & quoiqu'il se fût acquis en assez peu de tems beaucoup de réputation dans cet emploi; dans le desir de le remplir encore plus dignement, il se renferma pendant du tems avec le célebre abbé de Rancé, son ami particulier, qui méditoit déja la réforme de l'abbaye de la Trappe. Mais l'abbé Testu ruina dans cette retraite, par son application trop continuelle, son temperament déja très-foible, & il s'en ressentit le reste de ses jours. Il fut reçu dès l'an 1665. à l'académie Françoise, après la mort de Guillaume de Bautru, comte de Serran, conseiller d'Etat, & il mourut dans un âge avancé en 1706. François-Joseph de Beaupoil, marquis de saint Aulaire, lui a succedé dans l'académie Françoise. L'abbé Testu est plus connu par ses *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Ecriture sainte & des Peres*, que par ses poësies profanes, dont on trouve une partie dans les recueils de son tems. Ces stances sont en effet estimables, tant pour la versification qui est aisée & naturelle, que pour les sujets qui y sont traités. On en a une cinquiéme édition de l'année 1703. augmentée considerablement de beaucoup d'autres poësies chrétiennes, d'un recueil de maximes en prose, & de trois lettres de morale aussi en prose, l'une pour prouver que la vie chretienne n'est point une vie ennuyeuse, l'autre pour montrer qu'on peut se sauver dans le monde quand on y est nécessairement engagé, & la troisiéme sur les conversations du monde. La premiere se trouvoit déja dans les éditions précedentes. On trouve outre cela plusieurs piéces de même genre de l'abbé Testu dans differens recueils; un noël, & des stances sur le *De profundis* dans le premier volume du recueil de poësies chrétiennes, donné en trois volumes sous le nom de M. de la Fontaine, le noël est dans les stances chrétiennes de la cinquiéme édition; un sonnet sur la naissance de M. le duc de Valois, pag. 177. du 2. volume du même recueil, & deux autres de suite, l'un pour M. le duc de Mantoue, l'autre à M. le cardinal Mazarin. Une lettre en vers & en prose sur les conquêtes de Louis XIV. p. 72. du recueil de vers choisis, donné par le P. Bouhours en 1693. M. Titon du Tillet qui a donné place à l'abbé Testu dans la description de son Parnasse François, paroit n'avoir connu que la quatriéme édition des poësies chrétiennes de cet abbé; & il n'a rien dit non plus des piéces qui se trouvent dans le recueil en 3. vol. *dont on vient de parler.* * *Mémoir. du tems. Disc.* de M. de saint Aulaire, reçu en la place de l'abbé Testu, & Rép. de l'abbé Tallemant, dans le *Recueil de l'Acad. de l'an 1707.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, édition *in-fol.* pag. 507.

TETRADE, poëte Latin dans le IV. siécle, fut d'abord disciple d'Ausone; soit à Bourdeaux, où Ausone enseigna si long-tems; soit à Tréves, où l'on croit qu'il donna aussi des leçons, sur-tout pour la poëtique. Tétrade fit de grands progrès dans les belles-lettres, & devint un des premiers poëtes de son tems : mais nous n'avons plus ses poësies. Il avoit beaucoup de talent pour la satyre, & Ausone regardoit ses piéces en ce genre, comme des écrits dignes des bons siécles, & comparables aux piéces du poëte Lucille, au dessus duquel il les met quelquefois. Tetrade fut professeur à Angoulême, & il y enseignoit encore lorsque Ausone quitta la cour pour se retirer dans ses terres, ce qui arriva vers l'an 383. ou 384. Tetrade, après s'être acquis une grande réputation dans cet emploi, le quitta pour se retirer ou à Saintes, ou dans quelque ville du voisinage. Il fut dans sa retraite utile aux gens de lettres par ses avis, & à tous ceux du pays qui avoient quelque goût pour les sciences, par les conseils qu'il leur donna pour bien diriger leurs études. Il y en a qui croient qu'il étoit fils de ce Tetrade, homme de qualité, qui faisoit quelquefois sa demeure à Tréves, qui avoit été élevé à la dignité de Proconsul & qui de payen qu'il étoit, fut converti à la foi de J. C. à l'occasion d'un miracle que fit S. Martin en faveur d'un des ses domestiques que le Saint délivra du démon. * *Voyez* Sulpice Severe dans la vie de Saint Martin, *n°. 16.* Ausone, *Epistola 15.* & les notes de MM. Julien Fleury & Souchay sur cet endroit, *pag. 474. & suiv.* de l'édition d'Ausone, *ad usum Delphini. Histoire litteraire de la France*, par plusieurs Bénédictins, *tome 1. II. partie*, sur la fin.

TETRALOGIE. On appelloit ainsi le combat qui a été en usage chez les Grecs, entre les poëtes qui se disputoient le prix par quatre piéces dramatiques, qui étoient comprises sous le nom général de Tetralogie τετραλογία parce que l'on opposoit quatre poëmes à quatre autres poëmes. Ce combat spirituel commença vers la 70. olympiade. Plutarque nous assure du moins que du tems de Thespis qui vivoit vers la 60. cet usage ne regnoit point encore parmi les poëtes, qui composoient des piéces de théatre. Les trois premieres piéces de la Tetralogie étoient des tragédies, & la quatriéme appellée Satyres, σάτυροι, étoit une espéce de comédie. Il ne nous en reste qu'une de ce dernier genre; c'est le cyclope d'Euripide. Il est souvent fait mention de ces Tétralogies chez les anciens, & nous avons encore dans les ouvrages d'Eschyle & d'Euripide, quelques tragédies qui en faisoient partie. On y voit sous quel Archonte elles avoient été jouées, & les noms des concurrens qui leur avoient enlevé ou disputé la victoire. Plusieurs critiques prétendent que le sujet des trois tragédies qui entroient dans la Tétralogie, avoit or-

dinairement quelque chose de commun, & l'on en a en effet des exemples. Xenoclès, dont parle Elien dans ses diverses histoires *l. 1. c. 8.* disputant le prix contre Euripide, produisit pour trois tragédies Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, qui, comme on voit, ont un rapport par la nature du crime de ceux qui en font le sujet: Oedipe avoit tué son pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs propres enfans. Les piéces qu'Euripide opposa à Xenoclès, ont aussi quelque rapport entre elles: la premiere avoit pour sujet Alexandre ou Paris; la seconde, Palamede;& la troisiéme, les Troyens, trois sujets qui avoient tous rapport à l'histoire de Troye. Il faut convenir cependant que cette regle n'étoit pas générale; nous trouvons chez les anciens des Tétralogies dont les sujets paroissent n'avoir rien de commun entre eux. On choisissoit plusieurs juges qui décidoient des piéces qui méritoient le prix, & ce prix étoit une couronne ou quelque autre chose de peu de valeur: parce que dans ces sortes de combats ils cherchoient plus l'honneur que l'interêt, comme on peut le voir dans la premiere dissertation de M. l'abbé du Resnel, chanoine de saint Jacques-l'Hôpital, & abbé de Sept-Fontaines, inserée dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*,& où cet académicien examine l'origine, la forme, la nature, &c. des combats & des prix proposés aux gens de lettres parmi les Grecs & les Romains.

TEUTONIQUE. (l'ordre) *On en a parlé dans le Moreri, nous ajouterons ici le catalogue de ses Grands-Maîtres.*

*LISTE DES GRANDS-MAITRES de l'*ORDRE TEUTONIQUE, *depuis l'an 1191. jusqu'aujourd'hui.*

A ACCON OU ACRE.

I. *Henri* Walpot de Passenhim, mort en 1200.
II. *Otton* de Carpen, mort en 1206.
III. *Herman* Bard ou de Bard, mort en 1210.

A MARPOURG EN HESSE.

IV. *Herman* de Salza, fut le premier qui porta le titre de Grand-Maître. Sous lui l'ordre Teutonique fut reçu en Prusse, & commandé par des maîtres Provinciaux. Il mourut en 1240.
V. *Henri* de Hohenlohe, grand-maître vers l'an 1246. selon Hartknoch.
VI. *Conrad*, landgrave de Thuringe & de Hesse, mort en 1252.
VII. *Poppon* d'Osternau resigna en 1253.
VIII. *Hannon* de Sangerhause fut d'abord provincial de Livonie, mourut en 1265.
IX. *Hartmann*, comte de Heldrungen, mort en 1275.
X. *Burchard* de Schewendi, tué à la bataille d'Acre en 1290.
XI. *Conrad* de Peuchtwangen resida à Marpourg: ses prédecesseurs s'étoient contentés de demeurer dans le voisinage ou ailleurs: il mourut en 1297.
XII. *Gottfried* de Hohenlohe, mort en 1298.

A MARIENBOURG, ET AUTRES LIEUX DE PRUSSE.

XIII. *Siegfried* de Peuchtwangen. Ce fut sous lui que les maîtres Provinciaux de Prusse cesserent. Il mourut en 1309.
XIV. *Charles* Beffard de Tréves, mort en 1324.
XV. *Werner* d'Urselem fut tué en 1330. par un chevalier de l'ordre.
XVI. *Lugder*, duc de Brunswic, mort à Konigsberg en 1335.
XVII. *Theodoric*, comte d'Oldenbourg, mort en 1341.
XVIII. *Ludolphe* Kœnig, seigneur de Weitzau, devint imbecille en 1346. & quoiqu'il revint ensuite à son bon sens, il ne voulut plus être grand-maître.
XIX. *Henri* Dusver d'Arffberg resigna & mourut en 1351.
XX. *Weinrich* de Knippenrode, mort en 1382.
XXI. *Conrad* Zœlner de Rodenstein, mort en 1390.
XXII. *Conrad* de Wallenrod, mort imbecille en 1394.
XXIII. *Conrad* de Jungingen, mort en 1407.
XXIV. *Ulric* de Jungingen, tué dans une bataille contre les Polonois en 1410.
XXV. *Henri* Reuss de Plaven fut déposé, & mourut en prison à Lochstatt en 1413.
XXVI. *Michel* Kuchenmeister & Sternberg, fut déposé, & mourut à Dantzic en 1423.
XXVII. *Paul* Bellenzer de Russdorff fut déposé & mourut en 1440.
XXVIII. *Conrad* d'Erlichshause fut le dernier qui eut toute la Prusse; il mourut en 1499.
XXIX. *Louis* d'Erlichshause fut obligé de prêter hommage au roi de Pologne, comme maître d'une partie de la Prusse, & de renverser le sabre, la pointe en bas, au lieu que ses prédécesseurs l'avoient eu la pointe en haut, pour marquer qu'ils ne reconnoissoient d'autre maître que Dieu & l'épée. Il mourut en 1467.
XXX. *Henri* Reuss de Plaven II. ne fut grand-maître qu'onze semaines.
XXXI. *Henri* Reffle de Richtenberg, mort imbecille en 1477.
XXXII. *Martin* Druchsess de Wetzenhause, mort en 1489.
XXXIII. *Jean* de Tieffen, mort en 1498.
XXXIV. *Frederic*, duc de Saxe, mort à Rochlitz en 1514.
XXXV. *Albrecht*, marquis de Brandebourg, resigna & devint duc de Prusse en 1525.

A MERGENTHEIM EN FRANCONIE.

XXXVI. *Walther* de Cronberg, mort en 1565.
XXXVII. *Wolffgang* Schutzbar, dit Milchling, mort en 1565.
XXXVIII. *George* hund de Menckheim, ou Weikheim, mort en 1572.
XXXIX. *Henri* de Bodenhause, mort en 1595.
XL. *Maximilien* archiduc d'Autriche, mort à Vienne en 1618.
XLI. *Charles* archiduc d'Autriche, mort à Madrid en 1625.
XLII. *Jean-Eustache* de Wersternach.
XLIII. *Jean-Gaspar* de Stadion.
XLIV. *Leopold-Guillaume*, archiduc d'Autriche, mort en 1662.
XLV. *Charles-Joseph*, archiduc d'Autriche, mort en 1664.
XLVI. *Jean-Gaspar* d'Ampringen, mort en 1685.
XLVII. *Louis-Antoine*, palatin du Rhin, de la maison de Neubourg, mort à Liége en 1694.
XLVIII. *François-Louis*, frere du précédent, né en 1664. évêque de Worms & de Breslau, prévôt d'Elwangen, coadjuteur de Mayence en 1710. électeur de Treves en 1716. & enfin electeur de Mayence, mort en 1732.
XLIX. L'électeur de Cologne a été choisi unanimement au mois de Juillet 1732. pour grand-maître de l'ordre Teutonique.

TEXERA, (François) *cherchez* TEIXEIRA.

TEYSSIER, (Jean) né à Tulles en Limousin, étoit un homme habile dans les belles lettres, & dans la jurisprudence civile & canonique. Il a donné plusieurs ouvrages dans le dernier genre qui sont fort estimés. Il florissoit dans le XVI. siécle. Ayant été obligé de faire un voyage pour ses propres affaires, on dit que sa femme se remaria pendant son absence. Teyssier irrité de cet injuste procedé, & s'en prenant à celui qui avoit suborné cette femme, le cita en justice, & le parlement de Bour-

deaux, devant qui l'affaire fut portée, la jugea en faveur de Teyssier. Celui-ci pour en perpetuer la mémoire, institua par testament un jeu litteraire qui s'est continué à Tulles pendant plusieurs années, mais qui s'est aboli peu à peu. Le premier dimanche de Mai de chaque année, les enfans de Tulles s'assembloient dans la maison d'un des parens de Teyssier, & ensuite devant le juge ordinaire. Là, en presence du juge, du doyen de l'église cathédrale, & de quelques autres, ils recitoient des vers, partie en langue du pays, partie en françois, & ensuite on leur distribuoit des prix. A celui qui avoit le mieux recité, on donnoit un bonnet quarré noir, & l'on en donnoit de ronds aux deux autres qui avoient le plus approché du premier. On ajoutoit à ces présens trois aunes de soie verte, que l'on partageoit à chacun; & dont ceux-ci se revêtissoient passant cette piéce d'étoffe depuis l'epaule droite jusque sur la gauche, & la faisant tomber sur les bras. Dans cet équipage ils alloient par la ville en sautant, accompagnés d'instrumens de musique, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la maison du parent d'où ils étoient partis. Dans les commencemens cette fête se continuoit pendant trois jours. On l'appelloit l'*Eglantine*. Le sçavant Etienne Baluze dit l'avoir célébrée dans son enfance, & il ajoute que Jean Teyssier, son oncle maternel, convertit en œuvres pies les dépenses auxquelles cette fête engageoit. * Baluz. *hist. Tutel. l. 3. p. 255. 256.*

THASSILLON, ou TASSILLON II. duc de Baviere, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on dit que Charlemagne convint avec le pape Etienne IV. &c. *lisez* avec Adrien II.

THAMIRIS, fils de Philammon, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* on dit que Plutarque parle de son poëme sur la guerre des Titans, *lisez* sur la guerre des Titans.

THAULER. (Jean) *Dans le Dictionnaire historique, au mot* TAULER, *on renvoie à* THAULER, *& cet article ne s'y trouve point.* Jean Thauler est trop connu pour être oublié: il étoit Dominicain, & Allemand de nation. Il florissoit au milieu du XIV. siécle. Il a demeuré dans les couvents de son ordre à Cologne & à Strasbourg. Il est mort dans le dernier, & l'on y voit encore son épitaphe dans le cloître, qui subsiste, quoique ce lieu soit, depuis du tems, le collége public de la ville, & qu'il soit occupé par les Lutheriens. Sa mort arriva le 17. de Mai 1361. M. de la Monnoye dans ses notes sur le premier volume des jugemens des Sçavans de M. Baillet, dit que ce fut à Cologne: il s'est trompé. Thauler a été un des plus grands maitres de la vie spirituelle, & il a beaucoup écrit sur cette matiere. Ses *Institutions* qui sont fort estimées, ont été traduites en françois par M. de Loménie de Brienne. On a aussi de lui des sermons. Mais on a donné sous son nom plusieurs ouvrages qui ne sont que des extraits de ceux qu'il avoit composés. * *Voyez* Cave, dans son traité, *de Scriptoribus Ecclesiasticis*, sous l'année 1300. & D. Thierri Ruinart, dans la relation latine de son voyage d'Alsace & de Lorraine, au *tome 3.* des *Oeuvres posthumes* du P. Mabillon, *pag. 458.* Les curieux pourront voir dans la premiere centurie des lettres de Martin Ruar, les sentimens de ce Ruar, & ceux de V. Grunewalde, sur Thauler, en cinq lettres, à compter depuis la troisiéme jusqu'à la septiéme.

THAUMAS de LA THAUMASSIERE. (Gaspard) *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* sa mort en 1702. elle n'arriva qu'en 1712.

THAURUSIO, (François-Marie) d'une illustre famille, né à Politia, fut un des premiers qui embrasserent l'institut de S. Philippe de Nery, fondateur de l'Oratoire de Rome. Dans cette excellente école il devint un homme apostolique & un predicateur puissant en œuvres & en paroles. Il succeda à S. Philippe de Nery dans le gouvernement de sa congrégation, & quelque tems après le pape Pie V. voulut qu'il accompagnât en France, & en Espagne, le cardinal Alexandrin, pour lui donner ses conseils dans sa legation en ces royaumes. Sa legation finie, Thaurusio reprit ses fonctions apostoliques avec un nouveau zéle, & le pape Clement VIII. le fit archevêque d'Avignon. Baronius dit que dans cette place, il parut égal aux plus saints évêques de l'antiquité. Plein de l'esprit des Ambroises, des Chrysostomes, & des Gregoires, il pria le pape avec instance de nommer quelqu'autre à cette place, mais plus il résista, plus le pape voulut être obéi. Un de ses premiers soins après son entrée dans Avignon, fut d'y faire venir César de Bus instituteur de la congrégation de la Doctrine chrétienne, de l'entendre sur le projet de cet établissement, qu'il vouloit favoriser, & de le faire prêcher. Ces deux grands hommes montoient alternativement en chaire & firent un grand bien en peu de tems. Pour le soutenir & l'augmenter, Thaurusio convoqua un concile provincial à Avignon en 1594. dans lequel on fit d'excellens decrets, que le prelat eut soin de faire exécuter. Attentif premierement à sa propre sanctification, il le fut ensuite à sanctifier son troupeau, & à regler son clergé. Il travailla aussi à la réforme des monastéres, sur-tout des religieuses, sur lesquelles il avoit plus de pouvoir, & il n'oublia rien pour rendre leur conduite conforme à la sainteté de leur profession. Les Heretiques & les Juifs eurent aussi une partie de ses soins, & Clement VIII. le trouva au milieu de ces saintes occupations, lorsqu'il l'éleva avec Baronius au cardinalat. Cette nouvelle dignité, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de peine, l'obligea de faire un voyage à Rome, où il profita du séjour qu'il y fit pour poursuivre la confirmation de l'institut de la Doctrine chrétienne; ce qui fut fait par les bulles de ce pape datées du 27. Juin 1598. Ce pieux Cardinal mourut le 11. de Juin 1608. âgé de 82. ans 9. mois & 14. jours. Il fut enterré dans l'église de sainte Marie *in Vallicella*, où le cardinal Baronius son ami avoit été inhumé l'année précedente. Ils eurent le même tombeau, & on leur dressa cette épitaphe qui leur est commune.

D. O. M.

FRANCISCO MARIÆ TAURUSIO, *Politiano, &* CÆSARI BARONIO, *Sorano; ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Presbyteris Cardinalibus, ne corpora disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus insignes, in vita conjunctissimi fuerant; eadem Congregatio unum utrique monumentum posuit.*

Taurusius vixit annos LXXXII. menses 9. dies 14. Obiit Idus Junii 1608.

Baronius vixit annos LXVIII. menses 8. Obiit pridie Kal. Julii 1607.

* *Voyez* la vie de César de Bus, par le P. Du Mas, prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne; la vie du cardinal Baronius; & son éloge dans le tome 27. des *Mémoires du P. Niceron*, &c.

THELCIDE (sainte) étoit sœur d'Agilbert évêque de Paris, & fut d'abord religieuse à Faremoutier, d'où elle fut tirée pour être abbesse de Jouarre au diocése de Meaux. La pieté avec laquelle elle gouverna cette maison engagea sainte Batilde à lui demander de ses religieuses pour établir la régularité dans le monastére de Chelles, que cette pieuse reine faisoit bâtir. Sainte Thelcide mourut vers l'an 660. Dans le cimetiere qui est proche de l'abbaye de Jouarre, mais hors des lieux reguliers, il y a une ancienne église dédiée sous l'invocation de S. Paul, premier Hermite, qui paroît être du tems de la fondation de l'abbaye. C'est là où fut enterrée sainte Thelcide: on y voit encore son tombeau, avec cette ancienne inscription en gros caractéres:

Hoc membra post ultima teguntur fata sepulcro,
Beata THEODLECHILDIS *intumata Virginis,*
Genere nobilis, meritis fulgens, strenua moribus,
Flagravit in dogmate almo....

Le corps de cette Sainte n'est pas le seul corps saint qui

ait été mis dans ce lieu, & dont on voye encore les tombeaux. * *Actes Benedictins*, *t. 2. Voyage litteraire de* D. Martenne, *&* de D. Durand, *tome 2. Hist. de l'Eglise Gallicane*, *tome 4. l. 10.*

THEODORE II. Romain, pape, &c. *Dans le Moreri*, *édition de 1725.* on s'exprime mal sur le tems de son élection. Theodore fut élu pendant le schisme de Romain I. dit *Galesin*, qui tint le siége après Etienne VII.

THEODORE de Cantorberi, &c. *Dans le Moreri*, *éditions de 1725. & de 1732. on dit d'après M. du Pin*, *que* l'on n'a plus du *Penitentiel* de Theodore que quelques fragmens donnés par D. Luc d'Acheri & par M. Petit : cela n'est pas exact. Ce ne sont point proprement des fragmens de ce Penitentiel que D. Luc d'Acheri a donnés dans le tome 9. de son Spicilege, mais quelques capitules sur la pénitence, que l'on croit être de Theodore. A l'égard de ce que Jacques Petit a publié, si ce n'est pas le Pénitentiel tout entier, c'en est au moins la plus grande partie. Il l'a tiré de deux manuscrits de la bibliothéque de M. de Thou. Il y a joint les capitules de Theodore, que Nicolas Favier, avocat au parlement de Paris, avoit apportés de Flandres : d'autres capitules présentés par Theodore aux peres du concile d'Hereford auquel il présida, les fragmens publiés par D. Luc d'Acheri, & beaucoup d'autres fragmens tirés des canons, des livres penitentiaux, &c. Il a orné le tout de notes, & accompagné de dissertations & d'anciens monumens appartenant au sujet. Cette édition du Penitentiel de Theodore est la premiere : elle parut en 1677. à Paris en deux volumes *in-4°.* dédiés à Antoine Vyon d'Hérouval. M. Petit a rendu par ce travail un grand service à l'Eglise.

THEODORE, que l'empereur Valens fit mourir dans le IV. siécle. *On en parle dans le Moreri :* mais 1°. on le fait général des armées de l'empereur, & il paroît qu'il a été seulement sécretaire d'état. Il étoit né en Sicile, mais selon Ammien Marcellin, il étoit Gaulois d'origine, & sa famille tenoit dans les Gaules un rang distingué par l'ancienneté de sa noblesse. Le même historien dit qu'il s'est rendu très-habile dans les belles lettres. 2°. *On fait entendre dans le Moreri que* Valens fit mourir Theodore; quoique celui-ci ne fût coupable d'aucun crime. Il est vrai que Theodore ne sçut rien d'abord de la conspiration formée ou projettée contre Valens : mais ensuite ayant appris ce que les prétendus oracles avoient décidé touchant le successeur de l'empereur, & que l'on conjecturoit que ce seroit lui, il consentit sans peine à ce dont ces prétendus oracles sembloient le flater. Il fut d'ailleurs convaincu de trahison, sur-tout par les lettres qu'il avoit écrites furtivement à ce sujet à Hilaire, l'un des deux magiciens dont on s'étoit servi pour la divination. Il eut la tête tranchée avec ses complices l'an de J. C. 374. le onziéme de l'empire de Valens. Il laissa un fils nommé *Iquere* ou *Hiere*, qui se rendit célebre par son sçavoir. Le cardinal Baronius prétend que ce Theodore dont parle Ammien Marcellin n'est pas le même que celui dont il est fait mention dans S. Chrysostome : mais il s'est trompé. Il ne faut pas cependant le confondre avec un autre Theodore consul en 399. à qui Symmaque adresse plusieurs lettres de son cinquiéme livre. * *Voyez* Ammien Marcellin, *liv. 29.* & les notes sur cet endroit ; M. de Tillemont, *tom. 5. de son Histoire des empereurs ; l'Histoire litteraire de la France*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. 2. part.*

THEODORE STUDITE, &c. *Dans le Moreri*, *éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Baronius rapporte son testament : *ajoutez que* Jacques Tollius l'a donné en grec dans ses *Insignia itinerarii Italici*, avec une version latine, imparfaite & fautive, qu'il attribue sans raison au Pere Sirmond, Jésuite, au lieu qu'elle est de Livineïus.

THEODORE DE SAMOS, habile peintre, & statuaire encore plus célebre, étoit fils de Rhécus, que l'on fait inventeur de la plastique & de la fonte. Theodore fut peintre, sculpteur & architecte. C'est lui qui inventa la regle, le niveau, le tour & la clé : c'est lui qui fit le labyrinthe de Samos, & qui posa les premiers fondemens du temple d'Ephese. Après avoir jetté en fonte differentes statues, il fit la sienne, qui fut trouvée très-ressemblante. Dans cette figure, il tient une lime de la main droite, & dans l'autre un char à quatre chevaux de front, si petit & si délicatement travaillé, qu'une mouche qu'il a ajoutée par-dessus, le couvre tout entier & le cocher avec ses ailes. Il gravoit les pierres les plus dures. Le fameux anneau que Polycarpe fit jetter dans la mer, étoit une émeraude ou une Sardoine, dont le cachet étoit de la façon de Theodore. * *Voyez* l'Histoire de la peinture ancienne par M. Durand, ministre à Londres, &c.

THEODULPHE, évêque d'Orleans, &c. *Dans le Moreri*, *édition de 1725. on dit que l'on* chante le jour du Dimanche des Rameaux l'hymne, *Gloria laus*, &c. qu'il composa ; *il faut dire que* l'on en chante le commencement. Cet hymne a 78. vers, & l'on n'en chante que la moindre partie. *On dit que* Theodulphe le fit chanter dans le tems que l'empereur Louis le Débonnaire étoit à Angers, le jour même des Rameaux, & que ce prince le trouva si bien composé, qu'il fit mettre en liberté le prélat qui étoit en prison dans cette ville, *pour la raison rapportée dans le Moreri.* Mais on a de la peine à accorder ce fait avec les circonstances de la vie de Louis le Débonnaire, & il ne paroît point qu'il ait pu être à Angers le Dimanche avant Pâques de l'an 818. qui est celui de l'emprisonnement du prélat. Théodulphe n'a point fait non plus, *comme on le dit*, un Traité de l'Ordre & du Baptême, mais un traité du Baptême & des cérémonies qui le précedent & qui le suivent.

THEOGAMIE, nom d'une fête que les Siciliens payens célebroient à l'honneur de Proserpine & en mémoire de ses noces avec Pluton. On solemnisoit cette fête avec des luttes & des courses à Nysa, ville de Carie, & l'on y étoit admis à disputer le prix, de quelque pays que l'on fût, comme on le voit par une médaille frapée à Nysa sous Valerien. On y voit deux palmes, avec cette inscription, *Theogamia oecumenica.* Le mot, Theogamie, vient de Θεὸς & de γαμὸς. * Jul. Pollux. l. 1. c. 1. *sect.* 32. Meursius, *Graecia feriata.* Ezechiel Spanheim, *epist. 2. ad Andr. Morellum.*

THEON, ami du poëte Ausone, que quelques-uns ont eu tort de confondre avec le sophiste Theon, duquel nous avons un ouvrage sur la rhétorique, étoit d'Aquitaine. Il faisoit sa demeure ordinaire à Medoune ou Medoc, (en latin *Medulum*) entre l'Ocean & la Garonne. Il paroît par Ausone que c'étoit un bon esprit, instruit dans les belles lettres, & qui réussissoit sur-tout dans la poësie. Comme il demeuroit presque toujours à la campagne, Ausone avec qui il étoit très-familier, l'appelle quelquefois en badinant, un homme rustique. Il ne nous reste plus que quatre lettres d'Ausone à Theon, & aucune des poësies de celui-ci n'est venue jusqu'à nous. Scaliger a cru que Theon étoit surnommé Clementinus : mais dans l'endroit d'Ausone sur lequel il se fonde, le poëte veut seulement dire qu'il accusoit Theon d'avoir pillé les vers du poëte Clementinus, dont nous ne sçavons rien d'ailleurs. Theon florissoit dans le IV. siécle. * *Voyez* les quatre lettres d'Ausone à Theon parmi les œuvres du premier ; Scaliger, *in Auson. l. 2. c. 12. l'Histoire litteraire de la France*, par D. Rivet & quelques autres Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. 2. part.* les notes de l'Ausone *ad usum Delphini :* ces notes sont de Julien Fleury, & plus encore de M. l'abbé Souchay, de l'académie des inscriptions & belles lettres.

THEOPHILE, surnommé VIAUT, poëte François, &c. *Il faut corriger ce qui suit pour servir au Moreri*, *éditions de 1725. & de 1732.* Presque tous ceux qui ont écrit de ce poëte, ont dit qu'il étoit né à Boussères ou Broussères sainte Radegonde en Agenois, & disent que ce village est sur la rive gauche du Lot. Mais 1°. ce village n'est point sur le Lot, mais sur la Garonne 2°. Theophile, selon ceux qui paroissent mieux informés, étoit né à Clerac au diocèse d'Agen, vers 1590. *On ajoute qu*'il étoit fils d'un cabaretier, & il falloit dire qu'il étoit fils d'un avocat de Boussères. Il y en a qui revoquent en doute son

voyage à Londres. Ce voyage est réel ; Theophile le fit en 1619. Il est vrai que le roi d'Angleterre ne voulut pas le voir ; mais il ne l'est pas que ce prince l'eut mandé. *On n'a rien marqué de précis sur les poesies de Theophile dans le Moreri, soit dans l'édition de 1725. soit dans celle de 1732.* Ces poësies consistent en élégies, odes, sonnets, & quelques requêtes au roi & à MM. du parlement de Paris pour sa justification. Il est un de nos premiers auteurs qui ait donné des ouvrages mêlés de prose & de vers : Nous avons de lui en ce genre un *Traité de l'immortalité de l'ame, ou la mort de Socrate*, discours en forme de dialogue d'une assez longue étendue. Il a fait aussi *Pirame & Thisbée*, tragédie ; & Desbarreaux qui l'avoit connu, prétend qu'il est auteur de la tragédie de *Sophonisbe*, qu'on attribue ordinairement à Mairet. Jean de la Mare, imprimeur à Rouen, a donné en 1627. un recueil *in-8°.* des œuvres poëtiques de Theophile, avec trois apologies, deux en prose françoise, & une en prose latine, intitulée, *Theophilus in carcere* : ces apologies sont de Theophile lui-même. En 1642. Mairet son ami, fit imprimer ses lettres françoises & latines à Paris *in-8°.* & il mit au-devant le portrait de Theophile, avec la qualité de Gentilhomme ordinaire du roi. Theophile n'avoit que 36. ans lorsqu'il mourut. *Aux citations de Moreri, on cite* madame d'Aunoi, *recueil des plus belles pieces des poetes François* : c'est le recueil de Barbin, non de madame d'Aunoi ; *il faut consulter* le tome 3. M. Titon du Tillet a donné place à Theophile dans son *Parnasse François in-folio.* Ce célebre auteur dit, comme bien d'autres, que Theophile étoit né à Brousséres-Sainte-Radegonde ; mais il doute avec raison, qu'il fut fils d'un cabaretier, quoiqu'il ne marque pas la qualité de son pere.

THEOSEBIE, fille d'Emmélie, & diaconesse, a été très-célebre par sa pieté. Baronius dans ses annales, Henschenius & Papebroch dans la vie de saint Gregoire de Nysse, & beaucoup d'autres auteurs ont cru qu'elle épousa ce Saint. La lettre 95. de saint Gregoire de Nazianze, où ce Prélat tâche de moderer la douleur que Gregoire de Nysse a eue au sujet de la mort de Theosebie, est l'unique fondement de cette opinion. Mais il paroît au contraire qu'elle ne fut que sœur & non femme de saint Gregoire de Nysse. On trouve parmi les poësies de saint Gregoire de Nazianze une épigramme qui n'est pas de ce Saint, mais dont l'auteur est fort ancien, qui décide la question. Theosebie y est dite femme du grand Gregoire. Or il n'y avoit que deux Gregoires à qui l'on put donner le nom de grand, celui de Nysse & celui de Nazianze. Theosebie étoit surement sœur de S. Gregoire de Nysse ; c'étoit donc de l'autre dont elle étoit la femme. Beveregius dans ses notes sur les canons des Apôtres, avoit deja fait remarquer que les deux Gregoires de Nazianze, le pere & le théologien dont il s'agit ici, avoient été mariés. On s'étoit récrié contre son sentiment ; & cependant il ne paroît pas possible d'entendre autrement l'épigramme dont il est ici question. L'auteur s'y exprime ainsi : *Tu quoque, Theosebia, inclita Emmeliæ filia, Gregorii magni verè conjux, hanc sacram subiisti humum, columen fœminarum piarum ; è vita verò maturè excessisti.* Si Theosebie est nommée diaconesse, c'est qu'en effet elle se sépara bientôt de S. Gregoire d'un consentement mutuel, & que les deux parties se consacrerent à Dieu.* *Voyez* sur cela la longue note de M. Muratori sur cette épigramme dans ses *Anecdota græca*, imprimés à Padoue en 1709. *in-4°.* page 131. & suivantes.

THERAIZE (Michel) *Ajoutez ce qui suit au Moreri, édition de 1725.* Cet auteur est mort le 24. de Novembre 1726. âgé d'environ 58. ans. Ses *Questions sur la messe publique & solemnelle*, ouvrage fort estimé, furent imprimées en 1699. *in-12.* à Paris. M. Theraize s'étant appliqué depuis à approfondir la matiere qui y est traitée, a composé un nouvel ouvrage sur ce sujet, fort étendu, & qu'il a intitulé, *Recherches historiques sur la messe, l'office divin, l'administration des sacremens, & sur ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la discipline de l'Eglise tant ancienne que moderne, avec des remarques, des dissertations, &c.* Cet ouvrage qui mériteroit de voir le jour, n'est point encore imprimé.

THEROUENNE, *cherchez* TEROUANNE.

THESPEZIUS, célebre rheteur & grammairien dans le IV. siécle, enseigna avec applaudissement à Césarée en Palestine, où il eut entre ses disciples Euzoïus & S. Gregoire de Nazianze. S. Jerôme le dit de l'un & de l'autre dans son livre des écrivains ecclésiastiques : *Euzoius apud Thespesium rhetorem cum Gregorio Nazianzeno adolescens Cæsareæ eruditus est.* S. Gregoire fut fort touché de sa mort, & lui a consacré une de ses épigrammes, où il loue beaucoup son éloquence, l'estime qu'il s'étoit acquise dans sa profession, & assure que son nom sera immortel. *Heu, heu, dit-il, & tu mortuus es, invidum verò fatum te tumulavit, Thespesi : tibi autem mortuo perenne est decus. Nuper verbis tantus manabas : exclamavit autem Attica : Quisnam mea decus possides sapientia ?* Cette épigramme est en grec, & se trouve parmi celles que Louis-Antoine Muratori a recueillies dans ses *Anecdota græca*, pag. 4.

THEVENIN (François) chirurgien, natif de Paris, fameux oculiste & *operateur ordinaire de sa majesté*, mourut le 25. Novembre 1658. selon l'*Index funereus chirurgorum* donné par feu M. Devaux, p. 43. mais cette date ne paroît pas juste : car dans deux approbations des œuvres de Thevenin, l'une du 4. Mars & l'autre du 26. du même mois de l'année 1657. il est nommé *feu* M. Thevenin. Ainsi il faudroit mettre sa mort en 1656. Les ouvrages de Thevenin, qui n'ont été rassemblés & imprimés qu'après la mort de l'auteur, par les soins de Guillaume Parthon, son neveu & oculiste du roi, consistent en un volume *in-4°.* qui parut en 1658. & qui contient un traité des operations de chirurgie, un autre des tumeurs qui ne sont pas naturelles, & enfin un vocabulaire ou *Dictionnaire étymologique des mots grecs servant à la médecine.** Jc. Devaux, *Index funereus chirurgor. Paris.* à l'endroit cité. L'abbé le Clerc, *Bibliotheque des auteurs* au devant du *Dictionnaire de* Richelet.

THEVENIN (Michel) secretaire d'état de Charles III. duc de Lorraine, dans le XVII. siécle, est auteur de plusieurs ouvrages, dont les écrivains de l'*Histoire de Lorraine*, & en particulier D. Augustin Calmet, abbé de Senones, ont tiré beaucoup de secours. Ces ouvrages sont : *La loi Salique de Lorraine démontrée, ou traité juridique & historique sur la masculinité du duché de Lorraine* : il écrivit ce traité en 1624. Il prétend prouver non seulement que la loi Salique a lieu en Lorraine, mais aussi que les duchés de Lorraine & de Bar sont de la souveraineté de l'empire d'Allemagne, & de même nature que la plûpart des duchés & comtés qui en relevent. *Commentaire sur la coutume de S. Michel* : ouvrage fort estimé de ceux qui l'ont vu. Il est encore manuscrit, de même que le premier.

THIARD ou THYARD. (Pontus de) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Pontus de Thyard naquit à Bissy, au diocèse de Mâcon, l'an 1521. de JEAN de Thyard, seigneur de Bissy, lieutenant général au bailliage du Mâconois & du Charolois, & de *Jeanne* de Ganay, fille de *Claude* de Ganay, seigneur de la Vesure, (cousin germain de *Jean* de Ganay, chancelier de France) & de *Denyse* Couroy. Dès son enfance il fut instruit avec soin dans les langues hebraïque, grecque & latine. Il s'exerça ensuite à faire des vers françois, & fut le dernier poëte vivant de la Pléiade Françoise. Dans un âge plus avancé, il s'appliqua serieusement aux mathématiques, à la philosophie de Platon, & enfin à la théologie. Il a eu beaucoup de part à l'estime des rois Charles IX. & Henri III. & le dernier le nomma à l'évêché de Châlon sur Saône en 1578. Il gouverna cet évêché pendant 20. ans, après lesquels il s'en démit en faveur de Cyrus de Thyard, son neveu. Après sa démission, il se retira dans son château de Bragny, où il passa la plus grande partie de son tems, & il y mourut le 23. de Septembre 1605. âgé de 84. ans. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des *sonnets* en France. Il fut lié avec ce poëte & avec Desportes, du Perron &

plusieurs autres illustres de son tems. Il composa lui-même son épitaphe en ces vers latins :

Non teneor longâ dulcique cupidine vitæ,
Sat vixit, cui non vita pudenda fuit.
Nec fama illustris me tangit gloria, forsan
Per genium vivent sat mea scripta suum.
Nilque moror quo sint mea membra tegenda sepulchro :
Hæc propria hæredis sit pia cura rhei.
Sed cupio ut tandem meus Christo innixa levetur,
Peccati duro pondere ad astra vehar.

Etienne Pasquier lui en a consacré une autre en ces termes:

Mellito juvenis versu qui lusit amores,
Inde mathematicis artibus emicuit.
Inde etiam sanctis excelluit ordine libris.
Hospes, nil mirum est. OMNIA PONTUS ERAT.

Cette derniere épitaphe caractérise en peu de mots tous les ouvrages de Pontus de Thyard. Dans sa jeunesse il composa beaucoup de vers françois, & il abusa de son talent pour chanter des amours profanes, quoiqu'il ait fait aussi des vers sur quelques autres sujets. Ses œuvres poëtiques consistent en trois livres des *erreurs amoureuses*; en un livre de *vers lyriques*; en un recueil de nouvelles œuvres poëtiques, contenant *le solitaire premier, le solitaire second, ou prose de Muret & de la fureur poetique*, avec quelques vers lyriques. Dans un âge plus avancé il s'appliqua aux mathématiques, ce qui a produit en prose son *Discours du tems, de l'âge & de ses parties* : son *Mantice ou discours de la vanité de divination par l'astrologie : l'Univers ou discours des parties & de la nature du monde* : des discours philosophiques ; & en latin, *Ephemerides octavæ sphæræ*, & quelques autres. Il a fait aussi *De genealogia Hugonis Capeti : De recta nominis impositione*, qu'il publia à l'âge de 80. ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François*, mais il lui est échapé quelques fautes en parlant de ses pere & mere, comme on peut le voir en comparant le commencement de cet article avec celui qui est dans le Parnasse François, édition *in-folio*. A l'égard de la famille de Pontus de Thiard, *il faut voir ce que l'on en dit dans le Moreri, sur-tout de l'édition de 1732. où l'on a corrigé plusieurs fautes de celle de 1725.* On trouve aussi une généalogie de MM. de Thiard à la fin du premier volume de l'*Histoire de l'église de Meaux*, par D. Toussaint du Plessis, Benedictin de la congrégation de S. Maur ; ouvrage d'ailleurs fort infidéle en bien des endroits.

THIERRI DE NIEM, &c. *Dans le Dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il composa un traité *du schisme* entre l'an 1400. & l'an 1410. 1°. Cet ouvrage n'est point un traité *du schisme*, mais une histoire latine du schisme qui affligea l'église dans le XIV. siécle depuis l'an 1379. jusqu'au concile de Constance, qui le termina en 1417. Cette histoire est en trois livres, & est fort curieuse. L'auteur fut témoin de la plus grande partie de ce qu'il rapporte. La premiere édition est de Nuremberg en 1532. *in-folio.* 2°. Thierri de Niem dit en la finissant, qu'il l'a achevée le jour de S. Urbain, l'an 1410. à Boulogne, ainsi plusieurs années avant le concile de Constance, qui ne commença qu'à la fin de 1413. Thierri de Niem étoit natif de Paderborne, non Paterborn, en Westphalie. *Dans le Moreri édition de 1725. on lit* l'évêché de Ferden, au lieu de l'évêché de Verden. M. Lenfant parle avec éloge de Thierri de Niem dans son *Histoire du concile de Constance, pages 477. & 478. du tome premier de la deuxiéme édition de Hollande.*

THIERRAT d'ESPAGNE. (Henri, *non* Henri de) *Dans le Moreri, édition de 1725. il faut ôter par-tout le* de, *& dire que* Henri Thierrat d'Espagne n'étoit point gentilhomme du pays Senonnois, mais qu'il nâquit à S. Florentin dans le Senonnois. Au degré V. au lieu de seigneur de petit-Arrès, *lisez* seigneur de Petit-Prés.

THIERS. (Jean-Baptiste) *Il faut corriger & ajouter ce qui suit pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* 1°. M. Thiers avoit plus de 65. ans quand il mourut, étant né, non en 1641. comme on l'a dit, mais vers 1636. Il étoit bachelier de Sorbonne avant 1660. & l'on sçait qu'on ne l'est point, suivant les regles ordinaires, que dans sa vingt-deuxiéme année. 2. Il est étonnant que M. Thiers ait prétendu qu'il falloit prononcer *Paraclitus* non *Paracletus* ; l'usage, la raison, la signification du mot veulent *Paracletus*. On lit dans les recherches de Pasquier que Sabellat, chanoine de Chartres, eut sur ce mot un procès avec son évêque. Ce fut le prélat qui l'intenta, parce que le chanoine plus instruit prononçoit *Paracletus*. 3°. L'écrit de M. Thiers *De festorum dierum imminutione*, est de Lyon 1668. *in-12.* Celui sur l'inscription du grand portail des Cordeliers de Reims, *Deo homini & beato Francisco utrique crucifixo*, parut sous le nom du *sieur de Saint-Sauveur*, en 1670. & en 1673. Cette inscription fut ôtée par l'ordre des grands vicaires, & l'on mit celle-ci à la place, *Crucifixo Deo homini, & sancto Francisco*, 1669. mais M. de Thiers les condamne toutes deux. Son Traité de l'exposition du S. Sacrement a été réimprimé en 1677. augmenté d'un deuxiéme volume. En 1676. il donna un factum contre le chapitre de Chartres *in-12. dont on n'a rien dit dans le Moreri.* Il y est traité de la veneration des porches des églises, de la censure des livres, de la jurisdiction des chapitres, des fondations, de l'origine du chapelet, &c. Ce factum est très-curieux. 4°. *On a encore oublié de parler* des écrits de M. Thiers contre M. Robert archidiacre de Chartres, que M. Thiers accusoit de passer ses pouvoirs dans l'exercice de sa dignité. Il fit dans cette dispute, 1. *La Sausse-Robert, ou avis salutaire à M. Jean Robert, grand archidiacre de Chartres, in-12.* 2. *La Sausse-Robert justifiée, ou piéces employées pour la justification de la Sausse-Robert*, en 1679. *in-8°.* Ces piéces sont ; Remontrance à M. de Riantz procureur du roi au châtelet de Paris : Plainte rendue devant l'official de Chartres contre M. Robert, par M. Thiers, &c. Consultation des docteurs en théologie sur cette plainte : Signification faite en conséquence de la plainte, à M. Robert : Lettre de M. Thiers à un de ses amis, où il examine si un inferieur peut accuser juridiquement son supérieur : Ordonnance de l'évêque de Chartres contre les entreprises de M. Robert. 5. Ce que M. Thiers a fait sur les reliques de S. Firmin d'Amiens, & la larme de Vendôme, consiste dans les piéces suivantes : Dissertation sur le lieu où répose le corps de S. Firmin, évêque d'Amiens, à Paris en 1699. *in-12.* Il y a un S. Firmin confesseur, un S. Firmin évêque d'Amiens, & un S. Firmin Italien, que Galesinus a confondu avec S. Firmin. Dans la dissertation de M. Thiers, il s'agit de décider si le corps de S. Firmin est dans la cathédrale d'Amiens ou dans l'abbaye des chanoines reguliers de S. Acheul, près de cette ville : il décide pour la derniere. Cette Dissertation fut supprimée par un arrêt du Conseil du 27. d'Avril 1699. M. de Lestocq, chanoine d'Amiens, ayant donné depuis une Dissertation touchant le corps de S. Firmin, le confesseur, il parut en 1712. un petit écrit intitulé, *Ombre de M. Thiers pour refuter la Dissertation, &c.* & en 1731. on a donné dans le Mercure du mois de Juin, un autre écrit sous le titre de *Apparition de l'ombre de M. Thiers*, où l'on fait avouer à ce sçavant plusieurs fautes qui lui sont échapées dans ses ouvrages. Sur la larme de Vendôme, M. Thiers a fait une Dissertation, qui parut en 1699. *in-12.* où il en démontre la fausseté ; & le P. Mabillon ayant entrepris de defendre cette prétendue relique M. Thiers lui repliqua par une lettre qui parut en 1700. *in-12.* 6. Il faut mettre encore entre les ouvrages de M. Thiers, son *Apologie de M. l'abbé de la Trappe* contre les lettres du P. de Sainte-Marthe Bénédictin. En 1711. on a donné du même un traité des cloches, avec un autre de la sainteté de l'offrande du pain & du vin aux messes des morts, à Paris, *in-12.* mais ce traité de la sainteté, &c. n'est point de M. Thiers, c'est l'ouvrage de M. de la Croix, curé de Bruyeres, au-dessus de Beaumont en Beauvoisis, encore

encore vivant. M. Blondel, connu par ses Vies des Saints, *in-folio*, &c. aussi actuellement vivant, a eu part à la critique des flagellans, par le même M. Thiers, qui y attaque l'ouvrage de l'abbé Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle.

THOMAS DE CANTIMPRE'. C'est ainsi qu'on le nomme *dans le Dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* Son vrai nom étoit *Thomas de Chantpré. Ajoutez aussi que* M. Baillet dans ses auteurs déguisés a eu tort de dire que Thomas s'est caché sous le nom de *Apiarius*, dans son ouvrage, *De apibus. Apiarius* est le titre même de l'ouvrage, & non pas un nom de personne.

THOMAS. (Arthus) C'est un auteur du tems de Henri III. & de Henri IV. rois de France. Il n'est connu que par sa satyre intitulée, *Description de l'Isle des Hermaphrodites nouvellement decouverte*, &c. Il y peint un peu trop au naturel les désordres de la cour de Henri III. Du reste cette satyre est ingenieuse: elle fut imprimée dans les premiers mois de l'an 1605. & se vendit d'abord fort chere. Henri IV. se la fit lire, & voulut sçavoir l'auteur; mais il ne voulut pas qu'on le recherchât, ni qu'on l'inquiétât, „ faisant conscience, disoit-il, de fâcher un homme pour „ avoir dit la vérité. „ Cette satyre a été réimprimée en France en 1724. *in-12.* avec quelques autres pieces, pour servir de supplément au journal de Henri III. * *Voyez* la préface de cette nouvelle édition, & le journal du regne de Henri IV. par Pierre de l'Etoille, *tome 2. pag. 75.*

THOMAS DE JESU, hermite de l'ordre de S. Augustin, étoit fils de FERDINAND-ALVARE'S d'Andrada, d'une des meilleures familles de Portugal. A l'âge de six ans, son pere le confia au P. Louis de Montaya, religieux de saint Augustin, qui l'instruisit dans l'étude, & tâcha de le former à la pieté. A l'âge de quinze ans, Thomas embrassa l'ordre de S. Augustin; & après avoir fait sa philosophie & sa théologie à Conimbre, il prêcha, & fut fait maître des novices. Sa pieté & ses talens le rendoient propre à cet emploi. Il voulut introduire dans son ordre un genre de vie plus austere, & plus approchant de la perfection religieuse; mais la proposition qu'il en fit, déplut; & l'on traversa tellement son dessein, qu'il fut contraint de l'abandonner. Sebastien roi de Portugal, instruit de ses vertus & de son amour particulier pour les pauvres, le mena avec lui en Afrique en 1578. Thomas y secourut avec zele tous les affligés; mais à la bataille d'Alcazera il eut l'épaule percée d'une fleche, fut fait prisonnier par un Maure, & vendu à un marabou ou prêtre Mahometan. Le marabou le traita d'abord fort bien, esperant de le gagner à sa religion; mais Thomas le prêchoit lui-même avec tant de force, que ce marabou irrité le fit dépouiller, charger de chaines, & conduire dans un cachot, où il fut fort maltraité & très-mal nourri. A la faveur d'un foible rayon de lumiere qui entroit dans son cachot, il écrivit son livre de la Passion de J. C. pour sa consolation & celle des autres prisonniers. Enfin après bien des souffrances, François d'Acosta envoyé à Maroc par Henri roi de Portugal, le racheta avec plusieurs autres. On le mit d'abord chez un marchand Chrétien, afin qu'il reprît ses forces; & peu après on le transporta à Sagene, où il y avoit plus de deux mille esclaves Chrétiens, avec lesquels Thomas prioit lorsqu'ils avoient fini leur travail. Il les instruisoit aussi, & tâchoit de ramener les apostats à la religion. Il faisoit beaucoup de fruit en ce lieu, lorsque la comtesse de Linares sa sœur & ses autres parens solliciterent son retour. Mais Thomas demanda avec tant d'instance qu'on le laissât à Maroc servir & instruire les esclaves Chrétiens, qu'on fut obligé de consentir à son zele. Il accompagnoit ses travaux de grandes austerités qui acheverent de l'épuiser. Il mourut le 17. d'Avril 1582. âgé de 53. ans. Son traité sur la Passion de J. C. a été traduit en espagnol par Christophe de Ferreira de Sambayo, en italien par le Jésuite Louis Flori, & en latin sous le titre de *Ærumna Domini nostri Jesu Christi*, par Henri Lamparter, Jésuite à Munich. Vers le milieu du XVII. siécle il parut en françois à Lyon sous le titre de *Travaux de Jesus.* Enfin le P. Alleaume Jésuite, a traduit aussi cet ouvrage sous le titre de Souffrances de N. S. J. C. en deux volumes *in-12.* 1690. Il y a joint la vie de l'auteur avec un avis spirituel.

THOMAS (Pierre) seigneur du Fossé. *Quoiqu'on lui ait déja donné un article dans le Dictionnaire: on ne sera pas fâché qu'on ajoute ici ce supplément.* 1°. Dès l'âge de sept ans il fut tonsuré en recevant le sacrement de Confirmation; mais il n'a jamais porté l'habit ecclésiastique. M. Bourgeois, depuis abbé de la Merci-Dieu, & le même qui fut député à Rome pour le livre de la fréquente Communion de M. Arnauld, lui apprit la philosophie. M. le Maistre dirigea ensuite ses autres études; & après la mort de ce célebre orateur pénitent, M. de Sacy continua à donner les mêmes soins à M. du Fossé. 2°. *On a parlé de plusieurs ouvrages de ce gentilhomme: mais on a gardé le silence sur plusieurs autres*: par exemple; il est sûr que ce fut lui qui travailla le plus à recueillir & à mettre en ordre les *Mémoires de M. de Pontis*, & qui y donna le style. Il le dit lui-même dans ses propres *Memoires*, qui n'ont point encore été imprimés, & dans lesquels il fait connoître non seulement ce qui le regarde lui & sa famille, mais encore beaucoup d'autres personnes illustres de Port-royal ou des amis de cette maison, dont il donne aussi dans le même ouvrage une histoire abregée. Il ne composa ces *Mémoires secrets* que sur la fin de sa vie, & lorsque la paralysie qui attaqua sa langue, l'empêcha de converser avec les hommes. 3°. M. le marquis de Laigues ayant témoigné à M. le Maistre de Sacy que les Dominiquains de Paris desiroient une vie de D. Barthelemi des Martys, on proposa aussi ce travail à M. du Fossé; & pour l'executer, il apprit l'espagnol & l'italien en même tems; & traduisit de la premiere langue en françois, mais librement, une vie de D. Barthelemi, qui étoit déja imprimée en espagnol. Il remit ensuite sa traduction à M. de Sacy, qui s'en est servi très-utilement pour composer la vie de D. Barthelemi, que M. du Fossé lui laissa faire, & qui a été donnée au public. 4°. Dès 1666. il avoit été mis à la bastille à la fin du mois de Mai avec MM. de Sacy & Fontaine avec qui il demeuroit; mais il en sortit après environ trois semaines de captivité. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* M. Thomas du Fossé a achevé l'explication de tous les livres de l'Ancien Testament, commencée par M. le Maistre de Sacy, & qu'il a fait celle du nouveau Testament. *Pour un plus grand éclaircissement, il faut dire qu'il* est auteur des notes Françoises de la moitié des Nombres où il commença, de tout le Deuteronome, des Juges, de Ruth, des trois & quatriéme livres des Rois, des livres des Paralipomenes, d'Esdras, de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, des Pseaumes, du Cantique des cantiques, de Jeremie, de Baruch, d'Ezechiel, de Daniel, des Machabées & des quatre Evangelistes. On lui donne aussi les courtes notes de la Bible Françoise en huit volumes *in-16.* de l'édition de Bruxelles, 1701. On a parlé de lui avec beaucoup d'éloge dans le Nécrologe de P. R. & on y voit son épitaphe. Mais on lui en a dressé une autre qui ne se trouve point imprimée, & qui mérite d'être conservée. La voici:

Hic in pace quiescit
Semper qui pacem intus in se fovit,
In aliis consilio & prudentiâ promovit.
Amans nesciri,
Secessum quæsivit in quo, cæteris ignotus & sibi, delitesceret
Uni Deo notus.
Oves Christi dignus qui duceret, doceret, pasceret,
Elegit ovis ipse regi, doceri, pasci.
Desideratus in clero, laicus cœlebs vixit,
Norma sacerdotum
Castitate, zelo, scientiâ, oratione, caritate.
Divûm facta libris docuit, moribus expressit,
Et legi divinæ dum lucem scholiis dedit,
Ipsi divina lex lux fuit,
Quâ per latentes hostis tenebrosi insidias
Securus & inoffenso pede pergeret ad patriam.
Divinam ac insolentem ægritudinem sic passus est;
Ut pati non videretur.

Nam paternas Dei in morbo filius agnoscens manus,
Illi silentium sacravit cui vocem dicaverat.
Siluit lingua, at non quievit animus,
Et quem per vitam nihil unquam avocavit ab opere
Otiosum in extremis
Mors non occupavit.

THOMAS A KEMPIS, *voyez* KEMPIS.

THOMAS, maison de Provence, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qui est dit de cette maison dans le Moreri.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAVALETTE

XVII. François II. de Thomas de la Valette, &c. 2. *Gaspard* de Thomas de la Valette, connu sous le nom de l'abbé de la Valette, &c. est évêque d'Autun depuis 1732; 3. *Louis* de la Valette, &c. est superieur géneral de la congrégation de l'Oratoire de France depuis le milieu du mois de Juin 1733. C'est un homme de beaucoup de pieté, & qui a des talens superieurs. Il est le septiéme géneral de sa congrégation, en comptant le cardinal de Berulle qui en est l'instituteur, & qui en fut le premier superieur général. *Voyez* ORATOIRE *dans le Dictionnaire historique, & dans ce Supplément.*

THOMASIUS (Jacques) célebre philosophe, historien & professeur en éloquence à Leipsic, nâquit dans cette ville le 25. d'Août 1622. Il étoit fils de Michel Thomasius, seigneur hereditaire de Troschenreuthe & de Wiedersberg, & docteur en droit. Jacques ayant perdu son pere & sa mere, l'un en 1632. l'autre en 1633. Sa grand'mere prit soin de lui, & le fit étudier d'abord à Leipsic, & ensuite à Gera. En 1640. il vint à l'université de Leipsic, & peu après à Wittemberg. En 1642. il prit à Leipsic le degré de bachelier en philosophie, & en 1643. celui de maître-ès-arts. Il se fit ensuite connoître par ses leçons & par ses theses publiques de philosophie. En 1650. il fut nommé correcteur du college de S. Nicolas, & en 1676. de celui de S. Thomas. Il eut pour disciple en philosophie le sçavant Leibnitz, qui eut toujours pour lui une estime particuliere. Il disoit souvent que si Thomasius avoit été instruit plutôt d'une philosophie plus solide, il auroit porté cette connoissance beaucoup plus loin que qui que ce soit. Thomasius avoit néanmoins peu de goût pour la philosophie de l'école : mais il osoit peu s'ouvrir sur ses sentimens, & il craignoit les disputes. Il avoit bien étudié Aristote; il aimoit beaucoup l'histoire, & possedoit assez bien l'éloquence. Sa modestie surpassoit sa vaste érudition, & il étoit d'un commerce doux & aimable. Il fut marié deux fois, & deux de ses enfans sont devenus illustres; sçavoir, CHRISTIAN, qui suit, & Gottfried, docteur en médecine à Nuremberg. Jacques mourut à Leipsic en 1684. Ses principaux ouvrages sont : Les origines de l'histoire philosophique & ecclésiastique : des dissertations sur la philosophie des Stoïciens & sur d'autres sujets concernant l'histoire de la philosophie, avec une dissertation sur l'embrasement du monde, selon le sentiment des Stoïciens; une dissertation philosophique sur le plagiat litteraire, & une liste de cent plagiaires; des éclaircissemens sur la premiere partie des regles philosophiques de Daniel Stahlius; la philosophie pratique en tables; des demandes physiques, metaphysiques, logiques & de rhetorique. Tous ces ouvrages sont en latin. * *Program. Lips. de morte & exequiar. Jacobi Thomasii*, &c.

THOMASIUS (Christian ou Chrétien) fils du précédent, a été un des plus habiles jurisconsultes des XVII. & XVIII. siécles. Il étoit né à Leipsic le premier Janvier 1655. & dès 1671. il fut fait bachelier en philosophie, & en 1672. il fut reçu maître-ès-arts. Il se tourna ensuite du côté du droit, & sur-tout du droit naturel, dans lequel son pere qui expliquoit le traité du sçavant Grotius, *De jure belli & pacis*, eut soin de l'instruire. Agé d'environ 20. ans, il alla à Francfort sur l'Oder, où il prit des leçons de Rheyus & de Stryckius, professeurs en droit. Il y fut reçu lui-même docteur en droit en 1679. & on lui permit ensuite de faire des leçons aux jeunes gens. Rappellé chez lui, il y frequenta quelque tems le barreau avec succès. Dès 1683. il publia ses notes latines theori-pratiques sur les dissertations de Jean Struch touchant le droit de Justinien privé. Ami de Puffendorff & ennemi de la méthode & des sentimens des scholastiques, il s'attira les adversaires du premier, & les partisans de la scholastique, sur-tout après la mort de son pere, qu'il perdit en 1684. Un journal Allemand qu'il commença à publier en 1688. & dans lequel il attaquoit sans menagement les scholastiques, & semoit bien des traits satyriques, augmenta beaucoup le nombre de ses ennemis, & l'on excita M. Mazius à l'accuser publiquement d'heresie, & même de crime de lese-majesté. C'est que Thomasius avoit refuté dans son journal du mois de Decembre 1688. un traité où Mazius prétendoit qu'il n'y avoit que la religion Lutherienne qui fût propre à maintenir la paix & la tranquillité de l'état; que les autres societés, & la prétendue réforme en particulier, n'étoient capables que de les détruire; & que l'autorité des souverains releve immédiatement de Dieu seul. Thomasius en le refutant, avoit admis le dernier principe, mais en soutenant qu'il n'étoit pas particulier à la secte des Lutheriens, & à l'égard des autres principes, il les avoit attaqués avec chaleur. Dans les mois de Mai & de Juin il ne s'élevoit pas avec moins de vivacité & des traits piquans contre un autre livre que le même Mazius avoit donné sous le nom de Pierre Schipping; & le docteur Valentin Alberti ayant soutenu Mazius dans cette dispute, entraîna avec lui toute la faculté de philosophie. Puffendorff dans son livre si connu, *Du droit de la nature & des gens*, avoit soutenu que les devoirs du genre humain dépendoient de leur penchant à la societé, & que ce penchant en étoit la source. Alberti la cherchoit au contraire dans une conformité à l'état d'innocence de nos premiers parens: Thomasius en étendant les principes de Puffendorff dans sa *Jurisprudence divine*, tournoit en ridicule les raisonnemens & les principes d'Alberti & de Mazius: Jean-Benoît Carpzovius & le docteur Auguste Pfeiffer soutinrent Alberti & Mazius : voilà la dispute fortement engagée; chacun se défendit; mais tout le corps des ministres de Leipsic se déclara contre Thomasius, de même que la faculté de théologie; & ce sçavant se mit dans un labyrinthe, dont il lui fut très-difficile de se retirer. Au milieu de ces disputes, toujours fort desagreables en elles-mêmes, & encore plus pour ceux qui sont forcés d'y entrer, il arriva un nouvel incident, qui augmenta les brouilleries. Maurice Guillaume, duc de Zeitz, ayant épousé la sœur du roi de Prusse, Philippe Muller sujet de ce roi & ministre Lutherien, publia en allemand un écrit pour prouver qu'un prince Lutherien ne pouvoit en conscience épouser une personne de la religion réformée. Thomasius, quoique Lutherien, desapprouva ce sentiment, & le réfuta, en faisant voir en particulier que les Lutheriens ne pouvoient regarder les Reformés comme heretiques: sur cela il fut dénoncé à la cour de Dresde, où on l'accusa d'être hérétique & Calviniste. Et comme Muller, à cause de son écrit, avoit été condamné à une prison perpetuelle, on engagea aussi l'électeur de Saxe à faire subir la même peine à Thomasius. Celui-ci ayant appris cette demande, se retira à Berlin, & le roi de Prusse lui offrit un asyle à Halle, où ce prince avoit dessein de fonder une université. Thomasius s'y rendit en 1690. & y enseigna la philosophie & le droit pendant quatre ans, avant que l'université y fût installée. Il eut jusqu'à deux cens écoliers, entre lesquels il y en avoit de la premiere noblesse; & ce concours hâta l'éxécution du dessein du roi de Prusse. Cette université ayant donc été établie sous le titre d'université *Fridericienne*, Stryckius fut fait premier professeur en droit, & Thomasius le deuxiéme, & en 1710. il succeda à la premiere place qu'avoit Stryckius, qui mourut cette année. M. Thomasius étoit à peine arrivé à Halle, lorsqu'il fit imprimer un Factum en faveur de M. Franck, dont nous avons parlé en son lieu, & que l'on regardoit comme un des chefs de ceux à qui l'on a donné le nom de Piétistes. En 1713. il fit soutenir des theses, où il soutint ce dangereux sentiment, que le concubinage n'a rien de contraire au droit

divin, & où il fait entendre qu'il fait seulement un état moins parfait que celui du mariage. M. Breithaupt, *Piétiste* attaqua fortement ces theses trois semaines après, dans sa Dissertation latine du concubinage défendu par J. C. & par les Apôtres. La faculté de théologie de Halle le dénonça aussi à la cour, qui donna ordre à la régence de Magdebourg d'enjoindre au fiscal de le poursuivre criminellement. Thomasius inquiet sur cet ordre, présenta requête au roi pour le supplier de faire examiner avant tout dans son conseil privé s'il y avoit quelque chose de criminel dans ses theses; & en même tems il envoya un détail du procedé des théologiens de Halle contre lui. Le roi ayant égard à sa requête, suspendit la procedure du fiscal, & nomma des commissaires pour examiner lesdites theses. Le rapport fut favorable à Thomasius, & il y eut ordre de le laisser tranquille, mais en laissant la liberté de le réfuter par écrit. Ainsi la dispute recommença; & si M. Thomasius trouva des adversaires, il eut aussi des défenseurs zélés. Il mourut le 23. Septembre 1728. Il avoit été conseiller intime du roi de Prusse, & directeur de l'université de Halle. Il avoit épousé en 1680. Auguste-Christine Heiland, dont il eut plusieurs enfans. Trois lui ont survécu; *Chrétien-Polycarpe*, conseiller du roi de Pologne dans la régence de Henneberg; *Chrétien-Auguste & Sophie-Elisabeth.* Outre les ouvrages de Thomasius dont on a parlé dans cet article, il a encore publié, entre plusieurs autres, des scholies sur les positions d'Ulric Hubert sur les institutes & les pandectes; une introduction à la philosophie de la cour, l'histoire de la sagesse & de la folie; deux livres des défauts de la jurisprudence Romaine; les fondemens du droit naturel & des gens; essai de prudence judicielle; &c. premieres idées de la prudence consultatoire des jurisconsultes; traités choisis sur les fiefs en deux tomes; précautions touchant les premieres notions de la jurisprudence; autres par rapport à la jurisprudence ecclésiastique; notes sur chaque titre des institutes & des pandectes; une édition des institutes du droit canonique, avec les notes de differentes personnes; histoire du droit naturel; histoire des disputes entre le sacerdoce & l'empire jusqu'au XVI. siécle; programmes & autres petits écrits recueillis; introduction à la logique; pratique de la logique; introduction à la philosophie morale; pratique de la philosophie morale; dissertations sur differentes matieres, sur-tout concernant le droit, &c. Outre ces écrits latins, il en a fait beaucoup en allemand, & des theses soutenues à Halle. * *Programma funebre Frederici Hoffmanni, academiæ protectoris. Bibliotheque Germanique, tome 1. &c.*

THOMASSIN (Louis) prêtre de l'Oratoire, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir au Moreri, édition de 1725.* 1°. Ce que l'on dit que sa famille a été autrefois distinguée par la profession des armes sous les ducs de Bourgogne, est faux, & doit être retranché. 2°. On n'a eu que le premier volume de ses dissertations latines sur les conciles, & il parut en 1667. *in-4°.* Ses *Mémoires sur la grace* furent imprimés en 1668. en trois volumes *in-8°.* La deuxiéme édition est de 1682. & *in-4°.* Le premier volume de ses dogmes théologiques parut en 1680. le deuxiéme en 1684. le troisiéme en 1689. Le premier volume de sa discipline ecclésiastique est de l'an 1678. le deuxiéme de 1679. le troisiéme en 1681. Son glossaire universel hebraïque parut *in-folio* en 1697. par les soins du P. Bordes de l'Oratoire & de M. Barat de l'académie des inscriptions & belles-lettres. On a réimprimé depuis quelques années la Discipline de l'église du P. Thomassin, & l'on trouve à la tête la vie de ce sçavant par le P. Bougerel de la même congrégation. *Ajoutez encore aux ouvrages* du P. Thomassin que l'on n'a point cités, son jugement sur la dissertation du P. Mabillon, *De azymo & fermentato*, dans le tome 1. des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart.

THORENTIER (Jacques) étoit docteur de Sorbonne, lorsqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire de France, où il a vécu jusqu'à sa mort, arrivée en 1713. M. de Harlay, archevêque de Paris, qui étoit instruit de son merite, l'avoit nommé pour remplir la place de grand-penitencier dans l'église métropolitaine; mais le P. Thorentier n'en a point exercé les fonctions. C'étoit un saint prêtre, également respectable pour sa pieté, ses vertus & son expérience. Il a prêché long-tems avec zéle & avec fruit, & il a rempli avec honneur les premieres chaires dans la ville de Paris, & dans quelques autres du royaume. On a imprimé les sermons qu'il avoit prononcés à Paris dans l'église de S. Severin durant l'octave du S. Sacrement: c'est un volume *in-8°.* imprimé en 1682. sous ce titre: *Les bienfaits de Dieu dans l'Eucharistie, & la reconnoissance de l'homme, expliqués en huit discours.* Le pere Thorentier ayant prêché le Carême en 1675. dans l'église métropolitaine de Sens, le pere Denyse, Jesuite du college de Sens, trouva à redire à plusieurs propositions avancées par le prédicateur dans quelques-uns de ses discours, prononcés dans la semaine de la Passion. Ces propositions regardoient la matiere de la contrition & de la pénitence. Le Jesuite les trouva excessives, fit sur chacune des *Réflexions* qu'il envoya au pere Thorentier, qui y répondit avec autant de lumiere que de solidité, mais avec beaucoup de douceur & de moderation. Deux ans auparavant le pere Thorentier fit imprimer sous le nom de *M. du Terrre*, prêtre, un ouvrage fort estimé, contre l'usure: il a pour titre: *L'usure expliquée & condamnée par les écritures saintes & par la tradition universelle de l'église, où est principalement réfutée la lettre d'un théologien, qui permet l'usure au regard des riches, &c.* à Paris 1673. *in-12.* Il a encore donné les *Consolations contre les frayeurs de la mort, in-12.* Depuis sa mort, M. le Gras, alors de la congrégation de l'Oratoire, fit imprimer une *Dissertation sur la pauvreté religieuse*, que le P. Thorentier avoit faite pour quelques communautés de filles, & qui avoit fait beaucoup de bien à plusieurs. Il y fait voir principalement que les petites rentes ou pensions, & l'argent mis en dépôt, ne peuvent s'accorder avec le vœu solemnel de pauvreté que l'on fait en s'engageant dans la religion. C'est un volume *in-18.* imprimé à Paris chez Babuty en 1726. la préface est de l'éditeur. * *Mémoires du tems.*

THORN, fausse divinité très-fameuse autrefois chez les Gots. Ce nom, chez les Danois, signifie *tonnant*, & quelques sçavans croient que Thorn ou Torn, pourroit bien être le Tharamis ou Tharanis de Lucain, faux dieu adoré par les Normans idolâtres, sous le nom de Thur, selon Dudon de saint Quentin. Il avoit donné le nom à plusieurs personnes chez les Gots, comme le témoigne Jean Magnus, archevêque d'Upsal, & il l'a donné en France, & particulierement en Normandie, à plusieurs lieux & à plusieurs familles, comme à Tourville, selon ces vers du poëte Waice:

Le pere Turluphus fut Tors,
Dont en ce pays plusieurs villes
Si ont pris les noms de Tourville:

Ce mot a donné aussi son nom, selon M. Huet dans ses origines de Caen, à Tournay, le Tourneur village, Tournieres, Tournebu, Tournetot, Tourneville, &c. Le même ajoûte que le nom propre de Turstin, d'où s'est fait Toustain, a la même racine. * *Origines de Caen chap. XXI.* seconde édition, *in-8°.*

THOU (Jacques-Auguste de) &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de ce grand magistrat & de cet historien célébre dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Le 7. de Mai 1617. jour même de sa mort, il composa sur sa maladie des vers latins, dans lesquelles on remarque autant de presence d'esprit, que de délicatesse dans la diction. Sur son mausolée, qui se voit dans l'église de S. André des Arcs à Paris, on lit son épitaphe en ces termes:

JACOBO-AUGUSTO THUANO, *Christophori* filio, in regni consiliis adsessori, amplissimi *senatus præsidi, litterarum quæ res divinas & humanas amplectuntur, magno bonorum & eruditorum consensu peritissimo: variis legationibus summâ sinceritate ac prudentiâ functo; viris principibus ævo suo laudatissimis, eximiè culto; historia-*

rum scriptori, quod ipsa passim loquuntur, celeberrimo; christiana pietatis antiqua retinentissimo.

Vixit annos LXIII. *mens.* VI. *dies* XXIX.

Obiit Lutet. Parisior. non. Maii CIↃIↃCXVII.

Parcissimè censuisse videtur

Qui tali vero sæculum defuisse dixit.

M. de Thou avoit composé pour lui-même une autre épitaphe, qu'il avoit dessein que l'on mit sur son tombeau, & que l'on peut lire dans le XV. vol. de la nouvelle traduction de son histoire : nous ne rapporterons ici que la traduction en vers françois, qu'un homme d'esprit a faite de cette épitaphe :

Ici j'attends le jour où l'éternelle voix
Doit commander aux morts de revoir la lumiere ;
Jour où le juste Juge à la nature entiere
Donnera ses dernieres loix.
Ma docile raison conserva sa foi pure,
La foi de mes ayeux, & leur simplicité :
Combattit sans orgueil & souffrit sans murmure
Les défauts de l'humanité.
Contredit & persecuté
Je n'opposai jamais le reproche à l'injure.
Sectateur de la verité,
Et ma plume & ma voix lui servirent d'organe,
Sans mêler à son culte ou l'interêt profane,
Ou la haine indiscrete, ou la timidité.
FRANCE*, si je n'eus rien de plus cher que ta gloire ;*
Du nom de citoyen si mon cœur fut épris,
Donne tes pleurs à ma mémoire,
Ta confiance à mes écrits.

Dans le Moreri des éditions citées, on ne parle que de l'Histoire écrite par M. de Thou, on ne dit rien de ses poësies. Ce magistrat excelloit néanmoins dans ce dernier genre, & mérite un rang distingué sur le Parnasse. Toutes ses poësies sont latines, & en assez grand nombre. Nous avons de lui un poëme de la Fauconnerie (*De re accipitraria*) divisé en 3. livres, imprimé à la suite de la Pædotrophie & autres ouvrages de Scévole de Sainte-Marthe, dans une belle édition *in-8°.* chez Mamert Patisson, à Paris 1587. & c'est à tort que du Verdier de Vauprivas, dans sa Bibliotheque, page 1130. a donné ce poëme à M. de Sainte-Marthe lui-même, la dédicace de M. de Thou à ce sçavant, auroit dû le détromper. Les deux premiers chants de ce poëme avoient été imprimés à Bourdeaux dès 1582. 2. Ses poësies diverses sur le chou, la violette, le lis & autres fleurs, à Paris 1611. 3. L'Ecclésiaste, les Lamentations de Jeremie, la Constance de Job, & autres piéces traduites ou paraphrasées de l'Ecriture Sainte, à Tours 1588. 4. Son poëme à la posterité, & plusieurs autres piéces données dans les Mémoires de sa vie, composée par lui-même. A l'égard de l'Histoire écrite par M. de Thou en latin, il ne faudra plus dire que la meilleure édition est celle de Geneve : Thomas Carte, Anglois, connu à Paris sous le nom de *Philips*, homme recommandable par son érudition, par son zéle pour sa patrie, par sa probité & par sa candeur, s'étant donné des peines extrêmes pour recueillir tout ce qui pourroit contribuer à donner une édition parfaite de ce célebre historien, cet ouvrage a été imprimé à Londres où il a paru en 1734. en sept volumes *in-folio*, avec quantité de corrections, & un grand nombre de piéces qui n'avoient point encore paru, ou dont plusieurs de celles que l'on avoit déja données n'avoient été publiées qu'imparfaitement. C'est sur cette édition que l'on en a donné une excellente traduction françoise, dont Du Ryer n'avoit donné qu'une partie fort mal faite. Cette nouvelle traduction est en XVI. volumes *in-4°.* & a paru en 1734. On voit à la tête le portrait de M. de Thou bien gravé, avec ces vers de M. Roy, connu en ce genre d'écrire :

Tel fut ce grave historien,
Intégre magistrat & zélé citoyen,
Dont la plume sans fiel comme sans flatterie,
Défendit les autels, le thrône & la patrie.

Après une préface très-judicieuse, on trouve les Mémoires même de la vie de M. de Thou, composés par lui-même. Ces mémoires avoient déja paru en françois à Rotterdam 1711. *in-4°.* avec la traduction de la préface qui est au-devant de la grande Histoire de Mr de Thou, traductions qui sont de M. Jacques-George le Petit, secretaire du roi honoraire ; & une traduction en vers françois de M. d'Ifs, gentilhomme, près de Caen, des poësies latines, répandues dans ces Mémoires. C'est cette traduction que l'on redonne ici un peu retouchée dans ce qui est en prose, & l'on y a seulement ajouté à la fin les poësies latines de M. de Thou, rapportées en françois dans les Mémoires. Le XV. volume de cette nouvelle traduction contient en françois la suite de l'Histoire de M. de Thou par Nicolas Rigaut, depuis 1607. jusqu'en 1610. & la plûpart des piéces qui sont dans l'édition latine de Londres, & quelques-unes qui ne s'y trouvent point ; le XIV. volume, comprend la table des matieres. M. Prevost d'Exiles avoit aussi entrepris de traduire en françois l'Histoire de M. de Thou ; mais il n'a publié qu'un volume de sa traduction, où le texte se trouve noyé dans un long commentaire, souvent fort inutile : ce volume a paru en Hollande. M. Durand a donné aussi à Londres une vie de M. de Thou en françois, fort curieuse c'est un volume *in-8°.*

* THOU (François-Auguste de) conseiller du roi en son conseil d'état, &c. *Ajoutez au Moreri, édition de 1725. & de 1732.* que le célebre Pierre Dupuy a fait des mémoires pour la justification de M. de Thou que l'on a imprimés à la fin du XV. volume de la traduction nouvelle de l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou, avec plusieurs piéces servant au même but, dont plusieurs avoient déja paru. On trouve dans ces Mémoires une relation détaillée de tout ce qui s'est passé au procès criminel fait à M. de Thou, & des moyens qui ont été pris pour le condamner à mort : un détail des chefs d'accusation, avec les réponses de Pierre Dupuy, &c. Ces Mémoires sont une piéce très-curieuse & bien raisonnée.

THOYNARD (Nicolas) *On a déja donné son article dans le Moreri, fort imparfaitement dans l'édition de 1725. plus exactement dans celle de 1732. mais il n'est pas inutile de le donner ici de nouveau.* Nicolas Thoynard, seigneur de Villan-Blin, que beaucoup de ceux qui en ont parlé écrivent *Toinard*, étoit d'une des meilleures familles d'Orléans. Il nâquit dans cette ville le 5. de Mars 1629. & étoit fils de NICOLAS Thoynard, seigneur de Villan-Blin, président & lieutenant général aux bailliage & siége présidial d'Orléans, & d'*Anne* de Beauharnois, sa femme, qui étoit fille de *François* de Beauharnois, président & lieutenant général aux mêmes bailliage & siége d'Orléans. Nicolas Thoynard s'appliqua dès sa premiere jeunesse à l'étude des langues & de l'histoire, & en particulier à la connoissance des médailles, dans laquelle il a fait de très-grands progrès. On voit par les lettres manuscrites de François Dron, chanoine de S. Thomas du Louvre, qui meriteroient d'être imprimées, & dont la plus grande partie est adressée à M. Thoynard, que cet habile homme étoit consulté par les plus habiles antiquaires de son tems, & presque toutes les lettres de M. Dron, lui-même antiquaire d'une grande réputation, ne sont que des espéces de consultations raisonnées qu'il fait à ce sçavant. Cependant quoique M. Thoynard ait eu une vaste érudition, il a donné peu d'ouvrages au public. L'on connoît de lui deux petites dissertations latines sur des médailles, imprimées *in-4°.* l'une sur deux médailles de Trajan & de Caracalla, & sur une de Galba en 1689. l'autre sur l'empereur Commode & sur son âge prouvé par les médailles en 1690. La même année 1690. il publia à Paris de courtes notes, mais sçavantes, sur le traité de Lactance *De mortibus persecutorum* : elles sont en latin, adressées à Guillaume Prousteau, célebre professeur en droit à Orléans. M. Thoynard avoit été en Espagne avec ce sçavant, & depuis ce tems-là il y eut toujours entre

eux une amitié fort étroite. Comme il avoit déja communiqué plusieurs de ses notes sur ce traité de Lactance, on en avoit inseré quelques-unes dans les éditions de cet ouvrage, de Paris 1679. d'Oxford 1680. & d'Abo 1684. Elles sont toutes réunies ici, & forment un volume *in-12.* de 114. pages. En 1693. M. Thoynard donna la discussion des remarques du pere Bouhours, Jésuite, sur la langue françoise, pour défendre ou pour condamner plusieurs passages de la version du nouveau Testament, connue sous le titre de Traduction de Mons, quoiqu'elle ait été imprimée en Hollande. Il ne mit pas son nom à cet ouvrage, & dans la préface il dit même qu'il venoit d'un abbé Albigeois, mais il en fit lui-même présent à quelques-uns de ses amis; il s'en déclara ouvertement l'auteur à d'autres; il en donna aussi un exemplaire au pere Riviere, Jesuite d'Orléans, qui l'attaqua avec vivacité dans un écrit qu'il intitula, *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'auteur déguisé sous le nom de l'abbé Albigeois.* Il y a quelque finesse dans la raillerie qui domine dans cet écrit, sur-tout dans la II. partie. L'auteur y témoigne beaucoup de mépris pour la langue hebraïque & pour le Rabbinisme : à la page 11. de la II. partie, le pere Riviere dit que les Photiniens furent condamnés au concile de Smyrne, où l'on n'en a jamais tenu. Il a pris Smyrne pour Sirmich, où en effet Photin fut condamné en 349. ou 351. Dans l'écrit de M. Thoynard, quoique bizarre, il y a beaucoup plus à apprendre que dans celui du pere Riviere. M. Arnauld fit vers le même tems un écrit, où il attaque également ce sçavant & le pere Bouhours : cet écrit qui se répandit manuscrit & qui a été imprimé en 1707. sans nom d'auteur, & qui feroit honneur au plus judicieux académicien, a pour titre : *Regles pour discerner les bonnes & mauvaises critiques des traductions de l'Ecriture en François, pour ce qui regarde la langue.* M. Thoynard approuvoit lui-même cet écrit ; mais piqué de celui du pere Riviere, il en porta ses plaintes à M. le chancelier Boucherat, demanda réparation d'honneur, & sur le conseil de ses amis, il laissa ensuite tomber cette affaire, & supprima lui-même une partie des exemplaires de l'ouvrage que le Jesuite avoit attaqué. On sçait aussi que M. Thoynard a eu une très-grande part à l'ouvrage du cardinal Noris sur les époques syromacedoniennes, & qu'il est presque tout de lui. Le cardinal lui-même lui fait souvent honneur dans cet ouvrage des lumieres qu'il en a tirées. M. Thoynard attaqua aussi la traduction du nouveau Testament par Richard Simon, par un petit écrit intitulé Cayers de correction, qui parut en 1702. sous le titre de *Bruxelles.* Ce sçavant avoit beaucoup de douceur & de candeur : il aimoit à faire plaisir aux personnes appliquées à l'étude, & il n'étoit nullement avare de ses lumieres. Il mourut à Paris le 5. de Janvier 1706. & fut inhumé le lendemain 6. à saint Sulpice sa paroisse pendant le cours de l'impression de sa Concorde grecque des IV. évangelistes, & en mourant il laissa des fonds pour continuer & achever l'impression de cet ouvrage, qui a paru en effet *in-folio.* Julien Fleury, chanoine de Chartres, y a eu quelque part. On y trouve de sçavantes notes chronologiques & historiques. M. Thoynard a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, remplis de découvertes curieuses & utiles; mais la plus grande partie est passée dans la bibliotheque de l'empereur, & dans celle de M. le chancelier Daguesseau. M. Thoynard avoit eu un frere, qui ne laissa que deux filles, *Marie-Anne* Thoynard, dame de Campoix, mariée avec *Pierre* Noël seigneur de Villanblin; & *Françoise* Thoynard, dame de Gelou, restée fille. La famille de Thoynard, fort ancienne à Orléans, & qui porte d'*argent au cœur de gueules, à côté de deux demi-vols, de même accompagnée en chef de trois étoiles d'azur, & en pointe d'un croissant de même*, ne subsiste plus que dans la posterité de feu *Barthelemi* Thoynard, seigneur d'Ambron & Trovigny, conseiller du roi & de son altesse royale le duc d'Orléans, & lieutenant-criminel de robe longue & de robe-courte au bailliage & siege présidial d'Orléans, qui avoit épousé, 1°. en 1683. *Anne* de la Chastre : 2°. en 1686. *Catherine* de Marchelambert, dont il n'a point eu d'enfans : & 3°. *Magdelene-Nicole* Guymont, fille d'*Hervé* Guymont, écuyer, seigneur de Clex, maréchal des logis de la maison du roi, & de *Magdelene* le Normand. Il a eu de la premiere *Barthelemi* Thoynard, écuyer, seigneur de Cendré, Ligny & Montsuzain, baron de Vouldy, marié avec *Marie* de Saint-Pierre, dont des enfans ; & de la troisiéme, *Barthelemi* Thoynard, écuyer sieur d'Auvilliers, mort le 19. Décembre 1714; *François de Paule* Thoynard, écuyer sieur de Muzelles, mort le 6. Juin 1729; *Jacques* Thoynard, écuyer sieur d'Otanté, mort le 16. Janvier 1702; *Jean-Baptiste* Thoynard, écuyer sieur de la Chalagniere, mort à Pontlevoy à l'âge de 11. à 12. ans; *Marie-Magdelene* Thoynard, non mariée ; *Louise* Thoynard, mariée le 23. Février 1734. avec *Gilbert* Carpentier, chevalier seigneur de Crecy ; (*Voyez* CARPENTIER de Crecy *dans ce Supplement.*) & *Eleonore-Constance* Thoynard, non mariée. * *Mémoires du tems.* Le Long, *biblioth. sacra*, in-folio, *pag.* 991. *Critique de la bibliotheque des auteurs ecclés. par* Simon, *tom.* 2. *pag.* 401. 402. & les Remarques du pere Soueiet, à la fin de ce vol. *pag.* 574. *Continuation de la biblioth. des aut. ecclés. du XVIII. s. tom.* 1. *Lettres* manuscrites de M. François Dron, &c.

THROGMORTON (Nicolas) IV. fils du chevalier GEORGE Throgmorton de Coughton, dans la province de Warwick, a été un habile ministre dans le XVI. siécle, & a rendu de grands services à l'Angleterre sa patrie. Sous le regne de la reine Marie. Wiat le fit accuser du crime de lése Majesté : il se défendit avec force, le procès dura quelques tems, il eut des juges pleins d'honneur, & cependant il eut bien de la peine à éviter le dernier supplice. La reine Elisabeth lui fut plus favorable ; non seulement elle le regarda comme innocent, elle se servit de lui dans des négociations importantes. Elle l'employa longtems d'abord en France, puis en Ecosse. Il fut chambellan de l'Echiquier, & premier sommelier d'Angleterre. Il fut un des ministres du traité secret que l'Angleterre fit avec la France en 1559. On l'a toujours vu opposé au lord de Burleigh, grand thrésorier d'Angleterre, & ce fut lui qui, dans un conseil de cabale qui se tint contre Burleigh, sous les auspices de Leicester, conseilla de s'en défaire, comme étant, dit-il, le vrai moyen d'en venir à bout. On voit par-là que ses conseils n'étoient quelquefois rien moins que moderés. Son caractere étoit en effet l'emportement. D'ailleurs, il étoit brave, vigilant, actif, d'un esprit pénetrant, prévoyant le danger de loin, & homme de ressources dans les besoins. Le dauphin de France, fils de Henri II. & depuis roi de France, sous le nom de François II. ayant épousé Marie d'Ecosse, fille de Jacques V. roi d'Ecosse, & ayant fait mettre sur son écu les armes d'Angleterre, Elisabeth s'en plaignit, & fit sçavoir son sentiment à Throgmorton, qui étoit alors ambassadeur en France. Throgmorton entra dans l'indignation de sa souveraine, porta ses plaintes au conseil de France avec l'impétuosité qui lui étoit naturelle, & après bien des agitations & des négociations où il se comporta avec beaucoup de chaleur, il obtint enfin, par le moyen du connétable de Montmorenci qu'il sçut mettre adroitement dans son parti, que la reine d'Ecosse ne prendroit ni les armes d'Angleterre, ni la qualité de reine de cette isle & d'Irlande, pendant la vie d'Elisabeth & de ses enfans, si cette princesse en avoit. Il ne sortit de cette affaire que pour tomber dans une autre plus fâcheuse. Soit raison, soit envie de chercher un prétexte pour faire la guerre à l'Angleterre, Throgmorton fut tourné en ridicule à la cour de France ; on le joua à la comédie ; on emprisonna un de ses domestiques, qui fut ensuite condamné aux galeres; plusieurs Anglois furent maltraités sans que l'on se mît trop en peine d'arrêter ces désordres, qui furent rejettés ensuite sur la populace. Throgmorton se plaignit de nouveau ; il s'en prit au duc de Guise, qui ne lui répondit qu'avec mépris, & se voyant ainsi traité, il resolut de s'en venger. Pour y réussir, informé du mécon-

rentement des princes du sang & de quelques autres grands contre les Guises, il en profita. Il anima tellement le roi de Navarre, le prince de Condé son frere, M. de Montmorenci, & plusieurs autres qui étoient déja fort mécontens, & il alluma ainsi au milieu de la France une guerre civile, qui eut de longues & fâcheuses suites, & qui causa enfin la ruine des Guises. Après que Throgmorton eut sondé les Protestans en France, & qu'il eut pris avec eux des mesures sur les moyens de faire une ligue entre les deux royaumes, au cas qu'on leur donnât secours, il écrivit son sentiment à la reine pour l'engager à entrer dans cette affaire. Il se fit prendre prisonnier par les Protestans à la bataille de Dreux, afin d'être plus en état de leur donner secrettement des conseils sans se rendre suspect, & pour apprendre d'eux le veritable état de leurs affaires : mais ayant découvert la legereté & l'inconstance de leurs généraux, ceux-ci s'assurerent de lui, le regardant comme trop fin pour la faction, & comme trop capable d'exciter des troubles & des mouvemens. La reine d'Ecosse ayant epousé le lord Darley ; & ayant été insultée par ses sujets, Throgmorton alors de retour en Angleterre, soutint contre Buchanan, l'autorité royale. Mais sentant que les Ecossois avoient dessein de se donner aux François, & voyant qu'ils traitoient mal leur reine, il lui conseilla de resigner son royaume, & allegua pour raison, qu'elle pourroit s'en relever d'autant plus facilement, qu'une résignation extorquée en prison étoit nulle. Il conseilla ensuite aux amis de la reine d'Ecosse, de traiter avec Cecill, chevalier, baron de Burleigh, pour faire passer de l'argent au-de-là de la mer, & de proclamer la succession de la reine d'Ecosse. Il se joignit aussi avec Leicester contre le duc de Norfolk : mais il étoit trop bien instruit des secrets de ce politique pour vivre long-tems. Aussi croit-on que Leicester le fit empoisonner. Quoi qu'il en soit, Trogmorton mourut en soupant & mangeant de la salade chez milord de Leicester, le 12. de Février 1570. âgé de 57. ans. Il fut enterré à Londres dans l'église de S. Martin. * *Voyez* les Mémoires & les Instructions pour les ambassadeurs, par Walsingham, traduits de l'anglois, *page 48. 51. 303.* & les Remarques sur la vie de Throgmorton, qui sont à la fin de ces Mémoires, *page 620. & suivantes.*

THYARD (Pontus de) *voyez* THIARD.

THYMELE, musicienne, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*elle vivoit vers l'an 85. avant J. C. *il faut dire* vers l'an 85. après la naissance de J. C. ou l'ére vulgaire.

TIBERGE (Lois) abbé d'Andres, directeur du séminaire des missions étrangeres à Paris, mort en cette ville le 9. Octobre 1730. s'est distingué par sa piété & par quelques ouvrages. Il a travaillé avec M. Brisacier, superieur du même seminaire, à plusieurs écrits faits dans le XVII. siécle sur l'affaire de la Chine entre les Jesuites & les autres Missionaires, principalement ceux du seminaire qu'on vient de nommer. Ces écrits sont : *Lettre au pape sur les idolatries & sur les superstitions Chinoises : Paraphrase de l'Exaudiat en forme de prieres pour l'Eglise de la Chine* : on la donne à M. Tiberge seul. *Neuf mémoires pour Rome sur les affaires de la Chine*, on dit que M. Loüail y a travaillé. *Protestation des Missions : Réponse à la protestation des Jesuites :* Nouvelle *Lettre au pape.* M. Tiberge a encore fait l'oraison funebre de mademoiselle de Bouillon (Louise-Charlotte de la Tour d'Auvergne, morte en 1684.) Cette oraison funebre a été imprimée *in-4°.* à Paris, en 1684. On a aussi de M. Tiberge une retraite spirituelle en deux vol. *in-12.* Une autre pour les Ecclésiastiques, en deux volumes, réimprimée plusieurs fois. Le style de ces retraites qui sont très-connues est simple & naturel : & en même-tems délicat, pur, & même éloquent. La retraite ecclésiastique fut approuvée par M. le cardinal de Noailles à qui elle est dédiée. Ce prélat exhortoit tous les Ecclésiastiques de son diocèse de s'en servir, & d'y puiser, comme dans une source très-pure, les sentimens de piété, de zéle, & de toutes les vertus necessaires à leur état. Cet ouvrage contient, outre un reglement journalier pendant la retraite, des Méditations, des Considérations, & des lectures sur les devoirs & les vertus des Ecclésiastiques, qui peuvent les occuper utilement pendant huit jours. La même méthode, & le même ordre sont gardés dans la retraite spirituelle. * *Mém. du tems.* Du-Pin, *Table des auteurs & bibliotheque du XVIII. siécle t. 1. Continuation de cette même bibliotheque du XVIII. siécle par M*. tome 1.* &c.

TIBERI (saint) est une abbaye ancienne dans le diocèse d'Agde, à six lieues de la célebre abbaye d'Aniane. On croit qu'Attilio que saint Benoit d'Aniane alloit souvent consulter, est le même que l'abbé de ce nom qui fonda le monastere de S. Tiberi, & qui le gouvernoit sous le regne de Charlemagne. Mais Attilio n'en fut peut-être que le restaurateur ; car il est vraisemblable qu'il subsistoit auparavant, & qu'il pouvoit avoir été détruit par les Sarrasins qui ruinerent la plûpart des anciens monasteres de la Septimanie. On sçait en effet que le lieu où ce monastere est situé étoit déja célebre long-tems auparavant par le martyre & le tombeau des saints Tiberi, Modeste & Florentie qui avoient souffert sous les empereurs payens. Ce lieu se nommoit autrefois *Cessero*, & il en est fait mention dans les anciens itineraires. Il prit son nom dans la suite du premier de ces saints martyrs. C'est aujourd'hui une petite ville du diocèse d'Agde, située sur la petite riviere de Tongue près du lieu où elle se jette dans l'Eraut, dans une des plus belles campagnes du Languedoc. Charles le Chauve passant par Albi au commencement d'Octobre de l'an 849. donna un diplome à l'abbaye de S. Tiberi à laquelle il soumit celle de S. Volusien de Foix, située sur la riviere d'Ariege au pays de Savez, dans l'ancien diocèse de Toulouse, & aujourd'hui dans celui de Pamiers. L'abbaye de S. Tiberi prit soin de rétablir ce monastere. C'est à la dixiéme année du regne de Charles le Chauve qu'il faut rapporter cette union, & non pas à la dixiéme année du regne de Charlemagne, comme l'a cru le sçavant pere Mabillon. * Mabillon, *ad ann. 777. Histoire génerale de Languedoc*, par quelques Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, *tome 1.* en plusieurs endroits.

TIBERIEN, préfet des Gaules. *Dans le Moreri, on s'est contenté de dire qu'*il vivoit sous Constantin, & qu'il faisoit quelquefois des vers : *c'est trop peu dire.* M. Pithou croyoit que Tiberien étoit d'Aquitaine, & ce sçavant ne fait pas difficulté de le compter au nombre de ces illustres Gaulois qui par leur habileté dans les lettres ont fait la gloire de cette province. S. Jerôme releve aussi l'éloquence de Tiberien. Il n'étoit pas moins versé dans la jurisprudence & dans la connoissance des loix ; du moins a-t-on lieu de le croire puisqu'il mérita d'être élevé aux premieres charges de judicature de l'Empire. Dès 336. sous le regne du grand Constantin & du prince son fils nommé aussi Constantin, Tiberien fut vicaire du préfet d'Espagne. Il passa de-là à la préfecture des Gaules, qu'il paroît avoir exercée dès l'année suivante 337. Nous ignorons ce qu'il devint dans la suite. Gyraldi, Vossius & quelques autres croient que ce Tiberien est le même que celui dont Servius & Planciades Fulgentius parlent avec honneur ; & cela peut être. Dans cette supposition qui a son fondement, Tiberien avoit laissé divers ecrits. Servius dit qu'il avoit supposé une lettre apportée des Antipodes par le moyen du vent, avec cette inscription : *Superi inferis salutem.* Le même ajoute qu'à cette occasion Tiberien traitoit de la communication qu'on disoit être entre les Antipodes & notre Hemisphere. Fulgentius parle aussi d'un livre que Tiberien avoit composé sous le titre de *Promethée*, & dans lequel il avançoit que les dieux avoient donné à l'homme ce que chacun d'eux possedoit. Ailleurs il lui attribue un livre sur Socrate, dans lequel Tiberien rapportoit que Diogene le Cynique s'étant emparé de la succession de Platon, il n'y trouva rien qu'une langue d'or. Le même cite encore des vers de Tiberien. Il ne faut pas le confondre avec JUNIUS Tiberianus qui exerça le consulat & deux fois la préfecture de Rome dans les premieres années du IV. siécle de l'E-

glise, & qui avoit engagé Vopisque dès la fin du III. siécle à écrire la vie de l'Empereur Aurelien. ni avec Annius Tiberanius comte d'Afrique en l'an 326. ou 327. * Tillemont, *Hist. des emp. t. 4. en plusieurs endroits.* Vopisque, dans sa *vie d'Aurelien, n.* 1. Quintilien dans ses déclamations. S. Jerôme dans sa chronique, p. 182. Lylio Giraldi, *Hist. poet. dialog.* 4. Vossius, *de poetis Latinis, c.* 4. Fulgent. *Mytholog. lib.* 3. n°. 7. L'*Hist. litter. de France*, par dom Rivet, & quelques autres Bénédictins de la Congregation de S. Maur, *tome t. 2. partie, &c.*

TICO-BRAHE' ou TYCO-BRAHE', fameux astronome. *On en a parlé assez au long dans le Moreri : mais son article demande les additions & les corrections suivantes.* 1°. Sa femme se nommoit *Beate Bille*, non Bilde, *comme on l'a dit dans l'édition de 1725.* 2°. Ce ne fut point l'empereur qui réconcilia Tico-Brahé avec sa famille, ce fut le roi de Danemarck qui fit cette réconciliation, & qui se servit de son autorité pour y parvenir. 3°. La rétention d'urine qui fut cause de sa mort ne vint point de ce qu'étant dans le carosse de l'empereur, il se retint : elle lui fut causée parce qu'étant le 13. d'Octobre à manger chez un seigneur nommé Rosemberg, & se sentant pressé du besoin d'uriner, il se retint, & demeura à table où il avoit bu plus qu'à l'ordinaire. 4°. Ce fut en 1566. non en 1556. qu'il perdit une partie de son nez dans un duel. 5°. Il est bon d'ajouter ici l'épitaphe de cet habile homme qui fut enterré à Prague dans la principale église de l'ancienne ville, où on lui érigea un magnifique tombeau de marbre, avec cette épitaphe :

Esse potius quàm haberi.

Illustris & generosus Dominus Tyco-Brahe' *Danus, Dominus in Knudstrup, arcis Uramburgi in insula Hellesponti Danici Huenna fundator; instrumentorum astronomicorum qualia nec ante sol vidit ingeniosissimus idemque liberalissimus inventor & instructor, antiquissimâ nobilitate clarus, suâ auctior, animo quæcumque cœlo continentur immortali gloriâ complexus, astronomorum omnis sæculi longè princeps, totius orbis commodo sumptibus immensis, exactissimas intra minuta minutorumque partes, triginta amplius annorum observationes mundo primus intulit, affixa sidera intra minutum ejusque semissem restituit, Hipparchi solius ab orbe condito vel diis improbos in octava duntaxat gradus parte conatus longissime antegressus, utriusque luminaris cursum exquisite restauravit, pro reliquis erraticis solidissimâ tabularum Rudolphæarum fundamenta jecit, mathematicarum peritis inveteratam Aristotelis & asseclarum doctrinam de sublunari cometarum novorumque siderum situ demonstrationibus invictis exemit, novarum hypothesium auctor : in spagyricis & universa philosophia admirandus, evocatus ab invictissimo Romanorum imperatore Rudolpho II. mira doctrinæ & candoris exempla dedit : ne frustra vixisse videretur, immortalitatem etiam apud Antipodes scriptor perennitate sibi comparavit, planeque qualis esse quam haberi maluit, nunc vitâ functus æternùm vivit. Ejus exuvias uxorisque triennio post defunctæ heredes liberique sacro hoc loco composuerunt. Obiit 4. Cal. Nov. anni Christiani Dionysiaci 1601. ætat. sua 55.*

Non fasces, nec opes,
Sola artis sceptra perennant.

Les ouvrages de Tico-Brahé sont : 1. des Conjectures écrites en latin sur une étoile nouvelle qui avoit paru le soir du 11. de Novembre 1572. dans l'asterisme de Cassiopée, qui fut plus lumineuse l'année suivante, mais qui étoit déja diminuée au mois de Mai en grandeur & en éclat. Ces conjectures furent imprimées à Coppenhague en 1573. *in*-4°. 2. Un Discours latin sur les mathematiques prononcé dans l'université de Coppenhague en 1574. imprimé au même lieu en 1610. *in*-8°. & à Hambourg en 1621. *in*-4°. 3. *De mundi ætherei recentioribus phænomenis progymnasmata*, en plusieurs livres, imprimés en differens tems, & plusieurs fois réimprimés avec des augmentations. Le roi d'Ecosse Jacque VI. étant en Danemarck, fit ces vers latins sur cet ouvrage :

Æthereis bis quinque globis, queis machina mundi
Vertitur, ut celso est crustatus fornice Olympus
Ignibus, & pictus fulgentibus undique lychnis;
Pellucent vitreis domibus, vastisque planetæ
Orbibus : ut geminant cursus, vi & sponte rotati,
Ut miti aut torvo aspectu longè ante futura
Premonstrant; regnisque Tonans quæ fata volutet :
His tellure cupis, quæ vis, quis motus & ordo
Cernere, sublimem, deductumque æthera terra
Thyconis *pandunt opera : lege, disce, videbis*
Mira : domi mundum invenies, cœlumque libello.

4. Un premier livre de lettres astronomiques, c'est-à-dire sur des matieres d'astronomie, en latin : la premiere édition est de 1596. elle a été suivie de plusieurs autres ; le deuxiéme volume n'a point paru. 5. La mécanique de l'astronomie rétablie, en latin, en 1598. *in-folio.* 6. Réponse apologetique à la lettre d'un certain Ecossois, touchant la comete de l'an 1577. en 1598. *in*-4°. en latin. 7. Lettre sur la composition de l'elixir pestilentiel, &c. en latin. 8. Elegie latine sur son exil, à Rostoc en 1614. *in*-4°. & inserée dans sa vie par Gassendi de même que plusieurs autres de ses poësies : il composa cette élegie à Wandesbourg, après être sorti du Danemarck. 9. *Tabulæ Rudolphinæ*, en 1627. *in-fol.* revues par Jean Kepler. 10. *Stellarum octavi orbis inerrantium accurata restitutio, &c.* 11. *Catalogus mille affixarum stellarum, &c.* 12. *Historia cœlestis partes duæ, &c.* en 1666. *in-fol.* deux volumes. 13. Lettre à Gaspard Peucer, en 1668. *in*-4°. Reusner qui l'a publiée y en a joint une autre en vers latins de *Sophie Brahé*, sœur de Tico-Brahé. Cette fille s'étoit rendue habile dans les mathematiques & dans l'astronomie, & à l'exemple de son frere, elle avoit aussi donné dans la science vaine de l'astrologie. Elle étoit plus jeune que lui de dix années, & mourut long-tems après, âgée de 90. ans. On doit regreter la triste destinée des machines de Tico-Brahé. Il les avoit fait transporter de Danemarck à Prague, & de Prague au château de Benach. Il les avoit fait remener ensuite à Prague dans le palais de l'empereur, d'où on les avoit fait passer dans l'hôtel de Curtz. Après la mort de Tico-Brahé, l'empereur Rodolphe craignant qu'on n'en fît quelque aliénation, ou quelque mauvais usage, les achera aux heritiers 22000. écus d'or. Il commit ensuite un garde à gage qui les tint si bien enfermées qu'il ne fut plus possible de les voir. Ces machines demeurerent ainsi ensevelies jusqu'aux troubles de Bohême. Alors l'armée de l'électeur palatin les pilla, en brisa une partie, & en convertit une autre à des usages tout differens. Le reste fut tellement détruit qu'on ne sçait ce qu'il est devenu. Ce desastre étoit arrivé dès l'an 1619. & Borel s'est fort trompé quand il a dit que M. Descartes avoit vu ces machines en 1620. à Prague. Le grand globe celeste d'airain fut néanmoins sauvé de ce desordre : on l'emporta de Prague, pour le mettre en dépôt chez les Jésuites de Neyssa en Silesie, d'où il fut enlevé 13. ans après par Udalric, fils de Christiern roi de Danemarck, conduit à Coppenhague & placé dans l'académie royale.

TIERCELIN (N.) celebre aventurier du dernier siécle dont l'histoire est si singuliere, & en même-tems si certaine, qu'elle merite d'être rapportée. Il étoit prêtre & licencié de Sorbonne, & avoit été précepteur de M. le marquis de Charost, fils de M. le comte de Charost capitaine des gardes du corps & gouverneur de Calais. Comme il étoit prêt de quitter M. le marquis de Charost, le voisinage d'Angleterre lui donna occasion d'y aller. Il y vit Cromwel, & comme il avoit toujours aimé à passer pour un homme nécessaire, il voulut faire entendre qu'il étoit chargé de négociations importantes. Son voyage ne fut pas long, il revint auprès de M. de Charost, qu'il quitta pour toujours peu de tems après, paya toutes ses dettes à Paris, & prit la route de Flandres.

Etant un jour à Anvers, il y fit venir à ses dépens tous les musiciens de Bruxelles, pour la fête d'une église, & donna à cette église une chaire de prédicateur qui lui couta beaucoup d'argent, & sur laquelle il fit mettre les armes du cardinal de Rets : car son ambition étoit qu'on le prît pour ce cardinal. Il alla quelque tems après en Italie. M. de Pontchateau qui le connoissoit le vit à Venise au mois de Juin 1658. Cet aventurier s'y fit appeller le chevalier de Valois, & il y prit une gondole avec des gondoliers qu'il fit habiller d'une maniere bizarre avec une tunique de velours noir & un petit casaquin de tafferas rouge. Il contrefaisoit le marchand, alloit chez les nobles Venitiennes avec des dentelles de Flandres qu'il cherchoit à leur vendre. Pendant ce tems-là il faisoit courir le bruit qu'il étoit le cardinal de Rets, & ensuite qu'il étoit à lui & son homme de confiance. Il étoit vêtu de gris, une culote avec des bas à dentelle, une casaque d'écarlate ornée d'une dentelle d'or & d'argent, & un chapeau avec un bouquet de plumes noires. Comme il avoit relation avec M. Fouquet on crut d'abord qu'il venoit en effet pour quelques affaires secrettes. On en étoit fort en peine à Venise, & tous les grands vouloient deviner qui il étoit. Il logeoit dans une auberge, mais s'ennuyant enfin de cette vie, il prit une maison à lui, y vécut en prince, & s'y livra à la débauche. Comme M. de Pontchateau dont il sçavoit être connu l'incommodoit à Venise, il alla à Boulogne, d'abord tout seul, & se fit suivre quelques jours après par ses gens. De Boulogne il alla à Florence où il fit sa cour au grand Duc & lui fit present de quelques dentelles de Flandres : il l'accompagna même dans une cavalcade solemnelle, & ensuite il se rendit à Rome parce qu'il avoit appris que M. de Pontchateau venoit à Florence. Cependant celui-ci avant de sortir de Florence reçut une lettre de M. Magnet, docteur de Sorbonne, qui lui apprit que le prétendu chevalier de Valois avoit emporte pour vingt-cinq ou trente mille écus de pierreries à madame la présidente Gobelin, proche parente de madame la comtesse de Charost, qui les lui avoit confiées pour une charge que le sieur Tiercelin lui disoit negocier pour un des enfans de cette présidente. M. Magnet prioit aussi M. de Pontchateau de tâcher de sauver au moins ce que cet aventurier n'auroit point dépensé. Mais il ne put rien obtenir. Le prétendu chevalier quitta Rome où il laissa des pendans d'oreilles valants 2000. écus en gage chez des Juifs pour 600. livres, revint à Boulogne & ensuite à Venise, où il prit le fils de l'hôte où il logeoit pour son page, se fit peindre armé, c'est-à-dire, à mi-corps, avec une cuirasse & les armes de Valois à côté. Mais enfin ne pouvant plus subsister, il alla à Constantinople pour se faire Turc. Le Grand-Seigneur n'y étant pas, il alla jusqu'à Andrinople, parla au Grand-Visir, lui dit qu'il étoit de la maison royale de France, parent du roi, mais qu'on le traitoit mal, qu'on lui refusoit son apanage, & qu'il venoit faire ses offres de services à sa Hautesse. Le Visir fit peu d'attention à ses mensonges, de sorte qu'il revint à Constantinople où M. de la Haye alors ambassadeur de France à la Porte le mit dans un vaisseau pour le renvoyer. Il revint donc à Venise, où il vécut dans la plus grande misere. M. de Villeré Grec de nation, de la ville d'Athenes, résident du duc de Parme à Venise, en ayant pitié lui donna quelque argent pour le soulager. Le sieur Tiercelin alla avec ce secours à Turin où il se mit à faire de la poudre & des pommades. Il y étoit en 1663. ou 1664. Nous ignorons quel a été son dernier sort. Au reste il avoit de l'esprit, & possedoit bien plusieurs langues. * *Mem. mss.* de M. de Pontchateau.

TIFFLIS, ville capitale de la Georgie, & l'une des plus belles de la Perse. Elle est située au bas d'une montagne dont le fleuve Kur lave le pied du côté de l'orient, & elle est entourée de fortes murailles. Cette ville est fort peuplée, & il s'y fait un grand commerce. Les Georgiens l'appellent Gala, c'est-à dire, la ville ou la forteresse, nom qu'ils donnent à toutes les grandes habitations ceintes de murailles. On croit que Tifflis a environ 800. ans d'antiquité. Elle a été deux fois au pouvoir des Turcs : la premiere fois, sous le regne d'Ismaël II. roi de Perse, & l'autre sous le regne de son successeur; Soliman s'en rendit maître presque en même-tems qu'il prit Tauris. Le prince de Georgie qui tient une cour assez nombreuse à Tifflis, va recevoir hors des portes de la ville les lettres & les presens du roi de Perse. On y compte 14. églises. Les Georgiens en possedent 6. les autres appartiennent aux Armeniens. Il n'y a point de mosquée à Tifflis; le peuple n'en a jamais voulu souffrir. * *Voyez* les Voyages du chevalier Chardin en Perse, &c.

TIGELLIUS, fameux joueur de flute & musicien, étoit né à Sardaigne, & petit-fils de Phamea. Il étoit fort estime à la cour de Jules César, & fort aimé de Cleopatre. Ciceron sembloit craindre le crédit de ce musicien. Après la mort de Jules César, Tigellius fut commensal d'Auguste, & eut beaucoup de credit auprès de lui. Auguste cependant détestoit ses vices, & son amour pour la débauche. Horace parle de ce Tigellius dans la sat. 2. du l. 1. & M. Dacier dans ses notes sur cet endroit de ce poëte, &c.

TIGRÉ, est le plus considérable royaume de toute l'Abyssinie. Sa longueur depuis Macua jusqu'au desert d'Aldoba & aux monts Semen est de 300. milles d'Italie, & sa largeur depuis la province de Bur jusqu'au même desert est à peu près semblable. Axum ou Axuma, que les premiers Portugais qui ont été en ce pays-là ont appellé par corruption *Chassumo* ou *Cachumo*, a été la capitale de ce royaume & de toute l'Abyssinie; cette ville avoit en quelque façon donné le nom à tout le pays. Comme les Abyssins n'avoient pas autrefois l'usage de la chaux, Axum ne pouvoit pas être fort considérable pour les bâtimens. On y voit pourtant encore les restes d'un temple magnifique qui se sont conservés. Il pouvoit avoir 220. palmes de longueur sur 100. de largeur; il a deux ailes de chaque côté, & un double vestibule : on y montoit par douze degrés. Le roi d'Ethiopie s'arrête dans le vestibule interieur & s'y assied sur un thrône de pierre, lorsqu'il est couronné dans cette église. Derriere le temple sont plusieurs obélisques de différente grandeur, dont plusieurs ont été renversées par les Turcs. Le royaume de Tigré a dix-sept provinces, dont la plus septentrionale, la plus proche de l'Egypte, & la plus considérable, est Barnagas ou Barnagaso. Le désert d'Aldoba, qui fait aussi partie du royaume a l'occident, étoit, dit-on, autrefois comme une autre Thébaïde, habité par un grand nombre de moines, sur les confins de Megare & de Site. Il est plein de montagnes plantées d'arbres, & l'on y trouve beaucoup d'élephans, de tigres & de lions. Le fleuve Tacarée coupe ce pays en deux, avant que de se décharger dans le Nil. On compte dans le royaume de Tigré jusqu'à 44. gouvernemens. Le terroir n'est pas égal partout; mais il y a des plaines très-fertiles, & des fleuves très-agréables. A trois lieues d'Axum est Frémone, premiere & principale résidence des Jésuites. Ce lieu se nommoit auparavant *Maegoga* du murmure que fait un ruisseau qui coule auprès. Les Jésuites changerent ce nom en celui de Fremone, de saint Fremona ou Frumence, apôtre des Abyssins. * *Relation historique d'Abyssinie*, par le pere Lobo, Jésuite, traduite du portugais en françois, par l'abbé le Grand, *pag. 201. & 202.* De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome 3.* &c.

TIGURINS, peuples dont il est parlé dans Tite-Live, dans Orose & dans plusieurs autres anciens historiens, après avoir été vagabons & voleurs de profession [illegible] fixerent leur demeure dans le pays des Helvétiens. Animés par l'exemple des Cimbres, qui pénétrerent au-deça des Alpes, & plus encore par l'esperance du butin, ils se mirent en marche pour aller joindre les Cimbres & partager avec eux les depouilles de la province Romaine. Ils s'avançoient vers le pays des Allobroges, après avoir abandonné leurs anciennes demeures, lorsqu'ayant été rencontrés par le consul, L. Cassius Longinus, nouveau gouverneur de la province, ils se virent forcés d'en venir à un combat. Ce consul les attaqua en effet avec beaucoup de vigueur, & eut d'abord quelque avantage sur eux;

eux ; mais étant tombé dans une embuscade, il y périt auprès de Genève avec L. Calpurnius Pison, son lieutenant, & homme consulaire. La défaite de l'armée Romaine suivit bientôt la mort de ces deux capitaines, & C. Popilius, autre lieutenant du consul, fut presque le seul Romain de considération qui échappa, avec un petit nombre de soldats. Ceux-ci se retirerent dans leur camp, mais ils y furent bientôt assiégés par les Tigurins, & pressés si vivement, que Popilius fut obligé de composer avec ces peuples, de leur donner des ôtages, & de leur abandonner le bagage pour sauver sa vie & celle des soldats qui lui restoient. Cette composition, quoique nécessaire, parut honteuse à la république : on en fit un crime à Popilius ; on l'accusa en plein sénat d'avoir trahi sa patrie, & il auroit été puni comme criminel, si par la fuite il ne se fût pas condamné lui-même à un exil volontaire. Après cette victoire les Tigurins se joignirent sans obstacle aux Cimbres, & ravagerent avec eux la province Romaine des Gaules. Ils battirent souvent les Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été domptés par le consul Marius, qui après en avoir taillé en piéces un très-grand nombre, obligea le reste à s'en retourner dans leur pays, & conserva ainsi celui des Allobroges, le plus exposé à leurs courses. * Tite-Liv. *epitom. 65.* Orof. *libr. 5. c. 15.* Sponde, *Hist. de Genève*, livre I. pages 9. & 10. de l'édition *in-4°.* de 1730. *Histoire gener. de Languedoc*, par quelques Benedict. de la congreg. de S. Maur, *livre 2. page 64.* &c.

TILENUS (Daniel) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit de Silésie, & fleurit principalement dans le XVII. siécle. Le maréchal de Bouillon, qui avoit de l'estime pour lui, l'appella à Sedan pour donner de la réputation au college qu'il y avoit fondé. Tilenus y professa la théologie selon la doctrine des Calvinistes dont il suivoit la secte. Il écrivit d'abord contre la doctrine d'Arminius ; mais dans la suite la lecture des écrits de Corvinus lui fit changer de sentimens, & il embrassa ceux des Remontrans. Il eut de fortes disputes avec le ministre Pierre du Moulin, & ils s'accuserent mutuellement d'erreur sur le mystére de l'union hypostatique. Le roi d'Angleterre en écrivit en 1614. au synode national de Tonneins. Cette affaire produisit plusieurs conférences. Sur la fin de 1619. ou au commencement de 1620. Tilenus fut obligé de quitter son emploi à cause de ses sentimens, & il vint à Paris où il vécut du bien qu'il avoit. Il eut une dispute dans une maison de campagne près d'Orleans avec Jean Cameron, professeur en théologie à Saumur, touchant la coopération de la grace avec la volonté de l'homme. Cette dispute dura cinq jours, & le résultat en fut imprimé. Peu de tems après, Tilenus adressa un discours aux Ecossois, où il disoit entr'autres, qu'on avoit fait un changement trop grand dans la religion parmi les Presbytériens, par rapport au ministere, & louoit la prétendue réformation d'Angleterre. Ce discours fut présenté au roi d'Angleterre qui l'approuva, le fit imprimer, souhaita de voir l'auteur, & l'en pria par une lettre. Tilenus se rendant aux desirs du roi, passa en Angleterre, y fut très-bien reçu, & le roi voulut l'engager à s'établir dans son royaume en lui offrant une pension. Ce théologien accepta ses offres, & revint en France pour mettre ordre à ses affaires : mais pendant ce voyage on le fit passer pour hérétique en Angleterre, & l'ayant appris, il ne pensa plus à y retourner. En 1621. il publia en françois un traité *de la cause & de l'origine du mal moral*, en faveur de quelques-uns de ses amis, qui étoient scandalisés de ce qu'il n'assistoit point aux assemblées des Prétendus-Reformés qui se tenoient à Charenton près Paris. Le synode d'Alais ayant approuvé les décisions de celui de Dordrecht, & dressé un serment d'acceptation, Tilenus blâma ce serment, & la précipitation avec laquelle le synode d'Alais avoit reçu les décisions de celui de Dordrecht. Les Arminiens ayant été protégés en France par la cour, Tilenus parut reconnoître cette protection en écrivant vivement contre les Reformés de France. Outre son *Avertissement à l'assemblée de la Rochelle*, qu'il avoit publié en 1621. Il donna en 1622. une réponse à un écrit que l'on attribuoit à M. de la Milletiere, intitulé : *Discours des vraies raisons pour lesquelles les Reformés de France peuvent & doivent en bonne conscience résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait.* Il écrivit ensuite en faveur des Remontrans dont il avoit approuvé la confession, * G. Brandt, *Histoire de la réformation, &c. tome 1. page 426. & tom. 2. pag. 228.* &c. *Histoire de l'édit de Nantes, tome 2. pag. 132.* &c. Sponde, *sous l'an 1613.* Gauthier, dans sa *chronolog. Mercure françois, sur l'an 1613. pag. 277. & suivantes*, &c.

TILESIUS (Bernardin) *cherchez* TILESIO.

TILLADET (Jean-Marie de la Marque de) fils de François de la Marque & d'*Angelique* Riviere, nâquit au château de Tilladet en Armagnac vers l'an 1650. ou 1651. La maison de la Marque dont il étoit, est la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn. La maison de Riviere dont étoit sa mere, ne differe pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche considérable établie en Espagne. M. de Tilladet fit ses humanités & un cours de philosophie à Ausch ; de-là il passa à l'académie de Toulouse, au sortir de laquelle il fit deux campagnes, l'une dans l'arriére-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix de Nimegue suspendit son ardeur pour la guerre, & le dérangement où il trouva les affaires de sa famille à son retour dans la province, le dégoûterent de son état, & du monde. Il vendit la terre de Tilladet qui faisoit presque tout son bien ; il se fit une rente à fond perdu la plus honnête qu'il put se procurer, vint à Paris, entra chez les prêtres de l'Oratoire & y prit les ordres sacrés. Alors s'étant remis à l'étude, il fit tant de progrès dans celle de la philosophie & de la théologie, qu'il fut bientôt en état de les enseigner, ce qu'il a fait pendant près de quinze années. Après ce terme, sa santé se trouvant très-affoiblie, il se retira au séminaire des bons Enfans, où il se fit de la prédication un délassement chrétien, & de l'étude des belles lettres un amusement utile. Il fut appellé dans l'académie des inscriptions en qualité d'associé, lors du renouvellement de 1701. En 1705. il y remplit la place de pensionnaire de feu M. Pavillon, & peu de tems après, il eut une autre pension sur le sceau comme examinateur des livres. On prétend qu'une trop forte application a abregé ses jours. Lorsque l'excellent livre de la prémotion physique, ou de l'action de Dieu sur les créatures parut, il voulut en peu de tems en approfondir le systême, en faire l'analyse & y joindre ses réflexions : cette application trop constante acheva de l'épuiser, & divers autres accidens étant survenus, il mourut enfin à Versailles le 15. de Juillet 1715. âgé de 65 ans. Il n'a jamais voulu qu'on imprimât rien sous son nom, qu'un recueil de *Dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie, contenues en plusieurs lettres écrites par des personnes sçavantes de ce tems*, à Paris 1712. 2. vol. *in-12.* Ces Dissertations sont presque toutes de M. Huet, évêque d'Avranches, & il n'y en a aucune de M. de Tilladet qui s'est contenté d'orner ce recueil d'une assez longue préface historique, pour faire connoître les piéces qu'il donnoit, & les occasions qui les avoient fait naître. On a encore de cet abbé quelques piéces de littérature & d'histoire dans les *Mémoires de l'acad. des inscriptions & belles lettres.* * *Voyez* l'Histoire de l'académie des inscriptions & belles lettres, *tome 3. Préface des Dissertations sur diverses matieres de religion & de philologie*, &c.

TILLEMONT, *cherchez* NAIN (Louis-Sebastien le)

TILLET (Jean du) Evêque de Saint Brieu, puis de Meaux, &c. *Ajoutez à son article de l'édition de Moreri de 1725.* qu'il est vrai que Jean du Tillet, évêque, & son frere *Jean* du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, moururent tous deux dans la même année, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe ; mais ce ne fut pas dans le même mois, comme il l'ajoûte. Le greffier, qui étoit l'aîné, mourut le 2. d'Octobre 1570. & l'évêque de Meaux, son frere puîné, mourut le 19. de Novembre suivant. Il fut inhumé avec son frere dans l'égli-

se de saint André des Arcs, leur paroisse, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, qui appartenoit à leur famille. Jeanne Brinon, belle-sœur de l'évèque de Meaux, & veuve du greffier du Tillet, mourut aussi le 8. Décembre de la même année 1570. & fut inhumée dans la même chapelle.

TILLESLEY (Richard) théologien Anglois du tems de Jacques I. nâquit à Convenrry, & étudia à Oxford. Dès qu'il eut été fait Me. ès arts, il s'appliqua à la théologie. Il fut chapelain de l'évèque de Rochester, & prit le degré de bachelier en théologie. En 1613. il eut, par le crédit de cet évêque, la cure de Kugston en Kent, & ensuite les postes de professeur en théologie, d'archidiacre & de prebendaire à Rochester. Il perdit son protecteur en 1621. ce qui l'empêcha, comme on le croit, de monter plus haut. Tillesley avoit beaucoup de lecture, & étoit fort attaché aux cérémonies de l'église Anglicane. Il fut un de ceux que les évèques chargerent de réfuter l'*Histoire des dixmes* par Selden, qui causa la disgrace de son auteur. Tillesley publia ses *Remarques* sur cette histoire, qui firent plaisir aux évèques; mais que les sçavans regardent comme un ouvrage très-foible. Seldem y répondit dans un ouvrage qui n'a point été imprimé, où il faisoit son apologie. * Vood, *Athenæ oxonienses, &c.*

TIMARETE, fille de Micon *le mineur*, est à ce que l'on assure, la premiere de son sexe qui ait illustré le pinceau. La Diane de sa façon fut placée dans le temple d'Ephese parmi les plus anciens morceaux qu'on y conservoit en ce genre. * *Voyez* l'Histoire de la peinture ancienne par M. Durand, ministre à Londres, *pag. 123.*

TIMÉE DE GULDENKLÉE (Balthasar) médecin fort célebre dans le XVII. siécle, étoit né à Fravenstadt au commencement dudit siécle. Fravenstadt est en Silésie. Timée né avec du goût & de l'inclination pour la médecine s'y appliqua dès sa jeunesse, après avoir jetté de bons fondemens pour la philosophie. Il fut créé ensuite docteur en philosophie & en medecine. Revêtu de cet honneur, il alla à Colberg en Pomeranie, où il fut d'abord médecin de la ville, ensuite conseiller de chambre & scholarque, enfin consul & premier médecin de Frederic-Guillaume de Brandebourg. Pendant plus de quarante ans il a exercé la médecine avec beaucoup d'honneur & de succès. Il mourut le 3. de Mai 1667. à l'âge de 67. ans. En 1630. il avoit publié à Dantzic en allemand, un avis touchant la peste, que son frere Christian Timée de Guldenklée a traduit en latin, & qui a été ainsi réimprimé, revû & corrigé en 1653. Cet ouvrage a été ajoûté aux autres écrits de l'auteur, qui ont paru sous le titre de, *Superspondii alexiaci.* Ses cas de médecine & ses observations pratiques, en latin, ont paru pour la premiere fois à Leipsic en 1662. Ses lettres & ses avis, avec sa Topographie de la médecine, & diverses inscriptions, &c. ont été publiées en 1665. Depuis sa mort, & dès 1668. son fils eut soin de donner au public ses *Responsa medica & Diætetica.* L'année même de sa mort, c'est-à-dire en 1667. on recueillit & l'on imprima en un volume, ce qui avoit paru séparément, & on intitula ce recueil, *Opera medico-practica.* Ce recueil a paru de nouveau en 1691. & pour la derniere fois en 1715. à Leipsic *in-4°.* Les écrits contenus dans cette collection sont fort estimés, & il seroit à souhaiter que les médecins en fissent une étude plus sérieuse. * *Voyez* M. Manget dans sa *Bibliotheque des médecins qui ont donné des ouvrages au public; livre XIX. tome IV. pag. 281. & 282.*

TINDAL (Guillaume) docteur Anglois, qui embrassa la religion Protestante sous Henri VIII. se retira ensuite dans les Pays-Bas, où il traduisit le nouveau Testament en anglois. Cette version fut trouvée infidelle, & par cette raison elle fut brûlée en Angleterre en 1530. Tindal en fit ensuite une autre qui fut aussi critiquée & rejettée. Enfin, Tindal lui-même fut brûlé vif pour cause de religion, près de Bruxelles en 1536. Il étoit sçavant, mais très-vif dans la dispute, d'un génie impetueux, & très-satyrique. * *Mémoires du tems.* De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome 1. page 313. 378.* &c.

TINDAL (N.) fameux docteur Anglois, étoit né à Beer-Ferrers dans la province de Devon en 1656. Son pere étoit ministre de Beer-Ferrers, benefice de 300. livres sterling qui lui avoit été donné par l'université de Cambrigde dans le tems des guerres civiles. Il étudia les humanités sous son pere jusqu'à l'âge de 17. ans, qu'il fut envoyé au collége de Lincoln à Oxford, où il continua ses études sous la direction de M. Hickes, fameux docteur non-jureur. Il avoit 22. ans lorsqu'il fut choisi membre du college d'*All-Souls*, & il en avoit 28. quand il prit parti dans les troupes du roi Jacques, qu'on envoyoit contre le duc de Monmouth. Quelque tems auparavant, il avoit été reçû docteur en droit. La seconde année du regne du roi Jacques, il embrassa la religion catholique romaine; mais soit par inconstance naturelle, soit par quelque autre motif, il rentra dans l'église Anglicane avant l'abdication du roi Jacques. Plusieurs écrits qu'il avoit publiés en faveur du gouvernement, lui avoient valu une pension de 200. livres sterling, dont il a joui jusqu'à sa mort arrivée le 16. du mois d'Août 1733. Les écrits que nous connoissons de lui sont, un *Essai concernant les loix des nations & les droits des souverains*, à Londres 1694. *in-4°.* Un autre *Essai concernant l'obéissance dûe aux puissances souveraines, & le devoir des sujets dans quelques révolutions que ce soit, avec des considérations sur la conjoncture presente des affaires, à Londres 1694. in-4°.* Une *Lettre concernant les loix qui restraignent la liberté d'imprimer*, in-4°. Des *Raisons concernans les motifs de ces loix*, in-4°. *Les droits de l'église Chrétienne, soutenus contre les prêtres de l'église Romaine, & autres, qui s'attribuent sur elle une puissance indépendante, avec une préface concernant le gouvernement de l'église d'Angleterre, telle qu'elle est établie par la loi;* (c'est-à-dire par les actes du parlement.) Partie premiere en 1706. *in-8°. Deux défenses des droits*, &c. *in-8°.* 2. vol. *Quatre discours*, &c. in-8°. *Lettre au clergé des deux universités* (Oxford & Cambridge) *concernant la Trinité*, in-4°. *Défenses de la Lettre précedente. Quelques raisons pour abolir les statuts de l'université, touchant l'obligation d'entrer dans les SS. ordres*, in-folio. *La nouvelle haute église devenue un ancien presbytérianisme*, en 1705. *in-8°. Nouveau Catéchisme, avec les 39. articles du docteur Hickes, & une préface touchant le véritable interêt de la Grande-Bretagne, soit par rapport à l'église, soit par rapport à l'état*, en 1710. *in-8°. Le jugement miséricordieux de la haute église triomphante en persécutant le clergé, & les autres sous le regne de Charles I.* in-8°. 1710. *Le Jacobitisme, le parjure & le Papisme de la haute église* (c'est-à-dire de l'église Anglicane) en 1710. *in-8°. La nation vengée*, &c. deux parties *in-8°. Traité pour dissuader de prendre le parti du Jacobitisme*, &c. en deux parties, *in-8°.* 1713. *Les principes de la révolution & de l'antirévolution comparés*, &c. 1714. in-8°. *Remarques sur la déclaration du prétendant*, en 1715. in-8°. *Abregé du rapport du comité secret, touchant les négociations de paix & de commerce, avec des remarques sur ce rapport*, &c. in-8°. *La défection considérée, & les desseins de ceux qui divisent les amis du gouvernement, mis dans leur véritable jour*, en 1717. in-8°. *La constitution expliquée*, &c. en 1719. in-8°. *Le Christianisme aussi ancien que le monde, ou l'évangile, seconde publication de la religion de nature*, en 1730. in-4°. & in-8°. *Mémoire adressé aux habitans des deux grandes villes de Londres & de Westminster, au sujet de la Lettre pastorale repandue sous le nom de l'évêque de Londres*, en 2. parties, 1728. in-8°. *Remarques sur l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoiras*, in-4°. 2. vol. à la Haye 1733. Ces ouvrages sont en anglois, & quelques-uns ont été traduits en françois. M. Tindal a laissé ses manuscrits à M. Budgell qui s'est chargé de les publier * *Mémoires du tems. Bibliotheque raisonnée des ouvrages des Savans de l'Europe, mois de Janvier, Février & Mars 1734.* &c.

TINOCO, célebre dans l'Histoire de Portugal du XV. siécle, découvrit au roi dom Juan, son maître, une conspiration très-dangereuse, dans laquelle ce prince eût été envelopé, sans la déposition de ce fidéle sujet. Tinoco en fut informé par sa sœur, qui étoit entretenue par l'évêque d'Evora qui étoit entré dans cette conspiration. Ce prélat indiscret, découvrit tout le complot à cette femme, celle-ci le dévoila à son frere; & Tinoco en avertit Antoine Faria, qui étoit dans la confidence de dom Juan. Le roi instruit de cette conjuration par Faria, voulut voir Tinoco, lui parla en secret, & sçut de lui toutes les circonstances de ce que l'on tramoit contre sa personne. Sur ces instructions, dom Juan prit si bien ses mesures, que presque tous les conjurés furent arrêtés, & que plusieurs moururent ou dans les prisons ou par les supplices que leur crime méritoit. Ce fut en cette occasion que dom Juan tua de sa propre main le duc de Viseo, un des principaux, & peut-être le chef des conjurés. C'étoit en 1483. L'évêque d'Evora fut enfermé dans un cachot obscur & mal-propre, où il expira trois jours après qu'il y fut entré: on croit qu'il y fut empoisonné. Les coupables étant punis, Tinoco, qui avoit paru aussi devant le juge criminel pour faire en forme juridique les dépositions qu'il avoit faites d'abord en secret à Faria & ensuite au roi, fut recompensé de sa fidélité. Dom Juan lui donna mille ducats de pension, avec un bénefice de quinze cens écus; mais il ne profita pas long-tems de sa fortune. La mort termina les jours bientôt après. Ceux qui haïssoient le roi, disoient que le ciel l'avoit puni pour avoir été l'auteur de la mort de Viseo: mais il n'en avoit été tout au plus que l'occasion; & d'ailleurs il avoit fait son devoir en découvrant ce que l'on tramoit contre la vie de son prince, quelque motif d'interêt qu'il eût pu avoir en faisant cette déclaration. * *Voyez* les historiens de Portugal, qui parlent presque tous de ce fait, entr'autres M. Le Quien de la Neuville, & M. de la Clede; ce dernier en parle dans le tome 1. de son *Histoire du Portugal*, depuis la page 504. jusqu'à la 507. de l'édition *in-4°*. &c.

TIRON, abbaye célebre, *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, suit la regle de S. Benoît, a été chef d'une congrégation célebre, & depuis 1629. est de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye est dans un village de même nom dans la Beauce en France sur la petite riviere de Tiron, entre Chartres & Nogent-le Rotrou, à huit lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Bernard de Tiron en fut le fondateur au commencement du XII. siécle. Rotrou comte du Perche lui avoit d'abord assigné, à lui & à ses compagnons un lieu nommé Arcis proche de Nogent. Mais Béatrix, mere de Rotrou, lui fit craindre que Bernard ne s'accommodât pas avec les moines de Cluni, ausquels le comte avoit bâti un monastere à Nogent-le-Rotrou; ainsi il leur donna le lieu appellé Tiron, où Bernard se rendit avec ses disciples pour bâtir son monastere. Les habitans du pays furent surpris de leur habillement; on les prit pour des Sarrazins qui étoient venus du Perche par des souterrains pour s'emparer de la province. Mais quand on vit qu'ils ne bâtissoient ni tours ni châteaux, mais seulement de petites cellules de bois, & qu'ils ne s'occupoient qu'à chanter des pseaumes, la défiance se changea en vénération. Yves, qui étoit alors évêque de Chartres, célebra la premiere messe dans le monastere de Tiron le jour de Pâques de l'an 1109. Cependant comme les moines de Nogent prétendirent que ce monastere étoit situé sur des terres qui leur devoient la dîme, & qu'ils avoient droit d'enterrer ceux qui y mouroient, Bernard le rebâtit auprès sur une terre qu'il obtint des chanoines de Chartres, & le consacra à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge. Louis le Gros, roi de France, Henri I. roi d'Angleterre, David, roi d'Ecosse, firent de grandes liberalités au monastere de Tiron. En peu de tems ce monastere eut jusqu'à cent celles ou prieurés, qui dépendoient de lui, & qui furent habités par des colonies tirées de son sein. Les moines de Tiron, pour se distinguer de ceux de Cluni, étoient habillés de gris, ce qui les fit nommer les Moines gris. S. Bernard, qui en fut le fondateur, y mourut vers l'an 1117. * *Vita S. Bernardi Tironensis*, &c. Le P. Longueval, *Hist. de l'église Gallicane, livre 33*. &c.

TITIEN (Jules) géographe, orateur & rhéteur, *dont on a dit fort peu de choses, & peu exactement dans le Moreri*, est nommé Tatien dans Jules Capitolin, mais tous les critiques conviennent qu'il faut lire Titien (*Titianus*) c'est ainsi qu'Ausone, Sidoine Apollinaire & les autres le nomment. Il florissoit entre le commencement & le milieu du III. siécle, & fut l'un des plus sçavans hommes de son tems. Il étoit fils d'un pere de même nom à qui la plûpart des modernes attribuent par erreur un des principaux traits de l'histoire du fils. Cette erreur consiste à rapporter à Titien le pere ce que dit Capitolin des écrits de Titien le fils; & elle est venue de la maniere dont s'exprime cet historien. En parlant des maîtres qu'eut Maximin le jeune dans les belles lettres, il dit de Titien en particulier, *Usus est... Tatiano filio Tatiani, senioris qui provinciarum libros pulcherrimos scripsit*. Selon la construction ordinaire, il faudroit rapporter le *qui* à Titien le pere. Mais ce n'est pas ce que veut dire Capitolin. Cet historien entreprend de faire l'éloge de Titien le fils, maître de ce prince pour l'éloquence latine, comme il fait les éloges de ses autres maîtres pour l'éloquence grecque & la grammaire grecque & latine. C'est dans ce sens qu'Elie Vinet & le pere Sirmond entendent le texte de Capitolin, & ce que dit Ausone de Titien le fils, paroît le confirmer. Il faut prendre garde aussi de confondre ce Titien, comme plusieurs auteurs l'ont fait, ou avec Titien, préfet des Gaules en 346. ou avec Tiberius Fabius Titianus, consul en 391. ou avec un autre Tiberius Fabius Titianus qui exerça le consulat en 245. avec l'empereur Philippe. On a lieu de croire que Jules Titien étoit Gaulois de nation; mais l'on n'en a pas de preuves bien certaines. Sa réputation le fit choisir par l'empereur Maximin I. pour enseigner l'éloquence latine au prince Maximin son fils. Ce fut sans doute en 235. lorsque Maximin parvint à l'empire, que Titien commença à exercer les fonctions de rhéteur auprès du jeune prince, âgé alors d'environ 17. ans. Il ne fut pas long-tems auprès de lui, le pere & le fils furent tués en 238. devant Aquilée qu'ils assiegoient. Titien étoit déja consul: les deux princes l'avoient revêtu de cet honneur avant leur mort: mais comme on ne trouve point son nom dans les fastes consulaires, peut-être ne fut-il que consul subrogé. Il gouverna alternativement les écoles de Lyon & de Besançon, & s'acquit beaucoup de gloire dans cet emploi, dans l'exercice duquel il mourut. L'éloquence lui est redevable d'une partie de sa beauté & de l'estime qu'elle a meritée, & S. Isidore de Séville n'a pas fait difficulté de dire, que la rhétorique ayant été inventée par les Grecs, fut établie parmi les Latins par les soins de Ciceron, de Quintilien & de Titien. Cependant comme ce dernier affectoit d'imiter tous les orateurs qui l'avoient précédé, on le nomma le singe de son tems. La jalousie des partisans de l'orateur Fronton lui a sur-tout attiré cette épithete. Titien laissa de beaux écrits sur la géographie; entr'autres une Chorographie ou description des provinces de l'empire. Il y a tout lieu de croire que cet ouvrage est le même que la cosmographie de Jule l'orateur que Cassiodore estimoit beaucoup, qui étoit dans sa bibliothéque, & dont il recommandoit la lecture à ses moines, comme d'un écrit très-propre à leur faire connoître les divers lieux dont il est parlé dans l'Ecriture. Titien composa aussi des lettres sous le nom de femmes illustres, où il tâchoit d'imiter le style de Ciceron. Mais il ne réussit pas à en retenir les agrémens, selon le jugement qu'en porte S. Sidoine qui avoit lu cet ouvrage. Savaron a cru que ces lettres n'étoient pas differentes de la Chorographie du même: mais tous les sçavans conviennent que cet habile homme s'est trompé. On apprend d'Ausone que Titien avoit traduit les Fables d'Esope de vers grecs en prose latine. Ce poëte en les envoyant à Probe ainsi traduites, avec quelques vers de sa façon qu'il y avoit joints, en parle ainsi;

Æsopiam trimetriam
Quam vertit exili stylo,
Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.

Vossius se fondant sur ces paroles, qu'il a surement mal entendues, a avancé que Titien avoit tourné ces fables en vers ïambiques, & en conséquence il a placé le traducteur au rang des poëtes Latins. Enfin on croit que Titien a écrit sur l'agriculture ; mais cela n'est pas certain. Les ouvrages de cet auteur ne sont point venus jusqu'à nous. * Jules Capitolin, dans la *Vie de l'empereur Maximin*. Cassiodore dans ses *Institutions*, *chap. 25*. Sidoine Apollinaire en plusieurs endroits de ses lettres avec les notes de Savaron sur ces endroits. Vossius, *de historicis Latinis*, lib. 2. Auson. *Ep. 16. & les notes de* l'édition de ce poëte *ad usum Delphini*, *&c.* Les sçavans auteurs de l'*Histoire litteraire de la France*, *tome 1. page 401. & suivantes.*

TITIUS (Gotlieb Gerhard) jurisconsulte célebre, né à Nordhause le 5. de Juin 1661. fit ses études de philosophie à Leipsic sous Alberti, Thomasius & Seligman. La peste l'obligea d'en sortir, & d'aller à Rostock, où il commença un cours de droit, qu'il acheva ensuite à Leipsic sous Bornius, Carpzovius, Ittigius & quelques autres. Il y prit le degré de docteur en 1688. Depuis ce tems-là, tout occupé de cette étude, il s'attacha particulierement à purger la jurisprudence de tous préjugés, & à la mettre dans son vrai jour, au moins selon qu'il pensoit. Il est certain qu'il a rendu de grands services à cette science, & à ceux qui l'étudient, & qu'il en a rendu l'étude & plus facile & plus utile. Il ne voulut jamais se prêter à la pratique du droit, dans la persuasion où il étoit, que la discussion des procès n'étoit guère capable que de distraire des études plus solides, & faisoit souvent beaucoup de tort au goût & à la méditation. Mais il se rendit utile aux étudians par les leçons qu'il leur donna. En 1709. il fut reçu dans la faculté des jurisconsultes, & dans la même année on lui conféra la chaire de professeur en droit, & la charge de conseiller à la chambre des appellations. En 1713. il fut nommé assesseur de la chambre aulique, & recteur de l'Université. Il mourut le 10. d'Avril 1714. étant encore recteur. Il a donné au public, *De arte cogitandi*, ou de l'art de penser ; des notes latines sur le traité du sçavant Puffendorf des devoirs de l'homme & du citoyen ; Des institutions du droit public ; *Monzambano cum notis variorum* ; des Observations raisonnées en latin sur l'abregé de Lauterbach ; un Traité du droit féodal allemand, en allemand ; une idée du droit ecclésiastique, en allemand ; Systême du droit universel, en latin. * *Acta erudit.* pour l'année 1714. &c.

TITON. (Maximilien) *Il faut réformer ainsi le commencement de cet article que l'on trouve dans le Moreri.* Maximilien Titon, seigneur de Bevre, de Lançon, d'Istre & d'Ognon, sécretaire du roi, & directeur général des magazins d'armes de sa majesté en France, est sorti, à ce que l'on prétend, d'une famille d'Ecosse, d'où son grand-pere vint s'établir à Paris. Il nâquit dans cette ville, & fut tenu sur les fonts de baptême par Maximilien duc de Bethune, grand-maître de l'artillerie de France, & par la maréchale de l'Hôpital. Il fut le premier qui proposa au roi l'établissement des magazins *dont on vient de parler*, &c. Le reste de cet article est bien.

TITON (Evrard) seigneur du Tillet, l'un des fils de Maximilien, ci-devant capitaine de dragons, & maître-d'hôtel de feu madame la Dauphine, mere du roi, & présentement commissaire provincial des guerres, est auteur du *Parnasse françois exécuté en bronze*, & dont il a donné une ample description en prose ; d'abord en un petit volume *in-12.* & en 1732. en un volume *in-folio.* On y trouve outre la description du Parnasse, un abregé de la vie des poëtes & des musiciens les plus connus. *Voyez* PARNASSE FRANÇOIS. En 1734. il a donné des additions & des corrections à sa description *in-folio*, surtout pour ce qui regarde quelques poëtes ; & la même année, il a fait imprimer *in 12. des Essais sur les honneurs & sur les monumens accordés aux illustres sçavans pendant la suite des siecles*. Il y donne en même tems une idée de l'origine & du progrès des sciences & des beaux arts. Il y a des recherches dans cet ouvrage dont l'auteur fait esperer une suite ou des augmentations.

TOCAR (Mélique) favori d'Idalcan, roi de Visapour, & commandant de Dabul, gouverna toujours ce prince à son gré, & l'anima sans cesse contre les Portugais avec lesquels Idalcan fut en effet presque toujours en guerre. Dom Diegue de Menesés ayant été envoyé aux Indes en qualité de viceroi vers l'an 1576. & ayant voulu dans son gouvernement disposer toutes choses à sa fantaisie, Tocar résolut d'arrêter les effets de ses prétentions, en tendant un piége à ceux qu'il envoyoit chargés de ses ordres. En effet, dom Jerôme Mascaregnas, dom Diegue & dom Antoine Sylveira, freres, & François Pessoa, étant entré dans la riviere de Dabul, Tocar les pria de se trouver à un festin, dans le dessein de les faire tous massacrer. Ils s'y rendirent tous, à l'exception de Mascaregnas, qui apporta à Goa la triste nouvelle de la perfidie de Tocar. Le viceroi fit partir dom Pedre de Menesés, avec une flotte, pour venger cet assassinat. Peu après dom Louis d'Ataïde, comte d'Atougia, ayant été nommé pour la seconde fois viceroi des Indiens, & étant arrivé sur la fin du mois d'Août à Goa, ne tarda pas à faire partir quelques vaisseaux pour joindre dom Pedre de Menesés, afin qu'il pût tirer une éclatante vengeance de la perfidie de Tocar. En même tems il se prépara pour déclarer la guerre à Idalcan, de qui Tocar dépendoit, & qui n'avoit donné aux Portugais aucune satisfaction du crime de ce traître. Idalcan en fut épouvanté, demanda la paix, & offrit de bannir Tocar de Dabul. Les Portugais lui accorderent la paix à cette condition. Mais Tocar retourna peu après à Dabul, & y exerça sa charge comme auparavant, ce qui obligea dom Louis de charger Paul de Lima, d'aller avec dix vaisseaux le chasser de cette place. Paul trouva l'entrée de la riviere défendue par une excellente artillerie, & six mille chevaux qui les attendoient sur le rivage. Mais malgré ces obstacles, ils descendirent à terre & ravagerent les lieux circonvoisins de Dabul. Tocar appella à son secours Cattal, & Mondaviray, Pirates Malabares, fameux dans toutes les mers voisines, & qui avoient en leur puissance cinq galiotes bien équipées. Tocar leur fournit encore cinq vaisseaux avec 500. soldats, Turcs, Persans, & d'autres nations, tous d'une valeur éprouvée. Avec ces secours on offrit le combat. La victoire se déclara pour les Portugais, & toute l'armée ennemie périt excepté un seul soldat. Ainsi fut vengée la perfidie de Tocar, aussi fameux par ses crimes que par sa valeur & sa haine pour les Portugais. * *Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tome II.* édition *in-4°.* pages 241. & suivantes, sous l'année 1576.

TOD (André) étoit de Dieppe, & docteur en droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans la congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Neri dans la maison de N. D. de Graces en Provence. Il fut fait vice-préfet de cette maison. Il travailla alors, par le commandement du cardinal de Joyeuse, à la traduction des annales de l'église du cardinal Baronius, & en publia un volume à Paris en 1614. chez Chevalier. Cette traduction est d'un style fort pur pour son tems. Le P. Tod présida lui-même à l'impression, & pendant le séjour que cette affaire l'obligea de faire à Paris, il y connut le cardinal de Berulle, & sa congrégation naissante dont il conçut une telle estime, qu'étant retourné en Provence il engagea les peres de la maison de N. D. de Graces de s'unir à la congrégation de France. Cette union fut acceptée par M. de Berulle, & terminée le 14. de Janvier 1615. Tod revint à Paris en 1616. & en 1618. il fut fait supérieur du collége de Dieppe, & quelques mois après premier supérieur de la maison de Dijon. Il ne demeura dans cette ville que jusqu'en 1623. qu'il la quitta pour être premier supérieur & curé de N. D.

des Vertus, au village d'Aubervilliers, près de Paris. Il quitta encore cette maison en 1626. pour retourner à N. D. de Graces, dont la communauté l'avoit élu supérieur. Il obtint en 1628. une bulle du pape Urbain VIII. pour confirmer l'union de cette maison à la congrégation de l'Oratoire de France. Ce fut là qu'il termina ses jours, le 6. de Janvier 1630. Il avoit esperé de continuer la traduction des Annales de Baronius; mais ses differens voyages, ses emplois, & les fatigues qui en sont inséparables ne lui en laisserent pas le loisir. * *Mémoires du tems.*

TOGGENBOURG (le) comté en Suisse qui confine vers le levant & le couchant avec le canton de Zurich, vers le nord avec celui d'Appenzell, la Thurgovie, & l'ancien pays de l'abbé de S. Gall, & vers le sud avec les seigneuries d'Uznach & de Gestal, qui appartiennent aux cantons de Schwitz & de Glaris. Il a environ cinq lieues d'Allemagne de longueur sur deux de largeur. Sa capitale, appellée Liechtensteig, divise le pays en haut & bas Toggenbourg. Les deux tiers des habitans de ce comté, font profession de la religion prétendue reformée, & un tiers suit la religion Catholique. Il a eu autrefois ses comtes particulieres d'une maison ancienne & considérable, mais dont l'origine est fort peu connue. Ces comtes ont presque toujours eu des disputes avec les abbés de S. Gall, de la puissance desquels ils étoient jaloux. Les successeurs d'Ulric, abbé de S. Gall, qui vivoit après le milieu du XV. siécle, ont acquis peu à peu le pouvoir souverain sur Toggenbourg, jusqu'au commencement du XVIII. siécle, que les disputes entre l'abbé & les cantons Protestans se renouvellerent à l'occasion de quelques droits & de quelques prétentions mutuelles, & furent portées à de grands excès. On porta l'affaire devant la diéte des cantons, & chaque parti y défendit sa cause avec beaucoup de chaleur. La diéte n'ayant rien décidé, les cantons Catholiques s'assemblerent au mois de Novembre 1706. dans le couvent des Capucins à Bade, & y firent un projet d'accommodement qui fut rejetté par les cantons de Zurich & de Berne, & par les habitans du Toggenbourg. Dans une conférence tenue à Berne en 1707. on examina les alliances, les priviléges & les droits de ceux du Toggenbourg, & l'on dressa six articles qui furent presentés à l'abbé par une députation. L'abbé refusa d'y acquiescer; mais on ne laissa pas de les suivre dans le Toggenbourg, & les habitans parurent en être satisfaits, même ceux qui professoient la religion Catholique. Ceux de Schwitz au contraire quitterent le parti des Toggenbourgeois, & embrasserent celui de l'abbé. Dans le canton de Glaris les Catholiques se séparerent aussi des Protestans. En 1709. l'abbé de saint Gall mit garnison dans le château d'Ybourg, & l'on prétendit aussi que des Catholiques avoient insulté plusieurs Protestans, & que le clergé Catholique ne cherchoit qu'à animer son parti contre eux. Les Toggenbourgeois se servirent au moins de ce prétexte pour surprendre le château d'Ybourg, le 3. de Mai 1710. pour s'emparer dans le même tems de Schwartzenbach & de Luthisbourg, & pour en chasser les gens de l'abbé. Les cantons Catholiques tinrent diverses assemblées en 1711. & en 1712. Il y eut une guerre ouverte entre les deux partis. Mais l'abbé plus foible fut chassé de son pays. Les habitans du Toggenbourg, sous la protection des cantons de Zurich & de Berne, établirent parmi eux un conseil composé de 80. membres, moitié Protestans & moitié Catholiques. Ils se formerent un état démocratique, & traiterent entr'eux les affaires d'état & de religion qui les regardoient. En 1714. les cantons de Zurich & de Berne projetterent une restitution limitée du Toggenbourg à l'abbé de S. Gall: mais celui-ci, qui s'étoit mis sous la protection de l'empereur, refusa de la ratifier. Il mourut au milieu de ces fâcheuses contestations en 1717. On entra de nouveau en conférence avec son successeur au mois de Mai 1718 & le 15. de Juin on conclut le traité par lequel l'abbé fut rétabli dans ses pays: avec cette reserve néanmoins que ses sujets du Toggenbourg jouiroient sans aucune contradiction, de tous leurs priviléges & droits, tant ecclésiastiques que politiques. *Cherchez* SAINT-GALL. La religion prétendue reformée s'est introduite dans le Toggenbourg en 1524. par les prédications de Maurice Miles, pasteur de Wattewyl; de Jean Dœring, pasteur de Hernberg, & de Blaise Farer de Stein. Dès 1529. le nombre des prétendus réformés y étoit déja considérable. Le 13. de Février de la même année il s'y tint une espéce de synode nationnal, où l'on dressa quinze articles. En 1553. il fut ordonné que le synode s'assembleroit tous les ans à Liechstentleig, capitale du pays, le troisiéme mardi après Pâques. On compte dans tout le comté environ 9000. hommes capables de porter les armes. Ce pays consiste proprement en deux vallées, nommées le Thurtal, & le Neckartal. * *Etat de la Suisse, &c. tome 3. page 308.* Ruchat, *Histoire de la réformation, tome 1. & tome 2. page 397. Les intérêts présens des puissances de l'Europe, fondés sur les traités conclus depuis la paix d'Utrecht inclusivement*, &c. par M. J. Rousset, membre de la société royale des sciences de Berlin, *tome 6.* de l'édition *in-12.* de 1734. *pages 293. & suivantes:* on y trouve le traité de paix & d'amitié entre les cantons de Zurich & de Berne, & l'abbé de Saint Gall, conclu à Ergau dans la principauté de Baden, & ratifié par les souverains des treize cantons au mois d'Août de l'an 1718. &c.

TOGNET, que d'autres écrivent THOGNET (Nicolas) fut un des plus célebres chirurgiens de son tems. Il florissoit dans le XVII. siécle, & étoit de Paris. Il s'acquit une si grande réputation dans sa profession, qu'il fut consideré comme le plus habile chirurgien dans un tems où il y en avoit certainement qui méritoient beaucoup d'estime, & qui avoient avec justice l'approbation du public. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait publié aucun ouvrage, mais il a rendu de grands services à sa patrie par son habileté, & par l'application qu'il donnoit à ceux qui avoient recours à ses lumieres & à son expérience. Il mourut le 29. de Décembre 1642. & fut enterré dans l'église de S. Etienne-du-Mont, où l'on grava cette épitaphe sur son tombeau.

Passant, qui que tu sois, arrête & considere
Qui gît sous ce tombeau.
Tu sçauras que THOGNET, *par un secret mystere,*
Ce monde abandonna pour en prendre un plus beau.
Son art & son sçavoir garantissoient les hommes
Bien souvent de mourir.
Mortels, pensez à vous, dans le siécle où nous sommes
Puisque Thognet n'est plus, qui pourra nous guérir?

Germain Brice dans les premieres éditions de sa description de Paris a métamorphosé Thognet de chirurgien en médecin, & a prétendu, sans preuves, que c'étoit luimême qui avoit dressé son épitaphe, à la vérité un peu hyperbolique. M. Devaux, célebre chirurgien de S. Côme, fit appercevoir cette double faute dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium:* Brice se retracta dans la septiéme édition de sa *Description de Paris*; mais avec additions insultantes pour M. Devaux, dont le mérite eût dû être plus respecté par cet écrivain. M. Devaux y fit une réponse qu'il n'a point publiée. *Cherchez* DEVAUX (Jean) * *Index funer. chirurg. Paris.* pages 39. 40. & 41. Germain Brice, *Description de Paris*, 7. édit. pag. 287. &c. *Memoir. du tems.*

TOGRAI, médecin fameux, historien & poëte Arabe, vivoit dans le XI. & dans le XII. siécle. Son nom entier est, *Abu Ismaël, Alhosain, Ebn Ali, Alaspahani, Altograi.* Il étoit natif d'Ispahan, capitale de la Perse. Le nom de *Tograi* lui vint, ou de sa charge, ou de son sçavoir dans l'art d'écrire; car le mot *Tograi* désigne aussi les caractéres entrelacés des Arabes, dont ces peuples se servent à la tête & dans les titres des diplomes royaux. Tograï étoit visir ou conseiller auprès du roi Masud Ebn Mochammed Seljuki, dans la ville de Mausal. Il s'enrichit beaucoup dans ce poste, & quoique sa fortune fût immense, son avarice & son ambition ne furent pas encore satisfaites. Dans ses poësies il se plaint sans cesse que la

fortune n'avoit pas assez d'égard pour lui : pour l'augmenter, il s'adonna à l'alchymie. Le roi son maître ayant été en dispute avec le roi Mahmud son frere, & en étant venus à une guerre ouverte, Tograï fut fait prisonnier l'an de l'hégire 515. c'est-à-dire l'an 1120. de J. C. On ne s'en tint point à lui faire souffrir la captivité, il fut tué d'une maniere cruelle par le visir de Mahmud, & son corps fut ensuite brulé. On croit que la jalousie eut beaucoup de part dans cette inhumanité. Tograï avoit alors environ 60. ans. Il passoit en son tems pour le meilleur orateur, & le plus excellent poëte. Les Arabes estiment singuliérement son poëme, intitulé, *Lamiato l'Ajam* : les maitres l'expliquent à leurs disciples,& veulent qu'ils l'apprennent de mémoire. Ce poëme fut imprimé à Leyde en 1629. Le sçavant Edouard Pocock en donna une seconde édition qui parut à Oxford en 1661. & qu'il accompagna d'une version latine,& d'une analyse grammaticale. Tograï a encore écrit, une Chronique de l'Asie; une Chronique des Perses; un Commentaire sur la république de Platon; un Traité concernant l'alchymie. * *Voyez* la préface de Pocock sur le poëme de Tograï; Hottinger, &c.

TOINARD (Nicolas) *cherchez* THOINARD.

TOLAND (Jean) si fameux par ses impietés, & le grand nombre de ses ouvrages, nâquit le 30. de Novembre 1670. dans un village nommé *Redcastle*, proche de Londonderry en Irlande. On lui donna au baptême le nom de *Janus Junius* : mais parce que les enfans avec lesquels il étudioit à l'école le railloient sur ce nom, on lui fit prendre celui de Jean. On ne connoît pas trop sa famille. On lui a reproché qu'il étoit bâtard, & il ne s'en est jamais trop defendu. On n'oppose à ce reproche qu'une attestation de trois Franciscains Irlandois, qui attestent qu'il étoit né d'une famille noble & ancienne, qui a subsisté à *Enis-Oen* peninsule en Irlande; pendant plusieurs siécles. Mais il n'est pas trop sûr de compter sur cette attestation. Toland fut élevé dans la religion Catholique pendant ses premieres années : mais étant allé en 1687. étudier dans l'université de Glaskow, & ensuite dans celle d'Edimbourg,il embrassa la religion protestante. Il fut reçu maître-ès-arts à Edimbourg le 30. Juin 1690. & passa ensuite en Angleterre, d'où il alla à Leyde pour y continuer ses études. Il y étoit lorsque Daniel Williams ministre Anglois, publia en sa langue un livre intitulé : *La vérité de l'Evangile, établie & défendue*, à Londres 1692. *in-12*. Toland envoya ce livre à M. le Clerc de Hollande, afin qu'il en donnât l'extrait dans la *Bibliothéque universelle*. Il l'accompagna d'une longue lettre historique sur ce livre de Williams, laquelle se trouve dans le 23. vol. de cette Biblioth. *pag. 505*. Après un séjour d'environ deux ans à Leyde, Toland retourna en Angleterre, & alla demeurer à Oxford, à cause des sçavans & des livres qu'il pouvoit trouver dans cette ville. Il commença dès-lors à faire connoître son goût pour les paradoxes & les nouveautés, & à attaquer les opinions communément reçues. C'est ce qu'on voit dans une dissertation qu'il fit en 1694. & dans laquelle il s'efforce de prouver *que ce qu'on dit de la mort tragique de Regulus n'est qu'un Roman*. Cette Dissertation se trouve dans ses Oeuvres posth. t. 2. Toland dit que M. Paulmier de Grentemesnil avoit avancé cette opinion avant lui dans ses observ. sur les auteurs Grecs. Il avoit fait auparavant une satyre violente contre les ecclésiastiques, intitulée *La tribu de Levi*, à laquelle on opposa un poëme anglois aussi vif, qui a pour titre *Rabsache vapulans*. dans laquelle on fait un affreux portrait de son génie & de ses mœurs. On y dit entr'autres que s'étant jetté dans les troupes du duc de Monmouth qui eut la tête tranchée en 1685. il fut pris & condamné à avoir le fouet tous les ans dans toutes les villes du comté de Dorset:mais qu'effrayé de la rigueur & de la longueur de ce châtiment, il avoit demandé à ses Juges d'être pendu, & que ceux-ci, fléchis par cette demande ou par la considération de sa jeunesse, car il n'avoit alors qu'environ 15. ans, ils ordonnérent qu'il seroit relâché. Mais ce fait n'est pas certain. Au reste Toland avança en impieté, à mesure qu'il avançoit en âge Son livre intitulé, *La religion Chrétienne sans mystéres* : qu'il publia en 1696. à Londres, fut condamné au feu en Irlande, le 9. de Septembre 1697. & néanmoins il osa prendre la défense de cet ouvrage pernicieux, par un ouvrage qu'il donna sous ce titre : *Apologie pour M. Toland, contenue dans une lettre écrite par lui-même à un membre de la chambre des comptes d'Irlande, la veille du jour que son livre fut condamné au feu, avec une preface qui explique le sujet qui la lui a fait écrire* (en anglois.) Le docteur Payne réfuta son livre par ordre de l'archevêque de Cantorberi. Le docteur Stillingfleet, évêque de Vorchester, le prenant pour un Socinien, écrivit aussi contre lui pour le dogme de la Trinité. Il avoit donné avant son apologie *un Discours sur les monnoies*, en anglois, traduit de l'italien. En 1699. il fit imprimer les *Memoires de Milord Holles, baron d'Ifield en Sussex, depuis 1641. jusqu'en 1648*. en anglois. La même année il donna une édition des œuvres de Milton, à laquelle il joignit la vie de cet auteur, où il avança que le livre intitulé *Le portrait du roi*, n'est pas de Charles I. mais du docteur Gaudens, évêque d'Exeter, d'où il conclut aussi méchamment que peu sensément, qu'il ne s'étonnoit plus après cela; que des imposteurs eussent eu la hardiesse, dès les premiers tems du Christianisme, de produire de faux écrits, sous les noms de J. C. & de ses disciples. Il ajouta qu'il y avoit lieu de douter si parmi les livres qui portent le nom des Apôtres, ou de quelque homme apostolique, il n'y en avoit point encore dont la fausseté n'eût pas eté découverte. Ces propositions impies & ridicules souleverent contre lui les royalistes zelés, & d'autres sçavans. Les premiers prirent la défense de Charles, & prétendirent que c'étoit un crime de lése majesté d'avoir voulu lui enlever le *portrait du roi*; les autres soutinrent les interêts de la religion, & le docteur Etienne Nye publia en 1700. un livre anonyme intitulé : *Histoire & défense du Canon du N. T.* D'autres écrivirent aussi, & Toland répondit à quelques-uns par l'écrit intitulé; *Amyntor & defense de la vie de Milton*, à Londres 1699. *in-8°*. Il publia la même annee un projet & les moyens de dresser & d'entretenir en Angleterre une milice de 60000. hommes, aussi propre à servir dans l'occasion que des troupes reglées; mais ce projet fut rejetté par des raisons de politique. Les opinions de Toland faisant du bruit en Angleterre, la convocation du clergé en demanda la condamnation dans un mémoire présenté aux évêques, en 1700. & qui contenoit un extrait de plusieurs propositions dangereuses, tirées de ses ouvrages. Les prélats y en ajouterent une autre encore plus pernicieuse, qui portoit que les saintes Ecritures ne commandent point la foi, & qu'on n'est point obligé d'acquiescer à tout ce quelles contiennent, &c. Toland se voyant poursuivi, retracta cette proposition, & expliqua ou modifia les autres, ce qui le tira d'affaire pour cette fois. En 1700. il publia les ouvrages de Jacques Harrington, avec sa vie : & dans le même-tems il donna un poëme sous le titre de *Clitoro* ou *de la force de l'éloquence*, dans lequel l'on trouve l'Athéisme & le Déisme mêlés ensemble. Vers le même tems, il publia un *Plan pour unir les deux compagnies des Indes orientales, in-4°*. & *L'art de gouverner par parties, in-8°*. car Toland varioit ses occupations : mais elles avoient toujours pour but la religion & la politique. Il se montroit ennemi de la premiere, & donnoit souvent des idées assez bonnes, & des principes assez solides sur la seconde. Peu de tems après la chambre basse de l'assemblée du clergé, ayant nommé des commissaires pour faire le rapport des ouvrages impies qui se répandoient dans le royaume, on y comprit *La relig. chrét. sans mystéres* & *l'Amyntor*. Toland ayant appris qu'on devoit procéder contre ces deux ouvrages, écrivit deux lettres au docteur Hooper, orateur de la chambre basse, pour tâcher d'empêcher ces procédures, ou pour demander d'être écouté dans ses défenses; mais on n'eut point d'égard à ses demandes : ses livres furent examinés par la chambre basse, & ensuite par des com-

missaires nommés par la chambre haute, & toutes deux convinrent unanimement de proceder contre l'auteur & ses ouvrages : mais les jurisconsultes consultés s'il étoit contraire à quelque loi que l'assemblée du clergé prononçât qu'un livre est hérétique, impie, &c. & en particulier, si les propositions extraites de *la religion chrét. sans mystères*, contiennent un sentiment contraire à quelque loi, ayant répondu sur la premiere question qu'*oui*, & sur la deuxiéme négativement : l'affaire n'alla pas plus loin. Toland devenu plus hardi par ce défaut de condamnation, continua de publier de nouveaux écrits, & de se porter à de nouveaux excès. Dès que l'acte du parlement qui adjugeoit la succession de la couronne d'Angleterre après la mort de Guillaume III. & de la princesse Anne de Danemarck, à la princesse Sophie, électrice & duchesse douairiere de Hanovre, eut été passé au mois de Juin 1701. il publia un ouvrage anglois sur ce sujet, intitulé, *Anglia libera*, &c. *in 8°.* à Londres; & un autre qui tend au même but, & qui a pour titre, *Paradoxes d'état*. Comme il avoit témoigné dans ces deux ouvrages un grand zele pour la maison d'Hanovre, il crut pouvoir se produire avec confiance à Hanovre même, & il y alla en 1701. dans le dessein de recueillir les fruits de son zele: mais il n'y fut pas aussi bien reçû qu'il veut le faire croire dans la relation des cours de Prusse & de Hanovre, qu'il fit paroître en 1705. & que l'on publia en françois à la Haye en 1706. La reine de Prusse l'engagea à une conférence avec M. de Beausobre, ministre François, dont il ne se retira pas avec honneur. On peut en voir le détail dans la *Biblioth. German. t. 6. p. 39.* Cela fit qu'il fut reçû très-froidement à cette cour dans un second voyage qu'il y fit en 1707. Le parlement ayant été dissous le 11. Novembre 1701. & un autre ayant été convoqué pour le 30. Décembre suivant, pendant qu'on briguoit partout pour l'élection des députés, Toland s'avisa de faire mettre dans la gazette cette fausse nouvelle, que le bruit couroit qu'il sollicitoit pour être un des députés, & il ajoûtoit qu'il n'y songeoit aucunement; ce qui lui attira l'écrit intitulé, *La fausse modestie*, &c. & les railleries de bien des gens. La harangue du roi à l'ouverture de ce parlement, lui donna lieu de composer les *Paradoxes d'état*, dont nous avons parlé, & un autre ouvrage intitulé, *Raisons* pour faire venir en Angleterre la princesse douairiere & le prince électoral de Hanovre, & pour faire déclarer atteints & convaincus de leze-majesté le prétendu prince de Galles, & tous les autres prétendant droits comme lui: avec les motifs qui engagent à faire une vigoureuse guerre à la France, *in-4°.* 1702. Il donna en 1704. les Fables d'Esope traduites en anglois du françois de Baudouin, avec ses remarques, & la vie d'Esope par Meziriac. En 1705. *le vrai tableau du Socinianisme*, &c. les reglemens, statuts & privileges de l'académie royale établie à Berlin, &c. *Memoire* sur l'état présent de l'Angleterre pour la defense *de la reine, de l'église & du gouvernement*, en 1707. *la Philippique pour animer les Anglois contre les François*, écrite en latin par Matthieu Scheiner, & accompagnée d'une traduction angloise de Toland. Il voyagea vers ce tems-là à Hanovre, à Berlin, à Dusseldorp, à Vienne, à Prague en Boheme, d'où il retourna en Hollande, où il demeura jusqu'en 1710. Il s'y fit connoître du prince Eugene de Savoye, dont les libéralités ne lui furent pas inutiles, & il y publia divers ouvrages, entr'autres, une seconde édition de la Philippique de Sheinter, dit le cardinal de Sion, en 1709. avec une invective contre l'auteur du Mercure galant, sous ce titre : *Gallus aretalogus, odium urbis & ludibrium, sive gallantis Mercurii galantissimus scriptor vapulans.* Il donna la même année un autre ouvrage latin, intitulé : *Adeisidemon, sive Titus-Livius à superstitione vindicatus : Annexa sunt origines Judaica*, à la Haye; c'est-à-dire, l'homme sans superstition, ou Tite-Live vengé de la superstition, &c. Il y avance cette proposition impie, que les athées sont moins dangereux à un état que les superstitieux. Dans ses *Origines Judaica*, il a l'impudence de dire que Moyse & Spinosa ont eu à peu près les mêmes idées de la divinité. Feu M. Huet, évêque d'Avranches, refuta fortement cette impieté dans une lettre écrite sous le nom de M. Morin, & que l'on trouve dans le recueil des dissertations rassemblées par l'abbé de Tillader en deux volumes *in-12*. L'année suivante 1710. Toland donna la *Lettre d'un Anglois à un Hollandois au sujet du docteur Sacheverell, présentement en arrêt par ordre des communes de la Grande Bretagne*, &c. C'est le seul ouvrage qu'il ait donné en françois. La révolution qui arriva cette année 1710. en Angleterre, y rappella Toland, dont la plume venale se livra aussi-tôt aux ministres pour décrier les précédens. Il publia l'année suivante la *Description d'Epsom*, (c'étoit le lieu où il avoit une maison de campagne) *avec la traduction des quatre lettres de Pline*. Les folles dépenses qu'il fit dans ce séjour ayant épuisé ses fonds, il entassa brochures sur brochures pour subsister. On peut en voir le détail dans les *Mémoires* du P. Niceron, *t. 10. 1. part.* Il forma même le dessein de donner une nouvelle édition des œuvres de Cicéron; il en publia le projet, & n'en vint point à l'exécution. En 1718. il mit au jour le Nazaréen ou le Christianisme Judaïque, Payen & Mahometan, &c. en 1720. son *Tetradymus*, ou recueil de quatre dissertations, l'une contre le miracle de la colonne de nuée & de feu, qui dirigeoit la marche des Israëlites dans le desert : la deuxiéme sur la prudence des Philosophes à cacher leurs sentimens; ce qu'il étend jusqu'à J. C. & aux Apôtres: la troisiéme contient l'histoire de la sçavante Hypacie: on juge bien que S. Cyrille n'y est pas épargné: M. Goujet chanoine de S. Jacques l'Hôpital a vengé ce saint contre les calomnies de Toland & des autres adversaires du saint évêque d'Alexandrie, à la fin d'une *Dissert. hist. & crit. sur Hypacie*, insérée dans le *t. 5. part. 1. des Mém. de litt. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire. La quatriéme dissertation de Toland est une défense de son Nazaréen contre M. Mangey, qui l'avoit attaqué. En 1720. il publia son *Pantheisticon*, dans lequel il est tombé dans des excès d'impieté si étonnans, qu'il a déplu aux libertins mêmes. Cet ouvrage est intitulé : *Pantheisticon, seu formula celebranda societatis Socratica, in-8°.* Il n'y a eu qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce libelle. Le dernier ouvrage qu'il a donné, est un recueil de lettres du comte de Schaftsbury. Il est mort à Londres le 21. Mars 1722. Il se fit quelques jours avant sa mort cette épitaphe.

H. S. E.
JOANNES TOLANDUS
Qui in Hibernia prope Deriam natus;
In Scotia & Hibernia studuit,
Quod Oxonii quoque fecit adolescens,
Atque Germania plus semel petita,
Virilem circa Londinum transegit ætatem.
Omnium litterarum excultor,
Et linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor :
Nullius autem sectator aut cliens
Nec minis, nec malis est inflexus
Quin quam elegit viam perageret;
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum athereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur,
Corpus item naturæ cedens
In materno gremio reponitur.
Ipse verò æternum est resurrecturus
At idem futurus Tolandus nunquam :
Natus Nov. 30.
Cætera ex scriptis pete.

On a recueilli après sa mort plusieurs de ses opuscules, & on en a joint d'autres qui n'avoient point été imprimés. Ce recueil a paru à Londres en 1726. en anglois, comme sont presque tous les ouvrages de Toland. *Voyez* sa vie au devant de ce recueil, & les *Mémoires* du Pere Niceron, *t. 1. part.* la préface des dissert. recueillies par l'abbé de Tilladet, &c.

TOLBIAC, en latin, *Tolbiacum*, aujourd'hui Zulpich ou Zulch. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans ce Dictionaire sous le nom*, ZULCH *ou* ZULPICH. Tolbiac est ville du cercle de Westphalie dans la basse Allemagne, au duché de Juliers, & à dix milles de Cologne. Cette ville est fameuse par la célebre victoire que Clovis roi de France, remporta en 496. sur les Allemands, & par le vœu qu'il fit d'embrasser le Christianisme, si le Seigneur lui accordoit la victoire qu'il lui donna en effet. Comme nos anciens historiens ne nomment pas Tolbiac pour le lieu de cette bataille, les Jésuites d'Anvers, compilateurs des actes des Saints, ont cru qu'il est plus probable qu'elle s'est donnée dans l'Alsace, puisqu'il est marqué que Clovis revint à Reims par Toul. Mais cette raison ne paroît pas suffisante pour abandonner l'opinion commune: car Grégoire de Tours nous apprend que Clovis après la bataille rangea les Allemands à son obéissance. Ainsi il est plus probable & plus naturel de croire qu'il fit une incursion dans leur pays, & par conséquent qu'il ne sera pas revenu du champ de bataille à Reims par le chemin le plus court. * Gregor. Turonens. *l. 2. c. 30. Gesta Francorum, apud* du Chesne, t. 1. Bolland. *Act. sanctor. in vita sancti Clodov.* Le P. Longueval, *Jés. hist. de l'Egl. Gallic. liv. 5.* &c.

TOLET (François) cardinal, &c. *Dans le Moréri, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort en Septembre 1596. Pierre de l'Etoile, qui vivoit alors, dit dans son Journal du regne de Henri IV. qu'elle arriva au mois de Juin de ladite année, & que le bruit commun étoit qu'il avoit été empoisonné. „ Le Mercredi 16. d'Octobre, ajoû„ te-t-il, fut fait par commandement du Roi (Henri IV.) „ dans la grande église de Rouen le service de ce cardi„ nal Espagnol Jésuite, auquel sa majesté assista, & com„ manda qu'on eût à lui en faire par toutes les villes de „ son royaume. L'occasion de cet honneur, continue-t'il, „ étoit l'avis que M. d'Evreux avoit donné à sa majesté du „ grand devoir que lui avoit rendu ledit cardinal à Rome „ pour le fait de son absolution, à laquelle il avoit porté „ le pape. * *Journal du regne de Henri IV. t. 1. p. 143.*

TOLISTOBOGES, anciens peuples des Gaules, tiroient leur nom, selon Strabon, de quelqu'un de leurs capitaines, & non pas de leurs anciennes habitations qu'on ne trouve nulle part dans les Gaules. En effet tous les anciens les appellent *Tolistoboges* ou *Tolistobosges*, & non pas *Tolisbotes* ou *Tolisto-Boies*: comme les nomment les historiens Bavarois, qui prétendent sans preuves qu'ils sont les mêmes que les Boiens qui s'établirent dans la Germanie, & qui étoient originaires de la Garonne, vers son embouchure dans l'océan. Les peres Catrou & Rouillé, Jésuites, dans leur nouvelle Histoire Romaine, prétendent que *les Tolistoboges, selon Ptolomée & Strabon, étoient sortis de la Gaule Narbonnoise, & qu'apparemment les Trocmiens avoient la même origine, quoique les anciens auteurs*, disent-ils, *ne nous en ayent rien appris.* Mais ils ne nous instruisent pas mieux de l'origine des Tolistoboges que de celle des Trocmiens, & nous ne voyons pas que Ptolomée ait jamais dit que les premiers fussent sortis de la Gaule Narbonnoise. Il est vrai que Strabon conjecture que l'origine des uns & des autres étoit la même que celle des Tectosages, à cause de leur union & de la conformité de leur langage & de leurs mœurs, c'est-à-dire, comme il s'explique, qu'ils étoient tous originairement Celtes: mais ce n'est pas une conséquence que les Tolistoboges fussent des peuples de la Gaule Narbonnoise; & si ce passage de Strabon le prouvoit, il prouveroit aussi que les Trocmiens étoient originaires de la même province. Il suffit donc que ces peuples soient sortis de la Celtique proprement dite pour avoir une même origine avec les Tectosages, qui appartenoient anciennement à cette partie des Gaules: or les pays situés entre la Garonne & la Loire avec les Bourdelois, dépendoient de la Celtique propre avant Auguste. Les anciens nous donnent lieu de conjecturer qu'une partie des Tolistoboges étoient venus immédiatement des Gaules joindre leurs compatriotes dans la Pannonie pour partager avec eux la gloire des expéditions de Brennus, général des Gaulois Tectosages, qui porta la terreur dans toute la Grece vers l'an de Rome 475. sous le gouvernement d'Anaxicrate archonte d'Athenes, la deuxiéme année de la cent vingt-cinquiéme olympiade. Après que Brennus eut été défait devant Delphes, & dans le tems que Démoclis étoit archonte d'Athenes, ce qui répond à l'an de Rome 476. Les Tectosages, les Trocmiens & les Tolistoboges se jetterent dans l'Asie; & après diverses incursions, s'étant emparés du milieu du pays, ils résolurent d'y fixer pour toujours leur demeure: ils y fonderent en effet le royaume de Galatie ou Gallogrece, qui devint très-célebre dans la suite. Ils partagerent entre eux le pays conquis, qui depuis ce tems-là prit le nom de Galatie, & qui comprenoit une partie de la grande Phrygie, de la Mæonie, de la Paphlagonie & de la Cappadoce, entre les rivieres de Sangari & d'Halys. Après ce partage chacun de ces trois peuples alla occuper le pays que le sort lui avoit donné. Les Tolistoboges s'étendirent vers la Bithynie & la Phrygie, appellée Epictecte; les Tectosages habiterent une partie de la Cappadoce depuis le nord & le couchant jusques dans la grande Phrygie vers Pessinunte, au midi des Tolistoboges: les Trocmiens s'établirent au levant des deux autres peuples dans une partie de la Mæonie & de la Paphlagonie, le long de la riviere d'Halys & sur les frontieres du Pont & de la Cappadoce: ces derniers furent mieux partagés, parce qu'ils eurent le meilleur pays de la Galatie. Ces peuples parloient tous la langue gauloise, dont l'usage, selon S. Jerôme, subsistoit encore parmi eux dans le cinquiéme siecle de l'ére chrétienne. Chacun de ces trois peuples fut aussi subdivisé en quatre tétrarchies, dont chacune étoit gouvernée par un tétrarque, qui avoit sous lui un juge, un général d'armée & deux lieutenans. On établit outre cela pour les douze tétrarchies un sénat commun composé de trois cents Gaulois, qu'on tira indifferemment de toute la nation, & dont l'assemblée se tenoit dans un lieu appellé *Drynametum*. Ce conseil étoit souverain; mais il ne connoissoit que des homicides: les autres causes étoient portées au tribunal de chaque tétrarchie, & étoient décidées par les tétrarques mêmes & par leurs juges. Tel étoit le gouvernement & la police des Galates, chez qui l'autorité du sénat & du peuple subsistoit encore après la reduction de leur royaume en province, & leur soumission à l'empire Romain. Le nombre & la puissance de ces trois peuples augmenterent de jour en jour, & ils devinrent si puissans, qu'on vit, sur le bruit de leurs conquêtes, les rois d'Orient rechercher leur amitié, que les rois de Syrie en particulier, aimerent mieux devenir leurs tributaires que leurs ennemis, que les peuples libres de l'Asie demanderent leur protection contre la tyrannie des princes qui vouloient opprimer leur liberté ou troubler leur gouvernement, & que les rois détrônés implorerent leur secours pour remonter sur leur trône. Ces mêmes Gaulois partagerent entr'eux tous les pays de l'Asie mineure qu'ils avoient rendus tributaires, ou qu'ils mirent ensuite sous contribution: la côte de l'Hellespont échut aux Trocmiens, l'Æolie & l'Ionie aux Tolistoboges, & le milieu du pays aux Tectosages. Vers l'an de Rome 494. ils secoururent utilement Zéilas roi de Bithynie, fils du roi de Nicomédie, & firent encore en cette occasion de nouvelles conquêtes. Mais l'an de Rome 565. le consul Manlius déclara la guerre aux Tolistoboges, les attaqua sur le mont Olympe, & les défit entierement. On fait monter leur perte à quarante mille, tant hommes que femmes ou enfans, dont la plûpart périrent dans les cavernes & les creux des rochers. Il y eut autant de prisonniers, que le consul fit vendre aussi-tôt aux peuples voisins, pour se dispenser d'emmener avec lui un si grand nombre de captifs. La perte totale des Gaulois fut donc de quatre-vingt mille personnes. Florus remarque que les Gaulois prisonniers aimerent mieux se donner la mort eux-mêmes, que de survivre à leur captivité. Le consul Manlius se fit apporter les armes de ces peuples avec le butin que ses soldats avoient fait: il ordonna ensuite de faire un monceau de toutes les armes, auquel on mit le feu; & après avoir fait

fait vendre la partie du butin dont le prix devoit être mis en commun, il distribua le reste aux soldats, donnant à un chacun les louanges qu'il méritoit. Manlius fit peu après la paix avec les Gaulois, qui la lui demanderent. * Strabon dans sa géographie en plusieurs endroits. Hieron. *Præfat. lib. 2. epistol. ad Galat.* Cellarii, *Notitia orbis antiqui*, *l. 3. c. 4.* Suidas ex Polyb. verbo γάλλ. Valesii *Notit. Galliar.* Catrou, *Histoire Rom. tom. 3. & tom. 10.* Les auteurs de la nouvelle *Hist. gen. de Languedoc*, en plusieurs endroits du *tome 1.* & dans les notes du même volume, page 595. & 596. &c.

TOLLIUS (Jacques) sçavant Hollandois, mort en 1696. a été en relation avec presque tous les habiles gens du siécle dernier, & a lui-même enrichi la république des lettres de beaucoup d'ouvrages pleins d'érudition. On a entr'autres les Relations de ses voyages de Berlin, de Vienne en Autriche, de Hongrie, d'Italie, &c. Il faisoit tous ces voyages en sçavant, recueilloit avec soin tout ce qui pouvoit augmenter son érudition, & faire plaisir aux gens de lettres, & s'acquit par-tout beaucoup d'estime & de considération. Il commença celui de Berlin en 1687. & partit dans ce dessein d'Amsterdam le 20. de Janvier de cette année; il visita toutes les villes qui se rencontrerent sur sa route, & demeura quelque tems à Berlin. Le voyage de Vienne suivit de près: il vit la Hongrie dans la même année; & le récit qu'il a fait de ses différens voyages est assaisonné de quantité de recherches curieuses, d'inscriptions, de notices des manuscrits, & de beaucoup de traits de litterature. Ces Relations n'ont été imprimées qu'après la mort de l'auteur, sous le titre de *Epistolæ itinerariæ*, par les soins & avec d'amples notes de Henri-Chretien Henninius, à Amsterdam, 1700. *in-4°.* avec beaucoup de figures. Le Recueil qu'il avoit donné en 1696. *in-4°.* à Utrecht, sous le titre de *Insignia itinerarii Italici*, ne contient aucune relation de voyages, mais uniquement quelques écrits d'anciens auteurs Ecclésiastiques: sçavoir, *D. Gregorii Nazianzeni Theologi carmina cygnea inedita: Euthymii Zigabeni victoria & triumphus de Massalianorum secta: Formula recipiendi eorum qui à Manichæorum & Paulicianorum hæresi ad puram & veram nostram fidem Christianorum convertuntur: Sancti Theodori ad discipulos suos testamentum: Sancti Macarii Alexandrini sermo de excessu justorum & peccatorum.* Ces pieces sont en grec & en latin, & enrichies des notes de l'éditeur. On doit de plus à Tollius une édition du poëte Ausone, avec les notes de differens auteurs en 1671. *in-8°.* Elle avoit été précedée d'une autre en 1669. *in-16.* où l'on n'a que la révision de l'éditeur. L'une & l'autre sont peu recherchées. On estime beaucoup plus l'édition qu'il a donnée de Longin en 1694. *in-4°.* avec une traduction latine à côté du texte grec, ses notes, celles de M. Dacier & de plusieurs autres, & la traduction françoise de M. Boileau Despreaux. Tollius avoit fait cette édition pour le prince de Brandebourg. L'année même de sa mort, il donna au public la Dissertation de Benoît Bacchini, *De sistris*, avec des notes, & une Dissertation de sa composition sur le même sujet, 1696. *in-4°.* Dès 1677. il avoit publié l'Oraison de Ciceron *pro Licinio*, avec des notes & un commentaire, & la même année un essai de ses notes critiques sur Longin. Il y a eu un CORNELIUS TOLLIUS de qui nous avons entr'autres un fort bon écrit, & d'un style assez élegant, où il traite du malheur des gens de lettres, (*De infelicitate litteratorum.*) L'auteur étoit à Amsterdam, lorsqu'il le dédia en 1647. à Juste Vygh, seigneur d'Isendorn, &c. C'est un excellent supplément au traité de Pierio Valeriano sur le même sujet. Jean Burchard Mencken l'a fait réimprimer avec l'ouvrage de Valeriano, le traité, *De exilio*, de Pierre Alcyonius; & le traité de Joseph Barberius, *De miseria poëtarum Græcorum*, à Leipsic, 1707. *in-12.* Ce recueil est intitulé *Analecta de calamitate litteratorum*, & orné d'une préface de l'éditeur. On a aussi d'un JACQUES TOLLIUS, *Manuductio ad cœlum chemicum*, à Amsterdam, 1688. *in-8°.* & *Sapientia insaniens, sive promissa chemica*, &c. en 1699. *in-8°.* * *Mémoires du tems.* Tollii *Epistolæ itineraria.* La préface de Mencken sur les *Analecta de calamitate litteratorum.* Manger, *Biblioth. scriptor. medicor. lib. 19.*

TOLMIDE'S étoit un général de l'armée navale des Atheniens, dont Pausanias parle avec éloge dans sa description de la Grece. Après avoir porté la terreur en beaucoup d'endroits, mais particulierement sur les côtes de Peloponnese, il alla bruler l'arsenal & les vaisseaux des Lacedemoniens à Gythée. Tombant ensuite sur leurs voisins, il conquit l'Eubée & l'isle de Cythere, fit une descente dans le pays de Sicyoniens, battit l'armée qui s'opposoit à ses courses, & la poussa jusques dans les murs de Sicyone. Après ces expeditions, étant rentré dans les ports d'Athenes; il y embarqua des colonies, qu'il mena à Eubée & à Naxe. Pour dernier exploit, il fit une irruption dans la Béotie, ravagea la campagne, prit Chéronée; & s'étant avancé jusques dans le pays des Haliacartiens, il leur livra bataille: mais son armée fut taillée en pieces, & lui-même périt dans le combat. C'est tout ce que Pausanias nous apprend dans le livre premier de sa Description de la Grece. Cet auteur ajoute seulement que l'on voyoit de son tems dans l'Attique la représentation de l'augure que Tolmidés consulta sur l'une de ses entreprises, & la figure même de ce général. Mais on ignore le nom de l'augure; l'endroit du texte de Pausanias où il étoit nommé, est évidemment corrompu. Kuhnius a voulu le rétablir en lisant *Endæus*, qu'il conjecture être le nom de cet augure: mais c'est une conjecture trop hazardée. Pausanias avoit parlé auparavant, à la vérité, d'un Endæus, mais statuaire, & non augure: cet Endæus étoit contemporain de Dédale, par conséquent fort anterieur à Tolmidés qui se distingua durant la guerre du Peloponnese. * Pausanias dans le livre *cité dans cet article.* Une note de M. l'abbé Gédoin sur cet endroit de Pausanias, dans la traduction françoise de cet ancien auteur, &c.

TOLO, ville célebre dans les Indes Orientales, ayant été convertie à la foi Chrétienne par François Xavier, se mit sous la protection du roi de Portugal, s'engagea à observer les mêmes loix & les mêmes ordonnances qu'on avoit introduites dans le reste des Indes. Le tyran de Gilolo, jaloux des avantages qui en revenoient aux Portugais, sous prétexte d'alliance, entra dans leur isle, s'y rendit formidable, y parla en maître, ordonna aux habitans de renoncer au Christianisme & à l'alliance des Portugais; & sur leur refus, on exerça contre eux plusieurs violences. La persécution fit tomber un de leurs magistrats, & le peuple le suivit dans sa chute. Il reprit ses anciennes superstitions, renversa les églises, foula aux pieds les vases sacrés, déchira les images des saints, & se livra à toute impieté. Le tyran peu content, voulut encore qu'on déclarât la guerre aux Portugais, & qu'on secouât leur domination. Le peuple trop obéissant se révolta, & fut accablé de maux. La sterilité rendit leurs terres inutiles, la peste fit de grands ravages parmi les habitans; & malgré leurs préparatifs de guerre, leurs fortifications & leurs troupes, les Portugais furent les plus forts, & il périt un très-grand nombre de leurs ennemis. Le reste se soumit de nouveau à ceux dont ils venoient de sentir la puissance. Cela se passoit en 1550. Les historiens de Portugal, & même M. de la Clede dans la nouvelle histoire de ce royaume, qu'il a donnée depuis peu au public, racontent bien du merveilleux, qui, selon eux, accompagna & suivit la révolte des habitans de Tolo: mais ce recit sent un peu la fable. Au reste, la ville de Tolo étoit une des principales villes de la Batochine du More: elle étoit située sur une haute montagne, dont l'accès étoit très-difficile. Les campagnes voisines sont très-fertiles; elles abondent en ritz & en toutes sortes de fruits: les habitans sont les moins barbares de toutes ces contrées. * M. de la Clede, *Histoire de Portugal, tome 2.* édition *in-4°. pages 21. & suiv.* M. le Quien de la Neuville, *Histoire de Portugal*, aussi *in-4°.* sous la même année 1550.

TOLOMEI (Jean-Baptiste) né à Pistoïe le 4. Décembre 1653. Jésuite, fut créé cardinal par le pape Clement XI. le 18. Mai 1712. Il voulut d'abord se défendre d'accepter cette dignité; mais le saint pere lui ayant envoyé

un cardinal pour le déterminer à se soumettre à sa volonté, il prit le parti d'obéir. Il succédoit au saint cardinal Maillart de Tournon. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 21. suivant, & le pape lui ferma la bouche le premier Juin, la lui ouvrit le 11. Juillet de la même année, & lui assigna le titre de S. Etienne le Rond. Ensuite il fut mis dans la congrégation du S. Office, du concile, des indulgences & saintes reliques, de l'examen des évêques, des titres, de l'indice & de la visite apostolique, & fut fait député de l'académie de théologie, & protecteur de l'ordre des Trinitaires. Il fit les fonctions de camerlingue dans les conclaves tenus en 1721. & 1724. pour l'élection des papes, Innocent XIII. & Benoît XIII. & il mourut à Rome après une longue maladie, le 18. Janvier 1726. âgé de 72. ans 1. mois & 15. jours, & de cardinalat 13. ans & 8. mois. Ses funerailles furent célébrées le 21. suivant dans l'église de S. Ignace des Jésuites, avec l'assistance du pape, accompagné de trente-deux cardinaux & de toute la prélature, & il fut enterré ensuite dans la sépulture commune des Jésuites du college Romain en exécution de sa derniere disposition testamentaire.

TOMASI. (Joseph-Marie) *Il faut réformer ainsi le commencement de son article, & ajouter ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* Joseph-Marie Tomasi né à Alicate, ville de Sicile, le 14. Septembre de l'an 1649. étoit fils de Jules Tomasi ou Tommasi, duc de Palma. Dès l'âge le plus tendre, il tâcha d'imiter les vertus de la sainte Vierge, sous la protection de laquelle il se mit, & il fit vœu de chasteté... Il mourut le premier Janvier 1713. dans sa soixante-quatriéme année. Ses *Codices sacramentorum*, &c. sont dédiés à Christine reine de Suede. Son Pseautier que l'on dit imprimé en 1694. ne le fut, ou du moins ne parut qu'en 1697. Son *Indiculus institutionum theologicarum veterum patrum*, est de 1701. non 1702. Outre ces ouvrages & les autres *dont on parle dans le Moreri*, on a encore du cardinal Tomasi, la vraie maniere de glorifier Dieu & de faire oraison, en italien, *in-12.* 1687. *Breve ristretto di salmi*, &c. *in-8°.* 1699. *Divi Augustini speculum*, 1679. *in-8°.* C'est son premier ouvrage: les constitutions des religieuses Bénédictines du diocèse de Gergenti, en italien, 1690. *Prisci fermenti nova expositio, & de fermento quod dabatur sabbato ante Palmas, in consistorio Lateranensi*, en deux dissertations imprimées avec le traité de M. Ciampini; *De azymorum usu, in-4°.* 1688. Exercice journalier, en italien, 1712. Courte instruction sur la maniere d'assister utilement au saint sacrifice de la Messe, en italien, 1710. L'office de saint Gaudence, &c. *Ajoutez aussi aux citations*, les Mémoires du pere Niceron, Barnabite, pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tomes 3. & 10. 1. part. &c. Les ouvrages liturgiques du cardinal Tomasi ayant été attaqués, on a répondu à la critique par un livre intitulé, *La difesa de libri liturgici della chiesa Romana*, &c. (la défense des livres liturgiques de l'église Romaine) à Palerme, 1713.

TOMASINI (Jacques-Philippe) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, au mot*, THOMASINI, naquit à Padoue le 17 de Novembre 1597. de Jacques Tomasini, d'une famille noble, originaire de Lucques, & d'Hippolyte Panizzola. Il apprit le grec, le latin & la logique de Benoît Benedetti de Legnano, jurisconsulte & théologien célebre en ce tems-là, & entra ensuite dans la congrégation des chanoines séculiers de S. George *in Alga*. Il s'y appliqua à la philosophie & à la théologie, & se fit recevoir docteur en théologie à Padoue le 21. Février 1619. Son mérite l'éleva bientôt aux premieres charges de son ordre. Urbain VIII. faisoit un grand cas de son mérite, & le lui témoigna lorsque Tomasini passa à Rome en qualité de visiteur de son ordre. Ce pape voulut lui donner l'évêché de Canée dans l'isle de Candie; mais Tomasini lui préfera celui de *Citta nuova*, en latin *Æmonia*, en Istrie, quoique d'un revenu modique, & situé dans un air peu sain. Il y fut nommé par Urbain VIII. le 16. de Juin 1642. sacré à Rome par le cardinal Antoine Bragadini le 22. de Juillet, & en prit possession le premier de Novembre suivant. Le soin de ce diocèse, & la composition de ses ouvrages l'occuperent entierement depuis. Il mourut à la fin de 1654. âgé de 57. ans. Ses ouvrages sont: les éloges de plusieurs sçavans Italiens dont il avoit les portraits dans son cabinet, en latin, tome premier, en 1630. tome 2. en 1644. l'un & l'autre *in-4°.* à Padoue. La vie de Tite-Live en latin, à Padoue, en 1630. & à Amsterdam, 1670. *in-4°.* augmentée. Discours latin à la louange de S. Jerôme, 1630. *in-4°.* le Cénotaphe de Maxime Turan, à Padoue 1931. *in-4°.* la vie, la bibliotheque & le cabinet de Laurent Pignorius, à Venise 1632. *in-4°.* Essai de la bibliotheque des auteurs de Padoue, 1633. *in-4°.* cet essai n'a pas eu de suite; la vie de Petrarque par figures, avec l'histoire de la belle Laure, 1635. *in-4°.* & en 1650. avec la vie de Petrarque par plusieurs auteurs, & une réponse de Fortunio Liceti à la lettre de Tomasini sur la maniere d'écrire le nom de Petrarque; la vie de Marc-Antoine Peregrin, 1636. les lettres & les discours de Cassandre, illustre Venitienne, avec sa vie & des notes, 1636. *in-12.* Traité des offrandes & des tableaux votifs, 1639. *in-4°.* & 1654. avec des augmentations, dédié au cardinal François Barberin; les lettres de Laure Céréta, avec sa vie & des notes, 1640. Catalogue des manuscrits qui étoient de son tems dans les bibliotheques publiques & particulieres de Padoue, 1639. *in-4°.* même catalogue pour les manuscrits des bibliothéques de Venise, 1650. Annales des chanoines séculiers de S. George *in Alga*, 1642. Tous ces ouvrages sont latins. Actes du synode diocésain de Citta nuova, en italien, 1644. Ce synode fut tenu le 17. de Mai 1544. Histoire de la bienheureuse vierge du mont Ortone, en italien, 1644. *in-4°.* Le mont Ortone est à sept milles de Padoue; l'église est desservie par des hermites de S. Augustin. Traité historique de l'hospitalité, en latin, 1647. *in-4°.* & en 1670. *in-12.* à Amsterdam; le Parnasse Euganéen ou Padouan, où il est traité de plusieurs écrivains & gens de lettres illustres, avec un indice de ceux qui ont composé des éloges, & qui ont traité des auteurs, en latin, à Padoue. 1647. Le pere Labbe prétend que cet ouvrage fourmille de fautes. *Manus Æneæ Cecropii votum referentis dilucidatio*, à Padoue, 1649. Inscriptions sacrées & profanes de Padoue, 1649. Inscriptions de même genre du territoire de Padoue, 1654. Jacques Salomonius de l'ordre des Freres Prêcheurs, a recueilli toutes ces inscriptions avec d'autres, en 1696. Histoire & actes de l'université de Padoue, 1654. *in-4°.* La plûpart des ouvrages de Tomasini sont remplis de recherches sçavantes & curieuses, & sont estimés. * Son éloge dans *le Glorie de gli incogniti*, qui est le nom d'une académie de Venise, dont Tomasini étoit membre. Ughelli *Italia sacra*, tome 8. de la nouvelle édition. Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*, &c.

TOMAYO, soldat Espagnol, qui se rendit très-célebre sous l'empereur Charles V. dans le tems de la guerre de ce prince contre les Protestans d'Allemagne, un Allemand de l'armée Protestante, d'une taille & d'une vigueur extraordinaire, s'avançoit tous les jours entre les deux camps, armé d'une hallebarde, & défioit au combat le plus brave des Imperiaux. Charles V. fit défense à tous les siens d'accepter le défi, dans la crainte, dit-on, que si quelqu'un de ses soldats avoit le dessous, les autres n'en tirassent un mauvais augure pour le succès de la guerre. Cependant comme ce fanfaron ne cessoit point de renouveller son défi & ses injures, Tomayo, simple fantassin, ne pouvant le supporter, prit une hallebarde, passa le retranchement, & attaqua si heureusement le nouveau Goliath, que l'ayant renversé d'un coup à la gorge, il n'eut pas de peine ensuite à lui couper la tête avec sa propre épée. Il la porta toute sanglante aux pieds de l'empereur, & lui demanda pardon d'avoir contrevenu à ses ordres. Mais Charles, sans égard pour ce trait de valeur, & n'envisageant que les mauvais effets que la desobéissance du soldat victorieux pouvoit produire, condamna Tomayo à passer sous les armes. Tous les officiers, les princes étrangers qui étoient dans l'armée, le légat même s'employerent inutilement pour obtenir sa grace. Le soldat géné-

teux fut le seul qui dédaigna de la demander. Lorsque sa sentence eut été prononcée, il marcha avec fermeté au supplice, montrant seulement à ses compagnons la tête de son ennemi qu'il tenoit encore dans ses mains. On lui bandoit déja les yeux, lorsque les Espagnols, au nombre de neuf mille, qui étoient dans le camp, abandonnerent leurs postes; & courant séditieusement vers l'empereur, le menacerent des dernieres extrémités, s'il ne pardonnoit à un si brave homme. Charles voyant bien qu'il falloit céder, s'y prit avec adresse: „ On a raison, dit-il, de se „ soulever contre moi, puisque j'ai manqué moi-même à „ la discipline militaire, en reprenant une autorité que „ j'ai confiée au duc d'Albe, lorsque je l'ai nommé géné- „ ral de mon armée. C'est à lui à disposer souverainement „ de la vie & de la mort de ses soldats, & je reconnois „ que je n'en ai plus le droit, puisque je me le suis ôté. „ Le duc qui entendoit parfaitement ce que cela signifioit, se hâta d'envoyer le pardon à Tomayo. * Ce trait est tiré de *l'Histoire du duc d'Albe.*

TOMBES (Jean) ministre puritain Anglois, qui vivoit dans le XVII. siécle, alla plus loin dans ses sentimens que les Presbyteriens, & pencha pour les Anabaptistes. Il fut bachelier en théologie, & pasteur à Lemster dans le comté de Hereford; mais il fut obligé de quitter son emploi à cause de sa non-conformité. Il a eu des sentimens particuliers, & même bizarres, & il les a défendus avec chaleur. Cependant il avoit beaucoup d'érudition théologique; il est fâcheux qu'il en ait si souvent fait un usage si mauvais. Il a fait d'assez bonnes remarques critiques sur l'harmonie évangelique de Bullus, un écrit intitulé, *Ve scandalizantium*: un autre sur la providence, en anglois; *Fermentum Pharisæorum & Anthropolatria*, contre le culte des saints, où il impute à l'église Catholique des erreurs qu'elle n'a jamais enseignées; plusieurs autres écrits en anglois contre la même église, dont il méconnoissoit les dogmes, & qu'il calomnia perpétuellement; divers petits traités contre le baptême des enfans, contre Baxter; un ouvrage anglois contre les Quakers ou Trembleurs, & les Arminiens. Il mourut à Salisbury le 25. de Mai 1676. âgé d'environ 74. ans. * *Mémoires du tems.*

TOMITANO (Bernardin) médecin & philosophe, natif de Padoue, & mort en 1576. *On en parle dans le Dictionnaire de Moreri; mais l'on a oublié de citer le Musæum historicum* de Jean Imperiali, qui s'est étendu sur son sujet, & l'on cite cet ouvrage dans l'article suivant au sujet de Tomitanus, surnommé le Petit, dont Imperiali n'a rien dit. Il falloit faire connoître aussi Tomitano par ses ouvrages. Cet auteur n'étoit pas seulement médecin & philosophe, il étoit poëte encore & grammairien. Comme poëte, il a donné en latin des églogues sur la culture des jardins & la maniere de les orner; une églogue intitulée, Clorjdon, où il fait l'éloge des Venitiens; une autre qui a pour titre, Clonicus, qui est un panégyrique en vers de Raynanld Polus, depuis cardinal; Thetys, pour célébrer l'arrivée de Henri roi de France & de Pologne à Venise. Il a fait aussi des poësies italiennes, & traduit en cette langue plusieurs piéces de même genre écrites en latin. On a aussi de lui des discours sur divers sujets. Comme grammairien, on a de lui l'ouvrage intitulé, *Regionamenti della lingua Toscana, con precetti della rhetorica secondo Aristotile e Cicerone*, à Venise, *in-8°.* en 1546. Comme philosophe, il a publié un traité des idées, & les ouvrages suivans: *Animadversiones in I. posteriorum Aristotelis. Brevis methodus diluendorum paralogismorum per divisionem. Introductiones ad sophisticos elenchos Aristotelis.* Et comme médecin, de longues explications de differens endroits d'Averroës, & deux livres, *De morbo gallico*, qui sont imprimés dans le tome 2. de quelques ouvrages sur la même matiere. Il fit aussi plusieurs fois entendre sa voix dans le barreau, tant pour défendre ses propres interêts, que pour ceux de ses amis. Il vivoit très-sobrement, & ne faisoit jamais qu'un repas par jour, qu'il prenoit le soir, & qui n'étoit composé que des mets les plus simples. Imperiali rapporte ainsi son épitaphe.

His artes varias, illis sapientis honores
Attribuit summus, qui regit omne, Deus.
Sed quæ distinxit multis, TOMITANUS *abundè*
Possidet ille unus, qui jacet hoc tumulo.

Ce fut en 1543. qu'il fut fait professeur en logique à Padoue, & en 1563. qu'il demanda un autre emploi, & qu'il cessa d'enseigner. Il avoit près de 70. ans quand il mourut: mais il n'est pas sûr qu'il mourut de la peste, comme on l'a dit dans le Moreri. M. Manger parle aussi de lui avec éloge dans sa Bibliothéque latine des médecins qui ont laissé des écrits au public, livre 19. Voyez aussi l'histoire de l'université de Padoue, tom. 1. p. 324.

TOMKO, ou TOMKUS, né en Dalmatie, fut évêque de Bosna ou Bozna, vers l'an 1631. Il est auteur de plusieurs ouvrages utiles pour l'histoire de son pays; comme un livre des saints d'Illyrie; la vie de Pierre Berislau, imprimée en 1621. Ces ouvrages sont en latin: *Sanctus Felix episcopus & martyr, Spalatensi urbi & veritati vindicatus*, à Rome, 1634. *in-8°. Unica gentis Aureliæ Valeriæ Salonitanæ Dalmatiæ nobilitas descripta*, à Rome, 1682. *in-4°.* David Czuittinger parle avec éloge de ce prélat dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 386.

TONGRELO, abbaye de l'ordre de Prémontré dans le diocèse de Boisleduc, passe pour la plus riche des Pays-bas. Tout est beau dans cette maison, sur-tout l'église & la bibliothéque. Dans l'eglise l'autel principal est d'un très-bon goût & d'une grande magnificence. Le tabernacle qui est à côté de cet autel, est une pyramide d'albâtre qui s'éleve jusqu'à la voûte, sur laquelle sont représentés tous les symboles, & tout ce qui est écrit du S. Sacrement. La bibliothéque est une des plus belles du Pays-bas, & peut-être la plus belle après celle de Louvain. On y trouve des manuscrits, parmi lesquels il y a l'histoire d'Occident de Jacques de Vitry; l'histoire des prieurs de la grande Chartreuse, & des monasteres, & une apologie de cet ordre; les lettres de Pierre de Blois; les actes du concile de Constance; l'histoire de Boisleduc; & la vie de Luther, année par année. On éleve d'abord les religieux de Tongrelo dans la pieté pendant quelques années, après lesquelles on les envoie étudier, les uns à l'université de Louvain, les autres à Rome, où les abbés de Tongrelo ont fondé un collége pour leurs religieux. Il n'y a ordinairement dans la maison que quarante-deux religieux résidens, quoiqu'il y ait cent trente profés; les autres sont, ou dans les universités, ou desservent des cures, même dans la Hollande. * *Mémoires du tems. Voyage litter.* de D. Martenne & de D. Durand, *tom. 1. 2. part. pag. 197. 198.*

TONNELLIER-BRETEUIL (le) noble & ancienne famille, originaire de Beauvoisis, que l'on ne rapportera que depuis son établissement à Paris.

Il faut substituer à l'article qui se trouve dans le Dictionnaire, celui qui suit, qui est plus correct, & qui a été dressé sur les titres.

I. CLAUDE le Tonnellier, seigneur de Conty & de Breteuil, épousa le 19. Mars 1502. *Anguerande* de Bailly, ainsi qu'il est justifié par les preuves pour l'ordre de Malte d'*Antoine* le Tonnellier-Breteuil son arriere petit-fils, admises au grand prieuré de France, le 13. Juin 1629. & eut de ce mariage JEAN, qui suit.

II. JEAN le Tonnellier, seigneur de Conty, & de Breteuil, conseiller au grand-conseil, épousa le 18. Janvier 1536. *Elisabeth* d'Aubray, fille de *Charles* d'Aubray, seigneur de la Provenchere, dont il eut ETIENNE, seigneur de Conty, qui suit; *Jean*, seigneur du Plessis-Piquet, mort sans posterité de *Catherine* de Cressé son épouse; & CLAUDE, seigneur de Breteuil, *qui a fait la branche de* BRETEUIL *dont il sera parlé ci-après.*

III. ETIENNE le Tonnellier, seigneur de Conty, conseiller au grand-conseil, épousa 1°. le 25. Janvier 1562. *Marie* Amelot, sœur de *Jean* Amelot, seigneur de Carnetin, maître des requêtes, puis président aux enquêtes

du parlement, morte sans enfans: 2°. le 19. Février 1576. *Genevieve* Mangot, sœur de *Claude* Mangot, chevalier garde des sceaux de France, morte sans posterité: 3°. le 15. Avril 1580. *Marie* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, seigneur de Glatigny, président en la cour des aides, & d'*Etiennette* de Berulle, tante du cardinal de ce nom, dont FRANÇOIS, qui suit; *Françoise*, mariée le 28. Octobre 1605. à *Jacques* de Vion, chevalier, seigneur de Gaillon-le-Chaussaye; *Marie*, mariée le 13. Mars 1607. à *Matthieu* Brion, seigneur de la Pierre; *Charlotte*, mariée le 20. Août 1612. à *Jean* Grangier, seigneur de Beleſme, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & capitaine entretenu en la cavalerie légere de sa majesté; & *Catherine*, mariée le 9. Juillet 1624. par contrat du 12. Janvier précedent à *Ambroise* Roussélet, procureur géneral des requêtes de l'hôtel.

IV. FRANÇOIS le Tonnellier, chevalier, seigneur de Conty, du Mas & du Boulay-d'Acheres, conseiller au grand-conseil le 12. Avril 1612. secretaire de la chambre & du cabinet du roi, le 5. Janvier 1624. maître des requêtes, le 5. Janvier 1633. intendant & commissaire départi en Limosin, où il est mort le 15. Mai 1638. avoit épousé le 29. Août 1613. *Marie* Sopite, fille de *Pierre* Sopite, seigneur de Luciennes près Marli, premier valet de chambre des rois Henri III. & Henri IV. & de *Marie* d'Escheveres, dont JEAN, qui suit; *Etienne*, chevalier, seigneur du Mas mort sans posterité; *Françoise*, mariée le 29. Mai 1649. avec *René* Le Maite, chevalier, seigneur de Milliere & de Courtemanche, gentilhomme de la maison du roi, & gouverneur de la ville & château de Mayenne; & *Catherine* le Tonnellier de Conty, religieuse à l'abbaye de Poissy.

V. JEAN le Tonnellier de Conty, chevalier, seigneur du Boulay-d'Acheres, capitaine au régiment de Nice, ayant été obligé par ses blessures de quitter jeune le service, se retira dans son château du Boulay pays Chartrain, où il épousa le 24. Mai 1651. *Elisabeth* Le Noir, fille de *Jean* Le Noir, seigneur de Moguesoucy, & de *Marie* Le Beau, dont ETIENNE, qui suit; *Hector-Jean-Baptiste*, chanoine regulier de S. Augustin, prieur de S. Leonard, mort le 20. Janvier 1730; & *Françoise*, morte en 1677. sans alliance.

VI. ETIENNE le Tonnellier de Conty, chevalier, seigneur du Mas, capitaine des dragons, épousa, 1°. le 22. Janvier 1686. *Catherine* Boileau, fille de *Claude* Boileau, seigneur de Chauvigny, dont il eut deux filles mortes sans alliances: 2°. le 20. Septembre 1721. *Marie-Magdeleine* de Bonnechose, fille de *Thomas* de Bonnechose, seigneur de Vaudrecourt, dont il n'a point laissé d'enfans.

BRANCHE DE BRETEUIL.

III. CLAUDE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Breteuil & de Colombes, secretaire de la chambre & du cabinet du roi, général des finances, & secretaire des commandemens de François de France, duc d'Alençon, troisiéme fils de JEAN le Tonnellier, seigneur de Conty & de Breteuil, conseiller au grand-conseil, & d'*Elisabeth* d'Aubray, épousa le 27. Juillet 1579. *Marie* le Charon, fille de *Jean* le Charon, seigneur d'Eury & de Louans, maître des requêtes, puis président de la cour des aides, enfin prévôt des marchands & conseiller d'état, & d'*Anne* Guyot de Charmeaux, dont il eut CLAUDE, qui suit; ANTOINE, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller d'état, *qui a fait la branche des seigneurs de* VOÏENNES, *& celle des seigneurs de* CHARMEAUX, *qui seront l'une & l'autre rapportées ci-après;* & *Marie*, née le 10. Juillet 1582. & mariée le 15. Avril 1606. à *Pierre* Sanguin, seigneur de Santenay & d'Ivry, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre.

VI. CLAUDE le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, conseiller en la cour des aides par provisions du 15. Mai 1604. reçu le 15. Juillet suivant, procureur général en la même cour des aides le 13. Août 1617. conseiller d'état la même année, directeur des finances le 20. Mai 1620. conseiller d'honneur en toutes les cours souveraines du royaume, le 16. Janvier 1623. mourut le 9. Avril 1630. Il avoit épousé le 18. Janvier 1607. *Marie* le Fevre de Caumartin, fille de *François* le Fevre de Caumartin, seigneur de Mormant en Brie, & de *Gabrielle* de Chantecler, & niéce de *Louis* le Fevre de Caumartin, chevalier garde des sceaux de France, dont il eut LOUIS, qui suit; *Antoine*, reçu chevalier de Malte le 13. Juin 1629. & mort à Malte en 1630; *Charles*, prieur de la Rocheguyon, mort en 1640; & CLAUDE, baron d'Escouché, *qui a fait la branche d'*ESCOUCHÉ, *dont il sera parlé ci-après.*

V. LOUIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, conseiller au parlement de Bretagne le 26. Janvier 1631. conseiller au parlement de Paris, & commissaire en la premiere des requêtes du palais, le 17. Décembre 1637. maître des requêtes, le 16. Janvier 1644. intendant de justice, police & finances ès provinces de Languedoc, Cerdaigne & Roussillon le 15. Octobre 1646. intendant en la généralité de Paris le 12. Août 1653. enfin controlleur général des finances, & conseiller d'état le 20. Octobre 1657. mort le 18. Janvier 1685. âgé de soixante-seize ans, avoit épousé le 6. Janvier 1637. *Chrêtienne* Le Court, veuve de *Nicolas* de Bragelogne, chevalier, seigneur de la Touche, maître d'hôtel du roi, & a laissé de ce mariage 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 5. Février 1650; mort en 1696. à Avignon, commandeur de cet ordre, & chef d'escadre des galeres du roi; 3. *Louis*, reçu chevalier de Malte le 12. Février 1660. mort le 12. Septembre 1712. commandeur de cet ordre, & maréchal des camps & armées du roi; 4. *Jean-Baptiste*, reçu dans le même ordre le 18. Juin 1662. mort en 1668; 5. CHARLES-ACHILLES, seigneur de Ruville *qui a fait la branche de* CHANTECLER, *dont il sera parlé ci-après:* 6. *Claude*, évêque de Boulogne en 1681. mort le 6. Janvier 1698; 7. LOUIS-NICOLAS, baron de Preuilly, *qui a fait la branche de* PREUILLY, *qui sera aussi rapportée ci-après:* 8. *Elisabeth-Catherine* de Breteuil, mariée à *André*, marquis de S. Blimond, & de Pandé, baron d'Ordres, dont.... marquis de S. Blimond, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qui a épousé *N.* d'Auxy d'Hanvoille.

VI. FRANÇOIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, marquis de Fontenay-Tresigny, sire de Villebert, baron de Boitron, seigneur des Chapelles-Breteuil, du Mesnil-Chassemartin, conseiller au parlement & commissaire en la seconde chambre des requêtes du palais, le 11. Février 1661. maître des requêtes de l'hôtel le 24. Février 1671. intendant de justice, police & finances en Picardie & Artois, le 13. Août 1674. intendant de justice, police & finances en Flandres, le 12. Novembre 1683. intendant de l'armée de Flandres, où le roi étoit en personne, le 13. Janvier 1684. intendant des finances de la même année, conseiller d'état le 28. Janvier 1685. épousa le 18. Décembre 1684. *Anne* de Calonne de Courtebourne, fille de *Charles*, marquis de Courtebourne, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant pour sa majesté au pays d'Artois, & commandant à Calais, & d'*Anne* de Chaulnes. Il mourut le 10. Mai 1705. & fut inhumé dans la chapelle des seigneurs de sa terre de Fontenay-Tresigny en Brie, laissant de ce mariage, FRANÇOIS-VICTOR, qui suit; *Charles-Louis-Auguste*, évêque de Rennes, abbé de Chaulmes, prieur de Reuil, grand-maître de la chapelle du roi, décedé le 24. Avril 1732; & *Claude-Alexandre*, reçu chevalier de Malte en 1699. colonel d'infanterie, capitaine au regiment des gardes, décedé en 1721.

VII. FRANÇOIS-VICTOR le Tonnellier-Breteuil, marquis de Fontenay-Tresigny, sire de Villebert, baron de Boitron, seigneur des Chapelles-Breteuil, Palaiseau, Vilnevotte, &c. eut, en consideration des services de ses peres, dispense d'âge à 18. ans pour une charge de conseiller au parlement & de commissaire en la seconde chambre des requêtes du palais, & y fut en conséquence reçu le 5. Août 1705. puis maître des requêtes de l'hôtel le 27. Fe-

vrier 1712. intendant de justice, police & finances des provinces du Limosin, Angoumois & la Marche le 8. Mars 1718. commandeur, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, le 13. Juillet 1721. sécretaire d'état, ayant le département de la guerre dont il prêta serment entre les mains du roi, à Meudon, le 4. Juillet 1723. conseiller d'état, par lettres du même jour, dont il prêta serment au conseil tenu au Louvre à Paris le 3. Août suivant, & chancelier de la reine, le 18. Mai 1725. dont il prêta serment à Fontainebleau le 6. Septembre suivant, entre les mains de la reine, épousa le 15. Octobre 1714. au château d'Ennery, près Pontoise, *Marie-Anne-Angelique* Charpentier, fille de *Jacques-Thomas-François* Charpentier, seigneur d'Ennery, d'Espiez, Livilliers, Valangouja, Amecourt & autres lieux, dont François-Victor, qui suit; *Armand-François-Louis*, né le 2. Fevrier 1729. mort le 17. Juin de la même année; *Louis-Laure*, né le 18. Novembre 1727. mort le 15. Septembre 1729; *Florent-Victor*, né le 25. Novembre 1728; *Marie-Anne-Julie*; *Marie-Gabrielle*, née le 29. Septembre 1723. morte le 28. Octobre suivant; & *Gabrielle-Rosalie*, née le 28. Août 1725.

VIII. François-Victor le Tonnellier-Breteuil, marquis de Tresigny, né le 25. Août 1715. &c.

BRANCHE DE BRETEUIL-CHANTECLERC.

VI. Charles-Achilles le Tonnellier-Breteuil, chevalier seigneur de Ruville, capitaine au régiment royal des vaisseaux, commandeur des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, cinquiéme fils de Louis de Breteuil, controlleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, épousa le 18. Mai 1695. *Anne-Magdelene* Testart de la Guette, fille de *Pierre* Testart, seigneur de la Guette, lieutenant général de l'artillerie & conseiller d'état, & mourut le 26. Janvier 1708. âgé de 67. ans, laissant de ce mariage Claude-Charles, qui suit.

VII. Claude-Charles le Tonnellier-Breteuil substitué au nom & armes de Chanteclerc, comte de Sainte-Croix & de Vaux, seigneur de Beuvilliers & mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Bretagne, épousa le 24. Avril 1720. *Laure* Obrien de Clare, fille de feu *Charles* Obrien, comte de Clare, pair d'Irlande, maréchal des camps & armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie Irlandoise & de *Charlotte* de Buckley, sa veuve, dame d'honneur de feue *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Est-Modene, reine d'Angleterre, & sœur de la maréchale duchesse de Berwick. Il est decedé le 9. Février 1735. âgé de 37. ans, & a été inhumé en la paroisse de S. Jean en Greve, sepulture de ses ancêtres, laissant de ce mariage Louis-Charles-Joseph, qui suit; *Jacques-Laure*, né le 10. Février 1723. page du grand-maitre de l'ordre de Malte; *Anne-François*, né le 18. Janvier 1724; *Claude-Stanislas*, né le 17. Mai 1730. reçu chevalier de Malte de minorité le 12. Août 1731; *Claude-Charles-Henri*, né le 31. Décembre 17[illegible]; *Marie-Anne-Charlotte-Sophie*, née le 19. Janvier 1725. morte le 25. Mars 1727; *Anne-Charlotte*, née le 10. Janvier 1728; *Henriette-Therese*, née le 7. Avril 1729. morte le 24. Juin suivant; *Marie-Therese*, née le 2. Juin 1732. morte deux jours après; & *Marie-Therese*, née le 14. Août 1733.

VII. Louis-Charles-Joseph le Tonnellier-Breteuil de Chanteclerc, comte de Sainte-Croix, né le 26. Octobre 1721.

BRANCHE DE BRETEUIL-PREUILLY.

VI. Louis-Nicolas le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, lecteur ordinaire de la chambre du roi, le 12. Février 1677. envoyé extraordinaire près les princes d'Italie le 18. Janvier 1688, & introducteur des ambassadeurs & princes étrangers près sa majesté, le 29. Novembre 1698. septiéme garçon de Louis de Breteuil, controlleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, mourut le 24. Mars 1728. âgé de quatre-vingt ans. Il avoit épousé 1°. le 3. Août 1679. *Marie* le Fevre de Caumartin sa cousine, fille de *Louis* le Fevre de Caumartin, seigneur de Mormant en Brie, & de *Denyse* Gamin de Vicq, morte en 1686. dont il eut *Anne-Louise* de Breteuil, morte sans alliance le 20. Avril 1692: 2°. le 15. Avril 1697. *Gabrielle-Anne* de Froullay, fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean de Parabere; dont il eut *René-Alexandre* de Breteuil, né le 7. Février 1698. mort enseigne de la colonelle du régiment de Champagne au camp de Montargis en 1720; Charles-Auguste, qui suit; *Gabrielle-Emilie*, née le 17. Décembre 1706. & mariée le 12. Juin 1725. à *Florent-Claude* marquis du Châtelet, comte de Lomont, gouverneur de Semur, grand bailli d'Auxois, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment d'Haynault, infanterie; *Charles-Auguste*, reçu chevalier de Malte le 11. Mai 1706. & mort en 1710; *Elisabeth-Theodose*, né le 8. Décembre 1712. reçu chevalier du même ordre le 19. Mars 1713. à présent en l'état ecclésiastique.

VII. Charles-Auguste le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Lorges en 1725. épousa le 6. Juin 1728. *Marie-Anne* Goujon de Gasville, fille de *Prosper* Goujon, seigneur de Gasville & de Ris, maître des requêtes & intendant de la généralité de Rouen, & d'*Anne* Faucon de Ris. Il mourut en son château d'Azay en Touraine le 13. Juin 1731. & fut inhumé, ainsi que son pere, dans l'église de l'abbaye de Preuilly, dont les barons dudit lieu sont fondateurs, laissant de ce mariage Louis-Auguste, qui suit; & *Marie-Elisabeth-Emilie*, née au château d'Azay le 20. Mai 1731. La mere a pris une seconde alliance le 19. Mai 1733. avec *Pierre* de Marolles, comte de Rocheplatte, seigneur d'Aunay & des Greves, brigadier des armées du roi, & lieutenant pour sa majesté en la province de la Marche.

VIII. Louis-Auguste le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, & né au château d'Azay le 7. Mars 1730.

BRANCHE DE BRETEUIL D'ESCOUCHÉ.

V. Claude le Tonnellier-Breteuil, baron d'Escouché, seigneur de Mons, & conseiller au parlement le 25. Janvier 1652. quatriéme fils de Claude le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, procureur général en la cour des aides, puis conseiller d'état & directeur des finances, & de *Marie* le Fevre de Caumartin, épousa 1°. *Magdelene* Rogier de Neuilly, fille de *Nicolas* Rogier, chevalier, seigneur de Neuilly, morte le 9. Décembre 1676. laissant de ce mariage *Nicolas-Claude* de Breteuil, baron d'Escouché, maitre de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi, mort sans alliance âgé de trente ans, le 8. Août 1703: 2°. le 10. Septembre 1686. *Marie-Therese* de Froullay, sœur aînée de *Gabrielle-Anne* de Froullay, épouse de Louis-Nicolas, baron de Breteuil & de Preuilly, *dont il vient d'être parlé*, & fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean de Parabere, dont *Charles* de Breteuil, baron d'Escouché, né le 4. Novembre 1688. mort aussi sans posterité le 2. Décembre 1719. Elle a pris une seconde alliance le 2. Août 1716. avec *René-François* marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese, & gouverneur du Poitou.

BRANCHE DE VOIENNES.

IV. Antoine le Tonnellier, chevalier, seigneur de

Voïennes, conseiller d'état, second fils de CLAUDE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Breteuil & de Colombes, secretaire de la chambre & du cabinet du roi, & des commandemens de François de France, duc d'Alençon, & de *Marie* le Charon, épousa le 3. Janvier 1612. *Anne* Brice, fille d'*Etienne* Brice, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes, & de *Marie* Ligier de Gouville, dont il eut CLAUDE, seigneur de Voïennes, qui suit; *Antoine*, chanoine régulier de S. Augustin; *Pierre*, chevalier, seigneur de Meslay & du Menil, capitaine des gardes du duc d'Angoulême, mort sans alliance; ETIENNE, chevalier, seigneur de Charmeaux, *qui a fait la branche de* CHARMEAUX, *dont il sera parlé ci-après*; *Marguerite*, mariée 1°. avec *Antoine* de Moucy, seigneur de Gravelle, auditeur en la chambre des comptes de Paris, mort sans enfans en 1642: & 2°. le 22. Avril 1644. avec *Thierry* Charpentier, conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais, dont posterité; *Anne* & *Genevieve* le Tonnellier, mortes sans alliances.

V. CLAUDE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller du roi & auditeur en sa chambre des comptes, épousa le 10. Septembre 1642. *Claude* Beroul, fille de *Matthieu* Beroul, seigneur de Troisville, & de *Genevieve* Hotman, dont il eut ETIENNE-CLAUDE, qui suit; & *Genevieve*, née le 16. Mars 1646. morte sans alliance.

VI. ETIENNE-CLAUDE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes & d'Abins, conseiller au grand conseil, épousa le 23. Septembre 1675. *Marguerite* Poussineau, fille de *Florentin* Poussineau, chevalier, seigneur d'Abins en Poitou, & de *Marie* Ostran, son épouse, dont il a laissé une fille unique, nommée *Marie-Catherine* le Tonnellier, dame d'Abins, mariée le 25. Janvier 1703. à *Bernard* Bernard, marquis de Torey en Bourgogne, mort sans posterité le 20. Septembre 1732.

BRANCHE DE CHARMEAUX, sortie de celle de VOÏENNES.

V. ETIENNE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, quatriéme fils d'ANTOINE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Voïennes, conseiller d'état, & d'*Anne* de Brice, épousa le 18. Juin 1658. *Elisabeth* de Hantecourt, fille de *Claude* de Hantecourt, & de *Paule* Favieres, dont il eut PIERRE-ETIENNE, seigneur de Charmeaux, qui suit; *Tranquile-Antoine*, mort jeune garde de la marine; *Louis*, chanoine régulier de S. Augustin, docteur en théologie en 1674. puis prieur de l'abbaye de S. Victor; *Jean-Jacques-Paschal*, prieur de la Chartreuse de Paris; & *Paule-Elisabeth*, morte sans alliance le 20. Novembre 1660.

VI. PIERRE-ETIENNE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, conseiller au grand conseil, né le 3. Juillet 1660. mort le 7. Août 1732. avoit épousé le 20. Juillet 1700. *Marie-Gabrielle* Legras, fille de *Jean-Baptiste* Legras, vicomte d'Azy, & de *Marie-Genevieve* Carpentier, dont ETIENNE-PIERRE, qui suit; *Marie-Elisabeth*, née le 18. Août 1701. morte peu après; *Marie-Genevieve*, née le 6. Mai 1705. mariée le 17. Mai 1726. à *Louis-François* Gaultier, marquis de Chiffreville, brigadier des armées du roi, & premier sous-lieutenant de la seconde compagnie des Mousquetaires de sa majesté; & *Elisabeth-Jeanne*, née le 24. Juin 1708.

VII. ETIENNE-PIERRE le Tonnellier, chevalier, seigneur de Charmeaux, né le 14. Mai 1703. & mort le 24. Octobre 1709. git en l'abbaye de S. Victor, sépulture de ces deux dernieres branches.

TORDENSCHILD (Pierre de) vice-amiral de Danemarck, mérite de trouver place parmi les plus vaillans capitaines du XVIII. siécle. Il étoit fils de Jean Wessel bourgeois & conseiller de la ville de Dronthéim en Norwege, qui voulut lui faire apprendre un métier, ce qu'il refusa. Le docteur Peter, conseiller du roi, le prit depuis à son service: mais Tordenschild s'ennuyant bientôt de cette condition, s'enrolla d'abord sur terre, & ensuite sur mer. Il s'embarqua comme simple matelot sur un vaisseau Danois qui alloit aux Indes orientales, & il ne montra pas moins de courage & une grande capacité fort au-dessus de son état, que d'aversion pour la vie licencieuse des matelots. Il étoit d'ailleurs d'un temperament robuste, & faisoit paroître en toute occasion une grande ardeur pour se distinguer. A son retour on parla de ses bonnes qualités au roi qui le reçut au nombre des cadets de la marine. Il s'avança par degrés & parvint à être capitaine dans la derniere guerre avec la Suede. Les Suedois éprouverent plus d'une fois sa valeur, sur-tout au combat donné le 8. d'Août 1715. sur les côtes de la Pomeranie. Dans la même année il prit un paquebot Suedois, quelques galiotes & autres vaisseaux, sur lesquels il se trouva six mille fusils, & il fut appellé de la part du roi au camp devant Stralsund. Le roi l'annoblit peu après & lui donna le nom de *Tordenschild*, pour lui insinuer qu'il devoit continuer à être la terreur des ennemis comme il l'avoit été par le passé. Au mois de Novembre 1716. lorsque tout le monde s'attendoit à une descente dans la Scanie, il fut envoyé en qualité de commandant avec une petite escadre pour porter du secours en Norwege, & au mois de Juillet 1717. il entreprit de ruiner la batterie que les Suedois avoient dressée près de Stromstette. Mais après un premier succès, il fit une grande perte de monde; beaucoup d'autres de son armée furent blessés, & lui même reçut une blessure dangereuse. Ne pouvant s'accorder avec les généraux qui commandoient des troupes de terre en Norwege, il en fut rappellé à sa sollicitation, & à son retour ayant été attaqué vivement par un vaisseau Suedois superieur au sien en hommes & en armes, il se défendit avec vigueur, tua le capitaine de sa propre main, & força le vaisseau à prendre la fuite. Il fut blessé au côté dans cette action. En 1718. Il fut encore envoyé en Norwege & ce fut lui qui porta la premiere nouvelle de la mort du roi Charles XII. arrivée devant Friederichshall: le roi de Danemark par recompense de son zele le nomma contre-amiral. La même année le roi de Danemarck étant passé en Norwege, & la flotte Danoise ayant été divisée en trois corps, Tordenschild eut le commandement d'un, qu'il conduisit le 20. de Juillet vers Kor Oë que les Suedois abandonnerent à son approche. Peu après il bombarda le château de Marstrand où les troupes & le commandant de la place s'étoient refugiés, & il l'obligea à se rendre; ainsi il se rendit maître de la place & du fort de Carlstein, n'ayant eu que 10. hommes tués & 12. blessés. Le roi de Danemarck récompensa un si grand service, en nommant Tordenschild vice-amiral & son chambellan, & en le gratifiant d'une terre noble de 50000. écus, & de son portrait enrichi de diamans. Le 8. Novembre 1719. le nouveau vice-amiral qui n'avoit pas réussi devant le château d'Elsborg près de Gottenbourg, entra dans le port même de Gottenbourg, surprit deux batteries dont il encloua les canons, brula une partie des vaisseaux qui s'y trouverent, emmena le reste, & retourna victorieux auprès du roi. La paix ayant été faite en 1720. il résolut de faire un voyage en Allemagne, en France & en Italie. Il alla d'abord à Hambourg, & de là à Hanovre, où le roi d'Angleterre qui y étoit alors, le reçut fort bien, & le fit placer à sa gauche à table. Mais ce fut là le terme de ses honneurs & de ses voyages. S'étant battu en duel le 12. de Novembre 1720. avec un Suedois, nommé Stahl, ci-devant colonel au service de Holstein, il fut tué n'ayant pas encore 35. ans. Son corps fut envoyé en Danemarck, & sa mort fut fort sensible au roi, qui fit placer son portrait dans son cabinet. Tordenschild n'oublia jamais sa premiere origine: il étoit civil & plein de charité; il faisoit des pensions à cinquante veuves, & en payoit pour plusieurs orphelins de l'éducation desquels il s'étoit chargé. * *Mémoires du tems*.

TORELLI (Louis) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Boulogne, a été un des plus considerés de son ordre pour sa doctrine & pour son mérite. Il a été prieur

& provincial, ce qui ne l'a pas empêché de composer, après bien des recherches, l'histoire de son Ordre. Elle est en italien & intitulée: *Secoli Agostiniani, o vero Istoria generale del sacro ordine Eremitano del grand dottore di S. Chiesa Aurelio Agostino, Vescovi d'Hippona, divisa in 13. secoli* huit volumes *in-fol.* à Boulogne en 1659. & suivantes. Il essaye de répondre dans la préface du quatriéme volume au P. Labbe, Jésuite, qui dans son traité *de scriptoribus Ecclesiasticis*, s'étoit raillé de l'auteur d'un ouvrage imprimé à Bruxelles, où l'on prétendoit que la plûpart des grands hommes qui ont paru dans l'Eglise en Occident dans les premiers siécles, sont sortis de l'ordre de S. Augustin. Il soutient aussi, ce qu'il avoit entrepris de prouver ailleurs, que S. François avoit été du même ordre: en quoi il a été refuté par Wadingue & par plusieurs autres. On a encore de Torelli un abregé en italien, des vies des hommes & des femmes illustres de son Ordre, *in-4°.* à Boulogne en 1647. Ce pere passoit pour avoir lu les saints Peres, & pour les avoir bien étudiés: mais il ne l'a fait paroître dans aucun ouvrage. Il est mort à Boulogne dans un âge très-avancé, après l'an 1678. * *Relat. des Sçav. d'Ital. par le P.* Poisson de l'Orat. Lengler, *Méthode pour étudier l'hist.* in-4°. *t. 3. p. 171. 172.*

TORIS (les) *cherchez* TORYS.

TORNE, fausse divinité, *cherchez* THORN.

TORNIELLE, maison originaire de Novare en Lombardie, & établie en Lorraine sur la fin du XVI. siécle. *Ce qui en a été rapporté dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, étoit si peu correct, & rempli de tant de verbiage, qu'on a jugé à propos dans la derniere édition de renvoyer cet article au Supplément après l'avoir retouché.*

Les TORNIELLE sont connus dès le XII. siécle, comme il paroît par *l'Histoire de l'Eglise de Novare* composée par un évêque de cette ville, nommé *Charles*. Il y fait mention entr'autres de *Guillaume* Tornielli, évêque de Novare, qui vivoit en 1133. & d'*Oldebert* Tornielli aussi évêque de Novare, dont il rapporte la vie sous l'année 1220. Il parle encore du *Payan* Tornielli, qu'il dit être mort en 1478. en réputation de sainteté.

On met au nombre de ceux de cette famille *Jerôme* Tornielli, vicaire général de l'ordre de S. François, qui composa des sermons sur les figures de la Bible, des traités sur la Societé, sur la Restitution, & sur le Mariage, & des commentaires sur les Decretales imprimés à Milan en 1510. *François* Tornielli, réformateur des Cordeliers de la province de Milan, mort en 1588. qui avoit écrit contre Luther un traité sur l'unité de l'Eglise, & *Charles* Tornielle mort à Côme en 1630. qui avoit fait imprimer le discours en forme de panegyrique, qu'il avoit prononcé à Rome à la cérémonie de la canonisation de S. Charles Borromée.

Comme on n'a qu'une connoissance très-imparfaite des premiers degrés de cette maison, on ne la rapportera que depuis MELCHIOR, qui suit.

I. MELCHIOR Tornielli, fils de JANARD Tornielli, fut marié avec *Louise*, que quelques mémoires surnomment de *Trivulce*. Il eut entr'autres pour enfans GUI comte de Tornielle, qui suit; & *Manfred* de Tornielle, sous lequel Brionne fut érigé en comté en faveur de sa famille par Galeas Sforce, duc de Milan, en 1484. Ce Manfrede fut conseiller pour Louis XII. roi de France, & son chambellan en 1500. & eut pour fils *Philippe* de Tornielle, comte de Brionne, qui commanda les troupes dans le Milanez pour l'empereur Charles V. contre les François, défendit Novare, & fut fait prisonnier en 1522. 1529. & 1536. Il est parlé de lui dans les histoires de Belleforêt, & de Guichardin. Il épousa *Antoinette* Gonzague & fut pere d'un autre *Manfrede* de Tornielle, comte de Brionne, qui servit dans le Milanez.

II. GUI comte de Tornielle, de Brionne & de Solarolle, épousa *Lucrece* des comtes de Beccarie à Pavie, & en eut LUDOVIC comte de Tornielle, qui suit; *Jean-Dominique* de Tornielle, tué à la défense d'Albe-royale, dont il étoit gouverneur; & *Janard* de Tornielle, patrice de Milan, qui fut marié avec *Lelie*, des comtes de S. Georges, de laquelle il eut *Aurele* de Tornielle, seigneur de Barengue, qui de *Lucie* Raudé laissa *Manfrede* de Tornielle, fils unique, mort en 1654. sans posterité de sa femme des comtes Mazetta.

III. LUDOVIC comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, général de l'infanterie Impériale en Piémont, fut marié en 1537. avec *Isabelle*, fille de *Gui* comte de S. Georges, dans le Montferrat, & de *Jacqueline* des comtes de Valpergue, dans le Verceillois en Piémont, & en eut JOSEPH comte de Tornielle, qui suit; *Horsense* de Tornielle, mariée avec *Alexandre* Isambardi, patrice de Pavie; *Lucrece* de Tornielle.

IV. JOSEPH comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, épousa en 1565. *Philiberte* de Chalant, fille aînée de *René* comte de Chalant, & de Valengin, baron de Baufrémont, seigneur d'Aymeville, &c. chevalier de l'ordre, maréchal & gouverneur de Savoye, & de *Mencie* de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, des ducs de Bragance, comte de Lemos, & de *Beatrix* de Castro-Osorio. Il en eut celui qui suit.

V. JOACHIM-CHARLES-EMANUEL comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Chalant, Solarolle, & Brionne, baron de Beaufremont, & de Dueilly, seigneur de Bazemont, Haussonville, Bullegneville, Solgné, & Lemont, aussi seigneur de Barengue, Lizan-Manjore, & la Valasse, terres situées au duché de Milan, dans le Novarois, s'établit en Lorraine, fut premier gentilhomme de la chambre du duc Charles III. surintendant de sa maison, & finances, & grand-maître de son hôtel, & fonda le couvent des Carmes de Gerbeviller en 1618. Il avoit été marié en 1590. avec *Anne* du Chastelet, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine & fille de *Orri* du Chastelet, seigneur de Dueilly, marquis de Gerbeviller, baron de Bullegneville, & de *Jeanne* de Scepeaux, fille de *François* de Scepeaux, seigneur de Vielleville, & comte de Duretal, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, & de *René* le Roux de la Roche-des-Aubiers. De ce mariage sortirent CHARLES-JOSEPH comte de Tornielle, qui suit; & *Henriette* de Tornielle, mariée par contrat du 31. Juin 1610. avec *Georges-Africain* de Bassompierre, marquis de Remonville, seigneur du Chastelet, Baudricourt, &c. bailli, & gouverneur de Vosges, & grand écuyer de Lorraine, qui mourut en 1632.

VI. CHARLES-JOSEPH comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Brionne, & de Dueilly, baron de Baufremont, & de Bullegneville, grand-maître de la garde-robe, & grand-chambellan du duc de Lorraine, & son ambassadeur en Espagne en 1621. fut marié, 1°. avec *Claude-Dorothée* de Porcelets, fille d'*André* de Porcelets, seigneur de Valhay, de Gussainville, de Ville-au-Val, &c. maréchal de Lorraine. & gouverneur de Marsal, & d'*Elisabeth-Catherine* de Sarnay: & 2°. en 1640. avec *Susanne* de Hautefeuille, de laquelle il eut *Anne* de Tornielle, mariée avec le baron de Samboin, du nom de Cultz. Il avoit eu de la premiere *René-Raphael* de Tornielle, marquis de Gerbeviller, mort sans enfans, d'*Angelique* de Choiseul, remariée le 13. Décembre 1650. avec *Charles* l'Argentier, marquis de Chapelennes, & d'Esguillon, souverain de Fresne, & grand bailli de Troyes, & fille de *Ferri* de Choiseul, comte d'Hôtel, gouverneur de Bethune, capitaine des gardes, & premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France, duc d'Orleans, & de *Gabrielle* de Boves de Contenant; *Jean Baptiste-Gaston* de Tornielle, comte de Brionne, marquis de Gerbeviller, seigneur de Gelnoncourt, de Bauzemont, de Frouart, &c. gouverneur, bailli de Nanci, grand chambellan de Charles VI. duc de Lorraine, colonel de cavalerie pour son service, & son ambassadeur en Angleterre & en Hollande, aussi mort sans posterité de *Charlotte* d'Estourmel, sa femme, qu'il avoit épousée en 1661. fille d'*Antoine* d'Estourmel, seigneur du Fretoy, premier capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Gaston duc d'Orleans, & écuyer de la duchesse d'Orleans, & de *Claude-Françoise* de Choiseul de Lanques; *Henri-Hyacinthe* comte de Tornielle,

qui fuit; & *Gabrielle* de Tornielle, mariée avec le baron de Clinchamp, mestre de camp général des armées Espagnoles en Flandres.

VII. Henri-Hyacinthe comte de Tornielle, de Brionne, & de Dueilly, baron de Beaufrémont, & de Bullegneville, seigneur de Valhay, gouverneur & bailli de Luneville, capitaine des gardes du corps de Charles IV. duc de Lorraine, conseiller d'état du duc Leopold, & maréchal de Lorraine en 1698. fut marié avec *Marie-Marguerite-Angelique* Tiercelin, fille de *Charles* Tiercelin de Brosse, seigneur de Saveuse, & de *Marie* de Vienne, fille de *Jean* de Vienne, intendant des finances. Il en eut Anne-Joseph comte de Tornielle, seigneur de Valhay.

VIII. Anne-Joseph comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Brionne, conseiller d'état du duc de Lorraine, premier gentilhomme de sa chambre, & bailli du duché de Bar, fut marié en 1700. avec *Antoinette-Louise* de Lambertye, fille de *Georges* marquis de Lambertye, baron de Cons, conseiller d'état du duc de Lorraine, bailli de Nanci, & maréchal de Lorraine, & de *Christine* de Lenoncourt, sa premiere femme.

Les armes de Tornielle sont de *gueules à un écusson d'or, chargé d'un aigle impérial couronné de sable : l'écusson acosté de deux masses d'or.*

TORRE (Philippe della) évêque d'Adria, connu par plusieurs ouvrages pleins d'érudition, nâquit à Ciudad de Frioul le 1. Mai 1657. d'une famille noble. Après avoir fait sa rhétorique & sa philosophie dans sa patrie, il alla à Padoue où il étudia le droit, les mathématiques & l'anatomie. De retour dans son pays, il fut pourvu quelques années après d'un canonicat qui lui donna lieu de partager son tems entre la priere & l'étude. Il s'appliqua particulierement aux antiquités, & ne trouvant point chez lui tous les secours qu'il desiroit pour les approfondir, il alla les chercher à Rome en 1687. où il fit bientôt connoître son mérite. Le college de la Propagande le mit au nombre de ses académiciens. Il suivit ensuite le cardinal Imperiali dans sa légation de Ferrare, & il fut lié étroitement avec le cardinal Noris. Le pape Innocent XII. lui donna souvent des marques de son estime, & Clement XI. son successeur le nomma évêque d'Adria le 13. Janvier 1702. Philippe della Torre alla gouverner sa nouvelle église qu'il édifia par sa régularité, & il y mourut le 25. Février 1717. Il fut enterré à Rovigo, ville de son diocèse où il faisoit sa résidence ordinaire. Ses ouvrages sont 1. *Monumenta veteris Antii*, à Rome en 1704. *in*-4°. Antium, aujourd'hui Anzo, est une ville de la Campagne de Rome. 2. *Taurobolium antiquum, Lugduni repertum an.* 1704. *cum explicatione* : dans la Bibliotheque choisie t. 17. & dans le *Thesaurus antiquitatum* de Sallengre. 3. *De annis imperii M. Aurelii, Antonii Heliogabali*, à Padoue en 1714. On a encore de lui des dissertations sur les vers du corps humain, & sur une éclipse de soleil. Il a laissé un grand nombre de lettres en latin & en italien, & plusieurs dissertations sur des matieres d'antiquité qui meriteroient de voir le jour. * Son éloge, par Facciolati. *Mém. de litter.* de Sallengre tome 2. *Mémoires de Trevoux, Mars* 1726. *Nouvelles litteraires tome* 7. où l'on met mal-à-propos la mort de ce sçavant le 24. Février. Niceron, *Mémoires tome* 1. & 10.

TORRICELLI (Evangeliste) né à Faënza le 15. d'Octobre 1608. de Gaspard Torricelli, bourgeois de cette ville, étudia les belles lettres sous Jacques Torricelli, son oncle, religieux Camaldule, & s'appliqua ensuite aux mathématiques sous de bons maîtres. Après deux années d'étude des sciences pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination, il alla à Rome à l'âge de 20. ans, & y continua la même étude sous le P. Benoît Castelli, abbé du Mont-Cassin, qui avoit été disciple de Galilée, & que le pape Urbain VIII. avoit fait venir à Rome pour y professer les mathématiques. Torricelli fut un digne disciple d'un tel maître. Il n'y avoit que peu de tems qu'il prenoit ses leçons lorsqu'ayant vu les dialogues de Galilée, il composa sur ses principes un *Traité du mouvement* qui surprit tellement Castelli, qu'il le porta à Florence à Galilée en 1641. lorsqu'il fut obligé d'aller à Venise pour le chapitre général de son ordre. Galilée en fut très-satisfait & le témoigna à Castelli qui de son côté engagea le premier à faire venir chez lui Torricelli, pour l'aider dans ses travaux, & profiter de ses connoissances. Galilée âgé, infirme, ravi de trouver un jeune homme de si grande espérance, pria Castelli de le lui envoyer, & Torricelli se rendit à Florence au premier d'Octobre de la même année. Mais il eut le malheur de perdre ce grand homme dès le 8. de Janvier 1642. Il seroit dès-lors retourné à Rome si le senateur André Arrighetti n'eût fait connoître son mérite au grand duc Ferdinand II. qui le fit son mathématicien & qui lui donna une chaire de professeur des mathématiques à Florence. L'application que Torricelli donna alors aux spéculations géométriques, ne lui fit point négliger la physique. Il travailla avec beaucoup d'ardeur à perfectionner les verres qui servent aux microscopes, & aux lunettes d'approche; & il est le premier qui ait fait des microscopes avec de petites boules de verre travaillées à la lampe. Il donna aussi aux verres des lunettes une perfection qu'ils n'avoient pas, & que l'on a encore poussée bien plus loin depuis lui. On sçait qu'il est l'inventeur des experiences du vif-argent, qui ont donné occasion à tant de découvertes utiles, & que son nom est demeuré pour cette raison au tuyau de verre dont on se sert pour les faire. On avoit lieu d'attendre beaucoup d'un homme dont les essais étoient si considérables. Mais une maladie de peu de jours l'enleva à l'âge de 39. ans & 10. jours, le 25. d'Octobre 1647. Par son testament il demanda que tous ses écrits fussent envoyés à Boulogne au P. Cavalieri, & remis ensuite à Michel-Ange Ricci à Rome, qu'il chargeoit de les revoir & de faire imprimer ceux qui lui paroitroient dignes de voir le jour. Mais Cavalieri étant mort le 3. de Décembre de la même année, & Ricci se trouvant distrait par d'autres occupations, le grand duc Ferdinand II. fit remettre ses manuscrits à Vincent Viviani, qui est mort sans les avoir publiés : on peut en voir la liste dans le journal de Venise tome 30. On n'a d'imprimé de Torricelli que son traité italien du mouvement, auquel il fit depuis une addition qui se trouve à la suite du livre italien de Viviani sur la science universelle des proportions, à Florence en 1674. *in*-4°. Ses ouvrages de géometrie, imprimés à Florence *in*-4°. dès 1644. & ses leçons académiques en italien, qui ont paru en 1715. *in*-4°, à Florence, par les soins de Thomas Buonaventuri, gentilhomme Florentin, qui y a joint la vie de Torricelli. Il ne faut pas oublier que Torricelli avoit sçu mettre à profit les papiers de Galilée, & que dans ses ouvrages de géometrie imprimés en 1644. il attribua à celui-ci, ce qui étoit dû au pere Mersenne, d'avoir formé la question de la Roulette, & à soi-même ce qui étoit dû à M. de Roberval & à M. Descartes, d'en avoir donné le premier la solution & la démonstration. Cette double attribution, également fausse, donna matiere de rire en France à ceux qui virent qu'il s'attribuoit en 1644. une invention qui étoit reconnue depuis près de 8. ans pour être de M. de Roberval. Celui-ci s'en plaignit à Torricelli même par une lettre qu'il lui écrivit dès 1644. & le P. Mersenne en fit autant; ensorte que Torricelli ne voulant pas que la confusion de cette entreprise demeurât attachée à sa mémoire, se retracta dans une lettre qu'il écrivit à Paris & qui est datée de l'an 1646. Il y déclare sans détour que cette ligne Cycloïde ou la Roulette ne lui appartenoit pas, & que jusqu'à la mort de Galilée en 1642. on n'en avoit rien sçu en Italie. Cependant Dati académicien de la Crusca fâché de voir que M. Pascal avoit fait connoître toute cette histoire dans son traité de la Roulette imprimé en 1658. sous le nom supposé du sieur A. d'Ettonville, & dont on n'avoit tiré que 120. exemplaires, écrivit avec vivacité en faveur de Galilée & de Torricelli dans son histoire italienne de la Roulette, imprimée en 1663. *in*-4°. sous le masque de *Timauro Antiate*. Mais il ne persuada

fuada que ceux qui voulurent bien être trompés, de même que Jean Wallis, Anglois, qui a pris aussi la défense de Torricelli contre M. Pascal en plus d'une rencontre. M. Descartes au reste faisoit beaucoup de cas de Torricelli, & celui-ci n'avoit pas moins d'estime pour ce grand homme dont il étoit devenu l'ami quelque tems avant sa mort. * La vie de Torricelli par Buonaventuri. *Journal de Venise, tome 30. Vie de Descartes* par M. Baillet, édition *in-4°.* en plusieurs endroits des deux volumes. *Le Traité de la Roulette* par M. Pascal. *Della vera istoria della Cicloide da Timauro Antiate*, &c.

TORRINGHTON (Artur Herbert de) fils d'Edouard Herbert qui servit le roi Charles II. dans son exil en qualité de chancelier, commanda la flotte que le même Charles II. envoya à Tanger, & fut premier maître de la garderobe sous Jacques II. & un des commissaires de l'amirauté. N'ayant pas voulu dans la suite entrer dans toutes les vues de la cour, parce que, si on en croit M. Burnet, on avoit refusé d'approuver plusieurs articles de ses comptes, & qu'on lui avoit préferé dans le commandement mylord Dartmond, il fut dépouillé de sa commission. Torringhton passa en Hollande, & commanda la flotte qui emmena le prince d'Orange en Angleterre en 1688. Ce prince ayant été couronné, le nomma baron de Torbay, comte de Torringhton, & vice-amiral de la Grande-Bretagne. Il s'attira quelque affaire pour n'avoir pas secondé les Hollandois dans le combat naval qui se donna le 10. de Juillet 1690. près de l'isle de Wight. Quelques officiers tinrent à son sujet un conseil de guerre; mais la plûpart ayant les mêmes vues que lui, il fut déclaré innocent. Cependant il perdit son poste de l'amirauté, & fut toujours dans la disgrace du roi Guillaume. Il vécut depuis en simple particulier, & mourut le 25. d'Avril 1716. sans laisser d'enfans.

TORSTENSON (Lennard) comte d'Ortola en Uplande, baron de Wirestadt, général Suedois, né au château de Torstena le 28. d'Août 1603. étoit fils de Torsten Torstenson, seigneur de Torstena & de Restad, gouverneur du château d'Helsbourg, & de Mureta Posse, fille de Nils Posse, seigneur de Gamaëstrop & de Saby. En 1618. il fut reçu page de la chambre de Gustave Adolphe: & entra avec ce prince à Riga en 1621. revêtu de sa cuirasse & de ses armes. Il le suivit en 1623. sur la flotte devant Dantzic, & la même année il fut avec le felt-maréchal Horn en Hollande. En 1624. il fut fait enseigne de la colonelle des gardes du corps, se trouva en 1625. à la bataille de Walhoff en Livonie où il donna beaucoup de marques de valeur. En 1626. il devint capitaine au regiment des gardes de Prusse; en 1627. lieutenant-colonel de quatre compagnies de Nortlande, & ensuite de huit compagnies; en 1628. colonel du même regiment; en 1629. colonel d'artillerie. En 1630. il suivit sa majesté en Allemagne, se trouva aux siéges de Griffenhague, de Demin, de Francfort sur l'Oder, & de Handsberg dans la Marche de Brandebourg. En 1631. il se trouva à la bataille de Leipsic où le général Tilly fut battu. La même année il suivit le roi dans la haute Allemagne, assista au siége de Wirtzbourg, qu'on prit d'assaut & reçut à celui de Creutznac un coup de pierre qui le renversa dans le fossé à demi-mort. En 1632. il canonna l'armée du général de Tilly sur la Lecck, & favorisa le passage de cette riviere au roi de Suede: Tilly y reçut une blessure dont il mourut quelques jours après. Torstenson fut fait prisonnier à la bataille de Merenberg, & conduit par ordre de l'électeur de Baviere à Ingolstadt où il fut retenu pendant neuf mois dans un cachot humide & plein de salpêtre, & dont il s'est ressenti beaucoup le reste de ses jours. Il fut échangé après la bataille de Lutzen contre le comte d'Arrach, beau-frere de Valstein. Après sa délivrance il reprit Langsberg, & conduisit le corps de Gustave-Adolphe de Volgast en Suede. En 1635. il fut déclaré grand-maître de l'artillerie du royaume, & suivit l'armée Suedoise, commandée par le felt-maréchal Jacques de la Gardie en Prusse, où ils conclurent une tréve de 26. ans avec la Pologne. Il joignit le gros corps d'armée que commandoit le felt-maréchal Jean Banet dans le Meckelbourg, & défit sept regimens Saxons près de Kiritz, prit Lunebourg & Witnsens, & se trouva à la bataille de Wistoker contre les Imperiaux & Saxons. En 1636. il prit Erfurt, & assista au siege de Leipsic en 1637. Il prit Gratz à discretion en 1638. & enleva au général Gallach dans Meckelbourg plusieurs regimens avec leurs colonels. En 1639. il s'empara de plusieurs places dans l'évêché d'Halberstad, prit Priman en Bohéme, & la basse Prague où Hoftkerken, Burcheim, Broye; & Montecuculi, généraux de l'empereur; furent faits prisonniers. En 1640. il quitta l'armée à cause de ses indispositions, & en 1641. la régence de Stokholm le déclara felt-maréchal à la place du comte Jean Baner, qui étoit mort à Halsberstadt. Il s'empara de Grosglogau en Silesie en 1642. battit la cavalerie impériale près de Schweinitz, & fit prisonnier le duc Frantz Albert qui la commandoit en chef, & qui mourut le même jour de ses blessures; il battit encore la même année l'armée imperiale, commandée par l'archiduc Leopold-Guillaume, frere de l'empereur, & par Picolomini Abreistensteldt; toute l'infanterie fut taillée en piéces, & une partie de la cavalerie, & il y eut perte des bagages & de l'artillerie: Leipsic fut le premier fruit de cette victoire. En 1643. il assiegea Fribourg, entra dans la haute Autriche, & étant passé dans le Holstein, & en Jutland contre les Danois, il s'empara de Christenprovo, défit 2000. chevaux Danois près de Coldiogen, & s'empara de ce fort. Il chassa Gallach qui commandoit les troupes de l'empereur dans le Holstein, le poursuivit jusqu'à Magdebourg & le battit près de Guterbach, fit prisonnier le général Enkefort & plusieurs autres officiers. Il livra bataille le 29. de Janvier 1645. aux généraux impériaux Hatzfeldt & Goltz près de Jankowitz en Bohême. Le premier fut fait prisonnier & le second y perdit la vie avec quantité d'officiers & 4000. soldats. Il s'empara de Diglan & de Zuaim en Moravie, & de plusieurs autres places dans la même province; il quitta ensuite l'armée, & remit le commandement d'abord au comte de Wittemberg, général de l'artillerie, puis au felt-maréchal comte Gustave Wrangel. En 1646. il alla à son gouvernement général de Pomeranie pour y prendre les eaux. Le 16. de Février 1647. la reine Christine le créa comte, & lui fit present du comté d'Ortola en Uplande & de la baronnie de Wirestadt. En 1648. il devint gouverneur général de Westrogothie, de Dalie & Wermelandie en Allande. Il assista au couronnement de la reine Christine en 1650. & mourut à Stokholm en la 48. année de son âge le 18. d'Avril 1651. Il fut regreté de tout le royaume, & particulierement de la reine qui estimoit beaucoup sa probité & sa valeur. * *Voyez* la vie de Gustave adolphe, & les historiens modernes de Suede, &c.

TORYS & WIGHS, (les) On appelle ainsi deux factions considérables en Ecosse, en Irlande, & sur-tout en Angleterre. Differentes de principes, ou du moins de conduite, elles vivent dans une dissonance continuelle l'une de l'autre, & souvent dans une dissension ouverte. Les Torys soutiennent ou affectent de soutenir les prérogatives de l'autorité royale contre ceux qui doutent qu'elle soit de droit divin, qui nient la succession hereditaire & l'obéissance passive à l'égard des sujets. Les Wighs prétendent que les Torys en posant pour regle fondamentale de l'obeissance des sujets la seule volonté du roi, font que les sujets deviennent necessairement esclaves, & le roi tyran, & qu'ainsi l'ancienne forme de gouvernement & la liberté de la nation sont détruites. Les principes des Wighs sont: Que les sujets doivent toute sorte de respect & d'obéissance à leurs superieurs, tant que ceux-ci observent les conditions tacites ou expresses sur lesquelles on leur a remis le pouvoir suprême; Que si un prince prétendoit gouverner despotiquement la conscience, la vie & les biens de ses sujets, & qu'il violât pour cet effet des loix fondamentales, il étoit du devoir des sujets, tant pour leur conservation que pour celle de leurs descendans, de refuser l'obéissance que l'on exige d'eux,

& de prendre les mesures les plus convenables pour faire qu'à l'avenir ils ne pussent être gouvernés que selon les loix. Les reproches contraires à ces maximes qui sont en effet séditieuses, sont; que selon leurs principes un roi n'est guère différent d'un doge de Venise; que les couronnes sont changées en des fardeaux insupportables, & que les actions des princes, dont ceux-ci ne deviennent comptables qu'à Dieu, deviennent ainsi la matiere des jugemens des moindres de leurs sujets, & souvent des plus ignorans & des plus passionnés, ce qui ne peut manquer d'être une source de revoltes & de séditions. Outre la différence de ces principes qui divise les Torys & les Wighs, ils s'entretiennent encore dans cette inimitié mutuelle par l'antipathie qui se trouve entre ceux qui suivent l'église Anglicane & les Presbyteriens, ou Non-conformistes, qui attaquent le fondement & l'opinion de la hierarchie Anglicane. Comme ceux-ci ont le plus souffert sous les rois qui portoient fort haut les prérogatives de la couronne, & qu'au contraire sous Guillaume III. qui est parvenu au trône principalement par les principes des Wighs, ils ont obtenu la liberté de conscience par un acte du parlement, & qu'ils craignent que la révocation de cette tolerance ne donnât un pouvoir trop étendu au roi, sur-tout s'il étoit Catholique, ils s'attachent par-tout au parti des Wighs, qui leur accordent leur protection, & ils ont beaucoup de complaisance pour eux. Le parti des Torys est en échange soutenu par tous ceux qui ont du zéle pour le gouvernement de l'Eglise Anglicane. Ils regardent l'acte de tolérance comme un moyen de fortifier tellement le parti des Presbyteriens, qu'à la fin la religion & le rit établis par les loix du pays, peuvent être un jour dans un danger évident d'être aneantis. De-là vient qu'ils parlent & qu'ils écrivent vivement contre tout ce qu'ils croient favoriser les Non-conformistes, & ceux-ci à leur tour ne sont pas moins ardens à soutenir & à défendre leurs propres principes. Chacun d'ailleurs cherche à entretenir le plus de personnes qu'il peut dans ses opinions, & à s'avancer par sa faction & par le crédit qu'il tâche de lui acquerir. La cour même qui semble devoir toujours être portée pour les Torys, a souvent des motifs de politique pour élever les Wighs. Jacques II. flata les premiers avant son avenement à la couronne & les seconds lorsqu'il y fut parvenu. Ces deux factions sont si bien établies en Angleterre; elles sont si necessaires aux vues d'intérêt d'un très-grand nombre, qu'il ne paroît pas possible de pouvoir les detruire. On donna d'abord le nom de cavaliers à ceux qui étoient pour le parti du roi, dans le commencement de la guerre contre le roi Charles I. & son parlement, parce que la plupart étoient des courtisans qui étoient bien mis. Les adherens du parlement furent appellés les *Têtes rondes*, parce qu'ils portoient descheveux courts, & affectoient une grande simplicité dans leur extérieur. Lorsque dans la suite il y eut de grands débats dans le parlement à l'occasion de la succession du duc d'Yorck, qui étoit Catholique, & qu'en 1678. on découvrit une conspiration contre le gouvernement & la personne de Charles II. que le parti de la cour attribua aux Presbyteriens, & une partie du peuple aux Catholiques qui n'en étoient pas coupables, les noms de *Torys* & de *Wighs* furent introduits. Le mot de *Tory* est irlandois, & signifie *un brigand*, *un voleur de grand chemin*. Celui de *Wigh* est écossois & veut dire *un fanatique*, *un vaurien*, *un misérable*, selon quelques-uns. M. Burnet prétend que ce mot est dérivé du mot écossois *Wiggham* qui ne signifie rien, & qui n'est qu'un cri dont les charretiers Ecossois se servent pour animer leurs chevaux. Ce nom fut donné pour la premiere fois aux Presbyteriens d'Ecosse en 1648. lorsque le roi Charles I. étant déja prisonnier entre les mains du parlement, ils prirent les armes, attaquérent ceux du parti du roi, & s'emparerent enfin du pouvoir suprême. Le parti du roi donna alors le nom de Wighs aux Presbyteriens Ecossois, parce que la plûpart n'étoient que des paysans & des charretiers. Dans la suite ce nom devint commun à tout le parti, & l'usage s'en établit aussi en Angleterre. Quoique dans leur origine les noms de *Tory* & de *Wigh* soient des noms satyriques, chaque parti a conservé le sien & personne ne s'en choque. Les Torys sont aussi appellés *le parti de la cour*, *le parti rigide*, *le parti du roi*, *les gens de la haute Eglise*. Les Wighs sont appellés *républicains*, *le parti relaché*, *les gens de la basse Eglise*. * Dissertation sur les Wighs & les Torys par M. de Rapin Thoyras en 1717. *in-12.* & dans le dernier tome de son *Histoire d'Angleterre*. *Memoires* de M. Burnet, &c. *Europe sçavante*, *tome 1. 2. partie*, *art. 1.* &c.

TOSCA (Thomas-Vincent) de Valence en Espagne, docteur en théologie, prêtre & superieur de la congrégation de S. Philippe de Neri, & qui fut plusieurs fois vice-recteur de l'université de Valence. C'étoit un philosophe & un mathématicien habile, & ses ouvrages sont fort estimés en Espagne. On assure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. En 1721. il fit imprimer en latin un abregé de philosophie qu'il auroit dû plutôt appeller une philosophie étendue, cet ouvrage étant en 5. volumes *in-8°*. L'auteur y ajoute aux titres que l'on vient de voir, celui d'examinateur synodal de l'archevêché de Valence. Dès 1704. il s'étoit fait admirer à Valence par son ichnographie selon les loix de l'optique, qui fut fort applaudie. En 1715. il a donné en espagnol la vie & les vertus de la vénerable mere, sœur Josephe-Marie *de Santa Ines*, religieuse déchaussée du couvent de la conception de la Vierge, &c. On trouve aussi plusieurs lettres latines de ce sçavant parmi celles de dom Gregorio Mayans, imprimées à Valence en 1723. *in-4°*. Thomas-Vincent Tosca écrivoit avec pureté & avec facilité. On voit dans ses ouvrages beaucoup de jugement & de pénétration d'esprit, & il joignoit à ces talens une grande candeur & une admirable modestie. Il avoit entrepris un abregé de théologie qui étoit fort avancé lorsque la mort l'a enlevé le 17. d'Avril 1723. âgé de 71. ans. * Voyez *Gregor. Majansii Epistol. l. 6.* en plusieurs endroits, & en particulier *pages 69.* & *70.*

TOSCANE, en latin *Toscana* ou *Tuscia*. La Toscane est une grande contrée de l'Italie, & une partie de l'ancienne Etrurie. Elle est bornée au levant & au nord par l'état de l'Eglise; & au couchant par ceux de Modene & de Genes. La mer Toscane ou Tyrrhene la baigne au midi. L'Arno est la principale riviere de la Toscane. Le pays est très-fertile en bled, légumes, vin, huile, citrons, oranges, lin, safran & soie. On y trouve des carrieres de marbre, d'albâtre & de porphyre, & des mines d'alun, de fer, d'airain, & même d'argent. On y fabrique quantité d'étoffes de laine & de soie, des cuirs dorés & de la vaisselle de fayance. La Toscane renferme les états du grand duc de Toscane, le duché de Massa, la principauté de Piombino, l'état *delli presidii*, la republique de Lucques, la vallée de Grafiniana & Sarsana avec son territoire, qui est aux Genois. * Mati, *Dictionnaire géographique*. *Voyage d'Italie par* Misson, &c.

TOSCANE, la mer Toscane, Tyrrhene ou inférieure en latin *mare Tuscum*, *Tyrrhenum*, *Inferum*. Cette mer est la partie de la mer Mediterranée qui est enfermée entre la Toscane, l'état de l'Eglise, le royaume de Naples, & les isles de Sicile, de Sardaigne & de Corse: la premiere la sépare de la mer Ionienne, & la seconde de celle de Genes. Cette mer a pris le nom de Tusque & Tyrrhene des anciens Tusques, ou Trusques & Tyrrheniens, peuples de l'Etrurie, & on lui donna celui de mer Inférieure pour l'opposer au golphe de Venise, qu'on appelloit la mer Supérieure. * *Description de l'Italie*. Mati, *Diction. Géographique*, &c.

TOSSANUS (Daniel) théologien du Palatinat, né à Montbeliard le 15. de Juillet 1541. d'un ministre du lieu, étudia à Bâle & à Tubinge, passa ensuite en France, & fut pasteur en 1562. à Orléans, où il se maria avec Marie Couet. Ayant échapé dans la funeste journée de S. Barthelemi, il vint à Heidelberg où il fut fait prédicateur de l'électeur Frederic III. & ensuite de Jean Casimir à Neustat, où il fut en même tems professeur en théologie. Il fut appellé de-là à Heidelberg pour la reforme

des églises, & il y succéda aux emplois de Jean-Jacques Grynæus, qui étoit retourné à Bâle. Il reçut le degré de docteur en théologie des mains de François Junius. Etant vieux & infirme, il demanda d'être déchargé de tout emploi; mais le sénat académique l'exemta seulement de fonctions, & se contenta de lui demander qu'il les remplit autant que sa santé lui permettroit. Il mourut le 10. de Janvier 1602. On a recueilli la plus grande partie de ses ouvrages latins, françois & allemands. Les principaux sont sur l'Ecriture Sainte. * Melchior Adam, *De vit. theolog. German.* Freheri *Theatrum*: *Dictionnaire* d'Hoffman, &c.

TOSSANUS (Paul) *fils du précédent*, né à Orleans durant le massacre de la S. Barthelemi, prit le degré de docteur en théologie à Bâle en 1559. fut fait pasteur de l'église françoise de Franckenthal, & ensuite conseiller ecclésiastique à Heidelberg. Il mourut pasteur à Hanau en 1618. après avoir assisté au synode des églises prétendues réformées à Dordrecht. Il a publié en allemand des Remarques sur toute la Bible; des Concordances sur la Bible latine; la vie de son pere, en latin, &c.

TOSSANUS (Daniel) proche parent des deux précédens, né à Montbeliard en 1590. servit plusieurs églises & colleges, & fut ensuite ministre de l'église françoise de Bâle, depuis 1639. jusqu'après 1648. Il fut enfin recteur du college à Bâle, & demeura dans ce poste jusqu'en 1650. qu'il retourna à Heidelberg où il fut nommé recteur du college de la Sapience, conseiller ecclésiastique, pasteur de l'église françoise & professeur en théologie. Il y mourut en 1655. On a de lui diverses harangues prononcées à Bâle, entr'autres une sur la mort du célebre Jean Buxtorf le pere; une autre sur celle de Jean-Jacques Frey, professeur en grec; une troisiéme sur la mort de Frideric Spanheim le pere; un ouvrage intitulé, χειρισμα, &c.

TOVAR (Simon de) docteur en médecine, célebre dans le XVI. siécle, étoit de Séville en Espagne. Il étoit habile dans sa profession, & assez versé dans les mathématiques. Nicolas Antoine en parle avec éloge dans sa bibliotheque des auteurs Espagnols. Simon de Tovar fut employé à faire la revue des apothicaireries d'Espagne avec François *Santio de operosa*, medecin de la même ville de Séville, par l'ordre de Jean de Mendoza, comte d'Orgazio, gouverneur d'Espagne. Cette visite a produit un ouvrage estimé que Simon de Tovar publia à Séville en 1587. *in-4°.* où il a traité de beaucoup de choses utiles à la médecine. En 1586. il avoit donné à Anvers chez Plantin, une nouvelle méthode pour parvenir à l'examen des remédes composés. C'est un volume *in-4°.* écrit en latin, & qui a été réimprimé avec l'ouvrage précédent. * *Voyez* outre la Bibliotheque de Nicolas Antoine, celle des ouvrages de médecine par M. Manget, l. 19. pp. 388. & 389.

TOUBEAU (Jean) libraire & imprimeur à Bourges, étoit un homme habile non-seulement dans son commerce, mais dans les sciences, & principalement dans plusieurs parties de la jurisprudence. Son mérite le fit élever dans Bourges, sa patrie, à toutes les dignités où il pouvoit prétendre. Il fut échevin, & plusieurs fois prevôt des marchands de la jurisdiction consulaire de cette ville. Feu M. Colbert, qui étoit informé de son mérite, le chargea en 1678. de dresser des mémoires pour faire connoître au conseil l'utilité, la facilité & la nécessité qu'il y avoit de rétablir le commerce dans la ville de Bourges, & les moyens d'y réussir. Ces mémoires furent très-goutés, & l'auteur les imprima lui-même. Mais la mort de M. Colbert empêcha l'exécution de ces projets. Jean Toubeau ne s'en appliqua pas moins à réflechir sur ce qu'il avoit déja écrit, à l'étendre, & à le fortifier par de nouvelles vues, & ces Mémoires ainsi revus & augmentés, sont encore entre les mains de sa famille. Dès 1643. il avoit donné un Recueil des privileges de la ville de Bourges *in-4°.* & en 1682. il imprima lui-même un traité des *Institutes du droit consulaire*, qu'il avoit composé & qu'il dédia à M. Colbert. Il mourut pendant son échevinage, le 2. de Juillet 1685. à Paris, où il avoit été député par la ville de Bourges, pour la seconde ou la troisiéme fois: car on le chargeoit volontiers des affaires importantes qui intéressoient cette ville, & il a réussi dans toutes. FRANÇOIS Toubeau son fils, quitta le commerce de librairie, & l'imprimerie quelque tems après la mort de son pere, ensorte qu'il n'y en a plus de ce nom qui exerce à Bourges cette profession, que les Toubeau y avoient remplie avec honneur depuis un autre Jean Toubeau, qui étoit venu d'Allemagne s'établir à Bourges environ l'an 1520. François Toubeau a rempli avec distinction les mêmes charges dont son pere avoit été revêtu. Il a été de plus secretaire en chef & en titre de l'université de Bourges, & en 1700. il donna une seconde édition de l'ouvrage de son pere, sur le droit consulaire qu'il dédia à M. Chamillard & qu'il augmenta considérablement tant de ses propres recherches, que sur les Mémoires de son pere. On en a fait depuis une troisiéme édition à Paris, Jacques Boyer, gendre de François Toubeau & le possesseur de son fonds, ayant négligé de le réimprimer. Il est bon de remarquer que Jean Toubeau, pere de François, étoit arriere-petit-fils, du côté maternel du sçavant Geoffroi TORY, *dont on a parlé dans le dictionnaire du Moreri*, t. VI. p. 561. de l'édit. de 1732. * *Journ. des sçav. du Lundi 11. Mai 1682.* La Thaumassiere, *Hist. du Berri pag. 57. & 267.* Le Long, *Bibliot. hist. de la France, pag. 769. Mémoires du tems.*

TOUCHARD (N.) un des écrivains de cette troisiéme faction dans l'état que l'on appelloit le Tiers-parti, sous Henri IV. roi de France, étoit un homme plein d'idées ambitieuses & chimériques. Il avoit été précepteur du cardinal de Bourbon, & il joignoit toute la souplesse d'un courtisan à l'art d'enseigner qu'il n'exerçoit plus. David du Perron qui avoit dessein de s'élever, chercha à gagner son amitié, & Touchard le fit entrer dans la maison du cardinal, qui n'avoit ni la gravité ni la conduite que son rang exigeoit de lui, mais qui se piquoit d'aimer les belles-lettres que du Perron avoit beaucoup cultivées, & dans lesquelles Touchard étoit assez habile pour son tems. M. de Thou dit dans son histoire liv. 101. que Touchard & du Perron composerent ensemble un écrit anonyme en forme de requête au roi, pour le supplier d'abjurer l'hérésie, & de se faire Catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevés à l'occasion de la religion. On disoit dans cet écrit qu'autrement la plûpart de ceux qui avoient suivi le parti du roi, comme du légitime héritier de la couronne, dans l'esperance de le voir rentrer dans le sein de l'Eglise, ne balanceroient pas à l'abandonner, & prendroient les nouvelles mesures que les circonstances leur suggereroient. Ce libelle contenoit beaucoup d'autres raisons. On s'étoit servi pour adoucir ce qu'il y avoit de trop dur, de termes supplians arrangés avec art, afin de faire croire qu'il ne partoit que d'un homme affectionné au roi. „ Il étoit cependant certain, dit M. de Thou, „ qu'on ne l'avoit fait que par les ordres du cardinal de „ Bourbon, & qu'il avoit été imprimé dans la ville d'Angers, qui n'étoit retenue dans le devoir que par la citadelle. Les auteurs avoient craint qu'on ne les découvrit, „ s'ils l'eussent fait imprimer à Tours où le parlement faisoit „ sa résidence. Avant la publication de cet écrit, le cardi- „ nal de Bourbon qui avoit dessein de faire tomber la cou- „ ronne sur le chef de sa maison, & qui vouloit engager le „ pape dans son parti, s'ouvrit sur son dessein à son confi- „ dent Touchard, qui jetta les yeux sur Scipion Balbani de „ Lucques qui avoit perdu tous ses biens, & qu'il jugea „ propre à être envoyé vers le pape pour traiter avec sa sain- „ teté. Balbani partit en effet, & arriva à Rome, mais n'en „ rapporta pas des nouvelles aussi favorables que le cardinal „ & Touchard l'esperoient. " C'est tout ce que nous avons trouvé au sujet de Touchard dans l'histoire de M. de Thou.

TOUCHET (N. du) s'est fait connoître dans notre histoire de France par son esprit remuant & inquiet. Ce fut lui qui en 1575. sous le regne de Henri III. forma une entreprise hardie sur le Mont S.-Michel, à l'extrémité de la Normandie, appellé communément Mont-S.-Michel au peril de la mer, pour le distinguer de S. Michel en

l'Erme, qui est proche de la Rochelle. Du Touchet, gentilhomme du voisinage, & Protestant de la religion, fut le chef de cette entreprise. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg & dans le château où est l'abbaye occupée par des moines Bénédictins, quelques soldats déguisés en pélerins. Ceux-ci commencerent par tuer le prêtre qui leur avoit dit la messe : ensuite ils s'assurerent de Percontaur gouverneur de la place, & ils alloient être renforcés par de nouvelles troupes, quand de Vic, lieutenant du maréchal de Matignon, accourut au secours. On coupa la communication du bourg avec le château, & les Protestans furent obligés de se rendre, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Au bruit de cet accident M. de Matignon s'étoit déja rendu à Avranches. Il ne passa pas plus loin, lorsqu'il sçut que la place avoit déja été rendue ; mais quelques soldats de du Touchet étant tombés entre ses mains, il les fit tous pendre. * *Voyez* l'histoire de Jacques-Auguste de Thou, liv. 60. &c.

TOUL, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on lit*, Saint Mausuit, *au lieu* de Saint Mansuy. Savonieres n'est pas non plus un fauxbourg de Toul, mais un village à deux lieues de cette ville. L'abbaye de Saint Mansuy fut fondée par S. Gerard. On y conserve le corps de S. Mansuy, premier évêque de Toul, & de quatre autres saints ses successeurs, avec le calice de S. Gerard, dont la coupe est fort large, & qui a des anses ; & son aube qui est aussi fort large par le bas. Cette abbaye a été presque ruinée par les guerres, de même que celle de Saint Evre de l'ordre de S. Benoît, la seconde abbaye de Toul, & qui est la plus ancienne & la plus considérable. Elle est hors de la ville. Il y a encore une abbaye de chanoines réguliers qui est consacrée à Dieu sous l'invocation de S. Leon, pape, IX. du nom, qui avoit été évêque de Toul, avant que de monter sur le siége de Rome. On y conserve les reliques de Ste Libaire, & le procès-verbal des informations faites pour la canonisation du bienheureux Pierre Fourrier, curé de Matincourt, qui a réformé les chanoines réguliers de Lorraine. Les peres dom Martenne & dom Durand Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné dans leur tome troisiéme du *Thesaurus novus anecdotorum*, page 990. & suivantes, les actes des évêques de Toul, qui peuvent beaucoup servir pour l'histoire ecclésiastique de ce diocèse, & même de l'Eglise en général. L'auteur de ces actes qui n'est point nommé, a fleuri dans le XII. siécle. Les deux sçavans Bénédictins les ont donnés sur deux manuscrits, l'un de l'abbaye de S. Mansuy (en latin, *monasterium sancti Mansueti*) ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe : l'autre de la bibliotheque du célebre monastere de Cambron, ordre de Citeaux, dans le Hainault, l'une des plus illustres abbayes de cet ordre dans les Pays-bas, mais qui a beaucoup souffert des guerres. Le premier manuscrit n'est point entier ; mais celui de Cambron l'est, & l'un & l'autre sont à peu près du même tems. Dans ces actes on prétend que S. Mansuy vivoit du tems même de l'apôtre S. Pierre, qu'il fut instruit à Rome par cet apôtre, que celui-ci l'ordonna évêque, & que dès-lors Mansuy commença à combattre avec succès contre l'idolatrie. Mais l'on sçait que l'origine de la plûpart des premiers évêques, dont il n'est point parlé ni dans les lettres, ni dans les actes des apôtres, est très-obscure, & qu'il est peu sûr de se fier aux histoires qui en ont été écrites. Ce qu'il y a de vrai, est que saint Mansuy est regardé comme le premier évêque de Toul. Voici ceux que l'auteur des actes dont nous parlons, lui donne pour successeurs. 1. AMON, célebre par ses miracles & par le concours du peuple qui venoit à son tombeau, du tems même que l'auteur des actes écrivoit. 2. ALCHA, qui veilla avec soin sur le troupeau qui lui avoit été confié, & qui a marché sur les traces de ses prédécesseurs. 3. *Celsinus* ou *Celsin*, qui n'a pas été moins célebre par ses vertus. 4. *Auspice*, prélat dont la mémoire a toujours été en grande vénération. 5. *Urse*, dont la douceur & la bonté n'ont rien diminué de la fermeté qui doit être inséparable d'un bon évêque, pour s'opposer aux vices, & ne se point laisser intimider par les menaces ni par les persécutions des méchans. 6. *Aper* ou *Apre*, qui prit saint Mansuy pour son modéle, & qui en imita toutes les qualités & toutes les vertus. Il gouverna peu de tems l'église de Toul, qui regreta avec raison que la mort lui eût enlevé sitôt un pasteur si saint & un si puissant intercesseur pour eux auprès de Dieu. Sa vie a été composée, au rapport de l'auteur des actes dont nous parlons. Il mourut la septiéme année de son épiscopat ; & l'on célebre sa fête le dix-septieme des calendes d'Octobre. L'auteur des actes dit qu'il ne s'étend pas sur la vie & les actions de ce saint prélat, parce qu'elles sont connues, & que d'ailleurs d'autres ont traité ce sujet fort au long. 7. *Albin*, qui acheva l'église que son prédécesseur avoit commencé de faire bâtir, & qui ne fut pas moins l'imitateur de ses vertus que de son zele. L'auteur des actes dit que ce prélat reçut quelque faveur des saints papes & martyrs, Etienne & Fabien ; mais il se trompe grossierement : ces deux saints papes ont vécu long-tems avant Albin. 8. *Trisoric*, qui montra par sa pieté qu'il étoit digne de succeder aux saints évêques qui l'avoient précedé. 9. *Dulcicius*, qui fut élu du consentement unanime du clergé & du peuple, & qui justifia la bonté de ce choix par la sainteté de sa conduite. 10. *Pramon*, homme intrépide & recommandable par les victoires qu'il remporta par sa fermeté contre les ennemis du bien qu'il ne cessa de faire à son troupeau. 11. *Autmund*, qui par son exemple & par ses exhortations attira plusieurs personnes de nom au service de Dieu, entr'autres Pihencius, Ageneius, sainte Colombe, & plusieurs autres qui abandonnerent le siécle pour vivre avec plus de liberté dans toutes les pratiques de la vraie pieté, & selon les conseils évangéliques. 12. *Eutulanus* ou *Eutulan*, à qui l'église de Toul doit plusieurs possessions & quelques érections de monasteres ou lieux de pieté. 13. *Teofroid* ou *Teufrid*, à qui le roi Dagobert donna à la sollicitation de sa femme la reine Chimechilde, le lieu nommé Bladeneau, & lieux adjacents, & plusieurs autres sur la Meuse, &c. & à qui Sigebert, fils de Dagobert, accorda pareillement Lonchamp & plusieurs autres terres. Teufrid qui fit de si grands biens temporels à son église, ne négligea pas le spirituel, & l'auteur des actes le represente aussi comme un zelé imitateur de la vertu de ceux qui ont été auparavant les objets de ses éloges. 14. *Leudin*, prélat d'une grande charité. 15. *Eborin*, dont la vie pénitente & laborieuse a été un continuel martyre. 16. *Ermenté*, recommandable par son grand desintéressement. 17. *Magnard*, qui a été grand devant Dieu & devant les hommes. 18. *Dodon*. 19. *Garibauld*, fils de Valfaud, qui fut choisi du consentement unanime, & dont le choix fut avec raison applaudi. Il donna à son église les biens qu'il possédoit ; & comme il étoit en crédit auprès de la reine Ermenechilde, femme du roi Childebert, il en obtint plusieurs autres possessions qu'il acquit aussi à son église. Ce fut sous son épiscopat que saint Dié qui avoit été évêque de Nevers, renonça au siécle pour se retirer dans la Vosge, où Dieu l'éleva à un si haut degré de perfection. 20. *Codon*, sous lequel la ville de Toul fut brulée. 21. *Bodon*, qui fit construire un monastere dédié à Dieu sous l'invocation de la sainte Vierge & de S. Pierre prince des apôtres. Il y mit pour le gouverner, sa fille Teuberge. Richer dans sa chronique de Senones fait mention de la fondation de ce monastere, & il ajoute qu'on y a vu long-tems une nombreuse communauté de saintes filles qui y ont édifié par leurs vertus jusqu'au tems de Berthold que ce monastere fut détruit & réédifié ensuite sous le nom de S. Sauveur ; qu'il fut donné à des moines, d'où il a passé à des chanoines réguliers. Le P. Mabillon croit avec assez de fondement, que l'évêque Bodon est le même que Baudin frere de l'abbesse sainte Salaberge. 22. *Jacob*, qui acquit du roi Pepin l'abbaye de S. Dié. Ce fut sous son épiscopat, selon l'auteur des actes, que saint Hidulphe renonça au siécle pour se retirer dans la solitude ; mais cet auteur se trompe sûrement, car saint Hidulphe étoit contemporain de saint Dié, qui mourut l'an 679. 23. *Bornon*, qui a mérité d'être appellé un homme vraiment apostolique. 24. *Waninc*. 25. *Frotaire*, qui avoit

été abbé de S. Apre avant que d'être élevé à l'épiscopat, & qui fit de grands biens à ce monastere. Il obtint en sa faveur plusieurs privileges & exemptions des empereurs Louis & Lothaire. Il gouverna l'église de Toul pendant trente-cinq ans. 26. *Arnoul*, fils d'Alnald & de Flammola sous l'empereur Lothaire le jeune. Ce prince marié à Zeuberge, illustre par sa naissance & par sa bonne conduite, ayant pris pour concubine Valdrade, Arnoul l'en reprit avec zele; & voyant que le prince continuoit dans ses desordres, malgré ses avis & ses remontrances, il crut devoir l'excommunier. Lothaire en fut irrité, & dépouilla le prélat & son église de plusieurs abbayes & autres biens qu'ils possedoient: mais le tout lui fut rendu & à son successeur Arnauld après la mort du roi. Ainsi *Arnauld* est le vingt-septiéme évêque nommé par l'auteur des actes. 28. *Lugdelme*, qui trouva l'église de Toul fort en desordre par les maux qui l'avoient affligée après la mort de son prédecesseur. Il rétablit le bon ordre, la tranquillité & la paix autant qu'il fut en lui. Lugdelme siegea dix ans, & est regardé comme bienheureux. 29. *Drogon*, qui étoit de famille illustre, & dont le gouvernement est loué. 30. *Gauzelin*, d'une famille noble chez les Francs. Il fut très-zelé pour la discipline monastique & pour la propagation de l'état religieux. Ce fut lui qui introduisit la regle de S. Benoit dans le monastere de S. Apre. 31. *Gerard*, qui fut tiré d'un monastere où il vivoit avec pieté, pour être placé sur le siege de Toul, l'an 963. 32. *Etienne*, d'une famille noble de Paris. Il ne siegea qu'un an & demi. 33. *Berthold*, Allemand d'origine. L'auteur des actes fait un très-grand éloge du zele & de la pieté de ce prélat. 34. *Hersman*, qui avoit beaucoup de litterature pour son siecle: il étoit originaire de Cologne. 35. *Brunon*, qui fut depuis pape sous le nom de Leon IX. 36. *Udon*, qui étoit de sang royal, fils du comte Riquin & de Mathilde. Il avoit été élevé sous la discipline de Brunon, qui prit soin de l'instruire lui-même dans les lettres. L'auteur des actes s'étend beaucoup sur son sujet. 37. *Pibon*, qui mourut l'an 1107. C'est par ce prélat que finissent les actes des évêques de Toul, rapportés par les PP. DD. Martenne & Durand. Ils rapportent ensuite la vie de saint Mansuy par Adson, en deux livres: celle de saint Apre, avec l'histoire de ses miracles: celle de saint Gerard, & l'histoire de ses miracles & de sa translation, & un traité de la seconde translation de saint Mansuy, composée par l'évêque Pibon.

TOULON, ville de France en Provence, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on parle* du siege que soutint cette ville en 1707. contre le duc de Savoye, &c. *Il faut ajouter que* Armand-Louis Bonnin de Chalucet, qui étoit alors évêque de cette ville, voyant qu'elle alloit être assiegée, s'appliqua avec zele à mettre l'union parmi les commandans de l'armée qui devoit la défendre, fournit de l'argent & de la farine pour le pain; & pendant le siege demeura intrépide au milieu des bombes, qui tomberent au nombre de treize dans sa maison, même au coin de son lit. En reconnoissance de son zele, la ville lui a fait dresser un monument dans la chambre de ville, avec cette inscription:

ARMANDO
LUDOVICO BONNIN DE CHALUCET,
Episcopo Tolonensi,
Quod
Urbe, terrâ, marique,
A Germanis, Anglis, Batavis & Sabaudis
Obsessâ,
Inter missiles hostium ignes
Et disjecta domus ruinas
Intrepidus,
Optimates consilio & exemplo firmavit,
Plebem frumento & pecuniâ juvit,
Consules
Et civitas Tolonensis
Post depulsos hostes
Grati animi
Monumentum
P. P.
1708.

M. de Chalucet méritoit d'ailleurs beaucoup d'estime par son érudition. En 1704. il publia d'excellentes ordonnances synodales pour son diocèse; *in 12.* à Toulon. Avant son épiscopat, il avoit eu de fréquentes conferences avec les Protestans; pour les ramener au sein de l'église, & il étoit en effet très-habile dans la controverse. Les ministres Claude & Bossatran l'ont éprouvé en particulier. M. de Chalucet a fait contre le premier une Réponse à l'écrit de ce Ministre sur la présence réelle, imprimée en 1682. *in-12.* avec l'écrit même de M. Claude. Rien de plus clair & de plus fort que cette courte réponse. M. Bossatran ayant tourné à son propre avantage, dans un écrit public, ce qui s'étoit passé entre lui & M. de Chalucet, & en présence de plusieurs autres, dans une conférence tenue à Niort, M. de Chalucet se crut aussi obligé de le réfuter & de faire connoître la verité. C'est le sujet d'une *Réponse* très-solide qu'il publia en 1684. *in-12.* & qui est beaucoup plus longue que la Réponse à M. Claude. Il faut remarquer que l'on ne garde point le Saint Sacrement dans la cathédrale de Toulon.

TOULOUSE, ville. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de cette ville dans le Moreri.* Toulouse avoit été démembrée du Languedoc, depuis que Clovis l'avoit conquise, & Eudes duc d'Aquitaine la possedoit, lorsque Zama, célebre gouverneur parmi les Sarrasins, mit le siege devant cette place, qu'il croyoit enlever facilement: mais il avoit affaire à un prince qu'il n'étoit pas facile de surprendre. Eudes y accourut; & Zama étant allé au-devant de lui, perdit la bataille, & y fut tué. C'étoit l'an 721. de J. C. Les Infideles se voyant sans chef, se retirerent dans leurs terres nouvellement conquises, où Zama avoit eu la prévoyance de laisser de bonnes garnisons. * *Voyez* entre les historiens qui ont parlé de ce fait, le P. Joseph d'Orleans, Jésuite, historien habile & écrivain poli, au tome premier de son *Histoire des révolutions de Portugal*, dont on doit l'édition aux soins des PP. Rouillé & Brumoy, de la même compagnie, & distingués par leur esprit.

TOULOUSE, ville, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a parlé* de la célebre academie des jeux floraux établie depuis long-tems dans cette ville. *Nous ajouterons ici les noms de ceux qui composent aujourd'hui cette académie.*

ACADEMIE DES JEUX FLORAUX.

1730. MONSEIGNEUR LE CHANCELIER, PROTECTEUR.

1723. Gaspard-Joseph de Maniban, premier président du parlement, chancelier des jeux floraux à la place de M. de Bertier premier président du parlement, qui avoit succedé à M. Morant, premier président du parlement, qui avoit succedé à M. de Maniban, premier président du parlement, qui avoit succedé à M. de Fieubet, premier président du parlement.

1694. Pierre Tourniet, conseiller au parlement, doyen de l'academie.

1704. Antoine le Comte, avocat général au parlement, à la place de M. de Resseguier, président aux enquêtes, qui avoit succedé à M. de Mauriac, conseiller au parlement.

1704. Jacques-Charles Ranchin de Montredon, à la place de M. Terlon, conseiller au parlement.

1707. Marie-Joseph le Mazuyer, procureur général du parlement, à la place de M. Morant, premier président du parlement, lorsqu'il fut élu chancelier des jeux floraux.

1709. Pierre de Papus, chevalier de S. Lazare, à la place de M. Bayle, professeur en médecine.

1710. Claude Davizard, avocat général au parlement, à la place de M. l'abbé Dauterrive, chancelier de l'université.

1710. Jean Daliés, secretaire perpetuel après la mort de M. de Catelan, & qui succeda à la place de M.

l'abbé Maffot, grand-vicaire de Mirepoix.

1711. Joseph de Comminyhan, à la place de M. de Fieubet, conseiller au parlement.

1711. Joseph de Caulet, président du parlement, à la place de M. de la Faille, secretaire perpetuel des jeux floraux.

1712. Jean de Resseguier, conseiller au parlement, à la place de M. l'abbé de Laborie, qui avoit succedé à M. de Malepigte, conseiller au sénéchal.

1713. Henri-Bernard de Sapte, conseiller au parlement, à la place de M. de Nolet tresorier de France.

1713. Jean-Guy de Maniban de Casaubon, à la place de M. de Valette, conseiller au parlement.

1713. François-Joseph de Cormouls, avocat au parlement, à la place de M. de Bertier, premier président du parlement, lorsqu'il fut elu chancelier des jeux floraux.

1714. Pierre-Paul de Lombrail de Rochemontez, conseiller au parlement, à la place de M. de Fermat, conseiller au parlement.

1714. Jean-Baptiste Douvrier, à la place de M. de Monbrun, président du parlement.

1714. Henri de Ranchin de Lavergne, à la place de M. de Tourreil, de l'academie Françoise.

1718. Christophe Mariotte, thrésorier de France honoraire, à la place de M. de Druillet, président aux enquêtes, qui avoit succedé à M. de Caulet, président du parlement.

1718. Louis de Fumel, comte de Fumel, à la place de M. Dauterrive, conseiller au parlement.

1721. Henri-Jean-Baptiste de l'Herm, conseiller au parlement, à la place de M. de Palaprat.

1722. Bernard Daignan, baron d'Orbessan, président du parlement, à la place de M. Dulaurens, procureur du roi aux requêtes pour les eaux & forêts, qui avoit succedé à M. Daldeguier, thrésorier de France.

1723. Jean de Lopes, à la place de M. de Campistron, chevalier de l'ordre de S. Jacques, de l'academie Françoise.

1724. Jean-François de Saint-Laurens, conseiller au parlement, à la place de M. de Saint-Laurens, conseiller au parlement, doyen de l'academie.

1725. Matthieu-François de Boisson, marquis Dacessone, à la place de M. Daldeguier, chevalier d'honneur du bureau des thrésoriers de France, qui avoit succedé à M. Daldeguier, conseiller au parlement.

1725. Jean-Jacques de Boyer Dodars.
1725. Jean-Ignace de Bojat, conseiller au parlement.
1725. Jean Galbert de Gaillac.
1725. Geraud-Joseph Daldeguier.

Ces quatre places ci-dessus ont été créées au mois de Juillet 1725. par des lettres patentes du roi, enregistrées au parlement.

1726. Jacques de Saget, avocat général au parlement, à la place de M. de Ferrieres, baron de la Croisette.

1727. Jean-Jacques de Verdusan, comte de Miran, à la place de M. de Nesmond, archevêque de Toulouse, de l'academie Françoise, qui avoit succedé à M. le baron de Puget, lieutenant de messieurs les maréchaux de France, doyen de l'academie.

1727. Marc-Antoine de Lombrail, à la place de M. Dassezat, conseiller au parlement, doyen de l'académie.

1728. Pierre de Rabaudy, viguier de Toulouse, à la place de M. de Nupces, président du parlement.

1729. Jean-Louis de Bertons de Crillon, archevêque de Toulouse, à la place de M. de Laloubere, de l'academie Françoise, qui avoit succedé à M. de Malaprade.

1730. Jean-Antoine Destadens, à la place de M. Castanier de Couffoulens, président du parlement qui avoit succedé à M. de Druillet, évêque de Bayonne.

1730. André de Jougla de Paraza, conseiller au parlement, à la place de M. Montaudier, avocat au parlement, qui avoit succedé à M. Compaing, chanoine de l'église de Toulouse.

1723. Monsieur de Ponsan, thrésorier de France, à la place de M. de Nolet.

1723. M. Daiguebere, conseiller au parlement, à la place de M. Catellan.

1723. M. Lardos, avocat au parlement, à la place de M. le président de Druillet.

M. de Labroue, évêque de Mirepoix, l'un des academiciens, étant mort en l'année 1720. la place ne fut point remplie : ainsi l'on n'a pas pu placer son nom aux succeilions dans ce tableau.

Le chef de consistoire, academicien né.

TOUR (N. la) commandant de la flotte que le prince de Condé arma à la Rochelle sous le roi Charles IX. en 1568. Cette flotte étoit composée de neuf vaisseaux bien équipés & de quelques bâtimens legers, sur lesquels on fit embarquer mille hommes d'équipage, tant soldats que matelots, & quantité de munitions de guerre. La Tour sortit du port de la Rochelle le 10. d'Octobre; & ayant rencontré un bon nombre de navires de Flandres, de Bretagne & de Normandie, chargés de marchandises & de toute sorte de meubles, il s'en rendit maître. Ayant ensuite passé à la vue du Conquet, port de Bretagne, à 4. ou 5. lieues de Brest, où l'on étoit accouru de toutes parts en armes, sur l'avis qu'il y avoit une flotte de corsaires en mer, il alla relâcher à Plimouth sur la côte d'Angleterre. Il y prit la poste avec quelques gentilshommes, & s'en alla trouver la reine qui étoit à Hamptoncourt; & par le moyen du cardinal de Châtillon qui avoit beaucoup de crédit en cette cour, il obtint de cette princesse la permission d'user, sous l'autorité de ce prélat, des droits de la guerre contre les Flamans & les François ses ennemis; que les vaisseaux & les hommes qui seroient pris de l'aveu du cardinal, seroient declarés de bonne prise; & que l'argent que l'on en tireroit seroit employé pour les frais de la guerre & pour les interêts de la cause qu'il soutenoit. Avec cette permission, la Tour, surnommé du Chatelier, & qui étoit frere cadet de Chatelier Portaut, fit le plus de ravages qu'il lui fut possible. L'année suivante 1569. la Tour se trouva à la fameuse bataille de Jarnac. Il étoit venu joindre le prince de Condé, après avoir ramené sa flotte à la Rochelle; & Coligni qui connoissoit sa bravoure, & qui se fioit beaucoup à son experience, le fit marcher devant lui. La Tour se voyant à la tête de l'armée, exhorta les troupes à bien faire, en leur montrant l'exemple : mais son cheval ayant été tué sous lui, il fut renversé & pris. Par malheur on reconnut que c'étoit lui qui cinq ans auparavant avoit tué Charri, brave officier, fort attaché aux Guises & par cette raison grand ennemi d'Andelot. La Tour l'avoit tué à la barriere du pont S. Michel à Paris en 1563. & s'étoit enfui après cette action. La reine qui après la mort du duc de Guise avoit attaché Charri auprès de sa personne, à la recommandation de Montluc, avoit été très-sensible à cet accident : cependant elle avoit dissimulé alors son chagrin, & elle s'étoit contentée de satisfaire le peuple par les magnifiques obseques qu'elle fit faire à cet officier. Dans la suite elle fit faire le procès à la Tour & à ses complices, qui n'ayant point comparus, furent condamnés à mort par contumace. Leurs effigies de paille portées dans une charrette au pont S. Michel, y furent attachées à une potence. Tour cela se representa au moment que la Tour fut pris à la bataille de Jarnac; & soit pour lui épargner le dernier supplice qu'il n'eût pu éviter, soit de peur qu'il ne nommât ses complices à la question, & qu'ainsi il ne mît plusieurs personnes dans de grands embarras, dès qu'il eut été reconnu pour le meurtrier de Charri, il fut tué au moment même. * *Voyez* l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou, liv. 35. & 45. &c.

TOUR (la) maison en Auvergne. *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OLIERGUES, vicomtes de TURENNE, *ducs de* BOUILLON, *issus des seigneurs de la* TOUR.

IV. AGNE de la Tour, II. du nom, seigneur d'Oliergues, &c. *Jean*, chevalier de Rhodez, *lisez* chevalier de Rhodes.

VI. AGNE de la Tour, IV. du nom, seigneur d'Oliergues, comte de Beaufort en Anjou, &c. Il avoit épousé l'an 1444. *Anne* de Beaufort sa cousine germaine, fille aînée & héritiere, *ajoutez* de *Pierre* comte de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, & de *Blanche* de Gimel, &c..... mariée l'an 1478. à *Jean* de Taleyand, *lisez* de Taleyrand.

VII. *Antoine* de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues, &c. mariée à *Scipion* Sadini, *lisez* mariée à *Scipion* Sardini.

XII. GODEFROI-MAURICE de la Tour II. du nom, duc de Bouillon, duc des duchés-pairies d'Albert, *lisez* duc des duchés-pairies d'Albret.... 3. *Frederic-Jules* de la Tour, seigneur de Lanquais & de Limeuil, connu en premier lieu sous le nom de *chevalier de Bouillon*, & ensuite sous celui de *Prince d'Auvergne*, né le 2. Mai 1672. fut chevalier, & en 1690. grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & fait capitaine de vaisseaux du roi en 1692. Il quitta depuis la croix de Malte, & il mourut à Paris après une longue maladie, le 28. Juin 1733. au commencement de la 62. année de son âge. Il fut inhumé le lendemain au soir dans l'église des Théatins. Il avoit été marié le 17. Janvier 1720. avec *Catherine-Olive* de Trantes, fille de *Patrice* de Trantes Irlandois, chevalier, baron & grand trésorier d'Angleterre, qui suivit en France le roi Jacques II. en 1689. & d'*Eleonor* de Nagle de Monamini. Il eut d'elle *Godefroi-Jules* de la Tour, comte de Châteauthierry, mort le 11. Avril 1725. dans la cinquiéme année de son âge; *Marie-Louise-Adelaide* de la Tour d'Auvergne, née le 6. Decembre 1721. & morte le 7. Janvier 1727; & *Godefroi-Charles-Alexandre* de la Tour, duc de Châteauthierry, née le 22. Août 1725. & mort à Paris le 16. Mai 1733; 4. *Henri-Louis* de la Tour, comte d'Evreux, est né à Paris le 2. Août 1674. Il fut fait enseigne colonelle du regiment du roi au mois de Mars 1691. pendant le siége de Mons; colonel du régiment de Blaisois au mois d'Octobre 1692. brigadier d'infanterie le 29. Janvier 1702. & maréchal de camp le 26. Octobre 1704. Il avoit vendu au mois d'Avril 1703. le régiment de Blaisois, & avoit traité en même tems d'un regiment de cavalerie, le roi lui ayant permis ce changement, afin qu'il pût avoir l'agrément de la charge de colonel général de la cavalerie legere de France, dont le comte d'Auvergne, son oncle, se démit en sa faveur au mois de Février 1705. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 20. Juin 1708. & gouverneur & lieutenant général de l'Isle de France, & des villes & château de Soissons, Laon & Noyon, au mois de Septembre 1719. *Marie-Anne* Crozat sa femme, mourut à Paris sans enfans, le 11. Juillet 1729. âgée de 34. ans, & fut inhumée le lendemain aux Capucines.

XIII. EMANUEL-THEODOSE de la Tour, duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret & de Châteauthierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du bas Armagnac, baron de la Tour, & de Montgacon, pair & grand chambellan de France, gouverneur & lieutenant général du haut & bas Auvergne, avoit d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Il eut en 1677. l'abbaye de Bonport, diocèse d'Evreux, & ensuite celle de S. Sauveur de Rédon, diocèse de Vannes, au mois d'Août 1681. Il s'en démit en 1692. après la mort du Prince de Turenne, son frere aîné. Son pere s'étant démis en sa faveur du duché d'Albret, il prêta serment & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 28. Mars 1713. Il fut pourvu de la charge de grand chambellan de France, aussi par la démission de son pere au mois de Septembre 1715. & il prêta serment entre les mains du roi, le 4. Mars 1725. pour la charge de grand gouverneur de la province d'Auvergne, en laquelle il avoit succedé à son pere dès 1721. Il mourut à Paris la nuit du 16. au 17. Mai 1730. sur le minuit, âgé d'environ 63. ans. Son corps fut enterré le 19. aux Théatins, ses entrailles à S. Sulpice, sa paroisse, & son cœur aux Jesuites de la rue S. Antoine. Il avoit épousé en quatriémes noces *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, prince de Guise, comte d'Harcourt, & de *Marie-Louise-Christine* de Castille de Montjeu. Il a eu d'elle une fille née le 20. Décembre 1728..... *Marie-Hortense-Victoire* de la Tour, née de sa premiere femme le 27. Septembre 1704. fut mariée le 29. Janvier 1725. avec *Charles-René Armand* de la Tremouille, son cousin germain, duc de Thouars, pair de France, né le 14. Janvier 1708. colonel du régiment de Champagne, & brigadier des armées du roi.... *Godefroi-Giraud* de la Tour, appellé d'abord le *duc de Châteauthierry*, & en dernier lieu le *comte d'Auvergne*, qu'il avoit eu de sa seconde femme, mourut d'une toux violente, le 29. Mai 1632. dans la 13. année de son âge, & fut inhumé le 31. aux Théatins..... D'*Anne-Marie-Christine* de Simiane de Moncha de Gordes, sa troisiéme femme, qui étoit fille unique d'*Edme-Claude-François* de Simiane, comte de Moncha, gouverneur de Valence, & sénéchal de Valentinois, & d'*Anne-Marie-Therese* de Simiane de Pontevez, héritiere de Gordes, veuve en secondes noces de *Charles* Pot, marquis de Rhodes, est venue *Anne-Marie-Louise* de la Tour damoiselle de Bouillon, née le 1. Août 1722. qui a été mariée le 30. Décembre 1734. avec *Charles* de Rohan, prince de Soubise, né le 15. Juin 1715. & reçu capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, le 11. Novembre 1734.

XIV. CHARLES-GODEFROI de la Tour, souverain duc de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret, & de Châteauthierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du bas Armagnac, baron de la Tour & de Montgacon, pair & grand chambellan de France, & gouverneur & lieutenant général du haut & bas Auvergne, né à Paris, le 11. Juillet 1706. & batisé le lendemain 12. fut fait au mois d'Octobre 1723. mestre de camp du régiment de cavalerie de Turenne, vacant par la mort de son frere aîné. Son pere s'étant demis en sa faveur des charges de grand chambellan de France, & de gouverneur de la province d'Auvergne, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi à Fontainebleau, pour la premiere le 26. Août, & pour la seconde le 16. Septembre 1728. Il fit la campagne en Allemagne en 1733. & 1734. mais il quitta le service, & se démit de son régiment au mois de Janvier 1735. De *Marie-Charlotte* Sobieska, son épouse, née le 15. Novembre 1697. il a eu *Marie-Louise-Henriette-Jeanne* de la Tour d'Auvergne, née le 15. Août 1725; un fils né le 26. Janvier 1728.

BRANCHE DES COMTES D'AUVERGNE.

XII. FREDERIC-MAURICE de la Tour, II. du nom, &c. *Henri-Oswald* de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, est né le 5. Novembre 1671. L'abbaye de S. Sauveur de Rédon, ordre de S. Benoît, diocèse de Vannes, lui fut donnée le 23. Août 1692 & celle de Conches, du même ordre, diocèse d'Evreux, le 27. Décembre 1694. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, le 11. Mai 1695. & Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, le choisit pour être son vicaire général. Il fut postulé & élu coadjuteur de l'abbaye de Clugny, chef d'ordre, diocèse de Macon, le 22. Avril 1697. & il en devint titulaire le 7. Mars 1715. par la mort du cardinal de Bouillon son oncle. Il fut aussi élu au mois de Novembre 1698. grand-prevôt de l'église

cathédrale de Strasbourg, dont il étoit chanoine, ainsi que de l'église de Liége, il obtint encore au mois de Mars 1718. l'abbaye de Notre-Dame de la Valasse, ordre de Cîteaux, diocèse de Rouen, sur la démission du prince Frederic Constantin, son frere, & il fut nommé au mois de Novembre 1719. à l'archevêché de Tours, d'où, avant d'en avoir obtenu les bulles, il fut transferé le 8. Janvier 1721. à celui de Vienne, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 10. Septembre suivant, & le 23. Mars 1722. le pape lui accorda le *Pallium* le 16. Avril. Il fut sacré le 10. Mai 1722. dans la chapelle de la congrégation du noviciat des Jésuites à Paris par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, assisté des évêques de Nantes & de Coutances,& il prêta serment de fidelité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orléans regent, le 17. du même mois. Il assista en qualité de député de sa province à l'assemblée générale du clergé, tenue en 1723. & à celle qui fut tenue en 1734. ayant eté des présidens de cette derniere. Il fut pourvu de la charge de premier aumônier du roi, & il en prêta le serment entre les mains de sa majesté le 18. Décembre 1732. Le roi l'ayant nommé prélat commandeur de l'ordre du S. Esprit, le 2. Février 1733. il prêta le serment accoutumé le 24. Mai suivant ..... *Frederic-Constantin* de la Tour d'Auvergne, comte d'Oliergues, appellé le *prince Frederic*, étoit né à Paris le 3. Avril 1682. Il fut élu chanoine de l'église cathedrale de Strasbourg, le 25. Février 1694. & il fut prieur du Pont-saint-Esprit, de Nantua en Bugey, en 1704. & de Longpont en Février 1706. Le cardinal de Bouillon, son oncle, le pourvut encore au mois de Décembre 1707. de celui de la Charité sur Loire, & lui résigna en même tems la dignité de prévôt de l'église cathedrale de Liege. Il se démit alors du prieuré de S. Aurin d'Auch. L'abbaye de Notre-Dame de la Valasse, ordre de Cîteaux, diocèse de Rouen, lui fut accordée le 6. Novembre 1717. mais il s'en démit au mois de Mars 1718. en faveur de Henri Oswald de la Tour d'Auvergne, son frere. Il monta dans le même mois à une place de capitulaire du chapitre de Strasbourg, dont il fut élu grand doyen le 22. Juin 1722. & ayant été ordonné prêtre à Saverne par l'archevêque de Vienne, son frere, le 8. Juin 1727. il y célebra le lendemain sa premiere messe. Il mourut à Strasbourg le 5. Avril 1732. âgé de 50. ans accomplis; *Louise-Emilie* de la Tour d'Auvergne, religieuse professe de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons de l'ordre de S. Benoît, laquelle avoit été nommée abbesse de S. Remi de Villers-Côterets, diocèse de Soissons, au mois de Février 1707. fut transferée au mois de Novembre 1727. à l'abbaye de Montmartre-lès-Paris, dont elle prit possession le 13. Mars 1728. mais elle s'en démit au commencement de l'année 1735.

XIII. François-Egon de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, &c. *Henriette* de la Tour d'Auvergne, marquise de Berg-op-Zoom, née le 24. Octobre 1708. & mariée le 15. Février 1722. avec *Jean-Christian*, duc de Baviere, comte palatin du Rhin, prince de Sultzbach, mourut de la petite vérole à Hipolstein, le 28. Juillet 1728. à 5. heures après midi, dans la 20. année de son âge, laissant un fils unique.

TOURBIER (Pierre) chirurgien, s'est fait une si grande réputation dans presque toute l'Europe, que sans avoir rien écrit, il mérite qu'on en fasse ici mention. Il étoit de Peronne, & vint de bonne heure à Paris, où il brilla presque dès les commencemens. Il connoissoit parfaitement la pratique & la théorie de son art. Jamais homme ne fut plus propre que lui à interroger les candidats: clair dans ses demandes, précis dans ses questions, il exposoit les difficultés avec une netteté si grande qu'il étoit entendu des moins instruits. Il sçavoit d'ailleurs se proportionner à la portée de tous les esprits,& lorsqu'il répondoit lui-même,c'étoit avec une facilité & une lumiere peu communes. Il a eté prévôt perpétuel de S. Côme, & premier consulteur des armées du roi, & s'est toujours montré d'une grande fermeté pour l'observation des statuts de sa compagnie. Lorsqu'il eut été fait premier consulteur de l'armée du roi de France, on ne sçauroit croire avec quelle diligence & quelle constance on le vit exercer ses fonctions en Hollande, dans les Pays-bas, en Bourgogne, au milieu des siéges difficiles, de combats sanglans, Il étoit à tous les blessés, il les soulageoit avec dexterité & une habileté surprenante, les caressoit, leur parloit en frere, se montroit plein de compassion pour leurs maux, veilloit jour & nuit pour leur guérison. Louis XIV. faisant la revue de ses camps, fut charmé de l'extérieur, des manieres, & des soins de M. Tourbier, mais quand sa majesté l'eut entendu parler elle en fut dans l'admiration, & lui donna bien des marques de bienveillance. Après la paix M. Tourbier revint à Paris où il continua de servir le public avec le même zéle & le même succès. Il y mourut très-regreté le 5. de Septembre 1686. âgé de plus de 80. ans. Il a eu un frere aîné docteur en médecine de la faculté de Paris. * *Voyez* son éloge dans l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium*, par Jean Devaux, *pag. 64. 65.*

TOURNEFORT (Joseph Pitton de) *Ajoutez à ce que l'on a dit de ce sçavant dans le Moreri, édition de 1725. qu'*outre les écrits mentionnés à cet article, on a encore de lui une Réponse à deux lettres de Philibert Collet, dans le Journal des sçavans du 27. de Mai 1697. sous le nom de M. Chomel, qui n'est point auteur de cette Réponse. On trouve aussi treize Mémoires de M. de Tournefort dans ceux de l'académie des sciences.

TOURNELY (Honoré) docteur de la faculté de théologie de Paris, de la maison de Sorbonne, professeur royal émerite, & chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, s'est fait connoître dès la fin du XVII. siécle. Il étoit né à Antibes en Provence le 28. d'Août 1658. sans autres biens que beaucoup d'ouverture pour l'étude, & une grande disposition pour y réussir. Ayant trouvé le moyen de venir à Paris, il étudia avec application, & après sa philosophie, il fit son cours de théologie avec succès, fut reçu en la maison & société de Sorbonne, & prit le bonnet de docteur en 1686. Environ deux ans après, c'est-à-dire, en 1688. l'université de Douay ayant besoin de quelque homme capable d'y enseigner la théologie, le roi (Louis XIV.) y envoya M. Tournely avec M. d'Espalongues, tous deux habiles & en état de faire honneur à la faculté par leurs talens. Le premier fut rappellé quatre ans après (c'est-à-dire en 1692.) pour remplir le même emploi à Paris, dans les écoles de Sorbonne, où il a professé pendant vingt-quatre ans avec assez d'applaudissement. Il quitta sa chaire en 1716. & depuis ce tems-là, il a employé une partie de son tems à revoir les écrits qu'il avoit dictés dans les écoles de Sorbonne. La plûpart étoient déja imprimés lorsqu'il mourut le 26. de Décembre 1729. En 1725. il avoit publié ses traités ou leçons de théologie sur la grace, 2. vol. *in-8°.* la même année son Traité des attributs de Dieu, 2. vol. *in-8°.* en 1726. celui des Sacremens en géneral, & celui de la Trinité, deux vol. *in-8°.* En 1727. une seconde édition du Traité de l'église, vol. *in-8°.* & la premiere des traités de l'incarnation, *in-8°.* 1. vol. & des Sacremens de baptême & de confirmation, aussi en 1. vol. *in 8°.* En 1728. ses Traités des Sacremens de la penitence & de l'extrême-onction, 2. vol. *in-8°.* Enfin en 1729. les Traités du Sacrement de l'ordre & de celui de l'eucharistie, 2. vol. *in-8°.* pour celui-ci, & un pour le premier. Le Traité du Sacrement de mariage étoit presque achevé d'imprimer lorsque M. Tournely mourut, & il a paru en 1730. en 1. vol. *in-8°.* On a aussi deux abregés de cette Théologie, l'un plus étendu qui est de M. Montagne, docteur de Sorbonne, prêtre de S. Sulpice; le second moins étendu, qui est de M. Robinet, qui a été depuis official de Paris. Tout le monde sçait aussi avec quel zéle M. Tournely a prêté plusieurs fois sa plume pour la défense de la bulle *Unigenitus.* * Honor. Tournely. *Prælection. theolog. de Sacram. matr. præfatio. Journ. des sçav. Févr. 1731. Mémoires du tems.*

TOURNEROCHE (Jean de) professeur royal d'éloquence

quence dans l'université de Caen, fit d'abord éclater son sçavoir dans l'université de Paris où il enseigna la rhetorique au college d'Harcourt. Il y fut élu recteur, & s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de dignité. Il revint à Caen sa patrie en 1609. & y succeda dans la profession royale d'éloquence à Nicolas Michel, sieur des Prez, qui avoit aussi paru avec distinction dans l'université de Paris. Jean de Tourneroche avoit publié dès 1593. un traité sur le *Bidental*, qui fut réimprimé à Paris. Il fit aussi un poëme sur le Cirque, & il mit au jour des commentaires sur Juvenal & Perse. Il eut des démêlés avec Antoine Gosselin & avec le P. Garasse Jesuite, sur des sujets differens. Gosselin qui enseignoit la rhetorique dans le college du Bois dans le tems que Tourneroche occupoit la chaire de Nicolas Michel, prit occasion de l'explication des *Florides* d'Apulée à laquelle il s'étoit engagé & que de Tourneroche avoit aussi entreprise, pour déclamer contre lui au mois de Juillet 1609 Il accusa Tourneroche d'avoir obtenu des échevins, par surprise & contre les formes, des gages de six mois pour professer l'éloquence, d'avoir invectivé, dans ses premiers discours, contre tous les professeurs de l'université, & contre lui en particulier, d'être plagiaire, ignorant dans la langue grecque, & de donner une fausse explication des Florides. Nous ignorons ce que de Tourneroche répondit; mais on sçait que ce fut en ce tems-là qu'il publia son livre des jeux olympiques & du cirque des Romains, qu'il adressa à ses disciples, & qui montre beaucoup d'érudition. A l'égard du P. Garasse, la dispute vint de ce que ce pere, grand déclamateur, avoit attaqué Tourneroche sur sa naissance & sur sa religion; mais la dispute n'alla pas loin; le Jesuite mieux informé fit satisfaction à celui qu'il avoit offensé. L'université de Caen qui estimoit beaucoup son professeur, & qui craignoit de le perdre, lui offrit pour le retenir de plus grands emplois. Mais Paris le rappelloit. Il reprit son ancien poste dans le college d'Harcourt, & fut élu une seconde fois recteur, dix ans après la premiere fois. Nous ignorons le tems de sa mort. M. Huet, ancien évêque d'Avranches en parle avec beaucoup d'éloge dans ses *Origines de Caen, c. 24. de la 2. édit.* in-8°. *pag. 362. 363. & 420.*

TOURNET (Jean) avocat au parlement de Paris, & Parisien de naissance, se distingua dans son tems au barreau par sa science & sa connoissance du droit, & il instruit encore par ses ouvrages. Il travailla avec Gabriel-Michel de la Rochemaillet à augmenter le code de Henri III. redigé par le celebre Barnabé Brisson, & leur édition parut en 1622. *in-fol.* à Paris. En 1631. il donna seul les *Arrêts notables des conseils du roi, & des cours souveraines de France, sur toutes sortes de questions, en matieres bénéficiales & causes ecclésiastiques : recueillis & mis en ordre alphabetique*, à Paris, deux volumes *in-fol.* Quatre ans après, c'est-à-dire, en 1635. il donna sa traduction françoise des œuvres de René Chopin, en quatre volumes *in-fol.* à Paris. Il a aussi donné des notes sur les coutumes de Paris, que l'on trouve dans l'édition de ces coutumes, avec celles de plusieurs autres, de 1691. *in-12.* deux volumes : Un traité latin *de absolutione ad cautelam*, dans les ouvrages de François Florent de l'édition *in-4°.* en 1679. à Paris; Coutumes de la prévôté & vicômté de Paris, avec ses observations & les notes de Charles du Moulin, par Charles Labbé, à Paris, en 1650. Dès 1625. il avoit donné une *Notice des diocèses de l'Eglise universelle, avec un sommaire de tous les conciles tant généraux que provinciaux, rapportés à leurs provinces & diocèses; plus une entiere & particuliere notice des benefices de la France, étant à la nomination ou collation du roi, avec les taxes de Rome*, à Paris. Cet ouvrage faisoit d'abord partie, comme l'auteur le dit dans son épître dédicatoire au clergé, d'un plus grand ouvrage *de la Police ecclésiastique*, qu'il avoit publié quelquetems auparavant; & ce fut sur les avis de quelques évêques qu'il sépara celui-ci & en donna l'édition particuliere dont nous parlons. M. Tournet se piquoit aussi de poësie, & on a de lui quelques vers latins : enfin il signala sa reconnoissance envers M. de Pompone de Bellievre, chancelier de France, mort en 1607. & Nicolas Brulart de Sillery, aussi chancelier; en publiant l'oraison funebre du premier en 1607. *in-8°.* à Paris, & celle du second en 1624. Le clergé de France lui faisoit aussi quelques gratifications.

TOURNEUX (Nicolas le) prêtre, prieur de Villiers, &c. *Cet article, tel qu'il est dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. a besoin des corrections & des additions suivantes.* Les progrès que M. le Tourneux fit dans l'étude dès qu'il eut commencé à s'y appliquer furent tels qu'on le donna pour émule à M. le Tellier, depuis archevêque de Reims, afin de donner de l'emulation à celui-ci. Il fit sa philosophie à Paris au college des Grassins sous le célebre M. Hersent. Il fut de bonne heure vicaire de la paroisse de S. Etienne des Tonneliers à Rouen, & se distingua beaucoup dans sa province par ses prédications avant que de rendre Paris temoin de ses talens en ce genre. Etant dans cette ville en 1675. on l'engagea à travailler pour le prix de prose distribué tous les deux ans par l'Académie Françoise : le sujet de cette année étoit sur ces paroles de Jesus-Christ dans l'Evangile, *Marthe, Marthe, vous vous empressez, & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses*, &c. M. le Tourneux fit son discours la veille même du jour où les piéces devoient être examinées, & il remporta le prix d'une voix unanime. M. Louis le Fournier lui avoit déja resigné la chapelle de S. Ouen desservie dans l'église de S. Michel, sise au palais à Paris, lorsqu'il fut nommé chapelain perpétuel de la sainte Chapelle de la même ville, ayant du scrupule de garder deux titres en même tems, & par le même motif de conscience M. le Tourneux voulut se démettre de cette chapelle lorsque M. l'archevêque de Rouen lui eut donné le prieuré de Villiers. Mais n'ayant pas eu la liberté de la résigner en faveur de celui qu'il avoit dessein d'en pourvoir, il se vit obligé de la conserver, & il en employa tout le revenu à l'éducation de la jeunesse. Il eut aussi une pension du roi de 300. écus. Après avoir long-tems prêché les autres dans la province avec autant de succès que de distinction, craignant de l'avoir fait par vanité, & de s'être engagé dans le sacerdoce sans vocation, il quitta le peu qu'il avoit, son emploi de vicaire, & l'exercice du ministere de la parole, & M. Thomas du Fossé, son ami, craignant qu'il ne manquât de tout, le retira chez lui à Paris. Là M. le Tourneux, en habit d'une étoffe grossiere, absorbé dans une entiere retraite, & livré aux saintes rigueurs de la pénitence, réparoit les fautes qu'il croyoit avoir faites dans les fonctions du sacerdoce & de la prédication. Son dessein étoit de se condamner pour toujours au silence, mais ayant donné sa confiance à M. le Maître de Sacy, ce directeur éclairé le rendit quelque tems après à l'Eglise & à la chaire en particulier. M. le Tourneux accepta donc par obeissance de prêcher le Carême dans l'église de S. Benoît en la place du P. Quesnel. Jamais on ne vit d'auditoire plus rempli, comme on le tient de plusieurs personnes qui ont entendu alors ses discours, & qui vivent encore : jamais il n'y eut, comme ils l'assurent, de prédicateur plus applaudi & qui meritât plus de l'être. Cet éclat lui suscita des envieux; mais M. l'archevêque de Rouen lui donna le prieuré de Villiers où il passa les dernieres années de sa vie. Il mourut cependant très-subitement à Paris où il étoit venu pour parler à M. l'archevêque de son *année chrétienne*, qu'il faisoit imprimer & qui a été achevée par M. Ernest Rutd'Ans : *cherchez* RUTD'ANS. Il mourut le 28. de Novembre 1686. âgé de 46. ans & cinq mois. *Il faut ajouter aux ouvrages de* M. le Tourneux *dont on a parlé dans le Moreri*, 1. *Une explication litterale & morale sur l'épitre de S. Paul aux Romains*, imprimée en 1695. *in-12.* L'on promettoit de donner aussi ce que l'auteur avoit laissé sur les autres épîtres de S. Paul. Mais cette continuation est encore manuscrite. 2. *Traité de la Providence sur le miracle des sept pains*, à Paris en 1701. *in-12.* L'éditeur qui a dédié ce petit ouvrage à madame Marguerite de Harlai, abbesse de Port-Royal, l'a divisé par

chapitres, & a mis des sommaires à chacun. 3. *Principes & regles de la vie chrétienne*, en 1688. *in-12.* plusieurs fois réimprimés depuis, & en particulier en 1712. *in-16.* augmentés des *Avis salutaires & très-importans pour un pecheur converti à Dieu*, tirés des écrits du bienheureux Pierre de Luxembourg, par M. le Tourneux même. 4. *Instructions & exercices de pieté durant la sainte Messe*, à Paris chez Robustel. 5. *Office de la Vierge* en latin & en françois, *in-12.* chez le même, avec des instructions pour passer chrétiennement la journée. 6. *L'Office de la semaine sainte* en latin & en françois, avec une préface, des remarques & des reflexions, *in-12.* & *in-8°*. en 1673. 7. *Le catéchisme de la pénitence*, à Paris, *in-12.* en 1676. réimprimé plusieurs fois, & en dernier lieu en 1710. C'est encore M. le Tourneux qui a publié la vie du B. Pierre de Luxembourg, composée par le P. Bonaventure Bauduy, religieux Celestin, mort le 10. de Décembre 1693. Cette vie corrigée pour le style & pour les faits & les réflexions par M. le Tourneux, fut ainsi publiée à Paris chez Josset en 1681. *in-12.* Ce fait peu connu est très-certain. *Il faut aussi ajouter que* la traduction fançoise du Breviaire faite par cet auteur, imprimée à Paris avec privilege du roi & approbation des docteurs de Sorbonne, fut néanmoins censurée par une sentence du sieur Cheron, official de Paris, du 10. d'Avril 1688. contre laquelle M. Arnauld fit sa défense des versions de l'Ecriture-Sainte, des offices de l'Eglise, des ouvrages des Peres, & en particulier de la nouvelle traduction du Breviaire, avec l'Avocat du public contre la requête du promoteur du 3. de Mai, *in-12.* en Hollande, sous le titre de *Cologne*, en 1688. M. Simon a fait quelques observations sur cet ouvrage de M. Arnauld dans sa *Critique de la bibliothéque des auteurs ecclesiastiques de M. du Pin.* M. le Tourneux a écrit le 19. de Mai 1686. à M. l'abbé de Lavaux une lettre qui est imprimée dans un recueil de piéces imprimé en 1735. pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal. Cette lettre répond au mémoire de M. de Lavaux pour M. le Tourneux, imprimé dans le même recueil. On apprend dans l'une & l'autre piéce que l'on avoit accusé M. le Tourneux d'avoir été secrettement à Port-Royal, quoiqu'il n'y fût point retourné depuis qu'il en étoit sorti, & qu'il n'y eût été d'abord qu'avec la permission expresse de M. l'archevêque de Paris; que ce prélat avoit écouté les rapports qu'on lui avoit faits des discours de M. le Tourneux à S. Benoit, & qu'il avoit déclaré qu'il n'y avoit rien trouvé de repréhensible; que quoique le même prélat lui eût permis de continuer à prêcher dans Paris, il n'avoit point voulu profiter de cette permission; que depuis qu'il s'étoit retiré à son prieuré de Villiers au diocèse de Soissons, il n'avoit point non plus exercé en ce lieu ni ailleurs le ministere de la parole, quoiqu'il y eût été exhorté par un chanoine de la cathédrale, & que l'évêque de Soissons eût témoigné qu'il le laisseroit faire volontiers; qu'il ne s'étoit point servi dans son année chrétienne de la version du missel de M. de Voisin, ni de celle du Nouveau Testament de Mons, &c. Cette réponse est modeste, judicieuse, & très-importante pour la justification de M. le Tourneux. On a deux autres de ses lettres adressées à M. de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, qui le consultoit fréquemment sur les hymnes, ausquelles on sçait que M. le Tourneux a eu part, au moins pour les avis que le poëte suivoit volontiers, parce qu'il étoit convaincu des lumieres & de la beauté du génie de celui qui les lui donnoit. Enfin on attribue communément à M. le Tourneux un *Abregé des principaux traités de théologie* imprimé *in-4°*. à Paris. Cet ouvrage est en françois. On prétend que l'auteur le dicta à une personne qui étoit entrée dans l'Oratoire, & qui n'avoit aucune litterature. Mais on ne l'a point tel qu'il fut dicté par M. le Tourneux. M. Simon dit que M. Pirot & le P. Goudin Dominicain, y ont ajouté & retranché. Le même M. Simon dans sa critique de M. du Pin, assure qu'on fit passer alors cet ouvrage pour être de M. Treuvé (qu'il appelle mal Trouvé) chanoine & théologal de Meaux sous M. Bossuet. Plusieurs personnes ont entre les mains un assez grand nombre de lettres de M. le Tourneux, toutes de morale, qui n'ont point été imprimées. * *Mémoires du tems*, & les auteurs cités dans cet article.

TOURNUS, ville de la Gaule Celtique dans le pays des Eduens, qui avoient Autun pour leur capitale, étoit comprise dans l'ancienne province Lyonnoise, & faisoit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Cette ville est située sur le bord, à la droite & au couchant de la riviere de Saône, entre Mâcon & Châlon, 46. degrés 34. minutes de latitude septentrionale, & 23. degrés de longitude. Elle a toujours été du diocèse de Châlon, & dépendoit autrefois du comté de la même ville: mais aujourd'hui elle est du comté de Mâcon, au bailliage & présidial duquel ses causes ressortissent, & par appel au parlement de Paris. Le terroir des environs abonde en bled, en vin, en pâturages & en arbres fruitiers. La situation de Tournus est agréable. L'origine de cette ville est inconnue: on n'en voit rien dans l'histoire jusqu'à l'arrivée de S. Valerien qui y souffrit le martyre sous l'empire de Marc-Aurele, l'an de J.C. 177. Les actes de ce saint nous apprennent qu'en ce tems-là Tournus étoit un grenier ou magazin de provisions pour les troupes Romaines, *horreum castrense*. Les anciens ont donné à Tournus le nom de *Castrum*, qui ne signifioit pas chez eux un château, mais une petite ville ou un bourg fortifié. Les anciens appelloient un château, *castellum*. Paris, Dijon, Châlon, Mâcon, &c. ont porté le titre de *Castrum*. Quant au nom propre qu'ils ajoutoient à celui de *castrum*, en parlant de Tournus, ils l'ont écrit differemment, aussi-bien que les écrivains du moyen âge. Cesar, Strabon & Ptolomée n'en parlent point. L'itineraire Romain la nomme *Tinurtinum*; la table de Peutinger, *Tenurtio*; un martyrologe attribué à S. Jerôme, *Ternocium*; S. Gregoire de Tours, *Trinurcium*; Bede ou Flore & Adon dans leurs martyrologes, *Trinorchium* & *Trenorcium*. On trouve encore *Turnocium*, *Tenocium*, *Tornocium*, *Turnucum*, &c. Dès le IX. siécle, & longtems après on a donné des noms differens au château, à la ville & à l'abbaye. *Castrum Trenorcium*, dit Charles le Chauve dans sa donation, & *Turnucium villam*. Quant à l'abbaye, il la nomme *abbatiam sancti Valeriani martyris*. Les prélats de la province en confirmant la donation, l'appellent *Monasterium Turnucium*, aussi bien que le pape Jean VIII. dans ses bulles. Aujourd'hui l'on ne se sert plus guère que du nom latin *Trenorchium* ou *Trenorcium*, qui étoit celui du château, & en françois du mot *Tournus*, qui s'est formé du nom de la ville *Turnucium*. Ce qui est compris maintenant sous le nom & dans l'enceinte de Tournus, étoit autrefois divisé en trois parties; l'une étoit l'ancien château situé au midi, vers la porte de la ville, par laquelle on entre du côté de Mâcon, & que l'on appelle encore *la porte du chastel*. Il occupoit presque toute cette partie de la ville qui fait à present la paroisse de sainte Magdelene. On y voit encore des vestiges de murailles & de tours, & une citerne qui étoit sans doute à l'usage de cet ancien château. La deuxiéme étoit cette partie de la ville qui fait à present la paroisse de saint André. La troisieme étoit le monastere, & auparavant l'église de S. Valerien. Aujourd'hui que le château ne subsiste plus, & que la place en a été renfermée dans l'enceinte de la ville, rien n'est plus distingué de celle-ci que l'abbaye dont elle dépend & dont nous parlerons. La ville est divisée en deux paroisses, celle de S. André qui est la plus considérable, & celle de la Magdelene. L'une & l'autre est desservie par un curé & une societé de prêtres qui doivent tous être nés dans la ville. Il y a à Tournus un hôtel-de-ville, qui est à present composé d'un maire perpétuel, de quatre échevins choisis & nommés par l'abbé, entre douze que le corps de la ville, lui présente, d'un procureur du roi & d'un secretaire. Paul Merula, Paradin, de Rubis & Casaubon croient que la bataille entre l'empereur Severe & Albin son compétiteur à l'empire, se donna auprès de Tournus, parce que Spartien dans la vie de Severe, dit qu'elle fut donnée *apud Tinurtium*. Mais comme Dion & Herodien, contemporains de Severe, assurent

qu'elle se donna près de Lyon, dont Tournus est éloigné de quinze grandes lieues, il y a plus d'apparence que ce fut du côté de Trévoux, comme veut le pere Chifflet, qui traite plus au long cette difficulté dans le chapitre 2. de son histoire, où il fait voir que, selon Herodien, il n'y eut qu'une bataille entre les compétiteurs, quoique, selon Dion, il y ait eu deux chocs.

TOURNUS, abbaye célebre, est hors l'enceinte de la ville du même nom, & à l'extrémité de cette ville du côté du septentrion. Elle n'en est pourtant séparée du côté qu'elle la touche, que par ses propres murailles. Elle est située dans le lieu le plus élevé de Tournus. Elle est bâtie en forme ronde, avec ses murs, ses créneaux, ses tours, ses fossés qui sont déja presque tous comblés; & elle ressemble plûtôt à un fort qu'à une abbaye. Il n'y avoit autrefois qu'une grande porte avec un pont-levis, & un ravelin du côté de la campagne, & du côté de la ville une autre petite porte, que l'on nommoit *la Poterne*, anciennement *la porte orbe*: mais celle-ci fut murée en 1656. après que l'abbé Louis de Chandenier eut fait faire une autre grande porte, & ouvrir la rue qui conduit à S. Valerien. L'abbaye doit son origine au tombeau de ce saint, qui y souffrit le martyre, & sur le tombeau duquel on bâtit d'abord une église. Cette église fut depuis érigée en abbaye, que le roi Charles le Chauve donna en 875. avec le château, la ville & tous les habitans aux religieux Bénédictins de S. Filibert ou de Nermoutier. Ceux-ci l'ont possédée jusqu'à l'an 1627. qu'elle fut sécularisée & changée en église collegiale. Elle est à present composée d'un abbé titulaire & d'un college de douze chanoines, dont trois sont en titre de dignité; sçavoir, le doyen, le chantre & le thresorier. Il y a outre cela six demi-chanoines & six enfans de chœur. Le chapitre est soumis à la jurisdiction de l'évêque de Châlon; mais l'abbé a été conservé dans tous ses anciens privileges & dans son indépendance de l'évêque. Il releve immédiatement du S. Siege; il est à la nomination du roi; il n'est point obligé à résider. Quoique la simple tonsure suffise pour rendre habile à posseder ce benéfice, l'abbé a droit d'user de la crosse, de la mitre & des autres ornemens pontificaux, non seulement dans l'abbaye, mais aussi dans la ville. Il a sa mense séparée de celle du chapitre, auquel il est obligé de faire livrer annuellement une certaine quantité de bled, de vin & d'argent. Il est seigneur haut justicier de la ville de Tournus, & des villages d'Huchisi, Plotes, Presti, la Crot, Saint-Romain, Azé, Champagne, &c. Sa justice est exercée dans l'enclos de l'abbaye, qui a son auditoire & ses prisons établies dans tou[te] ancienneté. A l'égard du chapitre, il jouit encore des terres, des dimes & des autres droits qui dépendoient des offices réguliers avant la secularisation. Le doyen en est institué par l'abbé sur l'élection du chapitre. L'abbé seul nomme & institue les autres chanoines, & le chapitre seul les demi-chanoines. Il y en a qui prétendent que les abbés de Tournus faisoient autrefois battre leur monnoie dans la tour des échelles, appellée aussi *tour de la monnoie*. La justice, soit dans la ville de Tournus, soit dans ses dépendances, appartient à l'abbé. Il a seul le droit d'en nommer & d'en instituer tous les officiers, le juge, le lieutenant, le procureur fiscal, le greffier & les sergens. C'est de lui qu'ils prennent des provisions. Il a seul le pouvoir de créer des notaires & des procureurs postulans, en tel nombre qu'il juge à propos; ce qui n'exclut pas les notaires royaux: il y en a quelques-uns à Tournus, & de plus un notaire apostolique. Autrefois les habitans ne pouvoient convoquer aucune assemblée sans la permission expresse de l'abbé & du couvent, & ils les tenoient alors dans l'abbaye. Depuis l'an 1660. l'abbé leur a permis de s'assembler dans la maison de la prevôté, qui est aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Quatre auteurs ont écrit sur l'histoire de Tournus, outre Machoud & les auteurs des trois Gaules chrétiennes, Falcon, moine de l'abbaye de Tournus dans l'onziéme siécle, Pierre de Saint-Julien, de la maison de Baleurre, gentilhomme du voisinage de Tournus, dans le XVI. siécle, le pere Pierre-François Chifflet, Jésuite, & Pierre Juénin, chanoine de l'abbaye de Tournus. L'histoire de ce dernier qui est bien faite & très-curieuse, a été imprimée *in-4°.* à Dijon en 1733. On trouve dans le corps de l'histoire plusieurs planches, & à la fin un grand nombre de preuves servant à cette histoire, une table chronologique, un recueil d'épitaphes choisies, le pouillé des bénéfices dépendans de l'abbaye, un essai sur l'origine & la généalogie des comtes de Châlon & de Mâcon, & des sires de Baugé, & des remarques critiques sur le quatriéme tome de la nouvelle Gaule chrétienne. *Voyez aussi* les articles du pere CHIFFLET & de Saint JULIEN DE BALEURRE *dans le Moreri & dans ce Supplément*, & ceux de FALCO & de TAMISIER *dans ce Supplément*. M. le cardinal de Fleury, ministre d'état, &c. est aujourd'hui abbé de Tournus.

TOUROUDE (Louis) né à Rouen, fit sa demeure dès sa jeunesse à Caen, où il étoit invité par la proximité de ses terres, par l'agrément de la ville, & par son dégoût particulier pour le séjour de Rouen. Ses parens ayant dessein qu'il exerçât un jour la médecine, il l'etudia quelque tems; & cette étude lui fit naître l'envie d'apprendre les langues grecque & arabe. Il fit de grands progrès dans la premiere, & moins dans la seconde, qu'il ne laissoit pas cependant que d'entendre. Ayant ensuite abandonné le dessein d'être médecin, il se livra entierement à l'étude des belles-lettres. Mais ayant pris part, on ne sçait par quelle occasion, aux disputes sur la grace, qui étoient fort animées alors, il approfondit ces matieres, lut avec attention les auteurs anciens & modernes qui les ont traitées, & alla ensuite en Hollande, & de-là à Louvain, pour apprendre dans la source l'origine & le progrès de ces disputes. La lecture des livres de doctrine & de morale que ces recherches lui firent faire, lui inspira l'envie de se retirer du monde, & de se donner entierement à Dieu. Dans cette vue, il chercha pendant long-tems une retraite dans plusieurs couvens; & en attendant qu'il pût la trouver, il se retira dans une de ses terres pour y pratiquer plus exactement tous les exercices de la pieté chrétienne. Enfin il se détermina à entrer dans la chartreuse du Val-Dieu, à quelques lieues de la célebre abbaye de la Trappe. Mais son âge de 48. ans ne lui permettant pas de soutenir l'austerité de cette vie, il fut contraint de sortir de cette maison. Il revint à Caen, où il reprit l'étude des belles-lettres. Comme il avoit depuis long-tems étudié la géographie de la Grece, il se remit à cette recherche; & pour mieux s'éclaircir sur les difficultés, il résolut d'aller sur les lieux. Il partit donc pour Venise: mais étant dans la barque de Padoue, on lui déroba sa valise où étoient ses recueils & ses mémoires, qui faisoient le sujet de son voyage. Il ne laissa pas de s'embarquer à Venise, d'aller à Corfou & à Zante, & de visiter même quelques côtes de la Morée: mais il ne passa pas Coron & Modon, & revint à Caen, où il demeura le reste de sa vie, travaillant constamment à sa géographie de la Grece. Avant que d'exposer ce grand ouvrage au jugement du public, il voulut le fonder par un autre du même genre, mais de bien moindre suite. Il entreprit d'éclaircir la geographie de l'Illyrie par une espece de commentaire sur le troisiéme livre de la guerre civile de Cesar, où les divers campemens de son armée & de celle de Pompée ne peuvent être bien entendus, sans une description de cette contrée plus exacte & plus fidelle que celles que l'on trouve dans les livres des géographes. Il en fit imprimer quelques feuilles, qui furent de bons garans du succès qu'il pouvoit se promettre de son grand travail, qu'il continua ensuite avec une juste confiance. Il avoit achevé la description de l'Epire & de l'Achaïe, & celle du Peloponnese étoit bien avancée: mais à force de vouloir toujours rechercher & réformer, il mourût sans faire part au public de son ouvrage, qui est encore manuscrit. Sa mort arriva le 30. de Janvier 1689. âgé de 75. ans. Il avoit eu dessein peu de tems avant qu'il mourut, d'aller finir ses jours avec les Bénédictins de l'abbaye du Bec: mais il ne put exécuter cette résolution. * Huet, *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *pages 437. 438. & 439.* Le même, *in commentario de rebus*

ad eum pertinentibus, pages 47. 50. 51. 52. & 140.

TOURREIL. (Jacques de) nâquit à Toulouse le 18. Novembre 1656. d'une famille des plus distinguées dans la robe, fils de JEAN de Tourreil, procureur général du parlement de Toulouse, & de *Marguerite* Fieubet, tante de M. de Fieubet le conseiller d'état. Jacques de Tourreil montra dès ses premieres classes une forte passion pour l'éloquence. Il se ve ngeoit volontiers de ses camarades & même de ses maîtres par des especes de déclamations, toujours assez ingénieuses pour être pardonnées à un écolier, & souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant. Son exemple excita l'émulation de quelques jeunes gens du même âge; il se forma entre-eux une societé où l'on travailloit à l'envi, on s'y distribuoit tour à tour des sujets, & le célebre M. Parisot, avocat, se prétoit volontiers à ces orateurs naissans pour juger de leurs debats. Au sortir du college M. de Tourreil eut envie d'aller à l'armée, & l'on ne put le retenir, que par l'exemple de ces Romains fameux qui avoient long-tems brillé dans le barreau avant que de paroître à la tête des légions. Charmé d'entrer dans un parallele si flateur; il se contenta de se faire appeller M. le chevalier de Tourreil, & il vint à Paris pour se perfectionner dans l'é tude du droit & des belles-lettres. Le goût qu'il y prit effa ça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes: il travai lla deux fois pour le prix d'éloquence que l'Academ ie Françoise a coutume de donner, & il le remporta deu x fois, en 1681. & 1683. Ses discours sont imprimés dans les Recueils de l'Académie de ces années. En 1691. il publia la traduction de quelques *Harangues de Demosthene*, c'est-à-dire, *de la premiere Philippique, de la premiere, de la deuxieme & de la troisiéme Olyntienne*, *& du discours sur la paix*. Il les rétablit dans l'ordre chronologique, & les accompagna d'un sommaire au commencement de chaque harangue, & de notes à la fin. Cet ouvrage quoique imparfait encore lui fit une si grande réputation que M. le chancelier de Pontchartrain, alors controlleur général, l'attira chez lui comme un homme de mérite & de confiance dont le commerce & les soins pouvoient être utiles à M. le comte de Pontchartrain son fils qui ne faisoit qu'entrer dans le monde. Il eut ensuite une place à l'Académie des belles-lettres, & l'année suivante il fut reçu dans l'Académie Françoise. Quand cet illustre corps présenta au roi son dictionnaire, M. de Tourreil étoit à la tête & il fit à cette occasion vingt-huit complimens differens qui furent tous fort applaudis. En 1694. il publia sous le titre d'*Essais de jurisprudence* un petit nombre de questions de droit, curieuses par elles-mêmes & susceptibles d'ailleurs des agrémens qu'on ne trouve ni dans le code ni dans le digeste. Cependant le style en est trop enjoué. En 1701. il donna une seconde édition de son Demosthene augmentée de six harangues avec leurs sommaires & leurs remarques, & une belle préface où il retrace le plan de l'ancienne Grece, donne un abregé de son histoire & la vie de Demosthene: les cinq harangues de la premiere édition, sont si exactement revues & corrigées dans celle-ci qu'elles n'y sont plus reconnoissables. M. de Tourreil est un de ceux qui a le plus contribué au recueil des Médailles sur les principaux évenemens du régne de Louis XIV. donné en 1702. Cette édition lui valut en ce tems-là une augmentation considérable de sa pension, & trois ans après elle lui mérita le titre de pensionnaire veteran. Il mourut le 11. Octobre 1714. âgé de 58. ans moins un mois & quelques jours. Trois ou quatre ans auparavant il avoit donné une traduction paraphrasée d'un écrit italien de l'abbé Farinelli sur les cultes chinois, *in-4°*. en italien & en françois. Lorsqu'il mourut, il étoit sur le point de donner une troisiéme édition de son Demosthene, augmentée de la harangue d'Eschine contre Ctésiphon, & de celle de Demosthene contre Eschine. Cette nouvelle édition a été donnée en 1721. avec les autres ouvrages de M. de Tourreil par les soins de feu M. l'abbé Massieu qui a orné ce recueil d'une excellente préface qui est ellemême un ouvrage digne de l'estime de tout ce qu'il y a de personnes de bon goût. Ce recueil est en deux volumes *in-4°*. & quatre volumes *in-12*. On y voit aussi un poëme en vers latins sur la maison de M. de Fieubet, située à Paris quai des Celestins, qui prouve que M. de Tourreil avoit beaucoup de talent pour la poësie latine. Ce sçavant a eu un frere dans l'état ecclésiastique, connu sous le nom de M. *l'Abbé de Tourreil de Grammont*. C'étoit un homme très-habile dans la science ecclésiastique, & qui est mort à Rome vers 1717. d'une hydropisie de poitrine. Il avoit eté pendant quatre ans prisonnier au château Saint-Ange, & il n'y avoit que deux mois qu'il étoit sorti des prisons de l'Inquisition, où on l'avoit retenu un an, lorsqu'il mourut. On l'a fait auteur de l'histoire de la congregation des filles de l'Enfance de Toulouse, & de leur destruction: mais il est sûr que cet ouvrage est de M. Arnauld le docteur. M. l'abbe de Tourreil a fondé deux chaires de theologie à Toulouse. * Eloge de M. de Tourreil par M. de Boze dans les *Mem. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres*, *t. 3. Mem. du tems. Lettres* de M. Arnauld, en differens endroits. Titon du Tillet, *Parn. Franç.* edit. *in fol.* pag. 553.

TOUTTEE (D. Antoine-Augustin) né à Riom en Auvergne, au mois de Decembre 1677. a fait ses études avec succès sous les PP. de l'Oratoire; & ayant embrassé la regle de S. Benoit dans la congregation de S. Maur, il en a fait profession le 5. de Janvier 1698. Il a professé dans cette congregation la philosophie & la théologie pendant plusieurs années avec distinction. Etant à S. Denys en France, il conçut & entreprit une nouvelle édition des œuvres de S. Cyrille de Jerusalem, qu'il acheva à Paris, où il fut appellé en 1712. & qui a eté publiée en 1720. par les soins de D. Prudent Maran, *in-fol.* à Paris, dom Touttée étant mort dès le 25. de Decembre 1718. Cette édition est ornée d'une préface, de notes, & de la vie de S. Cyrille. Les Jesuites ayant attaqué quelques endroits de cette édition dans leurs memoires de Trevoux de 1721. dom Maran repliqua par une excellente *Dissertation sur les Semi-Ariens*, imprimée à Paris, *in-12*. en 1722. On donne encore à D. Touttée trois lettres d'un théologien à un evêque sur cette question: *Si l'on peut permettre aux Jesuites de confesser & d'absoudre*. * D. le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur*.

TOZZI (Luc) né vers l'an 1640. à Aversa, ville du royaume de Naples, etudia dans cette derniere ville les humanités & la philosophie chez les Jésuites, & la médecine sous Onuphre Riccio. Il fut reçu docteur en médecine en 1661. à l'âge de 21. ans; & dès 1664. il entreprit au sujet d'une comete qui parut au mois de Decembre de cette année, un ouvrage astronomique & physique qui fut imprimé en latin en 1665. à Naples, *in-12*. & qui lui fit honneur. Ayant été reçu au nombre des professeurs du college de Naples, il y enseigna d'abord sans appointemens, & suppléa aussi pendant plusieurs années pour Thomas Cornelio de Cosence, professeur en médecine théorique & en mathematiques. Il remplit encore quelque tems la premiere chaire de médecine théorique, & fut chargé de prendre la place d'André Lamez, autre professeur, que le viceroi employoit ailleurs: ce qui l'obligeoit à monter jusqu'à quatre fois par jour en chaire. Enfin il eut en titre la premiere chaire en médecine théorique, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Vers 1679. l'université de Padoue tâcha de l'attirer; mais il ne voulut point quitter sa patrie: il pratiquoit aussi la médecine & avec succès. Il fut premier medecin de l'hôpital de l'Annonciade, & ensuite premier médecin général du royaume de Naples. Marcel Malpighi, médecin du pape Innocent XII. étant mort le 29. de Novembre 1694. Tozzi lui succeda en 1695. & ce pape lui donna la premiere chaire de médecine dans le college de la Sapience. Après la mort d'Innocent XII. arrivée en Septembre 1700. Tozzi fut élu medecin du conclave; mais il n'y put aller, Charles II. roi d'Espagne, qui etoit malade, l'ayant fait venir auprès de lui. Tozzi ne lui fut d'aucun secours; il n'étoit encore qu'à Milan, lorsqu'il apprit qu'il étoit mort; ce qui l'engagea à passer à Rome, où il salua le nouveau pape Clement XI. de qui il

étoit fort connu & estimé, & qui fit ce qu'il put pour l'engager à rester à Rome. Il paroît que Tozzi se seroit rendu à ses instances ; mais étant venu faire un tour dans sa patrie, le duc de Medina-cœli, viceroi, ne lui permit plus de sortir. Il mourut à Naples le 11. Mars 1717. âgé d'environ 77. ans. Outre son ouvrage sur la comete de 1664. on a encore de Luc Tozzi un traité général sur la médecine en deux parties, l'une théorique & l'autre pratique ; la premiere imprimée à Lyon en 1681. la deuxiéme à Avignon en 1686. toutes deux en latin & *in-8°*. Des commentaires latins sur les aphorismes d'Hippocrate, à Naples 1693. *in-4°*. 2. vol. & une deuxiéme partie ensuite. Traité latin sur les heures équinoctiales ou égales, à Naples, 1706. *in-4°*. Commentaire sur le livre de Galien de l'art médicinal, à Padoue, 1711. *in-4°*. Theses de physique tirées de l'écriture sainte, 1713. *in-4°*. à Naples. On a recueilli ses ouvrages de médecine en 1721. à Venise, 5. vol. *in-4°*. * *Journal de Venise, tome 35.* Prosperi Mandosii *theatrum archiatrorum pontificum. Mem. de Trévoux, Sept. 1723.* &c.

TRANCOWITZ, ou plutôt FRANCOWITZ, (Matthias) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au mot* FLACCIUS ILLYRICUS, *on renvoie à* TRANCOWITZ, *& au mot* ILLYRICUS, *à* FRANCOWITZ, *qui auroit dû être sa place : & cet article ne se trouve dans aucun de ces endroits.* Matthias Francowitz, plus connu sous le nom de *Flaccius Illyricus*, qu'il prit, parce qu'il étoit né à *Albona* dans l'Illyrie, qui fait partie du pays qu'on nommoit anciennement *Illyrium*, vint au monde le 3. de Mars 1520. Son pere, André Flach, commença son éducation; mais étant mort trop tôt, son fils fut abandonné à des tuteurs qui le negligerent. Trancowitz reprit dans la suite l'étude de lui-même, & s'appliqua aux belles lettres dans sa patrie, sous François Ascerius, Milanois, homme très-habile. Il passa ensuite à Venise, où il prit des leçons du fameux Jean-Baptiste Egnatius, sous qui il fit de grands progrès. A l'âge de 17. ans, il voulut se faire cordelier, en parla à son parent maternel Baldus Lupatinus, provincial de cet ordre, qui approuva d'abord son dessein, mais qui l'en détourna ensuite, lorsqu'il eut examiné de plus près le genie du postulant. On croit que le vrai motif du provincial étoit qu'il étoit lui-même dégoûté de son ordre, & qu'il avoit dessein d'embrasser le parti des Protestans : ce qui est certain, est qu'il fut soupçonné d'hérésie, arrêté à Venise, mis en prison, & qu'après y avoir langui vingt ans, il fut jetté dans la mer. Quoi qu'il en soit, il conseilla à Flaccius de se retirer en Allemagne, & le jeune homme fort mal pourvu d'argent, se rendit à Basle en 1539. où Simon Grynæus le reçut chez lui, & commença à le former à la théologie Protestante. Vers la fin de la même année, Flaccius alla à Tubinge, où il logea chez Matthias Garbicius, qui y professoit la langue greeque, & qui avec Joachim Camerarius & quelques autres sçavans, eut soin de ses études & de ses besoins temporels. En 1541. Flaccius alla à Wittemberg, où il continua l'étude de la théologie sous Luther & Melanchthon, & où il subsista de ce qu'il gagnoit à enseigner les langues grecque & hebraïque à quelques jeunes gens. Après avoir été reçu maitre-ès-arts, il se maria ; & par ordre de l'électeur Jean Frederic, on lui donna en 1544. un emploi public dans l'académie. La guerre ayant dissipé les écoles de la Saxe, Flaccius se retira à Brunswic, où il se fit une grande réputation par ses leçons, & il retourna en 1547. reprendre son premier emploi à Wittemberg, lorsque les troubles furent appaisés. Il s'opposa vivement à l'*interim*, & se déclara contre tous ceux qui le soutenoient ou le toleroient; ce qui le brouilla avec Melanchthon, qui étoit d'un caractére doux & paisible, & ce qui l'engagea à quitter Vittemberg pour se retirer à Magdebourg. Il publia en cette ville plusieurs ouvrages, & y eut la plus grande part à cet informe recueil d'histoire ecclésiastique, connu sous le nom de Centuries de Magdebourg. Les ducs de Saxe ayant établi une nouvelle académie à Jene, Flaccius y fut appellé en 1557. & il y eut des disputes si vives sur le libre arbitre & le péché originel avec Victorin Strigelius, qu'il fut obligé d'abandonner Jene environ cinq ans après y être venu. Il en sortit le 9. Janvier 1562. & alla à Ratisbonne, d'où il fut appellé en 1567. à Anvers, où il demeura peu. Il passa ensuite à Strasbourg, & enfin à Francfort sur le Mein, où il fut accusé de Manichéisme, se vit abandonné de la plûpart de ses partisans, & mourut le 11. de Mars 1575. âgé de 55. ans. Francowitz a composé un grand nombre d'ouvrages; sçavoir : Que cet endroit de S. Luc, *Beaucoup de pechés lui sont remis*, ne favorise point la justice pharisaïque, en latin, à Magdebourg, en 1548. Réponse à la lettre de Philippe Melanchthon, 1549. Des vrais & des faux indifferens, 1549. Apologie pour l'école de Wittemberg dans la cause des indifferens, 1549. Réfutation du catéchisme du faux evêque de Sidon, 1549. Qu'il ne faut rien changer en ce tems en faveur des impies, 1549. Tous ces écrits sont en latin, excepté le quatriéme, contre l'*interim*. Avertissement amical sur le canon de la messe, 1549. Notes de la vraie & de la fausse religion, & de l'antechrist, 1549. Contre la primauté du pape, 1549. Contre les défenseurs des bulles du jubilé, 1549. Argumens sur soixante pseaumes de David, 1550. Réponse de Galée & d'Illyricus aux lettres des prédicateurs de Misnie, &c. 1550. Regles & traité du discours des saintes lettres, 1550. Tous ces écrits sont latins. Remarques sur les pensées des théologiens par rapport à l'*interim*, en allemand, 1552. Refutation de la confession d'André Osiander sur la justification, à Francfort, 1552. Le catalogue des témoins de la verité, &c. en latin, 1556. à Basle, & souvent réimprimé depuis : les éditions de Simon Goulard sont augmentées. Voici ce qui a fait naître cet ouvrage tant vanté par les Protestans. Flaccius ayant vu dans le catalogue des auteurs de Tritheme que celui-ci citoit plusieurs écrivains qui attaquoient les abus qui se trouvoient dans l'Eglise, & la mauvaise conduite des papes, voulut voir les ouvrages mêmes de ces auteurs, parcourut l'Allemagne pour les chercher, emporta tous ceux qu'il put s'approprier, & en composa son catalogue, où sans raison & contre toute justice, il applique à l'église Catholique ce qui n'a été dit que de quelques-uns de ses membres, & met sur son compte des abus dont elle est la premiere à gémir, & qu'elle retranche autant qu'il est en elle. Guillaume Eisingrenius, Catholique Allemand, y opposa son *Catalogus testium veritatis*, qui parut en 1565. *in-fol. Missa latina quæ olim ante Romanam circa 700. Domini annum in usu fuit, bonâ fide ex vetusto authenticoque codice descripta : item quædam de vetustatibus missæ scitu digna : adjuncta est beati Rhenani præfatio in missam Chrysostomi à Leone Tusco anno Domini 1070. versam*, à Strasbourg, 1557. *in-8°*. Flaccius qui publia ce livre, & les Lutheriens avec lui, crurent d'abord que c'étoit l'ordre de la messe qui avoit lieu en France & en Allemagne avant que l'ordre Romain y fût introduit; & comme ils le croyoient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils en triomphoient. Les Catholiques de leur côté, sans examiner ce missel, le proscrivirent. Cependant les Lutheriens venant eux-mêmes à examiner ce missel de plus près, & voyant qu'il ne leur étoit nullement favorable, en supprimerent, autant qu'ils purent, tous les exemplaires. Cette suppression réveilla les Catholiques; ils relurent ce missel, y virent ce que trop de précipitation les avoit empêché d'y voir d'abord, & ils le firent réimprimer. Le P. le Cointe de l'Oratoire, l'a inseré dans le deuxiéme volume de ses annales ecclésiastiques de France ; le cardinal Bona l'a ajouté à la fin de ses livres liturgiques, &c. Les autres ouvrages de Flaccius Illyricus sont, Réfutation de la messe, en allemand, 1557. Réfutation des sophismes apportés pour la presence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, en latin, 1557. Recueil des poësies latines de differentes personnes, avec une préface, 1557. à Basle. Toutes ces poësies attaquent l'église Romaine, & viennent de plumes hérétiques : la plûpart avoient déja paru separément. *Unanimis primitivæ Ecclesiæ consensus de non scrutando divinæ generationis Filii Dei*

modo, &c. 1560. *Repetitio apologiæ Flacii Illyrici de Logo & aliis quibusdam*, 1561. un recueil de pieces faites dans la dispute d'Illyricus & de Strigelius, publié en latin par Simon Musée, disciple du premier, *in-4°*. *De sectis, dissensionibus, &c. doctrina, religionis, scriptorum & doctorum pontificorum liber*, 1565. *De translatione imperii Romani ad Germanos, necnon de episcoporum electione tractatus*, 1566. *Refutatio invectiva Bruni contra centurias Magdeburgicas*, 1566. *Triginta demonstrationes quibus evidentissimè probatur vera præsentia distributioque corporis & sanguinis Christi in cœna sacramento*, 1565. *Apologia Flacii Illyrici contra Bedæ cavillationes*, 1566. *Varii libelli in controversia sacramentaria editi*, &c. 1567. *De essentia originalis justitiæ*, &c. 1568. *De occasionibus vitandi errorem in doctrina de essentia originalis justitiæ*, &c. 1569. *Defensio sanæ doctrinæ de originali justitia*, &c. 1570. *De originali peccato orthodoxa confessio*, &c. 1571. *Evidentissimæ demonstrationes controversiam de essentia originalis peccati determinantes*, 1571. *De Augustini & Manichæorum sententia in controversia peccati originalis*, 1572. *Sancti Spiritûs figura, sive typi originale peccatum depingentes*, &c. 1572. Il a fait encore plusieurs autres ouvrages sur la même matiere, une clef de l'écriture sainte en latin, une glose abregée sur le N. T. aussi en latin, &c. * *Voyez* Melchior Adam, *Vitæ theologor. Germanor.* les éloges de M. de Thou avec les additions de Teyssier; le premier volume de la *Biblioth. des auteurs heretiques*, par M. du Pin; Niceron, *Mémoires*, &c. *tome 4.*

TRAPPE, abbaye de l'ordre de Citeaux, &c. *Ajoutez à ce qui est dit dans le Moreri la*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ABBE'S réguliers de NOTRE-DAME DE LA TRAPPE.

Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, réformateur de cette abbaye, & premier abbé depuis la réforme, mort le 27. d'Octobre 1700.

Dom Zozime Foisel, élu du vivant de M. de Rancé, & mort six mois après son élection, le 3. de Mars 1696. Il avoit été abbé du monastere de Bellême, diocèse de Seez.

Dom Gervaise, ci-devant de l'ordre des Carmes réformés, élu abbé de la Trappe pendant la vie de M. de Rancé, s'est démis & retiré : vivant encore en 1735. Il est connu par ses écrits.

Dom Jacques de la Cour s'est démis en 1713. mort le 2. de Juin 1720. étant alors par humilité pere-maître des novices.

Dom Isidore d'Ennetieres, abbé depuis 1713. jusqu'à sa mort arrivée le 24. de Juin 1727.

Dom François-Augustin Gonche, né à En, élu abbé en 1727. gouvernant encore en 1733. Il est religieux de la maison.

TRASTAMARE (Henri, comte de) étoit né d'ALPHONSE XI. roi de Castille, & d'*Eleonore* de Gusman, sa maîtresse, dont ce prince eut encore d'autres enfans. Henri fut un prince plein de feu, agissant, entreprenant, ambitieux, assez moderé néanmoins pour dissimuler, pour plier, pour temporiser à propos, souple à s'accommoder au tems, attendant les occasions sans montrer d'impatience, & ne perdant pas un moment à en profiter, liberal, populaire, affable, bon ami pour les amis sinceres, & adroit à donner le change à ceux qui le vouloient tromper. Il n'y eut point de son tems de guerrier plus brave, & peu de capitaines sçurent mieux la guerre. Il n'y fut pas toujours heureux; mais dans ses disgraces, loin de s'abattre & même de se plaindre, il sçut se ménager des ressources, non seulement pour réparer ses pertes, mais pour les faire même servir à l'avancement de ses desseins. Lorsqu'Alphonse son pere fut mort le 28. de Mars 1350. il prévit aisément le changement qui alloit arriver dans sa fortune & dans celle de sa famille, & il se retira dans Algezire, mais il fut bientôt obligé de quitter ce poste pour faire la paix avec Pierre *le cruel*, son frere, qui étoit monté sur le thrône d'Alphonse. Il se retira ensuite en Asturie pour tâcher de sauver la vie à sa mere qu'on avoit fait prisonniere, & que la reine mere, veuve d'Alphonse, vouloit immoler à sa vengeance : mais il ne put la fléchir. Eleonore fut sacrifiée à son ressentiment dans Talavera, & Pierre parut presque en même tems aux portes de Gijon en Asturie, où il força le comte Trastamare à se ménager pour la seconde fois une amnistie en se soumettant. Henri humilié, mais plein du desir de se relever, s'unit en 1354. à Dom Juan Alphonse d'Albuquerque, *fils naturel* de Denys roi de Portugal, qui étoit aussi mécontent du roi de Castille, dont il étoit devenu le principal ministre, & qui venoit de le disgracier. Ils se liguerent contre ce prince, attirerent dans leur parti beaucoup d'autres mécontens, & leur faction devint insensiblement redoutable au roi de Castille. Pierre marcha contre les ligués qui étoient entrés dans Alcantara ; & son armée étant plus nombreuse, il força cette ville, dissipa la faction, & en arrêta les suites pour lors : heureusement le comte de Trastamare, & le grand prieur de S. Jacques qui soutenoient avec lui la confederation, s'échaperent, & éviterent par-là les effets de sa vengeance. Le comte Henri se retira en France en 1355. & s'attacha au service du roi Jean. Il se trouva à la bataille de Poitiers, où il signala sa valeur ; & peu de tems après le roi de Castille ayant declaré la guerre au roi d'Arragon, ce dernier appella Henri à son secours, & lui donna le commandement de la meilleure partie de ses troupes. La guerre fut longue, souvent douteuse, & quelquefois heureuse pour Pierre *le cruel* : mais dans le tems que celui-ci s'applaudissoit de ses succès, Henri remporta sur lui en 1358. une victoire considerable dans la plaine d'Araviane sur la montagne de Moncayo ; & poussant la victoire, entra si avant dans la Castille, qu'il pénetra jusqu'à la Rioja, où il prit Haro & Najarre avec d'autres places de moindre nom. Cependant après divers autres évenemens où Pierre & Henri eurent successivement de l'avantage & du desavantage, la paix entre la Castille & l'Arragon se fit en 1361. Elle fut publiée à Deza le 18. de Mai de la même année, & Henri repassa peu après en France. Mais en 1362. la guerre ayant recommencé entre la Castille & l'Arragon, Henri amena de France au roi d'Arragon un secours d'hommes qu'il lui présenta, & avec lequel il marcha pour délivrer Valence dont les Castillans s'étoient emparés. Pierre n'osa accepter l'offre que le roi d'Arragon & Henri lui firent d'une bataille, & s'étant retiré à Morviedro, les Arragonois allerent à Burriana pour observer ses démarches. Peu après on parla de paix, & Pierre eut la hardiesse d'exiger pour préliminaire que l'on feroit mourir Henri de Trastamare, qui averti de cette demande, & craignant en effet d'en être la victime, évita le piege, dissimula habilement, & entra dans une ligue qui se fit vers le même tems contre la Castille entre le roi d'Arragon & le roi de Navarre. Du Guesclin avec une puissante armée de France vint au secours des ligués ; & ceux-ci ayant eu le dessus, Henri fut déclaré roi de Castille en 1366. & couronné à Burgos. Le premier usage que Henri fit de la souveraine puissance, fut de répandre & de donner, suivant en cela son inclination, autant que les regles de la politique. Profitant ensuite de l'ardeur de ses troupes, il les mena droit à Burgos, où il sçavoit que le roi son frere s'étoit trouvé fort abandonné, & il trouva qu'il s'étoit retiré, & qu'il étoit allé à Bayonne pour implorer la protection du prince de Galles. Ce prince prit en effet la défense de Pierre, & Henri ayant perdu la bataille de Navarette en 1367. il se réfugia en France pour la troisiéme fois, y ramassa des troupes, revint en Castille, & remporta sur son ennemi une victoire décisive. Henri victorieux poursuivit Pierre dans l'endroit où il s'étoit retiré, & le tua : c'étoit en 1369. Devenu par cette mort paisible possesseur du thrône de Castille, il se fit aimer & estimer de ses sujets par ses bonnes qualités. Il envoya des secours à la France, alors en guerre avec les Anglois ; & après avoir terminé heureusement des affaires importantes, il mourut d'une mort précipitée à S. Dominique de la Calcada, petite ville de la vieille Castille, le 29. de Mai 1379. la quatorziéme année de son regne, & la quarante-

sixiéme de son âge. *Voyez* le reste *dans le Dictionnaire à l'article d'*ESPAGNE. *Voyez aussi* l'histoire des révolutions d'Espagne depuis la destruction de l'empire des Gots, &c. par le pere d'Orleans, Jesuite, tome 2. en plusieurs endroits.

TREMOILLE (la) maison ducale. *Changemens & additions à faire dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire. Corrigez le XVI. degré, ainsi qu'il suit.*

XVI. CHARLES-RENE'-ARMAND de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente, comte de Laval, de Montfort, de Guines, de Benaon, de Jonvelles & de Taillebourg, marquis d'Attichy, vicomte de Rennes, de Bays, de Brosse, de Marsillé, de Berneuil, baron de Vitré, de Mauleon, de Didonne, & la Ferté sur Peron, président-né des états de Bretagne, né à Paris le 14. Janvier 1708. prêta serment le 8. Mai 1717. pour la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, dont la survivance lui avoit été accordée au mois de Février précédent, & en laquelle il succeda par la mort de son pere le 9. octobre 1719. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par la démission du comte de Bacqueville le 7. Octobre 1728. puis de celui de Champagne par commission du 25. Septembre 1731. Il servit à la tête de ce régiment en 1733. aux siéges de Gherra d'Adda & du château de Milan, où il eut le 18. Décembre son chapeau frisé & déchiré par une balle de mousquet à deux doigts de la tête & en 1734. à celui de Tortonne, dont il apporta au roi la nouvelle de la réduction le 12. Février, ayant paru devant S. M. avec son chapeau percé devant le château de Milan. La même année il se trouva le 4. Juin à la reprise du château de Colorno, où il reçut une contusion à la cuisse le 29. du même mois à la bataille de Parme, dans laquelle il fut blessé legerement, & le 19. Septembre suivant à celle de Guastalla, où étant tombé dans un fossé, il fut foulé aux pieds; ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut eté relevé, de continuer à combattre, jusqu'à ce que s'étant trouvé mal de la chute qu'il avoit faite, il fut obligé de se retirer. Le roi le fit brigadier de ses armées le 18. Octobre de la même année. Il fut marié le 29. Janvier 1725. avec *Marie-Hortense-Victoire* de la Tour de Bouillon, sa cousine germaine, née le 27. Septembre 1704. fille d'*Emmanuel-Theodose* de la Tour, duc souverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret & de Châteauthierry, pair & grand chambellan de France, gouverneur d'Auvergne, & de *Marie-Victoire-Armande* de la Tremoille, sa premiere femme. Il n'est venu aucun enfant de ce mariage jusqu'en 1735.

BRANCHE COLLATERALE QUI COMMENCE A SE FORMER.

XIV. FREDERIC-GUILLAUME de la Tremoille, prince de Talmond, comte de Taillebourg & de Benaon, premier baron de Saintonge, marquis d'Espinay, vicomte de Brosse, seigneur du duché de Chatelleraud & de Tonnay-Boutonne, lieutenant général des armées du roi & gouverneur de Saar-Louis, né en 1658. fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il obtint au mois de Mars 1681. les abbayes de Charroux, diocèse de Poitiers, & de Sainte-Croix de Talmond, diocèse de Luçon, vacantes par le décès de Louis-Maurice de la Tremoille, son oncle, & il fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg en 1684. Il se démit de ses abbayes le 2. Avril 1689. & étant entré dans le service militaire, il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, entretenu pour le service du roi, & conservé sur pied à la paix de Riswick. Il fut fait brigadier le 29. Janvier 1702. maréchal de camp le 26. Octobre 1704. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis la même année, nommé au mois de Décembre suivant pour servir dans la Flandre Espagnole pendant l'hiver sous les ordres du maréchal de Villeroi, & fait lieutenant général des armées du roi le 30. Mars 1710. Il servit au siége de Landeau, où commandant la tranchée le 17. Juillet 1713. il reçut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur lui. Le gouvernement de Saar-Louis lui fut donné au mois de Mars 1717. Il a été marié le 2. Décembre 1707. avec *Elisabeth-Anne-Antoinette* de Bullion, né le 20. Février 1685. seconde fille de *Charles-Denys* de Bullion, marquis de Gallardon, de Pervaques & de Monlouet, comte de Thiembrune, seigneur de Bonnelles, &c. prévôt de Paris, gouverneur & lieutenant général pour le roi des provinces du Maine, Perche & comté de Laval, & de *Marie-Anne* Rouillé. Il a eu d'elle une fille née le 6. Décembre 1710. morte en bas âge; & un fils qui suit.

XV. ANNE-CHARLES-FREDERIC de la Tremoille, comte de Taillebourg, puis duc de Chatelleraud par brevet du mois d'Octobre 1730. fait capitaine de cavalerie dans le régiment royal Stanislas au mois de Février 1731. & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant Vandrey, le 20. Février 1734. fut marié à Chambord le 29. Octobre 1730. avec *Marie* Jablonowsky, fille de *Jean* comte de Jablonowsky, grand enseigne de la couronne de Pologne, & palatin de Russie, & de *Jeanne-Marie* de Bethune-Chabris. Il en a eu une fille née à Paris le 15. Novembre 1731. non encore nommée en 1735; & un fils appellé *le comte de Taillebourg*, né le 12. Avril 1734. & non encore nommé en 1735.

BRANCHE DES DUCS DE NOIRMOUTIER.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS de la Tremoille, duc de Noirmoutier, seigneur de la Ferté-Milon, &c. *Ajoutez qu'il* est mort à Paris le 18. Juin 1733. dans la quatre-vingt-unieme année de son âge, sans posterité: ainsi cette branche est finie en sa personne. Son corps fut porté le lendemain de S. Sulpice sa paroisse, en l'église des Célestins, où il fut inhumé dans la chapelle de sa maison. Voici le portrait que l'on trouve de lui dans le Mercure *de France du mois de Juin 1733. vol. 1. p. 1246.* Ce seigneur étoit né avec les plus heureuses dispositions. A la mémoire la plus sure il joignoit le jugement le plus solide, une imagination riante, mais toujours juste, & par dessus tout, une ame ferme que rien ne pouvoit ébranler, quand il ne s'agissoit que de lui, mais toujours sensible, quand il étoit question des autres, sur-tout dans sa famille, dont il étoit regardé comme le pere. Privé dès sa plus tendre jeunesse, & au milieu des plus grandes esperances, de l'usage de la vûe, il avoit sçu par son courage mettre son malheur même à profit. Il avoit orné son esprit de toutes les connoissances qui servent à rendre l'homme également aimable & vertueux. Son commerce étoit aussi sûr que sa société étoit douce; sa maison étoit devenue celle de tous ses amis, & il avoit trouvé le moyen d'y réunir en même tems la décence & la liberté. *Marie-Elisabeth* Duvet de Chevry, sa veuve, qui étoit sa seconde femme, l'a survécu de peu, étant morte le 13. Septembre de la même année 1733. âgée de 61. ans. Elle fut inhumée le lendemain auprès de lui.

TREPORT. *Suppléez cet article à celui qui est rapporté dans le Moreri*, village avec une abbaye & un port dans la Normandie, près de la ville d'Eu. Il y a lieu de croire que du tems des Romains la ville d'Eu & le Treport, étoient les lieux les plus considérables & le port de mer le plus fameux qu'il y eut alors sur toute la côte depuis Boulogne jusqu'à l'embouchure de la Seine. Les Romains regardoient ce port comme le plus convenable pour y embarquer leurs troupes quand ils vouloient les faire passer en Angleterre. Il paroît que c'est *Ulterior portus* dont parle César au IV. livre de ses commentaires, lorsqu'il dit qu'ayant fait embarquer son infanterie au *port des Morins*, qui est Boulogne, selon Sanson, il envoya sa cavalerie *in ulteriorem portum*, afin qu'elle s'y embarqua de même. Car par rapport à la Gaule Belgique, qui se terminoit de ce côté-ci à la Seine, ce que l'on appelle aujourd'hui le Treport, étoit le port le plus loin, *Ulterior portus.* C'étoit même le dernier, puisque depuis Boulogne jusqu'à la Seine, on ne peut montrer dans l'antiquité qu'il y ait eu un autre port, au moins considérable. Dieppe n'a commencé à se former qu'en 1080. & S. Valery n'étoit encore qu'un désert au VII.

siécle. De ces mots *ulterior portus*, dont les Romains se servoient pour signifier ce port, où ils terminoient leurs *chemins militaires*, dont on trouve encore plusieurs vestiges en France, les François ont fait le mot de Treport, comme pour dire, l'autre port, c'est-à-dire, le second port après celui des *Morins* ou de Boulogne. Ptolomée appelle ce port *Gessoriacum navale*; mais Pontus Heuterus, *Deut. Belg.* l. 11. c. 8. dit que c'est une faute, & que Ptolomée devoit dire *Essuoriacum navale*, le port des Eussens, c'est-à-dire, des peuples du comté d'Eu: car presque tous les sçavans ont appellé ainsi ce comté, & c'est le nom que lui donne César. * Capperon, doyen de S. Maxent, *remarques sur l'Hist. nat. civ. & eccl. du comté d'Eu. Merc. de Fr. Juill. 1730.*

TRE'SORIERS DE FRANCE. La France est divisée par rapport aux finances, en vingt-quatre généralités dont il y en a dix-huit en pays d'élection, & six dans les pays d'états. Chaque généralité a un bureau de trésoriers de France. Quelques-uns sont appellés grands bureaux, parce qu'ils sont composés d'un plus grand nombre d'officiers que ceux qu'on nomme petits; mais ils ont les uns & les autres les mêmes fonctions & la même autorité. Il n'y avoit autrefois qu'un trésorier général des finances, qui étoit appellé le grand trésorier, & qui avoit la direction de tous les revenus du roi. Philippe de Valois en créa un second; Charles V. un troisiéme, & Charles VI. un quatriéme. Henri II. les multiplia jusqu'à seize, afin qu'il y en eût autant que François I. avoit établi de receveurs généraux. On remit ensuite aux charges de trésoriers, celles des généraux des finances, & après cette union, ils en prirent la qualité, & leurs départemens ont été appellés généralités. Il n'y a guère eu de regne depuis, où le nombre des trésoriers de France n'ait été augmenté. Ils connoissent des réparations des maisons royales, ponts, chaussées, pavé & autres ouvrages publics. Les lettres d'annoblissement, légitimations, aubaine, deshérence, épaves, & celles de dons, péages, pensions, & autres qui concernent le domaine du roi, leur doivent être adressées pour être enregistrées dans le bureau. C'est aussi aux trésoriers de France que les lettres patentes ou commissions pour la levée des tailles, sont adressées, & ils y mettent leur attache. Ils ont séance & voix délibératives dans les chambres des comptes & cour des aides, & sont commissaires nés des chambres des franc-fiefs, du domaine & du terrier. Ils sont réputés officiers, domestiques, & commensaux de la maison du roi, & jouissent des mêmes priviléges. François I. créa en 1522. un trésorier des parties casuelles, pour recevoir ce qui lui venoit de la vente que les officiers pouvoient faire de leur charge. * *Etat de la France*. Piganiol de la Force, *Description de la France*, *tom. 1. &c.*

TRE'VILLE (Henri-Joseph de Peyre) comte de Troisville, qui se prononce Tréville, ci-devant cornette de la premiere compagnie des Mousquetaires, gouverneur de Foix, &c. étoit dans la confidence & des amis de Henriette d'Angleterre, premiere femme de Monsieur frere unique du roi Louis XIV. Il se trouva à S. Cloud à la mort de cette princesse arrivée au même lieu, le 30. de Juin de l'an 1670. & il en fut si touché qu'il quitta le monde presque aussi-tôt. „ Troisville, dit M. le „ marquis de la Fare dans ses Mémoires, que je ramenai ce jour-là de S. Cloud, & que je retins à coucher avec moi pour ne le pas laisser en proie à sa douleur, en quitta le monde, & prit le parti de la dévotion qu'il a toujours soutenu depuis. “ Il vécut en effet depuis ce tems-là dans une grande retraite, uniquement occupé de l'étude & des exercices de la pieté chrétienne. Il fit de fort grands progrès dans l'une & dans l'autre, & il lut avec beaucoup d'application presque tous les peres Grecs dans leur langue originale. Il les préferoit aux Latins, quoiqu'il étudiât aussi ceux-ci, & surtout S. Augustin. C'étoit un esprit si juste & si exact, qu'il *parloit* toujours *comme un livre*. Aussi disoit-on que cette espéce de proverbe sembloit avoir été faite pour lui. Il avoit eu l'honneur d'être élevé près de la personne du feu roi Louis XIV. & dans sa retraite il fut d'un grand secours par la justesse de son esprit, & les lumieres qu'il avoit acquises par l'étude, à plusieurs auteurs illustres, qui prenoient volontiers ses avis. Il mourut à Paris le 13. d'Août 1708. âgé de 67. ans. Son corps répose à S. Nicolas du Chardonnet, & son cœur à S. André des Arcs, dans la cave de sa famille. Il avoit eu de grandes liaisons avec Port-Royal des Champs, & avec M. Boileau Despreaux, qui en parle avec éloge dans sa quatriéme lettre à M. Perrault de l'académie Françoise. M. de Tréville avoit été admis aux conferences que MM. Arnauld, Nicole, de Lalane, de Sainte-Marthe, de Saci, &c. tinrent en 1666. chez madame la duchesse de Longueville, pour revoir la traduction du nouveau Testament, commencée par M. Antoine le Maître, celebre avocat, & finie par M. de Saci son frere, & MM. Arnauld & Nicole. M. de Tréville donnerent beaucoup de corrections pour rendre cet ouvrage plus parfait, soit pour le choix des mots, soit pour le tour des phrases, ou la force & la justesse de la traduction. Il revit aussi avec M. Nicole la vie de Theodose, écrite par M. Flechier. Comme il avoit quelque peine de se mêler d'écrits ecclesiastiques, n'étant que laïque, M. Pavillon, évêque d'Alet qu'il avoit consulté, lui dit qu'il ne devoit point faire de difficulté de dire son avis lorsqu'on le lui demanderoit sur les affaires de la vérité & de fournir les pensées qui lui viendroient; qu'il ne sortiroit nullement de son état en fournissant des passages, & en faisant même quelque écrit passager qui ne le commit point. M. de Tréville étoit en grande relation avec M. de Rancé, abbé & reformateur de la Trappe, qui l'appelle dans une de ses lettres à M. de Guise, un ami d'une vertu singuliere, plein de vertu & de probité, qui s'attiroit toujours l'estime & l'amitié de ceux qui le connoissoient. * *Mémoires du tems. Note de M.* Brossette *sur la quatriéme Lettre* de M. Despreaux, *t. 4. des Oeuvres* de ce poëte, *p. 104.* Arnauld, *Lettre 124. t. 2. p. 81.* Nicole, *Nouv. lettre pag. 356. Mémoires de la Fare, pag. 34.*

TREUVE' (Simon-Michel) docteur en théologie, célebre par ses écrits & par sa pieté, & l'un des plus grands ornemens du diocèse de Meaux sous feu M. Bossuet, & sous le commencement de l'épiscopat du cardinal de Bissi. Il nâquit le 8. Août 1651. à Noyers en Bourgogne, & étoit fils d'un procureur du bailliage. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il choisit par inclination & par religion celle de l'Ecriture-Sainte & de la tradition, & il étudia l'une & l'autre avec soin dès sa plus tendre jeunesse. Au sortir de sa rhétorique, ayant à peine 16. ou 17. ans, il entra en 1668. dans la congrégation de la doctrine chrétienne avec le dessein de s'y fixer, mais les disputes qui diviserent alors cette congrégation & dont on peut voir le sujet *à son article dans le Dictionnaire historique*, l'ayant fait changer de résolution il en sortit en 1673. & resta à Vitri le François, dont le célebre Matthieu Feydeau étoit curé, & où M. Treuvé professoit les humanités avant sa sortie de la congrégation de la Doctrine. Quelque tems après, M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, si connu par ses ouvrages, l'attira dans son abbaye, au diocèse de Châlons en Champagne & M. Treuvé y composa l'ouvrage si estimé & si répandu, intitulé: *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de Pénitence & d'Eucharistie*, volume *in-12.* dédié à madame de Longueville, imprimé pour la premiere fois en 1676. & souvent réimprimé depuis. M. Treuvé n'avoit pas encore 24. ans lorsqu'il acheva cet ouvrage, & dès qu'il fut fini, messire Felix de Vialart, évêque de Châlons, l'obligea d'entrer dans le sacerdoce. Après un séjour d'environ trois ans à Haute-Fontaine, M. Treuvé fut appellé à Epoisses pour demeurer auprès de M. le comte de Guitaut, pere de M. l'abbé de Guitaut, doyen de Tours, aujourd'hui vivant, & pour être utile à ce seigneur par l'étendue & la solidité de ses lumieres. On lui confera peu de tems après un canonicat de l'église ou chapelle du château, & il fit de fréquentes instructions dans ce lieu, où l'on en avoit peu entendu jusques-là. Il ne quitta Epoisses que

pour

pour venir à Paris, où il fut quelque tems aumônier de madame de Lesdiguieres; mais cet état convenoit peu à son amour pour la retraite & à son ardeur pour l'étude. Aussi s'en dégagea-t-il le plûtôt qu'il lui fut possible, & dès qu'il se vit libre, il se logea sur la paroisse de S. Jacques du Haut-pas dans le dessein de se consacrer entierement à l'étude de l'Ecriture & des Peres. Mais on ne tarda pas à l'enlever pour le faire sous-vicaire, & ensuite vicaire de la paroisse de S. André des Arcs. Pendant qu'il étoit sous-vicaire, il écrivit une longue lettre à M. Arnauld, docteur de Sorbonne, pour le consulter sur plusieurs cas de conscience, qu'il lui exposa avec beaucoup de netteté & de solidité. Cette Lettre est imprimée avec la réponse de M. Arnauld dans le IV. vol. du Recueil des lettres de ce dernier, p. 107. Elle est du 24. Août 1684 M. Treuvé étoit encore attaché à la paroisse de S. André, où l'on venoit en foule écouter ses instructions, lorsqu'il commença un autre ouvrage qui n'a gueres eu moins de cours que l'*Instruction sur la penitence*. Il est intitulé: *Le directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*. vol. in-12 imprimé chez Joslet, & dont on a fait beaucoup d'éditions. Un petit livre composé par un religieux, qui avoit pour titre: *Le directeur portatif*, donna occasion à cet ouvrage. M. Treuvé, choqué de ce titre, mais trouvant le fond assez bon, travailla sur le même plan, & fit un ouvrage aussi gouté que lû avec avidité. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, ayant connu le merite de l'auteur, l'appella chez lui, lui donna la theologale & un canonicat de son église, & le choisit pour travailler au Breviaire de Meaux. Il a demeuré dans cette ville environ 22. ans, & n'en est sorti que par infirmité, & malgré M. le cardinal de Bissi, qui vouloit le retenir. M. Treuvé vint fixer son sejour à Paris où il a continué de se sanctifier par ses bonnes œuvres, par des travaux utiles, & par ses infirmités. Il est mort le 22. de Fevrier 1730. âgé de 77. ans, & a été enterré dans le cimetiere de S. Nicolas des Champs, comme il l'avoit ordonné. Outre les ouvrages de sa composition, dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui, 1°. un traité *Des devoirs des pasteurs, par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples*. 2°. Des *Discours de pieté*, où l'on trouve l'explication des mysteres que l'église honore depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'octave du saint Sacrement, vol. *in-12*. à Paris 1696. Ces discours avoient été prêchés en plusieurs paroisses de Paris en differens tems. Comme c'étoit peu après la revocation de l'édit de Nantes, on y trouve en quelques endroits de la controverse solidement traitée. Ce recueil de discours contient aussi trois panégyriques; sçavoir, de S. Jean-Baptiste, de S. Pierre & de S. Paul, & de S. Gervais. M. Treuvé a laissé manuscrits d'autres discours de pieté, & il a mis en ordre les Cas de conscience de MM. de Lamet, & Fromageau que l'on a imprimés en 2. vol. *in-folio* à Paris 1732. On lui donne encore des *Prieres tirées de l'Ecriture Sainte*, & de l'Office de l'église, avec des Prieres du matin & du soir, une Explication des cérémonies de la messe & des prieres pour y suivre le prêtre, à Paris 1698. Enfin M. Treuvé passe pour être auteur de l'*Histoire de M. Duhamel*, docteur de Sorbonne, curé de S. Merri. *in-12*. Cette Histoire est bien écrite: elle est en forme de lettre adressée à M. Sachot, alors curé de S. Gervais à Paris. Elle fut composée en 1690. L'imprimé se trouve different en plusieurs endroits du manuscrit qui est entre les mains de plusieurs personnes. Enfin M. Simon, dans sa critique de la *Biblioth. des aut. eccl.* de M. Du Pin, tom. 2. dit que lorsqu'on voulut publier l'Abregé des principaux traités de théologie, attribué à M. le Tourneux, on le fit passer comme étant de M. Treuvé; mais il le dit sans preuves. *Cherchez* TOURNEUX. * *Mémoires du tems*.

TRIBUNUS, étoit originaire de la Palestine, & compatriote de l'historien Procope, qui en parle fort avantageusement. Il dit qu'il étoit l'un des plus sçavans hommes & l'un des plus expérimentés dans la medecine, sage, moderé, sobre & d'une grande pieté. Tribunus avoit autrefois traité Chosroés, roi de Perse dans quelque maladie dont il l'avoit guéri, & après en avoir reçû de grands présens, il étoit revenu dans son pays. Lorsque Chosroés eut conclu une tréve avec l'empereur Justinien, Tribunus retourna auprès du premier, qui n'avoit même accordé cette tréve qu'à cette condition, & il demeura un an auprès de lui. Ce prince lui ayant offert de lui donner tout ce qu'il demanderoit, Tribunus se contenta de lui demander la liberté de quelques Romains qui étoient prisonniers en Perse. Chosroés admira ce désinteressement, lui accorda ceux qu'il demandoit, & accorda la même grace à trois mille autres, à sa consideration. * *Voyez* l'Hist. de Procope; Freind, *Histoire de la medecine, I. partie*.

TRIBUR ou TRIBURE, maison royale au-delà du Rhin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & 1732. on parle* de l'assemblée de 22. prélats qui se fit en ce lieu, l'an 895. Mais dès l'an 821. il y avoit eu au même lieu, une autre assemblée très-célébre, où l'empereur Louis le Debonnaire assista. On y ratifia les quatre articles ou reglemens touchant la discipline & la réformation des mœurs, faits la même année au concile de Thionville: après quoi l'empereur dit: „ Nous voulons que celui qui refusera de „ se soumettre à ces réglemens, soit condamné selon les „ canons: de plus, qu'il ne puisse posseder de fief dans „ notre royaume; que les terres qu'il possede en propre, „ soient mises à notre ban; que si elles y demeurent un an „ & un jour, elles soient confisquées à notre profit; que „ le coupable soit exilé & même detenu prisonnier, jus- „ qu'à ce qu'il se détermine à faire à l'église la satisfaction „ qu'il avoit refusé de faire de bon gré. Dites si vous ap- „ prouvez ces loix.„ Tous repéterent trois fois, „ Nous les „ approuvons.“ Ensuite l'Empereur & presque tous les seigneurs de France & de Germanie les souscrivirent en faisant des croix, pour donner plus de poids à leurs signatures, ou peut-être parce que plusieurs ne sçavoient pas écrire leur nom: ce qui n'étoit pas fort rare alors. Enfin le clergé entonna l'hymne *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu & aux princes. * Tom. *II. Concilior. Gall. Hist. de l'égl. Gallicane*, par le P. Longueval, Jesuite, *tome V. livre XIV. pages 276. & 277.* &c.

TRIE, *ajoutez, à la fin de la genealogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire que* la famille de PILLAVOINE prétend être une branche de la maison de Trie & le prouver: 1°. par une inscription latine écrite en lettres gothiques qui est dans une chapelle souterraine de l'Eglise du Coudrai en Vexin près d'Ecouis. *Anno 1460. Martinus dictus panis avenarum dominus de* JEUFOSSE, *& de* VILLARCEAUX *restituit hoc altare ex voluntate patris & avi de* TRIE *dicti* LOHIER; c'est-à-dire, l'an 1460. *Martin* dit *Pillavoine*, seigneur de Jeufosse & de Villarceaux a rétabli cette chapelle par la volonté de son pere & de son grand pere de Trie dit *Lohier*. 2°. Par un cartulaire qui est à l'abbaye royale de S. Germer dans lequel *Hugues* de Chaumont frere de *Dreu* de Trie prenoit le surnom de *Pillavoine* dès le onziéme siécle. 3°. Par les actes d'un procès que *Guillaume* de Pillavoine & *Robine* sa sœur enfans dudit *Martin* avoient pardevant le bailli de Senlis en 1495. contre les petites filles de *Jacques* de Trie, ladite *Robine* est surnommée indifferemment tantôt *Robine* de Trie sœur de *Guillaume* de Pillavoine, tantôt *Robine* de Pillavoine. Cette *Robine* de Pillavoine portoit les armes de Trie on le voit sur un écusson mi-parti avec celles de *Guillaume* de Goulai son mari, sur le vitrage de l'Eglise du Coudrai en Vexin, du côté des fonts. 4°. *Guillaume* de Pillavoine dit *le jeune*, fils de *Guillaume* dit *l'aîné*, & petit-fils de MARTIN, restaura le prieuré de Villarceaux en 1524. Il y est représenté à genouil sur un prié-Dieu armoirié des armes de Trie: la prieure & les religieuses qui les en avoient fait ôter ont été condamnées à les y remettre en 1674. par arrêt du parlement de Paris. 5°. La fille dudit GUILLAUME de Pillavoine enterrée à Omerville, paroisse du marquisat de Villarceaux en 1525. y est représentée en pierre de grandeur naturelle avec les armes de Trie, & cette inscription. *Cy gît Marie de Trie, fille de*

noble homme seigneur de ceans. 6°. A Chaussi autre paroisse du marquisat de Villarceaux, se voit sur le portail de l'église un écusson de *Magdelene* de Pillavoine, & de *Jacques* de Mornai son époux, écartelé de Mornai & de Trie. 7°. *Georges* de Pillavoine, arriere-petit-fils de GUILLAUME, est qualifié *Georges* de Trie, dit *Lohier*, avec les armes de Trie sur une cloche de l'église du Coudrai en Vexin.* L'histoire genealogique de la maison royale de France, & des grands officiers de la couronne, tome 6. page 661. & suivantes, & tome 9. des additions & corrections, pag. 661. *Mémoire communiqué.*

TRIGAULT (Nicolas) né à Douai en 1577. entra dans la société des Jesuites en 1594. En 16.6. il alla aux Indes orientales, & après y avoir séjourné pendant un an, il fut renvoyé de la Chine en Europe pour y chercher quelques nouveaux missionnaires de sa société. Après son retour aux Indes, il fit un voyage dans la Perse, dans l'Arabie déserte, dans l'empire des Turcs. Il mourut en 1628. à Nanking dans la Chine. Il a publié la vie de Gaspard Barzée, Jesuite; l'expédition chrétienne entreprise par les Jesuites à la Chine, composée en latin sur les Memoires du P. Matthieu Ricci, le premier qui ait été favorable au culte de Confucius en ce pays. Cet ouvrage du P. Trigault où l'on décrit les mœurs, les loix, les coutumes de l'empire de la Chine, & dans lequel on entre dans le détail de quelques-unes des actions des Jesuites en ce pays, parut dans le XVII. siécle, & a été réimprimé avec des augmentations en 1616. à Lyon *in* 4°. Des triomphes chrétiens dans le Japon, &c. *in* 4°. en 1623. en latin. Le P. Trigault y décrit principalement ce qui s'est passé dans les persécutions excitées contre les Chrétiens au Japon depuis 1612. jusqu'en 1620. Il y a une addition de Raderus. Un vocabulaire chinois: Annales du royaume de la Chine en latin: Un traité du *Comput Ecclésiastique*, écrit en chinois, &c. *Voyez* la bibliothéque des auteurs Jesuites par Sotwel, &c.

TRINITAIRES, ou Ordre de la Trinité & Redemption des captifs, dits *Mathurins. On a parlé de cet Ordre dans le Moreri: nous ajouterons ici une liste des Generaux.*

LISTE CHRONOLOGIQUE DES MINISTRES Generaux de l'Ordre de la Trinité & Redemption des captifs.

Saint Jean de Matha, fondateur de l'Ordre, en fut établi premier Ministre general en 1198. par le pape Innocent III. Il mourut à Rome le 17. de Decembre 1213.

Jean II. du nom l'Anglois, docteur de l'université de Paris, mort à Rome le 17. Juin 1217.

Guillaume l'Ecossois, élu en 1218. mort à Cordoue en Espagne le 13. Mai 1222.

Roger le Lepreux, élu en 1219. mort à Châlons en Mars 1227.

Michel l'Espagnol, élu en 1228. mort à Rome en 1230.

Nicolas I. mort & enterré à Cerfroi, diocése de Meaux, dont il avoit fait rebâtir l'église, en Mai 1256.

Jacques Flamand. On ignore le tems de sa mort. On croit que ces surnoms d'Anglois, d'Ecossois, d'Espagnol de Flamand, marquoient leur patrie.

Alard, mort à Trépani en Sicile.

Pierre de Cuisy, mort le 19. de Janvier, on ne sçait de quelle année.

Jean Boileau, mort à Cerfroi au mois d'Avril 1291.

Pierre II. étoit general en 1297.

Thomas Loquet, mort en 1357.

Pierre de Boury, élu le 6. de Mai 1358. mort à Cerfroi au mois de Septembre 1373.

Jean de la Marche, élu le 30. d'Avril 1374. gouverna 18. ans.

Regnaud de la Marche, élu le 12 Mai 1392. gouverna 19. ans.

Thierri Varreland, mort en Italie vers 1414.

Etienne Dumesnil ministre des Mathurins de Paris, fut alors élu *Custos*; & comme il ambitionnoit le Generalat, il s'en fit pourvoir par le pape Jean XXIII. mais le chapitre general assemblé à Cerfroi en 1414. ne l'élut point, & le continua seulement *Custos* pour un an.

Pierre Candoré, élu à Cerfroi en 1415. Etienne Dumesnil ayant fait schisme dans l'Ordre, Jean de Troies fut nommé par arrêt du parlement pour en prendre le gouvernement, en attendant que le droit des deux prétendans fût jugé. Mais ils moururent avant la décision du procès; Etienne à Paris, & Pierre à Cerfroi. En 1421. Nicolas Petit, ministre des Mathurins à Paris, fut élu *Custos*.

Jean Halboud, élu le 10. de Mai 1422. gouverna 18. ans; mort à Paris.

Jean Thibaud, gouverna dix-neuf ans; mort à Châlons.

Raoul du Vivier, mort à Paris le 23. Juillet 1472.

Robert Gaguin, élu en 1473. mort à Paris le 22. de Mai 1501.

Gui Meunier, élu en 1502. gouverna près de dix-huit ans.

Nicolas Meunier, neveu du précedent, gouverna pendant 34. ans & résigna sur la fin de ses jours à Philippe Meunier son neveu.

Thibaud Meunier, frere de Nicolas, élu en 1546. mort au mois de Mai 1568.

Bernard Dominique, dont l'élection fut confirmée par arrêt du parlement du 11. Août 1570. gouverna pendant 27. ans: mort à Metz en Fevrier 1597.

François Petit, elu en 1598. mort à Paris le 7. de Juillet 1612.

Louis Petit, neveu du précedent, élu le 26. Août 1612. mort à Paris le 5. d'Octobre 1652.

Claude Ralle, élu le 5. de Decembre 1652. mort à Paris le 14. Novembre 1654.

Pierre Mercier, élu le 25. d'Avril 1655. mort à Paris le 26 Mai 1685.

Eustache Teissier, élu le 20. Mars 1686. mort à Fontainebleau le 8. Janvier 1693.

Gregoire de la Forge, élu le 7. de Novembre 1693. mort à Limais le 27. d'Août 1706. & enterré à Pontoise.

Claude de Massac, élu en 1716.

TRINOBANTES ou TRINOVANTES, que Ptolomée & quelques manuscrits de Tacite appellent *Trinoaltes*, étoient anciennement certains peuples de la Grande-Bretagne, qui occupoient à peu près le pays qu'on appelle aujourd'hui Midlesex & Essex. Quelques-uns ont cru que ce nom signifioit la même chose que *Troja-nova*. Cambden soupçonne que ce nom vient du vieux Breton *Trenant*, qui signifie des villes situées dans une vallée. Imanuentius après avoir regné pendant quelque tems sur les Trinobantes, fut tué par Cassibelin. Mandubratius, appellé aussi Androgeus, animé de vengeance contre le meurtrier de son pere, porta ce peuple à se soumettre le premier aux Romains. * Tacit. *l. 14. Annal. cap. 31.* Ptolomée Europe. Bede. Cambdeni *Britannia.*

TRISSINO (Jean-George) poëte Italien, &c. Jean Imperiali fait une remarque que l'on n'a point faite *en parlant de ce poëte dans le Dictionnaire historique de Moreri*; c'est qu'il ne commença ses premieres études qu'à l'âge de 22. ans, & peu après qu'il fut venu à Rome. Jusques-là il n'avoit eu que du mépris pour la science, & ce ne furent que les disputes qu'il vit s'élever entre les sçavans, qui exciterent son émulation. Il voulut y prendre part; & l'application qu'il fut obligé pour cela de donner à l'étude, lui donna du goût & de l'amour pour elle. On ne le représente que comme poëte dans le Moreri: Imperiali qui étoit informé de ce qui le regardoit, assure qu'il étoit fort bon mathematicien, & sur-tout grand géometre. Le même rapporte l'épitaphe suivante, qu'on a gravée à son honneur dans l'église de S. Laurent de Vicenze.

JOANNI GEORGIO TRISSINO
Patritio Vicentino, poeta & oratori celeberrimo,

Tam nobilitate quàm doctrinâ & integritate Leoni X.
Et Clementi VII. Pont. Maxim. nec non Maximiliano
Et Carolo V. imper. aliisque principibus
acceptissimo.
Legationibus pro Christiana republica temporibus difficillimis
Felici cum successu apud eosdem perarlis.
Dacia inde regi destinato.
In coronatione Caroli imperatoris ad sacra pallæ pontificia
Nitentis ferendi fyrmatis munus, insignioribus principibus
Ad hoc ipsum aspirantibus posthabitis, Bononiæ electo.
Aurei velleris insignito, & comitis dignitate pro se
Et posteris ab iisdem impp. decorato.
Apud sereniss. rempubl. Venetam sæpius legati nomine, de
Clodianis Sabinis, de Verona restitutione, de pace, deque aliis
Negotiis gravibus re ad votum transactâ: sublimiori gradu
Sobolis ergo recusato.
Operibus cum antiquitate certantibus elucubratis
Rebus suis & posteris eidem inclytæ republicæ Venetæ ex
Testamento commendatis, vitâ religiosissimè functo,
Anno ætatis suæ LXXII.
Virginei verò partûs M D L.
Pompeius Cyri comitis & equitis filius unicus superstes, nepos
Et hæres, affinesque tanti antecessoris memores pii gratique
Animi M. P. P. anno salutis M D C X.

Voyez Joan. Imperialis *Musæum historicum.* On a recueilli tous les ouvrages de Trissino en deux volumes *in-4°.* qui ont été imprimés en 1729. à Verone chez Vellarsi. Le sieur Arouet de Voltaire parle aussi de ce poëte assez au long dans son essai sur la poësie épique p. 54. de la traduction de l'abbé des Fontaines, & 270 de celle que M. de Voltaire a faite lui-même de son original anglois.

TRISSINO (Louis) étoit de Vicence, & fut un de ces heureux génies qui parviennent dès la premiere jeunesse à ce haut degré de science & de réputation, où peu arrivent même dans un âge avancé. Cinthius Gyraldus eut l'avantage de le recevoir chez lui à Ferrare, & de voir ce jeune homme occuper dans cette ville avant l'âge de vingt ans, une chaire de philosophie, & la remplit avec éclat. Pendant que Trissino l'occupoit, il publia des problêmes de médecine qui ont toujours été fort estimés. Il y a lieu de croire que sa réputation eût égalé celle des plus grands hommes de son tems, si la mort ne l'eût pas enlevé dans la vingt-cinquiéme année de son âge. Malheureusement pour lui, ce fut l'incontinence qui abrégea ses jours, & il ne sentit les dangers de cette passion que lorsqu'il en eut éprouvé les tristes & irremédiables effets. Gyraldi chez qui il mourut, lui consacra cet éloge ou cette épitaphe.

ALOYSIO TRISSINO *Vicentino spectatæ probitatis juveni, cum bonarum omnium disciplinarum, tum philosophiæ & medecinæ peritissimo: Qui Ferrariensis gymnasii summam sibi pene adulto biennio commissam magnâ cum laude sustinuit. Ferrariæ philosophiam magnâ auditorum frequentiâ publicè professus est. Quem ann. vix natum XXV. P. M. Proh rerum humanarum inconstantem vicissitudinem! Mors impia nobis eripuit.*

L'épithete d'*impia* que Gyraldi donne à la mort, n'est nullement exacte, ni selon la vérité, ni selon la religion. Elle est fausse aussi selon l'exactitude historique, puisque Trissino s'étoit procuré la mort par ses desordres. Par cette raison, je reprendrai aussi la qualité qu'il donne à ce jeune homme de *spectatæ probitatis puer.* * *Voyez* le *Musæum historicum* de Jean Imperiali, *page 89. & 90.*

TRISTAN (François l'Hermite de Soliers dit) l'un des premiers membres de l'académie Françoise, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732.* Il se disoit issu d'une très-ancienne maison, & comptoit parmi ses ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la premiere Croisade, & Tristan l'Hermite, grand prévôt sous le roi Louis XI. Dans son enfance il fut amené à la cour, & mis en qualité de gentilhomme d'honneur, auprès du marquis de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV. Agé d'environ treize ans, il se battit avec un garde du corps, le tua, prit la fuite, & se sauva en Angleterre, d'où après diverses aventures, il voulut passer à la cour de Castille, pour s'y présenter au connétable de Velasque son parent. Mais ayant manqué d'argent en Poitou, il trouva moyen d'entrer chez l'illustre Scevole de Sainte-Marthe, qui s'étoit retiré à Loudun sa patrie, & qui fut charmé de retenir un jeune homme vif, amusant, porté aux belles connoissances, & qui d'ailleurs pouvoit, en faisant auprès de lui l'office de lecteur, lui être d'un grand secours. Tristan y demeura quinze ou seize mois. MM. de Sainte-Marthe le produisirent ensuite auprès du marquis de Villars-Montpezat, qui demeuroit au grand Precigny en Touraine, & qui le reçut en qualité de secretaire. Ce marquis ayant été appellé à Bourdeaux, le mena avec lui; & en 1620. la cour passant par cette ville, M. d'Humieres premier gentilhomme de la chambre, le reconnut; car jusques-là Tristan avoit déguisé son nom & sa naissance, & Louis XIII. lui accorda sa bienveillance. *Il faut ajouter à ses ouvrages oubliés dans le Morery*, les amours (ou poësies galantes) Paris, *in-4°.* en 1638. *La Lyre*, *in-4°.* à Paris, en 1641. C'est un mélange de poësies. Lettres mêlées en prose, à Paris, *in-8°.* en 1642. *Plaidoyers historiques* ou *Discours de controverse*, à Paris, *in-8°.* 1643. Les vers heroïques du sieur Tristan l'Hermite, à Paris, *in-4°.* 1648. *La Renommée*, ode, à Paris, *in-12.* 1654. La carte du royaume d'amour, dans le premier tome du recueil de piéces en prose les plus agréables de ce tems, à Paris, *in-12.* 1658. Ses Heures de la sainte Vierge sont en vers françois, accompagnées de prieres, méditations & instructions chrétiennes, tant en vers qu'en prose, à Paris, *in-12.* 1653. La tragédie que l'on intitule, *La mort du grand Osman*, est la mort du grand Osmar: mais Tristan a fait une autre tragédie qui a pour titre, *Osman*, & qui fut imprimée à Paris, *in-12.* 1656. Le Parasite, comédie, 1654. *in-4°.* à Paris. Il a retouché la Pastorale de Rotrou, intitulée, *Amaryllis*, à Paris, *in-4°.* 1653. Sa Mariane a été réimprimée à Paris en 1731. avec environ 150. vers changés & quelques autres corrections, & avec une préface ou avertissement, où l'on rend raison de ces changemens. Tristan a fait lui-même son épitaphe en ces vers.

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine
Je me flattai toujours (l'esperance fut vaine)
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur:
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Tristan mourut à l'hôtel de Guise.

TROADE, ville de Phrygie, devenue dans la suite colonie Romaine, étoit située sur les bords de l'Hellespont, dans cette partie de la Phrygie qui portoit aussi le nom de *Troade.* Elle devoit son origine & sa fondation à la fameuse Troye, qui n'étoit éloignée du terrein occupé par cette nouvelle ville, que d'environ cinq ou six lieues. Alexandre le grand après avoir visité les restes de l'ancienne Troye, fit bâtir de ses ruines une nouvelle ville, à qui il donna le nom de *Troade*, & qui porta aussi celui d'Alexandrie. Dans la suite des tems les Romains ayant conquis la Grece, & cette partie de l'Asie qui en dépendoit, la ville de Troade fut chez eux d'une grande considération, & devint colonie Romaine dès le tems d'Auguste. D'autres empereurs la favoriserent en plusieurs manieres; & c'est pour conserver la mémoire de ces faveurs, qu'elle fit fraper plusieurs médailles, dont on voit quelques-unes dans les cabinets des curieux. * *Voyez* les médailles de Troade gravées dans l'ouvrage de M. Vaillant sur les colonies, & celles que l'on trouve dans le *Mercure de Juin*, *1731.*

TROIS-FONTAINES, abbaye, à deux lieues ou environ de la ville de Saint-Dizier ou Sain-Dizier en Champagne, est la premiere fille de Clairvaux, & l'une des plus anciennes maisons de l'ordre de Cîteaux. Il y avoit auparavant des chanoines réguliers qui avoient reçu leur fonds de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. Guil-

laume de Champeaux, qui avoit beni saint Bernard, & qui étoit son ami particulier, desirant avoir de ses religieux dans son diocèse, n'eut pas de peine à persuader à ces chanoines de leur abandonner la place. Les abbés de S. Pierre de Châlons, de Cluny & de S. Claude par leurs liberalités augmenterent considérablement le fonds; ensorte qu'en peu de tems l'abbaye devint puissante, & en état d'en fonder plusieurs autres qui sont de sa filiation. Elle est encore aujourd'hui fleurissante. On y trouve un assez bon nombre de manuscrits, la plûpart sont des saints peres, sur-tout de S. Cyprien, de S. Hilaire, de S. Augustin, de S. Leon & de S. Gregoire. * *Description de la France. Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. 2. part.* &c.

TROMMIUS (Abraham) né à Groningue en 1633. étudia d'abord les belles-lettres, la philosophie & les langues sous Desmarets, Alting, Schockius & d'autres, & s'appliqua ensuite à la théologie, où il fit de grands progrès. En 1655. il fut examiné pour le ministére, après quoi il fit un voyage en Allemagne & en Suisse, où il se perfectionna dans l'hebreu sous Buxtorf. De-là il alla en France & en Angleterre; & de retour chez lui, il obtint la cure du village de Haren, qu'il gouverna jusqu'en 1671. où il fut appellé à la charge de pasteur à Groningue. Il demeura dans ce dernier poste pendant 48. ans, & mourut en 1719. dans un âge très-avancé. Il étoit marié pour la quatriéme fois à l'âge de 66. ans, & cependant tous ses enfans sont morts avant lui. Jean Martinius de Dantzic, avoit commencé en flamand des concordances de l'ancien Testament; Abraham Trommius acheva cet ouvrage, & le publia à Amsterdam en 1685. & 1692. en deux volumes *in-fol.* On doit aussi à Trommius une concordance grecque de l'ancien Testament de la version des Septante. A l'âge de 80. ans, il se mit à retoucher ses concordances flamandes, & les réduisit dans une forme plus commode: mais cet ouvrage ainsi corrigé n'a point paru. Trommius étoit Calviniste. Au rétablissement de l'académie de Groningue il fut créé docteur en théologie en reconnoissance de ses services, il avoit alors 80. ans. C'étoit un homme fort pacifique & très-moderé. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* pages 456. & 459.

TRON (saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît, au diocèse de Liége, à trois lieues de celle d'Herkenrode, est ancienne, & recommandable par les grands hommes qu'elle a possédés, & par l'exil de saint Eucher, évêque d'Orleans, dont elle conserve encore les reliques. Les religieux y sont fort réguliers. Dom Luc d'Acheri a fait imprimer l'histoire de cette abbaye. Le monastere de saint Tron étoit originairement dans une solitude: mais insensiblement elle a formé une ville, dont le roi Louis XIV. a démoli les fortifications. Il y a des Capucins, des Recolets, des Capucines, des sœurs Begardes ou du tiers-ordre, habillées de blanc, des sœurs grises qui ont soin des malades, des Alexiens & un beguinage, &c. * *Description de la France. Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand. *tom. 1. 2. part. Histoire de l'abbaye de saint Tron*, &c.

TRONCHAY (Baptiste du) sieur de Balladé, conseiller du roi au presidial du Mans, né à Sablé au Maine l'an 1508. étoit fils de Jean du Tronchay, sieur du Hautbreil, licencié ès loix & enquesteur de Mayenne, & de *Geneviéve* de Létoré, fille de *Jean* Létoré, sieur des Loges en Moranne, & de *Marie* Girard. Baptiste étoit un homme de beaucoup de mérite. Il avoit joint à la science du droit & aux autres qualités nécessaires à sa profession, celle des belles-lettres. La Croix du Maine dit qu'il a composé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers françois non encore imprimés, sçavoir une ode à M. de Langey, trois livres d'amours; un *Traité de la grammaire Françoise, avec l'invention d'aucuns caracteres nouveaux.* Il mourut au Mans l'an 1557. le 21. de Juin, âgé d'environ cinquante ans. Il étoit frere de *Gaspar* ou *Gaspal* du Tronchay, médecin de Rennes. Baptiste épousa le 7. de Mars 1537. *Jeanne* Pancelot, dame de la Pasquerie en Danmeray, & eut pour fils George du Tronchay qui suit; *Nicolas*, qui fut pere de MM. du Tronchay, conseillers de la grand'chambre du parlement de Paris; & plusieurs autres enfans, entr'autres Louis, qui suit après George.

TRONCHAY. (George du) *Suppleez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* George du Tronchay fils aîné du précédent, sieur de Baladé, gentilhomme Angevin, né à Moranne à huit lieues d'Angers, en 1540. C'étoit un homme très-versé dans la connoissance des médailles, tant grecques que romaines, dont il avoit formé une suite aussi nombreuse que curieuse. Il possedoit aussi le dessein en perfection. Il a écrit plusieurs poëmes françois & d'autres ouvrages en prose: mais ces écrits n'ont point été imprimés. L'abbé Ménage dit que l'on faisoit une estime singuliere de sa *Remontrance des plaintes du tiers-état du pays & comté du Maine*, de sa *Grammaire françoise*, de son *livre des etymologies*, de celui *des Proverbes, & de plusieurs autres*, que George du Tronchay avoit composés. Il ajoute qu'il avoit de lui une lettre en vers, écrite à Pascal Robin du Faux, sur la mort de Julienne Sibylle de la Buronniere, femme dudit Robin, qui mourut à Paris en 1578. le 3. de Janvier, & qui est enterrée dans l'église des grands Augustins de Paris. Par cette lettre on voit que George du Tronchay avoit entrepris plusieurs ouvrages qu'il n'a point achevés; car voici comment il s'y exprime.

Comme une pucelle,
Qui de cens belles fleurs veut choisir la plus belle,
Jette l'œil incertain; or sur cette-cy,
Ores sur cette-là: puis sur cette autre icy,
Et de chacune à part les beautés elle admire:
Toutes brillant d'éclat, ne sçait laquelle élire.
Cette-cy lui plait mieux pour sa divine odeur,
L'autre pour sa vertu, l'autre pour sa couleur:
Et sur le choix douteux de cette difference
Enfin demeure pauvre en si grande abondance.
Je fais tout le semblable, ayant entre les mains
L'argument projetté de plusieurs beaux desseins.
Si j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppose;
L'un me plait pour un point, l'autre pour autre chose:
Je reste cependant incertain en mon choix;
Tantôt je veux ourdir un Clothaire François,
Tantôt je veux chanter les beautés de Clymene,
Tantôt de vers plaintifs faire gémir la scene,
Tantôt des dieux payens representer je veux
Les temples, les autels, leurs prêtres & leurs vœux,
Leurs offrandes, leurs noms, & leurs fêtes publiques,
Et tantôt les portraits des médailles antiques.

George du Tronchay mourut au Mans le 22. d'Août 1582. âgé de 43. ans. On trouve quelques-unes de ses poësies dans le *Menagiana*, tome 11. * *Voyez* Fauchet dans ses opuscules, la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé de l'abbé Ménage, &c.

TRONCHAY (Louis du) frere puîné de George, & fils de Baptiste, sieur de la Fotterie, né au Mans l'an 1545. fut un des plus doctes hommes de son tems, & l'ami de tous les sçavans qu'il put connoître, ou qui rechercherent son amitié. Il possedoit bien le grec & le latin, & il a écrit une histoire très-détaillée des troubles arrivés en France au sujet de la religion. Elle est demeurée manuscrite. Il a composé aussi plusieurs poëmes françois, qui n'ont point été publiés. Cependant il fut tué par quelques soldats l'an 1569. n'ayant encore que 24. ans, au village de Thou, à environ quatre lieues de la ville de la Charité près Sancerre en Nivernois. Pour venger cette mort, ceux de la Religion Prétendue Réformée que du Tronchay professoit, brulerent quelque tems après le village de Thou. * *Voyez* la Croix du Maine dans sa Bibliothéque & la continuation de l'histoire de Sablé encore manuscrite.

TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellere du) connue ensuite sous le nom de *Sœur-Louise*, étoit fille de Messire Pierre de Bellere, écuyer, seigneur de la Ragotrye & du Tronchay, & de *Marguerite* Sarausseau, fille de

messire *Guy* de Saraufleau, seigneur de la Roche-de-Luseau, proche Chouart en Poitou, & de dame *Claude* de Boicy-Tille, fille de messire de Boicy-Tille, chevalier, seigneur de la Chartebonchere. Louise-Agnès de Bellere du Tronchay, un de leurs enfans, nâquit au château du Tronchay dans la paroisse de Martigny-Briand, à cinq lieues d'Angers, au mois de Septembre 1639. Elle fut baptisée au moment de sa naissance à cause de sa grande foiblesse, & ne reçut qu'à douze ans les cérémonies du baptême. Quoiqu'elle ait eu dans sa premiere jeunesse une partie des défauts assez ordinaires aux enfans, on remarquoit cependant en elle de l'amour pour la pénitence, peu commun à cet âge, & un attrait pour les pauvres qui ne lui est point ordinaire. Elle fut élevée durement, & même avec sévérité; & quoiqu'on la punît souvent pour des fautes dont elle n'étoit pas coupable, elle souffroit sans se plaindre, & se voyoit humiliée sans vouloir se justifier. Elle aimoit la solitude, la priere, les lectures spirituelles, & fuyoit le monde & ses vanités autant qu'il étoit en elle. Son pere & sa mere qui vouloient lui faire prendre un autre goût, ou du moins l'élever pour un etablissement dans le monde, l'envoyerent à Angers pour apprendre à danser, à chanter & à jouer des instrumens. On lui enseigna la philosophie françoise, la géographie, l'arithmetique, le blason, l'histoire sacrée & profane, & la langue italienne; & elle réussit assez bien dans toutes ces connoissances. Elle joignoit à ces talens un génie vif & aisé, une grande facilité à s'exprimer noblement, un esprit pénétrant, & tous les avantages extérieurs de la nature: aussi fut-elle recherchée avec empressement par les meilleurs partis de sa province. Mademoiselle du Tronchay les méprisa tous, & demanda à entrer en religion: on consentit même de la recevoir dans l'abbaye royale de Roncheray à Angers, où les dames du Tillon ses parentes, étoient religieuses; mais madame sa mere ne voulut pas consentir à son dessein; & à l'âge de près de trente ans, elle l'envoya en Poitou chez une dame de sa famille, fort attachée aux divertissemens du monde. Dans cette maison mademoiselle du Tronchay prit bientôt part à ce qu'on y aimoit. & les maximes du siécle qu'on y suivoit, pervertirent insensiblement son esprit, & influerent sur toute sa conduite: mais ce triste écart ne fut pas bien long. Sa conscience fut troublée de son changement de vie, & le Seigneur l'ayant rappellée à elle, elle voulut se consacrer au service des pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Poitiers, où on exigea d'elle avant de la recevoir, de retourner au Tronchay pour y arranger ses affaires, & y prendre le consentement de ses parens. Ceux-ci n'ayant pas voulu seconder ses voeux, elle prit patience, fit tout le bien qu'elle put dans son voisinage; & enfin ayant refusé de se faire religieuse dans l'abbaye de Roncheray où l'on ne servoit pas les pauvres, elle alla à Tours, où elle tenta de s'établir à l'Union Chrétienne, qui étoit une communauté nouvellement etablie par le pere François Guilloré, Jésuite, dont M. Nicole a refuté les principes sur la vie spirituelle dans son traité de l'oraison. Mademoiselle de Meuvrezé superieure de cette maison, conseilla à mademoiselle du Tronchay de choisir plutôt l'Union Chrétienne de Charonne près de Paris, & celle-ci se rendant à cet avis, se mit en chemin, & arriva à Charonne en 1676. âgée d'environ 35. ans. A peine y avoit-elle été reçue, que la vue de ses fautes passées lui ayant troublé l'esprit, on l'obligea de se retirer, & mademoiselle Chandenier la mit chez une dame de qualité, qui avoit dans sa maison des lits pour des filles malades, qu'elle servoit elle-même par charité. Les filles de la Providence à Paris s'en chargerent ensuite, à la sollicitation de mademoiselle Chandenier; & son état de trouble, d'agitation & de fureur continuant toujours, elle changea encore une fois de demeure; elle fut même enfermée à la Salpêtriere comme folle; d'autres disoient comme possédée ou comme sorciere; & enfin M. Guillouard, docteur de Sorbonne, chanoine & souspénitencier de l'église de Paris, lui ayant un peu remis l'esprit, elle se dévoua au service des pauvres & des malades de cette maison. Elle n'en sortit que pour faire quelque séjour nouveau dans la maison des filles de la Providence, & ensuite pour demeurer en son particulier, toujours conduite par les avis, tantôt de M. Briard de S. Nicolas du Chardonnet, ensuite par ceux du pere Guilloré, Jésuite, & après la mort de ce pere arrivée en 1684. le 29. de Juin par ceux du pere Maillard, de la même société. Elle vivoit d'aumônes, & secouroit toujours les pauvres & les malades, qu'elle alla ensuite servir à Loudun, & de-là à Partenay, où elle mourut d'une fluxion de poitrine sur les onze heures du soir, le premier de Juillet 1694. après une maladie d'onze jours, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Sa vie a été écrite en françois, & imprimée en 1733. à Paris, *in-12.* sous ce titre, *Le triomphe de la pauvreté & des humiliations, ou la vie de mademoiselle de Bellere du Tronchay, appellée communement Sœur Louise.* Elle est remplie de visions, d'extases, d'états singuliers, de possessions, & de tout ce merveilleux que l'on trouve dans d'autres vies de même espéce, dont on a peine à croire que la fiction n'y tienne pas souvent la place de la vérité. On a fait imprimer à la fin de celle-ci un recueil des lettres de mademoiselle du Tronchay, qui peuvent plaire à ceux qui aiment ce genre singulier d'écrits, mais qui en général seront peu utiles au commun des fidéles éclairés.

TRONCHAY (Michel) né à Mayenne au mois de Septembre ou d'Octobre 1668. d'une famille ancienne & honnête, étudia les belles lettres au collége de cette ville, sous M. Enjubault, diacre, dont la mémoire est en benediction dans le pays, & qui étoit alors principal de ce collége. Il fit ensuite sa philosophie au Mans sous le pere Galipaud, prêtre de l'Oratoire, depuis assistant de sa congrégation. Après un an de séjour au Mans, comme il se préparoit de s'unir à M. le Tourneux, qui s'étoit retiré à son prieuré de Villiers, & qui avoit depuis quelque tems M. Louail pour compagnon, M. le Tourneux mourut, & rompit ces mesures. M. Tronchay demeura alors à Paris, où il fit un cours complet de philosophie au collége du Plessis sous feu M. Mallemant, frere du chanoine de Ste Opportune de même nom, encore vivant en Juillet 1735. Il alla ensuite aux écoles de Sorbonne, où il prit pendant deux ans des leçons de théologie. La troisiéme année M. de Fontpertuis le fit connoître à M. le Nain de Tillemont, qui n'ayant plus auprès de lui M. Ernest Ruthd'ans, & ayant besoin d'un ecclésiastique pour travailler avec lui, accepta M. Tronchay, qui n'avoit encore que 22. ans. Il l'eut pendant huit ans; & en mourant, il lui laissa 500. liv. de pension viagere, le chargea par son testament de donner au public ce qu'il laissoit de fait de ses mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, & pria ses héritiers de lui laisser l'usage de sa bibliothéque. M. Tronchay plein de reconnoissance, s'appliqua à revoir & à achever de mettre en ordre les mémoires du défunt, publia en peu d'années les dix derniers volumes des mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, dont M. de Tillemont n'avoit pu donner que six tomes de son vivant, & fit les préfaces que l'on trouve dans ces dix volumes. Il composa de plus l'*Idée de la vie & de l'esprit* de son bienfacteur, dont la premiere édition parut sous le titre de Nanci, par l'infidélité de son copiste, & a été réimprimée depuis sans augmentations. Ce fut par la même voie & de la même maniere que l'on eut les réflexions & les lettres du même, dont M. Tronchay étoit possesseur, & que l'on a jointes dans la suite à la vie, où l'on voit en particulier la conduite que M. de Tillemont & lui menoient à Tillemont, petit village auprès de Vincennes, où le sçavant historien a passé bien des années dans une application continuelle à l'étude, dans une grande retraite & dans une pénitence digne d'admiration. Les heures de la priere qui se faisoit en commun, celles de l'étude, des repas & du sommeil étoient reglées comme dans la communauté la plus exacte. Les jeûnes en carême y étoient prolongés jusqu'au soir. Eloignés de près d'une demi-lieue de Montreuil leur paroisse, ils y alloient exactement les Dimanches & les Fêtes. M. de Tillemont faisoit l'office de diacre, & M. Tronchay, quoiqu'acolythe, celui de

foudiacre. Dans la suite M. de Tillemont ayant quelque peine qu'un acolythe exerçât cette fonction, écrivit, sans le dire à M. Tronchay, à un grand vicaire de M. de Tressan, alors évêque du Mans, pour en obtenir en faveur de son ami, un dimissoire, en vertu duquel il l'engagea de recevoir le soudiaconat. M. Tronchay a mis encore en état de paroître un sixiéme volume de l'histoire des empereurs de M. de Tillemont, qui est depuis du tems entre les mains d'un libraire de Paris. Après la mort de son bienfacteur, qu'il a toujours appellé son maître, & qu'il reveroit comme son pere, arrivée au mois de Janvier 1698. & après s'être acquitté de ce dont il étoit chargé par son testament, jusqu'à ce que la bibliothéque du défunt eut été partagée, il conçut le dessein de donner une histoire étendue de Port-Royal, & il en donna un essai ou *Histoire abregée*, qui n'est qu'une brochure qui conduit l'histoire de ce monastere depuis sa fondation jusqu'à l'enlevement des religieuses en 1709. & que l'on a réimprimée en 1720. Il fit aussi toutes les épitaphes que l'on trouve dans le *Necrologe* du même monastere sous le nom de M. Tronchon ; & sur la fin de ses jours on lui confia les *Mémoires de M. Fontaine* touchant la même maison, dans le dessein qu'il les abregeât & qu'il les mît en état d'être publiés : mais tous ses travaux, au moins publics, sur ce sujet, se sont réduits aux épitaphes & à l'histoire abregée dont on vient de parler. Plusieurs de ses amis ont vu de son vivant une longue lettre de sa composition sur la maniere dont M. de Tillemont se conduisoit dans ses études, plus pour l'esprit que pour le cœur, & une traduction du grec en françois du banquet des dix vierges de Methodius, que M. Tronchay avoit faite pour une de ses propres sœurs. Le pere Quesnel étant à Paris en 1700. M. Tronchay lia avec lui une amitié & un commerce de lettres, qui n'ont fini que par la mort de ce pere, arrivée en Decembre 1719. En 1716. il reprit le dessein de continuer l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont, & fit présenter un placet à feu M. le duc d'Orleans, regent, pour avoir une entrée libre à la bibliothéque du roi, & les autres secours qu'une telle entreprise demandoit ; mais ses vœux n'ayant pas été exaucés, comme il le desiroit, il abandonna ce dessein. La même année 1716. il reçut le diaconat & la prêtrise des mains de M. l'évêque de Montpellier. & peu après il se retira en province pour desservir un canonicat de l'église collégiale de S. Michel-lès-Laval, que madame la marquise de Coigny lui avoit fait donner. En 1720. un de ses amis à qui il s'étoit ouvert sur les desagrémens qu'il souffroit dans son chapitre où la division regnoit, le fit entrer en qualité d'aumônier chez madame la princesse de Conty, seconde douairiere ; mais s'accommodant peu du genre de vie qu'il lui fallut mener dans ce poste, il ne le conserva que cinq mois, retourna à Laval, & y resta jusqu'au commencement de 1733. qu'il résigna son benefice. Au mois de Juin suivant il se retira au château de Nonant, diocèse de Lisieux, où il mourut le 30. d'Octobre de la même année 1733. Outre ces ouvrages cidessus marqués, on a encore de lui une lettre écrite en 1725. à M. l'évêque de Montpellier sur les contestations présentes. * *Mémoires du tems.*

TROSTIUS (Martin) né à Hœxter en Westphalie l'an 1588. fut très-versé dans les langues orientales. Ce furent les discours de Laurent Fabricius qui l'animerent à cette étude. Il enseigna d'abord l'hébreu à Cœthen où il se maria, puis à Helmstat, ensuite à Sora en Danemark, & enfin à Rostock, & en dernier lieu à Wittemberg. Il mourut en 1636. de douleur de la mort de son fils qui promettoit beaucoup. Trostius étoit Luthérien. Il a publié un nouveau Testament syriaque, avec des leçons diverses, tirées des éditions précédentes. Il fit imprimer lui-même & avec ses propres caracteres syriaques, ce nouveau Testament, en 1621. *in-4°*. La version latine est de Tremellius ; la préface, aussi latine, est de Jacques Martin. On doit encore à Trostius des Concordances chaldaïques & syriaques, tirées de Daniel & d'Esdras, *in-4°*. 1617. à Wittemberg. Un Lexicon syriaque du nouveau Testament. Des Tables sur la Grammaire hébraïque; & une Grammaire hébraïque. Enfin on a encore de Trostius, *Proto-Evangelium, Genes. 3. 15. in-4°*. à Wittemb. 1631. *Depulsio nebularum falsæ interpretationis in* Genes. 3. 16. *in-4°*. à Wittemberg 1631. * Le Long, *Biblioth. sacra*, edit. *in-folio* pag. 106. 456. 464. 585. & 994. Witte, *Vita philosophor. dec. 3.*

TROUBADOURS ou TROUVERES, c'est-à-dire, inventeurs. *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est déja dit dans le Moreri.* On appelle ainsi ces aimables génies que la Provence produisit vers la fin du XI. siécle, qui tirerent les Muses de l'assoupissement où elles étoient depuis long-tems en France, & qui donnerent l'idée des spectacles qui parurent dans la suite. Ces poëtes Provençaux composerent differentes sortes de poësies qui furent nommées chant, chanterel, chanson, son, sonnet, vers, mot, layz, depport, soulas, pastorales, syrventes, tensons & comédies. Ces Trouveres eurent de plus la gloire d'avoir les premiers fait sentir à l'oreille les véritables agrémens de la rime. Jusqu'à eux elle étoit indifferemment placée au commencement, au repos & à la fin du vers. Ils la fixerent où elle est maintenant, & il ne fut plus permis de la changer. Les voyages pour le recouvrement de la Terre-Sainte, que tous les princes de l'Europe entreprirent dans le XI. siécle, & les victoires qu'ils remporterent sur les infidéles, furent célebrées par les Troubadours. Les piéces qu'ils composerent à ce sujet & qu'on nomma *Syrventes*, étoient des espéces de poëmes mêlés de louanges & de satyres. A l'égard des *Tensons*, c'étoient des demandes délicates sur l'amour & sur les amans. Ces demandes donnoient lieu à mille ingénieuses réponses, & comme les sentimens étoient partagés sur leur valeur, il en naissoit d'agréables disputes qu'on appelloit *jeux mi-partis.* Ces disputes étoient envoyées à *la cour d'amour*, c'est-à-dire à une societé de dames choisies, pour prononcer sur ces differens. Ces poësies mirent la langue provençale en usage dans toute l'Europe, & les Troubadours en une si grande réputation, que les deux empereurs, Frederic I. & Frederic II. en attirerent plusieurs à leur cour. Richard Cœur-de-Lyon, roi d'Angleterre, les honora de son amitié & de ses bienfaits. Le roi Louis le Jeune, en usa de même : il fit plus, quand il partit en 1147. pour la conquête de la Terre Sainte, il voulut en avoir à sa suite, esperant qu'ils lui feroient d'un grand secours pour adoucir les ennuis d'un si long voyage. Ces Troubadours étoient differens des Conteurs, Chanteurs & Jongleurs qui parurent dans le même tems. Les Conteurs composoient les proses historiques & romanesques : car il y avoit Romans rimés & sans rimes. Les romans rimés étoient faits par les Trouveres, & les autres par les Conteurs. Ce fut alors qu'on parla des Soudans d'Acre, de Damas, de Babylone, & autres princes de l'Asie, inconnus avant les voyages d'outre-mer. Les Chanteurs chantoient les productions des poëtes Troubadours ; les Jongleurs les exécutoient sur differens instrumens. *Voyez* JONGLEURS. Lorsqu'en 1162. l'empereur Frederic I. du nom, donna la Provence en souveraineté à Raymond Berenger, comte de Barcelone, en faveur du mariage que ce dernier contracta avec Rixende ou Richilde, sa niéce ; comme les Maures qui avoient subjugué l'Espagne y avoient porté la poësie, & que le comte de Barcelone & ses courtisans en connoissoient les beautés quand ils vinrent en Provence, les Troubadours n'eurent pas besoin de Mecenes pour s'introduire à cette cour. Ils y furent toujours agréablement reçus : les comtes de Sault, les barons de Grignan, ceux de Castellane, & tous les seigneurs de Provence, faisoient gloire d'avoir auprès d'eux de ces nouveaux poëtes, auxquels ils donnoient des chevaux, des armes & des habits magnifiques. Ces fameux poëtes Provençaux brillerent en Europe environ 250. ans, c'est-à-dire, depuis 1120. ou 1130. jusqu'à la fin du regne de Jeanne I. du nom, reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, qui mourut en l'an 1382. *Alors défaillirent les Mecenes, & défaillirent aussi les poetes*, dit Nostradamus. D'autres voulurent suivre les traces des premiers Trou-

veres ou Troubadours, mais n'en ayant pas la capacité, ils se firent mépriser. De sorte que tous ceux de cette profession se séparerent en deux differentes espéces d'acteurs ; les uns sous l'ancien nom de Jongleurs, joignirent aux instrumens le chant, ou le recit des vers ; les autres prirent simplement le nom de Joueurs (*Joculatores*) ainsi qu'ils sont nommés dans les anciennes ordonnances. Avant que de finir cet article des Troubadours, il est bon de faire remarquer que parmi ces poëtes, il y en eut qu'on nomma *Comiques*, c'est-à-dire comédiens, parce qu'en effet, ils jouoient eux-mêmes dans les piéces qu'ils composoient, & peut-être dans celles qu'ils debitoient à la cour des rois & des princes où ils étoient admis. Les plus celebres Troubadours sont *Arnaud Daniel*, né dans le XII. siécle à Tarascon ou à Beaucaire, ou à Montpellier, d'une famille noble, mais pauvre, auteur de plusieurs Tragedies & comédies, & d'un poëme intitulé, *Les illusions du Paganisme*. Petrarque a bien sçû profiter de ses poësies ; *Ancelme Faydit* : *voyez* FAYDIT ; Hugues *Brunet*, gentilhomme de la ville de Rhodes, qui, après avoir été à la cour du comte de Toulouse, & à celles du comte de Rhodes & du dauphin d'Auvergne, mourut à Rhodés en 1222 : *Guy d'Usés*, *Voyez* USE'S. Pierre de SAINT REMI ; PERDIGON ; Richard de NOUES ; LUCO ; PARASOLS ; Pierre ROGER, &c. *dont voyez les articles* : & Giraud de Bournel, gentilhomme Limosin, qui n'eut pour patrimoine que ses ouvrages qu'il composoit dit-on, l'hiver pour aller les reciter pendant l'été à la cour des princes, accompagné de deux musiciens. Il ne voulut jamais se mettre aux gages d'aucun prince, & après avoir amassé du bien par son œconomie, il mourut en 1278. * *Voyez* Fauchet ; Duverdier Vauprivas *dans sa bibliotheque* ; Nostradamus dans ses *Vies des poetes Provençaux* ; *L'histoire du Languedoc*, par les Benedictins, *Histoire du théatre François*, *tom. I.* en plusieurs endroits, &c.

TROUILLAS (Etienne de Lombard beaucoup plus connu sous le nom de l'abbé du) étoit né à Forcalquier, dans le diocèse de Sisteron, de M. Lombard, conseiller du roi & lieutenant général de la senechaussée de Forcalquier. Le nom de Trouillas que prit son fils, est celui d'une terre de sa famille. Il fut d'abord Jesuite, & en porta l'habit pendant quelque tems. Il ne s'en dépouilla que pour se retirer à Port-royal des Champs, à qui il a toujours été uni depuis. Il s'appliqua principalement à la théologie, mais sans négliger l'etude des belles lettres, & ayant pris part aux disputes de son tems sur la grace & sur la morale, il attaqua principalement deux auteurs fort connus, le P. Brisacier Jesuite, & M. Leonard Marandé, different de M. Leonard Marande, greffier de la cour des aides, & ami de M. Descartes. Il fit contre le premier une réponse divisée en quatre parties, où il refute deux sermons de ce pere, prêches à Blois en 1651. le 20. & le 29 de Mars. Cette refutation contient beaucoup de principes sur la Penitence & l'Eucharistie. Elle ne répond proprement qu'au sermon du 29. Mars, & n'attaque l'autre qu'en passant. Ce n'est pas le seul écrit de M. du Trouillas contre le P. Brisacier, il a publié encore contre ce pere les ouvrages suivans : 1°. Extrait des principales injures, faussetés &c. du Jansenisme confondu, & du sermon du P. Brisacier. Le *Jansenisme confondu*, étoit un ouvrage de ce Jesuite. 2. *Defenses de la censure* de M. l'Archevêque de Paris, contre le livre du P. Brisacier, en 1652. M. du Trouillas a fait contre M. Marandé l'ouvrage intitulé : *Les SS. PP. de l'Eglise vengés par eux-mêmes des impostures du sieur Marandé*, sous le nom du sieur de Sainte-Anne, à Paris *in 4.* 1652. C'est l'opinion de M. Du Pin, & de plusieurs sçavans. Mais je croi qu'ils se trompent, & que cet ouvrage est du P. Desmares de l'Oratoire, *Voyez* DESMARES. M. du Trouillas ayant eu quelque inspection sur l'éducation de M. le prince de Conti, & de M. de la Roche-sur-Yon, son frere, dans le tems que M. Lancelot, connu depuis sous le nom de D. Claude Lancelot, étoit chargé de l'education de ces princes, il leur faisoit des conferences sur l'histoire, principalement par rapport à la morale & à la politique. Il avoit été auparavant gouverneur du comte de Saint Paul fils de madame la duchesse de Longueville, qui étoit très-liée avec ce monastere & les solitaires qui habitoient au dehors. Lorsque M. de Janson, mort cardinal & evêque de Beauvais, fut nommé à l'evéché de Digne, MM. de Port-Royal lui donnerent M. du Trouillas, qui servit utilement ce prélat de ses conseils & de sa plume ; & on lui attribue en particulier l'ordonnance & instruction pastorale que M. de Janson donna contre l'apologie des Casuites du P. Pirot, Jesuite, qui fut condamnée par un grand nombre d'évêques dont nous avons encore les Instructions pastorales sur ce sujet. M. Nicole eut part avec M. du Trouillas à celle de l'evêque de Digne. Plusieurs années avant sa mort, M. du Trouillas se retira à Forcalquier où il fut d'un grand secours à dame Marie-Angelique d'Aquaviva, d'Arragon, heritiere du duché d'Atrio, lorsqu'elle se fut retirée auprès de la même ville. Il l'assista de ses avis, & lui fit compagnie dans sa retraite. La princesse mourut le 21. Octobre 1676. & lui laissa toute son argenterie ; mais M. du Trouillas la renvoya à sa famille, qui se piquant d'une égale generosité, la renvoya à celui à qui elle avoit été leguée. On ne sçait pas précisément le tems de la mort de M. du Trouillas. Elle arriva à Forcalquier vers l'an 1689. * *Memoires du tems.* Du Pin, *Hist. eccl. du XVII. siecle*, dans le Catal. qui est à la fin du quatriéme vol. Baillet, *Vie de Descartes*, *t. 1. Necrol. de P. R. au 21. d'Oct.*

TROY (François de) ancien directeur & adjoint ou recteur de l'academie royale de peinture & de sculpture, nâquit à Toulouse au mois de Fevrier 1645. Il étoit fils de N. de Troy, peintre de l'hôtel de ville à Toulouse, habile dans sa profession, & qui apprit à deux enfans qu'il avoit, les premiers principes de l'art qu'il exerçoit lui-même avec succès ; mais dans lesquels ses deux fils excellerent. L'aîné s'étant établi à Montpellier, François vint à Paris à l'âge de 17. ans, & continua ses études auprès de M. Ni.. Loir, adjoint recteur de l'academie royale de peinture & de sculpture, chez qui il se logea. Après s'être fait connoître par des portraits en petit à l'huile, qu'il faisoit d'un goût de couleur excellent & d'un très-beau fini, il fut reçû à l'academie dans le rang des peintres d'histoire. Il n'avoit que 24. ans lorsqu'il épousa Jeanne Cotalle, fille de M. Cotalle, peintre habile & très-digne de la réputation qu'il s'est acquise. M. de Troy ne s'adonnoit pas tellement aux portraits, qu'il ne fit voir aussi quelque fois la beauté & l'étendue de son genie dans plusieurs sortes de grandes compositions de tableaux, qui représentoient les differentes occupations heroïques de Louis XIV. dans sa jeunesse. Mais après la mort de M le Fevre, peintre de portraits, sous lequel il avoit travaillé quelque tems, la disette de bons peintres de portraits, & le goût particulier qu'il avoit pour cette partie de la peinture, le determinerent à s'y attacher entierement. Il a fait un grand nombre de tableaux de ce genre, entre lesques les portraits de femmes sont ordinairement les plus estimés. Il avoit trouvé le secret de contenter à la fois le beau sexe & les connoisseurs. Il étoit très-ingénieux à donner à une dame, dans son portrait, quelque rôle historique, poëtique, ou galamment imaginé, mais toujours convenable & plein de bienséance. Ce fut le talent qu'on lui connoissoit pour ces sortes d'ouvrages & sa réputation si justement méritée, qui le firent choisir pour aller peindre en Baviere madame la dauphine, & dans le portrait qu'il en fit, il contenta parfaitement Louis XIV. & toute la cour par la beauté de l'ouvrage & la fidelité de la ressemblance. Entre ses tableaux historiques, un des plus connus est celui qu'il fit pour M. le duc du Maine, dans lequel il représenta le repas que Didon donne à Enée, pendant lequel ce heros lui raconte ses aventures. Tous les personnages y sont dans a ressemblance la plus exacte, disposés & ajustés avec toute la grace, la décence & la convenance qu'exigeoient leurs rangs differens, & leurs caracteres. En un mot, on trouve dans les ouvrages de M. de Troy, les deux parties

principales de la peinture heureusement rassemblées & qu'on n'avoit gueres vû encore ailleurs que séparément. Sans avoir vû l'Italie, son dessein avoit l'exactitude & la grace de l'école Romaine, & son coloris avec le grand gout de couleur, & toute la force de celle de Lombardie, avoit encore le suave & le vrai des tableaux flamands les plus exquis. Quelques jours avant sa mort, il acheva un tableau qu'il avoit commencé quelque tems auparavant, & qui passe pour un chef d'œuvre en son genre. Il est dans le gout flamand, & représente une maîtresse d'école vêtue de noir, qui étale une gravité magistrale, au milieu d'une troupe d'écolieres, jeunes, jolies, proprement vêtues, & en des attitudes, où le vrai, l'ingenu, le naturel charment à la fois les yeux, l'esprit & le cœur; on y voit des têtes très-finies & très-gracieuses, qui ne sont pas plus grandes que l'ongle. M. de Troy joignoit à ces qualités qui font le bon peintre un esprit aisé, insinuant, mais sans flatterie; une probité exacte, une amitié ardente & fidéle. Il est mort à Paris le 1. de Mai 1730. âgé de plus de 85. ans, & a laissé un fils qui dès son enfance avoit donné des marques de ce qu'il devoit être un jour, en courant la même carriere que son pere a fournie si glorieusement. Ce fils, si connu par ses grands talens & la fecondité de son genie, est actuellement professeur de l'academie royale de peinture. * *Merc. de Fr. Mai 1730. Mem. du tems.*

TRUBER (Prime) né en 1508. à Rosterlic, village de la Carniole, à trois milles de Laybach, fit ses humanités à Saltzbourg, & étudia ensuite à Vienne où l'on dit qu'il mendioit. Etant chanoine de Laybach, il se laissa corrompre par les nouveautés profanes que S. Paul recommande tant d'éviter, & en 1531. il osa prêcher dans la cathédrale même les erreurs de Luther touchant la communion sous les deux especes, & sur le mariage des prêtres. Peu après il éclata encore plus, en embrassant la prétendue reforme, & Urbain Textor, évêque de Laybach, le dépouilla de ses bénéfices. On dit qu'il fut aussi privé de sa bibliotheque; mais on n'en voit pas la raison. Il sortit de la Carniole, se retira dans l'empire, & la ville de Kempton le choisit pour son pasteur. Après y avoir prêché pendant quatorze ans, il fut rappellé à Laybach, d'où il fut obligé de sortir de nouveau peu après. Il mourut à Deredingen le 29. de Juin 1586. il a traduit en langue carniole les Pseaumes, *in-4.* à Tubinge 1566. le nouveau Testament en la même langue avec des caracteres Cyrilliens, *in-4.* à Tubinge 1553. Il y a joint une préface en allemand adressée à Maximilien, roi de Bohéme. On trouve une édition de cette traduction du nouveau Testament, dédiée à Wolfang, comte palatin du Rhin, imprimé *in-4.* à Tubinge en 1563. & en 1577. *in8°.* 2. vol. & où il est dit que la traduction a été faite par Prime Truber, Antoine Dalmatin ou le Dalmate, & Etienne consul d'Istrie. Il n'y a de difference que la dédicace ou préface. On a encore d'autres éditions de cette traduction. Les évangiles pour les dimanches & les fêtes, traduits par les mêmes en la même langue *in-4.* 1562. Truber a encore traduit en la même langue, le Catéchisme de Luther; & en sa langue maternelle, il a traduit la Confession d'Augsbourg, les sermons allemands de Luther; des lieux communs de théologie, & quelques autres ouvrages. * Bayle, *Diction. crit. 4. édit. à l'article* DALMATIN. Valvassor, *la gloire du duché de Carniole.* Le Long, *Biblioth. sacra*, in-fol. *pag. 442. 443. & 585.*

TRUCHET (Jean) né à Lyon en 1657. d'un marchand fort homme de bien, entra dans l'ordre des Carmes dès l'âge de 17. ans, & y prit le nom de *Sebastien*, sous lequel il a toujours été connu depuis. La vûe du cabinet que M. de Serviére, gentilhomme d'une ancienne noblesse, avoit à Lyon, qui étoit rempli d'un grand nombre d'ouvrage de tour, de differentes horloges, de modeles d'inventions propres pour la guerre ou pour les arts, que ce gentilhomme avoit presque tous imaginés & executés lui-même, decida du genre d'occupation du P. Sebastien. Il s'y apperçut que son genie étoit tout pour la méchanique, & il s'y livra entierement. Cependant ses superieurs l'envoyerent à Paris au college royal des Carmes de la place Maubert, pour y faire ses études en philosophie & en théologie: mais la physique eut presque toute son application, & ce ne fut pas inutilement. La rencontre qui commença à le faire connoître est assez singuliere pour être rapportée ici. Charles II. roi d'Angleterre avoit envoyé au feu roi (Louis XIV.) deux montres à repetition, les premieres qu'on ait vûes en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un secret, ensorte que s'etant dérangées, M. Martinot horloger du roi, entre les mains de qui elles furent remises, ne put y travailler, faute de les sçavoir ouvrir. Cet habile homme ne rougit point de l'avouer, & encore moins de dire à M. Colbert qu'il ne connoissoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir ces montres. C'étoit le pere Sebastien, qui les ouvrit en effet, & de plus les racommoda, sans sçavoir qu'elles étoient au roi. Quelque tems après il reçut un ordre de M. Colbert de le venir trouver, sans qu'on lui expliquât le motif de cet ordre. Le P. Sebastien se trouve chez le ministre à l'heure marquée, & se présente à lui interdit & tremblant. M. Colbert accompagné de M. Mariotte de l'académie des sciences & d'un autre membre de cette académie, le loue sur les montres, lui apprend pour qui il a travaillé, l'exhorte à suivre son grand talent pour les méchaniques, sur-tout à étudier les hydrauliques, qui devenoient necessaires à la magnificence du roi; & pour l'animer davantage, il lui donne 600. livres de pension, dont la premiere année lui fut payée le même jour. Le P. Sebastien qui n'avoit alors que 19. ans, encouragé, comme il est aisé de le croire, par ce premier succès, s'appliqua d'abord à la geométrie absolument nécessaire pour la théorie de la méchanique, & ensuite il s'instruisit à fond des differentes pratiques des arts; il étudia même l'anatomie & la chimie; & loin de ne rien negliger de ce qui lui pouvoit être utile par rapport aux machines, il alloit jusqu'au surperflu, s'il y en pouvoit avoir, pour ne rien ignorer de ce qu'il vouloit sçavoir. Il a possedé à fond la construction des pompes & la conduite des eaux. Il a eu part à quelques acqueducs de Versailles, & il ne s'est gueres fait ou projetté en France pendant sa vie de grands canaux de communication de rivieres, pour lesquels on n'ait du moins pris ses avis. Il a travaillé aussi à un grand nombre de modeles pour differentes manufactures, par exemple, pour les proportions des filieres des tireurs d'or de Lyon, pour le blanchissage des toiles à Senlis, pour les machines des monnoyes de France; & sur sa réputation, M. Gunterfield gentilhomme Suedois, dont un coup de canon avoit emporté les deux mains, vint à Paris pour demander au P. Sebastien qu'il lui fit deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvement que celui des moignons qui lui étoient restés, distribués par des fils à des doigts qui seroient fléxibles. Le P. Sebastien tenta l'entreprise; & il l'avoit déja assez avancée, lorsque feu Monsieur eut besoin de lui pour le canal d'Orleans, & l'interrompit dans ce travail. En partant, il remit tout ce qu'il avoit pour l'execution de son dessein, à M. du Quet, célebre mechanicien, qui mit la main artificielle en état de se porter au chapeau de l'officier Suedois, de l'ôter de dessus sa tête, & de l'y remettre. Il auroit été plus loin, si l'officier ne fût pas retourné trop-tôt dans son pays. Feu M. le duc de Lorraine étant à Paris *incognito*, fit l'honneur au P. Sebastien de l'aller trouver dans son couvent, & il y vit avec beaucoup de plaisir le cabinet curieux qu'il s'étoit fait. Dès qu'il fut de retour dans ses états, où il vouloit entreprendre differens ouvrages, il le demanda à M. le duc d'Orleans, régent du royaume, qui consentit au voyage du P. Sebastien. Le feu czar Pierre le grand, honora aussi ce Pere d'une visite qui dura trois heures; & ce monarque ne pouvoit se rassasier de voir dans le cabinet de cet habile homme tant de modeles de machines, ou inventées ou perfectionnées par lui, tant d'ouvrages, dont ceux qui n'étoient pas recommandables par une grande utilité, l'étoient au moins par une extrême industrie. Le P. Sebastien a imaginé pour M. le duc de Noailles, lorsqu'il faisoit

faisoit la guerre en Catalogne, de nouveaux canons qui se portoient plus aisément sur les montagnes, & se chargeoient avec moins de poudre, & il a fait des mémoires pour M. le duc de Chaulnes sur un canal de Picardie. Il a été appellé pour cette partie aux études des trois enfans de France, petits-fils du feu roi, & il a souvent travaillé pour le roi même. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tous entiers, sans les endommager. Ses tableaux mouvans ont été encore un des ornemens de Marli. Le premier que le roi appella son petit opéra, changeoit trois fois de décoration à un coup de sifflet; car ces tableaux avoient aussi la proprieté des résonans ou sonores. Le deuxiéme tableau qu'il présenta au roi, plus grand & encore plus ingénieux, représentoit un paysage où tout étoit animé: une riviere y couloit, des tritons, des syrenes, des dauphins y nageoient dans une mer qui bornoit l'horizon; on chassoit, on pêchoit, des soldats alloient monter la garde dans une citadelle élevée sur une montagne, des vaisseaux arrivoient dans un port, &c. Le P. Sebastien y étoit lui-même, qui sortoit d'une église. Le roi nomma ce pere pour être un des honoraires de l'académie des sciences au renouvellement de cette académie en 1699. & l'on trouve plusieurs mémoires de sa composition dans le recueil de cette societé. Les dernieres années de sa vie se sont passées dans des infirmités continuelles, & enfin il mourut le 5. Février 1729. Il a toujours passé pour un très-bon religieux, très-fidéle à ses devoirs, & il étoit doux, modeste & desinteressé. * *Hist. de l'acad. des sciences, ann. 1729. Merc. de France, Avril 1729.* p. 688.

TRUCHSES. La charge de Truchses est une des quatre anciennes & principales charges de l'empire de Constantinople, de Franconie & d'Allemagne. On appelloit autrefois celui qui en étoit revêtu, *præpositus regiæ mensæ*: on l'a appellé ensuite, *archidapifer*. La fonction de l'archi-Truchses en Allemagne, au couronnement de l'empereur, consiste aujourd'hui à porter sur la table de l'empereur en deux plats d'argent, une piéce du bœuf qu'on rôtit tout entier à cette solemnité. Autrefois les empereurs donnoient cet emploi, selon leur choix, à quelque prince de l'empire, jusqu'à ce que cette charge fut attachée à la maison Palatine. Mais l'électorat Palatin ayant été transferé dans la maison de Baviere en 1623. cette dignité suivit le sort de l'électorat. Il en fut de même lorsqu'en 1708. la maison Palatine fut rétablie dans l'électorat; car elle le fut aussi dans la charge d'archi-Truchses, qui cependant fut rendue à la Baviere en 1714. La charge de Truchses héréditaire de l'empire, appartient aux comtes de Waldebourg. * Codinus, *De officiis aulæ Constantinopolitanæ*. Eginard, *Annal. Francor.* Pancirolle, *Notitia Imperii dignitatum*. Fauchet, *de l'origine des dignités*. Pasquier dans ses *Recherches de la France*, &c.

TUGAL ou TUGDUAL, évêque de Treguier en Bretagne vers le milieu du VI. siécle, est appellé & écrit differemment. A Laval où il y a une église collégiale de son nom, on l'appelle *Tugal*, & à Tréguier *Pabu* ou *Papu*. De *Papu-Tugdualus*, c'est-à-dire pere Tugdual ou Tugal, on n'a conservé que les dernieres syllabes au Maine, & que les premieres en Bretagne. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que sur ce nom *Papu*, on s'est imaginé que saint Tugal avoit été pape, & que l'*U* signifioit qu'il étoit V. du nom: ainsi on l'a fait Leon V. une bévue si grossiere a été inserée dans l'office du saint. Tugal étoit fils de sainte Pompaie, qu'on prétend avoir eté sœur de Rival, qui fut un des chefs de la transmigration des Bretons dans l'Armorique. On assure aussi qu'il passa lui-même dans l'Armorique avec sa sœur & soixante-douze moines. Il parcourut toute la province pour annoncer la parole de Dieu avec un zele infatigable, & y bâtit divers monasteres. Le plus considérable fut celui de Trécor ou Tréguier. Childebert le fit ordonner évêque; & telle est l'origine du siége épiscopal de Tréguier: car les meilleurs critiques ne croient point tout ce qu'on débite d'une ancienne ville nommée Lexobie, dont le siége, fut, dit-on, transferé à Tréguier, & à laquelle on donne une longue suite d'évêques avant saint Tugal. M. de Valois, entr'autres, croit que cette prétendue Lexobie de l'Armorique est une ville fabuleuse qui n'a jamais existé. On assure cependant qu'elle étoit située au lieu nommé *Cosqueaudet*; c'est-à-dire, vieille cité. Il ne seroit pas impossible que cette ville eût été détruite au IX. siécle par les Normands: c'est la tradition du pays, qui sur un point de cette nature peut balancer l'opinion d'un sçavant. Mais il ne s'ensuit pas que cette ville ait eu avant S. Tugal les quarante-deux évêques que des catalogues fabuleux lui assignent contre toute vraisemblance. S. Tugal fit un voyage à Rome, après lequel il mourut saintement dans son église un Dimanche dernier jour de Novembre; ce qui peut désigner l'an 553. ou l'an 559. S. Ruélin fut son successeur. * M. de Valois, *in notitia Galliarum. Description de la France*, par M. Piganiol de la Force. *Histoire de Bretagne*, par dom Lobineau. *Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jésuite, tome 2. &c.

TURINI (André) Italien, étoit né dans le Pisan: il excella dans le XVI. siécle dans la philosophie & dans la médecine. Son mérite le fit rechercher par les grands & par les premiers souverains du monde. Il fut médecin des papes Clement VII. & Paul III. & de Louis XII. & de son successeur, rois de France. Il a eu pendant sa vie plusieurs disputes sur la médecine avec de Court ou Curtius, Manard, Brissot, Montisian, & plusieurs autres qui étoient célebres dans leur profession, & il en est toujours sorti avec honneur, & souvent avec avantage. Il vivoit encore vers le milieu du XVI. siécle; mais nous ignorons le tems de sa mort. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome en 1545. *in-folio*, mais la plûpart avoient déja paru séparément. On y trouve entr'autres, sa défense contre Marc-Antoine Montisian, pour prouver que la saignée n'est pas nécessaire dans toute fiévre maligne; ses écrits de la guerison de la pleurésie par la saignée; plusieurs opuscules sur les repas que l'on nomme le dîner & le souper; sur la bonté des eaux de fontaine & de citerne; les sentimens d'Hippocrate & de Galien sur les causes des jours critiques contre Fracastor, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. Turini n'a pas été le seul de sa famille qui se soit distingué dans les sciences. Balthasar Turini fut un jurisconsulte habile, & qui professa le droit avec beaucoup de réputation à Padoue. Le pape Paul II. l'envoya en Pologne en qualité de son nonce, & il eut le même emploi en Hongrie sous Sixte IV. & le regne de Matthias Corvin. Ce prince demanda pour lui l'évêché de Sirmisch ou Sirmich en Hongrie, où il mourut. On voit son épitaphe dans la grande église de Pise, en ces termes:

BALTHASARI TURINO, *Dominici filio,*
Sirmiensi in Pannonia
Episcopo.
Pauli II. summi pontificis
In Polonia, Glesia
Et Prussia regnis
Ad animos illorum regum
Contra Turcas
Cæterosque
Christiani nominis hostes
Confirmandos,
Aliisque magnis de rebus
Bis legato.
Sixtique Pont. IV. jussu
Ad Matthiam Corvinum
Pannoniæ regem
Eodem legationis munere
Functo,
Et in eo mortuo,
Petrus Turinus pro patruo P.
Vixit annos XLVI.
Obiit anno M CCCC LXXXI. mense Martii.

Il y a eu depuis un autre BALTHASAR Turini, qui fut dataire du pape Leon X. & sécretaire de Clement VII. Il étoit clerc de la chambre apostolique sous Paul III. lors-

qu'il mourut. Son épitaphe se voit en ces termes dans la même église que la précédente.

BALTHASARI TURINO
Leonis X. Pontif. Max.
A supplicum libellis
Datario.
Clementis VII.
In obeundis rebus gravissimis
Nuntio.
Pauli III. Cameræ apostolicæ VII. viro
Animi integritate,
Morum elegantiâ,
Et liberalitate splendidissimo.
Julius Turinus fratris filius
Patruo pientissimo.
Vixit annos LVII. mens. VII. dies XX.
Obiit anno MD XLIII. idibus Octobris.

Il y a eu encore LAURENT Turini qui a occupé plusieurs emplois considerables à Rome, qui a été gouverneur en plusieurs villes de l'état ecclesiastique, & qui est mort en 1592. * *Il faut voir sur les* Turini l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. 9. Mandosius, *in vitis medicorum pontificum :* André Boccio dans son ouvrage intitulé, *Del Tevere*, liv. 2. Manget, *Biblioth. scriptorum medicorum* tome 4. &c.

TURLUPINS, hérétiques, &c. *Dans cet article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit*, comme dit Gerson sur Prateole, comme si Gerson avoit commenté Prateole ; *il faut*, comme dit Gerson cité par Prateole ou Prateolus.

TURODIN (Joseph) chirurgien très-célebre, étoit d'Alet, & fut chirurgien major d'armée sous le feu roi Louis XIV. qui l'estimoit beaucoup, & qui étoit persuadé de son mérite singulier. M. Turodin ne s'attira pas moins l'estime & la bienveillance des géneraux & des autres principaux officiers, qui furent si souvent témoins de sa grande habileté, de son attention à ses devoirs, de son zéle pour rendre service, & de ses soins infatigables auprès des blessés & des malades. Son extrême desinteressement, & ses liberalités envers les pauvres le firent aussi aimer & respecter même des grands & des petits. Il s'est trouvé à un grand nombre d'expéditions militaires, & il y a paru toujours le même, actif, vigilant, attentif à tout, modeste, & presque indifferent pour tout ce qu'on appelle fortune. En 1709. il fut attaqué d'une fiévre maligne & opiniâtre qui affoiblit beaucoup ses forces, mais qui ne diminua rien de son zéle pour le service de sa majesté. Au commencement de l'été de la même année, Bethune ayant été attaquée par les confederés, impatient de remplir les mêmes fonctions qu'il avoit déja exercées si long-tems avec tant d'honneur & de succès, il ne consulta point la foiblesse où la maladie l'avoit réduit, il vola à l'armée : mais la fatigue qu'il essuya dans la route, acheva d'épuiser ses forces, & il ne put passer Chaulni sur Oise, ville de l'Isle de France. M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, qui avoit toujours eu pour lui une estime singuliere & une sincere amitié, ayant appris sa situation, l'envoya chercher, & le fit amener à Cambrai, le logea chez lui, en eut tous les soins qu'une amitié constante & véritable peut procurer, & fit venir exprès de Paris M. Sorassio, célebre médecin Italien, qui n'omit rien pour tirer M. Turodin de cette maladie : mais la providence en avoit disposé autrement. M. Turodin mourut entre les bras de M. de Fenelon, qui fut très-affligé de cette perte qui arriva le 8. de Juillet 1710. Le prélat le fit honorablement enterrer dans sa cathédrale ; & tout ce qui se trouva de noblesse à Cambrai, assista à ses funerailles. M. de Fenelon écrivit à la veuve des lettres pleines de regrets & de motifs de consolation. * Voyez l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium* de M. de Vaux, célebre chirurgien de S. Côme, & ancien prévôt de sa compagnie, *pages* 91. 92. 93. *&c.*

TURREL (Pierre) en latin, *Turellus*, né à Autun, étoit grand astrologue, & philosophe célebre du tems de Louis XII. & de François I. rois de France. C'étoit aussi un mathématicien habile. L'école de Dijon étoit alors très-renommée, & Turrel qui en étoit recteur, n'en étoit pas un des moindres ornemens. Il eut entre ses disciples Pierre du Chastel, que d'autres nomment Castelan ou Chastelain, qui fut depuis grand aumônier de France & évêque de Mâcon. Turrel ne tarda pas à remarquer en lui une grande vivacité d'esprit, & beaucoup de disposition pour les sciences ; & ayant examiné le moment de sa naissance, il lui prédit sérieusement, car ce recteur étoit très-adonné à l'astrologie, qu'il seroit un jour un grand homme ; mais qu'il ne mourroit pas vieux. Du Chastel après quelques années d'étude à Dijon, y professa publiquement sous les auspices du même Turrel ; & celui-ci ayant été accusé peu après d'impieté, & traduit en justice, parce qu'il se mêloit de prédire l'avenir & la destinée des hommes par les astres, du Chastel prit la défense de son maître. Tout jeune qu'il étoit, il se présenta devant les juges, & parla sur l'astrologie avec une solidité & une éloquence fort au-dessus de son âge. On voit par le précis de son plaidoyer que Pierre Galland nous a donné dans la vie de du Chastel, qu'il distingua deux sortes d'astrologies, l'une légitime, & l'autre condamnable & justement condamnée, & qu'il prétendit que Turrel ne se servoit que de la premiere. Ce qu'il y a de vrai, est qu'il parla avec tant d'éloquence & de force, qu'il remplit les juges d'admiration, & qu'ils renvoyerent l'accusé absous, & même avec honneur. Nous ignorons le tems de la mort de Turrel. Theodore de Beze dit dans son histoire ecclésiastique sur l'an 1549. qu'*il étoit estimé des principaux devineurs de son tems.* On prétend qu'il prédit à la régente le malheur que le roi François I. eut devant Pavie. Il est auteur d'un petit livre intitulé, *le Période*, c'est-à-dire, la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes. On a de lui un autre ouvrage qui a pour titre : *Fatale précision par les astres & disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appellé Bourgoigne, pour l'an 1529. & pour plusieurs années subsequentes.* Il a aussi écrit l'*Histoire de Bourgogne* & une *Table chronologique du même pays.* Il ne faut pas le confondre avec Pierre Turrel avocat au parlement de Paris, qui a écrit en 1575. contre le livre de Hotman, intitulé, *Franco-Gallia.* * Galland. *in vita Petri Castellani, pag. 11. & suiv.* La premiere note de M. Baluze sur cette vie. Les bibliothéques Françoises de la Croix-du-Maine & de du Verdier de Vauprivas. Paradin, *Histoire de notre tems*, &c.

TURRETTIN (Benedict) d'une famille illustre & ancienne de la republique de Lucques, étoit fils de *François* Turrettin engagé dans l'hérésie de Calvin, dont ses descendans ont toujours suivi & suivent encore le parti. Ce François Turrettin fut obligé pour cette raison, de quitter sa patrie, & ensuite Anvers où il s'étoit réfugié, & où il avoit fait connoissance avec le sieur Marnix de Sainte-Aldegonde, & de se retirer à Genéve ; & de-là à Zurich, où il est mort. *Benedict* son fils, y vint au monde le 9. de Novembre 1588. & mérita dès l'âge de 33. ans, d'être pasteur & professeur en théologie à Genéve. C'étoit l'an 1621. La même année, la république de Genéve étant inquiete sur les levées que faisoit le duc de Savoye, le députa vers les états généraux des Provinces-Unies des Pays-bas & le prince d'Orange, & il obtint des premiers une somme de 30000. livres, & 10000. livres par mois en cas de siége, pour trois mois. Le prince d'Orange lui donna aussi plusieurs audiences, & il eut lieu d'en être satisfait. Les églises de Hambourg, d'Embden & de Brem, à qui ils écrivirent, lui procurerent 2500 écus. Il vit pendant son séjour en Hollande les ambassadeurs de France & d'Angleterre, & fut admis à l'audience du roi de Bohême, à qui il témoigna la part que les seigneurs de Genéve prenoient à sa disgrace. Il revint en 1622. à Genéve, qui lui témoigna combien elle étoit contente de la maniere dont il s'étoit comporté dans sa députation, & du succès de sa commission. Dès 1620. il avoit été député au synode d'Alais au sujet des décisions du synode de Dordrecht, comme on l'a dit

à l'article des *Synodes nationnaux des Prétendus Réformés de France*. Il mourut à Genéve le 4. de Mars 1631. ayant eu dans son parti la réputation d'un grand théologien & d'un homme très-pacifique & de beaucoup de prudence. Il avoit épousé en 1616. mademoiselle Micheli, dont il eut plusieurs enfans qui lui survécurent, entr'autres, FRANÇOIS Turrettin qui suit. Les ouvrages imprimés de Benedict Turrettin, sont 1°. La défense des versions de Genéve contre le pere Cotton, Jésuite, en trois tomes imprimés dans les années 1618. & 1620. 2°. Des sermons en françois sur l'utilité des châtimens. 3°. Des sermons italiens. Il a fait imprimer en 1619. l'*Index* des livres défendus de Bernard de Sandoval. Frideric Spanheim lui succeda dans la chaire de théologie. * *Benedicta memoria Franc. Turrettini à Benedicto Picteto*, &c. *Hist. de Genéve*, de l'édition de 1730. *tome 1*. G. Brandt, *Hist. de la Réformat.* &c. tome 2. Picter, *Théologie Françoise*, *tome 3. page 163*.

TURRETTIN, (François) *dont on a dit peu de chose dans le Moreri*, étoit fils de *Benedict* Turrettin, & náquit à Genéve le 17. d'Octobre 1623. Après avoir fait beaucoup de progrès dans les humanités & dans la philosophie, il se livra à la théologie, dont il prit d'abord les leçons sous Jean Diodati, Theodore Tronchin, Frideric Spanheim & Alexandre Morus, professeurs renommés parmi les Calvinistes. Il soutint sous le dernier des theses publiques, *De felicitate morali & politica*, en 1640. & *De necessaria Dei gratia*, en 1644. Il voyagea peu après, alla à Leyde, où il défendit sous M. Spanheim des theses publiques, *De verbo Dei scripto*, vit les sçavans de Hollande les plus distingués, & vint en 1645. à Paris, où il logea chez le fameux Daillé, & fit un cours de géographie sous le célebre Gassendi, dont il écouta aussi les leçons de philosophie. Il visita ensuite les académies de Saumur & de Montauban, d'où il se rendit à Nismes où son pere avoit été quelque tems ministre. Revenu à Genéve, il y fut reçu au ministére en 1647. & en 1648. il fut aggregé à la compagnie des pasteurs de cette ville, & donné pour ministre à l'église Françoise & à l'église Italienne. Il refusa la chaire de philosophie, qui lui fut offerte plusieurs fois en 1650. mais il accepta le ministériat à Lyon, où il succeda à Aaron Morus, frere d'Alexandre, & il en exerça les fonctions jusqu'en 1653. qu'il fut rappellé à Genéve pour remplir la chaire de théologie, à laquelle Theodore Tronchin ne pouvoit plus vaquer à cause de ses infirmités. Il a passé dans ce poste le reste de sa vie. En 1661. il fut député en Hollande pour engager les états généraux à seconder Genéve dans le dessein qu'elle avoit de se fortifier, & il en obtint la somme de 75000. liv. florins de Hollande, qui servirent à la construction du bastion, que l'on appelle encore le bastion de Hollande. Il vit aussi le prince & la princesse douairiere d'Orange à Turnhout en Brabant; & ayant prêché plusieurs fois pendant son séjour en Hollande, il plut tellement, que l'église Walonne de Leyde, & ensuite l'église Françoise de la Haye, voulurent le posséder; mais il les remercia, & retourna à Genéve en 1662. Après avoir eu son audience de congé des états généraux le 4. de Janvier de cette année. Les états de Hollande & de West-frise, & les états généraux croyant l'obtenir, s'ils le demandoient eux-mêmes à la république de Genéve, lui en écrivirent avec de vives instances; mais on le croyoit trop nécessaire dans cette église pour le laisser aller. Par la même raison on le refusa aussi à l'église de Leyde, qui le demanda en 1666. & de nouveau en 1672. pour remplir une chaire de professeur en théologie. M. Turrettin consulté après son deuxiéme refus, par la même église, sur le choix d'un professeur, conseilla M. le Moine qui fut appellé. M. Turrettin mourut à Genéve le 28. de Septembre 1687. Il avoit épousé Elisabeth de Masse, dont il eut plusieurs enfans; & Benedict Picter, son neveu, lui succeda dans la chaire de théologie, dont il prit possession le 3. de Novembre 1677. en récitant l'oraison funebre du défunt. On a de François Turrettin une réponse à l'écrit du chanoine d'Annecy; c'est un écrit de controverse: *Institutio theologiæ Elenchticæ*, en trois volumes, dont Leonard Riissenius a publié un abregé. *Theses de satisfactione Jesu Christi. De secessione ab ecclesia Romana*, où il s'efforce de justifier le honteux schisme que l'hérésie a fait faire aux Calvinistes avec l'église Catholique; deux volumes de sermons; une réponse à la lettre que l'évêque de Lucques écrivit aux familles de Genéve originaires de son diocèse, pour les exhorter à rentrer dans le sein de la véritable église, que leurs peres avoient malheureusement abandonnée. Lettre écrite le 16. de Février 1676. au ministre Claude en réponse d'une autre de ce ministre écrite le 20. Juin. 1675. dans le livre intitulé, *Succincta formulæ consensus historia*. FRANÇOIS Turrettin laissa entr'autres enfans, JEAN-ALPHONSE Turrettin, encore vivant en 1735. né à Genéve le 13. d'Août 1671. Il commença sa philosophie en 1685. sous M. Chouet, *dont nous avons parlé en son lieu*. Après sa philosophie & son cours de théologie, il employa à voyager les années 1691. 1692. & 1693. Etant à Leyde en 1692. il composa & soutint publiquement des theses latines, où il montra tout son zele pour la prétendue réforme & toutes les préventions de ceux de son parti contre l'église Romaine. Le sujet est le pyrrhonisme des partisans des papes, ou theses théologiques & historiques sur les variations des partisans de l'église Romaine au sujet de l'infaillibilité de l'Eglise. De Hollande il passa en Angleterre, & de-là à Paris, où il vit, comme ailleurs, les sçavans les plus connus, & en fut estimé pour sa probité & son érudition. La fameuse Ninon Lenclos, si connue par la délicatesse de son esprit, & si célébrée sous le nom de *Leontium*, dans le *Dialogue sur la musique des anciens*, par l'abbé de Châteauneuf, en parle avec éloge dans une réponse à M. de Saint-Evremont, qui le lui avoit récommandé. Revenu à Genéve, il fut reçu au ministere en 1694. & depuis ce tems-là il eut toujours un auditoire très-nombreux. Le magistrat qui connoissoit son mérite, érigea en sa faveur en 1697. une chaire d'histoire ecclésiastique, dont M. Turrettin prit possession le 20. de Mai, en récitant un discours, *De multiplici sacrarum antiquitatum usu & præstantia*. Il succeda dans la chaire de théologie à Louis Tronchin, mort le 8. de Septembre 1705. Dès 1701. il avoit été fait recteur du college de Genéve qui tomboit en décadence, & il l'a gouverné jusqu'en 1711. Malgré ses occupations, on a déja de lui un grand nombre d'écrits en latin, entr'autres, une dissertation, où il examine si les contradictoires peuvent être crus, 1716. *in-8°*. Daniel Maichel a fait un examen de cette dissertation imprimé à Tubinge en 1718. *in-4°*. un traité de la nécessité de la révélation, à Genéve, 1714. Dispute théologique de la vérité de la religion Judaïque, prouvée par l'excellence de sa doctrine, par les miracles, les prophéties, &c. à Genéve, 1717. *in-4°*. Traité sur la vérité de la religion Chrétienne, à Genéve, *in-4°*. Discours des differentes destinées de la doctrine Chrétienne, à Genéve, 1708. *in-4°*. Dissertation sur la nécessité de proposer les motifs tirés des avantages temporels que l'on peut retirer en pratiquant sérieusement la religion, à Genéve, 1720. *in-4°*. Dissertations de la vérité de la religion Chrétienne, de l'excellence de sa doctrine, du caractere de J. C. & des premiers prédicateurs de l'évangile, & des miracles; à Genéve, 1721. *in-4°*. Dissertation apologetique pour la vérité de la religion Chrétienne contre les difficultés des incredules, à Genéve, 1724. *in-4°*. Presque tout ce que M. Turrettin a fait sur la vérité de la religion Chrétienne en général & sur la religion Judaïque, est excellent, & M. Vernet, ministre de Genéve en a traduit en françois, & publié en cette langue une partie, retouchée & augmentée, à Genéve, 1731. *in-8°*. *Nubes testium*, avec une dissertation sur les points fondamentaux, où il est encore éloigné de s'accorder avec les Catholiques, quelque moderé d'ailleurs qu'il se montre dans presque tout cet écrit qui a paru en 1719. Sa dissertation ayant été attaquée, il y a répondu en 1727. M. de Bionens repliqua; mais M. Turrettin n'a pas jugé à propos de continuer la dispute. On a outre cela de M. Turrettin des sermons sur la charité, sur les jubilés de la réformation de Zurich & de Berne, sur le jeu, &c. une let-

tre au sujet du *Consensus*, imprimée dans la Bibliothéque Germanique, tome 13. & un assez grand nombre de discours prononcés en qualité ou de professeur ou de recteur, entr'autres, les suivans: 1. *De ludis sæcularibus*, à Genéve, 1701. adressé à Guillaume Lloyd, évêque & aumônier de Guillaume III. roi d'Angleterre. 2. *De eruditionis & pietatis nexu*, 1706. à Jean-Frederic Osteivald. 3. Sur la mort de Guillaume III. roi d'Angleterre, 1702. adressé aux grands d'Angleterre. 4. *De sæculo XVII. erudito, & hodiernis litterarum periculis*, prononcé en 1703. & imprimé en 1704. 5. *De studiis emendandis & promovendis*, prononcé en 1704. & publié en 1706. 6. *De scientiarum vanitate & præstantia*, prononcé en 1705. & imprimé en 1706. 7. *De theologo veritatis & pacis studioso*, prononcé en 1705. & imprimé en 1706. 8. *De pace Protestantium ecclesiastica*, prononcé & imprimé en 1707. avec une lettre des pasteurs & professeurs de Genéve au roi de Prusse; une réponse de ce prince, & une lettre du comte de Metternich, ministre d'état du roi de Prusse: ces lettres sont en latin, & ensuite traduites en françois. 9. *De componendis Protestantium dissidiis*, en 1707. * *Mémoires du tems*. Les mêmes citations qu'à l'article précédent. Joan. Alberti Fabricii *delectus argument. & syllab. scriptor. qui veritat. religion. Christiana, &c. asseruerunt*, en plusieurs endroits. Le Long, *Biblioth. sacra*, *in-fol.* &c.

TURRETTIN (Michel) né à Genéve le 28. de Novembre 1646. étoit cousin germain de FRANÇOIS Turrettin, dont on parle à l'article précédent. Il fut élu professeur des langues orientales au mois d'Août 1676. & il étoit en même tems pasteur dans l'église Françoise & dans l'église Italienne. Il mourut le 17. de Février 1721. On a de lui plusieurs sermons que l'on estime; deux entr'autres, *sur l'utilité des afflictions*. Il étoit très-appliqué à ses devoirs, & avoit autant de candeur que de zele. Il avoit épousé Judith Girard des Bergeries, fille de Jacob Girard des Bergeries, professeur des langues orientales à Lausanne, & sœur de Samuel des Bergeries, professeur en hebreu dans la même ville. M. Turrettin a eu de ce mariage deux fils qui lui ont survécu, SAMUEL, qui suit; & *François-Jean*, qui après avoir acquis de grandes connoissances dans la jurisprudence, sert aujourd'hui très-utilement sa patrie dans les dignités de conseiller & de secretaire d'état. * *Mémoires du tems.*

TURRETTIN (Samuel) né à Genéve le 29. d'Octobre 1688. étoit fils du précédent. Il fut élevé avec soin, & il y répondit. Doué d'un esprit juste & pénétrant, & d'un grand amour pour les sciences, ses progrès furent rapides. Il se distingua dans le cours de ses cours, & dans celui de sa philosophie, pendant lequel il soutint deux theses publiques avec beaucoup d'applaudissement. Il s'appliqua ensuite à la théologie, où il eut pour maître & pour guide Jean-Alphonse Turrettin, sous qui il soutint des theses sur toute la théologie. Il voyagea ensuite en Hollande, en Angleterre & en France, & partout son nom & son mérite personnel le firent rechercher & estimer. Quand il fut revenu à Genéve, on l'éleva au ministere le 3. de Mars 1713. & peu après on le chargea de faire des leçons sur l'hebreu en la place de son pere, que son âge & ses infirmités empêchoient de vaquer davantage à cet exercice. Le 28. d'Août 1716. il fut élu pasteur de l'église de Genéve. M. son pere ayant été entierement déchargé de son emploi de professeur, il lui succeda le 16. de Décembre 1718. Mais dès l'année suivante 1719. on l'élut le 3. de Février pour remplacer Antoine Leger professeur en théologie qui venoit de mourir, & le 12. de Mars de la même année il fut fait pasteur de l'église Italienne en la place de son pere. Il fut élu recteur de l'académie au mois de Juin 1727. mais il jouit peu de cet avantage, étant mort le 27. de Juillet suivant. Il a été marié deux fois, & a laissé quelques enfans. M. Bessonnet, connu par un volume de sermons & par des theses sur l'idolatrie, fut professeur en théologie après lui. Samuel Turrettin avoit fait soutenir en 1722. des theses, *De iis qui ultimis sæculis divinas revelationes jactant*, que M. J. T. le Clerc, alors jeune ministre, & depuis professeur en hebreu à Genéve, traduisit en françois, & auxquelles il joignit quelques remarques. Samuel Turrettin content de ce travail, joignit un supplément à sa dissertation, plus long que la dissertation elle-même. C'est ce qui a formé le traité intitulé, *Préservatif contre le fanatisme & les prétendus inspirés des derniers siécles*, imprimé à Genéve *in-8°.* en 1723. On a encore de Samuel Turrettin des theses *De lege naturali*. * *Memoires du tems. Biblioth. German. tome 6. & tome 14. Biblioth. anc. & mod. tom. 21.* Je. Albert Fabricius dans sa Bibliothéque latine des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion Chrétienne, *pages 513.* &c.

TURRIEN (François) dont on n'a dit presque rien dans le Moreri, se nommoit proprement Torrès, quoiqu'il soit beaucoup plus connu sous le nom de Turrien, en latin, *Turrianus*. Il nâquit vers l'an 1504. à Herrera au diocèse de Valence en Espagne, & non à Leon, comme le dit Alegambe. Il fut élevé dans les lettres par les soins de Barthelemi Torrès évêque des Canaries, son oncle, & il prit sous lui du goût pour les matieres ecclésiastiques. Il devint habile pour le tems & le pays où il vivoit; dans les langues grecque & hebraïque, & dans les antiquités théologiques. Etant allé ensuite en Italie, il y visita les bibliothéques, en tira des ouvrages qu'il crut dignes de voir le jour, & demeura quelques années à Rome, d'abord au service du cardinal Jean Salviati, & ensuite à celui de Jerôme Seripandi, aussi cardinal. Pie IV. l'envoya avec quelques autres théologiens au concile de Trente où Turrien étoit en 1562. & où il s'opposa beaucoup à la concession de la communion sous les deux espéces. Revenu à Rome, il crut devoir se faire Jésuite, & il en prit l'habit le jour de Noël de l'an 1566. âgé de plus de 60. ans. Depuis il demeura quelques années en Allemagne, & ayant été rappellé à Rome, il y mourut le 21. de Novembre 1584. âgé d'environ 80. ans. C'étoit un homme de grande lecture, & d'assez bon sens: mais il n'avoit pas un goût sûr, & étoit assez mauvais critique, traducteur & controversiste. On l'a accusé de citer quantité de fausses piéces pour défendre ses opinions, & d'avoir forgé des manuscrits qui n'existoient pas. Cependant les catalogues des manuscrits de l'Escurial & de ceux de Scipion Tetti Napolitain, ayant été mis au jour depuis sa mort, on y a trouvé ceux qu'il a cités. Il a été décrié par bien des gens: mais personne ne l'a tant humilié que le ministre Blondel, quand il l'a entrepris dans le faux *Isidore* sur les décretales prétendues des premiers papes. On ne peut nier cependant que Turrien n'ait été très-laborieux, & qu'il n'ait travaillé quelquefois utilement pour la république des lettres. Ses ouvrages sont: 1. *In monachos apostatas*, à Rome, 1549. *in-4°.* & réimprimé sous le titre de *De votis monasticis*, à Rome, en 1561. avec un deuxiéme livre, *De inviolabili religione votorum monachorum*, à Rome, 1566. 2. *Dogmaticus de electione & justificatione divina*, à Rome, 1551. & 1557. 3. *De residentia pastorum*, &c. à Florence, 1551. Il enseigne que la résidence est de droit divin; mais il changea de sentiment au concile de Trente. 4. *De summi pontificis supra concilium auctoritate libri tres*, 1551. & 1559. 5. *De actis Nicænæ, seu sexta synodi, deque canonibus qui ejusdem synodi esse feruntur, & de septima ac multiplici octava synodo*, 1551. 6. *De sola lectione Mosis & prophetarum Judais cum Mosaico ritu & cultu permittenda*, 1555. 7. *De commendatione perpetua administrationis ecclesiarum vacantium, & residentia pastorum*, &c. 1554. & 1562. 8. *Dogmatici caracteres verbi Dei*, l. 4. 1561. 9. *De cælibatu & de matrimoniis clandestinis*, 1563. 10. *Apologeticus pro libro de residentia*, &c. 11. *Constitutiones SS. Apostolorum à sancto Clemente episcopo Romano, græcè*, 1563. 12. *De hierarchicis ordinationibus*, &c. 1569. 13. *S. Diadochi capita centum de perfectione spirituali, & S. Nili capita 150. de oratione*, trad. en lat. 1573. *in-8°.* & 1575. 14. *Pro canon. Apostolor. & pro epist. decretal. defensio adversùs centuriat. Magdeb.* 1572. & depuis. 15. *Adversùs capita disputationis Lipsica de ecclesia*, &c. 1574. 16. Un autre écrit dans la même dispute & sur le même sujet, 1578. 17. *De SS. Eucha-*

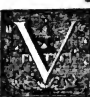
ristia tractatus duo, &c. 1576. & 1577. 18. *Apologeticus contra Boquinum nominis societatis Jesu calumniatorem*, 1578. 19. *Apostolicarum constitutionum libri octo*, &c. 1578. *in-folio*. 20. *Joan. sapientis expositio eorum qua de Deo à theologis dicuntur*, &c. 1581. 21. *Epistola Turriani de definitione propria peccati originalis, & de conceptione Virginis sine peccato*, &c. 1581. 22. *Defensio locorum S. Script. de ecclesia Catholica & pontifice Romano*, &c. l. 2. 1580. 23. Un troisiéme livre du même ouvrage, 1581. 24. Deux autres livres de la même défense, 1583. 25. Un troisiéme écrit pour défendre ceux-ci, 1584. 26. *Epistola de redditibus ecclesiasticis & ratione iis utendis*, &c. 1587. 27. *Contra Ubiquistas, Arianistas*, 1583. 28. *Responsio ad capita argumentorum Pet. P. Vergerii de idolo Lauretano*, &c. 1584. 29. *Epistola ad cardinal. Hosium*, &c. parmi les lettres de ce cardinal. 30. *Photii liber de voluntatibus in Christo*, &c. dans le *Thesaurus singularis insigniorum auctorum*, &c. de Stevart, 1616. 31. *Basilii Seleucia episcopi demonstratio adversùs Judaos*, &c. dans le même recueil. 32. *S. Maximi martyris disputatio adversùs Pyrrhum Monothelitam*, dans la Biblioth. des PP. 33. treize opuscules du même saint contre les Monothelites, 1605. 34. *Theodori presb. Rhaitensis de incarnatione divina praparatio*, &c. 1624. Turriena encore traduit divers opuscules de Theodore Abucara, avec Jacques Gretser; le livre de Serapion évêque de Thmuis contre les Manichéens; les trois livres de Leonce de Bysance contre les Eutychiens & Nestoriens, & quelques autres traités du même; cinq discours d'Anastase le Sinaïte; le livre de l'abbé Anastase contre les Juifs; un recueil d'écrits contre les Severiens; quatre opuscules de S. Nicephore contre les Iconomaques; la lettre de Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosate; la dispute de Zacharie de Mitylene contre les Manichéens; trois livres de Tite évêque de Bostres contre les mêmes; le livre du prêtre Timothée sur la difference de ceux qui embrassent la foi Chrétienne; des endroits tirés du livre de S. Hippolite sur la théologie & l'incarnation; les raisons syllogistiques de S. Basile contre les Ariens; la lettre de S. Gregoire de Nysse contre Apollinaire; le livre de Didyme d'Alexandrie contre les Manichéens; celui de S. Jean Damascene contre les Acephales & les Jacobites, &c. une dissertation du même contre les Nestoriens; la lettre de Photius à Michel roi de Bulgarie; trois disputes de Theodore dans le quatriéme tome de Canisius. * *Voyez* Alegambe & Sotwel, *scriptor. societ. Jes.* Nicol. Anton. *Biblioth. Hispan.* Schotti *Biblioth. Hispan.* les éloges de M. de Thou avec les addit. de Teissier. Baillet, *Jugem. des sçav.* sur les traduct. M. du Pin, *Biblioth. des aut. ecclés. du XVI siécle*; Niceron, *Mémoires, &c. tome 29.*

TUY, abbaye de l'ordre de S. Benoît près de Cologne, un peu hors de cette ville, est nommée vulgairement Dusse. Elle est située sur le bord du Rhin, & reconnoît pour fondateur saint Heribert archevêque de Cologne, & l'on y possede son corps & plusieurs choses qui lui ont appartenu. L'abbé Rupert a été le plus bel ornement de cette maison. Il étoit religieux de saint Laurent de Liége. Il fut abbé de Sibourg & de Tuy, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1127. Il fut enterré dans le cloître; mais aujourd'hui on n'a aucune connoissance de l'endroit où il est. Il y a toujours environ trente religieux à Tuy, sans compter environ 19. qui desservent les cures qui dépendent de cette maison. Ils font de bonnes études & sont fort réguliers. Cette abbaye a été plus d'une fois ruinée par les guerres, & elle avoit été brulée du tems de Rupert. Saint Heribert son fondateur, mourut en l'an 1021. comme on l'apprend de l'inscription suivante qui fut trouvée dans son tombeau sur une lame de plomb en ces termes: *Anno incarnationis Domini nostri Jesu Christi M.XXI indictione V. XVIII. calendas Aprilis, obiit Heribertus archiepiscopus, qui hoc monasterium fecit.* Son corps est dans une grande châsse faite dans le tems qu'il fut élevé de terre. * *Annales de l'ordre de saint Benoît. Le voyage litteraire* des peres dom Martenne & dom Durand, religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur, *t. 2. pp. 263. 264. &c.*

TYRON, abbaye de l'ordre de S. Benoît, *cherchez* TIRON.

TYRTE'E, en latin *Tyrtaus*, poëte, &c. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Tyrtée poëte de grande réputation étoit Athénien, selon Platon, Lycurgue & quelques autres qui paroissent en cela plus croyables que des Grecs modernes qui le disent ou à Milet ou à Lacedemone. Il fit une grande figure dans la seconde guerre de Messene qui a duré 18. ans, & qui commença, selon Eusebe, dans la quatriéme année de la trente-cinquiéme Olympiade. Ceux de Messene ayant secoué le joug que les mauvais traitemens des Lacedemoniens leur rendoient insupportable, on se mit en campagne de part & d'autre: les deux armées s'étant rencontrées, on en vint aux mains; la bataille fut sanglante, & la victoire indécise. Les Lacedemoniens consulterent l'oracle de Delphes, qui leur répondit de chercher chez les Atheniens un homme capable de les aider de ses avis. Sur cette réponse, on fit partir des ambassadeurs pour Athenes, & Tyrtée reçut ordre de les accompagner. C'étoit, selon Pausanias, la premiere année de la guerre. Tyrtée étoit digne de ce choix, si l'on en croit plusieurs anciens. Platon lui donne le titre de sage, & Lycurgue ne craint pas de dire que les succès de Lacedemone étoient dûs à ses avis & à sa conduite. Themistius & plusieurs autres assurent la même chose. Il y en a même qui croient que les Lacedemoniens lui déférerent le commandement de leurs troupes. A son arrivée, il récita en présence des magistrats des élégies & quelques pieces composées en vers anapestes; & si par hazard il rencontroit quelqu'un sur son chemin, il ne manquoit jamais de les lui déclamer. Comme il y louoit beaucoup la valeur, l'amour de la patrie, l'intrépidité dans les combats, ces poësies firent de vives impressions sur l'esprit des Lacedemoniens; & dans le dessein de profiter de l'ardeur du soldat, on résolut de marcher à l'ennemi. Tyrtée fut chargé seulement de relever par ses exhortations le courage des soldats qui paroîtroient ébranlés. Les Lacedemoniens furent défaits d'abord; mais Tyrtée sçut si bien les ranimer, qu'ayant rassemblé une nouvelle armée, ils attaquerent les Messéniens, & les taillerent en pieces par la trahison d'Aristocrate roi d'Arcadie. Ils assiegerent ensuite Ira, dont la prise fut l'ouvrage de Tyrtée, à qui les Lacedemoniens par reconnoissance, accorderent le droit de bourgeoisie; titre qui ne se prodiguoit pas à Lacedemone, & qui par-là devenoit très-honorable. On ne s'en tint pas là: il fut ordonné que dans toutes les expeditions militaires ses poëmes seroient récités. Philocore dans Athenée, ajoute qu'on les chantoit, & qu'il y avoit un prix destiné pour celui qui s'en acquitteroit le mieux. Tyrtée de son côté, flaté de l'honneur que lui faisoient les Lacedemoniens, fixa sa demeure à Lacedemone, où les magistrats & les particuliers le regardoient comme leur liberateur. Les scholiastes d'Horace attribuent au même Tyrtée l'invention de la flûte; mais il est sûr que la découverte en est anterieure de plusieurs siecles à ce poëte, dont on ne trouve plus aucune particularité qui regarde l'histoire de sa vie, depuis la conquête de Messene. Tyrtée, dit Suidas, a publié en faveur des Lacedemoniens un traité du gouvernement, des préceptes en vers élégiaques, & cinq livres de chants guerriers. Cet auteur distingue ainsi le premier de ces écrits des élégies; mais la plûpart des sçavans n'en font qu'un ouvrage. Outre ces elégies & cinq livres d'anapestes, il avoit fait encore une espece de chanson en vers iambes. On le fait aussi l'inventeur d'une danse à trois chœurs selon les âges, & composée des enfans, des hommes & des vieillards. Horace ne craint pas de le placer immédiatement après Homere. A en juger par les morceaux de ses poësies que les tems ont respectés, on ne sçauroit nier que ses pieces ne fussent dignes de passer à la posterité: on y voit regner par-tout cette noble simplicité qui dédaigne les ornemens étrangers; les expressions qu'il emploie sont également nettes & fortes. Fulvius a rassemblé ces fragmens. * Le Fevre, *Vies des poetes Grecs. Dissertation* sur Tyrtée par M. l'abbé Sevin dans le tome 8. des *Mémoires de l'acad. des belles lett.*

V



ABALLATHUS, descendant d'Odenat, célebre Palmyrénien, & dont Zénobie reine d'Orient, fut la seconde femme. Les sçavans disputent si ce Vaballathus, qui vivoit dans le III. siécle, étoit fils de *Zénobie* même, ou fils de *Herode* ou *Herodien*, qu'Odenat avoit eu d'un premier lit. Tristan dans ses *Commentaires historiques*, t. 3. p. 209. le P. Hardouin dans ses *Nummi antiqui illustrati*, q. 174. M. Vaillant le pere dans une dissertation sur les médailles de Vaballathus, qu'il nomme *Vabalathus*, inserée dans le deuxiéme volume des *Mémoires de l'academie des belles-lettres*, p. 574. & plusieurs autres sçavans prétendent que ce prince étoit fils d'*Herode*, & petit-fils d'*Odenat*. Ils se fondent sur un passage de Trebellius Pollio, qui dans sa vie des 30. tyrans, chap. 27. & chap. 30. dit, qu'Odenat laissa en mourant deux enfans, Herennien & son frere Timolaüs, au nom desquels Zénobie gouverna la république: mais Vopiscus, autre historien aussi croyable que Trebellius, dit en la vie d'Aurelien, ch. 38. que *Zénobie tint l'empire au nom de Babalathus*, c'est-à-dire de Vaballathus, comme presque tous les critiques conviennent qu'il faut lire, *& non pas au nom de Timolaüs & d'Herennien*. Et au ch. 22. de la même vie d'Aurelien, il dit encore que Zénobie regnoit en Orient sous le nom de ses fils. Pour concilier ces contradictions apparentes, il faut dire que Vaballathus étoit l'aîné des fils de *Zénobie*, & que d'abord elle parut vouloir regner sous son nom; que peu après ce fils devenu plus grand, & voyant qu'elle ne lui donnoit aucune part au gouvernement, s'échapa de ses mains, s'empara de quelque portion des états de son pere; s'y maintint malgré sa mere; y fit fraper des médailles, de l'aveu exprès ou tacite d'Aurelien, qui n'étoit pas fâché d'entretenir la dissension entre la mere & le fils; & qu'enfin Vaballathus ayant joint ses troupes à celles de cet empereur, mérita de plus en plus ses bonnes graces. On peut accorder les deux passages de Trebellius Pollio avec celui de Vopiscus, en les rapportant aux dernieres années de Zénobie, où s'étant brouillée avec son fils aîné, qu'elle déclara apparemment déchu de la couronne par sa rébellion, il est à présumer qu'elle éleva sur le thrône en sa place ses deux autres fils, Herennien & Timolaüs. Quoi qu'il en soit, il est constant que Vaballathus pendant sept années consecutives, fit fraper quelques médailles grecques. Il y en a aussi de latines en petit nombre, dans quelques-unes desquelles Vaballathus prend les qualités de César, d'empereur & d'Auguste. Ces lettres V C R I M P R que l'on trouve sur plusieurs médailles de ce prince, & que M. Vaillant, le P. Hardouin & plusieurs autres expliquent par ces mots: *Vice Cæsaris rector imperii Orientis* ou *Romani*, doivent plutôt s'expliquer par celles-ci: *Vir clarissimus, restitutor imperii Romani*. Il est certain que *vir clarissimus* est la signification ordinaire de ces lettres V C dans les médailles & dans les inscriptions. Ce titre d'ailleurs est celui que prenoient ordinairement les premiers officiers de l'empire. Ainsi Vaballathus devenu personne privée après la défaite de Zénobie, puisque ce ne fut pas lui qu'Aurelien chargea alors du gouvernement de l'Orient, ne pouvoit prétendre de plus grandes qualités que celles des premiers sujets de l'empire. Le P. Hardouin a fait Vaballathus du sang de l'empereur *Septimius Severus*; mais il l'a dit sans preuves. Si Zénobie eût eu une origine aussi illustre, elle n'eût pas manqué de la faire valoir, elle qui pour donner une haute idée de sa noblesse, se vantoit d'être issue du sang des rois d'Egypte & du sang de Cleopatre.* *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & ajoutez-y une excellente dissertation de M. le président Bouhier sur les médailles de Vaballathus, & une réponse à cette dissertation, l'une & l'autre dans le t. 9. II. part. des *Mém. de lit. & d'hist.* chez Simart. Ces deux pieces sont entierement opposées à la dissertation de M. Vaillant. *Voyez encore* M. de Tillemont, *hist. des emper. t. 3. p. 716.* Le P. Banduri en sa préface *in numism. imper.* p. 20.

VADIAN. (Joachim) *Il faut augmenter ainsi le commencement de son article.* Il nâquit à Saint-Gal en Suisse le 29. Novembre 1484. de Leonard von Watt, sénateur du même lieu. Ce fut Joachim qui prit le nom de Vadian ou Vadianus, sous lequel il est connu. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Vienne en Autriche. Il fit pendant quelque tems le bretteur, & se laissa aller à une grande dissipation: mais un marchand de Vienne lui parla si sensément sur sa conduite, qu'il l'en fit changer, & que le goût de l'étude vint prendre en lui la place de toute dissipation. Il se livra à l'étude avec une telle ardeur, qu'il y passoit même la plus grande partie des nuits; & l'on voit encore aujourd'hui dans la bibliothéque de Saint-Gal, parmi les livres qu'il legua à sa patrie, un Virgile *in-folio*, qui lui servoit ordinairement de chevet. De Vienne il alla à Villac dans la Carinthie, où le magistrat le fit précepteur de la jeunesse. Quelque tems après, revenu à Vienne, il y fut fait professeur de belles-lettres. En l'année 1515. il harangua avec beaucoup d'éloquence Sigismond roi de Pologne, au nom de l'université de Vienne, en présence de l'empereur & de deux autres rois, & il fut honoré de la dignité de recteur de l'académie. Il voyagea ensuite en Pologne, &c. *Il faut aussi ajouter aux ouvrages de Vadian oubliés dans le Moreri, beaucoup de poësies latines sur differens sujets*; un traité de poëtique & de la versification; une lettre à Rodolphe Agricola, où il explique quelques endroits difficiles de Pline; l'explication d'un endroit de la premiere satyre de Perse, *Si costam longa, &c.* quelques écrits sur les antipodes; explications d'un endroit du liv. 6. de Lucain *De Dorio*, &c. d'un endroit du 1. liv. des Georgiques de Virgile, *De vertice austrino*, au reste ces explications font partie de la lettre de Vadian à Rodolphe Agricola. 6. livres d'aphorismes sur l'Eucharistie, les Sacremens, les Symboles, &c. sur la véritable manducation du corps du Seigneur; sur la maniere dont les anciens mangeoient la cene; sur les cérémonies qu'on y a ajoutées, &c. Lettre sur cette question, Si le corps de J. C. à cause de son union inséparable avec le Verbe, s'approprie des qualités étrangeres au corps. Autre lettre à Jean Zuie pasteur de l'église de Constance, où il prouve que J. C. même dans la gloire est une véritable créature. Avis contre la peste. Lettre sur des significations obscures de certains mots. Antiquités d'Allemagne. Traité sur les âges du Christianisme. Lettre sur le mariage des esclaves chez les Allemands. Ces écrits sont en latin.

VAILLANT (D. Guillaume-Hugues) Benedictin de la congrégation de S. Maur, né à Orleans en 1619. a fait profession le 18. Septembre 1638. & est mort le 15. de Mai 1678. âgé de 59. ans. C'étoit un habile rhétoricien, & un bon poëte Latin. Il a fait un poëme latin sur la translation du corps de S. Benoît à l'abbaye de Fleuri, dite S. Benoît sur Loire, & trois odes latines sur le même sujet, *in-4°.* en 1663. Les plaintes de la France sur la mort de la reine Anne d'Autriche: & la réponse de l'Espagne à la France, en vers latins, en 1663. Un recueil d'épigrammes à la louange des SS. de toute l'année, sous le titre de *Fasti sacri*, 2. vol. *in-8°.* en 1674. chez Desprez. Les hymnes à l'honneur des principaux SS. de l'ordre de S. Benoît sont aussi de sa composition. D. Vaillant étoit professeur de rhétorique à Pont-levoi, lorsqu'il mourut. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur.*

VAILLANT DE GUESLIS. (Germain) *Dans le Mo-*

reri, *édition de 1725. on dit qu'il* mourut à Meu le 15. de Septembre 1587. L'année est juste ; mais il faut dire qu'il mourut le 25. de Septembre à Meun, petite ville sur la Loire. Son Commentaire sur Virgile a été imprimé à Anvers *in-fol.* en 1575. environ douze ans avant sa mort.

VAILLANT (Jean-Foy) habile antiquaire, &c. *Ajoutez ce qui suit, qui a été omis à son article dans le Moreri, édition de 1725.* Il nâquit le 24. de Mai 1632. Ayant perdu son pere à l'âge de trois ans, il fut élevé par un oncle maternel, qui prit un grand soin de son éducation. Cet oncle étant mort sans enfans, & ayant fait M. Vaillant héritier de son nom & de la plus grande partie de son bien, celui-ci prit le parti de la médecine, non du droit, comme on l'a dit, & fut reçu docteur n'ayant pas encore 24. ans. On n'a pas marqué la durée de sa captivité à Alger ; elle fut de quatre mois & demi. Il mourut âgé de 74. ans & 5. mois.

VAILLANT (Jean-François-Foy) fils du précédent, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, qu'il* nâquit le 17. de Février 1665.

VAILLANT (Clement) &c. Son ancien Etat de la France parut en 1605. non dès 1504. *comme on l'a dit dans le Moreri, éditions de 1725 & de 1732.*

VAILLANT (Sebastien) nâquit le 26. Mai 1669. à Vigny près de Pontoise : son pere qui étoit marchand, se nommoit Denys Vaillant, & sa mere Marguerite Pinson. Dès sa premiere jeunesse il fit paroître tant de passion pour les plantes, que dès l'âge de cinq ans, il ramassoit toutes celles qui lui paroissoient les plus belles, & il les apportoit dans le jardin de son pere, qui lui marqua un endroit où il lui permit de les cultiver. A l'âge de six ans, on le mit en pension à Pontoise chez un prêtre, pour lui faire apprendre à lire, à écrire & le latin. Peu de tems après il fut attaqué d'une fiévre intermittente, dont il se guérit lui-même en mangeant des laitues, qu'il avoit cueillies & assaisonnées avec du vinaigre. Pour se lever de bon matin, & avoir ainsi le tems d'apprendre ses leçons, il s'avisa de mettre sous sa tête tous les soirs en se couchant, un soufflet garni dans le milieu d'un gros clou de cuivre relevé en bosse : par ce moyen il ne lui fut pas difficile de se lever de grand matin ; mais à la longue ce clou lui blessa tellement la tête, qu'il survint à la nuque du cou une loupe qui lui resta toute sa vie. Il fit de grands progrès dans tout ce qu'on lui apprit ; & cependant il songeoit toujours à ses plantes, & employoit les momens destinés à la recréation, à en découvrir de nouvelles. Son pere qui vouloit en faire un organiste, lui fit apprendre la musique & à jouer du clavecin. Il eut pour maître l'organiste de S. Macloud de Pontoise ; & devenu en peu de tems aussi habile que lui, il alloit souvent toucher l'orgue en sa place. Il eut même sa place, n'ayant encore qu'onze ans, lorsque cet organiste mourut en 1680. & il s'acquitta avec tant de succès de ce nouvel emploi, que les religieuses de la même ville lui confierent leur orgue, & lui donnerent la nourriture & un logement dans leur maison. Le jeune Vaillant y fit connoissance avec les chirurgiens qui y travailloient ; & à ses heures de loisir, il alloit tous les jours voir penser les malades ; ce qui lui fit naître le desir d'apprendre la chirurgie. Dans cette vue, il emprunta des livres d'anatomie & de chirurgie, qu'il lut avec beaucoup d'application, & il se fit recevoir à l'Hôtel-Dieu de Pontoise en qualité de garçon chirurgien. Ensuite il ne s'attacha plus qu'à penser les malades, à faire des dissections dans sa chambre, & generalement à tout ce qui étoit necessaire pour se perfectionner dans son art. Il sortit de Pontoise en 1688. âgé de 19. ans, & alla à Evreux, où il continua d'exercer la chirurgie sous un maître: deux ans après, M. le marquis de Goville, capitaine dans le régiment des fuseliers l'engagea à faire la campagne avec lui en qualité de chirurgien de sa compagnie. Pendant son séjour à l'armée, il donna plusieurs marques de valeur, & il se trouva à la bataille de Fleurus, où M. de Goville ayant été tué, il fit chercher son corps, & lui fit rendre les derniers honneurs. Il s'en retourna ensuite à Evreux, où il continua l'exercice de la chirurgie jusqu'en 1691. qu'il vint à Paris, où il travailla dans l'Hôtel-Dieu de cette ville en qualité d'externe. Ayant sçu que M. Pitton de Tournefort démontroit les plantes au Jardin royal ; il y alla, se rendit assidu à ses leçons, & apprit alors les noms des plantes qu'il n'avoit connues auparavant que de vue. Il sentit renaître sa premiere passion pour les plantes, & s'y livra tellement, que M. de Tournefort prédit dès-lors qu'il deviendroit un très-habile botaniste. En 1692. un chirurgien de ses amis, l'engagea à venir demeurer avec lui à Neuilly pour y exercer la chirurgie ; ce qu'il fit d'une maniere tout-à-fait desinteressée: ses occupations ne l'empêchoient point de venir tous les jours au Jardin royal pour y écouter M. de Tournefort, & il y apportoit souvent des plantes de la campagne qui manquoient au Jardin. A la sortie des démonstrations de M. de Tournefort, il alloit à l'amphithéatre pour y écrire les vertus des plantes que M. Afforty dictoit : l'après-midi il assistoit aux leçons d'anatomie de M. du Vernay, & il se trouvoit ensuite à celles de chymie de M. de Saint-Yon, & tous les soirs il retournoit chez lui, & faisoit en chemin la visite de quelques malades. M. de Tournefort le consulta, quand il voulut donner l'histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris, & M. Vaillant lui fit part de toutes ses découvertes. Ayant quitté Neuilly pour demeurer chez le P. de Valois, Jésuite, en qualité de son secretaire ; il y fut connu de M. Fagon premier médecin de Louis XIV. qui le retira de chez le P. de Valois, pour lui donner chez lui le même emploi de secretaire. La protection de M. Fagon lui donna entrée dans tous les jardins du roi, où il herborisa à son aise, & amassa en ce genre beaucoup de richesses. Enfin il eut la direction même du Jardin royal, qu'il a tant enrichi de plantes, qu'on ne l'a jamais vu plus abondant qu'alors. Les institutions de botanique de M. de Tournefort ayant paru en 1700. M. Vaillant fit sur cet ouvrage d'excellentes remarques, que M. Fagon approuva, & qui ont été imprimées dans les Mémoires de l'académie des sciences en 1723. M. Fagon lui résigna ensuite la charge de professeur & de sou-démonstrateur des plantes du Jardin royal ; & lorsqu'il eut obtenu de la liberalité du roi de faire construire un cabinet de drogues, il chargea M. Vaillant de faire venir des pays étrangers toutes les drogues necessaires pour orner ce cabinet. Dès que M. Vaillant eut achevé cet ouvrage, il fut fait garde du cabinet des drogues du roi. Il fut le premier qui représenta à M. Fagon la necessité qu'il y avoit de faire construire des serres à fourneaux, pour conserver les plantes les plus précieuses ; ce qui fut exécuté. Ayant été obligé vers ce tems-là de faire la démonstration des plantes en l'absence du professeur ordinaire, on le pria au retour de celui-ci, d'achever le cours ; & ce fut dans cette occasion qu'il prononça le beau discours que nous avons de lui sur la structure des fleurs & sur l'usage de leurs differentes parties. Il conclut aussi le plan d'un systême de botanique, où l'on remarque beaucoup d'ordre & de justesse : on en voit les fondemens dans un discours qu'il a prononcé le 10. Juin 1717. & dans les remarques qu'il a faites sur la méthode de M. de Tournefort. Ses travaux immoderés furent cause que quelques années avant sa mort il fut attaqué d'un asthme incurable, & il rendit par la bouche plus de 400. pierres. Voyant que sa fin approchoit, il écrivit le 15. Mai 1721. à M. Boërhaave, pour le prier de vouloir se charger du soin de publier son livre des plantes qui naissent aux environs de Paris, auquel il avoit travaillé trente-six ans. C'est le *Botanicon Parisiense*, ou *Dénombrement par ordre alphabetique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, compris dans la carte de la prévôté & de l'élection de ladite ville, par le sieur Danet gendre du sieur de Fer*, imprimé en 1727. à Leyde par les soins de M. Boërhaave, *in-folio*, enrichi de plus de 300. figures dessinées par le sieur Aubriet, peintre du cabinet du roi. M. Vaillant étoit mort dès le 26. de Mai 1722. Il étoit de l'academie royale des sciences. * *Voyez* sa vie par M. Boërhaave dans la préface du *Botanicon Parisiense. Journ. litter. de la Haye, 1729. premiere partie.*

VAL (Nicolas du) conseiller au parlement de Paris,

&c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il mourut l'an 1584. Cela n'est pas : il fut assassiné vers 1570. au plus tard. *Dans les mêmes éditions on cite* les lettres de Pasquier : mais celui dont parle Pasquier en ses lettres, est Jerôme du Val, aussi conseiller au parlement, qui mourut en 1584.

VAL (Jean du) *cherchez* DUVAL (Jean).

VALBELLE, terre située en Provence..... a donné son nom à l'ancienne maison de Valbelle, &c.

BRANCHE DE MERARGUES-RIANS.

XIX. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* celui que l'on nomme Geofroi, se nommoit André-Geofroi. *Ajoutez à ses qualités*, marquis de Rians, de Montfuron & de Bressieux, comte de Ribiers, baron de Merargues. *Ajoutez aussi qu'*il est mort en son château de Merargues le 17. de Fevrier 1735. âgé de 33. ans.

VALBONNAYS (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de) seigneur de Peyre, &c. premier président de la chambre des comtes de Dauphiné, & académicien correspondant honoraire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, s'est acquis une grande réputation dans le XVII. siécle & dans celui-ci par son esprit, les belles qualités de son cœur, son amour pour les lettres, son application continuelle à l'étude, & les differens ouvrages qu'il a composés. Il nâquit à Grenoble le 23. de Juin 1651. fit ses premieres études à Notre-Dame de Grace en Forest, chez les peres de l'Oratoire, soutint avec beaucoup d'honneur ses theses de philosophie, n'ayant encore que 14. ans, & peu de tems après obtint de ses parens la permission de contenter l'extrême desir qu'il avoit de voyager. Malgré sa grande jeunesse, il voyagea en curieux intelligent, à qui rien n'échape de ce qui mérite d'être remarqué. Il séjourna six mois à Rome, & plus encore à Venise, parce que M. de Saint-André, premier président du parlement de Grenoble, alors ambassadeur de France auprès de la république de Venise, l'y retint. M. de Valbonnays alla ensuite en Hollande, & de-là en Angleterre, se trouva au combat naval qui se donna entre les flottes des Anglois & des Hollandois au mois de Juin 1672. & après ce petit essai qu'il voulut faire de la guerre, il vint à Paris, y étudia en droit, & y prit ses degrés : mais l'étude des mathématiques prit facilement le dessus sur celle des loix. Il en prenoit des leçons assiduement de M. Ozanam ; & lorsque de retour en Dauphiné, il eut succedé à M. son pere dans sa charge de conseiller au parlement, il conserva toujours un amour ardent pour ces sortes de sciences. En 1690. il acheta la charge de premier président de la chambre des comptes, & quelques années après il perdit la vue ; ce qui le détermina à abandonner l'étude des mathématiques : mais ne pouvant demeurer sans application, il se jetta du côté de l'histoire, & fit son occupation principale des matieres d'histoire & de jurisprudence qui concernent le Dauphiné. C'est à ces recherches que nous devons les curieux mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les dauphins de la maison de la Tour du Pin, qui parurent la premiere fois en 1711. *in-fol.* & furent réimprimés en 1722. en deux volumes aussi *in-folio* ; un autre mémoire pour établir la jurisdiction du parlement & de la chambre des comptes de la même province sur la principauté d'Orange, avec les preuves, en 1714. plusieurs dissertations sur differens sujets d'antiquité, répandues dans les journaux de Trévoux, les nouvelles litteraires, & autres ouvrages periodiques, tels que sont celles sur le concile d'Epaune, sur Raymond Dupuy, deuxiéme grand-maître de Malte, dans le t. 6. des *Mém. de litt. & d'hist.* chez Simart, p. 154. sur l'arc de triomphe d'Orange, des inscriptions de Lyon & de Ventavon, le sabbat des Juifs, des explications de passages d'anciens auteurs, &c. Il avoit été admis dans l'académie de Lyon dès le commencement de son institution, & en 1728. il fut nommé académicien correspondant honoraire de l'académie des inscriptions & belles lettres. Il tenoit chez lui régulierement deux fois la semaine, des conférences sur l'histoire & la litterature avec des personnes de bon goût & d'érudition. Il a donné par son testament de grandes marques de pieté & de liberalité, soit envers les hôpitaux de Grenoble, soit envers ceux qui lui étoient attachés. Il est mort d'une rétention d'urine le 2. de Mars 1730. dans sa soixante-dix-neuviéme année. * *Merc. de Franc. 1730. Mai.* Eloge de M. de Valbonnays par M. de Bos, secretaire de l'académ. des inscript. & belles lettres. *Mém. du tems.*

VALDE'S (Jacques) *Ajoutez au Moreri édition de 1725. & de 1732. que* le célebre Jerôme Bignon n'ayant que dix-neuf ans, réfuta le livre de cet auteur pour la préséance des rois d'Espagne ; & se fit beaucoup d'honneur par cet ouvrage, où son zéle pour la gloire de la France & de nos rois éclate par-tout. *Voyez* BIGNON (Jerôme) *dans le Dictionnaire historique & dans ce Supplement*. Le livre de Valdés ou Valdésius est en latin, & parut *in-fol.* à Grenade en Espagne en 1602. Il est intitulé, *De dignitate regum regnorumque Hispaniæ, & honoratiori loco eis seu eorum legatis à conciliis ac Romanâ sede jure eis debito.* Pierre de l'Etoille en parle dans son journal du regne de Henri IV. à qui il dit que l'on montra ce livre. * *Voyez* le tome 2. de ce journal, *pages 79. & 80.*

VAL DES CHOUX. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Val des Choux, prieuré dans le diocèse de Langres, à quatre lieues de Châtillon, est situé dans une affreuse solitude. C'est un chef d'ordre, mais peu considérable, qui avoit une regle particuliere, differente de celle de S. Benoît. On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frere Wiart ou Viard, convers de la chartreuse de Lugny, qui ne se voyant occupé chez les Chartreux qu'aux affaires temporelles, se retira dans cette solitude près d'une fontaine, & y assembla ses disciples. Ce qui peut confirmer cette tradition, c'est que les religieux du Val des Choux avoient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur institut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc : mais ils y ont changé quelque chose. Ils prennent un chaperon au-lieu du capuchon qui tenoit autrefois à la cuculle ou scapulaire. Cette tradition cependant ne peut se soutenir, 1°. parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes duc de Bourgogne, fort peu d'années après la chartreuse de Lugny, & qu'en ce tems-là les Chartreux n'avoient pas besoin de réforme. Ils étoient dans la plus grande ferveur ; & quoique les religieux du Val des Choux ayent pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été aussi austeres qu'eux. 2°. Jacques de Vitry qui vivoit en ce tems-là, dit qu'ils suivoient les usages de Cîteaux, & non pas des Chartreux. 3°. Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frere Wiard, mais un nommé Gui, qui eut pour successeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'église sur lequel on lit ces deux vers :

Hic duo sunt fratres, caput ordinis, & prothopatres,
Guido & Humbertus : sit Christus utrisque misertus.

Dans la même église on lit encore une inscription qui fait connoître que le frere Wiard ne se retira au Val des Choux qu'environ cent ans après la fondation du monastere, l'an 1293. *Anno Domini MCCXCIII. quarto nonas Novembris intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium.* On convient cependant, que le premier prieur du Val des Choux est venu de la chartreuse de Lugny : les constitutions le disent positivement. On voit dans l'église le tombeau de deux enfans, que quelques-uns prétendent être des enfans des ducs de Bourgogne. Les PP. DD. Martenne & Durand l'ont fait graver dans le premier volume de leur Voyage litteraire, premiere partie. * *Voyez* ce Voyage, & Jacques de Vitri, ch. 17. *Histor. Occid.* Chassaneus, *Catalog. gloriæ mundi*, pag. 4. Le Mire, *in chron. Cisterc. & in origin. monast. l. 2. c. 9.* Hermant, curé de Maltot, dans son *Histoire des ordres religieux*. Le P. Helyot, dans son *Histoire des ordres monastiques*, &c.

VAL DES ECOLIERS. *Il faut ajouter ce qui suit à ce que l'on en trouve déja dans le Moreri.* C'est une abbaye de l'ordre de S. Augustin, au diocèse de Langres, à une petite

petite lieue de Chaumont, où il y a un abbé régulier de la congrégation de sainte Geneviéve. Cet abbaye qui a été chef-d'ordre jusqu'à son union à la congrégation de France, & qui avoit sous soi des dépendances assez considérables, entr'autres le monastere de sainte Catherine de Paris, doit son origine à quatre docteurs de l'université de Paris, qui touchés de l'esprit de Dieu, se retirerent dans une solitude affreuse du diocèse de Langres, au commencement du XIII. siécle. Leur exemple fit une si grande impression sur l'esprit de l'évêque de Châlons en Champagne, nouvellement élu qu'avant que d'être sacré, il renonça à sa dignité pour se joindre à eux. Il falloit être aussi animés qu'ils l'étoient de l'amour de la pénitence, pour choisir un lieu environné de tous côtés de rochers & de bois, si étroit, qu'il est impossible de s'étendre, & qui ne présente rien d'agréable que la mortification à ceux qui l'habitent; aussi ni demeurerent-ils pas plus de trente ans : ils furent obligés de s'établir à une demi-lieue de-là, dans un lieu encore fort solitaire, mais moins desagréable. On y transfera les ossemens de ceux qui étoient déja morts, sur-tout des quatre fondateurs, qui sont sous une belle tombe au milieu du chœur, sur laquelle on lit ces vers :

Gallia nos genuit, docuit Sorbona, recepit
Hospitio præsul, pavit Eremus inops.
Justa pius solvit Christo, quem ereximus ordo,
Ossaque jam vallis nostra scholaris habet.

L'esprit de simplicité qui regnoit parmi eux, les obligea de se contenter de la qualité de prieur; & ce n'a été que dans la suite que l'envie de se faire appeller abbés les a pris. cette maison ayant été réunie à la congrégation de sainte Genevieve, ces chanoines réguliers y ont fait fleurir la pieté, & ont entierement rebâti l'abbaye, qu'ils ont rendue une des plus belles de leur congrégation. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont fait imprimer les premieres constitutions du monastere dans leur *Voyage litteraire*, tome 1. 1. part. Ces constitutions sont également édifiantes & instructives. Il y a aussi à Mons une abbaye du Val des Ecoliers, qui est possédée par les chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin.

VAL-DIEU, abbaye de l'ordre de Citeaux, située à quatre lieues de Tongres, à autant de Maëstricht & de Liege, & à cinq d'Aix-la-Chapelle. Elle fut fondée l'an 1168. à Hocht à une lieu de Maëstricht. Henri duc de Limbourg la transfera en 1216. dans un vallon fort solitaire, mais assez agréable, qui depuis prit le nom du Val-Dieu. L'ancienne église qui subsiste encore aujourd'hui, fait juger de la pauvreté des premiers habitans de ce désert. Elle est dans le cloitre proche du chapitre, & n'a pas plus de 25. pieds de long, environ 12. d'élevation, & 10. de largeur. Les anciens pupitres que l'on y voit, ressentent entierement la premiere simplicité des premiers religieux de Citeaux. Aujourd'hui le monastere est assez proprement bâti, & a plus d'étendue. On lit cette épitaphe dans le chapitre.

Hic jacet illustri de Monyoc stemmate natus
Walvannus miles, monachum quem vota creassent,
Si non præmaturè è vivis hunc fata tulissent.

* *Voyez le Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand, tome 2.

VAL-SAINT-LAMBERT, illustre abbaye de l'ordre de Citeaux, avoit d'abord été fondée environ à trois lieues de Liege, vers l'an 1188. mais dans un lieu si disgracieux & si dénué de tout, que les religieux que l'on avoit tirés de Signy, s'en retournerent dans leur premier monastere. Hugues de Pierre-pont, évêque de Liege, fâché de leur retraite, alla lui-même au chapitre général de Citeaux, & offrit un lieu plus commode sur le bord de la Meuse, à deux lieues de Liege. Son offre fut acceptée, & il y bâtit le monastere, & y reçut une communauté l'an 1202. Hugues de Pierre-pont avoit choisi sa sépulture dans cette maison; mais les chanoines qui étoient fort attachés à ce pieux évêque, se rendirent maîtres de son corps. * *Voyez* le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, 2. vol.

VALENCE sur le Rhône, ville de France en Dauphiné, &c. *Cet article tel qu'il est dans le Moreri, a besoin des additions suivantes.* L'église de Valence fut établie les dernieres années du deuxiéme siécle, ou au commencement du troisiéme, par les saints Felix, Fortunat & Achillée que saint Irenée évêque de Lyon y envoya. Le martyre fut la recompense de leur zéle & de leur prédication; & l'église de Valence leur rend l'honneur qui leur est dû. Le plus ancien évêque de cette église qui soit connu, est saint Emilien, qui a pu la conduire dès l'an 347. & qui la conduisoit encore en 374. Il fut en grande liaison avec saint Eusébe de Verceil qui l'appella pour avoir part à la consécration de saint Marcellin, premier évêque d'Embrun. Il assista au premier concile de Valence tenu l'an 374. & il y tint un des premiers rangs. On trouve son nom parmi ceux qui ont souscrit à ce concile. Saint Emilien eut des successeurs illustres, entr'autres Sextus qui occupa le siége après lui, & qui donna sa vie pour la foi; saint Apollinaire, qui succeda à Maxime, qui avoit été accusé de Manichéisme: il étoit fils d'Hesichius, senateur Romain, depuis archevêque de Vienne, & frere de saint Avire, fils & successeur d'Hesichius. Il eut pour maître saint Mamert de Vienne; & ce fut celui-ci qui l'éleva aux ordres. S. Apollinaire parut avec éclat dans cette célebre conference des évêques Catholiques avec les évêques Ariens, qui fut tenue en présence de Gondebaud roi de Bourgogne, où la vérité triompha de l'erreur. Il assista aussi au concile d'Epaone ou Epaune l'an 517. sous le pontificat d'Hormisdas, le regne de Sigismond roi de Bourgogne, & le consulat d'Agapite; au premier concile de Lyon tenu la même année 517. &c. Gallus, qui assista au cinquiéme concile d'Orleans en 549; Maxime II. du nom, qui envoya le diacre Abstémius au deuxiéme concile de Lyon en 567. pour y tenir sa place en qualité de son député. Ce fut sous son pontificat que l'église de Valence, selon le recit de Gregoire de Tours, fut délivrée miraculeusement des attaques d'un capitaine Lombard, qui étoit venu avec plusieurs autres brigands de sa nation pour la piller l'an 566. C'étoit aussi sous son épiscopat que vivoit à Valence une sainte vierge, nommée Galle, aux prieres de laquelle on attribua principalement la délivrance de la ville. Bollandus en a donné la vie écrite par un auteur anonyme de ce tems-là. Sainte Galle a vécu 90. ans, & l'on en fait la fête à Valence; Ragnoald qui a assisté à un grand nombre de conciles, où il a montré son zele pour la discipline, comme au premier de Mâcon en 581. au troisiéme de Lyon en 583. au deuxiéme de Valence en 584. au deuxiéme de Mâcon en 585. &c; Salvius qui se trouva à un concile d'Orléans tenu en 634. où il confondit un hérétique Monothélite; Aigiluphe, que le P. Columby a confondu avec Aygulphe abbé de S. Denys, & archi-chapelain du roi Clovis II; Iugilde ou Angilde qui étoit au troisiéme concile de Châlons sur Saone tenu en 650. Bonit, dont le nom se trouve dans les souscriptions d'un concile de Narbonne tenu l'an 788. dont les actes ont été donnés par Catel dans son histoire de Languedoc, & plus correctement depuis par M. Baluze dans ses notes sur le livre de M. de Marca, *De concordia imperii & sacerdotii*; Luperosus, que Columby nomme Lupicin, qui assista à une assemblée tenue par Charlemagne à Aix-la-Chapelle en presence du pape Leon III. l'an 804. dans le deuxieme voyage que ce pape fit en France, & de là en Allemagne pour voir cet empereur; Dunctran ou Dongtran, qui siegeoit l'an 842. & qui assista cette année aux funerailles de S. Bernard archevêque de Vienne, mort dans l'abbaye qu'il avoit fondée à Romans, & dont la vie a été donnée à Paris en 1722. par le P. Fleury Ternal Jesuite; Rather ou Ratbert, qui assista à quelques conciles en 859. & depuis, & entr'autres en 879. à l'assemblée de Mantaille, au territoire de Vienne, dans laquelle le prince Boson fut élu roi d'Arles. Isaac I. du nom, vers l'an 886. qui assista en 890. au quatriéme concile de Valence pour

l'élection de Louis fils du roi Boson, au même royaume d'Arles; Remegaire I. qui fut le premier de tous les évêques de Valence, à qui l'on trouve que des empereurs ayent fait des donations pour son siége; il en reçut en particulier de l'empereur Louis IV. vers l'an 900. Cet empereur lui donna plusieurs terres du comté de Die; Aimon qui tint le siége de Valence vers la fin du X. siécle, & qui excommunia un usurpateur des biens de son église. D. Mabillon en a rapporté la sentence dans le tome premier de ses analectes. On y voit la formule des sentences d'excommunication qui étoient en usage alors; Guigues ou Guy, qui assista en 1025. au concile d'Aussone en Bourgogne, si favorable à la jurisdiction épiscopale; Ponce, dans l'onziéme siécle, qui se démit de l'abbaye de S. Victor près de Valence, entre les mains du pape Leon IX. qui l'unit à l'abbaye de S. Victor de Marseille, Rainachaire ou Rainagaire, dont l'épiscopat commença vers l'an 1060. ce fut sous lui que S. Hugues chanoine de Valence, depuis évêque de Grenoble, commença à édifier l'eglise par sa vie sainte. Hugues étoit de Châteauneuf d'Isere, terre qui, à ce que l'on croit, appartenoit à ses parens, & qui est aujourd'hui à l'église de Valence. Il étoit fils d'Odilon qui quitta le monde pour se retirer dans la grande chartreuse; Gontard, qui remplit le siege de Valence l'an 1082. & que l'on croit avoir vécu jusqu'après l'an 1100. Ce fut en 1095. le 5. Août, du tems de ce prélat, que l'église cathédrale de Valence fut consacrée par le pape Urbain II. qui étoit alors en France. La date de cette consécration est marquée dans une inscription latine qui se voit encore à une des portes de l'église de Valence. Elle fut dédiée sous l'invocation de la sainte Vierge & des saints martyrs Corneille & Cyprien: mais aujourd'hui elle porte le titre de saint Apollinaire, évêque de Valence. Gontard accompagna aussi le pape Urbain II. au concile de Clermont, où la croisade fut resolue. Dans le même tems, Bernard prêtre de l'église de Valence, fut élu patriarche d'Antioche. Eustache chanoine de l'Eglise du Puy, succeda à Gontard l'an 1111. S. Bernard en parle dans ses lettres, mais mal. Eustache eut pour successeur Jean, qui est honoré comme saint. Il avoit été tiré de l'ordre de Cîteaux; & auparavant il avoit été chanoine de Lyon. Les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, ont donné sa vie dans le troisiéme tome de leurs anecdotes. Orilbert II. du nom, prieur de l'abbaye de la Chaise-Dieu, ami de S. Bernard, occupa le siége de Valence après Jean. Odon, évêque de Valence, que l'on dit avoir été de l'ancienne maison de Retortour dans le Vivarès, a aussi illustré le siége de Valence dans le XII. siécle. Il donna à son église en 1179. sa terre de Beauchastel. Il assista au troisiéme concile général de Latran auquel le pape Alexandre III. présida avec trois cens évêques assistans. De son tems la maison abbatiale de S. Ruf d'Avignon, chef de tout l'ordre des chanoines réguliers qui portent ce nom, fut transferée & reçue dans le diocèse de Valence, & tout auprès de cette ville, du consentement de l'évêque Odon, qui ajouta ses liberalités à ce consentement en 1158. Depuis ce tems-là plusieurs abbés de S. Ruf devinrent évêques de Valence, comme Louis de Villars en 1352; Antoine de Balsac d'Antraigues en 1447; Louis de Poitiers en 1460; Gerard de Crussol en 1468; Charles de Gelas de Lebeton, en 1562. Ce fut sous lui que la maison abbatiale de S. Ruf fut transferée dans l'enceinte de Valence, à cause des persécutions des Calvinistes. Avant ces prélats tirés de S. Ruf, & dès 1273. l'évêché de Die fut uni à celui de Valence, par une bulle du pape Gregoire X. datée le 25. de Septembre de cette année sous l'évêque de Valence, Amedée de Roussillon, d'une des plus illustres familles de Dauphiné, alliée à l'illustre maison de Geneve, neveu d'Amedée de Genéve, évêque de Die. Le pape entend par cette bulle, qui eut son exécution, que l'état des évêques qui gouvernoient alors ces églises, demeurant dans leur entier, celui qui survivroit à l'autre, seroit en même tems evêque de Valence & de Die, & que les deux églises seroient dès-lors à perpétuité gouvernées par un même prélat; que l'évêque de ces deux églises seroit alternativement élu dans l'une & l'autre, à commencer pourtant par celle de Valence; mais à condition que les chanoines de l'une & de l'autre s'assembleroient en cette occasion pour avoir également voix, comme s'ils ne composoient qu'un même chapitre. Dès l'année suivante 1276. l'union ordonnée par la bulle eut son effet par la mort d'Amedée de Geneve, évêque de Die, Amedée de Roussillon, évêque de Valence, fut mis en possession de l'évêché de Die; & cette union a subsisté depuis pendant 412. ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1664. L'église de Valence célebroit autrefois la fête de cette union le 25. de Septembre, & l'on voit dans son ancien missel que la messe qu'elle disoit ce jour-là est la même à la réserve des collectes, que celle que l'église dit aujourd'hui pour implorer le secours de Dieu contre ses persécuteurs. Mais Louis XIV. croyant que chacune de ces deux églises avoit besoin d'un pasteur propre, par rapport au grand nombre de Calvinistes qui s'étoient réunis depuis peu à l'église, sépara ces deux évêchés, en nommant à Valence M. Bochard de Champigny, à Die M. de Montmorin, depuis archevêque de Vienne. Le plus illustre évêque de Valence depuis cette séparation, est Jean Catellan, mort au commencement de 1725. après 20 ans au moins d'épiscopat. Il n'a pas été moins illustre par sa piété & par son zéle, que par sa science. Tout le monde connoît sa lettre pastorale aux nouveaux réunis de son diocèse, qui échauffa M. Basnage Protestant fort connu, qui entreprit d'y répondre par plusieurs instructions pastorales, qui ne furent pas sans replique de la part du prélat, qui fit entr'autres une nouvelle instruction pastorale pour répondre aux instructions de M. Basnage sur la réponse qu'il avoit faite à une instruction pastorale de ce Protestant, & ses *Antiquités de l'église de Valence, avec des réflexions sur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités*, vol. in-4°. imprimé aux dépens du prélat à Valence en 1724. & qui ne parut qu'après sa mort. C'est un ouvrage sensé, judicieux, & plein de recherches. *Comme dans le Moreri on a parlé aussi fort peu exactement des conciles de Valence, il faut y suppléer ici.*

CONCILES DE VALENCE.

Le premier se tint l'an 374. sous l'épiscopat de S. Emilien, le pontificat du pape saint Damase, & le consulat de l'empereur Gratien & d'Equitius. Quelque different survenu dans cette église, mais dont on ignore le sujet, donna lieu à ce concile. Florentius, archevêque de Vienne, y présida. On ne voit dans ses souscriptions que les noms de vingt évêques, quoiqu'un ancien manuscrit cité au bas de ses actes, assure que trente évêques y assisterent. Ce concile fit quatre canons. Le premier ordonne qu'à l'avenir les bigames ne pourront être ordonnés, soit qu'ils ayent contracté cette bigamie par des mariages faits avant ou après leur baptême. Le deuxiéme, que les filles qui après s'être consacrées à Dieu par le vœu de virginité, viendroient à se marier, ne seroient pas reçues à la pénitence, dès qu'elles le demanderoient; & que quand elles y seroient reçues, on leur differeroit la communion jusqu'à ce qu'elles eussent pleinement satisfait à Dieu. Le troisiéme est encore sur la penitence, & le quatriéme veut que l'on croye ceux qui se diront coupables de quelque crime mortel, lorsqu'on voudra les élever à quelque ordre sacré. En conséquence de ce quatriéme canon, le concile en écrivit au clergé & au peuple de l'église de Frejus; c'est que ce canon avoit été fait au sujet d'Acceptus évêque de Frejus. Nicolas de l'Aubespine, évêque d'Orléans, a éclairci par de fort bonnes remarques le troisiéme canon du même concile, qui est contre ceux qui avoient sacrifié aux idoles après le baptême. Le deuxiéme concile dont nous n'avons point les actes, se tint vers le tems du deuxiéme concile d'Orange, c'est-à-dire vers l'an 529. & sur le même sujet que celui-ci, c'est-à-dire, pour combattre les erreurs des Pelagiens & des Semi-Pelagiens, pour la justification de la doctrine de S. Césaire d'Arles, sur les matieres de la grace, comme on l'apprend du diacre Cyprien, auteur de la vie de S. Césaire. Le troisiéme concile de Valence, ou le deuxiéme, selon ceux qui ne

comptent point celui dont on vient de parler, eft de l'an 584 le 23. de Mai fous l'épifcopat de Ragnoalde. Sapaudus d'Arles y préfida, & il y eut environ quinze autres évêques. On ne fit prefque qu'y confirmer les donations qu'avoient faites le Roi Gontran & la Reine Auftrechilde fa femme, à l'églife de S. Marcel de Châlons & à celle de S. Symphorien d'Autun, conformément à la priere que Gontran en avoit fait faire à ce Concile par Afclepiodote fon envoyé. Le quatriéme ou le troifiéme concile de Valence eft beaucoup plus important. Il fut tenu par les évêques des trois provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, & par les ordres de l'empereur Lothaire, pour examiner l'affaire de l'évêque de Valence qui n'eft point nommé, accufé de plufieurs crimes. On ignore le jugement du concile fur ce fujet : mais les peres, avant de fe féparer, firent plufieurs canons, dont les fix premiers font fur les matieres de la grace, de la prédeftination, de la mort de J. C. pour tous les fideles, &c. la doctrine du livre de Jean Scot, autrement Jean Erigene, intitulé, les 19. chapitres, en un mot, toutes les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens furent condamnées folemnellement dans ce concile, dont nous avons encore les actes : & cette fainte affemblée a eu la confolation de voir la doctrine contraire qu'elle a foutenue, approuvée depuis dans deux autres conciles, & en général par toute l'Églife. Elle fit enfuite plufieurs canons de difcipline très-utiles, au nombre de 18. dans les deux féances qu'elle tint. Ce concile, l'un des plus célebres de la France, & l'un des plus utiles par l'importance des matieres qui y furent décidées, fe tint fous le regne de l'empereur Lothaire, en Janvier 855. dans l'églife de S. Jean, & tout le clergé de Valence, y affifta. Sous Ifaac I. du nom, évêque de Valence, on tint le quatriéme ou le cinquiéme concile de cette ville en 890. mais c'a été moins un concile qu'une affemblée des prélats & des feigneurs du royaume d'Arles, dans laquelle il ne fut guère queftion que de l'élection de Louis, fils de Bozon, au royaume d'Arles, comme fon pere Bofon avoit été élu pour le même royaume dans le concile ou l'affemblée de Mantaille. Hugues de Flavigny parle d'un cinquiéme ou fixiéme concile de Valence, commencé à Autun, & continué à Valence fous le pontificat de Pafcal II. & l'épifcopat de Gontard, l'an 1100. au fujet de Norgard, évêque d'Autun, accufé de fimonie. Le fixiéme ou feptiéme concile de Valence fe tint l'an 1248. fous l'épifcopat de Philippe de Savoye. Ce concile avoit été d'abord indiqué à Montelimart : mais il fut transferé à Valence, & les cardinaux, Pierre évêque d'Albane, & Hugues prêtre du titre de fainte Sabine, y préfiderent comme legats du pape Innocent IV. On y fit vingt trois canons contre l'empereur Frederic II. contre les bénéficiers qui exerçoient des charges de judicature, contre les Juifs, les parjures, les forciers, les excommuniés, &c. * *Voyez fur tout cela* les auteurs cités dans cet article ; les antiquités de l'églife de Valence par M. de Catellan; la vie de S. Prudence évêque de Troyes, par M. Breyer, chanoine de l'églife de Troye.

VALENS (Flavius) empereur, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725, on dit qu*'il étoit fils d'un cordier, nommé Gratien : *il falloit dire qu*'il étoit fils de Gratien, furnommé *le Cordier*, non qu'il fût cordier de profeffion, mais parce que cinq foldats, malgré tous leurs efforts, ne purent lui arracher une corde qu'il tenoit entre les mains. *Il faut corriger la même faute à l'article de* VALENTINIEN.

VALENS (Pierre) étoit de Groningue dans la Frize. C'étoit un homme de bien, bon Catholique, & très-fçavant dans les humanités & dans les langues grecque & latine. Il a été le feiziéme profeffeur en grec à Paris, où il eft mort en 1641. âgé de quatre-vingt ans. Il fut enterré à S. Etienne du Mont. Ce fut en 1619. qu'il prit poffeffion de fa chaire de profeffeur royal dans le college de Cambrai. Le difcours qu'il prononça ce jour-là, a été imprimé *in-8°*. en 1622. Il y dit qu'il y avoit alors vingt-cinq ans qu'il enfeignoit dans l'univerfité de Paris, dont il fait un grand éloge. Les autres difcours de ce profeffeur que nous avons vus imprimés, font, *De laudibus Homeri*, en 1621. *in-8°*. *Lacrymarum Heracliti & rifus Democriti fcena*, en 1623. *in-8°*. *Elogia Ludovici XIII*. en 1619. *in-8°*. en vers latins. *De Rupella recepta, in-8°*. en profe. Pierre Valens avoit fuccedé à Nicolas Bourbon dans la place de profeffeur royal, & il eut lui-même pour fucceffeur Philippe du Bois, de Meaux. Guillaume Duval dans fon hiftoire du college royal ne dit rien des écrits de Valens, & peu de chofe de fa perfonne. * *Voyez* cet ouvrage, page 22.

VALENZUELA VELASQUEZ (Jean-Baptifte) évêque de Salamanque au milieu du XVII. fiécle, noble Efpagnol, d'une famille ancienne, nâquit le 24. de Juin 1574. à Cuença dans la nouvelle Caftille. Il fut élevé fous les yeux de l'évêque du lieu, Gomez Zapata. Il eut pour pere PIERRE de Valenzuela, & pour mere *Jerôme* Velafquez Davila, femme d'une grande vertu & noble. Valenzuela né avec de l'amour pour l'étude, acquit d'abord une érudition affez fuperficielle par la trop grande varieté des lectures aufquelles il s'appliqua. Mais enfuite il s'attacha particulierement au droit, & l'approfondit. Il fut reçu docteur en droit canon à Siguença dans la vieille Caftille, à l'âge de dix-fept ans feulement, & vifita enfuite les academies les plus célebres de l'Efpagne. On l'employa auffi dans plufieurs caufes, dont le fuccès lui fit honneur. Réfolu de prendre l'etat eccléfiaftique, il fut tonfuré en 1597. Le pape Paul V. lui donna la charge de collecteur des droits de la chambre apoftolique ; & par reconnoiffance, Valenzuela prit le parti de ce pape dans l'affaire de Venife en 1606. Il publia en 1607. une défenfe du monitoire de Paul V. contre cette république, & la dédia à ce pape, dont il fe montre partifan zelé jufqu'à l'excès. Paul V. ne fut point ingrat; & dès-lors il lui donna le titre faftueux de *grand défenfeur de l'Eglife*. Jean Pacheco, évêque de Cuença, le fit fon vicaire ; & comme l'Efpagne follicitoit alors la canonifation de S. Julien, deuxiéme evêque de cette ville, Valenzuela fit un difcours pour prouver la fainteté & les miracles de ce prélat. Il le publia en 1611. & il fut bien reçu des Efpagnols. Ce faint a été canonifé depuis, & Barthelemi Alcazar a fait fa vie en un volume *in-folio* imprimé en 1692. à Madrid en efpagnol. Valenzuela ayant abandonné fon vicariat à Chriftophe fon frere, chanoine de Cuença & juge de la croifade de ce diocèfe, il fut honoré de la charge de fous-collecteur & de juge Apoftolique à Madrid. Au commencement de 1613. il fut reçu dans le fenat de Naples, & dom Pierre Fernandez de Caftro, comte de Lemos & viceroi de Naples, le chargea de la conduite de fes plus importantes affaires. En 1618. il dédia à ce comte fa premiere centurie des confeils, dont le quatre-vingt-dixneuviéme avoit été fait pour fuggerer à Fernandez de Caftro le moyen de lever des fubfides fur le peuple dans les cas de neceffité : ce qui regarde la puiffance des princes pour l'impofition des tributs, y eft bien traité. Le duc d'Albe qui fucceda au comte de Lemos, n'eut pas moins d'eftime pour Valenzuela, & il le créa préfident du confeil de Sainte Claire qui fe tient à Capoue. Valenzuela exerça cette charge plus de deux ans. Trois ans après, il publia fon traité, *De ftatùs & belli ratione fervanda cum Belgis*, qui fut imprimé à Naples en 1620. *in-4°*. Il y défend les immunités eccléfiaftiques & les droits d'Efpagne fur la Flandre. Cet ouvrage eft dédié au pape Gregoire XIV. qui l'en remercia, & lui donna les abbayes de la Trinité & de Sainte Catherine. Valenzuela acheva enfuite le deuxiéme tome de fes confeils, qu'il envoya à Milan pour y être imprimé : mais la pefte ayant ravagé cette ville, le manufcrit fut perdu, & ceux qui en étoient chargés, périrent, & l'auteur en envoya une deuxieme copie à Naples, où il parut en 1634. Vers le même-tems, Valenzuela fut fait préfident du confeil fuprême de Grenade ; & quoiqu'on ne pût exercer cette charge que trois ans, il la remplit pendant onze. Enfin en 1643. on l'éleva fur le fiege épifcopal de Salamanque, dont il ne jouit que deux ans. Il mourut en 1645. âgé de 71. ans. Ses ouvrages ont été réimprimés à Geneve en 1728. *in-folio*, fous le titre de *Valenzuela opufcula theologico-juridico politica*.

On y trouve 1. sa défense du monitoire de Paul V. du 17. d'Avril 1606. contre la république de Venise,& les libraires y ont ajouté un recueil sur le même sujet, qui avoit paru en 1607. & qui contient les pieces faites alors en faveur de cette république, & quelques autres. Ces pieces sont le bref de Paul V. une lettre de Leonardo Donato doge de Venise, des lettres de la république à ses sujets; une dissertation d'Antoine Quirini sur ses droits, & plusieurs autres: 2. le traité, *De statûs ac belli ratione servanda cum Belgis*, &c. 3. *Vetera aliqua Hispaniæ monumenta seu inscriptiones & lapides*. L'auteur les présenta au cardinal François Barberin, legat d'Urbain VIII. 4. son discours espagnol sur la vie & les miracles de S. Julien; 5. ses conseils ou réponses de droit, en latin. Enfin on trouve dans ce recueil des décisions de la rote-Romaine,& la vie de l'auteur par M. Nassare. Les conseils de Valenzuela avoient déja paru à Madrid chez Quinones en 1653. & en 1671. à Lyon. Valenzuela a laissé plusieurs autres ouvrages encore manuscrits. * *Voyez* la vie de l'auteur par Nassare, & Jean Zamayo de Salazar dans son troisiéme volume du martyrologe espagnol au 8. de Mai, &c.

VALERIEN (le mont) dit aussi le CALVAIRE. C'est le nom d'un pelerinage fameux, près du village de Surêne, à deux ou trois lieues de Paris. Tous les auteurs qui en ont écrit, avouent qu'on ne sçauroit marquer le tems où cette montagne a été consacrée à la solitude. La tradition du pays veut qu'elle fût sanctifiée par sainte Geneviéve, qui, dit-on, s'y retiroit souvent pour y prier. Le célebre Gerson, chancelier de l'université de Paris, l'ame du concile de Constance, adressa une de ses lettres que nous avons encore, à un reclus qui vivoit dans une grande pieté sur cette montagne. Mais on prétend qu'il n'étoit pas le seul solitaire qui y habitât. On croit même avec beaucoup de fondement, que c'étoient ceux qui y demeuroient qui avoient soin d'une ancienne chapelle de Notre-Dame de Bonnes-nouvelles, dont il est parlé dans les antiquités de Paris, & qui y entretenoient par leur pieté, & par l'estime que l'on faisoit de leur vertu, la dévotion des fidéles. Dans le XVI. siécle une sainte fille, nommée Guillemette Faussart, s'y enferma en 1556. pour y vivre recluse. C'est elle qui a fait bâtir la chapelle de S. Sauveur qui subsiste encore aujourd'hui, & qui fut destinée dès ce tems-là à l'usage de plusieurs solitaires, comme il est évident par l'épitaphe de cette fille que l'on y lit encore. Les prieres qu'ils étoient obligés de dire tous les jours avant la messe, & le soir au salut, pour satisfaire à une fondation qui y avoit été faite du tems de Guillemette Faussart, y sont marquées. Dès les premieres années du XVII. siécle, il y avoit sur ce mont un reclus, après la mort duquel frere Jean du Houssai s'enferma dans la cellule du défunt, où il vécut 48. ans. Un autre hermite, appellé *Pierre de Bourbon*, natif de Blois, après avoir perseveré aux environs de cette cellule plus de vingt-un ans, la trouvant vuide par la mort de du Houssai, s'y enferma aussi, & y demeura jusqu'à sa mort arrivee en 1639. après avoir gardé la plus étroite solitude sur cette montagne cinquante-un ans & deux mois. Une année auparavant, le frere Jean le Comte natif du Mans, étoit décedé, après avoir demeuré quarante ans sur cette montagne, & n'en sortit que pour aller au ciel en 1638. Il n'est parlé dans l'histoire de ce tems-là que de ces trois hermites, parce qu'ils menerent une vie toute extraordinaire; mais on ne doute point qu'il n'y en ait eu d'autres. Dans la suite & avant le milieu du XVII. siécle, le nombre des hermites s'étoit augmenté,& dès le commencement du même siécle, ou même avant, ils faisoient communauté; ce qui a continué depuis. Ils ont tous le même superieur, qui doit examiner leur vocation à la vie herémitique, qui les reçoit au nombres des hermites, qui leur en donne l'habit, qui veille sur toutes leurs actions, & sans la permission duquel ils ne peuvent rien entreprendre d'extraordinaire. Ils suivent la regle qu'ils ont reçue de M. Hebert, alors pénitencier de l'église de Paris, & qui fut depuis archevêque de Bourges, où il mourut le 21. de Juin 1638. M. Charton qui lui succeda dans la place de pénitencier, approuva & confirma cette regle en 1624. Elle contient un si grand nombre de préceptes touchant le service divin, la conversation extérieure, la maniere de se conduire avec les séculiers & les étrangers, les habits, le travail & l'exercice du corps, qu'il y a peu de communauté réguliere que cette maison ne puisse égaler, en suivant cette regle à la lettre dans les pratiques de pieté, le jeûne, l'abstinence, &c. Il y a eu dans la suite quelques changemens à cette regle,& quelques nouveaux reglemens: mais leur vie est toujours très-pénitente; ils ne vivent que de légumes; ils travaillent eux-mêmes à la terre ou à faire des bas au métier; leur habit est pauvre & rude, le silence y est presque perpétuel; ils prient beaucoup; ils ont chacun leur cellule, mais une chapelle commune où ils entendent la messe, & recitent leur office aux differentes heures prescrites; ils sont tous laïques, & sont aujourd'hui onze ou douze. Ils sont sous la dépendance de l'archevêque de Paris, qui leur nomme un supérieur ecclésiastique. Ils ne s'engagent point par des vœux, & ils ont la liberté de se retirer. Vers l'an 1630. messire Hubert Charpentier, prêtre licentié en théologie de la maison de Sorbonne, ayant conçu le dessein d'établir sur la même montagne la dévotion envers J. C. crucifié, tenta d'y établir dans cette vue une communauté d'ecclésiastiques auprès de la maison des hermites. Il s'ouvrit sur son dessein à M. l'archevêque de Paris, qui l'approuva. En conséquence ce prélat permit par un acte particulier fait le 12. de Septembre 1634. audit M. Hubert Charpentier *de faire construire & bâtir une chapelle sur le mont Valerien, & être supérieur d'icelle, comme aussi de choisir des prêtres jusqu'au nombre de treize au plus, pour être associés avec lui; lesquels*, ajoute le prélat, *seront par nous approuvés ou par nos grands vicaires, pour y célébrer la sainte messe, à la charge que ledit Charpentier & autres prêtres étant avec lui, & leurs successeurs, vivront & demeureront inviolablement sous notre correction, visitation, & jurisdiction, & de nos successeurs archevêques de Paris*, &c. Par le même acte, il est prescrit aux prêtres de ladite communauté de se présenter à l'archevêque de Paris avant d'y être admis, & après la mort ou la demission de M. Charpentier, de nommer & de présenter audit archevêque ou à ses grands vicaires dans un mois, un d'entre eux pour être superieur de ladite communauté, pour en être confirmé & approuvé. En conséquence on fit des statuts & reglemens pour cette maison, qui furent approuvés par ledit archevêque le 12. de Septembre 1638. M. Charpentier eut soin aussi de se munir de lettres patentes du roi, & il en obtint facilement. Elles sont de Louis XIII. & furent données à Monceaux au mois d'Août 1633. & registrées en parlement par arrêt du 17. de Juillet 1634. Louis XIV. a confirmé ces lettres patentes par de nouvelles, données à Paris au mois de Février 1650. & registrées en parlement par arrêt du 13. de Décembre de la même année. Dès 1642. les hermites s'étant plaint que les prêtres s'étoient emparés d'une piece de terre de deux cens toises qui leur appartenoit, & qu'on en avoit abattu les murs pour faire le bâtiment des prêtres, il fut stipulé entre les contendans, que les hermites céderoient cette piece de terre aux prêtres,& que ceux-ci donneroient aux hermites une autre piece de terre de cinquante toises de long sur vingt toises de large. Ces prêtres ont fait depuis d'autres acquisitions. En 1662. les Dominicains réformés obtinrent par surprise, & s'emparerent par violence de la maison du mont Valerien: mais Louis XIV. leur ordonna d'en sortir, & le tout fut restitué, tant aux prêtres qu'aux hermites. On peut voir, ce fait plus au long dans l'histoire de Paris par les Bénédictins, dans le *Factum* composé par M. Alexandre Varet, *pour les prêtres & les hermites du mont Valerien*; dans la piece intitulée, *Le Calvaire profané, ou le mont Valerien usurpé par les Jacobins réformés du fauxbourg S. Honoré à Paris, adressé à eux-mêmes*, par Jean Duval, *in-4°.* 1664. &c. Le nombre des ecclésiastiques du mont Valerien a varié selon les tems. Mais outre ceux que l'on appelle *incorporés*, qui sont proprement les titulaires de la maison, qui ont voix active & passive, & qui sont revêtus de lettres de l'archevêque de

Paris, il y en a un plus grand nombre que l'on nomme *aggregés*, qui sont reçus seulement par les incorporés & les autres aggregés, & qui ont voix active dans les déliberations, & en particulier pour l'élection d'un superieur, qui ne doit être choisi que parmi les incorporés, qui avec les aggregés ont seuls droit de faire cette élection. *Cherchez dans ce Supplément* CHARPENTIER (Hubert)

VALERIEN, *voyez* MAGNI.

VALERIO. (Augustin) *Substituez cet article à celui qui est en peu de mots dans le Moreri.* Augustin Valerio ou Valiero, né à Venise d'une famille des plus considérables de cette ville, le 7. d'Avril 1531. commença ses études dans sa patrie, & les continua à Padoue, où il alla à l'âge de 16. ans. Il y étudia les belles-lettres sous Lazare Bonami, & la philosophie sous Balliano Lando & Marc-Antoine Genua. Il n'avoit que 18. ans, selon lui, lorsqu'il composa l'oraison funebre de son maître Bonamico : mais il faut qu'il se soit trompé ; Bonamico, selon la chronologie des professeurs de Padoue, ne mourut que le 10. de Février 1552. & Valerio devoit avoir alors vingt-un ans. Comme il se destinoit à l'état ecclésiastique, il etudia aussi en théologie & en droit-canon, & se fit recevoir docteur en l'une & l'autre faculté. Revenu à Venise, il alla peu après à Rome avec les ambassadeurs que le senat envoyoit au pape Paul IV. en 1555. pour le féliciter de son exaltation au souverain pontificat. A l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il demanda & obtint d'être admis parmi les *sages des ordres* à Venise, c'est-à-dire au nombre des cinq jeunes gens de la premiere qualité, à qui l'on donne entrée au college, où se traitent les affaires de la république, afin qu'ils se forment au gouvernement. En 1558. le senat le nomma pour remplir la chaire de philosophie que Jacques Foscarini laissoit vacante, parce qu'il venoit d'être fait avocat général. Valerio n'avoit alors que vingt-huit ans ; mais son mérite surpassoit de beaucoup son âge. Bernard Navagerio, son oncle, ayant été élevé au cardinalat au mois de Février 1561. l'invita de venir à Rome auprès de lui ; & Valerio en ayant obtenu la permission du senat, il s'y rendit, & demeura près d'un an à Rome, où il fit connoissance avec le cardinal Charles Borromée, qui lui procura une entrée dans l'académie célebre qui se tenoit au Vatican. En 1562. il suivit son oncle au concile de Trente, & quelques mois après il retourna à Venise, où il reprit son poste, qu'il garda jusqu'en 1565. Il prit alors l'habit ecclésiastique, & son oncle que le pape Pie IV. avoit fait évêque de Verone avant qu'il allât au concile de Trente, lui procura au mois de Mai suivant son évêché, que le pape lui accorda. Navagerio ne survécut que quelques jours à sa démission. Pour Valerio, dès qu'il se vit sur le siege de Verone, il ne pensa plus qu'à remplir tous les devoirs d'un véritable évêque. Il prêcha fréquemment, même en italien, quoiqu'il s'exprimât difficilement en cette langue ; il visita son peuple, eut un grand soin des pauvres & des orphelins, réprima les désordres, introduisit le bien par-tout où il put, & montra le premier l'exemple d'une très-grande régularité. Au mois de Décembre 1583. le pape Gregoire XIII. le fit cardinal du titre de S. Marc ; & le mit à la tête de plusieurs congrégations. Sous le pontificat de Clement VIII. il passa du titre de S. Marc à l'évêché de Palestrine. L'interdit que le pape Paul V. jetta sur sa patrie, lui causa un chagrin si grand, qu'il en mourut à Rome le 24. de Mai 1606. âgé de soixante-quinze ans. Son corps fut d'abord enterré dans cette ville, d'où il fut ensuite transferé dans l'église cathédrale de Verone. Ses ouvrages imprimés sont : 1. onze discours prononcés à Venise, lorsqu'il étoit professeur de philosophie ; & qui ont été imprimés avec ses deux livres, *De recta philosophandi ratione*, à Verone 1577. *in-4°.* & à Venise 1581. *in-4°.* 2. une lettre sur le livre de Jerôme Osorio sur la justice, imprimée plusieurs fois avec le livre d'Osorio. 3. *De acolythorum disciplina*, &c. à Venise, 1571. *in-24.* à Verone, 1583. *in-4°.* & à la fin de sa Rhétorique ecclésiastique. 4. La vie de Bernard Navagerio, son oncle, à Verone, 1602. *in-4°.* & en 1719. *in-4°.* à Padoue. 4. La Rhétorique ecclésiastique en trois livres, à Venise, 1574. *in-8°.* & souvent réimprimée depuis. Valerio entreprit cet ouvrage qui est fort estimé, à la sollicitation de S. Charles son ami, qu'il alloit souvent visiter à Milan. On trouve dans quelques éditions trois discours qu'il fit publiquement à Verone en presence de son clergé. 5. *Episcopus, seu de optima episcopi forma*, à Milan, *in-4°.* par les soins de Pierre Galesini, & par les ordres de S. Charles, qui lui avoit demandé de travailler sur ce sujet. On a encore d'autres éditions de cet ouvrage. 6. *Cardinalis, sive de optima cardinalis forma* ; à Verone, 1586. *in-4°.* & 1604. *in 4°.* 7. Un petit traité de ce qui est arrivé à Verone en 1575. 8. Apologie adressée à son clergé, pour lui rendre compte pourquoi il n'avoit pas encore publié de statuts, à Verone, 1589. *in-4°.* à la fin des constitutions de Gibetti, évêque de Verone, que Valerio fit imprimer de nouveau avec des notes & des corrections conformes aux decrets du concile de Trente. 9. *Constitutiones ad Dalamatia & Istriæ usum.* Il a eu quelque part aux monumens anciens de saints évêques de Verone composés par Raphaël Bagata & Jean-Baptiste Peretti, & imprimés à Venise en 1576. *in-4°.* 10. La vie de saint Charles, imprimée à Rome. 11. *De cautione adhibenda in edendis libris*, avec la vie de Bernard Navagerio, à Padoue, 1719. *in-4°.* C'est la premiere & la seule édition de cet ouvrage, où Valerio entre dans le détail de tous ceux qu'il avoit fait imprimer, & qu'il avoit encore manuscrits, & en porte lui-même son jugement avec beaucoup de sincerité & de candeur. L'éditeur a joint à ce volume quelques autres discours composés par des nobles Venitiens. 12. Un discours sur la benédiction des *Agnus Dei*, faite par le pape Gregoire XIV. en 1591. imprimé avec l'ouvrage d'Onuphre Panvinius, *De baptismate paschali*, à Rome, 1656. *in-8°.* 13. *Ad Sixtum V. epistola nuncupatoria sermonum sancti Zenonis*, à Verone, 1589. *in-4°.* Tous ces ouvrages de Valerio sont en latin : & ce prelat en a laissé encore un plus grand nombre qui sont demeurés manuscrits. * Joan. Nicii Erythræi *Pinacotheca quarta.* Eggs, *Purpura docta. Le Journal des sçavans de Venise, tome 5.* Niceron, *Mémoires, &c. tome 5.* Gibert, *Jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique, tome 2.* &c.

VALESIO (François) *cherchez* VALLES.

VALINCOUR (Jean-Baptiste du Trousset de) étoit un de ces hommes si rempli de grandes qualités, que l'on peut dire qu'il a fait un des principaux ornemens du siécle dernier & du nôtre. Tout le monde a connu son mérite, la justesse de son esprit, ses idées nobles, sa prudence consommée, son expérience dans les grands emplois, & sa capacité particuliere pour concilier habilement les intérêts des souverains. Il a reçu dans la république civile & litteraire la plûpart des honneurs où l'on peut élever un homme de ce mérite. Dans l'une il a été conseiller du roi en tous ses conseils, secretaire du cabinet du roi, secretaire général de la marine & des commandemens de monseigneur le comte de Toulouse ; & lorsqu'en 1704. ce prince gagna la bataille de Malaga contre les flottes Angloise & Hollandoise, M. de Valincour fut toujours à ses côtés, & y fut blessé. Dans la république litteraire il a été de l'académie Françoise, où il fut reçu en 1699. à la place de Jean Racine ; il étoit académicien de la Crusca, honoraire de l'académie des sciences, où il fut reçu en 1721. & historiographe du roi. Il étoit né le premier de Mars 1653. d'une famille noble, originaire de S. Quentin en Picardie. Il fit ses études chez les Jésuites de Paris avec assez peu de succès ; mais ses humanités finies, son génie peu commun se dévelopa, & sa pénetration parut en son entier. Il n'avoit pas vingt-deux ans, lorsqu'il fit cette ingenieuse critique du roman intitulé, *La princesse de Cleves*, qui est un vrai modele d'une critique délicate & raisonnable. Elle parut sous ce titre : *Lettre à madame la marquise de** sur le sujet de la princesse de Cleves*, à Paris, chez Cramoisy, 1678. *in-12.* Plusieurs soupçonnerent le P. Bouhours Jésuite, d'avoir composé cette lettre ; mais il est sûr que ce pere n'y a eu d'autre part que d'avoir fourni à l'auteur une partie des remarques sur le

ſtyle, qui ſe liſent dans la troiſiéme lettre. L'abbé de Chatnes répondit avec aigreur à cette critique : mais M. de Valincour ne repliqua point. Quoiqu'il ait toujours cultivé les ſciences & les arts avec un très-grand ſuccès, la diverſité de ſes emplois & les grandes occupations dont il a été chargé dans la ſuite de ſa vie, l'ont empêché de donner les ouvrages que l'étendue de ſes connoiſſances & la facilité de ſon génie le mettoient en état de publier. Le plus conſidérable de ceux qui ont été imprimés, eſt la *Vie de François de Lorraine duc de Guiſe*, ſurnommé *le balafré, in-12.* à Paris, 1681. Il a écrit une lettre intereſſante ſur la vie & les écrits de Jean Racine, qui avoit été ſon ami particulier. M. l'abbé d'Olivet à qui cette lettre eſt adreſſée, l'a inſerée dans la *continuation de ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe.* M. de Valincour eſt encore auteur de la préface du Dictionnaire de cette académie, imprimée en 1718. & l'on trouve dans les recueils de cette même académie pluſieurs diſcours, harangues & complimens qu'il a faits en différentes occaſions. Il avoit été auſſi aſſocié de l'académie des inſcriptions & belles lettres ; mais ſes occupations l'empêchant de vaquer aux exercices de cette académie, il ſe retira en 1719. & ſa place d'aſſocié fut remplie par M. Lancelot. M. de Valincour a travaillé auſſi à l'hiſtoire de Louis XIV. que MM. Deſpreaux & Racine avoient commencée, & qui n'a jamais été finie. La grande connoiſſance qu'il avoit de tout ce qui a rapport à la marine, l'avoit porté à recueillir pour ſa propre utilité & celle des autres, des mémoires pleins de recherches ſur cette matiere : mais l'incendie qui conſuma ſa maiſon à S. Cloud la nuit du 13. au 14. de Janvier 1725. fit périr ces précieux manuſcrits avec ſa bibliothéque, dont on ne put ſauver qu'un petit nombre de volumes. Enfin l'on trouve dans les recueils de poëſies de ſon tems, entr'autres dans le recueil de vers choiſis donnés par le P. Bouhours, Jéſuite, pluſieurs piéces de vers très-délicates de ſa compoſition, dont une ſe trouve auſſi dans le *Menagiana, tome 2. page 216.* de l'édition de M. de la Monnoie ; & il en a fait un bien plus grand nombre qui n'ont jamais été imprimées. Dans les dernieres années de ſa vie, il eut pluſieurs conférences avec l'abbé Meingui, conſeiller clerc au parlement de Paris, & avec d'autres, ſur l'état actuel des affaires de l'égliſe, & ſur les moyens de finir les conteſtations touchant la bulle *Unigenitus.* M. de Valincour eut part à la reconciliation de madame Dacier avec M. de la Motte : il ne s'agiſſoit que d'un différent ſur des queſtions aſſez peu importantes en ſoi. On dit que M. de Valincour avoit fait la vie du connétable de Bourbon : & il avoit deſſein d'écrire celle des grands hommes de France, comme il le témoigne dans une de ſes lettres écrites en 1683. à M. du Cange ; mais le public n'a point vu l'exécution de ce deſſein. Ce grand homme a été l'ami & le protecteur de preſque tous les ſçavans de ſon tems : ſa maiſon leur étoit ſans ceſſe ouverte, & elle étoit devenue depuis longtems une eſpéce d'académie par le grand nombre de perſonnes d'eſprit & de mérite qui s'y raſſembloient preſque tous les jours. M. Boileau Deſpreaux lui a adreſſé ſa ſatyre onziéme ſur le vrai & le faux honneur. M. de Valincour joignoit à tous ces talens une grande probité & beaucoup de vertus chrétiennes. Il eſt mort à Paris le 5. de Janvier 1730. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Depuis ſa mort, on a imprimé de lui de judicieuſes *Obſervations critiques ſur l'œdipe de Sophocle*, dans le t. 16. de la *Biblioth. Franç. 1. part. art. 2. en 1731.* * *Mémoires du tems.* Fontenelle, ſuite des éloges des académiciens de l'académie des ſciences. Titon du Tillet, *Parn. Franç. in-folio, p. 647.* Cet auteur ne dit preſque rien de M. de Valincour.

VALLADIER (André) *dont on n'a preſque rien dit dans le Moreri*, étoit d'une famille originaire du village de Valladier près de la petite riviere d'Andrable, dans la paroiſſe de Merle en Forès. Claude Valladier fut le premier qui quitta ſon village pour s'établir dans la petite ville de Saint-Pal qui n'en eſt pas loin, & qui tire ſon origine de ſaint Paul, qui en eſt le patron. Claude eut deux enfans, Jean & André. MM. Valladier de Saint-Pal deſcendent de Jean : c'eſt la tige aînée. André, marié avec Jeanne Baile, fille d'un receveur des tailles de l'élection d'Iſſoire en Auvergne, eut trois fils, Antoine, Pierre & André. Antoine fixa ſa demeure à Crapone en Velay. MM. Gallet deſcendent d'une fille qu'il eut de ſon premier mariage avec Claudine Maurin. Pierre fut bailli de Saucillianges, & André dont nous allons parler, prit le parti de l'égliſe. Il nâquit à Saint-Pal vers l'an 1570. & fit ſes premieres études à Billon en Auvergne. Il alla enſuite à Avignon, où il dit lui-même qu'il a fait un long ſéjour dans ſa jeuneſſe, & il s'y fit connoître par ſes poëſies & par ſes prédications. Il y connut le ſçavant Genebrard, qui quitta cette ville au plus tard à la fin de 1596. dans le tems que Valladier y profeſſoit avec ſuccès les humanités. M. Gaſſendi rapporte dans ſa vie de M. Peireſc que celui-ci étudia à Avignon ſous Valladier en 1590. Valladier étoit Jéſuite, lorſque M. Peireſc étudia ſous lui, & il paroit qu'il étoit entré dans la ſociété en 1585. ou environ, puiſqu'il dit lui-même que lorſqu'il en ſortit au mois de Juillet 1608. il y avoit demeuré vingt-trois ans. L'eſtime qu'il s'étoit acquiſe à Avignon par ſes poëſies & par ſes ſermons, que l'on eſtimoit ſans doute alors, mais qu'on ne lit plus depuis long-tems, ſi ce n'eſt pour connoître le mauvais goût de l'auteur, & l'amitié dont on lui donnoit frequemment des marques, exciterent, comme il le rapporte lui-même, la jalouſie du P. recteur de la maiſon où il demeuroit, & l'aigrirent enſuite vivement contre lui. Valladier y réſiſta quelque tems : l'affection qu'il avoit pour Avignon, qu'il appelle *ſa chere cité*, l'y retint malgré cette tempête : mais enfin il fallut y céder. Contraint d'abandonner cette ville, où il avoit demeuré huit ou neuf ans, il alla à Lyon, où il ne fit preſque que paſſer. De-là il ſe rendit à Moulins, où il fut envoyé, *pour y jetter*, dit-il, *les premieres pierres d'un college.* De Moulins il paſſa à Dijon, où il fit un ſejour aſſez long. Il y prêcha ſouvent à la Sainte-Chapelle, & y eut une conference avec le miniſtre Caſſegrain devant une nombreuſe & reſpectable aſſemblee, qui fut témoin de la défaite du miniſtre. De Dijon il revint à Lyon, où il ſéjourna du tems. Sa premiere occupation en cette ville fut d'y compoſer en latin une apologie pour les Jéſuites, ou *Expoſtulation apologétique pour la defenſe de ces peres*, contre le livre intitulé, *Catéchiſme des Jéſuites*, & un autre écrit qui avoit pour titre, *Ingenua & vera oratio*, &c. Cette apologie fut imprimée à Lyon chez Cardon avant l'an 1606. puiſque ce fut en partie parce que la latinité en fut trouvée belle, que Henri IV. fit mander Valladier vers la fin de 1605. pour venir à Paris, afin d'y travailler aux annales de ſon regne. Lorſque l'apologie dont on vient de parler, & qu'il avoit entrepriſe par ordre de ſon général, eut été finie, maître de ſon tems, il l'employa, comme il avoit fait juſques-là, à exercer le miniſtere de la parole, pour lequel il paroît qu'il avoit beaucoup d'attrait. Il expliqua les épitres de S. Paul, & prêcha Avent & Carême, juſqu'à ce que Henri IV. eut ordonné au P. Cotton de le faire venir à Paris pour y prêcher dans l'égliſe de Notre-Dame, & travailler, comme on l'a dit, aux annales de ſon régne. Le P. Cotton qui aimoit Valladier, & qui étoit inſtruit de ſes talens, le manda en effet ; mais le ſupérieur de la maiſon de Lyon, qui voyoit avec peine que l'on penſoit à un autre qu'à lui, ſupprima les lettres. Valladier n'en eut connoiſſance que quelque tems après par l'archevêque de Vienne & le préſident de Villars, frere de ce prélat, à qui le P. Cotton avoit fait part des intentions du roi, & qui ignorant le manége du ſupérieur de Lyon, firent quelques reproches à Valladier de ce qu'il tardoit ſi long-tems à répondre à l'honneur qu'on lui faiſoit. Valladier encore plus ſurpris, ſentit d'où le coup partoit, alla trouver le ſupérieur, lui parla avec force, & s'attira par-là une perſécution qui le conduiſit enfin à une ſortie de la compagnie : mais l'orage ne s'éleva que par degrés. Valladier chagrin de l'incident, tomba malade, & on l'envoya reſpirer ſon air natal. Sa ſanté revenue, il le manda au ſupérieur de Lyon : mais celui-ci qui avoit intérêt de le tenir

éloigné & dans l'obscurité, ne lui fit point de réponse. Valladier s'en consola du mieux qu'il put, & se retira pour quelque tems à Billon, d'où il alloit prêcher à Riom, à Clermont, à Issoire, à Sauxillanges & ailleurs. Le supérieur profitant de cette longue absence, écrivit au pere Richeome, alors provincial, que Valladier étoit sorti de la société, & qu'il erroit dans l'Auvergne. Le provincial étonné, vient lui-même à Billon, découvre tout le mystere, promet à Valladier de lui faire rendre justice, & en attendant, il l'envoie au college du Puy. Peu après, le supérieur de Lyon qui craignoit les suites de cette affaire, écrivit une lettre au nom de Valladier, & comme si celui-ci la lui eût adressée, dans laquelle il lui faisoit dire qu'il ne pouvoit plus vivre dans la société, & qu'il s'en retiroit. Il montra ensuite cette fausse lettre au pere Richeome qui la crut vraie, & en fit par lettres des reproches très-vifs à Valladier : mais cette deuxiéme intrigue fut encore découverte. Cependant Valladier qui appréhendoit que cette persécution n'allât plus loin, résolut de sortir réellement de chez les Jesuites. Dans ce dessein il vint à Paris, vit le pere Cotton, prit ses avis, arriva à Dijon en Decembre 1607. en partit à la fin de Février 1608. prit le chemin de Rome, où il arriva le deuxiéme Dimanche de Carême de la même année. Dès le premier entretien qu'il y eut avec Claude Aquaviva son général, il sentit un homme plein d'affection pour lui, qui s'efforça de le retenir & qui le pria de se charger de continuer l'*Histoire de la société*, commencée par Orlandin. Valladier demanda qu'on lui fit justice du supérieur de Lyon; & sur le refus du général, il se pourvut devant le pape Paul V. qui peu après lui fit expédier des lettres de *protonotaire apostolique*, & lui conseilla de quitter la société. Ce pape lui dit ensuite de dresser lui même des lettres patentes qui le déchargeassent de tout engagement envers la société & ce fut ainsi que Valladier en sortit au mois de Juillet 1608. après y avoir demeuré vingt-trois ans. Il demeura peu à Rome après cet éclat, & il étoit de retour à Paris à la fin de Septembre de la même année. Il y prêcha en 1609. l'avent & le carême dans les meilleures chaires. Dès le mois d'Octobre de l'année précedente, il avoit été présenté à Henri IV. qui lui fit expédier des lettres de retenue de son prédicateur ordinaire : ces lettres sont du 26. du même mois, & le roi voulut que dès ce moment il touchât les gages attachés à cette fonction. Valladier prêta serment le 27. de Mai 1609. Il fut mis en même-tems sur l'état en qualité d'aumônier. Vers le même-tems le cardinal de Givry, qui venoit d'être nommé à l'évêché de Mets, & qui avoit connu Valladier à Rome, demanda au roi qu'il lui permît de l'emmener pour en faire son grand vicaire. Sa Majesté y consentit, & Valladier étoit à Mets dès 1609. même, puisqu'il y prêcha cette année une octave du S. Sacrement. Il revint à Paris en 1610. y prêcha le carême à S. Paul, & Henri IV. venoit de le désigner pour l'évêché de Toul, lorsque ce prince fut tué. Valladier fut chargé de faire son oraison funebre qui a été imprimée. En 1611. il fut fait chanoine & primicier de l'église de Mets, sur la demande que Louis XIII. en fit au pape. Valladier s'étoit trouvé au sacre de ce prince; mais il ne put y prêcher comme il le devoit, parce qu'il ne put jamais percer la foule pour arriver jusqu'à la chaire. Charles de Senneton, abbé de S. Arnoul de Mets, étant mort le 28. de Juin 1611. les religieux de cette abbaye capitulairement assemblés élurent Valladier pour lui succeder, & Louis XIII. confirma cette élection par un arrêt du 14 de Février 1612. Le nouveau pourvu jouit paisiblement de cette abbaye pendant deux ans. Mais le cardinal François de la Rochefoucaud ayant obtenu sur ce bénefice par une bulle de Paul V. du 5. de Novembre 1613. une pension de deux mille livres, avec une reserve qui déplaisoit à Valladier, il y eut sur cela une consultation de docteurs, qui déclarerent la pension nulle; & en consequence Valladier forma opposition à l'effet de la bulle, & le cardinal de son côté fit saisir les revenus de l'abbaye. Il s'ensuivit un procès qui fut long, & suivi de beaucoup de persécutions, pendant lesquelles Valladier se vit dépouillé de presque tout ce qu'il possédoit, obligé d'errer & de se cacher. Mais enfin après bien des traverses & des périls, qu'il seroit trop long de décrire, il fut rendu à son église de S. Arnoul & à son abbaye en 1621. Il y trouva des Benedictins de la congrégation de S. Vanne, que le prince de Vaudemont y avoit introduits sans autorité, & dont Valladier eut beaucoup à souffrir; ce qui l'obligea de porter ses plaintes au parlement de Paris, & l'avocat general Servin donna ses conclusions pour lui. Son plaidoyer est imprimé. Mais l'affaire fut appointée, & ceux qui l'avoient commencée, n'oserent la poursuivre. Valladier mourut le 13. d'Août 1638. âgé d'environ soixante-huit ans. Outre plusieurs de ses écrits dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui : 1. *Le labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois, triomphant sur le sujet des fortunes, batailles, victoires, trophées, triomphes, mariages, & autres faits héroïques de Henri IV. représenté à l'entrée triomphante de la reine en la cité d'Avignon*, 1600. avec fig. à Avignon, *in-folio*, & sans fig. dans le premier tome du *Cérémonial françois de Godefroi*. 2 *Speculum sapientiæ matronalis ex vita sanctæ Franciscæ Romanæ fundatricis sororum Turris speculorum, panegyricus*, à Paris 1604. *in-4°*. & en françois, à Paris, 1611. *in-4°*. Ce panegyrique fut composé à Rome, lors de la canonisation de cette Sainte par Paul X. 3. *Variorum poematum liber*, à Paris, en 1610. *in-8°*. 4. *Paranese royale sur les cérémonies du sacre de Louis XIII*. à Paris, 1611. *in-8°*. 5. *Epitaphe panegyrique, ou le pontife Chrétien sur la vie, les mœurs & la mort d'Anne d'Escars, dit Cardinal de Givry*, à Paris, 1612. *in-8°*. 6. *Consultatio ex parte Metensium, super postulatione ab ipsis canonicè celebrata juxta concordata germanica de Andrea Valladerio, cum paralipomenis ad dictam consultationem*, à Paris, 1612. *in-12*. 7. *La sainte philosophie de l'ame, sermons pour l'Avent*, &c. à Paris, 1613. *in-8°*. 8. *Metenealogie sacrée, ou sermons de Carême*, à Paris, *in-8°*. 2. vol. 9. *La tyrannomanie étrangere, ou plainte libellée au roi pour la conservation des saints decrets, des concordats de France & de la nation Germanique, de l'autorité & majesté du roi, des droits du royaume & des saintes libertés de l'église Gallicane*, à Paris, 1626. *in-4°*. Cet ouvrage promet beaucoup plus qu'il ne donne; il ne s'y agit presque que de la vie même de Valladier & de ses contestations. 10. *Factum ou prolegoménes de la tyrannomanie*, en 1615. *in-4°*. contre Lazare Selve, &c. adressé au duc d'Epernon, avec un placet au même. 11. *L'auguste basilique de S. Arnoul de Mets, &c. contenant les bulles, fondations & exemptions de cette abbaye, défendues par André Valladier*, à Paris, 1615. *in-4°*. 12. *Partitiones oratoriæ*, à Paris, 1621. *in-8°*. 13. *Sermons sur les fêtes des saints*, à Paris, 1625. *in-8°*. 2. vol. 14. *Les saintes montagnes & collines d'Orval & de Clairvaux*, &c. à Luxembourg, 1625. *in-4°*. C'est un panegyrique de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, &c. fameux ligueur. On conserve dans la bibliotheque de S. Arnoul de Mets un ouvrage manuscrit de Valladier, intitulé, *Ecclesiæ, monarchiæque Galliarum nascentis historia, ab antiquitate Avenionum repetita*. Voyez la *Tyrannomanie étrangere* citée dans cet article. On y trouve un grand détail de la vie de Valladier. *Voyez aussi* une longue lettre de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, au P. Niceron dans le *t. 20. des Memoires* du dernier. Cette lettre supplée à un grand nombre de fautes & d'omissions qui se trouvent dans l'article de Valladier, envoyé de Toulouse au P. Niceron, & inseré dans le tome 18. de ses *Memoires*. Voyez encore l'*Histoire de Lorraine* du P. Calmet, t. 3. & l'*Hist. universelle du pays de Forès* par Jean-Marie de la Mure, chanoine de Montbrison, à Lyon, 1674.

VALLE'E (Geofroi) que la Croix du Maine appelle mal-à-propos *de la Vallée*, & d'autres *du Val*, nâquit à Orleans de *Geofroi* Vallée, sieur de Chenailles, controlleur du domaine en cette ville, & de *Girarde* le Berruyer, fille de *Pierre* le Berruyer, avocat fiscal de la même ville. Géofroi porta le surnom *de la Planchette*. Il étoit connu par sa beauté & par sa bonne mine, ce qui l'a fait appeller *le beau Vallée* par René de la Barre dans

ses notes sur le livre de Novatien *De Trinitate*, & par le fameux Ligueur Louis d'Orleans dans son banquet du comte d'Arete. Il eut pour frere aîné JACQUES Vallée, chevalier, sieur des Barreaux, intendant des finances qui de sa femme *Anne* de Marreaux, eut entr'autres enfans, *Jacques* Vallée, sieur des Barreaux, maître des requêtes, qui épousa *Barbe* Dolu, & en eut *Jacques* Vallée, III. du nom, conseiller au parlement, si connu dans le monde sous le nom de *des Barreaux*. La vie de Geofroi Vallée n'est point connue: on ne sçait que ce qui regarde son impieté & son supplice. Convaincu d'enseigner une espece d'Athéisme, par ses conversations, & par quelque écrit, il fut arrêté sous le regne de Charles IX. & mis en prison. Son procès ne fut pas long. Il fut condamné à être pendu, & son corps à être réduit en cendres le 2. de Janvier 1573. au Châtelet de Paris. Vallée appella du jugement. Mais le parlement confirma la sentence du Châtelet, & elle fut executée le 9. de Février suivant en la place de Gréve. Vallée reconnut sa faute, & abjura publiquement son erreur. Le seul ouvrage qui reste de lui est intitulé: *La beatitude des Chrétiens, ou le fleo de la foi, par Geofroi Vallée, natif d'Orleans, fils de feu Geofroi Vallée, & de Girarde le Berruyer: ausquels noms des pere & mere assemblés il s'y trouve*: Lettre Getu Vrey fleo D. la foi bigarrée. *Et au nom du fils.* Vasleo regle foi *Aultrement*, guere la sole foi. *Heureux qui sçait au sçavoir repôt.* in-8°. de huit feuillets, sans nom de lieu & sans date. Vallée fait parler dans ce livre un Catholique, un Huguenot, un Anabaptiste, un Libertin & un Athée; & leur fait dire plusieurs impietés, mêlées avec beaucoup de paroles entierement destituées de sens. Ainsi l'ouvrage n'a d'autre merite que son extrême rareté. La Croix du Maine, & Bayle qui l'a copié disent que le livre est plein de blasphêmes & d'impieté contre J. C. ce qui n'est pas vrai, puisque dans tout le livre il n'est pas seulement fait mention de J. C. ni directement, ni indirectement. La doctrine qui regne est un Déisme commode, qui consiste à reconnoître un Dieu, sans le craindre, & sans reconnoître aucunes peines après la mort. * Voyez les notes de M. de la Monnoye sur les *Jugemens des Sçavans* de M. Baillet; le quatriéme tome du *Ménagiana*; *Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, *tome 1. le Dictionnaire* de Bayle; *la Bibliotheque Françoise* de la Croix du Maine; le P. Niceron, Barnabite, tome 29. de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.*

VALLEMANI (Joseph) gentilhomme Romain, né à Fabriano le 9. Juin 1648. fut successivement secretaire de la congregation de l'immunité, votant de la signature de justice au mois de Mars 1696. archevêque d'Athenes au mois de Decembre 1701. maître de chambre du pape Clement XI. & ensuite son majordome le 7. Juin 1706. Il avoit été créé cardinal le 27. Mai précedent, mais reservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 1. Août 1707. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 4. du même mois, & le pape fit la ceremonie de lui ouvrir la bouche le 28. Novembre, & lui assigna en même-tems le titre de Notre-Dame des Anges des Chartreux aux termes de Dioclétien. Il fut déclaré protecteur de la congregation des Indes le 31. Decembre de la même année. Il fut encore protecteur de l'ordre des Mineurs conventuels, & des autres religieux Mendians. Le pape Benoît XIII. le nomma au mois de Juin 1724. pour être l'un des inquisiteurs de la congregation du Saint Office, & lui accorda une pension de 500. écus. Il mourut à Rome le 15. Decembre 1725. à 10. heures & un quart du matin âgé de 77. ans, 6. mois, & 6. jours, & de cardinalat 19. ans, 6. mois, & 28. jours. Son corps après avoir été ouvert & embaumé fut porté le soir du même jour en l'église des Douze Apôtres, toute tendue de noir. Il y fut exposé pompeusement le 16. après midi, & ses funerailles y furent celebrées le 17. dans la matinée avec l'assistance du pape, accompagné de 25. cardinaux & de toute la prélature, ensuite de quoi il fut enterré.

VALLERIOLA ou VARIOLA (François) étoit un homme de fort petite stature, mais d'un grand esprit. Il étoit medecin, & a excellé dans sa profession. Après avoir enseigné long-tems la Medecine à Turin où il avoit des appointemens considerables, il mourut vers l'an 1580. Il a donné au public 1. les Lieux communs de medecine, en 3. livres, avec un appendix, à Venise en 1563. à Lyon en 1589. & à Geneve en 1604. 2. Six livres de discours sur la medecine, & un livre de réponses, à Lyon en 1554. & 1589. à Venise en 1555. 3. Six livres d'observations de medecine, à Lyon en 1573. 1588. & 1605. 4. Des commentaires sur le livre de Galien *De constitutione artis medicæ*, en 1577. & 1626. 5. Autres commentaires sur les six livres de Galien, *De morbis & symptomatis*, à Lyon en 1540. & à Venise en 1548. 6. Les fondemens de l'art de la medecine selon Galien, à Lyon en 1626. 7. Un discours sur la medecine, à Venise en 1548. 8. Des notes sur les paradoxes de Laurent Joubert, dans le second tome des œuvres de ce dernier de l'édition de Francfort en 1599. *in-fol.* Tous ces ouvrages sont en latin. * Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum, t. 4. l. 20.* &c.

VALLES (François) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, au mot* VALESIO, étoit surnommé *Covarrubias*, qui étoit le nom du lieu où il nâquit dans la vieille Castille en Espagne. M. Manget ne fait pas difficulté de dire que l'Espagne n'a jamais eu de medecin plus habile ni plus profond. Il professa plusieurs années la medecine avec une grande réputation à Alcala de Henares, & son mérite engagea le Roi Philippe II. à l'appeller à sa cour, pour lui confier le soin de sa santé. Il est rapporté dans le *Naudæana* que Mercato ne sçachant plus quel remede apporter pour soulager le roi dans sa goutte, Valles conseilla au prince de mettre ses pieds dans un bassin d'eau tiede, & que le remede ayant reussi, Philippe II. chassa Mercato & retint l'autre. Quoi qu'il en soit il est certain qu'il fut premier medecin de ce roi qui le combla de biens. Valles avoit beaucoup de jugement & de présence d'esprit, il étoit habile philosophe, & il a beaucoup & bien écrit sur la medecine. Nous ignorons le tems de sa mort. Ses ouvrages sont: Dix livres de controverses de medecine & de philosophie, en latin. *De locis pugnantibus apud Galenum*, à Alcala en 1564. & 1583. & encore ailleurs depuis. Dans les dernieres éditions on trouve du même des remarques sur le troisiéme livre de Galien *De temperamentis*, & sur les quatre premiers livres *De simplicium medicamentorum facultate, commentaria.* En 1567. on imprima du même des commentaires sur l'*Ars medicinalis*, les traités *De inæquali intemperie, De differentiâ febrium*, de Galien. *De locis patientibus sex*, à Lyon en 1559. avec des traités de medecine, un traité des urines; un autre du pouls, & un des fiévres. On estime beaucoup ses quatre livres *De methodo medendi*, imprimés à Venise en 1589. à Madrid en 1614. & à Louvain en 1647. Il a travaillé aussi sur les aphorismes d'Hippocrate, & sur le livre du même *De alimento*, & ce qu'il a fait sur cela a été imprimé à Alcala en 1561. *in-8°.* Ses autres commentaires sur Hippocrate ont paru en 1569. en 1577. en 1588. en 1590. & encore depuis. Il a traduit du grec en latin & commenté les huit livres de la physique d'Aristote, à Alcala en 1562. *in-fol.* Une premiere partie de controverses sur les mêmes livres, à Alcala en 1563. *in-fol.* Des commentaires sur les quatre livres *Meteorologicorum*, du même, en 1558. & depuis. *De sacra philosophia, sive de his quæ scripta sunt physicè in libris sacris, liber singularis*, souvent imprimé. Enfin il a donné en espagnol un traité des eaux distillées, &c. à Madrid en 1592.* Nicol. Ant. *Biblioth. Hispan. tom. 1.* Manget, *Bibliot. des ouvrages de medecine, l. 20. t. 4.* Jacques Douglas, *Bibliographia anatomicæ specimen*, p. 89.

VALLIERE (la) *Corrections à faire dans la généalogie de la* BEAUME LE BLANC, *rapportée dans le Dictionnaire sous le nom de la* VALLIERE.

Il faut reformer ainsi les premiers dégrés de cette généalogie dans l'édition de 1725.

A

I. LAURENT le Blanc de la Beaume, seigneur de la Valliere, laissa de *Marie* Adam, sa premiere femme, *Laurent* le Blanc, seigneur de Choisy & de la Valliere, tué au siége d'Ostende le 15. de Mars 1602. sans laisser de posterité; & JEAN, qui suit.

II. JEAN de la Baume le Blanc, seigneur de la Gasserie, la Valliere, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, & lieutenant au gouvernement d'Amboise, & pays en dépendans, mort le 27. Decembre 1647. avoit épousé *Françoise* de Beauveau, &c. *Louise* une de ses filles épousa 1°. en 1642. *Michel* d'Evrard, seigneur de Haïecourt, capitaine de cavalerie: 2°. en 1646. *François* de Beauveau, seigneur de Rivarennes, &c. *Marie*, autre de ses filles, épousa 1°. *Charles* Bruneau, vicomte de la Rabateliere en Poitou: 2°. *Evrard* du Chastelet, maréchal de Lorraine & du Barrois. Elle mourut veuve le 27. de Decembre 1712. âgée de 88. ans.

Ajoutez ce qui suit aux deux dernieres éditions de ce Dictionaire.

IV. JEAN-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, &c. Il a eu une seconde fille, *qui est omise dans le Dictionaire*, & qui est *Marie-Ioland* de la Baume le Blanc de la Valliere, mariée 1°. par contrat du 3. Juin 1697. avec *Michel-Louis-Charles* du Mas, marquis du Broffay, mort en 1724: & 2°. au mois de Janvier 1726. avec *Jean-Louis* de Pontevez, comte de Tournon, lieutenant de galeres du roi.

V. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis, puis duc de la Valliere, &c. & *Louis-François* de la Baume le Blanc de la Valliere, chevalier de Malte, *ajoutez qu*'il fut reçu de minorité dans cet ordre au grand prieuré de France en vertu d'un bref du pape, & d'une bulle du grand maître du 1. Août 1711. & que depuis ayant quitté sa croix il prit le titre de comte de la Valliere. Il fut fait colonel du regiment de Vivarais, par commission du 16. Mars 1729. mais il mourut de la petite vérole en 6. jours de maladie, le 30. Avril 1731. dans la vingt-deuxiéme année de son âge, étant né le 5. Octobre 1709. fort regretté à cause de ses belles qualités, qui faisoient concevoir de lui de grandes espérances.

VI. LOUIS-CESAR de la Baume le Blanc, duc de Vaujours, pair de France, porta d'abord le titre de comte & ensuite de marquis de la Valliere, mais son pere lui ayant cedé son duché & pairie en faveur de son mariage en 1732. il prit celui de duc de Vaujours. Il fut fait gouverneur, lieutenant-general, & sénéchal de la province de Bourbonnois en survivance de son pere le 7. Mai 1722. & colonel d'un regiment d'infanterie portant son nom, le 1. Juillet 1727. ayant servi auparavant dans les mousquetaires. Il fut marié le 19. Fevrier 1732. avec *Anne-Julie-Françoise* de Crussol, née le 11. Decembre 1713. fille de *Jean-Charles* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Saintonge, & d'Engoumois, & des villes de Saintes, & d'Engouleme, & d'*Anne-Marie-Marguerite* de Bouillon.

VALLISNIERI (Antoine) chevalier, premier professeur en medecine théoretique à Padoue, d'une ancienne famille dont on place l'origine dans le VIII. siecle, nâquit le 3. Mai 1661. dans l'ancien château de Tresilico, lieu de la Garfagnana, commença ses études à Scandiano, les continua à Modene, & les acheva à Reggio. Il passa de-là à Bologne, où il étudia en medecine sous MM. Salani & Malpighi, & en 1685. il fut reçu docteur en philosophie & en medecine à Reggio sa patrie. Il alla la même année à Venise pour s'y former dans la pratique, de-là à Padoue, enfin à Parme, & de retour à Scandiano l'an 1687. Il y exerça la medecine avec beaucoup de succès. Il s'appliqua d'une maniere singuliere à l'étude de la nature en general, & à la connoissance des insectes en particulier, & la réputation qu'il s'acquit par cette voie, engagea en 1700. la république de Venise de l'appeller avec distinction pour remplir une premiere chaire extraordinaire de professeur en medecine pratique dans l'université de Padoue. En 1709. il eut la seconde chaire de professeur en medecine théoretique, vacante par la mort du comte Alexandre Borromée, & en 1711. M. Guillelmi qui remplissoit la premiere étant mort, on la donna à M. Vallisnieri. Dès 1707. il avoit été aggregé à l'Académie des curieux de la nature, & il le fut peu de tems après à celle de Londres. Il n'y eut presque aucune des académies d'Italie qui ne voulût l'avoir pour associé. Il a été aussi medecin honoraire de l'empereur. Ce fut M. le duc de Modene qui en 1728. le créa de son propre mouvement chevalier, lui & tous ses descendans aînés à perpetuité, par un diplome donné le 30. Janvier de la même année. M. Vallisnieri mourut deux ans après, le 28. Janvier 1730. d'une espece de pleuresie qui l'avoit attaqué quinze jours auparavant. Il avoit 68. ans, sept mois & quelques jours. Il avoit un commerce litteraire très-étendu avec plusieurs sçavans d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande & de Suisse, & ce qui est encore plus estimable, il avoit beaucoup de respect & d'amour pour la religion catholique dont il a toujours fait profession. Il écrivoit fort élegamment en latin; mais il a publié ses ouvrages en italien, d'un style agréable & énergique. Ils sont en grand nombre: voici les principaux. Dialogues sur l'origine de plusieurs insectes, à Venise 1700. *in-8°*. Premier recueil d'observations & d'experiences, &c. à Venise 1710. *in-8°*. Considerations & experiences sur une concretion osseuse que M. du Verney de l'académie royale des sciences croyoit être le cerveau petrifié d'un bœuf dans la tête duquel elle avoit été trouvée, à Padoue 1710. *in-4°*. Considerations & experiences sur la generation des vers ordinaires dans le corps humain, à Padoue 1710. Nouvelles considerations sur le même sujet, à Padoue 1713. M. Vallisnieri attaque fortement dans ces ouvrages M. Andri médecin de Paris qui a fait aussi un traité de la generation des vers dans le corps humain, & suivant le jugement des sçavans, le medecin François n'a pas eu l'avantage sur l'Italien dans cette dispute. Les ouvrages de M. Vallisnieri sur ce sujet ont été réimprimés avec des augmentations, & il y a quelques-unes de ses lettres sur cette matiere qui ont été traduites en françois. Il a fait encore un traité de l'origine des fontaines, & beaucoup d'autres dont on peut voir la liste dans la bibliotheque italique tome 5. pag. 69. On trouve dans le tome 7°. de cette bibliotheque une lettre latine de ce sçavant sur la voix des Eunuques. Il n'y a personne qui ait tant écrit sur les insectes; & pour bien connoître ce qui regarde cette partie de la nature, on ne peut se dispenser d'étudier les écrits de ce sçavant medecin. Son traité des cameleons, celui des corps marins qui se trouvent sur les montagnes, celui sur les maladies des bœufs, &c. sont très-curieux. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur les mêmes sujets qu'il a si sçavamment traités dans ceux qu'il a publiés. En 1733. on a commencé à recueillir tous les ouvrages de physique & de medecine de ce sçavant. Le premier volume *in-folio* a paru à Venise en 1733. & vient d'être suivi de deux autres. Ce recueil est dû aux soins d'ANTOINE Vallisnieri, fils de l'auteur. Cet habile éditeur a orné cette collection de deux préfaces, l'une generale sur tout ce qui est renfermé dans ce recueil; l'autre particuliere, sur le vocabulaire de l'histoire naturelle. * *Bibliotheque italique, t. 5. article 3. Journal historique de la république des lettres, t. 2. 2. part. p. 295.*

VALLIUS (Jean-Baptiste) natif d'Auxerre, étoit fort versé dans les langues, & surtout dans l'arabe. Etant à Paris en 1600. & y ayant entendu un discours d'Etienne Hubert sur l'utilité de la langue arabe, il conçut le dessein d'apprendre cette langue, & il l'executa. Pour y reussir davantage il alla en 1608. à Rome où il se rendit disciple de Jean-Baptiste Raimond qui possédoit cette langue parfaitement. Il revint ensuite en France dont le roi le nomma son interprete pour les langues orientales. Il mourut en 1634. Il étoit aussi habile dans les antiquites, & en general il avoit beaucoup d'érudition. On a de lui des poësies, une lettre latine à M. de Harlai sur les ouvrages de Cassiodore; & un dictionaire latin & arabe

in-4°. qui n'est proprement qu'une table latine du Pseautier arabe de Rome. * *Voyez* M. Colomiés dans sa *Gaule orientale*.

VALOIS (Louis le) Jesuite, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il écrivit contre Descartes sous le nom de Louis de la Ville, & l'on ne nomme point ce livre. Il est intitulé : *Les sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les proprietés des corps, opposés à la doctrine de l'église, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'eucharistie ; avec une dissertation sur la prétendue possibilité des choses impossibles*. C'est un volume *in-12*. imprimé à Paris en 1680. où l'on impute à M. Descartes ce qu'il n'a point dit, & ce que l'on ne peut prouver par les écrits de ce grand philosophe. *Il faut aussi ajouter ce que l'on n'a point dit non plus dans le Moreri édition de 1732. que* le pere le Valois fit cet ouvrage à l'occasion du celebre Pierre Cally qui professoit alors la philosophie à Caen. Ce professeur ayant été le premier en France qui hazardât d'enseigner la philosophie de Descartes, il vit bientôt contre lui une foule d'adversaires. Le pere le Valois, attaché aux opinions de l'ancienne philosophie, ne fut pas un des moins ardens, & ce fut à cette occasion qu'il fit l'ouvrage dont on vient de parler, & qui ne montre pas un habile philosophe. M. Cally negligea cette critique pendant quelque tems ; mais quelques années après, il y fit une réponse en latin, qui n'a point été imprimée.

VALORI, maison de Florence, &c. *Ajoutez pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE.

XI. Charles Guy de Valori, seigneur de la Chaire &c. mourut au Quesnoi le 3. Juillet 1734. dans la 79. année de son âge.

VALSALVA (Antoine-Marie) celebre anatomiste, étoit d'Imola. Il fut docteur en philosophie & en medecine, professa avec beaucoup de reputation l'anatomie dans l'université de Bologne, & fut chirurgien de l'hôpital des Incurables. Quoiqu'il n'ignorât pas avec quel succès M. du Verney, de l'académie des sciences de Paris, avoit travaillé pour faire connoître la structure de l'oreille, il s'appliqua sur le même sujet avec tant de soin, qu'on lui sçaura toujours gré de ce qu'il a fait sur cette partie. Le traité qu'il en a donné au public est generalement estimé, & merite en effet de l'être. Cet ouvrage parut à Bologne en 1705. *in-4°*. Il est en latin & orné de figures. On en trouve un long extrait dans les actes de Leipsic pour l'année 1705. & dans le IV. tome de la bibliotheque des écrits de medecine par M. Manget, livre XX. Il faut voir aussi Goëlicke, *histor. anatom.* pag. 94.

VALSINGHAM (François) *cherchez* WALSINGHAM.

VALTURIUS (Robert) auteur du XV. siecle, étoit de Rimini ; il a composé en latin un traité de l'art militaire en douze livres qu'il dedia à Sigismond Pandulfe Malatesta roi & empereur de Rimini ; car c'est ainsi qu'il qualifie ce seigneur qui mourut l'an 1467. On ignore le tems de cette premiere édition de Valturius que d'autres nomment Vulterius, comme Maittaire dans le tome I. de ses annales de l'imprimerie. Beughem dans ses *incunabula typographia*, &c. met cette édition en 1473. Maittaire ne la cite point. Paul Ramusio, jurisconsulte, natif aussi de Rimini, étant à Verone, où il rendoit la justice sous Antoine Venier, trouva que cet ouvrage de Valturius étoit plein de fautes, & très-different de l'original, par la négligence des correcteurs & des imprimeurs ; & l'avant revû & corrigé avec soin, il le fit imprimer à Verone même l'an 1483. *in-folio*, chez *Boninus de Boninis*, avec des figures. On trouve ces vers à la fin.

Quisquis funesto validas sub Marte cohortes,
Et sequitur missas per freta salsa rates ;
Ille Ragusaeum tollat super astra Boninum,
Ingenioque viri praemia digna feras.
Impressit quoniam, quonammodo bella gerantur,
Machina vel quatiat moenia quaeque solo.
Verona impressum 1483. 13. Febr.

Ramusio dedia cette édition à Pandulfe Malateste, prince de Rimini, peu de tems après la mort de Robert Malateste dont il fait un grand éloge. Selon M. Maittaire, Ramusio traduisit aussi cet ouvrage en italien, & l'édition en parut presque en même tems que l'original latin, puisqu'elle est datée du 17. de Fevrier de la même année 1483. Enfin Chrétien Wechel publia aussi cet ouvrage en latin à Paris au mois de Juillet de la même année 1483. & dedia cette édition à François Olivier. Maittaire n'a pas connu cette édition ; au moins ne la cite-t-il point dans ses *Annales typographics* de l'édition de 1719. Si le sçavant Henri de Valois eût consulté l'ouvrage de Valturius, il eût trouvé de quoi corriger quelques endroits d'Ammien Marcellin, obscurs dans la belle édition qu'il en a donnée, & plus clairs & plus corrects dans les passages cités dans l'ouvrage de Valturius.* *Voyez les auteurs cités dans cet article*, & les *singularités historiques & literaires*, feuille premiere en 1734. à Paris. L'auteur de cet ouvrage periodique ne dit pas tout ce que nous venons de rapporter ; & il révoque en doute sans preuves, la traduction italienne de l'ouvrage de Valturius par Ramusio, & l'édition de cette traduction.

VALVERDA (Jean de) *dont on n'a dit qu'un mot dans le Moreri à l'article* JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO, étoit surnommé *Hamuscenus* ou *de Hamusco*, parce qu'il étoit né dans un lieu de ce nom au diocèse de Palencia dans la vieille Castille. Il fut choisi par le cardinal Jean de Tolet de l'ordre des Freres Prêcheurs, archevêque de S. Jacques de Compostelle, pour être son premier medecin. Valverda le suivit à Rome pour y avoir soin de sa santé, & il se fit beaucoup estimer dans cette grande ville. Il s'y appliqua à l'anatomie, & à son retour il fit voir qu'il y avoit fait de très-grands progrès. S'étant apperçu en expliquant l'anatomie d'André Vésal, qu'il y avoit bien des endroits que des commençans auroient beaucoup de peine à entendre, il profita des découvertes & des lumieres de cet auteur, y ajouta ses propres recherches, & fit en espagnol une *Histoire de la composition du corps humain*, qui fut imprimée à Rome en 1556. *in-folio*. Il se servit pour les gravures, de Gaspard Bezerra, un des plus habiles de son tems en ce genre. Il traduisit le même ouvrage en italien, & le fit aussi imprimer à Rome en 1560. Reald Columbus qui avoit été son maître dans l'anatomie trouva cet ouvrage si excellent qu'il en fit une traduction latine, qu'il fit imprimer à Venise en 1589. *in-folio*. On a encore de Valverda un traité latin de la nécessité & des moyens de conserver la santé de l'esprit & du corps, imprimé à Paris chez Robert Etienne en 1552. & à Venise en 1553. *in-8°*. * Nicol. Anton. *Biblioth. hispan. tom. 1. pag. 696*. Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, tome IV. livre XX. Jacques Douglas, *Bibliographia anatomica specimen*, pages 88. & 89.

VAN-CLEVE (Corneille) natif de Paris, originaire de Flandre, chancelier & ancien directeur de l'académie royale de peinture & de sculpture, a été un de nos meilleurs sculpteurs, & un de ceux qui a le plus travaillé de nos jours. On voit dans plusieurs églises de Paris dans les maisons royales & dans les provinces quantité de beaux ouvrages sortis de ses mains. Il est mort à Paris le 31. de Décembre de l'an 1733. dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. * *Mémoires du tems.*

VANDENESSE (Guillaume de) fils de *Martin* de Vandenesse, receveur de la ville de Bruxelles, qui mourut le 14. de Décembre 1696. âgé de 71. ans, & d'*Anne* Vander Elst, morte le 20. d'Octobre 1705. nâquit à Bruxelles le 14. de Juin 1654. sur la paroisse de S. Nicolas de ladite ville. Il fit ses humanités au college des Jesuites de la même ville, & y défendit avec distinction la these de poësie en 1671. Il alla à Louvain pour faire sa philosophie, qu'il étudia au college du Lis, où il a été le neuviéme de la premiere ligne. Il soutint sa these le 23. de Juillet 1674. Après ses études de philosophie, il com-

mença celles de théologie sous le célebre docteur François Van Viane : mais celui-ci ayant été envoyé à Rome, M. Vandenesse fit sa licence en théologie sous la direction de Gummar Huyghens le 6. d'Octobre 1681. Au mois de Septembre précedent il avoit été ordonné prêtre par M. Alphonse de Berghes, archevêque de Malines. Peu après M. Huyghens l'envoya dans l'abbaye des chanoines réguliers de Malone, à une lieue de Namur, & il y professa la théologie jusqu'en 1683. que l'archevêque de Malines le rappella pour être pasteur de Leefdael. Guillaume Vandenesse ne fut dans ce poste que jusqu'au 20. de Juin 1684. L'archevêque Alphonse de Berghes qui connoissoit son mérite, & qui étoit instruit de ses grands talens & de sa pieté, le nomma pasteur de l'église paroissiale de Ste Catherine de Bruxelles, en la place du sieur Jean Cuyper, qui venoit d'être fait chanoine gradué de l'église métropolitaine de Malines. Enfin M. de Berghes voulut aussi que M. de Vandenesse fût examinateur des confesseurs & de ceux qui se présentoient à l'ordination, ensorte que jusqu'à la mort du prélat arrivée en 1689. il eut toujours sa confiance & son estime. Pendant trente-deux ans qu'il a été pasteur de l'église de Ste Catherine de Bruxelles, on ne peut dire quel soin il a eu de son troupeau, combien sa vigilance, son assiduité & sa charité ont été grandes. Cette paroisse lui doit aussi son rétablissement spirituel & temporel, & toute la ville de Bruxelles s'est souvent ressentie des effets de son zéle & de son amour pour le salut du prochain. Il est mort dans les mêmes dispositions, comme il avoit vécu, un jeudi 23. de Février 1716. à cinq heures du soir, après avoir reçu les derniers sacremens des mains du doyen de l'église de Ste Gudule, & fut enterré au milieu du grand chœur de son église de Ste Catherine, dans le tombeau de ses pere & mere. La vénération que l'on avoit eue pour lui, attira presque toute la ville de Bruxelles à ses funerailles. Ce fut le chapitre de l'église collégiale de Ste Gudule qui fit le convoi treize jours après la mort du défunt, parce qu'il y avoit eu une défense du sieur Henri Van Susteren, alors grand vicaire de l'archevêché de Malines, & depuis évêque de Bruges, de l'enterrer publiquement. Cependant son corps fut trouvé alors aussi incorruptible que s'il ne fût mort que depuis un moment. Il fut mis dans le tombeau de ses pere & mere, comme on l'a dit, & son épitaphe qui suit, lui est commune avec eux.

D. O. M.
Sepultura
Familiæ MARTINI DE VANDENESSE
Receptoris urbis Bruxellæ,
Et
Annæ VANDER ELST
Conjugum.
Obiit ille 14. Decembris an 1696.
Illa 20. Octobris 1705.
R. D.
GUILLELMUS DE VANDENESSE
S. T. L.
Et hujus parochiæ per 32. annos
Pastor,
Obiit pastor 23. Februarii 1716.
Aliique eorum liberi posuerunt.
R. I. P.

Les traverses que M. de Vandenesse eut à souffrir après la mort de M. de Berghes, sous M. Humbert de Precipian son successeur, & sous lequel, quoique déchargé plusieurs fois de toute accusation par le conseil de Brabant, il fut néanmoins plusieurs fois arraché à son troupeau, ont donné lieu à un gros ouvrage intitulé, *Défense de la justice, de la souveraineté du roi, de la sentence du souverain conseil de Brabant, & du droit des ecclésiastiques, dans la cause de M. Guillaume de Vandenesse, pasteur de Ste Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines*, &c. in-4°. 1708. Cet ouvrage est du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire. Dans le recueil des piéces qui sont à la fin, on en trouve plusieurs de M. de Vandenesse; sçavoir, une lettre à M. l'archevêque de Malines, avec l'acte & les raisons de la premiere suspectation & recusation faite par lui du tribunal de ce prelat; une requête à son altesse électorale de Baviere, où il se défend de l'accusation de sédition; une réponse à la deuxiéme accusation portée au roi par une requête à l'archevêque de Malines; un deuxiéme acte de suspectation contre le même prélat; une lettre au pape Clément XI. pour se plaindre à sa sainteté du mandement publié en 1704. par le coadministrateur de Liege, où il étoit proclamé suspect d'héréfie; requête du même présentée à M. l'archevêque de Malines par M. le bourguemestre de Bruxelles le 30. d'Octobre 1705. où il demande de retourner à ses fonctions pastorales, dont il étoit exclus par lettre de cachet depuis vingt mois; réponse latine datée le 28. Novembre 1705. à une lettre de M. Van Susteren, grand vicaire de l'archevêché de Malines, en conséquence de la requête précédente. Cette lettre contient une profession de foi de M. de Vandenesse; lettre latine du même à M. l'abbé Grimaldi, internonce de sa sainteté, du 10. de Juin 1706. pour faire voir qu'il est innocent des accusations formées contre lui : requête du même en latin, présentée au roi d'Espagne en son conseil d'etat, pour demander que la recusation par lui faite du tribunal de M. l'archevêque ait son effet.

VANDER-MEULEN (Antoine-François) de Bruxelles, a eu nn talent singulier pour peindre les chevaux & le paysage. Le feu roi Louis XIV. le fit venir en France, & l'occupa toute sa vie à peindre les vues des places dont sa majesté a fait les conquêtes. Ces tableaux sont présentement l'ornement de Marli & des autres maisons royales. Il n'y a rien de plus parfait en ce genre. L'art & la vérité s'y trouvent réunies dans le plus haut degré. Ce peintre mourut à Paris en 1690. âgé de 56. ans * *Mémoires du tems.*

VANDER-WERF (Adrien) né à Roterdam en 1659. s'est acquis une très-grande réputation par sa maniere de peindre, qui est extrémement finie. L'électeur palatin qui lui faisoit une pension considérable, posséde presque tout ce que ce peintre a fait de plus beau. On ne voit même qu'un très-petit nombre de ses ouvrages hors de Duysseldorp; ce qui vient non-seulement de ce qu'il employoit un tems très-long à y mettre la derniere main, mais encore de ce qu'il les faisoit payer des prix excessifs. On peut juger de ses talens par trois de ses tableaux que l'on voit à Paris, l'un dans le cabinet de monseigneur le duc d'Orleans, & les deux autres chez madame la comtesse de Verue. Vander-werf vivoit encore en 1721. * *Mémoires du tems.*

VANE (Henri) chevalier Anglois & fort zélé républicain, sortoit d'une ancienne famille du comté de Durham, & étoit fils aîné du chevalier Henri Vane, secretaire & controlleur de la maison du roi sous Charles I. Il eut dès sa jeunesse des principes fanatiques, qu'il poussa loin dans la suite, & qui lui furent très-funestes. Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il conçut un tel chagrin des changemens que l'archevêque Laud introduisit dans l'église Anglicane, qu'il passa dans la nouvelle Angleterre, où il demeura six ans. Pendant les deux dernieres années il en fut nommé gouverneur. En 1640. il fut, sans l'avoir brigué, député au parlement par le comté de Durham; & dans cette assemblée il parla selon ses principes, avec une espéce de fureur contre l'archevêque Laud & contre le roi lui-même. Le prince en ayant été informé, lui ôta sa charge de trésorier de la marine; mais le parlement le rétablit. Depuis ce tems-là Vane donna la moitié du revenu de sa charge pour être employé aux frais de la guerre qu'on faisoit au roi; & cela sous le faux prétexte de la liberté commune qui n'étoit point violée. La guerre finie, il diminua beaucoup les gages des officiers de la Marine; mais il fut toujours opposé à l'ambition de Cromwel, qui fâché de cette opposition, le fit emprisonner. Le tyran étant mort, Vane fut un des membres de l'assemblée que Richard, fils du défunt, convoqua, & le parlement suivant le nomma membre du comité de sureté, & conseil-

ler d'état de Richard Cromwel; mais l'armée l'ayant aussi nommé depuis membre de son comité de sureté, le parlement l'exclut de ses assemblées, & lui ordonna de sortir de Londres. Le but de Vane étoit de réduire l'Angleterre en république, & d'empêcher que la maison de Stuart ne fût rétablie sur le trône: mais le contraire étant arrivé en 1660. il fut arrêté lui-même dans sa maison à Hamstead près de Londres. Il fut d'abord conduit à la tour de Londres; & pendant deux ans il changea plusieurs fois de prison. Enfin en 1662. il fut condamné à la mort devant le banc du roi, comme complice de la mort du roi Charles I. & comme ayant eu beaucoup de part à la guerre qu'on avoit faite à ce prince. Il fut exécuté devant la tour de Londres le 14. Juin 1662. Etant sur l'échafaud, il tâcha encore de persuader qu'il n'avoit rien dit que de juste, & qui ne dût être utile au public. * *Voyez* les Mémoires de Ludlow, &c.

VAN-ESPEN, *cherchez* ESPEN.

VANINI. (Lucilio) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Lucilio Vanini nâquit en 1585. à Taurozano dans la terre d'Otrante, à quelques lieues de Castro, de Jean-Baptiste Vanini, fermier ou intendant de dom François de Castro, duc de Taurozano, viceroi de Naples. & depuis ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome, & de Beatrix Lopès de Noguéra, d'une famille noble Espagnole. Il reçut au baptême le nom de Lucilio; mais il en a changé depuis trois ou quatre fois. En Gascogne il se fit appeller *Pompeio*; en Hollande, *Julio Cesare*; à Paris, *Julio Cesare Vanino*; à Lyon, il ajoûta *Taurisano*, &c. Il aima d'abord l'étude, & s'y appliqua. Son pere l'envoya à Rome pour y faire sa philosophie & sa théologie, & il y eut pour maître Barthelemi Argotti, dont Vanini se loue fort dans ses ouvrages. De Rome il revint continuer sa philosophie à Naples, & y joignit l'étude de la physique & celle de la médecine. L'astronomie l'occupa aussi, & le jetta insensiblement dans l'astrologie & dans toutes les rêveries des astrologues. Avec ces études, il embrassa pareillement celle de la théologie, mais sans avoir recours aux sources. Ces études finies, il entra dans le sacerdoce, & voulut prêcher; mais ses discours pleins d'idées philosophiques, & souvent singulieres, n'étoient peut-être guère entendus de lui-même. Pour tout embrasser, il joignit à ce qu'il sçavoit déja, l'étude du droit civil & canonique, & il se dit docteur en l'un & l'autre droit, dans le titre de ses dialogues dont nous parlerons. De Naples il passa à Padoue, où il mena une vie pauvre & fort appliquée. Ses auteurs favoris furent Aristote, Averroës, Cardan & Pomponace, & il encherit encore sur leurs idées & sur leurs principes, principalement sur ceux qui ne sont nullement soutenables. Revenu de nouveau à Naples, plein de lui-même, & ayant déja le cœur & l'esprit gâtés, il y forma, selon le pere Mersenne, l'étrange dessein d'aller répandre l'Athéisme dans le monde avec douze compagnons de son libertinage. La France lui étant échue en partage, il quitta le nom de Lucilio, & se fit nommer Jules César. Ayant auparavant parcouru l'Allemagne, il voulut voir aussi les Pays-bas, & s'arrêta à Amsterdam. Il vit les autres villes principales de Hollande, celles du Brabant, vint à Geneve, & passa à Lyon, où ses impietés, ayant été connues, on voulut l'arrêter: mais il se sauva, & vint en Angleterre, où il ne tarda pas à se faire emprisonner. C'étoit en 1614. Sa captivité ne dura que quarante-neuf jours, au bout desquels il profita de la liberté qu'on lui rendit, pour repasser la mer & aller en Italie. A Genes il se mit sur le pied d'enseigner la jeunesse, & ses sentimens dangereux n'ayant pas tardé à être connus, on éclata, il eut peur, & revint à Lyon, où il tâcha de se faire croire bon Catholique, en écrivant contre Cardan. Son dessein ne réussit pas à son gré; on apperçut le poison qu'il tâchoit de cacher; il en fut informé, repassa en Italie, revint encore en France, & s'y fit moine, on ne sçait dans quel ordre. Le déreglement de ses mœurs, selon quelques-uns, le fit chasser de son monastere, & il se sauva à Paris. Il s'efforça de s'y introduire chez Roberto Ubaldini, évêque de Politio, nonce du pape en France; & pour s'en ouvrir l'entrée; il entreprit l'apologie du concile de Trente, où il sema encore ses impietés, qu'il insinua d'ailleurs en dogmatisant dans le particulier dans l'esprit d'un grand nombre de personnes. En 1616. il fit imprimer ses *Dialogues de la nature*, qu'il dédia au maréchal de Bassompierre, qui l'avoit pris pour son aumônier. Ses dialogues furent à peine publiés, que la Sorbonne les condamna au feu. Ce contre-tems l'obligea de quitter Paris en 1617. Il vint à Toulouse, où il fit ce qu'il avoit fait ailleurs, sans changer ni de méthode ni de principes. Il y professoit la médecine, la philosophie & la théologie, & y prenoit des écoliers pour toutes ces sciences. Il fut même assez adroit pour s'introduire chez le premier président du parlement de cette ville, qui le chargea de donner quelques leçons à ses enfans. Vanini profitoit de la confiance que l'on paroissoit avoir en lui, pour dogmatiser en secret, & insinuer son Athéisme. La chose ayant été découverte, on lui fit son procès en forme, & on le condamna à la mort au mois de Février 1619. par arrêt du parlement de Toulouse. Il fut brulé le même jour, sans témoigner aucun repentir, n'ayant encore que trente ans. Ses ouvrages sont: *Amphitheatrum aeternae providentiae divino-magicum: christiano-physicum, necnon astrologo-catholicum*, &c. à Lyon, 1615. *in-8°.* approuvé, non par quatre docteurs, comme on lit dans la vie de Vanini, mais par le seul Jean-Claude de Ville, docteur en théologie, chanoine de S. Paul de Lyon, & censeur des livres. *Julii Caesaris Vanini, Neapolitani theologi, philosophi & juris utriusque doctoris, de admirandis naturae reginae deaeque mortalium arcanis libri quatuor*, à Paris, 1616. *in-8°.* avec privilege & approbation. Il a fait aussi un livre d'astronomie, qui a été imprimé à Strasbourg, mais qui est fort peu connu. Il parle encore lui-même des ouvrages suivans qu'il a faits: *Commentarii physici: Commentarii medici: De vera sapientia: Tractatus physico-magicus; De contemnenda gloria: Apologia pro lege Mosaica & Christiana: Apologia pro concilio Tridentino.* Ces ouvrages sont demeurés manuscrits. * Voyez *De vita & scriptis famosi athei Julii Caesaris Vanini tractatus, &c. à Joanne Mauritio* Scheamm. *Christini*, 1719. *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de litterature, de religion & de critique*, quatriéme entretien, par M. de la Croze, à Amsterdam, 1711. *Apologia pro Julio Caesare Vanino Neapolitano*, par M. Arpe, livret de 108. pages *in-8°.* imprimé à Rotterdam en 1712. *La vie & les sentimens de Lucilio Vanini*, par M. Durand, ministre, *in-12.* à Rotterdam, 1717. Cette vie a été traduite en anglois, & imprimée ainsi en 1730.

VANNE. (la congrégation de S.) Cette congrégation réformée de l'ordre de S. Benoît, fait depuis long-tems tant d'honneur à l'Eglise, qu'elle mérite que nous en donnions ici une histoire abregée. L'an 1591. le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles III. voulant rétablir l'observance dans les monasteres de l'ordre de S. Benoît, tombés dans le relâchement pendant les guerres civiles, reçut à cet effet, étant à Rome, du pape Gregoire XIV. la qualité de legat *à latere*, & un bref daté de l'onziéme de Mai de la même année, avec pouvoir d'assembler tous les abbés réguliers & les prieurs claustraux des abbayes qui étoient en commende dans les évêchés de Toul, Mets & Verdun, & dans la Lorraine & le Barrois, pour déliberer avec eux des moyens d'introduire la réforme dans leurs monasteres. La premiere assemblée se tint le 7. de Juin 1595. dans l'abbaye de S. Mihiel en Lorraine, dont le cardinal étoit abbé. L'évêque de Basilitte, suffragant de Mets, & vice-legat du cardinal, s'y trouva: on y résolut d'ériger une congrégation, on y élut un président & des visiteurs, on y fit divers reglemens, & on y indiqua la tenue d'un chapitre général. Il se tint dans l'abbaye de S. Evre à Toul le 23. Avril 1596. & l'official de l'église de cette ville s'y rendit au nom du cardinal: mais la division s'étant mise parmi les religieux assemblés sur le choix d'un visiteur, le cardinal cessa ce chapitre, & fit dire aux abbés & prieurs qu'il les avertiroit du lieu où ils se trouveroient une autre fois. Cepen-

dant croyant trouver plus de facilité à une réforme particuliere, il essaya de réformer le prieuré de Notre-Dame de Nancy, où l'on avoit transferé le titre & les religieux de S. Martin-lès-Mets, dont il étoit abbé. Il fit donc venir deux religieux d'une vie exemplaire, de l'abbaye de S. Maximin de Tréves, qui travaillerent l'un & l'autre avec tout le zéle imaginable, mais sans beaucoup de fruit. La tentative qu'il fit pour réformer l'abbaye de saint Mihiel, lui réussit encore moins. Enfin de l'avis de quelques abbés réguliers bien intentionnés, il choisit l'abbaye de S. Vanne de Verdun pour servir comme de séminaire aux autres monastéres qu'on voudroit réformer. Le prince Erric évêque de Verdun, qui en étoit abbé, voulant entrer dans les vues du cardinal, fit venir dans son abbaye dom Philippe-François prieur de Senones, qui avoit vu pratiquer la régle de S. Benoît à S. Maximin de Tréves, & le nomma prieur de S. Vanne. Il y fut reçu prieur de la part des religieux sans aucune opposition : mais comme sa présence n'y produisoit aucun fruit, le seigneur évêque fut contraint de le laisser retourner dans l'abbaye de Senones. Le cardinal légat rebuté par les difficultés qu'il trouvoit dans la réforme de l'ordre de S. Benoît, proposa à Clement VIII. de la supprimer entierement dans tous les pays de sa légation : mais ce saint pape lui répondit qu'il l'avoit envoyé pour guérir, & non pour étouffer la maladie, pour relever le bâtiment qui menaçoit ruine, & non pour le détruire ; que l'ordre de S. Benoît avoit rendu à l'Eglise de si grands services, que ce seroit un crime d'avoir seulement la pensée de le supprimer ; que rien au contraire n'étoit plus glorieux que de travailler à son rétablissement. Les religieux de S. Vanne après la sortie de dom Philippe-François, avoient élu pour prieur dom Didier de la Cour, profès de cette maison. Ce fut de lui dont Dieu se servit pour réformer l'ordre de S. Benoît. Il étoit né en 1550. à Monzeville, village de la prévôté de Clermont, à trois lieues de Verdun. Son pere, nommé Bertrand de la Cour de la Vallée, & sa mere, Jeanne Boucard, étoient de famille noble & ancienne, alliés aux premieres maisons du pays. Didier étoit d'un naturel doux, modeste, sérieux, & il avoit reçu de ses parens une éducation très-chrétienne. A l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à Verdun pour y prendre quelque teinture des belles-lettres. La vue de l'église de S. Vanne, l'office divin qu'on y faisoit, les sacrés dépôts qu'on y conservoit, lui inspirerent le dessein de s'y consacrer au service de Dieu. Il pria donc M. Boucard son oncle, lieutenant général de Verdun, de s'employer auprès de M. Pséaume évêque de cette ville & abbé de S. Vanne, pour qu'il pût y être reçu. L'évêque l'obtint aisément, & Didier reçut l'habit de l'ordre. On lui donna pour précepteur & à quelques autres novices, un jeune homme de ses parens, nommé Christophe de la Vallée, qui fut depuis évêque de Toul, & il fit sous lui de grands progrès. Peu de tems après il fut envoyé à Pont-à-Mousson, de là à Reims, & une seconde fois à Pont-à-Mousson. Il commença sa théologie en 1581. âgé de trente-un ans. La même année il fut ordonné prêtre par M. de Rousmond, qui avoit succedé à M. Pséaume dans l'évêché de Verdun. La vie sainte qu'il menoit à S. Vanne, étant une censure continuelle de celle des religieux de S. Vanne, ils lui persuaderent de retourner une troisiéme fois à Pont-à-Mousson, pour s'y perfectionner dans la théologie, & y apprendre les langues grecque & hebraïque. Didier accepta le parti, comme favorable au desir qu'il avoit de s'avancer dans les sciences. A son retour à S. Vanne, il trouva les choses sur le même pied qu'il les avoit laissées, & les esprits toujours indisposés contre lui. Pour l'éloigner, ils lui proposerent d'aller à Rome pour faire casser l'union que l'évêque Pséaume avoit faite de la mense abbatiale de S. Vanne avec la crosse épiscopale de Verdun. Didier partit pour Rome sur la fin de l'an 1587. muni de toutes les procurations & pouvoirs nécessaires. Il eut pendant quelque tems la compagnie de Rembervillet : mais il le quitta bientôt pour continuer son voyage à pied, tout occupé de Dieu & de la méditation des divines écritures. Il consulta à Rome les plus habiles avocats, & vit quelques cardinaux sur son affaire. On lui donna de bonnes espérances : mais on l'avertit qu'il falloit beaucoup d'argent ; & c'est ce qui lui manquoit absolument ; car ses confreres le voyant éloigné, ne se mirent pas en peine de lui envoyer les sommes qu'ils lui avoient promises ; ensorte qu'il fut obligé d'enseigner la philosophie aux Minimes de la Trinité de Rome pour pouvoir subsister. Cependant l'évêque de Verdun averti par ses agens du risque qu'il couroit de perdre l'abbaye de S. Vanne, obligea les religieux de cette maison de rappeller dom Didier de la Cour. Il partit donc de Rome au printems de l'année 1589. & fut très-mal reçu, tant de l'évêque que de ses confreres. Tous ces mauvais traitemens l'obligerent à se retirer dans un hermitage près de Ravecour, où il passa environ huit mois, partageant son tems entre l'oraison, la lecture & le travail des mains ; mais les courses des partis tant Catholiques que Huguenots pendant les guerres civiles, l'obligerent de quitter cette retraite ; & avec l'agrément de l'évêque son abbé, & celui de ses confreres, il se retira dans le couvent des Minimes de Verdun le 18. Avril 1590. Les perplexités & les inquietudes continuelles dont il fut agité, ne lui permirent pas d'y rester long-tems. Il se reprochoit son peu de courage au sujet de la réforme qu'il avoit entrepris de mettre parmi ses confreres ; de façon que ne pouvant résister à ces agitations, il retourna à S. Vanne sur la fin de l'an 1590. Il y fut élu prieur en 1598. & la même année il obtint de Rome par la médiation du prince Erric nommé par le roi évêque de Verdun en 1593. un bref qui l'autorisoit à réformer l'abbaye de S. Vanne. Ce bref fut lu dans une assemblée de vingt-un ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers de la ville de Verdun, dont plusieurs opinerent qu'il falloit se contenter d'une simple mitigation, ne croyant pas qu'il fût possible de rétablir l'austérité de la régle de S. Benoît. Dom Didier de la Cour ne put donner dans ces vues, ni approuver les réglemens pour cette mitigation. Sa fermeté, son zéle & ses raisons ébranlerent ceux du parti contraire, & ils furent obligés de reconnoître que le doigt de Dieu paroissoit dans cet homme ; qu'après tout il ne proposoit rien qui ne fût conforme à l'évangile, & qui n'eût été pratiqué dans les monasteres de l'ordre de S. Benoît pendant plusieurs siécles. Si cette œuvre vient de Dieu, ajouterent-ils, on en verra bientôt l'effet. On envoya quelques-uns des anciens à l'abbaye de Moyenmoutier en Voges, dont le prince Erric étoit aussi abbé, & on reçut en leur place quatre novices, ausquels on donna l'habit le 20. Janvier de l'an 1599. Dès le lendemain les anciens leur abandonnerent le refectoire, & on cessa d'y manger de la viande. Dom Didier y introduisit le travail des mains & tous les autres exercices prescrits dans la régle de S. Benoît. A ces quatre novices s'en joignirent deux autres du nombre des anciens, l'un nommé dom Blaise Valtier, prieur de S. Airy de Verdun depuis trente-six ans ; l'autre, Jacques Somnia, qui avoit été offert au monastere par ses parens dès l'âge de sept ans, & qui n'en avoit alors que quinze.

L'année de probation finie, & le jour fixé pour la profession, le prince Erric accompagné de trois abbés, de quatre archidiacres & de plusieurs chanoines de sa cathedrale, vint à l'abbaye de S. Vanne pour être présens à la cérémonie. La messe solemnelle fut chantée par dom Didier de la Cour ; & ce pere quittant sa chasuble après l'offertoire, fit sa profession entre les mains du prince son abbé : puis s'étant assis, il reçut lui-même celle de dom Blaise Valtier & des autres novices. C'étoit le 30. Janvier 1600. Depuis ce tems-là Dieu envoya un bon nombre d'excellens sujets pour la réforme ; & ces anciens voyant qu'il ne leur étoit plus possible de l'empêcher, quitterent le dortoir & les autres lieux réguliers. Le prince Erric établit ensuite la réforme dans son abbaye de Moyenmoutier, ayant obtenu à cet effet un bref du pape Clement VIII. & il se forma entre ces deux maisons une petite congrégation en 1602. qui fut confirmée par un acte d'union passé entre les religieux des deux communautés le 30. Avril

1603. Mais comme l'union de deux maisons si éloignées ne pouvoit subsister que difficilement, on songea à ériger une congregation nouvelle sur le modéle de celle du Mont-Cassin, qui fut autorisée & approuvée du S. Siege, & qui comprit tous les monasteres, qui dans la suite embrasseroient la réforme dans la Lorraine, le Barrois, les trois évêchés & les pays voisins. Dom Pierre Rosez fut député à Rome pour en solliciter la bulle d'érection, qui lui fut accordée par le pape Clement VIII. avec la communication de tous les privileges, graces, indulgences, immunités, exemptions, libertés, faveurs, & indults que les souverains pontifes avoient accordés à celle du Mont-Cassin, & avec pouvoir aux présidens & visiteurs d'aggreger à leur congregation tous les monasteres qui voudroient accepter la réforme & dispense de l'observation de l'un des statuts du Mont-Cassin, qui porte qu'on ne pourra élever aux charges de superiorité que ceux qui auront passé sept ans dans la religion. Dom Pierre Rosez avoit demandé cette dispense nécessaire dans ces commencemens, où il n'étoit pas possible de trouver autant de sujets de cet âge pour remplir les places & les dignités des monasteres. La bulle est du 7. Avril 1604. Elle fut fulminée dans l'abbaye de Moyenmoutier le 8. de Juillet de la même année, & ensuite signifiée au seigneur évêque de Verdun, qui l'agréa & y consentit; & en conséquence on tint le premier chapitre général dans l'abbaye de S. Vanne le 23. Juillet suivant, dans lequel dom Didier de la Cour fut élu président, & dom Pierre Rosez visiteur.

Le dessein d'ériger cette nouvelle congrégation sur celle du Mont-Cassin, souffrit plusieurs difficultés dans l'exécution, & la manualité des bénefices fut une des plus grandes; elle révolta les esprits des abbés & des prieurs titulaires des monasteres à qui on proposoit la réforme, & ils ne purent se résoudre à remettre leurs abbayes ou prieurés à la disposition du chapitre general. Le pape Paul V. en ayant été averti, adressa un bref au cardinal Charles de Lorraine son légat, par lequel il enjoignoit à ce cardinal de visiter tous les monasteres de sa legation qui n'étoient pas réformés, d'y établir le nombre de religieux qu'il trouveroit y pouvoir subsister commodément, en faisant passer d'un monastere à l'autre tous ceux qu'il jugeroit à propos, afin d'évacuer par ce moyen quelqu'un de ces monasteres, où l'on pût mettre & cultiver de nouvelles plantes, c'est-à-dire, des novices qui seroient élevés & formés selon la régle de S. Benoît & les constitutions des congrégations les plus réformées, mais principalement celle du Mont-Cassin, de proposer aux abbés, prieurs & religieux de tous ces monastéres la réforme de cette derniere congrégation, sans néanmoins les contraindre à l'embrasser, & cependant de réduire & réunir ces mêmes monasteres, tant ceux qui auroient admis l'observance du Mont-Cassin, que ceux qui l'auroient rejettée, en un même corps & sous un même chef; de séparer de la masse commune des biens & revenus des monasteres une portion suffisante pour l'entretien des religieux, dont l'administration demeureroit entre les mains des prieurs claustraux & du couvent; & à l'égard des titres de ces monasteres, c'est-à-dire, des abbayes & prieurés érigés en titre de benefices perpetuels, ce pape, au-lieu de vouloir que de quelque maniere qu'ils vinssent à vaquer dans la suite, le chapitre général de cette nouvelle congrégation en auroit la libre & entiere disposition, ainsi que le pape Eugene IV. l'avoit ordonné pour celle du Mont-Cassin, déclara au contraire que les collations ou provisions en appartiendroient au saint siege comme auparavant. La nouvelle congrégation se trouva donc differente de celle du Mont-Cassin, quant aux bénefices: dans celle-ci, en vertu du privilege accordé par le pape Eugene IV. les abbayes & prieurés devinrent manuels & à la disposition du chapitre général: dans celle-là ces benefices furent expressément conservés en titre perpetuel comme auparavant, & à la disposition du saint siege. En 1630. le pape Urbain VIII. conserva cette disposition dans son bref du 13. Juin, & les religieux de cette nouvelle congrégation jusqu'à ce jour, y ont été pourvus des abbayes & prieurés qui sont venus à vaquer, en titre perpetuel & par bulle de Rome, tant en France & en Franche-Comté, qu'en Lorraine. Cette nouvelle congrégation prit le nom de S. Vanne & de S. Hydulphe, à cause que ces deux saints sont patrons des deux abbayes, qui les premieres reçurent la réforme. Elle est composée aujourd'hui de cinquante monasteres situés partie en Lorraine, partie en France, en Alsace & en Franche-Comté. Le chapitre général s'y tient chaque année; on y choisit un président & trois visiteurs, dont le pouvoir expire au bout de l'année. Les abbés & prieurs titulaires n'ont le régime des communautés que quand il leur est donné par le chapitre général; mais ils jouissent dans le lieu de leurs bénefices des droits honorifiques, y tiennent la premiere place avant les prieurs claustraux, & y ont une maison séparée de celle de la communauté. Les religieux de cette congrégation, outre la régle de S. Benoît, ont encore des statuts particuliers. Ils font toujours maigre, si ce n'est en cas de maladie. Ils font vœu de stabilité, non pour une maison en particulier, mais dans la congrégation; d'où vient qu'ils peuvent changer de maisons à la volonté du chapitre général ou des superieurs majeurs. Dom Didier de la Cour leur réformateur, mourut saintement comme il avoit vécu, le 13. Novembre 1623. dans l'abbaye de S. Vanne âgé de 72. ans. *Voyez* COUR (dom Didier de la) dans le *Dictionnaire historique & dans ce Supplément*. Les études fleurissent aussi dans la congrégation de S. Vanne, qui a produit plusieurs sçavans très-illustres, entr'autres, dom Humbert Belhomme, abbé de Moyenmoutier, dom Matthieu Petit-Didier, mort évêque de Macra: *cherchez* BELHOMME & PETIT-DIDIER. Les RR. PP. dom Augustin Calmet abbé de Senones, & dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, qui font aujourd'hui tant d'honneur aux lettres, & dont les ouvrages sont si utiles à l'église, sont aussi de cette congrégation de S. Vanne. * Tome 4. des chroniques de l'ordre de S. Benoît, chap. 5. page 173. & suivantes, tome 3. de l'Histoire de Lorraine, pag. 133. & suivantes. Bulle d'érection de la congrégation de S. Vanne, tome 2. du bullaire de Cassin, page 644. *Mémoires manuscrits.*

VANNI (François) étoit de Sienne & fils d'un peintre médiocre. Né dans une famille où le goût & le talent pour la peinture étoient héréditaires depuis Lippo Vanni qui florissoit en 1372. il eut pour cet art une forte inclination, & de grands talens naturels. Après avoir commencé de les montrer sous Archange Salimbeni son beau-pere, il alla à Rome, où copiant l'antique & le moderne il plut à Jean Dei Vechi qui le prit chez lui pendant quelque tems. Dans la suite Vanni quitta sa premiere maniere pour suivre entierement celle du Baroche, & non-seulement il tâcha de l'imiter dans son goût de peindre, mais aussi dans le choix des sujets, & dans ses mœurs, ayant toujours recherché à faire des tableaux de dévotion & vécu dans une grande pieté. On voit dans l'église de S. Pierre de Rome un tableau où il a représenté la chute de Simon le magicien, par le pouvoir de S. Pierre, en présence de Neron. Mais ce qu'il a fait de plus considérable est dans les églises de Sienne. Clement VIII. le fit chevalier de l'ordre de Christ. Vanni étoit agréable dans son coloris & correct dans le dessein. Il ne survécut le Baroche que de peu d'années, étant mort l'an 1609. âgé seulement de 45. ans. Il a été enterré dans l'église de S. George de Sienne. Il a laissé deux fils, habiles peintres, Michel-Ange, & Raphaël. * *Abcedario pittor. p. 158.* Felib. *Entret. sur les vies des peintres, 6. entret.*

VANNINI (Lucilio) *cherchez* VANINI.

VANSLEB (Jean-Michel) *cherchez* WANSLEB.

VAN VIANE (François) né à Bruxelles le 3. Octobre 1615. après avoir fait de grands progrès dans la piété & dans la théologie dans le collége du pape Adrien VI. fut appellé par M. Jacques Boonen, archevêque de Malines, pour former dans son séminaire archiépiscopal à Malines même, les theologiens qu'on y destinoit aux fonctions pastorales. Rappellé à Louvain, il fut chargé d'enseigner la philosophie pendant quelques années au

college du Faucon. Son merite l'ayant élevé au doctorat, l'archevêque lui donna sa confiance, & le chargea en même-tems de la direction des ames dans la paroisse de S. Nicolas de Bruxelles. Après la mort de M. Stockmans arrivée à Louvain, l'université de cette ville redemanda M. Van Viane & voulut qu'il fût président du college du pape Adrien VI. en la place du défunt. Pendant tout le tems que M. Van Viane gouverna ce college, il y fit de très-grands biens tant pour le spirituel que pour le temporel; & après y avoir été long-tems un modele de piété & de zéle, il y donna un grand exemple d'humilité en remettant le gouvernement entre les mains de M. Gommar Huygens, & en continuant de demeurer dans le même college comme simple particulier. En 1677. l'université de Louvain le députa à Rome avec le P. Lupus, Augustin, & le docteur Steyaërt, pour poursuivre la condamnarion de plusieurs propositions de morale relâchée. Ils trouverent d'abord quelques obstacles, & ce ne fut qu'en 1679. au mois de Mars qu'ils obtinrent un decret de l'inquisition qui condamne 65. de ces propositions. Ce tribunal approuva dans le même tems 3. propositions de morale que Van Viane & les autres députés avoient présentés, ce qui les engagea à produire encore devant le S. Siége l'ancienne censure de leur faculté contre le Jesuite Lessius, la justification de cette censure, & un nouveau décret de la meme faculté du 19. d'Avril 1679. sur la même matiere, afin que le pape examinât le tout & en jugeât. Ils présenterent aussi la censure de la faculté de Douai contre le même Lessius, & le pape renvoya cet examen au saint Office qui deputa à cet effet quatre théologiens, dont deux étoient Capisucci & Laurea qui furent depuis cardinaux. Ces théologiens ayant fait rapport de leur examen, la congrégation jugea que les censures présentées étoient bonnes & valides, que la doctrine qui y étoit approuvée étoit bonne, & celle qui y étoit condamnée, mauvaise. Lupus & Van Viane qui étoient demeurés seuls à Rome pendant ce tems-la, manderent cette nouvelle au doyen de leur faculté, & revinrent peu après à Louvain. A peine furent-ils de retour qu'on les accusa à la cour de Madrid d'enseigner eux-mêmes des propositions contraires à l'état & à la religion : mais le pape Innocent XI. fit écrire en leur faveur en 1680. & 1681. par son nonce à la cour de Madrid, & le coup qu'on vouloit leur porter fut détourné. Le docteur Van Viane fut obligé de dresser plusieurs mémoires pendant sa députation à Rome, & les autres députés, qui y avoient sans doute quelque part, avoient beaucoup de déference pour ses lumieres. M. Arnauld fait un grand éloge de ce docteur dans sa 221. lettre. Le cardinal Bona dans deux lettres qui lui sont adressées, l'une datée le 2. de Septembre 1671. & l'autre la veille de la Pentecôte 1673. n'en parle pas avec moins d'estime. Ce docteur est auteur d'un assez gros ouvrage intitulé : *Tractatus triplex de ordine amoris, ad regulam sancti Augustini, virtus est ordo amoris*, à Louvain *in-8°.* en 1685. Mais on voit par la lettre du cardinal Bona que cet ouvrage étoit fait dès 1671. Ce cardinal dans la premiere lettre felicite l'auteur d'un autre ouvrage où il traitoit *De gratia Christi.* L'édition du traité *De ordine amoris* de 1685. est composée de trois traités, sçavoir *De ordine & duplici amore; De ordine amoris appretiativi; De ordine amoris benefactivi.* On trouve à la fin un discours de Guillaume Estius. *Contra avaritiam scientiæ. Voyez* ESTIUS. Le traité *De Gratia* n'a jamais été imprimé, mais les copies s'en sont beaucoup multipliées. M. Van Viane fut aussi le premier de l'université de Louvain qui s'opposa au sentiment de la probabilite par une these publique où il la combattit fortement, & attaqua en particulier cette maxime des casuistes relâchés, *Que ce qui est probable dans la speculation, est certain dans la pratique.* Quelque-tems avant que d'aller à Rome il fit son testament le 29. de Decembre 1676. par lequel il fait un legs considérable au college du pape, à condition d'observer des reglemens très-utiles pour le bien spirituel & même pour le temporel de ceux qu'on y élevoit. Ces reglemens sont exposés assez au long dans son testament. Cet habile & pieux docteur mourut à Louvain le 5. de Septembre 1693. * *Voyez* son eloge latin, ou papier mortuaire imprimé selon l'usage de l'université de Louvain; celui de M. Huygens, & plusieurs endroits des lettres de M. Arnauld, &c.

VAN VIANE (Matthieu) frere du précedent, étoit aussi de Bruxelles, & fut premier professeur de philosophie au college du Faucon à Louvain, & licentié en théologie. L'archevêque de Malines le tira de cet emploi pour le faire entrer dans son conseil & le mettre auprès de sa personne, & il fut d'une grande utilité à ce prélat par sa prudence & sa lumiere. L'archevêque étant mort, François Van Viane son frere qui étoit alors président du college du pape, le fit venir auprès de lui, & Matthieu Van Viane profita de ce séjour & du loisir qu'il y trouva pour s'appliquer entierement à la premiere & à l'étude de l'Ecriture sainte & de la morale chrétienne. Il faisoit part aussi de ses lumieres dans des conférences particulieres à ceux qui étoient élevés dans ce college. Il étoit très-habile dans les langues grecque & hebraique, & si desinteressé que content d'un modique patrimoine, non seulement il ne desira jamais de posseder un plus grand revenu, mais qu'il rejetta même tous les moyens de s'élever dont il pouvoit profiter. Du peu qu'il avoit, il trouvoit encore de quoi secourir dans leurs necessités les pauvres qu'il a toujours beaucoup aimés. Il avoit fait une étude si particuliere des ouvrages de S. Augustin qu'il n'y avoit presque aucun endroit tant soit peu important, dont il ne fût en état de rendre compte sur le champ. Nous ne connoissons que deux écrits de cet habile homme, l'un est, la défense (*prohibitio*) des livres de Caramuel faite par l'archevêque de Malines, en Février 1655. l'autre intitule, *Juris naturalis ignorantia notitia*, que M. Nicole a traduit en françois & auquel il a ajouté une préface & des notes : mais nous ignorons si cette traduction a jamais été imprimée. Matthieu Van Viane est mort à Louvain dans le college du pape Adrien VI. le 7. de Novembre 1663. âgé de 40. ans, la seiziéme année de son sacerdoce, comme il est porté par son éloge ou papier mortuaire imprimé en latin.

VARENNE, (Guillaume Fouquet de la) *cherchez* FOUQUET.

VARET. (Alexandre) *Il faut ajouter ce qui suit pour servir à son article qui est dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Sa mere se nommoit *Anne* Charbonnier. C'étoit une dame de grande piété, & remplie de fermeté. Elle est morte âgée de 89. ans le 18. de Novembre 1693. étant veuve depuis. 52. ans. 2°. Ce fut uniquement par curiosité que M. Varet fit le voyage d'Italie; mais il y fut vivement touché de Dieu, & sa pieté a toujours augmenté depuis. 3°. C'est en 1676. le premier d'Août, qu'il mourut. M. Dupin qui met sa mort en 1686. & M. de la Monnoye en 1685. dans ses notes sur les jugemens des sçavans de M. Baillet, tome 3. se sont trompés. 4°. Le *Traité de l'éducation des enfans* par M. Varet, parut en 1666. *in-12.* à Paris. Outre cet ouvrage *& les autres dont on a parlé dans le Moreri*, cet habile théologien est encore auteur des écrits suivans: *Miracle arrivé à Provins & approuvé par la sentence des grands vicaires de Sens, le 14. de Decembre 1656.* in-4°. *Lettre d'un ecclésiastique à M. Morel, théologal de Paris, sur trois sermons de ce théologal*, in-4°. en 1664. Mémoire manuscrit contre un plaidoyer de M. Talon, en consequence duquel plaidoyer intervint arrêt du parlement, portant suppression d'une lettre de M. l'évêque d'Alet (Pavillon) au roi, du 20. Août 1664. touchant la signature du formulaire. La premiere préface de la morale pratique des Jesuites. La seconde passe pour être de M. de Pontchateau qui avec M. Claude de Sainte-Marthe & M. Baudri de Saint Gilles d'Asson, est le principal auteur des deux premiers volumes de cet ouvrage. *Ajoutez aux citations le* Nécrologe de Port-Royal, & le second volume des lettres de M. Nicole de l'édition de Lille, lettre trente-quatriéme. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on*

dit que M. Varet fit le factum contre les Cordeliers *en* faveur des religieuses de Ste Clair de Provins, *il faut* en faveur des religieuses de Ste Catherine de Provins. Ce factum qui est fort recherché, a été imprimé *in-4°.* & ensuite *in-12.* & *in-18.* Sa *Défense de la discipline du diocèse de Sens* &c. parut *in-8°.* à Sens en 1673. C'est un ouvrage recherché. M. Varet, son frere, a donné une traduction françoise du catechisme du concile de Trente, *in-12.*

VARGAS. (François) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il se retira dans le monastere de Cistos, *lisez* Cislos. Ce ne fut pas non plus en 1699. mais en 1700. que M. le Vassor, qui de pere de l'Oratoire s'étoit fait prêtre de l'église Anglicane, publia à Amsterdam *in-8°.* les lettres & memoires de Vargas concernans le concile de Trente.

VARIGNON (Pierre) si connu par son habileté dans les mathematiques, étoit né à Caen en 1654. & avoit d'abord étudié pour être ecclésiastique, mais la lecture d'Euclide sur lequel il tomba comme par hasard dans le tems qu'il faisoit sa philosophie à Caen, chez les Jésuites, développa l'inclination qu'il avoit pour les mathematiques, & il suivit cet attrait. Il lut avec avidité & avec encore plus de réflexion, les ouvrages de Descartes, & quoique ses parens l'obligeassent d'étudier en théologie, sa passion dominante ne fut nullement sacrifiée à cette derniere étude. M. l'abbé de S. Pierre l'ayant connu & gouté, le logea avec lui, & lui fit une pension de trois cens livres sur son modique revenu: ils vintent ensemble s'établir à Paris en 1686. & M. Varignon s'y enfonça entierement dans les mathematiques, gardant une retraite exacte, & ne se laissant voir qu'à un petit nombre d'amis choisis & convenables à son gout. Enfin en 1687. il se fit connoitre du public par son *Projet d'une nouvelle méchanique* dédié à l'Academie des Sciences qui le reçut l'année suivante dans son sein en qualité de geometre. Il eut presque en même tems la chaire de professeur de mathematiques au college Mazarin qu'il a remplie avec un applaudissement universel jusqu'à sa mort arrivée subitement le 22. Decembre 1722. En 1690. il avoit donné ses *Nouvelles conjectures sur la pésanteur*, & il se déclara partisan de la geometrie des infiniment petits dès qu'elle parut. Les *Memoires de l'académie des Sciences* contiennent un grand nombre de pieces de sa composition tant sur ce sujet que sur d'autres parties des mathématiques, & depuis sa mort on a donné plusieurs ouvrages complets sur ces matieres qu'il avoit finis avant de mourir, & dont on peut voir le catalogue dans les *Memoires* du P. Niceron t. 11. * Voyez aussi son éloge par M. de Fontenelle dans l'*Hist. de l'Acad. des Sciences.*

VARIOLA (François) *cherchez* VALLERIOLA.

VAROLI (Constance,) Italien, étoit de Bologne, fils de Sebastien Varoli, & nâquit avec un esprit excellent. Après ses premieres études il suivit son penchant pour la medecine & l'anatomie, & il s'y rendit très-habile. Il fut un des plus célébres de son tems dans ces connoissances, & s'acquit une grande reputation. Il a professé pendant plusieurs années la philosophie, la chirurgie & l'anatomie dans sa patrie. Le pape Grégoire XIII. instruit de son rare merite, le fit son premier medecin, & le fit venir à cet effet auprès de lui à Rome. Varoli étoit aussi un philosophe plein de penetration, & il avoit encore sçu trouver du tems pour acquerir une connoissance exacte de tous les arts libéraux. Personne alors ne le surpassoit pour les dissections; & beaucoup ont voulu à cet égard se rendre ses disciples. Malheureusement il mourut n'ayant encore que 32. ans, en 1575. non en 1570. comme le dit M. Douglas. Sa mort arriva à Rome. Il fut enterré dans l'église de S. Marcel où on lit cette épitaphe, qui lui est commune avec son pere enterré au même lieu.

Deo optimo Maximo,
SEBASTIANO VAROLIO *Patri,*
Et CONSTANTIO *Filio,*
Vix trium & viginti dierum spatio
Et superstiti:
Qui
Medicinam
Et chirurgiam percallens,
Eruendi calculi peritissimus,
Cum in Gymnasio Romano
Anatomicam lectionem,
Sectionemque profiteretur
Gregorio XIII. Pontif. Max.
Admodum gratus,
Anno ætatis suæ XXXII.
Ignoto morbo oppressus decessit.
Francisca de Angelis
Marito & filio,
Portia de violis socero
Et Marito Bonon.
De se op. merit. mœstiss. p. p.
Obiit anno salutis humanæ MDLXXV.

On a de Constance Varoli un ouvrage fort estimé en quatre livres sur l'anatomie, en latin, imprimé par les soins de Jean-Baptiste Cartelio à Padoue, & depuis à Francfort en 159[illegible]. On y a joint des lettres de Varoli & de Jerôme Mercurialis sur les nerfs optiques, & contenant plusieurs autres de leurs observations concernant la tête, avec figures. * Ghilini, *Theatro d'huomini litterati*, *vol. 2.* Joannes Nicolas Pascalis Alidosius, *De Bononiensibus Laureatis*, &c. pag. 43. Carolus Cartherius, *in Athen. o Romano.* Vander Linden, *De scriptis medicis.* Mandosius, *In vitis archiatror. pontificum.* Manget, *Biblioth. scriptor. medicor. t. 4. l. 20.* Douglas, *In Bibliographicæ anatomicæ specimine*, p. 114. & 115.

VASARI. (George) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne lui donne que* la qualité de peintre, il étoit aussi architecte. Il est le premier qui ait entrepris d'écrire les vies des peintres. Il le fit à la persuasion de Paul Jove, d'Annibal Caro, du Molza & autres gens de lettres. Et comme la matiere étoit de son ressort, il y a mieux réussi qu'aucun de ceux qui ont écrit depuis lui sur le même sujet.

VASELINUS, auteur du XII. siécle, a été d'abord, selon plusieurs critiques, prieur de S. Jacques de Liége, ancienne abbaye fondée l'an 1014. par Balderic évêque de cette ville, qui y mit un bras de S. Jacques & la choisit pour le lieu de sa sépulture. Raimbault chanoine regulier adressa à ce Vaselinus plusieurs de ses ouvrages afin qu'il les corrigeât, comme on le voit par deux lettres de ce Raimbault que D. Martenne & D. Durand ont fait imprimer dans le premier tome de leur *Thesaurus anecdotorum*, in-folio. Il fut ensuite abbé de S. Laurent hors de la ville de Liége, sur une petite élevation que les anciens appelloient *Mons publicus.* C'étoit un homme sçavant, & l'on conserve encore quelques-uns de ses ouvrages dans cette abbaye de S. Laurent, comme un traité *De consensu Evangelistarum.* D. Martene a fait imprimer une de ses lettres à Raimbault dont on vient de parler, dans le premier tome du *Thesaurus* cité. Le P. Mabillon en a publié une autre *De continentia conjugatorum* qui est excellente, adressée, non pas à l'abbé de Florine, comme il l'a dit, mais l'abbé du monastere de Flonne, de l'ordre de S. Augustin, à quatre lieues de Liége, comme on le voit par un manuscrit conservé en l'abbaye de S. Laurent, qui est écrit du tems de l'auteur. *Voyez* les analectes du P. Mabillon, le premier tome des anecdotes des PP. DD. Martenne & Durand & le second volume du *Voyage Litteraire* de ces deux Benedictins.

VASOR, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoit, située sur le bord de la Meuse dans une solitude environnée de montagnes. Elle doit sa fondation au comte Eilbert qui fonda aussi le monastere de S. Michel en Thiérache. Elle a eu pour premier abbé le saint évêque Forannanus, dont elle conserve les reliques. On y voit aussi un cristal de roche orné de pierres précieuses, sur lequel on voit l'histoire de Susanne très-finement gravée, à ce qu'on prétend par S. Eloy, sur lequel on lit *Lotharius*

rex,

rex Francorum me fieri jussit. Autrefois les abbés le portoient sur leur poitrine lorsqu'ils officioient. Le monastere d'Hastier à trois quarts de lieues de Vasor, avoit autrefois le même abbé. Il est aujourd'hui réduit en prieuré où l'abbé de Vasor envoie cinq religieux. Vatnerius ou Warnerius qui assista au concile de Latran, étoit abbé de Vasor, & mourut en 1216. Il est enterré dans ce monastere avec cette épitaphe fort simple :

Abbas WARNERIUS *Lateranensis concilii testis obiit anno MCCXVI.*

* *Voyez* le second vol. du *Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand.

VASSE' ou VASSÆUS (Jean) François de nation ; étoit de Meaux ou du diocése. Il a fleuri vers l'an 1530. C'étoit un médecin habile & renommé. Il avoit beaucoup étudié Galien, & il avoit profité des lumieres de cet ancien médecin, mais en y ajoûtant ses propres lumieres & ses propres recherches. On a de lui plusieurs ouvrages que ceux de sa profession estiment ; sçavoir : un Traité sur les jugemens touchant les urines, & sur les causes des changemens & variations de celles-ci, à Paris en 1545. *in-8°.* à Lyon, en 1549. 1553. *in-12.* & à Zurich avec le livre intitulé, *Enchiridion rei medicæ*, in-8°. Une autre lettre pour défendre l'usage de la tisane contre Jean Manard. Elle se trouve au-devant de ses commentaires sur le traité de la maniere de vivre dans les maladies aiguës par Galien, à Paris en 1543. *in-8°.* Ces ouvrages sont en latin. Il a traduit en la même langue les commentaires de Galien, *In primum porrhetici librum* attribué à Hippocrate, en 1563. *in-12.* à Lyon. * Manget, *Biblioth. script. medicor. t. 4.*

VASSE' ou VASSÆUS (Louis) médecin comme le précedent, étoit de Châlon, & fut disciple de Jacques du Bois, dit *Sylvius*, docteur en médecine. Voyant que ce que Galien & beaucoup d'autres avoient écrit de l'anatomie étoit fort diffus, il entreprit un abregé en tables, afin de rendre plus facile en particulier ce que Galien dit de l'usage des parties du corps humain. Ces tables, au nombre de quatre, sont d'autant plus commodes qu'il n'y a pas une petite partie du corps que l'on n'y trouve. Elles parurent en 1540. 1541. & 1553. à Paris, *in-fol.* en 1544. à Venise, *in-8°.* & en 1560. à Lyon, *in-8°.* Elles sont en latin. Jean Canappe, docteur en médecine, les trouva si utiles, qu'il les mit en françois, & les publia ainsi à Paris en 1555. *in-8°.* * Manget, *Biblioth. script. medicor.* t. 4. l. 20. Douglas, *Bibliographia anatomica specimen*, p. 60. 61.

VASSINCOUR, (Jean de Bouvet, seigneur de) petit-fils de FRANÇOIS de Bouvet, aide de camp de René II. roi de Sicile, duc de Lorraine, & d'*Anne* du Fresneau, fils de MICHEL, premier conseiller d'état des ducs Antoine & François, procureur géneral du Barrois, & d'Anne le Pougnant, frere ainé de *Jacques*, seigneur de Beaupré, mort sans enfans d'*Anne*, née baronne de Pouilly, & de *Michel*, conseiller, secretaire d'état des ducs Charles & Henri, président de la chambre des comptes (dont la posterité est éteinte en Lorraine) est la tige des barons de Bouver établis en Barrois. En 1577. Jean épousa *Antoinette* de Simonin dont il eut *Jacques*, seigneur de Robert-Espagne, & Isle en Rigault, qui de son mariage avec *Jeanne* de Longueville en 1605. eut *Jean* de Bouvet, chevalier, capitaine, commandant le régiment de Florainville, tué en 1636. à la bataille donnée sur le Texin ; 2. *Michel* II. seigneur de Robert-Espagne & de Genicour, qui de *Christine* Marien qu'il épousa en 1655. eut 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Jean-Michel*, chevalier, seigneur de Robert-Espagne & de Merval, capitaine de cavalerie en France, tué à la bataille de Fleurus en 1683. Il avoit épousé *Anne* d'Hédouville dont il a eu 1. *Theodore* baron de Bouvet, seigneur de Robert-Espagne & d'Erise la Grande, soulieutenant des chevaux-legers de la garde du duc de Lorraine, marié en 1713. à *Marguerite* de Rouin, fille d'*Antoine* baron de Rouin, conseiller d'état du duc de Lorraine, & lieutenant général de Bar ; 2. *François-Gaston*, seigneur de Merval & de Reveillon, capitaine de cavalerie dans la colonelle-générale, mort sans enfans. FRANÇOIS fils de MICHEL II. baron de Bouvet, seigneur de Val de Vassy, conseiller d'état du duc de Lorraine, épousa en 1691. *Renée* Briel de Chantemel, fille de FRANÇOIS de Chantemel, chevalier, lieutenant-colonel au regiment d'infanterie d'Orleans, dont quatre fils, 1. *François* baron de Bouvet, chevalier, seigneur de Robert-Espagne Tannoy, qui en 1716. épousa *Jeanne* des Rozeaux, fille de *Gabriel* des Rozeaux, chevalier, colonel de dragons, brigadier des armées du roi ; 2. *Joseph-Bernard*, seigneur de Gerbecour, capitaine de cuirassiers pour l'empereur ; 3. *Charles-Gabriel*, tué jeune à la bataille de Petervaradin, enseigne de dragons au regiment de S. Amour ; 4. *Charles*, seigneur de Lubecour, marié en 1730. avec *Marie* de Hommecour, fille de *Charles*, & neveu de *N.* comte de Ramecour, lieutenant, commandant une compagnie des gardes du roi, maréchal de camp de ses armées, tué. Cette maison originaire d'Ast en Piémont, *porte d'azur à un bœuf d'or passant, surmonté de trois étoiles d'or en chef.* Cette maison est alliée aux Stainville, Choiseuil, Pouilly, & dès le XIV. siécle les comtes de Bouvet ont donné un président impérial, des chevaliers de S. Jean de Jerusalem, de Malte, de S. Etienne en Toscane, chambellans des souverains, &c. * *Mémoires du tems.*

VASSOR (Michel le) cet auteur si fameux par ses ouvrages, & encore plus par son changement de religion, étoit d'Orleans, & entra de bonne heure chez les prêtres de l'Oratoire, où il se distingua. Il y étudia la théologie sous le P. Martin célebre théologien de cette congrégation, & il embrassa sous ce professeur les sentimens de S. Augustin qu'il abandonna dans la suite. Ce changement occasionna en 1681. quelques pieces de poësies qui se trouvent dans les cabinets des curieux. Le P. le Vassor étoit encore dans la congrégation de l'Oratoire lorsqu'en 1688. il donna un gros *in-4°.* intitulé : *De la véritable religion*, divisé en quatre livres, à Paris, chez Barbin. On crut trouver dans cet ouvrage plusieurs opinions singulieres, & les PP. de l'Oratoire n'en parurent pas contents. Le Vassor ne laissa pas de demeurer encore dans leur congrégation quelque tems, pendant lequel il donna en 1688. une *Paraphrase sur l'Evangile de S. Matthieu, avec des réflexions contre la critique du Nouveau-Testament de M. Simon*: c'est ce que porte le titre, mais ces réflexions ne se trouvent point dans l'ouvrage. Le Vassor les avoit retranchées avant que de le faire imprimer. En 1689. il donna une autre paraphrase sur l'Evangile de S. Jean, avec une préface contre les Sociniens. Il quitta la congrégation de l'Oratoire en 1690. parce qu'il s'imagina que tant qu'il y demeureroit, il ne pourroit obtenir aucun bénéfice, ce qu'il sollicitoit depuis long-tems. Il publia la même année une paraphrase sur les épitres de S. Paul. Dans tous ces ouvrages il témoigne assez de zele pour la religion Catholique, & ne menage point les Protestans. Cependant il quitta la France en 1695. & alla d'abord en Hollande dans le dessein d'y faire profession de la religion Protestante. Mais y ayant été mal reçu, il passa en Angleterre où il embrassa la communion anglicane, & obtint une pension du prince d'Orange, à la sollicitation de M. Burnet évêque de Salisbury. Il composa un *Traité de la maniere d'examiner les differens de religion*, imprimé à Amsterdam en 1697. *in-12.* & dédié au roi de la Grande-Bretagne : c'est une espece d'apologie de l'église Anglicane d'apresent par rapport aux dogmes qu'elle rejetta en se réformant (selon le langage des Protestans) sous Edouard & sous Elisabeth. En 1698. il fut vivement attaqué par M. Benoît, ministre de l'église Walone de Delft, qui le croyoit auteur des *Lettres aux prélats de l'église Gallicane*, qui paroissoient alors, & dans lesquelles on exhortoit ces prélats à faire cesser la persécution excitée en France contre les Protestans. Mais on ne tarda pas à sçavoir que M. Jacquelot étoit auteur de ces lettres, & M. Benoît cessa alors de s'en prendre à M. le Vassor. Celui-ci étoit occupé en

ce tems à un ouvrage d'un genie different, c'étoit à l'histoire de Louis XIII. que tout le monde connoît, & qui parut en 20. vol. *in-12.* depuis 1700. jusqu'en 1711. à Amsterdam. L'auteur étoit chez milord Portland, seigneur d'un mérite distingué & très-bien venu auprès du roi Guillaume III. lorsqu'il en fit le premier volume. Avant que de le publier il le communiqua à Jacques Basnage, son ami, qui lui conseilla de ne point faire paroître cet ouvrage qui est plutôt une satyre violente contre tout le monde, qu'une histoire, & qui est d'ailleurs extrémement diffus, & plein de mauvaises maximes. Le Vassor méprisa cet avis, fit imprimer son livre, & fut cause que milord Portland le chassa de sa maison, & que Basnage rompit entierement avec lui. Ainsi pour un mauvais livre il perdit sa fortune, ses patrons, ses amis, & fut ensuite souverainement méprisé en Hollande. Tout ce qui est dit dans cette prétendue histoire contre le célebre Arnauld d'Andilli au sujet du maréchal d'Ornano a été solidement réfuté par le P. Bougerel de l'Oratoire, dans une lettre adressée à M. Desmaiseaux, qui avoit adopté, sans y penser, les calomnies de le Vassor dans ses notes sur les lettres de Bayle, & dans une lettre inserée parmi lesdites lettres, tome troisiéme. Celle du P. Bougerel se trouve dans la *bibliotheq. raisonnée des ouvrag. des sçav. de l'Europe*, tome cinquiéme, seconde partie; & sixiéme, premiere partie. Le Vassor est mort en Angleterre l'an 1718. âgé de plus de 70. ans. Outre les ouvrages de sa composition dont nous avons parlé, tout le monde connoît sa traduction françoise des lettres & mémoires touchant le concile de Trente, écrits en espagnol par François de Vargas, Pierre Malvenda, & quelques évêques d'Espagne. C'est un *in-8°.* imprimé à Amsterdam en 1700. avec des remarques du traducteur. * *Mém. du tems.* Du Pin, *biblioth. eccl. XVII. siécle t. 6.* Fabricius, *de scriptorib. de verit. relig. Christi*, pag. 558. Desmaiseaux, notes sur les lettres de Bayle. Lenglet du Fresnoi, *catal. des hist. tome 4. de sa méth. pour etud. l'hist. p. 116.*

VATTIER (Pierre) François de nation, étoit fort versé dans la langue Arabe. Il étoit né près de Lisieux en Normandie, & fut médecin & conseiller de Gaston duc d'Orleans. Il avoit bien lu les naturalistes & les médecins anciens, Grecs & Latins. Il a donné au public des traductions françoises de plusieurs ouvrages arabes, comme le traité *de insomniis* de Gabdorrachman : l'histoire des Califes Mahometans par Elmachinus. La traduction de ce dernier ouvrage parut en 1657. à Paris. Vattier s'y éloigne plusieurs fois de la traduction latine du même ouvrage, publiée par Erpen, avec le texte arabe en 1625. à Leyde. Sa traduction de l'histoire de Timur par Arabschiada, n'a pas conservé non plus le sublime de l'original : & il y a plusieurs omissions. Il avoit fini une traduction latine d'Avicenne, qui n'a point été imprimée, non plus qu'une géographie Orientale des pays & des villes, dont parle Elmachinus, & qu'il avoit promise. * *Voyez* M. Colomiés dans sa *France Orientale.*

VAVASSEUR (Guillaume) Parisien, premier chirurgien de François I. roi de France, ayant traité avec succès sa majesté d'une incommodité secrette, entra si avant dans sa confiance, qu'il acquit auprès de lui un grand crédit. Vavasseur en profita pour le bien public, & pour ceux de sa profession en particulier. Il obtint du roi que le college des chirurgiens de Paris, qui étoit censé déja depuis long-tems du corps de l'Université, fût uni à celle-ci plus étroitement, & qu'il jouît de tous les privileges & de toutes les exemptions accordées à la premiere, aux conditions cependant, qu'aucun ne pourroit être promu aux degrés de bachelier, de licencié, & de maître, qu'il n'eût auparavant donné des preuves qu'il sçavoit bien les loix de la grammaire & la langue latine. Il obtint aussi que tous les associés qui seroient à Paris, s'assembleroient tous les premiers lundis de chaque mois dans le cimetiere de l'église paroissiale de S. Côme & de S. Damien, depuis dix heures du matin jusqu'à douze, pour vaquer à la visite des pauvres malades. Cette permission leur fut accordée au mois de Janvier 1544. & a été confirmée par Henri II. Charles IX. & Henri III. Ce fut ce qui donna lieu au pape Gregoire XIII. de donner une bulle par laquelle entrant dans les vues de Vavasseur, il accorde à „ tous ceux, mariés ou non mariés, qui auront appris les „ lettres, & auront été reçus maîtres-ès-arts dans l'Uni- „ versité, & qui auront aussi préalablement, selon l'u- „ sage desdits chirurgiens, été examinés & approuvés, de „ visiter les pauvres malades les premiers lundis de cha- „ que mois dans l'église paroissiale des SS. Côme & Da- „ mien, de leur donner les remedes convenables, de les „ appliquer à leurs plaies, après toutefois qu'ils auront „ fait leur profession de foi entre les mains du chancelier „ de l'Université, & qu'ils auront reçu la bénédiction „ Apostolique, de même que les autres maîtres & licen- „ ciés de ladite Université, avec humilité & respect ; en- „ sorte qu'ils ne pourront (dit le pape) enseigner ni exer- „ cer publiquement la chirurgie, ni même en particulier, „ avant d'avoir fait leur profession de foi, & reçu la bé- „ nédiction susdite. „ Cette bulle fut déclarée valide par Philippe, cardinal de Plaisance, alors nonce en France, & promulguée à Paris le 18. des calendes de Fevrier 1594. * Devaux, *index funerus chirurgor. Parisiens.* pages 20. 21 & 22.

VAVASSEUR (Nicolas le) de la petite ville de Bernay, fut un homme consommé dans la musique théorique & pratique. Après avoir été organiste dans l'église cathedrale de Lisieux, il vint exercer la même fonction dans l'eglise de S. Pierre de Caen. Il composa plusieurs airs, qu'il fit imprimer dans cette ville. Il mit en musique les Pseaumes de David, & le cantique des trois enfans, de la traduction de M. Godeau. Ce dernier ouvrage fut son chef-d'œuvre, comme le cantique avoit été celui de ce prélat. Il mit en usage tous les secrets & les raffinemens de son art, dans des canons qui furent imprimés à Paris chez Ballard. S'il ceda à d'autres le prix des graces & de l'élégance de la composition, il n'y en eut aucun à qui il ne pût disputer le prix de la profondeur du sçavoir. Il mourut en 1658. âgé de 65. ans. * *Voyez* M. Huet dans ses *origines de Caen*, seconde édition, pages 422. 423.

VAVASSEUR (François) Jésuite, &c. *Ajoûtez à son article, ce qui suit.* Il a professé les humanités deux ans ; la rhetorique cinq, & 36. ans la théologie positive. Cependant il étoit bien meilleur humaniste que théologien, & nous n'avons que très-peu d'ouvrages de théologie dans le recueil de ses écrits imprimés à Amsterdam chez Pierre Humbert en 1705. *in-folio.* Cette édition est très-belle. *Dans l'énumeration de ces ouvrages faite dans le Moreri*, on a oublié les deux principaux, sçavoir, le traité *de ludicra dictione*, ou du style burlesque, qui est le chef-d'œuvre du pere Vavasseur, & que ce Jésuite entreprit à la sollicitation du célebre Balzac à qui il est adressé. Et son traité *de epigrammate*, qui est fort long, & que l'auteur paroît avoir entrepris pour attaquer la dissertation de M. Nicole, qui est au devant du, *delectus epigrammatum*, qui est connu de tout le monde. On s'exprime mal aussi en parlant des remarques du pere Vavasseur contre le pere Rapin son confrere. Voici le fait. Le pere Rapin ayant publié en françois des réflexions touchant la poëtique, le pere Vavasseur ne les crut pas justes, & il le fit connoître dans des *remarques* qu'il fit sur ces réflexions, & qu'il publia *in-12.* Le pere Rapin qui y est assez mal traité, mais qui ignoroit d'où partoit le coup, en parla à M. le président de Lamoignon qui les fit supprimer. Ainsi ces remarques étoient devenues fort rares lorsqu'on les insera dans le recueil des ouvrages du pere Vavasseur. Le pere Rapin répondit cependant à ces remarques avec beaucoup de vivacité, & sa réponse se trouve aussi dans le recueil dont nous parlons, & qui est dédié à M. l'abbé Bignon. Le pere Commire a fait ainsi l'épitaphe de son confrere en ces deux vers :

Vavassor jacet hic, quem postquam fata tulerunt,
Ausonia Charites dedidicere loqui.

L'abbé Menage n'estimoit pas tout ce que le pere Vavas-

feur a écrit contre le ftyle burlefque. Le jugement que ce Jefuite fait des auteurs Grecs & Latins au nombre de 50. eft très-judicieux. Balzac a fait auffi une differtation contre le ftyle burlefque qu'il a adreffée à ce pere.

VAUBAN (Antoine le Prêtre, chevalier, comte de) de Buffeul, & de Boyer, marquis de Magny, feigneur d'Effertine, &c. Lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, gouverneur des ville & château de Bethune, ingenieur général & directeur des fortifications des places d'Artois, mort en fon gouvernement le 10. d'Avril 1731. dans fa 77. année. En 1672. en entrant au fervice du roi, on lui donna une lieutenance au régiment de Champagne. En 1674. Il eut une compagnie dans celui de Normandie. Il fut fait brigadier d'infanterie en 1693. maréchal de camp en 1702. lieutenant-général en 1704. Il commença à fervir en qualité d'ingenieur en 1674. au fiége de Befançon, ou il fut bleffé de deux coups de fufil; & il fervit enfuite avec le maréchal de Vauban fon oncle, qu'il fuivit dans prefque toutes les vifites qu'il fit des places du royaume, travaillant fous lui aux projets de fortifications qui ont été exécutés fur fes deffeins. Après cela il fut chargé de faire en chef plufieurs fiéges. A celui de Courtrai en 1683. il fut bleffé à la main droite & en eft demeuré eftropié. Il fervit en 1702. à la défenfe de Kefervert; en 1703. au fiége de Brifack, & fut caufe de la reddition de la place. En 1708. à la défenfe de Lille. En 1710. il défendit Bethune dont il étoit gouverneur. En 1714. il fut choifi par les rois de France & d'Efpagne pour faire en chef, fous les ordres du maréchal de Berwick le fiege de Barcelone, où il reçut un coup de fufil au travers du corps. Il a perdu au fervice du roi, fon pere, deux freres, un beau-frere deux oncles, & onze coufins germains ou iffus de germain. Il a laiffé deux fils dont l'aîné eft guidon de gendarmerie, & le cadet lieutenant au régiment du roi, infanterie. Il eft enterré dans l'églife des Capucins de Bethune, ou on lit cette épitaphe. Ci git, &c. *Digne neveu, digne difciple du maréchal de Vauban: élevé fucceffivement à tous les grades militaires: toujours mérités, toujours remplis avec diftinction. D'un genie fuperieur pour les fortifications, l'attaque & la défenfe des places: modéle des ingenieurs dans la défenfe de Bethune. Prompt, exact, & intrepide quand il a obéi: vigilant, plein de reffources & de fermeté quand il a commandé: courtifan feulement par fes fervices: citoyen dans toutes fes vues: utile à la patrie dans fes emplois: utile aux particuliers dans fa vie privée: toujours eftimé, toujours aimé: & toujours d'autant plus qu'il étoit vu de plus près. Il mourut plein de jours & d'honneurs, en homme qui n'avoit jamais craint que Dieu, plein de réfignation à fes ordres, & de confiance en fa bonté, le 10. Avril l'an de grace 1731. & de fon âge le 77.* *Mémoires du tems.*

VAUCEL (Louis Paul du) fi connu dans l'affaire de la Regale, & par fes négociations à Rome, étoit d'Evreux, né fur la paroiffe de S. Thomas de cette ville, & fut chanoine & théologal d'Alet, fous l'épifcopat de M. Pavillon. Il avoit demeuré plufieurs années dans le feminaire, & M. Pavillon l'appella auprès de lui dans fa maifon épifcopale, lorfque fes autres officiers eurent été relegués. Pendant que ce prélat travailloit à envoyer à Rome les actes & les mémoires touchant l'affaire de la Regale, avec une lettre au pape Innocent XI. M. du Vaucel qui le fervoit dans ces depêches, reçut une lettre de cachet qui le releguoir à Saint Pourçain, dans l'extremité de l'Auvergne. Il partit d'Alet le 5. Août 1677. pour fe rendre au lieu de fon exil. Vers le mois de Juin de l'an 1681. il fe retira en Hollande; il y demeura 14. mois avec M. Arnauld, dont il paffa une partie à Delft, & fuivant le confeil de ce docteur & de quelques autres, il en partit au mois d'Octobre 1682. pour fe rendre à Rome & y fervir par fes négociations & par fes écrits M. Arnauld & fes amis. Il arriva à Rome au mois d'Octobre 1682. & y demeura 20. ans, connu feulement dans cette ville fous le nom de M. *Valloni*. M. Arnauld lui écrivoit très-fouvent, comme on peut le voir par les lettres de ce docteur, où l'on en trouve un fort grand nombre adreffé à M. du Vaucel, depuis le 20. d'Octobre 1682. jufqu'au 30. de Juillet 1694. neuf ou dix jours avant la mort de M. Arnauld. Il feroit à fouhaiter que l'on eût auffi les réponfes de M. du Vaucel. Ce dernier demeura d'abord dans un grand fecret à Rome: mais il s'y fit des amis; il eut entrée chez les cardinaux; on le chargea de plufieurs affaires; le pape lui-même l'admit fouvent à fon audience, & en 1694. il lui confia les affaires de la miffion de Hollande. Sorti de Rome il parcourut la plupart des villes d'Italie & féjourna dans plufieurs. Il étoit à Genes en 1711. & en 1715. à Maftricht où il mourut le 22. de Juillet. Nous avons de lui un affez grand nombre d'ouvrages tous anonymes: voici ceux que nous connoiffons: l'édition des *Statuts fynodaux du diocèfe d'Alet*, faits depuis l'année 1640. jufqu'en 1674. *in-12.* à Paris 1675. *Le traité général de la Regale*, imprimé par fes foins en 1681. *in-4°.* C'eft l'ouvrage de M. Caulet évêque de Pamiers. M. du Ferrier, chanoine théologal du chapitre d'Alby, en a fourni la matiere: M. Carlas prêtre féculier & grand vicaire de M. de Pamiers, M. Cafanave, prêtre natif de Pamiers & profeffeur aux arts dans l'univerfité de Touloufe, & M. Julien prebendé de S. Etienne de Touloufe, lui ont donné la forme. MM. de Bertier évêque de Rieux, & Perfin de Montgaillard évêque de faint Pons y firent des remarques, dont on fit ufage avant de le faire imprimer. *Relation de ce qui s'eft paffé touchant l'affaire de la Regale dans les diocèfes d'Alet & de Pamiers jufqu'à la mort de M. l'évêque d'Alet* 1681. *in-12. Tractatus generalis de Regalia è gallico latinè redditus, auctior & emendatior*, avec un appendix contenant plufieurs écrits, actes & autres pieces fur la même affaire, 1689. *in-4°.* M. du Vaucel ayant fait un traité fur la Regale, plus étendu que celui de M. de Pamiers, mais où il fuivoit le même ordre, l'envoya par parties à T. Favoriti fecretaire de la congrégation établie à Rome pour l'affaire de la Regale. M. Favoriti le fit traduire en italien par le fieur Hottin, Liégeois, qui demeuroit alors à Rome, fous la protection de l'ambaffadeur d'Efpagne, & enfuite en latin pour l'envoyer à tous les évêques d'Efpagne. *Breves confiderationes in doctrinam Michaëlis de Molinos*, &c. *in-12.* 1689. *Caufa Sinenfis feu hiftoria cultûs Sinenfium.* On trouve dans cette hiftoire du culte des Chinois plufieurs écrits fous le nom de M. Nicolas Charmot, qui font de M. du Vaucel, fçavoir: *Nota in obfervationes à RR. PP. Societatis Jefu*, &c. (page 1.) 2°. *Breves obfervationes in precipua loca obfervationum*, &c. (pag. 179.) 3°. *Difpunctio quorumdam locorum*, &c. (p. 282.) 4°. *Refponfio ad epiftolam*, &c. (p. 505.) Dans la continuation de cette même hiftoire, les écrits fuivans font encore de M. du Vaucel, fçavoir: *Vindiciæ fcriptorum Nicolaï Charmot*, &c. (pag. 1.) *Secunda vindicta fcriptorum*, &c. (p. 65. Il a écrit auffi contre le *nodus prædeftinationis diffolutus* du cardinal Sfondrat, & ce qu'il a fait fe trouve dans un livre contre ce cardinal; intitulé, *Auguftiniana ecclefia Romana doctrina à cardinalis Sfrondati nodo extricata*, &c. Cet ouvrage en contient en effet plufieurs, fçavoir, une préface, & une épître dédicatoire, qui font de Guillaume Marcel *Claes*, docteur de Louvain: des notes fur 40. propofitions tirées du *nodus prædeftinationis*; que M. du Vaucel compofa à Rome & qui parurent prefque en même tems que le *nodus prædeftinationis*: des remarques fur les paffages de l'écriture & des PP. employés par le cardinal Sfondrat. Ces remarques compofées par M. du Vaucel coururent d'abord dans Rome écrites à la main. La traduction latine de la lettre de l'archevêque de Reims, qui fe trouve encore dans ce recueil, eft auffi de ce théologien. Le cinquiéme écrit qui a pour titre, *Refponfio pro doctrina fancti Auguftini*, &c. eft du docteur Claes. Le fixiéme intitulé: *Obfervationes in exerpta è libro*, &c. fut envoyé de Milan à Rome au cardinal Cafanate. On dit que l'auteur eft un théologien de l'ordre des hermites de S. Auguftin. Ce recueil a été attaqué par l'auteur d'un écrit intitulé, *Elucidatio Auguftiniana de divina gratia doctrina*, &c. imprimé en 1705. à Cologne fous le faux nom de *Lefcius Crondermus*. M. du Vaucel a fou-

vent aussi servi de secretaire à M. Pavillon évêque d'Alet, & en cette qualité il a écrit & composé plusieurs lettres de ce prélat, comme celle qui est adressée à M. Hardouin de Perefixe archevêque de Paris du 7. de Novembre 1667. & il la traduisit ensuite en latin : celle qui est adressée au pape Innocent XI. du 3. de Novembre 1676. une autre au même pape du 30. de Juillet 1677. qu'il a mis aussi toutes deux en latin, ainsi qu'on les trouve dans la *Relation touchant l'affaire de la regale*, &c. C'est encore lui qui a composé plusieurs autres lettres du même prélat au roi, à l'archevêque de Narbonne, & à d'autres évêques ou autres personnes constituées en dignité : les mandemens, actes & ordonnances qui se trouvent dans la Relation ci-dessus. Il avoit recueilli beaucoup de memoires pour composer une vie de M. Pavillon, qui a été achevée par d'autres, & qui est encore manuscrite ; ébauché une vie de M. Charlas jurisconsulte ; & plusieurs autres dont le public est encore privé. * *Mémoires du tems*.

VAUCLAIR, abbaye célebre dans le diocèse de Laon à quatre lieues de cette ville, est dans une solitude assez agréable. On y reconnoit pour fondateur l'évêque Barthelemi, qui y mit des religieux de Clairvaux l'an 1134. Mais l'église qui subsiste aujourd'hui, ne fut en état que l'on y fit l'office, que plus de cent ans après. Cette abbaye passe pour une des mieux reglées de l'ordre de Cîteaux, après la Trappe, Septfonds & Orval. Elle a eu beaucoup d'abbés recommandables par leur sainteté ou par leur érudition, & plusieurs par l'une & l'autre. Un des plus illustres fut Henri, que S. Bernard tira de ce lieu pour le faire abbé du monastere de Fontaine en Angleterre, d'où il fut encore tiré pour remplir le siege archiepiscopal de l'église d'Yorck. La bibliotheque de Vauclair est belle, vaste & bien fournie, même en manuscrits.

VAUCLUSE. *Dans cet article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Petrarque composoit ses poësies en ce lieu vers l'an 1300. *il faut*, vers l'an 1330.

VAUDEVILLE, *cherchez* BASSELIN.

VAUGELAS, *cherchez* FAURE.

VAUMORIERE (Pierre Dortigue, sieur de) gentilhomme. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri*. Pierre Dortigue, sieur de Vaumoriere, né à Apt en Provence, avoit été vice-recteur de l'académie d'Hedelin, abbé d'Aubignac. Après s'être fait connoître dans le monde par des ouvrages qui semblent demander beaucoup de politesse & d'esprit, c'est-à-dire, par plusieurs romans, & sur-tout la continuation de Pharamond, parut sur les rangs pour nous instruire dans l'art de parler. En 1687. il publia un recueil considerable de *Harangues sur toute sorte de sujets, avec l'art de les composer*. Il suppose qu'il n'est que le collecteur de ces harangues ; mais c'est une supposition qui n'est pas exactement vraie : il y en a de divers auteurs ; mais il y en a aussi de sa composition. On y trouve de fort bonnes choses avec beaucoup d'autres qui sont répréhensibles. M. Gibert professeur de rhetorique au college Mazarin, en a justement critiqué plusieurs endroits dans ses jugemens des sçavans sur les maîtres d'éloquence, tome 3. page 222. & suiv. M. de Vaumoriere a donné aussi un recueil de lettres, qu'il a prétendu devoir servir de modéle, comme si ce genre d'écrire qui est aussi varié que les caracteres des personnes qui écrivent, pouvoit être ainsi astreint à des modéles particuliers. A l'égard de ses romans, on y trouve du feu : mais ce sont toujours des ouvrages très-frivoles, & qu'on ne lit même plus guère aujourd'hui. Ceux qu'il a faits, sont : *Le grand Scipion* : les cinq derniers tomes du Pharamond de M. de la Calprenede ; *Diane de France : La galanterie des anciens : Adelaïde de Champagne : Agiatis*, que presque personne ne connoît plus. On lit encore quelquefois son *Art de plaire dans la conversation*. M. de Vaumoriere est mort en 1693.

VAUQUELIN de la Fresnaie (Jean) pere de M. Vauquelin des Yveteaux, nâquit en 1535. à la Fresnaie près Falaise en Normandie. Sa famille étoit noble & bien alliée. Son pere qui étoit gendarme dans une compagnie d'ordonnance ancienne du sieur d'Annebaut, mourut à l'âge de trente ans, & le laissa seul & enfant, sous la tutelle de sa mere, qui l'envoya à Paris, lorsqu'il fut en âge d'étudier. Vauquelin y eut successivement pour maîtres Bouquet, Turnebe & Muret, sous lesquels il prit de bonne heure du goût pour la poësie françoise. Il quitta Paris à l'âge de dix-huit ans, & alla avec deux de ses compatriotes, Grimault & Toutain, à Angers, où ils prirent ensemble quelques leçons de poësie sous Jacques Tahureau. De-là ils passerent en Poitou, où ils firent connoissance avec Scevole de Sainte-Marthe, & s'y occuperent à versifier. Après l'année 1556. ils allerent à Bourges, où ils étudierent en droit sous le célebre Duaren. Vauquelin devenu majeur en 1560. s'en retourna dans son fief de la Fresnaie, où il se maria, & il étoit avant 1570. *lieutenant général au bailliage de Caen, & chef de la justice* de ce pays. Il mourut l'an 1606. dans sa soixante-douziéme année, & non vers l'an 1620. comme on le lit dans le *Parnasse-François*. Il fit imprimer ses *Foresteries* à Poitiers en 1555. & composa plusieurs autres ouvrages qui sont rapportés dans la Croix du Maine & dans du Verdier-Vauprivas. On a un recueil de ses poësies imprimé *in-8°*. en 1605. quoique le frontispice porte 1606. on y trouve l'*Art poetique*, des *satyres*, & *epitres*, des *idylles*, ou *pastorales*, des *epigrammes*, des *épitaphes* & des *sonnets*. Vauquelin avoit composé ces poësies en differens tems, & plusieurs avoient été imprimées avant ce recueil où elles sont rassemblées. NICOLAS Vauquelin, fils de Jean, surpassa beaucoup son pere en noblesse & en beauté d'esprit & dans l'élegance & la délicatesse de ses vers. On n'en a qu'un petit nombre qui est imprimé en un petit recueil & en plusieurs feuilles volantes. Le principal de ses ouvrages est l'institution de M. de Vendôme. L'on y remarque des tours fort singuliers & un caractere original. Tout y coule de source, & il n'emprunte rien que de lui-même. Sa conversation étoit de ce genre ; ses expressions étoient nouvelles & agréables : mais cette singularité de pensées le faisoit quelquefois tomber dans des obscurités & des inégalités qui le rendoient presque méconnoissable. Sa vie étoit de même. Il s'étoit fait une morale particuliere, qu'il ne soutenoit que trop par les charmes de son esprit. Ses maisons, son habillement, ses repas, tout étoit singulier. Etant encore à Caen, & assez jeune, il fit des discours publics dans l'université en habit de cavalier. Son pere l'adopta à son tribunal, & lui résigna sa charge de lieutenant général. Le maréchal d'Estrées ayant eu occasion de le voir & de l'entendre en revenant de Bretagne, où il avoit tenu les états, & en passant par Caen, l'exhorta à venir à la cour. Vauquelin des Yveteaux, car il n'est guère connu que par son surnom, ayant été vers le même tems cité au parlement de Rouen pour rendre raison de l'irregularité de quelque sentence qu'il avoit donnée, vendit sa charge à son cadet *Guillaume* Vauquelin qui exerçoit déja celle de président au présidial de Caen, que son pere lui avoit laissée, & alla trouver le maréchal d'Estrées, qui par sa recommandation & celle de Philippe des Portes, abbé de Tiron, le fit choisir précepteur de M. de Vendôme, fils de sa sœur la belle Gabrielle ; & un peu avant la mort du roi, précepteur de M. le Dauphin lui-même, qui fut le roi Louis XIII. Vauquelin ne satisfit pas tout le monde dans cet emploi. On l'en retira assez-tôt, pour des raisons qu'on peut juger par tout ce qui lui est imputé dans les mémoires de Villeroi. La Cour, outre une pension de deux mille écus, le gratifia de deux abbayes, celle du Val & de la Trappe : mais le cardinal de Richelieu l'inquietant sur sa maniere de vivre, qui étoit en effet peu conforme à un bénéficier, il s'en défit. Par sa faveur *Pierre* Vauquelin, sieur de Sacy, son deuxiéme frere, fut abbé de S. Pierre sur Dive, & Guillaume son cadet exerça longues années les charges qu'il tenoit de son pere & de son frere ainé. *Hercule* fils Guillaume, ne manquoit pas de talens pour la poësie. Il fut maître des requêtes & intendant en Languedoc. L'assujétissement de ses emplois occupa son tems & ses pensées. Lui & son pere eurent de grands démêlés avec *Nicolas* Vauquelin, dont la proximité leur avoit été si glorieuse & si utile. Ils ren-

dirent leur querelle publique par des écrits imprimés, qui ne firent honneur ni aux uns ni aux autres. La cause de ce different vint de la disposition que Nicolas avoit faite de ses biens en faveur de quelques-uns de ses parens plus éloignés. Guillaume pour s'en venger, décria publiquement la conduite de son frere, & en porta ses plaintes jusqu'à la reine mere. On a débité plusieurs particularités de sa vie qui font douter de ses bonnes mœurs & de son bon sens. Dans sa belle maison du fauxbourg S. Germain, il s'habilloit, dit-on, quelquefois en berger, & renouvelloit avec sa bergere, qui étoit une habile joueuse de harpe, ce que les poëtes ont chanté. Il a renfermé sa morale dans un sonnet fort licencieux, qui a fait douter plus que tout le reste de la droiture de ses sentimens & de sa religion. Il repara en quelque sorte ce scandale par cet autre sonnet que tout le monde connoît, & qu'il fit lorsqu'il approcha de la fin de sa vie, & l'on assure que sa mort fut chrétienne. Lorsque dans les brouilleries de la fronde le roi sortit de Paris, & se retira à S. Germain, M. des Yveteaux se crut obligé par bienséance, d'en sortir aussi, & de se retirer dans sa maison de Brianval, située dans la paroisse de Varede près de Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux. Il y fit un assez long sejour & y mourut d'une retention d'urine le 9. de Mars 1649. âgé de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré dans l'église de Varede, où il avoit choisi sa sépulture. M. Armand-Jean le Bouthillier de Rancé abbé de la Trappe, fit l'épitaphe que l'on voit sur son tombeau. * *Voyez* Titon du Tillet, *Parnasse françois in-folio* : la *Bibliotheque de Richelet* par l'abbé le Clerc ; Huet, *Origines de Caen*, &c.

VAURU. (Le bâtard de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il fut l'un des principaux capitaines de l'armée du dauphin Charles, depuis roi sous le nom de Charles VI. *il faut* Charles VII.

VAUX, (Jean de) *voyez* DEVAUX (Jean)

VAUZELLES (George de) Lyonnois, chevalier de S. Jean de Jerusalem & commandeur de la Torrette, s'est distingué par sa valeur au siége de Rhodes, attaquée par Solyman en 1522. De Vauzelles y sauva Jacques de Vintimille, de la branche de Lescaris, qui étoit encore enfant alors, & qui est devenu depuis assez célebre par son zéle pour les lettres & par ses traductions. *Voyez* VINTIMILLE (Jacques de) M. de Vauzelles le ramena en Europe, & lui fit donner dans sa maison une éducation convenable, dont le jeune Rhodien sçut très-bien profiter. Georges de Vauzelles apporta aussi de Rhodes ces précieux manuscrits grecs, dont Guillaume du Choul a fait usage dans son *Traité de la religion des anciens Romains*.

VAUZELLES (Jean de) frere du précédent, fut chevalier dans l'église métropolitaine de Lyon, & avec cela curé ou recteur de l'église de S. Romain. Il a composé une histoire évangelique, & traduit d'italien en françois quelques livres de pieté. George & lui ont eu pour neveu MATTHIEU de Vauzelles, avocat du roi au parlement de Dombes & dans la sénéchaussée de Lyon, qui a écrit un traité estimé sur les péages, divisé en six parties. Vulteïus ou Vouté, a fait sur les trois de Vauzelles les vers suivans.

Tres fratres celeberrimi optimorum ;
Tres vitâ & genio, & pares amore ;
Quibus una domus tribus, fidesque
Una est, una eadem tribus voluntas ;
Vos sic vivite semper & valete,
Humanis pariter duisque grati.

* Le P. Colonia, *Hist. litt. de Lyon, tome 2.* Vultei *Epigram. l. 4.*

UBERTIN. (N.) *A la fin de cet article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a mis* Innocent XII. *pour* Clement XI.

VECCUS. (Jean) *Ajoutez au Moreri, éditions de 1725. & de 1732. qu'*il mourut au mois de Mars 1298.

VEIL (Charles-Marie de) étoit fils d'un Juif de Metz. Il embrassa la religion Chrétienne après la mort de son pere, & entra même dans la congrégation des chanoines reguliers de Ste Genevieve où il demeura quelque tems. Son inconstance naturelle le porta ensuite à quitter cette célebre congrégation, & à passer en Angleterre, où il abjura la religion Catholique pour embrasser le parti des Anglicans. Mais après avoir vécu quelque tems parmi les Episcopaux, il se rangea du côté des Anabaptistes, épousa la fille d'un homme de cette secte, & en soutint les erreurs. Il prenoit en Angleterre la qualité de docteur en théologie & de ministre du saint Evangile. Il est le premier qui s'est déclaré parmi les étrangers contre l'*Histoire critique du vieux Testament*, écrite par le fameux Richard Simon. Il n'eut pas plutôt vu ce livre par le moyen d'un des deux exemplaires qui avoient été envoyés en Angleterre, lorsqu'on eut empêché la vente de ce livre en France où il avoit d'abord été imprimé, qu'il écrivit une lettre à M. Boyle de la société royale de Londres, où il s'efforçoit de prouver contre M. Simon que l'écriture seule est la regle de la foi. L'approbation de cette lettre est du 16. de Mai 1728. M. Simon y répondit par une autre du 16. d'Août suivant, où il prit le nom de *R. de l'Isle prêtre de l'église Gallicane*. Ces deux lettres sont dans l'édition de l'*Histoire critique*, &c. faite à Rotterdam.

VELA (Joseph) célebre jurisconsulte Espagnol, né en 1588. à Beceril de Campos, près de Polencia, ville du royaume de Leon, fut reçu docteur en droit canon en 1609. Son frere qui étoit évêque de Lugo en Galice, le fit pourvoir d'un archidiaconat en cette ville ; ce qui l'engagea à entrer dans l'état ecclésiastique. Après avoir brillé dans la fameuse académie de Salamanque, il fut mis dans le séminaire d'Oviedo, & ensuite il eut la chaire des décretales. En 1619. il fut créé par le roi auditeur de l'audience de Seville, & revêtu de la même dignité à Grenade en 1629. Il mourut dans cette ville au mois de Novembre 1643. âgé de cinquante-cinq ans, & fut enterré dans l'église de Ste Marie de la Grace, desservie par des Trinitaires reformés. Joseph Vela est auteur de plusieurs ouvrages que l'on estime : sçavoir un traité du pouvoir des évêques pour la recherche & la punition des crimes commis dans leurs diocèses, & de l'appel du bras séculier, à Grenade en 1635. *in-4°.* & en 1653. au même lieu ; un autre intitulé, *De episcopo seu brachio sæculari*, &c. un troisiéme sur le mariage contracté par procureur ; des dissertations de droit disputé dans le sénat de Seville & de Grenade, en 1638. à Grenade. Il publia cet ouvrage lorsqu'il étoit consultant du Saint Office, & l'un des seize de Grenade. Il en composa une suite, qui ne parut que dix ans après sa mort. On réimprima ces deux volumes à Lyon en 1675. & en 1726. à Geneve, avec vingt-cinq décisions de la Rote Romaine, & la vie de l'auteur écrite par dom Blas Nassare y Ferriz, & deux disputes de Vela dont on a parlé, *De potestate episcoporum*, & *de episcopo*, &c.

VELASQUE'S (Diego ou Jacques) né à Séville, est de tous les peintres Espagnols celui dont le nom est plus connu hors de sa patrie. Il étoit premier peintre de Philippe IV. qui l'envoya en Italie en 1651. pour y faire acquisition de tableaux & d'autres curiosités. On ne connoît guère de lui que des portraits qui sont peints avec une verité & une force de couleurs qui égalent ce que Rheimbrandt a jamais fait dans ce genre de plus vigoureux. On rapporte que Velasqués, pour mieux juger de l'effet de son travail, peignoit avec des pinceaux qui avoient quatre à cinq pieds de long, afin de pouvoir être lui-même à la même distance d'où les autres devoient voir ses tableaux. Il est mort en 1660. âgé de soixante-six ans, comblé de biens & de faveurs de son prince. * *Mémoires du tems.*

VE'LITES (les) étoient de jeunes gens legerement armés, & les plus agiles de la légion chez les Romains : au moindre signal, ils sautoient sur la croupe des chevaux, ou combattoient à pied. C'est ce que rapportent Valere-Maxime, liv. 2. & Tite-Live, liv. 26. Les Romains suppléerent à la foiblesse de leur cavalerie, d'abord en ôtant les brides des chevaux, afin que l'impetuosité en fut irré-

vocable, ensuite en y mêlant des Vélites : c'est la remarque que fait après les historiens Romains, M. le président de Montesquieu de l'académie Françoise, dans ses *Considerations sur les causes de la grandeur des Romains*, p. 20.

VELSCHIUS (George-Jerôme) d'Augsbourg, né d'une famille ancienne, & dont plusieurs se sont distingués dans les armes & dans les lettres, fut élevé avec soin, & apprit avec application & avec succès les belles lettres, les langues grecque, hébraïque & latine, & la philosophie. Il voulut même apprendre la langue arabe, & il l'étudia sous Pierre Mederlin, qui y étoit fort habile. Comme il avoit un genie vaste & une facilité surprenante pour apprendre, il s'appliqua pareillement à la musique & à la plûpart des arts liberaux ; & quand il parut dans les universités d'Allemagne où il fut envoyé par ses parens, il y parut un prodige. Après quelque séjour dans celle de Tubinge, il en fit un de trois ans dans celle de Strasbourg, où il se perfectionna dans la philosophie & dans les langues, & apprit le syriaque, & même un peu de théologie, après quoi il passa à l'étude de la médecine dans laquelle il avoit dessein de se rendre habile, & il y réussit. Il en embrassa toutes les parties, la chymie, l'anatomie, la botanique, & tout ce qui est l'objet de la médecine théorique & pratique. Il fit lui-même quantité d'expériences sur les corps humains, sur les metaux, sur tous les fossiles, sur les vegetaux de toute espece, sur les eaux, &c. Après avoir parcouru le duché de Wittemberg, séjourné à Basle & dans quelques lieux, outre ceux que l'on a déja nommés, il revint à Strasbourg dans le dessein d'aller en Italie. Il se mit en route pour ce voyage en 1645. fut fait docteur en médecine en passant à Augs près de Basle, vit Conrad Gesner à Zurich, traversa les Alpes, & arriva en Italie. Il vit Bergame, Brescia, Verone, Vicence, Venise, Rome, Bologne, Florence, Naples & plusieurs autres villes, & par tout il fut reçu avec honneur, bien venu chez les sçavans, & recherché par les grands. On lui a plusieurs fois entendu dire qu'il vouloit pénetrer jusqu'en Egypte, mais que la difficulté des chemins & la tendresse qu'il avoit pour ses parens, l'avoient engagé à ne pas pousser ses courses si loin. Il retourna donc à Padoue, où il s'arrêta quelque tems. Il vint ensuite à Milan, & enfin après avoir repassé les Alpes, il se rendit dans sa patrie vers l'an 1649. & s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable. Son cabinet le retenoit presque tout le jour, & il n'en sortoit, ce qui arriva d'abord rarement, que pour pratiquer la médecine, sur-tout dans des cas qu'il croyoit propres à lui apprendre quelque chose de nouveau, ou à le confirmer dans ce qu'il sçavoit déja. Le succès de ses cures & sa grande réputation l'obligerent ensuite à se livrer davantage au public, & sa gloire en augmenta. Le college des médecins à Augsbourg voulut l'avoir pour membre, de même que la célebre académie des curieux de la nature, & il reçut du doge de Venise & au nom de cette république ; les éloges les plus flateurs dans une lettre que le doge Louis Contareno lui écrivit le 2. de Janvier 1676. après que Velschius eut dédié au senat de Venise ses *Curationum duo chiliades*, & ses quatre centuries de conseils de médecine. Il mourut quelque tems après, & fut enterré honorablement. Un de ses amis fit sur sa mort les vers suivans en forme d'épitaphe.

D. O. M. A.

VELSCHIUS *occubuit ! vix credo ;* VELSCHIUS *ille*
Cui toties victas mors dedit atra manus.
VELSCHIUS *Augusta augustus sol urbis & orbis,*
Docti illustre decus, conspicuumque jubar :
Naturæ genius, sophiæ lux, inclytus artis
Dux medicæ, nostri gloria summa chori :
Nestor, Nestoreis unus dignissimus annis.
Plangite Pierides, vester Apollo jacet.
Argo nostra stupet. Patientius ite sub umbras ;
Vos abjectæ animæ, VELSCHIUS *occubuit.*

Velschius mourut dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages qu'il a donnés au public, il en a laissé un très-grand nombre, dont on peut voir la liste dans la Bibliotheque des ouvrages de médecine par M. Manget, tome 4. où l'on trouve un très-long éloge fort ampoullé, fait pour le défunt par Luc Schrock, de l'académie des curieux de la nature.

VELSER (Marguerite) fille d'Antoine Velser commandant de Memmingen en Allemagne, & femme du célebre Conrad Peutinger, étoit une femme sçavante & digne du mari qu'elle avoit épousé le 20. Novembre 1498. Elle étoit principalement habile dans la critique, & avoit une grande connoissance de la langue latine. On conserve parmi les manuscrits de la bibliotheque de Peutinger une de ses lettres écrite en cette langue, dans laquelle elle réfute fort au long & avec beaucoup d'érudition *George Emser*, qui dans un ouvrage allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des gens de lettres, ne pouvoient être que malheureuses. Marguerite Velser étoit née le 18. Mars 1481. & mourut cinq ans après son mari, le 7. de Septembre 1552. âgé de soixante-onze ans. * *Voyez* les auteurs qui ont parlé de Conrad Peutinger, entr'autres George Schubart dans la préface des propos de table ; ou *Sermonum convivalium* de Peutinger même ; & Niceron, *Mémoires*, *t. 13. p. 335.*

VELSIUS ou WELSINS (Juste) étoit de la Haye en Hollande. Il reçut le degré de docteur en médecine à Louvain en 1542. & fit quelquefois des leçons publiques à la place de Pierre Nannius, son ami, qui étoit professeur dans le college des trois langues. Il fut soupçonné de Lutheranisme, se sauva de Louvain, & se retira à Strasbourg. Il y publia son livre intitulé, *κρίσις, sive vera Christianæque philosophia comprobatoris atque æmuli & sophistæ per comparationem descriptio.* Cet ouvrage rempli de sentimens hardis, fut condamné par la faculté de théologie de Louvain en 1554. Ensuite, soit persuasion, soit inconstance, Velsius entreprit une espece de défense de la religion Catholique, qu'il publia encore à Strasbourg en latin. Ce sont des commentaires sur le tableau de Cebès, où il s'étend sur la philosophie morale, & en prend occasion de parler de quelques abus des arts & des sciences, & de venger la religion Catholique contre plusieurs absurdités & faussetés que ses ennemis lui imputent sans raison. Cet ouvrage fit du bruit, & Velsius se vit encore obligé de quitter Strasbourg. Il vint à Cologne, où on le fit professeur de philosophie & de belles lettres. On ignore le tems de sa mort. Il étoit fort versé dans la botanique avoit de l'érudition, & pratiqua la médecine avec succès. * *Voyez* Valere André ; le théatre de Freherus, &c.

VENEUR de France. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725. dans la*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS VENEURS DE FRANCE.

V. Henri de Meudon, mourut en 1344. non en 1544.

VI. Renaud de Gyri, non de Cyri.

VIII. Jean de Corguilleray, non Courguillerai, & ainsi ailleurs.

X. Philippe de Corguilleray...... en 1377. non en 1477.

XIII. Louis d'Orgecin, non Dorgecin.

XXXIV. François duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguion, prince de Marsillac, obtint la survivance de la charge de grand veneur le 10. de Novembre 1679. & s'en démit après la mort de son pere, arrivée le 11. Janvier 1714.

XXXV. Louis-Alexandre de Bourbon, &c.

VENISE. *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DOGES. Ajoutez à l'article de* Louis, dit Sebastien Mocenigo, III. du nom, qui avoit été élu doge le 23. Août 1727. qu'il est mort après une longue maladie, dans son palais ducal à Venise, le 21. Mai 1732. vers les onze heures du matin, âgé de soixante-onze ans, dans la dixiéme année de son regne.

1732. Charles Ruzzini, chevalier & procurateur de S. Marc, élu doge au lieu du précedent, le 2. Juin 1732.

prêta le lendemain le serment accoutumé dans l'église ducale de S. Marc, & fut ensuite couronné avec les formalités ordinaires dans la place de S. Marc. Ce nouveau doge, outre les principales charges qu'il avoit exercées à Venise, avoit rempli neuf ambassades, tant ordinaires qu'extraordinaires.

VENNE (congregation de saint) *cherchez* VANNE.

VENTURA (Guillaume) historien de la ville d'Ast sa patrie, qui a continué l'histoire de ce pays commencée par Ogerius Alferius. Ce dernier finit l'histoire d'Ast à l'an 1294. mais Ventura remontant un peu plus haut, commence la sienne à l'an 1260. & la finit à l'an 1325. peut-être jusqu'au tems de sa mort, au moins devoit-il avoir alors soixante-quinze ans, étant né vers l'an 1250. comme il paroît par ce qu'il dit de lui-même dans son ouvrage. Il étoit consideré dans sa patrie; & quoiqu'il ne paroisse pas qu'il fût de famille noble, ni puissant en biens temporels, on voit néanmoins par ce qu'il dit, qu'il étoit un des premiers dans la bourgeoisie, & qu'il porta les armes avec honneur pour les intérêts de sa patrie. Il fut pris dans un combat en 1273. mais on ignore combien dura sa captivité. Il ne s'attacha pas scrupuleusement à suivre l'ordre chronologique dans son histoire, & il y fait entrer souvent celle des pays voisins d'Ast; mais il s'y montre toujours ami du vrai, modeste, sincere & pieux. Sa pieté paroît en particulier, par un fait qui se trouve dans son histoire, qu'il avoit entreprise en 1310. ayant, dit-il, alors 60. ans. Il y recommande en particulier à ses enfans de se nourrir de la lecture de l'écriture sainte, de fuir les romans, & de faire du bien aux pauvres selon leurs moyens, & même au-delà. *Le Mémorial* de cet auteur; car c'est le nom qu'il veut qu'on donne à son histoire, a été imprimé par les soins & avec les notes de Louis-Antoine Muratori au t. 11. du grand recueil des écrivains de l'Histoire d'Italie *in-folio*, à Milan, en 1727.

VENTURA (Secundinus) parent du précédent, & fils d'André, a ajouté à l'histoire de Guillaume depuis l'an 1419. seulement jusqu'à l'an 1457. mais cette continuation est beaucoup moins importante que ce que l'on a d'Ogerius Alferius & de Guillaume Ventura. On la trouve dans le volume du recueil de M. Muratori, *dont nous parlons à l'article précédent*. Secundinus étoit citoyen & notaire d'Ast. On ignore le tems de sa mort.

VERARDO (Charles) né en 1440. à Cesene, petite ville de la Romagne en Italie, embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait archidiacre de Cesene, dignité qu'il avoit fondée lui même. Il passa ensuite à de plus grands honneurs; il fut camerier & secretaire des brefs sous quatre papes, Paul II. Sixte IV. Innocent VIII. & Alexandre VI. Il mourut le 13. de Décembre 1500. âgé de soixante ans. On voit son épitaphe à Rome dans l'église de S. Augustin, en ces termes.

Deo optimo max.
KAROLO VERALDO *archidiac.*
Cæsenati, hujus in patria
Dignitatis autori; humanarum
Divinarumque rerum peritissimo
IIII. pontif. max. à cubiculo
Litterisque apostolicis
Dictandis ultra cisque Alpes
Honoribus amplis
Honestissimè functo.
Vixit an. LX. obiit anno sæculari
MD. Eidibus Decembris.
Camillus eques pontificius
Sigismundus Hyppolitusque
Patruo B. M. pos.
Curante Marcellino
Alumno, æterno dolore
Adflicto.

Le seul ouvrage qu'on ait de lui, est intitulé: *Historia Caroli Verardi de urbe Granata, singulari virtute, fœlicibusque auspiciis Ferdinandi & Hellisabes Hispaniarum regis & reginæ expugnatâ*, à Rome, 1493. *in-4°.* Cette édition qui est accompagnée de fort belles figures, est très-rare. Il s'en est fait une deuxiéme édition à Basle en 1494. une troisiéme au même lieu en 1533. *in-folio*, une quatriéme dans le deuxiéme volume de l'*Hispania illustrata* d'André Schott, à Francfort, 1603. Le titre est different dans chacune de ces éditions; ce qui a fait croire à Vossius que Verardo avoit composé deux ouvrages: l'un, *De expugnatione regni Granatæ*; l'autre intitulé: *Historia Bætica*: mais c'est un seul & même ouvrage. Cette histoire de Verardo est en forme de piece dramatique, quoiqu'en prose. Il la composa pour divertir les Romains; & le cardinal Raphaël Riario, camerlingue de l'église Romaine, la fit representer avec magnificence dans son palais, qui est maintenant la chancellerie apostolique, le 21. Avril 1492. Les vingt-trois scenes qui la composent, sont précédées d'un prologue en vers ïambes de la composition de Bartolin Verardo, neveu de l'auteur. On trouve encore une lettre de Verardo datée de Rome le 15. d'Octobre 1477. parmi celles de Piccolomini, cardinal de Pavie. * *Voyez* le Journal de Venise, t. 23. art. 11. Vossius, *de historicis Latinis*; Niceron, *Mémoires, &c. tome* 8.

VERDEN, abbaye dans le diocese de Munster, sur le bord de la riviere de Rure, environnée de tous côtés de bois & de montagnes. Elle fut fondée vers l'an 796. par saint Ludger premier évêque de Munster, qui la choisit pour le lieu de sa retraite pendant sa vie, & pour celui de sa sépulture après sa mort. Il fut enterré dans la crypte de l'église où l'on voit encore son tombeau, & ceux de quatre autres saints évêques; sçavoir, de saint Hildegrin, frere de saint Ludger, & premier évêque d'Halberstad, du bienheureux Geofroi, deuxiéme évêque de Munster, & neveu de saint Ludger & de saint Hildegrin, de saint Thidgrin ou Thiadgrin, aussi neveu des mêmes saints, & évêque d'Halberstad, & du bienheureux Alfrid évêque de Munster, qui a écrit la vie de saint Ludger, dont il avoit été un des principaux disciples. On peut voir leurs épitaphes dans le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome 2.

VERDIER. (Antoine du) *Suppléez cet article à celui du Moreri.* Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller du roi & élu sur le fait des guerres, aides & tailles au pays de Forès, homme d'armes de la compagnie de M. le senechal de Lyon, controlleur général des finances de la même ville, nâquit à Montbrison en Forès le 11. de Novembre 1544. de N. du Verdier & de Toussainte Terrasse. Le nom originaire de sa famille étoit *Verd*, & dans les actes publics lui & Claude son fils sont nommés Antoine Verd du Verdier & Claude Verd du Verdier. Antoine étoit riche, & il paroît par ses ouvrages qu'il avoit cultivé les lettres, & qu'il sçavoit un peu de tout. Il avoit une riche bibliotheque, & aimoit à communiquer ses livres aux gens de lettres. Il leur en donnoit même volontiers. Casaubon par sa lettre du 28. Août 1596. le remercie du manuscrit de Polybe qu'il tenoit de lui; & qu'il ne lui avoit demandé seulement que par emprunt. Joseph Scaliger reçut aussi de lui plusieurs manuscrits arabes. Du reste, on ne sçait rien de la vie de du Verdier. On sçait seulement que revenant de Paris à Lyon à la suite du roi, & de Lyon allant en sa maison dans le Forès, apparemment à Montbrison, il mourut presque subitement dans la paroisse de Duerne le 25. de Septembre 1600. dans sa cinquante-sixiéme année. C'est son fils qui nous apprend ces circonstances dans la *Prosopographie* de son pere, qu'il fit réimprimer après la mort de son pere. M. Henry avocat au parlement de Paris, *dont nous avons donné un article*, dit à peu près la même chose dans ses mémoires manuscrits, comme l'ayant appris d'une fille de du Verdier. Il met seulement sa naissance en 1542. au lieu de 1544. Antoine du Verdier avoit épousé *Catherine* des Gouttes, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, CLAUDE, qui suit. Ses ouvrages sont: *Philoxene*, tragédie, à Lyon, 1567. *in-8°.* *Le Mysopoleme*, ou *Discours contre la guerre pour le retour de la paix en France, en vers*

heroïques, à Paris, 1568. *in-4°*. Toutes les poësies de du Verdier sont très-peu de chose. *Antitheses de la paix & la guerre, avec le moyen d'entretenir la paix, & exhortation d'aller tous ensemble contre les infideles Machometistes*, à Lyon 1568. *in-4°*. *Les omonymes, satyre contre les mœurs corrompues de ce siécle, en vers*, à Lyon, 1572. *in-4°*. *La Prosopographie*, ou *Description des personnes insignes, patriarches, prophétes, dieux des Gentils, empereurs, rois, capitaines, jurisconsultes, papes, ducs, philosophes, orateurs, poetes*, &c. à Lyon, *in-4°*. 1573. avec des portraits & des vers. Cet ouvrage est mal fait. Claude du Verdier, fils de l'auteur, en a donné une nouvelle édition avec les augmentations de son pere & les siennes en 1603. à Paris, en trois volumes *in-folio*. Les diverses leçons d'Antoine du Verdier, &c. à Lyon, 1577. Il n'y a que cinq livres : mais dans les éditions suivantes on trouve un sixiéme, puis un septiéme, & enfin un huitiéme dans l'édition de 1610. *in-8°*. Le huitiéme livre de cette édition contient trois discours, du deuil, de l'honneur & de la noblesse, trouvés dans les papiers de l'auteur. *Les doctes & subtiles réponses de Tagio jurisconsulte, & lecteur en droit au college de Milan*, &c. traduites de l'italien, à Lyon, 1577. *in-16*. *Les images des dieux des anciens, contenant les idoles, coutumes, cérémonies, & autres choses appartenantes à la religion des payens*, à Lyon, 1581. *in-4°*. C'est une traduction de l'italien de Vincent Cartari. Du Verdier a traduit aussi cet ouvrage en latin, & sa traduction a paru en 1581. *in-4°*. *Le compseutique*, ou *traits facétieux*, à Lyon, 1584. *in-16*. Cet ouvrage ne se trouve plus, si ce n'est quelques morceaux qui sont à la suite des *Ecraignes Dijonnoises* d'Etienne Tabourot, de l'édition de Lyon, 1592. sous le nom du sieur du Buisson. La Bibliographie & Prosopographie des rois de France jusqu'à Henri III. &c. en vers, avec des portraits, à Paris, 1583. & 1586. *in-8°*. *La Bibliotheque d'Antoine du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en françois, avec un discours sur les bonnes lettres servant de préface, à la fin un supplément de l'épitome de la bibliotheque de Gesner*, à Lyon, 1585. *in-folio*, achevée d'imprimer le 15. de Décembre 1584. C'est le seul ouvrage de du Verdier qui soit recherché. On trouve sous son nom onze sonnets dans cette bibliotheque. * *Mémoires historiques. Mémoires manuscrits* de M. Henry. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, &c. *tome 24*.

VERDIER (Claude du) *Suppléez cet article à celui du Moreri*. Claude du Verdier, fils d'ANTOINE, *dont on a parlé dans l'article précédent*, nâquit à Lyon vers l'an 1566. Il s'adonna à la poësie avec aussi peu de succès que son pere. Quelques-uns lui donnent le titre d'avocat au parlement. Il étoit à Boulogne en Italie pendant que son pere faisoit imprimer en France sa *Bibliotheque*, &c. c'est-à-dire, en 1584. Claude du Verdier étoit déja lui-même auteur de quelques ouvrages. En 1581. il avoit donné *Peripetasis epigrammatum variorum, latius solutâ oratione expressorum*, à Paris, *in-8°*. avec quelques autres poësies, comme *Bombycum metamorphosis*, *Ecloga*, &c. & une traduction latine d'un discours françois sur la pauvreté & la faim, composé par mademoiselle Catherine des Roches. En 1583. il avoit publié en vers à Lyon un *Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planetes qui se doivent faire ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir*. Son pere insera aussi en 1584. dans sa Bibliotheque quelques poësies françoises de son fils, qui ne méritoient pas d'être conservées. L'ouvrage le plus considerable & le dernier de Claude du Verdier, est sa critique latine de tous les anciens auteurs, à ce qu'il prétend dans le titre de ce livre, où il croyoit avoir remarqué toutes les fautes des plus celebres grammairiens, poëtes, historiens, dialecticiens, rheteurs, orateurs, jurisconsultes, philosophes, mathematiciens & theologiens. Mais il paroît trop de présomption dans cet ouvrage, qui ne répond nullement à son titre fastueux. Ce n'est qu'une déclamation de jeune homme, où l'on trouve quelque érudition, peu de critique & beaucoup de suffisance. Les fautes qu'il reprend ne sont souvent que dans son imagination, & il n'y épargne pas son propre pere, mais souvent sans raison. Il y a une critique de quelques endroits de cet ouvrage, sous le nom de *Scioppius* à la suite du commentaire de ce sçavant sur les Priapées, à Francfort, 1606. *in-12*. Cette critique fort courte, & qui ne contient que trois ou quatre observations grammaticales, a été réimprimée dans la premiere partie de la *Nova collectio librorum variorum*, à Hale, 1709. *in-8°*. Claude du Verdier herita des grands biens de son pere, qu'il gouverna mal. Il s'engagea mal à propos dans un procès, à la poursuite duquel il se ruina. Il ne fit plus depuis que traîner une vie obscure, quoique longue. Il mourut en 1649. âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. * Vossius, *l. 4. & l. 6. rhetor.* Niceron, *Mémoires*, &c. tome 24.

VERDIER (Jean) conseiller au présidial d'Angers, & premier professeur du droit françois dans l'université de la même ville, étoit fils de *Jean* Verdier, enquêteur d'Angers, dont l'office fut réuni à celui de lieutenant général. Jean Verdier fut conseiller au présidial d'Angers en 1638. Il le fut ensuite de l'hôtel-de-ville, & professeur du droit françois en 1681. Il prêta serment le 30. de Juin : avant lui l'on n'avoit point eu encore de professeur de droit françois à Angers. Lorsque Jean Frain du Tremblay eut ordre de se défaire de son office de conseiller au présidial d'Angers, la compagnie lui promit un dédommagement de mille écus, parce qu'il ne donna pas sa charge à celui qui pouvoit lui en donner davantage, mais à celui qu'il crut le plus digne de la remplir ; mais Jean Verdier fut le seul qui paya sa part. Il étoit recteur de l'université, lorsqu'Achille de Harlay, procureur général du parlement de Paris envoya dans les universités son appel au futur concile du mois de Septembre 1688. sous Innocent XI. au sujet des franchises des ambassadeurs de France à Rome, dans le tems que M. de Lavardin y étoit en cette qualité. Jean Verdier fut aussi un des trente premiers membres de l'académie d'Angers établie par le feu roi. Il en fut peu de tems après directeur ; & ce fut en cette qualité qu'il fit le discours à la reception de David Gilly, qui avoit été ministre à Baugé, & avoit fait abjuration dans l'église cathédrale au mois de Juin 1683. entre les mains de Henri Arnauld, alors évêque d'Angers. *Voyez* GILLY. Jean Verdier est mort le 2. de Mai 1689. Outre les cahiers qu'il a dictés étant professeur de droit, il a fait un commentaire sur la coutume d'Anjou, qui n'est point encore imprimé. * *Mémoires du tems.*

VERDUC (Laurent) chirurgien juré de S. Côme à Paris, étoit de Toulouse. C'étoit un homme plein de candeur & de charité. Il a employé un grand nombre d'années à professer la chirurgie, & il est sorti de son école beaucoup de disciples habiles qui avoient profité de ses lumieres & de son expérience. Ce fut en leur faveur que M. Verduc publia en françois à Paris en 1689. son excellent traité intitulé : *La maniere de guerir les fractures & les luxations qui arrivent au corps humain, par le moyen des bandages.* Il y remonte jusqu'aux principes de la chirurgie & à l'histoire des os, & il a surpassé sur cette matiere ce que les anciens en avoient traité, & ce qui en avoit même été dit jusqu'à lui par les modernes. Cet ouvrage a été traduit en hollandois, & imprimé ainsi à Amsterdam en 1691. *in-8°*. Les tables ou figures qui se trouvent dans ce livre, sont fort utiles. M. Verduc est mort à Paris le 28. de Juillet 1695. * Manget, *Biblioth. script. medicor. tom. 4. l. 20.* Devaux, *Index funer. chirurg. p. 75.*

VERDUC (Jean-Baptiste) fils du précedent, étoit docteur en médecine. Après avoir fait connoître son habileté dans l'anatomie, la physiologie & la chirurgie même, il confirma la bonne idée que l'on avoit de sa science & de sa connoissance du corps de l'homme & de ses maladies, par l'ouvrage qu'il intitula: *Les opérations de la chirurgie, avec une pathologie*, qui fut imprimé en France en langue vulgaire, & qui a été traduit en allemand, & imprimé à Leipsic en 1712. *in-4°*. Il avoit entrepris aussi un *Traité de l'usage des parties*, dans lequel il vouloit

vouloit expliquer les fonctions du corps par les principes les plus clairs. Mais étant mort sans achever cet ouvrage, Laurent Verduc, son frere, chirurgien de la Communauté de S. Côme, revit ce qu'il avoit fait, suppléa à tout ce qui manquoit, en fit un excellent ouvrage, & le publia à Paris en 1696. en deux volumes *in-12. Laurent* Verduc étoit en effet lui-même un homme très-habile dans sa profession. Il s'étoit fort appliqué à la connoissance de la nature & à tout ce qui est l'objet de la chirurgie théorique. Son merite le fit recevoir gratuitement maître en chirurgie, & depuis il forma quantité d'éleves qui ont toujours rendu justice à son merite. Il mourut jeune le 6. de Fevrier 1703. * Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* tome 4. liv. 20. Devaux, *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, pages 83. & 84.

VERGER (Pierre-Paul) *dont on a donné un court article fort imparfait dans Dictionaire historique de Moreri*, étoit de Justinopolis, dite *Capo d'Istria*, ville sur le golfe de Venise. Il s'est acquis un grand nom parmi les sçavans sur la fin du XIV. siécle & au commencement du XV. Orateur, philosophe, juriste & même poëte, il a été regardé comme un des plus habiles de son tems, & ses écrits se sont toujours fait lire jusqu'au nôtre avec plaisir & avec utilité. Il apprit dans sa jeunesse la langue grecque à Venise sous Emmanuel Chrysoloras, de Constantinople. Il étoit en grand crédit dans la famille des princes de Carrari qui commandoient de son tems à Padoue, & dont il eut la douleur de voir la ruine. Les papes, les grands de tout parti, l'empereur Sigismond lui-même l'honorerent de leur estime, & lui donnerent des marques de leur bienveillance. Il fit sa résidence ordinaire à Padoue, à cause de la famille des princes de Carrari, à qui il étoit entiérement dévoué; & il ne quitta cette ville que lorsque ces princes y eurent vu leur autorité anéantie. Il y étoit encore en 1404. puisqu'il y subit dans cette même année des examens sur le droit canon & le droit civil qu'il avoit étudiés sous François Zabatella, qui fut depuis cardinal & archevêque de Florence; sur les arts & la médecine, & qu'il y reçut le degré de docteur en toutes ces sciences au mois de Mars de la même année. Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II. dit qu'il mourut en Hongrie du tems du concile de Basle, c'est-à-dire vers l'an 1431. Verger étoit alors à la cour de l'empereur Sigismond, avec lequel il avoit été au concile de Constance. Il devoit être âgé d'environ quatre-vingt ans, puisque dans son discours sur la vie & la mort de François Zabatella son ami, qu'il avoit accompagné à Rome dans le tems du schisme, & sous lequel il avoit étudié le droit, comme on l'a déja marqué, il dit que ce cardinal mort en 1417. à l'âge de soixante-dix-huit ans, avoit alors environ dix ans plus que lui. Il a composé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns, quoique cités par beaucoup d'historiens, sont demeurés manuscrits jusqu'après le commencement de ce siécle. Le sçavant Louis-Antoine Muratori a fait le premier imprimer dans sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie, tome 16. *in-folio* à Milan, 1730. l'*Histoire des princes de la maison de Carrari*, depuis leur origine jusqu'à Jacobinus, c'est-à-dire jusques vers l'an 1355. Verger avoit été précepteur d'un prince de cette maison. Dans le même volume M. Muratori a fait imprimer plusieurs discours & lettres de ce sçavant du XV. siécle, avec deux piéces de vers du même. Ces écrits n'avoient jamais paru. Voici ce qu'on avoit déja imprimé de Verger; un traité *De ingenuis moribus & liberalibus adolescentiæ studiis*, pour l'instruction de la jeunesse, qu'il dédia à Ubertin de Carrari. Colutio, habile Florentin, y ayant repris quelques traits d'histoire dont il croyoit que Verger son ami avoit fait une fausse application, Verger se justifia, & dans sa réponse on voit & beaucoup d'élégance & beaucoup de jugement. Ce traité, *De ingenuis moribus*, a été imprimé plusieurs fois, tant à Venise qu'à Basle. *La vie de François Petrarque* a été publiée dans le *Petrarcha redivivus* de Jacques-Philippe Thomasini. M. Muratori dit qu'il n'a pas voulu publier le discours de Verger à la louange de S. Jerôme, parce qu'il n'y a rien gagné que de vulgaire, qu'il n'est pas d'ailleurs exempt de fables, & que de plus il n'avoit point de rapport avec le but de sa collection. Ce n'est pas le seul ouvrage de Verger qui soit demeuré manuscrit: il avoit fait l'*Histoire des princes de Mantoue*, une traduction latine d'Arrien sur la vie d'Alexandre le grand; une invective contre Charles Malatesta, qui avoit fait renverser une statue du celebre poëte Virgile. Cette invective est de l'an 1392. & datée de Bologne. Il avoit fait aussi des notes sur son histoire des princes de Carrari, qui n'étoient pas dans le manuscrit dont M. Muratori s'est servi pour publier cette histoire; un recueil de sentences tirées du Timée de Platon, sous le titre: *Allegabilia dicta ex Timæo Platonis*; une apologie pour les Princes de Carrari contre Albertini Mussato; un petit écrit de la difference de l'ami & du flatteur. Tous ses ouvrages tant imprimés que manuscrits, sont en latin. Parmi ses discours imprimés, il y en a un sur la vie & la mort du Cardinal François Zabatella. * *Voyez* ces discours & les lettres du même, & les préfaces de M. Muratori.

VERGER DE HAURANE (Jean du) abbé de S. Cyran, &c. *On a parlé de ce théologien dans le Moreri, & il faut consulter l'édition de 1732. sur quelques points de sa vie. Mais dans toutes les éditions on n'a presque rien dit de ses ouvrages.* Le deuxiéme que l'on connoisse est sa *Question royale*, qui parut en 1619. où il examine *en quelle extrémité le sujet pourroit être de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne.* On a voulu tirer de cet ouvrage des conséquences que M. de S. Cyran étoit assurément bien éloigné d'enseigner ou même de supposer. Il en est de même de son premier ouvrage qui parut en 1617. & qui a pour titre: *Apologie pour Louis-Henri Chasteigner de la Rocheposay contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux Ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité.* Tout le monde connoît son *Petrus Aurelius* pour la défense du droit des évêques & de la hiérarchie ecclésiastique, que le Clergé de France fit imprimer à ses propres dépens en 1642. & avec un éloge de l'auteur dressé du consentement dudit clergé, par M. Godeau évêque de Vence. Cet éloge fut depuis supprimé. On peut voir sur les piéces differentes qui composent ce gros ouvrage, ce que M. Dupin en dit dans son histoire ecclésiastique du XVII. siécle, & MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana* de la premiere édition, tome 4. *& ce que l'on trouve dans le Moreri, édition de 1732.* Les autres ouvrages connus pour être de M. de Saint Cyran, sont: *L'aumône Chrétienne*, ou *tradition de l'Eglise touchant la charité envers les pauvres*, imprimée en 1651. en deux volumes *in-12.* à Paris & à Lyon, en 1674. La grande famine qui affligea la France sur la fin de l'année 1649. donna lieu à la composition de cet ouvrage, comme cela est dit plus au long dans la préface. La deuxiéme partie a pour titre: *L'aumône ecclésiastique*: & ce titre indique ce que l'auteur y traite: c'est encore une tradition de l'église sur ce sujet, prouvée comme la premiere, par des autorités & par des exemples. 2. *Considérations sur les Dimanches & les fêtes des mysteres, & sur les fêtes de la Vierge & des saints*, divisées en deux tomes, à Lyon, 1688. *in-8°.* L'approbation des docteurs étant de 1670. il y a eu sans doute une premiere édition vers ce tems-là. Il est dit dans la préface que ces considérations n'ont été imprimées que plus de vingt-cinq ans après qu'elles furent faites. 3. *Considérations sur la mort chrétienne*, à Paris chez Savreux, & depuis chez Desprez, 1. vol. *in-12.* 4. *Théologie familiere*, ou *breve explication des principaux mysteres de la foi*, avec quelques traités de dévotion; sçavoir, le cœur nouveau, l'explication des cérémonies de la messe, & l'exercice pour la bien entendre, & les raisons de la suspension du S. Sacrement dans les églises. 5. *Lettre touchant les dispositions à la Prêtrise*, 1647. *in-12.* Elle fut écrite pour M. Duhamel, depuis curé de S. Merri à Paris. Elle a souvent été réimprimée, & on la trouve dans le troisiéme volume du recueil des lettres de M. de S. Cyran de l'édition de Lyon, & à la suite de la traduction françoise du sacerdoce de S. Jean

Chrysostôme, imprimée par ordre de M. Augustin Potier évêque de Beauvais. On lui attribue encore avec fondement la *Vie de la sainte Vierge Marie*, ou *Considérations sur ses fetes & autres mysteres*, sous le nom du sieur de Granval, à Paris, 1664. *in-12*. A l'égard de ses lettres spirituelles, après avoir été imprimées plusieurs fois à Paris & à Lyon, *in-12. in-8°.* & *in-4°.* toujours avec approbation & privilege, on les a réimprimées à Lyon en 1679. en trois volumes *in-12.* & on y a joint un quatriéme volume, où l'on a réuni la théologie familiere, les pensées chrétiennes sur la pauvreté, celles sur la pauvreté de J. C. & l'admiration des miséricordes de Dieu; tous petits traités de M. de S. Cyran, imprimés séparément. On trouve aussi dans ce volume trois lettres de M. le Maître l'avocat; une de M. de Balzac à M. de S. Cyran; trois lettres de M. Arnauld d'Andilli sur la mort de ce dernier; les éloges du même par M. de Sainte-Marthe, & celui que Juste Lipse en a fait dans sa lettre 41. de la cinquiéme centurie de ses lettres mêlées; l'éloge du même M. de S. Cyran par M. Godeau, tel qu'il est au devant du *Petrus Aurelius*, dans les éditions que l'on en a faites *in-folio* à Paris en 1642. & 1646. chez Vitré, sous le titre de *Petri Aurelii theologi opera*, &c. & enfin l'épitaphe de M. de S. Cyran, qui se lit à S. Jacques du Haut-pas. M. Walon de Beaupuis, *dont nous avons donné un article*, a extrait des lettres de M. de S. Cyran les *Maximes* principales qui ont été imprimées *in-18*. à Paris chez le Myre. M. Arnauld d'Andilli a augmenté ce recueil, & l'a publié *in-8°.* & *in-12.* sous le titre d'*Instructions tirées des lettres de M. de S. Cyran*, & ce recueil imprimé à Paris est approuvé par dix-huit évêques du royaume. On vient de réimprimer ces instructions *in-12*. Enfin M. de S. Cyran a fait la réfutation de la somme de théologie du P. Garasse, Jesuite, sous ce titre: *La somme des fautes & faussetés capitales contenues en la somme théologique du P. François Garasse, divisée en quatre tomes*, à Paris, 1626. *in 4°.* avec une longue préface au cardinal de Richelieu, & un avis au P. Garasse. La même année il donna à Paris *in-8°.* un *Avis à tous les sçavans & amateurs de la vérité touchant la réfutation de la somme théologique du P. Garasse*; & dans le même tems un autre écrit intitulé: *Réfutation de l'abus prétendu, & la découverte de la véritable ignorance du P. François Garasse*, 1626. *in-8°.* Dans le recueil de poësies sur la mort d'Henri IV. donné par du Peyrat, à Paris, 1611. *in-4°.* on trouve une piéce de vers latins de M. du Verger, sous le titre de *Infandum Henrici IV. funus.* Quand M. de S. Cyran mourut, il travailloit à un traité de l'Eucharistie, pour défendre les livres du cardinal du Perron contre les Calvinistes: & quand il fut conduit à Vincennes, on trouva parmi ses papiers la dédicace d'une réfutation qu'il avoit faite du P. Garasse, Jesuite. * *Voyez* l'apologie pour feu M. l'abbé de S. Cyran, &c. par Antoine le Maitre, *in-4°.* à Paris. 1644. Le Nécrologe de Port-Royal, &c. Dans le libelle intitulé, *Les nouvelles & anciennes reliques* de M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, &c. à Melphe, 1680. *in-4°.* On attribue faussement à M. de S. Cyran, 1. les notes du P. Seguenot de l'Oratoire, qui accompagnent la traduction de la sainte virginité écrite en latin par S. Augustin. Ces notes, comme la traduction, sont du P. Seguenot même, & M. de S. Cyran n'y a eu aucune part. 2. *Le chapelet du S. Sacrement*: ce petit écrit est d'une religieuse de Port-Royal, & M. de S. Cyran n'en eut connoissance que cinq ans après. 3. *La frequente communion*, que tout le monde sçait être de M. Arnauld le docteur. Au bas d'un portrait de M. de S. Cyran, gravé d'après son portrait peint par Champagne, on trouve ces deux vers latins:

Æquam nulla potest inflare scientia mentem:
In quali didicit simplicitate, docet.

Voyez aussi la *Défense de feu M. Vincent de Paul* instituteur & premier supérieur général de la congrégation de la Mission, contre M. Abely, &c. *in-4°.* 1668. Dom Claude Lancelot a donné des memoires sur la vie & l'esprit de M. de S. Cyran, qui sont encore manuscrits.

VERGER ou VERGERIO (Jerôme) étoit de la famille des deux Pierre-Paul Vergerio, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique & dans ce Supplément*, & comme eux il étoit de Justinopolis, dite *Capo-d'Istria*, sur le golfe de Venise. Il a augmenté la gloire de sa famille par la sienne propre, par les grands talens que Dieu lui avoit donnés. Après s'être instruit dans les belles-lettres, soit dans le lieu de sa naissance, soit dans l'université de Padoue, où il alla ensuite; il se consacra particuliérement à la philosophie & à la medecine. Jeune encore, & presque dans un âge où les autres ne font que commencer, il avoit fait de si grands progrès, qu'il mérita & reçut des distinctions qui auroient flatté des hommes avancés en âge & distingués par leur sçavoir. Il n'avoit que trente-trois ans, lorsqu'il fut appellé à Pise en 1655. pour y enseigner publiquement la medecine, & on lui donna dès-lors des appointemens considérables, qui furent encore augmentés en 1662. Cette récompense n'eut pas même tardé à aller plus loin, si la république de Venise qui avoit droit sur lui, ne l'eût obligé de quitter Pise pour se rendre à Padoue. Verger obéit, & en 1665. il eut la premiere chaire de medecine théorique extraordinaire. En 1676. il passa à celle de médecine pratique ordinaire. Il mourut en 1678. l'année même que Zanforti passa à une autre vie. On a de lui *Disputationes pro circulo Pisano: Nova methodus recitandi casus in almo Patavino collegio: Prælectiones in 1. fen 1. canonis Avicennæ, in librum de febribus, in artem medicinalem Galeni: Tractatus de urinis, de morbis particularibus*, &c. *Syntaxis medicamentorum omnium: Duo medicinæ fontes, chirurgia & pharmacia in universali: Prælectiones pro ingressu in cathedras: Tractatus de formulis medicamentorum usitatioribus.* * *Histor. gymnas. Patav. tom. 1. pag. 371.* Manget, *Biblioth. scriptorum medicorum*, tom. 4. lib. 20. pag. 494. &c.

VERGIER (Jerôme) *cherchez* VERGER.

VERGIER (Jacques) natif de Lyon, vint à Paris dans sa jeunesse, où son esprit agréable & orné d'une belle érudition, & ses manieres polies le firent estimer & rechercher. Vergier portoit alors l'habit ecclésiastique peu conforme à son genie & son inclination pour une vie libre & voluptueuse, qui a toujours été son partage; aussi le quitta-t-il bientôt pour prendre l'épée, & M. le marquis de Seignelay, secretaire d'état de la marine, lui donna une place de commissaire ordinaire de la marine, qu'il remplit pendant plusieurs années. Il fut ensuite président du conseil de commerce de Dunkerque: mais cette voluptueuse nonchalance qui fit toujours ses délices, l'empêcha de monter à de plus hauts emplois, & lui fit négliger même d'amasser de grands biens dans ceux qu'il posséda. Loin de s'occuper des affaires, il ne s'appliquoit pas même à la poësie qu'il aimoit beaucoup, de peur que ses divertissemens ne devinssent une occupation. Rien de plus naturel que ce qu'il a fait en ce genre: ses chansons surtout ont presque toute la délicatesse des poësies d'Anacréon: mais il regne dans la plûpart de ces piéces une morale toute épicurienne, & ses contes, genre de poësie dans lequel il excelloit encore, ne montrent qu'un poëte inspiré par la débauche. Ses ouvrages n'ont point été imprimés de son vivant; mais il ne faisoit point difficulté d'en faire part à ses amis. La plus grande partie de ses lettres en vers & en prose est insérée dans les Mercures de France des années 1724. & 1725. On les a recueillis en 1726. avec toutes les autres piéces du même, qu'on a pu rassembler, & on les a fait imprimer à Amsterdam ou plutôt à Rouen en deux volumes *in-12.* sous ce titre: *Contes & nouvelles du sieur Vergier & de quelques auteurs anonymes.* On a encore de lui une piéce en vers intitulée: *Zaïda* ou *l'Africaine*, & une histoire en prose & en vers, qui a pour titre: *Dom Juan & Isabelle*, nouvelle Portugaise, qui a été imprimée d'abord dans les premiers Mercures de l'année 1725. On lui a attribué aussi quelques parodies satiriques, qui lui ont fait, dit-on, des ennemis dangereux. Quoi qu'il en soit, il fut assassiné d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde à Paris,

sur le minuit, en revenant de souper chez un de ses amis : c'étoit le 23. Août 1720. Il étoit âgé de soixante-cinq ans. * Titon, *Parnasse François*, page 557. & page 573. de l'édition *in-fol. Hist. litteraire de l'Europe, tome 3. p. 309. Mémoires du tems.*

VERGNE DE TRESSAN. (Pierre de) *dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort au mois d'Avril 1684. elle arriva le 5. de ce mois.

VERGNE (Marie-Magdelene Pioche de la) *cherchez* FAYETTE.

VERJUS. (Antoine) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* fils d'un conseiller au parlement, *c'est une faute* ; il étoit fils d'*Antoine* Verjus, bailli de Joigni, & de *Barbe* Champrenault. Il n'est pas vrai non plus qu'il fut né à Paris. *François* Verjus son frere, évêque de Grasse, ne mourut point en 1711. mais le 7. de Décembre 1710. *Louis* Verjus, comte de Creci, autre frere d'*Antoine* & de *François*, laissa de *Marie-Marguerite* de Ratabon, sa femme, *Louis-Alexandre* Verjus, marquis de Creci, &c.

VERNAGE (Etienne-François) prêtre, qui s'est distingué dans le dernier siécle & au commencement de celui-ci par sa science ecclésiastique, par une pieté peu commune, & par une ardente charité pour les pauvres, nâquit à Paris en 1652. d'*Etienne* Vernage procureur au parlement, & de *Marie* Bretonneau, l'un & l'autre très-recommandables par leur amour pour la justice, & leur attention pour les malheureux. Etienne-François Vernage étoit l'aîné de six freres, dont l'un a été chanoine de S. Quentin, deux se sont faits religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur, un quatriéme a suivi avec succès la profession de médecin, & le cinquiéme celle d'avocat. Plusieurs d'entre eux ont été élevés après la mort de leur pere & de leur mere arrivée vers l'an 1668. auprès de M. Bretonneau, leur oncle maternel, principal du college de Pontoise, & qui s'est fait connoitre par ses ouvrages. Etienne-François Vernage ayant achevé son cours de théologie en Sorbonne, & son séminaire chez les peres de l'Oratoire de N. D. des Vertus, & sous la direction du P. de Saint-Pé, qui a vécu & est mort en odeur de sainteté, prit pour son partage la retraite & l'étude de la science ecclésiastique ; & depuis 1678. qu'il vint s'habituer sur la paroisse de S. Nicolas des Champs, jusqu'en 1723. qui fut l'année de sa mort, il n'a cessé de travailler avec une grande édification & un zéle sans bornes, mais prudent & éclairé, à instruire les autres par la sagesse de ses conseils & la solidité de ses instructions, & à les assister dans tous leurs besoins spirituels & corporels. Quoiqu'il eût un bien assez médiocre, il donnoit abondamment, & il a toujours refusé les différens benefices qui lui ont été offerts. C'est lui qui a commencé avec M. Raveau, prêtre de la paroisse de S. Jean en Greve, l'établissement des Filles repenties, dites *du Sauveur*, hors des murs de Paris ; & il a pris soin pendant quelque tems de cette communauté. On a aussi de lui deux ouvrages excellens, qui nous montrent combien il étoit capable d'écrire sur les matieres de la religion, si son humilité n'eût arrêté sa plume. Le premier du moins, selon quelques-uns qui le lui attribuent ; car d'autres le donnent à M. Paccori, est un *Traité de la charité selon S. Paul*, dans lequel l'auteur explique avec beaucoup de lumiere & de solidité le treiziéme chapitre de la deuxiéme épître de cet apôtre aux Corinthiens. Cet ouvrage n'est qu'un petit *in-12.* qui fut imprimé à Paris en 1711. & qui a été plusieurs fois réimprimé depuis. En 1712. on y joignit un *Traité de la loi nouvelle*, qui traite de l'amour de Dieu & de la priere. Ce petit écrit qui est excellent, est de feu M. Paccori, diacre, de qui l'on a un assez grand nombre d'ouvrages sur différens sujets de morale. *Cherchez* PACCORI. M. Vernage est encore auteur d'un livre très-connu, & dont on a fait plusieurs éditions, intitulé, *Pensées chrétiennes*, imprimées chez M. Desprez à Paris. C'est un *in-18.* de 323. pages, en y comprenant la *regle chrétienne* & les *reflexions consolantes sur le travail*, qui n'étoient point dans la premiere édition. M. Pinssonat approbateur de ce livre en 1713. dit, „ que cet ouvrage contient des pensées „ véritablement chrétiennes, toutes fondées sur la pa- „ role de Dieu & les sentimens des SS. Peres. „ M. Vernage est mort le 12. Octobre 1723. âgé de soixante-onze ans. Il a laissé d'excellentes collections qui étoient le fruit de ses études. C'étoit toute sa richesse ; car il s'étoit tellement dépouillé avant sa mort en faveur des pauvres, qu'excepté sa bibliotheque, qui fut estimée 1500. liv. la vente de tous ses meubles n'est montée qu'à 30. liv. Il est enterré dans le cimetiere de la paroisse de S. Nicolas des Champs. M. Vernage, aujourd'hui médecin de la Faculté de Paris, est de la même famille. * *Mémoires du tems.* Vie manuscrite de M. Vernage par M. l'abbé Périer.

VERNEY (Guichard-Joseph du) né à Feurs en Forès le 5. d'Août 1648. de *Jacques* du Verney, médecin de la même ville, & d'*Antoinette* Pitre, après ses classes étudia en médecine à Avignon pendant cinq ans, & en partit en 1667. pour venir à Paris, où il fut d'abord introduit chez l'abbé Bourdelot, qui tenoit chez lui des conferences de gens de lettres de toutes les espéces. M. du Verney leur fit une anatomie du cerveau, qu'il réitera chez M. Denys, sçavant médecin, & qui lui fit bientôt une grande réputation. Beaucoup de mérite dans un âge fort jeune, un esprit vif, une élocution claire & très-animée, un jugement droit, & beaucoup de justesse dans l'esprit, le firent en peu de tems regarder avec admiration ; & à mesure qu'il devenoit plus à la mode, il y mit aussi l'anatomie, qui renfermée jusques-là dans les écoles de médecine ou à S. Côme, osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main. Il entra en 1676. dans l'academie des sciences de Paris établie depuis dix ans ; & dès-lors il voulut concourir aux travaux de cette illustre compagnie. Il travailla à l'histoire naturelle des animaux, qui faisoit alors une partie des occupations de cette société des sçavans, & il tient beaucoup de place dans l'histoire latine de M. du Hamel. Ceux qui étoient chargés de l'éducation de M. le Dauphin, aïeul du roi Louis XV. aujourd'hui regnant, voulant lui donner des connoissances de physique, M. du Verney fut chargé de lui parler sur l'anatomie. Celui-ci préparoit les parties à Paris, & les transportoit à S. Germain ou à Versailles, où il faisoit ses démonstrations en présence de M. le Dauphin, environné de M. le duc de Montausier, de M. Bossuet évêque de Meaux, de M. Huet, depuis évêque d'Avranches, de M. de Cordemoi, toutes personnes fort sçavantes, & fort capables de bien juger même de ce qui leur étoit nouveau. Ce qui avoit été fait chez M. le Dauphin qui y prenoit beaucoup de goût, se recommençoit chez M. de Meaux avec plus d'étendue & de détail. Il s'y assembloit de nouveaux auditeurs, tels que M. le duc de Chevreuse, le P. de la Chaise, Jésuite, M. Dodart, & beaucoup d'autres. M. du Verney fut ainsi pendant près d'un an l'anatomiste des courtisans, connu de tous, & presque ami de ceux qui avoient le plus de mérite. Il revint à Paris plus renommé encore que lorsqu'il en étoit parti : mais les fatigues qu'il essuyoit sans cesse, lui causerent un mal de poitrine si violent, qu'on lui crut un ulcere au poumon. Il en revint cependant, bien resolu de se ménager davantage ; mais sa réputation étoit trop étendue, & son ardeur pour la perfection de l'anatomie trop grande pour lui permettre d'exécuter sa résolution ; & depuis qu'il fut revenu en santé, il ajouta souvent les nuits mêmes aux jours, les passant également dans ses exercices. En 1679. il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin royal, & il fut étudier en basse Bretagne pour y faire des dissections de poissons, & l'année suivante sur la côte de Bayonne ; & dans ces différens voyages qu'il fit avec M. de la Hite qui étoit envoyé pour d'autres objets, il s'acquit beaucoup d'honneur, & fit quantité de nouvelles expériences. Il mit les exercices anatomiques du Jardin royal à Paris sur un pied où ils n'avoient pas encore été. Il y eut un très-grand nombre d'écoliers parmi lesquels on compta en une année jusqu'à cent quarante étrangers, dont plusieurs ont été depuis chez eux de grands médecins, d'habiles chirurgiens ; & autant de panegyristes sinceres du mérite de leur maître.

En 1683. M. du Verney publia à Paris son *Traité de l'organe de l'ouïe* ; qui fut traduit en latin dès 1684. & imprimé à Nuremberg. Cette traduction a été inserée dans la Bibliothéque anatomique de Manget. C'est le seul ouvrage que M. du Verney ait publié. Cet habile homme fut assez long-tems le seul anatomiste de l'académie ; & ce ne fut qu'en 1684. qu'on lui joignit M. MERI *dont on peut voir l'article*. Dans les premiers tems des exercices du premier au Jardin royal, il faisoit & les démonstrations des parties qu'il avoit préparées, & les discours qui expliquoient les usages, les maladies, les cures, & résolvoient les difficultés. Mais sa foiblesse de poitrine qui se faisoit toujours sentir, ne lui permit pas de conserver les deux fonctions à la fois. Un habile chirurgien choisi par lui, faisoit sous lui les démonstrations, il ne lui restoit plus que les discours, dans lesquels il avoit de la peine à se renfermer. C'est lui qui a le premier enseigné en ce lieu-là l'osteologie & les maladies des os. De son cabinet où il avoit étudié des cadavres ou des squelettes, il alloit encore dans les hôpitaux de Paris, où il étudioit ceux dont les maux avoient rapport à l'anatomie. C'étoit là qu'il appliquoit sa théorie aux faits, & qu'il apprenoit même ce que la seule théorie ne lui eût pas appris : en même tems il étoit d'un grand secours & aux malades & à ceux qui en étoient chargés. Mais quoiqu'il fût docteur en médecine, il évitoit de s'engager dans aucune pratique de médecine ordinaire, pour ne point nuire à ses autres occupations. Il craignoit même que la religion, dont il avoit un sentiment très-vif, ne lui permît pas un si violent attachement, qui s'emparoit de toutes ses pensées & de tout son tems. Cette raison, jointe à l'âge & à ses infirmités qui augmenterent avec le tems, l'empêcherent pendant plusieurs années de paroître à l'académie. Il demanda à être vereran, & sa place fut remplie par M. Petit, docteur en médecine. Il paroissoit avoir oublié l'académie, lorsque tout-d'un-coup il se réveilla à l'occasion de la réimpression de l'Histoire naturelle des animaux, à laquelle il avoit eu autrefois beaucoup de part. Il reprit à quatre-vingts ans des forces pour revenir dans les assemblées de l'académie, où il parla avec toute la vivacité qu'on lui avoit connue, & que l'on n'attendoit plus. Il revit aussi avec M. Winslow son traité de l'oreille, dont il vouloit donner une deuxiéme édition fort augmentée. Il avoit aussi entrepris un ouvrage sur les insectes, qui l'obligeoit, malgré son grand âge, à passer souvent des nuits dans les endroits les plus humides du jardin, couché sur le ventre, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, & d'autres insectes. Sa santé en souffrit beaucoup, & il mourut le 10. de Septembre 1730. âgé de quatre-vingt-deux ans. Il étoit en commerce avec les plus célebres anatomistes de son tems. Il a légué à l'académie des sciences toutes ses préparations anatomiques. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'histoire de l'académie des sciences, & dans la suite des éloges des académiciens de la même académie. Cette sçavante compagnie a confié le soin de l'édition des *Observations* de M. du Verney *sur l'anatomie de differens animaux*, à MM. Winslow, Petit le médecin & Morand. L'académie des sciences a eu encore pour membre PIERRE du Verney ou du Vernay, chirurgien juré à Paris, homme très-habile, mais dont nous ne connoissons aucun ouvrage. Il avoit été reçu à l'académie des sciences en 1701. en qualité d'anatomiste, & il est mort en 1728.

VERNULZ (Nicolas de) en latin, *Vernulaus*, historiographe du roi d'Espagne & de l'empereur, professeur public d'éloquence & de belles lettres à Louvain, étoit originaire du duché de Luxembourg, & nâquit à Robelmont, village du territoire de Verthon ou Virthon, au pays de Luxembourg, le jour de Pâques de l'an 1583. Son pere *Pierre* de Vernulz, étoit commandant d'une compagnie de cent hommes dans l'armée royale en Flandres, & sa mere se nommoit *Marie* de Metiay. Il fit ses humanités & sa philosophie, tant à Treves qu'à Cologne. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, dont il fit un cours à Louvain, & il y fut fait licencié en 1618. le 9. de Décembre. Il enseigna aussi la rhétorique dans la même ville au collége du Porc, depuis l'an 1608. & fut fait professeur d'éloquence dans l'école publique des arts. Son mérite le fit nommer à un canonicat de l'église collégiale de S. Pierre de la même ville de Louvain, & il succeda aux emplois de jurisconsulte & d'historien des princes de Flandres, à Jean-Baptiste Gramaye en 1611. Après la mort d'Erycius Puteanus, ou Eryc du Puy, on le chargea de professer l'histoire & la politique dans le college des trois langues. Il n'y avoit pas encore un an qu'il exerçoit ce dernier emploi, lorsqu'il mourut épuisé par le travail le 7. de Février 1649. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre dans la chapelle de S. Charles auprès d'Eryc du Puy. Nicolas de Vernulz possédoit bien l'art oratoire & toutes les sciences qu'il fut chargé d'enseigner. Il écrivoit bien & avec facilité ; mais il parloit plus difficilement, & sa voix n'étoit point agréable. Tout ce qu'il a composé en prose & en vers couloit de source : non-seulement il ne le copioit jamais, à peine même trouvoit-il après l'avoir écrit, le moindre changement à faire. Sa conduite étoit non-seulement sage & reglée, mais très-pieuse, & en particulier comme en public il a toujours été un grand exemple de vertu. Il a demeuré long-tems au college de Myle, dont il fut fait président en 1619. & qu'il a gouverné pendant 30. ans. Il fut aussi trois fois recteur, & ne se donnoit d'autre relâche que celui qu'il prenoit dans des conferences pleines d'érudition qu'il tenoit chez lui, & où abordoit un grand nombre de jeunes gens, même d'Allemagne, de Bohéme & de Pologne. La réputation qu'elles lui acquirent, engagea l'empereur Ferdinand III. & le roi d'Espagne Philippe IV. à lui donner les titres d'historiographe de la maison d'Autriche, & de conseiller. Les ouvrages de Nicolas de Vernulz sont, 1. *de arte dicendi libri tres*, imprimés avec sa pratique de la rhétorique & ses deux livres des topiques, à Louvain en 1637. *in-8°*. 2. les discours des rhétoriciens du college du Porc : ils ont été souvent imprimés, & le style au moins de ces pieces étoit de Vernulz ; 3. des éloges oratoires du prince Albert, des princesses Isabelle, Claire & Eugenie, d'Ambroise Spinola, de Charles comte de Buquoy, & de Jean comte de Til ; sur le recouvrement de Breda, & plusieurs autres sur differens sujets, à Louvain, 1634. 4. deux decades de dissertations politiques sur des matieres curieuses & utiles, à Louvain, 1646. 5. Le triomphe de ceux de Louvain dans la levée du siége de leur ville en 1635. avec un discours à la jeunesse lorsqu'on recommença les études. 6. Triomphe des mêmes sur la défaite des Hollandois, à Louvain, 1638. 7. Eloge funebre de l'empereur Ferdinand II. en 1637. 8. Panégyrique ou discours d'actions de graces à Ferdinand III. 9. Oraison funebre du cardinal Ferdinand d'Autriche. 10. Dix tragédies ; sçavoir, Conradin, duc de Souabe ; Crispe, César ; Theodoric, roi d'Italie ; Henri VIII. roi d'Angleterre ; Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans ; Stanislas, évêque de Cracovie ; Ottocaire, roi de Bohême ; Thomas, archevêque de Cantorberi ; saint Eustache, martyr ; les martyrs de Gorcum. Toutes ces pieces ont été imprimées ensemble en 1631. Les deux suivantes ont paru separément ; sçavoir, Maxime, en 1630. & Fritland, en 1633. 11. L'année Autrichienne, ou Journal historique des évenemens arrivés dans l'Autriche en 1628. 12. Apologie pour la maison d'Autriche, en 1635. *in-4°*. 13. Des vertus de la maison d'Autriche, en trois livres, 1640. *in-4°*. 14. Histoire de l'université de Louvain, en trois livres, à Louvain, 1627. *in-4°*. 15. De la propagation de la foi en Flandres par plusieurs saints personnages Irlandois, en 1639. *in-8°*. 16. Quatre livres d'institutions politiques, 1624. *in-8°*. & réimprimés avec des commentaires de sa façon, en 1647. *in-folio*. 17. Quatre livres d'institutions morales, en 1625. *in-8°*. 18. Deux livres d'institutions œconomiques, augmentés dans l'édition de 1647. de commentaires. Depuis sa mort on a imprimé *Symbola imperatoria*, avec quelques emblêmes d'Alciat & des observations politiques, en 1650. & en 1651. des observations politiques sur Tacite, en un gros

volume *in-12.* à Louvain. Tous les ouvrages de cet auteur sont écrits en latin. Il en a laissé plusieurs encore manuscrits; sçavoir, des observations de rhétorique & de politique sur le Panegyrique de Trajan par Pline; un commentaire & des questions sur les politiques d'Aristote; une histoire d'Autriche; un abregé d'histoire universelle: & quelques traités particuliers concernant l'histoire Romaine; comme, *De censu Romano; De tribubus & curiis; De comitiis; De magistratibus & eorum officiis; De militia Romana.* * *Voyez* un abregé de sa vie mis au devant de ses observations politiques sur Tacite, &c.

VERON (François) étoit de Paris, & entra dans la societé des Jesuites, qu'il quitta ensuite. Il fut depuis curé de Charenton, & mourut en 1649. Il étoit habile controversiste, & fort zelé pour la conversion des hérétiques. Il eut plusieurs conferences avec quelques-uns de leurs principaux ministres. Il en eut une entr'autres avec Bochard en présence de quelques personnes de considération, & les actes en ont été publiés. Il a fait aussi plusieurs courses dans les provinces pour tâcher de ramener à l'Eglise nos freres errans. Il a refuté le *Jubilé des églises réformées*, donné par Charles Drelincourt, & fait plusieurs autres ouvrages, entr'autres, une methode de controverses & une regle de foi, que le clergé de France a adoptées, & qui sont en effet très-estimées. La plûpart de ses ouvrages ont été publiés en deux volumes *in-folio*, & l'on y trouve entr'autres une dispute sur les livres canoniques & sur les apocryphes; un traité de la verité des versions des Bibles Françoises de l'église Catholique, & de la fausseté des versions de l'église de Genéve; la défense de la version latine, dite vulgate. On a encore de lui, *Moyens utiles pour distinguer les Bibles Catholiques de celles de Genéve;* la traduction du Nouveau-Testament par les docteurs de Louvain, retouchée pour le style, & accompagnée de courtes notes, en françois, *in-4°.* à Paris, 1647. le baillon des Arnoldistes, selon la méthode de S. Augustin, &c. * *Memoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca sacra, edit. in-fol. Histoire de l'édit de Nantes*, &c. tome 3. pag. 21. & tome 9. p. 554. On ne rend pas justice au P. Veron dans ce dernier ouvrage.

VERROCHIO (André de) Florentin, peintre, sculpteur, architecte & orfévre, *dont on a parle dans le Moreri. Ajoutez à son article qu*'il mourut à Venise en 1488. Il y étoit occupé par ordre du sénat, à exécuter en bronze la statue équestre de Barthelemi Coglione. Verrochio ne put se résoudre à manier le pinceau, depuis qu'il eut une fois reconnu la superiorité de Leonard de Vinci, qui avoit été son disciple.

VERSE (Noël-Aubert de) étoit du Mans, né dans la religion Catholique, qu'il abandonna pour suivre la secte des Calvinistes, & ensuite celle des Sociniens. Il fut quelque tems ministre de la religion Prétendue Réformée, & il prit aussi le degré de docteur en medecine & le titre de bourgeois de la ville d'Amsterdam. Il a demeuré longtems chez les Elzevirs avec Christophe Sandius le fils, fameux Socinien ou Anti-trinitaire, & de Versé professa avec lui les mêmes erreurs. Il rentra enfin dans la religion Catholique; & mourut dans son sein en 1714. à Paris sur la paroisse de S. Benoît. Feu M. Jolain, docteur de la maison de Navarre, & curé de S. Hilaire, décedé en Novembre 1724. fut son exécuteur testamentaire. Si l'on en croit le ministre Jurieu, & M. Bayle dans ses lettres, de Versé avoit mené une vie fort déreglée parmi les Protestans, & fut déposé du ministere pour son Socinianisme. Le premier a fait contre lui un *Factum pour en demander justice aux puissances, comme étant atteint & convaincu des crimes d'impieté, d'impureté & de blasphéme.* Mais Jurieu avoit des raisons pour ne pas aimer le sieur de Versé: celui-ci avoit ecrit contre son livre intitulé, *Preservatif*, &c. & les Protestans eux-mêmes trouvoient de l'esprit & de la solidité dans la réfutation. Cette approbation devoit déplaire à un homme aussi plein de lui-même & aussi emporté que Jurieu. L'ouvrage de de Versé sur ce sujet, a pour titre: *Le Protestant pacifique, ou traité de la paix de l'Eglise, dans lequel on fait voir par les principes des Réformés, que la foi de l'Eglise Catholique ne choque point les fondemens du salut, & qu'ils doivent tolerer dans leur communion tous les Chrétiens du monde, les Sociniens & les Quakers mêmes*, dont on explique la religion, contre M. Jurieu, par Leon de la Guittonniere, à Amsterdam, 1684. *in-12.* De Versé se defendit aussi contre le Factum de Jurieu, auquel il opposa un *Manifeste* daté d'Amsterdam le 7. de Janvier 1687. C'est un écrit de 24. pages *in-4°.* En 1684. il avoit donné au même lieu, *L'impie convaincu, ou dissertation contre Spinosa, dans laquelle on refute les fondemens de son Athéisme.* Ce qui paroîtra surprenant, c'est que l'auteur veut chercher du Spinosisme dans le célébre Descartes, & qu'il prétend que les principes de ce grand philosophe y conduisent, & en sont même l'origine. Il n'épargne pas davantage le pere Mallebranche de l'Oratoire; & il semble qu'il n'ait écrit que pour attaquer ces deux philosophes; car ce qu'il dit contre Spinosa, est la partie la plus courte de son ouvrage. Il a eu aussi quelque part aux *Nouvelles solides & choisies*, espece de gazettes qui paroissoient à Amsterdam en 1684. En 1703. il a donné *La clef de l'apocalypse de S. Jean, ou Histoire de l'église Chretienne sous la quatriéme monarchie*, deux volumes *in-12.* à Paris. Il étoit rentré dans l'église Catholique vers l'an 1690. & le clergé de France lui donna une pension. Pour prouver la sincerité de son retour, il fit paroître en 1692. l'*Anti-Socinien, ou nouvelle apologie de la foi Catholique contre les Sociniens*, qu'il avoit composée par ordre du même clergé. Il a fait encore le *Tombeau du Socinianisme.* Bien des gens ont prétendu qu'il se sentoit encore à la fin de ses jours des variations sur la religion, dont il avoit donné si long-tems l'humiliant spectacle pendant sa vie. Cependant plusieurs personnes dignes de foi qui l'ont connu à Paris, assûrent que son retour à la vérité a été sincere & perseverant. Le religieux Franciscain auteur de l'*Histoire du Socinianisme*, l'appelle par-tout *de Visé*, en quoi il se trompe. * *Voyez* ce qu'en dit cet auteur, pages 171. 172. & 173. Voyez aussi *les lettres de Bayle*, de l'édition de M. Desmaiseaux, tome 1. pages 210. 230. 234. 280. Le Long, *Biblioth. sacra, in-fol.* pag. 618. col. 2. Joan. Alb. Fabricii *scriptoris de verit. relig. Christ.* pag. 359. De Versé parle aussi de lui-même dans la préface de son Anti-Socinien.

VERSORIS, famille, &c. *dans le Moreri, édition de 1725. on a fait les fautes & les omissions suivantes.* 1°. Le neveu de Jean le Tourneur, dit *Versoris*, n'étoit pas Frederic, mais Guillaume le Tourneur, dit *Versoris*, avocat au Châtelet de Paris, seigneur de Garges & Bugy-Saint-Martin. 2°. Charmolus, *lisez* Charmolue. 3°. Il faut commencer ainsi ce que l'on dit de *Pierre* Versoris, & non de Versoris: *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenay-le-Vicomte, de Marcilly, & en partie de Montoger, avocat au parlement de Paris, mort le 16. de Mars 1559. âgé de 78. ans, avoit épousé *Marguerite* Robinet, de laquelle il laissa *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenay-le-Vicomte, de Marcilly, de Montoger en partie, né le 16. de Février 1528. &c. 4°. De la Foucardiere, *lisez* de la Foucaudiere. 5°. Frederic II. du nom, & Frederic III. *lisez seulement* au premier, Frederic, & au deuxiéme, Frederic-François. 6°. Michel le Bel étoit receveur des tailles de l'élection de Saintes, non de Paris. *Catherine* Versoris, sa femme, mourut en 1683. non 1682. Il y a eu de la même famille un autre PIERRE de Versoris, avocat au parlement, enterré dans le petit cloître des Chartreux à Paris, où on lit cette épitaphe: *Cy gît noble homme M.* PIERRE DE VERSORIS, *vivant advocat au parlement, décedé le deuxiéme jour de Septembre 1629.*

VERT. (Dom Claude de) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Dom Claude de Vert, trésorier de l'abbaye de Cluni, visiteur de l'ordre de Cluni en la province de France, vicaire géneral de M. le cardinal de Bouillon, prieur de Chemilly & de la sainte Trinité d'Eu, prieur claustral & sacristain de S. Pierre d'Abbeville, naquit à Paris le 4. d'Octobre 1645. Il fit ses

études dans le bourg de Nanterre près de Paris, chez les chanoines réguliers de la congregation de sainte Geneviéve, où il fit de grands progrès, & reçut les premieres semences de la pieté. Il quitta le monde dès l'âge de seize ans, & se retira dans l'ordre de S. Benoît au prieuré de Lihons en Sangters, de la congrégation de Cluni, au diocèse d'Amiens. Il reçut l'habit le 21. de Juin 1661. des mains de son oncle maternel, Pierre Marion, alors prieur de Lihons, lequel fut élevé peu de tems après à l'évêché de Gap. Lorsqu'il eut fait profession le 16. d'Octobre 1662. on l'envoya à Avignon pour y étudier la philosophie & la théologie chez les Jésuites, & après ce cours d'étude, la curiosité lui fit entreprendre le voyage d'Italie. Frapé de l'éclat avec lequel les cérémonies ecclésiastiques se font à Rome, il résolut dès-lors d'en chercher l'origine; & c'est aux réflexions qu'il fit dès ce temslà sur ce sujet, que l'on doit le travail qu'il a entrepris & exécuté sur cette matiere. De retour dans son monastere, il s'y livra à l'étude de l'écriture sainte & de la régle de S. Benoît, & à celle des cérémonies ecclésiastiques. Il parcourut pour satisfaire à ce dernier objet, toute l'antiquité sacrée & profane, & amassa par ce moyen une érudition qui lui attira bientôt l'estime & la confiance des premiers supérieurs de son ordre. Aussi fut-il employé selon son mérite. Il contribua beaucoup au rétablissement des chapitres generaux, & fit par une harangue latine l'ouverture de celui de 1676. tenu le siege vacant. Il fut élu dans ce chapitre tresorier de l'abbaye de Cluni, & nommé avec dom Paul Rabusson, souchambrier de la même abbaye, pour travailler à réformer le breviaire de leur ordre. Ils furent aidés dans ce travail par plusieurs personnes de lettres, entr'autres par M. le Tourneux, qui joignoit, dit l'auteur de l'éloge de dom de Vert, à une connoissance parfaite de l'écriture, des peres & de la tradition, celle des rits ecclésiastiques & monastiques. La plupart des hymnes, si l'on en excepte quelques-unes qui sont de M. le Tourneux, sont de M. de Santeul de S. Victor, mais à qui le premier fournissoit souvent les pensées. Le breviaire de Cluni sorti de ces habiles mains, a toujours été si estimé, que l'on sçait que ceux qui ont travaillé depuis aux breviaires de Sens, de Paris, d'Orleans, de Narbonne, &c. l'ont pris pour guide & pour modéle en beaucoup de points. Dom de Vert & dom Rabusson ayant fini cet ouvrage dès 1678. le presenterent cette année au chapitre de leur ordre qui l'approuva, & il parut imprimé en 1686. Depuis 1678. dom de Vert fut nommé visiteur de l'ordre en la province de France, & dans les chapitres suivans il a souvent été nommé définiteur. En 1689. il fit imprimer à Paris la traduction de la régle de S. Benoît par M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, & il y joignit une préface & de courtes, mais sçavantes notes. Son dessein étoit de faire un plus long commentaire. Cet ouvrage même étoit presque achevé & imprimé *in-4°*. à Paris chez Muguet jusqu'à l'explication du quarante-huitiéme chapitre de la regle, lorsque l'auteur fut obligé de quitter Paris pour les affaires de son ordre. Il fut long-tems sans donner de ses nouvelles à son libraire: celui-ci le crut mort; & sans autre information, il déchira les feuilles de son commentaire qui étoient déja imprimées; & c'est par-là que le public s'en est trouvé privé, M. de Vert n'ayant plus eu le loisir de recommencer, quelque dessein qu'il en ait toujours eu. Cependant un endroit de l'avertissement qu'il avoit mis à la tête de la traduction de la regle de S. Benoît, *dont on a parlé*, & une des notes du même ouvrage, l'engagerent dans une dispute avec le sçavant Benedictin dom Mabillon: en voici l'occasion. Dom Claude Lancelot, moine de l'abbaye de S. Cyran, dans une dissertation sur l'hémine, avoit cru sur l'autorité du plus grand nombre des commentateurs de la regle, que le terme de *communio sancta*, dont se sert saint Benoît dans le chapitre 38. devoit s'entendre de la communion eucharistique, non d'une communion de charité & de prieres. Après un entretien qu'il eut avec M. de Barcos, son abbé, sur ce point, il changea de sentiment, & soutint dans une deuxiéme édition donnée en 1683. le contraire de ce qu'il avoit dit dans la premiere. Dom Mabillon fit à cette occasion le *Traité de la messe & de la communion*, &c. où il entreprend de faire voir que dom Lancelot devoit s'arrêter à son premier sentiment. Pendant qu'il travailloit, parut la traduction françoise de la regle de S. Benoît, avec l'avertissement & les notes de M. de Vert, qui contenoient quelques nouvelles preuves de la deuxiéme opinion de D. Lancelot. D. Mabillon ne crut pas devoir les laisser sans réponses: c'est la matiere de l'addition qu'il fit à son petit traité. D. de Vert repliqua par sa *Dissertation sur les mots de messe & de communion*, &c. composée dès 1690. mais qui ne vit le jour qu'en 1694. *in-12*. à Paris. Elle est dédiée à dom Boistard, alors général de la congregation de S. Maur. Le breviaire de Cluni ayant été attaqué, dom de Vert en prit aussi la défense par l'écrit qui a paru en 1690. & qu'il intitula: *Eclaircissemens sur la réformation du breviaire de Cluni*. Cet ouvrage est composé d'une lettre de l'auteur à un directeur de religieuses Benedictines; du mandement du cardinal de Bouillon en faveur dudit breviaire, & d'un entretien de D. Claude & de D. Pierre sur la disposition de l'office de la semaine sainte, &c. La même année 1690. D. de Vert publia sa *lettre à M. Jurieu*, où il defend les cérémonies de l'église contre le mepris que ce ministre Protestant, homme violent & emporté, avoit montré pour elles. Dans la dispute émue entre M. de Rancé & D. Mabillon au sujet des études monastiques, D. de Vert donna en 1693. un écrit qui a paru sous ces deux titres différens; le premier, *Explication du chapitre 48. de la regle de S. Benoît, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques, par frere Colomban*: le deuxiéme titre, *Réponse aux lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe, pour servir d'eclaircissement à la question des études monastiques.* Ce n'est qu'une même édition, dont le titre a été changé seulement dans quelques exemplaires. En 1694. D. de Vert fut élu vicaire général de M. le cardinal de Bouillon, & en 1695. il fut nommé au prieuré de S. Pierre d'Abbeville. Il avoit fait une réponse aux observations de M. Thiers sur le nouveau breviaire de Cluni, qui parurent en 1702. mais M. Thiers étant mort avant que cette réponse pût paroître, il la supprima. Enfin l'ouvrage le plus considerable de M. de Vert, celui par lequel il est le plus connu, est son *Explication simple, litterale & historique des cérémonies de l'Eglise*, en quatre volumes *in-8°*. Le premier volume parut en 1697. & le deuxiéme en 1698. mais le troisiéme & le quatriéme n'ont été publiés qu'en 1713. après la mort de l'auteur. M. Languet, alors grand vicaire de Moulins, au diocèse d'Autun, depuis évêque de Soissons, & aujourd'hui archevêque de Sens, a attaqué quelques endroits de ces deux derniers volumes dans un petit ouvrage sur le même sujet, qui est assez bien écrit. A la fin du quatriéme volume on trouve de M. de Vert un court écrit, où il explique les cérémonies de la benediction d'une abbesse. Cet écrit avoit été fait en 1709. lorsque M. l'évêque d'Amiens vint à Abbeville pour la benediction de Madame l'abbesse de Villencourt, qui fut faite le 19. de Mars: on l'imprima dès-lors à Amiens peu correctement; les Jesuites l'insererent aussi plus exactement dans leurs mémoires de Trevoux pour le mois de Septembre de la même année. Dom de Vert ne vit pas cette deuxiéme édition, étant mort à Abbeville le premier jour de Mai de la même année 1708. d'une colique qui l'emporta en six heures. Il a toujours joint à une érudition rare une pieté exemplaire, un grand amour pour les pauvres, & toutes les vertus qui font le Chrétien, le religieux, le prêtre. Son caractere est peint dans son épitaphe que nous rapporterons ici.

Hic quiescit in pace
Domnus CLAUDIUS DE VERT,
Origine Parisinus,
Dignitate sacerdos,
Hujus cœnobii prior claustralis,
Serenissimi principis Bullonii, sac. collegii decani,

Abbatis Cluniaci, vicarius catholicus.
Vir moribus integer,
Sanus, spectabilis doctrinâ,
Fuci nescius,
Amantissimus pacis.
Gallicanis sublimioris scientiæ præsulibus semper carus,
Divi Benedicti regulam notis illustravit:
Ordinis sui canonicas preces à rudibus mendis vindicatas,
Ad primævam formam restituit, elegantiores reddidit.
Genuinam sacrorum rituum originem eruit, edidit, asseruit.
Vixit annos LXIII.
Depositus est Kalendis Maii, anno salutis MDCCVIII.
Quem vivum colebant, amabant,
Eruditi defunctum luxère,
Scriptis per totam Galliam commendavère.

* *Memoires de Trevoux*, *Août 1708*. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siécle*, & *continuation de cette Bibliotheque pour le XVII. siécle*, par M. l'Abbé Goujet, chanoine de S. Jacques l'hôpital. Eloge de D. Claude de Vert, au devant du cinquiéme volume de son Explication des cérémonies, &c. *Voyez aussi les articles de* D. MABILLON & *de* D. LANCELOT.

VERTOT D'AUBOEUF (René-Auber de) l'un de nos historiens François qui ont écrit avec plus de délicatesse & de noblesse en notre langue, étoit fils de FRANÇOIS Auber, chevalier, seigneur de Bennetot, & de dame *Louise* de Hanyvel de Mennevilette. Il nâquit le 25. de Novembre 1655. au château de Bennetot en Normandie, pays de Caux; & attiré sans doute par l'amour de la solitude, il crut pouvoir en trouver une convenable dans l'ordre des Capucins. Il n'avoit que quinze ou seize ans, lorsqu'il y entra en 1671. Il y fit profession à Argentan, & ne tarda pas à y devenir infirme. La nudité des jambes fut si préjudiciable à son temperament, qu'elles s'ouvrirent; & cet accident occasionné encore plus par une jambe qu'il avoit eu cassée, faisant craindre qu'il ne traînât le reste de ses jours une vie languissante, madame la maréchale de la Motte dont il étoit parent, sollicita en sa faveur, & obtint un bref de pénitencerie le 7. de Fevrier 1675. la sixiéme année du pontificat de Clement X. Ce bref lui permit de quitter l'ordre des Capucins, & d'entrer dans celui des chanoines reguliers de l'ordre de Prémontré. En consequence le jeune de Vertot sortit de l'ordre des Capucins, & entra aussi-tôt dans celui des chanoines reguliers de S. Augustin, ordre de Prémontré. Il y fit profession dans l'abbaye de Val-Serry, au diocèse de Soissons, le 7. de Juin de l'an 1677. & dès le 25. de Janvier 1678. M. Colbert abbé de Prémontré, qui avoit remarqué en lui des talens peu communs, voulut se l'attacher, & l'incorpora par un acte dudit jour à l'abbaye même de Prémontré. Pendant ce tems-là, M. de Vertot qui vouloit faire finir les contestations formées à son sujet dans cet ordre, où l'on regardoit un bref de pénitencerie comme insuffisant, obtint un bref de la daterie qui confirma ce premier. Ce deuxiéme bref est du 23. de Decembre 1679. Enfin le 10. de Janvier 1680. il obtint un troisiéme bref pour le rendre habile à posseder les dignités, benefices, personats, & offices claustraux dudit ordre; & tous ces brefs furent confirmés par des lettres patentes de Louis XIV. en 1685. regiſtrées la même année au conseil. L'abbé de Vertot professa la philosophie dans la maison même de Prémontré, & y fut promu à tous les ordres sacrés; car il n'avoit, quand il est sorti de chez les Capucins, que la tonsure qu'il avoit reçue avant que d'y entrer. Il vivoit tranquillement & agréablement en la compagnie de M. Colbert, lorsque quelques disputes, qu'il eut, malgré lui, avec les religieux de la maison, l'obligerent de s'en séparer. M. Colbert le nomma alors au prieuré de Joyenval, vers S. Germain en Laye le 25. d'Octobre 1683. Le nouveau prieur demeura peu de tems dans cette maison; il fut destitué en 1686. par rapport au dérangement du temporel du monastere: & la même année il fut pourvu du prieuré-cure de Croissy, proche la même ville de S. Germain. Cette église est de fondation royale: le titre est S. Leonard de Croissy sur Seine près Chatou; c'est le prieur titulaire de S. Leonard-lès-Limoges qui en est collateur. On ignore si c'est par résignation ou autrement que M. de Vertot y entra, ce benefice n'étant attaché à aucune congregation particuliere, & pouvant être également possedé par tous les chanoines reguliers. M. de Vertot en prit possession au commencement de 1687. & le quitta vers la fin de 1693. Peu après il accepta la cure de Freville, diocèse de Rouen, au doyenné de Cailly, d'où il passa encore peu après à la cure de S. Pair, au même diocèse de Rouen, doyenné de S. Georges. Il prit ce dernier benefice à la sollicitation de sa famille, de qui il se rapprochoit par-là. Il ne tarda pas cependant à s'en lasser. L'amour de l'étude lui faisoit desirer le séjour de Paris & une vie plus libre. Il remit sa cure entre les mains du collateur, vint à Paris, & y fut employé par la maison de Noailles dans des contestations entre cette famille & celle de Bouillon. Il fit pour la premiere quelques memoires, & la maison de Noailles reconnut ses services par une pension. Au renouvellement de l'academie des inscriptions & belles-lettres en 1701. M. de Vertot qui n'étoit pas connu pour regulier, & qui n'en portoit pas en effet l'habit, entra dans cette compagnie en qualité d'associé; & dès 1705. il fut pensionnaire. Il étoit aussi docteur en droit canon; mais on ne sçait en quel tems il prit ce degré. Dans la suite il fut honoré de deux titres nouveaux, de celui de secretaire des commandemens de madame la duchesse d'Orleans, Bade-Baden, & de secretaire des langues de M. le duc d'Orleans, & il eut un logement au Palais royal. Le grand maître de Malte, frere Remond de Perellos de Rocaful, actuellement en place, le déclara par une patente du 17. de Mai 1715. historiographe de l'ordre, l'associa à tous ses privileges, & lui donna la permission de porter la croix. Il fut ensuite pourvu de la commanderie de Santeny, membre du grand prieur de France, par M. le chevalier d'Orleans, grand prieuré de France. On assure qu'il avoit été nommé pour être sous-precepteur du roi Louis XV. mais que des raisons particulieres le priverent de cet honneur. Il a passé les dernieres années de sa vie dans de grandes infirmités; au milieu desquelles il mourut âgé de près de quatre-vingt ans, le 15. de Juin 1735. Il demeuroit alors au palais royal, & il fut enterré le lendemain dans l'église paroissiale de S. Eustache. Sa famille est noble depuis long-tems. M. de Vertot s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Le premier est l'*Histoire de la conjuration de Portugal arrivée en 1640*. C'est un volume *in-12*. imprimé à Paris en 1689. & dédié à madame la dauphine. Elle fut suivie de l'*Histoire des révolutions de Suéde, où l'on voit les changemens arrivés dans ce royaume au sujet de la religion & du gouvernement*, à Paris, deux volumes *in-12*. le premier depuis l'an 1350. jusqu'en 1521. sous Christierne II. le deuxiéme depuis 1521. sous Gustave, jusqu'à sa mort en 1560. avec un abrégé chronologique de l'histoire de Suede. Cet ouvrage a été réimprimé depuis avec des augmentations; de l'*Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république Romaine*, qui parut d'abord en deux volumes, & qui est augmentée d'un troisiéme volume dans l'édition de 1720. *in-12*. à Paris; de l'*Histoire des révolutions de Portugal, depuis celle qui arriva sous le regne de dom Sebastien en 1578. jusqu'à la derniere sous Alfonse VI. & l'abdication de ce roi en 1668*. à Paris, 1711. en un volume *in-12*. réimprimé en 1722. Toutes ces histoires sont écrites avec beaucoup d'agrément: mais celle de la *conjuration de Portugal* manque de fidélité, & l'on a trouvé un peu de romanesque dans les *Révolutions de Suéde*. Celles de la république Romaine passent pour un de ses meilleurs ouvrages. En 1710. il entra dans la dispute excitée entre dom Liron & dom Lobineau Benedictins, & M. l'abbé des Thuileries sur la mouvance de Bretagne, & il fit sur ce sujet, deux ouvrages, où l'on trouve des recherches; le premier est le *Traité historique de la mouvance de Bretagne, dans lequel on justifie que cette province a toujours relevé de la couronne de France*,

pour servir de réponse à ce qu'en a écrit le P. Lobineau dans son histoire de Bretagne, deux volumes *in-12.* à Paris; le deuxiéme, l'*Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules*, à Paris, deux volumes *in-12.* 1723. Il avoit eu dessein de donner l'*Histoire de l'union & de la désunion du Portugal avec la Castille*: mais cet ouvrge n'a point été achevé. Son dernier ouvrage est son *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, appellés depuis les chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui les chevaliers de Malte, avec un catalogue des chevaliers & les blasons de leurs armes*, à Paris, en 1726. *in-4°.* quatre volumes, & qui a été aussi imprimée en plusieurs volumes *in-12.* Elle est assez bien écrite, mais trop superficielle, & la fidelité y manque souvent. L'abbé de Vertot en rejetta la faute sur les libraires dans les memoires de Trevoux: mais cette espece de confession n'a pas été favorablement reçûe. M. le président de Valbonnais, fort connu par 'on histoire du Dauphiné, s'est plaint en particulier de la maniere très-infidelle dont M. de Vertot a parlé du dauphin Humbert; & il s'en faut bien que ce soit le seul point sur lequel on puisse attaquer solidement la nouvelle histoire de Malte. Dans les memoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres, on trouve de M. de Vertot les dissertations suivantes; sçavoir dans le deuxiéme volume, *Dissertation dans laquelle on tâche de démêler la véritable origine des François par un parallele de leurs mœurs avec celles des Germains; Dissertation sur l'ancienne formule des sermens usités parmi les François; Dissertation au sujet de la sainte ampoulle conservée à Reims pour le sacre de nos rois; Dissertation sur l'origine des loix saliques.* Pierre Rival, ministre à Londres, a attaqué cette dissertation par un écrit imprimé à Londres en 1722. *in-8°.* & intitulé, *Examen d'une partie de la dissertation de M. l'abbé de Vertot, qui a pour titre*, sur l'origine des loix saliques, *& si c'est precisément en vertu de l'article LXII. paragraphe 6. que les filles des rois de France sont exclues de la succession à la couronne* Dans le quatriéme tome des memoires de l'académie des belles lettres on a de M. de Vertot une *Dissertation dans laquelle on examine si le royaume de France depuis l'établissement de la monarchie a été un état héréditaire ou un état électif.* Une autre, *au sujet de nos derniers rois de la derniere race, ausquels un grand nombre d'historiens ont donné injustement le titre odieux de faineans & d'insensés.* Une troisiéme *sur l'origine du royaume d'Yvetot.* Dans le sixiéme une *Dissertation de l'établissement des loix somptuaires parmi les François.* C'est tout ce que l'on trouve de dissertations de M. de Vertot dans ces mémoires. Il paroît par une liste que l'on a vûe écrite de sa main, qu'il avoit dessein de traiter beaucoup d'autres sujets, la plûpart importans & concernant notre histoire; mais il n'a rien donné sur ces matieres. Il avoit aussi entretenu plusieurs fois l'académie du dessein où il étoit de donner l'*Histoire des révolutions des Carthaginois;* & l'on assure qu'il y a en effet travaillé. Quelques personnes ont aussi de lui un traité manuscrit sur l'origine de la grandeur de l'église Romaine; & l'on prétend qu'il a fait encore un autre traité concernant à peu près la même matiere, en faveur des libertés de l'église Gallicane. Il avoit aussi composé l'histoire des ambassades de François de Noailles, évêque de Dax, & la généalogie de cette maison; ouvrages encore manuscrits. M. de Vertot avoit travaillé quelque tems au journal des sçavans. * *Memoires du tems.*

VERTRON (Claude-Charles Guyonnet) Parisien, seigneur de la Brosse-Pallis & de Vertron en partie, au diocèse de Sens. C'étoit un homme qui ne manquoit ni de génie ni d'érudition, & qui a été estimé de plusieurs personnes que l'un & l'autre ont rendu celebres, & avec qui il étoit étroitement lié. Il étoit chevalier commandeur des ordres royaux & militaires de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem. Il eut aussi 'honneur d'être de l'académie d'Arles & de celle des Ricovrati de Padoue, & Louis XIV. lui accorda le titre de son historiographe. Le grand monde dans lequel il vivoit, & le desir de plaire aux dames lui ont fait faire quantité de piéces en prose & en vers françois à l'honneur des dames, principalement de celles qui ont brillé par leur esprit & par leur érudition. Ces piéces se trouvent pour la plûpart, rassemblées dans *la nouvelle Pandore, ou les femmes illustres du siécle de Louis le grand; recueil de piéces académiques en prose & en vers sur la préférence des sexes, dédié aux dames*, deux volumes *in-12.* à Paris 1698. On y trouve aussi quantité de piéces en prose & en vers des dames qui y sont louées. Cependant il fut très-mécontent lui-même de s'être marié, & il se plaignoit à tout e monde de l'état malheureux où il s'étoit engagé. On dit même qu'il vouloit se retracter par écrit des eloges qu'il avoit prodigués au beau sexe, & que la mort seule l'empêcha d'executer ce dessein. Depuis que le feu roi Louis XIV. lui eut donné le titre de son historiographe, il ne cessa de celebrer ce monarque dans sa prose & dans ses vers. C'est ce que l'on voit en particulier dans son *Nouveau Pantheon* & dans son *Parallele de Louis le grand avec les princes qui ont eu le surnom de grand.* Madame Antoinette de Salvan de Saliés, viguiere d'Alby, avec qui M. de Vertron étoit en grande liaison (*voyez* SALIEZ) a donné le caractere de ces deux ouvrages dans ce madrigal.

Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon roi,
Des meilleurs auteurs jusqu'à moi:
Mais tout cede, VERTRON, *au succès de ton zele.*
Ton Pantheon, ton parallele
Montrent à l'univers ce monarque pieux,
Plus grand que tous les rois, plus grand que tous les dieux:
Et tant de vérités qu'à peine on pourroit croire,
Se prouvent aisément dans ta fidelle histoire.

De Vertron étoit aussi en liaison avec la plûpart des autres beaux esprits de son tems. Il étoit ami particulier de M. de Santeul de S. Victor, & il a fait sur la mort de ce celebre poëte des vers latins estimés, que l'on trouve dans le t. 3. p. 163. du recueil des poësies de M. de Santeul de l'édition de Paris, 1729. De Vertron nous apprend lui-même plusieurs autres de ses ouvrages dans une de ses lettres manuscrites, datée de Paris le 5. Fevrier 1704. & écrite à madame de Saliez. » J'ai fait, dit-il, depuis peu deux » hymnes en françois & en latin, l'une à l'honneur de » N. D. du Mont-Carmel, & l'autre pour S. Lazare. J'ai » traduit les offices du S. Esprit, de S. Michel, de S. Louis, » de S. Lazare, que j'ai dédiés au roi, & que j'aurai » l'honneur de présenter à sa majesté en manuscrit sur du » velin préparé, orné de vignettes, de fines miniatures, » & de lettres comme de filets d'or, avec une relieure » magnifique, ses armes & sa devise. J'ai fait en discours » historiques l'histoire de ces ordres royaux qui sont en » France, que je dédie aussi à notre auguste monarque. « De tous ces ouvrages, M. Titon du Tillet qui a donné place à M. de Vertron dans son Parnasse François, édition *in-folio*, ne parle que de la nouvelle Pandore & du parallele de Louis le grand. Depuis la mort de M. de Vertron, on a imprimé en 1718. à Paris chez Mariette, un volume *in-12.* dont il est en partie auteur, & qui contient des *Prieres & affections pour servir d'exercice pendant la sainte messe, avec des figures, & des prieres & sentimens de piété tirés de divers endroits de l'écriture sainte & des saints peres de l'Eglise, pour s'occuper avant & après la confession & la communion*, &c. L'éditeur de cet ouvrage est M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, qui l'a revû, corrigé & beaucoup augmenté, & qui en a fait la préface. M. Mariette qui a imprimé ce recueil, est aussi possesseur d'une histoire manuscrite de Louis XIV. qui est encore de M. de Vertron. * *Memoires du tems.*

VERTUS (Jean de) *cherchez* ACHILLINI & PHILOTHE'E (Jean.)

VERZASCHA (Bernard) né à Basle en Suisse au mois de Décembre 1629. s'appliqua à la médecine après avoir pris ses degrés en philosophie. Il étudia la médecine à Basle d'abord, & ensuite en Hollande, en Allemagne, & en Angleterre. Il écouta par-tout les meilleurs maîtres, fit connoissance avec les sçavans, & reflechit beaucoup sur ce qu'il apprit, soit dans les leçons publiques, soit dans

dans les conversations particulieres. Il alla aussi en France, & séjourna à Montpellier, où il prit le degré de docteur en médecine, n'ayant encore que vingt-un ans. Revenu de ses courses, & rendu à sa patrie, il pensa à lui être utile dans sa profession. Il y exerça la médecine avec un grand succès. En 1667. il fut élu sénateur, huit ans après scholarque, & en 1672. médecin de la ville. Il conserva tous ces emplois jusqu'à sa mort. Le margrave de Bade, l'évêque de Basle, & plusieurs autres princes le consulterent souvent, & la plûpart se trouverent bien des avis qu'il leur donna, & du soin qu'il prit de leur santé. Verzascha en reçut de son côté des récompenses avantageuses. Il mourut en 1680. Son portrait a été peint par Matthias Mangold, maître-ès-arts, archidiacre de l'église de Basle, sa patrie, né le 22. de Février 1651. & mort le 4. d'Août 1719. & ensuite gravé par B. Xilian en 1678. Verzascha est auteur de plusieurs ouvrages, comme des exercitations sur la paralysie, en latin; *Riverius contractus; Centuria observationum medicarum; Herbarium*. Le premier ouvrage est un abregé de la médecine pratique de Lazare Riviere ou de la Riviere. Cet ouvrage a été imprimé à Basle en 1693. *in-8°*. Sa *Centuria prima observationum medicarum* parut au même lieu en 1677. *in-8°*. & la même année à Amsterdam. On y trouve aussi des avis & des lettres de plusieurs médecins très-célebres. * *Dictionaire Allemand de Basle. Lindenius renovatus*. Manget, Bibliotheque des ouvrages sur la médecine, tome 4. liv. 20. page 502. &c.

VETERANS, *Veterani*. Du tems de la république chez les Romains, on appelloit ainsi les soldats de l'infanterie qui avoient fait vingt-cinq campagnes, & sous les empereurs ceux qui en avoient fait vingt. On leur accordoit alors leur congé. Dans la cavalerie on étoit *veteran* au bout de la dixiéme campagne. Les meilleurs auteurs anciens donnent aussi presque toujours le titre de *veteran* à des soldats vieux & experimentés, quoiqu'ils n'eussent pas encore fait toutes les campagnes nécessaires à des veterans. * *Voyez* Pitiscus & les autres qui ont traité de la milice des Romains.

VETRANI (André) étoit de Palerme en Sicile, & fut docteur en philosophie & en médecine. Il étoit très-habile dans ces sciences, & s'est acquis par son mérite un grand nombre d'éloges. Il fut consulteur du gouvernement de Palerme, & premier médecin de la ville. Après avoir vécu quelque tems dans le mariage, se voyant veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, & s'appliqua à la jurisprudence & à la théologie. Il fit de si grands progrès dans l'une & dans l'autre, qu'il y mérita le titre & le nom de docteur. Ses occupations furent depuis conformes à son nouvel engagement. On le chargea de la cure de S. Nicolas, il fut protonotaire Apostolique, consulteur du tribunal de l'inquisition de Sicile, juge synodal, examinateur pour tout le diocése de Palerme, & député des monasteres du même diocése sous les évêques Jacques de Palafox & Ferdinand de Bazan. Il mourut à Palerme le 24. de Mars 1689. âgé d'environ soixante-quatre ans, & fut enterré dans son église paroissiale. On a plusieurs ouvrages de lui concernant la médecine; sçavoir, *Trutina apologetica consilii medici à Paulo Streltes nuper editi*, &c. à Palerme, 165 . *in-4°*. *Amussis medicamentaria ad usum pharmacopolarum felicis urbis Panormi*, 1655. *in-4°*. *Medicum discrimen de lepra Gallica*, en 1657. *in-4°*. Les deux ouvrages suivans sont sur d'autres matieres, ce sont deux discours latins, l'un, *Oratio gratulatoria de recepta Catalauniæ victoria*, 1653. *in-4°*. l'autre, un discours prononcé dans le college des médecins à Palerme sur la mort de Marc-Antoine Alaimio, docteur ès arts & en médecine, imprimé en 1662. *in-4°*. * Antonii Mongitoris *Bibliotheca sicula*, tome 1. page 34. Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* tome 4. l. 20. page 514. 515.

VEZELAY ou VEZELAI. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* l'abbaye de Vezelai fut sécularisée en 1571. Dom Martenne met cette sécularisation en 1537. Ce Benedictin dit qu'il a vu une lettre du roi François I. datée en 1530. dans laquelle ce prince méditant d'ériger l'abbaye de Vezelai en évêché, mandoit à son ambassadeur en cour de Rome de poursuivre cette érection auprès du pape. Cela n'ayant pas réussi, on la sécularisa, dit-il, en 1537. Il ajoute que les raisons que les moines apporterent pour demander à changer d'état, c'est que leur monastere étant fort fréquenté à cause de l'affluence des peuples qui venoient faire leurs offrandes & leurs prieres à sainte Magdelene, dont ils s'imaginoient avoir les reliques, ils ne pouvoient pas garder la solitude prescrite par leur regle: mais la vraie raison, dit D. Martenne, est que ces moines étoient fort déreglés. Cette abbaye autrefois si florissante, est réduite aujourd'hui à un chapitre de dix chanoines, dont le revenu, y compris la mense de l'abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres sujettes à beaucoup de charges. L'église est très-belle, & surpasse en longueur celle de Notre-Dame de Paris: on l'appelle dans la ville la cathedrale. Le portique qui est à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des pénitents, est entierement couvert; de sorte qu'ils y étoient à l'abri des vents & de la pluye; ce qui est singulier à cette église. Il y a eu autrefois un fort grand nombre de religieux dans cette abbaye, qui suivoit la regle de S. Benoît. Elle est située sur la pointe d'une montagne. * *Voyez* le *Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand, Benedictins, tome 1. 1. partie, &c.

VIALART DE HERSE (Felix) quatre-vingt-huitiéme évêque de Châlons en Champagne, comte & pair de France, &c. étoit d'une famille noble ancienne, qui tire son origine d'Auvergne, & possédoit la seigneurie de la Forêt de Herse, & dont il a augmenté l'éclat par sa grande pieté & par son mérite. Il étoit fils de MICHEL Vialart, conseiller du roi en sa cour de parlement de Paris, où il s'est beaucoup distingué, & président aux requêtes. Louis XIII. l'envoya en ambassade en Suisse, où il mourut en 1634. La mere de Felix étoit *Charlotte* de Ligni, fille de Jean Seguier de Rentier, maître des requêtes, une des dames les plus vertueuses de son tems, & dont saint François de Sales faisoit une estime singuliere, & de Charlotte Seguier morte en 1662. Cette dame étant demeurée veuve de bonne heure, se vit chargée du soin de l'éducation de son fils, né à Paris le 3. ou le 4. de Septembre 1613. & saint François de Sales lui prédit dès-lors, en mettant en sa présence la main sur la tête du jeune Vialart, qu'il seroit un jour un grand serviteur de Dieu & un excellent sujet pour l'église. Le jeune homme fut mis au college de Navarre, où il s'acquit l'estime & l'amitié de ceux qui le conduisoient par une sagesse & une pieté peu communes, ausquelles il joignoit une grande application à ses devoirs. Il entra de très-bonne heure dans l'état ecclésiastique, de lui-même, par un attrait singulier pour cet état, & sans aucune vûe humaine; & afin de pouvoir y servir l'église plus utilement, il s'appliqua particulierement à l'étude de la théologie, & fut fait docteur de la maison & société de Navarre. Il prit le bonnet en 1638. & les jeunes étudians du college de Navarre firent à l'envi plusieurs épigrammes latines à son honneur, qu'ils distribuerent ce jour-là pour lui marquer leur estime & leur veneration. M. de Launoi en a recueilli quelques-unes dans le premier tome de son histoire du college de Navarre, page 423. Il eut alors pour directeur de sa conscience & de ses études M. Coqueret principal du college des Grassins, qui se fit un devoir de l'avancer dans l'église, & de le faire élever à quelque dignité, dans laquelle il pût rendre un plus grand nombre de services. Il ne tarda pas à voir ses vœux accomplis: dès l'année 1640. M. Vialart qui étoit déja abbé de Pebrac, ordre de S. Augustin, diocése de S. Flour, près Langeac, fut nommé coadjuteur de l'évêché de Châlons en Champagne, n'ayant encore que vingt-sept ans, & s'étant si peu montré à la cour, que lorsqu'il alla remercier le cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait nommer, il n'en étoit encore connu que de réputation. L'évêque de Châlons étant mort peu de tems après cette nomination, M. Vialart se vit évêque titulaire de ce diocése, avant même que d'avoir pu recevoir ses bulles de coadjuteur, & il fut sacré au mois de Juillet 1641. Un de ses consecrateurs fut

Charles Vialart, son oncle, qui avoit été general des Feuillans, & qui étoit alors évêque d'Avranches. Felix Vialart se proposa pour modele saint Charles Borromée; & comme ce saint archevêque de Milan, il a passé tout le tems de son épiscopat, qui fut de quarante ans, uniquement occupé des besoins de son dioiése en particulier, & de ceux de l'Eglise en general. Son clergé eut ses premiers soins. Il fonda de son patrimoine quelques chapelles de differens revenus, qu'il donna aux curés qui n'étoient point en état de desservir leurs cures, ou qui n'en étoient point capables, & qui les remirent d'eux-mêmes entre ses mains. Ce saint artifice lui avoit si heureusement réussi, qu'à la réserve d'un très-petit nombre de curés qui ont exercé jusqu'à la fin son zele & sa patience, il a eu la consolation de laisser en mourant son diocése rempli de très-dignes pasteurs. Le séminaire qu'il établit, contribua beaucoup à lui former d'excellens sujets. Jerôme du Bourg, l'un de ses predecesseurs, qui avoit assisté au concile de Trente, avoit déja commencé la fondation d'un pareil établissement, en 1572. mais le lieu qu'il avoit destiné étant très-petit, & cet établissement n'ayant d'ailleurs que très-peu de revenu, M. Vialart fit aggrandir les lieux, & augmenta particulierement les revenus d'une rente de 3200. liv. qui fit le principal fond du seminaire. Cet établissement ayant été achevé dès 1646. il y mit des supérieurs & des directeurs vertueux & éclairés, qu'il examinoit par lui-même avant de les admettre, & chaque année il voyoit en particulier chaque séminariste. Quoique cette attention fût grande, s'étant apperçu dans la suite qu'elle ne suffisoit pas, il résolut de vivre lui-même avec ces ecclésiastiques dans le séminaire, & il a exécuté fidélement cette résolution pendant les vingt dernieres années de sa vie. Il ne fit point difficulté de changer plusieurs fois ceux à qui il avoit donné d'abord la direction de ce séminaire, quand il crut que le bien de ses ecclésiastiques & l'intérêt de son diocése le demandoient, & il méprisa les murmures de ceux à qui sa grande exactitude n'étoit pas agréable. Son zele s'étendit aussi sur les religieux, & il entreprit de rétablir la régularité dans les maisons qui s'en étoient écartées, & une réforme entiere dans celles qui en avoient besoin. Dieu benit ses soins, & il vit entr'autres, avant que de mourir, le couvent des Dominicains de sa ville, où il avoit trouvé le plus de désordres & le plus d'oppositions à la réforme, quand il l'entreprit en 1676. devenir le plus régulier & le plus soumis. Il étoit outre cela le pere & le conseiller de tout son peuple, & on l'a toujours vû prêt à entrer dans les affaires propres de chaque particulier, sans faire entre eux d'autre difference que celle de la qualité de leurs besoins. Le pauvre avoit chez lui une entrée aussi libre que le riche; & quoique cette attention continuelle nuisit beaucoup à sa santé, qui a toujours été très-foible dès ses plus tendres années, on n'a jamais pu l'engager à la diminuer. Le prince de Condé qui connoissoit bien ce prélat, disoit de lui, » que sa vertu » étoit solide, mais sans grimace, qu'elle n'épouvantoit » personne, quoiqu'elle fût extrémement exacte, & que » si les dévots de la cour y étoient faits comme lui, la » dévotion n'y seroit pas si décriée avec des qualités si » éminentes. « Il n'est pas étonnant que M. Vialart se soit concilié presque tous les esprits dans son diocése, & qu'il y ait gagné presque tous les cœurs. Les heretiques eux-mêmes convenoient de sa vertu & l'estimoient; & il y en a eu un grand nombre qui ont été attirés à l'Eglise autant par son exemple que par ses lumieres. Ce fut principalement pour les gagner à la foi, qu'il fit une mission en 1666. & 1667. dans toutes les villes & les autres lieux un peu considerables de son diocése, avec un grand nombre d'ouvriers qu'il avoit tirés de Paris & d'ailleurs; pour le seconder dans son zele & dans ses travaux, dont le fruit fut encore plus grand qu'il ne sembloit avoir lieu de l'espérer. Il se trouva lui-même par-tout, principalement à la clôture de toutes les missions; & les affaires les plus épineuses qu'on lui avoit réservées, il les termina avec cette sagesse & cette prudence qui accompagnoient toutes ses démarches. Il fournissoit de son propre fond aux restitutions que les débiteurs ne pouvoient faire, lorsque ceux à qui elles étoient dûes, les exigeoient, au moins en partie, pour prix de leur reconciliation; & cette mission lui coûta près de 25000. écus. Comme il avoit vendu pour cette dépense toute sa vaisselle d'argent, une partie des maisons qui lui appartenoient à Paris dans la rue Dauphine, & emprunté même à ses amis, il ne se servit plus depuis que de fayance, & vécut encore avec plus de frugalité qu'il n'avoit fait jusques-là, afin de s'acquitter plus facilement, & d'avoir de quoi donner plus abondamment. Il soutint la mission dont on vient de parler, par des visites plus fréquentes, autant que sa santé put les lui permettre, par de plus longues prieres, par des aumônes plus redoublées, & par ses lettres pastorales: mais jamais il n'a favorisé les heretiques d'une maniere humaine, comme on l'en a faussement accusé. Jamais il ne leur a donné de charge par préference à des Catholiques, comme on l'a inventé. Quand il ne fut plus en état, à cause de ses infirmités, de visiter ses curés, il les fit venir dans son séminaire, quarante à quarante, en y établissant des retraites de neuf jours, pendant lesquels il les entretenoit comme un bon pasteur, fournissoit gratuitement à leur subsistance, & pourvoyoit au service de leurs paroisses. C'est aussi à ses soins & à ses liberalités seules que l'on doit l'établissement des Ursulines à Châlons, & le prélat y fit venir ces religieuses, afin qu'elles prissent soin de l'éducation des jeunes filles, & qu'elles ne se trouvassent plus mêlées avec ceux d'un autre sexe dans les écoles publiques. Il établit dans la même vûe des maîtresses d'école dans quantité d'autres lieux de son diocése, & il fit lui-même la plus grande partie des dépenses qui étoient nécessaires pour ces établissemens. Il a fondé en 1665. un college à Vitri, & a établi à Châlons trois communautés particulieres de filles pour former ces maîtresses d'école; & c'étoit-là où il les prenoit, pour les envoyer dans les lieux qui en avoient besoin; & par cette voie il n'en employoit aucune qui ne fût capable de ce dont il la chargeoit. Sa charité prenoit ainsi toute sorte de formes selon les besoins. Le duc de Lorraine ayant été pendant quelque tems aux environs de Châlons avec une armée de 14000. hommes, & les paysans s'étant réfugiés dans la ville avec leurs bestiaux, il pourvut à la nourriture des hommes par ses aumônes, & il acheta quantité de fourages & de prés pour les bestiaux, afin que ces malheureux ne perdissent rien au milieu même d'une calamité qui étoit fort étendue. Ce fut l'éclat que jettoient tant de vertus, qui le fit choisir par le feu roi Louis XIV. pour être un des principaux médiateurs dans l'affaire du formulaire, qui fut terminée par ses soins, par la paix de Clement IX. en 1669. Une de ses premieres démarches dans cette affaire fut sa déclaration signée de lui & de M. Arnauld au sujet de la signature des quatre évêques. Cette déclaration datée du 4. Décembre 1668. & approuvée par MM. les archevêques de Sens & Rouen, fut envoyée à Rome, après qu'elle eût été vûe de l'archevêque de Paris, des ministres & du nonce; & ce fut cette piece qui acheva en partie de déterminer le pape en faveur de la paix. Dans la suite cette déclaration ayant souffert quelques atteintes, M. Vialart en attesta la verité par un nouvel écrit daté de Paris le 15. Décembre 1674. & qui a été imprimé. La sincerité du saint prélat reçut peu de tems après de grandes louanges du pape Innocent XI. qui lui adressa un bref très-honorable, daté de Rome le 7. Juillet 1677. ce qui a engagé M. Vialart à donner de nouvelles marques de son amour pour la paix & pour la verité dans la lettre qu'il écrivit au cardinal Cibo, pour l'engager à remercier pour lui le pape du bref qu'il venoit de recevoir. On trouve ces pieces dans la *Paix de Clement IX.* imprimée à Chamberri, deuxiéme recueil. Cependant M. de Châlons fut toujours depuis exposé aux troubles qui lui étoient suscités par ses adversaires. On lui écrivoit souvent des lettres anonymes pleines d'injures; on le décrioit à la cour & ailleurs; on soulevoit contre lui ceux de son clergé qui avoient plus lieu de craindre la justice de ses remontrances, & son exactitude à punir le mal. Il étoit en paix au milieu de ces

tempêtes, parce que sa conscience ne lui reprochoit rien, & il faisoit du bien autant qu'il étoit en lui, à tous ceux qui le persecuroient. Il n'attribuoit qu'à ses propres pechés ces fleaux particuliers, & ceux qui etoient plus generaux pour son diocèse & pour sa ville. Ce fut en particulier la disposition qu'il témoigna, lorsque le tonnerre étant tombé le 19. Janvier 1668. sur le clocher de la cathedrale, brula toute l'église, une partie des voûtes du chœur & une église voisine, & menaça toute la ville d'un pareil incendie. Quand le saint prélat eut appris cette nouvelle au séminaire où ses infirmités le retenoient dans sa chambre, il se mit à genoux, & dit: „ Dieu est irrité contre nous; „ prions-le que cette marque de son indignation nous „ fasse rentrer en nous-mêmes, & ouvre les yeux à tous „ ceux qui ne le louent pas dans ce temple avec toute la „ pureté de cœur qu'il faudroit, & dont les desordres ont „ sans doute attiré cette calamité sur ce saint lieu. „ On voulut lui persuader de faire retirer de l'évêché ce qui pouvoit s'y trouver de plus précieux, de peur que le feu ne le consumât: mais il répondit avec tranquillité „ qu'il „ livroit volontiers l'évêché à Dieu, s'il pouvoit par-là „ fléchir sa juste colere, & l'engager à pardonner à sa pau„ vre maison. „ Son zele ne se borna pas à gémir, il fit peu après remettre l'interieur de l'église en l'état qu'il étoit auparavant, & l'embellit beaucoup plus qu'auparavant. Le jubé fut fait aussi à ses dépens. La tranquillité qu'il avoit fait paroître au sujet de l'incendie dont on vient de parler, il la poussa jusqu'à étonner tous ceux qui en furent témoins dans les maux douloureux qui affligerent son corps en differens tems de sa vie, & sur-tout dans sa derniere maladie, qui fut accompagnée de douleurs très-vives & très-aiguës, & qui le fit passer enfin à une meilleure vie le 10. Juin 1680. la quarantième année de son épiscopat. Louis XIV. l'avoit destiné pour être archevêque de Paris après M. de Perefixe: mais l'humilité de M. Vialart s'opposa toujours à ce choix. En 1671. le roi l'avoit choisi aussi au mois de Décembre pour célebrer le mariage de M. le duc d'Orleans son frere unique. A peine eut-on appris que ce prélat avoit les yeux fermés, qu'on s'empressa de lui donner des marques du respect le plus religieux. On accourut de toutes parts au séminaire; on voulut le voir, baiser ses pieds, toucher ses habits, prier auprès de son lit; & cela avec une telle ardeur, qu'ayant fait fermer les grandes portes du séminaire & celles de son appartement pour empêcher la foule, on les enfonça toutes. Pendant douze heures ce ne fut qu'un concours étonnant de monde qui venoit satisfaire au devoir que sa piété lui inspiroit. Les uns parloient des aumônes que ce saint prélat leur avoit faites, les autres des saints exemples qu'il leur avoit donnés: chacun en rapportoit ce qu'il sçavoit: tous le regretoient, & plusieurs avec larmes. Depuis ce tems-là beaucoup de personnes ont eu recours à lui, & sont venus sur son tombeau l'implorer dans leurs besoins, & la foule augmenta si fortement dans la suite, qu'il n'y avoit pas de moment dans le jour où sa tombe ne fut chargée d'une foule de monde en prieres. Il a fallu le souffrir, même pendant les offices, quoique ce concours interrompît beaucoup, & le chapitre ordonna aux huissiers de laisser le peuple se livrer à sa pieté, & que les portes du chœur demeureroient ouvertes. On prétend que ce n'a pas été inutilement que l'on a eu recours à l'intercession de ce saint prélat, comme on peut le voir dans la lettre que M. l'abbé l'Aigneau, alors doyen de Châlons, écrivit le 10. Décembre 1698. au sçavant P. Mabillon sur cette vénération des fideles pour la mémoire du saint évêque. Il rapporte dans cette lettre plusieurs guérisons qui sont au moins fort extraordinaires, & qui méritoient d'être approfondies, comme il le dit. Cette lettre se trouve dans le tome premier, page 515. des œuvres posthumes de D. Mabillon & de D. Ruinart, données au public par D. Vincent Thuillier. Voici l'épitaphe qui est sur le tombeau de ce pieux prélat. Elle est de M. l'abbé l'Aigneau, docteur de la maison & societé de Sorbonne, & superieur des Incurables à Paris.

D. O. M.

FELIX VIALART DE HERSE, *quem morum sanctitas, doctrina præcellens & indefessa pastoralis sollicitudo, in æternum commendarunt. Labentem in diœcesi majorum disciplinam restituit & confirmavit. Formandis ad sacra clericis seminarium struxit & dotavit. Plurimas pro juvenili utriusque sexûs institutione domos erexit. Hanc basilicam eleganti odeo exornavit: eamdem incendio deformatam refici & augeri curavit. Pacem inter ecclesiæ Gallicanæ theologos diuturnis dissidiis laborantes conciliavit. In solemnibus cleri comitiis demandatas sibi partes pari prudentiâ & virtute adimplevit. Pontificibus maximis religione & eruditione laudatissimus; regibus Christianissimis pietate & vigilantiâ gratissimus: magnatibus omnium ordinum amicâ suavitate colendissimus: pauperibus quos moriens heredes ex asse scripserat, ingentis patrimonii, dum viveret, effusione desideratissimus: tandem post assiduas per annos quadraginta episcopalis oneris curas summo ecclesiæ suæ luctu, & universo damno, hic undecimâ Junii sepultus est anno reparatæ salutis humanæ, 1680. ætatis 67.*

Il y a eu encore une autre épitaphe latine de ce prélat. M. Vialart n'a pas moins éclaté par sa science que par sa pieté. Les ouvrages suivans en sont des preuves, outre celles que nous en avons données dans cet article. 1. *Rituel*, ou *Manuel de l'église de Châlons*, en latin, à Paris, chez Vitré, 1649. 2. *Ordonnances, mandemens & lettres pastorales pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & la réformation des mœurs dans son diocèse*, 1660. in-12. chez Hugues Seneuze, & en 1662. chez Jacques Seneuze, à Châlons. Plusieurs de ces monumens du zele de ce prélat, avoient déja paru séparément, entr'autres sa lettre pastorale, par laquelle il condamna en 1655. l'*Apologie des casuistes* publiée par le P. Pirot, Jesuite. 3. *Emplois de la journée pour les curés durant leurs assemblées, au séminaire de Châlons*. 4. *Mandement pour exciter tous ceux de son diocèse à profiter de la visite générale & des missions qui s'y feront*, en 1664. 5. *Mandement pour ordonner des prieres publiques dans son diocèse contre les Turcs*, 1664. 6. *Lettre pastorale à tous les confesseurs de son diocèse, pour les obliger à garder une conduite réguliere & uniforme dans l'administration du sacrement de pénitence*, à Châlons, 1668. 7. *Ordonnance pour corriger les abus de quelques confesseurs qui passent les bornes de leur pouvoir & de leur jurisdiction*, 1668. 8. *Mandement pour obliger les curés de son diocèse qui desservent deux cures, d'en représenter les titres*, 1669. 9. *Ordonnance pour réformer les ecclésiastiques qui s'ingerent de prêcher & de confesser, sans avoir l'habit convenable*, 1669. 10. *Mandement pour faire cesser les procès qui sont dans les familles de son diocèse, & y faire regner la charité & la foi de N. S. J. C.* 1671. 11. *Mandement pour le synode indiqué au mercredi 11. Septembre*, 1671. 12. *Ordonnances publiées dans ce synode*. 13. *Mandement sur les prieres publiques ordonnées pour la prosperité des armes du roi*, 1672. 14. *Lettre pastorale à tous les curés, predicateurs & confesseurs de son diocèse, pour empêcher les desordres des cabarets*, 1673. 15. *Mandement pour la célébration des fêtes*, 1673. 16. *Lettre pastorale à tout le clergé de son diocèse*, 1673. 17. *Ordonnance pour corriger les prêtres qui disent la messe avec des habits indécens*, 1674. 18. *Mandement pour faire cesser dans la ville de Vitry toutes contestations contraires à la paix de l'Eglise*, 1676. 19. *Ordonnance pour l'usage des œufs durant le carême de 1676*. 20. *Ordonnance portant defense aux ecclésiastiques de prendre ou retenir dans leurs logis des servantes au-dessous de cinquante ans, sous quelque prétexte que ce soit*, 1676. 21. *L'école Chrétienne*, très-utile non-seulement pour les catechismes, mais même pour faire de bons prêtres. C'est un catechisme étendu & détaillé, que M. Vialart composa lui-même, & qu'il fit imprimer. Outre ces écrits que le zele & le devoir épiscopal ont fait produire à M. Vialart, on doit encore aux soins de ce prélat

les deux ouvrages suivans qu'il a fait composer par des personnes qui avoient sa confiance ; sçavoir, 1. *Recueil des plus importans sujets de pieté & de doctrine, pour servir aux conferences ecclésiastiques du diocèse de Châlons*, à Châlons, 1671. 2. *Litanies tirées de l'écriture sainte, qui contiennent en substance toute la doctrine Chrétienne*, à Châlons, *in-12.* 1673. * *Mémoires du tems. Lettre manuscrite* écrite en 1680. *Recueil des principaux faits de la vie de M. Felix Vialart*, &c. par Pierre Garnier, prêtre de Châlons, ancien curé de Ferebriange, près d'Etoge, dans le doyenné de Vertus. Cet ouvrage est encore manuscrit, & ne mérite point d'être donné tel que nous l'avons vû. *Voyez encore*, outre les écrits cités dans cet article, le deuxiéme volume de l'*Histoire du college de Navarre*, par M. de Launoi, page 844. &c.

VIANE (François Van) *cherchez* VAN VIANE.

VIANE (Matthieu Van) *cherchez* VAN VIANE.

VIANY (Jean-Claude) prieur de saint Jean d'Aix, de l'ordre de Malte, commandeur de Bayonne, docteur, ancien syndic & doyen de la faculté de théologie d'Aix, où il est mort le 16. de Mars 1726. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il étoit fils d'un avocat d'Aix, où il nâquit en 1639. Il entra dans la congregation de l'Oratoire en 1659. & après sa philosophie qu'il fit à Marseille, & sa théologie, qu'il étudia à Arles, on l'envoya professer les humanités à Pezenas. Après avoir demeuré sept ans dans l'Oratoire, il en sortit pour prendre possession en 1663. du prieuré de S. Jean. C'étoit un bel esprit, qui s'étoit appliqué en particulier à l'histoire & à la poësie. Il a publié en differens tems diverses pieces en vers, entr'autres une épître latine adressée à feu M. l'abbé Fleuri, auteur de l'histoire ecclésiastique, dans le tems qu'il étoit confesseur de Louis XV. *Perillustri & reverendissimo domino Claudio Fleuri*, &c. *Carmen eucharisticon* ; une autre lettre à M. Fleuri, ancien évêque de Fréjus, lorsqu'il étoit précepteur du roi, une épigramme pour mettre à un portrait de Louis XV. une épître en vers françois à M. Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne ; une élegie en vers françois sur la mort de monseigneur le dauphin, ci-devant nommé monseigneur le duc de Bourgogne ; une autre sur la mort de madame la dauphine ; une autre sur la mort de monseigneur le dauphin dernier mort ; une autre sur la mort de M. Flechier évêque de Nimes, dont l'auteur étoit très-ami ; une relation de la peste d'Aix en 1720. en vers latins ; un poëme en vers latins sur le dernier siege de Malte par les Turcs ; une traduction en vers françois d'une ode latine que Leon Bacoue, évêque de Glandeve, avoit composée & fait imprimer à l'honneur de l'abbé de Camps, lorsque celui-ci eut été nommé pour lui succeder dans l'évêché de Glandeve, pour lequel néanmoins il ne put être sacré. On a aussi de lui une histoire de la derniere conjuration de Naples, & quelques autres petits ouvrages, qu'on voit dans des recueils. On lui a érigé dans l'église de S. Jean d'Aix, qu'il avoit fait presque entierement rebâtir, une espece de mausolée, & un de ses amis y a joint une inscription honorable, que nous allons rapporter.

Ille hic est in effigie R. J. C. P. F. JOANNES CLAUDIUS VIANY, *doctor theologus, sacræ facultatis Aquensis decanus, magnificus hujus ecclesiæ prior, præceptor Bayonæ, qui hanc basilicam, regum & comitum nostrorum regali munificentiâ erectam, parili cultu instauravit, absolvit, domumque prioralem basilicæ dignitati respondentem ab imo ad summum complevit ; prioratum ipsum commendabili studio auxit, locupletavit. Obiit XVII. Cal. April. 1726. sedis suæ 59. ætat. 88.* PETRUS VIANY *patruo suo magno benè merito gratitudinis & pietatis ergo posuit, cum annuâ in perpetuum, hoc in templo supplici memoriâ.* P. L. DE HAITZE, *defuncti amicus, XXX. annorum, marmoris locutionem concinnavit.* T. VEYRIER *sculpsit.*

Claude Viany étoit frere de Pierre Viany, grand prieur de l'église de Malte, & de Charles Viany célebre en Provence par ses missions & sa vie pénitente, mort au séminaire d'Aix en 1706. & de Christophe Viany, maître ordinaire en la chambre des comptes de Provence, & conseiller en la cour des aides, mort en 1685. * *Memoires du tems. Mem. de litt. & d'hist.* chez Simart.

VIAUT (Theophile) *cherchez* THEOPHILE VIAUD.

VIC (dom Claude de) né à Sorèze, petite ville du diocèse de Lavaur, fit profession à l'âge de dix sept ans le 23. d'Octobre 1687. de la regle de S. Benoît, dans la congregation de S. Maur, en l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouse. Il enseignoit la rhétorique dans l'abbaye de S. Sever en Gascogne, où les religieux de ce monastere avoient établi depuis peu un college pour l'éducation de la jeunesse de la ville, lorsque ses superieurs l'envoyerent à Rome en 1701. pour y servir de compagnon au procureur général de la congregation. Sa modestie, sa droiture, sa pieté, ses manieres obligeantes lui firent un grand nombre d'amis en Italie. Le pape Clement XI. & la reine de Pologne (Marie Casimire) l'honorerent en particulier de leur bienveillance. Il exerça avec succès en 1708. les fonctions de vice-procureur general, durant l'absence de dom le Parre, procureur general, que le pape chargea alors de reconduire en France les six religieuses Françoises du S. Sacrement, que la reine de Pologne avoit appellées à Rome pour y fonder un monastere de leur institut. Une des principales occupations de dom de Vic à Rome, fut de favoriser les études des religieux de S. Germain de Prés, ses confreres. Il leur fournit differens mémoires ; il collationna plusieurs manuscrits du Vatican ; il parcourut la plûpart des autres bibliothéques de cette ville, & cultiva aussi pour lui-même l'inclination qu'il avoit eue pour les lettres dès sa premiere jeunesse. D. le Cerf dans sa *Bibliothèque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, dit qu'il a publié une vie de D. Mabillon. Il devoit dire qu'il traduisit en latin la vie de ce sçavant Benedictin que dom Thierri Ruinart avoit fait imprimer à Paris en 1709. Le petit nombre d'additions qu'il y fit, ne peut pas la faire considerer comme une nouvelle vie. Cette traduction fut imprimée à Padoue en 1714. & dédiée à Alexandre Albani, neveu du pape Clement XI. & aujourd'hui cardinal. Il fut rappellé en France en 1715. dans le tems que M. de la Berchere, archevêque de Narbonne, demandoit des ouvriers au general de la congrégation de S. Maur pour l'*Histoire du Languedoc*. Il fut associé à ce travail avec dom Joseph Vaissette, & ils ont travaillé depuis de concert à cette histoire, dont le premier volume *in-folio* parut en 1730. à Paris, & le deuxiéme à la fin de 1733. Dom Vaissette continue. Dom de Vic fut chargé aussi à Paris par feu M. le cardinal de Noailles de la superiorité de plusieurs communautés religieuses, emploi peu convenable à un homme de lettres, & qui obligea aussi dom de Vic de s'arracher frequemment à son cabinet & à ses études. Comme il avoit toujours conservé des relations à Rome, & que ses liaisons particulieres avec le pape Clement XII. firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à sa congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de procureur général ; & il se disposoit à faire ce voyage, lorsque la mort l'enleva le 23. de Janvier 1734. dans le monastere de S. Germain de Prés, âgé de soixante-quatre ans accomplis. * D. le Cerf, en l'endroit cité. *Mercure de France, mois de Mars 1734.*

VICHEM (N.) le plus célebre graveur en bois du XVII. siecle. Il étoit Allemand, & a vécu jusqu'à un âge fort avancé. L'on voit de ses gravures dès l'an 1607. & on en voit de 1670. Il a manié la pointe à graver en bois avec une liberté & une hardiesse merveilleuse, ayant même gravé quelquefois cinq & six tailles croisées les unes sur les autres. Il ne faut pas le confondre, comme ont fait quelques-uns, avec un célebre graveur au burin, nommé Vicher ou Vischers. * Papillon, traité manuscrit de la gravure en bois.

VICHY. *Dans l'article de cette maison rapportée dans le Moreri, il faut corriger ce qui suit au degré XII. pour l'édition de 1725.*

XII. Antoine de Vichy, IV. du nom... épousa en 1596. *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaspard*, seigneur de Veine, & de *Catherine* de Chevrieres, &c. *lisez*, épousa le 10. de Novembre 1598. *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaspard*, seigneur d'Evenes, & de *Catherine* Mitte de Miolans de Chevrieres, &c.

VICTOIRE (la) abbaye de chanoines réguliers dans l'Isle de France, située à environ une lieue de Senlis, vers le levant. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Cette abbaye fut fondée l'an 1222. par Philippe Auguste, roi de France, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée à Bouvines sur l'empereur Othon IV. Ferrand de Portugal, comte de Flandre, & leurs alliés. Guerin, qui étoit alors évêque de Senlis, ceda au roi pour faire bâtir ce monastere, un terrein dépendant de son château de Mont-l'Evêque, près Senlis, où s'étoient rencontrés les deux couriers que Philippe Auguste & le prince son fils, qui fut depuis le roi Louis VIII. avoit envoyés pour se donner reciproquement des nouvelles de la benediction que Dieu venoit de donner à leurs armes. C'est que le fils de Philippe Auguste venoit aussi de remporter une grande victoire sur le roi d'Angleterre en Anjou. Les lettres patentes de Philippe Auguste pour la construction du monastere & pour la dotation des religieux sont datées du 8. de Mars 1222. On y envoya douze religieux de S. Victor qui passoient alors pour très-reguliers, avec la permission de Jean abbé de ce monastere situé à Paris. Ils allerent dans cette nouvelle maison sous la conduite de Menend, qui avoit été pénitencier de l'église de N. D. de Paris: mais il ne voulut point accepter la qualité d'abbé, & se contenta de celle de prevôt. Il fit beaucoup de bien à ce nouvel établissement, même temporel, & le fournit d'une bibliotheque assez nombreuse pour le tems. Le premier abbé de la Victoire fut un nommé Jean, chanoine de S. Victor, qui gouverna cette maison pendant plus de vingt-deux ans. Il est dit dans le calendrier de ce monastere au 7. de Juin, qu'il apporta tous ses soins pour y établir des chanoines reguliers selon la regle de S. Augustin, qu'il les instruisit par ses exhortations, & leur montra l'exemple par ses bonnes œuvres, & qu'il y mourut dans une sainte vieillesse, laissant à ses disciples le souvenir de sa sainte conduite digne d'être imitée. Louis VIII. fils & successeur de Philippe Auguste, voulant appuyer aussi de son autorité l'abbaye de la Victoire, eut soin que l'on dressât des reglemens propres pour y faire observer la regle que l'on suivoit à S. Victor de Paris, & il donna sur cela ses lettres patentes datées du mois de Juillet 1225. l'an troisiéme de son regne. Dans ces reglemens on donne pleine puissance à l'abbé S. Victor de Paris de corriger ce qu'il jugera devoir l'être, tant dans la personne de l'abbé de la Victoire, que dans ses freres, de faire la visite dans la maison une fois par an, ou plus, s'il est nécessaire, ou en personne, ou par son prieur, pour faire & regler ce qui conviendra. Guerin, évêque de Senlis, & chancelier du roi, confirma ces reglemens le même mois & la même année 1225. & Jean I. abbé promit avec sa communauté de s'y conformer autant que Dieu leur en feroit la grace, par un acte des mêmes mois & an. Guerin fit la cérémonie de la dédicace de l'église sous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les saints, assisté de Pierre évêque de Meaux, le 26. d'Octobre 1225. & Louis VIII. legua à cette abbaye mille livres par son testament, dont le même évêque étoit un des executeurs. Ce testament est daté du mois de Juin 1225. Guerin laissa aussi aux mêmes à sa mort arrivée le 19. d'Avril 1230. tous ses livres, sa chapelle, & cent livres d'argent. Avant ces legs & depuis, on a encore doté l'abbaye de la Victoire de beaucoup d'autres biens. Après la mort de Jean, les autres abbés de la Victoire que l'on connoit, furent Adam religieux de S. Victor; Henri tiré de la même maison, qui ne fut que quinze jours abbé; Remond; Joubert, qui fut abbé pendant trente-deux ans; Etienne, qui gouverna pendant dix-sept ans; Renaud, surnommé Hermencourt, qui gouverna pendant quinze ans, & mourut en 1328. Jacques; Renaud deuxiéme, mort le 29. de Janvier 1338; Jean deuxiéme, qui vivoit encore en 1379; Guillaume du Heuleu, vivant encore en 1392; Raoul Cagnet, mort en 1411. C'est lui qui a donné la grosse cloche; Jean Cagnet, mort le 27. de Septembre 1412. Il étoit originaire de Bortès en Valois, petit village peu éloigné de la Victoire; Simon de Crépi, qui après avoir gouverné seize ans, devint aveugle, se démit, & mourut le 21. Janvier 1428; Jean Sallé, qui fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut le 5. de Juin 1458; Gerard Marescot, religieux de S. Victor, & prieur de Bray; mais ayant fait, comme on le croit, difficulté de recevoir cette charge, Simon Bonnet, évêque de Senlis, administra l'abbaye pour le temporel & le spirituel. Pendant son administration, le roi Louis XI. vint plusieurs fois à l'abbaye de la Victoire, à qui il fit des dons assez considerables. Ce fut aussi dans cette maison que ce prince & Edouard IV. roi d'Angleterre, conclurent un traité de paix, qu'on nomma *la paix heureuse*, & qui éloigna pour long-tems les Anglois de la France. Jean Neveu, conseiller & aumônier de Louis XI. fut le dix-septiéme abbé de la Victoire. Il eut de grands démêlés avec Miles d'Illiers, évêque de Chartres; on ne sçait à quelle occasion. Jean porta ses plaintes au pape Sixte IV. qui commit Jean le Groin abbé de Plain-pied, diocèse de Bourges, ordre de S. Augustin, pour examiner cette affaire. Jean le Groin, en vertu de sa commission, excommunia l'évêque, qui se pourvut au parlement de Paris; & ce parlement rendit un arrêt le premier Janvier 1472. par lequel il est dit que les abbés de la Victoire & Plain-pied *seront contraints par prise, arrêt, & détention du temporel de leurs terres ou abbayes en la main du roi, & par toutes autres voies dûes & raisonnables*; sçavoir, l'abbé de Plain-pied d'absoudre ledit évêque par lui excommunié, comme soi-disant délegué du pape, & l'abbé de la Victoire *à ce souffrir & consentir*: que les deux abbés, pour leurs excès & desobéissance, seront ajournés à comparoir en personne en ladite cour, pour répondre au procureur du roi, *& à telles fins & conclusions qu'il voudra élire*. Le même arrêt permet au conservateur apostolique des privileges de l'université de Paris, ou à son vice-gerent, & à tous autres ayant puissance, d'absoudre *ad cautelam* ledit évêque, nonobstant les oppositions, inhibitions & défenses faites au contraire audit conservateur ou à sondit vice-gerent. Nous ignorons la suite de cette affaire. Vers l'an 1585. Jean Neveu, qui étoit encore abbé de la Victoire, & Simon Bonnet évêque de Senlis, convinrent entre eux du consentement du chapitre de Senlis, d'unir l'abbaye de la Victoire audit évêché après la mort de l'un des deux, & obtinrent une bulle d'Innocent VIII. du 5. Mars 1486. qui consentit à cette union: mais le procureur du roi de Senlis s'y opposa, de même que les religieux de S. Victor de Paris, qui obtinrent en leur faveur un arrêt le 28. de Mars 1488. D'un autre côté, les religieux de la Victoire irrités de l'ambition & des intrigues de Jean Neveu, qui prétendoit être devenu évêque de Senlis par la mort de Simon Bonnet arrivée le 26. Mai 1496. élurent pour leur abbé Etienne Parigot, un de leurs confreres; ce qui forma une contestation entre Jean Neveu & le nouvel élu, pendant laquelle Philippe Cousin, abbé de Ste Genevieve de Paris, se vit nommer par le roi abbé de la Victoire, & s'en mit en possession par violence: mais cette entrée illicite occasionna de nouvelles contestations, pendant lesquelles, en attendant l'issue du jugement, la cour ordonna que deux religieux de S. Victor de Paris seroient commis au régime & gouvernement de ladite abbaye de la Victoire. L'arrêt est du 4. de Septembre 1499. Les deux commis gouvernerent jusqu'au 21. de Juillet 1511. qu'il y eut accord entre Etienne Parigot, & Philippe Cousin qui se désista. Parigot devenu paisible possesseur de l'abbaye, y rétablit la régularité, & y augmenta le temporel. Il mourut le premier de Juin 1512. Il eut pour successeurs Jean Bordier, qui réforma l'abbaye de la Victoire en 1514. & Nicolas le Fevre, qui fut le dernier des abbés réguliers de cette maison, dont il quitta le gouvernement à cause de ses

infirmités, en 1519. Arnould Ruzé conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais, obtint l'abbaye en commende en 1520. & depuis ce tems-là cette abbaye a toujours eu des abbés commendataires. Sous Nicolas de Courtagnon, qui fut le quatriéme en 1552. il y eut un reglement pour la séparation de la mense entre lui & les religieux du consentement du parlement de Paris & de la congregation de S. Victor de ladite ville, autorisé par René Roulier, lors évêque de Senlis. Il y fut arrêté entr'autres qu'il y auroit à la Victoire quinze religieux, compris le prieur, qui aura vicariat irrevocable, tant pour le spirituel que pour le temporel; que les religieux, les jours ordinaires, diront matines à quatre heures, & les Dimanches & Fêtes majeures à trois heures. Tout le reste de la conduite journaliere & des exercices est reglé par le même arrêté. La congregation de S. Victor a tenu plusieurs fois son chapitre general dans l'abbaye de la Victoire. En 1623. le P. Faure, alors religieux de S. Vincent de Senlis, fit bien des tentatives pour unir l'abbaye de la Victoire à cette maison; & ayant prétendu avoir droit de visite dans la premiere, comme commis par le cardinal de la Rochefoucaud, qui avoit obtenu un bref qui lui permettoit d'aviser aux moyens de réformer les religieux de S. Augustin, de S. Benoît, de Cluni & de Citeaux, & les religieux de la Victoire s'étant opposés à la visite dudit P. Faure, celui-ci leur fit défense de recevoir des novices à l'habit & à la profession, sous peine de nullité & d'excommunication: mais les religieux passerent outre, & la régularité de la maison souffrit beaucoup de ces contestations, qui se terminerent cependant en faveur de l'abbaye de la Victoire, & la réforme y fut mise de nouveau sous l'épiscopat de Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, au commencement du XVIII. siecle. L'abbé de cette maison est aujourd'hui M. François Firmin Trudaine, évêque de Senlis. * Extrait de l'histoire manuscrite du diocèse de Senlis par M. du Ruel, curé de Sarcelles, au diocèse de Paris.

VICTOR-AME' ou AMEDE'E, II. du nom, duc de Savoye, roi de Sardaigne, &c. *Il faut ajouter à la fin de son article que* ce prince après avoir regné cinquante-cinq ans avec la réputation d'un des plus grands princes, & d'un des plus habiles politiques de son tems, fit en plein conseil le 3. Septembre 1730. une abdication generale de tous ses états en faveur de Charles-Emmanuel prince de Piémont, son fils, qu'il fit reconnoître pour son successeur; après quoi il partit le lendemain de Rivoli pour se rendre à Chamberri, qu'il choisit pour le lieu de sa résidence, dans la résolution d'y passer le reste de ses jours avec une petite suite. Il y arriva le 7. du même mois. Ce prince, après un mois de douleurs continuelles & de fiévre, mourut dans le château de Montcalier à trois milles de Turin, le 31. du même mois d'Octobre 1732. au soir, dans la soixante-septiéme année de son âge. Son corps, après avoir été exposé durant trois jours, fut porté sans aucune pompe, ainsi qu'il l'avoit ordonné, en l'église de Superga, située au dessus de la colline de Turin, & dans laquelle il fut enterré. * *Voyez* dans le Supplément ce qui concerne sa posterité, à SAVOYE.

VICTOR (course du cheval de saint) *cherchez* LAZARE (guet de saint)

VICTORIUS ou DE VICTORIIS (Benoît) né à Faënza, étoit neveu de *Leonelle* Victorius ou de Victoriis, qui étoit de la même ville, qui fut professeur en médecine à Bologne, qui mourut en 1520. & de qui nous avons quelques ouvrages estimés; entr'autres un traité latin sur les maladies des enfans, & une pratique de la médecine, aussi en latin. Benoît suivit la même route, où il marcha pareillement avec honneur. Il fut aussi professeur à Bologne & s'y acquit une grande réputation. Il n'y en a point qui ait été plus habile que lui de son tems pour la pratique. Il florissoit vers l'an 1540. Il a donné un plus grand nombre d'ouvrages que son oncle, & ce qu'il a publié est aussi estimé. On connoît de lui, 1°. sa médecine empyrique, à laquelle il a joint une exhortation à un médecin qui desire d'exercer sa profession saintement & avec pieté. Cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1550. & 1554. *in-8°.* & encore depuis ailleurs. 2°. Deux tomes de la grande pratique pour la guérison des maladies, à l'usage des commençans, à Venise 1562. *in-fol.* & à Francfort en 1628. *in-8°.* Des conseils de médecine sur differentes maladies, à Venise 1551. & en 1557. avec de nouveaux conseils du même. 3°. *De morbo Gallico liber*, en 1536. à Basle. 4°. Un abregé *de rebus Medicinalibus*, avec quelques écrits d'autres médecins, à Padoue 1550. 5°. Des commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, à Venise 1556. 6°. Des commentaires sur les pronostics du même, avec un traité selon la méthode de Galien touchant l'art de la médecine, à Florence 1551. *in-fol.* Ces ouvrages sont en latin & il y en a d'autres éditions outre celles que nous avons marquées. En 1536. on imprima du même en latin à Venise un traité de la pleurésie. * Manget, *bibliotheca scriptorum medicorum*, tome IV. liv. XX. &c.

VICTORIUS (François) que quelques auteurs ont comparé à César, à Seneque, à Thémistocle, à Mithridate & à Aristophane, à cause de l'excellence & de la force de sa mémoire, qui l'a fait aussi surnommer *Victorius la mémoire*, étoit né à Bergamo dans l'état de Venise. Il fut instruit par son pere dans les lettres & dans la grammaire, & étudia la philosophie & la médecine à Padoue. Il professa la derniere en plusieurs villes d'Italie & ailleurs. Il a été un des plus illustres philosophes & médecins de son tems. Il est loué par Manuce, par Riccoboni & par Tomasini. On dit qu'il avoit beaucoup écrit, mais que ses ouvrages périrent dans un incendie. Il mourut le jour de saint Martin de l'an 1523. Il étoit alors depuis long-tems professeur en médecine à Padoue. *Voyez* l'histoire de l'université de Padoue, tome 1. qui cependant n'est pas bien exacte sur ce qui regarde Victorius; & M. Manget dans sa bibliothéque des écrits de médecine, tome IV. livre XX. &c.

VIDA (Marc-Jerôme) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Marc-Jerôme Vida, poëte célebre, nâquit à Crémone l'an 1470. de GELELME Vida & de *Leone* Oscasala d'une famille noble du pays, mais peu favorisée des biens de la fortune. Il fit ses premieres études dans sa patrie & à Mantoue, & passa ensuite à Padoue, où il étudia, de même qu'à Boulogne en théologie, & cultiva avec soin la poësie latine. Il entra fort jeune dans la congrégation des chanoines reguliers de saint Marc à Mantoue; mais il la quitta quelque tems après & se rendit à Rome, où il fut reçu dans celles des chanoines reguliers de Latran. Les poësies qu'il composa depuis l'ayant fait connoître à Leon X. ce pape lui donna le prieuré de saint Silvestre à Tivoli. Ce fut là qu'il travailla à sa *Christiade* que le pape lui avoit demandée. Leon X. etant mort le 2. de Décembre 1521. Clement VII. voulut aussi être son protecteur, & lui ordonna d'achever sa *Christiade*, qu'il reçut avec bienveillance lorsqu'elle lui fut présentée. Ce pape pour récompenser Vida, le nomma le 6. de Février 1532. à l'évêché d'Alba sur le Tanaro dans le Montferrat, Vida ayant encore demeuré deux ans à Rome, se retira dans son évêché où l'on assure qu'il vécut en bon pasteur Il avoit été aussi chanoine de Crémone & le chapitre de cette église l'avoit élu le 14. de Novembre 1549. pour remplir le siege épiscopal de cette ville, à la place du cardinal Benoit Accolti. Mais le pape Paul III. qui avoit procuré cette élection, étant mort quatre jours avant qu'elle se fit capitulairement, c'est-à-dire, le 10. de Novembre, elle n'eut point de lieu. Vida ayant gouverné son diocèse près de 35. ans, mourut le 27. de Septembre 1566. âge de 96. ans. Il fut enterré dans sa cathédrale, & on lui fit cette épitaphe.

D. O. M.

M. HIER. VIDÆ, *Albæ episcopo, quem probe omnes norunt, civitas Cremona, decreto sepulcro sumptu publico, civi, qui de universa civitate bene meritus est, parentavit V. A. N Qui cum quidquid in egregium hominem laudis dici potest, in eum beneficio naturæ fuerit collatum, immortalitate erat dignus, nisi natura com-*

munis conditio obstitisset. Vivit tamen adhuc apud nos, vivetque æternum ad posteros benef. jucundiss. ac perpetuâ recordatione. Qui omnibus erga gregem sibi commissum officiis functus, pietate, charitate, fide, constantia præclarus, omnibus carus, nemini noxius, à nobis discessit, suo magis quam aliorum tempore. Qui non solum piè & sanctè Deum coluit: sed ita etiam cecinit, ut in cœlo locum, ubi beatus ævo sempiterno fruatur, & in terris æternam sibi gloriam, maximo omnium mortalium fructu, compararit.

Obiit anno 1566. 27. Septembris.

Vida a excellé dans la poësie latine & la plus grande partie de ses ouvrages sont en vers. M. Pope célébre poëte Anglois, en parle ainsi dans son essai sur la critique, selon la traduction ou imitation de ce poëme faite en vers françois par feu M. Robeton, secretaire du feu roi Georges I. & imprimée à Londres en 1717. *in-4°.* C'est dans l'endroit où l'auteur parlant du siécle de Leon X. dit:

> *Ce siécle heureux qui put admirer Raphaël,*
> *Vit naître de* VIDA *le poëme immortel.*
> VIDA *sourd à la voix d'une Muse effrayée,*
> *Reprit des anciens la route peu frayée,*
> VIDA *fut de Virgile illustre imitateur,*
> *Et Mantoue en Cremone eut une digne sœur.*

Le poëme dont cet auteur parle ici principalement, est l'*art poëtique* de Vida en vers latins, & divisé en trois livres. Il parut à Rome en 1527. *in-8°*, avec son poëme ingénieux des vers à soye, celui des Echecs & ses Bucoliques. L'art poëtique a été réimprimé à Paris la même année 1527. à Basle en 1534. & à Oxford eu 1722. *in-4°.* avec la vie de l'auteur, par Thomas Tristan. Cette édition fut suivie d'une autre au même lieu en 1723. Ses deux livres des vers à soye, avoient déja paru à Lyon en 1537. & à Basle la même année: c'est le meilleur ouvrage de Vida. Il est plus correct & plus chatié que les autres, & l'on y trouve plus d'art poëtique. Son poëme des Echecs (scacchia ludus) tient le second rang parmi ses poësies: il a été souvent imprimé; & l'on en a trois traductions italiennes, l'une de Nicolas Mutoni, à Rome 1544. La seconde de Cosme Grazzini, à Florence 1605. La troisiéme attribuée à Sebastien Martini, avocat de Faënza, à Faënza 1619. & une traduction françoise par Vasquin Phitieul de Carpentras, chanoine de Notre-Dame des Doms, imprimée à Paris en 1559. *in-4°.* On a encore de Vida, *hymni de rebus divinis*, imprimées à Louvain *in-4°.* en 1552. *Christiados libri sex*, à Cremone en 1535. *in-4°.* à Lyon en 1636. *in-4°.* à Anvers 1553. *in-4°.* & depuis en 1569. *in fol.* avec une explication de Barthelemi Botta, chanoine de Pavie, & une lettre en prose de Vida à Botta. Alexandre Lamo de Cremone, a traduit ce poëme en italien. Vida donna lui-même une édition de la plus grande partie de ses poësies, à Cremone en 1550. *in-4°.* & cette édition a été imitée à Lyon en 1554. *in-12.* On trouve encore sous son nom, *carmen pastorale in quo deploratur mors Julii III.* in-4°. *Epicedion in funere Oliverii cardinalis Carafhæ*, à Rome 1611. *in-4°. Italorum pugilum cum totidem Gallis certamen:* mais il n'est nullement sûr qu'il soit auteur de ces piéces. Ses ouvrages en prose, sont: *Dialogi de reipublicæ dignitate*, à Cremone 1556. *in-8°. Constitutiones synodales Albæ & diæcesi præscriptæ*, à Cremone 1562. *in-8°*, *Orationes tres Cremonensium adversùs Papienses in controversia principatus*, à Cremone 1550. *in-8°.* & à Paris 1562. *in-8°.* On trouve aussi plusieurs lettres de Vida dans d'autres ouvrages, entr'autres une dans la *Cremona litterata* de François Arisio; ouvrage où il est parlé assez au long de Vida: une seconde dans les *institutiones juris canonici* d'Antoine Cuccho, à qui elle est écrite; une troisiéme dans les poësies de Nicolas Gallina, avocat de Pavie. Il y a eu aussi un JERÔME Vida, qui étoit de Capo d'Istria, qui vivoit un siécle après Marc Jerôme, & de qui l'on a *cento dubbii amorosi*, à Padoue 1621. & à Venise 1636. *il sileno, dialogo, con le sue rime, e conclusione d'amore*, avec une explication d'Otonello Belli, à Vicence *in-8°. Tilliria*, comedie, à Venise *in-8°.* * *Voyez* l'ouvrage d'Arisio *cité dans cet article:* la vie de Vida, *aussi citée:* le *Musæum historicum* de Jean Impériali; Baillet, *jugemens des sçavans:* la traduction du poëme de Pope, *citée*, & celle que M. l'abbé du Resnel a donnée depuis du même poëme; le pere Niceron, dans ses *mémoires*, tome 29. &c.

VIDIUS ou VIDUS l'ancien, étoit né à Florence en Italie. Il fut le premier medecin de François I. roi de France. Il fut le premier lecteur & professeur en médecine au college royal établi à Paris sous François I. dont les professeurs faisoient leurs leçons au college de Cambrai. Il entra en exercice en 1542. & ayant été rappellé dans sa patrie en 1547. il fut chargé d'enseigner publiquement la médecine à Pise; ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement pendant vingt ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1567. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine aussi exacts que clairs & méthodiques. Vidius le jeune, dit *Vidus Vidius*, les revit, les éclaircit, les augmenta, & les fit paroître à Venise en 1611. chez les Juntes, en trois volumes *in-folio.* Ils ont été réimprimés à Francfort en 1626. 1645. & 1667. Cette derniere édition est en quatre volumes *in-folio.* Tous ces ouvrages roulent sur la médecine, la chirurgie & l'anatomie. On a imprimé du même séparément son traité des fievres en sept livres, son traité *De curatione*, & quelques autres. Vidus Vidius le jeune ajouta un cinquiéme tome, où il traite de la guerison de toutes les parties du corps séparément: ce volume parut à Florence en 1594. *in fol.* Vidius l'ancien l'avoit laissé imparfait, ayant été prévenu par la mort. Vidius le jeune ajouta aussi une seconde section à la deuxiéme partie du traité *De curatione:* laquelle seconde section étoit encore de Vidius l'ancien, mais que celui-ci avoit laissé encore imparfaite. Elle parut séparément à Venise en 1586. *in-4°.* * Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, tome 4. liv. 20. pages 518. & 519. Guillaume Duval, dans le livre intitulé, *Le college royal de France*, &c. pages 13. 63. & 64. Jacques Douglas, dans son ouvrage intitulé, *Bibliographia anatomicæ specimen*, page 170.

VIENNE sur le Danube, ville d'Allemagne, &c. *Ajoutez pour le Moreri des deux dernieres éditions, que* cette ville fut érigée en archevêché par le pape Clement XI. le 6. de Mars 1721. sur les instances réiterées de Michel Frederic des comtes d'Althann, cardinal prêtre du titre de Ste Sabine, évêque de Waitzea ou Vaccia dans la haute Hongrie, mort le 21. de Juin 1734. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge.

VIENNE, maison de Bourgogne, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a oublié le premier degré de la*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHEVREAU.

XIII. JEAN de Vienne, fils puîné de LOUIS de Vienne, seigneur de Pymont, & d'*Isabeau* de Neufchatel, fut baron du Chevreau, & mourut au mois de Novembre 1525. laissant de *Françoise* de Stainville, sa femme, GUILLAUME, qui suit.

XIV. GUILLAUME de Vienne, baron de Chevreau, épousa le 20. de Juin de l'an 1544. &c. *Il y a quelques autres fautes dans cette généalogie, qui sont rectifiées dans l'édition du Moreri de l'an 1732.*

VIENNE sur le Rhône & la Gere, ville de France en Dauphiné, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* qu'autrefois il y avoit dans Vienne douze abbayes de l'ordre de S. Benoît. Aujourd'hui ce nombre est fort diminué. La plus considerable est celle de S. Pierre, qui fut sécularisée en 1612. Les chanoines y doivent faire preuve de noblesse. On compte dans cette église jusqu'à vingt-deux archevêques enterrés. Il y a dans Vienne deux abbayes de l'ordre de S. Benoît, sous l'invocation de S. André, l'une d'hommes au bas de la ville, l'autre de filles tout au haut. Celle-ci fut fondée par S. Leonien, abbé de S. Pierre; &

l'on voit par les titres qu'il y avoit eu jusqu'à cent religieuses, & que le monastere ayant été ruiné par les Vandales, il fut rétabli par le roi Raoul, à la priere de la reine Ermengarde, sa femme. Ancemond, duc de Bourgogne, fut fondateur de l'abbaye des hommes, & le roi Conrad en fut le restaurateur. Ils y sont enterrés l'un & l'autre. Sainte Colombe est un des plus anciens monasteres de la ville : il est situé sur le bord du Rhône. On y voit une voûte souterraine, qu'on appelle *Ergastule*, où l'on croit qu'on mettoit en prison les premiers Chrétiens.

VIERZON, petite ville du Berri en France, sur la riviere du Cher, à quatorze lieues d'Orleans vers le sud. *Ajoûtez ce qui suit au peu qui en est dit dans le Moreri.* Il y a dans cette ville l'Eglise paroissiale de Notre-Dame, où le clergé, les officiers de justice & le peuple s'assemblent pour les *Te Deum* & les processions generales, ce qui a plusieurs fois occasionné des contestations entre les curés ou vicaires perpetuels de cette église & les religieux Benedictins de l'abbaye de saint Pierre de la même ville, qui en sont curés primitifs. Les religieux de saint Pierre prétendent que l'église paroissiale a été donnée par un seigneur de Vierzon à l'abbaye de Douaire, que d'autres nomment Deuvres, fondée dans le IX. siécle par saint Rodulfe archevêque de Bourges, & qui se trouvant exposée aux incursions ennemies, fut transferée dans le prieuré qui est situé sur la riviere d'Eure, avec les reliques de sainte Perpetue. D'où il suit que les religieux de Douaire, & ensuite de Vierzon, ont desservi la cure, & en ont joui jusqu'au tems du concile de Clermont, après lequel les religieux Benedictins ont été obligés de faire desservir les cures par des prêtres séculiers, en se réservant la qualité de curés primitifs, les revenus temporels de la cure, & des droits honorifiques dans les églises paroissiales. En 1616. il y eut une convention passée entre les religieux de saint Pierre & le curé vicaire perpetuel de Vierzon, au sujet des droits de la cure primitive. Les droits utiles en furent conservés à l'infirmier de l'abbaye. A l'égard des droits honorifiques, ils demeurerent aux religieux pour en jouir & user en corps en la maniere accoûtumée. C'est-à-dire qu'avant que le roi Louis XV. eut restreint les droits des curés primitifs par sa déclaration du 5. d'Octobre 1726. les religieux Benedictins de Vierzon, étoient en possession d'assister aux processions generales, pour lesquels le clergé & le peuple de cette ville a coûtume de s'assembler dans l'église paroissiale de Notre-Dame. Les religieux s'y faisoient recevoir à l'entrée de l'eglise par le curé ou par son vicaire, qui présentoit l'etole à celui d'entre eux qui devoit officier : ils prenoient les premieres places au chœur, & présidoient aux processions, étant précedés par le curé & par les vicaires qui ne faisoient aucune fonction. Mais par la declaration susdite, & par celle du 15. de Janvier 1731. ils ont été restreints à faire seulement le service divin dans l'église paroissiale les quatre fetes annuelles de l'église & au jour du patron : comme cela est prouvé dans un mémoire imprimé en 1735. *in-folio.* Il faut voir aussi le *voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, tome premier, partie premiere, &c.

VISORIUS (Jean) *cherchez* VOYER (Jean le)

VIEVILLE (Jean-Laurent le Cerf de la) *cherchez* CERF.

VIEUVILLE (la) *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maison, rapportée dans le Dictionaire historique.*

V. Charles I. du nom duc de la Vieuville, baron de Rugles, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé.* Le chevalier de la Vieuville, mort le 12. Juin 1552. des blessures qu'il avoit reçûes au siége d'Estampes pour le service du roi, se nommoit *Henri*, & non *André.* Il étoit chevalier de Malte, abbé de Savigny, diocése d'Avranches & prieur du prieuré séculier du grand Beaulieu lès Chartres. Il fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, maréchal de camp des armées du roi, & conseiller des conseils d'état privé & des finances, par brevet du 2. Novembre 1651. Il étoit frere aîné de *Charles-François* de la Vieuville, qui lui succeda dans le prieuré du grand Beaulieu & en l'abbaye de Savigny. Celui-ci eut encore depuis les abbayes de saint Martial de Limoges, de l'Esterp, dans le même diocése, & de saint Lomer de Blois. Ayant permuté son abbaye de saint Martial de Limoges pour l'évêché de Rennes, avec Henri de la Mothe Houdancourt, il fut sacré le 4. Avril 1660. dans l'église des Filles-Dieu à Paris, par l'évêque de Chartres, assisté des évêques de Césarée & de Condom. Il mourut à Paris le 29. Janvier 1676. & son corps fut mis en dépôt dans la chapelle de la Communion de l'église de S. Paul.

VI. Charles II. du nom duc de la Vieuville, chevalier des ordres du roi, &c. 3. *François Marie* de la Vieuville, abbé de Savigny, abbaye en laquelle il succeda à son oncle l'évêque de Rennes, le 3. Fevrier 1676. mourut à Paris le 3. Avril 1689. âgé de 32. ans & fut inhumé aux Minimes. 5. *Barbe-Françoise* de la Vieuville, abbesse de N. D. du Marché de Meaux, de l'ordre de saint Benoît, se démit de cette abbaye en 1557. pour embrasser la grande réforme du même ordre dans l'abbaye de Gif, où elle mourut simple religieuse le 17. Mai 1721. *Il faut ajoûter deux filles*, qui sont 8. anonyme de la Vieuville, morte à 9. mois, & enterrée aux Minimes de la Place-Royale, le 7. Mai 1667 ; & 9. *Gilonne-Catherine-Césarine* de la Vieuville, morte le 9. Mai 1668. âgée de 2. ans 5. mois & 13. jours, & enterrée au même lieu.

VII. René-François marquis de la Vieuville, étoit né le 18. Février 1652. Il fut fait chevalier d'honneur de la reine, sur la démission de son pere, le 13. Janvier 1676. colonel du régiment de Navarre par commission du 17. Fevrier 1677. & gouverneur & lieutenant-general des provinces du haut & bas Poitou, Loudunois & Châtelraudois, & gouverneur particulier des ville & château de Fontenai-le-Comte, aussi sur la démission de son pere, par lettres du 29. Avril 1677. Il se démit de ce gouvernement au mois de Mars 1717. en faveur du prince de Conti, moyennant 100000. livres de récompense, & la jouissance sa vie durant des revenus de cette charge. Il mourut à Paris le 9. Juin 1719. & fut inhumé aux Minimes. *Ses trois mariages sont rapportés dans le Dictionaire.* Les enfans sortis du premier, sont, Louis marquis de la Vieuville, qui suit ; *Charles-Emanuel* de la Vieuville, né le 1. Novembre 1679. prêtre, licentié en théologie de la faculté de Paris, fait aumônier du roi le 28. Mai 1716. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de sainte Marie de l'Absie en Gastine, ordre saint Benoit diocése de la Rochelle, le 8. Janvier 1721. mort à Paris le 8. Octobre 1730. dans la 51. année de son âge, & inhumé aux Minimes ; *Marie-Therese* de la Vieuville, morte à Paris à l'âge de 2. ans, le 23. Mai 1684. & enterrée aux Minimes ; & *Marie-Anne-Therese* de la Vieuville, née le 6. Février 1683. mariée le 14. Juillet 1709. avec *Jean-Hector* de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, seigneur de Fay, sainte Sigolaine, Labatie, Clessy, Chassy, &c. & colonel du régiment de Ponthieu, morte dans le château de la Garde en Forest, enceinte de 6. mois, le 19. Septembre 1714. & enterrée dans l'église de ce lieu. *René-François* marquis de la Vieuville, a eu de *Marie-Louise* de la Chaussée d'En, sa seconde femme, une fille née en 1690. morte sans être nommée le 20. Avril 1692. & enterrée aux Minimes ; Jean-Baptiste René, marquis de la Vieuville, *qui sera mentionné ci-après : Marie-Magdelene* de la Vieuville de la Tour Pavant, née en 1693. mariée le 8. Juin 1711. avec *Cesar* de Baudean, marquis de Parabere, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, restée veuve de lui le 13. Février 1716. mere de de Baudean, marquis de Parabere, né le 14. Mars 1714. capitaine d'une compagnie de carabiniers l'an 1734 ; de *Louis-Henri* de Baudean de Parabere, né le 15. Mars 1715 destiné à l'etat ecclésiastique ; & de *Gabrielle-Anne* de Baudean de Parabere, née en Octobre 1716. & mariée le 18. Juillet 1735. avec *Frederic-Rodolphe* comte de Rottembourg, mestre de camp ; & *Charles-Marie* de la Vieuville, né le 20. Août 1697. reçû de minorité chevalier

lier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, au grand prieuré de France, le 29. Décembre 1698. fait colonel d'infanterie par commission du 10. Janvier 1713. gouverneur en survivance des ville & château de Fontenay-le-Comte en Poitou, par lettres de provision du 29. Avril 1717. guidon de la compagnie des gendarmes Dauphins, par commission du 1. Octobre 1719. enseigne de la même compagnie au mois d'Octobre 1731. fut fait chevalier de l'ordre de saint Louis en 1732. & enfin soulieutenant de celle des gendarmes Bourguignons, au mois d'Août 1733. Il quitta la croix de Malte, & prit le titre de comte de la Vieuville en 1732. Il se retira du service, & se démit de sa soulieutenanace de gendarmerie en 1734.

VIII. Louis marquis de la Vieuville, né à Paris le 28. Août 1677. fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès de Louis de France, duc de Bourgogne, & reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Versailles, le 20. Août 1685. ayant été tenu sur les fonts par le roi Louis XIV. & par la dauphine Marie-Anne-Chistine-Victoire de Baviere. Depuis il fit plusieurs campagnes tant en Allemagne qu'en Flandres en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du roi. Il mourut à S. Germain-en-Laye le 18. Juillet 1732. sans posterité, dans la 55. année de son âge. Son corps fut transporté à Paris & inhumé le 20. du même mois au soir aux Minimes de la Place royale. *Marie-Pelagie* Toustain-Daix, sa premiere femme, fille de *Nicolas* Toustain-Daix, seigneur de Carency, & de *Renée* de Maillo, qu'il avoit épousée le 16. Mars 1720. mourut à Nogent l'Artaud-sur-Marne le 9. Décembre 1721. dans la 45. année de son âge. Son corps fut apporté le 13. suivant à Paris & inhumé aux Minimes. ***On n'a rien à ajouter touchant son second mariage, qui est rapporté dans le Dictionnaire.***

VIII. Jean-Baptiste-René de la Vieuville, comte d'Ablois, seigneur d'Arrest, Doverigny, Nogent-l'Artaud, saint Martin d'Ablois, &c. né le 15. Septembre 1691. fils de René-François marquis de la Vieuville, & de *Marie-Louise* de la Chaussée d'Eu, d'Arrest, sa seconde femme fut fait colonel d'un nouveau regiment d'infanterie au mois de Février 1706. puis colonel-lieutenant du régiment du duc de Berri, par commission du 15. Août 1712. Il en demeura colonel en chef par la mort de ce prince arrivée le 4. Mai 1714. & l'ayant rendu en 1717. au chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, il resta colonel reformé & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis. Il devint marquis de la Vieuville, & aîné de sa maison par la mort de son frere, arrivée le 18. Juillet 1732. Il a été marié le 26. Août 1719. avec *Anne-Charlotte* de Creil, âgée alors de 19. ans, fille de feu *Henri-Robert* de Creil, chevalier, conseiller du roi, controlleur de sa maison, & de *Marie* Douet, sa veuve, & il en a eu *Marie-Anne-Augustine* de la Vieuville, née le 6. Novembre 1721; *René-Louis-Joseph* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 23. Août 1724. mort le 12. Mai 1727. & enterré aux Minimes; *Louis-Jean* de la Vieuville, comte d'Arrest, né le 27. Octobre 1725. mort le 29. Avril 1726. & enterré à saint Nicolas du Chardonnet; *Anne-Genevieve* de la Vieuville d'Arrest, née le 30. Septembre 1727; *Louise-Marie-Françoise* de la Vieuville de la Honville, née le Septembre 1728. morte le 23. Mars 1729. & enterrée à saint Benoît; une quatriéme fille, née le 6. Août 1730. morte le 2. Octobre suivant, & enterrée à saint Benoît; & *Charles-Jean-Baptiste-Jules* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 6. Juin 1734. mort le 8. Octobre de la même année, enterré à Fontenay-aux-Bois, près de Vincennes; & *Gabrielle-Anne* de la Tour de Pavant, née le 19. Juillet 1735.

BRANCHE DES COMTES DE VIENNE, marquis de SAINT-CHAMOND.

VII. Charles-Emmanuel de la Vieuville de Chelleaux, comte de Vienne & de Confolant, marquis de Saint-Chamond, baron de la Villatte, &c. né le 25. Juillet 1656. second fils de Charles II. du nom duc de la Vieuville, & de *Françoise-Marie* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, fut dans sa jeunesse mestre-de-camp du régiment du roi cavalerie. Il mourut à Paris le 17. Janvier 1720. dans la 64. année de son âge; & fut inhumé le 18. dans l'église des Minimes de la Place-royale. Il avoit été marié à Vienne en Dauphiné le 30. Novembre 1684. avec *Marie-Anne* Mitte de Chevrieres de Saint-Chamond, morte à Paris en l'hôtel de Soissons le 22. Novembre 1714. âgée de 51. ans & inhumée aux Minimes, fille & heritiere de *Henri* Mitte de Chevrieres, marquis de Saint-Chamond, & de *Charlotte Susanne* de Gramont. Il en a laissé un fils unique, qui suit:

VIII. Charles-Louis-Joseph de la Vieuville, marquis de Saint-Chamond, comte de Vienne & de Confolant baron de Villatte, fait mestre-de-Camp du régiment de dragons, ci-devant Fontboisard, par commission du 11. Janvier 1705. reformé après la paix d'Utrecht en 1714. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, & brigadier des armées du roi, de la promotion du 1. Février 1719. fut marié le 2. Juillet 1724. avec *Genevieve* Gruyn, née le 9. Juin 1703. seconde fille de feu *Pierre* Gruin, conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, & garde du trésor royal, & de *Catherine-Nicole* Benoise, sa veuve. Il en a eu *Catherine-Charlotte-Louise* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15. Avril 1725; *Charles-Louis-Auguste* de la Vieuville, comte de Vienne, né le 11. Septembre 1726; *Charles-Nicolas-Toussaint* de la Vieuville de Saint-Chamond, comte de Miolans, né le 1. Novembre 1730. mort le 25. Août 1732. & enterré aux Minimes; & *Genevieve* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15. Décembre 1732.

VIEUVILLE (Charles de la) I. du nom, marquis puis duc de la Vieuville, pair de France, succeda à son pere dans la charge de grand fauconnier, qu'il posséda peu de tems, puisqu'on trouve qu'André de Vivonne en fut pourvu en 1612. Il fut fait en 1616. capitaine de la premiere compagnie des gardes-du-corps du roi, aussi lieutenant-général en Champagne & Rethelois, & chevalier des ordres de S. M. à la promotion du 31. Décembre 1619. Il eut en 1622. la charge de maréchal de camp sous le duc d'Angoulême dans un corps de troupes de dix mille hommes de pied, & de 800. chevaux, qu'il conduisit jusques proche de Lyon, pendant le siége de Montpellier, où il se rendit pour y recevoir les ordres du roi touchant la marche de ces troupes. Il fut déclaté surintendant des finances à la place d'Henri de Schomberg le 21. Janvier 1623. & ayant eu le credit de faire congedier de la cour le 4. Février 1624. le chancelier de Sillery & le marquis de Puisieux son fils, secretaire d'état, ausquels il étoit redevable de sa fortune, il posseda la faveur du roi Louis XIII. qu'il conserva peu de tems. Le cardinal de Richelieu, qu'il introduisit dans les affaires, le supplanta bientôt après. Le roi lui donna lui-même son congé à Saint-Germain-en-Laye le 13. Août 1624. & en sortant d'auprès de S. M. il fut arrêté prisonnier par son ordre & conduit ensuite au château d'Amboise, d'où il se sauva un an après, & étant sorti du royaume, son procès lui fut fait par contumace. Après la mort du roi Louis XIII. il revint en France & fut rétabli dans tous ses biens, droits, honneurs, charges & dignités, par lettres du 11. Juillet 1643. qui furent enrégistrées au parlement de Paris le 24. du même mois. Le cardinal Mazarin le rappella à la cour & le fit une seconde fois surintendant des finances & ministre d'état en 1651. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort. Il obtint par brevet du roi donné à Poitiers le 26. Décembre 1651. l'érection de ses terres & baronnies de Nogent-l'Artaud-sur-Marne & de saint Martin d'Ablois & leurs dépendances, situées en la province de Champagne en titre & dignité de duché & pairie de France, sous l'appellation de *duché de la Vieuville*, avec cette clause que son decès arrivant avant l'enregistrement des lettres patentes de cette érection, son fils aîné & après lui le premier de ses descendans mâles, s'il venoit aussi à deceder avant cet enregistrement, jouiroit de l'effet du contenu en ce brevet, en conformité duquel il y eut des lettres patentes données à

Paris au même mois de Décembre 1651. mais elles n'ont point été enregistrées. Le duc de la Vieuville mourut à Paris le 2. Janvier 1653. & fut enterré en sa chapelle en l'église des Minimes de la Place royale, où se voit son tombeau. * *Voyez* les mémoires du maréchal de Bassompierre ; ceux du duc de Rohan ; ceux d'un favori du duc d'Orleans (Daniel, sieur du Boisdennemets) ceux d'Arnaud, sieur d'Andilly ; l'*histoire de Venise* de Baptiste Nani & autres historiens.

VIGENERE. (Blaise de) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Vigenere nâquit à Saint-Pourçain, ville du Bourbonnois sur les confins de l'Auvergne en 1522. puisqu'il dit à la fin de son traité des chifres qu'en 1585. il étoit dans son année climaterique. D'autres mettent cependant sa naissance le 5. d'Avril 1523. Il étoit fils de Jean de Vigenere, écuyer, sieur de saint Pol en Bourbonnois, controlleur ordinaire des guerres, & de *Marguerite* Dulyon, fille du sieur de Passoc près de Montluçon. Après avoir commencé ses études dans la maison paternelle, on l'envoya à Paris à l'âge de 12. ans. Il y étudia pendant 4. ou 5. ans dans les colleges, & ensuite on le mit auprès du général Bayard, premier secretaire d'état du roi François I. Il y demeura jusqu'en 1545. qu'il accompagna M. de Grignan à la diete de Wormes. Après la rupture de cette diete il voyagea en Europe jusqu'en 1547. qu'il entra chez le duc de Nevers en qualité de secretaire. Ce seigneur étant mort en Fevrier 1562. & le comte d'Eu son fils ayant été tué à la bataille de Dreux, au mois de Décembre suivant, Vigenere quitta la cour & reprit ses études. Il reçut les leçons de Turnebe & de Dorat, qui étoient les plus habiles de ce tems-là dans la langue grecque. Il étudia aussi l'hebreu, & il n'étoit occupé que de ces études, lorsqu'en 1566. on l'envoya à Rome en qualité *de secretaire pour le roi.* Il revint en France en 1569. & se maria à Paris en 1570. On croit qu'il demeura attaché pendant tout ce tems-là à la maison de Nevers. Il étoit en 1585. secretaire de la chambre du roi. Il mourut à Paris le lundi 19. de Février 1596. âgé de 75. ans, & fut enterré à S. Etienne-du-Mont, où l'on a gravé son épitaphe. Outre les traductions que ce sçavant a faites, sçavoir: Des commentaires de Cesar en 1576. de Tite-Live en 1586. de Chalcondyle en 1577. de la chronique de Pologne de Jean Herburt de Fulstin, qu'il a continuée jusqu'au roi Henri de Valois 1573. de Villehardouin, 1584. de Ciceron, des orateurs, 1586. de l'amitié, 1579. il a fait plusieurs traités assez singuliers, entr'autres un traite des chiffres, 1587. des cometes, 1578. du feu & du sel, de l'or & du verre ; des lampes des anciens ; les images ou tableaux de plate peinture de Philostrate Lemnien, 1579. traduction du grec. L'art militaire d'Onosander & plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans les *mémoires* du pere Niceron, tom. XVI. & XX. Vigenere avoit une fille unique qui étoit très-sçavante, principalement dans les langues, qu'elle possedoit aussi bien que son pere. Elle épousa en premieres noces. M. Bonacursy, frere de celui qui avoit été marié avec la fille unique du célebre Cujas. Ces deux freres étoient de Rouen. La fille de Vigenere épousa en secondes noces M. le Ragois, sieur de la Rapiniere, gentilhomme servant chez le roi, bel esprit & qui faisoit bien des vers. * Mémoires manuscrits de feu M. Henry, avocat. *Journal du regne de Henri IV.* par Pierre de l'Etoille, tom. 2. p. 121. Les *mémoires* du P. Niceron & les auteurs qu'il cite. Mais il faut s'en tenir pour l'historique à ce que nous venons de rapporter. Pierre de l'Etoille dit que Vigenere mourut d'une maladie fort étrange ; „ car, dit-il, il lui sortit un chancre du corps qui „ lui gagna de telle façon la bouche, que nonobstant tous „ les remedes des médecins & chirurgiens, il demeura „ suffoqué faute de respiration. Il étoit, ajoute-t-il, homme très-docte mais vicieux. "

VIGGERS (Jean) *cherchez* WIGGERS.

VIGNE (Michel de la) *Ajoutez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.* Il étoit de Vernon en Normandie, docteur en médecine, & fut doyen de la faculté de médecine de Paris. Il eut tant de zele pour son corps, qu'il s'éleva avec beaucoup de force contre les médecins étrangers qui exerçoient la médecine à Paris illicitement. Il a prononcé sur ce sujet deux discours latins, dans lesquels il attaque en particulier Theophraste Renaudot, médecin de Montpellier. Le premier de ces discours a été prononcé le 9. Décembre 1643. le second les calendes de Mars 1644. L'un & l'autre a été imprimé *in-4°.* en 1644. à Paris. Il est devenu encore plus célebre par la naissance qu'il a donnée à mademoiselle de la Vigne, si connue par ses poësies. *On en a parlé aussi dans le Dictionnaire, mais on ne sera pas fâché que nous ajoutions ce qui suit :*

VIGNE (Anne de la) fille de Michel de la Vigne, *dont on vient de parler*, nâquit à Vernon en Normandie, & montra de bonne heure un esprit délicat & un goût exquis pour la belle litterature, & sur-tout pour la poësie. on trouve en effet toutes ces qualités dans ses vers, jointes à beaucoup de noblesse. Elle avoit aussi un grand penchant pour la philosophie, & sur-tout pour celle de Descartes, comme mademoiselle Descartes le dit dans une piece en vers françois, fort ingénieuse, intitulée, *l'ombre de Descartes à mademoiselle de la Vigne.* Cette demoiselle répondit à l'ombre dans le même goût & de la même maniere, c'est-à-dire, en vers françois. Cette piece se trouve p. 29. du *recueil de vers choisis* donné par le P. Bouhours Jesuite. On trouve dans le même recueil plusieurs autres pieces qui sont de mademoiselle de la Vigne, sçavoir 1. une ode au roi sous le nom de monseigneur le dauphin, qui a eu de grands applaudissemens. Mademoiselle de la Vigne reçut peu de tems après de la main d'un inconnu, une petite boëte de coco, où étoit une lyre d'or émaillée avec une ode, intitulée, *à Climene.* Mademoiselle de la Vigne y répondit par des stances que l'on trouve dans le même recueil, avec le madrigal à Iris en lui envoyant ces stances. Tout cela donna lieu à d'autres pieces que l'on vit partir de mains aussi délicates, & que l'on trouve réunies dans un petit *in-8°.* imprimé à Paris en 1673. On a encore de mademoiselle de la Vigne l'ode à mademoiselle de Scuderi, sur le prix d'éloquence que cette demoiselle avoit remporté à l'académie Françoise, & qui se trouve à la fin de l'histoire de cette académie, par M. Pellisson, de l'édition de 1672. Dans les œuvres de Pavillon, p. 288. de l'édition de Paris 1720. on lit encore une réponse très-spirituelle de mademoiselle de la Vigne à la lettre que M. Pavillon feignoit de lui adresser de l'autre monde. Voilà les pieces les plus connues de cette demoiselle, qui mourut en 1684. à Paris. Elle n'a jamais été mariée, & sur la fin de ses jours elle fut violemment attaquée de la pierre, dont elle mourut à la fleur de son âge. * *Parnasse François in-12.* par Titon du Tillet, p. 358. & p. 368. de l'édition *in-fol. Mémoires du tems.* Notes de M. de la Monnoie sur les *jugem. des sçav.* de M. Baillet, n°. 1558.

VIGNEROT. *Additions à faire dans la généalogie de de ce nom rapportée dans le Dictionnaire historique.*

IV. René Vignerot, seigneur de Pont-de-Courlai & de Glainai, &c. veuve de *Jean-Baptiste* de Beauveau, de Pimpean, &c. *lisez ainsi* veuve de *Jean-Baptiste* de Beauveau, seigneur de Pimpean. *Cette correction ne regarde que l'édition de ce Dictionnaire de 1732.*

VII. Armand-Jean, *lisez* Louis-Armand de Vignerot du Plessis, marquis de Richelieu, comte d'Agenois, baron de Quebriac, heritier du duché-pairie d'Aiguillon, gouverneur de la Fere en Picardie, & autrefois mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie. Il est mort à Paris le 22. Octobre 1730. âgé de 76. ans 13. jours, étant né le 9. Octobre 1654. & il fut inhumé le 24. en l'église de Sorbonne. *Marie-Charlotte* de Mazarin, sa femme, étoit morte à Dieppe le 13. Mai 1729. dans la 68. année de son âge.

VIII. Armand-Louis de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois, marquis de Montcornet, baron des baronnies de Vereil & de Bologne, gouverneur pour le roi des ville & citadelle de la Fere, & ci-devant mestre-de-camp lieutenant du régiment de Toulouse cavalerie, ayant herité par la mort de

son pere du duché d'Aiguillon, il poursuivit de l'agrement du roi au parlement de Paris le rétablissement de la pairie en sa faveur, ce qu'il obtint par arrêt du 10. Mai 1731. avec rang seulement du jour de sa reception. En conséquence, il prêta le serment accoutumé & prit seance au parlement le 28. du même mois de Mai 1731. Il a eu d'*Anne-Charlotte* de Crussol, outre le fils *qui est rapporté dans le Dictionnaire, Marie-Anne-Julie* de Vignerot du Plessis, née le 29. Avril 1723. morte le 16. Mai 1728. & inhumée dans l'église de Sorbonne; *Armande-Charlotte* de Vignerot du Plessis, née le 5. Juin 1725; *Armand-Louis-Gilles* de Vignerot du Plessis, né le 1. Mai 1729; & *Armand-Jules Charles* de Vignerot du Plessis, né le 5. Decembre 1730.

VIGNIER (Nicolas) pere de Jerôme Vignier prêtre de l'Oratoire, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit fils de Nicolas Vignier, fils d'un avocat de la noble & ancienne famille des Vigniers. Il nâquit dans la religion prétendue reformée que son pere professoit, & devint bientôt célebre dans ce parti. Il fut secretaire du synode national des églises prétendues-reformées de France, tenu à Gap au mois d'Octobre 1603. & de celui qui fut assemblé à Alais pendant les mois d'Octobre, de Novembre & de Decembre 1620. Il fut aussi ministre de l'église de sa secte à Blois. Ce fut par l'ordre du synode Protestant tenu à la Rochelle aux mois de Mars & d'Avril 1607. qu'il fit son *théâtre de l'Antechrist*. Ce mauvais ouvrage plein de calomnies grossieres contre l'église Romaine, fut présenté au synode de saint Maixent qui se tint dans les mois de Mai & de Juin 1609. & examiné ensuite par l'academie de Saumur, alors occupée par les Protestans, qui lui donna son approbation. Cet ouvrage fit du bruit; & les Protestans moderés le trouverent trop vif. Vignier publia encore un traité *De Venetorum excommunicatione*, contre le cardinal Baronius. Dieu accorda son retour à l'église Catholique aux prieres & au zele de l'un de ses fils, Jerôme Vignier. Nicolas Vignier avoit eu soin aussi avec *Jean* son frere, de faire imprimer l'histoire ecclésiastique de son pere Nicolas Vignier, mort le 13. de Mars 1596. *& dont on a parlé dans le Moreri*. Pour Nicolas, pere de Jerôme, nous ignorons combien il vécut encore depuis sa conversion. * *Mémoires du tems*. Synodes nationaux des églises reformées recueillis par le sieur Aymon, apostat de l'église Catholique, &c.

VIGNIER (Jerôme) prêtre de l'Oratoire. *Il faut ajouter à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire, que* dans un voyage qu'il fit en Lorraine, il trouva à Mets un ancien manuscrit de choses arrivées en cette ville, dans lequel il étoit parlé au long de la fameuse Jeanne d'Arq, dite *la pucelle d'Orleans*. Ce manuscrit porte qu'elle fut mariée après l'expedition dont on prétend ordinairement que la fin lui couta la vie, avec le sire d'Hermoise, chevalier, & le P. Vignier trouva dans le même-tems le contrat de ce mariage dans le trésor de M. des Armoises, d'une illustre maison, & de l'ancienne chevalerie. Ce contrat portoit: qu'en *l'an 1436. Robert des Armoises avoit épousé Jeanne d'Arq*, dite *la pucelle d'Orleans*. Si ces deux pieces sont vraies, Jeanne d'Arq n'a donc pas toujours été fille, & ce qui est encore plus important, elle n'a donc pas été brulée par les Anglois en 1429. On trouve sur ce sujet une lettre de M. Vignier, frere de Jerôme, dans le *mercure de France, Février 1725*. & une autre dans le *mercure de Mars de la même année*. On croit que l'ouvrage de saint Fulgence sur la grace, que Jerôme Vignier vouloit faire imprimer lorsqu'il mourut, & dont le public est privé, est dans la bibliotheque des Jésuites de Paris, au moins assure-t-on que c'est entre leurs mains que cet ouvrage a passé. La mere de Jerôme Vignier est mal appellée par quelques-uns *Olympe le Blond*, elle se nommoit *Olympe Belon*, & étoit fille de *H.* Belon, auteur d'un livre intitulé *Le trésor de l'ame chrétienne*, qu'il dédia à *Roberte* Mougne sa femme. Jerôme Vignier pressé par son pere de se marier à une demoiselle de la religion protestante, lui fit l'aveu de sa conversion à la religion Catholique, & du dessein qu'il avoit pris de se faire Chartreux. Il se retira en effet dans cet ordre: mais sa santé ne s'accommodant point des austerités qu'on y pratique, il entra dans la congregation de l'Oratoire en 1630, n'ayant encore que 24. ans. Dès 1634. son mérite le fit nommer superieur de la Rochelle, puis de Tours, de Lyon, & enfin de saint Magloire à Paris où il demeura depuis jusqu'à sa mort. Dieu lui accorda la conversion de son pere. Outre les ouvrages qui sont de lui & *dont on a parlé*, il est encore auteur de *l'oraison funebre de Jean-Baptiste le Goux de la Berchere premier président du parlement de Bourgogne*, & qui fut imprimée à Dijon *in-4°*. 1632. Il étoit très-sçavant dans les langues grecque, hebraïque & chaldaïque, & il possedoit à fond les belles lettres. On a même de lui quelques paraphrases de pseaumes & d'autres poësies, fort goutées en son tems. * Niceron, *mém. t. 2. & 10.* &c. *Mém. manuscrits*.

VIGOR. (Simon) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri*. Simon Vigor, illustre par ses écrits & par les dignités ausquelles il a été élevé, nâquit à Evreux. Il étoit fils de *Renaud* Vigor médecin des rois Charles IX. Henri III. & premier médecin de Catherine de Medicis leur mere. Né avec beaucoup de disposition & d'inclination pour les sciences, son pere qui les aimoit aussi beaucoup, fut son premier maître. Cependant Renaud persuadé que Paris étoit le centre de toutes les sciences, ne tarda pas à y envoyer son fils, qui y fut reçu de la maison de Navarre en 1540. Dans le même-tems il fut élu recteur de l'université, puis curé de la paroisse de saint Germain-le-vieux dont le patronage appartient à la nation de Normandie. En 1545. il prit le bonnet de docteur & fut presque aussi-tôt pourvu de la dignité de pénitencier de l'église d'Evreux. Il la remplissoit avec honneur & zele lorsqu'il accompagna au concile de Trente Gabriel le Veneur son évêque. A son retour on lui offrit la cure de saint Paul à Paris, qu'il accepta. Il s'acquit dans cette place beaucoup de réputation par le zele qu'il montra dans ses sermons & dans ses controverses contre les Calvinistes, & il eut la consolation de voir que Dieu avoit répandu ses bénédictions sur ses discours, & que plusieurs heretiques touchés, éclairés, persuadés, étoient rentrés dans le sein de l'église. Il faut compter entre ses plus illustres conquêtes le célebre Pierre Pithou, sieur de Savoye si connu dans la république des lettres. Elisabeth de France, reine d'Espagne, étant morte, Simon Vigor fut chargé de faire son oraison funebre qu'il prononça le 26. d'Octobre 1568. Elle fut très-applaudie, & elle a été imprimée. Deux ans auparavant il s'étoit engagé dans une conference avec les ministres de l'Epine (Carme apostat) Barbas ministre de la reine de Navarre, Sureau de la Rosiere, & Oulbras ministre de Houdan. Il eut pour second dans cette conference, Claude de Saintes, depuis évêque d'Evreux. Ce qui donna lieu à cette conference fut le dessein où le duc & la duchesse de Bouillon sa femme, petite-fille du duc de Montpensier, étoient de rentrer dans l'église Catholique dont leur naissance les avoit éloignés. Comme ils ne vouloient rien faire legerement ils choisirent Vigor pour se faire éclaircir de leurs doutes. M. de Montpensier lui en écrivit, & lui demanda pour second Claude de Saintes, dont le merite lui étoit pareillement connu. Ruzé confesseur du roi, qui avoit été précepteur du fils unique de M. de Montpensier, fut témoin de la dispute. On y appella un notaire & un secretaire Catholiques, un notaire & un secretaire de la religion prétendue reformée, pour écarter tout soupçon de partialité. La dispute fut vive & longue, & Vigor & de Saintes y eurent tout l'avantage, de l'aveu même des ministres. Elle duroit encore lorsque Vigor tomba malade & fut reduit à l'extrémité: mais ayant recouvré la santé, son premier soin fut de publier les actes de cette conference: ils parurent en 1568. à Paris. Ce succès l'encouragea à travailler à la conversion des heretiques. Il fit des controverses à Rouen, à Metz, à Amiens, à Paris, & Dieu se servit de ces conferences pour ramener à la verité un grand nombre de ceux qui en étoient éloignés. Vigor accepta ensuite la théologale de l'église de Paris, & devint en peu de tems prédicateur

du roi Charles IX. qui le nomma à l'archevêché de Narbonne après la mort du cardinal François Pizani en 1570. Dès qu'il fut sacré il se rendit en son diocèse, & il y travailla pendant six ans avec autant de zele & de fruit qu'il avoit fait ailleurs. Il mourut à Carcassonne le 1. de Novembre 1575. Dès 1577. on fit une premiere édition de ses sermons sous ce titre: *Les sermons & prédications Chrétiennes & Catholiques pour tous les jours de carême & féries de Pâques, &c. faites en l'église de S. Etienne-du-Mont à Paris, par feu de bonne mémoire Simon Vigor, &c. Item sur les dimanches & fêtes depuis la Trinité jusqu'à l'avent, tome 2. Item, sur le symbole des apôtres & pour l'avent, faits en l'église de S. Merri à Paris, &c. Item, actes de la conference tenue à Paris ès mois de Juillet & Août 1566. entre deux docteurs de Sorbonne & deux ministres de Calvin; le tout revu par M. Jean Christi, docteur en la faculté de théologie à Paris, & théologal à Nantes.* Il y a eu une autre édition en 1684. en 4. vol. *in-4°.* Jean Christi qui a revu ces sermons étoit parent de Vigor, & né comme lui sur la paroisse de saint Thomas à Evreux, & Vigor lui laissa tous ses ouvrages. Simon Vigor a eu deux neveux, le premier est mort chanoine & prevôt de l'église métropolitaine d'Auch en 1602. Le second qui s'est beaucoup distingué par son zele pour l'église Gallicane & par ses écrits, se nommoit aussi Simon Vigor. Il fut conseiller au grand conseil, & mourut le 29. de Février 1624. âgé de 68. ans. Il a défendu Richer avec vigueur contre ses adversaires. On a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres: *Commentarius de auctoritate concilii generalis supra papam, ex responsione synodali Basileensi oratoribus Eugenii IV.* à Cologne 1613. *in-8°. Apologia de suprema ecclesiæ auctoritate, adversùs Andream Duval*, à Troies 1615. *in-8°. Assertio fidei Catholicæ ex quatuor prioribus conciliis œcumenicis*, &c. De l'état & gouvernement de l'église, &c. en françois. Tous ces ouvrages ont été réunis en un volume *in-4°.* imprimé à Paris en 1683. sous le titre de *Simonis Vigorii in magno consilio regio consiliarii opera omnia.* On lui attribue *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum Pulchrum regem Christianissimum & Bonifacium VIII. pont. ex variis scriptoribus.* Cette histoire est à la suite des actes sur cette affaire, imprimés *in-4°.* en 1613. * *Mémoires du tems.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoise.* MM. de Sainte-Marthe, *in Gallia Christiana.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiq. du XVI. siecle.* Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, &c.

VILLA (Guidon, marquis de) fameux général, né à Ferrare, vint jeune à la cour de Charles Emmanuel I. duc de Savoye. Il avoit à peine embrassé le parti des armes: qu'il fit paroître tant de valeur au siege d'Aste, que le duc de Savoye lui donna le marquisat de Cigliano. Il avoit été blessé à ce siege; mais il n'eut pas moins de valeur dans les autres occasions. Il en montra beaucoup dans les actions auprès de la Motta & de Lucedio, ce qui engagea le duc à le mettre à la tête de sa noblesse & de ses vassaux. Le marquis de Villa s'empara de Trino, après avoir mis lui-même le pétard à la porte. Il prit les villes d'Albi & de saint Damien, malgré la résistance des assiégés. Dans la guerre du duc contre les Genois, il eut beaucoup de part à la prise de plusieurs places, à la retraite du prince Amédée, à la défense d'Asti & de Verrue, & à la prise de Pontestura & de Moncalvo. Lorsque Louis XIII. força le pas de Suse, le marquis le défendit vaillamment, & lorsqu'il se fut rendu à Suse pour se faire penser de ses blessures, il reçut les visites du roi, du cardinal de Richelieu & de plusieurs autres grands, de qui il reçut beaucoup d'éloges. Le duc de Savoye par reconnoissance lui permit d'écarteler les armes de Savoye avec les siennes. Victor Amedée ayant succedé à son pere en 1630. le marquis le servit avec la même fidelité & le même zele contre les François & contre les Espagnols. Il alla au secours d'Odoard, duc de Parme, contre les derniers qu'il battit de même que les Modenois près du pont de Lenza. Il mit en deroute la cavalerie ennemie & s'empara du château de S. Jean dans le Plaisantin. Il revint ensuite heureusement dans le Piémont malgré tous les obstacles qu'on lui opposa. Il ne combattit pas avec moins de valeur que de succès contre dom Martin d'Aragone, & il fut par-tout à la tête des troupes à la bataille de Monbaldone. Il aida au comte de Harcourt à faire lever le siege de Casal. Il reprit depuis Ceva, & s'empara de Moncalvo au plus fort de l'hiver. En considération de tant de belles actions, le roi de France le nomma lieutenant-général de ses armées en Italie, sous le prince Thomas de Savoye. Le pape Urbain VIII. le souhaita, comme vassal né du pape, pour son général, dans les differens qu'il eut au sujet du duché de Castro. En 1648. étant avec le duc de Modene, pour lors généralissime de l'armée des François, & le maréchal du Plessis-Praslin, donnant avec eux des ordres au siege de Cremone, il fut tué d'un boulet de canon. On assure que s'il étoit vaillant, comme il l'a tant de fois montré, il n'étoit pas moins charitable envers les pauvres, & généreux à l'egard de tout le monde. * Lorenzo Crasso, *elogii di capitanei illustri*, pag. 248. &c.

VILLANI (Jean) natif de Florence, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on ne parle pas assez exactement de* l'histoire qu'il a composée; *il faut ajouter ce qui suit.* La premiere édition de cette histoire fut faite à Venise en 1537. *in-fol.* mais il y manque les deux derniers livres. Celles de 1552. & 1587. au même lieu sont plus complettes. La meilleure édition de cette histoire qui est écrite en italien, est celle qui a été donnée par le sçavant Louis-Antoine Muratori dans le tome 13. de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Elle est augmentée de supplemens tirés d'un bon manuscrit.

VILLARCEAUX (Magdelene de) *voyez* MORNAI.

VILLAREAL (Emmanuel-Fernandés) *Dans les citations de cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* on lit *les antiquités de Baillet*, au lieu de *l'anti-Baillet.*

VILLARS, maison originaire de Lyon. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CHAPELLE & DUCS de VILLARS.

VI. LOUIS-HECTOR marquis, puis duc de Villars, pair & maréchal de France, &c. & *Louis* de Villars, né le 22. Décembre 1702. *lisez* le 22. Décembre 1703.

Changez ainsi qu'il suit le degré

VII. HONORE'-ARMAND de Villars, duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de la Nocle, comte de la Roche-Milley, gouverneur général des pays & comté de Provence, de la ville de Marseille, & de la Tour de Boue, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, & l'un des 40. de l'Académie Françoise, né le 4. Octobre 1702. fut pourvu en survivance à l'âge d'onze ans & demi du gouvernement de Provence, pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 9. Avril 1714. & fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie ci-devant du Trone par commission du 26. Mars 1718. Il servit en 1733. en Italie auprès du maréchal son pere, & ayant apporté au roi le 4. Janvier 1734. la nouvelle de la prise du château de Milan, S. M. le nomma brigadier le 13. Février suivant, & lui donna au mois d'Août le gouvernement de la Tour de Boue à Marseille, vacant par la mort du maréchal son pere, à la place duquel il fut reçu à l'Académie Françoise le 9. Décembre 1734. Il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 20. du même mois, après avoir prêté le serment accoutumé. Il a été marié le 5. Août 1721. avec *Amable-Gabrielle* de Noailles, née le 18. Février 1706. seconde fille d'*Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, &c. & de *Françoise-Charlotte-Amable* d'Aubigné. Elle fut faite dame du palais de la reine, sur la démission de la maréchale de Villars sa belle-mere, au mois de Dé-

cembre 1727. Il n'est sorti de ce mariage qu'une fille, née le 18. Mars 1723.

VILLARS, (Louis-Hector de) duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de la Nocle, comte de la Roche-Milley, Golleville, la Chapelle, Villeneuve, &c. & ministre d'état, maréchal général des camps & armées du roi, doyen des maréchaux de France, &c. *Ajoutez à son éloge, qui se trouve fort au long dans le Dictionnaire*, que le roi l'ayant nommé pour aller commander sous les ordres du roi de Sardaigne, les troupes que S. M. avoit fait passer en Italie, le déclara le 18. Octobre 1733. maréchal général de ses camps & armées, titre qui n'avoit point été accordé depuis le maréchal vicomte de Turenne, qui par[illegible] en avoit été honoré le premier. Le maréchal de Villars partit de Fontainebleau le 25. du même mois pour se rendre en Italie; & étant arrivé le 11. Novembre au camp sous Pisighitone, il prit le commandement de l'armée, & se rendit maître de cette place par capitulation après douze jours de tranchée ouverte. Il alla mettre ensuite le siege devant le château de Milan, qu'il prit de même par capitulation le 14. jour de l'ouverture de la tranchée. Après cette conquête, il fit attaquer dans les formes les villes de Novare & de Tortone, qui furent obligées pareillement de se rendre. Il fit l'ouverture de la campagne suivante dès le mois d'Avril; mais sa santé extremement alterée par les fatigues de la précedente, qui avoit été continuée jusqu'au milieu de l'hiver, l'ayant mis hors d'état de rester à la tête des troupes, il demanda la permission de revenir en France. Après l'avoir obtenue, il partit le 27. Mai 1734. du camp de Bozolo. Etant arrivé à Turin le 3. Juin il y tomba malade, & les remedes qu'on lui fit prendre, n'ayant eu aucun succès, il reçut ses sacremens, & mourut le 17 du même mois, âgé de 82. ans au plus, n'étant point né au mois de Mai 1651. comme les nouvelles publiques de Paris l'ont marqué; car outre que cette date ne s'accorde pas avec celle du contrat de mariage de ses pere & mere, qui est (suivant l'*histoire des grands officiers de la couronne, t. 5. p. 106.*) du 24. Janvier 1651. il est certain que le maréchal de Villars avoit eu un frere aîné, nommé *Pierre-Hiacinthe*, & appellé le *marquis de Villars* dès l'année 1654. mort âgé de 5. ans & demi, suivant les registres mortuaires de la paroisse S. Sulpice de Paris, qui portent qu'il fut transporté le 16. Septembre 1657. aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques, lieu de sa sépulture. Ce qui fait voir que le maréchal de Villars ne pouvoit être né plutôt qu'en 1652. & même que vers la fin de cette année. Le lieu de la naissance, & les noms de baptême de ce maréchal sont aussi des problêmes. Plusieurs prétendent qu'il étoit né à Moulins en Bourbonnois, & que le nom d'*Hector* ne lui a point été imposé au baptême. Ce qui est de certain, c'est que dans l'acte de baptême de *Marie-Therese* de Villars sa sœur, dont il fut parrein, en date du 2. Février 1661. il est nommé *Claude-Louis-Hector* de Villars. Quoi qu'il en soit, ses talens pour la guerre, & ses exploits militaires, le feront toujours regarder comme un des plus grands & des plus heureux capitaines qui ait commandé depuis long-tems les armées de France. Sa famille lui fit célébrer avec un grand appareil un service solemnel dans l'église de S. Sulpice à Paris sa paroisse, le 27. Janvier 1735.... M. Seguy abbé de Genlis, & prédicateur du roi, y prononça l'oraison funébre, qui a été depuis imprimée en 1735. On a donné en Hollande les *Mémoires de M. de Villars, jusqu'en 1700.* dont on attend la suite.

VILLARS. (N. de Montfaucon de) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* N. de Montfaucon de Villars étoit petit-fils de JEAN-FRANÇOIS de Montfaucon de Roquetaillade Canillac Villars, diocèse d'Alet, & parent du pere dom Bernard de Montfaucon, sçavant religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur. Nous ignorons le nom de son pere. Sa mere s'appelloit Montgaillard. L'abbé de Villars (car il avoit embrassé l'état ecclésiastique) vint de Toulouse à Paris dans le dessein de s'y avancer par la prédication, & il brilla en effet par son esprit & par ses talens. Quoique fort jeune, il se fit des amis illustres, & se lia avec plusieurs personnes que l'on recherchoit à cause de leur esprit, dans les meilleures compagnies. Il composa differens ouvrages, dont un des plus connus, & qui eut des suites, est *Le comte de Gabalis, ou entretiens sur les sciences secretes*, avec une deuxiéme partie intitulée : *Les génies assistans & les gnomes irréconciliables.* La premiere édition de comte de Gabalis est de 1670. à Paris. Les cinq entretiens qui le composent, sont le résultat des conferences agréables que l'auteur avoit à la porte de Richelieu avec une troupe de gens de bel esprit & de bonne humeur comme lui. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de finesse d'esprit & une grande délicatesse de style. Cependant on n'y fit pas beaucoup de réflexion d'abord; mais ensuite il fit du bruit. On en craignit d'autant plus les consequences, qu'il étoit difficile de deviner si l'auteur n'avoit voulu que badiner, ou si ce n'étoit pas sérieusement ses propres sentimens qu'il debitoit. Son livre fut supprimé, & lui-même fut interdit de la prédication. Le comte de Gabalis a été réimprimé en 1684. avec une lettre de l'auteur & une réponse qu'il suppose lui avoir été faite. En 1708. il reparut de nouveau à Amsterdam chez Pierre Roger (c'est-à-dire à Paris chez la veuve Barbin.) On en a encore fait une édition en 1715. Dans le tems même de la premiere édition l'auteur avoit part à un autre ouvrage qui justifioit encore la défense qu'on lui faisoit de prêcher. Cet ouvrage, qui a pour titre, *L'amour sans foiblesse*, parut en 1671. à Paris en trois volumes *in-12.* C'est un roman moitié historique, moitié philosophique. L'ouvrage intitulé, *Le geomyler*, qui en faisoit partie, est en entier de l'abbé de Villars : on l'a donné séparément en 1729. à Paris *in-12.* divisé en deux parties. L'auteur suppose que c'étoit une traduction d'un roman arabe, faite d'après une traduction en mauvais castillan, & l'on trouve à la fin une lettre du même sur cette prétendue traduction. Les chagrins que ces ouvrages pouvoient attirer à l'abbé de Villars ne l'empêcherent pas de composer la *suite du comte de Gabalis, ou nouveaux entretiens sur les sciences secretes touchant la nouvelle philosophie.* Mais cette suite ne fut imprimée que long-tems après la mort de l'auteur, à Amsterdam 1715. *in-12.* Elle contient sept entretiens que l'abbé de Villars feint d'avoir eus avec Jean le Brun (Janus Brunus) & dans lesquels il attaque M. Pascal, M. Descartes, & plusieurs autres grands hommes. On ne trouve point dans cette suite toute la délicatesse ni toute la finesse des premiers entretiens. On trouve encore moins ces avantages dans le petit traité *De la délicatesse*, que l'abbé de Villars fit en 1671. pour venger les entretiens d'Ariste & d'Eugene du P. Bouhours que Barbier d'Aucour, de l'académie Françoise, avoit vivement & solidement attaqués dans la premiere partie des *Sentimens de Cleanthe.* Cet académicien répondit à cet écrit, *De la delicatesse*, dans la deuxiéme partie des sentimens de Cleanthe, & se servit de cette occasion pour découvrir de nouvelles taches dans le livre du pere Bouhours. Les autres ouvrages de l'abbé de Villars sont : *Réflexions sur la vie de la Trappe: Critiques des pensées de M. Pascal: Lettre contre M. Arnauld; Critique de la tragédie de Berenice*, de M. Racine. L'abbe de Villars fut tué d'un coup de pistolet, à l'âge d'environ trente-cinq ans, vers la fin de l'année 1673. Les rieurs, malgré cet accident, disoient que c'étoient des *gnomes* & des *silphes* déguisés qui avoient commis cet attentat, pour le punir d'avoir révélé les secrets de la cabale, * *Memoires du tems.* Baillet, *Jugemens des sçavans*, t. 2. edit. de M. de la Monnoie, à l'article du P. BOUHOURS. Préface de la derniere édition des sentimens de Cleanthe. Vigneul Marville (dom Dargonne) dans le premier tome de ses *Mélanges d'histoire & de litterature*, &c.

VILLEGAIGNON, (Durand de) *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri*, nâquit à Provins en Brie, ou peut-être à Villegaignon même, qui n'en est qu'à trois lieues, & dont il a été seigneur. Il étoit fils de PHILIPPE

DURAND seigneur de Villegaignon, & de *Jeanne* Gallope. Etant entré dans l'ordre de Malte, où il fut reçu chevalier, il se distingua par sa valeur dans plusieurs expeditions ausquelles il se trouva. En 1541. il accompagna l'empereur Charles-Quint à celle d'Alger, qui fut si funeste à ce prince. Villegaignon y ayant été blessé, se retira à Rome, où il écrivit la relation de cette expedition. Il se distingua dans la suite contre les chevaliers qui passerent en Ecosse en 1548. pour arrêter les progrès des armes des Anglois, & il eut l'honneur d'accompagner en France la jeune reine d'Ecosse, qui épousa dans la suite le dauphin, qui fut le roi François II. Les Turcs ayant entrepris en 1551. de chasser les chevaliers de saint Jean de Jerusalem, de l'isle de Malte, que Charles-Quint leur avoit donnée en 1530. Villegaignon s'y transporta, en avertit le grand-maître Jean de Homedez, qui ignoroit ce dessein, que le chevalier avoit appris du connétable Anne de Montmorenci, & l'on se prépara à se défendre. La vigueur fut si grande de la part des chevaliers, que les Turcs échouerent. Villegaignon composa la relation de cette guerre, lorsqu'il fut de retour en France. Vers ce tems-là il fut nommé vice-amiral de Bretagne, & se brouilla avec le capitaine du château de Brest, à l'occasion des fortifications, & le roi ayant paru prendre le parti du capitaine, Villegaignon irrité, & qui souhaitoit d'ailleurs de s'enrichir, & de se faire une espece de souveraineté, s'embarqua pour l'Amerique. Pour mieux réussir dans son dessein auprès de l'amiral de Coligni, qui favorisoit secrettement les religionnaires, il feignit avant de s'embarquer, d'être dans les sentimens des Calvinistes, & fit entendre à l'amiral que son but étoit d'établir dans le nouveau monde la religion *de Geneve*, & d'y procurer un asyle à ceux de cette religion qu'on persécutoit en France. L'amiral réjoui de cette nouvelle, approuva son dessein, & persuada au roi Henri II. de favoriser cette entreprise, à l'exemple des Espagnols qui tiroient tant de richesses du nouveau monde. Villegaignon obtint deux grands vaisseaux bien équipés, & dix mille livres pour les premiers frais, & partit du Havre-de-Grace le 12. de Juillet 1555. mais la tempête l'obligea à gagner Dieppe, où il demeura jusqu'au 14. d'Août. S'étant remis en mer, il débarqua le 10. de Novembre suivant à l'embouchure de la riviere de Ganabara ou Rio-Janeiro au Bresil. André Thevet qui étoit de ce voyage, en a fait une relation fort infidelle : mais on en a une plus exacte de Nicolas Barré, qui accompagnoit aussi Villegaignon. Cette relation se trouve dans l'histoire de la nouvelle France de Marc Lescarbot. Villegaignon chassé par la marée d'un rocher où il voulut d'abord s'établir, gagna une petite isle à une lieue au-dessus, & y bâtit un fort qu'il nomma *de Coligni*, & il appella le pays *France Antarctique*. Comme ceux qui l'avoient suivi professoient la religion prétendue reformée, & qu'ils ne l'avoient accompagné que dans la vue de jouir en paix dans le nouveau monde de la liberté de conscience qu'on leur ôtoit en France, Villegaignon fit paroître d'abord un grand zele pour le Calvinisme, & en renvoyant les vaisseaux qui l'avoient amené, il écrivit à l'église de Geneve, & à l'amiral, de lui envoyer des ministres & autres qui pussent travailler à l'instruction des sauvages. Les vaisseaux étant repartis le 4. de Février 1556. le 6. trente artisans qu'il avoit amenés conjurerent contre lui, mais la conjuration fut découverte & dissipée. L'église de Geneve ayant reçu sa lettre, fit partir Pierre Richer ou Richier, & Guillaume Chartier de Vitré, ministres, avec quelques autres, surtout Jean de Leri d'Autun, qui a décrit ce voyage. Ils s'embarquerent à Honfleur le 19. de Novembre 1556. sur trois vaisseaux, dont Bois-le-Comte, neveu de Villegaignon fut fait vice-amiral, & arriverent au fort de Coligni le 10. de Mars 1557. Richer prêcha dès le même jour en presence de Villegaignon : on célebra la cêne le dimanche suivant, Villegaignon y participa, & se montra très-devot. Mais un des nouveaux venus, qui se faisoit nommer *Hector*, que l'on prétend avoir été docteur de Sorbonne, & qui s'appelloit, dit-on, *Jean-Cointat*, troubla un peu la ceremonie, en demandant où étoient les ornemens ecclésiastiques, & en prétendant qu'on devoit faire la cêne avec du pain sans levain, & mettre de l'eau dans le vin. Villegaignon, pour le satisfaire, en fit mettre secrettement, & depuis ils disputerent si souvent ensemble sur la transubstantiation, & la presence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, que les ministres qui pensoient differemment de Villegaignon, convinrent qu'il falloit consulter les églises protestantes de France & d'Allemagne, afin de terminer les disputes. Le ministre Chartier fut renvoyé pour cette consultation. Villegaignon promit de se soumettre à la décision des églises, & surtout à l'avis de Calvin ; & en attendant quand il fallut faire pour la seconde fois la cêne à la Pentecôte, il voulut que l'on mît de l'eau dans le vin, en prouvant par saint Cyprien que cela devoit être ainsi. Quelques jours après il déclara qu'il avoit abandonné le sentiment de Calvin sur l'Eucharistie, que cet homme étoit un méchant hérétique, & qu'il ne s'en rapporteroit plus qu'à la Sorbonne, & il n'assista presque plus au prêche depuis la fin de Mai. Les François, venus de Geneve, se voyant ainsi frustrés de leur espérance, ne vouloient plus lui obéir, ni travailler à son fort, & lui de son côté leur refusa des vivres : mais ils s'en embarrasserent peu, parce qu'ils en tiroient abondamment des sauvages, presque pour rien. Ils le quitterent peu après au nombre de quinze ou seize, qui s'embarquerent le 4. de Janvier 1558. dans un navire François venu du Havre-de-Grace. Cependant cinq d'entr'eux retournerent presque aussi-tôt au Bresil, & Villegaignon en fit noyer trois comme séditieux. Les autres arriverent en France le 26. Mai de la même année, & le sieur de Leri a donné la relation de ce voyage, plus fidelle, que ce que Beze en a dit dans son *histoire ecclesiastique*, & Jurieu dans son *apologie pour la Réformation*. On voit dans la relation de Leri, que Villegaignon avoit fait secrettement le procès de ceux qu'il avoit laissé embarquer, & qu'il l'avoit enfermé dans un petit coffre avec plusieurs lettres dont il avoit chargé le maître du vaisseau. Il y enjoignoit au premier juge de France, auquel il seroit donné, de les faire arrêter & bruler comme hérétiques : mais heureusement pour eux le procès tomba entre les mains de personnes de la religion prétendue-reformée, & par-là n'eut point de lieu. Les nouvelles que ces nouveaux venus donnerent en France de la conduite de Villegaignon, furent cause qu'on ne lui envoya aucun secours. Les Portugais qui en furent informés, & qui sçavoient qu'il n'étoit pas en état de leur résister, méditerent de lui enlever son fort ; mais il l'abandonna lui-même, & revint en France avec ses meilleurs effets. Il fut choisi en 1568. pour être ambassadeur de Malte à la cour de France, & il s'acquitta de cet emploi jusqu'à l'an 1570. qu'il demanda d'en être déchargé à cause de ses indispositions. Il mourut le 9. de Janvier 1571. dans sa commanderie de Beauvais, à une demi-lieue de Nemours, où l'on voit son épitaphe. Il faut avouer que Villegaignon avoit du courage, & qu'il en avoit plus d'une fois donné des preuves, mais il étoit dur & fantasque. Il avoit de l'étude & de la science, mais il étoit assez mauvais controversiste, quoiqu'il ait toujours voulu en soûtenir le personnage. Ses ouvrages sont : *Caroli V. imperatoris expeditio in Africam ad Algieram*, à Paris chez Charles Etienne, 1542. *in-8°. De bello Melitensi & ejus eventu Francis imposito ; ad Carolum V. commentarius*, à Paris, 1553. Nicolas Edoart Champenois, en a fait une traduction françoise, à Lyon 1553. *in 8°. Deux oraisons avant la cêne*, dans la relation du voyage de Leri, & dans l'*histoire de la nouvelle France*, par Lescarbot. *Epistola ad Calvinum*, du 31. Mars 1557. elle est dans Lescarbot, & dans la *Topographia Ecclesiastica orientalis*, par Hottinger : *Ad articulos Calvinianae, de sacramento Eucharistiae traditionis, responsiones*, &c. à Paris 1560. *in-4°.* contre Calvin & Richier. Il le composa à son retour du Bresil, & y joignit quatre lettres, l'une à l'église Chrétienne pour justifier sa conduite au Bresil ; l'autre au connétable de Montmorenci, où il lui prouve qu'il n'est point athée, comme on le lui avoit dit ; la troisiéme, à

l'église & aux magistrats de Geneve, par laquelle il propose de conferer avec Calvin, & tels autres qu'ils voudront, dans un lieu sûr, & finit par dire qu'il attendra leur réponse pendant 40. jours à saint Jean de Latran à Paris. Pierre Richer ou Richier répondit à Villegaignon, par une apologie latine en deux livres, qui parut à Geneve en 1561. *in-4°*. & en françois en 1562. Les autres ouvrages de Villegaignon sont: *De cœna controversiæ Philippi Melanchthonis judicio*, à Paris en 1551. *in-4°*. Paraphrase du chevalier de Villegaignon, sur la résolution des sacremens de M. Jean Calvin, à Paris, 1561. *in-8°*. Lettre à la reine mere du roi, sur les remontrances à elle faites, 1561. *in-4°*. Réponse aux libelles d'injures publiés contre lui, 1561. Propositions contentieuses entre le chevalier de Villegaignon & Jean Calvin, contenant la verité de la sainte Eucharistie, 1562. *in-4°*. *De consecratione mystici sacramenti, & duplici Christi oblatione*, &c. à Paris, 1569. *in-4°*. * *Voyez* le P. Niceron, dans ses *Memoires, tome XXII*. & les relations *citées dans cet article*.

VILLEMOT (Philippe) Cet auteur étoit né à Chalons sur Saone en 1650. mais il a passé une grande partie de sa vie à Lyon & à Paris. Il a été dans la premiere ville curé de la Guillotiere, fauxbourg de Lyon, pendant près de 30. ans, après avoir déja passé quelques années dans la société des Jesuites. Il fut dans la suite mené à Paris par M. l'abbé de Gouvernet, & madame de Louvois, veuve du ministre, le prit pour son conseil de conscience. M. Villemot est mort à Choisy sur la Seine, près de Paris le 11. Octobre 1713. On dit qu'il étoit habile orateur, & même zelé missionnaire. On n'a de lui qu'un ouvrage dans un goût fort different. C'est un *nouveau systême*, ou *nouvelle explication du mouvement des Planetes*, à Lyon, 1707. *in-12*. Ce systême a fait grand bruit, & a eu l'approbation des plus illustres astronomes. M. Falconet, de l'académie des belles lettres, l'a traduit en latin. Feu M. de Malezieux, chancelier de Dombes, en ayant repris quelques endroits, M. Rey medecin, éleve de M. Villemot, l'a défendu dans des reflexions imprimées dans le *journal des sçav. du mois d'Oct. 1727*. M. Villemot étoit de l'académie de Lyon. * Le P. Colonia, *hist. litt. de Lyon*, *t. 2*.

VILLENEUVE, (Arnaud de) *frere aîné du suivant*, marquis des Arcs, a été aussi fort celebre par son esprit. Il a été un des gentilshommes ordinaires de Henri III. roi de France, capitaine de 50. hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, gouverneur de la ville de Draguignan, & viguier de celle de Marseille, charge annuelle que la principale noblesse de Provence se faisoit autrefois un honneur de remplir. Louis XIII. érigea en faveur d'Arnaud de Villeneuve, en 1612. en marquisat, sa terre des Arcs, qui est au diocèse de Frejus. Dans la premiere partie des *théoremes spirituels* de Jean de la Cepede, premier président de la chambre des comptes de Provence, on trouve quelques vers de sa façon. C'étoit le gentilhomme de Provence le mieux fait. * Notes du P. Bougerel, de l'Oratoire, sur la lettre & l'ode de Malherbe, à M. de Villeneuve, t. 1. des *Memoires de litterature & d'histoire, premiere partie*.

VILLENEUVE, (N. de) gentilhomme Provençal, célebre dans le XVII. siecle. Il étoit de la célebre maison de Villeneuve, qui a fourni à Raimond Berenger, comte de Provence, *Romée* de Villeneuve, premier ministre de ses états, mort l'an 1250. & de qui sont descendus MM. de Villeneuve, marquis de Vence; à l'ordre de saint Jean de Jerusalem, *Elion* de Villeneuve, grand-maître de Rhodes, mort en 1346. (*Voyez son éloge dans le Moreri.*) à la vie religieuse, la bienheureuse *Rosseline*, Chartreuse, sœur de ce grand-maître, & qui mourut quatre ans après lui; à la France, *Louis* de Villeneuve, seigneur de Sorenon, chambellan de Charles VIII. & un des généraux de ses armées navales, connu sous le nom de premier marquis de Trans; enfin à l'église, plusieurs prélats illustres. Celui dont nous parlons étoit frere cadet d'*Arnaud* de Villeneuve, marquis des Arcs, *dont nous venons de parler*. M. de Villeneuve fut seigneur de la garde de Freinet, & de la Motte, villages situés au diocèse de Frejus: le premier au voisinage du golfe de Grimaud; le second auprès de Draguignan. C'étoit un des plus sçavans gentilshommes de son tems. Le poëte Malherbe, son intime ami, le loue beaucoup en plusieurs endroits de ses ouvrages, & nous avons plusieurs de ses lettres & de ses poësies qui lui sont adressées, entr'autres une ode qui ne se trouve point dans l'édition des œuvres de Malherbe avec les notes de Menage; mais qui a été imprimée dans le premier volume, premiere partie, des *Memoires de litterature & d'histoire*, chez Simart. Cette ode de Malherbe est au sujet d'une *histoire sainte*, que M. de Villeneuve avoit composée, & que ce poëte loue beaucoup. Ce gentilhomme avoit fait encore un autre ouvrage dont Malherbe parle dans une lettre qui précede l'ode dont on vient de parler. Il appelle cet ouvrage, le *Carnaval des honnêtes gens*. C'en étoit peut-être le titre. Car on ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé, non plus que l'*histoire sainte*. On trouve seulement des vers françois de ce gentilhomme, dans la seconde partie des *Théoremes spirituels* du premier président, Jean de la Cepede.

VILLERCEAUX, (Magdelene de) *voyez* MORNAI.

VILLIERS. (Pierre de) *Il faut ajouter ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725*. La meilleure édition des poësies de cet auteur d'abord Jesuite, & ensuite entré dans l'ordre de Cluni non reformé, est celle de 1728. à Paris, chez Collombat, *in-12*. Elle contient de plus que les autres éditions, l'*éducation des Rois*, poëme en quatre chants, plusieurs stances sur la vieillesse de l'auteur, & quelques autres poësies. Il faut aussi ajouter à ses ouvrages, les *verités satyriques en 50. dialogues*, *in-12*. La priere *dont on parle*, & qui a été imprimée en 1724. est une priere à J. C. en vers françois; la matiere de la Grace n'y est point assez exactement traitée. M. l'abbé de Villiers est mort à Paris le 14. Octobre 1728. âgé de près de 80. ans

VILLOISEAU, (Michel de) fut élevé sur le siége épiscopal d'Angers en 1240. & mourut au mois de Novembre 1261. selon son épitaphe que l'on voit dans le couvent des Dominicains qu'il avoit fondé à Angers en 1259. Il paroit par cette épitaphe que Villoiseau étoit le nom du lieu de la naissance de ce prélat, mais on ne sçait où il étoit situé. Il a fait des statuts synodaux que l'on trouve dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, de l'édition *in-4°*. 1680 p. 418. jusqu'à 423. Ceux qui commencent ce recueil, que l'on a cru pendant quelque tems être du même, sont de Guillaume de Beaumont son prédecesseur. Ce fut Michel de Villoiseau qui fut commis par Innocent IV. pour informer de la verité des reglemens des religieux de l'abbaye du Perray en Anjou, & ayant trouvé les accusations bien fondées, le pape lui adressa une bulle qui le commettoit de nouveau pour mettre dans cette abbaye des religieuses de l'ordre de Citeaux, qui y sont encore aujourd'hui. * *Memoires du tems*.

VINCENT DE LERINS. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725*. Il y en a qui croient que cet auteur étoit né à Toul. Il n'est pas vrai qu'il fût frere de S. Loup évêque de Troyes. Il fut élevé au sacerdoce. L'ouvrage que nous avons de lui est intitulé: *Memorial* ou *avertissement du Pelerin*. L'auteur y combat toutes les héresies, & y établit fortement l'autorité de la tradition: cet écrit allegue en témoignage le concile d'Ephese, & il dit qu'il écrivoit ce traité trois ans après ce Concile: ce qui en fixe l'époque à l'an 434. On en a un grand nombre d'éditions, & beaucoup avec des notes, & il a été plusieurs fois traduit & imprimé en françois. Vincent de Lerins avoit fait un second avertissement, dont il ne reste qu'une très-petite partie. Quelques-uns le font aussi auteur des objections contre lesquelles le zelé défenseur de la grace Chrétienne, saint Prosper a écrit. La meilleure édition de Vincent de Lerins, est celle que M. Baluze a donnée avec de bonnes notes.

VINCI. (Leonard de) *Ajoutez ce qui suit à l'article de ce grand peintre, pour servir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732*. Leonard de Vinci nâquit vers l'an 1443. au château de Vinci, situé dans le val d'Arno,

près de Florence. Son maître pour la peinture & pour le dessein fut André del Verrochio. Ses premieres études se firent à Florence. Il mourut de la maniere dont on l'a rapporté, vers l'an 1518. L'ouvrage le plus célebre de ce grand homme est son traité de la peinture, écrit en Italien, (*Lionardo da Vinci trattato della Pittura*) imprimé en cette langue à Paris en 1651. *in-folio*, & réimprimé depuis. Raphaël Trichet du Fresne, prit soin de la premiere édition. Il la donna sur deux manuscrits, dont l'un appartenoit à M. de Chantelou, & l'autre à M. Thevenot. La confrontation de ces deux manuscrits lui fut d'un grand secours pour y restituer un grand nombre de passages corrompus. M. de Chantelou avoit apporté le sien de Rome en 1640. Le chevalier del Pozzo lui en avoit fait présent. Ce n'étoit qu'une copie du manuscrit original, où le Poussin, pour éclaircir le texte, avoit ajouté des figures aux endroits qui paroissoient le demander. Mais les desseins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & proprement de simples esquisses, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Poussin. Celui-ci se plaignit dans la suite avec raison, qu'on avoit tellement altéré ses desseins en les gravant, qu'il ne s'y connoissoit plus. Dans la même année 1651. M. de Chambrai, frere de M. de Chantelou, en donna une traduction françoise. Leonard avoit fait un traité complet de l'anatomie du corps humain, & un autre de l'anatomie du cheval. Vasari fait mention de ces deux ouvrages avec beaucoup d'éloges: le premier étoit entre les mains de Francois Melzi; le second disparut lorsque Louis XII. roi de France, s'empara de Milan. A l'égard des desseins de Leonard, ceux qui sont averés sont très-rares. La bibliotheque Ambroisiane à Milan est le lieu où l'on en conserve une plus grande quantité. Ce ne sont cependant pour la plûpart que des figures démonstratives, accompagnées de reflexions que ce sçavant peintre mettoit par écrit à mesure qu'elles se presentoient, lorsque retiré à la maison de campagne de Melzi à Vavero, il cherchoit dans cette occupation laborieuse un nouveau genre de délassement, & un sujet d'instruction pour l'académie qu'il avoit établie à Milan. Si on excepte cette collection & quelques-autres recueils semblables, qu'on croit être dans le cabinet du roi d'Espagne, & dans celui du roi de Sardaigne, les desseins de Leonard répandus dans les cabinets des curieux, sont en fort petit nombre. Il y en a fort peu en France, & à peine en connoit-on de compositions entieres. M. le comte de Caylus, dont le goût & le discernement sont connus, a gravé avec autant d'esprit que de precision, une suite de têtes de charges ou de caracteres, sur les desseins originaux de Leonard de Vinci, & ce recueil est fort estimé. Il a paru en 1730. *in-4°.* à Paris, & il est précedé d'une lettre très-curieuse, sur les ouvrages & les talens de Leonard de Vinci. Elle est de M. Mariette le fils, libraire & imprimeur à Paris, homme d'esprit & d'érudition, & qui a une grande connoissance de la peinture, de la sculpture & de la gravure & de leur histoire. On trouve à la fin de cette lettre un catalogue raisonné des pieces qui ont été gravées d'après les tableaux ou desseins de Leonard de Vinci. Ce catalogue est encore de M. Mariette.

VINET. (Elie) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Elie Vinet nâquit vers l'an 1519. de Jean Vinet, laboureur, & de Collette Cate au village des Vinets, de la paroisse de saint Medard, sur la riviere de Ned, en la châtellenie de Barbesieux dans la Saintonge. C'est lui-même qui nous apprend ce détail dans son *Antiquité de Saintes*. Il y ajoute que ce village se nommoit *les Planches*, avant que ses ancêtres vinssent s'y établir; & que ce fut son grand pere *François* Vinet, qui quittant le pays où il demeuroit près de Montaigu dans le Poitou, alla en 1470. habiter dans ce nouveau canton, lequel fit changer son nom en celui des *Vinets*. Il fit ses premieres études à Barbesieux, & les continua à Poitiers pendant quatre ans. Il s'y fit recevoir Maître-ès-Arts, & retourné à Barbesieux, il s'y occupa à instruire la jeunesse, afin de se procurer de quoi venir à Paris, où il vouloit se perfectionner dans les Mathematiques qu'il étudioit dès-lors, & dans les belles lettres. André Govea, principal du college de Bourdeaux, ayant été informé de son merite, le fit venir dans cette ville en 1541. pour y professer, ce qu'il fit pendant près de six ans. En 1547. Govea l'emmena avec lui en Portugal, où le roi Jean III. l'appelloit pour établir à Conimbre un college sur le modele de celui de Bourdeaux. Mais Govea étant mort en ce royaume dès le 9. Juin 1548. Vinet revint à Bourdeaux, & continua d'y enseigner les belles lettres & les mathematiques, sous Jean Gelida principal de ce college à qui Vinet succeda le 19. de Juin 1558. Vinet remplit cette place de principal pendant 25. ans. En 1587. devenu infirme & âgé, on le déchargea de toutes fonctions, & on lui conserva seulement l'honneur & le revenu de sa place. Il mourut à Bourdeaux le 14. de Mai 1587. âgé de 78. ans, & fut enseveli avec beaucoup de pompe dans l'église de saint Eloi. C'étoit un homme grave qui avoit tous les talens nécessaires pour les emplois qu'il a exercés, infatigable au travail, & qui a toujours vécu dans le célibat. On lui doit des traductions de quelques auteurs; sçavoir, des sentences de Théognis, à Bale en latin & en grec, 1543. de la sphere de Procle, traduite en françois par lui-même, à Poitiers 1544. de la vie de l'empereur Charlemagne, écrite en latin par Eginart, & traduite en françois, à Poitiers 1546. des éditions de Sidonius Apollinaris, à Lyon 1554. des Grammairiens & des Rheteurs de Suetone, avec la vie de l'auteur à Poitiers 1556. de la sphere de Procle, traduite de grec en latin, à Paris 1557. de l'abregé de l'histoire Romaine, écrit en latin par Eutrope, à Poitiers 1553. de la sphere de Sacrobosco, en latin, à Paris 1556. des satyres de Perse, avec des scholies & un commentaire, à Poitiers 1560. du livre d'Ausone, *de claris urbibus*, avec un commentaire, à Poitiers 1565. de tous les ouvrages du même, à Bourdeaux 1575. avec les lettres de Symmaque & de saint Paulin à Ausone, & les vers de Ciceron, de Sulpicia, & de quelques autres anciens: le tout réimprimé en 1590. & 1604. à Bourdeaux, avec la vie & les éloges de Vinet, les deux livres de leçons de Joseph Scaliger sur Ausone, & la chronique de Bourdeaux de Gabriel de Lurbe, de Censorin, avec un opuscule de Vinet, *de anni Romani constitutione*, à Poitiers 1568. de Pomponius Mela, à Paris 1572. des écrits de Priscien, de Rhemnius Fannius, de Bede, de Volusius, de Balbus à Celse, de plusieurs livres sur les poids, les mesures, les monnoies, les nombres, &c. à Paris 1565. du songe de Scipion, avec un commentaire, à Bourdeaux 1579. de Michel Psellus sur l'arithmetique, la musique & la géometrie, en latin, de la version de Vinet, à Paris 1577. de Florus, à Poitiers 1563. Presque toutes ces traductions ou éditions sont accompagnées de notes, ou de scholies, ou de commentaires, & ont été plusieurs fois réimprimées. Outre cela Vinet a publié encore, l'*antiquité de Bourdeaux*, & de Bourg, presentée au roi Charles IX. le 13. d'Avril 1565. & imprimée à Bourdeaux en 1566. & depuis en 1576. augmentée, & avec des figures. L'*Antiquité de Saintes*, à Bourdeaux 1571. & depuis sous ce titre, *Saintes & Barbesieux. La maniere de faire des Solaires ou Cadrans*, à Poitiers 1564. *L'arpenterie*, &c. à Bourdeaux 1577. *Definitiones V. & VI. elementi Euclidis, ab Elia Vineto interpretata*, à Bourdeaux 1575. *De logistica, libri tres*, à Bourdeaux 1573. *Schola Aquitanica*, à Bourdeaux. Ce sont les reglemens du college de Bourdeaux qu'il avoit dressés. *Narbonensium votum, & ara dedicatio, insignia antiquitatis monumenta, Narbona reperta anno 1566. commentario illustrata ab Elia Vineto*, à Bourdeaux 1572. *De vita & moribus imperatorum Romanorum excerpta ex libris Sexti Aurelii Victoris*, &c. à Poitiers 1564. *Epistola ad Andream Schottum*, à la page 475. de l'*Hispania bibliotheca*, à Francfort 1608. *in-4°.* * Gabrielis Lurbei, *de illustribus*

lustribus Aquitaniæ viris libellus. P. Paschalii, *Elogium Vineti.* Les éloges de Sainte-Marthe, & ceux de M. de Thou, tirés de l'histoire de celui-ci par Teissier,&c. Baillet, *jugemens des sçavans sur les Critiques & les Grammairiens.*

VINTIMILLE. (Jacques, comte de) *Ajoutez au Moreri, édition de 1725.* qu'il avoit composé lui-même sa vie en françois, qui est demeurée manuscrite, de même que la traduction latine que le sçavant Philibert de la Mare conseiller au Parlement de Dijon, mort en 1687, en avoit faite. *Dans le Moreri, edition de 1732. on a mis par une faute d'impression,* de la Marc, *pour* de la Mare.

VIOLE, (D. Daniel-George) du diocése de Chartres, né en 1598. en la paroisse de Soulairs, dont son pere étoit seigneur, fit profession de la regle de saint Benoît dans le monastere des Blancs-manteaux à Paris le 19. de Decembre 1623. âgé de 24. à 25. ans, & mourut à Auxerre le 21. d'Avril 1660. Il a donné au public 1°. *la vie de sainte Reine d'Alyse, vierge & martyre,* avec une dissertation pour prouver que le corps de cette sainte est dans l'abbaye de Flavigni en Bourgogne. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1649. *in-8°.* Il en donna une seconde edition au même lieu en 1653. sous ce titre: *Apologie pour la veritable présence du corps de sainte Reine d'Alyse, dans l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, contre une pretendue translation du même corps, que quelques uns prétendent en avoir été faite en Allemagne, dans l'église cathedrale d'Osnabruck, sous l'empire de Charlemagne.* Cette seconde édition est augmentée de plusieurs reflexions en forme de réponse à un livre intitulé: *Eclaircissement sur la veritable relique de sainte Reine d'Alyse,* &c. avec les preuves tirées de la fondation, & autres chartes & anciens manuscrits de Flavigni. Le sujet de ce differend est, que M. le duc de Longueville étant à Munster en 1648. pour traiter de la paix, le pere François Marmesse, Cordelier de l'observance, son confesseur, l'engagea à demander à l'évêque & au chapitre d'Osnabruck, des reliques de sainte Reine, pour en gratifier ceux de son ordre, qui étoient depuis peu établis dans la chapelle de sainte Reine d'Alyse. Le pere Marmesse se croyoit d'autant mieux fondé à faire cette demande qu'il sçavoit que les Allemands assuroient que le corps de cette sainte étoit dans cette ville, & que Charlemagne l'y avoit transferé de l'abbaye de Flavigni, où il l'avoit fait déposer auparavant. Mais comme les Benedictins de Flavigni soutiennent que le corps de la sainte a toujours été conservé dans leur abbaye depuis l'an 864. cela donna lieu à une dispute qui eut des suites. Les Cordeliers publierent un écrit en faveur de la pretention des Allemands, & ce fut cet écrit que dom Viole refuta dans cette seconde édition. Les autres ouvrages de dom Viole, sont: *La vie de S. Germain évêque d'Auxerre,* avec un catalogue des personnes illustres du diocese d'Autun, *in-4°.* à Paris 1656. & *Historia monasterii Pontiniacensis, per chartas & instrumenta ejusdem monasterii;* dans le tome troisiéme du *Thesaurus anecdotorum,* des PP. DD. Martenne & Durand. Mais ce n'est point proprement une histoire; ce n'est qu'un recueil de chartres & d'autres actes que l'auteur avoit ramassés pour en composer ensuite une histoire. Dom Viole a laissé manuscrite une histoire de l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, au diocése d'Autun, ordre de saint Benoît, de la congregation de S. Maur, & une histoire latine des abbés de S. Germain d'Auxerre, avec le recit de ce qui est arrivé de principal sous leur gouvernement dans ce monastere, depuis l'an 560. jusqu'en 1650. Elle est conservée dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre en 5. vol. *in-folio.* * Dom le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur,* sur la fin. *Singularités historiques & litteraires,* tome premier, pages 478. & suivantes.

VION DE DALIBRAY, (Charles) *cherchez* DALIBRAY,

VIPERANI, (Jean-Antoine) né à Messine en Sicile vers l'an 1540. de Nicolas Viperani, & de Françoise Areulei, ayant embrassé l'état ecclesiastique, étudia la théologie avec les belles lettres & la poësie. Etant passé en Espagne, il se fit connoître à la cour de Philippe II. qui le mit au nombre de ses chapelains, & lui donna le titre de son historien. En 1581. il le nomma à la chantrerie de la chapelle royale de S. Pierre dans le palais de Palerme. En 1587. il fut fait chanoine de Gergenri, & en 1588. il fut nommé à l'évêché de Giovenazzo, dans le royaume de Naples,& sacré en 1589. par le pape Sixte V. Il gouverna ce diocése environ 23. ans, & mourut fort âgé au mois de Mars 1610. Il fut enterré dans une chapelle de sa cathédrale, avec cette épitaphe.

> JOANNES-ANTONIUS VIPERANUS, *Messanensis, doctrinâ & integritate conspicuus, de Philippo II. Hispan. rege optimè meritus, ad ejusdem regis nominationem Juvenacensis episcopus, à Sixto V. pontif. Max. creatus; qui plurium scientiarum libros edidit, populumque verbo & exemplo instruxit 23. anno sui prælatus senio confectus, obdormivit in Domino, anno 1610.*

Les ouvrages de Viperani ont été recueillis & imprimés en trois vol. *in fol.* en 1606. à Naples. La premiere partie contient ses discours, & ce qu'il a fait sur l'éloquence, & ses ouvrages historiques, ses poësies, & ce qu'il a fait sur l'art poëtique. La seconde, ses écrits de philosophie & de physique. La troisiéme, tout ce qu'il a fait de Moral & de Theologique. M. Baillet n'a point connu les poësiesde Viperani, du moins n'en fait-il aucune mention dans ses jugemens des sçavans sur les poëtes modernes. Il meritoit cependant plus que bien d'autres qu'il en parlât. On trouve une édition separée de ses poësies à Naples en 1593. *in-8°.* M. Gibert l'a aussi oublié dans ses jugemens sur les auteurs, qui ont écrit de la Rhétorique, quoiqu'il y ait plusieurs ouvrages de Viperani, qui pouvoient lui meriter une place honorable dans ces jugemens. * Mongitori *Bibliotheca sicula.* Toppi, *Bibliotheca Napoletana.* Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, dans la République des lettres,* tome XXV. & la préface du recueil des œuvres de Jean Antoine Viperani, &c.

VISCHER, (Jean) né à Wembdingen, ville de Baviere, en 1524. fils de George Wischer consul de ladite ville, fut fait maître en philosophie à Wittemberg en 1548. & créé docteur en medecine à Bologne en Italie en 1553. L'année suivante 1554. il commença à enseigner publiquement la medecine à Ingolstad; mais il ne professa qu'un an. En 1555. il fut appellé à Nortlingue ou Nortlingen, où il fut physicien ou medecin ordinaire. Le marquis George Frederic d'Onoltzbach le fit medecin de la cour en 1562. & en 1572. il fut fait professeur public en medecine à Tubinge. Il mourut dans cette ville, & dans cet emploi, en 1587. âgé de 63. ans. Il est auteur des ouvrages suivans: *Enarratio brevis aphorismorum Hippocratis,* &c. à Tubinge, imprimé par les soins de Jerôme Vischer, son fils, en 1591. *in-4°. Disputatio de usu atque officio splenis in homine,* 1577. *Disputatio de affectibus uteri humani,* 1581. *Disputatio de lactis, ejusque partium natura & viribus,* 1586. *Disputatio de ratione explorandi & judicandi leprosos,* 1586. *Epistola ad Petrum-Andream Matthiolum, in qua tractatur de vertigine, occipitii dolore,* &c. dans les lettres de Matthiole. Il y a eu encore un JERÔME Vischer, né aussi à Wembdingen, en 1556. fils d'un autre *Jerôme* Vischer, professeur public de medecine à Tubinge. Le fils fut créé docteur en medecine à Tubinge en 1582. & la même année il fut reçu dans le college des medecins à Nuremberg, & fait medecin ordinaire de la république de la même ville. Il mourut au même lieu en 1596. à l'âge de 41. ans. On trouve de lui deux lettres sur des matieres de medecine, dans le livre intitulé: *Cista medica,* de Jean Hornungius, à Nuremberg 1625. *in-4°. Voyez* M. Manget, dans sa bibliothéque des écrits de Medecine, tome IV. liv. 10 &c.

VITALE, (Antoine-François San) natif de Parme, referendaire du pape dans l'une & l'autre signature, & son prelat domestique, fut nommé au mois de Mars 1700. vicaire général du S. Siége, vicelegat d'Avignon, & surintendant général des armes de cet état. Il exerça cette charge depuis le 19. Août de la même année, jusqu'au 31. Mai 1703. A son retour à Rome il fut nommé à la nonciature de Florence, & l'archevêché d'Ephese fut proposé pour lui par le pape le 16. Juillet de la même année 1703. Il fut nommé au mois de Mai 1705. nonce en Pologne, déclaré le 7. Juin 1706. assesseur du S. office, & le premier Août 1707. maître de chambre du pape Clement XI. qui le déclara archevêque d'Urbin le 18. Avril 1709. proposa pour lui cette église le 6. Mai, & le revêtit du *pallium* le 22. Juin suivant, lui ayant de plus donné au même mois de Mai l'abbaye de S. Pierre del Olmo, près de Milan. Il l'avoit créé cardinal le 15. Avril précédent, mais il l'avoit reservé *in petto*. Il ne le déclara que le 22. Juillet suivant, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 27. du même mois, & lui assigna le titre de S. Pierre au Mont-d'or. Il le nomma aussi légat de Bologne au mois de Juillet 1713. mais ce cardinal mourut dans son archevêché d'Urbin, en peu de jours de maladie, le 17. Decembre 1714. dans la cinquiéme année de son cardinalat.

VITELLIUS, (Aulus) empereur, &c. *On dit dans le Moreri, édition de 1725. qu'*il fut salué en cette qualité par les soldats, après la mort d'Othon, &c. *lisez*, il fut salué en cette qualité par les légions de la basse Germanie, presque en même tems que le sénat & le peuple Romain, reconnurent aussi Othon en la même qualité, l'an 69. de Jesus-Christ. Vitellius s'étoit acquis du credit, &c.

VITRE', (Antoine) celui que l'on nomme le président le Jay, *dans cet article, édition du Moreri de 1725.* n'a jamais été président. Il se nommoit *Guy-Michel* le Jay, & fut doyen de Vezelay.

VITRINGA, (Campege) fils d'un célébre théologien Protestant de ce nom, soutint la reputation de son pere, & fut, comme lui, l'ornement de l'université de Franeker. Il nâquit dans cette ville le 23. de Mars 1693. commença ses études dans sa patrie, & les acheva à Utrecht. Le 22. de Mai 1715. il fut honoré du grade de théologie à Franeker, & prononça à cette occasion une dissertation inaugurale *sur la face, & les parties posterieures de la face de Dieu.* Peu de tems après il fut nommé professeur extraordinaire en théologie & ensuite professeur ordinaire, avec mille florins de pension. Il entra en exercice le 2. Decembre 1716. par un discours, *sur l'esprit & la lettre de la Religion.* Malgré sa jeunesse il acquit une grande reputation, & il l'eût poussée beaucoup plus loin, s'il ne fût mort à 31. ans le 11. de Janvier 1723. n'ayant été que deux jours malade. Il n'y avoit que neuf mois qu'il avoit perdu M. son pere. On assure qu'il entendoit bien la théologie, & qu'il possedoit également la litterature sacrée & profane. Ses ouvrages en font foi. Pendant sa vie il publia un abregé de theologie naturelle : mais après sa mort, Herman Venema recueillit ses dissertarions sacrées, où M. Vitringa traite plusieurs matieres de critique & de théologie, à Franeker *in*-4°. 1731. Il a mis au commencement l'oraison funébre de l'auteur, prononcée par M. Hemsterhuys, professeur en grec & en éloquence à Franeker. Ces dissertations sont, sur la lutte de Jacob, sur le serpent tentateur, sur la fête des Tabernacles, sur le titre de l'épitre aux Ephesiens, sur la nature du peché, &c. * *Voyez* cette oraison funébre, & la bibliotheque Belgique, mois de Septembre 1731. pag. 237. &c.

VITTEMENT (Jean) né à Dormans en Champagne, d'une famille obscure & très-pauvre, le 29. Avril 1655. fit voir dès ses plus tendres années un grand fond d'esprit, & une pieté peu commune dans un enfant. A la sollicitation de quelques ecclésiastiques, son pere lui fit commencer ses études dans le petit college de cette ville, fondé de même que celui de Dormans, dit *de Beauvais*, à Paris par Jean de Dormans, cardinal, evêque de Beauvais, chancelier & garde des sceaux de France sous Charles V. Le jeune éleve y fit tout le progrès qu'on en avoit esperé, & se rendit en peu de tems capable de venir en troisiéme dans le même college de Beauvais, où il fut reçu en qualité de boursier. Ce fut dans cette maison, depuis longtems en réputation dans l'université de Paris, que sous les habiles maîtres qui y professoient, il fit connoître le goût extraordinaire qu'il avoit pour les belles-lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec la plus grande application Les hautes sciences n'eurent pas moins de charmes pour lui. Dans le même tems qu'il recevoit ses leçons de philosophie, il en faisoit lui-même à ses condisciples; & ce qui paroîtra surprenant, il soutint plûtôt en maître que comme simple écolier, un acte public sur toutes les parties de cette science en presence d'une nombreuse assemblée de personnes de distinction, à la place d'un jeune abbé de qualité, qu'une fievre saisit soudain à l'heure même qu'il devoit faire cet exercice. Après son cours de théologie, il prit le degré de bachelier avec les mêmes applaudissemens qu'il avoit déja reçus pendant ses études de philosophie. Il fut tout de suite nommé pour succeder à son professeur même dans sa chaire de philosophie, où sa réputation s'accrut à un tel point, qu'à la fin de son sixiéme cours, M. le marquis de Louvois, ministre d'état, le choisit, & le prit chez lui pour enseigner cette science à son fils, feu M. l'abbé de Louvois. Quoique particulierement occupé de ses études ordinaires & du but essentiel qui l'avoit fait appeller dans la maison de ce ministre favori, il consacra quelques heures de chaque jour, qu'il appelloit ses recreations, à faire une étude profonde de tous les poëtes Latins qu'il apprit de mémoire, & dont il faisoit un agréable usage dans ses conversations. Seneque & Tacite, qu'il sçavoit aussi mot à mot, fournissoient souvent d'utiles matieres à ses entretiens. Il avoit le talent de faire sentir toute l'énergie des passages qu'il citoit; & ces differens auteurs, quoique très-estimables d'eux-mêmes, avoient dans sa bouche des graces toutes naturelles. Il parloit également bien sur tout sujet qui se présentoit dans quelque conversation que ce pût être : & éloquent naturellement, il plaisoit, instruisoit, persuadoit toujours. A ces aimables qualités il joignoit une douceur & une pureté de mœurs, qui le faisoient estimer & rechercher de toutes les personnes qui le connoissoient. Entre tous ceux qui sçavoient apprécier son mérite, l'illustre Bossuet évêque de Meaux, avec lequel il avoit fait une étroite liaison, a rendu en plus d'une occasion témoignage à la vertu & à la capacité de M. Vittement. A peine fut-il sorti d'auprès M. l'abbé de Louvois, qu'il fut nommé recteur de l'université de Paris, & coadjuteur du principal du college de Beauvais. Comme chef de l'université, il eut l'honneur de complimenter le roi Louis XIV. sur la paix que sa majesté conclut l'année 1697. avec les alliés ennemis de la France. Son discours, la maniere de le prononcer, sa personne, plurent si fort au monarque, qu'il dit aux courtisans qui l'environnoient, que depuis qu'il étoit sur le thrône, jamais harangue ni orateur ne lui avoient fait autant de plaisir. Cette heureuse prévention du prince fut le présage de l'élevation où l'on va voir M. Vittement; élevation qu'il auroit portée plus loin, si sa piété & son desinteressement n'eussent borné les liberalités des couronnes de France & d'Espagne qui vouloient l'enrichir en l'honorant. A la fin de la même année 1697. le roi lui confia l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri, ses petits-fils, sous le titre de lecteur des enfans de France. Les fonctions de cette honorable place, qu'il n'avoit nullement briguée, l'obligerent à se demettre de la coadjutorerie de la principalité du college de Beauvais en faveur de M. Rollin, si connu par ses rares qualités & par les ouvrages dont il enrichit tous les jours la republique des lettres. La Cour n'eut pas pour M. Vittement les attraits que les courtisans y trouvent. Il y vécut en bon prêtre & en homme d'étude. Après les heures qu'il donnoit aux princes ses éleves, il se renfermoit dans son appartement pour s'y livrer tout entier à la priere & à la lecture. Cette maniere de vivre le mit en une haute conside-

ration auprès des plus grands seigneurs de la cour, qui pleins eux-mêmes des plus beaux sentimens que la religion inspire, rendoient hommage à la vertu où ils la trouvoient. De ce nombre étoient, sans parler de beaucoup d'autres, messieurs les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, les maréchaux de Villeroi & de Noailles. En 1700. Louis XIV. voulut qu'il accompagnât & aidât de ses conseils Philippe V. roi des Espagnes, auparavant duc d'Anjou, lorsqu'il alla se mettre en possession de ses royaumes. Aussi-tôt que ce prince sçut que M. Vittement étoit entré sur les terres qu'il commandoit, il lui envoya par un gentilhomme une bourse de ducats qu'il ne voulut point recevoir. Pendant le peu de séjour qu'il fit dans cette derniere cour, les deux monarques de France & d'Espagne le chargerent de plus d'une affaire importante, dont il s'acquitta toujours à la satisfaction des deux couronnes. Philippe V. pour fixer à sa cour un homme dont il connoissoit depuis plusieurs années le zele & les lumieres, lui offrit sur l'archevêché de Burgos une pension de huit mille ducats, qu'il refusa généreusement. Il avoit de ce prince une heure d'audience tous les jours, qui ne fut interrompue que par la guerre de Naples, où le roi se trouva en personne; ce qui fit prendre à M. Vittement le dessein de repasser en France au commencement de 1702. abandonnant de lui-même, & on ose le dire, contre les intentions du monarque d'Espagne, les flateuses esperances qu'il auroit pu avoir de la plus brillante fortune, pour se cacher dans sa chere retraite du college de Beauvais. M. le duc d'Orléans regent du royaume de France, le rappella à la cour en 1715. pour être sous-précepteur de sa majesté Louis XV. Ce nouvel emploi ne lui fit pas changer les mœurs qu'il avoit montrées sous le regne précédent. Il remercia le roi de l'abbaye de Mont-morel, à laquelle sa majesté l'avoit nommé dès son entrée à la cour, & il refusa une place de l'académie françoise que cette illustre compagnie lui offrit. Lors de la majorité du roi, sa majesté voulant pour l'honneur de sa couronne & pour celui de son sous-précepteur, reconnoître & recompenser les bons services qu'elle en avoit reçus pour son éducation, employa toute son autorité royale pour le forcer à prendre à son choix le bénéfice qui lui conviendroit le mieux, de cent quarante qui étoient à remplir. M. Vittement découvrit pour lors le vœu qu'il avoit fait dans sa jeunesse, que tant que la providence lui fourniroit de quoi subsister en pauvre prêtre, il ne jouiroit d'aucun bénéfice de l'Eglise. En effet dès qu'il fut nommé lecteur des enfans de France, il porta sa délicatesse si loin sur cet article, qu'il se démit d'un petit bénéfice qu'il avoit reçu de M. l'abbé de Louvois; & par son testament il rend aux pauvres de l'endroit où est situé ce bénéfice, tout ce qu'il en put recevoir pendant qu'il le possedoit. Le roi content & édifié des raisons de religion que M. Vittement lui donna du refus qu'il faisoit de la grace singuliere qu'il avoit la bonté de lui accorder, se contenta de lui ordonner de rester auprès de sa personne dans les mêmes appartemens qu'il occupoit à Versailles: mais en 1722. M. Vittement quitta la cour de lui-même, & courut chercher la solitude qu'il s'étoit choisie dès 1711. chez les peres de la doctrine Chretienne. Il y a passé les dernieres années de sa vie dans les exercices de la pieté la plus exemplaire, accablé d'infirmités, qu'il souffroit avec une constance & une résignation admirables. Ses forces diminuées, plus par les austérités de sa pénitence que par ses années, il crut que l'air de Dormans sa patrie pourroit le rétablir en quelque chose, il y alla malgré ses amis & contre le sentiment des médecins, qui l'assuroient qu'il y mourroit. Il ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il ne souhaitoit rien tant que de mourir, & d'être enterré auprès de ses pauvres parens. Il y mourut en effet après quinze jours d'une maladie aiguë, pendant laquelle il reçut avec les sentimens de la plus tendre pieté les sacremens de l'Eglise, le dernier jour du mois d'Août 1731. âgé de soixante-dix-sept ans. M. Vittement a écrit sur toute l'écriture sainte, qu'il a commentée avec des réflexions morales sur chaque verset. Il a fait une ample réfutation de Spinosa, un autre ouvrage sur le different entre M. Arnauld & le P. Malbranche, dans lequel il prétend faire voir que ces célebres adversaires avoient tort l'un & l'autre. On a encore de lui un opuscule sur la constitution *Unigenitus*. Ces differens ouvrages n'ont pas vu le jour, la grande modestie de l'auteur les ayant tous dérobés à la connoissance même de ses plus intimes amis. M. Coffin, principal du college de Beauvais, qui nous a fourni cet article, nous a aussi envoyé l'épitaphe suivante, qui est pareillement de sa composition.

Hic jacet
Vir omni virtutum ac doctrina genere excellens
JOANNES VITTEMENT, *presbyter Suessionensis*,
Dormani obscuro loco natus.
Generis humilitatem ingenii splendore honestavit.
Translatus statim à puero Parisios
In collegio Dormano-Bellovaco
Alteram quasi patriam nactus est.
Ibi inter bursarios adscriptus,
Industriâ duce, magistrâ paupertate,
Studiis quàm acriter tam feliciter incubuit.
Mox ibidem philosophiam docuit
Magna cum celebritate.
Evectus ad supremum Universitatis regimen,
Sub finem rectoratûs
. A magnifico meritorum æstimatore
LUDOVICO MAGNO,
Regiorum nepotum institutioni lector adjunctus est:
Quo toto tempore
Cùm in ipsa aula lucem fugitaret;
Regi tamen, principibus, omnibus aulicis
In amore & pretio fuit.
Secutus in Hispaniam alumnum regem
PHILIPPUM QUINTUM,
Eodem postea, quanquam invito, concedente,
Privatos apud Lutetiam lares lætus repetiit.
Inde post aliquot annos revocatus in palatium,
Instituendæ LUDOVICI XV. *infantiæ*
Admotus est pro-præceptor.
Perfunctus augusto munere
In desideratam diu solitudinem revolavit,
Uni Deo vacare certus.
Oblata non semel opima beneficia
Constanter recusavit, opum splendidè contemptor;
Nisi quas in pauperes erogaret.
Diuturnos morbi & senectutis angores,
Legendo, precando, meditando lenivit.
Sub finem vitæ,
Justo desiderio revisendæ patriæ,
Dormani in graviorem morbum incidit,
Ibique partitus egenis, ac præsertim popularibus suis;
Quæ superer ant opes,
In amatæ sinu paupertatis, quod optabat ipse,
Conquiescit
Die XXXI. Augusti, anno MDCCXXXI.
Ætatis verò LXXVII.

VIVENTIOLE (saint) évêque de Lyon, *dont on n'a presque rien dit dans le Moréri*, passa dès sa premiere jeunesse la plus grande partie de sa vie dans la solitude de Condat sous les abbés Lupicin & Eugende, que l'Eglise honore comme saints. Il fut élevé au sacerdoce pour demeurer dans le monastere; & il y a tout lieu de croire qu'il fut du nombre de ces saints prêtres qui s'y distinguoient sous l'abbé Eugende par leur merite & par leur vertu. Il paroit même qu'il y fut chargé du soin de l'école où l'on enseignoit les lettres, & que cet emploi lui fut confié. Eugende étant mort en l'an 510. & s'étant élevés quelques troubles dans le monastere pour l'élection d'un abbé, comme on le croit, Viventiole qui craignoit que le choix ne tombât sur lui, s'en alla à Lyon. Mais il y trouva une dignité superieure, qu'il cherchoit d'autant moins qu'il n'avoit fui que dans la crainte d'y être élevé. Il y reçut une lettre de S. Avite évêque de Vienne, qui le remercioit d'une chaise dont il lui avoit fait présent, & qui

étoit sans doute l'ouvrage même de Viventiole. En reconnoissance saint Avite lui souhaitoit un siége épiscopal; ce souhait fut une espéce de prédiction. Rustique évêque de Lyon, étant mort peu après, Viventiole fut élu pour le remplacer, vers l'an 512. En cette qualité, il se trouva en 517. à la dédicace de l'église d'Agaune, & au mois de Septembre suivant il se trouva au concile d'Epaone, & eut part aux sages reglemens qui y furent faits. Revenu de cette assemblée, il tint un concile à Lyon, où dix évêques de celui d'Epaone l'avoient suivi. Il l'assembla contre Etienne, thrésorier de Sigismond roi de Bourgogne, qui avoit contracté un mariage incestueux. Ce concile eut de fâcheuses suites pour les prélats qui l'avoient composé; Sigismond, malgré la pieté dont il faisoit profession, irrité de ce qu'ils avoient excommunié un de ses premiers officiers, quoique ce fût justement, les exila tous dans le Lyonnois dans un lieu nommé *Sardine*, aujourd'hui inconnu. On ne sçait point le détail des autres actions de saint Viventiole, ni le tems de sa mort. Son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes. L'église de Lyon célebre sa mémoire le 12. de Juillet. Viventiole avoit laissé plusieurs écrits qui subsistoient encore au IX. siécle, & qui étoient considérables, puisqu'Agobard, l'un de ses successeurs, y renvoie pour avoir des preuves du témoignage qu'il rend à sa doctrine & à son érudition, dont plusieurs écrivains avoient déja fait l'éloge avant lui. Mais ces écrits de Viventiole, de même que ses letres, ne sont point venus jusqu'à nous. Parmi les lettres de saint Avite de Vienne, on en trouve cinq adressées à Viventiole; mais on n'y trouve du dernier qu'un simple billet d'invitation pour prier le premier de se trouver à la fête de S. Just. On trouve encore dans les actes de l'assemblée d'Agaune un fragment considérable du discours que fit Viventiole en cette occasion. Il ne faut pas confondre ce prélat avec un rheteur de même nom, qui enseignoit à Lyon sous son épiscopat. * Alcimi Aviti *Epistola*, en plusieurs endroits. Agobardi Lugdunensis, *De Judaïcis superstitionibus*, parmi les autres ouvrages d'Agobard. Le pere Labbe, dans sa *Biblioth. nouv.* tom. 1. Le même dans son édition des conciles, tome 4. La vie de Viventiole dans Bollandus. *Histoire litteraire de la France* par plusieurs Bénédictins, tome 3. page 94. & suivantes.

VIVE'S (Jean-Louis) *dont on a dit peu de chose dans le Moreri*, a été l'un des plus sçavans hommes du XVI. siécle. Il étoit de Valence en Espagne, où il nâquit au mois de Mars 1492. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint à Paris, où il étudia la philosophie selon la methode des scholastiques de ce tems-là, c'est-à-dire qu'il n'apprit rien de solide sous de tels maitres. Vivès le sentit, se dégouta de cette étude, & se livra à celle des belles-lettres. De Paris il alla à Louvain où son habileté lui fit peu après donner une chaire d'humanités. Il fut ensuite choisi pour précepteur de Guillaume de Croy, depuis évêque de Cambrai, & ensuite archevêque de Tolede & cardinal, qui mourut le 6. de Janvier dans sa vingt-troisiéme année. En 1522. Vivès dédia son commentaire sur la *Cité de Dieu* de S. Augustin, à Henri VIII. roi d'Angleterre, qui appella Vivès chez lui pour enseigner la langue latine & les belles lettres à la princesse Marie sa fille. Pendant son sejour en ce royaume, il se fit recevoir docteur en droit à Oxford, & Henri VIII. alloit quelquefois dans cette ville avec la reine Catherine pour entendre les leçons qu'il faisoit à sa fille qui y demeuroit. Mais l'affaire du divorce qui a causé tant de scandale & de désordre en Angleterre, ayant éclaté, & Vivès ayant osé parler & écrire en faveur de la reine Catherine, Henri VIII. qui ne vouloit que des approbateurs de sa passion, le fit arrêter, & le retint six mois en prison. Ayant obtenu enfin sa liberté, il retourna en Flandres, & s'établit à Bruges, où il épousa *Marguerite* Valdaure. Il mourut dans cette ville le 6. de Mai 1540. âgé de quarante-huit ans & deux mois, selon son épitaphe qui n'a point été connue de la plûpart de ceux qui ont écrit de cet auteur. Elle est conçue en ces termes;

D. O. M.

JOANNI-LUDOVICO VIVI *Valentino, omnibus virtutum ornamentis, omnique disciplinarum genere, ut amplissimis ipsius litterarum monumentis testatum est, clarissimo: & Margareta Valdaura raræ pudicitiæ: omnibusque animi dotibus marito simillima, utrisque ut animo & corpore semper conjunctissimis: ita hic simul terra traditis:* Nicolaus & Maria *Valdaura forori & ejus marito B. M. mœstiss. posuerunt. Vixit Joannes an. 48. mens. 2. Mortuus Brugis pridie Nonas Maii anno* 1540. Margareta *vixit ann. 47. mens. 9. Obiit pridie Idus Octob. anno* 1552.

Vivès a été un excellent humaniste, une habile critique, & un philosophe très-subtil. Son style est assez pur, mais il est dur & sec. Il affecte trop d'érudition, & imite trop servilement les manieres des philosophes payens. Tous ses ouvrages imprimés d'abord séparément ont été recueillis depuis & imprimés à Basle en 1555. en deux volumes *in-fol.* Outre ses commentaires sur les livres de S. Augustin de la cité de Dieu, commentaires où l'on voit trop d'érudition ecclésiastique & profane, & des sentimens un peu libres & hardis, ce recueil contient encore deux lettres, l'une sur la methode qu'un jeune homme doit observer dans ses études, & la deuxiéme pour l'instruction particuliere de la princesse Marie; des dialogues sur la langue latine, qui ont été souvent réimprimés, & dont on connoît deux traductions françoises, l'une de Gilles de Housteville, de Coutance, qui enseignoit avec réputation dans le college du Mont à Caën, au milieu du XVI. siécle. Cette traduction parut en 1560. à Lyon. L'autre de Benjamin Jamin, imprimée à Paris en 1578. Il y a aussi une traduction italienne de ces dialogues imprimée à Florence en 1708. & à Venise en 1718. un livre sur la maniere d'écrire des lettres; une rhetorique, qui, selon M. Gibert, est un vrai cahos, où il n'est pas possible d'apprendre les regles de cet art, si on les ignore; six déclamations; un traité de l'état present de l'Europe & de la guerre contre les Turcs; divers opuscules; quelques discours d'Isocrate traduits du grec; sept livres des causes de la corruption des arts, ouvrage où l'on trouve un grand nombre de réflexions très-judicieuses; un traité de l'éducation Chrétienne; huit livres sur les arts; deux sur la censure du vrai; un sur la dispute & sur quelques autres points: le tout formant vingt livres où l'on trouve beaucoup d'érudition & de jugement; une explication allégorique des bucoliques de Virgile; une espece de préface sur les géorgiques du même, des remarques sur Suetone. Voilà tout ce que contient le premier volume. Le deuxiéme comprend les écrits suivans: un livre sur les sectes des philosophes, leurs louanges, leur commencement; une espece de préface ou de commentaire sur le livre de Ciceron de la vieillesse; une autre sur le songe de Scipion, du même; une introduction à la vraie sagesse, avec quelques autres opuscules de morale. Guillaume Paradin, natif de Cuisseaux en Bourgogne, doyen de Beaujeu, & Jean Colin, bailli du comté de Beaufort, ont donné chacun une traduction françoise de l'introduction: le premier à Lyon en 1550. le deuxiéme à Paris dès 1548. un écrit sur le tems de la naissance de J. C. un autre contre l'hypocrisie; des méditations & quelques autres opuscules de pieté; un commentaire sur l'oraison dominicale, avec de nouvelles méditations & prieres, &c. mises en françois par Geoffroi de Billy, & par Pierre de Lencrau; quelques discours sur la sueur de J. C. ses cinq livres de la verité de la foi Chretienne, un des bons ouvrages de Vivès; trois livres de l'ame & de la vie; un du devoir d'un homme marié; un de l'instruction d'une femme Chrétienne, qui a été traduit en françois, 1°. par Pierre de Changy, écuyer, né à Dijon; 2°. par Louis Murquet; 3°. en espagnol par Jean Justiniani. Vivès avoit fait ce traité par ordre de Catherine reine d'Angleterre. Un traité de la concorde & de la discorde; un de la paix; un, où il montre combien on mene une vie malheureuse sous le Turc; un traité de la nécessité de

secourir les pauvres, qui a été traduit en françois par Jacques Girard, jurisconsulte de Tournus en Bourgogne, sous le titre de *L'aumônerie de Jean-Louis Vivès*; un traité *De communione rerum ad Germanos inferiores*, & un dialogue sur les troubles de l'Europe & la guerre contre les Turcs; diverses lettres. Son commentaire sur la cité de Dieu ne se trouve point dans ces deux volumes, non plus que les deux ouvrages suivans : *Joannis Warsenii descriptio temporum & rerum Romanarum*, qu'on lui attribue, & qui parut à Louvain en 1534. & *Philalethæ hyperborei in anticatoptrum suum, quod prope diem in lucem dabit, parasceve, &c.* en 1533. Cet écrit est contre le divorce de Henri VIII. On ne sçait si l'*Anti-catoptrum* qu'il y promet, & dont cet écrit ne sert que de préliminaire, a été imprimé. * *Voyez* les bibliotheques espagnoles de Nicolas Antoine & d'André Schott; la bibliotheque des Pays-bas, par Valere André; Gesner; Cave; Pope Bloüunt, *in censura celebr. auctor.* Du Pin dans sa *Biblioth. des auteurs ecclésiast.* Richard Simon, dans le premier tome de sa *Critique de la bibliotheque de ce dernier*, p. 611. & suiv. Il s'y étend beaucoup sur quelques ouvrages de Vivès, & sur-tout sur ceux que cet auteur a écrits sur la décadence des sciences & des arts, " parce que, dit-il, il y a peu de livres qui puissent être si utiles aux jeunes étudians, & même aux personnes de lettres. " M. Gibert dans ses *Maîtres d'éloquence*, ou *Jugemens des sçavans*, &c. tome 2. M. Baillet, en plusieurs endroits de ses *Jugemens des sçavans*, & le P. Niceron, tome 21. de ses *Mémoires*. Ce dernier rapporte les titres, les éditions & les traductions de chaque ouvrage de Vivès : mais celui qu'il intitule *Exercitationes animi in Deum*, à Basle en 1543. *in-16.* est intitulé dans une édition *in-16.* d'Anvers, 1535. *Joannis Ludovici Vivis, Valentini, ad animi exercitationem in Deum commentatiuncula.* On y trouve, *Præparatio animi ad orandum; commentarius in orationem dominicam : preces & meditationes quotidianæ; preces & meditationes generales.*

VIVIANI (Vincent) *Dans l'article de ce sçavant dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les deux fautes suivantes*; 1°. *on dit qu*'il ne vouloit pas perdre le fruit de tout ce qu'il avoit préparé pour sa divination sur les cinq livres d'Apollonius, *il faut lire*, sur le cinquiéme livre d'Apollonius : 2°. *au lieu* de 1667. *il faut* 1677. en parlant de l'*Enodatio problematum*, &c.

VIVIEN (Joseph) si connu dans le XVIII. siécle, & dès le XVII. même pour son grand talent pour la peinture, étoit né à Lyon en 1657. Son amour pour la profession qu'il a suivie toute sa vie, se manifesta de bonne heure, & l'emporta dès sa premiere jeunesse sur toute autre inclination. Cet amour le fit venir à Paris, où il sçavoit que l'on respire & que l'on prend le bon goût pour tout. Il eut le bonheur d'y avoir pour maître le célebre M. le Brun, premier peintre du roi. M. Vivien fit tant de progrès sous cet excellent maître, qu'il devint bientôt lui-même un homme digne d'être recherché, & qu'il ne tarda pas à avoir & à mériter de grands éloges. Comme il avoit beaucoup de facilité pour dessiner avec les crayons de pastel, il devint, pour ainsi dire, l'inventeur de peindre de cette façon. Jusqu'à lui, personne n'avoit fait ainsi des morceaux si étendus. Son mérite lui fit bientôt donner une pension annuelle du roi; il fut conseiller de l'académie royale de peinture & de sculpture, peintre ordinaire de leurs altesses électorales de Cologne & de Baviere. Il peignoit des portraits grands comme nature, dessinés & colorés d'un goût admirable. En 1715. l'électeur de Baviere auquel il étoit attaché, lui ayant ordonné de peindre la réunion de toute la famille électorale qui avoit été divisée pendant plusieurs années dans les dernieres guerres, M. Vivien s'appliqua à ce grand ouvrage; & l'ayant achevé en 1734. il résolut malgré son grand âge, de le présenter lui-même à M. de Baviere. Dans ce dessein, il se mit en chemin au mois de Novembre de la même année; mais il tomba malade à Bonne, & mourut le 5. de Décembre 1734. âgé de 77. ans. * *Mémoires du tems.* Son éloge par M. de Julienne, directeur de la manufacture des Gobelins, dans un des Mercures de France pour l'année 1735.

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar & de) étoit, comme on le voit par ces titres d'une très-noble & illustre famille, dans laquelle il s'est distingué d'une maniere particuliere par sa bravoure & par son esprit. Son mérite l'éleva dès 1669. à la place importante de général des galéres de France, & en 1675. il fut fait maréchal de France. Il commanda cette même année l'armée navale que Louis XIV. avoit envoyée au secours des Messinois; il battit la flotte d'Espagne qui barroit le port de Messine, secourut la ville de vivres & de munitions, la délivra des ennemis, & le 17. Août suivant il prit la ville d'Agosta en Sicile. Dans l'action qui avoit suivi le fameux passage du Rhin au mois de Juin 1672. M. de Vivonne qui y montra beaucoup de valeur, reçut une grande blessure à l'épaule gauche, & demeura estropié du bras, qu'il a toujours porté depuis en écharpe. Au mois de Mars 1676. il tailla en pieces sept mille hommes près de Messine. Le 22. d'Avril de la même année il vainquit Michel-Adrien Ruyter, lieutenant amiral des Hollandois, qui fut blessé à mort dans le combat naval donné devant Agosta. Le 2. de Juin suivant il détruisit le reste de la flotte des Espagnols & des Hollandois au port de Palerme. Ce grand capitaine a fait encore plusieurs autres actions d'éclat, sur lesquelles on peut consulter les histoires de son tems. M. Boileau Despreaux l'a nommé dans son épître quatriéme sur les conquêtes du feu roi Louis XIV. parmi ceux qui accompagnoient ce prince au passage du Rhin :

> VIVONNE, *Nantouillet, & Coislin & Salart :*
> *Chacun d'eux au péril veut la premiere part.*

M. de Vivonne avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour ce grand poëte, & il étoit en relation de lettres avec lui. On en trouve deux de ce dernier à ce maréchal dans le tome II. de ses œuvres, avec les notes de M. Brossette. M. de Vivonne étoit fertile en bons mots, & l'on pourroit faire un recueil assez considerable de ceux qui lui sont échapés en mille occasions différentes. Il ne les cherchoit pas : la vivacité de son génie les lui fournissoit sur le champ, & ils avoient presque toujours un naturel qui charmoit. Il est mort au mois de Septembre 1688. * *Mémoires du tems.*

VIZE' (Jean Donneau, écuyer, sieur de) Gentilhomme Parisien, avoit été élevé d'abord dans l'état ecclésiastique; mais il le quitta, & se maria vers 1668. Il est le premier auteur du *Mercure galant*, dont il obtint le privilege le 15. Février 1672. & il en publia le premier volume *in-12.* la même année, sous ce titre : *Le Mercure galant, contenant plusieurs histoires véritables, & tout ce qui s'est passé depuis le premier Janvier 1672. jusqu'au départ du roi.* Ce premier volume contient les quatre premiers mois de 1672. Le débit qui en fut fort grand, encouragea l'auteur à continuer : cependant le deuxiéme & le troisiéme volume ne parurent qu'en Janvier 1673. le quatriéme en Juin, le cinquiéme de suite, & tout l'ouvrage fut suspendu jusqu'en 1677. que l'auteur le reprit sous ce titre : *Le nouveau Mercure galant.* Ce volume est pour les trois premiers mois de 1677. le deuxiéme est pour le mois d'Avril; & depuis, chaque mois eut son volume. En 1678. l'auteur commença à ajouter tous les mois un volume extraordinaire, ensorte qu'en 1684. y compris le mois de Mars de cette année, il y avoit cent dix volumes du Mercure. Le célebre Thomas Corneille commença vers 1690. à travailler à cet ouvrage avec M. de Vizé. M. de la Bruyere a parlé avec beaucoup de mépris de cet ouvrage de M. de Vizé, qui de son côté a répondu avec esprit, & d'une maniere judicieuse à la critique de son adversaire, dans le *Mercure de Juin 1693.* Avant que d'entreprendre le Mercure, M. de Vizé avoit donné plusieurs piéces de théatre qui ne réussirent point : mais on a de lui d'autres ouvrages, où on ne laisse pas de trouver de bonnes choses par rapport à l'histoire de France. Ces ouvrages sont : 1°. *Memoires pour servir à l'histoire de Louis le Grand*, dix volumes *in-folio*, à Paris, chez Jollet,

1697. & 1703. Ces mémoires commencent en 1638. & finissent en 1688. Ils ne contiennent guère que les éloges que l'auteur a répandus en tant d'endroits de son Mercure. Le caractère d'ailleurs en est si gros, que ces dix volumes *in-folio*, pourroient facilement être reduits en un. 2. *Journal du siege de Luxembourg*, *in-12.* à Lyon 1684. 3. *Relation de ce qui s'est passé devant Genes par l'armée du roi*, à Lyon 1684. 4. *Affaires du tems : au sujet de la guerre commencée en 1688.* dix volumes *in-12.* à Paris, 1688. 1689. 5. *Relation de la bataille de Fleurus, gagnée par le duc de Luxembourg sur le prince de Waldeck*, à Paris, *in-12.* en 1690. 6. *Journal du siége de Mons, en 1691. in-4°.* à Paris 1691. *Suite de ce Journal avec la prise de la ville*, à Paris même année. 7. *Histoire du siége de Toulon, où l'on voit tout ce qui s'est passé depuis le jour que M. de Savoye est entré en Provence, jusqu'au jour qu'il en est sorti*, *in-4°.* & deux volumes *in-12.* à Paris 1707. 8. *Le voyage des ambassadeurs de Siam en France, & leur reception en 1686.* quatre volumes *in-12.* à Paris 1686. M. de Vizé est mort en 1710. Il avoit eu pendant long-tems une pension du roi de 500. écus, & avoit obtenu un logement aux galeries du Louvre, où sa famille demeure encore. * *Mémoires du tems.*

ULGER, évêque d'Angers au commencement du XII. siécle, a été célèbre par son érudition, par son amour pour les lettres, & par sa pieté. Il étudia dans l'université de Paris, où il se fit connoître par son mérite & par son application à l'étude. Rainaud de Martigné, évêque d'Angers, informé de ses talens, le fit venir dans sa ville, & l'établit maître de l'école d'Angers, qui étoit fort célebre. Il y en a qui croient qu'il étoit lui-même d'Angers, qu'il fut élevé dans cette église dès son enfance, & qu'il en étoit chanoine lorsque Rainaud lui donna l'intendance de l'école. Quoi qu'il en soit, il fut fait archidiacre d'Outre-Loire l'an 1119. ou environ, comme il nous l'apprend lui-même dans sa relation au pape Innocent II. & Rainaud Martigné étant passé à l'archevêché de Reims en 1124. il lui succeda dans le siege d'Angers en 1125. & fut sacré le 20. de Septembre de la même année, avec un grand applaudissement de tous ceux qui le connoissoient, ou qui étoient instruits de son mérite. Orderic Vital s'est trompé en mettant son ordination en 1124. Cet historien loue beaucoup la religion & la doctrine d'Ulger, & le soin qu'eut cet évêque de faire briller la lumiere de la vérité parmi son peuple. Les auteurs contemporains ont écrit qu'il surpassoit tous les évêques de son tems par sa sagesse, par la pureté de ses mœurs, & par sa sainteté. Peu après son sacre, il alla à Rome où il étoit dès 1126. avec Gui évêque du Mans, & Guillaume évêque de Poitiers : & ce fut vers ce tems-là qu'il fut un des juges du procès qui étoit entre les abbayes de Marmoutier & de S. Jacut, & qui fut terminé, comme on le croit, au gré des parties. Comme l'école d'Angers avoit été très-celebre pendant qu'il la conduisoit & qu'il y enseignoit, il n'oublia rien étant évêque, pour la maintenir dans la même réputation. Il attira dans son église des ecclésiastiques sçavans, & d'un mérite distingué, entr'autres Vaslet qu'il fit maître des écoles, Gordon, Ranulfe ou Radulfe, Hilaire d'Orleans, Herbert, & quelques autres. Mais si Ulger avoit la consolation de voir les sciences fleurir dans une école pour laquelle il eut toujours beaucoup d'affection, les affaires qu'il eut à essuyer comme évêque, troublerent sa joie. Geoffroi abbé de Vendôme, & cardinal du titre de sainte Prisque, irrité de ce que le prélat avoit declaré dans un synode à ses curés & vicaires, que les évêques étoient en droit d'exiger une rente annuelle pour le rachat des autels, s'en plaignit, & cette dispute alla loin. Ce droit qu'exigeoit Ulger étoit fondé sur ce que les monasteres possédant alors un grand nombre d'églises, qui leur avoient été données par les fondateurs & par les seigneurs qui en étoient possesseurs, les évêques avoient permis aux moines de les posseder, à condition qu'ils leur donneroient une certaine somme d'argent toutes les fois qu'on changeroit de vicaire, ce qui s'appelloit le rachat des autels ou des églises. Cette pratique ayant été condamnée comme criminelle & simoniaque dans un concile de Clermont en Auvergne, à la fin de l'onziéme siécle, quelques évêques, au lieu de ce rachat, qui n'arrivoit que rarement, exigeoient un cens annuel, comme Yves de Chartres, Ranulfe de Saintes, & les évêques d'Angers. Le monastere de Vendôme, regardoit ce cens comme une vexation, & tel étoit l'objet des plaintes de l'abbé Geoffroi. Il avoit prétendu qu'Ulger étoit obligé de lui restituer ce qu'il avoit reçu : il avoit engagé les légats du pape à lui en écrire, & ceux-ci, dit-on, l'avoient fait jusqu'à quatre fois inutilement. Ulger, loin de se rendre, avoit même jetté l'interdit sur des eglises qui dépendoient de l'abbaye de Vendôme, qui refusoit ce cens ; ce qui engagea celle-ci à s'adresser au pape Honorius II. pour lui demander sa protection contre Ulger. Geoffroi écrivit lui-même la lettre où regne assez d'amertume. Cependant il paroit que le prélat n'étoit pas si coupable qu'on le supposoit, puisque S. Bernard a écrit qu'on ne pouvoit rien lui reprocher que l'affaire qu'il eut avec l'abbaye de Fontevrauld. Quoi qu'il en soit, son different avec l'abbaye de Vendôme, ne fut terminé qu'après la mort de Geoffroi, & sous le pontificat du pape Innocent II. Il y eut alors un accord entre Ulger & Fromond, successeur de Geoffroi, par lequel il fut reglé que l'abbé de Vendôme renonceroit aux oblations des baptistaires dans les eglises de l'évêque d'Angers, & que celui-ci accorderoit dans la suite à l'abbé les oblations des purifications des noces, &c. comme il les avoit auparavant. Quant à l'autre affaire sur laquelle S. Bernard blame Ulger, il ne s'agissoit que de peu de chose, comme d'un moulin sur lequel le prélat prétendoit avoir droit, & que l'abbaye de Fontevrauld revendiquoit. Il se passa à cette occasion bien des violences, on ravit & on enleva les biens de ceux qui soutenoient les prétentions des religieuses. Petronille de Chemiré, abbesse de Fontevrauld, en fit grand bruit. S. Bernard écrivit sa lettre 200. où il reprend fortement Ulger, qui de son côté s'excusa sur les violences commises, qu'il n'avoit ni ordonnées, ni conseillées. L'évêque d'Angers fut obligé de faire pour ce sujet plusieurs fois le voyage de Rome, où il étoit en 1137. Innocent II. alla jusqu'à le suspendre des fonctions épiscopales en 1138. mais il le rétablit peu après, Ulger ayant offert de satisfaire les religieuses de Fontevrauld : ce qui ne termina pas cependant cette affaire qui ne finit qu'en 1144. sous le pape Lucius. On voit parmi les poësies d'Hildebert, alors archevêque de Tours, une petite piece intitulée : *Disputatio inter Pontificem Romanum & Ulgerium Andegavensem episcopum*, qui fut faite dans cette affaire, & qui est en faveur d'Ulger contre le pape Innocent II. Il paroît au reste que le prélat n'avoit point été porté dans ce différent par aucune indisposition contre l'état monastique, qu'il a toujours au contraire favorisé. En 1131. il donna à l'abbaye de Marmoutier une église & une chapelle, & ensuite un verger. Il termina un procès entre le curé de Verneuil & l'abbaye de Fontevrauld, & confirma à Robert abbé de Toussaints à Angers, les églises dont il étoit en possession. Il retira aussi un grand nombre d'églises d'entre les mains des laïques, & en racheta plusieurs. Par son testament il donna beaucoup de biens à son église : & l'on voit encore son tombeau & son image à la porte du cloitre de l'église de S. Maurice avec une épitaphe, où il est dit que dès sa jeunesse il s'étoit accoutumé à servir Dieu de corps & d'esprit, à être utile à plusieurs, à avertir, à instruire, à consoler les affligés, à vêtir les nuds, à briser la fierté des superbes, à ne blesser personne, à suivre toujours le droit chemin, à exercer tous les devoirs d'un bon pasteur. On a quelques écrits d'Ulger ; sçavoir, une lettre qu'il écrivit en 1139. à Guillaume abbé de Tiron, & à sa communauté, pour demander l'érection en abbaye du prieuré d'Asnieres en Anjou, fondé par Girard Berlay, seigneur de Montreuil-Bellay. M. Souchet nous a donné cette lettre. Une longue relation écrite au pape Innocent

en 1135. contre les religieux de Vendôme, en faveur des chanoines reguliers du Bois ou de la Roë: elle est dans le deuxiéme tome des *Miscellanea* de M. Baluze. Une lettre du même, qui est dans l'histoire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers. C'est un accord qu'il fit entre cette abbaye, & celle des religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Ronceraí. Plusieurs autres lettres; & son testament que l'on trouve dans le *Gallia Christiana* de MM. de Sainte-Marthe,* *Voyez* les differens écrits, *cités dans cet article*; & les *Singularités historiques & litteraires*, tome premier, depuis la page 385. jusqu'à 404.

UNIVERSITE' de Paris. (L') *Il faut ajouter à l'article du* college de Sorbonne, que le proviseur de cette maison est aujourd'hui André-Hercules de Fleuri, cardinal, & ministre d'état. *A l'article de* la faculté de droit, *ajoutez ce qui suit.* Depuis le rétablissement des études de Droit canon & de Droit civil en France, par édit du mois d'Avril de l'an 1679. les docteurs de cette Faculté font encore leçon dans la salle du college de Cambrai, ou des trois évêques, & on y soutient des theses pour acquerir les degrés de cette Faculté; sçavoir, les theses de Baccalaureat, de la Licence, & du Doctorat. L'ancien des six professeurs ou antecesseurs qui forment le *College sex-viral*, s'appelle *Primicerius*. Chacun des antecesseurs acquerre par vingt années d'exercice la qualité de *Comes*, avec la faculté de faire faire les leçons par un autre en conservant sa place. Il se fait un doyen de charge pris entr'eux à tour de rôle par chaque année le jour de S. Matthias. Le doyen assiste au tribunal du recteur de l'Université, & a voix conclusive dans les assemblées de la Faculté. Ils élisent aussi le même jour, mais tous les deux ans, un doyen d'honneur, qui est une personne constituée en dignité, & qui se prend parmi les douze docteurs aggregés d'honneur. *A l'article du* College Royal, *il faut ajouter qu*'il y a une place d'*inspecteur*, qui est ordinairement donnée à un homme distingué dans les lettres. Celui qui la remplit aujourd'hui est M. Lancelot, ancien secretaire du roi, membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, & dont l'érudition est très-connue. Guillaume Duval, professeur dans ledit college, en a donné une histoire imprimée *à Paris en 1644. in-4°.* sous ce titre, *Le college royal de France*, &c. Mais il seroit à souhaiter que nous eussions une histoire de ce college, plus detaillée, plus complette, mieux digerée, & continuée jusqu'aujourd'hui.

VOISIN (Joseph de) étoit un sçavant de Bourdeaux, où il nâquit. Il sortoit d'une famille connue & élevée dans les dignités; son pere & son frere ont possédé les premieres charges à Bourdeaux, & lui-même y fut conseiller. Mais les occupations de cette charge l'empêchant de satisfaire son ardeur pour l'étude, il quitta cet etat, prit le parti de l'église, & fut élevé au doctorat & au sacerdoce. Armand de Bourbon prince de Conti l'engagea à demeurer auprès de lui, & le fit son prédicateur & son aumônier. M. de Voisin accepta cet honneur, & il a été fort utile au prince qui le lui faisoit. Il est mort en 1685. Il étoit très-versé dans les langues hébraïque, grecque & latine, & dans la lecture des Rabins, & il a rendu de grands services à l'église par son zele & par ses ouvrages, autant qu'il l'a édifiée par sa pieté. C'est le temoignage que lui rendent le pere Morin de l'Oratoire, dans ses *exercitationes Biblicæ*, page 291. Abraham Echellensis dans son histoire des Arabes à la fin de sa chronique orientale, page 210. Hilarion de Coste, dans la vie du pere Mersenne, Minime; M. Colomiés dans sa *Gallia orientalis*, page 187. & suivantes, & plusieurs autres. M. de Voisin meritoit en effet tous ces eloges, & ses ouvrages montrent en particulier l'étendue de son érudition, & le bon usage qu'il en a fait. Dès 1635. il donna une version latine de la dispute de Rabbi Israël, fils de Moyse, sur l'ame, avec un commentaire aussi latin sur cette dispute. Cet ouvrage fut imprimé à Paris. En 1647. il donna sa *Théologie des Juifs*, en latin, à Paris *in 4°.* en 1650. un traité latin de la Loi divine selon l'état de tous les tems depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ *in 8°.* à Paris. Il traite dans cet ouvrage, de la Loi écrite, de la division de la Loi, des versions de l'Ecriture, de l'integrité du texte hebraïque &c. En 1655. il publia à Paris *in 8°.* un traité latin du Jubilé selon les Juifs; en 1659. un commentaire latin sur le premier chapitre de l'évangile de S. Matthieu: ce commentaire imprimé en 2. vol. *in 8°.* est tiré des ouvrages de saint Augustin. Dès 1651. il donna de sçavantes notes sur le *pugio fidei* de Raymond Martin, dans l'édition que M. de Maussac donna cette année de cet ouvrage, à Paris, *in folio.* On a aussi un petit traité latin de M. de Voisin touchant le mystere de la Trinité, *in 12.* à Paris. Tout le monde sçait qu'il eut part au traité de M. le prince de Conti contre la comédie & les spectacles, & que ce fut lui qui le fit imprimer par ordre de ce prince à Paris en 1666. *in 12.* Quelques mois avant la mort de M. le prince de Conti le sieur Hedelin, abbé d'Aubignac, ayant attaqué l'ouvrage de ce prince dans sa dissertation sur la condamnation des Théatres, M. de Voisin se crut obligé de défendre l'ouvrage de son protecteur, & c'est ce qu'il fit par son livre intitulé: *Défense du traité de M. le prince de Conti, touchant la comédie & les spectacles: où la réfutation d'un livre intitulé, Dissertation sur la condamnation des Théatres*, à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1671. Cette défense est dediée à M. le prince de Conti le fils; & après l'épitre dédicatoire il a mis un abregé très-édifiant de la vie du prince, où ses principales actions sont décrites, principalement celles que la pieté lui a fait pratiquer, & les sentimens chretiens qu'elle lui avoit inspirés. Cette *Defense* &c. est un ouvrage *in 4°.* de 500. pages où l'on trouve beaucoup d'érudition sur les jeux & les spectacles des Payens. On y voit une longue tradition des conciles & des saints peres, contre la comédie, jusqu'au XVII. siécle. M. de Voisin fit paroître cet ouvrage après avoir publié sa traduction françoise du Missel romain, qu'il avoit fait imprimer avec quantité d'utiles observations en 1660. à Paris en plusieurs volumes *in 12.* avec approbation de quelques évêques & docteurs en Théologie des facultés de Paris & de Toulouse. Le cardinal Mazarin qui vouloit engager le pape Alexandre VII. dans ses interêts & le détourner de prendre la protection de M. le cardinal de Retz, fit remarquer à ce pape que les grands vicaires de ce cardinal qui avoient donné permission le 23. de Juillet de la même année d'imprimer cette traduction avoient dessein de disposer les choses à ce que l'on dît la Messe en françois. M. le Nonce eut ordre de prier le cardinal Mazarin d'engager le clergé qui étoit alors assemblé à Paris, à examiner ce livre, ce qui en effet fut executé dès le VII. de Decembre suivant sur la requisition de M. Ondédei évêque de Frejus. L'assemblée étoit composée de 15. évêques. M. de Voisin qui en fut informé, présenta requête aux grands vicaires de Paris qui soutinrent la permission qu'ils avoient donnée d'imprimer & de vendre la traduction dudit Missel, par une ordonnance du 19. de Janvier 1661. qui fut imprimée & affichée dans Paris & par laquelle *ils permettent derechef la lecture dudit Missel traduit en françois par le sieur de Voisin, pour l'instruction & consolation de ceux qui voudront entendre ce qui se dit en latin au saint sacrifice de la Messe, & aussi pour servir à refuter & détruire les calomnies & impostures des hérétiques qui blasphêment contre ce divin sacrifice, & abusent de la simplicité du peuple qui n'a pas l'intelligence de la langue latine &c.* Cette ordonnance signifiée aux curés de la ville & du diocese de Paris, pour en instruire leurs paroissiens, fut en effet publiée le 23. du même mois de Janvier dans toutes les paroisses de Paris, & quoique l'assemblée en marquât le lendemain son mecontentement, l'ordonnance des grands Vicaires eut lieu, & sa Majesté ne donna aucun arrêt au contraire; au moins n'y en eut-il point d'imprimé, ni de signifié ni aux grands Vicaires, ni à M. de Voisin. Celui-ci fit plusieurs écrits durant le cours de cette affaire pour montrer que tout ce que l'on alleguoit contre les traductions en général de la Messe & des autres offices de l'église étoit très-mal fondé, & un traité apologétique contre la censure de la faculté

de Théologie de Paris qui avoit adheré à la déliberation du clergé. L'Année d'après l'assemblée M. de Voisin traduisit en françois la semaine sainte : il y mit toute la Messe comme dans son Missel, & il dédia ce livre à la Reine mere de Louis XIV. & obtint un privilége de sa Majesté; & les assemblées suivantes du clergé jusqu'aujourd'hui, n'ont en aucune maniere soutenu la déliberation de celle de 1660. comme les procès verbaux de ces assemblées en font foi. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, le Long, *Bibliotheca sacra, edit. in fol.* Seldenus, *in uxore hebraica, pag. 441.* & livre 2. de son traité *de synedriis Hebraeorum;* Carpzovius dans ses prolégomenes sur le *pugio fidei*; Jean Albert Fabricius dans son catalogue des auteurs qui ont écrit pour & contre la verité de la religion chrétienne, page 594. *Histoire & abregé des ouvrages pour & contre la comédie & l'opera*, pages 41. & 62. *Défense des versions de l'écriture sainte, des offices de l'église*, &c. par M. Arnauld, pages 94. & suivantes. *Epistola anecdota ad Buxtorffios* &c.

VOITURE. (Vincent) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri, quoiqu'augmenté & corrigé dans l'édition de 1732.* Vincent Voiture nâquit à Amiens l'an 1598. & fut élevé à Paris. Son pere étoit un marchand de vin en gros, suivant la cour, homme de bonne chere, & fort connu des grands. Son fils étoit d'une complexion fort foible, & ne buvoit que de l'eau. Mais il eut de la passion pour les femmes, & sans avoir été marié il laissa une *fille naturelle*. Cette passion honteuse en elle-même, le rendoit encore plus maladif. Son esprit & son enjouement le firent rechercher des personnes du premier rang, & du premier merite. Il faisoit les délices de la cour de France, & des cours étrangeres où il fut envoyé de la part du duc d'Orleans, & de la part du roi, & de celles où sa curiosité le mena. Ce fut lui qui porta à Florence la nouvelle de la naissance du dauphin depuis le roi Louis XIV. Etant à Madrid, il eut beaucoup de part aux bonnes graces du comte duc d'Olivarés, & profitant de la proximité de l'Afrique, il y passa par curiosité. Il fit aussi deux voyages à Rome. Il y étoit sur la fin de 1638. & il y fut reçu alors dans l'académie des humoristes. M. Titon du Tillet, & plusieurs autres avant lui, se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que Voiture étoit à Paris lorsque cette académie lui donna place dans sa societé. Dès 1634. il fut reçu à l'académie Françoise à Paris. Il eut aussi plusieurs charges à la cour, comme de maître d'hôtel chez le roi, & d'introducteur des ambassadeurs chez M. le duc d'Orleans, frere unique du roi, & lorsque ce prince se retira en Languedoc, durant les brouilleries du royaume, il l'y suivit. Son attachement à ce prince lui faisant craindre la disgrace du cardinal de Richelieu, il tacha de captiver la bienveillance de ce ministre, en le flatant, comme l'on voit par sa lettre au sujet de la prise de Corbie sur les Espagnols en 1636. où il fait entrer l'éloge de ce cardinal. Il eut aussi plusieurs pensions; il reçut des bienfaits de M. d'Avaux, qui étant surintendant des finances, le fit son commis, seulement afin qu'il en touchât les appointemens, sans en faire la fonction. Il seroit mort riche, sans la passion extrême qu'il avoit pour le jeu. C'étoit un génie fort délicat, & il a beaucoup contribué à perfectionner notre langue. Le latin, l'italien & l'espagnol lui étoient aussi très-familiers; & il écrivoit bien en ces trois langues. Ce fut lui qui fit revivre les Ballades, les Rondeaux, les Triolets, qui avoient été abandonnés depuis la reforme que Malherbe avoit faite sur notre Parnasse. Il mourut à Paris le 27. de Mai 1648. âgé de cinquante ans, & fut enterré à saint Eustache. On a differentes éditions de ses œuvres; ses œuvres diverses parurent en 1649. *in-4°.* & ses nouvelles œuvres en 1658. aussi *in-4°.* Il avoit fait imprimer de son vivant, *Hymnus Virginis seu Astrea*, piece d'environ cent vingt vers, *in-4°.* à Paris 1612. Mars à Monseigneur, frere unique du roi, stances, *in-12.* 1614. On trouve ces deux pieces dans l'édition de ses œuvres faite à Paris en 1729. en 2. vol. *in-12.* On y trouve aussi une continuation de l'histoire d'Alcidalis & de Zelide, que Voiture avoit laissé imparfaite. Cette continuation fort inferieure à ce que l'auteur en avoit fait, est du sieur des Barres. En 1693. on avoit aussi imprimé ses œuvres à Paris en deux volumes *in-12.* La pompe funébre de Voiture, qui est de Sarrasin, est une piece très-belle, & on y apprend une partie des aventures de Voiture. Ménage lui a consacré l'epitaphe suivante :

Etrusca Charites, Camœna Ibera
Hermes Gallicus, & Latina Siren,
Risus, deliciæ, dicacitates,
Lusus, ingenium, joci, lepores,
Et quidquid fuit elegantiarum
Quo Vetturius, *hoc jacent sepulcro.*

* Pelisson, *histoire de l'académie françoise*, avec les notes de l'abbé d'Olivet. Perrault, *Eloges des hommes illustres*, &c. Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, édition *in folio*, &c.

VOLCKMAR (Jean) habile Protestant, fils d'un ministre d'Utersem dans le Holstein, nâquit en 1666. à saint George près de Hambourg. Il étudia à Rostoc & à Lipsic, & en 1684. il soutint des theses qui le firent estimer : elles étoient sur cette question, *De potestate judiciaria circa ministerium clavium*. En 1688. il en soutint d'autres à Coppenhague *de meritis Adami in statu integro*. Depuis 1688. jusqu'en 1694. il fut ministre de l'ambassadeur de Danemarck en France. On le fit ensuite prevôt de Pinneberg & ministre à Itzhoë dans le Holstein. Il fut reçu Docteur en 1698. & la même année on le fit ministre de l'Eglise de sainte Catherine à Hambourg, & en 1705. doyen du ministere. Il est mort dans cette ville en 1716. âgé d'un peu plus de 55. ans. Il a été fort estimé dans son parti, où il passoit sur-tout pour un habile Théologien. * Archimbaud, *pieces fug. t. 11. p. 210. des nou. litt.*

VOLUSIEN DE FOIX, (saint) abbaye fort connue dans le diocése de Pamiers, est située dans le confluent de l'Arege, dont le sable est mêlé de poussiere d'or, & de l'argentine. C'étoit originairement une maison de l'ordre de saint Benoît, qui dépendoit de l'abbaye de saint Tiberi. Sur la fin de l'onziéme siécle, ou au commencement du douziéme, elle fut donnée aux chanoines reguliers qui la possédent encore aujourd'hui. Cette abbaye avoit été, comme les autres, exposée à la fureur des Calvinistes qui étoient fort puissans à Foix; mais la réforme de sainte Genevieve a reparé tous les désordres que l'hérésie & le relachement des anciens religieux y avoient causés. Au Montgausi, proche de cette abbaye, il y a une chapelle sous l'invocation de la sainte-Vierge, & qui depend de saint Volusien, où il y a une devotion célébre, & un concours prodigieux de pelerins le jour de la nativité de la Sainte Vierge. * *Voyage litteraire* des peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins, tome second, partie seconde, &c.

VOLZIR de Seronville (Nicolas) secretaire & historien d'Antoine duc de Lorraine, vivoit dans le XVI. siécle. Il est auteur de l'*histoire & recueil de la triomphante victoire obtenue contre les Lutheriens d'Alsais* (c'est-à-dire, d'Alsace) *par le duc Antoine*, imprimé à Paris en 1526. *in4°.* en lettres gothiques. Cet ouvrage est mal écrit, le style en est dur & barbare, tout y est plein de digressions & de réflexions inutiles & étrangeres au sujet. Les marges chargées de latin ne contiennent presque que ce qu'on lit dans le françois. Cet ouvrage ne laisse pas cependant d'être utile, parce que l'auteur étoit non seulement contemporain, mais témoin même de ce qu'il raconte. Le même Volzir a aussi écrit *la chronique en vers les rois & ducs d'Austrasie*, imprimée à Paris en 1530. & un *traité nouveau de la déségration ou dégradation de Jean Castellan hérétique, jadis hermite de saint Augustin, faite à Vic, le douziéme de Janvier 1524.* imprimé à Paris en 1534. *in-4°.* en lettres gothiques. *Voyez* le catalogue alphabetique sur les écrivains de Lorraine, à la tête de l'*histoire de Lorraine*, par dom Augustin Calmet, Benedictin

Benedictin de la congrégation de S. Vanne, abbé de Sénones, &c.

VORBURG (Jean Philippe de) né à Soleure en Suisse, étoit fils de *Jean-Conrad* de Vorburg. Il fut d'abord prevôt à Munster dans le Kraniehfeld en Franconie, depuis conseiller privé de l'évêque de Wurtzbourg & de l'électeur de Mayence. Son merite éclata particulierement dans cet emploi. On le chargea de plusieurs légations importantes dont il s'acquitta avec beaucoup de zele, de sagesse & de succès. On a de lui une histoire de l'Allemagne depuis la création du monde jusqu'au regne de l'empereur Louis le Begue. Elle est en douze volumes *in-folio*. Son dessein étoit de la continuer jusqu'à lui : mais il est mort en 1660. sans avoir pu exécuter son projet. * *Voyez* Struvii *Biblioth. histor. pag.* 198. &c.

VORSTIUS (Ælius Everhard) né à Ruremonde en 1565. s'appliqua à la médecine, & alla en Italie où il trouva la protection d'Alphonse Catanée, médecin du duc de Ferrare, de Nicolas Grano, évêque d'Anglona au royaume de Naples auprès duquel il demeura 3. ans en qualité de son médecin, ce prélat étant mort au bout de ces 3. ans, Vorstius passa une année auprès de Fabrice Pignatelli, marquis de Querceto. Vorstius fit encore d'autres courses, & après 14. ans d'absence, il revint dans sa patrie en 1595. Peu après il exerça la medecine à Delft, & en 1598. il fut nommé professeur en médecine à Leyde où il mourut en 1624. On a de lui un petit traité sur l'origine des anneaux; un voyage historique & physique de la grande Grece, & de quelques autres pays; un traité des poissons de la Hollande; des notes sur le traité de Corneille Celse *de re medica*. Ces ouvrages sont en latin. Pierre Cunæus a prononcé en latin son oraison funebre qu'il faut consulter. * Voyez aussi *l'Athenæ Belgicæ*; & les vies des professeurs de Leyde.

VORSTIUS (Adolphe) *fils du précedent*, étoit aussi docteur en médecine & professeur en cette faculté du vivant de son pere dans l'université de Leyde. Il a prononcé l'oraison funebre de Claude de Saumaise qui avoit été son ami. Il mourut en 1663. âgé de 66. ans. Il a donné au public l'oraison funebre *dont on vient de parler*, celle de Pierre Cunæus & quelques autres; un catalogue des plantes du jardin Botanique de Leyde, avec un indice d'autres plantes qui naissent auprès de Leyde; plusieurs disputes de physique & de médecine, &c. Il a revu la traduction des aphorismes d'Hippocrate de Jean Opsopœus. Son oraison funebre qu'il faut consulter, fut prononcée par Lindanus en latin. * *Voyez aussi* le Théatre de Freher, &c.

VOSSIUS (Gerard) prevôt de Tongres, dans le diocèse de Liege. *Corrigez ce qui suit dans cet article du Moreri, edition de* 1725. On dit qu'il mourut en 1625. Sa mort arriva le 25. de Mars 1609.

VOSSIUS. (Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri*. Jean Vossius pere du célebre *Gerard-Jean* Vossius, étoit lui-même un homme de lettres. Il nâquit l'an 1549. à Ruremonde dans la Gueldre, d'une famille considerable, dont le nom est *Vos*, & ayant gouté les nouvelles opinions des Protestans, il sortit de Ruremonde pour aller dans le Palatinat, où il fit ses études de théologie, & fut fait ministre en 1573. d'une église du voisinage d'Heidelberg, qui n'est point nommée par ceux qui nous ont donné sa vie. En 1577. le nouvel électeur Louis ayant obligé les ministres d'embrasser le sentiment de Luther sur l'Eucharistie, Jean Vossius qui refusa de le faire, fut déposé, & se retira en Hollande, avec sa femme & son fils (Gerard-Jean) qui avoit à peine six mois. La réputation de l'université de Leyde, & des grands hommes qui demeuroient dans cette ville, l'engagea à s'y aller établir, & le 5. de Mai de l'année suivante 1578. il fut reçu au nombre des membres de l'université sous le nom de *Joannes Alopecius Ruremondanus*. Car il aimoit mieux, suivant le goût de ce tems-là, porter un nom grec qu'un nom flamand. Peu de tems après il fut fait ministre de l'église de *Leiemuden* dans le *Rheinland*, mais à peine y étoit-il, que la noblesse Calviniste du pays l'attira à Furnes où il demeura jusqu'en 1583. que les Espagnols s'étant rendus maîtres de cette ville, il retourna en Hollande où il fut fait ministre de l'église de Dordrecht. Il y mourut en 1585. Il avoit épousé en premier lieu *Cornelu* de Biele, de Ruremonde, & en 2. lieu *Anne* de Wit, fille de *François* de Wit, & sœur de *Corneille* & *Jacques* de Wit. Il mourut 3. mois après ce second mariage. * Niceron, *Mém. éloge de Gerard-Jean Vossius*, t. 13.

VOSSIUS (Gerard-Jean) *Corrigez ce qui suit dans cet article du Moreri, édition de* 1725. Gerard-Jean Vossius n'étoit pas de Ruremonde, mais du Palatinat; ni regent des colleges de Dordrecht, mais directeur du college de Dordrecht. Il eut la charge de professeur d'éloquence & de chronologie à Leyde, & non la chaire d'histoire. En 1633. il fut appellé dans la nouvelle academie d'Amsterdam, nommée l'école illustre où il remplit une chaire de professeur en histoire. Ses ouvrages sont en 9. vol. *in-fol.* dont le 1. a paru à Amsterdam en 1695. & le dernier en 1701. Les écrits qu'ils contiennent, au nombre de 44. avoient déja paru séparément.

VOSSIUS (Denys) fils de GERARD-JEAN, né à Dordrecht, on ne sçait en quelle année, mourut fort jeune, & cependant il sçavoit deja les langues grecque, latine, hebraïque, chaldaïque, arabe, françoise, italienne & espagnole. Il mourut en 1633. On a de lui des notes sur le livre du Rabin *Moyse Ben-Maimon* de l'idolatrie. Ces notes sont estimées, & M. de Saumaise en fait des éloges dans une de ses lettres à Gerard-Jean Vossius, pere de Denys. C'est la 41. Ces notes se trouvent avec une version latine du livre de Maïmon dont l'original est hebreu à la fin du livre de Gerard-Jean Vossius de l'origine & du progrès de l'idolatrie, dont la meilleure édition est celle de 1668. à Amsterdam, *in-fol.* On a encore de Denys Vossius: *Panegyricus ad Fredericum Henricum Arausionensium principem*, à Amsterdam 1633. *in-4°. Fredericus-Victor*, à Amsterdam, 1633. c'est un poëme latin qui roule sur le sujet du discours précedent; une traduction latine des annales de Flandres écrites en flamand par Everard Reidan, à Leyde, 1633. *in-fol.* les commentaires de César avec des notes, & la vie de César par Julius Celsus, à Amsterdam, en 1697. *in-8°.* par les soins de Jean-Georges Grævius.

VOSSIUS (François) frere de Denys, né à Dordrecht, mort en 1645. On n'a de lui qu'un Poëme latin, intitulé: *Carmen de victoria navali, auspiciis ordinum fœderatæ Belgicæ, ductuque Martini Herberti Trompii parta*, à Amsterdam, 1640. *in-fol.*

VOSSIUS (Gerard) frere de DENYS & de FRANÇOIS, mort en 1640. On a de lui une édition de Velleïus Paterculus avec des notes, à Leyde 1639. *in-16.* & il laissa en mourant des notes sur Valerius Flaccus, & sur Censorin.

VOSSIUS (Matthieu) *frere des 3. précédens*, né à Dordrecht, mort en 1646. On a de lui cinq livres des annales de Hollande & de Zelande, en latin, imprimées en 1635. *in-4°.* Ces annales vont depuis l'an 859. jusqu'en 1299. Elles ont été continuées jusqu'en 1432. & imprimées en 1680. *in-4°.* L'ouvrage de Vossius a été traduit en flamand par Nicolas Borremans, & imprimé en cette langue en 1677. *in 4°.*

VOSSIUS. (Isaac) *Ajoutez ce qui suit à son article du Moreri, édition de* 1725. Isaac Vossius nâquit à Leyde en 1618. & mourut à Windsor le dix Fevrier 1688. vieux style, c'est-à-dire, le 21. Février 1689. nouveau style. Il étoit dans sa 71. année. * *Ajoutez aux citations :* Baillet, *jugem. des sçav.* tom. 2. de l'édition *in-4°.* Niceron, *Mémoires*, &c. tom. XIII.

VOUWERMANS (Philippe) a été un des plus excellens peintres des Pays-bas. Il a particulierement réussi à peindre des paysages, où il introduisoit des parties de chasse, des campemens d'armées & d'autres sujets, où il entroit des chevaux, qu'il faisoit dans la plus grande perfection. Son goût de peindre est vrai, & l'on peut dire, pour achever son éloge, qu'il a sçu mettre de l'air dans ses tableaux, qui sont extrémement recherchés. Il mourut vers l'an 1670. * *Mémoires du tems.* Felib. *entret. sur les vies des peintres.*

VOYER. Maison d'ancienne noblesse, originaire de Touraine. *Il faut substituer la généalogie suivante à celle qui se trouve dans le Dictionnaire.* On ne trouve point de titres de cette maison, ainsi que de la plûpart des anciennes maisons du royaume au-delà du XIII. siécle; le premier qui soit connu, est un ETIENNE Voyer (en latin *Vigerii*) chevalier, seigneur de Paulmy, qui scella de son sceau, chargé de deux lions passans l'un sur l'autre, le vendredi d'après la Quasimodo de l'année 1244. l'acte d'une donation faite par *Agathe*, sa femme, à l'abbaye de N. D. de Baugerais de l'ordre de Citeaux, où elle avoit choisi sa sepulture: on trouve ensuite RENAUD Voyer, de la Haye chevalier, auquel Berthieleme, sire de la Haye, & de Passavant chevalier, dont il étoit homme-lige, remit & à ses hoirs certains devoirs, dont il étoit tenu, par acte du jeudi avant la saint Georges 1285. Renaud Voyer, sire de Paulmy, fut maintenu dans la possession de certain droit sur les taverniers de la ville de la Haye, par sentence rendue en l'assise de Chinon, le samedi après la saint Luc 1334. Un GUILLAUME Voyer, qualifié *Varlet*, (qualité autrefois en usage, & qui répond à celle d'écuyer d'aujourd'hui) donna aveu du lieu de la Touche des Ferreaux & d'autres biens, situés dans la paroisse de Mousé, le mardi après l'Epiphanie 1333.

I. PHILIPPE, dit *Phelippin*, ou *Philippon* Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, est le premier, par qui l'on puisse commencer la filiation de cette maison. On a de lui des actes des 5. & 8. Janvier 1374. & des 24. Fevrier 1398. & 2. Fevrier 1411. Il ne vivoit plus en 1415. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Vernoeil: & 2°. *Marguerite* de Sigoygne. Il eut de la premiere JEAN Voyer, seigneur de Paulmy, qui suit; *Jeanne* Voyer, qui donna quittance avec sa sœur le 19. Décembre 1399. à leur pere du bail & gouvernement qu'il avoit eu d'elles & de leurs biens, dans lequel acte leur mere & leur belle-mere sont mentionnées; & *Guaye* Voyer, mariée par contrat du 20. Décembre 1399. avec *Aventin* de Bez, écuyer, qui donna quittance de la dot qu'il avoit eue d'elle le 8. Fevrier 1399.

II. JEAN Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, passa bail de son hôtel de Ferreaux à un paroissien de Monzé le 18. Avril 1430. Il avoit épousé par contrat du dimanche après la fête du corps de Notre-Seigneur 1408. *Alis* de Cluys, fille de *Mouton* de Cluys, écuyer, seigneur de Briente, & d'Issoudon sur Creuse, & de *Marguerite* de Malvoost, laquelle étant veuve de lui, donna procuration à son fils le 26. Février 1443. pour rendre la terre des Touches, située dans la paroisse de saint Amand au comté de Vendôme; ceda le 3. Fevrier 1444. à Jean d'Artane, son gendre, la métairie des Touches pour les 100. reaux d'or de la dot promise à sa fille, & reçut de lui diverses quittances en 1445. 1447. & 1449. Ses enfans furent: PIERRE Voyer, seigneur de Paulmy, qui suit; *Jeanne* Voyer, femme de *Guillaume* de Rougemont, écuyer, seigneur de Vernay, qui donna quittance de 100. reaux d'or pour la dot de sa femme le 3. Fevrier 1434; autre *Jeanne*, & *Marie* Voyer, vivantes en 1441; *Imblette* Voyer, mariée par contrat du 25. Juillet 1443. avec *Jean* d'Artane, écuyer, seigneur du Puy, terre, dont elle rendit hommage comme procuratrice de son mari le 28. Octobre 1467. elle n'en eut point d'enfans, & elle transigea avec son héritier le 14. Avril 1478; *Josseline* Voyer, mariée par contrat du 5. Juillet 1458. avec *Helion* de la Motte, dit *Bouchardeu*, écuyer, seigneur de la Bertholiere.

III. PIERRE Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit hommage au roi pour cette seigneurie de la Roche de Gennes, mouvante de Loches, le 25. Octobre 1461. rendit un aveu au seigneur de la Tremoille pour le fief de Bourbourenr, ou Bois-Boureau le 7. Novembre 1479. & vivoit encore le 18. Août 1481. *Marguerite* de Bez, fille de *Pierre* de Bez, chevalier, seigneur de Bez, qu'il avoit épousée par contrat du 6. Juillet 1434. étant veuve de lui, transigea avec son fils aîné le 23. Décembre 1483. Les enfans qu'il laissa d'elle furent PIERRE Voyer II. seigneur de Paulmy, qui suit; *Bertrand* Voyer, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui fut presenté par le grand-prieur de Cluys, & reçu au grand-prieuré de France, par permission du grand-maître en l'année 1474; *Jean* Voyer, écuyer, qui fut partagé par son frere le 14. Juin 1496; *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 10. Septembre 1482. avec *Maturin* Ganes, écuyer, seigneur de Mondidier; & *Jacquette* Voyer, mariée par contrat du 25. Octobre 1485. avec *Hector* de Lespinay, seigneur du Ruaupercil, dont elle étoit veuve depuis environ dix ans, lorsqu'elle transigea avec Guillaume de Lespinay, écuyer, seigneur de Ruaupercil, son beaufrere pour raison de son douaire, le 8. Mai 1508.

IV. PIERRE Voyer, II. du nom, seigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit la foi & hommage à Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire & de la Haye, pour raison du fief de Paulmy, & la Voierie de la Haye le 29. Décembre 1483. obtint des lettres de rescision le 12. Mars 1486. contre un contrat passé depuis trois ans entre lui & Pierre de Bez, son oncle, & le fit ajourner pardevant le bailli de Touraine le 26. Avril 1487. Il avoit été marié par contrat passé à Chinon le 2. Août 1471. avec *Jeanne* des Aubuis, fille de *Silvain* des Aubuis, écuyer, seigneur de Talvoye & d'*Antoinette* sa femme. Il eut d'elle JEAN Voyer, II. du nom, seigneur de Paulmy, qui suit; *Nicolas* Voyer, qui transigea avec son frere aîné pour raison de son partage dans les successions de leurs pere & mere le 9. Août 1521; *Pierre* Voyer, mort avant 1527; *Renée* Voyer, mariée par contrat du 24. Juin 1505. avec *Jacques* de S. Jouyn, écuyer, seigneur de Richemont; & *Marie* Voyer, femme de *Bertrand* le Gay ou le Geay.

V. JEAN Voyer II. du nom, écuyer, seigneur de Paulmy & de la Roche de Gennes, rendit hommage de la seigneurie de Paulmy à Gilles de Laval, baron de la Haye le 23. Avril 1532. & de celle de la Roche de Gennes au roi, à cause de Loches le 10. Mars 1547. Il vivoit encore le 24. Avril 1550. mais il étoit mort l'an 1553. La preuve faite par Jacques de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes & de Paulmy, l'un de ses arrieres petits-fils en 1668. porte qu'il mourut à la Haye en Touraine, âgé de 85. ans, & qu'il fut enterré à Paulmy; mais suivant la date du contrat de mariage de ses peres & mere, il ne pouvoit avoir au plus que 80. ans. Il avoit été marié 1°. par contrat du 11. Juin 1499. avec *Louise* du Puy, fille de *Guillaume* du Puy, écuyer, seigneur de Baigneux, & de *Maturine* Lucas: & 2°. suivant la preuve de 1668. qui vient d'être citée avec *Françoise* de Haulbois, ou Haulbuis. De la premiere vinrent JEAN Voyer III. seigneur de Paulmy, qui suit; *François* Voyer, seigneur de la Cormerie, mort avant 1552; *Renée* Voyer, mariée par contrat du 15. Avril 1521. avec *Jacques* Herpin, écuyer, seigneur de Quindray, qui transigea à cause d'elle avec le seigneur de Paulmy, son beau-frere le 22. Juin 1553; *Anne* Voyer, mariée par contrat du 6. Mai 1530. avec *François* Ancelon, écuyer, seigneur de Fonbaudry près de la ville de Preuilly, qui étoit veuf d'elle en 1552. en ayant des enfans; *Catherine* Voyer, mariée par contrat du 18. Décembre 1536. avec *Isaac* de Mons, écuyer, seigneur de Saint en la paroisse de Civray. Ils ne vivoient plus ni l'un ni l'autre le 5. Mai 1542. ayant laissé deux fils, âgés alors de deux à trois ans; & *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 28. Avril 1542. avec *René* Persil, écuyer, seigneur des Genets.

VI. JEAN Voyer III. du nom, écuyer, seigneur de Paulmy, d'Argenson, de Rippon, de Balesme, & de la Roche de Gennes, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, se trouva à la journée de Pavie le 24. Fevrier 1524. *stylo veteri*, & à la bataille de Cerisolles le 14. Avril 1544. Le roi Charles IX. l'ayant nommé chevalier de son ordre par ses lettres données à S. Maur des Fossés le 16. Septembre 1568. le comte du Bouchage, commissaire député de S. M. reçut son serment & lui en donna le collier le 26. du même mois. Il s'obligea pour emprunt de cinquante mille livres sur la ville de Tours, sous la reconnoissance du duc d'Anjou, frere du roi, pour être employées au payement de l'armée

commandée par ce prince, & le 25. Janvier 1569. Il en reçut du roi une lettre de remerciment. Sa majesté voulant reconnoître ses services, unit & incorpora en sa faveur la terre de la Roche de Gennes, & les fiefs & seigneurie du Plessis-Citan, & érigea le tout en titre de vicomté sous l'appellation de vicomte de la Roche de Gennes, relevant du château de Loches, par lettres patentes du même mois de Janvier 1569. registrées au Parlement de Paris le 29. Mars suivant. Il fit la cérémonie de revêtir du collier de l'ordre de S. Michel, le seigneur de la Messeliere, son gendre, le 27. du même mois de Mars, en vertu des pouvoirs qu'il en avoit reçus du roi, & il fut déchargé du ban & arriere-ban le 16. Mai suivant. Il mourut le 10. Février 1571. étant septuagenaire. Son tombeau fait par *Joannes Bene-Natus*, fut imprimé la même année à Paris *in-4°*. Il avoit épousé par contrat du 9. Octobre 1538. *Jeanne* Guessault, fille unique & heritiere de *François* Guessault, chevalier, & de *Marguerite* de Coué, seigneur & dame d'Argenson, la Bailloliere, Balesme, Chastres, &c. De ce mariage vinrent RENÉ de Voyer, vicomte de Paulmy, qui suit; PIERRE de Voyer, seigneur d'Argenson, *qui a formé la branche des seigneurs, marquis, & comtes d'*ARGENSON, *rapportée ci-après; Ioland* de Voyer, mariée par contrat du 15. Juin 1563. avec *Pierre* Frotier, écuyer, seigneur de la Messeliere, de la Coste, de Baigneux, de Chamousseau, &c. enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge du seigneur de Sansac, & reçu chevalier de l'ordre du roi le 27. Mars 1569. depuis aussi gentilhomme ordinaire de la chambre de sa majesté, gouverneur de Saintes, & de la ville & château de Poitiers, commandant de Niort, &c; *Anne* de Voyer, morte fille depuis son pere. Sa succession fut partagée le 12. Décembre 1586; *Louise* de Voyer, femme de *Louis* Fumée, seigneur de Bourdelles, baron de Laiguillon, lieutenant de l'amirauté de Guienne, & gentilhomme de la chambre du roi, laquelle fit partage avec ses cohéritiers des successions de ses pere & mere & de sa sœur le 12. Décembre 1586; & *Marguerite* de Voyer, mariée par contrat du 2. Février 1573. avec *Robert* Robin, écuyer, seigneur de la Tremblaye-Robin, des Hommes, de la Morniere, & de Mondon.

VII. RENÉ de Voyer, chevalier de l'ordre du roi & du S. Sepulcre, vicomte de Paulmy, & de la Roche de Gennes, seigneur du Plessis-Ciran, conseiller au conseil privé de sa majesté, bailli du Paiset duché de Touraine, fut retenu gentilhomme servant du duc d'Orleans, depuis appellé le duc d'Anjou, frere du roi, par lettres données à Dacqs le 16. Juillet 1565. & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres données à Monceaux le 18. Septembre 1567. Il eut commission du roi le 30. du même mois pour lever cent arquebusiers à cheval, & les commander sous le duc de Nemours, & le 3. Décembre suivant, le roi lui donna une autre commission pour commander la bande des deux cens arquebusiers à cheval, qu'il avoit assemblés sous le titre de chevaux-legers. Marie reine d'Ecosse, duchesse de Touraine le pourvut de la charge de bailli de Touraine, par lettres du 12. Février 1571. & le roi lui accorda par lettres données à Paris au mois de Novembre 1572. la création de deux foires par an & d'un marché par semaine à Paulmy. Il obtint d'autres lettres patentes du roi données à Paris au mois de Juillet 1575. portant confirmation des lettres à lui accordées par Louis de Rohan, prince de Guémené au château du Verger le 24. Mars 1573. pour la réunion des fiefs & seigneuries de Paulmy, de la Voyerie de la Grange, du Mouton de Cluys, du Puy d'Atilly, du Rivau de la Barge, de la Racinelliere, de la Thibaudiere, & du Bois le Plessis, relevant de sa baronnie de la Haye; pour ne former à l'avenir qu'une seule & même châtellenie. Il fut gouverneur des ville & château de Loches, comme il paroît par un mandement de Louis de Bourbon duc de Montpensier du 12. Avril 1575. qui lui fut adressé pour faire mettre en liberté un prisonnier de guerre, qui étoit dans ce château. Il fut encore retenu l'un des gentilshommes ordinaires de la chambre du duc d'Anjou frere du roi, par lettres du 20. Décembre 1576. & élu gouverneur de Henri de Bourbon, prince de Dombes le 9. Juin 1579. Il mourut au mois d'Avril 1586. après avoir fondé conjointement avec sa femme le premier du même mois des messes & offices divins, & un college dans leur bourg & châtellenie de Paulmy, pour y élever douze enfans avec un principal & deux regens ecclésiastiques, dont ils se reserverent & à leurs successeurs seigneurs de Paulmy, la nomination, collation & patronage. Il avoit épousé par contrat du 19. Mars 1580. *Claude* Turpin, fille de *Charles* Turpin, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Crissé, & de *Simone* de la Roche, dame de Vaille-le-Pin & de Leschallerie. Elle ratifia le 9. Mai 1605. le contrat de mariage de son fils unique, qui suit;

VIII. LOUIS de Voyer, chevalier, vicomte de Paulmy & de la Roche de Gennes, seigneur de la Voyerie de la Haye, de Balesme, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, né en 1581. fut fait conseiller d'état par brevet du dernier Février 1616. dont il fit le serment entre les mains du chancelier de France le 7. Mars suivant; & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi par lettres du 9. des mêmes mois & an, pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du maréchal de Souvré le 12. suivant. Il fonda un couvent d'Augustins dans le parc de Paulmy le 16. Février 1622. fit abattre l'ancienne chapelle de ce château, & obtint permission de l'archevêque de Tours le 5. Mai 1630. de faire transporter dans l'église de ce couvent les ossemens, cendres & sepulture d'un seigneur de Paulmy. Il fit partage à ses enfans le 14. Août 1641. & mourut prêtre, comme il paroît par une transaction passée entre son fils aîné & sa fille, le 14. Décembre 1651. Il avoit été marié par contrat du 7. Mai 1605. avec *Françoise* de Larsay, dame dudit lieu de Dorée, morte au mois d'Octobre 1631. fille de *Jacques* de Larsay, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Lancelonne* du Raynier. Il eut d'elle JACQUES de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes, qui suit; *François* de Voyer, chevalier, seigneur & baron de Boizé, lieutenant d'artillerie, mort en 1640. à Pignerol, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Turin; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, seigneur de Citan, bachelier en théologie de la faculté de Paris en 1629. prieur des prieurés de Vou & de S. Jacques de la Lande en 1641. & de S. Martin de Juilles, diocèse de Saintes en 1650. prêtre en 1664. & nommé évêque & comte de Rhodès le 7. Février 1666. Il prit possession de cette église par procureur le 18. Avril 1667. fut sacré le 8. Mai suivant à Paris dans l'église des Jésuites rue saint Antoine, par l'archevêque de Paris, assisté des évêques d'Angoulême & d'Acqs, & prêta le serment de fidélité entre les mains du roi le 16. du même mois. Il mourut dans son palais épiscopal le 11. Octobre 1682. âgé de 73. ans. Il avoit publié en 1674. à Rhodès les ordonnances synodales de son diocèse, qui sont estimées. C'est un volume *in-12*. Il a été estimé pour sa vie exemplaire & sa prudence, qui faisoit son caractére particulier; RENÉ de Voyer, seigneur, comte de Dorée, *dont il sera fait mention ci-après; Hardouin* de Voyer de Paulmy, qui fut reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité au mois d'Avril 1620. & fit sa preuve le 29. Avril 1625. Il étoit au service de la religion en 1641. & il fut depuis commandeur de Chenailles de la Guerche; & *Leonore* de Voyer, mariée par contrat du 4. Décembre 1629. avec *Leonor* Barjot, chevalier, baron de Moussy, comte de Ronée, conseiller du roi en ses conseils, & gentilhomme ordinaire de sa chambre par brevet du 21. Avril 1641. elle vivoit veuve de lui le 14. Septembre 1651.

IX. JACQUES de Voyer, chevalier, vicomte de la Roche de Gennes, & de Paulmy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre, conseiller en ses conseils d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances & gouverneur de la ville & château de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, pourvu de ce gouvernement sur la démission de son beau-pere,

le 24. Avril 1638. fit hommage au roi pour le vicomté de la Roche de Gennes, & les seigneuries du Mai-Ciran, de la Latte, du Plessis-Ciran, & de Relay, le 22. Février 1644. en fournit aveu trois mois après, & obtint l'union des châtellenies du May, terres, fiefs, seigneuries & justices de Ciran de Ciran, de la Latte, du Plessis-Ciran, & de Relay au vicomté de la Roche de Gennes, par lettres du mois de Juin 1645. Il eut commission le 3. Février 1652. pour lever cent hommes de pié, pour la garde de Châtelleraud, & le 19. Février 1668. demeurant en son château de Paulmy, élection de Chinon, bailliage de Tours, il eut acte de l'intendant de Touraine de la representation qu'il avoit faite pardevant lui de ses titres de noblesse depuis seulement 1538. Il mourut au mois de Décembre 1674. Il avoit épousé en 1638. *Françoise* de Beauveau, née en 1621. fille de *Jacques* de Beauveau, chevalier, seigneur du Rivau & baron de S. Cassien, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller d'état, lieutenant-général au gouvernement du haut Poitou, Châtelleraudois & Loudunois, gouverneur particulier des ville & château de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, & d'*Elisabeth* de Clermont-Tonnerre. Elle vivoit encore en 1677. De ce mariage vinrent, JEAN-ARMAND de Voyer, marquis de Paulmy, qui suit; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, prieur de Broquies, mort à Paris le 16. Décembre 1675. âgé d'environ 23. ans, & inhumé le 17. à S. Sulpice; *Marc-Antoine* de Voyer de Paulmy, né le 20. Janvier 1654. & batisé pour les cérémonies le 20. Octobre 1656. Il fut chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, ayant fait en 1666. ses preuves, qui furent admises au grand prieuré d'Aquitaine le 24. Juin 1667. Il fut grand fauconnier du grand maître de Malte, gouverneur de l'isle de Gose, & en dernier lieu commandeur de Nantes. Il mourut à Paris le 24. Septembre 1700. & fut inhumé le lendemain en l'église du grand-prieuré du Temple; *Louis-Basile-Alexandre* de Voyer de Paulmy, grand archidiacre de Rhodès, qui vivoit encore en 1730; *Jacques* de Voyer de Paulmy, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem de minorité le 11. Mars 1658. au grand prieuré d'Aquitaine, où ses preuves furent admises le 17. Juin 1667. Il fut capitaine d'une galere de sa religion, nommée *Sancto-Pietro*: & alla à Messine en 1684. à son retour à Malte il obtint la bulle des honneurs & prérogatives de son ordre au mois de Février 1686. depuis il fut commandeur de Fretté & de S. Lo d'Angers, & receveur du trésor commun de l'ordre au grand-prieuré d'Aquitaine. Il vivoit en 1709; *René* de Voyer, chevalier, comte de Paulmy, & de Boizé, ci-devant capitaine successivement d'infanterie & de cavalerie, mort à Paris le 9. Janvier 1709. & inhumé le 10. à S. Sulpice, n'ayant point eu d'enfans de *Marie-Anne* de Wirtemberg, sa femme; *Marie* & *Françoise* de Voyer de Paulmy, religieuse à Fontevraud, en 1668; & *Louise* de Voyer, religieuse en l'abbaye de S. Paul de Beauvais en 1668.

X. JEAN-ARMAND de Voyer, chevalier, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, gouverneur de la ville de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des camps & armées du roi, mourut à Charleville au mois de Septembre 1674. des blessures qu'il avoit reçues le 11. Août précédent à la journée de Senef. Il avoit épousé au mois de Juillet 1660. *Anne-Radegonde* de Mauroy, fille de *Seraphin* de Mauroy, seigneur de S. Ouyn, conseiller du roi en ses conseils, intendant des finances, & d'*Anne* Fremin. Elle se remaria le 17. Mai 1685. avec *François* de Crussol, comte d'Usez & de Cuysieux, & mourut veuve de lui le 20. Décembre 1719. ayant eu de son premier mari *Seraphin-Jean-Armand* de Voyer, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, enseigne de la compagnie colonelle du régiment du roi, mort à Toul en 1688. sans alliance; & *Marie-Françoise-Celeste* de Voyer de Paulmy, qui fut élevée fille d'honneur de la princesse de Condé, & qui devint héritiere de sa maison par la mort de son frere. Elle fut mariée à l'âge de 26. ans le 30. Août 1689. par contrat du jour précédent, avec *Charles-Yves-Jacques* du Plessis, chevalier, seigneur comte de la Riviere & de Ploeuc, & par cette alliance marquis de Paulmy, vicomte de la Roche de Gennes, baron de Boizé, seigneur de Ciran, du Châtellier, &c. guidon des gendarmes de la reine, & depuis enseigne des gendarmes Anglois & gouverneur de Saint-Brieu. Elle resta veuve de lui le 3. Janvier 1729. & elle mourut à Paris le 12. Juin 1732. âgée de 70. ans, ayant eu pour enfans, *Charles-Yves-Thibaud*, comte de la Riviere, de Mur & de Ploeuc, marquis de Paulmy & de Wartigny, mestre-de-camp de cavalerie & successivement cornette, enseigne & sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi, gouverneur des pays, ville & évêché de S. Brieu, & tour de Cesson en Bretagne, au mois de Janvier 1729. & brigadier des armées de S. M. le premier Août 1734. marié avec *Louise-Julie* de Barberin de Reignac, nommée en 1725. dame du palais de la reine seconde douairiere d'Espagne; *Jacques-Charles* de la Riviere, comte de Mur, qui avoit épousé *Elisabeth* de Serré, veuve d'*Alexandre-Honoré* de Grillet, seigneur, marquis de Brissac, lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de camp de ses armées, & gouverneur de Guise. Elle mourut le 16. Octobre 1723. âgée de 28. ans; *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite* de la Riviere, mariée avec *Etienne* Rivié, écuyer, seigneur de Liancourt, Bayancourt, &c. grand-maître des eaux & forêts de France, au département de l'isle de France & Soissonnois; *Marie-Anne-Louise-Celeste* de la Riviere, mariée le 9. Février 1718. avec *Claude-Adrien* de la Fond, chevalier, seigneur de la Beuvriere, & de la Ferré, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, duquel elle resta veuve le 17. Juillet 1726; *Ivonette* de la Riviere, damoiselle de Ploeuc; & *Gabrielle-Félicité* de la Riviere, mariée à S. Brieu, en présence de tous les députés des états de Bretagne, le 13. Novembre 1726. avec *Thomas-Charles* de Morant, chevalier, marquis de Breguigny, baron de Fontenay, comte de Penfées.

IX. RENÉ de Voyer de Paulmy, chevalier, seigneur de Dorée & de Blavel, quatriéme fils de Louis de Voyer, vicomte de Paulmy, & de *Françoise* de Larfay, dame de Dorée, fut intendant des armées Françoises en Catalogne, & conseiller du roi en ses conseils d'état, & mourut en 1665. Il avoit épousé *Diane-Marie* Joubert, héritiere de Chaillonnay en Saintonge, qui fut gouvernante des enfans naturels du roi Louis XIV. & qui mourut à Versailles le 22. Avril 1683. Il eut d'elle *René* de Voyer, batisé le 5. Juin 1650. & inhumé à S. Gervais à Paris le 14. Avril 1652; *Marie* de Voyer, batisée le 25. Mars 1653. mariée avec le comte de Mornac en Saintonge; *Louis-Joseph* de Voyer de Paulmy, chevalier, comte de Dorée, seigneur de Chaillonnay, batisé le 21. Mars 1655. enseigne, puis lieutenant au régiment des gardes Françoises, tué au combat de Senef le 11. Août 1674. n'ayant point été marié; *Marie-Anne* de Voyer, batisée le 13. Mai 1659; *Françoise-Therese* de Voyer de Paulmy, damoiselle de Dorée, fille d'honneur de la duchesse de Bourbon, & vivante en l'année 1730; *Magdelene* de Voyer de Paulmy, morte au couvent de Bellechasse, où elle étoit pensionnaire; *Angelique* de Voyer de Paulmy, mariée à Versailles au mois de Janvier 1683. avec *Antoine-Michel* Tambonneau, chevalier, envoyé extraordinaire du roi à Cologne, puis nommé ambassadeur en Suisse au mois de Juillet 1684. & reçu président en la chambre des comtes de Paris le 24. Octobre suivant. Elle devint veuve de lui le 3. Novembre 1719. & elle mourut le 17. Octobre 1724; & *Alexandre-Benoît* de Voyer de Paulmy, comte de Dorée, seigneur de Chaillonnay, appellé l'*abbé de Dorée*, batisé depuis le décès de son pere, le 9. Novembre 1665. Le roi lui donna le 23. Avril 1683. une pension de 3000. livres sur l'évêché de Rhodès, vacant par le décès de son oncle. Il mourut à Saintes en 1720.

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET COMTES D'ARGENSON.

VII. PIERRE de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson & de la Baillolière, fils puîné de JEAN de Voyer III. du nom, seigneur de Paulmy, & de *Jeanne* Gueffault, dame d'Argenson, fut pourvu après la mort de son frere aîné de la charge de bailli du pays & duché de Touraine, par lettres du 26. Avril 1586. regiftrées au parlement le 6. Juin suivant. Il étoit aussi en 1605. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, & son conseiller. Il assembla les états de la province à Tours en 1614. mourut à Paris le 22. Décembre 1616. & fut enterré à S. Nicolas du Chardonnet, où son fils aîné lui fit poser une épitaphe. *Elisabeth* Huraulr, qu'il avoit épousée par contrat du 14. Février 1594. & qui étoit fille de *Jean* Hurault, seigneur de Chevigy, maitre des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* Allegrin de Valence, mourut aussi à Paris sur la paroisse de S. Gervais le 30. Mai 1645. âgée de soixante-quatorze ans, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas du Chardonnet. Il eut d'elle RENE' de Voyer, seigneur d'Argenson, qui suit; *Claude* de Voyer d'Argenson, licencié ès droits, prêtre, conseiller & aumônier du roi l'an 1626. prévôt de S.Laurent de Parthenay en l'église cathédrale de Luçon en 1629. thrésorier de l'église collégiale de Ste Marie Magdelene de Mezieres en Brenne, diocèse de Bourges, & prieur du prieuré de S. Antoine de Nau-l'abbé en Berri en 1639. & 1640. & de celui de S. Nicolas de Poitiers en 1648. 1650. & 1677. abbé de Chartres-lès-Cognac, ordre de S. Benoît, diocèse de Saintes. Il est auteur des ouvrages suivans: *Elogia illustrium virorum hujus sæculi*, à Poitiers en 1651. *in-8°*. Entre ces éloges on trouve ceux de Louis, de Pierre & de René I. de Voyer d'Argenson, avec une description de la pompe funebre de ce dernier; le tout par le même auteur; *les voies du salut à la suite de J. C. Le triomphe de S. François*; & une *Oraison funebre de la reine Anne d'Autriche*. On a encore de lui un recueil de sermons, dont le titre est aussi singulier que les discours marquent le peu de bon goût de la plus grande partie des orateurs sacrés de ce tems-là. Ce recueil est intitulé: *L'enneade sacrée, ou les neuf muses de l'Eglise, en neuf discours contenant les principales matieres prédicables de l'Eglise, avec un avant-propos qui comprend tout ce qui concerne tant l'origine & les parties de la prédication, que l'office du prédicateur*, à Paris en 1622. *in-folio*. Ces discours roulent sur la purification de la sainte Vierge & son assomption; sur l'ascension de J. C. & sa transfiguration; sur la pénitence, les maladies, la fête de tous les saints, &c. On trouve à la fin un sermon, ou plûtôt un traité fort étendu théologique & moral sur les anges; *François* de Voyer, mort huit jours après son pere en 1616; *Marie* de Voyer, morte fille en la paroisse de S. André des Arcs à Paris, le 2. Juin 1628. & enterrée le 3. à S. Nicolas du Chardonnet; & *Elisabeth* de Voyer, morte jeune.

VIII. RENE' de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson, de la Baillolière, de Chastres en Touraine, & de Weil-le-Menil en Berri. conseiller d'état, & ambassadeur du roi à Venise, né en 1596. fit le serment d'avocat au parlement de paris le 11. Novembre 1615. fut pourvu d'un office de conseiller au même parlement par lettres patentes du 15. Novembre 1619. & y fut reçu le 18. Août 1620. eut un brevet de conseiller d'état le 2. Août 1625. & fut reçu le 7. Juin 1628. en un office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont il avoit obtenu les provisions le 17. Avril précédent. Il eut commission du roi le 22. Novembre 1629. pour faire démolir la citadelle & les fortifications de la ville de Bergerac, fut fait intendant de la province de Dauphiné & des pays adjacens pour la guerre d'Italie & de Savoye, le 17. Octobre 1630. & des provinces de Berri, Touraine, Angoumois, Limosin, haute & basse Marche, haute & basse Auvergne, pour en faire les fonctions sous le prince de Condé, gouverneur de ces provinces & de Bourgogne, le 12. Août 1633. étant intendant de Saintonge & de Poitou. Il eut commission le 8. Janvier 1633. pour faire démolir & raser le château d'Aubusson en la Marche, & il fut encore chargé le 12. Juin suivant de la démolition de plusieurs châteaux & forteresses en Auvergne & en Bourbonnois. Il fut nommé le 30. Juin 1634. intendant de la province d'Auvergne, & le 10. Mai 1635. de l'une des armées que le roi devoit commander en personne. Le 12. Septembre 1636. il eut l'intendance de l'armée commandée par le maréchal de la Force, & le 21. Mars 1637. celle de l'armée d'Italie. Il fut fait conseiller d'état semestre par lettres du 20. Mars 1638. & s'étant défait de sa charge de maître des requêtes, il obtint des lettres d'honneur le 26. Janvier 1639. Pendant les guerres d'Italie il fut fait prisonnier à Milan en 1640. & y demeura six mois, & n'en sortit qu'avec une rançon de dix mille écus que la cour de France envoya. Pendant sa prison, il traduisit le livre de l'Imitation de J. C. & fit un traité de la sagesse Chrétienne; & ces deux ouvrages furent imprimés de son vivant. Le 18. Septembre 1641. le roi le chargea de ses pouvoirs pour se transporter en Catalogne, & y traiter avec les députés du principat sur la cession de ce pays en faveur de S. M. qui le même jour lui donna l'intendance de ses armées de terre & de mer, & du pays de Catalogne. Le 8. Mars 1643. en reconnoissance de ses importans services, il fut fait conseiller d'état ordinaire. L'intendance des provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, pays d'Aulnis, & isles adjacentes, même en ce qui étoit des élections de Saintes & Cognac, quoique de la généralité de Bourdeaux, lui fut donnée par lettres du premier Avril 1644. & il fut chargé le 24. Mars 1646. du pouvoir nécessaire pour traiter au nom du roi avec le pape, le grand duc de Toscane & autres princes d'Italie, ou avec leurs commissaires, conjointement avec le prince Thomas de Savoye, lieutenant général des armées de S. M. & commandant en chef son armée de terre jointe à la navale, & le marquis de Brezé, duc de Fronsac, pair de France, commandant en chef l'armée navale, & lieutenant général de celle de terre en l'absence du prince Thomas, sur les négociations; traités d'alliance, confédération, ligue offensive & défensive entre le roi & ces princes. Le 4. Avril de la même année, en considération de sa capacité & expérience de ses services & emplois importans dedans & dehors le royaume, en des négociations & traités de grande considération, par lui conduits & conclus au nom de S. M. tant en Allemagne, qu'en Italie & Catalogne, il fut établi surintendant de justice, police, finances & vivres de l'armée de terre qui s'assembloit en Provence. Le 3. Janvier 1647. le roi le commit pour assister avec le duc d'Orleans ou le maréchal du Plessis-Praslin, à l'assemblée des trois états de la province de Languedoc, & le 24. Juin 1650. il fut nommé à l'ambassade de Venise. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, reçut l'ordre de prêtrise le 24. Février 1651. & fit son testament le 28. Avril suivant: après quoi il se rendit à Venise, où il mourut au bout de quatorze jours de maladie, le 14. Juillet de la même année 1651. âgé de cinquante-quatre ans, sept mois & vingt-un jours. Il fut inhumé aux dépens de la république, dans l'église de S. Job du grand couvent des Dominicains, où son fils aîné lui fit ériger un mausolée. Il avoit été marié par contrat du 17. Juillet 1622. avec *Helene* de la Fon, fille de *Barthelemi* de la Fon, écuyer, conseiller secretaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, & de *Magdelene* de Pattas. Elle mourut à Paris en la paroisse de S. André des Arcs, le 9. Février 1638. sur les 11. heures du soir, & elle fut inhumée le 11. suivant à S. Nicolas du Chardonnet. Elle avoit eu pour enfans RENE' de Voyer, II. seigneur d'Argenson, qui suit; *Louis* de Voyer de Paulmy d'Argenson, batisé le 16. Janvier 1625. qui fut prieur du S.Sepulchre d'Allemagne, ordre de S. Benoît, diocèse de Meaux, en 1635. nommé par le roi abbé commendataire de l'abbaye de la Ste Trinité de Beaulieu, aussi de l'ordre de S. Benoît, diocèse de Tours, le 6. Octobre 1639. prévôt de S.Laurent de Parthenay en 1651. & prieur de N. D. de Louen le 16. Mai 1671. Il permuta ce bénéfice pour le doyenné-canonicat

prébendé de l'église royale, collégiale & paroissiale de S. Germain l'Auxerrois à Paris, dont il prit possession le 21. Octobre de la même année. Il mourut le 13. Janvier 1694. âgé de soixante-huit ans, & fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; *Pierre* de Voyer d'Argenson, chevalier, seigneur de Chastres, vicomte de Mouzé, appellé *le vicomte d'Argenson*, batisé le 19. Novembre 1626. & qui ayant été destiné à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure clericale le 26. Mars 1636. mais depuis il prit le parti de l'épée, & fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & bailli du pays & duché de Touraine, charge dont il fut pourvu au lieu & place du feu seigneur de Cinq-mars, grand écuyer de France, le 14. Juin 1643. & dont il prêta serment le 2. Décembre suivant. Il fut aussi enseigne au régiment des gardes Françoises, & ensuite gouverneur & lieutenant général pour le roi dans toute l'étendue du fleuve de S. Laurent en la nouvelle France, pour laquelle charge il prêta serment le 27. Janvier 1657. Il fut fait le 7. Mars suivant, conseiller d'état, en consideration de ses services dans des affaires importantes dans les armées, & particulierement aux sieges de Portolongone, de la Bassée & d'Ypres, à la bataille de Lens & au siege de Bourdeaux, où il avoit reçu plusieurs blessures. Il fit son testament le 9. Avril 1709. par lequel il ordonna sa sépulture à Mouzé; *Magdelene* de Voyer de Paulmy d'Argenson, batisée le 8. Mai 1629. mariée en la paroisse de S. Gervais à Paris, le 16. Mai 1645. par contrat du jour précédent avec *Jean* de Bernage, seigneur d'Arvigny, de S. Maurice, Vaux-la-vallée & Chaumont, conseiller au grand conseil, duquel elle devint veuve au mois de Juin 1689. Elle vivoit encore le 7. Novembre 1694; *Claude* de Voyer, batisé le 20. Septembre 1632. mort & enterré à S. André des Arcs le 24. suivant; *Jacques* de Voyer de Paulmy d'Argenson, batisé le 18. Février 1634. prêtre, docteur en droit canon, prieur commendataire des prieurés de Nau-l'abbé en Berri, & de S. Nicolas de Poitiers, qui fut vicaire général de l'évêque de Rhodès, son cousin, en 1668. prieur-curé de S. Pierre de Roquebouillac, le 22. Janvier 1670. & nommé à la cure d'Argenson par son frere aîné, comme fondateur, le 23. Mars 1690. L'évêque de Dole, son neveu, le nomma son vicaire général pour son abbaye de Preully par lettres du 26. Juillet 1707. dans lesquelles il est qualifié chanoine honoraire de l'église royale de S. Hilaire de Poitiers. Il mourut à Argenson le 14. Juin 1715. dans la quatre-vingt-deuxiéme année de son âge; & *Angelique* de Voyer, batisée le 22. Octobre 1637. morte jeune.

IX. René' de Voyer de Paulmy, II. du nom, chevalier seigneur d'Argenson, & de Weil-le-Menil, comte de Rouffiac, châtelain de Plassac, seigneur de la Bailloliere, & de Selligny, né à Blois le 13. Decembre 1623. fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Rouen par lettres du 26. Août 1642. & y fut reçu le 23. Mars 1643. eut commission d'intendant, subdelegué de son pere dans les élections de Saintes & de Cognac, le 1. Novembre 1644. & dans la généralité de Poitiers le 2. Janvier 1646. & fut fait intendant des mêmes élections de Saintes & de Cognac en l'absence de son pere, par commission du 4. Avril de la même année. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes de l'hôtel du Roi, par lettres du 14. Août 1649. en prêta le serment le 16. & y fut reçu au parlement le 23. du même mois. Il eut des lettres de conseiller d'état le 4. Septembre suivant, & de conseiller d'état ordinaire le 15. Avril 1651. Son pere étant mort la même année ambassadeur à Venise, il fut nommé pour aller le remplacer dans cet emploi auprès de la République; il remplit cette ambassade jusqu'au 28. Novembre 1655. qu'il eut son audience de congé. Le sénat de Venise pour marque de la considération qu'il faisoit de sa personne, lui avoit accordé & à ses descendans, la permission d'ajoûter sur le tour de ses armes celles de la République, avec le lion de saint Marc pour cimier, par lettres patentes du 27. Octobre précédent, & le roi lui permit & aux siens par brevet du 7. Novembre 1656. d'user de cette concession. Pendant son sejour à Venise, le roi érigea sa terre & seigneurie de Rouffiac en titre de comté par lettres du 25. Janvier 1654. qui furent regiftrées au parlement de Paris le 23. Décembre 1666. L'an 1655. il fit imprimer à Venise le *traité de la Sagesse*, ouvrage de son pere, qu'il avoit traduit du françois en italien; il faisoit aussi des vers françois, dont plusieurs ont été imprimés. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 14. Février 1657. & après avoir vécu longtems dans la retraite, il mourut au mois de Mai 1700. dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. Il avoit épousé par contrat du 8. Mai 1650. *Marguerite* Houllier de la Poyade, née le 27. Août 1630. & baptisée à saint André d'Angoulême le 29. suivant, vivante encore en 1703. fille & héritiere de *Helie* Houllier, écuyer, seigneur de la Poyade, & de Rouffiac, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général du siége présidial d'Angoulême, & de *Catherine* de Paris. De ce mariage vinrent Marc-René' de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, qui suit; *Antoinette-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née à Venise le 28. Janvier 1654. & baptisée pour les cérémonies en l'église de saint Gervais à Paris, le 6. Mars 1657. mariée par contrat du 17. Mai 1667. avec *Louis* de Valory, chevalier, seigneur d'Estilly, Chasteloison, &c; *Françoise* de Voyer, née à Venise le 12. Mai 1655. morte au mois de Janvier 1656. & enterrée à saint Job de Venise près de son aïeul; *François-Helie* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né à Paris le 22. Septembre 1656. & baptisé le lendemain à saint Gervais, prieur de saint Nicolas de Poitiers, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 9. Février 1686. élu doyen & chanoine de l'église royale, collégiale & paroissiale de saint Germain l'Auxerrois le 15. Janvier 1694. & nommé le 15. Avril 1702. à l'évêché de Dol, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 25. Septembre & 20. Novembre suivant, ensuite dequoi il fut sacré le 18. Mars 1703. dans la chapelle de l'archevêché de Paris, par le cardinal de Noailles archevêque de cette ville, assisté des évêques de Senlis & de Noyon. Il harangua le roi à la tête des députés des états de Bretagne le 14. Janvier 1705. & il obtint l'abbaye de saint Pierre de Preuilly, ordre de saint Benoît, diocèse de Tours le 1. Novembre 1706. Le roi le nomma le 12. Janvier 1715. à l'archevêché d'Embrun, qui fut proposé pour lui à Rome le 16. Decembre suivant, & d'où il fut transferé le 23. Avril 1719. à l'archevêché de Bourdeaux, pour lequel il prêta serment de fidelité entre les mains du roi en présence du duc d'Orleans, regent, le 16. Juin 1720. Il eut aussi le brevet de conseiller d'état le 9. Mai 1719. & l'abbaye de Notre-Dame de Relecq, ordre de Cîteaux, diocèse de saint Paul de Leon, lui fut accordée le 12. Juin 1720. Il assista au sacre du roi à Reims le 25. Octobre 1722. ayant été un des prélats qui y furent invités, & il fut député de sa province à l'assemblée générale du clergé de France tenue en 1723. Il mourut à Bourdeaux le 25. Octobre 1728. âgé de 72. ans un mois trois jours. Son corps après avoir été exposé pendant deux jours dans la sale de son palais, fut déposé dans une chapelle de sa métropolitaine, où il ne fut inhumé qu'après la rentrée du parlement; *Therese-Helene* de Voyer, née & baptisée à saint Gervais le 11. Avril 1659. morte le 26. Octobre 1662. & enterrée au Calvaire du Marais à Paris; *Marie-Scholastique* de Voyer, née le 10. Février 1661. religieuse Carmelite à Angoulême; & *Joseph-Ignace* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 30. Décembre 1662. & baptisé le lendemain à saint Germain l'Auxerrois, reçu chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, de minorité au grand prieuré de France, en vertu d'une bulle du grand-maître du 10. Mars 1666. & mort en Bretagne en 1690.

X. Marc-René' de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenson, vicomte de Mouzé, baron de Weil, seigneur de la Bailloliere, de Draché, &c. ministre d'état, garde des sceaux de France, & chancelier garde des sceaux de l'ordre royal & militaire de saint Louis, né à

Venise le 4. Novembre 1652. reçut les cérémonies du baptême dans le palais de saint Marc le 8. Janvier 1653. & fut nommé au nom de la republique de Venise par André Contarini, chevalier procurateur de saint Marc. Il fit le serment d'avocat au parlement le 12. Novembre 1669. & fut reçu chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem, le 8. Janvier 1677. & conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée & siége présidial d'Angoulême, en survivance de son aïeul maternel le 9. Août 1679. il fut établi par arrêt du conseil d'état du 25. Février 1692. procureur général de la commission pour le jugement des prises faites par les vaisseaux portans pavillon de France; pourvu par lettres du 5. Mars 1694. d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, à laquelle il fut reçu le 19. du même mois; fait procureur général de la commission pour la recherche des francs-fiefs, & des usurpateurs du titre de noblesse en 1696. & pourvu par lettres du 29. Janvier 1697. de la charge de lieutenant général de la ville, prévôté, & vicomté de Paris, en laquelle il fut installé au châtelet le 8. Février suivant. Il obtint le 12. Juillet 1703. des lettres de maître des requêtes honoraire, qui furent registrées au parlement le 20. du même mois. Il fut nommé l'un des commissaires du conseil de commerce par arrêt du 18. Novembre 1704. & conseiller d'état semestre le 10. Juin 1709. Il fut déclaré garde des seaux de France le 28. Janvier 1718. & les sceaux lui ayant été remis, il prêta serment le même jour pour cette charge. Il fut chargé en même-tems de l'administration des finances, & fut installé le premier Février dans le conseil des finances en qualité de président de ce conseil: ayant été elu le 2. Avril de la même annee l'un des quarantes de l'Académie Françoise, il y prit séance le 23. Juillet: il avoit été reçu honoraire de celle des Sciences dès 1716. Il se trouva, & porta la parole au lit de justice tenu au Louvre le 26. Août de l'année 1710. & l'édit du mois précedent, portant création de l'office de garde des sceaux en sa faveur y fut enregistré de l'exprès commandement du roi. Il fut pourvu par lettres du 15. Avril 1719. de la charge de grand-croix, chancelier & garde des sceaux de l'Ordre royal & militaire de saint Louis, pour laquelle il prêta serment le lendemain. Le 5. Janvier 1720. il fut dechargé de l'administration des finances, & déclaré ministre d'état: le roi lui donna une pension de 20000. livres, & à chacun de ses enfans une de 3000. livres; il remit les sceaux de France entre les mains du duc d'Orleans regent, le 7. Juin 1720. & il obtint un brevet daté du même jour qui lui en conserva les honneurs. Il mourut à Paris dans l'exterieur du monastere de la Magdeléne de Trénel au fauxbourg saint Antoine le 8. Mai 1721. sur les cinq heures du matin, dans la soixante-neuviéme année de son âge, & il fut inhumé le 17. à saint Nicolas du Chardonnet. Il avoit épousé par contrat du 14. Janvier 1693. *Marguerite* le Févre de Caumartin, seconde fille de *Louis-François* le Févre de Caumartin, chevalier, seigneur de Boissy, Argouges, Rouvre, Maisy, &c. conseiller du roi en tous ses conseils, & au conseil d'état & direction des finances, & de *Catherine-Magdeléne* de Verthamon sa seconde femme. Elle mourut de la petite-verole le premier Août 1719. à six heures du soir âgée de 47. ans, & elle fut inhumée le lendemain au soir à saint Nicolas du Chardonnet. Les enfans sortis de ce mariage sont *Catherine-Magdelene-Marguerite* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née le 13. Octobre 1693. & baptisée le lendemain à saint Jean en Gréve, mariée le 12. Août 1715. avec *Thomas* le Gendre de Collande, chevalier, seigneur de Gaillefontaine, de Bezancourt, de Forges, d'Alges, d'Elbeuf en Bray, d'Avesnes, de Maigremont, & de Beaussault, chevalier de l'Ordre militaire de saint Louis, colonel du regiment Royal des Vaisseaux, & brigadier des armées du roi, depuis maréchal de camp, & commandeur du même ordre de saint Louis; RENE'-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Agenson, qui suit; & *Pierre-Marc* de Voyer de Paulmy, chevalier comte de Weil-Argenson, seigneur de Villautrois, de Lys, du Plessis-d'Echelles, de Poçaney, baron des Ormes de saint Martin, né le 16. Août 1696. & baptisé le lendemain à saint Jean en Gréve, reçu avocat au Parlement le 5. Août 1715. avocat du roi au châtelet en 1718. conseiller au parlement de Paris le 29. Août 1719. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 17. Novembre suivant, & lieutenant général de police de la ville, prévôté, & vicomté de Paris, le 26. Janvier 1720. charge dont il donna sa démission le premier Juillet suivant. Il fut fait intendant à Tours le 18. Février 1721. & grand-croix & chancelier garde des sceaux de l'Ordre royal & militaire de saint Louis, par la démission de son frere aîné au mois de Juin suivant. Il fut pourvu de nouveau par lettres du 26. Avril 1722. de la charge de lieutenant général de police de Paris, dans laquelle il fut installé le cinq Mai suivant, ayant fait le jour précédent au parlement le serment accoutumé. Le duc d'Orleans, régent en France, le nomma le 20. Septembre 1723. son chancelier garde des sceaux, chef de son conseil, & surintendant de ses maisons & finances, & lui en fit expédier les provisions le 24. du même mois. Après la mort de ce prince, il fut choisi pour remplir la même place auprès du duc d'Orleans, premier prince du sang son fils. Il se demit de la charge de lieutenant général de police, & ayant été fait conseiller d'état le 28. Janvier 1724. il prêta serment, & prit séance au conseil le 31. du même mois. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 27. Février suivant, & il fut reçu honoraire de l'Académie Royale des Sciences le 31. Août 1726. Il a été marié le 24. Mai 1719. avec *Anne* Larcher née posthume le 6. Mars 1716. fille unique de *Pierre* Larcher, chevalier, seigneur de Poeaney, conseiller au parlement de Paris, mort le 19. Février 1706. & d'*Anne-Thérese-Hebert* de Buc, sa veuve, femme en secondes noces d'*Antoine-François* Talon, capitaine au régiment des Gardes Françoises. Il a eu d'elle *Marc-René* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 20. Septembre 1722; & *Louis-Auguste* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né le 13. Février 1725. baptisé pour les cérémonies le 14. Juillet suivant dans la chapelle du Palais Royal à Paris, & tenu sur les fonts par le duc & la duchesse d'Orleans. Il avoit été reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité par bref du 17. Avril précédent.

XI. RENE' Louis de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenson, vicomte de Mouzé, baron de Reveillon, seigneur de Villenenve, &c. né & ondoyé le 18. Octobre 1694. reçut les cérémonies du baptême à saint Jean en Gréve le 7. Novembre suivant. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 24. Avril 1716. & nonobstant le defaut d'âge, il obtint le 20. Février 1718. la permission d'opiner. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du 21. Novembre suivant, fait conseiller d'état le 6. Janvier 1720. intendant du Hainault, pays d'entre Sambre & Meuse, & outre-Meuse le 15. du même mois, maître des requêtes honoraire le 3. Février suivant, & grand-croix, chancelier, & garde des sceaux de l'Ordre militaire de saint Louis, au lieu de feu son pere le 15. Mai 1721. Il prêta serment pour cette charge le 18. suivant, & s'en étant ensuite démis en faveur de son frere, il obtint le 31. des mêmes mois & an, un brevet qui lui en conserva les honneurs, par autre brevet du premier Juin 1721. la pension de 3000. livres qui lui avoit été accordée, & à son frere du vivant de leur pere, fut augmentée jusqu'à 9000. livres pour chacun, & à 7000. livres pour leur sœur. Il fut un des conseillers d'état qui assisterent au sacre du roi à Reims le 25. Octobre 1722. & il monta à une place de conseiller d'état ordinaire au mois de Decembre 1728. Il a été marié le 30. Novembre 1718. par contrat du jour précédent avec *Marie-Magdelene-Françoise* Meliand, née le 22. Janvier 1704. fille d'*Antoine-François* Meliand, chevalier conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, & intendant de

Flandres, depuis conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* le Bret. Il en a eu *Antoine-René* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né à Valenciennes le 22. Novembre 1722; & *Marie-Magdeléne-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née le 25. Novembre 1724. Les armes de Voyer sont d'*azur à deux lions léopardés d'or passans l'un sur l'autre, couronnés de même, armés & lampassés de gueules, écartelé de* Gueffault, *qui est d'argent à une fasce de sable*. La branche d'Argenson *portoit ci-devant sur le tout l'écusson de Venise, qui est d'azur à un lion aîlé assis d'or, tenant un livre couvert d'argent: cet écusson surmonté d'une couronne ducale fermée.* * *Hist. des Grands Officiers de la Couronne 3. Edit. t. 6. p. 593.*

VOYER (Jean le) professeur dans l'université de Paris en latin *Visorius*, sieur de saint Pavace, né dans la ville du Mans, a été un homme sçavant dans les langues Grecque & Latine, comme il l'a fait souvent paroître en plusieurs universités de France, & entre autres à Paris, sous le roi François I. Il enseigna pendant plusieurs années les belles lettres dans cette ville au collége de Bourgogne; il y fut procureur de la nation de France en 1537. Ce fut Claude Roillet, principal du collége de Bourgogne qui le chargea de professer dans ce collége, & il fit d'excellens disciples. Il étoit habile grammairien, philosophe, & jurisconsulte, & aimoit beaucoup le droit civil en particulier. Il mourut au Mans en 1568. En 1534. il avoit publié deux ouvrages, le premier est un abregé latin de la dialectique de Rodolphe Agricola, *in-8°.* à Paris: le second est une logique qu'il composa aussi en latin, & qu'il dédia à dom Jean Equino son cousin, abbé de la Pieté au Mans, c'est ce qu'on appelle l'abbaye de l'Espar de l'ordre de Citeaux, proche la ville du Mans. Dans ce dernier ouvrage, Jean le Voyer qui le publia avant l'autre, y avoit renfermé tout ce que Ciceron, Quintilien, Agricola, & plusieurs autres avoient tiré d'Aristote, tant pour l'invention que pour former le jugement. Il y condamne la méthode des Hibernois & des Espagnols qu'il nomme, les premiers *tenebræ Hibernicæ*, & les seconds *Hispanicæ barbaries*: ces deux ouvrages furent fort estimés par les écoliers de l'auteur, qui firent des vers pour le louer. Jean le Voyer n'en demeura pas là: faisant réflexion qu'on méprisoit beaucoup l'étude de la philosophie, que la cause de ce mépris étoit la barbarie qui regnoit alors dans cette science, de sorte qu'en sortant de l'étude de la grammaire, les jeunes gens se jettoient aussi-tôt dans l'étude du droit; il résolut de remedier à ce mal. Dans cette vue il travailla à faire parler la philosophie avec pureté. Ainsi il lut à ses disciples les Topiques de Ciceron, & il les expliqua par un juste commentaire, où il s'efforça d'éclaircir celui de Boëce. Il divisa son ouvrage en trois livres, pour suivre l'ordre de Ciceron, & le dédia à René du Bellay évêque du Mans. Il fut imprimé à Paris *in-4°.* l'an 1538. à Bâle en 1541. *in-folio*, avec d'autres commentateurs; à Lyon, chez Sebastien Gryphe en 1545. & à Paris en 1557. *in-4°.* Le Voyer écrivoit bien en latin. Il avoit fait aussi des poësies latines, & l'histoire des choses les plus mémorables de son tems, & il laissa ces ouvrages à son fils qui ne les a pas publiés. * La Croix du Maine, dans sa *Bibliotheque*, &c. Du Boulay, dans son *histoire de l'université de Paris. Les singularités historiques & litteraires, par* D. Liron, *pag. 470. & suivantes, nombre XLVII.*

UPTON, (Nicolas) Anglois de nation, étoit au siége d'Orleans en 1428. Il fut depuis chanoine & précenteur de l'église de Sarisberi en Angleterre. Il vivoit encore en 1453. On a de lui trois ouvrages; sçavoir, *Nicolai Uptoni de studio militari libri quatuor. Joannis de Bado Aureo tractatus de armis. Henrici Spelmanni aspilogia.* Ces trois ouvrages ont été imprimés en un seul volume *in-folio*, à Londres en 1654. par les soins d'Edouard Bissæus, qui y a joint des remarques de sa façon. Ces traités sont sur le blason: mais dans les deux premiers, Upton traite de tout ce qui regarde la noblesse, son origine, ses droits, ses loix, &c. Ils contiennent aussi une espéce de code militaire. * *Voyez* l'abbé le Clerc dans sa *Bibliotheque*, mise au-devant du dictionnaire de Richelet de l'édition *in-folio* 1728.

URANE, *dont l'article n'est qu'en trois lignes dans le Moreri*, fut disciple de S. Paulin évêque de Nole; & peut-être le même que celui dont il est parlé dans la lettre dix-neuviéme de ce Saint. Il pouvoit être de Bourdeaux ou des environs, & l'on voit que saint Delphin évêque de Bourdeaux, le chargea vers l'an 400. d'une de ses lettres pour saint Paulin déja retiré à Nole. Urane étoit prêtre, & se retira ensuite auprès de saint Paulin, à la mort duquel il étoit présent en 431. On ne sçait si cet Urane est le même que celui qui fut enterré à Nole dans le cimetiere de saint Felix, le 22. jour de Décembre, comme on l'apprend de son épitaphe qu'Ughellus rapporte en ces termes:

Dep. Urani presbyt. XI. Kal. Januarias.

Pacatus, poëte Gaulois, ayant dessein d'écrire la vie de saint Paulin, écrivit à Urane pour lui demander la relation de la mort du saint évêque. Urane obéit, & commença sa relation à la visite que deux évêques firent à saint Paulin trois jours avant qu'il mourut. C'est l'unique histoire originale que nous ayons de saint Paulin. Cet écrit dont le style est simple, clair & net, quoique fort court, a été célèbre dans l'antiquité. S. Isidore de Seville le marque dans son catalogue des Ecrivains ecclésiastiques. S. Grégoire pape en cite un endroit dans ses dialogues. Surius est le premier que l'on sçache qui ait publié cette relation, dans ses Actes des Saints au 22. de Juin. Il y nomme mal-à-propos Paratus, au lieu de Pacatus. Le pere Chifflet, Jésuite, reçut cette relation sur un manuscrit de Troyes, plus correct que l'imprimé de Surius, & la donna de nouveau dans son *Paulinus illustratus*. C'est de-là que les continuateurs de Bollandus l'ont fait passer dans leur grande collection, & M. le Brun des Marettes, dans son édition des ouvrages de saint Paulin, *in-4°.* * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & l'*histoire litteraire de la France*, par DD. Rivet & Colomb, Benedictins de la congrégation de saint Maur, V. siécle, tom. II. &c.

URANIUS, philosophe & médecin contemporain d'Alexandre de Tralles, qui vivoit dans le VI. siécle, exerçoit la médecine à Constantinople. Il étoit Syrien de naissance. Sans avoir la moindre connoissance d'Aristote ou de l'ancienne philosophie, il avoit une haute opinion de son sçavoir, & aimoit beaucoup à disputer. Il parloit beaucoup & décidoit hardiment, même sur les questions les plus difficiles, comme sur les attributs & l'essence de Dieu. Il affectoit de paroître sceptique en toutes choses, & il formoit toutes ses réponses sur le modéle de Pirrhon & de Sextus Empericus. On dit qu'il joignoit à ces mauvaises qualités des mœurs fort corrompues, & qu'il ne frequentoit pour l'ordinaire que des libertins comme lui. Cependant il accompagna Arebindus dans son ambassade de Perse, & pendant tout le tems qu'il fut dans ce pays, il sçut cacher avec soin ses vices, & les couvrir même du voile apparent de la vertu. Cosroés trompé par son habit de philosophe, & par son maintien grave & serieux, conçut de l'estime pour lui, & le fit entrer en conférence avec ses mages. Uranius soutint dans ses entretiens sa réputation, plus par son effronterie, que par la solidité de ses réponses, & il eut la gloire de vaincre tous ses adversaires dans la dispute. Cette victoire augmenta tellement l'estime que Cosroés avoit conçue pour lui, que ce prince le faisoit asseoir à sa table, buvoit à sa santé, & lui présentoit la coupe afin qu'il lui fit raison. Après qu'Uranius fut de retour de son voyage, il reçut des lettres pleines de politesse & d'affection de la part de Cosroés, dans lesquelles ce prince l'appelloit souvent son maître; ce qui augmentoit tellement l'orgueil de ce philosophe, qu'il devint insupportable à tout le monde. *Voyez* le portrait qu'Agathias en fait fort au long dans son *histoire*; & Freind

Freind dans son histoire de la medecine, premiere partie.

URBAIN VALERIANUS, ou *Urbanus Bolzanus*, parce que la famille des Bolzani, une des plus anciennes de Belluno, étoit entrée dans celle des Valerii de la même ville. Urbain étoit de Belluno même, il se fit Cordelier, fut précepteur de Leon X. & mourut l'an 1524. âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'est Pierius Valerianus, neveu d'Urbain, qui nous donne la date de sa mort, lorsqu'il dit que ce fut la premiere année du pontificat de Clement VII. que son oncle mourut. Vossius s'est trompé lorsqu'il a cru qu'il y avoit eu deux Urbains, tous deux célébres grammairiens; sçavoir celui de Belluno, & un autre d'Imola, dont parle Leandre Albert, qui s'est trompé sur la patrie d'Urbain Valerianus, en le faisant naître aussi à Imola, ce qui a été cause de l'erreur de Vossius. Urbain a écrit une grammaire Grecque en latin, & il est le premier, selon Vossius, qui ait merité quelque estime dans ce genre d'écrire. Cependant la premiere édition qui fut faite de cette grammaire par Alde Manuce à Venise, ne vaut rien, parce que l'auteur n'y a eu aucune part: il faut s'en tenir à la seconde, qui parut en Allemagne par les soins d'Urbain. * Baillet, *jugemens des sçavans*, t. 2. p. 606. édit. de 1722. & les notes de M. de la Monnoye sur cet article.

URBAIN II. pape, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* l'an 1090. il donna un acte aux chanoines de saint Antonin au diocése de Rhodès, par lequel il les prend sous la protection particuliere du S. Siege, & confirme tous les privileges qu'ils avoient obtenus, & qu'ils pourroient obtenir dans la suite. Le Pape dans cet acte fait beaucoup d'éloge de la regularité de ces chanoines, & les exhorte à avancer de plus en plus dans la perfection. Cet acte fut donné à Rome le 5. des Calendes d'Avril de l'an 1090. indiction XIII. la troisiéme année de son pontificat. On le trouve imprimé dans le premier tome du *Thesaurus novus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, page 248. & 249. page 267. & suivantes du même recueil, on trouve une bulle du même Pape, par laquelle Urbain II. prend sous la protection du S. Siege, le monastere fondé par Guillaume comte de Poitiers, dans le fauxbourg de cette ville, dont ce Pape avoit fait la dédicace de l'église, & le soumet à l'Abbaye de Cluni. Cette Bulle est du 7. des ides d'Avril, indiction III. de l'an 1097. la neuviéme année du pontificat d'Urbain II. Dans le premier tome de la *Collectio amplissima*, &c. des PP. DD. Martenne & Durand, on trouve aussi plusieurs lettres du pape Urbain II. à differentes personnes.

URBAIN IV. pape, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il institua la fête du S. Sacrement, avec les processions & l'exposition. *Il faut dire qu'*il ordonna par une bulle, qu'on célébreroit dans toute l'église la fête du S. Sacrement, le jeudi d'après celle de la Trinité: mais sa bulle ne parle ni de procession, ni d'exposition du S. Sacrement. Ce fut lui qui engagea saint Thomas d'Aquin à composer l'office que nous avons; & dont MM. de Port-Royal ont donné une belle traduction françoise, avec une excellente préface, & une tradition de l'église sur l'Eucharistie. Cet ouvrage a été très souvent réimprimé. L'on a imprimé soixante & une des lettres du même pape, dans le tome II. du *Thesaurus novus anecdotorum*, des peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins. Ces lettres commencent ce volume: elles sont fort utiles pour l'histoire ecclésiastique, & même pour l'histoire civile de ce tems là. Le plus grand nombre de ces lettres est adressé au cardinal Simon, légat du S. Siege.

URBAIN V. *Ajoutez ce qui suit pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, tome premier, on trouve quelques lettres de ce pape, l'une aux religieux de Grandmont, de l'an 1362. pour leur notifier son élevation au souverain pontificat. Cette lettre est fort édifiante: elle fut écrite à Avignon le VII. des ides de Novembre. Elle se trouve page 1489. du recueil cité. L'autre qui est du VII. des calendes de Decembre 1364. & qui se trouve page 1494. fut aussi écrite à Avignon. Elle est adressée à l'archevêque de Narbonne. Le pape y parle de l'utilité des conciles provinciaux, & en fait voir les avantages. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on donne pour successeur à ce pape Gregoire IX. il faut Gregoire XI. Ce ne fut pas non plus le 30. d'Avril 1357. mais 1367. qu'Urbain sortit d'Avignon.

URBAIN VI. les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, ont publié deux lettres de ce pape dans le tome IX. de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*, &c. l'une au peuple & aux officiers de la ville de Rome, pour leur commander d'établir Raynier de Voschio, ou Boschio, sénateur de la ville, & chef de son armée, & de celle de la même ville: cette lettre est de l'an 1386. La seconde qui est de l'an 1388. est adressée à Raynier même, & par cette lettre le pape le déclare vicaire de la ville de Castro en Toscane, tant pour lui que pour l'Eglise Romaine. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on donne pour successeur à Urbain VI. Benoît IX au lieu de Boniface IX.

URBAIN VIII. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il eut le gouvernement de Fano à l'âge de 21. ans. Il en avoit 24. à 25. Il fut couronné pape le 29. de Septembre 1623. il mourut le 29. non le 26. de Juillet.

URCEUS, (Antoine) surnommé *Codrus. Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Urceus étoit un homme de lettres du XV. siecle, il naquit à Herberia, petite ville du territoire de Reggio, le 15. Août 1446. il étoit d'une famille assez obscure, & sa naissance couta la vie à sa mere. Son pere qui ne mourut qu'à l'âge de 81. ans, le fit étudier, & Codrus écouta d'habiles maîtres à Mutine & à Ferrare. Il demeura cinq ans dans cette derniere ville, & ensuite il fut appellé à Forli, pour enseigner les langues, avec des appointemens plus considerables que ceux qu'avoient eu ses prédécesseurs. Il y enseigna la jeunesse pendant environ treize ans, & il eut pour disciple Sinibaldo, fils du prince de Forli, chez qui il avoit la table & le logement. Le prince & son fils étant morts, Codrus, dix mois après, vint à Boulogne, où il fut fait professeur des langues grecque & latine, & de rhetorique. Il demeura toujours depuis dans cette ville, & il y mourut l'an 1500. dans le monastere de S. Sauveur, où il avoit voulu être transporté. Il n'avoit que 54. ans dans le tems qu'il étoit à Forli: il avoit dans l'interieur du palais une chambre si obscure, que sans le secours d'une lampe il ne pouvoit à la pointe du jour en distinguer les murailles. Etant sorti un jour sans l'éteindre, le feu prit à des papiers & delà à tout ce qui étoit dans la chambre: un livre que Codrus avoit composé, intitulé *Pastor*, fut consumé avec le reste. A la nouvelle de cet incendie, Codrus accourut, dit on, au palais, & s'arrêtant devant la porte, il prononça ces paroles aussi extravagantes qu'impies. « O » Christ, dit-il, quel grand crime ai-je donc commis? » Quel des tiens ai-je offensé, pour te laisser emporter » contre moi à une haine si impitoyable? » Se tournant ensuite vers une image de la Vierge, & continuant à blasphémer: « Vierge, dit-il, écoute ce que je te dis » sans emportement & du fond du cœur; si par hazard » à l'heure de la mort je venois humblement à toi pour » implorer ton secours, ne m'écoute point, je te prie, » & ne me mets point au nombre des tiens; j'ai resolu » d'aller demeurer dans les enfers: » Après ces paroles il s'en alla, comme un fou, d'un pas précipité, s'enfoncer en une vaste forêt, où il passa le reste du jour. Etant rentré le lendemain dans la ville, il s'y cacha dans la maison d'un menuisier, où il demeura six mois seul & sans livres. Codrus étoit un homme sans religion: cependant étant prêt de mourir, on dit qu'il demanda pardon de ses impietés, & il fit deux discours à ses disciples, l'un sur la vertu, & l'autre sur le bonheur de la

mort, mais dans lesquels il y a encore plus d'une pensée peu chrétienne, néanmoins il demanda lui-même les sacremens, & lorsqu'on les lui apporta, il se frappa la poitrine comme un homme veritablement touché de repentir, disant qu'il étoit un miserable, qui n'avoit jamais été que dans l'aveuglement. Il leva aussi les yeux & les mains vers le ciel, & implora ardemment le secours de la sainte Vierge. Il repandit même beaucoup de larmes. Blanchini de Bologne, qui a composé sa vie, fit graver ces mots sur son tombeau: *Codrus eram.* (j'étois Codrus.) Les ouvrages de Codrus consistent en des oraisons ou discours latins, des lettres, des sylves, des satires, des épigrammes, des éclogues. Le tout en latin. On les a imprimes pour la premiere fois *in-fol.* à Boulogne en 1502. chez Jean-Antoine Platonide, libraire, peu ou point connu de ceux qui ont écrit de l'origine de l'imprimerie: il prend le titre de libraire des Benedictins. La seconde édition est de Paris, chez Jean Petit, en 1515 *in-4°.* de 68. feuillets; & la troisiéme de Bâle, aussi *in-4°.* chez Henri Petri, en 1540. avec un titre fastueux qui n'en imposera qu'à ceux qui ignoreront quel étoit Codrus, & quels sont ses ouvrages où il y a beaucoup de mauvais, & très-peu de bon, soit pour les choses, soit pour le style. Le surnom de *Codrus* lui fut donné à cette occasion: Etant à Forli, le prince le rencontra, & se recommanda à lui; Urceus lui répondit en riant, „ Les affaires vont bien, Jupiter se recom„mande à Codrus. „ Depuis ce tems le nom de *Codrus* lui demeura. * *Mémoires litteraires*, attribués à M. de Themiseuil de saint Hyacinthe, à la Haye, 1716. article 5.

URFE', maison, &c. *Corrigez ainsi pour l'édition de Moreri de 1725. les premieres lignes de la page 155. premiere colomne, dégré XI. François* d'Urfé, abbé de saint Just, puis d'Uzerche, qui a signalé sa pieté & son zele en Canada, où il a beaucoup travaillé à la conversion des sauvages, mort le 30. de Juin 1701; *Claude-Yves*, prêtre & visiteur de la congregation de l'Oratoire de France; *Emanuel*, doyen de l'église de Notre-Dame du Puy en Velai, mort le 13. de Juillet 1689; *Charles Maurice-Bonaventure*, &c.

URFE'. (Honoré d') *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* pendant qu'il alla faire ses caravanes à Malte, son frere épousa *Diane* le Long de Chenillac, dont Honoré avoit eté amoureux. Ce fait est faux, *Anne* d'Urfé épousa *Diane*, avant que son frere Honoré allât à Malte; & d'ailleurs Honoré n'avoit alors que dix à douze ans. Anne fut separé de sa femme après environ vingt ans d'union, non au bout de dix, *comme on l'a encore dit.*

URSATUS ou ORSATI. (Sertorio) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Tiliobroga a fait des observations sur Probus. Ce Tiliobroga est Frederic Lindenbrog, qui s'est caché sous ce nom. Le commentaire d'Ursatus, dont on parle à la fin du même article, est intitulé: *Sertorius Ursatus: explanatio notarum & litterarum quæ frequentius in antiquis lapidibus, marmoribus & auctoribus occurrunt.* Ce livre avoit d'abord été imprimé à Padoue *in-folio*, & fut ensuite réimprimé, mais peu correctement, dans les antiquités Romaines de Grævius. On l'a donné de nouveau en 1723. à Paris, chez Urbain Coutelier, *in-12.* Cette édition est aussi correcte qu'elle est magnifique. *Dans la même édition du Moreri, & dans celle de 1732. on lit* Jacques Goharri, *pour* Jacques Gohorri...... Horman, *pour* Hotman.

URSIN, (Jean-Henri) né le 26. de Janvier 1608. à Spire, où Jean son pere étoit notaire & procureur, commença ses études dans sa patrie, & fut envoyé à Strasbourg en 1626. pour y étudier en théologie. Il étoit de retour à Spire en 1632. lorsque cette ville fut prise par les Espagnols, & il fut contraint de s'enfuir. Il obtint alors à Mayence la charge de recteur dans le college Lutherien qu'on y avoit établi. Mais prévoyant que cet établissement ne dureroit pas, il resigna cet emploi la même année, revint à Strasbourg, d'où il retourna peu après à Spire. En 1633. il fut nommé pasteur à Weingarten. En 1634. après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de se retirer à Spire avec ses paroissiens. Il y fut nommé d'abord correcteur, & en 1635. pasteur de l'église des Augustins. En 1643. il fut appellé au pastorat ordinaire de l'église de S. George, & quelques mois après à la surintendance des églises de Ratisbonne qu'il accepta. Il mourut dans cette ville le 14. de Mai 1667. Il est auteur des ouvragés suivans: La Regle de la foi Chrétienne: Parallele des Evangelistes: cinquante méditations pour les fêtes: un commentaire sur Joël, Jonas, Amos & l'Ecclésiaste: des Analectes sacrées: un recueil de sermons: un traité des devoirs du Chrétien: exercitations sur Zoroastre, Hermés, & Sanchoniaton: *Arboretum Biblicum: Sylva Theologiæ symbolicæ: Jeremiæ Virga vigilans:* un traité de l'origine & du progrès des églises d'Allemagne: des mélanges théologiques & philosophiques: *Passionale quadruplex*: Conférence touchant l'unité d'une religion: un traité contre l'auteur du systéme insensé des Préadamites: une introduction à la langue Latine: une introduction à la rhétorique: *Acerra philologica*: deux volumes d'Analectes de philologie sacrée: un nouveau recueil de mélanges: *Isagoge historica; Historica relatio de statu animarum*: un traité des Cométes, & plusieurs autres. Ces ouvrages sont écrits en latin; & il en a publié encore quelques autres en cette langue, & plusieurs en allemand. * Clarmundi, *vitæ clarissimor. viror. fascicul. 7. n°. 20. pag. 200.* &c.

USEZ (Guy d') étoit seigneur en partie du lieu dont il portoit le nom, & puîné de deux freres, qui n'avoient pour tout bien avec lui que ce petit fief. Ebles son aîné, lui remontra & à Pierre leur autre frere, qu'il leur étoit honteux de rester ainsi enterrés dans une chaumiere, pendant que la nature leur avoit donné de quoi vivre en abondance; que son sentiment étoit qu'ils allassent tous trois promener leurs talens à la cour des princes de l'Europe. Cet avis fut goûté, & ils engagerent Elias leur cousin, bon poëte comique, à voyager avec eux. Ils convinrent avant de partir, que les chansons de Guy & les syrventes d'Ebles seroient chantées par Pierre qui sçavoit la musique, & qui avoit la voix fort belle; qu'Elias representeroit les comedies, & que le profit seroit partagé également entre eux; & qu'enfin ils ne se quitteroient qu'après leur retour. Ils allerent donc à la cour de Reynaud, Vicomte d'Albuzon, & de Marguerite sa femme, qui les reçurent avec plaisir, étant tous deux grands amateurs de la poësie provençale. Nos poëtes firent des merveilles, & furent bien récompensés de leurs productions. Au bout d'un certain tems, ils prirent congé de leurs bienfaiteurs; & montés comme des paladins, ils passerent dans les états de la comtesse de Montferat, qui ne leur fit pas un moindre accueil que le vicomte d'Albuzon. Ils y brillerent beaucoup; mais ayant fait des syrventes, sous le titre de *La vie des tyrans*, où ils déchiroient la réputation des papes, des rois & des princes de l'Europe, le legat du pape leur imposa silence, & les menaça de les faire punir publiquement. Ce fut l'écueil de leurs travaux poëtiques. Usez, ses freres & son cousin s'en retournerent chez eux comblés de biens & de tristesse. Guy mourut peu de tems après en 1230. A l'égard des autres, l'histoire n'en parle plus.

WAGENARE (Pierre de) chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Furne, florissoit dans le XVI. siecle. En 1651. il fit imprimer à Douai un ouvrage françois intitulé: *Saint Norbert patriarche des chanoines Prémontrés, celebre par lui-même & par ses enfans.* Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la premiere l'auteur donne la vie de saint Norbert; dans la seconde il fait la vie des hommes illustres en sainteté qui ont brillé dans cet ordre: dans la troisiéme il parle de ceux du même ordre qui se sont distingués dans les lettres ou par leurs écrits: la quatriéme partie contient l'histoire de l'abbaye de Furne. Pierre de Wagenare écrivoit bien en prose & en vers.

WAGENSEIL. (Jean-Christophe) *Il faut ajouter ce*

qui suit à l'article qu'on a donné à ce sçavant dans le Moreri, édition de 1725. De Rostock il alla à Lubeck, & ensuite à Nuremberg. Il entra en 1654. chez le comte Henri de Traun, en qualité de précepteur de ses enfans; & en 1661. s'étant engagé à Ernest de Traun, frere de Henri, pour accompagner son fils Ferdinand dans ses voyages, il parcourut avec ce gentilhomme l'Italie, la France, l'Espagne, les Pays-bas & l'Allemagne pendant l'espace de six ans. Il passa même de Cadix en Afrique, & alla à Ceuta, où il mit fin à ses voyages.... *Ce qui suit servira aussi à l'édition de 1732.* Wagenseil étant à Turin, trouva la table d'Isis qu'on croyoit perdue depuis 1630. qu'elle avoit disparu au pillage du cabinet du duc de Mantoue, dans lequel elle étoit. Il la découvrit dans le cabinet du duc de Savoye, où l'on ignoroit qu'elle fût. En passant par Pampelune, il voulut voir l'endroit où S. Ignace de Loyola avoit été blessé à la jambe; & pendant qu'il s'y arrêtoit à copier une inscription qu'il y vit à l'honneur de cet instituteur des Jesuites, on le prit pour un espion qui vouloit lever le plan de la ville, & les Espagnols le conduisirent au gouverneur, qui le renvoya quand il eut sçu la méprise. Wagenseil fut de retour à Nuremberg à la fin du mois de Mars de l'an 1667. & le 21. Août suivant il épousa Marie-Barbe Praun, veuve d'un marchand de Nuremberg, qui mourut au mois d'Avril 1701. Il en eut entr'autres une fille nommée *Helene-Sibylle*, née en 1669. qui épousa le 11. d'Octobre 1692. Daniel-Guillaume Mollerus. Elle s'est rendue célebre par son érudition, & sur-tout par son habileté dans les langues latine, grecque & hebraïque. Wagenseil se remaria sur la fin de 1701. & mourut en 1705. Les ouvrages de Wagenseil, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, sont: 1. une dissertation latine sur le souper de Trimalcion, publiée sous le nom de Petrone, à Nuremberg, 1667. & à Paris 1687. Il prétend que ce fragment donné sous le nom de Petrone, est supposé. 2. *Sota, hoc est liber Mischnicus de uxore adulterio suspecta*, traduit en latin avec un commentaire, à Altorf, 1674. *in-4°*. 3. Dissertation latine sur le treiziéme verset du chapitre 49. de la Genese, en 1676. 4. *Tela ignea satana*, à Altorf, 1681. en deux tomes *in-4°*. C'est un recueil d'ouvrages de Juifs contre la religion Chrétienne, avec une version latine & des remarques où l'éditeur réfute les blasphêmes de ces ennemis de notre religion. 5. *Exercitationes sex variis argumentis*, à Altorf, 1687. *in-4°*. & *in-4°*. 1697. 6. *De hydraspide sua epistola*, à Altorf, 1690. C'est la description d'une machine dont il passoit pour être inventeur, par le moyen de laquelle une armée entiere peut passer l'eau sans pont, & se servir de l'épée & du fusil en passant: plusieurs personnes en avoient parlé avant lui, comme on le peut voir dans le tome 6. de la bibliothéque de Jean Fabricius. 7. Une dissertation sur ce qui regarde les monnoies des anciens Romains, en latin, à Altorf, 1691. *in-4°*. L'auteur y parle aussi des monnoies des Grecs, & montre peu de critique en quelques endroits où il adopte des fables ridicules. 8. *De infundibulo suo epistola.* Cette lettre imprimée en 1691. *in 4°*. à Altorf, & adressée à Jean Fecht, contient un moyen peu clair & peu intelligible inventé par l'auteur, pour apprendre, selon lui, les sciences plus facilement. On y trouve aussi une apologie pour les Juifs accusés de tuer un enfant Chrétien. 9. *Pera librorum juvenilium*, &c. à Altorf, 1695. *in-12*. C'est un cours abregé d'études de grammaire, de rhétorique, de poësie, de géographie, de droit & de théologie. 10. *De libera civitate Nurembergensi commentatio*, à Altorf, 1697. *in-4°*. 11. De la maniere de lire les écrits des Juifs, 1699. *in-4°*. Cet ouvrage est en allemand, mais imprimé en caracteres hebreux. 12. Dénonciation à tous les Magistrats Chrétiens, pour les engager à empêcher les blasphêmes des Juifs contre J. C. & la religion Chrétienne, en allemand 1704. *in-fol.* 13. De l'éducation d'un prince qui a de l'aversion pour l'étude, en allemand, à Leipsic en 1705. *in 4°* Recueil d'écrits concernant les Juifs, en allemand, à Leipsic, en 1705. *in-8°*. On a encore de Wagenseil des theses latines sur des sujets differens, comme sur les religieuses, en 1688. S'il faut ordonner ceux dont le corps est défectueux, en 1697. Sur l'année du Jubilé des Juifs, en 1700. Un traité françois des principes de l'art héraldique, en 1690. Une dissertation latine, où il soutient la fable ridicule de la papesse Jeanne par de fort mauvaises raisons dignes d'une telle cause, dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn. * *Voyez* la vie de Wagenseil écrite en latin, & imprimée à Nuremberg avec une idée de ses ouvrages, en 1719. *in-4°*. les *Mémoires* du pere Niceron, *tome 2. & 10. 1. part. & les actes de Leipsic pour l'année 1705.* &c.

WAICE (Robert) ancien poëte François, qui florissoit vers le milieu du XII. siecle, nâquit dans l'isle de Gerzal, & non de Quercy, comme quelques-uns l'ont écrit, trompés par la consonnance des noms. Il fut porté à Caen en Normandie dès son enfance. Il y commença ses études avec succès; & après les avoir continuées dans le pays de France, il revint à Caen. Il demeura long-tems dans cette ville, & il dit lui-même qu'il y composa un grand nombre d'ouvrages. Il écrivit en vers françois le roman de Rou & des Normands, & il le dedia à Henri II. du nom, roi d'Angleterre. Waice étoit clerc de la chapelle de ce prince. Henri le récompensa en lui donnant une prébende dans l'église cathédrale de Bayeux, qui avoit alors pour évêque Philippe de Harcourt. Ce roman de Waice est souvent cité dans la nouvelle édition du Glossaire de la basse latinité par M. du Cange, donnée par les PP. Benedictins de la congrégation de S. Maur. Ce roman est utile en effet pour y apprendre les usages, la proprieté & signification de beaucoup de termes, & même quelques faits historiques de ce tems-là. Waice dit dans son poëme ou roman, qu'ayant été porté à Caen dans son enfance, *illeuque fut à lettres mis.* Il écrivoit cela en l'année 1140. Plusieurs auteurs ont conclu de ces paroles qu'il y avoit dès-lors à Caen des écoles publiques où l'on enseignoit les belles lettres: mais les termes du poëte ne disent point cela; & quand il n'auroit appris à Caen que les premiers élemens de la grammaire sous un simple maître d'école, tel qu'il s'en trouve dans les moindres bourgades, il auroit pu s'exprimer ainsi. Il est certain d'ailleurs que les écoles publiques pour les belles lettres ont été établies plus tard à Caen, comme M. Huet, ancien évêque d'Avranches, le prouve dans ses origines de Caen, chapitre 18. où il traite de l'université de cette ville, & montre entr'autres que le fondateur de cette université fut Henri VI. du nom, roi d'Angleterre. Dans le même poëme cité Waice rapporte exactement la défaite de l'arriere-garde de l'armée de Henri roi de France au passage de la riviere de Dive à Varaville, par Guillaume le bâtard; & il dit en cet endroit que Caen étoit alors sans murs & sans château.

Encore ert Caen sans chatel,
N'y avoit fait mur ni quesnel.

Cela arriva vers l'an 1060. *Quesnel* en cet endroit signifie chêne ou lieu planté de chênes, ou bâti avec du chêne. * *Voyez* la nouvelle édition du *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis*, en plusieurs endroits; Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°*, pages 39. 53. 263. & 412.

WALLA, abbé de S. Pierre de Corbie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* sa mort en 886. au lieu de 836. *Ajoutez à la même édition que* sa vie a été écrite par Paschase Ratbert son disciple, qui y déguisa les noms, parce qu'il parloit de plusieurs choses importantes & secretes qui s'étoient passées dans la déposition de Louis le Débonnaire en 833. & qu'il n'étoit pas sûr de débiter ouvertement du vivant de cet empereur, ni de son fils Charles le Chauve, tems auquel Paschase écrivoit cet ouvrage. Cette histoire apprend que Walla avoit épousé avant sa retraite, la fille de Guillaume duc de Septimanie. Quelques-uns ont cru que le même Walla avoit eu part à la déposition de Louis le Débonnaire: mais il y en a qui prétendent le contraire, & leurs preuves sont impression. Ceux-ci soutiennent même qu'il s'y opposa toujours fortement.

WALLART (Vincent) étoit un Flamand, né dans le diocèse de Cambrai, qui s'est consacré dans le dernier siécle à une pénitence très-austere. L'amour de la retraite & de la vie cachée l'ayant porté à sortir de sa patrie vers l'an 1664. il vint à Paris âgé d'environ trente-deux ans, & y vécut pendant trente-quatre ans dans une pénitence très-rigoureuse: mais ne croyant pas encore pratiquer une mortification assez grande, il se retira sur le Mont-Valerien près de Paris, où il mena la vie de reclus pendant six ans entiers, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva un samedi 23. Février 1704. Il étoit âgé de soixante-douze ans. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât sur la montagne dans un lieu qu'il avoit marqué; mais comme ce lieu n'étoit point benit, on ne suivit point son intention, & il fut enterré dans la chapelle des anciens reclus, appellée du Sauveur, & on lui dressa cette épitaphe.

Hic sepultus est VINCENTIUS WALLART *Belga ex agro Cameracensi, qui sese in occulto continens, Parisiis per annos 34. viam vivendi ingressus asperrimam duriorem in hoc montis vertice integro sexennio iteravit. Mirabili caritate veritatem, & quâ potuit operâ, omnes ei consentientes fovit & adjuvit. Ad extremum in domando corpore iisdem ac prius laboribus, toto morbo, per duos fermè menses assiduus, brachiis ad crucis formam distentis, cælestem patriam corde suspirans, & intuens oculis, expiravit post horam decimam ante meridianam. die sabbati 7. Kal. Martii an. 1704. ætat. 72.*

Cavit testamento ne in iis ædiculis corpus sepultura mandaretur, sed quia locus quem foris in area præoptaverat, fortè sacer non fuit, debito honore nolens honestatus est.

Abi lector, & recogita.

Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illa die.

M. Wallart a toujours été ami & bienfacteur de Port-Royal & de ceux qui étoient liés à cette maison. * *Mémoires du tems.*

WALLER (N.) poëte Anglois, qui florissoit dans le dernier siécle, s'est fait généralement admirer par la délicatesse & par l'élevation de son génie. Ses vers ont une douceur & une harmonie qui lui sont particulieres. C'est ce que dit M. Pope dans ces vers de son essai sur la critique, selon la traduction de M. l'abbé du Resnel, chanoine de S. Jacques de l'hôpital, & de l'académie des belles lettres.

Par des secrets cachés aux poëtes vulgaires,
Unissez dans vos vers les qualités contraires:
Aussi doux que WALLER, *aussi fort que Denham,*
Soyez tout à la fois & nerveux & touchant.

Il étoit fort lié avec la duchesse de Mazarin & avec M. de Saint-Evremont. M. de la Fontaine dans une lettre à M. de Bonrepaux l'appelle l'Anacreon d'Angleterre. Voluptueux comme ce poëte, l'amour qu'il avoit pour le plaisir, ne lui permit jamais de faire de longs ouvrages. Il n'écrivoit que pour son amusement, celui de sa maîtresse & de ses amis. Il fit cependant sur la fin de sa vie, qui fut très-longue, un poëme sur l'amour divin en six chants, & quelques autres poësies pieuses. Il n'a écrit qu'en anglois; ce qui a fait dire à M. de S. Evremont dans sa piéce touchant la dispute sur les anciens & les modernes.

Honneur des esprits d'Angleterre,
WALLER, *tes beaux écrits se verroient admirés*
D'un bout à l'autre de la terre,
Si dans ta propre langue ils n'étoient resserrés.

Voici le jugement que le sieur Arouet de Voltaire porte de Waller dans ses *Lettres philosophiques*, vingt-uniéme lettre: „ Waller, dit-il, eut à peu près à Londres „ la même réputation que Voiture eut à Paris, & je „ crois qu'il la meritoit mieux... Il étoit meilleur que lui; „ mais il n'étoit pas encore parfait. Ses ouvrages galans „ respirent la grace; mais la négligence les fait languir, „ & souvent les pensées fausses les defigurent. Les An„ glois n'étoient pas encore parvenus de son tems à écri„ re avec correction. Ses ouvrages serieux sont pleins „ d'une vigueur qu'on n'attendroit pas de la mollesse de „ ses autres piéces. Il a fait un eloge funebre de Crom„ wel, qui avec ses défauts passe pour un chef-d'œuvre... „ Charles II. qu'il avoit loué dans une piéce faite exprès, „ lui reprocha qu'il avoit fait mieux pour Cromwel: „ Waller répondit: Sire, nous autres poëtes, nous réus„ sissons mieux dans les fictions que dans les vérités... Ce „ poëte, ajoute le sieur Arouet, étoit né à la cour avec „ soixante mille livres de rente; ce qui ne l'empêcha point „ de cultiver son talent. * *Voyez* la vie à la tête de ses œuvres; une note de M. du Resnel sur le deuxiéme chant de sa traduction en vers françois de l'essai sur la critique de M. Pope, &c.

WALLIS (Jean) fameux mathématicien Anglois, *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, nâquit en 1616. à Ashford dans le Kent, où son pere étoit prédicateur, & fit ses études dans le college d'Emanuel à Cambridge. Il fut ensuite ministre de l'église de S. Martin, & depuis d'une autre église à Londres du tems de la rebellion. En 1649. il fut nommé professeur *savilien* en géométrie dans l'université d'Oxford, & prit le degré de docteur en théologie. En 1657. il obtint la charge de garde des archives, tint celles de l'université dans un très-bon ordre, & en défendit les droits avec autant de prudence que de zele. Il fut un des premiers qui contribuerent à l'établissement de la société royale de Londres, qui a eu dans son corps tant de membres illustres. Il a toujours joui d'une bonne santé jusqu'à sa mort, qui arriva à Oxford le 28. d'Octobre 1703. âgé de quatre-vingt-sept ans. C'est avec raison qu'on lui donne rang parmi les principaux mathématiciens de son siécle. Il possedoit aussi une science particuliere pour déchiffrer les lettres écrites en chiffres; & par-là il s'est rendu encore utile à sa patrie & à des princes étrangers amis de l'Angleterre. L'électeur de Brandebourg lui envoya en 1693. une chaîne d'or avec une médaille, en récompense d'un service de cette nature qu'il lui avoit rendu. Les ouvrages de Wallis sont: *Arithmetica: De sectionibus conicis; Arithmetica infinitorum*, que le sçavant Ismaël Bouillaud a depuis commenté au long. Wallis a publié aussi divers ouvrages des anciens mathématiciens avec des versions latines, entre autres quelques écrits d'Archimede; l'harmonie de Ptolémée; le traité d'Aristarque de Samos; de la distance du soleil & de la lune; les commentaires de Porphyre sur l'harmonie, &c. le tout en trois volumes *in-folio* imprimés en 1693. 1695. 1699. Ces trois volumes contiennent aussi les ouvrages de Wallis sur la théologie, qui sont les plus foibles de ses écrits; sçavoir un traité de la Trinité; un autre du sabbat Chrétien; un commentaire sur l'épître de S. Paul à Tite; un discours sur les titres des Pseaumes; un autre sur Melchisedech; un autre sur Job, &c. Enfin on trouve dans le même recueil sa grammaire pour la langue angloise, avec un discours physique de la parole; sa logique, & diverses pieces contre Hobbes, dont il démontre l'ignorance dans la philosophie & dans les langues. * *Mémoires du tems. Les actes de Leipsic de l'année 1704.*

WALON DE BEAUPUIS (Charles) *cherchez* BEAUPUIS, *à son article & aux additions.*

WALON, nommé aussi WALRADE, édifia beaucoup par sa régularité l'abbaye de Hautmont, aujourd'hui le monastere ou l'abbaye de l'Alne, au diocèse de Cambrai, fondée par saint Laudelin pour des Religieux Benedictins, ausquels dans la suite succederent des chanoines séculiers, & à ceux-ci des chanoines réguliers, qui peu après la cederent aux religieux de l'ordre de Citeaux, qui en sont aujourd'hui en possession. Walon vivoit dans le XII. siécle. Il étoit Flamand, & son vrai nom étoit Walrade, qui fut changé en celui de Walon, qui étoit plus doux pour la prononciation. „ C'étoit, dit l'auteur contem-

„ porain de son éloge, un vrai Israëlite, sans fard, sans „ déguisement, sans artifice. „ Il se consacra assez jeune à la vie monastique dans l'abbaye de l'Alne, & en suivit la profession avec perseverance & avec le même zele pendant trente-huit ans. Il fut durant presque tout le même tems cellerier de son monastere, & se distingua au-dessus de ses freres par sa pieté constante & par son amour pour la regularité de la discipline. Le plaisir même le plus légitime ne put jamais lui faire quitter sa retraite. Il ne se trouvoit bien que là, parce que c'étoit Dieu qui l'y avoit placé. Il plaisoit à tous par sa grande douceur, & par sa moderation : les chagrins, les contradictions, les douleurs aiguës de la maladie ne lui arracherent jamais aucune plainte, & ne purent alterer la tranquillité de son esprit. Il étoit si mortifié, que dans les dégoûts même que lui causoient quelquefois ses infirmités, il ne prenoit d'autre nourriture que celle qui auroit pu contenter un homme robuste & affamé. Il étoit assidu aux offices divins autant que ses occupations le lui permettoient ; & quelque chose qu'il fit, il prioit toujours quand il étoit seul. Il eut soin de fournir son église d'ornemens utiles, & sa maison des petites commodités dont elle manquoit, pendant qu'il se privoit souvent lui-même du nécessaire. Dieu le priva de la vue sur la fin de ses jours ; mais il n'en devint que plus interieur. Ses infirmités & ses douleurs augmenterent beaucoup les dernieres années de sa vie, & acheverent de le purifier. Il mourut l'an 1174. Les religieux de son monastere lui dresserent un court, mais édifiant éloge, que les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, ont publié les premiers dans le tome 6. de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*, &c. page 1213. & suivantes. * *Voyez* aussi le *Voyage litteraire* des mêmes, tome 1. 2. part. pages 208. & 209.

WALSH (N.) étoit un poëte Anglois moderne, que le célebre Pope, aujourd'hui le meilleur poëte de l'Angleterre, regarde comme son maître, & par qui il dit qu'il avoit été conduit dans sa jeunesse dans les routes du Parnasse. Voici l'éloge qu'il en fait dans son essai sur la critique en vers anglois, selon la traduction en vers françois par M. l'abbé du Resnel.

Du Parnasse envieux, ce mortel si cheri,
Tel WALSH, *des doctes sœurs le juge favori,*
Condamnoit sans aigreur & louoit sans bassesse :
Cœur rempli de droiture, esprit plein de justesse,
Doux & compatissant pour les fautes d'autrui,
Il fut de la vertu le plus solide appui.

Jonhson imprimeur à Londres, a donné six volumes d'œuvres mêlées. „ Et c'est là seulement, dit encore M. du Resnel dans les notes sur l'ouvrage cité, que l'on trouve les „ restes inestimables du sieur Walsh. Quoique très-exact „ dans ses compositions elles ont un air libre & negligé „ qui leur donne une grace & une douceur singuliere. „ C'est dommage, conclud-t-il, que le respect qu'il avoit „ pour le public, l'ait engagé à supprimer plusieurs de ses „ piéces dans lesquelles tout autre que lui n'auroit peut-„ être trouvé aucun défaut.

WALSINGHAM (François) ministre & secretaire d'état sous Elisabeth reine d'Angleterre, étoit chevalier, & fut l'un des hommes de son tems qui eut les plus belles reparties. Il nâquit de parens nobles qui eurent un grand soin de son éducation. Il fit ses études dans les universités d'Angleterre, sa patrie, & comme il avoit un génie fort heureux, il fit en peu de tems de très-grands progrès dans l'etude. A ces connoissances il ajouta celles que les personnes judicieuses acquerent pour l'ordinaire dans les voyages. Il fit les siens en homme de réflexions, judicieux, & de goût ; & se perfectionna si bien dans les langues, qu'il y fut le plus habile homme de son tems, & celui qui sçavoit le mieux s'en servir ; ce qui ne contribua pas peu à le faire entrer dans les affaires. Il fit deux voyages en France, avec le caractere d'ambassadeur ; le premier sous le regne de Charles IX. pour le mariage de sa souveraine avec le duc d'Anjou ; le second sous Henri III. pour la négociation du mariage de la même princesse avec le duc d'Alençon. A sa premiere ambassade il eut la douleur de voir le massacre de la saint Barthelemi & manqua lui-même de s'y trouver envelopé. Il s'acquitta si bien de cette double ambassade, qu'il eut part à son retour aux plus importantes affaires de l'état, fut fort avant dans la faveur d'Elisabeth qui le fit secretaire d'état, & montra par-tout une vigilance infatigable pour sa sureté. La découverte qu'il fit de je ne sçais combien de conspirations servit beaucoup à affermir cette princesse sur le trône. Il avoit de si bonnes intelligences dans les cours étrangeres que rien n'échapoit à sa connoissance. Il avertit la reine de l'entreprise des Espagnols deux ans avant qu'elle éclatât. Il trouva moyen de tirer du cabinet du pape la copie de la lettre par laquelle Philippe II. roi d'Espagne, lui confioit le secret de ce fameux dessein. „C'étoit en „ un mot, dit un auteur, le cardinal de Richelieu de la rei-„ ne Elisabeth. Hardi quand il le falloit, lorsqu'on remettoit quelque chose à sa prudence, & qu'il voyoit de la nécessité à ajoûter ou à retrancher à ses instructions, il le faisoit avec autant d'art que de ménagement & de prudence. Jamais homme ne sçut mieux hazarder quelque chose pour se tirer d'un mauvais pas, & n'a mieux sçu se mettre au-dessus des formalités quand le besoin le requeroit. Il avoit un talent particulier pour se faire estimer à la cour où il résidoit & une adresse admirable à passer les petites choses quand il étoit question d'en obtenir de plus importantes. Aussi avoit-il tout ce qui peut former un ministre du premier ordre ; l'esprit vif, le jugement solide, & une telle sagacité qu'il pénétroit le fond des hommes & des affaires, & les secrets les plus cachés : aussi ingénieux à découvrir ce que les autres avoient dans le cœur, qu'à cacher ses propres pensées. Il fut comme cent autres l'agent de Guillaume Cecill baron de Burleigh ; insinuant & reservé dans sa conversation, voyant tout le monde & n'étant vu de personne. Avec beaucoup de prudence, il avoit un grand fonds de bonté & tendoit avec plaisir service à tout le monde, autant que la justice & son devoir pouvoient le lui permettre. Quand il survenoit des contestations il écoutoit tout le monde, & profitant de ce qu'on venoit de dire, ou pour prendre de nouvelles précautions, ou pour se confirmer dans son opinion, il entraînoit tout enfin sans qu'on pût lui répliquer. Il fut plus fin que certaines gens qui vouloient dominer adroitement, & sans jamais employer contr'eux le mensonge, il sçut toujours sagement déterrer la vérité, & les rendre eux-mêmes dupes de leurs équivoques & de leurs restrictions mentales. Ami de Cecill, allié de Leicester, & l'oracle de Sussex, il sçut tirer avantage de toutes les factions, sans avancer les unes, ni abaisser les autres. Il regla une fois le gouvernement des Pays-bas en qualité de commissaire, & changea deux fois celui de l'Ecosse en qualité d'ambassadeur. Il entretint jusqu'à 53. agens, & 18. espions dans les cours étrangeres, & il en fut toujours servi exactement & avec fidelité. Mais avec de si grandes qualités il eut le malheur d'être opposé aux Catholiques, & de jetter en Angleterre les fondemens du gouvernement protestant. Il eut aussi beaucoup de part aux guerres des Pays-bas, & fit par ce moyen une grande diversion des forces des Espagnols, & ce fut lui principalement qui mit le trouble dans la maison d'Autriche par les semences de division qu'il y jetta. Il avoit amassé une bibliothéque considerable, & malgré ses vastes occupations il en avoit fait un tel usage, que l'on assûre que s'il étoit pour la politique ce que Cecill étoit pour l'histoire, il n'étoit pas moins versé dans l'histoire même, que dans la plûpart des autres sciences. Il eut une fille unique qui fut mariée au chevalier Philippe Sidney, ensuite à milord d'Essex, & enfin à milord de Saint-Alban. Cependant Walsingham ayant vécu sous un regne où les chutes étoient fort fréquentes, il fut lui-même la victime de ces révolutions. Il fut disgracié & obligé de se retirer ; & lorsqu'il mourut en 1590. il étoit réduit à une telle pauvreté, qu'à sa bibliothéque près, à peine se trouva-t-il de quoi faire ses funerailles. La plûpart de ses biens furent

vendus après sa mort pour rembourser à l'épargne l'argent qu'il avoit dépensé pour le service de la reine. On imputa cette dureté à Leicester & au lord trésorier, & on disoit que n'ayant pas été de ses amis pendant sa vie, ils avoient été bien-aises de trouver l'occasion de se venger après sa mort des mauvais offices qu'ils prétendoient en avoir reçus, quoique l'on assure qu'ils n'avoient aucun juste sujet de se plaindre de lui. Walsingham est auteur de la lettre qui est à la fin de l'*histoire de la réformation d'Angleterre* du docteur Burnet, depuis évêque de Salisburi, Il prétend y justifier la conduite d'Elisabeth envers les Catholiques. Mais son grand ouvrage est celui qui est intitulé, *Mémoires & instructions pour les ambassadeurs, ou lettres & négociations de Walsingham.* Cet ouvrage écrit en anglois a été traduit en françois par Louis Boulesteis de la Contie, & imprimé en cette langue à Amsterdam en 1700. *in-4°.* Le traducteur y a joint les *maximes politiques* de Walsingham, qu'il a aussi traduites en françois, & des *remarques sur la vie des principaux ministres & favoris de la reine Elisabeth.* Les *maximes politiques* avoient déja paru en françois de la même traduction, à Lyon 1695. *in-12.* sous ce titre, *Le secret des cours ou le journal de Walsingham*, avec les *fragmens ou remarques de Robert Nanton* ou Navnton, *sur le regne & les favoris d'Elisabeth.* Jean le Pelletier avoit donné dès 1683. à Rouen une traduction de ces fragmens. *Cherchez* NAVNTON. (Robert) * *Voyez* les mémoires pour les ambassadeurs par Walsingham; les remarques sur la vie de Walsingham, à la fin de la traduction de ses mémoires; & la préface de la traduction de ses maximes politiques donnée sous le titre du *Secret des cours*, &c.

WALSTEIN (Albert) *Dans cet article du Moreri éditions de 1725. & de 1732. on met* la bataille de Lutzen le 26. de Novembre, au lieu du 16.

WALTON (Briand) sçavant Protestant Anglois, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, editions de 1725. & de 1732. 1°. que* cet auteur est mort en 1661. *2°. que* ses prolégomenes sur la bible ont été traduits en françois, mais abregés, & imprimés *in-8°.* à Liége 1699. Les prolégomenes sont plus l'ouvrage de Jean Pearson & de quelques autres Anglois, que de Walton. *Il faut aussi ajouter aux ouvrages de* Walton une dissertation latine sur les langues orientales & sur l'antiquité, l'autorité & l'usage des textes & des versions qui se trouvent dans les polyglotes d'Espagne, de France & d'Angleterre, *in-12.* à Londres 1654. & en 1658. & quelques autres sur lesquels il faut consulter la *Bibliothéque sacrée* du pere le Long, *in-folio.*

WANBROUCK (N.) poëte comique Anglois qui n'est mort qu'au commencement du XVIII. siecle, a fait des comédies qui passent pour être plus plaisantes que celles de Wicharley, *dont nous parlerons ailleurs*, mais qui sont, dit-on, moins ingénieuses. Il est connu sous le nom du chevalier Wanbrouck. C'étoit un homme de plaisir, par-dessus cela, poëte & architecte. On prétend qu'il écrivoit comme il bâtissoit, un peu grossierement. C'est lui qui a bâti le château de Blenheim, pesant & durable monument de notre malheureuse bataille d'Hochstet. Si les appartemens étoient, dit-on, aussi larges que les murailles sont épaisses, ce château seroit assez commode. Wanbrouck ayant fait un tour en France avant la guerre de 1701. fut mis à la Bastille & y resta quelque tems sans qu'on ait jamais pu sçavoir ce qui lui avoit attiré cette disgrace. Il fit une comédie pendant sa captivité, mais on n'y trouve aucun trait contre la France. De retour en Angleterre, il y mourut, & l'on a mis dans son épitaphe. „ Qu'on souhaitoit que la terre ne fût point legere, attendu que de son vivant il l'avoit si inhumainement „ chargée. „ C'est ce que rapporte M. de Voltaire dans la dix-neuviéme de ses *lettres philosophiques* imprimées en 1734.

WANLEY (Hunfrey) Anglois, étoit fils de M. Wanley, vicaire de l'église de la sainte Trinité de Coventry, & qui est auteur d'un livre anglois, imprimé à Londres *in-fol.* & intitulé *le Microcosme* ou l'histoire générale de l'homme. Hunfrey Wanley nâquit à Coventry. Ayant été obligé dans sa jeunesse de s'appliquer à differens arts méchaniques, il ne laissa pas de s'occuper à ses heures de loisir à feuilleter les anciens manuscrits & à imiter exactement les caracteres des differens âges. Par ce moyen il se rendit fort habile dans la connoissance des caracteres de chaque siecle. M. Lloyd, alors évêque de Lichtfield & de Coventry, ayant entendu parler de ce talent du jeune Wanley, voulut le voir, s'entretint avec lui, fut content de sa conversation, charmé de la facilité avec laquelle il parloit, & l'envoya à Oxford, où le sçavant Mill voulut lui apprendre à fond les langues grecque & latine. Wanley ne fut pas néanmoins long-tems sous la discipline de cet excellent maître, il crût devoir le quitter pour entrer dans le college de l'université, où il eut lieu d'examiner un grand nombre de manuscrits, sur-tout ceux de la bibliothéque Boldleienne. Il apprit à lire les manuscrits en langues orientales, & s'appliqua aux anciennes inscriptions, sur tout à celles qui se sont conservées dans la Grande-Bretagne. Il avoit résolu de donner au public une espece de diplomatique dans laquelle il devoit joindre ses reflexions à des exemples qu'il auroit donnés des caracteres de differens âges, par rapport aux manuscrits que l'on conserve dans les bibliothéques d'Angleterre. Le public desiroit un tel ouvrage, & M. Wanley étoit capable de le bien exécuter: on eût trouvé dans cette diplomatique des observations que le pere Mabillon n'a pu faire dans la sienne, parce que le sçavant Benedictin n'avoit pas été à portée d'examiner les manuscrits que notre Anglois avoit vus, & dont les caracteres sont souvent differens de ceux de France. Mais les occupations & l'inconstance de M. Wanley ne lui ont pas permis de consommer une telle entreprise, qu'il n'a même que fort imparfaitement ebauchée. Il quitta l'université d'Oxford sans y avoir pris de degrés, & il se mit à parcourir les differentes bibliothéques d'Angleterre; ce qui lui donna lieu de publier le catalogue que les amateurs de la litterature ont reçu avec plaisir. Il fut ensuite chargé par milord Harley, comte d'Oxford, de travailler à ranger sa bibliothéque & d'en faire le catalogue. M. Wanley employa beaucoup d'années à cet arrangement, parce qu'il s'en détourna souvent pour s'appliquer à d'autres ouvrages dont la plûpart n'ont point vu le jour. Une autre raison qui retarda ce catalogue est que M. Wanley, qui discouroit de tout avec facilité, étoit fort recherché dans les compagnies, où on aimoit à l'entendre. C'étoit sur-tout à table qu'il se plaisoit à faire briller ses talens, & cette façon de vivre arrache au cabinet bien des heures que l'on pourroit mettre à profit pour l'utilité du public & de la posterité. M. Wanley mourut au mois de Mai 1726. étant âgé seulement de 55. ans. Comme outre ses travaux il avoit copié la chronique latine ou les annales du prieuré de Dunstaple, qu'il y avoit joint à la marge des notes, & corrigé le texte en plusieurs endroits, & que sa copie étoit faite sur un ancien manuscrit, M. Hearn qui depuis 1702. a donné tant d'ouvrages au public, crut devoir publier cette chronique sur cette copie, ce qu'il a fait en 1733. à Oxford *in-8°.* Cette chronique est en effet utile pour l'histoire d'Angleterre, & les notes de M. Wanley méritoient d'être imprimées. L'édition de M. Hearn est fort belle, & on trouve des extraits tirés du cartulaire du même prieuré, & un appendix, avec un abregé de la vie de M. Wanley, qui est le premier qui ait découvert que Robert de Morins, quatriéme prieur de Dunstaple, est l'auteur de cette chronique, du moins pour la partie de cet ouvrage qui précede l'an 1242. *Voyez* MORINS (Robert de) * Préface de la chronique de Dunstaple, de l'édition *citée dans cet article;* & le *journal des sçavans du mois de Mars 1735.*

WANSLEB (Jean-Michel) *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri*, nâquit le premier de Novembre 1635. à Erford en Thuringe où Jean Wansleb son pere étoit curé d'une église Luthérienne. Après avoir étudié en philosophie & en théologie à Konisberg, il s'attacha à Job Ludolf dans le dessein d'apprendre de lui les langues

orientales. Ludolf lui apprit l'éthiopien, & quand il le vit habile dans cette langue, il l'envoya à ses frais en Angleterre pour y faire imprimer son dictionaire éthiopien; qui parut par les soins de Wansleb à Londres en 1661. Ludolf se plaignit dans la suite qu'il y avoit fait des additions fausses & ridicules, & les retrancha dans une nouvelle édition. Edmond Castellus qui travailloit alors à son *lexicon Heptaglotton*, prit Wansleb chez lui pour l'aider, lui donna sa table, & une somme dont ils convinrent, & le retint près de trois ans. Wansleb étant revenu en Allemagne, Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha le chargea d'aller en Egypte, pour passer de-là en Ethiopie, comme par simple curiosité, pour y apprendre la langue & l'histoire naturelle du pays, & s'il trouvoit les grands de cet empire disposés à l'écouter, de leur faire entendre qu'un prince d'Allemagne nommé *Ernest*, ayant conçu de grandes idées des Abissins, lui avoit donné pour eux des lettres écrites en leur langue & étoit disposé à faire les frais nécessaires pour faire venir en Europe quelques Abissins habiles qui voudroient s'instruire de l'état des églises Chrétiennes réformées, afin de former une étroite liaison entre leur nation & la sienne. Wansleb partit le 15. de Juin 1663. & arriva au Caire en Janvier 1664. Il employa toute l'année à visiter une partie de l'Egypte, & à copier quelques livres Abissins. Mais Amba Mathieu de Mir, patriarche d'Alexandrie, le détourna d'aller jusqu'en Ethiopie, & en écrivit les raisons au duc Ernest. Ludolf prétend que ce fut la mauvaise conduite de Wansleb qui fit manquer ce voyage, & ce que Wansleb lui-même rapporte de ses propres actions dans un journal de sa vie, qui est manuscrit, rend cette accusation fort probable. Quoi qu'il en soit, Wansleb s'embarqua à Alexandrie au commencement de 1665. arriva à Livourne le 16. de Février, passa de-là à Rome, y abjura le Lutheranisme, & entra dans l'ordre de S. Dominique en 1666. On l'envoya en 1670. à Paris où il fut présenté à M. de Colbert, par M. Bosquet, évêque de Montpellier, comme un homme capable, & qui avoit une grande connoissance des langues orientales. Ce ministre qui ne cherchoit que des hommes en état de seconder les grands desseins qu'il avoit pour augmenter la gloire de Louis XIV. & la porter par-tout, renvoya Wansleb au Levant, avec ordre de penetrer en Abissinie, & d'acheter tous les manuscrits orientaux qu'il trouveroit. Celui-ci s'embarqua à Marseille le 20. d'Avril 1671. & arriva au Caire en Avril 1672. Il demeura près de 20. mois en Egypte, d'où il envoya à la bibliotheque du roi 334. manuscrits, Arabes, Turcs, & Persans. Mais n'ayant pû passer en Ethiopie, il partit du Caire le 12. d'Octobre 1673. & arriva à Constantinople le 24. de Mars 1674. & il se disposoit à tenter de nouveau de passer en Ethiopie au commencement de 1676. lorsqu'une lettre de M. Colbert le rappella en France. Ainsi il s'embarqua à Constantinople le 9. de Janvier de la même année, & ariva à Paris le 22. d'Avril suivant. Il y demeura quelque tems hors de son ordre avec son habit de Levantin, & ce ne fut que le 29. d'Octobre qu'il rentra dans son ordre & qu'il en reprit l'habit à la sollicitation des peres Hervé & de Marigny, Dominicains du couvent de la rue S. Honoré. Il fit quelque tems après une confession générale à M. Chatton, pénitencier de l'église de Paris, pour se préparer à dire la messe, qu'il n'avoit point dite depuis plus de cinq ans. Mais l'hiver étant venu il se trouva dans une si grande nécessité qu'il vendit presque pour rien les manuscrits éthiopiens qu'il avoit apportés. M. Colbert fort mécontent de la mauvaise conduite qu'il avoit tenue dans ses voyages, & qui avoit été la cause de son rappel, refusa de l'assister. Sa conduite n'étoit pas plus réguliere à Paris, & il n'a pas craint d'en écrire le détail le plus secret, dans le journal manuscrit dont on a parlé. Ses confreres qui en sçurent une partie, detournerent pour cette raison le pere de Sainte-Marthe, général de la congrégation de l'Oratoire, de le renvoyer à Constantinople avec M. de Guilleragues, ambassadeur de France à la Porte, comme il en avoit dessein. D'un autre côté le prieur de la maison de S. Jacques voyant qu'il ne payoit pas la pension dont on étoit convenu, & qu'il dépensoit son argent ailleurs, le congédia. Dans cette extrémité Wansleb alla d'abord à Atys près de Paris, le 1. d'Avril 1678. chez M. Laugeois, conseiller au Châtelet, & après quelques autres courses, il se rendit le 5. de Septembre à Bois-le-Roi, près de Melun, dont il connoissoit le curé. Mais l'ayant encore quitté il demanda à M. Colbert quelque gratification afin qu'il pût se retirer à Rome, & ce ministre ne croyant pas devoir le satisfaire sur ce point, il se retira à Bouron, village entre Fontainebleau & Nemours, & il servit l'église de ce lieu en qualité de vicaire. Il y entra vers le mois de Decembre 1678. & il mourut le 12. de Juin 1679. comme il est constant par les registres de cette paroisse, où son inhumation est marquée le 13. Ceux qui ont mis sa mort en 1681. se sont donc trompés. Il n'avoit encore que 43. ans. On voit par le journal manuscrit de sa vie *dont on a déja parlé*, qui finit avant son entrée à Bouron, qu'il avoit aspiré d'abord à un évêché, puis à une chaire royale pour les langues orientales, & ensuite à quelque chose de moins. Les ouvrages que le pere Wansleb a donnés au public, sont: 1. La liturgie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qu'il publia à Londres en 1661. 2. un projet ou état des ouvrages qu'il vouloit faire imprimer en langue ethiopienne. Ce projet parut en 1671. 3. la rélation de l'état present de l'Egypte, en italien, à Paris 1671. *in 12.* Ernest Salomon Cyprien dit dans son catalogue des manuscrits de la bibliotheque de Gotha, que cette relation n'est qu'un abregé des lettres que Wansleb lui-même avoit écrites en allemand au duc Ernest, & que l'on conserve encore dans la bibliotheque des ducs de ce nom; & Ludolf dit qu'il s'étoit servi de quelques Dominicains pour traduire cette rélation en italien. 4. *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Egypte en 1672. & 1673.* à Paris 1676. *in 12.* en françois. 5. Histoire de l'église d'Alexandrie, fondée par saint Marc, que nous appellons celle des Jacobites-Coptes d'Egypte, écrite au Caire même en 1672. & 1673, à Paris 1676. *in-12.* Il écrivit cette histoire sous les yeux mêmes du patriarche Jacobite, & l'on reconnoit cette église dans ce qu'il en a donné, au lieu que ceux qui la cherchent dans les livres de M. Ludolf ne peuvent l'y trouver, quelque mépris qu'il montre par-tout pour Wansleb. Si le premier a été son maître pour la langue éthiopienne, il auroit pû être son disciple pour beaucoup d'autres choses. Le catalogue que Wansleb a donné des patriarches d'Alexandrie vaut infiniment mieux que les mémoires que son maître a communiqués aux Jésuites d'Anvers, qui sur sa foi ont fait entr'autres deux patriarches de Philotée, & comparé aux apôtres ce malheureux qui faisoit argent de tout. On a encore de Wansleb son journal manuscrit *dont on a parlé*: un catalogue non imprimé des manuscrits Abissins qu'il a vûs ou achetés ou copiés dans ses voyages; & un état present de l'Abissinie, aussi manuscrit, mais imparfait. * Echard, *scriptores ordinis FF. Prædicatorum*, tome 2. Niceron, *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, &c. tome 26. Joachim le grand, dans sa premiere dissertation sur la relation historique d'Abissinie du pere Lobo, après cette relation, pages 196. & 197. & dans la suite de ladite relation pag. 157.

WARD (Samuel) théologien Anglois du XVII. siécle, fut membre du collége d'Emanuel à Cambridge où il commença ses études. En 1609. il fut fait préfet du collége de Sussex ou Sidney, & archidiacre de Tauton. Depuis il fut docteur en théologie, & professeur Margueritain en cette faculté à Cambridge en 1621. Le roi Jacques I. l'envoya au synode de Dordrecht en 1618. & on le croit auteur du *judicium de quinque articulis Remonstrantium*, qui se trouve dans les actes du synode sous le nom commun des théologiens de la Grande-Bretagne. Cet ouvrage est écrit avec plus de moderation & de prudence que les piéces des autres théologiens. Par une de ses lettres écrites à Gerard Vossius en 1619. il paroit qu'il n'étoit point ami des Remontrans, quoique dans le synode de Dordrecht il se fût plus approché d'eux, que de leurs adversaires,

dans les articles de la grace universelle, & des fruits de la mort de J. C. La plûpart de ses œuvres théologiques ont été recueillies en un volume *in-folio* par les soins de Seth Ward, *dont l'article suit*. Son traité de l'efficacité du batême se trouve dans les œuvres de Gataeker avec les remarques de ce théologien. Ward mourut au mois de Decembre 1643. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Samuel* Ward, pasteur d'Ipswich & bachelier en théologie, qui vivoit vers le même-tems, & qui s'est fait connoître par des sermons, & d'autres écrits moraux, composés en anglois. * Le Neve, *fast. Anglic.* Les actes du synode de Dordrecht. Les *epistola præstantium virorum*, & celles de Hales, &c.

WARD (Seth) fameux mathématicien & évêque Anglois, né à Bunlington à Hereford en 1617. fit ses études au collége de Sidney à Cambridge où Samuel Ward, préfet de ce collége le prit en affection & le reçut pour son serviteur: car ils n'étoient point parens. Seth Ward conduit par son goût pour les mathematiques, alla trouver Oughtred pour lui demander des éclaircissemens sur son ouvrage intitulé, *clavis mathematica*, & quand il l'eut bien compris il le prit pour matieres des leçons qu'il faisoit à ses écoliers. Son attachement au parti du roi lui fit perdre sa place en 1643. & il fut enfermé au collége de saint Jean: mais s'étant laissé gagner en 1649. le parlement le nomma pour remplir la chaire de professeur d'astronomie que Gravius occupoit, & qui avoit été chassé. Par reconnoissance ou par foiblesse, il prit depuis le parti des indépendans. En 1654. il fut fait docteur en philosophie, & obtint ensuite la place de chantre d'Exeter, & depuis celle de préfet du college de la Trinité. En 1660. il fut obligé de se retirer, & d'accepter à Londres une place de prédicateur, mais la même année il fut rétabli, & peu après nommé doyen d'Exeter. Il fut fait évêque du même diocese en 1662. & transferé en 1667. à l'évêché de Salisbury. Dans le même tems le roi lui donna la jarretiere. Les pretentions du docteur Pierre, qui lui disputoit la disposition des benefices de Salisbury, qu'il prétendoit appartenir au roi, lui causerent bien du mouvement: il prit cette affaire à cœur, la poursuivit vivement, fit pour ce sujet bien des voyages en cour qui acheverent d'épuiser ses forces, & il mourut près de Londres en 1689. il fut un des principaux membres qui contribuerent à l'établissement de la societé royale de cette ville, si connue parmi les sçavans, & il lui fit présent d'une pendule. Il dépensa beaucoup pour differentes entreprises utiles, & entr'autres pour rendre navigable la riviere près de Salisbury. Ward étoit grand politique, mais théologien mediocre. Il avoit pénetré bien avant dans les mathématiques: mais il manquoit de sincerité & de constance dans ses sentimens, sur-tout en fait de religion. Il est auteur de quelques ouvrages contre Hobbes, d'une astronomie geometrique, de sermons, d'un traité des cometes, d'une idée de la trigonométrie, d'une défense des universités, & de quelques autres ouvrages, dont plusieurs sont en anglois. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienses*; le dictionaire anglois, &c.

WARNAHAIRE, ou WARNACHAIRE, dont on a formé dans la suite le nom de *Garnier*, étoit un nom fort commun en Bourgogne à la fin du VI. siecle, & au commencement du VII. Fredegaire parle de plusieurs personnes de ce nom, qui avoient brillé dans les premieres dignités du royaume de Bourgogne. Dans le VII. siecle il y a eu un Warnahaire ou Warnachaire, clerc de l'église de Langres, qui vivoit dans les premieres années de ce siecle, & qui passoit pour un homme de lettres & ami de l'étude. Saint Ceraune, évêque de Paris, ayant soin de recueillir le plus qu'il pouvoit d'actes de martyrs, s'adressa à lui pour avoir ceux qui regardoient le diocese de Langres, & Warnahaire lui envoya les actes des trois saints martyrs Speusippe, Eleusippe & Meleusippe, qui souffrirent le martyre vers l'an 166. & ceux de saint Didier, évêque de Langres, qui fut martyrisé environ un siecle après. Warnahaire mit à la tête de ses actes une lettre ou épître dédicatoire, où il loue beaucoup saint Ceraune & son dessein. On ne sçait si Warnahaire composa lui-même ces actes: il est plus vraisemblable qu'ils existoient déja, qu'il les retoucha en les copiant, & qu'il y mit du sien. Surius & Bollandus ont publié ces actes envoyés par Warnahaire; Mombritius & Gratius les ont donnés aussi, mais par extrait seulement. La lettre de Warnahaire se trouve aussi dans l'histoire de l'église de Paris, écrite en latin par le pere du Bois, prêtre de l'Oratoire de France. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*; M. le Nain de Tillemont, dans ses *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique*, *tome XI.* M. Baillet, au 17. de Janvier, & l'*histoire litteraire de la France*, par les peres dom Rivet, & dom Coulomb, religieux Benedictins de la congrégation de saint Maur, *tome III pages 524. & 525.* &c.

WASER (Gaspar) de Zurich, où il nâquit le premier de Septembre 1565. étoit fils de Jean Waser, chirurgien de cette ville, & de Marguerite Wirtz, fille d'un peintre du pays. Il fit ses humanités sous Jean Frisius, sa logique sous Jacques Huldric, sa physique sous George Cellarius, & étudia la langue grecque sous Gaspar Wolphius, & la théologie sous Jean Guillaume Stuckius, & Jean-Jacques Frisius. En 1584. il alla visiter l'academie d'Altorf, & en 1585. il passa à celle de Heidelberg. Il revint la même année à Zurich, où il se chargea de l'éducation d'un frere de Jean-Henri Heinzel, sénateur d'Augsbourg, mais retiré à Zurich, & en 1586. il se rendit avec son disciple à Geneve, où le jeune homme devoit faire ses études. Il y écouta assidûment Theodore de Beze, s'appliqua à la langue hebraïque, & apprit le françois pendant dix-huit mois de séjour qu'il fit dans cette ville. La peste l'en ayant chassé, & ensuite la crainte du siege dont Charles Emanuel duc de Savoye, menaçoit cette ville, l'ayant empêché d'y retourner, il se retira en 1588 à Bâle avec son disciple, y continua ses études théologiques, & y soutint plusieurs theses. Il demeura à Bâle jusqu'en 1591. qu'ils allérent à Elcow, d'où Heinzel, seigneur de ce lieu, les envoya en Hollande, & ils firent, en y allant, une tournée dans l'Allemagne. Ils passerent six mois à Leyde, & après avoir visité les autres villes du pays, ils allerent en Angleterre, en Ecosse, & en Irlande. Revenus en Allemagne, ils en partirent de nouveau en Novembre 1592. pour faire le voyage d'Italie, auquel ils employerent près d'une année. Ils revinrent ensuite à Augsbourg, & Waser y ayant remis son disciple entre les mains de sa famille, revint à Zurich en 1593. & la même année il fut ordonné ministre, & donné pour pasteur à l'église de Witticon. Le 17. d'Avril 1594. Il épousa Dorothée Simler, fille de Josias Simler, dont il eut dix enfans. Après avoir servi trois ans l'église de Witticon, il fut fait diacre de la grande église de Zurich, & professeur en langue hebraïque l'an 1596. Il remplit ces deux postes jusqu'en 1607. qu'il fut fait chanoine de Zurich, & professeur en grec, ce qui ne l'empêcha pas de conserver sa chaire de professeur en hébreu. En 1611. le 25. de Novembre, il eut la chaire de théologie, & mourut le 9. de Novembre 1625. âgé de soixante ans. Il sçavoit les langues hebraïque, chaldaïque, syriaque, grecque, latine, françoise, italienne, espagnole, angloise & flamande, outre l'allemand, qui étoit sa langue maternelle. Ses ouvrages sont: Une introduction latine à la langue syriaque, à Leyde 1594. & 1619. augmentée. *Archetypus Grammaticæ hebrææ, etymologia & syntaxi absolutus*, avec un traité de la versification hebraïque, à Bâle 1601. & Francfort 1625. *Elementale chaldaïcum; adjectum est somnium chaldaico-latinum, & analysis ejus Grammatica*, à Heidelb. 1611. *Institutio arithmetica, & de quadrato geometrico*, à Zurich 1603. *Leonardi Zubleri novum instrumentum geometricum*, &c. traduit de l'allemand en latin, 1607. *De antiquis nummis Hebræorum, Chaldæorum, & Syrorum*, avec les figures de ces medailles 1605. *De antiquis mensuris Hebræorum, Ægyptiorum, Arabum, Syrorum, Persarum, Græcorum & Romanorum*, 1610. *Analysis psalmi 110.* 1613. & 1624. Il y attaque le saint sacrifice de la Messe. *De Purgatorio*,

purgatorio, 1617. L'évangile Romain, ou deux livres de la rémission des péchés contre les indulgences papales, traduits du françois en allemand, à Zurich 1602. *De vita & obitu Joan. Guill. Stuckii oratio historica, habita publicè*, &c. 1608. *Conradi Glaseri plaga regia*, 1614. C'est un commentaire sur l'apocalypse par Glaserus, avec les additions de Waser. Il a aussi revu la chronique de Suisse écrite en allemand par Jean Stumpfius, & l'a continuée depuis 1546. jusqu'en 1606. qu'elle a été imprimée à Zurich *in-fol.* Il a donné encore une édition du traité latin de Gesner, *de differentiis linguarum veterum & recentiorum*, &c. & y a ajouté un commentaire, à Zurich 1610. Enfin il a fait encore quelques autres ouvrages en allemand. * *Voyez* le discours latin prononcé après sa mort en son honneur, par Josse de Kuosen, & imprimé à Basle en 1616. & le pere Niceron, *tome XXIV. de ses Mémoires*, &c.

WASSENAER, (Jacques de) seigneur d'Opdam & de Henebrock, amiral de Hollande & de West-Frise, fils de Jacques de Wassenaër, qui avoit les mêmes titres & qualités, servit fort jeune dans les troupes des Provinces-Unies, où il commanda une compagnie de cavalerie, & se trouva à divers sieges, entr'autres en 1613. à celui de Mastricht, où il fit vingt-cinq prisonniers, après avoir chargé avec cent cavaliers, trois compagnies des Espagnols près de Stockheim. Il fut ensuite reçu au conseil des Etats de Hollande, & obtint les gouvernemens de Heusden, de Crevecœur, de S. André, de Vooren, & de Hement. En 1647. la province de Hollande l'envoya auprès des provinces de Gueldre & d'Ower-Yssel, pour les porter à se séparer de la France, & à donner les mains à la paix avec l'Espagne. En 1648. les états généraux l'envoyerent à Cleve, pour assister en leur nom au baptême du fils aîné de Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, & lorsque Guillaume, prince d'Orange, fut mort, la province de Hollande l'envoya de nouveau auprès de celles d'Ower-Yssel & de Gueldres, pour tacher d'empêcher les révolutions que cette mort pouvoit causer. En 1651. la même province le chargea d'empêcher les états de Séélande, de confier le Stathouderat au fils mineur que le prince Guillaume avoit laissé; & la même année il alla en qualité d'ambassadeur à Cleve, auprès de l'électeur Frederic Guillaume, & à Dusseldorf, auprès du comte palatin Wolf-Guillaume, pour pacifier la guerre élevée entre ces deux princes. L'amiral Tromp ayant peri dans la guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, on lui offrit sa place en 1653. & il l'accepta, & commanda les vaisseaux de guerre des Hollandois jusqu'à la paix. En 1657. il conduisit une flotte en Portugal, fut chargé de l'ambassade auprès du roi Alphonse, & ayant eu ordre de croiser sur les vaisseaux qui viendroient de Portugal, si ce roi n'accordoit pas la satisfaction que l'on demandoit, il en prit vingt-un qu'il conduisit en Hollande. En 1658. il fut envoyé avec une flotte au secours de Frederic III. roi de Danemarck, & le 29. d'Octobre il livra un combat naval dans le Sund à Charles-Gustave Wrangel, amiral des Suedois, & penetra jusqu'à Coppenhague. Il demeura près d'un an en Danemarck, & revint en Hollande en 1659. A l'arrivée de Charles II. roi d'Angleterre à la Haye en 1660. il fut un des principaux de ceux qui le servirent au nom des états generaux, & en 1665. lorsqu'on fit la guerre à ce prince, il commanda la flotte des Hollandois : il périt en cette occasion avec son vaisseau, où le feu prit à cent soixante & dix quintaux de poudre à canon. On prétend que ce fut lui-même qui y mit le feu, pour ne pas tomber entre les mains des ennemis, qu'il voyoit les plus forts. Cette action arriva le 4. de Juillet 1665. Wassenaër n'ayant alors que cinquante-cinq ans. Il avoit épousé Agnès de Renesse Vander Aa, dont il laissa une fille qui fut mariée avec Bernard, seigneur de Pallant, & un fils qui fut juge suprême de Rheinlande en 1699. & président des conseils de Hollande. * Imhof, *notit. imper. l. 6.* M. Baillet, *histoire de Hollande*, donnée sous le nom de la Neuville en Hez. Bizot, *histoire métallique de Hollande, pages 204. 230. & 254.* de l'édition *in-8°.* de l'an 1688. à Amsterdam.

WAST; (saint) est l'abbaye la plus illustre des Pays-Bas, la plus puissante, la plus riche, & celle qui a de plus grands priviléges. L'abbé, lorsqu'il est régulier, est président d'une petite congrégation des exemts, composée de six abbayes des Pays-Bas, S. Wast, S. Bertin, S. Amant, S. Pierre de Gand, Lobbes & Echinam. Celle de S. Wast est à Arras, & tire son nom de S. Wast évêque de cette ville, qui vivoit dans le VI. siécle, & *dont on a parlé dans le Moreri.* Cette abbaye a été de tout tems un séminaire d'hommes illustres, qui a donné à l'église plusieurs évêques, & à l'ordre monastique un grand nombre d'abbés. Entre ceux-ci on connoît entr'autres : 1. Leduin qui établit la discipline monastique dans le monastere de Marchienne en 1024. Il y mena une colonie de ses religieux, pour remplacer les religieuses que l'on en avoit fait sortir, & gouverna ce monastere neuf ans, après quoi il se démit, & rentra dans sa premiere maison. 2. Alberic qui fut abbé de Marchienne quinze ans, & mourut en 1048. 3. Saint Poppon abbé de S. Wast, qui le fut aussi de Marchienne, mais pendant environ un mois seulement. 4. Guy, qui fut abbé de Marchienne durant vingt ans, & mourut l'an 1068. 5. Alard abbé de Marchienne, mort l'an 1091. 6. Richard abbé de S. Wast, qui rétablit la discipline réguliere au monastere de Lobbes, ruinée l'an 1020. par l'abbé Ingobrand. Il a été aussi abbé de Florine, selon Balderic dans sa chronique. 7. Guillaume Caulier, qui de religieux de S. Wast, fut d'abord abbé de S. Gerard, & ensuite de Lobbes : il mourut l'an 1550. 8. Jacques Marquais prieur de S. Wast, puis abbé de S. Martin de Tournai. 9. Jean le Clerc, religieux & prieur de S. Wast, fut abbé de Blangy. 10. Joseph Colonne fut aussi abbé de Blangy en 1639. 11. Jean prieur de S. Wast, a gouverné le monastere de Hunecour. 12. Pierre Richardot, quitta l'office de soûprieur de S. Wast, pour gouverner l'abbaye d'Epternach en 1607. Il y en a eu beaucoup d'autres qui ont été tirés de S. Wast, pour gouverner les abbayes de saint André du château Cambresi, de saint Jean de Terouenne, de Gembloux, d'Anchin, de Favernay en Franche-comté, d'Ulierbec, d'Echinan, de S. Lucien de Beauvais, d'Ancoult, du Mont-saint-Quentin, de S. Adrien de Grardmont, d'Hasnon, de S. Crespin, de S. Sauve près de Valenciennes, d'Audembourg, de S. Sepulcre, &c. Plusieurs ont été tirés aussi de S. Wast pour être élevés à l'épiscopat, comme S. Hadulfe abbé de S. Wast, qui fut évêque d'Arras, Dodilon, aussi évêque d'Arras, Aubert évêque de Cambrai & d'Arras, Jean Sarrazin archevêque de Cambrai, Frasmaire évêque de Noyon, Jean le Fevre évêque de Chartres en 1320. Simon Vigor évêque de Bayeux. La ville d'Arras, avec une partie de la cité, a été bâtie sur le fonds & domaine de S. Wast, qui jouit de tous les droits royaux, entr'autres de celui de main-morte, qui veut qu'aucun ne puisse se marier ni entrer dans les ordres sans le consentement de l'abbé, & sans payer certains droits. Cette abbaye jouit aussi du droit du Tonlieu, qui se perçoit sur toutes les marchandises qui se vendent & se débitent dans la ville. La police lui appartient, & la connoissance des poids & mesures, les droits de transage & mesurages de sel, les droits de rouage, timonage dans toute la ville & banlieue, les droits des flots & flégars, bargagnes & boutures, ensorte qu'on ne peut avoir de pas sur les rues, faire des avances, mettre des enseignes & auvens (ce qu'on appelle à Paris droit du grand voyer) ni édifier des moulins, creuser des puits, & faire de nouveaux ouvrages, sans permission de l'abbaye, & sans payer les droits pour ce dû. On ne peut bâtir dans la ville aucune église, chapelle ou oratoire sans sa permission, & sans payer la reconnoissance. L'abbé de S. Wast précéde dans les assemblées générales des états d'Artois, tous les abbés & chapitres de la province, & suit immédiatement les évêques d'Arras & de S. Omer. Les religieux de S. Wast se le-

vent entre onze heures & minuit, pour chanter matines. Ils disent tous les jours l'office de la Vierge, chantent trois messes hautes, & quelquefois quatre, & célebrent les divins mystéres avec beaucoup de gravité. Le monastere est vaste & magnifique. Le thrésor est extrêmement riche, & il n'y en a pas dans tout le Pays-bas qui lui soit comparable. La bibliotheque est excellente, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres : c'est la meilleure & la plus nombreuse qui soit dans cette province. Il y a un très-grand nombre de manuscrits anciens & modernes. Beaucoup sont venus de la bibliothéque des Célestins d'Amiens. L'église est comparable aux plus belles du royaume, & les chaires méritent d'être admirées pour leur travail. Cependant l'abbaye de S. Wast a essuyé six incendies qui lui ont enlevé beaucoup de richesses materielles & litteraires. Le tombeau de Thierri I. roi de France, fondateur du monastere, se voit dans le sanctuaire du côté de l'évangile, avec cette épitaphe :

Rex THEODORICUS, *ditans ut verus amicus*
Nos ope multimodâ, jacet hic cum conjuge Doda.
Regis larga manus, & præsul Vindicianus,
Nobis regale dant & jus pontificale.
In decies nono cum quinquagies duodeno
Anno, defunctum sciet hunc qui quatuor addet.
Qua legis hac hora, Dominum pro regibus ora,
Muneribus quorum stat vita Dei famulorum.

* *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome II.* en plusieurs endroits, &c.

WATEAU, (Antoine) peintre célebre, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a déja dit dans le Moreri.* On trouve un recueil d'estampes gravées sur les desseins de cet habile maître, en 132. planches; avec son portrait & sa vie. Entre les poësies de feu M. l'abbé Fraguier, de l'académie Françoise, imprimées avec celles de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, *in-12.* à Paris, on trouve une épitaphe de Wateau en forme d'éloge en vers hexametres & pentametres. Cette piece a été ainsi traduite en vers françois.

Si l'aimable vertu pour ton cœur a des charmes,
Si de l'art du pinceau tu ressens les attraits,
Du célebre WATEAU *considere les traits,*
Et les honore de tes larmes.

❧

Noble dans ses contours, correct en ses desseins,
Il sçait rendre à nos yeux la peinture vivante :
Tel autrefois Apelle à la Grece sçavante
Montra ses chefs-d'œuvres divins.

❧

Heureux en s'écartant du sentier ordinaire,
Sous des groupes nouveaux il fit voir les amours,
Et nous représenta les Nymphes de nos jours
Aussi charmantes qu'à Cythère.

❧

Sous les habits galans du siécle où nous vivons,
Si-tôt qu'il nous traçoit quelques danses nouvelles,
Les graces, à l'envi, de leurs mains immortelles,
Venoient conduire ses rayons.

❧

Avec quelle élegance au fond d'un paysage
Plaçoit-il les forêts, les grottes, les hameaux ?
On croyoit voir encor ces fertiles côteaux
Si chers aux Dieux du premier âge.

❧

Quelque nom qu'il s'acquît par ses rares talens,
Ce nom par ses vertus fut encor plus illustre :
A peine à la moitié de son huitiéme lustre
La mort vint terminer ses ans.

❧

Son esprit plein de feu dès sa tendre jeunesse
A de longues douleurs assujétit son corps :
Une noire phtysie en usa les ressorts
Et mêla ses jours de tristesse.

❧

Mais que sert de former d'inutiles regrets
Il vit dans ses amis : il vit dans ses ouvrages :
De ma vive amitié ces vers seront les gages,
Je les lui consacre à jamais.

❧

Cette traduction a été imprimée avec les vers latins de l'abbé Fraguier, dans les *Mémoires de litterature & d'histoire recueillis par* le pere Des-Molets de l'Oratoire, tome III. On y trouve quelques vers françois de M. de la Monnoie sur le même sujet.

WAZA, (Gustave) jeune homme descendu des anciens rois de Suede, avoit été ôtage de Christiern II. & retenu prisonnier contre le droit des gens. Echapé de sa prison, il avoit erré, déguisé en paysan, dans les montagnes & dans les bois de la Dalécarlie. C'étoit au commencement du XVI. siécle, si fécond en révolutions. Waza enfermé dans ces bois, s'étoit vu réduit à la nécessité de travailler aux mines de cuivre, pour vivre & pour se cacher. Enseveli dans ces souterrains, il osa songer à détrôner Christiern. Il se découvrit aux paysans : ils donnerent dans ses idées : de ces sauvages, il en fit en peu de tems des hommes aguerris. Il attaqua Christiern, & l'archevêque d'Upsal, primat du royaume, aussi barbare que le premier ; il les vainquit plus d'une fois, les chassa tous deux de la Suede, & pour prix de sa victoire, il fut élu par les états roi du pays, dont il étoit le liberateur. A peine affermi sur le thrône, il opprima à son tour le Clergé, sur-tout les évêques qui possedoient presque toutes les richesses de la Suede, & en usoient pour accabler les sujets & faire la guerre aux rois. En moins de deux ans il rendit toute la Suede Lutherienne, & ayant ainsi conquis ce royaume, comme il le disoit, sur les Danois & sur le Clergé, il regna paisiblement & avec un pouvoir absolu jusqu'à l'âge de soixante & dix ans, & mourut plein de gloire devant les hommes, laissant sur le thrône sa famille & sa religion. Le grand Gustave Adolphe fut l'un de ses descendans. Gustave Waza avoit toutes les qualités nécessaires pour commander aux hommes ; sa taille avantageuse, & son grand air, lui faisoient des partisans dès qu'il se montroit. Son éloquence à qui sa bonne mine donnoit de la force, étoit d'autant plus persuasive qu'elle étoit sans art. Son genie formoit de ces entreprises que le vulgaire croit temeraires, & qui ne sont que hardies aux yeux des grands hommes. Son courage infatigable les faisoit réussir. Il étoit intrepide avec prudence, d'un naturel doux dans un siecle feroce, & avoit de la probité autant qu'un chef de parti peut en avoir. * *Histoire de Charles XII. roi de Suede*, par M. de Voltaire, tom. 1. liv. 1. *Histoire des révolutions de Suede*, par M. de Vertot.

WAZELINUS, *cherchez* VASELINUS.

WEDELIUS, (George-Wolfang) né à Golssen, ville de la Lusace inferieure, le 12. de Novembre 1645. de Jean-George Wedelius, ministre de ce lieu, fit ses premieres études dans le college de la Porte, où il demeura six ans, & passa de-là à Jene à l'âge de seize ans & six mois. Il y étudia en philosophie, & ensuite en médecine, qui devint son étude favorite. Après plusieurs années de séjour à Jene, il alla à Landsberg, de-là à Zullichaw, d'où il retourna à Jene, où il prit le degré de docteur en médecine. Peu après on l'appella à Gotha, où il fut pendant cinq ans médecin de la ville. La chaire de médecine à Jene étant venue à vaquer en 1672. on la lui donna & il la remplit avec beaucoup de distinction. Le duc de Weimar le choisit en 1679. pour son premier médecin, mais Wedelius attaché à son emploi, ne put se resoudre à le quitter. Six ans après les ducs de Saxe lui donnerent le titre

de leur conseiller & de leur premier médecin, & l'empereur Leopold l'honora en 1692. du titre de comte Palatin. En 1706. il fut reçu dans la societé royale de Berlin. En 1716. l'empereur Charles VI. le nomma son conseiller, & en 1718. les princes de Saxe le firent membre de leur conseil. Un mois avant sa mort l'électeur de Mayence le choisit pour son premier médecin. Il est mort le 6. de Septembre 1721. âgé de soixante & seize ans. Il étoit aussi de l'académie des curieux de la nature, & ce fut pour se conformer aux statuts de cette societé, qui avoit formé le dessein de donner des traités particuliers sur toutes les choses naturelles, qu'il donna son *Opiologia*, qui est un de ses premiers ouvrages, imprimé en 1674. Cet ouvrage fut suivi de beaucoup d'autres; sçavoir: *Pharmacia in artis formam redacta*, &c. 1677. *De medicamentorum facultatibus cognoscendis & applicandis*, &c. 1678. *De medicamentorum compositione extemporanea*, &c. 1679. *Physiologia medica*, 1679. *Physiologia reformata*, 1688. *Progressus academiæ naturæ curiosorum, catalogo patronorum & collegarum expressus*, 1680. *Non Entia Chymica*, &c. 1670. Il n'y a que la préface qui soit de Wedelius. *Specimen experimenti Chymici novi, de sale volatili plantarum*, &c. 1672. *Experimentum Chymicum novum de sale volatili plantarum*, &c. 1675. *Theoremata medica*, &c. 1677. *Tabula synoptica de compositione medicamentorum extemporanea*, &c. 1677. *Guerneri Rolfincii Epitome methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus*, 1675. *Valesci de Taranta philonium pharmaceuticum & chirurgicum*, 1680. La préface est de Wedelius. *Frederici Zobelii tartarologia spagirica, &c. ex bibliotheca Wedelii*, 1676. *Disputatio inauguralis de Arthritide vaga scorbuticâ*, 1683. Deux discours latins sur la peste, 1683. *Dissertatio de morte Judæ, Arii, intestinis ab ileo ruptis*, 1684. *Exercitationum medico-philologicarum decades duæ*, 1686. *Aphorismi aphorismorum*, &c. 1695. *Pathologia medica dogmatica*, 1692. *Exercitationes pathologico-Therapeutica*, 1697. *Exercitationes semiothico-pathologica*, 1700. *Theoria saporum medica*, 1703. *Introductio in Alchymiam*, 1705. *Compendium praxeos clinicæ exemplaris*, &c. 1707. *Epitomes praxeos clinica sectio 1. de morbis capitis*, 1710. *De sale volatili oleoso*, 1711. *Exercitatio de usu rationis humanæ in sacris*, 1713. *Compendium chymiæ theoreticæ & practicæ*, &c. 1715. *De morbis infantum*, 1717. *Experimentum de colchico veneno; & alexipharmaco simplici & composito*, 1717. Il y a eu plusieurs éditions de quelques-uns de ces ouvrages, & plusieurs ne se trouvent que dans les Ephemerides de l'académie des curieux de la nature. Il y a de plus un grand nombre de theses de Wedelius, qui sont aussi imprimées. * Barthol. Christ. Richardi *Commentar. de professor. Jenensibus. Nova Litteraria Lipsiensia, an.* 1722. Niceron, *Mémoires, &c. tome VII.* &c. Manget, *Bibliotheca scriptor. medicor. lib.* 21. pag. 581.

WEIGELIUS, (Erhard) conseiller de l'empereur, & du comte Palatin de Sultzbach, & professeur à Jene, né le 16. de Décembre 1625. à Weida en Norgau, fit ses études au collége de Wonsiedel, où ses parens s'étoient retirés en 1628. à cause de la religion. Il les continua à Hall, où Barthelemi Schimpfer, celebre astronome, lui apprit les mathématiques, & lui ouvrit sa bibliothéque. Ses parens ne pouvant plus fournir aux frais que demandoit son entretien, il revint à Wonsiedel, où il continua de s'appliquer aux mathématiques sous l'archidiacre Jean Elrode. Peu après il retourna à Hall auprès de Schimpfer, qui lui laissa le soin de composer quelques ouvrages, dont lui-même avoit été chargé. Weigelius y réussit, & sa réputation attira de Leipsic plusieurs jeunes gens qui vinrent étudier sous lui les mathématiques, & qui le déterminerent ensuite à venir à Leipsic, où le colonel Titul, alors commandant du fort de Plessenbourg lui donna l'usage de ses livres & de ses instrumens de mathématiques. En 1653. on lui donna la chaire des mathématiques à Jene, où il eut l'honneur d'enseigner l'astronomie à Guillaume duc de Saxe-Weymar, par une méthode nouvelle qu'il avoit inventée, & qui étoit si facile, qu'il ne lui fallut que peu d'heures pour faire concevoir au duc tout ce qu'il desiroit. Peu après on le nomma mathématicien de la cour, & directeur suprême des bâtimens. Il fut aussi honoré des titres de conseiller de l'empereur, & du comte Palatin de Sultzbach, & fut si fort en faveur auprès de divers autres princes, qu'il passa presque les dernieres années de sa vie à voyager d'une cour à une autre. Il travailla à établir en Allemagne ce qu'il appelloit *Collegium artis consultorum*, & à corriger le calendrier. Les propositions qu'il fit sur le dernier point, furent agréées à la diete de l'empire à Ratisbonne. Il mourut le 21. de Mars 1699. C'est à lui que l'on doit la correction du globe celeste, sur lequel on peut aussi representer le mouvement sécondaire des étoiles fixes pour le présent, le passé & l'avenir. On lui doit aussi l'invention d'un cadran astronomique, qui, quoique son rayon ne soit que d'un pied, indique exactement les minutes & les secondes. Il a inventé une autre machine qui represente le mouvement du soleil, celui de la lune & sa latitude par laquelle on connoît aisément les conjonctions & les oppositions. Son *Pancosmus*, autre machine de son invention, est aussi fort connu. Il a encore inventé d'autres machines pour l'instruction de la jeunesse, & dont il est parlé dans la philosophie mathématique. A l'égard de ses ouvrages, on connoît ceux-ci: *Geoscopia Selenitarum. Analysis aristotelico-Euclidea. Philosophia mathematica. Physica pansophica. Tetractis. Synopsis jurisprudentia struviana. Theodixis pythagorica. Memoria temporum. Idea matheseos universæ. Spharica Euclidea. Cosmologia. Globorum correctorum descriptio. Compendium logisticæ. Pædagogia mathematica ad praxim pietatis. Zeit-spiegel. Erd-spiegel. Wasser-schatz. Extractio radicis*, &c. & plusieurs autres ouvrages en allemand. * *Voyez* son éloge funebre qui a été imprimé en latin.

WEIGELIUS, (Valentin) pasteur à Tschoppau en Misnie, né en 1533. obtint cet emploi de pasteur en 1567. & mourut le 10. de Juin 1588. Il est auteur de plusieurs ouvrages où l'on trouve des sentimens fort dangereux: comme, un dialogue sur le Christianisme: l'Etude universelle: un traité de la connoissance de soi-même: du bien & du mal dans l'homme: ces ouvrages sont en latin de même que les suivans; *Scholasterium Christianum: Libellus disputatorius: Mosa tabernaculum cum tribus partibus: Tractatus de opere mirabili: Arcanum omnium arcanorum: De vita beata in summo bono quarenda: Libellus de vita aterna*; & plusieurs écrits en allemand. * Caroli, *memorabilia sæculi XVII.* &c.

WELLER (Jerome) né à Freyberg en Misnie le 5. de Septembre 1499. fréquenta d'abord l'école de sa patrie, & après la mort de son pere, ses tuteurs l'envoyerent à Naumbourg, d'où il passa à Wittenberg, où il se fortifia dans le grec, & prit le dégré de maître-ès-arts à l'âge de dix-neuf ans. En 1523. il alla à Zwickau, où il enseigna publiquement le grec. Mais ses parens qui étoient informés de ses talens, l'engagerent à retourner à Wittenberg pour y étudier le grec, & lui fournirent les secours nécessaires, parce que son bien étoit très-diminué. Les sermons de Luther qu'il entendit dans cette ville, le pervertirent, & lui firent abandonner les études qu'il faisoit, pour s'appliquer à la théologie, & il s'attacha à cet hérésiarque qui le reçut chez lui deux ans après, & le retint huit ans. En 1535. il prit le dégré de docteur en théologie, & en 1539. il fut nommé pour la professer à Freyberg, où il eut aussi l'inspection du collége. Maximilien II. empereur, Christian, roi de Danemark, l'académie de Leipsic, le sénat de Nuremberg, &c. voulurent lui donner differens postes qu'il refusa. Sur la fin de ses jours il resigna son emploi, pour ne plus s'occuper que de lui-même, & il mourut le 20. de Mars 1572. âgé de soixante & treize ans. On a de lui des commentaires latins sur les livres de Samuel & des Rois; sur le Pseaume 36. sur l'épître de S. Paul aux Ephésiens; une explication de quelques Pseaumes; un traité de la maniere de bien étudier la théologie; un préservatif ou un

antidote contre les tentations : des postilles;& un ouvrage qu'il a intitulé : *Analecta Welleriana*. Toutes ses œuvres ont été imprimées ensemble à Leipsic en deux volumes *in-folio*. * *Mémoires du tems*. Préface du recueil cité.

WELLER, (Jacques) surnommé de *Moldsdorf*, étoit né à Neuxirch dans le Woitgland le 5. de Décembre 1601. Son pere apprit dans sa jeunesse le métier de boulanger, & se fit passer maître. Mais dans la suite ayant appris qu'il sortoit d'une ancienne famille noble, il prit le parti des armes, & alla en Hongrie, d'où il revint avec un butin considerable. Cet événement l'ayant mis à son aise, il envoya son fils le 10. de Juillet 1613. à Schlackenwald en Bohême, où il commença à étudier les langues. Il passa de-là à Nuremberg, y demeura un an, & ensuite le même tems au college de Schleusingen, d'où il revint à Nuremberg. En 1623. il alla à Wittenberg, & y instruisit la jeunesse pour subsister. Ayant gagné assez pour se faire recevoir maître-ès-arts, il en prit le degré en 1627. & en 1631. il fut nommé adjoint de la faculté des philosophes. Il eut alors un si grand nombre d'écoliers, qu'on lui permit de faire ses leçons dans une église, & d'en faire aussi sur la théologie, dont il fut peu après nommé professeur extraordinaire, & professeur ordinaire pour les langues orientales. Il prit le degré de docteur le 20. d'Octobre 1635. En 1640. la ville de Brunswic l'appella au coadjutorat de son église, & en 1646. il eut une vocation à la cour de Dresde pour la charge de premier prédicateur de l'électeur. Etant à la diete de Ratisbonne en 1664. il y fut attaqué de la fiévre. De retour à Dresde, sa maladie augmenta, & il y mourut le 6. de Juillet de la même année. On a de lui en latin une grammaire hebraïque ; un recueil des questions hebraïques & syriaques : une réfutation de l'anatomie de Christophe Massonius : une explication du LIII. chapitre d'Isaïe : une du Pseaume premier : des disputes théologiques contre Martin Becau : un traité des noms divins : des notes sur l'épitre de S. Paul aux Romains ; & un traité fort calomnieux contre l'église Romaine, qu'il accuse d'idolatrie, sur-tout à l'égard du pape. * *Mémoires du tems*.

WELSCH, (Jerôme) fils d'un célebre apothicaire d'Augsbourg, où il nâquit le 28. d'Octobre 1624. prit le parti de la médecine, après qu'il se fut avancé dans les langues grecque, arabe & latine, & dans la philosophie, tant dans sa patrie, qu'à Tubinge & à Strasbourg. Il parcourut ensuite l'Allemagne & l'Italie, & seroit passé jusqu'en Egypte si ses parens ne l'en eussent empêché. Revenu dans sa patrie, & s'étant fait connoître au public par ses ouvrages, l'académie des curieux de la nature, nouvellement établie en Allemagne, le reçut dans son corps, & il fit honneur à cette société par ses talens & par ses écrits. Un an avant sa mort il eut une attaque d'apoplexie, dont il n'est jamais bien revenu. Il mourut d'une fiévre maligne le 11. de Novembre 1678. On a inseré un grand nombre de ses observations dans les mémoires ou mélanges de l'académie, dont il étoit membre. Outre cela on a de lui, *Sylloge curationum & observationum medicinalium. Dissertatio de Ægagropilis. Exercitatio de vena medinensi. Exercitatio de vermibus capillaribus* ; & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. * Almeloveen, *Bibliotheca promissa & latens*.

WELSANS, (Juste) *cherchez* VELSIUS.

WENCESLAS IV. du nom, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri au titre* VENCESLAS, étoit fils de *Charles* IV. empereur & roi de Bohême ; mais il n'eut rien du courage ni des vertus de son pere. Quoiqu'il n'eût montré que de mauvaises inclinations dès ses premieres années, cependant lorsqu'il fut âgé de quinze ans, Charles IV. entraîné par un amour aveugle pour son fils, tenta de le faire son associé à l'empire. Il n'y eut point de ressorts qu'il ne fit jouer pour parvenir à son but ; & les voyant tous inutiles, il chercha à corrompre les électeurs par argent. L'interêt fit en effet ce que les prieres, les sollicitations, & les autres démarches n'avoient pu faire : Charles offrit à chaque électeur, pour prix de son suffrage, cent mille florins, & la vuë de cette somme sembla faire oublier à chacun le spectacle hideux des vices sans nombre qui dominoient dans Wenceslas, & qui les avoient tous effrayés d'abord. Wenceslas, indigne de l'empire, fut donc élu pour le gouverner le 10. de Juin de l'an 1379. Il regna huit ans avec son pere, & douze après la mort de celui-ci. Wenceslas joignit encore l'inhumanité à ses autres vices: il fut plus d'une fois cruel envers ses sujets, & sur-tout envers les personnes consacrées à Dieu, qui se hazardoient de lui donner quelquefois de sages avis qui leur attiroient son indignation. Les électeurs ne tarderent pas à reconnoître leur faute, & à s'en repentir : ils témoignerent hautement leur mécontentement ; mais ils ne pensoient pas encore à aller plus loin, lorsqu'une occasion imprévue les y détermina. Wenceslas étant à Reims en 1398. avec le roi de France, pour aviser aux moyens de faire finir le schisme qui troubloit l'église, l'avis le plus autorisé fut, qu'il étoit nécessaire que les deux papes qui s'anathématisoient mutuellement, abdiqueroient le souverain pontificat, afin que l'on pût proceder à une élection libre & canonique d'un seul. Boniface IX. informé de cette délibération, songea à parer ce coup, & dans cette vue il insinua secrettement aux électeurs, qu'il étoit indigne de voir à la tête de l'empire un prince si incapable de le gouverner, & si décrié justement à cause de ses mœurs, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour remedier aux maux, qui étoient une suite de ce premier mal, que de déposer Wenceslas. Comme les esprits y étoient déja portés, on gouta cet avis, l'affaire fut bientôt resolue, & on ne s'occupa presque plus qu'aux moyens de la faire réussir. Enfin les électeurs écrivirent à Wenceslas qu'il eût à se trouver à la diete générale qu'ils alloient tenir à Lonstein, au diocèse de Trèves, pour y remettre l'empire entre leurs mains, & s'en voir privé & dépouillé pour être donné à un autre. Cette invitation datée à Francfort la sixiéme ferie, c'est-à-dire, le vendredi avant la fête de la Pentecôte, de l'an 1400. fut faite au nom de Jean archevêque de Mayence, premier chancelier de l'empire pour toute l'Allemagne, de Frideric archevêque de Cologne, archichancelier de l'empire pour l'Italie, de Werner ou Wernier, archevêque de Treves, archichancelier de l'empire pour la France, & le royaume d'Arles, & de Rupert ou Robert comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, &c. La diete étoit indiquée pour le sur-lendemain de saint Laurent, c'est-à-dire pour le douziéme d'Août suivant. On y invita aussi le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg, & plusieurs autres, Wenceslas refusa de s'y trouver, & d'y envoyer quelqu'un de sa part. On l'attendit envain plusieurs jours après le terme indiqué ; enfin las de ces délais, les électeurs procederent à sa déposition le 20. du même mois d'Août de l'an 1400. La sentence de déposition porte en substance, que Wenceslas étoit coupable d'une infinité d'excès, entr'autres d'avoir démembré l'empire, & de l'avoir laissé démembrer, d'avoir négligé les affaires les plus importantes de l'état, de se plonger dans une débauche continuelle, d'avoir vendu plusieurs terres de l'état pour de l'argent, ou de les avoir laissé usurper par le même interêt, d'y avoir laissé exercer une infinité de rapines, de violemens, de profanations, d'incendies des monasteres, & des autres églises, d'avoir maltraité un grand nombre de personnes religieuses, prélats, clercs, moines, & autres gens d'une bonne & irréprochable conduite, jusqu'à en avoir fait tuer, bruler, noyer plusieurs. Elle ajoute qu'on l'avoit souvent repris de ces excès, & qu'il avoit toujours méprisé les avis qu'on lui donnoit, & traité même inhumainement quelques-uns de ceux qui les lui donnoient. Cette sentence fut lue par l'archevêque de Mayence assis sur un tribunal le vendredi 20. d'Août de l'an 1400. indiction huitiéme, un peu avant le tems de none, c'est-à-dire avant trois heures de relevée, en présence de ceux que l'on a déja nommés, &

de Friderie Burgrave de Nuremberg, de Philippe de Nassau & de Sarbruch, de George de Leiningen, de Jean de Zigenstim, de Conrad comte du Rhin, chanoine de l'église de Mayenee, du comte Rheinard de Westerburg, de Jean de Limburg, de Jean de Isenburg, de Rhenard de Hanai, de Nicolas professeur de l'écriture sainte, de Nicolas Burgman, docteur en droit canon, & de plusieurs autres. On proceda ensuite à l'élection d'un autre empereur,& le choix tomba sur Rupert ou Robert duc de Baviere. Cela fait, on fit notifier la déposition de Wencessas & l'élection de Rupert à ceux à qui il appartenoit. On trouve tous les actes contenans cette affaire dans le tome IV. de la *Collectio amplissima veterum scriptorum*, &c. des peres dom Edmond Martenne, & dom Ursin Durand, Benedictins, au commencement. Wencessas ne fut donc plus que roi de Bohême, & il se retira à Prague, où il continua sa vie faineante & débauchée. Il y mourut de paralysie le 16. d'Août 1419. âgé de cinquante-sept ans. On lui donna les surnoms de *faineant* & d'*ivrogne*. Depuis sa déposition il n'avoit pas laissé que de prendre toujours le titre de roi des Romains, comme on le voit par deux de ses lettres qui se trouvent dans la collection des PP. DD. Martenne & Durand, *dont on a parlé plus haut*, tome VII. L'une de ces lettres est du 24. de Novembre 1408. adressée aux cardinaux, à qui il promet d'envoyer au concile de Pise les prélats de son royaume de Bohême, & ses ambassadeurs, pourvu qu'on les reçût comme les ambassadeurs du véritable roi des Romains, & de Bohême; & à la fin de cette lettre il date de la quarante-sixiéme année de son regne sur la Bohême, & de la trente-troisiéme depuis qu'il étoit roi des Romains. Les mêmes dates se trouvent à la fin de la seconde lettre, qui est de l'an 1409. & qu'il adresse à tous les fidéles de son royaume, pour leur défendre d'obéir aucunement au pape Gregoire XII.

WENT-WORT,(Thomas) fameux dans le XVII. siécle, par ses dignités & par sa disgrace, se fit beaucoup aimer du peuple Anglois par son éloquence, & le roi Charles I. ayant convoqué le parlement en 1628. il y parla avec liberté, pour ce qu'il appelloit les droits de la nation. Mais le duc de Buckingham, alors favori du roi, l'engagea dans le parti de la cour, ce qui rendit Went-Wort suspect à la chambre des communes, qui s'appercevoit d'ailleurs de la diminution de son zéle. Charles I. le nomma le 22. Juillet 1628. baron de Went-Wort, & le 10. de Décembre suivant burgrave du même lieu, & président d'Yorck. Après la mort du duc de Buckingham, il devint favori du roi, & fut nommé président des provinces septentrionales d'Angleterre en 1629. & viceroi d'Irlande en 1632. En 1633. il tint à Dublin une assemblée des états du royaume, où l'on accorda au roi 400000. livres sterling, ce qui fit rendre aux Irlandois la liberté de porter les armes qui leur avoit été interdite. En 1640. le roi le nomma comte de Strafford & baron de Raby. Mais les avis qu'il donnoit au roi, & que le parlement croyoit préjudiciables à lui-même, la faveur qu'il accordoit aux Catholiques d'Angleterre & d'Irlande, la protection qu'il donnoit aux évêques, & son zéle marqué pour le roi, lui attirerent la haine du parlement & du peuple: ce qui augmenta encore, quand on sçut qu'il tiroit du roi d'Espagne une pension annuelle de 800. pistoles. La mésintelligence entre le roi & le parlement ayant éclaté, il alla trouver le roi d'Ecosse, & de retour en Irlande il y tint une nouvelle assemblée des états, où l'on accorda encore à Charles I. 240000. l. sterling qu'il lui apporta, & amena en même tems au secours de ce prince quelques troupes Irlandoises. Charles le déclara alors général de son armée destinée à combattre ses sujets confederés contre lui, & Went-Wort fit prendre les devants au baron de Cormuay avec trois mille cinq cens hommes, pour empêcher les confédérés de passer la riviere de Tyne. Mais le baron fut battu le 16. d'Août 1640. & les confédérés s'emparerent de la ville de Newcastle. Cependant on conclut une tréve, & Went-Wort revint à Londres avec le roi. Mais Went-Wort fut arrêté dans cette ville, par ordre du parlement, sous prétexte de ce qu'il avoit offert au roi une armée d'Irlandois pour domter, dit-on, les Anglois. Quelques jeunes seigneurs tenterent vainement de le délivrer; il fut serré étroitement, & depuis le 12. de Mars 1640. jusques sur la fin d'Avril 1641. il comparut souvent devant le parlement, où il se défendit toujours avec autant de fermeté que d'éloquence. Mais la chambre des communes d'abord, & ensuite celle des pairs; le déclarerent coupable de trahison, & le condamnerent à perdre la tête. Le roi demanda qu'on lui sauvât la vie, & refusa d'abord de signer la sentence rendue contre lui: mais quelques seigneurs faisant craindre à ce prince que son refus n'occasionnât une triste revolte, Charles eut la foiblesse de signer cette sentence la nuit étant dans son lit. Il envoya cependant le prince son fils aîné au parlement, pour demander que le jugement fût adouci; mais ses sollicitations furent inutiles, & la sentence fut exécutée le 2. de Mai 1641. Le comte montra alors beaucoup de fermeté, parla long-tems pour faire connoitre son innocence, étant sur l'échafaud, & mourut sans marquer aucune frayeur. Sa mort, loin de calmer les troubles, ouvrit le chemin à une guerre ouverte, & au carnage qui la suivit. GUILLAUME son fils lui succeda dans ses biens & dans ses titres, & le roi Charles II. le nomma lorsqu'il fut rétabli sur le thrône, son conseiller privé, & chevalier de la jarretiere. Il épousa *Anne*, fille de *Jacques* comte de Derby.* Sanderson, *historia vitæ & necis Caroli I.* Batei, *elench. motuum Angl.* Les *Mémoires* de Ludlow, &c.

WEPFER (Jean-Jacques) né à Schaffouse le 23. de Décembre 1620. de Georges-Michel Wepfer, conseiller de ce canton, s'appliqua à la médecine après ses études d'humanités, voyagea ensuite, se lia dans ses courses avec les sçavans qu'il vit, demeura huit ans à Strasbourg & à Basle, & en employa deux à parcourir l'Italie. Il reçut le titre de docteur à Basle en 1647. & peu après les magistrats de Schaffouse lui donnerent la place de médecin de leur ville, où il obtint la permission de dissequer les corps de ceux qui mouroient dans les hôpitaux; ce qui n'avoit encore été accordé à personne. Sa réputation ayant pénétré dans les cours des princes voisins, il en fut recherché. En 1675. il fut fait médecin du prince de Wittemberg, & peu après du marquis de Dourlach & de Charles-Louis électeur Palatin. Malgré ses occupations, il dissequoit toujours dans les momens qu'il avoit de libres, soit des corps humains, soit des animaux. Avare de son tems, il n'en perdoit aucun instant, sortoit toujours de table avant les autres, & se retiroit aussi-tôt dans son cabinet, lors même qu'il se trouvoit à la table de quelque grand. Sa sobrieté & son uniformité de vie & de conduite le firent jouir d'une bonne santé. Mais en 1691. le duc de Wittemberg étant tombé malade à l'armée d'une fiévre maligne qui avoit déja emporté beaucoup de soldats, Wepfer y fut appellé, & essuya tant de fatigues dans cette occasion, qu'il revint chez lui incommodé, & n'eut plus de santé depuis. Il mourut le 28. de Janvier 1695. âgé de soixante-quatorze ans. On assure qu'il ne s'étoit jamais fait saigner. Il haïssoit aussi les purgatifs, & se servoit seulement de diuretiques & d'aperitifs. Son corps ayant été ouvert on lui trouva l'aorte ossifiée, comme il l'avoit conjecturé lui-même. Ses occupations continuelles ne l'ont pas empêché de composer les ouvrages suivans; sçavoir, 1. des observations anatomiques faites sur des cadavres morts d'apoplexie, qui ont été réimprimées en latin plusieurs fois, & en dernier lieu en 1710. à Amsterdam, sous le titre de *Historia apoplecticorum*. 2. *Historia anatomica de puella sine cerebro nata*. 3. *De dubiis anatomicis epistolâ duæ*. 4. *Cicuta aquatica historia & noxa commentario illustrata*. 5. *Observationes medico-practica de affectibus capitis internis & externis*. 6. *Opera nepotum Bernardi Wepferi sereniss. principis Aur. archiatri, & Georgii Michaelis Wepferi medicina doctoris*. Wepfer étoit membre de l'académie des curieux de la nature; & l'on trouve plusieurs de ses observations dans les éphemerides

de cette académie. * *Voyez* sa vie écrite par son gendre, & les *Mémoires* du P. Niceron, *tome 11.* &c.

WERENFELS (Jean Jacques) né à Basle l'an 1536. étudia la théologie après le cours ordinaire d'humanités & de philosophie, & fut choisi en 1620. pour être commun diacre dans le lieu de sa naissance. En 1624. il fut appellé au service de l'église d'un village du canton, d'où on le rappella pour être fait ministre en 1627. de l'église de S. Martin à Basle même. Il a conservé cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le 17. de Novembre 1655. C'étoit un homme sçavant & fort estimé pour sa probité & son attention à ses devoirs. Outre un grand nombre de sermons funebres que l'on a de sa composition, il a encore écrit des homelies latines sur l'Ecclésiaste de Salomon, qui n'ont paru qu'après sa mort. Il avoit épousé Jahel Ryff, fille de Pierre Ryff docteur en médecine & professeur des mathématiques. Jean Rodolphe Zwinger a prononcé son éloge funebre en latin, qu'il faut consulter, de même que la théologie françoise de Benedict Pictet, tome 3. &c.

WERENFELS (Pierre) *fils du précedent*, né à Liechstal, pendant que son pere y demeuroit, fut envoyé a l'âge de six ans au collége, où il fit de très-grands progrès. Il en sortit en 1641. entra en philosophie, y prit les degrés en 1644 étudia ensuite en théologie, & présida en 1645. à une dispute philosophique sur l'ame humaine, & à une autre en 1646. sur la cause efficiente. Son cours de théologie fini, on le reçut au ministere, & il soulagea son pere dans ses fonctions. En 1649. il soutint des theses théologiques sur la veritable & unique felicité de l'homme, sous la présidence de Theodore Zwinger. Sur la fin de 1650. Frideric Casimir, comte d'Ortembourg, ayant demandé à la faculté de théologie de Basle un sujet convenable pour être ministre de sa cour, on lui envoya Werenfels, qui s'y fit beaucoup aimer & estimer. Il quitta cependant ce poste en 1654. & revint à Basle: où il remplit l'emploi de commun diacre, d'où il passa à celui d'archidiacre lorsqu'il eut reglé l'église naissante des Prétendus-Reformés de Strasbourg établie au village de Wolpheim, qui étoit de la dépendance de Frideric Casimir comte de Hanaw. Werenfels, sans se borner aux fonctions de son emploi, donnoit encore des leçons aux étudians, & Jean-Jacques Buxtorf professeur en hebreu, ayant eu la permission de faire un voyage, il remplit sa place pendant son absence. La peste désolant la ville de Basle pendant les années 1667. & 1668. M. Werenfels fut d'un grand secours à ses compatriotes: il alloit par tout les consoler, les instruire, les soulager. Les sermons sur le Pseaume 91. qu'il prêcha alors, ont été imprimés. Il avoit épousé le 19. de Juin 1656. Marguerite Gryné, fille de Samuel Gryné, pasteur de l'église de S. Leonard à Basle, & il en eut entre autres enfans, SAMUEL Werenfels qui suit. M. Werenfels, après avoir rempli l'archidiaconat pendant quinze ans, fut fait pasteur de S. Leonard & inspecteur de la chambre des orphelins. Le 11. de Mai 1675. il fut unanimement choisi pour remplir les postes d'*antistes* & de professeur en théologie, dont il reçut le degré de docteur des mains de Jean Rodolphe Wetstein le pere. En 1685. il passa à l'emploi de professeur de l'ancien testament, & en 1696. à la chaire de professeur du nouveau. Pendant un de ses rectorats, il procura l'établissement d'une nouvelle classe dans le grand collége pour enseigner à écrire & à chiffrer. Il fut attaqué de la goutte & de la gravelle, & en soutint les douleurs avec courage. Pendant un de ses accès il composa sur le champ ce distique latin, témoignage de la présence de son esprit.

Pondera qui scelerum portasti, Christe, meorum,
Tolle dolorificos renum ramenta lapillos.

Quelque tems avant sa mort il fit imprimer ses sermons sur les dominicales, qui sont fort estimés dans son parti. Le Jeudi de l'Ascension de l'an 1703. il prêcha deux fois, & finit par-là son ministere, étant mort le 23. de Mai de la même année âgé de soixante-seize ans. Jean Rodolphe Zwinger, qui lui succeda, récita publiquement le 23. Août 1704. une harangue, où il donne un abregé de la vie de son prédecesseur. Werenfels établit que l'on administreroit le baptême devant l'assemblée, & non en présence seulement des parrein & marreine, & d'un petit nombre d'autres, comme cela s'observoit avant lui, & que l'on ne donneroit la benediction au peuple qu'après le chant du dernier Pseaume & de tout l'exercice, au lieu qu'avant lui on la donnoit au commencement. On a de cet auteur un traité ou parallele du premier & du deuxiéme Adam, en plusieurs dissertations; une dissertation sur les traditions de l'église Romaine; la méthode de disputer des Catholiques avec les Protestans; un discours contre les Athées; un autre, où il traite *De judicio à domo Dei incipiente*; un autre sur la mort & le sang de J. C. un autre sur l'enfantement de la sainte Vierge; un autre sur le voile mis sur le cœur des Juifs; un autre sur le sabbat; un autre sur les Vaudois; un autre sur le mystere de pieté & d'iniquité: tous en latin. * Voyez le discours de Jean Rodolphe Zwinger, cité dans cet article.

WERENFELS (Samuel) docteur & professeur en théologie, & membre de la societé royale d'Angleterre pour la propagation de l'évangile, né à Basle le premier Mars, vieux style, de l'an 1657. étoit *fils du précédent* & de *Marguerite* Gryné. Il réussit dans ses études, fut reçu maitre-ès-arts le 10. de Juin 1673. se livra ensuite à la théologie, & fut reçu ministre en 1677. professeur en logique en 1684. & en langue grecque en 1685. En 1686. il voyagea en Hollande & en Angleterre, & de retour en 1687. on le fit professeur d'éloquence. C'est dans ce poste qu'il a composé ses dissertations sur les disputes de mots qui s'élevent entre les sçavans, qui furent soutenues en theses, & qui furent imprimées en un même recueil à Basle en 1692. *in-4°.* & réimprimées en Hollande avec des additions. En 1696. Werenfels fut fait docteur & professeur en théologie, & soutint les theses pour le doctorat le 29. de Mai, sous la présidence de Jean Rodolphe Wetstein le fils: elles roulent sur l'origine de l'écriture sainte. Il fit sa premiere leçon de théologie le 28. d'Octobre, où il parla de la maniere utile de traiter les controverses de religion. Il a passé successivement de la profession des lieux communs à celles du vieux & du nouveau testament. Lorsqu'il prit possession de la profession de l'ancien testament, il prit pour sujet le but qu'un interpréte de l'écriture doit se proposer; & dans sa leçon inaugurale, lorsqu'il fut fait professeur du nouveau testament, le but d'un docteur qui enseigne l'écriture dans l'académie. C'est dans ces differens postes qu'il a composé les dissertations théologiques qui ont été imprimées en un volume *in-8°.* En 1699. il publia une dissertation sur la preuve de l'existence de Dieu, tirée de l'idée de l'être tout parfait, avancée par M. Descartes: M. Jacquelot & Jean-Henri Suicer, professeur en grec à Zurich, attaquerent cette dissertation qui fut defendue par l'abbé Brillon & M. Desmaiseaux. Cette dispute produisit divers écrits qui se trouvent dans l'histoire des ouvrages des sçavans & dans les nouvelles de la république des lettres. En 1701. Werenfels vint à Paris, où sa réputation l'avoit devancé, & en 1704. les curateurs de l'université de Franeker lui offrirent une chaire de théologie avec des appointemens considerables: mais l'amour de la patrie le retint à Basle. La même année 1704. il fit l'oraison funebre de son ami Jean-Jacques Buxtorf, professeur en hebreu dans l'université de Basle. Il travailla aussi à la réunion des Protestans, & fit sur cela des *Considerations* qui parurent d'abord en allemand, & qu'il traduisit ensuite en latin. M. Ostervald, pasteur de Neufchastel, les a mises en françois en 1708. Ces considerations ont été vivement attaquées dans un *avertissement* écrit en allemand par M. Edzard en 1721. à Hambourg. En 1709. M. Werenfels donna le degré de docteur à Jerôme Bourcard, depuis professeur en théologie à Basle, & fit en cette occasion quelques discours qui ont été imprimés. Il a fait encore d'autres discours en différentes occasions, que l'on a recueillis en 1715. en un volume *in-12.* dédié au consistoire de l'église Françoise, où l'auteur occupa une place. Ces sermons ont été réimprimés à Basle & à Genéve en 1720. & deux fois traduits en allemand.

Les autres ouvrages de M. Werenfels ont été aussi recueillis en un volume *in-4°.* à Basle en 1718. sous le titre d'opuscules theologiques, philosophiques & philologiques, en latin. Lorsqu'il fut fait recteur pour la deuxiéme fois en 1722. il recita un discours, *De recto theologi zelo*, qui a été aussi imprimé. * Cet article est tiré de ses écrits. *Voyez aussi* l'article de M. Jacquelot dans les *Mémoires* du P. Niceron, *tome 6.* la *Bibliotheque Germanique*, *t. 2. p. 187. t. 5. p. 213. t. 7. p. 113. &c.* la *Bibliotheque Universelle* de M. le Clerc, *tome 23. page 409.* &c.

WERGUIGNÆUL (Florence de) premiere abesse de l'abbaye de la Paix à Douai, étoit fille de M. FRANÇOIS Werguignæul, & de dame *Gertrude* de Davre, tous deux de bonne & ancienne noblesse du pays d'Artois, mais plus illustres encore par leurs vertus. Ils eurent onze enfans, qui moururent tous sans posterité. Florence nâquit le 24. de Janvier 1559. & fut élevée par ses parens jusqu'à l'âge de sept ans dans la pieté & dans les vertus chrétiennes. Son pere ayant obtenu la premiere place vacante au chapitre des chanoinesses de Monstier sur Sambre près de Namur, l'y conduisit, & la mit entre les mains de l'abbesse sa parente, qui mit son application à en faire une vertueuse chanoinesse. Florence répondit avec le secours de Dieu, à la bonne éducation qu'on lui procuroit. Dès l'âge le plus tendre, elle montra son affection pour les pauvres, son zele pour la regularité, son amour pour la priere & pour la retraite. D'un caractere doux & complaisant, elle compatissoit aux maux des autres, l'obéissance ne paroissoit point lui couter, elle mettoit son plaisir à s'acquiter exactement de tout ce qui lui étoit prescrit. Mais les guerres qui troubloient alors toute la Flandre, ne la laisserent pas long-tems dans cette solitude. Toutes les religieuses de cette maison ayant été obligées de se retirer dans les villes chez leurs parens ou leurs amis, elle se vit dans la nécessité de prendre le même parti. M. son pere l'envoya chercher, & la réunit à toute sa famille, qu'il avoit rassemblée pour la même raison dans la ville de Douai. Au milieu des calamités publiques, Florence de Werguignæul reflechissant de plus en plus sur l'instabilité des choses humaines, s'affermit dans le mépris du monde, & elle passoit des tems considerables dans la retraite & dans de bonnes lectures. Un tremblement de terre arrivé en 1580. acheva de lui faire faire les réflexions les plus sérieuses; & dès ce moment elle se livra aux pratiques les plus austeres de la pénitence. Souffrir le froid sans aucun soulagement, ne se nourrir souvent que de pain & d'eau, coucher sur la dure, accabler son corps par toute sorte d'instrumens de pénitence, se sevrer de toute compagnie, prier & veiller beaucoup, c'étoit-là ses exercices de chaque jour & de chaque nuit. Deux ans se passerent ainsi dans la maison de son pere; & après ce tems, étant dans la vingt-troisiéme année de son âge, elle déclara le dessein qu'elle avoit conçu de se faire religieuse; & après que ses parens eurent fait examiner sérieusement sa vocation, elle entra dans la célebre abbaye de Flines, ordre de Citeaux, aux Pays-bas, sur la fin de Septembre de l'an 1583. Elle y fut accompagnée d'une de ses sœurs, qui prit le même parti, quoiqu'elle n'eût encore que quatorze ans. Après deux ans de noviciat, Florence fit profession le 15. de Juin de l'an 1585. mais la continuité de ses austerités & les fatigues extrêmes qu'elle se donnoit, ne tarderent pas à la réduire à un état fâcheux : ses jambes s'ouvrirent, & furent couvertes de plaies; il fallut l'envoyer à Douai chez M. son pere pour la faire penser, elle y assista sa mere à la mort, & peu de tems après elle retourna à son monastere pour s'y livrer aux mêmes austerités avec une nouvelle ardeur. L'étroite observance n'étoit point en usage dans sa maison; mais elle la suivoit en particulier, & alloit meme au-delà : ce qui faisoit traiter sa conduite de singularité, & ce qui lui attiroit souvent bien des contradictions, qu'elle souffroit sans se plaindre. Celles de ses sœurs qui avoient plus de vertu, recherchoient cependant son entretien, sur-tout dans leurs peines; elles aimoient à l'entendre parler de Dieu, & ne sortoient jamais de sa conversation que plus touchées & plus remplies d'amour pour leur devoir. Florence persuada même à quelques-unes de s'unir à elle pour travailler à introduire la reforme dans la maison : elles s'en ouvrirent au P. Thomas, Jésuite vertueux & zelé, qui fit d'abord une tentative inutile; & en 1599. l'abbé de Clairvaux étant venu à Flines pour y faire sa visite, comme superieur, elles lui déclarerent leurs pensées sur ce sujet. L'abbé les approuva, & leur fit entendre qu'il y donneroit les mains; ce qui charma Florence, qui par le crédit du pere Thomas, trouva des personnes pieuses & zelées qui contribuerent à ce qui étoit nécessaire pour l'érection d'un nouveau monastere à Douai, où l'on introduiroit la nouvelle observance, & où l'on recevroit celles qui voudroient s'y soumettre. Il fallut faire bien des voyages pour obtenir les permissions necessaires de leurs altesses Albert & Isabelle d'Autriche, & de l'évêque d'Arras, & plus encore pour celles des abbés de Citeaux & de Clairvaux, qui ne vouloient pas que Florence & les autres vécussent autrement que les autres Bernardines du pays; mais Florence exposoit à Dieu toutes ces difficultés avec cette confiance & cette foi qui en obtiennent tout. Enfin le projet réussit : on acheta un terrein à Douai, que l'on fit accommoder d'une maniere convenable à une communauté. On dressa des constitutions selon la regle de saint Benoît & l'étroite observance de cette regle; l'évêque les approuva, & envoya son archidiacre pour proceder à l'élection d'une abbesse. Dès son arrivée, il fit avertir les filles qui devoient embrasser le nouvel institut, & à qui le pouvoir d'élire l'abbesse avoit été donné par le duc & la duchesse d'Autriche. Les religieuses de Flines envoyerent aussi leurs suffrages, & tous se réunirent pour Florence de Werguignæul, dont l'élection fut confirmée par l'archidiacre, & ensuite par l'évêque. Florence apprit cette nouvelle avec douleur, & l'on eut beaucoup de peine à la faire consentir à son élection : mais ayant reconnu que c'étoit la volonté de Dieu, elle s'y soumit. Le nouveau monastere fut appellé *Notre-Dame de la Paix.* Florence & celles qui devoient la suivre dans cette maison, demanderent pardon à l'abbesse & aux religieuses de Flines en chapitre des fautes qu'elles avoient faites, se recommanderent à leurs prieres, demanderent leur bénediction, & sortirent l'onziéme de Novembre 1604. conduites par l'abbesse de Flines, la prieure & quelques anciennes, qui voulurent les accompagner jusqu'à la nouvelle maison. Cependant la clôture n'étant pas encore exacte, elles furent obligées de differer leur entrée, & de séjourner chez une demoiselle de pieté, chez qui elles vécurent comme si elles eussent été dans leur monastere. L'évêque d'Arras étant arrivé pour les visiter, & regler les choses qui se devoient observer, comme le changement du breviaire, de l'habit blanc de S. Bernard avec l'habit noir de S. Benoît, il prit jour pour le 5. de Décembre 1604. L'abbesse de Flines vint exprès pour être presente à cette cérémonie, & tout se passa avec beaucoup d'édification & de contentement. Le tems de probation étant fini, Florence en avertit l'évêque, qui envoya son archidiacre le 19. de Mars 1605. pour examiner les religieuses, & le 21. le prélat reçut lui-même leurs vœux. Ces nouvelles religieuses embrasserent tous les points de la regle avec la plus grande ferveur. Florence leur abbesse leur donnoit elle-même l'exemple de la plus étroite régularité; & cette nouvelle réforme répandit en peu de tems une si bonne odeur, qu'il vint des filles de toutes parts pour l'embrasser, & même des demoiselles de la cour d'Angleterre, & d'autres des plus qualifiées de la France & des autres royaumes. En 1614. le nombre s'étoit tellement augmenté, que la maison ne pouvoit plus les contenir. Plusieurs abbés du pays s'étoient offerts de faire bâtir & doter son monastere, si elles vouloient se soumettre à leur jurisdiction: mais Florence ne voulut dépendre que de l'évêque, & Dieu benit son désinteressement & son amour pour l'observance des canons. & lui fit trouver dans la pieté des fidéles les secours dont elle avoit besoin. Elle fit aussi confirmer ses constitutions à Rome, croyant sans doute qu'elles en seroient plus inaltérables;

elle y trouva cependant bien des difficultés, & peut-être n'eût-elle pu les faire lever sans le crédit du pere Nicolas Trigault, Jésuite, qui avoit une sœur dans l'abbaye de Notre-Dame de la Paix. Les évêques d'Arras & de Namur informés de la maniere toute sainte avec laquelle on vivoit dans ce monastere, demanderent à Florence quelques-unes de ses religieuses pour commencer dans leurs diocèses des établissemens semblables au sien : l'évêque de Liege fit la même demande. Depuis on fonda de semblables maisons à Mons, à Grardmont & ailleurs, & c'étoit toujours des religieuses de Notre-Dame de la Paix que l'on prenoit pour commencer ces établissemens. Madame de Werguignæul fit traduire la regle de S. Benoît par François Silvius, docteur & professeur en théologie, & confesseur de sa maison; & l'ayant fait imprimer, elle la distribua à toutes ses filles, afin qu'elles y méditassent sans cesse leurs devoirs & leurs obligations. En 1623. l'abbé de S. André de Bruges demanda à notre abbesse plusieurs de ses religieuses pour réformer les Bénédictines de l'abbaye de Ste Godeleve; & ce projet réussit en partie, parce que les anciennes n'ayant pas voulu se soumettre à la réforme, on se contenta d'en recevoir de nouvelles, à condition de l'embrasser. Madame de Werguignæul se voyant âgée de soixante-dix ans & très-infirme, demanda la liberté de se démettre du gouvernement de son monastere; & l'ayant obtenue avec peine, l'évêque d'Arras reçut sa démission le 17. d'Octobre de l'an 1630. Marie-Anne de Goudenhoue fut élue en sa place, qu'elle étoit digne de remplir. Madame de Werguignæul survécut encore plusieurs années à cette action, n'étant morte que le 29. d'Août 1638. Elle avoit perdu la vue quelques années auparavant, & un peu avant cet accident elle avoit écrit une lettre pleine d'édification à toutes ses cheres filles. Sa vie a été écrite en abregé par la révérende mere Marguerite Trigault, religieuse Bénédictine de la même abbaye de Notre-Dame de la Paix à Douai, & l'une des quatre qu'elle y avoit amenées avec elle pour établir la réforme. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont fait imprimer cette vie dans leur *Voyage litteraire, t. 2. 2. part.* avec la lettre *dont on vient de parler*, & une exhortation de madame de Werguignæul qui se trouve aussi dans les *Constitutions de l'abbaye de Notre-Dame de la Paix.*

WERNER (Joseph) peintre renommé, étoit né à Berne en Suisse, où son pere qui y avoit exercé la même profession, lui en apprit les premiers élemens. Il se perfectionna ensuite sous Matthieu Merian à Francfort. Il passa de-là en Italie, où l'on assure qu'il s'avança tellement, qu'il alloit de pair avec les plus célebres peintres qui y étoient alors. Ses ouvrages en mignature ont surtout été estimés & recherchés. Il en a fait un grand nombre pendant son séjour à Paris, & ensuite à Augsbourg, où il s'étoit fixé. Il étoit aussi fort heureux dans les portraits, & excelloit dans les sujets historiques. Une Pallas qu'il a peinte avec beaucoup d'art, lui a attiré de grands éloges. Il fit aussi à Berne diverses pieces de grand prix, & fut enfin appellé à Berlin pour y être directeur de l'académie royale de peinture. Il y mourut en 1720. * *Voyez* Sandrat dans son *Académie des peintres*, &c.

WESALIA (Jean de) *Aux citations de cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on cite* Orthius Gratius *pour* Orthuinus Gratius.

WESEMBECIUS (Pierre) célebre jurisconsulte Flamand, étoit d'une famille distinguée. Il nâquit en 1487. & étudia à Louvain d'abord, ensuite à Paris & se fixa à Anvers, où il épousa Barbe de Cilies, veuve fort riche. Il fut admis de bonne heure au conseil d'Anvers, & depuis il ne négligea aucune occasion de montrer son zele pour le bien public. C'étoit aussi un homme très-charitable envers les pauvres. Il mourut le 18. de Février 1562. & laissa trois fils : *André*, qui après avoir étudié à Louvain, exerça avec distinction la profession d'avocat devant les tribunaux suprêmes à Bruxelles, où il mourut en 1569; *Matthieu*, qui eut le malheur d'embrasser la secte des Prétendus-Réformés, & qui fut professeur en droit à Jene, & depuis 1569. à Wittemberg, où il mourut le 5. de Juin 1586; *Pierre*, qui fut professeur en droit à Altorff, & mourut en 1603. étant conseiller du duc de Saxe-Coburg. * Adami, *vita jurisconsultorum*. Freheri *theatrum*, &c.

WESTPHALE (Jean) imprimeur, fut, selon M. Naudé, le premier qui se mêla de l'imprimerie dans les Pays-bas. Il s'établit à Louvain, selon le même, en 1475. & commença par l'impression des morales d'Aristote, en latin, de la version de Leonard Aretin. Cette édition fut achevée le 10. de Juin. L'imprimeur s'y nomme Jean de Westphalie. Dans d'autres ouvrages sortis de son imprimerie, il se nomme *Joannes Westfaliæ Paderbonensis*, ou *Joannes de Paderbon in Westphalia*, & quelquefois *Joannes Radelboern de Westphalia*. Il imprima non seulement à Louvain, mais à Alost & à Nimegue. Dès 1474. il s'étoit associé avec Theodoric Martini d'Alost, & l'on trouve quelques ouvrages imprimés cette année à Alost, où l'on voit leurs noms, entr'autres, le livre intitulé : *Liber predicabilium*, en latin, où on lit : *In Alosto, oppido comitatus Flandriæ per Joannem de Westphalia Paderbonensem, cum socio suo Theodorico Martini M CCCC LXXIIII. Maii die sexto.* Westphale donna en 1475. les institutes de Justinien, en latin, avec une glosse *in-folio*, à Louvain. On trouve à la fin que cet ouvrage fut imprimé le 21. de Novembre, la cinquiéme année du pontificat de Sixte IV. la vingt-quatriéme de l'empereur Frideric III. la trente-septiéme depuis qu'il étoit empereur des Romains, la dix-septiéme depuis qu'il étoit roi de Hongrie, la huitiéme année du gouvernement de Charles duc de Bourgogne & de Brabant, & la dix-neuviéme de l'épiscopat de Louis de Borboën, évêque de Liege. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1495. Jean de Westphale imprima à Louvain en latin les ouvrages de S. Augustin de la Trinité, *in-folio*. A la fin on lit ce distique,

Numine sancte tuo, pater, ô tueare Johannem
Padelborn, præsens qui tibi pressit opus.

* *Voyez* les annales de l'imprimerie par Maittaire, en plusieurs endroits du tome premier, &c.

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) bourguemaître de Basle en Suisse, y nâquit le 27. d'Octobre 1594. Il fit de bonnes études dans sa jeunesse, apprit les langues, & passa en 1616. au service des Venitiens en qualité de capitaine commandant. Revenu à Basle, il y fut admis dans le conseil de la ville en 1620. & de degré en degré, il parvint en 1635. au tribunat, & en 1645. au consulat. Il s'est trouvé à plus de cent diétes ou conferences des cantons Suisses, & s'est acquitté avec honneur de plusieurs commissions importantes auprès des puissances étrangeres. Lorsque la liberté & la souveraineté furent traitées de problême, il fut envoyé au nom des cantons sur la fin de 1646. à la paix de Westphalie, à Munster & à Osnabrug pour ménager les interêts des Suisses, & il réussit à la satisfaction de ceux qui l'avoient employé. Il obtint qu'on inserât un article exprès au sujet des Suisses dans l'acte de paix en 1648. mais l'effet que l'on attendoit de cette concession, tardant à suivre, les cantons le députerent en 1650. avec un autre auprès de l'empereur Ferdinand III. & cette derniere négociation fit hâter ce que l'on desiroit. L'empereur temoigna beaucoup de bienveillance à M. Wetstein, & le mit au rang des nobles de l'empire, lui & tous ses descendans de l'un & l'autre sexe. M. Wetstein avoit acquis l'estime & la confiance de tous ses compatriotes & même des étrangers, & il méritoit l'une & l'autre par sa droiture, ses lumieres, son amour pour la paix, son zele pour le bien public. Il mourut le 12. d'Avril 1666. Il a laissé trois fils, JEAN-RODOLPHE, qui suit; *Jean-Jacques* né le 9. de Septembre 1621. qui fut membre du conseil des deux cens, assesseur de la justice, & administrateur du change de la ville & de la monnoie, & qui mourut le 24. de Mars 1693; *Jean-Frederic*, né le 7. de Juillet 1632. qui fut préteur du petit Basle, ensuite conseiller & vicaire du préteur du grand Basle, membre du conseil privé & bailli de Riehen; & qui après avoir été envoyé à differentes diétes des Suisses, & employé en plusieurs légations

gations auprès des puissances étrangeres, mourut au retour de la conference d'Arau, le premier Février 1691. laissant entr'autres *Jean-Rodolphe*, qui fut conseiller & scholarque, & qui étoit en 1734. consul. * *Mém. du tems.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) *fils aîné du précedent*, né en 1614. après avoir pris ses degrés académiques en philosophie, prit le parti de la théologie, & fut examiné pour le ministere en 1634. Il fut fait professeur en grec en 1636. & en 1637. il vint en France, & parcourut ensuite l'Angleterre & les Pays-bas, & par-tout il vit les sçavans les plus distingués & en fut aimé. Il entretint depuis un commerce de lettres avec plusieurs, sur-tout avec les théologiens de la Suisse. Après avoir professé le grec pendant sept ans, on lui donna la chaire de l'*organum* d'Aristote, & fut fait bibliothecaire. Il prit le degré de docteur en théologie en 1649. & en 1655. on le fit professeur en théologie. Comme il étoit versé dans la lecture des peres, il communiqua beaucoup de remarques à Gaspard Suicer qui travailloit alors à son *Thesaurus ecclesiasticus*, qui est si estimé. Ce fut de son tems que l'on introduisit dans l'église de Basle la formule du *consensus*, à laquelle il s'opposa autant qu'il put, qu'on l'exemta en effet de signer, mais qui ne fut abolie qu'après sa mort par l'autorité ecclésiastique & séculiere. M. Wetstein mourut le 11. de Décembre 1684. On a de lui quelques ouvrages, comme une explication latine sur le verset 14. du chap. 8. de l'épître de S. Paul aux Romains; une édition des discours de Marc Diadochus contre les Ariens, avec une version latine; le traité d'Origene de la priere, &c. Il a encore publié une édition de Vincent Bandelli, sur la conception de la sainte Vierge, en latin; une réponse à Dorscheus; une dissertation sur sainte Ursule & les prétendues onze mille vierges, que l'on dit avoir été compagnes de son martyre. On a aussi de lui un grand nombre de dissertations théologiques. Il a laissé sept fils & deux filles. *On a parlé de* JEAN-RODOLPHE l'un de ses fils, *dans le Moreri*. JEAN-LOUIS fut conseiller à Basle, & mourut en 1711. *Nous allons parler de* JEAN-HENRI. * *Mémoires du tems.*

WETSTEIN (Jean-Henri) *fils du précedent*, né à Basle le 15. de Mars 1649. s'appliqua aux langues dès sa jeunesse, & ensuite à l'imprimerie & à la librairie, qu'il a exercées avec beaucoup d'honneur & de distinction. Il se fixa à Amsterdam en Hollande. Il avoit une correspondance très-étendue, qui lui étoit d'autant plus facile, qu'il entendoit & qu'il écrivoit toutes les langues de ceux avec qui il avoit affaire, où qui étoient en liaison avec lui. Il a procuré un grand nombre d'éditions excellentes de bons ouvrages, & il en a accompagné un grand nombre de préfaces sçavantes de sa composition. Il mourut le 4. d'Avril 1726. laissant deux fils qui ont continué son commerce. * *Mémoires du tems.*

WHARTON (Henri) né vers l'an 1664. à Worstead dans le comté de Norfolck en Angleterre, où son pere fut quelque tems curé, étudia à Cambridge, y fut reçu maitre-ès-arts, & y prit les ordres à l'âge de 22. ans. L'archevêque Sancroft qui les lui confera, le mit un an après au nombre de ses chapelains, & lui donna dans la suite le rectorat de Chartam dans le comté de Kent & la cure de Minster dans l'isle de Thanet. Il mourut le 15. de Mars 1694. & fut enterré dans l'église de S. Pierre à Westminster, où on lui dressa dans la suite cette inscription

H. S. E.
HENRICUS WHARTON *A. M.*
Ecclesiæ Anglicanæ presbyter,
Rector ecclesiæ de Chartam,
Necnon vicarius ecclesiæ de Minster,
In insula Thanato, in diœcesi Cantuariensi
A sacris domesticis,
Qui multa ad augendam & illustrandam
Rem litterariam,
Multa pro ecclesia Christi
Conscripsit,
Plura moliebatur.
Obiit 3. Nonas Martii anno Dom. 1694.
Ætatis suæ 31.

Quoique M. Warthon soit mort à trente-un ans, & qu'il ait été occupé beaucoup des fonctions que demandoient ses emplois, il a beaucoup écrit, & la plupart de ses ouvrages contiennent bien des recherches. On connoit les suivans: 1. Traité du célibat du clergé, dans lequel on examine son origine & ses progrès, en anglois, à Londres, 1688. *in-4°.* Il est pour le mariage des ecclésiastiques. 2. Le miroir ecclésiastique consideré dans ses faux raisonnemens & dans ses fausses citations, en anglois, à Londres 1688. C'est un ouvrage de controverse. 3. L'enthousiasme de l'église Romaine démontré par quelques remarques sur la vie d'Ignace de Loyola, en anglois, à Londres, 1688. 4. Echantillons de quelques erreurs & de quelques défauts qui se trouvent dans l'histoire de la réformation de l'église d'Angleterre, écrite par M. Burnet, &c. à Londres, en anglois, *in-8°.* 1693. M. Burnet y a répondu dans une *lettre* adressée à Guillaume Lloyd, évêque de Coventry & de Litchfiel, & imprimée en anglois à Londres, 1693. 5. Défense de la pluralité des bénéfices, en anglois, à Londres, 1694. *in-8°.* L'auteur y plaidoit pour lui-même dans cette cause: mais son écrit a été refuté par un autre qui parut aussi en anglois à Londres en 1694. *in-8°.* Outre ces ouvrages anglois, M. Wharton a donné en latin, 1. un appendice à l'histoire litteraire de M. Cave, à la suite de laquelle on trouve cette addition. 2. *Jacobi Usserii Armachani archiepiscopi historia dogmatica controversiæ inter orthodoxos & pontificios de scripturis & sacris vernaculis nunc primùm edita.* On trouve aussi deux dissertations d'Usserius sur les ouvrages du faux Denys & les lettres aux Laodiciens. Wharton a mis ces ouvrages en ordre, & y a fait des additions, à Londres, 1694. *in-4°.* 3. *Anglia sacra, sive collectio historiarum..... de archiepiscopis Angliæ ad annum 1540.* à Londres, 1691. *in-folio*, deux volumes. L'éditeur devoit donner un troisiéme volume, que sa mort si prompte l'a empêché de publier. Dans ce qu'il a donné il supplée à ce que n'ont pas dit les historiens qu'il publioit. C'est un bon ouvrage. 4. *Historia de episcopis & decanis Londinensibus & Assavensibus, ad annum 1540.* avec un recueil servant de preuves à cette histoire, à Londres, 1695. *in-4°.* La préface n'est point de Wharton. Il a encore donné en anglois l'histoire du procès fait à Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, écrite par lui-même dans sa prison, avec un journal de sa vie & un recueil de pieces qui y ont rapport, à Londres, 1695. *in-fol.* Explication abregée de la sainte cene, écrite par Nicolas Ridley, évêque de Londres, pendant sa prison, avec quelques dissertations sur le même sujet, traité où l'on prouve que l'écriture est la regle de la foi, écrit vers l'an 1450. par Reginald Peacock, évêque de Chichester. * Wood, *Athenæ Oxonienses, tome 2.* &c.

WHEAR (Degoreus) professeur Anglois en histoire, né à Jacobstove en Cornouaille vers la fin du XVI. siécle, prit le degré de maître-ès-arts à Oxford en 1600. & fut ensuite membre du college d'Exeter. En 1608. il entreprit un voyage dans les pays étrangers, & à son retour en Angleterre, il entra dans la faveur du lord Chandois, puis de Thomas Allen, qui le recommanda au célebre Cambden, lequel le nomma premier lecteur dans la chaire d'histoire qu'il venoit de fonder à Oxford. Peu de tems après il fut nommé aussi préfet du college de Glocester. Il s'acquitta de ce double emploi avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1647. Il est auteur des *Relectiones hyemales de modo legendi historias*, qui fut bien reçu, & que l'on a souvent réimprimé & augmenté. New en a donné une nouvelle édition depuis 1700. à Tubingue avec trois additions. On a encore de Whear *Oratio auspicalis; Parentatio Guillelmi Cambdeni; Dedicatio imaginis Cambdenianæ.* * *Mémoires du tems.*

WHELOCUS (Abraham) grand philologue, & fort versé dans les langues orientales, né à Whit-Churchlen Shropshire, étudia à Cambridge, y fut professeur en langue arabe & en saxon, & bibliothecaire public. Il y mourut vers l'an 1654. Ce fut lui qui excita le célebre Thomas Hyde à étudier le persan, l'arabe & les autres

langues que ce dernier a si bien possedées, & il lui en donna les premiers principes. On a de Whelocus une version persanne des quatre évangelistes, avec une version latine & des remarques. Elle est differente de celle qui est dans la polyglotte de Walton, & approche plus de l'original grec. Sa version latine est aussi estimée. Ses remarques, quoique souvent singulieres, montrent une grande connoissance des langues orientales, mais elles ne vont que jusqu'au dix-septiéme chapitre de saint Matthieu. L'ouvrage n'a été publié qu'après sa mort par les soins & aux dépens de Thomas Adams, à Londres en 1657. En 1644. Whelocus avoit donné l'histoire ecclésiastique d'Angleterre par Bede, en latin, avec la paraphrase saxone d'Alfred & de sçavantes remarques, à Cambridge. * *Voyez* Cave, *Historia litteraria*, &c. Crowæus dans sa notice des auteurs qui ont travaillé sur l'écriture sainte, &c.

WHICHCOT (Benjamin) étoit un théologien Anglois, né en Shropshire le 11. de Mars 1609. d'une famille connue, qui étudia à Cambridge, où il obtint une place au college d'Emmanuel, & qui dirigea d'abord les études de plusieurs jeunes gens de famille distinguée. Il fut ensuite préfet du college du roi à la place du docteur Collins, professeur en théologie, qui avoit été déposé, & avec qui il partagea volontairement le revenu de sa charge. Après avoir aussi prêché à Cambridge, & s'être servi de son crédit auprès des parlementaires en faveur de plusieurs personnes, il vint à Londres, où il fut prédicateur de Black-Friars, & enfin il succeda à Mitton auprès de Cambridge au docteur Wilkins qui avoit été nommé à l'évêché de Chester. Il étoit fort charitable, modeste, d'un jugement solide, d'une conversation douce & agréable, & fort moderé. Il a fait des legs considérables aux colleges & à la bibliotheque de Cambridge & aux pauvres. Il tenoit pour la liberté de conscience. Il mourut à Cambridge au mois de Mai 1683. chez le docteur Cudwort, son ami. Jean Tillotson prononça son oraison funebre, qu'il faut consulter. Le docteur Jeffery ramassa ses sermons & ses discours de pratique, & les publia en quatre volumes *in-8°*.

WHITBY (Daniel) auteur Anglican, fort connu par ses ouvrages & la singularité de ses opinions, étoit né à Rusden dans le comté de Northampton, où son pere étoit ministre, vers l'an 1638. Il entra au college de la Trinité à Oxford en 1653. âgé de 15. ans, y fut reçu maître-ès-arts en 1660. & en devint membre en 1664. Il fut ensuite chapelain de Seth, évêque de Salisbury, qui lui donna une prébende dans sa cathedrale en 1668. Au commencement de Septembre 1672. il fut chantre de cette église, prit le 13. du même mois le degré de docteur en théologie, & fut aussi docteur de S. Edmond de Salisbury. Il mourut en 1726. âgé de 88. ans. C'étoit un homme fort attaché à l'étude. Il avoit d'abord combattu avec zéle le Socinianisme & l'Arianisme, & sur la fin de ses jours il se déclara avec la même vivacité pour l'Arianisme. Il a beaucoup écrit, & sur-tout contre l'église Romaine, à qui il a imputé tout ce qu'elle ne croit ni n'enseigne. C'étoit un effet de la force des préjugés en lui. Ses ouvrages sont: 1. *La nouveauté de la doctrine Romaine*, en anglois, à Londres 1664. *in-4°*. C'est une replique à ce que Serenus Cressy, Catholique, avoit répondu au sermon du docteur Pierce sur la regle primitive de la réformation, prêché devant le roi d'Angleterre le 1. Février 1662. 2. *Réponse à* LA VOIE SURE, &c. en anglois, à Oxford 1666. *La voie sure dans le Christianisme*, étoit un ouvrage anglois d'un missionnaire Catholique nommé Jean Sergeant, qui avoit joint à cet écrit trois appendices, dont l'une étoit contre le premier ouvrage de Whitby, qui se défendit par celui dont on vient de parler. Il joignit à sa réponse une autre *Réponse à cinq questions proposées par un Catholique Romain*. 3. Essai où l'on tâche de prouver la certitude de la foi Chrétienne en général, & de la résurrection de J. C. en particulier, en anglois, à Oxford, 1671. *in-8°*. 4. Le docteur Stillengfleet ayant publié en 1671. un discours où il accusoit calomnieusement l'église Romaine d'idolatrie, Thomas Godden, missionnaire Catholique de Londres, mort à la fin de Novembre 1688. réfuta ce discours. Whitby en prit la défense contre Godden dans un nouveau *Discours sur l'idolatrie Romaine*, en anglois, à Londres, 1674. 5. L'absurdité & l'idolatrie de l'adoration de l'hostie prouvées, &c. en anglois, à Londres, 1679. 6. Appendix contre la transubstantiation, avec quelques réflexions sur un livre intitulé: *Le guide des controverses*, &c. en anglois, à Londres, 1679. *Le guide* avoit pour auteur Abraham Woodhead, Catholique Anglois, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de controverses, mort en 1678. 7. Sermon prêché dans l'église cathédrale de Salisbury en 1680. sur le verset 5. du troisiéme chapitre de la deuxiéme épître à Timothée, en anglois, à Londres, 1685. 8. Le conciliateur Protestant, &c. en anglois, à Londres 1683. L'université d'Oxford condamna ce livre le 21. de Juillet 1683. & il fut brulé par les mains du maréchal de cette université, & réfuté par plusieurs auteurs. Whitby en donna cependant une deuxiéme partie, mais où il tâcha d'appaiser les esprits irrités de la premiere, en anglois à Londres, 1683. 9. Abregé de morale, en latin, à Oxford, 1684. & à Londres 1724. avec des corrections & augmentations. 10. Réfutation de la pratique ordonnée par le concile de Trente, & usitée dans l'église Romaine, de célebrer l'office divin en langue latine, à Londres 1687. en anglois. 11. La faillibilité de l'église de Rome démontrée, &c. en anglois, à Londres, 1687. 12. Traité où l'on démontre que l'église de Rome & ses conciles ont erré, &c. en anglois. 13. Traité des traditions, &c. en anglois, à Londres, 1688. 14. Considérations sur la prestation de serment d'allegeance au roi Guillaume & à la reine Marie à Londres, 1689. 15. Traité des traditions, deuxiéme partie, &c. en anglois, à Londres, 1689. 16. Sermon prêché devant la milice du comté de Witt lorsqu'elle alloit marcher contre le duc de Montmouth, &c. en anglois, à Londres, 1685. 17. Sermon prêché à l'élection du maire de Salisbury, &c. en anglois, à Londres, 1685. 18. Discours sur la verité & la certitude de la foi chrétienne, &c. en anglois, à Londres, 1691. 19. Traité de la divinité de J. C. contre les Ariens & les Sociniens en latin, à Oxford, 1691. 20. Paraphrase & commentaire sur toutes les épîtres du nouveau testament, en anglois, à Londres, 1700. 21. Paraphrase & commentaire sur le nouveau testament, en anglois, à Londres, 1703. deux volumes *in-folio*. La paraphrase sur les épîtres s'y trouve réunie. M. le Clerc maltraité dans ce commentaire, s'en plaignit, & Whitby répondit par une lettre qui est dans la Bibliotheque choisie, tome 4. 22. Discours de la nécessité & de l'utilité de la révélation chrétienne, &c. en anglois, à Londres, 1705. 23. Discours sur le sens des termes d'élection & de reprobation, sur l'étendue de la redemption de Jesus-Christ, sur la grace, &c. en anglois, à Londres 1710. Jean Edward qui soutenoit la prédestination absolue, attaqua cet ouvrage dans son traité intitulé: *Veritas redux*, &c. & Whitby y répondit d'abord par une addition jointe à son discours, & ensuite par quatre autres discours, en anglois, à Londres, 1710. 24. *Tractatus de imputatione divina peccati Adami posteris ejus universis in reatum*, à Londres, 1711. Cet ouvrage est contre la doctrine du péché originel. Jonathan Edward l'ayant attaqué, Whitby y fit une longue réponse, qui parut à Londres en anglois en 1712. 25. *Examen variantium lectionum Joannis Millii in novum testamentum*, à Londres 1710. *in-folio*. 26. *Dissertatio de sacra scriptura interpretatione secundùm patrum commentarios*, &c. à Londres 1714. Rien de plus ridicule que ce que l'on trouve dans cet ouvrage où il semble que l'auteur n'a cherché lui-même qu'à tourner les peres de l'Eglise en ridicule. 27. Sermon où l'on prouve que la raison doit être notre guide dans le choix d'une religion, &c. l'auteur veut faire ici le philosophe, & ce discours ne montre que la foiblesse de son esprit & de ses raisonnemens. Cet écrit en anglois fut imprimé à Londres *in-8°*. 28. *Irrisio Dei Panarii Romanensium*, &c. en anglois, 1715.

C'est encore contre le Sacrement de l'Eucharistie, que l'auteur attaque de la maniere du monde la plus extravagante. 29. *Dispositiones modestæ in clarissimi Bulli defensionem fidei Nicanæ*, à Londres 1718. C'est une mauvaise censure d'un bon ouvrage. 30. Douze sermons sur diverses matieres, en anglois, à Londres, 1726. 31. Les dernieres pensées de M. Whitbi, contenant diverses corrections de divers endroits de ses commentaires sur le nouveau testament, avec cinq discours sur le même sujet, en anglois, à Londres, 1727. C'est une retractation impie de ce qu'il avoit dit de judicieux & de vrai dans ses premiers ouvrages, en faveur du mystere de la sainte Trinité. Cet ouvrage fut imprimé après sa mort, pour se conformer à l'ordre qu'il en avoit donné, & l'on a achevé de le deshonorer en exécutant fidélement cet ordre insensé. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, tome II. pag. 1068. La bibliothéque Angloise, *tome IV.* & *tome XIV. pag. 278.* Le *Journal litteraire*, *tome VI.* La *Bibliothéque ancienne & moderne*, & la *Bibliothéque choisie*, de Jean le Clerc, en plusieurs endroits, &c.

WHITGIFT (Jean) le troisiéme des prélats qui occuperent le siége de Cantorberi sous le regne de la reine Elisabeth, nâquit à Grimsby dans la province de Lincolne, l'an 1530. Un de ses oncles qui étoit abbé dans la même province, eut soin de son éducation pendant son enfance. Ensuite il l'envoya à Londres pour y continuer ses études, & de-là à l'université de Cambridge en 1548. & 1549. Tant que la reine Marie vécut il n'osa découvrir sa haine contre la religion Catholique, mais se trouvant en liberté sous Elisabeth de professer exterieurement ce qu'il pensoit, il se declara, reçut les ordres en 1560. & s'adonna à la prédication. Il fut successivement chapelain de Cox évêque d'Ely qui lui avoit déja donné un bénefice dans la province de Cambridge, & de la reine Elisabeth. Il fut admis au degré de bachelier en théologie l'an 1563. la même année il fut fait professeur en théologie, & en 1567. il fut reçu docteur. Dans ses leçons & dans ses theses il montra toujours un zéle bien amer contre l'église Romaine: mais c'étoit là la voie sure pour s'avancer sous la reine Elisabeth: aussi Whitgift depuis son doctorat monta toujours de degrés en degrés jusqu'aux plus hautes dignités: il fut dans une même année successivement principal du collége de Pembroke & de celui de la Trinité, & professeur royal en théologie. En 1568. on le fit prébendaire d'Ely: en 1572. doyen de Lincolin: en 1576. évêque de Vorchester, & en 1538. archevêque de Cantorberi. Il se montra toujours ennemi des *Puritains*, & il fit plusieurs ouvrages contre eux. Il dressa aussi plusieurs articles contraires à leur doctrine, mais conformes à celle des épiscopaux d'Angleterre, & voulut obliger leurs ministres de les souscrire: & sur leur refus, il les suspendit du ministere. Cette affaire alla loin; les Puritains irrités le traverserent autant qu'il fut en leur pouvoir, & Whitgift de son côté ne cessa de les poursuivre, & de faire contre eux des ordonnances qui ne devoient pas leur plaire. Ce prélat soûtint avec le même zele les droits du clergé contre la cour d'Angleterre, sur-tout dans une occasion où cette cour vouloit établir des commissaires, pour sçavoir exactement quelle étoit la juste valeur de chaque bénefice du royaume, sous pretexte d'augmenter les revenus de la reine. Il écrivit fortement au grand trésorier contre ce dessein, & il le fit échouer. On ne pensa plus à augmenter les finances aux dépens du clergé. En 1593. il écrivit à Beze une longue lettre, dans laquelle il le blame d'avoir encouragé les Puritains par ses lettres & par ses livres à déchirer l'église Anglicane. La reine Elisabeth étant morte au mois de Mars 1603. ce fut Whitgift qui couronna Jacques I. successeur de cette princesse. Ce prélat mourut lui-même l'année suivante 1604. le 29. de Février, dans son palais de Lambeth. Le roi lui fit visite pendant sa maladie. * Histoire de Jean Whitgift, par M. Strype à Londres, 1718. *in-folio. Biblioth. Angl. t. 5. II. part. pag. 326. &c.*

WHYTE (Richard) *On en a parlé dans le Moreri, article* VITUS. *Ajoutant qu*'il étoit né à Basingstoke, ville du comté de Southampton en Angleterre, d'une bonne famille du lieu. Ce ne fut point à Pavie, mais à Padoue qu'il fut reçu docteur en droit. Il a été non-seulement professeur à Douai, comme on l'a dit, mais aussi chanoine de S. Pierre de la même ville, où il mourut vers l'an 1612. *On n'a rien dit de ses ouvrages dans le Moreri: il faut en parler.* Le premier qu'il donna, & qui commença à le faire connoître, est une explication latine de la fameuse énigme que l'on voit à Boulogne, *Ælia Lælia Crispis*, &c. elle fut imprimée à Boulogne en 1568. Cet ouvrage fut suivi de ceux-ci: *Orationes quinque*, sur differens sujets, à Arras 1596. *in-8°.* notes latines sur les loix des Décemvirs, à Arras 1597. L'histoire d'Angleterre, en latin, en neuf livres, les cinq premiers en 1597. le sixiéme en 1598. le septiéme en 1600. le huitiéme la même année, le neuviéme en 1602. Ces neuf livres imprimés *in-8°.* ont été réunis en 1602. sous ce titre: *Historiarum Britannicæ insulæ ab origine mundi ad annum 800. libri novem priores*, à Donai 1602. *in-8°.* L'auteur n'a pas cependant été au-delà de ces neuf livres: cet ouvrage est peu estimé; le but principal de l'auteur a été d'établir l'autorité & la jurisdiction des papes sur l'Angleterre. Ses autres ouvrages sont: Une courte explication latine des privileges de droit & de coutume au sujet du Sacrement de l'Eucharistie, à Douai 1609. in-8°. Un traité latin des reliques & du culte des Saints, à Douai 1609. *in-8°.* Une courte explication, aussi en latin, du martyre de sainte Ursule & des onze mille Vierges, à Douai 1610. *in-8°.* * Jean Pitseus, *de illustribus Angliæ scriptoribus, pag. 806.* Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses, tom. 1. page 382.* &c.

WIBAULD ou WIBOLD, abbé de Stavelo & de Corbie, a été un des hommes les plus célébres du XII. siécle. Il étoit originaire de la famille noble des seigneurs du Pré, & l'on croit qu'il étoit de Liége. Il eut deux freres & une sœur, ERLEBERT, ERLEBOLD, & *Havidis*, qui méritent que l'on en fasse mention. ERLEBERT, qui avoit une charge considerable auprès du roi Conrad, se croisa, & suivit ce prince dans la Palestine l'an 1148. Protecteur infatigable du monastere de Stavelo, son zele pour cette maison lui attira plusieurs affaires, & lui causa plusieurs pertes, entr'autres celle de son château ou fort, dont on le dépouilla, comme on le voit par une lettre du pape Celestin II. à Alberon évêque de Liege, imprimée dans la *Collectio amplissima veterum monumentorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, pag. 117. tome II. ERLEBOLD embrassa la vie monastique dans le couvent de S. Laurent de Liége, d'où il passa dans le monastere de Stavelo, où il fit paroître beaucoup de vertu sous la conduite de son frere Wibauld, à qui il succeda en 1158. & depuis il fut employé en diverses légations honorables, dont il s'acquitta avec beaucoup de gloire. Il se démit de l'abbaye de Stavelo en 1192. pour vivre comme simple religieux, & mourut peu après. *Havidis* se fit aussi religieuse dans le monastere de Gerisheim, dont elle fut abbesse vers l'an 1150. Pour revenir à Wibauld, il fut élevé dès son enfance dans le monastere de Stavelo, & il y fut élevé non-seulement dans la piété, mais aussi dans les lettres sous le vénérable Reinard, qui étoit chargé de diriger les études de ceux que l'on instruisoit dans cette abbaye. Reinard eut toujours une grande affection pour Wibauld, en qui il remarquoit une grande capacité, & des talens peu communs, joints à une vertu solide. Ce fut pour cultiver en lui ces talens qu'on l'envoya aux écoles de Liége pour s'y perfectionner dans ce qu'il avoit appris à Stavelo, & y faire des études plus profondes. Il y fit en peu de tems de grands progrès dans la dialectique, la rhétorique, l'arithmetique la géometrie & l'astronomie. Il fréquentoit encore ces écoles en 1115. comme on le voit par la lettre écrite au pape Eugene vers l'an 1152. Mais dès-lors il méditoit de se retirer dans quelque solitude, & après avoir hesité quelque tems sur le choix, il se détermina pour celle de Walciodore, qui étoit alors très-célébre, & gouvernée par l'abbé Widric. Cet abbé rejoui de cette

acquisition, chargea Wibauld de la direction des écoles de son monastere. Mais les moines de Stavelo fâchés de le perdre, le solliciterent si vivement de retourner chez eux, qu'il y revint, & au bout de sept ou huit ans ils le choisirent pour leur abbé. C'étoit l'an 1130. Wibauld s'appliqua à rétablir le bon ordre, & les biens spirituels & temporels dans Stavelo, que le gouvernement de quelques abbés précedens avoient dissipés en partie, & il y réussit par son application, son zéle & sa rare prudence. Il y avoit travaillé avant même que d'être abbé, & l'affaire étoit déja bien avancée lorsqu'il fut élevé à cette dignité. Il eut dès-lors pour amis tout ce que l'Italie & l'Allemagne avoient de plus distingué par la noblesse & par les charges, & tous, jusqu'à l'empereur Henri V. lui-même, avoient recours à ses lumieres & à son discernement. Dans le dessein où il étoit de mettre la derniere main à la perfection de la discipline reguliere qu'il vouloit affermir dans son abbaye, il examina à quoi chacun étoit propre, & donna à tous les emplois qui leur étoient convenables. Il mit à la tête des écoles le moine Henri, religieux d'une grande pieté, & fort éclairé, dont il a souvent célebré les travaux & les mérites dans ses lettres. Il fit venir son frere Erlebold du monastere de S. Laurent de Liége, & le fit d'abord son chapelain, ensuite lui donna la garde des archives du monastere. Il fit prieur Robert, dont il connoissoit la sagesse & les talens, & soutenu de ces trois personnes, il travailla si efficacement au bien de l'abbaye, qu'en peu de tems il eut la consolation de la voir une des plus florissantes en pieté, en régularité & en science. Il fit aussi de sages reglemens touchant les biens du monastere, & contre les aliénations que l'on en avoit faites, ou que l'on pouvoit en faire, & il eut soin qu'ils fussent exactement observés. Il eut beaucoup d'attention durant l'affaire des investitures, qui entraîna après soi des guerres fâcheuses, & qui mit le trouble dans tout l'Empire, de conserver la soumission, & de la faire conserver aux siens, d'appaiser les disputes, d'aller au devant des dissentions, de porter les rebelles à la tranquillité & à l'obéissance, de persuader la paix à l'Empereur même; & s'il ne réussit pas toujours dans ses desseins, il fit au moins ce qu'il put, & la droiture de ses vues ne put qu'être applaudie. Il porta Conrad à rechercher les bonnes graces & l'amitié de l'empereur, & celui-ci à accorder l'un & l'autre à Conrad. Mais les rebelles ayant éclaté de nouveau, & l'empereur se voyant obligé de reprendre les armes, Wibauld assista à presque tous ses conseils, il se trouva dans presque toutes les diétes; & Lothaire vainqueur en plusieurs lieux, ayant dessein de mettre en mer une flotte considerable, pour aller porter ses armes en Sicile & ailleurs, il choisit Wibauld pour être à la tête de cette expédition maritime. Quand l'hiver fut passé, Lothaire ayant partagé son armée en deux, envoya l'une dans la Campanie, sous la conduite de Henri son gendre, & alla avec l'autre accompagné de Wibauld, dans les autres parties de l'Italie, & se soumit l'Ombrie, le Picentin, & plusieurs autres provinces. Quelque tems après il envoya l'abbé de Stavelo à Naples, pour faire préparer & pour disposer la flotte qu'il vouloit mettre en mer. Wibauld se servit de cette occasion pour visiter le Mont-Cassin, & il tacha d'y rétablir la paix qui y étoit troublée par un nommé Raynauld de Toscane, qui y tenoit la place d'abbé, quoiqu'il n'eût été élu que par la plus petite partie. Wibauld revenu vers l'empereur, lui parla de cette dissention quand il en trouva l'occasion favorable, & se servit de son crédit pour y mettre fin. Cette affaire eut des suites longues & fâcheuses : mais enfin l'empereur croyant pouvoir les terminer en nommant Wibauld abbé de Mont-Cassin, ordonna qu'on le fit venir. Wibauld qui avoit pénétré son dessein, s'étoit retiré, & lorsqu'il se fut montré de nouveau pour obéir à l'empereur, & qu'il eut sçu du prince même son intention, il fit ce qu'il put pour ne se point laisser charger de ce nouveau fardeau, mais l'empereur qui avoit résolu de vaincre sa résistance, assembla chez lui plusieurs archevêques, évêques & abbés, les grands de l'Empire, & le patriarche d'Aquilée, & tous ensemble presserent vivement Wibauld d'accepter l'abbaye du Mont-Cassin, & comme il refusoit encore de se rendre, l'empereur ordonna aux moines de s'assembler en chapitre, & d'en faire l'élection. Wibauld ne pouvant plus alors résister, se soumit, & l'empereur le mit lui-même en possession de l'église & du territoire du Mont-Cassin. Le nouvel abbé eut beaucoup à souffrir pendant le peu de tems qu'il gouverna ce monastere: ceux qui le voyoient avec peine dans cette place, avoient un parti puissant qui soutenoient les ennemis les armes à la main, pendant que Wibauld ne leur opposoit que la douceur & la sagesse. Il fut attaqué dans son abbaye, son monastere fut investi, il fut contraint d'opposer la force à la force, mais le nombre de ses adversaires prévalut. Alors il ne songea plus qu'à se retirer, afin d'épargner sa maison & ses religieux; & lorsqu'il fut en sureté, il en informa ceux-ci, en leur mandant qu'il ne retourneroit plus vers eux, ensorte que les religieux procederent à une autre élection. Wibauld n'avoit gouverné le Mont-Cassin que quarante-quatre jours. Après sa retraite il alla trouver l'empereur, qui étoit dangereusement malade, & qui mourut peu de jours après. Comme il y eut beaucoup de disputes pour lui donner un successeur à l'Empire, Wibauld fut consulté & sollicité par les contendans, & il fut pour Conrad, qui l'emporta en effet. Cette élection faite, Wibauld revint à Stavelo, où il étoit attendu avec impatience, & après la fête de Pâques il alla trouver Conrad à Cologne, pour l'engager à lui accorder son autorité contre les détenteurs des biens de son abbaye, & le nouvel empereur lui accorda tout ce qu'il voulut. Les affaires du même monastere l'obligerent peu après d'aller à Rome, où il étoit lorsque le pape Innocent II. mourut, & il y obtint de Celestin, son successeur, une confirmation des privileges de l'abbaye de Stavelo, & des lettres à Alberon évêque de Liége, par lesquelles le nouveau pape le prioit de prendre en tout le parti de l'abbé. L'an 1144. Wibauld fut convoqué à Corbie, à l'extrémité de la Westphalie, pour donner son avis au sujet de Henri abbé de ce monastere, accusé de divers crimes. L'assemblée fut très-nombreuse, & Wibauld s'y fit estimer particulierement par sa prudence, par ses lumieres, & par la sagesse de ses avis. L'année suivante il y eut une autre assemblée dans le même lieu : elle étoit composée de beaucoup de prélats, de cardinaux & d'abbés : il n'est pas mention que l'affaire de l'abbé Henri y ait été agitée; mais peu après le cardinal Thomas ayant assemblé les religieux dans le chapitre, convainquit Henri de simonie, & enfin le 12. des calendes d'Avril, il le déposa à Paderborn en 1146. en présence d'un grand nombre d'abbés de Westphalie & de Saxe. Vers le même tems Wibauld reçut ordre de l'empereur d'aller à Rome, & ayant appris en chemin que le pape Lucius étoit mort, il en fut si affligé, qu'il en tomba dangereusement malade. Il apprit à son retour que l'abbaye de Corbie avoit un nouvel abbé : mais celui-ci mourut la même année, & les troubles recommencerent dans cette abbaye. Pour y apporter remede, on crut qu'il falloit donner la place du défunt à Wibauld même, qui fut en effet élu abbé de Corbie le jour de devant les calendes de Novembre de la même année 1146. Wibauld eut beaucoup de peine à se rendre; mais enfin s'étant soumis, il se rendit à Corbie le 18. Décembre. Il y fut reçu avec de grands témoignages de joie, & fit voir par toute sa conduite & par les grands biens qu'il fit à cette nouvelle abbaye, qu'il étoit digne d'y commander. Il eut part depuis ce tems-là comme auparavant à toutes les grandes affaires qui se passerent dans l'Empire, il fut de toutes les assemblées importantes avec les princes, il fut chargé de nouvelles négociations, & malgré son goût qui le portoit toujours à la retraite, il fut souvent obligé d'en sortir pour être utile aux autres par ses conseils, son crédit, & la vénération que l'on avoit pour lui. Il fut envoyé entr'autres en 1155. vers

l'empereur de Constantinople Paleologue ; & cette légation fut à peine finie en 1156. que quelques mois après l'empereur Frederic l'envoya de nouveau à Constantinople. Wibauld s'acquitta heureusement de cette nouvelle légation ; mais comme il en revenoit en 1157. il fut empoisonné, comme on le croit, & mourut dans cette partie de l'Asie mineure, que l'on appelloit autrefois la Paphlagonie le 19. de Juillet de la même année. Son corps fut transferé quelque tems après à Stavelo, & l'on trouve cette épitaphe en son honneur dans les annales de Corbie.

WICBALDUS *Deo & Ecclesiæ*
Qui vixit, dum vixit inter mortales omnium abbatum felicissimus,
Summo pontifici, imperatori, & principibus carissimus,
Exuvias corporis sui hic deposuit,
Universæ posteritati ob pietatem, diligentiam & singularem Zelum,
Maxime & perpetuò commendandus.
Tu qui post eum sedebis, fac idem & Vives.

Nous avons 441. lettres de l'abbé Wibauld, que les PP. DD. Martenne & Durand ont publiées dans le tome 2. de leur *Collectio amplissima veterum monumentorum*, &c. outre plusieurs actes, diplomes, &c. que l'on trouve dans le même recueil en differens endroits. Ces lettres sont très-utiles pour l'*histoire ecclésiastique, monastique & civile de ce tems-la*, & l'on en peut tirer de grandes lumieres. Il faut aussi les consulter pour apprendre l'histoire de la vie de Wibauld, & c'est de ces monumens que les éditeurs ont tiré en partie celle qu'ils ont donnée avant ces lettres dans le même recueil, & qui est très-curieuse.

WICBODUS, nommé aussi WIGBAULD, vivoit dans le VIII. siecle, & fut connu & estimé de Charlemagne. Il fit à la priere de ce prince des questions sur la Genese, & sur les autres livres suivans de l'écriture, dont Charlemagne faisoit tant de cas, que c'étoit un des ouvrages dont il faisoit le plus d'usage. Il est intitulé : *Quæstiones in Octateuchum*. Plusieurs auteurs qui avoient entendu parler de ces questions manuscrites, en faisoient d'autant plus d'estime, qu'elles passent pour un tissu des écrits des peres de l'église, dont l'auteur emprunte souvent les propres paroles. Mais les PP. DD. Martenne & Durand, après avoir examiné serieusement cet ouvrage, qui se trouve manuscrit dans le monastere de S. Maximin de Treves, se sont apperçus que la plus grande partie des questions sur la Genese ne sont presque mot à mot qu'une copie de ce que S. Jerôme & S. Isidore ont écrit sur ce livre, & que les questions sur les livres suivans ne sont qu'une copie du texte d'Isidore. Ainsi ils n'ont pas jugé à propos de faire imprimer cet ouvrage, qui n'eût été qu'une repetition de ce que l'on a déja : ils se sont contentés seulement de publier dans le IX. tome de leur *Collectio amplissima*, &c. les questions sur quelques-uns des premiers chapitres de la Genese. A l'égard de l'auteur, on ne sçait si c'est le même que ce Wigbauld qui fut notaire de Charlemagne, sous les archichanceliers Ithier ou Radon, ou ce Widbauld que le même prince fit gouverneur du Perigueux vers l'an 778. ou quelque autre.

WICHARD (George) ministre Ecossois, se laissa entraîner dans les sentimens de Luther, étant dans l'université de Cambridge, & les précha, malgré les défenses qu'on lui en fit, lorsqu'en 1544. il fut revenu dans sa patrie, tant à Dundée qu'ailleurs. Comme on vouloit punir sa hardiesse, Cockburne d'Ormeston, homme de distinction, le retira chez lui dans une maison de campagne, à huit milles d'Edimbourg. David Beton, cardinal & archevêque de S. André, demanda souvent qu'on le remît entre ses mains, & sur les refus réiterés qu'on lui en fit, il vint lui-même le demander en 1546. avec les comtes d'Arran & de Lothwel ; & lui ayant été livré, il le fit resserrer dans le château de S. André. Le 27. Fevrier 1547. une assemblée d'évêques convoquée par le cardinal, lui fit son procès, & le condamna au feu comme opiniâtre dans des sentimens impies & très-dangereux. Le comte d'Arran, pour lors regent d'Ecosse, envoya ordre de suspendre la procedure, mais Wichard fut exécuté. C'étoit un homme fort entêté dans ses opinions, & qui affectoit une sagesse & une moderation qu'il n'avoit pas. * M. de Thou en parle au livre III. de son histoire. M. de Larrey, dans son *histoire d'Angleterre, tome I.* Buchanan, dans son *histoire d'Ecosse*, & plusieurs autres.

WICHARLEY, (N.) poëte Anglois sous le regne de Charles II. dans le XVII. siecle, osa déclarer sa passion pour celle même que ce prince distinguoit entre ses maîtresses. Il a passé sa vie dans le plus grand monde, il en connoissoit parfaitement les vices & les ridicules, & il les a peints du pinceau le plus ferme, & des couleurs les plus vraies. Il a fait un Misantrope qu'il a imité de Moliere, & l'on prétend que les traits qu'il y a employés, sont encore plus forts & plus hardis. Mais ils ont moins de finesse & de bienséance : Sa piece, ajoute-t-on, est cependant plus intéressante, & l'intrigue en est ingenieuse. Il faut dire encore que les mœurs y sont violées presque par tout. Wicharley a encore tiré de Moliere une piece, non moins singuliere & non moins hardie, c'est une espece d'école des femmes. Mais ce n'est sûrement pas l'école des bonnes mœurs au jugement même du sieur Arouet de Voltaire dont la censure sur cette matiere n'est pas à rejetter. * *Voyez* la dix-neuviéme des *Lettres philosophiques* qu'il a données en 1734. *in-12.* & dans lesquelles on trouve bien des maximes qu'un Chrétien instruit n'approuvera jamais.

WICLEF. (Jean) *Additions & corrections sur son article*. Il se nommoit proprement *Wiclif*, du nom de sa patrie en la province d'Yorck. Il nâquit non vers 1324. mais en 1324. même, & fut élevé dans le college de Merton à Oxford. Il se fit connoître en 1356. par son traité du dernier siécle contre les beneficiers ; plus encore en 1360. par un écrit contre les religieux mendians. Vers le même tems il fut fait président du college de Balial, & curé de Sylingham, puis en 1365. président du college de Cantorbery. Destitué de cette charge, par une bulle du pape, il se retira à Oxford, où les leçons de théologie qu'il fit, exciterent du bruit. En 1375. il fut fait chanoine d'Aust, dans l'église collegiale de Wesbury, & curé de Lutter-Wort. Enfin attaqué d'une paralysie qui dura deux ou trois ans, il mourut le 2. non le 31. de Decembre de l'an 1384. *Voyez* le détail de ses erreurs & de leur condamnation *à son article dans le Moreri, édition de 1732.* En 1733. M. Lewis ministre de Mergare en Angleterre, & chapelain du lord Malton, a fait imprimer à Londres une traduction du nouveau testament faite par Wiclef en 1379. ou 1380. & qui n'avoit point encore été imprimée. Il en prend occasion de rapporter quelques circonstances de cet écrivain, dont il paroît qu'il a approfondi la vie. *Ce que nous venons de dire en est extrait.*

WICQUEFORT, (Joachim ou Abraham) Hollandois de naissance, quitta jeune sa patrie, & vint en France où il chercha à s'avancer. On le fit connoître de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma son résident à la cour de France. Il demeura dans ce poste pendant trente-deux ans, après lesquels il tomba dans la disgrace du cardinal Mazarin, qui l'accusa d'avoir écrit en Hollande des avis secrets sur sa famille, & plusieurs historiettes de la cour, & au sujet des amours du feu roi Louis XIV. M. de Wicquefort d'ailleurs trop attaché à la maison de Condé, que le cardinal n'aimoit pas, & qui déplaisoit d'ailleurs à M. le Tellier, n'eut rien qui put le défendre contre la disgrace, où il se vit précipité. On lui signifia en 1658. de quitter la cour & le royaume, lorsque M. de Brand eut reçu la qualité d'envoyé de l'électeur de Brandebourg. Mais avant le terme fixé pour son départ, il fut arrêté & conduit à la Bastille. Il n'en sortit en 1659. que pour être mené jusqu'à Calais. Mais trois mois après le cardinal Mazarin lui écrivit pour l'engager à revenir, avec

promesse de lui donner une pension annuelle de mille écus, qui lui fut en effet exactement payée, jusqu'à ce que la guerre qui éclata entre la France & les Hollandois, le privât de cet avantage. Wicquefort témoigna toujours un grand dévouement pour la France, & le comte d'Estrades à qui il étoit aussi attaché, s'en servit utilement auprès de dom Etienne de Gamarra,& eut tant de confiance en lui, que dans ses lettres à M. de Lionne, on voit qu'il s'en rapportoit à celles de M. Wicquefort. Celui-ci fut protegé en Hollande par Jean de Wit, pensionnaire de cette république, & M. Wicquefort entreprit pour l'obliger d'écrire l'histoire de Hollande jusqu'à son tems. L'impression de ce grand ouvrage étoit déja commencée lorsque l'auteur, accusé d'une correspondance secrette avec les ennemis de l'état, fut arrêté & mis en prison. Le fondement de cette accusation étoit, qu'il avoit vendu au chevalier Williamson, ambassadeur d'Angleterre, les originaux des avis secrets que milord Howard espion des Hollandois en Angleterre, avoit écrits en Hollande, & que l'on avoit confiés à Wicquefort pour les traduire. Howard & lui manquerent de perdre la tête pour cette affaire, & il ne servit de rien au dernier de prétendre qu'il étoit au service de la maison de Lunebourg, il eût été fait mourir si les Hollandois n'eussent déclaré qu'on agiroit envers lui de la même maniere dont Howard seroit traité en Angleterre;& comme celui-ci eut la vie sauve, Wicquefort fut seulement condamné à une prison perpetuelle. Son fils ayant eu une copie de ce jugement, la fit imprimer en Allemagne avec des notes en 1676. & adressa cette piece aux plénipotentiaires assemblés à Nimegue, en les suppliant de prendre la défense de son pere, & de regarder son élargissement comme une affaire qui les regardoit. Mais soit qu'ils ayent refusé d'agir, soit qu'ils n'ayent pu rien obtenir, M. Wicquefort demeura en prison jusqu'à l'onze de Fevrier 1679. qu'une de ses filles trouva le moyen de le sauver dans le tems qu'il alloit être transferé à Lœwenstein, où l'on avoit dessein de le resserrer davantage. Il se refugia à la cour dn duc de Zell: mais n'y trouvant pas toute la protection qu'il y attendoit, il se retira en 1681. Lorsqu'il fut fait prisonnier en Hollande, il étoit résident des ducs de Brunswick, Lunebourg, &c. à la Haye, & en même tems translateur de l'état, c'est-à-dire, secretaire interpréte des états généraux pour les dépêches étrangeres. Il perdit ces postes lorsqu'il fut emprisonné, & ne les recouvra point après sa retraite. Pendant sa prison il composa ses *Memoires touchant les ambassadeurs & les ministres publics par L. M. P.* c'est-à-dire, par *le ministre prisonnier*, & cet ouvrage fut imprimé sous le titre de Cologne en 1677. *in-12.* Le but de l'auteur est de montrer que le traitement qu'on lui avoit fait, étoit contraire au droit des gens, & aux privileges des ministres publics. Un Wallon, nommé Gallardi, entreprit de refuter cet ouvrage; mais il y réussit fort mal. Sa critique est intitulée: *Reflexions sur les Memoires pour les ambassadeurs, & réponse au ministre prisonnier: avec des exemples curieux & d'importantes recherches*, à Villefranche en 1677. *in-12.* Les *Memoires* de M. de Wicquefort ont été plusieurs fois réimprimés avec des augmentations de sa façon. Dès 1656. M. de Wicquefort publia une traduction françoise du voyage de Moscovie & de Perse, écrit en allemand par Adam Olearius, & cette traduction parut en deux volumes *in-4°.* à Paris. Dans l'édition de 1659. *in-4°.* à Paris deux volumes, il ajouta une traduction de la relation allemande du voyage de Jean Albert de Mandeslo ou Mandelslo aux Indes orientales. En 1663. il donna aussi en françois à Paris *in-4°.* la relation du voyage de Perse & des Indes orientales, fait par Thomas Herbert en 1626. & 1627. & écrite en anglois; & une traduction de la relation des revolutions arrivées au royaume de Siam en 1647. écrite en flamand par Jeremie Van-Uliet. En 1667. il publia en françois, à Paris, sur l'original espagnol, l'ambassade de dom Garcias de Silva Figueroa en Perse, depuis 1617. jusqu'en 1624. contenant la politique de ce grand empire,& une relation de la Perse & des Indes. En 1663. il avoit fait imprimer à Amsterdam le *Thuanus restitutus, sive sylloge locorum variorum in historia illustrissimi viri Jacobi Augusti Thuani hactenus desideratorum*, *in-12.* Ce recueil est non seulement fort confus, mais aussi très-défectueux, comme le remarque M. Titius dans l'écrit intitulé: *Viri illustris Jacobi Augusti voluminum historicorum recensio*, imprimé d'abord à Dantzic *in-4°.* & réimprimé en Hollande, *in-12.* sous le nom de Dantzic en 1685. Le meilleur ouvrage de M. de Wicquefort, est celui qui est intitulé: l'*Ambassadeur & ses fonctions*, qui fut imprimé à la Haye en deux volumes *in-4°.* en 1681. & que l'auteur avoit promis dans ses *Memoires*, dont on a parlé plus haut. Ce livre est bon & fort curieux; on l'a réimprimé en France depuis quelques années sous le titre de *Hollande*. A l'égard de son histoire de la république de Hollande, qu'il avoit entreprise, comme on l'a dit, à l'honneur du pensionnaire Jean de Wit, il l'avoit commencée avant sa prison,& la continua durant sa captivité, & elle devoit composer deux volumes *in-folio*, avec six autres, pour les actes publics. Mais cet ouvrage n'a point été achevé, & le manuscrit de ce qu'il avoit fait après avoir été enlevé & vendu, il en parut un premier tome à la Haye en 1719. c'est tout ce que l'on en a d'imprimé. Il ne faut pas confondre avec ce Wicquefort un autre JACQUES de Wicquefort, chevalier de l'ordre de saint Michel, conseiller du landgrave de Hesse, & son resident auprès des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont la correspondance avec Gaspard Barlée fut imprimée à Amsterdam en 1696. * *Voyez* Burnet, *Memoires historiques de la grande Bretagne*; Pufendorf, *de rebus Brandeburg. lib. 7.* Presbenta, *de jure legationis*; Basnage, *Annales des Provinces-Unies*: les ouvrages mêmes *cités dans cet article*; & les *Lettres* de Bayle, avec les notes de M. Desmaiseaux, *pages 138. 173. 780. & 781.* &c.

WIGGERS (Jean) né à Diest, ville de Flandres dans le Brabant, à environ quatre lieues de Louvain, l'an 1571. le 27. de Decembre, étoit d'une honnête famille qui a rempli des postes considerables dans la ville. Il fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, d'où il alla à Louvain pour s'y appliquer aux plus hautes sciences. Il fit son cours de philosophie dans le college du Lys, dont il fut le premier en 1590. & le quatriéme de toute la promotion dans les écoles des arts, Jacques Janson, homme fort estimé pour son erudition & sa pieté, le reçut ensuite dans le college du pape, où il fit son cours de théologie, & il s'y fit aimer & estimer par sa vertu, son assiduité infatigable au travail, la douceur de ses mœurs, & la facilité qu'il avoit à apprendre. Après avoir passé cinq ans dans ce college, on le chargea de professer la philosophie dans celui du Lys, & pendant quelques années qu'il exerça cet emploi, il acquit la bienveillance & l'estime, non-seulement de ses disciples, mais de tous ceux qui le connurent. Jean de Chapeauville, chanoine de l'église cathedrale de Liége, & vicaire général, homme connu par ses ouvrages: le fit venir à Liége, & lui donna la présidence du seminaire, & la charge d'y professer les saintes lettres. C'étoit en 1604. Wiggers s'acquitta de ce double emploi avec tant de distinction, que ce seminaire auquel on ne pensoit pas auparavant, brilla en peu de tems d'un éclat si grand, qu'on le louoit partout comme une excellente école, & que l'on s'empressoit de s'y rendre, & d'y envoyer des sujets. Wiggers fut élevé au doctorat en 1607. & vers l'an 1610. on le rappella à Louvain, où il fut d'abord président du college d'Arras,& environ un an après président du seminaire de Liége, aujourd'hui appellé college; que le sérénissime prince & évêque Ernest de Baviere venoit de voir établi à Louvain sous ses auspices. C'est à Wiggers que ce seminaire ou college doit la réputation qu'il eut en si peu de tems:& la beauté & les commodités de ses édifices que l'on y admire encore. Pendant vingt-sept ans qu'il a gouverné ces deux seminaires de Liége, tant celui qui est à Louvain, où il

fut le second président, que celui qui est à Liege où il présida le premier; on ne peut exprimer quels soins il s'est donné, quelle attention il a eue pour y faire fleurir également la pieté & la science ecclésiastique. Sous une si longue présidence il est sorti de cette double école, & sur-tout de celle de Louvain, un grand nombre de sujets qui ont dans la suite édifié & éclairé l'église par l'abondance & la solidité de la vertu, & par l'étendue & la pureté de leur doctrine. Pendant vingt-six ans qu'il a professé la théologie, ses travaux furent continuels, & il eut la consolation de voir sortir de son école un grand nombre de jeunes gens, qui sous ses yeux mêmes ont honoré le doctorat par leurs lumieres & leur pieté constante. Il leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus. Jamais homme n'a été plus ami de la paix, plus ardent pour les intérêts de l'église, plus sincere sectateur de la justice, plus zélé pour le bien public, plus attentif pour tout ce qui regardoit les avantages de l'état & de l'église, & en même tems plus humble, plus modeste, plus circonspect, pour ne point irriter l'amour propre des autres. Il a toujours mené une vie très-sobre & très-frugale jusqu'à sa mort arrivée le 29. de Mars de l'an 1632. à l'âge de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre de Louvain. Il avoit fait en latin des commentaires sur toute la somme de S. Thomas, dont on a imprimé de son vivant: ***Commentaria in primam secunda, de fine ultimo, Gratia, Legibus***, &c. ***in secundam secunda à quæstione L usque ad quæstionem XLVI. de virtutibus Theologicis, fide, spe & charitate***, &c. ***In tertiam partem à prima quæstione ad quæstionem XXVI. de Verbo incarnato. In secundam secunda a quæstione XLVII. usque ad quæstionem CLXXI. de jure & justitia cæterisque virtutibus cardinalibus***, &c. Le reste a été imprimé depuis sa mort. Comme il avoit enseigné plusieurs opinions fausses sur la probabilité, &c. on a corrigé sa théologie, de peur qu'elle n'égarât dans ces points ceux qui l'étudieroient. La méthode de Wiggers est claire & facile, son style est net & intelligible, mais sans ornement & sans fard: il ne cherchoit qu'à être utile, & non à écrire avec cet agrément qui plaît, mais dont les matieres qu'il traitoit, & qu'il a maniées avec toute la solidité desirable, est peu susceptible. C'est l'éloge qu'en fait Valere André dans sa bibliotheque Belgique, en latin, & que nous n'avons fait presque qu'extraire. Le portrait de Wiggers se voit dans la sale du seminaire à Liege.

WIGNEROD, *cherchez* VIGNEROT.

WILKINS. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à son article pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il nâquit en 1614. à Fausley, bourg près de Daventry, dans le comté de Northampton; fut aggregé à l'âge de treize ans au collége de la Magdelene à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts en 1634. & ayant reçu les ordres, entra au service du comte Palatin en qualité de chapelain. Le parlement lui donna en 1648. la surintendance du college de Wodham, & peu après il fut fait professeur en théologie.... Son discours sur la providence a été traduit en françois, & imprimé ainsi à Amsterdam en 1690. Son discours sur le don de la priere, a été de même mis en françois par le sieur de la Montagne, & imprimé à Quevilli en 1665.

WILLERAME, pieux & sçavant abbé de l'ordre de S. Benoît, est auteur d'un commentaire sur le cantique des cantiques, qu'il composa dans l'onziéme siécle. Lambecius qui a parlé fort au long de cet ouvrage dans le second livre de ses commentaires sur la bibliotheque de l'empereur, dit que cet écrit de l'abbé Willerame a été imprimé pour la premiere fois par les soins de Paul Merula, à Leyde l'an 1598. *in-8°.* & il a été suivi en cela par MM. Hickes, Cave, du Pin, & quelques autres. Mais ces habiles critiques n'ont pas connu une édition anterieure, qui est la premiere, & qui fut faite à Haguenaw par Guillaume Seltz l'an 1528. Ce fut Menrad Malther qui procura cette édition, dont les caracteres sont fort beaux, & qui la dédia à Conrad Peutinger, patrice d'Augsbourg, homme fort connu des sçavans. Lambecius a fait quelques autres fautes en parlant de la personne & de l'ouvrage de Willerame, qui sont relevées dans une dissertation sur ce sujet; laquelle fait partie des ***Amenités de la critique***, par dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* le tome premier de cet ouvrage, page 249. & suivantes.

WILLICH (Josse) né en Prusse, dans l'évêché de Warmerlandt en 1501. fut fait maître ou docteur en philosophie à Francfort sur l'Oder, & peu après il se mit à travailler sur les Bucoliques de Virgile, & fit imprimer des commentaires sur cet ouvrage de ce poëte. Il a enseigné quelque tems à Erfort publiquement; & en 1524. il fut declaré professeur en langue grecque à Francfort sur l'Oder. Enfin en 1541. on le fit docteur & professeur en médecine dans la même université. Il mourut en 1552. âgé de cinquante-un ans. Il a fait: ***Ars magica, hoc est, Coquinaria, de cibariis, ferculis, opsoniis, alimentis & potibus***, &c. à Zurich 1563. *in-8°.* ***Urinarum probationes illustrata scholiis medicis Hieronymi Reusneri, Leorini***, &c. à Basle 1582. & à Amsterdam 1688. Observations de médecine, en latin, sur l'ouvrage de Lactance, auteur ecclésiastique, ***de opificio Dei***, imprimées à Francfort sur l'Oder, en 1542. avec le traité d'Hippocrate, ***de genitura. Problemata de ebriorum affectionibus & moribus***, à Francfort sur l'Oder, 1543. ***Consilia medica***, en 1604. dans un recueil donné par Witrichius à Leipsic, *in-4°.* ***Commentarius anatomicus***, &c. à Strasbourg, 1544. avec un dialogue sur les sauterelles. ***Collectanea decerpta ex magno opere absconditorum sapientia Josephi del Medici Cretensis***, à Francfort 1636. * *Voyez* M. Manget, ***in bibliotheca scriptorum medicorum, libro XXI.*** &c.

WILLIS (Thomas) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Thomas Willis nâquit à Great-Bedwin, dans le comté de Wilt en Angleterre le 6. de Février 1622. Il apprit les élemens de la langue latine sous Edouard Sylvester, & alla en 1636. à Oxford, où Thomas Iles, chanoine de l'église de Christ, le reçut chez lui. Il y prit des degrés, & y fut reçu maître-ès-arts en 1642. Comme la garnison de cette ville tenoit pour le parti du roi, il se rangea de ce côté & prit les armes pour la défense de son prince, en même tems qu'il s'appliquoit à la médecine, son étude favorite. Il se fit recevoir bachelier en 1646. & lorsque Charles II. fut rétabli sur le thrône en 1660. il fut fait professeur de philosophie naturelle, pour remplir la chaire fondée par Guillaume Sedley, à la place de Jean Croff, qui fut alors chassé. Peu après il prit le degré de docteur en médecine, & fut un des premiers membres de la société royale qui se forma alors. Il quitta Oxford en 1666. & alla à Londres, où il devint bientôt un des plus fameux & des plus recherchés médecins de cette ville. Il y fut aggregé au college des médecins: mais l'estime que l'on avoit pour lui & qu'il meritoit, s'étant changée en jalousie, il essuya bien des chagrins qui abregerent ses jours. Il mourut à Londres le 21. de Novembre 1675. dans sa cinquante-quatriéme année, & fut enterré à S. Pierre de Westminster, auprès de Marie Fell sa premiere femme, fille de Samuel Fell, doyen de l'église de Christ à Oxford, qui étoit morte le dernier d'Octobre 1670. Tous les ouvrages de Willis ont été recueillis & imprimés par les soins de Gerard Blasius, docteur en médecine, & professeur à Amsterdam, en deux volumes *in-4°.* en 1682. à Amsterdam. On les avoit déja imprimés à Geneve en deux volumes *in-4°.* en 1676. On y trouve: 1. Ses deux dissertations latines, l'une sur la fermentation, l'autre sur les fiévres, déja imprimées à la Haye en 1659. à Londres en 1660. & avec des corrections & des augmentations de l'auteur en 1662. & plusieurs fois reimprimées depuis. La seconde ayant été attaquée par Edmond de Meara médecin de Bristol, membre du college des médecins de Londres, dans un livre latin imprimé à Londres en 1664. & à Amsterdam en 1667. fut défendue par Richard Lower, médecin célebre, qui fit imprimer sa défense à Londres en 1665. & à Amsterdam en 1666.

2. Une dissertation latine sur les urines, qui a été traduite en françois, à Paris 1682. *in-12.* 3. L'anatomie du cerveau, avec une description des nerfs, leur usage, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1664. à Amsterdam la même année, & en 1667. à Londres en 1670. & dans la bibliotheque anatomique de Manget. 4. Un traité latin de la raison du mouvement des muscles. 5. Un traité des maladies du cerveau & du genre nerveux, où il est parlé des maladies convulsives, & du scorbut, déja imprimé à Oxford en 1667. à Londres en 1668. à Amsterdam en 1669. 6. Un traité des maladies hysteriques & hypocondriaques, avec deux dissertations, l'une de l'inflammation du sang, l'autre du mouvement musculaire, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1670. & à Leyde en 1671. 7. Un traité complet de l'ame des brutes, ou de l'ame vitale & sensitive, &c. en latin, déja imprimé à Londres en 1672. & à Amsterdam en 1694. 8. Une pharmaceutique raisonnable, &c. en latin, qui avoit deja paru à Oxford en 1674. à la Haye en 1675. & dont la seconde partie ne fut donnée qu'après la mort de l'auteur, à Oxford en 1675. & à la Haye en 1676. par les soins de Jean Fell, qui a ajouté un court éloge de l'auteur, mais peu exact. Ces deux parties ont paru traduites en anglois en 1679. à Londres, *in-folio*, & retouchées en 1681. au même lieu, & encore en 1685. à Londres d'une autre traduction. Le seul ouvrage de Willis que l'on ne trouve point dans le recueil de ses écrits, est son moyen sûr & facile pour preserver de la peste, & de toute maladie contagieuse, & pour guérir ceux qui en sont attaqués, en anglois 1690. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses* : & le journal des sçavans du 20. de Juillet 1676. &c.

WILMOT (Jean) comte de Rochester, né à Ditchley dans le comté d'Oxford en 1648. ayant perdu son pere en 1660. fut élevé sous la direction de sa mere, & donna dès son enfance des marques d'un génie sublime. Après avoir appris la langue latine, il étudia les sciences à Oxford ; mais il se livra peu après aux plaisirs, & abandonna pour eux l'étude qu'il avoit tant aimée. A l'âge de 18. ans, étant de retour de ses voyages, il alla à la cour, où son esprit, ses belles manieres, sa figure & ses autres qualités le firent aimer & estimer. Il servit à l'armée sous le comte de Sandvich & Edouard Spragges & donna de grandes preuves de son courage. Revenu à la cour il y participa à sa mollesse, & devint très-voluptueux. Une affaire fâcheuse l'ayant obligé de se cacher, il se métamorphosa en operateur Italien, dressa son théatre à la rue de la Tour de Londres, & ne fut pas reconnu, même par ses meilleurs amis, ou au moins ceux-ci affecterent de ne le pas reconnoître. Il fit, dit-on, en cet état quelques cures heureuses, peut-être peu difficiles, & il se servit de la confiance qu'on lui témoignoit pour répandre l'Athéïsme qu'il professoit, & pour séduire des génies foibles & déja corrompus. Il se moquoit de la vertu & de la pieté, & parloit d'une maniere si satyrique que le roi l'éloigna enfin de la cour. Le duc de Buckingham obligé aussi de se retirer, s'associa avec lui, & ils louerent une hôtellerie où ils se livrerent à toute sorte de debauches. Cependant le roi leur ayant accordé leur grace, Wilmot retourna à la cour, où il entra si avant dans la faveur des dames, qu'il débaucha une maitresse du roi. Ses excès l'ayant épuisé, il commença à penser plus sérieusement. Il reconnut l'immortalité de l'ame, qu'il avoit toujours traité de chimere, & les entretiens qu'il eut avec M. Burnet acheverent de le convaincre de l'existence d'un Dieu, & de la nécessité d'une religion. Malheureusement celle de son docteur ne pouvant conduire au salut, il adopta avec ses sentimens ses préjugés, & mourut ainsi devenu honnête homme, mais toujours ennemi de la véritable église, le 26. de Juillet 1680. âgé seulement de 33. ans. Sa mort arriva au parc de Woodstock. La collection de ses poësies & de ses satyres a souvent été imprimée. M. de Saint-Evremont a écrit sa vie dans une lettre adressée à la duchesse de Mazarin, qui se trouve à la tête des œuvres de Wilmot même : & M. Burnet a écrit aussi l'histoire de sa vie & de sa conversion, qui a été traduite & imprimée en françois. * *Consultez* ces écrits.

WIRTEMBERG. *Additions pour cette généalogie rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DE WIRTEMBERG, dite de STUTTGARD, *aînée de toutes.*

XXI. FREDERIC-LOUIS prince hereditaire de Wirtemberg-Stuttgard, est mort à Ludwigsbourg le 25. Novembre 1731. dans la trente-troisiéme année de son âge, étant né le 14. Décembre 1698. Il n'a point laissé de posterité masculine. Outre le fils *qui est rapporté dans la généalogie*, & qui est mort, il avoit encore eu *Louise-Frederique* de Wirtemberg, née le 3. Février 1722.

PREMIER RAMEAU sorti de la branche de STUTTGARD.

XX. CHARLES-ALEXANDRE duc de Wirtemberg, né le 24. Janvier 1684. chevalier de l'ordre de la toison d'or, maréchal de camp général des armées de l'empereur, gouverneur général de la Servie & de la ville de Bellegrade, a été marié le premier Mai 1727. avec *Marie-Auguste*, fille d'*Anselme-François* prince de la Tour & Tassis, & du S. Empire, général hereditaire des postes de l'empire & des Pays-bas Autrichiens, & de *Louise-Anne-Françoise*, née princesse de Lobkowitz, duchesse de Sagan, & en a eu *Charles-Auguste-Eugene-Louis-François-Frederic-Alexandre-Jean-Nepomucene* de Wirtemberg, né à Bruxelles le 11. Février 1728. batisé dans la même ville pour les cérémonies, le 26. Décembre 1731. & tenu sur les fonts au nom de l'empereur ; *Eugene-Louis-Adam-Jean-Nepomucene-Joseph-Raphael* de Wirtemberg, né à Bellegrade le 31. Août 1729 ; *Louis-Eugene-Jean-Gaspard-Melchior-Balthasar-Adam* de Wirtemberg, né à Francfort le 6. Janvier 1731 ; & un quatrième fils, né à Ludwisbourg le 21. Janvier 1732.

XIX. FREDERIC-CHARLES duc de Wirtemberg, second fils du duc EVERARD VIII. &c. *Christine-Charlotte* de Wirtemberg-Stuttgard, qui étoit restée veuve le 7. Janvier 1723. de *Guillaume-Frederic*, margrave de Brandebourg-Anspach, est morte le 27. Décembre 1729. dans la trente-sixiéme année de son âge, étant née le 20. Août 1694.

BRANCHE DE WIRTEMBERG-MONTBELLIARD.

Il faut corriger le dernier degré de cette branche ainsi qu'il suit.

XIX. LEOPOLD-EBERHARD duc de Wirtemberg-Montbelliard, chevalier de l'ordre de l'éléphant, né le 21. Mai 1670. suivit dès sa plus tendre jeunesse en Silesie le duc son pere, qui étant depouillé par la France, à cause des guerres, de sa principauté de Montbelliard, se refugia auprès du duc de Wirtemberg-Oëls, son gendre. Ensuite voyageant en Allemagne, & passant par les états de Wirtemberg en 1681. il y fut arrêté prisonnier par les ordres du duc Frederic-Charles de Wirtemberg, alors administrateur de Stuttgard, & ne recouvra sa liberté qu'après trois mandemens imperiaux des 3. Octobre 1681. 14. Mai & 9. Octobre 1682. par le dernier desquels le duc de Baviere étoit chargé d'entrer à main armée dans les états de Wirtemberg-Stuttgard pour forcer le prince administrateur à la lui rendre. Depuis il entra au service de l'empereur, & fit plusieurs campagnes en Hongrie à la tête d'un régiment d'infanterie. Il commandoit dans la ville de Tockaï, lorsqu'en 1693. elle fut bloquée par les Turcs. Il leur fit lever le blocus ; & les força à repasser la Save. Il mourut dans son château de Montbelliard le 25. Mars 1732. dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Ce prince eut trois concubines ; *la premiere fut* Anne-Sabine *Hedwiger*, *comtesse de Sponeck*, *fille de* Jean-Georges *Hedwiger*, *habitant de la ville*

ville de Lignitz en Silesie, *& d'*Anne-Rozine *de Pogrell*, *fille d'un gentilhomme Polonois de la famille de Bersdorff.* Anne-Sabine *Hedwiger étoit sœur de* Georges-Guillaume *Hedwiger*, *comte de Sponeck excellent officier*, *qui s'avança dans le service*, *& qui mérita par ses belles actions d'être élevé par l'empereur le 2. Août 1701. avec toute sa famille de l'un & de l'autre sexe, à la dignité comtale de l'empire avec changement de leur nom de* Hedwiger *en celui de* Sponeck. Le prince de Montbelliard fit divorce avec elle comme avec sa femme légitime, le 6. Octobre 1714. Il en fit dresser l'acte par son consistoire, par lequel il lui assura une rente viagere de 5000. liv: avec une résidence, aux châteaux de Montbelliard ou de Blamont, outre les fiefs & les autres biens en fonds qu'il lui avoit donnés. Il avoit eu d'elle Leopold-Eberhard, *comte de Sponeck*, *né en Allemagne avant le prétendu mariage de sa mere*, *le 30. Mars 1695. & mort le 7. Mars 1709. à Montbelliard*, *où il fut enterré sous le nom de* Sponeck, *après avoir été page du prince son pere :* Leopoldine-Eberhardine, *comtesse de Sponeck*, *batisée le 15. Février 1697. depuis mariée par son pere le 31. Août 1719. avec* Charles-Leopold *Sandersleben*, *comte de Coligny*, *fils de sa seconde concubine :* GEORGES-LEOPOLD, *comte de Sponeck*, dont on parlera ci-après ; *&* Charlotte-Leopoldine, *comtesse de Sponeck*, *née le 14. Décembre 1700. & morte le 3. Février 1703.* La seconde concubine & maîtresse favorite du prince de Montbelliard *fut* Henriette-Hedwige *baronne de l'Esperance*, *fille de* Jean-Christophe *de l'Esperance*, *tué au siege de Bude en Hongrie, étant capitaine de cavalerie avec brevet de lieutenant-colonel*, *après trente-un ans de service*, *& sœur de* Jean-Gaspard *baron de l'Esperance & du S. Empire*, *successivement lieutenant au regiment de Pollant*, *général adjudant du général Hesller*, *& capitaine d'une compagnie au régiment du prince de* Wirtemberg-Montbelliard, *qui après quatorze ans de service fut honoré avec ses sœurs du titre & dignité de* baron du S. Empire, *par un décret imperial du 11. Septembre 1700. Elle mourut le 9. Novembre 1707. & fut inhumée le 12. suivant dans l'église du château de Montbelliard. Elle avoit été mariée en 1697. avec* Jean-Louis *Sandersleben.* Le prince de Montbelliard qui avoit fait ce mariage pour cacher au duc son pere son commerce avec cette femme, après la mort de son pere arrivée en 1699. fit dissoudre ce mariage, après quoi Henriette Hedwige devint publiquement sa maîtresse. *Il eut d'elle* Charles-Leopold, Ferdinand-Eberhard, *&* Eleonore-Charlotte, *nés pendant le mariage de leur mere avec* Sandersleben ; Eberhardine *&* Leopoldine-Eberhardine, *nées depuis la dissolution du mariage. Il avoit encore eu d'elle* Elisabeth, *née le premier Mai 1702. & batisée le 3. dans l'église du château de Montbelliard, laquelle mourut en bas âge. Ces cinq enfans furent appellés* barons & baronnes de l'Esperance, *du nom de leur mere jusques en 1716. que le prince de Montbelliard fit prendre aux trois premiers le surnom de leur pere putatif*, Sandersleben, *légitima les deux dernieres comtesses de Sponeck*, *comme ses filles* naturelles, *adopta les trois premiers*, *& fit donation à tous les cinq du comté de Coligny & autres terres qui lui étoient venues de défunte* Anne *de Coligny*, *sa mere*, *leur accorda en même tems le titre & la dignité de* comtes *&* comtesses. *Comme ces biens étoient sous la domination de France*, *pour mettre ces enfans à couvert du droit d'aubaine*, *il fit présenter une requête au roi pour les trois premiers, comme enfans de* Jean-Louis *de Sandersleben*, *aux fins d'obtenir des lettres de naturalité. Il demanda la même chose pour les deux dernieres filles*, *qu'il qualifia par sa requête de ses filles* naturelles *& de* damoiselles de Coligny. *Les lettres de naturalité des uns & des autres furent expediées au mois de Juin 1716. Le prince de Montbelliard obtint encore au mois de Février 1718. trois nouvelles lettres patentes du roi en faveur de ces enfans*, *les premieres portant confirmation de l'adoption par lui faite des trois premiers enfans appellés* les Sandersleben ; *les secondes confirmant la* legitimation *par lui faite des deux dernieres filles : & les troisiémes portant confirmation de la donation qu'il leur avoit faite du comté de Coligny & autres terres. Depuis il maria l'aîné sous le nom de* Charles-Leopold de Sandersleben, *comte de Coligny*, *le 31. Août 1719. avec* Leopoldine-Eberhardine, *comtesse de Sponeck*, *sa fille* naturelle, *&* d'Anne-Sabine *Hedwiger sa premiere concubine*, *ayant déja marié le 22. Février 1719.* Eleonore-Charlotte *de Sandersleben*, *comtesse de Coligny*, *sœur de* Charles-Leopold, *avec* George-Leopold, *comte de Sponeck*, *frere de* Leopoldine-Eberhardine. La troisiéme concubine du prince de Montbelliard *fut* Elisabeth-Charlotte *de l'Esperance*, *baronne du S. Empire*, *sœur puînée de* Henriette-Hedwige *de l'Esperance*, *maîtresse avant elle de ce prince. Il épousa publiquement cette derniere le 15. Août 1718. Il eut d'elle*, *tant avant qu'après l'avoir épousée*, Henriette-Hedwige, *née le 22. Avril 1711 :* Leopold-Eberhard, *né le 28. Juillet 1712 :* Georges, *né le 8. Novembre 1714 & mort avant son pere :* Charles-Leopold, *né le 1. Mai 1716 :* Elisabeth-Charlotte, *née le 31. Décembre 1717. & batisée le 4. Janvier 1718 : &* Georges-Frederic, *né le 16. Août 1723. & batisé le 18. suivant dans l'église de la cour & du château de Montbelliard.* Le prince de Montbelliard voulant pourvoir à la subsistance des enfans qu'il avoit de ces trois femmes, se transporta huit ans avant sa mort au lieu de Wilbade dans le Wirtemberg, où il conclut le 18. Mai 1715. un traité avec Eberhard-Louis, duc regent de Wirtemberg-Stuttgart, par lequel celui-ci promit une fois pour toutes, & en général au cas qu'après la mort du duc de Montbelliard il eût la principauté de Montbelliard & les neufs seigneuries qui en dépendent, de fournir un fonds de 12000. florins du Rhin, de revenu annuel des biens de Montbelliard, à titre de fief féminin pour les trois sortes d'enfans procréés par S. A. S. de Montbelliard, à partager de maniere que la comtesse de Sponeck & les deux enfans qui lui restoient, seroient duement investis par le duc de Wirtemberg d'une portion qui seroit de 4000. florins du Rhin de revenu ; les cinq enfans restans de feue Henriette-Hedwige baronne de l'Esperance, de la seconde portion aussi de 4000. florins du Rhin de revenu, & Elisabeth-Charlotte baronne de l'Esperance, avec ses deux enfans procréés du duc de Montbelliard, & ceux qu'il pourroit procréer avec elle à l'avenir, de la troisiéme portion aussi de 4000. florins du Rhin de revenu, au moyen de quoi tous ces enfans seroient entierement exclus de toutes autres prétentions, sous quelque prétexte que ce fût.

GEORGES-LEOPOLD, *comte de Sponeck*, *batisé le 12. Décembre 1697. fils de* LEOPOLD-EBERHARD, *duc de Wirtemberg-Montbelliard*, *& d'*Anne-Sabine *Hedwiger*, *comtesse de Sponeck*, *fut introduit en 1706. à Montbelliard avec son frere aîné mort trois ans après*, *& sa sœur. Il fut d'abord page du prince son pere*, *qu'il accompagna à Vienne en cette qualité. Ensuite il fut son gentilhomme*, *& fut marié le 22. Février 1719. avec* Eleonore-Charlotte, *comtesse de Coligny*, *fille de noble* Jean-Louis *de Sandersleben*, *& de feue noble dame* Henriette-Hedwige *baronne de l'Esperance*, *seconde concubine de son pere. Depuis il prétendit que le prince son pere &* Anne-Sabine *Hedwiger sa mere avoient été mariés ensemble le premier Juin 1695. au village de Rejowitz dans la grande Pologne*, *& qu'il appuya d'un certificat du ministre du lieu en date du 3. Juillet 1720. & pour prouver encore sa naissance, il rapporta un certificat d'un ci-devant ministre Lutherien de l'église de Festemberg en Silesie*, *portant qu'étant diacre de cette église*, *il avoit batisé le 12. Décembre 1697. un enfant mâle*, *qui fut nommé* Georges-Leopold, *dont le pere étoit S. A. S.* Leopold-Eberhard *duc de Wirtemberg*, *& sa mere* Anne-Sabine *Hedwiger* ; *mais l'acte de ce batême ne se trouvoit point inscrit sur les registres de cette paroisse. Fondé sur ces actes*, *il prit du consentement du duc & prince de Montbelliard son pere*, *le titre & la qualité de* prince hereditaire de Montbelliard *que son pere lui-même lui avoit fait donner dans des lettres patentes de* naturalité, *qu'il avoit obtenues du roi au mois d'Août 1719. tant en faveur de la baronne de l'Esperance*, *qu'il avoit épousée & de ses enfans*, *qu'en faveur du comte de Sponeck & de sa sœur*, *les uns & les autres ayant été quali-*

fiés par ces lettres de princes *&* princesses, *de* cousins *&* cousines *de S. M. le duc regent de Wirtemberg ayant eu connoissance de ces lettres, fit représenter au roi par un de ses ministres la surprise qui avoit été faite à S. M. & le fit supplier de faire rayer ces qualités de* prince *&* princesses, *attendu le préjudice qu'elles pouvoient causer à sa maison par rapport à la principauté de Montbelliard. Le prince de Montbelliard s'étant pareillement présenté à la cour pour soutenir ses prétentions, il leur fut declaré de la part du roi, que dans cette contestation s'agissant de regler entre deux princes de l'Empire l'état personnel des enfans du duc de Montbelliard, S. M. n'en pouvoit connoitre, & qu'ainsi elle en renvoyoit la décision à l'empereur & au conseil aulique. En consequence de ce renvoi, le duc de Wirtemberg obtint un rescrit au conseil aulique le 8. Novembre 1721. qui cassoit & annuloit les titres & qualités données tant à la baronne de l'Esperance & à ses enfans, qu'à ceux de la comtesse de Sponeck. Le duc de Montbelliard forma opposition à ce rescrit, & envoya à Vienne le comte de Sponeck son fils, accompagné d'un de ses ministres, pour y défendre ses prétentions. Ce comte qui se faisoit appeller* le prince hereditaire de Montbelliard, *voulut se présenter à l'audience de l'empereur sous ce nom: mais cet honneur lui fut refusé, & il n'y fut admis que comme simple particulier. Il revint à Montbelliard sur la fin de l'année 1722, & le duc de Montbelliard son pere étant mort le 25. Mars 1723. il se mit d'abord en possession de son état, s'étant fait donner les clefs du château de Montbelliard, & s'étant fait prêter serment de fidelité par la garnison & par tous ceux qui se trouverent dans la place: mais peu de jours après le duc regent de Wirtemberg ayant envoyé ses troupes devant le château de Montbelliard pour en faire le siege, le comte de Sponeck capitula avec les officiers du duc de Wirtemberg, & leur remit la souveraineté de Montbelliard. Cependant le conseil aulique de l'Empereur & de l'Empire rendit le 8. Avril 1723. un decret, par lequel il fut ordonné que les qualités de princes &* princesses *prises par les enfans de la comtesse de Sponeck, aussi bien que par la baronne de l'Esperance & ses enfans, seroient rayées dans tous les actes, tant publics que particuliers, où il en auroit fait mention, les enfans de l'une & l'autre declarés* inhabiles & incapables de succeder ni à la dignité de prince leur pere, ni à ses états & fiefs immédiats de l'empire, la signature, faite par *Georges-Leopold*, comte de Sponeck, en qualité de prince, dans une lettre écrite à l'empereur le 24. Juillet 1722. annulée, & que cette piece lui seroit renvoyée avec réprimande. *Ce decret fut suivi d'un second en date du 16. Avril 1723. qui ordonnoit qu'*une autre lettre écrite à l'empereur par le même comte de Sponeck le 29. Mars précédent, sous le sceau & sous les armes de Wirtemberg, lui seroit pareillement renvoyée avec censure. *En consequence de ces decrets, les ministres de Wirtemberg en France supplierent le roi de vouloir bien aussi annuler les qualités de* princes *&* princesses *inserées dans les lettres patentes de 1719. à quoi le roi ayant eu egard, il fut ordonné par arrêt du conseil du 11. Septembre 1723. que* ces lettres seroient rapportées pour être réformées, quant aux qualités de *princes & princesses*, à peine d'être déchus de la dispense du droit d'aubaine. *La même chose fut encore ordonnée par un autre arrêt du conseil d'état du roi le 8. Juin 1725. Après la mort du duc de Montbelliard, le comte de Sponeck avoit demandé au parlement de Besançon en qualité de* fils ainé du défunt, *&* de prince hereditaire, d'être envoyé en possession des terres qu'il avoit laissées en Franche-Comté. *Le duc de Wirtemberg fit évoquer cette demande devant le roi par arrêt du mois de Janvier 1724.* Elisabeth-Charlotte *baronne de l'Esperance, qui après la mort du duc de Montbelliard, s'étoit retirée à Clerval en Franche-Comté, donna sa requête au roi le 14. Décembre 1724.* pour être reçue partie intervenante dans la contestation indécise au conseil des dépêches entre le duc de Wirtemberg & le comte de Sponeck, *demandant par la même requête en qualité de* tutrice des princes & princesses ses enfans, d'être envoyée en possession des terres delaissées par le feu duc son mari, situées en Alsace & dans le comté Bourgogne. *Le 8. Juin 1725. il intervint un arrêt du conseil, qui* renvoya les parties au conseil aulique, pour ce fait être statué sur leurs conclusions; *& qui cependant* accorda sur les revenus des terres sequestrées une provision de 15000. liv. à la veuve du duc de Montbelliard, & une pareille au comte de Sponeck. *Ce comte qui continua toujours en attendant la decision de l'affaire, de porter le titre de* prince de Montbelliard, *fit le 31. Août 1731 abjuration de la religion Protestante dans la chapelle de l'archevêché de Paris, ayant eu à cette cérémonie pour parrein & mareine* le duc de Luynes & la princesse de Carignan. *La comtesse sa femme avoit aussi fait abjuration de la même religion deux ou trois ans auparavant.*

WISSOWATIUS (André) fameux Socinien, né en 1608. à Philippovie dans la Lithuanie, étoit d'une famille noble. Sa mere étoit fille de Fauste Socin. Il fut d'abord élevé avec les enfans de Christophe Morstinus, homme célébre par son esprit, & par ses dignités. On l'envoya ensuite à Racovie dans le nouveau collége que les Unitaires y avoit établis, & dont la direction étoit confiée au Socinien Jean Crellius. Dans le cours de ses études, ses parens voulurent le mettre auprès de quelque starosté ou palatin afin qu'il s'instruisît dans la politique & qu'il se dresfât aux affaires. Mais Martin Ruar, de qui nous avons deux volumes de lettres où le Socinianisme est répandu, l'ayant demandé pour quelque tems afin de l'instruire, on le lui accorda. Sorti des études en 1629. le starosté de Lublin le donna pour gouverneur à son fils ainé, & quelques occasions qu'il trouva dans ce poste pour embrasser la religion Catholique, Dieu le laissa à son aveuglement, & il s'affermit dans le Socinianisme quelque absurde qu'il soit. Lorsqu'il fut question d'accompagner son éleve dans ses voyages, il le refusa & recommanda un Catholique en sa place. Pour lui il alla peu après en Hollande & étudia à Leyde, pendant lequel tems il alloit quelquefois à Amsterdam où il fit connoissance avec Vossius, Barlée, Episcopius & de Courcelles. Quelqu'un ayant voulu l'engager à s'embarquer pour visiter l'Amérique, il ne jugea pas à propos de consentir à ce voyage; mais il passa en Angleterre, & de-là en France, où Grotius, Gassendi, le pere Mersenne Minime, & quelques autres, lui firent beaucoup d'accueil. Le pere Mersenne étoit en relation avec Martin Ruar, comme on le voit par leurs lettres, & il considera Wissowatius comme le disciple de celui-ci. Lorsqu'il fut de retour en Pologne en 1638. apprenant que la diéte de Varsovie avoit pris la résolution de détruire l'église, le college & l'imprimerie des Sociniens à Racovie, il se transporta à Warsovie, parla avec feu à ceux de la diéte, leur déclara ses sentimens & ceux de ses confreres, & prétendit en faire l'apologie, mais il n'empêcha pas que l'on ne servît contr'eux. La persécution qu'on leur fit en 1644. étant encore plus vive, Wissowatius qui pour lors desservoit une église en Volhynie, en fut aussi atteint. Il ne fut pas plus épargné à Lublin, & en 1649. il fut contraint de se retirer pour quelque tems en Prusse à cause de la guerre. Il demeuroit près de Dantzic & de-là il alloit prêcher en divers villages où il y avoit des Unitaires. La guerre étant finie il retourna pendant l'été de 1649. dans son église de Lublin; & en 1650. il fut envoyé à Radostow, à un quart de lieue de Racovie, pour prêcher à ceux de sa secte qui s'affligeoient de ce qu'on ne les laissoit pas s'égarer en liberté. Mais ceux qui le poursuivoient ne l'y souffrirent pas long-tems. Ses auditeurs furent accusés à Warsovie d'avoir à son instigation insulté à un crucifix; on voulut faire le procès aux coupables, mais on se contenta de les menacer, d'enlever aux Unitaires leur église & de chasser Wissowatius qui fut employé à faire la visite des differens troupeaux de sa secte. Il essuya bien des chagrins dans les courses ausquelles cette fonction l'obligea: mais loin de se rebuter, son zele augmentoit chaque jour, & quand il avoit quelques momens de loisir, il les employoit à éclaircir le nouveau testament par des notes, c'est-à-dire, à l'interpréter conformément à ses erreurs, & à mettre en rimes polonoises les pseaumes,

David, pour l'usage des églises de son parti. Il entra aussi en lice au nom du synode avec le Jésuite Chichovius qui vouloit l'amener au chemin de la foi. La guerre de Suede qui s'alluma en Pologne l'exposa à de nouveaux dangers, & il manqua plusieurs fois d'être tué par les paysans Polonois qui commettoient beaucoup de desordres, & qui en vouloient sur-tout aux Unitaires. Il se sauva avec peine suivi de sa femme & de ses enfans, mais il perdit sa bibliothéque, qui étoit, dit-on, fort nombreuse. Après l'arrêt qui fut donné en 1658. contre tous les Sociniens ou Unitaires, Wissowatius se vit contraint d'errer de côté & d'autre, mais par-tout il dogmatisoit, & tâchoit d'augmenter le nombre de ses prosélytes. Il écrivoit à ceux que la crainte empêchoit de se rendre aux assemblées, & il les exhortoit à l'imiter dans sa constance, c'est-à-dire, dans son opiniâtreté. Le fameux *Colloque de Charité* (dit *Colloquium Charitativum*) ayant été assemblé en 1660. Wissowatius s'y rendit seul de son parti; & soutint les impiétés avec une fermeté qui eût mérité qu'on l'arrêtât & qu'on l'enfermât le reste de ses jours, afin de diminuer au moins la séduction où il entraînoit ou confirmoit le autres. Le Jésuite Chichovius disputa avec lui en cette occasion, mais ne le convertit pas. On prétend que pour le gagner à la vraie religion on lui offrit des sommes considerables, & une terre de grand revenu, & qu'il refusa ces offres. Mais ce fait n'est avancé que par ceux de son parti qui l'ont loué avec une profusion des plus suspectes. Le 10. Juillet de la même année 1660. il se retira en Silésie & de là en Hongrie où il demeura deux ans & apprit la langue du pays, afin d'y servit ceux de sa secte qu'il y trouva. En 1663. le synode l'envoya dans le Palatinat où il ne manqua pas de répandre ses erreurs, comme il faisoit par-tout où il alloit. Mais voyant que son entreprise y étoit traversée, il passa en Hollande où il travailla à l'édition de la bibliothéque des freres Polonois, & en corrigea les épreuves. Il demeura en Hollande jusqu'à sa mort arrivée le 17. de Juin 1668. Ceux qui voudront connoître plus en détail tout ce qui regarde ce zélé Socinien, pourront consulter la lettre latine d'un anonyme sur sa vie & sa mort. Cette lettre qui est fort longue, & où l'on voit aussi les principaux traits de l'histoire des Unitaires de ce tems-là, se trouve à la fin de la bibliothéque latine des Anti-Trinitaires de Christophe Sandius, imprimée à Freistad en 1684. *in-12.* Mais il est bon de sçavoir que cette lettre doit être lue avec beaucoup de précaution, comme étant un panegyrique continuel de Wissowatius & de sa secte. Dans la bibliothéque même de Sandius où l'on a imprimé cette lettre, on trouve page 145. & suivantes une longue liste de tous les écrits de Wissowatius tant imprimés que manuscrits, qui sont en grand nombre. On en marque un manuscrit : c'est celui qui est intitulé, *Religio rationalis, seu de rationis judicio in controversiis etiam theologicis ac religiosis, adhibendo, tractatus.* Cet opuscule étoit encore en effet manuscrit lorsque parut la bibliothéque de Sandius; mais il fut imprimé dès l'année suivante 1685. *in-18.* sans nom de lieu. C'est un écrit de 120. pages, où il y a bien des paradoxes. *Voyez* aussi *l'histoire du Socinianisme* imprimée en françois *in-4°.* à Paris, chez Barois : cette histoire est curieuse, mais mal faite, & fort mal écrite.

WITASSE (Charles) célebre professeur de Sorbonne, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne lui donne qu*'un traité de la Pâque, &c. imprimé en 1695. mais on a encore d'autres écrits de ce docteur, outre la part qu'il a eue à l'ordonnance de M. le Tellier archevêque de Reims sur la grace contre deux theses des Jésuites. En effet le pere Lamy, prêtre de l'Oratoire, ayant répondu au traité de la Pâque publié par ce docteur, où son systême étoit attaqué, M. Witasse répliqua par une lettre inserée dans le journal des sçavans de l'année 1696. journaux 34. & 35. Dans les 41. & 42. journaux de la même année, le pere Lamy publia une réponse à cette lettre, & c'est à cette réponse que M. Witasse opposa une nouvelle lettre, inserée dans le huitiéme journal de l'an 1697. La contestation en demeura là de sa part; mais le pere Lamy repliqua encore à cette lettre par un nouveau mémoire, inseré dans le dix-neuviéme journal de la même année, que M. Witasse ne jugea pas à propos d'attaquer de nouveau. Pendant le cours de cette dispute, il parut dans le septiéme journal de l'an 1696. une lettre pour défendre M. Ferrand. On accusoit notre docteur de l'avoir mal entendu & trop peu ménagé. M. Witasse se défendit avec modestie par une lettre qui parut dans le dixiéme journal de la même année; & cette contestation n'eut aucune suite entre deux personnes qui s'estimoient mutuellement. M. Witasse depuis son retour d'exil avoit été nommé par le parlement de Paris, l'un des commissaires pour l'examen de l'édition des conciles publiée par le pere Hardouin, Jésuite, & son rapport, quelque tems avant sa mort, fut remis entre les mains des gens du roi, pour servir au jugement de cette affaire. Après la mort de M. Witasse, ses amis ont cru rendre service au public, en faisant imprimer les traités qu'il a dictés en Sorbonne, & l'on a commencé par ceux des sacremens de la Pénitence & de l'Ordre, qui ont paru *in-4°.* en 1717. à Paris chez Lottin. Ces deux traités ont été suivis de ceux, de Dieu & de ses attributs, en trois volumes *in-12.* de la Trinité, en deux vol. de l'Incarnation, en deux vol. de l'Eucharistie, en deux vol. Le traité de la Confirmation qui a paru chez le même en deux volumes *in-12.* n'est point de M. Witasse, mais d'un pere de l'Oratoire. Jamais homme, disent les journaux qui ont parlé des traités théologiques de M. Witasse, ne sçut mieux que ce docteur digérer ou réduire ses sujets. Les questions les plus obscures devenoient intelligibles entre ses mains. Il traitoit les mystéres avec respect, l'histoire avec érudition, & la scholastique avec netteté. Son style convenoit parfaitement au genre didactique, pur sans affectation, simple sans barbarie, net & concis sans sécheresse. Il ne lui manquoit qu'un peu plus de delicatesse dans le choix de ses preuves & moins de scrupule à ne pas toûjours s'assujétir aux formes & aux questions que la tyrannie de l'usage a introduites. Ses manieres répondoient exactement à sa capacité. Plein de douceur & de gravité, il sçut toûjours se concilier l'amour & la vénération du public, dont l'estime a éclaté par le nombreux concours de disciples qui le préféroient sans hésiter à la plûpart des autres professeurs. Quoi qu'il pût attendre de sa réputation, & de l'estime générale qu'elle lui avoit acquise, il borna son ambition à servir le public dans son emploi. * *Voyez* entr'autres son éloge dans le journal intitulé *Europe sçavante, mois de Mai 1718. Avis des censeurs nommés pour l'examen de la collection des conciles* par le pere Hardouin, *in-4°.* 1730. en Hollande.

WITTEKINDE, célebre historien dans le X. siécle, étoit Saxon de naissance, & fut mis fort jeune dans l'abbaye de Corbie pour y faire ses études. Il y apprit très-aisément tout ce qu'on lui montra dans cette maison où l'on sçait que les sciences fleurissoient alors, pendant qu'elles languissoient dans tant d'autres endroits, & qu'elles étoient méprisées dans beaucoup. Wittekinde aima le lieu où il avoit reçu tant de lumiere; & ayant résolu d'y demeurer, on lui donna la direction de l'école. Il y fit un assez grand nombre de disciples qui se sont distingués par leur habileté, qui étoit grande pour ce tems-là. Wittekinde composa plusieurs ouvrages, mais il ne nous reste plus que son Histoire des Ottons (*annales de gestis Ottonum*) que le sçavant Meibomius a publiée. * *Voyez* Trithéme. *in chronico Hirsaug. ad ann. 952. & 954.* & dans le catalogue des écrivains ecclésiastiques sortis de l'ordre de S. Benoît en Allemagne; Bellarmin, dans son traité des écrivains ecclésiastiques; Meibomius, dans sa collection, &c.

WITTEMENT (Jean) *cherchez* VITTEMENT.

VULCANIUS (Bonaventure) *Dans le Moreri, édition de 1725. On dit qu'il* est appellé vulgairement de Smet : *il faut dire*, de Smit, en flamand, & de Schmidt, en allemand.

VULSON (Marc de) sieur de la Colombiere. *Dans le*

Moreri, *éditions de* 1725. *& de* 1732. *On dit qu*'il fut conseiller au parlement de Grenoble. Mais 1°. *il falloit dire*, conseiller à la chambre de l'édit de Grenoble. 2°. Plusieurs assurent que c'étoit son pere, nommé aussi Marc de Vulson, qui eut cette qualité; & que celui dont il s'agit ici étoit gentilhomme de la chambre du roi: il mourut en 1658.

WOLLEBE (Jean) docteur & professeur en théologie & antiste de l'église de Bâle, y nâquit le dernier de Novembre 1586. & après avoir été fait maître-ès-arts, il étudia en théologie, & fut fait docteur en 1618. Dès 1611. il avoit été nommé au pastorat de l'église de sainte Elisabeth, & l'année qu'il fut docteur on lui donna l'*antistice* de l'église cathédrale. Le sénat académique lui donna peu après la chaire de théologie. Il fut plusieurs fois doyen de cette faculté, & deux fois recteur de l'université. On a de lui un grand nombre de sermons & de dissertations académiques, & un abrégé latin de théologie qui a été adopté par diverses églises & académies séparées de l'église Romaine, pour être enseigné aux étudians. Il a été traduit en anglois & augmenté de remarques par Alexandre Ross. Wollebe mourut de la peste le 24. de Novembre 1629. * *Mémoires du tems.*

WOLMAR. (Melchior de) *A la fin de cet article dans le Moreri, éditions de* 1725. *& de* 1732. *au lieu de* Gourment, *lisez* Gourmont.

WOLSEI. (Thomas) *Dans le Moreri éditions de* 1725. *& de* 1732. *on dit que* ce cardinal fut le premier qui conseilla à Henri VIII. de repudier Catherine sa femme légitime. Il est certain au contraire que la premiere idée n'en fut donnée à Henri VIII. que par quelques François; que le cardinal fit exclure de la cour Anne de Boulen, qui ne le lui pardonna jamais lorsque le roi l'eut fait revenir & qu'elle fut entrée dans toute la faveur de ce prince. Loin que le cardinal ait applaudi au divorce, dès que Henri lui en eut parlé il en fut outré de douleur, & se jetta aux pieds du roi, se tenant des heures entieres à ses genoux pour le détourner d'une si malheureuse entreprise. Enfin voyant qu'il n'y avoit aucun remède, il se mit à faire, à dire & à écrire tout ce qu'il put pour Henri & cela contre sa conscience & son inclination, comme il le protesta hautement à la mort. Durant toutes ses poursuites il ne négligeoit pas cependant de faire rentrer Henri en lui-même, & d'accommoder les choses, ce qui fut inutile. Il est faux aussi que Wolsei ait été envoyé en France pour demander la duchesse d'Alençon en mariage pour Henri VIII. Le pouvoir pour traiter avec les François fut expédié au cardinal le 20. de Juin 1527. pendant qu'il étoit en Angleterre. Le plein pouvoir est encore dans le trésor des chartes de France, & du Tillet en donne l'extrait. Il n'y est fait aucune mention du mariage de *Henri* avec la duchesse d'Alençon, mais seulement de *Marie* fille de *Henri* avec *François I.* roi de France, ou au moins avec le duc d'Orleans fils de ce prince. Wolsei conclut le traité à Amiens où l'on arrêta les articles du mariage de *Marie* avec le duc d'Orleans. On voulut encore qu'on crût que la princesse étoit fille légitime, mais quelque tems après la prétention contraire de Henri ayant éclaté par toute la Chrétienté, on ne parla plus du mariage de Marie & du duc d'Orleans. Il est d'ailleurs si faux que Wolsei passa en France au mois de Juillet 1527. pour conclure le mariage de son maître avec *Marguerite* de Valois, duchesse d'Alençon, qu'il est connu qu'elle étoit alors mariée en secondes noces à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & que François I. fit passer le contrat de mariage le 26. de Janvier 1526. suivant le vieux style, ou 1527. suivant le nouveau. La plûpart de ceux qui ont parlé du cardinal Wolsei ont rapporté sur son compte beaucoup d'autres faussetés que M. l'abbé du Four de Longuerue a renversées entiérement dans ses sçavantes & judicieuses remarques sur la vie de ce cardinal, insérées dans les *mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le pere Des-Molets, de l'Oratoire, *tome* 8. *partie seconde*, &c. On trouve un petit recueil des lettres de Thomas Wolsei dans la *collectio amplissima*, &c. tome 3. des peres DD. Martenne & Durand Benedictins, à commencer à la page 1270. Elles sont utiles pour l'histoire ecclésiastique & civile d'Angleterre & de France de ce tems-là.

WOOD (Antoine) *que l'on nomme mal-à-propos* Woold *dans le Moreri où l'on n'en dit que deux mots*, étoit Anglois, fils de *Thomas* Wood bachelier en droit au collège de Pembrock à Oxford. Il nâquit dans cette ville en 1631. & y fut élevé. Reçu au collège de Merton il y fut fait maître-ès-arts, & s'est toûjours contenté de ce degré. Ami de la solitude, son cabinet faisoit ses délices; il évitoit les compagnies, fuyoit les repas, se promenoit rarement, & il a toûjours vécu dans le célibat. Son étude favorite fut celle des antiquités, sur-tout de sa patrie & de l'université d'Oxford. Il n'a rien épargné pour bien connoître l'histoire de l'une & de l'autre: ce que ses lectures & ses recherches ne lui apprenoient point, il le tiroit des consultations qu'il faisoit sans cesse à ceux qu'il en croyoit instruits. On voit dans tous ses écrits, & on l'avoit vu dans sa conduite, qu'il penchoit beaucoup pour les Catholiques, & qu'il étoit ennemi des Presbytériens & des Calvinistes. Cependant il n'a jamais eu la force de se déclarer pour la véritable religion, & ayant été accusé de *Papisme* parce qu'il fut plusieurs années sans se trouver aux assemblées de sa secte, il y assista depuis, & en mourant il se montra plein de zéle pour la religion Anglicane, dont il avoit paru faire assez peu de cas durant un certain tems de sa vie. Il mourut d'une retention d'urine le 28. de Novembre 1695. On lui fit cette épitaphe concise: *Hic situs est Antonius Wood antiquarius.* Il donna par testament ses manuscrits & sa bibliothéque à l'université d'Oxford. Ses ouvrages sont: 1. *Historia & antiquitates universitatis Oxoniensis.* Il l'écrivit en anglois, & l'université fit traduire & imprimer cette histoire en latin. Elle parut en 1674. 2. *Athenæ Oxonienses*, en deux volumes *in-folio*. Il y parle de tous les auteurs & autres personnes illustres qui sont sorties de l'université d'Oxford depuis l'an 1500. jusqu'en 1690. C'est une excellente histoire litteraire de l'Angleterre. Y ayant parlé un peu vivement d'Edouard Hydes, comte de Clarendon, ce comte s'en plaignit, & la cour du chancelier ordonna qu'une ou deux feuilles seroient brulées, & que Wood seroit chassé de l'université jusqu'à ce qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit, mais il refusa toûjours de le faire, & demeura néanmoins dans l'université.

WOOLSTON (Thomas) Anglois, fameux par ses discours *sur*, ou plutôt, *contre les miracles de Jesus-Christ*; & par sa condamnation, étoit né en 1660. à Northampton, d'une famille honorable. Son pere qui étoit un bon marchand de cette ville, l'envoya étudier dans l'université de Cambridge. Il entra ensuite dans le collège de Sidney, où après quelques années d'étude, il prit le degré de bachelier en théologie. Son peu de fortune l'empêcha d'aller jusqu'au doctorat. Ayant été associé à ce collège en qualité de membre aggregé, il en fut exclus en 1721. & on lui ôta sa pension, sous prétexte qu'il ne vouloit point s'assujétir à la résidence, mais en effet, dit-on, parce que sa doctrine impie sur la religion, & en particulier sur les miracles de Jesus-Christ, avoit causé du scandale. Depuis ce tems-là il a toûjours demeuré à Londres, où son frere, qui est échevin de Northampton, fournissoit à sa subsistence. Avant 1721. il avoit déja publié plusieurs ouvrages sur diverses matieres ecclésiastiques, mais ce ne fut que cette année-là qu'il commença à déclarer ouvertement son systême. Il continua les années suivantes à faire ses efforts pour l'accréditer, jusqu'en 1727. qu'on vit paroître son premier discours contre les miracles de J. C. Il en publia six dans l'espace de quatre années, avec deux apologies de ses opinions, dans lesquelles il rapporte tout à son principe, qui est de faire regarder les miracles du nouveau Testament comme autant d'allégories. Il abuse pour cela de mille passages des SS. Peres, de la lecture desquels il paroît qu'il s'étoit nourri, mais dont il fait un fort mauvais usage. Son style est clair, sans être élegant; & ce qui doit le rendre inexcusable aux yeux même de ceux qui poussent le plus loin la liberté de penser, c'est

qu'on trouve dans le tour de ses pensées & de ses expressions, un air de malignité & de vaine joie qui decele une intention criminelle. Il fut enfin deféré à la justice civile par le clergé qu'il n'avoit pas plus ménagé que la religion. En conséquence il fut arrêté & mis sous la garde d'un messager d'état au mois de Mai 1728. mais ensuite on le relacha sous caution. En Mars 1729. il fut sommé de paroître devant le premier juge du royaume à la poursuite du procureur-général *pour avoir fait imprimer & publier quatre discours*(il n'y avoit alors que ce nombre) *sur les miracles de Jesus-Christ*, &c. Les gens du roi étant entrés prouverent par le détail les impiétés répandues dans ces discours. M. Woolston eut des avocats qui tacherent de le défendre, on les écouta, & ayant été ouïs, & les témoins examinés, les jurés sans sortir de la cour, le declarerent coupable de ce dont il étoit accusé. Le 13. de Mai suivant, il parut devant la cour du banc du roi, pour être jugé définitivement. Ses avocats mirent tout en œuvre pour faire recommencer le procès, ou pour en prolonger la décision ; mais la cour refusa l'un & l'autre, & ordonna que Woolston seroit détenu dans la prison du banc du roi jusqu'à ce que les grands juges trouvassent à propos de lui prononcer sa sentence. Ce ne fut que le 28. de Novembre de la même année 1729. qu'elle lui fut prononcée en pleine cour ; & en présence d'un grand concours de peuple. Elle portoit qu'il payeroit 25. liv. sterlin d'amende pour chacun de ses discours ; qu'il subiroit une année de prison, & qu'il donneroit caution pour sa bonne conduite pendant sa vie. Mais n'ayant pu satisfaire à cette sentence, il est demeuré en prison. Peu de tems avant sa condamnation, il publia son apologie sous ce titre : *Défense des discours de M. Woolston sur les miracles de J. C. contre les evêques de S. David & de Londres, & contre ses autres adversaires*. brochure *in-8°*. dédiée à la reine. L'aigreur & l'impiété qui y regnent ne servirent pas à adoucir ses juges. L'indignation qu'il avoit méritée l'a suivi jusqu'à sa mort arrivée à Londres le 27. de Janvier 1733. du rhume épidemique qui s'est fait sentir cette année à un si grand nombre de personnes dans presque toute l'Europe. Il s'est vu attaqué les dernieres années de sa vie par plusieurs prélats illustres, entr'autres par M. Gibson évêque de Londres, & M. Smalbroock évêque de Lichfield & Coventri, & par quelques docteurs célebres qui ont cru devoit réfuter ses impiétés. On loue beaucoup en particulier les ouvrages du docteur Wade, du docteur Pierre, & du docteur Sherlock, à présent évêque de Bangor. Plusieurs de ces réfutations écrites en anglois ont été traduites en françois, entr'autres celle qui a pour titre ; *Les témoins de la resurrection de J. C. examinés & jugés selon les regles du barreau, pour servir de réponse aux objections du sieur Woolston*, &c. Antoine le Moine, ministre de l'église Anglicane & chapelain du duc de Portland y a joint une curieuse *dissertation historique sur les écrits de Woolston, sa condamnation, & les écrits qu'on a publiés contre lui, in-8°*. à la Haye 1732. Woolston a laissé un discours manuscrit adressé au docteur Smalbrooc*, évêque de Lichfield, que l'on promet de publier. *Voyez la dissertation de M. le Moine*, sur-tout aux pages 28.32.&c. Voyez aussi *la vie du colonel Chartres*, dans laquelle il y a néanmoins des calomnies avancées sur le compte des mœurs du sieur Woolston ; *Le pour & le contre*, ouvrage periodique, par le sieur Prevost, ex-Benedictin alors refugié en Hollande, nombre 3. On a fait aussi en anglois la vie du sieur Woolston : mais comme elle vient de quelques-uns de ses disciples, elle doit être lue avec précaution, & mérite peu de créance sur les éloges qu'on prodigue à cet auteur impie. Voyez enfin *la bibliotheque Britannique t. 1. p. 245. & suivantes*.

WORCESTER. L'évêché de Worcester fut établi vers l'an 680. & formé d'une partie de celui de Lichfield. Le premier évêque est Bosele, qui fut consacré la même année 680. Ostfort lui succeda en 692. Après lui vinrent Egwyn, Wilfrede, Milrede, Weremund, &c. Du tems de Henri VIII. ce siege fut possédé après Jerôme de Ghinucci, par Hugues Latimer, professeur en théologie. Il y fut nommé en 1535. & le quitta en 1539. Il fut condamné au feu & exécuté à Oxford en 1555. à cause de son opiniâtreté pour la religion prétendue reformée. Ses successeurs furent, en

1539. *Jean* Bell, docteur en droit, qui résigna en 1543. & mourut en 1556.

1544. *Nicolas* Heath évêque de Rochester, déposé en 1551. rétabli en 1553. & transferé la même année à Yorck.

1552. *Jean* Hooper, évêque de Glocester, déposé en 1553.

1555. *Richard* Pate, déposé après la mort de la reine Marie, & depuis fugitif dans les pays étrangers où il mourut.

1559. *Edwin* Sandys, professeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1570.

1570. *Nicolas* Bullingham, évêque de Lincoln, mort en 1576.

1577. *Jean* Withgift, professeur en théologie, nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1583.

1584. *Edmunde* Freacke, évêque de Norwick, mort en 1590.

1592. *Richard* Fletcher, évêque de Bristol, nommé à l'évêché de Londres en 1594.

1596. *Thomas* Bilson, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Winchester en 1597.

1597. *Gervais* Babington, évêque d'Exeter, mort le 17. Mai 1610.

1610. *Henri* Parry, évêque de Glocester, mort en 1616.

1616. *Jean* Thornboroug, évêque de Bristol, mort en 1641.

1641. *Jean* Prideaux, professeur en théologie, mort en 1650. âgé de 72. ans. Le siege épiscopal demeura alors vacant jusqu'au rétablissement de la maison royale.

1660. *George* Motley, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1662.

1662. *Jean* Gauden, évêque d'Exester, mort la même année, âgé de 57. ans.

1662. *Jean* Barle, professeur en théologie, nommé à l'évêché de Salisbury en 1663.

1663. *Robert* Skinner, évêque d'Oxford, mort en 1670. âgé de 80. ans.

1671. *Gualther* Blandeford, évêque d'Oxford, mort en 1675.

1675. *Jacques* Fletwood, professeur en théologie, mort en 1683. âgé de 81. ans.

1683. *Guillaume* Thomas, évêque de Saint-David, mort en 1689.

1689. *Edouard* Stillingfleet, professeur en théologie, mort le 27. de Mars 1699.

1699. *Guillaume* Lloyd, évêque de Lichfield & Coventry, mort en 1717.

1718. *Jean* Hough, évêque de Lichfield & Coventry.
* Dugdale, *Monasticum Anglicanum*. Godwin. Le Neve, Wood, &c.

WORMIUS (Olaüs) célebre medecin Danois, né le 13. de Mai 1588. à Arhus en Jutlande, fut envoyé à l'âge d'onze ans au collége de Lunebourg, où il étudia bien le grec & le latin. En 1605. il vint à Marpourg, d'où il alla à Giessen où il s'appliqua à la théologie & à la philosophie il passa de-là à Strasbourg pour y étudier la medecine. Il y demeura trois mois, vint à Bâle où il fréquenta les leçons de Plater, de Bauhin, & de Zwinger, traversa ensuite la Suisse, passa en Italie, fit quelque séjour à Padoue où il connut Aquapendente, & vint quelque tems après en France. Il demeura un peu à Montpellier, puis à Paris, & se lia avec Casaubon & Riolan. En 1610. il retourna en Hollande, & de-là alla à Coppenhague, L'Allemagne le vit peu après : il demeura quelque tems à Marpourg, prit le degré de docteur en medecine à Bâle, passa en Angleterre, & fut de retour à Coppenhague en 1613. On lui offrit d'abord la chaire de professeur en grec, & ensuite celle de physique, & en 1624. il eut celle de medecine après Gaspard Bartholin. Il fut un des

plus célèbres medecins de son tems, & fit plusieurs nouvelles découvertes anatomiques. Il étoit aussi fort versé dans les antiquités Danoises, & avoit formé un cabinet rempli de toute sorte de curiosités. Christian IV. roi de Danemarck le nomma chanoine de Londen, & Christian V. le prit pour son medecin. Il étoit recteur de l'académie lorsqu'il mourut le 7. de Septembre 1654. Il s'étoit marié trois fois, & se vit pere de 18. enfans. Il a fait plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire du Danemark, comme: les fastesDanois: l'histoire deNorwege: les monumens de Danemarck: la suite des rois de Danemarck: l'ancienne litteratureDanoise: la description de son cabinet, donnée sous le titre de *Musæum Wormianum*, appartient à la physique, à l'histoire & à d'autres connoissances. Ces ouvrages sont en latin, de même que les suivans: *Quæstiones hesiodicarum heptades duæ: selecta controversiarum medicarum: Lexicon Runicum.* Thomæ Bartholini *cista medica.* * Albert Bartholin, *in tract. de scriptis Danorum.* Mollerus, *in hypomnematibus ad Bartholinum, pag.* 355. *&c.*

WOWER, (Jean) chevalier, conseiller de la ville d'Anvers, & membre du conseil des finances & du conseil de guerre, né à Anvers le 28. Mai 1576. d'une famille noble, a été confondu mal-à-propos, par bien des auteurs, avec Jean Wower de Hambourg à cause de la ressemblance du nom & de la conformité des études. Jean Wower d'Anvers fut ami de Juste Lipse, chez qui il demeura, qui le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires, & à qui il recommanda seul le soin de ses manuscrits. L'infante Isabelle-Claire Eugenie gouvernante des Pays-Bas l'envoya au roi d'Espagne Philippe IV. pour quelque négociation, & ce prince l'honora de la dignité de chevalier. Il mourut le 23. Septembre 1635. âgé de 69. ans. Il étoit parent de Wower de Hambourg, & se trouva avec lui à Paris en 1599. Ses ouvrages sont: un éloge de Juste Lipse, (*Eucharisticon* &c.) à Anvers 1603. Une défense du même intitulée, *Assertio Lipsiani donarii adversus Gelastorum suggillationes.* Ce livre est fait pour défendre Juste Lipse contre les railleries des Protestans au sujet de la dévotion que ce sçavant avoit eue envers la sainte Vierge. Un panégyrique latin en l'honneur du duc Albert & de l'infante Isabelle. La vie du B. Simon Valentin, prêtre. Un livre *de consolatione.* * Swert, *Athenæ Belgica.* Niceron, *mem. t.* 6. Baillet, *jugem. des sçav. édit. de* 1722. *t.* 2. *p.* 381.

WURTISIUS (Christian) né à Bâle en 1544. avoit traduit son nom en grec, ce qui fait qu'on le trouve aussi nommé *Allasiderus.* Il fut fait maître-ès-arts en 1562. & s'appliqua à l'histoire, aux mathematiques & à la théologie. En 1565. il fut nommé professeur en mathematiques, & fut plusieurs fois doyen de la faculté & recteur de l'université. En 1585. il fut nommé professeur en théologie, & conserva en même-tems sa chaire de mathematiques. En 1586. il fut fait secretaire d'état. Mais il mourut en 1588. On estime beaucoup sa chronique de Bâle, qui est en allemand, & qui fut imprimée *in-folio.* Il a fait aussi en latin un abregé de l'histoire de Bâle, & a publié *scriptores historiæ Germaniæ*, depuis l'empereur Henri IV. jusqu'en 1400. *in-folio. Quæstiones in Purbachii theorias planetarum, in-8°. Arithmetica*, &c. * Grossii *chronic. Basileens.* Tonjolæ *epitome Basileens.* &c.

WUYTIERS (Corneille Jean Barchman) né à Utrecht le 13. de Mars 1693. étoit issu de l'ancienne & noble famille de Berthold Wautier, en latin *Bertholdus Walterus*, qui dans le XII. siécle étoit seigneur de Malines, & qui fonda dans une de ses terres l'abbaye de Grimberg près de Bruxelles. C'est à quelques autres de même nom que l'on doit la fondation de l'abbaye de saint Bernard sur l'Escaut, près d'Anvers, de la commanderie de Pitzenburg dans Malines, & de plusieurs autres établissemens pieux, *dont il est parlé dans l'ouvrage diplomatique d'Aubert le Mire.* Il y a eu sur la fin du XIII. siecle un évêque & seigneur d'Utrecht de la même famille: c'étoit Guillaume second, XLI. évêque d'Utrecht, qui fut tué par une faction révoltée contre lui le 4. de Juillet 1301. Corneille Jean Barchman Wuytiers fit ses études à Hussen dans le pays de Cleves & les continua chez les peres de l'Oratoire de Malines, & ensuite à Louvain, où après son cours de philosophie il donna quatre ans à la théologie, dans le college dont M. Hennebel, *dont nous avons donné un article*, étoit président. Il vint à Paris en 1717. & s'y retira dans le seminaire de saint Magloire où il s'appliqua particulierement à l'étude de l'écriture sainte. Il fut élevé au sacerdoce en 1719. & en 1721. il retourna à Louvain, où il fut chargé comme vice-président des affaires du clergé de Hollande. En 1723. il fut nommé président du college d'Utrecht sa patrie: M. Stéenoven, vicaire Apostolique pour les états de Hollande étant mort le 3. d'Avril 1725. il remplit dans le chapitre d'Utrecht une place que ce prélat laissoit vacante. Le 10. du même mois il fut nommé vicaire-général du chapitre pour toute l'étendue du diocèse d'Utrecht, & le 22. on lui donna le même titre pour le diocèse de Harlem. Ces diocèses étoient autrefois très-florissans, & l'ont été jusqu'aux dernieres révolutions qui ont introduit l'hérésie dans la Hollande. M. Wuytiers étoit encore à Louvain lorsqu'il fut nommé à ces places, & il y prit ses degrés en droit le 16. du même mois: enfin le 15. de Mai suivant il fut nommé archevêque d'Utrecht. Quoique Rome n'ait pas reconnu sa nomination, il ne laissa pas après son élection que de se faire sacrer par M. Varlet, évêque de Babylone, qui réside en Hollande depuis plusieurs années, & il a exercé depuis ce tems-là toutes les fonctions épiscopales jusqu'à sa mort, arrivée à Rhynwych près d'Utrecht le 13. de Mai 1733. Il fut enterré à Warmond près de Leyden dans une cave où plusieurs personnes d'une grande piété ont voulu être inhumées près d'un saint prêtre à qui cette sepulture a appartenue, nommé M. Vander Graft, dont on peut voir la vie dans l'ouvrage intitulé, *Batavia sacra.* M. Wuytiers avoit de grands talens pour la prédication: il parloit bien, d'une maniere tendre & affectueuse, & avec une grande facilité. Il joignoit à ces talens des lumieres superieures. * *Mémoires du tems.*

WYCHERLEY (Guillaume) poëte Anglois, s'est fait un nom par ses comédies sous le regne de Charles II. Il mourut à Londres le 13. de Janvier 1716. âgé de 88. ans. Il étoit dans les sentimens de l'église Catholique, mais au dehors il parut toujours Anglican, hypocrisie que la vérité ne peut justifier. Tout le cours de sa vie fut mêlé d'évenemens singuliers, & elle ressembloit assez à une intrigue comique. Trois semaines avant sa mort il épousa une jeune demoiselle qu'il fit héritiere de tous ses biens, au cas qu'elle eût un enfant dans un an. Il a imité Moliere dans plusieurs de ses piéces, & quelques auteurs prétendent qu'il l'a surpassé. * Wood, *Athenæ Oxonienses*, tome 2. page 816. &c.

WYON (Antoine de) écuyer, seigneur d'Hérouval. *Ajoutez à ce que l'on a dit de cet ami & de ce bienfacteur des sçavans, que* François Pinsson de Riolles, avocat au parlement de Paris, lui a consacré l'éloge suivant, qui a été imprimé sur une feuille *in-folio.*

Æterna memoria
Viri clarissimi ANTONII DE WYON
Equitis domini d'Herouval:
Ex vetustissima, nobilissimaque apud Veliocasses familia;
Regi à consiliis, & in suprema rationum curia auditoris;
Animi candore, facilitate morum, in rebus agendis dexteritate,
Propensissima bene merendi de singulis voluntate
Ubique conspicui,
Qui totius vitæ cursum in ecclesiæ gloriam, regni decus,
Reipublicæ litterariæ ornamentum, peregit:
Communicatis ac pene effusis in peritissimos quosque tum Gallos,
Tum exteros scriptores reconditioribus tabulis
Ac abstrusioribus monumentis,
Quibus immortale nomen comparavit.
Natus est die XIV. mensis Septembris MDCVI.
Obiit Parisiis die XXIX. Aprilis MDCLXXXIX.

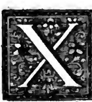
Horâ quintâ matutinâ;
Ætatis LXXXIII.
Sepultus est in æde parochiali sancti Ludovici in Insula.

Paul-Antoine Wyon d'Hérouval, l'un de ses enfans, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, a beaucoup aidé feu M. du Pin dans son édition des ouvrages de Gerson, publiée en plusieurs vol. *in-fol.* en Hollande, sous le titre d'*Anvers*.

WYSSENBOURG (Wolffgang) né à Bâle en 1496. fut nommé professeur en mathématiques en 1520. sans abandonner l'étude de la théologie. Il fut fait prêtre en 1522. & desservit l'église des Franciscains. Il se laissa ensuite aller aux erreurs des prétendus reformés, & s'attacha à Oecolampade. En 1529. il fut nommé pasteur du petit Bâle. Mais en 1541. il eut une chaire de théologie & fut docteur en cette faculté. Après la mort de Carlostad on le fit pasteur de S. Pierre en 1542. Il mourut en 1575. âgé de 80. ans. On estime sa description de la Terre-Sainte, en latin. Il a fait aussi un discours latin de l'autorité des conciles & du véritable usage de la céne, fait des tables pour l'ouvrage de Ptolomée, & accompagné beaucoup d'ouvrages de préfaces. * *Mémoires du tems.*



X



ANTHIPPE, fils d'Ariphron, fut général, & l'un de ceux qui ont rendu les plus importans services à toute la Grece. Secondé de Leothycide roi de Sparte, qui avoit succedé à Demarat, lequel s'étoit retiré à la cour de Darius, il défit la flotte des Perses à Mycalé, ville de la Carie dans l'Asie Mineure. Ensuite il marcha en Thessalie contre les Alevades : mais Leothycide gagné par leurs présens, ne leur fit point de mal. Du tems de Pausanias on voyoit encore dans la citadelle d'Athenes une statue de Xanthippe avec celle de Periclès son fils, & celle d'Anacreon de Teos, qui le premier après Sapho de Lesbos, fit des poësies galantes. * *Voyez* Pausanias dans sa *Description de la Grece, liv. 1. 3. & 8.*

XENOCLE'E, prêtresse d'Apollon. C'étoit une tradition à Delphes au tems de Pausanias, qu'Hercule fils d'Amphytrion, étant venu pour consulter l'oracle, Xenoclée qui étoit pour lors la prêtresse de cette prétendue divinité ne lui voulut rendre aucune réponse, parce qu'il étoit encore tout souillé du sang d'Iphitius ou Iphitus, roi des Phocéens. On dit qu'Hercule fâché de ce refus, emporta du temple un trépied, & que la prêtresse s'écria : „ C'est „ Hercule de Tyrinthe, & non pas celui de Canope ; “ car auparavant Hercule l'Egyptien étoit aussi venu à Delphes. Mais enfin le fils d'Amphytrion ayant rendu le trepied, il obtint de la prêtresse tout ce qu'il voulut. „ C'est de-là, „ dit Pausanias, que les poëtes ont pris occasion de feindre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour „ un trepied. “ * Pausanias, dans sa *Description de la Grece, liv. 10.* &c.

XENOCLE'S, poëte Grec. Ælien rapporte que dans le même tems qu'Exainete d'Agrigente remporta le prix de la course, Xenoclès obtint contre Euripide le prix de tétralogie, c'est-à-dire, des trois tragédies & du drame appellé satyre. *Voyez* TETRALOGIE. Les trois tragédies de Xenoclès qui l'emporterent sur le célebre Euripide, étoient Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, & le sujet du drame satyrique étoit Athamas. Les trois premieres piéces, quoique tirées d'histoires différentes, avoient cependant un rapport entre elles, comme on l'observoit ordinairement dans les tétralogies, & rouloient à peu près sur des crimes de même nature. Oedipe avoit tué son pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs enfans. On trouve le même rapport entre les pieces qui composoient la tétralogie d'Euripide, qui le céda à celle de Xenoclès. La premiere tragédie avoit pour sujet, Alexandre ou Paris; la seconde, Palamede; & la troisiéme, les Troyens; trois sujets qui avoient tous rapport à la guerre de Troye. Les piéces de Xenoclès ne sont pas venues jusqu'à nous. * *Voyez* Elien, *Histor. var. lib. 2. c. 8.*

XENODAME, citoyen d'Anticyre, ville célebre de la Phocide, remporta le prix du Pancrace aux jeux olympiques dans la classe des hommes. On voyoit du tems de Pausanias à Anticyre une statue de ce Xenodame, avec une inscription qui marquoit ses qualités, & selon laquelle il paroît qu'il avoit reçu la couronne d'olivier en la deux-cent-onziéme olympiade, la seule, dit Pausanias, qui ne soit pas marquée dans les registres des Eléens. * Pausanias, *Description de la Grece, liv. 10.* &c.

XENOPHILE, statuaire célebre, qui n'est cependant connu que par Pausanias, qui en parle dans la *Description de la Grece, liv. 2.* C'est sans doute parce qu'il n'avoit fait que peu d'ouvrages. Pausanias parle de la statue d'Esculape à Argos. „ C'est, dit-il, une statue de mar„ bre blanc, qui represente le dieu assis. Il est accompa„ gné, ajoute-t-il, de la déesse Hygeïa. “ C'étoit Straton qui avoit fait celle de cette prétendue déesse; & ce statuaire n'est connu non plus que par Pausanias.

XENOPHON, statuaire d'Athenes, dont parle Pausanias dans sa *Description de la Grece, liv. 9.* Les Thebains disoient au tems de cet historien, que ce Xenophon avoit fait seulement le visage & les mains de la statue de la Fortune & que le reste étoit de Callistonicus, un de leurs citoyens. Dans cette statue la prétendue déesse tient Plutus entre ses bras sous la forme d'un enfant; & c'est, dit Pausanias, une idée assez ingenieuse de mettre le dieu des richesses entre les mains de la Fortune, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mere.

XIMENIUS (Pierre) né à Middelbourg de parens Portugais, fut envoyé à Salamanque pour y faire ses études, & il y passa quelques années auprès de l'évêque de cette ville qui étoit son parent. Il alla ensuite en Italie, vint en France, séjourna à Paris, alla en Flandres, & s'arrêta à Louvain, où il s'appliqua à l'étude des langues, de la théologie, & de la philosophie. Il fut ensuite appellé à Liege, où à l'âge de cinquante ans il commença son traité intitulé : *Demonstratio catholicæ veritatis.* Les troubles des Pays-bas l'ayant obligé de quitter Liége, il vint à Cologne, où il enseigna la morale, & acheva sa démonstration. Il envoya cet ouvrage à Lævinus Torrentius, évêque d'Anvers, & mourut en 1595. âgé de quatre-vingt-un ans, sans avoir jamais pris aucun degré académique. * *Voyez* la Bibliotheque ecclésiastique d'Aubert le Myre, en latin.

Y

YMIER (saint) monastere de l'ordre de S. Benoît, fut d'abord occupé par des chanoines. Hugues de Montfort, fils de Gilbert de Gant, le donna au monastere du Bec, du consentement de Gaufroi ou Godefroi, duc des Normands, & de son fils Henri, & par le conseil de Hugues archevêque de Rouen, & des évêques de Lizieux, d'Evreux & de Bayeux, & aussi du consentement d'Heline femme de Hugues, & de ses deux fils Robert & Valetan. Il donna cette église à celle de Ste Marie du Bec, aux religieux qui y chantoient les louanges de Dieu, franche & quitte de toute servitude, afin que les religieux du Bec y missent des moines en la place des chanoines. Il ajouta à cette donation une partie de ses propres biens & de ceux de sa femme, qu'il accorda pareillement à perpetuité à l'église de S. Ymier. Cet acte de donation fut fait vers l'an 1145. On le trouve imprimé dans la *Collectio amplissima*, &c. des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, tome 1. page 795.

YRIER (saint) en latin, *Aridius* ou *Aredius*, abbé en Limousin dans le VI. siécle de l'Eglise, nâquit à Limoges au commencement de ce siécle, de parens distingués par leur noblesse. Il étoit fils de Joconde & de Pelagie, & fut instruit dans les lettres, principalement par Sebastien abbé du Nigeois au même diocèse. Sorti de cette école, ses parens le mirent à la cour du roi Theodebert, où il se conduisit avec tant de sagesse, de capacité & de prudence, qu'il y parvint à la charge de chancelier du prince. Mais S. Nicet évêque de Treves, lui ayant inspiré du mépris pour le monde, Yrier quitta la cour & suivit le prélat, qui l'instruisit dans la science des écritures, & le forma à la piété: il fut élevé à la cléricature, & ensuite au sacerdoce. Son pere étant mort, il retourna auprès de sa mere pour la consoler; & après avoir demeuré quelque tems auprès d'elle, il entreprit de mener la vie des anachoretes. Pélagie lui persuada peu après de bâtir le monastere d'Atane, dont il fut le premier abbé. Ce monastere porta depuis le nom de S. Yrier, & donna naissance à une ville de même nom. Après avoir été long-tems entre les mains des religieux de l'ordre de S. Benoît, il a été converti en une collégiale de chanoines dépendante de S. Martin de Tours. Yrier établit à Atane l'observance réguliere conformément aux regles de S. Basile, de Cassien, & des autres instituteurs de la vie monastique; & l'on croit qu'il y fit pratiquer la regle de S. Benoît. Une des principales occupations du saint abbé étoit de copier des livres, qu'il distribuoit ensuite aux églises voisines. Sa réputation s'étendit fort loin, & l'on s'empressa de rechercher sa connoissance. Fortunat de Poitiers lui écrivit pour le saluer de sa part; & de celle de sainte Radegonde & d'Agnès abbesse de Ste Croix de ladite ville. Plein de vénération pour saint Martin, Yrier entreprit exprès plusieurs fois le voyage de Tours, & il s'y lia avec saint Gregoire, qui gouvernoit alors ce diocèse. Il mourut au monastere d'Atane le 25. d'Aout de l'an 591. & saint Ferreol évêque de Limoges, fit ses obséques. Il nous reste de saint Yrier un testament, qu'il fit conjointement avec Pélagie sa mere. Il est daté l'onziéme année du regne de Sigebert, c'est-à-dire l'an 572. dix-neuf ans avant la mort du saint. Il y adresse par-tout la parole à saint Martin, comme l'instituant son heritier universel, & il y legue tous ses biens à son monastere d'Atane, & veut que cette maison demeure à jamais soumise au monastere de S. Martin de Tours, qui est aujourd'hui une collégiale très-célebre. MM. de Sainte-Marthe & le P. Labbe Jesuite, ont publié les premiers une partie de ce testament. Mais le P. Mabillon l'a donné entier avec des notes dans le tome second de ses analectes, édition *in 8°.* en 1674. & depuis dom Thierri Ruinart de la même congrégation, l'a publié plus correctement à la suite de la vie de saint Yrier dans l'*appendice* des œuvres de saint Gregoire de Tours. Ce saint parle d'un autre testament de saint Yrier fait peu de jours avant sa mort, mais que nous n'avons plus. Ce fut sur ses mémoires & ses conversations que le même saint Gregoire composa la vie de saint Nicet évêque de Treves, & qu'il a parlé de plusieurs miracles operés par l'intercession de saint Julien, martyr à Brioude, & de saint Martin. C'est sans aucunes preuves que l'auteur des antiquités de saint Agnan d'Orleans, donne une regle monastique à saint Yrier. Cet ouvrage a été inconnu à toute l'antiquité. * *Voyez* la vie de saint Yrier dans les œuvres de saint Gregoire de Tours, de l'édition de dom Thierri Ruinart & les notes de ce sçavant éditeur; les notes du P. Mabillon au tome 2. des *Analectes*; le même dans ses Annales de l'ordre de S. Benoît, liv. 6. n°. 48. liv. 8. n°. 31. &c. & l'*Histoire litteraire de la France*, par les PP. DD. Rivet & Colomb, Benedictins, tome 3.

YVAIN, prince de Galles, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on paroît* lui faire honneur de la conquête du pays de Galles. Il est sûr cependant que ce fut Edouard premier du nom, qui soumit ce pays, après avoir défait Leolin prince de Galles, & David son frere en 1283. le premier ayant été tué dans un combat, & le second ayant eu la tête tranchée.

YVAN-BERUDA (dom Martin) grand-maître d'Alcantara, vers la fin du XIV. siécle, étoit Portugais, & prit beaucoup de part aux guerres d'Espagne en son tems. Durant ces troubles, il se montra toujours zélé pour le parti de la Castille. Vers l'an 1394. trompé par un hermite visionnaire, nommé Jean Sago, il se crut destiné de Dieu, comme le lui avoit dit cet hermite, pour faire la conquête de Grenade; & sur cette folle imagination, il fit de son autorité propre une irruption dans ce royaume, où il fut défait & tué sur la place, avec un grand nombre de gens de condition, trompés comme lui par la même vision. Cependant les Maures permirent que le corps d'Yvan fût porté à Alcantara, où ce seigneur avoit ordonné que l'on gravât sur son tombeau ces mots qui marquent sa vanité. *Cy gît Yvan, dont le cœur fut exemt de crainte au milieu des dangers.* On dit que Charles-quint ayant ouï raconter l'histoire de ce grand maître, & réciter l'épitaphe, dit qu'il ne croyoit pas que *ce fanfaron eût jamais éteint une chandelle avec les doigts.* Les Maures envoyerent des ambassadeurs à Henri III. surnommé *le valetudinaire*, roi de Castille, pour se plaindre de l'irruption d'Yvan comme d'une infraction faite aux traités; & Henri qui n'y avoit aucune part, la desavoua, & en témoigna son regret; ce qui satisfit les Maures. * *Voyez* les historiens d'Espagne & l'histoire des révolutions de ce royaume par le P. d'Orleans, Jesuite, tome 2.

YVES. (saint) *Ajoutez à son article rapporté dans le Moreri, édition de 1725. qu*'il est né le 17. d'Octobre 1253. à Kermartin dans la paroisse de Menehi.... fils d'HAILORI ou HELORI.... & d'*Azon* de Kenquis. Ce ne fut pas Benoît XII. qui le canonisa, mais Clement VI.

YVES de Paris, Capucin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on rapporte mal le titre du second ouvrage que l'on cite de cet auteur.* Le titre est: *Heureux succès de la piété, & triomphe de la vie religieuse.* Cet ouvrage plein de hauteur & de mépris pour le clergé & de louanges outrées pour les religieux, fut condamné par le clergé de France: mais cette censure ne fut point publiée. Cependant le P. Yves la reconnut, & donna des éclaircissemens. Le style de cet auteur est très-guindé, & depuis long-tems on ne lit plus ses ouvrages.

YVES II. abbé de S. Denys après le milieu du XII. siécle, fut un homme doué de beaucoup de talens & d'une grande pieté. Dès sa jeunesse il fut reglé dans ses mœurs, sage dans sa conduite, ennemi des méchans, & sectateur de toute sorte de vertus. Il fut instruit dans les lettres, & y fit beaucoup de progrès. Il parloit & écrivoit bien en latin & en langue vulgaire; ce qui n'étoit pas fort commun alors. Son mérite l'eleva aux honneurs du monastere, & il remplit les dignités qui lui furent confiées, avec cette sagesse, cette prudence & cette douceur qui sont si désirables dans les supérieurs. Il étoit plein de bonté envers ses inferieurs, & jamais ni l'humeur ni le caprice ne purent le dominer. Il avoit étudié avec soin les saintes lettres, & il se servit des lumieres qu'il acquit dans cette étude pour se bien conduire lui-même, & pour gouverner les autres avec autant d'attention que de solidité. Doué d'une mémoire très-heureuse, il n'oublia presque rien de ce qu'il avoit appris, & ses exhortations se ressentoient de sa capacité & de sa méditation. Il fit tout le bien qu'il put à son monastere: mais sur-tout il eut soin d'y maintenir la regle & la discipline, & de former des disciples pour Jesus-Christ. Ses exemples étoient une instruction vivante & continuelle, qui apprenoit aux autres ce qu'ils devoient penser & pratiquer. Son gouvernement ne fut que de quatre ans. mais pendant ce court espace il fit tout ce qu'il devoit pour se faire beaucoup regretter. Il mourut à la fleur de son âge au milieu des larmes de ses freres, qui n'ont cessé, tant qu'ils ont vécu, de parler de lui avec vénération, & de se plaindre de ce qu'il leur avoit été sitôt enlevé. C'est ce que l'on voit dans la lettre circulaire qu'ils écrivirent en latin après sa mort l'an 1172. & que les PP. dom Martenne & dom Durand ont donnée dans le premier tome de leur *Thesaurus novus anecdotorum* sur un manuscrit de la bibliotheque de M. de Coislin, pages 571. & 572.

YVETEAUX. (Nicolas Vauquelin seigneur des) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il fut précepteur du roi de France Louis XIII. *lisez*, il fut précepteur de M. de Vendôme, & ensuite du dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XIII. *& ajoutez qu'*il étoit né à la Fresnaye près de Falaise. * *Voyez* VAUQUELIN.

YVETOT, petite contrée de Normandie, &c. *Ce que l'on dit de* Robert Gaguin *dans cet article dans le Moreri, édition de 1725. doit être reformé ainsi.* Robert Gaguin, général des Mathurins, vers la fin du XV. siécle, est le premier qui ait fabriqué l'histoire du prétendu royaume d'Yvetot, dont il met l'établissement en l'an 536. non seulement sans preuves, mais même contre tous les témoignages les plus certains de ce siécle & des suivans. L'on ne trouve pas le titre de royaume donné à ce petit pays avant la fin du XIV. siécle. Il ne faut entendre par ce royaume qu'une espéce de principauté, à qui nos rois depuis la fin du XIV. siécle ont accordé l'exemption de certaines charges, & plusieurs droits honorifiques. * *Voyez* la dissertation sur l'origine du royaume d'Yvetot, par M. de Vertot, dans les *Mémoires de l'academie royale des inscriptions & belles lettres, tome 4.*



Z

ZABANN ou ZABANUS (Isaac) étoit Hongrois, & assez habile philosophe & controversiste. Il enseignoit vers 1670. avec réputation la philosophie & la théologie dans le célebre college d'Eperies, ville des états de Hongrie. Les Catholiques s'étant rendus maîtres de ce lieu vers le même tems, Zabann se retira à Hermenstadr, ville célebre en Transilvanie. Il y fut chargé de professer publiquement dans le college de cette ville, & il en fut fait recteur. Après y avoir fait connoître pendant quelques années ses talens & sa bonne conduite, on lui donna les emplois de premier *antiste* & d'inspecteur du college académique ou de l'université. Il mourut dans ces emplois en 1699. Il aimoit la dispute, & y parloit avec feu. Il est souvent entré en conference avec les Jésuites & avec d'autres, & s'est toujours attribué la victoire. Il est aussi entré en lice avec Elie Ladiver, professeur public de logique & de physique à Eperies, touchant la doctrine des atomes, qu'il a defendue contre ce professeur par une apologie qu'il fit imprimer à Wittemberg. On a encore de lui des disputes sur la metaphysique; une dissertation, où il examine si un professeur peut exercer la marchandise sans blesser sa conscience, sur-tout s'il a été déposé par une force majeure, & plusieurs autres ouvrages. Il a eu pour fils JEAN Zabann, né avec des dispositions si grandes pour l'étude, & une mémoire si heureuse, qu'à l'âge de six ans il harangua en latin avec beaucoup d'étonnement le comte de Rotthal envoyé par l'empereur. Il fit ses études à Tubinge, où il fut maître en philosophie. De retour en Transilvanie, il fut créé protonotaire provincial de Transilvanie, & ensuite senateur de la république de Hermenstadt. Dans cette place il fut envoyé plusieurs fois pour les affaires de Transilvanie auprès de Leopold empereur & roi de Hongrie, qui le fit noble & chevalier. Il fut fait aussi juge royal de la nation Saxonne, & il en administra les affaires pendant plusieurs années avec beaucoup de succès & d'utilité. Mais enfin ayant été soupçonné d'être entré dans une conspiration avec des seditieux, l'empereur Leopold le rappella, & lui fit trancher la tête. * Czuittingeri, *Specimen Hungariæ litteratæ*, pages 404. 405. & 406. &c.

ZABARELLA (François) dit *le cardinal de Florence. Dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire historique on met* la mort de ce cardinal le 5. de Novembre 1417. *C'est une faute.* Ce cardinal mourut un Dimanche 26. de Septembre. En effet dans la grande collection des piéces concernant le concile de Constance, publiée par Vonderhart, tome 1. page 646. on trouve un discours prononcé audit concile le 2. d'Octobre sur la mort de ce cardinal. Pierre-Paul Vergier son ami depuis plus de trente ans, qui avoit étudié autrefois le droit sous lui, qui l'avoit accompagné à Rome pour l'affaire du schisme, & qui étoit alors lui-même au concile de Constance, où il étoit venu à la suite de l'empereur Sigismond, ne fixe pas à la verité la date de la mort de Zabarella dans un discours, où il s'étend beaucoup sur la vie & les vertus de ce cardinal, & qui est daté le 6. de Novembre. Mais il fait entendre suffisamment qu'il y avoit déja quelque tems qu'il étoit mort, puisqu'il dit que quelque chagrin qu'il eût ressenti de cette perte, la raison diminuoit ses larmes tous les jours. Il n'auroit pu s'exprimer ainsi, si Zabarella ne fût mort que de la veille; & d'ailleurs comment auroit-il pu composer un discours assez long & aussi éloquent que celui dont nous parlons, au milieu des larmes qu'il versa lui-même sur cette mort, comme il l'avoue dans ce discours. *Lacrimas quidem & eas paucas funeri dedi quantum necesse fuit: neque enim prorsus cohibere me volui. Doloris reliquiæ, si qua adhuc residenti, quotidiè rationis imperio diluuntur. Outre les ouvrages de ce cardinal dont on a parlé dans le Dictionnaire*, on prétend qu'il avoit écrit l'histoire du concile de Pise, & de ce qui se passa de son tems au concile de Constance. C'est dommage que ces pieces soient perdues, ou encore ensevelies dans la poussiére de quelques bibliotheques. M. Muratori dans le même vol. 16. de sa collection des historiens d'Italie, où il a donné le discours de Vergier

sur la mort de Zabarella, a fait imprimer aussi un discours de ce dernier sur la mort de François de Carrari, commandant de Padoue. Zabarella avoit prononcé ce discours en présence de François de Carrari, fils du défunt, & d'une très-nombreuse assemblée, le 20. de Novembre 1393. Il n'étoit pas encore cardinal alors, ni quand il composa ses livres *de felicitate* sur lesquels Vergier fit des vers latins que l'on trouve à la fin de ses lettres & discours dans le même tome 16. de la collection de Muratori.

ZABARELLA. (Barthélemi) *On met sa mort en 1446. dans le Dictionnaire historique* : elle arriva en 1442. Il étoit neveu du précédent & son heritier, *comme on l'a dit*. Il n'avoit que quarante-six ans.

ZABARELLA (Jacques) *dont on a aussi parlé dans le Dictionnaire historique*, avoit cinquante-six ans quand il mourut en 1589. Il étoit fils du précédent.

ZABDAS étoit un des généraux des armées de Zenobie. Il fut envoyé par cette princesse avec une armée de 70000. hommes, composée de Palmyreniens, de Syriens & de Barbares contre les Egyptiens. Ceux-ci lui opposèrent 50000. hommes que Zabdas battit. Ce général laissa 5000. hommes pour la garde du palais, & se retira. Les troupes de Zenobie ayant été mises en déroute par Aurelien, Zabdas s'avisa d'un stratagême singulier pour engager les habitans d'Antioche à bien recevoir les fuyards. Il prit un homme qui ressembloit à peu près à Aurelien, & fit courir le bruit que c'étoit l'empereur qu'il amenoit prisonnier. Les habitans d'Antioche n'oserent lui refuser l'entrée de leur ville. Dès la nuit suivante, il se retira avec Zenobie & le reste des troupes à Emese. * *Voyez* Zozime, liv. 1. Vopiscus, qui parle aussi de ce général dans la vie d'Aurelien le nomme *Zabas*. Pollion dans la vie de Claude, dit *Sabas*.

ZABE'ENS, peuples très-anciens, si l'on en croit Maimonide, puisqu'Abraham avoit été élevé dans leurs sentimens. Ils ne reconnoissoient point d'autre dieu que les étoiles. Leurs livres étoient pleins de fables sur l'ancienne histoire des patriarches. * *Voyez* Maimonide dans son livre intitulé, *More Nevochim*, part. 3. c. 29. Personne n'a traité plus doctement ni avec plus d'étendue tout ce qui regarde ces idolâtres, que Spencer dans le deuxiéme livre de son traité *De legibus Hebræorum*.

ZACAGNI, (Laurent-Alexandre) garde de la bibliotheque du Vatican, mort vers 1715. fut chargé par le cardinal Casanate, bibliothecaire du pape, de recueillir & de donner au public les monumens des anciens qui se trouvoient manuscrits dans la bibliotheque vaticane, & qui n'avoient point encore été publiés. Il en a mis au jour en 1698. à Rome un volume *in-4°.* sous le titre de *Collectanea monumentorum veterum Ecclesiæ Græcæ ac Latinæ*. Ce premier volume comprend des opuscules d'Archelaüs, de S. Ephrem, de S. Gregoire de Nysse, & d'Euthalius, en grec & en latin, avec des notes de l'éditeur. De tous ceux qui ont occupé le même poste que M. Zacagni, personne n'a été, dit-on, plus obligeant : surtout à l'égard de ceux dont les sentimens de la religion ne s'accordoient point avec les siens. Il leur envoyoit avec toute l'honnêteté possible, toutes les collations de manuscrits, & toutes les autres recherches dont ils avoient besoin. Il en envoya à M. Kuster pour son édition d'Aristophane, à M. Hudson pour celle de Denys d'Halicarnasse, à M. Leibnitz pour celle des écrivains de l'histoire de Brunswic. M. Hudson, par reconnoissance, lui a adressé, & à M. Perizonius, la préface du premier tome de Denys d'Halicarnasse.

ZACCHIAS, (Paul) médecin du pape Innocent X. étoit Romain, & a été un des plus sçavans hommes du XVII. siécle. Il n'étoit pas seulement versé dans la philosophie & dans toutes les parties de la médecine, il n'y a presque aucune science qu'il n'ait voulu connoître, & dans laquelle il n'ait été fort instruit, même dans la théologie & dans la jurisprudence. Il ne cultiva pas avec moins de succès la poësie, la musique & la peinture. Aussi n'y-a-t-il point d'éloges qu'on ne lui ait donnés, point de titres honorables dont on ne l'ait décoré. On l'a appellé le premier des médecins, le mercure des jurisconsultes, l'Hermès italien, &c. Il mourut à Rome en 1659. âgé de soixante-quinze ans. Entre ses ouvrages on fait une estime singuliére de ses *Quæstiones Medico-legales*, ouvrage plein d'érudition, de jugement & de solidité, qui a souvent été imprimé, & qui est aussi utile aux jurisconsultes, & aux assesseurs des tribunaux ecclesiastiques & civils, qu'il paroît nécessaire aux médecins. Les dernieres éditions sont celles de Lyon 1674. *in-folio*, de Francfort 1688. *in-folio*, & de Lyon encore en 1726. *in-folio*, trois tomes. Zacchias a traduit en vers italiens le poëme latin sur le Phenix, qu'il attribue à Lactance, mais qui est surement d'un ancien poëte Latin dont on ignore le nom. Cette traduction italienne a paru à Rome en 1608. *in-4°.* Zacchias a écrit dans la même langue un livre intitulé : *La vie Quadragesimale*, où il montre comment on peut vivre dans le carême, sans nuire à sa santé, & parle des viandes dont on peut user en ce tems-là, & des erreurs de ceux qui alleguent quantité de mauvais prétextes pour se dispenser de vivre comme on le doit alors, à Rome 1673. *in-8°.* Trois livres sur les maladies hypocondriaques, aussi en italien, à Venise 1665. *in-4°.* Zacchias avoit fait beaucoup d'autres ouvrages qui ne sont point encore imprimés, comme trois tomes d'œuvres mêlées ; plusieurs volumes de réponses & de consultations de droit ; des remarques sur le livre de Cardan, *de male medendi usu* : Un livre sur les morts subites, &c. Un examen physique des miracles rapportés dans l'écriture sainte. Plusieurs écrits italiens sur les passions, sur la peste, sur le ris, &c. & beaucoup de poësies italiennes, sonnets, chansons, madrigaux, &c. Zacchias a eu pour frere *Sylvestre* Zacchias, excellent jurisconsulte, auditeur de la rote de Sienne, de Florence & de Lucques, de qui l'on a aussi plusieurs ouvrages, entr'autres *de obligatione Camerali resolutiones, necnon de valide contrahendi societates super officiis Romana curia*, &c. Il préparoit quand il mourut un traité de la préséance en latin, & un recueil de diverses décisions. *Paul* Zacchias a eu plusieurs neveux illustres, comme SYLVESTRE Zacchias, échanson du cardinal François Maldachini, & qui mourut en 1694. LANGFRANC Zacchias fils naturel de Laurent, mais qui répara par son érudition & la beauté de son esprit, le défaut de sa naissance. Il s'est acquis une grande réputation dans la profession d'avocat. On a de lui un traité *de Salario*, les additions au traité de Sylvestre Zacchias, frere de Paul, *de obligatione Camerali*, & des décisions de la rote de Rome qui se trouvent dans le tome troisiéme des *Quæstiones medico-legales*, de Paul Zacchias, de l'édition de Lyon. Langfranc mourut presque subitement en 1685. Il devoit donner un traité *de assistentia judiciali*, & un autre sur l'usage de faire une croix au lieu de signature dans les actes, pour ceux qui ne sçavent pas écrire. * Mendosius, *in vitis Medicor. Pontif.* Jean-François Bonomio de Bologne, dans son livre intitulé : *Del parto dell'orsa Idee in Embrione*, seconde partie, pag. 322. Manget, *in Bibliothec. scriptorum Medicorum*, tome IV. livre 24. & dernier.

ZACHARIE, fils de Baruch, &c. *On dit dans les dernieres éditions de Moreri, qu*'il est mort l'an 71. de Jesus-Christ, le premier de l'empire de Galba. Cela ne se peut, puisque la premiere année de l'empire de Galba, tombe l'an 68. de Jesus-Christ. C'est donc en cette année que Zacharie est mort, si cela est arrivé la premiere année du regne de ce prince. M. Tillemont, tome premier de son histoire des empereurs, dit que ce Juif, aussi distingué par sa vertu que par sa naissance, est mort l'an 67. de Jesus-Christ.

ZACHARIE, pape. *On dit dans le même Dictionnaire qu*'il fut élu après Gregoire III. & sacré le 5. de Décembre sept cent quarante-un. Ces époques sont fausses. Selon Anastase, le plus croyable de tous ceux qui ont écrit la vie de ce pape, Gregoire III. mourut le vingt-huit de Novembre, & le pontificat ne vaqua que 8. jours. Zacharie fut donc élu le 5. de Dé-

cembre. *Il faut ajouter que* quoique la plûpart des historiens disent que le pape Zacharie fut consulté lorsqu'il fut question de donner la couronne de France à Pepin, prononça en faveur de celui-ci, il est néanmoins sûr que les meilleurs historiens modernes ont regardé ce recit comme une fable, & que le pere le Cointe, de l'Oratoire, s'est appliqué à en démontrer la fausseté dans ses annales ecclésiastiques de France.

ZACHARIE, surnommé le *Scholastique*, évêque de Mitylene, assista, *dit-on dans le même Dictionnaire*, au II. concile œcumenique de Constantinople. *Mais on a confondu dans le Dictionnaire* le concile tenu sous Mennas en 536. avec le II. concile général de Constantinople de l'an 553. Il est vrai que Zacharie s'est trouvé en 536. au concile de Constantinople. Son nom est plusieurs fois dans les actes de ce concile: mais ce n'est point ce concile qui est le II. œcumenique de Constantinople. Zacharie n'étoit point à ce dernier. Son nom ne se trouve point dans ses actes, & au contraire l'archevêque de Mitylene, au tems de ce concile, est nommé *Palladius*. Voici ce qu'on lit dans ces actes: *Joanne religiosissimo episcopo Cucusenorum, vicem agente Palladii, religiosissimi episcopi* MELITENE. Ce dernier mot est une faute, au lieu de METYLENES. Car Palladius est dit dans un autre endroit, archevêque de la métropole de Cucuse; or Cucuse étoit certainement sous la métropole de Mitylene. D'ailleurs cela ne peut convenir à Malte, qui n'a jamais été métropole. Canisius, plusieurs autres sçavans, & même M. de Tillemont, ont fait la même faute * *Voyez* les conciles, tom. 5. pag. 416. & 581. *Geographia sacra pag.* 256. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, pag.* 408. *Europe sçavante, mois d'Août* 1718.

ZACHARIE, patriarche de Jerusalem, au commencement du septiéme siecle. *On dit encore dans le Dictionnaire historique, qu'*il succeda à Sophrone. C'est une faute. Le prédecesseur de Zacharie s'appelloit Isacius. Sophrone succeda à Modeste, qui avoit lui-même succedé à Zacharie. Hofman dans son *Lexicon* est tombé dans la même faute. *Moreri est lui-même plus exact à l'article* JERUSALEM, *où l'on place ces patriarches dans le même ordre que nous rétablissons ici.*

ZACHARIE, faux prophéte Espagnol, écrivit en 1285. un livre des prétendues prophéties, qu'il envoya à tous les Juifs d'Espagne. Ce livre se trouve manuscrit dans la bibliothéque du Vatican. Zacharie plein d'orgueil, & animé par l'esprit de séduction, promettoit à ceux à qui il l'envoyoit, que s'ils l'apprenoient de mémoire, ils verroient le Messie. On ne sçait s'il en séduisit beaucoup. Le piege étoit bien grossier. * Le sçavant Bartolocci dans sa bibliothéque, t. 2. p. 817. *Voyez* aussi le journal intitulé: *Europe sçavante, Août* 1718.

ZACHARIE, Juif Italien, étoit un marchand trèsriche, qui mourut à Florence l'an 1671. Il laissa par son testament vingt-quatre mille piastres aux pauvres Juifs, dont six mille devoient être employées pour le rachat des Captifs, & les dix-huit autres mille, pour doter de pauvres filles de sa religion. Il laissa sa bibliothéque hebraïque à l'école Romaine, qui par reconnoissance fit placer sur les murailles du college une inscription honorable à sa mémoire. En 1675. on imprima un livre qu'il avoit composé, dans lequel il parle de tous les auteurs qui ont éclairci les histoires talmudiques & allégoriques. Les chefs de l'école Romaine ordonnerent que tous les ans, on feroit en pleine synagogue un discours en son honneur. * *Voyez* les mêmes auteurs cités dans l'article précédent.

ZACHÉE. *Dans le Dictionnaire historique on donne* un Zachée évêque de Jerusalem, dans le IX. siécle, & l'on cite Baronius, *an.* 1120. A l'article JERUSALEM on a omis ce Zachée, & l'on a eu raison: on ne le trouve dans aucune liste; Baronius, *que l'on cite*, n'en dit rien, & ne parle à l'endroit auquel on renvoie, ni de lui, ni de Jerusalem.

ZACUT, (Abraham) nâquit à Lisbonne en Portugal l'an 1575. de parens Chrétiens, mais Juifs d'origine. Il s'appliqua à la medecine, & composa un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés en deux tomes *in-folio*. Il quitta son pays en 1625. pour se retirer à Amsterdam, où il reprit la religion de ses peres, dans laquelle il mourut l'an 1642. âgé de soixante-sept ans. *Voyez* ce qu'en dit Bartolocci dans la bibliothéque rabbinique, écrite en latin, tom. 2. pag. 807. On a imprimé en latin, un Almanac perpetuel d'un autre Abraham Zacut, plus ancien que celui dont il s'agit, sous ce titre: *Rabi Abrahæ Zacuti Almanach perpetuum exactissime emendatum, cum canonibus, in-4°.* à Venise, 1472.

ZAENUS, roi des Maures de Valence, assiegea une place du roi d'Arragon, avec une armée de quarante mille hommes de pied, sans compter la cavalerie. Bernard Guillaume, oncle du roi Jacques, défendoit cette place. Il fit une sortie si à propos, qu'il tua une partie des Maures & mit l'autre en fuite. La défaite fut si complette, que le bruit courut que S. George étoit venu au secours de l'armée Catholique. Cette victoire donna le dessein au roi d'Arragon, de s'emparer de Valence, & il en vint à bout, ayant obligé Zaënus de mettre entre ses mains Valence, après en être sorti avec cinquante mille Barbares. * Raynaldus, *an.* 1238. *n°.* 45.

ZALEUQUE, législateur des Locriens, peuples d'Italie. *Selon le Dictionnaire historique*, il étoit disciple de Pythagore, & vivoit vers l'an 663. avant Jesus-Christ. *Selon le même Dictionnaire*, Pythagore vivoit 534. ans avant Jesus-Christ. Selon ce calcul, le disciple auroit vécu 134. ans avant son maître. Chamæleon dans son ouvrage touchant l'*yvresse*, & Aristote, ont écrit que Zaleuque avoit reçu ses loix de la *prétendue* déesse Minerve. * *Voyez* S. Clement d'Alexandrie, dans le premier de ses stromates; Diodore de Sicile, dans son histoire livre 12. Diogene Laërce, dans ses vies des philosophes; Seneque dans sa lettre quatre-vingt-dixiéme; Jamblique dans sa vie de Pythagore; & plusieurs autres anciens qui disent tous que Zaleuque étoit disciple du philosophe Pythagore.

ZALLA, dont S. Gregoire le grand fait mention dans les dialogues qui lui sont attribués communement, livre II. chap. 31. étoit Got. Attaché à l'hérésie Arienne, il n'épargnoit ni les moines, ni les ecclésiastiques qu'il rencontroit. Il trouva un jour un paysan à qui il fit souffrir de cruels supplices, pour l'obliger de lui donner ce qu'il avoit. Le paysan dit qu'il avoit mis son bien entre les mains de S. Benoît. Zalla voulut voir ce saint, & après avoir lié les mains du paysan, il lui ordonna de le conduire dans le monastere de S. Benoît. Ils rencontrerent le saint devant sa cellule. Zalla lui dit avec brutalité, de rendre le bien du paysan. L'homme de Dieu les regarda attentivement, & aussi-tôt qu'il eut jetté les yeux sur les liens de celui-ci, ils se delierent miraculeusement. Zalla en fut surpris, & se jettant aux pieds de S. Benoît, il se recommanda à ses prieres. Le saint lui donna sa bénédiction, qu'il accompagna d'avertissemens salutaires, dont le barbare fut si touché, qu'il n'osa plus rien exiger du paysan.

ZALUSKI (André-Chrysostome) Polonois, évêque de Plocko, puis de Warmie, & grand chancelier, passa sa premiere jeunesse en Pologne, où il étoit né d'Alexandre Zaluski, waivode de Rava, & d'une sœur du célebre André Olczewski, qui devint archevêque de Gnesne & primat du royaume. En 1667. il alla pour étudier à Vienne, puis à Graetz, où il s'attacha principalement à l'étude de la langue allemande & à celle du droit. Deux ans après il se mit à voyager, parcourut les Pays-bas, la France & l'Italie, & étant retourné chez lui un peu avant la mort du roi Michel, il obtint quelque tems après un canonicat à Cracovie, & fut nommé ambassadeur en Espagne & en Portugal, pour solliciter un secours d'argent, afin de continuer la guerre qu'on faisoit aux Turcs. Il n'obtint rien ni de l'un ni de l'autre royaume. En Portugal on lui accorda d'abord une somme de huit cents

mille écus, qu'un ministre avoit laissée à cette intention; mais le nonce du pape qui avoit d'autres vues, fit révoquer la donation. En Espagne on lui dit que les finances étoient épuisées, & que le royaume avoit bien de la peine à se soutenir. Zaluski s'en alla fort mécontent, passa par la France, où il notifia au roi Louis XIV. & à la reine, l'élection de Jean Sobieski pour remplir le thrône de Pologne, & dès qu'il fut de retour dans sa patrie il prit l'ordre de diacre, puis celui de prêtrise, & il s'avança à la cour, où il fut d'abord chancelier de la reine, & fut chargé par le roi de plusieurs affaires importantes, dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. Il eut pour récompense l'abbaye de Wachoc, puis en 1683. les évêchés de Kiow & de Czevnichow, & en 1691. l'évêché de Plocko, d'où il passa quelque tems après à celui de Warmie. Avant qu'il montât sur ce dernier siége, il fut nommé pour traiter au nom du roi, avec les députés de l'électeur de Baviere, du mariage d'une princesse Sobieski avec cet électeur; & quand le contrat eut été signé, il conduisit la princesse à Bruxelles. A peine fut-il de retour en Pologne, que Jean III. étant mort, il prit vivement les intérêts de la reine, la reconcilia avec le prince Jacques son fils; entreprit & fit en effet l'apologie du roi défunt contre ses calomniateurs, & mit tout en œuvre pour mettre sur le thrône un prince de sa maison. Mais les Polonois ne répondant point à ses desirs, il se déclara pour le prince de Conti, dont il soutint le parti jusqu'à ce que celui du roi Auguste ayant eu le dessus, il s'y soumit comme les autres. Ce fut ce prince qui lui donna l'évêché de Plocko, qu'il quitta pour celui de Warmie. Ce fut lui aussi qui le fit en 1702. grand-chancelier. Mais il ne fut pas long-tems en faveur. Quelques rapports vrais ou faux le firent soupçonner d'intelligence avec les Suedois au préjudice de l'état, & on lui donna sa maison pour prison, jusqu'à ce que son affaire ayant été renvoyée au pape, comme il le demandoit, il se rendit en Italie en 1706. fut arrêté prisonnier à Ancone, relâché quelque tems après, & retourna triomphant dans sa patrie en 1707. On voulut cependant lui persuader de resigner les sceaux, & on lui offrit pour dédommagement l'archevêché de Gnesne, & de l'envoyer ambassadeur à Rome. Mais il refusa ces offres, & aima mieux se voir ôter sa charge malgré lui, que de s'en dépouiller de bon gré. Il se retira alors dans son diocèse, où il demeura jusqu'au retour du roi Auguste, qui avoit été en Saxe. Ce prince le rétablit dans l'exercice de sa charge, mais il mourut peu de tems après, le premier Mai 1711. dans sa soixante-uniéme année. On a de lui deux ouvrages: le premier est un recueil des discours qu'il avoit prononcés dans les diétes & en d'autres occasions. Ils sont écrits en polonois. Le second, un recueil très-curieux de lettres latines dans lesquelles on trouve une infinité de faits très-interessans sur l'histoire de Pologne: elles ont été imprimées en 1709. & 1711. en trois volumes *in-folio*. * *Bibliothéque Germanique*, *t. 18. p. 167*. Niceron, *Memoires*, *t. 13*.

ZAMA, gouverneur d'Espagne pour les Sarasins, commença à exercer ce gouvernement l'an 718. & à ce qu'il paroit, vers le mois de Juillet, sous le calife Omar II. qui avoit succedé la même année à Zuleiman son cousin germain, & avoit pris pour collégue son frere Izid ou Jezid, auquel il céda toute l'autorité au mois de Février de l'an 720. Zama, à qui nos anciens historiens donnent quelquefois le titre de roi, de même qu'aux autres gouverneurs Sarasins d'Espagne, quoiqu'ils ne fussent que de simples officiers soumis au calife de Damas, donna d'abord tous ses soins à régler la police, & le gouvernement de l'interieur de l'Espagne. Il fit faire un dénombrement général de tous les Chrétiens sujets au tribut, & songea ensuite à étendre les conquêtes de sa nation. Dans ce dessein il se mit en campagne vers la fin de l'an 719. s'avança vers les Pyrenées, & tenta le passage de ces montagnes du côté du Roussillon ou du diocèse d'Elne. Le succès de son entreprise ayant répondu à ses souhaits, il soumit ce pays qui faisoit partie de la Septimanie. Il vint camper ensuite sous les murs de Narbonne, & forma le siége de cette importante place qui devoit lui faciliter la conquête du reste de cette province. On ignore le détail de ce qui se passa à ce siége: on sçait seulement que Zama se rendit maître de Narbonne vers la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, qu'il fit passer au fil de l'épée tous les habitans qui l'avoient défendue, & qu'il emmena captifs en Espagne les femmes & les enfans, dont le nombre devoit être d'autant plus grand, que cette ville, de même que le reste de la Septimanie ou Gothie, servoient alors d'asyle & de retraite à une infinité de Gots, que la dureté des gouverneurs Arabes avoit obligés de sortir d'Espagne pour s'y refugier. Zama voulant s'assûrer la possession de Narbonne, y mit en garnison l'élite de ses troupes sous le commandement d'Ibin-Aumar, l'un de ses généraux, & s'avança ensuite dans la Septimanie pour continuer la conquête de cette province. On n'en sçait pas le détail: mais il paroit par Isidore de Beja, auteur contemporain, que les Sarasins soumirent alors presque toute la Gaule Gothique, qui outre l'ancien diocèse de Narbonne, dont ceux d'Alet & de saint Pons faisoient alors partie, comprenoit ceux d'Elne, de Carcassonne, de Beziers, d'Agde, de Maguelonne, de Lodeve, & de Nismes, avec celui d'Alais, démembré de ce dernier dans la suite. Isidore ajoute que Zama, après avoir soumis cette province, & établi une garnison de Sarasins dans Narbonne, s'avança vers le pays des François, fit la guerre à ces peuples, & leur livra divers combats. Il ne fut pas plutôt maître de la Septimanie, qu'il y établit le même gouvernement que les gouverneurs Sarasins d'Espagne ses prédécesseurs avoient déja introduit dans ce royaume, c'est-à-dire, qu'il regla les tributs que les Chrétiens devoient payer au trésor royal, & qu'il partagea les terres du pays entre les Arabes ou Sarasins, & les anciens habitans à qui il en laissa une partie, & appliqua l'autre au fisc, ou la donna à ses soldats. A l'égard de la religion, il laissa aux anciens habitans la liberté de professer le Christianisme moyennant un certain tribut, & leur permit l'usage de leurs rits & de leurs cérémonies, de même que celui de leurs loix. C'est de ce mélange des Chrétiens d'Espagne & de Septimanie, avec des Arabes leurs vainqueurs, qu'on prétend qu'a pris son origine le nom de Mozarabes qu'on donnoit aux premiers, parcequ'ils étoient mêlés avec les autres, comme si on eût dit *Mixti-Arabes*. D'autres ne conviennent pas de cette étymologie, & la tirent de Musa, ou Moyse, premier gouverneur Arabe d'Espagne, qui accorda le libre exercice de leur religion aux anciens habitans du pays. Ils sont persuadés qu'on appelle ceux-ci Muza-Arabes, du nom de ce gouverneur, & de celui de sa nation, dont on a fait depuis celui de Mozarabes. Le pere le Brun, de l'Oratoire, dit qu'on appella d'abord Mostarabes, *Mixti-Arabes*, les Sarasins qui firent la conquête de l'Espagne, parce qu'ils n'étoient pas véritablement Arabes, mais seulement mêlés avec eux, & soumis à leur domination, & que ce nom passa ensuite aux Chrétiens d'Espagne & de Septimanie, qui leur furent soumis. Quoi qu'il en soit de cette étymologie, l'ancienne Liturgie Gothique qui fut en usage en Espagne & dans la Septimanie, avant & après l'irruption des Sarasins, prit le nom de Rit-Mozarabe depuis la domination de ces infidéles, & cette liturgie qui est encore en usage dans quelques églises d'Espagne, a conservé ce nom. Telle fut la forme du gouvernement que Zama établit dans la Septimanie. Après en avoir fait la conquête, il attaqua les états d'Eudes, duc d'Aquitaine, & assiégea Toulouse en 721. Mais tous ses efforts furent rendus inutiles par la vigoureuse résistance des assiégés. Eudes ayant rassemblé une nombreuse armée, attaqua à son tour les Sarasins, leur livra bataille devant la même ville, & les chassa de ses états. Zama demeura lui-même sur le champ de bataille, & le reste de son armée s'étant dissipé, la ville de Toulouse fut ainsi délivrée du siége formé par ces infidéles, ce qui arriva vers le mois de Mai de l'an 721. * Isidor. Pacienf. *& les*

Annales de Moissac. Le cardinal d'Aguirre dans ses *Conciles d'Espagne. Histoire générale de Languedoc*, livre VIII.

ZAMASCHARI, sçavant Arabe, né l'an de l'hégire 467. de Jesus-Christ 1074. à Zamaschar, ville considérable de Chowarasmie, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. On l'appelle chez les Arabes, *Abulkasem Machmud Ebn Omar, Ebn Mochammed Chowarasmi Samachschari*; & il est aussi surnommé *Scharollahi*, ou le voisin de Dieu, parce que pendant quelque tems il faisoit sa demeure à la Mecque, ou dans le voisinage de cette ville. Il étoit sur-tout célebre à cause de son sçavoir dans l'alcoran, dans le sonna, dans la théologie scholastique, & dans la langue arabe; c'est ce qui faisoit qu'entr'autres titres d'honneur on lui donnoit celui de grand Eman ou *Antistes*. Son grand commentaire sur l'alcoran, intitulé: *Alkeschaf*, c'est-à-dire, *découverte*, est le plus estimé de tous ses ouvrages. La vénération que les Mahométans ont pour ce commentaire, a fait que plusieurs de leurs auteurs comme Balkinæus, Barkæus, Ebn Monir, & autres, se sont appliqués à en donner un abrégé. Cet ouvrage eut pourtant ses critiques, du vivant même de l'auteur, qui y répondit dans celui qu'il intitula: *Rabiol Abrar*. Il fit encore une théologie scholastique en deux volumes, dans lesquels il décide beaucoup de points controversés, & éclaircit les expressions obscures de Mahomet. Il a aussi beaucoup contribué à faire fleurir la langue arabe, tant par son dictionnaire arabe, que par son dictionnaire arabe & turc, & par son explication des proverbes arabes. Abulfeda parle dans sa géographie d'un poëme de la composition de Zamaschari, de qui l'on a de plus un grand commentaire sur les poëtes Nawabeg. Enfin l'on voit par le traité de cet auteur, *de duodecim generibus litterarum elegantiorum*, qu'il étoit fort versé dans les humanités. Il mourut à Corcang, la capitale de son pays, l'an de l'égire 538. ou 1143. de Jesus-Christ, âgé de soixante-dix ans. * *Voyez* la géographie d'Abulfeda; Golius; Pocok, dans son *catalogue de la bibliothéque de Leyde*, &c.

ZAMOLXIS, esclave de Pythagore. *On cite à son article dans le Dictionnaire historique* Hérodote livre premier. La citation est fausse. C'est dans le livre 4. n°. 94. & n°. 95. que l'historien Hérodote fait mention de Zamolxis. *Dans le même article on omet* le moyen que Zamolxis imagina pour faire croire aux Thraces ce qu'il leur avoit prêché: il mérite cependant d'être rapporté. Zamolxis avoit bâti une maison soûterraine, dans laquelle il se cacha pendant trois ans, après avoir expliqué sa doctrine. On le croyoit mort: il reparut la quatriéme année. Les Thraces crurent apparemment qu'il étoit ressuscité. Ils n'oserent douter de tout ce qu'il leur avoit dit. „ Au reste, ajoûte „ Hérodote, je n'ai pas grande foi à ce que l'on raconte „ de ce bâtiment soûterrain, quoique je n'aye pas de „ preuve que ce fait soit faux. „ Il n'est pas bien sûr non plus que Zamolxis ait été disciple de Pythagore. Hérodote croit que ce législateur vivoit plusieurs années avant ce philosophe.* *V.* Hérodote, *loco cit. Eur. sçav. Août 1718.*

ZOMORA (Antoine de) étoit de Salamanque, fut maitre-ès-arts, & prit le degré de docteur en médecine dans la même université. Il y fut doyen du college des médecins, & il ne s'est pas moins distingué par sa connoissance des mathématiques que par celle de la nature & des corps humains. Il a professé l'une & l'autre science avec un grand éclat pendant un grand nombre d'années. Le matin il remplissoit la premiere chaire de médecine, & l'après-midi celle de la géométrie & des autres parties des mathématiques. Il est mort dans un âge fort avancé, mais ayant toûjours conservé toute la pénétration de son esprit, après le commencement du XVII. siécle. On a de lui, *Repetitiones duæ super capita 1. & 3. Galeni, de differentiis symptomatum*, à Salamanque, 1622. *in-4°.* un livre des cométes, en latin; un écrit espagnol sur une éclipse de soleil, & une autre de lune en 1600. à Salamanque, 1600. *in-4°.* Il a laissé deux fils qui ont fait honneur à son nom & à leur patrie, JOSEPH & FRANÇOIS NANNEZ Zamora, habiles professeurs en droit, & très-versés dans toute sorte de litterature, sous qui Jean Puga, dit aussi Feijoo, célebre jurisconsulte Espagnol, étudia. On a de Joseph, *Solemnis repetitio ad legem quæ sub conditione 8. de condit. inst.* que Ferdinand de Meneses & Pedrosa, son disciple, a publiée. * Nicol. Antoine dans sa *Bibliothéque espagnole*, tome I. page 131. Manget, dans sa bibliothéque des ouvrages de médecine, tome IV. liv. 24. & dernier, page 682. &c. Gregorii Majansii, *generosi & antecessoris Valentini Epist.* p. 336. 337. & 338.

ZAMPI (dom Joseph-Marie) florissoit dans le XVII. siécle. Il étoit de Mantoue, & préfet des Théatins missionnaires en Colchide. Lorsque le chevalier Chardin, fameux voyageur, passa dans la Mingrélie, le P. Zampi lui donna une rélation qu'il avoit faite des Mingréliens & de leur religion. Cet ouvrage étoit encore manuscrit: mais le chevalier Chardin le traduisit en françois, & le publia dans le premier tome de ses voyages, où on le trouve à la page 50. Zampi étoit depuis vingt-trois ans au milieu de ces peuples, lorsqu'il commença cette relation. C'étoit un homme fort zélé, & qui a beaucoup travaillé dans ces pays pour la propagation de l'affermissement de la foi Catholique. Nous ignorons le tems de sa mort. * *Voyez* ce que Chardin en dit dans ses voyages, &c.

ZANFLIET (Corneille) moine de S. Jacques de Liége dans le XV. siécle, étoit un homme pieux, instruit, & qui passe pour un historien exact & fidéle. Jean de Chapeauville en parle toûjours en ces termes dans son histoire des évêques de Liége. Il avoit fait une chronique fort longue depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1461. dont les PP. DD. Martenne & Durand Benedictins, ont donné ce que Zanfliet a écrit seulement depuis l'an 1230. où finit la chronique de Reinier jusqu'à la fin. Cette partie qui contient environ quatre cens pages *in-folio*, se trouve dans la *collectio amplissima*, &c. des deux Benedictins cités, tome 5. Ces peres en font beaucoup d'estime. Ils conviennent que l'on y trouve des faits dignes d'être connus, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs.

ZANFORTI, *cherchez* FORTIS. (Jean-Raymond)

ZANNICHELLI (Jean-Jerôme) fils d'Antoine Zannichelli bourgeois de Modene, né au mois d'Avril 1662. fit ses premieres études dans sa patrie, & passa à Venise âgé de douze ans, pour s'attacher à la pharmacie. En 1684. il fut aggrégé au collége des apothicaires de Venise, & deux ans après il prit possession d'une apothicairerie. Son ardeur pour perfectionner les secrets de son art, l'engagea à ne rien épargner pour les opérations les plus difficiles de la chymie pharmaceutique, & il y réussit. Il en donna des marques dès 1701. dans son livre intitulé: *Promptuarium remediorum chymicorum.* En 1702. François Farnese duc de Parme, le déclara docteur en médecine, en chymie & en chirurgie dans tous ses états par un diplome particulier. M. Ogliati, évêque, lui accorda aussi la même année un pareil diplome. Outre la botanique & la chymie, M. Zannichelli commença en 1710. à examiner les fossiles, & l'on peut dire qu'il poussa loin les recherches en ce genre. Il fit plusieurs voyages pénibles pour réussir dans cet examen, & il recueillit quantité de ces fossiles, dont il donna les noms, & indiqua les lieux d'où ils avoient été tirés, dans une feuille à trois colonnes qu'il fit imprimer à ce sujet. En 1713. il fit imprimer une dissertation fort curieuse sous ce titre: *De ferro ejusque nivis præparatione*, dans laquelle après avoir expliqué plusieurs choses qui concernent le fer & les remédes qu'on en tire, il dévoile tout le mystére que M. de Saint-Hilaire, chirurgien François, avoit caché en proposant énigmatiquement son reméde chymique sous le nom de *Neige de Mars.* En 1714. il adressa une sçavante lettre à M. Christino Martinelli, sous ce titre: *De myriophyllo Pelagico, aliâque plantulâ marinâ anonyma.* En 1721. il donna un écrit, où il examine d'où procédent tant de corps si bien formés, & dont les espéces sont si différentes, que l'on trouve en fouillant la terre, sur les montagnes, au fond de la mer, & cet écrit en forme de lettre adressée au P. Bonanni, Jésuite de Rome, avec qui il étoit en grande relation, a pour titre: *De litographia duorum montium Veronensium*

vulgo dicti di Boricolo & di Zoppica, avec la relation de son voyage. Pour résoudre la question, il recourt au commerce souterrain de la terre & de la mer, au deluge universel & aux déluges particuliers, aux vicissitudes réciproques de la terre & de la mer, & aux irruptions de la mer sur la terre & de la terre sur la mer. En 1725. les seigneurs de la chambre de santé le déclarerent de leur propre mouvement, médecin-physicien dans tout le pays de la domination de la sérénissime république. En 1726. peu satisfait de ses voyages entrepris pour l'amour de la botanique, entre autres deux qu'il avoit faits en Istrie, il en fit encore un autre dans la Marche Trevisane & ailleurs, & il en fut plus content. L'année suivante 1727. il publia une belle lettre *sur un insecte de mer*, qui fut comme l'avant-coureur d'un grand ouvrage qu'il méditoit depuis long-temps sur l'histoire des plantes, des zoophites, des insectes de la mer Adriatique. Il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage, le 11. Janvier 1729.

ZARA, roi d'Ethiopie, avoit resolu d'envoyer des ambassadeurs au concile de Florence, pour y recevoir la foi Catholique. Eugene IV. en prit occasion de transferer le concile à Rome, afin que le lieu même où il se célebreroit augmentât son autorité. * *Concil. t. 13. pag. 1599.*

ZARMANOCHEGAS, Indien, vint à Athenes, lorsqu'Auguste y étoit, & fit dresser un bucher dans lequel il se jetta après s'être deshabillé. On mit cette inscription sur son tombeau. *Ici gît Zarmanochegas Indien, qui selon la coutume de son pays, s'est fait mourir.* Cette coutume étoit extravagante & injuste: mais le faux zéle & des idées de religion mal entendues engageoient à la suivre. **Voyez* Strabon, liv. 15.

ZEBENNE ou ZEBINE, évêque d'Antioche depuis l'an 230. jusqu'en 241.

ZEBIN, évêque d'Antioche, succéda à Philète l'an 228. & eut pour successeur en 238. saint Babylas. *Voilà ce qu'on dit dans le Dictionnaire historique: mais on a fait deux personnes d'un seul & même homme*, ce qui a occasionné la contradiction qui se trouve dans les dates. 1°. Zebin & Zebenne sont le même. 2°. Le commencement de l'épiscopat ne tombe ni l'an 230. *comme on lit dans le premier article*, ni l'an 228. *comme il y a dans le second*, mais l'an 229. * *Voyez* le P. Pagi dans sa critique des annales de Baronius sur l'an 228. n°. 2.

ZEBINE, solitaire. Theodoret en parle dans son histoire religieuse, nombre 24. Il dit qu'il parvint à une extrême vieillesse, sans s'être jamais relâché de l'austérité de sa vie, & qu'il n'en paroissoit pas plus affoibli. Son don particulier étoit la priere. Il étoit occupé le jour & la nuit à ce saint exercice. Il y trouvoit ces délices que le monde cherche envain dans l'usage des créatures. Il recevoit peu de visites, seulement quand il ne pouvoit s'en dispenser, & ses conversations étoient toûjours très-courtes. Il exerçoit cependant l'hospitalité, mais il ne retenoit ses hôtes qu'autant que la charité le demandoit, & il les renvoyoit toûjours très-édifiés de sa conduite & de ses avis. Saint Maron qui étoit aussi un solitaire très-célebre, l'appelloit son pere, & renvoyoit ordinairement à lui ceux qui venoient le consulter. Il disoit que l'on devoit se trouver heureux de recevoir seulement la bénédiction de ce saint homme. Il avoit aussi demandé d'être enterré dans le même tombeau, mais ses vœux ne furent point exaucés. Saint Zebine eut long-tems avec lui un autre solitaire nommé Polychrone, dont Theodoret a pareillement célebré les vertus. Ce pieux & sçavant prélat dit qu'il n'avoit pas eu l'avantage de voir Zebine; mais il avoit vu son disciple: il avoit conversé avec lui: il s'étoit fait faire le recit de ses vertus & l'ordre de sa conduite, & c'est sur ce que Polychrone lui en avoit appris, qu'il a fait le recit, qu'il nous a laissé. * Theodor. *Histor. relig. t. 3. oper. ejusd. pag. 871. & 872.*

ZECHIO (Jean) né à Bologne, fut fait citoyen Romain, & se distingua dans la connoissance de la philosophie & de la médecine. Il acquit dans l'une & dans l'autre, & sur-tout dans l'exercice de la seconde, une très-grande expérience. Sa réputation étoit telle, qu'il étoit recherché avec un extrême empressement dans les maladies desesperées, & le succès de ses cures augmenta beaucoup la confiance que l'on avoit en son habileté. Quelque dispute assez vive s'étant élevée entre les médecins de Rome & ceux de Naples, le Pape Clement VIII. appella Zechio pour la décider, & il parla en cette occasion avec tant de lumiére & de force, que l'on ne put rien lui répondre de solide de part ni d'autre. Il s'agissoit de la maniere de traiter les fievres, qui étoit differente parmi ces médecins. Jean-Baptiste Orio, médecin célebre de Rimini, a fait imprimer les réponses de Zechio, qui sont en faveur des médecins de Rome. Clement VIII. charmé des lumieres & de la pénétration de Zechio, le prit pour son médecin, & il a exercé le même emploi auprès du pape Sixte V. On a encore de cet habile homme, *Consultationes medicinales*, à Venise, 1617. *in-4°.* à Rome, 1601. *in-4°.* à Francfort, 1650. *in-8°.* & 1676. *De urinis brevis methodus*, à Bologne, 1613. *in-4°.* *De aquarum porrettanarum usu & præstantiâ*, à Bologne, 1676. *in-4°.* *In primam Hippocratis aphorismorum sectionem lectiones*, avec quatre traités, *De purgatione, de sanguinis missione, de criticis diebus, de morbo Gallico*, à Bologne, 1586. *in-4°.* & 1619. Cet ouvrage est de Scipion Mercure, qui n'a fait que publier ce qu'il avoit appris des leçons de Jean Zechio. Cet habile médecin mourut à Rome en 1601. le 2. Decembre à l'âge de soixante-huit ans. * Mandosius, *in vitis medicorum summorum pontificum. Joannes Pascalis Alidosius* dans l'ouvrage intitulé: *Dottori Bolognesi di teologia, filosophia, medicina, ed arti liberali*, pag. 109. Scipion Mercure ou Mercurio, dans son livre qui a pour titre, *La commare*; Charles Cartharius dans son *Athenæum Romanum*; Manget, dans sa bibliothéque des ouvrages de médecine, l. 24. t. 4. pages 685. & 686.

ZEGEDIN. (Etienne de) *Dans le Moreri où on lui donne un article, on ne rapporte aucun de ses ouvrages.* Il est auteur d'une analyse latine sur les Pseaumes, Isaïe, Jérémie, Ezechiel, Daniel, & sur le Nouveau Testament. Il a fait encore en latin des tables analytiques, où il s'explique sur la foi, la charité & la patience; les tableaux des papes, avec plusieurs questions sur les traditions, ouvrage assez mauvais en lui-même, & rempli d'ailleurs de partialité; un traité latin de la Trinité.

ZEGERS, (Tacite-Nicolas) *dont on a parlé dans le Moreri trop superficiellement & peu exactement*, vivoit dans le XVI. siécle. Il étoit de Bruxelles, & entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il a rempli quelques emplois. C'étoit un homme appliqué à l'étude, qui possédoit assez bien l'hébreu, le grec & le latin, mais à qui la critique manquoit. Il mourut à Louvain le 26. Août de l'an 1559. Il s'étoit appliqué principalement à l'étude de l'écriture sainte; & c'est sur ce sujet que roulent presque tous ses écrits. Le plus considerable est celui qui a pour titre: *Epanorthotes. Castigationes in novum Testamentum, in quibus depravata restituuntur, adjecta resecantur, & sublata adjiciuntur*, titre vain & présomptueux, pour ne pas dire téméraire. L'ouvrage est un petit volume *in-8°.* imprimé à Cologne en 1555. L'auteur a voulu y imiter ces livres appellés en latin, *Correctoria Biblia*; & c'est ce que signifie le titre *Epanorthotes*, qu'il a donné au sien, & qui est un mot grec, qui est la même chose qu'en latin *corrector, castigator*. Ainsi M. Du Pin a eu tort d'expliquer ce terme par celui de *Réfutations*, qu'il a changé un peu mieux ailleurs par celui de *Rectifications*. Zegers, critique trop hardi, loin de fixer la vraie leçon de l'ancienne édition latine de l'écriture, comme le dit encore M. Du Pin, soit par le texte grec, soit par les anciens peres Grecs & Latins, a corrompu en beaucoup d'endroits la vraie leçon, sous prétexte de la rétablir sur le texte grec & sur les anciens peres. C'est le jugement que le sçavant Luc de Bruges fait de la critique de Zegers dans ses doctes remarques sur les différentes leçons de la Bible. Il releve le peu de jugement de cet auteur, qui cite souvent les anciens peres pour fixer la leçon du texte, quoiqu'il n'y ait rien de plus incertain que cette sorte de citations, qui a varié souvent suivant la fantaisie des copistes & de ceux qui ont

eu soin de l'impression de leurs ouvrages. Il y a cependant de fort bonnes choses dans cette critique de Zegers qui avoit lu plusieurs anciens exemplaires du nouveau Testament, sur-tout en latin. Mais il prend un ton trop decisif : il juge en maître sur les leçons qu'il pense que l'on doit conserver dans l'ancienne édition latine, & il se trompe souvent, parce qu'il n'avoit pas une connoissance exacte de la critique, & qu'il étoit rempli de certains préjugés qui le jetterent dans l'erreur. Il se met cependant au-dessus de tous les autres qui ont écrit avant lui des notes sur le nouveau Testament, sous prétexte qu'il avoit lu de meilleurs manuscrits qu'eux. Mais Luc de Bruges qui a été bien plus sçavant que lui dans ce genre de litterature, a démontré évidemment les grands défauts de ce critique. L'ouvrage de Zegers est adressé au pape Jules par une lettre qui est à la tête, & qui est suivie d'une assez longue préface, où l'auteur se déclare peu judicieusement contre l'autorité des exemplaires grecs manuscrits. Son dessein étoit de faire recevoir ses corrections à la cour de Rome, pour servir de regle à la réformation qu'on y méditoit alors de l'édition latine. Il s'étoit mis dans l'esprit que le S. Siege pourroit mettre sa nouvelle édition latine qu'il meditoit, à la place de l'ancienne qui étoit en usage depuis tant de siécles dans les églises d'Occident. Mais on étoit trop éclairé à Rome, pour adopter ses idées chimeriques. Il parla encore de cette nouvelle édition dans un petit discours qui est à la fin de son *Epanorthotes*, sous le titre de *Peroratio*, d'où il paroît qu'il ne l'avoit pas encore achevée. Il promet d'y joindre de petites notes critiques qui seroient inserées aux marges, & il a assez de vanité pour préferer son ouvrage à tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors sur cette matiere. Mais on ne croit pas que cet ouvrage qui l'avoit tant fait suer, comme il le dit, ait jamais vu le jour. Zegers a encore donné des notes ou scholies sur le nouveau Testament, qui ont été imprimées à Cologne en 1553. & réimprimées dans les critiques d'Angleterre avec son *Epanorthotes*. Ces notes manquent d'exactitude en plusieurs endroits. Enfin on a de Zegers une concordance du nouveau Testament, une traduction latine du miroir de la vie humaine de Thomas Herentale, & du chemin de la vie de Florent de Harlem. * Notes de Luc de Bruges sur la premiere épitre de saint Pierre. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siécle. Critique de cette Bibliotheque* par Richard Simon, tome 1. liv. 2. chap. 8. page 99. & suivantes, &c.

ZEIDUN, fameux poëte Arabe, dont le nom entier est *Abulvvalid Achmed*, *Ebn Abdalla*, *Ebn Zeidun*, étoit originaire de la province Arabe de Hadramot, & nâquit à Cordoue en Espagne. De-là vient qu'il est appellé tantôt Hadraméen, tantôt l'Andalusien & le Cordouan. Il étoit visir de Morahed Ebn Abad, roi de Seville, & mourut l'an de l'hégire ou de la fuite de Mahomet, 463. c'est-à-dire l'an 1070. de Jesus-Christ. Outre un ouvrage intitulé, *Resalat*, il a publié plusieurs poëmes, dont il y en a un qui s'intitule, *Alnunia*, parce que tous les vers en finissent par une N. Il en a fait aussi un dont tous les vers finissent par une L comme dans le poëme de Tograï. Il y a lieu de croire que c'est le même que Hottinger appelle Abdalla Zeidius. D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*. Hottinger, *Bibliotheca Orientalis*, page 166. &c.

ZELTNER (Jean-Conrad) né à Nuremberg l'an 1687. le quatriéme des nones d'Octobre, étoit fils d'André Zeltner, théologien & ministre dans sa patrie, & de Marie-Magdelene Vogele. Il montra dès les premieres années un esprit né pour les sciences, & il fit en effet de grands progrès dans ses études. Ayant perdu son pere en 1701. il fut conduit dans ses études par son frere qui étoit ministre de l'église de S. Jacques à Nuremberg, & il se fit dès-lors des connoissances fort utiles pour son avancement dans les sciences. En 1706. il vint dans l'université d'Altorf, où il fut reçu avec plaisir, & où il se distingua beaucoup. Après avoir donné un tems raisonnable à l'étude des humanités & à celle de la philosophie, il passa à la théologie, où il ne réussit pas moins. Il soutint trois exercices qui lui firent honneur, l'un sur les femmes sçavantes de la nation Juive, l'autre sur la prophetesse Débora, le troisiéme sur cette question ; qu'il n'y a aucun précepte de Dieu qui ne soit bon. En 1711. il vint à Wittemberg, où après avoir passé un an appliqué à écouter les meilleurs maîtres, il alla à Berlin, & parcourut ensuite toute la Saxe, où il vit les sçavans les plus distingués. De retour à Altorf, il se réunit avec son frere qu'il avoit toujours tendrement aimé, & il fit une liaison particuliere avec le docteur Baier. En 1715. on le chargea du pastorat d'Althentan, & en même tems du vicariat de l'église d'Altorf. Il épousa en 1717. Anne-Barbe Ulmer, veuve d'Etienne Fichtner, citoyen d'Altorf, & il en a eu un fils & une fille: mais il n'eut pas la consolation de les voir élevés. Il mourut assez promptement la nuit du 6. au 7. d'Avril de l'an 1719. âgé seulement de trente-trois ans & environ cinq mois. Il est auteur d'un ouvrage qui lui a fait honneur. C'est une histoire latine de cent personnes illustres par leur érudition, qui ont été correcteurs d'imprimerie. Cet ouvrage fut imprimé à Nuremberg en 1720. en un gros volume *in-12.* sous ce titre : *Theatrum virorum eruditorum, qui speciatim typographiis laudabilem operam præstiterunt.* Frideric Roth-Scholtz de Silesie, y a joint la vie de Zeltner, où il nous apprend que ce jeune sçavant avoit eu dessein de donner une histoire d'un pareil nombre de sçavans qui avoient exercé le même emploi, mais qu'il l'a laissé imparfaite. Il avoit mis la derniere main à une dissertation sur ce sujet, *De fausto præstigiatore ex Joanne Fausto typographo à quibusdam ficto*, & avoit presque achevé une dissertation latine sur les imprimeries particulieres. * *Voyez* la vie de Zeltner citée dans cet article.

ZENO (Charles) célebre Venitien, d'une famille ancienne & connue, fils de PIERRE Zeno, qui entr'autres dignités a été gouverneur de Padoue, & d'*Agnes* de la noble famille des Dandoli ou Dandoli, eut pour parrein Charles VI. roi des Romains, avec qui Pierre Zeno étoit en grande liaison. Ayant perdu son pere à l'âge de sept ans, après avoir vu mourir sa mere dès les premieres années de sa vie, il fut envoyé à Avignon auprès du pape Clement VI. avec un précepteur qui lui avoit appris les premiers élemens des lettres. Le pape le reçut avec joie, lui donna un logement chez lui, le fit revêtir d'un habit clerical, & quelque-tems après il lui confera une prébende à Patras d'un revenu considerable. Lorsqu'il eut été revêtu de ce bénéfice ses parens le firent revenir dans la ville de Venise après un an & quatre mois de sejour à Avignon, & lorsqu'il eut fait dans les humanités les progrès que l'on avoit lieu d'attendre de sa capacité, on l'envoya étudier en droit à Padoue, & il s'y appliqua à cette étude pendant trois ans. Etant retourné de nouveau à Padoue après s'en être absenté pendant peu de tems, il reprit la même étude, mais avec moins d'application qu'auparavant. Plusieurs de ses compagnons l'engagerent au jeu, il y perdit tout ce qu'il avoit, & jusqu'à ses livres, & se voyant sans ressource il s'engagea & porta les armes pendant cinq ans, durant lesquels il parcourut presque toute l'Italie. Au bout de ce tems, il revint à Venise, y demeura peu & s'embarqua pour se rendre à son bénéfice à Patras en Grece, ville qui étoit encore dépendante de la puissance Ecclésiastique. A peine y fut-il arrivé qu'il y fut dangereusement blessé, parce que le pays étoit agité par des guerres continuelles, ce qui l'obligea de retourner à Venise. Lorsqu'il eut recouvré une parfaite santé, Pierre roi de Chypre l'attira auprès de lui, & s'en servit dans beaucoup d'occasions importantes, ce qui lui donna lieu de parcourir la France, l'Allemagne, l'Angleterre & plusieurs autres contrées éloignées, après quoi il retourna à Patras où à cause des guerres qui continuoient toujours, il se vit obligé de faire plus le métier d'officier d'armée que celui de chanoine, & il fit paroître beaucoup de valeur en quantité de rencontres. Aussi ne persevera-t-il pas long-tems dans son premier état; & étant devenu amoureux d'une jeune personne de famille noble, nommée *Clarence*, il l'épousa. Depuis ce tems-là on ne le vit plus que

chercher les occasions de se signaler par les armes, & il en trouva beaucoup où il se fit admirer par sa bravoure & par son adresse. Sa patrie se ressentit plusieurs fois des secours qu'il se vit en état de lui procurer. Calojan empereur des Grecs rechercha sa protection, & n'eut pas lieu de s'en repentir, & après plusieurs expeditions dignes d'un grand capitaine, on lui donna le gouvernement de Milan, & ensuite de tout le Milanois. Il eut aussi plusieurs fois le commandement général de la flotte des Venitiens, ensorte qu'il ne se rendit pas moins redoutable sur mer que sur terre aux ennemis de sa patrie, & aux Turcs en particulier, sur lesquels il remporta plusieurs fois de grands avantages. Cependant ayant été accusé d'avoir violé les loix du pays, qui défendent à un Venitien de recevoir aucune paye d'un prince étrangèr, parce qu'il avoit reçu malgré lui & dans un tems de nécessité, une somme assez considerable de François Carrari, il eut beau faire valoir la justice de sa cause, on n'eut aucun égard à ses representations, ni à ses raisons, & il fut mis en prison. Mais le besoin que l'on avoit de lui, son innocence qui fut bientôt connue, & les cris des citoyens qui se souleverent contre le jugement que l'on avoit prononcé contre lui, obligerent à lui rendre peu après sa liberté & les honneurs qu'il méritoit. Zeno oubliant aussi de son côté l'injure qu'on lui avoit faite, continua de servir sa patrie avec le même zéle & la même ardeur qu'auparavant. Il fit bien des actions de valeur pour défendre le roi de Chypre, & contre les Genois : il défit ceux-ci & les força à demander la paix, & montra par-tout qu'il joignoit beaucoup de sagesse & de prudence à une valeur peu commune. Résolu enfin de passer le reste de ses jours dans un repos honnête & dans le sein de sa patrie, il se maria de nouveau pour avoir une compagne dans sa vieillesse, & passa la plus grande partie de son tems à l'étude & à la méditation. Il rechercha l'amitié & la conversation des sçavans, & il se lia alors particulierement avec Gabriel de Spolete, qui passoit pour un des plus sçavans de ce tems-là dans les lettres saintes, avec Emanuel Chrysoloras, dont tout le monde sçait quelle a été l'habileté dans la philosophie & presque dans toutes les sciences, avec Pierre-Paul Vergier, si célebre par son éloquence, avec le médecin Pierre Thomasius, & avec plusieurs autres : car il suffisoit que quelqu'un cultivât alors les sciences avec succès pour mériter sa protection, ses bienfaits & même son amitié. On ne troubloit les conférences qu'il avoit avec eux que par les consultations fréquentes que les premiers de la république lui faisoient sur les affaires publiques, & quelquefois sur celles qui ne regardoient que l'intérieur de leurs familles. Il se retiroit néanmoins de lui-même le plus qu'il pouvoit pour vaquer à la priere & à la méditation de la mort, qu'il subit âgé de 84. ans & quelques jours l'an 1418. & selon M. Apostolo Zeno en 1417. mais la premiere date paroit mieux fondée. Toute la république de Venise, ou pour mieux dire, tous ceux qui l'avoient connu pleurerent sa mort, même en remerciant Dieu de leur avoir conservé si long-tems un homme rempli de si grandes qualités. Leonard Justiniani orateur de ce tems-là, prononça son oraison funebre en latin, la même année 1418. Jacques Zeno neveu de Charles, évêque de Feltri & ensuite de Padoue, a écrit fort au long sa vie, & cette piece qui est en latin & très-curieuse, a été imprimée pour la premiere fois en 1731. dans le tome XIX. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie, donnée par M. Muratori. Cette vie est dédiée au pape Pie II. L'oraison funebre, *dont on vient de parler*, se trouve dans le même recueil & le même vol. de M. Muratori.

ZENO (Jacques) étoit petit-fils de CHARLES Zeno, qui s'est rendu si célebre dans le XIV. siécle par son esprit, par sa valeur, & par les grands services qu'il a rendus à la république de Venise, & qui mourut selon Apostolo Zeno en 1417. âgé de 84. ans, & selon M. Muratori en 1418. Jacques Zeno eut pour pere un autre JACQUES Zeno qui mourut à l'âge de 30. ans à sa fin de 1417. & sa mere le mit au monde la même année après la mort de son pere. Il porta d'abord le nom de Raynier, mais après la mort de Charles Zeno, on ne l'appella plus que *Jacques* Zeno afin de faire revivre dans son nom la memoire de son pere & de son grand-pere. Jacques la fit revivre d'une maniere encore plus honorable en imitant les bons exemples qu'ils avoient donnés, & en se distinguant comme eux par ses grandes qualités. Après avoir étudié successivement à Padoue & à Florence, où il s'acquit la réputation d'un des plus éloquens hommes de son tems, il fut fait en 1447. évêque de Feltre & de Belluno, & en 1459. ou 1460. il fut transferé sur le siege de Padoue qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée l'an 1481. C'étoit un prélat fort sçavant. Il a écrit la vie de Nicolas Albergati cardinal du titre de Sainte-Croix, que George Garnefelt Chartreux a fait imprimer en 1618. & que les Bollandistes ont inserée dans le tome II. de Mai de leur grande collection des actes des Saints. 2. La vie de Charles Zeno, patrice de Venise, son grand-pere, qu'il dédia au pape Pie II. Il écrivit cet ouvrage en latin, & M. Muratori l'a donné pour la premiere fois en cette langue dans le tome XIX. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Mais on l'avoit publiée long-tems auparavant traduite en italien, c'est-à-dire dès l'an 1544. à Venise de la traduction de François Quirino, patrice de Venise ; & ensuite en 1606. *in-8°.* au même lieu. On l'avoit aussi donnée de même en 1591. à Bergame. Mais l'original latin est préférable pour l'exactitude & l'integrité. 3. On voit dans la bibliotheque Ambrosienne plusieurs manuscrits de Jacques Zeno, entr'autres, des discours latins, & les vies des papes depuis S. Pierre jusqu'à Clement V. Les Bollandistes qui ont eu communication de ce dernier manuscrit s'en sont utilement servis. * *Voyez* la préface de M. Muratori.

ZENOBE (saint) évêque de Florence. *On en donne un article assez étendu dans le Dictionnaire historique : mais il étoit bon d'ajouter que* l'histoire de ce prélat telle qu'on la lit en cet endroit, est fort incertaine. Des anciens il n'y a que Paulin qui en parle dans la vie de saint Ambroise. Les vies qu'on a de cet évêque ne méritent point de croyance. On s'est trompé aussi en marquant sa mort le 25. de Mai de l'an 305. Il vivoit encore du tems que Paulin écrivoit la vie de saint Ambroise, c'est-à-dire, sept ans au moins après 405. * *Voyez* M. de Tillemont dans son *hist. ecclésiast. t. 10. pag.* 8o. *&* 758.

ZENOBIE, femme de Rhadamiste, roi d'Iberie, &c. *Le recit que l'on fait dans cet article, dans le Dictionnaire historique, n'est pas assez conforme à celui de* Tacite, *à qui on renvoie néanmoins, & qui seul mérite d'être cru sur cette histoire.* Rhadamiste, dit ce célebre historien, se saisit une seconde fois de l'Armenie, où il donna un nouveau sujet de révolte par ses cruautés extraordinaires. Car encore que les Armeniens fussent accoûtumés à la servitude, fâchés néanmoins de se voir traités comme des rebelles, ils l'assiegerent dans son palais, d'où il se sauva à peine, par la vitesse de son cheval, emmenant sa femme avec lui. Mais Zenobie qui étoit enceinte, ne put souffrir longtems le travail & l'agitation. Après avoir tardé quelques heures sans se plaindre & sans s'arrêter, par la crainte des ennemis & l'amour de son mari, enfin sentant une douleur cruelle dans ses entrailles, elle pria Rhadamiste de la tuer, pour la dérober à la cruauté des barbares. Il tacha de lui ôter cette pensée de l'esprit ; & cependant, tantôt il admiroit sa vertu, tantôt il craignoit qu'un étranger ne vînt la lui enlever. A la fin transporté de fureur & suivant l'habitude qu'il avoit à répandre le sang, il la blesse d'un coup d'épée, la traîne sur le bord de l'Araxe, & la jette dans le fleuve, afin qu'après sa mort son corps même ne vînt point en la puissance de ses ennemis. Il se retira ensuite à toute bride chez les Iberes. Cependant quelques pasteurs ayant apperçu cette princesse, que l'eau avoit poussée sur le sable, & jugeant de sa condition à sa beauté, continue Tacite, mirent quelque appareil à sa plaie. Zenobie revint à elle ; les pasteurs apprirent ce qu'elle étoit ; son état les toucha, & ils la remenerent en la ville d'Artaxate, d'où elle fut conduite aux dépens du public chez le nouveau prince, qui la traita selon sa condition

condition. Ce fait est arrivé, non pas l'an 53. de J. C. mais, selon Tacite, sous le cinquiéme consulat de Claude avec Orsitus, qui, selon les chronologistes, tombe dans la cinquante-uniéme année de l'ére vulgaire. * Tacite, *annal. l. 12. c. 15. Europe sçavante, mois d'Août 1718. &c. On a suivi dans ce qu'on vient de rapporter* la traduction de M. d'Ablancourt.

ZENOBIE (Septimia) imperatrice, & femme d'Odenat, &c. *Ajoutez aux citations de cet article qui se trouve dans le Dictionnaire*, l'*Histoire de Zenobie* par M. Bourgoing de Villefore dans le tome 9. part. 2. des *Mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le P. Des-Molets, prêtre de l'Oratoire & bibliothecaire de la maison de S. Honoré à Paris. Ce morceau d'histoire est curieux & fort bien traité.

ZENON, évêque de Tyr, ordonna, *dit-on dans le Dictionnaire historique*, saint Jean Chrysostôme lecteur à Antioche en l'absence de Melece qui en étoit patriarche. *On ajoute que* Socrate dit, mais sans fondement, qu'il étoit évêque de Jerusalem. *Il y a plusieurs fautes dans ce peu de paroles*. Palladius auteur contemporain de la vie de saint Chrysostôme, assure que ce fut Melece qui fit saint Chrysostôme lecteur : ce qui n'empêche pas cependant, comme l'a remarqué M. de Valois, qu'on ne pût dire après Socrate que cette fonction fut faite par Zenon, en disant que celui-ci ne fit en cela que suppléer à Melece, & agir en son nom. Le même M. de Valois prouve que le Zenon que cet historien dit avoir ordonné saint Chrysostôme lecteur, n'a point été évêque de Tyr ni de Gaza, ainsi que le prétend l'historien Nicephore, t. 2. page 349. Le reproche que l'on fait à Socrate *dans le même article du Dictionnaire historique*, d'avoir fait Zenon évêque de Jerusalem, est injuste. Baronius l'avoit fait auparavant : mais M. de Valois a fait voir que cet annaliste avoit mal pris le sens de Socrate. En effet Socrate dit simplement que l'évêque Zenon revenant de Jerusalem, avoit ordonné saint Chrysostôme lecteur. On ignore quel siege ce Zenon occupoit. * *Voyez* l'histoire de Socrate, liv. 6. chap. 3. & les notes de M. de Valois sur ce chapitre, page 59. & 60. de l'édition *in-folio* grecque, & latine & la lettre soixante-neuviéme de saint Basile le grand.

ZENON, Myndien, ancien auteur, qui est cité par saint Clement d'Alexandrie dans son avertissement aux Gentils; par Eusebe, dans sa préparation évangelique, livre second, & par Etienne le géographe au mot, ΜΥΝΔΟΣ.

ZENON, évêque de Gaza ou de Majume, dont parle l'historien Sozomene, a été un des plus célebres évêques du IV. & du V. siécle. Sozomene qui dit l'avoir connu, en fait un grand éloge. Il avoit, dit-il, environ cent ans, lorsque nous l'avons connu. Il gouvernoit encore l'église de Majume; & malgré sa grande vieillesse, jamais il ne s'absentoit des offices de l'église, même de ceux de la nuit. Quand il n'étoit point occupé à prier avec les autres ou aux fonctions de son ministere, il travailloit de ses mains, & trouvoit dans ses ouvrages de quoi fournir aux besoins de la vie, & secourir même les autres. La vieillesse ne mit aucun changement dans cette conduite. Jusqu'à la fin de sa vie il fut toujours le même, toujours occupé des mêmes fonctions. Il étoit le plus ancien des évêques de sa province; son église étoit riche, son peuple nombreux; il pouvoit, comme les autres, vivre de l'autel : mais il aimoit mieux que ses mains lui donnassent ce qui lui étoit nécessaire, que de l'attendre des autres. Dès sa jeunesse, il avoit renoncé au monde, & son zele pour le ministere ecclésiastique avoit paru dès ses premieres années. Il avoit un frere nommé Ajax, qui avoit été élevé avec lui & instruit dans les sciences dans le même lieu. Tous deux avoient beaucoup souffert à cause de leur religion, de la part des payens de Gaza. Mais Ajax se maria; & après avoir eu trois enfans de sa femme, il véeut depuis avec elle comme avec sa sœur, du consentement de celle-ci. Il embrassa même ensuite la vie monastique. De ses trois enfans, deux furent élevés dans la science des écritures & de la tradition, & demeurerent dans le célibat; le troisiéme se maria. Ajax fut tiré de sa retraite, & il gouverna avec sagesse & avec prudence l'église de Botolium. * *Voyez* Sozomene, *Histor. ecclef. l. 8. cap. 28.*

ZENTGRAVE (Jean-Joachim) théologien de la confession d'Augsbourg, né à Strasbourg en 1643. étudia la philosophie & la théologie dans le lieu de sa naissance, & ensuite à Leipsic & à Wittemberg. En 1676. il fut nommé professeur en théologie morale dans sa patrie, prit le degré de docteur en théologie; & en 1695. il parvint à la chaire de théologie, qu'il a remplie jusqu'à sa mort arrivée en 1707. Outre un grand nombre de dissertations qu'il a publiées en forme de theses, on a de lui : *De republica Hebræorum; Jus naturale & gentium; Summa juris divini; Commentarius in epistolas ad Philippenses & ad Titum; De lapsu Tertulliani ad Montanistas; De electione; Defectio & confutatio syncretismi*, &c. * *Voyez* les nouvelles litteraires d'Allemagne; la *Bibliotheque* de Konig, &c.

ZERTUSCHT BEHRAM, sçavant Persan, & prêtre chez les Mages, s'est fait un nom par un ouvrage intitulé, *Zertuscht Name*, c'est-à-dire, l'histoire de Zertuscht. Cet écrit est composé en vers persans, & comprend la vie & l'histoire de Zertuscht ou de Zoroastre, prophéte prétendu, très-fameux parmi les Persans qui ont pour lui une vénération singuliere. L'auteur a tiré cet ouvrage d'un ancien livre de Zoroastre écrit en prose en vieux langage persan. Tout l'ouvrage est divisé en quarante chapitres, dont on trouve le précis dans l'ouvrage du sçavant Hyde intitulé, *Religio Persarum*, &c. Les seuls argumens des chapitres montrent que l'ouvrage entier doit être rempli d'une infinité de rêveries & de contes ridicules. * *Voyez* l'ouvrage de M. Hyde *cité dans cet article*.

ZEZELAZE, l'un des principaux capitaines de l'empire d'Ethiopie, dans les XVI. & XVII. siécles, avoit été simple soldat. Parvenu aux premieres charges de l'état, l'empereur Malac Ceged lui fit épouser une de ses cousines germaines, & le fit gouverneur des deux meilleures provinces de l'empire. Mais Zezelaze oubliant tant de bienfaits, se révolta contre son souverain en 1607. Il s'unit à Eras Athanathée, qui avoit épousé la sœur du prédecesseur de Malac Ceged. Les conjurés avoient résolu de s'emparer de la personne du prince : mais celui-ci ayant été informé de leur complot, il trouva moyen de leur échaper, & de se sauver à Nanina, où étoit le pere Paëz, Jésuite, homme zélé pour la propagation de la foi dans l'Ethiopie. Là Malac Ceged travailla à assembler des troupes pour marcher contre les rebelles. Zezelaze de son côté, se mettoit en état de lui résister. Il excitoit le peuple à suivre ses étendards; & pour l'entraîner plus facilement, il tâcha de lui persuader que l'empereur vouloit quitter sa foi & sa religion, pour suivre celle des Portugais & de Rome. C'étoit un grand crime aux yeux de ces ennemis de la vraie religion. Le discours du rebelle revêtu de ce motif de religion, fit sur le peuple l'impression qu'il en attendoit. Celui-ci devint furieux; & devenu aveugle dans ses premiers mouvemens, comme il arrive pour l'ordinaire, il fit serment d'exterminer tous les Portugais qui étoient dans l'Ethiopie, avec le pere Paëz, qu'il regardoit comme l'auteur du dessein que l'empereur avoit conçu de quitter sa religion. Les Portugais dès ce moment eurent donc un intérêt particulier à suivre son parti. Ils se rendirent auprès de lui, résolus de verser leur sang pour venger le prince du parti des rebelles. Les seigneurs qui n'avoient point trempé dans la conjuration, lui firent dire de s'avancer vers l'armée des rebelles, & qu'ils se joindroient aussi à lui. On tint conseil là-dessus. Celui qui commandoit les Portugais, étoit d'avis qu'on attendît un tems plus favorable; mais le chef du conseil soutint qu'il falloit marcher, l'armée ne pouvant plus se soutenir à Nanina, où l'on commençoit à manquer de vivres. L'on suivit son conseil, on passa le Nil, & on alla se camper à six lieues des rebelles. Ces derniers s'avancerent aussi avec une armée considérable. L'empereur confia son aile gauche aux Portugais & à un de ses capitaines. Ils chargerent les ennemis avec tant de chaleur, qu'ils rom-

prirent l'aile qu'ils avoient en tête. Lacamalian, chef du conseil, & quelques autres seigneurs, combattoient auprès de l'empereur; mais dès le premier choc, Lacamalian fut tué avec plusieurs autres. Au fort de la mêlée, un seigneur Ethiopien, nommé Anahel, qui s'étoit joint aux rebelles, aborda l'empereur, & lui dit : „ Je viens „ combattre pour vous. Tu n'es qu'un traître " lui répondit le prince, en lui portant un coup d'épée, dont il le tua. Le fils d'Anahel courut sur l'empereur pour venger la mort de son pere : il lui donna un coup de lance au visage, & un Sarrasin acheva de le tuer. L'empereur étant mort, Zezelaze chargea avec furie ses troupes déja épouvantées de cette mort. Les Portugais continuerent de combattre avec la même intrépidité : mais Eras étant survenu avec de nouveaux soldats, il fallut ceder & chercher son salut dans la fuite. Presque tous les Portugais furent tués, & blessés ou faits prisonniers. Un soldat Abissin voulut le fraper : mais Eras l'en empêcha. Le corps de l'empereur demeura trois jours nud sur le champ de bataille avec celui de Lacamalian, & il n'y eut sorte d'outrages que le soldat ne fit essuyer à leurs cadavres : mais bientôt les ennemis se brouillerent & se diviserent. Zezelaze étoit à la tête d'un parti, & Eras à la tête d'un autre. L'empire fut rempli de troubles & de factions. Zezelaze vouloit placer sur le thrône l'empereur que l'on avoit choisi il y avoit sept ans, & qu'on retenoit prisonnier à Narea. Eras desiroit faire tomber la couronne sur la tête de Sacinos, cousin de l'empereur qui venoit d'être tué. L'un & l'autre parti tâcherent de mettre dans leurs interêts le pere Paëz & les Portugais, & en attendant ils ravageoient l'empire & hâtoient leur ruine. Zezelaze ne pouvant arrêter ces desordres, il assembla les principaux chefs de son armée, & leur proposa d'élire un empereur. Il esperoit qu'ils le choisiroient lui-même : mais il fut trompé; ils élurent tous d'une voix commune Sacinos dont on a parlé. Alors Zezelaze ne pouvant mieux faire, envoya au nouvel élu une ambassade pour le reconnoître, & lui prêter serment de fidelité de sa part : mais sur ces entrefaites, ayant appris que l'empereur Jacob qui étoit retenu à Narea, s'avançoit avec des troupes, il alla le trouver sans attendre la réponse de Sacinos. Tout le monde courut se ranger sous les étendards de Jacob: mais Sacinos sans perdre courage, rassembla promptement tout ce qu'il put de monde, & marcha pour aller au-devant de Jacob. Celui-ci avoit une puissante armée : mais Sacinos étoit vaillant, courageux & bon capitaine. Le 10. de Mars 1607. on en vint aux mains, Sacinos demeura vainqueur; Jacob perdit la vie, du moins on n'en entendit plus parler. Sacinos qui à la valeur joignoit beaucoup de prudence, sçut profiter de la victoire. Il poursuivit sans perdre de tems, les partisans de Jacob & de Zezelaze, & ce dernier périt misérablement. Ainsi l'empire délivré de ce perfide, demeura tranquille sous la domination de Sacinos. * *Voyez* les historiens de Portugal, & entre les modernes, les histoires de ce royaume par M. le Quien de la Neufville, & par M. de la Clede. Ce dernier a beaucoup pris du premier : mais son histoire est plus complette.

ZIEGENBALG, (Barthelemi) né à Pulsnitz, dans la haute Lusace le 24. de Juin 1683. de parens d'une condition mediocre, se trouva orphelin de bonne heure, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appliquât aux études. Il les fit à Gorlitz, d'où il alla à Berlin, où il fit quelque sejour. De Berlin il passa à Hall en 1708. & il y étudia en théologie, & s'y perfectionna dans les langues grecque & hébraïque. La foiblesse de sa vue l'obligea de discontinuer ses études, & par le conseil de ses amis il voyagea en instruisant la jeunesse. Le roi de Danemarck ayant résolu en 1705. d'envoyer des missionnaires pour travailler à la conversion des idolâtres de la ville de Tranquebar, dont il est maître depuis 1621. M. Francke de Hall, à qui l'on s'étoit adressé pour en faire choix, détermina M. Ziegenbalg à entrer dans ce projet, & celui-ci y ayant consenti, il alla à Coppenhague, d'où il partit le 29. de Novembre de la même année avec Henri Plutschau, qui lui fut donné pour collegue. Ils arrivèrent à Tranquebar le 9. de Juillet 1706. & après y avoir appris le portugais, & ensuite la langue malabare, ils se mirent à prêcher, à catéchiser, & à s'instruire des erreurs & des ouvrages du pays où ils étoient, en lisant les livres mêmes de ces idolâtres. Le roi du pays maltraita fort celui qui leur avoit appris la langue malabare, parce que cette connoissance leur donnoit lieu de connoître sa religion & celle de ses sujets; ce qui n'empêcha pas nos deux zelés missionnaires de louer une maison pour y instruire leurs catéchuménes. Ils le firent d'abord en portugais, qui est assez communement entendu dans ce pays, & ensuite en langue malabare, & les établissemens qu'ils y ont formés pour l'instruction de ces peuples, subsistent, dit-on, encore aujourd'hui. Pour partager leurs fonctions, M. Ziegenbalg se reserva ce qu'il falloit faire en langue malabare, & son collegue prit pour lui ce qui demandoit d'être dit en portugais. Ils composerent des cantiques moraux & dogmatiques en deux langues, & dès le 5. de Mai 1707. ils baptiserent plusieurs catéchumenes qu'ils avoient élevés dans leur église portugaise. L'examen préceda cette action qui finit par un discours que fit M. Ziegenbalg. Ils essuyerent beaucoup de contradictions de la part des anciens Chrétiens du pays, & des objections des idolâtres qui conjecturant de la mauvaise conduite des Chrétiens Européens, que la religion que ceux-ci professoient n'étoit pas la meilleure, avoient beaucoup de peine à se rendre. Il fallut leur démontrer que la religion ne perdoit rien de sa pureté par les mauvaises mœurs de ceux qui contredisent leur doctrine par leurs actions, & la mission ayant fait de grands progrès, ils dresserent un catéchiste Malabare de nation, pour les soulager. Le 14. de Juin 1707. ils jetterent les fondemens d'une nouvelle église pour leurs Néophytes, qu'ils appellerent *la nouvelle Jerusalem*. En 1708. M. Ziegenbalg fit quelques voyages le long de la côte, & disputa avec les Bramines partout où il passa. Au mois d'Octobre de la même année, il commença sa version du nouveau testament, & il est le premier de tous les missionnaires qui ait fait connoître l'évangile dans les Indes en la langue du pays. Il fit imprimer le nouveau testament à Tranquebar même en 1714. *in-4°*. Dès le mois de Juillet 1709. trois nouveaux missionnaires de Danemarck Jean Ernest Grandler, Jean-George Beuving, & Polycarpe Jordan, vinrent partager leurs travaux, & leur apporterent de l'argent, dont ils avoient grand besoin pour soutenir leurs écoles qui s'étoient multipliées. Au commencement de la même année M. Ziegenbalg entreprit un voyage dans le royaume de Tanjour, mais sur de meilleurs avis il s'en retourna après n'avoir fait que trois lieues dans les terres de ce prince. Le 9. de Juillet 1711. il alla à Madras, & visita tous les établissemens des Européens sur la côte. Il vit le fameux mont de S. Thomas de Méliapour, & comme il prêchoit le Luthéranisme, il fut mal accueilli par les Catholiques Romains qui y avoient quelques églises, & qui étoient fachés de voir les peines de ces nouveaux missionnaires, qui ne faisoient que faire changer d'erreurs à ces peuples. Le 15. Septembre M. Plutschau ne se croyant pas assez fort pour soutenir plus longtems les travaux de sa mission, reprit la route de l'Europe, & M. Ziegenbalg demeura pour la continuer. La société de la *propagande* en Angleterre, lui envoya un grand secours d'argent & des livres en 1711. & trois imprimeurs d'Allemagne étant arrivés à Tranquebar au mois de Décembre 1712. avec des caracteres malabares, il s'en servit pour faire imprimer la version du nouveau testament, & composa de plus un dictionnaire malabare. Il s'embarqua en 1714. pour venir en Europe veiller aux intérêts de sa mission, & continua dans le vaisseau la version de l'ancien testament, qu'il avoit commencée avant de s'embarquer; il composa durant le même voyage une grammaire malabare qui fut imprimée *in-4°*. à Hall en 1716. Le premier de Juin 1715. il arriva à Bergue en Norwege, dont il se rendit par mer à Hambourg. Comme le roi de Danemarck étoit alors au siege de Stralsund, il y alla, en fut bien re-

zu, & y fit haranguer le roi par un Néophyte Indien, son disciple, qui parloit bien allemand. M. Ziegenbalg séjourna quelque tems à Hall, où il épousa Marie-Dorothée Saltzman, fille d'un mérite distingué, passa ensuite en Angleterre, d'où il partit le 4. de Mars 1716. avec sa femme pour retourner à Tranquebar. Il y mourut après de longs travaux & de grandes douleurs le 23. de Février 1719. * M. de la Croze dans son *histoire du Christianisme des Indes*, &c. *page* 536. *& suivantes.*

ZIEGLER. (Jacques) *Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans le Moreri* : un commentaire sur l'histoire de Pline le naturaliste ; un traité d'astronomie sous le titre de *Organum*, &c. des commentaires sur la Genese & l'Exode ; quelques écrits accompagnés d'exemples sur l'arbitre humain ; un traité de la fête de Pâques ; éclaircissement sur l'histoire de Judith ; une apologie de l'Allemagne, contre Jacques Stunica ; actes des papes non encore publiés ; cinq livres contre les Vaudois, &c. Son livre intitulé : *Christiani II. regis Danmarchiæ crudelitas perpetrata in proceres Sueciæ & populum Halmensem*, a été loué par Paul Jove, à cause de son élégance. Tous les ouvrages cités de Ziegler sont écrits en latin.

ZIEGLER, (Gaspard) fameux jurisconsulte, né à Leipsic le 5. de Septembre 1621. après avoir fait ses premieres études avec beaucoup de succès, s'attacha dès l'âge de seize ans aux mathématiques, & passa ensuite à Wittenberg. De retour à Leipsic en 1643. il prit le degré de maître-ès-arts. Il avoit dès-lors fait de si grands progrès dans les sciences, qu'il étoit déja fort versé dans les humanités, dans l'histoire profane & ecclésiastique, dans les langues grecque & latine, dans la morale & dans la philosophie. Il réussissoit aussi dans la poësie, & il est le premier qui a fait des madrigaux allemands. Enfin il excelloit dans la musique, & n'étoit pas ignorant dans la théologie dont il continua l'étude pour obéir à son pere jusqu'à l'âge de trente-un ans. Ce fut alors qu'il commença à s'appliquer à la jurisprudence. Il en fit un cours sous la direction même de son pere, & il y fit tant de progrès, qu'au bout de deux ans on lui donna le titre de docteur à Jene. Etant passé peu après à la cour de Saxe, il fut nommé professeur en droit à Wittenberg, & ensuite il obtint la place d'ordinaire dans la faculté des jurisconsultes, & succéda à Augustin Strauchius. Quelque tems après on le nomma conseiller des appellations & du consistoire. La cour se servit de lui dans les affaires les plus importantes, & il fut pris pour arbitre dans les différens qui survinrent entre divers princes. Il s'est marié trois fois depuis l'âge de quatante ans, & il n'a eu qu'une fille de sa troisiéme femme. Invité dans plusieurs cours pour y remplir les premiers postes honorables, il préfera le séjour de Wittenberg, où il mourut le 17. d'Avril 1690. Il fut attaqué de la gravelle quelques années avant sa mort. Il a fait en latin des notes & une critique sur l'ouvrage de Grotius, du droit de la guerre & de la paix. Cet ouvrage de Ziegler est une critique modeste, où il loue encore plus souvent son auteur qu'il ne le réfute. La premiere édition parut à Wittenberg en 1666. *in-8°*. & a été suivie de plusieurs autres : celle de Francfort en 1686. & augmentée d'un index. Ziegler a donné encore une édition des institutions latines du droit canon par Lancelot ; un traité *de milite episcopo* ; un autre *de Diaconissis* ; un autre *de Clerico renitente* ; un autre *de episcopis* ; une autre *de super intendente ; Exercitatio contra Regicidium Anglorum* ; beaucoup de dissertations en forme de theses. Deux élégies sur la naissance, la passion, la mort & la résurrection de Jesus-Christ. * Pippingii *Memor. Theolog.* Grotii *manes*, tom. II. pag. 632. 752. & 753.

ZIGABENUS, (Euthymius) moine Grec, de l'ordre de S. Basile, qui vivoit au commencement du XII. siécle sous Alexis Comnene, qui mourut l'an 1118. *On en a déja parlé dans le Dictionnaire historique au mot* EUTHYMIUS, *il faut ajouter ici qu'*outre sa panoplie contre les heresies & ses commentaires dont on a fait mention, il y a de lui dans la bibliotheque de l'empereur, une lettre qu'il écrivit du monastere où il étoit à Constantinople, & dans laquelle il réfute les heresies des Bogomiles ou Massaliens, & de plusieurs autres. Cette lettre est en grec, comme tous les autres ouvrages d'Euthymius Zigabenus. *On a omis aussi de dire dans le Moreri, que* Jacques Tollius a publié dans ses *Insignia Itinerarii Italici*, une piece de cet auteur qui n'avoit jamais paru : elle est encore contre l'heresie des Massaliens ou Bogomiles, & il y a lieu de croire que c'est l'appendix de sa grande panoplie contre les heresies & principalement contre celles de son tems. Cette piéce est en grec & en latin ; & enrichie de beaucoup de notes de l'éditeur. Le sçavant Lambecius avoit promis déja de donner cet appendix entier en grec & en latin, sur un manuscrit de la bibliotheque de l'empereur, lorsqu'il publioit son supplément au corps de l'histoire Byzantine : mais cette promesse n'ayant point été exécutée par cet habile homme, Tollius s'est chargé de la dégager en donnant cette piece.

ZIMMERMANN, (Matthias) né l'an 1625. à Eperies, ville libre & royale de la haute Hongrie, fut chassé de son pays, étant encore jeune, à cause de son attachement aux erreurs des heretiques de son tems. Il se retira alors dans la Saxe, & on lui donna la charge de pasteur à Colditz. Il fut ensuite surintendant de l'église de Meissen, où il mourut l'an 1689. Son portrait a été gravé, & l'on y trouve ces vers au bas, qui sont de Frederic Rappolt, docteur en théologie, & professeur dans l'université de Leipsic.

Æs loquitur formam blandâ gravitate verendam,
Ingenii & signat vividioris opes.
ZIMMERMANNUM *ipsum non Æs, non ulla loquetur*
Lingua satis, celebri Pannonis urbe satum :
Tentantem hoc frustra vatem objurgavit Apollo,
Reprime & à vastis Carbasa, dixit, aquis.
Theologum loqueris, Clarum polyhistora scriptis :
Sola hæc ex merito fama loquetur anus.

Ces ouvrages de Zimmermann si loués dans ces vers, sont ; des Aménités de l'histoire ecclésiastique : Un court écrit sur les prêtres de la primitive église : L'histoire d'Eutyches & de son heresie : Des Analectes ou mélanges d'histoire & d'érudition sacrée & profane, théologique, liturgique, historique, philologique, morale, symbolique, rituelle, curieuse, tirés des meilleurs auteurs, avec des figures, à Meissen, 1674. in-4°. Dissertation sur ce mot de Tertullien : *Fiunt, non nascuntur Christiani* ; Le parterre philologique & historique, où il est parlé de toutes sortes de matiéres & des auteurs qui en ont traité, avec une dissertation préliminaire sur les moyens d'acquerir une érudition élégante, à Meissen, avec des figures, 1687. *in-4°*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. * Davidis Czuittingeri, *nobilis Hungari, specimen Hungariæ litteratæ*, &c. *in-4°*. à Francfort & à Leipsic 1711. page 407. &c.

ZINCKGRÆF, (Laurent) né en 1539. à Simmern dans le Palatinat, étudia en 1556. à Strasbourg sous Jean Sturmius, & ensuite s'appliqua aux mathématiques à Wittenberg, où il fut maître-ès-arts. En 1565. il y obtint la permission d'expliquer publiquement le nouveau testament grec. George comte Palatin, informé du desir qu'il avoit de voir la France, fournit aux frais de son voyage, & Zinckgræf étant à Paris, y donna des leçons d'astronomie. En 1570. il prit à Orleans le degré de licencié en droit. A son retour Frederic III. électeur Palatin, le reçut au nombre de ses conseillers ; & en 1574. il fut conseiller de guerre auprès de Christophe, comte Palatin, qui conduisoit des troupes auxiliaires au prince d'Orange. Il se divertissoit dans ses heures de loisir par la lecture de l'histoire, & dirigeoit les études d'un grand nombre de jeunes gens qui commençoient à s'appliquer au droit. Il mourut en 1610. Il a publié les apophtegmes des Allemans. * *Voyez* les vies des jurisconsultes par Melchior Adam, &c.

ZINZENDORF, *cherchez* SINZENDORF.

ZINZIME antipape l'an 824. &c. *Editions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732. on cite à la fin du*

l'article Anastase le bibliothécaire, qui ne dit pas un mot ni du schisme que l'on prétend que Zinzime causa, ni de Zinzime même. Ce schisme ne doit point avoir été fort considérable, puisque le plus grand nombre des auteurs anciens & modernes, l'omettent. Martinus Polonus, Marianus Scotus, S. Antonin, Platina, n'en disent rien. L'antipape n'a pas fait grand bruit non plus, puisque son nom ne se trouve ni dans Eghinard, ni dans Baronius. Il est nommé Silinnius, dans l'édition du *Fasciculus temporum* de Pistorius, pag. 65.

ZION, (Tesfa) sçavant Ethiopien, vint à Rome où il étoit vers l'an 1548. Il y donna avec Tenseawald, Tsaslassé, &c. ses associés, la premiere édition du nouveau testament en langue éthiopique. Cette édition est très-remplie de fautes: les défauts des exemplaires manuscrits que les éditeurs consulterent, & l'ignorance des imprimeurs en étoient la cause. On l'a publiée de nouveau, mais corrigée dans la Polyglotte d'Angleterre. Le nom de Tesfa Zion, signifie en éthiopien, *l'esperance de Sion*: celui de Tenseawald veut dire, *le fils est ressuscité*, & celui de Tsaslassé, désigne un *homme voué à la sainte Trinité*. C'est un usage ordinaire en Ethiopie, que les noms soient significatifs. Louis de Dieu n'ayant pas fait cette attention, a anéanti par une fausse interprétation les noms de ces trois éditeurs. Il a pris aussi les auteurs de cette version pour des Maronites, & en a conclu qu'elle étoit fort récente: mais il n'a pas pris garde que *Daber Libanos*, ou le *Mont-Liban*, est le nom du principal couvent de l'Ethiopie. Joseph Scaliger s'est aussi trompé en traduisant la souscription de l'évangile Ethiopien, & il a eu tort d'en conclure que cette version éthiopique avoit été faite à Rome par les éditeurs sur le texte de la vulgate. * Louis de Dieu, *Commentar. in Matth.* Scaliger, *de emendatione temporum.* Walton, *prolegomenes sur la Bible Polyglotte.* Job Ludolf, dans son *Lexicon histor.* & dans ses *commentaires sur l'histoire d'Ethiopie*, &c.

ZIRIKZÉE, ville capitale de l'isle de Schowen, en latin *Scaldia*, fut bâtie par l'empereur Lothaire l'an 834. Ce n'étoit alors qu'une bicoque; & ce n'est que dans la suite qu'elle est parvenue à ce point de grandeur où on l'a vue depuis. Sa situation est très-avantageuse; aussi a-t'elle été le sujet de bien des guerres que les comtes de Flandres ont entreprises en differens tems pour la conquerir. Gui de Dampierre sur-tout fit autrefois sur cette place une tentative qui lui fut très-funeste; car les habitans ayant imploré le secours de Philippe le Bel, ce prince leur envoya Jean Pederoso & Renier Grimaldi, Genois, avec quelques galeres, qui parurent, dit-on, pour la premiere fois dans ces mers; & ceux de Zirikzée remporterent une grande victoire, où le comte lui-même & tous les seigneurs de Flandres furent faits prisonniers. Cet évenement arriva le 13. d'Août 1303. En 1575. le colonel Mondragon entreprit le siége de Zirikzée, qui fut long. Les espagnols eurent plusieurs fois le dessous, & les assiégés les tromperent en feignant de vouloir se rendre; mais enfin les Espagnols eurent l'avantage, & les assiégés n'esperant plus aucun secours, penserent à capituler. Il fut convenu qu'Arnol de Dorp qui commandoit dans Zirikzée sortiroit de la place avec huit enseignes & quatorze cens hommes de la garnison: qu'on ne toucheroit point à leurs équipages: qu'on leur fourniroit des vaisseaux & une escorte pour être conduits en lieu de sureté: & que pour racheter le pillage de leur ville, les habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarrete Contador fut commis pour l'imposition & la levée de cette somme; & Mondragon entra le deuxiéme de Juillet en triomphe dans Zirikzée, où il mit garnison. * *Voyez* l'histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, livre soixante & deuxiéme.

ZNOIMA (Stanislas) professeur en théologie à Prague, fut maître de Jean Hus, comme cet hérésiarque le reconnoît au commencement du livre qu'il fit contre lui. Il paroît encore par ce même ouvrage que Znoïma avoit été un des admirateurs de Wiclef, & dans de grandes liaisons avec Jean Hus & ses partisans: mais intimidé par le parti que Rome prit contre ces hérétiques, il changea de sentimens & de liaisons, & se déchaina avec vivacité contre ceux qu'il avoit auparavant comblés d'éloges très-outrés. Jean Hus fit contre lui un ouvrage qui se trouve parmi ses œuvres, & d'où l'on tira six articles dans le concile de Constance qui furent condamnés dans cette sainte assemblée en l'année 1415. * *Voyez* le recueil des actes du concile de Constance & des pieces servant à l'histoire de ce Concile, par Vonderhardt, tome quatriéme, page 323. l'histoire du concile de Constance par Lenfant, seconde édition de Hollande, tome premier, livre III. page 333. & les ouvrages de Jean Hus, tome I. pages 267. & 288.

ZOBEIR, nom du premier Musulman qui nâquit à Medine, entre ceux qui sont appellés *les Fuyards de la Mecque*. Il fut proclamé calife à la Mecque après la mort de Moavie, fils d'Iezid, l'an 63. de l'hégire; mais il ne fut reconnu généralement par tous les Musulmans, que pendant cent vingt-huit jours, au bout desquels Marvan, fils de Hakem, fut proclamé calife dans la ville de Damas. Il ne laissa pas cependant de demeurer dans la Mecque jusqu'à l'an 71. de l'hégire, où ayant été assiégé par Hegiag, général du calife Abdalmalek, il fut tué en combattant vaillamment à l'âge de soixante-douze ans. Sa tête fut envoyée à Medine, & son corps pendu à un gibet. Amassi écrit, que ce calife étoit si attentif à la priere, qu'il y demeuroit debout & immobile, à un tel point qu'un pigeon se percha sur sa tête, comme sur une piece de bois. La famille de Zobéir a été de tout tems ennemie déclarée de celle d'Ali. Le Nighiaristan rapporte l'entretien qu'eut Hegiag avec un Arabe du desert, lequel pour couvrir la faute qu'il avoit faite, en parlant mal de ce capitaine, lui dit qu'il étoit de la famille de Zobéir, dont les descendans étoient fous pendant trois jours de l'année. * *Voyez* Herbelot dans sa *bibliothéque Orientale.*

ZOCOME, chef des Sarrasins, alla un jour par curiosité voir un moine fameux avec qui il conversa. Il se plaignit fort de n'avoir point d'enfans. Ces peuples regardoient comme un malheur de n'en point avoir. Le moine se mit en priere, & promit à Zocome qu'il auroit un fils, s'il vouloit embrasser la religion Chrétienne. Il lui en nâquit un effectivement. Zocome se fit Chrétien, & engagea tous ceux à qui il commandoit à suivre son exemple. * *Voyez* Sozomene, *livre VI. de son histoire ecclésiastique, chap. 38.* Nicephore, *livre II. chap. 46.*

ZOGRAPHE (le) un des monasteres célebres du mont Athos, appellé aussi le monastere du *Peintre*, ce que signifie le mot de *Zographos* ou Ζωγράφος, est l'ouvrage de trois princes descendans de l'Empereur Justinien; sçavoir, Moyse, Aaron & Jean, qui y embrasserent l'état monastique. Leon le sage étoit empereur des Romains, lorsqu'ils firent édifier ce monastere. Mais cette maison qui étoit très-belle, ayant été brulée, Etienne Vaivode de Valachie la fit rétablir l'an du monde 7010. & de Jesus-Christ 1502. Par reconnoissance on l'a peint hors de l'église. Il est dit dans la description du mont Athos que le sçavant dom Bernard de Montfaucon a fait imprimer en grec & en latin à la fin de sa Paleographie grecque, que l'église de ce monastere est très-belle: elle est dédiée à Dieu sous l'invocation de saint George martyr. „ On y „ voit, est-il dit dans cette description, de fort belles „ images bien travaillées, celles sur-tout qui représentent „ Notre-Seigneur. Les moines qui y menent la vie ascetique, sont serfs & Bulgares. „ On y conserve deux images de S. George, dont on dit que Dieu s'est servi pour operer des miracles. Mais l'auteur de la description citée se montre trop crédule, quand il avance hardiment que l'une de ces images n'a pas été faite par la main d'un homme, & que c'est l'ouvrage du Saint-Esprit. „ Cette image, ajoute-t-il, „ étoit auparavant dans un certain monastere de S. George qui étoit dans la Palestine. „ Il ajoute, tant il aime le merveilleux le plus insoutenable, que cette image quitta d'elle-même ce monastere pour venir se placer au mont

„ Athos dans le monastere dont nous parlons;& c'est pour „ cela, dit-il, qu'on l'appelle le monastere du Zographe „ ou du peintre. Il ne donne pas moins d'effet miraculeux à la seconde image de saint George. A l'entendre, elle est venue aussi d'elle-même de l'Arabie par mer, & aborda au port de Batopede. „ Les peres des autres monasteres, „ dit-il, s'en étant apperçus, ou en ayant été avertis, s'as„ semblerent, & disputerent entr'eux à qui elle appartien„ droit, ou qui en auroit la possession. " Et afin de pousser le merveilleux jusqu'au bout, il ajoute que pour terminer leur dispute, ils mirent cette image sur un mulet, & le laisserent aller, examinant où il iroit; que l'animal alla jusqu'au monastere du Zographe, & qu'il s'arrêta devant la porte; que sur cela les moines de cette maison la prirent & la placerent fort honorablement dans leur église; & qu'enfin après un certain tems, elle fut reconnue par quelques moines d'Arabie qui étoient venus par pieté au mont Athos, & qui furent très-surpris de trouver là leur image. „ Ils en rendirent graces à Dieu, ajoute l'auteur;& „ ne voulant point se séparer de cette image, ils demeu„ rerent dans ce monastere,& y moururent.„ C'est fort sérieusement que l'auteur débite ces fables. Cet auteur est Jean Comnene, médecin, qui avoit demeuré plusieurs années sur le mont Athos, & qui étant ensuite retourné dans la Valachie, sa patrie, fit cette description du mont Athos. Mais il manquoit de critique, comme l'avoue le pere de Montfaucon, & ce que nous venons de rapporter le prouve. Sa description ne laisse pas cependant d'être utile pour la connoissance des églises, de la bibliotheque, des reliques, &c. du mont Athos; & c'est par cette raison que le sçavant Benedictin a cru devoit la faire imprimer à la fin de son excellent ouvrage sur l'origine & le progrès des lettres grecques, & y joindre une version latine.

ZOTYPUS, citoyen d'Argos, coupa la tête à Pyrrhus: *c'est ce que l'on dit dans le Dictionnaire historique, on se trompe.* Celui qui coupa la tête à Pyrrhus, s'appelloit Zopirus. * *Voyez* Plutarque, *tom. I. pag.* 405.

ZOZIME d'Alexandrie. *Dans le Dictionnaire historique, on dit que* ses ouvrages étoient en 21. livres. Suidas les fait monter à 28.... On appelle sa sœur, *Theodosie*: Suidas la nomme *Théosebie.*

ZRINI, *cherchez* SERIN ou SERINI.

ZUANTE-WITH, idole des Rugiens. Quelques moines de Corbie ayant pris la résolution de prêcher la foi dans le Nord, vinrent jusqu'à Rugen, dont ils convertirent les peuples à la foi Chrétienne. Ils bâtirent une église consacrée à Jesus-Christ, sous l'invocation de saint With. Les Rugiens revinrent bientôt à leurs erreurs. Ils chasserent leurs prêtres, & les Chrétiens, & honorerent seulement saint With comme un Dieu, à qui ils donnerent le nom de Zuante-With. Ils le consultoient comme un oracle, & lui sacrifioient assidument. Ils ne permettoient à aucun marchand venu dans leur pays, d'en sortir avec ses marchandises, qu'il n'eût sacrifié à ce prétendu Dieu. * *Voyez* Krantzius, *Vandalia, lib. II. & III.*

ZUAZO (Alphonse) licencié, fut choisi en 1516. pour être administrateur des Indes, avec charge de faire tout seul l'office des auditeurs royaux, lesquels furent interdits pour avoir abusé de leur pouvoir. Les provisions de Zuazo ayant été envoyées par le cardinal Ximenès au docteur Zapata, conseiller d'état, pour les signer, il refusa de le faire, disant qu'il ne lui paroissoit pas convenable de donner un si grand crédit dans les Indes à un particulier sans caractere. Le docteur Carvajal fut de son sentiment, & le licencié qui se soucioit assez peu de l'emploi qu'on lui avoit destiné, vouloit s'en retourner à Valladolid, d'où on l'avoit fait venir: mais le cardinal ayant mandé Carvajal & Zapata, leur fit une sorte de réprimande de ce qu'ils avoient osé trouver à redire à sa conduite, & leur commanda de signer; mais ce ne fut qu'après avoir pris leurs précautions pour n'être point inquietés dans la suite. Alphonse Zuazo partit donc, & arriva aux Indes le 3. d'Avril de l'an 1517. Après avoir communiqué ses pouvoirs aux officiers royaux, il commença par les citer, aussi bien que les juges d'appellation, à comparoître devant lui, pour rendre compte de leur conduite. Il fit là même chose à l'égard de tous les gouverneurs, & généralement de tous ceux qui étoient en place, ou qui y avoient été: après quoi il rendit plusieurs sentences, ausquelles il fallut se soumettre, parce qu'il n'y avoit point d'appel. Il s'appliqua ensuite à régler la police. Il fit construire plusieurs édifices publics, & il paroît qu'il gouverna assez paisiblement tout le tems que dura son administration. Il ne tarda même guère à rétablir l'audience royale que les commissaires avoient interdite en arrivant. Avant que de partir de l'isle Espagnole, il avoit intenté un procès criminel aux juges d'appellation; pour avoir laissé perir à la côte de Cumana deux religieux Dominicains, plûtôt que de renvoyer les Indiens qu'on avoit enlevés: mais il eut défense de terminer cette affaire sans la participation des commissaires, & il n'en fut plus parlé. Il reçut dans le même tems quelques autres mortifications de la cour, & les pouvoirs des peres Hieronymites furent considérablement étendus aux dépens des siens. Peu de tems après le licencié Luc Vasqués d'Aylon, un des juges de l'audience royale, ayant été nommé par les créatures du feu roi Ferdinand, pour féliciter le roi Charles d'Autriche sur son avenement à la couronne, les commissaires qui s'étoient opposés à cette députation, prierent Zuazo de retenir ce député, & de lui enlever tous ses papiers: il le fit: & par cette démarche il attira sur soi tout le fort de l'orage; car quoique d'abord la cour lui eût fait justice, & qu'elle eût donné tout le tort absolument aux officiers royaux, ceux-ci firent jouer tant de ressorts, qu'enfin il fut revoqué, & le licencié Rodrigue de Figuéroa fut nommé pour le relever. Les commissaires furent en même tems rappellés: mais cette revocation n'eut point de lieu pour lors. Figuéroa débuta d'une maniere fort odieuse: il voulut faire le procès à Zuazo son prédecesseur qui étoit en vénération dans l'isle de San-Domingo, & qui mit effectivement son innocence & sa probité dans la plus grande évidence. On avoit déja rendu à la cour de grands témoignages des services qu'il avoit rendus, & la calomnie trouva peu d'accès contre les idées fort avantageuses que l'on avoit fait concevoir au roi d'Espagne de sa probité & de son intelligence. En 1522. il fut choisi pour être gouverneur de l'isle de Cuba, où avec les mêmes vertus dont il avoit donné de si grandes preuves dans l'isle Espagnole, il eut le même sort, c'est-à-dire que les gens de bien & les pauvres lui donnerent mille bénédictions, & que ceux qui ne vouloient pas que leur conduite fût éclairée de si près, firent de grandes plaintes contre lui. Les choses allerent si loin, que l'amiral D. Diegue Colomb fut obligé de passer dans l'isle. Sa présence déconcerta les mutins; il n'eut que des louanges à donner au vertueux Zuazo, dont la commission étant finie, il rétablir Velasquez dans l'exercice de sa charge, goûtant sans doute le plaisir de se voir redevenu l'arbitre du sort d'un homme qui n'avoit payé ses bienfaits que d'ingratitude. Zuazo vécut encore quelque tems après. * *Voyez* l'Histoire de l'isle Espagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulierement sur des mémoires manuscrits du pere Jean-Baptiste le Pers, Jésuite, missionnaire à Saint-Domingue, & sur les pieces originales qui se conservent au dépôt de la marine, par le pere Pierre-François-Xavier Charlevoix, de la même societé, tome 1. en plusieurs endroits, &c.

ZUENTIBOLD, roi de Lorraine, &c. *Ajoutez à ce que l'on en trouve dans le Moreri, que* les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, ont donné dans le premier tome de leur *Thesaurus anecdotorum novus*, deux actes de ce prince en latin. Par le premier, daté la premiere année du regne de Zuentibold, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 896. indiction quatriéme, il confirme toutes les anciennes possessions du monastere de saint Gregoire; & le droit d'élire leur abbé. Angilfrid étoit alors abbé de ce monastere. Cet acte fut donné à Strasbourg, le onziéme des nones de Janvier 896. c'est-à-dire 895. avant Pâques. Le second acte donné le 5. des calendes de Janvier de l'an 898.

indiction XV. la troisiéme année du regne de Zuentibold est en faveur du monastere de saint Apre. Ce prince accorde plusieurs privileges à ce monastere. L'acte fut passé à Toul. * *Voyez* pages 55. & 58. du *Thesaurus anecdotorum novus*. Dans le premier tome de la *veterum monumentorum collectio amplissima*, des mêmes Bénédictins, on trouve quelques autres actes de Zuentibold, le premier, pages 241. & 242. pour confirmer la donation faite du monastere de Suestre à celui de Prum. Cet acte est de l'an 895. indiction XIII. la premiere année du regne de Zuentibold. Le second, page 244. pour confirmer une donation faite par le prince Arnoul son pere au monastere de saint Maximin de Treves: cet acte est de l'an 897. indiction XV. Le troisiéme, page 245. accorde quelques terres au monastere de Prum: il est de l'an 898. Le quatriéme, page 246. est de l'an 898. il accorde plusieurs privileges à une maison dépendante du monastere de Prum, qui n'en étoit pas éloignée, & où les reliques des saints Chrysante & Darie avoient été transferées l'an 844. C'est de ce nouveau monastere dont le moine Wandalbert a dit:

Chrysantum Dariamque novo quos munere Christi
Roma nunc vectos tumulis Nova-Cella venustat,
Quam Rheni celsis succedunt aequora silvis.

Dans le tome II. de la même *Collectio amplissima* des PP. DD. Martenne & Durand, il y a aussi plusieurs diplomes de Zuentibold, l'un de l'an 895. par lequel il donne au monastere de Stavelo le lieu nommé *Bisanch*: le deuxiéme de l'an 896. par lequel il accorde quelques terres au même monastere, à condition que les moines diront tous les jours pour lui une Messe, & chanteront le pseautier.

ZUISKI, gouverneur de Pleskow, ville & duché appartenant au czar, du côté de la Livonie, s'est distingué après le milieu du XVI. siécle par sa valeur & par son esprit. L'armée Polonoise attaquant Pleskow en 1582. Zuiski voulut ajouter à la gloire d'avoir sauvé cette place, celle d'avoir forcé le camp des Polonois, & taillé en pieces leur armée. Dans ce dessein, il résolut de les attaquer le 4. de Janvier. Il rassembla donc environ sept cens chevaux qui lui restoient dans la ville, & les donna aux plus braves de sa garnison. Les Polonois n'avoient que deux corps-de garde, l'un au-delà du fleuve Volika, sur le chemin qui va à Petzur, & l'autre en-deça de la riviere, & au-dessus du camp. Zuiski envoya trois cens chevaux contre le corps qui étoit sur le chemin de Petzur; mais comme la riviere étoit glacée, il jugea que les Polonois qui étoient postés de l'autre côté, pourroient passer sur la glace pour secourir leurs gens. Il résolut de faire une sortie vigoureuse avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, & d'attaquer leur camp, où ils étoient en petit nombre: mais les Polonois feignant de se retirer; & ayant mis une embuscade pour surprendre ceux qui les poursuivroient, Zuiski envoya en effet contre eux une partie de son infanterie; & croyant que le camp étoit désert, il fit faire une sortie pour l'attaquer: mais ceux qui étoient en embuscade étant tout-d'un-coup sortis de leurs tentes où ils étoient cachés, chargerent les Moscovites avec tant de vigueur, qu'ils leur tuerent trois cens hommes, firent soixante prisonniers, & repousserent le reste dans la ville. Comme on n'y faisoit plus aucuns mouvemens, les Polonois crurent qu'ils pouvoient aller se promener le long des murs, bien montés & bien équipés: mais on leur tira des coups de carabine, sous prétexte qu'ils venoient pour reconnoitre l'état de la place, & plusieurs furent tués ou blessés. Pour s'en venger, les Polonois employerent une ruse indigne de braves gens. Jean Ostromene avoit préparé un coffre de fer, dans lequel il avoit mis douze canons d'arquebuse, si menus, que le moindre effort étoit capable de les rompre, & il avoit enfermé le tout dans un coffre de bois. Au fond & au couvercle de ce coffre étoient attachées des cordes qui répondoient à ces canons, ensorte qu'on ne pouvoit tirer le coffre de la caisse de bois, sans tirer les cordes en même tems. Les cordes mettoient en mouvement une roue qui faisoit sortir du feu d'une pierre, disposée de maniere qu'il se communiquoit à l'instant aux canons. Comme ils étoient fort minces, ils ne pouvoient manquer de se briser, & de mettre en pieces tout ce qui se trouveroit aux environs. On porta ce coffre à Zuiski de la part de Jean Moller, qui feignant de vouloir deserter, étoit bien aise de mettre en sureté ce coffre, qu'il disoit plein d'or, de pierreries & de choses très-précieuses. La ruse réussit en partie: mais comme Zuiski ne se trouvoit pas chez lui, André Chorostin, second palatin de la ville, & rival de Zuiski, se hâta de faire ouvrir ce coffre. Kosecki & lui furent tués à l'ouverture; plusieurs autres que la curiosité avoit attirés, furent estropiés, & il y eut même une partie du toit de la maison qui fut renversée. Là-dessus Zuiski publia un écrit fort vif contre Zamoski, grand général de l'armée Polonoise, qu'il accusoit d'avoir conseillé ce stratagême; & il en vint jusqu'à l'appeller en duel: mais comme de part & d'autres ils n'avoient pas une grande envie de se battre, cette affaire n'eut point d'autres suites. Le 6. de Février 1582. l'armée Polonoise fut obligée de se retirer de devant Pleskow. * *Voyez* l'Hist. de M. de Thou, liv. 76. &c.

ZUL ou ZULPICH, en latin, *Tolbiacum*, ville du cercle de Westphalie, &c. *Dans ce qu'on a dit de cette ville à son article, sous le nom* ZULCH *ou* ZULPICH, *dans le Dictionnaire historique, on rapporte que* ce fut là où Clovis remporta une victoire en 496. & qu'il fit vœu de se faire Chrétien: mais on le dit gratuitement. Ni Gregoire de Tours, ni aucun ancien auteur n'a nommé le lieu où s'est donné la bataille que Clovis gagna sur les Allemands. L'ancien écrivain de la vie de saint Vaast, qui se trouve parmi les ouvrages d'Alcuin, dit que cette bataille s'est donnée *circa ripas Rheni*: & Tolbiac est éloigné d'une grande journée de ce fleuve. A la vérité, saint Gregoire de Tours dit ces paroles de Sigebert roi de Cologne, *Hic Sigebertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacense oppidum, percussus in geniculo claudicabat.* Mais il n'est pas dit que Sigebert combattoit avec Clovis, ni même que ce premier ait été vainqueur. Ce seroit donc sans raison qu'on voudroit soutenir que Gregoire parle là du combat où Clovis mit en fuite les Allemands. Les modernes n'ayant aucun historien ni aucun monument ancien pour assurer que cette bataille s'est donnée à Tolbiac, on ne doit pas les en croire sur leur parole. Il est plus raisonnable de s'en rapporter à l'autorité de la vie de saint Vaast, qui nous apprend que cette bataille fut donnée sur les bords du Rhin, c'est-à-dire en un lieu qui ne peut être le Zulch ou Zulpich. * *Voyez* sur ce sujet les réflexions des auteurs du journal intitulé, *Europe sçavante, mois d'Août 1718.* & tous les historiens modernes de France qui donnent sur cette matiere leurs conjectures, dont la plûpart ne s'accordent guère entre elles.

ZULCH, *cherchez* TOLBIAC.

ZULPICH, *cherchez* ZUL & TOLBIAC.

ZUMEL (François) général des religieux de la Merci, se signala contre le Jésuite Molina qui avoit attaqué sa doctrine. Zumel composa des écrits apologetiques que Bannez s'engagea à défendre devant l'Inquisition. Il composa une censure de la doctrine de Molina, que l'on envoya à Rome pour la décision de la grande affaire *De auxiliis*, qui a duré long-tems. Zumel vengea l'élection du pape Clement VIII. dans l'écrit qu'il intitula: *De inconcussa Clementis VIII. papæ electione, & certitudine infallibili ipsius pontificatûs.* Clement VIII. satisfait de son zele, lui adressa un bref pour l'en remercier, & dans lequel il donna de grandes louanges à ses ouvrages. * *Voyez* le pere Serry dans son histoire latine des congrégations *De auxiliis*, lib. 1. cap. 22. lib. 2. cap. 25. & 31.

ZUTPHEN (Gerard de) célebre dans le XIV. siécle, étoit, dit l'abbé Trithéme dans son traité des écrivains ecclésiastiques, un homme sçavant, versé dans l'étude des saintes écritures, & qui n'ignoroit pas non plus les sciences séculieres. Il avoit l'esprit subtil, l'élocution claire, & il n'étoit pas moins estimable par ses mœurs que par sa science. Il composa divers ouvrages de pieté pour ceux que l'on appelloit *les freres de la vie commune*:

C'étoit une société pieuse, qui n'étoit proprement composée que de pauvres écoliers que Gerard Groot, ou le Grand, de Deventer, docteur de Paris, & chanoine d'Utrecht, avoit rassemblés. Ces écoliers en faisant leurs études, gagnoient leur vie à transcrire des livres, & ils mettoient en commun ce qu'ils gagnoient. Cet institut fut depuis soutenu par Gerard de Zutphen, dont nous parlons. Ce fut donc pour cette société qu'il composa plusieurs écrits. On trouve dans le cinquiéme tome de la Bibliotheque des peres un ouvrage mystique de cet auteur, divisé en deux livres, dont le premier traite des vices de l'ame & de la réformation interieure; & le second, des élevations spirituelles. C'est un excellent traité de dévotion, & qui ne mériteroit peut-être pas moins d'être mis en françois que le livre de *l'Imitation de Jesus-Christ*, attribué à Thomas à Kempis, qui a écrit sa vie. Gerard de Zutphen mourut en 1398. Comme l'institut des freres de la vie commune eut bientôt un applaudissement presque général, & que chacun s'empressoit à le soutenir par de pieuses liberalités, plusieurs moines le décrierent, comme s'il eût été contraire à l'autorité du pape; & comme ne pouvant, disoient-ils, tourner qu'au mépris des vœux monastiques & à la ruine des couvents. Un Dominicain de Saxe, nommé Matthieu Grabon, présenta vers 1418. au pape un écrit par lequel il prétendoit montrer que les communautés religieuses qui mettent ensemble leurs biens pour vivre en commun, sans avoir fait les vœux monastiques, sont des communautés illégitimes & criminelles. Mais Gerson qui fut chargé par le concile de Constance d'examiner cet écrit, déclara qu'il l'avoit trouvé extravagant, & Grabon fut obligé de se retracter * Trithem. *de scriptor. ecclef. art. 677.* Vonderhart. *tome 3.* Gersonis *opera, tom. 1.* Spondanus *ad an. 1418. n. 6.* &c.

ZWINGER (Jacques) sçavant médecin, & fils de Theodore Zwinger, *dont on a parlé dans le Moreri*, nâquit le 15. d'Août 1569. Pierre Ramus qui se trouva alors à Basle, fut son parrein. Après avoir été instruit par son pere & par Pierre de Rorhe de Freystat en Silesie, en 1585. il alla en Italie, étudia la logique & la physique à Padone sous Jacques Zabarella, la morale sous François Picolomini, & la médecine sous Hercule de Saxe ou Saxonia, & Horace Augenius. Revenu à Basle en 1593. il fut aggrégé au college des médecins, & reçut le degré de docteur. Le professeur en grec étant mort, il lui succeda, & expliqua Homere dans ses leçons. Il étoit fort versé dans les écrits des anciens médecins & dans la chymie, & donnoit dans sa maison des leçons de médecine. Il avoit étudié la chymie sous Guillaume Aragose, qui fut médecin de trois rois de France & de l'empereur Maximilien, & qui fit Zwinger héritier de ses biens. Zwinger mourut de la peste le 11. de Septembre 1610. âgé de quarante-un ans. Il a augmenté & poli le *Theatrum vitæ humanæ* de Zwinger son pere, & il a publié les ouvrages suivans: Examen des principes chymiques selon Galien, Hippocrate, & les autres médecins Arabes & Grecs; Le grand étymologique grec, Commentaire sur le livre de Galien des définitions de médecine; Catéchisme de la religion Chrétienne, & Analyse des épîtres de saint Paul. Ces ouvrages sont en latin. * Freheri *Theatrum*, &c.

ZWINGER (Theodore) *fils du précédent*, né le 21. de Novembre 1597. fut maître-ès-arts en 1613. Il eut d'abord du goût pour la médecine; mais après être revenu d'une grande maladie, il se détermina à la théologie. Il étudia le grec & l'hebreu avec soin, & en 1617. il alla à Heidelberg, où il soutint des theses publiques le 5. de Juillet sous Henri Alting. Le sujet fut, *An electionis nostræ decretum nitatur fide prævisâ.* Passant ensuite par Spire, Wormes, Mayence, Cologne & Wesel, il fit un voyage dans les Pays-bas & en Angleterre. Etant à Londres, il présenta sa these à Marc-Antoine de Dominis, qui lui promit son crédit: mais avant que de voir l'effet de cette promesse, Zwinger alla à Paris, où il se lia avec Pierre Dumoulin, Samuel Durand & Jean Mestrezat. De Paris il alla à Genéve par la Bourgogne, & revint à Basle le 29. de Novembre 1617. Le 10. de Janvier 1610. il fut nommé archidiacre de la cathédrale de Basle. Il se maria en 1621. mais étant devenu veuf peu après, il épousa en 1626. la fille de Jean Buxtorf le pere. En 1627. il fut fait pasteur de S. Theodore, & en 1629. il eut occasion d'allier ces fonctions avec celles de médecin durant la peste qui affligea la ville de Basle. Au mois de Novembre de la même année; il fut nommé *antistes* de l'église de Basle, & le 30. de Novembre 1630. il prit le degré de docteur en théologie. Ce fut lui qui en 1642. introduisit dans l'église de Basle l'usage du pain ordinaire dans l'Eucharistie avec la fraction du pain. Ayant fait une chute peu de tems après, il en mourut le 26. de Novembre 1654. âgé de cinquante-sept ans. Il est auteur d'un commentaire analytique sur l'épître de S. Paul aux Romains; d'un commentaire sur les pseaumes; d'un systême de doctrine rangé par tables; d'un écrit sur l'Eucharistie; d'un autre sur le librearbitre; d'un recueil d'exercitations théologiques; le tout en latin. * *Mémoires du tems.* Le théatre de Freher, &c.

ZWINGER (Jean) *fils du précédent*, né à Basle le 26. Août 1634. après avoir pris le degré de maître-ès-arts, s'appliqua à la théologie, & fut reçu ministre en 1654. Après la mort de son pere, il accepta la charge de pasteur de l'église Allemande de Genéve. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande & en Frise; & de retour dans sa patrie en 1656. il fut élu professeur en grec le 20. d'Octobre, jour de son retour à Basle. Il fut ensuite nommé bibliothecaire, & il arrangea avec beaucoup de travail les livres qui lui étoient confiés, & en fit un catalogue en plusieurs gros volumes *in-folio*. En 1665. il prit le degré de docteur en théologie, & fut nommé professeur en cette faculté. Il a été en relation particuliere avec Samuel Desmarets, François Spanheim, Jean-Louis Fabricius, Muller, François Turrettin, & plusieurs autres théologiens qui étoient Protestans comme lui. Il mourut au mois de Février 1696. On a de lui un traité latin touchant la fête du corps de J. C. dite la Fête-Dieu; un autre *De rege Salomone peccante*, un grand nombre de dissertations philosophiques & théologiques, & des harangues. Jean Rodolphe Westein a prononcé en latin son oraison funebre, qu'il faut consulter. * *Voyez* aussi les vies des théologiens par Melchior Adam.

ZWINGER (Theodore) *fils du précédent*, né à Basle le 26. d'Août 1658. fit sa philosophie dans sa patrie, y fut reçu maître-ès-arts; & s'étant déterminé à la médecine, il l'étudia sur-tout à Basle & à Schaffouse. Il reçut le degré de docteur en cette faculté en 1680. Il parcourut ensuite quelques-unes des principales villes de la France, & revint par Strasbourg dans sa patrie, où en 1683. il fut fait professeur d'éloquence, en 1687. professeur de physique, & en 1703. professeur de médecine. Il fut médecin de plusieurs princes, comme du duc de Wittemberg, du marggrave de Bade-Dourlach, du chapitre des chanoines de Dellemont, de l'abbé & de l'abbaye de Beinwel & de Notre-Dame de la Pierre. En 1694. il fit un voyage par le Tirol & la Baviere à Vienne en Autriche, où il eut plusieurs conferences avec l'empereur Leopold I. En 1700. les curateurs de l'académie de Leyde lui offrirent une chaire de professeur en médecine, avec des appointemens considerables, & en 1703. Frederic I. roi de Prusse lui offrit la charge de son médecin: mais Zwinger préfera sa patrie à tous ces avantages & à ceux que le landgrave de Hesse-Cassel lui présenta encore en 1710. Il fit cependant un voyage en Prusse, où il fut bien reçu de Frederic: mais il n'y fit pas un long séjour. Il mourut au mois d'Avril 1724. On a de lui des recherches sur l'aimant; un recueil de dissertations de médecine; le théatre de la pratique médicinale; un théatre botanique, un Dictionnaire latin & allemand; une physique experimentale; diverses dissertations de médecine & de philosophie; un abregé de la médecine d'Etmuller; un traité des maladies des enfans, &c. Ces ouvrages sont en latin.

Il a laissé plusieurs enfans, dont un étoit en 1733. professeur en médecine.

ZWINGER (Jean-Rodolphe) *frere du précedent*, nâquit aussi à Basle le 12. de Septembre 1660. Il fut fait ministre en 1680. & après quelque séjour à Zurich & à Genéve, il accepta la place de ministre au régiment Suisse de Stuppa en France. Revenu dans sa patrie, on le fit pasteur en 1690. de la petite ville de Liechstal dans le canton de Basle. En 1700. il fut pasteur de Ste Elisabeth à Basle même; & après la mort de Pierre Werenfels, il fut élu *antistes* des églises de ce canton, & professeur en théologie, dont il prit le degré de docteur. Il étoit fort versé dans l'histoire, & assez habile théologien, mais très-prévenu en faveur des opinions de sa secte. Il mourut au mois de Novembre 1708. Outre quelques theses & sermons, l'on a de lui un traité allemand intitulé, *L'espoir d'Israel*. Il a laissé un fils nommé ANDRÉ, diacre de l'église de S. Leonard à Basle. Jerôme Burchard qui a eu après Jean-Rodolphe Zwinger la place d'antistes, a prononcé en latin son oraison funebre, qu'il faut consulter, &c.

ZYPÆUS ou VANDENZYPE (François) jurisconsulte, chanoine, official & archidiacre d'Anvers, né à Malines l'an CIↃ IↃLXXX (1580.) fut porté dès la plus tendre enfance à Anvers, où il fut baptisé, & y fit ses premieres études. Ayant été ensuite envoyé à Louvain, il y obtint le cinquiéme degré entre les maîtres-ès-arts, & s'y appliqua à l'étude du droit, & eut le gouvernement du college des bacheliers, appellé le college du Fisc. Mais il y avoit à peine quelques mois qu'il remplissoit ce poste, lorsque Jean le Mire évêque d'Anvers l'appella auprès de lui, & en fit son secretaire particulier. Il étoit auprès de ce prélat, lorsqu'il vint prendre le degré de licencié en l'un & l'autre droit à Louvain le 10. Janvier 1604. Il fut fait ensuite official d'Anvers, & depuis chanoine de la même église, archidiacre & grand vicaire sous l'épiscopat de M. de Couwendgle & M. Oudermeulen. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, de mœurs douces, & très-profond dans la connoissance du droit civil & canonique. Il a composé sur ces matieres plusieurs ouvrages latins fort estimés, que l'on a recueillis en deux volumes *in-folio* à Anvers chez Jerôme & Jean-Baptiste Verdussen en 1675. Le premier volume contient une analyse du droit canon nouveau, des consultations canoniques sur plusieurs matieres importantes, des réponses tirées du droit canon moderne. Dans le tome II. on trouve quatre livres sur la jurisdiction ecclésiastique & civile, un écrit intitulé: *Judex, magistratus, senator*, en quatre livres, qui traitent des devoirs des juges & de leur autorité, de la police, de l'autorité, &c. une notice du droit Belgique, & enfin un long traité intitulé: *Hiatus Jacobi Cassani obstructus*, qui regarde encore le droit des Pays-bas, & dans lesquels l'auteur est presque autant historien que canoniste. Zypæus est mort à Anvers en CIↃ IↃCL. (1650.) le 4. Novembre âgé de soixante-douze ans, & fut enterré à Anvers avec une épitaphe que l'on trouve à la tête de la derniere édition de ses œuvres. * *Voyez* Valere-André, *Biblioth. Belg.*

CORRRECTIONS ET ADDITIONS

Survenues pendant l'Impression de ce Supplément.

ACA

ACADEMIE FRANÇOISE. *Ajoutez à liste des académiciens:*

M. du Pré de saint Maur, maître des comptes, reçû en la place de Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, duc de Langres. Il prit séance le mardi 29. de Décembre 1733.

M. de Moncrif, élu en la place de M. de Caumartin, évêque de Blois; il prit séance le même jour de Décembre 1733.

M. le duc de Villars, élu en la place de M. le Maréchal de Villars, son pere, en 1735.

AMBROISE LE CAMALDULE. *Depuis l'addition que nous avons faite à son article dans ce supplément, nous nous sommes ressouvenus que* les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, ont fait imprimer dans le tome III. de leur *Veterum scriptorum & monumentorum collectio amplissima*, vingt livres de lettres de cet habile religieux, & les préfaces du même sur différentes traductions qu'il avoit faites du grec en latin. On trouve ensuite les lettres de plusieurs sçavans à Ambroise. Presque toutes ces lettres du général des Camuldes sont fort utiles pour l'histoire de son tems, soit ecclésiastique, soit civile, soit même littéraire.

AMMANNATI, (Barthelemi) de Florence, où il naquit en 1511. apprit la sculpture dans sa patrie sous *Baccio Bandinelli*, & ensuite à Venise sous *le Sansovin*. Il devint en même-tems un excellent architecte; & quand on n'auroit pas un nombre d'édifices construits sur ses desseins, qui font connoître la grandeur & l'élévation de son génie, celui du collége Romain, qui fut construit par ordre de Grégoire XIII. est seul capable d'établir sa réputation. Cette entreprise le lia si étroitemement avec les Jesuites, qu'étant de retour à Florence, il employa une partie des grands biens qu'il avoit amassés, à bâtir l'église dite *de san Giovannino*, occupée par ces peres, & où il fut enterré en 1592. âgé de 82. ans. Il a été en commerce de lettres avec Annibal Caro, & ce qu'il y a eu de sçavans de son tems en Italie. Sa femme *Laure* Battiferri, morte en 1589. s'est aussi rendue illustre par ses poësies italiennes, qui ont été imprimées en partie en 1560. à Florence. * Baldinucci, *notizie de' professori del disegno*, à Florence en 1728. *in-4°.*

AUTPERT. (Ambroise) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Sigebert parle d'un traité de cet auteur touchant *la cupidité*, qui est encore manuscrit. Ce traité a été imprimé en 1733. en latin, dans le tome IX. de la *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum* des PP. DD. Martenne & Durand. C'est une espece de sermon, mais très-utile & plein de solidité. Les mêmes éditeurs ont donné après ce discours ou traité, deux sermons du même, l'un sur la purification de la sainte Vierge; l'autre sur la Transfiguration de Notre-Seigneur.

BAARLAND, (Adrien van) né à Baarland, village auprès de la ville de Goës en 1488. commença ses humanités à Gand, & fit sa philosophie à Louvain, où il fut créé maître-ès-arts. Il est le premier qui ait enseigné le latin dans le collége des trois langues de Buslidius, en 1518. & 1520. Il en partit pour accompagner en Angleterre, Antoine, seigneur de Grimbergen, fils du prince de Bergen. A son retour à Louvain, on le choisit pour remplir la chaire de rhétorique vacante par la mort de Jean Paludanus. Il a fait un grand nombre d'écoliers d'un mérite distingué. Il écrivoit en latin avec beaucoup de pureté & de clarté, comme on le voit par ses ouvrages qui ont été imprimés ensemble à Cologne chez Bernard Gualterus en 1603. Il mourut à Louvain en 1542. * Description de la Zelande, *tom. 11.* Valere André, *dans sa bibliothéque.*

BAB

BAARLAND, (Hubert van) né au même village que le précédent, habile médecin, fit ses études à Namur. Il passa une partie de sa vie à Basle auprès d'Erasme, qui loue beaucoup son sçavoir & les agrémens de sa conversation. Il a donné au public quelques traductions du grec, sçavoir le *discours* de saint Basile sur l'action de graces que l'on doit à Dieu; un autre, *sur le martyr Julitta*; Galien, des remedes qu'on trouve facilement. Il a écrit lui-même un traité en forme de lettre sur la force & la vertu des eaux distillées, & un écrit contre Arnoud Noots, médecin de Louvain, dans lequel il montre que le commun des médecins se sert mal des simples, comme du *capillaire*, &c. & qu'Avicenne a fait bien des fautes à cet égard. Ce livre fut imprimé à Anvers en 1532. Il y promettoit de donner au public une traduction de tous les médecins Arabes; mais elle n'a point paru. * Valere André, *biblioth.*

BAARSDORP, (Corneille van) né à Baarsdorp près de la ville de Goës, fut chevalier & médecin de Charles V. on a de lui un ouvrage sur toute la medecine, intitulé: *Methodus universæ artis medicæ*, en cinq volumes *in-fol.* imprimé à Bruges en 1538. * Fr. Swertii, *Athen. Belg.*

BAART, (Arnold) né à Bruxelles, étoit un habile jurisconsulte. Il avoit une mémoire si heureuse, qu'il avoit retenu toutes les pandectes & presque toutes les autres loix de Justinien. Il quitta le barreau pour remplir à Douay une chaire de professeur en droit, à laquelle on l'avoit appellé; il quitta encore ce poste pour celui de conseiller du roi dans le haut conseil de Malines. On a de lui, *Lectiones extraordinariæ III. Duaci habitæ*, à Cologne en 1579. & 1582. Remarques sur le livre de *Jacob de Bellovisu practica criminalis*, à Cologne, en 1580.

BAART, (Pierre) étoit docteur en médecine, bon poëte Latin & Flamand, & dans l'ancienne langue des Frisons, ses compatriotes. Dans son poëme intitulé: *la pratique des laboureurs de Frise*, il imite parfaitement les Georgiques de Virgile, & il y décrit tout ce que la Frise offre de plus agréable & de plus riant. On a imprimé en 1630. un autre poëme de sa façon, qu'il nomme *le Triton de Frise*, sur la prise de la ville d'Olinda dans Fernambuco. Il a donné encore diverses autres poësies.

BABINE, terre noble en Pologne, assez proche de Lublin, possedée depuis long-tems par ceux de la maison de Psomka, qui prennent le titre de seigneurs de Babine. Il y eut à la cour du roi Sigismond Auguste, un particulier de cette maison qui, de concert avec Pierre Cassovius, bailli de Lublin, forma une société singuliere que les Polonois appellent la *République de Babine*, & les Allemands, *la société des fous.* Cette société étoit réglée sur le modele de la république de Pologne. Elle avoit son roi, son chancelier, ses conseillers, ses prelats, &c. Psomka en étoit le capitaine, & Cassovius le chancelier. Dès que quelqu'un disoit ou faisoit quelque chose de mal-séant, ou à contre-tems, on lui donnoit une charge, & on lui en adressoit la vocation; un babillard, par exemple, étoit créé l'*orateur* de la compagnie, &c. Le but de cette société étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes nobles à se garder de prendre de mauvaises manieres. Un jour le roi de Pologne ayant demandé à Psomka s'il avoit un roi dans sa république: « Sire, répondit-il, » Dieu nous garde de penser à élire un roi tant que votre » majesté vivra. Vous serez roi de Pologne & de Babine. » Cette réponse ne déplût pas au roi. Cette société s'augmenta tellement en peu de tems, qu'il n'y eut presque personne à la cour qui n'y fût revêtu de quelque emploi. On n'y recevoit point les calomniateurs. Elle s'assembloit au lieu nommé *Gelda*, qui signifie en Polonois *Babillage*. Le régiment de

la Calotte, si connu en France depuis quelques années, a assez de rapport avec cette société. * Dlugoss, *hist. Polon. l. 9.* Sarnic. *anal. Polon. l. 8. p. 395.*

BABOU, (Laurent) seigneur de Givray, & possedoit de grands biens à Bourges : *ajoûtez*, *en parlant de* Georges Babou II. du nom, *on le dit* capitaine de cent hommes d'armes : *mettez*, des cent gentilshommes de la maison du roi. On prétend que cette maison vient d'un commis du fameux Jacques Cœur, argentier de Charles VII. & maître des monnoyes de Bourges. Philibert Babou, évêque d'Angoulême, puis d'Auxerre, & ensuite cardinal, a laissé un détail de ses négociations à Rome pendant les années 1558. & 1559. jusqu'en 1564. Cet ouvrage est demeuré manuscrit.

BACHET, (Claude-Gaspard) écuyer, seigneur de Mezeria, ou de Meziriac, comme on le prononce aujourd'hui, &c. *Il faut ajoûter qu'il* étoit né à Bourg en Bresse, de même que Guillaume son frere qui a traduit quelques-unes des épîtres d'Ovide qui sont imprimées avec celles de Claude-Gaspard. *Il faut aussi ajoûter aux ouvrages de ce dernier*, des lettres; problêmes de l'arithmétique & de mathematique; un traité de la tribulation traduit de l'italien de Cacciaguerra; & la vie d'Alexandre. Sa famille subsiste encore à Bourg.

BACON. (Roger) *Les recherches de Samuël Jebb, sçavant Anglois, nous engagent à en donner ici un nouvel article, pour suppléer au peu d'exactitude & d'étendue de celui que l'on trouve dans le dictionaire historique.* Roger Bacon, né d'une famille honnête dans le territoire de Sommerset en Angleterre, fit la plus grande partie de ses études à Oxfort, où il montra dès la premiere jeunesse, un esprit élevé, appliqué & entierement propre aux sciences. Il vint ensuite à Paris, suivant l'usage des plus doctes Anglois, qui venoient se perfectionner dans cette capitale de la France. Bacon y prit le degré de docteur en théologie, & retourna ensuite, selon quelques-uns, dans sa patrie, où Robert Grostête, évêque de Lincoln, qui étoit son ami, lui persuada d'entrer dans l'ordre des Freres Mineurs. D'autres prétendent que Bacon prit cet engagement à Paris même, & il est certain qu'il y a au moins demeuré plusieurs années dans un couvent de cet ordre. Son ardeur pour l'étude le suivit dans cette nouvelle vocation : il embrassa toutes les sciences, mais il donna une préférence particuliere à toutes les parties de la philosophie & des mathématiques; & afin de connoître & de pénétrer plus à fond les sentimens des anciens & des modernes, il apprit l'hébreu, le grec, l'arabe, & la grammaire que presque tout le monde négligeoit. Il s'aperçut du grand nombre de fausses opinions des uns & des autres; il réfuta ceux qui étoient mauvais, tâcha de dissiper les préjugés injustes qui faisoient condamner la philosophie par les théologiens, & montra quelle route on devoit tenir pour profiter des sciences humaines. Il examina les manuscrits, il en fit venir un grand nombre à ses dépens, & avec leur secours il rectifia bien des choses que les mauvaises copies & la rareté des sources avoient introduites ou occasionnées. Ensuite il fit lui-même quantité d'expériences de physique, qui le conduisirent à un grand nombre de découvertes utiles, & il se fabriqua lui-même de nouveaux instrumens de mathématiques qui furent très-estimés des connoisseurs. Sa réputation s'étendit au loin : on le regardoit par tout comme un prodige, pendant qu'il étoit un sujet d'envie & de jalousie à ses compatriotes, & plus encore à ceux de son ordre dont les chefs ignorans allerent jusqu'à lui défendre, sous de grandes peines, de communiquer aucun de ses écrits à qui que ce fût. Cette défense étoit faite lorsque Clement IV. avant son élévation au souverain pontificat lui écrivit pour l'engager à lui faire part de ses lumieres. Bacon n'osa se rendre d'abord à ses instances; mais lorsque Clément fut pape, persuadé que son ordre révéreroit le souverain pontife, il écrivit pour son instruction un grand ouvrage qu'il intitula pour cette raison, *Opus majus*, ou peut-être aussi parce qu'il y traite d'un grand nombre de questions concernant la philosophie & les mathématiques. Cet ouvrage étoit demeuré manuscrit pour la plus grande partie jusqu'en 1733. que Samuel Jebb, sçavant Anglois, le fit imprimer *in-fol.* à Londres. Bacon envoya son ouvrage au pape par un de ses disciples, qu'il nomme Jean de Paris, parce qu'on croit qu'il étoit Parisien, & qui est plus connu sous le nom de *Joannes Londinensis*, Jean de Londres. Bacon s'enfonça aussi dans la médecine, l'alchimie, l'astrologie, même celle qu'on nomme judiciaire, & les connoissances qu'il acquit par cette étude le rendirent suspect aux ignorans. Dans le tems qu'il s'appliquoit sérieusement à l'inspection des astres, & à composer des tables astronomiques, ses confreres s'imaginerent follement qu'il étoit magicien; & loin de vouloir recevoir de lui la lumiere qu'il pouvoit leur donner, ils cacherent indignement la sienne dans l'obscurité d'une prison étroite, où ils l'enfermerent en 1278. Nicolas III. de la maison des Ursins, occupant le siége de Rome. Ce fut Jerôme d'Ascoli, général de l'ordre des Freres Mineurs, qui étant venu cette année-là à Paris, où Bacon étoit alors, peu content de condamner sa doctrine à la sollicitation de ses freres, le fit resserrer si étroitement, & écrivit au pape de confirmer ce qu'il venoit de faire; car il appréhendoit que celui que son ignorance lui faisoit maltraiter, ne portât sa cause à Rome, où elle n'auroit peut-être pas eu cependant un meilleur sort. Jerôme d'Ascoli étant devenu pape, sous le nom de Nicolas IV. en 1288. ne se ressouvint de Bacon, que pour resserrer encore plus ses liens : mais enfin à force de prieres & de sollicitations de la part des grands, on obtint sa liberté. Bacon retourna en Angleterre, & mourut à Oxford, non en 1284. *comme on l'a dit dans le dictionaire historique*, mais en 1294. le jour de saint Barnabé, âgé d'environ 78. ans. Ceux qui ont parlé de ce célebre philosophe, lui ont donné beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'en a fait : car comme les copies de ses écrits se répandoient à cause du mérite de l'auteur & de ses productions, chacun y donnoit souvent un titre, selon qu'il le croyoit plus convenable à la matiere qui y étoit traitée, ce qui a fait qu'on a multiplié les ouvrages, quoiqu'ils ne fussent souvent que les mêmes, avec des titres différens. On a imprimé aussi plusieurs articles de son *Opus majus*, comme étant autant de traités, quoiqu'ils ne fussent que des parties de celui-ci. On voit d'ailleurs par ce traité qu'avant 1276. qu'il l'envoya à Clement IV. il n'avoit rien laissé transpirer de ses écrits, que quelques chapitres très-courts, qui ont été réunis ensuite & imprimés sous ce titre : *De secretis operibus artis & naturæ, & nullitate magiæ.* Cet opuscule est écrit en forme de lettre, adressé à Guillaume, évêque de Paris, dans les imprimés. Ainsi l'*Opus majus* est proprement la premiere production de Bacon, qui mérite le titre d'ouvrage. Il est divisé en six parties, & l'on y trouve bien des réflexions utiles, & beaucoup de lumiere pour son tems. * *Voyez* sur ce sujet la préface de M. Jebb, au-devant de l'*Opus majus* de Bacon, *in-fol.* à Londres en 1733.

BACON, (François) chancelier d'Angleterre, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans ce supplément, que* l'on a donné en 1734. à Paris chez Emeri, une excellente traduction françoise des *Essais de politique & de morale* écrits en anglois par cet auteur. Feu M. le comte de Rothembourg, mort en 1735. avoit apporté d'Espagne cette traduction manuscrite dont on ignore l'auteur. M. l'abbé G. chanoine de S. Jacques l'Hôpital, y a mis un avertissement de quinze pages, qui fait connoitre le mérite de cet ouvrage.

BARILLON. (Henri de) *A la fin de cet article nous avons donné* la vie de ce prélat à M. Germain Dupuy : elle n'en est point. *Cherchez* DUPUY & DU BOS.

BARRE, (François POULLAIN de la) né à Paris au mois de Juillet 1647. d'une famille honnête & Catholique, fit de grands progrès dans l'étude, & embrassa celle de la théologie après avoir réussi dans la philosophie. Il fut des conférences qui se tenoient alors à Paris sur la philosophie de Descartes qui se répandoit & qui s'accréditoit de jour en jour, & il prit dans cette étude des idées justes & des connoissances vraies & solides. L'attachement qu'il eut pour ce genre d'occupation le dégoûta de la théologie scholastique, & il la quitta dans le tems qu'il étoit prêt à entrer en licence en Sorbonne pour parvenir au doctorat, où il avoit eu dessein d'arriver. Il joignit à la philosophie de Descartes l'étude de l'écriture & de la tradition, & en 1680. il accepta la cure de la Flamangrie au diocèse de Laon, sur les frontieres de la Picardie. Il eut cette cure en qualité de gradué de l'université

de Paris. La licence avec laquelle il parla, soit dans ses prônes, soit dans ses conversations, lui faisant craindre pour sa liberté, il abandonna son bénéfice en 1688. se retira à Paris, & la même année il sortit du royaume pour aller montrer à Genève que ce n'avoit point été sans raison qu'il avoit craint d'être poursuivi en France. Il se maria dans cette ville en 1690. & y fut employé parmi les Protestans, dont il avoit le malheur d'adopter toutes les erreurs. Il enseignoit particuliérement la langue françoise à la noblesse étrangere, & en 1708. il fut invité par le sénat académique à prendre une des premieres classes du collége, ce qu'il accepta. En 1716. les seigneurs du petit Conseil de Genève lui accorderent gratuitement la bourgeoisie, laquelle s'achete pour l'ordinaire. Il mourut au mois de Mai 1723. Etant encore en France, il publia les trois ouvrages suivans 1. Traité *de l'égalité des deux sexes, ouvrage physique & moral*, in-12. en 1673. 2. Traité *de l'éducation des dames, pour la conduite de l'esprit dans les sciences & dans les mœurs*. 3. *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, avec une dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'écriture sainte contre le sentiment de l'égalité, en 1675. *in-12*. Ces trois ouvrages furent imprimés à Paris chez Dupuis & Dezalliers, & ont été réimprimés plusieurs fois depuis en France. Lorsque le sieur de la Barre se fut retiré à Genève, il publia en 1720. un ouvrage conforme à ses nouveaux engagemens, qui est intitulé: *La doctrine des Protestans sur la liberté & le droit de lire l'écriture sainte; sur le service divin en langue entendue; sur l'invocation des saints; sur le sacrement de l'Eucharistie, justifiée par le missel Romain, & par des réflexions sur chaque point, avec un commentaire philosophique sur ces paroles de J. C. Ceci est mon corps, ceci est mon sang, &c.* à Genève. Le sieur de la Barre a eu de son mariage deux enfans, un fils & une fille: le fils nommé Jean Jacques, né en Septembre 1696. & reçu au ministere en Septembre 1720. s'est fait connoître par ses thèses qu'il soutint en 1714. sous le titre de *Pensées philosophiques*, qu'il a traduit ensuite en françois; & par d'autres en 1717. sous le titre de *Pensées théologiques*. Elles ont été imprimées *in-8°*. * *Mémoires du tems.*

BASSOMPIERRE. *Ajoûtez à son article que* Anne-François-Joseph, marquis de Bassompierre, seigneur du Châtelet, eut pour enfans *Anne-François-Marie*, marquis de Bassompierre, ci devant capitaine dans le régiment du roi infanterie. Il mourut à Paris le 20. de Mai 1734 âgé d'environ quarante huit ans. Il vivoit fort retiré, & occupé de l'exercice des bonnes œuvres & de la piété.

BAUWENS, (Amand,) célèbre jurisconsulte, prêtre, chanoine de l'église collégiale de saint Pierre de Louvain, docteur en droit canon & civil, premier antécesseur des loix, professeur royal & impérial du droit public, président du collége de saint Donatien, &c. étoit né à Gavre en Flandres l'an 1674. Il étoit fils du bailli de la principauté de Gavre, homme distingué par sa sagesse & par sa grande probité. Lorsqu'il eut fini ses humanités, il fut envoyé à Louvain, & fut fait éléve du collége du Faucon en 1695. Dans la suite il passa à l'étude de la théologie à laquelle il s'appliqua dans le collége du pape Adrien VI. dont M. Gummare Huygens étoit alors président. La piété de M. Bauwens, son esprit, sa candeur, son application infatigable à l'étude, le firent beaucoup aimer de M. Huygens, qui voyoit toûjours avec plaisir les jeunes gens laborieux, & qui en avoit un soin particulier dans la vûe qu'ils fussent un jour plus utiles à l'église ou à l'état. M. Bauwens eut à peine pris le degré de bachelier en 1699. qu'il fut chargé de professer la philosophie, ce qu'il a fait pendant près de douze ans avec beaucoup d'applaudissement. Cependant son amour pour l'étude du droit l'ayant engagé à s'y appliquer sérieusement, tant au civil qu'au canonique, il fut fait licencié en 1704. On ne fut pas longtems à sentir combien il feroit de progrès dans cette étude. Ceux qu'il y faisoit chaque jour, & son application continuelle de jour & de nuit, firent espérer qu'il seroit bientôt un des plus grands maîtres en cette science, & cette espérance ne fut pas vaine. Les consuls de Louvain, informés de son mérite, le chargerent en 1710. de la leçon des canons, & lui procurerent un canonicat de saint Pierre de la même ville. Au mois d'Octobre de 1711. il reçut les honneurs du doctorat. Jamais homme n'en remplit mieux le titre. Il eut une connoissance si profonde du droit civil & canonique, & de tout ce qui y appartient, qu'il n'y avoit aucun endroit dans les auteurs anciens & modernes qu'il ne fût en état d'éclaircir sur le champ, ou qu'il n'ait éclairci en effet; aucune loi, aucun canon, aucune décision dont il ne sçût le texte, l'origine, l'histoire, ses difficultés, comment on devoit les résoudre. Il n'avoit pas moins de connoissance de l'histoire sacrée & prophane, & l'on étoit étonné comment il avoit pû tant lire, & plus encore tant retenir, sans presque que rien ne se confondit jamais dans son esprit. Il écrivoit purement & élégamment en latin: il disputoit avec force, avec clarté; il étoit net & aisé dans ses explications. Il regardoit les pauvres, les orphelins & les veuves avec ces yeux d'une charité vraiment chrétienne, qui ne voient l'affliction que pour en tempérer l'amertume, & qui ne cherchent la misere qu'afin de la découvrir & de la soulager: c'étoit d'ailleurs le plus affable de tous les hommes, & le plus ami de la paix. Il ne vit jamais naître la plus légere semence de trouble dans son université, dans sa famille, entre ses amis, chez l'inconnu même, qu'il ne fit tous ses efforts pour étouffer le mal dans sa naissance, ou pour prévenir même celle ci. Homme d'un conseil sage, toûjours prudent, toûjours lumineux; on lui remettoit les affaires les plus difficiles, on le chargeoit de tout ce qu'il y avoit d'important, on recouroit à lui en une infinité de rencontres, & jamais on n'en a été que très satisfait. C'est ainsi qu'il a travaillé non seulement pour son université, ou pour ses amis, mais pour l'église, pour l'état, pour toute la Flandre, pour un nombre prodigieux de personnes qui remettoient leurs intérêts entre ses mains, ou qui recouroient à lui pour beaucoup d'autres sujets. En 1717. il eut la présidence du collége de S. Donatien, qui lui doit tout l'ordre, tout le renouvellement, & toute la splendeur qu'il a eu depuis. En 1720. le conseil de Louvain le chargea de la premiere leçon des loix, & l'empereur s'appercevant qu'il manquoit à Louvain une leçon de droit public, il l'établit & en chargea encore M. Bauwens qui s'y acquit, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, la même réputation que le célebre Hugues Grotius, parce qu'il avoit le même mérite & le même fonds de science. Environ les dix dernieres années de sa vie, il fut tourmenté par un asthme assez considérable, dont les douleurs & les violences l'épuiserent enfin, & lui causerent une fiévre qui le fit passer à une meilleure vie le 7. de Décembre 1724. n'étant encore âgé que de cinquante ans. * *Mémoires du tems.* Son éloge contenu dans son papier mortuaire en latin, imprimé à Louvain, *in fol.*

BEAU, (Jean le) natif de Hui, ville du pays de Liége sur la Meuse, après avoir fait avec fruit les études d'humanités chez les peres Augustins dudit Hui, étudia la philosophie & la théologie au séminaire de Liége du tems que M. Dumont en étoit président. M. le Beau s'attira l'estime & l'amitié de celui-ci, tant par sa piété que par son assiduité & son application à remplir exactement ses devoirs. Il excella dans l'étude & la science entre les séminaristes, & fut un de ceux qui commencerent à faire les catéchismes & instructions dans les paroisses de la ville de Liége. Quoique jeune, il les fit avec applaudissement. Ensuite de l'avis de M. Dumont, il vint au séminaire de saint Magloire à Paris, pour se perfectionner dans la science ecclésiastique. Etant retourné à Liége, il fut fait curé de sainte Foy dans un grand fauxbourg de la ville de Liége. Les supérieurs l'en retirerent dans la suite à la sollicitation des principaux paroissiens de saint Adalbert en la ville de Liége qui le désiroient avec empressement, pour le faire succéder à leur pasteur M. Herbet. Jean le Beau remplit ses devoirs de curé au grand contentement des paroissiens de saint Adalbert, & à la satisfaction des supérieurs, comme il avoit fait dans la paroisse de sainte Foy. M. Dumont qui connoissoit son mérite & sa capacité le fit nommer examinateur synodal pour remplir une place vacante dans le consistoire, dont M. Dumont étoit le chef & le plus ancien. Quelque tems après il fut choisi par une voix unanime des curés de Liége pour leur doyen, il s'est acquitté de toutes ces charges avec édification. Les approbations qu'il a données à un grand nombre d'excellens ouvrages de MM. Huygens & Opstraët, du pere Henri de S. Ignace, & d'autres sçavans théologiens,

font voir qu'il avoit du goût, beaucoup de lecture & d'érudition, & qu'il aimoit beaucoup la vérité & la faine doctrine. On le trouva mort dans fon lit, en fa maifon paftorale, au mois de Juin peu de tems avant la faint Jean de 1700. Il n'avoit que foixante ans. Il fut fort regretté de fes paroiffiens & de tous ceux de la ville & du diocèfe qui le connoiffoient, & qui le révéroient finguliérement pour fes vertus, fon zéle, fa douceur, fon humilité, fon définteréffement, & fa charité. Ses paroiffiens affligés de fa perte, pour s'en dédommager en quelque maniere, firent tant d'inftance au chapitre de faint Jean, collateur de la cure, qu'enfin ils obtinrent pour curé Philippe Jamart, neveu du défunt, & qui l'affiftoit dans fes fonctions paftorales. Le Beau avoit commencé en 1699. à donner la leçon des cérémonies de l'églife, & à faire les inftructions à ceux qui fe préparoient à recevoir les ordres facrés, felon la fondation de M. Hallelaye. Il ne fortoit de fa paroiffe que par neceffité pour remplir fes obligations d'examinateur fynodal, & de doyen, ou pour des devoirs de charité; c'étoit un vigilant curé, un directeur fage & zélé. Les livres qu'il a lûs avant de les approuver, ne lui laifferent point le loifir de fe repofer après fes autres fonctions. Il recommandoit particulierement aux eccléfiaftiques l'humilité. On a trouvé après fa mort beaucoup d'écrits de fa main qui auroient mérités d'être rendus publics, auffi bien que fon teftament avec un long & beau préambule en latin qui commence par ces paroles: *Proftratus coram SS. Trinitate.* Il y rapporte enfuite avec humilité & avec action de graces en abrégé fa vie & les bienfaits ou faveurs qu'il avoit reçus du Seigneur. On a traduit en françois lefdits préambule & teftament, qui méritent d'être lûs. * *Voyez* ce teftament & le papier mortuaire de M. le Beau.

BEAUBRUN, (Charles-Henri) né à Paris le 6. de Janvier 1655. fur la paroiffe de faint Euftache, étoit fils de M. Beaubrun, directeur de l'académie royale de Peinture à Paris, & neveu de M. Beaubrun, frere de fon pere auffi peintre. Ces deux hommes peignoient tellement dans le même goût & dans la même reffemblance, que l'on ne pouvoit diftinguer dans le même tableau l'ouvrage de l'un de celui de l'autre. Charles-Henri Beaubrun eût lui-même beaucoup d'attrait & de goût pour la peinture, & en général il réuffiffoit dans prefque tous les arts. C'étoit un de ces génies aifés & vifs, à qui il fuffit prefque de vouloir approfondir quelque chofe pour s'y diftinguer bien-tôt. Il fut élevé dans le féminaire de faint Charles des miffionaires de faint Lazare qui fubfiftoit alors, & où l'on a formé d'excellens éleves. Ces miffionaires firent prendre de bonne heure la tonfure à M. Beaubrun; mais celui-ci n'a jamais voulu aller plus loin, & l'auteur de la vie de M. Nicole s'eft trompé lorfqu'il l'a nommé *prêtre*. Il fortit de l'école de faint Lazare ayant déja l'efprit fort orné, & toute fa vie il a eu foin de le cultiver par une étude affidue des auteurs facrés & prophanes. Il eut l'avantage de connoître de bonne heure M. Nicole, avec qui il a eu toute fa vie une liaifon très-étroite, & qui l'a fait fon exécuteur teftamentaire. Cette liaifon lui procura la connoiffance & bien-tôt l'eftime & l'amitié de la maifon de Port-Royal, & de tous ceux qui la fréquentoient, & lui infpira un goût particulier pour l'étude de la théologie, de la morale, & de l'hiftoire eccléfiaftique. Toute la tradition lui étoit parfaitement connue. D'un génie adroit & pénétrant, il venoit à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il trouvoit des expédiens à tout, & l'on pouvoit dire qu'il n'y en avoit point lorfqu'il n'avoit pû en trouver. Il étoit concierge garde-meubles du château de Mouffeau, au diocèfe de Meaux, & contrôleur des décimes: mais c'étoient plûtôt des titres que des emplois qui l'occupaffent. Sous l'apparence d'une vie commune & ordinaire, il cachoit une vie pénitente, & même auftére. Il étoit toûjours égal, fans humeur, fans fantaifie, d'une application continuelle, & gardoit dans fes actions une uniformité qui eft fouvent plus pénible que les macérations les plus dures. Sa converfation étoit agréable; car il parloit bien, & avec graces: elle étoit encore plus utile par les traits d'efprit & d'érudition qui lui échapoient naturellement, & par l'édification qu'il portoit par-tout. Quoique fa famille fe fût toûjours oppofée à fon penchant pour la peinture, il y réuffiffoit jufqu'à mériter quelquefois l'eftime, & prefque l'admiration des connoiffeurs. Il a eu beaucoup de part au fens littéral & fpirituel des épitres de faint Paul, qui font partie de la grande bible de M. le Maître de Saci. Il n'a pas moins été utile à l'edition de la bible du même, en quatre volumes *in-fol.* & on lui doit une partie des nótes de cette édition. Son travail fut toûjours très-défintéreffé. Content du bien que la providence lui avoit donné, il ne fongea jamais à l'augmenter, & il en fit toûjours part à ceux qui étoient dans le befoin. Il fuffifoit qu'on lui témoignât qu'il pouvoit être utile à quelqu'un, pour qu'on le vît auffi-tôt fe prêter à tout ce que l'on defiroit, quand la juftice & la vérité pouvoient s'accorder avec fon caractere bienfaifant & généreux. Lorfque M. Nicole fut mort, il défendit fa mémoire contre des *factums* qui parurent imprimés fous le nom de fa famille, avec des notes injurieufes à fa mémoire. Il mit auffi par écrit tout ce qu'il avoit vû & fçû de la vie & de l'efprit de ce théologien, & il paroît que celui qui a donné en 1733. l'hiftoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, s'eft fervi de ces mémoires qui n'ont jamais été imprimés. M. Beaubrun frappé de la fainteté de M. du Camboût de Pontchâteau, fit l'hiftoire de fa vie qui mériteroit d'être donnée au public, mais en retouchant le ftyle; car celui de M. Beaubrun étoit fec & décharné; ce ne font auffi proprement que des mémoires, mais des mémoires excellens. Il avoit entrepris une hiftoire fort détaillée de toutes les bulles & conftitutions données par les papes fur les matieres de la grace, & une hiftoire de Port-Royal; mais après la détention du pere Quefnel à Malines, il confia tous fes manufcrits à un ami, & depuis il ne fut plus en état de continuer ce travail. Ces mémoires font aujourd'hui dans la bibliothéque du roi de France. L'auftérité que M. Beaubrun pratiquoit tous les carêmes, occafionna la maladie dont il mourut, parce qu'ayant beaucoup fouffert pendant le carême de 1723. il ne difcontinua point fes longs jeûnes, enforte qu'après Pâques il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles très-douloureufe, & qu'il fupporta avec beaucoup de patience & de réfignation à la volonté de Dieu. Il mourut le 28. d'Avril de la même année, fur les quatre heures après-midi, & fut inhumé le lendemain matin au bas de l'aile de l'églife de faint Euftache fa paroiffe. Il n'avoit que 67. ans. * *Mémoires du tems.*

BEAUPUIS, (Charles Walon de) *Ajoûtez ce qui fuit à ce que l'on en a dit dans ce fupplément.* Il étoit fils de NICOLAS Walon, fieur de Beaupuis, confeiller du roi, élû en l'élection de Beauvais, & de dame *Marguerite* de la Croix. Il vint au monde à Beauvais le 9. d'Août 1621. & fit fes études dans la même ville. Il alla les continuer à Paris après les vacances de 1637. & quoiqu'il eût déja fait trois années de rhétorique à Beauvais, il en fit encore une chez les Jefuites de Paris fous le pere Noüet. Il fit enfuite fa philofophie au collége des Graffins fous M. Blanlo, célèbre profeffeur, dont M. de Bridieu fait un grand éloge dans fon teftament fpirituel qui n'eft encore que manufcrit. Du collége des Graffins il paffa peu après dans celui du Mans, où il fut attiré par la réputation de M. Arnauld qui y commençoit un cours de philofophie, pour être reçu de la maifon & fociété de Sorbonne. M. de Beaupuis étoit dès-lors en grand commerce de lettres avec M. Manguelen, chanoine de Beauvais, *dont nous avons parlé dans l'article de M. de Beaupuis.* Celui-ci foutint fous M. Arnauld un acte de philofophie le 25. de Juillet 1641. & fa théfe dédiée à M. Auguftin Pothier, évêque de Beauvais, lui fit beaucoup d'honneur. Lorfqu'il commença fa théologie, il alla demeurer dans le collége de Cluni en 1642. parce que l'on y mangeoit en commun, & que la vie y étoit bien réguliere. Le 16. de Mai 1644. il fe retira avec les folitaires de Port-Royal avec qui il a toûjours été lié le refte de fes jours. Tout cela fe fit avant le voyage de Bazas, *dont nous avons parlé dans ce fupplément.* Il faut ajoûter à fes écrits: les *Maximes chrétiennes tirées des lettres de M. de faint Cyran,* *in-8°.* à Paris chez le Mire, & plufieurs fois réimprimées depuis. M. de Beaupuis mourut le premier de Février 1709. âgé de quatre-vingt-fept ans, & fut enterré dans le chœur de l'églife de faint Sauveur de Beauvais, fa paroiffe, où on lit cette épitaphe:

D. O. M.

Hic jacet.
D. Carolus Walon
de Beaupuis.
Presbyter Bellovacus,
S. F. P. baccalaureus theologus,
Seminarii Bellovacensis quondam moderator:
Ab infantia edoctus viam Domini,
Juvenes ad Christianam pietatem,
Clericos ad sanctiora ministeria,
Virgines ad vitam in Deo absconditam
erudivit.
Tandem, quod semper in votis habuerat,
Annos triginta sedens solitarius & tacens,
Obiit die primâ Februarii
Anno Domini M D C C I X.
Ætatis L X X X V I I.

BENOIST. (René) *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce docteur dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. que* sa version françoise de la Bible, dont il est parlé à son article, fut censurée par la faculté de théologie de Paris le 15. de Juillet 1567. & que cette censure fut confirmée par la même faculté le 3. de Septembre 1569. Ce fut le 3. d'Octobre, & non le 3. de Novembre, que le pape Gregoire XIII. donna sa bulle pour approuver & louer cette censure, laquelle bulle fut envoyée à la faculté. Cependant l'année suivante 1568. cette version de la bible fut imprimée avec le texte latin & des notes, en 2. volumes *in-4°.* à Paris, chez les mêmes imprimeurs qui avoient donné en 1566. la traduction françoise, c'est-à-dire, Sebastien Nivelle, Gabriel Buon, & Nicolas Chesneau. Benoist tâcha de se justifier sur les erreurs répandues dans sa version, qui n'étoit autre que celle de Genève, corrigée en plusieurs endroits, mais où il avoit fait de nouvelles fautes, dans l'épître dédicatoire au pape Gregoire XIII. qui est au devant de sa *Panoplie* contre les hérésies, qui parut quelque tems après. Il a donné encore: *Stromata in universa Biblia, in-8°.* à Cologne 1508. *Briéve exhortation faite au Mont Valerien* (dit le Calvaire près de Paris) *le jour de saint Barnabé 1580. pour la consolation, confirmation, & persévérance de frere Jean de Chaliot, anachorette, illec reclus, avec la traduction d'un traité de semblable matiere, écrit par M. Gerson,* &c *in-12.* à Paris en 1580. chez Nicolas Chesneau. *Catechéses, ou instructions touchant les points de la religion,* à Paris en 1574. *in-16. De l'institution & de l'abus survenu ès confrairies populaires, avec la réformation en icelles,* à Paris en 1578. *La maniere de connoître véritablement & reconnoître salutairement J.C. pour éviter l'aveuglement obstiné des athéistes, des libertins & des hypocrites,* à Paris chez de la Noue en 1584. &c.

BENOIST DE TOUL, (le pere) *voyez* PICARD (*Benoist*).

BLUTEAU, (dom Raphael) clerc régulier de la congrégation des Théatins, un des premiers profès de la maison de Paris, en fut supérieur vers l'an 1680. On ne sçait pas à quelle occasion il alla en Portugal; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en apprit si bien la langue en six mois de tems, qu'il fut en état de prêcher en portugais d'une maniere à se faire entendre avec plaisir. Il prêcha ainsi plusieurs fois avec beaucoup d'applaudissement en présence du roi & de la reine de Portugal. Il revint dans la suite à Paris, où il s'acquit la réputation d'un homme de beaucoup de pieté, & d'une grande érudition. Il étoit fort estimé de M. le cardinal d'Estrées. Etant repassé en Portugal il fut fait qualificateur du saint office de l'Inquisition, & académicien de l'académie royale d'histoire Portugaise. Il avoit été aussi prédicateur de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. Il étoit né à Londres de parens François le 4. de Décembre 1638. Il a acquis une très-grande érudition dans les lettres sacrées & prophanes. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: un Vocabulaire ou Dictionaire Portugais & Latin, en dix tomes *in-fol. Oraculum utriusque testamenti,* qui est presque achevé pour l'impression. *Musæum Bluteavianum,* qui est encore manuscrit, &c. Cet habile religieux est mort à Lisbonne le 13. de Février 1734. à l'âge de 96. ans, dans la maison des chanoines réguliers de la divine providence. Le 28. du même mois de Fevrier, l'académie des *appliqués* occupa sa conference à faire le panégyrique du défunt. Les deux directeurs firent l'éloge de ses vertus & de sa science. Les docteurs Philippe de Oliveira, & Hyacinthe de Sylva de Miranda, membres de cette academie, firent chacun un discours pour discuter ce problême: S'il étoit plus glorieux à l'Angleterre d'avoir donné naissance à ce grand homme, ou au Portugal de l'avoir possédé jusqu'à sa mort. On y lut aussi plusieurs piéces faites à sa louange, tant en latin qu'en portugais. * *Mémoires du tems. Mercure de France, les mois d'Avril & de Juillet de l'année 1734.*

BOILEAU, (Jean Jacques) prêtre, un des bons théologiens, & l'un des hommes les plus propres à donner d'excellens conseils, que l'on ait eu de notre tems, fut chargé dans sa jeunesse de l'éducation de messieurs de Luines, freres du duc de Chevreuse, & il eut occasion de connoître dans cette maison beaucoup de personnes d'un mérite distingué avec lesquels il a toûjours eu depuis une liaison étroite. Dans la suite, il s'appliqua au ministere de la prédication pour lequel il avoit beaucoup de talens, & qu'il a exercé avec un grand succès dans Paris & ailleurs. Feu M. le cardinal de Noailles ayant été appellé à l'archevêché de Paris, il mit sa confiance dans M. Boileau, & lui donna en partie la conduite de son diocèse, en le faisant un de ses grands vicaires, & en le chargeant de la supériorité de plusieurs maisons religieuses. Quelques années après il lui procura un canonicat de l'église collégiale de saint Honoré, où M. Boileau a toûjours rempli depuis avec une très grande exactitude, les devoirs d'un chanoine vertueux & ami de ses devoirs. Ce fut dans cet état que Dieu l'enleva de ce monde le 10. de Mars 1735. vers les quatre heures du matin, agé de plus de quatre-vingt ans. C'étoit un homme d'un cœur fort droit, d'un esprit très-solide, & d'un grand jugement. Il avoit beaucoup étudié l'écriture sainte & la tradition. Il fut fait docteur en théologie de la faculté de Paris le septiéme de Septembre 1683. Il a toûjours vécu dans une grande innocence de mœurs, & il a donné de grands exemples d'une pieté solide & lumineuse, & d'une charité fort étendue pour ses freres. Nous ne connoissons de lui que deux ouvrages imprimés. Le premier est la vie de madame la duchesse de Liancour, qu'on lit au-devant du réglement que cette dame fit pour sa petite-fille, & qui a été imprimé à Paris en 1698. *in-12.* Cette vie est aussi édifiante que bien écrite. Le deuxiéme est la relation abrégée de la vie de madame Combé, institutrice de la maison du bon pasteur, *in-8°.* à Paris en 1700. * *Mémoires du tems. Bibliothéque historique de la France,* par le pere le Long de l'Oratoire. *Histoire abrégée du Jansenisme,* &c. attribuée à M. Louail, & à mademoiselle de Joncoux, *in-12.* &c.

BOUDART, (Jacques) né à Binche, petite ville du comté de Haynault, à trois lieues de Mons, capitale de ce comté, fit son cours de philosophie à Louvain, où il eut la seconde place dans la promotion générale. Il étudia ensuite la théologie sous les meilleurs maîtres, & prit les degrés de licence. Quelques tems après l'université le nomma chanoine théologal de saint Pierre à Lille. Il enseigna la théologie dans cette ville avec beaucoup de réputation & de fruit. Il n'en étoit pas moins assidu aux devoirs d'un véritable chanoine, & il faisoit un saint usage des biens ecclésiastiques. Il est auteur d'un cours de théologie qui a été imprimé plusieurs fois, *in-4°. in-8°. & in-12.* & qui est assez estimé à Louvain & dans le pays-Bas. Il a donné de plus un autre ouvrage sous ce titre: *Catechismus theologicus, seu compendium manualis theologiæ,* en 1700. à Louvain. Il mourut âgé de 80. ans, le 11. de Novembre de l'an 1702. On lui a dressé l'épitaphe suivante:

D. O. M.

Et piæ memoriæ reverendi ac venerabilis viri Jacobi Boudart, *Binchensis,*
Presbyteri, sacræ theologiæ licentiati in academia Lovaniensi,
Hujus ædis canonici theologi per 39. annos,
Cujus virtus & eruditio ipsi manebunt

Superstites per avum.
Deo æternum victurus nobis devixit
A mensibus octogenarius 11. Novembris 1702.
Vovete & orate.

M. Boudart a fait plusieurs fondations utiles, une pour le collége de Binche, sa patrie, une autre de deux bourses conférables l'une après l'autre chaque année au premier de la rhétorique du séminaire de saint Pierre à Lille, pour étudier en philosophie au collége du Château à Louvain, où lui-même avoit étudié & professé plusieurs années. Il donne par son testament la collation de ces bourses au doyen & au chanoine théologal, de saint Pierre de Lille, à condition qu'elles ne seront accordées qu'à un écolier pauvre, & de bonnes mœurs, qui aura étudié au séminaire de Lille au moins deux années, l'une en poësie, & l'autre en rhétorique. Si le premier de la rhétorique n'a pas besoin de cette bourse, il entend qu'elle soit donnée au deuxiéme, & ainsi successivement. Enfin il a fait une fondation d'une autre bourse pour aller au séminaire de Tournai.

CALLY. (Pierre) *Nous en avons parlé dans ce supplément, mais en si peu de mots, que nous nous croyons obligés d'en donner ici un article nouveau sur des mémoires très-certains que nous avons reçus depuis.* Pierre Cally célébre philosophe de notre tems, étoit né sur la paroisse du Mesnil Hubert, près d'Argentan, au diocèse de Séez. Il étudia en philosophie à Caën vers l'an 1655. & fit ensuite sa théologie à Paris. Mais la philosophie fut toûjours son étude favorite, & il s'y acquit un grand nom. Vers l'an 1660. il fut chargé de l'enseigner au collége du Bois dans la ville de Caën, & il se lia avec le sçavant Pierre-Daniel Huet, mort depuis ancien évêque d'Avranches. Ce prélat a rendu ce témoignage à M. Cally, que celui-ci fut d'un grand secours dans ses études, & qu'il se dirigea pendant du tems par ses lumieres. La philosophie du célébre M. Descartes les brouilla. M. Cally fut le premier en France qui eut assez de courage pour la professer, malgré les préjugés & le nombre de ceux qui étoient attachés à l'ancienne philosophie. Il la proposa d'abord en hypothèse; ensuite il l'enseigna ouvertement, ce qui lui suscita bien des adversaires. M. Huet, jeune alors, osa depuis le censurer, & le pere Valois, Jesuite, qui professoit aussi la philosophie dans le même tems que M. Cally, attaqua ce professeur, & en même tems la philosophie qu'il enseignoit, dans un écrit qu'il publia sous le nom de Louis de la Ville en 1680. & qui est intitulé: *Sentimens de M. Descartes, touchant l'essence & les propriétés des corps, opposés à la doctrine de l'Eglise, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'Eucharistie.* M. Cally trouvant peu de solidité dans cet ouvrage, négligea d'y répondre d'abord, mais ensuite pressé par quelques amis, il en fit une réfutation en latin qu'il ne fit point imprimer. Dans le tems que M. le duc de Montausier fut chargé de la part de Louis XIV. de faire travailler à des commentaires sur les anciens auteurs classiques, à l'usage de M. le Dauphin, M. Cally fut chargé du traité de Boëce de la consolation de la philosophie, & son édition avec ses commentaires & ses notes parut en 1680. *in-4°.* C'est un des meilleurs ouvrages de cette classe, & il est devenu fort rare. En 1674. il fit imprimer une courte introduction à la philosophie, *in-4°.* (*Institutio philosophiæ.*) Ce n'est à proprement parler qu'une assez courte logique. En 1675. l'auteur fut nommé par la faculté des arts, principal du collége des arts dans ladite ville de Caën. Il y professa encore un cours de philosophie, & il dépensa dix ou douze mille francs pour rebâtir une partie de ce collége qui étoit tombé en ruine. En 1684. il fut nommé curé de la paroisse de saint Martin de Caën, par madame l'abbesse de la Trinité de la même ville. Les Protestans qui étoient alors en grand nombre à Caën, & aux environs, venoient en foule entendre ses prônes, & il fit exprès pour eux des conférences une ou deux fois chaque semaine dans son presbytere, où ils se rendoient avec plaisir. Le succès en fut grand, & l'on voit par les regiltres de l'église de saint Martin, qu'un grand nombre de ces hérétiques eut alors le bonheur de rentrer dans le sein de la religion de leurs peres. Ce succès, dont tout Catholique auroit dû rendre graces, suscita des envieux à M. Cally parmi ceux qui étoient opposés au cartésianisme, & sur de fausses délations il fut exilé à Moulins en 1686. Cet exil dura environ deux ans: il ne fut rendu à sa cure que sur la fin de 1688. Trouvant à son retour que le nombre des Protestans étoit encore fort grand à Caën, & qu'ils avoient toûjours en lui la même confiance, il travailla pour leur faire plaisir à mettre en françois l'ouvrage latin qu'il avoit fait quelque-tems auparavant pour répondre au pere Valois, & il y adopta le sentiment du célébre Durand, qui avoit dit avant la tenue du concile de Trente, que si jamais l'Eglise décidoit qu'il y eût une transsubstantiation dans le mystère de l'Eucharistie, il falloit qu'il restât quelque chose de ce qui étoit auparavant le pain, pour mettre de la différence entre la création, qui est la production d'une chose qui n'étoit point, & l'annihilation qui est une destruction d'une chose réduite au néant. L'adoption que M. Cally fit de ce sentiment, lui fit donner à son écrit le titre de *Durand commenté, ou l'accord de la philosophie avec la théologie, touchant la transsubstantiation* M. Cally envoya cet ouvrage en Hollande à M. Basnage qui avoit été son disciple, mais il n'en reçut point de réponse. Cependant voulant d'autant moins laisser cet écrit inutile, qu'il esperoit qu'il contribueroit beaucoup à la conversion des Protestans, il fit prix avec un libraire de Caën pour qu'il lui en imprimât seulement soixante exemplaires, dans le dessein de les envoyer à ses amis à Paris, afin qu'ils jugeassent si l'ouvrage méritoit d'être plus répandu. Mais le libraire ne consultant que son intérêt personnel, dit à M. Cally, qu'il lui promettoit de faire approuver son livre par deux docteurs de Sorbonne, & qu'il en tireroit huit cens exemplaires. M. Cally y consentit, & fut la dupe de sa bonne foi. Son ouvrage parut à peine, qu'on s'éleva contre, & que l'auteur qui n'avoit eu en vûe que la conversion des hérétiques, fut traité lui même d'hérétique. M. de Nesmond, alors évêque de Bayeux, le condamna par une instruction pastorale qui fut rendue publique, & M. Cally qui avoit toûjours été ami de la paix, adhéra à cette condamnation, & rétracta son livre. M. de Bayeux envoya ensuite son instruction pastorale avec la rétractation de l'auteur, pour être lûes aux prônes des paroisses; & quoiqu'il eût dispensé M. Cally de faire cette lecture dans la sienne, il voulut la faire lui-même, & dit à ses paroissiens que c'étoit lui qui avoit fait l'ouvrage que M. de Nesmond condamnoit, mais qu'il le rétractoit. Il supprima ensuite les exemplaires autant qu'il put, & cet ouvrage est devenu fort rare. C'est un volume *in-12.* imprimé en 1700. sans nom de lieu, ni d'imprimeur. La censure de M. de Bayeux est de 1701. & contient dix-sept propositions extraites du livre. Pendant que M. Cally étoit encore curé de saint Martin, il fit imprimer une partie de ses prônes, qui ne furent pas à beaucoup près aussi goûtés sur le papier, que lorsqu'il les débitoit en chaire. On y trouve sur-tout trop de philosophie & de forme scholastique dans les raisonnemens, & un style fort peu élégant, ce qui a empêché que la suite n'ait été donnée au public. Enfin il fit imprimer en quatre tomes un cours de philosophie qui fut bien reçû d'abord, mais dont on s'est dégoûté dans la suite. On trouve sous son nom un écrit imprimé dès 1644. intitulé: *Doctrine hérétique & schismatique touchant la primauté du pape, enseignée par les Jesuites dans leur collége de Caën.* Si cet écrit est de lui, il devoit être bien jeune quand il le fit. Lorsqu'il mourut le dernier de Décembre de l'an 1709. il étoit revêtu des titres de curé de saint Martin, de principal du collége des arts, & de professeur royal d'éloquence. * *Mémoires du tems. Histoire des ouvrages des sçavans*, par Basnage de Beauval, tome 17. page 435. Hermant curé de Maltot, *histoire ecclésiastique de Bayeux.* Pierre-Daniel Huet, dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pages 228. & 386.

CALMET. (dom Augustin) *Il faut ajoûter à ses ouvrages*, un abrégé de l'histoire de Lorraine, en un volume *in-12.* imprimé à Nancy en 1734. & un *Commentaire litéral, historique & moral sur la régle de saint Benoît*, avec des remarques sur les différens ordres religieux qui suivent la régle de saint Benoît, deux volumes *in-4°.* à Paris chez Emeri, &c. en 1734.

CAMPENHOUT, (Philippe van) né à Vilvorde à deux lieues de Bruxelles, professa la philosophie, avec applaudissement, & fut licencié en théologie à Louvain. Dans la suite

on le fit chanoine & doyen de saint Pierre à Lille. C'étoit un homme fort éclairé, plein de piété, & rempli d'une prudence peu commune. Il mourut à Lille le 10. de Juillet 1698. âgé de 71. ans. Son épitaphe est en ces termes :

D. O. M.
Hic situs est reverendus admodum ac venerabilis
D. PHILIPPUS VAN CAMPENHOUT, *Vilvordiensis,*
S. T. licenciatus, necnon philosophiæ professor,
Hujus demum ecclesiæ per 30. annos
Decanus & Canonicus, doctrinâ & pietate
Clarissimus:
E vivis ereptus decimâ Julii 1698.
Ætatis 71.
Requiescat in pace.

DESAMORI, (Noël) né à Vervier, ville du pays & diocèse de Liége, fit de bonnes études sous d'excellens maîtres à Louvain, & fut chargé de la cure de Guelvain, village du diocèse de Tournay. M. de Choiseul, évêque de cette ville, qui faisoit une estime singuliere de son mérite, lui fit quitter cette cure pour l'obliger à se charger de celle de Tourchoin. Les soins que demandoit celle-ci étoient d'autant plus grands, que le nombre des communians monte à plus de dix mille, & ce bénéfice fut par conséquent une ample matiere au zéle de M. Desamori. Mais ce digne pasteur ne conduisit pas longtems le troupeau qui lui avoit été confié & qui pleura amérement sa perte : il mourut le 8. de Mars de l'an 1690. âgé seulement de trente-neuf ans. M. Warlet, chanoine de l'église collégiale de saint Amé à Douay, encore vivant, a consacré à M. Desamori l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Sta viator
Amoris victimam contemplare.
NATALIS DESAMORI, *S. Th. B. F.*
Leodius, hujus oppidi pastor,
Hic jacet.
Dedit omnia amori:
Patriam, parentes, corpus, animum,
Amori Dei.
Studium, operam, otium, opes, vitam,
Amori proximi.
Dedit amori sui.
Nihil.
Abi viator.
Sic amanti bene precare & hoc exemplo
Amare disce.
Obiit VIII. Martii anni 1690.
Ætatis 39.

M. Charles Farvacques, chanoine de la cathédrale de Tournay, supérieur du séminaire sous M. de Choiseul, & vivant encore à Paris au mois de Septembre 1735. âgé de 89. ans, étant né le 6. Octobre 1646. prononça l'oraison funebre de M. Desamori.

DOMAT, (Jean) est si connu par son traité des *Loix civiles dans leur ordre naturel*, qu'il est étonnant qu'il ait été oublié jusqu'ici *dans le dictionaire historique. Des mémoires sûrs & originaux nous mettent en état d'en parler aujourd'hui.* Jean Domat né à Clermont en Auvergne le 30. de Novembre 1625. etoit fils d'un bourgeois de cette ville, & de *Marguerite* Vauguon, petite fille de M. de Basmaison, célébre commentateur de la coûtume d'Auvergne. Il avoit un frere qui se fit Jesuite, & deux sœurs qui furent mariées. Le pere Sirmond, Jesuite habile, son grand oncle, se chargea de son éducation. Il le mena à Paris, où il le mit dans le collége de Clermont, dit aujourd'hui le collége de Louis le Grand; M. Domat y fit ses humanités & sa philosophie, & y apprit fort bien le grec, l'italien, l'espagnol, & la géometrie. La vivacité, la beauté, l'élévation & la justesse de son esprit, lui donnoient une très-grande facilité pour toutes sortes de sciences. Après les études du collége, il revint dans le sein de sa famille, d'où il alla étudier en droit & prendre des degrés à Bourges, où le fameux professeur Mérille lui offrit le bonnet de docteur, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Sa capacité surpassoit infiniment son âge. Revenu de Bourges, il suivit le barreau, & commença à plaider avec un succès extraordinaire. Il continua cet exercice pendant neuf ou dix ans ; & pour le mieux remplir, il s'appliqua sérieusement à l'étude du droit. Il joignit à cette étude celle de la religion, la plus importante de toutes les connoissances, & celle à laquelle on doit rapporter toutes les autres. Ce fut alors qu'il fit avec le célébre Blaise Pascal, qui étoit du même pays, une liaison étroite qui n'a fini que par la mort de cet habile théologien. Leurs premiers entretiens, leurs premieres conférences, furent sur les mathématiques, dans lesquelles on sçait que M. Pascal s'est acquis une réputation qui ne mourra jamais. Ils firent ensemble plusieurs experiences sur la pesanteur de l'air, & sur d'autres matieres de physique; & lorsque M. Pascal eut tourné toutes ses études du côté de la religion & de la morale, M. Domat eut avec lui sur ces différentes matieres des conférences aussi suivies, & plus utiles que celles qu'ils avoient eues ensemble sur les mathematiques. On assure que M. Pascal lui communiqua tout ce qu'il fit sur la signature du formulaire, & que M. Domat eut part à plusieurs écrits de son ami sur ce sujet, & celui-ci lui en confia plusieurs sur cette matiere qui n'ont jamais été imprimés, mais qui sont encore, dit-on, entre les mains de la famille de M. Pascal. M. Domat fut très-lié avec toute cette famille, & avec messieurs de Port-Royal, qui l'estimoient beaucoup, & qui prenoient volontiers ses avis, même sur les matieres de la théologie. Il étoit à Paris durant la derniere maladie de M. Pascal, il reçut les derniers soupirs de ce célébre ami le 19. d'Août 1662. & il fut dépositaire d'une partie de ses papiers les plus secrets. A l'âge de vingt-deux ans, M. Domat avoit épousé mademoiselle Blondel, fille d'une bonne famille, avec qui il se lia plûtôt par obeïssance pour M. son pere, que par aucune inclination pour le mariage. Il en a eu plusieurs enfans, après la naissance desquels, ils firent connoître l'un & l'autre par leur conduite mutuelle, que la piété & la religion avoient été les principaux motifs de leur union. Sept ou huit ans après son mariage, M. Domat fut pourvû d'une charge d'Avocat du roi au siége présidial de Clermont, & il en a rempli les devoirs avec autant d'exactitude que de réputation pendant près de trente ans. Ses conclusions furent toûjours suivies à l'exception de trois ou quatre. Il étoit ferme dans l'exercice de ses fonctions : nulle considération humaine n'étoit capable de l'affoiblir, & quand il avoit droit il falloit que l'on obéit à ses décisions. Ayant surpris un homme qui fut trouvé au lit avec deux filles, il le fit emprisonner, & M. l'intendant de la province ayant élargi le coupable durant le cours des visites qu'il faisoit des prisons, M. Domat le fit remettre dans les liens. On pourroit rapporter d'autres exemples semblables de sa haine pour le vice, & de sa fermeté à le punir. Les grands jours ayant été tenus à Clermont en 1665. il fit avec MM. les présidens de Novion, Pelletier, & Talon, une étroite liaison qui a duré jusqu'à la mort. Ces illustres magistrats, convaincus par eux-mêmes de sa capacité supérieure & de son intégrité, lui confierent le soin de plusieurs affaires importantes, & en particulier celle de la recherche de la noblesse qui abusoit de son autorité. Ni les menaces de plusieurs gentils-hommes qui avoient juré sa perte, ni quelques coups de fusil tirés sur lui, ne pûrent l'intimider, ni l'affoiblir dans les fonctions de sa charge. Au commencement de 1662. lorsque l'on donna aux Jesuites le college de Clermont, les chanoines de la cathédrale écrivirent à M. Domat qui étoit alors à Paris, & lui envoyerent une procuration pour s'opposer en leur nom à cet établissement. Cette affaire couta bien des pas & plusieurs mémoires à M. Domat. Il s'opposa avec la même ardeur à l'interdit de M. Legeret, prêtre de la communauté de saint Joseph établie à Lyon, & qui est mort depuis supérieur général de cette communauté ; & quoiqu'il estimât M. d'Arbouze, alors évêque de Clermont, il crut qu'il étoit de son devoir de s'opposer en cette occasion aux ordres de ce prélat. Ce fut par un même motif qu'en 1673. il dénonça le pere du Hamel, Jesuite, qui avoit prêché à Clermont en faveur de l'infaillibilité du pape, & qu'il fit de toute cette affaire un assez long procès-verbal, qu'il envoya à M. de Harlai, alors procureur général du parlement de Paris, & qui se trouve imprimé dans un recueil de piéces servant de supplément au Nécrologe de Port-Royal des Champs, où on peut

le lire. M. de Harlai eut égard à ce procès-verbal, il fut communiqué à M. le premier président, & en conséquence, le pere du Hamel fut obligé de faire devant l'évêque de Clermont une déclaration conforme aux sentimens de l'église Gallicane sur la matiere en question, & le provincial de la province de Clermont fut mandé avec quelques autres au parlement où il leur fut fait défenses de jamais rien écrire ni prêcher de contraire ausdits sentimens de l'église Gallicane. M. de Harlai écrivit à M. Domat pour le remercier de son attention & de son zéle, & finit sa lettre qui est aussi imprimée, en s'appellant *son frere & son bon ami*. Cette lettre est du 20. de Mars 1673. Quelque-tems auparavant, M. Domat pressé de se défaire de sa charge d'avocat du roi, afin de donner plus de tems au cabinet, alla à Alet pour consulter l'évêque (M. Pavillon) sur cette affaire. Mais le prélat lui conseilla de continuer à remplir cette charge dont il s'acquittoit avec un désintéressement si grand, qu'il refusoit jusqu'aux moindres présens, & que souvent même il ne prenoit rien des droits les plus légitimes. L'estime générale qu'il s'étoit acquise par son sçavoir, par son intégrité, & par sa droiture le rendoit l'arbitre de toutes les grandes affaires de la province. Il avoit un amour ardent pour les pauvres, & prenoit un soin particulier des hôpitaux. La confusion qu'il remarqua dans les loix, le détermina à en faire une étude singuliere, & à s'appliquer en même-tems à un travail qui ne devoit être que pour lui, & pour ceux de ses enfans qui prendroient le parti de la robbe. Mais l'ayant montré à quelques-uns de ses amis, on le trouva si utile, qu'on l'engagea à le faire voir aux premiers magistrats. Il vint pour ce sujet à Paris en 1681. On vit son travail, on le trouva excellent, on en parla au roi Louis XIV. & sa majesté lui ordonna de le continuer, de le perfectionner, & d'en faire part au public, en lui promettant une pension de 2000 livres. M. Domat résolut alors de demeurer à Paris, & communiquoit son travail aux plus habiles à mesure qu'il le faisoit. M. Daguesseau, alors conseiller d'état, lui dit, en lui remettant un cahier où étoit le traité de l'usure. « Je sçavois que l'usure étoit défen» due par l'écriture & par les loix, mais je ne le sçavois pas » contraire au droit naturel; votre écrit m'en a persuadé. » *Les loix civiles dans leur ordre naturel* ayant été achevées, cet ouvrage fut imprimé à Paris chez Coignard en 1694. en trois volumes *in-4°*. Le droit public, qui est une suite des loix civiles, fut aussi imprimé chez le même, après la mort de M. Domat en 1697. Feu M. le Régent, alors duc de Chartres, avoit voulu avoir une conférence avec l'auteur sur ce sujet, & ce prince parut fort content de son ouvrage, qui a paru aussi plusieurs fois *in-fol.* sur tout en 1705. M. Domat fut attaqué du tems avant sa mort de fréquens accès d'asthme, & des douleurs de la pierre, & il supporta ces deux maux avec beaucoup de patience. Il mourut à Paris le 14. de Mars 1696. âgé de soixante-dix ans, trois mois, & quatre jours, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans le cimetiere de saint Benoît sa paroisse. Il laissa en mourant cinq enfans, trois filles, & deux fils. Les filles sont mortes dans un âge assez avancé. Son fils aîné est chanoine de la cathedrale de Clermont, & le second conseiller de la cour des Aydes de la même ville. * *Mémoires du tems.*

DUGUET. (Jacques Joseph) *Depuis l'impression de son article*, on a imprimé à Paris en 1735. un cinquiéme & un sixiéme volume de ses lettres sur divers sujets de morale & de piété, parmi lesquelles on en trouve plusieurs qui avoient déja paru séparément. La vingt-cinquiéme lettre du sixiéme volume, n'est autre chose que l'eloge de la mere Angelique de saint Jean Arnauld, tel qu'il se trouve dans la Nécrologe de Port Royal. M. Duguet l'avoit fait à la priere de M. Arnauld. En 1735. on a aussi imprimé de M. Duguet une explication des vingt-cinq premiers chapitres du prophete Isaïe, avec une analyse de tout ce prophete, qui est de M. l'abbé d'Asfeld.

EPISCOPIUS. (Nicolas) *Il faut ajoûter à son article dans le Moreri, que* son vrai nom étoit Nicolas l'Evêque.

FARET. (Nicolas) *Ajoûtez à son article que* l'on voit sur le tombeau des Faret dans l'église des Cordeliers de Bourg, que son grand pere y étoit avocat, & que son pere y fut procureur & notaire. Nicolas Faret demeura fils unique & avec beaucoup de bien. Il étudia dans l'université de Turin, & avant de venir à Paris, il exerça la profession d'avocat à Bourg. En mourant il laissa une fille très-riche.

FAVRE, (Antoine) premier président au senat de Savoye, &c. *Ajoûtez à ses ouvrages rapportés dans le dictionaire historique & dans ce supplément; Jurisprudentia Pepiniana*, dédiée au duc de Nemours; *Rationalia in primam, secundam & tertiam Pandectorum partem*, en quatre tomes; *Consultatio de Montisferrati ducatu pro serenissimo Sabaudiæ duce contra serenissimum Mantuæ ducem*, un abrégé de la pratique judiciaire & civile.

FLEMALLE, (Louis) licencié en théologie, natif d'Esneux, que l'on trouve aussi écrit esseneux, près de Liége, a mérité les éloges de tant de personnes illustres, que nous ne croyons pas devoir l'oublier ici. Il étudia à Louvain, fut le premier dans le concours de philosophie, & il l'enseigna au college du Château avec beaucoup de succès & d'applaudissement. Comme il s'est toûjours gouverné par les avis de M. Huygens, ce fut par son ordre qu'il se présenta au concours, & qu'il accepta la cure de Braine-Lalleu, bourg entre Bruxelles & Namur, qu'il a gouvernée pendant plusieurs années. Il s'associa trois théologiens de Louvain pour travailler avec lui, & ils menerent ensemble une vie très-pénitente & très laborieuse. Animé du zéle & de l'esprit d'un véritable pasteur, il entreprit de dissiper les ténebres de l'ignorance par la lumiere de la vérité & de la science chrétienne, dont il éclaira le peuple qui lui avoit été confié. Il ordonna que tous les dimanches & toutes les fêtes il y auroit deux prédications le matin. Il en faisoit une, & faisoit faire l'autre par un de ses vicaires. L'après-midi il faisoit le catéchisme dans son église, en même-tems que ses deux vicaires le faisoient dans des hamaux de la paroisse. A ces instructions publiques, il en joignoit fréquemment de particulieres, soit dans le tribunal de la pénitence où il étoit fort assidu, soit dans les visites qu'il faisoit exprès à ses paroissiens. Il donnoit des livres à ceux qui ne pouvoient en avoir, il persuadoit d'en acheter à ceux qui le pouvoient. Dieu bénit ses travaux, & il eut la consolation de voir presque tous les vices bannis de son troupeau. Il donnoit à celui-ci l'exemple de la plus haute piété: bon, charitable envers les pauvres, plein de compassion pour les misérables, d'une vie pénitente & austere, mais attentif à tous les besoins spirituels & temporels de ceux dont il étoit chargé, il les consoloit, les soulageoit, & gagnoit leurs cœurs. Un homme de beaucoup de mérite qui a séjourné à Braine-Lalleu, parle ainsi de la conduite de ce peuple qu'il avoit vû. On y voit, dit-il, entr'autres choses un grand détachement des biens périssables; un amour ardent pour les biens éternels, une patience chrétienne, & à l'épreuve parmi les adversités que les guerres, un incendie, & d'autres accidens ont rendu fréquentes; un soin mutuel de leur salut; & ce qui est le principe & la cause de tout bien, une affection & une assiduité extraordinaire pour la priere. Tous les jours du grand matin, ils se trouvent à l'église pour la faire en commun pendant une demie-heure. Ceux à qui un empêchement légitime ne permet pas de s'y trouver, ont appris de leur pasteur à y assister en esprit, & à y suppléer en faisant chez eux la priere en particulier, ou avec le reste de la famille. Pendant la journée ils interrompent fréquemment le travail pour élever leurs cœurs à Dieu, & pour prier. Le soir, quoique ce ne soit pas la coûtume de faire la priere comme dans l'église, il y en a toûjours plusieurs qui prient Dieu jusqu'à la nuit fermée. Les dimanches & les fêtes, l'église est remplie par le grand concours des paroissiens qui prient Dieu avec beaucoup de modestie & de piété durant les offices. Après que les offices sont finis, on en voit encore plusieurs qui demeurent à l'église très-recueillis. Il faut avouer qu'un portrait si beau fait un grand éloge du pasteur & du troupeau. M. Flemalle fut enlevé à ce dernier, & au milieu de ses gémissemens & de ses larmes, le 30. d'Octobre 1690. âgé de cinquante-quatre ans, & après avoir gouverné quinze ans la cure de Braine-Lalleu. * *Voyez* son éloge contenu dans son papier mortuaire écrit en latin, & imprimé en une feuille *in-folio*; Difficultés proposées à M. Steyaërt, par M. Arnauld, tome premier, difficulté viii. le même dans ses lettres, *tome 3. pages 515. & suivantes, & tome 6. p. 169.*

FURBITY,

FURBITY, (Guy) célébre Dominicain, & Docteur de Sorbonne, eut de vives disputes à Genève contre les Prétendus Réformés en 1533. & 1534. Il étoit de Montmélian, ou du moins attaché au couvent de son ordre dans cette ville, & comme il prêchoit avec zéle, il fut accusé par les hérétiques de les avoir insultés en chaire dans l'église cathédrale de saint Pierre. Ce qu'il avoit de principal étoit contre ceux qui ne gardoient point l'abstinence les Vendredis & les Samedis, qui parloient de secouer l'autorité du Pape, des évêques & du clergé, & contre ceux qui protégeoient ceux qui menoient cette conduite irréguliere. On lui fit un crime de son zéle, & ceux de Berne en particulier demanderent qu'il fût arrêté. Mais le vicaire de Genève ayant refusé de le faire garder, on lui donna six gardes qui le suivoient par-tout, même quand il alloit prêcher. Le fameux ministre Farel tenoit en même-tems des assemblées, où pour augmenter le nombre des sectaires, il disoit contre Furbity tout ce qu'il jugeoit à propos, & calomnioit la religion Catholique. Les Bernois de leur côté firent un procès au Dominicain qui n'ayant que la vérité pour se défendre, fut fort peu écouté par des gens aveuglés par leurs préventions, & qui les armes à la main, vouloient que la Prétendue Réforme eût le dessus. Furbity fut arrêté, & quelque-tems après on voulut qu'il entrât en conférence avec Farel, Viret, Froment, & peut-être quelques autres. Il y consentit volontiers; la dispute fut vive; peut-être le fut-elle trop, même de la part du Dominicain qui ne pensa pas assez que la vérité n'avoit pas besoin d'armes étrangeres pour se défendre, que dans les disputes de religion il ne faut combattre que les erreurs, & non attaquer les personnes. Quoi qu'il en soit il avoua une partie des accusations formées contre lui, mais en prétendant qu'on n'avoit pas de raison de lui faire un crime de ce qu'il avoit avancé, n'ayant soûtenu que l'ancienne religion; il nia d'autres accusations qu'il ne trouva nullement fondées, & cependant les Protestans crierent victoire. Les disputes furent rédigées par écrit, mais Furbity fut puni comme s'il eût été coupable. On voulut l'obliger à rétracter ce qu'il n'avoit point dit, ou ce que la vérité l'avoit obligé de dire, & il fut conduit pour cet effet à l'église le Dimanche 5. de Février 1534. Mais au lieu de lire la rétractation que le conseil lui avoit donnée, il fit son apologie avec une force qui étonna ses adversaires. Les syndics qui étoient présens, & qui ne s'attendoient pas à cette fermeté, craignant les suites de ce zéle, le firent descendre de chaire, & le conduisirent en prison. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1536. & il fallut la sollicitation du roi de France pour lui faire rendre la liberté qu'il n'avoit pas mérité de perdre, quoi qu'en dise M. Spon, dans son *Histoire de Genève*, & l'auteur des notes qui accompagnent l'édition de cette histoire de l'an 1730. qui se sont efforcés de donner un tour odieux à toute cette affaire qui fit beaucoup de bruit alors.

LANGLE, (Pierre de) évêque de Boulogne sur mer en Picardie, étoit d'une famille distinguée dans la ville d'Evreux. Il fit ses premieres études dans cette ville, & les acheva à Paris. Il y entra dans la maison & société de Navarre, où il eut pour confrere le célébre Benigne Bossuet, depuis évêque de Meaux, avec qui il a toûjours été uni d'une étroite amitié. Il prit le bonnet de docteur en 1670. Ce fut M. Bossuet qui l'attira à la cour, & qui le fit choisir pour précepteur de M. le comte de Toulouse. M. de Langle, plein de pieté, & rempli de lumieres, brilla par sa vertu & par ses talens à la cour, & Louis XIV. lui donna plus d'une fois des marques de son estime & de son attention. Il le nomma en 1698. à l'évêché de Boulogne. Il avoit eu quelque-tems auparavant l'abbaye de saint Lo en basse Normandie; & en 1697. il avoit été fait agent du clergé après Charles-Joachim Colbert, aujourd'hui évêque de Montpellier. Avant son élevation à l'épiscopat il avoit exercé successivement pendant plus de 20. ans à Evreux les fonctions de penitencier, d'official, & de grand-vicaire, après la mort de son oncle & son parain Jacques de Langle, mort en 1678. dont le canonicat lui étoit échû sous l'épiscopat de M. de Maupas. M. de Langle ayant été nommé évêque de Boulogne, fut sacré le 14. de Decembre 1698. jour de saint Folquin, évêque de Terouënne, dont l'évêché de Boulogne est une portion & un démembrement. Les premieres années de son episcopat se passerent dans des travaux incroyables. Le prélat entra dans tous les defauts, & dans tous les besoins de son diocèse. Infatigable dans ses visites, il faisoit tout avec facilité, pendant que les personnes les plus robustes qui l'accompagnoient ne pouvoient suivre l'ardeur de son zéle. Dès qu'il eut pris connoissance par lui-même des besoins de son diocèse, il dressa de nouveaux statuts, & convoqua un synode général pour les y publier. Ses soins fructifierent: il eut bien tôt la consolation de voir prendre une nouvelle face à son diocèse; il y vit la discipline la plus réguliere se renouveller dans le clergé. Il y établit des conférences dont il avoit déja vû toute l'utilité dans le diocèse d'Evreux, d'où il sortoit, & où elles avoient été introduites par M. de Maupas. En tout tems il s'est montré le pere des pauvres. Il se faisoit un devoir indispensable de les assister dans leurs miseres. En 1709. il vendit sa vaisselle d'argent pour secourir plus abondamment les misérables, & il en donna le prix à l'hôpital de Boulogne & au séminaire. S'il aimoit les pauvres, il n'étoit pas moins ami de la pauvreté. Ses meubles, son équipage, ses domestiques n'avoient rien que d'extrêmement simple. Il étoit de plus un homme de priere, & d'une frugalité très-grande. Il mourut le Mecredi de la semaine sainte, le 12. d'Avril 1724. âgé de quatre vingt ans, un mois & six jours. Il fit l'hôpital & le séminaire de Boulogne ses légataires universels, & a laissé sa bibliothéque au collége des prêtres de l'Oratoire. On trouve dans les *Memoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, ces quatre vers latins que l'on a aussi dans un des journaux des sçavans de Paris, & qui furent faits à l'honneur de M. de Langle, par le pere D. Mopinot, Bénédictin de la congrégation de saint Maur:

Si pietas, si religio, si regula veri
Non perit, aeternum vives, venerande sacerdos:
Hos cineres, hac ossa, sibi Deus intimus hospes
Consecrat, & Christi servat jungenda triumpho.

LITOLFI MARONI, (Henri de) *Ajoûtez ce qui suit à l'article que nous en avons donné dans ce supplement.* Il étoit né à Gauville, terre de sa famille, à une lieue de la ville d'Evreux. Il fut abbé de saint Nicolas-des-Bois, ordre de saint Benoît, au diocèse de Laon, près de Crespy, avant que d'être élevé à l'épiscopat. Il fut sacré évêque de Bazas le 8. de Juin 1634. par Leonor d'Estampes, évêque de Chartres, Etienne Puget, évêque de Dardanie, & depuis évêque de Marseille, & Nicolas de Nets, évêque d'Orléans. Il fut reçû à Bazas le 12. de Février 1635. assista à l'assemblée du clergé à Mantes en 1641. & reçut les Ursulines dans sa ville épiscopale. Il fut inhumé à Bazas; mais son cœur fut porté à Gauville, où on lit une inscription à l'honneur de ce prélat.

MONTCHRESTIEN de VATTEVILLE, (Antoine de) né à Falaise en Normandie, étoit fils d'un apoticaire de cette ville, dont le vrai nom étoit Mauchrestien. Mais son fils le changea en celui de Montchrestien. Il perdit son pere dans sa premiere jeunesse; & comme il n'avoit aucun parent à Falaise, on obligea le sieur de Saint-André Bernier d'en accepter la tutele. Montchrestien fut mis de bonne heure auprès des sieurs de Tournebu & des Essarts, freres, pour les suivre au collége, & les servir, & il profita de cette occasion pour étudier lui-même. A l'âge de vingt ans il fit ses exercices avec ses maitres, & apprit à faire des armes & à monter à cheval. Ces exercices où il réussit, augmenterent son humeur querelleuse, & il chercha à se faire valoir par des duels. Ayant pris querelle avec le baron de Gouville qui étoit accompagné d'un de ses beaux-freres & d'un soldat, il mit l'épée à la main contre eux; mais il fut blessé & laissé pour mort. Etant revenu il intenta plainte contre eux, & tira du baron & de son beau-frere plus de douze mille livres qui le mirent un peu au large. Il ajoûta alors le nom de Vatteville à celui de Montchrestien, pour faire croire qu'il avoit quelque terre de ce nom. Peu après il attaqua son tuteur qui n'ayant point fait d'inventaire, fut obligé de s'accommoder avec lui. Il se rendit ensuite le solliciteur d'un procès qu'une dame de bonne maison avoit contre son mari qui étoit un gentilhomme fort riche, mais imbécile de corps & d'es-

prit, & après la mort de ce gentilhomme il épousa la veuve clandestinement. Mais ce mariage lui fut disputé après la mort de la femme. Il fut accusé depuis d'avoir tué en trahison le fils du sieur de Grichy-Moines près de Bayeux, en feignant de lui demander la vie, & appréhendant les suites de cette affaire, il se retira en Angleterre, & y demeura jusqu'à ce qu'ayant trouvé de l'accès auprès du roi de la grande Bretagne, en lui dédiant sa tragédie de l'*Ecossoise*, ce prince obtint sa grace de Henri IV. roi de France. Revenu en ce royaume il essaya de plusieurs professions, & ne put s'arrêter à aucune. Enfin il se retira vers la forêt d'Orleans, & ensuite à Châtillon-sur-Loire, où il apprit à faire de l'acier, & en ayant fait faire des lancettes, des coûteaux, des canifs & autres instrumens semblables, il vint les vendre à Paris, où il se logea rue de la Harpe, chez un taillandier. Il s'occupa quelques années de ce métier, & on le laissa tranquille quoiqu'il fût soupçonné de faire de la fausse monnoie. Il se mit depuis à caballer parmi les églises des Calvinistes des provinces d'Orléans, du Gâtinois & du Berri, & il eut entrée dans leurs assemblées à la recommandation d'un ministre de Normandie. Les églises Prétendues Réformées le choisirent en 1621. pour aller au secours de Gergeau qui étoit assiégé par le comte de Saint-Paul, mais il ne put empêcher que cette place ne fût obligée de se rendre. Après ce mauvais succès il se jetta dans Sancerre avec 400. hommes; mais M. le Prince qui l'assiégeoit le gagna en lui donnant six mille livres, & l'engagea par-là à en sortir, après quoi il se rendit maître de la ville. Montchrestien retourna alors en Normandie dans le dessein de s'y faire déclarer lieutenant de la province pour l'assemblée de la Rochelle. Dans cette vûe il passa à la Rochelle au mois de Juillet de la même année 1621. & y demeura quinze jours. La facilité qu'il avoit à parler avec graces, & ses promesses magnifiques gagnerent les membres de l'assemblée, & on lui délivra plus de cent commissions, avec de l'argent & des lettres de change pour lever des régiments de cavalerie & d'infanterie dans les provinces du Maine & de Normandie, & dans les provinces voisines. Montchrestien délivra aussitôt après ses commissions à plusieurs gentilshommes de ces provinces, afin d'assembler des troupes, & courut dans tout le païs pour se faire des partisans. Etant arrivé le 7. d'Octobre sur les 9. à 10. heures du soir au bourg de Tourailles, éloigné de cinq lieues de Falaise & de Domfront, accompagné seulement de six capitaines & de son valet de chambre, son hôte en avertit le seigneur de Tourailles, qui en donna avis à quelques-uns de ses voisins, avec lesquels, & ses domestiques, & quelques soldats il vint entourer l'hôtellerie. Montchrestien qui entendit du bruit, sortit avec son monde, tua deux gentilshommes & un soldat, mais peu après il fut tué lui-même de plusieurs coups de pistolet & de pertuisane. M. de Matignon en ayant eu avis fit transporter le corps à Domfront, où les juges du lieu le condamnerent à être traîné sur la claie, à avoir les membres rompus, & à être ensuite jetté au feu & réduit en cendres, ce qui fut executé le même jour du jugement, qui étoit le 12. d'Octobre. Le parlement de Rouen avoit ordonné la veille que le corps seroit transporté à Rouen, mais son arrêt ne put être executé, parce qu'il ne fut signifié qu'après l'execution du jugement de Domfront. Montchrestien, malgré ses avantures, son inconstance & ses courses, s'étoit appliqué à la poësie dès sa premiere jeunesse, & il a composé en ce genre plusieurs piéces qui ont été imprimées. Vers 1601. il donna un recueil *in-8°.* de plusieurs de ces piéces sous ce titre, *Tragédies & autres œuvres d'Antoine de Montchrestien*. Ce recueil contient *l'Ecossoise*, ou *le Désastre*, tragédie en cinq actes; *la Carthaginoise*, ou *la liberté*, tragédie; les *Lacenes*, ou *la constance*, tragedie; *David*, ou *l'adultere*, tragédie; *Aman*, ou *la vanité*, tragédie; *Susanne*, ou *la chasteté*, poëme historique en quatre livres: le reste de ce volume depuis la page 355. jusqu'à la page 400. contient differentes piéces de l'auteur, tant en vers qu'en prose, sur plusieurs personnes de considération de Rouen. On a un autre volume *in-8°.* du même qui contient des sonnets, & une pastorale intitulée, *La bergerie*, piéce en cinq actes, en prose mêlée de vers. En 1606. on réimprima à Niort les piéces du premier recueil, avec une nouvelle tragédie intitulée, *Hector*, en cinq actes, en vers. Il y a eu d'autres éditions de ces piéces, entr'autres une à Rouen en 1604. & une autre faite dans la même ville en 1627. *in-8°.* En 1615. Antoine de Montchrestien publia un autre ouvrage sous ce titre, *Traité de l'œconomie politique*, *dedié au roi & à la reine mere du roi*. Cet ouvrage imprimé d'abord *in-4°.* sans date, & ensuite à Rouen en 1615. est divisé en quatre livres qui traitent, le premier des manufactures, le second du commerce, le troisiéme de la navigation, le quatriéme de l'exemple & des soins principaux des princes. Dans le troisiéme livre l'auteur parle fort au long des voyages faits aux Indes. Il avoit traduit en vers françois les pseaumes de David, & travaillé sur l'histoire de Normandie: mais ni cette traduction, ni ce qu'il a fait sur cette histoire n'a point été imprimé. * *Voyez* le Mercure François, tome VIII. la *Bibliothéque des théâtres*, *p. 66.* &c.

MOYSE le Grammairien, étoit archevêque de Khorene, que les modernes appellent *Kerona*, ville d'Arménie, & c'est ce qui lui a fait donner en latin le nom de *Moses Keronensis*. Il a été un des plus célébres docteurs de sa nation, & il lui a fait honneur non-seulement par son génie pour la poësie & par son goût pour la musique, mais aussi par sa profonde érudition, soit dans l'histoire, soit dans les langues arméniennes, grecque & syriaque, dont la connoissance l'a mis en état de faire avec le secours de ses disciples, d'excellentes versions des meilleurs auteurs Grecs en langue arménienne. Il avoit appris le grec à Athenes, où il florissoit vers l'an 470. de Jesus-Christ. C'est ce sçavant homme qui a composé l'histoire d'Arménie depuis le déluge, jusques vers le milieu du cinquiéme siécle, histoire pleine d'érudition, & très-interessante, qui n'a jamais été traduite de l'arménien en aucune langue. Il est encore auteur des morceaux de poësie, ou cantiques qui se chantent en Arménie le jour de la présentation de Jesus-Christ au temple. Mais les sçavans disputent s'il a composé les cantiques faits pour la solemnité de la nativité de saint Jean. M. l'abbé de Villefroi, très-profond dans les langues orientales, qui a donné une traduction françoise de ces cantiques en 1735. croit qu'ils sont plûtôt d'Ananie de Chirako, ainsi appellé du nom d'une province d'Arménie, homme célébre non-seulement par son talent pour la poësie, mais encore plus par sa profonde science dans l'astronomie, & dans la chronologie: car c'est à lui à qui l'église d'Arménie est redevable de son calendrier, & qu'elle doit la fixation de l'ére arménienne qui a commencé l'onziéme de notre mois d'Août de l'an 553. ou 551. selon d'autres. Ananie de Chirako vivoit au milieu du VI. siécle. * *Voyez* la lettre de M. l'abbé de Villefroi qui précede la traduction des cantiques, *dont on a parlé*, & une note au bas d'un de ces cantiques. Cet écrit a paru séparément, & dans la seconde partie des *Mémoires de Trévoux*, pour le mois d'Août 1735.

NICOLAS, citoyen de Florence, un des beaux esprits du XV. siécle, étoit né à Florence d'une famille honnête, riche & estimée. Son pere étoit un homme de commerce, d'une grande probité, & qui amassa par ses soins & par son industrie des biens considérables. Il destina son fils à la même profession, mais celui-ci qui avoit un génie plus élevé, témoigna du dégoût pour cet état, quoiqu'il ne le méprisât pas, & on le fit étudier. Parvenu à un âge raisonnable, & son dégoût pour le monde augmentant avec l'âge, il se lia avec Louis Marsilio, religieux Augustin, qui avoit une grande réputation pour son érudition & sa pieté, & se rendit son disciple. Il trouva dans la maison de Louis un grand nombre de jeunes gens qui écoutoient le même maître, & qui s'efforçoient de l'imiter dans ses mœurs & dans son genre de vie en même-tems qu'ils s'appliquoient à profiter de ses lumieres. Nicolas se distingua par son application, & la facilité avec laquelle il apprenoit tout ce qu'on lui enseignoit. Il donna plus de tems à l'étude des saintes lettres qu'aux autres sciences, & il prit de son maître ce zéle contre les vices, & cette liberté à reprendre les vicieux, qui ont caractérisé l'un & l'autre. Content de peu, l'étude lui tint lieu de richesses: la philosophie & les arts libéraux le satisfaisoient plus que les grands biens que son pere possedoit. Il se fit une bibliothéque choisie d'auteurs Grecs & Latins, & de son tems

il n'y avoit aucun particulier en Italie qui en possédât une meilleure & plus nombreuse. Mais cette richesse littéraire n'étoit pas pour lui seul : il donnoit entrée chez lui à tous ceux qui avoient besoin de consulter ses livres, & il prêtoit même ceux-ci au dehors à ceux qu'il voyoit en état d'en faire usage. Il mit une partie de ses soins à rechercher les manuscrits des anciens auteurs dont on croyoit les ouvrages perdus, & il en recouvra un assez grand nombre. Ce fut à sa priere & à ses instances qu'Ambroise Camaldule, son ami particulier, & plusieurs autres sçavans de son tems s'appliquerent à publier les écrits de plusieurs de ces anciens auteurs, comme de Quintilien, de Cicéron, de Silius Italicus, de Nonius Marcellus, d'une partie de Lucrece, &c. Après la mort de Louis Marsilio, connoissant de plus en plus l'importance de l'étude des auteurs Grecs, il en procura la lecture à Florence, fit naître l'amour pour cette étude, & afin qu'on la fit avec plus d'utilité, il engagea à faire venir à Florence Manuel Chrysoloras de Constantinople, le meilleur Grec de son siécle. Il fut secouru dans cette entreprise qui lui réussit par Colucius Salutatus, homme très-habile, & qui avoit encore plus d'érudition que Marsilio. Ce fut encore Nicolas qui fit venir le Guarini à Florence, Jean Aurispa & quelques autres. Mais on lui a reproché d'avoir associé à ces grands hommes François Philelphe, homme très-estimable cependant pour son esprit & son érudition, mais dont les mœurs étoient fort corrompues. Peut-être Nicolas ignoroit-il la mauvaise conduite de ce sçavant, & on a lieu de le croire. L'auteur de son éloge le dit expressément. A l'égard des études particulieres de Nicolas, outre une grande connoissance des langues grecque & latine, & des saintes lettres, il étoit fort versé dans l'histoire sacrée & profane, dans la cosmographie, & dans presque toutes les autres connoissances qui font le sçavant. Il étoit d'ailleurs doué de toute sorte de vertus, chaste, prudent, ferme, plein de douceur & d'humanité. Comme il avoit laissé pendant sa vie l'usage libre de sa bibliotheque aux sçavans, il voulut aussi qu'après sa mort elle fût consacrée à l'utilité publique. Toute la ville de Florence le regretta, & il nous reste encore plusieurs lettres sur sa mort pleines d'éloges & de regrets, entr'autres une d'Ambroise le Camaldule à Bruni, une du Pogge au même, & une oraison funébre du même Nicolas. Ces lettres & ce discours se trouvent dans le recueil des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, intitulé : *Veterum scriptorum & monumentorum collectio amplissima*, tom. III. Dans le même volume parmi les lettres d'Ambroise le Camaldule on en trouve un grand nombre adressées au même Nicolas.

QUESNE, (Joseph du) ou du Chesne, en latin *Quercetanus*, seigneur *de la Violette*, conseiller & médecin du roi de France, né en Gascogne, au pays d'Armagnac, & mort à Paris en 1609. étoit de la Religion Prétendue Réformée, si l'on en croit un *index* des livres défendus. Il y en a qui lui donnent le titre de baron. Il épousa *Marguerite* de Trie, fille de l'illustre & sçavant Budé, & il en eut même une fille. Il avoit étudié particulierement la chymie, & se conduisoit par les lumieres qu'il y avoit puisées dans l'exercice de la médecine. C'est ce qui lui attira les invectives du fameux Guy Patin, l'ennemi déclaré des chymistes. Riolan ne le ménagea pas davantage, & s'attira de la part de du Quesne des réponses moins vives, mais plus raisonnables. Au milieu de ces persécutions, sa consolation étoit de croire qu'il ne les méritoit pas, & de se voir applaudi & recherché des grands. M. Brulart de Silleri qui fut fait chancelier de France en 1607. ayant été envoyé en 1602. pour la troisiéme fois en Suisse pour y renouveller l'alliance, le mena avec lui, & l'honora toûjours de son estime & de sa confiance. Comme on parloit beaucoup alors en Suisse d'une fille de dix-huit ans, qui avoit vécu plus de trois ans sans prendre aucune nourriture, ni aucune boisson, M. de Silleri envoya M. du Quesne à Berne pour y examiner la vérité de ce fait, & comment cette fille avoit pû vivre jusques-là avec une telle abstinence, celui-ci y alla, fit un examen sérieux du fait, le trouva véritable, & le certifia à son retour à celui qui l'avoit envoyé. Les ouvrages de M. du Quesne sont en assez grand nombre, & ont tous été reçus avec beaucoup d'avidité, & réimprimés plusieurs fois. Ceux dont nous avons connoissance, sont : De la matiere de la vraie médecine des anciens philosophes, de la maniere de la préparation, & de leur avantage dans la guérison des maladies, &c. avec quelques autres traités concernant les découvertes des anciens médecins, & sur-tout des philosophes hermétiques, & des conseils de médecine, touchant la pierre, les coliques néphrétiques, les maladies vénériennes, &c. volume *in-8°.* imprimé à saint Gervais qui fait partie de Genève en 1603. & à Genève en 1609. en latin : *Tetras gravissimorum totius capitis affectuum*, &c. à Marpurg en 1606. 1608. 1609. & 1617. *in 8°. Pestis Alexicacus, luis pestiferæ fuga, auxiliaribus selectorum utriusque medicinæ remediorum copiis illustrata*, à Paris chez Claude Morel en 1608. & 1624. *in 4°.* à Leipsic en 1609. & 1615. *in-8°. Sclopetarius, sive de curandis vulneribus quæ sclopetorum & similium tormentorum ictibus acciderunt*, à Lyon en 1596. & 1600. *in-8°. Pharmacopæa dogmaticorum restituta, pretiosis selectisque hermeticorum illustrata*, à Giessen en 1607. *in-8°.* à Paris, à Leipsic, à Venise, &c. en différentes années. L'édition de Venise en 1614. est augmentée d'un traité *de spagyrica mineralium, animalium & vegetabilium præparatione & usu.* On trouve aussi cet ouvrage avec le *Johannis Renedæi dispensatorium Galeno-Chymicum*, imprimé à Anoovre en 1631. *in 4°. Diæteticon polyhistoricon*, &c. à Paris en 1606. à Leipsic en 1607. & 1615. à Francfort en 1607. & à Genève en 1626. *Ad Jacobi Auberti, Vindonis, de ortu & causis metallorum, contra chymicos explicationem, brevis responsio. Accessit de spagyrica præparatione mineralium, animalium & vegetabilium medicamentorum*, &c. à Lyon, en 1575. & 1600. & dans le deuxiéme volume du théatre chymique de l'édition de Strasbourg en 1613. *in-8°. Ad veritatem hermeticæ medicinæ stabiliendam*, &c. *adversus anonymi phantasmata, responsio*, à Paris en 1603. & 1604. & à Francfort en 1605. *Ad brevem Riolani excursum brevis incursio*, à Marpurg en 1605. *in-8°.* On a recueilli aussi plusieurs des traités précedens, sous le titre général de *Opera medica*, que l'on a imprimés à Lyon en 1600. à Francfort sur le Mein en 1602. à Leipsic en 1624. *Magnum mundi speculum*, à Lyon en 1587. *in 4°.* La plûpart des principes répandus dans ces divers ouvrages se trouvent réunis dans celui qui est intitulé, *Joannis Schroderi Quercetanus redivivus, hoc est, ars medica dogmatico-hermetica ex Quercetani scriptis digesta*, à Francfort en 1643. trois tomes en un vol. *in 4°.* M. Manget, qui parle au long des ouvrages de celui qui fait le sujet de cet article dans sa bibliotheque des médecins auteurs, ne dit rien de ce dernier ouvrage. *Voyez* cette bibliotheque livre XVI.

QUESNE, (Abraham du) capitaine de vaisseau, & depuis chef d'escadre, pere de l'illustre *Abraham* du Quesne, général des armées navales de France, *dont on a parlé dans le dictionaire.* Il nâquit au bourg de Blangi dans le comté d'Eu de parens pauvres & Calvinistes. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, se mit sur les vaisseaux, & se rendit capable d'être pilote. Après avoir exercé quelque tems cette profession, il passa en Suede, obtint une place de pilote dans les vaisseaux de la reine Christine, fut choisi ensuite par cette princesse pour conduire quelques vaisseaux qu'elle envoyoit en France ; & s'étant distingué dans cette occasion, il fut fait capitaine de vaisseaux du roi dans l'armée navale de France. Louis XIV. ayant été informé de son expérience & de son habileté, le renvoya en Suede avec une escadre pour y ménager des affaires importantes qui regardoient la marine. Comme la France étoit alors en guerre avec l'Espagne, du Quesne à son retour en France fut attaqué par la flotte Espagnole ; & quoiqu'il fit des prodiges de valeur, il reçut une blessure considérable & fut fait prisonnier. Ayant été conduit à Dunkerque, il y mourut peu après de sa blessure en 1635. dans les sentimens de la Religion Prétendue Réformée.

QUESNE, (Abraham du) fils du précedent, *dont on a parlé dans le Moreri : ajoûtez à ce que l'on en a dit qu'il* mourut à Paris, & que son cœur fut porté dans le temple de la ville d'Aubonne, où *Henri* du Quesne, son fils aîné, alors baron du lieu, lui dressa l'épitaphe suivante :

Siste gradum viator :
Hic conduntur
Cor
Invicti herois
Nobilissimi ac illustrissimi
ABRAHAMI DU QUESNE *marquionis*,
Baronis Dominique DU QUESNE
De Walgrand, de Monros,
De Quervichacd, d'Imbrette, &c.
Classium Gallicarum praefecti,
Cujus anima in coelis
Corpus nondum ullibi sepultum,
Nec unquam sepeliuntur
Praeclare gesta.
Si à te ignorari queant
Tanti viri
Incorrupta erga principem fides,
Imperterritus in praelus animus,
Singularis in conciliis sapientia,
Generosum & excelsum pectus,
Ardens pro vera religione zelus,
Interroga
Aulam, exercitum, ecclesiam,
Immò
Europam, Asiam, Africam,
Utrumque Pelagus.
Verum si quaeras
Cur fortissimo Ruytero
Superbum erectum sit mausoleum,
Ruyteri victori
Nullum,
Respondere vetat late
Regnantis reverentia.
Hoc sui luctus ac pietatis
Erga patrem
Triste monumentum maestus
Et lacrimans
Posuit, HENRICUS *ejus primogenitus*
Hujusce Toparchiae Dynasta
Et ecclesiae patronus,
Anno 1700.

On voit bien que c'est un Protestant qui est auteur de cette épitaphe : il y sauve celui que l'écriture nous apprend ne pouvoir être sauvé sans la foi qui ne se trouve point hors de l'Eglise Catholique. Il y appelle vraie religion celle qui a renoncé à ce qui en fait l'ame & la vie ; & il s'etonne, sans raison, que l'on n'ait point érigé de monument dans nos églises à un homme qui, quelque estimable qu'il ait été d'ailleurs par ses grandes qualités & par les services qu'il a rendus, a vécu & est mort dans une secte que l'église même anathématise après l'évangile & Jesus-Christ qui est le chef de cette église, & qui n'en reconnoît point d'autre pour son épouse. * *Mémoires du tems. Mercure de France, Mai 1731.*

QUESNE, (Henri marquis du) fils aîné d'Abraham, *dont on a donné l'épitaphe ci-dessus*, fut, comme lui, formé aux armes dès sa plus tendre jeunesse, & s'y est toûjours distingué par sa valeur & son habileté dans l'art militaire. Né en 1652. il fit sa premiere campagne en 1666. âgé de quatorze ans en qualité d'enseigne de vaisseau. En 1672. il se trouva au combat qui se donna entre les flottes Françoise & Angloise unies, & la flotte Hollandoise. En 1674. il fut fait capitaine de pavillon, sans passer par le grade de lieutenant, distinction dont on ne connoissoit point encore d'exemple Fait capitaine de vaisseau en 1675. il commanda le vaisseau du roi nommé *le parfait* aux trois combats qui se donnerent en 1676. contre les flottes Hollandoise & Espagnole. M. du Quesne prit un vaisseau dans le second combat, & y fut blessé considérablement : l'amiral Ruiter y fut tué. Pendant la paix dont la France jouit ensuite durant quelques années, M. du Quesne appellé par Louis XIV. eut entrée dans tous les conseils qui se tenoient à la cour pour le reglement des ports, pour perfectionner la construction des navires, pour regler même les opérations d'une campagne, & ses avis furent presque toûjours applaudis. En 1683. il se trouva avec son pere au bombardement d'Alger, où il commanda le vaisseau du roi nommé *le Laurier* ; de-là il fut envoyé à Tunis pour y renouveller la paix entre la France & cette régence. Il réussit dans cette négociation, & se fit si bien estimer à Tunis qu'on lui accorda le *Sopha*, honneur que l'on n'avoit point encore fait à ceux qui avoient été avant lui. Vers le même tems M. du Quesne s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée dans laquelle il avoit été élevé, & où il est opiniâtrément demeuré jusqu'à sa mort, malgré ses lumieres, même théologiques, il demanda & obtint la permission de se retirer, & ayant acheté au commencement de 1685. la baronie d'Aubonne, dans le canton de Berne, en Suisse, il y alla en 1686. & y fixa son séjour. Lors de la guerre de 1695. l'Angleterre & la Hollande le sollicitetent d'entrer à leur service contre la France ; on lui fit, s'il y consentoit, les offres les plus avantageuses : mais toûjours fidèle à sa patrie, quoiqu'il s'en fût retiré, on ne put jamais le résoudre à prendre les armes contre un prince pour qui il les avoit portées avec tant de distinction & de zéle. En 1701. il vendit sa terre d'Aubonne plus de deux cens mille livres à leurs excellences de Berne, & cette terre fut érigée en bailliage. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il sollicita pour un grand nombre de sectaires la permission de sortir de France avec leur famille & leurs effets; il fit pour cela plusieurs voyages, & il obtint presque tout ce qu'il demanda. En 1689. & 1690. il obtint même des Etats généraux d'armer deux vaisseaux pour transporter une colonie de réfugiés dans l'isle de Mascaregne. Mais ayant appris lorsque ses vaisseaux étoient près de mettre à la voile que Louis XIV. qui avoit été autrefois maître de cette isle, envoyoit de ce côté-là une escadre de sept vaisseaux, il crut qu'il étoit de la prudence de désarmer. M. du Quesne avoit beaucoup de probité & de modération. Il avoit une érudition peu commune dans un homme de son état. Les belles lettres, l'histoire ecclésiastique, les matieres mêmes de controverses, lui étoient assez familieres. Il a écrit dans les principes de sa secte des *Réfléxions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, qui ont été imprimées en 1718. & dont les Protestans font une estime singuliere. Ce qu'on peut y louer c'est l'érudition qui y brille, & la modération que l'on y voit regner. M. du Quesne est mort à Genève le 11. de Novembre 1722. âgé de près de soixante-onze ans, estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il est auteur de l'épitaphe faite pour son pere *que nous avons rapportée plus haut.* * *Mémoires du tems. Voyages* de François Légat. *L'état & les delices de la Suisse, tome II. page 290. Bibliotheque de Breme de 1723. page 177.*

QUESNE, (*N.* du) de la famille du précedent, se signala aussi sur mer en plusieurs occasions importantes. Il commanda entr'autres une escadre de six vaisseaux depuis le 24. de Février 1690. jusqu'au 20. d'Août 1691. par ordre de la compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occasion pour le compte & par ordre de cette compagnie un voyage aux Indes Orientales, dont il a dressé un journal qui a été imprimé après sa mort à Rouen en 1721. en trois volumes *in-12.* L'auteur ne s'y renferme pas tellement dans le simple récit de son escadre en general, & son vaisseau en particulier, qu'il ne s'égaye de tems en tems sur divers sujets de philosophie, d'histoire & de belles lettres, même sur des matieres de théologie qui ne sont pas trop susceptibles d'enjouement. Il s'exprime avec liberté ; & quoiqu'il se declare Catholique, il pousse quelquefois cette liberté au-delà de ses justes bornes quand il parle de la religion : il l'étend encore plus loin quand il s'agit de mœurs, & l'on auroit pû épargner au lecteur les endroits peu chastes qui se trouvent dans ce journal qui renferme d'ailleurs beaucoup de remarques curieuses, particulierement sur la navigation, & sur la politique de divers peuples, & de différentes societés. L'auteur apprend lui-même qu'il avoit fait pour feu M. de Seignelai, secretaire d'état de la marine, des mémoires du Canada, dont ce ministre fit usage. A l'égard du journal dont nous parlons, c'est une compilation faite par l'auteur même, des mémoires qu'il avoit faits pour le même M. de Seignelai, & par son ordre, de ceux qu'il avoit dressés pour un de ses propres amis, & de ceux qu'il avoit rédigés pour lui-

même. Ce que ce journal a d'estimable au-dessus de quantité de relations de voyages qui ne confirment que trop le proverbe, *A beau mentir qui vient de loin*, c'est que la sincerité en fait le caractere dominant.

ROBERT, (Jean) jurisconsulte à Orleans, vivoit dans le XVI. siecle. *Nous donnons son article de nouveau, parce qu'il est peu exact & superficiel tel qu'il a paru dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Ce Jean Robert étoit fils de *Jacques* Robert, professeur à Orleans, lequel aima mieux demeurer dans son emploi que d'accepter la charge de sénateur à Milan qu'on lui avoit donnée. Jean fut aussi professeur en droit à Orleans, & conseiller du bailliage de la même ville, & il s'est rendu célebre principalement par les différends qu'il a eus avec le grand Cujas, professeur à Bourges. Ce fut Robert qui commença la dispute en attaquant Cujas dans ses livres *receptarum juris lectionum*, qui furent imprimés à Orleans en 1571. à Helmstad en 1586. *in 8°.* Cujas répondit dans ses vingt-quatre premiers livres d'observations & de corrections, ausquels on ajoûta trois autres livres depuis sa mort. Ce sçavant homme répondit solidement; mais se livrant, ce semble, hors de propos au goût qu'il avoit pour les anagrammes, il transposa les lettres du nom de son adversaire, y chercha un sens ridicule, & y ayant trouvé ces paroles, *Sero in orbe natus*, il s'en applaudit comme d'une heureuse decouverte. Robert piqué au vif lui opposa six livres d'*Animadversions* qui parurent en latin à Orleans en 1579. & dans lesquels il accabla Cujas d'injures. Celui-ci répartit sur le même ton dans ses *Notata*, imprimées à Bourges en 1581. sous le nom d'Antoine Mercator. Robert qui avoit raison en plusieurs points, opposa notes à notes en 1582. & l'on a de lui plusieurs opuscules imprimés en 1592. avec quelques autres qui sont de Cujas, sous ce titre: *Joan. Roberti, Aurelian. jurisc. disputationes, & tractatus varii Roberti & Cujacii.* Jean Robert mourut à Nevers en 1590. Il avoit eu d'*Anne* Cabu, sa femme, JACQUES Robert, conseiller à Orleans, qui épousa *N.* Phelippeaux; & ANNE Robert, connu par son livre *Rerum judicatarum.* M. Robert, conseiller clerc de la grand Chambre du parlement de Paris, est de cette famille, de même que M. Robert, président en la chambre des comptes à Paris. * *Mémoires du tems.*

ROBERT, (Anne, *Aureus*) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Anne Robert étoit fils de *Jean* Robert, *dont on parle à l'article précedent*, & de *N.* Phelippeaux. Il nâquit à Orleans, fut avocat au parlement, & se distingua beaucoup dans sa profession. Il se trouve dans la liste des avocats de l'année 1599. imprimée parmi les opuscules de Loysel. Pasquier, au quatriéme livre de ses épigrammes, loue son érudition & celle de son pere en deux mots: *O docti patris*, dit-il, *erudite fili!* & Mornac a fait son éloge dans ses *Feriæ forenses.* Il nous reste de lui, *Rerum judicatarum libri IV.* imprimés à Cologne en 1599. *in-8°.* & que Tournet a traduits en françois. C'est un recueil où sur chaque matiere plaidée Robert rapporte ce que les avocats ont dit de part & d'autre, & à la fin il met un sommaire de l'arrêt intervenu. Ce recueil est en beau latin. Il y est parlé de bien des causes où Robert n'avoit point plaidé. Nous ignorons le tems précis de la mort de cet avocat: il vivoit encore en 1617. & étoit mort en 1619. Il a eu un fils nommé *Louis* Robert qui étoit aussi avocat, & dont on a trouvé ces deux épitaphes parmi les poësies de M. Loysel:

Sparge rosas tumulo, florum ac genus omne, viator,
Flos hic pallens conditus est juvenum.

La seconde est conçûe ainsi:

Ut jam deciduis arescunt floribus horti,
Inque rubos mutant veré cadente rosæ:
Sic fora supremi marcescunt orba senatus,
Floribus extinctis juris & eloquii.

Il paroît par ces deux épitaphes que Louis Robert ne dégeneroit point de la grande réputation que son pere & son grand pere s'étoient acquise, & qu'il mourut jeune; ce dernier fait paroît encore par cette date qui est à la fin de la seconde épitaphe: *XV. Kalend. Julii MDC XIII.*

ROBERT, (Pierre) autre avocat, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* l'on ignore s'il étoit de la famille des précedens. Il est sûr qu'il n'en étoit point. *On ajoûte qu'*on le dit Parisien. Loysel qui en parle avec honneur en cinq ou six endroits de son dialogue des avocats, dit positivement plusieurs fois qu'il étoit réellement Parisien.

SINGLIN, (Antoine) prêtre, étoit de Paris, fils d'un marchand de vin, & fut d'abord destiné au commerce. On le mit en apprentissage chez un marchand de drap ou de soye, & sa conduite fut à peu près semblable à celle des jeunes gens de son âge. Il avoit vingt deux ans lorsque touché de Dieu, il résolut de quitter le commerce & de se consacrer à la pieté. Dans ce dessein, il alla trouver M. Vincent, supérieur de la mission de saint Lazare, qui avoit une grande réputation, & lui découvrit ses sentimens. M. Vincent l'embrassa, lui témoigna beaucoup de joie des bonnes dispositions où il le voyoit, & le porta à entrer dans l'etat ecclésiastique. M. Singlin lui répresenta qu'il n'avoit jamais appris le latin, & sur cela M. Vincent l'envoya en *sixiéme* dans un college de Paris. M. Singlin eut le bonheur de trouver un régent plein d'attention & de zéle, qui touché de le voir obligé d'étudier avec des enfans de sept ou huit ans, le fit venir tous les matins chez lui une heure avant la classe, pour lui apprendre ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers, & quand on étoit dans la classe il chargeoit M. Singlin d'enseigner cette jeunesse avec lui; ensorte qu'il y paroissoit comme maître & non comme disciple. Dans les autres classes, les régens qu'il eut en userent de même, & ce fut ainsi qu'il acheva son cours d'études. Mais il ne fut jamais habile dans le latin. Lorsque M. Vincent crut qu'il en sçavoit assez pour entrer dans les ordres, il les lui fit prendre; & dès qu'il fut sousdiacre ou diacre, il le mit dans l'hôpital, dit *la Pitié*, pour faire le catéchisme aux enfans. Il lui arriva dans cette maison une chose fort extraordinaire que nous ne pouvons rapporter ici, mais que l'on trouvera dans un nouveau recueil de piéces imprimé pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal. Quelque tems après M. Singlin ayant eu occasion de voir M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, avec qui M. Vincent étoit lié, cet abbé crut voir dans M. Singlin un grand fond de jugement, une pieté solide, & un bon esprit; M. Singlin s'etant attaché à lui, M de saint Cyran le disposa au sacerdoce. Peu après le regardant comme un sujet propre pour être confesseur & directeur des religieuses de Port-Royal, il le présenta à M. de Gondi, archevêque de Paris, qui le nomma confesseur; & M. le cardinal de Retz le fit ensuite supérieur des deux maisons des champs & de Paris. Il fut confesseur de ces religieuses pendant vingt-six ans, & leur supérieur pendant huit. C'étoit en effet un homme de très bon sens, fort éclairé dans les voies du salut, capable d'y conduire les autres, & qui y marchoit lui-même avec autant de fidelité que de courage. Il avoit fort peu étudié les sciences profanes, & ne s'étoit pas même appliqué beaucoup à l'étude de la théologie scholastique: mais il avoit bien lû & médité l'écriture sainte, & la plûpart des écrits moraux des peres de l'Eglise. Il avoit le jugement si solide, que M. Pascal lui lisoit tous ses ouvrages avant de les publier, & s'en rapportoit à ses avis. Il prêchoit sans art, mais avec beaucoup de solidité & d'onction. C'étoit pour l'ordinaire M. le Maitre de Saci qui dirigeoit sa plume. M. Singlin lui disoit sur quelle vérité il vouloit prêcher, quel but il se proposoit, quel endroit de l'évangile il vouloit expliquer, & M. de Saci remplissoit ce plan, ou du moins l'ébauchoit. C'est à ces prédications, que nous devons les *Instructions chrétiennes sur les mysteres de notre Seigneur, & les principales fêtes de l'année*, en cinq volumes *in-8°.* imprimées à Paris en 1671. pour la premiere fois, & en 1673. pour la seconde chez Pralard, sous le nom du sieur Bourdouin docteur en théologie. On réimprime cet ouvrage à Paris en douze volumes *in-12.* chez Rollin le fils. M. Singlin, ayant été inquieté en 1649. au sujet d'un sermon qu'il avoit prêché le jour de saint Augustin, il tâcha de se justifier dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. l'archevêque de Paris. Cette lettre a été publiée la même année, & réimprimée en 1735. dans un supplément au Nécrologe de Port-Royal. Il avoit une ame si timorée, qu'il trembloit toutes les fois que quelque

personne vouloit se mettre sous sa conduite, & quand M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran, fut mis à Vincennes, se voyant privé de cet appui, il voulut quitter la direction des religieuses de Port-Royal, ce qu'on l'empêcha d'exécuter. Il prit la même résolution, & y ajoûta celle de se retiter à l'abbaye de saint Cyran, lorsque M. du Verger fut mis en liberté, mais on ne permit pas encore qu'il exécutât ce dessein. Quand M. Antoine le Maître l'eut choisi pour directeur, pendant la prison de M. de saint Cyran, M. Singlin fit paroître un petit écrit, pour justifier la retraite de ce célebre avocat, où employant pour autorité principale l'exemple de saint Paulin de Nole, il fit voir que M. le Maître avoit eu raison, en prenant le parti de se retirer sans réserve, de s'habiller pauvrement, de se refuser à tout consultant, de vivre dans le jeûne, & néanmoins de ne se point engager dans la vie religieuse. M. Singlin eut beaucoup de part aux troubles de Port-Royal. Il fut obligé de se retirer de la maison de Paris dans le mois de Juillet 1661. parce qu'il y avoit ordre de l'arrêter. Madame la duchesse de Longueville lui donna ensuite une retraite dans une de ses terres, à cinq lieues de Beauvais, & à onze de Paris. C'étoit à ce qu'on croit, Méru. M. Singlin mourut dans une autre retraite le 17. d'Avril 1664. Il demeuroit alors dans une maison particuliere avec MM. de Saci, du Fossé, & Fontaine. On porta son corps à Port-Royal de Paris. M. Hamon a fait son épitaphe, que l'on trouve dans le Nécrologe de Port-Royal. *Voyez* aussi une lettre sur sa mort écrite par M. Arnauld à M. Guillebert, docteur de Sorbonne, p. 312. du tom. 2. du recueil des lettres du premier; & une lettre de M. de Saint-Marthe sur le même sujet, dans le supplément au Nécrologe de Port-Royal imprimé en 1735. Cette lettre contient un bel éloge de M. Singlin, & M. de Saint-Marthe y paroît beaucoup plus éloquent que dans ses autres lettres* *Mémoires du tems.*

SINNICH, (Jean) étoit Irlandois, mais il prit des dégrès dans l'université de Louvain, où il fut docteur & professeur ordinaire & régent. Il en étoit recteur lorsque le pape Urbain VIII. y envoya en 1643. sa bulle contre le livre de M. Jansenius, évêque d'Ypres, intitulé, *Augustinus*. M. Sinnich refusa de s'y soûmettre. Il fut envoyé en 1644. à Rome avec M. Pape, docteur en droit canon & civil, pour faire des représentations au pape sur cette bulle. Mais leur voyage ne la fit point retirer, & M. Sinnich peu après son retour de Rome fit une déclaration de ses sentimens le 22. de Février 1647. où il offroit de montrer la conformité du livre de Jansenius avec la doctrine de saint Augustin. M. Sinnich fut pendant vingt-cinq ans président du grand collége de Louvain, où il a fondé plusieurs bourses. Il occupoit ce poste en 1664. lorsque M. du Cambout de Pont-Château s'entretint avec lui, comme il le rapporte dans la relation encore manuscrite de son voyage en Hollande & autres lieux, où il fait ce portrait de ce docteur: « M. Sinnich, dit-il, est un bon homme, » qui n'a rien d'élevé dans l'esprit, sans façons, sans cérémo» nies, assez simple, laborieux au dernier point, & employant » tout son tems à l'étude pendant laquelle il ne veut point » être détourné. » Les ouvrages qu'il a donnés au public justifient les derniers traits de ce caractere. Un des premiers est celui qu'il publia en 1641. en faveur de l'*Augustinus* de Jansenius, sous ce titre: *Homologia Augustini Hipponensis & Augustini Iprensis de Deo omnes salvari volente & Christo omnes redimente*, à Louvain. C'étoit lui qui avoit dressé le mémoire qu'il présenta au pape en 1644. au nom de l'université de Louvain sur le même sujet. Il est en latin, & on l'a traduit en François. Les autres ouvrages de M. Sinnich sont: *L'examen des propositions tirées de l'Augustin de M. Jansenius, envoyées au pape par M. Habert. Triade des SS. PP. sur la grace & le libre arbitre*, en latin, vol. *in*-4°. imprimé en 1648. sans nom de ville, sous le nom de *Paulus Erynachus, theologus Gratianopolitanus.* C'est un gros traité de la grace & du libre arbitre, où l'auteur n'emploie presque que des raisonnemens & des autorités tirées de l'écriture sainte, de saint Augustin, de saint Prosper & de saint Fulgence. Les titres sont de M. Arnauld *Le renard de Ripalda, Jesuite, pris par les théologiens de Louvain*, en latin: c'est pour répondre à l'écrit que le pere Ripalda, mort en 1648. avoit fait contre Baius & ses disciples. *Dissonance des consonances, ou la molinomachie d'Aurelius, ancien théologien de Verone*, en latin, en 1650. Un anonyme ayant fait des notes sur cet ouvrage, M. Sinnich passa l'éponge dessus, pour me servir des termes de sa réplique intitulée, *Aurelii Avitti notatum spongia*, en 1651. *Celidonii Nicasii Subirtensis theologi peregrinus Hierosolymitanus*, en 1652. Il y montre comment les élûs étant étrangers & esclaves à Babylone, sont rachetés & remis en liberté pour rentrer dans la Jérusalem céleste, leur patrie. Son ouvrage le plus connu est celui qu'il a fait contre les relâchemens de la morale des casuistes, & qui parut à Louvain au mois de Mai 1662. sous le titre de *Saul ex-rex*, deux volumes *in fol.* M. Arnauld parle d'un autre ouvrage de l'auteur sur le même sujet, intitulé, *Goliath sinus profligatus*: nous ignorons s'il a été imprimé. Dans les commencemens M. Sinnich avoit été pour le sentiment de la probabilité, & il soutint quelque tems cette opinion: ce fut M. Huighens, fameux théologien de Louvain, qui l'en fit revenir. M. Sinnich est mort le 8. de Mai 1666. âgé de soixante-trois ans. On lit cette inscription au bas de son portrait qui est dans la salle du grand collége de Louvain:

Dat magister noster JOANNES SINNICH, *Lereagiensis Hibernus, S. T. doctor & professor ordinarius & regens; Collegii majoris per 25. annos præses, & plurium bursarum ibidem fundator: gentis suæ grandè decus: facultatis theologicæ & academiæ lumen singulare, & patrum & omnis antiquitatis archivum: scriptis urbi & orbi probatus, quibus nobisque prematurè emoritur.*

**Mémoires du tems.* Arnauld, *lettre 50. tome I. page 212. Histoire du Jansenisme*, par le P. Gerberon, *tome. I. p. 548.* & *tome II. page 90. Histoire du Baïanisme*, par le pere du Chesne, Jesuite, *livre V.* Opstraët, *in praxi de administrando sacramento pœnitentiæ*, &c. Le même dans son livre *Antiqua facultatis theologicæ Lovaniensis discipuli*, &c. *pag.* 316. On y trouve la déclaration de M. Sinnich, *dont on a parlé plus haut.*

SUFFRIDE PETRI, *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, fut ainsi appellé parce qu'il étoit fils d'un nommé *Pierre*. Il nâquit le 15. de Juin 1527. à Lewarden, ville de Frise, & fit ses études à Louvain, où il acquit une grande connoissance des langues grecque & latine. Ce fut de cette ville qu'il fut tiré pour aller à Erford en Thuringe, où on le chargea de professer les belles lettres. Il ne succeda pas dans cet emploi immédiatement à Eobanus, *comme on le fait entendre dans le Moreri.* Eobanus avoit abandonné la chaire d'Erford dès 1537. & étoit mort à Marpourg dès 1540. Suffride ne vint à Erford qu'après cette année. Il y professa pendant plusieurs années, & ensuite il retourna dans les Pays-Bas, où le cardinal Antoine Perennot de Granvelle le prit à son service en qualité de bibliothecaire & secretaire. Mais Suffride dégoûté de la cour, se retira peu après à Louvain, s'y maria, & y prit le degré de docteur en droit en 1571. non en 1574. comme le dit Valere André. Il suppléa ensuite quelque tems dans le collége des trois langues à Louvain pour Theodoric Langius, professeur en langue grecque, à qui son grand âge & ses infirmités ne permettoient pas de faire assiduement les fonctions de sa charge, & qui mourut en 1570. On croit qu'il lui auroit succedé si dès 1577. il n'eût pas été appellé à Cologne pour y être professeur en droit. Ayant perdu sa femme qui mourut le 31. de Mars 1580. il embrassa l'état ecclésiastique, & reçut l'ordre de prêtrise. Il fut depuis chanoine de l'eglise des douze Apôtres à Cologne, & principal du collége des couronnés dans la même ville, où il demeura toûjours depuis ce tems-là. Les états de Frise le choisirent aussi pour leur historiographe, & lui donnerent une pension en cette qualité. Il mourut d'hydropisie à Cologne le 23. de Janvier 1597. âgé de soixante-neuf ans, & fut enterré dans l'église des douze Apôtres, où on lui a consacré cette épitaphe:

D. O. M.
SUFFRIDO PETRO, *Leowardiensi Frisio.*
V. J. C. doctissimo,
Græcæ linguæ scientissimo,
Libris multis editis clarissimo.
Tribus pontificibus maximis, & S. R. E. sui temporis

Præcipuis cardinalibus, ob doctrinam charo,
Frisiorum historico,
Hujus ecclesiæ canonico,
Populari optimo de se merito,
Ganco Gankema, Frisius, canonicus Aquisgranensis,
Pietatis ac memoriæ causa,
Hoc monumentum F. curavit anno 1611.
Mense Quintili.

Decessit hydropicus, die Jovis X. Kal. Febr. anno Christiano 1597. hora nona matutina, sub Clemente VIII. papa, Rudolpho II. imperatore, Ernesto Bavaro, Coloniensi archiepiscopo, & Ferdinando Bavaro, ejusdem archiepiscopi coadjutore, cum vixisset annos 69. menses 7. dies 8. elatus est ipsâ conversionis Pauli.

Suffridus Petri étoit un homme fort laborieux, mais il manquoit de critique & de discernement. Ses ouvrages sont 1. des traductions latines des ouvrages de Plutarque, *de educandis liberis*, à Bâle en 1551. *in 8°.* des opuscules du même, sçavoir, le banquet des sept sages; s'il faut confier le soin de la république à un vieillard, de l'affection naturelle des parens envers leurs enfans; *de symbolo E.* à Erford en 1568. *in-8°.* Lequel est le plus utile du feu ou de l'eau? Si les Atheniens se sont rendus plus célébres dans la guerre que par leur sagesse; dispute *de primo frigido*; questions Platoniques, à Erford en 1559. *in-8°. de Iside & Osiride, & de esu carnium*, à Louvain en 1564. 2. *Carmen gratulatorium in electione Kiliani Vogelii, montis sancti Petri apud Erphordiam abbatis*, à Erford en 1558. *in-8°.* 3. Cinq discours latins, sur l'utilité de la langue grecque, à Basle en 1566. *in-8°.* 4. Discours latin pour la réformation de l'université d'Erford, en 1566. *in-8°.* 5. Des traductions latines, de l'apologie d'Athenagore pour les Chrétiens, avec des commentaires, à Cologne en 1567. *in-8°.* & des trois derniers livres de l'histoire ecclésiastique de Sozomene, avec des scholies, à Cologne en 1570. *in-fol.* 6. Une édition latine des traités de Ciceron des offices de la vieillesse, & de l'amitié, & les paradoxes, avec des notes, à Basle en 1568. *in 8°.* 7. Un discours de l'avantage des loix Romaines, prononcé à Louvain, *in-8°.* à Anvers en 1571. 8. Une édition de la chronique de Martin Polonois, archevêque de Cosence, & pénitencier du pape, en 1574. *in-8°.* 9. Une édition des anciens auteurs ecclésiastiques, sçavoir, S. Jerôme, Gennade, Isidore, Honoré d'Autun, Sigebert, Henri de Gand, avec des notes, à Cologne en 1580. *in-8°.* 10. Trois livres sur l'antiquité & l'origine des Frisiens, en latin, à Cologne en 1590. *in-8°.* Ubbo Emmius attaqua vivement cet ouvrage, & Suffridus répondit par une double apologie latine, qui parut en 1603. *in-4°.* à Francker, & à laquelle Ubbo Emmius répliqua par une piéce qu'il joignit à son histoire de Frise de l'édition de 1616. faite à Leyde *in-folio.* 11. Seize décades & demie sur les écrivains de Frise, en latin, à Cologne en 1593. *in-8°.* & à Franeker en 1699. *in-16.* Cet ouvrage est curieux pour les auteurs qui étoient voisins du tems de Suffridus, mais il en contient plusieurs qui sont purement imaginaires. 12. Histoire latine des anciens évêques d'Utrecht, & des comtes de Hollande, expliquée par la chronique de Jean de Bek, & l'histoire de Guillaume Hede, avec un appendice jusqu'à l'an 1574. & les notes de Pierre Fourmier, à Francker en 1612. *in-4°.* 13. Les gestes des évêques de Liege depuis Jean de Baviere, jusqu'à Erard de la Marque, c'est-à-dire, depuis l'an 1389. jusqu'à l'an 1505. Cette continuation de l'histoire des évêques de Liége se trouve dans le troisiéme volume du recueil de Chapeauville, qui contient les auteurs principaux qui ont écrit les vies de ces évêques, à Liége en 1616. *in-4°.* * Vie de Suffridus Petri par Chapeauville, dans l'ouvrage *cité dans cet article.* Valerii Andreæ *bibliotheca Belgica.* Francisci Swertii *Athenæ Belgicæ.* Auberti Miræi *elogia illustrium Belgii Scriptorum.* Les éloges de M. de Thou, avec les additions de Teissier, &c.

TOTTIS, que d'autres nomment Tottis, ville vers la Hongrie, a été plusieurs fois l'objet des attaques du Turc sous la domination duquel elle est tombée plus d'une fois. Elle étoit depuis 1594. en leur puissance lorsque les Hongrois tenterent de la reprendre en 1597. Suivant cette résolution l'on fit embarquer à Comar les troupes & les machines de guerre qui descendirent le Danube jusqu'à Almasie. On plaça des sentinelles pour empêcher que l'ennemi ne fût averti. Ensuite trois soldats qui sçavoient la langue turque, s'approcherent des murs de Tottis au milieu de la nuit, & furent suivis par des artificiers qui conduisoient sur un chariot une machine infernale. La sentinelle Turque demanda aux trois soldats ce qu'ils vouloient; ils répondirent qu'ils étoient de Javarin, & qu'ils venoient de Bude pour apporter des vivres à Solyman, gouverneur de Javarin, & que s'étant trouvés fatigués du chemin, ils prioient la sentinelle de les laisser reposer quelque-tems. On les crut; ils furent bien reçûs, & sur cette nouvelle les artificiers ayant disposé la machine, y mirent le feu. Elle fit sauter les portes avec un fracas horrible, & brisa le pont levis. En même-tems l'armée qui suivoit jetta un pont sur le fossé, pendant que d'autres escaladoient les murs, en faisant du bruit en differens endroits pour diviser les forces de la garnison, & l'écarter de la brêche que la machine avoit faite. Les Turcs surpris ne combattirent que foiblement, & s'enfuirent peu après de tous côtés. Il n'en entra qu'un petit nombre dans la tour de la citadelle, qui fut pris, ou passé au fil de l'épée. Le gouverneur tomba entre les mains de Bernestein, chef de cette entreprise, qui mit une forte garnison dans la place, & se retira après l'avoir fournie de vivres. La prise de cette ville arriva le 10. de Mai. Mais la même année Tottis fut reprise par les Turcs. Christophe Weida y commandoit avec une garnison de trois cens hommes. Il soûtint plusieurs assauts avec beaucoup de vigueur, & remplit le devoir d'un brave gouverneur, malgré la supériorité des forces de l'ennemi. Mais les mines ayant fait sauter un bastion, & renversé un grand pan de murailles, il se retira pendant la nuit avec sa garnison. Le lendemain les Turcs ignorant son départ, monterent à l'assaut, & trouvant la ville abandonnée, y rentrerent. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, *livre 119.*

F I N.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Supplément de la derniere édition du Dictionaire de Moreri* : Cet Ouvrage, qui contient aussi grand nombre de corrections, rendra l'usage de ce Dictionaire plus utile. Fait à Paris ce 27. Octobre 1735.

Signé, GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE COIGNARD, l'un de nos Imprimeurs ordinaires, & de notre Académie Françoise, & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'ayant depuis plusieurs années exercé avec honneur, & à la satisfaction du Public, sa profession, & imprimé un grand nombre de bons ouvrages ; il auroit dessein d'imprimer, ou faire imprimer un S. Basile, dont le titre est ci-après. Mais comme il ne le peut faire sans s'engager à beaucoup de dépense, il nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien, pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de Privilége, tant pour l'impression dudit Livre, que pour la réimpression de plusieurs autres dont les Priviléges sont expirés, ou prêts à expirer. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit COIGNARD, & encourager par son exemple les autres Imprimeurs & Libraires à entreprendre les éditions utiles pour l'avancement des sciences ; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes de réimprimer ou faire réimprimer les Livres, intitulés : *Antiquitates Constantinopolitanæ, &c. composé par le P. Dom Anselme Banduri, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Meleda* : LE DICTIONAIRE HISTORIQUE DE MORERI, REVU, CORRIGÉ & AUGMENTÉ ; *le dictionaire des Arts & des Sciences du sieur Corneille ; Sancti Patris nostri Basilii Cæsareæ Cappadociæ Archiepiscopi Opera omnia quæ exstant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, &c.* en telle forme, marge, caractere, & en autant de volumes que bon lui semblera, conjointement ou séparement, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems & espace de TRENTE ANNÉES consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. FAISONS défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Imprimeurs & Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus expliqués, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A CONDITION néanmoins que chaque volume qui paroîtra dans le Public, portera chacun en particulier une Approbation expresse de l'Examinateur, qui aura été commis à cet effet. A LA CHARGE, que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie : ET QU'AVANT de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur D'ARGENSON ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur D'ARGENSON, le tout à peine de nullité des Présentes : DU CONTENU DESQUELLES Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour duement signifiée ; & qu'aux copies d'icelles collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le quatorziéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens dix-huit, & de notre Regne le troisiéme. Par le Roy en son Conseil. DE SAINT HILAIRE.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 342. N°. 368. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris ce 26. Juillet 1718. DELAULNE, *Syndic.*

Les Sieurs LE MERCIER, VINCENT & COIGNARD fils, ont acquis des Sieurs COIGNARD pere, & MARIETTE leurs droits au présent Privilége pour le Dictionaire historique de Moreri.





